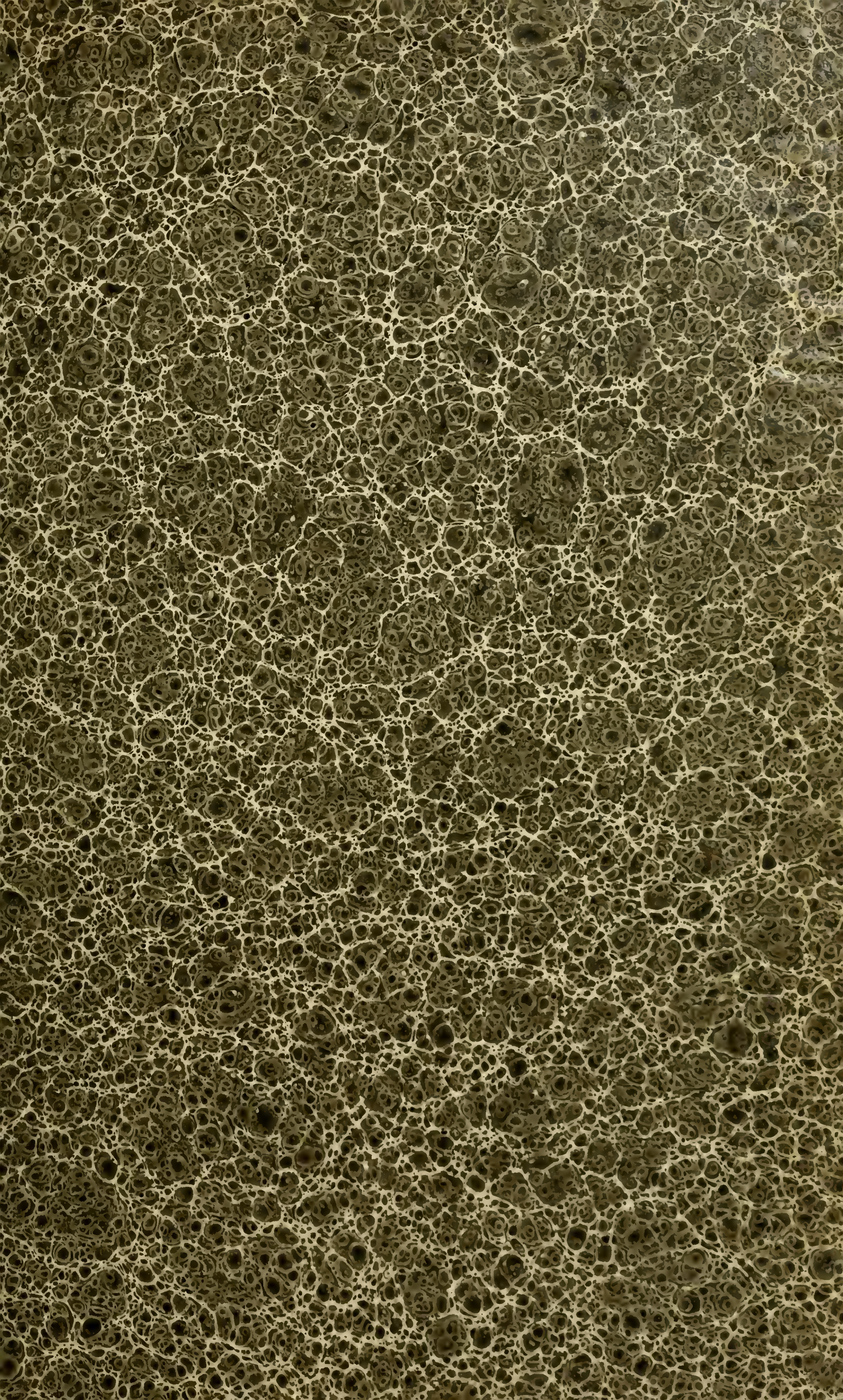

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01549319 0


NUL S'Y FROTTE



NOUVELLE COLLECTION

DES

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE FRANCE

TROISIÈME SÉRIE.

IV.

NOUVELLE COLLECTION

DES

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS LE XIIIe SIÈCLE JUSQU'A LA FIN DU XVIIIe;

PRÉCÉDÉS

DE NOTICES POUR CARACTÉRISER CHAQUE AUTEUR DES MÉMOIRES ET SON ÉPOQUE;

Suivi de l'Analyse des Documents historiques qui s'y rapportent.

PAR MM. MICHAUD DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, ET POUJOULAT.

TOME QUATRIEME.

MADEMOISELLE DE MONTPENSIER, CONRART.

GUYOT FRÈRES, IMPRIMEURS-LIBRAIRES,

A LYON (MÊME MAISON) A PARIS

2, RUE DE L'ARCHEVÊCHE, 5, RUE DU PETIT-BOURBON

Hôtel de la Manécanterie. Saint - Sulpice.

1851.

Paris. — Imprimerie d'Edouard Proux.

MÉMOIRES

DE

MADEMOISELLE DE MONTPENSIER,

FILLE DE GASTON D'ORLÉANS,

FRÈRE DE LOUIS XIII.

NOTICE

SUR

MADEMOISELLE DE MONTPENSIER

ET SUR SES MÉMOIRES.

Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, connue sous les noms de *Mademoiselle* et de la *grande Mademoiselle*, était fille de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et de Marie de Bourbon, héritière de la maison de Montpensier. Elle naquit au Louvre, le 29 mai 1627, et perdit sa mère cinq jours après sa naissance. Elle fut tenue sur les fonts baptismaux par la reine Anne d'Autriche et par le cardinal de Richelieu.

L'histoire de cette princesse présente un contre-sens qu'il convient de signaler d'abord, parce qu'il la résume tout entière. Douée d'un caractère singulièrement ferme, entreprenant, hardi, mais non de la finesse de jugement propre à en régler l'usage, elle consacra sa jeunesse à l'ambition, à l'intrigue, à la guerre même, et son arrière-saison à l'amour. Après avoir long-temps mis sa gloire à oublier qu'elle était femme, elle s'en souvint précisément à l'âge où elle aurait dû commencer à l'oublier. Après avoir refusé la main de plusieurs souverains et princes, elle implora vainement la faveur de donner la sienne à un simple gentilhomme qui, plus tard, la fit repentir de sa faiblesse. Si donc on retranche de la vie de mademoiselle de Montpensier quelques jours d'espérances enivrantes, mais bientôt dissipées, de triomphes brillants, mais bientôt évanouis, on n'y trouve que faux calculs, démarches hasardées, déceptions, et l'on reconnaît que la plus riche princesse de l'Europe fut bien loin d'en être la plus heureuse.

Le duc d'Orléans voulut que sa fille reçût une éducation digne de son rang et de sa fortune ; il lui destinait pour époux le comte de Soissons, prince de la famille royale, qui périt à la bataille de la Marfée. Anne d'Autriche éveilla d'autres idées dans l'esprit de la jeune princesse, lorsque, devenue grosse après une longue stérilité, elle lui dit : *vous serez ma belle-fille.*

Mademoiselle dût croire qu'elle épouserait le dauphin, quoique plus âgée que lui de onze années : aussi, dans les fréquentes visites qu'elle lui rendait, l'appelait-elle *son petit mari.* Louis XIII s'amusait de ces enfantillages, mais le cardinal de Richelieu les voyait avec moins de complaisance; il en fit sentir le danger, et Mademoiselle fut éloignée de Saint-Germain : le château des Tuileries lui fut assigné pour résidence. Afin de détourner ses vues de l'hymen du futur roi de France, on lui montra en perspective celui du cardinal-infant, prince de la maison d'Autriche et gouverneur des Pays-Bas. Ce prince, qui n'était ni beau ni jeune, mourut après une glorieuse campagne contre le maréchal de La Meilleraye (1641), et mademoiselle en parut affligée : elle justifiait ses regrets en disant que dans ses projets d'alliance elle ne tenait nul compte des *qualités de la personne.*

Richelieu et Louis XIII étant morts à peu de distance l'un de l'autre, Mazarin prit les rênes de l'Etat. Le roi d'Espagne, Philippe IV, et l'empereur Ferdinand III se trouvant tous deux veufs, Mademoiselle jeta les yeux sur eux; Mazarin aurait préféré qu'elle songeât au prince de Galles, depuis Charles II, roi d'Angleterre; mais elle dédaignait ce parti comme au-dessous d'elle, et peut-être aussi à cause du peu de sympathie qui existait entre son caractère et celui du fils de Charles I[er].

Forcée de renoncer à l'Empereur, Mademoiselle se rabattit sur son frère, l'archiduc. Une négociation secrète fut entamée : on intercepta les correspondances, on arrêta l'agent, et on l'enferma

au château de Pierre-Encise. Mademoiselle reçut sommation de comparaître au Palais-Royal et subit un interrogatoire devant la régente, Anne d'Autriche, Gaston d'Orléans, son père, et Mazarin. Elle répondit avec beaucoup de fierté, de vivacité, aux questions qui lui furent adressées; elle n'épargna ni la régente, ni son père; Mazarin garda un silence prudent : néanmoins il est assez probable que de cette époque date l'aversion de la princesse contre le cardinal-ministre.

Quand les premiers troubles de la Fronde éclatèrent, Mademoiselle en éprouva plus de satisfaction que de chagrin : « Toutes ces nouvelles me réjouissoient, dit-elle, et comme je n'étois pas fort contente de la reine et de mon père, ce m'étoit un grand plaisir de les voir embarrassés. Je ne songeois qu'à cela tout le soir et les jours qui suivirent; je ne m'amusois qu'à regarder tous les gens qui avoient des épées, qui n'avoient pas coutume d'en porter et qui les portoient de mauvaise grâce. » A travers ces agitations, la princesse s'occupait toujours de mariage; mademoiselle d'Epernon, son intime amie, devant épouser le prince Casimir, frère du roi de Pologne, il lui prit fantaisie d'épouser le roi de Hongrie, fils de l'empereur. La retraite de mademoiselle d'Epernon aux Carmélites mit fin à ce rêve. Le malheureux destin de Charles I[er] ayant appelé son fils aîné à l'éventualité du trône d'Angleterre, Mademoiselle accueillit mieux qu'elle ne l'avait fait jusqu'alors les propositions d'un hymen avec lui. Son imagination romanesque et aventureuse se plaisait à concevoir des plans pour le rétablissement de la monarchie anglaise. Elle souriait à l'idée de courir des dangers et de combattre à côté de son mari. Charles II avait plus de dispositions pour le plaisir que pour la gloire; Mademoiselle lui rappelait sans cesse que son premier devoir était de reconquérir son royaume. Un jour qu'il se félicitait d'une circonstance favorable à son mariage avec elle, et lui protestait que, cette union contractée, il aurait plus d'envie que jamais de rentrer dans ses Etats, « Je lui répondis, rapporte Mademoiselle, que s'il n'y alloit pas lui-même, il seroit difficile qu'il parvînt à les revoir sitôt. — Quoi! dès que je vous aurai épousée, *vous voulez que je m'en aille*? — Je lui dis : Oui, si cela est, je serai plus obligée que je ne suis de prendre vos intérêts. Je vous verrois ici avec douleur dansant le triolet et vous divertir, lorsque vous devriez être en lieu où *vous vous fissiez casser la tête ou remettre la couronne dessus.* » N'y avait-il pas quelque chose de romain dans cette alternative proposée par une femme, entre la couronne et la mort? Il est certain qu'une héroïne de Corneille n'aurait pas parlé autrement, et ce n'est pas la seule circonstance où la courageuse fille du timide Gaston d'Orléans se montra taillée sur le patron des Camille et des Emilie.

La vieille Fronde, commencée en 1648 par l'arrestation du président Blancménil et du conseiller Broussel, se termina en 1651 par la mise en liberté des princes et par l'exil de Mazarin. Pendant toute cette période, Mademoiselle, quoique mécontente et faisant des vœux pour les Frondeurs, était restée en apparence fidèle au parti de la cour. Vivement frappée du rôle que la princesse de Condé avait joué à Bordeaux, elle ne pouvait s'empêcher d'en souhaiter un pareil pour elle-même, et l'occasion ne tarda pas à s'en présenter. Mazarin, qui, de son exil, n'avait pas cessé de gouverner la France, y rentra bientôt, et la nouvelle Fronde, qui ne devait durer que trois mois, leva sa bannière. Pendant ces trois mois, deux événements remarquables eurent lieu, la prise d'Orléans et le combat du faubourg Saint-Antoine; Mademoiselle fut l'héroïne de l'un et de l'autre.

Quoi de plus original que la manière dont la princesse s'introduisit dans Orléans, ville importante, qu'il s'agissait de fermer à l'armée royale? Chargée du commandement supérieur des deux petites armées qui étaient sous les ordres des ducs de Beaufort et de Nemours, elle partit de Paris, accompagnée des comtesses de Fiesque et de Frontenac, qu'elle nomma ses *maréchales de camp*. Dans les plaines de Beauce elle s'habilla en amazone, monta à cheval et se montra aux soldats. Sachant que les autorités d'Orléans refusaient de la recevoir, elle ne s'en présenta pas moins aux portes de la ville. Un de ses amis, le marquis de Vilene, qui passait pour homme d'esprit, de savoir et pour habile astrologue, lui avait prédit que tout ce qu'elle entreprendrait le 27 mars, depuis midi jusqu'à minuit, lui réussirait, et même qu'elle ferait des choses extraordinaires. « J'avois écrit cette prédiction sur mon agenda, raconte Mademoiselle, pour observer ce qui en arriveroit, quoique j'y ajoutasse peu de foi. Je m'en souvins, et je me tournai vers mesdames de Fiesque et de Frontenac sur le fossé, pour leur dire : « Il m'arrivera de l'extraordinaire aujourd'hui. j'ai la prédiction dans ma poche; je ferai rompre des portes ou escaladerai la ville. » Elle ne se trompait pas : une porte fut brisée, un pont dressé avec deux bateaux sur la Loire; dans le second, on plaça une échelle assez haute : « Je ne marquai pas le nombre des échelons, ajoute Mademoiselle, je me souviens seulement qu'il y en eut un rompu, et qui m'incommoda à monter. Rien ne me coûtoit alors pour l'exécution d'une circonstance avantageuse à mon parti, et que je pensois l'être fort pour moi. » Cet avantage se réduisit aux honneurs d'un triomphe populaire.

Mademoiselle régna dans Orléans pendant quelques jours; mais les divisions du duc de Beaufort et du duc de Nemours, leur bruyant et scandaleux débat dans l'un des faubourgs de la ville, en présence de la princesse, compromirent son autorité, ruinèrent son crédit. Après le combat de Bléneau, où Condé, pour la Fronde, et Turenne, pour la cour, se disputèrent une victoire dou-

teuse, elle revint à Paris. Le combat du faubourg St.-Antoine se livra le 2 juillet; l'armée du prince, refoulée par celle de Turenne, vint heurter aux portes de Paris, que la princesse leur ouvrit par une résolution soudaine dont elle avait eu le vague pressentiment. La veille du combat, entendant passer les troupes sous ses fenêtres: « J'avois, dit-elle, je ne sais quel instinct que je contribuerois à les tirer d'embarras, et même je dis à Préfontaine: je ne prendrai pas demain médecine, car j'ai dans la tête que je ferai quelque trait imprévu aussi bien qu'à Orléans. » Elle ne sauva pas seulement les débris de l'armée vaincue en ouvrant la porte du faubourg Saint-Antoine, elle réduisit encore l'armée victorieuse à la retraite, en faisant tirer le canon de la Bastille; mais cet éminent service, rendu à son parti, la perdit elle-même, suivant le mot de Mazarin, qui savait combien elle désirait épouser une tête couronnée, et qui dit avec finesse: « Ce coup de canon-là vient de tuer son mari! » Louis XIV lui en garda rancune toute sa vie.

Le courage de Mademoiselle ne se démentit pas dans les terribles journées qui suivirent celle du 2 juillet. Plus Gaston laissait voir d'incertitude et de lâcheté, plus sa fille se montrait généreuse, intrépide. Lors de l'insurrection de l'Hôtel-de-Ville, elle accepta la mission d'aller, accompagnée de quelques dames, apaiser la populace et protéger les magistrats. N'ayant pu s'avancer plus loin que le pont Notre-Dame, elle y retourna la nuit, pénétra dans l'Hôtel-de-Ville, et y rencontra le prévôt des marchands, Lefèvre, ardent royaliste, dont elle assura la retraite. En revenant au Luxembourg, « il m'arriva, dit-elle, un accident qui m'auroit bien effrayée un autre jour que j'aurois eu moins d'affaires; mon carrosse s'accrocha à la charrette *que l'on mène toutes les nuits pleine de morts* de l'Hôtel-Dieu : je ne fis que changer de portière, de crainte que quelques pieds ou mains qui sortoient ne me donnassent par le nez. »

La Fronde touchait à son terme; on était fatigué de l'anarchie. Mazarin feignit de quitter le ministère et sortit encore une fois du royaume, pour peu de temps. Le prince de Condé s'éloigna de Paris, et le jeune Roi y rentra le 21 octobre. Mademoiselle se retira d'abord à Pont-sur-Seine chez madame de Bouthillier, ensuite à Saint-Fargeau dans une de ses plus belles terres. Ainsi se termina son rôle politique et guerrier. Brouillée avec son père, qui l'avait abandonnée pour faire ce qu'on appelait alors son *accommodement*, elle passa quatre années dans l'exil, et commença dès lors à écrire ses Mémoires. En 1657, réconciliée avec son père, elle obtint la permission de revenir à la cour, et la rejoignit à Sedan, où était la famille royale, tandis que le Roi faisait le siége de Montmédy.

Divers projets de mariage furent encore agités pendant et après la guerre civile. Chaque fois que la santé de la princesse de Condé paraissait chanceler, Mademoiselle se flattait de l'espoir d'épouser le prince, et cet espoir lui fit rejeter les propositions du duc de Neubourg. Elle refusa le roi d'Angleterre, Charles II, qui se remit sur les rangs, parce qu'elle ne jugea pas de sa dignité d'accepter dans la grandeur un prince qu'elle avait repoussé dans l'infortune. Elle refusa aussi le roi de Portugal, Alphonse-Henri, fils de Jean de Bragance, à cause de ses mauvaises mœurs, et cette détermination, appuyée de justes motifs, attira sur Mademoiselle une nouvelle disgrâce. Enfin, à quarante-trois ans, un sentiment inconnu se produisit dans son cœur; l'ambition céda la place à l'amour, dont le temps n'avait pas prescrit les droits. Fatiguée de tant de combinaisons inutiles pour arriver à un mariage de convenance, la princesse tourna ses regards vers un mariage d'inclination. Rappelée à la cour en 1664, elle remarqua un gentilhomme nommé Puyguilhem, qui fut depuis le duc de Lauzun : elle admira son courage et son sang-froid, à la tête des dragons, dans la campagne de 1667. Lauzun possédait la faveur de Louis XIV : « Je commençois, dit Mademoiselle, à le regarder comme un homme extraordinaire, très agréable en conversation, et je cherchois très-volontiers les occasions de lui parler; je lui trouvois des manières d'expression que je ne voyois dans les autres gens. »

Lauzun, qui avait cinq ans de moins que la princesse, et qui sentait parfaitement le danger de sa position, feignit long-temps de ne pas voir la passion qu'il avait inspirée, de ne pas comprendre les demi-confidences qu'on lui en faisait. L'ambitieux et adroit courtisan n'avait d'autre but que d'irriter l'amour de la princesse, et en même temps de se mettre à couvert de toute responsabilité par une excessive réserve. Les Mémoires de Mademoiselle révèlent jusqu'aux moindres détails de cette comédie, dans laquelle, sur les deux acteurs, il n'y en avait qu'un de bonne foi. Pour en venir à un éclaircissement décisif, Mademoiselle consulta Lauzun sur une alliance que le Roi lui proposait avec le duc de Lorraine, en lui avouant qu'elle aimait mieux faire la fortune d'un simple gentilhomme. Madame fut enlevée subitement, à la fleur de l'âge, et Monsieur témoigna le désir de se remarier avec Mademoiselle, mais cette dernière déclara qu'elle n'épouserait jamais Monsieur. Quand elle vit que Lauzun persistait à ne pas deviner le nom de celui qu'elle préférait à la seconde puissance du royaume, elle prit le parti de le lui apprendre dans un billet où étaient écrits ces mots : « C'est vous. »

Il fut convenu que Mademoiselle écrirait au Roi et lui demanderait son consentement au mariage. Louis XIV le donna sans trop d'hésitation, et le lundi, 15 décembre 1670, le mariage fut déclaré. Madame de Sévigné écrivit à ce sujet la lettre célèbre : « Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la

plus merveilleuse, etc., etc. » Le mercredi suivant, Mademoiselle donna par contrat à son futur époux, le duché de Montpensier et la souveraineté de Dombes. Les amis de Mademoiselle, entre autres madame de Sévigné, lui conseillaient de ne pas perdre de temps, si elle voulait mener à fin une affaire si extraordinaire. Le conseil était bon ; car, sur les vives réclamations de la Reine, de Monsieur, du prince de Condé, le Roi manda Mademoiselle le jeudi, à huit heures du soir, et lui dit : « L'on a établi dans le monde que je vous sacrifiois pour faire la fortune de M. de Lauzun. Cela me nuiroit dans les pays étrangers; ainsi je ne dois pas souffrir que cette affaire s'achève. » La princesse tomba aux pieds du Roi qui demeura inflexible. « Pourquoi, ajouta-t-il, m'avez-vous donné le temps de faire des réflexions? il falloit vous hâter. »

Onze mois après, le 25 novembre 1671, Lauzun fut arrêté et renfermé à Pignerolles, où il resta jusqu'en 1681. Il ne faut pas chercher la cause de cette longue captivité dans un mariage secret, contracté avec Mademoiselle, mais dans un outrage fait à madame de Montespan, qui s'en plaignit au Roi et en sollicita la vengeance. Selon toutes les probabilités, le mariage secret n'eut lieu qu'au retour de Lauzun, retour que Mademoiselle avait chèrement acheté, en donnant aux enfants du Roi et de madame de Montespan une partie de ses biens immenses. A ce prix, Louis XIV laissa Mademoiselle épouser Lauzun, mais Lauzun la paya bien mal de ses sacrifices. Ingrat et infidèle, il abusa brutalement de son empire sur une femme qui l'aimait et qu'il n'avait jamais aimée. On assure qu'un jour revenant de la chasse, il lui dit : « Louise d'Orléans, tire-moi mes bottes, » et que la princesse s'y étant refusée, il la menaça du geste le plus humiliant. Alors Mademoiselle se souvint de sa naissance, et défendit à Lauzun de reparaître devant elle. « Je ne pense pas, écrivait madame de Sévigné, qu'elle revienne jamais pour lui ; elle a eu le loisir de se désabuser, et je crois qu'elle a bien honte maintenant de son attachement *pour si peu de chose.* »

Dans ses dernières années, Mademoiselle se consolait de ses malheurs par des exercices religieux. Elle achevait ses Mémoires qui, selon Voltaire, « sont plus d'une femme occupée d'elle-même, que d'une princesse témoin de grands événemens. » Cette critique équivaut à un éloge. Si Mademoiselle s'était moins occupée d'elle dans ses Mémoires, elle aurait dit des choses beaucoup moins intéressantes et moins curieuses. Le récit des grands événements se trouve partout : c'est dans les Mémoires qu'il faut chercer les détails sur la vie intime des princes, et ceux de Mademoiselle abondent en documents de cette nature; ils se recommandent en outre par un ton de franchise incontestable : Mademoiselle ne recule jamais devant la vérité. Voltaire lui a fait un mérite d'avoir été la seule personne de la cour qui ne porta pas le deuil de Cromwell. C'est une erreur : Mademoiselle dit, dans ses Mémoires, que le deuil du prince de Conti sauva à la cour la honte de porter le deuil du destructeur de la monarchie anglaise, et qu'elle ne l'aurait point porté, à moins d'un ordre exprès du Roi. Seulement, par égard pour la reine d'Angleterre, sa tante, elle avait demandé et obtenu la permission de ne pas se trouver au Louvre toutes les fois que les ambassadeurs de Cromwell s'y rendraient.

Mademoiselle avait tenu au Luxembourg une petite cour littéraire, dont Segrais était le premier ministre. L'abbé Cotin n'y jouissait pas non plus d'une médiocre faveur. On y parlait le jargon de l'hôtel de Rambouillet, dont pourtant le style de la princesse ne porte nullement l'empreinte. Indépendamment de ses Mémoires, elle a laissé deux petits romans, la *Relation de l'Ile invisible*, laquelle ressemble beaucoup à une autre île fameuse dans le roman de Cervantes, sauf la verve comique, et la *princesse de Paphlagonie*, fiction dans le goût de mademoiselle Scudéry, moins remarquable par l'invention qu'estimable pour la peinture des mœurs.

La mode des portraits s'étant répandue, Mademoiselle en fit ses délices. Dans le nombre de ceux qu'elle traça, le sien doit être cité ; en voici quelques passages : « Je suis grande, ni grasse, ni maigre, d'une taille fort belle et fort aisée. J'ai bonne mine, la gorge assez bien faite, les mains et les bras pas beaux, mais la peau belle ainsi que la gorge..... J'ai la jambe droite et le pied bien fait ; mes cheveux sont blonds et d'un beau cendré; mon visage est long, le tour en est beau ; le nez grand et aquilin ; la bouche ni grande ni petite, mais façonnée d'une manière fort agréable; les lèvres vermeilles, les dents point belles, mais pas horribles aussi ; mes yeux sont bleus, ni grands, ni petits, mais brillans, doux et fiers comme ma mine. » Passant du physique au moral, la princesse ajoute avec la même franchise : « Je suis civile et familière, mais d'une manière à m'attirer plutôt le respect qu'à m'en faire manquer... Je parle beaucoup, sans dire de sottises ni de mauvais mots. Je ne parle point de ce que je n'entends pas... Par-dessus tous les autres, j'aime les gens de guerre et à les ouïr parler de leur métier ; et quoique j'aie dit que je ne parle de rien que je ne sache et qui me convienne, j'avoue que je parle volontiers de la guerre ; je me sens fort brave : j'ai beaucoup de courage et d'ambition. » Mademoiselle ne se trompait pas, toute son histoire le prouve ; et malheureusement, comme elle n'avait pas à un égal degré la sagacité, la prudence, son courage n'aboutit qu'à des défaites, son ambition qu'à des disgrâces et à des humiliations. On peut juger du tour romanesque de son esprit d'après le plan d'une société *sans amour et sans mariage* qu'elle avait conçu, et dont elle soutenait l'excellence, en dépit des objections (voyez la *Notice sur*

madame de Motteville, page 4). Avec des idées aussi fausses sur des points capitaux de la vie humaine, on ne pouvait en avoir de bien justes sur les autres, et l'on devait échouer contre tous ses écueils.

La Bibliothèque royale possède trois manuscrits des Mémoires de Mademoiselle; à l'un, qui est autographe, il manque les quatre-vingt-deux premiers feuillets, ainsi qu'une partie de la relation du combat livré au faubourg Saint-Antoine. Les mêmes lacunes se trouvent dans les deux autres et dans la première édition (Amsterdam, 1729, Jean-Frédéric Bernard); mais en 1735, il en parut une autre (Amsterdam, J. Westien et G. Smith), d'après un manuscrit que Mademoiselle avait donné au président de Harlay. Cette édition est beaucoup plus complète, et en la comparant à l'autographe, on reconnaît, qu'à l'exception de quelques corrections qui en ont été tirées, il n'y a rien de mieux à faire que de la reproduire exactement.

Edouard Monnais.

MÉMOIRES

DE

MADEMOISELLE DE MONTPENSIER.

PREMIÈRE PARTIE.

[1627] J'ai autrefois eu grande peine à concevoir de quoi l'esprit d'une personne, accoutumée à la cour et née pour être avec le rang que ma naissance m'y donne, se pouvoit entretenir lorsqu'elle se trouve réduite à demeurer à la campagne; car il m'avoit toujours semblé que rien ne pouvoit divertir dans un éloignement forcé, et que d'être hors de la cour, c'étoit aux grands être en pleine solitude, malgré le nombre de leurs domestiques et la compagnie de ceux qui les visitent. Cependant, depuis que je suis retirée chez moi, j'éprouve avec douceur que le souvenir de tout ce qui s'est passé dans la vie occupe assez agréablement, pour ne pas compter le temps de la retraite pour un des moins agréables que l'on passe. Outre que c'est un état très-propre à se le représenter dans son ordre, l'on y trouve le loisir nécessaire pour le mettre par écrit : de sorte que la facilité que je sens à me ressouvenir de tout ce que j'ai vu et même de ce qui m'est arrivé, me fait prendre aujourd'hui, à la prière de quelques personnes que j'aime, une peine à laquelle je n'aurois jamais cru pouvoir me résoudre. Je rapporterai donc ici tout ce que j'ai pu remarquer depuis mon enfance jusqu'à cette heure, sans y observer pourtant d'autre ordre que celui des temps, le plus exactement qu'il me sera possible. J'espère de l'heureuse mémoire que Dieu m'a donnée, qu'il ne m'échappera guère de choses de celles que j'ai sues, et ma curiosité naturelle m'en a fait découvrir d'assez particulières pour me pouvoir promettre que la lecture n'en sera pas ennuyeuse.

Le commencement du malheur de ma maison arriva peu après ma naissance, puisqu'elle fut suivie de la mort de ma mère : ce qui a bien diminué de la bonne fortune que le rang que je tiens me devoit faire attendre. Les grands biens que ma mère a laissés à sa mort, et dont je suis seule héritière, pouvoient bien, dans l'opinion de la plupart du monde, me consoler de l'avoir perdue. Pour moi, qui conçois aujourd'hui de quel avantage m'auroient été ses soins dans mon éducation et son crédit, joints à sa tendresse dans mon établissement, je ne saurois assez regretter sa perte.

Bientôt après qu'elle fut morte, on fit ma maison : on me donna un équipage bien plus grand que n'en avoit jamais eu aucune fille de France, même pas une de mes tantes, les reines d'Espagne et d'Angleterre et la duchesse de Savoie, avant que d'être mariées. La Reine, ma grand'mère, me donna pour gouvernante madame la marquise de Saint-Georges, de qui le mari étoit de la maison de Clermont d'Amboise ; elle étoit fille de madame la marquise de Montglat, qui avoit été gouvernante du feu Roi, de Monsieur, de feu mon oncle (1) le duc d'Orléans, et de toutes mes tantes; et c'etoit une personne de beaucoup de vertu, d'esprit et de mérite, qui connoissoit parfaitement bien la cour. Elle avoit depuis été dame d'honneur de la reine d'Angleterre et de la duchesse de Savoie, et s'en étoit fait aimer si chèrement que sa seule considération fit presque tout le deplaisir qu'elles eurent lorsque les affaires de ce pays-là les obligèrent d'en chasser les François qu'elles y avoient menés. Ma mère accoucha au Louvre; je fus logée aux Tuileries, qui y tiennent par la grande galerie qui étoit le passage ordinaire par où on me portoit chez Leurs Majestés, et par où elles se donnoient aussi la peine assez souvent de me venir voir.

La Reine, ma grand'mère, m'aimoit extrê-

(1) Le second fils de Henri IV, mort très-jeune en 1611.

mement, et témoignoit, à ce que j'ai ouï dire, beaucoup plus de tendresse pour moi qu'elle n'avoit jamais fait pour ses propres enfans; et comme Monsieur en avoit toujours été le plus chéri, cette considération, jointe à l'estime et à l'affection qu'elle avoit eues pour ma mère, fait qu'on ne doit pas s'étonner de l'amitié qu'elle avoit pour moi. Néanmoins j'ai malheureusement été privée d'en recevoir les effets par la disgrâce qui la fit sortir de France, parce que j'étois encore si jeune alors que je ne me souviens pas seulement de l'avoir vue. Ce fut une perte qui ne me fut pas moins importante que celle que je fis à ma naissance, puisque je devois, selon toutes les apparences, rencontrer en cette grande Reine ce que j'avois perdu par la mort de ma mère. Ce n'est pas que madame de Saint-Georges, ma gouvernante, ne possédât, pour se bien acquitter de cette charge, toutes les qualités qu'on sauroit souhaiter. Quoique la capacité, la bonne conduite et la naissance se trouvent souvent dans les personnes qu'on met à cette place, celles de ma condition craignent si rarement celles qui sont au-dessous d'elles, quelque jeunes qu'elles soient, qu'il est comme nécessaire qu'une autorité supérieure seconde les soins de ceux qui les gouvernent : ce qui me fait oser dire que s'il paroît en moi quelques bonnes qualités, elles y sont naturelles, et que l'on n'en doit rien attribuer à l'éducation, quoique très-bonne; car je n'ai jamais eu l'appréhension du moindre châtiment. Ajoutez à cela qu'il est très-ordinaire de voir les enfans que l'on respecte, et à qui l'on ne parle que de leur grande naissance et de leurs grands biens, prendre les sentimens d'une mauvaise gloire. J'avois si souvent à mes oreilles des gens qui ne me parloient que de l'un et de l'autre, que je n'eus pas de peine à me le persuader, et je demeurai dans un esprit de vanité fort incommode, jusqu'à ce que la raison m'eût fait connoître qu'il est de la grandeur d'une princesse bien née de ne pas s'arrêter à celle dont l'on m'avoit si souvent et si long-temps flattée. La naïveté avec laquelle je veux parler de tout ce que je vais raconter, me fait remarquer ici un trait de mon enfance. Quand l'on me parloit de madame de Guise, ma grand'mère, je disois : « Elle est ma grand'maman de loin, elle n'est pas reine. »

[1630] La disgrâce de la Reine, ma grand'mère, fit naître beaucoup de divisions à la cour. Monsieur fut un des mécontens; il se brouilla avec le Roi, et sortit de France peu après elle. Son éloignement me toucha bien plus que celui de la Reine, et j'eus en cette occasion-là une conduite qui ne répondoit point à mon âge; je ne voulois me divertir à quoi que ce fût, et l'on ne pouvoit même me faire aller aux assemblées du Louvre; ma tristesse augmentoit quand je savois que Monsieur étoit à l'armée, par la crainte que me donnoit le péril que couroit sa personne. L'état ou Monsieur étoit à la cour n'empêchoit pas que l'on n'eût tous les soins possibles de moi : le Roi et la Reine me traitoient avec des bontés non pareilles et me donnoient toutes sortes de témoignages d'amitié. Quand ils venoient à Paris, ils commandoient qu'on me menât souvent les voir; et jamais cela n'arrivoit que je ne parlasse au Roi de Monsieur. Son absence l'obligea d'établir des commissaires pour l'administration de mon bien : l'on choisit les sieurs Savier et Dirval, conseillers d'Etat, et un conseiller au parlement, nommé Grasteau, tous gens de mérite et de probité, qui eurent grand soin que rien ne me manquât de ce que je pouvois désirer; et leur conduite fut si belle dans leur commission, qu'ils donnèrent à Monsieur, à son retour de Flandre, une somme considérable qu'ils avoient ménagée.

Il se passa beaucoup de choses pendant ce temps-là : je n'étois qu'un enfant pour lors, je n'avois part à rien et ne pouvois rien remarquer. Tout ce dont je me souviens, c'est d'avoir vu la cérémonie des chevaliers de l'ordre qui furent faits à Fontainebleau, dans laquelle aussi on dégrada de l'ordre M. le duc d'Elbœuf et le marquis de La Vieuville. Je vis ôter et rompre les tableaux de leurs armes qui étoient au rang des autres; j'en demandai la raison : l'on me dit que l'on leur faisoit cette injure parce qu'ils avoient suivi Monsieur. Je me mis aussitôt à pleurer, et je me sentis si touchée de ce traitement que je voulus me retirer, et je dis que je ne pouvois voir cette action avec bienséance. Mon dépit ne me faisoit pourtant pas haïr la cour : j'étois ravie lorsqu'elle étoit à Fontainebleau et que Leurs Majestés m'envoyoient quérir. Quand cela m'arrivoit, j'y étois trois ou quatre semaines dans la joie de mon cœur, par les divertissemens continuels que j'y trouvois à mon goût. Il est vrai que le Roi adoucissoit bien, par la tendresse qu'il me témoignoit, le déplaisir que me donnoit l'aversion qu'il avoit pour Monsieur. Les sentimens de la Reine ne s'accordoient point aux siens; je pense que les amitiés qu'elle me faisoit n'étoient que des effets de celle qu'elle avoit pour Monsieur. Si les histoires de ce temps-là en font mention, celles d'aujourd'hui pourront bien dire le contraire. J'étois tellement accoutumée à leurs caresses, que j'appelois le Roi mon petit papa, et la Reine ma petite maman; je

croyois qu'elle l'étoit, parce que je n'avois jamais vu ma mère. Lorsque j'étois à Paris, tout ce qu'il y avoit de filles de qualité venoient me faire jouer; et les plus assidues auprès de moi étoient mesdames de Longueville, d'Epernon, de Brissac, les filles de madame de Gramont, mesdemoiselles de Lannoi, Du Lude, Séguier, fille du chancelier, de Rancé, de La Ville-aux-Clercs, Jarnac et beaucoup d'autres, et celles-là étoient mes particulières amies.

Je n'étois pas tellement occupée de mon jeu, que, lorsque l'on parloit de l'accommodement de Monsieur, je ne fusse bien attentive. Le cardinal de Richelieu, qui étoit le premier ministre et le maître des affaires, le vouloit être absolument de celle-là; et c'étoit avec des propositions si honteuses pour Monsieur, que je ne les pouvois seulement entendre sans être au désespoir. Il faisoit dire que, pour faire la paix de Monsieur avec le Roi, il falloit rompre son mariage avec la princesse Marguerite de Lorraine, et lui faire épouser mademoiselle de Comballet, nièce du cardinal, qui est aujourd'hui madame d'Aiguillon. Je ne pouvois m'empêcher de pleurer dès qu'on m'en parloit, et dans ma colère je chantois, pour me venger, toutes les chansons que je savois contre le cardinal et sa nièce: cela redoubloit même l'amitié que j'avois pour la princesse Marguerite, et m'en faisoit parler incessamment. [1634] Monsieur ne laissa pas de s'accommoder et de revenir en France sans cette ridicule condition. Je ne dirai rien de la manière dont cela se fit, pour n'en avoir eu aucune connoissance.

Aussitôt que je sus le retour de Monsieur en France, j'allai jusqu'à Limours à sa rencontre. Je n'avois que quatre ou cinq ans lorsqu'il s'en alla; il voulut éprouver si après une si longue absence je le reconnoîtrois; et pour n'avoir rien qui le distinguât de ceux de sa cour, il se fit ôter son cordon bleu, et puis on me dit: «Voyez qui de tous ceux-là est Monsieur.» En quoi la force de la nature m'instruisit si bien que, sans hésiter un moment, j'allai lui sauter au cou, dont il parut touché d'une merveilleuse joie. Pendant que je fus auprès de lui, il mit tout son plaisir à tout ce qui m'en donnoit, et sur ce qu'il apprit que j'en prendrois beaucoup à danser un ballet, il voulut que j'en dansasse un à cause que je n'avois pu être de celui que le Roi et la Reine avoient fait dans ce temps-là, parce que j'étois trop petite: si bien que, pour ce ballet, que l'on pouvoit appeler une danse de pygmées, l'on composa une bande de petites filles, princesses et autres de qualité, et de tous les seigneurs qui étoient de même taille que nous. La magnifique parure et l'ajustement de chacun des danseurs et des danseuses fit trouver le ballet fort agréable, où il n'y avoit d'ailleurs rien de trop recherché pour les pas et pour les entrées. Il y en avoit une entre autres où on apportoit dans des cages des oiseaux que l'on laissoit voler dans la salle: digne machine d'un tel ballet. Il arriva qu'un de ces oiseaux s'embarrassa dans un des godrons de la fraise de mademoiselle de Brézé (1), nièce du cardinal de Richelieu, et qui étoit de notre troupe; elle se mit à crier et pleurer avec tant de véhémence, qu'elle fit redoubler le rire que cet accident imprévu avoit causé à toute l'assemblée. Jugez par là de l'âge des dames de ce ballet! Celui du Roi ne donna pas tant de divertissement.

Le cardinal de Richelieu, pour témoigner une entière réconciliation avec Monsieur, avoit fait épouser mademoiselle de Pontchâteau, sa nièce, à présent Madame la comtesse d'Harcourt, à M. de Puylaurens, favori de Monsieur, et que l'on avoit fait duc en cette considération. M. de Puylaurens ne fut de ce ballet que pour couvrir l'intention que le cardinal avoit de le faire arrêter: ce qui s'exécuta peu après son mariage. Il le fit prendre au Louvre pendant une répétition du ballet. Il fut conduit au bois de Vincennes, où il mourut prisonnier assez subitement. L'on a voulu imputer, et avec assez d'apparence, sa mort à la vengeance et à la mauvaise foi de M. le cardinal de Richelieu. Cette nouvelle me donna tous les déplaisirs dont j'étois capable, et l'événement a depuis vérifié que j'avois assez de raison. C'est le seul favori de Monsieur qui m'ait jamais donné sujet de lui vouloir du bien: il me venoit voir souvent; et quoiqu'il gagnât mon amitié plutôt par ses confitures que par ses soins et ses complaisances, il avoit néanmoins autant de considération pour moi que si j'eusse été en âge de le pouvoir remarquer. Je laisse à des gens mieux instruits et plus éclairés que moi dans les affaires à parler de ce qui se passa à la cour, et de ce que Monsieur fit ensuite de la prison de Puylaurens. Tout ce que je puis dire est qu'il ne faisoit point de voyage à Paris qu'il ne me vînt voir souvent. Il se divertissoit à me faire chanter les chansons du temps, et m'entretenoit sans témoigner aucun ennui de tout ce que l'on peut dire à une petite fille.

[1636] Si je n'eusse point eu l'esprit d'un enfant, je n'aurois point vu alors les soins assidus de M. le comte de Soissons pour moi sans y faire réflexion. Il étoit en ce temps-là parfai-

(1) Claire-Clémence de Maillé-Brezé

tement bien avec Monsieur, et lui rendoit de grands devoirs, dont je n'ai su le but que long-temps après qu'ils furent cessés, et peu avant sa mort. Son dessein étoit de m'épouser. Monsieur lui avoit promis d'y consentir quand il étoit à Sedan, et cette intention lui faisoit observer tout ce qui pouvoit servir à se conserver dans ma mémoire. Il avoit chargé un gentilhomme, nommé Campion, qu'il faisoit demeurer à Paris, de venir souvent s'enquérir de mes nouvelles et me faire compliment de sa part : pour mieux réussir dans ses commissions, il m'apportoit quelquefois de la nompareille et des dragées de Sedan, que son maître m'envoyoit.

Monsieur, qui demeura à Blois depuis que M. le comte se fut retiré à Sedan, me commanda de l'y aller trouver. Avant que de partir, j'en envoyai demander la permission au Roi, qui étoit à Chantilly ; il y consentit, et dit seulement à celui que je lui avois dépêché qu'il désiroit que j'allasse prendre congé de lui ; à quoi je n'aurois eu garde de manquer, quand je n'aurois pas eu ses ordres. J'avois toujours eu grand soin de répondre par mes respects aux témoignages de bienveillance que j'ai reçus de Sa Majesté. La résolution prise pour partir, madame de Saint-Georges, qui connoissoit la joie que j'avois de me promener, me fit faire un assez grand tour pour aller à Chantilly. J'avois été priée par madame l'abbesse de Saint-Pierre de Reims, fille de madame de Guise, qui étoit religieuse à Jouarre avec sa tante, d'assister à sa procession, qui se rencontroit dans ce temps-là : de sorte que je pris ce chemin pour aller trouver le Roi. Le premier gîte que je fis hors de Paris fut à une maison qui appartenoit à mon trésorier, qui étoit alors un nommé Marchand, homme de bonne compagnie, qui dansa un ballet le soir même que j'arrivai. De là j'allai à Montglat, où je trouvai une réjouissance qui ne valoit pas moins qu'un ballet pour une demoiselle de dix ans : c'étoit la noce d'un jardinier de la maison, qui sembla s'être justement rencontrée pour mon divertissement. Madame de Saint-Georges, qui m'avoit menée là exprès, parce que ce lieu lui appartenoit, m'y fit demeurer trois jours, durant lesquels elle eut tout le soin imaginable de me faire réjouir. Ensuite j'allai à Jouarre, où je fis le même séjour, à cause de la cérémonie de la procession de madame l'abbesse de Reims. Il y avoit dans ce couvent-là trois filles de madame de Chevreuse à peu près de mon âge, avec qui je me divertissois : il n'y eut rien sur quoi j'aie pu faire quelque remarque. De Jouarre pour aller à Chantilly, je fus coucher à Villemarteuil, qui appartenoit a un sur-intendant des finances de Monsieur, qui m'y reçut fort bien et m'y fit bonne chère. Pendant le séjour que j'y fis, j'allai à la messe à Saint-Fiacre, qui est une grande dévotion en ce pays-la ; et madame de Saint-Georges, qui avoit beaucoup de piété, prenoit grand soin de me la faire goûter : chose assez mal aisée à faire à dix ans.

[1637] Arrivée à Chantilly, je mis toute la cour en belle humeur. Le Roi étoit alors en grand chagrin des soupçons qu'on lui avoit donnés de la Reine, et il n'y avoit pas long-temps que l'on avoit découvert cette cassette qui donna sujet à ce qui se passa au Val-de-Grâce (1), dont on n'a que trop ouï parler. Je trouvai la Reine au lit, malade ; l'on pouvoit l'être à moins de l'affront qu'elle avoit reçu. Le chancelier l'étoit venue interroger le jour d'auparavant : elle étoit encore dans les premiers sentimens de sa douleur, que la présence de madame de Saint-Georges eut le pouvoir d'adoucir. C'étoit elle qui entretenoit le commerce qu'elle avoit avec Monsieur : elle fut bien aise de voir une personne de confiance à qui elle pût ouvrir son cœur ; et pour empêcher qu'on ne pût soupçonner aucune chose, elles m'appeloient en tiers, dans la croyance que personne ne se pouvoit défier qu'en la présence d'un enfant elles voulussent hasarder de parler d'affaires si importantes. La nécessité les obligeoit de se fier à moi ; et si j'avois eu autant d'application à ce qu'elles disoient que j'ai eu de douleur de n'en avoir pas eu, je pourrois ici rapporter des choses particulières que sans doute personne ne sait. Outre cela, elles ne laissoient pas de m'engager par tout ce qui leur étoit possible à taire leurs entretiens. Une de leurs adresses étoit de me faire sans cesse l'éloge du secret, et je me mis dans l'esprit que le véritable et le plus sûr moyen de le garder étoit d'oublier ce que j'avois ouï dire ; à quoi je parvins si bien qu'il ne m'en est jamais souvenu. La Reine vouloit que je séjournasse long-temps à Chantilly ; madame de Saint-Georges lui représenta que cela n'étoit pas à propos ; que si le Roi s'avisoit de la soupçonner, elle ne pourroit plus lui rendre les services accoutumés : si bien que je ne fus pas long-temps avec Leurs Majestés. J'en fus toujours parfaitement bien traitée, et avant que

(1) Allusion à la visite domicilière faite dans ce couvent pour saisir la correspondance secrète d'Anne d'Autriche avec son frère le roi d'Espagne. On n'y trouva rien qui pût compromettre la Reine.

d'en partir je suppliai la Reine de me donner une de ses filles, nommée Saint-Louis, parente de madame de Saint-Georges, et qui étoit souvent avec moi. Elle me l'accorda, et je l'emmenai à Paris, où je demeurai fort peu. Je partis pour Blois, où j'emmenai avec mademoiselle de Saint-Louis mademoiselle de Beaumont, qui étoit des amies particulières de madame de Saint-Georges, qui l'avoit connue en Angleterre lorsqu'elle étoit fille de la Reine, ma tante.

Au sortir de Paris j'allai coucher à Soissy près Corbeil, belle maison appartenant au président de Bailleul; le lendemain à Fontainebleau, puis à Pluviers, première ville de l'apanage de Monsieur, où je trouvai des officiers de sa maison, parce que la mienne, quoique assez grande, n'étoit pas encore en état de marcher, par le bon ménage de ses gens qui jouissoient de mon bien. J'y fus en récompense parfaitement bien reçue et traitée, et les mêmes officiers continuèrent à me servir pendant tout le voyage. Je ne vis de maisons agréables sur mon chemin que Chenailles, qui appartenoit au trésorier de France qui portoit ce nom, et deux maisons appelées La Ferté-Saint-Aubin et La Ferté-aux-Oignons: la première est à M. de Seneterre, et l'autre au comte de Saint-Aignan. Monsieur vint au devant de moi jusques à Chambord, qui est à trois lieues de Blois: c'est un château qui lui appartient, bâti par François I[er] d'une manière fort extraordinaire, au milieu d'un parc de huit ou neuf lieues de tour, sans autre cour qu'un espace qui règne autour d'une partie du logis, qui fait une figure ronde. Une des plus curieuses et des plus remarquables choses de la maison est le degré, fait d'une manière qu'une personne peut monter et une autre descendre sans qu'elles se rencontrent, bien qu'elles se voient: à quoi Monsieur prit plaisir de se jouer d'abord avec moi. Il étoit au haut de l'escalier lorsque j'arrivai: il descendit quand je montai, et rioit bien fort de me voir courir, dans la pensée que j'avois de l'attraper. J'étois bien aise du plaisir qu'il prenoit, et je le fus encore davantage quand je l'eus joint. Nous montâmes aussitôt après en carrosse ensemble, et nous allâmes à Blois, où les corps de ville me vinrent saluer et me faire compliment, comme tous ceux des autres villes de mon passage, ainsi que c'est l'ordre. Monsieur se donnoit lui-même la peine de penser à mon divertissement, et venoit incessamment dans ma chambre, quoique je fusse dans un corps de logis séparé du sien par la cour, et qu'il y eût un escalier à monter. Je répondois à son intention; je m'occupois à tout ce qui pouvoit me réjouir, qui étoit le plus ordinairement à jouer au volant ou à quelque autre jeu d'action, comme la chose du monde que j'aime le mieux. Monsieur avoit cette complaisance d'en vouloir être, et de jouer avec moi des discrétions que je gagnois le plus souvent, dont j'étois payée en montres et en toutes sortes de bijoux qui se trouvoient dans la ville.

Durant le séjour que je fis auprès de Monsieur, M. de Vendôme et messieurs ses enfans y vinrent souvent, et toutes les personnes de qualité du pays. Mademoiselle de Vendôme m'y vint voir une fois sans sa mère: ce qui étoit assez extraordinaire, et quoiqu'elle l'eût donnée à son père pour l'amener. Entre toutes ces visites, j'en avois de fréquentes de madame la comtesse de Béthune, que j'allai voir à Selles, qui est une très belle et très agréable maison située sur la rivière du Cher; les appartemens y sont beaux, commodes et bien meublés. Elle et son mari m'y reçurent parfaitement bien, et même le bonhomme, feu M. de Béthune (1), fit tout ce qu'il put pour me témoigner sa joie. La présence de cet illustre personnage donnoit encore à la maison un ornement particulier; son mérite et la réputation qu'il avoit acquise dans les emplois importans qu'il avoit eus, et principalement en deux ambassades où il avoit été à Rome, le rendoient vénérable à tout le monde: il l'étoit encore bien davantage par l'estime que le Roi, mon grand-père, en avoit faite, en le donnant pour gouverneur à feu M. le duc d'Orléans, mon oncle. L'habileté et les héroïques vertus qui ont acquis au roi Henri IV le surnom de Grand, et qui le rendent inimitable à ceux qui le suivront, font que son seul choix étoit capable de faire juger avantageusement d'un homme. Le comte de Béthune d'aujourd'hui n'est pas moins digne successeur des vertus, de la fidélité et de l'affection de son père pour la maison royale, qu'il l'est de son nom. Le bonhomme, qui conservoit encore dans son cœur l'ancienne passion qu'il avoit eue pour le service du Roi son maître, témoigna sentir une consolation non pareille d'en voir renouveler la mémoire par la présence de sa petite-fille, et me fit bien connoître, par les sentimens que je lui vis, ceux qu'il avoit eus pour lui. Je fus deux jours à Selles, d'où j'emportai force curiosités qu'il avoit eues à Rome, dont il me fit présent; et puis je m'en retournai à Blois, que Monsieur quitta pour aller à Tours, où l'inclination qu'il avoit pour Louison Roger le menoit. Il me commanda de l'aller trouver deux jours après. Je n'y pus aller qu'après huit,

(1) Philippe de Béthune, comte de Selles et de Charost, frère puîné du duc de Sully.

à cause d'un peu de fièvre qui me survint. Ce retardement m'empêcha d'y voir madame de Chevreuse, qui en partit dans ce temps-là pour s'en aller en Espagne.

Je me rendis à Tours aussitôt que ma santé me le permit. Je me mis sur la rivière dans une petite galère qui étoit à Monsieur, qui l'avoit fait faire pour se promener sur la Loire, et à laquelle rien ne manquoit de tout ce qui compose celles qui sont à la mer. Je me fis arrêter à trois lieues de la ville, et achevai le reste du chemin en carrosse. Je trouvai Monsieur dans une maison auprès de la ville, appelée La Bourdaisière, qui étoit préparée pour moi. Toutes les dames s'y étoient rendues, et Monsieur se donna la peine de me les présenter lui-même, surtout Louison, qui étoit brune, bien faite, de moyenne taille, fort agréable de visage, et de beaucoup d'esprit pour une fille de cette qualité, qui n'avoit pas été à la cour. Monsieur ne s'épargna point sur ses louanges, et me prépara à la bien traiter, et m'avertit qu'elle viendroit souvent me faire jouer, et qu'elle étoit d'âge à cela : elle avoit environ seize ans. Madame de Saint-Georges, qui étoit informée de la passion de Monsieur, lui demanda si cette fille étoit sage, parce qu'autrement, quoiqu'elle eût l'honneur de ses bonnes grâces, elle seroit bien aise qu'elle ne vînt point chez moi. Monsieur lui en donna toute l'assurance, et lui dit qu'il ne le voudroit pas lui-même sans cette condition-là. J'avois dès ce temps-là tant d'horreur pour le vice, que je dis à madame de Saint-Georges : « Maman (je l'appelois ainsi), si Louison n'est » pas sage, quoique mon papa l'aime, je ne la » veux point voir ; ou s'il veut que je la voie, » je ne lui ferai pas bon accueil. » Elle me répondit qu'elle l'étoit tout-à-fait, dont je fus très aise. Elle me plaisoit fort, c'étoit une personne d'aussi agréable humeur qu'elle étoit aimable : ainsi je la vis souvent. Madame la marquise de Fourilles, qui étoit à Tours pendant le séjour que j'y fis, me vit aussi fort souvent : c'étoit une très-honnête femme, en la compagnie de qui je me plaisois infiniment. Quoique je dusse trouver plus de satisfaction avec des enfans de mon âge, quand je rencontrois des personnes raisonnables qui étoient à mon gré, je quittois mes jeux et mes amusemens pour les aller entretenir. Enfin là et à Blois je passois parfaitement bien mon temps ; c'étoit en automne : j'y avois le plaisir de la promenade. Monsieur y fit venir des comédiens, et nous avions la comédie presque tous les jours.

Monsieur eut affaire à Paris : pendant son absence j'allai me promener à Richelieu. Le jour que je partis, j'allai dîner chez madame de Fourilles à Fourchaut, maison fort agréable, où elle me donna un grand repas. Je passai ensuite dans un bourg appelé Champigny, qui m'avoit appartenu et qui venoit de messieurs de Montpensier : c'étoit de leur vivant leur demeure de plaisir ; et ce qui me fit perdre cette terre fut qu'elle étoit jointe à une autre dont Richelieu relevoit en partie. Le cardinal voulut l'avoir : Monsieur n'osa le refuser ; de sorte que, comme mon tuteur, il en fit un échange avec Bois-le-Vicomte, et consentit même à la démolition de ma maison, que le cardinal voulut être faite avant que d'exécuter l'échange. Monsieur donna les mains à tout par deux raisons : la première, parce que le cardinal étoit alors tout puissant, et qu'il ne lui pouvoit résister ; et la seconde, parce que j'étois mineure, et que je me relèverois, quand je serois en âge, de ce qu'il auroit fait; qu'ainsi la destruction de ma maison ne me pouvoit pas être plus dommageable que l'échange, puisque lorsque je me serois rétablie j'obtiendrois sans doute le dédommagement de cette ruine. Pour preuve de l'abus que le cardinal fit en cela de son autorité, c'est que les ordres, aussi bien que le contrat que Monsieur signa pour cet échange, furent signés à Blois peu de jours après la mort de Puylaurens. L'on peut juger, après la violence exercée en la personne de son favori, avec quelle liberté le maître pouvoit agir : et quand je n'aurois pas été mineure, cette seule circonstance, en bonne justice, pouvoit rendre nuls tous les actes faits dans un temps où la tyrannie régnoit si hautement, même sur les personnes royales. Arrivée à Champigny, j'allai d'abord à la Sainte-Chapelle, comme dans un lieu où la mémoire de mes prédécesseurs, qui l'avoient bâtie et fondée, sembloit m'obliger à ce devoir, afin d'y prier Dieu pour le repos de leurs ames. Le cardinal de Richelieu avoit encore voulu faire abattre cette chapelle ; et pour en avoir permission du Pape, il exposa qu'elle étoit ruinée, et qu'on n'y pouvoit dire la messe. Urbain VIII, qui régnoit alors, et à qui la requête s'adressoit, se souvint que pendant qu'il étoit nonce en France il y avoit célébré la messe, et qu'elle étoit fondée par des personnes trop illustres, qui avoient laissé des héritiers qui l'étoient trop aussi, pour n'avoir pas eu le soin de conserver un édifice qui sert de monument à des princes dont la mémoire leur devoit être trop chère pour l'avoir ainsi négligée. Urbain rejeta la requête du cardinal, dont il fut fort fâché : je crois que ma piété en ce lieu-là ne plut pas à madame d'Aiguillon, qui étoit venue jusque là pour me

recevoir. Ce qui lui fit plus de peine fut que les habitans, encore mal consolés d'avoir changé de maître, sentirent renaître à ma vue la tendresse que la mémoire des bienfaits et des bontés de M. de Montpensier avoit imprimée dans leurs cœurs, et témoignèrent, par leurs larmes et par toutes les démonstrations possibles d'affection, la douleur de leur perte.

J'arrivai ce soir-là à Richelieu. Il y avoit à toutes les fenêtres de la ville et du château des lanternes de papier de toutes couleurs, dont toutes les lumieres faisoient le plus agréable effet du monde : je passai dans une fort belle rue dont toutes les maisons sont des mieux bâties et pareilles les unes aux autres, et faites depuis peu : ce qui ne doit pas étonner. Messieurs de Richelieu, quoique gentilshommes de bon lieu, n'avoient jamais fait bâtir de ville : ils s'étoient contentés de leur village et d'une médiocre maison. C'est aujourd'hui le plus beau et le plus magnifique château que l'on puisse voir : la cour est d'une extraordinaire grandeur, où l'on voit en face un grand corps de logis, au milieu duquel est un dôme ; aux deux bouts, deux pavillons d'où sortent deux autres corps de logis qui règnent le long de la cour à droite et à gauche, et qui aboutissent à deux autres pavillons qui ont communication l'un à l'autre par le moyen d'une terrasse qui est sur la porte par où l'on entre : le tout de la plus superbe manière qu'on puisse s'imaginer ; et ce qui donne une très-grande beauté à la cour de cette maison, ce sont des figures de bronze et toutes sortes de pièces de représentation les plus curieuses et les plus enrichies de l'Europe, qui sont autour dans des niches faites exprès dans les murailles. Tout ce que l'on peut donner d'ornement à une maison se voit à Richelieu : ce qui ne sera pas difficile à croire, si on se représente que c'est l'ouvrage du plus ambitieux et du plus glorieux homme du monde, d'ailleurs premier ministre d'Etat, qui a long-temps possédé une autorité absolue dans les affaires. Il y a au haut du degré un balcon qui donne sur la cour, où sont deux esclaves en figure de bronze pris à Ecouen qui étoit à M. de Montmorency, que l'on tient les deux plus rares pièces de cette nature qu'on ait vues de notre siècle. L'escalier est encore fort beau ; pour le reste, c'est une chose inconcevable que les appartemens répondent si mal pour leur grandeur à la beauté du dehors. J'appris que cela venoit de ce que le cardinal avoit voulu que l'on conservât la chambre où il étoit né. Pour ajuster la maison d'un gentilhomme au grand dessein d'un favori le plus puissant qui eût jamais été en France, vous trouverez que l'architecte devoit être empêché : aussi n'a-t-il su faire autrement que de très-petits logemens, auxquels en récompense, soit pour la dorure, soit pour la peinture, il ne manque rien pour l'embellissement du dedans. Le cardinal y a fait travailler les plus célèbres peintres qui fussent alors à Rome et dans toute l'Italie. Les meubles y sont beaux et riches au-delà de tout ce que l'on peut dire. Rien n'est égal à l'immense profusion de toutes les belles choses qui sont dans cette maison. Parmi tout ce que l'invention moderne a employé pour l'embellir, l'on voit sur la cheminée d'une salle les armes du cardinal de Richelieu telles qu'elles y ont été mises du vivant de son père, et que le cardinal a voulu qu'on y laissât, à cause qu'il y a un collier du Saint-Esprit, afin de prouver, à ceux qui sont accoutumés à médire de la naissance des favoris, qu'il étoit né gentilhomme de bonne maison. En cet article il n'a imposé à personne. J'ai ouï dire à de vieux domestiques de mon grand-père qu'il faisoit cas de M. de Richelieu comme d'un homme de qualité, et pour lors les princes du sang ne vivoient pas si familièrement qu'ils font aujourd'hui : c'est pourquoi l'on pouvoit juger de la qualité des gens par le traitement qu'ils en recevoient.

Revenons à mon sujet. Madame d'Aiguillon me reçut et me traita fort bien : madame Du Vigean (1) et mademoiselle de Rambouillet (2) lui aidèrent à faire l'honneur du logis. M. Du Vigean que j'avois trouvé à Blois, où comme pensionnaire de Monsieur il étoit venu faire sa cour, m'avoit accompagnée pour la venir faire aussi à Richelieu : cela ne lui réussit pas ; je fus tout étonnée de voir sa femme embarrassée de sa présence, et que cela troublât la joie de ma visite. Madame d'Aiguillon me demanda pourquoi je l'avois amené ; je lui répondis qu'il ne m'avoit pas demandé permission de venir ; qu'il avoit accompagné Goulas, secrétaire des commandemens de Monsieur, qui m'avoit suivie dans son carrosse avec un gentilhomme de Son Altesse Royale, nommé Chabot (3), qui est à présent M. de Rohan, et qui étoit alors si mal dans ses affaires, qu'il étoit bien heureux d'avoir son ordinaire à la table de Goulas. Toutes les façons qui furent faites sur le

(1) Anne de Neufbourg, femme de François Poussard Du Vigean.

(2) Julie d'Angennes, depuis duchesse de Montausier.

(3) Philippe. Il prit le nom de Rohan-Chabot, après après avoir épousé Marguerite de Rohan.

sujet de M. Du Vigean nous réjouirent fort quand nous fûmes seules, Beaumont, Saint-Louis et moi, et même madame de Saint-Georges, que son âge n'empêchoit pas d'être de très-belle humeur. Après avoir passé deux jours à Richelieu, dont les promenoirs ne sont pas si beaux que les bâtimens, parce que la nature a refusé à ce lieu autant de grâce que l'art lui en a donné, nous partîmes pour Fontevrault, où madame d'Aiguillon voulut me suivre : au moins en fit-elle le semblant, selon ce que nous jugeâmes depuis. Nous passâmes à Chavigni, on nous y donna la collation ; nous étions à table, elle changea de couleur ; madame Du Vigean lui tâta le pouls, et lui dit ces mots : « Ma chère, vous vous trouvez mal, vous avez la fièvre. » Et elles s'entretinrent une demi-heure de discours patelins qui nous donnèrent autant de sujet de rire par les chemins jusqu'à Fontevrault, qu'avoit fait les jours précédens la venue de M. Du Vigean. Il fut aisé de reconnoître que ce mal supposé n'étoit que pour avoir un prétexte de s'en retourner ; je la pressai fort de le faire, et elle prit congé de moi à Chavigni. Si elle se trouva heureuse d'être débarrassée de nous, je me trouvai bien soulagée de l'être de sa compagnie et de celle de madame Du Vigean ; j'étois ennuyée au dernier point de toutes leurs façons de faire. L'embarras de madame d'Aiguillon venoit principalement de ce qu'elle étoit la nièce du favori, et de tous ses parens la plus considérée auprès de lui ; elle s'étoit tellement accoutumée aux respects de tout le monde, qu'elle avoit peine de se voir avec une personne à qui elle en devoit, et souffroit en son ame de n'oser donner la loi où j'étois.

Toute cette comédie nous fit gagner gaiement Fontevrault, où je fus accablée de caresses de l'abbesse (1), qui étoit fille naturelle du feu Roi, mon grand-père, et de feu madame la maréchale de L'Hôpital, qui étoit lors madame des Essarts. La raison de la parenté fit croire à toutes les religieuses qu'elles étoient obligées de me témoigner plus de soins, et de s'empresser plus auprès de moi qu'auprès d'une autre de ma qualité : elles croyoient même me faire grand honneur de m'appeler la nièce de madame (c'est ainsi qu'elles appellent l'abbesse) ; et cependant j'étois fatiguée de toutes leurs amitiés, et j'en aurois été malade, si la naïveté de la plupart de ces bonnes filles ne m'eût souvent bien divertie. Il fallut premièrement assister au *Te Deum*, et essuyer diverses cérémonies qui durèrent bien long-temps, pendant lesquelles je n'eus d'autre occupation que de souhaiter de rencontrer une folle dont j'avois ouï parler ; de quoi j'eus bientôt satisfaction par une assez plaisante aventure. J'étois arrivée tard, de sorte que les cérémonies furent si longues que le temps étoit devenu obscur. Quand j'entrai dans l'église, Beaumont et Saint-Louis, au lieu de me suivre, allerent se promener dans les cours de la maison, où elles entendirent des cris horribles. Beaumont eut peur et voulut s'enfuir, Saint-Louis la rassura et lui dit qu'il falloit voir ce que c'étoit. Elles s'avancèrent vers le lieu où elles avoient entendu ce bruit ; elles trouvèrent une folle enfermée dans un cachot, où il y avoit une fenêtre d'où l'on ne lui pouvoit voir que la tête. Cette pauvre créature étoit toute nue, et après qu'elles eurent eu quelque temps le plaisir de son extravagance, pour me divertir elles vinrent m'avertir ; je laissai l'entretien de madame l'abbesse, je pris ma course vers ce cachot, et n'en sortis que pour souper. Je fis méchante chère, et crainte de souffrir le même traitement le lendemain, je priai ma tante de permettre que mes officiers m'apprêtassent à manger au dehors ; elle les envoya chercher pour s'en servir : de sorte que ce jour-là et les autres qui suivirent on dîna mieux. Madame de Fontevrault me régala ce jour-là d'une seconde folle. Comme il n'y en avoit plus pour un autre jour, l'ennui me prit : je m'en allai malgré les instances de ma tante. Tous les hommes qui étoient à ma suite entrèrent dans l'abbaye durant les deux jours que j'y fus, à cause du privilége qu'ont toutes les princesses du sang de faire entrer qui bon leur semble dans les abbayes de fondation royale. Celle-là est d'une dignité bien extraordinaire : l'abbesse est chef d'ordre, avec pareil pouvoir et juridiction sur les couvens d'hommes de l'ordre de Fontevrault que sur ceux des filles, et ne reconnoît aucune puissance ecclésiastique que le Pape. La grandeur de la maison répond bien à une si célèbre abbaye. Ce sont trois couvens dans une même clôture, qui ont chacun une église où on officie séparément, comme si c'étoient trois maisons séparées et éloignées les unes des autres. Il y a bien des villes en France où l'enceinte n'est pas si grande que l'enclos de cette abbaye, où il ne paroît pas tant de bâtimens qu'il y en a ; aussi remarque-t-on qu'elle a presque toujours été possédée par des princesses, la plupart du sang, ou bâtardes de la maison royale.

J'allay de Fontevrault à Saumur entendre la messe à Notre-Dame des Ardillières, lieu fort renommé par la quantité de miracles qui s'y sont faits et qui s'y font encore souvent. Je dînai là, et après je continuai mon chemin jus-

(1) Jeanne-Baptiste de Bourbon.

qu'à Bourgueil, abbaye qui appartenoit alors à M. l'archevêque de Reims, de la maison de Valençay. Le logement y est assez beau : ce qu'il y a de plus agréable est que c'est le lieu du monde dans la plus belle situation qui se puisse rencontrer. Il me plut tant, que j'y demeurai cinq à six jours, durant lesquels M. de Vendôme et messieurs ses enfans me vinrent visiter; ils y amenèrent bien des chiens courans pour me donner le plaisir de la chasse, et l'on ne pouvoit pas mieux réussir dans leur dessein. Après avoir vu passer plusieurs fois le cerf dans les forêts de Bourgueil, je le vis encore longtemps se défendre des chiens dans un étang, et se sauver. Cela fit perdre l'espérance de le revoir; on crut la chasse bien loin; je m'en revins à Bourgueil, où je n'eus pas plutôt monté l'escalier, que le cerf et les chiens entrèrent dans la cour, où la chasse finit à mes yeux, et j'eus même fort commodément le plaisir de voir la curée, qui se fit sur-le-champ.

Je retournai ensuite à Tours dans le temps que je crus que Monsieur y devoit revenir; je ne l'y trouvai pas, et après l'avoir attendu deux jours entiers, j'appris qu'il viendroit droit à Blois, et je m'y en allay. Je passai par Chenonceaux, ancienne maison de la plus extraordinaire figure que l'on puisse voir. C'est une grande et grosse masse de bâtiment sur le bord de la rivière du Cher, auquel tient un grand corps de logis de deux étages, bâtis sur un pont de pierre qui traverse la rivière. Tout ce corps de logis ne compose que deux galeries, qui sont par ce moyen dans un aspect fort agréable. Il ne manque à cette maison qu'un maître qui voulût y faire la dépense de la peinture et de la dorure que mériteroient ces deux pièces : les appartemens de la maison, quoique d'un antique dessin, sont néanmoins assez beaux. Pour les jardinages, il n'y manque que ce que l'on n'y veut pas faire; les eaux, les bois et toute la disposition naturelle qu'on peut souhaiter s'y trouvent le plus heureusement qu'il est possible. Ce lieu appartient à M. de Vendôme, et lui est venu de la maison de Lorraine par la reine Louise, sœur de M. de Mercœur, qui depuis la mort de Henri III y avoit toujours fait sa demeure; l'on y voit encore sa chambre et son cabinet, qu'elle avoit fait peindre de noir semé de larmes, d'os de morts et de tombeaux, avec quantité de devises lugubres. L'ameublement est de même; il n'y a pour tout ornement dans cet appartement qu'un portrait en petit de Henri III sur la cheminée du cabinet.

De là je fus à Blois où, lorsque Monsieur fut de retour de Paris, nous eûmes les comédiens et les autres divertissemens que nous avions eus à Tours. Nous y passâmes la Toussaint, et après, Monsieur alla célébrer la Saint-Hubert à Amboise, où il me mena. Je logeai hors de la ville, dans une maison appelée le Clos, qui appartenoit à un M. d'Amboise, qui a été maréchal de camp et gouverneur de Trin pour le Roi. Les dames de Tours vinrent voir cette fête; la chasse ne fut pas si divertissante que celle de Bourgueil. Quand la fête fut passée, Monsieur alla coucher à Chenonceaux où je le suivis, et où M. de Beaufort nous donna un souper de huit services de douze bassins chacun, et si bien servi, que quand ç'auroit été à Paris, l'on n'auroit pu rien faire de mieux ni de plus magnifique. Le lendemain nous retournâmes à Blois, où je ne fis pas grand séjour, à cause de la saison qui commençoit à se sentir de l'hiver; et quand je pris congé de Son Altesse Royale, ce ne fut pas sans verser beaucoup de larmes, et sans recevoir beaucoup de déplaisir, que Monsieur ressentit aussi de son côté.

J'ai oublié de remarquer que, pendant que j'étois à Tours, une de mes femmes de chambre eut la petite vérole, ce qui m'obligea d'aller loger à l'archevêché où étoit Monsieur, que par ce moyen je voyois plus souvent que lorsque j'étois à La Bourdaisière, quoiqu'il se donnât la peine d'y venir tous les jours. La commodité d'être dans une même maison donnoit plus d'occasion de se voir, et principalement les soirs, bien que je fusse retirée dès sept heures, ainsi qu'il arrive à tous les enfans de dix ans. Monsieur ne revenoit jamais de ses visites qu'il ne passât à ma chambre; il me faisoit éveiller, et se doutoit bien que j'aurois plus de plaisir à le voir qu'à dormir; et après avoir appelé madame de Saint-Georges, Beaumont et Saint-Louis, il nous entretenoit de toutes ses aventures passées, et cela fort agréablement, comme l'homme du monde qui a le plus de grâce et de facilité naturelle à bien parler. Je le mettois le plus souvent qu'il m'étoit possible sur le chapitre de ma belle-mère, pour qui je me sentois beaucoup d'amitié : même nous nous écrivions; et je puis dire avec vérité, qu'après avoir parlé d'elle en plusieurs occasions à Son Altesse Royale, personne ne la servit auprès de lui plus utilement que moi. Nous lui fîmes conter un jour comme il en étoit devenu amoureux, et Puylaurens de madame Phalsbourg. Beaumont, qui parle franchement et avec liberté, lui dit : « Avouez que » ce fut l'amour de votre favori qui vous maria » et non pas le vôtre. » Il n'y répondit rien, sinon qu'il m'a dit depuis plusieurs fois que, depuis la mort de ma mère, il n'avoit jamais goû-

té aucune des propositions de mariage qu'on lui avoit faites, que celle de madame la princesse Marguerite de Lorraine. Il se trouva ensuite en Lorraine : la beauté de cette princesse, qui n'avoit alors que quatorze ans, fit tant d'effet sur son inclination, qu'il résolut de l'épouser et d'en parler à M. de Vaudemont son père, qui y consentit aussitôt, et l'avertit seulement qu'il falloit cacher ce dessein à M. le duc de Lorraine, son frère, parce qu'il n'y consentiroit pas; de sorte que, sans éventer l'affaire, d'accord avec la princesse Marguerite, il alla l'épouser dans un couvent de religieux de l'ordre de saint Benoît, que madame de Remiremont, sœur de M. de Vaudemont, avoit fait bâtir à Nancy. Cela fut exécuté à sept heures du soir; il n'y avoit avec eux deux que M. de Vaudemont, madame de Remiremont, M. de Moret, frère naturel de Son Altesse Royale, Puylaurens, la gouvernante de la princesse Marguerite, qui s'appeloit, si je ne me trompe, madame de La Neuvillette, et le père bénédictin qui les maria. M. de Lorraine ne le sut pas plus tôt qu'il en fut au désespoir; ce qui est assez digne d'étonnement, vu la qualité du parti. J'ai su depuis, par lui-même, que ce qui l'y avoit rendu contraire, étoit qu'il étoit alors amoureux de la Reine, et en grande intelligence avec elle; il lui avoit promis d'empêcher ce mariage, comme contraire au dessein qu'elle avoit d'épouser Monsieur. Elle fondoit cette pensée sur ce qu'elle n'avoit pas d'enfans; et voyant la santé du Roi presque toujours altérée, elle croyoit être bientôt en état de se remarier, et que l'amitié qui étoit entre elle et Monsieur lui devoit faire espérer qu'il l'épouseroit. Toutefois, j'ai ouï dire à Son Altesse Royale, que quand son frère seroit mort, lors de son veuvage, il ne l'auroit pas épousée, si cela ne fût arrivé durant un certain temps, qui fut environ l'espace de deux ou trois mois au plus qu'il avoit été amoureux d'elle.

Je reviens à mon voyage, dont je me suis écartée pour dire ce qui auroit sûrement moins ennuyé que le récit des gîtes du grand chemin d'Orléans à Paris. Je ne parlerai pas de ce que je fis à La Motte, en Sologne, qui appartient à M. l'archevêque de Bourges de la maison de Ventadour, qui en étoit pour lors abbé. Il m'avoit priée d'aller en sa maison de La Motte, et me prépara tellement à y être bien traitée, qu'il me dit que je n'aurois pas besoin d'y faire aller mes officiers : sur sa parole, j'envoyai droit à Orléans ceux que Monsieur m'avoit fait donner. J'ai déjà dit que je n'en ai pas eu d'autres dans tout le voyage que les gardes et un exempt, qui ne m'avoient point quittée non plus que le reste. Ce logement ne devoit pas moins surprendre que la mauvaise chère : ce prétendu château, dont les fossés n'étoient presque que tracés, ne consistoit qu'en un petit pavillon où il n'y avoit qu'une salle et une chambre à côté, où toute ma compagnie et mes femmes couchèrent. Je crois que nous étions plus de vingt qui passâmes la nuit dans ces deux lieux-là, et qu'il n'y en avoit guère moins dans une chambre où l'on avoit mis mes gens. Après avoir remercié M. l'abbé de la charité qu'il avoit eue pour les officiers et les gardes de Son Altesse Royale, de leur avoir fait épargner ce gîte, je lui demandai où étoient ces appartemens dont il m'avoit parlé; il envoya sans me répondre chercher un plan qui étoit peint sur une toile, où il fit voir une fort belle représentation de maison; et cependant je n'y trouvai pas tant de commodités en peinture que j'avois reçu d'incommodités en effet. Elles furent accompagnées d'un si mauvais souper, que nous ne fûmes guère plus rassasiés que s'il nous l'eût aussi donné en peinture. Si ce régal ne chargea pas l'estomac, il épanouit bien la rate; et la franchise de M. l'abbé valoit mieux que tout le reste.

Je suivis de là le grand chemin jusqu'à Paris, où je me reposai peu de jours. Je ne manquai pas d'aller incontinent après à Saint-Germain saluer Leurs Majestés, qui me firent de grandes caresses, et qui reçurent avec joie chacun une montre de Blois que je leur présentai : celle du Roi étoit très-petite, émaillée de bleu; celle de la Reine étoit aussi émaillée, et c'étoient des figures selon l'usage de ce temps.

Je passai l'hiver à Paris de la même sorte que j'avois fait les autres. J'allois aux assemblées que madame la comtesse de Soissons faisoit faire à l'hôtel de Brissac deux fois la semaine : leurs divertissemens ordinaires étoient les comédies; j'aimois fort à danser : l'on y dansa souvent pour l'amour de moi, et celle qui y prenoit le plus de part étoit mademoiselle de Longueville. Nous avions, elle et moi, l'habitude de nous moquer de tout le monde, quoiqu'il eût été fort aisé de nous le rendre; nous étions habillées aussi ridiculement qu'on le pouvoit être, et il n'y a grimace au monde que nous ne fissions, encore que sa gouvernante et la mienne nous en fissent toutes les réprimandes imaginables. Le seul moyen de nous en empêcher fut de nous défendre de nous voir : il étoit notoire que cette privation nous seroit rude, à cause de la grande amitié que nous avions l'une pour l'autre. Madame la princesse et madame de Longueville, pour lors mademoiselle de

Bourbon, qui étoient à Paris, ne venoient point à nos bals : dont j'avois une extrême joie, parce que j'avois en ce temps-là la dernière aversion pour l'une et pour l'autre.

Vers la fin de l'hiver (1), la Reine devint grosse ; elle désira que j'allasse demeurer à Saint-Germain. Durant sa grossesse, dont l'on fit beaucoup de mystère, le cardinal de Richelieu, qui n'aimoit point Monsieur, n'étoit pas bien aise que personne qui lui appartînt fût auprès de Leurs Majestés ; et quoiqu'il m'eût tenue sur les fonts de baptême avec la Reine, quoiqu'il me dît, toutes les fois qu'il me voyoit, que cette alliance spirituelle l'obligeoit à prendre soin de moi, et qu'il me marieroit, discours qu'il me tenoit ainsi qu'aux enfans, à qui on redit incessamment la même chose, quoiqu'il témoignât avoir beaucoup d'amitié pour moi, l'on eut néanmoins bien de la peine à lever tous les scrupules que sa méfiance lui faisoit avoir. Quand il eut consenti à mon voyage, j'allai à Saint-Germain avec une joie infinie : j'étois si innocente que j'en avois de voir la Reine dans cet état, et que je ne faisois pas la moindre réflexion sur le préjudice que cela faisoit à Monsieur, qui avoit une amitié si cordiale pour elle et pour le Roi, qu'il ne laissa pas d'en être aise et de le témoigner. L'assiduité que j'avois auprès de la Reine m'en faisoit recevoir beaucoup de marques de bonté, et elle me disoit toujours : « Vous serez ma belle-fille ; » mais je n'écoutois de tout ce que l'on me disoit que ce qui étoit de la portée de mon âge.

La cour étoit fort agréable alors : les amours du Roi pour madame de Hautefort, qu'il tâchoit de divertir tous les jours, y contribuoient beaucoup. La chasse étoit un des plus grands plaisirs du Roi ; nous y allions souvent avec lui : madame de Beaufort, Chemeraut et Saint-Louis, filles de la Reine, d'Escars, sœur de madame de Hautefort, et Beaumont, venoient avec moi. Nous étions toutes vêtues de couleur, sur de belles haquenées richement caparaçonnées, et pour se garantir du soleil, chacune avoit un chapeau garni de quantité de plumes. L'on disposoit toujours la chasse du côté de quelques belles maisons, où l'on trouvoit de grandes collations, et au retour le Roi se mettoit dans mon carrosse entre madame de Hautefort et moi. Quand il étoit de belle humeur, il nous entretenoit fort agréablement de toutes choses. Il souffroit dans ce temps-là qu'on lui parlât avec assez de liberté du cardinal de Richelieu ; et une marque que cela ne lui déplaisoit pas, c'est qu'il en parloit lui-même ainsi. Sitôt que l'on étoit revenu, on alloit chez la Reine ; je prenois plaisir à la servir à son souper, et ses filles portoient les plats. L'on avoit, réglément trois fois la semaine, le divertissement de la musique, que celle de la chambre du Roi venoit donner, et la plupart des airs qu'on y chantoit étoient de sa composition ; il en faisoit même les paroles, et le sujet n'étoit jamais que madame de Hautefort. Le Roi étoit quelquefois dans une si galante humeur, qu'aux collations qu'il nous donnoit à la campagne, il ne se mettoit point à table, et nous servoit presque toutes, quoique sa civilité n'eût qu'un seul objet. Il mangeoit après nous et sembloit n'affecter pas plus de complaisance pour madame de Hautefort que pour les autres, tant il avoit peur que quelqu'une s'aperçût de sa galanterie. S'il arrivoit quelque brouillerie entre eux, tous les divertissemens étoient sursis ; et si le Roi venoit dans ce temps-là chez la Reine, il ne parloit à personne et personne aussi n'osoit lui parler ; il s'asseyoit dans un coin, où le plus souvent il bâilloit et s'endormoit. C'étoit une mélancolie qui refroidissoit tout le monde, et pendant ce chagrin il passoit la plus grande partie du jour à écrire ce qu'il avoit dit à madame de Hautefort et ce qu'elle lui avoit répondu : chose si véritable, qu'après sa mort l'on a trouvé dans sa cassette de grands procès-verbaux de tous les démêlés qu'il avoit eus avec ses maîtresses, à la louange desquelles l'on peut dire, aussi bien qu'à la sienne, qu'il n'en a jamais aimé que de très-vertueuses.

[1638] Sur la fin de la grossesse de la Reine, madame la princesse et madame de Vendôme vinrent à Saint-Germain et y amenèrent mesdemoiselles leurs filles. Ce me fut une compagnie nouvelle : elles venoient se promener avec moi, et le Roi s'en trouva fort embarrassé ; il perdoit contenance quand il voyoit quelqu'un à qui il n'étoit pas accoutumé, comme un simple gentilhomme qui seroit venu de la campagne à la cour. C'est une assez mauvaise qualité pour un grand roi, et particulièrement en France, où il se doit souvent faire voir à ses sujets, dont l'affection se concilie plutôt par le bon accueil et la familiarité, que par l'austère gravité dont ceux de la maison d'Autriche ne sortent jamais. Monsieur vint aussi à la cour, et peu après la Reine accoucha d'un fils (2). La naissance de monseigneur le Dauphin me donna une occupation nouvelle : je l'allois voir tous les jours

(1) Décembre 1637.

(2) Louis XIV.

et je l'appelois mon petit mari; le Roi s'en divertissoit et trouvoit bon tout ce que je faisois. Le cardinal de Richelieu qui ne vouloit pas que je m'y accoutumasse ni qu'on s'accoutumât à moi, me fit ordonner de retourner à Paris. La Reine et madame de Hautefort firent tout leur possible pour me faire demeurer : elles ne purent l'obtenir, dont j'eus beaucoup de regret. Ce ne furent que pleurs et que cris quand je quittai le Roi et la Reine; Leurs Majestés me témoignèrent beaucoup de sentimens d'amitié, et surtout la Reine, qui me fit connoître une tendresse particulière en cette occasion. Après ce déplaisir, il m'en fallut essuyer encore un autre. L'on me fit passer par Ruel pour voir le cardinal, qui y faisoit sa demeure ordinaire quand le Roi étoit à Saint-Germain. Il avoit tellement sur le cœur que j'eusse appelé le Dauphin mon petit mari, qu'il m'en fit une grande réprimande : il disoit que j'étois trop grande pour user de ces termes; qu'il y avoit de la messéance à moi à parler de la sorte. Il me dit si sérieusement tout ce que l'on auroit pu dire à une personne raisonnable, que, sans lui rien répondre, je me mis à pleurer; pour m'apaiser, il me donna la collation. Je ne laissai pas de m'en retourner fort en colère de tout ce qu'il m'avoit dit. Quand je fus à Paris je n'allois plus à la cour qu'une fois en deux mois, et lorsque cela m'arrivoit, je dînois avec la Reine et m'en revenois à Paris pour coucher. [1639] Madame de Hautefort y venoit quelquefois m'y rendre visite, parce qu'elle étoit tout-à-fait de mes amies, et qu'elle savoit bien qu'elle ne faisoit rien en cela qui pût déplaire au Roi ni à la Reine. Le cardinal, qui la voyoit absolument attachée à sa maîtresse, ne l'aimoit pas, et souffroit avec peine l'amitié que le Roi avoit pour elle; la Reine n'en avoit aucune jalousie, et n'en avoit eu de qui que ce soit. Elle avoit assez de mépris pour les bonnes grâces du Roi, parce que c'étoit l'homme du monde le plus sujet à des boutades si peu dignes d'une personne de son âge, qu'elle ne pouvoit s'empêcher de s'en moquer, et d'ailleurs madame de Hautefort lui rendoit des services qui auroient pu l'obliger de fermer les yeux. Au reste, elle étoit bien avec Monsieur et M. le comte de Soissons, et servoit beaucoup par ce moyen à entretenir la bonne intelligence qui étoit entre la Reine et Monsieur. Lorsque la Reine sut le discours que le cardinal m'avoit tenu, elle témoigna en être fâchée, et me dit avec bonté : « Il est vrai que mon fils est trop petit; tu épouseras mon frère. » Elle vouloit parler du cardinal infant, qui étoit en Flandre pour lors capitaine général du pays, qui y commandoit les armées du roi d'Espagne; et moi, qui ne me souciois pas de me marier, j'écoutois moins tous ces projets que je ne songeois à danser et aux divertissemens de cet hiver.

Je fus encore aux assemblées et aux comédies que madame la comtesse de Soissons faisoit donner : ce n'étoit plus a l'hôtel de Brissac, c'étoit à l'hôtel de Créqui. Madame la princesse, à son imitation, en faisoit à l'hôtel de Ventadour. Il y avoit dans Paris des brigues perpétuelles pour ces deux assemblées, à qui s'attireroit plus de gens, c'est-à-dire plus d'hommes; quant aux femmes, le nombre en étoit toujours réglé. Nous n'avions point de plus grand divertissement que lorsqu'il venoit quelqu'un de ceux de l'hôtel de Ventadour, comme MM. de Beaufort, Coligny, Saint-Mesgrin, que je nomme comme les tenans de l'assemblée et les plus galans qui donnoient les comédies et les violons. Quand ils venoient à l'hôtel de Créqui, nous nous donnions le mot l'une à l'autre pour ne les point faire danser. Si quelqu'une par hasard ou par intelligence secrète les prenoit, c'étoit une grande douleur à toute notre cabale, et nous ne cessions, mademoiselle de Longueville et moi, d'en gronder. En effet, si nous embarrassions parmi nous ceux de l'hôtel de Ventadour, nous étions aussi fort embarrassées avec eux. Pour moi, qui étois quelquefois priée par madame la princesse d'aller à ses bals, je n'y allois point avec plaisir; quand j'étois là, je ne savois que leur dire, et aussi ne me parloit-on guère; je ne voyois de toutes parts que chuchoteries perpétuelles entre eux, et l'on m'y traitoit tellement de petite fille, qu'encore que je le fusse en effet, je ne revenois néanmoins de là qu'avec un dépit mortel dans le cœur. Ce fut la grande cause qui fit naître l'aversion qu'on a vue depuis entre M. le prince et moi, et que j'ai eue pour toute sa maison. S'il y avoit quelques grandes assemblées où toutes nos deux bandes fussent mêlées, c'étoient des intrigues inconcevables pour s'empêcher de danser les unes les autres : c'étoient là nos affaires d'État et nos occupations. Dieu merci, le temps a dissipé nos haines, et le fondement qu'elles avoient ne méritoit pas qu'elles durassent si long-temps qu'elles ont fait.

Pendant que nous ne nous appliquions qu'à passer notre temps, il se faisoit à la cour des brigues plus considérables que celles qui nous partageoient dans nos bals. M. le cardinal de Richelieu mit M. de Cinq-Mars auprès du Roi, qui en fit son favori, en la place de M. de Saint-Simon, premier écuyer, que l'on

relégua en son gouvernement de Blaye. Le sieur de Cinq-Mars ne fut pas plustôt établi que le cardinal en fit son confident et s'en servit pour chasser de la cour madame d'Hautefort et Cheméraut, dont j'eus un grand déplaisir, qui augmenta encore parce que je n'osois les aller voir. Le détail de cette disgrâce a été su de tant de monde que je n'en veux rien dire. Ce n'étoit pas là tout l'intérêt que je prenois aux affaires de la cour : je prenois grande part à celles de M. le comte de Soissons, qui y empiroient tous les jours. [1641] Le Roi alla en Champagne pour lui faire la guerre ; et durant ce voyage madame de Montbazon, qui aimoit fort le comte et qui en étoit fort aimée, me venoit voir régulièrement tous les jours, me parloit de lui avec beaucoup d'affection, me disoit qu'elle auroit une extrême joie quand je l'aurois épousé, qu'on ne s'ennuieroit point alors à l'hôtel de Soissons, qu'on ne penseroit qu'à m'y donner le bal et la comédie, qu'on iroit aux promenades, qu'il auroit du respect pour moi et des tendresses non pareilles. Elle ménageoit tout ce qui pouvoit rendre heureuse cette condition, et tout ce qui, selon mon âge, pouvoit m'y faire incliner. Je l'écoutois avec plaisir, et je n'avois point d'aversion pour la personne de M. le comte. Cependant je n'avois, sans savoir pourquoi, nulle inclination à me marier. La malheureuse destinée qu'il eut en ses desseins fait bien voir que nous n'étions pas nés l'un pour l'autre; je ne laissai pas de bien pleurer sa mort (1) : et quand j'allai voir madame sa mère à Bagnolet, M. et mademoiselle de Longueville et toute la maison ne firent que témoigner leur douleur par leurs cris continuels. La colère du Roi étoit si grande contre lui qu'il ne voulut pas que l'on fît honneur à sa mémoire, et défendit que l'on en portât le deuil à la cour. Hors la disproportion de mon âge avec le sien, mon mariage avec lui étoit très-faisable : c'étoit un fort honnête homme, doué de grandes qualités, et qui, pour être cadet de sa maison, n'avoit pas laissé d'être accordé avec la reine d'Angleterre. L'on ne peut disconvenir que ce n'ait été une grande perte pour l'Etat que celle d'un prince du sang aussi accompli que l'étoit celui-là. Peu de temps avant la bataille de Sedan, où il fut tué, il avoit envoyé M. le comte de Fiesque à Monsieur, pour le faire souvenir de la promesse qu'il lui avoit faite à mon égard, et que la chose étoit en état de se pouvoir terminer : il le supplioit très-humblement de trouver bon qu'il m'enlevât, comme le seul moyen par lequel ce mariage pouvoit s'exécuter. Monsieur ne voulut point consentir à cet expédient : de sorte que la réponse que porta M. le comte de Fiesque toucha sensiblement M. le comte. Je remarquerai ici ce qui arriva à madame la comtesse le jour de la mort de monsieur son fils, dans sa maison de Bagnolet. Elle passoit d'une chambre à une autre ; il tomba du lambris deux palmes à ses pieds, qui lui donnèrent de la surprise ; elle ne fit pas réflexion que cela pût être de mauvais augure, et dit seulement qu'on les rattachât au lieu d'où elles étoient parties. L'on a depuis voulu que la chute de ces deux palmes fût un présage de la funeste nouvelle qui lui fut annoncée, et du peu de temps dont monsieur son fils jouiroit de la victoire qu'il avoit remportée. Elle ne devoit plus penser après cela qu'à celle qu'elle pouvoit remporter sur elle-même, et pleurer dans une retraite la perte de sa maison dans celle de ce prince. Si sa douleur fut grande, elle fut bien secrète ; peu de temps après elle parut toute consolée, et vécut dans le monde de la même manière qu'elle avoit fait auparavant.

La nouvelle de cette mort, qui fut précédée à la cour de celle de la perte de la bataille, y fut portée en grande diligence, et le sieur des Noyers, secrétaire d'Etat, qui la reçut le premier à deux heures après minuit, alla éveiller le cardinal de Richelieu pour la lui dire. Elle fut si salutaire pour le relever de l'abattement où il étoit de la défaite des troupes du Roi, qu'il en parut tout remis ; il prenoit autant d'intérêt à cette perte que lui en pouvoit donner le plaisir d'être délivré d'un ennemi de cette qualité. Pour achever de dissiper son parti, le Roi, qui étoit à Péronne, partit le jour même de l'arrivée du courrier que le maréchal de Châtillon avoit dépêché, et vint à grandes journées droit à Mézières. Le lendemain qu'il y fut arrivé, il alla disposer lui-même les quartiers de son armée pour le siége de Doncheri, petite place près de Sedan, qui ne tint que cinq jours. Après qu'elle fut prise, M. de Bouillon fit son accommodement, qui fut par où finit la campagne de cette année-là ; ensuite de quoi la cour revint à Saint-Germain.

Comme je ne m'entretiens ici de ce qui est arrivé de mon temps de ma connoissance, qu'à mesure que quelque chose de particulier m'en fait souvenir, j'ai laissé échapper la naissance de M. le duc d'Anjou (2); j'oubliois d'en parler, parce que je n'ai pas d'autres Mémoires qui me

(1) Tué d'un coup de feu le 6 juillet 1641, après avoir défait les troupes du Roi à la bataille de Marfée.

(2) Philippe de France, frère de Louis XIV.

puissent rappeler ce temps-là que la chose même. Il naquit au mois de septembre 1640. J'étois alors à Bois-le-Vicomte, où j'avois été dès le mois de juin, et j'appris cette naissance par le bruit des canons de Paris, avant que personne ne me le fût venu dire. Je n'allai pas pour cela plus tôt à Paris que pour y passer l'hiver, durant lequel il n'y eut rien de remarquable que le mariage de M. le duc d'Enghien avec mademoiselle de Brézé, nièce du cardinal de Richelieu. Ce ministre ne devoit et ne pouvoit apparemment espérer cet honneur que par de grandes soumissions et de fortes instances auprès de M. le prince; tout au contraire, celui-ci demanda au cardinal, comme à genoux, mademoiselle de Brézé, et fit pour l'avoir ce qu'il auroit fait s'il avoit eu intention d'avoir pour son fils la reine de tout le monde. Et pour témoigner même à ce ministre qu'il n'y avoit point d'attachement qui dépendît de lui, par lequel il ne voulût s'unir à tous ses intérêts, il le pria de marier en même temps mademoiselle de Bourbon à M. le marquis de Brézé. M. le cardinal répondit qu'il vouloit bien donner des demoiselles à des princes, et non pas des gentilshommes à des princesses : il ne lui fit donc la grâce que de lui accorder mademoiselle de Brézé pour M. le duc d'Enghien. Ils furent fiancés dans la chambre du Roi, comme c'est la coutume pour les princes du sang ; et ce jour-là le prince donna un fort beau ballet dans le Palais-Cardinal, où le Roi, la Reine et toute la cour étoient. Il y eut bal ensuite, où mademoiselle de Brézé, qui étoit fort petite, tomba comme elle dansoit une courante, à cause que, pour rehausser sa taille, on lui avoit donné des souliers si hauts qu'elle ne pouvoit marcher. Il n'y eut point de considération qui empêchât de rire toute la compagnie, sans excepter M. le duc d'Enghien, qui ne consentoit à cette affaire qu'à regret, et que par la crainte qu'il avoit de déplaire à monsieur son père. Il l'avoit toujours tenu à Dijon sans lui rien donner, et sans lui permettre aucune liberté : ce jeune prince s'ennuyoit de ne se pas faire connoître, et il a bien paru depuis qu'il avoit dès ce temps-là des qualités pour le pouvoir faire avantageusement. Peu après son mariage il tomba si grièvement malade que l'on crut qu'il en mourroit, et tout le monde l'attribua au chagrin que lui avoit donné cette affaire, qui lui en pouvoit donner beaucoup de sujet, sans s'arrêter à d'autres considérations qu'à celles qui venoient de la personne de sa femme : car, outre que du côté de la beauté et des qualités de l'esprit elle n'avoit rien qui la mît au-dessus du commun, d'ailleurs elle étoit encore si enfant que, plus de deux ans après être mariée, elle jouoit avec des poupées ; aussi étoit-elle assez méprisée et maltraitée de toute la famille de monsieur son mari : de quoi elle s'aperçut, et s'assujettit à me voir, et n'avoir de joie et de plaisir que chez moi. Je vous avoue qu'elle me faisoit pitié, et que cette seule considération me faisoit m'accommoder à ses visites : quant à moi, je n'en recevois aucun divertissement. L'année d'après son mariage [1642], elle fut envoyée au couvent des carmélites de Saint-Denis, pour lui faire apprendre à lire et écrire durant l'absence de monsieur son mari, qui avoit suivi le Roi au voyage qu'il fit en Roussillon. L'on jugea que cette jeune femme se formeroit mieux dans un couvent qu'ailleurs, parce que l'on m'en avoit vu revenir, après une fort longue maladie, plus sage que je n'avois été ; joint à cela que le cardinal avoit connu celle qui en étoit supérieure, lorsqu'elle avoit été fille d'honneur de la Reine, ma grand'mère, pour une personne de beaucoup de mérite et d'esprit.

Le Roi partit de Paris pour le voyage de Roussillon au mois de février de l'année 1642 ; il laissa la Reine et ses deux enfans à Saint-Germain-en-Laye, après avoir donné tous les ordres et pris toutes les précautions possibles pour leur sûreté. Ces deux princes étoient sous la charge de madame de Lansac (1), en qualité de leur gouvernante ; et pour leur garde ils n'eurent qu'une compagnie du régiment des gardes-françoises, dont le bonhomme Montigny étoit capitaine, et le plus ancien de tout le régiment. Ces deux personnes-là eurent chacun un ordre particulier : celui qu'eut madame de Lansac étoit qu'en cas que Monsieur, qui demeuroit à Paris le premier après le Roi, vînt voir la Reine, de dire aux officiers de la compagnie de demeurer auprès de monseigneur le Dauphin, et de ne pas laisser entrer Monsieur s'il venoit accompagné de plus de trois personnes. Quant à Montigny, le Roi lui donna une moitié d'écu d'or, dont il garda l'autre, avec commandement exprès de ne point abandonner la personne des deux princes qu'il gardoit ; et s'il arrivoit qu'il reçût ordre de les transférer ou de les mettre en les mains de quelque autre, il lui défendit d'y obéir, quand même il le verroit écrit de la propre main de Sa Majesté, si ce n'étoit que celui qui le lui rendroit lui présentât en même temps l'autre moitié de l'écu d'or qu'il retenoit. Il ne fut rien tenté, Dieu merci,

(1) Françoise de Souvray, femme d'Artus de Saint-Gelais de Lansac.

qui eût pu faire croire qu'aucun mouvement ait dû donner lieu aux soupçons qu'on avoit eus sur ce sujet. Cela fait, le Roi partit. La Reine sut ce qu'il avoit ordonné à madame de Lansac à l'égard de Monsieur; elle le manda à madame de Saint-Georges, qui le fit savoir à Son Altesse Royale, qui profita de cet avis et n'alla à Saint-Germain qu'avec le nombre de gens qu'il falloit pour y être reçu; à quoi il n'avoit garde de manquer pour ne pas perdre l'occasion de voir la Reine, avec qui il avoit pour lors beaucoup d'affaires, dont l'issue a été si funeste qu'on peut bien les appeler malheureuses. Pendant l'absence du Roi, l'on menaça plusieurs fois la Reine de lui ôter ses enfans et de les envoyer au bois de Vincennes. En effet, ce fut dans ce dessein que le Roi lui manda souvent, durant son voyage, d'aller à Fontainebleau : ce qu'elle ne voulut jamais faire.

M. le prince fut laissé, avec pouvoir de commander dans Paris tant que le Roi seroit éloigné. Le soin des affaires publiques ne l'empêcha pas d'en faire une domestique: il maria mademoiselle de Bourbon à M. de Longueville, qui fut pour elle une cruelle destinée. Il étoit vieux, elle étoit fort jeune et belle comme un ange. Cette fâcheuse disproportion n'empêcha pas qu'elle ne s'accommodât à ce parti de très-bonne grâce, ce que je remarquai fort bien à ses fiançailles, où je fus priée. Il y eut le lendemain une grande assemblée à l'hôtel de Longueville. Celle qui se fit pour les noces de M. le duc d'Enghien son frère, qui est à présent M. le prince, ne fut pas tout-à-fait si célèbre; il n'y eut que des parens de la femme : le cardinal de Richelieu ne crut pas nécessaire à l'honneur de sa famille d'y voir ceux de la maison royale. Deux jours après ce mariage, mademoiselle de Brienne épousa le marquis de Gamache : ce qui fit encore une assemblée et un bal, quoique ce ne fût pas la saison; elle n'étoit aussi guère propre au divertissement, parce que la cour fut en deuil un peu après, à cause de la mort de la Reine ma grand'mère (1). A cette nouvelle succéda celle du procès et de l'exécution de M. de Cinq-Mars, grand écuyer de France, et de M. de Thou : dont j'eus beaucoup de regret, et par la considération de leurs personnes, et parce que Monsieur étoit malheureusement mêlé dans l'affaire qui les fit périr, jusque-là même que l'on a cru que la seule déposition qu'il fit à M. le chancelier fut ce qui les chargea le plus, et ce qui fut cause de leur mort. Ce souvenir me renouvelle trop de douleur pour que j'en puisse dire davantage.

Le deuil de la Reine, ma grand'mère, m'obligeoit à me renfermer dans une chambre noire. J'observai cette retraite dans toute la régularité possible. Je n'eus pas de peine à me priver de recevoir des visites; il m'arriva tout ce qu'éprouvent tous les malheureux : personne ne me vint chercher. Je puis dire à ma louange que j'ai plus montré de sensibilité pour cette disgrâce de Monsieur, que mon âge ne devoit m'en faire avoir. Ce fut dans ce temps que je connus de Fouquerolles, que j'ai tant fait parler dans la vie que j'ai écrite, et qui instruira assez de ce que j'en pourrois dire sans que j'en mette rien ici.

Lorsque M. de Bouillon fit son accommodement après la mort de M. le comte de Soissons, il se remit bien à la cour, et comme l'année suivante on s'aperçut qu'il étoit de la cabale de M. de Cinq-Mars, l'on voulut faire croire que sa réconciliation n'avoit été que pour mieux tromper le cardinal, qui lui fit donner le commandement de l'armée du Roi en Italie. Cet emploi n'empêcha pas que, dès que l'on eut découvert qu'il étoit de l'intrigue de M. de Cinq-Mars, l'on ne le fît arrêter. L'exécution de l'ordre qui en fut donné fut remise au sieur de Cominges, gouverneur de Casal, et aux sieurs Du Plessis-Praslin et de Castelnau, maréchaux-de-camp dans l'armée que M. de Bouillon commandoit. Il fut pris dans Casal, et de là mené prisonnier au château de Pierre-Encise à Lyon, et fut très-heureux de racheter sa vie par la cession de sa place et de sa souveraineté de Sedan. Incontinent après sa détention, on envoya M. de Longueville en Italie commander en sa place, lequel à son retour ne trouva pas madame sa femme dans la même beauté qu'il l'avoit laissée, parce qu'elle étoit fort marquée de la petite vérole qu'elle avoit eue peu de temps après le départ de monsieur son mari.

Cette année-là fut remarquable par plusieurs accidens. Le cardinal ne jouit pas long-temps (2) de la défaite de M. de Cinq-Mars : il revint fort malade du voyage de Roussillon, et même il avoit été pendant quelques jours en danger de sa vie durant le séjour que la cour fit à Narbonne. L'état où il étoit dès lors ne sembloit pas lui permettre de pouvoir s'appliquer à ruiner une forte cabale, et moins encore à poursuivre une vengeance jusqu'où il fit aller la sienne. Son mal empiroit tous les jours, et il ne put

(1) Marie de Médicis, morte à Cologne le 3 juillet 1642.

(2) Cinq-Mars fut exécuté à Lyon le 12 septembre 1642. Richelieu mourut à Paris le 4 décembre suivant.

suivre le Roi dans le retour du voyage. Sa Majesté l'attendoit à Fontainebleau, où il se rendit quelques jours après. Le sacrifice qu'on venoit de lui faire de la tête de MM. de Cinq-Mars et de Thou ne parut pas lui suffire: pour se satisfaire, il voulut que tous ceux qui avoient été des amis de ces malheureux, et qui lui faisoient ombrage, se sentissent des effets de sa colère ; et il vouloit relever son crédit avec plus d'éclat, parce qu'il savoit qu'il avoit été cru diminué. Il n'en put venir à bout à Fontainebleau ; et sans se rendre, quoiqu'il fût réduit à l'extrémité par la violence de son mal, il fit aller la cour à Paris, où il se fit transporter ; et là, quoiqu'il ne vît le Roi que dans les visites que Sa Majesté lui faisoit l'honneur de lui rendre, il sut si bien se prévaloir des tendresses feintes ou véritables qu'il en recevoit, que peu de jours avant sa mort il fit chasser de la cour Troisville, capitaine des mousquetaires de la garde ; Tilladet, capitaine au régiment des gardes ; La Salle et quelques autres, quoique le Roi eût une peine incroyable à s'y résoudre, et principalement à l'égard de Troisville. L'on croit même que la difficulté que le cardinal y reconnut le saisit tellement, par l'idée qu'il avoit de la diminution de sa faveur, que la crainte et le dépit avancèrent sa mort de quelques jours. Il finit les siens après cette dernière victoire, le 4 de décembre 1642 ; et il est mort en possession d'une si grande autorité et d'une si belle réputation, que ses conseils ont été suivis après son trépas, et que ses propres ennemis ont respecté sa mémoire. Le Roi vint à Paris ce jour-là: il ne le vit qu'un moment devant qu'il rendît l'esprit, et lorsqu'il sortit du Palais-Cardinal, il voulut que les portes en demeurassent saisies par ses gardes. L'avis qu'on en donna au cardinal avant qu'il mourût le mortifia sensiblement: ce lui eût été un bien plus rude déplaisir s'il eût prévu l'indifférence avec laquelle son maître apprit la nouvelle de sa mort. Aussitôt que je le sus, j'allai trouver le Roi pour le supplier d'avoir quelque bonté pour Monsieur. Je croyois prendre une occasion très-favorable pour le toucher: il me refusa, et alla le lendemain au parlement faire enregistrer contre lui la déclaration dont on sait le sujet sans que je l'explique ici. Je voulus m'aller jeter à ses pieds lorsqu'il entreroit au parlement, pour le supplier de n'en pas venir à cette extrémité ; il en fut averti et me l'envoya défendre ; rien ne put le détourner de cet injurieux dessein. Après avoir donné quelques ordres particuliers, il alla à Saint-Germain, et remit le maniement des affaires au cardinal Mazarin par l'avis du cardinal de Richelieu, et eut pour conseils avec lui MM. de Chavigny et Des Noyers. Ce dernier ne garda pas long-temps sa place ; les deux autres, qui avoient toujours eu une extrême jalousie de sa faveur pendant la vie du cardinal de Richelieu, se trouvèrent dans une parfaite intelligence et conspirèrent sa perte. Des Noyers, pour une légère mortification que ces messieurs lui suscitèrent adroitement, demanda son congé, et le Roi le lui accorda. Le cardinal Mazarin fit donner sa charge au sieur Le Tellier, qui étoit intendant de la justice dans l'armée de Piémont, où on l'envoya chercher exprès pour être secrétaire d'état.

[1643] Le désir extrême que j'avois de revoir Monsieur à la cour m'en fit naître l'espérance quand le cardinal de Richelieu mourut, parce qu'il étoit à Blois, où il avoit toujours demeuré depuis qu'il étoit revenu de Savoie par l'accommodement bizarre que l'abbé de La Rivière fit de sa part. Je n'étois pas la seule à qui cette mort donna de la joie, puisque, outre un nombre infini de particuliers, l'on peut juger que la Reine et Monsieur en durent sentir beaucoup d'avoir perdu leur plus grand ennemi. Toutefois ils ne jouirent pas si tôt de la bonne fortune que cette perte sembloit leur promettre. Tous les malheurs du cardinal subsistèrent, et l'on ne devoit pas s'en étonner, puisqu'il avoit eu le crédit de faire agréer au Roi celui qu'il avoit voulu substituer à sa place. Je pense qu'il n'y a jamais eu que lui au monde qui ait disposé, comme par testament, du bien qui dépendoit de la pure grâce du Roi : cela se peut dire, puisqu'outre la substitution du cardinal Mazarin, il a laissé à la plupart de ses héritiers et de ses amis des charges et des gouvernemens.

Il étoit arrivé l'année d'auparavant, et assez mal à propos pour ses nouveaux ministres, un changement fort considérable en France, causé par la mort du cardinal infant. Il mourut d'une fièvre tierce qui ne l'avoit pas empêché d'être toute la campagne à l'armée, et de reprendre Aire deux mois ou environ après que le maréchal de La Meilleraye l'eut pris. Sa maladie ne paroissoit pas par là fort dangereuse ; néanmoins, quand il fut retourné à Bruxelles, il y mourut en fort peu de jours : ce qui a fait accuser les Espagnols de l'avoir empoisonné, dans la crainte qu'ils eurent qu'il ne se rendît maître de la Flandre par une alliance avec la France. Tel étoit véritablement son dessein. La Reine m'a dit qu'elle avoit trouvé dans la cassette du Roi, après sa mort, des Mémoires où elle avoit vu que mon mariage étoit résolu avec ce prince ; elle ne me dit que

cela : c'étoit assez pour juger que si les Espagnols en avoient eu la moindre lumière, ils s'en seroient défaits de quelque manière que ce pût être. Quand cette perte arriva, le Roi dit fort rudement à la Reine : « Votre frère est mort. » Cette nouvelle, si sèchement annoncée, lui fut un surcroît de douleur dans un accident aussi sensible que lui étoit la mort d'un frère qu'elle aimoit chèrement et avec justice, puisqu'elle en étoit aimée de même : d'ailleurs c'étoit un prince de mérite, fort bien fait de taille, quoique petit, autant beau de visage que l'on le peut être, et parfaitement honnête homme. En mon particulier, lorsque je fis réflexion sur mes intérêts, j'en fus très-fâchée, parce que c'étoit l'établissement du monde le plus agréable pour moi, à cause de la beauté du pays, de sa proximité à celui-ci, et par la manière d'y vivre, qui n'est point éloignée de celle de France. Pour les qualités de la personne, quoique je l'estimasse beaucoup, c'étoit à quoi je pensois le moins. Si ces desseins-là eussent réussi, les ministres qui succédèrent au cardinal de Richelieu eussent trouvé moins de besogne. Monsieur crut avoir meilleur marché d'eux que du défunt; il envoya l'abbé de La Rivière à la cour pour traiter son accommodement, et il le traita à la vérité d'aussi bonne foi qu'il avoit fait l'autre. Dès ce voyage-là il commença d'agir avec moi de la belle manière qu'il a continué depuis : il me fit une pièce auprès du Roi sur un sujet dont il ne me souvient pas. L'accommodement de Monsieur se fit, et il revint à Paris et vint descendre chez moi. Je commençai mon discours par me plaindre de l'abbé de La Rivère, qui commençoit d'être en faveur auprès de lui ; il ne reçut pas mes plaintes ainsi que je me l'étois promis : ce qui ne refroidit point la joie que j'eus de le voir. Il soupa chez moi, où étoient les vingt-quatre violons ; il y fut aussi gai que si MM. de Cinq-Mars et de Thou ne fussent pas demeurés par les chemins. J'avoue que je ne le pus voir sans penser à eux, et que dans ma joie je sentis que la sienne me donnoit du chagrin. Le lendemain il alla à Saint-Germain, où il fut fort bien reçu du Roi. Pour la Reine, on n'en peut pas douter, puisque la dernière affaire qui avoit fait éloigner Monsieur leur avoit été commune. Il ne fit pas grand séjour auprès de Leurs Majestés; il y alloit de fois à autres, et passa cet hiver-là à Paris. Il n'y eut jamais tant de bals que cette année-là. Le mariage de M. de Montglat (1) avec mademoiselle de Chiverny en fit faire quantité; je me trouvai à tous. J'étois d'autant plus aise de ce mariage que cette jeune personne, qui étoit d'agréable compagnie, fut depuis toujours auprès de moi, parce qu'elle vint demeurer avec madame de Saint-Georges, sa belle-mère. Je ne possédai pas long-temps cette bonne compagnie, à cause de la mort de madame de Saint-Georges; elle avoit été malade tout l'hiver peu après le mariage de son fils ; elle fut contrainte de garder le lit, et son mal augmenta le 13 de février : elle eut le transport au cerveau, qui lui fit perdre connoissance. J'appris le matin, à mon réveil, l'état où elle étoit; je me levai en grande diligence pour aller lui témoigner par quelques devoirs la reconnoissance que j'avois de ceux dont elle s'étoit si dignement occupée auprès de moi depuis que j'étois au monde. J'arrivai comme on employoit tous les remèdes possibles pour la faire revenir; on y réussit après beaucoup de peine, et aussitôt on lui apporta le viatique et l'extrême-onction, qu'elle reçut avec tous les témoignages d'une âme véritablement chrétienne. Elle répondoit à toutes les prières avec une dévotion admirable : ce qui n'étonnoit pas ceux qui savoient comme elle avoit pieusement vécu. Cela fait, elle appela ses enfans pour leur donner sa bénédiction, et me demanda permission de me la donner aussi; elle me dit que l'honneur qu'elle avoit d'être auprès de moi depuis ma naissance faisoit qu'elle osoit prendre cette liberté. Je sentois une tendresse pour elle qui répondoit à celle qui paroissoit dans tous les soins qu'elle avoit eus de mon éducation; je me mis à genoux auprès de son lit, les yeux baignés de larmes ; je reçus le triste adieu qu'elle me dit ; je l'embrassai. J'étois tellement touchée de sa perte et d'une infinité de bonnes choses qu'elle m'avoit dites, que je ne la voulois pas quitter qu'elle ne fût morte. Elle pria qu'on me fît retirer, et ses enfans aussi ; elle s'attendrissoit trop par nos larmes et nos cris, et témoignoit que je faisois seule tout le sujet des regrets qu'elle étoit capable d'avoir. Je m'en allai dans ma chambre, où je ne fus pas plus tôt entrée qu'elle commença d'agoniser, et mourut un quart d'heure après.

Monsieur vint presque dans ce temps-là, me trouva fort affligée, et me dit qu'il ne falloit pas que je demeurasse dans un logis où il y avoit un corps mort, et principalement celui d'une personne dont la perte m'étoit si sensible. Il me commanda d'aller coucher à l'hôtel de Guise, où il logeoit alors; il me laissa sa chambre et alla chez les baigneurs. Quand je le revis, il me témoigna avoir beaucoup de déplaisir

(1) Auteur des Mémoires qui font partie de cette Collection.

de la mort de madame de Saint-Georges, et de grands ressentimens des services qu'elle lui avoit rendus et à moi. Cela donna lieu de parler de remplir sa place : je lui témoignai désirer d'avoir madame de Vitry, sœur de madame de Saint-Georges ; il ne me fit point de réponse, ce qui me fit juger qu'il pensoit à d'autres.

Aussitôt que je fus à l'hôtel de Guise, j'allai avec mademoiselle de Saint-Louis, qui m'y avoit suivie, voir madame la comtesse de Fiesque (1) qui y logeoit. Elle me témoigna prendre beaucoup de part à ma douleur ; et en effet, outre ce qu'elle pouvoit sentir en cela pour ma considération, j'avois sujet de croire qu'elle étoit affligée de la mort d'une personne qui avoit été fort de ses amies. Je men allai le lendemain au couvent des carmélites de Saint-Denis, pour attendre là que Monsieur m'eût choisi une gouvernante. Je lui écrivis de là et à la Reine, si ma mémoire ne me trompe, pour les supplier de me donner madame la comtesse de Fiesque ou madame la comtesse de Tillière, sa belle-sœur, toutes deux personnes de qualité, de mérite et de vertu, et mes parentes. A dire le vrai, j'affectionnois beaucoup plus la dernière que la première ; je m'attendois de l'avoir, sur la proposition que je faisois de l'alternative. Ce qui me le faisoit encore espérer étoit que la comtesse de Fiesque étoit malade depuis six mois, et presque hors d'état de vaquer à une charge aussi fatigante que celle-là. Cependant ce fut un remède merveilleux contre ses maux : incontinent que Monsieur lui eut fait dire qu'il désiroit la mettre auprès de moi, les forces lui revinrent, et cette nouvelle lui redonna comme miraculeusement la santé. Monsieur envoya Goulas à Saint-Denis, où il y avoit déjà huit jours que j'étois, me donner la nouvelle de ce choix, et me demander quand il me plairoit qu'elle vînt me trouver. Je répondis à Goulas qu'il eût à me l'amener le lendemain, et je le chargeai de faire là-dessus mes complimens à Son Altesse Royale. J'ai su depuis que les raisons qui l'obligèrent de préférer la comtesse de Fiesque à la comtesse de Tillière et à toute autre, étoit la qualité de veuve, plus convenable à cette fonction que celle d'une femme mariée. Elle avoit été dame d'atour de feu ma mère ; il vouloit lui ôter la prétention qu'elle pouvoit avoir de l'être de Madame d'aujourd'hui, parce que pendant qu'il l'avoit eue dans sa maison elle s'étoit fort intriguée, et jusqu'au point que si ma mère ne fût pas morte, Monsieur l'auroit ôtée d'auprès d'elle : ce que je sais d'original. De sorte que Son Altesse Royale, qui vouloit éloigner de telles gens de sa maison, dont il n'y en avoit déjà que trop, en fit ma gouvernante, et prévit bien que le peu d'inclination que j'avois pour elle ne me feroit rien prendre de son humeur. Lorsqu'elle arriva à Saint-Denis, je la reçus fort bien, et je ne manquai pas de lui témoigner beaucoup de joie d'être entre ses mains ; que je l'avois souhaité et y avois contribué. Elle me fit connoître qu'elle le savoit bien, et qu'elle se sentoit m'être fort obligée. Ainsi les premiers jours se passèrent bien doucement : elle y contribuoit fort aussi par les agrémens de son esprit ; elle me faisoit mille contes de son temps, très capables de divertir, qui me faisoient prendre grand plaisir à sa conversation : et de fait, quoique vieille, elle est d'aussi agréable entretien que personne du monde. Elle commença sa fonction par un inventaire qu'elle fit faire de tous mes bijoux pour m'empêcher d'en donner sans sa permission, et principalement de plusieurs qui étoient dans un cabinet à part, dont elle avoit peur que je ne fisse des présens à madame de Monglat. Elle prit ensuite la clef de mon écritoire, qui y tenoit d'ordinaire : ce qui faisoit qu'elle demeuroit toujours ouverte, afin de la garder, parce qu'il n'étoit pas à propos, disoit-elle, qu'elle fût en ma disposition, et qu'elle devoit voir tout ce que j'écrivois, et à qui.

Ce procédé me déplut au dernier point, et je trouvai sa direction bien gênante : cependant, quoique peu accoutumée à une telle dépendance, je souffrois cela sans rien dire. A la vérité je n'en pus pas faire autant dans une autre occasion qui arriva bientôt après, sur quelques intérêts des enfans de madame de Saint-Georges, avec qui elle en usa mal. Je rappelai alors tous mes chagrins, et les lui témoignai assez respectueusement ; de là vint quelque aigreur, et cette querelle, d'agréable que je l'avois trouvée, me la rendit fâcheuse. Nous devînmes depuis fort sujettes à nous brouiller ensemble. Je me trouvai un jour un peu incommodée de rhume ; mon médecin m'ordonna quelque remède, que je ne voulus point prendre, comme cela m'étoit assez ordinaire. Elle s'imagina, quoique j'eusse quinze ans passés, qu'il me falloit traiter en enfant : elle m'enferma dans ma chambre, et fit dire à ma porte qu'on ne me voyoit point, parce que j'étois malade. Je trouvai cette manière d'agir aussi haute qu'elle étoit incommode, et toutefois je ne me voulus point autrement cabrer : je témoignai seulement des ressentimens d'enfant. J'eus le moyen d'échapper de ma cham-

(1) Anne Le Veneur, veuve de François, comte de Fiesque.

bre ; je m'en allai à son cabinet, où je savois qu'elle étoit ; je l'enfermai et j'emportai la clef. Elle fut quelques heures en inquiétude, parce que l'on ne pouvoit avoir des serruriers ; et sa peine étoit d'autant plus grande que j'avois enfermé son petit-fils dans un autre lieu, et qui crioit comme si je l'eusse maltraité. Je prenois un plaisir non pareil à l'embarras où je m'apercevois bien qu'elle étoit, et il n'y avoit point de malice dont je ne m'avisasse pour me venger d'elle : aussi ne me consolai-je du procédé qu'elle tenoit avec moi que par toutes les pièces que je lui pouvois faire. Elle adoucit un peu son humeur et me laissa voir le monde ; cela ne laissa pas de se passer d'une manière à donner quelque sujet de picoterie. Les plus ordinaires visites que je recevois étoient de ces demoiselles dont j'ai ci-devant parlé ; et quand nous étions toutes ensemble, la comtesse de Fiesque venoit contrôler notre conversation ; elle trouvoit que nous ne traitions dans nos propos que des bagatelles qui ne faisoient pas l'esprit : comme si nous eussions dû à notre âge nous entretenir des choses du monde les plus sérieuses.

Deux mois après qu'elle fut avec moi, madame de Guise revint d'Italie, où la cour l'avoit reléguée. Elle arriva plus tôt que l'on ne l'attendoit. Cette surprise m'empêcha d'aller au devant d'elle. Aussitôt que je sus sa venue, j'allai la visiter à l'hôtel de Guise, dont elle me témoigna une extrême joie. J'y reçus toutes les amitiés possibles de mademoiselle de Guise et de messieurs ses frères, les chevaliers de Guise et de Joinville, qui sont aujourd'hui, savoir : le premier, M. le duc de Joyeuse, et l'autre, le chevalier de Guise. Le lendemain madame de Guise vint dîner chez moi, et depuis durant un très long temps je la voyois presque tous les jours chez elle. J'y rencontrai une fois madame et mademoiselle d'Epernon, qu'il y avoit cinq ou six ans que je n'avois vues : elles avoient été pendant tout ce temps-là en Guienne ou en Angleterre, et depuis leur retour elles n'avoient osé venir chez moi, parce que M. d'Epernon étoit mal avec Monsieur. Nous n'y prenions pas, elles et moi, assez d'intérêt pour en avoir moins d'amitié les unes pour les autres : c'est pourquoi ce nous fut une extrême joie de rencontrer une si favorable occasion de nous revoir ; et afin de pouvoir continuer, j'en demandai permission à Monsieur, qui me l'accorda. Le premier jour que je les revis chez madame de Guise, j'y trouvai madame Martel, qui est une femme assez libre, qui dit qu'il falloit marier M. le chevalier de Guise, qui est comme je viens de le dire, M. de Joyeuse, avec mademoiselle d'Epernon. Mademoiselle de Guise et moi sur-le-champ témoignâmes l'approuver fort et même le souhaiter ; et je pense que l'amour que le chevalier a fait depuis paroître pour elle prit naissance dans son cœur en ce moment, parce qu'il n'en avoit point donné jusque là de marque : ce dessein pourtant n'a pas eu l'effet que j'avois désiré. J'avois une amitié si forte pour madame et mademoiselle de Guise, que je ne me pouvois passer de les voir tous les jours. J'y avois manqué une fois : j'y voulus aller après souper. Madame la comtesse de Fiesque s'y opposa : nonobstant toutes ses difficultés, je l'emportai. Cette visite me coûta une prison de cinq ou six jours. Je m'étois imaginé que cela n'avoit pu arriver sans la participation de madame de Guise ; je n'eus plus d'empressement de l'aller voir, et sentis depuis un peu de froideur pour elle.

Sur la peine que je faisois à madame la comtesse de Fiesque, elle voulut se fortifier contre moi des ordres de Monsieur, et lui porta pour cet effet un grand mémoire de la conduite que j'avois à tenir, dont le premier article étoit que je ferois le signe de la croix à mon réveil, et le reste de la portée de tout ce que l'on pouvoit prescrire à un enfant, quoique j'eusse déjà seize ans. Ce qui me chagrina le plus, ce fut une loi fâcheuse qu'elle me fit imposer par la seule considération de sa commodité. Son âge et son humeur lui faisoient éviter de sortir le soir : elle n'osa directement m'empêcher d'aller au cours, qui étoit la seule occasion que j'avois de me retirer tard ; elle me fit défendre d'y aller sans en demander permission à Monsieur. La distance qu'il y a des Tuileries à l'hôtel de Guise, où il logeoit, me faisoit souvent perdre l'occasion de trouver Son Altesse Royale, ou d'avoir réponse à temps ; et par ce moyen il y avoit bien des jours que j'étois privée du plaisir de cette promenade. Elle se servoit aussi de l'autorité de Monsieur pour me mortifier, lorsque la sienne ne lui suffisoit pas.

Peu après que l'on eut mis madame la comtesse de Fiesque auprès de moi, le Roi tomba malade de la maladie qu'il avoit eue devant le voyage de Perpignan : cela m'obligeoit à lui rendre mes devoirs, et j'allois souvent Saint-Germain. Le Roi prenoit plaisir à mes visites, et me faisoit toujours fort bonne mine ; aussi n'en revenois-je jamais que vivement touchée de son mal, dont chacun auguroit que la suite seroit funeste. En effet, au commencement du mois d'avril suivant, peu après la disgrâce du sieur Des Noyers dont j'ai parlé, il commença à empirer, et ne fit que languir et souffrir jus-

qu'au quatorzième jour de mai, qui fut celui de son décès. Si le pitoyable état où la maladie avoit réduit son corps donnoit de la compassion, les pieux et généreux sentimens de son âme donnoient de l'édification : il s'entretenoit de la mort avec une résolution toute chrétienne; il s'y étoit si bien préparé, qu'à la vue de Saint-Denis par les fenêtres de la chambre du château neuf de Saint-Germain, où il s'étoit mis pour être en plus bel air qu'au vieux, il montroit le chemin de Saint-Denis, par lequel on méneroit son corps; il faisoit remarquer un endroit où il y avoit un mauvais pas, qu'il recommandoit qu'on évitât, de peur que le chariot ne s'embourbât. J'ai même ouï dire que durant sa maladie il avoit mis en musique le *De profundis* qui fut chanté dans sa chambre incontinent après sa mort, comme c'est la coutume de faire aussitôt que les rois sont décédés. Il ordonna avec la même tranquillité d'esprit ce qui seroit à faire pour le bien de l'administration de son royaume quand il seroit mort. Je ne dis rien de ses déclarations de dernière volonté en faveur de la Reine et des princes; ce n'est pas une matière qui doive faire partie de mes Mémoires; cela se verra mieux et plus particulièrement dans les histoires du temps. Je mets encore dans ce rang-là ce qui se passa lorsque la Reine alla au parlement pour s'y faire déclarer régente.

Je reviens donc à ce qui me regarde. Depuis que la Reine fut à Paris, où elle fixa son sejour, j'allois tous les jours au Louvre, et plutôt deux fois qu'une : mon occupation ordinaire y étoit de me jouer avec le Roi ou M. le duc d'Anjou, qui étoit l'enfant du monde le plus joli, et pour qui j'ai toujours eu grande amitié. De toutes les filles de la Reine, celle avec qui je m'arrêtois le plus volontiers, c'étoit Neuillant (1), qui étoit fort aimable et fort spirituelle. Au commencement de la régence, il se fit un parti contre la faveur du cardinal Mazarin, qu'on nomma le parti des importans; ils faisoient grand bruit, et ce fut sans effet. La prison de M. de Beaufort, qui fut arrêté presque dès la naissance de cette cabale dont il étoit le chef, dissipa cette faction en un instant; et cette détention n'eut aucune suite, quoique peu auparavant M. de Nemours eût épousé mademoiselle de Vendôme. Pendant que ce parti-là subsistoit, il arriva une affaire qui fit grand bruit à la cour. Madame de Montbazon trouva un soir chez elle deux billets (2) d'une dame à un cavalier; elle dit aussitôt qu'ils étoient de madame de Longueville, et que Coligni, qui l'étoit venu voir ce jour-là, les avoit laissés tomber de sa poche. Il faut remarquer dans cette histoire que l'opinion médisante de la cour étoit que M. de Longueville aimoit madame de Montbazon depuis long-temps, qu'il étoit bien avec elle, et que madame la princesse lui avoit défendu de la voir depuis son mariage. Avant que de dire quelle suite eut la pièce que madame de Montbazon prétendoit faire à madame de Longueville, je veux mettre ici une copie des billets qu'on dit qu'elle avoit trouvés, puisque j'en ai une très-fidèle de fort bon lieu : elle m'a été donnée avec le titre.

Copie des lettres supposées qui furent trouvées chez madame de Montbazon.

« J'aurois beaucoup plus de regret du changement de votre conduite, si je croyois moins mériter la continuation de votre affection. Je vous avoue que tant que je l'ai crue véritable et violente, la mienne vous a donné tous les avantages que vous pouviez souhaiter. Maintenant n'espérez pas autre chose de moi que l'estime que je dois à votre discrétion. J'ai trop de gloire pour partager la passion que vous m'avez si souvent jurée, et je ne veux plus vous donner d'autre punition de votre négligence à me voir que celle de vous en priver tout-à-fait; je vous prie de ne plus venir chez moi, parce que je n'ai plus le pouvoir de vous le commander. »

En voilà une, et voici en quels termes étoit l'autre :

« De quoi vous avisez-vous après un si long silence? Ne savez-vous pas bien que la même gloire qui m'a rendue sensible à votre affection passée me défend de souffrir les fausses apparences de sa continuation? Vous dites que mes soupçons et mes inégalités vous rendent la plus malheureuse personne du monde : je vous assure que je n'en crois rien, bien que je ne puisse nier que vous ne m'ayez parfaitement aimée, comme vous devez avouer que mon estime vous a dignement récompensé. En cela nous nous sommes rendu justice, et je ne veux pas avoir dans la suite moins de bonté, si votre conduite répond à mes intentions. Vous les trouveriez moins déraisonnables si vous aviez plus de passion, et les difficultés de me voir ne feroient que l'augmenter au lieu de la diminuer. Je souffre pour

(1) Suzanne de Baudean de Neuillant.

(2) Ces billets avaient été adressés au comte de Maulevrier par madame de Fouquerolles. Mademoiselle fait un peu plus loin mention de cette dame.

n'aimer pas assez, et vous pour aimer trop. Si je vous dois croire, changeons d'humeur; je trouverai du repos à faire mon devoir, et vous devez y manquer pour vous mettre en liberté. Je n'aperçois pas que j'oublie la façon dont vous avez passé avec moi l'hiver, et que je vous parle aussi franchement que j'ai fait autrefois. J'espère que vous en userez aussi bien, et que je n'aurai point de regret d'être vaincue dans la résolution que j'avois faite de n'y plus retourner. Je garderai le logis trois ou quatre jours de suite, et l'on ne m'y verra que le soir : vous en savez la raison. »

Madame de Montbazon, avec ces deux lettres, débita cette circonstance à tant de personnes et avec tant de railleries qu'elle fut bientôt divulguée. Sitôt que madame la princesse en eut connoissance, son humeur haute et fière la fit éclater avec chaleur contre madame de Montbazon : chacun attribua la calomnie que celle-ci avoit répandue à la haine et à la jalousie qu'elle avoit contre madame de Longueville. Les amis de madame la princesse allèrent lui offrir leurs services; la cour se partagea dans cette occasion : tous les importans prirent le parti de madame de Montbazon, et la Reine ne manqua pas de prendre l'autre. Ce qui le fortifia encore de la plus grande partie de la cour, étoit que M. le duc d'Enghien, à présent M. le prince, venoit de rendre un service si considérable à l'Etat par le gain de la bataille de Rocroy, qu'on ne lui en pouvoit assez témoigner de gré. La gloire de ce prince, la réputation avec laquelle il revenoit de la campagne, rendirent madame sa mère plus fière qu'à l'ordinaire; et lorsqu'on vint à parler d'accommodement, elle voulut que madame de Montbazon lui fît satisfaction. L'affaire fut long-temps en négociation, parce que cette dernière ne vouloit pas se soumettre; la Reine interposa son autorité : elle s'y résolut. Le jour qui fut choisi pour cette soumission, madame la princesse assembla chez elle, où madame de Montbazon devoit venir, tous ses amis et amies; de sorte qu'il se trouva une excessive quantité de monde à l'hôtel de Condé. Monsieur y étoit, et je ne pus à mon égard me défendre d'y aller, bien qu'alors je n'eusse pas d'amitié pour madame la princesse ni pour pas un de sa famille; néanmoins je ne pouvois avec bienséance dans cette occasion prendre un parti contraire au sien, et c'étoit là un de ces devoirs de parenté dont l'on ne se peut défendre. Madame de Montbazon, qui étoit fort parée, entra dans la chambre de madame la princesse avec beaucoup de fierté; et lorsqu'elle fut près d'elle, elle lut dans un papier qui étoit attaché à son éventail les excuses qu'on lui avoit prescrit de dire, qui étoient en ces termes :

« Madame, je viens ici pour vous protester que je suis très-innocente de la méchanceté dont on m'a voulu accuser. Il n'y a aucune personne d'honneur qui puisse dire une calomnie pareille. Si j'avois fait une faute de cette nature, j'aurois subi les peines que la Reine m'auroit imposées; je ne me serois jamais montrée dans le monde, et vous en aurois demandé pardon. Je vous supplie de croire que je ne manquerai jamais au respect que je vous dois, et à l'opinion que j'ai de la vertu et du mérite de madame de Longueville.

Réponse de madame la princesse à madame la duchesse de Montbazon.

« Madame, je crois très-volontiers l'assurance que vous me donnez de n'avoir nulle part à la méchanceté que l'on a publiée : je défère trop au commandement que la Reine m'en a fait. »

Quand on a fait de ces actions, il n'est pas ordinaire ni facile de les faire de bonne grâce, et le ton de celui qui s'excuse montre bien que le cœur ne se repent point de la faute qu'il a commise. Aussi ce que madame de Montbazon dit ne fut pas mieux reçu qu'elle le prononça : madame la princesse lui fit un discours plus court que le sien, quoiqu'il le fût assez, d'un air peu radouci, et sans rien quitter de cette majesté dont elle savoit si bien accompagner tout ce qu'elle faisoit. Cela n'étoit qu'une apparence de raccommodement : aussi la réconciliation ne dura pas long-temps, comme on le verra ci-après.

L'état où se trouvent aujourd'hui les affaires m'oblige à dire comme l'on en auguroit favorablement en ce temps-là, pour faire voir de combien l'on s'est trompé dans les conjectures que l'on en fit : ce n'étoient que réjouissances perpétuelles en tous lieux; il ne se passoit presque point de jour qu'il n'y eût des sérénades aux Tuileries ou dans la place Royale. Il sembloit que les démonstrations extérieures que l'on devoit au moins donner du regret de la mort du Roi, encore toute fraîche, ne pouvoient compatir avec la joie que donnoient les belles espérances que l'on avoit conçues du bonheur de la régence de la Reine. La disgrâce où elle avoit toujours été pendant la vie de son mari avoit touché le cœur de tout le monde, et

lui en avoit acquis l'affection ; chacun s'en promettoit aisément le prix, et tout ce que l'on pouvoit attendre de la bonté d'une Reine qui avoit toujours témoigné en avoir beaucoup. L'on ne le croiroit pas même encore si on ne l'éprouvoit aujourd'hui, qu'elle, qui avoit fait une si rude expérience du péril qu'il y a de laisser toute l'autorité du gouvernement à un seul ministre, quoique fort habile, eût été capable de l'abandonner, comme elle a fait absolument, au plus mal habile et au plus indigne homme du monde. Aussitôt que l'on a commencé de s'en apercevoir, les gens de bien ont connu que le royaume avoit fait une grande perte à la mort du Roi, et la conduite présente de la Reine l'a bien justifié depuis dans l'esprit de tout le monde, du blâme qu'on lui avoit donné de l'avoir méprisée, et d'avoir toujours un peu sévèrement observé de ne lui donner aucun pouvoir dans les affaires, et peu de liberté. S'il eut des sujets particuliers de la maltraiter ou non, je ne le sais pas ; j'ai cependant ouï dire que le Roi dit un jour de ma mère à Monsieur : « Mon frère, je voudrois bien changer de femme avec vous ; et vous ne le voudriez pas, parce que vous y perdriez. » Je ne saurois ni justifier ni blâmer la différence qu'il mettoit dans le mérite de ces deux personnes-là, parce que je n'ai jamais vu ma mère : je laisse à ceux qui les ont connues toutes deux à discerner si le jugement du Roi étoit bon en cette rencontre.

Pendant la première année du veuvage de la Reine, elle visita soigneusement toutes les églises de Paris ; et comme il n'y a guère de jours qui n'aient leur fête particulière en quelques-unes, elle observoit de se trouver à toutes. J'avois alors un tel attachement d'inclination, aussi bien que de devoir, auprès d'elle, que je la suivois partout ; je me privois des promenades où j'aurois pu avoir du plaisir, pour lui tenir compagnie en tous les lieux où elle alloit ; et quoiqu'elle fît peu de compte de mes soins et qu'elle ne me fît part d'aucune chose, je rendois cette assiduité sans ennui, et la forte amitié que j'avois pour elle m'en faisoit tout souffrir. Un de ses divertissemens étoit d'aller se promener les soirs dans le jardin de Renard, qui est au bout de celui des Tuileries : madame de Chevreuse, Beaumont, quelques autres et moi, y jouèrent un jour la collation, et la Reine en fut priée ; il fut aisé d'ajuster le jour avec sa commodité : elle y alloit presque tous les jours d'été. Madame la princesse s'y trouva ce jour-là, et madame de Montbazon y arriva après. La première déclara qu'elle ne seroit point de la collation si l'autre y demeuroit ; madame de Montbazon ne voulut point s'en aller : l'affaire fut long-temps agitée, le succès ne fut pas bon pour ceux qui avoient appétit. Après deux ou trois heures d'allées ou venues d'un parti à l'autre, l'on conclut seulement de se séparer sans faire collation. Le lendemain, madame de Montbazon reçut un ordre du Roi de se retirer en une de ses maisons. Cette occasion, qui renouvela leur querelle, me fera dire, au sujet de ce qui en fut la cause, ce que je sais à la justification de madame de Longueville. Ce n'est pas que je croie qu'une si bizarre aventure ait jamais pu nuire à sa réputation : aussi n'est-ce à bien dire qu'un soin que je prends de rendre la vérité connue, sans prétendre que madame de Longueville en ait besoin. J'ai su, dis-je, de bonne part, pour le pouvoir assurer, que ces lettres qui furent trouvées chez madame de Montbazon étoient tombées de la poche de M. de Maulevrier, à qui madame de Fouquerolles les avoit écrites. Je ne dirai pas pour cela qu'il en faille tirer de mauvaises conséquences contre celle-ci : l'on peut dire que l'intention de madame de Montbazon ne peut être vérifiée qu'à sa honte. Son départ surprit beaucoup de gens ; et la grande intelligence qui étoit entre elle et madame de Chevreuse, qui étoit revenue à la cour comme généralement tous les autres exilés depuis la régence, fit croire que cette retraite auroit plus de suite, puisque tous les importans étoient de leurs amis. La Reine ne laissa pas de bien traiter madame de Chevreuse, et peu après l'on mit ordre à dissiper la cabale. Madame de Seneçay, qui avoit été aussi du nombre des exilés du temps de l'autorité du cardinal de Richelieu, revint faire sa charge de dame d'honneur de la Reine, où l'on avoit mis madame de Brissac, qui se retira avec les bonnes grâces de la Reine. Madame de Lansac, que le cardinal de Richelieu avoit faite gouvernante de M. le Dauphin et de M. le duc d'Anjou, eut aussi ordre de se retirer, comme une personne qui avoit été choisie contre le gré de la Reine. Elle avoit voulu confier l'éducation de ses enfans à madame la marquise de Saint-Georges, ma gouvernante, qui ne m'eût pas quittée pour cela ; Monsieur n'y auroit pas consenti, ou je serois restée auprès de la Reine. L'on ôta le Roi des mains de madame de Lansac, pour le mettre en celles de madame de Seneçay. Le changement que la régence de la Reine apporta aux affaires procura, comme j'ai dit, le retour à tous ceux que la faveur du cardinal de Richelieu avoit éloignés de la cour. Madame d'Hautefort y fut rappelée ; M. d'E-

pernon se raccommoda alors avec Monsieur, dont j'eus beaucoup de joie pour l'amitié que j'avois et que j'ai toujours depuis conservée pour madame et mademoiselle d'Epernon. Les fréquentes visites que M. de Beaufort leur rendit en ce temps-là firent croire qu'il avoit intention d'épouser celle-ci, parce que l'on en avoit autrefois parlé en Angleterre lorsqu'ils y étoient. C'étoit une vision, et M. de Joyeuse, qu'on appeloit alors le chevalier de Guise, lequel avoit effectivement du dessein pour mademoiselle d'Epernon, continuoit à lui faire sa cour régulièrement sans avoir de jalousie.

Les premiers mois de la régence furent les plus beaux que l'on pût souhaiter. Celui à qui, dans les commencemens, il sembloit qu'elle devoit porter plus de bonheur, je veux dire M. de Beaufort, fut le premier qui se ressentit de la disgrâce. Aussitôt que la Reine fut la maîtresse, il parut que toute la faveur ne regardoit que lui, et le seul qui lui faisoit ombrage étoit le cardinal Mazarin. Cela mit bientôt de la haine entre eux deux: l'intrigue du cardinal l'emporta sur l'autre; l'on en fit une affaire d'Etat, et lorsqu'on y pensoit le moins l'on arrêta M. de Beaufort dans le cabinet de la Reine: ce qui fut exécuté par le sieur de Guitaut, capitaine de ses gardes. Le lendemain le prisonnier fut mené au bois de Vincennes, et l'on chassa tous ses amis; l'on mit en prison quelques-uns de ses domestiques, et dans cette seule journée tous les importans furent défaits; M. de Chevreuse eut même ordre de se retirer: en sorte que ce fut en peu de temps un grand changement à la cour, et un trait d'autorité qui servit bien à établir principalement celle du cardinal Mazarin. C'étoit tellement son affaire, que la Reine dit tout haut que l'on s'étoit assuré de M. de Beaufort, parce qu'il avoit voulu faire assassiner le cardinal Mazarin. Quoique je visse avec assez d'indifférence ces messieurs-là disputer entre eux du ministère, néanmoins, parce que dans ce temps-là je rendois souvent visite à madame de Nemours, sœur de M. de Beaufort, l'on en prit sujet de me rendre un mauvais office auprès de Monsieur, par l'abbé de La Rivière, qui étoit en grande faveur auprès de lui, et qui ne m'aimoit pas. Je remarquerai ici, quoiqu'à mon grand déplaisir, que tous ceux par qui Monsieur s'est laissé préoccuper, ont, pour mon malheur, toujours altéré son amitié pour moi, et sont encore aujourd'hui cause qu'il ne me traite pas comme j'ose dire l'y avoir obligé.

Je n'ai pas eu occasion, dans la suite de ce que je viens de rapporter, de parler de la venue de Madame en France: j'en dirai ici le temps et les circonstances qui me sont connues. Pendant la maladie dont le feu Roi est mort, Monsieur, qui avoit eu permission de venir à la cour, se réconcilia avec lui, et obtint le consentement à son mariage, qu'il n'avoit point voulu jusqu'alors reconnoître valable; et le Roi lui permit en même temps de faire venir Madame, à condition que lorsqu'elle seroit à Paris ils déclareroient tous deux à M. l'archevêque, qu'afin de ne laisser rien a désirer pour la validité de leur mariage, ils le confirmoient autant que cela pouvoit être nécessaire: déférence qu'il désira moins pour réparer aucun prétendu défaut dans ce mariage, que pour sa propre satisfaction, et pour une preuve du respect et de l'obéissance que Monsieur lui devoit. Madame étoit encore à Cambray lorsque cette proposition-là lui fut faite; elle ne l'eut pas plus tôt ouïe qu'elle fut prête à s'en retourner plus loin; elle disoit que lorsqu'il y alloit de l'honneur l'on ne devoit avoir de complaisance pour qui que ce soit. Il fallut faire quelques voyages vers elle avant que de vaincre sa résistance sur ce point, encore ne se rendit-elle qu'avec une répugnance incroyable. Elle fit cependant assez de diligence pour entrer en France avant la mort du Roi; ce fut si peu avant sa mort, qu'elle ne le put pas voir. J'allai au devant d'elle à Gonesse, d'où elle alla à Meudon sans passer par Paris; elle ne vouloit pas y venir qu'elle ne fût en état de saluer Leurs Majestés: ce qu'elle ne pouvoit faire parce qu'elle n'étoit pas habillée de deuil. Nous arrivâmes tard à Meudon, où Monsieur s'étoit rendu pour l'y recevoir, et il la trouva dans la cour: leur abord se fit en présence de tous ceux qui l'accompagnoient. Tous les assistans furent dans un grand étonnement de voir la froideur avec laquelle ils s'abordèrent, vu que les persécutions que Monsieur avoit souffertes du Roi et du cardinal de Richelieu au sujet de ce mariage, n'avoient fait qu'assurer la constance de Monsieur pour Madame: aussi n'a-t-on pu croire que rien ait modéré entre eux la joie de se voir, que la condition que le Roi leur avoit imposée. Après avoir resté peu de temps dans la cour du château de Meudon, Madame monta à sa chambre, et puis Monsieur vint l'appeler pour aller à la chapelle, où M. l'archevêque de Paris etoit revêtu de ses habits pontificaux, la mitre en tête et la crosse en main, et attendoit avec les cerémonies requises pour recevoir la déclaration de Leurs Altesses Royales. J'accompagnai Madame, et il n'y eut avec elle, dans cette cerémonie, que madame et mademoiselle de Guise, la mare-

chale d'Etampes, dame d'honneur de Madame, madame de Fontaine, sa dame d'atour, madame la comtesse de Fiesque, et moi. Monsieur dit à M. l'archevêque qu'encore qu'il fût assuré qu'il n'y eût aucune nullité en son mariage, pour satisfaire à la promesse qu'il avoit faite au Roi, et aux ordres qu'il en avoit reçus, il venoit avec Madame lui faire la déclaration que Sa Majesté avoit désirée pour une plus grande sûreté. Madame, de son côté, dit, les larmes aux yeux, que rien n'étoit moins nécessaire que cette démarche; que cependant le Roi l'avoit voulu. Chacun fit la révérence, et aussitôt après on se retira. Madame n'avoit plus cette grande beauté dont Monsieur avoit été autrefois charmé, et la manière dont elle étoit habillée ne contribuoit pas à réparer le tort que les chagrins de plusieurs années lui avoient causé. Elle ne connoissoit personne à la cour, et ne savoit pas trop bien la façon dont on y vivoit: cela fit que je ne lui fus pas inutile. J'en eus beaucoup de joie, parce que la manière dont elle agissoit avec moi m'obligeoit à vivre bien avec elle; je faisois tout mon possible pour me conserver ses bonnes grâces, que je n'aurois jamais perdues si elle ne m'avoit donné sujet de les négliger.

Je reviens à la suite de ce que j'ai quitté, pour parler de Madame. Le premier hiver d'après la régence, il ne se passa rien de remarquable que le combat de M. le duc de Guise avec M. de Coligni, qui fut une suite du démêlé d'entre madame la princesse et madame de Montbazon. Ce duel remit encore un peu la cour en division; ce ne fut pas au point que les divertissemens en pussent être troublés: l'on dansa fort partout, et particulièrement chez moi, quoiqu'il ne convienne guère d'entendre des violons dans une chambre noire. Ce fut principalement dans ces bals-là que le chevalier de Guise témoigna tout-à-fait sa passion pour mademoiselle d'Epernon, et mademoiselle de Guise n'en avoit pas moins pour ce mariage; pour moi, je le souhaitois beaucoup aussi. Cependant les chuchoteries de mademoiselle de Guise sur cette affaire envers madame sa mère, ruinèrent ce dessein, et ce ne fut pas sans raison que la conduite qu'elle y eut me fut toujours suspecte.

[1644] Le printemps donna lieu à d'autres occupations: Monsieur alla en Flandre commander l'armée du Roi, et Leurs Majestés allèrent à Ruel, où je les suivis. L'on s'y divertissoit assez bien: mademoiselle de Neuillant, pour qui j'avois de l'amitié, m'y tenoit bonne compagnie, et Saint-Mesgrin aussi venoit quelquefois avec moi. J'allois toutes les semaines à Paris pour y voir Madame, qui n'avoit pu suivre la cour parce qu'elle étoit malade d'une fausse grossesse qui lui a bien ruiné sa santé.

La cour ne fut pas long-temps en repos à Ruel: elle s'en retourna en diligence à Paris, sur l'avis de quelque sédition arrivée à cause d'un impôt qui s'appeloit le toisé, que l'on avoit mis sur chaque maison, qui devoit payer une certaine taxe par toise. Au moment que l'on voulut commencer à toiser les maisons, il y eut une rumeur parmi le peuple: quelques mutins battirent le tambour et arborerent un mouchoir au bout d'un bâton pour leur servir de drapeau. Ils marchèrent dans cet état dans les rues pour exciter la sédition; la présence du Roi dissipa bientôt cette émeute. Il en arriva une autre peu de temps après par un assez plaisant sujet, qui fut néanmoins poussée avec assez de vigueur, de la part de ceux qui l'entreprirent, pour donner de l'appréhension. Le curé de Saint-Eustache mourut: M. l'archevêque de Paris, qui en confère la cure, la donna à M. Poncet. Comme il se mit en devoir d'en prendre possession, le neveu du défunt, appelé Merlin, s'y opposa: il prétendit faire valoir une résignation qu'il disoit que son oncle, le défunt curé, avoit faite en sa faveur. Il n'étoit pas difficile à Poncet de s'en défendre, à cause des nullités qui se rencontroient dans ce prétendu droit. Merlin se trouva fortifié par la bienveillance des paroissiens, et principalement du menu peuple de la paroisse, qui, pour l'affection qu'il avoit portée à l'oncle, se mit en tête de prendre le parti du neveu. Il s'assembla en tumulte pour le protéger; et comme on avoit envoyé quelques archers de la ville et quelques gardes pour dissiper la populace, cette canaille se saisit de l'église et sonna le tocsin. Ce désordre dura bien trois jours, pendant lesquels ils délibérèrent d'aller piller la maison de M. le chancelier, à cause que, comme paroissien, il ne prenoit pas le parti de Merlin. Les harangères des halles députèrent à la Reine sur ce sujet, et celle qui porta la parole dit, pour toutes raisons, que les Merlins avoient été leurs curés de père en fils, et que le dernier avoit désiré que son neveu lui succédât; qu'elles n'en pouvoient souffrir d'autres. Jamais il n'y eut de farce si plaisante que tout ce qui se passa dans la querelle de ces deux concurrens, et sans les conséquences qui en étoient à craindre, l'on eût pris plaisir à la voir durer. Lorsque l'on vit que les bourgeois commençoient à se barricader dans les halles, et qu'il n'y avoit pas d'autre

moyen de les apaiser que de leur donner le curé qu'ils demandoient, Merlin leur fut accordé, et tout aussitôt tout fut calme dans la paroisse.

Pendant que la cour étoit occupée à empêcher que ces commencemens de sédition n'eussent de mauvaises suites, Monsieur assiégeoit Gravelines, qui se défendoit fort bien; aussi sa longue et vigoureuse résistance en rendit-elle la prise plus glorieuse à Son Altesse Royale, à l'honneur de qui on doit encore dire que le succès de cette entreprise avoit toujours été trouvé si difficile, que du règne du Roi son frère, bien que le cardinal de Richelieu qui gouvernoit fût un très-grand ministre d'Etat, et un des plus hardis hommes du monde dans ses desseins, l'on n'avoit jamais osé former celui d'attaquer cette place. La nouvelle de sa reddition me donna une joie inconcevable, parce que j'ai toujours eu pour Monsieur toute la tendresse possible, même lorsque j'ai cru n'en être pas bien traitée. Le jour que le *Te Deum* fut chanté dans Notre-Dame pour action de grâces de cette conquête, l'on en fit, comme c'est l'ordre, des réjouissances publiques. M. le chancelier fit faire le soir de ce jour-là un feu d'artifice fort joli devant son logis, dont je fus priée par madame de Sully (1) de venir prendre le divertissement, et nous y eûmes outre cela une grande collation et les violons. Madame fit faire un autre grand feu le lendemain dans la cour du palais d'Orléans, à toutes les fenêtres duquel il y avoit des lanternes de papier, où étoient peintes les armes de Leurs Altesses Royales; et pour rendre la cérémonie complète, il y eut bal et collation. Deux jours après j'en fis autant chez moi, et puis je menai les violons chez la Reine, qui prit plaisir à nous faire danser assez long-temps sur la terrasse du Palais-Royal. Monsieur revint peu après à la cour. La veille de son arrivée, il y eut une fort belle assemblée qui fut faite pour les noces de madame la comtesse de Blin, fille de M. le comte de Trêmes, capitaine des gardes du corps du Roi, qui épousoit le comte de Tavannes, mon parent. Leurs Majestés n'allèrent point au devant de Monsieur, parce qu'il ne le souhaita pas; le cardinal Mazarin seulement y alla, et l'on témoigna grande joie dans toute la cour de l'y recevoir. M. le duc d'Enghien, qui alors étoit en Allemagne, y faisoit de son côté de grands progrès; l'aversion que j'avois pour lui dans ce temps-là faisoit que je ne prenois pas grand plaisir à m'informer de ce qu'il faisoit. Ainsi je n'en dirai rien présentement, sans vouloir rien cacher de sa gloire, puisque les histoires en diront assez pour l'immortaliser.

Aussitôt après le retour de Monsieur, la cour alla à Fontainebleau, où Neuillant ne bougeoit d'avec moi, comme faisoit aussi fort souvent Saint-Mesgrin, de qui Monsieur devint amoureux. Madame, qui prit quelque jalousie de l'amour de Monsieur, m'en sut mauvais gré, quoique je ne contribuasse en façon quelconque à cette galanterie : ce que l'on ne devoit pas même appréhender par mon humeur, qui est directement opposée à cette sorte d'occupation. Comme Saint-Mesgrin étoit une très-honnête fille, je ne pouvois l'empêcher de me venir voir, et Monsieur encore moins, dans ce voyage où toute la cour me venoit visiter assez soigneusement. Ce fut en ce temps-là que je fis connoissance avec Saujon (2), duquel je parlerai ailleurs assez amplement pour qu'il suffise de marquer ici seulement le temps que je l'ai connu, quoique ce ne soit pas un personnage fort considérable. Madame et mademoiselle d'Epernon étoient venues à la cour : je pris soin de les faire loger proche de mon appartement; néanmoins je n'eus pas long-temps le plaisir de les y voir : la dernière tomba malade de la petite vérole, et la Reine me demanda incontinent après de sortir du château. Je lui fis dire que j'irois, si elle l'avoit pour agréable, occuper l'appartement de Monsieur, qui étoit vide parce qu'il étoit à Blois; et cet appartement étoit fort éloigné de celui que je quittois. Elle ne le voulut pas, et répondit que ma personne étoit trop chère pour la hasarder : ce que je connus bien n'être qu'un compliment pour m'éloigner avec plus de civilité, puisque le Roi demeuroit bien dans le château. Il auroit fallu que j'eusse été de légère croyance pour me laisser persuader que la Reine y eût trouvé plus de danger pour moi que pour son fils.

Je partis avec dépit de la cour, et m'en allai proche de là à Fleury, maison d'un gentilhomme nommé le baron de Rane, qui est à Monsieur. Mademoiselle de Neuillant m'y suivit; dont je lui fus obligée, parce que sa bonne compagnie m'ôta bien de l'ennui que j'aurois eu sans elle. Je n'y fus que trois jours, d'autant que Monsieur revint de Blois et trouva étrange que je ne fusse pas auprès de la Reine, et m'envoya querir sur-le-champ; à quoi j'obéis avec grande joie, pour pouvoir apprendre plus souvent des nouvelles de mademoiselle d'Epernon, dont la maladie me mettoit fort en peine. M. le chevalier de Guise eut pour elle tous les soins imagi-

(1) Charlotte Séguier, duchesse de Sully.

(2) Compet de Saujon.

nables; la considération du péril qu'il y a d'approcher ceux qui ont la petite vérole ne l'empêcha pas de l'aller visiter tous les jours : il témoigna pour elle une passion incroyable, qui dura encore tout l'hiver suivant. Lorsque nous fûmes de retour à Paris, Madame me témoigna quelque froideur à cause de Saint-Mesgrin ; cela ne dura guère : la bonne intelligence que j'avois avec celle-ci cessa bientôt. L'abbé de La Rivière, que je n'aimois pas, fit le galant de Neuillant : elle me devint suspecte, et ma confiance pour elle diminua. Comme je reconnus quelque amitié entre madame la princesse et elle, nous nous brouillâmes tout-à-fait ensemble, et j'eus par même moyen de la froideur pour Saint-Mesgrin, qui s'abstint de me voir, parce qu'elle n'y avoit pris habitude qu'à cause presque de Neuillant. Je perdis encore dans cette année-là l'amitié de madame de Longueville, parce que quand madame la comtesse mourut elle alla loger à l'hôtel de Longueville avec sa belle-mère, qui étoit pour moi une personne incompatible : ainsi cela bannit entre nous deux le commerce avec l'amitié.

La brouillerie des affaires d'Angleterre, qui avoit commencé sous le ministère du cardinal de Richelieu, se trouva telle dans cette année-là, que la reine d'Angleterre fut contrainte de quitter le pays et de se venir réfugier en France. Elle débarqua en Bretagne, au port de Brest; elle avoit une maladie pour laquelle les médecins lui ordonnèrent les eaux de Bourbon. Elle y alla en prendre avant que de venir à la cour. Quand elle eut fait ses remèdes et qu'on sut qu'elle devoit arriver, je fus envoyée au devant d'elle de la part de Leurs Majestés dans un carrosse du Roi, comme c'est la coutume, jusqu'au Bourg-de-la-Reine, où je la trouvai avec Monsieur, qui y étoit allé avant moi. Comme nous la menions à Paris, nous rencontrâmes Leurs Majestés un peu au-delà du faubourg; et après s'être réciproquement salués, et les complimens faits de part et d'autre, la reine d'Angleterre se mit avec le Roi et la Reine. Quoiqu'elle eût pris beaucoup de soin pour réparer ses forces et sa santé, elle étoit en toute manière en un état si déplorable, que tout le monde en avoit pitié. On la fit loger au Louvre, où le lendemain elle reçut tous les honneurs dus à une reine, et à une reine fille de France. Elle parut durant quelques mois en équipage de reine; elle avoit avec elle beaucoup de dames de qualité, des filles d'honneur, des carrosses, des gardes, des valets de pied. Cela diminua petit à petit, et peu de temps après rien ne fut plus éloigné de sa dignité que son train et son ordinaire.

A quelques mois de là, on eut nouvelle à la cour de la mort de la reine d'Espagne (1) : ce qui continua le deuil en France, où celui du feu Roi n'étoit pas encore cessé. Le sentiment étoit que ce Roi veuf étoit un parti propre pour moi; la Reine me témoigna qu'elle le souhaitoit passionnément. Le cardinal Mazarin m'en parla dans ce sens-là, et me dit de plus qu'il avoit des nouvelles d'Espagne par où il apprenoit que cette affaire y étoit désirée. La Reine et lui en parlèrent quelque temps à Monsieur et à moi; et, par un feint empressement de bonne volonté, ils nous leurrèrent tous deux de cet honneur, quoiqu'ils n'eussent aucune intention de nous obliger. Néanmoins la bonne foi étoit telle de notre part, que nous ne nous apercevions pas qu'il n'y en avoit point de la leur: de sorte qu'il leur fut aisé d'éluder l'affaire, comme ils firent en effet, et l'on cessa tout d'un coup d'en parler. J'aurois maintenant beaucoup de déplaisir qu'elle eût été faite; de l'humeur dont je suis, je ne voudrois pas être reine pour être aussi misérable que l'étoit celle d'Espagne. Il y eut un certain Espagnol, nommé Georges de Casselny, qui avoit été fait prisonnier en Catalogne, et qui l'étoit sur sa parole, lequel vint trouver M. de Surgis à Orléans, pour le prier de le faire parler à Monsieur, qui remit à le voir à Paris. Ce délai fit éventer l'intention de l'Espagnol : il fut mis à la Bastille, et le cardinal dit à Monsieur que c'étoit un homme qui le vouloit détourner du service du Roi par cette proposition de mariage: ce que Monsieur crut et croit encore. Plusieurs personnes assurèrent cependant que ce n'étoit point un prétexte, et que ce gentilhomme-là avoit ordre de faire des propositions solides et sincères pour le mariage de son Roi et de moi, dont il avoit cru devoir parler à Monsieur avant que de les faire entendre à la cour. Cependant ce pauvre misérable en fut quelques années prisonnier; et lorsqu'il fut mis en liberté, il fut conduit jusque hors du royaume. Il s'est rencontré qu'il a depuis gardé M. le duc de Guise en Espagne, lorsqu'il fut pris à Naples; et comme M. de Guise envoya ici un gentilhomme à Monsieur, Georges de Casselny me fit faire des complimens, et donna charge de me dire qu'en cas qu'il ne fût pas connu de moi, je pouvois bien savoir qui il étoit, que j'en avois assez ouï parler pour cela : aussi ne se trompa-t-il pas.

Il ne me souvient pas qu'il se soit rien passé de remarquable à la cour dans ce temps-là. Je rendis fort assidument visite à la reine d'Angle-

(1) Elisabeth de France, fille de Henri IV, morte le 6 octobre 1644.

terre, qui, toute malheureuse qu'elle étoit, ne laissoit pas de prendre plaisir à exagérer toutes ses prospérités passées, la douceur de la vie qu'elle menoit en Angleterre, la beauté et bonté du pays, les divertissemens qu'elle y avoit eus, surtout les bonnes qualités du prince de Galles, son fils. Elle témoigna souhaiter que je le pusse voir : je conjecturai assez de là ses intentions, et la suite fera voir que je ne me trompai pas dans le jugement que j'en fis.

[1645] La saison de mettre les troupes en campagne vint. Monsieur alla à l'armée ; il y fut quelque temps sans rien entreprendre, puis il passa la Colme à Capelle-Brouck, passage dont on a depuis beaucoup parlé, et qui a été fort signalé par la résistance qu'y firent les ennemis. Le combat fut rude ; et quoique toute l'armée des Espagnols fût passée à l'autre bord de la rivière, et que la plus grande partie des nôtres la passât à la nage, néanmoins nous y perdîmes fort peu de gens. Son Altesse Royale alla de là assiéger Mardick, qu'il prit, et ensuite Bourbourg, où M. de Rantzau avoit si utilement agi pour le succès du siége, comme l'un des lieutenans-généraux sous Monsieur : ce qui porta Son Altesse Royale à lui rendre de bons offices, et il fut fait maréchal de France, honneur digne de sa naissance, puisqu'il est d'une des premières maisons du Holstein, et récompense due aux longs services qu'il avoit rendus pendant la guerre à cette couronne. Outre Mardick et Bourbourg, Monsieur prit encore, en cette campagne-là, Béthune et quantité d'autres places du nom desquelles il ne me souvient pas. Il sembloit qu'il n'eût qu'à se présenter pour en faire ouvrir les portes, tant le succès qu'il avoit eu à Gravelines avoit donné de terreur aux Espagnols en Flandre. M. le duc d'Enghien, de son côté, continuoit de remporter divers avantages en Allemagne contre les Impériaux ; et entr'autres il gagna une fameuse bataille à Nordlingue, qui ne servit pas moins à mettre les affaires de France en bon état en Allemagne, qu'à donner à ce prince la réputation où il est aujourd'hui d'être le plus grand capitaine de son siècle. Si le cardinal Mazarin, qui veut que l'on attribue toutes les prospérités de l'Etat à son ministère, se fût toujours conservé, comme il fit encore quelques années, de tels seconds que ces deux princes, la France s'en seroit mieux trouvée. Il ne put pas s'empêcher de faire paroître son incapacité, et vous pouvez remarquer son peu de jugement dans ce que j'en vais dire. Incontinent après la bataille de Nordlingue, M. le duc d'Enghien tomba grièvement malade, jusque-là même que le courrier qui en avoit apporté la nouvelle dit qu'il l'avoit laissé abandonné des médecins, et qu'il ne pouvoit échapper ; néanmoins parce qu'il y avoit un feu d'artifice préparé, et qui devoit être tiré sur l'eau ce jour-là pour le divertissement de la cour, le cardinal Mazarin, sans considérer de quelle conséquence il pourroit être de témoigner tant d'indifférence pour la perte d'un prince de cette qualité, qui n'épargnoit rien pour le service de l'Etat, n'eut pas l'esprit de faire différer ce divertissement de quelques jours. Et comme s'il eût même voulu donner plus de lieu à cette observation, il arriva que le feu fut tiré vis-à-vis l'hôtel d'Enghien, ou madame la duchesse d'Enghien étoit ; et l'on ne pouvoit pas douter que le bruit d'une réjouissance si publique ne rendît sa douleur particulière encore plus sensible. La crainte que l'on eut de la mort de ce prince ne dura pas long-temps : peu de jours après on eut nouvelle de sa guérison ; l'on apprit qu'il étoit guéri de sa fièvre, et d'une forte passion qu'il conservoit depuis plusieurs années pour mademoiselle Du Vigean. C'étoit une affaire qu'il traitoit si sérieusement, que quand sa femme tomba malade il promit à la demoiselle de l'épouser, et le fit si bien accroire à tout le monde, que M. Du Vigean et toute sa famille, à qui la déclaration en avoit été faite, en étoient parfaitement persuadés, quoique, pour en venir à l'effet, il falloit auparavant ou que sa femme mourût, ou que l'on rompît son mariage, dont il avoit déjà un fils. Sa femme guérit et revint en parfaite santé. Il n'y avoit plus que la dissolution de son mariage. M. le duc d'Enghien en avoit déjà parlé au cardinal Mazarin ; et si l'on eût été assuré que, le mariage rompu, il eût épousé mademoiselle Du Vigean, beaucoup de gens qui prétendent savoir la vérité de l'histoire, maintiennent que l'on en eût permis la rupture. Cette fille étoit très-belle : aussi cet illustre amant en étoit-il vivement touché. Quand il partoit pour l'armée, le désir de la gloire ne l'empêchoit pas de sentir la douleur de la séparation ; il ne pouvoit lui dire adieu qu'il ne répandît des larmes, et lorsqu'il partit pour ce dernier voyage d'Allemagne, il s'évanouit lorsqu'il la quitta. Néanmoins, soit que la violence du mal ne permît pas qu'il fût de longue durée, soit qu'il ne fût pas d'humeur à pouvoir resister à une si longue absence, l'on s'aperçut qu'il oublia tout d'un coup l'objet de ses affections, et à son retour il ne lui fit paroitre aucune marque de la passion qu'il lui avoit autrefois témoignée ; elle pouvoit trouver de quoi s'en consoler dans la

bonne et sage conduite qu'elle avoit tenue envers M. le duc d'Enghien. Cette galanterie fut cause que nul parti ne se présentoit pour elle, et que Saint-Mesgrin, qui l'aimoit il y avoit long-temps, n'osoit faire faire aucune proposition de mariage, par la jalousie que lui donnoit ce prince : aussi eut-il une extrême joie quand il sut qu'il pouvoit être écouté. Il fit aussitôt parler aux parens de mademoiselle Du Vigean, et le mariage se traita : ce fut sans succès ; ensuite de quoi elle se fit religieuse dans le couvent des Carmélites de Paris.

La campagne finie, Monsieur revint à la cour, et trouva à son retour Madame accouchée d'une fille ; dont j'eus du regret, parce que je savois que c'étoit contre le souhait de Son Altesse Royale, et que ce n'étoit pas l'avantage de sa maison. La cour alla passer l'automne à l'ordinaire à Fontainebleau, tout ce qui y vint à ma connoissance, ce ne fut que la galanterie de M. de Joyeuse et de mademoiselle de Guerchy, fille de la Reine : tout le monde disoit que c'étoit de l'ordre de mademoiselle de Guise, qui ne vouloit pas que son frère épousât mademoiselle d'Epernon. Les galanteries de M. le duc de Guise et de mademoiselle de Pons firent à la vérité plus de bruit que celle-là ; elles ont continué d'une force qu'elles ne méritent pas de trouver place ici. Je reviens donc à M. de Joyeuse, son frère, de qui la conduite donna lieu de croire le jugement que l'on avoit fait de sa sœur. Dans la suite, ses visites furent moins fréquentes à l'hôtel d'Épernon, et moi je découvris que madame sa mère le vouloit marier à mademoiselle d'Angoulême ; j'en avertis madame et mademoiselle d'Épernon, qui ne le purent croire. Quelque temps après elles trouvèrent que c'étoit la vérité.

[1646] Sur la fin de l'hiver, un mariage fit grand bruit à la cour et partout : ce fut celui de mademoiselle de Rohan, fille du feu duc de ce nom, qui s'est tant signalé durant la guerre des huguenots, qu'il a si souvent rallumée. Elle étoit héritière de la maison, âgée de vingt-sept à vingt-huit ans, et avoit toujours vécu dans la réputation d'une vertu non pareille. Il sembloit qu'elle ne devoit jamais rencontrer une personne digne d'elle pour la naissance et pour le mérite. Elle avoit osé espérer, par cette conduite et par ses grands biens, feu M. le comte de Soissons, et de fait l'on en avoit parlé ; et depuis elle avoit pensé au duc de Weimar ; elle avoit été accordée avec Robert, deuxième fils de l'électeur palatin, et qui est mort roi de Bohême. Il posséda si peu cette qualité, qu'elle ne lui a été donnée presque qu'après sa mort. Elle avoit refusé M. de Nemours, aîné de la maison de Savoie en France, qui étoit aussi l'aîné de celui qui a épousé mademoiselle de Vendôme ; et ce qu'elle en fit fut sous le prétexte de la religion. Rien n'étoit pareil à sa fierté, néanmoins elle se prit d'inclination pour M. Chabot, duquel j'ai parlé dans le commencement de ces Mémoires. Il avoit toujours eu la fortune assez contraire jusqu'à ce que Monsieur lui eut donné la charge de premier maréchal de ses logis, qui lui valoit plus que la pension de quatre cens écus qu'il avoit auparavant, et qui lui fut conservée avec sa charge ; ce n'étoit pas suffisamment pour paroître ; aussi son équipage ne consistoit-il qu'en un misérable carrosse mal suivi, qui le traînoit chez mademoiselle de Rohan. Il relevoit à la vérité ce médiocre état par beaucoup de bonnes qualités qui le faisoient considérer de tout le monde. Quoiqu'il ne fût pas beau, il avoit fort bonne mine, beaucoup d'esprit, étoit bien fait de sa personne, et dansoit parfaitement bien ; l'on a même cru que c'étoient là les charmes qui avoient épris mademoiselle de Rohan. Quoiqu'il fût honnête homme et qu'il eût du mérite, il ne s'étoit jamais acquis de réputation dans la guerre. Il avoit été nourri jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans pour être d'église, et n'avoit fait que quelques campagnes en qualité de volontaire auprès de Son Altesse Royale ; depuis la régence même il n'avoit pas été fort assidu, parce qu'il n'avoit rien de plus pressant dans l'esprit que l'exécution du dessein qu'il avoit pour mademoiselle de Rohan, où il trouvoit avec raison incomparablement mieux son compte qu'à la guerre. Cet amour dura quelques années et donna occasion à une infinité de jolies intrigues. Beaucoup de personnes prirent soin d'y servir Chabot, et entre autres la marquise de Pienne, sa cousine germaine, qui est aujourd'hui la comtesse de Fiesque. Chabot, qui de son côté n'oublioit rien, devint magnifique sur la fin ; l'on vit augmenter son train presque tout d'un coup ; ce ne fut pas aussi sans que cela fît grand bruit, et la charité ordinaire du monde en fit parler diversement ; il ne s'arrêtoit à rien de ce que l'on pouvoit dire, pourvu qu'il vînt à bout de son affaire. Il pensa qu'il lui étoit encore nécessaire de s'appuyer d'une puissante protection : pour cela il s'attacha beaucoup plus à M. le duc d'Enghien, qui étoit à Paris pour lors, qu'à son maître qui lui avoit refusé la sienne ; aussi fut-il bien récompensé de son attachement. M. le duc d'Enghien entreprit l'affaire et y employa tout son crédit. Quoique Chabot eût infiniment d'esprit, il engagea moins ce prince par là dans la poursuite de son

entreprise, que parce qu'il avoit trouvé moyen d'être son confident auprès de mademoiselle Du Vigean. Ainsi, après avoir été servi dans l'occasion qui lui étoit la plus sensible de sa vie, il ne faut pas s'étonner qu'il prît, avec la chaleur qu'il témoigna, le soin de faire réussir ce mariage où Chabot aspiroit. Mademoiselle de Rohan le vouloit assez, sans y être tout-à-fait résolue; il n'étoit question que de lui en faire prendre la résolution. M. le duc d'Enghien fut le premier qui lui en parla, et ce fut avec succès : ses dispositions étoient trop grandes pour faire durer long-temps la négociation. Il en parla pareillement au cardinal et à la Reine, pour leur faire agréer le mariage et pour obtenir un brevet de duc en faveur de Chabot, afin que mademoiselle de Rohan ne perdît point son rang lorsquelle l'épouseroit; il obtint sur ce sujet tout ce qu'il demanda. Assuré de tout ce qui pouvoit faire obstacle, il fallut passer à la conclusion. M. le duc de Sully, cousin germain de mademoiselle de Rohan, y servit encore merveilleusement sur l'engagement où étoit sa cousine; et pour la faire plus promptement déterminer, il l'alla trouver un soir, lui dit que tout étoit découvert, que madame sa mère vouloit la faire enlever, et qu'il n'y avoit plus pour elle lieu de sûreté. Persuadée, elle s'en alla sur l'heure à l'hôtel de Sully, où étoit le duc d'Enghien, qui lui fit prendre sa dernière résolution. Madame de Rohan, touchée au dernier point de cette affaire, alla trouver sa fille où elle savoit qu'elle étoit. M. le duc d'Enghien tourna le tout en raillerie : elle eut le déplaisir de voir sa fille sans en pouvoir rien obtenir; et bien qu'elle eût fait dessein de l'enlever, il se mit dans leur carrosse, et les remit chacune en leur logis. Après cela Chabot n'avoit plus à différer un moment la conclusion du mariage, et parce que ce ne pouvoit être à Paris, à cause que madame de Rohan avoit fait défendre à toutes sortes de prêtres de marier sa fille, monsieur et madame de Sully la menèrent à Sully avec Chabot, où un prêtre, qui passoit sur la rivière de Loire et qui venoit de Rome avec permission de marier, les maria. Quand madame de Rohan le sut, elle ne pensa plus qu'aux moyens de s'en venger : ce qu'elle a fait aussi depuis en tout ce qu'elle a pu.

Cette affaire entretint toute la terre durant l'hiver. Sitôt que le printemps fut venu, le voyage que Leurs Majestés firent à Compiègne fit changer de discours. Monsieur, qui se préparoit pour aller à l'armée, ne partit pas en même temps; pour moi, qui suivois la Reine, j'allai prendre congé de lui, et je lui parlai dans cette occasion du comte de Montrésor, mon parent, qui avoit été mis prisonnier la veille pour des intrigues. Il se fâcha contre moi et me dit qu'il voyoit bien que c'étoit madame de Guise qui m'avoit obligée de lui rendre ce bon office; qu'il ne feroit rien à sa considération, parce qu'il étoit tout-à-fait mécontent d'elle et de la conduite de ses enfans; et comme je témoignai d'être surprise et me mis en devoir de la justifier, il ajouta que quand il m'auroit dit ce qui en étoit, il étoit assuré que je serois de son avis : ce qui me donna lieu de le presser de nouveau. Il me dit que Montrésor, dont je louois le mérite comme l'homme du monde qui avoit le plus d'honneur, avoit fait à mademoiselle d'Epernon la plus indigne fourberie qui se pût imaginer, savoir, que pendant qu'il faisoit paroître plus de désir et d'empressement pour son mariage, et mademoiselle de Guise aussi, ils ménageoient tous deux celui de mademoiselle d'Angoulême en sa place, par l'ordre de madame de Guise, qui ne savoit rien de ce que faisoit sa fille de l'autre côté; que, pour y mieux parvenir, Montrésor avoit été trouver M. le prince, et lui dire que madame de Guise le supplioit d'avoir cette affaire pour agréable, et qu'en reconnoissance M. de Joyeuse s'attacheroit absolument à lui et à M. le duc son fils; que s'il vouloit aussi procurer le retour de M. de Mercœur à la cour, et faire consentir qu'il épousât mademoiselle de Guise, toute la maison de Vendôme seroit encore dans tous ses intérêts, et qu'il étoit en état de faire tout ce qui lui plairoit. Ce discours me surprit tellement, que je ne pus m'empêcher de demander à Son Altesse Royale s'il étoit bien certain de toutes ces circonstances; il me dit qu'elles étoient très-véritables, et qu'il les savoit de M. le prince même, qui étoit venu lui en rendre compte et blâmer M. de Joyeuse, qui, pour avoir l'honneur d'être son beau-frère, a été chercher une autre protection que la sienne, et Montresor aussi d'avoir cru que lui, M. le prince, se voulût mêler de tous ces mariages-là; qu'il ne pouvoit plus après cela douter de la mauvaise foi de Montrésor. Je demandai permission à Monsieur de le dire à mademoiselle d'Epernon : ce qu'il voulut bien et dont il fut très-aise. Quoique la mauvaise conduite de mademoiselle de Guise en cette affaire me donnât du déplaisir pour l'amour d'elle, et parce qu'elle étoit cause que la chose du monde que j'aurois le plus souhaitée ne se feroit point, ce m'étoit une espèce de satisfaction de faire connoître à madame et mademoiselle d'Epernon que les avis que je leur avois donnés là-dessus étoient véritables, et que l'a-

mitié que j'avois pour elles m'avoit donné des lumières qui m'avoient fait voir plus clair que les autres dans le procédé de mademoiselle de Guise. Je les allai trouver sur-le-champ, et je m'acquittai dans cette occasion de tout ce que l'amitié me pouvoit prescrire : elles furent autant étonnées que la confiance qu'elles avoient eue en leurs entremetteurs les devoit rendre tranquilles.

Je partis le lendemain avec la cour pour aller à Chantilly, où M. le prince et madame la princesse traitèrent le plus magnifiquement qu'il étoit possible. De là on alla coucher à Liancourt, où le cardinal Mazarin et moi eûmes une longue conversation sur la prison de Montrésor. Il voulut railler avec moi sur ce qu'on lui avoit trouvé entre les mains une lettre de mademoiselle de Guise qu'il jeta dans le feu, et me faire accroire que ce que l'on avoit publié, pouvoit recevoir un sens bien contraire à la haute pruderie dont elle se pique. Je lui dis et je lui fis voir que la conduite de mademoiselle de Guise étoit telle, que l'on ne pouvoit pas, sans injustice, la soupçonner de la moindre galanterie, quand même Montrésor auroit été fort jeune, fort beau et fort dangereux galant; que cette lettre ne pouvoit et ne devoit lui nuire en aucune façon, parce que Montrésor étoit trop proche parent de la maison et homme de mérite; que M. de Guise, qui avoit beaucoup de confiance en lui, lui auroit sans doute fait écrire de quelque affaire par mademoiselle de Guise, sa fille; qu'il n'y avoit pas sujet de s'en étonner, parce que je savois que M. de Guise n'agissoit en rien sans avoir pris auparavant le conseil de Montrésor. Je dis outre cela tout ce qui se put pour le servir auprès de ce ministre, qui eut la méchanceté de me vouloir faire aller du blanc au noir, et me tendre le panneau : il croyoit que l'amitié que j'avois pour madame d'Epernon m'y feroit donner. Il me conta, pour m'animer, les mêmes circonstances que Monsieur m'avoit déjà dites; et quoiqu'il fût aisé de me mettre en colère pour dire sur cette occasion autant de mal de Montrésor que j'en avois autrefois dit de bien, je ne m'échappai point et le laissai toujours en doute du sentiment que j'en avois. Il me dit qu'il empêcheroit bien que M. de Joyeuse ne vînt à bout de son dessein pour mademoiselle d'Angoulême; que madame de Carignan (1), qui depuis quelque temps étoit revenue d'Espagne, la désiroit pour un de ses fils; qu'il falloit l'y servir, et que cela étoit sortable, parce que la fille étoit folle, et qu'un muet lui seroit plus propre qu'un autre. Nous nous réjouîmes quelque temps tous deux de la plaisante imagination que nous donnoit ce couple informe. Je le priai de persister dans cette résolution, sans toutefois me trop soucier du succès de l'affaire. Je rendis à madame de Carignan tous les bons offices que je pus. La Reine survint à notre conversation et en fut quelque temps, après lequel nous nous séparâmes tous fort contens les uns des autres.

De Liancourt l'on alla coucher à Compiègne, où, peu après que l'on fut arrivé, le duc d'Enghien vint prendre congé de Leurs Majestés pour aller commander l'armée en Champagne. Quelques jours après, Monsieur se rendit à la cour, où il fit peu de séjour. Il alla à Amiens, selon le désir de Leurs Majestés, qui étoient bien aises qu'il s'y rendit devant qu'elles y arrivassent. Ce fut alors que la cour étoit belle pendant que Son Altesse Royale y séjourna, parce que tout ce qu'il y avoit de jeunes gens de qualité à la cour s'y étoient rendus avec leurs équipages pour aller à l'armée. Le lendemain que la cour fut arrivée à Amiens, la Reine reçut la nouvelle de la mort de l'Impératrice, sa sœur (2), qui mourut d'apoplexie comme elle étoit grosse. L'abbé de La Rivière me dit qu'il falloit que j'épousasse l'Empereur, et puis il se reprit, et me dit qu'il y avoit trop loin; que l'archiduc Léopold, son frère, venoit en Flandre; qu'il falloit l'en faire souverain; que je l'épouserois. Je lui dis que j'aimois mieux l'Empereur; et quoique nous en eussions parlé assez longtemps, ce discours n'eut point de suite.

Quand les apprêts de la guerre furent en état, Monsieur partit pour l'armée, et la cour pour Abbeville, qui alla à Dieppe, en la province de Normandie, où les corps de la noblesse et des compagnies souveraines vinrent rendre leurs respects au Roi. Le premier président du parlement de Rouen, homme de mérite et de vertu, âgé de soixante ans, tomba en foiblesse vers la fin de sa harangue, dont les termes furent fort véritables. Il sentit quelques convulsions, et pour terminer sa harangue, il dit au Roi qu'il mouroit son très-humble et très-obéissant et très-fidèle serviteur et sujet. Il sortit aussitôt du cabinet de la Reine, où il avoit fait sa harangue; il tomba sur le degré, perdit la parole, et mourut une demi-heure après, fort regretté de ceux de sa connoissance.

Comme les affaires n'étoient pas grandes en

(1) Marie de Bourbon, épouse du prince Thomas de Savoie, dont le fils était bègue.

(2) Marie-Anne, femme de l'empereur Ferdinand III.

Normandie, de Dieppe la cour vint à Paris pour y attendre la prise de Courtray, qui résista fort long-temps, quoique l'armée de Monsieur fût très-considérable. M. le duc d'Enghien l'avoit joint avec ses troupes; les Espagnols de leur côté étoient bien forts cette campagne-là; le marquis de Caracène commandoit l'armée, et celle de M. le duc de Lorraine y étoit jointe; de sorte que les nôtres se virent presque assiégés lorsqu'ils assiégèrent Courtray: ce qui ne fût pas arrivé sans la négligence du cardinal Mazarin, qui, faute de prévoyance, laissa manquer de tout à ce siége; et les généraux se virent dans une telle nécessité, que, lorsque la place se rendit, il n'y avoit plus ni poudre ni boulets. Jugez de la capacité et de l'intention d'un tel ministre, qui expose la réputation des armes de son maître, et celle de deux personnes de cette qualité avec leurs vies. J'ai ouï dire à Monsieur, que dès lors il connut avec M. le duc d'Enghien que le cardinal Mazarin étoit un homme incapable des affaires qu'il manioit. Ils ont depuis conservé la bonne opinion qu'ils ont toujours fait paroître avoir de sa personne.

Pendant que M. le duc d'Enghien s'exposoit à ce siége incessamment pour le service du Roi, comme il l'avoit fait déjà beaucoup de fois avec assez de succès, le duc de Brézé, son beau-frère, mourut au siége d'Orbitello d'un coup de canon: il étoit amiral de France et gouverneur de Brouage. Toute la reconnoissance qu'on devoit aux signalés services de M. le duc d'Enghien ne fut pas assez considérable pour lui faire avoir aucune de ces deux charges; la Reine les prit toutes deux; et quoique ce refus donnât beaucoup de déplaisir à celui qui les avoit demandées, il en témoigna peu, et continua la campagne avec le même soin et la même vigueur qu'il l'avoit commencée.

Courtray pris, l'armée resta encore quelque temps en Flandre, et sur le point de combattre celle des ennemis dans la plaine de Bruges, où toutefois on ne fut que sur les apparences. Les Hollandois avoient marché jusque là, et faisoient mine de vouloir se joindre à nous pour entreprendre quelques grands desseins; et c'en auroit été un bien grand que de donner bataille, nos forces jointes aux leurs. Le tout se passa sans coup férir. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, qui étoit lors leur capitaine général, plut à Monsieur et à M. le duc d'Enghien; il étoit beau de visage et avoit été fort bien fait. Depuis quelques années sa taille s'étoit gâtée; comme il avoit une casaque volante lorsqu'il étoit dans la plaine de Bruges, ce défaut ne parut point. L'on dit qu'il avoit beaucoup de mérite et de cœur; dont il avoit donné des marques en plusieurs occasions, entre autres dans une révolte qui se fit quelque temps avant sa mort, qu'il apaisa par sa résolution et la vigoureuse manière dont il agit. Ce nom de Nassau est si heureux pour être brave et pour bien réussir dans la Flandre, qu'il ne sera pas difficile à ceux qui auront vu les histoires de ce pays de concevoir une grande idée de ceux qui le portent maintenant. Ce prince avoit épousé la fille du roi d'Angleterre: cette alliance parut fort avantageuse par sa grandeur; et tous ceux qui se piquent d'être bons politiques crurent bien dès lors, quoique les troubles d'Angleterre ne fussent pas commencés, que ce seroit la perte de cette maison en partie, si elle ne l'étoit en tout. Pour l'ordinaire les républiques n'aiment pas que ceux qui ont leur armées entre les mains fassent nuls pas qui témoignent aller à la souveraineté; et c'est le moyen de les en démettre dès qu'ils en ont le moindre soupçon. Toutefois, à l'égard de M. le prince d'Orange, les désordres d'Angleterre vinrent trop tôt après son mariage, pour pouvoir donner des soupçons contre lui.

Revenons à la plaine de Bruges. Pendant le temps que notre armée et la hollandoise y séjournèrent, il y eut quantité de soldats qui y moururent de chaud et de soif; il fit une chaleur incroyable cette année-là: la canicule n'a jamais été si rude. Les Hollandois s'en retournèrent en leur pays, où ils assiégèrent, si je ne me trompe, le Sas de Gand; et nos troupes à leur retour assiégèrent Mardick pour une seconde fois, parce que, depuis que Monsieur l'avoit pris, les Espagnols l'avoient repris. Ce siége fut poussé chaudement; aussi y eut-il quantité de gens de qualité tués en une sortie que firent les assiégés: La Roche-Guyon, premier gentilhomme de la chambre du Roi, jeune, très-bien fait, et fils unique de M. de Liancourt; le comte de Fleix, de la maison de Foix, gendre de madame la marquise de Senecay, dame d'honneur de la Reine; le chevalier de Fiesque; Le Terrail, maréchal-de-camp; le marquis de Thémines, mestre-de-camp du régiment de Navarre, et le baron de Grignan, capitaine au régiment des gardes, furent de ce nombre. M. le duc de Nemours fut blessé à la jambe. Toutes ces morts causèrent beaucoup de déplaisir et de chagrin à la cour, qui étoit à Fontainebleau. Madame de Senecay et madame la comtesse de Fiesque étoient les plus à plaindre dans ce malheur; les enfans qu'elles perdoient étoient d'honnêtes gens, surtout le chevalier de Fiesque, qui étoit le plus sage et le plus dévot gentilhomme de la cour.

Je regrettai ces deux-là particulièrement, parce qu'ils étoient plus de mes amis que les autres: ils étoient tous gens de mérite et de qualité. M. le duc d'Enghien rapporta aussi des marques du péril où il avoit été exposé dans ce siége; il avoit couru risque d'être tué d'une grenade qui creva si près de lui, comme il étoit dans la tranchée, qu'il en eut tout le visage brûlé. J'en appris la nouvelle avec assez de joie; et l'aversion que j'avois pour lui me fit même souhaiter qu'il en eût le visage défiguré. Il n'y parut cependant en aucune manière.

Comme le malheur des affaires d'Angleterre continua, le roi d'Angleterre envoya le prince de Galles, son fils, en France, pour qu'il y fût en sûreté. Il arriva à la cour, qui étoit à Fontainebleau. Leurs Majestés allèrent au-devant de lui jusque dans la forêt, où, quand on se fut joint, l'on mit pied à terre, et la reine d'Angleterre présenta son fils au Roi, puis à la Reine, qui le baisa: ensuite il nous salua, madame la princesse et moi. Il n'avoit que seize ou dix-sept ans: il étoit assez grand pour son âge, la tête belle, les cheveux noirs, le teint brun, et passablement agréable de sa personne. Ce qui en étoit le plus incommode, c'est qu'il ne parloit ni n'entendoit en façon du monde le françois. L'on ne laissoit pas d'avoir soin de lui tenir bonne compagnie; et durant les trois jours qu'il resta à Fontainebleau on lui donna le divertissement de la chasse, et tous les autres que l'on put dans ce temps-là; il rendit ses visites à toutes les princesses. Je reconnus dès ce moment que la reine d'Angleterre eût bien voulu me persuader qu'il étoit amoureux de moi; qu'il lui en parloit sans cesse; que, sans qu'elle le retenoit, il seroit venu dans ma chambre à toute heure; qu'il me trouvoit tout-à-fait à son gré, et qu'il étoit au désespoir de la mort de l'Impératrice, parce qu'il étoit dans une extrême appréhension que l'on ne voulût me marier avec l'Empereur. Je reçus ce qu'elle me disoit comme je le devois, et je n'y ajoutai pas toute la foi qu'elle eût peut-être voulu.

Quand ils furent partis de Fontainebleau, je m'en allai à Paris voir Madame, qui étoit grosse et dangereusement malade; je la trouvai hors de péril. Sur la nouvelle de cette maladie, Monsieur partit de l'armée, et arriva inopinément auprès de Madame deux jours après moi, dont je fus très-agréablement surprise. Je vis à Paris madame et mademoiselle d'Epernon, qui me dirent à peu près ce que la reine d'Angleterre m'avoit dit à Fontainebleau; elles avoient fait habitude particulière avec elle, à cause qu'elles avoient été long-temps dans son pays lorsque M. d'Epernon s'y retira; elles y avoient reçu tous les honneurs possibles de Leurs Majestés Britanniques, quoiqu'elles ne les eussent point vues; de sorte qu'elles furent obligées d'en témoigner tout le ressentiment qu'elles devoient par leurs respects et leurs visites. M. d'Epernon avoit durant son exil assisté le roi d'Angleterre si à propos de son argent, qu'il lui prêta pour la guerre et qui n'est pas encore rendu, que la Reine ne pouvoit pas moins faire que d'en conserver de la reconnoissance. Cela forma l'habitude entre elle et madame et mademoiselle d'Epernon: cette habitude y établit la confiance. Quoique je fusse bien instruite des sentimens de la Reine, ma tante, je ne donnai pas plus de croyance à la seconde déclaration qu'elles me firent de ceux du prince de Galles, qu'à la première qui me fut faite par la Reine, sa mère. Je ne sais pas, s'il l'eût faite lui-même, quel en eût été le succès; je sais bien que je ne ferois pas grand compte de ce que l'on me diroit de la part d'un homme qui ne pourroit rien dire lui-même.

Monsieur ne fut qu'un jour à Paris, d'où il alla à Fontainebleau, où je m'étois rendue un jour auparavant. Leurs Majestés furent au-devant de lui, et il en fut parfaitement bien reçu. Il est vrai que pour de belles paroles et de bons sentimens dans l'apparence, il n'a point manqué d'en recevoir durant la régence; et comme l'on s'est contenté d'en demeurer là, il ne s'est pas aussi beaucoup empressé pour se faire donner des effets de leur bonne volonté. Il avoit laissé M. le duc d'Enghien à l'armée pour achever la campagne; il employa glorieusement le temps qu'il y resta: il assiégea Furnes, qu'il prit en peu de jours; il assiégea ensuite Dunkerque. Tant de prospérités et la cour paisible faisoient qu'on se réjouissoit fort à Fontainebleau: les violons et les comédiens y étoient, et l'on en avoit le divertissement presque tous les jours. Il y vint dans ce temps-là (1) un ambassadeur extraordinaire de Pologne, pour demander en mariage la princesse Marie, fille de M. le duc de Nevers, depuis duc de Mantoue, qui lui fut accordée très-promptement: ce qui le fit retourner de même, afin que l'on ne perdît point de temps à envoyer ceux qui devoient l'épouser.

La cour n'attendit pas que la campagne fût finie pour retourner à Paris. Lorsqu'elle y arriva, on eut la nouvelle de la prise de Dunkerque; l'aversion que j'avois pour M. le duc d'Enghien m'empêcha d'en avoir de la joie, et je fus fort aise d'une indisposition qui me vint le jour du *Te Deum* que l'on fit chanter en actions de

(1) Anachronisme: ce mariage eut lieu le 6 novembre de l'année précédente.

grâces, et qui m'empêcha d'y assister. Il vint, après cette action, passer l'hiver à Paris; il étoit absolument guéri de la blessure qu'il avoit reçue au dernier siége de Mardick: il ne lui en restoit qu'un peu de rougeur au visage, dont il avoit peu d'inquiétude, parce qu'il ne s'étoit jamais flatté de beauté; en récompense, il a fort bonne mine, et tout-à-fait l'air d'un grand prince et d'un grand capitaine.

Il est vrai que l'ambassadeur de Pologne étoit venu à Fontainebleau. Je me suis méprise au temps: ce fut l'année devant cette fameuse campagne que la demande fut faite, et aussi le mariage de la princesse Marie. Je ne laisserai pas d'en parler ici, quoique j'aie déjà parlé de ce qui est arrivé depuis. Cet ambassadeur arriva à Fontainebleau au mois de septembre 1645; il en partit avec une réponse favorable le 27. Vers la fin du mois d'octobre qui suivit, les ambassadeurs députés pour faire le mariage arrivèrent à Paris, où le bruit de leur grand équipage et de leur magnificence les avoit fait attendre de tout le monde avec curiosité. Après avoir passé tout le jour avec impatience de les voir, ils arrivèrent si tard que, joint à cela que l'on n'avoit pas eu la prévoyance de leur donner des flambeaux, l'on ne put discerner leur pompe ni l'ordre de leur marche; de quoy les Polonois de leur côté étoient fâchés. Ils firent demander permission d'aller le lendemain à cheval à l'audience: ce qui leur fut accordé. Ils furent mis dans la cour du Palais-Royal au même ordre qu'ils étoient entrés dans la ville. Il en a été fait trop de relations pour que je m'amuse au détail d'une description: tout ce que j'en dirai est que la manière de leurs habits, toute différente de la nôtre, nous fit regarder cette cérémonie comme une mascarade fort magnifique. Après qu'ils eurent vu Leurs Majestés, ils rendirent leurs visites aux princesses du sang, et puis allèrent voir celle qui devoit être leur reine. L'affaire ne fut pas long-temps à se conclure, et les noces furent célébrées dans le Palais-Royal. La Reine s'avisa de ne vouloir faire manger personne avec elle, outre la nouvelle reine de Pologne, au dîner qui s'y fit ce jour-là, que M. le duc d'Anjou, M. le duc d'Orléans et les ambassadeurs. Je ne m'y trouvai point, et même je n'y voulus point aller l'après-dînée. Ainsi je n'assistai point à cette cérémonie; il m'auroit déplu d'ailleurs de n'avoir qu'un tabouret devant cette reine d'un jour que j'avois toujours vue au-dessous de moi, quoique ce fût une trop grande délicatesse, puisque la Reine la plaçoit au-dessus d'elle. Cela me fit passer huit jours sans voir la Reine; le cardinal Mazarin me trouva au Luxembourg et me voulut persuader d'y aller: je m'en excusai. Je ne pouvois assez m'étonner que madame la princesse, glorieuse comme elle étoit, ne bougeât de chez la reine de Pologne, qui la traitoit de haut en bas. La princesse de Carignan ne l'alla point voir; Madame n'y alla point non plus; Monsieur lui rendit visite, où il ne fut pas traité civilement. Il voulut que, pour ôter à la Reine sujet de se fâcher contre moi, je visitasse celle de Pologne au Palais-Royal, et m'assura que la Reine ne me diroit rien. J'y fus, par l'ordre de Son Altesse Royale, un jour qu'il devoit y avoir comédie; j'arrivai, qu'elle étoit pressée d'y aller. Je n'eus que le loisir de faire mes complimens, et puis je ne la revis plus, parce que la Reine mena avec elle la reine de Pologne dans une tribune. Elle me dit de descendre dans la salle, où je ne trouvai pas à propos de me trouver seule avec toutes les dames, sans aucune princesse, en présence de tous ces étrangers; je me retirai chez moi, au lieu d'aller à la comédie. La Reine en fut mal contente, et Monsieur me gronda dès le même soir. Le cardinal Mazarin me raccommoda avec la Reine, et l'abbé de La Rivière, qui se voulut faire de fête en cette occasion, me fit tant valoir le bon office du cardinal, qu'il me persuada que je devois l'en remercier, et me mena effectivement pour cela dans sa chambre: c'est la seule visite que je lui aie jamais rendue de mon chef, et encore la fis-je avec assez de regret. Tout cela n'aidoit pas à me faire brûler d'amour pour la reine de Pologne, et ce fut pour moi une espèce de vengeance lorsqu'elle alla dire adieu à Monsieur, où elle reçut quelque embarras dans sa visite. Il arriva malheureusement qu'à l'heure qu'elle y alla Monsieur se faisoit faire la barbe, et ne jugea pas à propos de se pouvoir montrer avec bienséance dans cet état; il fut obligé de la faire attendre; et parce qu'elle n'avoit pas vu Madame et qu'elle ne faisoit pas état de la voir, le temps lui dura plus qu'elle n'eût voulu: ce que je fus bien aise d'apprendre, et encore plus lorsqu'elle s'en fut allée. Il y avoit assez de gens ennuyés de cette royauté.

Ce n'étoit pas cependant ce qui me tenoit alors le plus à cœur. J'avois trouvé mademoiselle d'Epernon au retour de Fontainebleau dans de si fortes pensées de dévotion, que l'appréhension de la perdre me tenoit l'esprit dans une inquiétude perpétuelle: ce qui me déplut et surprit. Je l'avois toujours vue éloignée de l'austérité qu'elle prêchoit à toute heure: elle ne parloit plus que de la mort, du mépris du monde, du bonheur de la vie religieuse, et de semblables propos qui témoignoient des senti-

mens dont je craignois véritablement l'effet, quand je vis qu'elle étoit bien aise que M. d'Epernon, qui étoit gouverneur de Guienne, l'eût mandée avec sa belle-mère pour aller à Bordeaux, et qu'elle disoit qu'elle feroit là son salut bien mieux qu'à la cour; qu'elle y auroit le loisir de prier Dieu et de se confirmer dans les bonnes inspirations qu'elle avoit; que sans cet éloignement elles pourroient être ou détruites ou au moins altérées. Nous continuâmes à nous entretenir de ces tristes discours jusqu'à la veille de son départ, qui fut le jour de Sainte-Thérèse, qu'elle me vint dire adieu. Elle me trouva au lit, où j'étois demeurée pour quelque indisposition; elle se mit à genoux devant moi, et me dit que les bontés que j'avois eues pour elle, et la confiance réciproque qui avoit été entre elle et moi, l'obligeoient à me donner part de la résolution où elle étoit de se rendre carmélite, et qu'elle espéroit, de tous les soins qu'elle apporteroit, de s'y entretenir et d'exécuter sa résolution le plus promptement qu'elle pourroit. Il n'en falloit pas tant pour émouvoir la tendresse que j'avois pour elle : touchée de son dessein, je ne pus en avoir part sans pleurer; j'employai alors toutes les raisons que je pus pour l'en détourner : je lui reprochai le peu de sentiment qu'elle avoit pour moi; je lui dis que quand il n'y auroit point de considération qui la regardât, celle de M. d'Epernon devoit être puissante pour la retenir, parce que sa malheureuse condition ne pouvoit être adoucie que par sa compagnie; qu'il n'avoit de consolation que celle qu'elle lui donnoit, et qu'elle ne pouvoit peut-être rien faire de plus méritoire que de lui aider à supporter son infortune. Elle avoit déjà formé sa résolution trop fortement pour rien écouter qui la pût changer; elle m'engagea à n'en parler à personne, et s'en alla ainsi cruellement à Bordeaux avec madame d'Epernon, et notre séparation nous coûta bien des larmes.

Après la campagne du second siége de Mardick, Saujon, duquel j'ai déjà parlé, se rendit fort assidu à me faire la cour, et témoigna se vouloir attacher tout-à-fait à mes intérêts; aussi eus-je beaucoup de considération pour les siens. Il perdit son père en ce temps-là, et il avoit deux sœurs; je mis l'aînée fille d'honneur de Madame, qui la trouva fort à son gré : aussi étoit-ce une bonne fille, fort agréable, de jolie taille. En même temps que je l'établis là, je lui donnai beaucoup de marques de mon affection, qui alloit jusqu'à l'instruire de ce qu'elle devoit faire pour sa conduite, et que l'éducation de la province lui faisoit ignorer. La crainte que j'avois qu'elle ne se laissât aller à quelque galanterie m'y fit prendre les précautions que je pus; ce fut inutilement : Monsieur devint amoureux d'elle. Soit l'inclination naturelle, soit la considération de la personne de Monsieur, elle eut trop de complaisance pour ses soins, et aucun égard pour ce que je lui en dis, quoique je l'eusse avertie de prendre garde que l'amitié des personnes comme Monsieur perdoit aisément la réputation d'une fille. Comme elle se contentoit de bien recevoir la peine que je prenois, je me contentai aussi depuis de la recommander particulièrement à mademoiselle de Fontaine, fille de la dame d'atour de Madame, fort honnête personne, pleine d'esprit et de vertu; je témoignois en toute occasion que ce qui la regardoit me touchoit sensiblement. Lorsque je revins de Picardie, où j'avois suivi la cour, j'appris que mademoiselle de Saujon avoit reçu une lettre de Monsieur lorsqu'il étoit à l'armée; qu'elle avoit demandé à mademoiselle de Fontaine si elle y devoit faire réponse. Elle étoit demeurée mal satisfaite d'elle, à cause qu'elle lui avoit conseillé de ne pas le faire, et depuis ce temps-là elle ne la vit plus et évita son entretien. Ce procédé me devint suspect et me fit juger qu'elle n'avoit pas suivi le conseil de mademoiselle de Fontaine; elle ne laissa pas de vivre toujours avec beaucoup de soumission et de respect envers moi, d'un air cependant tout différent qu'elle n'avoit accoutumé.

J'avois toujours dans l'esprit par dessus tout l'éloignement de madame et mademoiselle d'Epernon; et pour ne pas perdre tout-à-fait la douceur de leur compagnie, je leur écrivois et recevois de leurs nouvelles régulièrement deux fois la semaine. Je leur mandois tout ce que je savois du monde et tout ce que je faisois; je n'avois pas un plus grand plaisir que de les entretenir, de même que si je leur eusse parlé, et j'attendois le jour de l'ordinaire de Bordeaux avec des impatiences incroyables. Les soins mêmes du prince de Galles me faisoient plus penser à elles qu'aux sentimens qu'on vouloit qu'il eût : ce que je remarque, parce qu'elles en avoient été caution, et qu'il arriva que durant leur absence il témoigna de la sujétion pour moi; nous nous voyions souvent, parce que c'étoit une saison où il y avoit souvent comédie au Palais-Royal. Le prince de Galles ne manquoit point de s'y trouver et de se mettre toujours auprès de moi; quand j'allois voir la reine d'Angleterre, il me menoit toujours à son carrosse, et, quelque temps qu'il fît, il ne mettoit point son chapeau qu'il ne m'eût quittée; sa civilité paroissoit pour moi

jusque dans les moindres choses. Un jour que je devois aller à une assemblée chez madame de Choisy, femme du chancelier de Monsieur, qui m'en donnoit tous les ans, la reine d'Angleterre, qui voulut me faire coiffer et me parer elle-même, vint le soir à mon logis exprès, et prit tout les soins imaginables de m'ajuster. Le prince de Galles cependant tenoit toujours le flambeau autour de moi pour éclairer, et eut ce jour-là une petite oie incarnate, blanche et noire, à cause que la parure des pierreries que j'avois étoit attachée avec des rubans de ces couleurs-là; j'avois aussi une plume de même, le tout étoit comme la reine d'Angleterre l'avoit ordonné. La Reine, qui savoit de quelle main j'étois parée, me manda de l'aller voir avant que d'aller au bal: ce qu'elle ne manquoit jamais de faire toutes les fois que je devois aller à quelques assemblées, parce qu'elle vouloit voir si j'étois habillée à son gré. Le prince de Galles arriva chez madame de Choisy avant moi, et vint me donner la main à la descente de mon carrosse. Avant que d'entrer dans l'assemblée, je m'arrêtai dans une chambre pour me recoiffer au miroir, et toujours il tint le flambeau; il me suivoit presque pas à pas; et ce qui est rare et que je laisse à croire à qui voudra, c'est qu'au dire du prince Robert, son cousin germain et mon proche parent, qui lui servoit d'interprète, il entendoit tout ce que je lui disois, quoiqu'il n'entendît pas le françois. Quand, après l'assemblée finie, je me retirai, je fus tout étonnée que, lorsque j'arrivai au logis, il m'avoit suivie jusqu'à la porte; et lorsque je fus entrée, il passa son chemin. La galanterie fut poussée si ouvertement qu'elle fit grand bruit dans le monde: tout l'hiver elle dura de la même force; elle parut encore fortement à une fête célèbre qu'il y eut au Palais-Royal sur la fin de l'hiver, où il y eut une magnifique comédie italienne à machines et en musique, avec un bal ensuite, pour lequel la Reine me voulut parer. L'on fut trois jours entiers à accommoder ma parure; ma robe étoit toute chamarrée de diamans avec des houpes incarnats, blancs et noirs; j'avois sur moi toutes les pierreries de la couronne et de la reine d'Angleterre, qui en avoit encore en ce temps-là quelques-unes de reste. L'on ne peut rien voir de mieux ni de plus magnifiquement paré que je l'étois ce jour-là, et je ne manquai pas de trouver beaucoup de gens qui surent me dire assez à propos que ma belle taille, ma bonne mine, ma blancheur et l'éclat de mes cheveux blonds ne me paroient pas moins que toutes les richesses qui brilloient sur ma personne. Tout contribua ce jour-là à me faire paroître, parce que l'on dansa sur un grand théâtre accommodé tout exprès pour ce sujet, orné et éclairé de flambeaux autant qu'il le pouvoit être; il y avoit au milieu du fond de ce théâtre un trône élevé de trois marches, couvert d'un dais, et tout autour du théâtre des bancs pour les dames qui devoient danser, au pied desquelles étoient les danseurs; et le reste de la salle étoit en amphithéâtre qui nous avoit pour perspective. Le Roi ni le prince de Galles ne se voulurent point mettre sur ce trône, j'y demeurai seule: de sorte que je vis à mes pieds ces deux princes et ce qu'il y avoit de princesses de la cour. Je ne me sentis point gênée en cette place, et ceux qui m'avoient flattée lorsque j'allai au bal, trouvèrent encore matière le lendemain de le faire. Tout le monde ne manqua pas de me dire que je n'avois jamais paru moins contrainte que sur ce trône, et que comme j'étois de race à l'occuper, lorsque je serois en possession d'un où j'aurois à demeurer plus long-temps qu'au bal, j'y serois encore avec plus de liberté qu'en celui-là. Pendant que j'y étois et que le prince étoit à mes pieds, mon cœur le regardoit du haut en bas aussi bien que mes yeux; j'avois alors dans l'esprit d'épouser l'Empereur: à quoi il y avoit beaucoup d'apparence, si de la part de la cour on eût agi de bonne foi, parce que Mondevergue, qui avoit été envoyé pour faire à l'Empereur, de la part de Leurs Majestés, leurs complimens de condoléance sur la perte de sa femme, avoit rapporté que dans tout le pays et dans la cour de Vienne l'on souhaitoit fort que je fusse impératrice; que même quelques ministres lui avoient dit que la Reine avoit moyen de procurer à l'Empereur toute la consolation qu'il pouvoit trouver. Ce qui me rendoit encore la chose plus présente à l'esprit, c'est que la Reine, en m'habillant ce soir-là, ne m'avoit parlé d'autre chose que de ce mariage, et m'avoit dit qu'elle souhaitoit passionnément cette affaire-là, et qu'elle y feroit tout son possible, persuadée que c'étoit un bonheur considérable pour sa maison. Ainsi la pensée de l'Empire occupoit si fort mon esprit, que je ne regardois plus le prince de Galles que comme un objet de pitié.

M. le duc d'Enghien n'eut aucune part aux divertissemens de cet hiver-là, parce que dès le commencement M. le prince son père mourut (1), et ce même jour Madame accoucha d'une seconde fille, appelée aujourd'hui made-

(1) Henri de Bourbon, prince de Condé, mort le 11 décembre 1646.

moiselle d'Alençon, de la naissance de laquelle j'eus encore plus de douleur que de la première. Leurs Majestés visitèrent M. le duc d'Enghien qui a depuis été appelé M. le prince, et M. le prince de Conti, sur leur perte, et j'accompagnai la Reine dans sa visite. Après les complimens reçus de la cour, M. le prince alla passer les premiers mois de son deuil en son gouvernement de Bourgogne, d'où il alla en Catalogne commander l'armée. Je ne veux pas oublier de dire qu'à ce bal, dont je viens de parler, la reine d'Angleterre s'étoit aperçue que j'avois regardé son fils avec dédain; après en avoir découvert la cause, aussitôt que je la vis elle me le reprocha, et même elle disoit toujours depuis que j'avois l'Empereur en tête: dont je me défendis de tout mon pouvoir; j'en eus si peu pour déguiser dans mon visage les sentimens de mon cœur, qu'il ne fut pas difficile de les connoître à me voir. Le cardinal Mazarin me parloit souvent de me faire épouser l'Empereur; et quoiqu'il ne fît rien pour cela, il m'assuroit fort qu'il y travailloit. L'abbé de La Rivière s'en faisoit aussi de fête pour faire sa cour auprès de moi, et m'assuroit qu'il ne négligeoit point d'en parler à Monsieur et au cardinal. Ce qui depuis m'a fait juger que tout cela n'étoit que pour m'amuser, c'est que Monsieur me dit un jour: « J'ai su que la proposition du mariage de l'Empereur vous plaît; si cela est, j'y contribuerai » tout ce que je pourrai. Je suis persuadé que » vous ne serez pas heureuse en ce pays-là; l'on » y vit à l'espagnole; l'Empereur est plus vieux » que moi: c'est pourquoi je pense que ce n'est » point un avantage pour vous, et que vous ne » sauriez être heureuse qu'en Angleterre, si les » affaires se remettent, ou en Savoie. » Je lui repondis que je souhaitois l'Empereur, et que ce choix étoit pour moi-même; que je le suppliois d'agréer ce que je désirois; que j'en parlois ainsi avec bienséance; que ce n'étoit pas un homme jeune et galant; que l'on pouvoit voir par là, comme c'étoit la vérité, que je pensois plus à l'établissement qu'à la personne. Mes désirs néanmoins ne purent émouvoir pas un de ceux qui avoient autorité pour faire réussir l'affaire, et je n'eus de tout cela que le déplaisir d'en entendre parler plus long-temps.

DEUXIÈME PARTIE.

[1647] Après Pâques, il y eut une assemblée au Palais-Royal, à cause de la femme d'un ambassadeur de Danemarck. Le prince de Galles mena au bal mademoiselle de Guise à ma prière, au lieu de mademoiselle de Longueville qui le prétendoit. Le commandeur de Jars, qui est serviteur de la reine d'Angleterre, engageoit autant qu'il le pouvoit le prince de Galles à faire le galant de mademoiselle de Guerchy; il souhaitoit fort qu'il dît qu'elle étoit plus belle que mademoiselle de Châtillon : il n'eut pas cette complaisance pour le goût du commandeur de Jars. Ce prince avoit oublié dans ce bal-là de me rendre une courante, comme c'est la coutume : je dis au prince Robert, d'un ton qui lui fit juger que je le trouvois mauvais, que c'étoit bien là le trait d'un habile homme; et tout aussitôt il m'en fit toutes les excuses imaginables.

Peu de temps après la cour partit pour Compiègne, et de là elle alla à Amiens; et le désir d'être impératrice, qui me suivoit partout, et dont l'effet me paroissoit toujours proche, me faisoit penser qu'il étoit bon que je prisse par avance les habitudes qui pouvoient être conformes à l'humeur de l'Empereur. J'avois ouï dire qu'il étoit dévot, et, à son exemple, je la devins si bien, après en avoir fait l'apparence quelque temps, que j'eus pendant huit jours le désir de me faire religieuse aux Carmélites, dont je ne fis confidence à personne. J'étois si occupée de ce désir que je ne mangeois ni ne dormois; et j'en eus une inquiétude si grande, que, jointe à celle que j'ai naturellement, l'on appréhenda fort que je ne tombasse dangereusement malade. Toutes les fois que la Reine alloit dans les couvens (ce qui arrivoit souvent), je demeurois seule dans l'église, et, occupée de toutes les personnes qui m'aimoient et qui regrettoient ma retraite, je me mettois à pleurer. Ce qui paroissoit en cela un effet du détachement de moi-même en étoit un de la tendresse que j'ai seulement; je puis dire que pendant ces huit jours-là l'Empire ne m'étoit rien. Ce n'étoit pas sans avoir quelque vanité de quitter le monde dans une pareille conjoncture, qui feroit dire que ce n'étoit que la connoissance parfaite que j'en avois qui me faisoit l'abandonner malgré l'espérance d'un établissement si considérable et dont j'étois satisfaite; l'on ne pouvoit pas m'accuser d'avoir pris cette résolution par aucun dépit. Confirmée de jour à autre dans ce dessein, je me déterminai d'en parler à Monsieur : j'allai chez lui, et il étoit au jeu; je ne fis qu'une visite, et remis la communication de mon dessein à un autre jour. Le lendemain il vint chez moi, et j'étois à la messe. Après avoir manqué plusieurs fois l'occasion de l'entretenir, il vint enfin un soir chez moi, où je le priai de m'entendre sur une affaire dont j'avois à lui rendre compte. Il me tira aussitôt à part, et sur l'ouverture que je lui fis du bon mouvement qui m'étoit venu, je lui demandai la permission d'examiner cette pensée et de l'exécuter, si elle continuoit avec les sentimens qui l'avoient fait naître. Il me dit que cela venoit de ce que l'on ne travailloit pas assez à mon gré à me marier avec l'Empereur. Je lui répondis que cela ne pouvoit pas être, puisque je ne m'en souciois plus; que j'aimois mieux servir Dieu que d'avoir toutes les couronnes du monde. A quoi j'ajoutai mille discours de cette sorte, desquels enfin il se mit en colère, et s'en prit aux personnes qui me voyoient le plus, et me dit : « C'est madame de Brienne et ces bigotes qui vous mettent cela en tête; vous ne leur parlerez plus, et je prierai la Reine de ne vous plus mener avec elle dans les couvens. » Lorsque je le vis prendre ma déclaration de cette sorte, la crainte que j'eus qu'il n'en fît du bruit me détermina à le supplier de n'en plus parler, et je l'assurai que je ne ferois que ce qu'il me commanderoit. Aussi n'a-t-on jamais mieux obéi que je fis en cette occasion-là : à trois jours de là je ne pensai plus à ce que j'avois dit à Son Altesse Royale. Madame de Fouquerolles (1),

(1) Jeanne-Lambert d'Herbigny. Ses intrigues avec le comte de Maulevrier mirent en rumeur toute la cour. Mademoiselle dit plus loin qu'elle avait écrit la Vie de cette dame; si cet ouvrage est le même que celui qui se trouve dans un recueil in-folio de manuscrits appartenant à la Bibliothèque de l'Arsenal, tome XII, n° 2831, on peut juger, par l'extrait suivant, dans quelle intention il fut composé; jamais une femme n'a parlé ainsi d'elle-même. L'auteur fait dire à madame de Fouquerolles :

« Je désirai faire la révérence à Mademoiselle, qui étoit alors fort jeune; et ce fut un de mes parens qui m'y mena. Or, comme je paroissois fort retirée, je ne manquois pas de faire valoir à Mademoiselle les fréquentes visites que je lui rendois. Mes premiers soins eurent

qui l'avoit découvert, servit à m'en détourner; et Mondevergue, qui me parloit incessamment de ce mariage, et qui s'étoit aperçu de ma dévotion, disoit quelquefois : « Je suis le diable qui vous tente. » A la fin l'on eut à la cour quelque soupçon de l'intention que j'avois eue de me retirer du monde; et sur ce que j'appris qu'on en avoit raillé, je raillai aussi et me défendis d'y avoir seulement pensé.

Pendant que le temps de la campagne se passoit, notre armée n'étoit occupée qu'à regarder l'archiduc reprendre une partie des places de Flandre que Monsieur y avoit prises les années précédentes avec les armées du Roi. Cette oisiveté qui entretenoit l'humeur mélancolique de Saujon, qui y étoit et qui y faisoit sa charge de capitaine aux gardes, lui donna lieu de s'entretenir l'esprit d'une vision qu'il n'eut pas plutôt conçue qu'il la fit paroître, et dont je ne dois pas omettre le récit, puisque ç'a été le fondement d'une affaire qui a fait assez parler à la cour et dans le monde. Vilermont, gentilhomme de mérite, capitaine aux gardes, fut fait prisonnier à cette campagne-là à une sortie où il se trouva, pendant que le duc d'Amalfi (Piccolomini) assiégeoit Armentières. Ce général lui permit de s'en revenir sur sa parole. Avant que de partir il lui donna à dîner; et comme c'est une chose ordinaire d'entretenir les étrangers en termes civils et avantageux de leur pays, le duc d'Amalfi, qui est estimé un des plus honnêtes et des plus galans hommes de notre siècle, parloit de la cour de France et parla de moi en des termes avantageux, et voulut faire connoître que j'étois dans son pays en la même estime et affection avec laquelle il venoit de s'exprimer. Pour finir cet éloge il dit : « Nous serions trop heureux d'avoir en ce pays une princesse faite comme celle-là. » Vilermont, qui étoit obligé pour venir à la cour de passer par l'armée, s'entretint avec Saujon, qui étoit son ami, de sa prison, des civilités qu'on lui avoit faites, et des nouvelles du pays d'où il venoit. Il lui conta ingénument et sans desseins les propos qui avoient été tenus à la table du duc d'Amalfi. Saujon s'imagina qu'on ne devoit pas les négliger, par le grand profit qu'il se figuroit qu'on en pouvoit tirer : aussi fit-il incontinent connoître, par le fondement qu'il en fit, la mince portée de son jugement. Comme il faisoit son compte sur ce discours en l'air, il m'écrivit par Vilermont, que je ne connoissois que de vue, et qui n'étoit jamais venu chez moi, afin de nous obliger d'entrer en conversation l'un avec l'autre; il me manda que Vilermont avoit souhaité de me faire la révérence; que c'étoit un homme d'honneur et de mérite; que la belle action qu'il avoit faite pendant cette campagne-là le prouvoit bien; qu'il s'étoit jeté dans Armentières, où étoit sa compagnie; qu'il passa pour cela déguisé au travers de l'armée des ennemis; et que si je voulois l'écouter, il me diroit beaucoup de choses particulières que je serois bien aise de savoir. Après avoir lu cette lettre, je fis la meilleure chère que je pus à Vilermont, et je m'enquis de lui de ce qu'il pouvoit m'apprendre du pays d'où il venoit. Après m'en avoir dit beaucoup de bien, il me rendit compte des sentimens qu'avoit témoignés à mon sujet le duc d'Amalfi et des souhaits qu'il avoit faits; et ajouta de plus à ce que je viens de dire, que ce duc lui avoit demandé si l'on me marieroit au prince de Galles : à quoi il avoit répondu que non. Quoique ce discours ne méritât pas la moindre réflexion, néanmoins les termes mystérieux de la lettre de Saujon, conférés avec ce que j'avois déjà reconnu de son esprit songecreux et visionnaire, je jugeai que c'étoient là les importantes affaires qu'il avoit à me dire, et qu'il vouloit me faire comprendre par sa dépêche.

Pendant que l'on perdoit en Flandre, on ne gagnoit pas en Catalogne. La Moussaye arriva à Amiens, envoyé par M. le prince pour apporter la nouvelle de la levée du siége de Lérida. Ceux qui étoient bien aises d'empêcher que

un succès si favorable pour moi, que cette jeune princesse me prit en amitié, attribuant ce que je faisois pour moi-même à un effet de l'affection que j'avois pour elle. Dans ce temps-là, monsieur son père étoit dans le plus fort de ses disgrâces, si bien qu'elle n'étoit visitée que de peu de personnes: ce qui fit que je redoublai mes assiduités, desquelles véritablement elle ne me devoit guère être obligée, puisque je ne pouvois avoir d'occupation meilleure ni plus honorable; mais comme elle ne le pouvoit discerner, elle m'en témoignoit beaucoup de ressentiment. Je me montrai gaie ou triste selon les événemens des affaires de son père, pour qui elle a toujours eu une tendresse non pareille: ce qui m'attiroit d'autant plus son amitié, qu'elle ne voyoit pas que j'étois née si grande comédienne, que, quelque sentiment que mon visage fit paroître, j'en avois tout le contraire dans le cœur, et que les choses m'étoient indifférentes quand j'y témoignois le plus d'affection. J'agis toujours de la même manière, et, m'accommodant au temps, je me conformois toujours le mieux que je pouvois à tout ce que je jugeois qui lui pouvoit plaire. Monsieur revint à la cour, le Roi mourut, et la Reine vint à Paris : de sorte que les assiduités que je lui rendois furent interrompues par celles qu'elle rendoit à la Reine; mais je ne laissai pas de la voir aussi souvent que je le pouvois. J'étois aussi en grande amitié avec toutes celles pour qui elle en avoit, attendant le moment que je serois auprès d'elle mieux que personne pour bâtir ma faveur sur leur ruine..... »

M. le prince ne tirât de cette action l'honneur qui lui étoit dû, comme s'il n'y en avoit pas à acquérir dans les disgrâces aussi bien que dans les prospérités de la guerre, voulurent que ce fût un malheur capable de le décrier et de rabattre un peu de sa fierté. Le cardinal Mazarin, qui étoit le plus flatté de cette fausse opinion, y trouvoit pour son intérêt particulier plus de joie que personne. Depuis le refus qu'on avoit fait à ce prince de la dépouille de son beau-frère, dont le cardinal avoit profité sous main, ce ministre redoutoit toujours le ressentiment qu'il voyoit bien que le prince en pouvoit conserver : de sorte qu'il vouloit se servir de cette occasion pour affoiblir le crédit de son ennemi dans le public, comme il faisoit toujours bien aisément dans le cabinet. Il alloit au-devant de tout ce qui pouvoit être imputé à la justification de M. le prince, parce qu'il savoit bien qu'il ne s'étoit vu dans la nécessité d'abandonner ce siége que parce qu'on l'avoit laissé dans la nécessité de tout ce qu'il falloit pour l'entreprendre et pour l'achever. Tous ces artifices ne purent prévaloir contre la vérité, qui fut bientôt connue de tout le monde, qui trouvoit que c'étoit une sagesse au-dessus de l'âge de M. le prince d'avoir su si bien prévoir le péril où on l'avoit engagé d'exposer l'armée du Roi, de l'avoir conservée par une retraite qui, en lui faisant manquer la conquête de Lérida, lui faisoit remporter une victoire sur son humeur et sur son inclination, qui lui coûtoit plus que toutes les fatigues de ses campagnes passées. Il avoit à la vérité si chèrement acquis la réputation d'une incomparable valeur, qu'il eût fallu, pour la rendre seulement douteuse dans le monde, qu'il eût levé autant de siéges qu'il avoit pris de places, qu'il eût perdu autant de batailles qu'il en avoit gagné. Aussi ce que ses ennemis voulurent en cela tourner contre sa gloire n'a servi qu'à la relever davantage, et à faire dire qu'il étoit bienheureux, parce qu'il ne manquoit à toutes les preuves qu'il avoit données de son courage, qu'une occasion d'en donner de sa prudence pour être estimé le plus grand capitaine de son siècle, et qu'il n'avoit pas perdu le temps de la faire paroître. J'étois pourtant de ceux qui appeloient cela disgrâce. Quoique j'eusse alors de l'aversion pour sa personne et pour sa maison, la dévotion où j'étois dans ce voyage-là fit que néanmoins je n'en eus pas de joie, et jusque-là que je ne pus prendre plaisir à le voir insulter, et ne voulus apprendre les chansons que l'on en fit, et je ne les ai sues que long-temps après.

Depuis la nouvelle de la levée du siége de Lérida, l'on ne fit pas grand séjour à Amiens, d'où la cour revint à Paris. Quoique le dessein d'être religieuse m'eût quittée, la dévotion qui s'étoit séparée de cette envie m'étoit demeurée, et je me l'étois rendue si sévère que je n'allois point au Cours, je ne mettois point de mouches ni de poudre sur mes cheveux. La négligence que j'avois pour ma coiffure les rendoit si malpropres et si longs, que j'en étois toute déguisée; j'avois trois mouchoirs de cou qui m'étouffoient en été, et pas un ruban de couleur, comme si j'eusse voulu avoir l'air d'une personne de quarante ans; et je pense même que l'on m'auroit fait plaisir de me le dire, quoique je fusse très-éloignée d'en avoir l'âge. Je n'avois de satisfaction qu'à lire la vie de sainte Thérèse et de parler ou d'entendre parler d'Allemagne; il y avoit une telle réforme dans ma manière de vivre et de m'habiller, que vous ne vous étonnerez pas que cela n'ait pas continué. Ce qui m'abandonna le dernier fut ma pensée pour l'Allemagne. Monsieur en écrivit à M. le duc François de Lorraine qui étoit à Vienne, qui voulut bien s'en entremettre; toute sorte de médiation m'étoit bonne, sans examiner quelle elle pouvoit être. La qualité de celui-ci ne me faisoit point douter de sa capacité ni de son crédit : ainsi j'en attendois beaucoup. Ce fut l'abbé de La Rivière qui m'en parla le premier, et qui fut ravi de m'amuser de ce qui pouvoit me plaire pour être bien auprès de moi, parce que je ne l'aimois pas naturellement. Ce qui lui faisoit le plus de peine, c'est que je disois librement à Monsieur tout ce que j'apprenois qu'on disoit dans le monde de son ministère, où je n'apprenois rien à son avantage, parce qu'il étoit souvent soupçonné de trahir son maître, et que personne que moi n'osoit le faire remarquer à Son Altesse Royale. Cet accident me mit dans une grande amitié avec Madame, que je négligeois assez auparavant, et, contre ce que j'avois accoutumé, je lui rendois de grands soins et de fréquentes visites sans m'ennuyer avec elle. Je savois que l'amour de Monsieur pour mademoiselle de Saujon ne lui plaisoit pas : j'en avertis la demoiselle, et la grondai de ce qu'elle ne faisoit pas là-dessus ce qu'elle devoit. Ce furent des réprimandes inutiles, parce qu'elle avoit pris là-dessus un si mauvais pli, que la manière suffisante dont elle recevoit ce que je lui disois m'en rebuta : de sorte que je m'abstins de lui parler à mon ordinaire, et ne lui parlai presque plus; en quoi je ne fis pas plaisir à Monsieur, qui devint aussi mal satisfait de moi que Madame en étoit contente. A ce propos

je dirai ici ce que j'ai remarqué, et qui m'a été confirmé par Monsieur même, qui est que l'on ne sauroit être parfaitement bien avec lui et avec Madame ensemble, quoiqu'il lui témoigne et qu'il ait effectivement beaucoup d'amitié pour elle, et qu'il vive dans sa maison avec la même facilité d'humeur et de complaisance qu'un bon bourgeois vit dans sa famille.

Saujon, qui ne voyoit point de réponse à sa lettre, et à qui il ennuyoit de ne pas savoir de quelle manière je m'étois laissée prendre à l'appât de l'entretien du duc d'Amalfi, eut impatience d'en venir apprendre lui-même des nouvelles. Il fit un voyage à Paris pour quelques affaires de l'armée, par l'ordre des généraux, dont je crois qu'il les sollicita, afin d'avoir un prétexte de venir. Il ne concevoit pas que l'on pût, sans manquer de bon sens, perdre un moment de temps à profiter de ce que Vilermont lui avoit rapporté. La dévotion où il me trouva, les sermons que je lui fis sur le bon état où se doivent mettre les gens de guerre, qui sont plus souvent exposés que les autres au péril de la mort, l'étonnèrent tellement qu'il ne me parla de rien : ce qui lui en ôta encore le moyen, fut que je ne lui nommai pas seulement le nom de Vilermont.

La cour fit vers l'automne un voyage à Fontainebleau, où je recommençai à prendre goût pour les divertissemens : de sorte que j'étois avec plaisir aux promenades, aux divertissemens et aux comédies. Cela ne servit qu'à modérer l'excès de l'austérité où je m'étois réduite : il resta toujours dans mon cœur les sentimens de la dévotion qui m'avoient pensé conduire jusques aux Carmélites. Monsieur, frère du Roi, ne fut point du voyage, parce qu'il n'étoit point encore guéri de la rougeole qu'il avoit eue dans l'été, à laquelle succéda une fort grande dysenterie qui le mit en danger. Incontinent que la nouvelle en fut apportée à Leurs Majestés, la Reine s'en alla en toute diligence à Paris; le Roi et M. le cardinal Mazarin demeurèrent à Fontainebeau : il n'y eut que moi qui accompagnai la Reine. L'on ne fut pas long-temps dans l'appréhension d'un mauvais événement de la maladie de M. le duc d'Anjou; nous ne fûmes obligées que d'être deux jours à Paris pour y voir l'amendement, après lequel la Reine reprit le chemin de Fontainebleau avec la même diligence qu'elle en étoit partie. Madame y vint ensuite, où notre amitié et mes rigueurs pour mademoiselle de Saujon continuèrent comme auparavant : aussi Monsieur n'en étoit-il pas plus content là qu'à Paris. L'abbé de La Rivière, qui s'en apercevoit, me disoit quelquefois que si je voulois je serois admirablement bien avec Monsieur, parce que je ne lui déplaisois qu'en certaines choses de peu de conséquence, auxquelles je pouvois et je devois prendre garde. Je lui demandai ce que c'étoit : il me répondit que je n'avois qu'à les bien étudier, et que quand je les connoîtrois j'eusse à m'en corriger. Entre les divertissemens que l'on eut à Fontainebleau, il y eut un bal pour l'amour du prince de Galles, qui y vint faire un tour. L'affaire d'Allemagne, qui pour lors étoit publique et pour laquelle on croyoit que la cour agissoit de bonne foi, refroidit un peu les empressemens du prince de Galles, et l'on dit qu'il faisoit l'amant désespéré : je n'étois pas tendre là-dessus. Il ne fut que trois jours à son voyage, et la cour revint à Paris, où l'hiver se passa à l'ordinaire en bals et en comédies; et le seul M. de Guise fut la matière de l'entretien de toute la cour, par le voyage qu'il fit alors à Rome pour solliciter la dissolution de son mariage avec la comtesse de Bossu, afin de pouvoir épouser mademoiselle de Pons.

[1648] La cour, qui n'avoit eu d'autre intention que de me tromper dans l'espérance qu'elle m'avoit toujours donnée de me marier avec l'Empereur, et qui savoit qu'il étoit prêt de conclure un autre mariage que les nouvelles du monde rendroient bientôt public, se vit obligée de m'en faire part, et de commencer par là à se dégager de la parole qu'on m'avoit donnée. Pour ne montrer leur fourbe que le moins grossièrement qu'ils pourroient, l'abbé de La Rivière, qui dans cette comédie jouoit un personnage considérable, fut le premier qui me vint dire que les nouvelles d'Allemagne alloient mal; que l'on parloit de marier l'Empereur avec une des archiduchesses du Tyrol, et me donna à entendre que ce dessein venoit de la cour d'Espagne; qu'il ne falloit pas essayer de le pouvoir rompre. Le dépit que j'en eus me fit rechercher avec tant de curiosité la vérité de ce fait, que je découvris que le cardinal Mazarin et l'abbé de La Rivière m'avoient trompée; qu'ils ne m'avoient fait voir de belles apparences à cet établissement que pour m'entretenir d'un vain espoir; qu'ils n'avoient en effet jamais travaillé aux moyens d'en faire réussir le dessein. Quoique je fusse persuadée que ces gens-là n'agissoient point de bonne foi, je ne laissai pas d'être sensiblement saisie de colère contre la cour, et c'étoit un ressentiment qui me faisoit d'autant plus de peine que je n'avois pas moyen d'en donner des effets. Pendant que j'étois ainsi leurrée à toute heure de tous les établissemens qui me pourroient être propres, Saujon revint de l'armée, qui ne me parla de rien; il me venoit voir souvent, et un

jour entre autres qu'il y étoit, un gentilhomme qui est à moi, nommé La Tour, que j'aime fort, avec qui, par la confiance que j'ai en lui, je m'entretenois de mon chagrin contre la cour, me demanda si Saujon ne m'avoit point montré de lettres : je lui dis que non. Je le vis sur l'heure, je l'appelai : il m'en fit voir une qu'on lui avoit écrite de Flandre, qui portoit que le bruit avoit succédé aux souhaits qu'ils avoient faits ensemble; que l'on y parloit de l'espérance que l'on avoit de me voir mariée avec l'archiduc, que l'on ne doutoit point qu'il ne devînt souverain du pays ; et ce correspondant lui marquoit que, par les grandes habitudes qu'il avoit auprès des plus considérables de ceux qui gouvernoient pour le roi d'Espagne, et même auprès de ceux qui étoient le mieux dans l'esprit de l'archiduc, il lui en pouvoit mander des nouvelles assurées. Saujon me montra deux ou trois lettres qui étoient sur le même ton : il m'entretenoit souvent du bonheur qui pourroit être attaché à cette condition future, et me faisoit comprendre la beauté de l'établissement par celle du pays. Je comprenois bien ce qu'il disoit, non pas qu'il fût capable de faire réussir un tel dessein. Pour me le rendre encore plus indubitable, il me demanda permission de se défaire d'une compagnie qu'il avoit au régiment des gardes, pour se pouvoir plus librement attacher auprès de moi. Après s'en être défait, il me dit, sur la fin du carême, qu'il vouloit penser à trouver un prétexte pour faire quelques voyages en Flandre ; je trouvai cette vision assez creuse, de plus il me disoit que je verrois combien il avanceroit l'affaire. Cette chimère lui dura long-temps dans l'esprit : il en parloit souvent, et comme j'aime les fous, soit gais, soit mélancoliques, et que je ne croyois pas que cette action pût devenir sérieuse, je l'écoutois. J'allai à Saint-Denis, passer la semaine sainte aux Carmélites, où j'avois accoutumé de me retirer aux bonnes fêtes ; il envoya savoir de mes nouvelles sur ce qu'il apprit que je m'étois heurté la tête, afin de m'écrire pour me mander qu'un ordinaire par lequel il attendoit des nouvelles ne lui avoit point apporté de lettres. Je n'avois jamais pris cette affaire dans une autre intention que celle que je viens de dire. Quant à Saujon, je ne sais quelle conduite il eut : je le vis le lendemain que je fus revenue de Saint-Denis, et je fus tout étonnée que, le jour d'après, Vilermont me vînt voir et me dit que Saujon venoit d'être arrêté. Je ne connoissois point de crime dans tout ce qu'il avoit fait ; j'en demandai la raison à Vilermont, qui me dit que je la savois bien ; et après l'avoir cherchée, la connoissance que nous avions de l'humeur qu'il a de se faire de fête mal à propos, nous fit juger à tous deux en même temps que ce seroit sa prétendue négociation : ce qui me fit craindre aussitôt qu'il n'en eût fait plus qu'il ne m'en avoit dit. Je m'en allai d'abord chez la Reine, ou je rencontrai Comminges, parent de Saujon, qui m'annonça avec surprise la même nouvelle que m'avoit dite Vilermont, dont je témoignai de l'étonnement et ne fis pas semblant d'en rien savoir : ce qu'il ne crut cependant pas.

Je fus à la vérité encore plus étonnée que la Reine ne m'en parlât point, et de ce que de là j'allai au Luxembourg, où Monsieur ne m'en dit rien. Pour Madame, qui, je crois, n'avoit point de part au secret de cette conduite, elle me témoigna que, selon l'opinion qu'elle avoit que Saujon étoit mon serviteur, elle étoit fâchée de sa disgrâce. Je voulus voir en même temps la sœur de Saujon, qui étoit alors fille d'honneur de Madame et présentement sa dame d'atour ; et elle n'y étoit pas. J'y retournai le lendemain, et j'allai dans sa chambre. Aussitôt qu'elle me vit elle s'abandonna à de grands cris de douleur, m'adressa ses plaintes, et se prenoit à moi de la prison de son frère, quoiqu'elle ne m'en dît rien. J'en fus assez surprise, néanmoins je trouvai le moyen de la laisser un peu consolée, et au bout de deux jours on ne parla plus de cette affaire que comme d'une bagatelle. Saujon n'avoit encore eu jusques là que la maison du prévôt de l'Isle pour prison, et l'on ne lui disoit rien du crime dont l'on prétendoit l'accuser. Je trouvois de l'injustice de ce qu'il étoit traité de la sorte : j'en parlai à l'abbé de La Rivière, pour qu'il en parlât au cardinal Mazarin. La Rivière me dit seulement que Saujon étoit fort criminel ; et à quelques jours de là il me vint voir, et sans me parler du prisonnier il se mit assez hors de propos, ce me semble, à m'entretenir d'Allemagne et des partis qui m'y pouvoient être propres ; et pour me laisser une impression favorable de sa conversation, il me dit que Monsieur n'avoit jamais été plus content de moi qu'il l'étoit alors, et que j'étois tout-à-fait bien avec lui : ce que je croyois assez aisément, parce que je savois bien n'avoir rien fait qui l'obligeât au contraire. Ces deux seuls points firent tout l'entretien que l'abbé de La Rivière eut avec moi ; je ne sus que juger de son dessein, sinon qu'il vouloit me dépayser par là, pour m'ôter de l'esprit qu'il se voulût mêler de l'affaire de Saujon : en quoi je me confirmai par un message que je reçus peu après de la part de Saujon, qui me fit savoir qu'on ne l'avoit pas oublié. Il me manda que le lieutenant criminel

avoit été l'interroger ; qu'il lui avoit demandé s'il avoit été en Hollande, et s'il y écrivoit quelquefois. Il répondit affirmativement à ces deux questions; et pour mieux satisfaire à la seconde, il avoit ajouté qu'il y avoit un frère capitaine d'infanterie, à qui il écrivoit tous les ans une fois ou deux ; qu'il lui avoit demandé s'il avoit été en Flandre, et qu'il lui avoit répondu qu'il y avoit servi deux ou trois campagnes ; et que l'interrogatoire avoit fini là. M. le cardinal Mazarin l'envoya quérir et lui fit d'abord toutes les promesses imaginables pour lui faire dire que je savois ce qu'il avoit fait : ce qui étoit si faux, que je n'ai jamais pu savoir ce que portoit sa lettre que l'on avoit surprise. Saujon nia que j'eusse aucune connoissance de sa lettre. Cette conversation dura quelques heures sans que le cardinal Mazarin pût tirer de Saujon que la vérité, quoique celle-là ne lui fût pas agréable, puisqu'elle me justifioit absolument; elle ne l'étoit pas encore en une autre manière : Saujon n'étoit ni agréable ni éloquent. A son retour de chez le prévôt de L'Isle, il envoya chercher son frère pour me mander par lui ce que M. le cardinal Mazarin lui avoit dit, et qu'il croyoit que la Reine et Monsieur me feroient une réprimande là-dessus; qu'il me demandoit pardon d'en être la cause, et me supplioit de considérer qu'il avoit fait cela à bonne intention. Cette affaire me devoit faire songer toute ma vie à n'avoir point de commerce avec des gens imprudens ni des visionnaires. J'ai une trop grande bonté naturelle qui me fait croire que tout le monde a toujours les intentions aussi droites que moi, et par la suite de ces Mémoires vous verrez comme j'ai encore été attrapée par des gens imprudens. La sincérité avec laquelle j'agis, et mon innocence en cette rencontre, me persuadèrent qu'elles me tireroient de ce pas-là. Ainsi je n'eus nulle inquiétude de tout ce que M. le cardinal Mazarin avoit dit à Saujon, et je traitai cela de bagatelle. Je me promettois bien plus des bontés de la Reine et de Monsieur que je leur en trouvai. J'allai au Palais-Royal, ensuite de l'avis de Saujon, comme je faisois tous les jours : on ne me dit mot. Comme je sortois de chez mademoiselle de Beaumont, qui est une personne libre et à qui j'ai toujours permis d'agir de cette manière avec moi, elle me cria : « Princesse, l'on dit que Saujon vous vouloit enlever pour vous mener épouser l'archiduc. » Je me mis à rire, et nous traitâmes cette affaire-là, elle et moi, de ridicule, comme elle l'étoit; et cela tout haut dans la chambre de la Reine.

Je m'en allai au palais du Luxembourg dans la résolution d'en parler à l'abbé de La Rivière, puis à Monsieur : il soupa chez M. le cardinal Mazarin; il revint si tard que je ne l'attendis point. Pour La Rivière, il me fit des excuses de ce qu'il ne venoit point me parler ; qu'il étoit occupé pour les affaires de Son Altesse Royale Monsieur. Le lendemain le jeune Saujon me vint voir et me dit que son frère avoit encore eu une conversation avec M. le cardinal Mazarin, et que la conclusion avoit été que, puisque l'on ne pouvoit tirer de lui ce qu'on désiroit, la Reine et Monsieur verroient ce qu'ils auroient à faire avec moi. J'allai au Palais-Royal, et l'on étoit encore au conseil ; je fis cependant une visite, résolue de tirer quelques éclaircissemens de cette affaire. Comme j'y retournai, l'abbé de La Rivière, qui sortit des premiers du conseil, vint à moi, et me dit : « Il n'est plus temps de vous céler la colère où la Reine et Monsieur sont contre vous; ils vous le témoigneront bientôt, et vous n'en ignorez pas le sujet. » Je lui répondis que je ne savois pas ce que j'avois pu faire qui pût déplaire à la Reine et à Monsieur; que si ma conduite méritoit un aussi mauvais traitement que celui dont il me menaçoit, j'espérois que la Reine prendroit son temps pour me dire ce qu'il lui plairoit au Val-de-Grâce en particulier, et Monsieur dans son cabinet; et que je n'étois pas d'un âge à me faire des réprimandes devant le monde. Comme nous en étions là, Monsieur m'appela ; j'entrai dans la galerie de la Reine. Mademoiselle de Guise, qui étoit avec moi, me suivit; Monsieur lui ferma la porte au nez avec assez de furie : ce qui m'eût dû effrayer si ma conscience m'eût causé quelques remords. J'étois fort tranquille; je me sentois innocente de l'accusation formée contre moi. J'avançai vers la Reine, qui me salua d'une mine en colère; elle dit à M. le cardinal Mazarin : « Il faut attendre que son père soit venu. » Je me mis dans une fenêtre qui étoit plus élevée que le reste de la galerie, et j'écoutai là avec toute la fierté qu'on peut avoir quand on a la raison de son côté : ce qui est beaucoup avoir par-dessus les personnes qui ont tant d'autres prérogatives au-dessus de nous. Comme Monsieur fut venu, la Reine commença d'un ton assez aigre : « Nous savons, votre père et moi, les menées que vous avez avec Saujon, et les grands desseins qu'il avoit. » Je répondis que je n'en avois nulle connoissance ; que j'avois bien de la curiosité de savoir ce que Sa Majesté vouloit dire, et qu'elle me feroit bien de l'honneur de me l'apprendre. Sur quoi elle repartit que je ne l'ignorois pas, puisqu'il étoit en prison pour l'amour de

moi, et que j'étois la cause de l'état où il étoit. Je répliquai que pour être mon serviteur cela ne donnoit ni de la prudence ni du bonheur, et que quoique Saujon le fût, il pouvoit bien manquer de l'un et de l'autre sans que j'en fusse cause. Elle poursuivit : « Nous savons que Saujon vous veut marier à l'archiduc ; qu'il vous dit qu'il aura les Pays-Bas en souveraineté, et force autres chimères dont vous vous êtes laissée persuader comme d'une vérité : l'archiduc est le dernier des hommes, et le plus méchant parti qui se puisse trouver. »

Comme je ne disois mot, la Reine me disoit : « Répondez. » Je lui obéis et lui répondis qu'elle faisoit bien de l'honneur à Saujon, s'il avoit été capable de se persuader un tel dessein, de le mettre en prison comme un homme raisonnable, et que les Petites-Maisons étoient un lieu bien plus propre si le fait étoit vérifié ; que d'entreprendre de faire ce qui n'appartenoit qu'au Roi, son frère, il falloit être fou ; que pour moi, je n'avois pas passé jusqu'à cette heure pour folle dans le monde, et qu'il faudroit que je le fusse bien pour laisser le soin de mon établissement à M. de Saujon ; et que je devois bien espérer, après celui qu'elle avoit eu d'établir la reine de Pologne, qui n'étoit ni de ma qualité ni en rien égale à moi, qu'elle feroit paroître en ma personne la reconnoissance des obligations qu'elle avoit à Monsieur, et qu'ainsi je me reposois entièrement sur elle de ma fortune ; que je savois combien elle étoit obligée, pour l'amour de lui, à m'en procurer une grande et conforme à ma qualité et à la reconnoissance qu'elle devoit avoir pour Monsieur. Sa Majesté fut assez étonnée de la manière dont je répondois ; elle disoit à Monsieur et à M. le cardinal Mazarin : « Voyez avec quelle assurance elle soutient qu'elle ne sait rien de toute cette affaire. » Je disois : « L'on en a beaucoup pour soutenir la vérité quand on la dit. » Elle me reprochoit et me disoit : « Il est fort beau qu'une personne qui est attachée à votre service, pour récompense vous lui mettiez la tête sur l'échafaud ! »

Comme j'avois ouï dire que pour le service de la Reine et de Monsieur plusieurs avoient péri de cette manière, et que cela me vint dans l'esprit à ce propos, je répondis : « Au moins ce sera le premier. » Soit en reproches, soit en questions de pareille nature, cela dura assez long-temps ; je me lassois d'y répondre, et, si je l'ose dire, j'avois pitié de la Reine et de Monsieur, de les voir agir ainsi. La Reine disoit : « Répondez donc à ce qu'on vous demande. » J'obéis, et lui dis que comme je n'avois jamais été interrogée, je ne savois pas répondre à ce qu'elle me demandoit. M. le cardinal Mazarin, qui étoit de sang-froid et qui écoutoit cela, remarquoit tout ce que je disois, et en rioit. Cette dernière parole se pouvoit remarquer ; la Reine et Monsieur avoient été interrogés plusieurs fois par M. le chancelier ; l'on pouvoit croire que je leur répondois à dessein des choses aussi fortes que celles qu'ils me disoient, et encore plus, puisque la vérité étoit contre eux, et qu'il n'y avoit que des suppositions contre moi. La conversation me parut longue : les répétitions qui ne nous sont pas agréables paroissent toujours telles, et effectivement elle dura une heure et demie : ce qui m'ennuya ; et comme je vis que si je ne m'en allois cela ne finiroit point, je dis à la Reine : « Je crois que Votre Majesté n'a plus rien à me dire. » Elle me répliqua que non ; je fis la révérence, et sortis assez victorieuse de ce combat, mais fort en colère. Comme je sortois, l'abbé de La Rivière voulut me parler ; je déchargeai ma colère contre lui, et m'en allai chez moi, où la fièvre me prit : ce qui ne m'empêcha pas de sortir le lendemain pour aller voir madame de Guise, qui avoit eu nouvelle de la prison de M. de Guise, que les Espagnols avoient fait arrêter à Naples, comme il alloit pour le révolter : et même cela étoit fait, et il en étoit le maître s'il avoit eu autant de prudence que de courage, et un peu de bonheur ; il eût pu soutenir cette conquête, qu'il avoit acquise avec beaucoup de gloire. En tout ce qu'il a fait en sa vie, tout lui a toujours manqué, hors le courage.

Au retour de cette visite je me vins mettre au lit, et la crainte que j'eus que beaucoup de gens ne me vinssent voir, plutôt par curiosité que pour me plaindre, me fit donner ordre à ma porte que je ne voulois voir personne, et je fis dire que je me trouvois mal : ce qui étoit véritable. L'on peut juger combien une telle affaire donne de douleur à une personne de mon humeur ; et la pensée que ces bruits-là couroient dans les pays étrangers, avec les mauvais sentimens de la Reine et de Monsieur à mon égard, m'accabloit de chagrin et de mélancolie. Il se trouva que l'ordre que j'avois donné à ma porte fut suivi d'un pareil de Monsieur à madame la comtesse de Fiesque, qui étoit une manière de prison qui ne me fâcha pas, puisque je m'y étois mise moi-même volontairement. Monsieur commanda aussi à madame la comtesse de Fiesque d'ôter d'auprès de moi une petite femme de chambre que j'avois, à qui Saujon parloit souvent ; il l'accusoit d'être de cette intrigue. J'en fus fort

touchée par l'éclat que cela feroit, parce que je n'avois pour elle ni amitié ni confiance; et même je l'ai chassée deux ans après, parce qu'elle s'étoit mariée par amour. Le trouble que toutes ces circonstances me causèrent alla jusques à me donner la fièvre double-tierce, dont j'eus plusieurs accès. M. l'abbé de La Rivière me vint voir avec soin pendant mon mal; ses visites ne le diminuoient pas; j'étois persuadée qu'il y avoit beaucoup contribué. La suite des temps et des événemens m'a assez fait connoître que toutes les personnes qui m'ont voulu rendre de mauvais offices auprès de Monsieur y ont réussi, d'autant plus aisément que Son Altesse Royale faisoit la moitié du chemin: à la moindre ouverture elles étoient obligées à poursuivre, plutôt pour lui plaire que pour la mauvaise intention qu'elles ont eue pour moi.

Soit que l'abbé de La Rivière se repentît de l'embarras qu'il m'avoit causé et du mauvais pas qu'il avoit fait faire à son maître, il me vint dire que Son Altesse Royale trouvoit bon que je visse le monde dès que ma santé me le permettroit. Je me servis de cette permission; je fus visitée de toute la cour, qui étoit dans des sentimens fort avantageux pour moi. L'on blâmoit fort la Reine et Monsieur, et l'on ne pouvoit comprendre à quelle intention ils en avoient usé ainsi envers moi, puisque le blâme en tomboit sur eux. L'on me connoissoit trop bien pour croire que je fusse capable de m'être mis dans la tête un dessein aussi chimérique et aussi ridicule que celui qu'ils débitoient pour justifier leur procédé. Je n'avois jamais rien fait en ma vie qui pût faire croire que j'eusse eu une pensée si à mon désavantage; aussi ma douleur n'étoit-elle point fondée sur ce que l'on pouvoit croire de mes intentions: elle rouloit sur le peu de tendresse que Monsieur faisoit connoître avoir pour moi. Quand le fait auroit été véritable, il l'auroit dû cacher. Si j'avois été capable du doux plaisir que donne la vengeance contre des personnes qui me sont aussi proches que la Reine et Monsieur, j'en aurois pu prendre de voir la confusion dont cette affaire les couvrit; je vis cela avec confusion moi-même, et songeois à ce que j'avois l'honneur de leur être avec un esprit de charité et de respect.

Comme j'eus vu quelques jours le monde, et que ma santé étoit bonne, je ne m'avisai pas que je devois voir la Reine et Monsieur. Cet oubli-là fit peut-être croire à l'abbé de La Rivière que dans le monde l'on attribueroit cela à quelque mépris de ma part, et que j'agissois avec hauteur, quoique ce ne fût pas ma pensée. Il me demanda quand je voulois voir Monsieur et la Reine; je répondis que ce seroit quand il leur plairoit; que je recevrois cet honneur avec joie. Il me manda d'aller au Luxembourg le lendemain matin. J'y allai: l'on me fit descendre mystérieusement à un degré qui donne dans le cabinet des livres de Monsieur; l'abbé de La Rivière me vint prendre à mon carrosse et me mena en haut. Il y a deux cabinets, un petit par où l'on passe, où demeurèrent madame la comtesse de Fiesque et mon écuyer; j'entrai dans celui de Monsieur, qui changea de visage et me parut fort interdit. Il voulut me faire une réprimande, et commença du ton dont on les fait; il sentit qu'il étoit plutôt obligé à me faire des excuses qu'à me gronder; il prit ce parti-là, sans toutefois le croire prendre. Je m'assure que qui lui demanderoit ce qu'il me dit lorsqu'il me gronda, le prendroit comme moi pour manière d'excuse. Je pleurai fort: je ne sais si ce fut d'embarras ou de tendresse; il vaut mieux croire que ce fut l'un que l'autre. Les larmes vinrent aux yeux de Son Altesse Royale; ensuite M. de La Rivière me mena chez Madame. Je traversai la galerie, la chambre et l'antichambre de Monsieur; il y avoit beaucoup de gens qui regardoient: ce qui est assez ordinaire. Madame et moi nous eûmes peu de discours.

Je m'en allai chez la Reine: c'étoit au Palais-Royal, où je fus bien regardée encore. J'entrai avec assez de fierté, et l'adversité n'a guère diminué celle qui m'est naturelle, quoique j'en aie beaucoup eu depuis ce temps-là. La Reine sortoit du lit: quoique j'aie toujours entrée à toutes les heures chez elle, à cause de ce que je suis et de ce que j'ai toujours été avec elle depuis la régence, et qu'elle a vécu avec grande familiarité avec moi, au lieu de m'approcher comme j'avois accoutumé, je demeurai à la porte, où M. le duc d'Anjou me vint embrasser et me dire: « Ma cousine, j'ai toujours été pour vous, » et j'ai pris votre parti contre tout le monde. » La Reine ne me disoit mot; elle s'avisa de me dire: « Asseyez-vous, vous devez être foible » après avoir été malade. » Je lui répliquai que ma maladie ne m'avoit point affoiblie, et que j'avois assez de force pour me tenir debout. Je ne sais si elle ne crut point, lorsque je parlai de ma force, que j'étois bien aise de la faire souvenir que j'en avois assez eu à soutenir les persécutions qu'elle m'avoit faites, et si elle ne croyoit pas que j'avois dit cela avec quelque esprit de picoterie, et même je ne justifiai pas mon intention; elle rougit. Comme elle fut habillée et prête d'aller à la messe, je lui présentai ses gants; elle me tira à part et me dit peu de mots: je me souviens fort bien qu'ils n'étoient

pas des plus obligeans, mais je ne les puis redire. Si j'eusse eu en pensée dans ce temps-là que je me trouverois un jour en dessein d'écrire mes aventures, et si j'eusse cru même qu'il m'en fût arrivé autant que j'en ai eu depuis et aussi dignes d'être écrites, j'aurois bien retenu ces propos, et c'étoit à quoi je songeois le moins dans ce temps-là. Sa Majesté alla à la messe, et je me retirai. Le lendemain M. le cardinal Mazarin me vint voir et me témoigna être fort fâché de tout ce qui s'étoit passé, et fit son possible pour me persuader qu'il n'y avoit eu aucune part. Pour moi, je lui laissai croire que j'en étois toute persuadée: ce qu'il crut aisément; il se flatte assez d'avoir ce don-là.

Depuis tout cela j'allois de temps à autre rendre mes devoirs à la Reine, mais non pas si souvent que j'avois accoutumé; je ne croyois pas que la présence d'une personne qu'elle avoit si fort maltraitée lui pût être agréable. Je compris en ce temps-là (ce que je fais encore mieux présentement) que l'on se passe aisément de la cour quand on connoît n'y être pas selon sa qualité et avec l'éclat que l'on y doit être. J'allois souvent à ma maison de Bois-le-Vicomte, où j'étois trois ou quatre jours; je fis un voyage un peu plus long: j'allai à Montglat, où je fus reçue avec joie et magnificence du maître et de la maîtresse du logis. J'allai à Pons chez madame Bouthillier; c'est une des plus belles maisons de France: elle est située à mi-côte; on y voit des fontaines, des canaux, et la rivière de Seine au bas des jardins, qui sont en terrasses; les avenues sont belles, et la maison bâtie par un surintendant. C'est pour laisser juger des beautés du dedans, des meubles et de la magnificence avec laquelle je fus reçue. J'y restai trois jours, et j'y dansai fortement; je me promenai à cheval; il y avoit un bateau le plus joli du monde: j'y allai peu, je crains l'eau. Madame Bouthillier avoit pris avec elle une de ses parentes nommée mademoiselle de Neuville (1), jeune, jolie et spirituelle, qui me fit fort bien l'honneur de son logis: c'est madame de Frontenac présentement. Dès ce moment j'eus de l'amitié pour elle, dont elle a depuis senti les effets; elle dit qu'elle en eut aussi pour moi: elle m'en a donné des marques. Vous la verrez ma compagne dans mes triomphes passés et dans mes disgrâces présentes.

Après un jour ou deux de séjour, je m'en revins au Bois-le-Vicomte; je passai par Senart, pour y faire la fête de Notre-Dame de mi-août; l'abbesse étoit de la maison de La Trémouille, et fort mon amie: c'étoit une religieuse de grande vertu et de beaucoup de mérite.

Un jour après que je fus au Bois-le-Vicomte, la nouvelle vint de la bataille de Lens que M. le prince avoit gagnée. Comme l'on savoit l'aversion que j'avois pour lui, personne ne me l'osa dire: l'on mit sur ma table la relation qui étoit venue de Paris; au sortir de mon lit, je vis ce papier sur ma table: je le lus avec beaucoup d'étonnement et de douleur. Comme je ne devois pas mêler mon aversion à un si grand avantage pour l'Etat, je ne savois comment démêler l'un de l'autre. Dans cette rencontre je me trouvois moins bonne Françoise qu'ennemie; je me sauvai, et je couvris mes pleurs par les plaintes que je fis de quelques officiers de ma connoissance qui avoient été tués. Et comme le bon naturel est louable, principalement aux grands qui sont accusés de n'en guère avoir, et surtout aux grands de la maison de Bourbon, je m'attirai une louange au lieu d'un blâme que je méritois. Je ne sais comment je pouvois être sensible aux victoires de M. le prince: il en gagnoit si souvent que je devois m'y accoutumer. Mais l'on ne s'accoutume pas à ce qui déplaît.

Monsieur me manda de revenir à Paris pour me réjouir avec la Reine: ce commandement me déplut fort. Le traitement qu'elle m'avoit fait étoit encore si récent, que ce qui lui donnoit de la joie ne m'en donnoit guère; joint à cela celui qui avoit gagné la bataille, vous pouvez juger comment je m'en souciois. J'obéis cependant et m'en vins à Paris, et le jour de Saint-Louis je trouvai la Reine qui s'en alloit aux Jésuites; je lui dis que j'étois revenue sur la bonne nouvelle, et que je croyois qu'elle me feroit bien l'honneur de croire que j'y prenois la part que je devois. Ce n'étoit pas beaucoup dire: je n'étois pas trop obligée à en prendre à ce qui la regardoit. Le lendemain, jour assez remarquable, j'allai au *Te Deum* avec elle à Notre-Dame; je me mis auprès du cardinal Mazarin: et comme il étoit en bonne humeur, je lui parlai de la liberté de Saujon, pour laquelle il me promit de travailler auprès de la Reine, que je laissai au Palais-Royal, et m'en allai dîner.

Je ne fus pas plus tôt arrivée à mon logis que l'on me vint dire la rumeur qui étoit dans la ville; que le bourgeois prenoit les armes et faisoit des barricades sur ce que l'on avoit arrêté le président de Blancménil et M. de Broussel. Ce dernier étoit bien plus aimé que l'autre, et parmi le peuple ils l'appeloient leur père. C'étoit un homme de bien et de vertu, au reste de peu d'esprit: quand je l'ai vu, je me suis étonnée comme il put soutenir si long-temps une telle

(1) Anne Phelippeaux.

réputation avec si peu de capacité. Je m'en allai au Luxembourg; je passai le long du quai de la galerie du Louvre, ou je ne trouvai que des compagnies des régimens des gardes suisses et françoises sous les armes : comme j'eus passé le Pont-Neuf, je trouvai force chaînes tendues. Le peuple de Paris m'a toujours beaucoup aimée, parce que j'y suis née et que j'y ai été nourrie: cela leur a donné un respect pour moi et une inclination plus grande que celle qu'ils ont ordinairement pour les personnes de ma qualité; de sorte que, dès qu'ils voyoient mes valets de pied, ils abattoient les chaînes. Après avoir fait ma visite chez Madame, je m'en allai au Palais-Royal, où tout le monde étoit en grande rumeur, étonné de ce mouvement peu considérable par lui-même, et seulement par les suites qui en pouvoient arriver, et par les exemples des choses passées, dont toutes nos histoires sont remplies. Pour moi, qui n'en avois jamais vu et qui n'étois pas en âge de faire aucune réflexion, toutes les nouveautés me réjouissoient; et comme je n'étois pas fort satisfaite de la Reine ni de Monsieur dans ce temps-là, ce m'étoit un grand plaisir que de les voir embarrassés. De quelque importance que pût être une affaire, pourvu qu'elle pût servir à mon divertissement, je ne songeois qu'à cela tout le soir, et les jours qui suivirent je ne m'amusois qu'à regarder tous les gens qui avoient des épées qui n'avoient pas coutume d'en porter, et qui les portoient de mauvaise grâce. Voilà à quoi je m'amusois pendant que toute la France trembloit, quoique j'eusse grand intérêt à sa conservation. Les régimens des gardes suisses et françoises dont j'ai parlé demeurèrent toute la nuit où j'ai dit, et dans la rue devant les Tuileries, de peur que le bourgeois ne se saisît de la porte de la Conférence.

Sur le soir de ce jour-là, les bourgeois étoient en armes dans tous les quartiers, avec des corps-de-garde dans tous les carrefours; et une entreprise terrible, c'est qu'ils en avoient posé un à la barrière des Sergens de Saint-Honoré, où il y avoit une sentinelle qui n'étoit qu'à dix pas de celle de la garde du Roi. Le lendemain je fus éveillée par le tambour qui battoit aux champs de bonne heure, pour aller prendre la tour de Nesle, que quelques coquins avoient prise. Je me jetai hors du lit et courus à la fenêtre pour les voir partir; ils eurent bientôt fait cette expédition : des gens aguerris font bientôt quitter prise à des coquins. Toutefois ils blessèrent quelques soldats, lesquels suivirent leur compagnie qui revenoit à son poste. Je voyois ces blessés par la fenêtre avec grande pitié et frayeur; je n'en avois jamais vu : le malheur des temps qui ont suivi m'aguerrit à voir des morts et des blessés, sans m'ôter les premiers sentimens de pitié que j'eus pour ceux-là.

Comme toutes les histoires et les Mémoires de force gens qui écrivent disent tout ce qui se passa, comme M. le chancelier alla au Palais et fut ensuite contraint de se sauver à l'hôtel de Luynes, et toutes les autres circonstances des barricades, je n'en dirai pas davantage, si ce n'est que je me trouvai au Palais-Royal dans le temps que tout le parlement y venoit voir le Roi. Après que l'on eut résolu de leur rendre les prisonniers, ils sortirent fort fièrement, et d'un air à faire croire qu'ils s'en prévaudroient, et qu'ils connoissoient les gens avec qui ils avoient affaire : dès lors ils commencèrent à fronder M. le cardinal, et même pendant qu'ils parloient au Roi je me trouvai auprès d'un, que je ne connoissois point pour lors, qui m'en parla fort librement.

Ce fut là l'origine des troubles qui ont suivi et où l'autorité du Roi a commencé à être attaquée. Cela doit bien faire connoître aux rois, quand ils sont en âge de gouverner, et, quand ils n'y sont pas, aux personnes entre les mains de qui l'autorité est en dépôt, qu'il faut peser tout exactement, même les moindres choses, et en examiner les suites. Trop de clémence dans un temps est aussi blâmable que trop de rigueur dans un autre; et quand l'on a embrassé l'un de ces deux partis, il seroit quelquefois plus nécessaire de le continuer que d'en changer : l'un et l'autre, en beaucoup de rencontres importantes dans tous les empires du monde, ont causé de mauvais effets. Je ne suis ni assez capable pour en décider, ni d'humeur à le faire : il faut laisser à de plus habiles gens à donner leur avis. Dieu les veuille inspirer à les donner de manière qu'après avoir été suivis ils puissent à l'avenir profiter à toute la chrétienté, et surtout à nos rois!

Quoique le mot de *Fronde* ne soit venu que sur une bagatelle, il faut que je mette ici son origine. Un jour, dans ce commencement de troubles que le parlement s'assembloit souvent, Bachaumont, conseiller, parloit d'une affaire qu'il avoit; il dit de sa partie : « Je le fronderai bien; » et comme chacun étoit assis à sa place, l'on commença à parler contre M. le cardinal, sans cependant le nommer, quoique l'on le fît assez connoître. Barillon l'aîné commença à chanter :

Un vent de fronde
S'est levé ce matin :

Je crois qu'il gronde
Contre le Mazarin.
Un vent de fronde
S'est levé ce matin.

Peu après, Leurs Majestés sortirent de Paris sous prétexte de faire nettoyer le Palais-Royal, et allèrent à Ruel. Le château de Saint-Germain étoit occupé par la reine d'Angleterre, dont le fils, M. le prince de Galles, étoit allé en Hollande. Monsieur ne sortit point de Paris, ni moi non plus; j'y allois seulement deux ou trois fois la semaine faire ma cour, et je prenois mon temps les jours de conseils. Je voulois voir M. le cardinal pour lui parler de la liberté de Saujon : ce n'étoit pas tant par sa considération que par la mienne, parce qu'il me sembloit que tant qu'il seroit en prison l'on me croiroit mal à la cour, ou bien l'on m'accuseroit d'abandonner les gens attachés à moi. Comme on étoit persuadé que celui-là l'étoit, il m'étoit dur d'entendre ces deux raisons, et surtout la dernière. Etre mal à la cour, quoique cela soit fâcheux, comme c'est un malheur et non pas un défaut, l'on s'en console plus aisément, puisque le temps fait qu'on se raccommode. Saujon avoit été transféré de chez le prévôt de L'Isle au château de Pierre-Encise à Lyon, quelque temps avant que la cour partît de Paris.

Pendant que la cour étoit à Ruel, le parlement s'assembloit tous les jours pour le même sujet qu'il avoit commencé : c'étoit pour la révocation de la paulette, et il continuoit à fronder M. le cardinal; ce qui avoit plus contribué à faire aller la cour à Ruel que le nettoiement du Palais-Royal. L'absence du Roi augmenta beaucoup la licence et la liberté avec laquelle l'on parloit dans Paris et le parlement. Ce corps fit même quelques démarches qui déplurent à la cour; de sorte qu'elle fut obligée d'aller à Saint-Germain, d'où la reine d'Angleterre délogea et vint à Paris. Monsieur, qui couchoit quelquefois à Ruel, y étoit pendant ce temps-là, et manda à Madame de quitter Paris et d'emmener avec elle ses deux filles qui étoient très-petites, ma sœur d'Orléans et ma sœur d'Alençon. Madame la princesse manda M. le duc d'Enghien, son petit-fils; et je me trouvai assez embarrassée d'être la seule de la maison royale à Paris à laquelle on ne mandoit rien. Comme l'on ne doit jamais balancer à faire son devoir, quoique notre inclination ne nous y porte pas, je m'en allai à Ruel, et j'arrivai comme la Reine alloit partir pour Saint-Germain. Elle me demanda d'où je venois : je lui dis que je venois de Paris et que, sur le bruit de son départ, je m'étois rendue auprès d'elle pour avoir l'honneur de l'accompagner, et que, quoiqu'elle ne m'eût pas fait l'honneur de me le commander, il m'avoit semblé que je ne pouvois manquer à faire ce à quoi j'étois obligée, et que j'espérois qu'elle auroit assez de bonté pour l'avoir agréable. Elle me répondit par un sourire que ce que j'avois fait ne lui déplaisoit pas, et que c'étoit beaucoup pour moi, après la manière dont on m'avoit traitée, de voir que l'on me souffroit. Quoique mon procédé méritât bien qu'ils en eussent un obligeant pour moi pour réparer le passé, je témoignai à Monsieur et à l'abbé de La Rivière que je n'étois pas contente que l'on eût envoyé quérir jusques aux petits enfans, et qu'à moi l'on ne m'eût dit mot. La réponse ne fut que de gens fort embarrassés. Quand l'on manque envers des personnes qui ne manquent jamais, leur conduite nous coûte beaucoup de confusion, et pour l'ordinaire, dans cet état, l'on tient des discours meilleurs à être oubliés qu'à être retenus. Pendant ce voyage, je ne fis ma cour que par la nécessité qui m'y obligeoit. J'étois logée dans la même maison que la Reine : je ne pouvois manquer de la voir tous les jours; ce n'étoit pas avec le même soin et la même assiduité que j'avois fait depuis la régence : aussi n'y avois-je pas les mêmes agrémens. Il faut laisser quelque temps Saint-Germain pour parler de mademoiselle d'Epernon, et puis j'y reviendrai trouver la cour.

L'on avoit fait parler à M. le cardinal du mariage du prince Casimir, frère du roi de Pologne, qui en est maintenant roi, avec mademoiselle d'Epernon (1). Dès lors il en étoit presomptif héritier, autant qu'on le peut-être d'un royaume électif; il y en avoit beaucoup d'apparence, et la suite a fait voir qu'elle étoit bien fondée. J'avoue que lorsque je sus cette nouvelle, j'eus la plus grande joie du monde. Quoique l'Empereur fût marié, il avoit un fils qui étoit roi d'Hongrie, d'un âge proportionné au mien, et prince de bonne espérance. Ainsi la proximité de l'Allemagne et de la Pologne me faisoit croire que nous passerions nos jours quasi ensemble, ma bonne amie et moi. Je la trouvois hautement vengée de mademoiselle de Guise et de M. de Joyeuse; il n'y avoit en cette affaire aucune circonstance qui ne me plût, et l'on en peut juger de la manière dont je lui en écrivois; et si je ne la détournois pas d'être carmélite, la conjoncture étoit la plus favorable du monde. Le prince Casimir demandoit à M. le cardinal une Françoise, et M. le cardinal souhaitoit avec

(1) Anne-Louise-Christine.

passion le mariage de M. le duc de Candale (1) avec une de ses nièces : à quoi M. d'Epernon ne consentoit pas volontiers pour lors. Comme c'est un homme qui a beaucoup d'ambition, lorsqu'il eut vu sa fille reine, il eût consenti volontiers au mariage de son fils. La dévotion de mademoiselle d'Epernon rompit ce dessein, et elle préféra la couronne d'épines à celle de Pologne. Quoiqu'elle ne rebutât point cette proposition et qu'elle la reçût comme un grand honneur, elle feignit d'être malade et se fit ordonner les eaux de Bourbon, afin de se mettre dans le premier couvent de carmélites qu'elle trouveroit sur le chemin. Elle savoit bien qu'en pas un couvent du gouvernement de monsieur son père on ne l'oseroit pas recevoir. Madame d'Epernon la mena à ce voyage sans savoir son dessein ; elles passèrent à Bourges, où le lendemain elle s'alla mettre dans les Carmélites, qui savoient bien dès Bordeaux qu'elle y devoit aller. Elle y prit l'habit avec une des demoiselles de madame d'Epernon, laquelle, sitôt qu'elle eut appris cette nouvelle, alla au couvent : les larmes ni les prières ne purent rien obtenir sur mademoiselle d'Epernon. Elle m'avoit écrit la veille d'une de mes terres où elle avoit passé, et ne me mandoit rien de l'exécution de son dessein, dont elle s'étoit pourtant fiée à moi : ce qui redoubla mon déplaisir lorsque je la sus aux Carmélites, de voir que sa confiance pour moi étoit diminuée : je craignis qu'elle ne cessât aussi son amitié. Elle m'écrivit dès qu'elle fut à Bourges d'un style monastique, plein de sermons et de complimens qui ne me paroissoient pas aussi tendres et aussi francs qu'à son ordinaire. Elle me mandoit qu'elle venoit dans le grand couvent à Paris, quoiqu'elle eût paru toujours en avoir un grand éloignement. Je lui écrivis pour lui témoigner mon déplaisir, et pour tâcher de la persuader de se mettre dans le petit couvent, ou dans celui de Saint-Denis ou de Pontoise; je n'aimois pas la maison qu'elle avoit choisie. Je ne devois pas m'étonner qu'elle eût changé de résolution : quand l'on renonce au monde, c'est-à-dire à ses proches, à ses amis, à une couronne et à soi-même, le reste n'est rien. L'aversion que j'avois pour ce lieu venoit de ce que madame la princesse y alloit souvent, et c'en étoit là le fondement, qui n'étoit pas trop bon. Cependant mademoiselle d'Epernon ne pouvoit pas être mieux : c'est une grande maison, un bon air, une nombreuse communauté remplie de quantité de filles de qualité et d'esprit, qui ont quitté le monde qu'elles connoissoient et qu'elles méprisoient : et c'est ce qui fait les bonnes religieuses. Quand mon aversion fut passée, je trouvai qu'elle y étoit fort bien, et pour elle et pour moi, puisqu'elle étoit carmélite, quoique je l'eusse mieux aimée dans le monde. Comme Paris est le lieu ou l'on demeure quasi toujours, au moins l'on la peut voir souvent.

Lorsqu'elle fut arrivée, elle m'envoya prier de l'aller voir ; j'y allai dans un esprit de colère et d'une personne outrée d'une violente douleur, et bien résolue de lui témoigner mon ressentiment sur tous les sujets que j'avois de me plaindre d'elle. Lorsque je la vis, je ne fus touchée que de tendresse ; et tous les autres sentimens cédèrent si fort à celui-là, qu'il me fut impossible de le lui cacher, puisque mes larmes et l'extrême douleur que j'avois m'empêchèrent de lui pouvoir parler : elles ne discontinuèrent pas pendant deux heures que je fus avec elle sans lui pouvoir dire une parole. Elle reçut cela avec la dernière cruauté : peut-être que les autres trouvèrent cela fermeté ; l'amitié que j'avois eue pour elle fait que je ne la puis nommer autrement. Elle me plaignoit de plaindre ainsi son bonheur, et me reprochoit que ce n'étoit pas l'aimer que d'en user ainsi ; puis elle me fit des sermons qui ne me touchèrent point : je n'en pus profiter, je m'affligeai seulement. Cette dureté ne me rebuta point : j'y retournai deux jours après ; ce fut la même vie, et je crois que si je n'eusse quitté Paris pour suivre la cour, il y auroit toujours eu la même douleur en moi et la même dureté en elle. Le temps m'a fait connoître dans la suite le bonheur dont elle jouissoit ; mes déplaisirs m'ont fait sentir qu'elle étoit plus heureuse que moi, et que c'étoit à moi à avoir de la joie pour elle, et à elle de la douleur de me voir aussi avant dans le monde, et aussi peu touchée de ce qui regarde Dieu. Quant à l'amitié que j'ai pour elle, elle durera autant que ma vie.

Pendant que la cour étoit à Saint-Germain, on fit force allées et venues pour s'accommoder avec le parlement. Ils envoyèrent des députés qui conférèrent avec M. le cardinal, en vertu d'une déclaration que le Roi donna. Elle est si célèbre que, quand il n'y auroit que les registres du parlement qui en feroient mention, ce seroit assez pour me dispenser d'en dire davantage. L'on disoit alors (et je l'ai encore ouï dire depuis) qu'elle auroit été fort utile pour le bien de l'Etat et le repos public, si elle fût demeurée en son entier. Il est à croire qu'elle n'est pas tout-à-fait conforme à l'autorité du Roi, puisqu'il

(1) Louis-Charles Gaston de Nogaret, frère de mademoiselle d'Epernon.

sembloit qu'elle avoit été obtenue quasi par force, et donnée à dessein d'apaiser les troubles dont l'on étoit menacé si on l'eût refusée. Les connoisseurs et les politiques jugeront mieux que je ne pourrois faire si on a eu raison de l'enfreindre.

Madame accoucha, pendant le séjour de Saint-Germain, d'une fille que l'on appela mademoiselle de Valois; comme elle est délicate, elle ne put venir à Paris avec la cour, qui partit la veille de la Toussaint pour s'y rendre. Un jour avant la Reine et Monsieur avoient eu un grand démêlé sur le chapeau de cardinal qu'elle avoit promis à l'abbé de La Rivière: en quoi elle l'avoit trompé en faveur du prince de Conti. Ce n'est pas que la justice ne fût tout-à-fait du côté du dernier: aussi Son Altesse Royale n'auroit-elle pas préféré les intérêts d'un de ses domestiques à ceux d'un prince de son sang. Le cardinal Mazarin, qu'on accusoit dans ce temps-là d'avoir dit qu'il n'étoit pas esclave de sa parole, en avoit usé comme un homme qui ne l'étoit pas, à ce que disoit Monsieur, qui prétendoit qu'il lui en avoit manqué. Il dit à M. le prince que Monsieur ne vouloit point que son frère fût cardinal; de sorte que cela l'anima contre Monsieur. Il se joignit à la Reine et au cardinal, et ç'auroit été un grand sujet de division dans la cour, si Monsieur avoit été d'une autre humeur. Sa bonté naturelle le fit passer par dessus toute considération pour le repos et le bien de l'Etat. Il fut seulement quelques jours sans voir la Reine, pendant lequel temps tous les mécontens lui firent la cour à l'ordinaire, et, à dire le vrai, il y en avoit peu d'autres. Quoiqu'il fût lieutenant-général de l'Etat, l'on prévoyoit bien ce qui arriveroit. Pendant ce temps-là ceux qui négocioient alloient les soirs, en cachette, du Palais-Royal à celui d'Orléans, et on les nomma *oublieurs* (1), parce qu'ils n'alloient que la nuit.

La déclaration dont j'ai parlé fut fort avantageuse aux prisonniers, parce qu'il y avoit un article qui portoit qu'ils ne le seroient que vingt-quatre heures sans être interrogés, et que les coupables seroient punis et les innocens mis en liberté. C'étoit terriblement borner l'autorité du Roi, et c'étoit bien là un article passé en minorité. Quoiqu'il faille rendre la justice à tout le monde, il est des crimes qui ne vont pas à la mort, et qui toutefois doivent obliger le Roi de retenir les gens en prison, sans rendre compte des sujets pour lesquels on les y met. Comme il ne doit compte de ses actions qu'à Dieu, il étoit bien rude que l'on voulût par cette déclaration le contraindre à le rendre au parlement. Je suis née d'une qualité si peu propre à approuver cet endroit de la déclaration, qu'il est vraisemblable que les gens qui y sont inférieurs l'approuvent, par la pente naturelle que chacun auroit à être maître. Il me semble que l'autorité d'un seul tient tant de la Divinité, que l'on devroit avec joie et respect s'y soumettre par son propre choix, quand Dieu ne nous y auroit pas fait naître. Pour moi, je comprends fort bien que si j'étois née dans une république, je serois toute propre à la révolter si je pouvois, quand même ce ne seroit pas pour moi, tant j'estime la monarchie. Saujon se trouva fort bien de la déclaration. L'on envoya les ordres du Roi à M. l'abbé d'Ainay, lieutenant du Roi en Lyonnois, et qui commande à Lyon en l'absence de son frère M. le maréchal de Villeroy. L'ordre portoit que Saujon s'en iroit en l'une de ses maisons: ce qui auroit été fort difficile. Saujon étoit un gentilhomme qui n'avoit que la cape et l'épée.

Pendant que la cour fut à Paris, elle n'y eut pas tout le contentement qu'elle pouvoit désirer; cela obligea M. le cardinal de conseiller d'en sortir: ce qui étoit un dessein un peu hardi lorsque l'on considéroit l'incertitude de l'événement. Comme Monsieur et M. le prince étoient les gens les plus intéressés au bien de l'Etat, il voyoit que selon toute vraisemblance ils en devoient être les maîtres, et que ce qui pourroit arriver de ce conseil tomberoit plutôt sur eux que sur lui. La suite a fait voir que l'on eût pu se passer de ce voyage, qui a été cause de tous les fâcheux troubles qui ont suivi, et de l'absence de M. le prince, qui est à compter pour beaucoup. Monsieur et M. le prince disoient que le cardinal eut beaucoup de peine à les faire consentir à ce dessein; ils y consentirent enfin, et ils disent aussi s'en être bien repentis depuis: ils l'ont dû faire, ils en ont bien pâti tous deux. Monsieur avoit la goutte depuis quelque temps, et deux jours avant le départ la Reine alla tenir conseil chez lui; ce fut là que la dernière résolution de ce voyage se prit [1649]. L'on trouva que la nuit du jour des Rois étoit propre pour ce dessein, pendant que tout le monde seroit en débauche, afin d'être à Saint-Germain avant que personne s'en aperçût. J'avois soupé ce jour-là chez Madame, et toute la soirée j'avois été dans la chambre de Monsieur, où quelqu'un de

(1) Allusion à ces garçons pâtissiers qui, sur les huit heures du soir, vont l'hiver par Paris crier des oublies, qui sont une espèce de pâte faite de farine, d'œufs et de miel, qu'on fait cuire entre deux fers sur le feu. Ces oublieurs ont été chassés depuis quelques années.

(*Note de l'édition de* 1735.)

ses gens me vint dire en grand secret que l'on partoit le lendemain : ce que je ne pouvois croire à cause de l'état où Monsieur étoit. Je lui allai débiter cette nouvelle par raillerie ; le silence qu'il garda là-dessus me donna lieu de soupçonner la vérité du voyage. Il me donna le bonsoir un moment après, sans avoir rien répondu. Je m'en allai dans la chambre de Madame ; nous parlâmes long-temps là-dessus : elle étoit de la même opinion que moi, que le silence de Monsieur marquoit la vérité de ce voyage. Je m'en allai à mon logis assez tard.

Entre trois et quatre heures du matin j'entendis heurter fortement à la porte de ma chambre ; je me doutai bien de ce que c'étoit : j'éveillai mes femmes et envoyai ouvrir ma porte. Je vis entrer M. de Comminges ; je lui demandai : « Ne faut-il pas s'en aller ? » Il me répondit : « Oui, Mademoiselle ; le Roi, la Reine et Monsieur vous attendent dans le Cours, et voilà une lettre de Monsieur. » Je la pris, la mis sous mon chevet et lui dis : « Aux ordres du Roi et de la Reine il n'est pas nécessaire d'en joindre de Monsieur pour me faire obéir. » Il me pressa de la lire ; elle contenoit seulement que j'obéisse avec diligence. La Reine avoit désiré que Monsieur me donnât cet ordre, dans l'opinion que je n'obéirois pas au sien, et que j'aurois été ravie de demeurer à Paris pour me mettre d'un parti contre elle ; car contre le Roi, je ne vis jamais personne qui avouât d'en avoir été, c'est toujours contre quelque autre personnage que le Roi. Si elle ne s'étoit pas plus trompée en tout ce qu'elle auroit pu prévoir qu'en cette crainte, elle auroit été plus heureuse et auroit eu moins de chagrins. Jamais rien ne fut si vrai que ce que j'ai pensé cent fois depuis.

Au moment que M. de Comminges me parla, j'étois toute troublée de joie de voir qu'ils alloient faire une faute, et d'être spectatrice des misères qu'elle leur causeroit : cela me vengeoit un peu des persécutions que j'avois souffertes. Je ne prévoyois pas alors que je me trouverois dans un parti considérable, où je pourrois faire mon devoir et me venger en même temps : cependant, en exerçant ces sortes de vengeances, l'on se venge bien contre soi-même. Je me levai avec toute la diligence possible, et je m'en allai dans le carrosse de Comminges ; le mien n'étoit pas prêt, ni celui de la comtesse de Fiesque. La lune finissoit, et le jour ne paroissoit pas encore ; je recommandai à la comtesse de Fiesque de m'amener au plus tôt mon équipage. Lorsque je montai dans le carrosse de la Reine, je dis : « Je veux être au devant ou au derrière du carrosse, je n'aime pas le froid, et je veux être à mon aise. » C'étoit en intention d'en faire ôter madame la princesse, qui avoit accoutumé d'être en l'une des deux places. La Reine me répondit : « Le Roi mon fils et moi nous y sommes, et madame la princesse la mère. » Je répondis : « Il l'y faut laisser, les jeunes gens doivent les bonnes places aux vieux. » Je demeurai à la portière avec M. le prince de Conti ; à l'autre étoit madame la princesse la fille et Madame de Senecay. La Reine me demanda si je n'avois pas été bien surprise ; je lui dis que non, et que Monsieur me l'avoit dit, quoiqu'il n'en fût rien. Elle me pensa surprendre en cette menterie, parce qu'elle me demanda : « Comment vous êtes-vous donc couchée ? » Je lui répondis : « J'ai été bien aise de faire provision de sommeil, dans l'incertitude si j'aurois mon lit cette nuit. » Jamais je n'ai vu une créature si gaie qu'elle étoit ; quand elle auroit gagné une bataille, pris Paris, et fait pendre tous ceux qui lui auroient déplu, elle ne l'auroit pas plus été, et cependant elle étoit bien éloignée de tout cela.

Comme l'on fut arrivé à Saint-Germain (c'étoit le jour des Rois), l'on descendit droit à la chapelle pour entendre la messe, et tout le reste de la journée se passa à questionner tous ceux qui arrivoient, sur ce que l'on disoit et faisoit à Paris. Chacun en parloit à sa mode, et tout le monde étoit d'accord que personne ne témoignoit de déplaisir du départ du Roi. L'on battoit le tambour par toute la ville, et chacun prit les armes. J'étois en grande inquiétude de mon équipage ; je connoissois madame la comtesse de Fiesque d'une humeur timide mal à propos, et dont je craignois de pâtir, comme je fis : elle ne vouloit point sortir de Paris dans la rumeur, ni faire passer mon équipage : ce qui m'étoit le plus nécessaire ; quant à elle, je m'en serois bien passée. Elle m'envoya un carrosse, qui passa parmi les plus mutins sans qu'on lui dît rien ; le reste auroit passé de même. Ceux qui étoient dedans reçurent toutes sortes de civilités, quoique ce fût de la part de gens qui n'en font guère ; et cela me fut rapporté. Elle m'envoya dans ce carrosse un matelas et un peu de linge. Comme je me vis en si mauvais équipage, je m'en allai chercher secours au château neuf, où logeoient Monsieur et Madame, qui me prêta deux de ses femmes de chambre : comme elle n'avoit pas toutes ses hardes non plus que moi, le tout alla plaisamment. Je me couchai dans une fort belle chambre en galetas, bien peinte, bien dorée et grande, avec peu de feu, et point de

vitres ni de fenêtres : ce qui n'est pas agréable au mois de janvier. Mes matelas étoient par terre, et ma sœur, qui n'avoit point de lit, coucha avec moi. Il falloit chanter pour l'endormir, et son somme ne duroit pas long-temps; elle troubla fort le mien ; elle se tournoit, me sentoit auprès d'elle, se réveilloit et crioit qu'elle voyoit la bête; de sorte que l'on chantoit de nouveau pour l'endormir, et la nuit se passa ainsi. Jugez si j'étois agréablement pour une personne qui avoit peu dormi l'autre nuit, et qui avoit été malade tout l'hiver de maux de gorge et d'un rhume violent! Cependant toute cette fatigue me guérit. Heureusement pour moi les lits de Monsieur et de Madame vinrent : Monsieur eut la bonté de me donner sa chambre, il avoit couché dans un lit que M. le prince lui avoit prêté. Comme j'étois dans la chambre de Monsieur, où l'on ne savoit point que je logeasse, je me réveillai par le bruit que j'entendis; j'ouvris mon rideau : je fus fort étonnée de voir ma chambre toute pleine de gens à grands collets de buffle, qui furent fort étonnés de me voir, et que je connoissois aussi peu qu'ils me connoissoient. Je n'avois point de linge à changer, et l'on blanchissoit ma chemise de nuit pendant le jour, et ma chemise de jour pendant la nuit; je n'avois point mes femmes pour me coiffer et habiller : ce qui est très-incommode ; je mangeois avec Monsieur, qui fait très-mauvaise chère. Je ne laissois pas pour cela d'être gaie, et Monsieur admiroit que je ne me plaignois de rien. Pour Madame, elle n'étoit pas de même : aussi suis-je une créature qui ne m'incommode de rien, et fort au-dessus des bagatelles. Je demeurai ainsi dix jours chez Madame, au bout desquels mon équipage arriva, et je fus fort aise d'avoir toutes mes commodités. Je m'en allai loger au château vieux, où étoit la Reine; j'étois résolue, si mon équipage ne fût venu, d'envoyer à Rouen me faire faire des hardes et un lit : et pour cela je demandai de l'argent au trésorier de Monsieur; et l'on m'en pouvoit bien donner, puisque l'on jouissoit de mon bien; si l'on m'en eût refusé, je n'aurois pas laissé de trouver qui m'en eût prêté.

Saujon, qui étoit hors de Pierre-Encise, étoit venu à Orléans voir son frère; et sur le bruit de la sortie du Roi et de la guerre, il s'étoit approché de Saint-Germain. Il envoya son frère demander permission, au lieu de venir à la cour, d'aller à l'armée servir à sa compagnie, qui étoit à Saint-Denis; j'en parlai à Monsieur, qui en parla à M. le cardinal, et il le fit trouver bon à la Reine : de sorte que Saujon revint à Saint-Germain et y fut bien reçu; puis il s'en alla à son quartier. Il revenoit de fois à autres à Saint-Germain; ensuite il alla à Pontoise, où il commandoit cinq ou six compagnies de son corps, et c'étoit en ce temps-là une place considérable.

Saujon hors de prison, je n'avois plus de sujet apparent de bouder contre la cour et de m'en plaindre; de sorte que comme j'avois fort demandé sa liberté à M. le cardinal, je fus obligée de lui en faire de grands remercîmens, et à la Reine, qui avoit d'autant plus de joie de me témoigner de la bonté et de me faire des amitiés, qu'elle savoit bien que cela ne faisoit pas plaisir à madame la princesse, qui étoit lors assez mal avec elle, parce que le prince de Conti, qu'elle a toujours mieux aimé que M. le prince, quoique leur mérite fût différent, étoit allé à Paris avec M. de Longueville : ce qui faisoit croire à la Reine qu'elle avoit plus de zèle pour le parti de Paris que pour celui du Roi. Cela m'en donna pour les intérêts de la cour : j'étois toujours opposée à elle. Ce départ alarma assez d'abord, et ce n'étoit pas pour le regret qu'on eut du prince de Conti ni de M. de Longueville, ni la crainte du mal qu'ils pouvoient faire. M. le prince étoit allé visiter Charenton, qui n'étoit pas encore occupé par les gens de Paris, et où l'on avoit intention de mettre du monde; il arriva très-tard, et l'on craignoit qu'il ne fût de la partie, et que les autres ne l'eussent été joindre. Son retour et sa conduite pendant toute cette guerre justifient bien que son intention étoit contraire à celle de son frère. Les occasions de combat ne furent pas fréquentes pendant cette guerre : elle dura peu, et l'on fut long-temps à Saint-Germain sans que les troupes qui devoient assiéger Paris fussent venues. L'on n'eut jamais dessein de l'assiéger dans les formes; la circonvallation eût été un peu trop grande, et l'armée trop petite. L'on se contenta de la séparer en deux quartiers, l'un à Saint-Cloud et l'autre à Saint-Denis : c'étoit celui de Monsieur, et l'autre de M. le prince. L'on prenoit quelquefois des charrettes de pain de Gonesse et quelques bœufs, et l'on venoit le dire en grande hâte à Saint-Germain : l'on faisoit des prisonniers, et c'étoient gens peu considérables. La grande occasion fut à Charenton, que l'on prit en deux heures; Monsieur et M. le prince y étoient en personne : ils y assistèrent tous deux à leur ordinaire, et celui qui le défendoit s'appeloit Clanleu. Il avoit été à Monsieur, et l'avoit quitté : il ne vouloit point de quartier. M. de Châtillon y fut blessé, et mourut le lendemain au bois de Vincennes,

et M. de Saligny, tous deux de la maison de Coligny. Il arriva une aventure assez remarquable, et qui paroît plutôt un roman qu'une vérité. Le marquis de Cugniac, petit-fils du vieux maréchal de La Force, qui étoit dedans, voulut se sauver et se jeter sur un bateau; la rivière étoit gelée, et un glaçon le porta de l'autre côté de l'eau, et même plusieurs ont dit qu'il le porta jusqu'à Paris.

Après cet exploit, les deux armées furent assez long-temps en bataille entre le bois de Vincennes et Piquepus, et personne ne se battit. L'on eut une grande joie à Saint-Germain de cette expédition : il n'y eut que madame de Châtillon qui fut affligée. Son affliction fut modérée par l'amitié que son mari avoit pour mademoiselle de Guerchy, et même dans le combat il y avoit une de ses jarretières nouée à son bras : comme elle étoit bleue, cela la fit remarquer, et en ce temps-là l'on n'avoit pas encore vu d'écharpe de cette couleur. La magnificence n'étoit pas grande à Saint-Germain : personne n'avoit tout son équipage; ceux qui avoient des lits n'avoient point de tapisseries, et ceux qui avoient des tapisseries n'avoient point d'habits, et l'on y étoit très-pauvrement. Le Roi et la Reine furent long-temps à n'avoir que des meubles de M. le cardinal. Dans la crainte que l'on avoit à Paris de laisser sortir les effets du cardinal, sous prétexte que ce fussent ceux du Roi et de la Reine, ils ne vouloient rien laisser sortir, tant l'aversion étoit grande. Cela n'est pas sans exemple que les peuples soient capables de haïr et d'aimer les mêmes gens en peu de temps, et surtout les François. Le Roi et la Reine manquoient de tout, et moi j'avois tout ce qu'il me plaisoit, et ne manquois de rien. Pour tout ce que j'envoyois quérir à Paris, l'on donnoit des passeports, on l'escortoit; rien n'étoit égal aux civilités que l'on me faisoit.

La Reine me pria d'envoyer un chariot pour emmener de ses hardes; je l'envoyai avec joie, et l'on en a assez d'être en état de rendre service à de telles gens, et de voir que l'on est en quelque considération. Parmi les hardes que la Reine fit venir, il y avoit un coffre de gants d'Espagne; comme on les visitoit, les bourgeois commis pour cette visite, qui n'étoient pas accoutumés à de si fortes senteurs, éternuèrent beaucoup, à ce que rapporta le page que j'avois envoyé, et qui étoit mon ambassadeur ordinaire. La Reine, Monsieur et M. le cardinal rirent fort à l'endroit de cette relation, qui étoit sur les honneurs qu'il avoit reçus à Paris. Il étoit entré au parlement à la grand'chambre, où il avoit dit que je l'envoyois pour apporter des hardes que j'avois laissées à Paris; on lui dit que je n'avois qu'à témoigner tout ce que je désirerois, que je trouverois la compagnie toujours pleine de tout le respect qu'elle me devoit, et enfin ils lui firent mille honnêtetés pour moi. Mon page disoit aussi qu'en son particulier on lui en avoit beaucoup fait. Il ne fut point étonné de parler devant la Reine et M. le cardinal; pour Monsieur, il l'avoit vu souvent, et lui alloit parler de ma part. Il eut une longue audience, il fut fort questionné : il avoit vu tout ce qui se passoit à Paris, où je ne doute pas qu'on ne l'eût aussi beaucoup questionné; et pour un garçon de quatorze ou quinze ans, il se démêla fort bien de cette commission. Depuis, Monsieur et toute la cour ne l'appeloient plus que l'ambassadeur; et quand je fus à Paris, il alloit voir tous ces messieurs, et étoit si connu dans le parlement qu'il y recommandoit avec succès les affaires de ses amis.

M. le duc de Beaufort étoit sorti pour aller au devant d'un convoi; il trouva le maréchal de Grammont à Juvisy, qui étoit allé pour le charger : il y eut un petit combat où M. de Nerlieu, de la maison de Beauveau, colonel de cavalerie, homme de grand mérite, fut tué par M. le duc de Beaufort. En une autre action, il donna un coup d'épée à M. de Briolles, qui commandoit le régiment de Condé, cavalerie, et laissa son épée dans la cuisse de Briolles, parce qu'il survint du monde et fut obligé de se retirer. Briolles étoit un honnête homme et qui étoit de mes amis. M. de Beaufort s'avisa d'écrire à M. de Nemours, et donna sa lettre à un soldat des gardes de la compagnie de Boisleau, et il demanda permission à son capitaine de la prendre. Le capitaine craignoit de se brouiller; il dit au soldat qu'il prît sa lettre, et qu'il n'en prenoit point de connoissance, à ce qu'il m'a dit depuis. M. de Nemours me tira à part dans la chambre de Madame, me montra la lettre de M. de Beaufort, qui ne contenoit que des propositions fort avantageuses pour lui, avec intention de lui persuader d'aller à Paris. Il lui envoyoit une lettre pour Son Altesse Royale à même intention, et toute ouverte : elle le chargeoit d'en communiquer avec moi. Il m'a toujours témoigné beaucoup de confiance et d'affection; cependant, en cette rencontre, M. de Nemours et moi nous n'étions pas fort aises d'en recevoir des marques : si on l'eût su, cela nous auroit pu nuire. La lettre pour Son Altesse Royale étoit dans des termes fort respectueux de sa part et de tout le parti pour l'exhorter d'aller à Paris, et il lui disoit tout ce qui pouvoit l'y obliger. Sur les dispositions où nous voyions Son Altesse

Royale, nous résolûmes, M. de Nemours et moi, de brûler les lettres, et nous nous jurâmes l'un l'autre qu'il n'en seroit jamais fait aucune mention.

M. de Nemours commençoit alors à faire le galant de madame de Châtillon ; cet amour avoit commencé dès le premier voyage de Saint-Germain, et la galanterie de son mari, qui avoit commencé en ce temps-là pour Guerchy, fit que celle de M. de Nemours lui déplut moins. Auparavant rien n'étoit égal à leurs amours, et c'étoit par lui qu'ils s'étoient mariés. Quoiqu'ils fussent tous deux de grande qualité (elle étoit de la maison de Montmorency, et lui de celle de Coligny), ils n'étoient pas riches tous deux, et leurs parens s'y opposoient ; de sorte qu'il l'enleva. Ainsi l'on devoit croire que l'amitié succéderoit à l'amour : la belle intelligence devoit durer toujours. Cela n'auroit pas été si la mort n'eût prévenu l'un des deux. L'on remarqua que le jour que l'on l'alla consoler de la mort de son mari, elle étoit fort ajustée dans son lit : ce qui confirma que l'affliction n'étoit pas grande, parce que quand elle l'est l'on n'a soin de rien. M. de Châtillon étoit beau, bien fait de sa personne et brave au dernier point : comme je le connoissois peu, je ne dirai rien de son esprit.

Il courut un bruit dans ce temps que Saint-Mesgrin étoit amoureux de madame la princesse et lui rendoit ses devoirs avec soin ; ce n'en étoit pas une marque : l'on ne manque pas de les rendre aux personnes de cette qualité. La Reine alloit tous les jours aux litanies à la chapelle, et elle se mettoit dans un petit oratoire au bout de la tribune où les autres demeuroient ; et comme la Reine demeuroit longtemps après qu'elles étoient dites, celles qui n'avoient pas tant de dévotion s'amusoient à causer, et l'on observa que M. de Saint-Mesgrin parloit à madame la princesse. Pour moi, je n'en voyois rien : j'étois dans l'oratoire avec la Reine, où le plus souvent je m'endormois, parce que je n'étois pas une demoiselle à si longues prières ni à méditations. Je pensois que des amis de M. de Saint-Mesgrin l'avertiroient de supprimer ces conversations, et que si elles venoient à la connoissance de M. le prince, cela ne lui plairoit pas, quoique madame sa femme fût fort sage et qu'il s'en souciât très-peu. M. de Saint-Mesgrin prit ce parti-là, et l'on n'en parla pas davantage.

Je voyois souvent madame la princesse de Carignan, femme de M. le prince Thomas de Savoie. Elle est sœur de feu M. le comte de Soissons. C'est une femme laide qui a cependant bonne mine, l'air et le procédé d'une grande princesse : elle est libérale jusques à la prodigalité ; elle a un train et un équipage fort grand ; tout ce qu'elle a est magnifique. Elle a de l'esprit, mais point de jugement : ce qui fait qu'elle parle beaucoup et dit peu de vérités ; cela va à un tel excès qu'elle fait des contes même au-delà du vraisemblable. Comme elle a été en Piémont et en Espagne, en liberté et en prison, c'est de ces lieux où elle invente tout ce qu'elle dit ; du reste, c'est une assez bonne femme. Elle avoit beaucoup d'amitié pour moi : ce qui empêchoit qu'elle ne se fâchât quand je lui riois au nez de toutes les menteries qu'elle me disoit. Elle avoit avec elle sa fille, la princesse Courci, et qui a de l'esprit et beaucoup plus de retenue et de jugement que sa mère, et qui étoit aussi fort de mes amies. Quand j'avois envie de me réjouir, j'entretenois la mère ; et quand je voulois parler sérieusement, je m'adressois à sa fille. Madame de Carignan a toujours ses poches pleines de confitures ; et la Reine me faisoit la guerre que je ne l'aimois que pour qu'elle m'en apportât, sans que j'eusse la peine d'en charger mes poches.

Quand l'on parla de paix, je m'en souciois peu : je ne songeois en ce temps-là qu'à mes divertissemens. Je me plaisois fort à Saint-Germain, et j'aurois souhaité y pouvoir passer toute ma vie. Le bien public n'étoit pas alors trop connu de moi non plus que celui de l'Etat, quoique par la naissance on y ait assez d'intérêt ; mais quand on est fort jeune et fort inappliquée, on n'a pour but que le plaisir de son âge. Il y eut plusieurs conférences à Ruel avec M. le prince et le cardinal Mazarin : comme le détail en est su de tout le monde, je ne m'embarquerai ici en aucune grande affaire, parce que je n'en ai pas une parfaite connoissance ; et pour ne m'en pas donner la peine, je dirai seulement que je ne crois pas qu'elle fût fort avantageuse au Roi. Je fus des premières qui allai à Paris dès que la paix fut faite (1) ; je demandai congé à la Reine et à Monsieur d'y aller ; madame de Carignan y vint avec moi. Comme je n'y avois aucune affaire, je n'aurois pas demandé congé si je n'avois eu un beau prétexte, savoir, de visiter la reine d'Angleterre sur la mort du Roi, son mari, auquel le parlement d'Angleterre avoit fait couper le cou il n'y avoit que deux mois. L'on n'en porta point le deuil à la cour, c'est-à-dire comme on l'auroit dû ; il n'y eut que les personnes et point les équipages, faute d'argent : la raison est bien

(1) Le 11 mars.

pauvre. Quand j'ai parlé ci-devant de la misérable situation où l'on étoit, j'avois oublié de dire que nous étions à Saint-Germain en l'état où nous voulions mettre Paris : l'intention étoit de l'affamer, et néanmoins les habitans y avoient tout en abondance, et a Saint-Germain l'on manquoit souvent de vivres; les troupes qui étoient aux environs prenoient tout ce qu'on y apportoit. Ainsi l'on étoit quasi affamé : ce qui faisoit dire souvent que M. le cardinal ne prenoit pas bien ses mesures, et que c'étoit ce qui empêchoit les affaires de bien réussir.

Je partis donc des premières pour Paris; j'allai descendre au Louvre, où logeoit la reine d'Angleterre, que je ne trouvai pas si sensiblement touchée qu'elle auroit dû l'être par l'amitié que le Roi, son mari, avoit pour elle, et de qui elle étoit parfaitement bien traitée; elle étoit maîtresse de tout, joint à cela que le genre de sa mort me sembloit devoir ajouter beaucoup à son affliction. Pour moi, je crois que c'étoit par force d'esprit qu'elle paroissoit ainsi : Dieu en donne d'extraordinaires dans les occasions qui le sont aussi, afin que l'on se soumette avec résignation à ses volontés; sans cela, il y en a auxquelles il seroit difficile de résister, et quelquefois aussi l'accablement et la continuation des déplaisirs abattent tellement et accoutument si fort aux douleurs, que l'on devient insensible. C'est encore un effet de la providence de Dieu, dont la bonté soutient notre foiblesse, et qui ne laisse pas de nous être méritoire devant lui : ainsi il n'importe pas d'en être blâmé devant les hommes. Je trouvai chez la Reine d'Angleterre son second fils, le duc d'Yorck; il venoit de Hollande, d'auprès de sa sœur, la princesse d'Orange, où il avoit été depuis qu'il s'étoit sauvé des prisons où l'on l'avoit tenu depuis long-temps en Angleterre. C'étoit alors un jeune prince de treize à quatorze ans, fort joli, bien fait et de beau visage; il étoit blond et parloit bien françois : ce qui lui donnoit un meilleur air qu'au Roi, son frère. Rien ne défigure tant une personne, à mon gré, que de ne pouvoir parler; il parloit fort à propos, et je sortis de la conversation que nous eûmes ensemble fort satisfaite de lui. Dès que je fus en mon logis, tout le monde me vint voir, les plus grands et les plus petits; les trois jours que je fus à Paris, ma maison ne désemplit point. Comme je n'étois venue à Paris que pour voir la reine d'Angleterre, je lui rendois aussi tous les jours mes visites ; je rendois les mêmes au Cours : c'est une promenade que j'ai toujours aimée et que j'aimerai bien encore quand je retournerai à Paris. Le duc d'Yorck y venoit avec moi : ce qui lui donnoit une grande joie.

Quand je fus de retour à Saint-Germain, la Reine me questionna fort sur ce que j'avois vu, fait et dit à Paris; dont je lui rendis un compte très-fidèle, et à Monsieur aussi. Tous les jours on ne voyoit que nouveaux venus à Saint-Germain; tous les gens du parti contraire vinrent saluer Leurs Majestés quand l'amnistie fut vérifiée, hors M. de Beaufort et M. le coadjuteur de Paris, maintenant M. le cardinal de Retz. M. de Vendôme étoit à Saint-Germain, et M. de Mercœur; l'on commençoit déjà de parler de le marier avec une des nièces de M. le cardinal.

Après tous les devoirs rendus au Roi par le parlement, le corps de ville et toutes les autres compagnies souveraines, les autres corps vinrent remercier le Roi de leur avoir donné la paix. On parla d'aller à Compiègne : ce qui me fit demander la permission d'aller encore faire un petit tour à Paris avant le départ de Leurs Majestés, que je voulois accompagner. Monsieur y vint comme j'y étois ; il y fut très-peu, et s'en alla faire un tour à Blois. Pendant le séjour que j'y fis, je mourois d'envie de voir madame de Chevreuse, laquelle étoit revenue depuis quinze jours de Flandre. Lorsque je partis de Saint-Germain, on m'avoit défendu de la voir, et c'étoit ce qui m'en donnoit le plus d'envie; je lui envoyai faire compliment et lui témoigner le déplaisir que j'avois de l'ordre qu'on m'avoit donné, puisqu'il m'empêchoit de la voir; que si elle vouloit aller à Montmartre, où elle avoit deux filles, et moi ma tante, nous nous y rencontrerions; que j'en aurois bien de la joie, et que je ne croyois pas être obligée à la fuir si je la rencontrois. Elle me manda qu'elle s'y en alloit; je ne manquai pas de m'y rendre : elle se trouva mal et manqua au rendez-vous. Mademoiselle de Chevreuse y vint, qui me conta tous les divertissemens de Flandre; elle étoit fort satisfaite de la beauté de cette cour-là. Pour moi, qui ai bien entendu parler à Monsieur du temps de l'infante Isabelle, cela ne me surprenoit pas. Cette cour-là n'est pas présentement comme elle étoit en ce temps-là. Elle me parla de l'archiduc, et m'en dit plus de bien que je n'en avois entendu dire à plusieurs gens qui venoient de Flandre; elle me dit aussi que l'on me souhaitoit fort en ce pays-là; et pour lors, il y avoit plus d'apparence qu'il n'y en a eu depuis que M. l'archiduc auroit pu être souverain des Pays-Bas. Véritablement, cet établissement m'a toujours fort plu, et j'ai écouté avec plaisir les personnes qui me disoient que l'on me souhaitoit en ce pays-

là, et que celui qui y commandoit seroit souverain comme étoit l'archiduc Albert.

De Montmartre je m'en allai chez la Reine d'Angleterre, où je trouvai des gens de la Reine qui s'en alloient à Saint-Germain; je les chargeai de lui dire comme j'avois trouvé par hasard mademoiselle de Chevreuse à Montmartre, et que je n'avois pas cru de mon devoir de m'enfuir; que si c'eût été sa mère, je l'aurois fait; que pour elle, il me sembloit que cela ne tiroit à aucune conséquence, vu que nous avions toujours été amies. J'en dis autant à Monsieur, qui le prit fort bien.

M. de Beaufort, pendant la guerre de Paris, avoit fait le galant de mademoiselle de Longueville, et c'étoit un parti fort avantageux; c'est une fort grande héritière du côté de feu madame sa mère, qui étoit de Bourbon, et sœur de feu M. le comte de Soissons, mort sans enfans. Elle auroit bien fait de l'épouser: c'est un prince fort bien fait de sa personne, qui a beaucoup de cœur et de mérite; il vaut bien un aîné, et même celui de sa maison. Ainsi personne ne s'étonnoit ni de ces bruits ni de ses soins auprès d'elle; on étoit seulement surpris que madame de Montbazon le souffrît. Beaucoup de gens croyoient que, comme il la voyoit souvent et que c'est une fort belle personne, elle le ménageoit pour l'épouser quand son mari seroit mort. D'un autre côté, il alloit fort souvent chez madame de Chevreuse; et comme mademoiselle sa fille étoit fort belle et riche héritière, l'on croyoit aussi qu'il lui en vouloit. Ainsi M. de Beaufort étoit regardé comme le bon parti à qui toutes les princesses en vouloient. Madame de Nemours désiroit avec toutes les passions imaginables mademoiselle de Longueville, pour l'avantage de son frère, et par la crainte qu'il n'épousât madame de Montbazon; de sorte que tout ce qui engageoit son frère à cette recherche, lui donnoit de grandes joies. Comme j'étois à Paris, M. de Beaufort me dit qu'il vouloit me donner les violons: j'acceptai volontiers cette offre. Madame de Nemours et mademoiselle la princesse Louise vinrent souper avec moi. Nous envoyâmes chercher mademoiselle de Longueville; elle n'étoit pas chez elle, et elle s'excusa ensuite et dit qu'elle étoit malade, puis elle vint chez moi. Les violons jouèrent dans les Tuileries: nous étions sur la terrasse qui règne le long du corps de logis, et tous les hommes étoient dans le jardin; pas un ne monta où nous étions. M. de Beaufort me manda qu'il me prioit de proposer de les faire passer dans un parterre de l'autre côté du logis, et que je les entendrois de la salle; je crus, et avec raison, qu'il seroit bien aise que cette sérénade servît à mademoiselle de Chevreuse aussi bien qu'à mademoiselle de Longueville; l'hôtel de Chevreuse avoit vue sur ce parterre; l'on peut juger par là de l'attachement du chevalier. Pour moi, qui ne lui ai jamais vu aucune inclination pour le mariage, je me doutois bien que toutes ces galanteries n'auroient aucune suite, à mon grand regret; je souhaitois, aussi bien que madame de Nemours, que l'affaire de mademoiselle de Longueville s'achevât. Pendant que nous étions dans cette salle, M. de Beaufort s'y cacha derrière une porte, pour entretenir mademoiselle de Longueville qui alloit et venoit: je fis semblant de ne le point voir, quoique je le visse bien. Si j'eusse pu demeurer davantage à Paris, ces sérénades auroient pu durer davantage, et on auroit pu même avoir quelques bals; cependant la Reine m'envoya quérir: il fallut partir dès le lendemain. La cour partoit le jour d'après pour Compiègne; de sorte que je me rendis à Saint-Germain comme il m'étoit prescrit. Madame y demeura; elle étoit indisposée; peu de temps après elle vint rejoindre la cour, et Monsieur en fit de même.

Dès qu'il fut arrivé, l'abbé de La Rivière me vint trouver; il me dit que la Reine d'Angleterre faisoit toutes les instances possibles auprès de Monsieur pour l'obliger de consentir au mariage du Roi son fils et de moi, et que milord Germain étoit arrivé pour l'en prier encore de sa part; que je devois songer à prendre une résolution là-dessus; que Monsieur m'en parleroit. Pour lui, il m'en parla sans me le conseiller ni m'en dissuader, et me dit le bon et le mauvais: le dernier prévaloit sur l'autre. Monsieur me parla sur ce sujet et me dit: « La reine d'Angleterre m'a fait la proposition que vous a dite l'abbé de La Rivière; voyez ce que vous avez à dire là-dessus. » Je lui répondis que je lui obéirois en tout, et qu'il connoissoit bien mieux ce qui m'étoit propre que moi; que je me remettois à son désir; que je n'avois point d'autre volonté que la sienne. Peu de jours après, le roi d'Angleterre envoya milord Perron faire des complimens à Leurs Majestés, et leur demander la permission de venir en France. Ce milord me fit de grands complimens, et Germain et lui me firent soigneusement leur cour. La Reine me témoigna fort désirer ce mariage, et M. le cardinal de même, et il m'assura que la France assisteroit puissamment le roi d'Angleterre; qu'il avoit beaucoup d'intelligences, et même des provinces qui lui étoient encore soumises; qu'il étoit maître du royaume d'Irlande tout entier. La Reine me dit qu'elle m'aimoit comme sa fille;

et que si elle ne trouvoit cette condition avantageuse pour moi, elle ne me la proposeroit pas, parce qu'elle me souhaitoit toute sorte de bonheur ; que je connoissois la reine d'Angleterre, qui étoit la meilleure personne du monde et qui avoit tout-à-fait de l'amitié pour moi ; que son fils en étoit passionnément amoureux, et qu'il ne souhaitoit rien davantage que de m'épouser. Je lui répondis qu'il me faisoit beaucoup d'honneur de me vouloir, et que, quoique les affaires du Roi ne lui permissent pas de lui donner un secours aussi considérable qu'il lui en falloit pour le remettre en ses Etats, que je ferois néanmoins tout ce qu'elle et Monsieur ordonneroient. La Reine me railloit devant milord Germain ; l'on me faisoit la guerre, et je rougissois. M. de La Rivière me vint encore voir sur ce sujet, et me dit que Germain s'en alloit quérir le roi d'Angleterre en Hollande où il étoit, et qu'il demandoit une réponse positive, parce que ses affaires l'obligeoient de passer en Irlande promptement, et que si je consentois à la proposition, le roi d'Angleterre viendroit à la cour; qu'il y seroit deux jours, qu'ensuite il m'épouseroit; qu'après le mariage il y seroit encore autant, pour me donner le plaisir de passer devant la Reine, et qu'après cela je m'en irois avec lui à Saint-Germain, où étoit retournée la reine d'Angleterre depuis que la cour en étoit partie ; qu'il s'en iroit en Irlande; que pour moi, je demeurerois à Paris si je voulois, comme j'avois accoutumé. Je lui dis que cette dernière condition étoit impossible ; que j'irois en Irlande avec le Roi s'il le vouloit, et que s'il ne le vouloit point, je demeurerois avec la Reine, sa mère, ou bien en quelques-unes de mes maisons ; qu'il n'étoit pas de la bienséance que je fusse dans le commerce du monde et dans les divertissemens pendant que le Roi seroit à l'armée, ni que je m'engageasse à la dépense à laquelle les personnes de ma qualité se trouvent obligées, lorsque je devrois me passer de tout pour envoyer au Roi de l'argent; que je ne pourrois être sans inquiétude de le voir embarrassé dans une guerre telle que celle-là ; et qu'enfin, si je l'épousois, il faudroit bien, à la longue, prendre des résolutions bien plus difficiles à suivre, et que je ne pourrois jamais m'empêcher de vendre tout mon bien et de le hasarder pour reconquérir son royaume ; et qu'il faut avouer que ces pensées m'effrayoient un peu, et qu'après avoir toujours été heureuse et nourrie dans l'opulence, ces réflexions m'épouvantoient fort. Il me dit que j'avois raison : que je devois pourtant songer qu'il n'y avoit point d'autre parti pour moi dans l'Europe ; que l'Empereur et le roi d'Espagne étoient mariés ; que le roi de Hongrie étoit accordé avec l'infante d'Espagne; pour l'archiduc, qu'il ne seroit jamais souverain des Pays-Bas ; que je ne voulois point des souverains d'Allemagne ni d'Italie; qu'en France, le Roi et Monsieur étoient trop jeunes pour se marier ; que M. le prince l'étoit il y avoit dix ans, et que sa femme se portoit trop bien. Je me mis à rire, et lui répliquai : « L'Impératrice est grosse, et elle mourra en couche. » Après avoir bien raisonné, et m'être fort inquiétée (cette affaire en valoit bien la peine), je lui dis : « Si Monsieur veut que j'épouse le roi d'Angleterre, et qu'il soit persuadé que ce mariage soit inévitable, j'aime mieux épouser ce prince lorsqu'il est malheureux, parce qu'en cet état il m'aura obligation ; et quand il rentrera dans ses Etats, il me considérera, parce que j'en aurai été la cause, par les secours qu'il aura reçus de ma maison, et à ma considération. »

Le lendemain nous partîmes pour Amiens. J'informai ma belle-mère de toute cette affaire, parce que je savois bien qu'elle ne la souhaitoit pas, et qu'elle me serviroit auprès de Monsieur pour l'empêcher : ce qu'elle fit. Milord Germain me vint voir à Amiens ; il me pressa fort de lui dire mes sentimens, et me fit mille belles protestations de la part du roi d'Angleterre. Je connus par son discours que la Reine et Monsieur, qui ne vouloient pas se brouiller avec la reine d'Angleterre, avoient dit de moi : « C'est une créature qu'il faut gagner ; elle ne » fait que ce qu'elle veut, et nous n'avons point » de pouvoir sur elle. » Il est vrai qu'ils avoient raison sur le sujet du mariage d'avoir cette pensée : j'ai toujours cru que depuis que l'on avoit l'âge de raison, l'on devoit l'employer en cette rencontre comme la plus importante de la vie, parce qu'il y va de tout son repos, et qu'ainsi il falloit plutôt songer à ses intérêts qu'à ceux de ses proches. Comme je vis que Germain entroit en tiers en matière avec moi (ce qui ne se pratique pas d'ordinaire avec des filles quand il s'agit de les marier), je songeai à me tirer d'affaire avec la reine d'Angleterre; je lui dis que je l'honorois infiniment, et que, si je l'osois dire, je l'aimois de même (et je disois vrai); que sa considération étoit la plus forte que j'eusse en cette occurrence, et qu'elle me feroit passer par dessus toutes les difficultés qui se rencontreroient en l'état où étoit le Roi, son fils; que pour la religion, c'étoit un obstacle que je ne pouvois surmonter ; que si le Roi avoit quelque amitié pour moi, il devoit lever cette difficulté, et que je me faisois bien d'autres

violences de mon côté. Il me dit que, dans la situation où étoit le roi d'Angleterre, il ne pouvoit ni ne devoit se faire catholique, et m'allégua de fort bonnes raisons, qui sont trop longues à dire, et dont voici la principale : « que s'il se faisoit à présent catholique, c'étoit s'exclure lui-même pour jamais de ses royaumes. » Nous disputâmes long-temps là dessus, puis il prit congé de moi, et me fit connoître que ce que je lui avois dit lui faisoit espérer que les difficultés que je faisois ne seroient pas de longue durée. Depuis que la Reine et Monsieur m'eurent parlé à Compiègne, je fus fort en inquiétude, et j'avois l'esprit très-embarrassé, sur le point où j'étois de conclure une si grande affaire et de si longue durée. Cela ne dura pas long-temps; on ne m'en parla plus, ni même du roi d'Angleterre, qu'après être retournée à Compiègne un jour avant son arrivée.

La disgrâce qui arriva à l'armée du Roi, commandée par le comte d'Harcourt, donna assez de sujet de s'entretenir. M. le cardinal Mazarin, qui est homme de grands desseins, avoit fait attaquer Cambray par une fort petite armée qui n'étoit pas fournie des munitions nécessaires pour le siége d'une place de cette conséquence, qui est des meilleures de la frontière, et où les ennemis avoient une forte garnison, et en campagne une armée bien plus forte que la nôtre : ce qui rendoit cette entreprise ridicule à ceux qui n'étoient pas assez du secret pour savoir s'il avoit quelque intelligence dans la place; ce qui ne parut pas par l'événement. Les ennemis forcèrent un des quartiers du Roi, et jetèrent un secours considérable dans la place; de sorte que le comte d'Harcourt fut obligé de lever le siége. Ceux qui excusoient le cardinal Mazarin, disoient qu'il avoit entrepris ce siége contre toute apparence, sur ce que le comte d'Harcourt n'avoit jamais si bien réussi que dans des aventures de cette nature. Il est vrai qu'à la guerre, aussi bien qu'en tout autre occurrence, chacun a son talent.

Il arriva environ ce temps-là une assez plaisante affaire à Paris. M. Jarzé avoit tenu quelques discours de M. de Beaufort qui lui avoient déplu; de sorte qu'il le menaça, et Jarzé dit qu'il ne le craignoit point, et qu'il lui disputeroit le haut du pavé même dans les Tuileries. Ensuite de quoi M. de Beaufort alla chez Renard, où Jarzé soupoit avec M. de Candale, Le Freton, Fontrailles, Ruvigni et les commandeurs de Jars et de Souvré, et quelques autres dont je ne me souviens point. Il prit le bout de la nappe, jeta tout par terre, et renversa la table; l'on mit l'épée à la main : il y eut une grande rumeur, et personne de mort ni de blessé. Les offensés résolurent de se battre contre M. de Beaufort : ce devoit être hors de Paris, parce qu'il étoit trop aimé, et ils devoient craindre d'être assommés par les harangères; de sorte qu'ils vinrent tous à la cour, où ils firent cette plaisanterie qui fut assez bien reçue. Peu de jours après Monsieur alla à Nanteuil : il manda M. de Beaufort et tous ses amis, et il y mena les autres et les raccommoda. On avoit cru que cela causeroit de grands combats, et je ne sais si M. le cardinal n'eût pas été bien aise d'être débarrassé de quelques gens par cette voie, lorsque Son Altesse Royale pacifia tout.

Comme le roi d'Angleterre fut arrivé à Péronne, on envoya un courrier pour en avertir Leurs Majestés. Lors la Reine me dit : « Voici votre galant qui vient. » L'abbé de La Rivière me tint le même discours. Je lui répondis : « Je meurs d'envie qu'il me dise des douceurs, parce que je ne sais encore ce que c'est; personne ne m'en a jamais osé dire : ce n'est pas à cause de ma qualité, puisque l'on en a bien dit à des reines de ma connoissance : c'est à cause de mon humeur, que l'on connoît bien éloignée de la coquetterie. Cependant, sans être coquette, j'en puis bien écouter d'un roi avec lequel on veut me marier : ainsi je souhaiterois fort qu'il m'en pût dire. » Le jour de son arrivée l'on se leva matin pour le prévenir, il ne devoit que dîner à Compiègne, et il falloit aller de bonne heure au devant de lui. J'étois frisée : ce qui ne m'arrivoit pas souvent; j'entrai dans le carrosse de la Reine, elle s'écria : « On voit bien les gens qui attendent leurs galans. Comme elle est ajustée! » Je fus toute prête de répondre : ceux qui en ont eu savent bien comment on se met, et les soins que l'on prend pour cela; et même j'aurois pu dire que le mien étant pour épouser, c'étoit avec raison que je m'ajustois; cependant je n'osois rien dire. Nous allâmes à une lieue au devant de lui. A sa rencontre on mit pied à terre : il salua Leurs Majestés, et moi ensuite; je le trouvai de fort bonne mine; peut-être m'eût-il plu dès ce temps-là. Comme il fut dans le carrosse, le Roi lui parla de chiens, de chevaux, du prince d'Orange et des chasses de ce pays-là; il répondit en François. La Reine lui voulut demander des nouvelles de ses affaires : il n'y répondit point. Comme on le questionna plusieurs fois sur des faits fort sérieux, et qui lui importoient assez, il s'excusa de ne pouvoir parler notre langue. Je vous avoue que dès ce moment je résolus de ne pas conclure le mariage; je conçus de lui une fort mau-

vaise opinion, d'être roi à son âge et n'avoir aucune connoissance de ses affaires. Ce n'est pas que je n'eusse par là dû reconnoître mon sang; les Bourbons sont gens fort appliqués aux bagatelles et peu solides; peut-être moi-même aussi bien que les autres, qui en suis de père et de mère. Aussitôt après être arrivés, on dîna; il ne mangea point d'ortolans, il se jeta sur une pièce de bœuf et sur une épaule de mouton, comme s'il n'eût eu que cela. Son goût me parut aussi bon en cela qu'il le témoigna avoir sur ce qu'il pensoit pour moi. Après le dîner, la Reine s'amusa et me laissa avec lui; il y fut un quart-d'heure sans me dire un seul mot. Je veux croire que son silence venoit plutôt de respect que de manque de passion; j'avoue le vrai qu'en cette rencontre j'eusse souhaité qu'il m'en eût moins rendu. Comme l'ennui me prit, j'appelai madame de Comminges en tiers, pour tâcher de le faire parler, ce qui réussit heureusement. M. de La Rivière me vint dire: « Il vous a regardée tout le temps du dîner, et vous regarde encore incessamment. » Je lui dis: « Il a beau regarder avant que de plaire, tant qu'il ne dira mot. » Il me dit: « C'est que vous faites finesse des douceurs qu'il vous a dites. — Pardonnez-moi, lui dis-je; venez auprès de moi quand il y sera, et vous verrez comment il s'y prend. » La Reine se leva, je m'approchai du roi d'Angleterre, et pour le faire parler, je lui demandai des nouvelles de quelques gens que j'avois vus auprès de lui; à quoi il répondit sans me dire aucunes douceurs. L'heure de son départ venue, on monta en carrosse et on l'alla conduire jusqu'au milieu de la forêt, où l'on mit pied à terre comme à son arrivée; il prit congé du Roi et vint à moi avec milord Germain, et me dit: « Je crois que milord Germain, qui parle mieux que moi, vous aura pu expliquer mes sentimens et mon dessein; je suis votre très-obéissant serviteur. » Je lui répondis que j'étois sa très-obéissante servante; Germain me fit beaucoup de complimens; ensuite le Roi me salua, et s'en alla.

La venue du roi d'Angleterre me fit perdre madame de Carignan, qui m'étoit un grand divertissement. La Reine lui manda, par madame de Brionne, qui étoit fort de ses amies, qu'au dîner du roi d'Angleterre elle seroit à table et non pas sa fille, et qu'en cette occasion-là il n'y devoit avoir que des princesses du sang; elle en fut offensée au dernier point, et s'en alla promptement. J'eus le bonheur pourtant de n'être pas brouillée avec elle; toute la cour le fut, hors moi: aussi cela n'auroit pu être à mon égard qu'injustement. Je suppliai la Reine de me dispenser d'être à ce dîner, plutôt que de m'engager à dire à madame de Carignan ce que je savois bien qui lui déplaisoit fort. La Reine ne voulut jamais m'accorder cela, quoique je le lui demandasse avec beaucoup d'instance. M. le prince, qui n'avoit point voulu commander l'armée cette campagne, étoit allé à son gouvernement de Bourgogne, et y demeura assez long-temps, ce qui alarma la cour; il revint néanmoins: de quoi M. le cardinal Mazarin, qui l'a toujours beaucoup craint, fut fort réjoui. Il alla au-devant de lui, et il fut reçu avec de grands honneurs, dans la pensée qu'on avoit qu'il ne fût mécontent de ce que la Reine vouloit donner à M. de Vendôme la charge d'amiral, en faveur du mariage de mademoiselle de Mancini, nièce de M. le cardinal, avec M. de Mercœur. On crut que M. le prince étoit homme à se repaître de vent: ainsi on l'honoroit fort; mais comme l'honneur qu'on lui faisoit lui étoit dû, il ne s'en tint pas aussi fort obligé.

Le Roi revint à Paris (1); tous les corps de ville sortirent pour aller au-devant de lui jusques près de Saint-Denis. C'étoit une confusion de peuple non pareille; jamais je ne me suis tant ennuyée: il fit le plus grand chaud du monde; nous étions huit dans le carrosse de la Reine, et nous fûmes depuis trois heures après-midi jusqu'à huit heures du soir à venir du Bourget à Paris, où il n'y a que deux petites lieues. Les cris de *vive le Roi!* étoient continuels, et les peuples les poussèrent avec plus de joie parce qu'il y avoit long-temps qu'ils n'avoient vu Sa Majesté, et que son retour après une guerre sembloit les obliger à témoigner davantage leur joie. Quoique cela m'en donnât beaucoup, je n'en étois pas moins étourdie; aussi j'en avois fort mal à la tête. Après l'arrivée de Leurs Majestés, Monsieur amena M. de Beaufort saluer le Roi: c'étoit le seul qui avoit été en cette guerre qui ne fût point venu à Compiègne ou à Saint-Germain depuis la paix; tout le monde courut pour voir la mine qu'il feroit et comme il seroit reçu. La fête de Saint-Louis arriva peu après: le Roi alla ce jour-là à cheval aux Jésuites de la rue Saint-Antoine; les princes et seigneurs qui étoient lors à Paris l'accompagnèrent, tous bien vêtus, avec de belles housses sur leurs chevaux. Cette calvacade étoit fort politique et belle à voir. M. le cardinal fit une action qui étonna assez, lui que l'on accusoit de n'être pas hardi: il alla trouver le Roi aux Jésuites, passa toute la ville dans son carrosse peu accompagné, et personne ne lui dit un seul mot.

(1) Le 18 août.

J'arrivai aux Jésuites un peu après la Reine : je n'avois pu la suivre parce que le matin j'avois été aux Carmélites voir mademoiselle de Saujon, qui s'y étoit retirée. Lorsque j'entrai aux Jésuites, la Reine me dit : « L'Impératrice est morte ; c'est cette fois qu'il faut faire tout ce que l'on pourra pour que vous la soyez. » Je la remerciai très-humblement, et je fus assez aise de cette nouvelle. Lorsque l'on fut revenu au Palais-Royal, M. le cardinal eut une longue conversation avec moi sur la mort de l'Impératrice ; il me dit qu'absolument il feroit cette affaire, et qu'il enverroit chercher Mondevergue pour l'envoyer en Allemagne, parce qu'il savoit que je serois bien aise que ce fût lui qui fît ce voyage. J'en fus contente.

Monsieur revint le lendemain de Limours : aussitôt qu'il fut arrivé je le fus voir ; il me parut fort affligé d'avoir perdu Saujon, et me témoigna être fort content de ce que je l'avois été voir, et de ce que j'avois fait mon possible pour la faire sortir ; il me dit qu'absolument il l'en falloit tirer, et que pour cela ses frères présenteroient requête : je l'approuvai fort. On mit l'affaire au parlement. Pendant ce temps-là Son Altesse Royale venoit souvent conférer avec moi : ce qu'il faisoit avec grande joie, parce que j'avois de l'empressement pour faire sortir Saujon. Je m'imaginois que cela seroit utile à la fortune de son frère, que je croyois plus mon serviteur en ce temps-là que je ne le crois présentement. Quand l'arrêt fut donné pour la faire sortir, elle ne le voulut pas : de sorte qu'il fallut que j'allasse moi-même aux Carmélites la quérir. Avant que de sortir, elle se jeta à genoux devant le Saint-Sacrement et fit des vœux, à ce que m'ont dit les religieuses, avant mon arrivée. Celui qu'elle fit devant moi est extraordinaire : c'étoit de n'être jamais religieuse dans un autre couvent que celui-là. Depuis les Carmélites jusqu'au Luxembourg, elle ne fit que pester contre ceux qui la tiroient du couvent. Elle fut au Luxembourg cinq ou six semaines dans sa chambre : elle persistoit toujours à vouloir s'en retourner ; elle coupa ses cheveux et coucha sur des claies : c'étoit un zèle extrême. On fit venir le père Léon, carme mitigé, fort habile homme, qui étoit allé prêcher à Auxerre pour la dissuader d'être carmélite ; puis messieurs de Saint-Sulpice survinrent : tous ces casuistes ensemble lui persuadèrent qu'elle pouvoit plus faire de bien dans le monde que dans le couvent. On lui offrit la charge de dame d'atour de Madame, qu'elle accepta, et ensuite elle revint tout comme une autre, excepté qu'elle n'étoit habillée que de serge, et n'avoit que du linge uni et une coiffe, parce qu'elle n'avoit point de cheveux. Cela me fit souvenir de madame d'Aiguillon lorsqu'elle étoit mademoiselle de Comballet, qui avoit fait une pareille équipée. A mesure que les cheveux de Saujon revenoient, elle les montroit ; puis elle reprit la soie et la dentelle ; et en continuant d'être dévote, elle s'est mêlée des affaires autant qu'elle a pu, et n'a pas négligé le bien. Je crois que ç'a été pour en faire un bon usage. Elle n'a pas discontinué ses conversations avec Monsieur ; elle ne manquoit non plus à se trouver aux heures accoutumées chez mademoiselle de Raré qu'à son oraison : et ç'a été plutôt Monsieur qu'elle qui y a manqué. Elle roule fort les yeux dans la tête, et regarde toujours en haut : ce qui fait qu'elle choque tout ce qu'elle trouve ; et quand elle en fait des excuses, elle laisse à entendre que c'est parce que son esprit s'applique peu à ce qui regarde le monde. On disoit qu'elle ne s'étoit mise dans un couvent que pour être plus considérée, dans la pensée qui si on la retiroit, elle pourroit accuser La Rivière de l'avoir obligée par ses manières d'y aller, et partager sa faveur par de mauvais offices, si elle ne pouvoit la détruire entièrement. Elle avoit eu beaucoup de démêlés avec Monsieur depuis qu'il l'aimoit : elle étoit capricieuse et point du tout complaisante ; elle en avoit eu un entre autres sur le sujet du duc de Richelieu à Compiègne, qui l'entretenoit souvent, quoique Monsieur lui eût defendu de lui parler. Elle avoit raison de l'honorer : son père avoit été son gouverneur ; elle ne l'entretenoit pas dans la pensée qu'elle étoit fille d'un homme qui avoit mangé de son pain : elle pensoit à l'épouser ; elle croyoit surprendre ce pauvre sot comme madame de Pons (1) a fait depuis, qui le mena à une maison de campagne où M. le prince et madame de Longueville etoient, qui la lui firent épouser. Monsieur est extrêmement jaloux de sa maîtresse, quoiqu'il ne l'aime qu'en tout bien et honneur (madame de Saujon : on l'appela ainsi depuis qu'elle fut dame d'atour), il ne vouloit pas qu'elle se mariât, et elle en avoit bien envie. M. de La Rivière se servoit de cette circonstance quand il la vouloit brouiller avec Monsieur. Elle n'a jamais été aimée dans la maison : elle étoit fort glorieuse, et depuis qu'elle a eu du crédit, elle a continué dans cette humeur. La dévotion ne l'a point corrigée de ce défaut, non plus que de celui d'être intéressée ; en toute sa vie, elle n'a servi personne pour rien, et il ne se peut rien ajouter à

(1) Anne Poussard Du Vigean, veuve de François-Alexandre d'Albret, seigneur de Pons.

l'ingratitude qu'elle a eue pour moi, aussi bien que son frère : j'en parlerai ci-après. Pour la sienne, elle a été jusqu'au point de me rendre de mauvais offices auprès de Monsieur toutes les fois qu'elle a pu ; elle a expliqué mal ce que je faisois pour s'en servir, et cela avec une méchanceté horrible. Un jour que je parlois d'elle à Monsieur, il me dit : « Détrompez-vous de croire qu'elle soit persuadée vous avoir obligation : elle m'a dit souvent qu'elle ne vous en avoit pas, parce qu'autrefois vous avez voulu l'empêcher d'avoir commerce avec moi et d'y être bien. » Jugez par là de sa dévotion, puisqu'au moment qu'elle paroît être la plus forte, elle témoigne de l'aversion pour les gens qui l'ont voulu empêcher de faire galanterie : à quoi elle avoit beaucoup de disposition. Monsieur fit un jour le même discours à M. le prince pendant la guerre, lequel me vint trouver, et rioit à pâmer, et me dit : « A-t-on jamais ouï parler d'une telle plainte pour une dévote ? » Pendant que je suis sur le chapitre de madame de Saujon, je me souviens que le soir que j'allai la quérir aux Carmélites, Monsieur étoit chez la Reine ; il n'y avoit avec eux que M. le cardinal et moi ; il parloit du peu de disposition qu'elle avoit à être carmélite, et nous dit : « Il n'y a que peu de jours que nous avons eu un démêlé, parce qu'elle se fardoit et que je ne le voulois pas. Cette affaire m'avoit mise dans une grande faveur auprès de Monsieur : comme ma destinée n'a pas été d'en être autant aimée que j'ose dire le mériter, elle ne dura pas aussi. Alors Mondevergue arriva à Paris, selon les ordres qu'il en avoit reçus de la cour, et il se disposa à partir bientôt, comme il le fit : ce ne fut pas sans que M. le cardinal m'entretînt souvent sur le sujet de son voyage, qui étoit d'aller faire compliment de condoléance à l'Empereur de la part de Leurs Majestés sur la mort de sa femme.

Le roi d'Angleterre, qui ne devoit être que quinze jours en France, y fut trois mois. Comme la cour étoit à Paris, et lui avec la Reine, sa mère, à Saint-Germain, on les voyoit peu. Lorsque je sus qu'il étoit sur son départ, j'allai rendre mes devoirs à la Reine, sa mère, et prendre congé de lui. La reine d'Angleterre me dit : « Il se faut réjouir avec vous de la mort de l'Impératrice : il y a apparence que si cette affaire a manqué autrefois, elle ne manquera pas celle-ci. » Je lui répondis que c'étoit à quoi je ne songeois pas. Elle poursuivit ce discours, et me dit : « Voici un homme qui est persuadé qu'un roi de dix-huit ans vaut mieux qu'un empereur qui en a cinquante, et quatre enfans. » Cela dura long-temps en manière de picoterie, et elle disoit : « Mon fils est trop gueux et trop misérable pour vous. » Puis elle se radoucit et me montra une dame angloise dont son fils étoit amoureux, et me dit : « Il appréhende tout-à-fait que vous ne le sachiez ; voyez la honte qu'il a de la voir où vous êtes, dans la crainte que je ne vous le dise. » Il s'en alla ; ensuite la Reine me dit : « Venez dans mon cabinet. » Comme nous y fûmes, elle ferma la porte et me dit : « Le Roi, mon fils, m'a priée de vous demander pardon si la proposition que l'on vous a faite à Compiegne vous a déplu : il en est au désespoir ; c'est une pensée qu'il a toujours et de laquelle il ne peut se défaire : pour moi, je ne voulois pas me charger de cettte commission ; il m'en a priée si instamment que je n'ai jamais pu m'en défendre. Je suis de votre avis : vous auriez été misérable avec lui, et je vous aime trop pour l'avoir pu souhaiter, quoique ce fût son bien que vous eussiez été compagne de sa mauvaise fortune. Tout ce que je puis souhaiter, est que son voyage soit heureux, et qu'après vous veuillez bien de lui. »

Je lui fis là-dessus mes complimens le mieux qu'il me fut possible, et en termes les plus respectueux et les plus reconnoissans que je pus, de la bonté avec laquelle elle m'avoit parlé. Je pris congé d'elle pour aller à Poissy, à deux lieues de là, où il y a une abbaye où saint Louis est né, en laquelle abbaye on avoit mis deux de mes sœurs pendant la guerre de Paris. Le duc d'Yorck me dit qu'il venoit avec moi, et qu'à mon retour je le ramènerois à Saint-Germain. Il prit envie au roi d'Angleterre d'y venir : on me le dit, je ne voulus pas l'emmener, et je dis qu'il n'y avoit pas de conséquence pour le duc d'Yorck, parce que c'étoit un petit garçon. Le Roi pria la Reine, sa mère, d'y venir : ce qu'elle fit ; de sorte qu'ils vinrent tous dans mon carrosse, et le long du chemin la Reine ne parla que de l'amitié avec laquelle le Roi, son fils, vivroit avec sa femme, et qu'il n'aimeroit qu'elle : ce qu'il confirma et dit qu'il ne comprenoit pas comment un homme qui avoit une femme raisonnable en pouvoit aimer une autre ; que pour lui, il déclaroit que, quelque inclination qu'il pût avoir avant que d'être marié, dès le moment qu'il le seroit cela finiroit. Je crus bien (et cela étoit assez vraisemblable) que ce discours étoit à dessein. Je fus peu à Poissy, parce qu'il étoit tard : je pris congé de la Reine, qui y demeura. Le Roi me vint mener à mon carrosse et me fit force complimens, sans me dire de douceurs : ce qui lui auroit été assez inutile, parce que j'avois donné dans le panneau de l'Empire et que je ne songeois qu'à cela.

Quelque temps après, j'eus une maladie qui me bannit assez du monde, et qui auroit donné beaucoup plus d'inquiétude à d'autres qu'elle ne m'en donna : ce fut la petite vérole. Quoique je ne fusse pas belle, les accidens qui arrivent en cette maladie sont si fâcheux, que l'on doit avoir quelque peine dans la crainte de ce qui en arrivera. Je n'en eus aucun ; je n'avois plus de fièvre lorsque la petite vérole parut, et je me sentois en assez bon état pour ne craindre point la mort. Je sacrifiai de bon cœur le peu de beauté que je pouvois avoir à ma vie, et pour la prolonger d'un moment je la sacrifierai toujours volontiers. Cette maladie me traita si favorablement que je n'en demeurai pas rouge ; devant j'étois fort couperosée : ce qui surprenoit à mon âge, et vu la santé que j'ai ; cela m'emporta toutes mes rougeurs. Il y a peu de gens qui voulussent se servir de tels remèdes pour avoir le teint beau. Toute la cour envoya savoir de mes nouvelles avec tous les soins imaginables, même des gens que je ne connoissois pas ; pour mieux dire, tout le monde, hors M. le prince, qui n'y envoya pas. Cela redoubla bien l'aversion que j'avois déjà pour lui. Ce qui me le fit remarquer, c'est que, pour me divertir pendant ma maladie, j'envoyois chercher tous les soirs le billet des gens qui étoient venus, ou qui avoient envoyé à ma porte apprendre de mes nouvelles. Il arriva une assez plaisante histoire à la cour. Le marquis de Jarzé devint amoureux de la Reine : il fut chassé et tourné en ridicule d'une lettre qu'il avoit donnée à madame de Beauvais, première femme de chambre de la Reine ; elle fut aussi chassée ; et comme je ne voyois personne en ce temps-là, je ne m'informai pas du détail de l'affaire ; ainsi je n'en dirai pas davantage. Après ma guérison, ma première sortie fut employée à remercier Dieu. J'allai ensuite au Palais-Royal, où l'on confirmoit le Roi et Monsieur, son frère. Monsieur et moi nous fûmes parrain et marraine du Roi, et M. le prince et madame sa mère le furent de Monsieur. M. le prince vint à moi avec un air railleur, et me dit que j'avois fait la malade et que je ne l'avois pas été. Je ne reçus pas bien cette raillerie, et il s'en aperçut ; il étoit alors le tout puissant à la cour, parce que Monsieur le vouloit bien ; s'il l'eût voulu être, M. le prince en eût été bien aise : il avoit toujours bien vécu avec lui.

[1650] Cette grande autorité choqua la Reine et M. le cardinal, et leur fit prendre la résolution de faire arrêter M. le prince, M. le prince de Conti et M. de Longueville. Comme ils n'étoient pas toujours tous trois ensemble, cela étoit assez difficile. Monsieur étoit tout à la cour, et cela se fit avec sa participation ; beaucoup de gens ont cru le contraire, parce qu'il n'avoit pas été au Palais-Royal il y avoit deux jours, lorsqu'ils furent arrêtés. Effectivement il étoit pour lors indisposé. La Reine les envoya quérir, et leur manda qu'il y avoit quelques affaires qui l'obligeoient à tenir conseil extraordinaire. On avoit averti M. le prince du dessein que l'on avoit : avant qu'il allât chez la Reine, Vineuil le vint trouver et lui montra un billet par lequel l'on l'avertissoit de prendre garde à lui. Ce qui assuroit M. le prince, c'est que la veille il avoit envoyé le président Perrault, qui est à lui, trouver M. le cardinal, lequel lui avoit dit tous les avis qu'avoit M. le prince ; sur quoi M. le cardinal lui donna de grandes assurances du contraire, et telles que Perrault dit à M. le prince qu'il se devoit absolument fier à tout ce que le cardinal lui promettoit. Ensuite de cela M. le prince alla le soir chez la Reine ; elle étoit au lit ; il se mit à genoux devant elle : elle lui témoigna prendre confiance en lui, et qu'à l'avenir elle le traiteroit comme un homme à elle. Il la remercia, lui baisa la main, et s'en revint enchanté. Il avoit résolu, il y avoit environ un mois, avec son frère et M. de Longueville, qu'ils n'iroient pas tous trois ensemble au Palais-Royal, persuadés que cela feroit leur sûreté : ce jour M. de Longueville ne put refuser de s'y trouver, parce qu'il y devoit mener le marquis de Beuvron, pour remercier le Roi de ce qu'il avoit promis la survivance de la lieutenance de roi en Normandie, et du gouvernement du vieux palais de Rouen à son fils ; c'est pourquoi cette seule raison le fit aller au Palais-Royal. Comme ils y arrivèrent, la Reine leur fit bonne chère.

J'allai ce jour-là au Luxembourg, où je trouvai madame de Guémené, qui m'entretint fort long-temps de ce que M. le prince faisoit pour s'autoriser et pour se faire craindre ; elle ne l'aimoit pas, non plus que moi, et elle me dit que j'en devois parler à Monsieur. J'allai trouver Monsieur et je lui fis reproche de souffrir tout ce que j'avois ouï dire de M. le prince ; comme j'étois dans le dernier emportement contre lui, et que la conversation d'une personne dans les mêmes sentimens m'avoit animée, je lui dis : « Vous le devriez faire arrêter : on a bien fait arrêter son père. » Il me dit : « Patience, vous aurez bientôt contentement. » Comme je l'avois trouvé tout le jour fort inquiet, je jugeai bien, par le rapport que je fis de cette inquietude avec son discours, que l'on travailloit au désavantage de M. le prince.

Je m'en allai au Palais-Royal ; je trouvai sur

le degré des gens de M. le prince de Conti fort inquiets ; je leur demandai ce que l'on faisoit en haut : ils me répondirent qu'ils n'en savoient rien. Je trouvai la salle des gardes fermée, et toutes les portes des antichambres de même, contre l'ordinaire. A la porte de la chambre de la Reine il y avoit deux gardes avec deux carabines : ce que je n'avois jamais vu ; alors je ne fus plus en doute et je crus ce qui étoit. Tout le monde dans l'antichambre de la Reine étoit fort en inquiétude de savoir ce qui se passoit au conseil, parce qu'il duroit plus long-temps que de coutume et que personne n'en étoit sorti. Enfin il finit, et l'on dit à la Reine que j'étois dans sa chambre ; elle m'envoya quérir et me dit : « Vous n'êtes pas fâchée ? » Je lui dis que non, et cela étoit bien vrai ; elle me dit : « N'en parlez pas davantage. » Peu après elle me tira à part, et nous nous entretînmes comme des gens ravis de se voir vengées des personnes qui ne nous aimoient pas. Il n'y avoit rien de plus injuste que l'aversion que j'avois pour M. le prince ; elle a bien changé depuis. J'eus la curiosité de demander à la Reine si M. de La Rivière avoit su cette affaire ; elle me répondit : « Vous êtes bien curieuse. — Il est vrai, Madame, lui dis-je, je puis me passer de le savoir. — Je crois, dit-elle, qu'il ne l'a su que ce matin. — Ah ! Madame, le mauvais signe pour lui, puisque la confiance qu'on y prend n'est plus qu'un ménagement de six heures ! C'en est fait, ou je suis fort trompée ; ne me le célez point. — Il est vrai, me dit la Reine ; j'avois prié Monsieur de ne lui en point parler : il est arrivé fort plaisamment, lorsqu'on a été assemblé dans la galerie pour aller au conseil, que M. le cardinal lui a dit : « Venez dans ma chambre, je veux vous dire un mot. » Il a trouvé le passage plein de gardes ; il est devenu pâle, et a cru qu'on le vouloit arrêter. Il a demandé : « Est-ce pour moi, Monsieur, ce que je vois ? » M. le cardinal me dit qu'il avoit eu fort envie de rire. Pendant tout cela Guitaut a arrêté M. le prince (1), et Comminges M. le prince de Conti et le duc de Longueville ; ils sont descendus par le petit degré, et sont sortis par le jardin, où un de mes carrosses les attendoit, avec les gendarmes et les chevau-légers du Roi. Pendant qu'elle me faisoit ce récit, Miossens, qui commande les gendarmes, revint, lequel lui conta comme M. le prince avoit versé, et qu'il s'étoit voulu sauver, et que M. le prince lui avoit dit : « Ah ! Miossens, vous me rendriez un grand service si vous vouliez ; » et qu'il lui avoit répondu : « Je suis au désespoir de ce que mon devoir ne me le peut permettre. » On envoya ordre à madame la princesse de sortir de Paris, et à madame de Longueville de venir au Palais-Royal ; à quoi elle n'obéit point. Elle se sauva avec mademoiselle de Longueville en Normandie ; elle croyoit y trouver beaucoup de secours : c'étoit le gouvernement de son mari. M. de Beuvron, pour les intérêts duquel il avoit été pris, la reçut d'abord dans le vieux Palais de Rouen ; et dès qu'il eut des nouvelles de la cour, il la pria d'en sortir : il lui fut bien sensible de se voir chassée par des gens qui lui avoient tant d'obligations. Madame la princesse demeura quelques jours aux Carmélites, puis elle s'en alla à Chantilly, où elle emmena avec elle madame sa belle-fille et M. le duc d'Enghien son petit-fils. Tout le monde les alla voir ; pour moi, je n'y allai point, j'y envoyai ; ma visite ne leur auroit pas été agréable : ils savoient bien les sentimens que j'avois là-dessus par ma conduite en tout ce qui les regardoit.

Le lendemain que les princes furent arrêtés, le Roi envoya quérir les cours souveraines et tous les grands du royaume ; on lut un écrit contre M. le prince, qui a été su de tout le monde ; c'est pourquoi je n'en parlerai pas. Il fut envoyé au parlement, où il ne fut pas enregistré en forme comme une déclaration ; ce qui fut trouvé en quelque façon favorable à M. le prince, et ce qui déplut fort à la cour. Le jour qu'on en fit la lecture, il arriva une assez plaisante aventure : les quatre secrétaires d'Etat le prirent l'un après l'autre pour le lire, sans que pas un en pût venir à bout, et ils s'excusèrent sur ce que l'écriture étoit mauvaise ; de sorte qu'il fallut le donner à M. de Lionne, qui l'avoit écrit. Il dit qu'il l'avoit écrit si à la hâte qu'il ne s'étonnoit pas si on avoit peine à le lire. L'abbé de La Rivière étoit présent, qui faisoit bonne mine, et qui jugeoit bien qu'il se sentiroit de cette affaire, puisque Monsieur n'avoit plus de confiance en lui, ni la cour qui l'avoit toujours maintenu avec agrément au poste où il étoit ; et qu'il le falloit quitter. En effet, six jours après, sur ce que Monsieur ne le traitoit plus à son ordinaire, il demanda son congé, et s'en alla en sa maison de Petit-Bourg, à six lieues de Paris. Un jour avant son départ, il m'envoya prier de parler en sa faveur ; je lui mandai qu'il n'avoit pas assez bien vécu avec moi pour m'obliger à le faire ; que je me contenterois de ne pas insulter à un malheureux. Madame, qui ne l'aimoit pas, n'en usa pas de même : elle le poussa vivement.

(1) Le 18 janvier 1650.

On parla dans ce temps-là d'envoyer Monsieur en Normandie, pour mettre sous l'obéissance du Roi les villes que l'on craignoit qui ne tinssent pour M. de Longueville, et pour assurer tout-à-fait cette province. Cela fut changé : le Roi et la Reine y allèrent; Monsieur resta à Paris. J'eus une vraie douleur de partir le premier jour de février, saison qui n'étoit pas propre à faire voyage, et qui convenoit mieux à la danse.

Avant que de partir on arrêta madame de Bouillon, qui étoit grosse; on la garda dans son logis. Monsieur son mari s'en étoit allé en Limousin, et le maréchal de Turenne à Stenay. Madame de Carignan, qui étoit brouillée à la cour depuis six mois, et qui depuis ce temps-là ne voyoit pas la Reine, fit un trait de jugement à son ordinaire : elle se raccommoda pour faire le voyage de Normandie, ou on alloit pour déposséder son beau-frère. Jugez avec quelle bienséance cela se pouvoit faire! Quand elle n'auroit pas été mal à la cour, elle auroit dû s'y brouiller pour se dispenser de ce voyage. Dès que l'on fut à Rouen, l'on changea la garde du vieux palais, et on y mit des Suisses du régiment des gardes; et on envoya à Dieppe pour arrêter madame de Longueville, où tous les habitans résolurent d'un commun accord de la chasser. Elle se retira au château; et comme elle vit qu'elle ne pouvoit pas tenir long-temps, elle prit résolution de passer en Hollande, où elle arriva heureusement; elle vit feu M. le prince d'Orange, et de là elle alla à Stenay, qui est une place à M. le prince. Mademoiselle de Longueville s'étoit brouillée avec elle à Dieppe; elle l'avoit quittée, et envoya demander à la cour protection et sûreté : on lui permit de se retirer à Colommiers, maison de monsieur son père.

Nous fûmes quinze jours en Normandie, où je m'ennuyai fort, et je fus bien aise de me retrouver à Paris au carnaval. A mon retour je donnai à Saujon le gouvernement de ma souveraineté de Dombes, avec deux mille écus d'appointemens ou de pension; il étoit vacant par la mort de M. le marquis de Chatte. La veille du mardi-gras, la Reine dit, au sortir du bal, qu'elle partiroit le samedi suivant pour aller à Dijon. Je m'étois si fort ennuyée en Normandie, que je résolus de ne pas faire ce voyage, et pour ce sujet de faire la malade. Le jour du carême prenant, il me fut impossible de m'empêcher d'aller au bal au Luxembourg, où Monsieur donnoit à souper à M. le duc d'Anjou : je commençai devant eux à me plaindre d'un mal de gorge, à quoi j'étois fort sujette. Je dis à Saujon, le jour des Cendres, d'aller voir M. le cardinal Mazarin, chez qui il alloit quelquefois, et de lui dire que je serois bien aise de ne pas aller en Bourgogne, en cas qu'il lui parlât de moi. Je me mis ce jour-là au lit, pour faire ajouter foi au mal dont je m'étois plainte la veille. Saujon vint chez moi et me dit que M. le cardinal Mazarin lui avoit parlé du voyage dès qu'il l'avoit vu; qu'il avoit exécuté mes ordres, et que M. le cardinal trouvoit que je pouvois demeurer à Paris. J'en fus fort aise. Monsieur me vint voir, auquel je dis que je ne pouvois aller en Bourgogne, et que j'étois malade; il me gronda fort : je ne laissai pas de persister dans ma résolution. Saujon entra ensuite, à qui je contai ce que Monsieur m'avoit dit; il me conseilla d'obéir et de suivre la cour. Madame de Choisy me vint voir; je lui dis : « Je ne sortirai point de Paris. » Elle me répondit : « J'en suis ravie, vous faites parfaitement bien. » Saujon lui répliqua : « Ce n'est pas parler à Mademoiselle en amie que de lui conseiller de ne pas obéir à Monsieur. » Comme elle eut entendu cela et que Saujon l'eut entretenue, elle revint à son avis. Pour moi qui ne voulois pas le suivre, je grondai horriblement Saujon ; de manière que madame de Choisy fut étonnée comment, après un pareil traitement, il ne me faisoit pas la révérence pour s'en aller. Saujon vient le lendemain matin me trouver, et me dit : « Je viens de chez M. le cardinal, lequel m'a dit qu'il vous viendroit voir aujourd'hui; qu'il souhaitoit fort que vous fissiez le voyage. » Je me remis au lit avec beaucoup de diligence et j'attendis M. le cardinal. Il me pressa d'abord de suivre la Reine au voyage, et me dit qu'elle avoit grande amitié pour moi, et fort envie de voir un établissement qui me fût propre; qu'elle souhaitoit et lui aussi que le voyage de Mondevergue fût heureux; et mille autres beaux discours. A quoi je lui répondis que je commençois à m'apercevoir qu'elle me leurroit de toutes les apparences qui ne pouvoient réussir; que j'étois tout-à-fait rebutée de la Reine et de lui. Je continuai ma conversation de cette sorte, et aussi gracieusement. Nous nous séparâmes, et je lui dis : « Quand je verrai des effets de vos paroles, j'y ajouterai foi. » Il me fit mille protestations de services. Lorsqu'il sortit de chez moi il trouva madame de Choisy. « C'est donc vous qui avez empêché Mademoiselle de venir avec nous? » Elle lui jura le contraire; il lui dit : « Je le sais, Saujon m'a dit que vous le lui dites hier. » Madame de Choisy me le dit, je le crus et me mis dans une furie fort grande contre Saujon. Je jugeois qu'il s'étoit fait fête de me faire faire

ce voyage par le crédit qu'il avoit auprès de moi, et que, pour cacher le peu qu'il en avoit, il avoit inventé cette menterie; je lui fis la mine trois jours durant, et j'appris alors par Comminges, qui étoit son parent, et, beaucoup plus, mon ami, à qui j'en fis mes plaintes, qu'il se vantoit de me gouverner, et qu'il en faisoit le capable. J'y ajoutai foi : j'en avois beaucoup pour tout ce que me disoit Comminges. Ce qui me fâchoit étoit d'avoir eu tant de confiance et si bonne opinion d'un homme qui ne le méritoit pas. Je me plaignis à ses amis, et entre autres à M. de Vilermont, qui l'excusa fort et dauba madame de Choisy; il dit qu'elle étoit méchante. Il disoit vrai, non pas en cette rencontre. Elle conseilla à Saujon de s'éclaircir avec moi; ce qu'il fit, et il se raccommoda par cette voie.

Le Roi envoya un de ses ordinaires à Chantilly pour demeurer auprès de madame la princesse; il avoit su qu'elle avoit des intrigues et qu'elle faisoit des ligues. Pendant ce temps-là madame sa belle-fille se sauva avec monsieur son fils à Montrond, et Du Vouldy, qui étoit l'ordinaire du Roi commis à sa garde, ne s'en aperçut point; il alla à sa chambre pour la voir, et il crut toujours parler à elle, quoiqu'il parlât à une de ses filles qui étoit sur un lit; et il prit un petit garçon qu'elle avoit avec elle pour M. le duc d'Enghien : de sorte qu'elle étoit à Montrond avant que la cour fût avertie qu'elle s'étoit sauvée.

Le siége de Bellegarde dura assez long-temps, par la résistance du gouverneur et de quantité de personnes de condition qui étoient dans cette place et y firent des merveilles; et quoiqu'ils fussent tous gens presque égaux en qualité et en service, qui pouvoient avec justice ne se point céder le commandement les uns aux autres, ils s'accordoient néanmoins parfaitement bien dans le dessein qu'ils avoient de servir M. le prince. La résistance fut telle, qu'ils arborèrent un drapeau noir sur la muraille; l'on sait assez ce que cela veut dire, sans que je m'amuse à m'expliquer là-dessus; il sembleroit que je voudrois me piquer d'éloquence, à quoi je ne prétends pas; je veux seulement dire ce que je sais simplement, et le rendre le plus intelligible qu'il m'est possible.

Après la prise de Bellegarde, la cour revint à Paris, d'où je n'étois pas sortie, ni Monsieur aussi. Le Roi avoit même laissé des compagnies de ses régimens des gardes françoises et suisses, qui faisoient garde devant le Luxembourg de la même manière que pour la personne du Roi. Quelques nouvelles vinrent de la frontière, qui obligèrent Monsieur de les y envoyer. Pendant l'absence de la cour, madame la princesse la mère s'étoit approchée, et la cour la trouva à deux lieues de Paris; elle avoit été quinze jours dans la ville cachée pour prendre son temps de présenter requête au parlement (ce qu'elle avoit fait) pour la liberté de messieurs les princes ses enfans. Elle disoit que ses enfans, nés princes du sang, étoient aussi nés conseillers du parlement; qu'ils étoient ainsi de la compagnie; qu'ils ne devoient pas être laissés sans secours, et que, selon la déclaration de 1648, on les devoit mettre en liberté, ou leur faire leur procès par leurs juges naturels. Le parlement prit la requête; elle demanda sûreté pour sa personne : elle l'obtint; et pour cet effet on l'envoya dans une maison dans la cour du palais, chez M. de La Grange, où toute la terre l'alla voir. Monsieur fut embarrassé de cette aventure; il la fit néanmoins partir un jour avant l'arrivée de la cour pour aller au Bourg-de-la-Reine : de quoi la cour ne fut pas satisfaite; elle prétendoit que Monsieur auroit dû faire sortir madame la princesse dès le jour qu'elle arriva. La Reine me fit fort bon accueil à son retour; toutes les troupes de Bellegarde, soit les régimens de M. le prince, ses compagnies d'ordonnance ou quelques autres troupes de personnes attachées à lui, qui s'étoient jetées dans cette place lors de sa prison, furent cassées. On ne s'étonnera pas s'il avoit beaucoup de serviteurs parmi les gens de guerre, après avoir si souvent commandé les armées du Roi avec tant de succès, et y avoir acquis tant d'estime et de réputation. Ainsi l'affection qu'ils avoient tous pour son service les porta à aller tous trouver à Stenay madame de Longueville: ce qui composa un corps fort considérable avec les troupes qui avoient suivi M. de Turenne, lesquelles étoient composées de personnes attachées à lui et qui avoient servi sous lui en Allemagne. M. de Turenne commanda cette armée pour le service de M. le prince.

Mondevergue arriva en ce temps-là d'Allemagne, et n'apporta autre nouvelle, sinon que l'on m'y souhaitoit fort. Les ministres ne s'étoient pas ouverts à lui sur le sujet du mariage; il croyoit que cela venoit de ce qu'il étoit auprès de M. le cardinal, et que par cette raison on n'avoit voulu prendre aucune confiance en lui. M. le cardinal Mazarin me tint là-dessus mille beaux discours, et m'assura qu'il vouloit travailler fortement à faire réussir l'affaire. Mondevergue me dit un jour qu'il venoit de chez M. le cardinal; qu'il lui avoit dit : « Je veux proposer à Mademoiselle d'envoyer en Allemagne Saujon. » Je fus assez sotte pour trouver

cela à propos. Le soir chez la Reine, M. le cardinal me proposa le même dessein : je remis à le proposer à Monsieur, qui y consentit : de sorte que le voyage de Saujon fut résolu ; on lui donna les plus belles et les plus amples instructions du monde ; il me les montra : je les trouvai admirables et je ne doutai point qu'avec cela et la capacité de Saujon, dont j'étois persuadée, l'affaire ne réussît. Son départ me donna grande joie. Celui de la cour pour Compiègne arriva bientôt après. Madame de Longueville avoit traité avec les Espagnols, qui lui donnèrent des troupes sous le commandement du baron de Clinchamp. Elles se joignirent avec celles de M. de Turenne : de sorte que cette armée se rendit considérable ; elle entra en France, assiégea Guise pendant que nous étions à Compiègne, et cette place fut secourue.

L'aversion que le parlement de Bordeaux et beaucoup de la noblesse de Guienne avoient contre M. le duc d'Epernon fit naître des rumeurs dans ce pays-là, de manière que l'on en vint à l'extrémité : on y fit la guerre tout de bon. Cela obligea madame d'Epernon à revenir à Paris ; elle arriva dans le temps que j'avois la petite vérole ; elle eut tant de bonté et d'amitié pour moi qu'elle me voulut voir en cet état. La guerre de Guienne eut quelque relâche : le maréchal Du Plessis-Praslin, qui y avoit été de la part du Roi, avoit en quelque manière pacifié les affaires. Madame la princesse y alla avec M. le duc d'Enghien, son fils, messieurs les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, et force personnes de qualité qui étoient dans les intérêts de M. le prince. Comme la nouvelle vint à la cour de leur arrivée à Bordeaux, le Roi manda Monsieur qui étoit à Paris, et tous les ministres, dont la plus grande partie étoit à Paris pour lors. M. le chancelier étoit exilé, et M. de Châteauneuf étoit garde des sceaux. L'on résolut que la cour iroit à Bordeaux en diligence ; Monsieur demeura pour commander à Paris, et on laissa auprès de lui M. Le Tellier, secrétaire d'Etat, pour les expéditions. M. de Châteauneuf demeura aussi, et quelques autres ministres. M. le duc de La Meilleraye avoit accepté le commandement de l'armée, et y étoit arrivé peu de temps avant le Roi. L'on rappela M. d'Epernon : il vint voir Leurs Majestés à Angoulême, et de là s'en alla à Loches. Le maréchal de La Meilleraye vint au devant de Leurs Majestés à Coutras, lieu fort renommé pour la bataille que le Roi mon grand-père y gagna, lorsqu'il étoit roi de Navarre : ce lieu appartient à M. le prince. Le maréchal de La Meilleraye retourna à l'armée et ne la trouva pas si belle qu'il la croyoit ; il n'en dit point la vérité à la Reine : il lui dit qu'elle étoit la plus belle du monde, quoiqu'elle fût fort foible ; il n'y avoit pas d'artillerie, bien que cela fût absolument nécessaire pour un siége.

M. de Comminges, capitaine des gardes de la Reine en survivance de M. Guitaut son oncle, avoit été quelque temps absent de la cour ; il avoit fait un voyage en Guienne pour les affaires du Roi, et à son gouvernement de Saumur qu'il avoit depuis peu. Comme je l'estimois fort et que j'avois bien de la confiance en lui, je lui parlai du voyage de Saujon et lui contai comme cela s'étoit fait. Je lui dis qu'il étoit déjà arrivé à Vienne ; il me dit : « Si Votre Altesse Royale me permet de lui dire mes sentimens là-dessus, je lui dirai que je suis au désespoir que vous ayez consenti que Saujon fît ce voyage, et je ne comprends pas comment il a été assez mal habile homme pour accepter cette commission. » Il ajouta : « Vous êtes la plus grande princesse du monde, le plus considérable parti qu'il y ait présentement dans l'Europe et en France, cependant il faut qu'il paroisse que l'on fait des démarches pour vous marier avec l'Empereur, qui est un homme vieux, qui a des enfans, et lequel, en quelque état qu'il fût, devroit s'estimer trop heureux de vous venir demander à genoux ; que néanmoins on connoisse dans le monde que c'est par votre participation que l'on agit, et que cela se fait par une personne que l'on sait être tout-à-fait à vous. Je vous avoue que cette affaire sera une tache à votre vie, et que je voudrois avoir donné tout ce que je puis espérer, et m'être trouvé à Paris lorsque l'on vous parla de ce voyage : j'aurois dit à Votre Altesse Royale tout ce que je lui dis présentement ; et si elle n'avoit pas goûté ces vérités, j'aurois bien empêché Saujon de partir, parce qu'il n'est pas capable de cette commission ; quoiqu'il ne manque pas d'esprit, il n'est pas propre pour les affaires de la nature de celle dont il est chargé, et il n'a aucun agrément pour la conversation. » Je fus fort persuadée de tout ce qu'il me dit et je compris fort bien qu'il avoit raison ; je fus fort fâchée de ne l'avoir pas connu que lorsqu'il n'y avoit plus de remède.

Il vint des députés du parlement de Paris pour faire des propositions de paix avec les Bordelois ; on ne les voulut pas écouter, ni même leur permettre de demeurer à Libourne une nuit ; ils ne firent que dîner. Monsieur envoya Le Coudray-Montpensier pour le même sujet, et il disoit que rien n'étoit plus nécessaire que cette paix, que les ennemis étoient forts sur la

frontière de Champagne. Comme j'avois conçu le voyage de Saujon fort désavantageux pour moi, je n'avois pas aussi l'esprit en repos, et je ne souhaitois pas que les autres en eussent plus que moi; ainsi j'avois peur que la paix ne se fît, et je souhaitois que cette guerre durât jusqu'à ce que l'on sût l'événement de la négociation de Saujon. Je ne désirois pas d'aller à Paris avant ce temps-là; si je ne souhaitois pas l'affaire avec autant de passion que j'avois fait, aussi ne m'étoit-elle pas tout-à-fait indifférente. Le désir de voir continuer la guerre se trouva conforme à celui de la cour : je fis bien sur cela ma cour à la Reine. Le Coudray alla à Bordeaux, où on lui fit des propositions de paix qui ne furent pas bien reçues. La Reine, qui vouloit le renvoyer à Paris sans faire de réponse à Bordeaux, me demanda si j'avois quelque pouvoir sur son esprit; je lui dis que oui, et il étoit vrai. Elle m'ordonna ensuite de lui persuader de dire à Monsieur que l'on ne vouloit pas de paix à Bordeaux; que l'on l'avoit fort mal reçu, et même que l'on l'avoit traité fort incivilement. Je parlai à Coudray de la manière que la Reine l'avoit désiré : il me promit de faire ce que je désirerois. J'écrivis à Monsieur conformément à ce que je lui avois dit. M. le cardinal me pria d'écrire à madame de Fouquerolles, qui étoit lors de mes amies, et de lui mander qu'elle montrât ma lettre à M. le président de Mesmes et à M. d'Avaux, son oncle; qu'ils étoient tous deux de mes amis, et particulièrement le dernier; qu'ils avoient confiance en moi, et qu'ainsi on ajouteroit foi à ce que diroit Le Coudray quand on verroit messieurs de Mesmes persuadés de la même chose. Le Coudray partit, chargé de beaucoup de lettres et de peu de vérités, dont j'ai eu bien du scrupule depuis.

La nouvelle de l'accouchement de Madame arriva; elle eut un fils : ce qui me réjouit infiniment. Toute la cour en témoigna sa joie; je fis faire des feux de joie, et je n'oubliai rien pour donner des marques de la mienne, que je sentois dans le cœur tout de même que je le faisois paroître. J'écrivis à Leurs Altesses Royales dans des transports capables d'amollir les rochers pour jamais. Monsieur me témoigna être persuadé de mes sentimens, par la lettre qu'il m'écrivit pour me donner part de cette heureuse naissance; Madame ne douta pas aussi de ce que je sentois pour elle par l'affection que j'ai toujours eue pour ma maison. Pendant que je suis sur le chapitre de Madame, le séjour de Libourne ne fournissant rien d'ailleurs qui mérite de charger mes Mémoires, je serai bien aise de rapporter ici un récit auquel j'ai pris beaucoup de plaisir, c'est la manière dont Madame sortit de Nancy quand elle alla trouver Monsieur en Flandre.

Le mariage de Madame n'étoit pas déclaré lorsque Nancy fut assiégé par l'armée du Roi; elle fut bien embarrassée et ne savoit que devenir. Le Roi ne vouloit point absolument ce mariage; de sorte qu'elle craignoit de tomber entre les mains des François, et appréhendoit la persécution que M. le cardinal de Richelieu auroit pu exciter contre elle : ce qui la fit résoudre à se sauver à quelque prix que ce fût. Elle croyoit ne pouvoir trop hasarder pour se maintenir dans une condition qui lui étoit si avantageuse; elle prit ses mesures pour cela avec M. le prince François de Lorraine, son frère, qui étoit demeuré à Nancy comme elle. Il envoya demander un passe-port pour sortir de Nancy avec trois de ses gentilshommes, pour aller à un autre lieu, du nom duquel je ne me souviens pas : on lui accorda le passe-port. Madame s'habilla en homme; elle essaya une perruque blonde, elle ne venoit pas bien; elle en prit une de même que ses cheveux, et se barbouilla le visage avec de la suie, mit l'épée au côté, et s'en alla dire adieu à madame de Remiremont avec laquelle elle demeuroit, et qui logeoit pour lors dans le même couvent où elle avoit été mariée. Elle effraya fort toutes les religieuses, qui étoient à l'oraison, de voir un homme à cinq heures du matin dans leur église; elle se recommanda à Dieu, et ensuite elle sortit. Monsieur son frère passa au travers de l'armée du Roi; on arrêta son carrosse, où elle étoit, au quartier de M. Du Châtelier-Barlot, qui étoit maréchal-de-camp; on ne voulut pas le laisser passer qu'on n'eût montré le passe-port. Madame dit que cela lui donnoit de grandes inquiétudes, de peur qu'il ne vînt; il l'eût sans doute reconnue; par bonheur il étoit si matin qu'il n'étoit pas levé. Il envoya faire compliment à M. le prince François de ce qu'il n'avoit pas l'honneur de le voir; que la crainte de le faire attendre l'en empêchoit. Quand ils furent à trois lieues de Nancy, Madame monta à cheval sur une pie qu'elle a amenée ici avec elle, et il y a peu d'années qu'elle est morte; elle avoit avec elle un vieux gentilhomme son domestique, et un à monsieur son frère. Ils allèrent droit à Thionville, où ils arrivèrent heureusement; ils attendirent qu'un gentilhomme, qu'elle avoit envoyé au gouverneur, fût de retour. Elle se coucha sur l'herbe à la porte de la ville, elle étoit si lasse qu'elle ne pouvoit plus se tenir à cheval. Ils avoient trouvé en chemin des gens de guerre : ce qui les obligea de se je-

ter dans un bois, où ils furent trois ou quatre heures. Comme Madame attendoit son gentilhomme qui étoit allé vers le gouverneur, la sentinelle railloit et disoit : « Voilà un jeune cadet qui n'est encore guère accoutumé à la fatigue. » Le comte de Wilthz, qui étoit gouverneur de Thionville, et qui avoit ordre de l'Infant de laisser passer tous ceux qui viendroient de la part de M. de Lorraine, se douta que c'étoit Madame; il envoya un officier à la porte la quérir, de peur que, s'il y alloit lui-même, cela ne la fît reconnoître. Dès qu'elle fut dans la ville, la femme du gouverneur lui envoya des habits, et elle l'alla voir après.

Madame demanda au comte deux courriers, un pour dépêcher à Monsieur à Bruxelles, et l'autre à M. de Lorraine, afin que ni l'un ni l'autre ne fût en peine d'elle. Quand elle se fut un peu reposée, l'impatience ne lui permit pas de demeurer long-temps à Thionville, elle s'en alla à Bruxelles; Monsieur vint au-devant d'elle à quelques journées. L'on peut juger de la joie qu'ils eurent de se voir : la Reine mère vint aussi au-devant d'elle avec l'Infante, qui eut pour Madame des bontés aussi grandes qu'elle avoit eues pour la Reine et pour Monsieur. Elle les avoit logés dans son palais; elle y logea aussi Madame, à laquelle elle envoya des coffres pleins de toutes sortes de choses, depuis les plus nécessaires jusqu'aux plus jolies dont on puisse s'aviser. Cette princesse avoit trouvé moyen de joindre la magnificence à la vertu la plus haute et la plus sévère; c'étoit la plus grande princesse qui eût jamais été, et il ne s'en trouvera point dans les histoires qui aient aussi dignement gouverné les Etats, ni avec tant d'approbation ni tant d'amitié des peuples qu'elle a fait les siens. Elle étoit très-charitable et la meilleure du monde; elle répondoit elle-même à toutes les requêtes des pauvres comme elle faisoit à celles des grands. Si je voulois dire toutes les grandes qualités qu'elle possédoit, et dont j'ai ouï parler quelquefois à Monsieur et à tous ses gens, il faudroit un volume entier : cela même me détourneroit de la suite de mon discours. C'est pourquoi il suffit de ce que j'ai dit, pour témoigner la reconnoissance que j'ai des bontés et des honneurs que Monsieur et Madame en ont reçus.

Revenons à Libourne, où l'on fut un mois, depuis le départ de M. Du Coudray, à s'ennuyer assez. Il y faisoit une chaleur horrible. Pour en moins sentir l'incommodité, la Reine demeuroit tout le jour sur son lit, sans s'habiller que le soir : ainsi elle ne voyoit personne. J'étois toujours dans sa chambre. Le plus grand divertissement que j'eusse étoit d'écrire à Paris; je n'aimois pas lors à lire, ce que j'aime beaucoup présentement. Après ce temps-là, la cour alla à Bourg, qui est sur la rivière de Dordogne, quasi vis-à-vis le Bec-d'Ambez. La situation en est fort agréable, ce qui contribuoit à avoir moins d'ennui. Pour moi, je regardois sans cesse à la fenêtre de ma chambre arriver des bateaux; et quand j'étois chez la Reine, je travaillois tout le jour en tapisserie. Quoiqu'il fît le plus beau temps du monde, la Reine ne voulut point se promener, ce qui me donna beaucoup de mortification de ne bouger d'une chambre.

M. le cardinal alla au siége de Bordeaux, qui fut un siége imaginaire; on prit un faubourg avec peu de résistance, et cependant on en fit un bruit comme si c'eût été une occasion admirable. M. le cardinal étoit au haut du clocher de Saint-Yvony (ce faubourg s'appelle ainsi) à regarder ce qui se passoit. Je pense que M. le maréchal de La Meilleraye s'entendoit avec ceux de dedans, puisqu'après avoir pris une si grande quantité de places qu'il en a prises si heureusement et si vaillamment, il est bien à croire que Bordeaux, étant une méchante place qu'on attaquoit du côté le plus foible, il l'auroit pu emporter en bien peu de temps.

Monsieur, qui étoit à Paris et qui voyoit le mauvais état des affaires du Roi de tous côtés, par les entreprises bizarres de M. le cardinal Mazarin, lequel, pour venger M. d'Epernon, laissoit la frontière sans troupes et l'abandonnoit aux ennemis pour prendre Bordeaux, renvoya M. Du Coudray avec MM. de Lartége et Bitault, conseillers du parlement de Paris, avec ordre de la compagnie de travailler incessamment, avec les députés qui viendroient de Bordeaux, à faire la paix. Le Coudray avoit aussi ordre de Son Altesse Royale de se joindre à eux pour représenter à Leurs Majestés de quelle importance étoit cette affaire. On eut nouvelle à la cour qu'ils venoient; et quand ils furent venus, la Reine et M. le cardinal Mazarin en furent fort fâchés, et me dirent que c'étoit le coadjuteur et M. de Beaufort qui faisoient faire cela à Monsieur; et la Reine ajouta qu'elle mouroit de peur qu'ils ne voulussent faire sortir M. le prince. Là-dessus j'entrai dans ses sentimens, j'avois la même frayeur; je souhaitois avec passion que M. le prince passât sa vie en prison. Les députés de Bordeaux, qui avoient envoyé des passeports, arrivèrent en même temps que ceux de Paris; ils ne conférèrent point avec M. le cardinal Mazarin; ils conférèrent avec M. Servien, le maréchal de Villeroy et les secrétaires

d'Etat. Les députés de Bordeaux étoient sept, savoir : un président à mortier, trois conseillers, un procureur-syndic de la ville et deux autres bourgeois : on conféra plusieurs fois sans rien conclure. J'étois logée à Bourg chez un de ces conseillers, et c'étoit dans cette maison-là où ils s'assembloient et où ils étoient tout le jour : ce qui me fit faire connoissance avec eux. Comme Monsieur se mêloit de cette affaire, les députés de Bordeaux m'en venoient aussi rendre compte fort soigneusement. Le peu d'occupation que j'avois me faisoit prendre soin d'en envoyer quérir tous les jours quelques-uns, pour savoir ce qui se passoit dans leurs conférences : ce qui les accoutuma à m'en venir dire des nouvelles, sans que j'eusse la peine dans la suite du temps de les envoyer chercher. Il se rencontra quelques difficultés dans leur traité : ce qui les obligea de s'en retourner à Bordeaux, où MM. les conseillers de Paris et Le Coudray allèrent aussi. Pendant cette première conférence il n'y avoit pas de trève; M. le maréchal de La Meilleraye avoit la goutte, et M. le cardinal étoit au camp.

Cependant il arriva un courrier avec la nouvelle que M. de Turenne étoit entré fort avant en France, et qu'il devoit être à Dammartin la nuit qu'il étoit parti (ce lieu n'est qu'à huit lieues de Paris), et que l'archiduc étoit à Fimes; que l'on avoit été obligé, sur cette nouvelle, d'ôter les prisonniers du bois de Vincennes, et de les amener à Marcoussy, qui est un vieux château très-fort, appartenant à M. d'Entragues. J'allai parler de cela à la Reine, qui me traita de ridicule; trois jours après elle le sut. On n'avoit osé le lui dire d'abord. Il fallut qu'elle en apprît la nouvelle par M. le cardinal Mazarin, autrement elle ne l'auroit pas cru. On savoit aussi comme l'archiduc avoit écrit à Son Altesse Royale qu'il avoit plein pouvoir de faire la paix, et que pour ce sujet il avoit grande envie de le voir et de conférer avec lui : sur quoi Son Altesse Royale lui fit réponse qu'elle le souhaitoit avec passion, et qu'elle envoya le baron de Verderonne avec don Gabriel de Tolède, qu'il lui avoit envoyé pour lui rapporter de ses nouvelles. La Reine ne crut celle-là non plus que les autres. Son Altesse Royale envoya un courrier pour demander un plein pouvoir de traiter; que l'on trouvât bon qu'il menât avec lui M. le nonce du Pape et M. l'ambassadeur de Venise, que l'archiduc avoit témoigné désirer de voir; et que M. d'Avaux l'accompagnât. Il jugeoit que l'on ne pouvoit pas se passer de lui, par la grande connoissance qu'il avoit des affaires : il avoit été plénipotentiaire à Munster, et il n'étoit pas d'avis qu'on envoyât M. Servien, qui étoit en horreur aux peuples, dans l'opinion que l'on avoit que c'étoit lui de qui on s'étoit servi pour empêcher la paix générale. La Reine me fit l'honneur de m'envoyer M. de Lionne, son secrétaire, pour m'apprendre cette nouvelle; et il me lut la lettre. Je me trouvai un peu mal ce jour-là. L'après-dînée la Reine me vint voir, et me témoigna qu'elle ne croyoit pas que les Espagnols voulussent la paix, et qu'ils se moquoient; pour moi, qui la souhaitois avec passion, je le croyois. M. le cardinal revint, et on envoya à Monsieur un pouvoir le plus grand et le plus ample, à ce que l'on dit, qui ait jamais été donné à homme de sa condition : en ces rencontres, on se fie quelquefois plus à un particulier qu'à de grands princes. M. le cardinal Mazarin ne parut point satisfait de ce que Monsieur avoit envoyé Verderonne, et avoit fait réponse à l'archiduc avant que d'en faire demander la permission au Roi. Il trouvoit que c'étoit trop faire le maître, et cela n'est pas tout-à-fait sans raison; il y eut plus de gens pour que contre cette opinion. Je crois que M. le cardinal Mazarin n'avoit pas trop envie que l'affaire réussît, et il n'avoit pas tort de ce côté-là. Pour moi, qui n'étois pas faite pour lui cacher ce que je pensois, je lui dis que je ne pouvois pas blâmer Monsieur de ce qu'il avoit fait; que le rang qu'il tenoit dans l'Etat par sa naissance, et celui que lui donnoit encore une régence, ne lui permettoient pas d'attendre une réponse de la cour pour une affaire qui paroissoit aussi belle et aussi avantageuse que l'étoit celle d'une conférence en l'état où étoient les affaires, les ennemis étant aux portes de Paris, qui payoient partout, et qui par cette raison seroient bénis des peuples, qui étoient révoltés de tous côtés : en sorte qu'il étoit à craindre que s'ils venoient, on ne les y reçût sans que Monsieur le pût empêcher. Enfin je lui dis toutes les raisons qui pouvoient prouver celles que Monsieur avoit, le service qu'il rendoit au Roi et à son Etat; quand même cela ne réussiroit pas, que le blâme tomberoit sur les Espagnols, et que lui, en son particulier, seroit justifié de ce que l'on l'accusoit d'avoir empêché la paix à Munster; que si elle se faisoit, rien n'étoit plus avantageux dans un temps où tout étoit en trouble, et que ce seroit le moyen de garder M. le prince tant qu'on voudroit en prison; que son parti étoit à bas. Je raisonnai de toute ma force : je ne sais si je raisonnois bien. Les députés revinrent de Bordeaux; l'ennui que j'eus à Libourne m'avoit fait changer la pensée que j'avois de reculer la paix de tout mon possible,

en un désir fort ardent de l'avancer si je pouvois; de sorte que tous les jours je parlois à M. le cardinal Mazarin pour le porter à l'accommodement, et je lui représentois l'intérêt que j'avois à y contribuer : ce qu'il recevoit fort bien. Il rioit et me disoit : « Vous respirez par vos fenêtres un air bordelois qui pourroit à la longue vous faire devenir frondeuse. » Les affaires s'avancèrent : on fit une trève, pendant laquelle on eut dessein de se rendre maître de la ville, parce qu'on y entroit librement. M. Du Coudray, que j'avois un peu corrompu pendant que j'étois à Libourne, se laissa achever de corrompre par M. le cardinal Mazarin. Il me dit de Bordeaux : « Pendant qu'on entre librement en cette ville, si on se saisissoit d'une porte, on verroit beau jeu. » Je ne fis pas semblant de le remarquer; je jugeai cependant, au ton dont il me le disoit, que l'on l'avoit proposé et que la bonne foi n'étoit pas la chose à quoi l'on prît le plus garde en cette affaire. Comme je suis fort sincère, cela me choqua au dernier point.

M. Servien trouva quelque obstacle nouveau à la paix : ce qui donna lieu à tous de crier; on disoit qu'il étoit ennemi de la paix. Sur quoi je pris la liberté de dire à la Reine que l'on ne devoit pas faire de difficulté de conclure la paix; que si elle se rompoit, on recevroit un fort grand affront de lever le siége de Bordeaux, et qu'on seroit bien contraint d'en venir là; qu'il n'y avoit plus d'armée, que les maladies l'avoient fait périr faute de munitions; que du côté de Paris l'on donneroit l'arrêt de 1617, qui étoit celui qui fut donné contre le maréchal d'Ancre, qui excluoit les étrangers du gouvernement, et qui étoit l'épouvantail du cardinal Mazarin. Elle me répondit : « Eh bien, quitte pour n'aller jamais à Paris. » Je lui dis : « Il faudra renoncer à Paris et à toutes les villes où il y a des parlemens qui donneront le même arrêt; et si les affaires s'aigrissent, les présidiaux feront les mauvais aussi, et l'on n'ira plus que dans les bourgs fermés. — Eh bien, dit la Reine, il s'y faudra résoudre; » et me reprocha que j'étois frondeuse. Je lui répliquai : « Je vous dis la vérité, et personne ne vous la dit; et je vous avoue que, pour une difficulté de rien, cela est bien étrange de vouloir passer ses jours de village en village, et par là exposer l'autorité du Roi, qui est déjà si déchue. » Le soir j'en dis bien davantage à M. le cardinal Mazarin.

Je ne sais si ce fut la peur que je lui fis, ou quelque espérance de négociation par M. de Bouillon : ils accordèrent l'amnistie (1) telle que les Bordelois vouloient. Les députés saluèrent Leurs Majestés et s'en retournèrent. M. le cardinal me dit que le lendemain il devoit voir M. de Bouillon à trois lieues de Bourg; je lui dis : « Vous serez bien aises tous deux, vous vous promettrez tout ce que vous ne tiendrez pas. » Il partit pour ce voyage le matin comme il avoit dit. Je demeurai tout ce jour-là enfermée dans ma chambre à lire les lettres que j'avois reçues de Paris, et à y faire réponse. L'on me vint dire que madame la princesse alloit arriver : cela me surprit assez. Je m'en allai diligemment chez la Reine, qui me dit lorsque j'entrai : « Hé bien, ma nièce, n'êtes-vous pas bien étonnée de savoir madame la princesse si près? » Je lui dis : « Oui, Madame, je l'ai su par hasard, et j'en suis bien aise; sans cela je ne l'aurois pas vue : j'avois fait dessein de ne point sortir. » Elle me dit : « Je vous l'aurois mandé. » Je ne lui répondis rien : elle vit bien que ce procédé ne me plaisoit pas. Elle envoya un gentilhomme à madame la princesse lui faire des complimens, et M. le Maréchal de La Meilleraye l'alla quérir au bord de l'eau. Comme M. le cardinal Mazarin vint chez la Reine, il s'approcha, et dit à la Reine devant moi : « Monsieur n'est pas ici, il ne faut rien faire sans la participation de Mademoiselle; du moins il ne se plaindra pas qu'on agisse sans lui quand elle y sera. » Ensuite il dit : « Il faut aviser si on recevra madame la princesse devant le monde ou en particulier. Mademoiselle, dites votre opinion. » Je répondis : « Si on me l'avoit demandée pour des affaires plus importantes, je la donnerois pour des bagatelles; je n'ai point eu de part à celles-ci, je ne veux point avoir de part aux autres. » Ils résolurent de la voir en particulier. La Reine entra dans sa chambre avec le Roi, Monsieur, frère du Roi, M. le cardinal, le maréchal de Villeroy et moi. Je tirai à part M. le cardinal Mazarin, et je lui dis : « Voici un mystère que je ne comprends pas; je vois bien pourtant, par les empressemens que l'on a pour madame la princesse, qu'il y a quelque négociation; vous en serez mauvais marchand si vous agissez sans Monsieur, il vous abandonnera, et vous ne sauriez vous passer de lui; quoique vous vous flattiez de M. le prince, il ne vous protégera jamais contre Monsieur. » Il me jura et protesta qu'il n'avoit rien fait; que l'arrivée de madame la princesse étoit un pur hasard. Je lui dis que je le souhaitois pour l'amour de lui; que j'étois assurée que Monsieur ne le trouveroit pas bon, et que tout

(1) Le 1er octobre 1650.

au moins il lui manderoit de prendre garde à ce qu'il faisoit, parce qu'à la fin il s'accableroit de tant de mauvaises affaires que, quelques bontés qu'il eût pour lui, il seroit contraint de l'abandonner.

Comme nous étions en cette conversation, qui fut assez longue, madame la princesse entra; elle avoit été saignée la veille : ce qui lui faisoit porter une écharpe mise si ridiculement, aussi bien que le reste de son habillement, que la Reine eut grande peine à s'empêcher de rire, aussi bien que moi. M. le duc d'Enghien étoit avec elle, le plus joli du monde, et messieurs les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld. Après avoir salué la Reine, elle lui parla de sa maladie et de son fils; puis ils se jetèrent à genoux devant Leurs Majestés pour leur demander la liberté de M. le prince : ce qu'elle fit de mauvaise grâce. La Reine les releva et leur répondit peu favorablement; sa visite fut fort courte. Je lui allai faire mon compliment. MM. de Bouillon et de La Rochefoucauld demeurèrent après elle un moment; ils me vinrent voir ensuite. J'écrivis à Monsieur une fort longue relation de tout ce qui s'étoit passé, persuadée que M. le cardinal Mazarin n'auroit pas hâte de lui rendre compte de ce qu'il avoit fait; j'écrivis jusqu'à quatre heures du matin : ce qui fut cause que le lendemain madame la princesse me trouva encore endormie lorsqu'elle me vint voir. Mes femmes furent assez habiles pour m'éveiller. Elle me parut telle qu'elle avoit accoutumé d'être, et je ne trouvai pas que les affaires l'eussent beaucoup faite (1) : ce qui me fit croire qu'elle avoit eu peu de part à tout ce qui avoit été fait en son nom. Elle ne me parla que de bagatelles, et à peine me répondit-elle quand je lui fis des complimens pour monsieur son mari.

L'après-dînée, M. le cardinal, qui croyoit être le plus persuasif de tous les hommes, m'entretint quatre heures du zèle qu'il avoit pour le service de Monsieur, de l'amitié que Monsieur avoit pour lui, de celle qu'il avoit pour moi, et de l'envie que le mariage de l'Empereur réussît, dont je ne me souciois plus; je ne prenois quasi pas la peine de lire les lettres que Saujon m'écrivoit. Il me parla aussi des soins qu'il avoit pris, et de l'envie qu'il avoit eue de me marier au roi d'Espagne; il fit une récapitulation de ce qu'il m'avoit dit tant de fois quand il ne savoit plus que me dire; il s'enquit de mon bien et de mes affaires, dont j'étois mal informée : le tout étoit entre les mains des gens de Monsieur. Il crut me faire sa cour de me proposer de parler à Monsieur, pour m'en faire donner la disposition; que j'avois de l'argent, qu'il vouloit être mon intendant. Il n'y eut bagatelles dont il ne m'entretînt, quoiqu'elles n'eussent nul rapport à l'affaire dont il étoit question, à quoi je revenois toujours. Je lui dis : « Il n'y a bassesse dont vous ne vous avisiez ce matin. Comme M. Lenet, qui est à M. le prince et qui vient de Bordeaux, étoit avec moi, il est venu un de vos pages le quérir pour dîner, et lui dire que vous l'attendiez; nous nous sommes moqués de vous, lui et moi. Voyez, m'a-t-il dit, que son ministère est à craindre! avant-hier il me vouloit faire pendre, aujourd'hui il me veut donner à dîner. » Le cardinal Mazarin me répondit que ce n'étoit pas lui, et me donna une fort mauvaise excuse. Le soir M. Lenet, que je connois assez, me vint dire adieu; je lui dis : « Je vous trouve bien ridicule tous de négocier avec M. le cardinal Mazarin pour la liberté de M. le prince; si c'est sans la participation de Monsieur, ce n'est rien faire. M. le prince voudra-t-il être obligé à un tel homme, et s'engager à prendre sa protection contre toute la France qui le hait fort? Je ne le crois pas; et quoique je n'aime point votre M. le prince, je ne laisserai pas que d'être bien aise que Monsieur s'unisse avec lui et le fasse sortir. » Lenet m'assura fort qu'il n'avoit écouté aucune des propositions de M. le cardinal, et qu'il savoit bien que M. le prince ne sortiroit jamais que par Monsieur. Nous étions tous deux assez mal informés de ce qui se passoit à Paris dans ce temps-là : les amis de Monsieur travailloient à les unir d'intérêt, Monsieur et lui.

Ce fut dans ce temps-là que M. de Nemours, qui s'étoit engagé dans le parti de M. le prince par l'entremise de madame de Châtillon, voulut le sauver; l'entreprise manqua, pour n'avoir pas été bien conduite. Nous partîmes pour Bordeaux le même jour que M. Lenet pour Montrond : il alloit faire exécuter le traité, et cesser toutes les hostilités qui se commettoient par la garnison contre tout le Berri. Comme nous étions dans le bateau, M. le cardinal Mazarin me dit : « M. Lenet, qui nous voudroit brouiller, m'a bien dit des particularités; » et il me rapporta mot pour mot la conversation que j'avois eue le soir avec lui : ce qui me surprit sans que je le témoignasse. Je lui dis : « Il a donc bien fait des tentatives de tous côtés ! Il m'a dit que vous lui aviez fait mille propositions d'accommodement sans Monsieur, et il m'a

(1) On a déjà pu remarquer la prévention de Mademoiselle contre la princesse de Condé. A Bordeaux, cette princesse montra beaucoup de caractère.

semblé ne lui pouvoir pas moins répondre que de la manière que j'ai fait. Cela est assez vraisemblable : il n'est guère habile homme de croire nous brouiller. » Il fut assez surpris de ce que je lui avois parlé de lui si librement. Ce voyage se fit fort agréablement : le temps étoit le plus beau du monde, et les avenues de Bordeaux fort agréables ; les navires qui étoient venus pour le siége arrivèrent tous le jour que la paix fut signée. Ils nous accompagnèrent et firent grand feu à notre arrivée à Bordeaux ; les canons de la ville y répondirent ; toute la cavalerie étoit en haie au bord de l'eau : elle fit une décharge. Le corps de ville vint haranguer le Roi avant qu'il sortît du bateau ; il y avoit sur le quai une foule de peuple incroyable, l'on témoigna grande joie de voir le Roi, et l'on ne dit pas un mot à M. le cardinal Mazarin. L'on craignoit que l'on ne criât au Mazarin : ce qui eût été assez bizarre devant le Roi ; ces gens-là l'avoient pris d'un air à en pouvoir tout craindre. Nous trouvâmes à la porte de la ville des troupes d'infanterie en haie avec des officiers : cela me surprit. Selon le traité, le bourgeois devoit quitter les armes, et les troupes du Roi ne devoient bouger de leurs quartiers. Je demandai au cardinal Mazarin : « Qui sont ces gens-là ? » Il me répondit : « Je n'en sais rien. » Je lui dis : « Ils sont bien mal vêtus, et ont la mine trop aguerrie pour des bourgeois, et les officiers saluent trop bien. » Je demandai : « Quelle troupe est-ce là ? » Ils répondirent : « Le régiment de Navailles. » Je n'en parlai plus.

Dès que j'eus mené Leurs Majestés à l'archevêché où elles logeoient, je m'en allai en mon logis. C'étoit chez M. le président de Pontac, dont la femme est ma parente et sœur de M. de Thou ; son logis est fort beau et fort magnifique. Quoique je n'eusse nulle connoissance qu'elle dans la ville de Bordeaux, je ne laissai pas de recevoir bien des visites dès le jour même de mon arrivée. Je ne me trompai pas quand je jugeai que les troupes ne feroient pas un fort bon effet : j'appris que le parlement, qui vit avant l'arrivée du Roi toutes les portes prises par des gens de guerre, contre ce que l'on avoit promis, s'assembla pour résoudre d'aller saluer le Roi, et fit des plaintes aux députés qui avoient négocié à Bourg, de l'infraction du traité, et même il fut proposé de reprendre les armes. Dans la crainte que la nuit suivante l'on ne fît quelque entreprise, il fut résolu que les députés chercheroient M. Du Coudray, et qu'ensemble ils iroient trouver ceux avec qui ils avoient traité. Comme ils croyoient M. Du Coudray mazarin, ils jugèrent à propos de me venir trouver ; ils me contèrent l'affaire et me prièrent de l'envoyer quérir, ce que je fis aussitôt. Je lui dis de s'en aller trouver la Reine et de lui dire l'importance dont cela étoit, puisque, pour avoir manqué à ce que l'on avoit promis, sûrement on prendroit les armes dans la ville ; l'embarras où l'on se trouveroit et les mauvaises suites qui en arriveroient, avec le méchant effet que cela feroit dans les pays étrangers. La Reine dit au Coudray : « Mademoiselle devient furieusement frondeuse, » et lui témoigna n'être pas tout-à-fait contente de moi. Comme j'étois assurée qu'elle ne m'en oseroit rien dire, je ne faisois pas semblant de le savoir. L'on promit au Coudray que l'armée commenceroit à passer l'eau dès le lendemain, et que l'on ne feroit garde aux portes que jusqu'à ce qu'elle fût passée, de crainte que les soldats et cavaliers n'entrassent dans la ville et n'y fissent du désordre. Ces messieurs, à qui il vint rendre réponse à mon logis, furent fort contens, et le dirent le lendemain à leur compagnie, et le firent savoir dès le soir même dans la ville, pour apaiser les esprits qui étoient fort alarmés.

Après que le parlement et tous les autres corps de la ville eurent salué Leurs Majestés, nous allâmes sur la rivière voir tous les vaisseaux. L'on tira mille volées de canon ; toute l'artillerie de dessus fit son devoir ; toute la ville de Bordeaux étoit aux fenêtres du port ; M. le cardinal Mazarin me disoit : « Au moins les Bordelois voient que si on avoit voulu leur faire du mal l'on le pouvoit avec une si belle armée navale. » Pour moi, quoique je ne me connoisse pas en armement naval, je ne trouvai pas celui-là beau, et je ne jugeai cette promenade propre qu'à donner une nouvelle matière aux ennemis de M. le cardinal Mazarin, de se moquer de le voir triompher de si peu de chose. La ville de Bordeaux est dans la plus belle situation du monde : rien n'est si beau que la rivière de la Garonne et son port ; les rues sont belles et les maisons bien bâties ; il y a de fort honnêtes gens et fort spirituels, et qui sont néanmoins plus propres pour l'exécution que pour le conseil : ils vont fort vite et n'ont pas grand jugement. Pendant les dix jours que la cour y séjourna, personne n'alloit chez la Reine, et quand elle passoit dans les rues on ne s'en soucioit guère ; je ne sais si elle avoit fort agréable d'entendre dire que ma cour étoit grosse, et que tout le monde ne bougeoit de chez moi, pendant qu'il en alloit si peu chez elle. Le courrier que j'envoyai à Monsieur revint, et il m'écrivit sur le même ton que j'avois parlé à M. le cardinal Mazarin. Son Altesse

Royale lui écrivit une lettre, ainsi que je le lui avois prédit; il ne s'en vanta pas. Dès qu'il sut que j'avois reçu un courrier, il fut dans la dernière inquiétude de savoir ce que l'on m'avoit mandé: il m'envoya Le Coudray me questionner, à qui je ne voulus rien dire. Comme je revenois de la messe, je trouvai M. le cardinal Mazarin chez moi, qui me fit excuse de ne m'être pas encore venu voir; qu'il avoit eu tant d'affaires, qu'il lui avoit été impossible. Il s'attendoit que je lui conterois en grande hâte tout ce que Monsieur m'avoit mandé, je ne lui en parlai point. Comme je vis qu'il ne m'en disoit rien, je lui demandai: « N'avez-vous pas reçu des nouvelles de Paris? — Et vous, n'en avez-vous point eu? » me répondit-il. Je lui dis que non; qu'il m'étoit venu un courrier que j'avois envoyé; que ce n'étoit que pour des affaires domestiques, qu'ainsi je n'avois des lettres que de mes gens, qui ne me parloient de rien. Je pense qu'il s'en alla assez mal satisfait de sa visite, et je connus qu'elle avoit été à une autre fin.

Le parlement de Bordeaux avoit député deux présidens et dix ou douze conseillers, pour aller visiter Monsieur, frère du Roi; et à cause de l'obligation qu'ils avoient à Monsieur de la paix, ils avoient jugé ne lui pouvoir donner des marques d'une plus grande reconnoissance que de me rendre un honneur qui ne m'étoit pas dû, et de me faire une visite pareille à celle qu'ils avoient faite à Monsieur. Cela avoit fâché M. le cardinal Mazarin: il avoit su qu'ils l'avoient ainsi résolu, et en même temps de ne le point voir. On les avoit voulu empêcher de voir Monsieur, et ç'avoit été en vain; il les avoit fait aussi prier de ne me point voir pour satisfaire la Reine, parce qu'ils ne voyoient pas M. le cardinal Mazarin: ils n'eurent nul égard à sa prière, et vinrent chez moi au sortir de chez Monsieur. Ils me firent une harangue qui témoignoit la reconnoissance qu'ils avoient envers Son Altesse Royale, et d'une manière aussi fort obligeante pour moi. M. le cardinal Mazarin, qui vit que la visite étoit faite, ne laissa pas d'avoir en tête d'en avoir une, par l'éclat que cela feroit, qu'un parlement lui eût envoyé des députés. Il crut que cette députation, qui ne s'étoit point faite à son arrivée, se devoit faire à son départ. Le comte de Palluau me vint voir; c'est un homme fort attaché à M. le cardinal Mazarin, qui a beaucoup d'esprit et qui est de fort agréable conversation, avec lequel je prenois beaucoup de plaisir. Après avoir été quelque temps avec moi, et m'avoir trouvée avec des gens du parlement qui me voyoient souvent (les Gascons se familiarisent aisément, et font bientôt connoissance), il me dit: « Ne voulez-vous pas faire voir le crédit que vous avez parmi ces gens-là et rendre service à un de vos amis? » Je lui demandai quel service, et à quel ami; il me répondit: « A M. le cardinal Mazarin; faites-lui rendre une visite. » Je lui répondis: « S'il m'en prie, je le ferai: sinon je ne m'en mêlerai pas; il croiroit que je me voudrois faire de fête, et cela seroit assez ridicule de croire avoir du crédit auprès des gens que je ne connois que depuis peu de temps. » Sur quoi il me dit: « Il seroit de meilleure grâce à vous de le faire sans qu'il vous en priât. » Je l'assurai que je n'en ferois rien. J'allai chez la Reine; Palluau y vint me dire: « Il faut que vous parliez de ce que je vous ai tantôt dit à M. le cardinal Mazarin. » Je l'assurai pour la seconde fois que je n'en ferois rien; nous disputâmes long-temps là-dessus, et je lui témoignai que je connoissois bien que c'étoit de la part de M. le cardinal Mazarin que l'on me parloit, et qu'ainsi toutes ces façons étoient inutiles. Il me l'avoua et me pria de n'en point parler. Cependant, pour disposer les affaires de manière que M. le cardinal les agréât, nous convînmes que lorsque le parlement seroit chez la Reine, si M. le cardinal étoit auprès de moi, je lui dirois: « Demandez à Palluau ce que nous avons dit tantôt. » Il s'y trouva et je le lui dis; il me répondit: « M. de Palluau me l'a dit, et je vous en suis très-obligé; je ne me soucie point de ces gens-là. Quand ils me viendroient voir, je leur ferois fermer la porte, si ce n'étoit pour le service du Roi qu'il est nécessaire que je les voie. » Il me fit mille rodomontades, et conclut par me prier de faire tout mon possible pour qu'ils l'allassent voir. J'envoyai quérir tous ceux que je connoissois, et avec M. Du Coudray je les pressai fort; ils me dirent tous que si je le leur ordonnois de la part de Son Altesse Royale, ils le feroient: qu'autrement cela ne se pouvoit. Je leur dis que je croyois que cela seroit fort agréable à Son Altesse Royale; que je ne leur pouvois pas dire qu'il me l'avoit commandé; que je n'avois point d'ordre. Le lendemain ceux à qui j'avois parlé firent cette proposition à la compagnie; et on la trouva si ridicule au palais, qu'il eût mieux valu qu'on n'en eût point parlé. Quant à moi, M. le cardinal prit si mal ma démarche, qu'il m'accusa de lui avoir fait cette pièce; de quoi je ne me souciois guère.

Quoique je me divertisse bien à Bordeaux, j'avois une telle envie d'aller à Paris, que j'étois fort aise de rebuter M. le cardinal Mazarin, et l'obliger à partir le plus promptement qu'il se

pourroit : ce qui arriva, et j'eus une grande joie de me voir en chemin. Nous trouvâmes à Saintes M. l'archevêque d'Embrun, qui étoit envoyé de la part du clergé, pour supplier Leurs Majestés de permettre que l'on mît M. le prince de Conti en liberté pour le traiter, parce qu'il étoit en danger de sa vie. Cet envoyé ne fut point agréable ; et comme on en fut averti, on lui fit dire que l'on ne le vouloit pas voir ; et M. le cardinal Mazarin et la Reine me dirent : « L'archevêque d'Embrun est de vos amis, il faut que vous le détourniez de nous parler de cette affaire. » La maison de La Feuillade a toujours été à Son Altesse Royale ; le père et trois enfans son morts à son service ; ainsi j'avois beaucoup d'habitude avec eux ; l'archevêque, en son particulier, a toujours été de mes amis. Je l'envoyai quérir, et lui proposai ce que l'on m'avoit ordonné. Je le trouvai d'une fort bonne volonté pour ce que je lui disois, et plus disposé à suivre les ordres de la cour que ceux de son corps ; et je me suis depuis aperçue que, pour plaire à la cour, il se chargea d'assez bonnes affaires, suivant ce que je lui avois conseillé auparavant. Je rendis compte de ma commission à M. le cardinal Mazarin, puis à la Reine, qui furent très-satisfaits ; de sorte que M. l'archevêque d'Embrun salua Leurs Majestés et le cardinal sans parler de rien.

La Reine vit à Saintes une dévote séculière dans les Carmélites, laquelle étoit impotente, qui lui avoit fait dire par madame de Brienne qu'elle souhaitoit avec passion de la voir ; elle lui avoit fait dire la même demande lorsqu'elle avoit passé, et elle la pria pour lors de lui envoyer quelque personne de créance à qui elle pût confier ce qu'elle avoit à dire. La Reine y avoit envoyé le père Faure, cordelier, lequel est à présent évêque de Glandèves, qui n'avoit osé à son retour à Libourne dire à la Reine tout ce qu'il avoit su de la dévote, parce que cela étoit directement contre M. le cardinal Mazarin ; il étoit parti d'Angoulême pour l'aller trouver à La Rochelle où elle demeuroit, et elle s'étoit fait porter exprès à Saintes pour voir la Reine à son passage. M. de Glandèves dit à la Reine : « Madame Lainé (elle s'appeloit ainsi) ne m'a rien voulu dire, et ne veut parler qu'à Votre Majesté. » La Reine l'alla voir, et eut avec elle une fort longue conversation qui m'ennuya beaucoup, et à tel point que je m'en impatientai. Je m'approchai pour l'interrompre, et j'entendis que la Reine lui disoit : « Vous ne le connoissez pas ; il n'a d'autres intérêts que ceux du Roi. » Je me doutai qu'elle parloit contre M. le cardinal Mazarin.

Comme nous fûmes dans le carrosse, la Reine dit à madame de Brienne : « Quelle visite vous m'avez fait faire ! » Je lui dis : « Je crois, Madame, que vous n'offrirez point de chandelle à Saintes. — Tu as donc ouï ce qu'elle m'a dit ? » Je lui répondis que j'en avois ouï une partie ; sur quoi elle me répliqua : « Elle m'a tenu mille discours contre M. le cardinal ; c'est une pauvre femme à qui on a fait dire tout cela ; » et n'en dit pas davantage.

J'ai su depuis qu'elle lui avoit dit que M. le cardinal portoit un tel malheur à la France et à elle, qu'il seroit cause de leur ruine ; que si elle ne le chassoit dans peu, on le chasseroit par force, et que, pour marque de la vérité de ce qu'elle lui disoit, elle l'assuroit qu'elle seroit malade dans trois jours, ce qui arriva ; lorsqu'elle fut à Poitiers, elle eut la fièvre et fut contrainte de se faire saigner. Ce mal lui continua jusqu'à Amboise, où elle fut obligée de séjourner huit jours, pendant lesquels son mal augmenta jusqu'à donner de la crainte ; ce qui fâcha fort M. le cardinal Mazarin ; il avoit toutes les impatiences possibles d'être à Paris, pour persuader Son Altesse Royale de consentir que l'on menât M. le prince au Havre ; quoique l'on lui eût envoyé plusieurs courriers pour cela, il n'avoit jamais voulu ; ce qui donna à la cour de grands soupçons de ce qui est arrivé depuis. M. le cardinal Mazarin me proposa d'aller un jour à Paris, pendant le séjour de la Reine à Amboise : ce que j'aurois pu faire aisément en deux jours en relais. J'en avois un prétexte le plus beau du monde ; madame de Guise, ma grand'mère, étoit malade, et je n'osois m'embarquer à ce voyage, sans la permission de Son Altesse Royale. Pendant ce temps-là, la Reine se porta mieux, et l'on partit. L'intention de M. le cardinal Mazarin avoit été que j'eusse fait en sorte auprès de Son Altesse Royale, qu'il vînt au devant de Leurs Majestés à Orléans : j'aurois toujours été avec lui, et tâché de le persuader à consentir à ce qu'on vouloit lui proposer.

Sur les chemins, M. le cardinal Mazarin me faisoit part des nouvelles qu'il recevoit, qui ne lui étoient pas agréables : on lui mandoit que les amis de M. le prince n'abandonnoient pas Monsieur, et faisoient de grands progrès auprès de lui ; que madame de Chevreuse, le coadjuteur, madame de Montbazon, et toute cette cabale de Fronde et leurs dépendans, étoient dans les intérêts de M. le prince. La princesse palatine avoit beaucoup servi à toute cette union ; elle commença en ce temps-là à se rendre considérable et à faire parler d'elle dans les affaires :

auparavant l'on n'avoit parlé que de ses aventures pendant que la reine de Pologne étoit ici; quoique sa sœur et l'aînée, elle ne la voyoit guère : ce qui se remarquoit; elles logeoient dans la même maison. M. de Guise, tout archevêque de Reims qu'il étoit, la recherchoit comme s'il eût été en l'état où il est maintenant, d'une manière à la vérité toute extraordinaire; il faisoit l'amour comme dans les romans. Quand il sortit de France, elle en étoit aussi sortie; peu de temps après elle s'habilla en homme, et s'en alla droit à Besançon pour passer de là en Flandre : elle s'y fit appeler madame de Guise; lorsqu'elle parloit ou écrivoit, elle disoit : « Mon mari. » Elle n'omettoit rien de tout ce qui déclaroit son mariage. Pendant qu'elle étoit à Besançon et lui à Bruxelles, il devint amoureux de madame la comtesse de Bossu, qu'il épousa; elle revint à Paris et reprit son nom de madame la princesse Anne, comme si de rien n'eût été : peu d'années après elle épousa en cachette, et sans le consentement de la cour, M. le prince Edouard, l'un des cadets de M. l'électeur palatin. Cette princesse fit la paix avec la Reine : elle revint à la cour; et comme son mari étoit fort gueux et jaloux, et elle d'humeur fort galante, elle l'obligea de consentir qu'elle vît le grand monde, et lui persuada que c'étoit le moyen de subsister et d'avoir des bienfaits de la cour; alors elle suivit son inclination et força celle de son mari par la raison et la nécessité. A la guerre de Paris, son mari prit emploi, et ce fut alors qu'elle fit grande amitié avec M. de Longueville et le prince de Conti.

La cour ne trouva pas Monsieur à Orléans comme elle avoit espéré, ni même M. Le Tellier, qui y devoit venir. L'on apprit seulement que l'on avoit pendu en effigie M. le cardinal Mazarin à tous les carrefours de Paris : ce qui ne lui étoit pas agréable. L'on trouva M. Le Tellier à Pluviers, qui n'assura pas que Son Altesse Royale viendroit à Fontainebleau, ni qu'elle eût des sentimens favorables pour la cour. On y fut trois ou quatre jours, sans que Son Altesse Royale y vînt. M. de Châteauneuf y arriva et assura qu'il y viendroit : comme il étoit de la cabale du coadjuteur, qui devenoit le favori de Monsieur, il se faisoit valoir de ce que Monsieur faisoit. Le Roi et M. le cardinal Mazarin furent au devant de Monsieur; l'on peut juger, par les empressemens que l'on avoit de sa venue, de ceux qu'ils lui témoignèrent. Monsieur ne fut pas sitôt arrivé qu'il leur marqua le déplaisir et le ressentiment qu'il avoit eu lorsque l'on avoit transféré M. le prince du bois de Vincennes. J'ai dit, à ce qu'il me semble, que c'étoit à cause de l'approche des ennemis que l'on avoit transféré les princes : il est bien vrai que l'on se servit de ce prétexte, et cependant on les mena à Marcoussis, sans que Monsieur le sût que lorsqu'ils y étoient, contre la parole que la Reine lui en avoit donnée. Lorsque l'on partit pour aller en Guienne, la Reine dit à M. de Bar qui gardoit les princes, et en présence de Monsieur, qu'il ne les remît en liberté ni qu'il ne les transférât par les ordres de l'un ou de l'autre séparés, mais seulement quand il en verroit un signé de tous deux ensemble. Je crois avoir appris ceci en un voyage que je fis à Blois depuis que j'ai écrit ce qui est ci-devant : comme je ne m'amuse à ces Mémoires que pour moi, et qu'ils ne seront peut-être jamais vus de qui que ce soit, au moins durant ma vie, je ne m'attacherai point à les corriger, persuadée que je ne ferois pas mieux, parce que je ne me crois pas capable d'en connoître les défauts. Revenons au sujet.

On peut juger si Monsieur avoit lieu d'être satisfait : il voyoit que l'on ne vouloit transférer M. le prince au Havre que pour être en lieu où M. le cardinal Mazarin en fût absolument le maître, pour s'en servir dans un grand besoin; et quand il seroit abandonné de tout le monde, le lâcher comme une foudre pour accabler tous ses ennemis et dissiper tout ce qui lui seroit contraire : l'on pouvoit assez faire ce jugement. M. le prince avoit été si heureux, qu'il sembloit que rien ne lui pût résister; et comme ce n'étoit point le compte de Monsieur que cela se fît sans sa participation, il y résistoit. Je l'allai voir à sa chambre à Fontainebleau : il étoit fort en colère. Il me déchargea son cœur, et me dit que, quelque moyens que l'on employât pour avoir son consentement à ce changement, il ne le donneroit jamais, et que c'étoit le vrai moyen d'augmenter les troubles, par les raisons que j'ai dites que l'on croyoit que M. le cardinal Mazarin avoit pour cela; que le parlement fronderoit plus que jamais, et qu'il étoit résolu de ne se plus mêler de rien. Il ne vint point chez la Reine ce jour-là; l'on fit force allées et venues; enfin il y vint le soir. Les affaires au lieu de s'adoucir s'aigrirent; il se sépara d'avec la Reine de cette manière. M. le cardinal Mazarin envoya vers la pointe du jour m'éveiller pour me prier de m'en aller chez Monsieur, pour voir s'il n'y auroit point moyen de le faire demeurer. Sa résolution étoit si fortement prise, que rien ne le put arrêter. La Reine envoya M. le comte d'Harcourt quérir les princes à Marcoussis, et les mener au Havre, et dit à Monsieur : « Puisque vous ne voulez pas y consentir lorsque les

affaires du Roi le requièrent, il suffit. » Monsieur dit : « Le Roi est le maître : ce n'est pas mon avis. » Ainsi il partit pour Paris assez mal content; la cour le suivit un jour après. Monsieur, ennuyé de ce qui se passoit, s'allia tout-à-fait avec les amis de M. le prince; ce détail m'est tout-à-fait inconnu. Monsieur, qui savoit l'aversion que j'avois pour M. le prince, se cacha de moi; et quand les affaires sont passées et que l'on n'a point le dessein de les écrire, l'on s'en informe peu; en ce temps-là je ne croyois pas être jamais en lieu où cette pensée me pût venir. Tout ce qui vint à ma connoissance, est que Monsieur agit de concert avec le parlement pour la liberté de M. le prince : à quoi il réussit, comme je dirai ci-après.

Madame la princesse mourut à Châtillon après une longue maladie, dans les sentimens les plus beaux et les plus chrétiens qu'il est possible; elle avoit vécu dans ses dernières années avec beaucoup de dévotion, et même cela lui faisoit abandonner les intérêts de son fils, soit qu'elle fût fort résignée ou qu'elle eût moins de tendresse : M. le prince sait ce qui en étoit, et pour moi je n'en jugerai pas. M. le cardinal Mazarin partit de Paris pour aller en Champagne; il reprit Rhetel, que M. de Turenne avoit pris; ensuite le maréchal Du Plessis-Praslin, qui commandoit l'armée du Roi, donna une bataille à Sommepy (1) : il la gagna, et fit beaucoup de prisonniers; M. de Turenne, qui commandoit l'armée de M. le prince, fut fort heureux de se sauver. M. le cardinal Mazarin voulut que l'on l'appelât la bataille de Rethel, parce qu'il étoit dans la ville, et que l'on pût croire que c'étoit lui qui l'avoit gagnée, quoiqu'il en fût à deux lieues; et sur cette victoire du cardinal on fit des vers assez plaisans, ce qui tourna sa bavoure en ridicule. Il m'a semblé que je les devois mettre ici :

L'on doit au cardinal rénumération :
Sans cet absent vaiqueur l'on n'eût rien fait qui vaille.
Il a mené nos gens à l'expédition,
Et de loin gagné la bataille,
Ainsi qu'un bedeau fait la prédication.

Lorsque la nouvelle de cette journée arriva, Son Altesse Royale étoit au palais; l'on fut bien aise de la mander en ce lieu-là : on croyoit donner de la terreur à tous les amis de M. le prince, lorsqu'ils sauroient son armée défaite. Cela fit un effet tout contraire : la peur que M. le cardinal Mazarin ne s'en prévalût les fortifia dans le dessein de servir M. le prince, pour se délivrer par lui d'un tel ennemi. Monsieur, au retour de chez la Reine, me vint dire cette nouvelle, et ajouta : « Rien n'est moins avantageux à la cour que le gain de cette bataille; elle profitera plus à monsieur le prince de cette manière, que si M. de Turenne l'avoit gagnée. »

[1651] M. le cardinal revint, le dernier jour de l'année 1650 (2), le plus fier et le plus triomphant du monde; je ne l'ai jamais vu si gai. La Reine étoit encore malade de cette maladie qui avoit commencé à Poitiers, et ne se levoit point; comme j'entrai dans sa chambre et que j'approchai de son lit, elle me dit : « Ma nièce, avez-vous vu M. le cardinal? » Je lui répondis que non; le Roi, qui y étoit, l'alla quérir; j'allai au devant de lui. J'étois dans la chambre comme il s'approcha de moi; il se mit quasi à genoux, tant il me salua humblement; je le relevai et l'embrassai; il me fit mille civilités que je lui rendis. La joie se troubla par les fréquentes assemblées du parlement, où Monsieur ne manquoit pas d'aller, et où il parloit de me marier : ce qui faisoit craindre à la cour qu'il ne fût pour M. le prince, dont les serviteurs et les amis commençoient à se rassembler. Il s'en trouva beaucoup à un bal chez la comtesse de Fiesque, la jeune, de qui le mari étoit fort attaché aux intérêts de M. le prince. L'amitié que l'un et l'autre avoient pour lui étoit cause que la comtesse ne me voyoit pas si souvent qu'elle a fait depuis : je vis à ce bal le comte de Tavannes et plusieurs autres attachés à M. le prince, à qui je fis de grandes civilités. Cet hiver-là, malgré les inquiétudes et les brouilleries du Palais-Royal, l'on dansa et l'on se réjouit assez. M. de Mercœur faisoit fort le galant de mademoiselle de Mancini, avec laquelle il étoit quasi accordé; l'affaire en étoit demeurée là : M. le prince ne l'avoit pas voulu. Le parlement fit des remontrances fort vives pour la liberté de M. le prince : ce qui obligeoit la cour à y répondre. Monsieur, qui la souhaitoit et qui la jugeoit même nécessaire, en pressa la Reine; et ce fut sur cela que M. le cardinal Mazarin fit ce beau discours de Cromwell et de Fairfax (3), sur lequel Monsieur s'emporta

(1) Le 15 décembre 1650.

(2) Suivant d'autres ce fut le 1er janvier 1651.

(3) Monsieur (Gaston) étoit au Palais-Royal, le cardinal dit au Roi que le duc de Beaufort et le coadjuteur étoient comme autant de Fairfax et de Cromwels; que le parlement étoit comme celui d'Angleterre..... Monsieur répondit qu'il ne pouvoit pas souffrir qu'on lui donnât des impressions si étranges, et qu'il n'entreroit plus chez le Roi que ceux qui lui donnoient de pareilles défiances n'en fussent dehors; ensuite de quoi il se retira sans prendre congé.
(*Mémoires de la duchesse de Nemours.*)

contre lui, et dit à la Reine qu'il ne mettroit jamais le pied dans les conseils du Roi tant que ce personnage-là y seroit. Le détail de cette conversation est imprimé et su de tout le monde; ainsi je ne le mettrai pas ici.

J'étois sortie du Palais-Royal lorsque cela arriva. Le lendemain, Goulas, secrétaire de Monsieur, qui s'en alloit au Havre avec de Lyonne pour traiter avec M. le prince sur sa liberté, me conta ce qui s'étoit passé dans ce démêlé de Monsieur et de M. le cardinal Mazarin. Il étoit venu, sur ce qu'il se plaignoit que Monsieur avoit mis les affaires en un état que l'on ne se pouvoit plus défendre de faire sortir M. le prince, et qu'il n'en sauroit nul gré, parce qu'il paroissoit que sa liberté avoit été forcée. Comme je sus ce désordre, je m'en allai au plus vite chez Son Altesse Royale, qui me conta toute l'affaire, et me dit qu'il n'iroit plus au Palais-Royal tant que le Mazarin y seroit. Je ne fus pas fâchée de cette résolution, quoique je n'aimasse pas M. le prince : j'aimois néanmoins tant Monsieur, que j'étois ravie qu'il entreprît deux aussi grandes affaires que celles de faire sortir M. le prince de prison et M. le cardinal Mazarin du ministère, puisqu'il l'avoit fâché. La crainte que j'avois en même temps qu'il ne se lassât des embarras de cette affaire, et qu'il ne la poussât pas à bout, me donnoit la dernière inquiétude. Tous les amis de M. le prince vinrent dans cette rencontre au Luxembourg : je leur fis mille complimens, et dans ce moment je résolus de surmonter la déraisonnable aversion que j'avois pour M. le prince. Guitaut (1), qui est à lui et en qui il a beaucoup de confiance, qui l'a fort bien servi pendant sa prison, me vint voir; je lui fis mille protestations de bien vivre avec M. le prince et avec toute sa maison, et du regret que j'avois de ne l'avoir pas fait par le passé. Il m'assura fort de leur respect et de leur amitié, et de la douleur qu'ils avoient de la manière dont je les avois traités.

Madame de Fouquerolles, qui est la plus intrigante personne du monde et n'est pas la plus prudente, me vint faire des propositions de la part de M. le cardinal Mazarin. Je ne sais si elle auroit été avouée, ou si elle se faisoit de fête; elle disoit que si Monsieur vouloit se raccommoder avec M. le cardinal Mazarin, il lui donneroit la carte blanche pour faire tout ce que bon lui sembleroit pour lui et pour sa famille, et qu'il pouvoit faire pour moi beaucoup plus que pour les autres. Ce panneau étoit assez beau, mais je ne fus pas assez ridicule pour y donner.

(1) Guillaume de Pechpeyron. Il ne faut pas le confondre avec l'officier du même nom qui arrêta les princes.

L'après-dînée du même jour, Servien me vint trouver de la part de la Reine, pour me prier de faire tout mon possible pour adoucir Monsieur envers le cardinal : elle me prioit de me souvenir de l'amitié qu'elle avoit toujours eue pour moi, qu'elle étoit bien fâchée de n'avoir pu m'en donner des marques, et qu'au moment qu'elle avoit dessein de m'en donner de bien sensibles, Monsieur se brouilloit avec elle pour l'en empêcher; que c'étoit ce qui l'affligeoit le plus; que quand je ne songerois pas à elle par amitié, je devois y penser par mon intérêt particulier; que cette brouillerie me seroit tout-à-fait nuisible. Je dis à M. Servien que j'avois beaucoup de déplaisir de tout ce qui s'étoit passé; que j'étois très-humble servante de la Reine; que je ferois toujours mon possible pour le lui témoigner; qu'elle devoit considérer qu'il y avoit long-temps que M. le cardinal Mazarin vivoit fort mal avec Monsieur; qu'à sa considération il en avoit beaucoup enduré, et qu'il étoit bien mal aisé à un homme de la qualité de Monsieur, de souffrir de M. le cardinal Mazarin le mépris qu'il en faisoit en toute rencontre.

Je m'en allai rendre compte à Monsieur de cette conversation; les frondeurs de toutes les professions étoient en grand nombre au Luxembourg; ils conseillèrent à Monsieur de m'envoyer chez la Reine. J'y allai, elle me demanda : « Hé bien ! n'êtes-vous pas bien étonnée de voir que votre père me veuille persécuter, et chasser M. le cardinal, lui qui l'aimoit avec des passions inouïes? — Monsieur ne hait point M. le cardinal, lui répondis-je : il aime le Roi et l'Etat comme il le doit, et persuadé qu'il est du mauvais état des affaires par la connoissance qu'il en a, il croit qu'il ne sert pas le Roi : c'est la raison qui l'oblige à souhaiter son éloignement.» La Reine me répliqua : « Que ne l'a-t-il dit plus tôt? » Je repartis : « Le respect qu'il porte à Votre Majesté est cause qu'il en a souffert tant qu'il a pu, dans l'espérance qu'il avoit qu'il profiteroit des avis qu'il lui donnoit; lorsqu'il a vu qu'il les méprisoit et qu'il faisoit tout le contraire, il a cru être obligé de faire la déclaration publique qu'il a faite ce matin au parlement, de peur que l'on ne l'accusât un jour d'avoir mal servi le Roi. » Je lui témoignai le déplaisir que j'en avois, et la joie que ce me seroit si l'on pouvoit trouver un tempérament pour tout pacifier; je lui fis toutes les civilités et tous les complimens possibles : à quoi je me sentois obligée. La cour fut toute partagée, et l'on s'étonna fort que M. le duc d'Elbœuf se fût déclaré contre Monsieur, à qui il avoit beaucoup d'obligations et avec qui il avoit traité à la guerre de Paris,

pour l'aversion qu'il avoit pour M. le cardinal Mazarin lorsqù'il étoit de ses amis ; ainsi il faisoit connoître que l'amitié ou la haine de Monsieur lui en faisoit prendre pour les gens. Il vint pour parler de la part du Roi à Monsieur, qui lui dit : « Les paroles du Roi, qui sont sacrées, ne doivent point être portées par un homme fait comme vous, c'est pourquoi je n'en recevrai point ; » et le renvoya avec quantité de pareils discours dont je ne me souviens pas. Le prince de Tarente, fils de M. le duc de La Trémouille, alla aussi s'embarquer mal à propos à lever des troupes pour servir Bordeaux contre M. le prince, lui qui avoit l'honneur d'être son proche parent : l'on croyoit que c'étoit M. le landgrave de Hesse, dont il avoit épousé la fille, qui l'y avoit obligé. Cela fut trouvé fort étrange, de s'offrir à M. le cardinal Mazarin dans le temps que l'on travailloit à la liberté de M. le prince : je lui en dis mon sentiment. C'est un honnête homme, qui est mon parent et mon ami. J'avois bien du déplaisir qu'il eût fait cette faute, qu'il a bien réparée depuis. Il est vrai que M. le prince avoit manqué envers lui dans une occasion où il s'agissoit des intérêts de M. de La Trémouille et de M. de Rohan ; il avoit été pour ce dernier, sans aucune autre raison apparente que parce qu'il étoit son confident lorsqu'il aimoit mademoiselle Du Vigean.

J'étois toujours au Luxembourg avec des conseillers, et n'entendois parler à Monsieur que de ce que l'on faisoit au Palais. Je lui témoignai avoir envie d'y aller, à quoi il consentit ; j'allai dans la lanterne du côté du greffe. Ce jour on résolut de nouvelles remontrances au Roi pour l'éloignement de M. le cardinal Mazarin : l'on en avoit fait un jour devant. Je vis encore ce jour-là la Reine, qui me fit conter ce qui se faisoit au Palais ; je lui fis la plus succincte relation qu'il me fut possible ; je connoissois qu'elle ne lui étoit pas agréable. Je la trouvai ce jour-là plus mélancolique qu'elle n'avoit été tous les jours ; aussi étoit-ce celui que M. le cardinal Mazarin devoit partir (1).

J'avois fait dessein de me coucher de bonne heure, parce que je m'étois levée fort matin : ce que je ne fis pas. Comme je me déshabillois, on me vint dire qu'il y avoit grande rumeur dans la ville ; la curiosité me prit d'aller sur une terrasse qui est aux Tuileries où je logeois : elle regarde de plusieurs côtés. Il faisoit lors beau clair de lune ; je vis au bout de la rue, à une barrière du côté de l'eau, des cavaliers qui gardoient la barrière pour favoriser la sortie de M. le cardinal Mazarin par la porte de la Conférence : les bateliers se mirent contre les cavaliers ; plusieurs valets et mes violons allèrent chasser les cavaliers de la barrière : il y eut quantité de coups tirés. Comme je voyois du feu et que j'entendois des coups, j'envoyai pour faire retirer mes gens, ce qui fut impossible ; je n'avois pour lors pas un honnête homme dans le logis ; ils me croyoient retirée. Le grand bruit alla jusqu'à mon écurie ; il vint du monde, et ce fut trop tard : il étoit arrivé du désordre, dont j'eus beaucoup de déplaisir. Ils prirent un prisonnier à cette belle occasion ; il se trouva que c'étoit M. de Roncherolles, gouverneur de Bellegarde. Je marchandai si je devois le laisser aller ; après je songeai que Bellegarde n'étoit pas un lieu où M. le cardinal Mazarin se pût retirer ; j'envoyai un gentilhomme le quérir, nommé La Guérinière, et je lui fis force excuse de ce qui lui étoit arrivé, et en sa présence j'envoyai quérir mes gens. Lorsqu'il les eut vus, il jugea bien qu'ils n'étoient pas auteurs de ce désordre, et que je n'étois pas en pouvoir de l'empêcher. Je le fis accompagner pour sa sûreté par mes gens jusque hors la ville ; il dit à La Guérinière : « M. le cardinal devoit passer par ici, j'avois un homme avec moi, je l'ai envoyé avertir de prendre un autre chemin. » L'on avoit pris en même temps d'Estrade, gouverneur de Dunkerque, en qui M. le cardinal Mazarin avoit beaucoup de confiance : ce qui me le fit garder jusqu'à ce que je susse de Monsieur ce que j'en ferois. J'y envoyai Préfontaine, mon secrétaire, l'en avertir, et en même temps que M. le cardinal Mazarin étoit sorti, et que mes valets de pied l'avoient vu passer en habit gris, et qu'il avoit pris le chemin de la porte de Richelieu. Cet avis n'étoit pas une nouvelle pour Monsieur, il savoit bien que M. le cardinal Mazarin devoit s'en aller, et il avoit promis à la Reine que l'on n'iroit pas après lui ; il me manda de laisser aller M. d'Estrades, que j'avois fait mener dans le gros pavillon des Tuileries, afin que si l'on venoit me le demander de la part du Roi, je pusse dire : « Il n'est plus ici. » Je mandai en même temps à La Guérinière, à qui je l'avois donné en garde, de le mener par le Pont-Rouge au Luxembourg. Je trouvai que Monsieur avoit bien de la bonté de le laisser aller : s'il l'eût retenu, il étoit maître de Dunkerque ; le lieutenant de roi, nommé Saint-Quentin, étoit son domestique, homme d'esprit, et qui eût bien servi Son Altesse Royale. J'obéis à ses commandemens, je ne voulus point voir d'Estrade ; après l'avoir tenu plus long-temps que Roncherolles, il me sem-

(1) Il partit dans la nuit du 7 au 8 février.

bla qu'il se devoit plaindre de moi, et que les personnes de ma naissance ne doivent voir les captifs que pour leur donner la liberté. J'envoyai Préfontaine pour la lui donner, et lui faire des complimens de ce que je ne l'avois pas vu, parce que j'étois déshabillée.

L'on eut peur que le Roi ne partît de Paris: les bourgeois prirent les armes et firent garde aux portes. Comme il y avoit quantité d'officiers des troupes de M. le prince et même de leurs cavaliers, ils faisoient des gardes de cavalerie aux avenues du Palais-Royal, battoient l'estrade toute la nuit et arrêtoient les passans. Un soir que je revenois du Luxembourg, une vedette m'arrêta; je lui demandai qui il étoit; il me répondit: « Je suis des chevau-légers de M. le prince, et j'ai ordre de M. Guitaut de ne laisser passer personne. » Je lui dis: « Quoi! vous ne me connoissez pas? » Il me dit qu'il me connoissoit bien; qu'il croyoit que je ne trouverois pas mauvais qu'il obéît exactement à ce qui lui avoit été commandé; et enfin il me laissa passer. Tous les gens du Roi et de la Reine mouroient de peur de s'en aller: de sorte que l'on avoit tous les jours cent avis du dessein que Leurs Majestés avoient de se sauver, et des déguisemens qu'ils destinoient pour cela; jamais je n'ai rien vu de si plaisant. Monsieur envoyoit tous les soirs de Souches, qui étoit à lui, donner le bonsoir à la Reine, et avoit ordre de voir le Roi, afin de détromper les gens qui disoient qu'ils s'en vouloient aller. Jugez comme ce compliment étoit agréable à la Reine! L'on menoit de Souches chez le Roi, qui le voyoit dans son lit; quelquefois il revenoit deux fois, et même tiroit son rideau et l'éveilloit: la Reine s'en est bien souvenu, et, à dire le vrai, ces circonstances ne s'oublient guère. J'allois pendant ce temps-là tous les jours au Luxembourg. Le lendemain que M. le cardinal fut parti, je trouvai le carrosse de Monsieur dans la cour: cela me surprit, parce que l'on me dit que c'étoit pour aller chez la Reine. Il y avoit beaucoup de gens qui lui conseilloient de faire cette visite; pour moi, je n'étois pas de leur avis, et le priai de toute ma force de n'y pas aller, et que le péril étoit bien plus grand après le départ de M. le cardinal; que quand on l'arrêteroit on diroit: « Il ne s'en faut plus prendre à M. le cardinal, il n'y est plus; » qu'il devoit attendre que M. le prince fût venu. Il écoutoit volontiers mon avis parce qu'il donnoit dans son sens; il est fort soupçonneux aussi bien que moi; il me semble que l'on ne sauroit blâmer ceux qui le sont sur la liberté, qui est si chère. On lui disoit d'ailleurs que la Reine auroit grand sujet de se plaindre, et qu'elle pourroit l'accuser d'avoir de grands desseins par ses craintes, puisqu'il avoit dit que, dès que le cardinal seroit sorti, il iroit au Palais-Royal; que s'il n'y alloit point, il montreroit que ce seroit seulement un prétexte. Comme il disoit qu'il n'y vouloit pas aller que M. le prince ne fût venu, les gens raisonnables trouvèrent qu'il avoit raison.

La nouvelle de la sortie de M. le prince (1) du Havre réjouit tout le monde; elle me réjouit doublement: je l'étois de sa sortie, et de connoître par elle le pouvoir que j'avois sur moi, d'avoir passé, dès que je l'avois voulu, de la haine à l'amitié. Avec cette nouvelle, celle de l'arrivée du cardinal Mazarin au Havre vint et donna assez de matière de songer aux spéculatifs, aussi bien qu'à ceux qui ne l'étoient pas: je ne sais pas même si Monsieur n'en fut point inquiet. Quoi qu'il en soit, il ne laissa pas d'aller au Palais-Royal. La Reine étoit sur son lit: il s'assit et lui parla des affaires; je pense qu'il lui fit quelques complimens lorsqu'il y entra. J'arrivai un peu après; nos visites furent courtes: on est assez embarrassé avec les gens à qui on sait avoir mis le poignard dans le cœur. Je connoissois la Reine; je ne pouvois douter, après la manière dont elle m'avoit parlé de M. le cardinal Mazarin toutes les fois qu'elle avoit craint que Monsieur ne le poussât, des sentimens qu'elle avoit à l'heure qu'il l'avoit fait.

M. le prince arriva le lendemain; Monsieur alla au-devant de lui jusqu'à Saint-Denis, et de toute la cour il ne resta au Palais-Royal que des femmes et des mazarins: l'on commença alors à appeler ses amis ainsi. Tout le chemin depuis Saint-Denis jusqu'à Paris étoit bordé de carrosses; jamais on n'a vu une joie si grande que celle que tout le peuple témoigna de voir M. le prince. Je fus toute l'après-dînée chez la Reine; elle enrageoit de voir toute la presse qui étoit dans sa chambre pour le voir arriver, et elle se plaignoit sans cesse du chaud: la cause lui étoit plus fâcheuse à supporter que le chaud même. Elle affecta de paroître gaie, quoique personne ne le crût et ne se laissât tromper à cette apparence. MM. les princes arrivèrent; M. le prince lui fit un compliment assez court; M. le prince de Conti et M. de Longueville ensuite; puis ils se mirent à railler avec la Reine et tout ce qui étoit là de gens, comme si M. le prince eût encore été au Havre et M. le cardinal Mazarin à la cour. Les rieurs étoient bien de notre côté, et non pas de celui de cette pauvre Reine, qui témoigna en cette occasion

(1) Mazarin le mit en liberté le 13 février.

beaucoup de force et de vertu à supporter cette affliction, et à voir devant ses yeux les plus grands ennemis du cardinal Mazarin triomphans de sa perte. MM. les princes allèrent au sortir de chez la Reine souper au Luxembourg avec Son Altesse Royale; ils vinrent dans la chambre de Madame où j'étois, où, après l'avoir saluée, ils vinrent à moi et me firent mille complimens; et M. le prince me témoigna en particulier avoir été bien aise lorsque Guitaut l'avoit assuré du repentir que j'avois d'avoir eu tant d'aversion pour lui. Les complimens finis, nous nous avouâmes l'aversion que nous avions eue l'un pour l'autre; il me confessa avoir été ravi lorsque j'avois eu la petite vérole, avoir souhaité avec passion que j'en fusse marquée, et qu'il m'en restât quelque difformité; que rien ne se pouvoit ajouter à la haine qu'il avoit pour moi. Je lui avouai n'avoir jamais eu de joie pareille à celle de sa prison; que j'avois fort souhaité que cela arrivât; que je ne pouvois songer à lui que pour lui souhaiter du mal. Cet éclaircissement dura assez long-temps, réjouit fort la compagnie, et finit par beaucoup d'assurances d'amitié de part d'autre. Je lui demandai pourquoi il n'avoit point envoyé savoir de mes nouvelles pendant que j'avois la petite vérole; il me dit que je m'étois offerte à M. le cardinal Mazarin contre lui, dans un démêlé qu'il avoit eu avec lui l'année de la guerre de Paris, autour de Compiègne, quand il vouloit que l'on tînt la parole à M. de Longueville de lui donner le Pont-de-l'Arche qui lui avoit été promis. Cela fit un grand murmure à la cour: l'on le lui donna à la fin, et M. le cardinal Mazarin faisoit toujours ainsi: il promettoit légèrement, et quand il en falloit venir à l'exécution, il faisoit des querelles pour s'en débarrasser; et après, quand il étoit bien pressé, il le donnoit d'une manière qu'on ne lui étoit point obligé. J'avouai à M. le prince que j'avois eu tort encore plus qu'il ne croyoit, parce que j'avois prié Monsieur, quasi à genoux, de prendre la protection de M. le cardinal et de le pousser à bout. M. le prince de Conti s'approcha ensuite, et je l'assurai que pour lui je n'avois pas eu de joie de sa prison, et que j'en avois été touchée: dont il me remercia fort. M. le prince nous conta comme M. le cardinal Mazarin étoit arrivé au Havre, et qu'il s'étoit quasi mis à genoux lorsqu'il l'avoit salué; qu'il avoit fait tout son possible pour l'assurer qu'il n'avoit point de part à sa prison, et que c'avoient été Monsieur et les frondeurs; que, pour sa sortie, Leurs Majestés l'avoient accordée à ses très-humbles prières. Je ne sais s'il le crut: au moins ne le témoigna-t-il pas par ses discours. Ils dînèrent ensemble; M. le prince dit que M. le cardinal Mazarin n'étoit pas si en humeur de rire que lui, et qu'il étoit fort embarrassé: après dîner ils se séparèrent. La liberté de sortir avoit eu plus de charmes pour M. le prince que la compagnie de M. le cardinal Mazarin il dit qu'il sentit une merveilleuse joie de se voir hors du Havre l'épée au côté; il peut aimer à la porter, il s'en sert assez bien. Lorsqu'il sortit, il se tourna vers M. le cardinal Mazarin et lui dit: « Adieu, M. le cardinal Mazarin, » qui lui baisa la botte.

Saujon revint d'Allemagne; je ne lui dis pas un seul mot de son voyage; je me repentois d'avoir consenti qu'il l'eût fait, et je ne me souciois plus du sujet pour lequel il étoit allé le faire. La chose étoit absolument manquée: l'Empereur étoit accordé à la princesse de Mantoue. Je ne songeai plus à cette affaire qu'avec beaucoup de regret, pour l'avoir trop affectionnée: et c'est, comme j'ai déjà dit, le vilain endroit de ma vie; et je puis dire sans vanité que Dieu, qui est juste, n'a pas voulu donner une femme telle que moi à un homme qui ne me méritoit pas.

Monsieur et M. le prince vécurent toujours en très-grande union, et avec la Reine bien, en apparence. L'on parla peu de temps après du mariage de M. le prince de Conti avec mademoiselle de Chevreuse: c'étoit une affaire que l'on disoit avoir été résolue pendant la prison de M. le prince. Ce mariage fit grand bruit, et l'on envoya des courriers à Rome pour la dispense. M. le prince de Conti ne bougeoit de l'hôtel de Chevreuse; M. le prince y alloit souvent. L'on envoya quérir en même temps à Rome la dispense pour que M. le duc d'Enghien pût tenir les bénéfices que quittoit M. le prince de Conti, et qui étoient fort considérables.

Madame de Longueville revint de Stenay; madame de Chevreuse alla au-devant d'elle, et faisoit l'honneur de son logis à ceux qui l'alloient voir. J'y allai dès le soir qu'elle arriva; nous nous fîmes des amitiés non pareilles: nous parlâmes fort du passé aussi bien que de ce que j'avois fait à monsieur son frère, avec moins de vérité dans les protestations d'amitié: au moins de mon côté je n'en avois pas beaucoup pour elle. Dès ce jour-là nous fîmes mille parties de nous divertir et de nous voir souvent, et toutes deux en dessein de n'en rien faire; nous n'étions pas de pareille humeur. Madame la princesse revint de Montrond peu de temps après; je l'allai voir, elle me parut ce jour-là plus habile qu'à l'ordinaire: à dire le vrai, j'y restai peu; elle étoit si transportée de joie de voir beaucoup de

monde chez elle, que, hors de son naturel, elle se surmontoit elle-même.

Il se passa une grande affaire à la cour la semaine de la Passion. Monsieur et M. le prince furent deux jours sans voir la Reine; l'on ôta les sceaux à M. de Châteauneuf, et on les donna à M. Molé, premier président au parlement de Paris; l'on rappela M. le chancelier qui étoit exilé, et M. de Chavigny qui avoit été arrêté au bois de Vincennes après les barricades, et qui, depuis en être dehors, avoit été exilé en ses maisons. Il y eut beaucoup de changemens et d'intrigues, desquelles je ne dirai rien, non pas faute de m'en souvenir, puisqu'il y a si peu de temps que cela s'est passé; mais c'est qu'il y avoit trop de gens que j'aime qui ne trouveroient pas leur place aussi avantageusement en ce lieu qu'ils le feront ailleurs; et où il me semblera que mes amis auront manqué, j'aime mieux n'en dire rien que de les blâmer. Monsieur fut la dupe de toute cette affaire.

La disgrâce de M. de Châteauneuf, qui étoit fort ami de madame de Chevreuse, fit craindre que le mariage ne se rompît, dans l'opinion commune que, quand le malheur tombe sur une cabale, tout suit. L'on vit bientôt l'effet de cette prédiction : il fut rompu sur les articles; jamais M. le prince de Conti ne témoigna être si gai. Madame la princesse fut grièvement malade d'un érésipèle qui lui rentra, et qui fit dire à beaucoup de gens que si elle mouroit, je pourrois bien épouser M. le prince. Cela vint jusqu'à moi, j'y rêvai; et le soir que je me promenois dans ma chambre avec Préfontaine, je raisonnai avec lui là-dessus; je trouvai que la chose étoit fort faisable, par la grande union qui étoit entre Monsieur et lui, et par l'aversion que la Reine avoit pour Monsieur, qui rendoit le mariage du Roi impossible. Ainsi je trouvai que les grandes qualités de M. le prince, le mérite qu'il s'étoit acquis par ses grandes actions, lui donnoient tout ce qui lui eût pu manquer : pour la naissance, nous sommes de même sang. Je songeois aussi que la cour ne consentiroit point à l'union de nos deux maisons (je dis de nos deux branches, puisque nous sommes de même nom), parce que Monsieur, outre ce qu'il étoit dans l'Etat, soutenu et poussé par M. le prince, seroit bien redoutable. Les trois jours que l'extrémité de madame la princesse dura, ce fut le sujet de mon entretien avec Préfontaine; je n'en eusse point parlé à d'autres. Nous agitions toutes ces questions, et ce qui m'en donnoit sujet, outre ce que j'en entendois dire, c'est que M. le prince venoit me voir tous les jours. La guérison de madame la princesse fit finir le chapitre, et à l'instant l'on n'y pensa plus.

J'allai deux jours à Nemours avec Son Altesse Royale; j'y menai avec moi la plus agréable compagnie et la plus belle, qui étoit quasi toujours avec moi. C'étoient madame de Frontenac et mesdemoiselles de La Loupe, toutes trois jolies et spirituelles : nous ne faisions que danser et nous promener à pied et à cheval. J'allai plusieurs fois cette année au Bois-le-Vicomte; Remecourt, fille d'honneur de Madame, y venoit : elle étoit bouffonne, et son esprit étoit tout-à-fait tourné à la raillerie; elle aimoit le monde, et cependant elle le quitta bientôt : peu après elle s'alla rendre carmélite au grand couvent à Paris. Elle ne suivit pas l'exemple de madame de Saujon : elle y est demeurée la meilleure religieuse du monde.

Le parlement s'assembloit et décrétoit contre Bartet, Brachet et l'abbé Fouquet, ambassadeurs ordinaires de M. le cardinal Mazarin vers la Reine. Liron en étoit aussi. M. de Mercœur déclara un jour en plein parlement son mariage avec mademoiselle de Mancini de la plus sotte manière du monde, et telle que je ne m'en suis pas souvenue, parce qu'il n'étoit pas tourné d'un ridicule plaisant. Tout ce que l'on peut dire de son mariage, c'est qu'il n'étoit pas intéressé; il l'épousa dans le fort des malheurs de M. le cardinal Mazarin.

M. le prince fit arrêter près de Chantilly un valet de chambre de M. le cardinal Mazarin, qui venoit d'auprès de lui, chargé de quantité de lettres pour la cour. Il les fit mettre entre les mains du parlement; ensuite il fut mené à la Conciergerie. Les lettres ne furent point lues : l'on porta le respect dû aux personnes à qui elles s'adressoient, et ce même respect empêcha que l'on ne poussât cette affaire plus avant. Après que ce valet de chambre eut été quelque peu de temps dans la Conciergerie, la Reine le fit sortir. M. le prince eut un grand soupçon d'une conférence qui s'étoit faite chez M. de Montrésor, où étoient le coadjuteur, M. Servien et Lionne; l'on lui donna avis que l'on le vouloit arrêter : de sorte qu'il s'en alla la nuit à Saint-Maur, qui n'est qu'à trois lieues de Paris. Cela surprit assez la cour : l'on négocia pour le faire revenir, et Monsieur, qui étoit toujours fort bien avec lui, s'en entremit. Il envoya un gentilhomme au parlement, que M. le prince de Conti présenta à la compagnie, à laquelle il donna une lettre de M. le prince, par laquelle il donnoit avis au parlement qu'il s'étoit éloigné de Paris; qu'il ne s'y croyoit pas en sûreté tant que MM. Servien, Le Tellier et Lionne seroient auprès de la Reine; qu'ils étoient créa-

tures de Mazarin. Le parlement députa vers le Roi, pour le supplier de rappeler M. le prince auprès de lui, et pour cela ôter tous les empêchemens à son retour. La Reine fut assez long-temps sans s'y pouvoir résoudre; elle jetoit feu et flamme et disoit incessamment qu'elle n'éloigneroit point les trois personnes que l'on demandoit. Néanmoins elle le fit, et M. le prince revint à Paris, où il fut quelque temps sans voir le Roi ni la Reine : ce qui étonnoit fort le monde. Le Roi s'alloit baigner tous les jours, et revenoit par le Cours, où il rencontra un jour M. le prince : la Reine trouva fort mauvais qu'il se présentât en des lieux où étoit le Roi sans avoir été chez lui. Monsieur l'y mena une fois.

Peu après Monsieur s'en alla à Limours pour quelque léger mécontentement. Il y demeura peu; M. le prince s'employa pour le faire revenir. Je me souviens que la Reine me commanda d'aller à Limours; elle me prêta même son carrosse et ses petits chevaux isabelles pour me servir de relais, afin que je ne perdisse pas un jour l'occasion d'aller au Cours. Lorsque je revins, je trouvai le président Molé dans un carrosse de M. le prince qui y alloit; et Monsieur revint ensuite.

La princesse palatine abandonna M. le prince sans sujet; elle en prit le prétexte sur ce qu'il avoit manqué d'aller au palais un jour que l'on jugeoit un procès qui la regardoit. Véritablement il y avoit huit jours qu'il y alloit tous les matins à cinq heures. Ce qui l'empêcha de se trouver au jugement, c'est qu'il avoit la fièvre et avoit été saigné deux fois : elle prit cela pour une mauvaise excuse. Elle s'attacha tout-à-fait à la Reine et à M. le cardinal Mazarin. Bartet étoit résident du roi de Pologne, son beau-frère, et fort bien avec elle. Madame de Choisy avoit grand commerce avec eux : elle avoit toujours été servante de la reine de Pologne; la palatine alloit souvent à son logis : son humeur étoit propre à toutes sortes de divertissemens.

Madame de Choisy me vint trouver un jour, et me dit qu'elle avoit une affaire considérable à me dire; j'entrai dans mon cabinet, elle commença : « Je viens faire votre fortune. » Je lui dis : « Ce discours est assez bizarre à faire à une personne comme moi; il n'en est cependant pas ainsi lorsque cela vient de madame de Choisy. » Et je ris un peu à ce commencement de discours sérieux. Elle poursuivit : « C'est que Bartet, qui m'honore à cause de ma reine de Pologne, et qui, pour l'amour d'elle, me voit souvent, me dit hier : « Qu'est-ce que votre Mademoiselle se propose? quel est son caractère? » Je lui répondis que vous étiez une fort honnête personne, et plus habile qu'on ne pensoit; il s'écria : « Je la veux faire reine de France. » Je lui répondis : « Si vous le faites, je vous promets le Bois-le-Vicomte. » Je l'écoutois avec beaucoup d'attention, et je n'avois garde de l'interrompre. « Vous savez, continua-t-elle, que ces sortes de gens sont les patrons de la cour, qu'ils font tout faire au cardinal; et lui est le maître de l'esprit de la Reine : ainsi j'ai bonne opinion de l'affaire. » A cinq ou six jours de là elle me revint voir, et me dit : « La princesse palatine, qui est incomparablement plus habile et plus puissante que Bartet, se veut mêler de notre affaire; elle est gueuse : ainsi il faut que vous lui promettiez trois cens mille écus si elle la fait réussir. » Je disois oui à tout. « Et moi, je veux que mon mari soit votre chancelier. Nous passerons bien le temps; la palatine sera votre surintendante, avec vingt mille écus d'appointemens; elle vendra toutes les charges de votre maison : ainsi je juge que votre affaire est infaillible, par le grand intérêt qu'elle y aura. Nous aurons tous les jours la comédie au Louvre; elle gouvernera le Roi. » On pouvoit juger quel charme c'étoit pour moi de me proposer une telle dépendance, comme le plus grand plaisir du monde. « Le Roi, dit-elle ensuite, sera majeur dans quinze jours; huit jours après vous serez mariés. » Quoique je ne sois point de trop fausse croyance, je n'en savois que croire; elle ajoutoit : « La palatine ira proposer cette affaire à Monsieur, et le retour du cardinal en même temps; il accordera le dernier, par la joie qu'il aura de l'autre. » Je lui répondis que j'en doutois; que je connoissois l'engagement de Monsieur au contraire, et le peu de considération et d'amitié qu'il avoit toujours eu pour moi lorsqu'il s'étoit agi de quelque établissement. Elle me répondit : « Il faudroit qu'il fût bien fou pour n'accorder pas le retour du cardinal à cette condition; et quand il ne l'accorderoit pas, la palatine, de qui l'intérêt est en votre affaire, persuadera au cardinal qu'elle lui est nécessaire, et il la croira. » Je lui repondis que je ne la croyois point. Bartet proposa à madame de Choisy de me venir voir un soir en cachette, et qu'il voyoit bien la Reine de cette même façon : je ne le voulus pas absolument.

M. le prince s'en alla à Chantilly quelques jours avant la majorité du Roi, et de là à Saint-Maur; madame la princesse et madame de Longueville étoient, il y avoit quelques mois, à Montrond. M. le prince ne vint point à la cérémonie de la majorité du Roi : j'allai le voir pas-

ser à l'hôtel de Schomberg, et ensuite au palais, dans la lanterne; je menai avec moi la reine d'Angleterre, qui étoit inconnue. La princesse palatine y vint aussi; elle me parla de l'affaire de madame de Choisy comme si elle eût dû être achevée dans deux jours. Avant la majorité, on fut se promener sept ou huit fois, et j'allois à cheval avec le Roi; madame de Frontenac m'y suivoit. Le Roi paroissoit prendre grand plaisir à être avec nous, et tel que la Reine crut qu'il étoit amoureux de madame de Frontenac, et là dessus rompit les parties qui étoient faites: ce qui fâcha le Roi au dernier point. Comme on ne lui en disoit pas la raison, il offrit à la Reine cent pistoles pour les pauvres toutes les fois qu'il iroit promener. Il croyoit que ce motif de charité surmonteroit sa paresse, ce qu'il croyoit qui la faisoit agir. Quand il vit qu'elle refusoit cette offre, il dit: « Quand je serai le maître, j'irai où je voudrai, et je le serai bientôt. » Il s'en alla. La Reine pleura fort et lui aussi; l'on les raccommoda. La Reine lui défendit de parler à madame de Frontenac, et lui dit qu'elle étoit parente de M. de Chavigny, qui étoit ami de M. le prince. Je crois que la plus véritable raison de cette défense étoit dans la crainte que le Roi ne s'accoutumât trop à moi, et qu'avec le temps, soit par ce que lui diroit madame de Frontenac, ou par habitude, il ne vînt à m'aimer, et que s'il m'aimoit, il ne connût que j'étois le meilleur parti de toutes celles que l'on lui pouvoit donner, hors l'infante d'Espagne. Madame de Choisy me vint conter tout ce qui s'étoit passé entre le Roi et la Reine. Bartet le lui avoit dit, afin que je ne parlasse plus de promenade, de crainte de déplaire à la Reine. L'on ne laissa pas d'aller encore une fois se promener à cheval, et le Roi n'approcha ni de madame de Frontenac ni de moi, et baissoit toujours les yeux lorsqu'il passoit devant nous. Je vous avoue que j'en fus fort fâchée; je faisois plus de fondement sur la manière avec laquelle le Roi en agissoit avec moi, et le plaisir qu'il prenoit en ma compagnie, que sur la négociation de madame de Choisy: et cette voie d'être reine m'étoit plus agréable que l'autre.

L'on ôta pour la seconde fois les sceaux à M. le chancelier, et on les donna à M. le premier président; l'on éloigna M. le chancelier. L'on fit aussi M. de La Vieuville surintendant; Monsieur le trouva mauvais et fut quelques jours sans voir la Reine. Il alloit tous les jours chez le Roi; le Roi l'y mena; il ne vouloit plus aller au conseil. J'étois ravie quand Monsieur se mutinoit avec la cour, dans l'espérance que cela le rendroit plus considérable; ce ravissement duroit peu: il étoit aussitôt adouci. Je n'étois point fâchée de ce que M. de La Vieuville étoit surintendant, parce que c'étoit une marque de l'autorité de la palatine, ce qui me faisoit croire qu'il en pouvoit donner d'autres. M. de La Vieuville lui avoit donné beaucoup d'argent; de plus, le chevalier son fils étoit son galant: de sorte que l'on peut dire que deux passions l'avoient fait surintendant. Il ne se passa presque rien après la majorité: le Roi demeura à Paris, d'où il partit pour le voyage de Berri. Quoique j'eusse accoutumé de suivre la Reine à tous les voyages qu'elle faisait, dans l'état où Monsieur étoit avec elle, ni l'un ni l'autre ne me disant rien, je ne me disposai pas à partir. Le soir, la Reine me témoigna être fâchée que les affaires ne fussent pas de manière que je la pusse suivre: ainsi je pris congé d'elle avec regret en ce moment-là, par la grande habitude que j'avois à la suivre. Un quart-d'heure après je n'y songeai plus; j'étois étourdie de toutes les nouveautés qui plaisent aux François, et surtout aux jeunes personnes, qui ne font jamais de solides réflexions et qui ne conçoivent des espérances que sur des chimères. Voilà la véritable situation où j'étois.

On alla droit à Bourges, et on assiégea la tour, qui tint quelque temps; comme elle fut prête à se rendre, M. de Longueville, qui étoit resté à Montrond depuis le départ de madame la princesse pour Bordeaux, se sauva avec M. le prince de Conti, M. de Nemours et beaucoup d'autres personnes considérables de leur parti. Lorsque la cour eut pris la tour de Bourges, elle la fit abattre, et s'en alla à Poitiers, pendant que l'armée commandée par M. le comte d'Harcourt, composée des meilleures troupes du Roi, s'opposoit à une poignée de nouvelles milices, à la tête desquelles étoit M. le prince. Ils se battirent plusieurs fois sans pertes considérables; ils prenoient et reprenoient des ponts sur la Charente, et tout autre que M. le prince auroit été défait à la première rencontre par M. d'Harcourt, qui est le plus généreux et le plus brave homme du monde: à dire le vrai, M. le prince est aussi généreux que lui et incomparablement plus capitaine.

M. de Gaucour étoit demeuré auprès de Monsieur pour y ménager les intérêts de M. le prince; il souhaitoit fort d'engager Monsieur à se déclarer ouvertement. J'avois oublié de dire que le roi d'Angleterre passa par la France pour s'en aller en Ecosse, et que la Reine, sa mère, l'alla voir à Beauvais; à son retour elle me dit: « le Roi, mon fils, est incorrigible, il

vous aime plus que jamais, je l'en ai fort grondé ; » et souvent elle me parloit de lui. Il avoit mis sur pied une armée considérable, qui étoit entrée en Angleterre: elle étoit deux fois plus forte que celle de ses ennemis ; cependant, par je ne ne sais quel malheur qui l'accompagne en tout jusqu'à cette heure, après avoir fait les plus belles actions qui se pussent faire, il fut défait à plate couture et contraint de se sauver. La nouvelle de ce désastre arriva à Paris à la Reine, sa mère, que tout le monde alla consoler ; et ce qui augmentoit davantage sa douleur, c'est qu'elle ne savoit s'il étoit mort ou prisonnier. Cette inquiétude ne dura pas longtemps, elle apprit qu'il étoit à Rouen et qu'il venoit à Paris; elle alla au-devant de lui. Il y avoit quelque temps que je n'osois sortir : j'avois une fluxion au visage; je crus qu'en cette occasion je ne pouvois m'en dispenser : c'est pourquoi j'allai le lendemain chez la reine d'Angleterre sans être coiffée. Elle me dit : « Vous trouverez mon fils bien ridicule; pour se sauver il a coupé ses cheveux, et a un habit fort extraordinaire. » Dans ce moment il entra ; je le trouvai fort bien fait et de beaucoup meilleure mine qu'il n'avoit devant son départ, quoiqu'il eût les cheveux courts et beaucoup de barbe : ce qui change les gens. Je trouvai qu'il parloit fort bon françois. Il nous conta qu'après avoir perdu la bataille, il repassa avec quarante ou cinquante cavaliers au travers de l'armée ennemie et de la ville au-delà de laquelle s'étoit donné le combat; qu'après cela il les avoit tous congédiés, et étoit demeuré seul avec un milord; qu'il avoit été long-temps sur un arbre, ensuite dans la maison d'un paysan, où il avoit coupé ses cheveux ; qu'un gentilhomme qu'il avoit reconnu sur le chemin l'avoit mené chez lui, où il avoit séjourné; et qu'il avoit été à Londres avec le frère du gentilhomme, derrière lui en croupe; qu'il y avoit couché une nuit, et avoit dormi dix heures avec la dernière tranquillité ; qu'il s'étoit mis dans un bateau à Londres pour aller jusqu'au port, où il s'embarqua, et que le capitaine du vaisseau l'avoit reconnu : ainsi il arriva à Dieppe. Il me vint conduire jusqu'à mon logis par cette galerie dont j'ai parlé au commencement de ces Mémoires, qui va du Louvre aux Tuileries; et le long du chemin il ne me parla que de la misérable vie qu'il avoit menée en Écosse; qu'il n'y avoit pas une femme; que les gens y étoient si rustres, qu'ils croyoient que c'étoit un péché d'entendre des violons; qu'il s'y étoit furieusement ennuyé; que la perte de la bataille lui avoit été moins sensible, sur l'espérance de venir en France, où il trouvoit tant de charme en des personnes pour qui il avoit beaucoup d'amitié. Il me demanda si l'on ne commenceroit pas bientôt à danser : il me parut, par tout ce qu'il me disoit, un amant timide et craintif, qui ne m'osoit dire tout ce qu'il sentoit pour moi, et qui aimoit mieux que je le crusse insensible à ses malheurs que de m'en ennuyer par le récit. Aux autres personnes il ne parloit point de la joie qu'il avoit d'être en France, ni de son envie de danser. Il ne me déplut pas; et vous le pouvez voir par la favorable explication que j'ai donnée à ce qu'il me dit en assez mauvais françois. A la seconde visite qu'il me rendit, il me demanda en grâce de lui faire entendre ma bande de violons, qui étoit fort bonne : je les envoyai quérir, et nous dansâmes; et comme cette fluxion dont j'ai parlé m'obligea à garder le logis tout l'hiver, il venoit tous les deux jours me voir, et nous dansions. Tout ce qu'il y avoit de jeunes gens et de jolies personnes à Paris y venoient; il n'y avoit de cour à faire à personne qu'à moi : la Reine n'étoit pas à Paris, et Madame avoit une santé si incertaine que cela l'empêcha d'aimer à voir le monde ni aucuns plaisirs. Nos assemblées étoient assez jolies pour les nommer ainsi; elles commençoient à cinq ou six heures et finissoient à neuf. La reine d'Angleterre y vint souvent. Un soir elle me surprit et vint souper avec moi; elle y amena le Roi, son fils, et M. le duc d'Yorck. Quoique mon ordinaire fût aussi bon que le sien, les maisons royales sont toutes faites les unes comme les autres, je fus fâchée de ne lui avoir pas fait meilleure chère. Après souper, on joua à de petits jeux : ce qui fut cause que l'on prit résolution de continuer, et de partager le temps entre la danse et le jeu.

Le roi d'Angleterre faisoit toutes les mines que l'on dit que les amans font. Il avoit de grandes déférences pour moi, me regardoit sans cesse, et m'entretenoit autant qu'il pouvoit : il me disoit des douceurs, à ce que m'ont dit des gens qui nous écoutoient, et parloit si bien françois lorsqu'il me tenoit ces propos-là, qu'il n'y a personne qui ne doive convenir que l'Amour étoit françois plutôt que de toute autre nation. Quand le Roi parloit ma langue il oublioit la sienne, et n'en perdoit l'usage qu'avec moi. Les autres ne l'entendoient pas si bien.

Comme la princesse palatine fut prête à partir pour Poitiers, elle desira me voir ailleurs que chez moi. Je fus long-temps à songer comment cela se pourroit faire, je n'avois que les fêtes et dimanches. J'allois à la messe aux Feuillans par le jardin des Tuileries; je m'imaginai

que je la rencontrerois par ce chemin-là par hasard, que je l'accosterois et que nous parlerions ensemble : cela réussit. Nous eûmes une longue conversation; elle me fit de grandes promesses et vouloit m'en persuader la vérité par la force de son raisonnement : à quoi j'avois grande peine d'ajouter foi ; elle me parla fort du roi d'Angleterre, de qui son mari est cousin-germain; et par cette raison il auroit trouvé beaucoup à redire s'il avoit eu connoissance qu'elle m'eût fait des propositions contraires au dessein qu'il avoit, et dont le succès lui seroit si avantageux. Madame de Choisy arriva là-dessus, laquelle dit : « Il ne faut point absolument que Mademoiselle voie si souvent le roi d'Angleterre, cela fera un mauvais effet à la cour. » La princesse palatine dit que cela seroit ridicule, et que je devois vivre avec lui à mon ordinaire. En ce temps-là j'écrivois quelquefois à la Reine, qui me faisoit réponse; j'écrivis aussi à M. le chevalier de Guise, mon oncle, avec beaucoup de zèle pour la cour : je croyois que l'on ouvroit les lettres à la poste, comme j'avois vu que l'on avoit fait au voyage de Bordeaux, et qu'ainsi on verroit les bonnes intentions que j'avois, et que l'on m'en sauroit gré.

Madame de Châtillon étoit à Paris, laquelle avoit eu toute sa vie peu de commerce avec moi, à cause de l'attachement qu'elle avoit à feu madame la princesse : elle avoit l'honneur d'être sa parente. Elle désira de me voir, et dit à la marquise de Mouy, femme du premier écuyer de Monsieur, et qui me voyoit très-souvent (elle étoit aimable de sa personne et par son esprit), de savoir de moi si je trouvois bon qu'elle me fît sa cour avec assiduité. Comme c'est une personne de grande qualité, fort belle et de bonne compagnie, j'en fus fort aise; je crois que je le désirois par le cas qu'elle faisoit de moi ; je pense aussi qu'elle étoit bien aise d'être de quelque partie, parce que l'on s'ennuie bien quand on n'est de rien. M. de Nemours étoit de ses adorateurs le plus considérable : et comme il étoit à Bordeaux, elle n'en avoit point : de sorte que je crois que cela l'ennuyoit fort, et qu'elle étoit persuadée que le roi d'Angleterre lui échapperoit mal aisément quand elle voudroit lui plaire. Elle ne jugeoit pas que les sentimens qu'il avoit pour moi l'en dussent empêcher, puisqu'en cela il n'avoit d'autre dessein que de se marier à un parti avantageux. Elle venoit fort souvent à nos divertissemens et faisoit mille flatteries : elle est naturellement la plus flatteuse personne du monde, et elle tâchoit fort à me persuader l'attachement qu'elle avoit pour moi.

Pendant que toutes ces choses se passoient, la reine d'Angleterre me parla un jour du mariage de son fils, et me dit que la manière dont son fils et elle avoient toujours vécu avec moi ne leur permettoit pas d'en parler à Monsieur sans savoir si je l'avois agréable; qu'en un temps où il auroit été plus heureux, il eût fait la proposition à Monsieur sans me le demander, persuadé qu'il n'y avoit rien en sa personne qui me déplût; que maintenant qu'il y avoit tant à dire à sa fortune, si je voulois de lui, il vouloit tenir cela de ma générosité et non de Monsieur. Je lui répondis que l'état auquel j'étois étoit si heureux que je ne songeois point à me marier; que j'étois contente du rang que j'avois et du bien que je possédois ; que je n'avois rien à désirer, et qu'ainsi j'avois peine à me marier; que je recevois avec tout le respect que je devois cette proposition; que cependant je lui demandois du temps pour y songer. Elle me dit qu'elle me donnoit huit jours, et qu'elle me prioit de considérer que je serois toujours maîtresse de mon bien, quoique je fusse mariée; que le Roi, son fils, vivroit avec son train des deux cent mille écus qu'il tiroit tant d'Angleterre que de ce que le Roi lui donnoit; que je serois reine, et la plus heureuse personne du monde par la tendresse et l'amitié que le Roi, son fils, auroit pour moi; qu'il y avoit plusieurs princes en Allemagne qui lui promettoient de grands secours; qu'il avoit une grande faction en Angleterre, et que lorsqu'on verroit qu'il auroit une alliance si considérable, cela lui serviroit beaucoup; qu'avec cela et les secours qu'il espéroit, il pourroit promptement se rétablir en ses Etats. Notre conversation finit ainsi.

Le roi d'Angleterre me disoit souvent : « La Reine a grande impatience de vous voir. » Et moi je ne me hâtois point de lui faire réponse : je ne savois que lui répondre. Elle me vint voir un jour, et me dit : « Ma nièce, j'ai su qu'il y avoit eu pour vous quelque espérance d'épouser le Roi, et qu'il y a eu une négociation en campagne pour cela ; je vous assure que mon fils et moi ne prétendons point la traverser, et que nous vous faisons justice, persuadés qu'il vous est plus avantageux d'être reine de France que d'Angleterre : c'est pourquoi nous ne vous pressons pas ; promettez-nous seulement que si ce dessein ne réussissoit pas, vous feriez notre affaire. » Je lui dis que je ne savois ce qu'elle vouloit dire; que je n'en avois jamais ouï parler; que, pour marque de cela, je consentois qu'elle parlât à Monsieur. Je ne croyois pas trop m'engager, je savois que Monsieur ne dé-

siroit pas ce mariage : je ne sais si c'étoit parce que l'état où étoit le roi d'Angleterre ne devoit pas l'y faire consentir, ou l'aversion qu'il a toujours eue de me voir établie. Milord Germain, qui est ministre de la reine d'Angleterre et du Roi, son fils, me venoit voir souvent, et raisonnoit fort avec moi sur cette affaire ; elle l'envoya peu de temps après me dire qu'elle s'en alloit au Luxembourg pour parler à Son Altesse Royale : à quoi je consentis, comme j'avois déjà fait ; et cela me parut aussi fort civil de n'y avoir pas voulu aller sans m'en faire encore parler. J'y allai aussi : la reine d'Angleterre parla à Monsieur, lequel me dit ensuite ce qu'elle lui avoit dit, et ce qu'il lui avoit répondu, savoir : que je n'étois pas à lui, que j'étois au Roi et à l'Etat; qu'il falloit le consentement de Sa Majesté; et qu'il lui avoit fait une civilité sur l'honneur que le Roi, son fils, et elle me faisoient. Je lui témoignai être bien aise qu'il eût fait une réponse qui ne concluoit rien, parce qu'en l'état où étoit l'Angleterre, je n'aurois pas été heureuse d'en être reine. Comme je fus de retour à mon logis, le roi d'Angleterre y vint ; il croyoit l'affaire faite, parce qu'il étoit persuadé qu'il n'y avoit aucun obstacle du côté de la cour. Il me témoigna la joie qu'il avoit de la favorable réponse que Monsieur avoit faite à la Reine, sa mère : ce qui lui donnoit lieu d'oser me parler de son dessein ; que jusqu'à cette heure il s'étoit contenté de laisser parler la Reine, sa mère. Et sur cela il me tint force beaux discours : qu'il auroit plus de désir que jamais de rentrer dans ses Etats, puisqu'il partageroit sa bonne fortune avec moi, ce qui la lui rendroit plus agréable. Je lui répondis que, s'il n'y alloit lui-même, il seroit difficile qu'il parvînt à les ravoir sitôt. Il me répliqua : « Quoi ! dès que je vous aurai épousée, vous voulez que je m'en aille ? » Je lui dis : « Oui, si cela est, je serai plus obligée que je ne suis de prendre vos intérêts ; je vous verrois ici avec douleur dansant le triolet et vous divertir, lorsque vous devriez être en lieu où vous vous fissiez casser la tête, ou vous remettre la couronne dessus. » J'ajoutai qu'il seroit indigne de la porter s'il ne l'alloit quérir à la pointe de son épée et au péril de sa vie. Madame d'Epernon, qui souhaitoit cette affaire avec passion, avoit beaucoup de joie de nous voir entretenir. Je fus un peu malade : il me venoit voir et envoyoit souvent savoir de mes nouvelles avec les derniers soins. Quoique je n'eusse point de hâte de la conclusion de cette affaire, je recommençai néanmoins les bals à l'ordinaire. Madame la comtesse de Fiesque la mère témoignoit grande amitié pour le roi d'Angleterre, et disoit qu'il falloit le faire catholique, et me prioit sans cesse de lui en parler. Je le fis une fois, il me répondit qu'il feroit tout pour moi ; que, pour me sacrifier sa conscience et son salut, il falloit que je m'engageasse à l'affaire dont il m'avoit tant parlé, et qu'à moins de cela il n'en feroit rien. Madame la duchesse d'Aiguillon, nièce de feu M. le cardinal de Richelieu, fort dévote, et toutefois fort de la cour, me pressoit terriblement de lui promettre de l'épouser s'il se faisoit catholique ; que j'y étois obligée, et que je serois responsable devant Dieu du salut de son âme. Milord Montaigu vint voir madame la comtesse de Fiesque pour chercher avec elle le biais, afin de m'engager en cette affaire d'une manière que je ne pusse m'en défendre; et comme je vis cela, je connus que la cour la souhaitoit, afin de ruiner Monsieur de toutes façons, et lui donner une alliance qui ne pouvoit être utile dans la conjoncture présente. J'en parlai à Goulas au Luxembourg ; il me dit qu'il m'en viendroit entretenir à loisir un matin. Il y avoit eu comédie chez moi ; le roi d'Angleterre y étoit venu ce jour-là sans que je lui en eusse parlé, de sorte qu'il s'en plaignit. Je ne m'en souciai point : et cela fit qu'il fut quelques jours sans venir chez moi, pendant lesquels Germain me demanda audience. Je lui donnai heure pour le lendemain au matin : il arriva comme Goulas étoit dans mon cabinet ; il ne voulut pas entrer et attendit. Goulas m'allégua le misérable état où je serois si j'épousois le roi d'Angleterre ; et quoique j'eusse de grands biens, je n'en avois néanmoins pas assez pour subvenir à une guerre telle qu'il falloit qu'il la fît ; et quand il auroit vendu tout mon bien, et qu'il n'auroit pas reconquis son royaume, je mourrois de faim ; qu'il pouvoit mourir, et que, si cela arrivoit, je serois la plus misérable reine du monde ; que je serois à charge à Monsieur, au lieu de le pouvoir servir ; que je devois voir l'amitié que l'on avoit pour moi à la cour par cette proposition ; que les fréquentes visites du roi d'Angleterre, les respects et les déférences qu'il me rendoit étoient des galanteries à un roi, et que cette déclaration ouverte qu'il en faisoit pourroit un jour produire de mauvais effets pour moi dans les pays étrangers, et empêcher tous les autres princes de songer à moi : qu'ainsi je ne pouvois trop tôt rompre ce commerce.

Quelques jours auparavant la princesse palatine étoit partie pour aller à Poitiers, sur ce qu'on disoit que le cardinal Mazarin y devoit bientôt arriver. Elle me voulut voir chez ma-

dame de Choisy, où j'allai : elle me tint les mêmes discours qu'elle avoit accoutumé, et me dit que je devois faire mon possible afin que le coadjuteur me rendît de bons offices auprès de Monsieur. Comme c'étoit un homme avec lequel je n'avois nul commerce depuis quelques années, quoiqu'il eût été de mes amis autrefois, et parce qu'au voyage de Bordeaux j'avois été un peu contre lui avec la Reine, il ne m'avoit pas vue ; cependant un conseiller de ses amis, nommé Caumartin, m'avoit dit qu'il avoit beaucoup de zèle pour moi. Comme ce n'étoit qu'un compliment, et qu'il rendoit de grands devoirs à Madame, avec qui je n'étois pas trop bien, je trouvois que d'établir beaucoup de commerce avec lui, cela me seroit difficile. Monsieur me dit un jour : « Vous avez connu M. le coadjuteur : pourquoi ne vous plaît-il plus ? » Je lui dis que je n'en savois rien ; il me répliqua qu'il nous falloit raccommoder. Je lui dis que s'il faisoit des avances pour cela, j'en serois bien aise ; qu'il ne me sembloit pas que j'en dusse faire. Je le trouvai chez Monsieur ; il vint à moi, et il me dit : « Je vous supplie que j'aie l'honneur de vous parler. » Nous allâmes à une fenêtre, où nous eûmes un grand éclaircissement, duquel nous sortîmes bons amis. La palatine eut grande joie de savoir cela avant que de partir ; quoiqu'elle m'eût dit adieu, elle demeura encore quinze jours à Paris, pendant lesquels madame de Choisy vint me trouver pour me dire : « La palatine a besoin d'argent, elle veut avoir deux cent mille écus. » Je lui dis que j'ordonnerois à mes gens de les trouver. Sur quoi elle me répliqua : « La palatine ne veut pas que vos gens le sachent ; elle vous en fera trouver, et les sûretés à ceux qui vous les prêteront, parce que vous n'êtes pas en âge, afin qu'il n'y ait nulle difficulté. » Je n'en voulus rien faire, voyant bien qu'elle me vouloit prendre pour dupe ; et comme ceci s'est passé avant la conversation de Goulas, je l'ai interrompue pour le mettre ici comme une circonstance à n'être pas oubliée.

Après que Goulas fut parti, Germain entra et me dit : « Je n'ai garde de croire que nos affaires ne soient pas faites ; M. Goulas est un fort bon solliciteur. » Je lui dis que le roi d'Angleterre me faisoit beaucoup d'honneur ; que les affaires n'étoient pas en état de se conclure ; que je le suppliois de ne me pas venir voir si souvent, parce que tout le monde y trouvoit à redire, et que cela me faisoit tort. Il fut surpris de ce que je lui disois, et me dit tout ce que l'on pouvoit dire pour modérer cet arrêt ; et j'en demeurai là. Le roi d'Angleterre fut ensuite trois semaines sans me voir : je crois que cela le fâcha et lui donna de l'ennui ; il n'avoit nul divertissement ; l'on vit bien que le mien ne consistoit pas en l'honneur de sa conversation et de sa vue. Mes assemblées continuèrent aussi fréquentes et plus belles que quand il y étoit, parce que plusieurs gens qui n'avoient pas l'honneur d'être connus de lui n'y osoient venir. Madame d'Epernon bouda un peu du discours que j'avois fait à Germain sans lui en parler ; et comme elle ne savoit pas ce qui m'y avoit obligée, elle crut que j'avois tort. Elle vint moins souvent me voir ; et les jours que l'on dansa chez moi, le roi d'Angleterre alla chez elle, où ils jouoient des bijoux et vouloient qu'on crût qu'ils se divertissoient fort bien sans moi : ce que je ne croyois point, et surtout madame d'Epernon. Je m'aperçus fort bien que je ne la voyois plus si souvent : j'ai toujours eu tant de tendresse pour elle, que ses moindres froideurs m'inquiétoient. Aussi nous fûmes bientôt raccommodées, et je lui dis que j'avois su que M. de Fienne disoit par le monde que j'aimois passionnément le roi d'Angleterre, et que je l'épouserois par amour : cela me déplut au dernier point. Je sus encore que milord Germain alloit tous les soirs chez madame de Beringhen, et tenoit les mêmes discours en présence de tout le monde ; et il ajoutoit : « Nous retrancherons son train et nous vendrons ses terres. » Cette manière d'empire que l'on vouloit prendre sur moi ne me plut non plus que l'amour ; de sorte que sur cela je pris ma résolution. A la vérité elle fut un peu brusque : c'est mon humeur.

L'on parla dans le même temps de marier mademoiselle de Longueville à M. le duc d'Yorck. Il l'alloit souvent visiter : cela étoit quasi fait. Je témoignai au roi et à la reine d'Angleterre que je ne croyois pas que ce fût leur avantage ; que cinquante mille écus de rente n'étoient pas suffisans pour faire subsister M. le duc d'Yorck avec une femme et des enfans quand ils en auroient. Ils crurent que je n'en avois pas envie ; je ne sais si c'étoit cette raison ou bien celle de leurs intérêts, qui étoit assez grande, qui rompit l'affaire. La première fois que je vis la reine d'Angleterre après la conversation de Germain, elle me fit mille reproches ; et comme le Roi, son fils, entra (il avoit toujours accoutumé de se mettre sur un siége devant moi), l'on lui apporta une grande chaise où il se mit : je crois qu'il crut me faire un grand dépit, et cela ne m'en fit nul.

[1652] Il arriva une bien plus grande affaire : M. le cardinal Mazarin entra en France. Au même moment que Monsieur le sut, il envoya quérir ses troupes qui étoient dans l'armée du

Roi, commandée par M. le maréchal d'Harcourt, qui consistoient en ses compagnies de gendarmes, de chevau-légers, et celles de M. le duc de Valois, mon frère, et les régimens de cavalerie et d'infanterie de l'un et de l'autre, avec le régiment de Languedoc, dont Monsieur est gouverneur. Le comte de Maré, qui étoit à Monsieur, amena son régiment de cavalerie; le comte de Hollac, Allemand, homme de grande qualité et de mérite, à qui Monsieur, à ma prière, avoit fait donner un régiment de cavalerie de sa nation, le vint trouver, et, à son imitation, M. Sester, neveu du maréchal de Rantzau, y vint aussi avec son régiment. Monsieur envoya ces troupes se poster sur tous les passages des rivières, pour empêcher le passage de M. le cardinal Mazarin. Le parlement députa des conseillers pour envoyer sur la route à la même intention; MM. Du Coudray, Genier et Bitau y furent pour cet effet, et se trouvèrent à Pont-sur-Yonne lorsque M. le cardinal Mazarin y arriva avec l'armée qui l'escortoit. Comme il n'y avoit à ce pont que cent mousquetaires de Languedoc, commandés par un capitaine nommé Morangé, qui résista fort long-temps avec son peu de troupes contre un nombre considérable, et fit en cette rencontre une très-belle action, MM. Bitaut et Du Coudray furent obligés de se sauver: le premier fut fait prisonnier, et l'autre se défendit en très-brave gentilhomme comme il est, et se sauva. M. le cardinal Mazarin passa la rivière de Loire à Gien sans aucune résistance; les habitans avoient refusé de laisser entrer les troupes de Son Altesse Royale, qui s'y vouloient jeter. Il passa partout sans nulle difficulté, et arriva heureusement à la cour, où il reçut tous les témoignages possibles de joie et de contentement.

M. le coadjuteur me vint voir ensuite de l'éclaircissement que nous avions eu ensemble; il me parla du dessein du roi d'Angleterre; il me dit qu'il avoit voulu l'engager à en parler à Monsieur; qu'il ne l'avoit pas voulu faire; qu'il auroit toute la joie possible de me voir reine de France, et qu'il me supplioit de croire qu'il n'y auroit rien au monde qu'il ne fît pour cela. Sa conduite ne répondit pas à son discours. Je le voyois peu.

Comme Monsieur se fut déclaré contre M. le cardinal Mazarin, madame de Choisy me vint voir un matin. Je lui dis que je la suppliois d'écrire à la palatine que je la remercioiś des offres qu'elle m'avoit faites de me servir; que si elle croyoit avoir quelque engagement avec moi, je la priois de croire que je n'en voulois plus avoir avec elle, et que les deux cent mille écus que madame de Choisy m'avoit demandés pour elle seroient employés pour le service de Monsieur, pour faire la guerre à M. le cardinal Mazarin, et que par cette voie je serois plus tôt reine de France. Madame de Choisy, qui va comme une girouette à tous vents et de tous côtés, approuva fort mon dire, et me répondit: « Je venois vous dire justement ce que vous m'avez dit. » Je la priai que l'on ne parlât jamais de cette affaire, parce que si on la savoit dans le monde, on croiroit que j'aurois été leur dupe, et que je serois obligée de m'en défendre, et de dire que, quand les gens ne donnent point leur argent à ceux qui les veulent attraper, l'on n'est pas dupe. Elle me répondit que cela demeureroit dans l'oubli.

M. de Nemours arriva à Paris. Il revenoit de Guienne d'auprès de M. le prince: il s'en alloit en Flandre quérir ses troupes qui y étoient avec celles que le roi d'Espagne lui donnoit. Lorsque M. le prince partit pour aller en Guienne, ses troupes faisoient un corps séparé de l'armée du Roi, et étoient à Marles: de sorte qu'elles purent sans peine passer en Flandre. Il fut quelques jours à Paris, et vint aux assemblées du Luxembourg. Madame de Châtillon s'y trouva la première fois qu'il y vint, ajustée au dernier point et belle comme un ange: ce qui fut d'autant plus remarqué que tout l'hiver elle n'avoit point sorti et ne s'étoit point habillée.

M. le comte de Fiesque arriva après, de la part de M. le prince, avec un plein pouvoir de signer un traité avec Monsieur. Madame fit tous ses efforts pour empêcher Monsieur de signer; elle n'eut pas assez de crédit. M. de Nemours me témoigna en être fort mécontent, et qu'il le feroit savoir à M. le prince, de la part duquel il me fit mille protestations de service, à quoi je répondis assez froidement. Le comte de Fiesque, en qui j'avois une grande confiance depuis long-temps, me donna aussi de grandes assurances du zèle que M. le prince avoit de me servir, et de sa joie si je pouvois être persuadée que nos intérêts étoient communs, parens comme nous étions; qu'il désiroit que je fusse reine de France; que c'étoit le plus grand avantage pour lui, et qu'il se croiroit heureux si j'avois la bonté d'avoir plus de confiance en lui que par le passé. Je reçus fort bien ce compliment et témoignai au comte de Fiesque que j'aimerois mieux que M. le prince se mêlât de mes intérêts que qui que ce fût; que je lui donnerois des marques de cette vérité par ma conduite, et que je voulois être avec sincérité de ses amies à l'avenir. De sorte que M. le comte de Fiesque, qui avoit une lettre de M. le prince à me donner, me l'apporta le lendemain. J'ai jugé nécessaire

de la mettre ici, aussi bien que quelques autres :

« Mademoiselle,

» J'apprends avec la plus grande joie du monde les bontés que vous avez pour moi ; je souhaiterois avec passion vous pouvoir donner des preuves de ma reconnoissance. J'ai prié M. le comte de Fiesque de vous témoigner l'envie que j'ai de mériter par mes services la continuation de vos bonnes grâces. Je vous supplie d'avoir créance à ce qu'il vous dira de ma part, et d'être persuadée que personne du monde n'est avec plus de passion et de respect, Mademoiselle, etc.,

» Louis de Bourbon. »

Cette lettre étoit assez obligeante pour des complimens que j'avois faits à ses amis, et marquoit bien l'envie qu'il avoit d'être des miens, comme il l'a témoigné depuis en toutes occasions : aussi de mon côté n'en ai-je perdu aucune de prendre ses intérêts et de faire connoître combien ils m'étoient chers. Quand la nouvelle vint que M. de Nemours étoit entré en France avec son armée, j'en fus bien aise. Comme il s'approcha, Monsieur s'inquiéta fort pour faire passer la rivière de Seine à ses troupes ; ce que l'on fit à Meulan. M. le duc de Sully, qui en est gouverneur, servit parfaitement bien le parti ; il auroit été à souhaiter que Son Altesse Royale y eût été ; cela eût pu obliger M. de Longueville à l'y venir recevoir, parce que c'étoit dans son gouvernement ; et cette entrevue auroit pu l'engager à faire pour M. le prince ce qu'il n'avoit point fait. M. le coadjuteur l'empêcha de faire ce voyage ; il fut fait cardinal aux quatre-temps du carême : ce qui donna une grande joie à Monsieur et à ses amis. Il m'en envoya donner part dès le matin, et ensuite me vint voir revêtu des marques de cette nouvelle dignité ; de sorte que nous l'appelâmes à Paris le cardinal de Retz. Cette dignité lui donna lieu de manifester davantage la haine qu'il avoit contre M. le prince ; il fit faire une assemblée de noblesse, amenée par quelques-uns de ses amis dans le Vexin pour empêcher M. de Nemours de passer et pour le charger. Cela fut fort inutile : ces gens-là ne parurent pas seulement, et l'on fit croire à Monsieur que ce parti étoit considérable : ce qui causoit son inquiétude. M. de Nemours, après avoir passé la rivière, vint ici voir Monsieur, et amena avec lui M. le baron de Clinchamp, qui commandoit toutes les troupes que le roi d'Espagne avoit données à M. le prince, et quantité de ses officiers, qui étoient étrangers, et qui vouloient voir Paris. Cependant l'armée de Monsieur, dont M. le duc de Beaufort étoit général, étoit allée en toute diligence secourir Angers, où M. de Rohan avoit tenu bon pour M. le prince, à ce qu'il disoit : la suite le fera connoître. Il demandoit du secours en grande hâte ; il étoit pressé par l'armée du Roi, commandée par le maréchal d'Hocquincourt. Lorsqu'il demanda du secours, il avoit marqué un jour jusqu'auquel il tiendroit ; il se rendit cependant deux jours devant, quoiqu'il sût l'armée proche, et qu'elle devoit arriver le jour qu'il l'avoit demandée. Plusieurs croient qu'il s'engagea dès ce moment à M. le cardinal Mazarin et qu'il ne vint à Paris que pour l'y servir. Il le servoit, et assurément il ruinoit les troupes par les grandes marches qu'il leur faisoit faire : ce qui les fatiguoit beaucoup assez inutilement.

M. de Clinchamp, après avoir rendu ses devoirs à Son Altesse Royale, me vint voir. Je fus fort contente de lui : c'étoit un honnête homme, de beaucoup d'esprit et de mérite. En sa considération et celle de tous ses officiers, Monsieur voulut que l'on fît une grande assemblée chez moi le jour de la mi-carême : à quoi j'obéis volontiers. Il y eut un ballet assez joli : ce qu'il admira moins que la beauté des dames de France, aussi bien que tous les colonels. Pour lui, quoiqu'il servît le roi d'Espagne, il étoit François de la frontière de Lorraine ; il avoit été dans sa jeunesse nourri dans cette cour, et M. de Lorraine l'avoit engagé au service des Espagnols. Il me vint voir souvent, et témoignoit qu'il n'eût rien souhaité avec plus de passion que de me voir maîtresse des Pays-Bas. Je tournois ce discours en raillerie; je ne le connoissois pas assez pour le pouvoir prendre autrement, comme j'ai fait depuis. Avant qu'il partît d'ici, M. de Nemours et lui me prièrent qu'ils pussent voir encore une assemblée chez moi. Je leur donnai un ballet; il fut plus petit que l'autre. Ils ne restèrent que huit jours à Paris; il falloit qu'ils marchassent pour se joindre aux troupes de Son Altesse Royale.

Angers pris, la cour revint du côté de Paris; elle s'arrêta quelque temps à Blois, d'où l'on envoya à Orléans savoir si l'on y recevroit le Roi avec le cardinal Mazarin : ce qui n'étoit pas sans difficulté. L'armée de M. d'Hocquincourt avoit tellement ruiné toutes les terres de Son Altesse Royale, et généralement tout le pays Blaisois, que ceux d'Orléans craignoient un pareil traitement, et avoient assez de raison de craindre d'en être pillés ; tous les blés de la

province et tous les meubles de tout le pays, de la noblesse et des autres, étoient entrés dans leur ville. Sur cette première lettre du Roi, les habitans envoyèrent à Son Altesse Royale savoir ce qu'ils feroient. Elle y envoya M. le comte de Fiesque et M. de Gramont, qui est un de ses gentilshommes; ils apaisèrent tout le trouble que la crainte et l'effroi y avoient fait naître. L'éloquence avec laquelle le comte de Fiesque parla au peuple le rangea sous l'obéissance de Son Altesse Royale, et unit les esprits d'une telle manière, que l'intendant, qu'ils croyoient l'homme de M. le cardinal Mazarin et non celui du Roi, fut presque assommé lorsqu'il passa par une place qui s'appelle le Martroy; ils crioient *au Mazarin!* De sorte que, pour se sauver de cette furie du peuple, il fallut que le comte de Fiesque l'en allât retirer; et on ne voulut jamais le rendre qu'il n'eût crié *vive le Roi et non Mazarin!* ce qu'il fit. Il monta sur les degrés qui sont au milieu de la place pour obéir à leurs ordres. Cela fut assez plaisant de voir ce pauvre M. Le Gras, qui est un ancien maître des requêtes, avec sa robe de satin, se soumettre aux lois d'une populace émue pour sauver sa vie; il n'y a rien de si ridicule.

M. le marquis de Sourdis, gouverneur de la province et de la ville, y étoit peu en crédit, et sa conduite envers Son Altesse Royale étoit telle que l'on étoit bien aise de la voir. Ainsi M. le comte de Fiesque revint en diligence pour obliger Son Altesse Royale d'aller à Orléans, sa présence y étant tout-à-fait nécessaire pour la conservation de cette grande ville, poste si considérable en temps de guerre civile, et un pays si renommé pour son commerce. La communication de la Guienne étoit encore nécessaire au parti et aux intérêts de M. le prince, qui recommandoit que l'on eût soin de ménager Orléans; de sorte que tous ses amis pressoient fort Monsieur d'y aller : à quoi il se résolut le samedi de Pâques fleuries au soir. Il m'avoit dit, quelques jours auparavant, que les bourgeois d'Orléans l'avoient envoyé prier, au cas qu'il n'y pût aller, de m'y envoyer. Je répondis à cela qu'il savoit bien que j'étois toujours prête à lui obéir. Comme l'on me dit le dimanche au matin que Monsieur partoit pour Orléans le lendemain, et que cela étoit résolu; qu'il avoit envoyé à messieurs les ducs de Beaufort et de Nemours leur dire de lui envoyer une escorte au delà d'Etampes, je dis à Préfontaine : « Je gagerois que j'irai à Orléans. » Il me répliqua qu'il ne comprenoit pas sur quoi j'avois cette pensée. Je lui dis que Monsieur s'étoit engagé à faire ce voyage contre le sentiment du cardinal de Retz; qu'il ne pouvoit demeurer à Paris sans qu'il m'envoyât à sa place, et que je n'en serois point fâchée, parce que c'étoit ce qui tenoit plus au cœur à M. le prince; et qu'il étoit fort beau, lorsque l'on s'engageoit à être ami des gens, de leur rendre un service si considérable; que cela le rendroit redoutable pour jamais; que rendre en même temps ce service au parti, c'étoit obliger tout ce qui en étoit.

J'avois fait dessein d'aller coucher ce soir-là aux Carmélites de Saint-Denis pour y passer la semaine sainte, comme je faisois quasi toutes les grandes fêtes; je l'avois même dit à Monsieur et j'avois pris congé de lui. Je remis mon voyage au lendemain, à cause de celui de M. de Beaufort, qui étoit venu depuis le comte de Fiesque pour presser Monsieur d'aller à Orléans. Il me vint voir et me dit : « Si Monsieur n'y veut pas aller, il faut que ce soit vous. » Je m'en allai aux Capucins de Saint-Honoré, où prêchoit le père Georges, grand frondeur. Monsieur y étoit; je lui dis que j'avois différé mon voyage sur ce que j'avois appris le sien. J'allai ensuite au Luxembourg, où je le trouvai fort inquiet; il se plaignit à moi de la persécution que les amis de M. le prince lui faisoient d'aller à Orléans; que s'il abandonnoit Paris, tout étoit perdu, et qu'il n'iroit point. Toutes les conversations que l'on avoit avec lui, lorsqu'il n'étoit pas satisfait des gens qui le vouloient faire agir, finissoient toujours par des souhaits d'être en repos à Blois, et par le bonheur des gens qui ne se mêlent de rien. A dire le vrai, cela ne me plaisoit point; je jugeois par là qu'à la suite du temps cette affaire iroit à rien, et qu'on se verroit réduit, comme on a été, chacun chez soi : ce qui ne convient guère aux gens de notre qualité, et convenoit encore moins à avancer ma fortune; de manière que ces sortes de discours me faisoient toujours verser des larmes et me causoient beaucoup de chagrin. Je demeurai assez tard chez Monsieur; tout le monde me venoit dire : « Vous irez assurément à Orléans. » M. de Chavigny, qui étoit un homme de grand esprit et de grande capacité, qui avoit été élevé par le cardinal de Richelieu aux affaires, et qui étoit connu de lui pour tel que je viens de dire, étoit fort de mes amis et fort de ceux de M. le prince; il me dit : « Voici la plus belle action du monde à faire pour vous, et qui obligera sensiblement M. le prince. » Monsieur entra sur cela, auquel je donnai le bonsoir et m'en allai à mon logis. Comme je soupois, le comte de Tavannes, lieutenant général de l'armée de M. le prince, entra, et me dit tout bas : « Nous sommes trop heureux,

c'est vous qui venez à Orléans; n'en dites mot: M. de Rohan vous le va venir dire de la part de Monsieur. » M. de Rohan arriva, m'apporta cet ordre : ce que je reçus, comme j'ai toujours fait les commandemens de Monsieur, avec beaucoup de joie de lui obéir; j'en sentois une dans le cœur qui me marquoit une fortune aussi extraordinaire que le fut l'exécution de cette affaire. M. de Rohan me dit qu'il y viendroit avec moi; je priai le comte et la comtesse de Fiesque de m'y accompagner, et madame de Frontenac : ce qu'ils firent avec beaucoup de satisfaction. Je donnai ordre à mon équipage et à tout ce qui m'étoit nécessaire; je me couchai à deux heures après minuit, et le lendemain, qui étoit le jour de la Notre-Dame de mars, j'allai à sept heures du matin faire mes dévotions. Je crus, pour commencer mon voyage, que je devois me mettre en état que Dieu y pût donner la bénédiction que je désirois; puis je revins à mon logis y donner encore quelques ordres, et je m'en allai dîner au Luxembourg, où Monsieur me dit qu'il avoit envoyé le marquis de Flamarin dire à Orléans que j'y allois, et avoit écrit que l'on fît tout ce que j'ordonnerois comme si j'étois lui-même. Son Altesse Royale dit à messieurs de Croissy et de Bermont, conseillers au parlement : « Il faut que vous alliez à Orléans avec ma fille. » Ils lui répondirent qu'ils obéiroient à ses ordres. Le premier étoit tout-à-fait attaché aux intérêts de M. le prince. Je ne le connois pas par lui-même; j'en avois seulement ouï parler beaucoup à ses amis, qui étoient les miens; l'autre étoit fort de ma connoissance. Après avoir été quelques heures au Luxembourg à m'entretenir avec tout le monde, je connus les sentimens de tous sur mon voyage. Les amis du cardinal de Retz le trouvoient ridicule, ceux de M. le prince en étoient ravis : comme je n'avois pas encore la dernière confiance aux derniers, ce qu'en avoient dit les autres me troubloit un peu. M. de Chavigny me dit qu'il témoigneroit à M. le prince l'obligation qu'il m'avoit; qu'il étoit assuré qu'il prendroit à présent mes intérêts comme les siens propres, c'est-à-dire avec le dernier empressement; et que si pendant mon absence l'on faisoit quelque traité, je verrois comme les amis de M. le prince me serviroient.

Pour montrer comme tous les amis de M. le prince étoient bien intentionnés pour moi, je dirai que madame de Châtillon, pendant que M. de Nemours étoit ici, me dit : « Vous savez bien l'obligation que j'ai à être attachée aux intérêts de M. le prince, et l'inclination que j'ai pour vous, qui m'a toujours fait souhaiter de vous voir bien ensemble. Vous y voilà : je souhaite que vous y soyez encore mieux. M. de Nemours, qui a la dernière passion pour votre service, et moi aussi, comme vous savez, parlâmes hier deux heures de vous faire reine de France. Ne doutez pas que M. le prince n'y travaille de tout son cœur; et comme la paix ne se négociera jamais que par M. de Chavigny, Monsieur l'a promis à M. le prince. Nous lui en avons parlé : il trouve que rien n'est si à propos ni si utile pour la France, pour le bien public, pour votre famille et pour vous; que cela est tout-à-fait avantageux à M. le prince. C'est pourquoi, quand le comte de Fiesque partira (ce qui sera bientôt), faites-lui en dire deux mots. » Je n'avois garde de lui dire que M. le comte de Fiesque m'en avoit parlé, ni que j'avois fait réponse à M. le prince là-dessus. Elle appela M. de Nemours, qui m'entretint fort long-temps sur ce chapitre, et me fit mille protestations de services, et continua depuis à m'en parler aussi bien que madame de Châtillon et M. de Chavigny. Je n'eus que faire de charger de rien le comte de Fiesque : il ne partit point, il vint avec moi à Orléans. Madame de Châtillon me vint dire adieu au Luxembourg, fort dolente. Elle avoit bien envie de venir avec moi; je ne l'en pressai pas : je jugeai que cela feroit parler le monde, à cause de M. de Nemours. Madame de Nemours y vouloit fortement venir; et pour cela je ne savois comment m'en débarrasser, et je savois que son mari auroit été au désespoir si elle y fût venue. Quelques personnes de ses amis l'en détournèrent.

Après avoir dit tous mes adieux, je pris congé de Son Altesse Royale, qui me dit : « M. l'évêque d'Orléans, qui est de la maison d'Elbène, vous instruira de l'état de la ville; prenez aussi avis des comtes de Fiesque et de Gramont : ils y ont été assez long-temps pour connoître ce qu'il y a à faire; surtout empêchez, à quelque prix que ce soit, que l'armée ne passe la rivière de Loire : je n'ai que cela à vous ordonner. »

Je montai en carrosse avec madame de Frontenac, madame la comtesse de Fiesque et sa fille. Son Altesse Royale fut toujours à la fenêtre jusqu'à ce qu'elle m'eût vu partir; un nombre infini de peuple qui étoit dans la cour me souhaitoit des bénédictions par toutes les rues où je passai. Son Altesse Royale me donna un lieutenant de ses gardes, nommé Pradine, deux exempts, six gardes et six Suisses. Lorsque je partis de Paris je ne pus aller coucher qu'à Chartres, à cause que j'étois partie tard; le soir M. de Rohan me vint voir et me fit mille com-

plimens sur la joie qu'il avoit eue d'être choisi pour m'accompagner. Je le reçus fort bien. Croissy m'en fit aussi, et me dit : « Je sais que, faute d'avoir l'honneur d'être connu de Votre Altesse Royale, elle croira que je suis un bourru qui fait le capable et qui n'obéira pas aveuglément à ses ordres; je la puis assurer que ma conduite prouvera le contraire. » Il me dit vrai : je me suis fort louée de lui. Je partis de Chartres fort matin : avant que de partir, M. de Rohan proposa à Pradine de faire venir cinquante gardes à lui pour me suivre, parce que j'avois peu de gens avec moi. Pradine lui répondit que, si j'en avois voulu davantage, l'on m'en auroit donné; que je n'en avois pas demandé, et que les gardes des particuliers ne se mêloient point avec ceux de Monsieur. Il me le vint dire aussitôt. Je lui dis qu'il avoit fort bien répondu, et que je ne le voulois pas : je le mandai à Monsieur, qui ne le trouva pas bon. Comme je sortois de Chartres, M. de Beaufort arriva, qui m'accompagna toujours à cheval à la portière de mon carrosse. Nous dînâmes à Etampes, et M. de Beaufort avec moi. A deux lieues de là, je trouvai l'escorte de cinq cens chevaux commandés par M. de Valon, maréchal de camp dans l'armée de Monsieur; l'escorte étoit composée de gendarmes et chevau-légers de Monsieur et de mon frère, et de gens détachés, françois et étrangers; ils étoient en bataille et me saluèrent; puis les chevau-légers allèrent devant mon carrosse, les gendarmes après, les gardes et le reste par escadrons devant, derrière et à côté. Comme je fus dans les plaines de Beauce, je montai à cheval, parce qu'il faisoit fort beau temps, et que mon carrosse étoit endommagé : ce qui donna à ces troupes bien de la joie de me voir commencer là à donner mes ordres. Je fis arrêter deux ou trois courriers, dont l'un étoit un homme d'Orléans, qui alloit trouver Son Altesse Royale pour lui dire que le Roi leur avoit mandé que cette nuit-là il couchoit à Cléry, et que de là il passoit outre sans aller à Orléans, et qu'il y envoyoit le conseil. Je menai ce courrier avec moi jusqu'à Toury, afin de le dépêcher là-dessus à Son Altesse Royale.

Arrivée à Toury, j'y trouvai messieurs de Nemours, Clinchamp et quantité d'autres officiers, qui me témoignèrent avec grande joie de me voir, et même plus que si c'eût été Monsieur. Ils me dirent qu'il falloit tenir conseil de guerre devant moi. Je trouvai cela assez nouveau pour moi; je me mis à rire. M. de Nemours me dit qu'il falloit bien que je m'accoutumasse à entendre parler d'affaires et de guerre, que l'on ne feroit plus rien sans mes ordres; nous nous mîmes donc à parler pour voir ce qu'il y avoit à faire. M. de Rohan me tira à part et me dit : « Vous savez bien que l'intention de Monsieur est que l'armée ne passe point la riviere; qu'il craint qu'on ne l'abandonne à Paris : ainsi parlez à ces messieurs. » Et ensuite il me dit qu'il souhaitoit avec la dernière passion que ce voyage réussît au contentement de Monsieur, afin que cela l'obligeât à porter mes intérêts dans les affaires essentielles; et que, comme il étoit mieux informé des intentions de Monsieur que moi, il me diroit, selon l'occurrence, ce qu'il y avoit à faire. Ce discours ne me plut point, sur ce que M. de Rohan faisoit le capable; je jugeai qu'il croyoit que je ne l'étois guère et peu propre à agir dans les affaires. Je ne lui en témoignai rien, je le laissai, et m'en retournai avec toute la compagnie. Je dis à M. de Nemours et à tous ces messieurs qui commandoient les troupes, que j'étois fort persuadée qu'ils agiroient en tout de concert avec moi, et que je ne craignois point qu'ils voulussent passer la Loire pour secourir Montrond, et abandonner Monsieur à Paris sans aucunes troupes; que les amis du cardinal de Retz et lui-même ne souhaitoient que la division de Monsieur et de M. le prince, qui étoit ce que je craignois le plus; qu'ainsi je les priois, pour prévenir les gens mal intentionnés, de me donner leur parole qu'ils ne passeroient point la rivière sans ordre de Monsieur. Ils me la donnèrent et voulurent signer : ce que je ne croyois pas nécessaire. J'écrivis à l'instant à Monsieur en leur présence ce qu'ils m'avoient dit, et ensuite ils me protestèrent de ne plus rien faire désormais sans mes ordres, et qu'ils croyoient en cela se conformer à l'intention de M. le prince. Ensuite on résolut que notre armée marcheroit à Gergeau et se logeroit dans le faubourg de Saint-Denis, qui est au bout du pont de Dieu; que si la ville étoit dans un état que l'on la pût prendre d'emblée dès que l'on l'attaqueroit, il seroit très-nécessaire d'être maître d'un poste sur la rivière de Loire; que l'on couperoit la cour, qui n'entreroit point à Orléans selon les apparences, et qu'elle prendroit le chemin de Gien; que s'ils combattoient, nous étions les plus forts. Le maréchal de La Ferté n'avoit point encore joint avec son armée, ni Vaubecour avec un petit corps qu'il commandoit; que s'ils reconnoissoient leur foiblesse et qu'ils s'en retournassent sur leurs pas, le pays où ils auroient passé seroit tout ravagé; qu'ils ne trouveroient aucune subsistance ni pour l'armée ni pour la cour; que cela perdroit leurs troupes; que si La Ferté et Vaubecour vouloient les aller

joindre, on les attaqueroit; que, par mille bonnes raisons aussi fortes que celle-ci, Gergeau étoit de la dernière utilité au parti; que s'il y avoit beaucoup de gens dedans, on ne l'attaqueroit pas; que l'on ne vouloit pas, au commencement d'une campagne, se mettre au hasard de perdre beaucoup d'infanterie aussi belle qu'étoit la nôtre, et que ce n'étoit pas le compte des guerres civiles que les siéges, et surtout en France, parce que qui est le maître de la campagne est le maître du pays où l'on est. Les petites villes ne sont bonnes que pour contribuer à la subsistance des armées.

M. de Nemours dit qu'il marcheroit le lendemain, dès la pointe du jour, et qu'il se rendroit le soir à Orléans, pour me rendre compte de l'état où on trouveroit Gergeau, pour recevoir mes ordres encore là-dessus avant que de rien exécuter. Je dis à M. de Beaufort d'en faire de même; il répondit: « J'ai les ordres de Monsieur dans ma poche, et je sais ce que j'ai à faire. » M. de Nemours le pressa de les montrer, et lui dit qu'il lui sembloit qu'il me les devoit communiquer. Ce procédé de M. de Beaufort me fâchoit; je lui dis que je ne croyois pas que Monsieur eût changé d'intention quatre heures après mon départ, puisqu'il n'étoit parti que ce temps-là après moi; que je ne croyois pas que Monsieur m'eût envoyée pour donner des ordres dont je n'avois nulle connoissance, et qu'ainsi il les pouvoit jeter dans le feu parce qu'ils étoient inutiles. Il n'en parla plus et dit qu'il m'obéiroit. Je lui donnai l'ordre et à M. de Nemours, qui s'en alloit coucher en son quartier, de faire marcher les armées dès la petite pointe du jour; je m'occupai le soir à visiter les lettres du courrier d'Orléans à Paris, afin de voir ce qui s'y passoit. Je n'y trouvai rien qui me pût servir; j'appris seulement le peu de considération où étoit le marquis de Sourdis, leur gouverneur, qu'ils avoient arrêté deux jours devant lorsqu'il faisoit la ronde; et quand il s'étoit nommé, ils ne l'avoient pas laissé passer sans le demander au corps-de-garde; qu'une nuit ils avoient barricadé sa porte, et que le matin il n'avoit pu sortir. Je ne savois si je devois m'en réjouir ou fâcher, parce que Monsieur, à qui j'avois demandé comment il étoit pour lui, ne me l'avoit su dire.

Le lendemain je partis de fort grand matin; cela ne servit de rien. M. de Beaufort avoit oublié de donner l'ordre pour l'escorte dès le soir; il ne s'en souvint que le matin assez tard: de sorte que je marchai trois ou quatre lieues au pas pour l'attendre. Comme je fus à Artenay, le marquis de Flamarin s'y trouva, qui venoit au-devant de moi, et me dit qu'il avoit beaucoup d'affaires à me communiquer; sur quoi il falloit voir ce que l'on avoit à faire. Je mis pied à terre dans une hôtellerie pour l'entendre; il me dit que messieurs de la ville d'Orléans ne me vouloient point recevoir, et qu'ils lui avoient dit que le Roi d'un côté et moi de l'autre les rendoient bien embarrassés à qui ils ouvriroient leurs portes; que, pour éviter cet embarras, ils avoient jugé à propos de me supplier de m'en aller en quelque maison proche de là et d'y faire la malade, et qu'ils me promettoient de n'y point laisser entrer le Roi, et que dès qu'il seroit passé, j'y serois la bienvenue; qu'ils me supplioient de n'y point mener M. de Rohan; qu'ils étoient en peine de ce que des conseillers du parlement y alloient faire. Je dis à M. de Rohan: « Pour vous, Monsieur, vous êtes trop considérable pour vous y mener malgré eux; pour messieurs de Bermont et de Croissy, l'on ne les connoît point; quand ils seront dans les carrosses de mes écuyers, l'on les prendra pour être de mes gens; quant à moi, il n'y a rien à délibérer, je m'en vais droit à Orléans. S'ils me refusent la porte d'abord, je ne me rebuterai point: peut-être que la persévérance l'emportera; si j'entre dans la ville, ma présence fortifiera les esprits de ceux qui sont bien intentionnés pour le service de Son Altesse Royale; elle fera revenir ceux qui ne le sont pas. Quand on voit des personnes de ma qualité s'exposer, cela anime terriblement les peuples, et il est quasi impossible qu'ils ne se soumettent de gré ou de force à des gens qui ont un peu de résolution. Si la cabale des mazarins est la plus forte, je tiendrai tant que je pourrai; si à la fin il me faut sortir, je m'en irai à l'armée, parce qu'il n'y a point de sûreté pour moi ailleurs. A porter le tout au pis, je tomberai entre les mains de gens qui parlent même langue que moi, qui me connoissent et qui me rendront dans ma captivité tout le respect qui est dû à ma naissance; et même j'ose dire que l'occasion donnera de la vénération pour moi; assurément il ne me sera pas honteux de m'être ainsi exposée là pour le service de Monsieur. » Ils furent tous étonnés de ma résolution; ils ne parurent pas en avoir tant que moi; ils craignoient tout ce qui pouvoit arriver, et le disoient pour m'arrêter. Sans rien écouter, je montai en carrosse; je laissai mon escorte pour aller plus vite; je ne menai avec moi que les compagnies de Monsieur et de mon frère, parce que ce peu de troupes pouvoit aller aussi vite que moi.

Je trouvai quantité de gens de la cour qui y alloient avec des passeports de Monsieur: sans

quoi je les aurois fait arrêter; ils me dirent que c'étoit en vain que je me hâtois tant; que le Roi étoit dans Orléans (cela étoit faux), et que je n'aurois pas le succès de mon entreprise que je prétendois. Cela ne m'effraya point, parce que je suis assez résolue de mon naturel: ce qui paroîtra assez dans ces Mémoires aux actions les plus considérables de ma vie. Je trouvai Pradine, que j'avois envoyé le matin à Orléans pour faire savoir aux habitans l'heure que j'arriverois; il m'apporta une lettre assez soumise. Depuis qu'ils l'avoient écrite ils avoient changé d'avis et l'avoient redemandée à Pradine, qui ne la leur voulut pas rendre; ils lui dirent qu'ils me supplioient de ne point aller à Orléans, parce qu'ils seroient obligés et avec douleur de me refuser la porte. Il les laissa assemblés, parce que M. le garde-des-sceaux et le conseil du Roi étoient à la porte qui demandoient à entrer. J'arrivai sur les onze heures du matin à la porte Bannière, qui étoit fermée et barricadée. Après que l'on eut fait dire que c'étoit moi, ils n'ouvrirent point; j'y fus trois heures. M'étant ennuyée pendant ce temps-là dans mon carrosse, je montai dans une chambre de l'hôtellerie proche la porte qui se nomme le Port-de-Salut. Je le fus de cette pauvre ville: ils étoient perdus sans moi. Comme il faisoit très-beau, après m'être divertie à faire ouvrir les lettres du courrier de Bordeaux, qui n'en avoit point de plaisantes, je m'en allai promener. M. le gouverneur m'envoya des confitures, et ce qui me parut assez plaisant, c'est qu'il me fit connoître qu'il n'avoit aucun crédit; il ne me manda rien lorsqu'il me les envoya. Le marquis d'Halluys étoit à la fenêtre de la guérite, qui me regardoit promener sur le fossé. Cette promenade fut contre l'avis de tous les messieurs qui étoient avec moi, et que j'appelois mes ministres; ils disoient que la joie qu'auroit le menu peuple de me voir étonneroit le gros bourgeois: de sorte que l'envie d'aller fit que je ne pris conseil que de ma tête. Le rempart étoit bordé du peuple, qui crioit sans cesse: *Vivent le Roi, les princes, et point de Mazarin!* Je ne pus m'empêcher de leur crier: « Allez à l'Hôtel-de-Ville me faire ouvrir la porte, » quoique mes ministres m'eussent bien dit que cela n'étoit pas à propos. A force de marcher, je me trouvai à l'endroit d'une porte; la garde prit les armes et se mit en haie sur le rempart. Jugez quels honneurs! Je criai au capitaine de m'ouvrir la porte. Il me fit signe qu'il n'avoit point les clefs; je lui disois: « Il faut la rompre; et vous me devez plus d'obeissance qu'à messieurs de ville, puisque je suis la fille de leur maître. » Je m'échauffai jusqu'à le menacer: à quoi il ne répondoit qu'en révérences. Tous ceux qui étoient avec moi me disoient: « Vous vous moquez de menacer des gens de qui vous avez affaire. » Je leur dis: « Il faut voir s'ils feront plus par menaces que par amitié. »

Le jour que je partis de Paris, le marquis de Vilène, homme d'esprit et de savoir, qui passe pour un des habiles astrologues de ce temps, me tira à part dans le cabinet de Madame, et me dit: « Tout ce que vous entreprendrez le mercredi 27 mars, depuis midi jusqu'au vendredi, vous réussira, et même dans ce temps-là vous ferez des affaires extraordinaires. » J'avois écrit cette prédiction sur mon agenda, pour observer ce qui en arriveroit, quoique j'y ajoutasse peu de foi; je m'en souvins et je me tournai vers mesdames de Fiesque et de Frontenac sur le fossé, pour leur dire: « Il m'arrivera de l'extraordinaire aujourd'hui, j'ai la prédiction dans ma poche; je ferai rompre des portes, ou escaladerai la ville. » Elles se moquèrent de moi comme je faisois d'elles; car lorsque je leur tenois tels propos il n'y avoit aucune apparence. A force d'aller je me trouvai cependant au bord de l'eau, où tous les bateliers, qui sont en grand nombre à Orléans, me vinrent offrir leur service. Je l'acceptai volontiers; je leur tins de beaux discours, et tels qu'ils conviennent à ces sortes de gens pour les animer à faire ce que l'on désire d'eux. Comme je les vis bien disposés, je leur demandai s'ils pouvoient me mener en bateau jusqu'à la porte de la Faux, parce qu'elle donnoit sur l'eau; ils me dirent qu'il étoit bien plus aisé d'en rompre une qui etoit sur le quai plus proche du lieu ou j'étois, et que si je voulois ils y alloient travailler. Je leur dis qu'ils se hâtassent; je leur donnai de l'argent, et pour les voir travailler et les animer par ma présence, je montai sur une butte de terre assez haute qui regardoit cette porte. Je songeai peu à prendre le bon chemin pour y parvenir; je grimpai comme un chat; je me prenois aux ronces et aux épines, et je sautai toutes les haies sans me faire aucun mal. Comme je fus au haut, tous ceux qui étoient avec moi craignoient que je ne m'exposasse trop: ils faisoient tout leur possible pour m'obliger à m'en retourner; leurs prières m'importunoient: je leur imposai silence. Madame de Bréauté, qui est la plus poltronne créature du monde, se mit à crier contre moi et contre tout ce qui me suivoit; même je ne sais si le transport où elle étoit ne la fit point jurer: ce me fut un grand divertissement. Je n'avois voulu d'abord envoyer personne des miens avec les bateliers, afin de pouvoir désavouer que ce fût par

mon ordre, si l'entreprise ne réussissoit pas. Je n'y eus qu'un chevau-léger de Son Altesse Royale qui reçut un coup de pierre, dont il fut légèrement blessé. C'étoit un garçon qui étoit de la ville et qui m'avoit demandé la grâce de me suivre. J'avois laissé les compagnies qui m'escortoient à un quart de lieue de la ville, de peur de l'effrayer à l'aspect de ces troupes; et elles m'attendirent pour me suivre à Gergeau si je ne pouvois entrer. L'on me vint dire que l'affaire avançoit: j'y envoyai un des exempts de Monsieur qui étoit avec moi, nommé Visé, et un de mes écuyers qui s'appeloit Vantelet. Ils firent fort bien, et je descendis du lieu où j'étois peu après pour aller voir de quelle manière tout se passoit. Comme le quai en cet endroit étoit revêtu, et qu'il y avoit un fond où la rivière entroit et battoit la muraille, quoique l'eau fût basse, l'on amena deux bateaux pour me servir de pont, dans le dernier desquels on me mit une échelle, par laquelle je montai. Elle étoit assez haute; je ne marquai pas le nombre des échelons: je me souviens seulement qu'il y en avoit un rompu et qui m'incommoda à monter. Rien ne me coûtoit alors pour l'exécution d'une circonstance avantageuse à mon parti, et que je pensois l'être fort pour moi.

Lorsque je fus montée, je laissai mes gardes aux bateaux et leur ordonnai de s'en retourner où étoient mes carrosses, pour montrer à MM. d'Orléans que j'entrois dans leur ville avec toute sorte de confiance, puisque je n'avois point de gendarmes avec moi; quoique le nombre des gardes fût petit, cela ne laissoit pas de me paroître faire un meilleur effet de ne les pas mener. Ma présence animoit les bateliers, et ils travailloient avec plus de vigueur à rompre la porte; le bourgeois en faisoit de même dans la ville: Gramont les faisoit agir, et ceux de la garde de cette porte étoient sur les armes, spectateurs de cette rupture, sans l'empêcher. L'hôtel-de-ville étoit toujours assemblé, et tous les officiers de nos troupes qui se trouvèrent alors dans Orléans y avoient excité une sédition qui auroit sans doute fait résoudre à me venir ouvrir la porte Bannière, s'ils ne m'eussent su entrée par la porte Brûlée: cette illustre porte, et qui sera tant renommée par mon entrée, s'appelle ainsi. Quand je la vis rompue, et que l'on en eut ôté deux planches du milieu (l'on n'auroit pu l'ouvrir autrement, il y avoit deux barres de fer en travers, d'une grosseur excessive), Gramont me fit signe d'avancer: comme il y avoit beaucoup de boue, un valet-de-pied me prit, me porta et me fourra par ce trou, où je n'eus pas sitôt la tête passée que l'on battit le tambour. Je donnai la main au capitaine, et je lui dis: « Vous serez bien aise de vous pouvoir vanter que vous m'avez fait entrer. » Les cris de *Vivent le Roi, les princes! et point de Mazarin!* redoublèrent: deux hommes me prirent et me mirent sur une chaise de bois. Je ne sais si j'étois assise dedans ou sur les bras, tant la joie où j'étois m'avoit mise hors de moi-même: tout le monde me baisoit les mains, et je me pâmois de rire de me voir en un si plaisant état. Après avoir passé quelques rues, portée en triomphe, je leur dis que je savois marcher et que je les priois de me mettre à terre: ce qu'ils firent; je m'arrêtai pour attendre les dames, qui arrivèrent un moment après crottées aussi bien que moi, et fort aises aussi. Il marchoit devant moi une compagnie de la ville, tambour battant, qui me faisoit faire place; je trouvai à moitié chemin de la porte à mon logis M. le gouverneur, qui étoit assez embarrassé (et l'on l'est bien à moins), avec messieurs de ville, qui me saluèrent. Je leur parlai la première; je leur dis que je croyois qu'ils étoient surpris de me voir entrer de cette manière; que, fort impatiente de mon naturel, je m'étois ennuyée d'attendre à la porte Bannière; que j'avois trouvé la porte Brûlée ouverte, que j'étois entrée; qu'ils en devoient être bien aises, afin que la cour, qui étoit à Cléry, ne leur sût point mauvais gré de m'avoir fait entrer; que cela les disculpoit, et que, pour l'avenir, ils ne seroient plus garans de rien, puisque l'on se prendroit à moi de tout; que l'on savoit bien que, lorsque des personnes de ma qualité sont dans un lieu, elles y sont les maîtresses et avec assez de justice. « Je la dois être, ajoutai-je, en celui-ci, puisqu'il est à Monsieur. » Ils me firent leurs complimens, assez effrayés; je leur répondis que j'étois fort persuadée de ce qu'ils me disoient qu'ils m'alloient ouvrir la porte; que les raisons que je leur avois dites étoient cause que je ne les avois pas attendus. Je causai avec eux tout le long du chemin, comme si de rien n'eût été; je leur dis que je voulois aller à l'Hôtel-de-Ville pour assister à la délibération qui s'y devoit faire sur l'entrée du conseil dans la ville. Ils m'avoient mandé, par la lettre que Pradine m'avoit apportée, qu'ils m'attendoient pour cela; ils me dirent qu'elle étoit prise et qu'ils l'avoient refusée. Je leur témoignai en être satisfaite, puisque c'étoit ce que je désirois. J'envoyai un de mes exempts quérir mon équipage, et depuis ce moment je commandai dans la ville comme s'ils m'en avoient suppliée. Arrivée à mon logis, je reçus les harangues de tous les corps et les honneurs

qui m'étoient dus, comme en un autre temps.

Ces messieurs, qui étoient demeurés à l'hôtellerie, arrivèrent; ils me témoignèrent des joies non pareilles de ce que j'avois fait; ils ne laissèrent pas de me faire paroître parmi cette allégresse le regret de ne m'avoir pas accompagnée en cette occasion. Je ne fus pas peu fatiguée cette journée-là; je ne mangeai point de tout le jour, quoique je me fusse levée dès cinq heures du matin; et au lieu de me reposer après cette arrivée, il fallut dépêcher un courrier à Son Altesse Royale et un à l'armée : de sorte que j'écrivis jusqu'à trois heures. Ma joie étoit telle que je ne sentois rien; et même, après avoir fait mes dépêches, je m'amusai à rire, avec les comtesses et Préfontaine, de toutes les aventures qui nous étoient arrivées. M. le gouverneur me donna à souper : mes gens étoient arrivés trop tard pour m'en apprêter; et pour ne pas me donner la peine d'aller à son logis, il le fit apporter au mien. Sa femme me vint voir; elle étoit fort laide, mais elle avoit bien de l'esprit et étoit fille du comte de Cramail. Je m'informai si M. l'intendant étoit dans la ville, afin de lui donner toute sûreté pour en sortir : comme on me dit qu'il en étoit sorti le matin, j'appris par M. l'évêque que madame Le Tellier y étoit et qu'elle s'étoit mise dans un couvent. M. Le Tellier étoit pour lors retourné à la cour; et comme c'étoit un homme de mérite, et sa femme aussi, et que je les connoissois, je leur aurois fait de mon chef de grandes civilités; et je savois de plus qu'il étoit particulier serviteur de Monsieur. M. l'évêque me demanda si je trouvois bon qu'elle demeurât dans la ville : je lui dis que je le trouvois bon. J'envoyai Préfontaine à l'instant lui faire compliment de ma part; il me l'amena. Je crois qu'elle fut fort satisfaite de moi. Je la vis souvent chez moi et dans le couvent où elle demeuroit. Elle eut nouvelle que l'un de ses fils étoit malade; elle envoya quérir Préfontaine pour savoir si je trouvois bon qu'elle s'en allât, et pour me demander un passeport : ce que je lui accordai. Elle vint prendre congé de moi; je mandai à l'armée que l'on l'escortât et que l'on lui fît toutes les honnêtetés possibles.

Le lendemain de mon arrivée, qui étoit le jeudi-saint, l'on me vint éveiller à sept heures pour m'en aller promener dans les rues, et pour prévenir la tentative que le garde-des-sceaux vouloit faire pour entrer avec le conseil. Je m'habillai en grande hâte, et j'envoyai quérir le maire de la ville et le gouverneur pour m'accompagner. Comme les chaînes étoient tendues dans les rues, je ne voulois pas que l'on les baissât; je m'en allai à la messe à pied à Sainte-Catherine, qui est une église proche du pont; je montai sur les tourelles du bout qui regardent sur le Portereau, qui est le faubourg de ce côté-là; puis je vis M. de Champlâtreux qui se promenoit devant les Augustins avec quantité de gens de la cour. Comme j'avois beaucoup d'officiers de nos troupes avec moi, je pris plaisir de les faire paroître afin que l'on vît leurs écharpes bleues, pour faire connoître par là que j'étois patronne dans Orléans. Tout le peuple qui étoit sur le pont crioit : *Vivent le Roi, les princes! et point de Mazarin!* Ceux du Portereau répondoient de même; ainsi les cris ne cessoient point, et je crois qu'ils furent entendus du garde-des-sceaux, qui en étoit à un quart de lieue. La garde du pont fit une salve, après laquelle les cris redoublèrent, aussi bien que les gardes que j'ordonnai être augmentées, parce que je les trouvois trop foibles : ainsi les mazarins connurent n'avoir plus rien à espérer. Le Roi partit ce jour-là de Cléry pour aller coucher à Sully. Je dînai chez M. l'évêque, homme de mérite, et j'eus grand sujet de me louer de sa conduite pendant ce voyage. Comme j'étois chez lui, le lieutenant-général, qui étoit fort mazarin, m'apporta une lettre qu'il avoit reçue du garde-des-sceaux, parce qu'il savoit que j'avois appris qu'il l'avoit reçue; je la brûlai et lui défendis d'y faire aucune réponse. J'envoyai arrêter des chevaux dans une hôtellerie que le commissionnaire de l'armée ennemie avoit achetés; j'agissois avec une autorité tout entière; j'allai à l'Hôtel-de-Ville, où j'avois ordonné que l'on s'assemblât. J'avois envoyé Flamarin dans le faubourg entretenir M. de Nemours, qui s'y étoit rendu, selon ce que nous avions résolu à Toury; il y avoit été le jour de devant et M. de Beaufort aussi, et j'eus trop d'affaires pour y aller. L'on y attendoit aussi M. de Beaufort, et j'avois dit à Flamarin de me venir dire quand il y seroit arrivé, afin que je leur allasse parler.

Comme je fus à l'Hôtel-de-Ville, assise dans une grande chaise, et que je vis un profond silence pour m'écouter, j'avoue que je fus dans le dernier embarras; je n'avois jamais parlé en public et j'étois fort ignorante : la nécessité et les ordres de Monsieur me donnèrent de l'assurance et les moyens de me bien expliquer. Je commençai donc ainsi :

« Son Altesse Royale n'a pu quitter les grandes et importantes affaires qu'elle a à Paris; elle n'a pas cru pouvoir vous envoyer une personne qui lui fût plus chère que moi et en qui il pût prendre plus de confiance, fondée sur l'honneur

que j'ai d'être ce que je lui suis, pour vous protéger contre les mauvais desseins du cardinal Mazarin, ou pour périr avec vous si l'on ne s'en peut défendre. Son Altesse Royale est très-persuadée du zèle que vous avez pour son service et pour la conservation de ce pays. Elle m'a commandé de vous faire connoître qu'en cette rencontre vos propres intérêts lui sont aussi chers que les siens, et qu'ils se trouvent tellement unis qu'il seroit difficile de les séparer. Elle a appris avec beaucoup de douleur les désordres que les troupes ont commis dans Blois et aux environs, et elle souffre avec peine que la vengeance du cardinal Mazarin contre elle tombe sur tant de personnes innocentes qui en sont les victimes. Son Altesse Royale ne doute pas que, si cette armée entroit dans Orléans, elle ne traitât cette ville avec beaucoup de rigueur, puisque c'est la capitale de son apanage, et celle dont Son Altesse Royale porte le nom; et comme tout ce qui lui arriveroit lui seroit sensible, elle m'a envoyée pour défendre l'honneur, les biens et les vies de ses habitans, et exposer la mienne en toutes rencontres pour les conserver. Et comme la seule voie pour y parvenir est de n'y point laisser entrer l'ennemi commun, il se trouvera peut-être quelques gens parmi vous qui croiroient manquer à leur devoir, lorsque l'on refuse l'entrée au Roi; c'est le servir en cette rencontre que de lui conserver la plus belle et la plus importante ville de son royaume. Qui ne sait pas qu'en l'âge où est le Roi, personne ne doit avoir plus de part en ses conseils que Monsieur et M. le prince, puisque personne n'a plus d'intérêt a l'Etat et à sa conservation? Ainsi il ne faut que le bon sens pour connoître qu'on doit suivre leur parti, et que c'est celui du Roi, quoique sa personne n'y soit pas : c'est ce qui cause tous nos malheurs présens, de le voir entre les mains d'un étranger qui ne songe qu'à ses intérêts, et qui ne se soucie guère ni du Roi ni de l'Etat. C'est pourquoi les ordres qui viennent de lui, où il met en tête par abus le nom du Roi, ne doivent point être suivis, puisque les véritables sont ceux de Son Altesse Royale, entre les mains de qui légitimement sa personne et son autorité doivent être. Vous êtes plus obligés que tout le reste de la France à lui obéir, par l'honneur que vous avez de lui appartenir. Son Altesse Royale m'a ordonné de vous témoigner qu'elle est satisfaite des bons sentimens que vous avez pour elle, de vous en demander la continuation, de vous assurer de sa protection et de sa bonne volonté, avec espérance de recevoir aussi les effets de la vôtre. Son Altesse Royale m'a aussi commandé de vous dire qu'elle jugeoit que la proximité de son armée et de celle de M. le prince, qui y est jointe, pourroit incommoder en quelque façon la ville; elle m'a ordonné de l'en faire éloigner au plus tôt; et pour cela j'ai mandé à MM. les ducs de Nemours et de Beaufort de me venir trouver pour conférer avec eux sur ce sujet. Ces messieurs m'ont fait dire qu'ils seroient bien aises que les officiers qui sont dans la ville en sortissent: c'est pourquoi je désirois qu'ils fissent publier un ban dans la ville pour faire sortir les officiers des troupes dans vingt-quatre heures, hors qu'ils fussent malades, ou que je leur donnasse permission de demeurer, afin de leur faire connoître que l'on vouloit éloigner tout ce qui pouvoit leur être suspect; que je les priois de ne rien faire dans la suite sans ma participation; que je ne ferois rien de mon côté sans la leur, et que je voulois établir entre nous la dernière confiance. »

Ils me remercièrent, et après je m'en allai. Lorsque je sortis, je vis les fenêtres des prisons de l'Hôtel-de-Ville toutes pleines de nos soldats qui me demandoient leur liberté; je demandai à ces messieurs qui me conduisoient ce qu'ils avoient fait : ils me dirent qu'il y avoit plusieurs accusations contre eux. Je leur offris de les faire tous pendre dans les places publiques de la ville; ils refusèrent et me les rendirent tous; je les envoyai dès le soir à l'armée, et ils leur firent rendre leurs armes et leurs chevaux : il y avoit environ quarante ou cinquante cavaliers.

Comme je fus de retour à mon logis, je demandai à ces messieurs s'ils étoient contens de moi. Avant que d'aller à l'Hôtel-de-Ville, ils m'avoient dit qu'il seroit bon de concerter ce que je dirois. « Je sais sur quoi j'ai à parler; si j'y songeois, je ne ferois rien qui vaille; il faut que je dise tout ce qui me viendra dans la tête, et surtout mettez-vous derrière moi : si l'on me regarde, je ne saurai plus où j'en suis. » Ils me dirent qu'il avoit bien paru que je ne les voyois pas et que j'avois fort bien parlé. J'étois revenue à mon logis pour y attendre des nouvelles de messieurs de Beaufort et de Nemours; il n'en venoit point : ce qui me donna beaucoup d'inquiétude. Le soir très-tard, M. de Beaufort me manda qu'il n'avoit pu venir, parce qu'il avoit attaqué Gergeau. Cela me mit fort en colère; il le fit de sa tête sans en parler à M. de Nemours. Cette action fut fort imprudente et fort peu d'un capitaine : elle étoit fort mal à propos; je n'en dirai rien, sinon que nous voulions conserver un pont que l'on rompit. Nous y perdîmes assez de gens, entre autres M. le baron de Vi-

taux, homme de qualité, de mérite et de réputation parmi les gens de guerre. Il y reçut une blessure au menton, dont il mourut quelques jours après à Orléans. Je l'y avois fait porter pour être mieux traité : tous les soins que l'on put prendre ne servirent de rien. C'étoit un homme nourri dès sa naissance dans les armées de l'Empereur en Allemagne ; par-là l'on peut juger de son expérience dans la guerre, où il avoit reçu un honneur assez extraordinaire et digne de remarque, et que peu de gens ont eu, de faire le coup de pistolet contre trois rois, savoir : de Bohême, de Pologne et de Suède ; et même il perça le chapeau de ce dernier. Les médecins dirent qu'il mourut de chagrin. C'étoit un homme couvert de coups, qui avoit servi le Roi fort long-temps, et même à la bataille de Rocroy il contribua beaucoup à la victoire, autant que les officiers qui ont un chef aussi brave, aussi grand capitaine et aussi généreux que M. le prince, pouvoient y servir ; ensuite il ne fut pas récompensé comme il croyoit le mériter : ce qui l'obligea de quitter et de s'en aller chez lui en Bourgogne, où Monsieur l'envoya quérir. Lorsque notre armée fut en Beauce, comme j'ai dit, elle étoit fort en état d'agir ; nos coureurs alloient jusqu'à Blois, et donnoient beaucoup d'effroi. Monsieur désiroit et vouloit une entreprise considérable, et croyoit que M. de Beaufort déféreroit à ses avis : ce qu'il ne fit pas. Je crois aussi qu'il avoit ordre de Monsieur de ne rien faire : le bon homme Vitaux se fâchoit de ne point faire paroître combien il étoit capable dans la guerre. L'on manqua encore une autre fois Gergeau : de sorte que toutes ces circonstances causèrent plus sa mort que sa blessure. Il mourut fort chrétiennement et avec beaucoup de résolution. J'eus soin qu'on lui rendît tous les honneurs funèbres qui furent possibles, et je le fis enterrer à Saint-Pierre, à Orléans. L'on lui a mis une épitaphe que plusieurs ont cru que j'ai fait faire, parce qu'elle est fort frondeuse ; je ne l'ai cependant vue que long-temps après.

Revenons à M. de Beaufort : la colère que j'avois contre lui se passa contre Brelle, qu'il m'avoit envoyé ; l'on lui dit de n'en rien dire à son maître, auquel je mandai de me venir trouver le lendemain, et M. de Nemours aussi. Comme j'eus reçu le matin de leurs nouvelles, l'on mit en délibération si je proposerois à messieurs de ville de les faire entrer : je jugeai que cela n'étoit pas à propos, et que ce seroit leur donner quelque soupçon de faire entrer nos généraux accompagnés de tous les officiers, qu'ils ne pouvoient se dispenser de mener avec eux : de sorte que cette difficulté fut vidée par la résolution que je fis d'aller au faubourg parler à eux. Il en naquit une de cette résolution : ces messieurs doutoient que je dusse sortir de la ville, de crainte que l'on ne me laissât pas rentrer ; pour moi, je ne mis point cela en doute, et j'étois très-assurée que l'on me laisseroit rentrer, et qu'ainsi je ne ferois aucune difficulté de sortir, et que dans le peu d'intelligence qui étoit entre nos généraux, ils ne prendroient aucune résolution qu'en ma présence, et que la marche de l'armée étoit si nécessaire, qu'il falloit absolument que j'allasse la faire résoudre ; et que pour lever tous soupçons je mettrois pied à terre à la porte de la ville, que j'y laisserois mon carrosse et mes gardes, et qu'il n'y auroit rien à craindre. J'envoyai quérir messieurs de ville, auxquels je dis : « Comme je ne veux rien faire sans votre participation, j'ai voulu vous avertir que je vais dans le faubourg Saint-Vincent voir messieurs les ducs de Beaufort et de Nemours, pour faire partir l'armée dès demain ; et quoique j'eusse cru que vous auriez été bien aises de les voir, je n'ai pas voulu vous le proposer, dans l'appréhension que la quantité des officiers qui les suivent ne donnât quelque soupçon au menu peuple. » Ils me remercièrent de ma bonté ; je partis aussitôt, et j'exécutai à la porte ce que j'avois résolu : messieurs les comtes de Fiesque et de Gramont demeurèrent sous la porte à entretenir monsieur le maire et quelques échevins. J'entrai dans une fort misérable maison dégarnie de tout, où tous ces messieurs arrivèrent aussitôt après moi. M. de Beaufort me salua assez froidement ; M. de Nemours me fit de grands complimens sur ce qui s'étoit passé à mon entrée, comme fit tout ce qui étoit là d'officiers. Après avoir parlé quelques momens de ma conquête, je leur dis qu'il falloit parler des affaires pour lesquelles on étoit venu : de sorte que tous les gens qui n'assistoient pas au conseil sortirent. Il ne demeura que messieurs de Nemours, Beaufort, de Clinchamp, lieutenant-général des étrangers, le comte de Tavannes, qui l'étoit de l'armée de M. le prince, et les maréchaux-de-camp des deux armées : Coligny, Maré, Langue, Valon et Villars Orondate ; le comte de Hollac et Saumery ne l'étoient pas. Comme ils commandoient, le premier le régiment des étrangers, le second celui de cavalerie de Son Altesse Royale, et l'autre celui de d'infanterie, je fus bien aise de les y faire entrer. Gouville y étoit aussi maréchal de bataille de l'armée de M. le prince : messieurs de Rohan et Flamarin y assistèrent aussi ; messieurs de Fiesque, Bréauté et de Frontenac étoient en un coin, et messieurs de Croissy et Bermont. Clérambaut ne voulut

pas être du conseil, quoique maréchal de camp, à cause qu'il servoit en Guienne. Pradine, Préfontaine et La Tour étoient aussi à l'autre coin de la chambre.

La grande question étoit de savoir de quel côté iroit l'armée. Valon opina le premier pour Montargis : Clinchamp fut de cet avis; celui de Tavannes fut d'aller passer la rivière à Blois, et M. de Nemours aussi, qui se mit fort en colère contre ceux qui étoient d'avis contraire; il vouloit que l'on passât le rivière à quelque prix que ce fût, quoiqu'il m'eût promis le contraire. Je le lui dis; il se mit en une furie horrible contre moi; nous étions, M. de Beaufort et moi, sur un coffre de bois, et Clinchamp, qui ne se pouvoit tenir debout long-temps à cause d'une vieille blessure, étoit assis sur un châlit. Après que tout le monde eut opiné, je demandai à ces messieurs les conseillers leurs avis : ce qu'ils refusèrent d'abord, et ils dirent que ce n'étoit pas la leur métier; à quoi je répliquai que ce n'étoit pas non plus le mien : de sorte qu'ils se laissèrent aller à nos persuasions, et furent du grand avis qui fut le mien; j'opinai de même. L'on jugera aisément que ce ne fut pas bien; les demoiselles parlent pour l'ordinaire mal de la guerre : je vous assure qu'en cela, comme en toute autre circonstance, le bon sens règle tout, et que quand on en a, il n'y a dame qui ne commandât bien des armées. Je conclus pour Montargis : c'étoit le meilleur pays ou les troupes subsisteroient bien; que si on y arrivoit assez tôt, l'on pourroit envoyer des gens à Montereau; qu'ainsi l'on seroit maître des rivières de Loire et d'Yonne, et que l'on couperoit le chemin à la cour, que l'on empêcheroit d'aller à Fontainebleau; que l'avis de Blois me paroissoit mauvais en ce que l'on iroit dans un pays où l'armée des ennemis avoit été trois semaines et avoit tout pillé; et que de donner dix jours de marche aux ennemis quand on les pouvoit couper, il me sembloit que ce n'étoit pas prendre le bon parti; que tout le monde avoit été pour Montargis, qu'il y falloit aller absolument. M. de Nemours se mit à jurer et à pester que l'on abandonnoit M. le prince, et que s'il faisoit bien il se sépareroit de Monsieur. Je lui dis que je croyois que M. le prince le désavoueroit de ce qu'il disoit, et qu'il ne devoit point avoir un tel emportement sur une affaire qui n'étoit point contre les intérêts de M. le prince, qui m'étoient aussi chers qu'à lui. Je lui dis tout ce que je pus pour le ramener : il me menaça de s'en aller; je le priai de m'en avertir quand il le voudroit faire, parce que les ennemis étoient proches et forts; qu'il étoit bon de savoir bientôt s'il se voudroit séparer des troupes de Monsieur; que je ne voulois pas qu'elles passassent la rivière, et que je verrois à les mettre en lieu de sûreté. Il étoit si en colere qu'il ne savoit ce qu'il disoit; il se mit encore à pester et à jurer que l'on trompoit M. le prince, et qu'il savoit bien qui c'étoit. M. de Beaufort lui demanda : « Qui est-ce? » Il lui répondit : « C'est vous. » Sur quoi ils se frappèrent tous deux. Comme j'avois la tête tournée et que je parlois à Clinchamp, je ne vis point qui frappa le premier; j'ai su de ceux qui y étoient que ce fut M. de Beaufort, et c'est ce qui a causé ce qui est arrivé depuis; ils mirent l'épée à la main, et l'on se jeta dessus pour les séparer. Au moment, tout le monde qui étoit dehors entra : ce fut une confusion et un bruit horrible, dont M. de Clinchamp fut bien scandalisé. Parmi les étrangers, on a plus de respect envers les gens à qui l'on en doit. M. de Nemours ne voulut jamais donner son épée à personne qu'à moi, avec grande peine; je la donnai au lieutenant des gardes de Monsieur, qui étoit avec moi, aussi bien que celle de M. de Beaufort, que je menai dans un jardin; il se mit à genoux devant moi et me demanda pardon avec tous les déplaisirs possibles de m'avoir manqué de respect. M. de Nemours n'en fit pas de même : il fut une heure dans une telle furie que rien n'étoit égal; je le prêchois et lui disois que cette action étoit la plus désavantageuse du monde pour le parti, et que les ennemis s'en réjouiroient comme d'un grand avantage qu'ils remportoient sur nous; qu'il montrât en cette occasion le zèle qu'il avoit pour le parti de M. le prince; qu'il sacrifiât sa passion à ses intérêts. Il n'entendoit rien. D'un autre côté j'étois en grande inquiétude de voir qu'il étoit une heure de nuit, et que j'avois à rentrer dans une ville où le bourgeois pouvoit s'alarmer : il y avoit sujet de le craindre; néanmoins je ne voulus point partir que je ne les eusse raccommodés. Coligny et Tavannes pressèrent si fort M. de Nemours, qu'ils obtinrent avec beaucoup de peine qu'il me feroit des excuses. Je le priai d'embrasser M. de Beaufort; il me le promit d'une fort méchante manière : il falloit prendre de lui ce que l'on pouvoit. Je m'en allai quérir M. de Beaufort, et je dis à l'un et à l'autre tout ce que je croyois qu'ils se devoient dire; je savois bien que M. de Nemours n'auroit pas dit à M. de Beaufort ce qu'il devoit lui dire. M. de Beaufort témoigna la dernière tendresse à M. de Nemours, et beaucoup de douleur de s'être emporté contre son beau-frère; l'autre ne lui dit rien et l'embrassa comme il auroit fait un valet. La tendresse de

M. de Beaufort alla jusqu'à pleurer, de quoi la compagnie rit un peu, et moi toute la première, ce que je ne devois pas faire : je ne pus m'en empêcher. Cette dispute un peu calmée, je m'en allai ; j'ordonnai à tous les officiers de garder chacun leur général, et de ne leur pas obéir jusqu'à ce qu'ils se fussent tout-à-fait raccommodés, et leur enjoignis de tenir la main à les remettre en bonne intelligence.

Je retournai en ma ville, où je trouvai quantité de bourgeois qui étoient ravis de me revoir, sans que pas un demandât pourquoi j'avois tant tardé, ni témoignât de défiance du séjour que j'avois fait dans le faubourg ; je le dis pourtant aux principaux, comme pour leur en donner part. Dès que je fus en mon logis, je dépêchai un courrier à Monsieur, pour lui donner avis de tout ce qui s'étoit passé ; et le lendemain j'envoyai les ordres à l'armée de marcher, qui partit le jour d'après dès la pointe du jour. J'écrivis à messieurs de Nemours et de Beaufort pour les prier de bien vivre ensemble ; ils m'envoyèrent un courrier pour m'assurer qu'ils avoient satisfait à mes ordres, tant en cela qu'à marcher ; et M. de Clinchamp me manda qu'ils avoient dîné ensemble.

Le samedi de Pâques, l'on me vint dire le matin, qu'il y avoit du canon à Saint-Mesmin qui avoit remonté sur la rivière depuis Blois, et qu'ils attendoient de quoi le mener et l'escorter à l'armée. A l'instant j'envoyai quérir ces messieurs, et je leur dis : « Voici une occasion, il faut aller à Saint-Mesmin ; j'irai à cheval, et tous mes chevaux de carrosse serviront à amener ici le canon. Tout ce qui est à moi montera à cheval : il y aura cent bons hommes bien montés ; je prendrai deux cens mousquetaires de la ville, ainsi l'escorte sera assez forte, et nous aurons leur canon. » Ils se mirent tous à rire de voir l'envie que j'avois de faire quelque chose ; je ne trouvois rien d'impossible. Ils me dirent que si j'avois des troupes cela se pourroit faire, mais que n'en ayant point, cela étoit difficile, dont je fus très-fâchée. Je reçus le même jour la réponse de Son Altesse Royale, à la lettre que je lui avois écrite, qui me donna une sensible joie, par la tendresse dont elle me parut remplie, ce qui m'oblige de la mettre ici :

« Ma fille,

» Vous pouvez penser la joie que j'ai eue de l'action que vous venez de faire : vous m'avez sauvé Orléans et assuré Paris ; c'est une joie publique, et tout le monde dit que votre action est digne de la petite-fille de Henri-le-Grand. Je ne doutois pas de votre cœur, mais en cette action j'ai vu que vous avez encore plus de prudence que de cœur. Je vous dirai encore que je suis ravi de ce que vous avez fait, autant pour l'amour de vous que pour l'amour de moi. Dorénavant faites-moi écrire par la main de votre secrétaire les choses importantes, pour les raisons que vous savez.

» GASTON. »

Cette raison est que j'écris si mal qu'on a toutes les peines du monde à lire mon écriture.

A mon arrivée à Orléans, je reçus force plaintes des bourgeois et gentilshommes des environs, des désordres des gens de guerre qui prenoient les bestiaux et les chevaux des laboureurs, battoient et faisoient toutes les violences imaginables, à ce que l'on disoit ; brûloient les pieds des paysans pour avoir de l'argent, enfin tous les contes fabuleux que l'on fait aux bonnes femmes des champs. Comme je suis fort sensible à la misère des pauvres, cela m'attendrit, et aimant fort la justice, je fis faire de grandes perquisitions pour y donner ordre : les bestiaux et les chevaux que l'on trouva dans les quartiers furent rendus, et les laboureurs retournèrent à leurs charrues vingt-quatre heures après mon arrivée, comme en pleine paix ; l'on alla aussi aux marchés. Pour tous les autres désordres et violences, ils furent trouvés faux, et je fis tout rendre : de sorte que l'on me donna autant de bénédictions dans la campagne que dans la ville. On ne vendoit plus le sel, et les autres droits du Roi ne s'y payoient plus ; ceux qui avoient accoutumé de les recevoir s'étoient cachés, craignant autant pour leurs personnes que pour l'argent qu'ils avoient déjà reçu ; et ce n'étoit pas sans raison, par l'exemple de ce qui avoit déjà été fait dans les autres villes. On crut si bien que je devois mettre la main sur cet argent, qu'on me vint donner avis qu'il y avoit des sommes considérables et que je les pouvois prendre ; pour me le mieux persuader, l'on me dit que je le devois faire pour payer nos troupes et pour en lever de nouvelles ; que ce seroit rendre un grand service au parti ; que je le pouvois même garder pour moi. Je ne fus pas seulement fâchée, mais j'eus même horreur de cette dernière proposition. La première m'auroit pu toucher, sans la crainte que j'avois que cela ne fît quelque préjudice aux particuliers qui en étoient chargés ; ainsi je n'écoutai rien là-dessus. Je fis venir tous les receveurs qui étoient à la ville et aux environs, pour les rassurer et pour leur dire qu'ils ne craignissent rien ; que l'argent du Roi seroit en sûreté ; qu'ils conti-

nuassent leurs emplois. J'ai toujours cru qu'il faut en tout temps rendre à César ce qui appartient à César : cette regle a été faite aussi bien pour les souverains que pour les sujets, et ils sont obligés de la suivre également. Je les assurai tous de ma protection, sous laquelle ils recommencèrent la levée de tous les droits du Roi, dont ils me surent un très-bon gré; et je m'en sus aussi à moi-même de n'avoir manqué a aucun de mes devoirs. Il y avoit quelques officiers du présidial, qui avoient des parens dans le service du cardinal Mazarin, qui ne savoient s'ils devoient sortir ou demeurer; je les envoyai quérir et leur dis que, pourvu qu'ils ne se mêlassent de rien, je les laisserois en repos chez eux; ce qu'ils firent. Ce sont d'honnêtes gens qui s'appellent Brachet; leur oncle, nommé Belebat, étoit receveur de la ville.

Comme je revenois de complies des filles de Sainte-Marie, l'on me dit que M. le président de Nesmond et messieurs les conseillers du parlement de Paris, députés vers le Roi pour lui remontrer la nécessité qu'il y avoit pour le bien de l'Etat d'éloigner M. le cardinal Mazarin, étoient à la porte d'Orléans qui attendoient, il y avoit une heure, pour entrer. A l'instant je donnai ordre qu'on y allât, et messieurs de Croissy et de Bermont furent au devant d'eux. Aussitôt après leur arrivée ils me vinrent voir et me firent part du sujet de leur voyage, quoique je le susse. Je leur en donnai de tout ce qui s'étoit passé à Orléans depuis que j'y étois, et de toutes les choses que j'avois dessein de faire : ce qu'ils approuvèrent fort. Ils y séjournèrent le lendemain à cause de la fète, et comme ils étoient en mon logis, on leur vint dire qu'il y avoit un valet de pied de la part du Roi qui les demandoit avec des lettres; ils s'en allèrent; et aussitôt après les avoir lues ils me les envoyèrent montrer par M. de Bermont, leur confrère, qui étoit avec moi. Ces lettres portoient que le Roi leur ordonnoit de l'aller attendre à Gien, où il se rendroit dans peu de jours. Ces messieurs répondirent qu'en passant à Sully ils s'y arrèteroient pour voir s'ils pourroient avoir l'honneur d'être ouïs de Sa Majesté, sinon qu'ils passeroient à Gien. Ils partirent le lendemain; ils me demandèrent deux de mes gardes pour les escorter jusqu'à ce que l'escorte que j'avois mandée qu'on leur envoyât de l'armée les eût joints. Ces gardes rapportèrent une nouvelle qui me donna grande joie, qui fut l'arrivée de M. le prince à l'armée (1). Je ne le pouvois croire, tant je le désirois; et dans la crainte que cela ne fût point vrai, je ne voulus pas que l'on le dît. Le lendemain à mon réveil j'en eus la certitude par Guitaut, qu'il m'envoya aussitôt apres être arrivé a l'armée, par lequel il m'écrivit et me fit faire toutes les civilités et les assurances de services possibles, comme vous pouvez voir par sa lettre :

« Mademoiselle,

» Aussitôt que j'ai été arrivé ici, j'ai cru être obligé de vous dépêcher Guitaut, pour vous témoigner la reconnoissance que j'ai de toutes les bontés que vous faites paroître pour moi, et en même temps de me réjouir avec vous de l'heureux succès de votre entrée à Orléans. C'est un coup qui n'appartient qu'à vous, et qui est de la dernière importance. Faites-moi la grâce d'être persuadée que je serai toujours inséparablement attaché aux intérêts de Monsieur, et que je vous témoignerai toujours que je suis, avec tous les respects et la passion imaginables, Mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

» Louis de Bourbon. »

La joie que j'eus de son arrivée fut très-grande, car j'espérois que sa bonne fortune accoutumée seroit avantageuse au parti et qu'elle ne l'abandonneroit pas dans les occasions à l'avenir, comme elle avoit fait par le passé : ce qui parut bientôt après. Je me fis conter par Guitaut toutes les aventures qui lui étoient arrivées par le chemin : il se sauva miraculeusement des troupes du Roi, car Sainte-Maure ne le manqua que d'un quart-d'heure; s'il eût été pris, on ne lui auroit point fait de quartier : ç'auroit été un grand malheur pour la France de perdre un prince qui l'a si bien servie, et qui continue toujours en faisant la guerre au cardinal Mazarin, pour tâcher de le chasser. Il est vrai que les services qu'il lui rend présentement ne paroissent pas aux yeux tels que ceux des batailles de Rocroy, Fribourg, Nordlingue et de Lens, et d'un nombre infini de places qu'il a prises; mais il faut que les intentions des grands (2) soient comme les mystères de la Foi. Il n'appartient pas aux hommes d'y pénétrer; on les doit révérer et croire qu'elles ne sont jamais que pour le bien et le salut de la patrie. L'on doit juger ainsi de celles de M. le prince, puisque c'est l'homme du monde le plus raison-

(1) Condé partit d'Agen le 24 mars; le 1er avril il commandait cette armée.

(2) Cette étrange doctrine est un trait caractéristique.

nable. Il fut assez embarrassé à une hôtellerie de son déguisement, car il faisoit le valet; et comme on lui dit de brider et seller un cheval, jamais il n'en put venir à bout.

Pendant sa prison, M. de Vendôme eut le gouvernement de Bourgogne par commission, M. le comte d'Harcourt celui de Normandie, le maréchal de L'Hôpital celui de Champagne, dont il est lieutenant de Roi. À leur sortie, M. le prince changea celui de Bourgogne en celui de Guienne avec M. d'Epernon, et le prince de Conti reprit la Champagne jusqu'à ce que M. le duc d'Enghien fût en âge de l'avoir : car c'est le Berry qui est à M. le prince de Conti. L'on passa en ce temps-là le contrat de mariage au Palais-Royal, en présence de Leurs Majestés, de M. le duc d'Enghien avec ma sœur de Valois, troisième fille du second mariage de Monsieur. J'ai parlé de l'échange de ces gouvernemens, parce que l'on n'auroit pas compris comment M. le prince n'étant pas bien à la cour, l'on lui avoit laissé passer toute la France pour aller à Bordeaux; et comme il y avoit long-temps qu'il parloit de faire ce voyage pour s'y faire recevoir, cela ne surprit point. Il fit faire une litière pour faire son entrée, la plus magnifique du monde. Comme il portoit encore le deuil, elle étoit noire, toute chamarrée d'argent, et son carrosse de même.

Outre les avantages que l'on pouvoit espérer de la venue de M. le prince, comme j'ai déjà dit, elle étoit d'une nécessité extrême, les ducs de Beaufort et de Nemours n'étant réconciliés qu'en apparence, et ne l'étant point dans le cœur. Cela faisoit naître sans cesse des démêlés entre eux, qui causoient des divisions et partialités parmi les officiers, et avoient mis tels soupçons dans les régimens étrangers, qu'ils étoient quasi tous prêts à quitter; et pour y remédier, M. de Clinchamp et les autres officiers généraux avoient résolu de m'envoyer prier de venir à l'armée, pour que toutes choses parussent se faire avec ma participation, et que cela seul pourroit rétablir la confiance des étrangers, qui en avoient beaucoup en moi. Ce n'est pas que ces messieurs les généraux fissent rien de leur tête depuis que je fus à Orléans; ils envoyoient tous les jours me rendre compte de toutes choses : sur quoi j'ordonnois ce qui me plaisoit. M. de Clinchamp envoyoit aussi tous les jours, et il étoit plus soigneux de me rendre toutes sortes de respects et devoirs que les gens de Monsieur; et quand j'envoyois des officiers en sauve-gardes pour conserver des maisons ou villages, j'envoyois plutôt de ceux de M. de Clinchamp que des nôtres.

Dieu les délivra de l'embarras où ils étoient en leur envoyant un général, le plus habile et le plus expérimenté qui soit au monde. En arrivant, l'on l'arrêta à la garde; il trouvoit mauvais que l'on ne le laissât pas passer, et ne vouloit pas dire qui il étoit. Un colonel allemand, nommé d'Estouan, qui étoit de garde comme il arriva, se douta que c'étoit M. le prince, mit pied à terre et lui embrassa les genoux. A l'instant toute l'armée le sut, et ce fut la plus grande joie du monde. Il jugea qu'il étoit nécessaire de tenir conseil pour délibérer ce qu'il y auroit à faire, voyant bien que l'on ne pouvoit pas demeurer plus long-temps au poste où on étoit, tant à cause du lieu que pour l'utilité des affaires. M. de Nemours, qui croyoit qu'il changeroit tout ce qu'on avoit résolu, et qu'il suivroit son avis, lui conta tout ce qui s'étoit passé dans le faubourg d'Orléans. M. le prince dit que les résolutions prises dans un conseil où j'avois bien voulu être devoient être suivies, quand elles ne seroient pas bonnes; mais que celles que l'on avoit prises étoient telles que le roi de Suède n'eût pu mieux prendre son parti, et que pour lui il l'auroit fait quand je ne l'aurois pas ordonné, dont M. de Nemours fut fort attrapé; de sorte qu'il fit marcher l'armée à l'instant, et alla droit à Montargis. Lorsque l'armée y avoit été, M. de Beaufort y avoit laissé cent mousquetaires de Son Altesse Royale (car l'on appeloit les régimens de Monsieur ainsi), et cinquante maîtres de celui de cavalerie, de sorte que l'on croyoit que ces gens-là étoient maîtres de Montargis; et j'avois envoyé un ordre aux habitans et au gouverneur d'y recevoir l'armée. M. le prince, ayant appris cela, ne douta pas d'y être reçu; mais les gens de Monsieur, qui sont peu prévoyans, et qui ne songent pas toujours à ce qu'ils font, avoient donné un ordre de Monsieur à M. Faure, qui en étoit gouverneur, pour faire retourner à l'armée les mousquetaires et les cavaliers.

En partant, les secrétaires de Monsieur avoient donné au mien des blancs signés de Son Altesse Royale, pour s'en servir quand je le jugerois à propos, de sorte que quelquefois j'en envoyois dans le commencement. C'étoit donc un de ceux-là qu'un garde avoit porté à Montargis; il trouva ces troupes sorties du matin seulement. Sur le bruit de l'arrivée de l'armée il y eut quelque effroi dans la ville; et Mondreville, gentilhomme de ce pays-là, qui est au cardinal, se servit de cette frayeur pour obliger les bourgeois à fermer les portes. M. le prince leur envoya dire qu'ils les ouvrissent, et regarda à sa montre, et leur manda que si dans

une heure ils n'ouvroient les portes, il feroit piller la ville et pendre les habitans; ils obéirent. Nous disions qu'il avoit pris Montargis avec sa montre. J'écrivis au secrétaire de Monsieur de bonne manière, et j'avois quelque raison d'être un peu fâchée, car, sachant que j'étois plus proche qu'eux, ils me devoient laisser faire, et je menaçai fort sur cela de tout quitter et de m'en aller.

Je renvoyai Guitaut, et avec lui un gentilhomme pour aller faire mes complimens à M. le prince. M. le comte de Fiesque et tous ces autres messieurs allèrent le voir aussi. Pendant leur absence, ces messieurs du parlement repassèrent, qui avoient vu le Roi à Sully, à qui la remontrance avoit aussi peu profité que les précédentes. La réponse étant enregistrée au parlement, il seroit inutile de la mettre ici. M. de Nesmond me demanda où étoient ces messieurs les conseillers? Je lui dis qu'ils étoient allés voir M. le prince. Il me répondit: « Si vous le leur avez commandé, ils ne sauroient faillir, mais vous les auriez pu dispenser de ce voyage: il ne convient guères à des gens de notre métier d'aller ainsi parmi les armées, non plus que d'opiner au conseil de guerre, ce que je ne crois pas qu'ils aient fait. » Je lui dis qu'ils n'avoient garde.

Monsieur m'écrivoit très-soigneusement, tantôt de sa main, et quelquefois de celles de ses secrétaires, car il n'aime pas à écrire. Goulas me manda que Monsieur avoit jugé nécessaire de m'envoyer un plein pouvoir pour commander dans tout son apanage comme lui-même, et pour que les officiers de l'armée m'obéissent. Je mandai que cela n'étoit pas nécessaire, et que l'on m'obéissoit très-volontiers; et j'eus assez de vanité pour croire que cela choquoit l'autorité de ma naissance, qu'on s'imaginât qu'un morceau de parchemin m'en pût donner. Pourtant il ne laissa pas à quelques jours de là d'envoyer cette patente à Préfontaine, qui la garda dans sa cassette sans que personne le sût, ne jugeant pas à propos de le dire.

Au retour de ces messieurs, qui étoient allés rendre leurs devoirs à M. le prince, ils me dirent qu'il souhaitoit fort de me venir voir, mais qu'il seroit bien aise de savoir si on le trouveroit bon à Orléans. Le marquis de Sourdis avoit eu une conduite dans toute cette affaire qui donnoit assez de sujet de croire qu'il étoit mazarin. Pourtant, comme l'on doit juger des gens selon leur intérêt, le sien n'étoit pas de l'être, tous ses établissemens dépendans quasi de Monsieur. Il a toujours été assez de mes amis; je le pris un jour à part pour lui demander sincèrement pour qui il étoit; que sa conduite envers Monsieur étoit assez mauvaise, mais que je voulois croire aussi que l'on lui avoit rendu de mauvais offices, et qu'à l'avenir il se conduiroit tout autrement, et particulièrement ayant affaire à moi; que de cette sorte il répareroit le passé. Il me fit mille protestations de services, et m'assura qu'il en rendroit à Monsieur et à moi en toutes choses, et que j'aurois sujet d'être satisfaite de lui. Je le crus sincèrement, et qu'il seroit en toutes occasions ce que je voudrois : ce qui me fit croire qu'il auroit de la joie de voir M. le prince; mais le lui ayant proposé, il me dit que je me gardasse bien d'en parler, et que je gâterois tout si je le proposois à la ville : ce qui ne me rebuta point. J'envoyai quérir messieurs de ville, à qui je donnai une lettre de Monsieur, qui portoit qu'ayant su l'arrivée de M. le prince à l'armée, et qu'il seroit peut-être nécessaire qu'il vînt à Orléans pour me voir, qu'en ce cas-là ils eussent à le recevoir selon sa qualité, et comme étant parfaitement uni à ses intérêts. Ils me dirent qu'ils s'en alloient assembler la ville pour voir cette lettre, qu'ils doutoient être venue de Paris. Ils avoient quelque raison en cela, car elle n'avoit fait de chemin que de la chambre de Préfontaine à la mienne. J'appris que la peur que le marquis de Sourdis avoit de la venue de M. le prince étoit qu'il craignoit qu'il ne le chassât. Cette pensée me fâcha, car si je l'avois voulu mettre dehors, je n'aurois eu que faire de M. le prince; j'avois assez d'autorité, et où il auroit été question de la montrer, je n'aurois pas voulu que M. le prince y eût été, dans la crainte que l'on eût cru que la mienne seule n'eût pas été assez forte sans soutien.

Le soir, messieurs de ville me vinrent dire qu'ils ne pouvoient point recevoir M. le prince sans envoyer à Monsieur : ce que je trouvai fort mauvais; et je leur dis qu'il n'étoit pas nécessaire d'envoyer à Paris, que Monsieur m'avoit écrit que tout ce que je ferois il le trouveroit bon, et trouveroit fort mauvais s'ils ne faisoient les choses que je désirois. Sur cela, je m'emportai un peu, je les grondai fort, et je leur dis qu'ils s'en repentiroient, et que j'enverrois dans une heure Préfontaine leur dire ce que je voulois qu'ils fissent. Je dis à ces messieurs qui étoient avec moi qu'il falloit pousser cette affaire; et que si M. le prince, après avoir témoigné de désirer de me voir, ne venoit point, parce que je n'aurois pas eu le crédit de le faire entrer dans Orléans, cela feroit voir que je n'y aurois point de crédit, et commettroit mon autorité et celle de Monsieur; que je devois tout

faire à l'égard de M. le prince dans le commencement d'un raccommodement. Je leur appris que Préfontaine avoit un pouvoir dans sa cassette : il l'alla quérir ; et après le leur avoir montré, ils me conseillèrent de le faire voir dans une assemblée générale, que je proposai de faire le lendemain. J'envoyai Préfontaine dire à la ville que je voulois qu'on s'assemblât, et que je me trouverois à l'Hôtel-de-Ville. Je mandai M. de Sourdis, auquel je montrai mon pouvoir, et je lui demandai s'il n'y avoit rien qui le choquât. Il me dit que non, et qu'il ne feroit jamais difficulté de m'obéir. J'envoyai aussi quérir tous les principaux qui devoient être à cette assemblée séparément, pour leur faire connoître mes intentions ; j'en trouvai quantité de mazarins que je menaçai, et à qui je parlai en demoiselle de ma qualité. Il y en eut un assez hardi pour me dire que le nom de M. le prince étoit assez odieux à la ville d'Orléans, et que son grand-père y avoit fait de si grands maux que l'on ne le pardonneroit jamais au nom. Je lui dis : « Le mien étoit du même parti du temps dont vous me parlez, et il n'appartient pas à des bourgeois d'Orléans, ni à qui que ce soit en France, de parler ainsi des princes du sang : on les doit respecter comme des gens qui peuvent être les maîtres des autres. »

Le lendemain j'allai à l'Hôtel-de-Ville, où d'abord je dis que l'obéissance que l'on m'avoit rendue jusqu'à présent, m'avoit empêchée de faire voir le pouvoir que Monsieur m'avoit envoyé ; et qu'étant persuadée que l'on en devoit plus à ma naissance qu'à toutes les patentes, j'avois négligé de le montrer ; mais puisqu'il y avoit des gens qui n'étoient pas soumis, qu'il étoit bon de le leur faire voir. Préfontaine le donna au greffier de la ville ; et après que la lecture en fut faite, je dis à l'assemblée : « Présentement que vous voyez le pouvoir que Monsieur me donne, je pense que vous ne ferez plus de difficulté d'obéir à mes ordres. Je suis venue ici pour vous dire que M. le prince étant arrivé à l'armée, désire de me venir voir ; je ne doute point que vous ne lui rendiez tous les respects qui sont dus à sa naissance, et encore plus par l'union dans laquelle il est avec Monsieur, et à ma considération : c'est un prince à qui toute la France a tant d'obligations, qu'il n'y a pas une ville qui en son particulier ne lui doive toute la reconnoissance possible. » Je m'étendis davantage que je ne fais sur ce que l'on devoit à la naissance et au mérite de M. le prince, et à l'obéissance que l'on me devoit ; et cela avec tant de fierté que l'on m'accuse d'en avoir eu toutes mes actions. D'abord je parlois trop bas, l'on ne m'entendit point ; j'en fus assez étonnée, parce que je m'étois attendue que l'on me diroit que l'on feroit tout ce que je voudrois. Je ne me rebutai point, je recommençai ; et je dis que je voyois bien que j'avois parlé trop bas, puisque l'on ne me répondoit rien. Comme je finissois ces paroles, tout le monde cria : « Tout ce qu'il plaira à Mademoiselle, il faut le faire, et que M. le prince vienne. » Je sortis satisfaite, et j'allai dépêcher un courrier à M. le prince. Le soir, le marquis de Sourdis me voulut parler ; je le grondai fort, et lui dis qu'il n'avoit que faire de craindre M. le prince ; que si j'avois voulu le chasser, je l'aurois fait, et que je n'attendois personne quand je voulois faire des coups d'autorité.

Comme j'avois montré mon pouvoir à la ville, il le falloit faire enregistrer au présidial. D'abord que l'on en parla à cette compagnie, quelques-uns en firent difficulté, sur ce que M. le marquis de Sourdis étant pourvu par le Roi, Monsieur pouvoit lui commander, et non pas donner ce pouvoir à un autre, et qu'il n'y avoit point d'exemple que jamais fils de France en eût usé de cette manière dans son apanage. J'en conférai avec les conseillers du parlement de Paris qui étoient avec moi, à qui je dis qu'il me sembloit qu'en l'état où j'étois à Orléans, rien ne me devoit être impossible, et que quand il n'y auroit point d'exemple de chose pareille, je serois bien aise d'en faire un pour l'avenir ; qu'il y avoit de la gloire de l'être d'une chose avantageuse comme celle-là, et que c'en seroit un à l'avenir pour tous les fils de France de pouvoir commettre en des occasions où il n'y avoit eu que le Roi qui l'eût fait. Comme la chose n'étoit pas injuste, ils furent de mon avis. J'envoyai quérir les gens du Roi du présidial, entre les mains desquels on mit cette patente pour donner leurs conclusions ; j'envoyai pareillement quérir le lieutenant-général, homme fort mazarin, et duquel j'étois fort mal satisfaite. Comme cette affaire fut engagée, Saujon, capitaine des gardes de Monsieur, arriva, qui n'étoit pas trop bien avec moi à cause de certaines intrigues qu'il avoit eues avec mademoiselle de Fouquerolles, dont je n'étois pas satisfaite, car je n'aime pas que l'on se vienne mêler dans mon domestique, si je ne l'ordonne. Il venoit chez moi et je le souffrois ; mais c'est être fort mal quand on est réduit là. Après avoir eu part à quelque confiance, il mit dans la tête du marquis de Sourdis qu'il me feroit faire tout ce qu'il voudroit ; de sorte que ledit marquis en étant persuadé, et du crédit qu'il avoit auprès de Monsieur, s'imagina qu'il étoit fort à propos de ne

me plus voir, et de prendre prétexte sur ce pouvoir qui choquoit le sien, quoiqu'il l'eût approuvé, et de ne vouloir point qu'on l'enregistrât : de sorte que tous ces messieurs me vinrent trouver pour me dire qu'il ne falloit point se commettre, parce que M. de Sourdis faisant une opposition à l'enregistrement, ou je me trouverois nécessitée à pousser une affaire de laquelle l'événement étoit incertain, ou à lui céder; et pour me persuader que la chose n'étoit rien, ils me dirent sans cesse ce que j'avois dit tant de fois, que la chose étoit si au-dessous de moi qu'il la falloit traiter de cette manière. J'en convenois; mais je trouvois que, pour d'habiles gens, ils m'avoient embarquée mal à propos, puisque c'étoit même contre mes sentimens; mais qu'il me sembloit qu'étant au point où j'étois, la chose étoit si peu importante qu'il falloit l'achever, et que même en des bagatelles il étoit rude à des personnes comme moi de se dédire. Je me mis en colère, et je parlai quatre heures là-dessus, tournant l'affaire de tous côtés, et leur faisant voir toujours le but, de quelque manière que je la tournasse. Je ne sais si j'étois bien fondée, mais je défendis si bien ma cause qu'ils en furent tous fort satisfaits, et me dirent que j'avois raison. Ils ne s'y rendirent pourtant pas : de sorte que ma colère ne se diminuant point, elle me mena jusqu'aux pleurs, m'écriant que l'on croiroit que M. de Sourdis tiroit au bâton avec moi, et qu'il l'emporteroit. Enfin, après force lamentations impérieuses, ce qui me faisoit enrager, c'est que tous m'avoient engagée à cela[1], et puis l'un après l'autre avoient changé; les conseillers du parlement avoient tenu ferme les derniers, car ils avoient été jusqu'à me dire qu'ils croyoient qu'on n'auroit pas fait cette difficulté de l'enregistrer au parlement de Paris, pour en faire l'exemple dont j'ai parlé. Ces messieurs m'alléguoient que j'avois peu de crédit dans le présidial; qu'ils étoient tous fort mazarin, et que j'y devois avoir égard. Je n'en avois à rien, étant fort aheurtée à mon opinion : de sorte que tout le jour se passa ainsi et tout le soir ; et même, comme je ne dormois point, je les envoyai réveiller les uns après les autres pour venir parler à moi, afin de tâcher de les engager séparément, et de les avoir tous pour moi lorsque je les reverrois tous ensemble. Le matin ils vinrent me dire que j'étois la maîtresse, que je ferois tout ce que je voudrois ; mais qu'il falloit se rendre à la raison, et que ce seroit à cela que je me rendrois et non à leurs très-humbles prières, et qu'il étoit très-important pour le service de Monsieur que j'en usasse ainsi; enfin je me rendis, et j'envoyai Préfontaine dire à messieurs du présidial de me venir trouver au retour de ma messe. Comme j'arrivai, et que je sus qu'ils étoient en mon logis, je me remis à pleurer; je fis fermer les fenêtres de ma chambre, j'essuyai mes larmes et je les fis entrer, et leur dis que je savois qu'ils avoient opiné sur l'affaire que je leur avois proposée; que je les priois d'en demeurer là et de ne pas passer outre, et cela avec une mine riante, comme si c'eût été la chose du monde qui m'eût le plus satisfait. Voilà le tempérament que ces messieurs trouvèrent : à quoi je consentis. Je laisse à juger si je ne me fusse pas mieux trouvée de suivre mes premiers sentimens en cela comme j'avois fait en autre chose. M. de Sourdis me revint voir, et nous nous raccommodâmes. Il avoit accoutumé de me donner tous les jours un paquet de confitures, en ayant de très-bonnes, et pendant notre démêlé je n'en avois point eu ; de sorte que je dis à M. l'évêque d'Orléans, qui nous raccommoda, qu'il me restituât tout ce qui m'appartenoit : ce qu'il fit, car je ne perdis pas un de mes paquets. Ainsi j'en eus beaucoup au raccommodement.

Le lendemain que j'eus été à l'Hôtel-de-Ville pour la venue de M. le prince, les mazarins firent courir un bruit que j'avois eu un consentement forcé. J'envoyai quérir le corps de ville, dans lequel celui des marchands est compris, auxquels je dis ce faux bruit, et que c'étoit une chose si ridicule à dire qu'elle se détruisoit d'elle-même, puisqu'étant dans leur ville avec ma maison seulement, je n'étois pas en état de leur rien faire faire de force ; puis nous eûmes une conversation sur les affaires publiques : ce qui ne manquoit point toutes les fois qu'il venoit chez moi, car cela tient les esprits alertes, et est très-bon en guerre civile. Je vis aussi les capitaines de la ville qui font un corps séparé à Orléans, auxquels je dis la même chose ; de sorte que tous les entretiens de l'étape et du Martroy ne furent le soir qu'à tourner les mazarins en ridicule, qu'à me louer et souhaiter la venue de M. le prince, lequel ne put venir dans le temps qu'il reçut mon courrier, car il étoit occupé au combat de Bleneau (1). La nouvelle de ce combat arriva à Orléans le matin par un paysan, qui le dit au capitaine qui étoit de garde à la porte, lequel à l'instant me l'amena. Il me dit que M. le prince avoit gagné un combat, j'en eus grande joie ; le soir elle fut changée en incertitude, car j'appris par des gens qui avoient passé à Gien par eau, que M. de Nemours étoit blessé à mort ; je ne savois qu'en

(1) Le 8 avril.

croire, n'ayant point de nouvelles de M. le prince. Je fus tout le jour sur le pont pour voir arriver les bateaux qui venoient de Gien; les gens qui étoient dedans disoient tous la même chose. Il m'envoya le lendemain à trois heures un courrier, et m'écrivit la relation du combat, par laquelle cette action étoit mieux écrite que je ne pourrois faire moi-même : c'est pourquoi j'ai jugé à propos de la mettre ici.

« Mademoiselle,

» Je reçois tant de nouvelles marques de vos bontés, que je n'ai point de paroles pour vous en remercier : seulement vous assurerai-je qu'il n'y a rien au monde que je ne fisse pour votre service; faites-moi l'honneur d'en être persuadée, et de faire un fondement certain là-dessus. J'eus hier avis que l'armée mazarine avoit passé la rivière et s'étoit séparée en plusieurs quartiers. Je résolus à l'heure même de l'aller attaquer dans ses quartiers; cela me réussit si bien, que je tombai dans leurs premiers quartiers avant qu'ils en eussent eu avis; j'enlevai trois régimens de dragons d'abord, et après je marchai au quartier-général d'Hocquincourt que j'enlevai aussi. Il y eut un peu de résistance, mais enfin tout fut mis en déroute : nous les suivîmes trois heures, après lesquelles nous allâmes à M. de Turenne; mais nous le trouvâmes posté si avantageusement, et nos gens si las de la grande traite et si chargés du butin qu'ils avoient fait, que nous ne crûmes pas le devoir attaquer dans un poste si avantageux : cela se passa en coups de canon; enfin il se retira. Toutes les troupes d'Hocquincourt ont été en déroute, tout le bagage pris; et le butin va à deux ou trois mille chevaux, quantité de prisonniers, et leurs munitions de guerre. M. de Nemours y a fait des merveilles et a été blessé d'un coup de pistolet au haut de la hanche, qui n'est pas dangereux; M. de Beaufort y a eu un cheval de tué, et y a fort bien fait; M. de La Rochefoucauld très-bien; Clinchamp, Tavannes, Valon de même, et tous les autres maréchaux de camp; Maré est blessé d'un coup de canon. Hors cela, nous n'avons pas perdu trente hommes. Je crois que vous serez bien aise de cette nouvelle, et que vous ne douterez pas que je ne sois, Mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

» LOUIS DE BOURBON.

» Châtillon-sur-Loing, ce 8 d'avril 1652. »

Ma joie fut augmentée et mon inquiétude cessa lorsque je sus que M. de Nemours n'étoit pas blessé dangereusement. Je fus bien fâchée de la blessure du pauvre comte de Maré, qui en mourut quelque temps après. Il y eut le nommé La Tour, lieutenant-colonel dans le Languedoc, qui fut tué, et le marquis de La Chaise, premier capitaine au régiment de cavalerie de Valois, tous deux fort braves et honnêtes gens. Aussitôt que l'on sut à Paris cet heureux succès, cela fit un fort bon effet pour le parti, et donna bien de l'inquiétude aux personnes qui s'intéressoient pour M. de Nemours, quoique sa blessure ne fût pas mortelle. Madame de Nemours partit aussitôt pour le venir trouver; madame de Châtillon vint avec elle jusqu'à Montargis. Elle disoit qu'elle alloit pour conserver sa maison de Châtillon; mais comme elle fut arrivée à Montargis, elle jugea que de là elle conserveroit bien ses terres, et qu'il y avoit plus de sûreté pour elle à se mettre dans les filles de Sainte-Marie, d'où elle ne sortoit que deux ou trois fois pour aller voir M. de Nemours, quoique des officiers qui vinrent à Orléans en ce temps-là me dirent qu'elle alloit tous les soirs voir M. de Nemours toute seule avec une écharpe; qu'elle croyoit être bien cachée, mais qu'il n'y avoit pas un soldat dans l'armée qui ne la connût.

Rien ne fut égal à la consternation de la cour. Le jour de ce combat, l'on envoya tous les bagages au-delà du pont, afin d'être plus en état de se sauver à la première alarme, et de rompre le pont. Si M. le prince eût bien connu le pays, quelque fatigués que fussent les soldats, il eût poussé les affaires bien avant, et par conséquent la cour; rien ne lui eût été plus aisé. Et comme Bleneau n'est qu'à trois lieues d'ici, et que j'y ay souvent passé en allant à Blois et à Orléans, je me suis fait montrer le lieu du combat; mais je ne le voyois qu'avec regret : de quoi les choses n'allèrent pas mieux pour nous, car l'on n'auroit pas tant essuyé de chagrins que l'on a fait depuis. Ce fut un des canaux de communication du canal de Briare qui empêcha que l'on n'allât après M. de Turenne; car M. le prince n'ayant personne du pays avec lui, et la nuit ne lui permettant pas de reconnoître les lieux, il ne savoit si c'étoit une rivière et si elle étoit guéable : cela l'arrêta.

Aussitôt après il fut obligé d'aller à Paris, M. de Chavigny lui ayant mandé que sa personne y étoit nécessaire pour s'opposer à ce que M. le cardinal de Retz pourroit faire contre lui en son absence auprès de Son Altesse Royale. Il mena avec lui M. de Beaufort, et M. de Nemours y alla dès qu'il put être transporté. Pour moi, j'étois à Orléans où je me di-

vertissois à faire prendre tous les courriers qui passoient, n'ayant plus autre chose à faire. Les uns étoient chargés de dépêches, les autres de poulets et de lettres de famille assez ridicules; de sorte que quand je n'en faisois pas de profit pour le parti, j'avois celui de m'en divertir. L'on prit des gentilshommes du Poitou, par lesquels M. Le Tellier écrivoit à des intendans que l'abbé de Guyon s'en alloit en Guienne, Angoumois et Poitou, qui étoit chargé de toutes les affaires du Roi. A l'instant, je résolus de le faire arrêter, jugeant bien qu'il avoit beaucoup de choses qui regardoient les intérêts de M. le prince en ces provinces, et partant, ceux de Monsieur, avec lequel il étoit fort uni. J'envoyai un exempt des gardes de Monsieur, qui étoit avec moi, avec ordre de l'arrêter lorsqu'il passeroit. Le jour qu'il partit, il arriva des évêques à Orléans, et les agens du clergé qui venoient de la cour. Ils me vinrent voir; je leur demandai si l'abbé Guyon étoit parti de Gien; ils me dirent qu'il étoit venu avec eux jusqu'à Sully, mais qu'il n'avoit osé passer par Orléans, de peur que je ne le fisse arrêter; que même il ne passeroit point à Blois. Je mandai à l'exempt de venir au-devant de lui à Saint-Laurent-des-Eaux. Il y arriva si heureusement qu'il prit son valet avec sa cassette, où étoient toutes ses dépêches. Il sut qu'il ne faisoit que de partir: il courut après, et le prit près de Chambord où il le mena. Le Ralle étoit avec lui, et il l'arrêta aussi, sachant que c'étoit un brave homme et grand ingénieur, et qui pouvoit nuire au parti. Il me le manda aussitôt, et m'envoya la cassette, dans laquelle on trouva force commissions pour lever des troupes; il y en avoit aussi pour lever des deniers, et des ordres pour faire raser le château de Taillebourg qui est à M. le prince de Tarente, M. de La Trémouille le lui ayant donné en mariage. Il y avoit un projet pour assiéger Brouage, assez mal conçu, et encore plus difficile à exécuter. Le cardinal Mazarin écrivoit à tous les officiers généraux de l'armée de Guienne, et aux gouverneurs des places des provinces que j'ai nommées: le tout en créance sur l'abbé de Guyon; ce qui faisoit voir que sa prise étoit assez utile. Je l'envoyai à Blois, et dépêchai un courrier à Son Altesse Royale; j'écrivis aussi à M. le prince pour lui donner part de la capture que j'avois faite, et lui témoigner la joie que j'aurois si cela lui pouvoit être utile. Monsieur me manda de faire mener l'abbé de Guyon à Montargis; j'envoyai quérir pour cela de l'escorte, et Le Ralle demeura à Orléans sur sa parole, parce qu'il étoit malade.

En même temps j'appris que Gouille, qui étoit capitaine dans le régiment de cavalerie de Condé, avoit été fait prisonnier en escortant madame de Châtillon, qui n'avoit osé s'en retourner à Paris à cause des périls du chemin: elle avoit été avec l'armée jusqu'à Etampes. J'envoyai un trompette à M. de Turenne et au maréchal d'Hocquincourt; je leur écrivis pour changer Le Ralle contre Gouille. Ils me mandèrent qu'ils l'avoient renvoyé à la prière de madame de Châtillon; et le maréchal d'Hocquincourt, qui étoit ami particulier du Ralle, me pria de le lui renvoyer, et qu'il espéroit bien cette grâce de moi; qu'en revanche, de quelque qualité que pussent être mes prisonniers, il me les renverroit. Aussitôt que j'eus reçu sa lettre, j'envoyai quérir Le Ralle, et lui dis que je le mettois en liberté, mais que je serois bien aise qu'il ne servît point contre nous: ce qu'il me promit, hors dans son gouvernement de Rethel, où il voulut être libre. Comme c'étoit une chose juste, je la lui accordai. Il partit pour continuer son voyage vers le Poitou, où il avoit des affaires particulières. Comme je n'en avois plus à Orléans, l'impatience me prit d'aller à Paris; j'écrivis sans cesse à Monsieur et à M. le prince pour les presser de me donner congé. En l'attendant, j'eus curiosité de savoir s'il n'y avoit personne à Orléans qui eût commerce avec la cour, et on chercha les moyens de parvenir à le savoir. L'on trouva que pour cela il falloit faire arrêter un messager à pied qui va deux fois la semaine d'Orléans à Briare, pour y porter les lettres que l'on envoie à Lyon, où le courrier ordinaire passe. D'abord, cette proposition me déplut, ne comprenant pas de quel air l'on pouvoit faire prendre et ouvrir les lettres de mille marchands dont cela pourroit interrompre le commerce; enfin, comme l'on m'eut représenté l'utilité que le parti en pourroit recevoir, je m'y résolus, pourvu que l'on ne sût point qui l'avoit fait faire. Pour cela, j'envoyai un valet de chambre de M. le prince, qui passoit à Orléans avec quelques-uns de ses gardes, faire cette expédition, dont il revint heureusement; car le soir il m'apporta toutes les lettres. Il y en avoit quantité de marchands qui me firent grande peine à brûler, pour la pitié que j'avois de l'embarras que cela leur feroit. Il y en avoit quantité de tous côtés pour la cour, et, entre autres, une de Guienne en chiffres que j'envoyai à M. le prince, qui la fit déchiffrer, et qui me manda lui avoir été fort utile. Il n'y en avoit point d'Orléans, mais bien de Paris, et d'un lieu où je n'aurois jamais cru qu'on se fût avisé d'écrire à M. le cardinal Mazarin. Voyant au-des-

sus qu'elle s'adressoit à lui, j'eus beaucoup de joie, et la trouvai datée de Saint-Sulpice. C'étoit l'abbé de Valavoir, frère de Valavoir qui commande le régiment de M. le cardinal Mazarin. Elle contenoit ce qui suit :

« Monseigneur,

» Je n'aurois jamais cru qu'en ce lieu j'aurois trouvé occasion de pouvoir servir Votre Eminence, mais madame de Saujon ayant su que j'y étois a désiré de me voir, et m'a fait dire qu'elle me parleroit dans un confessionnal, afin que personne ne s'en aperçût. Cela a été cause que j'ai paru au monde plus homme de bien que je ne suis, ayant prolongé ma retraite. Elle m'a donc dit que j'avertisse Votre Eminence du désir qu'elle a de la servir, et que pour y parvenir et lui donner moyen de faire revenir Monsieur, il n'y a qu'à le leurrer du mariage du Roi avec mademoiselle d'Orléans ; que c'étoit un panneau où il donneroit toutes et quantes fois que l'on voudra ; et que pour Mademoiselle, il ne s'en soucioit point ; que l'on pouvoit gagner Madame par une première femme de chambre nommée Claude, et que l'on l'auroit pour peu d'argent. Enfin, Monseigneur, elle est venue de si bonne volonté à moi, que je ne doute pas qu'elle ne continue : c'est pourquoi j'entretiendrai ce commerce pour le service de Votre Eminence, et pour lui témoigner que je suis, etc.

« L'ABBÉ DE VALAVOIR. »

Il pouvoit y avoir encore autre chose; mais voilà la substance et le plus essentiel de cette dépêche. Je l'envoyai à Monsieur, et une copie à M. le prince. Je crois bien que cela ne plut pas à Son Altesse Royale, laquelle me fit réponse que les gens qui croyoient ce qui étoit dans cette lettre le connoissoient mal, et qu'il n'avoit nul dessein ; et ne me dit pas un mot de madame de Saujon.

Monsieur me mandoit toujours que je fisse un maire et les échevins : ce qui n'étoit plus nécessaire, ceux qui y étoient ayant fait tout ce que j'avois désiré. La forte passion que j'avois d'obliger M. le prince me faisoit chercher les moyens de secourir Montrond ; mais comme ils me manquèrent, cela me rendit encore mon séjour plus ennuyeux. J'eus aussi nouvelle de Paris, de la conférence que M. de Rohan devoit avoir à Saint-Germain, où étoit la cour, avec messieurs de Chavigny et Goulas. Quoique M. le prince m'écrivît avec soin tout ce qui se passoit, je ne laissai pas néanmoins de presser Monsieur de me permettre de l'aller trouver. Il ne me répondit point là-dessus, et me parloit toujours de ce maire et de ces échevins. Comme je vis que mon retour ne tenoit qu'à cela, et que je connus la chose absolument inutile, je dépêchai un trompette à M. de Turenne et au maréchal d'Hocquincourt, qui étoient campés à Chartres, sur le grand chemin de Paris à Etampes, pour leur demander des passeports. Je les priai de me les envoyer promptement, parce que j'avois envie d'aller à Paris, et comme ils me connoissoient fort impatiente, ils me fâcheroient fort s'ils retardoient mon voyage. Je dépêchai aussi en même temps à Monsieur, et lui mandai qu'ayant fait tout ce qui étoit nécessaire pour son service à Orléans, et m'ennuyant de n'avoir pas l'honneur de le voir, j'avois envoyé demander des passeports aux généraux des troupes du parti contraire ; que s'ils n'osoient m'en donner, je les supplois d'en envoyer demander à la cour.

Je partis le 2 de mai d'Orléans et j'allai à Etampes. Je trouvai à Angerville l'escorte que l'on m'avoit envoyée ; et comme il faisoit très-beau temps, je montai à cheval avec mesdames les comtesses de Fiesque et de Frontenac, lesquelles m'avoient tousjours accompagnée ; et à cause de cela Monsieur leur avoit écrit, apres mon entrée à Orléans, des complimens sur leur bravoure d'avoir monté à l'échelle en me suivant ; et au-dessus de la lettre il y avoit mis : *A mesdames les comtesses maréchales-de-camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin.* Depuis ce temps-là tous les officiers de nos troupes les honoroient fort, de sorte que Chavagnac, qui étoit le maréchal-de-camp qui commandoit mon escorte, leur dit : « Il est juste que l'on vous reçoive, étant ce que vous êtes. » En même temps il fit faire halte à un escadron d'Allemands qui marchoit devant moi, et il dit au colonel, qui se nommoit le comte de Quinski, de saluer la comtesse de Frontenac, qui étoit la maréchale-de-camp. Ils mirent tous l'épée à la main et la saluèrent à l'allemande, et il fit tirer tout un escadron pour lui faire honneur, entrant aussi bien dans cette plaisanterie que s'il eût été Français. Ce comte étoit personne de qualité, et neveu de feu Walstein. A un quart de lieue d'Etampes, tous les généraux et quantité d'officiers vinrent au-devant de moi ; l'on tira le canon, et je trouvai le quartier des étrangers, par lequel je passai, en armes. En arrivant à mon logis, je reçus réponse de M. de Turenne, qui me mandoit qu'il avoit envoyé à Saint-Germain, où étoit la cour, pour les passeports que j'avois demandés, et qu'il me les en-

verroit le lendemain : ce qui me fit séjourner un jour à Etampes. J'y voulois voir toute l'armée en bataille ; mais les officiers en firent quelque difficulté, disant que les ennemis pourroient par ce moyen savoir au vrai le nombre qu'ils étoient : ce qui arrêta tout court ma curiosité, aimant mieux me priver de cette satisfaction que de faire la moindre chose qui pût nuire au parti.

Tout ce jour-là j'eus une grande cour de tous les officiers de l'armée, qui s'étoient parés : de sorte qu'ils étoient aussi braves extérieurement qu'intérieurement. Le matin j'allai à la messe à pied à une église qui étoit si près de mon logis que ma garde en joignoit la porte, avec un nombre infini de gens qui me suivirent; le tambour de la garde battit, et force trompettes et timbales marchoient devant moi : cela étoit tout-à-fait beau. L'après-dînée j'allai me promener à cheval à une maison qui n'est qu'à un quart de lieue d'Etampes, ayant à ma suite tous les officiers de l'armée : la fantaisie me prit d'aller sur une hauteur, mais l'on m'en empêcha. Si j'eusse suivi mon mouvement, j'eusse vu charger un parti des ennemis qui ne le fut pas, parce que La Valette qui le vit, crut que c'étoit un corps-de-garde avancé que l'on avoit mis à cause de moi; et ainsi force chevaux de notre armée furent pris au fourrage. La raison que l'on eut pour m'empêcher d'y aller fut que messieurs de Tavannes et de Valon, qui ne m'avoient pas quittée d'un moment, avoient mis pied à terre dans la maison, et que par l'envie que j'avois de galoper, j'étois allée à toute bride dans l'avenue de cette maison; si j'y eusse été, ils auroient eu autant de douleur de n'avoir pas été à cette action que j'en eus de ne l'avoir pas vue. Le soir, à mon retour, je trouvai un trompette que M. de Turenne et le maréchal d'Hocquincourt m'envoyoient avec des passeports, et ils me mandèrent qu'ils espéroient me voir le lendemain, et me venir recevoir hors de leurs quartiers avec l'armée en bataille. Clinchamp, qui étoit un vieux routier en guerre, dit : « Assurément ils n'attendront point Mademoiselle; ils savent qu'elle n'a point vu nos troupes; ils croient que nous serons dehors et nous veulent attaquer : mais il n'importe, il faut demain faire voir l'armée à Mademoiselle. » Je leur dis : « Mais si cela engageoit à un combat, j'en serois bien fâchée; je ne veux point la voir. » Clinchamp dit : « Cela seroit du dernier ridicule que les ennemis eussent proposé de vous rendre un honneur, et que nous ne l'eussions pas fait; nous nous mettrons en lieu de combat s'il est à propos, sinon de nous retirer. » Ils me demandèrent l'heure que j'irois les voir : je leur dis que j'y serois à six heures; je me réveillai bien plus matin, car ce fut la diane qui m'éveilla; je me levai et m'habillai en grande diligence, et m'en allai aux Capucins pour entendre la messe. En entrant dans l'église, je trouvai le trompette qui étoit venu le soir, et que l'on avoit envoyé toute la nuit pour demander des passeports pour l'escorte qui me devoit accompagner jusqu'à leur quartier. Ce trompette me dit : « Je n'ai trouvé personne; notre armée marche vers Longjumeau. » Je ne doutai point qu'elle ne vînt à nous, et j'envoyai à l'instant avertir nos généraux, et je m'en allai entendre la messe. J'avoue que je l'entendis avec beaucoup de dévotion, et que je priai Dieu avec bien de la ferveur de nous faire gagner la bataille, que je souhaitai passionnément que l'on donnât; car je ne doutois pas que ma présence et l'amitié que toute l'armée avoit pour moi ne leur donnassent beaucoup plus de courage; et pour peu d'augmentation c'eût été une chose extraordinaire, car jamais il n'y eut de si bonnes troupes ni de si bons officiers que les nôtres.

Après avoir entendu la messe, je montai à cheval pour m'en aller où étoit l'armée. Je trouvai en chemin messieurs de Tavannes, Clinchamp et Valon, qui venoient au-devant de moi; ils me dirent que les ennemis venoient à nous, et qu'il n'y avoit de temps que celui qu'il falloit pour prendre résolution s'il falloit combattre ou non; qu'il seroit bon pour cela de nous retirer à part. Nous nous éloignâmes du monde, et j'appelai mesdames les comtesses, que l'on nommoit mes maréchales-de-camp, pour assister au conseil de guerre ; la comtesse de Fiesque cria de dix pas : « Je ne suis pas d'avis que l'on se batte. » Valon me dit qu'il avoit un ordre exprès de ne point combattre; Tavannes dit qu'il en avoit un pareil de M. le prince; pour Clinchamp, il dit : « Là où est Mademoiselle, les ordres que l'on a, qui ne sont pas d'elle, ne subsistent plus ; l'on ne doit reconnoître que les siens, et nous devons tous être persuadés que Monsieur et M. le prince approuveront tout ce que fera Mademoiselle. » Je leur dis : « Si je suivois mon inclination, l'on combattroit; mais pour cela il faut s'en rapporter à ceux qui savent ce que c'est : c'est votre métier et non pas le mien, c'est pourquoi je vous demande à tous vos avis. » Clinchamp dit que nos forces étoient quasi égales à celles des ennemis; qu'ils n'avoient pas mille chevaux plus que nous, et que ce n'étoit pas une force si au-dessus de la nôtre qu'on ne pût es-

pérer une bonne issue du combat; que j'étois la maîtresse, que c'étoit à moi de décider, et que l'affaire pressoit. Je leur dis que j'appréhendois l'événement d'un combat, et qu'il valoit mieux rentrer dans la ville; je leur ordonnai pour cela de faire marcher toutes les troupes: de sorte que le peu de temps qu'elles demeurèrent en bataille me les fit voir assez à la hâte, ne voulant pas seulement qu'elles s'arrêtassent pour me saluer. Tous les soldats me demandoient à se battre, et me crioient *bataille!* Je leur disois: « Il n'est pas à propos de la donner. » Après avoir vu toute l'armée rentrée dans la ville, je montai en carrosse pour continuer mon voyage à Paris.

Comme j'arrivai à Chartres, où étoit postée l'armée mazarine, je trouvai à la garde un maréchal-de-camp nommé le baron d'Apremont, qui me fit compliment sur le déplaisir que messieurs les généraux avoient eu de ne me pouvoir attendre, comme ils m'avoient mandé; qu'ils étoient partis en diligence pour aller attaquer Étampes. J'eus une vraie douleur d'en être partie, car ils n'auroient jamais fait cette entreprise si j'y eusse été. Il m'offrit à dîner, et me dit que M. de Turenne avoit donné ordre que l'on me l'apprêtât à son logis en chair et poisson, car c'étoit un jour maigre; je l'en remerciai, ne voulant pas m'amuser. Ledit sieur d'Apremont me donna vingt maîtres et un cornette qui les commandoit, du régiment de La Marcousse, pour m'escorter; et lui me vint conduire à un quart de lieue de Chartres, que je trouvai fort dégarni de troupes : la garde de cavalerie étoit fort foible, et celle d'infanterie de même; et il n'étoit resté nulles troupes dans le quartier que le régiment de la Couronne, qui étoit arrivé fort foible et fort fatigué d'une longue marche. Le lieutenant-colonel, nommé Laloin, m'accompagna, aussi bien que M. d'Apremont; il parloit bien davantage, ce qui me réjouit fort, car j'avois bien envie de trouver quelqu'un qui me répondît à mes questions; M. d'Apremont ne le faisoit que par monosyllabes, et Laloin n'étoit pas de même. Après qu'ils m'eurent quittée, passant à Longjumeau, l'on y fit repaître mes chevaux, et pendant ce temps j'entretins mon officier, qui n'avoit jamais vu Paris et qui souhaitoit fort de le voir. Il se fût volontiers donné à moi; mais je ne trouvai pas que lui ni sa troupe nous fussent utiles, et négligeai fort le zèle qu'il me parut avoir pour moi. Il passa un courrier; et l'habitude que j'avois de faire arrêter tous ceux que je voyois me fit dire qu'on l'arrêtât. Aussitôt il commanda quatre ou cinq maîtres pour aller après. L'on me l'amena. Je lui demandai où il alloit; il me répondit : « A Taillebourg en Saintonge, pour le faire raser. » Je lui dis : « Je l'ai empêché une fois de l'être, je suis bien fâchée de ne pouvoir faire la même chose; passez votre chemin : si je vous avois trouvé plus avant, vous n'auriez pas passé librement. » Comme nous fûmes vers le Bourg-la-Reine, cet officier qui m'escortoit me demanda si j'avois dit en partant d'Étampes que nos partis qui étoient en campagne ne lui dissent rien; je lui dis que non, et sur cela il me demanda un passeport. J'envoyai quérir mon secrétaire, qui le fit sur la portière de mon carrosse, et je le signai. Cela étoit assez honorable pour moi, qu'à deux lieues de son quartier et douze du nôtre il n'osât faire ce chemin sans passeport.

Je trouvai M. le prince au Bourg-la-Reine, qui venoit au-devant de moi; il étoit accompagné de M. de Beaufort, du prince de Tarente, de M. de Rohan et de tout ce qu'il avoit de gens de qualité de Paris. Il mit pied à terre, il me salua et monta dans mon carrosse, et après m'avoir fait mille complimens et protestations de service, il me dit que Monsieur étoit en colère contre moi de ce que j'étois revenue sans ordre; que nonobstant cela il l'auroit amené avec lui, sans qu'il étoit au lit avec un peu de fièvre; et après cela il se mit à féliciter les comtesses de s'être trouvées en tant de belles occasions. Je rencontrai mesdames les duchesses d'Épernon et de Sully qui venoient aussi au-devant de moi; j'arrêtai pour les mettre dans mon carrosse. M. le prince et elles me firent conter tout ce qui s'étoit passé à mon entrée à Orléans, et à quoi je m'occupois pendant le séjour que j'y avois fait. Je leur dis que les premières semaines je ne sortois point; que je me promenois dans les places; que j'allois aux couvens à la messe, et au salut dans les églises; que je jouois aux quilles dans mon jardin; que j'entretenois deux ou trois fois par jour M. le maire, les échevins et le prévôt de la police; que j'écrivois à Paris et à l'armée, et signois mille passeports; que je me moquois de moi-même de me voir occupée à des choses à quoi j'étois si peu propre; et je trouvois après que j'avois tort, m'en acquittant fort bien; et que sur la fin je sortois de la ville; que je m'allois promener à cheval et faire collation à toutes les jolies maisons près d'Orléans, et que M. le marquis de Sourdis m'en avoit donné une, et M. l'évêque; mais que tous ces divertissemens ne m'avoient pas empêchée d'avoir envie de revenir, ni redoubler, par le regret que j'avois de les perdre, la joie que je sentois de les voir.

Comme j'arrivai à Paris, tout le peuple sortit hors de la ville, et je trouvai le chemin une lieue durant bordé de carrosses; tout le monde portoit sur le visage la joie que l'on avoit de mon retour et du bon succès de mon voyage. Je trouvai le palais d'Orléans rempli de monde; j'abordai Monsieur : il me parut la mine assez riante; j'allai le saluer dans son lit. M. le prince demeura toujours en tiers, de peur que Monsieur ne me dît quelques rudesses sur mon retour. Je lui voulois rendre compte de mon voyage : il me dit qu'il étoit malade et qu'il ne pouvoit ouïr parler d'affaires; que ce seroit pour une autre fois. Je ne laissai pas de lui conter ce que j'avois appris en passant dans le quartier des ennemis; qu'ils étoient allés attaquer Etampes : ce qui lui donna un peu d'inquiétude, et à M. le prince aussi; mais je les assurai que j'avois laissé les officiers si alertes, que je ne pouvois croire qu'il en fût mal arrivé. J'allai saluer Madame à sa chambre, laquelle m'avoit attendue patiemment, n'ayant guère de joie de me voir revenir triomphante d'une occasion où j'avois été si utile au parti; elle songeoit qu'elle n'étoit bonne à rien. M. le prince m'y mena; comme elle n'avoit pas grande amitié pour lui, elle se récria que ses bottes sentoient le roussi : c'est une senteur qu'elle hait fort, et qui la bannit quasi de tout commerce; de sorte que M. le prince fut contraint de sortir de sa chambre. Il alla dans le cabinet, où il fut en bonne compagnie; car tout ce qu'il y avoit de femmes à Paris m'y étoient venues attendre. Madame me reçut assez bien; je fis ma visite courte, à mon ordinaire, et m'en allai en rendre une à tout ce qui m'attendoit dans son cabinet. M. le prince me dit : « Il faut que vous alliez au Cours : tout le monde seroit bien aise de vous y voir, et pour la rareté du fait, d'avoir vu en même jour une armée et le Cours. » Madame de Nemours m'y mena dans son carrosse avec mesdames les duchesses d'Epernon, de Sully et de Châtillon, et mesdames les comtesses. J'y voulus faire mettre M. le prince, mais il me dit qu'il m'y suivroit dans son carrosse avec M. de Beaufort et force autres gens.

Je partis donc du Luxembourg, et dans les rues l'on couroit après moi comme si l'on ne m'eût jamais vue; j'en étois honteuse. Comme l'on se douta que j'irois au Cours, il étoit si rempli de carrosses que j'eus peine à y entrer; tous mes amis me félicitoient en passant : enfin si l'applaudissement universel et les témoignages de bonne volonté sont capables de satisfaire, je la dus être ce jour-là; aussi je la fus tout-à-fait. En arrivant à mon logis, j'y trouvai M. le prince, qui m'aida à descendre de carrosse; au même moment mille gens arrivèrent, et entre autres M. de Nemours qui n'avoit sorti que ce jour-là. Je m'en allai l'entretenir, disant à M. le prince et à madame d'Epernon de faire l'honneur de mon logis et d'entretenir la compagnie pendant que je parlerois à M. de Nemours, lequel me dit : « Tout est bien changé depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir; car alors si on eût songé à la paix, c'étoit pour nous couper la gorge; et maintenant si l'on ne la fait, nous sommes perdus. » Ce discours m'étonna, et je lui soutins fort le contraire, parce que je ne voyois point nos affaires en mauvais état : j'avois pris Orléans, M. le prince avoit battu les ennemis à Bleneau, nos troupes étoient dans le meilleur état du monde, et nous étions maîtres à Paris. Après lui avoir allégué tout cela, il me dit : « Vous ne savez ce qui vous est bon; car si l'on fait la paix présentement, vous serez reine de France; et si on attend à la faire quand nous ne serons plus les maîtres, vous ne serez rien, non plus que les autres. » Là-dessus je me radoucis un peu, et il me dit que M. le prince étoit tout-à-fait bien intentionné pour moi.

Après cette conversation j'allai avec la compagnie, où M. le prince ne me laissa guère, me disant : « Il est juste que j'aie l'honneur de vous entretenir, ayant assez de choses à vous dire. » Il commença : « Je crois que le comte de Fiesque vous aura dit beaucoup de choses de ma part touchant votre établissement : présentement les affaires y sont plus disposées que jamais, et je vous promets qu'il ne se passera aucun traité de paix où vous ne soyez comprise. » Il me témoigna que c'étoit la chose du monde qu'il souhaitoit avec le plus de passion que de me voir reine de France; que son intérêt s'y rencontroit; que rien ne lui étoit plus avantageux, voyant les bontés que j'avois pour lui; et que la confiance qu'il avoit en moi le persuadoit que je le considèrerois toujours comme l'homme du monde le plus dépendant de moi; qu'il n'y avoit rien qu'il ne fît pour voir réussir cette affaire; que je n'avois qu'à commander, qu'il m'obéiroit en tout comme un serviteur très-fidèle et très-zélé, et qu'il me supplioit de n'en pas douter. Nous nous fîmes force protestations d'amitié; ce fut sincèrement de ma part, et je crois de la sienne aussi.

Madame de Châtillon, depuis son retour, s'étoit fort plainte du peu de soin que M. le prince avoit eu de ses terres, et m'avoit écrit qu'elle vouloit être mazarine pour s'en venger; de sorte que je lui demandai si son courroux

continuoit, et si elle ne lui avoit point pardonné. Elle me dit : « Il fait beaucoup d'avances pour se raccommoder avec moi, mais j'ai peine à les recevoir. » Pourtant il lui vint parler, et il me semble qu'elle lui donnoit une assez longue audience et favorable attention; et depuis ils ont été assez bien ensemble.

Le lendemain il arriva un courrier de l'armée qui apporta nouvelle que les ennemis avoient attaqué un faubourg d'Etampes, et que nous y avions été fort battus, et qu'ils avoient pris force prisonniers. Par le plus grand malheur du monde, nos généraux, après avoir vu toutes nos troupes rentrer dans la ville avec une grande confiance que l'on ne les viendroit point attaquer, s'en étoient allés chacun en leur logis dîner fort tranquillement. On attaqua le quartier des étrangers, qui furent surpris; comme l'on alla avertir dans les autres, chacun prit les armes pour les secourir; mais la foule et l'étonnement où ils furent, furent cause qu'ils ne savoient quasi ce qu'ils faisoient. Il se rencontra encore un embarras qui retarda le secours que l'on pouvoit donner : c'est que, pendant que les troupes étoient sorties le matin, l'on avoit mené tous les bagages dans la ville; et comme Etampes n'est quasi qu'une rue, elle se trouva si pleine et si embarrassée que l'on eut peine à passer. L'on pouvoit dire que depuis que les troupes étoient rentrées, l'on auroit bien pu les renvoyer chacune en leurs quartiers; et l'on pourroit de même croire que les ennemis étant si proches, l'on se seroit tenu en état de les recevoir s'ils eussent voulu les attaquer; mais l'on peut juger admirablement bien des choses quand elles sont arrivées : il est souvent malaisé de les prévoir, et ce n'est pas la première faute qui ait été faite en guerre. Il y eut peu de gens de condition de tués, et peu de soldats; l'on y perdit seulement le colonel Broue, sergent de bataille des troupes espagnoles, et le comte de Furstemberg, capitaine de cavalerie du régiment du duc Ulric de Wirtemberg, et un capitaine d'infanterie de l'Altesse, nommé Rubel.

J'avoue que cet accident me toucha fort; car j'étois très-sensible à tout ce qui arrivoit au parti, et l'amitié que tous nos officiers et toute l'armée m'avoient témoignée faisoit que je l'étois beaucoup pour eux. L'officier qui vint, nommé Despouis, lieutenant-colonel de l'Altesse, dit à M. le prince : « L'on doit bénir Dieu » de ce que Mademoiselle y avoit été ce jour-là, » car sans cela le désordre eût été plus grand. » Il le pensoit ainsi, car pour moi je ne le crois pas. Les colonels prisonniers furent quasi tous étrangers : il n'y eut de françois que Montal, premier capitaine dans Condé infanterie; le marquis de Vassé, mestre-de-camp du régiment de Bourgogne. Dès que je sus cela, je résolus de changer l'abbé de Guyon, qui étoit mon prisonnier, contre un colonel étranger; et pour cela je choisis le baron de Barle, colonel d'infanterie qui servoit de sergent de bataille. Ainsi il fut peu en prison, et M. l'abbé de Guyon fut fort aise d'en sortir : et lorsqu'il me vint remercier de sa liberté, je luis dis que cela lui vaudroit un évêché; ce qui arriva, et peu de temps après on lui donna celui de Tulles. Il le méritoit bien, car c'est un honnête homme. Je fus visitée de tout Paris le premier jour après mon retour; il y avoit une si grande foule chez moi qu'on ne pouvoit s'y tourner. Le roi d'Angleterre me vint voir; il n'étoit point dans nos intérêts, car il avoit envoyé monsieur son frère, le duc d'Yorck, volontaire dans l'armée de M. de Turenne. Il ne me parla pas de ce qui s'étoit passé à Etampes, sachant bien que cela ne me devoit pas être agréable.

Lorsque la reine d'Angleterre sut que j'étois entrée à Orléans, elle dit qu'elle ne s'étonnoit pas que j'eusse sauvé Orléans des mains de mes ennemis comme avoit autrefois fait la Pucelle d'Orléans, et que j'avois commencé comme elle à chasser les Anglois : en voulant dire que j'avois chassé son fils de chez moi. Cela fut fort remarqué, et toutes les lettres que je reçus deux jours durant ne portoient autre chose. Je lui rendis mes devoirs et la trouvai fort attachée aux intérêts de la cour : ce qui m'obligea à ne lui pas rendre des visites si fréquentes, n'y ayant pas de plaisir à disputer avec des personnes à qui l'on doit respect. Elle sut que je m'étois plainte de quelques impertinens discours que madame de Fienne avoit faits contre notre parti, et m'en fit faire excuse : ce qui m'obligea d'y retourner. Je trouvai madame de Choisy toujours fort empressée pour moi; je l'étois peu pour elle, car je sus qu'elle avoit conté à beaucoup de personnes comme la palatine et elle m'avoient fait donner dans le panneau, et que je ne leur avois pas tenu ce que je leur avois promis : c'étoit néanmoins tout le contraire, et elles n'étoient emportées contre moi que parce que je n'avois pas été leur dupe, et c'étoit ce qui les faisoit enrager. Je ne pris pas plaisir à ses discours; je l'envoyai quérir, et lui témoignai que je n'étois pas contente d'elle; que je lui défendois de jamais parler de moi de la manière que je savois qu'elle avoit fait, et que je la priois de ne plus venir chez moi aussi souvent qu'elle

avoit accoutumé, et même ne point choisir les heures de familiarité, ne voulant point avoir de conversation avec elle, ni même que l'on le crût : ce qu'elle fit pendant quelque temps, après lequel elle tâcha, autant qu'il lui fut possible, à se raccommoder ; mais ce fut inutilement. Néanmoins l'on la souffroit, parce qu'elle est de fort bonne compagnie.

Peu de jours après mon retour, l'on vint me dire que M. le prince étoit à Saint-Cloud pour y mettre du monde et se rendre maître de ce poste, comme l'on avoit fait de celui du pont de Neuilly ; mais il ne se contenta pas de cela : il s'en alla à Saint-Denis, qu'il prit sans beaucoup de résistance, y ayant peu de monde et la ville étant de médiocre défense ; il y prit un capitaine suisse nommé Dumont, que je connois, qui est fort honnête homme, et quelques autres officiers de cette nation. Il y mit des Landes pour y commander, qui étoit capitaine dans son régiment d'infanterie. Cette place fut prise vers la pointe du jour, et sur les quatre heures du soir l'on vint dire que les ennemis la venoient attaquer. Monsieur et M. le prince y envoyèrent M. de Beaufort pour la secourir : ce qui fut inutile, étant arrivé trop tard. Nous ne fûmes pas victorieux en cette rencontre, et voici ce qui se passa, que j'ai su depuis d'un homme de qualité qui y étoit ; car comme la chose ne se passa pas à l'avantage de ceux qui y étoient, ils ne la racontèrent pas comme elle s'étoit passée. Au retour, M. de Beaufort pensa être pris, ayant été abandonné. Tout ce que l'on peut dire à la justification des officiers, c'est que c'étoient des troupes nouvellement levées, et des bourgeois de Paris qui les commandoient.

Le Roi et la Reine eurent avis de la prise de Saint-Denis par M. le comte de Grandpré, qui, étant en partie près de cette ville, la vit prendre d'assaut par M. le prince. Incontinent Leurs Majestés commandèrent messieurs de Miossens et de Saint-Mesgrin, lieutenans généraux, avec quatre cents hommes du régiment des gardes, leurs gendarmes et chevau-légers, trois escadrons, à la tête d'un desquels étoit M. le comte de Grandpré, un autre mené par M. de Renneville, et le dernier par le colonel cravate Rale. Ces troupes arrivèrent devant cette place environ le midi, et entrèrent dedans avec peu d'effort. Le sieur des Landes, capitaine d'infanterie au régiment de Condé, qui y commandoit, se retira dans l'église, qu'il conserva trois jours à son maître avec beaucoup de courage. Comme il l'alloit rendre, M. de Beaufort se montra près du village de La Chapelle avec neuf escadrons de cavalerie qui marchoient en fort bon ordre, et une multitude de fantassins épars par toute la plaine ; il se mit au sortir dudit village en bataille derriere une croix qui en est éloignée de cinq cents pas. L'on monta à cheval dans Saint-Denis le plus vite que l'on put ; et comme les trois escadrons de l'armée s'y trouverent plus tôt que la maison du Roi, l'on les fit sortir par la porte de Pontoise et couler le long de la rivière. Messieurs de Grandpré et de Renneville les commandoient. Ils détachèrent M. le chevalier de Joyeuse avec trente coureurs, qui se mêla fort brusquement avec les troupes de M. de Beaufort ; il les mena battant jusqu'à leur gros ; il fut suivi de fort pres de ceux qu'ils avoient détachés, et menerent les troupes de Paris en désordre dans la Chapelle, où ils avoient de l'infanterie. Messieurs de Grandpré et de Renneville marchèrent, laissèrent La Chapelle à main gauche, et furent pour les couper entre Paris et ce village ; mais ils s'en alloient trop vite : l'on les joignit pourtant au moulin à vent qui est au sortir de La Chapelle pour aller à Paris. On les suivit jusqu'au corps-de-garde du faubourg Saint-Denis ; l'on prit près de quatre-vingts de leurs prisonniers, qui apprirent qu'ils étoient commandés par M. Clérambault, capitaine de cavalerie du régiment de Condé, et M. Du Buisson, officier des gendarmes de M. le prince de Condé. Comme l'on se retiroit, l'on tailla en pièces quelques cinq cents bourgeois de Paris, qui se jetèrent sottement dans les troupes du Roi, qui leur firent très-mauvais quartier, et sans la nuit qui survint, ils auroient bien souffert davantage. Fontaine Chandré, lieutenant aux gardes, fut tué à la prise de Saint-Denis, après laquelle l'on renvoya les officiers suisses qui avoient été pris. Ils vinrent me voir, car les Suisses m'aiment fort ; et il ne faut pas que j'oublie une chose qu'ils ont faite pour moi, qui est très-honnête. Quelque temps avant ces derniers troubles, leur paiement manqua, et comme dit le vieux proverbe : *Point d'argent, point de Suisses*, ils laissèrent leurs armes au corps-de-garde et s'en allèrent. Tout le monde offrit de l'argent au Roi ; pour moi qui n'en avois point, je portai un grand diamant qui me venoit de mademoiselle de Guise, qui l'avoit donné à ma mère en la mariant ; et ce diamant avoit été donné à M. le duc de Joyeuse, mon aïeul, par Henri III, dont il étoit favori. Il vaut plus de deux cent mille livres ; au moins me l'a-t-on donné pour cela. Le Roi et la Reine reçurent fort bien ma bonne volonté, et je le mis entre les mains du cardinal Mazarin. Le Roi donna beaucoup de diamans de la couronne pour gages aux Suisses pour ce

qu'on leur devoit. Ils apprirent que j'avois donné le mien; ils vinrent me trouver quatre ou cinq de la part de tous les cantons, pour me dire qu'ayant appris qu'il y avoit un diamant à moi parmi ceux que le Roi leur avoit donnés, ils venoient me demander comment il étoit fait pour le rapporter, et qu'ils se fioient à ma parole. Je trouvai cela fort obligeant, et j'eus lieu de connoître par là que ma bonne foi étoit connue dans les pays étrangers, et que ceux qui se fioient le moins prenoient confiance en moi. Cela me réjouit tout-à-fait; je les remerciai avec toute la reconnoissance possible, comme étant tout-à-fait touchée de ce qu'ils me disoient. Le diamant n'étoit point en leurs mains: le cardinal Mazarin l'avoit donné au munitionnaire d'Italie; lorsqu'il fut brouillé avec Monsieur, Son Altesse Royale eut grand soin de me demander si on me l'avoit rendu: cela avoit été fait cinq ou six jours devant. Quoique les Suisses ne servent jamais que le Roi, et que dans toutes les histoires on ne voit point qu'ils aient envoyé de secours aux partis, au moins dans celles que j'ai lues, il y eut des officiers suisses qui me dirent que si nous voulions des troupes de leur nation, à ma considération particulière ils en donneroient, et qu'ils auroient une grande joie de me rendre service. Mais la guerre n'allant pas de manière à continuer, nous n'en voulûmes point; et je les remerciai avec beaucoup de témoignages d'affection.

Il est bon de dire deux mots du voyage que messieurs de Rohan, Chavigny et Goulas firent à Saint-Germain. Après y être arrivés et avoir demandé leur audience à la Reine, ils y allèrent. Sa Majesté les mena dans son cabinet, et dit que l'on allât quérir le cardinal Mazarin. Comme il entroit, ils voulurent sortir en disant qu'ils n'avoient pas ordre de conférer avec lui; ils firent force façons, après lesquelles ils demeurèrent et même furent trois heures enfermés avec lui, après que Leurs Majestés en furent sorties. L'on fut d'accord de toutes choses: Monsieur et M. le prince avoient tout ce qu'ils désiroient; le cardinal Mazarin consentoit à s'éloigner de la cour, pourvu qu'il allât pour traiter la paix. Monsieur n'y voulut jamais consentir, et l'on rompit là-dessus, dont M. le prince fut fort fâché. Monsieur et M. le prince venoient tous les jours en mon logis, et tout ce qu'il y avoit de personnes considérables dans le parti, tant hommes que femmes, de sorte que la cour étoit chez moi, et j'étois comme la reine de Paris, Madame aimant aussi peu à voir le monde qu'il aimoit à aller chez elle. Je passois fort bien mon temps, j'étois honorée au dernier point, et en grande considération: je ne sais si c'étoit par la mienne propre, ou parce que l'on croyoit que j'avois beaucoup de part aux affaires; c'étoit une chose assez vraisemble que j'y en avois. Mais une très-véritable et très-malaisée à croire, c'est que je n'y en avois point, Monsieur ne m'ayant jamais fait l'honneur d'avoir confiance en moi. Cet aveu m'est rude à faire, beaucoup plus pour l'amour de lui que pour l'amour de moi: car quiconque m'aura connue, jugera que je l'ai assez méritée; et ceux qui liront ces Mémoires, et ne me connoîtront que par là, jugeront aisément que je méritois cet honneur. Pour M. le prince, il n'en faisoit pas de même, car il ne savoit rien dont il ne me fît part. Quand il me cachoit quelque chose, c'étoit de celles en quoi il croyoit manquer, et qu'il auroit bien voulu se cacher à lui-même. Souvent me voulant conter ce qui se passoit, je lui disois: « Je suis lasse d'entendre toujours parler de la même chose; » et ces sortes d'affaires m'ennuyoient assez, car je ne les aime pas, et personne du monde n'aime moins l'intrigue que moi. Cela faisoit que je négligeois les choses dont j'aurois pu avec bienséance me mêler.

Le maréchal de Turenne assiégea Etampes contre son avis, à ce que l'on dit, et il étoit assez aisé à croire; car comme il est fort grand capitaine, et qu'il sait fort bien prendre son parti, celui d'assiéger Etampes n'en étoit pas un fort bon; son armée n'étoit pas assez forte pour faire ce siége dans les formes: aussi ne l'attaqua-t-on que d'un côté, car il n'ouvrit la tranchée que de celui d'Orléans. La circonvallation d'Etampes étoit trop grande à faire, n'y ayant que huit mille hommes à l'attaquer; la nôtre étoit de cinq mille hommes tant cavalerie qu'infanterie. Les troupes françoises de Monsieur et de M. le prince étoient des gens d'élite: il n'y avoit pas un homme de rebut, ni pas un officier de manque que ceux qui avoient été blessés à l'attaque du faubourg ou au combat de Bleneau. L'on peut dire à la louange de nos officiers qu'il n'y en a jamais eu de plus braves. Ce siége ne nous alarma pas; le nombre des troupes que nous avions, et de la manière que je les ai dépeintes, le doivent assez faire croire. Ils ne manquèrent non plus de toutes les choses nécessaires que de courage; l'on peut juger par-là s'ils en étoient bien pourvus. La poudre leur manqua sur la fin; nous en avions tous les jours des nouvelles, et ils mandoient qu'ils n'étoient embarrassés que dans la crainte que nous ne le fussions à Paris pour eux. Ce siége fit périr une partie de l'armée de

M. de Turenne, car nos gens faisoient des sorties épouvantables, et s'acquéroient assez d'honneur parmi les ennemis. Ils perdoient tous les jours du monde : le chevalier de la Vieuville y fut blessé et porté à Melun où étoit la cour, et y mourut de sa blessure ; il fut fort regretté, particulièrement des dames. Le cardinal Mazarin mena le Roi au siége, et y envoya un trompette dire que le Roi commandoit à son armée d'Etampes de ne point tirer, et qu'il y venoit. Il demanda à parler à messieurs de Tavannes, de Clinchamp ou Valon, pour leur faire cette harangue; mais ils étoient tous trois malades et ne lui purent parler : de sorte que l'officier de la garde à qui il en parla s'étant trouvé étranger, et n'entendant pas le françois, il n'eut point de réponse; et on ne laissa pas de tirer où étoit le cardinal Mazarin, car l'on avoit vu que le Roi n'y étoit pas. Néanmoins les mazarins ont toujours dit que l'on avoit tiré sur le Roi. L'on s'étonnera assez que l'on avouoit nos troupes pour être celles du Roi, les traitant tous les jours de rebelles; et à dire le vrai, celles d'Espagne y étant jointes, c'étoit quelque chose d'un peu extraordinaire, et en cette rencontre on ne comprit pas la politique du cardinal Mazarin.

Madame de Châtillon discontinua ses plaintes contre M. le prince; il lui rendit visite avec autant d'assiduité que M. de Nemours, et l'on s'étonnoit de l'amitié qui étoit entre eux, parce que l'on les croyoit rivaux ; mais la suite des choses a bien fait connoître que M. le prince n'étoit point amoureux. Comme il avoit grande confiance en elle, il lui parloit de ses affaires, et donnoit rendez-vous chez elle à ceux à qui il en avoit, et y tenoit ses conseils. Comme il étoit occupé auprès de Son Altesse Royale à beaucoup d'autres choses tous les jours, il passoit quasi toutes les nuits chez elle, et ne perdit cette coutume que parce qu'on l'avertit qu'en revenant chez lui réglément à une même heure, l'on lui pourroit faire un mauvais parti, ayant affaire à des gens où il n'y avoit point de sûreté : cela lui fit changer l'heure de ses visites. Ce qui persuadoit à tout le monde qu'il y avoit de l'amour, c'est que la terre de Marlou, que feu madame la princesse lui avoit donnée sa vie durant par son testament, M. le prince la lui donna en propre ; mais j'ai ouï dire à ses gens, qui croyoient le bien savoir, qu'il ne lui avoit fait ce don que parce qu'il croyoit que Marlou tomberoit dans le partage du prince de Conti, qui ne lui feroit peut-être pas cette libéralité. Pour moi, il me semble qu'il la lui auroit pu faire sans qu'on eût rien dit, puisque cela est digne d'un grand prince d'enchérir sur celles des autres ; mais cela arrive si peu aux Bourbons, que quand ils font des libéralités, on les applique toujours à mal. Pour moi, cela ne m'empêchera pas d'en faire quand j'en trouverai les occasions et que je le jugerai à propos.

Depuis que Monsieur s'étoit déclaré, il avoit envoyé plusieurs fois à M. de Lorraine, qui lui faisoit toujours espérer qu'il viendroit; M. le prince y envoyoit aussi. Enfin M. le comte de Fiesque arriva, et dit qu'il viendroit tout de bon : ce fut à la considération des Espagnols, et point du tout à celle de Monsieur ni de M. le prince. Un beau matin l'on vint dire : « M. le duc de Lorraine est à Dammartin, » qui n'est qu'à huit lieues de Paris, sans que l'on l'eût su en chemin. Aussitôt Son Altesse Royale et M. le prince montèrent à cheval pour l'aller voir : car l'on ne croyoit pas que ce jour-là il dût venir coucher à Paris. J'envoyai un gentilhomme pour lui offrir ma maison de Bois-le-Vicomte, qui est à moitié chemin de Dammartin à Paris. Monsieur et M. le prince le trouvèrent au-delà du Mesnil, et dès qu'il les eut vus il résolut de venir avec eux à Paris; en même temps Monsieur en envoya avertir Madame, qui me le manda. J'étois au Cours; je m'en allai au Luxembourg en toute diligence; il arriva tard. En entrant dans la chambre de Madame il vint à moi pour me saluer; je me reculai, ne trouvant pas à propos qu'il commençât par moi. Il se mit à railler avec elle sur tout ce qui lui étoit arrivé depuis qu'il ne l'avoit vue, ensuite avec moi : puis il se tourna sur le sérieux, et me fit mille civilités. Il me parla de la vénération que les Espagnols avoient pour moi, à cause de l'affaire d'Orléans; bref, cette conversation fut plus à ma louange que sur nul autre chapitre. Je le trouvai le plus agréable du monde, et l'on ne s'en étonnera pas, car il est assez doux d'entendre dire du bien de soi ; mais tout de bon il l'étoit en tous ses autres discours. Comme il étoit fort tard je me retirai; il me vint conduire à mon carrosse, et après que j'y fus montée, il vint à pied jusqu'à la moitié de la rue de Tournon, la main sur la portière, voulant venir jusques en mon logis. Je fus fort embarrassée de cette civilité; enfin il s'en alla. Le lendemain il me vint visiter : comme c'étoit dans l'octave du Saint-Sacrement, j'allois au salut comme il arriva; il y vint avec moi, et ensuite au Cours. Il trouva madame de Frontenac fort à son gré. Monsieur nous envoya chercher au Cours, et manda qu'il nous attendoit à mon logis avec M. le prince. Nous y allâmes aussitôt : M. le prince me dit qu'il étoit

assez embarrassé de M. de Lorraine, parce qu'il ne faisoit faire que deux lieues par jour à ses troupes, et qu'il ne témoignoit pas par-là d'avoir grande hâte de secourir Etampes; qu'il avoit de grandes conférences avec les amis du cardinal de Retz, avec madame de Chevreuse et M. de Châteauneuf, et que cela ne lui plaisoit guère. D'un autre côté, Madame ne désiroit rien tant que de voir Monsieur séparé des intérêts de M. le prince. Ainsi toutes ces choses lui causoient assez d'inquiétude; et quoiqu'il sût que M. de Lorraine avoit promis aux Espagnols de secourir Etampes, néanmoins il craignoit que sa longueur ne l'en empêchât, étant assuré qu'il trouveroit assez de prétextes de s'excuser envers les Espagnols. Il demeura à Paris six jours, pendant lesquels il venoit avec moi au Cours, me divertissant fort, et évitant les conférences avec Monsieur et M. le prince, de peur de conclure quelque chose. Je me trouvai une fois avec Monsieur et Madame, et lui; l'un et l'autre le pressoient fort sur des nouvelles qui étoient venues d'Etampes; mais il se défendit le mieux du monde de rien faire, et pourtant il leur laissoit comprendre qu'il étoit fort bien intentionné; et quand il ne vouloit plus répondre, il chantoit et se mettoit à danser, en sorte que l'on étoit contraint de rire. Si l'on ne le connoissoit pour un très-habile homme, à voir tout cela, l'on l'eût pris pour un fou. Monsieur l'envoya quérir une fois que le cardinal de Retz étoit dans son cabinet et lui vouloit parler d'affaires; il dit : Avec des prêtres, il faut prier Dieu; que l'on me donne un chapelet : ils ne se doivent mêler d'autre chose que de prier, et faire prier Dieu aux autres. » A un moment de là, Madame et mesdames de Chevreuse et de Montbazon vinrent; l'on voulut encore lui parler; il prit une guitare. « Dansons, Mesdames; cela vous convient bien mieux que de parler d'affaires. »

Comme l'on sut qu'ils manquoient de poudre à Etampes, l'on songea à y envoyer le comte d'Escars qui étoit premier capitaine du régiment de cavalerie de Monsieur. Il venoit de prison de Flandre, où il avoit été pris l'année précédente, servant de maréchal-de-camp dans l'armée du Roi. M. de Lorraine, de qui il étoit prisonnier, le rendit à Monsieur. Il s'offrit à faire passer ce convoi de poudre : ce qui réussit le plus heureusement du monde; il fit en cela une très-belle action, très-périlleuse et très-avantageuse au parti : aussi c'est un fort bon officier et très-brave. Nos gens faisoient des sorties tous les jours les plus furieuses du monde avec des faux : tous les officiers de cavalerie y alloient. Le marquis de La Londe y fut tué : il étoit capitaine lieutenant des gendarmes de Son Altesse Royale; Diolet, capitaine de son régiment de cavalerie, y fut tué aussi. A la mort du marquis de La Londe, Saintorin, capitaine d'infanterie dans le régiment de son Altesse, vint à Paris pour demander le guidon de la compagnie. L'on le fit parler à M. de Lorraine pour lui rendre compte de l'état de toutes choses; et comme il lui disoit qu'en peu de temps on feroit le chemin d'Etampes, marchant jour et nuit, il s'écria : « Quoi ! marche-t-on la nuit en ce pays-ci? » Saintorin étoit tout étonné de lui entendre faire des réponses et des questions de cette force; enfin l'on le dépêcha pour aller dire que très-assurément il marcheroit pour les secourir; et pour donner plus de croyance aux étrangers, il envoya un de ses officiers avec lui.

Comme ses troupes furent arrivées à Villeneuve-Saint-Georges, Monsieur et M. le prince les allèrent voir dans l'espérance de leur faire passer la Seine, le pont étant fait pour cela. Ils me menèrent avec eux. Comme nous arrivâmes à la garde du pont, l'on nous dit : « Son Altesse n'y est pas. » L'on demanda de quel côté elle étoit allée; l'on nous le montra, et nous y allâmes. Nous le rencontrâmes tout seul. Il dit qu'il venoit de pousser un parti des ennemis qui avoit paru; mais en effet il venoit de négocier avec un homme du cardinal Mazarin. Après il se jeta à terre, disant : « Je me meurs; je m'allois faire saigner : mais comme j'ai su que vous m'ameniez des dames, je suis allé voir si je n'attraperois point quelque courrier qui fût chargé de lettres, afin d'avoir de quoi les divertir; car que feront-elles à l'armée? » Madame la duchesse de Sully étoit à cheval avec moi, les comtesses de Fiesque et de Frontenac, et madame d'Olonne, qui est l'aînée de mademoiselle de La Loupe dont j'ai parlé, qui fut mariée l'hiver de devant à M. le comte d'Olonne, de la maison de La Trémouille. L'on s'étonna de la voir là, son mari étant auprès du Roi cornette de ses chevau-légers; mademoiselle de La Loupe sa sœur y étoit aussi. Il y avoit d'autres dames; mais comme elles étoient en carrosse, je ne les nomme pas.

Après que M. de Lorraine eut été quelque temps couché sur le sable à faire mille contes, Monsieur le résolut à monter à cheval, et ils allèrent dans un petit bois : ils tinrent conseil, où M. de Lorraine leur promit positivement de faire passer la rivière à ses troupes. Pendant qu'ils parloient d'affaires j'avois passé le pont et j'étois allée voir les troupes, qui étoient toutes en bataille. Sa cavalerie étoit fort belle, mais

pour son infanterie elle ne l'étoit pas trop ; il y avoit des Irlandois, qui pour l'ordinaire ne sont ni de bonnes ni de belles troupes : tout ce qu'ils ont de recommandable sont leurs musettes. Comme nous eûmes vu tout, il fit passer la rivière à trois ou quatre régimens de cavalerie qui repassèrent dès que nous fûmes parties. Il demeura cinq ou six jours en ce poste-là : tous les marchands de Paris y alloient vendre leurs denrées, et il y avoit quasi une foire dans le camp ; les dames de Paris y allèrent aussi tous les jours. M. de Lorraine venoit de fois à autre à Paris, caché, en sorte que l'on ne le pouvoit trouver. Il vit madame de Châtillon, qu'il trouva fort belle : aussi n'avoit-elle rien oublié pour cela ; elle eût été bien aise de faire encore cette conquête, du moins que l'on l'eût cru. Un jour, après avoir été visité du roi d'Angleterre, il nous manda qu'il étoit fort pressé, qu'il seroit obligé de donner bataille, et que l'on lui envoyât du secours. Il troubla notre divertissement, car nous allions danser quand cette nouvelle vint. M. le prince s'en alla changer d'habit pour monter à cheval et aller au devant de notre cavalerie ; car M. de Lorraine avoit mandé à Etampes que dès que les ennemis auroient levé le piquet, ils sortissent, et qu'il iroit les joindre : de sorte que M. le prince trouva nos troupes vers Essonne ; elles y demeurèrent le reste de la nuit. M. de Beaufort partit en même temps que M. le prince pour mener à M. de Lorraine ce qu'il y avoit ici de troupes, qui n'étoient pas bien considérables, n'étant que des recrues. Dès qu'il fut arrivé, il lui dit qu'il étoit si pressé qu'il ne pouvoit plus rester ; que le siége d'Etampes étant levé, qui étoit le seul sujet de son voyage, il avoit traité avec M. de Turenne, et avoit un passeport pour s'en retourner avec ses troupes. Il fit escorter celles que M. de Beaufort lui avoit amenées jusques aux portes de Paris, et lui marcha pour s'en retourner. L'on me vint dire cette nouvelle à mon réveil, qui me donna beaucoup d'étonnement et de chagrin des embarras où cela nous pouvoit mettre ; car pour mon intérêt particulier je n'en étois pas fâchée, puisque Madame pouvoit par lui faire valoir, dans un accommodement, les intérêts de mes sœurs à mon préjudice. Quand M. le prince sut cete nouvelle, il laissa la cavalerie où elle étoit et alla au devant de l'infanterie ; il amena le tout camper à Juvisy, puis s'en vint ici ; il amena beaucoup d'officiers avec lui. L'on peut juger s'ils étoient fiers d'avoir fait lever le siége à M. de Turenne. Je fus au Luxembourg ce jour-là, où j'avoue que j'eus un peu tort, car je gourmandai Madame comme un chien, et je lui dis pis que pendre de son frère : ce que je ne devois faire, par le respect d'elle et de M. de Lorraine ; mais le zele du parti m'emporta. Quoique Madame eût beaucoup de crédit auprès de Monsieur, et que l'on l'y crût plus en considération que moi, cela ne parut guère en cette occasion, car il sut que je l'avois maltraitée ; et je lui en parlai avec la derniere liberté sans qu'il m'en dît un mot. Il me traita tout aussi bien qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire en apparence : il me fit assez bonne chère ; mais pour la confiance, j'ai dit ce qui en étoit, et il me semble que d'agir civilement n'est pas assez pour un père à une telle fille que moi.

Tout Paris étoit dans des déchaînemens horribles contre les Lorrains : personne n'osoit se dire de cette nation, de peur d'être noyé ; l'on n'en avoit pas moins contre le roi et la reine d'Angleterre, que l'on croyoit avoir fait la négociation entre la cour et le duc de Lorraine. Ils étoient renfermés dans le Louvre sans oser sortir, ni pas un de leurs gens, le peuple disant : « Ils nous veulent rendre aussi misérables qu'eux, et font tout leur possible pour ruiner la France comme ils ont fait l'Angleterre. » L'on n'est point maitre des discours des peuples : ainsi l'on ne les pouvoit pas empêcher de dire tout ce qui leur venoit dans la tête ; mais le roi et la reine d'Angleterre les évitèrent avec beaucoup de prudence, et plus que nous n'en aurions eu à les faire taire ; car Monsieur, M. le prince et moi nous nous étions un peu emportés contre Leurs Majestés Britanniques. Monsieur trouvoit fort à redire que sa sœur, avec qui il avoit toujours parfaitement bien vécu, lui témoignant de l'amitié et en ayant reçu d'elle des marques en toutes occasions, agît contre lui. M. le prince n'avoit aussi manqué en rien à son égard, et même, si on l'ose dire, il croyoit que madame sa mère l'avoit assistée dans des rencontres où la cour l'abandonnoit ; enfin il croyoit que tant sa conduite que celle de madame sa mère et de M. le prince de Conti, qui, pendant la guerre de Paris en 1649, l'avoient assistée et lui avoient fait donner de l'argent par messieurs de Paris, pouvoit bien l'obliger à être neutre. Pour moi, je ne blâmois pas les plaintes de Monsieur et de M. le prince ; je criois contre eux de toute ma force ; car je croyois devoir mettre en compte l'amitié qu'il avoit eue pour moi. D'un autre côté l'on devoit excuser Leurs Majestés Britanniques, parce que, tirant toute leur subsistance de la cour, ils en devoient avoir de la reconnoissance ; mais tout considéré, ils auroient bien fait d'être neutres. Je pris la liberté de le dire à la reine d'Angleterre, et de

lui témoigner qu'il étoit fâcheux au Roi son fils et à elle d'avoir été le prétexte d'une chose qui n'étoit pas honorable, dont ils avoient été les dupes; car c'étoit madame la princesse de Guémené qui avoit obligé M. le prince de Lorraine de ne point aller secourir Etampes, et de s'en retourner comme il fit; mais comme elle ne voulut point paroître en cela, de crainte d'être chassée de Paris où elle étoit bien aise de demeurer, elle chercha sur qui l'on pouvoit mettre la chose. L'on manda le roi d'Angleterre, qui alla à Melun, puis à Villeneuve, et qui croyoit avoir fait des merveilles en concluant un traité qui étoit fait avant qu'il arrivât, et assurément il s'en seroit pu passer. Enfin M. le prince et feu madame la princesse ont donné à la reine d'Angleterre cent mille livres (1) en plusieurs années: ce qui fit dire que le roi d'Angleterre avoit manqué à l'amour, à la parenté et à l'intérêt tout à la fois. L'on jugera aisément par-là que l'on entendoit Monsieur, M. le prince et moi.

Son Altesse Royale alla au moulin de Châtillon, qui est par delà Mont-Rouge, voir passer cette armée victorieuse qui venoit d'Etampes et s'en alloit à Saint-Cloud, où M. le prince l'amena, et s'en revint à Paris; car ce n'étoit pas à lui à coucher au quartier. L'armée étant si proche, tous les officiers avoient beaucoup de joie. Ils y venoient souvent; mais cette commodité ne rendoit pas l'armée meilleure: l'on manquoit au service, et les plaisirs et les débauches de Paris minoient fort les troupes. M. de Clinchamp avoit soin de me visiter et de s'informer de moi des choses qui se passoient. Il ne manquoit pas aussi, pendant le siége d'Etampes, de me mander des nouvelles. Comme il avoit beaucoup de zèle pour moi, il y avoit pris une grande confiance: aussi il m'entretenoit de tout ce qu'il savoit de plus particulier. Il me faisoit des complimens de M. le comte de Fuensaldague, et me disoit que les Espagnols avoient une si forte considération pour moi et une estime si particulière, que si l'archiduc étoit un assez honnête homme pour moi, ils lui donneroient la souveraineté des Pays-Bas comme l'avoient l'archiduc Albert et l'infante Isabelle, et que c'étoit la chose du monde que tout le pays souhaitoit le plus. Je n'entrois dans ces discours qu'en raillant, et il s'en fâchoit: de sorte que je fus contrainte de l'écouter dans le dernier sérieux. Il me disoit que c'étoit une affaire à laquelle les Espagnols avoient toute la disposition imaginable, et que dès qu'il auroit vu le comte de Fuensaldague, il ne doutoit point que cette affaire ne s'avançât, si j'y voulois consentir.

Pendant que nos officiers se réjouissoient à Paris et dans les belles maisons de Saint-Cloud, madame de Châtillon, messieurs de Nemours et de La Rochefoucauld, lesquels espéroient de grands avantages par un traité, la première cent mille écus, l'autre un gouvernement, et le dernier pareille somme, ne songeoient qu'à en faire faire un à M. le prince à quelque prix que ce fût; et pour cela ils négocioient sans cesse avec la cour: aussi l'on ne songeoit point à faire des recrues ni des troupes nouvelles. Le cardinal Mazarin amusoit toujours ces zélés, plus en vue de leurs intérêts que de ceux du party; et cependant il faisoit venir des troupes de tous côtés. Quelque temps après l'arrivée du maréchal de La Ferté, il envoya de ses troupes pour faire un pont sur la Seine vers l'île de Saint-Denis, afin de venir attaquer Saint-Cloud. M. le prince, en étant averti, y alla en grande diligence. Il y avoit huit ou dix jours que je ne l'avois vu chez moi et que je ne lui avois parlé; il venoit néanmoins tous les jours me chercher, mais à des heures qu'il savoit bien que je n'y étois pas; M. de Nemours en faisoit de même. Pour madame de Châtillon, depuis mon retour d'Orléans, je l'avois moins vue que je ne faisois l'hiver: aussi avoit-elle beaucoup plus d'affaires. Quand je trouvois les uns et les autres au Luxembourg, ils me fuyoient, et je les fuyois aussi; car comme je désapprouvois fort leur conduite, ils craignoient que je ne leur en disse mes sentimens trop librement; et M. le prince, qui sentoit bien qu'il faisoit une faute de s'amuser à ces gens-là, craignoit que je ne lui en parlasse: car il ne croyoit pas que les choses en vinssent où elles ont été.

Après avoir été voir ce qui se passoit à cette île de Saint-Denis, et y avoir fait dresser une batterie, M. le prince revint voir Monsieur pour lui dire qu'il jugeoit à propos de décamper de Saint-Cloud et de s'en aller prendre le poste de Charenton, ne pouvant rester à celui de Saint-Cloud si on l'y attaquoit. Monsieur le jugea comme lui: de sorte qu'il s'en alla à Saint-Cloud en grande diligence, et fit marcher l'armée; et cependant il alla encore faire un tour à cette île, jugeant bien qu'il avoit assez de temps pour rattraper l'armée. Il y avoit deux jours que je n'avois sorti, étant en dessein de faire quelques remèdes par précaution. Je m'en allois me promener; on me dit à la porte de la Conférence, où l'on faisoit garde, comme a

(1) Dans l'édition de 1735, se trouvent ici quelques pages qui manquent dans celle de 1729.

toutes celles de Paris (et cette garde avoit commencé le lendemain que je fus arrivée d'Orléans, et je croyois que c'étoit moi qui l'attirois partout où j'allois); on me dit donc à la porte de la Conférence qu'il y avoit des troupes dans le Cours. Cela ne m'effraya pas: je ne laissai pas de passer mon chemin. Je trouvai le baron de Lemèque de la maison de Choiseul, qui étoit maréchal de camp, un fort galant homme et bon officier; et l'on peut dire que lui et le comte d'Escars avoient soutenu le siége d'Etampes, et étoient les deux meilleurs officiers-généraux qu'il y eût, et les plus accrédités dans les troupes françoises. Lemèque donc menoit l'avant-garde composée du régiment d'infanterie de Valois et de toute la gendarmerie, et suivie des bagages. Je lui demandai où il alloit. Il me dit que c'étoit à Charenton, mais qu'il avoit bien peur de ne pouvoir pas gagner ce poste fort aisément, et qu'il se trouvoit employé à une méchante commission, d'avoir à conduire les bagages, dont je vis passer une grande partie, tant au Cours que sur la terrasse de Renard, où je m'allai promener. J'y trouvai madame de Châtillon qui se lamentoit et disoit qu'elle avoit peur qu'il n'arrivât quelque mal au parti, et qu'elle craignoit furieusement un combat. J'étois en inquiétude de cette marche: les ennemis étant plus forts que nous, nous pouvoient aisément tailler en pièces; car c'est la chose du monde la plus aisée que de défaire une armée en marche et qui montre toujours le flanc: de sorte que cela m'animoit fort contre les négociateurs, que je croyois nous avoir mis en ce dangereux état. Ainsi en termes généraux je fis un grand chapitre tout haut devant beaucoup de monde sur ce sujet. Les gens qui ne se mêloient de rien entroient dans mon sens; les autres commençoient à croire, par la crainte de l'événement, que leur parti n'étoit pas bon, et ne doutoient pas que je ne parlasse à eux: de sorte qu'il y eut du monde embarrassé de me voir parler si librement et si véritablement. Après je quittai la compagnie et m'en allai à mon logis, et changeai le dessein que j'avois de prendre médecine, jugeant que je pouvois être utile à quelque chose.

Le lendemain toutes les troupes passèrent pendant la nuit; et comme il n'y avoit que les Tuileries entre mon logis et le fossé, on entendoit distinctement les tambours et les trompettes, et l'on discernoit aisément les marches différentes. Je demeurai appuyée sur ma fenêtre jusqu'à deux heures après minuit à les entendre passer, avec assez de chagrin de penser tout ce qui pouvoit arriver; mais parmi cela j'avois je ne sais quel instinct que je contribuerois à les tirer d'embarras, et même je dis le soir à Préfontaine: « Je ne prendrai pas demain médecine, car j'ai dans la tête que je ferai quelque trait imprévu aussi bien qu'à Orléans. » Il me répondit qu'il le souhaitoit, mais qu'il craignoit fort que cela n'arrivât pas. Le pauvre Flamarin, que j'aimois fort et avec qui j'avois pris grande habitude à mon voyage d'Orléans, me vint voir et me dit: « Je ne suis point en inquiétude de ce qui arrivera demain, car je suis persuadé que les affaires ne sont point dans l'état ou on les pense; et pour moi je crois la paix faite, et qu'elle se déclarera demain quand les armées seront en présence. » Je lui dis en riant que le cardinal Mazarin feroit donc comme à Casal: il jetteroit son chapeau pour empêcher le combat et pour signal de paix. « Vous êtes une grande dupe, et nous aussi, de nous être amusés à des négociations, au lieu de mettre nos troupes en bon état. Tout ce qui arrivera de ceci ne peut être que très-désavantageux, et je n'y ose penser, tant cela me donne de peine pour vous, qui croyez tousjours tout ce qu'on vous dit. Ce seroit fort bien employé si demain vous aviez quelque bras ou quelque jambe cassée. » Je riois et disois cela au plus loin de ma pensée. Nous nous séparâmes ainsi, et il me dit: « Nous verrons qui sera trompé de nous deux. »

A six heures du matin, le 2 juillet 1652, j'entendis heurter à la porte de ma chambre. Je m'éveillai en sursaut et j'appelai mes femmes pour ouvrir ma chambre. Le comte de Fiesque entra, qui me dit que M. le prince l'avoit envoyé trouver Monsieur pour lui dire qu'il avoit été attaqué à la pointe du jour entre Montmartre et La Chapelle; qu'il avoit été refusé à la porte Saint-Denis, en allant lui rendre compte de l'état où l'on étoit et prendre ses ordres; qu'il le supplioit de monter à cheval, et qu'il continueroit sa marche, ne pouvant attendre au lieu où il étoit; que Monsieur avoit répondu qu'il se trouvoit mal, et que M. le prince l'avoit aussi chargé de me venir trouver et de me prier de ne le point abandonner. Je me levai aussitôt avec toute la diligence possible, et je m'en allai au Luxembourg, où je trouvai Monsieur au haut du degré; je lui dis: « Je croyois vous trouver au lit, le comte de Fiesque m'avoit dit que vous vous trouviez mal. » Il me répondit: « Je ne suis pas assez malade pour y être, mais je le suis assez pour ne pas sortir. » Je le priai, autant qu'il me fut possible, de monter à cheval pour aller au secours de M. le prince, mais ce fut en vain: car toutes les raisons dont je me servis pour cela ne firent aucun effet sur

son esprit; et voyant que je ne pouvois rien obtenir, je le priai de se coucher, trouvant qu'il devoit faire le malade, et qu'il y alloit autant de son intérêt que de celui de M. le prince à en user comme il faisoit. Il n'en fit rien, et mes larmes n'eurent pas plus de pouvoir sur lui que mes discours. Il étoit difficile de n'en pas verser en l'état auquel on se trouvoit; quand l'intérêt de M. le prince et celui de quantité d'amis que j'y avois ne s'y seroit pas trouvé, j'avois grand' pitié de force officiers des troupes de Monsieur, honnêtes et braves gens qui me venoient tour à tour dans l'esprit. Madame de Nemours, que je voyois en un état pitoyable où la mettoit l'inquiétude qu'elle avoit de monsieur son mari et de M. de Beaufort, son frère, augmentoit encore mes peines. J'avois dans ma douleur bien du dépit de voir des gens de Monsieur dans une grande gaieté, dans l'espérance que M. le prince périroit. Ils disoient dans des occasions comme celles-ci : « Sauve qui peut! » Ils étoient amis du cardinal de Retz, et c'étoit ce qui les faisoit parler ainsi. Monsieur alloit et venoit : je lui parlois en passant; je le pressai jusques à lui dire : « A moins que d'avoir un traité fait avec la cour en poche, je ne comprends pas comment vous pouvez être si tranquille; mais en auriez-vous bien un pour sacrifier M. le prince au cardinal Mazarin ? » Il ne répondit point; tout ce que j'ai dit dura une heure, pendant laquelle tout ce qu'on avoit d'amis pouvoit être tué, et M. le prince tout comme un autre, sans que l'on s'en souciât : cela me paroissoit une grande dureté. A la fin, messieurs de Rohan et de Chavigny vinrent, qui étoient ceux en qui M. le prince avoit pour lors plus de confiance. La comtesse de Fiesque vint me trouver; pour madame de Frontenac, elle étoit auprès de son mari, qui étoit malade à l'extrémité. Messieurs de Rohan et de Chavigny, après avoir quelque temps entretenu Son Altesse Royale, la firent résoudre à m'envoyer à l'Hôtel-de-Ville de sa part pour demander les choses qui étoient nécessaires. Pour cela il donna une lettre à M. de Rohan pour Messieurs de l'Hôtel-de-Ville, par laquelle il se remettoit à moi à leur dire son intention. Je partis du Luxembourg accompagnée de madame de Nemours et des comtesses de Fiesque, mère et fille; je trouvai le marquis de Jarzé dans la rue Dauphine, qui alloit prier Monsieur, de la part de M. le prince, de faire passer par dedans la ville des troupes qui étoient demeurées à Poissy et qui attendoient à la porte Saint-Honoré qu'on leur ouvrît. Jarzé étoit blessé d'un coup de mousquet au bras, de sorte qu'il l'avoit tout en sang, n'ayant pas eu le loisir de se faire panser. Je lui dis qu'il étoit blessé galamment et qu'il portoit son bras d'une manière fort agréable. Il me répondit qu'il se seroit bien passé de cette galanterie, car comme son coup étoit proche du coude, il souffroit des douleurs horribles, quoiqu'il allât comme un autre. Tous les bourgeois étoient attroupés dans les rues, qui me demandoient en passant : « Que ferons-nous? Vous n'avez qu'à commander, nous sommes tout prêts à suivre vos ordres. » Ils paroissoient fort zélés pour le parti et pour la conservation de la personne de M. le prince. Comme j'arrivai à l'Hôtel-de-Ville, le maréchal de L'Hôpital, gouverneur de Paris, et le prévôt des marchands, qui étoit pour lors M. Le Fèvre, conseiller au parlement, vinrent au devant de moi au haut du degré, et me firent excuse de n'être pas venus plus loin, n'ayant pas été avertis. Je leur dis que je croyois bien que ma venue en ce lieu les devoit avoir surpris en toutes manières, mais que c'étoit l'indisposition de Monsieur qui en étoit la cause. Comme nous fûmes dans la grande salle, je demandai : « Tout le monde est-il ici? » Ils me dirent qu'oui. Je leur dis : « Monsieur s'étant trouvé mal, il n'a pu venir ici; il a chargé M. de Rohan de vous donner une lettre de sa part. » Il la donna, et le greffier de la ville en fit la lecture; elle étoit fort obligeante pour moi, leur témoignant la confiance qu'il avoit en ma conduite par l'expérience qu'il en avoit eue depuis peu. Après la lecture faite, je leur dis que Monsieur m'avoit commandé de leur dire qu'il désiroit qu'on fît prendre les armes dans tous les quartiers de la ville : ils me dirent que cela étoit fait; que l'on envoyât à M le prince deux mille hommes détachés de toutes les colonelles des quartiers : ils me dirent que l'on ne détachoit pas les bourgeois comme les gens de guerre, mais que l'on ne laisseroit pas d'envoyer les deux mille hommes que Son Altesse Royale commandoit. Je leur dis que dès qu'ils auroient donné l'ordre, je ne me mettois point en peine de l'exécution, connoissant l'affection que tous les bourgeois avoient pour nous, et qu'ils seroient ravis de tirer M. le prince du péril où il étoit exposé; et que sa personne devoit être chère à tous les bons François, et que je croyois qu'il n'y en avoit pas un qui n'exposât sa vie pour sauver la sienne. Je leur demandai quatre cents hommes pour mettre dans la place Royale : ce qu'ils accordèrent. Je gardai la grande demande pour la fin, qui étoit de donner passage à notre armée. Là-dessus ils se regardèrent tous. Je leur dis : « Il me semble que vous n'avez guère à délibérer. Monsieur a toujours témoigné tant de bonté à la

ville de Paris, qu'il est bien juste qu'en cette rencontre, où il y va de son salut et de celui de M. le prince, on lui en témoigne de la reconnoissance; il faut aussi que vous soyez persuadés que si le malheur vouloit que les troupes ennemies battissent M. le prince, on ne feroit pas plus de quartier à Paris qu'aux gens de guerre. Le cardinal Mazarin est persuadé que l'on ne l'aime pas, et à la vérité l'on lui en a donné assez de marques; c'est pourquoi, ayant la vengeance en main, l'on ne doit point douter qu'il ne se satisfasse. C'est à nous à l'éviter par nos soins; et nous ne saurions rendre un plus grand service au Roi que de lui conserver la plus grande et la plus belle ville de son royaume, qui en est la capitale, et qui a toujours eu le plus de fidélité pour son service. »

Le maréchal de L'Hôpital prit la parole et dit : « Vous savez bien, Mademoiselle, que si vos troupes ne fussent point approchées de cette ville, celles du Roi n'y fussent pas venues, et qu'elles ne venoient que pour les en chasser. » Madame de Nemours trouva cela mauvais et se mit à le quereller. Je rompis le discours en disant : « Il n'est point question à qui le cardinal Mazarin en veut, si c'est à ce qui est dedans ou dehors de Paris; l'on peut croire que son intention n'est pas bonne, ni pour les uns ni pour les autres; mais songez, Monsieur, que pendant que l'on s'amuse à disputer sur des choses inutiles, M. le prince est en péril dans vos faubourgs. Quelle douleur et quelle honte seroit-ce pour jamais à Paris s'il y périssoit faute de secours! Vous pouvez lui en donner, faites-le donc au plus tôt. » Ils se levèrent sur cela et s'en allèrent délibérer dans une chambre au bout de la salle; et moi cependant je priai Dieu, appuyée sur une fenêtre qui regarde dans le Saint-Esprit. On disoit une messe; je ne l'entendis pas entièrement, allant et venant pour envoyer hâter ces messieurs et leur demander une réponse, l'affaire pour laquelle ils étoient assemblés requérant diligence; et que s'ils n'accordoient pas ce que l'on demandoit, il faudroit voir à prendre d'autres mesures; et que j'avois tant de confiance au peuple de Paris, que je croyois qu'il ne nous abandonneroit pas. Peu après que je leur eus fait dire cela, ils sortirent et me donnèrent tous les ordres que je demandois. J'envoyai en toute diligence dire à M. le prince que j'avois obtenu l'entrée de la ville pour nos troupes quand il voudroit, et que j'avois envoyé le marquis de la Boulaye à la porte de Saint-Honoré, pour faire entrer celles qui venoient de Poissy.

En sortant de l'Hôtel-de-Ville, je trouvai les bourgeois qui s'étoient amassés dans la Grève, qui disoient mille choses contre le maréchal de L'Hôpital. Il y en eut un qui me dit, en me regardant de tout près, car il me menoit : « Comment souffrez-vous ce mazarin? Si vous n'en êtes pas contente, nous le noierons. » Il voulut le battre; je l'en empêchai, et je criai : « J'en suis contente. » Néanmoins, pour le mettre en sûreté, je le fis rentrer dans l'Hôtel-de-Ville avant que mon carrosse marchât. Je trouvai dans la rue de la Tixeranderie le plus pitoyable et le plus affreux spectacle qui se puisse regarder : c'étoit M. le duc de La Rochefoucauld qui avoit un coup de mousquet qui entroit par un coin de l'œil et sortoit par l'autre : de sorte que les deux yeux étoient offensés; il sembloit qu'ils lui tombassent, tant il perdoit de sang : tout son visage en étoit plein, et il souffloit sans cesse comme s'il eût eu crainte que celui qui lui entroit dans la bouche ne l'étouffât. Son fils le tenoit par une main et Gourville par l'autre, car il ne voyoit goutte; il étoit à cheval, et avoit un pourpoint blanc aussi bien que ceux qui le menoient, qui étoient tout couverts de sang comme lui; ils fondoient en larmes, car, à le voir en cet état, je n'eusse jamais cru qu'il en eût pu échapper. Je m'arrêtai pour parler à lui, mais il ne répondit pas : c'étoit tout ce qu'il pouvoit faire que d'entendre un gentilhomme de M. de Nemours, qui vint dire à madame sa femme (1) qu'il l'envoyoit avertir qu'il avoit été blessé légèrement à la main, et que ce ne seroit rien, et qu'il s'étoit détourné de peur de l'effrayer, parce qu'il étoit tout en sang; elle me quitta aussitôt pour l'aller trouver. Beaucoup de personnes dirent sur les blessures de ces messieurs, que Dieu les avoit punis, et que leurs négociations, qui étoient cause que l'on avoit tout négligé, avoient été celle de ce combat où ils avoient été étrillés. Quoique cette pensée me fût venue aussi bien qu'à d'autres, je ne laissai pas d'avoir beaucoup de pitié de M. de La Rochefoucauld. Après l'avoir quitté, je trouvai, à l'entrée de la rue Saint-Antoine, Guitaut à cheval, sans chapeau, tout déboutonné, qu'un homme aidoit, parce qu'il n'eût pu se soutenir sans cela; il étoit pâle comme la mort. Je lui criai : « Mourras-tu? » Il me fit signe de la tête que non; il avoit pourtant un grand coup de mousquet dans le corps. Puis je vis Vallon, qui étoit en chaise, qui s'approcha de mon carrosse; il n'avoit qu'une contusion aux reins : comme il est fort gras, il fallut l'aller panser promptement. Il me dit : « Hé bien,

(1) Ici finit la lacune indiquée plus haut.

ma bonne maîtresse, nous sommes tous perdus. » Je l'assurai que non. Il me dit : « Vous me donnez la vie, dans l'espérance d'avoir retraite pour nos troupes. » Je trouvai, à chaque pas que je fis dans la rue Saint-Antoine, des blessés, les uns a la tête, les autres au corps, aux bras, aux jambes, sur des chevaux, à pied, et sur des échelles, des planches, des civières, et des corps morts.

Comme je fus près de la porte, j'envoyai M. de Rohan porter l'ordre de laisser aller et venir nos gens au capitaine qui étoit de garde, afin qu'il fît tout ce que je lui demanderois. Les ordres de l'Hôtel-de-Ville portoient que l'on fît tout ce que j'ordonnerois. J'entrai dans la maison d'un maître des comptes, nommé M. de La Croix, qui me la vint offrir : c'est la plus proche de la Bastille, et les fenêtres donnent sur la rue. Aussitôt que j'y fus, M. le prince m'y vint voir; il étoit dans un état pitoyable ; il avoit deux doigts de poussière sur le visage, ses cheveux tout mêlés, son collet et sa chemise étoient pleins de sang, quoiqu'il n'eût pas été blessé; sa cuirasse étoit pleine de coups, et il tenoit son épée nue à sa main, ayant perdu le fourreau; il la donna à mon écuyer. Il me dit : « Vous voyez un homme au désespoir, j'ai perdu tous mes amis : MM. de Nemours, de La Rochefoucauld et Clinchamp sont blessés à mort. » Je l'assurai qu'ils étoient en meilleur état qu'il ne les croyoit; que les chirurgiens ne les croyoient pas blessés dangereusement, et que tout présentement je venois de savoir des nouvelles de Clinchamp, qui n'étoit qu'à deux portes d'où j'étois; que Préfontaine l'avoit vu; qu'il n'étoit en aucun danger. Cela le réjouit un peu, il étoit tout-à-fait affligé; lorsqu'il entra, il se jeta sur un siége, il pleuroit et me disoit : « Pardonnez à la douleur où je suis. » Après cela, que l'on dise qu'il n'aime rien! pour moi, je l'ai toujours connu tendre pour ses amis et pour ce qu'il aimoit. Il se leva et me pria d'avoir soin de faire passer les bagages qui étoient hors de la porte, et de ne point sortir d'où j'étois, afin que l'on se pût adresser à moi pour tout ce que l'on auroit à faire, et qu'il avoit si hâte qu'il ne pouvoit demeurer plus long-temps. Je le priai instamment de vouloir rentrer dans la ville avec son armée. Il me répondit qu'il n'avoit garde de le faire, et que je ne me misse point en peine, et qu'il ne feroit plus qu'escarmoucher; qu'ainsi il n'y avoit plus rien à craindre pour mes amis, et qu'il me répondoit qu'il ramèneroit les troupes de Monsieur saines et sauves ; que pour lui, il ne lui seroit pas reproché d'avoir fait retraite en plein midi devant les mazarins. Après qu'il fut parti, le marquis de La Roche-Gaillard passa blessé à la tête; il avoit perdu toute connoissance; il étoit étendu sur une échelle comme un mort; il me fit grande pitié : c'étoit un homme beau et bien fait, et en l'état où il étoit il ne laissoit pas d'être de bonne mine : ce qui est de pis, c'est qu'il étoit de la religion. Tout ce jour-là ne se passa qu'à voir des morts et des blessés, et je m'aperçus à la fin de ce que disent les gens de guerre, que la quantité que l'on en voit y accoutume tellement que l'on n'a pas tant de pitié pour les derniers que pour les premiers, et surtout pour les gens que l'on ne connoît pas. Il y avoit de pauvres Allemands qui ne savoient où donner de la tête, ni comment se plaindre, ne pouvant parler notre langue; je les envoyai dans les hôpitaux ou chez les chirurgiens, selon leurs grades.

Tous les colonels des quartiers envoyoient recevoir mes ordres pour faire sortir de leurs soldats. Je croyois encore être à Orléans, je commandois et l'on m'obéissoit. Je fis filer les bagages, ainsi que M. le prince m'avoit marqué, et j'ordonnai que l'on les menât à la place Royale ; je jugeois qu'ils y seroient fort bien, qu'on les mettroit au milieu, et que l'on dételleroit les chevaux pour les faire repaître sous les galeries. M. le prince avoit oublié de me dire ou je les enverrois; ils étoient là en lieu d'aller partout où l'on voudroit commodément, parce que l'on ne savoit point pour lors où l'on camperoit. Les quatre cents mousquetaires que l'on m'avoit donnés comme un corps de réserve pour envoyer à M. le prince selon qu'il en auroit besoin, je les envoyai sur le soir, la moitié sur le boulevart de la porte Saint-Antoine, et l'autre sur celui de l'Arsenal, où les gens du grand-maître firent quelques difficultés de les recevoir ; à la seconde fois que j'y envoyai, ils y entrèrent. Il me semble que cela fit un bon effet, et fit voir que les bourgeois nous défendoient et se défendoient eux-mêmes ; que les mazarins jugeroient par-là qu'ils étoient absolument pour nous : pour le secours que l'on en auroit pu tirer, je le comptois pour rien. Toutes ces circonstances faisoient paroître Paris déclaré pour nous, et étoient avantageuses. Je me tourmentai horriblement ce jour-là ; je n'eus pas sujet de plaindre mes peines, puisqu'elles réussirent si bien.

L'embarras où j'avois vu nos affaires le matin m'avoit laissé beaucoup d'inquiétude, quoique nous en fussions dehors. La conduite que Monsieur avoit eue envers M. le prince, et qui faisoit tant contre lui-même, me mettoit au désespoir : de sorte que j'avois l'esprit furieuse-

ment troublé, et je ne comprends pas comment je pus faire tout ce que je fis dans cette agitation. Ce fut un des effets du miracle que Dieu fit ce jour-là pour nous ; sans un coup du ciel les affaires ne se seroient pas passées comme elles firent.

M. le prince fut attaqué proche le faubourg Saint-Denis : il envoya de la cavalerie pour amuser les ennemis, pendant qu'il marchoit en diligence au faubourg Saint-Antoine, où il fut attaqué par toute l'armée de M. de Turenne, qui arriva en même temps que lui. Il se barricada dans la grande rue à la vue des ennemis le mieux qu'il lui fut possible, et il envoya des troupes garder les autres avenues. Il est bon de dire (et cela est assez connu) que ce faubourg est ouvert de tous côtés, et qu'il auroit fallu deux fois plus de troupes que M. le prince n'en avoit pour garder une seule avenue. Les ennemis étoient plus de douze mille hommes : M. le prince n'en avoit que cinq ; il leur résista cependant l'espace de sept ou huit heures, où l'on combattit horriblement : il étoit partout. Les ennemis ont dit qu'à moins d'être un démon, il ne pouvoit pas faire humainement tout ce qu'il avoit fait; il étoit à toutes les attaques. Les ennemis forcèrent la grande barricade qui tenoit le carrefour qui va dans Picpus et à Vincennes. Notre infanterie fit bien ; la cavalerie prit une telle épouvante qu'elle s'enfuit et emmena tout ce qu'elle trouva en son chemin jusques à la butte devant l'abbaye Saint-Antoine. M. le prince, enragé de cela, retourna l'épée à la main avec cent mousquetaires et ce qu'il trouva d'officiers de cavalerie ou d'infanterie sous sa main, au nombre de trente ou quarante, et quelques volontaires, reprit la barricade et en chassa les ennemis. Elle étoit défendue par le régiment des Gardes, celui de la marine, Picardie et Turenne, qui étoient sans doute leurs meilleurs régimens et les plus forts qu'ils eussent. Il s'y comporta d'une manière qui surpasse l'imagination, et par sa grande valeur et par sa prudence; il agit d'un si grand sang-froid en cette occasion, que tout le monde l'admira. J'étois toujours à voir passer les bagages, les morts et les blessés : il y eut un cavalier qui fut tué et qui demeura sur son cheval, lequel suivoit le bagage avec son pauvre maître : cela faisoit pitié. Madame de Châtillon vint au logis où j'étois, dans le carrosse de madame de Nemours ; elle venoit de voir monsieur son mari ; elle me dit : « Hélas ! vous êtes bien bonne de faire tout ce que vous faites pour M. le prince ; il me semble que depuis quelques jours il n'étoit pas trop bien avec vous, et que vous aviez sujet de vous plaindre de lui. » Je lui répondis : « Si M. le prince a manqué envers moi, ce n'est qu'en des bagatelles ; je ne lui manquerai jamais : c'est ici une affaire trop importante pour songer à rien qu'a le secourir. Si j'étois en sa place, j'étranglerois les gens qui m'y ont mis mal pour leurs intérêts particuliers. » Elle ne dit mot et demeura auprès de moi ; j'avois bien envie qu'elle s'en allât. Le president Viole vint; elle lui dit que l'on disoit que Monsieur avoit traité avec la cour, et qu'il savoit bien ce qui devoit arriver, et que c'étoit la cause qui l'avoit empêché de sortir. Je le dis au comte de Fiesque, et reprochai à madame de Châtillon que pour une habile femme elle donnoit aisément dans les panneaux, de croire une nouvelle aussi ridicule que celle-là, et que je croyois que si Monsieur en savoit l'auteur, il le feroit jeter par les fenêtres; que je trouvois comme elle que Monsieur avoit tort de n'avoir pas monté à cheval; que je l'avois souhaité passionnément; que j'y avois fait tout mon possible; mais qu'il ne falloit pas inférer de là qu'il trompât M. le prince, et qu'il n'étoit pas homme que l'on pût mener ainsi. Elle fut un peu embarrassée, et elle avoit sujet de l'être, et se devoit contenter de ce qu'elle avoit fait sans accuser les autres. Cet embarras lui avoit fait oublier ses charmes : il n'y en avoit pas un d'étalé ce jour-là ; comme elle est fort brune naturellement, cela paroissoit extrêmement en plein jour. Elle s'avisa de faire écrire un billet à M. le prince pour lui mander qu'il vînt absolument, et que tous ses amis et serviteurs le lui conseilloient, et que c'étoit Mademoiselle et madame de Châtillon, le comte de Fiesque et le président Viole. Elle me le montra et me demanda si je l'approuvois ; je lui dis qu'il étoit fort inutile de lui rien mander ; qu'il savoit ce qu'il avoit à faire, et que pour son billet il n'en feroit ni plus ni moins. Elle me répondit : « Il verra au moins par-là l'inquiétude où l'on est pour lui. » Ce zèle me déplut fort : je me souvenois que c'étoit elle qui lui avoit attiré cette méchante affaire ; je ne doutai pas qu'il ne le reçût mal. Le comte de Béthune, qui est homme de mérite et de probité, me vint trouver ; je lui témoignai le déplaisir que j'avois de ce que Monsieur n'avoit pas fait tout ce que je croyois qu'il devoit faire envers M. le prince et pour lui-même ; il entra fort dans mon sens, et me dit qu'il s'en alloit trouver Monsieur pour tâcher de le porter à raccommoder les affaires.

Le gouverneur de la Bastille, nommé de la Louvière, fils de M. de Broussel, me manda que pourvu qu'il eût un ordre de Monsieur par écrit, il étoit à lui, et qu'il feroit tout ce qu'on lui commanderoit. Je priai le comte de Béthune de le dire à Monsieur, lequel le lui envoya par

M. le prince de Guémené. L'abbé d'Effiat, qui m'étoit venu voir comme beaucoup d'autres, vit qu'il étoit tard et que je n'avois pas dîné; il jugea bien, par la hâte dont j'étois sortie de mon logis, que je n'avois pas mangé et que j'en avois besoin, et que même je ne m'en aviserois point, parce que j'avois bien d'autres affaires dans la tête. Il m'en offrit; son logis étoit tout proche, je l'acceptai; il m'en fit apporter très-proprement et fort à propos. J'avois bien faim: madame de Châtillon dîna avec moi; elle faisoit des mines les plus ridicules du monde, et dont l'on se seroit bien moqué si l'on eût été en humeur de cela.

Le comte de Béthune me manda sur les deux heures que Monsieur viendroit où j'étois: j'envoyai à l'instant le comte de Fiesque le dire à M. le prince. Ce comte fit mille voyages ce jour-là; il alloit et venoit sans cesse. M. de Rohan, qui avoit été saigné le matin, pensa s'évanouir de toutes les fatigues qu'il eut; sa femme demeura tout le jour auprès de moi et de lui. M. le prince vint, je le vis venir par la fenêtre, je m'en allai au-devant de lui sur le degré: il me parut tout autre qu'il n'étoit le matin, quoiqu'il n'eût changé de rien; il avoit la mine riante et l'air gai; il m'aborda et me fit mille complimens et remercîmens de ce qu'il trouvoit que je l'avois assez servi. Je lui dis: « J'ai une grâce à vous demander: c'est de ne rien témoigner à Monsieur de la faute qu'il a faite envers vous. » Il me répondit: « Je n'ai qu'à le remercier, sans lui je ne serois pas ici. » Je me mis à rire, et lui dis: « Trève de railleries, je sais les sujets que vous avez de vous plaindre de lui: j'en suis au désespoir; pour l'amour de moi, n'en parlez point. » Il me le promit sérieusement, persuadé que Monsieur avoit effectivement de l'amitié pour lui, et que c'étoient les amis du cardinal de Retz qui l'avoient empêché de faire ce qu'il avoit désiré, et qu'il savoit bien le respect qu'il lui devoit; qu'il savoit bien aussi, il y avoit long-temps, à quoi s'en tenir. Nous entrâmes dans la salle où la comtesse de Fiesque étoit avec madame de Châtillon et M. de Rohan. Il s'approcha d'eux, et il fit les plus terribles yeux du monde à madame de Châtillon, et lui marqua par sa mine qu'il la méprisoit fort: j'en fus fort aise, et elle en fut si sensiblement touchée qu'elle pensa s'évanouir; il lui fallut donner de l'eau; ensuite elle s'en alla. Monsieur arriva; il embrassa M. le prince avec une mine aussi gaie que s'il ne lui eût manqué en rien. Il lui témoigna la joie qu'il avoit de le voir hors d'un si grand péril, et lui fit conter le combat; il avoua qu'il n'avoit jamais été en une occasion si périlleuse. L'on plaignit les morts et les blessés. Le marquis de Laigues, de la religion, avoit été le matin dangereusement blessé; le comte de Bossu, flamand, colonel de cavalerie dans les troupes de Clinchamp, mourut le soir. Sester, neveu de M. le maréchal de Rantzau, qui commandoit un régiment d'Allemands dans l'armée de M. le prince, fut tué sur la place; je demandai le régiment pour le neveu de la maréchale de Rantzau qui en étoit major, nommé Baudits, fils du feu général Baudits qui servoit le roi de Suède: Monsieur lui accorda le régiment à ma prière. Il y eut beaucoup d'autres officiers morts ou blessés; il seroit fort long de les nommer. Monsieur et M. le prince résolurent que l'armée rentreroit sur le soir dans la ville; de là Monsieur s'en alla à l'Hôtel-de-Ville pour remercier le corps de ville, et M. le prince s'en retourna à son armée. M. de Beaufort se démena extrêmement, et crut avoir tout fait.

Comme ils furent partis, je m'en allai à la Bastille où je n'avois jamais été; je me promenai long-temps sur les tours, et je fis charger le canon, qui étoit tout pointé du côté de la ville; j'en fis mettre du côté de l'eau et du côté du faubourg pour défendre le bastion. Je regardai avec une lunette d'approche, je vis beaucoup de monde sur la hauteur de Charonne, et même des carrosses: ce qui me fit juger que c'étoit le Roi, et j'ai appris depuis que je ne m'étois point trompée. Je vis aussi toute l'armée ennemie dans le fond, vers Bagnolet; elle me parut très-forte en cavalerie. L'on voyoit les généraux sans connoître les visages; on les reconnoissoit par leur suite. Je vis le partage qu'ils firent de leur cavalerie pour nous venir couper entre le faubourg et le fossé: les uns furent envoyés du côté de Popincourt et les autres par Neuilly, le long de l'eau; et s'ils l'eussent fait plus tôt nous étions perdus. J'envoyai un page à toute bride en donner avis à M. le prince; il étoit alors au haut du clocher de l'abbaye Saint-Antoine; et comme je lui confirmai ce qu'il voyoit, il commanda que l'on marchât pour entrer dans la ville. Je m'en revins dans la maison où j'avois été tout le jour pour voir passer l'armée; je savois bien que tous les officiers seroient ravis de me voir. Je ne veux pas oublier de dire que le matin tous les officiers et soldats étoient fort consternés; ils jugeoient qu'il n'y avoit point de quartier. Dès qu'ils surent que j'étois à la porte, ils firent des cris de joie non pareils, et dirent: « Faisons merveille, nous avons une retraite assurée; Mademoiselle est à la porte, qui nous la fera ouvrir si nous sommes trop pressés. » M. le prince me manda de leur envoyer du vin: ce que je fis avec beau-

coup de diligence; et comme ils passoient devant les fenêtres où j'étois, ils crioient: « Nous avons bu à votre santé, vous êtes notre libératrice. » Il n'y a point d'honnêtes gens qui ne m'eussent tenu le même discours s'ils y eussent été. Comme le régiment de Sester passa, j'appelai Baudits qui étoit a la tête, fort affligé de la perte de son colonel qui étoit son ami, pour lui dire que j'avois demandé à Monsieur le régiment pour lui, et qu'il me l'avoit accordé. M. le prince vint me voir lorsqu'il rentra dans la ville; et comme j'avois envie de lui reprocher tout ce qui s'étoit passé, je lui dis: « Voilà de belles troupes, je ne les trouve point déchues depuis que je les vis à Étampes; et si elles ont soutenu un siége, essuyé deux combats, Dieu les garde des négociations. » Il devint rouge et ne répondit rien; je continuai et je lui dis: « Au moins, mon cousin, vous me promettez qu'il n'y en aura plus. » Il me dit: « Non. » Je lui répliquai: « Je ne puis m'empêcher de vous dire que cette occasion vous doit faire distinguer vos véritables amis d'avec ceux qui ne le sont que pour leurs intérêts particuliers, et qui ont exposé votre personne dans l'espérance d'avoir cinquante mille écus; pour moi, je ne vous en parle que par amitié et pour vous y faire penser; d'autres n'oseront vous le dire. » Les larmes lui vinrent aux yeux de colère; je finis cette conversation, et je lui dis: « C'est assez pousser l'affaire, j'espère que vous vous corrigerez. » Il s'en alla, et je demeurai jusques à ce que toutes les troupes fussent passées. Celles que messieurs les maréchaux de Turenne et de La Ferté avoient envoyées pour pousser les nôtres s'avancèrent près de la ville; l'on tira de la Bastille deux ou trois volées de canon, comme je l'avois ordonné lorsque j'en sortis. Cela fit peur. Le canon avoit emporté un rang de cavalerie: sans cela toute l'infanterie étrangère, la gendarmerie et quelque cavalerie, qui étoient à l'arrière-garde, auroient été défaites, parce que ces troupes avoient été obligées d'attendre du canon que l'on étoit allé retirer près de l'église de Sainte-Marguerite. Cela me donna de l'inquiétude de ce qu'elles étoient si long-temps à passer; je renvoyai le comte de Holac, qui m'étoit venu voir, les faire hâter; et quand elles furent toutes passées, j'allai me reposer quelque temps à l'hôtel de Chavigny pour me rafraîchir: il faisoit un chaud horrible ce jour-là. Nous parlâmes fort de ce qui s'étoit fait, puis je m'en allai au Luxembourg, où tout le monde me régaloit de ce qui s'étoit passé. M. le prince me fit mille complimens, et dit à Monsieur que j'avois assez bien fait pour qu'il me pût louer. Il me vint dire qu'il étoit satisfait de moi: ce ne fut pas avec la tendresse qu'il auroit dû me marquer. J'attribuai cela au repentir qu'il devoit avoir que j'eusse fait ce qu'il devoit faire; de sorte que son indifférence, qui m'est si rude à supporter, me consola ce jour-là; je le croyois dans des sentimens où j'aurois souhaité qu'il eût toujours été.

Quand je songeai le soir, et toutes les fois que j'y songe encore, que j'avois sauvé cette armée, j'avoue que ce m'étoit une grande satisfaction et en même temps un grand étonnement de penser que j'avois aussi fait rouler les canons du roi d'Espagne dans Paris, et passer les drapeaux rouges avec les croix de Saint-André. La joie que je sentis d'avoir rendu un service si considérable au parti, et de m'être comportée en cette occasion d'une manière si peu ordinaire, et qui n'est peut-être jamais arrivée à personne de ma condition, m'empêcha d'y faire les réflexions qui se pouvoient faire. Le marquis de Flamarin fut tué, dont j'eus beaucoup de déplaisir; il étoit mon ami particulier depuis le voyage d'Orléans, où il m'avoit suivie et très-bien servie. On lui avoit prédit qu'il mourroit la corde au cou, et il l'avoit dit souvent pendant le voyage; il s'en moquoit et le disoit comme une ridiculité: il ne pouvoit se persuader qu'il seroit pendu. Comme on alla chercher son corps, on le trouva la corde au cou en la même place où quelques années auparavant il avoit tué Canillac en duel. Je ne dormis point toute la nuit, j'eus tous ces pauvres morts dans la tête. Le lendemain je demeurai au logis, où il vint quantité de monde, et surtout les officiers de l'armée; l'on ne parla que de la bravoure de M. le prince et de toutes les belles actions qu'il avoit faites; ils en étoient tous en admiration. Il me vint voir et voulut avoir un éclaircissement avec moi sur tout ce qui s'étoit passé avant le combat; et la conclusion fut, qu'il ne souhaitoit de l'avantage au parti que pour être en état de pouvoir contribuer à me voir mariée aussi avantageusement qu'il souhaitoit, et que c'étoit ce qu'il désiroit avec le plus de passion.

La bonne volonté que le peuple témoigna le jour du combat fut tout extraordinaire. Ils alloient quérir les morts pour les faire enterrer; ils donnoient à boire aux sains et aux blessés comme ils passoient, et faisoient tout ce qui leur étoit possible, et crioient: *Vive le Roi, et point de Mazarin!* Nous sûmes que M. de Saint-Mesgrin, lieutenant-général et lieutenant des chevau-légers du Roi, étoit mort; Mancini, neveu du cardinal Mazarin, blessé dangereusement; et Fouilloux, enseigne des gar-

des de la Reine. C'étoit une espèce de favori que le cardinal poussoit auprès du Roi. Le marquis de Nantouillet, volontaire, y fut tué aussi; Saint-Mesgrin le fut à la tête des chevau-légers, en très-galant homme comme il étoit; il y avoit long-temps qu'il servoit, et avoit beaucoup d'acquis. Mancini n'avoit que seize ans: c'étoit un fort joli garçon et de grande espérance; il fit des merveilles à la tête du régiment de la marine, dont il étoit mestre-de-camp; il fut fort regretté. Le combat avoit duré assez long-temps le matin, et avoit été opiniâtre; ils croyoient à la cour que la victoire leur étoit certaine par l'inégalité des troupes, qui est un coup certain quand Dieu n'assiste pas le parti le plus foible de sa protection, comme il le fit connoître.

La Reine, qui étoit demeurée à Saint-Denis, envoya un de ses carrosses pour y amener M. le prince, qu'elle croyoit être prisonnier. J'appris d'un homme qui étoit avec le Roi, que comme Sa Majesté entendit tirer le canon de la Bastille, le cardinal dit: « Bon, ils tirent sur les ennemis! » et jugeoit cela par l'intelligence qu'il avoit dans Paris; il ne doutoit pas d'y entrer par la porte du Temple, où M. de Guénégaud, trésorier de l'épargne, devoit ce jour-là être de garde en qualité de colonel de son quartier. Comme le canon tira encore plusieurs coups, quelqu'un dit: « J'ai peur que ce soit contre nous. » D'autres dirent: « C'est peut-être Mademoiselle qui est allée à la Bastille, et l'on a tiré à son arrivée. » Le maréchal de Villeroy dit: « Si c'est Mademoiselle, elle aura fait tirer sur nous. » Ils furent quelque temps sans en être éclaircis.

Les généraux, qui avoient envoyé, comme j'ai déjà dit, leur cavalerie pour nous couper, marchèrent avec toute l'infanterie pour forcer les barricades. Lorsqu'ils croyoient nous prendre de tous côtés, ils ne trouvèrent plus personne; ils ne doutèrent point que nos gens ne fussent rentrés triomphans à Paris. On l'alla dire au Roi et au cardinal, qui le ramena à Saint-Denis, où ils n'arrivèrent qu'à minuit, après avoir eu cent fausses alarmes. Ils firent souvent halte, et se mettoient en ordre de bataille; ils croyoient qu'on les vouloit attaquer: jamais gens n'ont eu tant de peur sans sujet. Les troupes étoient si fatiguées, qu'il n'y avoit ni officier ni soldat qui ne songeât à se reposer.

L'on dit à la Reine que nous avions été battus, et qu'il n'étoit rentré dans Paris que des morts et des blessés, et que cela n'étoit de rien au Roi de ce que l'on avoit donné retraite aux troupes; que le peu de gens et le mauvais état où ils étoient feroient connoître au peuple de Paris l'impuissance des princes, et par-là qu'il se dégoûteroit d'eux. Le comte de Quinsky, colonel allemand, fut pris prisonnier, et quelques autres officiers. Nous en eûmes aussi quelques-uns, et entre autres des capitaines du régiment des gardes: l'on prit treize drapeaux, dont la plupart étoient des gardes. Comme nos troupes rentroient dans Paris, l'on portoit ces drapeaux à la tête du régiment de Son Altesse Royale: je leur envoyai dire que cela n'étoit pas bien d'en faire trophée, et qu'ils étoient au Roi à qui nous devions respect, et qu'ils les fissent porter auprès des leurs, afin qu'on les crût être du régiment.

Il y avoit long-temps que l'on parloit de faire une assemblée générale à l'Hôtel-de-Ville pour faire une union entre elle, le parlement, Monsieur et M. le prince, pour trouver un fonds pour payer les troupes et pour en lever de nouvelles. Cette assemblée fut donc convoquée, et elle se tint le 4 de juillet. Pour se reconnoître, M. le prince avoit fait prendre à tous ses soldats de la paille; je ne sais comment cela fut su parmi le peuple: ils crurent que, pour être zélés pour le parti, il en falloit avoir; de sorte que, le matin du 4, cela courut tellement que même les religieux furent contraints d'en porter; et ceux qui n'en avoient point, on leur crioit *aux mazarins!* et ils étoient battus. Je m'en allai au Luxembourg dès que j'eus dîné; je trouvai Monsieur fort en colère contre M. le prince, qui le pressoit d'aller à l'Hôtel-de-Ville; il ne le vouloit point. Je ne savois ce que c'étoit que tout ce mystère: cela m'effraya fort; j'envoyai promptement chercher M. le prince qui étoit dans la chambre de Monsieur, et lui demandai ce que c'étoit que la colère où étoit Monsieur; qu'il paroissoit que c'étoit contre lui. Il me dit: « Ce n'est rien, Monsieur craint une sédition à cause de la paille. » Je lui dis que je ne comprenois pas ce que c'étoit et qu'il me l'expliquât; ce qu'il fit en la manière dont j'ai parlé. Il me fit connoître que rien n'étoit si nécessaire, en l'état où étoient nos affaires, que l'assemblée que l'on tenoit en l'Hôtel-de-Ville; que si Monsieur n'y alloit point, cela feroit un très-mauvais effet; de sorte que quand Monsieur m'en vint parler, je le pressai fort d'y aller. Il me paroissoit être bien contraire aux sentimens de M. le prince; tout d'un coup il s'y résolut et y alla, un peu tard à la vérité. L'assemblée devoit commencer à deux heures, et Son Altesse Royale n'y alla qu'à quatre: ce qui fut cause qu'il s'assembla quantité de peuple autour de l'Hôtel-de-Ville, et force canaille. L'on devoit

reconnoître Monsieur en cette assemblée pour lieutenant-général de l'Etat, comme l'on avoit fait au parlement, avec pouvoir de donner ordre à tout en vertu de l'autorité du Roi qu'il avoit entre les mains, tant que Sa Majesté seroit prisonnière en celles du cardinal Mazarin, déclaré ennemi de l'Etat, perturbateur du repos public par arrêts de tous les parlemens, banni pour jamais du royaume, et ces arrêts depuis confirmés par plusieurs déclarations du Roi; que depuis l'on avoit mis sa tête à prix; que toutes ces circonstances le rendoient indigne d'être dépositaire d'une personne aussi sacrée que celle du Roi; et que tout cela bien considéré, il n'y avoit que Monsieur en France en droit de commander au nom du Roi; et que les peuples qui connoissoient le zèle de Son Altesse Royale pour l'Etat et pour Sa Majesté, son amour pour la patrie et pour le bien public, étoient persuadés que toutes les affaires prospèreroient par son ministère. M. le prince, conformément à la déclaration du parlement, devoit aussi être déclaré généralissime des armées du Roi : cet emploi ne lui convenoit pas mal, et je crois que personne ne doutoit qu'il ne s'en acquittât bien. Il me semble que tout cela étoit assez considérable pour obliger Monsieur à ne pas faire difficulté d'y aller, encore que lui et M. le prince n'assistassent pas aux délibérations de l'Hôtel-de-Ville, parce qu'ils n'étoient pas de leur corps, après avoir déclaré en pleine assemblée, comme ils avoient fait en parlement, qu'ils n'avoient d'intérêt que le service du Roi et le bien public; qu'ils ne faisoient la guerre qu'à cette fin, et pour chasser le cardinal Mazarin hors du royaume, et que dès qu'il en seroit dehors, ils mettroient bas les armes.

Pendant qu'ils étoient à l'Hôtel-de-Ville, et que je ne savois que faire, je m'étois allée promener dans les rues avec un bouquet de paille à mon éventail, noué d'un ruban bleu qui étoit la couleur du parti. Tout le peuple crioit fort ce jour-là : *Vivent le Roi, les princes, et point de Mazarin!* Je m'en retournai au Luxembourg, où Monsieur arriva un moment après, et entra dans sa chambre pour changer de chemise, parce qu'il avoit eu grand chaud à l'Hôtel-de-Ville. M. le prince demeura avec moi dans l'antichambre, où étoient madame la duchesse de Sully, la comtesse de Fiesque et madame de Villars. Il s'amusa à lire des lettres qu'un trompette de M. de Turenne lui apporta. Je lui demandai ce que c'étoit; il me dit : « C'est pour des prisonniers : si cela pouvoit vous divertir, je vous montrerois les lettres. » Dans ce moment, il vint un bourgeois essoufflé, et qui ne pouvoit quasi parler, tant la vitesse dont il étoit venu et la frayeur qu'il avoit l'avoient saisi. Il nous dit : « Le feu est à l'Hôtel-de-Ville, l'on y tire, l'on s'y tue, et c'est la plus grande pitié du monde. » M. le prince entra pour le dire à Monsieur, qui fut si surpris de cette nouvelle que cela lui fit oublier qu'il n'étoit pas habillé; il sortit et vint tout en chemise devant toutes les dames que j'ai nommées. Il dit à M. le prince : « Mon cousin, allez à l'Hôtel-de-Ville; vous donnerez ordre à tout. » Il lui répondit : « Monsieur, il n'y a point d'occasion où je n'aille pour votre service; cependant je ne suis pas homme de sédition, je ne m'y entends point, et j'y suis fort poltron. Envoyez-y M. de Beaufort, il est connu et aimé parmi le peuple : il y servira plus utilement que je ne pourrois faire. » L'on envoya M. de Beaufort. Monsieur et M. le prince me parurent fort étonnés de cet accident, et souhaitoient fort d'y remédier; ils agissoient et disoient tout ce qui étoit nécessaire pour cela. J'entrai dans le cabinet de Monsieur, et lui proposai et à M. le prince que s'ils vouloient j'irois tout pacifier; que ce seroit faire un coup de partie si l'on se servoit de cette rencontre pour mettre le maréchal de L'Hôpital dehors, et le prévôt des marchands; que le peuple en seroit fort content, et que nous ne pouvions donner une plus grande marque de l'autorité que nous avions que de les tirer de l'embarras où ils étoient d'être entre les bras d'un peuple irrité contre eux. Ils dirent que si je pouvois réussir, ce seroit une affaire très-utile et très-avantageuse, et que je m'y en allasse. M. le prince voulut venir avec moi, je ne le voulus pas : tout ce qu'il y avoit de gens de Son Altesse Royale et de M. le prince me suivirent; madame de Sully, qui étoit avec moi, et madame de Villars-Orondate, et les comtesses de Fiesque et de Frontenac, avoient assez peur. Nous trouvâmes au sortir du Luxembourg un homme mort dans la rue : cela ne servit pas à les rassurer; si nous avions été jusque dans la Grève, comme c'étoit ma pensée, l'on auroit couru quelques risques, et beaucoup plus que dans de belles occasions : de sorte que nous nous mîmes à prier Dieu, dans la pensée que nous allions nous exposer, et chacun songea tout de bon à sa conscience. Comme je fus au bout de la rue de Gêvres, prête à tourner sur le pont Notre-Dame, nous vîmes rapporter mort M. Ferrand, conseiller au parlement, fort de nos amis; j'en eus beaucoup de regret. Ceux qui venoient de là disoient que l'on avoit tiré même sur le Saint-Sacrement : de sorte que l'on m'empêcha d'y aller; tout ce qu'il y avoit de gens avec moi mirent pied à

terre et entourèrent mon carrosse. J'avois beau envoyer à l'Hôtel-de-Ville, il n'en venoit point de réponse : l'on y tua encore un autre conseiller nommé Miron, fort honnête homme et fort de nos amis. Après avoir été long-temps sans savoir même ce qui se passoit, j'avois résolu d'envoyer un trompette et de le faire sonner : il ne s'en trouva point. Je m'en allai à l'hôtel de Nemours pour en demander un, où je n'en trouvai point. M. de Nemours se portoit assez bien de sa blessure : elle avoit été très-légère. Il m'arriva un accident sur le Petit-Pont, qui m'auroit bien effrayée un autre jour que j'aurois eu moins d'affaires dans la tête : mon carrosse s'accrocha à la charrette que l'on mène toutes les nuits pleine de morts de l'Hôtel-Dieu; je ne fis que changer de portière, de crainte que quelques pieds ou mains qui sortoient ne me donnassent par le nez. Je m'en retournai au Luxembourg, où je rendis compte de mon voyage ; j'eus peu de choses à dire. Monsieur voulut que j'y retournasse encore : ce que je fis avec les mêmes personnes dans mon carrosse, hors madame de Villars qui étoit demeurée à l'hôtel de Nemours, et la bonne femme comtesse de Fiesque, qui s'en alla coucher. J'étois moins accompagnée que la première fois : ceux qui savoient qu'il étoit minuit, et que j'étois au Luxembourg, crurent qu'il n'y avoit plus rien à faire. Je trouvai toutes les rues pleines de corps-de-garde et point de peuple ; tout le monde étoit retiré : tous les corps-de-garde me donnoient une escouade pour m'escorter. Je trouvai madame Le Riche, une vendeuse de rubans, en chemise ; il avoit fait fort grand chaud ce jour-là, et la nuit étoit la plus belle qui se puisse voir ; elle étoit avec le bedeau de Saint-Jacques de la Boucherie, qu'elle appeloit son compère Paquier : il étoit en caleçon. Cette mascarade me parut assez plaisante ; ils se mirent à me faire mille contes en leur patois de francs badauds qui me firent rire, nonobstant l'embarras où l'on étoit. Comme je fus dans la place de Grève, où mon carrosse étoit arrêté, il vint un homme qui mit la main sur la portière où j'étois, et demanda : « Le prince est-il là ? » Je lui répondis : « Non. » Il s'en alla : il étoit sans manteau. Je vis, à la lueur des flambeaux qui étoient devant mon carrosse, qu'il avoit quelques armes sous son bras, que je ne pus pas bien discerner.

Après qu'il s'en fut allé et que j'y eus fait réflexion, je jugeai que c'étoit un homme qui vouloit tuer M. le prince. Je fus bien fâchée de n'avoir pas eu cette pensée d'abord, je l'aurois fait arrêter ; je ne sais même si je le lui ai dit depuis. M. de Beaufort vint au devant de moi, qui fit avancer mon carrosse et qui me mena dans l'Hôtel-de-Ville. Nous passâmes par dessus des poutres qui étoient encore toutes fumantes du feu qui y avoit été ; je ne vis jamais un lieu si solitaire : nous tournâmes tout autour sans trouver qui que ce fût. Comme je fus dans la grande salle, je m'amusai à regarder les échafauds et la disposition de l'assemblée qui y avoit été. Il vint pendant ce temps-là un nomme Le Fèvre, qui est maître d'hôtel de la ville, et qui est aussi officier de Son Altesse Royale, qui me dit que M. le prévôt des marchands étoit dans un cabinet et qu'il seroit bien aise de me voir : je m'y en allai. Je laissai les dames dans la salle, et je menai avec moi messieurs les comtes de Fiesque et de Béthune, et Préfontaine. Je trouvai M. le prévôt des marchands avec une perruque qui le déguisoit, avec un visage aussi serein et aussi tranquille que s'il ne lui fût rien arrivé. Je lui dis : « Son Altesse Royale m'a envoyée ici pour vous tirer d'affaire, j'ai accepté cette commission avec joie ; j'ai toujours eu de l'estime pour vous. Je n'entre point dans les sujets de plainte ; sans doute vous avez cru bien faire, et si vous avez manqué, ce n'a pas été votre intention ; quelquefois on a des amis qui s'embarquent dans des affaires fâcheuses. » Il me répondit que je lui faisois beaucoup d'honneur d'avoir cette pensee de lui ; qu'il étoit très-humble serviteur de Son Altesse Royale et le mien, et qu'il ne manqueroit jamais de reconnoissance des obligations qu'il nous avoit ; qu'il agissoit selon qu'il croyoit devoir faire en honneur et en conscience ; qu'il voyoit bien qu'on le vouloit déposer, qu'il étoit tout prêt à me donner sa démission, et qu'il s'estimeroit fort heureux, dans un temps comme celui-ci, de n'être point en charge. Il demanda du papier et de l'encre. Je lui dis : « Je rendrai compte à Son Altesse Royale de ce que vous me dites ; si l'on veut votre démission, on vous l'enverra demander. Pour moi, je ne m'en veux point charger, et je serois très-fâchée d'exiger rien d'un homme à qui je viens sauver la vie. » M. de Beaufort lui demanda : « Que voulez-vous devenir ? » Il lui répondit qu'il seroit bien aise de retourner à son logis, et qu'il s'y croiroit en sûreté : de sorte que, pour plus grande precaution, M. de Beaufort alla reconnoitre une petite porte par où il vouloit passer avec un de ses gens ; puis il le vint quérir. Le bonhomme me parut assez aise de s'en aller, et me fit mille complimens de la bonté que j'avois eue pour lui ; à dire le vrai, je le tirai d'un mauvais pas. Je demeurai là jusques à ce que M. de Beaufort

fût de retour; puis je m'en allai dans la grande salle, où j'appris de madame de Sully qu'il avoit passé entre la comtesse de Fiesque et elle une balle de mousquet d'un coup que l'on avoit tiré dans la place, qui leur avoit fait grande peur. Je m'en allai au bout de la salle pour entrer dans une chambre où l'on m'avoit dit qu'étoit le maréchal de L'Hôpital, pour le sauver de même que le prévôt des marchands; je le lui avois mandé, et il m'avoit dit que je lui ferois beaucoup d'honneur. Je ne sais si ce fut qu'il se méfiât de M. de Beaufort, qu'il croyoit avoir causé tout ce désordre pour être gouverneur de Paris, ou s'il ne trouva pas que cela fût de sa dignité de chercher sûreté entre les bras de ses ennemis. Au lieu de m'attendre, il passa par des fenêtres et se sauva; de sorte qu'après avoir été long-temps à la porte sans qu'on me répondît, je m'ennuyai. Le jour commençoit à être assez grand, le peuple se rassembloit, et il y avoit à craindre que, dans l'humeur où il étoit, il n'eût de la méfiance du long séjour que je faisois à l'Hôtel-de-Ville. Comme j'en sortis, tout ce qu'il y avoit de gens me disoit: « Dieu vous bénisse! tout ce que vous faites est bien fait. » Je n'allai point au Luxembourg; il étoit quatre heures du matin, je m'en allai coucher et je dormis le lendemain tout le jour. Sur le soir, M. le comte de Fiesque me vint dire qu'il avoit rendu compte à Son Altesse Royale de ce qui s'étoit passé, et qu'elle l'avoit chargé avec le comte de Béthune d'aller chez M. le prévôt des marchands pour lui demander la démission qu'il m'avoit promise devant eux, et que Préfontaine, qui en avoit été témoin, y allât aussi. Il ne fit nulle difficulté de la donner, et le jour d'après on fit une assemblée à l'Hôtel-de-Ville pour créer M. de Broussel prévôt des marchands, qui vint ensuite au Luxembourg, et prêta le serment entre les mains de Son Altesse Royale comme l'on a accoutumé de faire entre les mains du Roi; et M. le président de Thou fit le secrétaire d'Etat. J'étois dans la galerie du Luxembourg lorsque cela se passa, et j'avoue que cela me parut être une comédie. L'on a parlé diversement de cette affaire, et l'on s'accordoit toujours à en donner le blâme à Son Altesse Royale et à M. le prince; je ne leur en ai jamais parlé, et je suis bien aise de l'ignorer, parce que s'ils avoient tort je serois fâchée de le savoir.

Il se passa quelques jours sans qu'il arrivât rien de nouveau; cette affaire fut le coup de massue du parti: elle ôta la confiance aux gens les mieux intentionnés, intimida les plus hardis, ralentit le zèle de ceux qui en avoient beaucoup, et fit les plus mauvais effets qui pussent arriver. L'on parla de tenir un conseil plus réglé que l'on n'avoit fait encore; il fallut pour cela voir ceux qui y entreroient: et comme il y avoit beaucoup de princes, il naquit des disputes qui sont ordinaires en ce royaume, où rien n'est réglé, et où il sera difficile, tant qu'il y aura des princes étrangers, que les préséances le puissent être. Les maisons de Lorraine et de Savoie ne la cédoient point. Depuis l'affaire d'Orléans, l'on avoit toujours cru que M. de Nemours en vouloit à M. de Beaufort: cependant, le jour du combat du faubourg Saint-Antoine, ils s'étoient fait mille amitiés: ce qui donna bien de la joie à la pauvre madame de Nemours, qui aimoit beaucoup son mari quoiqu'il ne l'aimât guère, et qui eut toujours beaucoup de tendresse pour son frère, qui l'y obligeoit bien par sa conduite et par une tendresse réciproque. Il s'émut donc quelque dispute pour le rang entre eux. M. de Beaufort prit l'affaire avec autant de douceur que M. de Nemours la prit avec aigreur; cela donna beaucoup d'inquiétude à madame de Nemours. Monsieur son mari ne sortoit point encore, à cause de la blessure qu'il avoit reçue à la porte Saint-Antoine; lorsqu'il sortit, son inquiétude redoubla, et ce jour-là même Son Altesse Royale et M. le prince lui demandèrent sa parole, pour vingt-quatre heures, qu'il ne diroit rien à M. de Beaufort. J'étois à mon logis toute seule: il n'y avoit avec moi que deux conseillers au parlement, Le Coudray et Bermont, et un capitaine du régiment de cavalerie de mon frère, qui avoit des béquilles; il avoit été blessé à la derniere occasion. Il vint un homme qui demanda à parler à une de mes femmes; il lui dit: « Je vous prie de dire à Mademoiselle que M. de Beaufort a querelle, et qu'il se promène dans le jardin des Tuileries. » Je priai ces deux messieurs d'y aller: il ne se trouva au logis pas un de mes gentilshommes, ni pages ni valets de pied, et qui que ce soit, qu'un valet de chambre que j'envoyai chez Bautru, où Son Altesse Royale alloit souvent jouer, pour l'en avertir. Cette solitude dans ma maison étoit assez extraordinaire; il y avoit à cette heure-là tous les jours cent officiers qui me venoient faire leur cour. Mon valet de chambre me rapporta qu'il n'avoit pas trouvé Son Altesse Royale, et qu'il avoit trouvé le comte de Bury qui lui avoit dit: « Assurez Mademoiselle que je ne quitterai point M. de Beaufort. » Il vint un de ses pages à mon logis: je l'envoyai quérir pour lui demander où étoit son maître; il me dit qu'il lui avoit commandé de le venir attendre chez moi. Ces

messieurs les conseillers que j'avois envoyés aux Tuileries le cherchèrent, et me vinrent rapporter qu'ils ne l'avoient point trouvé en querelle; qu'il y avoit quatre ou cinq gentilshommes avec lui : ce qui faisoit juger qu'il n'avoit point de querelle. Madame de Chavigny entra lorsque nous étions en cette inquiétude, qui me dit que ce n'étoit pas sans raison, parce que madame de Nemours venoit d'écrire un billet à M. de Chavigny pour l'avertir de prendre garde à son mari et à son frère. Son Altesse Royale arriva là-dessus, à qui je dis tout ce que j'avois appris; il se moqua de mes avis, et me dit : « Vous croyez toujours que les gens ont querelle; et par la crainte que vous en avez, vous seriez toute propre à faire aviser les gens d'en avoir. » Il s'en alla aux Tuileries chez Renard, qui étoit la promenade ordinaire depuis que l'on n'alloit point au Cours. J'y allai aussi; et comme j'allois plus doucement, je demeurai derrière à parler à Jarzé. Comme je montois un degré qui mène à la terrasse du jardin de Renard, un page de madame de Châtillon me tira par ma robe, et me dit : « Madame vous mande que M. de Nemours est aux Petits-Pères, qui se va battre avec M. de Beaufort; elle vous prie d'en avertir Monsieur. » Je pris ma course pour aller jusques au banc où il étoit assis; je lui dis : « Avois-je tort tantôt de vous avertir? Madame de Châtillon me le confirme.» Il fut fort surpris, et commanda au comte de Fiesque et Fontrailles, qui se trouvèrent là, de s'y en aller; ils y arrivèrent trop tard. Un moment après, un laquais de l'hôtel de Vendôme vint dire : « M. de Nemours vient de mourir, M. de Beaufort l'a tué. » Monsieur s'en alla aussitôt au Luxembourg, et M. le prince chez madame de Nemours, où j'allai aussi; elle étoit dans son lit sans connoissance, dans une affliction terrible, ses rideaux ouverts, tout le monde autour d'elle. Rien n'étoit plus pitoyable, aussi bien que la manière dont elle apprit ce malheureux accident : elle étoit dans sa chambre, dont une fenêtre donne sur la cour; elle entendit crier : *Il est mort!* Elle s'évanouit. Parmi toute cette désolation, madame de Béthune dit je ne sais quoi d'un ton lamentable qui fit rire madame de Guise, qui étoit la plus sérieuse femme du monde; de sorte que M. le prince et moi, qui la vîmes rire, nous éclatâmes : ce fut le plus grand scandale du monde. Nous allâmes, madame de Guise, M. le prince et moi, visiter M. de Reims, frère de M. de Nemours, où nous eûmes encore envie de rire; il étoit dans son lit tous les rideaux fermés, et parloit au travers. Il y eut une grande fatalité à cette mort; Monsieur et M. le prince ne se mirent point en peine de la prévenir, parce qu'ils avoient la parole de M. de Nemours pour vingt-quatre heures. M. de Beaufort fit tout ce qu'il put au monde pour s'en dispenser, à tel point que M. de Nemours se pensa fâcher contre lui. Comme M. de Beaufort ne put plus refuser, il trouva des difficultés pour l'exécution, parce qu'il avoit beaucoup de gentilshommes avec lui dont il ne pouvoit se défaire, et qu'il falloit remettre la partie à un autre jour. M. de Nemours, voyant cela, s'en retourna à son logis, où il trouva par malheur le nombre de gentilshommes dont il avoit affaire; il revint trouver M. de Beaufort, et ils se battirent dans le marché aux chevaux, derrière l'hôtel de Vendôme. M. de Nemours avoit avec lui Villars, le chevalier de La Chaise, Campan et Luserche. M. de Beaufort avoit le comte de Bury, de Ris, Brillet et Héricourt. Le comte de Bury fut fort blessé; de Ris et Héricourt moururent dans les vingt-quatre heures; pour les autres, s'il y en eut de blessés, ce fut légèrement. M. de Nemours avoit porté les épées et les pistolets; et ils avoient été chargés chez lui. Comme ils furent en présence, M. de Beaufort lui dit : « Ah! mon frère, quelle honte! oublions le passé, soyons bons amis. » M. de Nemours lui cria : « Ah! coquin, il faut que tu me tues ou que je te tue! » Il tira son pistolet qui manqua, et vint à M. de Beaufort l'épée à la main : de sorte qu'il fut obligé de se défendre; il tira, et le tua tout roide de trois balles qui étoient dans le pistolet. Il courut du monde qui étoit dans le jardin de l'hôtel de Vendôme, et entre autres M. l'abbé de Saint-Spire, qui étoit à M. de Reims; il lui cria: *Jesus Maria!* Il dit qu'il lui serra la main; les médecins et chirurgiens dirent que c'étoit un mouvement convulsif, et qu'à moins d'un miracle il falloit mourir tout à l'instant. Il faut espérer que Dieu lui aura donné ce moment de vie pour se reconnoître, afin que l'on ne désespérât pas de son salut, et que l'on osât prier Dieu pour lui. M. l'archevêque de Paris défendit que l'on fît des prières publiques pour lui en sa paroisse, qui est celle de Saint-André, où son corps fut jusques à ce que l'on le portât à Nemours. Cet archevêque disoit qu'il étoit défendu dans l'église de Paris de prier pour des personnes qui meurent de cette manière : cela donna beaucoup de déplaisir à madame de Nemours. Bien des gens ont voulu blâmer M. de Beaufort, et on dit qu'il auroit pu éviter cette fâcheuse rencontre; que M. de Nemours étoit un homme foible de sa blessure, qui n'avoit pas la force de tirer un

coup de pistolet. On peut répondre à cela qu'un enfant de cinq ans le tireroit ; et pour sa blessure, il en étoit si bien guéri, que la veille, pour s'essayer et voir si les forces lui étoient revenues, il arracha un petit arbre dans le jardin de l'Arsenal. Il me vint voir, et me montra sa main où il ne paroissoit point qu'il eût été blessé, hors qu'elle étoit un peu rouge. M. de Nemours avoit de bonnes qualités ; il étoit brave autant qu'homme du monde ; il avoit l'esprit fort agréable dans la conversation, enjoué, plaisant ; il y auroit eu à craindre que cette humeur ne lui fût pas demeurée s'il eût vieilli. Il est bon que l'esprit des personnes s'avance comme leurs années. Il étoit assez changeant et inégal, chagrin quand les affaires n'alloient pas à sa fantaisie, et laissoit aisément ses amis sans savoir pourquoi ; il étoit fort inconstant en amour ; le seul ami qu'il a eu jusques à la mort, c'est M. de Belebat. Il aimoit fort madame de Choisy, et avoit une telle confiance en elle, qu'il ne lui céloit rien. Je ne sais si c'est louer son jugement. Il étoit bien fait à tout prendre, et ne l'étoit point en détail ; il avoit la carrure étroite et les épaules hautes ; il étoit rousseau, avoit les cheveux plats, fort picoté de petite vérole ; et si avec tout cela il avoit un certain agrément qui faisoit qu'il plaisoit. Il avoit conçu une telle rage contre M. le prince depuis quelque temps, qui ne pouvoit venir que de jalousie, que quoiqu'il reçût de lui tous les bons traitemens imaginables, il avoit résolu de se battre contre lui ; je ne sais s'il eût exécuté ce dessein ; il avoit dit l'avoir pris : je crois que l'on l'en eût détourné. Son chagrin l'eût porté à quitter le parti plutôt qu'à se battre ; il en parloit souvent, et de s'en aller à la cour de Savoie, où il eût été aussitôt las d'être qu'en celle de France.

Si Dieu lui eût fait la grâce de lui donner le temps de se confesser, ses amis ne l'eussent pas regretté, puisqu'il s'ennuyoit du monde et que le monde se seroit bientôt ennuyé de lui : aussi d'abord qu'il passa en Flandre il fut aimé des troupes, qu'il aima au dernier point ; et lorsqu'il mourut, tous les officiers étoient enragés contre lui. Au combat de Saint-Antoine il en avoit fait des railleries, et avoit dit : « Rien n'égale mes troupes pour bien fuir, et il n'y eut jamais de si bons officiers pour une prompte retraite. » Cela les avoit mis au désespoir. Ce n'est pas la faute des officiers quand les troupes fuient. Au retour donc de ce combat de Saint-Antoine, nos troupes allèrent camper dans les faubourgs de Saint-Victor et de Saint-Marcel, où elles restèrent dix ou douze jours, et après retournèrent à Saint-Cloud.

M. le prince témoigna beaucoup de regret de la mort de M. de Nemours ; l'on voyoit assez, au travers de son affliction, qu'il se trouvoit débarrassé d'un homme dont il commençoit à être las. Il y en avoit qui disoient qu'il étoit bien aise d'être défait d'un rival : c'est de quoi il ne se soucioit guère. M. de Nemours ne payoit que d'agrémens, et M. le prince donnoit des terres. La première fois que madame de Châtillon sortit après la mort de M. de Nemours, elle alla aux filles de Sainte-Marie, rue Saint-Antoine, où madame de Nemours s'étoit retirée, et où je l'avois été voir ; et ensuite elle vint aux Tuileries. Elle avoit un habit tout uni et une grande coiffe comme un voile, qui la cachoit toute. Elle entra dans ma chambre ; je m'en allai au-devant d'elle, et je lui fis un compliment sur la perte qu'elle avoit faite d'un bon ami : ce que j'avois déjà fait par un billet dès le lendemain. Nous nous allâmes asseoir dans un coin, où elle fit de grandes lamentations ; comme nous étions sur le mépris du monde, Son Altesse Royale et M. le prince entrèrent et s'approchèrent de nous ; elle leva son voile et se mit à faire une mine douce et riante ; je crus voir une autre personne sous cette coiffe : elle étoit poudrée et avoit des pendans d'oreilles ; rien n'étoit plus ajusté. Dès que M. le prince alloit d'un autre côté, elle rabaissoit sa coiffe et faisoit mille soupirs. Cette farce dura une heur et réjouit bien les spectacteurs.

Le lendemain de la mort de M. de Nemours, arriva une affaire entre M. le prince et M. le comte de Rieux, fils de M. le duc d'Elbœuf, qui surprit assez. Ce fut pour quelque dispute de rang : je pense que c'étoit avec M. le prince de Tarente, fils aîné de M. le duc de La Trémouille ; il a épousé une fille de M. le landgrave de Hesse, et ce mariage a fait qu'il a été longtemps en Allemagne, où il a été traité comme les autres princes ; il n'a pas cru diminuer lorsqu'il est venu en son pays, où la maison de La Trémouille a toujours tenu les premiers rangs entre les plus considérables du royaume : ces messieurs-là souffrent assez malaisément les princes étrangers, et surtout la quantité de cadets de la branche d'Elbœuf. Le mérite qu'avoient autrefois en France les Lorrains, du temps du Balafré et de tous ces illustres messieurs de Guise, n'a pas continué dans tout ce qui est resté du même nom, les personnes se trouvant moins considérables : cela leur a fait disputer plus aisément leurs prérogatives.

M. le prince prit le parti du prince de Tarente, qui lui est très-proche, contre le comte

de Rieux, et il s'échauffa un jour dans la dispute; il crut que le comte de Rieux l'avoit poussé : ce qui l'obligea à lui donner un soufflet; le comte de Rieux lui donna ensuite un coup. M. le prince, qui n'avoit point d'épée, sauta à celle du baron de Migenne qui se trouva là ; M. de Rohan qui y étoit se mit entre deux, et fit sortir le comte de Rieux, que Son Altesse Royale envoya à la Bastille pour avoir osé manquer de respect. Plusieurs ont dit que M. le prince avoit frappé le premier ; s'il l'a fait, il prit quelques gestes du comte de Rieux pour une insulte. Quoiqu'il soit bien emporté, il ne l'est pas à tel point qu'il eût pu faire une action de cette nature. Je le vis l'après-dînée, et il me dit : « Vous voyez un homme qui a été battu pour la première fois. » Le comte de Rieux demeura à la Bastille jusques à la venue de M. de Lorraine, qui le fit sortir et blâma fort ce qu'il avoit fait.

Nous fîmes un acte sans exemple pour M. de Rohan. Il avoit eu, comme j'ai dit, lorsqu'il se maria, le brevet et les lettres de duc pour faire revivre le duché de Rohan en sa personne; il étoit question de la vérification au parlement; il crut que le temps lui étoit favorable pour cela, il ménagea les amis qu'il avoit dans le parlement, fit sa brigue, et quand il crut l'affaire en état, il supplia Son Altesse Royale et M. le prince d'y vouloir aller. Je pense qu'il avoit assez de méfiance de beaucoup de gens, même de notre parti ; de sorte que Son Altesse Royale et M. le prince ne m'envoyèrent solliciter pour lui que la veille qu'ils voulurent aller au parlement. Il me fit la même prière ; j'écrivis à tout ce que je connoissois de conseillers de mes amis, et j'allai au Palais dans la lanterne voir comment cela se passeroit : madame de Rohan, madame la comtesse de Fiesque et mademoiselle Chabot y vinrent avec moi. J'entrai par le greffe où je parlai à beaucoup de conseillers, à qui je tâchai de prouver par de vives raisons qu'ils me pouvoient promettre, avant que d'entrer, d'être de l'avis que je désirois, puisque c'étoit une affaire de faveur et où il n'alloit point de leur conscience. Ils m'alléguoient toutes les déclarations de 1648 ; je leur rapportois des cas où elles avoient été enfreintes ; ils me répliquoient que ce n'étoit point par eux. Comme neuf heures sonnèrent, j'eus peur que l'on ne se levât à la grand'chambre ; je mandai à M. le premier président que Son Altesse Royale alloit venir, qu'il prioit la compagnie de l'attendre. A l'instant j'envoyai dans les chambres des enquêtes pour leur dire d'y venir prendre leurs places : ce qu'ils firent. Comme Son Altesse Royale fut venue, l'on délibera, et la proposition ne passa que de deux voix, qui fut de deux conseillers de mes amis qui le firent à ma prière ; de sorte qu'il prêta son serment en la forme accoutumée, et prit la place de duc. Ce fut une grande marque du crédit que nous avions dans la compagnie ; l'affaire fut fort débattue, et l'on demeura long-temps aux opinions. Cela étoit assez plaisant : les serviteurs particuliers de Son Altesse Royale, les amis de M. le prince et les miens, quand ils avoient opiné en faveur de M. de Rohan, nous regardoient, et leur mine faisoit assez connoître à toute la compagnie vers qui ils dressoient leurs intentions.

L'on avoit proposé de faire de nouvelles troupes : comme il y avoit quantité de princes et de grands seigneurs dans notre parti qui vouloient avoir des régimens d'infanterie, de cavalerie, et des compagnies d'ordonnances, cela faisoit que, de peur de mécontenter les uns et les autres, rien ne s'avançoit. M. le prince dit que, pour lever cette difficulté, il falloit que Son Altesse Royale et lui, et M. le prince de Conti les missent tous sous des noms de leurs terres ou de leurs gouvernemens. Il lui prit encore fantaisie de dire : « Il faut que l'on en fasse sous celui de Mademoiselle ; elle a tant fait d'actions extraordinaires dans cette guerre, qu'il faut que nous en fassions une qui la soit tout-à-fait pour elle. » Le soir à son logis, comme il étoit avec de ses amis particuliers et domestiques, il se mit à parler de cette proposition : « Songeons à qui Mademoiselle donnera son régiment de cavalerie. » M. le prince, après avoir un peu pensé, dit : « Ce sera au comte de Brancas ; c'est un homme de qualité qui a l'honneur d'être son parent ; il doit servir de lieutenant-général, et il n'y a que sa brouillerie avec M. de Beaufort qui l'en empêche. Ce sera son fait ; et si l'on voit que Mademoiselle travaille à les raccommoder, cela sera sûrement. » Le même jour que M. le prince en parla, Brancas m'étoit venu voir pour me prier de faire cette proposition à Son Altesse Royale, et de la communiquer devant à M. le prince. Il me dit : « Ils seront trop heureux, dans l'embarras où ils sont de faire des troupes, d'en mettre sous votre nom ; vous aurez un beau régiment qui les servira bien. » Comme j'ouvrois la bouche pour en parler à M. le prince, il devina ce que je lui voulois dire, et me dit tout ce qu'il en avoit dit le soir. Nous parlâmes à Son Altesse Royale ; il en parla le premier, afin de l'y disposer et lui faire connoître comment cela seroit à propos. Je lui en parlai ensuite : il le

trouva très-bon, et M. de Brancas l'en remercia. L'on fut huit jours à ne parler que de mon régiment : il n'y avoit personne qui ne voulût y avoir des compagnies, et il n'y en avoit que douze ; je ne pouvois en refuser : de sorte que Brancas et moi comptions depuis le matin jusques au soir pour trouver moyen de ne fâcher personne. Son Altesse Royale me demanda une compagnie pour un capitaine de son régiment d'infanterie, nommé d'Alais ; M. le prince m'en demanda une pour Du Bourg qui avoit été enseigne-colonel de Conti. J'en donnai aux chevaliers de Béthune et de Sourdis ; les autres, je ne m'en souviens pas. Comme cela fut résolu, le comte de Holac me demanda une compagnie de gendarmes ; je la lui accordai, et je le chargeai de proposer au comte d'Escars celle de chevau-légers : ce qu'il fit, et il me l'amena le lendemain pour m'en remercier. Comme il fut question d'en parler à Son Altesse Royale, il se fâcha et dit que tous les officiers le quittoient pour se donner à moi. On lui représenta que Holac ne quitteroit point son régiment, et que ce seroit un nouvel attachement qu'il prendroit à son service ; que pour le comte d'Escars, qui servoit de maréchal-de-camp, il ne servoit plus dans son régiment, et qu'il lui avoit promis de faire un autre régiment sous son nom pour le lui donner, et qu'il aimeroit autant avoir ma compagnie. A la fin il y consentit, et je donnai la sous-lieutenance de mes gendarmes au comte de Lussan de Languedoc qui étoit capitaine de cavalerie dans le régiment de Son Altesse Royale, qui se fâcha encore. Je donnai l'enseigne au marquis d'Humières qui étoit un petit garçon de quinze ans, et qui étoit encore à l'Académie. Toutes ces dispositions faites, elles demeurèrent sans être exécutées.

M. de Valois, mon frère, mourut : ce qui fut une grande affliction pour Son Altesse Royale. Jamais je ne fus plus surprise ; je me promenois chez Renard ; l'on vint me dire : « Monsieur votre frère est fort malade. » Je m'en allai au Luxembourg ; Madame me dit qu'il s'étoit trouvé un peu mal, et que ce n'étoit rien ; qu'il dormoit. Le lendemain je vins de fort bonne heure et j'allai droit dans sa chambre ; on le tenoit sur les bras ; il n'avoit que deux ans. Les médecins me dirent qu'il étoit mieux et qu'il en échapperoit : son mal étoit un dévoiement qu'il avoit depuis six semaines. Je rencontrai le soir M. le prince à la promenade : je lui dis que mon frère se mouroit ; cette nouvelle le surprit fort. J'y envoyai le soir, on me manda qu'il étoit mieux : le matin à mon réveil on me dit sa mort. Je m'en allai en diligence au Luxembourg où je trouvai Monsieur fort pénétré de douleur, et Madame qui mangeoit un potage, qui me dit : « Je suis obligée de me conserver, je suis grosse. » Je m'en allai dans la chambre de l'enfant, qui étoit dans son berceau, beau comme un ange ; des prêtres prioient Dieu auteur de lui, ou pour mieux dire le louoient de la grâce qu'il lui avoit faite. Cela m'attendrit furieusement ; je pleurai jusques aux sanglots, et l'on fut obligé de m'en ôter. L'on a grand tort de pleurer les enfans qui meurent à cet âge, et c'est bien une marque du peu de connoissance que nous avons du vrai bien et de notre foiblesse naturelle : l'on s'en devroit réjouir. Pour le monde, cet enfant ne donnoit nulle espérance : à deux ans il ne parloit ni ne marchoit, et n'avoit point la connoissance que les autres ont à cet âge ; il auroit eu une difformité extraordinaire s'il eût vécu, une jambe toute cambrée sans être boiteux : et les médecins disoient que cela venoit de ce que Madame s'étoit tenue toute d'un côté pendant sa grossesse. Je reçus beaucoup de complimens sur cette mort : l'on en prit le plus grand deuil qu'il fut possible. M. le prince avoit un manteau qui traînoit à terre : s'il ne fut affligé dans son ame, il le contrefaisoit bien ; il parut l'être en cette rencontre, et en usa tout-à-fait obligeamment pour Monsieur. L'on mit son corps en dépôt au Calvaire. Monsieur en donna part à la cour ; et au lieu d'en recevoir des lettres de complimens, celle qu'il en eut fut un refus de l'enterrer à Saint-Denis : on lui marquoit aussi que cette mort étoit une visible punition de Dieu, de l'injuste guerre qu'il faisoit ; et quantité de pareils discours. L'on attribua cette lettre à M. Servien ; on disoit qu'elle étoit de son style, et cela fut assez mal reçu : les reproches ne peuvent être à propos dans le temps d'une affliction ni en nul autre. Ce qui fait que je ne les blâme pas tout-à-fait, quoique cela soit assez blâmable, c'est que je suis assez sujette à en faire ; et c'est un de mes défauts.

Comme j'aime fort à me promener, j'étois au désespoir que ma promenade se bornât à aller tous les jours chez Renard, et de n'oser aller plus loin. J'aime fort à aller à cheval : je demandai permission à Son Altesse Royale d'aller au bois de Boulogne, et que j'enverrois chercher de l'escorte ; il me le permit. J'y envoyai un page au galop ; et, à dire le vrai, je le suivois de près, et je ne jugeai pas qu'il y eût beaucoup de péril : de sorte que je me promenai long-temps dans le bois avant qu'elle fût venue, et elle ne me servit que pour le retour, qu'elle m'accompagna jusques au Cours : ce qui réjouit

tous ceux qui se promenoient chez Renard ; il y avoit beaucoup de trompettes qui faisoient un beau concert. J'y allai encore une autre fois; et comme mon page n'y trouva point d'officiers-généraux françois, parce qu'ils étoient tous allés à Ruel, il alla au quartier des étrangers, qui furent bien aises de me rendre ce service. J'avoue que quand je songeois que, pour m'aller promener au bois de Boulogne, il me falloit une escorte des troupes du roi d'Espagne, et qu'en tout ce qui étoit avec moi il n'y avoit pas un François que mes gens, j'étois étonnée, et je ne pus m'empêcher de faire paroître mon étonnement à l'officier, appelé Barlot, qui parloit françois. Il me dit sur cela un bon mot : qu'il ne falloit pas s'étonner de voir des Espagnols dans le parc de Madrid.

J'eus un petit démêlé avec M. le prince, pour le comte de Holac, sur ce que Tavannes avoit fait mettre un officier de son régiment en arrêt; et comme Holac le sut, il le trouva mauvais, et dit que les Allemands ont toujours eu le privilége d'être les maîtres de leurs gens. Le tort qu'eut Holac fut de ne s'en pas aller plaindre à M. le prince, et qu'il envoya appeler Tavannes par Lussan à l'hôtel de Condé. Lussan, qui croyoit que l'on n'en sauroit rien, vint chez moi, où Monsieur le trouva. Il le gronda fort, l'envoya à la Bastille, et dit qu'il en feroit autant de Holac, que j'envoyai avertir de ne se pas montrer, ni même d'être à son logis, mais de venir dans la chambre de Préfontaine : ce qu'il fit.

Je trouvai chez Renard M. le prince qui me fit de grandes plaintes de Holac avec beaucoup de colère et d'emportement, disant qu'il le feroit mettre à la Bastille. Je lui maintins qu'il n'en feroit rien, et qu'il avoit trop de considération pour moi ; je voulus tourner l'affaire en raillerie. Comme je vis qu'il étoit toujours en colère, je m'y mis aussi, et je lui reprochai un peu les obligations qu'il m'avoit; que Holac n'avoit point manqué ; que c'étoit un homme que je protégeois, un étranger que j'avois engagé au service de Monsieur, et que tous les mauvais traitemens qu'on lui feroit, je m'en tiendrois offensée; que j'avois assez bien servi le parti pour y être d'une manière à y protéger qui il me plairait. Nous nous séparâmes dans une grande aigreur. Je ne fus pas à mon logis, que M. le prince courut après moi pour me dire : « Il faut accommoder Holac avec Tavannes; envoyez-les quérir tous deux, et puis quand cela sera fait, vous m'enverrez Holac, à qui je vous promets que je ferai bon accueil, comme si de rien n'étoit. » Je me récriai : « Vous êtes bien radouci ; quelle fantaisie vous a-t-il pris? Vous avez tort présentement, et tantôt vous disiez merveilles. » Il se mit à rire et me dit: « Si l'on manque un moment à ce que l'on vous doit, croyez que vous êtes toujours la maîtresse et que l'on en est bien fâché. » Après j'envoyai quérir Holac qui étoit enragé et qui attribuoit cela à un mépris que l'on avoit pour lui ; et les Allemands sont fort glorieux : de sorte que j'avois quasi autant de peine avec lui qu'avec M. le prince; pourtant il étoit fort soumis à toutes mes volontés. Tavannes ne put venir, à ce que manda M. le prince, parce qu'il étoit tout seul officier-général au quartier : de sorte que je fis l'accommodement le lendemain, et j'envoyai ensuite Holac voir M. le prince, qui le reçut fort bien; et l'on fit sortir Lussan de la Bastille. Je fus fort fâchée de cette rencontre : Tavannes est mon parent et de mes amis, et j'étois obligée d'être contre lui. Cette affaire fit assez de bruit, et l'on connut que je portois avec quelque hauteur les intérêts des gens qui étoient en ma protection. Ils furent encore quelque temps sans se parler, et même Holac, qui étoit maréchal-de-camp, quand il étoit de jour et que Tavannes étoit au quartier, envoyoit prendre l'ordre par un autre. Cette froideur pouvoit préjudicier au service et ne me sembla pas être bienséante entre deux personnes que j'avois raccommodées; je les raccommodai une seconde fois, et depuis ils furent bons amis comme devant.

L'on jugea à propos de faire revenir l'armée de Saint-Cloud près Paris ; on la mit à la Salpêtrière, derrière le faubourg de Saint-Victor. Comme ils avoient logé dans ce faubourg et dans celui de Saint-Marcel, sans savoir s'il falloit aller aux mêmes logemens, il y eut quantité de cavaliers allemands qui y allèrent : cela fâcha le bourgeois ; l'on en battit quelques-uns ; de sorte que cela fit rumeur, et l'on en vint avertir Monsieur qui se promenoit chez Renard. M. le prince y alla aussitôt et trouva la rumeur apaisée. Holac qui étoit à Paris, et qui s'en alloit au quartier, trouva tout en désordre à la porte Saint-Marcel et battit des cavaliers, et dit aux bourgeois : « Voulez-vous que je les tue? Ordonnez, l'on en fera telle justice qu'il vous plaira. » De sorte qu'ils furent contens. Comme il s'en alloit, il trouva un bataillon du régiment de Languedoc qui marchoit vers la ville; il le renvoya. Jugez quel malheur c'eût été s'ils n'eussent trouvé personne! Tout cela arriva parce que Vallon, qui étoit de jour lieutenant-général, et qui devoit marcher avec l'armée, étoit demeuré derrière et venoit en carrosse : s'il eût été au logement, cela ne fût point arrivé; de sorte que M. le prince le gronda

fort, et lui commanda expressément de s'en aller coucher au quartier et qu'il iroit le lendemain au matin. Le lendemain Vallon vint à l'hôtel de Condé; M. le prince lui demanda : « Venez-vous de l'armée? » Il lui dit que non, et qu'il s'y en alloit. M. le prince lui dit : « Allez-y donc promptement, je vous en prie; je m'y en vais. » M. le prince monta à cheval et s'y en alla. Comme il arriva, il croyoit trouver les troupes en bataille, comme il avoit commandé à M. de Vallon de les y faire mettre; il n'y étoit point. Il commanda qu'on prît les armes; et comme Vallon fut venu, il lui dit qu'il falloit que tous les corps donnassent un soldat pour être passé par les armes, à cause de ce qui étoit arrivé, et que dorénavant tous les commandans répondroient de leurs corps. M. le prince avoit avec lui des échevins qu'il avoit envoyés quérir, afin qu'ils vissent la justice qu'il en feroit faire. Vallon lui répondit qu'il ordonnât ce qu'il voudroit, et qu'il n'iroit point chercher les gens pour les faire pendre; qu'il n'étoit point bourreau. M. le prince se fâcha tout de bon et voulut le tuer : heureusement pour tous deux, M. de Beaufort se mit devant Vallon et l'emmena. M. le prince n'en parla point à Son Altesse Royale, ni Son Altesse Royale à M. le prince. Cette affaire pensa causer un grand désordre; Vallon alla dire aux officiers que M. le prince les vouloit faire pendre. Après que M. le prince eut fait faire justice, et qu'il fut parti, tout ce qu'il y avoit d'officiers d'infanterie s'en allèrent faire leur cour à M. de Vallon, et tout le régiment de Languedoc et celui de Valois jetèrent leurs armes et s'en allèrent. Si les ennemis fussent venus attaquer l'armée en ce moment, ils eussent trouvé peu de gens pour les recevoir, parce qu'il ne demeura que les régimens de M. le prince pour l'infanterie : celle des étrangers étoit alors fort déchue. J'allai au Luxembourg l'après-dînée; je parlai de ce qui s'étoit passé à M. le prince : il m'avoua que M. de Beaufort lui avoit fait un fort grand plaisir de se mettre devant Vallon, parce que, avant qu'il eût tiré son épée sa colère étoit passée, et qu'il eût été fort fâché de tuer Vallon. Nous raisonnâmes sur la faute qu'il avoit faite, et nous admirâmes la bonté de Son Altesse Royale de n'en dire mot. M. le prince disoit : « Si c'étoit à un autre que cela fût arrivé, je ferois tout mon possible pour que l'on remédiat aux inconvéniens qu'il en pourroit arriver; et parce que c'est à moi, je laisserai tout en désordre, puisque Son Altesse Royale le trouve bon ainsi. Il me semble que les officiers doivent quelque respect à leur général, et que c'est l'intérêt de Son Altesse Royale que l'ordre soit maintenu, et qu'il va en cela de son service : peut-être que je ne suis pas d'assez bonne maison pour que l'on m'obéisse, ou que Son Altesse Royale doute de ma capacité et trouve que Vallon en a davantage. » Vallon fort sottement s'en alla chez lui, et tous les officiers de Languedoc qu'il commandoit le suivirent, après avoir jeté leurs armes : beaucoup de l'Altesse et de Valois en firent de même. M. le prince n'en disoit rien à Monsieur : c'étoit un désordre épouvantable. J'envoyai quérir les principaux officiers de l'Altesse, je les priai pour l'amour de moi de retourner au quartier et d'aller le lendemain chez M. le prince; ils étoient outrés : il falloit avoir autant d'autorité que j'en avois sur eux, et eux autant de respect pour moi, pour les y faire retourner; ils y furent et firent le lendemain leur cour à M. le prince qui les traita fort bien, à la réserve de ceux de Languedoc, qui n'y allèrent point. On laissa passer le premier feu à Vallon; puis M. le prince me dit : « Le service souffre de la mésintelligence de Vallon et de moi; si Monsieur avoit fait ce qui est dû à la place que je tiens de général d'armée, quand je ne serois pas ce que je suis, tous les officiers de Languedoc seroient châtiés, et Vallon à la Bastille. Ce n'est pas son humeur, on ne le changera pas; pour ne nuire à rien, il faut passer sur bien des circonstances. » Il me dit : « Je vous prie d'envoyer chercher Vallon et de nous raccommoder : » ce que je fis. Il me vint trouver, je lui dis ce qu'il falloit; il me répondit : « Vous m'êtes suspecte; entre vous autres princes, vous vous maintenez les uns les autres. » Quand je vis que je ne gagnerois rien à lui parler avec toute la douceur et l'honnêteté imaginables, je changeai de ton et lui parlai aux termes que je le devois; je le menaçai de le faire mettre à la Bastille; que Monsieur le devoit; que je lui ferois bien faire, qu'il m'en croiroit; que je l'avois assez bien servi pour l'obliger à m'accorder ce que je lui demandois en une occasion si pressante que celle de la perte de son armée; que je ne leur avois pas sauvé la vie pour se révolter; que si le régiment de Languedoc ne reprenoit les armes le lendemain, et que les officiers n'allassent pas au camp, sa tête m'en répondroit; qu'après l'avoir considéré il y avoit long-temps, j'avois pitié de l'état où je le voyois; qu'il songeât à ne pas abuser de la bonté de Monsieur et de la mienne. Il s'en alla là-dessus. Le lendemain il vint me demander pardon, et me dire qu'il feroit tout ce que je voudrois. M. le prince vint à mon logis, je les raccommodai : je dis raccom-

modai, parce que M. le prince l'embrassa et le traita comme s'il eût été son égal. Monsieur ne m'en parla point, ni à M. le prince. Cette occasion, aussi bien que plusieurs autres, feront connoître qu'ils n'étoient pas malheureux de m'avoir, puisque je leur redressois bien des affaires.

Je ne puis m'empêcher de dire que le soir et le lendemain de l'affaire de la porte Saint-Antoine, j'envoyai chez tous les blessés savoir de leurs nouvelles de la part de Monsieur et de M. le prince, et faire des complimens aux parens; ils ne s'en seroient jamais avisés, et ces sortes de soins gagnent les cœurs, conservent l'affection qu'on a pour les grands, et leur font des amis et des serviteurs. Le même jour on eut nouvelle de Bordeaux que madame la princesse se mouroit; elle avoit la fièvre continue, et étoit grosse de huit mois. Monsieur lui en demanda des nouvelles; il lui dit qu'elle étoit dans un état que la première qu'il en recevroit seroit celle de sa mort. M. de Chavigny causoit avec madame de Frontenac, laquelle commençoit à revenir au monde : son mari se portoit mieux. Nous étions tous sur la terrasse de la porte du Luxembourg; je m'en allai à eux, et demandai ce qu'ils disoient. M. de Chavigny me dit : « Nous parlons de la pauvre madame la princesse, et nous remarions M. le prince. » Je rougis et m'en allai. Madame de Frontenac me dit ensuite que M. de Chavigny lui contoit que M. le prince en étoit déjà consolé, dans l'espérance de m'épouser; qu'ils en avoient parlé ensemble tout le matin, et qu'ils avoient résolu de faire le duc d'Enghien cardinal. Après cela je me fus promener chez Renard : M. le prince y étoit; nous fîmes deux tours d'allées sans nous dire un seul mot; je crus qu'il étoit persuadé que tout le monde le regardoit, et j'avois la même pensée que lui. Pour moi, j'avois dans l'esprit tout ce que madame de Frontenac m'avoit dit; ainsi nous étions tous deux fort embarrassés. Un jour ou deux après, comme je me promenois chez le même Renard, où j'attendois Son Altesse Royale, je vis entrer son écuyer, qui me dit : « Son Altesse Royale ne viendra point ce soir ici; il est chez M. de Chavigny, et vous mande de l'y venir trouver et de n'amener avec vous que madame la comtesse de Fiesque et madame de Frontenac. » La première n'y étoit pas, je l'envoyai chercher : comme on me vit partir promptement, on s'imagina qu'on vouloit m'envoyer en quelque lieu pour quelque grand dessein, pour voir si j'y réussirois aussi bien, et j'assurai que si j'avois quelque voyage à faire, j'en avertirois. En chemin, madame de Frontenac me dit : « Je crois que madame la princesse est morte, et que l'on veut parler de mariage, le résoudre et le faire promptement avant qu'on le sache à la cour, qui feroit tout son possible pour l'empêcher. » A cela je ne disois rien et ne savois que penser. Lorsque je descendis de carrosse chez M. de Chavigny, je trouvai M. de Clinchamp; je lui demandai : « Qu'est-ce que l'on me veut? » Il me répondit : « Vous le saurez là-dedans. » L'on peut juger si cela redoubla ma curiosité. Son Altesse Royale et M. le prince quittèrent le jeu, vinrent à moi et me dirent : « Devinez ce que l'on vous veut. » Je ne le pus comprendre et ne devinai jamais rien. M. le prince, qui tenoit une lettre de M. de Lorraine, me la montra, et elle portoit : « Si vous voulez que j'aille vous trouver, obtenez mon pardon de Mademoiselle; qu'elle me le commande, et madame de Frontenac aussi : sans cela je n'irai jamais. » Saint-Etienne, qui avoit apporté la lettre, me tint le même discours : de sorte qu'on m'obligea d'écrire une lettre à M. de Lorraine, par laquelle je lui pardonnois tout le mal qu'il nous avoit fait, dans l'espérance qu'il viendroit pour le réparer, et que j'avois beaucoup d'impatience de le voir. Madame de Frontenac lui écrivit aussi; et nos dépêches faites, je m'en retournai fort satisfaite de ma curiosité.

Je demandai permission à Monsieur de m'aller promener le lendemain à Vincennes; j'avois envie de voir mes compagnies de gendarmes et de chevau-légers, qui étoient sur pied. Je ne voulus pas lever un régiment de cavalerie, parce qu'il falloit pour cela cent mille livres; je m'attachai plutôt à mes deux compagnies, parce qu'il ne falloit que vingt mille livres pour les lever; je ne voulus pas même que l'on sût que j'en donnois l'argent. J'envoyai les comtes de Holac et d'Escars chez M. le prince pour lui dire qu'ils vouloient lever ces deux compagnies à leurs dépens, et qu'ils le supplioient d'en obtenir la permission de Son Altesse Royale : ce qui ne fut pas bien difficile, parce qu'il ne lui en coûtoit rien. Ces deux compagnies vinrent au-devant de moi comme j'allois à Vincennes, et passèrent la rivière : je n'avois pas voulu qu'elles me vinssent prendre à mon logis. L'armée étoit pour lors à la Salpêtrière : mes compagnies ne me joignirent qu'au faubourg Saint-Antoine. J'avoue que je les trouvai fort belles; elles vinrent au-devant de moi en escadron, les officiers à leur tête, l'épée nue à la main (les François ont pris cette mode des Allemands); puis elles se mirent devant et derrière mon carrosse. Il n'y avoit point de cornette à mes chevau-légers, parce que madame la marquise de

Bréauté me l'avoit demandée pour un de ses neveux qui ne vint point. Un capitaine du régiment de cavalerie de Son Altesse Royale, nommé le chevalier de La Motte, me la demanda avec beaucoup d'instance : je la lui donnai. Le soir, à mon retour de Vincennes, je permis que mes compagnies me suivissent jusques à mon logis, et cela fut assez beau à voir : j'avoue que je fus un peu enfant pour cela ; je sentis beaucoup de joie, et que le son des trompettes me réjouissoit fort : jamais troupes n'ont été en si bon ordre que mes deux compagnies. Le comte de Holac fut fort fâché d'être obligé de me quitter à la porte Saint-Antoine ; il y trouva Monsieur et ses valets-de-pied, qui lui dirent que M. le prince étoit allé à Charenton, pour voir où camperoit l'armée le lendemain ; et comme le comte de Holac étoit de jour, il me demanda la permission d'aller joindre M. le prince, lequel seroit assurément fort fâché contre lui s'il avoit quitté le quartier pour autre raison que pour me suivre. Je revins depuis le bois de Vincennes jusques à la ville à cheval, et je me fis montrer par d'Escars et par Holac toutes les attaques, et comme tout se passa le jour du combat.

Je ne fus pas plutôt arrivée aux Tuileries que Son Altesse Royale m'envoya Saintorin pour me dire qu'il venoit d'avoir des nouvelles de M. de Lorraine, et qu'il étoit à Brie-Comte-Robert ; qu'il avoit trouvé les maréchaux-des-logis de l'armée de La Ferté qui faisoient les logemens, et qu'il s'y étoit mis avec ses troupes. Cette nouvelle me réjouit fort. Le lendemain on m'éveilla pour me donner une lettre de M. de Lorraine : c'étoit la réponse à celle que je lui avois écrite ; elle me fut rendue par un gentilhomme de M. le prince, lequel me dit que M. de Lorraine seroit le soir même à Paris. A deux heures de là, Monsieur me manda que M. de Lorraine étoit arrivé, et que j'allasse au Luxembourg sur les quatre heures. Comme j'étois un peu embarrassée de tout ce que j'avois dit de lui, non pas pour lui, il est fort honnête homme qui entend raillerie, c'étoit pour Madame, qui avoit peur qu'il ne me picotât ; pour cette raison, je n'allai point au Luxembourg. L'on m'envoya quérir deux fois ; je mandai qu'il faisoit trop chaud et que j'avois peur que cela ne me fît mal de sortir. Sur les sept heures je résolus de sortir ; j'espérois de trouver M. de Lorraine parti, parce que je savois que M. le prince le pressoit de s'en retourner en son quartier, et qu'il n'y avoit pas de sûreté d'aller la nuit sans escorte. Il monta sur le premier cheval qu'il trouva à la porte du Luxembourg pour venir chez moi ; je le rencontrai près de la porte Saint-Germain ; il mit pied à terre et se mit à genoux dans la rue, et ne voulut pas se relever que je ne lui eusse pardonné. Je le relevai et l'embrassai. M. le prince arriva là-dessus, qui le pressoit de s'en aller ; je lui dis : « Montez dans mon carrosse, je vous mènerai jusques à la porte Saint-Bernard. » Notre armée étoit campée pour lors à Limée et aux villages voisins ; celle de M. de Lorraine étoit à Charenton ; les ennemis étoient à Villeneuve-Saint-Georges et lieux circonvoisins. Les armées s'étoient retranchées pour être hors d'insulte. Après que M. de Lorraine y eut été deux jours, il y laissa M. le prince tout seul et s'en revint en cette ville. M. le chevalier de Guise commandoit ; il avoit pris cet emploi dès le premier voyage que fit ici M. de Lorraine, et s'en étoit allé avec lui. Il y avoit des gens qui trouvoient à redire qu'il eût quitté la France ; sa maison y avoit de si grands établissemens, qu'il n'eut pas su prendre un meilleur parti. A cela on disoit que pour lui il n'avoit aucune charge à la cour ; que les premières années de la régence il avoit suivi Son Altesse Royale aux campagnes de Flandre ; qu'ensuite il avoit été à Malte servir la religion ; qu'en l'âge où il étoit, il lui étoit bien rude de suivre toujours la personne du Roi sans avoir quelque emploi, et qu'il lui eût été encore plus fâcheux d'en demander un pour servir contre Son Altesse Royale, de qui il étoit beau-frère. De sorte que, sur la rupture de Son Altesse Royale avec la cour, il partit de Poitiers et vint en cette ville voir ce qu'il pouvoit faire. Il trouva que Son Altesse Royale avoit donné le commandement de son armée à M. de Beaufort ; ainsi il crut ne pouvoir prendre un meilleur parti que celui de suivre son souverain et l'aîné de sa maison, qui lui donna le commandement de son armée.

Sitôt que M. de Lorraine fut en cette ville, il vint me voir ; j'étois au lit, parce que je me trouvois mal ; il se mit à genoux devant mon lit, et me dit : « Jusques à cette heure j'ai raillé avec vous, et je ne vous ai point parlé sérieusement ; je sais ce que vous valez, je veux être votre serviteur et avoir en vous toute la confiance possible : c'est pourquoi je me veux justifier de tout ce qui s'est passé à mon dernier voyage, et vous dire comme le tout est. » Il m'avoua qu'il étoit venu ici en intention de servir Son Altesse Royale en tout ce qu'il pourroit, et qu'il n'avoit rien promis aux Espagnols ; qu'à l'égard de M. le prince, il n'avoit eu aucun dessein de secourir Etampes, parce qu'aussitôt qu'il avoit été ici il s'étoit laissé empaumer par

des amis du cardinal de Retz qui l'en avoient dissuadé, et qu'il avoit aussi écouté des propositions de la cour; que tout cela ensemble l'avoit tellement embarrassé, qu'il s'en étoit allé comme je l'avois vu. La conclusion fut qu'il venoit de bonne foi; qu'il agiroit en tout ce qu'il pourroit pour le parti et pour celui de M. le prince, parce qu'il étoit de mes amis, et que tous deux feroient leur possible pour porter les affaires à un accommodement avantageux, où l'on pût me procurer un établissement tel que je le méritois; que Madame étoit sa sœur; qu'il me supplioit très-humblement de croire qu'il me considéroit plus que ses filles, et que mes intérêts alloient devant les leurs; qu'il étoit fort fâché que Madame et moi ne fussions pas bien ensemble; que, de crainte que l'on pût croire qu'il se partialisât, il ne vouloit point se mêler de nous raccommoder; qu'enfin il étoit mon serviteur. Je répondis à cela comme je le devois. Il ajouta qu'il me feroit part de tout ce qui se passeroit; qu'il me prioit de trouver bon qu'il me priât de parler à M. le prince, parce que, comme il étoit fort prompt et lui aussi, il craignoit d'avoir des démêlés, et que j'étois toute propre à les empêcher.

Alors on eut des nouvelles que madame la princesse étoit hors de danger: de sorte que cela fit cesser les bruits qui avoient couru de mon mariage avec M. le prince. Je ne sais si cela lui en fit cesser la pensée. Madame la princesse resta dans un grand abattement que tout le monde disoit n'être pas bon à une femme grosse de neuf mois.

Monsieur alla à l'armée rendre une visite à M. le prince et à M. de Lorraine, qui alloit et venoit. Pour ôter l'embarras de donner l'ordre, Monsieur le donna pour huit jours. Ils désirèrent que j'allasse à l'armée: ce que je fis volontiers; ce ne fut pas sans embarras. Madame de Châtillon voulut y venir avec moi, et madame la duchesse de Montbazon. Je m'en excusai sur ce que j'avois promis toutes les places de mon carrosse. Madame la duchesse de Sully devoit venir avec moi, madame de Choisy, la comtesse de Fiesque, madame de Frontenac, mademoiselle de Beaumont, madame de Bonnelle, madame de Raré, gouvernante de mes sœurs, parce que madame la comtesse de Fiesque, la mère, et madame de Bréauté, sa fille, étoient affligées de la mort de M. le comte de Tilliers, frère de la première, qui étoit arrivée ce jour-là, et M. de Lorraine et moi: c'étoient neuf; le carrosse eût été bien rempli. Ces dames eurent quelque envie de s'en fâcher; elles virent bien que mon excuse étoit fondée en raison: j'étois bien aise en mon ame de l'avoir eue; les étrangers auroient trouvé fort à redire que j'eusse mené ces dames, et auroient sans doute dit: « Quoi! Mademoiselle amène avec elle la maîtresse de M. le prince et celle de M. de Beaufort! » Ces messieurs croyoient tout ce qu'on leur disoit sans examen. Madame de Sully se trouva mal la nuit; elle envoya s'excuser; madame de Choisy en fit autant: de sorte que nous n'étions que sept dans mon carrosse. J'allai prendre M. de Lorraine à l'hôtel de Chavigny, où je lui avois donné rendez-vous; il me fit attendre quelque temps et s'excusa sur ce qu'il vouloit entendre la messe. Je portois le deuil de mon frère; j'étois habillée de noir, et je nouai à ma manche un cordon bleu, et toutes les dames qui étoient avec moi aussi; et au milieu du bleu, qui étoit fort touffu, on y mit un petit ruban jaune, à cause que c'étoit la couleur des Lorrains. Je leur dis: « Il ne faut point faire de façon d'y mettre un ruban de couleur de feu parmi: on l'expliquera comme on le voudra. » Nous partîmes de l'hôtel de Chavigny à onze heures et demie: nous trouvâmes au pont de Charenton M. le prince avec les trois compagnies de M. de Lorraine, qui venoient pour nous escorter. M. le prince n'avoit pas voulu amener de nos troupes, et ces trois compagnies étoient de cent hommes chacune, montées l'une sur des chevaux bais, l'autre sur des noirs, et la troisième sur des blancs: de sorte qu'on les appeloit les compagnies baie, noire et blanche; tous les cavaliers avoient des cuirasses: cela étoit beau à voir. M. de Beaufort et beaucoup d'officiers accompagnèrent M. le prince; il se mit dans mon carrosse; il étoit fort ajusté, contre son ordinaire: c'est l'homme du monde le plus malpropre; il avoit la barbe faite et les cheveux poudrés: un collet de buffle avec une écharpe bleue, un mouchoir blanc à son cou. Sa propreté étonna la compagnie: et il en fit des excuses comme d'un grand crime, sur ce qu'on lui avoit dit que ces nouvelles troupes étrangères qui étoient arrivées disoient qu'il ne se distinguoit pas des autres, et qu'il étoit fait comme un simple cavalier. M. de Lorraine et lui convinrent d'envoyer dire aux ennemis qu'il falloit faire trève pendant que je serois à l'armée, parce qu'il seroit ridicule que l'on tirât en un lieu où je serois. Je ne le voulois point; ils dirent que l'on me devoit ce respect; je me rendis à cette raison: j'aime fort qu'on me respecte. Nous arrivâmes à Gros-Bois où nous dînâmes; M. le prince y fit grande chère, quoique M. de Lorraine ne lui eût mandé que le matin que j'irois à l'armée. Les dames qui étoient venues avec moi y dînèrent aussi, avec M. le

prince, M. de Lorraine, M. de Beaufort et le chevalier de Guise, qui étoient venus au devant de moi à Charenton. Ils burent à ma santé à genoux, firent sonner les trompettes, et toutes les simagrées que l'on est accoutumé de faire à l'armée en pareille occasion : même je crois qu'ils firent tirer quelques petites pièces de canon qui étoient dans le château. M. le prince reçut la réponse des maréchaux de Turenne et de La Ferté, qui lui firent mille civilités pour moi, et lui mandèrent que je pouvois commander : que j'étois maîtresse dans leur armée comme dans la nôtre.

Pendant le dîner, M. de Lorraine dit à M. le prince : « Il y a long-temps que nous n'avons dîné en si bonne compagnie. » Il lui répondit qu'il seroit assez difficile d'en trouver de meilleure. Je pris la parole et leur dis : « Il n'a pas tenu à moi qu'elle ne fût encore meilleure ; je voulois amener mesdames de Montbazon et de Châtillon ; je n'ai pu, parce que je croyois que mesdames de Sully et de Choisy viendroient : elles se sont envoyé excuser, comme je montois en carrosse. » M. le prince fit là-dessus une terrible mine, et il me sembla qu'il avoit pris cela plutôt pour une picoterie que pour une civilité ; pour M. de Beaufort, il prit cela en bonne part. M. de Clinchamp, qui nous voyoit dîner, me dit au sortir de table : « Je suis ravi que vous ne les ayez pas amenées : nos Allemands sont des gens qui n'entendent pas le françois, et ils auroient pris ces dames pour d'autres qu'elles ne sont. »

Aussitôt après le dîner je montai à cheval, et je m'en allai voir l'armée. Je trouvai celle de M. de Clinchamp fort grosse : les Espagnols avoient envoyé de nouvelles troupes ; le duc Ulric de Wirtemberg les avoit amenées, et il étoit malade à Paris dans l'hôtel de Condé, où M. le prince l'avoit logé. Il avoit deux sergens de bataille, savoir : le comte d'Hennin, fils aîné du duc de Bournonville, et le frère du comte de Saint-Amour. Je les avois vus à Paris où ils m'étoient venus faire la révérence : ils me suivirent toujours. Je parlois aux officiers que j'avois vus à Etampes ; ils étoient très-étonnés que je les connusse et que j'eusse retenu leurs noms. Je pense que les princesses de la maison d'Autriche parlent peu en pareille occasion ; ils admiroient ma civilité, et je leur donnois lieu de dire mille biens de moi. Je ne vis point l'infanterie françoise. M. le prince me dit : « Vous connoissez tous nos régimens ; bien qu'il y en ait une trentaine, encore est-il bon d'en laisser quelqu'un pour garder le quartier pendant que tout est dehors : c'est pourquoi je n'ai point laissé sortir l'infanterie ; pour la cavalerie, elle étoit dehors avec l'escorte de l'armée. » Je vis les escadrons où étoient mes gendarmes ; ils escadronnoient avec ceux de Son Altesse Royale et de Valois : cela n'est pas trop honorable à dire, que trois compagnies ne fissent qu'un escadron ; la vérité me force à le dire.

Après que les officiers m'eurent saluée, ils me vinrent dire le déplaisir qu'ils avoient eu de ne point venir au devant de moi ; que M. le prince leur avoit défendu, pour laisser l'honneur de m'escorter aux troupes lorraines. Je passai plus avant, et même notre garde avancée ; j'allai jusques à celle des ennemis. Il vint trois ou quatre cavaliers à nous ; je crus que c'étoit M. de Turenne : ce n'étoit que Mesolieu, premier capitaine de son régiment de cavalerie, qui embrassa bien les jambes de M. le prince, avec les larmes aux yeux. Je conçus de cette action une bonne opinion de lui, qui s'est confirmée depuis que je l'ai connu : c'est un fort honnête homme. Le comte de Quinçay le fils y étoit aussi. Je leur parlai quelque temps ; après je poussai mon cheval, parce que j'avois grande envie d'aller jusques dans le camp des ennemis. M. le prince courut au devant, sauta à la bride de mon cheval, le fit tourner pour aller au quartier des Lorrains, et me dit que je mettrois M. de Turenne au désespoir si je l'allois voir : ce que je ne pouvois croire ; je ne jugeois pas que l'on pût s'embarrasser de si peu. J'ai trouvé que M. le prince avoit eu raison de me parler de lui de cette sorte. Comme je m'étois avancée, il fallut faire assez de chemin pour gagner le quartier des Lorrains : de sorte qu'il étoit clair de lune avant que j'eusse joint toutes les troupes ; je les trouvai fort belles et en fort bon état : je les avois déjà vues à Villeneuve-Saint-Georges, et elles n'étoient pas rangées si avantageusement. Selon ce que j'en ai entendu dire, elles étoient plus belles à voir qu'à combattre ; jusques alors elles n'avoient pas fait grandes merveilles. M. le prince me vint dire : « L'ordre que Monsieur a donné est fini aujourd'hui : donnez-le-nous ; et pour ne le point donner à l'un ou à l'autre le premier, quand vous parlerez à M. de Lorraine, j'avancerai auprès de vous, et vous nous le donnerez à tous deux en même temps. » Ainsi comme nous étions M. de Lorraine et moi ensemble, M. le prince fit ce qu'il m'avoit dit, me demanda l'ordre. Je fis quelque façon de le donner ; ils m'en prièrent tous les deux ; je leur dis : *Saint-Louis et Paris*. M. le prince dit : « Vous me le donnâtes tout pareil le jour que vous arrivâtes d'Orléans, que j'envoyai un parti à la campagne. » Ces mes-

sieurs me le demandèrent pour le lendemain ; je leur donnai *Sainte-Anne et Orléans.* M. le prince dit : « J'aurois deviné entre tous les saints et saintes du paradis celle que vous nous avez donnée, et entre toutes les villes de France, Orléans; et si je fais jamais la guerre contre vous, et qu'il n'y ait que deux jours à donner l'ordre, je passerai partout à coup sûr. »

Après avoir tout vu, je m'en revins à Paris, escortée par les troupes lorraines. Je ne voulus pas que M. le prince vînt à Charenton; je le laissai à l'armée, et M. de Lorraine revint avec moi : il venoit souvent souper avec moi, et après souper nous jouions à de petits jeux. Il y avoit ordinairement madame la duchesse d'Epernon. Madame de Choisy, qui n'y étoit point venue souper depuis le démêlé dont j'ai parlé, fut bien aise d'être agréable à M. de Lorraine, et de tâcher par là à se remettre dans le particulier avec moi : mesdames de Fiesque et de Frontenac, et mademoiselle de Mortemart en étoient aussi. M. de Lorraine nous faisoit des histoires admirables : c'est un fort plaisant homme. Entre autres histoires, il nous en fit une de M. de Brégy, qui avoit été envoyé de la cour vers lui avant qu'il vînt la première fois ; il disoit qu'il avoit dressé des articles d'accommodement sur la restitution de ses Etats, de la forme et de la manière que cela se feroit : à chaque article M. de Lorraine disoit : « Qui me sera caution de l'exécution ? » M. de Brégy disoit : « Ce sera moi ; » et M. de Lorraine ajoutoit : « Apostillez donc les articles ; » en sorte que de Brégy mettoit : *Et le comte de Brégy répond de l'exécution.* Ainsi il le lui fit mettre à tous les articles, sans que M. de Brégy s'aperçût qu'il se moquoit de lui. Il nous fit ce conte assez plaisamment. Comme M. de Brégy prit congé de lui, il lui dit : « Ne revenez plus que les affaires ne soient faites ; et même quand vous serez une fois parti d'ici, ne tournez point la tête du côté de deçà ; » et il ordonna à deux officiers de ses troupes de l'accompagner, et leur dit : « Si M. le comte tourne la tête, donnez-lui un coup de pistolet : il m'a promis de ne point regarder derrière lui. »

M. le prince vint un matin dîner à Paris ; il me vint voir l'après-dînée : je me faisois peindre, il y avoit beaucoup de monde chez moi. Il m'envoya prier de lui aller parler à la porte. Comme nous étions ensemble, le roi d'Angleterre entra chez moi : la Reine, sa mère, s'étoit raccommodée pour lors avec Monsieur, et j'ose bien dire que j'avois contribué à cet accommodement, parce que j'avois eu l'honneur de la voir devant Monsieur. Elle avoit fait un voyage à Saint-Germain avec le Roi, son fils ; je les avois accompagnés jusques à la porte de la ville. M. le prince fit des excuses au roi d'Angleterre de se montrer si malpropre, et dit qu'il venoit de l'armée et s'y en retournoit : le roi d'Angleterre lui dit qu'il se pouvoit bien montrer devant lui, puisqu'il se montroit bien devant moi. Je suppliai le roi d'Angleterre de me permettre de dire un mot à M. le prince, à qui j'avois affaire : de sorte qu'il s'en alla avec toute la compagnie qui étoit dans ma chambre. M. le prince me dit : « M. l'abbé Fouquet a été ici, Monsieur l'a vu chez M. de Chavigny, et ensuite il a écrit une lettre que je vous enverrai ; je n'ai pas le loisir de vous en dire davantage. » Ce jour-là madame de Choisy me donnoit une comédie et une collation, où je priai le roi d'Angleterre de venir. Je m'en allai au Luxembourg où je trouvai encore M. le prince, quoiqu'il fût fort tard : ce qui me surprit, parce qu'il m'avoit dit qu'il devoit s'en aller. Je lui demandai ce qui l'avoit retenu, et s'il ne viendroit pas chez madame de Choisy; il me dit que non, qu'il avoit un grand mal de tête, qu'il se mouroit, et que cela l'empêchoit de retourner à l'armée. J'eus la curiosité d'envoyer voir s'il étoit au logis, et je trouvai qu'après être sorti du Luxembourg et arrivé chez lui, il s'étoit mis au lit. La fête chez madame de Choisy étoit fort jolie, et tout ce qu'il y avoit d'hommes à Paris y vint ; pour des femmes, il n'y eut que celles que j'ai nommées, et qui étoient d'ordinaire chez moi les soirs.

Monsieur avoit vu M. l'abbé Fouquet au Luxembourg une fois, à ce que l'on disoit, et M. le prince prétendoit que c'étoit sans sa participation ; et Monsieur, de son côté, disoit que M. le prince en avoit fait de même. M. le prince m'envoya par Jarzé la lettre de l'abbé Fouquet, comme il me l'avoit promis, et m'écrivit un billet pour me prier de la faire copier, parce qu'elle étoit de sa main. Je ne sais si Monsieur avoit voulu avoir l'original : quoi qu'il en soit, je la copiai moi-même. Elle fut prise par des cavaliers du régiment de Hollac, qui étoient allés en parti : ils apportèrent cette lettre à M. Ide, qui la donna à M. le prince, qui la fit voir à Son Altesse Royale, lequel en fut un peu étonné ; et c'est par là que l'on apprit toutes les circonstances qui avoient été cachées jusqu'alors. En voici le contenu :

« Ce matin N*** avoit promis de venir ; il a appris que M. de Turenne avoit envoyé deux mille chevaux au fourrage : il est allé après. J'ai été au Palais-Royal, où il est venu un grand nombre de bourgeois qui pour signal avoient mis du papier à leurs chapeaux ; lorsqu'ils m'ont

vu, ils sont venus à moi avec la dernière joie, et m'ont demandé ce qu'ils avoient à faire, et quels ordres il y avoit pour eux. Ils vouloient aller au palais d'Orléans et exciter des séditions par les rues. Je n'ai pas cru que l'affaire se dût embarquer; j'ai cru qu'il étoit nécessaire que j'envoyasse demander en diligence les hommes de commandement que l'on vouloit mettre à leur tête. Il n'y fallut pas perdre un moment de temps. Le maréchal d'Etampes passa: ils l'obligèrent à prendre du papier, dont il a été assez embarrassé; et sur ce que je lui ai dit qu'il en verroit bien d'autres, il m'a répondu qu'il ne falloit point faire de rodomontade, qu'il falloit faire la paix. J'ai été une heure avec lui; j'ai trouvé seulement qu'il a un peu insisté sur les troupes, et disoit qu'il ne vouloit que sortir honorablement de cette affaire. Je lui ai dit que quand même on les accorderoit, elles seroient cassées au premier jour. Il m'a dit que si l'on en réformoit d'autres, il consentoit que celles-là le fussent aussi. Il m'a dit de plus qu'il n'étoit point d'avis que l'on mît, par un article séparé, que M. de Beaufort sortiroit de Paris, et qu'il lui feroit faire ce qu'il trouveroit juste, aussi bien que la récompense que l'on propose de donner au fils de M. Broussel pour son gouvernement. Il m'a dit que pour le parlement il seroit bien aise que la réunion se fît de manière qu'elle ne blessât point l'autorité du Roi; qu'il seroit bien aise que le parlement ne fût pas mal satisfait de lui; et, par dessus tout, M. de Chavigny m'a assuré que quand M. le prince ne s'accommoderoit pas, Monsieur s'accommoderoit. J'ai vu qu'il vouloit être médiateur entre la cour et M. le prince: il vouloit entrer dans le détail des articles. Nous aurons contentement de celui de La Rochelle et de la cour des aides, pourvu qu'il ne vienne point de faux jours à travers qui détournent M. le duc d'Orléans. Tous les amis de M. le prince approuvent les propositions de la manière que la cour souhaite qu'elles se passent; j'espère une trève dès demain. Il y a une circonstance que M. de Chavigny me propose: c'est que M. le duc d'Orleans auroit peine à consentir que M. le cardinal fût nommé dans l'amnistie; qu'il croyoit qu'il étoit bon que l'on cassât tous les arrêts qui ont été donnés, et que M. le cardinal fût justifié par une déclaration particulière: et la raison de cela est qu'il falloit que Monsieur reçût l'amnistie, et qu'il aimoit mieux solliciter secrètement la justification, et que la réunion étoit le premier article. Si cela étoit stipulé, il n'y auroit rien de fait: ainsi, que M. le cardinal auroit sa sûreté tout entière. M. de Chavigny et M. de Rohan sont allés au camp pour amener ici demain M. le prince. Autant que je le puis conjecturer, les affaires iront bien; peut-être demandera-t-on quelque argent pour le rétablissement de Taillebourg. Pour Jarzé, je n'ai point d'ordre de rien accorder: je me tiendrai ferme là-dessus. M. de Broussel s'est démis de la prévôté des marchands, dont il s'est repenti deux heures après, et sur ce repentir, M. le duc d'Orléans demanda à Chavigny ce qu'il avoit à faire; il lui répondit: « Il s'en est démis sans vous en parler: parlez-lui en sans le rétablir. » Si les affaires s'échauffent un peu, c'est un homme que je vois bien que l'on pourra accabler. Le cardinal de Retz fut hier deux heures avec M. de Lorraine, et lui fit espérer de grands avantages s'il se vouloit lier avec lui, et dit, en même temps qu'il a fait dire aux têtes de papier (c'est ainsi que l'on nomme la nouvelle union) qu'il gouvernoit tout à la cour, et qu'ils ne réussiront jamais s'ils ne le demandoient pour leur chef, dont la plupart me sont venus demander avis. Je leur ai dit qu'il étoit bon d'avoir des gens de guerre à leur tête; qu'il falloit faire beaucoup de civilités au cardinal de Retz, et même, s'il a des amis, lui demander secours; que, pour suivre ses ordres, je ne croyois pas cela nécessaire; qu'il étoit bon que je me raccommodasse avec lui en apparence, si je croyois qu'il voulût servir. Demain à dix heures du matin j'aurai la dernière résolution de toutes les affaires. M. le prince, si la paix ne se conclut point, ne croit plus de sûreté pour lui dans Paris; il est nécessaire que l'on envoie des placards imprimés. »

Je me souviens que la veille que cette sédition du papier (1) arriva, M. de Lorraine étoit à mon logis, et nous dit que la comtesse de Fiesque étoit au lit et qu'il alloit force dames jouer chez elle. M. de Lorraine me proposa d'y aller; nous y allâmes. J'y demeurai tout le soir; j'envoyai quérir mon souper et les comédiens. Au milieu de la comédie on vint dire à M. de Lorraine que Son Altesse Royale le demandoit; il eut de la peine à y aller. On revint une seconde fois le demander: ce qui l'obligea de quitter la comédie, qu'on n'acheva point. Nous attendîmes son retour. Il nous dit: « Ce n'est rien, c'est votre père à qui on donne des terreurs paniques. M. de Chavigny est venu sans manchettes ni collet, effrayé au dernier point, pour lui donner avis que demain il se passera quelque af-

(1) Les Frondeurs mettaient de la paille à leur chapeau pour signe de ralliement; les royalistes y mirent un morceau de papier.

faire considérable et fort terrible, et que l'on a beaucoup à craindre. Pour moi, je m'en mets l'esprit en repos; et s'il arrive quelque accident, je périrai en bonne compagnie. » Le lendemain, à mon réveil, j'appris que l'assemblée dont la lettre parle s'étoit faite au Palais-Royal, et que l'on prenoit du papier. J'allai au palais d'Orléans, et je dis à Son Altesse Royale : « Voici une occasion de ma force : je vous supplie de me permettre d'aller au Palais-Royal avec ce qu'il y a de gens ici; je prendrai les principaux chefs, et si l'on me croit on en pendra quelques-uns; et s'il y a des officiers des troupes, on les mettra à la Bastille. » Son Altesse Royale ne voulut point me permettre d'y aller. En même temps Gramont, qui est à Son Altesse Royale, reçut une lettre d'un de ses neveux, qui est capitaine dans le régiment de Piémont, lequel lui mandoit : « Nous sommes commandés cent officiers sous M. de Pradelles, avec ordre de faire main basse sans exception; je souhaite que vous évitiez cette occasion, ou que ce dessein manque. Je vous en avertis afin que vous vous en défendiez. » Pradelles vint avec madame de Fouquerolles, sans passeport pour lui; cette dame en avoit un de Son Altesse Royale que madame de Saujon lui avoit fait donner : elle favorisoit volontiers les gens malintentionnés pour le parti. Monsieur se mit en colère contre madame de Fouquerolles, et lui dit qu'elle répondoit de Pradelles. On le fit chercher pour l'arrêter, et on ne le trouva pas. Cette affaire alla à rien, et les ennemis purent connoître le peu de crédit qu'ils avoient dans Paris; leurs placards firent horreur; ils disoient que le Roi autorisoit ce nouveau parti pour la destruction du nôtre, et qu'il donneroit grâce à tous ceux qui en seroient, et qui tueroient qui que ce fût sans exception de personne. M. le prince étoit dans son lit, malade d'une douleur de tête fort grande : force gens crurent qu'il avoit une autre maladie. Cela étoit faux, et on lui faisoit tort, aussi bien qu'à la dame que l'on disoit la lui avoir donnée.

L'on établit un parlement à Pontoise pour ne plus reconnoître celui de Paris, à qui on avoit donné ordre d'aller à Montargis : à quoi il n'avoit pas obéi. Depuis ce temps-là celui de Pontoise se nommoit le parlement de Paris, transféré en ce lieu par les ordres du Roi. Il étoit justement composé de ce qu'il falloit de juges pour faire un arrêt. Je ne pense pas qu'il y en eût plus de douze; et pour marquer leur petit nombre, Benserade, homme d'esprit et qui s'est signalé dans ces temps par ses beaux vers, dit un jour à la Reine, qui demandoit d'où il venoit : « Je viens de la prairie, Madame, où tout le parlement étoit dans un carrosse coupé. »

M. de Lorraine recevoit souvent des lettres de la cour; Bartet le vint trouver de la part de M. le cardinal : il me montroit toutes ses lettres, et souvent y faisoit réponse dans mon cabinet. Il vouloit même me faire voir celles que la cour lui envoyoit; je n'osai les voir, j'avois peur que cela ne fâchât Monsieur. Madame de Châtillon mouroit d'envie de donner dans la vue à M. de Lorraine; elle vint un soir chez moi, parée, ajustée, la gorge découverte, et disoit : « Au moins, je ne suis pas bossue. Ma robe est-elle bien faite? Je ne vous le demande pas, Monsieur, les hommes ne se connoissent pas à cela; pour aux pierreries, vous vous y connoissez : je vous prie de me dire comme vous trouvez mes perles. » Il ne prit quasi pas la peine de lui répondre; il me disoit : « Ne la retenez pas a souper, je vous en prie; je voudrois qu'elle s'en fût déjà allée. « A la fin elle s'en alla. Dès qu'elle fut partie, M. de Lorraine nous dit : « Voilà la plus sotte femme du monde, elle me déplaît au dernier point. » Il me conta qu'il avoit été la voir il n'y avoit qu'un jour ou deux, et qu'elle avoit fait trouver chez elle un marchand avec quantité de pierreries, dans l'intention, à ce qu'il croyoit, qu'il lui feroit quelque présent. Il l'attrapa bien; il dit au marchand qu'il n'avoit point d'argent. Elle lui disoit : « On vous fera crédit, si vous aviez envie de quelques pierreries. » Il nous fit cette histoire le plus agréablement du monde et le plus ridiculement pour elle.

Un soir que M. de Lorraine étoit chez moi, un des amis du marechal d'Hocquincourt me vint trouver pour me dire qu'il étoit plus que jamais dans le dessein de traiter avec nous. Je lui dis : « Je ne comprends pas pourquoi : c'est un homme établi qui n'a que faire de nous, et je n'ai jamais été si surprise, lorsque Monsieur m'a commandé de lui écrire, que, pour toute réponse, il me mandât qu'il avoit bu à ma santé; je ne trouvai pas qu'il pût répondre plus à propos que de ne répondre rien. » Ce gentilhomme, nommé le marquis de Vignacourt, me dit qu'il étoit las d'être inutile, et qu'à quelque prix que ce fût il vouloit traiter avec moi sans traiter avec M. le prince. J'en parlai à M. de Lorraine; il me dit : « Voici la meilleure affaire du monde. Peronne est sur le chemin de Flandres : on ira et on viendra aisément, et il n'y a rien que les Espagnols ne fassent pour cela. » Je lui dis que je ne voulois point traiter avec les Espagnols; il me dit : « Voici un expédient : vous traiterez avec moi, et moi avec les Espagnols; faisons cette affaire sans en parler à Son

Altesse Royale ni à M. le prince : ils seront trop heureux, lorsqu'elle sera faite, de l'apprendre. » M. de Lorraine dit à M. de Vignacourt : « Croyez-vous que le maréchal d'Hocquincourt remette Ham et] Péronne entre les mains de Mademoiselle, c'est-à-dire s'il souhaite qu'elle en soit maîtresse, pourvu que l'on lui donne un corps à commander ? » Il n'en fit aucune difficulté, et dit qu'il feroit tout ce qu'on désireroit. A l'instant, M. de Lorraine appela Clinchamp qui étoit dans ma chambre ; nous entrâmes ensemble dans mon cabinet pour lui dire ce que nous venions de dire. Nous résolûmes que l'on paieroit les garnisons de Ham et de Péronne à M. d'Hocquincourt ; qu'on lui donneroit encore trois régimens de cavalerie, savoir : le sien, celui d'un de ses fils, et un autre pour un gentilhomme de ses amis, nommé Blainville, qui serviroit de maréchal-de-camp ; son régiment d'infanterie, un de dragons, une compagnie de gendarmes et de chevau-légers. Je devois mettre sur pied un régiment d'infanterie et un de cavalerie sous mon nom ; je n'avois encore destiné personne pour en être mestre-de-camp ; mais deux compagnies de gendarmes et chevau-légers eussent aussi servi dans cette armée : ç'auroit été la mienne. Monsieur avoit la sienne, et M. le prince aussi ; de sorte que celle-là on l'eût appelée l'armée de Mademoiselle. Je prétendois que les comtes d'Escars et de Holac eussent quitté celle de Monsieur pour servir dans la mienne, puisqu'il y avoit assez d'officiers généraux dans celle de Monsieur. Les Espagnols auroient donné des troupes sans donner des officiers généraux pour les commander, et toutes les nécessités pour cela.

Notre plan fait avec M. de Lorraine et de Clinchamp, lequel me répondit que le comte de Fuensaldague seroit ravi d'avoir cette occasion de me donner des marques de la vénération qu'il avoit pour moi, nous appelâmes M. de Vignacourt, lequel promit de partir le lendemain, et me demanda quelqu'un à moi pour aller avec lui. Il nous dit qu'il croyoit que lorsque les troupes seroient sur pied, M. le maréchal d'Hocquincourt seroit bien aise que Mademoiselle fît un tour à Péronne, pour faire voir que c'étoit entre ses mains qu'il remet la place, et que c'est elle qui le met à la tête de son armée. Je lui dis : « Quand nous en serons là, j'irai très-volontiers. » M. de Lorraine et Clinchamp écrivirent au comte de Fuensaldague ; le gentilhomme que j'y voulus envoyer tomba malade et n'y put aller. Peu de temps après, M. de Lorraine partit avec l'armée. Je pense que cette marche et le retour du Roi à Paris firent connoître au maréchal d'Hocquincourt qu'il étoit tard de s'engager avec nous ; de sorte que nous n'eûmes point de réponse. Ainsi ce beau dessein n'eut aucune suite.

Comme j'étois à Orléans, il se présenta une occasion semblable à celle-ci, en ce que c'étoit un grand dessein dont la fin fut aussi pareille.

On me vint avertir qu'il y avoit force gens à la porte, et entre autres un gentilhomme nommé Des Brules, qui venoit de la cour et qui s'en alloit à Paris. Je lui demandai des nouvelles de la cour : il me dit qu'il n'en savoit point, et qu'il y étoit allé pour faire sortir un frère qu'il avoit prisonnier dans le château d'Amboise pour quelques affaires qui regardoient Brisac ; il avoit deux autres frères dans Brisac. Je lui dis qu'il n'avoit qu'à s'en aller ; il me supplia qu'il pût demeurer ce soir à coucher dans la ville ; j'en fis beaucoup de difficulté. Il me demanda permission de me dire un mot en particulier ; je l'écoutai. Il me dit : « J'ai deux frères dans Brisac qui y ont quelque crédit, et je serai bien aise de vous entretenir là-dessus. » Je lui permis de demeurer, et le soir il me conta que, dans l'incertitude où étoit Charlevoi du parti qu'il avoit à prendre, ses frères lui avoient proposé de se mettre entre les mains de Son Altesse Royale ; qu'il lui en avoit fait la proposition ; que Son Altesse Royale lui avoit ordonné d'en parler à M. de Saujon, et qu'il lui avoit dit que Monsieur ne pouvoit pas donner les fonds pour payer ce qui étoit dû à la garnison, et que l'affaire en étoit demeurée là ; que si les affaires étoient en même état, et que la cour n'eût rien fait avec Charlevoi, il ne doutoit pas que, si j'y voulois entendre, il ne se donnât à moi avec bien plus de joie qu'il n'auroit fait à Son Altesse Royale. Je lui dis d'écrire à ses frères que je trouverois du jour au lendemain de quoi payer la garnison et récompenser Charlevoi, s'il vouloit sortir de la place ; que je serois fort aise d'en être maîtresse.

Je trouvai la proposition la plus belle du monde et la plus digne de moi ; cela m'auroit fait considérer dans notre parti, et particulièrement à la cour, et auroit servi dans un traité : j'y aurois mieux trouvé mon compte ; outre que cela auroit contribué à mon établissement, cela auroit obligé de plus le Roi à me donner satisfaction sur beaucoup de démêlés que j'ai avec lui, lorsque je lui aurois remis la place, pour raison de la succession de feu M. le connétable de Bourbon et mes prétentions sur Sedan, à cause du testament de Robert de La Mark en faveur de M. de Montpensier. Comme je prétendois faire l'affaire sans en rien dire à Mon-

sieur qu'elle ne fût achevée, j'avois peur que si je lui en eusse parlé, il ne s'en fût rendu le maître. Je m'étois proposé que quand le sieur Des Brules auroit réponse de ses frères, j'enverrois le comte de Holac qui n'est pas loin de Brisac, lequel demanderoit congé à Son Altesse Royale d'aller en son pays, sous prétexte de quelque affaire pressée; que je lui donnerois le gouvernement de Brisac, et que j'y mettrois une garnison de Suisses et d'Allemands, et qu'après je verrois si j'y en mettrois d'autres, et qu'il paroîtroit que le comte de Holac, pendant son séjour en son pays, auroit trouvé occasion de s'en rendre maître et me l'auroit ensuite envoyé offrir, et que je n'y aurois eu autre part. Voilà comme j'avois projeté l'affaire, qui manqua aussi bien que celle de M. d'Hocquincourt, parce que Charlevoi avoit traité avec la cour. Ainsi Son Altesse Royale, par son bon ménage, avoit laissé échapper cette entreprise, que je manquai de peu. L'argent ne me retiendra jamais dans toutes mes actions: j'ai la volonté et le pouvoir de le bien employer.

M. le prince fut quelque temps malade, et on apprit que madame sa femme étoit accouchée d'un fils. Je lui envoyai faire compliment: il me manda qu'il n'y avoit pas sujet de se réjouir; que l'enfant ne pouvoit vivre deux ou trois jours. Après on eut nouvelle que madame la princesse étoit à l'extrémité; cela réveilla fort les bruits passés de mon mariage avec M. le prince. M. de Chavigny eut grand démêlé avec lui, et le même jour il tomba malade d'une maladie de laquelle il mourut dix ou douze jours après. Beaucoup ont cru que c'étoit de saisissement de ce que M. le prince l'avoit gourmandé; d'autres disoient que c'étoit de déplaisir de ce que M. le prince n'avoit plus de confiance en lui. Le jour qu'il agonisoit, la comtesse de Fiesque donna une fête chez elle, fort jolie; il y eut un festin fort magnifique, la comédie et les violons. Madame de Frontenac n'y vint point, parce que M. de Chavigny étoit son proche parent. Jamais fête ne fut plus ennuyeuse: M. le prince étoit de mauvaise humeur, et M. de Lorraine aussi. Monsieur n'y voulut pas demeurer; madame de Châtillon y vint étaler tous ses charmes que M. le prince méprisa fort; il ne la regarda point, et même on disoit que pendant sa maladie il lui avoit fait refuser sa porte toutes les fois qu'elle étoit venue pour le voir: je n'en sais pas la vérité. Il étoit ce jour-là négligé au dernier point: il avoit un justaucorps de velours, un manteau par dessus; point poudré. Comme on lui demanda où il vouloit manger, il répondit: « Je ne prends que des bouillons, je suis encore malade; » se mit derrière moi durant la comédie, et il me disoit: « Je servirai de capitaine des gardes à Mademoiselle; je ne veux pas me montrer pour mettre mon chapeau; je suis vieux et malade. » Jamais on n'a vu une plus jolie fête et où l'on se soit plus ennuyé.

Pendant la maladie de M. le prince les ennemis décampèrent, battirent aux champs, et partirent à la vue de notre armée, sans que l'on se mît en devoir de les charger: ce qui eût été fort à propos et assez aisé, et assurément fort avantageux. Quand M. le prince le sut, il fut dans la dernière colère; il dit: « Il faudroit donner des brides à Tavannes et à Vallon: ce sont des ânes. » On loua fort M. de Turenne de cette retraite, et cette belle action ne surprit pas le monde: c'est un fort grand capitaine, et celui de ce temps-là qui est le plus vanté pour savoir bien prendre son parti et éviter de combattre quand il croit ne le pouvoir faire avantageusement. Il fit marcher son armée près de Melun, et prit Brie-Comte-Robert, où nous avions une foible garnison. Dès lors on parla de faire décamper notre armée, parce que la proximité de Paris faisoit fort crier; et quand celle des ennemis étoit en présence, on disoit que nous n'étions aux portes de Paris que pour défendre la ville des mauvais desseins que les ennemis avoient sur elle.

M. de Lorraine continuoit à ne bouger de chez moi; il avoit dans la tête de me marier avec l'archiduc, et de faire en sorte que le roi d'Espagne lui donnât les Pays-Bas. Il me disoit: « Vous serez la plus heureuse personne du monde; il ne se mêlera de rien: il sera tout le jour avec les jésuites, ou à composer des vers et les mettre en musique, et vous gouvernerez. Je suis assuré que les Espagnols auront la dernière confiance en vous; et la seule contrainte que vous aurez avec l'archiduc, c'est qu'il vous fera voir des comédies en musique qui vous ennuieront, parce que vous ne les aimez pas, sans cela elles sont assez divertissantes. C'est le meilleur homme du monde; et sérieusement ne le voulez-vous pas bien? » Je lui répondis: « Je suis de ces gens qui veulent toujours leurs avantages, et la demeure de Flandre me plairoit assez. » Il me disoit: « Il fera beau voir ce que nous ferons quand nous serons en Flandre. » Il y avoit deux jours qu'il me disoit: « Aujourd'hui je vous trouve bien éloignée de mon dessein. » Je lui répondis: « C'est que se marier est une si grande affaire, qu'on ne peut en entendre parler si souvent sans chagrin. » M. le prince n'avoit aucune part à ce dessein; il n'y avoit que M. de Lorraine, madame de Frontenac et moi. Le jour

du départ de M. le prince et de M. de Lorraine arriva; ils vinrent tous deux le soir me dire adieu: ils témoignèrent être fort satisfaits des assurances que Son Altesse Royale leur avoit données de ne point traiter sans leur participation, et de ne les point abandonner. Le dimanche au matin, jour de leur départ, M. le prince dit à Préfontaine, qui étoit allé prendre congé de lui: « Allez-vous-en dire à Mademoiselle que je la supplie de ne point sortir; M. de Lorraine veut que nous allions recevoir ses commandemens. » Ils y vinrent tous deux; je les entretins séparément, puis tous deux ensemble. Ils me dirent: « Son Altesse Royale vient de nous donner encore les dernières assurances qu'il ne traitera point sans notre participation; qu'il ne souffrira point que les capitaines des quartiers aillent à Saint-Germain supplier le Roi d'y revenir, et qu'il fera son possible pour les empêcher; de sorte que nous nous en allons contens. Tâchez à faire quelque action considérable le reste de ce beau temps; puis quand nous aurons mis les troupes en quartier d'hiver, nous reviendrons aux bals et aux comédies, et prendre du plaisir, après toutes les peines que nous aurons eues. »

Rien n'étoit si beau que de voir la grande allée des Tuileries toute pleine de monde bien vêtu: tous les habits étoient neufs, parce que ce jour-là on avoit quitté le deuil de M. de Valois, et que c'étoit aussi la saison d'avoir des habits neufs d'hiver. M. le prince en avoit un fort joli, avec une petite oie de couleur de feu, de l'or et de l'argent, et du noir sur du gris, et l'écharpe bleue à l'allemande, sous un justaucorps qui n'étoit point boutonné. J'eus grand regret de les voir partir: j'avoue que je pleurai lorsque je leur dis adieu. M. de Lorraine me divertissoit fort; ils me firent entendre la messe à deux heures sonnées. Après leur départ, on se trouva si étonné de ne voir plus personne, que cela donnoit de l'ennui; et il fut bien augmenté par le bruit qui courut que le Roi venoit, et que nous serions tous chassés. Je recevois tous les jours des nouvelles de M. le prince et de M. de Lorraine, et je leur en mandois de Paris. Monsieur me manda un jour d'aller me promener avec lui à cheval dans la plaine de Grenelle; je lui dis les mauvais bruits qui couroient, et que l'on disoit que l'on me relégueroit à Dombes: que cela ne me plaisoit guère; il m'assura fort du contraire. Du côté de la cour, on avoit levé tous les obstacles qui pouvoient empêcher le Roi d'être agréablement reçu; le cardinal Mazarin étoit retourné en Allemagne. Les capitaines des quartiers furent mandés par le Roi, et donnerent avis à Son Altesse Royale qu'ils s'en alloient à Saint-Germain; je m'en allai au Luxembourg pour lui représenter ce qu'il avoit promis à M. le prince et M. de Lorraine. Je trouvai M. de Rohan fort affairé; il me dit: « Il faut que Monsieur empêche cela. » Comme je lui en parlai, il me dit: « Je n'ai rien promis à M. le prince; il est en état de traiter quand il voudra, et moi je suis ici tout seul abandonné. » Cela ne me plut guère; je l'écrivis à M. le prince.

Les capitaines des quartiers partirent pour Saint-Germain. M. de Rohan me dit: « Il faut que Monsieur monte à cheval et aille aux portes pour les empêcher d'entrer. » M. de Rohan envoya ses chevaux l'attendre devant les Tuileries; il se démena fort, fit grand bruit et peu de besogne. Le samedi au matin, comme je me coiffois, Sanguin, maître d'hôtel ordinaire du Roi, entra dans ma chambre, et me dit: « Voilà une lettre que le Roi m'a commandé de vous rendre. » Elle contenoit qu'il s'en alloit à Paris; qu'il n'avoit point d'autre logement à donner à Monsieur son frère que les Tuileries, qu'il me prioit d'en déloger dès demain midi, et que, jusques à ce que j'eusse trouvé un autre logis, je pouvois aller loger dans la rue de Tournon chez Damville. Je dis à Sanguin que j'obéirois aux ordres du Roi, et que je m'en allois en rendre compte à Son Altesse Royale; qu'il revînt l'après-dînée; que je me donnerois l'honneur de faire réponse à Sa Majesté.

Je m'en allai au Luxembourg; je trouvai Son Altesse Royale fort étonnée; je lui demandai ce que j'avois à faire: il me dit d'obéir. J'envoyai chercher le président Viole et Croissy, conseiller au parlement, à qui, à son départ, M. le prince m'avoit priée de faire donner part de toutes les affaires, comme à ses deux meilleurs amis, et en qui il avoit plus de confiance. Le président Viole me dit que le bruit couroit que Son Altesse Royale étoit d'accord avec la cour, et me montra les articles; je lui dis: « Vous le connoissez, je ne réponds rien de lui. En quoi puis-je servir M. le prince? C'est ce qu'il faut que nous voyions. » Il fut d'avis que je m'en allasse loger à l'Arsenal, et que je ferois dépit à la cour; Croissy fut du même avis. Je m'en allai le soir au Luxembourg, où je fis cette proposition à Monsieur; il me dit qu'il le trouvoit bon. Comme je revins chez moi, je trouvai madame d'Epernon et madame de Châtillon qui m'attendoient, et qui étoient fort affligées, aussi bien que moi, de ce que je quittois les Tuileries, parce que c'est le plus agréable logement du monde, et que j'aimois fort,

comme un lieu où j'avois demeuré toute ma vie. Ces dames me demandèrent si j'irois chez Damville, je leur dis que non, et que j'irois à l'Arsenal. Madame de Châtillon me dit : « Je ne sais pas qui vous a donné ce conseil : rien n'est plus mal à propos ni si inutile à M. le prince ; et si quelqu'un de ses amis vous a donné ce conseil, je ne sais pas à quoi il a pensé. » Je lui dis que c'étoient le président Viole et Croissy. Elle me répliqua : « Quoi ! feriez-vous des barricades en l'état où sont les affaires, et pourriez-vous tenir contre la cour? Ne vous mettez point cela dans la tête : songez seulement à votre retraite. Je vous avertis, comme votre servante, que monsieur votre père a traité, qu'il est d'accord, et qu'il a dit qu'il ne répondoit point de vous, qu'il vous abandonnoit. »

Je la remerciai de son avis que je trouvai de bonne foi, et j'ordonnai à Préfontaine d'aller de grand matin voir le président Viole et Croissy, et leur dire ce que j'avois appris, et que sur cela il me paroissoit que je devois changer de résolution. Ils en convinrent. Il y eut quelques gens qui furent d'avis que j'allasse loger au palais Mazarin, parce que, pour m'en ôter, la cour me donneroit quelque beau logement. Son Altesse Royale ne fut point de cet avis, ni moi non plus. Je voulus aller loger en la maison de feu M. des Noyers, secrétaire d'Etat, parce qu'elle étoit vide et commode, qu'il y avoit une porte dans les Tuileries pour me promener, et que mon écurie, où logeoient quasi tous mes gens, n'en étoit pas éloignée. Le fils de feu M. des Noyers se trouva à la campagne avec toutes les clefs ; je les envoyai quérir, et cependant je pris la résolution d'aller coucher chez la comtesse de Fiesque la jeune. Je fus voir le logis de M. d'Emery, que l'on vouloit louer. Son Altesse Royale me vit dans cet embarras de ne savoir où loger sans m'offrir une chambre au Luxembourg ; j'étois si peu accoutumée à recevoir de lui des marques d'amitié, que je ne m'apercevois pas qu'il dût m'offrir un logement. Je m'en allai coucher chez la comtesse de Fiesque, assez étourdie de ce que je voyois. Le lendemain, comme je revenois de la messe des Feuillans, où j'étois allée par les Tuileries à pied, on me vint dire que Monsieur avoit eu ordre de s'en aller. J'envoyai au Luxembourg, et je lui écrivis un billet par un page, auquel il commanda de me dire que je ne savois ce que je disois. Madame de Châtillon entra comme je dînois, et que mes violons jouoient ; elle me dit : « Avez-vous le cœur d'entendre ces violons, pendant que l'on assure que nous serons tous chassés ? » Je lui répondis : « Il faut attendre et se résoudre. » Je ne laissai pas de me faire coiffer, dans l'incertitude où j'étois si je verrois la Reine. Après avoir vu madame la princesse la venir voir à Bourg au sortir de Bordeaux, je trouvois qu'il n'y avoit pas de difficulté pour moi. Nous nous en allâmes chez madame de Choisy, dont le logis a une fenêtre qui donne sur la place du Louvre, pour voir passer le Roi. Il y avoit un homme qui vendoit des lanternes pour mettre aux fenêtres, comme l'on fait les jours de réjouissances, et qui crioit : *Lanternes à la royale !* Je lui criai étourdiment : « N'en avez-vous point *à la Fronde ?* » Madame de Choisy me dit : « Vous me voulez faire assommer. »

Monsieur alla le matin au Palais assurer le parlement qu'il n'avoit point fait de traité, et qu'il ne se sépareroit point des intérêts de la compagnie, et qu'il périroit avec elle ; il parla à ces messieurs en ces termes ; la compagnie le remercia. C'étoit le lundi au matin. On nous vint dire que Son Altesse Royale avoit ordre de s'en aller. Je m'en allai au plus vite au Luxembourg. A mon entrée je trouvai M. de Rohan qui étoit accusé, et avec assez de raison, d'être bien à la cour, et d'avoir abandonné les intérêts de M. le prince, à qui il avoit assez d'obligation. Je lui en dis mon sentiment assez vertement ; puis j'entrai dans le cabinet de Madame où je trouvai Monsieur, à qui je demandai s'il avoit ordre de s'en aller. Il me dit qu'il n'avoit point de compte à me rendre. Je lui répliquai : « Quoi ! vous abandonnez M. le prince et M. de Lorraine ! » Il me tint encore le même discours. Je le suppliai de me dire si je serois chassée ; il me dit qu'il ne se mêloit point de ce qui me regardoit ; que je m'étois si mal gouvernée avec la cour, qu'il déclaroit qu'il ne se mêleroit point de mes intérêts, puisque je n'avois pas cru ses conseils. Je pris la liberté de lui dire : « Quand j'ai été à Orléans, ç'a été par votre ordre : je ne l'ai pas par écrit, parce que vous me le commandâtes vous-même ; mais j'ai plusieurs lettres de Votre Altesse Royale plus obligeantes qu'il ne m'appartenoit, par où vous me témoigniez des sentimens de bonté et de tendresse qui ne me faisoient pas croire pour lors que Votre Altesse Royale en dût user comme elle fait présentement. » Là-dessus il me dit : « Ne croyez-vous pas, Mademoiselle, que l'affaire de Saint-Antoine ne vous ait pas nui à la cour ? Vous avez été bien aise de faire l'héroïne, et que l'on vous ait dit que vous l'étiez de notre parti, que vous l'aviez sauvé deux fois. Quoi qu'il vous arrive, vous vous en consolerez, quand vous

vous souviendrez des louanges que l'on vous a données. » J'avoue que j'étois dans un grand étonnement de le voir de cette humeur. Je lui répondis : « Je ne crois pas vous avoir plus mal servi à la porte Saint-Antoine qu'à Orléans. Ces deux actions si reprochables, je les ai faites par votre ordre; si elles étoient à recommencer, je les ferois encore, parce que mon devoir m'y obligeroit. Je ne pouvois pas me dispenser de vous obéir et de vous servir. Si vous êtes malheureux, il est juste que je partage votre disgrâce et votre mauvaise fortune : quand je ne vous aurois pas servi, je ne laisserois pas d'y participer. Ainsi, à mon sens, il vaut mieux avoir fait ce que j'ai fait, que de pâtir pour n'avoir rien fait. Je ne sais ce que c'est que d'être héroïne : je suis d'une naissance à ne jamais rien faire que de grand et d'élevé. On appellera cela comme on voudra; pour moi, j'appelle cela suivre mon inclination et aller mon chemin; je suis née à n'en pas prendre d'autres. »

Après que cette boutade de Son Altesse Royale fut passée, il revint; je le suppliai de me permettre de loger au Luxembourg, ne jugeant pas à propos d'être si près du Louvre, puisque je n'y allois plus. Il me répondit : « Je n'ai point de logement. » Je lui répondis : « Il n'y a personne ici qui ne me cède le sien, et je pense que personne n'a plus de droit d'y loger que moi. » Il me repartit : « Tous ceux qui y sont me sont nécessaires, et n'en délogeront point. — Puisque Son Altesse Royale ne le veut pas, lui dis-je, je m'en vais loger à l'hôtel de Condé, où il n'y a personne. » Il me dit : « Je ne le veux pas. » Je lui demandai où il vouloit que j'allasse. Il me répondit : « Où vous voudrez; » et puis il s'en alla. Je m'en allai aussi chez la comtesse de Fiesque qui étoit au lit; elle s'étoit blessée il n'y avoit que deux jours. Je lui demandai si elle n'avoit vu personne, et si elle n'avoit rien appris depuis que la cour étoit arrivée; elle me dit que les uns disoient que je serois chassée, les autres que l'on me vouloit arrêter : ni l'un ni l'autre de ces bruits ne me plurent. Sa vieille mère étoit présente, qui me dit : « Je vois bien que sur cela vous voulez prendre quelque résolution; je suis vieille et malsaine, je ne veux point me brouiller à la cour. Adieu, je m'en vais à ma chambre, afin que si on me demande de vos nouvelles, je puisse dire en vérité que je n'en sais point. » Il resta avec nous madame de Frontenac et Préfontaine, lequel me dit qu'il ne voyoit pas quel sujet j'avois de m'inquiéter; que pour m'arrêter, c'étoit une terreur panique; que cela ne seroit point sûrement; et que pour me chasser, le Roi étoit le maître, et qu'en quelque lieu que je fusse, on me trouveroit bien pour me donner les ordres du Roi; que d'être dans Paris cachée, je menerois une vie assez incommode, et qu'il ne falloit pas que des personnes de ma condition fissent des mystères de rien et inutilement. Je lui répondis : « Je verrai ce que Monsieur fera, et je ne veux point coucher ici absolument. » La comtesse de Fiesque me proposa d'aller coucher chez madame de Bonnelle, qui est son intime amie; je songeai que c'étoit une joueuse, que son mari tient quelquefois table, que c'étoit une maison où il alloit beaucoup de gens de la cour : qu'ainsi on y seroit mal aisément caché. Madame de Frontenac me proposa la maison de madame de Montmort, sa belle-sœur : que c'étoient des gens retirés, qui ne voyoient quasi personne, et que la maison étoit fort grande : je trouvai cela fort à propos. Je m'en allai à ma chambre, je demandai mon souper, et dis : « Que tout le monde sorte! je veux écrire; qu'il ne demeure que madame de Frontenac, Préfontaine et Pajot, » qui est une de mes femmes de chambre. Comme la porte fut fermée, je sortis par une autre, et nous montâmes tous quatre dans le carrosse de Préfontaine. Nous allâmes droit chez madame de Montmort qui n'y étoit pas; elle étoit allée voir arriver le Roi avec madame de Beringhen. Nous allâmes chez Choisy qui étoit tout proche : Préfontaine descendit pour lui parler, et il n'y étoit pas. Le président Viole, que j'avois envoyé chercher, arriva; il se mit dans mon carrosse, et il étoit fort étonné de tout ce qu'il voyoit, et de ne savoir ce que deviendroit Monsieur. Je ne puis m'empêcher de décrire une badinerie qui me fit assez rire, et dont je rirai bien encore lorsque je verrai le président Viole. On avoit fait une chanson qui disoit :

Messieurs de la noire cour,
Rendez grâces à la guerre;
Vous êtes dieux sur la terre
Et dansez au Luxembourg.
Petites gens de chicane,
Tombera canne sur vous,
Et l'on verra madame Anne
Vous faire rouer de coups.

Il passa un petit garçon qui la chantoit. Tout d'un coup le président me dit : « Je vous assure que je ne puis m'empêcher de dire que je ne trouve pas cette chanson de bon augure, et que je ne suis guère aise de l'entendre. » Puis nous reprîmes notre conversation. Je lui promis de lui faire savoir le lendemain de mes

nouvelles, et je le chargeai de me mander ou de me venir dire ce qu'il apprendroit. Nous retournâmes chez madame de Montmort; madame de Frontenac entra la première : je demeurai dans le carrosse. Un moment après on le fit entrer, et madame de Montmort me témoigna bien de la joie de la confiance que j'avois en elle. Dès que j'y fus, je lui demandai de quoi écrire; elle me mena dans un fort joli cabinet, où j'écrivis à M. le prince et à M. de Lorraine ce qui se passoit, et le déplaisir que j'aurois s'il falloit que je passasse mon hiver à la campagne. Je regardois cela comme impossible, et je ne comprenois pas que l'on y pût vivre : de sorte que je les priois de faire des actions si extraordinaires qu'ils fussent en état de faire la paix, afin que nous pussions passer tout le carnaval à Paris avec bien de la joie. Je ne rendis pas de bons offices à Son Altesse Royale auprès de ces messieurs; je leur mandai la vérité qui ne lui étoit pas avantageuse. Dans le moment que je leur écrivois, j'étois dans le dessein de rester à Paris cachée, et j'espérois qu'il arriveroit quelque moment dans lequel je triompherois, et où je mettrois les affaires en un état de faire une paix avantageuse, parce que j'étois fort lasse de la guerre. Préfontaine, à qui je montrois mes lettres, me disoit : « Je suis au désespoir que Votre Altesse Royale, qui a tant d'esprit, se repaisse d'idées si chimériques, et qu'elle n'ait pas des pensées plus solides dans une conjoncture de laquelle dépend sa bonne ou mauvaise fortune. » Je lui dis : « Taisez-vous, vous ne savez ce que vous dites. » Je fermai mes lettres et les envoyai à un officier de M. le prince, qui devoit partir le lendemain de grand matin. Madame de Montmort me fit de grandes excuses de ce qu'elle me donneroit mal à souper; que tout le monde avoit soupé chez elle; que si on envoyoit à la ville, on s'apercevroit qu'il y auroit quelqu'un d'extraordinaire. Je la priai de n'y pas envoyer, et l'assurai que je serois fort contente de ce que l'on me donneroit. J'allai souper d'une très-bonne fricassée de viande froide et de bonnes confitures; je mangeai fort bien : cela me remit un peu. Quelque belle résolution que je témoignasse dans mes lettres, j'étois au désespoir de ce qui se passoit, et je pense que M. le prince et M. de Lorraine s'en aperçurent bien lorsqu'ils les lurent : je sais bien que quand je les relus je pleurai fort. Le comte de Holac n'avoit pas suivi M. le prince, à cause d'une grande maladie qui lui survint dans le temps de son départ; je demandai à Monsieur ce qu'il lui plaisoit qu'il fît. Il me dit : « Qu'il se vienne loger proche de moi, et qu'il se tienne à Paris. »

Après avoir soupé chez madame de Montmort, je me mis à chercher les lieux obscurs où je pourrois demeurer, afin que le long séjour que je ferois en chacun ne me pût point faire découvrir. Préfontaine me dit : « Vous ne songez pas, Mademoiselle, que la vie sédentaire est fort contraire à votre santé, et que de ne bouger d'une chambre, où vous ne prendrez point l'air, cela vous feroit mal. Voici une saison dans laquelle vous êtes quasi toujours attaquée de votre mal de gorge; si vous venez à tomber malade, il faudra bien vous découvrir : c'est pourquoi, prenez vos mesures là-dessus; vous n'êtes pas maîtresse de votre santé comme vous l'êtes de votre personne. » Je trouvai qu'il avoit raison; sur cela, madame de Frontenac me dit : « Si vous voulez aller à Pont-sur-Seine, madame de Bouthillier y est, qui aura la plus grande joie du monde de vous y recevoir : c'est un bon air, vous y serez fort secrètement, et vous vous promenerez tant qu'il vous plaira. » Je trouvai sa proposition admirable : je me résolus d'y aller. Je donnai charge à Préfontaine de m'amener tout ce qui étoit nécessaire pour partir le lendemain, et d'en faire avertir le comte de Holac, parce que de là il pouvoit facilement aller joindre M. le prince. Je le chargeai de n'aller point aux Tuileries et de ne rien dire à pas un de mes gens.

Le lendemain matin il me vint éveiller à huit heures et demie, et me dit que Goulas venoit de lui écrire un billet pour lui apprendre que Son Altesse Royale étoit partie pour Limours; qu'elle lui commandoit de l'aller trouver. Je l'envoyai; il trouva Monsieur près de Berny. Il descendit de carrosse, et lui dit : « Je vous ai envoyé quérir afin que vous disiez à ma fille, de ma part, qu'elle s'en aille au Bois-le-Vicomte, et qu'elle ne s'amuse point aux espérances que M. de Beaufort, madame de Montbazon et madame de Bonnelle lui pourroient donner, de servir M. le prince par quelque action considérable; il n'y a plus rien à faire. Vous savez que je suis plus aimé et plus considéré qu'elle : néanmoins on m'a vu partir sans me rien dire; c'est pourquoi elle ne se doit attendre à rien : il faut qu'elle s'en aille. » Préfontaine lui dit : « L'intention de Mademoiselle est de suivre Votre Altesse Royale, et de ne la point quitter, ou de demeurer auprès de Madame. Quand la bienséance n'y seroit pas, Votre Altesse Royale considérera, s'il lui plaît, que Bois-le-Vicomte est une maison au milieu de la campagne, et que les armées sont tout autour, qui pillent ce qui passe. Ainsi les pour-

voyeurs de Mademoiselle seront tous les jours pillés, et il n'y a pas plaisir, dans la conjoncture présente, de dépendre à tout moment de ces messieurs les généraux. De plus, la bonté de Mademoiselle a fait qu'elle a permis pendant cette guerre à quantité de gens de se retirer dans ce château, où il y a plusieurs malades; de sorte qu'il faudroit un long temps pour ôter l'infection qui y est. » Monsieur lui répondit: « Je ne veux point qu'elle vienne avec moi, ni qu'elle aille avec Madame; elle est prête d'accoucher : ma fille l'importuneroit. Pour Bois-le-Vicomte, si elle ne veut pas y aller, qu'elle aille en quelqu'une de ses autres maisons. » Préfontaine le pressa de me permettre de l'aller trouver, et lui dit même : « Quelque défense que Votre Altesse Royale lui en fasse, je crois qu'elle ne laissera pas d'y aller ; elle ne souhaite rien avec tant de passion que d'être auprès de Votre Altesse Royale. » Il se mit en colère, et lui dit: « Non, je ne la veux pas; et si elle y vient, je l'en chasserai. » Préfontaine alla à M. de Rohan, qui étoit à sa suite, pour le prier de demander cette permission à Monsieur; jamais il ne voulut : ce qui me fâcha fort lorsque Préfontaine me le dit. Aussi il m'étoit bien sensible de me voir abandonner dans une disgrâce de celui qui en étoit la cause. Le refus du logement au Luxembourg me revint alors dans l'esprit, et je ne l'ai pu oublier depuis.

Holac me vint trouver, en grande inquiétude de ce que Monsieur étoit parti sans me dire adieu : il fut fort consolé de me trouver. Je lui donnai rendez-vous à la halle de Saint-Antoine; je le chargeai d'envoyer dans tous les logis garnis où il sauroit que tous les officiers de M. le prince avoient accoutumé de loger, pour les amener, afin qu'ils sortissent de Paris avec moi. J'avois une honte et une douleur incroyables que Son Altesse Royale les eût laissés exposés, et il me sembloit que les soins que j'en prenois excusoient en quelque manière sa négligence. Je reçus ce jour-là vingt billets d'écritures différentes, qui s'adressoient à la comtesse de Fiesque, et qu'elle m'envoyoit pour me donner avis que l'on me vouloit arrêter, et que l'on enverroit des compagnies des gardes investir la maison où l'on croyoit que j'étois, de peur que je ne me sauvasse.

J'envoyai avertir le président Viole du dessein que j'avois de partir, et de l'heure résolue pour cela ; il me manda qu'il ne pouvoit venir avec moi. Croissy me vint voir, qui trouva la résolution que j'avois prise fort bonne. J'avois envoyé Préfontaine à la ville pour apprendre des nouvelles. A son retour, il me trouva fort alarmée de ces billets que la comtesse de Fiesque m'avoit envoyés; il trouva que tout cela n'avoit aucun fondement, et fit tout ce qu'il put pour me faire changer mon voyage de Pont en celui de Bois-le-Vicomte. Il me disoit qu'il n'y avoit rien à craindre pour ma liberté; que de m'éloigner sans ordre, c'étoit donner des marques de mes respects qui seroient agréables à Leurs Majestés ; qu'il n'y avoit que quatre lieues de Paris à Bois-le-Vicomte ; que les gens de la cour me viendroient voir ; que l'on se raccoutumeroit à moi ; que lorsque l'on entendroit parler souvent de ma bonne conduite, il y auroit cent occasions qui me pourroient faire aller et venir à Paris ; qu'après y avoir fait quelques voyages sans témoigner d'affectation d'y être, à la fin on trouveroit bon que j'y demeurasse. Il me représenta le mieux qu'il put tout ce qu'il croyoit être obligé de me dire, comme un bon et fidèle serviteur ; et ce sont quelquefois ceux que l'on croit le moins. Je me fâchai contre lui, et lui dis que s'il avoit envie de ne pas s'éloigner de Paris, je lui permettois d'y demeurer, et que je me passerois bien de lui. Il me dit qu'il se tairoit et me suivroit au bout du monde si j'y allois, et que je le lui voulusse permettre. Il s'en alla ensuite à son logis.

Le lendemain je m'éveillai fort matin avec une grande impatience d'être hors de Paris. Préfontaine ne vint qu'à neuf heures ; je le grondai horriblement. Quand je lui eus dit tout ce que j'avois à lui dire, il me dit : « Encore ne pouvez-vous ni ne devez pas sortir de Paris sans un sou ; je viens de chercher de l'argent comme vous me l'aviez ordonné; j'ai donné tous les ordres nécessaires pour faire partir votre maison. Après cela, Mademoiselle, je ne pense pas mériter d'être grondé pour m'être rendu ici un quart-d'heure plus tard que vous ne souhaitiez. » Je me rendis à toutes ses raisons; je montai dans un carrosse sans armes, que madame de Montmort me prêta, avec deux chevaux et un cocher à moi vêtu de gris, et quelques-uns de mes valets de pied habillés de même, un laquais de Préfontaine et un de madame de Frontenac, laquelle se mit dans le carrosse avec moi, une demoiselle à elle, deux de mes femmes de chambre et Préfontaine.

A la halle du faubourg Saint-Antoine, où étoit le rendez-vous, je trouvai mes quatre autres chevaux ; un gentilhomme à moi, nommé La Guérinière, qui est un de mes maîtres d'hôtel, et qui étoit pour lors en quartier ; un écuyer fort étourdi, que je ne voulus pas mener pour cette raison. Il y avoit encore un gentilhomme de M. de Frontenac qui est un fort honnête

homme : j'avois voulu qu'il vînt avec moi. Nous ne trouvâmes point le comte de Holac : cela me mit fort en inquiétude. Préfontaine vit un cavalier avec un justaucorps rouge ; il s'imagina qu'il étoit au comte de Holac ; il l'appela en allemand, et lui demanda où il étoit ; il lui répondit qu'il l'avoit vu le matin, et qu'il lui avoit dit qu'il seroit là à neuf heures. On l'envoya à la porte pour voir s'il ne venoit point ; il vint dire que non. Nous nous en allâmes au petit pas. Comme nous fûmes à Picpus, Préfontaine, qui me voyoit en inquiétude, s'en alla le chercher et monta à cheval. Comme j'étois au pont de Charonne, il arriva fort fatigué ; il n'avoit quasi pas la force de se soutenir. Il monta en carrosse.

Dès que j'eus passé la rivière de Marne, je ne songeai plus à Paris ; je me sentis toute résolue à faire tout ce que le destin voudroit de moi. Nous trouvâmes quantité de cavaliers de la garnison de Melun, qui ne nous dirent mot. Nous fîmes repaître nos chevaux à Brie-Comte-Robert, dans une hôtellerie hors de la ville : l'hôte nous dit beaucoup de mal des troupes des princes ; nous renchérîmes là-dessus. Comme nous allions manger de la viande qui étoit dans le carrosse, on nous vint dire que l'on entendoit sonner une cloche : ce qui nous alarma. Nous demandâmes ce que c'étoit ; l'hôtesse nous dit que l'on sonnoit cette cloche quand il arrivoit des carrosses ou des cavaliers ; la peur nous prit : nous nous en allâmes et achevâmes notre dîner dans le carrosse. Nous arrivâmes à une heure de nuit à une maison de madame de Bouthillier, qui s'appelle l'Epine, où nous étions en sûreté, parce qu'elle est fossoyée. Madame de Frontenac dit au concierge : « C'est une dame de mes amies qui est avec moi ; qu'on lui accommode une chambre. » Nous soupâmes fort bien de notre dîner ; il en resta pour faire des grillades. Comme madame de Bouthillier a des ménageries par toutes ses maisons, nous fîmes des fricassées de poulets et de pigeons ; il étoit trop tard pour en faire rôtir. Nous devions partir de grand matin ; on en rôtit toute la nuit pour le lendemain. Il y avoit des fromages admirables ; jamais je n'ai tant mangé. Je fis manger mes femmes avec moi, le comte de Holac et mes gens. Ils étoient si étonnés de se voir ainsi à table avec moi, que pour peu que ceux qui nous servoient eussent été habiles, ils eussent aisément reconnu que c'étoit une farce. Nous avions pris chacun un nom : nous nous appelions mon frère, ma sœur, mon cousin et ma cousine. Cette plaisanterie nous réjouit quelques jours.

J'envoyai de là La Guérinière trouver M. le prince et M. de Lorraine, pour leur donner avis de la manière dont j'étois sortie de Paris, et comme Monsieur en avoit usé pour moi, et que je m'en allois à Pont, où j'attendrois de leurs nouvelles devant que de m'en aller dans des provinces plus éloignées. Je partis le lendemain de bon matin, sans rencontrer personne qu'à Provins. Comme j'étois descendue à une montagne, il passa l'enseigne des gendarmes de la Reine qui nous salua, comme on fait ordinairement des dames qui ont l'air de qualité ; et après être passé il se retourna et nous regarda, et ensuite fit quantité de révérences bien basses. Je me tins droite, pour ne pas faire connoître que je croyois que ce fût à moi. Nous allâmes faire repaître nos chevaux à un village à deux lieues de là. Lorsque j'arrivai, je mis pied à terre, et j'entrai dans la cuisine du logis, où il y avoit un jacobin qui étoit à table ; et comme il n'avoit point son manteau noir et qu'il étoit vêtu de blanc, je ne savois de quel ordre il étoit. Je le lui demandai ; il me dit : « Vous êtes bien curieuse. » Je lui répondis que ma curiosité étoit raisonnable ; sur quoi il me dit : « Je suis jacobin. » Je lui demandai d'où il venoit ; il me dit : « De Nancy. » Il voulut savoir aussi d'où je venois ; je lui dis : « De Paris. » Je m'informai de lui quelle nouvelle on disoit de Lorraine, et particulièrement de M. de Lorraine, et si on l'aimoit bien ; il me dit que oui, et que c'étoit un brave prince. Il me demanda ensuite si les nouvelles qu'il avoit apprises à Troyes du retour du Roi à Paris étoient véritables ; je lui dis que oui, et qu'il étoit arrivé depuis deux jours, et que M. le duc d'Orléans et Mademoiselle s'en étoient allés. Il me dit : « J'en suis fâché ; Monsieur est un bon homme et Mademoiselle une brave fille ; elle porteroit aussi bien une pique qu'un masque : elle a du courage. » Il me demanda : « Ne la connoissez-vous point ? » Je lui répondis que non. « Quoi ! ne savez-vous pas qu'elle a sauvé la vie à M. le prince à la porte Saint-Antoine ? » Je lui dis que j'en avois entendu parler. Il me demanda si je ne l'avois jamais vue ; je lui dis que non. Il se mit à me dépeindre, et me dit : « C'est une grande fille de belle taille, grande comme vous, assez belle ; elle a le visage assez long, le nez grand ; je ne sais pas si vous lui ressemblez autant de visage que de taille ; si vous ôtiez votre masque, je le verrois. » Je lui dis que je ne le pouvois pas ôter ; que j'avois eu la petite vérole depuis peu, et que j'en étois encore rouge. Je lui demandai s'il avoit autrefois parlé à elle ; il me dit : « Mille fois ; je la reconnoîtrois entre cent personnes. Je la voyois aux Feuillans où elle entendoit la messe, et en notre maison de

Saint-Honoré où elle venoit presque tous les premiers dimanches du mois avec la Reine ; et je connois son aumônier. » Je lui demandai si elle étoit dévote : il me dit que non ; qu'il lui prit une fois envie de l'être, mais qu'elle s'en ennuya, et que cela s'étoit passé ; elle s'y étoit prise trop violemment pour que cela pût durer. Je lui demandai s'il connoissoit sa belle-mère ; il me dit que oui ; qu'elle étoit de ces saintes qu'on ne fête point. « C'est une femme, dit-il, qui est toujours dans une chaise, qui ne fait pas un pas, et qui est une vraie cendreuse ; pour Mademoiselle, elle a de l'esprit et va vite; il y a bien de la différence entre elles. Et vous, Madame, qui me questionnez tant, qui êtes-vous ? » Je lui dis que j'étois la veuve d'un gentilhomme de Sologne ; que ma maison avoit été pillée par l'armée lorsqu'elle avoit passé en ce pays-là ; que j'étois retirée pour lors à Orléans, d'où j'avois été assez malheureuse de sortir le jour que Mademoiselle y arriva, et ma belle-sœur qu'il voyoit avec moi. Il me dit : « Si vous venez jamais à Paris, venez nous voir dans notre couvent de Saint-Honoré. » Je lui dis que j'étois de la religion. Il voulut me convertir ; je lui répondis que c'étoit une affaire trop sérieuse pour la traiter à la passade ; que j'espérois d'aller l'hiver à Paris ; qu'alors nous parlerions de controverse. Il me dit son nom, et je l'ai oublié ; puis nous nous séparâmes. Comme il partoit, il se plaignit d'être las ; je lui demandai si les jacobins n'alloient point à cheval ou dans des coches. Il me dit que oui, et que lorsqu'il étoit parti de Troyes il avoit voulu se mettre dans le coche ; que le cocher avoit été trop cher, qu'il s'étoit dépité ; que depuis il l'avoit trouvé par le chemin, qui n'avoit personne ; qu'il l'avoit prié de s'y mettre pour rien ; qu'il ne l'avoit pas voulu, et qu'il avoit du cœur ; que l'habit qu'il portoit n'empêchoit pas que l'on ne sentît le bien ou le mal.

Cette aventure me réjouit fort, et me fit bien augurer de la suite de mon voyage. Nous arrivâmes de nuit à Pont : madame de Bouthillier eut beaucoup de joie de me voir ; j'étois la seule de ses amies qu'elle eût vue depuis la mort de M. de Chavigny, son fils, qu'elle aimoit tendrement ; elle n'avoit jamais eu que lui. Je me trouvai en ce lieu-là en grand repos : c'est une maison, comme j'ai déjà dit, où l'on fait grande chère et le plus proprement du monde. Personne ne m'y connoissoit qu'une demoiselle de madame de Bouthillier et quelques anciens domestiques : le reste me prit pour madame Dupré. Il y vint une dame des bonnes amies de madame de Bouthillier, nommée madame de Marsilly ; elle étoit si accoutumée à la maison, que si on la lui eût refusée, elle eût cru qu'il y auroit eu du mystère ; ainsi on la reçut. Elle arriva comme j'étois au jardin ; on me vint avertir ; je n'en revins point qu'il ne fût nuit, et je montai à ma chambre. Madame de Bouthillier dit à cette dame : « Depuis quelques jours je me suis trouvée mal ; je soupe et je me couche de bonne heure. » Elle la fit souper à six heures et coucher à sept ou huit, et puis on l'enferma dans sa chambre. Après l'on mena ses gens loger dans la basse-cour ; et comme ils s'y promenoient, ils virent, par les fenêtres de la cuisine qui regardent dans le fossé, que l'on apprêtoit un autre souper : ils le dirent le matin à leur maîtresse, laquelle poussée de curiosité dit à madame de Bouthillier : « Qu'est-ce qu'il y a eu ici cette nuit ? L'on m'a dit qu'on ne s'est point couché à la cuisine, et que l'on a apprêté à manger ; est-ce qu'il vous doit venir compagnie ? » Madame de Bouthillier dit qu'elle n'en savoit rien, et la fit partir le plus tôt qu'il lui fut possible.

J'allai à une foire à deux lieues de là où personne ne me connut ; on donna la collation à madame de Frontenac qui étoit fort connue en ce pays-là, et on vouloit m'obliger à ôter mon masque pour manger ; je m'en excusois sur ce j'avois eu la petite vérole depuis peu. Quand M. le comte de Holac se porta mieux, il partit pour aller trouver M. le prince ; je le priai, quand les troupes de Son Altesse Royale reviendroient, de garder son régiment : je ne doutois pas qu'il ne demeurât avec ma compagnie de gendarmes qu'il commandoit. Je le chargeai aussi de dire au comte d'Escars de demeurer, quelque ordre que je lui pusse envoyer, aussi bien qu'au comte de Holac, de revenir, parce que peut-être m'obligeroit-on de le leur ordonner : comme je serois forcée à le faire ; qu'ils m'obligeroient en cela de ne point exécuter mes ordres et de demeurer auprès de M. le prince ; que si je changeois d'avis, je trouverois bien le moyen de le leur faire savoir.

On étoit en peine de savoir où j'étois à Paris aussi bien qu'à Blois. J'avois écrit une lettre à Son Altesse Royale à mon départ de Paris ; je lui mandois que, puisque j'étois assez malheureuse pour qu'il ne me voulût pas souffrir auprès de lui, je m'en allois en un lieu de sûreté, chez une personne de condition de mes amies, attendre ce que deviendroient les affaires, et que je croyois qu'après m'avoir dénié sa protection, il ne trouveroit pas mauvais que j'en cherchasse parmi mes proches et mes amis. J'étois

bien aise de mettre cela pour lui donner de l'inquiétude et du soupçon ; je croyois bien que, par ces mots de proches et d'amis, il seroit persuadé que je voulois parler de M. le prince et de M. de Lorraine. Madame la comtesse de Fiesque, qui se doutoit bien que je n'irois pas à Bois-le-Vicomte, ne bougea de Paris, et disoit à tout le monde que j'étois allée en Flandre; et sur cela me dauboit comme il falloit, au lieu de m'excuser. On tint beaucoup de discours sur ce prétendu voyage. J'appris un accident qui étoit arrivé lorsque mon train s'en alla à Bois-le-Vicomte, qui me donna quelques jours de l'inquiétude: quatre ou cinq soldats vinrent attaquer le carrosse de Préfontaine, qui suivoit les miens ; il sembloit que cela le dût garantir de toute aventure; néanmoins la sottise d'un de mes gens fut cause qu'il fut pillé. Au premier coup que l'on tira, tous mes gens prirent la fuite; il n'y eut qu'un page et un valet de chambre qui tâchèrent à le secourir, et ce fut inutilement. Dans ce carrosse étoient toutes les cassettes de Préfontaine, avec mes papiers les plus importans : ce qui m'inquiétoit le plus, c'étoit une certaine *Vie de madame de Fouquerolles* (1) que j'avois faite, un *Royaume de la Lune*, des vers de madame de Frontenac et des papiers de cette conséquence. Je voulois envoyer un courrier exprès à messieurs de Turenne et de La Ferté pour les avoir ; Préfontaine étoit en colère de ce que je ne regrettois que cela. Deux jours après, nous eûmes nouvelles que, par les soins et les diligences des gens de Préfontaine, on lui avoit rendu ses chevaux, qui se trouvèrent encore à l'armée entre les mains des voleurs ; ils avoient laissé tous mes papiers dans les cassettes, et s'étoient contentés de prendre de l'argent, le linge et les habits de Préfontaine, dont je ne me souciois guère dès que j'eus les papiers qui me tenoient au cœur. Pour lui, qui aimoit mieux le sérieux, il auroit fort plaint son argent, si l'on n'eût recouvré que ceux-là.

L'on vint avertir madame de Bouthillier qu'il avoit couché un exempt à l'Epine (c'est une petite maison sur le chemin de Paris), lequel me cherchoit. Cette nouvelle m'effraya ; j'avois encore dans la tête que l'on me vouloit arrêter. Madame de Bouthillier, qui s'en aperçut, me dit : « Voyez si vous voulez aller à Fougeon ; c'est un petit château fossoyé, à une demi-lieue de Pont ; si on vous vient chercher, je dirai que je ne sais où vous êtes. Si vous voulez aller plus loin, j'ai deux fermes où il y a deux chambres logeables dans chacune ; si vous voulez passer l'eau, il y aura toujours un bateau pour aller en Brie. » Préfontaine arriva là-dessus ; il ne s'effrayoit pas aisément ; il me dit : « Vous ne sauriez courir si vite qu'on ne vous attrape ; si vous vous retirez dans d'autres maisons de madame de Bouthillier, vous la brouillerez avec la cour, quand elle dira qu'elle ne sait pas où vous êtes; ce seroit abuser de la bonté qu'elle a pour Votre Altesse Royale : ainsi je suis d'avis que vous attendiez patiemment pour voir ce que l'on vous dira. » Une heure après je reçus des lettres par lesquelles on me mandoit que Dominique me venoit chercher de la part de Son Altesse Royale : cela me rassura fort. Un moment après, je m'en allai me promener au devant de lui : c'étoit un garçon que j'avois vu à Orléans, et sur qui j'avois autant de pouvoir que son maître. Il me donna une lettre de Son Altesse Royale assez aigre, par laquelle il me mandoit que je devois m'en aller en quelqu'une de mes maisons. Je lui fis réponse, et je lui mandai que c'étoit mon intention, et que j'étois bien heureuse qu'elle fût conforme à ses ordres.

La Guérinière revint; il m'apporta une lettre de M. le prince, la plus obligeante du monde, par laquelle il m'offrit tout ce qui dépendoit de lui, et au surplus il remit le reste à La Guérinière. Il étoit d'avis que je me retirasse dans un château qui étoit à madame de Guise, nommé Encerville, qui est sur la frontière, à deux ou trois lieues de Stenay, et qu'il m'y viendroit voir souvent avec M. de Lorraine; que si j'avois besoin de troupes pour me garder, ils m'en donneroient ; que je ne devois faire aucune difficulté d'aller en ce lieu-là plutôt qu'en une de mes maisons, parce qu'il n'y avoit aucune sûreté pour moi au milieu de la France, après ce qui s'étoit passé ; que ce château appartenoit à ma grand'mère, et que personne ne pouvoit trouver à redire que j'y allasse : je ne fus pas de cet avis. La Guérinière me conta comment M. le prince et M. de Lorraine l'avoient reçu, avec la plus grande joie du monde d'apprendre de mes nouvelles ; qu'il étoit arrivé le matin comme ils s'en alloient dîner chez la comtesse de Fuensaldague ; qu'ils lui avoient dit : « Ne vous informez pas chez qui nous vous menons dîner : suivez-nous seulement. » Ils burent fort à ma santé. Le comte de Fuensaldague lui dit qu'il le prioit de m'assurer du profond respect qu'il avoit pour moi, et qu'il ne m'osoit rien offrir ; qu'il me supplioit de croire que j'étois la maîtresse en Flandre, et que le Roi son maître le désavoueroit s'il en usoit autrement ; qu'il

(1) Voyez la note au commencement de la deuxième partie.

s'en alloit au conseil avec M. le prince et M. de Lorraine pour délibérer ce qu'il y auroit à faire pour le dépêcher. Comme ils en sortirent, M. le prince lui dit : « Je n'écrirai pas par vous, j'enverrai Saint-Mars (c'étoit son premier gentilhomme de chambre) à Mademoiselle. »

La Guérinière arriva, charmé de la manière dont il avoit ouï parler de moi à tout le monde. Le lendemain Saint-Mars arriva ; il dit à madame de Bouthillier que c'étoit un capitaine du régiment de mon père, afin que si on lui reprochoit qu'elle avoit reçu un des gens de M. le prince, elle pût dire qu'elle n'en avoit point vu; elle sut néanmoins ce qu'il étoit; il me donna la lettre que voici :

« J'ai reçu par La Guérinière la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; je crois que vous ne doutez point du sensible déplaisir que j'ai de ce qui est arrivé à Paris : la plus grande peine que j'aie, c'est de voir l'état où vous êtes. S'il ne falloit que ma vie pour vous en tirer, je vous l'offre de tout mon cœur ; cependant je vous offre mes places et mon armée; M. de Lorraine en fait de même, et M. le comte de Fuensaldagne aussi. J'ai chargé Saint-Mars de vous dire tous mes sentimens, et de recevoir vos ordres que j'exécuterai fidèlement, y allât-il de la perte de ma vie. Je vous supplie de le croire, et que je suis absolument à vous. Ce 26 octobre 1652. »

Et de l'autre côté de la lettre il y avoit de sa main :

« Il est ordonné aux sieurs comtes de Bouteville, de Meille et de Chamilly d'obéir aux ordres de Mademoiselle comme aux miens propres.

» Louis de Bourbon. »

Je fus fort contente de cette lettre, et fort surprise de l'ordre qui y étoit joint; ensuite nous allâmes dîner. Saint-Mars étoit le plus étonné du monde de se voir à table avec moi; et à tout moment, au lieu de me parler de Paris, d'où il m'avoit dit qu'il venoit, il me parloit de l'armée. Cela étoit assez plaisant : madame de Bouthillier ne faisoit pas semblant de l'entendre. Après dîner, je m'en allai l'entretenir; il commença par me faire mille assurances des services de M. le prince et du comte de Fuensaldagne, du déplaisir qu'il avoit de ce que j'étois sortie, et de la conduite que Son Altesse Royale avoit tenue à mon égard et au sien. Ce chapitre étoit assez ample pour une longue conversation : je lui en contai une que Son Altesse Royale avoit faite, qui me sembloit bien digne d'elle; elle avoit demandé un passeport pour s'en aller à Limours, comme si une personne de sa qualité ne passoit pas partout, particulièrement après avoir pris l'amnistie ! Ce passeport étoit daté du samedi ; le lundi suivant il alla faire tant de belles protestations d'amitié au parlement de le protéger et assister. Saint-Mars disoit qu'il ne comprenoit pas comme Son Altesse Royale avoit quitté Paris, et que la cour ne l'en auroit pu chasser. Je lui dis ce que Son Altesse Royale m'avoit mandé par Préfontaine, et ce que j'avois appris que l'on disoit dans le monde : qu'à l'approche du Roi il avoit envoyé plusieurs personnes, et entre autres Damville, demander au Roi, qui étoit déjà au Cours, permission de demeurer dans sa maison, et qu'on le lui avoit refusé; que M. de Turenne avoit dit au Roi et à la Reine : « Il y va de votre autorité de le faire sortir de Paris ; et s'il ne le veut de bon gré, il faut le lui faire faire de force, quand Votre Majesté devroit elle-même aller au palais d'Orléans avec son régiment des gardes. » Cette rigoureuse réponse alarma tellement Son Altesse Royale, qu'elle délogea avec beaucoup de diligence. Je lui dis : « Pendant que je suis sur ce chapitre des manquemens de mes proches envers M. le prince, parlons de M. de Guise. » Il alla au-devant du Roi à Saint-Germain, et le lendemain que le parlement s'assembla au Louvre, il y alla prendre sa place et fut présent à tout ce qui s'y passa contre tout le monde. Ces circonstances sont écrites en tant de lieux, qu'il n'est pas à propos de les mettre ici.

M. de Guise (1) étoit prisonnier en Espagne, gardé d'une manière qu'il n'en fût jamais sorti. M. le prince, sans aucune habitude avec lui, par une générosité, le demanda aux Espagnols au lieu des sommes considérables qu'ils lui devoient ; le roi d'Espagne le lui accorda; il revint à Paris, et deux jours après qu'il y fut il en usa comme j'ai dit. Saint-Mars, qui savoit mieux que personne les obligations qu'il avoit à M. le prince, en étoit aussi plus étonné qu'un autre ; puis nous passâmes à mon sujet. Il me dit que M. le prince étoit d'avis que je m'en allasse à Honfleur, port de mer en Normandie qui est à moi, et que si je ne trouvois pas la place en bon état, sous prétexte de m'y loger et de faire ajuster la maison, je la ferois fortifier; que M. de Longueville, qui ne s'étoit point encore déclaré, se déclareroit, si la cour trouvoit mauvais que j'y fusse. Je lui dis : « Voilà un beau dessein; Honfleur est en fort

(1) Il fut pris à Naples où il était allé se mettre à la tête des insurgés.

mauvais état, et quelque prétexte que je prenne de m'y loger, il y a bien de la différence entre une cloison de sapin pour faire une alcôve, et un bastion. Si la cour le trouvoit mauvais, et qu'elle vînt attaquer la place, je ne serois point en état de m'y défendre; si j'en fortifie la garnison, c'est me déclarer : il n'y a que trois ou quatre jours de marche tout au plus de Paris à Honfleur. — Ce sera alors, dit-il, que M. de Longueville vous secourra. — Et avec quoi? lui répliquai-je; avec les mortes-payes de ses châteaux, qui sont à quarante lieues les uns des autres? Pour la noblesse de Normandie, c'est un foible secours : trois jours passés, les Normands ne découchent point de chez eux, et M. de Longueville y a si peu d'amis qu'en pareille occasion il viendroit tout seul; et je ne comprends pas que M. le prince fasse quelque fondement sur ces hommes-là. Lorsque nous avons été les maîtres de tout dans Paris, que Son Altesse Royale étoit dedans, et que nous étions en un état que jamais parti en France n'a été si fort ni si heureux, et sur lequel on ait lieu de fonder de plus certaines espérances d'un bel avenir, il n'a pas voulu se déclarer; et lorsque Monsieur est à Blois, M. le prince en Flandre ou en chemin, il prendroit son parti? Il n'est pas si fou. » Saint-Mars me dit que tout ce que je disois étoit fort bien dit; que M. de Longueville pouvoit enfin agir d'une manière extraordinaire; que sans lui je pourrois demeurer à Honfleur; que l'on me pourroit donner du secours par Ostende, et que tout au pis je me pourrois sauver par mer; que l'on diroit dans le monde que la tyrannie étoit bien établie en France, puisque l'on obligeoit une personne de ma naissance à sortir du royaume. Je répondis à cela : « Je crains l'eau à un tel point, que si M. le prince le savoit, il ne me conseilleroit jamais de m'y hasarder. » Après avoir longtemps raisonné avec Saint-Mars, la conclusion fut que je ne devois point m'embarquer à faire aucun acte d'hostilité contre la cour par toutes sortes de raisons, à moins qu'elle ne me poussât à bout; que Son Altesse Royale m'avoit ordonné de m'en aller à une de mes maisons; que je m'en irois à Saint-Fargeau; que j'en avois observé la situation avec soin; que j'avois reconnu qu'elle étoit proche de tout; qu'elle n'étoit qu'à trois journées de Paris pour en avoir des nouvelles, et à pareille distance de Blois; et qu'en cela je sauverois les apparences de ce côté-là. Je savois assez dès ce temps-là à quoi m'en tenir, et qu'en quatre jours tout au plus on alloit et venoit de Saint-Fargeau à Stenay, qui étoit un lieu où apparemment M. le prince passeroit l'hiver; qu'ainsi j'étois proche du monde, de mes amis et de ceux qui devoient l'être, et cependant dans un grand désert; et parce que Saint-Fargeau étoit un lieu peu connu, que l'on croiroit que je serois dans une autre maison. Voilà de quoi je le chargeai pour M. le prince, avec une lettre par laquelle je le remerciois et lui témoignois ma reconnoissance de toutes les offres qu'il me faisoit. Je lui en donnai aussi une pour M. de Lorraine, à qui je témoignois combien j'étois sensible aux marques d'affection qu'il m'avoit données par La Guérinière et par sa lettre.

J'oubliois de dire que comme La Guérinière partit d'auprès de M. le prince, le comte de Fuensaldague lui dit : « M. le prince et M. de Lorraine m'ont dit que je pouvois prendre la liberté de vous charger de dire à Mademoiselle que je lui offrois quelque place qu'il lui plût en Flandre, si elle est obligée d'y venir; que j'en ôterois la garnison, et qu'elle y en mettra une telle qu'il lui plaira; qu'on aura soin de tout ce qui lui est nécessaire pour sa subsistance; que si elle ne veut point avoir de commerce avec les Espagnols, nous n'aurons pas l'honneur de la voir; si elle veut bien souffrir nos respects, que nous lui en rendrons avec la dernière joie; que nous avons pour sa personne aussi bien que pour sa qualité toute la vénération possible. » Je chargeai Saint-Mars de le remercier de toutes ses offres, et de lui dire que je les recevrois avec beaucoup de reconnoissance; que j'étois bien aise de connoître la bonne volonté que l'on avoit pour moi, mais que je serois fâchée d'être obligée de l'éprouver.

Je demeurai encore un jour à Pont, puis j'en partis pour Saint-Fargeau. A la couchée de Pont, qui est une petite maison à madame de Bouthillier, nommée Micherie, il vint un de mes valets de pied que madame la comtesse de Fiesque m'envoya, pour me dire qu'elle avoit fait partir quelques-uns de mes gens pour Saint-Fargeau; que toute ma maison ne partiroit point de Paris qu'elle ne me sût partie de Pont, pour n'aller point à fausses enseignes, comme je les avois fait aller à Bois-le-Vicomte. Cela me fâcha fort, et encore plus de ce que ma maison étoit à Paris; j'avois ordonné qu'elle n'y passât pas, et même j'avois marqué les journées qu'elle feroit, et le chemin que je voulois qu'elle tînt. Il me semble que quand on est hors de la cour, et de la manière dont j'en étois éloignée, il étoit ridicule que mon train passât et repassât sans cesse par Paris. Ce ne fut pas seulement cela qui me fâcha : ce valet de pied

me dit qu'elle avoit demandé des gardes du Roi pour escorter mon équipage, et qu'on lui en avoit promis douze. Cette peur que l'on ne pillât mes mulets avec mes couvertures me parut fort bizarre; il me sembloit que mes livrées les mettoient à couvert des voleurs et des gens de guerre qu'ils pourroient rencontrer par les chemins : cela me parut aller de la même force que le passeport que Monsieur avoit demandé; la différence étoit que je ne l'avois pas demandé, et je crois que l'on jugea bien à la cour que cela me feroit beaucoup de dépit, et que madame la comtesse de Fiesque seroit désavouée. Elle m'envoya une lettre du Roi, laquelle je crus qu'elle avoit demandée; je ne comprenois pas autrement comment on se seroit avisé de m'écrire. Par cette lettre, le Roi me mandoit qu'il avoit appris la résolution que j'avois prise de choisir pour ma demeure ma maison de Saint-Fargeau; qu'il avoit été bien aise de me témoigner que ce choix lui étoit fort agréable, et m'assurer en même temps que j'y pourrois demeurer en toute sûreté. J'y fis réponse, et le remerciai de l'honneur qu'il lui avoit plu de me faire par les marques qu'il me donnoit de son souvenir, que mon séjour à Saint-Fargeau lui fût agréable; que pour la sûreté de ma personne, je n'en avois point douté; que je n'avois rien sur ma conscience qui me pût faire craindre le contraire; que ma conduite et mes intentions avoient toujours été fidèles pour le service de Sa Majesté; que je ne craignois rien, et que j'étois incapable de faire aucune action indigne de la qualité où Dieu m'avoit fait naître, et d'une bonne Françoise.

Je poursuivis mon chemin vers Saint-Fargeau. Comme j'en fus à deux lieues, il vint un de mes valets de chambre pour me dire qu'il y avoit à Châtillon, qui n'est qu'à huit lieues de Saint-Fargeau, sur le chemin de Paris, un exempt des gardes du Roi avec six gardes; qu'il les avoit vus lorsqu'il y avoit passé; qu'il disoit n'y séjourner que pour faire reposer leurs chevaux qui étoient boiteux : ce qui n'étoit pas vrai, à ce que disoit l'hôte du logis. Cet exempt s'étoit enquis de mes gens quand j'arriverois, et si je pouvois prendre un autre chemin : cela m'alarma; il me dit encore que tous les environs de Saint-Fargeau étoient pleins de gens de guerre qui faisoient payer la taille. Les gens effrayés se font toujours des fantômes pour les combattre; je dis : « Assurément c'est pour moi que ces troupes sont là, et non pour les tailles; la comtesse de Fiesque aura donné dans le panneau lorsqu'elle a demandé l'escorte : et les douze gardes lorsqu'ils auront joint l'officier, et six gardes qui sont à Châtillon, ils seront ensemble dix-huit. » Cela me mettoit en grande inquiétude; Préfontaine, qui a l'esprit ferme et résolu, me rassura, et La Guérinière de même. On dit que j'ai l'esprit assez ferme : j'avoue qu'en cette rencontre j'étois si fort persuadée que l'on me vouloit arrêter, et j'en avois une si grande crainte, que j'en étois hors de moi.

Nous arrivâmes à Saint-Fargeau à deux heures de nuit; il fallut mettre pied à terre : le pont étoit rompu. J'entrai dans une vieille maison où il n'y avoit ni porte ni fenêtres, et de l'herbe jusqu'aux genoux dans la cour : cela me donna une grande aversion et une grande horreur de la maison. L'on me mena dans une vilaine chambre, au milieu de laquelle il y avoit un poteau; la peur et le chagrin me surprirent à tel point, que je me mis à pleurer : je me trouvai bien malheureuse d'être hors de la cour et de n'avoir pas une plus belle demeure. Comme cela fut passé, j'appelai madame de Frontenac, Préfontaine et La Guérinière; ils avoient été tous deux s'informer s'il n'y avoit pas quelque lieu proche où je pusse aller pour me guérir de la crainte où j'étois; ils me dirent qu'il y avoit un petit château fossoyé, à deux lieues de là, qui appartenoit à un nommé Davaux, qui est un contrôleur de mes domaines, où je pouvois aller jusqu'à ce que je fusse éclaircie. Je chargeai le gentilhomme de Frontenac, que j'avois avec moi, d'aller le lendemain à Châtillon pour savoir ce que l'exempt y faisoit avec ses gardes.

Après que j'eus soupé, je donnai le bonsoir, et dis : « Je veux demain dormir tout le jour; que l'on ne m'éveille point. » Ensuite je montai à cheval, madame de Frontenac et moi, et l'une de mes femmes de chambre, Préfontaine et La Guérinière. Jugez avec quel plaisir je fis cette traite! Je m'étois levée deux heures devant le jour, j'avois fait vingt-deux lieues, et j'étois sur un cheval qui en avoit fait autant. Nous arrivâmes à la maison de Davaux, qui se nomme Dannery, sur les trois heures du matin; je me couchai en grande diligence. Le lendemain La Guérinière, qui étoit allé à Saint-Fargeau, revint et me dit que ma maison étoit bonne et forte, que l'on ne m'y pouvoit point surprendre; que s'il entroit des gens par une porte, je pouvois me sauver par l'autre, et même que l'on pourroit arrêter ceux qui me voudroient arrêter. Cela me plut fort, et j'attendois des nouvelles de Châtillon : le gentilhomme que j'y avois envoyé revint, lequel me conta que lorsqu'il arriva à Châtillon, en l'hôtellerie où étoit logé l'exempt, il l'accosta, et lui demanda où étoit la cour, parce qu'il venoit d'Italie, et qu'il

étoit obligé d'aller à la cour pour quelque affaire. L'exempt lui répondit qu'elle étoit à Paris, et lui demanda où il avoit couché ; le gentilhomme lui dit : « A Saint-Fargeau. » L'exempt lui demanda si on n'y attendoit point Mademoiselle ; l'autre lui répondit : « Elle y arriva hier au soir. » L'exempt parut surpris, et dit : « Je croyois qu'elle ne pouvoit passer que par ici. » Le gentilhomme lui demanda s'il seroit longtemps à Châtillon ; il lui répondit qu'il attendoit quelque ordre de la cour, après quoi il marcheroit. Mes gens me pressèrent ensuite d'aller à Saint-Fargeau : je fus deux jours à m'y résoudre; je ne m'ennuyois point en cette petite maison ; j'y trouvois des livres, je me promenois, je me couchois de bonne heure et je me levois tard. Je reçus une nouvelle qui me surprit fort, c'étoit la mort de mademoiselle de Chevreuse, arrivée en trois jours ; je la plaignis extrêmement : c'étoit une belle et bonne fille qui n'avoit pas beaucoup d'esprit. Un matin, je m'en allai à Saint-Fargeau ; on me mena dans un appartement que je n'avois pas vu ; je le trouvai plus commode que celui où j'avois logé pour la première fois. M. le duc de Bellegarde l'avoit fait accommoder ; Monsieur lui en avoit donné la jouissance et la permission de demeurer dans cette maison pendant ma minorité, en considération des pertes qu'il avoit faites pour son service. Cet appartement étoit fait d'une partie d'une belle galerie retranchée qui est sur l'épaisseur d'une muraille. Dès ce même jour-là je voulus changer les cheminées et les portes, y faire une alcôve, et m'informai s'il n'y avoit point d'architecte dans le pays. Je fis commencer à ajuster le dedans de l'appartement où j'étois, et pour cela il fallut le quitter et m'en aller loger au grenier : avec ce désagrément, j'étois mal couchée. Madame la comtesse de Fiesque fit si bien, que mon lit n'arriva que dix jours après que je fus à Saint-Fargeau. Mes gens avoient été assez sots pour lui obéir ; je les grondai, comme ils le méritoient, du peu de soin qu'ils avoient eu de me venir trouver, et je les louai de leur bravoure à secourir le carrosse de Préfontaine lorsqu'il avoit été pillé. Par bonheur, le bailli de Saint-Fargeau étoit marié depuis peu ; ainsi il avoit un lit neuf. Madame la duchesse de Sully et madame de Laval me vinrent voir peu après mon arrivée. Je fus dans la plus grande honte du monde de n'avoir point de quoi les loger dans ma maison : il falloit qu'elles allassent tous les soirs coucher chez le bailli où étoit le lit dans lequel j'avois couché avant l'arrivée de mon train. Il vint encore d'autres dames qui logèrent toutes dans la ville. J'envoyai à Bois-le-Vicomte quérir des meubles que j'y avois, afin de n'avoir plus cette honte.

Comme j'étois dans la maison de Davaux, j'eus une grande peur ; je me réveillai et j'entendis ouvrir le rideau de madame de Frontenac qui étoit couchée dans un lit proche du mien, et à l'instant je l'entendis refermer. Je lui dis : « Rêvez-vous, à l'heure qu'il est, d'ouvrir votre rideau ? » Elle me répondit : « C'est le vent. » Nous étions logées dans une chambre basse où il n'y avoit de fenêtres que d'un côté, et ce jour-là il ne faisoit point de vent ; la peur me prit ; je lui dis : « Venez coucher avec moi. » Elle ne s'en fit pas prier ; et, comme elle passoit de son lit au mien, j'entendis encore ouvrir le rideau. Jusqu'à ce qu'il fût jour, ni elle ni moi ne parlâmes point. Comme le jour fut venu, elle m'avoua qu'elle avoit vu ouvrir son rideau (il y a toujours de la lumière dans ma chambre la nuit) ; que son premier mouvement avoit été de se jeter dans mon lit ; qu'elle avoit conservé du jugement, crainte de me manquer de respect et de me faire peur ; qu'elle avoit vu ouvrir et fermer deux fois son rideau. Nous nous entretînmes sur ce que ce pouvoit être, sans le trouver. Quelques jours après j'appris qu'un garçon qui étoit à moi, et mon frère de lait, lequel s'en étoit allé avec le comte de Holac, avoit été tué dans ma compagnie de gendarmes ; je ne doutai pas que ce ne fût lui qui me venoit dire adieu : je lui fis dire des messes.

Après que M. le prince eut reçu de mes nouvelles de Pont, et qu'il eut su que je ne voulois point être ailleurs qu'à Saint-Fargeau, il s'en alla prendre Château-Portien, Rethel et d'autres petits châteaux. M. de Lorraine prit Bar-le-Duc avec son armée, et quelques châteaux. Foges, l'un de ses généraux, fut tué ; ensuite ils assiégèrent Sainte-Menehould. La cour avoit dessein que Son Altesse Royale fît revenir ses troupes qui étoient avec M. le prince : pour cet effet, Monsieur envoya Gédoin, enseigne de ses gendarmes, les quérir. Il arriva à l'armée de M. le prince, devant Sainte-Menehould, comme les troupes de Son Altesse Royale faisoient un logement, après lequel on devoit donner l'assaut. M. le prince consentit que les troupes partissent le lendemain ; les officiers ne le voulurent pas. Après avoir fait leur logement avec toute la bravoure et le bonheur possibles, ils dirent à Gédoin : « Nous voulons donner l'assaut : » ce qu'ils firent ; et après que la place eut capitulé, au lieu d'entrer dedans ils prirent congé de M. le prince, avec tous les regrets imaginables de le quitter et toute la reconnoissance possible des honneurs qu'ils en avoient

reçus. Il leur témoigna aussi avoir beaucoup d'estime des officiers et des troupes, et un extrême déplaisir de ce qu'ils le quittoient. Holac fit mettre son régiment en bataille, et dit aux officiers et cavaliers : « Vous êtes à Son Altesse Royale, vous avez l'honneur de porter son nom : allez le trouver ; pour moi, je demeurerai à la compagnie de M. le prince. » Dans l'instant son régiment, au lieu de marcher avec les autres, rentra dans le camp, et celui de Baudits le suivit, lequel dit à Gédoin qu'il étoit inutile à Son Altesse Royale, et qu'il pouvoit servir M. le prince ; qu'il croyoit qu'il n'en seroit pas fâché. Pour le comte d'Escars, qui n'avoit de troupes que ma compagnie de chevau-légers, il demeura aussi avec M. le prince.

La cour étoit à Paris, accablée de harangues de tous côtés ; elle n'avoit point assez d'oreilles pour écouter tous les gens qui demandoient pardon. M. le cardinal de Retz salua le Roi et la Reine, et se croyoit le mieux du monde à la cour, lorsqu'un jour qu'il venoit la faire, Villequier, capitaine des gardes du corps, l'arrêta (1) et le mena, par la galerie du Louvre, monter en carrosse au pavillon, et de là au bois de Vincennes. Depuis que l'on eut pris ce dessein on fut quelques jours sans l'exécuter, parce qu'il ne venoit guère au Louvre. Quand on y entre et qu'on a dessein d'arrêter les gens, il est difficile de s'échapper, et rien n'est si véritable qu'un vers de *Nicomède*, qui est une tragédie de Corneille, qui fut mise au jour aussitôt après la liberté de M. le prince, en laquelle il y a :

Quiconque entre au palais porte sa tête aux rois.

Quand la Reine envoya quérir Villequier pour lui donner l'ordre, il n'y avoit avec elle que le Roi et M. Le Tellier, à ce que je lui ai ouï dire depuis. Villequier lui dit : « Madame, c'est un homme qui a toujours quantité de braves avec lui ; s'ils se mettent en défense, que ferai-je ? le prendrai-je mort ou vif ? » Tout le monde se regarda. Il répliqua : « Que le Roi me donne un mot de sa main de ce que j'ai à faire. » Le Roi écrivit qu'il lui ordonnoit de prendre le cardinal de Retz de quelque manière que ce fût. J'ai appris ceci de la Reine, lorsque je causois avec elle de ce qui s'étoit passé. Elle me disoit souvent que M. le prince avoit l'ame bonne ; qu'on lui avoit conseillé de s'en défaire, et qu'elle avoit fait une grande faute de ne s'en être pas défaite au bois de Vincennes ; qu'elle ne se repentiroit jamais de ne l'avoir pas fait ; qu'elle étoit incapable d'avoir cette pensée, quelque mal qu'il lui eût pu faire, non plus qu'à M. le cardinal.

A l'arrivée de la cour à Paris, M. de Beaufort fut exilé, aussi bien que madame de Montbazon et madame de Bonnelle. Frontenac eut une lettre pour sa femme ; elle étoit partie avec moi ; la comtesse de Fiesque eut le même ordre, et parce qu'elle étoit malade on lui donna des gardes, et elle ne voyoit personne.

Il se passa à la cour une affaire moins importante que celle du cardinal de Retz, qui y fit beaucoup de bruit : ce fut le mariage du marquis de Richelieu avec mademoiselle de Beauvais, fille de la première femme de chambre de la Reine. Ce garçon étoit bien fait, jeune, plein d'esprit et de courage, et nourri dans l'élévation où sont d'ordinaire les gens de faveur. Son frère aîné n'a point d'enfans et est fort malsain : ainsi toute la dépouille de cette faveur le regardoit et le regarde encore, mais beaucoup moins à présent que dans ce temps-là, parce que madame d'Aiguillon, qui en possède une bonne partie et qui en est maîtresse, lui en ôtera tout ce qu'elle pourra. Ce mariage surprit tout le monde ; quoique cette fille soit jolie et aimable, elle n'est pas assez belle pour faire passer par-dessus mille considérations qu'il devoit avoir : ainsi dès le lendemain madame d'Aiguillon l'enleva et l'envoya en Italie, pour voir s'il persévéroit à l'aimer. Au bout de quelque temps il revint, et l'a toujours fort aimée. Elle disoit dans sa douleur : « Mes neveux vont toujours de pis en pis ; j'espère que le troisième épousera la fille du bourreau. » Il est vrai qu'elle avoit grand sujet de se plaindre de ce que l'un et l'autre n'avoient pas pris de bonnes et de grandes alliances. Madame de Beauvais ne lui avoit nulle obligation, et n'étoit point obligée de négliger son bien à ses dépens, comme étoit madame de Pons, fille de madame Du Vigean, dont la mère est comme la femme de charge de sa maison. Tout ce qui peut se dire là-dessus, c'est que si le cardinal de Richelieu pouvoit voir de l'autre monde l'état où est sa maison, je crois que tous ceux qu'il a persécutés en seroient assez vengés.

Madame accoucha d'une quatrième fille que l'on nomma mademoiselle de Chartres. Monsieur en fut assez fâché ; il espéroit toujours d'avoir un garçon. Elle fut malade à l'extrémité ; j'envoyai avec beaucoup de soin en apprendre des nouvelles à Paris, faire des complimens à Monsieur, et le prier d'avoir agréable que je l'allasse voir ; il me manda qu'il n'étoit pas encore temps.

Pendant la maladie de Madame, la Reine

(1) Le 19 décembre 1652.

'alla voir avec beaucoup de bonté. Madame la omtesse de Fiesque lui fit demander si elle au-oit agréable qu'elle la vît, la Reine répondit u'elle la verroit comme comtesse de Fiesque, t non pas comme ma gouvernante. Elle me re-onça pour avoir cet honneur; et quand la Reine ıi parla de moi, elle me dauba de toute sa orce. Comme Madame se porta mieux, je crus ue Son Altesse Royale, qui étoit de meilleure umeur, seroit bien aise de me voir. J'envoyai ,a Guérinière; et comme je vis qu'il ne venoit oint, et que je ne pouvois pas croire que Son ltesse Royale refusât de me voir, je partis ans l'espérance de le trouver en chemin : ce ui arriva. Je le rencontrai au pont de Gien u j'avois mis pied à terre; il me donna une ettre de Monsieur, par laquelle il me mandoit ue je lui envoyasse deux lettres, l'une pour le omte de Holac et l'autre pour le comte d'Es-ars, par lesquelles je leur ordonnasse de reve-ir avec mes compagnies, et que jusques à ce ue cela fût fait il ne me pouvoit voir, parce ue la cour le trouveroit mauvais, et diroit que étoit de concert avec lui qu'ils y sont demeu-és. Je poursuivis mon chemin jusques à Sully, ı je devois coucher; et, dès que j'y fus arri-ée, j'écrivis à Son Altesse Royale. Je lui man-ıi que j'étois bien malheureuse qu'il ne me oulût pas voir; que je ne pouvois pas répondre e ce que faisoient MM. d'Escars et de Holac; pour marque que je voulois contribuer à leur etour, j'envoyois à Son Altesse Royale les deux ttres qu'elle me demandoit. Ces lettres n'é-ient pas de ma main, et contenoient :

« Son Altesse Royale a désiré que je vous crivisse pour vous mander de revenir; je ense que son commandement a assez de pou-oir sans que mes ordres y soient nécessaires : ut ce que je puis faire, c'est d'en user comme fais, etc. » Je signai les deux lettres de ma ain. Voilà à peu près ce qu'elles contenoient; ne me souviens pas du reste. Je pense qu'il y voit encore : « Si vous ne revenez, j'aurai su-t de me plaindre de vous. » Je dis à Son Al-sse Royale que si, après avoir ces deux ttres, la cour n'étoit pas contente, ce seroit voir une grande tyrannie pour moi de vouloir ıe je dépendisse, pour voir Monsieur, de ce ıe feroient d'Escars et Holac. Je dépêchai on courrier, par lequel je demandois des car-sses de relais. Il revint le lendemain, et onsieur me manda qu'il m'avoit envoyé des lais. J'allai au commencement de décembre e Sully à Blois en un jour : j'avois avec moi adame de Frontenac et madame la comtesse e Fiesque. J'oubliois de dire qu'elle arriva en litière un matin que l'on ne songeoit pas à elle; je lui dis : « Ah! madame, comment êtes-vous venue ici, vous qui me croyiez en Flandre? » Elle me parla avec assez d'humilité : cela me toucha le cœur, et je la traitai avec plus de bonté qu'elle ne méritoit.

J'arrivai à Blois, que Monsieur avoit soupé. J'avoue que je ne savois quelle mine il me feroit, et que j'en étois un peu inquiète : j'augurois cependant que l'on me feroit bon accueil, parce qu'au relais je trouvai des gardes, et que Saujon n'auroit pas fait cela s'il eût cru que Monsieur l'eût trouvé mauvais. Il vint à la porte de sa chambre au-devant de moi, et me dit : « Je n'oserois sortir, parce que j'ai la bouche enflée. » Il salua les dames, et d'abord demanda des nouvelles de la maladie de Madame à madame la comtesse de Fiesque. J'étois cependant auprès du feu où je contois l'aventure du jacobin de Provins. Monsieur vint, qui me la fit conter et en rit; puis il me dit : « Allez souper, bon soir; ne revenez point, parce qu'il est tard. »

Le lendemain il vint à ma chambre dès que je fus éveillée; je mangeai avec lui, parce que je n'avois point amené d'officiers. Il contoit mille affaires, et me parloit sans cesse de M. le prince; ses gens avoient remarqué qu'il ne l'avoit pas nommé depuis qu'il étoit hors de Paris. Il me traita assez bien ce voyage-là; il est vrai qu'il dura peu : je ne restai que deux jours à Blois. Le comte de Béthune y vint; puis il me conduisit jusques à Chambord où nous séjournâmes deux jours; il remercia madame de Frontenac d'être demeurée avec moi, témoigna à madame la comtesse de Fiesque qu'elle n'avoit pas bien fait de me quitter, et dit à Préfontaine : « Je suis fort content de vous; lorsque l'on m'a dit que c'étoit vous qui conseilliez ma fille de s'en aller, je n'en ai rien cru. » A Chambord, il dit à Préfontaine : « Je vous veux mener partout. » Il lui montra sa maison avec plaisir : cela m'en fit un fort grand; j'aimois fort que l'on considérât les gens qui me servoient bien. Le soir il lui dit : « Préfontaine, je vous veux mener promener dans mon parc de grand matin. » Dans la promenade il lui dit : « J'aime bien ma fille; j'ai cependant quelques considérations qui font que je serai bien aise qu'elle ne demeure guère ici. » Préfontaine lui dit : « Votre Altesse Royale voit qu'elle n'en a pas usé comme une personne qui y veut demeurer; elle est venue sans équipage. » Il lui tint plusieurs discours pour lui témoigner qu'il n'avoit songé en sa vie à rien avec tant de passion qu'à mon établissement; que j'étois si difficile, que je n'a-

vois pas voulu de M. l'électeur de Baviere. Cela est vrai, et il me semble que ce n'étoit pas un bon parti ; il avoit son père et sa mère ; il n'avoit que quinze ans, et l'on vivoit dans cette maison un peu plus solitairement que dans un couvent. Toute sa conversation ne tendit qu'à lui faire connoître la tendresse qu'il avoit pour moi, le désir qu'il avoit eu, lorsqu'il étoit en pouvoir, de me procurer un établissement ; que de mon côté je n'avois pas correspondu à ses bonnes intentions, et qu'en l'état où il étoit je ne devois pas désirer de lui plus qu'il ne pouvoit. Préfontaine revint fort persuadé qu'il disoit vrai, que c'étoit un homme de bonne amitié.

Pendant ce voyage on parla de la laideur de ma maison de Saint-Fargeau ; que j'en devois chercher quelqu'une qui fût plus belle et plus proche de Blois. L'on dit que Châteauneuf-sur-Loire, qui étoit aux enfans de M. d'Emery, étoit à vendre. Monsieur me dit : « Si cela est, il faut que vous l'achetiez. » Je luis dis que je la verrois à mon retour. Je ne croyois être qu'une nuit à Orléans, où M. de Sourdis me donna à souper, et M. l'évêque à dîner. Madame la comtesse de Fiesque se trouva mal : ce qui m'obligea à y demeurer ce jour-là. J'allai voir Châteauneuf, que je trouvai une belle maison : ce n'est qu'un corps de logis qui est fort grand, de beaux jardins et des parterres avec des fontaines, un grand rond d'eau, un canal, et la rivière de Loire au bout du parc, qui en fait un grand que l'on voit de la maison. J'eus beaucoup de plaisir à cette promenade : il faisoit la plus belle journée du monde. Madame de Sully et madame la marquise de Laval, qui m'étoient venues trouver à Orléans, y vinrent avec moi. Madame de Sully avoit beaucoup de passion que je fisse cette acquisition : c'étoit proche de Sully. Nous prîmes de grands desseins de bâtir des pavillons et d'ajuster les dedans ; mais ce qui me déplaisoit fort en ce lieu, c'est qu'il n'y avoit point du tout de couvert, excepté deux petits bois de charmes fort mal venus.

[1653] A mon retour, je trouvai M. de Beaufort à Orléans ; il ne m'avoit point trouvée à Chambord ; il étoit venu après moi à tout hasard. Il soupa avec nous, et nous fîmes la meilleure chère du monde sans avoir d'officiers : il y a à Orléans un très-bon traiteur. Je repassai par Sully, où je fus encore un jour, et je m'établis tout-à-fait à Saint-Fargeau ; je changeai de chambre lorsque j'y arrivai. Il avoit fallu percer des cheminées en celles où j'étois ; de sorte que j'en fis une autre qui avoit une belle vue : ce qui n'est pas extraordinaire, parce que c'est un grenier. Je travaillois depuis le matin jusques au soir à mon ouvrage, et je ne sortois de ma chambre que pour aller dîner en bas, et à la messe. Cet hiver-là étoit assez vilain pour ne pouvoir s'aller promener. Dès qu'il faisoit un moment de beau temps, j'allois à cheval ; et quand il geloit trop je me promenois à pied, et voyois mes ouvriers. Je fis d'abord faire un mail où il y avoit des arbres entourés de tant de ronces que l'on n'eût pas jugé possible d'y faire une allée. A force de couper des broussailles et d'enlever de la terre et d'en porter, l'on forma une belle allée. Je ne la jugeois pas assez longue pour un mail ; je la fis alonger de cent pas en terrasse, ce qui fit un fort bel effet. De cette terrasse on voit le château, un faubourg, des bois, des vignes, une prairie où passe une rivière, qui est l'hiver un étang : ce paysage n'est pas désagréable. Saint-Fargeau étoit un lieu si sauvage, que l'on n'y trouvoit pas des herbes à mettre au pot lorsque j'y arrivai.

Pendant que je travaillois à mon ouvrage, je faisois lire ; et ce fut en ce temps que je commençai à aimer la lecture, que j'ai toujours fort aimée depuis. On rangea mes cassettes et mes papiers : je me souvins de la *Vie de madame de Fouquerolles*, que Préfontaine avoit ; il me la rendit, et je l'achevai ; et comme j'avois fort envie de dire un mot de ce qui s'étoit passé, je trouvai le moyen d'y en insérer des fragmens. A la fin, l'envie me prit de faire imprimer cet ouvrage avec un manifeste pour me justifier des plaintes qu'elle avoit faites de moi, et celui qu'elle avoit fait pour y répondre. Une certaine lettre du *Royaume de la Lune*, de madame de Frontenac, et une que j'avois faite aussi avec des vers de sa façon, parce que j'en fais très-mal ; et si l'on en veut croire beaucoup de gens, tous les vers qui sont dans ce livre, quoique fort jolis, ne sont pas d'elle : l'on dit que c'étoit un certain M. Du Châtelet qui les faisoit.

Je fis imprimer tous ces recueils ; j'envoyai quérir un imprimeur à Auxerre, et je me divertissois à le voir imprimer. Il avoit une chambre dont il ne sortoit point : c'étoit un grand secret ; il n'y avoit que madame de Frontenac, Préfontaine, son commis et moi qui le voyions.

M. le prince m'écrivoit tous les ordinaires, et me mandoit ce qu'il savoit, et moi de même. Il envoya le maréchal-des-logis de mes gendarmes pour savoir ce qu'il me plaisoit que Hola et d'Escars fissent, et dans sa lettre il y avoit : « Je ne puis croire que ce soit tout de bon que vous vouliez qu'ils me quittent : si vous le vo

ez, vous êtes la maîtresse, et je vous obéirai ans en rien dire. » Dans la même lettre il me narquoit que les amis du cardinal de Retz le aisoient rechercher; qu'il me prioit de lui donner mon avis de ce qu'il avoit à faire. Je dis à out le monde, à Saint-Fargeau, que Saint-Germain avoit quitté M. le prince; après y avoir resté quatre ou cinq jours, il dit qu'il s'en alloit chez lui. J'écrivis à M. le prince que j'aurois été fâchée qu'il eût renvoyé d'Escars et Iolac; qu'il avoit dû juger, par la manière lont je leur écrivois, que je ne désirois pas qu'ils m'obéissent; qu'à l'égard du cardinal de Retz, il en useroit comme il jugeroit à propos, et que je lui conseillois de prendre ses avantages où il les trouveroit. Le garde que Son Altesse Royale avoit envoyé porter mes lettres à Holac et à d'Escars vint à Saint-Fargeau; il me conta qu'il avoit passé à Sedan ou étoit le cardinal Mazarin, qui avoit lu mes lettres; et que comme il les avoit rendues à ces messieurs, ils ne les avoient pas voulu lire; qu'ils les avoient portées à M. le prince; qu'il s'étoit entretenu avec eux, et qu'il avoit répondu : Assurez Monsieur et Mademoiselle de mes très-humbles respects, et que, quoi qu'ils fassent, je crois qu'ils ne me veulent point de mal. » D'Escars et Holac m'écrivoient de belles lettres : ils me supplioient de croire qu'ils ne manqueroient jamais au respect et à l'attachement qu'ils avoient pour moi; qu'ils m'étoient inutiles; qu'ils croyoient que je ne pouvois trouver mauvais qu'ils continuassent à servir un prince de si grand mérite et qui m'étoit si proche; que la bonne opinion que je leur avois fait l'honneur de leur témoigner étoit fondée sur la réputation qu'ils avoient acquise; qu'ils la perdroient s'ils quittoient M. le prince, et qu'en ce cas ils seroient privés de l'honneur de ma bienveillance, qui étoit pour eux ce qu'il y avoit au monde de plus cher. Ils firent la même réponse à Son Altesse Royale, et demeurèrent.

Madame la duchesse de Vitry me vint voir, et quantité d'autres dames des environs : il y avoit souvent compagnie. Comme la comtesse de Fiesque se porta mieux, elle m'envoya un certain valet qu'elle avoit, qui s'étoit érigé en gentilhomme, nommé d'Apremont : je mets son nom, parce que ses actions me feront parler de lui plus souvent qu'il ne mérite. Elle m'écrivoit qu'elle espéroit être bientôt en état de me venir trouver : je lui mandai qu'elle seroit la bien venue. Elle écrivit à madame de Frontenac pour savoir si je trouverois bon qu'elle amenât avec elle une certaine mademoiselle Doutrelais de Normandie, qui demeuroit depuis quelques années avec elle : je dis à madame de Frontenac que non, et qu'elle lui devoit mander qu'elle n'étoit pas de condition à manger toujours avec moi comme les autres dames, ni à aller dans mon carrosse; qu'elle seroit embarrassée et qu'elle embarrasseroit les autres. Je dis à madame de Frontenac et à Préfontaine : « Nous serions bien heureuses si cette difficulté pouvoit empêcher madame la comtesse de Fiesque de venir ici; elle est vieille et intrigante : ces sortes d'esprits sont dangereux dans les maisons. » elle surmonta cette difficulté, et vint. Le jour qu'elle arriva, je dis à madame de Frontenac : « Je vous conjure de ne faire aucune liaison avec la comtesse de Fiesque; de n'entrer dans aucun de ses commerces, parce que j'ai beaucoup d'estime et d'amitié pour vous, et je sens fort bien que je perdrois l'une et l'autre. » Je fis la même défense à Préfontaine, et jusque-là de n'aller point dans sa chambre après la première visite; et je lui dis : « Les gens comme vous peuvent aisément se dispenser de faire des visites; vous avez des affaires, et vous la verrez tous les jours dans ma chambre. » Comme elle arriva, sa fille, madame de Pienne, étoit avec elle; elle dit à madame de Frontenac : « Je n'irai point coucher dans ma chambre, je serois trop éloignée; je coucherai avec vous. » Madame de Frontenac couchoit dans ma chambre, parce que, lorsque nous étions arrivées, elle y avoit couché; j'y etois accoutumée, et j'en étois bien aise, parce que je suis peureuse. Elle nous conta mille nouvelles; c'est une femme assez agréable en toutes manières : son procédé est noble et civil, elle faisoit le mieux du monde les honneurs de ma maison; pour madame de Frontenac, elle ne prenoit pas la peine de parler à personne. Nous menions une vie assez douce et exempte d'ennui; aussi suis-je la personne du monde qui m'ennuie le moins : je m'occupe toujours, et me divertis même à rêver. Je ne m'ennuie que quand je suis avec des gens qui ne me plaisent pas, ou que je suis contrainte.

Quand la *Vie de madame de Fouquerolles* fut imprimee, je trouvai que cette occupation m'avoit divertie : j'avois lu des mémoires de la reine Marguerite; tout cela, joint à la proposition que la comtesse de Fiesque, madame de Frontenac et son mari me firent d'écrire des Mémoires, m'engagea à commencer ceux-ci. Préfontaine me dit aussi que si cela me plaisoit, j'en devois faire. J'écrivis en peu de temps tout le commencement, jusques à l'affaire de l'Hôtel-de-Ville; et comme j'écris fort mal, je don-

nois à Préfontaine à mesure que j'écrivois, pour mettre au net.

J'appris que Madame partoit de Paris; je mandai à Monsieur que je l'irois voir à Orléans. Monsieur me manda que je n'y allasse pas; qu'on croiroit à la cour qu'on s'assembleroit en un lieu où il s'étoit passé des affaires qui ne leur étoient pas agréables, et que quand il feroit beau je viendrois voir Madame à Blois. Je ne me le tins pas pour dit; je partis de Saint-Fargeau, et je m'en allai à Orléans. Monsieur et Madame me reçurent fort bien; je n'y restai qu'un jour. J'y trouvai des comédiens: c'étoit une très-bonne troupe qui avoit été tout l'hiver de devant à Poitiers avec la cour, et l'avoit suivie à Saumur: elle avoit eu beaucoup d'approbation de toute la cour; je les fis jouer un soir à mon logis, où Son Altesse Royale vint. L'on ne parloit en ce temps-là que du retour du cardinal Mazarin (1) à la cour, dont Son Altesse Royale n'étoit pas trop contente.

Il vint à Orléans un certain père jésuite qui avoit déjà été à Blois, nommé le père Jean-Antoine, pour proposer à Monsieur le mariage de M. le duc de Neubourg avec moi. Il y avoit sept ou huit mois que ce bon père étoit à Paris; il n'avoit pas trouvé plus tôt l'occasion de parler à Son Altesse Royale. Elle m'appela un jour dans son cabinet en présence de Madame, et me fit cette proposition. Je lui répondis que je croyois qu'il se moquoit de moi, ou qu'il avoit oublié ce qu'il étoit depuis qu'il n'étoit plus à la cour, de me vouloir marier avec un petit souverain d'Allemagne. Madame me dit qu'ils avoient eu des filles d'Autriche et de Lorraine. Je lui répondis que les autres se marioient comme elles vouloient; que pour moi, je n'étois pas résolue de me marier de telle manière: nous n'en dîmes pas davantage. Monsieur et Madame s'en allèrent à Blois et moi à Saint-Fargeau. Je passai par Sully, où je fus un jour. A mon arrivée, je ne songeai qu'à faire accommoder un théâtre en diligence; il y a à Saint-Fargeau une grande salle qui est un lieu fort propre pour cela: j'écoutois la comédie avec plus de plaisir que je n'avois jamais fait. Le théâtre étoit bien éclairé et bien décoré: la compagnie à la vérité n'étoit pas grande; il y avoit des dames assez bien faites. Nous avions, les dames et moi, des bonnets fourrés avec des plumes; j'avois pris cette invention sur un que madame de Sully portoit à la chasse: l'on avoit augmenté ou diminué, de sorte que cela étoit fort joli. Madame de Bellegarde, qui ne demeure qu'à dix ou douze lieues de Saint-Fargeau, y venoit souvent. Après le plaisir de la comédie, que le carême fit finir, le jeu du volant succéda: comme j'aime les jeux d'exercice, j'y jouois deux heures le matin et autant l'après-dînée. Mon mail s'acheva: j'y jouai avec madame de Frontenac, qui me disputoit sans cesse, quoiqu'elle me gagnât toujours; j'avois plus d'adresse, mais la force l'emportoit.

Son Altesse Royale, au départ d'Orléans, me dit: « L'affaire de votre compte de tutele n'est pas encore terminée; je la veux finir avec vous: ordonnez-le à vos gens. » J'en écrivis à Paris, puis à Blois.

Il se fit là-dessus quantité d'écritures qui commençoient de part et d'autre à s'aigrir un peu: comme j'entendois parler de mes affaires plus qu'à Paris, ou je ne voulois pas les écouter, je m'y donnai tout-à-fait et y pris plaisir.

Préfontaine me montroit toutes les lettres qu'il recevoit tous les ordinaires, et même les réponses qu'il faisoit; souvent j'écrivois moi-même. Un jour je lui dis: « Ce n'est pas assez d'avoir l'œil sur mes procès, et de contribuer à l'augmentation de mon revenu, il faut aussi voir la dépense de ma maison. Je suis persuadée que l'on me vole; et pour éviter cela, je veux que l'on me rende compte, comme l'on fait à un particulier: cela n'est point au-dessous d'une grande princesse; moins on la vole, plus elle est en état de faire du bien: et quand on le fait avec discernement, l'on en sait gré. J'ai toujours ouï dire que l'infante Isabelle, souveraine des Pays-Bas, voyoit toutes les affaires, jusques aux plus petites, aussi bien qu'une grande duchesse de Toscane de la maison de Lorraine, toutes deux aussi illustres par leur mérite, leur capacité et leur vertu que par leur naissance: je serai fort aise de les imiter. » Préfontaine le fut fort de ma résolution, et me dit que je ferois très-bien; et pour ce sujet il chercha les moyens de découvrir ce que je voulois savoir. Nous trouvâmes que j'avois été fort mal servie, et que je pouvois beaucoup retrancher de ma dépense et paroître davantage. J'envoyai quérir mes gens avec leurs comptes; ils m'en apportèrent de faux, je leur montrai les véritables; ils furent confondus et contraints de m'en demander pardon, et de me prier de leur donner ce qu'ils m'avoient dérobé. Il y en eut un qui m'avoua que son confesseur lui avoit refusé l'absolution jusqu'à ce qu'il eût restitué. Je le leur donnai, à condition qu'à l'avenir ils auroient une meilleure conduite. Madame de Frontenac m'avoit donné un contrôleur, le mien étoit

(1) Il y revint le 9 février 1653.

mort; il devoit faire merveille, il avoit fait comme les autres.

Après que j'eus écrit et reçu beaucoup de lettres de Blois, Son Altesse Royale envoya M. Duché pour me persuader de l'aller trouver la semaine sainte à Orléans : je m'en excusai. Il fut deux jours à Saint-Fargeau; il m'importuna fort. La comtesse de Fiesque et madame de Frontenac commencèrent à se lier ensemble d'amitié, nonobstant ce que j'avois dit à la dernière; et comme mes affaires me donnoient beaucoup de chagrin, et que je ne savois à qui m'en prendre, je me mettois quelquefois en colère contre Préfontaine, parce qu'il étoit parent de M. de Choisi, que je croyois l'auteur de tout l'embarras où j'étois. Je me trompois fort, comme j'ai vu depuis; il ne l'étoit point, et Préfontaine ne le voyoit plus depuis que je le lui avois défendu. Un jour que je l'avois grondé et qu'il me voyoit en méchante humeur, il s'en alla coucher chez un gentilhomme nommé La Salle, qui n'est qu'à deux ou trois lieues de Saint-Fargeau, lequel en est présentement gouverneur. Pendant son absence, ces bonnes dames, qui lui en vouloient sans savoir pourquoi, engagèrent La Tour, mon écuyer, à me venir parler contre lui, afin qu'il ne revînt plus auprès de moi. Comme je suis méfiante, et que je connoissois assez de sujet de l'être, je rembarrai La Tour d'importance; et pour lui faire connoître que je n'étois pas d'humeur à congédier si légèrement des gens qui me servent bien, j'envoyai un homme au galop le quérir, quoiqu'il fût dix heures du soir et qu'il plût. Il arriva à minuit, fort mouillé. Lorsqu'il entra, je lui dis : « Le meilleur moyen du monde de raccommoder les gens avec moi, c'est quand on les insulte. » Je lui contai tout ce que Latour m'avoit dit, et en même temps je lui dis aussi : « C'est un pauvre homme qui ne sait ce qu'il fait, à qui les comtesses de Fiesque, la mère et la fille, ont fait faire tout cela, comme le chat qui tire les marrons du feu; je suis pourtant bien aise que vous voyiez quel homme c'est : vous m'importunez sans cesse pour lui faire du bien, et vous voyez la reconnoissance qu'il en a. » Pour la comtesse de Fiesque, la jeune, je ne comprenois pas quel intérêt elle avoit à cela; aussi ne croyois-je pas trop qu'elle y eût part : la suite de sa conduite m'a bien fait connoître le contraire. Pour madame de Frontenac, je ne l'accusois en façon du monde; je ne la croyois pas liée d'amitié au point où elle étoit avec la comtesse de Fiesque. Pour la vieille comtesse, il y avoit long-temps que je voyois bien qu'elle n'aimoit pas Préfontaine, et la raison en étoit qu'il ne l'alloit guère voir, et qu'il ne lui parloit qu'indifféremment; et elle eût voulu qu'il lui eût rendu compte de tout ce que je lui disois et de toutes mes affaires, dont elle auroit voulu être maîtresse, et faire des micmacs de petits ménages : elle étoit fort intéressée. Puisqu'elle avoit connu qu'il n'étoit pas homme à cela, elle l'avoit haï mortellement : sa consolation étoit qu'elle en auroit haï tout autre en sa place qui m'auroit servie de même. C'étoit moi qui ne voulois pas qu'il lui parlât de rien. La Tour ne fit pas long séjour à Saint-Fargeau après cette équipée; il me demanda permission de s'en aller chez lui : je la lui donnai avec beaucoup de joie.

Un jour que j'entrai dans la chambre de madame la comtesse de Fiesque, la mère, je trouvai son écritoire ouverte, et il y avoit une lettre qu'elle écrivoit à madame la duchesse d'Aiguillon, qui n'étoit pas fermée. Elle lui témoignoit le déplaisir qu'elle avoit de ce que M. le comte de Fiesque étoit dans les intérêts de M. le prince; qu'elle souhaitoit, avec toutes les passions imaginables, qu'on l'en pût retirer, et que pour cela il falloit proposer à la cour quelque négociation pour M. le prince, par le comte de Fiesque, et dire que le comte de Fiesque étoit un bon homme plein d'honneur, qui étoit aussi aisé à tromper qu'un autre; qu'elle avoit beaucoup de pouvoir sur son esprit; que s'il étoit une fois ici elle le feroit bien parler, et tireroit de lui bien des circonstances, si ces commerces étoient une fois établis; et que sous prétexte de servir M. le prince, pourvu que l'on le sût bien prendre et lui parler toujours d'honneur et de probité, on le feroit passer par-dessus. Je ne fus pas surprise de voir ces bons sentimens; je connoissois la bassesse de son ame et le désir qu'elle avoit de s'intriguer aux dépens de qui que ce pût être. Après le retour de Duché à Blois, l'on m'envoya un valet de pied qui m'apporta une transaction que l'on me mandoit de signer, et que si je voulois je l'envoyasse consulter à Paris. Je répondis qu'il ne falloit point de conseil là-dessus, et qu'il ne falloit que savoir lire pour connoître qu'elle m'étoit très-désavantageuse. J'écrivis à Goulas pour supplier Son Altesse Royale de vouloir prendre des arbitres; il me manda qu'il prenoit messieurs de Bous et de Cumont. Je lui fis réponse que, pour marque que je voulois promptement sortir d'affaire avec Son Altesse Royale, je n'en voulois point d'autres, que je les croyois gens de probité. Il me manda ensuite qu'il n'étoit pas de la dignité d'un fils de France de mettre ses affaires en arbitrage, et que j'avois mal expliqué sa lettre.

Tout ce que j'écrivois étoit pris de travers ; et si l'on me répondoit une fois à propos, et que je convinsse de ce qu'ils proposoient, aussitôt ils s'en dédisoient.

Vineuil, qui venoit de Flandre, fut pris avec toutes ses lettres. Il en avoit une entre autres sans dessus, où l'on parloit de M. de Lorraine et du comte de Fiesque. Dès qu'on le sut en Flandre, M. le prince me manda : « Ne soyez point en inquiétude des lettres dont Vineuil étoit chargé ; dans celle que je vous écrivois il n'y avoit rien. » L'on jugea à la cour que cette lettre s'adressoit à moi. Soit pour faire plaisir à Son Altesse Royale, ou plutôt pour se moquer de tous deux, l'on chargea l'archevêque d'Embrun, qui est un prélat toujours absent de son diocèse et fort affamé de mauvaises commissions, comme l'on peut juger par celle-ci, d'aller à Blois porter la copie de cette lettre, et d'offrir à Son Altesse Royale sur cela de m'ôter la disposition de mon bien, et de la lui remettre, sous prétexte que j'envoyois de l'argent à M. le prince. Son Altesse Royale refusa cette offre, et c'étoit trop de l'avoir écoutée : hors le caractère, il devoit faire jeter par les fenêtres tout homme assez mal avisé pour lui faire une telle proposition. L'on me l'écrivit pour m'intimider et pour me faire hâter d'aller à Orléans. Je leur mandai que l'on ne me pouvoit ôter mon bien à moins que d'être déclarée ou folle ou criminelle ; que je n'étois ni l'une ni l'autre. Le pauvre archevêque d'Embrun (je le nomme ainsi par la pitié que j'ai de sa conduite) m'écrivit pour me dire qu'il avoit eu beaucoup de joie de voir le bon naturel de Son Altesse Royale pour moi, par la manière dont il avoit reçu la proposition qu'il étoit allé faire contre moi. Jamais homme ne s'étoit vanté de pareille action : je ne lui fis aucune réponse. J'avois plus de sujet de me plaindre qu'il eût pris cette commission qu'un autre : il est de la maison de La Feuillade, qui a toujours été attachée à Son Altesse Royale ; son père et trois de ses frères étoient morts à son service, et lui il avoit toujours fait une profession particulière d'être de mes amis, et je le traitois fort bien.

Son Altesse Royale retourna à Blois. Nos affaires allèrent toujours leur train, c'est-à-dire qu'elles ne s'avançoient point, quoique l'on s'écrivît beaucoup de lettres. Son Altesse Royale me pressoit fort d'aller à Blois, et disoit que la cour désiroit que je fusse auprès d'elle, et qu'elle avoit beaucoup d'affaires à me communiquer. Elle me manda d'y envoyer Préfontaine ; je lui mandai que cela ne serviroit de rien ; que je ne me fiois à personne de mes affaires. Du côté de Paris, tout le monde m'écrivoit que madame la princesse se mouroit ; qu'elle ne pouvoit échapper, et que l'on craignoit que si cela arrivoit, M. le prince ne me vînt enlever à Saint-Fargeau. Monsieur avoit promis que quand je serois une fois à Blois, l'on m'y arrêteroit prisonnière, et que je n'en partirois plus ; cela redoubla l'appréhension que j'avois d'y aller. La comtesse de Fiesque et madame de Frontenac me disoient sans cesse que je ne devois point quitter Saint-Fargeau ; que la liberté étoit belle. Préfontaine faisoit tout ce qu'il pouvoit pour m'obliger d'aller à Blois ; il me disoit sans cesse qu'il étoit de fort mauvaise grâce à moi de n'obéir pas à Son Altesse Royale ; que pour la crainte de la prison, si le Roi vouloit me faire arrêter, il le pouvoit à Saint-Fargeau comme à Blois ; je me mettois en colère contre lui, et c'étoit tout ce qui en arrivoit. Quand il venoit quelqu'un de Blois, je faisois la malade ; je disois que j'avois la fièvre, et je n'aurois pas eu une plus grande joie que de l'avoir en effet. Au reste, je me portois fort bien ; je disois sans cesse : « Voyez que je suis jaune ! et j'avois le meilleur visage du monde. Le régiment d'infanterie de Son Altesse Royale étoit pour lors en garnison en Nivernois ; et comme l'on disoit que l'on viendroit m'arrêter à Saint-Fargeau, je leur disois : « Vous me viendrez secourir, » sans faire réflexion sur la suite ; de sorte qu'ils envoyèrent tous les jours à l'ordre un officier pour savoir si je n'avois pas besoin d'eux. Je m'amusois à conter tout ce que nous ferions si nous étions assiégés, les fortifications qu'il faudroit faire, et mille sottises de cette nature, dont l'on rit, quoique le sujet donne assez de chagrin. Préfontaine ne donnoit point dans ces plaisanteries : il étoit au désespoir de ce que je les faisois.

Le jésuite du duc de Neubourg vint à Saint-Fargeau, alla descendre aux Augustins, et fit savoir sa venue à madame la comtesse de Fiesque, qui vint le matin avec une mine fine et gaie me dire : « Le père jésuite est ici, Son Altesse Royale lui a permis d'y venir ; je vous assure que, quoique vous en riiez, le duc de Neubourg est un fort bon parti : c'est un prince de la maison de Bavière qui n'a que trente ans, bien fait, de l'esprit, du mérite et de beaux états. Dusseldorff, sa ville capitale, est fort belle et bien située ; son palais fort beau et guère éloigné d'ici : c'est un prince qui peut bien être empereur. En l'état où vous êtes à la cour, peu de gens vous recherchent, et lui il vous veut avec tous les empressemens imaginables ; quand il n'y auroit que cette circonstance, elle est assez obligeante : si vous ne l'ac-

ceptez pas, Son Altesse Royale croira que vous avez des engagemens avec M. le prince. Lorsque vous fûtes voir Madame à Orléans, il me dit : « Je suis assuré que si madame la princesse meurt (ce qui arrivera : elle a une maladie de poumon dont personne n'est jamais réchappé), ma fille l'épousera, et je crois qu'ils se le sont promis, et même qu'ils sont d'accord de rompre le mariage de ma fille de Valois, et de faire le duc d'Enghien cardinal. » Je l'écoutai fort patiemment, et je lui demandai : « Avez-vous tout dit ? » Elle me dit : « Non, je veux vous dire que vous croyez bien que j'aimerois cent fois mieux que vous épousassiez M. le prince : vous ne bougeriez de France ; et d'ailleurs l'attachement que mon fils y a me le feroit désirer, et si vous avez sérieusement cela dans la tête, et autant que tout le monde le croit, je vous conjure de me le dire : vous pouvez par toutes sortes de raisons prendre confiance en moi, et je vous assure qu'il n'y a rien que je ne fasse auprès de Son Altesse Royale pour vous y servir. » Je pris la parole, et je lui dis : « Je ne trouve point le duc de Neubourg un parti sortable en façon du monde pour moi ; il n'y a jamais eu de fille de France mariée à de petits souverains : c'est pourquoi je n'en veux point absolument. Pour M. le prince, je n'y songe point du tout ; je vous ferois tous les sermens imaginables qu'il ne m'a jamais parlé de l'affaire dont Monsieur veut que nous soyons d'accord : les gens qui ont le sens commun ne prennent guère de mesures de cette nature sur la mort d'une personne qui est aussi jeune que moi. Madame la princesse est de mon âge : si elle mouroit, qu'il fût rentré dans les bonnes grâces du Roi, que Sa Majesté le voulût et Son Altesse Royale, et que pour le bien de la maison royale on me le proposât, je crois que je l'épouserois ; il n'y a rien en sa personne que de grand, d'héroïque et de digne du nom qu'il porte. De croire que je me marie comme les demoiselles des romans, et qu'il vienne un Amadis me quérir sur un palefroi, et qu'il pourfende tout ce qu'il trouvera en son chemin ; que, de mon côté, je monte sur un autre palefroi comme Orianne, je vous assure que je ne suis pas d'humeur à en user ainsi, et que je m'estime fort offensée des gens qui ont une telle pensée de moi. » La bonne femme s'en alla entretenir son père jésuite, qui lui donna une lettre que le duc de Neubourg m'avoit écrite, qui étoit un peu de vieille date. Comme la bonne femme me la voulut donner, je lui dis que je pensois qu'elle se moquoit de me donner une telle lettre ; elle me dit : « Lisez-la, puis je la lui rendrai et lui dirai que c'est moi qui l'ai ouverte. » De cette manière je la voulus bien lire, et en voici la copie :

« Mademoiselle,

» Puisque les rares vertus et perfections que le ciel a jointes à la grandeur de la naissance de Votre Altesse Royale ont fait éclater ses louanges partout, j'espère qu'elle me pardonnera si je me trouve au nombre de ceux qui cherchent l'honneur de la servir. Ce seroit le véritable bonheur qu'avec passion je souhaite, si dès cette heure il m'étoit permis de rendre à Votre Altesse Royale les respects et les obéissances que je désirerois de lui vouer. Comme l'injure des temps et les conjonctures présentes ne me permettent pas pour cette heure l'accomplissement de ce désir, je supplie très-humblement Votre Altesse Royale de vouloir permettre au révérend père Jean-Antoine, jésuite, de lui en donner les assurances de ma part, et de croire qu'entre tous ceux qui font profession de la servir, je ne céderai à qui que ce soit en fidélité et en zele. Pour en donner des preuves véritables, je ne puis aspirer à une plus grande gloire que d'avoir la permission de dire que je suis et serai toute ma vie très-véritablement, Mademoiselle, de Votre Altesse Royale, le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur et cousin,

» PHILIPPE-GUILLAUME, comte palatin. »

Après que j'eus lu et copié cette missive, madame la comtesse de Fiesque me dit : « N'a-t-il pas bien de l'esprit ? n'écrit-il pas galamment ? » Je lui répondis que je connoissois peu les poulets, que j'étois la personne du monde la moins propre à juger de cette matière. Le lendemain matin elle envoya quérir Préfontaine, lui parla fortement de cette affaire, et voulut l'obliger a me la conseiller ; il lui répondit que quand je lui demandois son avis il me le donnoit en homme de bien et d'honneur ; que quand je ne le lui demandois pas, il ne s'ingéroit pas de m'en donner, et que j'étois en âge de savoir ce que j'avois à faire, et qu'il n'appartenoit pas à mes gens de me donner des avis et de faire les capables. Elle lui dit : « Je crois que Mademoiselle voudroit bien voir le père, et même je crois qu'elle le doit ; comme j'ai pris médecine, menez-le-lui. » Il trouva cela fort à propos, et dit qu'il feroit ce qu'elle lui ordonnoit. Il me vint rendre compte de cette negociation comme je m'en allois à la messe : de sorte qu'au retour j'allai voir la comtesse de Fiesque ; elle me tint le même discours qu'à Préfontaine sur la visite,

hors qu'elle ajouta : « Si nous pouvions trouver moyen que personne ne le vît ! » Je crus me moquer, et je lui dis : « Lorsque j'arrivai ici, je m'allai promener par toute la maison : l'on peut aller dans les galetas et partout ; les portes en sont fort petites, il n'y passe jamais que des couvreurs de maisons ou telles autres gens : et si je ne me trompe, on peut rompre des portes murées et venir dans mon cabinet. » Elle trouva cette proposition admirable ; de sorte que l'après-dînée le révérend père vint dans sa chambre. Préfontaine le mena par les galetas, où il se pensa rompre le cou ; et comme il eut mis le personnage à la porte, il vint m'en avertir et j'entrai dans mon cabinet, et Préfontaine lui ouvrit la porte. J'avois caché madame de Frontenac sous la table. Son entrée fut assez plaisante : un jésuite botté et en habit de campagne et d'une grotesque figure ! Il tenoit son manteau des deux mains, d'une contenance à faire rire ; et comme il fut proche de moi, il clignoit un œil pour me mieux regarder ; je mourois d'envie de rire. Préfontaine n'en pouvoit plus : il sortit par respect ; je lui avois cependant dit d'écouter à la porte tout ce qui se diroit. Le révérend père commença par les complimens de M. le duc de Neubourg ; ensuite il me dit : « Je crois que Son Altesse Royale vous a dit les propositions que je lui ai faites, qu'il a très-bien reçues, et m'a témoigné qu'il seroit bien aise que j'eusse l'honneur de vous voir et de vous les faire moi-même. » Je lui répondis que M. le duc de Neubourg me faisoit beaucoup d'honneur, et que les pensées qu'il avoit pour moi étoient une marque de son estime : que je lui en serois toujours obligée ; qu'en l'état où nous étions, il n'y avoit guère d'apparence de me marier ; que toute ma famille étoit divisée ; que Son Altesse Royale étoit mal à la cour ; que M. le prince étoit hors de France, et que je ne voulois pas me marier qu'ils ne fussent tous à mes noces, afin qu'elles se pussent faire avec l'éclat et la dignité qui me convenoient. Il me tira un portrait de M. de Neubourg de sa poche en petit, puis un autre en image, et me dit : « C'est le meilleur homme du monde ; vous serez trop heureuse avec lui ; sa femme, qui étoit sœur du roi de Pologne, mourut de joie de le voir à son retour d'un voyage. » Je lui répondis : « Vous me faites peur, je craindrois de le trop aimer et de mourir : c'est pourquoi je ne l'épouserai pas. » Il fut une heure à me conter goguette ; après il me dit : « Croiriez-vous être trop jeune pour vous marier ? » Je lui dis que non, et que je l'étois assez pour ne me point hâter. Comme il vit que tout ce qu'il me disoit ne me persuadoit point, il prit congé de moi, et j'appelai Préfontaine pour le remener ; il fut encore un jour ou deux à Saint-Fargeau à venir voir madame la comtesse de Fiesque ; pour moi, je ne le vis plus. Je n'ai jamais compris d'où venoit à la comtesse cette grande amitié pour le duc de Neubourg, si ce n'est qu'on lui avoit promis de l'argent ; et comme elle l'aimoit fort, il étoit capable de lui faire faire tout ce qui se pouvoit imaginer. Madame la duchesse de Sully me vint voir : elle amena avec elle M. d'Herbault et M. de Frontenac ; lorsque Frontenac avoit passé à Saint-Fargeau, il n'y avoit été que huit jours, pendant lesquels il avoit eu la fièvre, et avoit vécu comme un convalescent qui revient des portes de la mort. A ce voyage-ci il venoit dans une fort grande santé : l'on ne savoit point qu'il viendroit ; comme il arriva, sa femme fut fort surprise, et son étonnement parut à tout le monde, et même il ne fut pas suivi de gaieté. Au lieu d'aller entretenir son mari, elle s'en alla se cacher ; elle pleuroit et crioit les hauts cris, parce qu'il avoit dit qu'il vouloit qu'elle allât le soir avec lui. Je fus fort étonnée de voir qu'elle déclarât si haut son aversion, de laquelle je ne m'étois jamais aperçue. La comtesse de Fiesque, la mère, lui vint faire des remontrances, lui dit qu'elle étoit obligée en conscience d'aller avec son mari : tout cela ne faisoit que redoubler ses larmes. Elle lui apporta des livres pour lui faire voir la vérité de ce qu'elle disoit ; cela fut poussé si loin, que je vis l'heure que l'on alloit quérir M. le curé avec l'eau bénite pour l'exorciser. Pour moi, j'étois fort étonnée de voir cela ; j'avois toujours eu grande aversion pour l'amour, même pour celui qui alloit au légitime, tant cette passion me paroissoit indigne d'une ame bien faite. Je m'y confirmai encore davantage, et je compris bien que la raison ne suit guère ce qui est fait par passion ; que la passion cesse bientôt et qu'elle n'est jamais de longue durée ; que l'on est fort malheureux le reste de ses jours quand c'est pour une action de cette durée où elle engage comme le mariage, et que l'on est bien heureux, quand on veut se marier, que ce soit par raison ; même quand l'aversion y seroit, je crois que l'on s'en aime davantage après : j'en juge par ce que j'ai vu de madame de Frontenac, et tout mon raisonnement n'est fondé que sur elle. Le pauvre M. de Frontenac ne savoit point ce qui se passoit. Le soir, lorsque je me retirai, il s'en alla gaillard à sa chambre dans l'espérance d'avoir sa femme ; il l'attendit quelque temps : à la fin elle y alla. Le lendemain matin, comme je m'éveillois, je fus toute étonnée que je la vis entrer toute habillée dans

ma chambre ; il étoit d'assez bonne heure.

Frontenac, dont la maison n'est pas éloignée de Blois, y avoit été rendre ses devoirs à Son Altesse Royale ; il voulut entrer en matière sur mes affaires et sur ce que Monsieur lui avoit dit; il ne devoit pas en être trop glorieux : Son Altesse Royale ne voyoit personne à qui il n'en parlât. Je l'écoutai prôner ; il en parla aussi à Préfontaine. M. le marquis Du Châtelet, qui est mestre-de-camp du régiment de cavalerie de Son Altesse Royale, vint de Blois; je lui demandai si on ne lui avoit rien dit pour me dire; il me répondit : « Je ne suis pas si sot que de me faire de fête, pour être chargé de dire à Votre Altesse Royale ce qui lui déplairoit. » Je le dis à Préfontaine. Je me promenois avec madame de Sully ; Préfontaine étoit avec madame la comtesse de Fiesque, à qui il conta ce que le marquis Du Châtelet m'avoit dit, et le loua et dit: « C'est en bien user pour Mademoiselle et pour lui, de ne se pas vouloir mêler d'affaires dont il ne se croit pas capable. » Après la promenade je m'en revins au logis : nous allâmes danser dans la grande salle; comme nous dansions, je vis Préfontaine qui se promenoit à l'autre bout avec Frontenac, qui parloit d'action. Je m'aperçus que cela duroit; sa femme et madame de Sully le remarquèrent : elles me parurent en être inquiètes, et je l'étois de mon côté. Je dis : « N'avons-nous pas assez dansé? » Madame de Sully dit que oui : nous nous en allâmes. J'appelai Préfontaine; je lui demandai : « Qu'est-ce que vous disoit Frontenac? » Il me répondit : « Il me querelloit. Je n'ai jamais vu un si impertinent homme. » J'entrai dans mon cabinet ; madame de Sully m'y suivit, et la comtesse de Fiesque ; madame de Sully dit : « J'étois dans la plus grande peine du monde de vous voir parler d'action avec Frontenac ; il est venu ici en si mauvaise humeur, que j'avois peur qu'il ne vous querellât ; hier il nous pensa manger dans le carrosse. » La comtesse de Fiesque dit: « Ce matin il a été voir ma belle-mère, il l'a querellée. » Préfontaine répliqua : « Il m'a voulu étrangler. » Puis se tournant vers la comtesse de Fiesque : « C'est, Madame, dit-il, pour ce que je vous contois dans le jardin de M. Du Châtelet. Je disois que je trouvois qu'il avoit bien fait, sans dire que M. de Frontenac eût tort : je n'ai jamais vu un homme si ridicule. » Nous nous mîmes tous quatre à plaindre la pauvre madame de Frontenac d'avoir un mari si extravagant, et à trouver qu'elle avoit raison de ne pas aller avec lui. Je la fis appeler et lui contai ce démêlé ; elle pleura fort; puis j'envoyai quérir M. d'Herbault, oncle de Frontenac, qui fit force excuses à Préfontaine. Frontenac fut vingt-quatre heures dans sa chambre, où personne ne le vit que sa femme et son oncle qui le gardoient, jusqu'à ce que son accès fût passé. Quand il fut un peu revenu, il se plaignit de ce que Préfontaine lui avoit rendu de mauvais offices auprès de moi, et que lorsque d'Herbigny n'avoit plus été mon intendant, il m'avoit offert le service de M. de Neuville, son beau-père, pour l'être en sa place, et qu'il savoit bien qu'il m'avoit empêchée de l'agréer. Jamais vision ne fut si fausse et si mal fondée; il dit à Préfontaine : « J'ai dessein de proposer à Mademoiselle mon beau-père. » Préfontaine lui répondit que je ne pouvois pas mieux faire ; que c'étoit un fort honnête homme; que depuis que d'Herbigny n'étoit plus à moi, il m'avoit souvent entendu dire que de quelque temps je ne remplirois pas sa place. A l'instant qu'il eut quitté Préfontaine, il me vint trouver et me dit : « L'attachement que ma femme et moi avons eu au service de Votre Altesse Royale m'a fait croire que je devois vous offrir le service de M. de Neuville. » Je lui dis que je l'estimois et que j'en faisois cas, aussi bien que de madame de Frontenac et de lui, et que j'avois des raisons pour ne prendre personne en la place de d'Herbigny ; et que madame de Frontenac savoit bien que j'avois pris cette résolution, lorsque je l'avois congédié. Quand elle sut que son mari m'avoit fait cette harangue, elle en fut au désespoir, et encore plus lorsqu'il s'en ressouvint pour faire une plainte sans fondement contre Préfontaine. Madame la comtesse d'Alet, dont j'ai ci-devant parlé sous le nom de mademoiselle d'Estain, qui étoit souvent avec moi pendant que j'étois petite, et depuis que j'ai été grande aussi, vint à Saint-Fargeau lorsque j'étois allée à Orléans voir ma belle-mère ; elle dit à une de mes femmes : « Je m'en vais à Paris jusqu'au retour de Mademoiselle; je viens en ce pays par ordre de la cour. » Ce discours me donna assez de curiosité, dont je fus assez tôt éclaircie. Elle ne fit pas long séjour à Paris, et revint à Saint-Fargeau ; elle me conta comme la Reine avoit demandé de mes nouvelles à un homme qui avoit été à son père, et si je l'aimois encore ; qu'il lui avoit répondu que je lui écrivois assez souvent; et que sur cela la Reine lui avoit dit : « Je serois bien aise qu'elle vînt ici ; » et que sur cette pensée-là de pouvoir me servir, elle avoit entrepris ce voyage ; qu'un ministre qu'elle ne me voulut jamais nommer, qui me parut être M. Servien, de la manière dont elle m'en parla, lui avoit dit : « Si Mademoiselle vouloit écrire à M. le prince, et lui persuader, comme elle a beau-

coup de pouvoir sur son esprit, de revenir à Paris, elle feroit un grand coup dont on lui seroit fort obligé à la cour; et ce seroit le moyen d'y revenir. » Je lui répondis : « Si la Reine me fait l'honneur de m'écrire et de me le commander, et de m'envoyer une lettre comme il lui plaît que soit la mienne, je la copierai et m'estimerai fort heureuse de lui obéir et de servir en même temps M. le prince; autrement je ne lui écris point, et je n'ai nul commerce avec lui. » Elle me dit : « Je suis assurée que vous lui ferez plaisir. » A quoi je lui dis : « Les affaires de ce monde ne se mènent point ainsi; les gens comme moi ne s'arrêtent pas aux paroles, à moins que de voir en vertu de quoi vous agissez. Je croirai aisément que l'on a voulu abuser de votre bonne foi et de l'amitié que l'on sait que vous avez pour moi. » Elle étoit fort étonnée de ce que je n'étois pas d'une légère croyance comme elle. Elle resta trois ou quatre jours à Saint-Fargeau, pendant lequel temps elle me dit qu'il lui étoit venu un courrier à qui elle alla parler à la ville, pour savoir ce que je lui dirois; auquel je pense qu'elle répondit ce que je lui avois dit. Je n'ai plus ouï parler de cette négociation depuis. Madame de Bonelle, dont l'exil n'avoit guère duré (elle ne fut que trois mois en sa maison), écrivit à madame la comtesse de Fiesque: « Madame d'Alet a été ici; on l'a voulu charger de parler à Mademoiselle : elle en a fort bien usé. »

Le comte de Fiesque, qui étoit mon correspondant auprès de M. le prince, m'écrivoit fort souvent, les premiers mois que je fus à Saint-Fargeau, que je n'y étois point en sûreté; que M. le prince étoit d'avis que j'allasse à Stenay ou à Bellegarde : ce que je ne jugeai pas à propos. Il m'écrivoit très-soigneusement, et c'étoit lui qui chiffroit toutes les lettres de M. le prince. J'en reçus une, qui étoit la dernière avant qu'il partît pour aller en Espagne, assez longue, et je trouvois que Préfontaine étoit fort long-temps à la déchiffrer; à la fin il me l'apporta, et nous la lûmes en présence de mesdames de Fiesque et de Frontenac. Il y avoit à la fin que M. le prince me prioit de me défier de Préfontaine, parce qu'il étoit assuré qu'il n'étoit pas de ses amis, et qu'il étoit au cardinal Mazarin. Je trouvai cela fort mauvais; je le témoignai à la comtesse de Fiesque, que j'accusai d'abord d'avoir fait cette pièce. Je dépêchai à M. le prince en grande diligence, et je lui mandai que Préfontaine étoit un garçon fidèle qui n'avoit d'attachement au monde qu'à mon service; qu'au surplus il avoit une grande vénération pour lui. M. le prince me fit réponse qu'il ne savoit pas où M. le comte de Fiesque avoit pris cela, et que dans le billet qu'il lui avoit donné à mettre en chiffres, il n'y avoit pas un mot de Préfontaine; qu'il l'estimoit et qu'il le croyoit de ses amis, et qu'il me prioit, si cela avoit fait quelque impression sur son esprit, de l'en détromper. Je lui mandai que je ne trouvois pas bon qu'il donnât à chiffrer à tout le monde les lettres qu'il m'écrivoit, et que celle-là n'étoit ni de la main du comte de Fiesque, ni de celle de Caillet, son secrétaire. Quelque perquisition que l'on en pût faire, l'on ne sut trouver d'où elle venoit; et dans trois ou quatre lettres tout de suite, M. le prince y parla obligeamment de Préfontaine : ce qui, je crois, ne donnoit pas trop de joie à la comtesse de Fiesque.

Plus on me pressoit d'aller à Blois, plus j'en étois éloignée. Je trouvai une invention admirable : je fis mettre tous mes chevaux au vert, afin de ne pouvoir m'en servir; comme je donnai cette excuse, l'on m'en envoya que je gardai deux mois. L'on me mandoit de Paris que si j'allois à Blois, l'on m'ôteroit les comtesses (c'est ainsi que l'on appeloit ces deux dames) et Préfontaine. Ce bruit me mettoit au désespoir; et Préfontaine, qui faisoit tout ce qui lui étoit possible pour m'ôter ces craintes, et pour me les faire surmonter par de bonnes raisons, me disoit les mêmes que lorsque je craignois que l'on m'arrêtât à Paris : « Si Son Altesse Royale veut éloigner ces dames d'auprès de vous et moi, elle le peut de Blois comme si vous y étiez; c'est pourquoi il faut que votre seule conduite vous mette au-dessus de toutes ces craintes. »

M. le maréchal d'Etampes vint à Saint-Fargeau pour me presser d'aller à Blois. Comme tout ce qui est dans le monde prend fin, il fallut me résoudre d'en donner une à ce voyage, et de l'exécuter; je me résolus : on le manda à Blois. Ce ne fut pas sans pleurer horriblement, et à tel point, que la nuit dont je partis le matin, il me prit un mal de gorge fort grand : mon médecin jugea cependant que je pouvois partir. J'allai coucher à Sully; dès que j'y fus arrivée, mon mal de gorge augmenta et il me prit une fièvre fort violente : ce qui m'obligea à dépêcher à Blois pour m'excuser si je n'arrivois pas à point nommé le jour que j'avois mandé. L'on me saigna du pied, et cette saignée dissipa mon mal. Je partis dès le lendemain; je ne faisois que pleurer dans le carrosse. Comme j'arrivai à Blois (c'étoit le soir assez tard), je ne voulus point aller à la chambre de Son Altesse Royale; je pris ma course au sortir du carrosse, et m'en allai à la mienne. Comme j'y

fus, je m'assis, et je disois à tout le monde, et même à ceux qui m'avoient vue courir, sans que j'y fisse réflexion, tant j'étois hors de moi : « Je suis si foible que je ne me puis pas tenir debout. » Monsieur désira de me voir; l'on m'envoya la chaise de Madame, dans laquelle l'on me porta jusqu'à la porte de la chambre de Monsieur.

Le lendemain Monsieur me vint voir; et, comme je demeurai au lit, Madame, qui ne fait pas beaucoup de chemin, me vint voir; elle me fit mille amitiés et Monsieur aussi. Il me témoigna que j'avois grand tort d'avoir fait difficulté de le venir trouver, dans l'appréhension qu'il ne me contraignît dans les affaires que j'avois avec lui; que jamais il ne s'étoit servi de son autorité pour faire violence envers qui que ce soit; qu'il ne commenceroit pas par moi. Il me dit merveille; il témoigna les sentimens les plus tendres du monde à Préfontaine pour moi, et les plus obligeans pour lui; de sorte que j'étois fort contente. Je lui voulus parler un jour de mes affaires; il s'enfuit et ne me voulut donner aucune attention. Je lui demandai permission de faire signifier au duc de Richelieu que je voulois retirer Champigny; il me le permit et me dit : « J'ai toujours bien cru que vous le retireriez, et ce que j'en ai fait a été par force. »

Après avoir été quinze jours à Blois, je m'en allai me promener en Touraine. Madame la comtesse de Fiesque, la mère, s'en alla à une maison qu'elle avoit en Berri, et madame de Raré, gouvernante de mes sœurs, vint avec moi et madame de Valençay; de sorte que cela, joint avec ce qui étoit avec moi d'ordinaire, embellissoit ma cour. J'allai de Blois à Amboise, où le marquis de Sourdis, qui en étoit gouverneur, me traita magnifiquement, et me reçut au bruit du canon : jamais je n'en ai ouï un si grand. Je disois que c'étoit pour réparer le peu de crédit qu'il témoigna avoir lorsque j'étois à Orléans. J'allai le lendemain à Chenonceaux, où M. de Beaufort me traita aussi magnifiquement qu'il avoit fait l'autre fois que j'y avois été. Les comédiens que j'avois eus tout l'hiver à Saint-Fargeau se rencontrèrent à Tours; de sorte qu'à mon arrivée j'allai à la comédie. J'y séjournai dix ou douze jours sans y avoir aucune affaire; j'étois fort bien logée dans l'archevêché, où M. l'archevêque n'étoit pas; j'étois fort visitée; j'allois tous les jours à la comédie, et me promener aux environs de cette ville. J'allai à Couzières visiter madame la duchesse de Montbazon, qui venoit tous les jours à Tours me voir; M. de Beaufort y venoit souvent aussi. J'allai à Villandry me promener, où je fus fort bien reçue; je tâchois de me procurer des divertissemens, et je n'avois point d'autre étude. Je trouvai là le petit-fils de Louison, qui étoit fort cru depuis le voyage de Bordeaux. Il me parut qu'il étoit assez joli et que c'étoit dommage qu'il perdît son temps, c'est-à-dire celui qui lui restoit de l'étude; il alloit aux jésuites, et sûrement parmi les bourgeois de Tours il ne se fût pas formé. Je le pris avec moi; je songeai que peut-être si j'en demandois la permission à Monsieur, il me la refuseroit; que s'il n'avoit pas agréable que cet enfant fût avec moi, il me diroit fort librement de le renvoyer; que si son bonheur vouloit qu'il ne dît rien, on tâcheroit d'en faire un honnête homme. On ne l'avoit nommé jusqu'alors que le mignon; il étoit trop grand pour l'appeler ainsi. Je fus empêchée extraordinairement à lui donner un nom : je n'avois que de grandes terres et considérables, dont beaucoup de princes du sang ont porté les noms; je savois bien que cela ne déplairoit pas à Son Altesse Royale, et, de mon côté, je ne trouvai pas qu'il fût digne de les porter. Après y avoir bien pensé, je me souvins que j'avois une terre près de Saint-Fargeau, qui s'appeloit Charny; c'est un beau nom : je le fis appeler le chevalier de Charny.

Comme je n'avois entrepris ce voyage de Touraine que pour me promener et passer à Champigny, que je voulois voir, je ne jugeai pas à propos d'aller tout droit : je rôdai aux environs; j'allai à Bourgueil où j'avois été autrefois un jour ou deux, et de là à Saumur, à Notre-Dame des Ardilliers; l'on tira le canon du château à mon arrivée; l'on ne me traita pas comme une demoiselle exilée.

J'allai à Fontevrault, où ma tante me reçut avec beaucoup de joie; elle me pressa fort de prier Monsieur et Madame de lui donner une de mes sœurs. Ensuite j'allai à Chavigny, qui est une fort belle maison à quatre lieues de Richelieu, où j'allai me promener, parce que madame la comtesse de Fiesque et madame de Raré ne l'avoient jamais vue. Je passai tout au travers de Champigny, où je dînai. Quand j'allai à Châtelleraut, j'entendis la messe à la Sainte-Chapelle, où je sentis je ne sais quoi de fort tendre pour les gens qui y sont enterrés; et il me sembloit qu'ils m'inspiroient ce que j'avois à faire, et de me fortifier dans le dessein que j'avois de retirer leur maison des mains de gens qui les avoient indignement traités. Je séjournai un jour à Châtelleraut; je ne voulus pas loger en la maison qui s'appelle le Château, parce que l'on m'avoit donné avis à Blois que

Son Altesse Royale pourroit bien me proposer d'y venir demeurer, afin d'être plus proche d'elle, et qu'ainsi elle pourroit mieux répondre de moi à la cour. Je n'avois nulle envie de changer de demeure; je commençois à m'établir à Saint-Fargeau, j'avois dessein d'y faire bâtir; j'étois plus proche de Paris, et pas plus éloignée de Blois; et je suis de ces gens qui, quand ils sont accoutumés en un lieu, n'en voudroient jamais bouger : de sorte que je n'allai pas seulement voir ma maison; je disois : « Tout y tombe, il n'y a pas une poutre qui n'y soit en danger de tomber. »

Le matin que j'en partis, Gourville, dont j'ai déjà parlé, me fit éveiller pour me dire que la paix de Bordeaux (1) étoit faite, et que M. le prince de Conti s'en alloit en Languedoc, en une de ses maisons, et que madame de Longueville attendoit des nouvelles de son mari; que pour madame la princesse, elle s'en iroit en Flandre; que l'on lui donneroit un passeport, et que M. le duc d'Enghien s'en iroit par mer; que toutes les troupes de M. le prince passeroient au milieu de la France, avec un commissaire qui les conduiroit et feroit loger par ordre du Roi. Cette nouvelle ne me réjouit point du tout; je savois bien qu'elle toucheroit fort M. le prince. M. le prince de Conti se sépara en cette occasion des intérêts de M. le prince; et il s'en est excusé depuis, sur ce qu'il disoit que Marsin et Lenet, en qui M. le prince avoit une entière confiance, le traitoient de petit garçon, et que cela l'avoit obligé de faire ce qu'il avoit fait. Je ne m'amuserai pas à décrire en détail ce que je n'ai point vu. Dire ce qu'on entend dire, ce ne seroit pas toujours la vérité : c'est pourquoi je supprime ce que d'autres écriront. M. le prince de Conti sortit de Bordeaux avec autant de joie que s'il avoit fait la plus belle action du monde. Pour madame de Longueville, elle étoit au dernier désespoir; elle étoit mal avec M. de Longueville, guère mieux avec M. le prince, et mal aussi avec M. le prince de Conti; de sorte qu'elle ne savoit où donner de la tête. La cour et M. de Longueville trouvèrent bon qu'elle se retirât en une de ses terres, qui est auprès de Saumur, qui se nomme Montreuil. J'envoyai un gentilhomme lui faire des complimens, et lui offrir tout ce que je pourrois. Madame la princesse ne voulut point quitter monsieur son fils, quoiqu'on lui eût dit qu'elle mourroit en chemin. Elle s'embarqua, après avoir communié comme une personne qui croit mourir.

(1) Traité du 31 juillet 1653.

Le même jour que je reçus la bonne nouvelle de la paix de Bordeaux, la fille de madame de Baré se cassa le bras lorsqu'elle sortit de Châtellerault, où, par malheur, mon chirurgien n'étoit plus; et celui qui la pansa d'abord lui remit si mal le bras, qu'il fallut le soir, lorsque l'on arriva à Pressigny, qu'on le lui rompît de nouveau. C'est une fort belle et agréable maison qui est au marquis de Sillery, où je restai un jour. Quand un lieu me plaît, j'y séjourne volontiers. J'allai de là à Lille, où est la maison de Frontenac, qui est assez jolie pour un homme comme lui; elle est proprement meublée. Il m'y fit faire fort bonne chère; il me montra tous les desseins qu'il avoit d'embellir sa maison, et d'y faire des jardins, des fontaines et des canaux. Il faudroit être surintendant pour les exécuter, et, à moins que de l'être, je ne comprends pas que l'on les puisse concevoir. Je continuai mon chemin vers Valençay; j'y arrivai aux flambeaux; je crus entrer dans une maison enchantée. Il y a un corps-de-logis, le plus beau et le plus magnifique du monde; le degré y est très-beau, et l'on y arrive par une galerie à arcades qui a du magnifique. Cela étoit parfaitement éclairé; il y avoit beaucoup de monde avec madame de Valençay et quelques dames du pays, parmi lesquelles étoient de belles filles; cela faisoit le plus agréable effet du monde. L'appartement correspondoit bien à la beauté du degré par les embellissemens et par les meubles. Il plut tout le jour que j'y séjournai, et il semble que ce temps-là étoit fait exprès, parce que les promenoirs n'étoient que commencés. J'allai de là à Selles, qui est une belle maison et dont j'ai déjà parlé. M. le comte de Béthune et sa femme me firent fort bien les honneurs de leur maison, avec une chère fort magnifique, aussi bien qu'à Valençay. Je trouvai du divertissement à Selles. M. le comte de Béthune a quantité de très-beaux tableaux; comme je ne m'y connois pas beaucoup, ce ne furent pas les plus beaux qui m'occupèrent : les portraits des hommes illustres de l'Europe, et particulièrement ceux de la cour du Roi, mon grand-père, du feu Roi, mon oncle, et de celui-ci, avec des écriteaux qui disent ce qu'ils ont fait de plus remarquable en leur vie, attirèrent principalement mon attention. Il a la curiosité des manuscrits; de sorte qu'il y en a un nombre infini de volumes. Je pris grand plaisir à lire des lettres du Roi, mon grand-père, et toutes les histoires de ce temps-là; je ne me serois jamais ennuyée en ce lieu où je demeurai un jour.

Je m'en retournai à Blois, où Son Altesse Royale ne demeura que deux jours; elle alla

passer la fête de la mi-août à Orléans, où je l'accompagnai ; et comme elle retourna à Blois, je m'en allai à Saint-Fargeau. Son Altesse Royale sachant que j'avois pris auprès de moi le chevalier de Charny, elle dit : « Cette amitié ne durera guère ; ma fille le renverra bientôt à ses parens. » Elle me manda, comme j'étois à Selles, de ne le point mener à Blois ni à Orléans ; je l'envoyai m'attendre sur le chemin de Saint-Fargeau. Au retour de ce voyage de Touraine, Monsieur s'enquit de tout ce que j'avois fait, et me parla de tous les parens et de la mère de Louison : il ne me dit rien d'elle ni de son fils. Je m'acquittai aussi de la commission que madame de Fontevrault m'avoit donnée de presser Son Altesse Royale de lui donner une de mes sœurs. Il me répondit : « Parlez-en à Madame ; pour ma fille d'Orléans, vous croyez bien que l'on ne l'y mettra pas ; ma fille de Valois, c'est mon divertissement, et c'est pourquoi je vous l'ai refusée. » Je l'avois demandée lorsque j'allai à Saint-Fargeau pour être auprès de moi, où j'ose dire qu'elle eût été heureuse, et j'eus beaucoup de regret lorsque l'on me la refusa. Monsieur me dit : « Il n'y a que ma fille d'Alençon ; Madame l'a mise à Charonne avec la mère Madeleine : elle ne l'en voudra jamais ôter. Faites ce que vous pourrez pour l'y disposer ; j'en serois fort aise. » J'en parlai à Madame ; elle me dit qu'elle en seroit fort aise, et que Monsieur étoit de ces gens qui ne prennent point de résolution ; qu'il y falloit mener la petite de Valois. Je m'offris de l'y mener ; elle me répondit que rien ne la pressoit. Je pris la liberté de lui dire que quand elles seroient grandes, il seroit difficile de les y mettre, ou de les y marier ; qu'il ne se trouvoit pas tous les jours des partis sortables ; que leur condition seroit bien différente de la mienne, quoique nous fussions sœurs ; que pour moi j'étois dans un état où j'attendois patiemment un établissement, et que même je ne savois si je voudrois changer de condition ; que pour elles, si Monsieur venoit à mourir, leur état seroit bien pitoyable ; que Madame seroit bien embarrassée d'avoir quatre filles sur les bras, et qu'il étoit bien aisé de les tirer d'un couvent pour les marier, et fort difficile de les y mettre grandes. Après m'avoir bien écoutée, elle me dit : « J'ai tant de sujet de me fier à la Providence, que je ne doute pas qu'elle n'agisse sur mes filles comme sur moi ; ainsi je ne m'en mettrai en nulle inquiétude. » Je pensai lui dire qu'elle avoit raison, et qu'elle avoit agi d'une manière si extraordinaire pour elle, que la maison de Bourbon n'étoit pas si heureuse que celle de Lorraine.

A mon arrivée à Saint-Fargeau, j'eus une de ces joies que l'on a à la campagne : je trouvai l'appartement que j'avois fait accommoder achevé ; je le fis meubler et y logeai. Il y avoit une antichambre où j'avois toujours mangé, une galerie devant ma chambre où je fis mettte des portraits de mes plus proches, du feu Roi, mon grand-père, et de la Reine, ma grand'-mère ; du roi et de la reine d'Espagne, du roi d'Angleterre et de la Reine, sa femme ; du Roi, de la Reine, de Leurs Altesses Royales, ma mère et ma belle-mère ; du Roi et de Monsieur, du duc d'Yorck, de M. le prince et de madame la princesse, et de M. de Montpensier, qui étoit à la plus belle place, quoiqu'il ne fût pas si grand seigneur : c'étoit le maître du logis ; et j'ai éprouvé que s'il ne m'avoit pas laissé du bien, je n'en aurois point. M. et madame de Guise y sont avec leurs enfans : M. le prince de Joinville, le duc de Joyeuse, le chevalier de Guise, mademoiselle de Guise. Madame de Savoie m'envoya le sien et celui de son mari, de son fils et de ses trois filles, dont l'aînée a épousé le prince Maurice, son oncle, l'autre le duc de Bavière, et madame la princesse Marguerite. Il y a encore des places, et j'ai assez de cousins-germains pour les remplir. Dans cette galerie je fis mettre un jeu de billard : j'aime les jeux d'exercice. Ma chambre est assez jolie, avec un cabinet au bout et une garde-robe, et un petit cabinet où il n'y a place que pour moi. Après avoir été logée huit mois dans un grenier, je me trouvai logée comme dans un palais enchanté. J'ajustai le cabinet avec quantité de tableaux et miroirs, et je croyois avoir fait le plus beau chef-d'œuvre du monde. Je montrois mon appartement à tous ceux qui me venoient voir, avec autant de complaisance pour mon œuvre qu'auroit pu faire la Reine, ma grand'mère, lorsqu'elle montroit le Luxembourg.

Au mois de septembre j'appris une nouvelle qui me fâcha fort : ce fut la mort de mon oncle le chevalier de Guise, que j'aimois extrêmement. Je lui écrivois l'inquiétude où j'étois des bruits que l'on faisoit courir à Paris, qu'il étoit mal avec M. le prince ; dans ce moment l'ordinaire de Paris arriva, et dans la première lettre que j'ouvris j'appris cette malheureuse nouvelle, dont je fus extrêmement touchée. Je l'aimois beaucoup ; il s'étoit fait très-honnête homme, et plus il auroit vécu, plus il le seroit devenu dans le train de vie qu'il menoit. Il fut regretté au dernier point de M. de Lorraine et de M. le prince ; il étoit fort aimé et fort estimé en Flandre et dans toutes les troupes lorraines qu'il commandoit. M. le prince entra en France, et

ses coureurs vinrent jusque sur la rivière d'Oise: il donna autant d'alarmes à Paris que l'armée de Corbie. Les deux armées furent long-temps postées l'une devant l'autre au Mont Saint-Quentin; tout le monde croyoit qu'il donneroit bataille. M. le prince en mouroit d'envie, et s'étoit posté si avantageusement qu'il eût contraint M. de Turenne à se battre: ce qui n'est pourtant pas aisé; comme il connoissoit M. le prince, il l'a toujours redouté et évité. Le comte de Fuensaldagne voulut absolument que l'on se retirât, dont M. le prince eut tout le déplaisir du monde: il me le témoigna par une lettre qu'il m'écrivit.

La cour alla en Champagne; le maréchal de La Ferté prit Clermont et James. M. de Turenne décampa du Mont Saint-Quentin aussi bien que M. le prince, qui marcha à Rocroy, et M. de Turenne à Sainte-Menehould (1). La fièvre quarte prit à M. le prince pendant ce siége: ce qui l'empêcha de faire toute la diligence qu'il eût désiré pour aller secourir cette place; sa fièvre étoit fort violente, et il étoit dans un chagrin effroyable. Madame sa femme arriva en Flandre en meilleure santé que l'on ne croyoit: personne n'auroit cru qu'elle eût pu réchapper. Il lui manda d'aller à Valenciennes. Ses troupes de Guienne l'avoient joint un peu avant le siége de Rocroy, et je pense même qu'elles n'y servirent pas, et qu'il les avoit mises dans des quartiers pour les rafraîchir. Elles en avoient bien besoin; elles s'étoient bien fatiguées et diminuées par les chemins: aussi avoient-elles fait une longue marche. M. le prince se fit amener M. le duc d'Enghien à Rocroy, et l'envoya aux jésuites à Namur. M. de Lorraine, un matin pendant le siége de Rocroy, fit battre aux champs à la pointe du jour, et s'en alla; son quartier demeura vide: cela ne fit aucun tort au siége; personne ne s'y opposa. Les troupes de M. de Turenne étoient occupées à Sainte-Menehould, qui se défendit fort bien. Le gouverneur, qui se nomme Montal, et que M. le prince a depuis mis dans Rocroy, est le plus brave homme qui se puisse; tout le vieux Condé infanterie y étoit, qui est un des meilleurs régimens du monde; les officiers y firent merveille, entre autres Saler qui y perdit son frère. M. le prince croyoit toujours être en état de secourir Sainte-Menehould; le malheur voulut que le feu se prît au magasin de poudres: ainsi ils furent contraints de se rendre, et M. de Turenne se mit en marche pour aller secourir Rocroy: il sut qu'il avoit capitulé et qu'il n'étoit plus temps. La fièvre dura long-temps à M. le prince, qui étoit dans une mélancolie extraordinaire; il m'écrivoit et faisoit de grandes lamentations sur son malheur et sur l'état où il étoit; il me mandoit: « Je me sens incapable de tout, hors de vous servir; et s'il s'en présentoit occasion, je crois que cela me rendroit mes forces ordinaires. »

(1) Cette ville capitula le 26 novembre 1653.

L'on parla en ce temps-là de marier mademoiselle de Pienne, fille de la comtesse de Fiesque, avec le marquis de Guerchy, qui n'étoit qu'à huit lieues de Saint-Fargeau. Madame de Bouthillier me pria fort d'aller aux vendanges à Pont; j'y allai sur la fin de septembre. Madame la comtesse de Fiesque ne vint point à ce voyage, à cause du mariage de mademoiselle de Pienne, à quoi elle travailloit. Je fus cinq ou six jours à Pont, et je revins par Fontainebleau, que madame de Frontenac n'avoit jamais vu; j'y demeurai deux jours. Je ne voulus pas demeurer au château; je ne trouvois pas qu'il fût respectueux de loger dans la maison du Roi pendant l'exil. Je trouvai à Fontainebleau des chevaux anglois que j'avois fait venir, dont je fus fort aise: il y avoit long-temps que j'avois envie d'en avoir un nombre. C'est un divertissement de campagne que d'aimer les chevaux, les voir, les faire promener, les monter et faire monter à ceux qui viennent en visite. Ceux-là se trouvèrent beaux et bons: sur quatre, il s'en trouva deux qui m'étoient propres. Je n'avois jamais aimé les chiens; je commençai à les aimer. La comtesse de Fiesque avoit une grande et belle levrette noire qui fit des chiens; elle m'en donna une qui fut fort belle, que j'ai encore et que j'aime beaucoup. L'on reçut nouvelle à Fontainebleau que madame la comtesse de Fiesque avoit eu la fièvre. Mon médecin mandoit qu'elle avoit beaucoup mangé la veille, et qu'elle étoit allée à Champinelle voir M. de Langlée, gentilhomme de mon voisinage, et que cela pouvoit avoir causé cette fièvre. Je ne voulus pas qu'on en parlât à madame de Bréauté: cela l'auroit mise en grande inquiétude; je lui dis seulement, à Châtillon: « Votre mère s'est un peu trouvée mal, et ce n'est rien. » Je montai droit à la chambre de la comtesse de Fiesque, que je trouvai fort abattue; j'y demeurai peu, parce qu'il y sentoit fort mauvais, et cette raison m'empêcha d'y entrer le lendemain. Le soir à dix heures, comme je jouois, l'on vint me dire: « La comtesse se meurt; elle a perdu connoissance. » Sa belle-fille, qui jouoit avec moi, quitta son jeu et y courut; j'y allai aussi, et comme je suis peureuse, j'hésitai quelque temps à entrer dans sa chambre. Je surmontai

cette frayeur, je lui vis donner l'extrême-onction; elle étoit dans un état pitoyable, dont je ne me sentis guère attendrie. On lui donna l'émétique; elle revint, et fut en état que l'on lui pût donner le viatique. Comme on le lui proposa, elle demanda : « Suis-je assez malade pour cela? » On lui dit qu'elle avoit reçu l'extrême-onction la nuit, et qu'elle avoit pensé mourir. Elle fut fort effrayée. J'allai quérir le viatique à l'église, et l'accompagnai dans sa chambre. Sa belle-fille et moi avions bien peur qu'elle ne nous fît de longs sermons : la peur de la mort l'en empêcha, elle étoit effrayée à un point qu'elle ne dit pas un mot. Elle ne demanda pardon à personne, quoiqu'il soit assez ordinaire, quand on meurt, de le demander aux personnes avec qui on a vécu. Tout ce jour-là elle demeura en repos. Le mardi, qui étoit le jour de son accès, dès qu'il lui prit, elle tomba dans le même délire où elle avoit été le dimanche, et n'en revint point, et mourut le mercredi à onze heures du matin. J'avois beaucoup pleuré le jour qu'elle reçut le viatique, et l'on me faisoit la guerre que c'étoit de la voir en meilleur état : c'étoit la réflexion que je faisois sur l'état où l'on se trouve quand on est en péril, et je pensois à moi.

Dès qu'elle fut morte, après avoir été voir madame de Bréauté à sa chambre, je m'en allai à Ratilly, qui est une maison qui n'est qu'à quatre lieues de Saint-Fargeau, qui étoit à Menou, gouverneur de mon duché de Saint-Fargeau. Comme elle est petite, j'y menai peu de monde, et même je n'y gardai point de carrosse. J'allois tous les matins à pied à la paroisse, qui est à un quart de lieue de là; je chassai le lièvre avec des lévriers de quelques gentilshommes des environs : ce qui me donna envie d'avoir des chiens. J'envoyai dès lors quérir une meute en Angleterre. Je fus cinq ou six jours dans ce désert pour donner le temps d'ouvrir le corps et l'emporter, et aérer la chambre; je crains la senteur des morts dans une maison, et j'ai grande peine à y coucher quand il y en a. J'envoyai à Blois donner part de cet accident à Son Altesse Royale, et la supplier de trouver bon que je prisse madame la marquise de Bréauté pour ma dame d'honneur; je n'étois plus en âge d'avoir une gouvernante. J'étois fort assurée que madame de Bréauté n'accepteroit point l'offre que je lui faisois, parce que c'est une femme retirée qui fuit le monde, et qui avoit toutes les peines du monde à me suivre, et par là elle montroit bien la complaisance qu'elle avoit pour sa mère : sans cette certitude je n'aurois pas demandé à Monsieur son agrément pour elle. Quoiqu'elle ne fût pas vieille, son humeur l'étoit fort; elle est assez critique, et auroit été toute propre à faire la gouvernante plutôt que la dame d'honneur, et moi fort peu propre à le souffrir; et comme j'étois sûre de mon fait, je donnois cela au public : et il étoit de bonne grâce qu'après que la mère étoit morte auprès de moi, je témoignasse désirer de prendre sa fille. Son Altesse Royale me répondit qu'elle étoit très-contente du choix que j'avois fait; que pour garder le décorum de la maison royale, je manderois à Damville d'en demander l'agrément à la Reine, qui le donna. Madame de Bréauté refusa avec beaucoup de respect pour moi la proposition, dont je fus bien aise.

J'allai à la Toussaint à Orléans, où étoient Leurs Altesses Royales. Monsieur alla à la chasse le jour de Saint-Hubert, et m'y mena. Madame de Choisy étoit alors à Orléans; comme j'étois fort déchaînée contre son mari, elle ne se présenta pas devant moi, et je témoignai que je ne serois pas bien aise de la voir. Un jour, comme je sortois de table, elle entra dans ma chambre, et me dit : « Ne faut-il pas être brave comme un César pour s'exposer ainsi à la furie d'une ennemie aussi qualifiée et aussi emportée que vous? Je suis innocente; je vous connois si généreuse, que j'ai cru que c'étoit le seul moyen de me raccommoder avec vous d'en user ainsi. » Je lui répondis que je lui faisois bon quartier; elle me salua; je me mis à rire; nous entrâmes ensuite en conversation, et nous fûmes bonnes amies. Je la menai chez Madame, où tout le monde la félicitoit de la voir avec moi.

Un mois après mon retour d'Orléans, où je m'étois fort bien séparée de Son Altesse Royale (elle ne m'avoit parlé de nos affaires en aucune façon), on me manda de Paris qu'il en étoit parti un sergent qui me portoit un exploit de sa part. Il arriva à Saint-Fargeau un matin que je n'étois pas éveillée; il se promenoit dans la galerie. Préfontaine, qui le savoit arrivé, l'accosta et lui dit : « Que demandez-vous? » Le pauvre sergent lui répondit avec tremblement. Préfontaine lui dit : « Il faut faire éveiller Mademoiselle. » Il fit appeler une de mes femmes pour m'éveiller : ce qu'elle fit; il amena le sergent, qui me signifia l'exploit. Je le reçus avec beaucoup de respect, et j'y répondis de même : il est vrai que j'écrivis à Blois, où je me plaignois un peu des gens de Monsieur de se porter à une telle extrémité contre moi. Cela n'empêcha pas que je ne me fisse venir les comédiens à Saint-Fargeau, qui y demeurèrent deux mois. J'avois trouvé à mon retour d'Orleans la compagnie de la province augmentée de M. de Ma-

tha, de sa femme et de mademoiselle de Bourdeille, sa sœur. Comme il avoit été dans les intérêts de M. le prince, il fut bien aise de s'éloigner de la Guienne, où avoit été tout le désordre; il vint demeurer en une terre qu'il avoit en Nivernois, nommée Saint-Amand, qui n'est qu'à trois lieues de Saint-Fargeau. C'est un homme qui a de l'esprit, fort plaisant en conversation, et qui joue; sa sœur est aussi très-bonne fille : ils ne bougeoient de Saint-Fargeau. J'y avois aussi trouvé une de mes anciennes connoissances, madame de Courtenai-Chevillon; je l'avois vue chez mademoiselle de Saisy; comme elle étoit proche parente de feu madame de Saint-Georges, elle venoit souvent chez moi. C'est une femme qui a de l'esprit; elle a été nourrie fille d'honneur de madame la duchesse de Savoie, et même a été sa favorite; elle sait la cour, le monde, et est d'agréable conversation. Dans le commencement elle venoit peu à Saint-Fargeau, parce qu'elle ne se portoit pas trop bien; quand sa santé fut meilleure, elle y étoit un mois de suite, et j'étois fort aise de la voir.

[1654] Ensuite de l'aventure du sergent, j'écrivis à Blois; on me répondit : tout cela ne conclut rien. Son Altesse Royale m'envoya le comte de Bury, par lequel elle m'écrivoit qu'elle ne vouloit pas s'amuser aux formalités de justice, et que si je ne lui donnois de bonne volonté tout ce qu'elle me demandoit, elle se mettroit en possession de tout mon bien, et ne me donneroit que ce qu'il lui plairoit. Je fis à cela une réponse qui ne décidoit rien. Je pense qu'il n'est pas besoin de dire ici que, dans les temps que tels messagers arrivoient, je m'enfermois dans mon cabinet pour ôter au public la joie d'entendre tout ce que le ressentiment d'une personne fort maltraitée, et qui ne le mérite pas, fait dire. Je pleurois, je m'affligeois, je pâtissois beaucoup de l'humeur dont je suis, et je me souvenois assez de ce que j'avois fait pour Son Altesse Royale, et de ce qu'elle avoit fait pour moi. Préfontaine me dit : « Il faut jeter les yeux sur quelque personne de condition, qui puisse parler à Monsieur de vos intérêts; il me semble que M. le comte de Béthune y seroit bien propre : c'est un homme de mérite, ami commun, et porté à procurer la paix. » Je lui écrivis, et j'ai toujours continué depuis, comme il se verra. Après l'envoi du comte de Bury, Monsieur fut quelque temps sans m'écrire, et j'apprenois qu'il s'aigrissoit fort contre moi. Préfontaine me dit : « Si vous proposiez à Son Altesse Royale que madame de Guise s'entremît de vous accommoder, cela ne seroit-il pas bien avantageux pour vous? Elle a l'honneur d'être votre grand'mère : apparemment elle ménagera vos intérêts : cela seroit approuvé de tout le monde, et vous seriez louée de ce choix. » Je lui dis : « Cela est tout comme vous le dites : quoique madame de Guise n'ait jamais eu d'amitié pour moi, cependant, en l'état ou sont mes affaires, je ne saurois prendre un autre parti. » J'écrivis à Monsieur que je voulois bien que madame de Guise se mêlât de nos intérêts; que je serois au désespoir d'être obligée à plaider contre lui; que si cela arrivoit, ce ne seroit qu'après qu'il me l'auroit commandé; que je lui obéirois avec beaucoup de regret; que j'espérois qu'il auroit la bonté d'accepter le parti que je lui proposois; et que, pour lui faire voir que ce que je faisois étoit par un mouvement que j'avois eu dans le moment que je lui écrivois sans en consulter personne, j'envoyois en même temps une procuration à madame de Guise. Monsieur me manda qu'il avoit cela fort agréable. L'affaire parut bientôt être en accommodement; et s'il y eut des longueurs, elles ne vinrent point de ma part. Cela réjouit tous ceux qui nous avoient vus sur le point de plaider; en effet, ma requête étoit toute prête, il n'y avoit qu'à la signifier.

Cependant la meute que j'avois envoyé quérir en Angleterre arriva avec des chevaux. Je me mis à chasser trois fois la semaine; j'y prenois un grand divertissement. Le pays de Saint-Fargeau est fort beau pour la chasse, et fort commode pour les chiens anglois, qui pour l'ordinaire vont trop vite pour des femmes; et comme le pays est couvert, cela faisoit que je les suivois partout.

Depuis que la comtesse de Fiesque fut morte, j'avois souvent parlé à Préfontaine des personnes que je prendrois pour dames d'honneur : je n'en voulus prendre aucune qui en usât aussi mal avec moi qu'avoit fait la défunte, et je louois Dieu tous les jours d'en être défaite; je souhaitois tant de qualités en la personne que je voulois choisir, que je trouvois que toutes celles qui me venoient dans l'esprit ne les avoient point. Un jour il me vint en pensée de prendre madame de Frontenac : elle étoit fort jeune; elle s'étoit attachée à moi pendant ma disgrâce; je la trouvois bonne femme, et qu'elle avoit de l'amitié et de la complaisance pour moi; je disois : je l'aime et je l'estime; et pour être jeune, cela n'importe, j'y suis accoutumée. En même temps je songeois que son mari n'étoit pas un grand seigneur; à cela je disois : il est dans le monde comme mille gens qui le portent fort haut. Tout bien considéré, je n'y trou-

vois à redire que la qualité. Je ne savois pas encore la liaison que madame de Frontenac avoit avec la comtesse de Fiesque : ainsi je croyois qu'elle s'attacheroit fort fidèlement à mon service. Comme je suis un peu glorieuse, la qualité de feu madame de Saint-Georges et celle de la comtesse de Fiesque me paroissoient fort au-dessus de la sienne. Préfontaine entroit dans mon sens, et me disoit : « Ce que vous dites est à considérer ; vous aimez madame de Frontenac ; les personnes de votre qualité élèvent les gens qui leur plaisent, et on ne peut trouver à redire que vous fassiez du bien à madame de Frontenac. » Nous parlions souvent de cela sans prendre de résolution ; et même quand je fus déterminée à prendre pour ma dame d'honneur la comtesse de Frontenac, je ne lui en parlai point, parce que je ne voulois pas encore en venir à l'exécution ; je crus qu'il étoit bon de n'en point parler, persuadée que je pouvois changer.

A mon voyage d'Orléans, Monsieur ne me parla point de dame d'honneur : aussi il n'y avoit que trois semaines que madame de Fiesque étoit morte. Madame de Choisy, qui est une femme qui entre en matière à tort et à travers, me demanda qui je prendrois pour dame d'honneur ; que je ne pouvois mieux faire que de prendre madame de Frontenac : « Si vous ne le faites, son mari qui est un bourru ne vous la laissera pas ; il est résolu de l'emmener ce voyage ; elle ne l'aime point : témoin la prière que vous savez qu'elle vous a faite de dire à M. l'évêque d'Orléans de ne lui point donner de chambre dans sa maison, de peur d'aller avec lui ; si vous l'aimez, voici une occasion de le lui témoigner. » Je ne lui voulus rien dire, sinon que Frontenac n'avoit aucun dessein d'emmener sa femme ; qu'il étoit bien vrai que l'on m'en donnoit l'alarme, afin de me faire expliquer. Je partis d'Orléans sans le faire. Pour mon malheur, je m'avisai un jour, au lieu de demeurer dans la résolution que j'avois prise de ne me point déclarer, d'avoir envie de le lui dire. J'en parlai à Préfontaine, qui ne m'en détourna pas, et qui ne connoissoit pas la dame aussi bien que moi, et comme nous l'avons connue depuis à nos dépens ; de sorte que j'ordonnai à Préfontaine de le lui dire de ma part. Vous pouvez juger si ce discours plut à la comtesse de Frontenac : elle m'en remercia les larmes aux yeux et avec des démonstrations de joie et de reconnoissance non pareilles. Je lui ordonnai de n'en parler à personne, non pas même à la comtesse de Fiesque : je pense que l'inquiétude lui prit qu'un si grand bonheur qu'elle recevoit fût su de tout le monde. Madame de Choisy, qui de concert avec elle m'en avoit parlé à Orléans, m'écrivit que l'on disoit que la Reine me vouloit donner une dame d'honneur qui auroit pour le moins soixante-dix ans, et que l'on n'en savoit pas encore le nom : cela m'alarma au dernier point et me fit déterminer d'écrire à Monsieur pour avoir son agrément. Je dis à madame de Frontenac qu'il en falloit faire quelque civilité à la comtesse de Fiesque, lorsqu'elle me dit n'y avoir jamais prétendu. Madame de Bouthillier, qui étoit pour lors à Saint-Fargeau, fut transportée de joie pour l'honneur que je faisois à madame de Frontenac. J'écrivis à Son Altesse Royale, et j'envoyai la lettre par M. le comte de Béthune pour la lui présenter, et pour appuyer l'affaire : ce qui ne fut pas fort difficile. Cependant (pauvre sotte que j'étois!) je donnai dans ce panneau le plus lourdement du monde ; j'ai su depuis que la comtesse de Frontenac disoit : « Mademoiselle croit m'avoir choisie, et que je suis à elle de sa main ; si elle ne l'eût fait, Son Altesse Royale l'auroit obligée à me prendre ; et je dépens de lui et non d'elle. » Comme la réponse de Blois fut arrivée, qui étoit la même que pour madame de Bréauté, M. de La Grange m'envoya l'agrément de la Reine, qu'elle eut bien de la peine à donner. J'ai su qu'elle avoit dit : « Ma nièce prend une dame d'honneur qui n'est ni de qualité ni de mérite à l'être. » La Tour, qui revint dans ce temps-là de chez lui, d'où il n'avoit bougé depuis l'équipée qu'il avoit faite, me le dit, et cela ne me déplut point, parce que je n'aime pas que l'on blâme ce que je fais, encore moins ce que je sens que l'on peut blâmer quand on le peut excuser : je voudrois que l'on prît toujours ce parti-là. J'avois mandé à M. le prince le dessein que j'avois de prendre madame de Frontenac, par Beauvais qui avoit été à Saint-Fargeau, et que je n'avois pas été trop aise de voir parce que c'étoit une personne en qui je n'avois aucune confiance, et que je n'étois pas bien aise qu'on sût à la cour quand il venoit des gens de M. le prince. Comme il n'avoit ordre que de me voir dans son passage et de savoir de mes nouvelles, cela est si peu remarquable que je ne l'aurois pas mis ici, si ce n'est que lorsqu'il passa par Paris il fut assez imprudent pour le dire. On le sut à la cour, et cela fit un grand vacarme contre moi. J'allai à Blois, et m'en revins.

Au mois de février 1654, les Espagnols firent arrêter M. le duc de Lorraine. M. le prince étoit alors à Namur ; le comte de Fuensaldagne le lui manda ; il apprit cette nouvelle lorsqu'il

entra dans Bruxelles. Les Espagnols disoient qu'ils l'avoient fait arrêter parce qu'il traitoit avec la France, et qu'au Mont Saint-Quentin il n'avoit osé combattre parce qu'il avoit promis en cette occasion de se trouver contre l'Espagne, qui lui imputoit encore pour crime d'être parti des lignes de Rocroy sans dire adieu, pour donner occasion à le secourir. M. le prince eut peur que l'on ne l'accusât d'y avoir quelque part : ce que tout le monde ne manqua pas de faire. Il m'envoya un gentilhomme nommé Saler, qui est un brave et honnête garçon que je connois il y a long-temps; il arriva un soir fort tard à Saint-Fargeau, et alla droit chez Préfontaine qui le cacha dans un cabinet, ou il ne fut vu que de peu de gens. Dès qu'il fut arrivé, on me le vint dire. Je le fis venir comme tous mes gens soupoient; il me dit que M. le prince savoit combien M. de Lorraine étoit de mes amis; qu'il seroit fâché que je crusse qu'il eût part à sa prison; qu'il me supplioit de croire que s'il pouvoit contribuer à sa liberté, il le feroit avec la plus grande joie du monde : c'est de quoi Saler étoit chargé, et ce que portoit sa lettre, qu'il me rendit de la part de M. le prince.

Dans le temps qu'il étoit à Saint-Fargeau, j'en reçus une d'un conseiller du parlement de Paris, nommé Chenailles, lequel me mandoit que madame de Longueville l'avoit chargé de me supplier d'écrire à M. le prince pour la raccommoder avec lui; que je lui envoyasse ma lettre, qu'il la feroit tenir, et qu'il m'en feroit voir la réponse; que j'avois assez de confiance en lui pour en user ainsi; que je savois le zèle qu'il avoit pour le service de M. le prince et pour le mien. Je ne compris point ce que cela vouloit dire. Il y avoit encore dans cette lettre : « Madame de Longueville, qui n'a point de commerce avec nous, m'a chargé de cette commission. » Moi, qui savois que j'avois souvent de ses nouvelles, et qu'on ne m'avoit jamais rien dit qui approchât de cela, je fus fort étonnée; je montrai la lettre à Saler, aux comtesses et à Préfontaine : nous conclûmes que c'étoit un homme qui me vouloit tirer les vers du nez, et que c'étoit peut-être madame de Châtillon, dont il étoit parent et ami, qui lui faisoit faire cela. Je lui fis réponse et lui mandai que j'avois toute confiance en lui; que je ne doutois point de son zèle pour mon service, ni de son affection pour celui de M. le prince; que j'en avois aussi beaucoup; que je ne pouvois le servir en rien; que je n'avois nul commerce avec lui, et que tout ce que l'on pouvoit faire présentement, au moins les personnes comme moi, c'étoit de prier Dieu de lui faire la grâce de rentrer dans les bonnes grâces du Roi; que pour madame de Longueville, je ne savois point qu'elle fût mal avec lui; qu'une lettre ne raccommodoit guère les grands, et qu'elle étoit assez raisonnable pour comprendre que j'avois de fortes raisons de lui en refuser une.

J'eus le plus grand scrupule du monde; Saler se trouva à Saint-Fargeau le jour de la Notre-Dame de mars; il n'entendit point la messe, parce qu'on n'osoit le montrer. M. le prince l'avoit chargé aussi de voir Son Altesse Royale sur le même sujet de la prison de M. de Lorraine, et me prioit de le lui présenter. Comme je devois aller la semaine sainte à Orléans, il séjourna huit jours à Saint-Fargeau ou aux environs. Un des jours que j'avois accoutumé d'aller à la chasse, je fis venir mes chiens et mes chevaux devant la porte du logis, afin de les lui faire voir par la fenêtre. A dire le vrai, je revins de la chasse de meilleure heure que je n'avois accoutumé. Je lui demandai des nouvelles de madame la princesse; il me dit que le jour qu'il étoit parti de Namur, le médecin de M. le prince en étoit revenu; qu'il lui avoit dit qu'elle paroissoit mieux; qu'en effet, elle étoit fort mal, et que, pour lui, il croyoit qu'il étoit difficile qu'elle en réchappât. M. le prince n'avoit point écrit, lorsque Saler partit d'auprès de lui, à Son Altesse Royale; je pense qu'il s'en avisa depuis. Il m'envoya une lettre par l'ordinaire; je dis à Saler qu'il falloit qu'il la rendît; que j'arriverois le mercredi à Orléans, et qu'il y arriveroit le jeudi au soir. Madame de Frontenac fut obligée d'aller faire un tour à Paris, sur la nouvelle de l'extrémité de son père, qu'elle trouva quasi mort : il mourut peu de jours après son arrivée.

Avant que de partir pour Orléans, il m'arriva une fort plaisante circonstance. J'étois dans mon cabinet avec Saler; il n'y avoit que la comtesse de Fiesque : j'avois fort mal à la tête; il me prit un étourdissement; je pensai m'évanouir, et elle tout de même. Saler étoit fort empêché; il n'osoit appeler du secours : la pensée de cet embarras nous donna une telle envie de rire à toutes deux, que cela nous guérit. Lorsque j'arrivai à Orléans, je reçus une lettre de madame de Frontenac, par laquelle elle me mandoit que M. Le Tellier lui venoit de dire que madame la princesse avoit la petite vérole, et qu'elle se mouroit. Cela me donna beaucoup d'inquiétude, jusqu'à ce que je susse qu'elle étoit hors de danger, par les visions que l'on avoit à la cour et à celle de Son Altesse Royale. Saler arriva à point nommé, comme je lui avois dit;

je lui dis que je croyois que Son Altesse Royale seroit bien préparée à recevoir ses complimens, parce que je lui avois parlé de la prison de M. de Lorraine, et que je lui avois dit que je ne croyois pas que M. le prince y eût aucune part, et qu'il m'avoit fort témoigné être de mon sentiment. Le vendredi saint après la messe, je dis à Son Altesse Royale que j'avois à lui parler : il me mena dans un coin ; je lui dis : « Votre Altesse Royale sera aussi surprise de ce que j'ai à lui dire, que je le fus hier au soir. Comme je m'allois coucher, une de mes femmes me dit : Voilà un gentilhomme à cette porte qui demande à vous parler. Je lui répondis : Dites-lui qu'à l'heure qu'il est je ne vois personne. Il lui répliqua que c'étoit pour affaire pressée ; je le fis entrer : je pensai crier d'étonnement de voir un homme de M. le prince ; je lui dis : « Que faites-vous ici »? Il me répondit : « M. le prince m'envoie vers son Altesse Royale sur la prison de M. de Lorraine, et il m'a dit que si vous étiez ici, je m'adressasse à vous. » Je lui dis : « Je parlerai à Son Altesse Royale. » Monsieur fut fort effrayé, et me dit : « Je ne le veux point voir, qu'il s'en aille le plus tôt qu'il pourra. » Je le pressai extrêmement de le voir ; tout ce que je pus dire ne dissipa point sa crainte ; il me chargea de lui faire beaucoup de complimens pour M. le prince, et de l'assurer qu'il recevoit bien les civilités qu'il lui faisoit sur la prison de M. de Lorraine. Tout le jour Son Altesse Royale m'entretint et me fit mille questions sur ce que Saler m'avoit dit ; cela le mit en la meilleure humeur du monde : il étoit ravi que M. le prince eût songé à lui ; il se méfie du cas que l'on fait de lui. Je dis le soir à Saler comme je l'avois trouvé ; nous résolûmes de lui donner la lettre.

Damville arriva à Orléans le samedi de Pâques ; je le trouvai chez Monsieur lorsque j'y allai ; il me fit mille amitiés ; c'est un fort bon garçon, qui est bien intentionné pour moi. Après l'avoir entretenu, je dis à Son Altesse Royale que je serois bien aise de lui dire un mot ; elle entra dans un cabinet ; je lui dis : « Comme Saler a vu que Votre Altesse Royale ne le vouloit pas voir, il m'a donné la lettre qu'il avoit à lui rendre de M. le prince. » Je la tirai de ma poche ; Monsieur la prit et me demanda : « Est-il parti ? Dans combien de jours sera-t-il hors de France ? » et se mit à me faire quantité de questions, et ne lisoit point la lettre. Je tirai de ma poche des ciseaux, je les lui présentai, et je lui dis : « Je pense que vous oubliez à lire la lettre que je vous ai donnée. » Il l'ouvrit et la lut. Je le suppliai de la brûler ; il ne le voulut pas : je l'en pressai fort, et lui dis : « Si vous la montrez, tout tombera sur moi ; en un lieu où je serai, on ne croira jamais que ce soit un autre que moi qui vous donne des lettres de M. le prince ; il ne faut plus que cela pour m'achever à la cour. » Il me promit fort de n'en point parler.

Le lendemain, Damville me dit que Son Altesse Royale lui avoit conté tout ce qui s'étoit passé, et lui avoit dit : « J'ai marchandé à ouvrir la lettre ; j'ai pensé l'envoyer toute fermée à la cour, dans le dessein de vous en faire le porteur. » Qu'il lui avoit répondu qu'il ne se chargeroit jamais d'une commission qui feroit pièce à deux personnes qu'il honore, comme Mademoiselle et M. le prince. « L'une est votre fille, et l'autre votre cousin-germain : brûlez votre lettre, et qu'il n'en soit plus parlé. » Je dis à Damville qu'il étoit un bon garçon d'en avoir ainsi usé, et lui fis comprendre que je ne pouvois me défendre de rendre cette lettre à Son Altesse Royale ; que Saler avoit demandé à me parler sans se renommer de personne, et qu'il avoit bien fallu que je l'écoutasse. Damville prit l'affaire à la tourner avantageusement pour moi à la cour, s'il en entendoit parler. J'eus terriblement sur le cœur ce que Monsieur avoit dit ; autant en auroit-il été si Damville fût entré dans ses sentimens et qu'il en eût donné avis à la cour : le pauvre Saler eût été pris. Un jour ou deux après nous fûmes à la chasse. Nous nous mîmes à parler de la cour ; Damville y étoit ; je dis à Son Altesse Royale : « Je m'attends que dans un mois on saura que Saler a été ici, et qu'on me fera quelque peine, comme on a accoutumé, et vous y donnerez, comme si vous ne saviez pas de quelle manière l'affaire s'est passée. » Son Altesse Royale me dit : « Je vous dirai la vérité ; j'ai conté cela à Damville, de façon qu'on ne le pût trouver mauvais à la cour. » Je m'écriai : « Quoi ! Monsieur, vous lui avez parlé de cela ? Ah ! quel tort vous me faites ! je suis assurée que, dans six semaines, j'en aurai une affaire. » Je pris congé de Son Altesse Royale ; je m'en allai à Bellegarde, c'est-à-dire à Choisy, que l'on appelle présentement ainsi, où Chenailles vint ; je lui demandai si madame de Longueville lui avoit dit de m'écrire ce qu'il m'avoit écrit. Il fut assez embarrassé, et cela me confirma dans la pensée que j'avois eue de lui sur ce sujet. Je séjournai deux jours à Montargis pour me promener dans la forêt, que j'avois trouvée belle lorsque je revins de Fontainebleau l'automne.

Je retournai à mon Saint-Fargeau, où je fis bâtir tout de bon. Je fis venir de Paris un architecte nommé Le Vau. Ce bâtiment a duré jusqu'à ce que j'en sois partie, et je le laissai en état

d'y loger. Il n'y a plus que la peinture. Assurément je n'ai pas perdu mon temps à cela; ce bâtiment m'a donné beaucoup de divertissement, et ceux qui le verront le trouveront assez magnifique et digne de moi. Je n'y ai pu faire davantage; je n'ai fait que raccommoder une vieille maison qui avoit cependant du grand, quoiqu'elle eût été bâtie par un particulier. C'étoit, toutefois, un surintendant des finances sous Charles VII; en ce temps-là, ces messieurs n'étoient pas si magnifiques qu'ils le sont à présent. J'aurois souhaité qu'ils l'eussent été autant que ceux qui sont maintenant en charge, et que ma maison fût aussi belle que les leurs : je n'aurois pas été obligée d'y faire la dépense que j'y ai faite de deux cent mille livres, qui est beaucoup pour moi et peu pour ces messieurs. Il est bon de dire comme elle m'est venue, parce que de Jacques de Cœur à moi il y a quelque distance. Comme il fut disgracié, on décréta son bien : Antoine de Chabannes, grand-maître de France, l'acheta. Depuis, sous le règne de Louis XI, où il fut disgracié, on voulut lui imputer de s'être prévalu de sa faveur et de la disgrâce de Jacques de Cœur, pour avoir son bien à bon marché. Il l'acheta une seconde fois. Il ne vouloit pas qu'il lui fût reproché d'avoir pour rien le bien d'un homme disgracié. Je suis bien informée de ce que je dis, parce que j'en ai trouvé les contrats dans le trésor de Saint-Fargeau; ce qui m'a bien réjouie. J'aurois été en fort grand scrupule d'avoir du bien d'autrui; et même il me déplairoit fort s'il y en avoit parmi le mien qui vînt de confiscation. Dieu merci, je n'ai pas ce déplaisir; tout celui que je possède est venu par de bonnes voies, et j'en aurois encore davantage si l'on me rendoit celui que l'on a à moi. Ce grand-maître de Chabannes eut de Marie de Nanteuil un fils, nommé Jean de Chabannes, comte de Dammartin, qui épousa Suzanne de Bourbon, comtesse de Roussillon; et Antoinette de Chabannes, leur fille, épousa René d'Anjou, marquis de Mézières; leur fils s'appela Nicolas d'Anjou, qui eut de Gabrielle de Mareuil Renée d'Anjou, femme de François de Bourbon, dit de Montpensier, père et mère de mon grand-père. Voilà à quoi le séjour de Saint-Fargeau m'a servi; il m'a appris ma généalogie. J'eus la curiosité de savoir les armes de Chabannes et pourquoi elles étoient par toute la maison; et comme je les ai fait effacer et abattre lorsque j'ai rebâti la maison, il m'a semblé que, puisque j'avois beaucoup de bien de ceux qui les portoient, je devois les faire remettre. Ainsi, j'ai fait peindre exprès une chambre des alliances de cette maison, qui est très-bonne et très-illustre, et j'ai beaucoup de joie d'en être descendue. Ces généalogies m'ont fort divertie. Je fis venir une fois à Saint-Fargeau le sieur d'Hosier pour me dresser des quartiers que je voulois faire mettre dans la salle de Saint-Fargeau; et pendant le séjour qu'il y fit, après qu'il m'eut fait connoître que j'étois de la plus illustre maison du monde (ce qui est assez agréable à savoir à une personne de mon humeur), il me fit voir les alliances de quantité de grandes maisons du royaume. Il seroit assez nécessaire que les personnes relevées en qualité au-dessus des autres eussent ces connoissances pour y mettre la différence qu'il doit y avoir, et qui n'y est pas par l'ignorance que l'on en a.

Le maréchal de Gramont, qui s'en alloit en Berri, passa par Blois et visita Son Altesse Royale, et lui fit des plaintes du voyage de Saler, et de ce qu'il avoit été à Saint-Fargeau. On me dépêcha un exprès de Blois; Son Altesse Royale m'écrivit une lettre assez succincte. Goulas me manda que le maréchal de Gramont avoit proposé à Son Altesse Royale de m'envoyer à Frontenac; que c'étoit l'intention du Roi, laquelle ne changeroit point; et, pour la mieux exprimer, il leur dit (au moins ces termes étoient exprès dans la lettre de Goulas) : « Quand des gens comme le Roi ont une fois mis les chevaux au carrosse et qu'ils sont en chemin, ils ne reculent plus. » Sur cela, Son Altesse Royale m'ordonnoit de l'aller trouver. Je la suppliai très-humblement de m'en dispenser, sur ce que je m'étois fait saigner et purger pour me baigner; et que je m'en allois à Pont pour cet effet, l'eau de la rivière de Seine étant meilleure qu'une autre. J'écrivis une belle et longue lettre pour me défendre; La Tour en fut le porteur. Je lui défendis de voir Goulas, et j'ai su depuis qu'il alla descendre chez lui, et qu'il y avoit toujours mangé pendant son séjour à Blois. Le comte de Béthune, qui étoit pour lors à Blois, me manda que tout ce que le maréchal de Gramont avoit dit n'étoit que raillerie, et que je ne m'en devois pas mettre en peine. La Tour me rapporta que Son Altesse Royale ne jugeoit pas à propos que j'allasse à Pont, parce que la cour étoit à Fontainebleau, et que c'étoit m'en approcher. Je renvoyai un valet de pied, par lequel j'écrivis les raisons pressantes de ma santé, et je ne laissai pas de partir. Il arriva comme je montois en carrosse, et m'apporta des ordres exprès pour ne bouger de Saint-Fargeau. Je m'excusai d'être partie sur ce que je m'étois trouvée mal, et de ne pas retourner parce que j'étois trop avancée. Madame de Bouthillier n'étoit point à Pont; j'y fus près de six semaines sans me pouvoir

baigner. Il fit des pluies si grandes que la rivière déborda; et comme elle vint dans les prés, cela la rendit si verte et si boueuse, qu'il fallut du temps pour la purifier: ce que le grand soleil fit quand le temps s'échauffa; ensuite je me baignai. Beaucoup de personnes me vinrent voir. Madame de Bouthillier maria une de ses filles; elle me donna une collation dans un bois, avec des lumières et des violons. Ce fut une jolie fête à voir, et encore plus à mander, pour montrer qu'on ne s'ennuyoit point hors de Paris. Je m'en approchai à dix lieues; j'allai à une maison nommée Boisseaux, qui est à mon trésorier, où je fis mon conseil pour donner ordre à mes affaires. Je m'en retournai à Pont, et je passai à Montglat, où le maître et la maîtresse du logis me reçurent avec joie et magnificence. Il y a une patte d'oie dans le parc qui est fort belle, et au bout de chaque allée il y avoit un amphithéâtre tout plein de lumières: ce qui faisoit le plus bel effet du monde dans le vert des arbres. J'allai aussi au Marais; on me reçut parfaitement bien.

Le comte d'Escars, à qui j'avois mandé par Saler de revenir, sur ce que Monsieur m'en avoit fait de nouvelles instances, arriva comme j'étois à Pont. Après qu'il m'eut fait les complimens de M. le prince, il me dit qu'Apremont avoit été souvent en Flandre, et qu'il lui avoit écrit un billet pour le prier de ne m'en point parler; que cette précaution lui avoit fait croire qu'il y avoit quelque affaire en tout cela qui regardoit mon service, et qu'ainsi il m'en donnoit avis. Cela me surprit fort; je n'en avois aucune connoissance; je lui dis que je n'en savois rien; que la précaution que d'Apremont prenoit ne valoit rien pour madame de Fiesque, après la lettre que j'avois reçue depuis de M. le prince. Je contai à d'Escars comme elle m'avoit donné une lettre en chiffres; qu'après que Préfontaine l'eut déchiffrée, je la lus en présence des comtesses de Fiesque et de Frontenac; que M. le prince me mandoit qu'il étoit fort étonné de la proposition que Beauvais lui avoit faite, de ma part et de celle de madame de Longueville, de s'accommoder avec la cour; que jamais conjoncture ne lui fut moins favorable; qu'il avoit une armée forte et considérable, et prête à mettre en campagne; qu'il étoit sur le point de faire un traité avec les Anglois, et que je jugeasse par-là ce qui lui étoit le plus avantageux; qu'il se soumettroit toujours à mes volontés en tout, et que je serois la maîtresse de son accommodement; que je savois qu'il m'en avoit toujours écrit de cette sorte, et qu'il m'en assuroit encore; qu'il osoit me représenter que pour aller à Paris six mois plus tôt ou plus tard, cela ne valoit pas la peine de tout abandonner; que j'avois si bien commencé à soutenir avec force, vigueur et résolution ma disgrâce, qu'il se promettoit que j'irois jusqu'au bout.

En ce temps-là je croyois que Monsieur ne s'accommoderoit point; Son Altesse Royale en parloit ainsi et assuroit qu'il ne le feroit point que M. le prince ne s'accommodât aussi. Pour madame de Longueville, M. le prince me mandoit dans sa lettre: « Quant à ma sœur, je lui apprendrai à se mêler de ce qu'elle n'a que faire. » Après cette lecture, je pensai tomber de mon haut. Il étoit certain que je n'avois point vu Beauvais. Je regardai la comtesse de Fiesque; elle se mit à rire et me dit: « Je vous dirai ce que c'est. Beauvais vint, il y a environ deux mois, à Saint-Fargeau, et comme il ne vous plaît pas, et qu'il n'avoit rien à vous dire de la part de M. le prince, lorsqu'il me fit avertir qu'il étoit venu, je lui mandai qu'il me vînt attendre dans le petit bois et que j'irois parler à lui. » Il n'y a point de parc à Saint-Fargeau, et les promenades ne sont point encore fermées de murailles: de sorte qu'il est aisé d'y aller de dehors sans qu'on le voie. La comtesse ajouta que Beauvais l'étoit venu voir; qu'elle avoit causé avec lui et lui avoit dit: « Il faudroit que M. le prince fît sa paix, et que ce fussent Mademoiselle et madame de Longueville qui s'en entremissent, qu'elles en eussent l'honneur, et que madame de Longueville agît aussi pour cela. Il faut que Beauvais ait dit cela à M. le prince; il aura pris sérieusement ce que je ne contois que comme une bagatelle. » Pendant ce récit elle se pâmoit de rire: pour moi, je n'en ris point; je lui dis assez sèchement, sans me mettre en colère, que je la priois dorénavant de ne plus me nommer sur des affaires de cette nature. Elle vit bien que cela ne m'avoit pas plu. J'écrivis, dès le soir, à M. le prince pour lui dire que je m'étonnois qu'il eût pu croire que si j'avois eu une affaire sérieuse et importante à lui mander, je l'eusse confiée à Beauvais et à la comtesse de Fiesque; qu'il savoit bien que je lui avois mandé par Saler qu'il ne m'envoyât jamais Beauvais; que je ne me fiois point à lui; qu'il pouvoit envoyer Saler lorsqu'il auroit quelque affaire d'importance à me mander. Pour la comtesse, que c'étoit une créature que je connoissois pour une folle, en qui je ne prendrois jamais aucune confiance; que je la croyois imprudente et peu affectionnée pour moi; que je me réjouissois de ce qu'il avoit donné dans leurs panneaux; que je souhaiterois fort qu'il fît une paix lorsqu'il y trouveroit son avan-

tage; que je ne me mêlerois point de lui donner des conseils, dans la crainte que l'événement ne fût pas tel que je pourrois désirer; que l'envie d'aller à Paris ne me feroit jamais conseiller à mes amis d'agir contre leurs avantages; que je serois fort fâchée qu'on pût me reprocher que, par la considération de mes intérêts, je me voulusse prévaloir du crédit que j'ai sur eux pour hasarder les leurs.

A quelque temps de là M. le prince m'écrivit et me manda qu'il me demandoit mille pardons de m'avoir écrit tant de faussetés; que Beauvais étoit arrivé le soir comme il s'alloit coucher; qu'il l'avoit entretenu jusqu'à ce qu'il fût endormi. « Il me parla, ajoutoit-il, de ma sœur et de plusieurs autres affaires; je rêvai toute la nuit, et je songeai tout ce que je vous écrivis le lendemain matin : ce qui n'étoit qu'un songe. Quoique je fusse persuadé alors que c'étoit le discours de Beauvais, je l'ai entretenu depuis, et il m'a détrompé, et j'ai cru être obligé de vous détromper aussi, pour que vous ne le croyez pas capable de dire de votre part ce que vous ne lui auriez pas commandé. » Comme la comtesse de Fiesque m'avoit avoué ce qu'elle avoit dit à Beauvais lorsqu'il la vint voir à Saint-Fargeau, je vis bien qu'elle avoit écrit à M. le prince, et qu'imprudente comme elle est, elle ne lui avoit pas mandé positivement ce qu'il me falloit écrire, et que lui, par bonté, m'avoit trop écrit. Je lui mandai : « Au lieu de raccommoder les affaires, vous les gâtez; vous en dites trop. Je vous ai déjà écrit mes sentimens pour la comtesse de Fiesque; je n'en changerai jamais. C'est une dame qui fait fort bien des assemblées, chez qui il y a plaisir d'en aller voir; qui pare un cercle, mais avec qui il n'y a pas plaisir de demeurer. Je vous assure que je ne l'aurois pas retenue chez moi, ou du moins je ne l'aurois pas gardée si long-temps, sans la considération de son mari que j'aime et estime, parce qu'il a du mérite, et qu'il est mon parent et attaché à votre service. »

Pendant ce temps-là, mademoiselle de Vertus, que j'avois vue en passant à Montargis, me parla fort de madame de Longueville, pour qui elle a beaucoup d'attachement, et qu'elle servoit en tout ce qu'elle pouvoit en ses affaires pour son raccommodement avec son mari; car de Montreuil-Bellay elle avoit eu ordre d'aller demeurer dans le château de Nevers, où elle fut fort peu, prenant un meilleur parti, de se mettre dans les filles de Sainte-Marie de Moulins avec madame la duchesse de Montmorency, sa tante, personne d'une extrême vertu et mérite. Elle fit tout cela pour parvenir à se raccommoder avec monsieur son mari, qui avoit désiré qu'elle n'eût plus de commerce avec M. le prince. Mademoiselle de Vertus m'écrivit donc : « Vous avez une belle amitié pour madame de Longueville! Au lieu de tâcher à la raccommoder avec son mari, et de lui conseiller tout ce qui est nécessaire pour cela, comme vous me fîtes l'honneur de me dire lorsque je passai à Montargis, que c'étoit votre sentiment, vous l'embarrassez dans de nouvelles affaires. Quand j'aurai l'honneur de vous voir, je vous en dirai davantage et je prendrai la liberté de vous gronder. » Je lui répondis que je ne savois ce qu'elle me vouloit dire. J'avois écrit à madame de Longueville une lettre fort aigre; je croyois qu'elle se servoit de mon nom pour faire les propositions qu'elle n'osoit faire. Comme elle ne savoit ce que je voulois dire, elle m'écrivit avec beaucoup de douceur.

Quand je fus arrivée à Saint-Fargeau, mademoiselle de Vertus y vint; elle s'en alloit à Moulins voir madame de Longueville. Elle me conta que M. le cardinal Mazarin avoit envoyé quérir La Croizette. C'est un gentilhomme à M. de Longueville, qui est une manière de favori, lequel avoit été mal avec madame de Longueville pendant la prison de messieurs ses frères et de monsieur son mari. Elle prétendoit qu'il les avoit très-mal servis et elle aussi; depuis il a bien réparé cela. Il se raccommoda avec elle par le moyen de mademoiselle de Vertus qui est son amie intime, et il a agi pour faire consentir la cour que madame de Longueville retournât avec son mari. Comme il travailloit à cela, et qu'il répondoit qu'elle n'avoit point de commerce avec M. le prince, M. le cardinal Mazarin l'envoya un jour quérir et lui montra une lettre de M. le prince, et lui dit : « Vous voyez comme ils n'ont point de commerce! » Par cette lettre il la gourmandoit fort des propositions qu'elle lui avoit fait faire par Beauvais; et il y avoit aussi dedans que, sur ce que je lui avois écrit sur les mêmes propositions, il m'avoit fait réponse avec beaucoup de respect, et suppliée de ne lui en plus faire de cette nature; qu'il voyoit bien que c'étoit ce qui m'avoit obligée de donner cet ordre à Beauvais. M. le cardinal Mazarin dit à la Croizette : « Elle ne se contente pas d'avoir des commerces, elle veut que les autres en aient. » La Croizette ne sut que répondre à cela : il connoissoit l'écriture de M. le prince. Je fus fort étonnée de tout cela; et quoi que mademoiselle de Vertus me pût dire, je crois que madame de Longueville en eut quelque connoissance. Je lui contai tout ce qui s'étoit passé à mon égard. Madame de Longueville m'écrivit

une grande lettre sur tout cela, quand mademoiselle de Vertus l'eut entretenue; elle me manda que, pour se mieux justifier, elle me prioit de considérer qu'elle connoissoit la comtesse de Fiesque : qu'ainsi elle ne pouvoit ni ne devoit par aucune raison se fier à elle. Je lui fis une réponse encore très-sèche.

Comme j'étois à Pont, la cour partit de Paris, après être de retour de Fontainebleau, pour s'en aller à Reims faire sacrer le Roi. Si j'avois été fort curieuse, j'aurois pu y aller inconnue pour voir une aussi belle cérémonie que celle-là. Madame de Bouthillier m'y voulut mener; quantité de gens m'en pressèrent. Il m'a toujours semblé que les gens comme moi jouent un mauvais personnage quand, au lieu où elles sont nées, et où leur rang est aussi considérable que le mien est à la cour, elles sont en masque : cela n'est bon qu'au carnaval, quand on y va volontairement; et la curiosité n'est point permise lorsque, pour se satisfaire, il faut agir d'une manière basse. J'avoue que je suis fort éloignée des pensées qui le sont. La cérémonie du sacre est fort belle, à ce que je crois; mais quand on en a vu d'autres en sa vie, que l'on sait comme la cour est faite et tous les gens qui la composent, ou que l'on en a lu les circonstances dans un livre, c'est tout de même que si on l'avoit vu; on n'en a pas le chaud, ni la peine de se lever fort matin pour voir cette cérémonie. Ce qui fut remarquable à ce sacre (1), c'est que de tous ceux qui devoient y être personne n'y a été. M. l'archevêque de Reims, qui étoit pour lors de la maison de Savoie, de la branche de Nemours, n'étoit pas prêtre : ce fut M. de Soissons, un de ses suffagans, qui fit la cérémonie; tous les autres prirent aussi la place l'un de l'autre, et personne ne joua son véritable rôle : chacun y faisoit celui d'autrui. Pour les pairs, hors Monsieur, frère du Roi, tous les autres étoient si peu propres à être dans les places où sont d'ordinaire des princes du sang, que personne ne s'en est souvenu. On le manda à Monsieur, et en même temps on lui laissa la liberté de n'y pas venir : ce qu'il fit avec joie. Il n'étoit pas encore accommodé avec la cour : il y auroit eu lieu de s'étonner s'il y eût été.

De Reims, la cour s'en alla à Sedan; on fit le siége de Stenay. M. Fabert, qui est à présent maréchal de France et gouverneur de Sedan, fit ce siége. M. de Turenne étoit sur la frontière de Picardie; les ennemis assiégèrent Arras : et comme cette place étoit beaucoup plus forte que Stenay, il fut pris en peu de temps, et la cour eut le loisir de revenir à Péronne. Le maréchal de La Ferté joignit avec son corps M. de Turenne; on en fit un autre des troupes de la maison du Roi, et on le donna à commander au maréchal d'Hocquincourt. Ils se joignirent tous et allèrent attaquer les lignes d'Arras; ils y eurent le succès du monde le plus favorable et le plus surprenant. Rien n'est si aisé à des gens retranchés que de se bien défendre. Les Espagnols ne firent aucune résistance; ils se retirèrent promptement. Du côté de M. le prince, on y combattit fort vigoureusement; et bien qu'abandonné de la plupart des troupes, il fit la plus belle retraite qui se soit jamais faite. M. le duc François de Lorraine étoit avec l'archiduc; les Espagnols l'avoient envoyé quérir en Allemagne après la prise de monsieur son frère, que l'on transféra en Espagne; et lui il demeura au service des Espagnols avec ses troupes. Cette victoire d'Arras (2) donna une joie extraordinaire à la cour : j'en appris la nouvelle par un gentilhomme que j'avois envoyé à la Reine, pour lui faire compliment sur la mort du roi des Romains, son neveu. J'avoue qu'en l'état où j'étois, toutes les prospérités de la cour ne me donnoient aucune joie; et comme il me sembloit que les disgrâces qui arrivoient à M. le prince l'éloignoient de s'accommoder, ce n'étoit pas le moyen que j'en eusse. A dire le vrai, je n'ai point souhaité que les Espagnols remportassent des avantages sur les François : je souhaitois fort ceux de M. le prince, et je ne pouvois me persuader que cela fût contre le service du Roi. Je passai cet été là à Saint-Fargeau à chasser, les jours qu'il ne faisoit pas soleil; et les autres je ne me promenois que le soir, après qu'il étoit couché.

M. de Joyeuse fut blessé en une occasion, deux jours avant l'attaque des lignes d'Arras, au bras, qu'il eut cassé. Il servoit dans sa charge de colonel-général de la cavalerie, qu'il avoit eue par la mort de M. le duc d'Angoulême, son beau-frère. On l'apporta à Paris, où il fut long-temps malade, et mourut sur la fin de septembre 1654. J'en appris la nouvelle a Chambord. Je demeurai tout le mois d'octobre à Blois; il y avoit des comédiens, dont Monsieur et Madame n'avoient point le divertissement; il n'y avoit que moi et mes sœurs qui y allassent. Mes sœurs en étoient ravies, parce qu'elles n'avoient aucun divertissement. Leurs Altesses Royales vinrent passer la Toussaint à Orléans à leur ordinaire, et chassèrent à la Saint-Hubert; je les y accompagnai, puis je m'en retour-

(1) Cette cérémonie eut lieu le 7 juin 1654.

(2) Remportée le 25 août 1654

nai à Saint-Fargeau. Nos affaires alloient toujours du même train entre les mains de madame de Guise, qui de temps à autre me demandoit des procurations nouvelles. J'eus les comédiens à mon ordinaire. Il ne se passa rien de nouveau à Saint-Fargeau, que le mariage de mademoiselle de Pienne avec le marquis de Guerchy : je lui donnai de beaux pendans d'oreilles de diamans. Il s'en fit un à la cour bien plus considérable, de mademoiselle de Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin, avec M. le prince de Conti, au mois de février 1654 ; de quoi M. le prince n'eut pas beaucoup de joie. Cette nouvelle et la campagne d'Arras lui furent fort désagréables; il m'en témoigna son ressentiment par ses lettres. Après l'affaire d'Arras, il me mandoit qu'il n'avoit pu m'écrire, et qu'un homme aussi inutile et aussi malheureux que lui devoit souhaiter qu'on l'oubliât; que sa plus grande douleur étoit de ne pouvoir me rendre tous les services qu'il auroit souhaités et qu'il auroit voulu me rendre. Il m'envoya un autre chiffre : le sien étoit dans sa cassette, qui avoit été prise; il m'avertit qu'il avoit brûlé toutes mes lettres et que je ne serois point brouillée à la cour par sa négligence.

[1655] Le premier jour de janvier il arriva à Saint-Fargeau un accident qui me déplut. M. et madame de Matha s'en alloient à Paris; pour l'amour d'eux j'avois fait jouer la comédie aussitôt après mon dîner, parce qu'ils devoient aller coucher à Bleneau, à deux lieues de Saint-Fargeau. Comme la comédie fut finie, ils prirent congé de moi; je m'en allai dans mon cabinet écrire un jour d'ordinaire. Un moment après il vint un petit page effrayé qui me dit : « M. de La Boulenerie vient de se rompre le cou. » C'étoit un vieux gentilhomme voisin de Matha et de Saint-Fargeau. Je sortis de mon cabinet, je trouvai M. de Matha qui rentroit dans ma chambre les larmes aux yeux ; il me conta qu'après que madame de Matha étoit montée en carrosse, ils avoient trouvé qu'il étoit trop nuit pour s'en aller; qu'ils étoient rentrés. La Boulenerie menoit madame de Matha; ils rencontrèrent le chevalier de Charny, qui la prit par la main. Ce pauvre gentilhomme demeura derrière, et comme on ne voyoit goutte, au lieu d'entrer sur le pont-levis, il se jeta dans le fossé et se cassa le cou. Cet accident donna beaucoup de peine et de chagrin à tout le monde. La mort, de quelque manière qu'elle arrive, donne beaucoup d'effroi, et particulièrement quand elle vient assaillir des personnes d'une manière si surprenante. Pour moi, qui la crains beaucoup, je suis fort tendre pour les gens qu'elle attaque. Le lendemain j'allai à la chasse; comme je rentrois dans Saint-Fargeau, le même petit page me vint dire qu'un de mes officiers, que j'avois vu lorsque j'étois partie pour la chasse, venoit de mourir d'apoplexie. Je me tournai vers Préfontaine qui étoit derrière moi, et je lui dis : « Je crains furieusement cette année, et j'ai beaucoup de peur qu'elle ne me soit pas favorable, à voir la manière dont elle commence. » Il me dit : « Ces appréhensions sont des vapeurs de rate, qu'un sujet mélancolique émeut, et dont vous devez vous éloigner autant qu'il vous sera possible. »

Madame de Guise m'écrivit si je voulois qu'elle prît pour nos arbitres et examinateurs de nos affaires des maréchaux de France et des évêques. Je lui fis réponse que je n'avois point de querelle avec Son Altesse Royale; qu'ainsi les maréchaux de France n'étoient pas nécessaires, non plus que les évêques pour me donner l'absolution, puisque je n'avois point manqué. Elle me demanda ensuite si je ne voulois pas bien des conseillers du grand conseil, ou de ceux de la cour des aides, ou des maîtres des comptes. Je lui répondis qu'au grand conseil ils savoient les affaires bénéficiales parfaitement bien; que la cour des aides avoit une connoissance particulière des tailles; que les comptes des tutèles n'étoient point leur métier; que c'étoit plutôt le fait des maîtres des comptes, parce qu'il y a des calculs; que néanmoins je ne croyois pas qu'il fût nécessaire d'en prendre; que si elle vouloit prendre des conseillers du parlement, elle pouvoit en prendre de celui de Rouen et de Dijon; que je n'avois du bien que dans ces ressorts; que pour le bien que j'avois dans le pays de la coutume du droit écrit, il n'étoit pas juste que l'on prît un conseiller du parlement de Dombes, parce que ce parlement dépend de moi; que la même coutume s'observoit dans le Lyonnois; que l'on pouvoit en prendre du présidial de Lyon. Il me semble que tout ce que je mandai sur ce sujet étoit juste : néanmoins elle ne répondit point sur cela.

La comtesse de Fiesque me paroissoit agir avec moi comme une personne qui croyoit que je me défiois d'elle, et elle n'avoit pas tort. Je voyois ses intrigues du côté de Flandre, où je l'aurois mise au pis. Je connoissois les sentimens que M. le prince avoit pour moi, et que personne ne les changeroit, parce qu'ils étoient fondés sur la persuasion qu'il avoit de m'avoir obligation de sa vie à la porte Saint-Antoine, et cela ne s'oublie jamais. Ses intrigues s'étendoient à Blois, et je m'apercevois qu'elle témoignoit plus d'affection pour les gens de Monsieur que pour moi. Quand j'en parlois à madame de

Frontenac, et que je lui défendois d'avoir commerce avec elle, elle me répondoit : « Je ne sais ce qu'elle fait ni ce qu'elle écrit ; je ne le lui demande point, et elle ne m'en parle point. » Au voyage que je fis à Chambord, je me promenois dans le parc avec Son Altesse Royale à cheval ; il me dit : « Je ne sais si vous savez qu'Apremont va et vient de Bruxelles à Saint-Fargeau, comme l'on fait d'Orléans à Paris. » Je lui dis que c'étoit sans ma participation, et que pour marque de cela il m'étoit venu faire des complimens de M. le prince ; que j'avois fait reproche à la comtesse de Fiesque de ce qu'elle l'envoyoit ainsi sans me le dire ; qu'elle m'avoit répondu : « Je ne savois pas qu'il y fût allé ; il a été pour ses affaires particulières. » Je contai aussi à Son Altesse Royale ce qu'elle avoit mandé par Beauvais, et toute cette histoire. Il témoigna être bien aise que je ne me confiasse point en elle ; qu'il la connoissoit pour une créature imprudente et dont la conduite ne lui plaisoit pas ; que je serois bien heureuse si j'en étois défaite. Je le suppliai de trouver le moyen de m'en débarrasser ; je lui dis qu'il le pouvoit, qu'il n'avoit qu'à me le faire commander par la cour sous prétexte que, de la qualité dont j'étois, je ne devois pas avoir auprès de moi la femme d'un homme qui étoit à Madrid, ambassadeur de M. le prince, lequel étoit en Flandre ; que cela me disculperoit envers son mari, pour qui j'avois des égards, et que je n'en avois aucunement pour elle. Il me répondit : « Il faut voir. »

Le carême venu et la semaine sainte, qui étoit le temps que j'avois coutume d'aller à Orléans, je me mis en chemin avec aussi peu de joie qu'à l'ordinaire : ces voyages me causoient toujours beaucoup de chagrin. J'écrivis à madame de Guise pour la supplier de hâter nos affaires, et que j'espérois bientôt d'avoir l'honneur de la voir. Je ne trouvai point Son Altesse Royale à Orléans ; j'appris qu'elle avoit mal à un doigt. Je m'en allai à Blois, dont le séjour me déplaît fort et où l'air m'est absolument contraire : je n'y suis jamais quinze jours que je n'y sente de très-grandes douleurs de tête, et que je n'y aie de grands rhumes, bien que je sois fort saine partout ailleurs. Le mal que Son Altesse Royale avoit n'étoit qu'au doigt ; il étoit cependant incommode et douloureux. Je le trouvai fort changé. Ma sœur avoit aussi mal au doigt, Son Altesse Royale me reçut avec beaucoup d'amitié : il n'est pas chiche d'en donner des marques extérieures. J'y trouvai le comte de Béthune, qui me dit qu'il se plaignoit des longueurs que j'apportois à la conclusion de nos affaires : je lui dis qu'il n'y avoit rien que je ne fisse pour les hâter, et que je le priois de le dire à Son Altesse Royale : ce qu'il fit ; et Son Altesse Royale le chargea d'écrire à madame de Guise de sa part et de la mienne pour hâter les affaires autant qu'il se pourroit.

Le mercredi de la semaine sainte, j'arrivai à Blois. Le samedi, M. le comte de Béthune me dit : « Son Altesse Royale veut vous parler aujourd'hui. » Le jour se passa néanmoins sans qu'il se mît en devoir de cela. Le soir il alla à confesse : ce qui me fit croire que je ne le verrois plus de ce jour-là. Le comte de Béthune m'assura pourtant qu'il viendroit à mon appartement. Je l'attendis avec beaucoup de dévotion : je me persuadois que celle où il étoit à cause de la bonne fête l'obligeroit à me traiter plus favorablement qu'il n'avoit fait jusques à présent. Comme je m'entretenois avec Préfontaine, il me vint une pensée : « Si Monsieur vouloit envoyer quérir quelques gens de messieurs du parlement (on ne travaille point ces fêtes), ils viendroient avec joie, et, en sa présence et en la mienne, on accommoderoit nos affaires en un moment. Madame de Guise viendroit aussi. » Préfontaine, qui a un esprit de pacification, et qui souhaitoit surtout de me voir bien avec Monsieur, trouva ce que je lui disois admirable. Dans ce moment Monsieur entra : il me mena dans la ruelle de mon lit, et me dit qu'il souhaitoit fort de voir les affaires que nous avions ensemble terminées, à cause de l'affection qu'il avoit pour moi. Je lui répondis avec autant de tendresse qu'il m'en faisoit paroître, et je lui fis la proposition que je venois de dire à Préfontaine ; à quoi j'ajoutai ce que je ne lui avois pas dit, qui étoit que je trouvois messieurs de Nesmond, Le Boüe et Bignon, avocat-général, fort propres pour cela. Il me répondit fort aigrement : « Cela est bon à vous, Mademoiselle, qui êtes fort habile, de faire décider nos affaires devant vous. Pour moi, qui ne les sais point et qui ne suis point préparé à ce que vous me dites, je ne le veux point. » Je lui dis : « Monsieur, ne refusez point cela ; au moins nous aurons le plaisir, vous et moi, de voir si nos gens nous ont trompés ; si leur intérêt particulier a prévalu sur les nôtres, et s'ils ont eu par leur longueur intention de nous brouiller, ils seroient bien attrapés. » Il me répondit d'une même façon : « On ne me surprend pas ainsi. » Je lui dis, les larmes aux yeux : « Je suis bien malheureuse que tout ce que je vous propose avec la plus sincère intention qu'il se puisse, vous le tourniez à mal, et que l'on vous ait mis dans une telle disposition pour moi. » Il me répondit : « Il est tard, et demain une

bonne fête : n'en parlons plus. » Et il s'en alla.

M. de Béthune, qui causoit dans un coin de la chambre avec Préfontaine, étoit dans une grande inquiétude d'entendre hausser la voix de Monsieur ; ils l'allèrent accompagner jusqu'en sa chambre, et au retour ils vinrent en la mienne. Le comte de Béthune me dit qu'il lui avoit dit en chemin : « Ma fille m'a fait une proposition fort captieuse ; je vois bien qu'elle l'avoit concertée et qu'elle me veut surprendre ; » et il lui conta ce qui s'étoit passé. Le comte de Béthune lui dit : « Vous prenez cette affaire d'une manière étrange, » et lui parla vertement, pour lui faire comprendre l'injustice qu'il me faisoit. Ni ce discours ni la bonne fête ne lui firent point changer de pensée : l'agrément que l'on a de demeurer avec une personne de cette humeur n'est pas fort grand. Je m'allois promener avec Son Altesse Royale pendant le séjour que je fis à Blois ; quand il étoit de bonne humeur, il me parloit de ce qui s'étoit passé pendant notre guerre, et s'étonnoit de ce que je savois beaucoup de circonstances qu'il croyoit que j'ignorasse. Il me parloit de M. le prince avec beaucoup d'amitié, et me témoigna être persuadé qu'il en avoit beaucoup pour lui ; il disoit : « Je suis la personne du monde en qui M. le prince a plus de créance ; et comme il n'est pas grand politique, et que je passe pour l'être plus que lui, s'il étoit ici il ne feroit rien sans mon conseil et sans me le demander. Je le plains beaucoup d'être malheureux dans son domestique, d'avoir une femme faite comme il en a une, aussi peu spirituelle ; rien n'est si fâcheux. » Il me demandoit ensuite : « Si elle meurt, croyez-vous qu'il se remarie ? » Je lui dis que je n'en savois rien. A la fin il me fit tant de questions là-dessus, et me dit tant de fois que la femme d'un homme qui avoit fait tant de belles actions devoit être bien heureuse, et autres discours de cette nature, que je compris qu'il me vouloit faire parler, et qu'il avoit envie de se moquer de moi. Je savois qu'il avoit dit au comte de Béthune, quelque temps auparavant : « Cela seroit bien ridicule que ma fille voulût de M. le prince. » Je me mis à lui en dire mille biens : on ne sauroit guère en dire au-delà de la vérité, et je convins avec lui de tout ce qu'il disoit. Puis je lui dis : « Si vous me promettez de ne jamais parler de ce que je vous dirai, je vous apprendrai une particularité, savoir : que si madame la princesse meurt, le roi d'Espagne lui donnera sa fille. » Il demeura fort surpris, et me demanda : « Le savez-vous d'original ? » Je lui répondis : « Je n'en puis douter. » Un jour comme Son Altesse Royale vint dans ma chambre, je reçus des lettres de Paris. A l'ouverture de mon paquet, je trouvai une lettre qui s'adressoit à Son Altesse Royale, et une pour moi de M. le prince. Je donnai à Son Altesse Royale la sienne, et l'autre je la mis adroitement dans ma poche. Son Altesse Royale ouvrit sa lettre : il trouva qu'elle étoit de Marigny. Cette lettre a été trouvée fort jolie et a été imprimée. Elle parloit d'une médaille qu'une comtesse de Flandre lui envoyoit. Cette médaille étoit dans la lettre de M. le prince ; de sorte que le soir je la donnai à Son Altesse Royale, et lui dis qu'elle étoit dans le papier du paquet que l'on avoit ramassé. Je pense qu'il se douta bien de la vérité, quoiqu'il n'en fît pas le semblant. Toutes les fois que j'avois des nouvelles de Flandre, je lui en disois, et il me répondoit : « Ce sont des gens de Paris qui ont commerce en ce pays-là qui vous en mandent. » Je lui disois : « Oui, Monsieur ; vous croyez bien que pour moi je n'y en voudrois pas avoir. » Il pestoit souvent contre tout ce qui se faisoit à la cour. Il avoit une grande peur que le Roi n'épousât mademoiselle de Mancini. Il en étoit fort amoureux, à ce que portoient toutes les nouvelles qui venoient de la cour. Comme je n'y étois pas pour lors, je n'en ai rien vu. Il disoit à tout moment qu'il n'y retourneroit jamais ; que si on lui ôtoit ses prétentions, et que l'on crût le prendre par la famine, il se camperoit à Chambord avec tout son train ; qu'il y avoit assez de gibier pour le nourrir long-temps, et qu'il mangeroit jusqu'au dernier cerf avant que d'aller à la cour. Comme je le connoissois, j'avois peine à croire qu'il demeurât long-temps dans cette résolution. Il contoit un jour qu'il croyoit que la monarchie alloit finir ; qu'en l'état où étoit le royaume il ne pouvoit subsister ; que dans toutes celles qui avoient fini, leur décadence avoit commencé par des mouvemens pareils à ceux qu'il voyoit. Il se mit à faire une longue dissertation de comparaisons pour prouver son dire par les exemples passés. Après qu'il eut tout dit, je lui dis : « Si c'étoit un valet de pied qui est à cette portière, je ne m'étonnerois pas de l'entendre parler tranquillement des malheurs dont vous dites que la France est menacée ; pour vous, Monsieur, de la qualité dont vous êtes, cela me paroît terrible ; et quand vous seriez dévôt, il n'y a point de détachement du monde qui vous pût donner ces vues sans beaucoup de douleur ; pour moi j'en suis transie. » Il ne me tenoit jamais que des discours capables de mettre au désespoir.

L'air de Blois me donna un rhume épouvantable qui me dura trois semaines. Je ne sortois, ne dormois, ni ne mangeois ; je m'amusai

à jouer, parce que cela m'ennuyoit moins que d'entretenir les gens que je voyois. La comtesse de Fiesque commença en ce voyage à se déchaîner contre moi. Je ne l'ai su que depuis pour le certain. Je ne laissois pas de voir qu'elle alloit souvent chez madame de Raré, gouvernante de mes sœurs ; et comme sa chambre étoit dans la même galerie que la mienne, j'y allois aussi. Je m'aperçus qu'il y avoit toujours un laquais à la porte qui alloit avertir quand j'arrivois ; et quand j'entrois brusquement, elles étoient déconcertées, et Son Altesse Royale tout le premier. Madame de Frontenac ne venoit point à la messe avec moi, pour entretenir Monsieur pendant ce temps-là. J'avois de grands soupçons de tout cela. Je disois à Préfontaine : « Il seroit à souhaiter pour moi que mes affaires avec Son Altesse Royale ne fussent jamais finies ; je suis assurée que dès qu'elles le seront il se déchaînera contre moi, et qu'il ajoutera encore de nouvelles persécutions à celles qu'il me cause et que je souffre à son sujet. » Préfontaine ne pouvoit croire ce que je disois ; il me répondoit : « Monsieur a un fonds de bonté non pareil, et je suis fort persuadé qu'il a beaucoup d'amitié pour vous. » Je lui répondois : « Je le connois mieux que vous, et je vous verrai un jour détrompé de lui. Dieu veuille que ce ne soit point à vos dépens et aux miens ! » Toutes ces circonstances et mon rhume m'avoient mise dans une telle mélancolie que je pleurois souvent, et cette envie me prenoit dès que je voyois Monsieur. Un jour il trouva que je pleurois chez madame de Raré ; je me jetai sur le lit, il s'approcha de moi et me dit : « Je demande à tout le monde ce que vous avez à pleurer sans cesse et ce qui vous cause une si grande mélancolie. On m'a dit que vous croyez mourir parce qu'il y a sept ou huit jours que vous ne dormez point et que vous n'avez point d'appétit : on ne meurt pas si promptement et d'une si légère maladie ; vous êtes folle d'avoir ainsi des terreurs paniques. » Je ne lui répondois rien et pleurois encore davantage. Il me pressoit de lui répondre ; il me pressa tant que je lui dis : « L'état où vous êtes, et celui où vous me mettez, ne doivent pas faire faire des réflexions fort gaies, ni sur ma vie présente, ni sur l'avenir, et surtout le peu d'amitié que vous avez pour moi. » Il me dit quelques douceurs ; et plus on en dit quand on est persuadé du contraire, plus cela fâche.

Madame de Puisieux étoit à Blois dans les filles Sainte-Marie. C'est une femme d'un esprit assez bizarre, et qui a des boutades plaisantes et agréables. Je la voyois souvent : elle étoit aimée de Goulas, et j'apprenois toujours quelques nouvelles d'elle. Vineuil revint de Flandre avec permission du Roi de demeurer dans la maison de son frère, qui n'est qu'à deux lieues de Blois. Je feignis un jour de me trouver mal, et je dis que je voulois aller prendre l'air à Beauregard. Monsieur vint dans ma chambre, et ne me demanda point où j'allois ; je ne lui dis point aussi. Par malheur, comme je dînois il vint un vent et un orage qui rendirent le temps fort froid et fort vilain, et toutes les personnes qui étoient dans ma chambre disoient : « Vous vous enrhumerez de sortir par ce temps-là. » Je leur disois : « J'ai la tête étourdie, il me faut de l'air. » Après le dîné je m'en allai à Beauregard. Lorsque j'y arrivai, j'y trouvai Vineuil dans la cour ; je m'écriai : « Qui vous croyoit trouver ici ? » Je l'entretins long-temps dans le jardin : le beau temps revint. J'avois envie de savoir des nouvelles de M. le prince et comme tout se passoit en Flandre. Le soir je dis à Monsieur que j'avois vu Vineuil. Il me répondit : « Je savois bien que vous le verriez lorsque vous êtes partie. » Je lui dis : « Je ne vous en avois point demandé la permission, parce que cela vous eût peut-être embarrassé ; vous n'auriez osé me l'accorder, et vous êtes bien aise que j'y aie été. » Pendant mon séjour à Blois il se passa mille affaires désagréables pour moi, dont je ne me souviens que par le chagrin que cela me donna, et non en détail.

Je me souvins en ce voyage d'une pensée que j'avois eue quelques mois avant mon retour d'Orléans à Paris, dont Préfontaine avoit eu connoissance par madame de Frontenac. Il m'en détourna. Comme j'allois quelquefois aux Carmélites voir mademoiselle d'Epernon, en ce temps-là je redoublai mes visites ; j'en fis cinq ou six tout de suite. J'allai un jour voir un appartement que feu madame la princesse y avoit fait faire, et où elle n'avoit point logé. Je le trouvai fort joli, et je m'informai de ce qui étoit dehors. Je regardois et disois : « Si on faisoit là un parloir, cela seroit bien commode. » Je disposois de la place du lit, de la table et de tout, sans songer que ceux qui étoient avec moi reconnoîtroient que je ne disois pas cela sans dessein. Il se rencontra que toutes les fois que j'allois aux Carmélites, j'en revenois toujours fort mélancolique ; madame de Frontenac y avoit remarqué tout ce que j'y avois dit, et en fit le récit à Préfontaine. Il parloit avec moi un jour que j'y avois été ; il me demanda comment étoit fait le logement de feu madame la princesse. Je le lui contai avec plaisir ; il me dit que j'en prenois beaucoup depuis quelque temps à y aller, et qu'il me trouvoit toute mélancolique depuis

ce temps-là. Je me mis à pleurer, et lui dis que le peu d'amitié que Monsieur me témoignoit ne me donnoit pas lieu d'espérer un grand établissement: que la considération où il étoit n'étoit pas encore un fondement de grande espérance; que je considérois qu'au premier jour il feroit un accommodement bizarre; qu'il s'en iroit à Blois; que de l'y suivre, ce me seroit le dernier ennui, et que j'en aurois beaucoup à aller demeurer en quelqu'une de mes maisons à la campagne. De sorte qu'il m'étoit venu dans l'esprit de me retirer aux Carmélites; que ce n'étoit pas pour me faire religieuse: que Dieu ne m'avoit pas fait la grâce de m'en donner l'envie; que je voulois me retirer du monde pour quelques années; que je casserois mon train; que je garderois fort peu de monde; que j'amasserois beaucoup d'argent; qu'à l'arrivée de la cour elle ne songeroit pas à m'exiler si elle me trouvoit au couvent; qu'elle s'accoutumeroit peu à peu à moi; qu'alors je pourrois quitter ma solitude et retourner à la cour avec la dignité dans laquelle je suis née; que pendant ma retraite je verrois à la grille deux fois la semaine le monde; que les autres jours je les emploierois à mes affaires et à voir mes amis particuliers; que j'irois aux offices; que je travaillerois et lirois. Pour ce dernier divertissement, je ne l'avois pas encore goûté; je faisois un projet tout propre à ne me pas ennuyer; quand je songeois aux motifs de mon dessein et à la clôture, je redoublois mes larmes. Je fus deux ou trois jours à penser à cela.

Préfontaine, comme j'ai déjà dit, fit tout son possible pour m'en détourner. Il voyoit bien que cette vie me précipiteroit dans un tel chagrin que ma santé en seroit en péril. S'il eût prévu, et moi aussi, tous ceux que j'ai eus depuis, j'aurois bien pris celui-là, et il eût été sûrement bien moindre. On ne prévoit pas tout ce qui doit arriver, et surtout les événemens extraordinaires. Je lui ai reproché souvent depuis ce qui est arrivé, et je lui disois: « Si j'étois dans les Carmélites je serois bien heureuse. » Il me répondoit: « Je ne me repentirai jamais de vous en avoir détournée; j'ai cru le devoir faire pour la considération de votre santé. » Madame de Frontenac m'en dissuada aussi. Préfontaine ne se trouvoit pas assez fort tout seul pour obtenir de moi par ses supplications de changer ma résolution: il s'unit à ce dessein avec madame de Frontenac; il savoit que je l'aimois fort en ce temps-là, parce que j'étois persuadée qu'elle m'aimoit.

Madame de Guise dépêcha un courrier et écrivit à Son Altesse Royale et à moi; elle nous supplioit de lui donner pouvoir de prendre telles gens qu'il lui plairoit pour examiner notre affaire, sans que nous sussions leurs noms, et d'ordonner à nos gens de lui remettre entre les mains nos papiers, et de signer comme les procureurs tout ce qu'elle voudroit sans le savoir. Il y avoit une circonstance dans ma lettre qui n'étoit point dans celle de Monsieur; elle me disoit qu'elle me promettoit, après nos affaires terminées, de me rendre compte de ce qu'elle auroit fait et pourquoi elle l'auroit fait. La proposition de signer sans voir me parut captieuse; et comme j'étois déjà persuadée du peu de bonne foi avec laquelle on en usoit avec moi, cela me donna quelque chagrin. J'étois néanmoins si fort assurée que s'il y avoit des juges qui s'en mêlassent, ils ne trahiroient ni leur honneur ni leur conscience pour faire leur cour aux gens de Son Altesse Royale, que cela me rassuroit. J'envoyai demander à voir la lettre que Son Altesse Royale avoit écrite à madame de Guise et à M. de Choisy, son chancelier, pour en écrire une toute pareille à madame de Guise et à mon intendant. Au lieu de m'envoyer les lettres mêmes, on m'envoya les copies dans une même maison d'une chambre à l'autre. Ce procédé me parut fort bizarre; j'en dis mon sentiment avec assez de chaleur: ce qui m'étoit ordinaire; je suis prompte et sensible plus que personne du monde. Je ne laissai pas que de montrer mes lettres à Monsieur avant que de les envoyer à Paris.

A cinq ou six jours de là, Nau me manda que madame de Guise avoit choisi messieurs de Cumont, de Saveuse et Regnard, tous trois conseillers du parlement de Paris. Le premier me plut fort, parce que c'étoit un homme de beaucoup d'esprit et de mérite, fort éclairé dans sa profession, et serviteur particulier de M. le prince. Ainsi, s'il y eût eu quelqu'un à favoriser, ç'auroit été plutôt moi que mon père. M. de Saveuse a du mérite aussi, et ne passe pas pour être si habile; il est d'église et dévot: cela me faisoit appréhender qu'il ne se laissât prévenir par des moines, avec lesquels je n'ai point d'habitude, et ma belle-mère y en a beaucoup. Pour M. Regnard, je ne le connoissois point: je le croyois capable; et quand il ne l'auroit pas été, il étoit tout propre à suivre les sentimens de M. de Cumont, qu'il connoissoit fort; ils étoient de la même chambre. Je sus à point nommé quand ils avoient conféré avec madame de Guise, et ce qui avoit été résolu. Ce que j'apprenois ne m'étoit point désavantageux: l'on me faisoit justice; l'on obligeoit Son Altesse Royale à payer toutes les dettes de la maison, parce qu'il avoit joui de

mon bien pendant ma minorité ; et outre cela, il étoit obligé à me donner des sommes considérables, et néanmoins on le déchargeoit de beaucoup d'autres qu'il me devoit. On me mandoit : « Il y a encore bien des articles à juger ; madame de Guise a eu mal à la tête, elle a mis la séance à un autre jour. » Peu de jours après elle écrivit à Monsieur et à moi que toutes les affaires étoient résolues, et qu'elle viendroit à Orléans lorsque nous irions. Nous partîmes pour ce voyage sur la fin de mai ; elle arriva à Orléans le lendemain du jour que nous y arrivâmes. J'allai au-devant d'elle avec tous les respects et toutes les amitiés imaginables : elle m'en fit de même ; je lui donnai à dîner.

Le lendemain, qui étoit le jour de la Fête-Dieu, après vêpres, comme elle étoit chez Madame, Monsieur lui manda qu'il étoit chez elle. Elle alla le trouver. On m'envoya chercher ; je témoignai qu'il étoit à propos que Madame y vînt aussi : ce qu'elle fit. Il y avoit Monsieur et Madame, messieurs de Béthune et de Beaufort, auxquels madame de Guise n'avoit donné aucune part de ce qui s'étoit passé, quoique Son Altesse Royale et moi leur eussions témoigné que nous en aurions été bien aises ; M. l'évêque d'Orléans, le maréchal d'Etampes et les deux notaires. Je demandai pourquoi Goulas n'y étoit pas ; que c'étoit un acteur nécessaire à cette scène ; qu'il avoit assez bien joué son personnage pendant toute l'affaire. Je poussai cela un peu trop loin et trop vigoureusement. Madame de Guise prit la transaction, et dit : « Voici ce que Votre Altesse Royale et Mademoiselle m'ont fait l'honneur de me confier, et je viens leur rendre compte s'il leur plaît de l'avoir agreable. » Je dis : « Il n'est pas nécessaire ; quand on a donné pouvoir à ses agens de signer sans voir, tout est fait ; il faut que la ratification se fasse de même. » De sorte que les notaires écrivirent que nous avions ouï la lecture, et que nous avions approuvé et ratifié la transaction. Monsieur signa, et moi aussi. Comme je signois, je lui dis : « Dieu veuille que cela me donne du repos et l'honneur de vos bonnes grâces ! J'ai bien peur cependant de n'avoir ni l'un ni l'autre. » Il m'embrassa et me dit : « Je vous demande mon repos, et assurez-vous de mon amitié. » Je lui répliquai que je ne manquerois jamais au respect que je lui devois, et que je ne songeois plus à tout ce qui s'étoit passé et qui m'avoit bien donné du chagrin ; qu'au reste, je ne pardonnerois jamais à ceux qui m'avoient brouillée avec lui si injustement ; que je lui en demandois justice, et que s'il ne me la faisoit, je me la ferois moi-même. Il devint rouge, et dit : « Voici un étrange discours ! » et s'en alla. J'achevai le reste de mon discours sur cette matière devant toute l'assemblée. On me dit que Monsieur étoit un peu scandalisé de ce que j'avois dit, et qu'il falloit que je lui en fisse excuse : ce que je fis très-volontiers. Je ne voulois manquer en rien envers lui, et me soumettre à tout ce qu'il désireroit de moi. Je lui dis que l'amitié que j'avois pour lui étoit capable de me faire emporter sur des chapitres sur lesquels je voyois que la sienne avoit été altérée pour moi ; et que ma faute partoit de ce principe, et que j'espérois qu'il me la pardonneroit. Nous voilà raccommodés.

J'avois envie de lire la transaction. J'envoyai le lendemain Préfontaine la demander à madame de Guise ; elle m'en envoya une copie, comme elle avoit fait à Monsieur. J'étois chez Madame, je m'en allai à mon logis pour l'enfermer dans ma cassette jusqu'au soir ; je ne voulois pas que Préfontaine la vît devant moi. Le soir, comme je fus de retour à mon logis, je la lus, et je trouvai qu'elle étoit conçue en d'autres termes que ce qui avoit été résolu ; elle me faisoit payer la moitié des dettes que Son Altesse Royale devoit payer. Selon elle, il ne me devoit que huit cent mille livres, et il avoit quarante mille livres de rente à prendre sur mon bien, par les coutumes des pays où étoient mes terres, afin que, pour n'avoir rien à lui payer, je lui remisse les huit cent mille livres. Je fus fort étonnée qu'elle n'eût pas suivi l'avis des conseillers qu'elle avoit choisis pour régler cette affaire, et tous les articles qui avoient été discutés ; pour la coutume en conséquence de laquelle elle prétendoit que Monsieur devoit jouir de mon bien, elle l'avoit jugée elle-même. Je ne veux entrer ici dans le détail de cette transaction que le moins qu'il me sera possible ; rien n'est si fâcheux que les affaires des autres, et surtout les affaires de chicane : il faudroit avoir avec soi un coutumier pour expliquer ce qui est dit, et la lecture n'en est pas agreable. La transaction portoit que tout ce qu'elle avoit fait étoit par l'avis de messieurs de Cumont, Regnard et de Saveuse. Je dis à Préfontaine : « Personne n'est maître des premiers mouvemens, et surtout à l'égard des gens que l'on accuse d'avoir manqué en une affaire de l'importance dont étoit celle-ci : c'est pourquoi il faut envoyer à Paris. » A l'instant j'écrivis à ces messieurs, et me plaignis de la manière dont ils m'avoient traitée, assurée qu'ils diroient sur cela, lorsqu'ils recevroient mes plaintes, plus qu'ils ne feroient si on attendoit plus long-temps. J'oubliois à dire que, pour

qu'il parût que Monsieur ne devoit que huit cent mille livres, il avoit fallu cacher mille articles ou l'on avoit si lourdement manqué au calcul, qu'il y avoit une erreur si visible qu'il ne falloit que savoir lire pour la voir; et je m'en étois aperçue. J'écrivis à Nau ce qui m'avoit semblé de la transaction, et l'intention avec laquelle j'écrivois à ces messieurs, et lui ordonnois de prendre garde à leur mine lorsqu'ils liroient mes lettres. Dès qu'ils eurent lu mes lettres, ils s'écrièrent tous trois qu'ils n'avoient point vu la transaction, et que madame de Guise ne pouvoit diminuer les sommes qui m'étoient dues sans que j'en fusse d'accord. M. de Cumont dit à Nau : « J'ai fort pressé madame de Guise de me montrer la transaction, » et je lui dis que j'avois peur qu'il n'y eût quelque erreur de calcul; parce que, s'il y en avoit, la transaction ne vaudroit rien, et que dans cent ans d'ici les héritiers de Mademoiselle pourroient inquiéter les enfans de Monsieur. Il ajouta qu'il étoit tout prêt à s'en aller à Orléans rendre compte à Monsieur et à Mademoiselle de ce qu'il avoit fait; et je crois que cela auroit été assez utile. Les deux autres dirent que si on avoit besoin d'eux, ils se transporteroient volontiers à Orléans. J'eus ces nouvelles le lendemain, dont je fus fort aise. Je fus trois jours sans rien dire. Quand quelqu'un me disoit : « Quoi! aimerez-vous que Monsieur ait du bien à prendre parmi le vôtre? » je répondois : « J'aurai grand soin que mes fermiers le paient bien, et j'en aurai aussi beaucoup de l'être bien de lui. »

Comme ce n'étoit pas mon intention que l'affaire en demeurât là, quelqu'un me dit que Monsieur se plaignoit de ce que je ne voulois pas faire une compensation de ses jouissances avec mes huit cent mille livres. J'envoyai Préfontaine chez madame de Guise pour la supplier de me faire voir l'arrêté de ces messieurs les conseillers, en vertu duquel elle avoit fait dresser la transaction, ainsi qu'elle m'avoit fait l'honneur de me le promettre par la lettre par laquelle elle avoit mandé que l'on signât sans voir. Elle dit à Préfontaine que l'on n'avoit pas accoutumé de rendre compte de telles affaires. Je l'allai voir l'après-dînée; M. de Beaufort y étoit, le comte de Béthune, l'évêque d'Orléans, mademoiselle de Guise, Préfontaine et moi. Je lui fis la même prière que Préfontaine lui avoit faite de ma part; elle me répondit que l'on ne demandoit guère compte de pareilles affaires. Je lui répondis que si elle ne me l'avoit offert, je ne lui en parlerois pas; que comme elle me l'avoit promis, je ne croyois pas que cela lui dût déplaire. Elle me dit que quand elle seroit à Paris, elle verroit si elle trouveroit encore ces papiers.

Je lui dis ensuite : « Je suis bien aise, Madame, de vous dire devant tous ces messieurs qu'il y a une erreur de calcul dans la transaction : ce qui la rendra nulle toutes et quantes fois qu'il me plaira; et comme je veux agir de bonne foi avec Monsieur, j'en avertis, afin que l'on y remédie : et pour cela il me semble qu'il seroit à propos de faire venir les trois conseillers de qui vous avez pris avis. Apparemment cette faute n'a pas été faite de leur connoissance : ils sont trop habiles gens, et verront bien que ce seroit une faute qui ne se pourroit couvrir. Cela vient absolument de celui qui a fait le calcul : si ces messieurs étoient ici, ils règleroient en un moment tout ce qu'il y auroit à faire, et au moins on termineroit cette affaire pour jamais. J'ai toujours fort souhaité que Monsieur connût ce qu'il me doit et ce que je lui remettrois. Ce n'est pas pour qu'il m'en ait obligation; comme il a été mal servi, et que j'ai un juste sujet de me plaindre de ses gens, il connoîtroit que leurs intérêts particuliers les ont toujours fait agir, et les ont obligés à me rendre auprès de lui tous les mauvais offices qu'ils m'ont rendus; et ce seroit un vrai moyen d'ôter, à tous ceux qui m'en voudroient rendre à l'avenir, la faculté de le faire. » Madame de Guise dit que le calcul étoit fort bien fait; qu'elle répondoit de celui qu'elle en avoit chargé, et qu'elle ne vouloit point que l'on regardât à une affaire qu'elle avoit faite. Tout ce qui étoit là entra assez dans mon sens pour la prier de faire ce qui étoit nécessaire, afin de terminer l'affaire sans retour. Jamais elle ne le voulut. Mademoiselle de Guise, prenant la parole, dit : « Mademoiselle, qui est votre petite-fille, vous demande l'explication d'une affaire que vous avez réglée avec tout l'examen et les considérations imaginables : rien n'est plus offensant. » On trouva mademoiselle de Guise un peu emportée de dire cela; madame de Guise parut fort fâchée de ce que l'on connoissoit les finesses qu'elle avoit pratiquées pour m'ôter mon bien, elle qui me l'auroit dû conserver. Je pense que sur cela je lui dis qu'il paroissoit bien qu'elle considéroit la maison de Lorraine plus que celle de Bourbon; qu'elle avoit raison de chercher à donner du bien à mes sœurs, parce qu'elles en auroient peu du côté de Monsieur, et que cela me faisoit voir que j'étois une grande dame d'avoir de quoi me passer des autres, et que la fortune de ma famille s'établissoit sur ce que l'on pouvoit attraper de moi; que j'étois assez au-dessus d'elles

pour qu'elles pussent recevoir des bienfaits de moi ; ainsi qu'il valoit mieux les tenir de ma libéralité que de me les escroquer ; que cela étoit mieux selon Dieu et selon le monde.

Nous fûmes trois heures enfermées sans rien conclure. Madame de Guise ne répondoit rien à tout ce qu'on lui disoit, et mademoiselle de Guise avoit une telle peur qu'elle ne se rendît à la raison, qu'elle parloit pour elle et lui disoit ce qu'il falloit qu'elle répondît. Sur la fin chacun s'aigrit, et la conférence finit par des propos mal gracieux. Le soir, on me vint dire que Monsieur vouloit absolument que je passasse un acte pour compenser les jouissances avec mes huit cent mille livres : il espéroit que cela rectifieroit la transaction et l'erreur de calcul, puisque je l'avois vue et que je m'en étois plainte ; que cet acte l'approuveroit. Je fis réponse que je passerois tout ce que Son Altesse Royale voudroit, et que je mettrois dans l'acte que je signerois : *sauf erreur de calcul;* que je ne voulois point être dupée ; que je donnerois à Madame ce qu'il désiroit de moi de bonne volonté, et non point par force. Monsieur résolut, sur ma réponse, de partir : sa maison et celle de madame partirent ; il ne me vouloit point voir. Ce fut une grande rumeur. Enfin on le fit résoudre à demeurer encore un jour à Orléans. Il ne voulut pas rester chez lui : l'après-dîner il alla se promener ; pour moi, je m'en allai chez madame, où je fis porter mon dîner. Elle n'avoit plus d'officiers, et étoit fort fâchée de voir tout ce désordre : comme elle n'entend pas les affaires, elle ne savoit que dire. Tout le monde étoit fort étonné que madame de Guise voulût rompre une telle affaire par opiniâtreté. On consulta tous les docteurs de droit, qui sont en grand nombre à Orléans, savoir : si je pouvois passer cet acte que madame de Guise proposoit, sans y mettre *sauf erreur de calcul;* ils dirent tous que non. Tout le monde voyoit que j'avois raison, et personne n'osoit le dire, de peur de blâmer madame de Guise. Je ne sais si on en parla à Monsieur ; le matin qu'il partit il vouloit bien me voir. J'allai dire adieu à madame de Guise ; cela se passa assez froidement. J'allai chez Monsieur, il n'y avoit que le comte de Béthune, M. de Beaufort, Beloy et moi. Je lui dis : « Monsieur, tout ce que je fais, c'est pour votre avantage. Si j'avois dessein de vous tromper, je ne vous aurois pas fait remarquer l'erreur de calcul. Tout ce que j'ai à vous demander, c'est d'être persuadé que j'agis de bonne foi ; que je serois bien aise de faire du bien à vos enfans, quoique vous ne m'y ayez pas obligée ; cela sera d'autant plus glorieux pour moi. » Il me dit : « Vous savez bien que je suis en un état que je ne saurois rien faire pour vous, et qu'il ne me reste que la bonne volonté. » Je lui répondis un peu rudement : « Je l'avoue, » et lui dis : « Quand vous en aviez le pouvoir vous n'en aviez pas la bonne volonté, c'est pourquoi je ne vous en suis pas obligée présentement. « Il me dit : « Il faut que vous vous ôtiez de la tête d'aimer à plaider, et ne pas croire vos gens là-dessus. Ils vous font un procès pour un banc d'église. » Je lui dis : « Je n'aime point les procès, et mes gens ne m'en font point faire mal à propos. Si les vôtres avoient eu autant soin de mes affaires, je n'en aurois avec personne. Ils ont laissé usurper mon bien de tous côtés ; de sorte que, pour le retirer, il faut bien plaider. D'ordinaire on ne rend pas volontiers ce que l'on a pris ; après cela, vos gens vous font accroire que c'est pour des bancs d'église. Je suis bien aise de vous dire, Monsieur, que la transaction ne me défend pas de poursuivre l'affaire de Champigny, parce qu'elle ne le peut, et que je m'en vais la faire pousser fort vigoureusement : ne le trouvez-vous pas bon ? » Il me dit qu'oui ; je le lui fis dire deux fois, et ensuite je dis à ces messieurs qui étoient présens : « Vous entendez comme Monsieur le permet et y consent ; parce que si dans la suite de l'affaire il se rencontre quelque difficulté qui lui pût préjudicier par la faute de ses gens, au moins cela ne tomberoit pas sur moi. » Monsieur me promit fort que non, et m'embrassa. Nous nous séparâmes en assez bonne amitié, et à pouvoir croire que nos affaires ne l'obligeroient pas à faire tout ce qu'il a fait depuis. Madame me fit des amitiés non pareilles.

Je partis pour Saint-Fargeau en même temps que Son Altesse Royale pour Blois. Comme il faisoit fort chaud, je m'en allai en quatre jours : le dernier il faisoit un temps couvert et assez frais ; il n'y avoit que six à sept lieues de La Bussière, où j'avois couché. A moitié chemin je montai à cheval, et j'envoyai mon carrosse devant. Comme je galopois dans un chemin fort sec, où il avoit passé des bestiaux pendant qu'il étoit mouillé, cela l'avoit rendu raboteux, et cela fit broncher mon cheval. J'eus peur, je rêvois : cela me surprit et m'empêcha de lui tenir la bride ; je me jetai de l'autre côté ; je tombai sur le bras droit, où je sentis une extrême douleur : je crus l'avoir cassé. On me releva et on me coucha sur le bord d'un fossé ; je pensai m'évanouir de douleur. Par bonheur le carrosse de madame de Frontenac, qui étoit demeuré derriere, passa, mon chirurgien étoit dedans ; il regarda mon bras et me dit qu'il n'y avoit

rien de rompu ni de démis; que par les grandes douleurs que je sentois, il falloit craindre que l'os ne fût fêlé; que l'on n'y pouvoit rien faire qu'à Saint-Fargeau. Je me couchai dans le carrosse, et quoiqu'il n'allât qu'au petit pas je ne laissai pas de sentir des douleurs horribles; je craignois fort que l'on ne me fît des incisions et d'être estropiée: tous les accidens fâcheux qui pouvoient arriver me vinrent dans l'esprit. Cela, et le chagrin où j'étois déjà depuis mon voyage de Blois, ne contribuèrent pas peu à me donner beaucoup d'inquiétude. Dès que je fus arrivée à Saint-Fargeau je me mis au lit pour me faire saigner : le grand saisissement que j'avois eu fut cause qu'il ne vînt point de sang. Après m'être reposée, ma douleur se passa un peu par les drogues que l'on mit sur mon mal; le bras et la main s'enflèrent considérablement; je fus quitte de la douleur en deux fois vingt-quatre heures, et deux jours sans m'aider de mon bras. J'appris que Leurs Majestés allant se promener à La Fère, où elles étoient, elles passèrent sur un pont où il n'y avoit point de garde-fous; que les chevaux s'étoient jetés dans l'eau, et que si l'on n'eût été bien diligent à couper les rênes, Leurs Majestés auroient couru risque de se noyer. Cela arriva dans le même temps, et je crois le même jour que je me pensai casser le bras. La maison royale étoit bien menacée d'accidens, dont, Dieu merci, elle se sauva heureusement. J'envoyai en faire mes complimens à Leurs Majestés.

Le premier jour de juillet, il vint un sergent à Saint-Fargeau, pour signifier à Préfontaine de ne rien expédier pour Dombes ni pour mes terres de Normandie, que de concert avec les gens de Son Altesse Royale, lequel envoya à tous les fermiers dire que l'on ne me payât pas qu'il n'eût été payé. Je laissai faire tout cela le plus paisiblement du monde; je pressois toujours madame de Guise de me montrer ce qu'elle m'avoit promis : elle temporisoit. Un jour Nau étoit allé voir M. de Cumont, pendant qu'il étoit allé parler à quelque partie il trouva l'extrait de ce que ces messieurs avoient arrêté avec madame de Guise, et le copia en grande diligence : et cela lui donna lieu de disputer avec elle plus fortement qu'il n'avoit fait. Monsieur envoya à Paris à ces messieurs pour savoir leur sentiment; ils lui mandèrent tout franc ce qu'ils avoient fait, et que la transaction avoit été dressée sans leur participation. Cela déconcerta toutes les mesures, et donna lieu à Goulas et à tous les gens mal intentionnés pour moi, de dresser de nouvelles batteries : ce qui leur réussit, comme l'on verra.

J'étois dans mon château de Saint-Fargeau, où, après avoir donné ordre à mes affaires (ce que je faisois deux fois la semaine), je ne songeois qu'à me divertir. Madame la comtesse de Maure et mademoiselle de Vandy me vinrent voir comme elles revenoient de Bourbon ; ce me fut une visite très-agréable : elles étoient des personnes d'esprit et de mérite, et que j'estime fort. Mesdames de Monglat, Lavardin et de Sévigné y vinrent exprès de Paris : la première y étoit déjà venue deux fois ; madame de Sully y vint pendant qu'elles y étoient, et M. et madame de Béthune, qui s'en alloient aux eaux de Pougues : tout cela faisoit une cour fort agréable. Monsieur de Matha y étoit aussi : il commençoit d'être amoureux de madame de Frontenac ; son mari, Saujon et d'autres s'y trouvèrent. Nous allions nous promener dans les plus jolies maisons des environs de Saint-Fargeau, où l'on me donnoit de fort belles collations ; j'en donnois aussi dans de beaux endroits des bois avec mes violons : on tâchoit de se divertir. Le comte de Béthune me témoigna que Monsieur étoit fort étonné de tout ce qu'il voyoit, et qu'il avoit grande passion de finir son affaire avec moi; qu'il lui avoit dit : « Il y a des gens qui m'ont conseillé d'user de violence avec ma fille, de la mettre dans le château d'Amboise, et que là je lui ferois faire tout ce que je voudrois, et à ma mode ; pour moi, qui n'ai pas l'esprit violent, je n'en veux pas user ainsi. » Le comte de Béthune me dit qu'il l'avoit fort loué de n'avoir pas écouté de si mauvais conseils; et dans la crainte qu'il eut que l'on ne lui en donnât de pareils pendant qu'il seroit aux eaux, il lui dit : « Puisque Votre Altesse Royale me fait paroître tant de désir de sortir d'affaire avec Mademoiselle à l'amiable, je m'en vais la trouver, et je suis assuré que je la trouverai dans la même disposition, et que je rapporterai à Votre Altesse Royale toute sorte de satisfaction. Je la supplie aussi que pendant mon absence il ne se passe rien, et que Votre Altesse Royale ne se laisse aller à aucuns mauvais conseils qu'on lui pourroit donner. » Son Altesse Royale donna sa parole au comte de Béthune, que même il ne m'écriroit qu'après son retour. Le comte de Béthune lui écrivit de Saint-Fargeau et lui manda : « J'ai parlé à Mademoiselle de ce que Votre Altesse Royale m'avoit ordonné; je l'ai trouvée dans toutes les dispositions possibles de lui plaire en tout, et de tâcher d'avoir ses bonnes grâces, et en dessein de favoriser mesdemoiselles ses sœurs; et comme le détail de tout ce qu'elle m'a dit sur les affaires que vous avez ensemble se peut mieux dire qu'écrire, j'en

rendrai compte à Votre Altesse Royale. Je la puis encore assurer qu'elle aura toute satisfaction de Mademoiselle. Jusqu'à ce que j'aie l'honneur de voir Votre Altesse Royale, je la supplie très-humblement de se souvenir de la parole qu'elle m'a donnée de ne se point laisser prévenir par des gens qui ne veulent que la discorde dans sa famille, et qui sont fort mal intentionnés pour l'un et pour l'autre. »

Comme le comte de Béthune eut écrit cette lettre, j'eus l'esprit en repos, après les paroles que Son Altesse Royale lui avoit données, et celles que le comte de Béthune lui donnoit de ma part. Pendant qu'il étoit à Saint-Fargeau, je reçus des nouvelles de Paris que j'avois gagné mon procès contre M. de Richelieu. Il étoit dit que je rentrerois dans la terre de Champigny; que je lui rendrois Bois-le-Vicomte et La Vernalière; que M. de Richelieu me paieroit les démolitions de ma maison, et qu'il auroit son recours contre Monsieur, qui s'étoit engagé à la garantie en son propre et privé nom; que dans quinze jours le duc de Richelieu opteroit s'il feroit rebâtir ma maison, ou s'il me donneroit de l'argent pour cela; que le rapporteur, qui étoit M. de La Madelaine, iroit sur les lieux et prendroit des experts pour estimer les bâtimens et les lieux dégradés; qu'il iroit aussi au Bois-le-Vicomte pour les réparations qui y étoient à faire et qui me regardoient; que je ne répondrois point de celles dont la cause venoit des mauvais fondemens et de la mauvaise situation du lieu. Cet arrêt me donna une joie infinie; le recours de M. de Richelieu contre Monsieur me déplut fort: je jugeois bien que ce seroit une semence de division nouvelle. Pour Chaunant, qui étoit un fief que madame de Guise avoit vendu au cardinal de Richelieu pendant la minorité de la mère et pendant qu'on parloit de son mariage avec Monsieur (il auroit été bien difficile dans cette conjoncture de ne le pas donner), comme il fut incorporé au duché de Richelieu, qui est tout de pièces et de morceaux, et qu'il y a un côté de la basse-cour bâti dans ce fief, M. de Richelieu me le devoit aussi payer, eu égard à la commodité qu'il apporteroit au duché et à l'incommodité que j'en recevrois, laquelle, à dire le vrai, n'est pas grande; Chaunant étoit à une lieue de Champigny.

On apprit en ce temps-là ce que l'on n'avoit point su, que Goulas avoit excédé son pouvoir, et avoit fait Monsieur garant en son propre et privé nom: c'est ce qui fit que les juges donnèrent à M. de Richelieu la garantie contre Son Altesse Royale. On dit en ce temps-là que son affaire avoit été mal défendue, et que M. de Choisy ne l'avoit point sollicitée pour faire déplaisir à Goulas: la vérité est que Goulas ne s'étoit point vanté de ce qu'il avoit fait, et que s'il l'eût dit, on y auroit pu remédier: il tenoit cela caché. La rage qu'il eut de cette affaire fit que pour couvrir sa faute il la jeta sur Préfontaine et sur Nau, et dit à Monsieur que c'étoient eux qui avoient embarqué l'affaire et qui étoient cause que je l'avois remuée. Monsieur étoit prévenu faussement que c'étoient eux qui me mettoient dans la tête le compte de tutèle; madame de Guise se joignit à Goulas, et ils lui firent prendre la résolution de les ôter de mon service.

Le 9 de septembre l'on me vint éveiller pour me dire que de Saint-Frique étoit arrivé de la part de Son Altesse Royale. Je le fis entrer; il me donna une lettre qui étoit assez aigre pour moi, par laquelle Son Altesse Royale me commandoit d'ôter Nau de mon service, et de lui obéir. Dans l'instant je me levai et je m'en allai dans la chambre de madame de Frontenac, où étoient son mari et la comtesse de Fiesque; j'envoyai chercher Préfontaine; je leur lus la lettre, et je pleurois. Je leur dis: « Elle est bien différente de celle qu'il m'écrivit à Orléans; il avoit besoin de moi en ce temps-là, et à cette heure je lui suis très inutile. » Je fus fort touchée de ce mauvais traitement, et assurément il est inouï qu'à une personne qui a ving-cinq ans passés (1) on lui chasse ses domestiques, et qu'il ne lui soit pas permis de se servir de qui il lui plaît. Nau est un homme qui ne sait ce que c'est que le monde ni la cour: il n'a jamais fréquenté que le palais; aussi je ne l'avois pas pris pour un homme d'intrigue, c'étoit seulement pour débrouiller les procès qu'il avoit plu aux gens de Monsieur de me laisser. On l'accusoit le plus faussement du monde de m'avoir portée à pousser mes affaires contre Son Altesse Royale et M. de Richelieu, ainsi que je l'ai déjà dit: l'affaire fut commencée par l'ordre de Monsieur, et toutes les semaines Nau me mandoit ce qui avoit été résolu sur cela en mon conseil; je lui écrivois moi-même ce que je voulois que l'on fît, et il arrivoit souvent que ce que je lui mandois étoit tout opposé à son avis. Je lui disois dans mes lettres: « Vous êtes plus habile que moi; cependant ce sont mes affaires, c'est mon bien; je veux que l'on agisse à ma mode. » Il me semble après cela qu'il est bien injuste de se prendre à mes domestiques de ce qu'ils font pour le service de leurs maîtres, quand les maîtres font tout eux-mêmes et que l'on ne suit que leurs ordres: c'est pourquoi le mauvais traite-

(1) Elle avoit vingt-huit ans.

ment qu'il recevoit à cause de moi, je le pris comme fait à moi-même.

Je voulus faire réponse à Son Altesse Royale, et Saint-Frique me dit : « J'ai ordre de ne point recevoir de réponse sans que je ne l'aie vue, parce que Monsieur n'en veut point, si vous ne lui mandez pas que vous lui obéirez sans y rien ajouter. » Je lui voulus envoyer une lettre pour Madame ; il crut qu'il y en avoit une pour Monsieur, il la refusa. J'envoyai à Blois un gentilhomme nommé L'Epinay ; Monsieur ne le voulut pas voir. Je dis ce jour-là à Préfontaine : « Je crains fort que cela ne vienne jusqu'à vous pour me réduire dans la dernière nécessité ; Son Altesse Royale et ses gens voudront que je n'aie plus personne à me servir dans mes affaires. » Préfontaine, qui est sage et qui me voyoit sensiblement touchée de la perte de Nau, voulut me détourner de l'appréhension où j'étois pour lui ; il voyoit bien que j'en serois fort fâchée ; il me disoit : « Mademoiselle, ne voyez-vous pas que Monsieur me fait l'honneur de me parler lorsque vous allez à Blois ; comme il me traite bien. Il s'est toujours plaint de M. Nau : il lui faut obéir ; dans peu les affaires changeront, vous serez bien avec lui et vous obtiendrez son retour. » Je lui disois : « Je sais bien qu'il ne se plaint point de vous ; il dira cependant que vous êtes ami de Nau, et que c'est vous qui l'avez mis à mon service ; que vous avez toujours agi de concert ensemble ; que vous êtes persuadé qu'il est habile, et que, par cette raison, l'on prendra toujours ses conseils tant que vous serez à moi. Ne savez-vous pas comme on en use quand on veut faire des querelles d'Allemand aux gens ? Je connois Monsieur : il est pour moi d'une manière qu'il n'y a mauvais traitement que je n'en doive attendre. » Je fus depuis le jeudi jusqu'au dimanche à pleurer.

Lorsque les lettres de Paris arrivèrent, j'ouvris un paquet de M. Le Roi, frère de Préfontaine, à qui il envoyoit une lettre qu'il avoit reçue de Monsieur. Avant que de l'ouvrir, je lui dis : « Voici votre congé ! » Nous fûmes quelque temps lui et moi sans la pouvoir lire ; enfin je la lus, et je vis que Son Altesse Royale mandoit à M. Le Roi que la considération qu'il avoit pour lui et pour son frère faisoit qu'il ne vouloit pas le traiter de même manière que Nau ; qu'il le prioit de faire que son frère se retirât de mon service : il y avoit ensuite des discours obligeans pour M. Le Roi, et rien de rude et de désobligeant pour Préfontaine. Je redoublai mes pleurs ; j'avois double sujet d'en verser, et cela avec une telle véhémence que les comtesses de Fiesque et de Frontenac vinrent dans mon cabinet : elles savoient bien ce que c'étoit, et n'en faisoient pas semblant ; elles se mirent à pleurer avec moi. Je dis à Préfontaine : « C'en est trop ; il ne faut point que vous me quittiez, ni Nau non plus ; voilà le procédé le plus étrange du monde. » Il me vint en pensée d'écrire à la Reine, et même à M. le cardinal Mazarin, pour leur demander leur protection ; et d'envoyer le comte d'Escars à la cour et de Frontenac à Blois, et mander que, dans la crainte que l'on ne continuât à porter Monsieur à en user aussi violemment jusqu'à ma personne, j'allois me mettre au Val-de-Grâce jusqu'à ce que mes affaires avec lui fussent finies, puisqu'elles étoient la cause de ma persécution. Ces dames trouvèrent mon dessein fort bon et dirent que je ne pouvois mieux faire. Préfontaine ne fut point de cet avis, et dit que les personnes de mon âge et de ma qualité ne devoient point en user comme tous les particuliers ; que de se mettre dans un couvent, cela tire à de grandes conséquences ; que si j'y étois une fois, on seroit peut-être bien aise de m'y laisser lorsque j'en voudrois sortir ; que cela fâcheroit davantage Monsieur ; qu'il n'y avoit point de parti à prendre pour moi que celui de l'obéissance en tout, et de tâcher d'obtenir par-là de Son Altesse Royale l'honneur de ses bonnes grâces. Je trouvai qu'il avoit raison et je fus de son avis.

Je dépêchai à l'instant au comte de Béthune, et lui mandois ce qui étoit arrivé, pour le prier de me venir trouver : ce qu'il fit deux jours après. Il fut fort étonné de ce que Monsieur avoit fait, après les paroles qu'il lui avoit données ; il me parut être fort scandalisé de ce qu'on lui avoit manqué de parole. Préfontaine demeura dix jours à Saint-Fargeau après avoir reçu son ordre, parce qu'il en avoit beaucoup à donner pour moi, et pour laisser tous mes papiers en état que je m'en pusse servir. Puis il s'en alla à l'abbaye de Grammont en Limousin, chez l'abbé, qui étoit de ses amis.

Il cherchoit le désert le plus éloigné qu'il put, pour montrer qu'il ne se vouloit point mêler des affaires du monde. On peut croire avec quel déplaisir il me quitta et celui que je ressentis de le voir partir : tout ce qui étoit à Saint-Fargeau en fut fort fâché, hors les comtesses de Fiesque et de Frontenac, et quelques-uns de mes gens qui étoient de leur cabale. Le comte de Béthune demeura encore huit jours à Saint-Fargeau, et sa femme aussi, pendant lesquels je fus malade ; j'eus une fluxion horrible à la gorge, avec la fièvre. Il eût été assez difficile que je n'eusse pas eu quelque mal : je m'étois fâchée, et c'étoit la saison de l'automne,

où j'avois toujours mal à la gorge depuis quelques années.

Quand le comte de Béthune fut parti, je ne parlois plus qu'au comte d'Escars : j'étois persuadée, et avec raison, que les dames qui étoient avec moi n'étoient pas fâchées de tout ce qui m'étoit arrivé ; ainsi je n'avois pas grand commerce avec elles.

Depuis la fin de septembre jusqu'à Noël, que d'Escars s'en alla à Paris, je fus sans parler qu'à lui, à moins qu'il ne vînt du monde de dehors. Le matin dès que j'étois éveillée, et pendant que je m'habillois, on lisoit jusqu'à la messe ; après dîner je travaillois à mon ouvrage : on lisoit encore jusqu'à ce qu'on ne vît plus goutte ; j'allois me promener aux flambeaux dans la galerie, puis je venois travailler jusqu'à souper, après lequel je me promenois encore avec le comte d'Escars. Je parlois au commis de Préfontaine, que j'avois voulu qu'il me laissât, pour compter toutes les semaines avec mes ouvriers, et pour écrire dans mes terres et expédier ce qu'il falloit ; de sorte que tous les jours il me rendoit compte de ce qu'il faisoit. Comme on écrivoit à Paris deux fois la semaine, ces jours-là je ne travaillois point : j'allois m'enfermer pour écrire. Nous avons souvent remarqué, d'Escars et moi, que pendant que je dînois ou soupois, j'avois quelquefois envie de pleurer ; les larmes me venoient aux yeux : les comtesses me regardoient et me rioient au nez. Comme M. le comte de Béthune fut arrivé chez lui, Son Altesse Royale lui manda d'aller à Blois ; il y alla et le trouva fort emporté contre moi : il étoit en colère dès qu'on lui nommoit mon nom, et revenoit toujours à dire : « Elle n'aime point ses sœurs ; elle dit que ce sont des gueuses ; qu'après ma mort elle leur verra demander l'aumône sans leur en donner. » Il ajoutoit encore d'autres discours que la colère lui faisoit dire, qui ne signifioient rien, qui faisoient cependant connoître son principe. Il se plaignoit aussi d'une particularité qu'il prétendoit que j'avois dite, et que je trouvois fort plaisante : que Madame n'avoit eu en mariage que des piques et des mousquets pour armer deux régimens ; ensuite il disoit : « Cela est vrai, et elle n'a pas bonne grâce de le dire et de se moquer, parce qu'en ce temps-là je faisois la guerre, et cela m'étoit fort considérable alors. »

M. le comte de Béthune m'envoya une grande relation de tout ce qu'il avoit dit. Les discours d'un homme en colère ne sont pas, pour l'ordinaire, fort agréables à redire. Ils étoient si peu avantageux pour lui et pour moi, qu'il vaut mieux les passer sous silence. Il témoigna au comte de Béthune trouver mauvais que le commis de Préfontaine fût demeuré près de moi. Dès que je le sus je le renvoyai et demeurai sans qui que ce soit qui me pût servir en manière de secrétaire. Je recevois toutes les lettres des officiers de mes terres et de mes fermiers, et j'y faisois réponse ; je faisois faire les expéditions par le premier qui se trouvoit ; je les dressois, et on les copioit ; j'écrivois à Paris à mes avocats pour toutes mes affaires. Il n'a pas tenu aux gens de Son Altesse Royale que je n'aie été bien habile ; ils m'ont mise en état de la devenir. Je connus bien en ce temps-là que Préfontaine avoit eu raison de vouloir que je susse mes affaires, et de me persécuter de les voir lorsque je n'en avois point d'envie, parce que, si je les eusse ignorées, elles auroient bien plus dépéri qu'elles n'ont fait. On est bien heureux, de quelque qualité que l'on soit, d'avoir des serviteurs fidèles ; outre qu'ils sont utiles dans le temps que l'on les a, on s'aperçoit toujours qu'on les a eus. Qui m'auroit dit, du temps que j'étois à la cour, que je saurois combien vaut la brique, la chaux et le sable, le plâtre, les voitures, les journées d'ouvriers, et tout le détail d'un bâtiment, et que tous les samedis j'arrêterois leur compte ; cela m'auroit bien surpris. Néanmoins j'ai fait ce métier-là un an et plus, parce que je n'avois personne à qui je m'en voulusse confier.

Lorsque Préfontaine vint à mon service, ce fut la première année que Monsieur me donna la jouissance de mon bien. Je fus si aise de l'avoir, que je dépensois au-delà de plus de trois cent mille livres de mon revenu. Je ne diminuai point pour cela ma dépense ordinaire les années suivantes, ni même pendant mon exil : je l'augmentai ; j'avois des chiens et des chevaux plus qu'à l'ordinaire ; il venoit beaucoup de compagnies me voir ; je bâtissois, et cependant pour tout cela mon trésorier n'étoit point ou peu en avance, lorsque Préfontaine a quitté mon service. On peut attribuer cela à sa bonne conduite. M. d'Erbigny, conseiller au parlement, n'a été que deux ans mon intendant et agissoit peu ; pour Nau, il n'agissoit que par les ordres de Préfontaine, et pour ces sortes d'affaires domestiques il s'en mêloit peu : il entendoit mieux celles du palais, dont Préfontaine ne se mêloit guère ; il n'en avoit pas de connoissance, et n'étoit pas d'humeur d'agir dans des affaires dont il ne se croyoit pas tout-à-fait capable. Voilà donc où Préfontaine et Nau laissèrent mes affaires quand ils s'en allèrent. J'étois prête de conclure avec M. le duc de Mantoue l'acquisi-

tion du duché de Nevers; je lui en offris huit cent mille écus, et je pense que je l'aurois eu pour ce prix. Madame de Guise me pressoit d'acheter le comté d'Eu, que j'aurois aussi acheté la même somme: il faut être en bon état pour faire de telles acquisitions. Voici de quoi je les prétendois payer : premièrement de beaucoup de bois que j'ai ; de l'argent de l'affaire de Champigny que M. de Richelieu me devoit donner : et comme madame de Guise avoit soixante-dix ans, je regardois sa succession comme un bien assuré dans peu d'années; et quand on veut se régler, le revenu de deux grandes terres paie tous les ans de grands intérêts et en rachette : ainsi je trouvois que cela se pouvoit faire sans m'incommoder.

Le départ de mes gens renversa tous mes desseins, et me réduisit à conserver ce qui me restoit le mieux qu'il me fut possible et avec beaucoup de peine, sans songer à en acquérir davantage. On signifia l'arrêt de Champigny à madame d'Aiguillon aussitôt après qu'il fut donné; et ce fut deux ou trois jours après que Monsieur eut donné ordre à Nau de se retirer de mon service. Son Altesse Royale envoya à Paris lui en faire le commandement avec beaucoup de rudesse. Madame d'Aiguillon répondit au sergent : « Les gens de Mademoiselle songent encore à cette affaire, comme si on ne les avoit pas fait chasser pour cela. » Ce qui me parut bien imprudent à elle, et un grand manque de respect envers une personne comme moi. J'appris aussi qu'elle avoit dit à quelques personnes de ses amis, qui lui avoient été faire des complimens sur la perte de son procès : « Je ne m'en mets pas en peine: les gens de Mademoiselle qui ont agi dans cette affaire en pâtiront; et comme elle ne les aura plus, elle sera bien embarrassée dans la suite. J'ai assez d'amis auprès de Son Altesse Royale pour y maintenir mes intérêts. Je pense que lui et Mademoiselle ne se raccommoderont jamais ensemble, que je n'y trouve mon compte. » Ce discours est encore moins prudent que le premier, et part d'un esprit élevé dans une fortune insolente et né dans une grande bassesse. J'apprenois de tous ceux qui avoient vu Son Altesse Royale, qu'elle ne se plaignoit de Préfontaine que parce qu'il n'avoit pas voulu se séparer des intérêts de Nau ; et Préfontaine me dit, devant que de sortir de mon service, que pendant mon séjour à Blois madame de Puisieux lui avoit dit, de la part de Son Altesse Royale, qu'elle se plaignoit de ce qu'il étoit des amis de Nau, et qu'il le maintenoit auprès de moi; que Son Altesse Royale désiroit qu'il s'en séparât, parce qu'il avoit de l'estime et de l'amitié pour lui; que c'étoit la seule circonstance qu'il trouvoit à redire en lui. Préfontaine lui répondit: « Il est vrai que c'est moi qui ai donné M. Nau à Mademoiselle, parce que j'ai cru qu'il étoit capable de la bien servir, et je le crois encore. Du moment que je verrai le contraire, je serai le premier à dire à Mademoiselle qu'il faut qu'elle le chasse. Je ne vois rien en lui contre son devoir : je le servirai comme mon ami. Tout le défaut qu'il a, c'est de déplaire à M. Goulas; il est bien malheureux que cela lui ait attiré la haine de Son Altesse Royale. Je ne sais pas ce qu'elle veut que je fasse sur son sujet; pour moi, je ne conseillerai jamais à Mademoiselle de chasser un homme qui la sert bien, pour faire ma cour auprès de Monsieur. Vous connoissez assez Mademoiselle pour ne prendre conseil de personne ; et si elle en demande, c'est pour avoir le plaisir de ne le pas suivre, et personne du monde ne lui peut faire faire ce qu'elle n'a pas dans la tête. Je m'étonne que Monsieur, qui la connoît telle qu'elle est, s'en prenne à quelqu'un de ce qu'elle fait. » Je grondai Préfontaine de ne m'avoir pas dit cela plus tôt ; il me dit : « Cela n'auroit servi qu'à vous faire déchaîner de nouveau contre Goulas, et tenir des discours qui auroient aigri Monsieur, et qui n'auroient servi de rien. J'ai toujours cru qu'à faire mon devoir, Monsieur connoîtroit tôt ou tard que j'étois un homme de bien qui va son chemin et ne se mêle de rien. » Cette plainte de Son Altesse Royale sur Préfontaine étoit assez extraordinaire; qu'est-ce qu'il pouvoit faire contre Nau, quand je l'aurois voulu garder à mon service? quand il m'en auroit dit du mal, je ne l'aurois pas cru. Je ne suis point comme les autres personnes de ma condition, auprès de qui les mauvais offices font effet contre les gens de bien. Quand je suis prévenue de bonne opinion pour quelqu'un par la connoissance que j'en ai, je ne change point, s'il ne se comporte de manière à me donner occasion de le faire.

Au mois de février de cette année, j'allai à Lesigny, à six lieues de Paris. Cette maison étoit à vendre, et j'avois envie d'en acheter une: j'allai la voir à ce dessein, et je ne la trouvai pas à ma fantaisie. Il y vint du monde de Paris me voir ; j'eus néanmoins plus de complimens que de visites. J'avois fait tout le monde malade; tous ceux qui n'osoient me mander qu'ils craignoient de se brouiller avec la cour feignirent d'être malades ou qu'il leur étoit arrivé quelque accident. J'envoyai faire un compliment à Leurs Majestés, et j'avois chargé celui que j'y avois envoyé, de dire, sans qu'on lui demandât, que je m'en retournois dans deux jours.

Tout le séjour que je fis à Lesigny ne fut que de trois ou quatre jours. J'envoyai quérir messieurs Guenaut et Brayer, médecins célèbres de la Faculté de Paris, pour les consulter sur mes maux de gorge et de tête. Ils s'étonnèrent, à voir mon visage, et lorsqu'ils apprirent que je dormois et mangeois bien, que je pusse être malade. Ils me dirent que ces maux me feroient vivre cent ans, et que c'étoit tout le mal qui m'en arriveroit; qu'ils me conseilloient de prendre des eaux de Saint-Mion cinq ou six jours, et ensuite de celles de Forges. Lorsque je fus de retour de ce malheureux voyage de Blois, je me purgeai pour me mettre en état de prendre les eaux. J'en envoyai quérir : je commençai par celles de Saint-Mion; je les trouvai si âcres que je n'en bus qu'un verre.

Il arriva à Paris une aventure assez nouvelle. Bartet, secrétaire du cabinet du Roi, qui étoit tant célèbre par ses voyages pendant que le cardinal Mazarin étoit en Allemagne, dit un jour dans les Tuileries, comme on parloit de M. de Candale et de sa bonne mine : « Je le voudrois voir sans canons et sans moustaches, je crois qu'il ne seroit pas mieux qu'un autre. » M. de Candale sut cela et s'en tint offensé; des ennemis de Bartet furent bien aises de le pousser par M. de Candale; ils ne l'osoient faire eux-mêmes, prévenus qu'il devoit faire un éclat. Un jour dans la rue Saint-Thomas-du-Louvre quatre ou cinq hommes à M. de Candale, sans masques et fort connoissables, firent arrêter le carrosse de Bartet dans lequel il étoit, lui coupèrent les cheveux d'un côté, une moustache, et lui déchirèrent les canons de sa culotte, et lui dirent que c'étoit pour lui apprendre à parler d'une personne de la qualité de M. de Candale. Cette affaire fit beaucoup de bruit : les uns l'approuvoient, les autres la blâmoient; ainsi, dans tout ce qui arrive dans le monde, il y a des partisans pour et contre. Bartet n'étoit pas aimé : on étoit bien aise qu'il lui fût arrivé quelque insulte; on s'étonnoit aussi que M. de Candale eût fait un tel éclat pour si peu. Cela eut son temps; il partit peu après pour Catalogne; il passa par Saint-Fargeau, et me conta qu'à chaque pas qu'il faisoit il rencontroit des gens qui lui disoient : « Prenez garde à vous, Bartet vous attend. » On lui donna un pareil avis à Saint-Fargeau; il envoya un gentilhomme connoître ce qui se passoit, qui lui rapporta qu'on y avoit vu des cavaliers qui avoient demandé s'il y avoit passé : de sorte qu'à son départ de Saint-Fargeau, messieurs de Matha, d'Escars, Saujon et force gentilshommes tant à moi que du pays, l'allèrent accompagner, et ils ne rencontrerent personne. Je reviens à mes affaires; j'en étois accablée, et du chagrin qu'elles me causoient. Dès que je fus tout-à-fait brouillée avec Son Altesse Royale, je l'écrivis à M. le prince, qui m'en témoigna beaucoup de déplaisir et de ressentiment contre les gens de Monsieur qui agissoient contre moi, et m'offroit de se porter contre eux à toutes les extrémités, sans nul égard pour Son Altesse Royale, si je jugeois que cela me fût utile, et qu'il n'en auroit jamais pour personne où il iroit de mes intérêts, après les obligations qu'il m'avoit. Je lui fis réponse que ce que l'on feroit à présent ne me seroit point utile; que j'étois bien aise de connoître sa bonne volonté; qu'en l'état où j'étois, brouillée avec la cour et avec mon père, il me sembloit que si on me vouloit persécuter, on prendroit occasion sur le commerce que j'avois avec lui; que je le priois de ne me plus écrire; que si je le pouvois servir, je ne lui ferois pas cette prière; qu'il savoit bien que tant que j'avois pu j'avois tenu bon; que maintenant il falloit se rendre, et que si je pouvois avec honneur et sans faire des bassesses prendre des mesures avec le cardinal Mazarin, je le ferois pour me tirer des persécutions de Son Altesse Royale; que je croyois qu'il trouveroit cela à propos, et que je le souhaitois, parce que je voyois que la nécessité m'obligeoit à le faire.

Peu après, le comte de Béthune passa à Saint-Fargeau comme il revenoit de Blois; il s'en alloit à Paris. Je lui dis : « Vous croyiez que l'exil de mes gens ne dureroit que deux mois; il y en trois de passés sans qu'il y ait espérance de retour. » Il me répondit : « Il faut patienter, le temps amène tout. » Je lui fis de grandes plaintes de la mauvaise conduite de la comtesse de Fiesque et de madame de Frontenac; cette dernière l'alla trouver les larmes aux yeux, et lui témoigna le déplaisir qu'elle avoit que je ne la traitasse plus comme à l'ordinaire. Il se laissa si bien duper par ce qu'elle lui dit, et moi aussi, qu'il nous raccommoda; elle pleura encore beaucoup, et me fit paroître une grande tendresse pour ma personne; blâma la conduite de madame de Fiesque, et me dit qu'elle renonçoit à tout commerce avec elle, hors celui à quoi la bienséance l'obligeoit. Le comte de Béthune s'en alla à Paris, et m'écrivit que M. le cardinal lui avoit parlé de moi avec des témoignages d'estime, et qu'il étoit bien fâché de ne me pouvoir pas servir, de crainte que Son Altesse Royale ne voulût engager la cour à me persécuter sur le commerce que j'avois avec M. le prince; qu'il falloit que je le fisse cesser. Le comte de Béthune lui donna sa parole qu'il finiroit, et

m'en écrivit. Je lui fis réponse d'une manière à montrer à M. le cardinal que je ne désavouois point mon commerce passé, et je promettois positivement de n'en plus avoir à l'avenir, et même je disois que je l'avois mandé à M. le prince.

On jugea à propos que Préfontaine allât à Paris. Nau, pour témoigner à Son Altesse Royale qu'il n'avoit aucune pensée de revenir à mon service, voulut acheter une charge de conseiller au parlement de Metz. Je voulois que Préfontaine en eût une de maître des comptes, parce qu'il n'avoit pas étudié, et qu'il n'en pouvoit avoir une de conseiller au parlement de Paris. Cette occasion se présentoit de leur faire du bien: j'envoyai à Préfontaine un blanc signé pour emprunter de l'argent pour avoir cette charge; mon intention étoit de lui donner vingt mille écus pour cela et dix mille à Nau. Préfontaine me renvoya mon blanc signé déchiré, et me supplia très-humblement de n'en donner de ma vie de cette manière, parce que l'on en pouvoit abuser: aussi n'en donnerai-je jamais. Il ne voulut point de mon argent, et me manda qu'il ne m'avoit pas assez bien servie ni assez longtemps pour mériter une telle récompense, et qu'en l'état où étoient mes affaires il savoit bien que j'avois besoin d'argent; qu'il m'étoit autant obligé que si je lui avois donné cette somme: c'est un garçon sans intérêt et fort reconnoissant. Pour Nau, il accepta mes dix mille écus, et acheta la charge de conseiller au parlement de Metz. Son Altesse Royale y fit opposition au sceau: ce qui le mit au désespoir. Préfontaine ne songea plus à être maître des comptes, c'est-à-dire il n'en avoit nulle envie, à ce que j'ai pu connoître. Ses amis l'avoient pour lui.

Il courut alors un bruit que M. de Lorraine étoit en liberté. J'écrivis à Monsieur et à Madame pour m'en réjouir: ils ne voulurent recevoir ni mon gentilhomme qui en étoit le porteur, ni mes lettres. Dans tout ce temps-là je m'informois peu de ce qui se passoit à la cour; à peine lisois-je les gazettes et les relations que l'on m'envoyoit. Elle se divertissoit à l'ordinaire à des bals, comédies et ballets; le Roi, qui danse fort bien, les aime extrêmement. Tout cela ne me touchoit point: je songeois que j'en verrois encore assez à mon retour. Les comtesses de Fiesque et de Frontenac n'en étoient pas de même: rien n'égaloit leur chagrin de n'être pas à toutes ces fêtes; elles en faisoient sans cesse des lamentations sur un ton fort désobligeant pour moi, qui m'étoit assez rude à souffrir, et les mettoit petit à petit dans mon esprit de la manière qu'elles y sont, pour que je ne change jamais de sentimens pour elles.

TROISIÈME PARTIE.

[1656] Monsieur se raccommoda à la cour; mademoiselle de Guise et M. de Montrésor firent cette négociation. Quand j'en appris la nouvelle, j'en fus fort fâchée, je l'avoue. Les comtesses de Fiesque et de Frontenac en témoignèrent des transports de joie inouïs; elles me disoient: « Vous voyez en quel état vous êtes d'être mal avec Son Altesse Royale! vous ne retournerez jamais à Paris; » et mille douceurs de cette force. Elles louoient Goulas d'avoir travaillé à cet accommodement, et que c'étoit un bon et fidèle serviteur. Je leur disois: « Je ne conviendrai point de tout ce que vous dites; tous les accommodemens dont Goulas s'est mêlé jusqu'à présent ont été si désavantageux à Monsieur, qu'il faut voir la suite de celui-ci pour en bien juger; je crains bien qu'il ne soit de la force des autres.» Je leur appris qu'une fois après un traité que Goulas avoit fait, dont Monsieur n'étoit pas content, il le traita de traître et perfide, et le vouloit faire jeter par les fenêtres. Ce que je leur disois étoit un fait, et même public; ainsi elles ne savoient que me répondre. On peut en cela remarquer leur audacieux procédé avec moi, d'oser me disputer et tenir tête en faveur d'un homme qu'elles savoient m'être odieux avec beaucoup de raison. Les gens de Monsieur crurent que son accommodement me feroit trembler et que je leur enverrois faire des offres admirables; néanmoins je ne fis aucune démarche. Le comte de Béthune, qui étoit à Paris, en qui Son Altesse Royale avoit témoigné beaucoup de confiance, n'en eut aucune connoissance: dont il fut un peu scandalisé, et il s'en consola sur la manière dont étoit fait son traité.

Son Altesse Royale n'alla pas d'abord à la cour. Elle abandonna M. le duc de Beaufort, madame de Montbazon, et les conseillers exilés pour l'amour de lui. Il ne s'est jamais fait un si pauvre accommodement. On lui avoit promis une récompense pour La Louvière, fils de M. Broussel, qui avoit le gouvernement de la Bastille dès la première guerre, et qui en étoit pourvu du Roi; il n'en est pas encore payé présentement, et si Son Altesse Royale a fait plusieurs voyages à la cour.

L'accablement où mes affaires me mettoient m'obligea à me résoudre à prendre un secrétaire. Je jetai les yeux sur un garçon nommé Guilloire, qui avoit été long-temps employé pour les affaires du Roi en Allemagne; de quoi il s'étoit acquitté avec beaucoup d'honneur et de fidélité. Il me fut proposé par des personnes en qui j'avois beaucoup de confiance, et qui m'en répondoient comme d'eux-mêmes. Je fus assez sotte pour dire devant les comtesses de Fiesque et de Frontenac que j'avois ce dessein: elles ne manquèrent pas de le mander à Blois. Madame de Guise avoit écrit à Son Altesse Royale pour avoir son agrément pour Guilloire, à la prière de M. de Turenne, qui l'avoit connu en Allemagne, et avec qui il avoit servi. Je n'osois proposer personne à Monsieur, et je n'avois pas de commerce avec lui. Son Altesse Royale répondit qu'il étoit ami de Préfontaine, et par-là il eut l'exclusion. Après quoi je me résolus à ne prendre personne: ce qui me donnoit beaucoup de fatigue et de peine. Sur la fin du carnaval, il vint une méchante troupe de comédiens à Saint-Fargeau. Quoique j'eusse assez de chagrin pour que rien ne me pût réjouir, je crus que quand je témoignerois ne me soucier de rien, cela feroit dépit à ceux qui étoient bien aises de m'inquiéter. Je les fis jouer peu de temps, parce qu'on me manda que madame de Guise étoit malade, et que deux jours après elle avoit reçu l'extrême-onction: ce qui me fit résoudre d'aller à Paris. J'envoyai à l'instant des relais, et un gentilhomme en poste pour en avoir des nouvelles sur le chemin; je partis le matin dès la pointe du jour; je fis ce jour-là vingt-deux lieues: c'est une assez grande diligence au mois de février. Le jour d'après je serois arrivée de bonne heure à Paris, si je n'avois trouvé le gentilhomme que j'avois envoyé, qui me dit près de Fontainebleau qu'il avoit trouvé madame de Guise sans connoissance, et que sûrement elle étoit morte à l'heure qu'il me parloit. Je m'en allai jusqu'à Fontainebleau, où je m'arrêtai. Mon dessein étoit, si j'eusse été à Paris, de n'y séjourner que jusqu'à la mort de madame de Guise, ou jusqu'à ce qu'elle fût hors de danger, et de n'y voir qui que ce soit, de crainte que la cour ne crût que j'eusse envie d'y demeurer, pour ne lui pas donner le plaisir de m'en chasser.

M. et mademoiselle de Guise m'envoyèrent faire un compliment après la mort de madame de Guise. Mademoiselle de Guise s'excusa fort de ce qu'elle ne m'avoit rien mandé de sa ma-

ladie, sur son affliction. Je crois que la plus véritable raison qu'elle avoit étoit la crainte qu'elle eut qu'en cet état elle ne se fût repentie de tout ce qu'elle avoit fait pour nous brouiller, Monsieur et moi, et même des dispositions de son testament, qui n'étoient pas fort justes. Le lendemain de la mort de madame de Guise, mademoiselle sa fille envoya quérir tout ce qu'elle avoit de parens à Paris, pour être à l'ouverture de son testament, et pour voir à faire élire un tuteur au petit de Joyeuse : elle manda quelques-uns de mes gens que j'avois à Paris pour y assister. Un père capucin apporta le testament de la part de la mère supérieure des Capucines, à qui elle l'avoit donné à garder; on lut le testament, ensuite on me l'envoya. Il étoit écrit de sa main, et derrière il y avoit une évaluation de ses biens, pour montrer la justice et l'équité avec lesquelles elle en avoit fait le partage à ses enfans. Je me trouvai déshéritée : ce qui me surprit fort. Je ne croyois pas qu'après m'avoir ôté tant d'effets dans mes affaires avec Son Altesse Royale, elle fût encore d'humeur à faire des libéralités à mes dépens à ses autres héritiers. Je résolus bien de chercher les moyens de n'en demeurer pas à une disposition si peu favorable pour moi. La conjoncture de la mort de madame de Guise me fit croire que j'avois besoin d'un intendant; j'écrivis à M. Le Bon, conseiller au parlement de Paris, pour le prier de s'attacher à mon service. C'est un homme d'esprit, de capacité et de beaucoup de réputation : c'étoit ce qui m'avoit donné envie de le prendre; je ne le connoissois point. Il me fit réponse qu'il recevoit avec beaucoup de respect l'honneur que je lui faisois, et qu'il en écriroit à Son Altesse Royale pour avoir son agrément.

Après avoir été quatre jours à Fontainebleau je m'en retournai à Saint-Fargeau, où je reçus des lettres et des envoyés de tout le monde, hors de Leurs Altesses Royales. Cela me fut une grande fatigue d'avoir à répondre à tant de lettres et de tant mentir. Il falloit parler de mon affliction, et j'en avois fort peu : la conduite de madame de Guise ne m'y avoit pas obligée. J'en pris néanmoins le deuil tout aussi régulier que si je l'avois eu dans le cœur. En ce monde il faut toujours sauver les apparences autant que l'on peut. Deux jours après mon arrivée à Saint-Fargeau, M. Le Bon y vint pour me remercier de la confiance que j'avois témoignée avoir en lui et de le vouloir prendre à mon service, et en même temps pour me dire la réponse qu'il avoit eue de Monsieur, au sujet de son agrément. Elle étoit qu'il étoit ami de Nau, et que c'étoit par sa participation que je le prenois, et que cela empêchoit qu'il n'y donnât son consentement. M. Le Bon fut scandalisé de cette réponse : il entra en matière avec moi sur mes affaires, et nous eûmes sur cela une longue conversation, dans laquelle je connus que j'avois eu lieu de me réjouir que Son Altesse Royale ne l'eût pas agréé, et que ce n'étoit pas mon fait. Il me dit : « Vous savez trop vos affaires; ce n'est pas le métier des dames de s'en mêler. Il faut que les personnes de votre qualité jouent, se divertissent et n'entendent jamais parler de leurs affaires. Pour moi, si j'avois l'honneur de me mêler des vôtres, je ne vous en parlerois jamais; et si vous m'en demandiez des nouvelles, je changerois de discours. » Cela ne me plut pas du tout, et je conclus (ce que j'ai dit) qu'il n'étoit point mon fait. J'aime à commander aux gens qui dépendent de moi, et je veux que l'on me rende compte de tout. Après que M. Le Bon m'eut fait sa cour un jour ou deux, il s'en retourna fort satisfait de moi.

Lorsque le chevalier de Charny eut achevé ses études, je lui dis : « Vous êtes en âge de choisir la profession qui peut mieux vous convenir; je ne veux point vous contraindre; j'espère que vous réussirez mieux en celle qui vous plaira le plus et où penche votre inclination. Si vous voulez être d'église, il faut étudier en théologie; je vous enverrai en Sorbonne. Si vous voulez demeurer dans le monde, il est temps d'aller à l'académie. Si la fortune vous est favorable, vous pouvez être heureux en toutes conditions : choisissez celle que vous aimerez le mieux. » Il me témoigna qu'il n'avoit point d'inclination pour l'Eglise; qu'il espéroit se faire honnête homme; qu'il feroit de belles actions dans la guerre; que cela obligeroit Son Altesse Royale à l'avancer. Je mandai à son oncle, frère de sa mère, de venir à Saint-Fargeau, d'où il le mena à l'académie, de peur que si je l'y envoyois par quelqu'un de mes gens, Son Altesse Royale ne le trouvât mauvais. Il eut beaucoup de déplaisir de me quitter; il s'en consola aisément : il considéroit qu'il alloit en un lieu pour tâcher d'apprendre à se rendre digne de me servir.

Madame la princesse royale, veuve du prince d'Orange, vint à Paris voir la reine d'Angleterre, sa mère; elle arriva avec un équipage très-magnifique. Elle la parut fort sur sa personne tant qu'elle fut à la cour; elle avoit quantité de belles pierreries. Tout le monde disoit qu'elle venoit dans le dessein de donner dans la vue du Roi; et l'on croyoit que la Reine n'en seroit pas fâchée, et que si elle leur plaisoit, elle seroit bientôt catholique. On disoit que c'é-

toit une grande princesse ; il y avoit à redire qu'elle étoit veuve d'un gentilhomme : la principauté de la maison de Nassau n'est pas fort ancienne quoique la maison soit fort illustre. La conjoncture n'étoit pas trop favorable pour elle. Dans ce même temps la France fit alliance avec le Protecteur d'Angleterre. Il envoya un ambassadeur à la cour ; on témoigna au roi d'Angleterre qu'il feroit plaisir de s'en aller : ce qu'il fit sans retarder. On peut aussi aisément juger qu'il ne pouvoit demeurer pour voir tous les jours un ambassadeur de Cromwell. La Reine donna des assemblées à la princesse royale, et même des particulières, parce qu'elle ne vouloit pas se trouver aux publiques parce qu'elle étoit veuve. On la régala fort, et il n'y eut que du Roi qu'elle ne le fut pas; je pense même qu'il ne lui parla point. On me manda tout cela à Saint-Fargeau, où je menois ma vie ordinaire. J'envoyai à Blois faire des tentatives pour savoir si Monsieur auroit agréable que je lui rendisse mes respects; il me refusoit toujours. Je fis un tour à Auxerre, qui est une ville à neuf lieues de Saint-Fargeau, pour entendre un bon prédicateur à la Notre-Dame de mars. En même temps je pris occasion de faire reconnoître par un notaire les protestations que j'avois faites et écrites de ma main, pour tout ce que l'on me pourroit obliger de faire par force au préjudice de mes intérêts. Assurément une personne sous l'autorité d'un père fils de France, qui s'est accommodé à la cour, doit tout craindre, et on est bien aise au moins, quand on fait des affaires de cette manière, que ceux qui vous les font faire n'en profitent pas à l'avenir, eux ou leurs descendans. Je pense néanmoins que je fis en cela une faute : l'état où j'étois, la manière dont Monsieur me traitoit, étoient des circonstances assez publiques pour que toute la France me fût témoin. L'affaire de soi-même étoit une protestation perpétuelle, et celle que je fis par écrit ne servoit qu'à aigrir Son Altesse Royale, qui le sut bientôt après. Il avoit gagné des personnes à qui je m'étois fiée sur cette affaire.

Quelques jours avant qu'il me fût venu dans l'esprit d'aller à Auxerre, j'avois envoyé L'Epinay (qui étoit celui que j'envoyois quasi toujours à Blois ; j'avois confiance en lui, aussi ne m'a-t-il jamais manqué) chez M. le duc de Beaufort, pour le prier de le mener à Blois et d'obtenir de Monsieur la permission que je l'allasse trouver, et que nous verrions ce qui se pourroit faire pour accommoder nos affaires. M. de Beaufort l'y mena. Monsieur le vit dans sa chambre : c'étoit beaucoup qu'il le souffrît. Il commanda à M. de Beaufort de m'écrire la lettre suivante :

Lettre de Monsieur le duc de Beaufort à Mademoiselle.

« Mademoiselle,

» Aussitôt que M. de L'Epinay a été arrivé à Vendôme, et que j'ai reçu par lui les ordres de Votre Altesse Royale, je suis parti sur l'heure. Je me rendis le soir même ici : je me suis acquitté le plus ponctuellement qu'il m'a été possible de ce que vous me commandiez auprès de Son Altesse Royale, qui m'a commandé de vous écrire qu'il recevoit avec joie et tendresse vos soumissions, desquelles il espère une bonne suite; qu'il désire (pour n'avoir qu'à vous embrasser paternellement quand elle vous verra) qu'auparavant vos gens d'affaires et les siens regardent ensemble d'ajuster et faire un projet d'une compensation, afin de conclure une fois pour toutes les différens entre Son Altesse Royale et la vôtre ; que cela arrêté entre eux et paraphé, vous viendrez recevoir de Son Altesse Royale les amitiés et caresses d'un bon père ; puis, vous vous en retournerez quand il vous plaira pour signer ledit arrêté. Voilà en substance ce que je dois avoir l'honneur de répondre à Votre Altesse Royale ; je remets avec votre permission au porteur le reste. Ce qui me fait finir avec soumission et respect, et me dire de même, Mademoiselle, de Votre Altesse Royale, le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur,

» Le duc DE BEAUFORT.

» De Blois, le 25 mars 1656. »

Il chargea L'Epinay d'une lettre que Monsieur ne vit point, et en écrivit une au comte de Béthune par ordre de Son Altesse Royale, laquelle il m'envoya ensuite :

Lettre de Monsieur le duc de Beaufort à Mademoiselle.

« Mademoiselle,

» Ce fidèle porteur rendra compte à Votre Altesse Royale d'un ordre exprès, de quoi je ne me suis pu tenir de promettre de donner part à Votre Altesse Royale : c'est que Monsieur veut, et très-absolument, que vous lui donniez une indemnité, en cas que M. le duc de Richelieu ait son recours sur lui des démolitions de Champigny. J'ai fait de grandes

instances tant sur cela que sur le reste, où il y a eu de votre service, où j'ai pu manquer de capacité, et non de zèle et de fidélité. Cela est très-connu de M. de L'Epinay, qui est instruit de tout ceci; il ne manquera pas d'avoir l'honneur de vous en entretenir ponctuellement. Il a laissé le tout en état que vous en êtes la maîtresse, et moi je demeurerai en celui d'attendre vos ordres aussi ponctuellement. Je suis, Mademoiselle, de Votre Altesse Royale, le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur,

» Le duc de Beaufort. »

Et à côté : « Si vous renvoyez, je tiens nécessaire que ce soit le porteur, qui est déjà instruit. »

Lettre de Monsieur le duc de Beaufort à Monsieur le comte de Béthune.

« De Blois, le 27 de mars 1656.

» Monsieur mon Cousin,

» Enfin L'Epinay s'en est retourné. La réponse qui lui a été faite est que Son Altesse Royale reçoit les soumissions de Mademoiselle avec joie et tendresse; qu'il en espère une heureuse suite. Il trouve à propos, avant qu'elle vienne, que ses gens et ceux de Mademoiselle ajustent, si elle le veut, ensuite de la transaction, un projet de compensation, lequel paraphé d'eux, Son Altesse Royale trouve bon que Mademoiselle le vienne trouver où il lui plaira; puis, lorsqu'elle sera retournée, elle signera l'acte susnommé. Son Altesse Royale aussi m'a commandé (de quoi je ne me suis pu dégager) de déclarer à Mademoiselle qu'il veut sortir d'affaire sans en avoir plus avec elle; qu'il veut être déchargé de la garantie des démolitions de Champigny; qu'elle ne laissera pas de poursuivre son affaire au parlement de toutes ses forces; qu'il espère la gagner; que, du reste, il désire être déchargé. Quoique j'aie pu dire et représenter assez rapidement, je ne l'ai su faire changer, à mon grand regret. Je crois que cet article gâtera tout. Son Altesse Royale m'a très-fortement recommandé de vous témoigner qu'il est très-persuadé que vos soins et pressantes raisons réitérées à Mademoiselle l'ont mise en bon chemin. Madame me donne le même ordre; c'est pourquoi je m'en suis chargé d'autant plus volontiers que nombre de personnes croient ici la vérité de ce que j'ai commandement de vous faire savoir. Leurs Altesses Royales ne doutent pas que vous ne fassiez votre possible afin de réduire Mademoiselle à leur intention; et moi je leur déclare que je ne crois pas que nous en venions à bout facilement. Je trouve, de vous à moi, l'article de Champigny un peu rude et mis hors d'œuvre. Son Altesse Royale a voulu lire cette lettre, dont je n'ai fait aucune difficulté. C'est, Monsieur mon cousin, votre très-affectionné serviteur,

» Le duc de Beaufort. »

L'Epinay arriva à Saint-Fargeau le même jour que je revins d'Auxerre; je ne lui en avois donné aucune part, afin que si on lui en parloit à Blois lorsque je l'y enverrois, il pût jurer et protester n'en avoir aucune connoissance. Je fus fort aise de la bonne réponse de Son Altesse Royale. Je ne doutai pas que si j'y allois moi-même je n'y fusse bien reçue. J'envoyai à Vendôme L'Epinay trouver M. le duc de Beaufort pour le mener encore à Blois, et dire à Son Altesse Royale que je n'avois point de gens qui pussent faire mes affaires, ni en qui je me voulusse confier; que j'allois moi-même le trouver; qu'il pouvoit faire venir les siens; que nous accommoderions les affaires ainsi qu'il l'ordonnoit. Monsieur dit à M. de Beaufort qu'il ne vouloit pas que je le vinsse trouver. M. de Beaufort lui dit qu'il croyoit que j'étois partie pour cela. Il lui ordonna de me mander que je retournasse à Saint-Fargeau; qu'il avoit eu des nouvelles du Roi; que les affaires avoient changé de face; qu'un de ses ordinaires l'étoit venu trouver pour lui porter un arrêt de son conseil, avec une lettre qui portoit qu'il vouloit prendre connoissance de nos affaires; que nous lui étions si proches qu'il ne désiroit pas que d'autres terminassent nos différens que lui. J'étois partie pour Blois pendant que L'Epinay y étoit allé avec M. de Beaufort. Je trouvai L'Epinay à une lieue de Châteauneuf. L'ordinaire du Roi arriva, qui me rendit sa lettre, qui contenoit le même discours que celle de Son Altesse Royale, et le même arrêt. Je connoissois l'ordinaire du Roi, qui s'appeloit de Sève d'Aubeville, qui est un fort honnête garçon. Je lui demandai : « A quoi est bon ce parchemin? Que voulez-vous que j'en fasse? » Il me dit : « Tout ce qu'il vous plaira. » J'écrivis au Roi. Je le remerciai très-humblement de l'honneur qu'il nous faisoit de se vouloir mêler de nos affaires; que si j'avois osé, je l'aurois supplié de faire ce qu'il faisoit à présent; qu'il y avoit long-temps que j'avois ce dessein : que le respect m'en avoit retenue. Je lui dis du mieux que je pus, et renvoyai Aubeville.

Je rêvai fort à ce que j'avois à faire là-dessus et pris mes résolutions toute seule; je n'avois personne de qui prendre conseil. J'envoyai un courrier à Paris quérir M. le comte de Béthune. Je pensois que régler nos affaires de manière que Monsieur le vouloit, il ne m'en sauroit point de gré; qu'il auroit mon bien et me persécuteroit encore; qu'il valoit mieux faire les affaires de façon que cela me réconciliât avec lui et que je pusse avoir du repos. Je gardai le lit et fis semblant d'être malade, afin que si Monsieur m'envoyoit dire de m'en retourner, j'eusse un prétexte pour demeurer. J'envoyai à Blois pour lui dire que j'aurois obéi à ses ordres sans que je m'étois trouvée mal. Celui que j'y envoyai trouva un enseigne de ses gardes avec de ses gardes a Cléry, qui avoit ordre, si j'y passois, de m'arrêter et de me conduire jusqu'à Saint-Fargeau. Il alla à Blois, Son Altesse Royale ne le voulut point voir. Je fus cinq ou six jours à Châteauneuf, devant la semaine sainte. Monsieur arriva à Orléans le mercredi saint au soir; lorsqu'il arriva, on lui dit que mon maréchal-des-logis y étoit. Il y étoit allé pour ses affaires particulières; cela fit croire à Son Altesse Royale qu'il y étoit allé pour faire mes logemens. Le voilà dans une furie et dans un transport violent; de sorte qu'il ne savoit ce qu'il disoit. Il commanda à un lieutenant de ses gardes de me venir trouver, pour me dire que si je pensois aller à Orléans il m'en feroit fermer les portes. Ce lieutenant arriva à Châteauneuf comme je soupois, si hors de lui, le pauvre garçon, de l'état où il avoit vu son maître, qu'il ne put quasi parler. Je lui dis que Monsieur se pouvoit assurer que je ne songeois en façon du monde à aller à Orléans, puisque cela ne lui étoit pas agréable; que quelque indisposition, comme je le lui avois mandé, m'avoit fait rester à Châteauneuf, et que, de plus, j'y étois demeurée pour gagner le jubilé, qui ne devoit pas être sitôt à Saint-Fargeau.

Le jeudi saint, comme je m'habillois, on me dit que l'ordinaire du Roi étoit là. Je le fis entrer : il me donna une lettre de Sa Majesté, par laquelle elle m'ordonnoit de dire au sieur d'Aubeville tout ce qui étoit nécessaire pour informer M. le chancelier de mon affaire. Je fis réponse à Sa Majesté que je n'avois jamais souhaité d'avoir de l'habileté et de savoir bien mes affaires, comme je faisois présentement, pour les dire à Aubeville; que je n'avois maintenant personne à mon service qui fût informé de l'affaire dont il étoit question; que les gens de Monsieur m'avoient ôté tous mes papiers; que je ne savois où ils étoient; et mille soumissions et mille respects. Ensuite le comte de Béthune arriva le soir fort tard. Il me conta comme il avoit été prendre congé de Son Eminence, qui lui avoit témoigné être bien aise que les affaires prissent le chemin de s'accommoder, et qu'il lui avoit parlé d'une manière fort obligeante pour moi; qu'il lui avoit marqué que l'envoi de l'ordinaire du Roi ne devoit point empêcher que nous ne nous accommodassions, Monsieur et moi, sans y avoir égard, puisque l'intention du Roi n'étoit que de nous voir bien ensemble. M. de Beaufort arriva le lendemain, jour du grand vendredi, et nous dit qu'il avoit vu Monsieur lorsqu'il avoit passé à Orléans; qu'il ne lui avoit point témoigné être fâché de ce qu'il me venoit trouver. Ils demeurèrent tout le vendredi à Châteauneuf, et le dimanche ils firent leur jubilé aussi bien que moi; et après vêpres nous nous enfermâmes, M. de Beaufort, M. de Béthune et moi, pour voir ce qu'ils diroient à Monsieur. Ils furent d'avis que je les chargeasse de deux écrits que le comte de Béthune me dicta. Voici celui que tout le monde vit; l'autre étoit en pareils termes; il y avoit peu de différence. Cela ne servit de rien; je n'en ai pas eu grand soin, il s'est égaré.

« M. le duc de Beaufort et M. le comte de Béthune sont chargés de moi de demander à Monsieur, pour le bien de mes affaires et ma satisfaction particulière, tous les articles dont je me suis expliquée avec eux et qu'eux-mêmes ont trouvés si justes et si raisonnables, que j'ose espérer et me promets que Monsieur, par sa bonté paternelle, les estimera tels, d'autant plus que ce que j'en fais est pour son contentement et l'avantage de sa maison.

» Fait à Châteauneuf-sur-Loire, ce jour de Pâques, 10 d'avril 1656.

» ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLEANS. »

Je jetai bien des larmes lorsque je fis cet écrit. Le souvenir de tout ce que l'on a souffert pour une affaire que l'on croit finie, et qui l'auroit pu être sans tant de persécutions, afflige beaucoup. Je disois à ces messieurs : « Qui m'auroit dit, en 1652, lorsque j'étois à Orléans, pour récompense de ce que, par ordre de Monsieur, j'ai empêché le Roy d'y entrer : « Dans quatre ans Monsieur y sera; il vous en fera fermer les portes, et vous fera du pis qu'il pourra, » on m'auroit donné un bon avis. Alors j'eusse pu faire mon accommodement à la cour de manière que je me serois mise hors d'état d'être à jamais maltraitée ni de mon père ni de personne; et peut-être me trouverois-je présen-

tement en poste où ma protection lui auroit été utile. Tous ces souvenirs coupent la gorge : je serois trop heureuse de n'avoir point de mémoire. » Ces messieurs voyoient bien que ce que je disois étoit véritable, parce qu'ils en avoient une connoissance particulière. Ils se mirent à pleurer avec moi de la misérable condition où Monsieur m'avoit mise, et du peu de bonne intention qu'il avoit de m'en procurer une meilleure; nonobstant tout cela, mon devoir me faisoit aller au-devant d'un accommodement. Ils partirent le lendemain de Pâques dès la pointe du jour et arrivèrent à Orléans, où Monsieur étoit. Quoiqu'il les sût arrivés, il ne laissa pas de s'en aller à la promenade, pour montrer combien il négligeoit toutes les propositions qui lui venoient de ma part. Ce commencement étoit peu favorable. Le soir à son retour, on lui dit que ces messieurs étoient venus : il témoigna avoir envie de les voir; ils vinrent et lui parlèrent sans d'abord montrer l'écrit. Monsieur s'emporta, cria et jeta feu et flamme contre moi, comme il avoit accoutumé. Apres le premier emportement il revint; il ne souhaitoit rien avec tant de passion que d'être hors d'affaire avec moi, et il vouloit que ce fût à sa mode. On lui montra l'écrit que j'avois donné, qui servoit comme de pouvoir à ces messieurs. Après avoir bien crié et disputé, il dit que je voudrois voir ses enfans à l'hôpital ; que je les méprisois; que je croyois être plus grande dame que mes sœurs, et que j'avois dit : « Ma mère étoit de la maison de Bourbon et a apporté quatre cent mille livres de rente en celle de mon père, et ma belle-mère est de celle de Lorraine et n'a rien eu en mariage. » Sur cela, Monsieur ne se pouvoit tenir. Après avoir tout dit, il cria un peu sur Champigny. Ces messieurs lui dirent qu'il ne falloit point parler de cette affaire; qu'elle étoit distraite de l'autre; qu'il falloit en finir une, et qu'après, lorsque nous serions bien ensemble, Son Altesse Royale et moi, nous solliciterions tous deux contre M. de Richelieu. M. l'évêque d'Orléans étoit présent à toutes ces conférences, où Madame fit merveille, à ce qu'ils me dirent. Son Altesse Royale appela M. de Choisy, son chancelier, et lui ordonna de s'assembler avec les gens que M. le comte de Béthune lui mèneroit pour conclure cette affaire; il sortit, et publia cela tout haut avec grande joie. Ces messieurs firent leurs instances pour l'obliger à me voir; il ne le voulut pas; il disoit : « Je m'en vais à Bourbon, le temps me presse ; je n'ai pas seulement le loisir d'aller à la cour, c'est pourquoi je ne puis retarder. Au retour, nos affaires seront finies ; je repasserai même à Saint-Fargeau, si ma fille le veut. » Ce retardement à me voir ne parut pas tendre pour moi; il ne me surprit pas beaucoup : je n'avois jamais été gâtée de trop de tendresse de sa part. Quantité de ses gens me vinrent voir : cela me parut des effets de réconciliation. Ces messieurs me contèrent tout ce qu'ils avoient fait et dont j'ai dit la substance. Son Altesse Royale coucha à Sully, à trois lieues de moi, la rivière entre deux ; il n'en passa qu'à un quart de lieue. Ces messieurs envoyèrent le soir La Hilière, homme de qualité, attaché à messieurs de Beaufort et de Béthune, pour prier Son Altesse Royale de trouver bon que j'allasse le lendemain matin à Sully le voir : ce qu'il n'eut pas agréable. Son Altesse Royale m'avoit écrit une lettre fort douce par ces messieurs, et elle est demeurée entre les mains de M. le comte de Béthune, qui fait grand cas des manuscrits. Depuis ce temps-là La Hilière s'est attaché à mon service, et, à la prière de ces messieurs, je lui ai donné une pension : c'est par eux que je l'ai connu. J'envoyai Colombier à Cône faire des complimens à Son Altesse Royale; je lui écrivis. Elle me fit réponse, et me manda qu'elle avoit grande impatience d'être de retour pour me voir.

Avant que de passer plus avant, il est bon de mettre ici quelques particularités assez considérables pour moi, que j'avois oubliées en leur temps. Les disgrâces continuelles et les chagrins qu'elles causent sont capables de diminuer la mémoire, quelque bonne qu'elle soit, bien que, pour l'ordinaire, on n'en ait que trop pour se souvenir de ce qui est désagréable. Au fort de mes affaires avec Son Altesse Royale, et un peu avant notre rupture entière, on envoya des troupes en quartier d'hiver dans ma souveraineté de Dombes; ce qui ne s'est jamais fait. J'en écrivis à la cour; je suppliai Son Altesse Royale de joindre ses prières aux miennes; elles n'eurent aucun effet. On y mit le régiment de Canillac-le-Borgne et celui de son fils, le comte du Pont-Château. Ce sont des personnes de qualité et dont je connoissois quelques-uns. Je crus que leur procédé seroit égal à leur condition et qu'ils connoîtroient le respect qu'ils me devoient. Au lieu de cela, il n'y a ni pillerie ni volerie qu'ils ne fissent; et quand on leur disoit ce que j'étois, le fils de Canillac (le père n'y étoit pas) répondoit : « Je vais tous les ans à la guerre ; je serai tué avant que Mademoiselle vienne à la cour. » Après avoir reçu l'ordre du Roi pour loger et avoir marché à une lieue hors de mon pays, ils vinrent assiéger une ville ; lors mes sujets prirent les armes et leur cou-

rurent sus comme sur des gens sans aveu : ils en prirent de prisonniers, à qui le parlement de Dombes fit le procès et les condamna à mort. Mes sujets furent assez mal habiles pour ne les pas exécuter sur-le-champ ; ils m'envoyèrent demander comment ils en useroient. Celui qui avoit été condamné étoit un officier natif de Moulins. Madame de Longueville, qui y étoit pour lors, m'écrivit et me demanda sa grâce ; je la lui accordai. Je pense qu'en cela elle me fit plaisir : en l'état où étoient les affaires, si on eût exécuté l'officier après m'avoir demandé sa grâce, cela eût cabré la cour. Au moins, par cet expédient, la dignité de ma souveraineté et des arrêts de mon parlement étoit sauvée. En conséquence de la grâce que j'accordai, on élargit l'officier condamné et quelques cavaliers aussi prisonniers.

Il se rencontra dans tous ces désordres un garde de M. l'archevêque de Lyon, lequel est aussi lieutenant de roi en la province de Lyonnois, que l'on arrêta. M. l'archevêque de Lyon, sans avoir envie de demander son garde, ni faire des plaintes qu'on l'avoit arrêté, envoya à l'instant quérir deux conseillers du parlement de Dombes, qui l'allèrent trouver. Ils croyoient qu'il avoit affaire d'eux. Il les envoya à l'instant prisonniers dans le château de Pierre-Encise, et puis il fit savoir à la compagnie que c'étoit pour représailles de son garde ; ils n'y furent que vingt-quatre heures, et le temps ne fait rien en cela. J'avoue que, lorsque je l'appris, j'en fus fort en colère, et j'écrivis une lettre à l'archevêque, par laquelle il put reconnoître mon ressentiment. L'année suivante, on y mit encore des troupes composées de plus honnêtes gens que n'étoient celles de l'année précédente ; c'étoit le régiment du chevalier d'Anlesy, une compagnie du prince Maurice de Savoie, et le régiment de Givry. Ils envoyèrent à Saint-Fargeau savoir si j'avois agréable qu'ils suivissent les ordres du Roi, et qu'ils aimeroient mieux laisser périr leur régiment que de loger chez moi. Je les remerciai de leur civilité et consentis qu'ils logeassent dans ma souveraineté. Je ne pouvois pas faire autrement. Ils furent trois jours campés pour attendre de mes nouvelles. Pendant tout l'hiver, ils ne voulurent toucher qu'à ce qu'on a coutume de donner aux troupes par l'ordre du Roi. Givry, qui commandoit ces troupes, écrivoit toutes les semaines à Préfontaine pour avoir mes ordres.

Il ne vouloit rien prendre sans cela. J'eus autant de sujet de me louer de ces messieurs que j'en avois eu de me plaindre des autres. J'écrivis à Son Altesse Royale, aussitôt qu'ils y furent arrivés, que je m'en allois à Dombes, pour empêcher que l'on n'y fît les mêmes désordres que l'année précédente, pour voir ce qu'il me répondroit ; je n'en avois aucun dessein. Il me manda que je me gardasse bien de le faire, que l'on en feroit un mystère à la cour. Il en fut tout-à-fait en peine ; ce qui me réjouit un peu.

Au retour de la campagne, le Roi alla à Fontainebleau, où l'on se divertissoit fort. Il continuoit à se plaire à la conversation de mademoiselle de Mancini ; les comédiens et les violons y étoient, à ce que j'ai appris, et beaucoup de monde. Ces plaisirs furent interrompus par quelque indisposition qui survint à Sa Majesté : ce qui obligea à lui donner les eaux de Forges, dont l'usage ne lui fut pas bon et lui donna la fièvre, et à la Reine beaucoup d'inquiétude, parce qu'elle ne peut trouver les maladies du Roi petites ; sa personne lui est très-chère. Monsieur son frère fut aussi un peu malade. J'envoyai apprendre l'état de leur santé. M. de Candale revint dans ce temps-là ; il trouva Bartet à la cour. Cela lui déplut de le trouver en son chemin ; il en fit des plaintes à M. le cardinal : ce qui fut cause que Bartet l'évitoit et n'alloit plus chez le Roi, chez la Reine et chez M. le cardinal lorsque M. de Candale y étoit, lequel ne se contenta pas de cela ; il désira que Bartet fût exilé. On l'envoya à Corbeil, où il fut six mois. Il y en avoit qui disoient que c'étoit avoir une grande déférence pour M. de Candale que d'éloigner un officier du Roi des fonctions de sa charge pour lui avoir déplu, bien qu'il en eût souffert les outrages que M. de Candale lui avoit faits. D'autres trouvoient que l'on devoit bien cela à une personne de la qualité de M. de Candale, qui se croyoit offensé. Chacun prenoit cela selon sa passion et l'amitié ou la haine que l'on avoit pour l'un ou pour l'autre. Tout ce qui se passe dans le monde se regarde plutôt par-là que par la justice, tant il y en a peu.

Le duc de Mantoue vint à la cour cet hiver-là ; il m'envoya faire un compliment. Celui de Modène y étoit venu l'hiver précédent, qui ne m'avoit point envoyé visiter. La nièce de M. le cardinal, mademoiselle de Martinozzi, sœur de la princesse de Conti, fut mariée à Compiègne, cette année-là, avec le prince de Modène. Le prince Eugène, fils de la princesse de Carignan, femme du prince Thomas de Savoie, l'épousa pour lui. M. le comte de Noailles et sa femme l'allèrent mener à Modène ; ils ne virent ni la cour de ce pays-là ni Modène. Le prince Almeric, second fils de M. de Modène, vint querir la princesse à l'entrée de ses Etats, qui ne sont pas de fort grande étendue. M. et madame de

Noailles crurent que le duc de Modene n'auroit pas envie qu'ils vissent le peu de magnificence que l'on feroit en cette occasion. Madame Martinozzi y étoit avec sa fille, qui n'est pas revenue en France depuis. Madame de Noailles ramena encore avec elle la petite-nièce de M. le cardinal, nommée Marianne, et son petit-neveu, nommé Alphonse. Madame de Mancini, son fils, Marie et Hortense, ses filles, étoient venus avec madame de Martinozzi et sa fille, qui est madame de Modene. Le prince Thomas de Savoie mourut et son second fils aussi, dont madame la princesse de Carignan fut fort affligée. Je lui écrivis en Piémont, ou elle étoit allée en grande diligence, sur l'avis qu'elle reçut de la maladie de son mari.

Lorsque le comte de Béthune partit de Châteauneuf, je lui voulus donner une procuration; il me dit que rien ne pressoit, et que je la lui enverrois de Saint-Fargeau. Elle contenoit les différens mus et à mouvoir pour le compte de tutèle, et je réservois l'affaire de Champigny, dont l'action m'étoit restée libre par la transaction. M. le comte de Béthune s'assembla plusieurs fois avec les gens de mon père et des avocats, tant des miens ordinaires que d'autres. On attendoit à tout moment la procuration de Son Altesse Royale. M. de Choisy lui dépêcha pour l'avoir; elle ne vint point. Au lieu de la lui envoyer, il écrivit une lettre à M. de Choisy, qui n'étoit point écrite de sa main; il l'avoit seulement signée, et sûrement il ne l'avoit pas lue. Elle étoit, comme on le pourra voir par la suite, plutôt pour établir le droit de M. le duc de Richelieu contre Son Altesse Royale, que pour autre fin, quoique, par la même lettre, il fût bien aise de me dauber et mes gens aussi. Pendant qu'on travailloit à cet accommodement, qui eut si peu d'effet, Son Altesse Royale retourna de Bourbon, et ne passa pas par le même chemin par lequel il étoit allé : ainsi je ne fis point de tentative pour avoir l'honneur de le voir. Le comte de Béthune me manda que tout étoit rompu. J'en eus beaucoup de déplaisir. Les comtesses de Fiesque et de Frontenac n'en firent point paroître; au contraire, par tous leurs discours, elles laissoient juger qu'elles étoient bien aises de la désunion de Son Altesse Royale et de moi. Le comte de Béthune m'envoya la copie de la lettre que voici :

Lettre de Son Altesse Royale à Monsieur de Choisy, son chancelier.

« Monsieur de Choisy,

» Après avoir vu, dans le projet de la transaction qui m'a été présenté par le sieur de Mascarani, secrétaire de mes commandemens, qu'on y a inséré une clause touchant le procès de Champigny, bien qu'il m'eût été fait instance à ce qu'il n'en fût plus parlé et que j'y eusse consenti, parce que cela est inutile et superflu, à cause que selon les propositions qui en avoient été faites de la part de mon cousin le duc de Richelieu, cette affaire se pouvoit accommoder à son égard, s'il laisse à ma fille le patronage de la Sainte-Chapelle de Champigny, qui est la sépulture de ses ancêtres du côté maternel, et la collation au bénéfice de ladite Sainte-Chapelle sa vie durant, il étoit vraisemblable que ma fille agréeroit cette proposition, pour se libérer de la perte qu'elle fait par la rupture de cet échange, s'il n'y a quelque autre raison qui l'ait engagée à la désirer, que celle d'avoir en sa possession ladite sépulture de ses ancêtres. A l'égard de ce qui me touche pour le retour de garantie qui a été donné par arrêt du parlement à mondit cousin contre moi, je m'en tenois assez à couvert et assuré par l'action que j'ai intentée au conseil du Roi, mon seigneur et neveu, en cassation dudit arrêt, qui ne peut pas se soutenir en ce fait-là particulier, vu que mondit cousin le duc de Richelieu profite de onze mille livres de rente en fonds de terres par la rupture dudit échange, et qu'il acquiert la mouvance de Champigny à cause de l'île Bouchard dont cette terre relève, et que la justice et l'équité veulent qu'il soit bien plutôt chargé de faire rétablir le bâtiment de Champigny, dont la démolition avoit été stipulée par mon cousin le cardinal de Richelieu, comme une condition préalable audit échange, et sans laquelle il étoit porté expressément par le contrat qu'il n'eût pas été fait, que de me charger de cette dépense. Je n'ai agi en cela que comme un tuteur qui a fait la condition de sa mineure très-avantageuse. Outre cela, quand même je n'aurois pas été assuré d'être déchargé de recours de la garantie, je me souviens bien de la parole qui m'a été donnée par l'évêque d'Orléans de la part de ma fille, lorsqu'elle me fit dire qu'elle désiroit faire rompre ledit échange, qu'il ne m'en coûteroit rien. De sorte qu'une innovation si opiniâtre au contraire de ce que l'on étoit convenu, m'a vérifié les avis qui m'avoient été donnés, que les gens que j'ai exclus du service de ma fille avoient fait près d'elle que cette clause fût insérée dans la transaction pour fomenter la division qu'ils ont causée, et laisser un sujet de nouvelles brouilleries. Ils ont engagé ma fille à se dédire de la parole qu'elle m'a fait donner; et pour parvenir à ce mauvais effet et

en persuader ma fille, ils avoient empêché plus de trois semaines entières que le comte de Béthune n'eût sa procuration, qu'il croyoit avoir avant que de partir de Châteauneuf, où étoit lors ma fille. La sincérité avec laquelle il agissoit fut reconnue par l'artifice de ces gens-là, qui trompent, en cette occasion, pour la seconde fois dans la même affaire. Et comme lesdites gens n'en sont pas demeurés là, et qu'ils se sont confiés à quelques personnes qui ne leur ont pas gardé le secret, j'ai su les conseils qu'ils ont donnés à ma fille, tant à l'égard des précautions qu'elle avoit prises contre tous les actes qu'elle passeroit ci-après, de la manière qu'elle en devoit user pour satisfaire en quelque façon à la déclaration qu'elle avoit faite, et demeurer néanmoins toujours dans ses premiers sentimens; et que l'un d'eux s'est vanté aux mêmes personnes d'avoir donné avis des réponses que ma fille avoit à faire en cas qu'on lui proposât pour exemple l'indemnité qu'elle donna à madame de Guise, ma belle-mère, sur le même sujet, pour l'avertir d'en user ainsi à mon égard, et de satisfaire à la parole qu'elle m'avoit donnée par le sieur évêque d'Orléans. Joint aussi plusieurs particularités importantes dont j'ai eu des avis certains, et sur lesquelles je ne veux pas m'expliquer à présent, et qui me font connoître très-clairement les desseins qu'ont lesdites gens d'entretenir la division entre ma fille et moi, pour se rendre nécessaires à notre réconciliation, et par ce moyen trouver leur rétablissement près d'elle, auquel je déclarai à Orléans ne vouloir jamais consentir. De sorte que je connois la mauvaise foi dont on continue d'user à mon endroit, par la suggestion et les artifices de ces gens. J'ai jugé qu'il étoit inutile de faire une transaction sur un chef, et d'en laisser un autre qui donneroit sujet à quelque nouveau démêlé entre nous, et que celui que causeroit l'affaire de Champigny seroit d'autant plus capable de nous altérer, qu'il n'y a aucune apparence de croire que ma fille se seroit portée d'elle-même à me faire une telle vexation que celle qui lui a été conseillée par ses gens, et de perdre onze mille livres de rente en fonds de terre de son aveu même, et de devenir vassale de mon cousin le duc de Richelieu pour me faire compter de l'argent, au lieu de me savoir gré de cet échange si avantageux que j'avois fait pour elle; et aussi pour ôter auxdites gens tous les moyens dont ils prétendent se servir pour effectuer leurs mauvaises intentions et entretenir notre division jusqu'à ce que leurs intérêts s'y rencontrent, je me suis confirmé dans la résolution que j'ai toujours eue de faire terminer tous les différens en même temps, sans qu'il m'en puisse rester aucun avec ma fille, ni qu'il soit au pouvoir de ces gens-là de trouver aucun moyen d'en faire naître à l'avenir sur quelque sujet que ce puisse être. Et puisque par leur instigation ma fille veut poursuivre le cours de cette affaire de Champigny, sans même s'expliquer sur la parole qu'elle a donnée à M. l'évêque d'Orléans, ni sur ledit recours de garantie, en la décharge duquel consiste le seul intérêt que j'y prends, j'ai jugé qu'il vaut mieux différer la transaction jusqu'à ce que l'action que j'ai au conseil de Sa Majesté, en cassation dudit arrêt du parlement, ait été jugée. Si l'échange est maintenu et que je sois déchargé du recours de garantie, l'affaire sera entièrement vidée à mon égard; et si j'en suis chargé, ce sera lors à ma fille à s'expliquer sur la parole qu'elle a donnée au sieur évêque d'Orléans; et lors je pourrai juger de la sincérité des intentions de ma fille dans cette réconciliation, et des véritables motifs qui l'ont portée à la désirer. Cependant, comme je suis bien résolu de ne perdre aucun temps en cette affaire, je vous fais cette lettre pour vous dire de faire toutes les diligences possibles pour la faire juger au conseil. Vous m'avez déjà donné en tant de rencontres des preuves de votre zèle et de votre soin pour mes intérêts, que je me repose entièrement sur celui que vous prendrez pour la faire à la satisfaction, M. de Choisy, de votre bon ami

» GASTON.

» De Blois, ce 25 juin 1656. »

Je me trouvai fort offensée de quantité d'articles qui étoient dans cette lettre; et comme c'étoit une manière de manifeste que l'on vouloit faire courir contre moi, je jugeai à propos d'en écrire un au comte de Béthune, qui y répondit de point en point. Je lui mandai que je le priois de la montrer. Je pense qu'il ne le fit pas, de peur de fâcher Son Altesse Royale, qui, au lieu de chercher à s'éclaircir de tout ce qu'on lui disoit, fuyoit tout ce qui pouvoit être à mon avantage et qui auroit pu lui donner de la satisfaction de moi. J'ai cru devoir mettre ici ma lettre.

Lettre à Monsieur le comte de Béthune, écrite à Saint-Fargeau le 4 de juillet 1656, par Mademoiselle.

« J'ai lu avec attention et sans aucun plaisir la lettre que Goulas a écrite à M. de Choisy, sous

le nom de Monsieur. Ce n'est pas pour en dire mon sentiment plus librement que je me le persuade, c'est parce que je crois que c'est la vérité. Monsieur, avec autant d'esprit qu'il a, et avec la manière dont il écrit aussi bien qu'il fait, cette lettre ne peut être de lui, et je jurerois qu'il y a dedans mille circonstances qu'il n'a jamais sues que dans le moment qu'on la lui a lue; et encore je doute qu'il l'ait écoutée tout entière. Il faut bien du temps pour faire un aussi long écrit, et Son Altesse Royale ne donne guère son attention à de telles affaires. Cette lettre n'est ni divertissante par son sujet, ni éloquente par son style et ses belles expressions: ainsi je suis toute persuadée que Son Altesse Royale n'aura pas contraint son naturel inquiet pour ce sujet si peu digne de son application. Elle commence par la proposition que M. le duc de Richelieu m'a fait faire de me laisser, ma vie durant, le patronage de la Sainte-Chapelle de Champigny : c'est de quoi je n'ai jamais entendu parler. Cela ne me paroît pas suffire pour réparer le tort que je prétends avoir été fait à la mémoire de mes prédécesseurs lorsqu'on a ruiné leur maison. Je dis mes prédécesseurs du côté de ma mère, comme le marque la lettre; que je ne dois pas désavouer par la naissance, non plus que par les avantages que j'en ai, puisqu'ils sont Bourbons aussi bien que les autres. Je prétends le rétablissement de tout comme il étoit : et c'est ce qui peut ici me satisfaire, et non pas me contenter d'une partie. Pour le préjudice que je puis recevoir du revenu, je suis assez grande dame; et ces messieurs qui gisent à Champigny m'ont assez laissé de bien pour en pouvoir sacrifier à mon devoir, et pour faire mon plaisir de ce qui a fait le leur tant qu'ils ont vécu, puisque Champigny étoit leur principale demeure.

» Quant à ce qui relève de M. le duc de Richelieu par quelques acquisitions qu'avoit faites M. le cardinal de ce nom, c'est une affaire qui m'importe si peu que je ne m'en étois pas informée. Il me semble que, de la qualité dont je suis, personne ne s'avisera de me venir disputer quelque droit dans mon village, et que je passerai devant bien des gens, comme je fais à la cour. Je ne dis rien de l'espérance que Son Altesse Royale a sur un arrêt du conseil; je souhaite avec passion qu'elle gagne son procès contre M. de Richelieu. Il est à craindre que la fin de l'affaire n'aille comme le commencement, et que Son Altesse Royale ne soit aussi mal servie, puisque ce sont les mêmes gens qui s'en sont mêlés et qui agissent par le même principe de leurs intérêts. Quand Son Altesse Royale auroit désiré de chercher mon avantage dans l'échange de Champigny contre Bois-le-Vicomte (ce qu'elle ne pensa point alors), très-assurément il seroit difficile de le faire croire : M. le cardinal de Richelieu et lui étoient trop mal ensemble. Cette manière de parler ne convient pas à leurs qualités, elle convenoit seulement à la manière dont on traitoit Monsieur. Ainsi je pense qu'il est permis de le dire : ils étoient donc ensemble d'une façon à ne se pas persuader que M. le cardinal de Richelieu cherchât l'avantage de Monsieur ni de personne qui eût l'honneur de lui appartenir. La conjoncture du temps de la prison et de la mort de Puylaurens, dans laquelle cet échange fut fait, et l'éloignement de Monsieur de la cour, montrent assez que la seule raison qui le lui fit faire fut la force à laquelle il n'étoit pas en état de résister; et même si M. le cardinal de Richelieu eût vécu, il vouloit avoir le duché de Châtellerault, à ce que me dit Monsieur peu après sa mort; et lorsqu'il me le dit, il ajouta : « Il l'eût bien fallu faire comme de Champigny; nous n'étions pas les plus forts. » Après cela, on pourroit se passer de me vouloir faire croire que l'on ne s'étoit avisé de faire cet échange que pour mon avantage. On devoit y ajouter que M. le cardinal ne le vouloit pas, et que Monsieur, par ses instantes prières et par le crédit qu'il avoit auprès de lui, avoit obtenu de lui cette grâce, et que M. le cardinal avoit été bien aise de se conserver les bonnes grâces de Monsieur par ce bienfait; cela se croiroit comme le reste. Goulas auroit pu mettre l'obligation que je lui ai, pendant qu'il a gouverné mon bien, de l'avoir bien conservé et augmenté des acquisitions que l'on a faites, de l'argent de quantité de bois que l'on a coupé, et de tous les autres bons ménages que l'on a faits dans mon bien pendant ma minorité, dont je tire des profits admirables présentement : j'en ai aussi la reconnoissance que je dois. S'il se fût avisé de me procurer beaucoup d'avantages, comme celui de Champigny, il l'eût fait; mais M. le cardinal mourut trop tôt. S'il ne l'a pu faire en des effets semblables, parce qu'il n'avoit plus de maison à faire démolir, on voit qu'il fait ce qu'il peut auprès de Monsieur pour me servir et maintenir ce qu'il a si bien fait par le passé. Je suis assez surprise de la parole que l'on dit que j'ai donnée à M. l'évêque d'Orléans. Je lui en ai beaucoup dit; je l'ai vu souvent, et même pour le service de Monsieur, pendant que j'étois à Orléans en 1652; je n'ai cependant aucune connoissance ni souvenir de lui en avoir donné aucune. Je n'avois garde de rien offrir à Monsieur pour faire sa sûreté dans cette affaire : les tu-

rs qui n'ont pas le pouvoir d'agir ne font
ı contre eux, non plus que contre les autres ;
:omme Son Altesse Royale ne savoit pas,
ı plus que moi, que Goulas l'eût engagé en
propre et privé nom, puisque ç'avoit été à
insu et contre son ordre, elle ne se seroit
avisée de se précautionner contre une affaire
elle ne savoit pas. Pour ce que l'on dit que
ı Altesse Royale vous assura, lorsque l'on
it à Orléans, que je consentois à quelques
:onstances touchant Champigny, vous le sa-
mieux que moi, et pouvez sur cela répon-
à ceux qui vous en demanderont des nou-
les, comme aussi des deux affaires dans les-
elles les gens que Monsieur a ôtés de mon ser-
e vous ont surpris. Pour moi, je puis répondre
ils ne m'ont jamais donné des conseils qui
ssent déplaire à Monsieur, et que s'ils avoient
si mal avisés pour cela, ils m'auroient déplu
je ne les aurois pas gardés à mon service un
ment. Il vous souviendra que je vous ai en-
vé ma procuration peu de jours après avoir
de retour ici de Châteauneuf; il me semble
il est assez inutile de m'en reprocher le retar-
nent, puisque ce n'est pas faute d'avoir
nné tout pouvoir que l'affaire a manqué. Je
s bien malheureuse que Monsieur explique
l l'intention avec laquelle je me voulois ac-
nmoder; elle étoit très-bonne, et je vous en
parlé avec toute la sincérité possible. Je con-
ssois la vôtre. Ainsi vous me pouvez servir
témoin, et je ne pense pas que la probité si
nnue de Goulas soit capable de décrier la vô-
, ni d'empêcher d'ajouter foi à ce que vous
ez de moi. Pour les précautions que l'on dit
e j'ai prises, les gens de Monsieur ont une
nduite qui m'ôte la peine de me servir d'au-
ne : ce sont eux qui en prennent pour moi.
i bien ouï parler d'une indemnité que l'on a
uvée dans les papiers de madame de Guise,
ı grand'mère, que feu M. le cardinal de Ri-
elieu lui avoit donnée, et je pense que c'est
ez pour faire croire qu'elle ne m'en a pas de-
ndé. Si les gens de Monsieur avoient été aussi
biles qu'elle, ils en auroient autant tiré. Tou-
ois comme M. le cardinal ne faisoit cela que
ır mon avantage, l'on n'avoit garde de son-
que je ne fusse pas d'humeur à le trouver
ı; et quatre mille livres de rente sont une
nme si considérable, que l'on n'a pas pu croire
e les mânes des gens qui m'en ont laissé trois
ıt mille m'eussent été plus chères que la con-
vation de cette rente. J'oubliois de vous dire
e lorsque j'eus envie de retirer Champigny, je
priai point M. l'évêque d'Orléans d'en par-
à Monsieur; je lui en parlai moi-même. Il

l'eut très-agréable, et même il me dit qu'il avoit toujours bien cru que je le retirerois; que l'on ne pouvoit préjudicier aux droits des mineurs; et il me témoigna approuver le respect que je rendois à messieurs de Montpensier. Il ne se souvint pas alors d'alléguer l'avantage de cet échange, ni de me conseiller de le tenir. Je crois que c'est qu'il ne savoit pas l'un et l'autre qu'ils avoient été faits contre son gré. Il étoit bien aise de voir qu'avec justice et raison il fût obligé d'agir d'une manière qui le vengeoit d'un homme qui lui en avoit bien fait d'autres pendant sa vie. Depuis, de temps en temps il me demandoit des nouvelles de mon procès; et ce qui prouve assez que mon droit est bon, c'est que dans la transaction que fit madame de Guise l'année passée, qui, au su de tout le monde, ne m'étoit point avantageuse, bien au contraire, l'action de Champigny m'étoit laissée libre; et vous étiez dans le cabinet de Monsieur, et messieurs de Beaufort et de Beloi, lorsque je lui demandai, quelques jours après que l'on eut signé la transaction, s'il n'auroit pas agréable que je poursuivisse le jugement de cette affaire. Il me le permit, sans me parler de ce que la lettre me fait avoir dit à M. l'évêque d'Orléans. Il me semble qu'il eût été bien à propos de m'en parler dans ce moment. Quand Son Altesse Royale auroit eu cette parole de ma bouche, et M. de Beaufort et vous pour témoin, cela auroit valu plus que tous les actes du monde. Comme on n'a dit cela à Son Altesse Royale que depuis, il eût été difficile qu'elle m'en eût parlé alors. Enfin la lettre de Goulas n'est fondée que sur des circonstances dont personne n'a de connoissance que lui, d'intentions venues après les affaires faites, d'avantages qui ne se trouvent point pour les gens à qui il en veut procurer. Pour l'épreuve de ma bonne volonté, j'ose dire en avoir donné des marques essentielles à Monsieur qui me coûtent assez cher, puisqu'elles me privent de repos, de biens et de plaisirs. Croyez-moi, ce n'en est pas un de passer quatre ans à Saint-Fargeau. Si tout cela n'est compté pour rien, je dois craindre avec raison que tout ce que je pourrois faire sur Champigny ne seroit pas compté. C'est pourquoi je n'ai rien à dire, sinon qu'à une demoiselle qui est Bourbon de tous les côtés (c'est assez dire), et qui avec cela a du naturel, la douceur et la tendresse la gagnent plus que les rigueurs : il faut que les unes soient de durée aussi bien que les autres, pour pouvoir par le bien réparer le mal que l'on a souffert. Les vexations que j'ai faites à Son Altesse Royale ne sont pas grandes : c'est pourquoi je n'ai que faire de m'en

justifier; et celles que l'on m'a faites sont si publiques qu'il seroit inutile que j'en fisse des plaintes, puisque tout le monde en a fait pour moi.

» Cette lettre est bien longue. Je ne sais quand je vous verrai; j'ai été bien aise de vous faire souvenir de toutes les circonstances dont parle la lettre de Goulas comme il lui plaît, et que j'explique comme elles sont, afin que vous ayez lieu d'exercer envers moi la générosité avec laquelle vous en usez envers vos amis, pour les défendre quand on les accuse injustement. »

Madame la duchesse de Savoie fut malade à l'extrémité; on lui envoya même un médecin de la cour. Son Altesse Royale disoit souvent qu'elle s'étonnoit que je ne songeasse point à me marier, et que je ne témoignasse pas un grand désir d'épouser le duc de Savoie; que je savois qu'il marquoit pour moi la plus grande passion du monde. Il est vrai que de tous côtés cela m'étoit rapporté. Son Altesse Royale ajoutoit que je n'avois dans la tête que des desseins chimériques pour le mariage, et qui ne pouvoient réussir. Je répondois à ceux qui m'en parloient : « Je suis d'une qualité que je ne puis me marier sans que la cour y travaille; pour qu'elle prenne ce soin, il faudroit que Son Altesse Royale y fût mieux qu'elle n'y est. » Quoique son accommodement fût fait, il n'avoit point été encore à la cour; de plus, quelque passion que M. de Savoie témoigne pour cela, il ne fait aucune démarche sur ce sujet, et je ne suis pas d'une manière que la cour, quand j'y serois bien, m'offrît. Il ne me convient en façon du monde de m'offrir moi-même ni de faire aucune avance : et ce seroit en faire que de témoigner le désirer. Outre que tout cela seroit inutile, madame de Savoie témoigne la dernière frayeur de voir son fils marié avec une personne capable d'agir, dans la crainte qu'elle ne fît connoître à son fils qu'il est en âge d'agir et de gouverner ses Etats, et non pas de dire : « Plaît-il, maître ? » depuis le matin jusqu'au soir. Dans cette extrémité où elle fut, je songeois : « Si elle meurt, Monsieur aura contentement sûrement; M. de Savoie me fera demander. » Et bien que je n'eusse jamais témoigné trop de penchant pour ce parti, j'en aurois peut-être eu pour lors. Ce n'a jamais été par mépris, comme beaucoup ont cru. Je sais bien que dans une maison où ont toujours été mariées des filles de France et d'Espagne, et où ma tante est encore maintenant, cela seroit fort sot à moi de l'avoir pris de cet air-là. Ce que j'entendois dire de l'humeur et de la conduite de ma tante, et du peu d'amitié qu'elle témoignoit pour moi, ne m[e] faisoit pas juger que je pusse vivre fort heureu[se] avec elle. Le médecin que la cour y avoit en[-]voyé fit merveille, et la guérit, dont je f[us] aise, comme d'un événement indifférent : [je] n'avois fait aucun dessein ni sur sa mort ni s[ur] sa vie.

Madame la duchesse de Ventadour, qui s'e[n] alloit à Bourbon, me vint voir comme elle pa[s]soit. Elle avoit avec elle mesdemoiselles d'Ha[r]court qui sont ses parentes, lesquelles n'avoien[t] point de mère; elles demeuroient avec elle. M[a]demoiselle de Vandy m'avoit mandé qu'elle[s] viendroient à Saint-Fargeau; qu'elles étoien[t] de ses amies et d'un mérite extraordinaire[;] elle me supplioit d'avoir de la bonté pour elle[s] et qu'elle m'en auroit la dernière obligatio[n]. Ce sont des filles de qualité et d'esprit; la ca[-] dette est assez jolie : elle l'étoit davantage avan[t] qu'elle eût la petite vérole. Je les entretins for[t] et surtout la cadette, qui me plût extrêmemen[t]. Nous parlâmes beaucoup de mademoiselle d[e] Vandy; elle me témoigna avoir bien de l'amiti[é] pour elle, et de la reconnoissance de la maniè[re] dont elle jugeoit que je la traitois à sa prière[.] Quoique l'on soit fort civile à tout le monde, o[n] ne laisse pas de distinguer les personnes quan[d] on veut les favoriser. Il me sembloit que made[-] moiselle de Vandy avoit sujet de l'aimer; je l[a] trouvois moi-même fort aimable. Madame la du[-] chesse de Ventadour eut une grande hâte de s'e[n] aller; je fis tout mon possible pour l'obliger [à] séjourner un jour seulement : elle ne le voul[ut] pas. La comtesse de Fiesque, qui étoit amie d[e] mesdemoiselles d'Harcourt, fut fort aise qu'elle[s] me plussent et qu'elles eussent envers moi l[e] mérite d'être amies de mademoiselle de Vandy[.] Elle ne jugeoit pas que sa considération leur e[n] acquît beaucoup auprès de moi. Elle me propos[a] de dire à madame de Ventadour de me les en[-] voyer; qu'elles devoient venir à Langeron[,] qui n'est qu'à deux journées de Saint-Fargeau[,] où je leur enverrois un carrosse. Quoique ce n['] fût pas le moyen de me faire agir que de m[e] faire des propositions par madame de Fiesque[,] je ne laissai pas de faire celle-là. Cela donno[it] trop dans mon sens; j'étois entêtée de mademo[i]selle d'Aumale. J'en priai donc madame d[e] Ventadour, qui en eut bien de la joie. Le so[ir] je dis au comte d'Escars qu'elles reviendroient[,] et qu'elles étoient de fort aimables personnes[,] et surtout la cadette. Il me dit : « Si j'osois ga[-] ger avec vous qu'elles n'auront pas été tro[is] jours avec vous qu'elles vous déplairont a[u] dernier point, je gagerois. » Je lui demand[ai] pourquoi; il me dit : « Elles sont ancienn[es]

mies de madame de Fiesque, qui leur fera aire amitié avec madame de Frontenac ; elles eront toujours ensemble, et cela ne vous plaira as. Si vous vous en plaignez, au lieu d'entrer ans vos sentimens et dans les justes sujets que ous aurez de vous plaindre, elles tâcheront à es justifier : et c'est assez pour vous déplaire t ne vous être pas agréable long-temps. » Je lui is : « Vous avez raison si cela se passe ainsi. Elles sont si amies de Vandy, que je ne puis roire qu'elle eût souhaité qu'elles vinssent ici, i elle ne les eût connues d'humeur à en bien ser avec moi. »

Peu de jours après, la comtesse de Maure ariva à Saint-Fargeau, ou elle ne séjourna point : a saison d'aller aux eaux de Bourbon la pres-oit. Mademoiselle de Vandy me remercia de la onté que j'avois témoignée à mesdemoiselles 'Harcourt à sa considération. Je lui dis comme lles m'avoient plu, et surtout la cadette ; elle n eut bien de la joie. La comtesse de Fiesque ne dit : « Mademoiselle de Vandy ne prendra oint d'eaux ; si vous la voulez retenir, madame a comtesse de Maure la reprendra à son re-our. » J'en fus fort aise : je la demandai à la omtesse de Maure, qui me la laissa. On trouva laisant, vu l'état où j'ai dit que la comtesse de 'iesque étoit avec moi, et tout ce qui s'est passé epuis, que ce fût elle qui me fît toujours les ropositions. Si on la connoissoit, on ne s'en tonneroit point : c'est une femme qui vous hante pouille, et un moment après elle en est u désespoir, et vous dit rage de ceux qui le lui nt fait faire. Mademoiselle de Vandy demeura Saint-Fargeau, je causois avec elle ; je fus uelques jours sans lui conter mes griefs contre es dames. Elles me prévinrent ; elles lui par-èrent de mes affaires avec Monsieur, lui dirent ue j'avois le plus grand tort du monde, et s'em-ortèrent fort sur ma mauvaise conduite ; lui lirent que je n'avois pas voulu croire leurs ons avis et conseils ; que je m'étois amusée à n prendre de gens incapables et malhabiles. Elles nommèrent Préfontaine, Nau ; et ensuite lles en disoient le pis qu'elles pouvoient. Ma-lemoiselle de Vandy fut assez étonnée de ce rocédé, et comme elle est fort sage, elle se re-ira doucement de leur conversation particu-ière, et, sans les dauber, trouva occasion de me aire connoître combien elle entroit dans mes entimens, et me plaignoit de la persécution ue je recevois de la part de Son Altesse Royale t aussi de la domestique, et de voir tout le nonde dans ma maison partagé, en sorte que e parti le plus foible fût le mien. Elle s'y jeta et s'attacha fort à parler à ceux à qui je témoignois de la confiance, comme au comte d'Escars, à Colombier, L'Epinai, et à un autre homme du pays qui agissoit dans mes affaires à Saint-Fargeau. Cela déplut assez à ces dames : elles ne comprenoient pas comme on me pouvoit souffrir. Et sur les plaintes qu'elles firent de mademoiselle de Vandy, madame de Maure disoit d'une manière fort plaisante : « Les comtesses sont bonnes de croire que mademoiselle de Vandy soit partie tout exprès de Paris pour s'en venir dire des injures à la petite-fille d'Henri-le-Grand dans sa maison ! Quand il ne s'agiroit que de voir une demoiselle de ses amies avec qui on voudroit passer quelque temps, on auroit quelque complaisance pour elle ; à plus forte raison pour une grande princesse comme Mademoiselle, pour laquelle on est obligé d'en avoir. »

Le comte d'Escars dit un jour une chose fort plaisante à la comtesse de Fiesque. Il étoit venu beaucoup de gens de qualité me voir, et d'Escars leur avoit donné à souper en son logis. Je pense qu'ils avoient un peu bu : ce qui n'est pas extraordinaire aux gens qui ont été à la guerre. Comme il entra dans ma chambre, la comtesse de Fiesque y alla pour l'entretenir, et espéroit qu'en l'état où il étoit il lui en diroit plus qu'il ne voudroit, et par ce moyen elle feroit quelque découverte. Comme il la vit approcher, il lui dit : « Ma cousine, n'espérez pas savoir rien de moi ; mon vin est plus fidèle que votre sang-froid. » Elle se mit à rire et ne s'en offensa pas, quoique ce fût une vérité. Peu après l'arrivée de mademoiselle de Vandy, il vint des comédiens à Saint-Fargeau, qui y furent quinze jours ou trois semaines. La marquise de Mesni, qui en est voisine et qui y venoit souvent, y arriva. Il y vint encore beaucoup d'autres personnes : de sorte qu'elle trouva ma cour fort jolie, et que les dames qui se plaignoient sans cesse de s'ennuyer n'avoient pas raison. Il passa à Saint-Fargeau une certaine femme de Dombes qui y étoit déjà venue pour une affaire qu'elle avoit, et qui depuis avoit été à Paris, où elle s'étoit mariée avec un nomme Apremont, qui étoit à la comtesse de Fiesque. Elle dit à une de mes femmes qu'elle souhaitoit de m'entretenir en particulier ; je la fis venir un soir dans mon cabinet ; elle me dit : « J'ai l'honneur d'être votre sujette ; je suis au désespoir d'avoir épousé un homme qui a tant agi contre votre service ; je tâcherai de le retirer de celui de madame la comtesse de Fiesque. J'ai cru être obligée de vous faire avertir de ce que je savois. Vous saurez donc, Mademoiselle, que mon mari

a pension de Monsieur, votre père; qu'il écrit et reçoit tous les ordinaires des lettres de Blois, lesquelles il envoie à madame la comtesse de Fiesque; que M. de Frontenac le vient voir quasi tous les jours; qu'il laisse son carrosse au bout de la rue, et vient le manteau sur le nez; et quand ils parlent de vous, ils disent: « Elle n'est pas où elle pense, on la mettra bien à la raison. » Je fus bien aise que quelqu'un lui entendît tenir ce discours. Le lendemain je l'envoyai quérir; je fis cacher le comte d'Escars, et lui fis redire ce qu'elle m'avoit dit le soir précédent: de sorte qu'il l'entendit. Elle me promit de tâcher d'attrapper des lettres de Goulas à la comtesse de Fiesque, et des siennes à Goulas; de détourner son mari de son service, et l'obliger à me dire tout ce qu'il avoit fait contre moi. La comtesse de Fiesque me parut fort inquiète de savoir ce qu'elle me disoit: « Je ne comprends pas, disoit-elle, ce que mademoiselle d'Apremont vous peut tant dire. » Je lui répondis: « Ce sont des avis qu'elle me donne sur mes affaires de Dombes. »

Mesdemoiselles d'Harcourt me firent savoir qu'elles étoient à Langeron: je leur envoyai un carrosse. Mademoiselle de Vandy en eut la plus grande joie du monde, et étoit dans une impatience très-grande de leur arrivée. Lorsqu'elles arrivèrent, après m'avoir saluée elles allèrent à madame de Frontenac avec un empressement non pareil, et ne regardèrent pas quasi mademoiselle de Vandy: cela dura tout le soir. Je croyois que c'étoit qu'elles faisoient plus d'honneur à une personne qu'elles connoissoient moins, et que c'étoit une marque de la familiarité qu'elles avoient avec mademoiselle de Vandy. Comme je vis qu'elles continuoient deux ou trois jours, j'en fus assez surprise. Je le dis à Vandy; elle me répondit fort amiablement, et avec une mine honteuse de leur conduite, que je ne voyois pas tout. Je m'en tins là et ne voulus pas pousser l'affaire plus loin. Comme je m'enfermois toutes les après-dînées pour écrire et travailler à mes affaires, chacun prenoit parti. Je croyois qu'elles alloient toutes ensemble. Il me prit curiosité de savoir comment cela se passoit: j'allai dans la chambre de mademoiselle de Vandy, je la trouvai toute seule. Je lui demandai pourquoi elle n'étoit point avec les autres; elle me répondit qu'elles avoient affaire. Je lui dis: « A ce coup je parlerai; la première fois je n'osai rien dire. Je commence à connoître que la mauvaise compagnie gâte les gens, et que mesdemoiselles d'Harcourt ont autant d'ingratitude pour vous que les autres en ont pour moi. » Deux jours après je m'en allai dans l'appartement de la comtesse de Fiesque, où je trouvai ces demoiselles avec elle et M. et madame de Frontenac. Je leur demandai où étoit mademoiselle de Vandy; elles se regardèrent et me dirent qu'elles n'en savoient rien. Je m'adressai à mademoiselle d'Aumale et je lui dis: « Vous abandonnez vos anciennes amies pour de nouvelles; cela ne m'encourage pas trop à faire amitié avec vous: cela me surprend. » Elle ne répondit rien. Le soir elle prit Vandy, m'appela et me tint de longs discours dont je fus aussi peu satisfaite que de son procédé. Vandy étoit honteuse de la faute de la cadette. Mademoiselle d'Harcourt, qui étoit l'aînée, prenoit plus de soin de m'entretenir et me paroissoit meilleure fille; l'autre se moquoit sans cesse de tout le monde, et souvent de moi. Madame de Frontenac et elle se mettoient à table l'une auprès de l'autre et rioient continuellement. Il m'est arrivé quelquefois de leur demander de quoi elles rioient. A cela elles redoubloient leurs ris. Ce procédé n'étoit pas trop respectueux, et continua pendant leur séjour à Saint-Fargeau.

M. de Candale, qui s'en alloit en Catalogne, y vint me dire adieu. Comme il passoit, il me parla du divertissement que l'on avoit eu tout l'hiver à se masquer. L'envie prit à tout ce que nous étions de prendre cette mode, quoique ce ne fût pas la saison. Nous nous déguisâmes, et comme nous allions danser il arriva un courrier à la comtesse de Fiesque, qui lui apporta la nouvelle de la levée du siége de Valenciennes; que M. le prince avoit attaqué les lignes, défait ou mis en déroute l'armée de M. le maréchal de La Ferté, lequel étoit prisonnier; que beaucoup de personnes de qualité étoient prisonnières ou mortes, et que M. le prince étoit entré dans Valenciennes en triomphe. M. de Candale et moi nous fûmes fort embarrassés. Il me dit: « Si l'on va dire à la cour que nous avons dansé en réjouissance de cette nouvelle, tout sera perdu; il faut maintenir qu'elle n'est pas véritable. » Nous en usâmes ainsi. Pour moi, j'en étois fort aise dans mon ame: c'étoit une fort belle action pour M. le prince, et qui l'accréditoit extrêmement parmi les Espagnols.

Le lendemain la confirmation en vint. L'abbé Fouquet envoya un courrier à M. de Candale, et manda comment M. le prince avoit attaqué le quartier du maréchal de La Ferté; qu'il étoit prisonnier avec les comtes de Grandpré, d'Estrées, Moret, et quantité d'autres officiers; le marquis d'Estrées mort, dont on n'avoit point trouvé le corps; qu'on avoit pris un bataillon de gardes tout entier. Ce fut une grande affaire pour M. le prince. On s'étonna de ce que M. de

Turenne avoit été assez heureux de ne recevoir aucun échec. La vérité est qu'il se retira promptement, pendant que le désordre se mettoit dans le quartier de La Ferté. Il dit qu'il ne l'avoit pu secourir, à cause de quelques marais qui étoient entre le quartier de La Ferté et le sien. Ce fut un avantage pour le service du Roi, que d'avoir conservé une armée pendant que l'autre fut défaite, et ce n'étoit pas une des moins belles retraites de M. de Turenne. Je ne sais si c'est une des plus glorieuses.

La vie sédentaire que j'avois menée tout l'hiver, et la grande attache que la nécessité m'avoit obligée d'avoir à mes affaires, n'avoient point servi à ma santé, que le chagrin avoit fort altérée. Je me résolus d'aller à Forges, dans la crainte de tomber malade. Je jugeai que le changement d'air et les eaux répareroient tout le mal que tout ce que je viens de dire m'avoit pu causer. J'envoyai un valet de pied à Blois, et j'écrivis à Mascarani, secrétaire des commandemens de Son Altesse Royale. Je n'écrivois pas à elle pour lui demander la permission de faire ce voyage, que Son Altesse Royale savoit bien m'être nécessaire; qu'il m'avoit été ordonné dès l'autre année de prendre les eaux de Forges. Son Altesse Royale vit mon valet de pied : elle se mit en colère contre lui et lui dit mille injures. Ce garçon en eut si grande peur qu'il s'en vint à la course. C'étoit un basque qui ne parloit pas trop bien françois. Il me dit : « Son Altesse Royale m'a parlé de transaction; que vous manquez de parole; qu'il me feroit jeter par la fenêtre. » J'avoue que j'étois au désespoir de voir que Son Altesse Royale s'amusât à parler de nos affaires à des gens comme cela. Il est vrai que je devois avoir souvent cette douleur : il ne passoit qui que ce fût à Blois à qui il n'en parlât; et tous ceux à qui il en parloit me le venoient dire et haussoient les épaules, fort étonnés de voir les emportemens qu'il avoit contre moi. Il marquoit par-là le grand désir qu'il avoit d'avoir mon bien et les voies qu'il prenoit pour y parvenir; s'il me l'avoit demandé amiablement, je le lui aurois donné comme je lui avois offert, sans me tant tourmenter et persécuter.

Après le retour de mon valet de pied, je ne jugeai pas à propos, par le rapport qu'il me fit, de renvoyer à Blois. C'étoit un devoir dont je m'étois acquittée. Il avoit été mal reçu, ce n'étoit pas ma faute. C'est pourquoi je résolus de partir. La comtesse de Fiesque me proposa de mener mesdemoiselles d'Harcourt à Forges; je lui dis que je ne le pouvois pas; que mes carrosses étoient remplis. S'ils eussent été vides, j'aurois pris une autre excuse : je ne les voulois pas mener. Mademoiselle de Vandy faisoit état de s'en retourner à Bourbon rejoindre madame de Maure, et devoit partir avec mesdemoiselles d'Harcourt : son chemin étoit de passer à Langeron, où elles alloient. Il se trouva que la calèche de Frontenac étoit trop petite, qu'il n'y pouvoit tenir que quatre personnes, et elles étoient quatre sans elles. Ainsi la nécessité, ou plutôt le destin, voulut que mademoiselle de Vandy vînt à Forges; dont je fus bien aise et dont je crois que celles qui s'en allèrent furent fort fâchées. Je ne voulois point dire par quel chemin j'irois, quoique l'on me le demandât souvent, de peur de donner espérance aux comtesses de Fiesque et de Frontenac de voir du monde, ce qu'elles désiroient avec empressement; je disois que j'irois passer la rivière de Seine à Mantes. Je les mettois au désespoir. J'allai coucher à Montargis; lorsque j'y arrivai j'entendis battre le tambour proche de mon logis et je vis des soldats en haie : cela me surprit; je vis à la porte un capitaine. Je ne comprenois point ce que c'étoit; je le demandai : on me dit que c'étoit le régiment de la Couronne. Un moment après les officiers vinrent demander à me faire la révérence. Le lieutenant-colonel me dit que, puisqu'il s'étoit trouvé dans un lieu où je devois passer, il avoit cru que je ne trouverois pas mauvais qu'il me rendit le respect de faire garde devant mon logis. Je leur témoignai que j'en étois bien aise et les remerciai. J'aime tout ce qui m'est honorable, et on ne sauroit trop me rendre d'honneur à ma fantaisie. Je reconnus le lieutenant-colonel, nommé La Sannye, pour l'avoir vu lorsque je passai au quartier de M. de Turenne, à mon retour d'Orléans. Nous nous mîmes à parler de ce temps-là avec plaisir, au moins moi; ce chapitre m'est fort agréable. A Fontainebleau, la comtesse de Fiesque me dit : « Au moins on saura où on couchera demain. » Je lui repondis là-dessus fort mal gracieusement. Elle ne vouloit pas se fâcher, parce qu'elle ne vouloit pas me quitter. J'allai de Fontainebleau dîner à Corbeil, où je vis beaucoup de monde.

Ce jour même, la reine d'Angleterre me manda que je lui donnasse un jour et un lieu pour me venir voir et m'amener sa fille la princesse royale, veuve du prince d'Orange, qui mouroit d'envie de me voir. Je jugeai que Chilly étoit un lieu plus propre à la recevoir que Corbeil, où j'étois mal logée. J'y sejournai pourtant un jour; M. le duc d'Yorck m'y vint voir : je le trouvai fort cru et fort fait. Il y vint mille gens, entr'autres madame d'Olonne, dont la

beauté commençoit à faire du bruit. Madame la princesse de Salsbourg, maintenant de Lixein, y vint aussi : elle me parut bien dissemblable de ce qu'elle avoit été. On tenoit qu'elle avoit été fort belle, et présentement elle est quasi affreuse. Elle me fit mille amitiés et protestations de services. Esselin, maître de la chambre aux deniers de chez le Roi, m'avoit fait prier d'aller faire collation à sa maison d'Essonne, qui n'est qu'à deux cents pas de Corbeil, et je demandai à la princesse de Lixein si elle vouloit y venir : ce qu'elle accepta. Comme nous nous promenions, j'allois plus vite qu'elle. M. de Guise me menoit. Dès que je fus passé dans une grotte, on lâcha des fontaines qui sortent du pavé. Tout le monde s'enfuit ; madame de Lixein tomba, et mille gens tombèrent sur elle. Quand je fus dans le jardin, je dis à M. de Guise : « Je ne vois point madame de Lixein ; allons la chercher. » Nous la vîmes que l'on menoit à deux, son masque crotté, son visage de même ; son mouchoir, ses manchettes et ses habits déchirés en la plus plaisante manière du monde. Je ne puis même m'en souvenir sans rire. Je lui ris au nez, elle se mit aussi à rire ; elle trouvoit qu'elle étoit en état d'en donner sujet. Elle prit cet accident en personne d'esprit. Elle ne fit point collation, et s'en alla aussitôt se coucher dans un couvent qui est à Corbeil. A mon retour j'allai la visiter : nous rîmes bien encore, elle et moi. Elle fut fort satisfaite de ma civilité.

Le lendemain elle vint dîner avec moi ; ensuite nous nous enfermâmes dans un cabinet. Elle me témoigna la passion qu'elle auroit de voir les affaires que j'avois avec Monsieur finies, et que cela se pourroit faire par Madame, de la bonne volonté de laquelle elle m'assura fort, et me témoigna entrer dans les justes ressentimens que j'avois des mauvais traitemens que j'avois reçus, et trouvoit qu'il étoit inouï de m'avoir ôté mes gens d'affaires, et même la liberté d'en avoir d'autres ; elle trouvoit que cela faisoit tort à Monsieur, et qu'il sembloit ne vouloir pas que personne défendît mes intérêts, et qu'une nécessité forcée m'obligeât de les abandonner. Je la trouvai la meilleure personne du monde de dire tout cela, et d'y ajouter que Monsieur me devoit rendre mes gens ; qu'il étoit impossible qu'il ne le fît lorsque nous nous raccommoderions ; que pour m'adoucir et m'obliger à en user mieux avec lui, il falloit qu'il commençât par-là, et que ce fût Madame qui me ménageât cette satisfaction. M. le comte de Béthune fut un tiers en cette conversation ; il convenoit de tout ce qu'elle disoit. Mademoiselle de Guise vint aussi ce jour-là dîner avec moi ; elle se plaignit toujours de la migraine, et étoit fort rouge. Je ne l'avois pas vue depuis Orléans ni depuis la mort de madame de Guise, où elle avoit bien fait des siennes en mon endroit. J'appris que sa rougeur venoit de colère d'une action que j'avois faite bien innocemment et dont elle n'avoit aucun sujet d'être fâchée. Lorsque j'arrivai à Montargis, je reçus une lettre où on me mandoit que mademoiselle de Guise m'avoit fait faire quelques significations ; ainsi, que si je n'y répondois elle agiroit contre moi, et qu'il étoit nécessaire que j'écrivisse à M. le premier président pour demander quelque temps. Je lui écrivis à l'instant et lui mandai : « Je ne sais point si j'ai de quoi me défendre contre mademoiselle de Guise du mal qu'elle m'a voulu faire lorsqu'elle m'a fait déshériter. M. de Montpensier, mon grand-père, ne s'est point marié par amour, et il a épousé une demoiselle qui n'étoit point nièce d'un favori régnant ; M. de Joyeuse l'avoit été sans songer aux avantages de ses enfans. » Cette lettre étoit sur la table du premier président et quelqu'un la vit, qui la rendit à mademoiselle de Guise. Elle en fut dans une furie terrible contre moi : je ne trouvai point que cela pût l'offenser. Je maintenois qu'un prince du sang n'épousoit point une demoiselle sans y trouver son compte ; et sur cela j'établissois mon droit auprès du premier président, jusqu'à ce que je fusse mieux informée de mon affaire.

Je ne dis pas que madame la comtesse de Béthune étoit avec moi, son mari ne va guère sans elle. M. de Matha vint aussi à Corbeil : la connoissance de la campagne faisoit qu'il avoit beaucoup d'assiduité à ma cour. Je crois que l'inclination qu'il avoit pour madame de Frontenac n'y nuisoit pas. Je crois qu'elle le trouvoit fort honnête homme, comme il l'est, et elle ne se contraignoit pas à témoigner combien sa conversation lui étoit agréable. Je me souviens que ce même jour elle fut continuellement à lui parler à une fenêtre, sans songer qu'il étoit de son devoir de se tenir avec les dames qui me vinrent voir et à faire l'honneur de mon logis ; il fallut que je l'appelasse, et que je lui en fisse réprimande : ce qui l'embarrassa fort ; elle ne savoit que me répondre. Jamais personne ne l'a tant été en bonne compagnie, et elle est naturellement décontenancée. Après le départ de madame de Lixein et de mademoiselle de Guise, je montai en carrosse pour m'en aller coucher à Chilly, où je trouvai un monde infini qui m'y attendoit. Après m'avoir

fait leur compliment et leur cour, il ne demeura que madame la marquise de Thianges à coucher. Je fus bien aise de la voir : c'est une fort plaisante créature, c'est mademoiselle de Mortemart. Elle m'étoit venue voir à Saint-Fargeau l'année qu'elle fut mariée, lorsqu'elle s'en fut en Bourgogne, qui est le pays de son mari.

Le lendemain, la reine d'Angleterre arriva sur le midi; j'allai au devant d'elle à son carrosse. Elle me montra la princesse royale sa fille, et me dit : « Voici une personne que je vous présente, qui avoit fort envie de vous voir. » La princesse royale m'embrassa avec beaucoup d'amitié, pour une personne que je n'avois jamais vue. Madame la princesse d'Angleterre étoit aussi avec elle, M. le duc d'Yorck, et madame d'Epernon, que je n'avois point vue depuis mon départ de Paris. Ce nous fut à toutes deux une sensible joie de nous voir, et madame la duchesse de Roquelaure, dont j'avois ouï vanter la beauté et que je n'avois vue que petite fille. La cour de la reine d'Angleterre étoit fort grande ; elle avoit dans son carrosse, outre ce que je viens de nommer, sa dame d'honneur, celle de la princesse royale, et beaucoup de femmes et de filles, et quantité d'Anglois et d'Irlandois à sa suite. J'étois en un lieu le plus propre du monde pour recevoir une telle compagnie. Chilly est une fort belle, grande et magnifique maison ; il y avoit force hommes et femmes de Paris. Je fis passer la reine d'Angleterre dans une grande salle, antichambre et cabinet, ensuite dans une galerie, le tout meublé comme la maison d'un maréchal de France surintendant des finances : tout cela étoit fort plein. La reine d'Angleterre s'assit sur un lit de repos, et son cercle fut plus grand qu'il n'avoit jamais été ; tout ce qu'il y avoit de princesses et duchesses à Paris y étoient ; elle dîna dans une salle basse. On peut croire que je la régalai autant magnifiquement qu'il se put. Il ne mangea avec elle que ce qui étoit venu dans son carrosse, et mesdames de Béthune et de Thianges.

Comme on remonta en haut après le dîner, ce fut en ce temps que se tint ce beau cercle dont j'ai parlé. La princesse royale m'entretint sans cesse, me témoigna l'envie qu'elle avoit eue de me voir, et la douleur que ce lui auroit été d'être partie de France avant que d'y parvenir ; que le Roi, son frère, lui avoit parlé de moi avec tant d'amitié qu'elle m'en aimoit sans me connoître. Je lui demandai comme elle étoit contente de la cour de France; elle me dit qu'elle s'y plaisoit fort; qu'elle avoit une aversion horrible pour la Hollande, et que dès que le Roi, son frère, seroit rétabli, elle iroit demeurer avec lui. La reine d'Angleterre me dit : « Je n'ai pas vu tant parler ma fille, depuis qu'elle est en France, qu'elle a parlé avec vous; vous avez un grand pouvoir sur elle. Je vois bien que si vous étiez long-temps ensemble, vous la gouverneriez. » Elle ajouta : « Remarquez que ma fille est habillée de noir et porte une pommette, parce qu'elle est veuve ; j'ai voulu que sa première visite fût fort régulière. » Je lui répondis qu'il me sembloit que ce n'étoit pas avec moi avec qui il falloit faire des cérémonies. Elle avoit des pendans d'oreilles les plus beaux du monde, de fort belles perles, des fermoirs, des bracelets, de gros diamans, et des bagues de même. La Reine me disoit : « Ma fille n'est pas comme moi ; elle est magnifique, a des pierreries et de l'argent; elle aime la dépense. Je lui dis tous les jours qu'il faut être ménagère ; que j'ai été comme elle, et encore mieux ; qu'elle voit l'état ou je suis. »

Après avoir été quelque temps au cercle, la reine d'Angleterre dit : « On veut bien que j'aille entretenir ma nièce. » Elle me témoigna le déplaisir qu'elle avoit de toutes les persécutions que Monsieur me faisoit, et la joie qu'elle auroit de nous voir hors d'affaire ; tout cela le plus tendrement du monde. Ensuite elle me dit : « Et ce pauvre roi d'Angleterre ! vous êtes si ingrate que vous ne m'en demandez pas des nouvelles. » Je lui répondis : « Il m'appartient d'écouter Votre Majesté quand elle parle, et non pas de l'interroger ; ainsi j'attendois à prendre mon temps pour lui en demander. — Hélas, dit-elle, il est si sot qu'il vous aime toujours ; et lorsqu'il s'en est allé, il m'a priée de vous faire savoir qu'il étoit au désespoir d'être parti de France sans prendre congé de vous. Je ne vous l'ai pas voulu mander, de peur de vous donner trop de vanité. Quand je vous vois, je ne puis tenir ces bonnes résolutions. Songez que si vous l'eussiez épousé, vous n'en seriez pas où vous êtes avec votre père : vous seriez maîtresse de vos volontés; vous vous serviriez de qui il vous plairoit, et vous seriez peut-être bien rétablie en Angleterre. Je suis persuadée que ce pauvre misérable ne sauroit avoir de bonheur sans vous. Si vous l'aviez épousé, nous serions mieux ensemble que nous ne sommes : vous auriez contribué à le faire bien vivre avec moi. » Je lui répondis : « Puisqu'il ne vit pas bien avec Votre Majesté, peut-on croire qu'il le puisse faire avec une autre? » Elle me repartit sur cela avec beaucoup d'amitié pour lui, et me dit : « N'avez-vous pas pris garde que madame de Châtillon me fait la mine? » Je lui dis

que je ne m'en étois pas aperçu, et qu'il ne me pouvoit pas venir dans l'esprit que cela pût être. Elle me répondit : « C'est que Craf avoit une petite maison auprès de Marlou, où le Roi, mon fils, alloit souvent chasser, et il alloit voir madame de Châtillon. Elle s'est mis dans l'esprit qu'il l'a vouloit épouser, et que c'étoit moi qui l'en empêchois ; de sorte qu'elle a discontinué de me voir et en a dit la raison à tout le monde. » Je dis à la reine d'Angleterre que j'avois ouï dire que lorsque madame de Ricousse la coiffoit et la regardoit dans un miroir, elle lui avoit dit : « Vous seriez une belle reine ! » Et je ne crois pas qu'il y eût à cela autre réponse à donner qu'un souhait. Après cette conversation, la reine d'Angleterre s'en alla. La princesse royale me fit mille amitiés, et me dit qu'elle seroit encore assez de temps à Paris pour me voir à mon retour de Forges.

Rien n'étoit plus pompeux que madame de Châtillon ce jour-là : elle avoit un habit de taffetas aurore, bordé d'un cordonnet d'argent; elle étoit plus blanche et plus incarnate que je l'aie jamais vue ; elle avoit force diamans aux oreilles, aux doigts et aux bras ; elle étoit dans une dernière magnificence. Qui voudroit compter toutes les aventures qui lui sont arrivées, on ne finiroit jamais : ce seroit un roman où il y auroit plusieurs héros de différentes manières. On disoit que M. le prince étoit toujours amoureux d'elle, comme aussi le roi d'Angleterre, milord Digby, anglois, et l'abbé Fouquet. On disoit qu'elle étoit bien aise de donner de la jalousie à M. le prince du roi d'Angleterre, et que les deux autres étoient utiles à ses affaires et à sa sûreté. On roua deux hommes, un nommé Bertaut, et l'autre Ricousse, frère d'un homme qui est à M. le prince, et dont la femme est à madame de Châtillon, pour des menées contre l'Etat où on disoit que madame de Châtillon avoit beaucoup de part, et que c'étoit pour le service de M. le prince. Dans le même temps, j'ai ouï dire qu'il ne savoit ce que c'étoit. Madame de Châtillon se sauva de sa maison de Marlou ; elle fut cachée en beaucoup d'endroits, puis elle alla à l'abbaye de Maubuisson. Il y avoit un ecclésiastique, nommé Cambiac, mêlé dans tout cela, de qui l'on dit que l'on trouva force lettres données à madame de Châtillon, et les réponses : ce fut Digby qui les prit et les montra. On disoit encore que c'étoit elle qui avoit découvert à l'abbé Fouquet l'affaire de ces deux hommes roués. On s'étonnoit comment ce commerce de l'abbé Fouquet s'accommodoit avec celui de M. le prince, lequel avoit fait pendre deux hommes qui étoient allés en Flandre pour l'assassiner; qu'à la question, ils déposèrent qu'ils y étoient allés par ordre de M. l'abbé Fouquet. Je ne me souviens pas bien en quelle année ce fut : je me souviens que des gens qui venoient d'auprès de M. le prince me le contèrent.

L'habitude de Digby avec madame de Châtillon étoit venue de ce qu'il étoit gouverneur de Mantes et de Pontoise pendant la guerre, où il demeura quelque temps après. Il n'étoit pas éloigné de Marlou : il alloit visiter madame de Châtillon ; il jouoit à la boule et aux quilles avec elle, et on dit qu'à ces jeux-là elle lui avoit gagné vingt-cinq ou trente mille livres. On tenoit de beaux discours, et les histoires que l'on racontoit etoient difficiles à débrouiller. Tout ce que j'en puis dire, c'est qu'elle me fit grande pitié quand tous ces bruits-là coururent ; et j'admirai, quand je la vis si belle à Chilly, qu'elle eût pu conserver tant de santé et de beauté parmi de tels embarras.

Comme je n'avois séjourné à Chilly que pour y voir la reine d'Angleterre, et que sans cela je n'aurois fait que passer, dans la crainte de déplaire à la cour de séjourner aux environs de Paris, et d'y être visitée de toute la terre (quand on est exilé, cela est assez agréable; je ne sais si cela l'est autant pour ceux qui nous exilent : ainsi il faut avoir de la considération), je partis le lendemain : le comte et la comtesse de Bethune, madame de Thiange et Matha me vinrent conduire jusqu'à Saint-Cloud; puis j'allai coucher à Poissy. Je vis Paris depuis les côtes de Verrières jusques à Ruel, sans nulle peine de n'y pouvoir aller ; et je me sais le meilleur gré du monde d'être si maîtresse de moi-même. Je trouvai dans la forêt de Saint-Germain M. de Guise qui m'y attendoit. Comme j'étois partie tard de Chilly, il faisoit déja clair de lune ; je vis de loin des chevaux les plus beaux du monde (M. de Guise en a d'admirables), comme échappés dans le bois, et des hommes couchés aux pieds des arbres. Cela me parut une aventure, et j'eusse juré que ce ne pouvoit être un autre que M. de Guise. Je le fis mettre dans mon carrosse ; j'avois été fort brouillée avec lui, lorsque j'étois partie de Paris. Sa femme, madame la comtesse de Bossu, étoit venue à Paris, et s'étoit logée dans un couvent de religieuses que Madame a fondé à Charonne : les religieuses, depuis la guerre, avoient loué une maison dans le faubourg Saint-Germain. Aussitôt qu'elle fut arrivée, je l'appris par Madame, à qui la mère Madelaine, supérieure de cette maison, l'avoit mandé : elle ne l'avoit pas voulu prendre sans sa permission. Madame le lui permit, et promit

aussi sa protection à M. de Guise. J'avois beaucoup de curiosité de la voir; j'allai un matin chez ces religieuses dans le carrosse de madame de Frontenac. Je la trouvai au lit : elle me parut fort agréable. Elle est flatteuse, a de l'esprit, et dans une conversation son peu de jugement ne paroît pas. Elle me conta ses misères, son mariage, l'amitié que M. de Guise avoit eue pour elle, et tout ce qu'elle avoit souffert pour lui, avec des larmes en abondance. Elle m'attendrit : je lui promis de la servir. Je la vis lever pour voir sa taille; elle l'avoit assez belle. J'en parlai l'après-dînée à Madame, qui dit : « Il la faut faire venir un de ces jours céans, et qu'elle se jette aux pieds de M. de Guise. »

J'entrai fort dans ces propositions; on les exécuta. Elle vint dans la chambre de Madame, fort ajustée, et elle étoit fort bien ce jour-là. Comme il n'y eut plus de personnes dans le cabinet que Madame, M. de Guise et moi, elle entra et se jeta aux pieds de M. de Guise. Elle lui dit : « Ayez pitié de moi; songez à l'état où je suis et à celui où vous devez être, l'amitié que vous avez eue pour moi; » et tout ce que l'on peut dire en pareille occasion. Il lui dit : « Madame, levez-vous, je suis votre serviteur. Que voulez-vous de moi? je vous servirai en tout ce qui me sera possible. » Et tout cela fort civilement, mais d'un air fort froid et peu attendri. Elle lui disoit : « Je ne demande que votre amitié et de retourner avec vous; je ne bougerai de vos pieds que je n'aie obtenu cette grâce. » Elle se leva, et la conversation dura long-temps. Elle lui disoit : « Vous m'avez aimée, vous m'avez trouvée belle. » Il lui répondit : « Oui; et je ne vous aime plus, parce que vous êtes changée. » Il lui dit assez de duretés. Après, ils se retirèrent à une fenêtre; ils rirent ensemble et causèrent en apparence de la meilleure amitié du monde. Je parlai assez long-temps à M. de Guise, en sa faveur, contre mademoiselle de Pons; je pense que cela lui déplut. Ainsi je fus jusqu'à la mort de madame de Guise sans entendre parler de lui; lors il m'envoya un gentilhomme, comme j'ai déjà dit, et m'écrivit une lettre fort tendre. Peu de temps après que je fus partie, il eut un grand démêlé avec madame sa mère. Pendant sa prison en Espagne, elle l'avoit fort abandonné : elle lui avoit une fois envoyé de l'argent, mais ce n'avoit été qu'après bien des prières. A sa liberté même, elle fut long-temps sans en renvoyer. M. le prince, lequel s'en étonna, disoit : « Je n'ai trouvé personne que Mademoiselle qui m'ait parlé depuis que j'ai fait sortir M. de Guise. » A la fin on le dit à madame sa mère et à mademoiselle sa sœur; elles allèrent voir M. le prince. Madame de Guise logeoit pour lors à l'hôtel de Guise; ils entrèrent en quelque sorte d'accommodement, dont je n'ai pas ouï parler ni eu de connoissance, parce que je n'y étois pas. Je ne sais s'il se rompit, ou si madame sa mère lui fit quelque avantage. Il alla un soir chez madame de Guise; il entra dans sa chambre, et la supplia de défendre à M. le comte de Montrésor son logis, et que s'il y mettoit les pieds il le feroit jeter par les fenêtres; qu'il ne pouvoit plus souffrir tous les contes que l'on faisoit de mademoiselle de Guise et de lui. Sur ce chapitre il tint des discours désobligeans à madame et à mademoiselle de Guise; ce qui les obligea de sortir de l'hôtel de Guise. Il fut long-temps après cela sans voir madame sa mère; puis il se raccommoda avec elle, et la voyoit quand elle est morte.

Comme madame de Guise étoit tutrice de M. le prince de Joinville, M. de Guise consentit, après sa mort, que M. de Montrésor le fût. Il fut ensuite quelque temps bien avec mademoiselle de Guise; après il se brouilla et ne la vit plus. Il me vint voir trois mois après la mort de madame de Guise, à Saint-Fargeau. Il me conta qu'il alloit tous les jours voir sa sœur; qu'il la voyoit souper tête à tête avec M. de Montrésor; que le carême, il mangeoit de la viande. C'est un homme fort goutteux; et elle, qui jouoit, ne faisoit que collation; que Montrésor le venoit conduire à son carrosse, et qu'il lui disoit : « Mon cousin, cela est bon aux autres de leur faire l'honneur de céans; vous nous êtes assez proche. Pour moi, personne n'a droit de me faire celui du logis de ma sœur. » Il étoit fort déchaîné contre M. de Montresor; il faisoit sur cela des contes dont il se seroit bien passé. Lorsqu'il vint à Saint-Fargeau, il venoit de Blois, et me conta que Son Altesse Royale lui avoit fait beaucoup de plaintes de moi, et entr'autres une dont je n'avois pas entendu parler, qui étoit que j'avois fait mon testament et que je donnois tout mon bien à M. le duc d'Enghien, parce que monsieur son père étoit condamné et ne pouvoit hériter de personne; que je donnois des sommes considérables au comte d'Escars et à Préfontaine et à quelques autres de ma maison; que je témoignois par-là la mauvaise volonté que j'avois pour lui et pour mes sœurs. Je dis à M. de Guise que je n'étois pas en état de songer à mourir; que si j'y étois, Monsieur ne m'avoit pas traitée d'une manière à croire que je lui donnasse mon bien, ni à ses enfans; et que quand on faisoit du bien, c'étoit à nos amis et aux gens qui nous avoient bien

servi ; que je n'étois pas en âge de songer à faire un testament.

Il me conta comment madame de Guise et mademoiselle sa sœur avoient fait venir madame de Bossu à Paris, dans l'intention de prendre les moyens de la faire consentir à se démarier ; qu'il l'avoit su et qu'il l'avoit trouvé bon ; que d'abord madame sa mère lui avoit donné de grandes espérances de la raccommoder avec lui ; que l'on l'avoit mise à Montmartre, dont la sœur de M. de Guise est abbesse ; et qu'au lieu d'ajuster les affaires, madame sa mère et sa sœur avoient tout gâté. A dire vrai, madame de Bossu avoit mené depuis son retour en Flandre une vie si abandonnée, que M. de Guise n'avoit garde de songer à retourner avec elle. Elle lui avoit même avoué (tant elle étoit peu prudente), pendant qu'elle fut à Montmartre, que Guitaut, qui est à M. le prince, lui envoyoit tous les jours un courrier, dont la comtesse de Fiesque étoit au désespoir ; et comme je m'en aperçus, j'en parlois sans cesse devant elle. Cette honnête dame sortit de Montmartre et s'en alla à Charonne, d'où une belle nuit elle sortit et s'en alla en Flandre. M. de Vandy, qui en avoit été amoureux lorsqu'il étoit prisonnier en Flandre, la fit sauver. M. de Guise le conta à mademoiselle de Vandy aussi bien qu'à moi, à Saint-Fargeau ; je ne sais même s'il ne lui en reparla point encore sur le chemin de Poissy, où j'eus quelques visites. Le lendemain, j'allai à Pontoise coucher ; le chemin n'est pas grand. Le pont de Poissy n'avoit point été raccommodé depuis la guerre ; il falloit aller passer le bac à Conflans, et cela tient assez de temps pour un grand équipage.

M. de Flavacourt, qui étoit gouverneur de Gisors, m'y reçut le lendemain avec toute la bourgeoisie sous les armes. Le jour d'après, j'allai dîner dans sa maison, qui s'appelle Cerfontaine, qui n'est qu'à deux lieues de Gisors. On me dit qu'il n'y en avoit que huit petites jusqu'à Forges ; je fis mon compte d'y arriver à huit heures, et de partir à cet effet à quatre heures. Je me mécomptai : quoique j'eusse pris un guide, je me perdis dans le bois, et vis coucher le soleil, lever et coucher la lune, sans y prendre aucun plaisir. Après avoir bien marché, vers la pointe du jour on entendit des chiens, et je me trouvai à un hameau proche de Forges, où j'arrivai à quatre heures du matin. Je jugeai plus à propos de m'en aller entendre la messe que de me relever exprès. Je croyois faire ouvrir l'église ; je trouvai en chemin le père gardien des Capucins, qui me vint faire une harangue. J'en fus fort surprise ; je ne pensois pas qu'on en eût jamais fait à telle heure. Après avoir ouï la messe, je m'en allai voir la fontaine, où je trouvai force buveurs, que le bruit de mon arrivée avoit éveillés plus tôt que de coutume, quoique celle de Forges soit de se lever matin. Je goûtai de l'eau, que je ne trouvai pas mauvaise, puis je m'en allai me mettre en état de recouvrer le repos que j'avois perdu.

Le lendemain je reçus des visites de tout ce qui étoit à Forges ; il y avoit assez de monde. Les dames avec qui je fis le plus d'habitude furent madame la comtesse de Noailles, madame d'Estrades, madame l'abbesse de Caen, fille de madame de Montbazon, qui y étoit aussi, et quantité d'autres religieuses. La vie de Forges est fort douce et bien différente de celle que l'on mène ordinairement. On se lève à six heures au plus tard, on va à la fontaine ; pour moi, je n'aime pas à prendre mes eaux au logis. On se promène pendant qu'on les prend ; il y a beaucoup de monde ; on parle aux uns et aux autres. Le chapitre du régime et de l'effet des eaux est souvent traité aussi bien que celui des maladies qui y font venir les gens, et du progrès que l'on fait à les détruire. On sait tous ceux qui sont arrivés le soir ; quand il y a des nouveaux venus, on les accoste : c'est le lieu du monde où l'on fait le plus aisément connoissance. Quand on a achevé de boire (ce qui est ordinairement sur les huit heures), on s'en va dans le jardin des Capucins, qui n'est point fermé de murailles, parce que c'est le seul lieu où l'on puisse se promener ; et si la clôture y étoit, les femmes n'y entreroient qu'avec des personnes de ma qualité, et il y en a si peu qu'il n'y en a pas toujours à Forges. Ce jardin est petit, les allées sont assez couvertes : il y a des cabinets avec des siéges pour se reposer. Pour moi, je me promenois toujours, parce que, dès que j'étois assise, les vapeurs de l'eau me donnoient envie de vomir. Personne ne pouvoit résister à se promener quatre heures ; ainsi on se relayoit. Je parlois souvent à deux gentilshommes qui y étoient : l'un nommé Bonville, qui avoit infiniment d'esprit et de délicatesse. Il lui avoit passé beaucoup d'affaires par les mains : une attaque d'apoplexie qu'il avoit eue lui avoit épaissi la langue ; ainsi il bégayoit, et sa mémoire étoit un peu altérée : les jours qu'il se portoit bien, il ne laissoit pas d'être de bonne compagnie. L'autre est un nommé Brays, qui étoit lieutenant-colonel en Hollande, qui y a servi trente ans : c'est un homme de guerre qui a de l'esprit et moins de politesse que l'autre. Ces deux messieurs et dames que j'ai nommés étoient mon entretien le plus ordinaire. Je ne

laissois pas de me promener avec le reste du monde ; il y avoit assez de temps pour cela. Forges est un lieu où il vient de toutes sortes de gens, des moines de toutes couleurs, des religieuses de même, des prêtres, des ministres huguenots, et des gens de tous pays et de toutes professions : cette diversité est assez divertissante. Après qu'on s'est promené, on va à la messe, puis chacun va s'habiller ; les habits du matin et ceux de l'après-midi sont fort différens : le matin on a de la ratine et de la fourrure, et l'après-dînée du taffetas. La meilleure saison pour prendre les eaux, c'est la canicule, qui pour l'ordinaire est assez chaude; quand on a beaucoup d'eau dans le corps, on a grand froid. On dîne à midi avec beaucoup d'appétit : ce qui m'est nouveau ; hors les eaux, ou que je sois fort long-temps sans manger, je n'ai jamais faim. L'après-dînée on me venoit voir ; à cinq heures j'allois à la comédie. Une des troupes de Paris étoit à Rouen, je la fis venir à Forges : ce qui étoit d'un grand secours pour le divertissement. A six heures on soupe, et après l'on va se promener aux Capucins, où l'on dit les litanies; presque tout le monde les entend avant la promenade, puis à neuf heures chacun se retire. J'y fus fort visitée : M. de Longueville me vint voir, madame sa femme, et tout ce qu'il y a de personnes de qualité dans la province ; beaucoup de dames de Rouen et de messieurs du parlement y vinrent aussi ; de sorte que ma cour étoit toujours fort grosse. Les eaux me profitèrent beaucoup. Madame de Frontenac et mademoiselle de Vandy, qui ne prenoient point d'eau, ne venoient point à la fontaine. La comtesse de Fiesque en prenoit : elle y venoit tard. Ainsi nous n'y allions point ensemble. Leur conduite envers moi fut bientôt connue de tout le monde, et blâmée en même temps : et comme j'avois toujours de nouveaux sujets de m'en plaindre, je fus assez contente d'avoir remarqué que ces deux gentilshommes n'en étoient pas satisfaits. Ils s'aperçurent que parce que je leur parlois, elles les fuyoient. Ainsi je leur contai tous mes griefs, et ce me fut une consolation d'en parler avec eux. Ils s'attachèrent d'abord à faire connoissance avec mademoiselle de Vandy : Bonville la connoissoit de chez madame la comtesse de Maure, et ce fut lui qui lui fit connoître Brays. Je leur dis : « Cela est admirable que je compte ici mes affaires à ceux que je n'ai jamais vus ! Il me semble que les honnêtes gens, quand on en rencontre, sont les meilleurs amis que l'on ait au monde : on en trouve fort rarement. » Ils s'en allèrent tous deux devant moi, le temps de mes eaux n'étant pas achevé. J'en fus bien fâchée. Le pauvre Bonville fit un grand voyage; il mourut, deux jours après être parti de Forges, de son apoplexie ; j'en eus beaucoup de regret. Madame de Longueville ne me vint voir que lorsque je fus prête à partir : j'eus une grande joie de la voir, et encore plus de l'entretenir. Elle me témoigna tant d'amitié qu'il ne se peut pas plus ; et comme c'est la personne du monde la plus aimable, il est facile de l'aimer. Nous parlâmes de monsieur son frère, puis de mes misérables affaires avec Son Altesse Royale, et de la conduite des comtesses en mon endroit, qu'elle désapprouva fort : elle me dit qu'elle feroit une réprimande à la comtesse de Fiesque. Nous nous éclaircîmes sur la peine qu'elle nous avoit faite à toutes deux ; madame de Longueville me fit avouer que j'avois eu tort de juger si peu favorablement d'elle, et sur cela d'avoir écrit d'une manière désobligeante à monsieur son frère : je lui en demandai pardon. Madame de Fiesque l'alla voir et lui fit des plaintes de moi : à quoi elle répondit le mieux du monde; de manière que la comtesse de Fiesque en fut fort mal satisfaite. Mademoiselle de Vandy, qui a l'honneur d'être connue d'elle et sa servante particulière, lui conta tout ce qu'on me faisoit. Elle en fut pénétrée de douleur : elle connoissoit par expérience que les embarras domestiques sont cent fois plus rudes que les affaires les plus importantes. Elle lui fit ses plaintes du traitement qu'elle recevoit aussi de ces dames, parce qu'elle ne s'étoit pas voulu déchaîner contre moi avec elles. Madame de Longueville fut dans un tel étonnement de toutes ces affaires, qu'elle ne savoit qu'en dire.

Comme je fus prête à quitter mes eaux, je marchandai en moi-même si je m'en retournerois par le même chemin, ou si je passerois la rivière à Mantes ou à Vernon, pour éviter Paris ou le monde, dans la crainte que cela ne me donnât plus de chagrin dans la solitude. Après m'être examinée, je me trouvai peu sensible aux joies, et quoique fort abattue de mes déplaisirs, plus forte que jamais à les soutenir, parce que ma santé étoit meilleure. Je me résolus à prendre la même route ; je croyois que je pouvois avoir encore quelque ordre à donner à mes affaires. Je dis à madame de Longueville la pensée que j'avois eue : elle la trouva fort raisonnable; elle me dit : « Vous avez bien fait de vous examiner ; si vous vous étiez trouvée sensible au plaisir de voir le monde, vous auriez dû vous en priver volontairement, dans la crainte que cela ne vous augmentât vos cha-

grins. » La veille que je devois partir, d'Ambeville vint encore de la part du Roi m'apporter une lettre, par laquelle il m'ordonnoit de parler à M. le chancelier, qui jugeoit que je devois passer à trois ou quatre lieues de Paris; que je n'avois qu'à lui faire savoir le jour de mon passage, qu'il m'y viendroit trouver; que si Saint-Cloud ne me détournoit point, et que je voulusse y passer comme j'avois déjà fait, je n'avois qu'à le dire à d'Ambeville; que M. le chancelier s'y trouveroit, et que je pourrois moi-même l'informer de mes affaires que j'avois avec Son Altesse Royale, tant de celle du compte de tutelle que de celle du duc de Richelieu, dont Sa Majesté vouloit aussi prendre connoissance. Je fis réponse que je passerois à Saint-Cloud et que je serois fort aise d'y voir M. le chancelier, et qu'il pût terminer mes affaires avec Son Altesse Royale; que pour celle du duc de Richelieu qui concernoit Champigny, c'étoit une affaire finie; que j'avois gagné le procès que j'avois contre lui, et qu'ainsi je n'avois rien à dire là-dessus à M. le chancelier. Ensuite je remerciai Sa Majesté de ses bontés et de l'honneur qu'elle me faisoit, en des termes les plus respectueux qu'il me fut possible. D'Ambeville partit le même jour que moi de Forges: je quittai madame de Longueville avec déplaisir; je me plaisois fort avec elle. J'étois si sensiblement touchée de ses bontés et de la manière dont elle avoit parlé à ces dames, qu'il ne se pouvoit pas plus.

Je m'en allai coucher chez madame de Flavacourt, et le lendemain à Pontoise où je trouvai les comtes de Béthune et d'Escars, et le chevalier de Charny. J'y séjournai un jour pour y attendre un habit de deuil, ma sœur de Chartres étoit morte à Blois. Comme je ne l'avois jamais vue, mon affliction fut médiocre: celle de Leurs Altesses Royales fut grande, parce qu'ils aiment fort leurs enfans. Je leur envoyai Colombier; ils reçurent mes lettres. Madame me fit réponse. Je fus fort surprise de cette grâce: il y avoit long-temps que je n'en avois reçu de pareille. Le soir à minuit et comme je m'allois coucher, d'Ambeville arriva pour me dire que M. le chancelier viendroit à Saint-Cloud et qu'il venoit savoir mon heure. « Voyez si vous voulez y coucher, il ne tiendra qu'à vous. » Je lui dis: « S'il est nécessaire, j'en serai bien aise; sinon je ne m'en soucie point du tout, et l'approche de Paris m'est fort indifférente. Je serai demain à dîner à Saint-Cloud: c'est tout ce que je vous puis dire. » Je m'y rendis à midi, tous mes mulets demeurèrent chargés, et le reste de mon équipage attelé jusqu'au soir, comme une personne qui croit passer chemin. J'y fus fort visitée: M. le chancelier vint sur les quatre heures. Nous entrâmes dans ma chambre; d'abord il me dit: « J'ai amené Fanchon; si vous voulez la faire chanter... » C'étoit une petite fille qui avoit été à madame la princesse et ensuite à madame sa belle-fille, et qui étoit de retour de Flandre depuis peu. Je lui répondis que je n'étois point venue pour entendre chanter Fanchon; que c'étoit pour lui parler de mes affaires.

J'entrai en matière sur celle de mon compte de tutelle, et je lui fis voir et comprendre sans beaucoup de peine les raisons que j'avois de me plaindre de la mauvaise conduite des gens d'affaires de Son Altesse Royale en l'administration de mon bien pendant ma minorité, et du soin qu'ils prenoient aussi pour lors de m'embarrasser dans des procès pour leurs seuls intérêts, et pour cacher la vérité à leur maître; que pour Champigny, c'étoit une affaire finie; que je n'avois que faire pour cela d'arrêt du conseil; que j'en avois un du parlement. Il me répondit: « Quoi! vous n'aimez pas mieux les arrêts du conseil? » Je lui dis que non; qu'on les donnoit trop légèrement. Sur cela il se mit à me parler des affaires qui sont pour ce sujet entre le parlement et le conseil, et ne me parla plus des miennes. Comme il étoit tard, je résolus de coucher à Saint-Cloud; et comme j'avois dîné chez des Noyers, qui est un honnête cabaret, je m'en allai coucher chez madame de Launay-Grané. J'appris que la reine de Suède étoit à Fontainebleau; et comme je la devois trouver sur mon chemin, je dépêchai à la cour, qui étoit alors à La Fère, pour demander si le Roi trouveroit bon que je la visse; qu'il étoit de ma dignité, quoique exilée, de ne pas voir une princesse étrangère sans la permission du Roi. La maison de madame de Launay-Grané a une fort belle vue; il faisoit clair de lune: les comtesses de Fiesque et de Frontenac faisoient de grandes lamentations lorsqu'elles regardoient Paris. Pour moi, je le regardois sans aucune envie et comme la personne du monde la plus détachée de tout. Le lendemain le duc d'Yorck me vint dire adieu, et me fit les excuses de la reine d'Angleterre de ce qu'elle ne me venoit pas voir, et me dit qu'elle étoit malade, et la princesse royale aussi. Le duc d'Yorck s'en alloit en Hollande trouver le roi d'Angleterre, son frère; pour moi, je m'en allai à Chilly, où je trouvai madame d'Epernon et la comtesse de Béthune: j'y séjournai un jour. J'appris que la reine de Suède devoit partir de Fontainebleau; j'avois grande impatience que mon envoyé à la

cour fût de retour, je craignois que la reine de Suède ne partît. Il arriva dans le moment que j'en étois en peine, et me dit que le Roi trouvoit bon que je visse la reine de Suède.

J'envoyai à l'instant un gentilhomme à Fontainebleau lui faire compliment, et savoir où je pourrois avoir l'honneur de la voir, et aussi pour lui faire demander comment elle me traiteroit. Le comte de Béthune, qui étoit à Chilly, me dit : « Il faut que vous disiez ce que vous désirez. » Je lui répondis que je voulois une chaise à bras ; il s'écria que je me moquois. Je me moquai de sa réponse et lui dis : « Puisque je n'ai point d'ordre du Roi de la manière dont je dois vivre avec elle, je ne saurois trop demander; il vaut mieux manquer de ce côté-là que de demander peu, et assurément elle n'en sera pas étonnée. » On s'adressa à M. de Guise pour le savoir d'elle. Il étoit auprès d'elle de la part du Roi; il avoit été la recevoir à Lyon. Lorsqu'on lui demanda comme elle me traiteroit, elle répondit : « Tout comme elle voudra : quoique l'on doive beaucoup à sa qualité, il n'y a point d'honneur que je ne veuille rendre à sa personne. » On lui proposa la chaise à bras. Elle n'en fit aucune difficulté ; ensuite elle demanda : « Voudra-t-elle passer devant moi? De la manière dont j'en ai ouï parler, il est bon de le savoir, parce que, si elle se trouvoit à la porte, elle ne se retireroit pas. » On lui dit que je n'avois garde de le prétendre; que j'étois obligée de faire l'honneur de la France. J'étois partie de Chilly et j'étois allée à Petitbourg, maison de M. l'évêque de Langres, ci-devant l'abbé de La Rivière, laquelle maison n'est qu'à une lieue d'Essonne. On m'apporta en ce lieu-là cette réponse à sept heures du soir. Je m'habillai et m'y en allai. J'avois avec moi mesdames de Béthune, de Bouthillier et de Frontenac, mesdemoiselles de Vandy et de Ségur, sœur du comte d'Escars. La comtesse de Fiesque, qui étoit allée à Paris, n'étoit pas de retour : ce qui étoit assez mal à elle. Comme j'arrivai, M. de Guise, Comminges qui étoit de la part de la Reine, et tous les officiers du Roi qui étoient à la servir, vinrent au-devant de moi. Elle étoit dans une belle chambre à l'italienne, qui est chez Anselin; elle y alloit voir un ballet. Ainsi elle étoit entourée d'un nombre infini de gens. Il y avoit des bancs à l'entour de sa place : de sorte qu'elle ne pouvoit faire que deux pas pour venir au-devant de moi. J'avois tant ouï parler de la manière bizarre de son habillement, que je mourois de peur de rire lorsque je la verrois. Comme on cria gare et que l'on me fit place, je l'aperçus; elle me surprit, et ne fut pas d'une manière à me faire rire. Elle avoit une jupe grise avec de la dentelle d'or et d'argent, un justaucorps de camelot couleur de feu, avec de la dentelle de même que la jupe; au cou, un mouchoir de point de Gênes noué avec un ruban couleur de feu; une perruque blonde, et derrière un rond comme les femmes en portent, et un chapeau avec des plumes noires qu'elle tenoit. Elle est blanche, a les yeux bleus : dans des momens elle les a doux, et dans d'autres fort rudes; la bouche assez agréable quoique grande, les dents belles, le nez grand et aquilin; elle est fort petite : son justaucorps cache sa mauvaise taille. A tout prendre, elle me parut un joli petit garçon. Elle m'embrassa et me dit : « J'ai la plus grande joie du monde d'avoir l'honneur de vous voir; je l'ai souhaité avec passion. » Elle me donna la main pour passer sur le banc et me dit : « Vous avez assez de disposition pour sauter. » Je me mis dans la chaise à bras. Il y avoit une porte par où on voyoit un enfoncement pour voir un ballet. Elle me dit : « Je vous ai attendue. » Je me voulois excuser de voir ce ballet, parce que je portois le deuil de ma sœur de Chartres, qui étoit morte il n'y avoit que quinze jours; elle me pria de demeurer : ce que je fis. Ce ballet fut fort joli.

Je m'amusai assez à causer avec les gens qui étoient autour de moi. Comminges s'y trouva : je fus fort aise de le voir et d'entretenir M. Servien et le maréchal d'Albret. La Reine me demanda combien j'avois de sœurs, des nouvelles de mon père et où il étoit; elle me dit : « Il est le seul en France qui ne m'ait pas envoyé visiter. » Elle me demanda de quelle maison ma belle-mère étoit, me fit plusieurs questions et des cajoleries infinies. Elle me louoit en toute occasion ; puis elle me disoit sur le sujet du ballet, auquel elle voyoit que je n'avois pas grande attention : « Quoi! après avoir été si longtemps sans en voir, vous vous en souciez si peu! cela m'étonne fort. » La comtesse de Fiesque arriva avec madame de Monglat; je les présentai à la reine de Suède, comme j'avois fait les autres dames qui étoient avec moi; elle me dit : « La comtesse de Fiesque n'est pas belle, pour avoir fait tant de bruit. Le chevalier de Grammont est-il toujours amoureux d'elle? » Quand je lui présentai M. le comte de Béthune, elle lui parla de ses manuscrits. Elle étoit bien aise de lui faire paroître qu'elle connoissoit tout le monde et qu'elle en savoit des nouvelles. Après ce ballet nous allâmes à la comédie; là, elle me surprit pour louer les endroits qui lui plaisoient. Elle juroit Dieu, se

couchoit dans sa chaise, jetoit ses jambes d'un côté et de l'autre, les passoit sur les bras de sa chaise; elle faisoit des postures que je n'ai jamais vu faire qu'à Trivelin et à Jodelet, qui sont deux bouffons, l'un italien et l'autre françois. Elle répétoit les vers qui lui plaisoient; elle parla sur beaucoup de matières; et ce qu'elle dit, elle le dit assez agréablement. Il lui prenoit des rêveries profondes; elle faisoit de grands soupirs, puis tout d'un coup elle revenoit comme une personne qui s'éveille en sursaut: elle est tout-à-fait extraordinaire. Après la comédie on apporta une collation de fruits et des confitures; ensuite on alla voir un feu d'artifice sur l'eau. Elle me tenoit par la main à ce feu, où il y eut des fusées qui vinrent fort près de nous; j'en eus peur; elle se moqua de moi et me dit: « Comment! une demoiselle qui a été aux occasions et qui a fait de si belles actions, a peur! » Je lui répondis que je n'étois brave qu'aux occasions, et que c'étoit assez pour moi. Elle parla tout bas à mademoiselle de Guise, qui lui dit: « Il faut le dire à Mademoiselle. » Elle disoit que la plus grande envie qu'elle auroit au monde seroit de se trouver à une bataille, et qu'elle ne seroit point contente que cela ne lui fût arrivé; qu'elle portoit une grande envie au prince de Condé de tout ce qu'il avoit fait. Elle me dit: « C'est votre bon ami? » Je lui répondis: « Oui, Madame, et mon parent très-proche. — C'est le plus grand homme du monde, dit-elle: on ne lui sauroit ôter cela. » Je lui répondis qu'il étoit bien heureux d'être si avantageusement dans son esprit.

Quand le feu fut fini, nous allâmes dans sa chambre. Elle me dit: « Passons plus loin, je veux vous entretenir. » Elle me mena dans une petite galerie qui en est proche et ferma la porte. Nous demeurâmes toutes deux: elle me demanda ce que c'étoit que l'affaire que j'avois à démêler avec Son Altesse Royale. Je la lui contai: elle trouva que j'avois grande raison, et lui beaucoup de tort. Elle me dit qu'elle souhaitoit le voir pour lui en parler, et qu'elle seroit bien aise de nous raccommoder; qu'il étoit injuste de m'avoir ôté des gens qui me servoient bien; qu'elle vouloit s'employer par toutes voies pour me les faire rendre, et me raccommoder à la cour et avec Son Altesse Royale; que je n'étois pas faite pour demeurer à la campagne; que j'étois née pour être reine, qu'elle souhaitoit avec passion que je la fusse de France, que c'étoit le bien et l'avantage de l'Etat; que j'étois la plus belle, et la plus aimable, et la plus grande princesse de l'Europe; que la politique vouloit cela, qu'elle en parleroit à M. le cardinal. Je la remerciai de tant d'honnêtetés qu'elle me faisoit, et de la manière obligeante dont elle parloit de moi; que pour ce dernier article, je la suppliois tres-humblement de n'en point parler. Apres, elle me fit des plaintes d'un gentilhomme que j'avois envoyé à Auxerre lui faire des complimens, lequel, en débauche dans une hôtellerie, avoit dit pis que pendre d'elle. Je fus fort surprise de son impertinence; je lui en fis toutes les excuses imaginables, et je lui dis que je le chasserois. Elle me répondit: « Vous ferez bien et j'en serai bien aise. » Elle me dit: « Vous savez tout le bien que je vous ai dit de M. le prince et l'affection que j'ai toujours eue pour lui: maintenant je suis au désespoir d'avoir sujet de m'en plaindre. On m'a dit que, lorsque j'étois à Bruxelles et depuis que je suis partie, il a fait des railleries et des discours de moi les plus outrageans du monde; je me flatte que ce sont ses gens et que ce n'est pas lui, afin de diminuer sa faute à mon égard, quoiqu'elle soit toujours assez grande d'avoir souffert que l'on m'ait déchirée, moi qui l'ai toujours estimé et honoré plus que tous les hommes du monde. » Je justifiai M. le prince auprès d'elle autant qu'il me fut possible: elle me sembla être fort touchée de ce discours. On lui vint dire que la viande étoit servie; je pris congé d'elle et m'en retournai à Petitbourg. Il étoit deux heures après minuit, et avant que j'eusse soupé et que je fusse couchée, il étoit grand jour. Le lendemain j'envoyai savoir de ses nouvelles; elle me manda qu'elle me viendroit voir. Comme elle alloit de l'autre côté de l'eau, et qu'elle eut retourné pour passer sur le pont de Corbeil, elle m'envoya faire des excuses, et me manda que les gens du Roi qui la conduisoient l'avoient empêchée de me venir voir, dont elle étoit fort fâchée.

M. de Vardes revint de Paris avec la comtesse de Fiesque; il s'étoit depuis peu marié avec mademoiselle de Nicolaï, fille du feu premier président de la chambre des comptes, personne de qualité et de grand bien. Il y eut bien du bruit pour ce mariage: la mère le vouloit, et tout le reste de sa famille n'en étoit pas trop d'accord. Je pense que les parens n'étoient pas satisfaits du procédé de Vardes, qui avoit pris l'affaire de haut avec eux. Madame de Champlâtreux alla un matin chez madame de Nicolaï, et fit demander son fils, le président et sa sœur (la mère étoit allée à la messe); elle prit mademoiselle de Nicolaï dans son carrosse et la mena à son logis. Quand M. de Vardes le sut, cela l'alarma, il savoit que le président de Champlâtreux n'étoit pas pour lui; il le dit à M. l'abbé Fou-

quet, qui étoit son ami intime. L'abbé Fouquet, sans grande réflexion, le dit à M. de Candale, et ils résolurent ensemble de faire entourer le logis du président de Champlâtreux des compagnies des gardes : elles y vinrent tambour battant et prirent leurs postes aux environs du logis de M. de Champlâtreux, et posèrent des sentinelles aux portes. Il logeoit à la place Royale. Cela fit un fort grand bruit : le parlement pensa s'assembler pour se plaindre de ce que l'on traitoit ainsi un de leurs confrères. Le cardinal Mazarin en fut promptement averti ; il envoya lever les gardes et gronda l'abbé Fouquet. Tout le monde cria contre le procédé de l'abbé, de commettre ainsi le cardinal Mazarin, et on le trouva bon de souffrir de tels emportemens. M. de Candale fut blâmé : il ne devoit point faire prendre les armes aux gardes sans les ordres du Roi.

Madame de Bouthillier, qui m'étoit venue voir à Chilly, m'offrit Pont pour m'aller baigner ; elle savoit que mon médecin me l'avoit ordonné. Pour moi, j'avois plus d'envie de m'en retourner à Saint-Fargeau que de m'amuser aux environs de Paris. Le comte de Béthune me dit : « Puisqu'on vous a ordonné de vous baigner à Pont, vous serez plus près de la cour ; je ferai la guerre à l'œil, puis je vous irai trouver. » Il me donnoit par-là quelque espérance de voir quelque fin à mes affaires. Je n'étois pas trop d'humeur d'en prendre ; je ne voulois pas que l'on pût me reprocher que je m'en étois allée en course à Saint-Fargeau, et que j'évitasse les occasions de m'accommoder. Ainsi de Petitbourg je m'en allai à Pont ; je couchai à Melun et à Provins. Madame de Bouthillier me reçut avec beaucoup de joie. Madame de Brienne, sa petite-fille, y étoit. Ce n'est pas loin de Paris. Il y vint beaucoup de monde me voir. M. de Matha n'y manqua pas : on savoit assez ce qui l'y amenoit. Madame de Thianges y vint, son mari l'y amena ; il alloit en Bourgogne, et l'y laissa. J'appris ensuite qu'à son retour de l'armée, où il avoit perdu tout son équipage, il lui dit : « Mes affaires ne sont pas en état d'en faire un autre, il faut que le vôtre me serve ; ainsi venez-vous-en en Bourgogne avec moi. » Cette proposition lui déplut fort ; il lui dit : « Si vous ne voulez pas venir avec moi, mettez-vous dans un couvent. » A quelques jours de là elle lui proposa de la mener à Pont, où j'étois ; qu'elle me suivroit à Saint-Fargeau et passeroit avec moi le temps qu'il seroit en Bourgogne. Il accepta la proposition et lui témoigna être fâché de ce qu'elle ne la lui avoit pas faite plus tôt ; qu'il étoit plus honorable pour lui qu'elle préférât de demeurer auprès de moi que d'aller dans un couvent. Elle logeoit au-dessus de ma chambre, et je me levois matin pour m'aller baigner. Je me couchois de bonne heure. Elle aime fort à veiller : elle étoit le soir dans la chambre de madame de Fiesque, et à son retour faisoit grand bruit. Je pris la liberté de lui en faire une réprimande ; et sur cela les comtesses de Fiesque et de Frontenac disoient : « On voit bien l'humeur de Mademoiselle, qui veut que l'on soit toujours en contrainte, qui ne peut souffrir les plaisirs des autres : jamais il n'y eut une telle créature. » Elles parloient de moi de cette manière à tout le monde, et se déchaînoient contre ma conduite à l'égard de Son Altesse Royale ; elles louoient la sienne au mien, prenoient le parti de ses gens, et trouvoient que j'étois trop heureuse que l'on me laissât de quoi vivre. Je pense que ces discours ne donnent guère bonne opinion de leur jugement, étant auprès d'une personne de ma qualité ; quand j'aurois eu autant de défauts que ceux qu'il leur plaisoit me donner, on n'a guère accoutumé de les publier, et encore madame de Frontenac, qui étoit ma dame d'honneur, et à qui j'avois fait assez de bien et d'honneur pour en avoir de la reconnoissance. Elle faisoit sans cesse des pièces à mademoiselle de Vandy pour me déplaire : c'étoit une guerre domestique qui me donnoit beaucoup de chagrin.

Madame l'abbesse de Jouarre m'envoya visiter et me prier de l'aller voir ; le comte de Béthune m'écrivoit sans cesse de ne me point éloigner : je fus bien aise d'avoir ce prétexte d'allonger mon séjour. Je lui mandai que j'irois passer la Toussaint chez elle. Madame de Brienne accoucha d'une fille, laquelle je tins avec M. de Pons, son frère. Son mari vint à ses couches, madame de Brienne, sa belle-mère, et madame de Gamache. Madame de Brienne, qui est fort de la cour et qui ne bouge d'avec la Reine dans tous les couvens, qui la suit toujours à toutes les dévotions, me parla de toutes mes affaires, et, entr'autres, qu'elle mouroit d'envie de me voir mariée avec Monsieur, frère du Roi ; qu'il avoit cela tout-à-fait dans la tête, et que comme il avoit confiance en elle, il lui avoit conté qu'à Compiegne, lorsqu'il avoit parlé au Roi de lui donner un apanage, il lui avoit répondu : « Je vous marierai avec ma cousine : elle est fort riche, elle fera votre fortune ; » et que depuis ce temps il n'avoit autre affaire dans la tête. Cela me fit souvenir qu'un jour que je me promenois avec Préfontaine à Saint-Fargeau, que je raisonnois avec lui sur mon établissement et sur les gens qui m'étoient propres,

il me dit : « Voici un parti qui vous vient : Monsieur croît, dans peu il sera un homme ; quoique vous soyez plus âgée que lui, entre des personnes de vos qualités on n'a pas d'égard aux âges (1). » Nous n'en parlâmes plus davantage. Madame de Brienne me disoit mille biens de lui : je compris assez que ce parti m'étoit sortable ; j'avois assez de plaisir d'entendre dire qu'il souhaitoit cette affaire. La Toussaint venue, je mandai au comte de Béthune que je serois la veille à Jouarre, et qu'il m'y vînt trouver. Je partis de Pont la veille de la Toussaint ; et comme je ne voulois être à Pont qu'un jour à mon retour, je fis partir ma maison en même temps que moi pour Saint-Fargeau. J'allai coucher au Marais, chez madame Desmarais, ou il y avoit beaucoup de monde du pays. Elle me reçut à son ordinaire avec beaucoup de joie et de magnificence ; j'y vis un de mes anciens amis, que je pris grand plaisir à entretenir : c'étoit La Salle, sous-lieutenant des gendarmes du Roi.

J'arrivai un peu tard à Jouarre : on m'y attendoit ; j'y trouvai les portes ouvertes ; je couchai dans le couvent. M. l'évêque d'Amiens y étoit arrivé un peu devant moi ; nous eûmes une conversation très-agréable en attendant matines. C'est un prélat qui a beaucoup d'esprit ; et quoiqu'il ait été cordelier, il n'a rien qui tienne du moine ; il a été long-temps à la cour. Il nous donna un très-beau sermon le jour de la Toussaint : on fait admirablement bien le service à Jouarre, comme je crois l'avoir dit ailleurs. M. et madame de Béthune arrivèrent le jour de la Toussaint après la messe : ils ne m'apprirent rien de nouveau. Les religieuses de Jouarre firent une plaisante remarque. Il y a eu de mes grandes tantes abbesses de Jouarre, Anne et Jeanne de Bourbon. Je passai dans une tribune, je frappai de la main sur le bord pour faire lever les yeux aux religieuses ; les vieilles dirent que mes tantes faisoient tout de même. Je me promenai dans les jardins, qui sont grands et spacieux. Cette maison a beaucoup de dignité : l'abbesse est de la maison de Lorraine, fille de M. le duc de Chevreuse. Pendant que j'étois à Jouarre, on parla de Nanteuil, et on dit qu'il n'y avoit que dix lieues. Cette terre étoit à vendre, il me prit envie d'y aller. Je séjournai le jour des morts à Jouarre, et celui d'après j'allai à Nanteuil. Je passai par Meaux, où j'allai voir la fille du comte de Béthune, qui étoit dans Notre-Dame. Quand je fus dans une de ces grandes plaines de l'île de France, il avoit plu ; le carrosse de M. le comte de Béthune, qui n'étoit pas bien attelé, s'embourba : de sorte que j'arrêtai. Je mis pied à terre ; le comte de Béthune me vint parler pendant qu'on retiroit son carrosse du bourbier. Il me demanda si j'avois mes pierreries ; je lui dis que je les avois. Il me fit quasi une réprimande de ce que j'étois si peu accompagnée : je n'avois pas même des pages à cheval ; je n'avois que mon écuyer, qui étoit en carrosse. C'étoit celui que la reine de Suède m'avoit priée de chasser ; depuis, elle me pria de le garder. Je trouvai que le comte de Béthune avoit raison, et je résolus de ne plus faire de voyage si mal accompagnée. Il étoit tard ; il me dit : « Si l'on étoit avec d'autres qu'avec vous, on seroit en inquiétude de ne pas souper ; d'arriver si tard, il n'y a rien à craindre, vos officiers sont devant. » Je me mis à rire et je lui dis : « J'ai envoyé dès Pont ma maison à Saint-Fargeau, et comme je n'ai pas prévu que je ferois ce voyage, je n'ai gardé aucun officier. J'ai envoyé Vermon devant, qui nous fera apprêter à manger. »

Nous arrivâmes à une heure de nuit à Nanteuil : par bonheur, la maison étoit meublée. Je couchai dans un lit fort propre ; je soupai fort bien, à la vérité dans des plats d'étain. J'y séjournai le vendredi, pour voir les maisons et les promenoirs. Il plut tout le jour ; je n'eus pas beaucoup de plaisir : cela m'obligea à ne partir que le lendemain après le dîner, afin de voir mieux la maison par le beau temps ; il fit le plus beau du monde. Madame Duplessis-Guénégaud et madame de Martel, et Le Boulay qui est à Son Altesse Royale, me vinrent voir. Boulay fut un peu embarrassé d'une affaire qui lui étoit arrivée, dont il ne fit pas semblant, ni moi. Son fils avoit été pris prisonnier à Valenciennes par les troupes de M. le prince ; il m'écrivit pour me supplier de lui écrire pour sa liberté. Il me mandoit : « Je sais bien que vous dites à tout le monde que vous n'avez point de commerce en Flandre ; mais à un vieux domestique du papa comme moi, on ne lui fait pas de ces finesses. J'ai prié le pauvre Préfontaine, mon cher ami, de vous en supplier et de joindre ses prières aux miennes. » Je trouvai cette lettre fort artificieuse et méchante, et je ne doute pas que Goulas, qui est son ami particulier, n'eût aidé à faire cette lettre : il croyoit me tendre un panneau et que j'y donnerois sûrement. Je lui fis réponse qu'il étoit fort mal informé ; que je n'avois plus de commerce avec M. le prince ; qu'il avoit mal pris ses mesures de s'adresser à

(1) Le prince avait dix-sept ans, et Mademoiselle en avait vingt-neuf.

Préfontaine et de le prier de m'écrire de cette affaire ; que je n'avois point entendu parler de lui ni reçu de ses nouvelles, depuis que Son Altesse Royale avoit désiré qu'il quittât mon service ; que je m'étonnois qu'après avoir été nourri à la cour, il fût si dupe de croire ce que les autres lui disoient, parce que j'aime mieux le croire tel que méchant, et qu'il falloit être l'un ou l'autre pour m'écrire une telle lettre. Goulas croyoit qu'il tireroit quelque aveu de moi pour me brouiller ou à la cour, ou avec Son Altesse Royale. Messieurs de Béthune et d'Escars et madame de Béthune s'en allèrent à Paris, et moi je m'en retournai à Jouarre fort satisfaite de Nanteuil, et en dessein de l'acheter. J'allai coucher à Meaux dans l'évêché, où M. l'évêque n'étoit pas. Je trouvai la maison fort belle, toute neuve et fort proprement meublée. Je fus fort aise de revoir de la vaisselle d'argent; et comme les hôtelleries sont meilleures à Meaux qu'à Nanteuil, j'y fis meilleure chère. Les violons de la ville vinrent à mon souper; madame de Thianges proposa de danser; je fis entrer dans ma chambre sept ou huit fort jolies filles de la ville qui m'étoient venues voir souper : nous dansâmes jusqu'à minuit. Le degré de l'évêché est fort extraordinaire : on le pourroit plus proprement nommer une montée. Il n'y a point de marches, il est de briques ; on y monte insensiblement. Je n'en avois jamais vu de cette manière : cela me le fit remarquer. Le matin, avant que de partir, je me promenai dans le jardin, qui est très-beau, et j'y cueillis quantité d'oranges et de citrons doux, dans une belle orangerie qui y est. J'allai à la messe à deux lieues de là, à Saint-Fiacre, qui est une grande dévotion, et où j'en ai une particulière. J'ai été guérie de la dyssenterie fort promptement : on attribua ma guérison à une neuvaine que l'on fit pour moi à Saint-Fiacre. J'allai voir Monceaux, parce que l'on disoit que l'on vouloit vendre cette maison ; je la trouvai fort ruinée et en si mauvais état qu'elle ne donnoit nullement envie. J'appris à mon retour que madame de Chevreuse et M. de Noirmoutier y avoient été ; madame de Jouarre me fit de grandes excuses de ce qu'ils ne m'avoient point attendue ; que madame de Chevreuse avoit à Paris une affaire fort pressante. Je ne voulois séjourner qu'un jour à Jouarre ; madame l'abbesse me pria tant, que j'y demeurai deux jours.

La veille du jour que je devois partir, il me prit une colique bilieuse, la nuit, qui me dura huit heures, la plus violente du monde. J'avois heureusement mon médecin ; je n'avois point de chirurgien, ce qui étoit fort nécessaire : dans ces maux-là il faut beaucoup saigner. Les commencemens en furent si violens, qu'il y avoit apparence qu'elle dureroit long-temps. Je dis à mon médecin : « Je suis jeune et forte; je viens des eaux, où j'ai fait beaucoup de remedes ; c'est pourquoi mon mal ne sauroit long-temps durer ; ainsi, je ne veux point de remèdes, je veux laisser agir la force de mon tempérament. » Après avoir été malade le temps que j'ai dit, je m'endormis, et à mon réveil je fus guérie. M. de Guise arriva le soir ; je me levai pour l'aller entretenir à la grille. Il m'apprit une nouvelle qui me fâcha : que M. le prince avoit fait arrêter le comte de Holac. Je séjournai un jour à Jouarre plus que je n'avois cru, et ensuite je m'en allai coucher à Monglat, où il n'y avoit personne ; je ne laissai pas d'y trouver bien à souper et à coucher, et le lendemain je gagnai Pont. Lorsque j'y arrivai, j'y trouvai un valet de pied de madame de Longueville qui m'y attendoit il y avoit un jour ou deux, par lequel elle me mandoit par écrit que son frère l'avoit chargée de m'écrire. Il n'osoit le faire lui-même, de peur de m'embarrasser, pour se justifier auprès de moi de la prison du comte de Holac ; et le président Viole envoya une grande relation à madame de Longueville, qui contenoit les sujets que M. le prince avoit eus de se plaindre de lui et de le faire arrêter. Ce que M. de Guise m'avoit dit m'avoit affligée, je ne pouvois croire cette nouvelle. Je la fus encore davantage quand je vis que cela étoit très-sûr par la lettre de madame de Longueville, qui m'en témoignoit beaucoup de déplaisir. Elle jugeoit bien que j'en serois fâchée, et je lui témoignai le ressentiment que j'en avois. Je la priai de mander à monsieur son frère que toute la terre savoit que c'étoit moi qui avois engagé le comte de Holac à son service ; qu'il étoit ma créature ; que les sujets qui l'avoient obligé à le faire arrêter n'étoient point publics ; qu'il paroîtroit dans le monde qu'il avoit perdu la considération qu'il avoit pour moi ; que cela ne me seroit pas avantageux ; que j'osois dire aussi que peut-être cela ne le seroit pas pour lui ; que pour les plaintes que j'avois vues dans les lettres du président Viole, j'en avois souvent entendu parler ; que moi-même j'avois raccommodé le comte de Holac avec M. le prince, et que j'avois encore de ses lettres, par lesquelles il me témoignoit être satisfait. Je n'oubliois rien de ce que je pouvois de pressant dans la lettre de madame de Longueville, pour qu'elle témoignât à monsieur son frère que je me sentois blessée de la prison du comte de Holac et que je désirois sa liberté.

Je trouvai à Pont un attelage de petits chevaux isabelles, avec des crins noirs et une raie noire sur le dos, que le comte de Holac m'envoyoit. Il y avoit long-temps qu'ils étoient partis d'Allemagne; ils ne venoient pas de Flandre. Je restai un jour ou deux à Pont; il y vint un gentilhomme qui est à Son Altesse Royale, nommé Grandry, lequel a du bien en Nivernois et habitude dans la maison de Mantoue. Il me vint proposer, de la part de M. de Mantoue, d'acheter le duché de Nevers; qu'il me le donneroit pour sept cent mille écus; que je n'avois qu'à signer, et que cela seroit fait. Je lui demandai quinze jours de temps, parce que, de la qualité dont j'étois, je n'osois faire un traité avec un prince étranger sans la permission du Roi, et surtout dans un temps où l'on disoit que le duc de Mantoue se séparoit de ses intérêts. Il me dit qu'il viendroit à Saint-Fargeau, où je m'en allai. Je passai à Chevillon chez madame de Courtenay, qui m'y reçut fort magnifiquement. Rien n'est plus propre que sa maison, ni plus ajusté; elle a tout-à-fait l'air de celle d'une dame de grande qualité et qui a été nourrie à la cour.

A mon arrivée à Saint-Fargeau, j'eus la plus grande joie du monde, je trouvai ma solitude fort agréable. Je n'ai point parlé de la réception que l'on fit à Paris à la reine de Suède, parce que les gazettes dont on fait des recueils en parlent assez; je dirai seulement qu'elle étoit, disoit-on, pareille à celle que l'on fit à l'empereur Charles-Quint, hors qu'il étoit accompagné de plus d'hommes qu'elle de femmes; elle n'en avoit aucune. Elle fit son entrée à cheval: elle n'étoit pas bien vêtue; elle avoit le même habit que lorsque je la vis à Essonne. Le jour qu'elle arriva à Paris elle avoit couché à Conflans, où beaucoup de gens l'avoient été voir: la curiosité y mena Préfontaine et Nau. Elle demanda qui ils étoient; et comme elle le sut, elle leur dit qu'elle avoit entendu parler de leur mérite, et qu'elle savoit qu'ils avoient été chassés d'auprès de moi pour m'avoir bien servie, et leur fit mille civilités. Pendant qu'elle fut à Paris, elle visita toutes les belles maisons et les bibliothèques: tous les gens savans l'allèrent visiter. Elle alla communier à Notre-Dame, où ceux qui la virent furent mal édifiés de sa dévotion, pour une nouvelle catholique, qui devoit être encore dans le premier zèle; elle causa tout le temps de la messe avec des évêques, et fut toujours debout. L'évêque d'Amiens, qui la confessa, m'a conté que l'abbé Le Camus, aumônier du Roi, qui la servoit, lui avoit demandé à qui elle vouloit se confesser; elle lui dit: « A un évêque: choisissez-m'en un. » Il alla quérir M. d'Amiens: il étoit dans son cabinet, avec son bonnet carré et son rochet. Elle y entra, se mit à genoux et le regarda toujours entre deux yeux: ce qui est assez extraordinaire; il falloit au moins un extérieur aussi pénitent que le cœur pour approcher de ce sacrement. M. d'Amiens dit qu'elle se confessa fort bien et avec beaucoup de dévotion, et qu'il fut plus édifié de ses sentimens que de sa mine. Elle vit madame de Thianges à Paris, qu'elle prit en grande amitié.

Après y avoir été quelques jours, elle s'en alla à Compiègne et coucha à Chantilly, où M. le cardinal Mazarin l'alla visiter. Il mena avec lui le Roi et Monsieur; ils avoient ôté tous deux leur ordre. Le cardinal lui dit: « Voilà deux gentilshommes de qualité que je vous présente. » Ils lui baisèrent la robe; elle les releva, les baisa et dit: « Ils sont de bonne maison; » et elle les entretint. Elle appela le Roi *mon frère*, et Monsieur aussi, lesquels, après avoir fait leur visite, retournèrent toute la nuit au galop à Compiègne. Le lendemain ils revinrent avec la Reine à la maison du maréchal de La Motte-Houdancourt, nommée Le Fayel, et audevant de la reine de Suède: c'étoit une maison nouvellement bâtie et fort agréable. Leurs Majestés attendirent la reine de Suède sur une terrasse qui sépare la moitié de la cour, laquelle étoit remplie de beaucoup de monde. La Reine, qui m'a conté cette entrevue, me l'a dépeinte d'une manière fort belle: je n'y étois pas. La reine de Suède descendit au milieu de la cour. La Reine dit qu'elle ne fut jamais si surprise que de la voir, et que quoiqu'on lui eût bien dit qu'elle n'étoit pas faite comme les autres, elle ne pouvoit se l'imaginer faite comme elle la trouva. Le maréchal et la maréchale donnèrent une fort belle collation: cette maison étoit magnifiquement meublée. Le maréchal avoit eu en Catalogne les plus beaux meubles du monde, avec des buffets de vermeil doré, et même des pierreries dont sa femme étoit parée aussi bien que de ses grâces naturelles: c'est une fort belle femme, et qui paroît bien ce qu'elle est. Toutes ces raretés venoient du duc de Cardonne. Après cela, la reine de Suède alla à Compiègne: le temps qu'elle y fut on tâcha de lui donner tous les divertissemens possibles; elle eut les comédiens françois et italiens, et les vingt-quatre violons du Roi. Elle ne voulut pas danser: elle eut aussi toutes sortes de musiques et de chasses. Elle se plaisoit fort à la cour: comme elle n'y plaisoit pas tant, on lui fit dire qu'elle y avoit été assez long-temps, et cela fort honnêtement. Il se rencontra que les jésuites de Compiègne

firent jouer une tragédie par leurs écoliers; on la convia d'y aller: ce qu'elle fit, et Leurs Majestés aussi. Elle se moqua fort de ces pauvres pères, les tourna en ridicule au dernier point, et fit les postures que je lui avois vu faire à Essonne, dont la Reine fut fort surprise. Elle avoit entendu parler de l'amour du Roi pour mademoiselle de Mancini: de sorte que, pour faire sa cour, elle alloit toujours se mettre entre le Roi et elle, et leur disoit qu'il falloit se marier ensemble; qu'elle vouloit être la confidente, et elle disoit au Roi: « Si j'étois à votre place, j'épouserois une personne que j'aimerois. » Je crois que ces discours ne plurent ni à la Reine ni à M. le cardinal, et qu'ils contribuèrent à hâter son départ. A la cour, on n'aime pas les gens qui entrent en matière sans qu'on les en prie.

J'étois à Pont lorsqu'elle partit de Compiègne; je croyois qu'elle y dût passer, parce que c'étoit son chemin, si elle eût pris celui de Bourgogne. J'envoyai à Melun lui faire compliment elle; me manda qu'elle vouloit me venir voir à Pont; qu'on lui avoit dit que j'étois à Saint-Fargeau; que c'étoit son chemin d'y passer et qu'elle étoit au désespoir de ne me point voir. Le gentilhomme que j'envoyai me dit qu'elle coucheroit le lendemain à Montargis; la fantaisie me prit de la voir encore une fois. J'envoyai des relais, je partis à la pointe du jour, et j'arrivai à dix heures du soir à Montargis. Je n'avois avec moi que madame de Thianges et madame de Frontenac; la comtesse de Fiesque et mademoiselle de Vandy n'avoient pas assez de force pour soutenir une telle fatigue.

A mon arrivée, je descendis chez la reine de Suède: on me dit en italien qu'elle venoit de se coucher. Je fis semblant de n'entendre pas l'italien, et je disois que l'on dît à la Reine que c'étoit moi. Enfin, après l'avoir dit plusieurs fois, on me vint dire de monter seule. Je la trouvai couchée dans un lit où mes femmes couchoient toutes les fois que je passois à Montargis, une chandelle sur la table, et elle avoit une serviette autour de la tête comme un bonnet de nuit, et pas un cheveu: elle s'étoit fait raser il n'y avoit pas long-temps; une chemise fermée sans collet, avec un gros nœud couleur de feu; ses draps ne venoient qu'à la moitié de son lit, avec une vilaine couverture verte. Elle ne me parut pas jolie en cet état. Elle me salua d'abord, et me dit qu'elle étoit bien fâchée de la peine que j'avois prise; que j'avois eu bien de la fatigue de me lever si matin; puis me demanda qui étoit venu avec moi. Je lui dis: « Mesdames de Thianges et de Frontenac. » Elle me dit de les faire appeler: elle fit assez bon accueil à madame de Thianges. Je lui demandai comment elle avoit trouvé le Roi. Elle me dit: « Fort bien fait et fort honnête homme; » que c'étoit dommage qu'il n'aimât une plus belle personne que mademoiselle de Mancini; qu'elle trouvoit Monsieur fort joli; qu'il avoit été honteux avec elle; que cela l'avoit surprise, parce qu'elle avoit cru le Roi plus farouche. Puis elle me demanda des nouvelles du comte de Holac. Je ne lui dis pas qu'il étoit prisonnier, je ne le savois pas pour lors. Elle me parla encore de M. le prince; elle me demanda si je lui écrivois. Je lui dis que non, que cela m'étoit défendu; puis je m'en allai, et je jugeai bien que ma visite avoit été trop longue. Si elle eût éte plus civile elle me seroit venue voir le lendemain avant que de partir: ce seroit trop demander à une reine des Goths. Je me levai matin et m'en allai à son logis: je la trouvai jolie, avec un justaucorps neuf bien brodé, et en belle humeur. Elle proposa à madame de Thianges de s'en aller à Rome avec elle, et que c'étoit une sottise de s'amuser à son mari; que le meilleur ne valoit rien, et qu'il étoit fort à propos de le quitter. Elle pesta fort contre le mariage, et me conseilla de ne me jamais marier; elle trouvoit abominable d'avoir des enfans. Elle se mit à parler des dévotions de Rome d'une manière assez libertine. Elle me dit: « Je passe à Turin; que voulez-vous que je dise si on m'y parle de vous? » Je lui dis que je ne doutois pas que ce ne fût de la bonne manière, parce que madame de Savoie étoit ma tante et m'avoit toujours témoigné beaucoup d'amitié. A quoi elle répliqua: « Son fils vous aime plus qu'elle, il vous desire fort et il a raison; pour elle, elle vous craint, parce qu'elle veut gouverner. » On la pressa de partir, parce qu'elle avoit une assez longue journée à faire. Elle me disoit: « Vous me donnez le plus sensible déplaisir que j'étois capable de recevoir, de me séparer de Mademoiselle: je ne la verrai peut-être jamais. » Elle me fit mille cajoleries de cette façon. Je la vis monter en carrosse avec Sentinelli, un autre, et un gentilhomme qui étoit au Roi, nommé Leislein. Rien n'est si bizarre que de voir une reine sans pas une femme. Je m'en allai coucher à Egreville chez madame la duchesse de Vitry, et de là je m'en retournai à Pont, où je fus le temps que j'ai dit.

Apremont arriva à Saint-Fargeau peu de temps après mon retour. Sitôt que l'on me l'eût dit, je lui envoyai dire par un de mes écuyers nommé Darrêts, fils de La Tour, qui alloit souvent chez madame de Fiesque, qu'il sortît à l'instant de Saint-Fargeau, ou qu'autrement je

le ferois jeter par les fenêtres. Ce garçon avoit beaucoup de peine à se résoudre à exécuter cet ordre; il s'en défendit tant qu'il put, et cependant il fallut bien le faire. La comtesse de Fiesque étoit dans son lit : elle envoya quérir un de mes gens pour savoir ce qu'avoit fait Apremont; si je voulois dire le sujet que j'avois de me plaindre de lui, qu'elle le chasseroit; qu'elle seroit au désespoir d'avoir quelqu'un qui me pût déplaire; que d'en user comme je faisois, elle croyoit avoir quelque sujet de se plaindre de moi. Je lui mandai que je le lui dirois quelque jour; que je ne le pouvois présentement, et que je la priois de ne m'en point parler. Je montai à sa chambre, elle causa avec moi de différentes affaires; à la vérité il y avoit du monde. Elle avoit la mine un peu en colère; elle ne m'en témoigna rien, et ma visite fut courte.

Il me vint de Paris une nouvelle que je n'avois point sue dans le temps qu'elle s'étoit passée, au voyage que j'avois fait à Forges l'été. Il s'étoit rencontré que mademoiselle de Vandy étoit à une portière où l'on met ordinairement ma cassette aux pierreries. Après avoir pris une fois cette place, elle continua à s'y mettre tous les jours. Madame de Frontenac s'avisa, au retour de Nanteuil, d'en parler à Pont à Maulevrier, qui y vint avec la maréchale d'Estrée, qui étoit alors à Villenox. Lorsque Maulevrier y fut retourné, il conta à M. l'évêque de Laon que cela étoit fort plaisant qu'elle fût juchée sur un coffre comme un coq de bagage, et qu'elle y eût été l'hiver et l'été. Voilà le plaisir que madame de Frontenac donna, sur lequel ils firent deux couplets de chansons fort plaisans, en intention de tourner mademoiselle de Vandy en ridicule; à quoi ils ne parvinrent pas. Quand je sus cette plaisanterie, je m'en fâchai d'abord; puis je jugeai que ce seroit leur faire plaisir que de traiter cela sérieusement. Je les chantai à leur nez : elles en furent embarrassées et les désavouèrent.

L'accommodement de Son Altesse Royale à la cour, dont ces dames avoient eu tant de joie, ne produisit pas grand effet. Le voyage qu'il fit à La Fère, dans le temps que j'étois à Forges, n'avança ni ses affaires ni celles de toutes les personnes qui étoient bannies et qui souffroient pour ses intérêts. Le cardinal Mazarin feignit d'avoir la goutte pour n'aller pas au devant de lui, et pour que toute la France vît qu'il l'avoit été voir le premier. J'avois toujours bien jugé que cela arriveroit de cette sorte. Madame de Fiesque me disoit : « Cela ne se peut : je gagerois que le cardinal ira au devant de Son Altesse Royale. » Et moi je trouvois qu'il avoit raison, et si j'eusse été en sa place j'en aurois fait autant : il lui avoit fait assez de mal pour être bien aise de se faire faire cette maniere d'amende honorable. Après que Son Altesse Royale eut vu le Roi et la Reine, il alla à la chambre de Son Eminence; lorsqu'il repassa par Paris, il y fut deux ou trois jours seulement, et à son retour de Blois il envoya quérir M. le duc de Beaufort, à qui il n'avoit donné nulle part de son voyage. Je pense qu'il ne se rendit pas à l'instant, et qu'il s'excusa sur ce qu'il n'étoit pas utile pour le service de Son Altesse Royale, et que lorsqu'il avoit été question de le servir, il avoit toujours été des premiers. Le fils de La Tour, dont j'ai parlé, étoit un jeune garçon de seize ans, à qui son père avoit désiré que je donnasse la survivance de sa charge : ce que j'avois fait. Il est assez bien fait. Peu après son arrivée à Saint-Fargeau, il s'amusa à causer avec mademoiselle de Pienne, fille de madame de Fiesque, et en étoit devenu amoureux. Un jour il lui avoit écrit un billet, et il l'avoit donné à son frère, qui étoit mon page, pour le lui rendre. Ce petit page le lui voulut donner : elle le refusa; il en avoit chargé un petit valet de pied qui n'avoit que six ans. Comme il vit que mademoiselle de Pienne ne le voulut pas recevoir, il le jeta sur la table de ma chambre et lui dit : « Quand il sera là, il faudra bien que vous le preniez. » On peut juger de l'âge des amans, quand je ne l'aurois pas dit, par leur prudente conduite et par le choix de leurs confidens. Madame de Frontenac et mademoiselle de Bourdeille venoient de dîner : elles entrèrent dans ma chambre et virent une lettre sur ma table; elles la prirent et coururent au devant de moi, et me dirent : « Voici un poulet. » Nous le lûmes, il étoit fort d'un enfant; personne ne douta d'où il partoit. La comtesse de Fiesque, au lieu d'en être fâchée, n'en fit que rire et dit : « Qu'ils sont plaisans! Cela ne leur peut nuire et leur fera l'esprit. » Comme c'étoit dans le temps que l'on parloit du mariage de sa fille, il me semble que cela ne devoit pas éclater. Je dis à Darrêts : « Si l'on vous accuse d'avoir écrit ce poulet et que l'on vous en parle, niez-le. » Quoi qu'il en soit, l'affaire en demeura là et fut étouffée par le soin que j'en pris. La comtesse de Fiesque trouva cela fort joli, qu'elle eût été toute propre à le conter à tout le monde. Elle croyoit louer sa fille, et sûrement cela n'eût pas plu à Guerchy qui la recherchoit; depuis ce temps on n'en parla plus. Guerchy rioit le jour de ses noces, de voir qu'il m'avoit menée à l'église, et qu'il n'avoit su y demeurer. Cette amitié diminua peu à peu. L'habitude qu'avoit

que Darrêts d'aller chez madame de Fiesque continua ; elle lui donnoit des avis (les jeunes gens en ont besoin), et particulièrement sur son habillement et sur sa coiffure. Il avoit les cheveux frisés d'une manière qu'ils ne croissoient point ; elle lui conseilla de mettre des coins ; il faut un soin bien grand pour les ajuster. Je pense qu'elle lui dit de faire venir son perruquier parler à elle : de sorte qu'un jour, comme elle étoit à table avec moi à Pont, il lui vint dire tout bas : « Vous ne me gronderez plus de mes coins ; le perruquier est venu, et vous les lui ferez accommoder à votre fantaisie. » Je ne sais si ce fut ensuite ou un autre jour qu'elle les ajusta devant le monde : ce qui fit rire les spectateurs. Quand on a commencé à parler d'une affaire, quelque petite qu'elle soit, on en fait une grande. Madame de Thianges, qui aime à rire, et qui n'est pas plus charitable pour les autres qu'on l'est pour elle, s'en divertit et se mit à faire valoir tout ce qu'elle faisoit. Vantelet, dont j'ai parlé ailleurs, et qui est assez étourdi, étoit fâché contre madame de Fiesque, je ne sais pour quelle raison ; il étoit d'humeur à se fâcher souvent pour une bagatelle. Son chagrin le porta à dire : « Si elle me fâche, je conterai que l'autre jour, au retour de jouer de la ville, à deux heures après minuit, j'avois envoyé mon laquais pour me faire ouvrir la porte. Il me dit qu'il avoit trouvé que l'on l'ouvroit. Lorsque j'entrai je vis un homme qui se cachoit dans le bâtiment qui n'étoit point achevé ; je ne fis pas semblant de le voir ; je montai et demeurai à la fenêtre. Je vis passer Darrêts ; je lui demandai d'où il venoit ; il me parut assez interdit ; il me répondit : « Je viens d'écrire. » Comme je sus cela, et que la comtesse de Fiesque se plaignoit de lui, et qu'elle en avoit fait des plaintes à madame de Thianges et à mademoiselle de Vandy, j'envoyai querir Vantelet, et lui défendis de rien dire qui pût déplaire à madame de Fiesque ; que c'étoit une femme de qualité que je considérois, et dont le mari étoit mon parent. Il me conta l'histoire que je viens de dire, et me dit qu'il n'en parleroit jamais à personne, et qu'il prioit madame de Thianges et mademoiselle de Vandy de dire à madame de Fiesque qu'elles n'en avoient jamais ouï parler. Je fus fort satisfaite de lui ; contre son ordinaire, il en usa très-sagement. Madame de Thianges et mademoiselle de Vandy parlèrent à madame de Fiesque ; elle reçut les complimens de Vantelet fort mal, et dit qu'elle lui feroit donner des coups de bâton. Ce ne sont pas des menaces à faire à un gentilhomme quand on n'est qu'une demoiselle. Les princes ne se portent à ces menaces qu'en de grandes extrémités ; et on n'en fait guère aux gens qui appartiennent à des personnes comme moi, de qui on doit respecter jusqu'au moindre marmiton. Je ne pris nulle connoissance de cette affaire, sur laquelle j'avois voulu que Vantelet l'eût satisfaite : c'étoit la raison, et il le vouloit aussi. Je ne voulois venir à aucun éclaircissement avec elle, crainte de l'éclat où elle se porta. Madame de Sully vint à Saint-Fargeau ; elle est son amie, et Vantelet est de sa connoissance. Elle voulut faire un accommodement : madame de Fiesque se déchaîna toujours contre lui ; ce qu'elle ne devoit pas faire : il ne faut pas pousser à bout les fous. J'admirois la patience de Vantelet ; plus elle s'emportoit et plus il étoit sage. Elle en écrivit à Paris. Je fus tout étonnée que madame de Brienne me manda qu'elle étoit surprise que je souffrois que l'on eût fait un tel conte de la comtesse de Fiesque, et qu'elle avoit mandé qu'il étoit vrai que Darrêts avoit été ce jour-là tard dans sa chambre à lire des vers, et qu'il y avoit aussi d'autres gens. Ce fut la veille de Noël que je reçus cette lettre, à laquelle je répondis ; et je mandai à madame de Brienne que l'on étoit bien plus savant à Paris de ce qui se passoit à Saint-Fargeau que ceux qui y étoient ; que je n'avois point entendu parler de cette histoire, et que je la croyois fausse. La comtesse de Fiesque commença à dire, le jour de Noël, qu'elle vouloit aller à Guerchy voir sa fille : personne ne la dissuada de ce voyage.

Mes affaires avec Son Altesse Royale, qui étoient demeurées, et dont je n'avois point entendu parler depuis Saint-Cloud, vinrent à se manifester. On m'envoya un arrêt du conseil, par lequel le Roi confirmoit la transaction que madame de Guise avoit faite, et qu'elle nous avoit fait signer à Son Altesse Royale et à moi. Je reçus cet arrêt par l'ordinaire ; j'en ris un peu : cela me paroissoit traiter notre affaire avec bien du mépris, de n'envoyer pas un exprès ; je croyois que d'Aubeville auroit pu faire un quatrième voyage pour cela. Comme Son Altesse Royale avoit toujours dit que dès que nos affaires seroient finies il me verroit, je lui écrivis que j'avois reçu un arrêt du conseil qui terminoit nos affaires ; que je croyois que Son Altesse Royale auroit agréable de me voir ; que sans un rhume que j'avois je serois partie ; que je suivrois de près Colombier, qui étoit porteur de ma lettre.

Au voyage que fit madame de Sully à Saint-Fargeau, elle me dit que la comtesse de Fiesque lui avoit témoigné le déplaisir qu'elle avoit de

ne m'être pas agréable; qu'elle lui avoit conseillé de s'en aller chez elle. Je lui fis connoître que j'en serois fort aise; que je connoissois la comtesse de Fiesque prompte; que je me sentois fort mal satisfaite d'elle; qu'il étoit bon que cela se fît sans éclaircissement, afin de ne nous pas brouiller pour jamais. De sorte que, sur les discours qu'elle continuoit de tenir tous les jours de son voyage de Guerchy, et de l'impatience qu'elle avoit d'y aller, j'écrivis à madame de Sully; je lui mandai ce qu'elle disoit, et qu'il me sembloit que c'étoit une fort belle occasion pour nous séparer; qu'elle ne me diroit adieu que pour aller à Guerchy, et qu'elle ne reviendroit plus. Quelque menace que madame de Fiesque fît, je craignois quelle ne vînt point à l'exécution. Frontenac, qui étoit à Saint-Fargeau, partit pour s'en aller chez lui; sa femme, ce jour-là, ne descendit point de sa chambre; elle feignit d'être malade; je l'allai voir : elle me parut avoit un grand étouffement. Le lendemain, qui étoit le dernier jour de l'année 1656, elle vint à la messe, et de mes gens remarquèrent qu'elle avoit toujours pleuré. Madame de Thianges me le dit : cela me donna quelque espérance du départ de madame de Fiesque. La crainte que j'avois qu'elle ne pût prendre une telle résolution la diminuoit pourtant; je ne savois à quoi attribuer les pleurs de madame de Frontenac, qui n'est pas d'un naturel fort tendre; elle pouvoit être sensible à cette séparation : c'est un préjugé terrible pour elle que la liaison que je reconnoissois que ces deux femmes avoient ensemble, et l'aversion que je témoignois pour elles en toutes rencontres, et cela avec assez de fondement.

[1657] Le premier jour de l'an, la comtesse de Fiesque entra dans ma chambre avec un habit magnifique, poudrée et ajustée au dernier point; elle disoit : « J'ai un grand dessein. » Je ne lui demandai point ce que c'étoit. Le soir j'étois dans mon cabinet où je faisois écrire des vers et des chansons dans un livre; j'allai quérir madame de Fiesque pour me dire celles qu'elle savoit; je heurtai à la porte de la chambre de madame de Frontenac; on fut quelque temps à m'ouvrir, et après on s'excusa sur ce qu'elle avoit pris un remède. Madame de Fiesque vint avec moi, puis elle sortit et revint. Elle avoit les yeux égarés beaucoup plus qu'à son ordinaire. Mademoiselle de Vandy, qui la regardoit, lui dit : « Je ne sais ce que vous avez aujourd'hui, vous n'êtes pas comme les autres jours. » Elle alloit et venoit. Il y avoit dans ma chambre madame de Thianges, mademoiselle de Vandy, et Segrais (1), qui écrivoit avec un conseiller de Dombes; tout d'un coup elle entra d'une furie terrible, et avec un air évaporé elle me dit : « Je viens de recevoir des nouvelles de Paris qui m'obligent d'y aller pour mes affaires, et en même temps on m'en envoye la permission, dont j'ai la plus grande joie du monde : Je suis ravie de vous quitter. » Je lui répondis : « Je suis ravie que vous ayez cette liberté, c'est un bon signe pour M. le comte de Fiesque; et comme je l'aime et l'estime fort, je lui souhaite toutes sortes d'avantages. » Elle me répondit : « Il y a long-temps que je souhaite sortir d'ici; je ne savois où aller, sans cela je n'y serois pas demeurée; je me déplais fort auprès de vous et ne trouve pas que vous m'ayez traitée comme je méritois. » Je lui dis : « Quand vous avez désiré de venir céans, je vous ai fort bien reçue. » Elle reprit : « Cela eût été fort ridicule que vous ne m'y eussiez pas bien reçue, je vous ai fait l'honneur de venir ici. — Et moi, lui dis-je, je vous en ai fait beaucoup de vous y recevoir et de vous y garder, vu la conduite que vous avez tenue envers moi : on ne vivroit pas chez une simple dame comme vous avez fait ici, qu'elle ne vous eût priée de vous en aller chez vous; la considération de M. de Fiesque m'a fait tout souffrir. » Elle me dit : « Vous m'accusez d'avoir été dans les intérêts de Monsieur contre vous; il est vrai : je vous ai fait tout du pis que j'ai pu, et le ferois encore si j'étois à recommencer. Je trouve que Monsieur vous a trop bien traitée; et s'il m'avoit crue il vous auroit fait pis. Monsieur, qui est l'homme du monde le plus décrédité, ne sauroit plus se racréditer s'il ne vous maltraite; c'est moi qui suis cause qu'on vous a ôté Préfontaine et Nau : j'ai dit tout ce que j'ai pu contre eux, et il me suffit que vous aimiez les gens pour me les faire haïr. Je ferai plus : je manderai à Monsieur qu'il est honteux que des gens qui lui déplaisent soient sur le pavé de Paris, afin qu'il les fasse chasser; et il n'y a rien qui se puisse faire contre vous que je ne fasse, et je serois fort fâchée si vous ne vous plaigniez pas de moi : je ferai des manifestes qui courront par tout le monde contre vous. » Je lui répliquai avec beaucoup de douceur : « Si vous me déclarez la guerre, vous n'y aurez aucun avantage; tout ce qu'il y a de princes dans l'Europe me sont si proches, qu'ils n'abandonneront pas mes intérêts pour les vôtres. » Elle parla une heure entière de cette force, et dit toutes les extravagances qui se peuvent imaginer : à quoi je répondis simplement ce que j'ai dit. A la fin j'eus peur que la longueur de ses

(1) Jean Regnault de Segrais, poète alors très célèbre.

impertinens discours ne lassât ma patience, je lui dis : « Avez-vous tout dit? Ce n'est pas pour vous répondre que je vous le demande : j'ai ouï dire qu'à de certaines gens il faut les laisser parler ; c'est pour vous envoyer coucher. » Elle me dit : « J'aurai l'honneur demain de prendre congé de vous; je ne partirai qu'après midi. »

J'avoue que l'effort que j'avois fait sur moi de m'empêcher de parler me fit un peu de mal, et que j'étouffois : tout ce qui étoit dans mon cabinet étoit extrêmement étonné. J'avois envoyé un de mes gens au-devant de Colombier, qui devoit revenir de Blois, pour lui dire que si Son Altesse Royale trouvoit bon que j'y allasse, il ne m'en dît rien lorsqu'il arriveroit, de peur que cela ne fît changer le dessein que la comtesse de Fiesque avoit d'aller à Guerchy.

Cet homme revint sur ses pas me dire qu'il avoit rencontré Frontenac à cinq lieues de Saint-Fargeau, qui avoit le manteau sur le nez ; qu'il avoit passé à toute bride et mis le pistolet à la main pour se faire moins connoître ; qu'il avoit jugé m'en devoir avertir tout aussitôt. Je jugeai à ce récit que c'étoit lui qui étoit dans la chambre de sa femme lorsqu'on m'avoit fait attendre, et qù'il vouloit se cacher. Sa femme vint coucher dans ma chambre, comme elle avoit accoutumé ; je lui dis : « Que dites-vous de l'extravagance de votre amie la comtesse de Fiesque ? » Elle me répondit qu'elle étoit fort fâchée qu'elle m'eût déplu. Je lui demandai si elle n'avoit point de nouvelles de son mari, que l'on m'avoit dit qu'il étoit venu : elle m'assura que non. Elle pleura toute la nuit et se leva fort matin. Quand je m'éveillai, l'on me dit qu'elle étoit levée il y avoit long-temps.

Comme je me coiffois, Frontenac entra dans ma chambre comme un homme condamné à mort. Jamais je n'ai rien vu de si affligé, et cependant il faisoit le résolu. Il me dit qu'il avoit appris de madame de Sully le dessein qu'avoit la comtesse de Fiesque de s'en aller; qu'il en avoit été fort surpris ; que madame de Sully l'avoit envoyé pour l'empêcher de faire ce qu'elle avoit fait; que par malheur il étoit venu trop tard ; qu'il s'étoit perdu la nuit dans les bois, et qu'il n'étoit arrivé qu'à cinq heures du matin. Je savois qu'il mentoit ; outre ce que j'appris de l'heure que l'on l'avoit trouvé en chemin, on l'avoit vu arriver à dix heures du soir, un manteau sur le nez, dans le château, et en sortir à deux heures après minuit. Il fit la meilleure mine qu'il put : on ne laissoit pas de connoître sa douleur par son visage. Madame de Frontenac ne descendit point dans ma chambre, et dîna avec madame de Fiesque. Après dîner elle envoya prier mademoiselle de Vandy de l'aller voir, et elle lui dit de me demander si j'aurois pour agréable qu'elle vînt prendre congé de moi. J'hésitai à lui donner cette permission, je craignois qu'elle ne me dît autant de sottises qu'elle m'en avoit dit le soir, et ne me fiois pas à ma patience : je ne voulois pas m'exposer. Mademoiselle de Vandy m'assura qu'elle seroit sage ; je lui permis de me voir. Elle l'alla quérir ; M. de Courtenai s'y trouva ; elle me dit : « J'avois oublié de dire à Votre Altesse Royale que je ne me serois jamais résolue à la quitter, si madame de Sully ne m'avoit écrit que vous lui aviez mandé de me le conseiller, et ce conseil m'a paru un ordre de votre part. » Je lui dis que je ne l'avois point écrit à madame de Sully ; qu'elle pouvoit montrer ma lettre ; qu'il falloit que Frontenac ou elle ne dît pas vrai, parce que Frontenac m'avoit dit qu'il n'étoit arrivé qu'à cinq heures du matin, et qu'elle m'avoit parlé à minuit. Elle fut un peu embarrassée ; elle me baisa ma robe et elle me dit qu'elle me supplioit très-humblement de croire qu'elle ne manqueroit jamais au respect qu'elle me devoit, quelque traitement que je lui fisse. Je lui répondis qu'elle feroit son devoir, et que la considération que j'aurois pour elle seroit à cause de son mari, pour lequel j'en avois beaucoup. Nous nous séparâmes ainsi. Tout le monde étoit effarouché dans ma maison : ceux qui étoient dans ses intérêts ne savoient où ils en étoient et croyoient avoir perdu leur protection ; les autres ne savoient que dire : ceux qui étoient dans ma confiance n'étoient pas fâchés de ce départ. Je laissai madame de Frontenac et son mari pleurer ensemble, et je passai ma journée à écrire à Paris cette aventure. J'écrivis à tous les proches de la comtesse de Fiesque, à son mari, à madame de Bréauté, sa belle-sœur, à messieurs de Beuvron, ses oncles, et au marquis de Pienne, son beau-frère, comme à des gens que je considérois. Ils reçurent tous fort bien mes civilités, qui, à la vérité, étoient grandes : je me pouvois passer d'en user de cette sorte ; j'étois bien aise de les mettre tous de mon côté. Cela réussit comme je l'avois espéré ; ils blâmèrent fort la comtesse de Fiesque.

Colombier revint le soir même ; il me dit que Monsieur et Madame ne l'avoient pas voulu voir, et que Beloy luy avoit dit que Son Altesse Royale étoit résolue de pousser son affaire contre le duc de Richelieu pour Champigny et que lorsque cela seroit fini elle me verroit ; que pour lui, il étoit mon très-humble serviteur et me serviroit en tout ce qui lui seroit possible. Frontenac ne fut qu'un jour ou deux à Saint-Far-

geau, puis il s'en alla à Blois. Madame de Frontenac ne pouvoit se consoler de la perte de son camarade. J'ai dit ci-devant pourquoi elles s'appeloient ainsi. Toute sa consolation étoit de lui écrire et d'en avoir des nouvelles. Elle fut huit ou dix jours à Guerchy ; elle n'avoit pas encore permission d'aller à Paris ; l'abbé Fouquet la lui fit avoir, et sa connoissance avec lui fut faite par de Vardes. Un jour madame de Frontenac dit à mademoiselle de Vandy : « J'ai eu des nouvelles de mon camarade ; elle me prie de vous faire ses complimens. » Je m'approchai ; elle continua de parler d'elle et dit : « Quantité de gens sont venus au devant d'elle à Fontainebleau ; c'est de là d'où elle m'écrit : elle me mande qu'elle n'eût pas cru trouver tant d'amis comme elle a fait dans cette rencontre. » Je ne dis mot ; je trouvai madame de Frontenac fort sotte, comme en effet elle l'étoit ; il semble que son intention étoit de me faire connoître que sa camarade avoit plus d'amis que moi. Madame de Thianges remarquoit fort bien ce que disoit madame de Frontenac mal à propos ; elle ne manquoit pas de me le dire. J'étois aussi alerte qu'elle ; elle nous faisoit rire, mademoiselle de Vandy et moi, fort souvent ; quelquefois mademoiselle de Vandy et elle avoient des démêlées, parce que Vandy vouloit qu'elle fût fort prudente, à cause qu'elle étoit nièce du comte de Maure, et elle ne la vouloit point être. Elle menoit à Saint-Fargeau la plus plaisante vie du monde ; elle ne se levoit que lorsque l'on lui disoit que j'avois demandé ma viande. Elle venoit dîner déshabillée, et souvent échevelée ; elle me disoit : « Je ne me soucie pas que les personnes qui viennent voir Mademoiselle me voient ainsi ; les honnêtes gens attribueront cette familiarité à faveur, les sots me prendront pour une folle, dont je ne me soucie guère. » Elle arrivoit assez de manière à cela ; il falloit l'envoyer quérir vingt fois pour manger, et tout ce qu'il y avoit de pages et de valets de pied dans le logis venoient après elle, et quelquefois trois ou quatre pages lui portoient la robe : elle rioit de tout cela. Elle aime extrêmement à veiller les soirs ; après que j'étois couchée (qui n'étoit pas de bonne heure), elle me faisoit quelquefois veiller jusqu'à deux heures à l'écouter ; elle s'en alloit dans sa chambre et se mettoit à jouer à de petits jeux avec ses femmes, mes pages et mes valets de chambre, jusqu'à quatre ou cinq heures du matin ; et quelquefois elle faisoit de petits repas et nous contoit cela le matin comme les plus belles actions du monde. A cela, mademoiselle de Vandy faisoit une mine prude qui me faisoit rire.

Quelques jours après l'arrivée de madame de Fiesque à Paris, elle écrivit une lettre à mademoiselle de Vandy, où il y avoit force nouvelles. Elle lui mandoit qu'elle étoit accablée de monde et qu'elle n'avoit jamais eu tant d'amis, à la tête desquels l'abbé Fouquet étoit, comme si elle m'eût menacée de lui. Elle parloit de moi d'une manière qui n'étoit pas aussi respectueuse qu'elle le devoit, et aussi en façon qu'on ne devoit pas trop s'en soucier. Mademoiselle de Vandy lui fit réponse comme il le falloit ; je fis la lettre, elle l'écrivit : elle connoissoit mon style, elle pouvoit aisément juger que je l'avois faite ; aussi elle n'y manqua pas. Elle y répliqua d'une manière que Le Herse, et tout ce qu'il y a de plus célèbres fous dans le siècle passé, n'eussent pas écrit autrement. D'abord elle disoit qu'elle avoit connu mon style et que c'étoit à moi qu'elle répondoit; et à moins qu'elle ne l'eût dit, personne ne l'eût cru. Elle menaçoit que jamais je n'irois à Paris : il faudroit être aussi folle qu'elle pour s'en souvenir. Cette lettre étoit si mal faite et si peu plaisante (la folie ne l'est point), que je ne l'ai pas voulu mettre ici : elle disoit cent injures à mademoiselle de Vandy. Le jour que cette ridicule missive arriva, Vandy étoit à Saint-Fargeau, qui m'étoit venu voir. Comme j'eus lu mes lettres, je demandai à mademoiselle de Vandy : « Que vous mande-t-on ? » Je la trouvai fort effarouchée ; elle me mena dans mon cabinet et me montra sa lettre, parce que je l'avois surprise : sans cela, je ne l'aurois pas pu voir. Mademoiselle de Vandy auroit eu peur de rendre de mauvais offices à quelqu'un : elle est bonne et prudente, quoique ces gens-là ne l'obligeassent point à les ménager. Après que j'eus vu cette lettre, mademoiselle de Vandy me pria de ne la pas montrer à son frère, de peur qu'il ne se fâchât de ce qu'elle disoit contre elle, parce que c'est un homme assez emporté. Je lui dis qu'il falloit lui en parler ; je lui montrai la lettre, qu'il trouva fort terrible, et il dit à sa sœur : « Vous n'en devez pas rire ; bien que je vous estime heureuse d'être traitée comme Mademoiselle, voilà la première et la dernière fois que vous irez de pair avec elle. » J'étois dans une colère terrible, et telle qu'il me fallut sortir de table d'un mal de cœur qui me prit. Madame de Frontenac, qui avoit reçu une copie de la lettre, rioit sous cape et étoit ravie de ce que j'étois fâchée. J'écrivis à Blois pour en faire des plaintes à Son Altesse Royale ; j'écrivis à M. de Guise et le priai d'aller dire à la comtesse de Fiesque que si je n'étois plus sage qu'elle je lui ferois faire un affront ; que la considération de son mari me faisoit lui pardonner pour cette

fois ; que si elle nommoit jamais mon nom, il n'y auroit point de quartier. Je ne me couchai qu'à deux heures après minuit. Après que je me fus couchée, je me souvins que j'avois oublié à dire encore quelques circonstances à celui que j'envoyois à Paris. Je songeois : « Si je le fais venir, madame de Frontenac, qui est couchée dans ma chambre, entendra ce que je lui dirai. » Je me levai ; il faisoit un froid enragé et il n'y avoit plus de feu dans ma chambre. Je m'étonne que je ne m'enrhumai.

Un jour ou deux après, il arriva une grande affaire ; le chevalier de Charny donna à souper dans sa chambre à Vandy et aux chevaliers de Béthune et de Brigueuil. Je pense que Frontenac, qui étoit arrivé ce jour-là, y étoit, et Mondevergue, qui est à M. le cardinal, qui m'étoit venu voir comme il passoit, et des gentilshommes à moi. C'étoit le jour de carême prenant. Après que j'eus soupé, je dis à madame de Thianges : « Allons les voir souper. » Lorsque j'entrai, ils se mirent à boire à ma santé et à celle de tous mes fidèles serviteurs ; ils dirent qu'il falloit noyer les traîtres. Madame de Thianges dit au chevalier de Béthune : « Il faut boire du vin tout pur. » Il lui répondit : « Je ferai effort pour l'amour de Mademoiselle. » C'est un garçon fort sobre. Comme on lui apporta le verre, madame de Thianges le lui cassa sur le nez avec son busque et il eut tous ses cheveux pleins de vin : ce qui le fâcha fort, parce qu'il étoit très-propre. Il pensa s'emporter : la civilité que l'on doit aux dames le retint ; de crainte qu'elle continuât, je m'en allai. Ils descendirent aussitôt à ma chambre ; madame de Thianges se mit à jouer à de petits jeux. Je n'avois pas vu Mondevergue depuis la guerre ; je m'en allai me promener dans la galerie avec lui, et je laissai tout le monde dans ma chambre pour jouer avec madame de Thianges. Dans le jeu, la conversation s'échauffa ; le chevalier de Béthune et madame de Thianges se prirent de paroles. Elle est prompte ; sa colère la fit emporter et pleurer. Je fus tout étonnée qu'elle me vînt interrompre et me dire devant Mondevergue, tout éplorée, qu'elle me venoit demander justice de l'insolent procédé du chevalier de Béthune, et que si je ne la lui faisois pas, il falloit que tous ses proches se coupassent la gorge avec lui. Je fus fort surprise : le chevalier de Béthune est un garçon fort sage, et son défaut est d'être trop gracieux envers les dames. Je lui dis qu'elle s'allât reposer, qu'elle ne pleurât point, et que j'y donnerois ordre. Au même moment on me vint dire que le chevalier de Brigueuil avoit eu parole avec celui de Béthune sur ce qui se venoit de passer. Je les envoyai quérir, je priai de Vandy de les accommoder : ce qui fut promptement fait. J'envoyai à la chambre de madame de Thianges ; elle étoit dans un déchaînement horrible contre le chevalier de Béthune. Toutes les allées et venues que ce désordre causa durèrent tant, qu'au sortir de la chambre de madame de Thianges, où je menai le chevalier de Béthune lui demander pardon, je fis dire la messe et pris des cendres. Sa belle humeur revint, et elle nous dit qu'elle sacrifioit à Dieu son ressentiment, et que c'étoit ce qui l'obligeoit à pardonner. Elle nous dit des merveilles sur la dévotion, elle en eut un accès admirable : j'appelle ce bon mouvement ainsi, parce qu'il ne dura pas davantage. Je priai Mondevergue, qui s'en alloit à Paris, de conter cette difficulté à M. de Béthune, parce que je savois qu'il en seroit inquiet ; il craignoit que son fils n'eût fait quelque action mal à propos. Et comme M. et madame de Maure sont fort de ses amis, il auroit été fâché qu'il eût manqué envers une personne qui leur est si proche.

Je fus sept ou huit jours sans avoir réponse de M. de Guise : ce qui me donnoit beaucoup d'inquiétude. Pendant ce temps-là madame de Fiesque écrivit à madame de Frontenac, et lui manda que M. de Guise faisoit le malade, parce qu'il n'osoit l'aller voir. Madame de Frontenac étoit ravie de parler de madame de Fiesque, qu'elle admiroit en tout ce qu'elle faisoit et disoit ; et par dessus cela, elle étoit bien aise de tenir des discours qui pussent me déplaire, et elle faisoit part volontiers des nouvelles qu'elle recevoit. Madame de Fiesque écrivit à Segrais qu'elle avoit fait donner une charge de lieutenant de la vénerie de Son Altesse Royale à Apremont pour le mettre à couvert de mes menaces, pour que je susse que j'aurois toujours les mains liées à l'égard d'elle ou des siens, par Son Altesse Royale. Celui que j'avois envoyé à M. de Guise revint. M. de Guise me fit de grandes excuses d'avoir différé à exécuter ses ordres. Il étoit malade, et en effet sa maladie n'étoit point feinte : il avoit des clous ; que dès qu'il avoit été guéri il avoit été chercher madame de Fiesque, qui s'étoit fait céler ; qu'il y étoit retourné une seconde fois, et s'étoit fait encore céler ; qu'il n'avoit pas laissé de monter ; qu'il l'avoit trouvée dans son lit, et lui avoit dit ce que je lui avois ordonné ; qu'elle lui avoit répondu que son intention ne seroit ni n'avoit jamais été de me déplaire ; qu'il faudroit être folle pour cela, et qu'elle lui juroit que de sa vie elle ne nommeroit mon nom, puisque je lui défendois ; que si elle en usoit autrement, elle convenoit qu'elle mériteroit d'être châtiée. En-

suite M. de Guise me faisoit mille belles protestations, dont je fus contente.

Je disois à madame de Frontenac: « J'avois été bien honteuse de savoir que la comtesse de Fiesque reçoit le monde depuis le matin jusqu'au soir sans avoir égard à l'état de la fortune de son mari, et sans songer à ce qu'elle devoit faire, vous qui nous prôniez sans cesse sa retraite et la manière dont elle vivoit. » Elle répondit: « Les personnes aussi aimées et aussi considérées qu'elle est ne sauroient se dispenser de voir leurs amis. » Elle étoit si sotte, qu'elle croyoit que l'on louoit madame de Fiesque. Aussitôt après le retour de Frontenac, on ne parla que de leur voyage à Paris; comme je vis que ce bruit étoit public, je lui demandai quand elle partoit; elle me dit: « Lundi, » sans y ajouter si je lui permettois. Il est bien vrai qu'un an devant, Frontenac parlant du procès que lui et sa femme avoient avec leur belle-mère, me dit: « Votre Altesse Royale permettra bien à ma femme, lorsqu'il sera prêt d'être jugé, d'aller à Paris. » Je lui dis qu'oui: cela n'empêchoit pas qu'il ne m'en dût reparler. Le dimanche au soir, elle me demanda si je n'avois rien à lui commander; je la chargeai de me faire faire quelques jupes, et lui donnai quelques commissions de cette sorte: elle me salua et nous n'en dîmes pas davantage. Pendant que son mari étoit à Saint-Fargeau, il tenoit table, et beaucoup de mes gens alloient manger avec lui; il affectoit d'avoir une cour; il en usoit comme si on lui eût dû de grands devoirs. Toutes les conversations étoient toujours sur mes affaires avec Son Altesse Royale, à louer sa conduite envers moi et blâmer la mienne, à dire du mal de Préfontaine, et tout ce qu'il savoit qui me pouvoit déplaire, et tâcher de révolter tous mes gens contre moi. Il trouvoit que je faisois la plus méchante chère du monde et disoit qu'il étoit honteux que je vécusse si mesquinement, parce que j'avois congédié le contrôleur qu'il m'avoit donné. Sa femme disoit: « On ne peut plus manger avec Mademoiselle; toute la viande que l'on y sert sent le relan, et elle a de si mauvais officiers que l'on ne peut pas vivre; » à cause que je ne mangeois pas de ragoûts. D'ordinaire les tables des personnes de ma qualité ne sont pas servies comme celles des bourgeois, et comme elle en avoit le goût, tout ce qui ne l'étoit pas lui déplaisoit. Frontenac louoit tout ce qui étoit à lui; il ne venoit point de souper ou de dîner, qu'il ne parlât de quelque ragoût ou de quelque confiture nouvelle qu'on lui avoit servie, et il attribuoit cela à la bonté des officiers: même la viande qu'il mangeoit, selon son dire, avoit un autre goût sur sa table que sur celle des autres. Pour sa vaisselle d'argent, elle étoit du bon ouvrier, et ses habits d'invention particulière; dès qu'il lui en étoit venu quelques-uns, il les étaloit comme font les enfans. Un jour il m'en apporta voir deux ou trois, et, ne les pouvant tenir, il les mit sur ma toilette. J'étois pour lors à Chambord. Son Altesse Royale entra dans ce temps-là dans ma chambre; je pense qu'il trouva cela assez plaisant de voir des chausses et des pourpoints sur ma toilette. Préfontaine et moi nous en rîmes fort. Tous ceux qui venoient à Saint-Fargeau il les menoit voir son écurie, et pour bien faire sa cour auprès de lui, il falloit admirer des chevaux très-médiocres qu'il avoit; enfin il est comme cela sur tout. Il fit un fort plaisant tour à Chambord, au même voyage auquel il mit des habits sur ma toilette. Il y avoit un cabinet où l'on avoit mis un lit pour coucher madame de Fiesque et sa femme: il fallut en faire tendre un dans ma chambre pour madame de Fiesque, parce qu'il vouloit coucher avec sa femme. Rien n'étoit si ridicule. Ce cabinet tenoit à ma chambre, et la porte qui étoit entre deux ne fermoit pas tout-à-fait: le monde trouva fort à redire à cela. La comtesse de Fiesque alloit les matins s'habiller dans ce cabinet, et ils s'y habilloient tous ensemble. A Blois il fit encore pis; il coucha avec sa femme, quoique mademoiselle de Pienne fût dans la même chambre et deux de mes femmes: ce qu'il ne continua pas. On lui donna une chambre. Si un autre eût fait une telle sottise, Son Altesse Royale auroit crié. Goulas et madame de Raré alloient au devant et tournoient tout cela en plaisanterie.

De Vandy partit de Saint-Fargeau et s'en retourna à Troyes, où il commandoit les troupes qui étoient en quartier d'hiver dans la généralité. Il y resta peu et s'en alla à Paris, où il se plaignit de la méchante plaisanterie qu'on avoit faite de sa sœur, et entre autres d'un proverbe qui dit: « Nécessité n'a point de loi. » On sait bien que la plupart des filles de qualité qui ne sont pas héritières n'ont pas beaucoup de bien, et il n'est pas honteux d'en recevoir d'une personne de ma qualité. On lui dit que ce n'étoit pas madame de Fiesque qui s'en étoit avisée, que c'étoit un homme qui avoit trouvé ce bon mot. Aussitôt le voilà en quête, et il disoit: « S'il est d'épée, je me battrai contre lui; s'il n'en est pas, je lui donnerai sur les oreilles. » Quelqu'un dit que c'étoit l'abbé de Bellebat qui avoit proposé ce proverbe à madame de Fiesque: voilà de Vandy en campagne. Madame de Choisy le sut, qui est sœur de cet abbé; elle fut

en inquiétude. Elle envoya chercher le comte de Maure, lequel alla voir le comte de Vandy avec le marquis d'Humières, pour désavouer l'affaire de la part de l'abbé. Ainsi tout fut pacifié.

Lorsque madame de Frontenac fut arrivée à Paris, elle ne fut pas contente de la mauvaise conduite qu'elle avoit tenue à mon égard, elle voulut encore l'empirer, si cela se pouvoit. Elle alla descendre chez madame de Fiesque et y logea. Quelqu'un lui dit que j'y trouverois à redire; elle répondit que je ne le lui avois pas défendu. Il y a certaines circonstances que l'on se défend soi-même quand on a le sens commun. Elle m'entendoit dire, depuis le matin jusqu'au soir, que madame de Fiesque étoit la personne du monde que je haïssois le plus et méprisois de même; que je ne la verrois jamais; et quand j'envoyois des valets de pied à Paris, je leur défendois d'aller chez elle ni de parler à pas un de ses gens : c'étoit assez lui apprendre sa leçon. Il y a des observations générales dont personne ne doit être exempt. Je lui faisois connoître par-là mon intention pour qu'elle n'en doutât point. Je pense que le vacarme que fit Vandy ne leur plut point; et comme elles étoient bien aises d'avoir toujours quelque nouveauté à mander à Blois, elles y écrivirent que Vandy m'avoit offert d'enlever Goulas, et que madame de Frontenac l'avoit ouï : ce qui étoit faux. Vandy me dit seulement un jour à Saint-Fargeau, comme je lui demandois qui étoit un gentilhomme qui étoit avec lui et qui avoit un collet de buffle et une mine brave, il me répondit : « C'est un capitaine de carabins. J'ai vingt officiers de cette taille, les plus braves gens du monde, que je vous offre; ils feront passer mal le temps à qui il vous plaira. » Ce sont de ces offres qui ne regardent personne. Ce bruit ne plut pas à Blois. Goulas est fort aisé à alarmer. Lorsque Préfontaine s'en alla, Saint-Germain lui avoit écrit pour lui demander si je n'avois pas besoin de son service. Ce sont encore de ces offres qui se font. Je trouvai sa lettre sur la table de Préfontaine, qui ne l'avoit pas ouverte; je la lus et lui dis de mander à Saint-Germain de venir. On le sut à Blois, et Goulas montra une lettre à Son Altesse Royale par laquelle on lui donnoit avis que j'avois mandé Saint-Germain pour le poignarder. Ceux qui m'accuseront d'une telle violence me connoîtront bien mal. Je suis capable de menacer dans la colère et de ne rien exécuter dans le sang-froid : je suis ennemie de toutes les méchantes actions. Je pense que cet avis pouvoit bien venir du même lieu.

Il se passa une plaisante affaire à Orléans, au voyage que Son Altesse Royale y fit en 1657. Vilandry, duquel je crois avoir parlé, fit courir le bruit que, comme j'étois mal satisfaite de lui, je voulois que d'Escars le fît appeler. On dit cette nouvelle à Son Altesse Royale, et que pour l'éviter, il falloit qu'il lui demandât sa parole lorsqu'il s'en iroit à Paris. Saumery, qui est à Son Altesse Royale, se mit à rire et dit à Monsieur : « Votre Altesse Royale ne doit rien craindre; le comte d'Escars n'a rien à démêler avec Vilandry : il ne l'attaquera pas, si ce n'est pour l'amour de Mademoiselle qu'il lui en veuille; il commencera par lui donner des coups de bâton, et ensuite se battra. » Toute la compagnie demeura surprise.

Madame de Frontenac me fit l'honneur de m'écrire pour me rendre compte des commissions que je lui avois données; je lui répondis là-dessus précisément : et quand mes lettres étoient plus longues, elles étoient pleines de picoteries, et pour elle et pour la comtesse de Fiesque. Saumery, qui est ami particulier du comte de Béthune, lui écrivit que Madame lui avoit dit que, puisque je n'en usois pas autrement, elle étoit d'avis que Son Altesse Royale en usât d'une autre manière qu'elle n'avoit fait jusqu'alors; qu'après avoir tenté les voies de douceur sans pouvoir réussir, il en falloit prendre d'autres. Je mandai au comte de Béthune comme Son Altesse Royale avoit refusé de voir Colombier. Tout le monde le trouva fort étrange à Paris; et sur ce que l'on le sut à Blois, Beloy écrivit cette lettre au comte de Béthune :

Lettre de M. de Beloy, capitaine des gardes de Son Altesse Royale, à M. le comte de Béthune.

« De Blois, le 11 janvier 1657.

» Je me crois obligé de vous dire que Son Altesse Royale m'envoya hier quérir, et me commanda de vous mander qu'il avoit été fort surpris de ce qu'on lui avoit mandé que vous aviez été chez le Roi et chez Son Eminence publier qu'il n'avoit pas voulu voir M. Du Colombier, ni recevoir la lettre de Mademoiselle; que Son Altesse Royale avoit beaucoup de dureté de ne vouloir pas permettre à Mademoiselle de venir auprès de lui, puisqu'elle se met à son devoir. Son Altesse Royale ne demeure pas d'accord que Mademoiselle se soit mise à son devoir, puisqu'elle n'a rien exécuté des articles dont on étoit convenu à Orléans. De plus, il a toujours dit qu'il ne la verroit point que toutes les af-

faires ne fussent terminées : ce qui n'étoit pas fait ; et de plus, Son Altesse Royale dit que vous et M. de Beaufort vous étiez mêlés de leurs affaires ; que Mademoiselle pourroit bien employer l'un et l'autre pour ménager ce qu'elle avoit à désirer de lui ; et très-assurément, si vous fussiez venu ici, les affaires se seroient passées autrement. Monsieur a cru que Mademoiselle devoit employer une personne de plus grand prix que M. Du Colombier pour ce sujet. Ce n'est pas qu'il n'estime M. Du Colombier, qui est gentilhomme de condition ; il a ses raisons : et M. de Mascrany dit à M. Du Colombier qu'assurément, Monsieur, si vous fussiez venu, Son Altesse Royale en auroit usé d'une autre manière ; et il est vrai que Son Altesse Royale le lui avoit dit : je ne sais si on vous l'aura mandé de Saint-Fargeau. Son Altesse Royale m'a aussi commandé de vous mander qu'il retire sa parole sur le sujet de Préfontaine et Nau, et qu'il ne peut plus souffrir leur insolence ; et véritablement il est plus emporté contre eux que jamais. Faites-moi l'honneur de me continuer vos bonnes grâces, et de croire que je serai toute ma vie avec respect, etc. »

Colombier m'avoit bien dit que Mascrany lui avoit demandé pourquoi je n'avois pas envoyé le comte de Béthune. Il me sembloit que cela n'étoit pas nécessaire ; et d'envoyer quérir à chaque moment le comte de Béthune qui étoit à Paris ou à Selle, cela étoit un embarras. Pour l'emportement où étoit Son Altesse Royale, je ne pouvois l'attribuer qu'à quelques mauvais offices que madame de Fiesque avoit rendus à Préfontaine et à Nau, ainsi qu'elle me l'avoit promis au départ de Saint-Fargeau. Cet emportement alla à leur faire envoyer des lettres de cachet pour faire aller Préfontaine à Arras, et Nau à Perpignan. Comme ils en furent avertis, ils s'absentèrent et ne reçurent pas les ordres.

J'appris avec beaucoup de satisfaction que quantité de personnes leur avoient offert des retraites. Cela ne m'étonna pas pour Préfontaine : en ma considération il a beaucoup d'amis, et son frère en avoit aussi beaucoup. Pour Nau, il connoissoit peu de monde ; ainsi tout étoit pour moi. Le maréchal de Montdejeu m'écrivit pour m'offrir de les recevoir à Arras, et me manda que, quand on lui enverroit des ordres du Roi sur ce sujet, il les croiroit de Son Altesse Royale, et qu'ils seroient dans Arras avec toute la sûreté possible. Le comte de Grandpré m'écrivit pour m'offrir Mouson : je connus en cette occasion que j'avois beaucoup d'amis, entre lesquels je me suis plutôt souvenue de ceux-là que d'autres. J'étois assez d'avis que Préfontaine allât à Arras : son frère y étoit abbé de Saint-Eloi, qui est un bénéfice assez considérable. Nau étoit résolu à ne bouger de quelque cave ou de quelque grenier à Paris. Quelques personnes me proposèrent que Préfontaine allât voyager en Italie ; je trouvai cela fort à propos. Je le lui fis dire : il craignit que s'il sortoit une fois du royaume, il n'y pût plus rentrer. J'avois fort envie qu'il fît ce voyage, parce que je croyois que cela faciliteroit son retour auprès de moi. Assurément cela auroit ôté l'occasion a ceux qui lui en vouloient de lui rendre de mauvais offices auprès de Monsieur, qui de lui-même n'avoit point d'aigreur contre lui. On ne peut éviter sa destinée.

Monsieur obtint une requête civile, contre l'avis de Goulas, sur l'arrêt que j'avois obtenu le 26 août 1654 : cela me parut un moyen de voir finir mes malheurs. J'étois aussi dans l'incertitude de l'événement qui pourroit les continuer s'il n'étoit pas avantageux. Si Son Altesse Royale eût été déboutée de sa requête, jamais je n'aurois pu faire exécuter mon arrêt, et jamais aussi il ne m'auroit vue. Je ne voulois pas convenir de le décharger de la garantie ; d'un autre côté, j'avois à craindre que la grand'chambre, pour le favoriser, ne cassât mon arrêt, quoique rarement on enfreigne ces arrêts : de sorte que toutes ces circonstances me donnoient de grandes inquiétudes. J'envoyai un gentilhomme pour solliciter en grande diligence, parce que l'on me mandoit que l'affaire seroit jugée dans quatre jours. J'eus fort la migraine lorsque je reçus ces avis. Je ne laissai pas d'écrire à trente-cinq juges des lettres assez longues : il falloit leur représenter l'intérêt de Son Altesse Royale et le mien. Je fus obligée d'en écrire d'autres à mes amis et à mes gens ; j'écrivis quarante lettres avec une migraine épouvantable.

J'écris ceci avec complaisance pour moi-même ; je veux que ceux qui liront les maux que l'on m'a faits et que j'ai soufferts en aient compassion. On me mandoit sans cesse de Paris que l'audience seroit au premier jour ; il y avoit néanmoins des affaires publiques qui arrêtoient les autres. Dans ce temps-là on parla plus que jamais du mariage de mademoiselle de Mancini avec le prince Eugène de Savoie. Il y avoit long-temps que madame de Carignan la demandoit à M. le cardinal, sans qu'il voulût conclure ; la recherche lui en fut permise, et on l'appela le comte de Soissons. La mort de madame de Mancini, sœur de M. le cardinal, arriva en ce temps-là : ce qui retarda le mariage ; ensuite

madame de Mercœur (1), sœur de mademoiselle de Mancini, mourut. Cette mort effraya la famille. Elle ne fut que vingt-quatre heures malade. Elle étoit belle, jeune, et on disoit que son père, M. de Mancini, qui étoit grand astrologue, avoit prédit la mort de sa femme et de sa fille : on y ajoutoit qu'il avoit dit que M. le cardinal étoit menacé dans la même année de mort ou de disgrâce, et que cette raison causoit le déplaisir qu'il témoignoit de la mort de ses deux parentes. On fut long-temps sans le voir. Madame de Mancini dit à la mort, à M. le cardinal, qu'elle le prioit de mettre sa fille dans un couvent, et que feu son mari lui avoit souvent dit que cette créature (2) causeroit de grands embarras. Néanmoins M. le cardinal ne suivit pas son conseil.

Après que madame la comtesse de Soissons fut mariée, qui fut dix ou douze jours après ces morts, il fit venir ses trois nièces à la cour. Pour moi, je m'informois peu de ce qui s'y passoit; je ne songeois qu'à mon affaire de Champigny, laquelle ne fut point jugée en carême, comme je l'avois espéré. La maladie, ensuite la mort de M. le premier président de Bellièvre, arrivèrent vers Pâques, et les fêtes suivirent : de sorte que mon affaire fut remise aux premières entrées. On conseilla à Son Altesse Royale d'aller à Paris; et comme il n'y avoit encore point vu la cour, il prit le temps que son affaire se devoit juger pour s'y rendre. Assurément sa présence y servit beaucoup; mais ma considération donna quelque poids à l'affaire. Il voyoit qu'il ne pouvoit y avoir aucun accommodement à nos affaires tant que cela dureroit, parce que Son Altesse Royale ne vouloit point porter la faute de ses gens, et elle ne se soucioit point que je pâtisse de celle-là aussi bien que de beaucoup d'autres. Pour moi, je m'y trouvois engagée d'honneur par les sentimens de reconnoissance et les obligations que j'ai à la mémoire de messieurs de Montpensier, et un peu par les persécutions que l'on m'a faites sur ce sujet. Il me sembloit que venger l'outrage fait aux mânes de mes pères, c'étoit repousser en quelque façon celui que les gens de Son Altesse Royale m'avoient fait. Monsieur recommanda son affaire à tous les juges qui le vinrent voir, avec beaucoup de chaleur : on fit un *factum* que l'on envoya à Saint-Fargeau, dont je fus fort contente. Il défendoit très-bien les intérêts de Son Altesse Royale, et cependant il n'y avoit rien contre moi qui me pût déplaire. Il fallut lors annoncer que Goulas avoit passé son pouvoir : ce qui me donnoit une grande satisfaction. Après avoir lu le *factum*, il me prit une inquiétude terrible : je me souvins que dans la lettre que Goulas avoit écrite au nom de Son Altesse Royale, il y avoit des circonstances toutes contraires au *factum ;* pour m'en éclaircir mieux, je la relus et je trouvai ce dont je m'étois souvenue. Comme cette lettre avoit été publique, je ne doutois point que madame d'Aiguillon ou le duc de Richelieu ne la pussent avoir et ne la fissent imprimer pour répondre au *factum*, et pour montrer que, pour une lettre signée de Son Altesse Royale, elle ne parloit point de la force avec laquelle on disoit dans le *factum* qu'on lui avoit fait faire l'échange; que cette lettre étoit écrite devant le *factum*, et qu'elle le détruisoit, comme il y avoit beaucoup d'apparence à cela; que les gens accoutumés au malheur comme j'étois, voient toujours de la certitude dans leur crainte, et qu'elle fait plus d'impression dans leurs esprits que l'espérance : j'étois au désespoir; je disois : « Voilà un trait de Goulas, lequel, voyant que Monsieur se pouvoit faire relever de sa faute, à cause de la violence de feu M. le cardinal de Richelieu, trouva le moyen de lui faire signer cette lettre pour me nuire. » J'écrivis à Paris à un de mes avocats tout ce que j'avois dans la tête sur ce sujet, pour qu'il le communiquât à celui de Son Altesse Royale qui devoit plaider la cause. Il se nommoit Petit-Pied, qui étoit fort honnête homme. Il trouva que ma crainte étoit bien fondée, et il n'en eut pas moins que moi jusqu'au jugement de l'affaire. On ne pouvoit pas savoir si M. le duc de Richelieu garderoit cela pour la fin.

Son Altesse Royale alla voir madame d'Aiguillon; il vit beaucoup d'autres gens. Le lendemain, ses gens d'affaires dirent que Son Altesse Royale avoit été l'assurer du déplaisir qu'il avoit d'avoir affaire à elle, et qu'il n'avoit entrepris cette affaire que pour m'obliger à lui céder ce qu'il donneroit; et qu'à son égard il la serviroit en tout ce qu'il pourroit à mon préjudice. On vint rapporter ce discours à Son Altesse Royale, qui en fut dans une grande colère; il vouloit aller au Palais pour dire que cela n'étoit point : on lui dit que c'étoit assez d'y envoyer M. de Choisy, son chancelier, et de lui donner un billet pour désavouer toutes ces impostures. J'étois cependant dans des inquiétudes non pareilles; j'écrivois sans cesse au président de Nesmond et à l'avocat-général Talon; j'avois écrit à tous mes juges,

(1) Louis-Victoire de Mancini, morte à vingt-un ans.

(2) Olympe de Mancini, comtesse de Soissons.

et je ne crois pas qu'il y ait de propositions que je ne leur aie faites, pour nous donner satisfaction à Monsieur et à moi. Quand on n'a qu'une affaire, cela ouvre l'esprit et donne des lumières que les autres n'ont pas : M. de Nesmond trouvoit que j'entendois bien mon affaire et que je donnois de bons expédiens. On me manda le jour que l'on devoit plaider ; je fus fort en impatience de celui dont je devois recevoir la nouvelle : on me vint éveiller à quatre heures du matin, et on me dit que mon affaire étoit gagnée. L'avocat-général Talon fit des merveilles, et tout d'une voix on alla aux conclusions, qui furent : que l'arrêt qui adjugeoit à M. de Richelieu la garantie de Champigny contre Son Altesse Royale fût cassé, et qu'il subsisteroit à mon égard. Le plaidoyer de l'avocat-général (1) fut admirable ; j'espère que quelque jour on le verra. Il éleva fort la maison royale et blâma l'audace des favoris ; n'oublia pas d'exagérer l'ingratitude du cardinal de Richelieu envers la Reine, ma grand'mère, sa tyrannie envers Monsieur et envers la compagnie ; leur dit qu'il n'y avoit aucun de tous ceux qui la composent qui n'eussent été exilés, ou leurs proches. Comme c'étoit une chose extraordinaire que ce qui se faisoit, il établissoit les raisons pour lesquelles on le devoit faire, et ensuite il cita deux exemples, quoique l'affaire n'en demandât point, puisqu'elle étoit inouïe. Il donna sur les doigts aux gens de mon père, et dit qu'il étoit honteux à ceux qui avoient traité pour lui d'avoir craint les menaces, et encore plus s'ils avoient été gagnés ; qu'il ne pouvoit y avoir qu'une de ces deux raisons qui leur eût pu faire faire ce qu'ils avoient fait.

Cette nouvelle me donna une grande joie ; je me levai et allai éveiller madame de Courtenai, qui étoit à Saint-Fargeau, et ensuite mademoiselle de Vandy. Nous allâmes à l'église remercier Dieu. J'appris que quand l'on vint dire cette nouvelle à Son Altesse Royale, elle alloit et venoit de chambre en chambre comme elle a accoutumé, et attendoit avec impatience et inquiétude le jugement de cette affaire, parce qu'il n'y avoit que cela qui l'empêchât de s'en retourner. Elle eut beaucoup de joie que l'affaire eût réussi à son contentement. Son Altesse Royale entra dans son cabinet, où étoit le cardinal Mazarin, qui étoit venu prendre congé de lui, et lui dit : « M. le cardinal, j'ai gagné mon procès. » Il lui répondit : « Mes neveux n'auront jamais de pareilles affaires avec les enfans de Monsieur ; je sais le respect que nous devons à nos maîtres. » Le Roi n'alla point voir Son Altesse Royale : ce qui fut remarqué avec étonnement. Son Altesse Royale en fut fâchée. Le gain de ce procès fit fort parler le monde : les uns en étoient bien aises, les amis du feu cardinal de Richelieu en étoient fâchés ; personne ne trouva que l'on eût trop fait à mon égard. On trouvoit l'arrêt injuste à l'égard de Monsieur. Pour moi qui avois mon compte, il m'importoit peu des discours que l'on faisoit là-dessus. Son Altesse Royale envoya quérir l'avocat-général Talon, et le remercia fort. C'étoit sûrement lui qui avoit fait gagner l'affaire. Son Altesse Royale lui en témoigna aussi une extrême reconnoissance. Il y eut des gens dans le monde qui le blâmèrent et qui trouvèrent que sa modestie le devoit obliger à s'excuser de rendre ses devoirs à Monsieur, pour éviter toutes les louanges et les remercîmens qu'il devoit attendre de recevoir de moi. Je lui écrivis dans des sentimens fort reconnoissans, et je ne pus m'empêcher de lui marquer dans ma lettre que, parmi tant d'essentielles obligations que je lui avois dans cette rencontre, je n'avois pas laissé de ressentir encore le coup de patte qu'il avoit donné dans son plaidoyer aux gens de Son Altesse Royale, et qu'il me paroissoit qu'il l'avoit fait exprès pour justifier ma conduite, qu'on avoit voulu blâmer. Je voulois faire passer l'affaire de Champigny pour une chicane : l'avocat de M. de Richelieu fit la plus grande sottise du monde. Il dit : « Si Mademoiselle aime tant les corps de ses pères, et qu'elle soit d'un si bon naturel qu'elle veut que l'on la croie, que ne va-t-elle à Saint-Denis, où sont enterrés tous les rois ses prédécesseurs ? Cela lui seroit bien plus commode que Champigny : il n'y a que deux lieues de Paris à l'un, et à l'autre il y en a quatre-vingts. » C'est foiblement soutenir une cause que de la soutenir par des railleries aussi frivoles que celles-là : la dignité des sujets rend la raillerie plus basse quand elle n'est pas traitée avec tout l'éclat et le respect qui leur est dû.

Il se passa une grande affaire pendant que Son Altesse Royale étoit à Paris. Le comte de Montrevel, qui est lieutenant de roi en Bresse, eut quelque démêlé avec M. d'Epernon, qui est gouverneur de Bourgogne et Bresse. Ce comte en avoit toujours agi, du temps que M. le prince étoit gouverneur de la province, comme il faisoit pour lors ; M. d'Epernon voulut en user autrement : de sorte qu'ils en vinrent quasi aux mains. Le comte de Montrevel fit une assemblée de ses amis ; M. d'Epernon y envoya ses gardes et même y fit marcher du canon : on

(1) Denis Talon, fils d'Omer Talon.

leur envoya ordre de la cour de s'y rendre pour accorder leur différend. Comme ils y furent, au lieu de les terminer, on n'y songea plus : l'affaire demeura là et tira en longueur. Comme M. de Montrevel se sentit outragé, son fils le chevalier envoya le marquis Du Garo parler à M. de Candale : il y fut le matin, et monta dans son carrosse avec lui ; il lui dit qu'il lui vouloit parler. Comme ils furent tous deux seuls, Du Garo lui dit qu'il étoit bien fâché d'avoir été obligé de lui parler de la part du chevalier de Montrevel ; qu'il n'avoit pu refuser son ami ; que le chevalier de Montrevel désiroit qu'il lui donnât satisfaction des mauvais traitemens que son père avoit reçus de M. d'Epernon. M. de Candale lui répondit qu'il étoit fort fâché de ce qui s'étoit passé entre leurs pères ; qu'il avoit beaucoup d'estime pour lui ; qu'il ne donnoit point de rendez-vous ; qu'il alloit toujours dans les rues. Comme Du Garo n'étoit point ami particulier de M. de Candale, on s'étonna de le voir avec lui ; cela donna quelque soupçon. Tout le monde en parla : on n'y donna point d'ordre, non plus qu'à l'affaire qui causoit tout le mal. Un jour que M. de Candale passoit derrière l'hôtel de Guise, proche une fontaine qui est vis-à-vis l'hôtel de Saint-Denis, le chevalier de Montrevel, accompagné seulement du chevalier de La Palisse, fit arrêter son carrosse et lui dit qu'il le vouloit voir l'épée à la main. M. de Candale n'avoit avec lui que Rambouillet, qui n'est point d'épée. Il se jeta à bas du carrosse, sauta à son épée qu'un des pages tenoit : pendant cela les petits pages et des laquais de M. de Candale coururent à son logis, qui étoit proche, et crièrent qu'on assassinoit M. de Candale. En même temps il sortit du logis des gens de toutes façons et un gentilhomme, nommé La Berte, qui donna un coup d'épée par derrière au chevalier de Montrevel. Il sortit aussitôt des gens de l'hôtel de Guise : de sorte que M. de Candale remonta dans son carrosse, et on porta le chevalier à l'hôtel de Guise. Son Altesse Royale alla voir M. de Candale ; Monsieur y voulut aller aussi, et le Roi le lui défendit. Tous les parens du chevalier de Montrevel étoient au désespoir de l'état où il étoit. Son mal ne dura pas long-temps, il en mourut en bref. On publioit partout que l'on l'avoit assassiné, et l'on fit décréter contre La Berte, que M. de Candale chassa. Il fut au désespoir de cet accident. Ses ennemis ont dit qu'il devoit empêcher que l'on tuât le chevalier. Ceux qui l'avoient connu ne croyoient pas qu'il eût aucune part en cette action : c'étoit un garçon plein d'honneur et de douceur, et incapable d'aucune mauvaise action. M. de Guise, qui étoit fort ami du chevalier de Montrevel, se déchaîna au dernier point contre M. d'Epernon et contre M. de Candale, et en tînt des discours très-fâcheux : ce qui obligea le Roi de mettre un de ses gentilshommes ordinaires auprès de M. de Candale pour empêcher que personne lui portât aucune parole. Sur ce sujet, je me souviens que l'on renouvela les édits des duels au retour du Roi, en 1652, avec une rigueur la plus grande du monde. Et en effet c'étoit fort bien fait : les lois divines nous le défendent aussi bien que celles de nos rois, et ceux qui les font observer exactement attirent sur eux la bénédiction de Dieu. Pour pouvoir les maintenir et les faire durer plus long-temps qu'ils n'ont fait par le passé, on dressa des projets de peines imposées sur tous les sujets de plaintes que les gentilshommes pouvoient avoir les uns contre les autres, pour leur donner satisfaction ; et même on proposa de faire signer que l'on ne se battroit plus. D'abord cette proposition fut tournée en ridicule, parce qu'elle avoit été faite par certains dévots qui étoient assez ridicules eux-mêmes, et qu'il n'y avoit eu que des estropiés qui avoient signé. On disoit : « C'est parce qu'ils ne sont pas en état de marcher, qu'on leur a donné sur les oreilles : c'est pourquoi ils ont trouvé cet expédient. » Néanmoins la poposition étoit bonne en soi : elle trouva des partisans, elle fut autorisée et elle a très-bien reussi : on se bat fort peu.

Le pauvre comte d'Aubigeon, le seul qui restoit de la maison d'Amboise, qui a eu tant d'éclat, avoit quelque démêlé avec un gentilhomme de son pays ; lequel le rencontrant dans la rue, lui fit mettre l'épée à la main. D'Aubigeon avoit avec lui un gentilhomme nommé Prebon, lieutenant de roi de Montpellier, qui fut tué. On informa de ce combat, et d'Aubigeon fut condamné et ainsi obligé de se retirer. Messieurs de Fénélon et d'Albon allèrent solliciter ses juges contre lui, de porte en porte, et ils disoient : « Nous sollicitons un exemple pour la gloire de Dieu. » Ils en furent extrêmement blâmés, et on s'étonna que des gentilshommes de qualité insultassent ainsi à un malheureux, et on ne trouva point qu'il y eût de charité à en user comme ils faisoient. Le comte d'Aubigeon avoit été toute sa vie à Son Altesse Royale, qui lui avoit fait donner la lieutenance de Languedoc, et lui avoit donné sous elle le gouvernement de Montpellier ; et tout ce qu'elle put faire en cette occasion, fut de le retirer à Blois. Quand la cour lui eut fait savoir qu'elle ne l'avoit pas agreable, elle lui dit de chercher sûreté ailleurs. J'avoue

que je voyois avec douleur le misérable état où Son Altesse Royale s'étoit mise de ne pouvoir protéger ses serviteurs. Il me vint voir un soir à Orléans; je pleurai quasi de la honte que ce nous étoit de ne le pouvoir protéger. Le Roi donna la charge de lieutenant de roi à Montpellier à un gentilhomme, domestique de M. de Candale, lequel vint à Orléans, comme j'y étois, prendre l'attache de Son Altesse Royale, comme gouverneur du Languedoc. Ce ne fut pas sans mortification qu'elle la lui donna; elle ne devoit plus être sensible à de telles affaires, on lui en faisoit tous les jours; et la manière dont elle étoit résolue de vivre lui devoit aussi faire prendre la résolution d'avoir bien des mortifications. Son Altesse Royale eut encore celle que M. le prince de Conti parla de l'affaire du comte d'Aubigeon, qu'il retira de la persécution des dévots, ou du moins de ceux qui font semblant de l'être; les véritables ont un peu plus de charité.

Aussitôt que je sus l'affaire de M. de Candale, je lui écrivis; je plaignis aussi le comte de Montrevel d'avoir perdu son fils. En pareille occasion, on ne peut pas le témoigner publiquement. Le comte de Béthune m'écrivit pour se réjouir du gain de mon procès, et me mandoit qu'il voyoit de grands acheminemens à un accommodement avec Son Altesse Royale. On me manda de Paris que M. le cardinal Mazarin avoit écrit un billet à madame d'Aiguillon, pour lui dire qu'elle ne se mît point en peine de chercher de l'argent pour me payer, et que les obligations qu'il avoit au feu cardinal de Richelieu l'engageoient en cette rencontre à lui offrir tout ce qui dépendoit de lui, et qu'il se chargeoit de payer cette somme. Cela ne m'épouvanta point; je trouvai la finesse la plus mauvaise du monde. Elle croyoit par-là me faire faire quelque avance pour m'accommoder et lui relâcher beaucoup, pour avoir peu, dans la crainte de n'avoir rien. Cela ne me fit point détourner de mon chemin. Huit ou dix jours après le gain de ce considérable procès, et duquel j'espérois toute sorte de bonheur dans la suite, le comte de Béthune m'écrivit, et me manda qu'il me supplioit d'aller à Fontainebleau, où il me viendroit trouver pour affaire qui m'importoit, sans s'expliquer davantage. Il me manda par cette même lettre la mort de madame la duchesse de Montbazon, qui n'avoit eu que six heures à donner à ses affaires et à sa conscience; la rougeole qu'elle avoit lui étoit rentrée. J'eus pitié d'elle et en fus fâchée; elle avoit toujours fort bien vécu avec moi; je la trouvois bonne femme à mon égard. Rien n'est si pitoyable qu'une telle mort à une personne attachée au monde et à ses pompes comme elle; elle aimoit sa beauté et faisoit son idole de soi-même. C'est bien peu de temps que six heures pour songer à soi et pour faire pénitence! Pour moi, je crains la mort plus que toutes les personnes du monde, et je n'entends jamais parler de celle de quelqu'un, que je ne tremble et avec raison. Je sens que je ne suis point encore en état de la regarder sans beaucoup de frayeur. Pour m'accoutumer et m'apprivoiser à un événement si certain, je demande tous les jours à Dieu de me donner les sentimens qu'il faut avoir en ce dernier moment, et autant d'attachement à le servir que j'en ai peu maintenant.

Je partis un jour après avoir reçu la lettre du comte de Béthune; je ne le trouvai point à Fontainebleau: ce qui me surprit. J'y vis mademoiselle de Vertus lorsque je passai à Montargis; elle étoit fort affligée de la mort de sa sœur, madame de Montbazon. Le comte de Béthune arriva le lendemain; sa femme étoit fort affligée de ce que son carrosse avoit passé sur le corps d'un de ses chiens; elle les aime beaucoup, et ses lamentations sur ce sujet durèrent si longtemps que je ne pus d'abord parler à son mari. Lorsque je le pus, il me dit que son retardement avoit été parce que la cour n'étoit pas partie le jour qu'on l'avoit dit, et qu'il avoit voulu voir partir le cardinal Mazarin, auquel il avoit beaucoup d'obligation, qui lui avoit donné depuis peu une abbaye de trente mille livres de rente pour un de ses enfans. Je ne crois pas que, pour s'être mêlé de mes affaires, cela lui ait nui; au contraire, je suis persuadée que cela lui avoit facilité les entrées chez M. le cardinal Mazarin, et donné lieu de le voir plus souvent: ce qui n'est pas aisé. Il me conta mille nouvelles du monde et comme il avoit rencontré madame de Fiesque et madame de Frontenac dans la rue; qu'elles lui avoient dit: « Eh bien, monsieur le comte, l'affaire de Champigny est jugée, et cependant Monsieur et Mademoiselle ne sont pas raccommodés; et selon ce que Monsieur nous en a parlé, le raccommodement n'est pas prêt. » Le comte leur dit qu'il n'avoit rien à dire là-dessus, et qu'elles étoient bien mieux informées que lui. Pendant le séjour de Son Altesse Royale à Paris, elles allèrent deux ou trois fois au Luxembourg, et elles le firent prier de les aller voir; ce que Son Altesse Royale fit; ensuite elles le firent mettre dans la gazette pour me faire dépit. J'avoue que je fus assez sotte pour ne pas tromper en cela leur espérance. Son Altesse Royale fit un tour à Goulas qui me plut bien; il avoit fait faire une fontaine dans un pe-

tit jardin du Luxembourg, qui est devant les fenêtres de sa chambre, et une porte pour entrer de sa chambre au jardin. Son Altesse Royale le trouva mauvais, fit boucher la porte et combler la fontaine. Ce fut dans le premier voyage qu'il fit à Paris. Je m'en souviens, parce que j'eus le plaisir de le conter à ces comtesses qui étoient encore avec moi, qui en furent fort fâchées. Je la suis bien de mettre quelquefois des digressions qui m'éloignent de mon sujet; cela me vient dans l'esprit, je ne puis m'empêcher de le placer. Le comte de Béthune me dit que Monsieur avoit plus d'impatience de se raccommoder avec moi que je n'en avois; que le jour que l'affaire de Champigny fut jugée, il l'entretint le matin dans sa galerie au Luxembourg; qu'il lui disoit : « Si je perds mon procès, nous ne nous raccommoderons jamais, ma fille et moi, et ceux qui en seront cause devroient avoir bien du déplaisir. » Le comte de Béthune ajoutoit qu'il lui avoit fait connoître que c'étoit Goulas, et qu'il en étoit quasi demeuré d'accord; qu'il n'avoit rien omis pour me rendre de bons offices à ma mode; qu'il croyoit avoir parlé d'une manière que cela ne nuiroit pas à mes gens, et qu'il lui étoit venu dans l'esprit de laisser croire à Son Altesse Royale, sur le vent du bureau qu'il voyoit pour nous, qu'il avoit entre les mains des pièces considérables.

Lorsque l'affaire fut jugée, le comte de Béthune dit à Son Altesse Royale : « J'ai entre mes mains l'indemnité que vous désirez; » dont Monsieur fut fort aise. « Je n'en ai pas voulu parler, de crainte que si vos gens le savoient, ils ne sollicitassent cette affaire avec moins d'ardeur. » Son Altesse Royale lui demanda à la voir; il lui dit que cela étoit serré dans une petite cassette, et qu'il la lui porteroit à Blois. Son Altesse Royale fit venir Petit-Pied et lui dit : « Dressez-moi présentement une procuration telle qu'il faut pour trouver mes sûretés avec ma fille. » Ce qu'il fit et la mit entre les mains du comte de Béthune, et lui dit : « Attendez encore quelques jours à en écrire à ma fille. » Le lendemain je me levai de bonne heure et je m'en allai dans la chambre du comte de Béthune, qui me dit qu'il avoit aussi un projet de lettre; qu'il falloit que je la copiasse, et que Son Altesse Royale m'en sauroit bon gré. Je le fis, parce qu'il me dit que cela étoit nécessaire en ce qu'il s'y étoit engagé. Pour moi, qui n'aime pas les méchantes finesses, en mille ans je ne m'en serois pas avisée; et il me sembloit que j'avois dit tant de fois et si hautement que je ne donnerois point d'indemnité à Monsieur, que personne ne croyoit que j'eusse eu l'intention de la lui donner, et surtout dans un temps qu'elle n'étoit bonne à rien. Je ne mettrai pas ici cette lettre, elle est du comte de Béthune et non de moi. Ensuite il me montra la procuration de Son Altesse Royale, laquelle confirmoit la transaction et parloit d'erreur de calcul; ce qui faisoit assez connoître que ce n'étoit pas une chimère, comme on l'avoit fait accroire à Orléans. Il me disoit que c'étoit de ma pure et libre volonté, sans que j'en eusse été pressée ni requise; et pour la rendre plus authentique, elle portoit que la transaction seroit homologuée au parlement. Comme tout ce qui étoit dans la procuration me faisoit souvenir de mes maux et des persécutions inouïes que j'avois souffertes pour tout ce que je viens de dire, je me mis à pleurer amèrement; cela dura assez long-temps. Le comte de Béthune envoya quérir un notaire; et comme il fut arrivé, je le fis attendre que mes larmes fussent essuyées, et après avoir signé je lui dis : « Monsieur me fait acheter son amitié bien chèrement, et si elle ne m'est pas trop bien assurée. » Le comte de Béthune me dit : « Quoi! avez-vous regret à ce que vous venez de faire? » Je lui dis : « On y a apporté tant d'agrément et cela a été précédé de tant de bons traitemens et de circonstances obligeantes, que l'on ne peut pas, après cela, donner son bien que de bonne volonté. » J'ajoutai : « On a oublié de mettre dans la procuration que j'ai contraint mon père à accepter mon bien, et que la violence est de mon côté. » Je pleurai encore beaucoup et dis au comte de Béthune : « Si après cela on ne me rend point mes gens, il n'y a plus d'espérance de les avoir; on n'aura plus affaire de moi. » Le comte me disoit : « Il faut tout espérer de Son Altesse Royale; pour moi, je ne désespère de rien. » Et il me le disoit d'un ton par lequel il me vouloit donner toute sorte d'espérance.

Madame de Béthune me dit que madame de Frontenac l'avoit priée de me demander si je trouverois agréable qu'elle me vînt trouver. Je lui dis que puisqu'elle avoit des affaires à Paris, elle feroit bien d'y demeurer. Le comte de Béthune me dit qu'il falloit qu'il allât à Blois, et que pendant ce temps je pourrois m'approcher de Paris; que la cour ni Son Altesse Royale ne le trouveroient pas mauvais. Je lui donnai un de mes carrosses pour aller à Blois. Lorsqu'il partit je lui dis : « J'ai fait une remise si considérable à Monsieur, qu'il pourroit bien achever de payer les dettes à quoi il est obligé, et dont madame de Guise l'a déchargé fort injustement. » Il me dit : « Me dire cela à moi qui suis un homme sans intérêt! Pourrois-je croire qu'une grande princesse comme vous en eût? »

Je lui répondis : « Je ne crois pas que Son Altesse Royale le trouvât mauvais ; vous faites une affaire toute pour lui : l'avantage est entièrement de son côté, et moi je n'y en ai nul. » Il me répondit : « Il ne sera pas dit que, dans une affaire dont je me serai mêlé, on regarde à l'intérêt. »

Je vis à Fontainebleau M. le comte de Rochefort, fils de feu madame de Montbazon, qui venoit de conduire son corps à Montargis. Le jour que le comte de Béthune partit pour Blois, je m'en allai à Juvisy, dans la maison de M. des Roches ; je mandai à Paris à la comtesse des Marais de me venir voir. La plus grande hâte que j'eus, dès que je fus arrivée, fut de loger toutes les dames qui étoient avec moi dans le logis, afin de l'occuper entièrement ; en sorte qu'il ne demeurât aucune chambre pour madame de Frontenac, si elle y venoit. Je trouvai aussi à Juvisy des avocats que j'avois mandés pour me rendre compte du détail de mon affaire de Champigny, et pour donner mes ordres à travailler à l'exécution de l'arrêt que j'avois obtenu. Madame de Frontenac vint le matin ; elle se coiffa dans son carrosse ; je la regardois par la fenêtre, et je disois à ceux qui étoient près de moi : « Elle s'étrange déjà de la maison, elle n'ose s'y coiffer. » Elle entra dans ma chambre comme une personne qui sentoit bien que sa mauvaise conduite la rendoit indigne de me voir ; elle étoit beaucoup plus décontenancée qu'à son ordinaire ; elle me salua : je ne lui dis mot. Elle demanda à la comtesse de Béthune : « Dois-je demeurer ici sans que Mademoiselle me le dise ? » Elle lui répondit qu'elle n'en savoit rien. Madame de Frontenac commanda à mon tapissier de tendre son lit, qu'on avoit toujours accoutumé de porter avec le mien. Il lui dit que l'on ne l'avoit pas apporté, et que je l'avois défendu. Elle demanda au maréchal-des-logis où étoit sa chambre. Il lui dit : « Toutes les chambres sont remplies. Mademoiselle a voulu loger elle-même toutes ses dames : il n'y en a point pour vous. » Elle ne laissa pas de demeurer et de coucher dans ma chambre, comme elle avoit accoutumé : je ne pouvois pas l'empêcher. Il vint beaucoup de monde me voir. M. le duc François de Lorraine y vint, et ses enfans ; je ne les avois point vus depuis qu'ils étoient en France. J'y vis aussi madame de Roquelaure, dont la beauté faisoit grand bruit : assurément c'étoit une belle créature. Frontenac disoit à de mes gens : « Vous voilà bien près de Paris ; je ne crois pas que vous y entriez sitôt, quoique l'on dise : on n'est pas prêt à Blois à s'accommoder avec Mademoiselle. » L'occasion se présenta cette fois de parler de madame de Fiesque devant Frontenac et sa femme ; et j'en parlai d'une manière à faire connoître que je n'approuvois pas leur conduite, sans néanmoins leur en dire un seul mot ouvertement : ce qui offense bien plus que lorsqu'on reprend les gens en bonne amitié. C'étoient des personnes que je ne voulois pas ménager, et j'étois bien aise qu'ils le connussent.

MM. de Beaufort et de Béthune me dépêchèrent de Blois, pour me dire que Son Altesse Royale les avoit reçus le plus agréablement du monde. Le comte de Béthune avoit passé à Vendôme pour mener M. de Beaufort avec lui à Blois, et m'annonçoit éprouver autant d'impatience que je pouvois avoir ; qu'il seroit dans deux jours à Fontainebleau, où il m'en diroit davantage. Je fus bien aise de voir mon accommodement assuré, quoique je n'en dusse pas douter après ce que j'avois fait. Ma joie ne m'étoit point si sensible que m'avoit été la douleur de tous les maux que l'on m'avoit faits : tous les pas que je faisois et qui avançoient mon affaire m'en faisoient souvenir, et le temps ne diminuoit point le ressentiment que j'en avois. Je témoignai pourtant être fort gaie ; et comme j'ai le visage assez égal, et que la joie ni la tristesse ne me changent pas, on ne remarquoit point tout ce qui m'agitoit dans cette conjoncture. La seule pensée que les comtesses de Fiesque et de Frontenac en seroient fâchées me réjouissoit. Pour en donner des marques publiques, j'envoyai quérir des violons et des comédiens à Paris ; je retins force dames pour danser et souper avec moi : ce sont de ces circonstances auxquelles il ne faut pas manquer et qui sont de politique. Madame de Roquelaure, entre autres, y demeura. Frontenac et sa femme n'avoient point la mine gaie, et ni l'un ni l'autre n'osèrent me faire des complimens sur mon accommodement avec Son Altesse Royale, parce qu'ils savoient bien que je ne croirois pas que cela partît du fond du cœur. Sa femme me demanda si j'avois agréable qu'elle revînt avec moi à Saint-Fargeau. Je lui dis que, puisque son procès l'avoit fait aller à Paris sans moi, il falloit qu'elle y demeurât jusqu'à ce qu'il fût jugé.

Je vis à Juvisy un homme qu'il y avoit longtemps que je n'avois vu : c'étoit l'évêque de Langres. Nous y eûmes ensemble une longue conversation, puis je m'en allai à Fontainebleau, où madame de Béthune vint avec moi. J'y menai aussi madame des Marais, sa fille, et mademoiselle de Ségur, sœur du comte d'Escars. Madame de Frontenac avoit les larmes aux yeux lorsqu'elle me vit partir. MM. de Beaufort et de Béthune vinrent au-devant de moi dans la

forêt. M. de Beaufort portoit le deuil de madame de Mercœur : je crois que la mort de madame de Montbazon étoit cause qu'il le portoit plus austère. Il monta dans mon carrosse ; nous parlâmes quasi toujours de la mort de madame de Montbazon jusqu'à Fontainebleau, où, lorsque nous y fûmes arrivés, ils me contèrent, le comte de Béthune et lui, la bonne réception que Son Altesse Royale leur avoit faite, et comme elle les avoit traités de la même manière que l'on traite les ambassadeurs étrangers. Ils trouvèrent leurs chambres bien accommodées et on les traita magnifiquement : ce qui n'avoit pas accoutumé d'être. Toutes les fois que M. de Beaufort alloit à Blois, il dînoit chez l'un ou chez l'autre, et jamais aux dépens de Son Altesse Royale : ce que je trouvai très-mal. Ce bon traitement en pareille rencontre me parut très-bizarre : c'étoit témoigner trop de joie de voir des gens qui sacrifioient une pauvre victime innocente. Ils m'apportèrent des lettres de Monsieur et de Madame, en réponse de celles que je m'étois donné l'honneur de leur écrire, les plus tendres du monde. Je disois à MM. de Beaufort et de Béthune : « Préparez-moi avant que je lise mes lettres, pour qu'un tel honneur et une telle joie que l'on m'a si long-temps refusée ne me fasse point mourir. » Ils me dirent : « Quoi ! vous tenez encore de ces discours ? » Je leur répondis : « Je puis bien parler pour mon argent. » Ils me dirent donc que le comte de Béthune feroit dresser la transaction et l'homologuer au parlement ; et dès que cela seroit fait j'irois à Blois, où l'on me recevroit comme le Messie. Je leur parlai toujours sur le même ton ; ils me contèrent cent inutilités sur les mines de Goulas et des personnes qui n'étoient pas de mes amis. Ils me disoient cela pour tâcher à me satisfaire de ces bagatelles ; et comme je leur demandai ce qu'ils avoient fait pour mes gens, ils me répondirent que Monsieur étoit un homme avec qui il ne falloit point faire de condition ; qu'il agiroit de lui-même. Je leur répondis : « Il y va furieusement de votre honneur de travailler à leur retour ; il n'y a personne en vos places qui ne l'eût obtenu. Vous cédez à Monsieur tout ce qu'il demande, même ce qu'il y a de plus injuste au monde, et vous n'en obtiendrez pas une juste et raisonnable pour moi ? Il n'y a personne qui ne vous en blâme. Pour moi, de la manière dont on me traite, et qu'on m'a fait faire tout ce qu'on a voulu, on voit bien que je n'ai point été en liberté de rien demander ; pour vous autres, Messieurs, vous me devriez cela et à vous-mêmes. » Ils me dirent que rien ne leur tenoit tant au cœur, et qu'ils avoient une affection particulière à procurer le retour de mes gens. M. de Beaufort dit que Monsieur lui avoit reproché que, lorsqu'il avoit fait envoyer la lettre de cachet à Préfontaine, il lui avoit offert de le retirer à Vendôme, et qu'il le lui avoit avoué et lui avoit dit : « Je n'ai pas cru vous déplaire ; c'est un honnête homme qui est de mes amis, à qui je n'ai jamais vu rien faire contre votre service ; pour n'être pas agréable à vos gens, ce n'est pas une raison pour m'empêcher de servir mes amis quand ils auront besoin de moi. » Je ne sais s'il disoit vrai ; il est certain qu'il avoit offert retraite à Vendôme à Préfontaine. Le comte de Béthune me dit : « Pour moi, vous croyez bien que je suis de cet avis, et vous auriez tort de ne le pas croire ; lui-même en est bien persuadé : c'est pourquoi je n'ai rien à vous dire là-dessus. Laissez-nous faire M. de Beaufort et moi, et ne vous inquiétez point. » Je leur disois : « Tout le monde croira que je suis comme mon père, qui, en toute occasion, a sacrifié ceux qui l'ont bien servi : pour moi, je n'en userai jamais ainsi. » Ce n'étoit pas sans jeter des larmes que je disois cela : à quoi ils me répondirent ce que l'on dit aux gens que l'on veut flatter d'une vaine espérance. Je ne le croyois pas alors, et la suite me l'a fait connoître.

Je parlai fort avec ces messieurs d'une aventure qui m'étoit arrivée. La Guérinière, l'un de mes maîtres d'hôtel, et qui l'est aussi de ma belle-mère, alla à Blois pour servir son quartier d'avril. Monsieur lui dit : « Ma fille, qui haïssoit tant Goulas, s'adresse à lui pour se raccommoder avec moi. » La Guérinière demeura surpris et répondit à Son Altesse Royale : « C'est donc depuis que je suis parti de Saint-Fargeau ; le soir que j'ai pris congé de Mademoiselle, elle me parla de M. Goulas d'une manière qu'elle me fit connoître que ce n'étoit pas son dessein de se servir de lui. » On appela Goulas, qui montra une lettre par laquelle je lui faisois de grandes excuses de ce que j'avois dit contre lui, et louois Dieu de m'avoir dessillé les yeux, et de m'avoir fait connoître son mérite et sa fidélité au service de Son Altesse Royale et au mien. Par la même lettre, je le priois de travailler à mon accommodement avec Son Altesse Royale à l'affaire de Champigny et au retour de mes gens. La Guérinière dit à Son Altesse Royale et à Goulas qu'il s'étonnoit que l'on pût ajouter foi à une lettre qui n'étoit pas écrite de ma main. Goulas dit que pour lui, il croyoit qu'elle étoit écrite de moi, et que je l'avois fait écrire ; qu'il se le persuadoit plus aisément par le désir qu'il avoit que cela fût, et souhaitoit de

rentrer dans mes bonnes grâces et de me pouvoir servir. Goulas me fit réponse à cette prétendue lettre. Je fus tout étonnée qu'un matin à mon réveil je vis entrer La Guériniere; je lui demandai : « Qui vous amène? vous n'avez guère été à votre voyage. » Il me donna une lettre ; je regardai le dessus et je reconnus l'écriture de Goulas ; je la jetai et lui dis : « De quoi vous êtes-vous chargé? » Il me dit que Son Altesse Royale lui avoit commandé de me l'apporter, et qu'il falloit que je la lusse. Je la fis passer par dessus le feu, de crainte qu'il n'y eût quelque poison subtil. Elle commençoit par la joie qu'il avoit d'être rentré dans mes bonnes grâces, et des remercîmens de l'honneur que je lui faisois de lui donner la part qu'il avoit eue dans ma confiance, et qu'il avoit perdue sans l'avoir mérité; puis il entroit en matière sur tous les chefs de cette prétendue lettre; il ne se contraignoit point sur mes affaires : il en parloit avec autant d'emportement qu'il avoit jamais fait. Pour celle de Champigny, il en parloit en homme coupable, et son embarras le faisoit bien connoître tel, quand on ne l'auroit pas su. Il se déchaînoit contre Nau et parloit avec plus de douceur de Préfontaine : il m'offroit de le servir. J'écrivis à Beloy, et lui mandai que j'étois fort étonnée que Goulas fût si hardi que de supposer avoir reçu une lettre de moi ; qu'il pouvoit assurer Son Altesse Royale que je souhaitois fort de pouvoir être bien avec elle; que ce ne seroit jamais que par l'entremise d'un homme que je n'aimois ni n'estimois comme Goulas. Je voulus en écrire à messieurs de Beaufort et de Béthune, lorsque cette lettre arriva. Mais comme on se fait mieux entendre soi-même que par des lettres ou on ne sauroit mettre tout le détail, je me contentai de leur demander, quand je les vis, d'où ils croyoient que cela venoit. Ils me répondirent qu'il falloit que ce fût Goulas qui eût fait écrire cette lettre, dans le dessein d'entrer en commerce; et que, ne sachant comment s'y prendre, il avoit cru cette invention bonne pour réussir. Pour moi, je crus qu'il avoit communiqué cette lettre à La Guérinière : ce sont de ces gens qui sauvent la chèvre et les choux.

Après que je l'eus lue, avant que d'écrire à Beloy, La Guérinière me dit : « Je suis fort effrayé de tout ce que j'ai appris à Blois : Monsieur est dans des colères contre vous qui ne cessent point; ses emportemens augmentent à tout moment; on ne parle que de prison perpétuelle, ou un couvent; on dit qu'on vous donnera le choix et une médiocre pension, et Son Altesse jouira de votre bien. » Je lui dis : « Je ne suis point un enfant, je me moque de ces menaces. » Il me répliqua : « Si vous les aviez ouïes de la bouche de Son Altesse Royale, vous y ajouteriez foi; et quand il m'a parlé de cette maniere, je lui ai dit que vous étiez si résolue, que quand on vous mettroit sur une colonne, comme saint Siméon-Stylite, vous ne vous relâcheriez pas de Champigny. A cela, Monsieur m'a dit que l'on vous donneroit occasion d'exercer votre patience et de faire voir la force de votre esprit, dont vous vous piquez tant. » Il alla donner les mêmes alarmes à mademoiselle de Vandy ; elle vint tout en pleurs se mettre à genoux devant moi et craignoit qu'il n'y allât de ma vie. Cela ne m'empêcha pas d'écrire à Blois. Messieurs de Beaufort et de Béthune me dirent que Monsieur savoit toutes les protestations que j'avois faites, leur date, le lieu où je les avois faites, et toutes leurs circonstances; et que lorsque j'irois à Blois, je ne manquasse pas de les porter pour les brûler, parce qu'elles ne pouvoient pas me servir : elles étoient toutes spécifiées dans la procuration qui devoit être insérée dans la transaction. Je dis à ces messieurs que je les porterois. Ils me dirent que j'avois été trompée, et que Son Altesse Royale leur avoit dit qu'il avoit gagné quelqu'un en qui je me confiois : ce que je reconnus aisément; et à l'instant je soupçonnai mes gens, et je ne le leur dis pas. Peut-être me suis-je trompée, je ne le crois cependant pas. Je le dis à Colombier et à L'Epinai, qui furent fort étonnés. Ce sont des gens d'honneur et fort fidèles.

Je séjournai deux jours à Fontainebleau, où il y avoit bonne compagnie. Beaucoup de gens de Paris qui y étoient venus pour chasser, et entre autres M. Saint-Romain, qui a toujours été attaché à M. le prince. C'est un homme d'esprit et de capacité, qui a été long-temps résident pour le Roi en Allemagne et en plusieurs cours où il a été fort employé. Je le connoissois fort de réputation par M. de Fouquerolles, à qui j'en avois entendu parler, et à Préfontaine. Je l'avois vu quelquefois pendant la guerre. Le temps que M. le prince fut à Paris, il demeura malade; de sorte que je pris soin de l'entretenir, et j'eus beaucoup de plaisir à l'entendre parler du passé, dont nous avions eu connoissance.

Ce fut à Fontainebleau où l'on s'aperçut de l'amour du chevalier de Béthune pour mademoiselle des Marais : il ne l'avoit jamais vue qu'à Juvisy, et il me suivit à cause d'elle à Saint-Fargeau. Messieurs d'Epernon et de Candale m'envoyèrent faire des excuses de ce qu'ils ne me venoient pas voir à Juvisy. Ils avoient eu ordre du Roi de sortir de Paris sur leur dé-

mêlé avec M. de Vendôme. Lui et M. d'Epernon, trois ou quatre jours avant le départ du Roi, se trouvèrent à la porte de la chambre du Roi; l'un entroit et l'autre sortoit: ils se poussèrent. Cela fut vu; on le dit au Roi, qui les envoya tous deux à la Bastille, où ils couchèrent une nuit ou deux, puis eurent ordre de sortir de Paris. M. de Beaufort s'en approcha : cela fit grand bruit. Comme nous étions à Fontainebleau, M. le comte de Vitry y vint voir M. de Beaufort, et nous dit que M. de Candale devoit passer, et M. d'Epernon aussi. Je dis à M. de Beaufort que si cela arrivoit, il falloit que je les accommodasse; à quoi je le trouvai disposé.

Je m'en retournai à Saint-Fargeau avec la joie accoutumée, et avec le regret en même temps d'être sûre de le quitter bientôt, et en vérité je n'en ressentois pas tant de joie que l'on eût cru. Je cherchois mille circonstances à regretter; entre autres, je m'affligeai de ne m'être pas remise à l'italien, que j'ai appris autrefois, pour lire le Tasse. Et la vérité est que le jour que j'écrivis la lettre du comte de Béthune, j'avois tiré des livres italiens pour me mettre en état de parvenir à ce grand dessein. Quoiqu'il fît fort beau, peu de gens auroient été fâchés d'aller à Paris pour ne pas lire le Tasse. Quand on sort d'une misère égale à la mienne, le souvenir en dure si long-temps et la douleur se fait un si fort calus contre la joie, que l'on est long-temps sans qu'elle le puisse ou pénétrer ou amollir pour la rendre sensible. Je n'entendois parler que de prisons perpétuelles, que de couvens, que de mourir de faim, et des discours aussi rudes que ceux-là. Goulas en fit un à Blois le plus extraordinaire du monde. Comme on lui proposoit tout ce que je viens de dire, il dit à Son Altesse Royale: « Monseigneur, les Romains avoient droit de vie et de mort sur leurs enfans, n'êtes-vous pas assez grand prince pour en user ainsi qu'il vous plaira envers Mademoiselle? » A un tel discours, on croiroit que Son Altesse Royale l'auroit fait jeter par les fenêtres; il se contenta de ne lui rien répondre : ce qui ne me plut pas quand on me le dit. Dans des rêveries mélancoliques, je songeois que Son Altesse Royale n'avoit dit mot au discours de Goulas et qu'il étoit fils d'une Médicis. Quoique la Reine, ma grand'mère, ait été une fort bonne femme et qu'elle n'ait point eu les défauts de sa race et de sa nation, les maladies passent quelquefois sur une génération sans qu'on le sente : de moindres appréhensions que celles-là effraient les gens en l'état où j'étois, car la nature et le sang, en ces rencontres, n'attendrissent pas. Je pensois moi-même que le venin des Médicis pouvoit être venu en moi de me donner de telles pensées. Cela venoit pour me détromper; mais à l'instant mon malheur faisoit agir le foible des Bourbons, pour me flatter que leur bonté prévaudroit en moi. Ainsi je ne pouvois trouver à me flatter ni à me consoler de rien. J'admirois tous les jours la providence de Dieu sur moi, et la grâce qu'il m'a faite de me conserver de la santé et du jugement. Du tempérament sanguin et mélancolique que je suis, je devois mourir, ou du moins devenir folle. Quittons ceci, qui est si fâcheux, pour parler du chevalier de Béthune et de mademoiselle des Marais.

Le chevalier est l'homme du monde qui se prend le plus aisément; je l'avois vu déjà dans de grands emportemens, et j'avois entendu parler de quelques autres. Madame des Marais en rioit et traitoit cela de bagatelle; il lui donnoit des collations dans le jardin, des sérénades, et faisoit tout ce qu'il pouvoit faire en un lieu comme Saint-Fargeau. M. de Candale y vint, comme il alloit en Catalogne; il y resta deux jours. Je le trouvai dans un fort grand chagrin, contre son ordinaire. Je lui parlai de M. de Beaufort, et qu'il falloit les raccommoder, et avec M. de Guise aussi; que ce seroit pour moi des embarras non pareils de voir des personnes qui m'étoient si proches et de mes amis mal ensemble, et qui se rencontreroient tous les jours en mon logis. Je le trouvai fort éloigné de se raccommoder avec l'un et l'autre; il me conta que l'abbé Fouquet l'avoit prié de ne point aller chez madame de Châtillon, et qu'il n'y avoit pas été depuis. Il se passa une grande affaire entre le maréchal d'Hocquincourt et elle; je n'en sais pas le détail, ainsi je n'en dirai rien, sinon que l'on menaça madame de Châtillon de la mettre en prison. L'on disoit que c'étoit pour quelques intelligences que l'on prétendoit qu'elle avoit avec M. le prince. L'abbé Fouquet répondit d'elle et lui fit donner sa maison pour prison, et elle demeura avec la bonne femme madame Fouquet.

Pendant le séjour que je fis à Saint-Fargeau, je chassai deux de mes gens : un valet de pied, parce qu'il avoit été porter à madame de Fiesque une lettre que le comte de Béthune m'écrivoit. Elle fut si prudente que de dire au comte de Béthune ce qu'il m'avoit écrit par sa lettre; et je trouvai comme cela s'étoit passé : c'étoit elle qui m'avoit donné le valet de pied. Je chassai aussi un valet de garde-robe qui rendoit compte de tout ce que je disois aux comtesses de Fiesque et de Frontenac : ce qui n'est pas fort

agréable; et même il ne seroit pas nécessaire de mettre ici le détail de mon domestique, si ce n'étoit pour faire voir les intrigues de ces femmes, qui corrompoient tout ce qu'elles pouvoient contre moi. La comtesse de Fiesque s'avisa de rendre un mauvais office, pour l'amour de moi, au chevalier de Charny. Le Roi avoit remis sur pied la compagnie de ses mousquetaires, qui avoit été cassée les premières années de la régence : le Roi aimoit les mousquetaires avec grand empressement. Mancini, neveu de M. le cardinal Mazarin, en étoit capitaine, et on ne parloit que des mousquetaires. Le chevalier de Charny étoit sur le point de sortir de l'académie; je chargeai le comte d'Escars d'en parler à Bas, qui étoit sous-lieutenant de cette compagnie, pour demander au Roi une place pour lui. Son Altesse Royale le sut par ces femmes; il fit prier le Roi de me refuser si je lui faisois cette prière : de sorte que Bas dit au comte d'Escars, lorsqu'il lui en parla, que le Roi lui avoit dit qu'il ne le pouvoit faire par cette raison-là; qu'il en étoit bien fâché, parce que c'étoit un garçon bien fait. Il avoit eu l'honneur de lui faire la révérence pendant qu'il étoit à l'académie, et il en avoit été fort bien reçu. Ces dames ne perdoient aucune occasion de me fâcher et de me déplaire, depuis les plus petites jusqu'aux plus grandes affaires. Comme je vis cela, j'envoyai le chevalier de Charny porter le mousquet au régiment des gardes, et je lui donnai deux lettres, l'une pour le maréchal de Turenne, et l'autre pour le maréchal de La Ferté, afin qu'il allât dans l'armée où il y auroit le plus d'occasion. Je le recommandai à tous deux.

Le comte de Béthune, qui étoit à Paris à travailler à l'affaire de Son Altesse Royale avec moi, conclut tout ce qui avoit été projeté; il envoya le notaire me faire ratifier la transaction. Le notaire me la voulut lire, je lui dis que cela étoit inutile; que cette lecture me seroit trop désagréable; que le souvenir de tout ce qui s'étoit passé ne me l'étoit pas moins; qu'il falloit achever comme on avoit commencé. Je signai. Peu de temps après, M. de Béthune me manda que je pouvois partir pour aller voir Son Altesse Royale, et le jour qu'il se trouveroit à Orléans; je l'y trouvai lorsque j'y arrivai. M. de Beaufort m'y vint voir; le comte de Béthune ne m'apprit rien de nouveau : il me fit force contes des comtesses, et de leur déplaisir de me voir aller à Blois. Je ne séjournai point à Orléans; dès le lendemain j'allai à Blois, d'où on m'envoya des relais. Je trouvai mes sœurs à deux lieues de Blois, qui vinrent au devant de moi, et Saujon, qui me fit des complimens de Leurs Altesses Royales, et de l'impatience qu'ils avoient de me voir. Madame de Raré, qui a de l'esprit et qui est flatteuse, me fit quantité de narrations, comme si elle n'eût point été amie des comtesses. Ma sœur de Valois me baisoit les mains et me disoit qu'elle étoit ravie de me voir; je le croyois aisément, elle a toujours eu une tendresse particulière pour moi. Pour l'aînée, on ne l'a pas élevée dans ces sentimens. Lorsque j'arrivai à Blois, je sentis un grand saisissement : tout le monde me vint recevoir au bas du degré. J'allai droit dans la chambre de Monsieur; il me salua et me dit qu'il étoit bien aise de me voir. Je lui répondis que j'étois ravie d'avoir cet honneur. Il étoit embarrassé au dernier point : pour moi, je pense que l'on connut bien à mon visage que je suis sensible et que les bons et les mauvais traitemens font impression sur moi. Son Altesse Royale alla ensuite saluer la comtesse de Béthune et mademoiselle de Vandy. Je vis Goulas et Vilandry de loin; je changeai de visage lorsque je les vis, et je pense qu'il n'y eut personne qui ne s'en aperçut. Son Altesse Royale ne savoit que dire; et sans mes chiens, dont l'un s'appelle Reine et l'autre Souris, toutes deux levrettes, on n'auroit dit mot. Son Altesse Royale se mit à les caresser. Tout ce qu'il faisoit en intention de me plaire me mettoit au désespoir; j'avois envie d'en pleurer. Il me dit : « Allons chez Madame. » Elle me reçut fort civilement et me fit assez d'amitiés; ensuite j'allai dans ma chambre. Dès que j'y fus, Monsieur m'y vint voir et m'entretint comme si rien ne s'étoit passé entre lui et moi. Vilandry y vint : il me salua du bout de l'antichambre à l'autre; je lui fis la révérence, et puis j'entrai dans ma chambre. Il alla dire à Son Altesse Royale que je ne l'avois pas salué, et y ajouta : « Voyez, Monsieur, avec quel esprit elle vient ici et comme elle traite le monde! » Avant que je le susse, cela fut vérifié : il y avoit eu beaucoup de monde qui avoit été témoin de ce qui s'étoit passé. Quand M. de Béthune et M. de Beaufort me le contèrent, je leur dis : « Quoi! on est encore ici sujet aux contes de Vilandry! Je pensois être au-dessus de cela pour mon argent. Quoi! il ne me servira de rien? »

Tant que je fus à Blois, on servit une table pour messieurs de Beaufort et de Béthune; on eut le même soin d'eux que l'on avoit eu lorsqu'ils firent leur ambassade pour moi. M. de Beaufort mangeoit souvent avec moi, et souvent je lui parlois, et au comte de Béthune, du retour de mes gens; ils me dirent : « Laissez faire, Monsieur se raccoutumera avec vous, et tout ira bien. » Je leur disois : « Il oubliera que vous lui

avez fait donner bien de l'argent; et comme on fait tout pour en avoir, à présent qu'il a son compte, il ne se souciera non plus des négociations que de moi. » Monsieur et Madame me traitèrent assez bien : Madame me dit qu'elle m'aimoit comme ses enfans, et qu'elle ne souhaitoit point leur établissement avec plus d'empressement que le mien. Monsieur me dit aussi que j'étois bien avec lui; je recevois toutes sortes de marques de son affection. Je ne sais s'ils m'en dirent davantage : cela fit si peu d'impression sur mon esprit que je ne m'en souviens pas. Goulas me vint voir; et comme il craignoit les rebuffades, il y venoit toujours à l'heure de mon dîner. Il y venoit beaucoup de peuple de la ville; il y avoit toujours de la presse. J'avois le plaisir de le voir parmi tous ces gens-là; la foule le faisoit aller tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. M. de Béthune me dit que Son Altesse Royale l'avoit entretenu de mon établissement, et lui avoit dit qu'il n'y avoit rien de plus propre pour moi que M. le duc de Savoie; qu'il ne falloit pas que je me misse dans la tête d'épouser Monsieur; que j'étois toute propre à me mettre cela dans l'esprit; que je ne voulois jamais que ce qui n'étoit pas faisable. Je répondis au comte de Béthune que je voudrois toujours ce que Son Altesse Royale voudroit; que je m'étonnois de ce qu'il me faisoit faire cette proposition; que je savois qu'il avoit fait dire à madame de Savoie que je disois que si jamais j'épousois monsieur son fils, quand j'entrerois par une porte il faudroit que ma tante sortît par l'autre. Je ne sais si je n'ai pas mis ceci déjà une fois. Comme on m'a fait souvent la même proposition, je crois aussi avoir fait la même réponse. Le comte de Béthune me dit : « Il est vrai que madame votre tante vous craint, parce que vous étiez mal avec son Altesse Royale; maintenant que vous y êtes bien, je suis sûr que l'affaire est très-facile. Je vous conseille de donner occasion à Son Altesse Royale de vous en parler. » Ce que je fis un jour que je l'entretenois dans le jardin. Nous parlâmes de la reine d'Angleterre, et ensuite de madame de Savoie; il ne m'en parla pas avec beaucoup d'amitié. Je lui demandai s'ils n'étoient pas bien ensemble; il me témoigna que cela n'étoit ni bien ni mal. Je lui dis : « On dit qu'elle croit que je n'ai point voulu de son fils; je pense que si cela étoit vrai je lui aurois fait plaisir. » Son Altesse Royale ne me dit rien là dessus.

Je fis récit de cette conversation au comte de Béthune, dont il fut étonné. On avoit pour lors à Blois de grandes espérances du mariage de ma sœur avec le Roi; pour moi, je ne le croyois ni le souhaitois : on n'est pas bien aise de voir sa cadette au-dessus de soi. Il n'arriva rien de remarquable à Blois pendant que j'y fus, que la chute de ma chienne, nommée Souris, qui tomba dans le fossé et qui se démit la cuisse. Au retour de la promenade je l'entendis crier; je courus au château; je criois au chirurgien; on fit ce que l'on put pour lui remettre la cuisse, on ne le put; on la mit dans du fumier au milieu de la basse-cour, où Son Altesse Royale l'alla voir à minuit. Cela étoit beau pour la canaille; pour moi, j'aurois voulu des marques d'amitié et de complaisances plus essentielles. Madame la maréchale d'Etampes, qui étoit mal avec la marquise de Mosny, sa belle-fille, me dit que pendant le voyage de Son Altesse Royale à Paris, elle avoit été au Luxembourg avec les comtesses, et que c'étoit elle qui les y avoit menées la première fois. Son Altesse Royale sut qu'elle m'avoit dit cela; il vint un matin dans mon cabinet et me dit : « Je suis obligé de vous rendre ce témoignage en faveur de la marquise de Mosny, qu'elle ne m'a point amené ces femmes, et vous n'avez nul sujet de vous en plaindre. » Je fus fort aise de ce discours, et témoignai par-là que ceux qui les voyoient ou qui en faisoient cas n'en usoient pas bien avec moi. Ces femmes écrivirent à Vilandry pour faire instance à Son Altesse Royale de me parler pour elles; il ne m'en parla point : je n'en avois pas peur, je savois qu'il n'osoit le faire. Son Altesse Royale écrivit au cardinal Mazarin pour lui dire que j'étois raccommodée avec elle, et qu'elle le prioit de faire trouver bon à Leurs Majestés que j'eusse l'honneur de leur aller rendre mes très-humbles respects. M. le comte de Béthune fut chargé de cette dépêche : il s'en alla à la cour; je lui donnai un de mes gens pour m'en apporter la réponse et me dire quand je pourrois partir pour Limours, où j'attendrois de ses nouvelles. Je partis de Blois le jour que nous avions supputé qu'il seroit à moitié chemin de La Fère, parce que je devois aller en trois jours à Limours, et avoir le temps de m'y reposer. Quelque indisposition me fit rester un jour à Blois plus que je n'avois cru; je le regagnai par ma diligence : j'allai en un jour à Chartres. Leurs Altesses Royales me firent beaucoup d'amitiés à mon départ de Blois, c'est-à-dire tout autant qu'elles en sont capables. Je ne trouvai point de nouvelles de M. de Béthune lorsque je fus à Limours. Madame de Frontenac y arriva une heure après moi sans que je l'eusse mandée; madame des Marais et sa fille y vinrent aussi, et par conséquent le chevalier de Béthune. Force gens m'y vinrent visiter; Matha y vint,

et Frontenac avec lui; ils sont inséparables. Patris, qui est capitaine de Limours, y tint fort bonne table; beaucoup de gens y mangeoient pendant mon séjour à Limours. Un jour qu'il se trouva trop de monde pour ma table, madame de Frontenac dit : « Qui veut venir avec moi chez Patris? » Cinq ou six dames y allèrent : les personnes qui remarquèrent cela dirent qu'elle n'étoit pas fâchée d'aller souper avec Matha. Le lendemain qu'elle fut à Limours, le soir, lorsqu'elle tira mon rideau, elle me dit : « Je suis la plus malheureuse créature du monde de n'être pas bien avec vous. Je n'ai rien fait qui ait pu vous déplaire; pour avoir vu la comtesse de Fiesque, vous ne me l'aviez pas défendu. C'est la personne du monde qui vous honore le plus : je ne lui ai jamais entendu parler de vous qu'avec le dernier respect. Tant qu'elle en usera ainsi, je ne pense pas que ce soit vous en manquer que de la voir. » Je lui dis : « Elle m'en manque en toutes occasions : c'est une femme que je n'aime pas; je vous l'ai assez fait connoître pour avoir dû vous empêcher d'en user comme vous avez fait. » Elle me répliqua : « Si vous voulez que je ne la voie plus, assurez-moi donc que vous me traiterez comme par le passé, et que je serai fort bien avec vous; de la quitter sans cette assurance, cela ne se peut. » Je lui dis fort aigrement : « Quoi! vous me donnerez l'alternative sur une affaire dont je suis la maîtresse, et vous nous traitez d'égale, la comtesse de Fiesque et moi? Croyez-vous que l'on ne puisse vivre dans le monde sans elle ou sans moi? Tout ce que vous dites pour vous justifier vous condamne; n'en dites pas davantage, vous me faites pitié. » Je me tournai de l'autre côté, elle tira mon rideau.

Son mari, lorsqu'il entra, tira son mouchoir de sa poche, il en sortit un billet. Madame des Marais le ramassa quelque temps après, sans savoir d'où venoit ce billet; elle me dit : « Voici une lettre que j'ai trouvée. » Je la lus, et d'abord je reconnus l'écriture de Frontenac; j'avois souvent reçu de ses ridicules missives : il m'en a écrit beaucoup pleines de picoteries. Je m'en allai à lui et la lui montrai : c'étoit un vrai poulet, et lui et sa femme en rougirent et ne m'expliquèrent pas le mystère. J'appris que c'étoit à mademoiselle de Mortemart qu'il écrivoit, il en étoit fort amoureux. A l'occasion de mademoiselle de Mortemart, il s'étoit passé une mauvaise intrigue à la cour, à laquelle Vivonne, son frère, avoit intérêt. M. de Marsillac étoit assidu auprès du Roi, et même l'on disoit qu'il lui étoit fort agréable. Tout d'un coup le Roi ne le regarda plus, et je pense que l'on lui fit dire doucement qu'il feroit bien de s'en aller faire un tour en Poitou jusqu'à la campagne, ce qu'il fit. On disoit que M. de La Rochefoucauld, qui avoit beaucoup d'esprit, avoit mené cette intrigue, de laquelle Vardes, Vivonne, Langlade, secrétaire du cabinet, et quelques autres, étoient : on les appeloit les endormis, parce qu'ils alloient lentement et sans bruit. Le cardinal Mazarin, qui n'est pas endormi, s'en aperçut et dissipa cette cabale. Madame de Bouthillier vint à Limours : elle eut de longues conversations avec madame de Béthune et Matha. L'intérêt qu'il prenoit à madame de Frontenac faisoit qu'il parloit de ses affaires de la même manière que madame de Bouthillier, qui est sa tante. La grande question étoit qu'elle vouloit venir à la cour avec moi, et que je ne voulois pas l'y mener. Ils se disoient que c'étoit en bon françois lui donner son congé et lui faire connoître que son service ne m'étoit pas agréable. Je répondis : « Il y a long-temps qu'elle l'a dû voir; si elle examine sa conduite, elle ne doit pas m'y faire penser; elle doit faire tout son possible pour réparer ses fautes : ce n'est pas un bon parti pour elle que de me quitter. »

Madame de Bouthillier me parla : je lui fis mille amitiés pour elle; je lui témoignai beaucoup d'aigreur pour madame de Frontenac, et je ne répondis rien de positif sur le voyage de la cour.

Un jour quelqu'un me dit que le Port-Royal des Champs n'étoit qu'à deux lieues de Limours; il me prit la plus grande envie du monde d'y aller. Il est bon de dire d'où procédoit cette curiosité : une abbaye de l'ordre de saint Bernard n'est pas extraordinaire à voir. Jansénius, évêque d'Ypres (et qui étoit mort en opinion de sainteté par la vie qu'il avoit menée, à ce que j'ai ouï dire à ma belle-mère, qui en a fort entendu parler en Flandre lorsqu'elle y étoit, pendant sa vie et après sa mort; même je crois qu'elle l'a vu), avoit écrit de la grâce sur ce qu'en a dit saint Augustin. L'abbé de Saint-Cyran, homme très-savant et qui a aussi fort bien vécu, entra dans la même opinion. Le cardinal de Richelieu, soit qu'il appréhendât que ces opinions ne fussent nuisibles à la religion, soit qu'il craignît des gens dont le savoir et la vertu donnoient des lumières nouvelles, ou en faisoient voir qui avoient été cachées, le fit mettre en prison, où il a été jusqu'à la régence : en ce temps la Reine le fit sortir. Cet abbé hantoit le couvent du Port-Royal qui est au faubourg Saint-Jacques, parce que pendant un certain temps beaucoup d'abbayes qui étoient

hors des villes, et particulièrement près de Paris, étoient transférées dedans. Le Val-de-Grâce en usa ainsi. M. d'Andilly avoit quantité de filles et de sœurs en ce monastère : il s'adonna à la dévotion avec M. Arnauld, son frère, et M. Le Maître, son neveu; ils étoient très-souvent en cette maison, où ils servoient Dieu avec grand zèle, et le prochain avec beaucoup de charité. Il y alloit beaucoup de docteurs de Sorbonne les visiter; ainsi, par leur moyen, il y avoit toujours de bons prédicateurs dans l'église du Port-Royal. La France devint fort tranquille, la campagne put être habitée en toute sûreté par les religieuses et par les gens du monde. Les religieuses du Port-Royal de Paris en envoyèrent en celui des Champs. Ces messieurs que j'ai nommés se retirèrent au dehors; à leur exemple, beaucoup de gens qui vouloient abandonner le monde y allèrent; ils se mirent tous à écrire et firent des traductions admirables. Ils travailloient à leur jardin et assistoient les pauvres des environs; ils y menoient une vie qui n'est pas ordinaire. Ils portoient la pénitence plus loin pour des gens du monde que ne font les religieux, qui en ont plus affaire que ces messieurs, parce qu'ils ménagent plus leurs intérêts que leur conscience et celle de leur prochain. Cela déchaîna contre eux particulièrement les jésuites : ils les nommèrent jansénistes, comme on diroit les calvinistes, afin que ce nom, qui a du rapport à l'autre, effrayât le monde et les fît passer pour des hérétiques. Comme ce sont des questions de théologie, et qu'il n'appartient pas aux femmes d'en parler, ni même à beaucoup d'hommes, c'est à ceux à qui Dieu a donné le pouvoir et le caractère d'en connoître, de les décider. Ce qu'on peut dire des mœurs de cette compagnie, c'est qu'elles sont admirables et d'exemple; ils prêchent et ils écrivent avec la plus belle éloquence du monde, font des ouvrages merveilleux à la gloire de l'Eglise et des saints. Ils ont fait depuis peu la traduction de l'office que l'Eglise fait du Saint-Sacrement, et on dit qu'il n'y a rien qui doive plus convaincre les huguenots, et prouver par raisons fortes et évidentes les vérités de notre religion à ceux qui sont assez malheureux pour manquer de foi. Leur dévotion est sincère : retirés du commerce du monde, ils sont sans intérêts, sans ambition, et charitables au dernier point. Si leur doctrine est mauvaise, il faut espérer qu'avec de bonnes mœurs ils obtiendront par leurs prières les lumières nécessaires pour se reconnoître et la changer. Cette doctrine donc a fait grand bruit dans la Sorbonne, où l'on a condamné les propositions de Jansénius : à quoi la compagnie du Port-Royal a souscrit, et s'est soumise à l'Eglise et au Saint-Père avec le dernier respect. Cette dispute a causé beaucoup de scandale à la religion, et les huguenots en ont tiré de grands avantages, parce que les jésuites ont écrit des lettres contre leur sévérité, et eux contre les jésuites (1) sur leur relâchement : en cela il y a eu peu d'esprit de charité. Ceux qui n'aimoient pas les jésuites disoient que la société mangeoit tous les jours du pain pétri de haine contre messieurs Arnauld et Le Maître, parce que leur grand-père, avocat célèbre, nommé Marion, plaida contre eux du temps du Roi, mon grand-père, en l'une des deux occasions où ils furent accusés lorsqu'on attaqua la vie du Roi, mon grand-père. Pour moi, je ne puis croire cela d'une si illustre compagnie, où il y a eu tant d'habiles gens et de saints personnages. Je crois que c'étoit un zèle ardent pour la gloire de Dieu qui a emporté ces bons pères, et qui les a empêchés d'avoir toute la considération que leurs anciens eussent pu avoir. Assurément il n'y eut jamais moins de prédicateurs qu'ils en ont maintenant parmi eux, ni moins de bonnes plumes; et cela paroît par leurs lettres. C'est pourquoi, par toutes sortes de raisons, ils eussent mieux fait de ne pas écrire; et si les jansénistes les eussent tourmentés par leurs écrits, ils se devoient deffendre par leur silence, et le tort seroit demeuré aux autres.

Il y avoit à Port-Royal des Champs un petit collége où l'on recevoit des pensionnaires, qui étoient parfaitement bien élevés et en la crainte de Dieu, aux belles-lettres et en mille sciences qu'on leur apprenoit, qui sont nécessaires dans le monde et pour bien vivre. De sorte que, contre l'ordinaire des écoliers qui sortent fort sots du collége, et à qui il faut du temps avant que de parvenir à la société des hommes et des honnêtes gens, ceux-là, au sortir de leurs études, avoient la même politesse que s'ils eussent été nourris dans la cour et le grand monde. On fit défenses à ceux qui tenoient le collége de recevoir des enfans, et les ordres furent portés par un exempt des gardes du corps du Roi. En cette rencontre on connut visiblement que les jésuites avoient agi. On crut aussi que le cardinal de Retz y avoit bonne part (2), parce que l'on croyoit qu'il avoit des amis particuliers dans le Port-Royal, et cela peut être; il

(1) Allusion aux *Provinciales* publiées l'année précédente.

(2) C'est-à-dire à cause du cardinal de Retz dont les partisans étaient poursuivis.

n'est pas extraordinaire qu'un archevêque ait commerce avec des docteurs de Sorbonne. Assurément ce qui s'appelle jansénistes ne faisoit rien contre le service du Roy. J'allai donc en cette maison du Port-Royal. Lorsque j'y arrivai j'y demandai M. d'Andilly. Je le connois, parce qu'il a été secrétaire des commandemens de Son Altesse Royale. Il y avoit plusieurs années que je ne l'avois vu. On me dit qu'il étoit dans sa chambre ; je la voulus voir. Je jetai d'abord les yeux sur sa table ; il me dit : « Vous êtes curieuse, vous voulez voir à quoi je m'amuse présentement : je traduis quelques endroits des œuvres de sainte Thérèse. » Je l'en remerciai et lui dis : « J'aime cette sainte extrêmement, et je serois fort aise de voir ce qu'elle a fait en bons termes. Jusqu'ici on a mal traduit ses œuvres. » J'entrai dans le couvent, où je trouvai une communauté fort nombreuse, et des religieuses d'une mine dévote, naïve, simple sans aucune façon. Leur église étoit fort ajustée. Je me promenai par tout le couvent et je regardois tout. Je croyois ne rien voir dans cette maison de ce que j'ai vu dans les autres ; je la trouvai toute pareille à toutes les abbayes réformées de l'ordre de saint Bernard. Ces religieuses furent assez étonnées de ce que je me récriai : « Voilà des saints et des saintes ! » lorsque je vis leurs images dans leurs cellules. Elles n'osèrent me questionner là-dessus. Lorsque je sortis, M. d'Andilly me dit : « Vous avez vu qu'il y a ici des images des saints, qu'on les prie et qu'on les révère, que nos sœurs ont des chapelets et que l'on y voit des reliques. » Je lui dis : « Il est vrai que j'avois ouï dire que l'on ne faisoit pas cas de cela en ce lieu, et je suis bien aise d'en être éclaircie. » M. d'Andilly me dit : « Vous vous en allez à la cour ; vous prendrez la peine de rendre ce témoignage à la Reine de ce que vous avez vu. » Je l'assurai que je le ferois très-volontiers ; et lui m'assura des prières de toute la communauté et des siennes, et me tint mille beaux discours pour m'obliger à être dévote. Je m'en allai fort satisfaite de ce que j'avois vu et ouï.

Celui que j'avois envoyé à M. de Béthune arriva comme j'étois à Port-Royal, ce qui fit que le n'y fis pas long séjour. Je lus mes lettres à mon retour. M. le comte de Béthume me manda que Leurs Majestés et le cardinal Mazarin avoient reçu le mieux du monde les complimens de Son Altesse Royale et les miens, et la prière qui leur avoit été faite de la part de Son Altesse Royale pour mon retour ; et que si je voulois me rendre à Saint-Cloud un jour qu'il me marquoit, il s'y rendroit et qu'il m'apprendroit surtout un mauvais office que l'on m'avoit voulu rendre, qui n'avoit eu aucun effet. Je jugeai sur-le-champ qu'il partoit de la boutique de ces femmes qui ne cessoient point ce trafic envers moi. Je rêvai beaucoup là-dessus jusques à Limours. Lorsque j'y fus arrivée, je demandai à mon courrier s'il n'avoit rien appris. Il me dit qu'il croyoit que le comte de Béthune m'avoit mandé une circonstance dont il l'avoit informé ; je lui dis qu'il ne m'en parloit pas. Il me dit qu'il avoit trouvé à La Fère un valet de chambre de M. de Vardes, qu'il connoissoit il y avoit long-temps, lequel l'accosta et lui dit : « Mademoiselle ne reviendra jamais à la cour. » A quoi il lui avoit répondu :« Je n'en sais rien.» Ce courrier, qui est un de mes gens, est un garçon fort discret. L'autre lui dit : « Je vous en dirai en ami ce que j'en sais. L'autre jour que j'étois dans la chambre de madame de Fiesque, où étoient madame de Fontenac, M. de Vardes et M. l'abbé Fouquet, on dit que Mademoiselle avoit fait un testament par lequel elle donnoit tout son bien à M. le prince. Cela a été su de M. le cardinal : jamais elle ne retournera à la cour. » Il ajouta qu'il le prioit de ne point parler de ce qu'il lui disoit. Ce garçon alla à l'instant trouver M. de Béthune, lequel lui dit : « Vous êtes bien averti : qui vous a dit cela ? » Il lui répondit : « C'est un de mes amis qu'il n'est pas nécessaire de nommer. » M. le comte de Béthune lui répliqua : « On l'a dit à M. le cardinal, il ne l'a pas cru. » On peut juger l'effet que cela fit dans mon esprit en faveur de ces dames, et les bons offices que cette affaire rendit auprès de moi à madame de Frontenac, qui avoit tant d'envie de venir à la cour avec moi. Je résolus de partir le lendemain, qui étoit le jour que le comte de Béthune me marquoit qu'il seroit à Saint-Cloud. Madame de Frontenac me fit encore parler par madame de Bouthillier et par la comtesse de Béthune. Je leur dis :« Toute la France a vu que madame de Frontenac a logé avec madame de Fiesque ; qu'elle ne l'a pas quittée d'un pas, quoiqu'elle sût la manière dont elle étoit avec moi. Après cela, on me croiroit une grande dupe d'avoir eu agréable une telle conduite. Je veux que mon ressentiment paroisse, et elle sera bien heureuse si elle en est quitte pour ne pas venir à la cour : la pénitence n'est pas proportionnée à la faute. » Personne ne m'avoit parlé d'elle lorsque j'étois à Blois ; Raré et sa femme, qui étoient les grands amis de ces dames, les renièrent comme beau meurtre dans un éclaircissement qu'ils voulurent avoir avec moi. Après les avoir écoutés, je leur dis : « On est fort châtié, après

avoir agi, de désavouer ses actions comme mauvaises; c'est pourquoi on ne peut rien demander aux gens que cela : on en croit ce que l'on veut. »

Le soir, comme j'étois couchée, madame de Frontenac me parla; elle prenoit toujours l'occasion que j'étois seule. Elle me dit qu'elle étoit au désespoir de ce que je ne voulois pas la mener avec moi ; que c'étoit une marque certaine de sa disgrâce. Je lui répondis : « Votre faute a été publique, il faut que la pénitence soit de même. » A cela elle me dit : « Au moins à votre retour puis-je espérer d'avoir l'honneur de vous voir ? » Je lui répondis : « Attendez mes ordres, je vous les enverrai. » Elle me vit le matin monter en carrosse : ce fut là les grandes douleurs ; les larmes furent bien plus abondantes qu'à Juvisy. Pour moi, ma constance fut fort grande, je les regardois fort tranquillement : et si j'avois pu altérer mon visage et me donner du chagrin, ç'auroit été le souvenir du temps qu'elle rioit quand je pleurois.

J'arrivai de fort bonne heure à Saint-Cloud, où je trouvai du monde qui m'y attendoit. Le comte de Béthune y arriva peu après avec madame de Nemours, la veuve, et madame d'Entragues à qui je n'avois jamais parlé et que je ne connoissois point. M. de Béthune me conta devant eux la manière obligeante avec laquelle on lui avoit parlé de moi, et l'impatience que toute la cour avoit témoignée de me voir, et que Monsieur lui avoit dit : « Je donnerai mon appartement à ma cousine ; » que M. le cardinal lui avoit dit qu'il donneroit le sien, et que c'étoit à lui à faire l'honneur du logis, puisqu'il étoit gouverneur de La Fère. Je trouvai madame d'Entragues à ma fantaisie, pour le peu que je l'entretins, et comme c'est une femme habile, elle jugea que madame de Nemours faisoit sa visite trop longue, elle l'emmena et me laissa avec le comte de Béthune, lequel me dit que M. le cardinal, après avoir lu la lettre de Son Altesse Royale et lui avoir témoigné la joie de notre réconciliation, et la particulière qu'il auroit de me servir, lui avoit dit : « Vous verrez par-là comme je suis bien intentionné pour Mademoiselle et la véritable affection que j'ai pour son service; je me moque de l'avis que l'on me donne et je vois bien que ce sont des personnes qui sont enragées de son retour à la cour, qui lui font tout du pis qu'elles peuvent. » Le comte de Béthune ouvrit ce papier et vit que c'étoit un testament par lequel je donnois tout mon bien à M. le prince. Il dit à M. le cardinal : « Voilà la plus haute imposture du monde. Votre Éminence doit tenir pour de méchantes gens ceux qui lui ont donné ce papier. » M. le cardinal dit : « Il faut jeter cela au feu et n'en jamais parler ; je suis persuadé que l'on se peut fier à la parole de Mademoiselle : c'est une princesse de bonne foi, et j'ai peine à croire qu'à l'âge qu'elle a elle songe à faire des testamens. — Vous savez, dis-je au comte de Béthune, qui a apporté celui-là et le lieu où il a été fait : avouez qu'il n'y a rien de plus noir. » Il en convint. La comtesse de Fiesque, qui fait profession d'être servante de M. le prince, et dont le mari est en Espagne de sa part, pour me faire pièce se sert du nom de M. le prince ; toutes les circonstances en sont diaboliques. Le comte de Béthune me dit que M. le cardinal avoit fort bien parlé de moi à table ; qu'il m'avoit fort louée et qu'il avoit dit que j'étois le plus grand parti de l'Europe; que Monsieur lui avoit témoigné beaucoup d'empressement pour moi, et que le bruit de la cour étoit qu'il songeoit à m'épouser ; qu'il avoit dit à la Reine : « Je ne sais où logera le train de Mademoiselle ; on dit qu'elle a un équipage épouvantable ; » et que la Reine lui répondit : « Elle a suivi la cour autrefois, et son train a bien trouvé à se loger ; je pense qu'elle n'a pas plus de monde présentement. Le comte de Béthune lui dit que je n'en avois pas davantage. Monsieur dit : « Elle a tout ce qu'il lui plaît, elle est fort riche. »

M. le cardinal dit au comte de Béthune, lorsqu'il partit, que le Roi s'en alloit faire un petit tour à l'armée, et qu'il falloit que j'attendisse son retour auprès de la Reine pour les voir tous ensemble, et qu'il me feroit savoir quand il seroit temps que je partisse; que je pouvois jusques à ce temps-là aller à Paris et faire tout ce qu'il me plairoit; que j'étois maîtresse de mes volontés; que le Roi et la Reine le trouveroient bon. Je n'avois garde d'user de cette liberté. Lorsque Son Altesse Royale alla à la cour il n'avoit osé passer par Paris. Il n'étoit pas juste que j'en fisse plus que lui ; je n'avois aucune affaire avec la cour : je n'étois criminelle que parce que j'étois fille de Son Altesse Royale. Si j'avois été bien avec elle, je serois retournée à la cour en même temps qu'elle. Par son accommodement, il avoit stipulé que je n'irois pas à la cour. Après avoir raccommodé ce qu'il avoit gâté, je n'avois qu'à faire mes complimens. J'envoyai un gentilhomme à la cour ; j'écrivis à M. le cardinal pour le remercier de la grâce qu'il m'avoit faite, et lui témoigner, et à Leurs Majestés, l'impatience que j'avois d'avoir l'honneur de les voir. M. le cardinal le reçut fort bien, et Leurs Majestés aussi. Tout le monde

témoigna avoir autant d'impatience que je fusse à la cour que Monsieur, et M. le cardinal mandoit toujours qu'il me feroit savoir de ses nouvelles. Il écrivit au comte de Béthune qu'il croyoit que je ne savois pas que le roi de Suede lui donnoit de l'Eminence; que je ne lui donnois pas un titre que les têtes couronnées lui donnoient; qu'il le prioit de me le faire savoir. Je n'en avois encore point donné à aucun cardinal; je fus fort embarrassée. Je craignois que Son Altesse Royale ne dît: « La voilà déjà humble et rampante pour le cardinal, et elle n'est pas encore à la cour. » Le comte de Béthune me dit: « Monsieur votre pere, donne de l'Eminence aux cardinaux neveux des Papes, et les distingue en cela des autres. » Je lui dis: « Voilà ma leçon. M. le cardinal m'est plus utile et plus considérable que ne me seroit un cardinal neveu du Pape, c'est pourquoi je n'hésiterai point à lui en donner; » et pour lui montrer que j'avois plutôt agi par ignorance que par gloire, je lui écrivis dès le lendemain.

C'étoit une affluence de monde non pareille à Saint-Cloud; tous les amis particuliers de M. le cardinal m'y vinrent voir souvent. Le bon homme M. de Senneterre y vint; il a quatre-vingts ans, il est fort circonspect pour sa santé. Comme il est fort pour la cour, il croyoit que j'y étois, de manière qu'il étoit obligé de me venir voir. Je lui dis: « Vous êtes de ces oiseaux de bon augure, on espère tout bien quand on vous voit. » Il n'y eut, de tous les gens attachés à M. le cardinal, que l'abbé Fouquet qui n'y vint point. Madame la princesse de Carignan y vint avec le plus grand empressement du monde, et me dit: « Je vous amène ma belle-fille; elle est grosse, elle est venue en litière. » J'allai au devant d'elle; madame de Carignan me fit mille complimens. Pour sa belle-fille, elle ne dit mot. Il faisoit chaud et il y avoit beaucoup de monde où j'étois. Je dis à mademoiselle de Guise et à madame d'Epernon: « Je vous prie de mener madame la comtesse de Soissons dans ma petite chambre, de crainte qu'elle ne soit incommodée ici, et j'irai la trouver dans un moment; » ce que je fis. Madame de Carignan demeura avec le reste de la compagnie. Madame la comtesse de Soissons fut long-temps sans parler; tout d'un coup elle me demanda: « Pourquoi ne portez-vous pas vos manchettes comme les autres? » Je lui dis que cela m'incommodoit. Elle me repartit: « Si vous croyez que cela vous fasse le bras plus beau, vous vous trompez. » Ensuite elle me dit: « Madame ma belle-mère m'importune fort; elle a si peur que je me blesse qu'elle est toujours après moi. » Comme elle sortit, je lui fis mille complimens sur les obligations que j'avois à M. le cardinal; que j'aimois tout ce qui lui appartenoit; que j'avois eu la plus grande joie du monde de son mariage; que j'espérois la voir souvent et faire amitié avec elle. A tout cela elle ne répondit pas un mot. Je ne trouvai point qu'elle fût si belle comme on me l'avoit dit, et je ne compris pas, lorsque je la regardai, comme le Roi en pouvoit être amoureux. Madame de Carignan me dit: « Ma belle-fille s'est parée pour vous venir voir; elle a quitté le grand deuil et pris un mouchoir à passement. » Cela ne lui donnoit pas meilleure mine; elle est fort petite. Je la louai fort en tout, et lui dis que je la trouvai changée en mieux depuis que je ne l'avois vue. Elle reçut tout cela avec une indifférence et un silence qui étonnèrent toute la compagnie.

Madame de Carignan me dit que madame de Savoie craignoit que je ne protégeasse un nommé Araucourt qu'elle avoit chassé: c'étoit un gentilhomme lorrain fort médiocre, qui avoit été page du comte Philippe d'Aglié et s'étoit bien mis auprès de madame royale. Elle lui avoit fait beaucoup de bien; il étoit parvenu à être commissaire général des troupes de M. de Savoie, qui est la troisième charge dans l'armée en ce pays-là. Elle lui avoit fait bâtir un palais et l'avoit élevé au-dessus de son mérite et de sa naissance. Ce n'est pas qu'il ne fût brave; il avoit fait de beaux combats; il étoit jeune: sa faveur l'avoit fait passer devant tous ceux qui avoient plus de services que lui. Il fut malade et quitta la cour: je ne sais si ce fut son absence ou sa mauvaise conduite qui lui nuisit dans l'esprit de madame de Savoie. Il se battit; ce qui n'auroit été dans un autre temps qu'une légère faute, fut cause qu'on lui ôta sa charge et ses biens: il s'en alla en Suisse. Madame de Savoie écrivit à la cour pour qu'il ne fût point reçu en France. Je dis à madame de Carignan que je m'étonnois de la crainte de ma tante, et que quand je connoîtrois Araucourt, je ne me mêlerois de rien qui le regardât et qui pût déplaire à madame de Savoie; que je ne savois qui étoit Araucourt. Dans ce moment je reçus une lettre de madame de Courtenai, qui m'en envoyoit une que madame de Savoie lui écrivoit, où elle me témoignoit que la plus sensible obligation qu'elle me pouvoit avoir étoit de ne me mêler de rien qui regardât Araucourt, et qu'il se vantoit que je lui ferois donner un emploi dans les troupes lorraines par M. le duc François; que c'étoit un ingrat qui lui avoit manqué de fidélité et qui l'avoit fâchée. J'écrivis à madame de Courtenai qu'elle pouvoit écrire à madame de Savoie

que je ne connoissois point Araucourt et qu'il ne m'avoit point parlé; qu'il me suffisoit d'apprendre qu'elle l'avoit chassé pour ne le jamais voir ni entendre parler de lui; qu'elle ne me trouveroit jamais en faute en rien qui la regardât, et que j'avois trop de respect et d'amitié pour elle.

Trois jours après mon arrivée, Frontenac, accompagné de Matha, vint un matin me voir; il entra dans ma chambre lorsque je me coiffois; après que je fus coiffée, je m'en allai dans la salle, où ils me suivirent. Frontenac s'approcha pour me parler, je me retirai à une fenêtre. Il me dit: « Sur ce que je vois que Votre Altesse Royale ne traite pas ma femme comme elle avoit accoutumé, cela me fait connoître qu'elle n'a pas son service agréable; je viens vous demander son congé. » Je lui dis: « Vous vous faites justice, vous savez que je n'ai pas sujet d'être satisfaite de votre femme; sa conduite a été telle qu'elle devoit juger que la mienne changeroit. » Je lui donnai très-volontiers son congé; il me fit la révérence et s'en alla. Je fus assurément plus aise de le lui donner que lui de le recevoir: cela fit grand bruit à Paris parmi ses amis. Frontenac s'en alla ensuite à Blois, pour en rendre compte à Son Altesse Royale; il croyoit par-là raccommoder l'affaire. J'écrivis à M. de Beaufort pour qu'il informât Son Altesse Royale de la manière dont cette affaire s'étoit passée. J'écrivis aussi quatre lignes à Son Altesse Royale, et je me reposois pour le reste sur M. de Beaufort. Son Altesse Royale ne répondit rien, sinon qu'elle ne me contraindroit pas sur le choix d'une dame d'honneur: ce qui étoit assez raisonnable. Comme elle n'avoit pas eu la même bonté en d'autres rencontres, j'avois à craindre qu'elle n'en fît de même. Mascarany, secrétaire des commandemens de Monsieur, envoya ordre au concierge du Luxembourg de meubler l'appartement de Son Altesse Royale pour moi, et le fit savoir au comte de Béthune, auquel il fit valoir ce bon traitement; et il y ajouta celui de ne m'avoir pas fait reprendre par force madame de Frontenac. A d'autres personnes rien ne seroit si ordinaire que le père logeât sa fille dans son logis et qu'il lui laissât la liberté de se servir de qui elle voudroit, tout cela est si fort dans l'ordre que l'on n'en parleroit point. Comme ce sont des grâces pour moi, et que je n'en ai jamais reçu d'autres de mon père, ses amis et les miens ne parloient que de cela pour le louer de son bon naturel envers moi et pour faire connoître que j'étois bien raccommodée avec lui. Quand de si petits effets sont des témoins d'une affaire si considérable entre des personnes si proches et de si grande qualité, le monde n'y ajoute guere de foi.

Quelque temps auparavant il se passa une affaire plaisante, ou le nom de Son Altesse Royale fut mêlé. D'Alibert, fils de son surintendant, qui sortoit de ses études et s'en alloit à Rome, comme font d'ordinaire les enfans de Paris au sortir du collége, avant que de partir alla visiter quelques dames du Marais, qui n'étoient pas des plus sages de Paris; et en ces lieux-là, pour se faire valoir, il conta qu'il s'en alloit à Rome, et que Son Altesse Royale lui avoit donné une lettre pour le cardinal de Retz, et qu'il étoit chargé de beaucoup de particularités qu'il lui devoit dire. Dans ces maisons-là il y va de toutes sortes de personnes; M. le cardinal le sut et le fit arrêter, et on le manda à Son Altesse Royale, qui répondit qu'il n'avoit nul commerce avec le cardinal de Retz, et que, s'il en avoit, on devoit avoir assez bonne opinion de lui pour croire qu'il ne confieroit pas ses intérêts à un homme de dix-sept ans. Je n'ai point parlé de la liberté du cardinal de Retz. C'est un homme à qui il est arrivé tant d'aventures, que je ne doute pas que l'on n'écrive sa vie, s'il ne l'écrit lui-même. Ainsi on la verra mieux et plus véritablement que je ne la pourrois mettre en ce lieu.

La retraite de madame de Frontenac d'auprès de moi fit fort parler les gens, et cela renouvela la mauvaise conduite de la comtesse de Fiesque. Ceux qui me parloient de la comtesse de Frontenac n'oublioient pas sa camarade; de sorte que je n'avois pas sujet de me louer ni de l'une ni de l'autre, et le déchaînement qu'elles avoient contre moi m'obligea à dire, pour me défendre, les justes sujets que j'avois de m'en plaindre. Un jour chez Tubeuf, où beaucoup de gens jouoient, l'abbé Fouquet entra et se mit à parler de madame de Fiesque et de moi. Il dit: « C'est Prefontaine qui met tout cela dans la tête de Mademoiselle. Si madame la comtesse de Fiesque m'en croit, elle s'en prendra à lui, je lui offre pour cela mon service. » Et ensuite il fit beaucoup de menaces dont tout le monde fut fort étonné. Le comte de Béthune me le dit deux ou trois jours après, de crainte que je ne l'apprisse par d'autres voies, et que je ne m'emportasse à dire ou faire contre l'abbé Fouquet ce qu'il avoit mérité. Je fus extrêmement étonnée et fâchée. Le comte de Béthune me dit: « Ne faites pas semblant de le savoir, et ayez patience, M. le cardinal y donnera ordre. »

Le lendemain, l'evêque d'Amiens, qui est de mes amis, me vint voir, et le duc de Bournonville avec lui. Après m'avoir saluée et de-

meuré quelque temps avec moi (à tout moment il venoit du monde et je parlois aux uns et aux autres), ils s'approchèrent tous deux de moi et me demandèrent un moment d'audience. Je m'éloignai de la compagnie : ils me dirent que M. l'abbé Fouquet les avoit chargés de me dire le déplaisir qu'il avoit de n'avoir osé me rendre ses respects, dans la crainte que je ne les eusse pas agréables. Je leur répondis : « Qui l'empêche de me voir ? Ma maison n'est fermée à personne, et ceux qui n'y viennent pas manquent à ce qu'ils doivent. Je me suis étonnée que l'abbé Fouquet, qui est créature de M. le cardinal, ne me soit pas venu voir : il est le seul qui y ait manqué. » Ils me dirent qu'il savoit qu'on lui avoit voulu rendre de mauvais offices auprès de moi, parce qu'il étoit ami de madame de Fiesque; que si je le connoissois, je le croirois incapable de tenir les discours dont ses ennemis l'accusoient. Je leur dis : « Je ne sais ce que vous voulez dire. Si l'abbé Fouquet m'a manqué de respect, je suis fâchée que tout le monde le sache et que je l'ignore. Il est fort malhabile homme de me donner occasion de m'en informer. On me connoît assez fière et assez prompte; on m'aura voulu céler ce qu'il a fait, parce que l'on sait que je me comporterois peut-être, dans le premier mouvement, d'une manière dont je serois fâchée à la longue. Tout ce que j'ai à vous dire sur ce que vous me dites, c'est que je ne me soucie pas de voir l'abbé Fouquet. Je serai bien aise de m'éclaircir de quoi il est question avant qu'il vienne chez moi. Je suis asseurée que s'il a manqué au respect qu'il me doit directement ou indirectement, M. le cardinal m'en fera donner raison : nous sommes présentement bien ensemble. » Ces messieurs me vouloient faire connoître que l'abbé Fouquet étoit un homme fort considérable, et qu'il pouvoit beaucoup pour ses amis; qu'il me pouvoit rendre de grands services. Je leur dis : « Je suis d'une qualité à ne pas chercher les ministres subalternes. J'irai toujours droit à M. le cardinal, et ne me soucie guère de votre abbé Fouquet. J'ai fort méchante opinion d'un ministre, au moins d'un homme qui veut passer pour tel, qui fait sa capitale amie de la comtesse de Fiesque. » Cette conversation fut assez longue : en voilà le plus essentiel.

Je m'en allai à l'instant le dire au comte de Béthune qui étoit dans sa chambre, au logis de madame de Launé-Grané où je logeois; il trouva le procédé de l'abbé Fouquet fort extravagant. Je lui dis qu'il me sembloit que je devois m'en plaindre à M. le cardinal : il fut de mon avis. J'envoyai quérir l'évêque de Coutances, qui est un fort honnête homme et qui a du zèle et de la fidélité pour ses amis; il a été maître de chambre de M. le cardinal, il est sa créature. Je lui contai ce qui s'étoit passé, et il se chargea d'en rendre compte à M. le cardinal, et de lui témoigner le ressentiment que j'avois contre l'abbé Fouquet. M. le procureur-général, qui est son frère, et qui est un homme sage et bien avisé, fut au désespoir de cette équipée. Il envoya Gourville trouver Préfontaine pour lui témoigner le déplaisir qu'il avoit des bruits que l'on faisoit courir; qu'il ne les pouvoit croire; qu'il étoit persuadé que son frère n'étoit pas capable d'une si grande ridiculité. Il fit faire des complimens à Préfontaine, dont il fut fort satisfait. On eut réponse de M. le cardinal. Il manda à M. de Coutances que s'il croyoit l'abbé Fouquet capable d'avoir tenu les discours dont on l'accusoit, il ne le verroit jamais; qu'il le croyoit innocent; qu'il me supplioit très-humblement d'avoir agréable qu'il me fît la révérence et se justifiât; qu'il ne vouloit pas qu'un homme qui dépendoit de lui parût jamais, s'il me déplaisoit. Il fit savoir à l'abbé Fouquet qu'il eût à voir Préfontaine et à en user d'une manière avec lui qu'il fût content. Je fus fort aise de voir M. le cardinal en user si bien pour moi : cette affaire me regardoit plus que Préfontaine. Gourville l'alla trouver et lui dit que l'abbé Fouquet étoit au désespoir de ce que l'on disoit qu'il avoit dit; qu'il l'assuroit qu'il n'en avoit jamais parlé; qu'il l'estimoit, le considéroit, et vouloit être de ses amis. Préfontaine dînoit chez Courtin, maître des requêtes, qui est fort de ses amis. Il répondit à Gourville : « Je ne reçois pas des complimens chez mes amis; si M. l'abbé Fouquet veut m'en faire, vous savez où est ma maison. » Quelques jours après un gentilhomme, nommé des Landes, qui a été à M. le prince, et qui étoit pour lors à l'abbé Fouquet, le trouva dans la rue, fit arrêter son carrosse et lui dit qu'il le venoit trouver de la part de l'abbé Fouquet. Préfontaine lui répondit : « Mon logis n'est qu'à deux pas d'ici; s'il vous plaît d'y venir... » Lorsqu'ils y furent, il lui dit que M. l'abbé Fouquet l'avoit chargé de lui témoigner qu'il étoit au désespoir des bruits que l'on avoit fait courir à Paris, et qu'il l'assuroit qu'il n'avoit point mal parlé de lui; qu'il l'estimoit et souhaitoit son amitié. Préfontaine dit à des Landes qu'il le prioit d'assurer M. l'abbé Fouquet qu'il croyoit ce qu'il lui mandoit, et qu'il étoit son serviteur.

M. de Coutances, après avoir reçu la réponse de M. le cardinal, par laquelle il le chargeoit de m'amener l'abbé Fouquet, n'entendant point

parler de lui, l'alla chercher : il ne le trouva pas. L'abbé l'alla trouver le lendemain matin et lui demanda ce qu'il vouloit ; M. de Coutances lui dit ce que M. le cardinal lui avoit mandé. L'abbé demeura embarrassé et lui dit : « Quand sera-ce que je verrai Mademoiselle ? » M. de Coutances lui répondit : « Je me charge de l'aller trouver pour prendre son heure. » L'abbé lui dit : « Si ce pouvoit être le matin, qu'il n'y eût personne, cela seroit fort commode. Je ne la connois guère et j'ai une manière d'éclaircissement à avoir avec elle; je serois moins embarrassé. » M. de Coutances lui dit : « A telle heure qu'il plaira à Mademoiselle de vous voir, elle vous fera toujours beaucoup d'honneur. » M. de Coutances vint prendre mon heure ; je lui donnai le lendemain à l'issue du dîner. Mademoiselle de Guerchy m'étoit venue voir : elle fut bien aise de se trouver chez moi en cette occasion ; elle n'étoit pas des amies de l'abbé. Il arriva avec M. le duc de La Rochefoucauld et M. de Coutances ; je dînois encore : ils s'allèrent promener dans le jardin. J'entrai dans mon cabinet, où il n'y avoit avec moi que madame d'Epernon : la comtesse de Béthune, mademoiselle de Guerchy et mademoiselle de Vandy étoient demeurées dans l'autre chambre. Le comte de Béthune étoit aussi avec moi ; M. de Coutances l'alla quérir. Lorsqu'il entra il fut fort embarrassé et interdit; il me salua et me dit qu'il étoit au désespoir de ce que l'on m'avoit dit; qu'il me supplioit très-humblement de croire qu'il n'en avoit jamais parlé. Je lui répondis : « Je suis si obligée à M. le cardinal, que je ferai toujours tout ce qu'il désirera de moi. » Il recommença : « Je suis le plus malheureux de tous les hommes ; j'ai des ennemis qui débitent de moi ce que je n'ai jamais songé. » Je lui dis : « Ne parlons plus de cela ; je crois que quand vous auriez manqué par le passé, vous serez plus sage à l'avenir. M. le cardinal a désiré que je vous visse, je l'ai fait à sa considération, et c'est à lui seul que vous en avez l'obligation : sans cela je ne vous aurois vu de ma vie, et il doit connoître par-là le pouvoir qu'il a sur moi. » Je passai dans l'autre chambre, où l'on fit une conversation, puis il s'en alla.

Sa bonne amie, la comtesse de Fiesque, et toute sa cabale, fut fort fâchée de la manière que le prit M. le cardinal et de ce qu'il vouloit que l'abbé Fouquet fît des excuses à Préfontaine. Pour M. le cardinal, il témoigna en cette occasion avoir quelque considération pour lui, dont je fus bien aise. Ces sortes d'affaires sont plus sensibles à un homme en disgrâce et hors de la cour, qu'à un qui y seroit ; et si Préfontaine y avoit été, l'abbé Fouquet n'en auroit pas ainsi usé, ou tout cela ne se seroit pas passé de même. L'abbé trouva fort mauvais ce que j'avois dit devant beaucoup de monde; tous ceux qui me venoient voir parloient de cette affaire et disoient : « L'abbé Fouquet est un grand seigneur pour menacer les gens d'insulte ; il n'y a personne qui ne lui en puisse faire et qui en mérite tant que lui. » Il trouva que je l'avois traité fièrement, et il disoit : « Mademoiselle le prend d'une grande hauteur; j'avois tort sans doute d'en user ainsi, vu l'égalité de nos qualités. » Il eut sûrement lieu de se repentir de ce qu'il avoit dit ; l'affaire ne tourna pas à son avantage, et moi j'eus sujet d'être satisfaite de ma modération, parce que je reçus de M. le cardinal toute la satisfaction que je pouvois souhaiter et Préfontaine aussi. Comme j'ai dit que je le grondois quelquefois lorsque je n'étois pas contente de M. de Choisy, parce qu'il est son parent, il est bon que je dise que j'ai connu depuis que c'étoit injustement, et je l'ai su par hasard à mon retour de Blois. M. de Choisy me fit demander si je trouverois bon qu'il me vînt rendre ses devoirs ; je lui permis, il vint à Limours. Lorsque Préfontaine sut que je l'avois vu, il dit au comte de Béthune que tant que M. de Choisy avoit été mal avec moi, il avoit cru de son devoir de ne le pas voir ; que puisqu'il m'avoit vue, il seroit bien aise d'aller chez lui. Le comte de Béthune lui dit : « Laissez-moi ménager cela. » Préfontaine le laissa agir ; il avoit tant de confiance en lui, qu'il eût cru manquer à l'amitié qu'il lui témoignoit s'il eût fait un pas sans son avis. Le comte de Béthune en parla à M. de Choisy, lequel lui fit réponse par un billet, lorsqu'il étoit à Saint-Cloud, qu'il étoit obligé à Préfontaine du sentiment qu'il lui témoignoit de le vouloir voir ; qu'après avoir discontinué quelques années à le faire, il craindroit que Son Altesse Royale ne le trouvât mauvais à présent. Je trouvai ce billet sur la table du comte de Béthune ; je lui demandai ce que c'étoit ; il me conta l'affaire comme je l'ai mise ici, dont je sentis une secrète joie de voir la fidélité que Préfontaine m'avoit gardée de ne pas voir les personnes qui m'étoient désagréables, et je me repentis de l'avoir soupçonné.

Le maréchal de Gramont apprit que je m'étois plainte de ce qui s'étoit passé à Blois ; il me fit dire par M. le comte de Béthune qu'il n'auroit pas manqué à me rendre ses respects s'il avoit cru que je l'eusse eu agréable, et qu'il avoit bien envie que je lui permisse de se justifier ; qu'il n'étoit pas coupable ; que c'étoit assez pour lui d'en être accusé pour l'empêcher de me voir.

Je lui fis dire que je trouverois bon qu'il vînt ; ce qu'il fit. Il me dit : « Sans la permission que Votre Altesse Royale m'a donnée de la venir voir, j'aurois toute ma vie fui sa présence avec beaucoup de douleur. Je n'ai jamais manqué à ce que je lui dois ; puisqu'elle a la bonté de vouloir écouter ma justification, je la supplie de me dire de quoi on m'accuse. » Je lui contai tout ce que Goulas m'avoit écrit et que j'ai dit ailleurs ; il me pria de lui montrer la lettre, et quand il rencontreroit Goulas, qu'il lui demanderoit la confrontation ; cependant qu'il m'assuroit que jamais il n'avoit dit un seul mot de ce qu'il avoit écrit, et qu'il en prenoit Son Altesse Royale à témoin. Je lui dis qu'il n'étoit pas malaisé à croire qu'il disoit vrai, puisque je connoissois Goulas pour un grand imposteur. Le maréchal de Gramont a beaucoup d'esprit ; il se démêla de tout cela avec moi par des termes respectueux, obligeans et les plus agréables du monde; j'en demeurai fort satisfaite, et lui, il le fut aussi de ma manière d'agir. Il ne s'étonna point de ce que je me fusse plainte, vu ce que l'on m'avoit écrit. Il revint à quelques jours de là prendre congé de moi avec M. de Lyonne, qui alloit avec lui, ambassadeur extraordinaire à la diète de Francfort, où l'on devoit élire l'Empereur.

Madame de Nemours (1) me vint voir à Saint-Cloud ; il n'y avoit que trois ou quatre mois qu'elle étoit mariée. Jamais il n'y eut mariage comme celui-là. Le cadet de feu M. de Nemours, qui étoit archevêque de Reims, avoit fort bien étudié, et certainement il étoit plus propre pour l'église que pour le monde et avoit toujours aimé sa profession ; même il avoit été souvent sur le point de se faire prêtre. Depuis la mort de monsieur son frère il étoit demeuré dans ces sentimens et ne témoigna point vouloir changer de profession ; aussi la mort de son frère ne lui apportoit-elle pas beaucoup d'avantage ; tout le bien de France de la maison de Nemours étoit à ses nièces, et il ne lui étoit revenu que vingt mille écus par an de son apanage de Savoie. On le vit tout d'un coup se donner à faire la cour à mademoiselle de Longueville ; tout le monde se moquoit de sa prétention, et on ne comprenoit pas que la plus riche héritière de France (elle a cinquante mille écus de rente) voulût épouser un cadet dont l'esprit étoit assez scholastique, la personne assez défigurée par une fâcheuse maladie à laquelle il étoit assez sujet, sans biens, sans établissemens ni sans considération ; elle qui avoit prétendu au duc d'Yorck, dont on avoit parlé pour le duc de Mantoue, et qui a beaucoup d'esprit et de mérite ; c'est une personne assez retirée du commerce du monde et qui mène une vie assez particulière. Cela donne plus de temps à faire des réflexions ; ainsi on ne devoit pas juger par-là qu'elle se marieroit mal à propos. Elle souffroit ce garçon, il soupoit tous les soirs chez elle ; enfin elle s'embarquoit furieusement. On demanda à Rome la dispense, parce qu'il étoit parent. M. de Longueville, son père, la laissoit faire et convenoit de tout. Le jour pris pour son mariage, M. de Longueville vint à Ivry avec madame sa femme, elle s'y rendit et M. de Nemours aussi ; ils y furent trois semaines. On trouva des difficultés, sur quoi on crut l'affaire rompue. On sut que c'étoit qu'elle avoit traité son mariage avec le roi d'Angleterre et qu'elle devoit l'aller trouver en Flandre, et que M. de Longueville lui donneroit trois millions de son bien. M. le cardinal dépêcha à M. de Longueville et lui manda qu'il avoit eu cet avis, et que le Roi ne trouvoit pas bon cette affaire. M. de Longueville répondit qu'il n'en savoit rien, et que, pour marque de cela, il presseroit sa fille de conclure avec M. de Nemours : ce qu'il fit. Elle se maria et pleura beaucoup, à ce que j'ai ouï dire. La fièvre prit à M. de Nemours lorsqu'il sortit de l'église, et il n'a pas eu un moment de santé depuis, et il ne me vint point voir à Saint-Cloud ; il étoit à Bagnolet, où il prenoit du lait d'ânesse. J'ai demandé à la reine d'Angleterre si cela étoit vrai ; elle m'a fort dit que non, et que le Roi, son fils, désavouoit d'avoir eu cette intention. Pour moi, je lui ai fait la justice de ne le pas croire, persuadée qu'un homme qui a songé à moi ne se rabattroit pas à mademoiselle de Longueville.

Madame la duchesse de Bouillon mourut pendant que j'étois à Saint-Cloud. Elle avoit marié sa fille avec le prince d'Harcourt il y avoit un an et demi ; les affaires ne s'étoient pas passées comme elle avoit désiré ; elle espéroit que, par l'alliance à la maison de Lorraine, elle attacheroit toute sa famille aux intérêts de la sienne, et qu'ils maintiendroient sa principauté. Cela fit un effet tout contraire ; M. d'Elbœuf le père, ni tous les autres princes de la maison de Lorraine, ne voulurent point signer au contrat de mariage du prince d'Harcourt, parce que mademoiselle de Bouillon y étoit traitée de princesse ; ils dirent qu'ils ne souscriroient jamais à faire des gentilshommes princes pour qu'ils voulussent s'égaler à eux.

Le séjour que je fis à Saint-Cloud fut assez long pour qu'il se passât bien des affaires ; j'y fus près d'un mois. Je ne m'y ennuyai point ;

(1) Auteur des Mémoires qui font partie de cette Collection.

j'étois visitée de tout ce qu'il y a de gens à Paris depuis le matin jusqu'au soir. On me dit en ce lieu-là que M. de Béthune n'avoit point travaillé au retour de mes gens, que même il leur avoit nui tant qu'il avoit pu ; ce que je ne pouvois croire. On me disoit : « Ne voyez-vous pas comme il veut vous gouverner? et pour cela, il éloignera les personnes en qui il connoîtra que vous avez confiance. » On me fit aussi remarquer qu'il me présentoit tout le monde, et qu'il trouvoit à redire qu'on approchât de moi sans lui. Tout le monde m'en disoit assez pour m'en dégoûter, si j'avois cru légèrement. C'est l'humeur du comte de Béthune de s'empresser pour ses amis, et cela part d'un bon principe. Je n'avois garde d'attribuer son procédé qu'à l'affection qu'il avoit pour moi.

Il me vint des nouvelles que la cour étoit partie de La Fère pour aller à Sedan, afin d'être plus près de Montmédy, qui étoit assiégé par le maréchal de La Ferté. Je fus bien fâchée de ce voyage, qui retardoit le mien à la cour ; j'étois résolue de m'en aller à Forges prendre des eaux, et d'attendre que la cour se rapprochât. J'eus des nouvelles de M. le cardinal ; il me manda que je pouvois partir quand il me plairoit pour venir à Sedan ; que je lui mandasse le jour que je partirois de Paris et celui que je serois à Reims, pour m'envoyer de l'escorte. Je me disposai à partir ; j'allai à Colombe voir la reine d'Angleterre, qui n'y étoit que depuis deux jours : elle avoit toujours été malade pendant mon séjour à Saint-Cloud, et elle m'avoit fait l'honneur de me mander que sans cela elle m'auroit fait celui de me venir voir. Je partis le 27 de juillet de Saint-Cloud pour aller coucher à Dammartin. La journée n'est pas grande ; mais quand on ne veut pas passer par Paris et qu'il faut tourner tout autour par des chemins de traverse, il est plus long que l'on ne pense. Je me perdis si bien, que je me trouvai à dix heures du soir en un village nommé Tremblai, qui dépend de l'abbaye de Saint-Denis : je connois ce lieu, il n'est qu'à une lieue de Bois-le-Vicomte. J'avois faim ; je m'en allai chez une dame que j'avois connue dans ce village du temps que je demeurois au Bois-le-Vicomte, lui demander la collation ; elle me la donna fort bien et fut ravie de me voir. Je m'informai de l'état auquel le duc de Richelieu tenoit le Bois-le-Vicomte ; il ne s'en fallut guère que je n'y allasse moi-même, et que je n'envoyasse quérir le notaire du lieu pour dresser un procès-verbal de l'état où étoit ma maison. Cependant M. le comte de Béthune, qui m'attendoit avec tout le monde à Dammartin, ne pouvoit comprendre ce que j'étois devenue. Madame la comtesse de Béthune étoit effrayée de se voir à minuit dans la campagne, et étonnée de ce que je dormois au clair de la lune, qui me donnoit sur la tête.

Après avoir bien chemine j'arrivai à Dammartin, où je contai mes aventures. Ma cour fut grosse le lendemain ; il y avoit beaucoup de gens de la cour qui m'y attendoient pour y aller, afin de passer plus sûrement : messieurs Damville, de Créqui, le commandeur de Souvre, La Serre, Aubeterre, qui est à Son Altesse Royale ; l'abbé de Ronzi, résident de Florence ; Saint-Hilaire, et Matha qui venoit pour rendre compte aux comtesses de Fiesque et de Frontenac de mon voyage. Je trouvai à Nanteuil M. de La Vrillière, secrétaire d'Etat. Ma seconde journée fut à La Ferté-Milon chez M. de Noirmoutier. Colbert, intendant de M. le cardinal, nous joignit à La Fère ; il avoit avec lui deux charrettes d'argent qui furent escortées jusqu'à Reims par des mousquetaires de la garnison du bois de Vincennes ; il vint le soir me faire sa cour. Varangeville, secrétaire des commandemens de Monsieur, s'y trouva. De là on marcha tous ensemble, parce que l'on disoit qu'il y avoit un petit bois entre La Fère et Fimes, où il y avoit souvent des coureurs de Rocroy : nous n'y trouvâmes cependant personne. A Fimes, on me dit qu'il étoit passe la nuit dix ou douze coureurs de Rocroy. Les habitans de Reims envoyèrent me faire compliment à Fimes. Je fus assez en peine de ne trouver personne qui me dît des nouvelles de la cour. Proche de Reims, je trouvai un laquais de Langlade qui venoit de Sedan, lequel me dit que le Roi étoit à Montmédy avec M. le cardinal, et qu'il y avoit des troupes à Reims qui étoient venues quérir Mademoiselle. Cette nouvelle me réjouit beaucoup, j'espérois partir dès le lendemain : j'envoyai donner cette nouvelle au comte de Bethune et à Colbert. A une lieue de Reims, M. le duc de La Vieuville, lieutenant de roi en Champagne et gouverneur de Reims, vint au-devant de moi avec la noblesse, tous les archers de la ville et force trompettes. Lorsque j'y arrivai j'y trouvai les bourgeois sous les armes. Quand j'entrai en mon logis, M. de La Salle, sous-lieutenant des gendarmes du Roi, me salua et me dit que le Roi lui avoit commande de me venir quérir avec cent vingt maîtres de ses gendarmes et de ses chevau-légers, et qu'il lui avoit ordonné de prendre des troupes qui étoient à Rhetel, ce qu'il avoit avec lui ne suffisant pas pour passer en sûreté ; que le matin dont il etoit arrive, le soir M. de Turenne les avoit envoyés quérir ; qu'ainsi

il lui sembloit que je devois envoyer à M. de Turenne pour avoir d'autres troupes.

Je fus fort aise de voir La Salle, parce que c'est un de mes anciens amis. Il me témoigna d'avoir eu beaucoup de joie d'avoir eu la commission de me venir quérir pour me mener à la cour; que la Reine, lorsqu'il avoit pris congé d'elle, lui avoit témoigné avoir impatience de me voir, et lui avoit dit: « Vous pouvez assurer ma nièce qu'elle sera la bien-venue, et qu'on la traitera fort bien en tout; et elle le pourra connoître par le choix que l'on a fait de votre personne pour commander son escorte, et par votre charge, et parce que l'on sait que vous lui êtes agréable. » La Salle étoit tout-à-fait touché de ce discours, et pour lui et pour moi. Nous nous entretînmes fort long-temps. Il me dit: « Lorsque Monsieur, votre père, est revenu à la cour, le Roi a envoyé ses compagnies le quérir comme vous; il n'y eut que les maréchaux-des-logis. Et comme j'ai été commandé de venir, je le dis, non pas pour faire difficulté de vous rendre toutes sortes de respects, mais pour voir jusques où alloit la bonne volonté de Leurs Majestés; et on me répondit: « Il n'importe, on veut fort bien traiter Mademoiselle; » et comme je sais que vous aimez les honneurs, je n'avois garde de manquer à vous rendre compte de ce détail. » Ensuite il me demanda l'ordre: cela me faisoit fort souvenir du temps de la guerre. M. le cardinal écrivit au comte de Béthune par La Salle, et lui mandoit que le Roi envoyoit cent vingt hommes des maîtres de ses compagnies, qu'il avoit détachés des corps qu'il avoit près de sa personne, et que M. de La Salle, sous-lieutenant de ses gendarmes, avoit ordre de prendre quatre cents chevaux qui étoient à Rhetel, et croyoit qu'avec cela je serois conduite avec toute la dignité et la sûreté qui étoient nécessaires à une personne de ma qualité. Je fus fort satisfaite de cette lettre. Le soir après souper, La Salle me fit souvenir d'écrire à M. de Turenne qu'il lui envoyât des troupes, parce qu'il lui auroit été assez mal agréable qu'il fût venu un lieutenant-général ancien, et qu'il n'eût commandé que les cent vingt maîtres. Il ne douta point qu'il n'y en eût beaucoup qui se pressassent pour avoir cette commission. Tout le monde s'étoit retiré: il ne restoit plus que le duc de La Vieuville, qui voulut faire ma lettre; et comme il en eut fait une, et qu'elle ne se trouva pas bien, il en recommença une autre. A la fin cette plaisanterie me lassa, j'avois envie de dormir, et il étoit tard. Je me levai matin, j'écrivis en quatre mots ce qui étoit nécessaire. Je jugeai bien qu'il me falloit séjourner le lendemain à Reims, j'employai mon temps à aller à Saint-Remy voir la sainte-ampoule et les reliques; j'allai voir l'église cathédrale et l'abbaye de Saint-Pierre. Le reste du temps ma cour étoit assez grosse. Tous ces messieurs qui alloient à la cour n'avoient personne à qui la faire, ils me la faisoient fort assiduement: je reçus toutes les harangues ordinaires.

Le soir, à neuf heures, je n'avois point de nouvelles de M. de Turenne; lorsque je donnai l'ordre à La Salle, il me dit: « Votre Altesse Royale ne partira point demain. » Je lui dis: « Si mon valet de pied arrive d'ici à minuit je partirai et je vous enverrai dire l'heure. » Il ne vint point que le matin entre neuf et dix heures: on m'éveilla, et à l'instant j'envoyai avertir Colbert. M. de Turenne me mandoit de ne point partir que je n'eusse de ses nouvelles; qu'il n'y avoit nulle sûreté et qu'il ne vouloit rien hasarder. Comme c'est un homme incertain et qui n'assure jamais rien de peur de se méprendre, je disois: « M. de Turenne ne trouvera jamais assez de sûreté pour moi, à moins que d'avoir toute l'armée; et comme il ne pourra pas me l'amener pour m'escorter, je passerai ici l'été. » Le valet de pied dit à Colbert: « M. de Turenne m'a demandé s'il n'y avoit pas une voiture avec Mademoiselle. » Colbert me dit: « Voilà ce qui le fera hâter de vous envoyer de l'escorte: quand on fait une affaire de cette nature, on n'a point de patience qu'on ne l'exécute. » Le valet dit qu'il avoit dit tout haut devant M. de Turenne qu'il y avoit une voiture avec moi et que toute l'armée le savoit. J'entretins fort Colbert de toutes sortes d'affaires, et particulièrement de celle que j'avois eue avec son Altesse Royale, de l'injustice que l'on m'avoit faite et à mes gens, desquels j'étois bien aise de faire connoître la fidélité et la capacité avec laquelle ils m'avoient servie. Je lui contai aussi la mauvaise conduite des comtesses envers moi, et les justes sujets que j'avois de me plaindre d'elles. Il me témoigna d'être bien aise de savoir tout cela; il admiroit ma patience, et me parut être dans mes sentimens. Comme c'est un homme d'esprit, et qu'il est souvent avec son maître, il se présente des occasions où il me pourroit servir, et surtout dans ces circonstances que j'étois bien aise que l'on sache, parce qu'elles me sont avantageuses.

Le mercredi, sur les cinq heures du soir, il me vint un garde de M. de Turenne, lequel m'apporta une lettre. A l'instant j'envoyai quérir Colbert, le comte de Béthune et La Salle. Je demandai au garde des nouvelles du chevalier de Charny. Il me dit qu'il l'avoit laissé en sen-

tinelle devant la porte de M. de Turenne, et il ajoutoit: « Si vous l'aviez vu en ce poste, vous en seriez ravie; il a la meilleure mine du monde, il est aimé de toute l'armée, et tout le monde sait bien qui il est. » Il voyoit bien que j'étois bien aise d'en entendre parler. Il me disoit: « C'est un joli garçon, vous avez raison de l'aimer. » Après que ces messieurs que j'avois envoyé quérir furent arrivés, je leur montrai la lettre de M. de Turenne. Il me mandoit que je pouvois partir dès le lendemain pour aller coucher à Attigny, et prendre sur ma route des Suisses qui étoient à Ille; que je n'avois que faire d'autre escorte par ce chemin-là que celle que j'avois, parce que la marche qu'il faisoit me couvroit tout-à-fait. On avoit envoyé ce jour-là, dans l'attente des nouvelles de M. de Turenne, dans les villes voisines chercher de l'escorte; et quand le garde fut venu, on la contremanda. Colbert dit: « Je ne suis pas d'avis de prendre ce chemin-là, parce que le passage de la rivière est incommode et la journee est longue pour arriver à Sedan: cela incommoderoit Mademoiselle. Le meilleur chemin, le plus beau, le plus commode, est d'aller à Vandy coucher, et le lendemain à Sedan. » La Salle dit: « Pour moi, je n'ai rien à dire. Le Roi et M. le cardinal m'ont commandé d'escorter, avec toute sûreté, la personne de Mademoiselle; l'argent du Roi est avec elle; M. Colbert est un bon garant: c'est pourquoi tout ce qu'il fera sera bien fait. » M. Colbert lui répondit: « Je me charge de l'événement, et je vous réponds que Son Eminence trouvera bon tout ce que je ferai. » On envoya quérir une carte pour mesurer les journées et pour voir tous les gués et passages sur les rivières d'Aisne et de Bar; on envoya quérir les maîtres des coches de Sedan. Après avoir tout bien examiné, Colbert dit: « Je ne changerai pas d'avis. Il faut que Mademoiselle aille coucher à Vandy; elle passera l'Aisne à gué au-dessous: le gué est bon; ensuite elle passera la riviere de Bar dans un bac qui est auprès le Chêne-le-Pouilleux, que l'on appelle Pont-Bar. A vingt pas de là il y a un gué que l'on appelle Pont-de-Bar, où les équipages et les troupes peuvent passer en même temps. » Tout le monde trouva cela fort bien. Colbert dit ensuite: « A la vérité, nous avons toutes plaines; je ne crois pas que l'on attaque Mademoiselle. » Ces messieurs me prièrent de ne pas dire où j'allois coucher, parce que, dans les villes telles que celle où nous étions, il y a toujours des espions. « C'est pourquoi, au sortir, vous donnerez vos ordres à M. de La Salle, et vous direz que vous allez coucher à Rhetel. » Je sortis dans la salle où étoit tout le monde, et je dis: « Je pars demain à quatre heures du matin, et j'irai coucher à Rhetel. » Matha me dit: « Vous n'avez que faire de partir le matin, vous y arriverez à midi. » Je lui répondis: « Je me coucherai dès que je serai arrivée, parce que la journée d'après est fort longue, et je serai bien aise d'arriver de bonne heure à Sedan. » La Salle me dit: « Notre quartier est hors de la ville; vous trouverez bon que nous vous attendions hors la porte. » Je lui dis que oui. Je me levai à trois heures; à quatre heures j'avois entendu la messe et j'étois prête à partir. Tout le monde n'étoit pas de même: j'étois néanmoins à cinq heures hors de la ville, où on attendit après les bagages. Je trouvai les gendarmes et les chevau-légers en deux escadrons, qui mirent l'épée à la main et me saluèrent; puis quand on marcha ils se mirent à droite et à gauche, et à la tête et à la queue: les quatre charrettes à l'argent marchoient devant mon carrosse. J'arrêtai à Pont-à-Verger, dans une prairie ou passoit un ruisseau; on détela; je mangeai à terre sur l'herbe des viandes froides que j'avois fait apporter. Je donnai à dîner à mon escorte et quasi à tous ceux qui me suivoient; j'avois fait apporter pour cela quantité de viandes de Reims. Les trompettes sonnèrent pendant mon dîner: cela avoit tout-à-fait l'air d'une vraie marche d'armée. La comtesse de Béthune disoit: « Je suis dans une grande inquiétude de l'argent: si on nous attaque je descendrai de carrosse, je m'irai asseoir dessus. » Cela fit bien rire la compagnie. Gourville me vint voir à Reims le lendemain que je fus arrivée, et me dit: « Je crois que vous n'avez que faire d'escorte, vous êtes fort assurée que l'on ne vous attaquera pas: je pense que vous avez si bien pris vos mesures avec les gens de Rocroy, que vous ferez passer l'argent du Roi en sûreté. » Ce discours ne me plut point, je le dis à Colbert; je ne m'etois pas avisée que l'on me dût faire une pièce à la cour à mon arrivée. Je continuai mon chemin jusqu'à Vandy, où j'arrivai heureusement: ce ne fut pas sans beaucoup de peur lorsque l'on gaya la rivière d'Aisne. Son Altesse Royale m'avoit fait l'honneur de me dire, lorsque je partis de Blois, que je prisse garde à moi quand je passerois sur des ponts, parce que j'etois menacee d'un grand accident et d'y courir fortune très-dangereusement. Je le contai, le soir à Reims, au comte de Bethune, à La Salle et à Colbert, pour m'excuser de toutes les difficultés qui s'y faisoient pour les passages des bacs et des gués. A Vandy, ils me dirent: « En voilà un de passe bien heureusement. » Nous y trouvâmes Baradas, que

l'on avoit mandé le soir à Rhetel de m'y venir joindre avec son régiment; le sien ne s'y trouva pas, il amena celui du prince de Hombourg, qui étoit nouvellement arrivé d'Allemagne au service du Roi. Ma suite fut augmentée depuis Reims du duc de La Vieuville, qui s'étoit bien tourmenté le soir devant mon départ. Colbert l'avoit envoyé quérir pour savoir si les habitans de la ville de Reims ne me donneroient pas bien deux cents mousquetaires pour m'escorter jusqu'à Vandy. Il alla quérir des principaux de la ville, qui lui dirent qu'il n'y avoit rien qu'ils ne fissent pour le service du Roi et pour le mien, et que j'eusse scrupule de les faire agir d'une manière qui leur pouvoit nuire. Je dis à Colbert : « Songez qu'ils paient contribution à Rocroy, et qu'il y a une manière de trève entre eux, et que ce que vous leur demandez ne servira de rien au service du Roi. Si un parti de Rocroy nous attaque il sera fort, les bourgeois auront peur : ainsi ne nous prévalons point du zèle que ces pauvres gens-là témoignent au service du Roi à ma prière. » Colbert en convint; il le dit à La Vieuville, qui trouva que j'avois raison. J'appelai les bourgeois, et leur dis : « Nous avons examiné la proposition que M. de La Vieuville vous a faite de ma part; nous avons trouvé que nous pouvons nous passer de vos gens. Je rendrai compte au Roi du zèle que la ville de Reims a témoigné pour son service, et que vous passiez pardessus toutes considérations; et je vous suis obligée, en mon particulier, de la bonne volonté que vous m'avez témoignée dans toutes les occasions : je serai bien aise de la reconnoître. » Aussitôt après notre arrivée à Vandy on fit prendre les armes aux habitans pour faire garde au château, où je fis entrer les charrettes d'argent. Je dis : « Leur sûreté est aussi nécessaire que la mienne; je suis persuadée que si les gens de Rocroy en vouloient à la compagnie, ce seroit plutôt aux charrettes qu'à moi. » Je dis à Colbert : « Jusqu'ici les passeports que j'ai pris nous ont bien réussi. Toute raillerie à part, je ne vois pas que M. le prince voulût que l'on attaquât mon escorte, et que l'on fît quoi que ce fût à tout ce qui est avec moi : il est trop honnête homme pour ne pas respecter tout ce qui est sous ma sauve-garde. » Colbert en convint : nous nous mîmes à railler. Le comte de Béthune me disoit : « Si par hasard on nous attaquoit, et qu'il se trouvât quelque officier que vous eussiez connu pendant la guerre; que, par reconnoissance de ce que vous lui auriez sauvé la vie à la porte de Saint-Antoine, il vous disoit : « Je sauverai qui il vous plaira, cependant laissez-moi prendre quelqu'un, M. Colbert seroit-il sauvé? » Je lui dis : « Oui, et je lui montrerois M. de La Vrillière et son fils, et lui dirois : « L'un est secrétaire d'Etat, et l'autre a la survivance de cette charge : ils vous paieront de bonnes rançons. » Nous fîmes tout le soir des discours sur ce ton; nous parlâmes, Colbert et moi, de l'acquisition que M. le cardinal faisoit du duché de Nevers, du dessein que j'avois eu de l'avoir, puis de mon affaire avec mademoiselle de Guise sur la succession de ma grand'-mère. Il fut fort édifié de me trouver si savante dans mes affaires; il soupa avec M. le comte de Béthune au château, et quantité de ces messieurs. J'avois ordonné que l'on servît exprès une table pour eux.

Je partis d'assez bonne heure de Vandy; j'avois impatience d'arriver à Sedan. Baradas me dit que les officiers du régiment de Hombourg qui m'escortoient avoient envie de me saluer. La Salle me dit que si je l'avois agréable, leurs escadrons feroient halte sur la hauteur. J'en fus bien aise, je me démasquai : je sais que les Allemands aiment à voir les princesses. Je fis arrêter mon carrosse, ils me saluèrent à l'allemande, ou pour mieux dire à la mode de la cavalerie : tout a pris la leur. Je trouvai ce régiment fort beau, de beaux hommes, bien vêtus et bien montés. Je dis à Baradas de faire approcher le lieutenant-colonel; il me vint saluer : il ne parloit point françois, et, ne l'entendant pas, je dis à Baradas de lui dire que je n'avois pas vu de plus beau régiment que le sien; que j'en avois beaucoup vu, et que je me connoissois mieux en troupes que n'ont de coutume les princesses de ma qualité. Il me fit dire qu'il étoit bien aise d'avoir mon approbation; qu'il avoit bien entendu parler de moi, et qu'il savoit que j'étois une brave princesse; qu'il seroit ravi d'exposer sa vie et son régiment pour mon service; puis il fit marcher son régiment devant. L'on avoit mené les habitans de Vandy pour passer un certain bois où l'on disoit qu'il y avoit souvent des ennemis, et même nous passâmes ce bois au trot. Ces habitans de Vandy sont de braves soldats; dans ce pays-là tous les habitans sont aguerris. Nous ne trouvâmes personne, Dieu merci; ils me menèrent jusqu'au Chêne dont j'ai parlé, et d'où je les renvoyai : je passai à Pont-Bar heureusement. Quand je fus à Chemery, un bourg qui est à deux lieues de Sedan, La Salle me dit : « Il n'y a plus rien à craindre, nous avons passé tous les bois. C'est pourquoi, si vous l'avez agréable, je renverrai les Allemands; M. de Fabert ne veut point qu'il entre des troupes dans toute l'étendue de son gouvernement de Sedan. » Je consentis volontiers qu'ils

s'en allassent; je dis à Baradas de les remercier, et je fis donner aux trompettes de quoi boire à ma santé.

Comme je fus à un quart de lieue de Sedan, La Salle me dit: « Les gendarmes et les chevau-légers du Roi vont prendre le devant et le derrière de votre carrosse; il n'y a plus rien à garder. Et je m'étonne de quoi Votre Altesse Royale, qui sait tout, ne m'a point encore demandé pourquoi ils ne l'avoient pas fait; elle sait bien que nous en usons pour elle comme pour la personne du Roi. » Je lui répondis: « J'y ai bien pensé et je n'ai pas osé le demander. » Quand nous fûmes dans le faubourg de Sedan, Damville alla devant à la prairie où on nous disoit que la Reine étoit, savoir si elle avoit agréable que je l'y allasse trouver. Il revint et me dit qu'elle le trouvoit bon. J'y allai; j'arrivai dans cette prairie à toute bride avec les gendarmes et les chevau-légers: leurs trompettes sonnoient d'une manière assez triomphante. Comme je fus proche du carrosse de la Reine, ils firent halte et se mirent en escadron entre son carrosse et le mien: je mis pied à terre à vingt pas de celui de la Reine, à qui je baisai la robe et les mains. Elle me fit l'honneur de m'embrasser et de me dire qu'elle étoit bien aise de me voir; qu'elle m'avoit toujours aimée, qu'il y avoit eu des temps qu'elle avoit été fâchée contre moi; qu'elle ne m'avoit point su mauvais gré de l'affaire d'Orléans; que pour celle de la porte Saint-Antoine, si elle m'avoit tenue elle m'auroit étranglée. Je lui dis que je méritois bien de l'être, puisque je lui avois déplu; que c'étoit un effet de mon malheur de m'être trouvée avec des gens qui m'avoient engagée à en user contre mon devoir. Elle me dit: « J'ai voulu vous parler de cela d'abord, et vous dire tout ce que j'avois sur le cœur; j'ai tout oublié; il n'en faut plus parler, et soyez persuadée que je vous aimerai plus que je n'ai jamais fait. » Je lui baisai les mains et elle m'embrassa; puis je me tournai vers madame la comtesse de Fleix, sa dame d'honneur, et madame la comtesse de Noailles, sa dame d'atour, qui sont toutes deux fort de mes amies, et que je n'avois pas eu le loisir de regarder. La petite-nièce de M. le cardinal étoit dans le carrosse; la Reine lui dit: « Marianne, il faut faire connoissance avec ma nièce. » Je lui dis: « J'en ai bien envie, et je suis sûre que quand vous me connoîtrez, vous m'aimerez. » Elle se mit à causer, et nous eûmes tout à l'heure fait connoissance. La Reine me regarda et me dit: « Je ne vous trouve point du tout changée, quoiqu'il y ait six ans que je ne vous ai vue; vous êtes mieux que vous n'étiez, je vous trouve plus grasse et le teint plus beau. » Je lui demandai: « Votre Majesté n'a-t-elle pas ouï dire que j'ai des cheveux gris? » Elle me dit: « Oui. » Je lui dis: « Je ne veux tromper personne en rien: je n'ai pas voulu mettre de poudre aujourd'hui, afin de vous les faire voir. » Elle les regarda et s'étonna d'en tant voir à mon âge. Je lui dis que madame de Guise avoit été ainsi à vingt ans; que du côté de mon père on venoit gris de bonne heure. La Reine se mit à rire et me dit: « Je suis étonnée de vous entendre dire mon père; néanmoins vous faites bien: de dire monsieur mon père, cela seroit ridicule. » Je lui répondis: « Cette manière de parler est si commune que des gens comme moi ne le doivent plus dire; d'appeler mon père Monsieur, à présent qu'il y en a un autre, cela ne seroit pas bien; et il me faut du temps pour m'accoutumer à dire M. le duc d'Orléans ou Son Altesse Royale: je ne sais si ce dernier est respectueux devant Votre Majesté. » Elle me demanda si je ne m'étois point ennuyée à Saint-Fargeau, et à quoi je me divertissois. Je lui dis que je ne m'y étois point ennuyée et que je m'y étois assez bien divertie.

Lorsque l'on entra dans la ville, la Reine me dit: « Pour vous faire honneur, on a renforcé la garde de la porte; il n'y en a pas tant ordinairement. » Je trouvai cela fort plaisant, et je lui dis: « Jusqu'ici on m'a traitée comme une princesse étrangère. » Arrivés au château, la Reine parla à tous ces messieurs qui étoient venus avec moi. Elle me demanda: « Qu'est-ce que Matha vient faire ici? » Je lui répondis que je n'en savois rien. Les nièces de M. le cardinal arrivèrent: après avoir salué mesdames de Fleix et de Noailles, elles vinrent à moi. Je dis à ces dames: « Il me faut nommer ces demoiselles; je crois qu'elles ne me connoissent point. » Mademoiselle de Mancini n'est ni belle ni laide; Hortense est une belle fille. Je trouvai qu'elles n'avoient pas bonne grâce. Les filles de la Reine vinrent toutes me saluer. Je connoissois mademoiselle de Gourdon il y avoit long-temps: je l'avois vue auprès de madame la princesse, où la Reine l'avoit mise parce qu'elle ne vouloit pas être religieuse. C'est une fille d'une maison de qualité d'Ecosse; et lorsque M. le prince fut arrêté, elle ne voulut pas suivre madame la princesse: la Reine la prit. C'étoit la seule que je connoissois. Les quatre autres étoient Fouilloux, Boismenil, Chemeraut et Meneville.

La Porte étoit allée à Paris pour se marier avec le chevalier Garnier, lieutenant des gardes. C'étoit un homme fort riche et fils d'un partisan. Les filles de la Reine sont toutes bien

faites et assez jolies. Meneville est fort belle. La Reine me fit l'honneur de me parler de ses amours avec le duc de Damville, dont j'avois entendu parler (il y avoit déjà trois ou quatre ans que cela duroit); et que de trois en trois mois Damville disoit qu'il la vouloit épouser. Madame la duchesse de Ventadour, sa mère, ne le vouloit pas. Jamais homme ne s'est trouvé à cinquante ans n'être pas maître de ses volontés et ne se pouvoir marier à sa fantaisie. C'est l'amant du monde le plus incommode. La Reine me conta que Meneville n'osoit sortir la plupart du temps ; que quand il alloit à quelque voyage, il lui laissoit son aumônier pour lui dire la messe et pour la garder. Jamais galanterie n'a été menée comme celle-là.

Lorsque j'arrivai à mon logis je trouvai un gentilhomme de la part du Roi, un de Monsieur et de M. le cardinal, qui me venoient témoigner le déplaisir qu'ils avoient tous trois de ne s'être pas trouvés à Sedan à mon arrivée ; que le siége de Montmédy, qui étoit sur sa fin, les empêchoit de le quitter, et qu'ils avoient la plus grande impatience du monde de me voir. Je répondis à cela comme je devois. La comtesse de Béthune voulut coucher dans un cabinet qui est derrière ma chambre, et elle disoit à tout le monde : « Son Altesse Royale nous a recommandé, à M. le comte de Béthune et à moi, de ne point quitter de vue Mademoiselle. » Le matin j'allai à la messe de la Reine ; au retour je montai à sa chambre, où elle me fit l'honneur de me montrer des pendans d'oreilles qu'elle avoit fait faire. Elle raccommoda mes cheveux, qu'elle ne trouvoit pas bien ; elle m'ajusta avec toute la bonté imaginable. Je reçus des visites de tout ce qui étoit à Sedan, qui n'étoit pas grand monde. L'après-dînée que je retournai chez la Reine, elle joua et ne laissa pas de causer avec moi. Au jeu, elle me dit que je trouverois le Roi si changé, qu'il étoit si grand, si gros et si enhardi, qu'elle croyoit que je le trouverois de bonne mine ; que pour Monsieur, je ne le trouverois guère crû, que je lui trouverois une belle tête, et qu'il me ressembloit. Pendant la collation elle disoit : « Ma nièce mange comme mon fils, elle me fait souvenir de lui. » A la toilette, madame de Beauvais disoit à la Reine : « Madame, Mademoiselle ne vous fait-elle pas souvenir de Monsieur ? Je sens que j'ai bien des pensées lorsque je la regarde. » La Reine rioit. Tous ces propos, joints avec ce que le monde disoit, me firent assez croire que l'on songeoit à nous marier ensemble.

Le comte de Béthune fut à Stenay voir M. le cardinal, qui envoyoit tous les jours savoir des nouvelles de la Reine. Le Roi y envoyoit aussi, et ses gentilshommes venoient à mon logis lorsqu'ils ne me trouvoient pas chez la Reine. Elle alloit tous les soirs aux Capucins, où le Saint-Sacrement étoit exposé (cette église étoit hors de la ville) ; après le salut, la Reine alloit à la prairie. Elle me fit conter tous les différens que j'avois eus avec Son Altesse Royale pour mon compte de tutele. J'en parlai fort succinctement, parce qu'il y avoit beaucoup de circonstances qu'elle n'eût pas entendues. Néanmoins de temps à autre elle m'interrompoit pour me dire : « Vous êtes bien habile ; quelle pitié ! on vous a bien tourmentée injustement ; » et plusieurs autres discours fort obligeans. Elle me parla de mes gens avec une bonté incroyable, et me disoit que si je jugeois qu'elle me pût servir pour leur retour auprès de Son Altesse Royale, je n'avois qu'à dire, qu'elle agiroit de tout son cœur ; qu'elle étoit bien aise de voir que je ne les avois pas abandonnés, comme on le disoit ; que cela auroit été bien vilain à moi. Je l'assurai que rien n'étoit plus éloigné de mon humeur que de sacrifier des personnes qui m'avoient si bien servie ; que j'avois fait tout ce que j'avois pu pour ne rien signer de tout ce que Son Altesse Royale demandoit de moi, sans faire ma condition de leur retour ; que messieurs de Beaufort et de Béthune m'avoient dit que c'étoit outrager mon père au dernier point que de faire une condition d'une affaire que je devois attendre de lui, et que je ne devois pas douter qu'il ne me la fît de la meilleure grâce du monde. La Reine dit : « Je souhaite que cela arrive ainsi : ces messieurs ont eu raison de croire et de dire que Monsieur en devoit user de cette façon ; pour moi qui les connois, je n'aurois pas été de leur avis, j'aurois pris mes sûretés. On le fait changer d'un moment à l'autre, j'en ai l'expérience. Quelles promesses ne m'a-t-il pas faites ? à quoi ne m'a-t-il pas manqué ? J'aurois grande peine à l'avenir de m'y fier. » Je sentois mieux qu'elle tout ce qu'elle disoit, pour l'avoir assez éprouvé. On peut juger quel chagrin ce discours me donna, et combien je sentis en même temps de consolation de recevoir des marques de la bonté de la Reine, et de connoître aussi que je n'étois pas la seule envers qui Son Altesse Royale n'en avoit pas bien usé.

On attendoit à tous momens des nouvelles de la prise de Montmédy, dont le siége s'avançoit fort. Le lundi dont j'étois arrivée le samedi précédent, le chevalier de Gramont arriva, qui apporta la nouvelle que les ennemis demandoient à capituler. Le gouverneur avoit été tué. C'étoit un homme de cinquante-deux ans, nom-

mé Malandri, lequel étoit capitaine des gardes du roi d'Espagne; il n'y avoit qu'un mois qu'il étoit arrivé dans ce pays et qu'il étoit gouverneur de cette place. Il avoit eu ce gouvernement par la mort de Bère: il s'alloit marier le jour que l'on investit la place; ses parens et ses amis s'y étoient rendus pour signer le contrat de mariage; ils furent obligés d'y demeurer. On dit qu'après avoir été blessé, on l'emporta: il se confessa, reçut les sacremens, et ensuite il voulut qu'on le portât mourir sur la brèche; et que sa maîtresse ne voulut point le quitter, quelque péril qu'il y eût. Il exhorta tous les officiers à se bien défendre et servir le Roi. Cette exhortation ne servit de guère, le lendemain ils se rendirent. Le Roi étoit allé, comme il faisoit tous les jours, voir le siége; il voulut aller plus avant qu'il n'avoit accoutumé. Il commanda à sa suite de demeurer, et s'avança lui troisième: de sorte que ce fut à lui-même que l'on parla pour capituler. Il revint au galop le dire à M. le cardinal, puis retourna recevoir les otages et en donner; fit et signa la capitulation lui-même, et voulut voir sortir la garnison, laquelle eut beaucoup de consolation, dans le malheur et la nécessité où elle se trouva de se rendre, que ce fût entre les mains d'un si brave Roi et de si bonne mine. Le Roi loua cette garnison de sa bravoure et de sa généreuse résistance; elle s'étoit fort bien défendue.

Le Roi arriva le mardi à Sedan à deux heures après-midi: la Reine l'attendoit à dîner. Il vint au galop, et arriva si mouillé et si crotté, que la Reine, qui le vit en cet état par une fenêtre, me dit: « J'ai envie que vous ne le voyiez que lorsqu'il aura changé d'habit. » Je lui répondis qu'il n'importoit pas pour moi. Il entra, et quelque négligé qu'il fût, je le trouvai de bonne mine. La Reine lui dit: « Voici une demoiselle que je vous présente, et qui est bien fâchée d'avoir été méchante; elle sera bien sage à l'avenir. » Il se mit à rire, et ensuite elle lui demanda: « Où est votre frère? » Il répondit: « Il vient dans mon carrosse, il n'a pas voulu venir à cheval; il ne veut pas se montrer négligé: il est ajusté au dernier point. » En même temps qu'il disoit cela, il rioit et regardoit la Reine, comme pour faire entendre que c'étoit pour moi. Le Roi se mit à conter ce qui s'étoit passé à Montmédy, et d'une occasion qu'il avoit trouvée à son retour; qu'en un endroit dans le bois que l'on appelle le Trou de Souris, on avoit tiré sur le carrosse du passage où étoient Montaigu et Bartet; que l'on avoit percé le carrosse et blessé le cocher; qu'à l'instant Montaigu, qui étoit malade, étoit monté à cheval et s'étoit mis à la tête des chevau-legers; qu'à ce bruit il étoit monté aussi à cheval et étoit allé dans le bois, où on avoit pris dix ou douze fusiliers; qu'il y en avoit eu un ou deux de tués, et que le reste étoit demeuré prisonnier; qu'ils avoient dit qu'ils étoient d'un petit château dont j'ai oublié le nom, et qu'ils avoient un passeport pour aller en parti. La Reine dit: « Je suis d'avis que vous les renvoyiez, puisque c'est vous qui les avez pris. » Ensuite la Reine demanda: « Pendant cette action, qu'est devenu votre frère? » Le Roi dit: « Il est demeuré en carrosse, parce qu'il n'étoit pas botté. » Tout ce qu'il y avoit là de gens dirent à la Reine que le Roi avoit percé le bois tout des premiers; « et nous avons fait tout ce que nous avons pu pour l'en empêcher, il n'y a pas eu moyen. »

Dans ce temps-là on entendit un carrosse; le Roi dit: « Voilà mon frère qui vient. » Il entra avec un habit gris tout uni et une petite oie de couleur de feu; il étoit fort ajusté. Après avoir salué la Reine, il vint à moi, me serra dans la fenêtre et m'embrassa; il me témoigna une grande joie de me voir, et me dit qu'il me trouvoit fort embellie. Je lui dis que je le trouvois crû; nous nous louâmes fort. La Reine me dit: « Allez-vous-en dîner, et ce soir il faut que vous soupiez en famille. » Je fis une grande révérence et m'en allai à mon logis, où je reçus beaucoup de visites. On me dit que M. le cardinal étoit venu. Je m'en allai chez la Reine: il étoit à la fenêtre avec la Reine, dans un cabinet qui est sur la place. Quand ils me virent venir, ils vinrent dans la grande chambre; la Reine me dit: « M. le cardinal s'en alloit chez vous. » Je le saluai, puis je dis à la Reine: « Il me semble, Madame, qu'il seroit bien à propos que Votre Majesté nous fît embrasser, après tout ce qui s'est passé. Pour moi, ce sera de bon cœur. » La Reine s'en alla à la fenêtre, et M. le cardinal s'en vint à moi et m'embrassa les genoux. Je le relevai et l'embrassai. Il me dit qu'il avoit la plus grande joie du monde de me voir; qu'il y avoit long-temps qu'il le souhaitoit; qu'il n'étoit pas le maître des obstacles qui s'y opposoient. Je me mis à railler avec lui de ce qu'on lui avoit dit du testament et des passeports: que je m'étois bien trouvée d'en avoir pris, et qu'on ne devoit pas me les reprocher, puisque j'avois même mis l'argent du Roi en sûreté. Il me répondit à cela le plus obligeamment du monde, puis se mit à me louer du bon état où il me trouvoit; ensuite nous retournâmes en conversation avec Leurs Majestés et Monsieur.

La Reine alla le soir au salut, pour remer-

cier Dieu de la prise de Montmédy. Monsieur y vint et me mena le plus civilement du monde. Je trouvai que la Reine étoit devenue joueuse; elle ne jouoit jamais quand je la quittai. Je lui dis : « Il n'y a pas un changement égal à celui de voir Votre Majesté jouer tous les jours, et que mon père ne joue plus. » Elle me répondit que cela étoit vrai. Comme elle vouloit prier Dieu, elle dit au Roi et à Monsieur : « Entretenez votre cousine. » Elle se tourna vers moi et me dit : « Je vous laisse bonne compagnie. » Le Roi causa assez et ne me parut point embarrassé de moi. A souper, madame la comtesse de Fleix me donna la serviette, que je donnai à la Reine; le Roi ne voulut jamais laver. La Reine me dit : « Il n'a garde de le faire. » Il me voulut faire laver avec lui; on croira aisément que je m'en défendis. La Reine lui dit : « Vous avez beau faire, ma nièce n'en fera rien. » Je fis même beaucoup de façons pour Monsieur; à la fin la Reine me dit de n'en point faire. La Reine étoit à table au milieu; l'on mangeoit en particulier, c'est-à-dire que les femmes de la Reine la servoient; il y avoit beaucoup de monde. Le Roi étoit au bout à la droite, Monsieur et moi à la gauche. La Reine dit à Monsieur qu'il n'étoit guère civil de ne me pas faire mettre au-dessus de lui. Il lui répondit qu'il ne falloit pas faire tant de façons entre proches, et que la vérité étoit qu'il ne s'en étoit pas avisé. Madame la comtesse de Fleix me donna à boire comme à eux; on me fit tout l'honneur possible: les violons jouèrent pendant le souper, et après nous dansâmes. La Reine ne cessa pas de me louer, et de me dire que je dansois bien et que je sentois bien ce que j'étois; qu'elle étoit bien aise, quand elle se retournoit, de me voir après elle, et mille discours de cette nature. J'étois entre le Roi et Monsieur; le Roi causoit avec mademoiselle de Mancini et quelquefois avec moi; je craignois de le questionner, et de lui-même il ne parloit pas beaucoup.

Le lendemain j'allai à la messe de la Reine, où M. le cardinal vint; il me dit : « Je suis au désespoir de vous avoir trouvée ici, je m'en allois chez vous. » Après la messe, il me dit qu'il y venoit. Je lui dis : « Montez donc dans mon carrosse. » Il se mit à la portière auprès de moi, et me dit : « Qui vous auroit dit, en 1652, que le Mazarin auroit été en portière auprès de vous en 1657, vous ne l'auriez pas cru, et si le voilà lui-même ce Mazarin qui faisoit tant de mal. » Je me mis à rire et lui dis: « Pour moi, je ne l'ai pas cru si méchant; j'ai toujours jugé que les affaires viendroient où elles sont. — Vous l'avez dit même, me dit-il, et je sais que M. le prince et vous vous avez souvent ri de tous les emportemens de Son Altesse Royale contre moi, et que vous disiez : « Il reviendra, il est bon homme; pour moi, j'en serai bien aise : il nous traitera fort bien, et nous y trouverons notre compte. » N'est-il pas vrai que vous avez dit cela?» Je le lui avouai et lui dis que j'étois bien aise qu'il connût par-là que je n'avois pas eu d'aversion pour lui. Lorsqu'il entra dans mon logis il vit le comte d'Escars; il me dit : « Il me fait ressouvenir du comte de Holac et des mauvais traitemens que M. le prince lui a faits; il est cruel qu'il ait si peu de considération pour une personne que vous lui avez donnée, de la qualité et du mérite dont il est. » Je me mis à rire et lui dis : « Vous ne me ferez pas donner dans le panneau; vous seriez bien aise que je me plaignisse de M. le prince, afin d'avoir sujet de dire : Dès qu'elle a été à la cour, elle a renié ses amis disgraciés. M. le prince n'a pas tout-à-fait raison en ce qui me paroît de l'affaire du comte de Holac; je n'en ai point su le détail; je ne lui ai osé écrire. Je suspendrai mon jugement jusqu'à ce que je le voie; et quand il auroit tort et que j'en serois persuadée, je ne m'en plaindrois pas tant qu'il seroit en l'état où il est; quand il sera à la cour, je le gronderai bien. » Il me dit : « Vous vous êtes dû acquérir assez d'autorité sur lui, par les obligations qu'il vous a, pour le gronder tant qu'il vous plaira. Il vous a des obligations infinies, vous lui avez sauvé la vie. Vous l'auriez épousé si sa femme fût morte; pendant tout ce temps-là il étoit amoureux de madame de Châtillon; elle dit qu'elle l'eût épousé; et pour que je n'en doutasse point, l'abbé Fouquet m'a apporté de vos lettres qu'il lui a envoyées. » Je lui dis : « Voici encore un autre panneau dans lequel je ne donnerai non plus que dans l'autre. Madame la princesse n'a point été en état de mourir, et on n'a jamais parlé de me marier avec M. le prince. Je ne dis pas que si sa femme fût morte cela n'auroit pu arriver, et je ne crois pas même que madame de Châtillon eût pu y être un obstacle. Dieu m'a voulu laisser en état de n'avoir d'établissement que par vous, et vous en laisser la gloire; pour moi, je suis persuadée qu'il me sera fort avantageux, et qu'avec l'affection que vous me témoignez vous me mettrez fort bien. » Sur cela il me dit tout ce qu'il y avoit de plus beau au monde pour moi et pour me témoigner son zèle pour mon service; que si mon père avoit voulu je serois reine de France; que sa mauvaise conduite avoit rendu inutile le zèle qu'il avoit de me servir; qu'il ne falloit plus parler du passé, et qu'il en gardoit tous les déplaisirs possibles en son cœur. Puis il me parla

de la manière dont mon père m'avoit traitée, le blâma fort et loua ma conduite. Je voulus l'aller reconduire, il me dit : « Il ne faut pas en user avec cérémonie avec moi qui suis votre serviteur et à qui vous avez promis amitié, si vous en faites, je croirai que vous me traiterez en mazarin. » Je me mis à rire et lui aussi, et rentrai dans ma chambre. L'après - dînée le Roi me vint voir; il m'entretint le plus civilement du monde; je le voulus aller reconduire, il ne le voulut pas, et il fit des complimens comme auroit fait un autre; je ne laissai cependant pas d'aller jusqu'à son carrosse. Je lui disois: « Si Votre Majesté ne me veut pas laisser aller pour elle, qu'elle me laisse aller pour le monde, qui croiroit que je ne saurois pas faire mon devoir. — Et moi, dit-il, pour le mien, je ne dois pas vous laisser venir. » Quand il fut à son carrosse il me dit : « Vous m'ordonnez donc de monter, et sans cela je n'oserois le faire devant vous. » Rien ne me parut plus civil; il me parla de l'affaire de Champigny que j'avois gagnée, et me dit qu'il en avoit été bien aise, parce que dès-lors il avoit cru que mon père n'apporteroit plus d'obstacle a mon retour. Il me demanda combien j'avois d'argent de cette affaire : je lui fis signe de n'en pas parler davantage, parce que le marquis de Richelieu étoit présent.

Monsieur vint dès que le Roi fut sorti. Après avoir été quelque temps chez moi, il me dit : « Vous voulez aller chez la Reine, allons-y ensemble. » Je lui demandai : « N'appelez-vous pas le maréchal Du Plessis? » parce que, lorsque je quittai la cour, il alloit toujours avec lui. Il me dit : « Non, je n'ai plus de gouverneur, je vais tout seul. » Il avoit un habit neuf et en changeoit tous les jours. Tant que je fus à Sedan je jouois à la bête avec la Reine; nous étions de moitié, Monsieur et moi; elle trouva que j'avois si peu d'application au jeu qu'elle me le fit quitter. Monsieur le voulut prendre, et il ne le garda pas long-temps, et le donna à madame de Fiennes. Nous allâmes causer ensemble : il me demanda combien je serois encore à la cour. Je lui dis que je ne savois pas le jour que je partirois; que ce seroit bientôt, parce que je voulois aller à Forges. Il me dit que je me moquois; que cela étoit bon quand je n'avois rien à faire; que je ne devois plus quitter la cour. Je lui dis : « Pour cette année j'irai à Forges, et les autres je suivrai la cour : ce seroit trop pour la première fois. » A mon arrivée à Sedan j'avois annoncé ce voyage à tout le monde, afin qu'on ne crût pas que j'eusse dessein de demeurer à la cour.

Monsieur me mena dans sa chambre voir ses pierreries. Le comte de Béthune trouva mauvais de ce que je n'avois pas appelé sa femme pour y venir; elle voyoit jouer la Reine, je ne crus pas cela nécessaire, parce que j'avois deux ou trois filles de la Reine avec moi, et la chambre de Monsieur étoit tout proche de celle de la Reine. La comtesse de Béthune étoit fort aise d'être à la cour; elle disoit à tout le monde : « Peut-on s'ennuyer, quand on voit le Roi et la Reine tous les jours? J'aime la cour, je voudrois bien n'en sortir jamais, j'aurois contentement. Je crois que M. de Béthune et moi ne quitterons point Mademoiselle qu'elle ne soit mariée. » Quand j'appris cela j'en fus surprise; je ne faisois pas mon compte de les avoir plus longtemps que le voyage. On aime bien les gens sans que l'on aime à demeurer éternellement avec eux. Mademoiselle de Vandy alla faire sa cour à la Reine, qui lui parla des comtesses de Fiesque et de Frontenac. Vandy lui conta la manière dont elles en avoient usé avec moi; la Reine les blâma fort, elle m'en parla aussi peu obligeamment pour elles. Elle me dit : « La comtesse de Fiesque a toujours été une folle et une évaporée; je m'étonne que vous l'ayez prise auprès de vous. » Je lui dis que j'avois fait tout ce que j'avois pu pour l'éviter; que sa belle-mère avoit été ma gouvernante; que je ne pouvois pas lui fermer ma porte lorsqu'elle étoit venue à Saint-Fargeau, et que je me pouvois vanter de n'avoir jamais eu de confiance en elle. « Et pour madame de Frontenac, si on osoit, dit la Reine, on seroit bien aise de tout ce qu'elle vous a fait. Qui a jamais entendu parler de prendre une telle créature qu'elle pour votre dame d'honneur, qui n'avoit ni naissance ni mérite? Je n'étois pas assez bien avec vous dans ce temps-là pour vous donner mon avis là-dessus : en un autre temps je ne l'aurois pas souffert. — Hélas! Madame, dis-je, je porte bien la peine de ma faute; ne m'en dites pas davantage. » Elle me demanda si je prendrois bientôt une dame d'honneur. Je lui dis que non; que j'avois si mal choisi pour m'être trop hâtée, que je voulois être long-temps sans en prendre. Pendant que j'étois à Saint-Cloud, on me parla de madame de Saint-Chaumont, sœur de madame la maréchale de Gramont. C'est une fort honnête personne; je la connoissois si peu que je ne jugeai pas à propos de la prendre. Madame de Longueville ne m'en écrivit pas ouvertement; elle me témoignoit par ses lettres qu'elle en seroit bien aise. On me parla aussi de madame de Rhodes; pour elle, je la connoissois fort et je l'estimois beaucoup; je ne me voulois pas hasarder. On

me proposa la marquise d'Antin, madame de Monimy et madame la comtesse des Marais. Monsieur me demanda aussi quand je prendrois une dame d'honneur. Je lui dis qu'apparemment je changerois un jour de condition ; qu'en ce temps-là on seroit bien aise de m'en donner, et qu'en ce cas je serois fâchée d'en avoir pris une. Il me dit : « Vous avez raison, ne vous pressez point. » C'étoit là ma véritable intention ; je ne le disois à personne, parce que l'on peut changer.

Je dis au comte de Béthune de demander à M. le cardinal quand il trouveroit bon que je m'en allasse : M. le cardinal dit que j'étois la maîtresse ; que je pouvois demeurer tant que je voudrois. Je l'allai voir dans le château où il demeuroit : il ne voulut pas que j'y allasse. Lorsque je lui envoyai demander audience, il me manda que si j'avois quelque ordre à lui donner il me viendroit trouver. Je le pressai tant, qu'il dit que, puisque je lui commandois, il m'attendroit. On m'envoya la chaise de la Reine, parce que les carrosses vont à peine dans le château. Il vint au-devant de moi, puis nous nous mîmes à la ruelle de son lit. Je lui dis que je venois recevoir ses commandemens et savoir s'il ne trouvoit pas bon que je partisse le lendemain. Il me dit que j'étois la maîtresse ; que si je voulois suivre la cour le reste du voyage, je le pouvois ; que le Roi et la Reine le trouveroient bon. Je luis répondis que c'étoit trop pour la première fois, et que Son Altesse Royale, qui n'y avoit demeuré que trois jours, ne trouveroit peut-être pas bon que j'y fisse un si long séjour, et qu'il falloit aussi que j'allasse aux eaux. Sur quoi il s'écria que j'avois une santé à pouvoir m'en dispenser, et que l'air de la cour me feroit plus de bien. Je lui dis que j'avois résolu d'en prendre cette année ; que j'en avois pris la précédente ; que cela ne faisoit rien si on n'en prenoit une seconde fois ; que j'avois un voyage à faire à Champigny. Il me questionna sur cette affaire d'une manière à me confirmer dans la pensée que j'avois eue qu'il n'y prenoit pas l'intérêt que madame d'Aiguillon avoit voulu faire croire par la lettre qu'elle avoit voulu faire courir dans le monde. Il s'informa de l'état de mes affaires, de ma dépense et de mon revenu, dont je lui rendis fort bon compte. Je lui fis connoître le préjudice que mes affaires avoient reçu de l'éloignement de Préfontaine ; il ne connoissoit pas Nau. Nous parlâmes de M. le prince, des fautes que l'on avoit faites pendant la guerre de part et d'autre, et du cardinal de Retz. Il me conta qu'il n'avoit été fait cardinal que par la Reine ; qu'il lui écrivoit toujours de n'y point consentir ; que c'étoit un homme en qui on ne pouvoit avoir nulle confiance ; que la Reine ne le crut pas, et qu'elle a vu depuis ce qu'il a fait ; qu'il a l'ame noire. Que M. le prince au contraire l'avoit bonne, et qu'avec lui on se réconcilieroit aisément. Il me parla de la comtesse de Fiesque avec le même mépris qu'avoit fait la Reine, et me dit qu'il ne connoissoit point madame de Frontenac. Je lui dis : « Ces chapitres tiennent beaucoup de temps ; le vôtre est précieux, il ne faut pas en abuser. » Je m'en allai, il voulut descendre à pied auprès de ma chaise jusque chez la Reine ; j'en descendis et voulus aller à pied avec lui. Nous convînmes qu'il demeureroit et que j'irois en chaise.

Je dis à la Reine que je m'en irois en chaise le lendemain. Le Roi me demanda à quelle heure, afin de commander mon escorte : je lui dis que ce seroit à l'heure qu'il lui plairoit. On dit que j'irois coucher à Charleville, au gouvernement de M. le duc de Noirmoutier, qui en fut fort aise, et moi aussi, parce que c'étoit une belle place. Depuis le retour du Roi à Sedan on avoit dansé tous les jours ; et quoique Monsieur m'eût dit de venir, je n'y allai point que le Roi ne me l'eût envoyé dire. Il me dit lui-même : « Je vous prie de venir tous les jours danser tant que vous serez ici. » Il s'accoutuma à moi, il me parla de ses mousquetaires, me fit des excuses de n'en avoir point envoyé au devant de moi ; il me dit qu'il ne l'avoit point fait parce qu'il y en avoit une partie au siége de Montmédy, et que l'autre faisoit garde auprès de sa personne. Je le questionnai fort sur cette compagnie ; il me dit qu'il avoit été bien fâché que mon père ne voulût pas que le chevalier de Charny y fût. Je lui dis qu'il étoit dans ses gardes. Il me demanda dans quelle compagnie ; je lui dis que c'étoit dans celle de Pradelle. Il me parla de la force du régiment des gardes ; je lui demandai combien il faisoit de bataillons. Il me conta aussi que ses gardes du corps alloient à l'armée, et en quel nombre ; il me demanda si je trouvois leurs casaques belles, je lui dis qu'oui. Il me dit : « Rien n'est plus beau que deux escadrons bleus ; vous les verrez, ils vous escorteront. Je suis fâché de ne pouvoir vous donner des mousquetaires, ils font garde ici, parce que le régiment des gardes est à l'armée. » Il me parla de ses compagnies de gendarmes et de chevau-légers, qui étoient de deux cents maîtres ; de son régiment de cavalerie, dont il prenoit soin ; et qu'il y avoit à toutes ces troupes-là quantité de trompettes les meilleurs du monde ; que j'en avois pu voir ; qu'ils étoient

bien vêtus. Il me demanda si je n'avois jamais entendu des timbales (on m'avoit dit que lorsque je lui parlerois, je lui fisse compliment sur ce qui s'étoit passé pendant la guerre : l'occasion des timbales me parut fort favorable pour cela) ; je lui répondis : « Oui , Sire , j'en ai entendu. » Il me demanda : « Et où ? » Je me mis à sourire, et lui dis avec une mine respectueuse : « Dans les troupes étrangères qui étoient avec nous pendant la guerre. » J'ajoutai : « Le souvenir ne m'en doit pas être agréable, ç'a été dans le temps où j'ai déplu à Votre Majesté. Je lui en demande pardon , je le devrois faire à genoux. » Il me répondit : « Je m'y devrois mettre moi-même de vous entendre parler ainsi. » Je continuai et lui dis : « C'est un effet de mon malheur que mon devoir m'ait obligée à agir d'une manière qui a déplu à Votre Majesté ; je la supplie de l'oublier, et de croire que je ne souhaite rien avec tant de passion que de trouver les occasions de faire autant pour son service que j'ai fait contre. » Il me répondit fort obligeamment : « Je suis persuadé de ce que vous me dites ; il ne faut plus parler du passé. » Nous nous remîmes à parler de la guerre. Il me conta toutes ses campagnes et tout ce qu'il avoit fait ; je lui dis : « Le Roi , votre grand-père , n'y a pas été si jeune. » Il me répondit : « Il en a néanmoins plus fait que moi ; jusqu'ici on ne m'a pas laissé aller si avant que je l'aurois voulu : à l'avenir j'espère que je ferai parler de moi. » Je lui dis qu'il feroit bien ; que les rois devoient souhaiter d'avoir autant d'acquit que les autres. Il me parut avoir les meilleurs sentimens du monde , et j'en fus tout-à-fait satisfaite.

Le vendredi au soir que je m'en allai chez la Reine , Monsieur vint à la course au devant de moi et me dit : « Vous ne vous en allez point demain, ce ne sera que dimanche. » J'entrai dans le cabinet où étoient la Reine, le Roi et Montaigu , cornette des chevau-légers du Roi , qui devoit m'escorter à mon retour. La Reine me dit : « Nous avons résolu que vous ne partirez point demain pour aller à Charleville ; la journée est longue, il faudroit partir matin. Vos chariots sont hors la ville, ils ne sauroient entrer que quand la porte s'ouvre. Le chemin n'est pas trop aisé , à ce que dit Montaigu ; il vaut mieux que vous ne partiez que dimanche après le dîner. Vous irez coucher à la Cassine , qui est une fort belle maison qui appartient au duc de Mantoue ; elle n'est qu'à quatre lieues d'ici. Je pense que vous ne serez pas fâchée d'être encore un jour avec nous. » On peut juger ce que je répondis : toute la cour me témoigna beaucoup de joie de ce retardement. Je le mandai au logis et au comte de Béthune, lequel me dit que ce changement venoit de ce que Montaigu n'étoit pas trop bien avec Noirmoutier, et que par cette raison il n'étoit pas bien aise d'aller à Charleville, et que Noirmoutier étoit au désespoir de ce changement.

Le samedi après dîner on dit que les ennemis avoient envoyé un grand parti de Rocroy en campagne , et qu'ainsi il n'étoit pas à propos que j'allasse coucher à la Cassine ; que c'étoit une maison au milieu des bois, où on me pourroit enlever et toute mon escorte fort aisément. On jugea qu'il étoit plus sûr de retourner par le chemin par lequel j'étois venue ; et même le soir que l'on se promenoit dans la prairie, il vint des gens des quartiers des gendarmes et chevau-légers , qui dirent qu'on leur avoit donné avis qu'on les vouloit enlever dans leurs quartiers ; on leur manda de venir coucher dans la prairie qui est sous la coulevrine de Sedan. Ce soir-là le Roi monta à cheval , ce qu'il faisoit tous les soirs. Il m'y fit monter , et les filles de la Reine avec moi ; il me montra ses chevaux les uns après les autres, que je trouvai fort beaux. On dansa le soir comme à l'ordinaire , et après je pris congé de la Reine , qui me traita comme elle avoit fait à mon arrivée , c'est-à-dire le mieux du monde. Je voulus aller à la chambre du Roi : il me dit adieu chez la Reine , et ensuite Monsieur en fit autant. J'allai cependant attendre le Roi dans sa chambre , par l'avis de M. de Béthune, quoique le Roi me l'eût défendu ; aussi n'y vint-il pas.

Le lendemain Monsieur vint, entre sept ou huit heures, me dire adieu : c'est un grand excès pour lui , il ne se lève qu'à onze heures tous les jours. Il fut toujours avec moi , et il ne me quitta que lorsque M. le cardinal arriva , auquel je dis que je ne passerois peut-être point à Paris , si je n'avois besoin de me baigner. Il me pria d'y passer , afin que tout le monde connût que je pourrois faire ce qui me plairoit ; il me fit mille protestations d'amitié et de service. Je partis de Sedan fort contente ; beaucoup de gens s'en revinrent avec moi , et entre autres le grand-maître, le grand prévôt, Froulai , La Salle , Colbert, l'abbé de Bonzy , Matha et quantité d'autres. Le duc de Navailles, qui commande les chevau-légers , se mit à leur tête lorsque je sortis de la ville et au moment que j'y passai ; puis il remonta à cheval. Le comte et la comtesse de Saint-Aignan avec leurs enfans s'en revinrent avec moi ; la comtesse de Saint-Aignan ne voulut pas venir dans mon carrosse , elle étoit bien aise de ne pas quitter son mari. Pendant que cette escorte fut avec moi , les gardes du corps

du Roi couchèrent dans la salle à la porte de ma chambre, me suivirent partout, et allèrent à mon couvert, marchèrent devant ma viande; ils firent tout comme au Roi; et La Lande, enseigne qui les conduisoit, me dit qu'il avoit ordre d'en user ainsi. A Pontverger je ne pus dîner dans le pré parce qu'il pleuvoit; je trouvai la maison des gendarmes du Roi, qui étoit moins ruinée que les autres.

J'arrivai à Reims en plus bel équipage que je n'en étois partie. Les chevau-légers marchèrent devant mon carrosse jusqu'à mon logis, et les gardes-du-corps du Roi et les gendarmes le suivirent. Madame la princesse de Conti y étoit arrivée; il y avoit un jour qu'elle m'y attendoit pour se servir de mon escorte: elle me vint voir dès que je fus arrivée. Je ne l'avois point vue depuis qu'elle étoit mariée, parce que les deux fois que j'approchai de Paris, elle étoit grosse une fois, et l'autre elle étoit à Forges. Je la trouvai belle et bien faite; elle étoit fort crue depuis que je ne l'avois vue. Elle me parla de Forges, et de l'avantage qu'elle avoit reçu des eaux et de l'espérance qu'elle avoit de se porter mieux à l'avenir. Depuis qu'elle étoit mariée, elle avoit été grosse deux fois et avoit accouché toutes les deux fois avant terme, les deux fois d'enfans morts. Je lui demandai des nouvelles de monsieur son mari, qui étoit en Catalogne. J'avois oublié de dire qu'après son mariage on lui avoit donné le gouvernement de Guienne, et la charge de grand-maître de la maison du Roi à la mort de M. le prince Thomas; ces deux charges appartenoient à M. le prince. Elle me parla de ce qui étoit à Forges, dont je m'informai fort soigneusement pour savoir qui s'y trouveroit. Je lui fis la guerre de ce que l'on disoit qu'elle n'alloit point à la comédie, tant elle étoit dévote; à quoi elle me répondit qu'elle iroit quand je voudrois avec moi. Monsieur son mari s'étoit jeté tout d'un coup dans une extrême dévotion; il en avoit quelque besoin: avant cela il ne croyoit pas trop en Dieu, à ce que l'on disoit. Il étoit extrêmement débauché, et c'avoit été par-là qu'on l'avoit détaché des intérêts de M. le prince son frère.

Il étoit devenu amoureux à Bordeaux d'une madame de Calvimont, et cette dame fut gagnée par la cabale opposée à M. le prince, et elle le porta à faire tout ce qu'il a fait. Cette cabale étoit composée de gens de toutes sortes de professions. Comme M. le prince de Conti partit de Bordeaux, cette femme quitta son mari et le suivit. Ce fut un scandale public qui dura jusqu'à ce qu'il vînt à se marier: son mariage avoit été résolu avant son retour. La dévotion lui prit peu de jours après qu'il fut marié; ce fut un abbé de Toulouse qui lui donna une grande horreur de la vie qu'il menoit et lui en fit prendre une meilleure. Il avoit conservé une pension assez considérable sur ses bénéfices lorsqu'il se maria; il lui en prit un scrupule avec assez de raison: le bien de l'Eglise n'est point fait pour des gens mariés. Il envoya dire un matin à M. le cardinal qu'il lui remettoit toutes ses pensions; de quoi il fut bien aise: il avoit le revenu entier par le moyen des bénéfices qu'avoit possédés M. le prince de Conti; et pour le récompenser, M. le cardinal lui donna à jouir du bien de monsieur son frère, qui auparavant étoit employé à payer ses créanciers. D'abord madame la princesse de Conti n'étoit pas dévote et ne songeoit point à la retraite qu'elle a faite depuis; elle craignoit que de ne pas vivre comme son mari, elle en eût moins de considération. On disoit aussi qu'il avoit beaucoup de penchant à être jaloux; les dévots se rendent fort maîtres des domestiques quand ils sont introduits dans une maison: cela ne plaît pas à une femme. Toutes ces considérations firent sur son esprit ce que n'auroient pas fait les années. Elle mène une vie, à vingt-six ans, d'une femme de cinquante. Je la trouvai fort raisonnable et elle me plut extrêmement; j'allai lui dire adieu le soir, et le lendemain elle s'en alla à Sedan, et moi à Soissons.

Lorsque j'arrivai à Fîmes, tout ce qui étoit avec moi me quitta pour prendre la route de Paris; il n'y eut que M. le comte de Béthune et sa femme qui vinrent aux eaux avec moi qui me suivirent, et Colbert qui s'en alloit à La Fère. M. le maréchal d'Etrées, qui est gouverneur de Soissons, vint à la porte me recevoir avec le maire et les échevins, et m'apporta les clés. J'y séjournai le lendemain, qui étoit le jour de la Notre-Dame de la mi-août; j'allai faire mes dévotions à l'abbaye Notre-Dame, dont madame d'Elbœuf est abbesse. Elle m'y donna à dîner et j'y entendis tout le service. Le soir, le maréchal d'Etrées et son fils, le marquis de Cœuvres, me firent leur cour, et tout ce qu'il y a de gentilshommes aux environs, avec les dames de la ville et du voisinage. Le lendemain, le maréchal me donna à dîner. M. de Laon, son fils, vint me voir; et lui et l'évêque de Soissons étoient auprès de moi à la messe comme ils sont auprès de la Reine. J'eus le plus beau temps du monde à passer la forêt de Compiègne; le lieutenant des chasses avec ses gardes vint au devant de moi. Madame la marquise d'Humières y vint aussi: tout le bourgeois sortit en armes; je ne voulus pas loger au château; je fus au logis

de madame d'Humières. La journée de là à Beauvais étoit fort longue, aussi je partis matin; madame d'Humières avoit cru que j'irois coucher à Mouchy, je me serois trop détournée; je la priai de m'en excuser. Elle est de la maison de La Châtre et ma parente; c'est une fort belle femme. Comme je dînois à Clermont, M. l'évêque de Beauvais envoya un gentilhomme au comte de Béthune, auquel il écrivit pour le prier de m'offrir sa maison, et qu'il croyoit que je ne lui refuserois pas d'y loger, et qu'il me donneroit à souper. Je reçus sa civilité avec joie, et le comte de Béthune lui marqua que j'irois. Je trouvai à une demi-lieue de Beauvais madame la comtesse des Marais, à qui j'avois donné rendez-vous pour venir à Forges avec moi, parce que Beauvais est le gouvernement de son mari. Le bourgeois me reçut en armes, et j'eus quantité de harangues.

J'allai descendre chez M. l'évêque; sa maison est fort belle et fort propre, et bien meublée, et telle qu'il convient à un prélat qui emploie mieux son revenu qu'à la magnificence. Sa maison n'est ni peinte ni dorée; il y a une couche de couleur de bois ou de grisailles; sur les portes et les cheminées il y a des tableaux, parce que cela est nécessaire; ils sont tous tirés de l'Ecriture sainte. Il me donna à souper fort magnifiquement. Le matin, avant que de partir, je voulus aller voir la bibliothèque; ce qui fut cause que pour aller à l'église je passai par un dortoir où logeoient les prêtres de son séminaire, qui sont en grand nombre. C'est un digne prélat: il fait de son devoir son plaisir; il n'en a pas un plus grand que de résider, et ses divertissemens sont de faire ses visites, dont il s'acquitte fort bien; il a autant de capacité qu'il se peut. Il s'appelle Buzanval; il a été conseiller au parlement de Paris, puis maître des requêtes, et quitta cela pour être coadjuteur de son oncle, qui se nommoit Potier. Je m'en allai de là à Forges; je trouvai ce lieu-là fort désert: il n'y avoit plus que madame la duchesse de Noirmoutier, un président de Rouen, et peu d'hommes, dont Brays étoit du nombre: j'eus une très-grande joie de l'y trouver. Madame de Noirmoutier n'y fit pas long séjour, parce que son fils tomba malade à Paris de la petite vérole; ce qui l'obligea de partir en diligence, parce qu'elle l'aime extrêmement. La saison étoit bien avancée, il ne venoit personne; je jouois tous les soirs à la bête; je me promenois, quoiqu'il plût souvent et qu'il fît quasi toujours crotté.

On m'écrivit de Paris qu'il étoit nécessaire que j'écrivisse à M. le cardinal pour une affaire que j'avois au conseil; je lui écrivis et me remettois à Colbert, à qui je mandois le détail. Je le dis au comte de Béthune; il me dit: « Vous n'aviez que faire d'écrire au cardinal, une de mes lettres en auroit fait autant. — A présent, lui dis-je, que je suis en commerce avec lui, je pense que je dois lui écrire moi-même. » Je m'avisai qu'il étoit bon de savoir de Son Altesse Royale si elle auroit intention que je logeasse toujours au Luxembourg, parce que, selon cela, je prendrois des mesures pour louer un logis pour mon train si j'y demeurois; et si je n'y demeurois pas, j'en choisirois un moi-même dans le temps que je serois à Paris, afin d'ordonner de tous mes besoins pour les trouver prêts à mon arrivée à Paris, au retour de Champigny. Je le dis au comte de Béthune: il ne trouva pas cela à propos; il me dit que c'étoit mettre le marché à la main à mon père, et qu'il ajusteroit cela lorsqu'il passeroit à Blois. Je lui dis: « En l'état où je suis avec mon pere, il ne faut plus se faire des affaires de rien: il faut lui parler librement de tout. » Il me soutint que j'avois tort, et que si je le croyois je n'écrirois point. Je voulus écrire et j'envoyai ma lettre par un valet de pied. Beloy, à qui j'avois écrit, me manda que Son Altesse Royale vouloit que je logeasse toujours au Luxembourg, et qu'il lui avoit commandé de me faire savoir que c'étoit son intention. Le comte de Béthune fut assez surpris de cette réponse, et ne me parut pas fort aise que cela se fût fait sans lui. Je lui demandai comment il trouvoit Brays, s'il n'étoit pas à sa fantaisie; il me dit que non et qu'il lui trouvoit peu d'esprit. Je l'entretenois souvent et le comte me disoit: « Que pouvez-vous tant dire à cet homme-là? » Je lui disois: « Je le connois dès l'année passée, je le questionne des gens qui sont venus ici. » Le comte devint fort chagrin à Forges.

On manda à Brays que sa femme étoit fort malade, ce qui l'obligea de s'en aller plus tôt qu'il n'auroit fait. Lorsqu'il partit, il me dit qu'il ne savoit comment reconnoître les bontés que je lui avois témoignées, si ce n'est qu'il se donnoit à moi; qu'il me supplioit de l'avoir agréable, et d'être persuadée de la passion qu'il avoit pour mon service, et qu'il auroit l'honneur de me voir avant mon départ. Je lui dis que j'en serois bien aise, et que nous parlerions sur ce qu'il venoit de me dire; il s'en alla. Le jour même qu'il partit, le comte de Béthune me dit sur mon domestique, dont il me disoit toujours qu'il ne se vouloit point mêler, que La Tour se vouloit défaire de sa charge; que Saint-Aurin la vouloit acheter; qu'il l'avoit prié dès Saint-Cloud de m'en parler. Je lui dis que je

m'étonnois que Saint-Aurin ne m'en eût point parlé. Le comte me répondit : « Il a cru qu'il suffisoit de m'en avoir parlé. » Je lui dis que je verrois tous ceux qui se présenteroient pour cette charge, et que je choisirois celui qui me seroit le plus agréable.

Il est bon, avant que de passer outre, de dire ce qui s'étoit passé entre La Tour et moi, depuis l'impertinence que j'ai dit qu'il avoit faite et qui l'obligea d'être quelque temps sans me voir. Je crois avoir dit qu'il étoit ami particulier de Goulas et qu'il ne perdoit aucune occasion de le voir : il m'avoit fait une demande dans le commencement que je fus à Saint-Fargeau, sur la nature des profits des fiefs. Préfontaine m'en parla en sa présence; je le lui donnai, et dans le moment il me dit : « Voilà le papier : Votre Altesse Royale n'a qu'à signer. » Préfontaine fut aussi mal habile que moi : il ne me dit rien, je le signai et Préfontaine le contresigna. A quatre ou cinq mois de là, Nau alla en Normandie; il trouva que ce que j'avois donné à La Tour étoit une rente démembrée de la ferme du vicomté d'Auge, et que l'on avoit très-mal fait de me conseiller de donner cela. La Tour revint; Préfontaine lui dit cela en ami; il dit qu'il étoit tout prêt à me rendre le don que je lui avois fait. Préfontaine, qui est l'homme du monde le plus porté à bien faire, me dit qu'il n'étoit pas juste de me le rendre sans lui donner mieux : on lui donna deux cents écus argent comptant, et deux cents écus de pension. Cela étoit assez honnête. Ensuite La Tour dit que son brevet étoit en Normandie et qu'il l'enverroit. Dans ce temps-là Préfontaine s'en alla d'auprès de moi, et La Tour s'en alla en Normandie, et depuis je n'entendis point parler de lui. Je lui écrivis, quatre ou cinq mois après, pour qu'il m'envoyât son brevet comme il me l'avoit promis; il me manda que dès que je serois à la cour et raccommodée avec Son Altesse Royale il me quitteroit, et qu'il me demandoit son congé par avance. Je lui répondis que je le lui donnois, et que s'il le vouloit prendre dès à présent il me feroit plaisir; et que lorsque je serois de retour à la cour, je l'en ferois souvenir s'il l'oublioit.

Je le vis à Forges dans le premier voyage que j'y fis; il ne me parla de rien, ni moi à lui. Quand je fus à Saint-Cloud, il ne me dit mot; je le vis encore à Forges, où il en usa de même. Peu avant que je partisse de Saint-Fargeau, dans le compte que j'arrêtois avec mon trésorier, je lui avois dit : « Ne payez pas La Tour de ses deux cents écus qu'il ne m'ait donné le brevet comme il me l'a promis; » ce qui l'avoit obligé à le rendre. Il faisoit à Forges comme si de rien n'étoit. Dès que le comte de Béthune m'eut dit le dessein que La Tour avoit de se défaire de sa charge, je jetai les yeux sur Brays, et je chargeai madame la comtesse des Marais de lui dire d'elle-même qu'elle avoit appris qu'il étoit dans cette résolution, de lui conseiller de l'exécuter et de lui dire : « C'est un argent que vous mettrez à couvert; votre fils est jeune, il faut qu'il aille à l'armée. Vous êtes vieux : Mademoiselle fera force voyages, à présent qu'elle est raccommodée à la cour; et de plus il me semble qu'il s'est passé certaines affaires à votre égard qui ne vous ont pas rendu de bons offices auprès d'elle. » Il lui dit qu'il avoit ce dessein, et qu'il en remettroit l'exécution à l'hiver.

Brays fut dix ou douze jours à revenir d'auprès de sa femme; à son retour je lui dis : « Je vous apprendrai une nouvelle qui vous surprendra et qui me réjouit fort. » Je lui contai ce que le comte de Béthune m'avoit dit; ensuite nous parlâmes du service de Hollande. Il me dit qu'il n'étoit plus bon au service, et que les personnes qui avoient servi sous les deux derniers princes d'Orange, et qui en avoient été bien traitées comme lui, ne pouvoient se résoudre d'y retourner. Je lui dis : « Puisque vous n'avez pas dessein de retourner en Hollande, vous n'êtes pas un homme propre à demeurer en province, et l'attachement que vous m'avez témoigné avoir dessein de prendre auprès de moi, tout cela me fait juger que vous êtes propre à entrer en la place de La Tour, et sûrement c'est votre fait et le mien. » Il me dit que je pouvois absolument disposer de lui; qu'il seroit bien aise de ne point entrer en cette place malgré La Tour; et que de débusquer un ancien officier, ce n'étoit point entrer de bonne grâce dans une maison; qu'il me prioit de n'en point parler qu'il n'eût eu l'honneur de m'en entretenir encore une fois.

Ce jour-là, madame de Longueville me vint voir de Trye; j'allai au-devant d'elle : c'étoit un mercredi. Le soir, après qu'elle fut sortie de chez moi, je parlai à Brays; je lui dis que j'étois résolue que La Tour s'en iroit, quand même il n'accepteroit pas l'offre que je lui faisois. Il me répondit à cela avec beaucoup de respect; il me supplia que La Tour sortît content : qu'autrement il ne pouvoit pas prendre sa place avec honneur. Je chargeai Segrais de parler à La Tour de la part de Brays et de lui dire que, sur ce qu'il avoit appris qu'il vouloit vendre sa charge, il seroit bien aise d'en traiter avec lui; et que si La Tour en faisoit difficulté, il lui diroit :

« Après tout ce qui s'est passé entre Mademoiselle et vous, je pense que vous ne devez pas prendre un autre parti ; il y a apparence que Mademoiselle sait que ce gentilhomme vous fait parler : ainsi je vous conseille de prendre vos mesures là-dessus. » La Tour lui dit qu'il avoit eu la pensée de vendre sa charge ; qu'il n'étoit pas pressé de le faire ; qu'il trouveroit plusieurs marchands, et qu'il verroit qui lui en donneroit le plus. Je contai tous ces embarras domestiques à madame de Longueville, qui comprit mieux que personne du monde ce que c'est de se défaire de gens mal agréables, par les tours que lui ont faits ses domestiques. C'étoit le lundi matin que Segrais parla à La tour, et c'avoit été dans le jardin des Capucins qu'ils avoient parlé ensemble et que je les avois vus. Je dis à Segrais de dire à La Tour que je lui avois demandé de quoi ils parloient ; et sur ce qu'il m'avoit dit qu'il lui demandoit s'il se défaisoit de sa charge, et la réponse qu'il lui avoit faite, je lui avois dit : « Il faut bien qu'il s'en défasse, il se doit souvenir de ce qu'il m'a écrit ; il fera mieux de le faire de bonne grâce que d'attendre que je le lui commande. » Je crois que La Tour en parla au comte de Béthune et qu'il lui dit de tenir bon, et il trouva mauvais que j'eusse osé avoir ce dessein sans lui en parler. Le vendredi il m'en parla ; je lui dis que Brays m'avoit témoigné qu'il désiroit s'attacher à mon service, et que s'il se présentoit quelque charge, il seroit bien aise de l'acheter ; que je lui avois dit : « La Tour veut vendre la sienne, c'est votre fait. » Le comte de Béthune me dit : « Vous ne vous êtes pas souvenue que je vous ai dit que Saint-Aurin désiroit avoir cette charge. » Je lui dis que je m'en étois souvenue, que je lui avois dit qu'il falloit voir tous ceux qui se présenteroient et que sur le nombre je choisirois, et que je savois bien que je n'en trouverois point qui me fût plus agréable que Brays ; qu'ainsi j'étois bien aise de le prendre. Il me dit : « Quoi ! préférer un inconnu à Saint-Aurin ! — Je suis si lasse d'avoir des gens qui dépendent de tout le monde, que je suis ravie de trouver un homme qui a été trente ans en Hollande, parce qu'il ne connoît personne en France ; si j'en trouvois qui vinssent du Japon, je crois que je les prendrois, tant j'aime les gens éloignés de tout commerce. » Il me dit : « Je ne crois pas que Son Altesse Royale l'agrée. » Je lui répliquai : « Quand on a vendu des charges chez moi, on ne lui en a pas demandé permission ; c'est pourquoi je ne m'y accoutumerai pas. » Il me répliqua que Son Altesse Royale ne vouloit plus me laisser maîtresse comme j'avois été par le passé, et que je le verrois ; je lui dis : « C'est donc pour me mettre en pire condition que je n'étois par le passé, que vous m'avez raccommodée avec lui et que vous me lui avez fait donner tout mon bien ? » La conversation se poussa de cette sorte, en termes de menaces au nom de Son Altesse Royale de la part du comte, et de reproches de la mienne ; ensuite il me dit : « Quoi ! vous prendrez cet homme sans la participation de M. Préfontaine ? Si vous le faites, rien n'est plus désobligeant pour lui, et pour moi qui suis de ses amis. Vous trouverez bon que je vous dise qu'il vous a assez bien servie pour que vous lui donniez part de ce que vous faites. » Je lui répondis : « Préfontaine seroit bien étonné si j'en usois ainsi avec lui pendant qu'il est absent ; lorsqu'il étoit présent, je ne lui parlois de mes affaires qu'après les avoir faites, ou au moins résolues, et il les trouvoit toujours fort bien ; hors que ce ne fût des affaires où il y eût été de mon service, et que sa conscience l'eût obligé à dire son sentiment, jamais il n'a pris cette liberté. » Comme il vit que je lui répondois ainsi, il se mit à rire et me dit : « Avouez qu'il le sait, et que vous avez eu sur cette affaire de ses nouvelles. » Je lui dis : « Si j'en avois eu, je vous le dirois fort librement ; vous pouvez juger que je n'en ai pas eu, par l'impossibilité qu'il y a. Brays n'arriva que mercredi à midi : il n'est que vendredi, et vous savez que je n'ai pas écrit ni dépêché de courrier. La comtesse, qui ne me quitte pas, vous l'a pu dire. » Je m'en allai conter tout cela à madame de Longueville, qui étoit dans ma chambre ; elle s'étonna que le comte de Béthune me menaçoit de mon père à tout moment, vu qu'il disoit partout qu'il avoit fait un accommodement si ferme et si solide. Madame de Longueville lui parla, et lui dit son sentiment, qu'il ne reçut pas trop bien. Elle parla aussi à La Tour, lequel disoit : « Il est vrai, j'ai demandé mon congé à Mademoiselle ; j'ai fait une faute, et je lui en demande pardon ; et comme c'est monsieur son père qui m'a donné à elle, je ne la puis quitter sans sa permission. » Madame de Longueville trouva assez à redire qu'il alléguât ainsi Son Altesse Royale et connut le style du comte de Béthune.

Le lendemain matin La Tour vint voir la comtesse de Béthune, et ensuite alla voir son mari. Il m'écrivit une lettre et me mandoit qu'il s'éloignoit avec son fils pour me laisser passer le chagrin que j'avois contre eux, et qu'il ne me quitteroit jamais que par force. Je trouvai cela assez bizarre pour un homme qui m'avoit demandé son congé par écrit pendant que j'étois

exilée. Madame de Longueville me vint dire adieu avant que de partir, et bien fâchée de me laisser en cet état; elle voyoit bien que j'avois de l'inquiétude; elle espéroit me voir le lendemain à Gisors. Brays alla voir le comte de Béthune, qui avoit pris médecine: on lui dit qu'il dormoit. Il y retourna le soir ; il lui dit que, dans le dessein qu'il avoit de se donner à moi, il ne lui en avoit point parlé; qu'il avoit suivi en cela mes ordres, et qu'il croyoit que je lui en eusse parlé; qu'il ne doutoit pas que dans l'occasion il ne lui rendît de bons offices auprès de Son Altesse Royale. A quoi le comte de Béthune lui répondit qu'il ne pouvoit le servir auprès d'elle; qu'il étoit engagé à Saint-Aurin; qu'il lui donnoit sa parole qu'il ne lui nuiroit en rien. Je ne vis point le comte de Béthune de tout ce jour-là.

Le dimanche je partis; il envoya quérir L'Epinai, qui est de ses amis ; il lui dit : « Vous voyez un homme au désespoir, je n'ai point dormi toute la nuit. Après les services que j'ai rendus à Mademoiselle, en user comme elle fait avec nous! Elle demande tous les jours à ma femme où elle logera à Paris. Ne pouvions-nous pas espérer avec raison qu'elle nous offriroit un logement au Luxembourg? Elle dit que rien n'est plus incommode que d'avoir toujours un attelage pour traîner nos gens : je crois bien qu'elle se veut défaire de nous. » Je fus extrêmement surprise lorsque L'Épinai me fit cette relation; je lui dis qu'il étoit vrai que je lui avois demandé souvent si elle ne logeroit pas auprès du Luxembourg, et qu'il n'y avoit que mon appartement dans le Luxembourg ; il me sembloit que je ne pouvois lui en offrir; que pour le carrosse, je n'en avois jamais parlé; que la comtesse de Béthune avoit peut-être pu entendre que lorsque j'avois parlé de mon voyage de Champigny, j'avois dit : « On mettra cet attelage à mon chariot, parce que M. et madame de Béthune s'en iront à selle : ils n'ont pas sujet de se plaindre pour cela.» Il se plaignit encore de ce que j'avois dit : « Pendant que je serai à Paris, madame des Marais et vous coucherez tour à tour au Luxembourg. » Je le disois de crainte qu'elle n'eût des affaires qui l'obligeassent d'aller chez elle, comme elle a une grande famille. Je fus surprise du chagrin du comte de Béthune; je vis bien que c'étoit de l'affaire de Brays dont il vouloit se plaindre; qu'il n'osoit prendre ce sujet et d'autres prétextes. Je ne lui en dis rien. Je dis à Brays, lorsque je partis de Forges, que je lui manderois de mes nouvelles. A la dînée je trouvai un gentilhomme nommé Du Jost, qui est d'auprès de Forges, lequel est ami de La Tour. Je lui demandai s'il ne savoit pas tout ce qui s'étoit passé; il me dit que oui, et qu'il avoit vu La Tour qui étoit au desespoir. Je lui dis que je voulois lui conter depuis un bout jusqu'à l'autre toute sa conduite à mon égard. Quand il eut tout entendu il haussa les épaules et me répondit : « Il faut qu'il sorte de votre service le plus tôt qu'il se pourra, et de bonne grâce, afin qu'il se conserve la liberté de se dire à vous et d'avoir l'honneur de vous voir de temps à autre; et si Votre Altesse Royale me veut charger de cette affaire, je la ferai sans bruit, et je lui en irai rendre compte au premier jour à Paris. » Je l'assurai qu'il me feroit plaisir. Il me parla en honnête homme comme il est, et il en usa tout-à-fait bien, et j'en fus fort satisfaite.

A mon arrivée à Gisors je trouvai madame de Longueville qui m'y attendoit. Après avoir été quelque temps avec eux, je tirai madame de Longueville à part, à qui je contai tout ce que le comte de Béthune avoit dit à M. de L'Épinai, et la priai de lui ôter tous ces embarras de l'esprit s'il y avoit moyen, afin que nous n'arrivassions pas brouillés à Paris. Elle lui en parla et m'appela. Je dis au comte de Béthune: « La confiance que j'ai en la bonté de madame de Longueville et en l'amitié qu'elle a pour moi a fait que je lui ai déchargé mon cœur du déplaisir que j'ai de ce que L'Épinai m'a dit. » Il prit cela fort sérieusement et d'un ton de patron. Pour moi, je le traitai avec la plus grande, la plus tendre et la plus obligeante civilité du monde. A la fin il fut plus gracieux ; il se mit sur l'affaire de La Tour sans que l'on lui en parlât. Il dit à madame de Longueville : « Tant que Mademoiselle a cru mes conseils, je crois qu'elle ne s'en est pas mal trouvée ; je suis au désespoir de voir qu'elle ne les veut plus croire, parce que toute la peine que j'ai eue à la raccommoder à la cour et avec Son Altesse Royale, tout cela ne sera bon à rien. » Madame de Longueville lui répondit : « Qu'est-ce que la cour et Son Altesse Royale ont affaire que La Tour ou Brays soit à Mademoiselle? » Le comte lui répondit : « Madame, cette affaire a des suites bien terribles pour Mademoiselle, que je n'ose penser. » Sur cela, madame de Longueville lui dit : « Dites-moi ce que c'est, je ne le dirai point à Mademoiselle. Si je juge que cette affaire soit si terrible contre son service, je le dis devant elle, je crois avoir assez de pouvoir sur son esprit pour la porter à faire ce qui sera nécessaire. » Le comte ne le voulut pas dire. Sur cela madame de Longueville lui dit : « Je n'y comprends plus rien. » Nous en demeurâmes là ; il s'en alla coucher. Moi, j'allai entrenir ma-

dame de Longueville, laquelle me dit : « Le comte de Béthune est un bon homme, il a un grand zèle pour vous ; sa conduite me déplaît fort : il veut faire le maître, sans donner de raison de ce qu'il dit, et cependant il veut qu'on le fasse. Je suis fort fâchée de cela ; je crains fort que, s'il continue, vous ne soyez pas bien ensemble dans peu de temps. » Je m'avisai le soir, après être couchée, d'écrire à Blois, pour avoir la permission de Son Altesse Royale que Brays eût la charge de La Tour, laquelle il vouloit vendre, et que le comte de Béthune avoit dit que Son Altesse Royale n'agréeroit personne qu'elle n'eût son approbation ; que jusques ici je n'avois point parlé de ces sortes d'affaires à Son Altesse Royale ; que j'étois surprise que l'on m'en eût fait une affaire. Pour n'envoyer point à Blois un de mes gens porter ma lettre, je l'envoyai à madame d'Epernon. J'écrivis aussi à Termes, premier gentilhomme de la chambre de Son Altesse Royale, lequel m'avoit dit à Saint-Cloud qu'il étoit ami de Beloy à tel point qu'il lui feroit faire une partie de ce que je pourrois désirer, et qu'il rendroit autant de bons offices à mes gens que d'autres leur en avoient rendu de mauvais ; et comme il est parent de madame d'Epernon aussi bien que le mien, je la priai de lui envoyer ma lettre par un de ses gens. Je m'éveillai de grand matin et je fis partir un courrier pour madame d'Epernon. Je dis au comte de Béthune que je lui mandois de revenir à Paris ; qu'elle étoit allée pour lors à Chilly, prendre l'air dans la maison de madame de Saint-Loup.

De Gisors j'allai coucher à Saint-Denis. Le comte de Béthune parut d'assez bonne humeur à la dînée à Pontoise. La comtesse de Béthune me mena sur le chemin voir une petite maison qui est entre Saint-Denis et Pontoise, qui appartient à madame de Nemours, laquelle elle eût bien voulu que j'eusse achetée. Je la trouvai fort vilaine : de sorte que j'arrivai très-tard à Saint-Denis. Le comte de Béthune se coucha de bonne heure ; je ne disois rien de tout cela à la comtesse sa femme. Le matin il vint force gens me voir, entr'autres M. de Guise, que j'avois laissé à mon départ de Saint-Cloud fort brouillé avec mademoiselle de Guise, sa sœur. Comme je parlois avec lui de diverses affaires, il me dit : « Ma sœur m'en a parlé. » Je lui dis : « Je me réjouis de vous entendre parler ainsi : c'est signe que vous êtes bien ensemble, ma tante et vous. — Ma sœur de Montmartre, me répondit-il, a été obligée de sortir de son couvent pour aller voir des terres de son abbaye ; à son retour elle a logé chez ma sœur. Je suis allé chez elle : nous nous sommes parlé comme si de rien n'étoit. » Je lui témoignai en être bien aise.

Lorsque j'arrivai à Paris, je trouvai un monde infini au Luxembourg qui m'attendoit, ce qui continua le temps que j'y demeurai. J'avois résolu de n'y être que sept ou huit jours, je fus obligée d'y être trois semaines. Il m'étoit venu à Forges des dartres vives, ce qui m'obligea de me saigner et me purger pour les faire promptement en aller. Madame d'Aiguillon me vint voir : il y avoit une heure que j'avois été saignée ; je m'étois levée pour aller à la messe. Après l'avoir saluée, je sentis des gants d'Espagne qu'elle avoit qui étoient extrêmement forts ; je m'en allai la main au nez, et lui dis qu'à moins d'évanouir je ne pouvois pas approcher d'elle, et cela étoit vrai : les odeurs fortes me font mal, particulièrement quand j'ai été saignée. Il y eut d'assez sottes gens pour dire que j'avois dit cela à dessein ; que je ne voulois pas lui parler, et que j'avois fait cette pièce-là pour la désobliger. Je ne suis pas capable de chercher de si sottes inventions ; quand je veux rompre en visière à quelqu'un, je le fais ouvertement. J'appris que le comte de Béthune avoit fort parlé de l'affaire de Brays chez la maréchale d'Albret, et qu'il ne sortoit point parce qu'il étoit malade ; ainsi tout le monde alloit jouer chez lui. On disoit que le comte s'étoit fort récrié : « Mademoiselle prend des gens que je ne connois point, après les obligations qu'elle m'a. » Je ne lui en témoignai rien.

Deux jours après le comte me dit : « Je suis obligé de vous dire que l'affaire de Brays nuira tout-à-fait à Préfontaine. On dit dans le monde que Saint-Romain qui l'a connu en Hollande en a répondu à Préfontaine, et que c'est une affaire qui se ménage il y a un an. » Je lui dis que cela étoit malicieusement inventé, et que je ne comprenois pas où on avoit pu imaginer une telle imposture ; et que lui, qui témoignoit de l'amitié à Préfontaine, pouvoit bien répondre du contraire. Il me repartit qu'il ne répondoit de rien ; cela me parut assez sec. J'appris qu'il disoit cela partout ; dès-lors j'augurai mal de ses intentions pour Préfontaine. Mademoiselle de Guise, qui me parla de cette affaire, blâma fort le comte de Béthune ; elle me dit : « Si j'osois, j'écrirois à Blois tout le bien que je sais de Brays ; M. de Montrésor m'en a parlé comme d'un très-honnête homme. » Je lui dis que j'en serois bien aise. J'eus réponse de Blois peu de jours après. Beloy me manda que Son Altesse trouvoit bon que l'affaire de Brays s'achevât, et qu'il étoit surpris du procédé du comte de Béthune. Aussitôt je le mandai à Brays. Du Jost arriva en

même temps à Paris ; il fit les allées et venues entre Brays et La Tour ; l'affaire se conclut, et Brays vint à mon service. Le comte de Béthune lui fit un peu la mine ; je ne fis pas semblant de le voir. La Tour demeura à moi, parce qu'il étoit gouverneur d'une de mes places. Il me demanda quelques augmentations de gages : ce que je fis ; de sorte qu'il eut sujet d'être content de moi. Il eut, outre cela, une bonne récompense de sa charge de moi. Comme je n'étois à Paris que pour faire des remèdes, je ne sortis que pour aller voir la comtesse de Soissons qui étoit malade, et pour aller à la messe à Notre-Dame. J'allai aussi au Cours et me promener chez Renard, où le souvenir de ce qui s'étoit passé ne me donna point de chagrin.

La reine d'Angleterre étoit alors à Bourbon ; la Reine me dit à Sedan que le roi d'Angleterre avoit voulu épouser madame de Châtillon, et qu'elle lui avoit fait demander si on ne la traiteroit pas à la cour comme la reine d'Angleterre, et qu'elle lui avoit fait dire que si la reine d'Angleterre y consentoit, elle la traiteroit de même ; qu'autrement elle ne la verroit point. Je dis sur cela à la Reine : « Cette demande est un effet du malheur du roi d'Angleterre. Quoi ! Votre Majesté pourroit-elle croire qu'il voulût de madame de Châtillon ? En vérité, Madame, c'est lui faire tort ; je dois rendre ces témoignages de lui pour l'amitié qu'il a eue pour moi, de ne le juger pas capable d'une telle affaire. »

L'abbé Fouquet vint me voir dès que je fus à Paris. Matha y vint aussi ; il me disoit toujours quelques mots à la traverse des comtesses de Fiesque et de Frontenac, surtout de la dernière, dont il eut fort souhaité le rétablissement, et il jugeoit bien que si une fois elle étoit raccommodée, il seroit bien aisé à la comtesse de Fiesque d'en faire de même. Un soir, le comte de Béthune causoit avec sa femme ; Matha se promenoit avec moi dans ma chambre. Après m'avoir parlé en leur faveur, tout d'un coup il me dit : « Comment ne vous raccommodez-vous point avec madame de Frontenac, qui a en ses mains de quoi vous brouiller pour jamais avec Son Altese Royale et pour faire jeter Préfontaine par les fenêtres ? » Je m'écriai : « Qu'est-ce que cette menace ? » Jusqu'ici il n'en avoit point encore usé. Il me dit : « Souvenez-vous qu'une fois vous avez grondé Préfontaine et vous l'avez envoyé à sa chambre ; que pour se raccommoder avec vous, et vous faire connoître qu'il étoit plus dans vos intérêts que dans ceux de Son Altesse Royale, il vous avoit écrit un billet qui contenoit des particularités contre Son Altesse Royale. Après cela, vous l'envoyâtes quérir ; vous déchirâtes le billet ; madame de Frontenac le ramassa et remit les pièces. » Je me mis à rire et lui dis : « La pièce est bien inventée, et cela n'est pas honorable à madame de Frontenac, qui étoit à moi, d'avoir ramassé ce billet. » Il dit pour l'excuser qu'elle n'étoit pas pour lors ma dame d'honneur ; il ajouta qu'il avoit montré ce billet à Préfontaine, qui l'avoit avoué et dit qu'il l'avoit écrit ; et qu'en ce temps-là on ne pouvoit se maintenir auprès de Mademoiselle que lorsque l'on disoit du mal de Monsieur son père ; et Matha ajouta qu'il disoit à Préfontaine : « Si vous ne rendez pas de bons offices à madame de Frontenac auprès de Mademoiselle, elle vous perdra. » Et ensuite il demanda s'il l'avoit fait. Je lui dis : « Je ne sais s'il est au monde, je n'en entends plus parler. » Sur cela on m'apporta ma viande, je le quittai, et bien à propos : ce discours commençoit à me mettre en colère, et le sujet en étoit si grand que si je n'eusse été interrompue je l'aurois pu faire jeter par les fenêtres. Je ne sais s'il avoit fait part de cela au comte de Béthune, il ne m'en témoigna rien. J'étois à Paris dans une impatience extrême de partir pour Champigny ; j'avois obtenu un arrêt en exécution de celui du 26 d'août 1655, pour faire partir le commissaire pour aller faire une descente sur les lieux. Je n'avois personne pour agir pour moi : je le fis prier de ne point partir que je ne fusse en état d'y aller moi-même.

Lorsque le comte de Béthune vit Brays en charge et qu'il n'y eut plus rien à dire sur cela, il trouva mauvais que Saint-Romain vînt au Luxembourg ; il disoit que M. le cardinal l'auroit désagréable ; il fit dire à Saint-Romain qu'il n'y vînt plus si souvent. Saint-Romain dit à ceux qui lui dirent cela : « Quand M. le cardinal et Mademoiselle me l'auront défendu, je n'irai plus ; je ne pense pas que ce soit à M. le comte de Béthune à me défendre la maison de Mademoiselle. » Tout cela me déplut.

Mademoiselle de Guise me parla de l'acquisition d'Eu ; qu'il falloit qu'elle vendît cette terre ; qu'elle seroit au désespoir qu'elle tombât en d'autres mains que les miennes. Je mandai à Nau de voir avec elle à conclure le marché. Pendant que cela se traitoit, madame de Montmartre, qui est la bien-aimée de M. de Guise, me dit : « Ma sœur veut vendre le comté d'Eu, vous devriez l'acheter. » Je lui dis que je n'avois garde d'y songer sans savoir si M. de Guise l'auroit agréable ; elle m'assura qu'elle en seroit bien aise. Je lui dis que sur cela j'en parlerois à ma tante. Le marché d'Eu fut conclu le même jour que mes remèdes finirent. La veille, je vis

une comédie et je dis à M. de Guise : « Ma tante de Montmartre m'a assuré que vous trouveriez bon que je songeasse à l'acquisition du comté d'Eu. » Sur cela j'en ai parlé à ma tante, qui m'avoit priée de n'en parler à personne et de tenir l'affaire secrète ; ce qui fait que je n'en ai pas même parlé au comte de Béthune, et pour qu'on ne s'aperçût point de voir un notaire chez moi, on m'apporta le contrat à la grille du Val-de-Grâce, où j'allai dîner le jour que je partis de Paris. La comtesse de Béthune, qui remarquoit tout ce que je faisois, s'aperçut que je m'enfermai dans le parloir avec mademoiselle de Guise ; elle le dit à son mari le soir. Il me dit : « Vous êtes en grande intelligence avec mademoiselle de Guise. » Je lui dis : « C'est pour l'affaire d'Eu que nous avons été enfermées au Val-de-Grâce ; elle m'a priée d'être caution pour son neveu, et l'argent est une hypothèque sur la terre. » Il me dit : « Quoi ! vous vous fiez à telles gens que mademoiselle de Guise et M. de Montrésor ! Ils vous tromperont, ils sont plus fins que vous ; si vous m'en aviez parlé je vous en aurois avertie. » Je lui dis : « Quoiqu'ils soient bien habiles, ils ne me tromperont point. »

J'appris à Toury que la reine de Suède étoit à Orléans et qu'elle en devoit partir le lendemain pour Fontainebleau. J'eus quelque envie de me hâter pour la rencontrer ; puis je jugeai que trois ou quatre heures de dormir me seroient plus profitables que sa vue. J'envoyai pourtant lui faire compliment. Elle montoit en carrosse quand celui que j'envoyois arriva ; elle lui demanda si elle ne me trouveroit point sur le chemin ; on lui dit que oui, pourvu qu'elle prît celui de Paris, et qu'elle ne se détourneroit que d'une lieue. Je trouvai un gentilhomme à elle qui me vint faire civilité et me dire qu'elle s'étoit détournée exprès pour me voir. Je lui fis mes complimens. Je la trouvai dans un carrosse fort vilain, avec le chevalier Sentinelli et Monaldeschi, son grand écuyer. Elle avoit une jupe jaune fort vilaine, un justaucorps fort pelé et une coiffe ; je la trouvai aussi laide que je l'avois trouvée jolie la première fois que je l'avois vue. Il faisoit si crotté que je ne pus descendre ; nos carrosses s'approchèrent, ses gens descendirent et je montai dans son carrosse ; elle ne me conta rien de particulier ni qui fût digne d'être remarqué. Je lui présentai M. le prince Charles de Lorraine, second fils du duc François, que je menois à Blois. Cela lui donna occasion de parler du duc de Lorraine ; nous fîmes environ une demi-lieue ensemble, puis nous nous séparâmes. Elle me présenta le chevalier Sentinelli et me dit : « C'est le capitaine de mes gardes. » Elle avoit un carrosse de suite et peu de gens à cheval ; son train avoit plutôt l'air d'un coche que du train d'une reine. Je trouvai à Orléans l'évêque du lieu, qui étoit fort charmé de la reine de Suède, et qui fut bien surpris que le comte de Béthune s'en moquât.

Lorsque j'étois à Paris, madame d'Epernon me dit que Termes y étoit, lequel s'en alloit à Blois, et qu'il seroit bien aise de m'entretenir et que personne ne le vît. Je lui dis : « J'irai chez vous. » J'allai à l'hôtel d'Epernon une après-dînée sans m'habiller ; après avoir été quelque temps dans sa chambre, je dis : « Allons dans la galerie, j'aime à me promener. » La comtesse de Béthune me demanda si elle auroit bien le temps d'aller voir son mari qui avoit pris médecine, je l'assurai qu'oui avec grande joie. Je trouvai dans la galerie Termes, qui me dit qu'il avoit laissé Son Altesse Royale dans la meilleure disposition du monde pour moi, et que Beloy croyoit qu'il n'y avoit rien de si aisé que de faire revenir mes gens ; que le comte de Béthune, au lieu d'agir comme il devoit, avoit apporté tous les obstacles imaginables pour empêcher leur retour. Il se moqua fort de tout son procédé et de tout ce qu'il avoit fait à l'égard de Brays, et m'assura qu'il s'en alloit à Blois, où il feroit des merveilles pour mon service. Je lui témoignai que je lui en aurois beaucoup d'obligation, si par son moyen Son Altesse Royale changeoit de sentimens pour mes gens. Nous nous séparâmes là-dessus. Le lendemain Préfontaine me fit savoir que Termes l'avoit été voir ; qu'il lui avoit témoigné le désir qu'il avoit de me servir et de procurer son retour et celui de Nau. Il lui tint sur cela les mêmes discours qu'il m'avoit tenus ; à quoi il ajouta qu'il eût souhaité avec passion que sa femme fût ma dame d'honneur. Sur cela Préfontaine me mandoit que je ne le pouvois pas refuser ; que c'étoit un homme de qualité et mon parent, et que sa femme étoit d'un âge et d'une vertu telle qu'il me la falloit ; qu'il me disoit ce qu'il pensoit ; que j'en ferois après ce qu'il me plairoit. Il ajoutoit que madame d'Epernon s'étoit chargée de m'en parler ; qu'il avoit dit à Termes qu'il étoit inutile qu'il m'en écrivît ; qu'il l'en avoit prié si instamment, qu'il n'avoit pu lui refuser. Je lui mandai que je reconnoissois à madame de Termes tout ce qu'il me disoit ; que madame de Termes étoit une créature nourrie à la campagne, qui ne connoissoit ni la cour ni le monde ; que j'aimois Termes ; que je ferois tout mon possible pour reconnoître l'intention qu'il avoit pour me servir ; que je faisois deux considérations sur cette affaire ; que je ne voyois pas bien de certitude à leur re-

tour, et que cette place pouvoit être remplie par une personne dont le mari ou les proches pourroient y contribuer, et qu'il ne falloit pas la remplir que je n'en fusse assurée; que Termes étoit un fort honnête homme; que je connoissois l'humeur des Gascons, particulièrement ceux de sa race, qui sont fiers et glorieux; que si sa femme étoit ma dame d'honneur, et que par-là il eût accès plus familier et plus libre en ma maison, il croiroit que, pour avoir contribué au retour de mes gens, ils devroient dépendre de lui plus que de moi. « Ce n'est pas votre humeur de faire votre cour à d'autres qu'à votre maître, et ce n'est pas la mienne que quelqu'un le soit chez moi. S'il survient quelque démêlé, il se plaindra de votre ingratitude; je serai contre lui; sur ce que je prévois les suites qui en pourroient arriver, il valoit mieux en éviter les occasions. » Préfontaine ne se rebuta pas, il m'écrivit une seconde lettre pour me dire qu'avec tout le respect qu'il me devoit, j'étois trop soupçonneuse; que je ne devois pas croire qu'un si honnête homme que Termes voulût rien faire qui pût me déplaire; qu'il connoissoit assez la crainte que j'avois que quelqu'un voulût s'impatroniser dans mon domestique; qu'il avoit blâmé lorsqu'il m'avoit parlé à moi-même, à ce qu'il lui avoit dit, ceux qui tenoient cette conduite; que cela devoit lever tous les soupçons. Je lui mandai que je n'avois nulle envie de prendre de dame d'honneur que quand je me marierois; si on m'importunoit, j'en prendrois une que j'avois en vue, qui étoit madame la comtesse des Marais, qui étoit de qualité et de vertu, et dont je connoissois l'humeur, parce que je l'avois vue depuis que j'étois au monde; qu'elle avoit souvent été avec madame de Saint-Georges, sa tante; et que de toutes celles que l'on m'avoit proposées ou que j'avois jugées propres pour cette place, personne ne m'avoit plu davantage qu'elle, et qu'il ne m'en parlât plus.

Madame d'Epernon me dit : « Je crois que Préfontaine vous a écrit sur une telle affaire; je ne sais ce que vous lui avez répondu. » Je lui dis : « Celle que Termes m'a promis de faire est encore incertaine; quand je la verrai faite je répondrai à sa prière. » Madame d'Epernon me répondit : « Cela n'est pas fort obligeant pour lui. » Je lui dis : « J'estime fort Termes et sa femme; mes gens me sont utiles au dernier point; je serai bien aise de me servir de tout ce que je pourrai pour les ravoir; et si cela ne me sert de rien, selon mon inclination, je prendrai plutôt madame des Marais que qui que ce soit; et même j'y suis obligée en quelque manière, en cas que je ne fusse pas obligée de disposer de cette charge en faveur d'une personne qui pourroit procurer le retour de mes gens. » Elle ne m'en dit pas davantage. Lorsque j'arrivai à Blois je présentai Brays à Son Altesse Royale, qui lui fit bonne chère. J'appris que Beloy partoit pour Paris et que Termes s'en alloit avec lui. J'entretins Beloy; je le remerciai des assurances que Termes m'avoit données de sa part du désir qu'il avoit pour le retour de mes gens. Il me fit des complimens fort généreux, et ne me fit point paroître cette chaleur dont Termes m'avoit assurée. Nous parlâmes de l'affaire de Brays et du procédé en cela du comte de Béthune; en quoi il l'excusa, et me dit que je lui étois si obligée que je devois passer sur beaucoup de circonstances sans faire semblant de les voir. Je lui demandai si Son Altesse Royale ne m'accorderoit pas le retour de mes gens; il me dit qu'il n'en falloit pas douter, mais qu'il falloit beaucoup de temps pour lui ôter de l'esprit les mauvaises impressions qu'on lui avoit données d'eux. Je trouvai un homme tout autre que Termes ne me l'avoit dit; je le dis à Termes, qui me répondit : « C'est que Beloy croit qu'il ne lui convient pas d'entrer dans ce détail avec Votre Altesse Royale, et qu'il faut agir sans le dire; assurément vous verrez par la suite ce qu'il fera. » Je trouvai Termes aussi embarrassé que son ami, et je lui trouvois moins de chaleur qu'il ne m'en fit paroître dans la galerie de l'hôtel d'Epernon.

Son Altesse Royale se mit à entretenir Brays de la guerre de Hollande, et à lui conter tout ce qui s'étoit passé les années pendant lesquelles elle l'avoit faite en Flandre, avec un empressement fort obligeant pour un homme qui n'avoit jamais eu l'honneur de voir Son Altesse Royale. M. le comte de Béthune ne regarda pas cela d'un trop bon œil. Je fus bien aise de trouver à Blois M. de Beaufort; il me parla fort de la cour : je lui contai tout ce que j'y avois vu et ouï dire; il me parla aussi de mes gens, pour le retour desquels il m'a toujours témoigné un fort grand désir, et je crois qu'il m'en parloit fort sincèrement. Il me dit qu'il falloit en cela aller bride en main; et que si on le croyoit, on n'en parleroit point ce voyage, qui ne seroit que de quatre jours; et que pendant mon séjour à Champigny on mettroit les affaires en état, de manière qu'à mon retour j'en pourrois parler moi-même à Monsieur et l'obtenir. Je trouvai cela de bon sens; mais les remises me déplaisoient. Je le priai de dire cela au comte de Béthune, lequel m'avoit dit cent fois, à Paris et en chemin, que, quoi qu'il pût arriver, il

parleroit à Son Altesse Royale, et qu'il l'avoit promis à M. Le Roi, frère de Préfontaine, et à Nau. Le lendemain que je fus à Blois, le comte de Béthune vint dans ma chambre; il me pria d'entrer dans mon cabinet, parce qu'il avoit à me parler. Je crus que ce me devroit être une nouvelle fort agréable, à voir sa mine. Il me dit : « Enfin m'en voilà quitte; je l'avois promis à M. Le Roi. Son Altesse Royale m'a déclaré en termes exprès qu'elle ne veut ni n'entend que Préfontaine et Nau rentrent jamais à votre service. J'en suis bien fâché; j'ai fait en homme de bien et d'honneur ce que j'ai pu faire. » Sur cela je lui dis que j'avois bien du déplaisir de ce qu'il s'étoit tant hâté; il me dit : « Je l'ai dû faire. » Puis il me tint de longs discours sur cette matière. J'écoutai tout ce qu'il me dit avec beaucoup de patience; je pleurai; puis je lui dis : « Son Altesse Royale, ayant tout ce qu'elle a de moi, vous est bien obligée : pour moi, je n'ai rien eu. » Cela se passa ainsi; et quoique je lui eusse tenu de brefs discours, je disois beaucoup.

Le soir je me trouvai dans le cabinet de Madame : il n'y avoit qu'elle et moi. Son Altesse Royale y vint; elle me parut en bonne humeur. Je lui dis : « Monsieur, je vous supplie très-humblement de croire que tout ce que le comte de Béthune vous a dit ce matin est de lui, et que je ne l'en avois pas prié. Tout le regret que j'ai est le bruit que Votre Altesse Royale a fait lorsqu'elle a chassé mes gens. Je vous supplie de croire que si j'avois reconnu qu'ils vous eussent déplu, je ne les aurois pas gardés; elle pouvoit me le faire savoir plus doucement qu'elle n'a fait. Je sais que la comtesse de Fiesque vous a fait dire que si vous me les rendiez, je la verrois, et que je reprendrois madame de Frontenac; j'assure Votre Altesse Royale que si elle me les vouloit rendre, j'en aurois beaucoup de joie. Ce sont des gens de bien et d'honneur, qui m'ont bien servie; mais si elle y mettoit cette condition, je ne les voudrois pas. La raison que j'ai de ne les jamais voir est si forte, qu'elle doit prévaloir sur toute autre. » Ensuite je lui parlai de Brays et de tout ce que le comte de Béthune se seroit bien passé de faire. Il me répondit : « Et quand Brays connoîtroit Préfontaine, ce ne seroit pas un crime, et je ne le trouverois pas mauvais; Préfontaine est ami de tous les honnêtes gens. « Sur cela je lui dis : « Je ne crois pas que Votre Altesse Royale m'ait donné le comte de Béthune pour lui rendre compte de mes actions. » Il me dit : « Il a été de bonne grâce que, la première fois que vous avez été à la cour, il y eût quelqu'un qui vous dit ce qui s'y passe; à présent vous en savez autant que lui-même. J'ai appris que l'on s'est moqué à Sedan de vous, et que Monsieur, après avoir demandé à madame la comtesse de Béthune quand vous partiriez, elle avoit répondu : M. le comte de Béthune ne l'a pas encore demandé a M. le cardinal. J'ai su aussi qu'à Stenay on avoit fait une raillerie sur ce qu'il avoit montré une lettre que M. le cardinal vous avoit écrite. Il disoit à propos de cela : « Tant qu'il a été auprès de moi, il a pris toutes les lettres que le Roi, la Reine et M. le cardinal m'ont écrites, et il vouloit toujours faire les réponses : ce qui me déplaisoit fort. Sans me trop louer, j'écris mieux que lui. » Sur ce que je vis Son Altesse Royale en quelque bonne humeur (ce n'en pouvoit pas être une entière puisqu'il ne me rendoit pas mes gens), je lui dis : « Puisque Votre Altesse a résolu de ne me pas rendre mes gens, je la supplie très-humblement que j'en prenne d'autres pour faire mes affaires, qui dépérissent beaucoup, quelque soin que j'en prenne moi-même. Je ne saurois suffire à tout, et ce m'est une grande peine. » Il me répondit : « Il ne tient qu'à vous d'en prendre. » Je lui dis : « Votre Altesse Royale se moque de moi; elle sait bien que, tant que nous avons eu des affaires ensemble, elle a refusé tous ceux que je lui ai proposés. » Il me dit : « Maintenant il n'en sera pas de même, je vous laisse le choix de prendre qui il vous plaira. » A l'instant je lui dis : « Votre Altesse Royale trouvera-t-elle bon que je prenne un nommé Guilloire pour mon secrétaire? » Il me dit : « Oui, j'en ai entendu parler; on me manda de Saint-Fargeau qu'il étoit ami de Préfontaine : cela n'y fait rien. » Je lui demandai : « Votre Altesse Royale veut-elle que je le mande? » Il me dit : « Ayez patience. » Je le priai de n'en parler à personne; il me le promit, et la conversation finit là.

Le comte de Béthune vint; je lui dis que j'avois entretenu Son Altesse Royale, et lui dis une partie de la conversation; sur quoi il me dit : « Quoi! vous lui avez parlé sans concerter avec moi ce que vous aviez à lui dire? J'ai grand'peur que cela ne fasse pas un bon effet. » Je lui dis qu'il se trompoit et que nous nous étions séparés fort satisfaits l'un de l'autre; et même qu'il m'avoit dit qu'il me permettoit de prendre qui je voudrois; que je ne lui avois nommé personne, et qu'il falloit du temps pour choisir. Le lendemain matin il parla dans sa chambre, à tous ceux qui le vinrent voir, de la belle intelligence qui étoit entre Son Altesse Royale et moi, et s'en attribua la gloire. Il dit : « Son Altesse Royale lui laissera prendre qui

elle voudra pour faire ses affaires, hors un nommé Guilloire qu'elle avoit voulu avoir l'année passée : pour celui-là, il est exclu comme ami de Préfontaine. » Un de mes gens, qui l'étoit allé visiter, me conta cela. Je ne dis mot ; ensuite le comte de Béthune, lorsqu'il me parloit, me disoit : « Il faut bien prendre garde qui vous prendrez ; Son Altesse Royale vous laissera sûrement une entière liberté, puisqu'elle vous l'a promise. Si vous lui proposez un certain homme qui est ami de Préfontaine, vous lui nuirez et à vous aussi. Pour M. Le Bon, je ne crois pas que vous le demandiez : vous êtes contente d'avoir été refusée une fois. Il me disoit cela pour me faire souvenir qu'il m'avoit dit que M. Le Bon avoit fait assurer Son Altesse Royale, après qu'il lui eut refusé son agrément, que si elle le lui accordoit, il la serviroit fort bien dans les affaires que nous avions ensemble, et qu'il avoit fait donner ces assurances par M. de Choisy ou par Goulas. Je ne me souviens par lequel des deux il nomma.

Les affaires que j'avois à Champigny m'obligèrent à ne pas faire long séjour à Blois. La veille que je partis, je dis à Son Altesse Royale que je la suppliois de trouver bon que j'envoyasse quérir Guilloire, parce que j'en avois affaire à Champigny. Il me dit : « Puisque je vous l'ai promis, assurez-vous que c'est une affaire faite ; ayez patience. » Je lui répondis : « Le premier qui vous en parlera vous fera changer, et puis je serai dans le même embarras où j'étois. » Il m'assura fort qu'il ne changeroit point et que je me fiasse à sa parole. Je lui alléguai les raisons qui me faisoient le presser pour mes affaires de Champigny, pour instruire Guilloire de toutes mes affaires et lui mettre tous mes papiers entre les mains, dont il ne pouvoit être informé et avoir la connoissance que par moi ; que j'aurois plus de temps pour cela à Champigny que non pas à Paris. Je lui demandai aussi la permission que Guilloire vît Préfontaine et Nau, pour être instruit de beaucoup de particularités de mes affaires. Il me dit : « Je le trouve très-bon et cela est nécessaire ; je n'ai jamais trouvé à redire qu'il fût ami de Préfontaine, et j'ai toujours su qu'il l'étoit. Préfontaine est un trop habile homme pour vous donner un homme qu'il ne connoîtroit pas ; il faut qu'il en réponde et qu'il le connoisse. On ne prend guère de gens en ces charges-là que l'on ne connoisse bien. » Lorsque je lui dis adieu, il me fit des amitiés nonpareilles ; il avoit recommandé avec beaucoup de chaleur mes intérêts à M. de La Magdelaine, qui avoit passé à Blois. La comtesse de Béthune se cacha ; elle ne me voulut point dire adieu, parce qu'elle pleuroit trop. Nous nous fîmes de grands complimens, le comte de Béthune et moi ; je le priai de me venir voir à Champigny ; il me promit qu'il feroit tout ce qui lui seroit possible.

M. de Beaufort, qui m'avoit fort parlé de tout ce qui s'étoit passé sur l'affaire de Brays, auroit bien eu envie de nous faire faire, au comte de Béthune et moi, un éclaircissement : je ne le voulus point. Lorsque je partis, il me tint en tiers une conversation dans la cour ; et après leur avoir dit adieu et être montée en carrosse, je m'avisai que si Son Altesse Royale leur parloit de Guilloire, ils se plaindroient de moi de leur en avoir fait finesse. Je remontai dans la chambre de Son Altesse Royale et lui dis : « Il est bon, Monsieur, de savoir si vous direz à M. de Beaufort et au comte de Béthune que vous m'avez permis de prendre Guilloire. » Il me répondit : « Je crois que cela n'est pas nécessaire. » Je lui dis que je le pensois aussi, et que de nos affaires domestiques nous en pouvions parler ensemble sans en rendre compte à personne. Je m'en allai ensuite. J'avoue que le soir, à Amboise, je me sentis une liberté qui me donnoit de la joie de n'entendre plus parler d'affaires, de négociations, de mesures, de plaintes et de politique, comme faisoit sans cesse le comte de Béthune. J'arrivai de bonne heure à Tours ; j'eus le loisir d'aller voir la mère Louise, madame l'abbesse de Beaumont. M. l'archevêque me logea et me traita chez lui ; il est premier aumônier de mon père.

La joie que l'on eut de me voir à Champigny ne sauroit s'exprimer, et j'en sentis beaucoup d'y être. Toute la noblesse des environs vint au-devant de moi ; les habitans prirent les armes ; les chanoines même vinrent au-devant de moi et chantoient ; les hautbois et musettes sonnoient des menuets de Poitou : cela étoit assez comique. J'allai descendre à l'église ; puis je montai dans ma chambre, que je ne trouvai pas si laide que je le croyois : c'étoit le logement des pages de feu mon grand-père de Montpensier. Je trouvai une place à me faire faire un cabinet, et je m'y établis pour y être commodément pendant le temps que j'avois à y demeurer. J'y trouvai mon procureur, qui étoit parti de Paris depuis moi ; le lieutenant de Châtellerault, qui est un fort honnête homme, nommé Lossandière, que j'avois mandé pour agir en cette affaire. Le lieutenant-général de Châtellerault est homme habile, qui est du pays, et aussi il y avoit beaucoup d'habitudes qui m'y pouvoient être nécessaires. Pour Lossandière, il est aussi du pays et faisoit sa principale demeure à Saumur.

Je l'avois employé dans l'affaire que j'avois avec mademoiselle de Guise pour la succession de feu M. de Guise, où il m'avoit paru fort habile. Messieurs Le Bon et Nau me l'avoient enseigné. Je ne connoissois sa capacité que par le rapport d'autrui et par quelques lettres ; je ne lui avois jamais parlé que deux fois. Je les entretins et je leur donnai toutes les lumières que j'avois de mon affaire, avec beaucoup d'instructions et de papiers que j'avois entre les mains. M. de La Magdelaine, commissaire en cette affaire, arriva le lendemain ; il ne voulut pas loger à Champigny; il alla à un château qui en est à un quart de lieue, nommé Baché, qui appartient à un de ses parens qui porte ce nom. On l'appelle autrement Heroneau. Il fut quelques jours à travailler pour mettre mon affaire en ordre.

Madame Le Cocq et sa fille vinrent me voir à Champigny ; je la priai d'y venir souvent : ce qu'elle fit. M. de La Trémouille vint me visiter le lendemain que je fus arrivée ; il me dit que madame la princesse de Tarente, sa belle-fille, devoit arriver ce jour-là de Laval, et qu'elle viendroit aussitôt me voir, et que madame de La Trémouille n'y venoit pas, parce qu'elle avoit mal à un pied. Je vis M. de Chandenier, que je n'avois pas vu depuis son exil. Je le trouvai devenu philosophe ; il croyoit le monde tout autrement qu'il n'étoit. Je le détrompai sur bien des articles et lui dis l'état où étoit la cour. On est assez aise de voir des gens du monde : cela divertit. Tout ce qu'il y a d'hommes et de femmes de qualité dans la province me vint voir ; j'avois toujours une grosse cour. Je me promenois souvent ; il y a deux parcs assez beaux : je n'osois y rien faire ajuster. Le soir et le matin on me venoit rendre compte réglément de ce qui s'étoit fait à Baché.

Le premier jour que M. de la Magdelaine vint à Champigny, après avoir été au bâtiment, il alla au petit parc, où j'allai aussi afin de l'y rencontrer. Je me promenai avec lui ; je trouvai les allées fort belles. Je lui disois : « Pour les bien assortir, il faut un château. » Je lui parlai de mon affaire avec tout le loisir possible ; il me sembloit que je lui apprenois ce qu'il ne savoit pas encore. Toutes les fois que je savois qu'il se promenoit j'y allois, et l'entretenois de toutes sortes d'affaires : c'est un homme d'un fort bon esprit et de grande capacité en toutes sortes d'affaires, aussi bien que sur celles de son métier. Madame de Monglat vint à Champigny ; madame la princesse de Tarente y vint aussi, et mademoiselle de La Trémouille ; elles me témoignèrent que si j'avois à aller à Thouars, comme je l'avois dit à M. de La Trémouille, je lui ferois plaisir d'y aller plus tôt que plus tard. Ainsi, après que j'eus été deux jours à Champigny, elles s'en retournèrent, et moi je partis le jour d'après, par le plus beau temps du monde. M. de La Trémouille vint au devant de moi à cheval, avec trois ou quatre cents gentilshommes. Je trouvai mesdames de La Trémouille et de Tarente avec mademoiselle de La Trémouille plus près de Thouars, avec quantité de dames du pays ; il y avoit six ou sept carrosses de la livrée de la maison, tous à six chevaux, et quelques autres. Cela avoit un fort grand air ; tous les bourgeois de Thouars étoient sous les armes. Je descendis à la chapelle, qui est fort belle, où il y a quantité de sépultures de messieurs de La Trémouille : on y chanta le *Te Deum* en musique. La maison est fort riante par son entrée : la cour est tout entourée de terrasses, le bâtiment est un corps de logis d'une prodigieuse longueur ; cela a l'air fort magnifique : on y voit une dignité qui fait bien paroître que les maîtres du logis l'ont possédée de longue main : ce qui n'est pas à Richelieu. Les dedans sont beaux et somptueux ; les appartemens ne sont encore ni peints ni dorés ; on y voit partout une grande noblesse, par les tapisseries et les autres meubles tous pleins des plus illustres alliances du royaume, et beaucoup de la maison royale ; et c'est avec quelque raison que cette maison prétend la principauté : d'autres s'avisent de l'être, qui en ont moins de droit que celle-ci. On y eut une joie nonpareille de me voir : M. et madame de La Trémouille sont chacun en leur particulier mes parens proches, et madame de Tarente aussi ; outre cela, ce sont des gens qui ont toujours bien vécu avec moi et pour qui j'ai beaucoup d'estime et d'amitié. Madame de La Trémouille est une des plus illustres dames de ce siècle ; la mauvaise fortune de sa maison et ses indispositions sont cause que tout le monde n'a pas le bonheur de la connoître. Je séjournai un jour à Thouars ; je me promenai fort et j'allai à la chasse ; on vouloit fort m'obliger à y sejourner davantage : mes affaires m'obligèrent à me rendre chez moi avant la Toussaint.

J'envoyai à Blois pour faire souvenir Son Altesse Royale de ce qu'elle m'avoit promis ; j'en trouvai la réponse à mon retour de Thouars. Son Altesse Royale me manda qu'elle trouvoit fort bon que je prisse Guilloire ; à l'instant je dépêchai un courrier à Paris, et je lui mandois qu'il me vînt trouver en diligence. J'allai passer les fêtes de la Toussaint à Fontevrault ; ma tante, abbesse de ce lieu, avoit fort souhaité de me

voir : elle me reçut avec beaucoup de joie et de bonne chère. Plus on voit la maison, plus on admire qu'une si grande communauté soit si bien réglée ; on ne peut pas mieux vivre que l'on fait à Fontevrault. Assurément l'abbesse a du mérite. Je regrettai beaucoup de n'y pas voir de mes sœurs, parce qu'elles seroient fort bien si elles y étoient, même toutes trois. Pendant que je faisois mes dévotions de mon côté, M. de La Magdelaine étoit allé faire les siennes à Loudun, et en revint en même temps que moi. Il y avoit un certain procureur du duc de Richelieu qui avoit toutes les envies du monde de se faire donner sur les oreilles ; il disoit toutes les impertinences imaginables, depuis le matin jusqu'au soir, devant mes gens, à qui j'avois recommandé d'être sages et de ne point répondre à tout ce qu'on leur pourroit dire que par des révérences : je n'étois point allée à Champigny pour gâter mon affaire. Le bon homme La Magdelaine vint un jour si en colère des impertinences de ce procureur, qu'il rompit son bâton dont il frappoit la terre.

Après avoir été long-temps à toiser avec des maçons que nous avions fait venir, le duc de Richelieu et moi, il fallut que M. le commissaire nommât des experts, et qu'on leur fît signifier de venir. Tout cela tiroit bien en longueur et me fâchoit assez. Je tâchois de ne me pas ennuyer ; je me promenois souvent : et quand il pleuvoit (ce qu'il fit assez souvent sur la fin), je jouois au volant pour faire de l'exercice, et je travaillois en tapisserie. J'eus réponse de Guilloire ; il ne vint pas avec mon courrier, parce qu'il étoit malade ; il ne vint que le 26 de novembre. D'abord je fus accoutumée avec lui comme si je l'eusse vu toute ma vie. Je fus trois ou quatre jours à l'informer de mes affaires et à lui donner des papiers que Préfontaine m'avoit laissés ; et comme je les avois tous écrits de ma main, et que mon écriture n'est pas aisée à lire à ceux qui ne la connoissent pas, il fallut tout lui expliquer, ainsi que beaucoup de mémoires sur mes affaires, que j'avois faits pour me ressouvenir et pour me servir d'instruction. A moins que d'avoir un caractère, il ne les eût pu déchiffrer en mille ans. Outre que j'écris mal quand j'écris de mon mieux, j'avois tout écrit si fort à la hâte, que j'avois peine à le lire moi-même. Je dis à Guilloire : « Quoique je ne doute pas que Préfontaine ne vous ait donné une bonne tablature pour vous gouverner selon mon humeur, je vous dirai encore ce que je veux que vous fassiez. » Je lui contai aussi mes misères, afin de lui imprimer l'horreur et l'aversion que je voulois qu'il eût des gens de mon père. Je fus fort satisfaite de lui, et je pense qu'il le fut de moi. Il a continué à me bien servir : il m'étoit donné de trop bonne main pour ne le pas trouver à ma fantaisie. Assurément la prévention bonne ou mauvaise sert fort aux gens ; j'étois prévenue que c'étoit un homme désintéressé et qui avoit de la probité ; il me fut aisé de le connoître dans son procédé et sa conduite. Il me dit que lorsqu'il avoit été dire adieu à un secrétaire de M. le cardinal, qui est de ses amis, il lui avoit dit : « Je m'étonne fort de vous voir partir pour Champigny ; M. le comte de Béthune a écrit à M. le cardinal que Son Altesse Royale avoit donné à Préfontaine pour toujours l'exclusion du service de Mademoiselle, et à vous aussi, parce que vous êtes de ses amis. » Guilloire lui dit : « Je ne puis manquer d'aller, sur les ordres de Mademoiselle. » Le comte de Béthune m'avoit écrit ; dans la réponse que je lui avois faite, je lui mandois que Son Altesse Royale avoit trouvé bon que je prisse Guilloire ; que je l'avois mandé ; que je n'avois pas encore eu de réponse de lui. Sur cela il m'écrivit qu'il s'en alloit à Paris, que la cour y étoit arrivée, et que M. le cardinal l'avoit mandé : à quoi peut-être il n'avoit pas pensé.

Aussitôt que je sus que la cour étoit à Paris, j'envoyai un gentilhomme pour faire mes excuses de ce que je ne m'y étois pas rendue aussitôt que Leurs Majestés ; que mes affaires m'obligeoient à demeurer encore à Champagny. Madame la princesse de Tarente et mademoiselle de La Trémouille y vinrent deux ou trois fois, et y furent long-temps à chacune. Elles me montrèrent leurs portraits (1) qu'elles avoient fait faire en Hollande. Je n'en avois jamais vu ; je trouvai cette manière d'écrire fort galante. Je fis le mien ; mademoiselle de La Trémouille m'envoya le sien de Thouars. Comme les experts furent venus, je fus occupée à trouver les occasions de les rencontrer et de les faire entretenir par de mes gens ; ils étoient tous les jours dans mon logis, et ils n'osoient monter dans ma chambre. Ils étoient obligés de passer dans ma cour pour aller aux bâtimens qu'ils devoient estimer. Il y avoit deux conseillers de Poitiers, dont l'un agissoit comme auroit fait l'homme d'affaires du duc de Richelieu : il s'appeloit Duché ; et l'autre, nommé La Chaise-Perrault, est un fort honnête homme, et avoit beaucoup de désir de me servir dans la justice ; et comme je l'avois tout entière de mon côté, il suivit son inclination lorsqu'il me la rendit. Je les

(1) Ils se trouvent à la suite de ces Mémoires.

voyois à la messe, dans la cour, dans le parc et partout où je croyois ma présence nécessaire. Il y avoit cinq ou six gentilshommes, du nom desquels je ne me souviens pas. Il y avoit aussi des maçons, des charpentiers et des marchands de bois; ils étoient au nombre de dix-huit, qui s'assembloient tous les jours. M. de La Magdelaine se trouvoit avec eux; on savoit le soir quel article ils avoient réglé, quelque soin qu'ils prissent de se cacher : on espéroit voir finir bientôt cette affaire. Dans ce temps-là il vint une bande de comédiens : je les fis jouer; tous les experts vinrent à la comédie.

Je me souviens qu'un jour qu'il me vint quelques nouvelles de Paris qui regardoient mes affaires, le lieutenant-général de Châtellerault étoit allé en campagne pour avoir quelques papiers. Lossandière étoit occupé à faire des écritures qui étoient nécessaires, et mon procureur étoit malade; de sorte que je m'en allai au galop à Baché communiquer à M. de La Magdelaine les nouvelles que j'avois eues. J'entrai dans sa chambre sans que l'on l'eût averti, avec un justaucorps et un fouet à la main. Je lui dis : «On n'a pas accoutumé de solliciter en cet état.» Il me répondit : « Les personnes de votre qualité n'ont pas accoutumé de se donner cette peine, et vous pouviez vous en dispenser. » Je lui dis que non; et que si j'eusse détourné quelqu'un de mes gens, cela auroit allongé l'affaire; que je m'en sentois assez informée pour l'entretenir après avoir lu la lettre; que je n'avois pas cru lui devoir faire perdre des momens qui lui étoient si précieux pour retourner à Paris, et à moi dans une affaire si importante. Après l'avoir entretenu, il me dit : « Vous êtes plus capable qu'il ne vous appartient; vous savez notre métier comme nous; vous nous parlez de vos affaires comme des avocats. » Je lui répondis : « Ce n'a pas été par choix que j'ai appris ce que je sais; ç'a été par nécessité et à mes dépens. » Pendant que je travaillois à cette affaire, qui étoit fort bonne pour moi, le chevalier de Béthune, qui étoit revenu de Provence, travailloit à une fort mauvaise : c'étoit au mariage de mademoiselle des Marais, pour laquelle son amour étoit de beaucoup augmenté par l'absence; il ne bougeoit d'auprès d'elle, à la regarder sans cesse; il ne se donnoit pas le loisir de manger; il n'y a jamais rien eu de pareil : tout le monde s'étonnoit de ce que madame des Marais souffroit cela. Mon affaire terminée heureusement pour moi, l'évaluation des bâtimens, des bois et autres effets, monta à cinq cent cinquante mille livres. Je partis pour Paris, et j'écrivis à Son Altesse Royale pour lui mander cette nouvelle. Je ne pus pas m'empêcher de mettre dans la lettre que cette affaire chimérique, et dont je ne devois avoir que cinquante mille livres, montoit à cinq cent cinquante mille. Goulas tenoit ce discours à qui le vouloit entendre. Lorsque je partis de Champigny, je dis au chevalier de Béthune qu'il me sembloit qu'il n'étoit pas à propos qu'il vînt à Blois; le comte de Béthune l'avoit donné à Son Altesse Royale, et en avoit pension. Du depuis, le comte de Béthune en fut mal satisfait; il voulut rendre le brevet de la pension; Son Altesse Royale ne le voulut pas prendre, et la pension ne fut pas payée du depuis, et le raccommodement de Son Altesse Royale et du comte de Béthune ne se fit que lorsqu'il se mêla de mes affaires. Auparavant il ne le voyoit que comme les personnes de cette qualité, à qui on ne peut pas se dispenser de rendre des visites de temps en temps. Le sujet de la plainte étoit que Son Altesse Royale lui avoit refusé une abbaye qu'elle avoit donnée au fils du maréchal d'Etampes. Son Altesse Royale avoit trouvé mauvais de ce que j'avois donné une pension au chevalier de Béthune, et disoit : « Tous les gens qui ont quitté mon service (voulant aussi par là entendre parler du comte d'Escars), ma fille les attache au sien. » Toutes ces raisons me firent croire que le chevalier de Béthune devoit aller à Selle plutôt qu'à Blois, ou passer droit à Paris. Je lui dis ma pensée; il me répondit qu'il avoit vu Son Altesse Royale la dernière fois qu'elle étoit allée à Paris, et qu'il feroit ce que je lui commanderois; que cependant je lui ferois plaisir de le laisser me suivre : ainsi il vint. Les pluies avoient été si grandes que toutes les rivières étoient débordées; et si j'eusse été un jour davantage à Champigny, je n'aurois su passer. Le jour que je partis de Champigny, j'allai coucher à Azé où il y a un pont sur la rivière de l'Indre : la nuit, la rivière grossit tellement que le pont fut tout couvert d'eau; par bonheur pour moi je l'avois passé : sans cela je crois que j'aurois plutôt demeuré tout l'hiver à Azé que d'hasarder d'y passer en bac ou en bateau, après la prédiction dont Son Altesse Royale m'avoit menacée. Cela fut cause que le soir que j'arrivai à Tours, je passai à pied le pont de Saint-Avertin, qui est long d'une demi-lieue.

Je trouvai à Tours bonne compagnie : madame Bouthillier avec madame la comtesse de Brienne, sa fille, et la maréchale de Clérambault. Tout cela étoit venu voir M. l'archevêque de Tours, lequel est beau-frère de madame Bouthillier, et par conséquent oncle de madame de Clérambault et de madame de Brienne.

M. l'archevêque me logea encore et me traita magnifiquement. L'abbé de Rancé y étoit aussi. Je continuai mon chemin jusqu'à Blois, où on me témoigna de la joie de me voir; on y étoit en deuil de M. d'Elbœuf; j'y appris la mort de la pauvre madame de Roquelaure, dont j'eus bien du déplaisir. Elle mourut en couche. Tout le monde parla fort à Blois de voir comme le chevalier de Béthune étoit auprès de mademoiselle des Marais. Je le dis à sa mère, à qui je n'en avois point encore parlé; elle me dit qu'elle croyoit que je lui faisois bien de la justice de ne la croire pas assez sotte pour souffrir cela, si elle ne vouloit pas qu'il épousât sa fille; que cela étoit résolu. Je lui redis que je la trouvois bien folle; qu'avec cinquante mille écus qu'elle pouvoit donner à sa fille, elle la marieroit très-richement; que le chevalier de Béthune étoit cadet d'une maison mal aisée, et à qui il ne convenoit point de se marier, et qu'ils n'étoient pas le fait l'un de l'autre; que je croyois que le comte et la comtesse de Béthune y consentiroient avec peine. Elle me répondit: « Dès que j'ai connu le chevalier de Béthune, j'ai souhaité cette affaire avec toutes les passions imaginables; j'y ai porté l'esprit de ma fille, et j'ai mis l'affaire à un point qu'ils seront les plus heureux du monde. » Je lui demandai ce que M. des Marais en disoit; elle me dit qu'elle ne lui en avoit jamais parlé; qu'elle ne doutoit pas qu'il n'en fût bien aise. Dès-lors je vis avec quelque déplaisir que je m'étois trompée lorsque j'avois cru que madame des Marais avoit beaucoup plus d'esprit et de jugement. Cela me fit changer le dessein que j'avois eu pour elle, et dont l'exécution avoit été retardée par tout cela dans mon esprit. Lorsque je partis de Paris, j'étois quasi résolue de la déclarer pour ma dame d'honneur à mon retour. Je ne savois comment faire autrement: j'avois pourtant toujours dans la tête d'allonger et d'éviter d'en prendre une jusqu'à ce que je fusse mariée. Il me vint en pensée dès Champigny de mander à mademoiselle de Vandy de venir au devant de moi à Fontainebleau, et qu'elle demeureroit avec moi jusqu'à ce que j'eusse une dame d'honneur; et que même, quand j'en aurois une, je serois bien aise de l'avoir. Elle me manda qu'elle obéiroit à mes ordres avec joie. Personne ne savoit cela; et madame des Marais, qui s'en revenoit avec moi à Paris, ne savoit si je lui dirois de coucher au Luxembourg quand j'arriverois.

On ne me parla point à Blois de qui seroit auprès de moi ou de qui n'y seroit pas; dont je fus fort aise. On dit à Son Altesse Royale que j'avois fait mon portrait à Champigny; il me demanda à le voir, et me dit qu'il le trouvoit bien fait; qu'il me conseilloit de ne le montrer à personne, de crainte que cette mode ne vînt, et que l'on n'en fît de médisans, et que l'on ne dît: « C'est Mademoiselle qui en a donné l'invention. » J'assurai Son Altesse Royale que personne ne le verroit. J'avoue que je crus ce conseil un peu intéressé, et qu'il craignoit que l'on ne fît le sien. Après avoir été trois ou quatre jours à Blois, le soir de devant mon départ je voulus parler à Son Altesse Royale, pour obtenir d'elle la permission pour Nau d'entrer dans la charge de conseiller de Metz, qu'il avoit achetée. Il s'emporta contre lui et dit rage; dont je fus fort fâchée. Il me dit en bonne amitié que je me comportasse bien à la cour et que je ne me mêlasse d'aucunes intrigues. Je l'assurai que c'étoit bien mon dessein, et que mon humeur y étoit entièrement opposée.

Je m'en allai passer Noël à Saint-Fargeau: j'y arrivai la surveille; j'y fus trois ou quatre jours avec bien du plaisir. J'en prends tout-à-fait à voir mon bâtiment, et je trouve une partie des dedans qui s'achèvent toutes les fois que j'y vais. Je trouvai l'hôpital fait, qui ne l'étoit point quand j'en partis. Il y a des filles de la Charité établies, que j'ai fait venir de Paris. On croira malaisément (et il est pourtant vrai) que je fus fâchée d'en partir. Madame de Courtena[illegible] me vint conduire jusques à Châtillon; je vis mademoiselle de Vertus à Montargis; je passai à Fontainebleau, où étoit la reine de Suède. J'allai droit chez elle: on me dit qu'elle n'étoit pa[illegible] éveillée. Je m'en allai à l'hôtellerie, où ell[illegible] m'envoya un gentilhomme pour me dire qu'ell[illegible] s'habilloit en diligence pour me voir. Lorsqu'ell[illegible] fut en état, on me vint quérir. Je trouvai dan[illegible] sa cour vingt Suisses habillés de gris avec de[illegible] hallebardes dorées, force valets de pied et pa[illegible]ges vêtus de gris aussi, assez de gentilshom[illegible]mes dans la salle et dans l'antichambre. Ell[illegible] avoit un justaucorps de velours noir, une jup[illegible] couleur de feu, et un bonnet de velours noi[illegible] avec des plumes noires, et quantité de rubar[illegible] couleur de feu. Elle me parut alors aussi joli[illegible] que la première fois que je l'avois vue. Je l[illegible] demandai si elle ne reviendroit point à la cou[illegible] elle me dit qu'elle n'en savoit rien, et qu'el[illegible] feroit tout ce qu'on lui ordonneroit. Le Roi l'[illegible]toit venu voir depuis son retour; il avoit co[illegible]ché à Villeroy, et l'après-dîner il y étoit allé a[illegible] galop. M. le cardinal avoit été à Petit-Bour[illegible] où elle étoit allée le voir. Comme je lui parloi[illegible] je songeai à ce qu'elle avoit fait; et le bâton d[illegible] capitaine de ses gardes, qui étoit dans sa ruell[illegible] me fit bien penser à celui à qui je l'avois [illegible]

porter, et au coup qu'il avoit fait. Il est bon d'en parler ici avant de passer plus avant. Le comte de Sentinelli étoit celui qui paroissoit être le mieux avec la reine de Suède : elle l'avoit envoyé en Italie ; on disoit que le marquis de Monaldeschi, son grand écuyer, s'étoit voulu prévaloir de son absence et lui rendre de mauvais offices. Pour cela, il avoit pris de ses lettres qu'il avoit ouvertes, et même de celles de la Reine, sa maîtresse. On n'a point su le détail de cette affaire. Voilà ce qui a été su et vu. Un jour qu'il dînoit à la ville, elle l'envoya quérir et lui dit : « Passez dans la galerie. » C'est celle des Cerfs, qui est à Fontainebleau ; et que là il trouva le chevalier de Sentinelli, capitaine des gardes de la reine de Suède, qui lui dit : « Confessez-vous, voilà le père Le Bel (1). » La Reine lui avoit conté les sujets qu'elle avoit de se plaindre de lui, pour lui faire comprendre que de faire couper le cou en Suède à Monaldeschi, ou de le faire tuer dans la galerie de Fontainebleau, c'étoit pour elle la même affaire. Monaldeschi eut grande peine à se résoudre à mourir ; il envoya le père Le Bel demander pardon à la Reine, et la vie. Elle le refusa ; il voulut se jeter par les fenêtres, et elles étoient fermées. Sentinelli eut peine à le tuer : il avoit une jacque de maille ; il lui donna plusieurs coups : de sorte que la galerie fut pleine de sang, et quoiqu'on l'ait fort lavée, il en reste toujours des marques. Après qu'il fut mort, on l'emporta dans un carrosse à la paroisse, où on l'enterra à une heure où il n'y avoit personne ; ce qui est aisé, la paroisse étant à un quart de lieue du bourg et du château. On a dit que la reine de Suède vint regarder comme on le tuoit : je ne sais si cela est bien certain. Cette action fut trouvée fort mauvaise, et on trouva beaucoup à redire qu'elle l'eût osé commettre dans la maison du Roi. Elle prétendoit, comme j'ai dit, que c'étoit faire justice ; et comme les rois ont droit de vie et de mort, ce même pouvoir s'étend aux lieux où ils vont, comme ceux qui leur appartiennent. Ce genre de mort est bien barbare et bien cruel à toutes sortes de personnes, et particulièrement aux femmes. Elle me traita fort civilement, comme elle avoit fait toutes les fois que je l'avois vue.

Je trouvai au sortir de chez elle mademoiselle de Vandy qui venoit au devant de moi. Je croyois trouver le soir le comte de Béthune et sa femme, et madame d'Epernon. Je leur avois mandé d'y venir ; et il n'y vint que madame d'Epernon, qui ne me sut dire pourquoi le comte et la comtesse de Béthune n'y avoient point voulu venir. Je crus qu'ils boudoient, et je ne voulus pas faire semblant de le voir. Madame d'Epernon conta que la Reine lui avoit parlé de moi plusieurs fois avec bonté, et qu'elle lui avoit témoigné de l'impatience de mon retour. Pour Monsieur, il en témoignoit la plus grande du monde. Elle me conta aussi le déplaisir qu'il avoit fait paroître de la mort de madame de Roquelaure ; que le lendemain de sa mort il avoit été à confesse, avoit communié et fait dire mille messes pour elle. Jamais galant n'en auroit usé de même en pareille occasion. Elle m'apprit que la comtesse de Soissons étoit accouchée d'un fils ; je fus tout-à-fait aise de la voir, et j'eus bien du plaisir à l'entretenir. J'arrivai tard à Paris, parce que j'étois fort enrhumée ; et comme je n'avois pas dormi la nuit, je regagnai sur le matin le temps que j'avois perdu. Je trouvai beaucoup de monde au Luxembourg, et entre autres M. et madame de Béthune, à qui je fis la meilleure chère du monde. Je trouvai le comte de Béthune avec un air assez froid, qui me dit qu'on m'avoit rendu bien de mauvais offices pendant mon absence. Mon rhume m'obligea de garder trois ou quatre jours le lit : ce qui m'empêcha d'aller au Louvre. Monsieur me vint voir dès le lendemain de mon arrivée, et j'appris qu'il m'avoit attendue long-temps chez madame de Choisi le jour que j'arrivai. Il me fit l'honneur de me le dire, et me parla de la mort de madame de Roquelaure ; il me conta le déplaisir qu'il en avoit eu, et que depuis il n'avoit pris de couleur que ce jour-là. Il étoit fort ajusté ; il me conta tout ce qu'il savoit avec la plus grande amitié du monde, et me donna des oranges de Portugal. Il faisoit tout du mieux qu'il pouvoit. Il me parla des loteries : je n'en avois jamais entendu parler ; je me fis expliquer ce que c'étoit, j'y fus bientôt savante. On ne parloit que de cela.

Le Roi et la Reine envoyèrent savoir de mes nouvelles, et M. le cardinal aussi, lequel me fit faire des excuses de ne m'être pas venu voir ; et il étoit affligé de l'accident arrivé à son petit-neveu. Ce petit garçon étoit au collége des jésuites ; les fêtes de Noël, il jouoit avec d'autres écoliers : ils s'avisèrent de se berner les uns les autres, et tour à tour tenoient la couverture. L'abbé d'Harcourt, qui tenoit un coin et qui étoit le plus foible, la lâcha, et le petit Alphonse Mancini tomba et se cassa la tête : dont M. le cardinal fut sensiblement touché. D'abord il eut tous les signes mortels. Il n'avoit que douze ans, et il étoit si avancé que c'étoit un prodige ; il

(1) Supérieur des Mathurins de Fontainebleau ; le père Le Bel a fait une relation de ce meurtre commis le 10 novembre 1657.

avoit quasi achevé toutes ses études. C'étoit un esprit vif; M. le cardinal en avoit conçu une si grande espérance, que je lui ai ouï dire qu'il l'alloit tirer du collége, et qu'il vouloit le prendre auprès de lui et l'accoutumer aux affaires; qu'il auroit couché dans sa chambre, et qu'il auroit parlé de tout devant lui; qu'il lui auroit montré toutes les dépêches qu'il recevoit et qu'il faisoit faire; qu'il l'auroit dressé pour le rendre capable de servir le Roi. Il n'en parle point encore qu'avec beaucoup de regret.

On croira aisément que les premiers jours de mon arrivée ma maison ne désemplit pas : quand la raison du devoir et celle que je suis assez aimée n'y auroient pas fait venir le monde, la grâce de la nouveauté est toute belle pour les François. Monsieur y revint une seconde fois, et j'apprenois qu'il ne parloit que de l'empressement qu'il avoit pour moi. Je lui en reconnus assez, et à tout ce qui étoit à lui : cela ne me déplaisoit pas. Un jeune prince, beau, bien fait, frère du Roi, me paroissoit un bon parti pour moi. Le comte de Béthune me vint voir tous les jours dans ces commencemens; il me disoit : « J'aurois vu le temps que la Reine vous seroit venue voir et M. le cardinal, et j'aurois servi à les y faire venir. A présent je ne me mêle de rien, et le Roi n'y veut pas venir; cela est terrible. » Je lui répondis : « Le Roi n'est pas venu voir mon père lorsqu'il a été ici : pourquoi me viendroit-il voir? Il est de ces gens qui font honneur quand ils viennent en un lieu, et de qui on n'a nul sujet de se plaindre quand ils n'y viennent pas. » Il me répondit : « Il va tous les jours à l'hôtel de Soissons. » Je lui dis : « Cela n'est pas surprenant, quand on fait le galant d'une femme, qu'on l'aille voir; et de plus il y joue. Pour la Reine, il fait un froid enragé; elle sait bien que j'aurai l'honneur de la voir dans deux jours : il n'est pas juste qu'elle s'incommode. A l'égard de M. le cardinal, c'est un homme affligé; et si en pareille occasion il surmontoit sa douleur pour me rendre visite de cérémonie, j'aurois lieu de douter qu'il fût autant de mes amis qu'il m'a dit qu'il le seroit. C'est pourquoi, tout bien considéré, je n'ai pas sujet de me plaindre : aussi ne me plaindrai-je pas. » J'appris que le sujet qui donnoit tant d'inquiétude au comte de Béthune, que M. le cardinal me vînt voir, étoit qu'il ne l'avoit vu qu'une fois, depuis six semaines qu'il étoit à Paris; que c'avoit été dans la foule et à la passade, et qu'il avoit envie de l'entretenir. Dès que mon rhume fut guéri, j'allai chez la Reine, qui me reçut avec toutes sortes de bontés. Je ne vis point le Roi, il étoit sorti; je ne voulus pas demeurer au serein : ainsi je fis ma visite très-courte.

[1658] Le neveu de M. le cardinal mourut la nuit de la veille des Rois. Il s'en alla dès le lendemain au bois de Vincennes, où il demeura huit ou dix jours. Ce soir-là le duc de Lesdiguières donnoit à souper à toute sa famille, qui est assez nombreuse et belle pour composer une assemblée. Le Roi et Monsieur y allèrent en masque; madame de Navailles y étoit, et trois ou quatre filles de la Reine. Le Roi mena et parla toujours à La Motte-Houdancourt, qui étoit entrée en la place de La Porte chez la Reine. Cela fit un bruit nonpareil. Il fut cinq ou six jours qu'il ne faisoit qu'entrer et sortir à l'hôtel de Soissons, et même il n'y alloit pas tous les jours; il causoit sans cesse avec La Motte et témoignoit beaucoup plus d'amour pour elle qu'il n'avoit témoigné pour la comtesse de Soissons. Il gagna un mouchoir de point de Venise à une loterie, et à une autre des galanteries propres à une demoiselle : il donna tout à La Motte. La Reine m'envoya quérir pour aller à une comédie à machine à l'hôtel de Bourgogne, dont je ne me suis pas souvenue du nom : aussi n'étoit-elle pas trop bonne. Pendant cette comédie, le Roi regarda continuellement La Motte. Au retour j'allai voir la reine d'Angleterre, que je n'avois point vue depuis que j'étois à Paris, parce qu'elle étoit à Chaillot, et que je n'avois point sorti. On ne parloit dans le monde que de la nouvelle amitié du Roi; tous les hommes en étoient réjouis : ils pensoient que cela iroit plus loin, et que cette affaire serviroit à rendre le Roi plus gaillard. M. le cardinal revint de Vincennes; il fut enfermé trois heures avec Leurs Majestés, et au sortir de là le Roi ne regarda plus La Motte.

M. le cardinal me vint voir dès le lendemain qu'il fut à Paris. Il me fit de grandes excuses de n'y être pas venu plus tôt : qu'il croyoit que j'étois assez persuadée de son zèle et de sa passion pour mon service, pour n'avoir pas trouvé mauvais que, dans le temps d'une grande affliction, il ne se fût pas contraint à me venir voir. Je lui dis que l'on m'avoit avertie à mon arrivée que l'on m'avoit rendu de mauvais offices auprès de la Reine, et que j'en étois en grande peine. Il m'assura fort du contraire, et me dit : « On fait tant de contes dans le monde, que l'on seroit fort malheureux si on y ajoutoit foi. Ne dit-on pas que le Roi est amoureux de mademoiselle de La Motte; que la Reine et moi en sommes au désespoir? Je vous assure que si nous l'étions, nous serions bientôt consolés; je crois que cet amour-là est déjà passé. » Je lui dis que cela

avoit fait tant de bruit, qu'il étoit difficile de n'en avoir pas entendu parler; que mon rhume m'avoit empêchée de sortir; que quand j'aurois été en santé, il me sembloit qu'après avoir été si long-temps absente, il ne falloit pas d'abord aller au Louvre si souvent, de crainte que l'on ne m'accusât de m'empresser. Il me dit que je ne devois point avoir cette pensée; que j'étois née pour la cour en toutes manières; que j'étois faite pour y être par la qualité dont j'étois; qu'il y auroit ce jour-là comédie; que j'y allasse, et que le Roi et la Reine vouloient que je fusse de tous les divertissemens; que si j'aimois d'aller en masque, le Roi y alloit souvent. Je lui dis que j'en mourois d'envie; que ce divertissement, la foire et le cours étoient ce qui me faisoit regretter Paris; que cet aveu étoit bien enfant pour une personne comme moi; que je ne pouvois lui rien céler, tant j'avois de confiance en lui; que je le priois de me considérer comme une personne qui ne vouloit rien faire sans ses avis. Nous nous séparâmes fort satisfaits l'un de l'autre; le comte de Béthune me fit la mine de ce que je ne l'avois pas appelé en tiers. Je dis à M. le cardinal que présentement je me trouvois bien heureuse d'être dans un lieu où je pusse lui parler moi-même, et que je n'aimois pas les tiers. Il trouva que j'avois raison, et me répondit que, pour toutes les affaires que j'aurois avec les surintendans, je n'avois qu'à lui envoyer mon secrétaire, et qu'il ordonneroit qu'on les fît.

Tout le mois de janvier se passa sans qu'il y eût de divertissemens que des comédies au Louvre. Je n'y allai pas toujours; je me choyois parce que j'étois enrhumée, et aussi que je ne m'ennuyois pas à demeurer chez moi, où j'avois bonne compagnie toujours. Je mis mon argent à plusieurs loteries, où je ne fus pas heureuse; j'en fis une chez moi le 2 de février. Madame la maréchale de L'Hôpital donna un bal; nous y allâmes en masque, c'est-à-dire habillées de toile d'or et d'argent, de bonnets avec des plumes; toutes les femmes étoient fort ajustées, les hommes avoient des bas de soie et des habits en broderies. Quand nous entrâmes, nous tenions nos masques, que nous ôtâmes à l'instant. Après avoir dansé, nous allâmes dans une chambre magnifiquement ornée faire collation, et il n'y avoit qu'un couvert et une chaise à bras; le Roi me dit: « Ma cousine, mettez-vous là, c'est votre place. » Je m'écriai sur cela comme d'une raillerie; il me répondit: « Qui s'y mettra? » La comtesse de Soissons rioit et dit: « Ce sera moi. » En effet elle s'y alloit mettre; Monsieur lui dit: « N'y allez pas! » Cette familiarité avec le Roi me surprit: on n'en prenoit pas tant quand je partis de la cour. Tout le monde se mit à table; le Roi s'y mit le dernier et dit: « Puisqu'il n'y a de place que celle-là, il faut bien que je m'y mette. » Il ne mettoit pas la main à un plat qu'il ne demandât si on en vouloit, et ordonnoit de manger avec lui. Pour moi, qui ai été nourrie dans un grand respect, cela m'étonnoit, et j'ai été long-temps sans m'accoutumer à en user ainsi. Quand j'ai vu que les autres le faisoient, et que la Reine m'eut dit un jour que le Roi n'aimoit pas les cérémonies, et qu'il vouloit qu'on mangeât à son plat, alors je le fis; sans cela, les fautes des autres ne m'en auroient pas fait commettre. Quand je fus prête à sortir, le Roi dit à la comtesse de Soissons: « Allons remener ma cousine; » elle dit qu'elle le vouloit bien. Nous étions venues en carrosses séparés, parce que j'avois les filles de la Reine avec moi. Lorsque le Roi monta en carrosse, il leur dit: « Mesdemoiselles, ma cousine vous dispense de la suivre; retournez au Louvre. » On remarqua assez cela, parce que ce fut La Motte à qui il s'adressa. Elles s'en allèrent: il ne resta que Gourdon et Fouilloux pour remener la comtesse de Soissons. Nous nous en allâmes à toutes brides, et si vite que les gardes du Roi, qui étoient à cheval, eurent grande peine à nous suivre. Le Roi disoit: « Que je serois aise que les voleurs nous attaquassent! » Le carrosse du Roi demeura derrière: de sorte que jusqu'à ce qu'il fût venu nous nous promenâmes sur la terrasse qui est dans la cour du Luxembourg, le 3 février à trois heures après minuit, comme on auroit pu faire au mois de juillet. Monsieur me demanda si je voulois aller le lendemain à la foire; je lui dis que j'en serois fort aise. J'aime fort la foire. Nous y allâmes fort souvent et particulièrement quand le carême fut venu, parce que pendant le carnaval on avoit d'autres divertissemens. Je fus fort heureuse, et je gagnai quantité de cabinets et de miroirs qui m'étoient nécessaires pour parer mon logis.

Je donnai une assemblée au Roi fort jolie; le Luxembourg est le lieu du monde le plus propre à y en donner et de grandes et de petites. Comme je ne voulois point faire de querelles à mon retour à la cour, et qu'il y avoit un nombre infini de jeunes femmes et filles de qualité que je ne pouvois pas me dispenser de prier, je dis au Roi, lorsqu'il me demanda une fête: « Je la donnerai très-volontiers à Votre Majesté, pourvu qu'elle me nomme les personnes que je prierai. » Il me répondit qu'il vouloit qu'il n'y eût que ce que l'on appelle le monde du Louvre, c'est-à-dire madame la comtesse de Soissons, mademoiselle de Mancini, mesdames de Crequi et de

Chaulnes, les filles de la Reine, mademoiselle de Villeroy. « Je prierai, lui dis-je, seulement madame de Montglat et mademoiselle des Marais : » c'étoient des personnes sans conséquence pour moi. La Reine dit qu'il falloit prier la maréchale de L'Hôpital, qui avoit donné une assemblée et qui en devoit donner une autre ; je fis souvenir aussi le Roi de la comtesse de Guiche, qui étoit une jeune femme de treize ans et mariée depuis quinze jours, et que M. le chancelier son grand-père avoit donné une assemblée à cause de son mariage. Je ne sais par quel malentendu on ne me rendit point de réponse à ce point : elle ne fut point priée, quoique j'en eusse intention. Le chancelier et la chancelière en furent en colère contre moi ; pour le comte de Guiche, il se soucioit si peu de sa femme, qu'il n'avoit épousée que parce que son père le vouloit, qu'il étoit bien aise de ne la jamais voir ; et on disoit qu'il vivoit avec elle comme un homme qui vouloit se démarier un jour, et que la cause en étoit l'extrême passion qu'il avoit pour la fille de madame Beauvais.

Madame la maréchale de L'Hôpital a un beau visage, elle est si grosse que cela la rend assez ridicule de la voir danser. Elle danse néanmoins bien ; elle a les plus belles pierreries du monde : ses perles sont plus grosses que celles de la Reine ; elle est magnifique sur sa personne et dans son logis, et ce qui surprend de la voir ainsi, c'est qu'elle étoit lingère à Grenoble. Un trésorier de France l'épousa par amour et lui donna quelques biens. On lui prédit ensuite qu'après la mort de son mari elle épouseroit un grand seigneur, et en troisièmes noces un prince. Son premier mari étoit dans le parti et lui avoit laissé quelques affaires : elle vint à Paris pour les solliciter, et elle y fit connoissance avec un moine augustin déchaussé, qui lui donna habitude avec le secrétaire du maréchal de L'Hôpital. Ce secrétaire sut que cette femme avoit du bien, et fit dessein de l'épouser ; il agit dans ses affaires et la servit avec tant de succès, qu'elle lui en fut obligée. Le maréchal de L'Hôpital, en considération de son secrétaire, avoit agi pour elle en tout ce qu'il avoit pu ; de sorte qu'elle crut devoir le remercier de sa protection. Elle l'alla voir pour ce sujet : il en devint amoureux et l'épousa ensuite. C'est une bonne femme qui a de l'esprit ; et c'est de ces bons esprits de campagne qui disent de grands mots que l'on n'entend point à la cour, où elle aime fort à être. On peut juger par là si elle y réussit bien.

Il y eut une grande assemblée chez le chancelier, où la Reine et M. le cardinal allèrent ; la Reine y mena la princesse d'Angleterre, qui étoit ravie d'y être. Elle ne va aux bals qu'à ceux du Louvre, ou bien à ceux où la Reine va. La fête fut fort magnifique, et le repas aussi : j'étois parée de perles ; je n'avois point de bouquet à cause du deuil de M. de Candale qui étoit mort il y avoit trois semaines à Lyon, à son retour de Catalogne. La fièvre le prit à Valence : il ne laissa pas de continuer son voyage, et ne s'arrêta qu'à Lyon ; il dit aux médecins, dès le premier jour de son mal, qu'il en avoit mauvaise opinion. Il eut de grandes rêveries qui lui donnèrent pourtant le temps de se confesser et de mourir avec beaucoup de connoissance de Dieu. L'abbé Roquette l'assista à la mort : la nouvelle de sa maladie ne vint à Paris que deux ou trois jours avant celle de sa mort. J'étois allée voir sa sœur aux carmélites ; madame d'Epernon y étoit avec moi. Au sortir de là nous trouvâmes un laquais de M. d'Epernon, qui nous en vint dire la mort. Madame d'Epernon en fut fort touchée ; il avoit pour elle toute l'amitié possible, et il lui étoit un grand support dans sa maison. Elle s'en alla chez elle, et moi chez la Reine qui s'en alloit à la comédie ; je la priai de m'en dispenser, parce que M. de Candale étoit mon cousin-germain et mon ami. Je demandai à Sa Majesté si j'irois voir M. de Metz et M. d'Epernon ; elle me dit que je le devois, qu'ils étoient tous deux mes oncles. Je m'en allai chez M. d'Epernon ; j'entrai d'abord chez madame d'Epernon ; je la priai de venir avec moi chez monsieur son mari, qui étoit au lit fort affligé. Le lendemain j'allai chez M. de Metz, puis je revins à l'hôtel d'Epernon, où le Roi, la reine d'Angleterre et Monsieur vinrent. Je les conduisis et fis les honneurs de la maison, comme la plus prochaine parente de M. d'Epernon, parce qu'il avoit épousé ma tante et qu'il étoit cousin-germain de mademoiselle de Guise. Ils n'avoient pas de plus proches parens que moi, depuis qu'ils avoient perdu leur fils. Comme madame d'Epernon est fort de mes amies, je fus bien aise d'en user ainsi ; cela étoit assez obligeant pour elle et pour toute la maison.

Trois ou quatre jours après l'assemblée de M. le chancelier, on me dit que le bruit couroit que la reine d'Angleterre se plaignoit que j'avois voulu passer devant sa fille, et que j'avois pris cette résolution avec Monsieur. J'allai voir M. le cardinal, que je n'avois encore pu trouver dans sa chambre depuis mon retour à la cour ; il descendit chez la Reine lorsque j'y voulus aller, où il étoit en affaires. Je l'y trouvai, je lui demandai ce que c'étoit que ce bruit ; je lui dis que chez M. le chancelier, après le sou-

per, la princesse d'Angleterre étoit demeurée à jouer avec mesdemoiselles de Nemours, et que j'avois suivi la Reine; que lorsque je fus au bout de la galerie, je l'avois appelée avant que d'entrer; que nous nous étions prises par la main, comme nous faisions ordinairement; que je ne croyois pas qu'il y eût rien à redire là-dessus. M. le cardinal me dit : « L'autre jour, chez la Reine, on dit que vous aviez voulu passer devant elle chez M. le chancelier. » Monsieur répondit : « Quand elle l'auroit fait, n'auroit-elle pas eu raison? nous avons bien affaire que ces gens-là, à qui nous donnons du pain, viennent passer devant nous? Que ne s'en vont-ils ailleurs ? » On le redit à la reine d'Angleterre, qui en pleura fort. La Reine le sut; elle gronda Monsieur et lui dit : « Etre ce que vous êtes, et eux ce qu'ils sont, vous avez bonne grâce de parler ainsi ! » Voilà tout ce que j'ai ouï dire. Je blâmai Monsieur, et dis à M. le cardinal que la reine d'Angleterre étoit en un état qui obligeoit à lui rendre tout l'honneur possible par ses proches; que peut-être en un autre temps la pensée me seroit-elle venue de disputer le pas à sa fille ; que c'étoit à quoi je n'avois jamais songé; que j'avois vécu avec la reine d'Angleterre et sa fille avec toute l'amitié possible; qu'elles m'en avoient témoigné beaucoup, et que personne n'étoit plus civil que la reine d'Angleterre. M. le cardinal me dit : « Les rois d'Ecosse cédoient autrefois aux fils de France; et par cette raison vous seriez en droit de passer devant la princesse d'Angleterre. » Je le suppliai de ne point parler de cela, et qu'en l'état où étoit la Reine, ma tante, je serois fâchée qu'il lui vînt des mortifications à mon occasion.

Le Roi étudioit un ballet que j'allai voir répéter avec la Reine; et le jour qu'il se dansa, on étoit placé et paré dans une tribune à main droite du théâtre, pour pouvoir plus aisément descendre dessus pour danser après le ballet. Madame la princesse d'Angleterre y étoit, et mesdemoiselles de Nemours et le monde ordinaire. Comme les bals se donnent dans une grande salle, et que le monde y vient sans prier, il y alla toutes sortes de personnes ; j'y vis deux dames qu'il y avoit long-temps que je n'y avois vues, les comtesses de Fiesque et de Frontenac. Je les trouvai si changées, que j'eus de la peine à les reconnoître, l'une par l'excès de sa maigreur, et l'autre par celui de sa graisse : elles étoient tout derrière les autres, cachées avec leurs coiffes comme des personnes qui n'osent se montrer. Le lendemain on en parla chez la Reine, qui n'a jamais témoigné aucune amitié pour elles. Quelqu'un demanda si on les avoit mandées, la Reine répondit : « Elles étoient derrière, parmi la canaille. Le Roi ni moi ne nous informons pas des gens qui sont où elles étoient. » Je dis : « Elles étoient parmi les honnêtes demoiselles du Marais. » La Reine répondit : « Je crois qu'il y en avoit quelques-unes. »

Un jour ou deux après, Monsieur me dit à la foire, de la part de la Reine, qu'elle vouloit qu'on allât encore une fois paré au ballet. Je me doutai que c'étoit pour la reine de Suède; il me l'avoua et me dit de n'en parler à personne. Elle arriva le jour d'après ; la Reine dit qu'elle venoit comme inconnue, et qu'elle ne seroit qu'un jour à Paris; que l'on avoit fait tout ce que l'on avoit pu pour la détourner d'y venir, et qu'il avoit été impossible; que pour lui faire connoître qu'il falloit qu'elle y fût peu, M. le cardinal l'avoit logée dans son appartement au Louvre, et s'étoit mis dans sa petite chambre; et qu'ainsi elle devoit juger, par l'incommodité qu'elle lui causoit, qu'il étoit à propos de s'en aller promptement. Elle nous dit, à Monsieur et à moi, que nous ne nous avisassions pas de lui dire que l'on alloit en masque et que l'on se divertissoit bien; qu'il falloit lui dire au contraire que jamais l'hiver ne s'étoit passé plus mélancoliquement; qu'il n'y avoit nuls plaisirs, et qu'on s'ennuyoit fort; puis elle dit : « C'est que ma nièce et mon fils croient faire l'honneur de la France lorsqu'ils tiennent mille discours à cette Reine. » On vint dire qu'elle étoit arrivée; la Reine s'y en alla. Elle me dit et à la princesse de Carignan de demeurer, dont je fus fort fâchée, et je lui répondis d'un ton boudeur : « Vous m'enverrez quérir, la reine de Suède me voudra voir. » La Reine ne monta pas jusqu'en haut; elle trouva Nogent dans son cabinet, qui lui vint dire de la part de M. le cardinal de me mener. Elle m'envoya appeler. Après avoir salué la reine de Suède, elle lui demanda : « Où est Mademoiselle? » Je m'avançai et la saluai.

Le lendemain on donna le ballet. J'étois parée comme l'autre fois; la reine de Suède étoit habillée comme les autres et cela lui seyoit bien. J'étois destinée à voir au ballet des personnes que je ne voyois point ailleurs; j'y vis Préfontaine que je n'avois pas vu en lieu du monde, depuis qu'il étoit parti de Saint-Fargeau. Cela me fit souvenir de la perte que j'avois faite lorsque je le perdis, de tous les embarras que son absence avoit causés en mes affaires, et de tous les chagrins que ces mêmes affaires m'avoient donnés. Ce souvenir est peu propre à voir un ballet et danser au bal; il ne donne pas au

visage toute la gaîté qui seroit nécessaire en pareils lieux ni en pareilles occasions.

Le lendemain, quoique fatiguée d'avoir veillé, je me levai et m'habillai en grande diligence pour aller voir la reine de Suède, parce que je croyois qu'elle dût partir le jour d'après. Je lui envoyai demander audience; elle me manda que je la vinsse voir de bonne heure, et que j'irois à la comédie avec elle. Je n'allai néanmoins au Louvre que fort tard; je n'avois point dessein de l'accompagner, je savois bien que l'on se seroit moqué de moi. Quand j'arrivai au Louvre, je demandai à la Reine si la reine de Suède s'en alloit le lendemain; elle me dit : « Je crois que non, dont je suis bien fâchée; elle ira ce soir à la foire : il faut que mon fils et vous alliez avec elle. » Je répondis à la Reine que si Monsieur y alloit j'irois; qu'autrement je n'irois point. Elle revint fort tard de la comédie. Quand je sus qu'elle étoit dans sa chambre, j'y montai et la dissuadai d'aller à la foire; elle me demanda si elle pouvoit aller chez la Reine : je lui dis qu'elle jouoit, et qu'elle y seroit la bien venue. Nous y allâmes; et le Roi et Monsieur, qui craignoient qu'elle ne les voulût mener à la foire, se cachèrent lorsqu'elle arriva, et ne revinrent que lorsque je les allai assurer qu'elle n'iroit point.

Madame de La Basinière donna une assemblée et un souper fort magnifiques, où la reine de Suède vint; elle dansa d'une manière assez ridicule et qui fit rire la compagnie. On m'avertit que les comtesses de Fiesque et Frontenac devoient y venir en masque; je le dis à M. le cardinal, qui donna ordre à M. de Noailles, capitaine des gardes du corps en quartier, de ne laisser point entrer de masques où étoit le Roi que l'on ne sût les noms; et que si ces dames venoient, qu'on leur dît que le Roi ne vouloit pas les voir, ni qu'elles vinssent en des lieux où je serois. Le cardinal me dit d'en remercier le Roi : ce que je fis; il me répondit le plus gracieusement du monde. La relation que nous fîmes à la Reine de la danse de la reine de Suède lui donna envie de la voir danser; et pour rire avec plus de liberté, on ne voulut pas faire une grande assemblée; de sorte que le Roi envoya un soir savoir s'il lui plaisoit de descendre : il dansoit tous les soirs et la Reine me commanda de venir. Elle n'eut pas le plaisir qu'elle s'étoit proposé; M. de Bregis, par un zèle à contre-temps, donna avis à la reine de Suède que l'on s'étoit moqué d'elle et qu'il ne falloit pas qu'elle dansât : ce qui fut cause qu'elle ne fit que des révérences et le bal finit fort promptement. Le lendemain on lui donna la comédie dans la grande salle et nous allâmes chez Dainville, où il y eut grand bal et souper après minuit, et même nous y entendîmes la messe. On mouroit de peur qu'il ne prît fantaisie à la reine de Suède d'y venir pendant le bal. Nous eûmes quantité de masques; il n'y avoit point de bal où il n'y en vînt beaucoup. Le lundi gras, la Reine en donna un dans son grand cabinet, où il n'y avoit que les personnes ordinaires que j'ai déjà nommées, et de surcroît quelques femmes d'officiers de la maison du Roi. La reine et la princesse d'Angleterre y étoient; sur quoi la reine de Suède dit qu'elle ne s'y pouvoit trouver si elle ne se mettoit au-dessus de la reine d'Angleterre; et comme cette pauvre princesse n'a nulle joie en ce monde, et qu'elle ne voit danser qu'une pauvre fois l'année la princesse sa fille, la Reine fit dire à la reine de Suède qu'il falloit qu'elle y vînt en masque : ce qu'elle fit. Elle y vint habillée en bohémienne, d'une manière ridicule au dernier point; elle avoit avec elle Marianne et la petite de Nogent, qui est de même âge, et Bonneuil, fille de la Reine. Je ne me souviens plus qui étoient les autres. J'eus à ce bal un grand démêlé avec Monsieur et avec mademoiselle de Gourdon, qui est assez considérée, comme on le connoîtra par ce que je vais dire. Elle n'avoit personne pour la mener danser au branle : elle appela Frontenac, qui se cachoit derrière les autres par respect pour moi; il ne se présentoit guère, quoique je ne lui eusse pas défendu de se présenter devant moi dans ce temps-là. Je dis à Monsieur, qui me menoit : « Votre Gourdon est une sotte; » et de paroles en paroles nous nous picotâmes. Cela vint à un tel point que je ne lui rendis pas sa courante : tout le monde s'en aperçut à souper. Il bouda fort, à ce que l'on m'a dit.

Le lendemain la partie étoit faite que nous devions aller en masque; c'étoit le carême-prenant. Quand j'arrivai au Louvre, Monsieur étoit habillé en fille, avec des cheveux blonds; la Reine me disoit qu'il me ressembloit : on eut toutes les peines du monde à le faire démasquer pour se montrer à moi. Comme nous étions beaucoup de masques, le Roi dit qu'il falloit se séparer; je le suppliai de trouver bon que j'allasse avec lui : Monsieur alla avec les filles de la Reine. Ce jour-là on n'avoit point défendu que les masques allassent où étoit le Roi; il étoit en masque lui-même, et quoiqu'il fût fort ajusté et nous autres aussi, on avoit résolu dès le Louvre de ne se point démasquer. Nous allâmes d'abord chez M. de Sully, où il vint quantité de masques, et entre autres une troupe de pélerines, dont étoient les comtesses de Fiesque et de Fron-

tenas, qui ne se démasquèrent pas. Après que nous fûmes partis, Monsieur affecta de leur parler, afin que l'on me le dît. Deux ou trois jours auparavant nous les avions rencontrées sur les degrés de M. Sanguin, où elles étoient allées en masque. On leur dit que je venois; elles s'en allèrent et nous les rencontrâmes comme j'ai dit. Je pris la comtesse de Fiesque par la main et je la lui serrai; elle le dit à tout le monde et auguroit par là que j'avois quelque radoucissement pour elle. Lorsqu'on m'en parla, je dis : « Je l'ai fait pour me déguiser; je ne puis rien faire de plus dissemblable à moi-même que de témoigner me familiariser avec la comtesse de Fiesque. » Nous allâmes à plusieurs bals; nous trouvâmes souvent les pélerines : elles n'osèrent jamais se démasquer. On nous demandoit partout si nous n'avions pas trouvé des capucins et des capucines; ils sortoient toujours un moment devant que nous entrassions. On nous dit chez le maréchal d'Albret qu'on y avoit vu un capucin qui avoit le bras et la main belle et qu'il avoit touché sur son passage dans celle de M. de Turenne.

Le premier jour de carême, on ne parla que du scandale que cette mascarade avoit fait. Les prédicateurs prêchèrent contre. Le Roi et la Reine en furent fort en colère; personne ne se vanta d'en avoir été. A la fin on sut que c'étoit d'Olone, sa femme, l'abbé de Villarceaux, Ivry, milord Craff et une demoiselle de madame d'Olone, et que son mari avoit voulu absolument qu'elle s'habillât de cette sorte. Elle n'avoit point paru dans le monde; tout le carnaval elle ne bougea de son logis. Elle avoit un mal à un pied, dont il lui étoit sorti des os; ainsi elle fut obligée de garder le lit. M. de Candale étoit fort amoureux d'elle il y avoit long-temps, et il avoit été affligé extrêmement de la quitter. Depuis son départ, on savoit que Jeannin, trésorier de l'épargne, alloit souvent chez elle; on examina fort sa conduite sur la mort de M. de Candale. Elle parut fort affligée et même on dit qu'elle pleura toute la nuit; qu'elle en demanda pardon a son mari et lui avoua qu'elle l'avoit fort aimé.

La bouderie de Monsieur et de moi dura huit ou dix jours; la Reine nous fit embrasser et nous fûmes aussi bons amis qu'auparavant. Il me demanda pardon d'avoir parlé à la comtesse de Fiesque, et me dit qu'il ne savoit que lui dire lorsqu'il lui avoit parlé. Il songeoit : « Nous nous raccommoderons, ma cousine et moi, et je me repentirai de ce que je fais présentement. » La reine de Suède alla aussi en masque le jour de carême-prenant, habillée en turque. Quand elle revint à quatre heures du matin, elle s'en alla voir M. le cardinal qui avoit la goutte et qui crioit les hauts cris, et lui parla d'affaires en habit de masque. Le premier jour de carême, elle eut envie de voir un petit ballet que Montbrun avoit fait. La Reine la pria que ce ne fût point au Louvre; elle voulut me proposer de le faire danser au Luxembourg : je la suppliai de m'en dispenser. Ce fut chez madame la maréchale de l'Hôpital, où le Roi, Monsieur et moi allâmes avec elle. On avoit une impatience incroyable qu'elle s'en allât, et le jour qu'elle partit M. le cardinal s'en alla au bois de Vincennes.

Il vint à Paris un gentilhomme piémontois, nommé le comte de Vérue : c'est un garçon de l'âge de M. de Savoie et dans ses plaisirs; ainsi on le considéroit comme un favori. Il étoit beau-frère d'une marquise de Calux, que l'on dit qu'il a chèrement aimée, et dont on dit aussi que madame sa mère avoit beaucoup d'inquiétudes. Quand elle mourut il fut au désespoir, et quelque temps après sa mort il alla au lieu où elle étoit enterrée et fit ouvrir son cercueil. Elle étoit morte de la petite vérole; la corruption de ce mal fit qu'elle fut bientôt pourrie. Il lui baisa pendant une heure un bras tout plein de vers, et après cela il demeura dans une mélancolie très-grande. Le comte de Vérue étoit venu, à ce qu'on disoit, voir ma sœur sur ce que M. l'abbé Damoreti avoit eu ordre de Madame Royale de la demander à Son Altesse Royale et à M. le cardinal. On disoit que madame de Savoie le faisoit à deux fins : l'une, pour faire expliquer Son Altesse Royale si elle avoit dessein que le Roi épousât sa fille, ou pour mieux dire, pour savoir s'il l'épouseroit; et l'autre, pour détourner M. de Savoie de se marier à quelque personne qui lui pourroit faire ombrage; et que d'embrasser cette affaire, elle ne pouvoit pas être sitôt exécutée. Ma sœur étoit fort petite; et d'Alibert dont j'ai ci-devant parlé, qui s'en alloit à Rome, passa à son retour à Turin; il avoit vu l'abbé de Verinne à Rome, qui l'avoit engagé à le venir voir. Il avoit approché Madame Royale et M. de Savoie; il avoit entendu Madame Royale souhaiter ma sœur; de sorte qu'il s'en étoit venu faire de fête à Blois, où, nonobstant les belles espérances du mariage avec le Roi, on étoit bien aise aussi de l'empressement de Madame Royale. Madame de Choisi, qui étoit celle qui mettoit plus dans la tête de Son Altesse Royale et de Madame que ma sœur pouvoit épouser le Roi, quoique l'on sût bien que M. le cardinal avoit de grands engagemens avec madame de Savoie pour la princesse Marguerite, sa fille, me manda qu'elle

étoit au désespoir de ce que sa maladie l'empêchoit de me venir trouver, et qu'elle avoit une affaire de la dernière importance à me communiquer. Quoique j'aie toujours traité madame de Choisi de folle, je n'ai pas laissé de l'écouter, parce qu'elle voyoit beaucoup de monde et qu'elle savoit bien des nouvelles. Je m'en allai chez elle : ce qui ne me fut pas beaucoup difficile ; elle loge dans la basse-cour du Luxembourg ; on va chez elle par là ou par le jardin. Elle me dit : « J'ai toujours été votre amie, je vous parle comme telle. C'est que voici madame de Savoie qui envoie demander mademoiselle votre sœur ; elle est en âge de n'avoir pas hâte de se marier. Si M. de Savoie l'épouse, il n'y a plus de parti pour vous ; c'est pourquoi allez-vous-en trouver M. le cardinal et dites-lui : « Vous me témoignez être de mes amis ; si cela est, faites-moi épouser M. de Savoie. » Je la remerciai et je lui dis que je n'étois pas d'humeur à courir sur les marchés des autres et que je ne serois pas bien aise que l'on crût que je courusse ainsi les gens pour me marier. Elle me dit : « Vous croyez épouser Monsieur : la droite raison le voudroit, la cour ne le mariera jamais, dont je suis bien fâchée, c'est mon bon ami. » Il est vrai que Monsieur y alloit très-souvent et cette habitude lui étoit venue de ce que madame de Roquelaure alloit ordinairement jouer chez madame de Choisi et que Monsieur y alloit aussi. C'est une maison commode, où il va toutes sortes de gens ; ainsi Monsieur y trouvoit son divertissement et voyoit madame de Choisi souvent. Quand je fus hors d'avec elle, je rêvai à ce qu'elle m'avoit dit et je trouvai que c'étoit bien plus l'amitié qu'elle avoit pour ma sœur que pour moi, de crainte que du côté de la cour on n'eût aucune intention de lui faire épouser le Roi, et qu'on ne la pressât de se marier avec M. de Savoie, et par là qu'elle se vît hors de ses belles espérances.

En ce temps-là M. le cardinal étoit dans son lit avec la goutte et beaucoup de chagrin de ce que Bellebrune, gouverneur d'Hesdin, étoit mort, et que La Rivière, lieutenant de roi de la place, et de Fargues, major, s'en étoient rendus maîtres. Le Roi avoit donné ce gouvernement au comte de Moret, qui alla pour en prendre possession, et on lui refusa la porte. La Rivière et de Fargues firent d'abord croire qu'ils ne songeoient qu'à se procurer quelque récompense. L'affaire tira en longueur ; les gens que M. le cardinal envoyoit vers eux ne conclurent rien : on jugea aisément qu'ils traitoient avec les ennemis. En effet, ils les reçurent dans les dehors de la place, et envoyèrent demander la contribution dans les terres du Roi. Pendant tout cela on parloit de quelque accommodement avec M. le prince ; et La Croisette, qui est à madame de Longueville, étoit venu à Paris pour cela, sous prétexte de quelques affaires de Normandie. J'avois la meilleure opinion du monde de ce traité, parce que M. le cardinal n'en avoit parlé à ame qui vive ; et tous ceux qui l'approchent et croient mieux pénétrer dans tous ses secrets ne s'en doutoient point. Il témoignoit désirer le retour de M. le prince, lequel, de son côté, souhaitoit de s'accommoder. On lui rendoit la charge de grand-maître de la maison du Roi, le gouvernement de Bourgogne, et dans six mois, Clermont, Stenay et Jametz. Il demandoit que l'on rendît Betton au comte de Suze. Cette malheureuse affaire d'Hesdin vint à la traverse. Les gens qui étoient dedans firent parler à M. le prince : ce qui rompit son traité. Il espéroit que cela lui donneroit occasion d'en faire un plus avantageux, ou plutôt il ne vouloit pas traiter au commencement d'une campagne, dans le dessein d'entasser quelques nouveaux lauriers sur sa tête. Il fait tout comme un homme qui n'en auroit pas été autant couronné par tant de batailles qu'il a données avec avantage, et de villes qu'il a prises. Il est fâché qu'Alexandre en ait fait plus que lui. On croyoit que le maréchal d'Hocquincourt, qui s'étoit jeté du côté des ennemis, iroit à Hesdin. Il y alla en effet ; il y fut reçu comme un ancien ami, et ceux du dedans ne voulurent pas le rendre maître de la place.

Le Roi et Monsieur eurent un grand démêlé. Monsieur avoit rompu carême et mangeoit dans sa chambre. Il vint un jour dans celle de la Reine comme elle alloit dîner avec le Roi ; il trouva un poêlon de bouillie : il en prit sur une assiette et l'alla montrer au Roi, qui lui dit de n'en point manger. Monsieur dit qu'il en mangeroit ; le Roi répondit : « Gage que non. » La dispute s'émut ; le Roi voulut lui arracher l'assiette et la poussa, et jeta quelques gouttes de bouillie sur Monsieur qui a la tête fort belle et qui aime extrêmement sa chevelure. Cela le dépita ; il ne fut pas maître du premier mouvement ; il jeta l'assiette au nez du Roi, lequel d'abord ne se fâcha pas. Quelques femmes de la Reine qui étoient présentes l'animèrent contre Monsieur. Le Roi se fâcha et lui dit que si ce n'étoit le respect de la Reine qui étoit présente, il le chasseroit à coups de pied. Monsieur alla s'enfermer dans sa chambre où il fut toute la journée seul ; la Reine et M. le cardinal les raccommodèrent le lendemain. Heureusement je n'avois point sorti ce jour-là. Je gardai encore

le logis le lendemain, et n'allai au Louvre que lorsqu'ils furent raccommodés. Sans cela on auroit bien regardé ce que j'aurois fait, parce que l'on savoit que Monsieur en usoit d'une manière avec moi pour faire croire que j'étois fort dans ses intérêts. Dès qu'il me vit, il me dit : « Ne me parlez point, on croiroit que nous parlons de ce qui s'est passé. » Ce qu'il me conta après avec beaucoup de douleur et de ressentiment de la manière dont le Roi l'avoit traité.

Le comte de Béthune, que j'ai dit qui me voyoit les premiers jours de mon arrivée, et qui depuis me voyoit bien moins fréquemment, tenoit toujours le même procédé. Je ne lui en disois rien, de crainte que cela ne vînt à quelque éclaircissement. Son fils aîné tomba malade : j'y envoyai tous les jours avec soin ; après une maladie de quinze jours il mourut. Il s'en alla avec sa femme à une maison de campagne à deux lieues de Paris : c'étoit dans le vilain temps. Je crus que puisqu'il s'étoit éloigné de la ville, on ne lui feroit pas de plaisir de le visiter. J'y envoyai, ils y furent quelques jours; dès que je sus qu'ils étoient de retour, j'allai chercher sa femme. On me dit qu'elle étoit à l'hôtel de Nemours. J'y allai aussi, on me dit qu'elle n'y avoit point été : ce qui me fit croire qu'elle ne me vouloit point voir. Je lui mandai que j'irois la voir le lendemain, et l'heure; j'y fus, on me dit qu'elle n'y étoit pas. Je trouvai ce procédé extraordinaire ; à la vérité je n'y retournai pas. Elle me vint voir quelques jours après ; son mari n'y vint point : il se plaignoit à tout le monde de ce que je n'avois pas été voir sa femme, et que la reine Marguerite, en pareille occasion, avoit été voir une dame de ses amies à trois lieues de Paris ; qu'il l'avoit par écrit ; qu'elle étoit plus que moi ; qu'elle étoit fille de France et tenoit le rang de reine. Cette plainte alla à Blois, et je sus que Son Altesse Royale rit et dit : « Si ma fille y avoit été, le comte de Béthune auroit envoyé quérir le tabellion du bourg pour en avoir un acte pour mettre dans ses manuscrits. » Je lui fis demander s'il désiroit que j'allasse voir la comtesse de Selle, sa belle-fille, parce que je ne visite guère les dames, à moins qu'elles ne soient de mes amies particulières ; que je le ferois pour l'amour de lui. Il me manda qu'il en seroit bien aise. Je le fis. Il se plaignit encore d'une circonstance dont je ne me serois jamais avisée que l'on se pût plaindre : c'étoit de ce que je savois qu'il falloit rendre le mariage à sa belle-fille, qui n'avoit point d'enfant, et que je ne lui avois pas envoyé offrir de l'argent. Après ces plaintes, d'autres ensuite.

Un beau jour le chevalier de Béthune enleva mademoiselle des Marais, qui sortoit de la messe du Temple où elle demeuroit avec son père et sa mère. Madame des Marais me l'envoya dire par une de ses amies, et me témoigner le déplaisir qu'elle en avoit. Je lui mandai que je lui conseillois de s'en aller chez elle à la campagne le plus tôt qu'elle pourroit ; qu'il n'y avoit personne qui ne crût qu'elle n'eût donné les mains à cet enlèvement ; que peut-être dans la suite du temps elle seroit obligée de l'avouer, et qu'ainsi il valoit mieux qu'elle évitât d'en parler. Le comte de Béthune en eut un grand déplaisir, avec assez de raison. Il se fût bien passé de dire que cela s'étoit fait par mon avis, puisque personne n'avoit travaillé plus que moi à l'empêcher. Je lui avois donné sur cela tous les avis que j'avois crus nécessaires. M. le comte des Marais, de son côté, fut au désespoir ; il voulut faire courir le prévôt après eux : ce qui obligea madame des Marais à lui dire qu'ils étoient mariés, et qu'elle y avoit consenti ; que le chevalier de Béthune lui avoit promis de ne point voir sa fille qu'après être mariée, crainte qu'elle ne devînt enceinte ; et qu'elle espéroit avec le temps de gagner sur l'esprit de M. des Marais qu'il lui donnât assez de bien pour que le comte de Béthune en fut content. M. des Marais envoya sa femme dans un couvent où elle a des filles, et ne l'a vue qu'une fois depuis, qu'elle alla le voir ; il la reçut en cérémonie, puis il la ramena à son carrosse, comme il auroit fait une dame étrangère. Ces pauvres misérables nouveaux mariés furent long-temps cachés dans des greniers de Paris, fort gueux, et cependant filant le parfait amour comme dans le roman ; et de l'humeur dont je connois Béthune, je ne doute pas qu'il n'écrive le sien avec plaisir. Ils ont été en Brie chez un de leurs parens; présentement ils sont à Fontainebleau, où ils vont tous les jours se promener dans la forêt à cheval avec des capelines de plumes, et n'ont pas une plus grande douleur que celle de rencontrer des gens de connoissance auxquels ils sont obligés de parler, parce que cela les détourne de leurs agréables entretiens. Quand la cour va à Fontainebleau, ils s'en éloignent.

La comtesse de Béthune étoit au désespoir des chagrins de son mari : elle n'osoit venir au Luxembourg, et cela la privoit de tous les divertissemens qu'elle avoit lorsqu'elle étoit avec moi. Un jour madame de Nemours la veuve, qui est fort de leurs amies, me dit : « Ne vous raccommodez-vous point avec le comte de Béthune? » Je lui répondis : « Quand il viendra

chez moi, il sera le bien venu; je lui suis obligée du zèle qu'il m'a témoigné : et comme il ne s'est rien passé qui nous ait pu brouiller, il n'est pas nécessaire de raccommodement. » Je lui demandai de quoi il se plaignoit, elle me dit : « De ce que vous n'avez plus de confiance en lui, et que vous ne lui parlez plus de vos affaires. » Je lui dis que je n'en avois point; elle me répondit : « Et quand vous avez affaire à M. le cardinal? » Je lui dis : « Je suis à la cour, j'y vois tous les jours M. le cardinal : il seroit ridicule que j'employasse quelqu'un pour les affaires que j'ai avec lui, et que je ne lui parlasse pas moi-même. » Elle me répliqua : « Par exemple, quand vous avez parlé à M. le cardinal qu'il ordonnât aux surintendans de faire ce que vous désirez sur ce qui concerne les affaires que vous avez avec le Roi pour la souveraineté de Dombes, ne lui avez-vous pas dit que vous lui enverriez quelqu'un l'informer du détail? » Je lui répondis qu'oui, et que pour cela je lui enverrois mon secrétaire; que M. le comte de Béthune ne pouvoit savoir ces affaires-là comme mes domestiques. « Non, me répliqua-t-elle; il faudroit cependant, quand vous envoyez vos gens à M. le cardinal, que M. le comte de Béthune les lui présentât. » Sur cela je m'écriai et lui dis : « C'est assez d'être à moi et d'aller de ma part pour avoir les entrées libres; on se moqueroit de moi si j'en usois autrement. » Je reconnus bien par tous ces discours de madame de Nemours que M. le comte de Béthune avoit besoin de mon nom pour voir M. le cardinal toutes les fois qu'il vouloit, et que c'étoit le sujet qui le courrouçoit tant de n'avoir plus rien à se mêler; et assurément il ne me convenoit pas d'en user ainsi que madame de Nemours me disoit.

Un jour que nous étions à la foire, Monsieur et moi, madame la princesse palatine y étoit aussi; madame de Châtillon arriva, qui demanda si on vouloit d'elle pour jouer; nous lui dîmes qu'elle seroit la bien venue. Un moment après l'abbé Fouquet arriva; on lui demanda s'il vouloit jouer : il dit que non et qu'il avoit affaire; on le pressa, il demeura. Madame de Châtillon et lui étoient brouillés et ils se faisoient des mines; tout d'un coup elle dit à Monsieur : « Permettez-moi de mettre un masque; j'ai froid au front. » Elle se masqua, nous allâmes dans plusieurs boutiques. Dans une l'abbé Fouquet n'y étoit pas, elle se démasqua; l'abbé Fouquet y vint : le même froid la reprit et elle remit son masque. A dire le vrai, jamais femme n'a eu tant de raison de haïr un homme que celle-là en avoit. Un jour que l'abbé Fouquet étoit en campagne, madame de Châtillon s'en alla chez lui, et les domestiques, qui la connoissoient pour la maîtresse de leur maître, lui ouvrirent la porte de son cabinet; elle prit des cassettes où étoient toutes les lettres qu'elle lui avoit écrites, et même, à ce que l'on dit, quelques-unes de M. le prince qu'elle lui avoit confiées. Elle fit très-habilement d'en user ainsi : elle auroit encore mieux fait de ne les lui pas donner; puisqu'elle avoit fait la faute, elle la réparoit le mieux qu'elle pouvoit à son égard. L'abbé Fouquet revint et ne trouva plus de cassettes. Il en fut au désespoir; il s'en alla chez madame de Châtillon et lui dit tout ce que la rage peut faire dire à un homme fort en colère et fort amoureux; il cassa ses miroirs, la menaça d'envoyer prendre ses meubles et ses pierreries. Il disoit qu'il les lui avoit données. De crainte que cela n'arrivât, elle fit détendre sa maison et s'en alla chez madame de Saint-Chaumont. Jamais affaire n'a fait tant de bruit que celle-là. C'est une étrange situation que la différence des temps! Qui auroit dit à l'amiral de Coligny : « La femme de votre petit-fils sera maltraitée par l'abbé Fouquet, » il ne l'auroit pas cru : il n'étoit nulle mention de ce nom-là de son temps. Cette affaire se passa un peu devant que je revinsse à la cour. Deux ou trois mois après, madame de Brienne alla avec madame de Châtillon à la Miséricorde, qui est un couvent du faubourg Saint-Germain; elles étoient au parloir, et madame Fouquet la mère y vint avec l'abbé. Madame de Châtillon dit à madame de Brienne : « Ah! ma bonne, que vois-je? Quoi, cet homme devant moi! » Madame de Brienne et la mère de la Miséricorde lui dirent : « Songez que vous êtes chrétienne et qu'il faut tout mettre aux pieds de Jésus-Christ. » La mère de la Miséricorde s'écria : « Au nom de Jésus, mon enfant (car elle est provençale et fort naïve), au nom de Jésus, regardez-le en pitié. » La bonne femme Fouquet lui disoit : « Madame, je vous prie de trouver bon que mon fils l'abbé ait l'honneur de vous hanter. » On dit que c'est une vieille femme fort simple, comme il paroît à son discours. Ce fut une farce admirable; depuis, l'abbé Fouquet alla chez madame de Châtillon : elle ne vouloit pas qu'on le sût et disoit toujours qu'elle ne le voyoit point; c'est pourquoi elle avoit affecté toutes les façons qu'elle avoit faites à la foire. Pour moi, je ne comprends pas qu'une femme née de la maison de Montmorency et femme d'un Coligny, soit capable de s'être embarquée avec un homme comme celui-là. Ce qui justifie madame de Châtillon, c'est qu'il s'est toujours plaint de ses cruautés dans

ses plus grandes colères et ne s'est jamais vanté d'en avoir eu les moindres faveurs; tout ce qui m'a déplu, c'est qu'il s'est vanté qu'elle n'a refusé aucun présent de lui, soit en hardes ou en argent. Pour moi, je ne le crois pas. Le monde, qui est quelquefois un grand menteur, disoit qu'elle alloit à la foire avec une cape; qu'elle marquoit tout ce qu'elle avoit envie d'avoir chez les marchands, et que le lendemain on le lui portoit. Pour moi, je vais dire ce que j'en crois. Il est vrai que madame de Châtillon aime le bien; l'abbé Fouquet est frère du surintendant; je crois qu'il lui a beaucoup fait faire d'affaires, qu'elle a eu de l'argent, a acheté des meubles et des bijoux; quoi que l'on puisse dire, je ne saurois croire que les personnes de qualité s'abandonnent au point que les médisans disent qu'elle a fait. Quand on n'auroit pas son salut en vue, l'honneur du moins est, à ma fantaisie, si beau, que je ne comprends pas comment on peut le mépriser.

Sur ce que j'appris que l'on disoit dans le monde que la Reine et M. le cardinal ne trouvoient pas bon que nous fussions toujours ensemble, Monsieur et moi, et même que je voyois que Monsieur me donnoit des avis et avoit de certains égards qui me devoient faire prendre garde à moi, et qui me faisoient aussi paroître son amitié, j'attribuai cela, la plupart du temps, à une crainte d'enfant. Il l'étoit assez: néanmoins je me résolus d'en parler à M. le cardinal. J'allai un jour chez lui, sous prétexte de lui parler de quelques affaires. Je trouvai le comte de Béthune dans l'antichambre, dont il fut fort fâché de ce que je voyois qu'il n'entroit point, et je trouvai M. le cardinal tout seul. Le comte de Béthune attendoit à lui parler pour les affaires de M. de Beaufort. On travailloit à son retour, et même il étoit déjà à Auteuil, à une lieue de Paris. Après avoir demandé à M. le cardinal des nouvelles de sa santé, parce qu'il avoit la goutte, je lui dis: « Le comte de Béthune est là-dedans, si vous lui voulez parler j'irai me chauffer. » J'étois bien aise de lui faciliter le moyen de l'entretenir, à cause de M. de Beaufort. Il me répondit: « C'est pour M. de Beaufort? S'il avoit choisi un autre négociateur, ses affaires seroient plus tôt finies; le comte de Béthune parle tant quand il est en train, que l'on ne sauroit finir avec lui. » Je lui demandai en quel état étoit l'affaire. Il me dit: « Elle va bien; M. de Beaufort reviendra au premier jour. Je l'ai servi en ce que j'ai pu auprès du Roi et de la Reine; je rends le bien pour le mal; » et sur cela il me fit un grand discours sur tout ce qui s'étoit passé entre M. de Beaufort et lui. Ensuite il me parla de l'affaire de Hesdin et de M. le prince, et me dit qu'il seroit toujours prêt à se raccommoder avec lui quand il témoigneroit le désirer; qu'il étoit étrange qu'il prît en sa protection ceux qui faisoient des fautes; qu'il ne connoissoit point La Riviere ni Fargues, et qu'il les attachoit à ses intérêts, afin de faire encore une nouvelle difficulté à son traité, au lieu de lever tant qu'il pouvoit les obstacles. Je répondis à cela le plus sagement que je pus. Puis il me demanda: « Comment êtes-vous avec Monsieur? » Je lui dis: « Aussi bien que l'on puisse être avec une personne aussi enfant que lui. » Sur quoi il me dit: « La Reine et moi sommes au désespoir de voir qu'il ne s'amuse qu'à faire faire des habits à mademoiselle de Gourdon, qu'il ne songe qu'à s'ajuster comme une fille, et qu'il ne fait point les exercices que font d'ordinaire les gens de son âge, et qu'il s'accoutume à une délicatesse qui ne convient point a un homme. » Je lui répondis: « Je croyois que l'on étoit bien aise de cette conduite et que l'on ne souhaitoit point qu'il menât une autre vie. » M. le cardinal me dit: « Au contraire, la Reine et moi souhaitons passionnément qu'il demande d'aller à l'armée. » Je lui dis: « C'est ce que je lui reproche tous les jours. » M. le cardinal répliqua: « C'est le plus grand plaisir que vous puissiez faire à la Reine. » Je lui répondis: « On m'a dit qu'elle trouvoit mauvais que j'allasse souvent avec Monsieur; si cela est, je vous supplie de me le dire. Il n'y a rien de si aisé que de rompre les parties qu'il fera sans qu'il sache que l'on me l'ait défendu. » Son Eminence répondit: « Ne croyez pas ceux qui vous disent cela; la Reine est ravie qu'il soit avec vous: vous ne lui donnez que de bons conseils. » Sur cela je me récriai: « Je ne lui en ai point encore donné. Si je lui en donnois, vous pouvez être assuré qu'ils ne seroient pas contraires aux sentimens de la Reine ni aux vôtres. » Sur cela il me dit: « Quel avantage aurois-je à voir Monsieur un fort malhonnête homme? Il en vivroit plus mal avec moi; et s'il a quelque prix, je suis assuré qu'il me fera l'honneur de m'aimer. » Je sortis fort satisfaite de cette conversation, de laquelle je fis part à Monsieur. Nous allâmes ensuite souvent nous promener ensemble.

J'eus encore une conversation avec M. le cardinal sur la venue du comte de Verue. Il me dit qu'il étoit fort embarrassé dans cette affaire, parce que, s'il conseilloit à Son Altesse Royale de faire le mariage de ma sœur avec le duc de Savoie, il sembleroit qu'il lui donneroit l'exclusion pour le Roi, qu'il espéroit; et qu'ainsi il n'osoit parler; que s'il en étoit cru, Son Altesse

Royale feroit ce mariage sans le remettre, et que c'étoit le meilleur parti de l'Europe; que le Roi n'avoit aucune inclination pour ma sœur; que pour lui, il ne se mêleroit point de conseiller le Roi pour cela; qu'il choisiroit qui il lui plairoit; que si le Roi avoit à choisir une des filles de Son Altesse Royale, il savoit bien laquelle lui étoit la plus propre, et que s'il en étoit cru, l'affaire en seroit bientôt faite; qu'il avoit prié le Roi de ne lui point demander son avis là-dessus, parce qu'il ne le lui donneroit pas, et qu'il ne le devoit prendre que de lui-même; qu'il avoit la plus grande passion du monde de me voir mariée, et qu'il voudroit qu'il y eût mille empereurs et rois à marier, afin que dans ce nombre il en pût trouver un qui me méritât; que je ne me misse point en peine; qu'il faisoit son affaire de mon établissement. Je le remerciai de la bonne volonté qu'il me témoignoit le mieux qu'il me fut possible. Il me témoigna qu'il avoit beaucoup d'impatience de savoir la réponse que Son Altesse Royale feroit à l'abbé Damoreti. J'en avois assez aussi de la savoir; je l'appris par la Reine, qui me dit que Son Altesse Royale avoit répondu qu'elle recevoit l'honneur que madame de Savoie lui faisoit de lui demander sa fille, avec joie; qu'il ne la marieroit point que le Roi ne fût marié. La Reine me témoigna que cette réponse l'avoit surprise; qu'elle ne croyoit point que Monsieur eût cette pensée, parce qu'elle savoit qu'il ne la devoit point avoir, et qu'il devoit se contenter d'être le pis-aller du Roi. Cet aveu me fit pitié; je n'avois qu'à écouter et ne rien répondre là-dessus. Pour moi, qui ne souhaitois pas que ma sœur fût reine, je n'étois pas fâchée de ce discours.

Au retour de M. le cardinal, M. Le Roi avoit mené Préfontaine lui faire la révérence; il l'avoit fort bien traité, et son frère lui avoit dit qu'il le supplioit de lui donner de l'emploi, maintenant qu'il étoit inutile. M. le cardinal lui avoit dit qu'il y songeroit; qu'il savoit bien que c'étoit un garçon habile et qui avoit connoissance des affaires étrangères. Il avoit été secrétaire de l'ambassade à Münster sous MM. Servien et d'Avaux, dont il s'étoit très-bien acquitté; et même ils l'avoient envoyé plusieurs fois devers M. le cardinal pendant cette négociation. M. le cardinal envoya un jour quérir Le Roi et lui dit : « Je veux envoyer votre frère en ambassade auprès des rois de Suède et de Danemarck, pour traiter de la paix entre eux. » Préfontaine l'alla trouver sur cela et le supplia de ne lui donner que la qualité d'envoyé; que celle d'ambassadeur étoit fort belle; qu'elle coûtoit beaucoup d'argent; que l'on y mettoit le sien et que bien souvent celui du Roi étoit longtemps à venir. L'affaire fut résolue ainsi. M. le cardinal lui dit de voir M. de Brienne et de travailler avec lui : ce qu'il fit; mais comme il fut prêt à partir, les affaires de ce pays changèrent : ce qui fit changer M. le cardinal de résolution. J'en fus fort fâchée; j'aurois été bien aise que Préfontaine eût un emploi. Cela faisoit connoître que les gens de qui je me suis servie et en qui je me suis confiée avoient du mérite, puisque M. le cardinal les envoyoit chercher pour les employer. Préfontaine n'avoit point brigué cela, ni qui que ce soit pour lui; on voyoit par là que je ne m'étois point trompée dans mes jugemens, ni dans la bonne opinion que j'avois eue de lui. M. le cardinal agit d'une manière fort galante et fort extraordinaire. Il pria à souper Leurs Majestés, Monsieur, la reine d'Angleterre, la princesse sa fille et moi. Nous trouvâmes son appartement fort ajusté; le souper fut magnifique en poisson. Ce fut un dimanche de carême : on dansa après souper. Il mena les deux Reines, la princesse d'Angleterre et moi dans une galerie qui étoit toute pleine de ce que l'on peut imaginer de pierreries et de bijoux, de meubles, d'étoffes, de tout ce qu'il y a de joli qui vient de la Chine, de chandeliers de cristal, de miroirs, tables et cabinets de toutes les manières, de vaisselle d'argent, de senteurs, gants, rubans, éventails. Cette galerie étoit aussi remplie que les boutiques de la foire, hors qu'il n'y avoit rien de rebut : tout étoit choisi avec soin. Il ne nous dit point ce qu'il vouloit faire de tout cela : tout le monde voyoit bien qu'il avoit quelque dessein, et on disoit que c'étoit pour faire une loterie qui ne coûteroit rien. Je ne le pouvois croire. Il y avoit pour plus de quatre ou cinq cent mille livres de hardes et nippes : deux jours après on sut ce mystère. On étoit chez lui; il fit entrer la Reine dans son cabinet, où je l'accompagnai et où l'on tira la loterie. Il n'y avoit point de billets blancs. Il donna tout cela aux dames et messieurs de la cour. Le gros lot étoit un diamant de quatre mille écus que le sort donna à La Salle, sous-lieutenant des gendarmes du Roi. Je tirai un diamant de quatre mille livres : ainsi chacun eut son fait. Cette galante libéralité fit beaucoup de bruit à la cour et par tout le royaume et aux pays étrangers. Elle étoit extraordinaire, et je pense qu'on n'avoit jamais vu en France une telle magnificence. Les comtesses de Fiesque et de Frontenac firent ce qu'elles purent par leurs amis pour en être; elles disoient que c'étoit un affront qu'il n'y eût

qu'elles qui n'y fussent point. M. le cardinal ne le voulut jamais, à ma considération. La Reine me le dit le plus obligeamment du monde, et j'en remerciai M. le cardinal. Il y eut beaucoup de gens qui firent des railleries de M. le cardinal et de la loterie. Pour moi, je ne trouvois pas qu'il y eût sujet : assurément rien n'étoit plus galant et plus honorable.

Sur la fin du carême on commença à parler d'un voyage et même de partir fort promptement. Monsieur me demanda si je n'en serois pas ; je lui dis que j'en serois bien aise, mais qu'il falloit que l'on me le commandât. Dans les commencemens que j'arrivai à Paris, lorsque l'on avoit parlé du voyage chez la Reine, j'avois dit : « Je pourrai bien ne le pas commencer, parce que je veux aller à Forges, et j'irai après trouver la Reine. » De sorte que, quand on me demandoit : « Irez-vous au voyage? » je répondois : « Je ferai ce que la Reine m'ordonnera ; je serois bien aise d'aller à Forges, parce que je m'y étois engagée lorsque je mourois d'envie d'aller au voyage. » Comme on en parla plus sûrement et que l'on dit que l'on partiroit dans la semaine de Pâques, je fis dire à M. le cardinal que ce n'étoit point encore le temps d'aller à Forges et que je serois bien aise d'aller au voyage. J'envoyai quérir Bartet, qui est un homme assez connu pour que je n'explique pas qui il est ; je l'ai déjà fait ailleurs. Nous avions fait connoissance sur ce qu'il se pique d'être fort serviteur de madame de Longueville, et de l'avoir servie sans la connoître, par un sentiment généreux pour les personnes dont il honore et la qualité et le mérite. Cet attachement avoit fait naître notre connoissance. Il parla à M. le cardinal, qui lui dit qu'il en parleroit à la Reine. Je lui écrivis aussi. Il me manda qu'il ne trouvoit point à propos que je fisse ce voyage ; que si je le voulois absolument, je le pouvois faire, mais qu'il ne le jugeoit pas à propos. Dès-lors je connus qu'il falloit se résoudre à ne pas quitter Paris. Je le dis à Monsieur, qui en parut fort fâché. La veille du départ M. de Beaufort salua Leurs Majestés et vit M. le cardinal ; il avoit la fièvre fort violente, il s'alla coucher au retour du Louvre.

J'allai voir madame de Vendôme pour me réjouir avec elle de l'arrivée de M. son fils. Elle me mena dans sa chambre après que M. de Beaufort m'eut conté comme il étoit satisfait de la cour, et du bon traitement qu'il en avoit reçu. Il me dit : « Vous n'y êtes pas si bien, vous ne suivez pas, et vous vous en allez à Saint-Fargeau jusqu'à ce que l'on vous mande ; on ne veut pas que vous soyez à Paris : M. le comte de Béthune m'a dit qu'il l'a su de M. le cardinal. » Je lui répondis que le comte de Béthune étoit mal averti ; que je ne suivois pas, parce que je voulois aller à Forges et que, jusqu'à la saison, je demeurerois à Paris pour terminer l'affaire que j'avois avec mademoiselle de Guise, et que je n'irois point à Saint-Fargeau. Je quittai M. de Beaufort et je m'en allai droit au Louvre à la chambre de M. le cardinal, que je trouvai au lit. Il me dit : « Qu'est-ce que vous avez? Je vous trouve la mine étonnée et comme si vous aviez envie de pleurer. Etes-vous en colère? » Je lui dis que oui. Il savoit bien que je pleure de colère. Il me répliqua : « Pleurez sans vous contraindre, il n'y a personne ici (il disoit vrai, il n'y avoit que mademoiselle de Vandy et mademoiselle de La Trémouille au bout de la chambre) ; et quand vous aurez pleuré, vous me direz ce que vous avez sur le cœur. » Je crus son conseil, je pleurai, et puis je lui dis ce que j'avois appris, et, sans lui nommer M. de Beaufort, je lui dis que ce bruit venoit de M. le comte de Béthune. Il me répondit : « C'est un fou ; si vous voulez je l'enverrai quérir tout-à-l'heure pour lui dire qu'il en a menti et que je ne lui en ai point parlé. La vérité est que, si vous voulez aller en voyage, vous irez ; mais je ne vous réponds point que la Reine ne vous fasse la mine. » Quand je lui en ai parlé, elle m'a dit : « Il y a trois mois que ma nièce ne parle que d'aller à Forges, et présentement elle veut venir avec nous ! Il faut qu'elle ait quelque dessein ; et c'est mon fils qui a cela dans la tête, il en parle toujours. C'est pourquoi, si vous me croyez, demeurez ici, et dès que vous aurez été à Forges, venez trouver la Reine ; vous le pouvez faire sur ma parole, sans attendre d'ordre, et alors toutes les fantaisies que l'on lui a mises dans l'esprit seront passées. Je veux travailler à vous mettre avec elle de manière que personne ne vous y puisse brouiller. » Il ajouta : « Lorsque le comte de Béthune a parlé à la Reine du mariage de son fils, il lui a dit que vous y aviez travaillé, et a ajouté : « Jugez, Madame, quel conseil Mademoiselle est capable de donner et ceux qu'elle prendroit pour elle ! » Je m'écriai : « Quoi ! la Reine pourroit-elle croire que je voulusse épouser Monsieur clandestinement et que je voulusse aller demeurer dans un grenier, comme le chevalier de Béthune? Quand il n'y auroit pas mille raisons pour m'en empêcher, celle de l'inquiétude naturelle que j'ai feroit que je ne pourrois pas ainsi demeurer cachée. Il faut avouer que le comte de Béthune est bien fou. » M. le cardinal en convint et me dit : « Ne faites pas semblant de tout ce que je vous

ai dit; je vous assure que je m'en vais travailler à vous mettre dans les bonnes grâces de la Reine, de manière que personne a l'avenir ne vous y pourra nuire. » Ensuite il me fit mille protestations de services et d'amitié, et me pria de ne point aller a Saint-Fargeau, de peur que l'on ne crût ce que le comte de Béthune avoit dit.

Le soir je fus prendre congé de la Reine qui ne me fit pas de grandes amitiés; elle me dit simplement : « Je souhaite que vos eaux vous fassent du bien, et que nous vous voyions bientôt. » Monsieur me pria fort de n'être guère aux eaux, et de m'en aller les trouver au plus tôt. Les deux premiers jours après le départ de la cour, je m'ennuyai un peu, particulièrement le temps auquel j'avois accoutumé d'aller au Louvre; j'en fus bientôt désaccoutumée. J'allai tous les jours au Cours; je me promenai deux ou trois fois à cheval. Mademoiselle de Villeroy y vint avec moi et Bonneuil, qui étoit retiré à Paris, et madame de Sévigné. Hors elles, tout ce qui avoit accoutumé de se promener avec moi ne montoit pas à cheval. On croira aisément que ma cour étoit grosse : il n'y avoit que celle-là à faire à Paris, puisque la Reine en étoit absente. Le chevalier de Charni revint d'Arras, où je voulus qu'il passât l'hiver après la campagne; c'est un lieu où l'on apprend fort bien à faire la guerre, et où on alloit souvent en parti. Montdejeu, qui en est gouverneur, est de mes amis. Je ne voulus pas que le chevalier de Charni fît une seconde campagne dans le régiment des gardes; je lui achetai une compagnie d'infanterie dans le régiment de la couronne, dont Montgommeri, un des cadets de Duras, étoit mestre-de-camp. Parce que ce régiment est à un neveu de M. de Turenne, je croyois qu'il feroit valoir les officiers de ce régiment qui se trouvoient aux occasions.

En l'absence de la Reine j'allois fort souvent au Val-de-Grâce. Madame la duchesse d'Epernon s'y étoit retirée; monsieur son mari avoit désiré qu'elle ne demeurât plus chez lui. Sa vie produit de quoi faire une histoire; je n'en dirai pas davantage à présent : j'espère la faire quelque jour que j'aurai le loisir.

Mes affaires avec mademoiselle de Guise, comme j'ai dit ailleurs, demeurèrent arrêtées tout d'un coup, parce que je voulois voir si je pourrois l'obliger à s'accommoder et à ne point plaider avec moi. Un mois après que je fus revenue de Champigny, j'allai à Montmartre voir ma tante qui en est abbesse, et qui est sœur de mademoiselle de Guise. Je lui témoignai le déplaisir que j'avois d'être obligée de plaider contre elle; que je la priois de vouloir porter son esprit à s'accommoder. Deux jours apres, mademoiselle de Guise me vint voir et me dit qu'elle seroit au désespoir si les affaires ne s'accommodoient point; que si je l'avois agréable, mes gens et les siens auroient des conférences ensemble pour cela. Je lui dis que j'étois ravie de la disposition où je la voyois; qu'elle connoissoit la mienne, par le temps que j'avois demeuré sans demander mon partage; que ce n'étoit ni à elle ni a moi d'en parler; qu'il falloit demeurer dans ces termes que mes gens et les siens se vissent. Ses gens dirent qu'il ne falloit pas songer a demander plus que le testament ne donnoit, et que mademoiselle de Guise étoit résolue à ne point mettre le testament en compromis. Ils donnèrent des mémoires des questions qui étoient entre nous; ils étoient décisifs au dernier point, et dirent que c'étoit la dernière résolution de mademoiselle de Guise, et que rien au monde ne la pourroit faire changer. Sur cela je fis faire trois consultations par des avocats différens, lesquels trouvèrent tous que mon droit étoit immanquable et que mademoiselle de Guise n'avoit nulle raison. Je priai M. d'Entragues, qui est son ami et le mien depuis Saint-Cloud, et que j'ai connu depuis ce temps-là pour un homme d'une grande sincérité et probité, de lui proposer de prendre quelqu'un de la robe ou de l'épée pour nous régler. Elle refusa cette proposition; il y avoit quelques articles qui faisoient de la difficulté sur la coutume de Normandie; je priai un conseiller de la grand'-chambre de Rouen et un des avocats-généraux de ce parlement de faire consulter ces articles : ils me mandèrent qu'ils étoient sans difficulté. Je priai encore M. d'Entragues de voir mademoiselle de Guise et de lui dire que nous nous accommoderions comme elle voudroit; que nous ne ferions régler que les articles dont nous étions en différent, si elle le vouloit ainsi, bien que cela ne me fût pas avantageux; que c'étoit pour lui montrer le désir que j'avois de sortir d'affaire avec elle. Elle le refusa et dit : « Je ne veux ni conférence d'ami ni arbitrage, parce que, quand on me condamneroit, je ne passerois pas par où on le voudroit. Je ne crois pas que mon affaire souffre aucune difficulté. » Quand je vis cela, avant que me résoudre, j'envoyai prier six conseillers au parlement de me venir voir : ce furent messieurs Du Laurent, Hervé et Saint-Martin, que je ne connois que par la réputation de leur capacité; messieurs Du Coudrai-Gernier, Bermond et Du Vauroui, qui en ont beaucoup aussi, et qui sont mes amis particuliers. Je leur dis : « J'ai une affaire qui m'est

de la dernière importance; je ne veux point l'entreprendre sans l'avoir bien examinée. Sur le refus que ma tante m'a fait plusieurs fois de s'accommoder avec moi (de quoi M. d'Entragues l'a été prier de ma part comme si je lui demandois une grâce), je me vois en nécessité par son refus d'avoir recours à la justice. J'ai fait consulter mon affaire par des avocats différens en trois consultations; j'en ai fait faire à Rouen. Comme les avocats agissent d'un esprit différent que les juges, je vous prie, Messieurs, de me donner votre avis. Voilà le contrat de mariage de madame de Guise avec M. de Montpensier; voilà celui de M. le duc d'Orléans avec ma mère, et le testament de madame de Guise et les consultations que j'ai fait faire. Ils lurent tout cela avec beaucoup d'attention et examinèrent mon affaire dans la dernière rigueur. Je fus quatre heures à les écouter avec beaucoup de patience: quelque inquiétude naturelle que l'on ait, on ne laisse pas d'avoir de la patience pour les affaires où l'on a un intérêt aussi considérable que j'en avois dans celle-ci. Ces messieurs furent de même avis que les avocats, et dirent qu'on ne pouvoit ôter la légitime aux enfans, à moins de quelque cause d'exhérédation; qu'il n'y en avoit point; qu'on ne pouvoit point me refuser en justice un supplément de partage sans casser le testament. Ils s'étonnèrent que mademoiselle de Guise refusât de s'accommoder, me louèrent de toutes les avances que j'avois faites pour cela, et me dirent que je ne pouvois perdre ce procès. L'éclaircissement qu'ils me donnèrent me fut d'une grande satisfaction, et il m'étoit très-utile qu'ils fussent informés de mon droit, et persuadés qu'il étoit bien fondé, parce qu'ils se disent les uns aux autres au Palais ce qu'ils savent; et qu'ainsi mes juges seroient prévenus du tort que mademoiselle de Guise avoit envers moi, et de la manière dont j'en avois usé. Cela se divulgua dans le monde et par ces messieurs, et par beaucoup de personnes à qui je le dis: ce qui m'attira des louanges d'en user si bien avec ma tante. Je lui fis dire ce que ces messieurs avoient dit. Elle me fit demander si je trouverois bon qu'elle les allât voir; à quoi je répondis qu'elle ne me pourroit faire un plus grand plaisir; et de les croire aussi, parce que je savois qu'ils la porteroient à un accommodement. Elle y alla; ils n'eurent pas assez d'éloquence pour la persuader; elle leur dit qu'ils n'entendoient point l'affaire, et leur montra des mémoires pareils à ceux qu'elle m'avoit donnés, et que ces messieurs avoient eu en communication. Ils lui dirent que c'étoit ce qui leur avoit donné plus de connoissance; elle ne se rendit à aucune raison, et n'en trouvoit point qui fût bonne pour moi lorsqu'il s'agissoit de me rendre mon bien.

Le maréchal d'Aumont avoit ménagé une entreprise sur Ostende par des intelligences qu'il avoit dedans, et rôdoit à l'entour en attendant l'exécution. Au lieu d'y réussir, il fut fait prisonnier avec tout ce qui étoit avec lui; Du Ranche et Vieuxbourg, capitaines aux gardes, et plusieurs autres officiers, furent pris avec vingt ou trente mousquetaires: ce qui fâcha fort le Roi. Les Espagnols en usèrent fort mal; ils avoient des casaques de la livrée du Roi. Ils devoient les renvoyer: au lieu de cela on les mit en prison. La cour apprit cette nouvelle à Amiens, dont elle fut assez fâchée; et on dit que c'étoit la faute du maréchal d'Aumont, qui avoit fait cette entreprise à sa fantaisie contre l'ordre de la cour. Le maréchal d'Hocquincourt en fut bien aise, parce que cela mettoit sa tête à couvert s'il étoit pris. Je n'ai point dit le sujet de sa retraite en Flandre, parce que personne ne l'a connue. Il avoit bien eu quelques demêlés avec les gens des gabelles dans une de ses terres, mais ce n'étoit pas là de quoi sortir de France: on disoit que c'étoit l'abbé Fouquet qui lui avoit suscité ce démêlé; ils en seroient bien sortis eux deux. La cour partit d'Amiens et s'en alla à Abbeville, d'ou le Roi alla vers Hesdin pour voir si sa présence ne remettroit pas ceux du dedans à leur devoir. Ils étoient si endurcis dans leur faute, qu'il ne fut pas possible de les émouvoir. Monsieur alla avec le Roi; il fut las d'être long-temps à cheval. Le Roi m'a conté qu'à son retour d'Hesdin il vit faire une fort belle action au régiment de cavalerie de Son Altesse Royale. Il fut attaqué par trois escadrons soutenus; il tint ferme, fit sa décharge et se retira devant les ennemis en fort bon ordre. Je pense qu'il y a plus à cette relation; voilà ce dont je me souviens.

Au retour du Roi on alla droit à Calais, et peu après on attaqua Dunkerque. Le Roi alloit et venoit pour voir le siége et la Reine. Il demeuroit ordinairement à Mardick, où il se tourmenta fort; il étoit jour et nuit à cheval, à ce qu'il m'a conté, et alloit visiter les gardes la nuit. Il m'a dit qu'un jour qu'il passoit lui quatrième dans un petit bois, entre Dunkerque et Mardick, il y avoit une embuscade des ennemis. Il ne vit d'abord que deux cavaliers: il alla pour les charger; quand il fut proche, il vit qu'ils étoient soutenus de quelques autres, même de mousquetaires qui firent leur décharge. Ils étoient bien montés; ils se sauvèrent. Le siége de Dunkerque dura assez long-temps: le maréchal d'Hocquincourt y fut blessé et en mourut quelques heures après, il étoit venu

reconnoitre un fort, pour voir si on pourroit par-là attaquer les lignes. On fit une sortie sur lui, où il reçut un coup mortel. On lui trouva dans sa poche une lettre d'une madame de Ligneville, qui étoit niece de madame d'Hocquincourt, sa belle-mere. Je l'ai connue, c'étoit une honnête fille : elle s'étoit retirée dans un couvent au faubourg Saint-Germain, qui s'appelle les Filles du Saint-Sacrement. Elle lui écrivit, malade d'un crachement de sang, que si elle eût été en état d'aller à la grille, elle l'eût prié de la venir voir pour l'avertir qu'il ne vivroit pas long-temps et qu'il falloit employer le peu qui lui restoit à faire pénitence. Elle lui donnoit beaucoup de bons avis de cette force. La lettre étoit fort tendrement écrite; à la fin elle lui disoit : « Et pour marquer la vérité de ce que je vous écris, c'est que je mourrai dans un tel temps. » Elle lui marquoit le moment de sa mort. Il donna cette lettre à M. le prince, qui l'alla voir; et par son testament, qu'il avoit fait après qu'il eut reçu cette lettre, il ordonnoit que l'on portât son corps à Notre-Dame-de-Liesse. Le Roi en refusa la permission alors, et depuis il l'a accordée.

Dunkerque est une place considérable; les ennemis assemblèrent leurs troupes pour la secourir. M. le cardinal commanda à M. de Turenne de ne les plus attendre dans les lignes, et de sortir pour les combattre. Il fut alors fort embarrassé. Son fort est d'éviter le combat; les événemens sont incertains. Il sortit hors des lignes par ordre, et se posta le plus avantageusement qu'il put. Je ne m'amuserai point à conter le détail de ce qui s'est passé, ni qui tira le premier coup, ni l'ordre de la bataille (1), parce que cela ne convient pas à une demoiselle. Je dirai seulement que M. de Turenne fut si heureux que des bataillons entiers jetèrent leurs armes et se rendirent sans tirer. Il ne trouva aucune résistance qu'aux troupes de M. le prince, qui fit bien là comme il fait partout. J'ai toujours dit que ce seroit un fort grand prince, et j'ai bien de la joie de voir que je ne me suis pas trompée dans mon opinion, puisqu'elle est maintenant confirmée généralement par tout le monde. Mais comme il avoit peu de troupes, qu'il avoit affaire à une armée fraîche et reposée et qui n'avoit nullement fatigué, il fut obligé de se retirer; ainsi le champ de bataille demeura à M. de Turenne. Il n'y eut que le comte de Meille, de la maison de Foix, qui fut blessé et pris prisonnier du côté de M. le prince, et mourut ensuite de ses blessures à Calais. Du côté de M. de Turenne, un gentilhomme nommé La Barge y fut tué; encore dit-on que ce fut par les troupes de M. de Turenne. La nouvelle en vint à Paris; on en fit un bruit nonpareil; on sut que c'étoit plutôt une déroute qu'une bataille. M. de Turenne, en toutes occasions, avoit été battu et toujours malheureux. Ses amis firent fort valoir cette derniere action, et exagérerent de plus le plaisir qu'il avoit d'avoir défait M. le prince. J'allai visiter madame de Turenne et mademoiselle de Bouillon dans cette conjoncture. Je leur dis que je venois leur témoigner la part que je prenois à tout ce qui les touchoit. Mademoiselle de Bouillon me dit : « Quoi! vous êtes bien aise que mon frere ait battu M. le prince? » Je lui dis : « Je me réjouis toujours de la prospérité des armes du Roi. » J'avoue que je trouvai fort à redire qu'elle me picotât de cette manière, moi qui allois lui faire une civilité. Madame de Turenne, qui étoit fort douce, rougit et me parut fâchée que mademoiselle de Bouillon m'eût parlé ainsi. Elle sut depuis que je m'en étois plainte. Elle s'excusa et dit que je rêvois, que je n'avois pas bien entendu ce qu'elle m'avoit dit.

Pendant que le Roi étoit à l'armée, Monsieur, au lieu d'être avec lui, demeuroit auprès de la Reine comme un enfant, et il avoit déjà dix-neuf ans. La Reine faisoit sa vie ordinaire de prier Dieu et de jouer. Monsieur se promenoit avec ses filles, alloit sur le bord de la mer et prenoit un grand plaisir à se mouiller et à faire mouiller les autres, s'amusoit aussi à acheter des rubans et des étoffes qui venoient d'Angleterre. Le commerce de ce pays étoit fort libre, à cause du voisinage et de l'alliance que l'on venoit de faire avec le Protecteur, lequel envoya milord Falcombridge saluer Leurs Majestés, et fit présent de chevaux au Roi, à Monsieur et à M. le cardinal. On lui fit de beaux présens; ensuite le Roi envoya M. le duc de Créqui, ambassadeur extraordinaire, vers le Protecteur, accompagné de plusieurs personnes de qualité, entre lesquelles fut Mancini, neveu de M. le cardinal. La joie de la prise de Dunkerque et de l'affaire des Dunes ne dura pas long-temps. Le Roi revint de l'armée, malade d'une fièvre continue très-dangereuse. La nouvelle en vint à Paris. On exposa le Saint-Sacrement par toutes les églises, pour demander

(1) Bataille des Dunes, gagnée par Turenne le 4 juin 1658. Avant l'action, Condé, qui prévoyait le résultat des mauvaises dispositions prises par le général espagnol, dit au duc de Glocester : *N'avez-vous jamais vu perdre une bataille? Eh bien! vous l'allez voir.*

sa guérison. J'étois pour lors prête à partir pour Forges : cette nouvelle retarda mon voyage. On fut cinq ou six jours à n'avoir que de très-mauvaise nouvelles, entre autres un courrier que Saint-Quentin envoyoit à Son Altesse Royale, mon père, lequel étoit de sa part à la cour pour savoir des nouvelles de la santé du Roi. Ce courrier m'apporta une lettre par laquelle il me mandoit que l'antimoine n'avoit rien fait; que les médecins n'avoient aucune bonne espérance de la maladie du Roi, et qu'il craignoit bien que lorsque je verrois sa lettre, il ne fût plus en vie. J'en fus fort affligée; ce qui se croira aisément : le Roi est mon cousin-germain; il me traite bien : et par-dessus tout voir mourir un roi jeune, cela donne un grand effroi. Les réflexions que je faisois de l'avenir pour l'affliction de la Reine m'en donnoient beaucoup. J'aimois bien Monsieur; je ne trouvois point cependant qu'en l'état où il étoit, ce lui fût un avantage d'être roi. Il étoit trop enfant pour gouverner et même pour connoître ce qui lui étoit bon. Pour moi, je trouve que les défauts des personnes élevées paroissent plus que ceux des autres; ainsi je ne souhaiterai jamais d'avantage à mes proches quand je ne les en trouverai pas dignes. Ce n'est pas que Monsieur n'ait beaucoup d'esprit; mais il n'a encore aucune solidité, il n'a ni science ni expérience. Ainsi l'Etat eût été bien mal gouverné. Ses habitudes et ses amis particuliers en usoient de manière à le perdre, et lui donnoient de mauvais conseils. J'avoue que cela me faisoit redoubler mes peines pour la maladie du Roi; ce n'étoit pas trop être intéressée. Je savois qu'il ne m'épouseroit pas, et j'avois assez lieu de croire que la dignité ne feroit pas changer Monsieur. J'ai tant d'amitié pour ma maison et pour sa gloire, que je souhaiterois que tous ceux qui en sont en pussent soutenir aussi hautement la dignité que le Roi, mon grand-père, a fait, et que l'on n'en vît jamais aucun qui ne fût parvenu à ce point.

Tout le monde étoit dans l'attente à Paris de ce qui arriveroit de la maladie du Roi. Je voyois madame de Choisi tous les jours dans le jardin du Luxembourg, qui me disoit toutes les nouvelles qu'elle savoit. Elle me paroissoit assez alerte, et je ne doute pas qu'elle n'espérât avoir grande part au gouvernement. On manda un jour de la cour que le Roi avoit reçu le viatique, et que la Reine et M. le cardinal étoient sortis de la chambre désespérés. Monsieur ne vit le Roi que les premiers jours de sa maladie. Dans la suite il lui parut du pourpre : ainsi on ne voulut pas le hasarder. Après toutes ces mauvaises nouvelles, il en vint que la seconde prise d'antimoine lui avoit fait quelque effet. Le lendemain on eut avis qu'une médecine avoit fait merveille; ainsi de jour en jour on apprit que le Roi étoit hors de danger (1) : ce qui donna bien de la joie à tout le monde. Je me disposai ensuite à partir pour Forges. Quand on le sut, tout le monde me vint dire adieu, et madame de Sully conta chez moi qu'il y avoit eu des violons à la place Royale, le jour qu'on avoit su l'extrémité où étoit le Roi; qu'ils avoient passé dans la rue des Tournelles, et avoient arrêté devant la maison de la comtesse de Fiesque et de Frontenac, qui logeoient porte à porte; qu'elles avoient fait sortir leurs gens pour battre les violons. Je m'écriai fort là-dessus qu'il les falloit châtier. Le soir on me dit : « Vous ne savez pas ce que ces comtesses ont dit que leurs gens avoient rapporté que c'étoient vos violons; et que sur cela la comtesse de Fiesque mit la tête à la fenêtre, et avoit reconnu Colombier, qui est un gentilhomme à moi, et qu'elle avoit cru que vous l'aviez envoyé là pour empêcher que l'on ne battît vos violons. » On peut juger de la surprise que j'eus d'une telle imposture, et la colère ou elle me mit. J'envoyai chercher mes violons partout, pour savoir s'ils avoient été assez impertinens pour aller jouer pour quelques-uns. Ces honnêtes gens-là vont partout pour de l'argent à qui leur en donne, quand on ne les occupe pas. Je leur avois dit de ne pas venir en mon logis tant que le Roi seroit malade; je croyois qu'ils seroient assez avisés pour ne pas jouer en lieu du monde. Par cette raison je les envoyai chercher; on ne les trouva pas. Je ne dormis point toute la nuit, et je me levai dès sept heures pour les envoyer encore chercher. J'appris qu'ils n'avoient été en lieu du monde, et que le fait avoit été inventé; ce qui me mit l'esprit en repos. A un moment de là Montbrun entra dans ma chambre et me dit : « J'ai cru être obligé de vous venir donner avis de ce qui se passa hier au soir dans la place Royale. » Il n'est pas hors de propos que je dise que l'on avoit depuis peu entouré la place Royale de palissades, et qu'on y avoit fait une manière de parterre de gazon, sablé les allées et mis des siéges au bout, et que tous les soirs beaucoup d'hommes et de femmes s'y promenoient. Mesdames de Fiesque et de Frontenac n'en bougeoient avec mademoiselle d'Aucourt; à dire

(1) Un médecin d'Abbeville, nommé Du Sausoi, qui fut appelé, eut grande contestation avec Vallot, premier médecin, et guérit le Roi avec du vin émétique peu connu alors.

le vrai, je trouve qu'il n'y a rien de moins précieux. Cela se faisoit sans flambeaux. Montbrun me dit donc qu'il avoit entendu un violon; qu'il avoit mis la tête à la fenêtre, et crié: « Qui sont ces coquins qui jouent là? Si je descends, je leur donnerai sur les oreilles. » Que Frontenac étoit venu, qui lui avoit dit: « C'est un violon de Mademoiselle, je l'ai voulu faire taire, et il n'a pas voulu. » Qu'ensuite il étoit descendu pour lui parler, qu'il ne l'avoit plus trouvé, et que mesdames de Fiesque et de Frontenac lui avoient dit: « Au moins, vous serez témoin que ce n'est pas nous qui faisons jouer les violons. On nous veut jeter le chat aux jambes de tout ce que l'on fait. » Je remerciai Montbrun, et j'envoyai quérir Félix, un de mes violons, qui me dit qu'il étoit vrai qu'il avoit été se promener dans la place Royale avec des femmes de sa connoissance, et le maître d'hôtel de Fieubet, maître des requêtes; que je pouvois l'envoyer quérir pour savoir ce qui s'étoit passé; qu'il étoit vrai qu'il y avoit deux méchans violons de cabaret qui jouoient dans la place Royale, et que quand Montbrun mit la tête à la fenêtre, ils s'en étoient fuis; qu'il avoit vu madame la comtesse de Fiesque et madame de Frontenac qui lui avoient demandé ce qu'il faisoit ici, et qu'il leur avoit répondu: « Je me promène comme les autres. » J'envoyai quérir le maître d'hôtel de Fieubet, qui me parla comme Félix; et la circonstance vérifiée, j'envoyai Brays, un de mes écuyers, chez la comtesse de Fiesque et chez Frontenac, accompagné de force pages et valets de pied. Cette ambassade n'avoit pas un bon air pour des gens qui étoient aussi mal avec une personne de ma qualité qu'elles étoient: cela sentoit tout-à-fait son insulte. Je pense qu'ils en furent avertis. Brays ne les trouva pas; il y retourna sur les sept heures du soir: il ne les trouva point encore. On parla tout le jour chez moi de cette affaire.

Je sortis le soir pour aller prendre congé de la reine d'Angleterre; à mon retour, M. le duc de Brissac, accompagné de l'abbé Belebat, me fit demander si j'aurois agréable qu'ils eussent l'honneur de me parler; je dis que oui. Quand M. de Brissac fut entré, je lui parlai la première, et je lui dis: « Je ne crois pas que vous eussiez voulu vous charger de me parler de la part de la comtesse de Fiesque; je vous crois trop de mes amis pour être son ambassadeur. » Je lui fis connoître la faute qu'il alloit faire et le sujet que j'avois de me plaindre de lui, et tout cela fort civilement. Il me dit qu'il croyoit s'être pu charger de venir savoir ce que je voulois à madame de Fiesque et Frontenac; qu'ils avoient appris que Brays avoit été deux fois les chercher. Je lui dis qu'il n'étoit pas nécessaire qu'il se donnât cette peine; que Brays y retourneroit, et qu'à moins de coucher hors du logis il les trouveroit. Je m'emportai fort sur la mauvaise conduite de ces personnes a mon endroit, sur les obligations qu'elles m'avoient, et sur leur ingratitude. Ceux qui se trouvèrent en mon logis dirent que j'avois parlé avec assez de force, et que ma colere ne m'avoit pas empêchée de demeurer envers eux dans les bornes de la raison. La conclusion fut que je voulois, pour marque de raison et de respect qu'ils me devoient, qu'ils attendissent mes ordres tels qu'ils pussent être. Je dis aussi à M. de Brissac que je le priois de considérer que j'avois mis beaucoup de différence entre l'ambassadeur et l'ambassade. J'envoyai Brays entre onze et douze chercher la comtesse de Fiesque; il lui dit de ma part que j'avois été fort surprise des contes que j'avois appris qu'elle faisoit; que j'avois été bien informée du contraire, et que je lui défendois de nommer jamais mon nom et de se tenir en lieu du monde public ou particulier où je serois. Elle dit à Brays: « Pour ce qui est du violon, je répondrai tout ce que Mademoiselle voudra sur cela, et dirai n'avoir vu que ce qui lui plaît. Pour ce qui est de ne me plus trouver devant elle, si elle trouve mauvais que je sois à Paris, je m'en irai. Je suis plus obligée que personne du monde de la respecter, aussi je le ferai en toutes occasions; c'est de quoi je vous prie de l'assurer. » Elle voulut entrer dans quelque manière d'éclaircissement sur sa conduite, et plaindre son malheur. Brays lui dit qu'il n'avoit point d'ordre d'entrer en matière là-dessus; qu'en son particulier il plaignoit son malheur d'être mal avec moi; qu'il n'avoit rien davantage à lui dire. Ensuite il alla parler à Frontenac qui étoit dans la chambre, à qui il fit le même discours. Frontenac dit: « Il est vrai que Félix jouoit dans la place Royale, et j'ai cru rendre un service à Mademoiselle de le faire taire; j'ai cru que cela ne lui pourroit pas déplaire. » Brays lui dit: « Mademoiselle m'a commandé de vous dire qu'elle ne trouveroit jamais rien de bon de votre part. » Et ensuite il ajouta les mêmes défenses qu'à la comtesse de Fiesque; à quoi il ne répondit pas si respectueusement, et voulut se plaindre de mon injustice. Brays lui dit que ce que l'on ne feroit pas de bon gré, je saurois fort bien le faire faire de force; et s'en revint. Il étoit tout attendri du procédé de la comtesse de Fiesque, qui avoit parlé de moi avec beaucoup de sentiment de

respect pour moi. Il étoit étonné de la fierté de Frontenac; ce qui ne me surprit point; je connois son procédé de travers. J'envoyai le lendemain mon violon lui parler, pour lui donner un démenti de ce qu'il soutenoit l'avoir vu jouer dans la place Royale, et j'étois résolue, s'il avoit maltraité mon violon, d'en user de même envers lui. Félix y alla et en usa comme je lui avois commandé. Frontenac lui dit qu'il l'avoit bien vu mais qu'il ne jouoit pas, et lui parla fort doucement; de sorte qu'à son retour je publiai tout haut dans mon logis, qui étoit plein de monde qui me venoit dire adieu, que mon violon étoit hors d'affaire, et que le démenti en étoit demeuré à Frontenac. C'étoit pousser un gentilhomme assez hautement; j'étois en droit et de qualité à en pouvoir user ainsi. Je partis ce jour-là pour Forges; mademoiselle de La Trémouille y vint avec moi, et madame de Choisy. J'écrivis à Bartet toute cette affaire, pour la débiter à la cour. J'écrivis aussi à Blois, et demandai justice à Son Altesse Royale de l'insolence de ces gens-là. Je lui disois qu'il m'avoit toujours assuré que, quand ils me manqueroient de respect, il les châtieroit; qu'elles ne pouvoient pas manquer dans une affaire aussi considérable que de me vouloir faire pièce à la cour; que n'y étant revenue que depuis un an, je devois craindre que cela ne m'y brouillât; que j'avois trop bonne opinion de moi et de celle que M. le cardinal en avoit, pour ne rien craindre. J'eus sur cela une réponse de Son Altesse Royale, aussi peu tendre qu'il avoit accoutumé d'en faire sur tout ce qui me regardoit; dont je fus fort fâchée. On ne s'accoutume jamais au mal.

Le lendemain que je fus à Forges, un orfèvre, nommé Pitau, qui avoit accoutumé de vendre des pierreries à Monsieur, vint le matin me faire des complimens de Monsieur. Il me dit qu'il avoit apporté une lettre de sa part à madame de Choisy, qui avoit pris quelques remèdes ce jour-là. Il m'assura que la santé du Roi se confirmoit de jour en jour. Il alla l'après-dînée de mes gens voir madame de Choisy. Elle leur dit: « J'ai reçu une lettre fort longue de Monsieur. » Quand elle étoit sur son chapitre, elle en contoit beaucoup. Elle a dit souvent : « Je suis à la veille d'être favorite du Roi; » et cela pendant la maladie du Roi. J'allai la voir par curiosité le soir, pour voir si elle ne diroit rien de sa lettre; d'abord elle me dit : « J'ai reçu une longue lettre de votre cousin. Il me prie de vous faire ses complimens; si vous voulez je vous montrerai l'endroit, à condition que vous ne lirez pas le reste. » Je lui dis que je la tenois pour vue, et que je n'étois pas curieuse. Elle étoit logée proche de mon logis, de manière que moi ou mes gens pouvions voir tout ce qui entroit ou sortoit chez elle. Cela ne lui plut pas; elle se plaignit que le bruit l'empêchoit de dormir, et s'en alla loger tout au bout du village, dans une maison toute seule au milieu d'un pré. Elle y étoit fort commodément pour n'être vue de personne. Elle vint une fois à la fontaine, puis elle se plaignit du mal de dents, et n'y vint plus. La maréchale de La Ferté étoit à Forges. Madame d'Olonne y vint, madame de Feuquières de Salins, mademoiselle Cornuel, force dames de Paris, et un M. Le Prêtre, qui est un grand joueur. Quoique je joue fort peu, ces dames m'embarquèrent à jouer. Madame de Choisy venoit les après-dînées chez moi, quoiqu'elle n'allât pas à la fontaine. Je fus assez surprise un jour de voir qu'elle picotât madame d'Olonne au jeu. J'avois ouï dire qu'elles étoient amies, et que du temps que M. de Candale en étoit amoureux, ils alloient souvent jouer chez madame de Choisy, dont la maison est fort commode, comme j'ai déjà dit. J'ai jugé que ces picoteries étoient politiques, et que c'étoit dans l'intention que je le disse à la cour.

Pendant ce temps-là, il vint des nouvelles de la cour que M. et madame de Brissac avoient été chassés de Paris. Il n'y avoit que peu de temps qu'ils avoient eu permission d'y revenir, pour faire traiter M. de Brissac d'une longue et dangereuse maladie qu'il avoit. Ils avoient été absens depuis que le cardinal de Retz étoit hors de France. On chassa aussi de Paris le marquis de Jarzé et le président Pérault, qui est à M. le prince. Madame de Fienne fut chassée de la cour. Madame de Choisy m'écrivit un billet pour me donner part de ces nouvelles, que je savois déjà; on ne disoit point le sujet pour lequel tous ces gens-là avoient été chassés. Madame de Choisy me vint voir et regretta extrêmement madame de Fienne. Elle me disoit : « Je plains Monsieur encore plus qu'elle; quand on perd une amie telle que madame de Fienne, c'est une grande perte : c'est une bonne tête, une personne propre à donner de bons conseils à un jeune homme comme Monsieur, et à le divertir. Elle a de l'esprit, parle librement de tout le monde; elle a été nourrie à la cour. — Il est vrai qu'on la peut honorer de cela; mais d'être propre à donner des conseils, jamais femme ne le fut moins. Il y a bien paru, par ce qu'elle a fait, qu'elle étoit bien capable de conseiller un autre. » Sur quoi madame de Choisy me répondit : « Quoi! pour s'être mariée par amour? Voilà une grande affaire! » Je lui répliquai :

« Les circonstances sont prudentes : une fille de qualité à quarante ans, qui avoit été dame d'atour, pour être belle-fille de madame la nourrice, belle-sœur de toutes ses femmes de chambre, et femme d'un jeune homme de vingt-deux ans, sans charge, sans bien, parce qu'il est beau et bien fait, et ne déclarer son mariage que lorsqu'elle est prête d'accoucher ! Croyez que si Monsieur n'a pas de meilleures têtes pour son conseil, ses affaires n'iront pas fort bien. » Elle me répondit : « Si vous l'aviez vu avant que madame de Fienne et moi en eussions pris soin, vous connoîtriez combien il est changé en nos mains. » Ensuite elle se mit à plaindre la fortune de madame de Fienne, et à dire que si Monsieur ne lui faisoit du bien, il seroit le plus indigne des hommes. Je lui dis que Monsieur avoit peu d'argent ; qu'il lui avoit donné déjà beaucoup. A quoi elle me répondit : « Il lui a peut-être donné cent mille livres en bijoux ou en meubles : voilà une belle affaire ! Il faut que les princes donnent sans cesse, ou ils ne sont bons à rien. » Je lui dis : « Et la charge de maître d'hôtel ordinaire de Monsieur, ne la comptez-vous pas ? — Non, reprit-elle : c'est la reine d'Angleterre qui l'a fait donner à son mari, et le savoir faire de madame de Fienne y a beaucoup contribué ; ainsi cela ne se met point sur le compte de Monsieur. » Après elle me dit : « C'est Varangeville, secrétaire des commandemens de Monsieur, qui lui aura rendu quelques mauvais offices dans un temps où il aura jugé l'occasion favorable pour cela. Il y a long-temps que j'ai dit au maréchal Du Plessis et à madame de Fienne qu'il falloit nous défaire de ce normand : qu'il nous joueroit à la fin un mauvais tour. » J'écoutai paisiblement tout ce qu'elle me conta, et je jugeai aisément qu'elle avoit de grands desseins sur Monsieur ; que ce n'étoit pas sans raison que l'on me mandoit qu'elle seroit mêlée dans toute cette affaire. Je lui demandai : « N'auriez-vous point de part dans tout cela ? Selon que je vois les affaires disposées, j'en aurois peur. » Elle m'assura fort que non, et le fit d'une manière que je connus bien que sa conscience lui donnoit de grands remords.

J'avois envoyé savoir des nouvelles du Roi pendant sa maladie. Il me sembloit être de mon devoir d'en envoyer savoir de sa guérison par un exprès : ainsi, dès que je le sus en chemin, j'envoyai Brays à Compiègne, qui y arriva aussitôt que le Roi. Il me rapporta que Sa Majesté étoit en très-bon état, et qu'elle avoit fort bien reçu mes complimens, et la Reine aussi, qui envoya un courrier à madame de Choisy pour lui dire qu'elle étoit fort mêlée dans l'affaire de madame de Fienne ; qu'il falloit qu'elle s'en allât en Normandie dans une de ses maisons : ce qui lui donna beaucoup de déplaisir. On commença à parler du sujet de leur disgrâce ; on dit que madame de Fienne étoit fort gaie pendant la maladie du Roi, et qu'elle témoignoit desirer sa mort, dans l'espérance que Monsieur lui donneroit de l'argent. C'est la femme du monde la plus intéressée, et qui veut bien qu'on la croie telle : elle demande toujours. Je lui ai ouï dire : « Que les laquais sont heureux ! la mode de leur donner leurs étrennes dure toujours ; je voudrois l'être pour que l'on me donnât les miennes. » La Reine, qui connoissoit son humeur intéressée, disoit : « Je suis assurée que madame de Fienne souhaite la mort du Roi. » Comme elle avoit cela dans la tête, la nourrice du Roi et une autre de ses femmes de chambre lui vinrent dire : « Madame de Fienne est à la porte, couchée par terre, pour regarder ce que l'on fait ici. » La Reine étoit dans la chambre du Roi ; elle fut si outrée de colère, qu'elle partit et dit : « Je m'en vais la faire jeter par les fenêtres. » Créqui retint la Reine, laquelle dit que sans lui l'affaire étoit faite. Pour madame de Choisy, on dit qu'elle avoit écrit à Monsieur, pendant la maladie du Roi, beaucoup de circonstances contre la Reine et M. le cardinal ; que pendant ce temps-là messieurs de Brissac et Jarzé ménageoient les intérêts du cardinal de Retz auprès d'elle, comme auprès d'une personne qui devoit avoir une grande part au ministère si le Roi mouroit. On dit que pendant sa maladie les conseils se tenoient chez la princesse palatine avec madame de Fienne. Le maréchal Du Plessis en fait un plaisant conte. Il dit que pour engager Monsieur, la princesse palatine lui avoit fait quelque faveur : tous les gens qui aimoient fort Monsieur furent fâchés de ce bruit et craignirent bien qu'il ne fût veritable. On ne trouvoit pas que cela fût fort honorable pour lui : on disoit que c'étoit le moyen de le dégoûter d'aimer les femmes, d'avoir commencé par une si ridicule, et à qui il restoit peu de charmes et de beauté. Le comte de Guiche auroit été un grand acteur à cette scène, s'il n'avoit été hors d'état d'être dans les compagnies par la blessure qu'il avoit reçue à la main à Dunkerque. C'étoit le favori de Monsieur : c'est un homme plus vieux de trois ans que lui, beau, bien fait, spirituel, agréable en compagnie, moqueur et railleur au dernier point. L'affaire en étoit venue à tel point, que la Reine défendit à Monsieur de lui parler tête à tête ; et dès qu'il étoit en un lieu, le maréchal Du Plessis, gouverneur de Mon-

sieur, de Grancé ou Millet, ses sous-gouverneurs, s'alloient mettre en tiers. La Reine avoit trouvé fort mauvais que madame de Choisy eût fait voir en cachette Monsieur au comte de Guiche plusieurs fois pendant l'hiver, comme on auroit fait une maîtresse. Cette blessure lui fut avantageuse, puisqu'elle l'empêcha d'être mêlé dans cette affaire. On dit que Villequier, qui avoit été en faveur auprès de Monsieur avant le comte de Guiche, et qui ne laissoit pas d'être toujours assez bien auprès de lui, offrit sa place de Boulogne à Monsieur pendant la maladie du Roi : ce qui n'étoit guère prudent. Si le Roi fût mort, Monsieur auroit été le maître de tout; ainsi il n'auroit pas été besoin de lui faire aucune offre pendant que le Roi étoit malade : Monsieur n'avoit besoin de rien. Cette imprudence ne lui réussit pas en une affaire qu'il eut ensuite. Quand la santé du Roi lui permit de se mettre en chemin, on l'ôta de Calais, où l'air étoit mauvais : il partit couché dans un carrosse.

M. le duc d'Elbœuf et le maréchal d'Aumont étoient assez mal ensemble il y avoit quelque temps. M. le duc d'Elbœuf avoit pris les intérêts de quelques gentilshommes du Boulonnois qui étoient brouillés avec le maréchal d'Aumont; on les avoit raccommodés en quelque façon et ils se voyoient : par la suite on verra aisément que cet accommodement n'étoit pas véritable. Lorsqu'on arriva à Boulogne, on avoit marqué un logis à M. de Villequier préférablement à tout autre, parce que le Roi étoit dans le sien, et que c'est l'ordre d'en user ainsi. M. d'Elbœuf le voulut prendre comme gouverneur de la province; M. de Villequier le disputa, et l'affaire ne passa pas plus avant pour ce jour-là. Le lendemain, M. d'Elbœuf l'attaqua à la campagne, assez proche du lieu où étoit le Roi, à la tête de quelques troupes qui escortoient Sa Majesté. Villequier n'étoit pas le plus fort, ils ne se battirent point ; l'affaire fut sue : elle n'étoit pas secrète. On les empêcha de se battre, et on commanda à Villequier de s'en retourner à son gouvernement, et à M. d'Elbœuf de s'en aller à Paris. Le Roi lui fit donner un enseigne de ses gardes, pour le garder jusqu'à ce qu'on eût accommodé l'affaire.

Le Roi séjourna quelque temps à Compiègne. Je l'envoyai visiter de Forges où j'étois, et lui faire excuse et à la Reine, si je n'allois pas moi-même leur témoigner la joie que j'avois de la parfaite santé du Roi : il reçut fort bien mes complimens. On me manda de Paris que l'affaire de messieurs d'Elbœuf et de Villequier avoit fait du bruit; que Villequier avoit attaqué M. d'Elbœuf dans la rue ; que Salins, qui étoit l'enseigne du Roi qui gardoit M. d'Elbœuf, voulut représenter à Villequier qu'il ne le devoit pas attaquer en sa présence, lui qui devoit donner l'exemple pour faire respecter les personnes qui étoient commises de la part du Roi pour empêcher les gens de se battre; que Villequier s'en étoit moqué ; que M. d'Elbœuf avoit été contraint de mettre l'épée à la main et avoit été un peu blessé; que messieurs d'Elbœuf et Villequier s'étoient battus, et que sur la fin on les avoit séparés. M. d'Elbœuf fit informer de ce procédé, le traita comme un assassinat et non comme un combat, parce que Villequier avoit avec lui quatre ou cinq hommes à cheval. Ils ne mirent point pied à terre, et ils n'étoient que pour sa sûreté et de crainte que l'on ne le prît. Cette affaire fit beaucoup de bruit à la cour, où les amis de part et d'autre prirent parti. La cour parut d'abord fort aigrie contre Villequier. Le Roi commanda au parlement d'en prendre connoissance; de sorte que Villequier fut condamné et contraint de s'en aller en Hollande. Madame la comtesse de Soissons prit fort ses intérêts auprès du Roi, pendant la maladie duquel elle ne fit que jouer à son ordinaire, et ne témoigna point le regret qu'elle auroit dû, vu l'amitié que le Roi faisoit paroître pour elle. J'ai ouï dire qu'un jour la Reine lui dit : « Toutes les fois que je vous vois, j'ai envie de pleurer, et vous me faites songer à ma douleur. » Elle ne répondit rien du tout; elle se tourna et demanda à ceux qui étoient auprès d'elle : « Qu'est-ce que la Reine dit? » C'étoit avoir une grande attention pour ce que disoit la Reine, et elle faisoit bien paroître par-là le peu de sentiment de l'extrémité où étoit le Roi. Mademoiselle de Mancini, à qui il ne parloit que comme à la nièce de M. le cardinal, et d'une manière fort indifférente, se tuoit de pleurer ; cela donna occasion de dire qu'elle aimoit le Roi passionnément.

Après que la cour eut été quelques jours à Compiègne, elle vint à Paris. On me manda son arrivée, et le peu de séjour qu'elle y feroit. Sitôt que j'eus achevé de boire mes eaux, je m'y en allai ; je couchai à Trie, où je trouvai M. et madame de Longueville. Ils m'avoient priée d'y passer ; j'y fus fort bien reçue, et ils furent bien aises de me voir. Ils sont l'un et l'autre de mes amis. Le soir que j'arrivai à Paris, j'envoyai faire mes excuses à la Reine si je n'avois point l'honneur de la voir et de lui aller rendre mes respects, parce que j'étois habillée de gris ; elle me commanda de venir. Lorsque j'entrai dans sa chambre, j'y trouvai Frontenac, qui en sortit en même temps. La Reine me témoigna plus

de bonté qu'elle n'avoit fait lorsqu'elle partit pour Calais ; le Roi aussi et Monsieur me témoignèrent être bien aises de me voir. Ils s'en allèrent à la comédie dans le jardin du Louvre, où ils me menèrent. Quand j'entrai à la comédie, j'y vis encore Frontenac ; je crus qu'il sortoit : au contraire, il se mit en une place la plus belle qu'il put, pour être mieux vu du Roi. J'avoue que la colère où cela me mit m'ôta tout le plaisir que j'aurois pu avoir à la comédie ; je n'en dis rien au Roi ni à la Reine, dans la crainte qu'ils ne prissent pas cela comme je l'aurois souhaité. Dès que je fus en mon logis, j'écrivis à M. le cardinal, auquel je dépêchai un courrier exprès ; il étoit demeuré à Calais à cause du siége de Gravelines, que le maréchal de La Ferté faisoit ; et comme M. de Turenne et lui n'étoient pas trop bien ensemble, il étoit demeuré là pour les raccommoder et pour faire en sorte que leur mésintelligence ne pût pas préjudicier au service du Roi. Je lui témoignois par ma lettre combien j'étois vivement touchée du peu de respect de Frontenac, de s'oser présenter devant moi après le lui avoir défendu. Je lui disois que Miossens, qui est précisément le maréchal d'Albret, quoique officier de la maison du Roi, lorsqu'il étoit mal avec M. le prince, quand il entroit chez le Roi, en sortoit toujours, et disoit que l'on ne pouvoit en trop faire avec les princes du sang. Ma lettre étoit aussi pressante qu'il se pût ; je lui faisois connoître que je n'irois pas à Fontainebleau, si je n'étois sûre que l'on feroit dire à Frontenac de n'y pas aller.

Le lendemain Monsieur me vint voir, et une infinité de personnes. Il me pressa fort de faire le voyage de Fontainebleau ; je lui dis que j'avois besoin de me baigner après les eaux : que je me hâterois le plus que je pourrois pour y aller. Il vouloit me mener au Cours ; je lui dis que je voulois aller avec la Reine. Si j'eusse été persuadée qu'il eût été homme à chasser du Cours Frontenac, sa femme et la comtesse de Fiesque, en cas que nous les eussions rencontrés, j'y aurois été. D'être là et de les voir, parce que je n'étois pas la plus grande dame, et que ceux qui étoient les maîtres et qui m'étoient ce qu'ils m'étoient les souffroient, cela m'auroit été dur ; j'aimai mieux n'y pas aller. J'allai trouver la Reine, avec qui je demeurai tout le soir. Quand le Roi fut revenu du Cours, Monsieur me dit : « Vous n'y êtes pas venue de peur d'y voir ces femmes : elles n'y étoient pas ; le commandeur de Souvré m'a dit aujourd'hui qu'elles n'avoient garde d'y aller, et qu'elles vouloient, par leur conduite, se rétablir dans l'honneur de vos bonnes grâces, et qu'elles avoient fort gronde Frontenac de la sottisse qu'il avoit faite. » Je lui répondis : « Il y a si longtemps qu'elles éprouvent ma bonté, qu'elles croient que je serai toujours de même ; à la fin elles la rebuteront. » Je ne dis rien de ce qui se passa hier. Lorsque M. le cardinal sera ici, je dirai ce que j'aurai à dire. Bartet me vint trouver ; ce ne fut pas comme leur ami : il y vint en homme qui avoit dit que leur conduite à mon égard étoit imprudente, et qu'il n'y avoit extrémité où je ne me dusse porter avec raison, sans que personne m'en blâmât ; et que sur cela le commandeur de Souvré l'avoit prié de me redire ce que je viens de dire qu'il avoit dit à Monsieur. A quoi je répondis comme j'avois fait à Monsieur.

La cour partit le jour d'après pour Fontainebleau ; je demeurai à Paris. J'allois au Cours avec intention, si j'y trouvois Frontenac ou ces femmes, de les faire chasser par mes valets. Elles ne s'y trouvèrent point. J'eus réponse de M. le cardinal, qui me manda qu'il feroit toujours ce que je désirerois ; que ce que je demandois étoit juste ; qu'il le feroit savoir à Leurs Majestés, qui me donneroient assurément satisfaction. Quand j'eus achevé de me baigner, j'allai à Fontainebleau, où on me témoigna être fort aise de me voir. Monsieur donna le lendemain une collation à un ermitage qui s'appelle Franchar, où les vingt-quatre violons étoient. On y alla à cheval et habillé de couleur. La comtesse de Soissons, qui étoit grosse, y alla en carrosse. Quand on y fut arrivé, il lui prit une fantaisie de s'aller promener dans les rochers les plus incommodes du monde, et où je crois qu'il n'avoit jamais été que des chèvres. Pour moi, je demeurai dans un cabinet du jardin de l'ermite à les regarder monter et descendre. Monsieur et beaucoup de dames qui y étoient demeurèrent avec moi. Le Roi envoya quérir les violons, et ensuite nous manda de l'aller trouver. Il fallut obéir ; ce ne fut pas sans peine : on en eut assez à s'y résoudre et à faire ce chemin, puis un moment après il fallut s'en revenir ; je m'étonne que personne ne se blessât. On courut le plus grand risque du monde de se rompre bras et jambes, et même de s'y casser la tête. Je crois que les bonnes prières de l'ermite nous conservèrent tous. Après souper on s'en retourna en calèche avec quantité de flambeaux ; lorsque l'on arriva, on alla à la comédie : l'on mit le feu à la forêt. Au retour il y eut trois ou quatre arpens d'arbres brûlés. La cour étoit fort belle : il y avoit beaucoup de monde, les comédiens françois et italiens y étoient ; on se promenoit sur l'eau avec les violons et la musique.

La prédiction duroit encore, et pour ce sujet je ne participai point à ce plaisir. Je demeurai dans le carrosse de la Reine; le Roi alloit en calèche avec la comtesse de Soissons, mesdemoiselles de Mancini et Fouilloux. Monsieur y alloit avec mesdemoiselles de Villeroy, mesdames de Créqui et de Vivonne, et les filles de la Reine. Pour moi, je ne voulois point quitter la Reine. Les soirs, après le souper de la Reine, on dansoit jusqu'à minuit et quelquefois jusqu'à une heure, où je ne manquois pas d'aller: aussi si j'y eusse manqué on m'auroit envoyée quérir. Madame de Montausier y vint, qui amena avec elle une précieuse, mademoiselle d'Aumale; et bien qu'elle ne dansât point d'ordinaire, on la prit, et elle dansa au bal. Madame de Châtillon vint aussi à Fontainebleau: il y avoit grand monde.

Il y arriva une aventure qui fit bien parler. La nourrice du Roi revenoit de la messe; elle trouva dans la grande salle une lettre: elle la ramassa et la porta chez la Reine qui étoit à sa toilette. Le Roi la lut: c'étoit un billet fort tendre d'une demoiselle à un cavalier. Tout le jour on ne parla que de cela. Fouilloux dit que c'étoit de La Motte au marquis de Richelieu, qui en faisoit le galant depuis que le Roi ne l'étoit plus. Cette pauvre fille pleura et cria les hauts cris, et désavoua le billet. Pour en être plus éclaircie, la Reine voulut voir de l'écriture de toutes ses filles; et on trouva heureusement qu'il n'y en avoit pas une qui ressemblât au billet. Un jour que je revenois de la promenade, on me dit que Frontenac étoit arrivé. Je regardai fort à la comédie s'il auroit l'effronterie de se montrer; il fut plus sage qu'à son ordinaire à ce moment-là. Sa sagesse étoit fort momentanée: il n'y resta que deux jours, pendant lesquels il n'alla chez le Roi et chez la Reine qu'aux heures qu'il savoit que je n'y étois pas; il n'osoit se promener que le matin dans la cour de Fontainebleau, de crainte que je ne misse la tête à la fenêtre. Quand je passois sur la terrasse et qu'il étoit dans la cour, il se jetoit dans des portes et jouoit, ce me semble, un assez ridicule personnage; il méritoit bien de faire une pareille pénitence de ses fautes. Il ne demeura pas long-temps à Fontainebleau; je pense que ses amis lui conseillèrent de s'en aller. Son Altesse Royale y vint: j'allai au devant d'elle, j'en reçus un bon visage; il mit pied à terre dans la forêt dès qu'il me vit, et fut un quart-d'heure à m'entretenir; il remonta ensuite en carrosse et moi aussi. Je m'en allai devant, j'avois la curiosité de voir comment on le recevroit. Quand on dit: « Voici M. le duc d'Orléans, » le Roi jouoit, et la Reine aussi. A peine se levèrent-ils pour le saluer, et continuèrent leur jeu. Je crois que cela ne lui plut pas. Tout le monde fut surpris du peu de cas que l'on en fit. Leurs Majestés s'en allèrent promener à l'ordinaire: Son Altesse Royale n'y alla point. Je l'allai voir le soir, il me traita assez bien. J'appris que Frontenac étoit avec lui lorsque j'y étois arrivée, et qu'il s'en étoit fui. C'étoit beaucoup que Son Altesse Royale lui eût dit de s'en aller.

Un jour ou deux après, on me dit que Son Altesse Royale avoit vu les comtesses de Fiesque et de Frontenac dans la forêt, et qu'elles pouvoient bien être à Fontainebleau, et même venir à la comédie. Comme je suis fort sensible et fort prompte, j'entrai dans le cabinet de la Reine; je lui dis les larmes aux yeux ce que l'on venoit de dire. Elle me répondit: « Si votre pere amène ces femmes à la comédie, que puis-je faire? » Cette réponse me mit au désespoir. Je me mis à pleurer de toute ma force. Monsieur me donna un bon conseil, c'étoit de faire bonne mine, et si ces femmes venoient à la comédie, de ne pas faire semblant de m'en soucier. Son Altesse Royale entra dans le cabinet de la Reine, qui lui alla dire l'alarme où j'étois. Il lui jura qu'il n'avoit point vu ces dames et qu'elles ne viendroient point. La Reine se moqua fort de moi. Ce ne fut point du tout ce que j'aurois souhaité: on raille bien les gens que l'on aime; mais ce fut plutôt pour me dire que j'avois tort, qu'autrement. J'envoyai quérir l'évêque de Fréjus, qui étoit le correspondant de M. le cardinal auprès de la Reine, pour me plaindre à lui de ce qu'elle m'avoit dit. Il me fit espérer que M. le cardinal reviendroit bientôt: qu'alors j'aurois toute satisfaction.

Son Altesse Royale venoit de se promener avec Leurs Majestés; et comme le Roi ne met quasi jamais de chapeau, cela embarrassoit Son Altesse Royale, qui n'étoit pas de l'âge du Roi, et qui craignoit fort le serein. Le Roi et la Reine le laissèrent long-temps sans lui dire de mettre le sien, quoiqu'il eût ses gants sur la tête, et qu'il témoignât par là le préjudice qu'il apprehendoit que le serein ne fît à sa santé. On remarqua assez cela; et lorsque M. le cardinal fut arrivé, comme ils se promenoient dans le petit jardin, Son Altesse Royale fut long-temps sans lui dire de mettre son chapeau. L'on dit qu'il lui avoit voulu rendre ce que Leurs Majestés lui avoient fait. Son Altesse Royale venoit quasi tous les jours dans ma chambre, ou j'allois dans la sienne. Cependant nos conversations étoient les plus indifferentes du monde, et comme de personnes qui se l'étoient beaucoup. Ensuite de

l'appréhension que j'ai dit de la venue de ces femmes, Son Altesse Royale m'en parla pour me faire une maniere de réprimande de la fatigue que j'avois donnée à la Reine de lui avoir conté mes plaisanteries sur ce sujet : ce qui arrivoit autant de fois que l'occasion se présentoit. Je lui en fis à mon tour de grandes de sa conduite à mon égard, tant sur cela que sur le peu de soin qu'il avoit de ma fortune, et de l'empressement qu'il témoignoit pour celle de ma sœur. Au lieu de prendre cela en bonne part et en père qui auroit de l'amitié pour sa fille, il le prit comme un homme plein de haine contre moi, et en qui on auroit effacé du cœur tous les bons sentimens que je veux croire qu'il avoit pour moi, ou au moins qu'il devoit avoir naturellement. Nous nous séparâmes assez mal. Il s'en alla fort en colère et me laissa en larmes, avec beaucoup de douleur de me voir si maltraitée d'une personne de qui je ne devois attendre que de l'amitié par toutes sortes de raisons. La princesse de Guémenée me vint voir, qui me surprit en ce pitoyable état. Elle me témoigna en avoir beaucoup de déplaisir, et s'offrit de le dire à Son Altesse Royale, et de lui représenter le tort qu'il me faisoit d'en user ainsi envers moi, qui en avois toujours si bien usé envers lui. Je la remerciai de la bonté qu'elle témoignoit, et trouvai fort à propos qu'elle en parlât à Son Altesse Royale. M. le cardinal revint; le Roi, Monsieur et Son Altesse Royale allèrent au devant de lui; il revint en fort bonne santé et fort satisfait. Le maréchal de La Ferté avoit pris Gravelines quelques jours avant son départ. Le marquis d'Uxelles y fut tué, comme le marquis de Castelnau-Mauvissière l'avoit été à Dunkerque. Il ne laissa pas à sa famille la même satisfaction que ce dernier. Castelnau fut fait maréchal de France à sa mort et d'Uxelles ne le fut point, quoiqu'ils eussent la même charge et quasi autant de service l'un que l'autre. On envoya aussi le bâton de maréchal de France à Montdejeu, gouverneur d'Arras, lequel depuis a été le maréchal de Schulemberg. On fit aussi maréchal de France Fabert, gouverneur de Sedan.

L'arrivée de M. le cardinal réjouit fort la cour. Il n'y a personne qui n'ait affaire à lui; ainsi tout demeure lorsqu'il est éloigné de Leurs Majestés. Au moins est-ce un prétexte pour les gens de qui il ne veut pas conclure les affaires. Après avoir fait ses complimens à Leurs Majestés, elles le ramenèrent dans un cabinet, et tout le monde s'en alla. Lorsque je sortis, je trouvai Frontenac dans le grand cabinet de la Reine, qui ne s'en alla point ni ne se cacha point lorsqu'il me vit. Cela me surprit fort. Je m'en allai en colère dans ma chambre. Le lendemain étoit un jour de dévotion : la Reine alla à la messe dans un couvent qui est dans la forêt; l'après-dînée elle alla aux vêpres et au sermon. Cela m'empêcha d'aller rendre ma visite à M. le cardinal, ou d'en recevoir de lui. Le jour d'après il vint dans ma chambre comme je me coiffois; je le menai dans mon cabinet, je lui contai tout ce que j'avois dans le cœur contre Frontenac de s'être présenté devant moi contre le respect qu'il me devoit. Il me répondit sur cela tout ce que je pouvois désirer. Après il me parla de madame de Choisy, de ce qu'elle avoit écrit contre la Reine et contre lui à Monsieur pendant la maladie du Roi, et qu'il en avoit les lettres; que je n'y étois pas oubliée et qu'elle mandoit : « Si le Roi meurt, il faut dire à Monsieur tout du pis que l'on pourra contre Mademoiselle. Je veux qu'il épouse mon ange, » qui est ma sœur : elle l'appelle ainsi. Il me conta aussi que le maréchal Duplessis avoit fait une lourde faute pour un homme d'esprit et qui connoît la cour; qu'il l'étoit allé trouver pendant l'extrémité du Roi, et lui avoit dit : « Je viens assurer Votre Eminence de mon service, et que je la servirai auprès de Monsieur en tout ce qui dépendra de moi; et je lui réponds de Monsieur pour six mois : passé cela, je ne sais pas ce qui arrivera. Pendant ce temps-là, Votre Eminence prendra ses mesures. » Je lui dis que l'on avoit dit cela dans le monde, que je n'en avois rien cru. Il me répondit : » Vous le pouvez croire, c'est la vérité. » Le commandeur de Souvré étoit ami de la comtesse de Fiesque, de madame de Frontenac et de son mari, et même il m'en avoit souvent parlé à Fontainebleau. Je le pris par le bras dans le moment que M. le cardinal sortoit de chez moi; je lui dis tout haut : « Voilà ma partie, c'est le protecteur de ces femmes auprès de Votre Eminence. » M. le cardinal me répondit : « Quiconque sera votre partie passera mal son temps avec moi; je serai la leur. Je fais une profession publique d'être votre serviteur, et dans vos intérêts. » Je le remerciai et nous nous fîmes mille obligeans discours l'un à l'autre. Quand M. le cardinal fut sorti, le commandeur de Souvré resta et me dit qu'il ne prenoit point plaisir, soit par raillerie ou autrement, que je lui parlasse ainsi; qu'il étoit mon serviteur; et il ajouta beaucoup de discours de cette nature; qu'il avoit grondé Frontenac de ce qu'il s'étoit montré, et qu'il lui avoit dit qu'il ne l'auroit pas fait si Son Altesse Royale ne le lui avoit pas commandé et même de venir à Fontainebleau.

Le maréchal d'Etampes et Beloi, qui étoient dans ma chambre, lui répondirent qu'ils ne le croyoient pas; le commandeur dit que Frontenac le disoit. Ensuite il s'en alla; les deux autres demeurèrent. Je leur dis, entre autres discours, que j'étois bien outrée que mon père me fît un tel tort. Ils me répondirent que sûrement il ne l'avoit pas dit. J'envoyai Guilloire à Son Altesse Royale lui témoigner le déplaisir que j'en avois. Il dit à Guilloire que cela étoit faux; qu'il n'en avoit jamais parlé. S'il eût eu pour moi autant de bonté qu'il en devoit avoir, il auroit envoyé quérir Frontenac et lui auroit dit: « Je trouve fort mauvais que vous ayez si peu de respect pour moi que de me faire parler comme vous faites : allez-vous-en, je ne vous veux plus voir. » S'il en eût usé ainsi, j'aurois été ravie; mais je n'étois pas née pour recevoir jamais de joie ni de satisfaction par Son Altesse Royale. Il ne demeura que deux ou trois jours à Fontainebleau après l'arrivée de M. le cardinal. Il me vint dire adieu, et nous nous séparâmes assez froidement. Je fus assez aise de son départ; quand on ne reçoit point de ses proches toute l'amitié et le bon traitement que l'on en doit attendre, ils valent mieux loin que près. Son Altesse Royale ne remporta pas beaucoup de satisfaction de son voyage à l'égard du mariage du Roi avec ma sœur. M. le cardinal lui dit que l'on avoit de grands engagemens avec madame de Savoie; que nonobstant cela, la Reine avoit toujours l'infante d'Espagne en tête; qu'ainsi il n'y avoit nul jour à espérer que ma sœur pût épouser le Roi; qu'il falloit agir pour faire l'affaire de Savoie. La comtesse de Soissons étoit grosse, elle ne venoit point les soirs danser chez la Reine; ainsi le Roi entretenoit mademoiselle de Mancini.

M. le cardinal ne resta guère à Fontainebleau depuis le départ de Son Altesse Royale : il s'en alla à Paris pour voir madame la princesse de Conti, qui étoit accouchée d'un fils qui ne vécut que neuf jours. Il étoit venu au monde tout couvert d'ulcères depuis les pieds jusqu'à la tête. Cromwell mourut dans ce temps-là. La mort du petit de Conti sauva l'affront que la cour auroit eu de porter le deuil de ce destructeur de la monarchie d'Angleterre. Pour moi, je ne l'aurois pas porté, à moins d'un ordre exprès du Roi. Je devois ce respect à la reine d'Angleterre, de qui je suis proche. La Reine eut la bonté, pour cette raison, de me dispenser de me trouver au Louvre toutes les fois que les ambassadeurs de Cromwell y étoient. Une fois l'ambassadeur vint au Val-de-Grâce comme j'y étois; je me cachai, de peur de le voir. M. le cardinal, après avoir été quelque temps à Paris, manda à Leurs Majestés que leur présence y étoit nécessaire, et qu'il ne savoit pas même s'il ne l'étoit point d'aller faire un tour à Compiègne, pour que de là le Roi allât sur la frontière. Le Roi alla le lendemain en relais au bois de Vincennes, où étoit M. le cardinal, et revint dîner à Fontainebleau. Nous partîmes le jour d'après. On commença à parler du voyage de Lyon; que madame de Savoie y devoit venir avec sa fille, et que, selon que le Roi la trouveroit à son gré, il l'épouseroit. On ne parla au Louvre que de ce voyage. La Reine devoit demeurer à Paris, et Monsieur, qui vivoit toujours bien avec moi, mais qui n'avoit plus les mêmes empressemens qu'il avoit eus les trois premiers mois que j'étois arrivée à la cour. A dire le vrai, je ne m'en souciois pas trop. Plus je le connoissois, et plus je jugeois qu'il étoit homme à songer davantage à sa beauté et à son ajustement qu'à se relever jamais par de grandes actions, et à se rendre considérable. De sorte que je l'aimois fort pour mon cousin, et que je ne l'aurois jamais aimé comme mon mari.

Le Roi discontinua, depuis son retour de Fontainebleau, d'aller à l'hôtel de Soissons tous les jours comme il avoit accoutumé, et s'attacha à entretenir mademoiselle de Mancini tous les soirs avec beaucoup d'empressement. Tout le monde en parloit, ainsi que du voyage. Le jour fut pris pour le faire en cinq ou six jours. Devant que de partir, le Roi pria la Reine sa mère d'être de la partie, et qu'il ne se pouvoit point résoudre de la laisser à Paris; que son agrément étoit nécessaire pour faire que celle qu'il épouseroit lui plût. La Reine s'y résolut aisément. Elle me le manda et ensuite me fit l'honneur de me venir voir. J'avois gardé le logis cinq ou six jours, et je m'étois fait saigner. Elle me parla fort du voyage. On eut nouvelle que Madame Royale devoit partir de Turin au même temps que la cour de Paris. L'abbé d'Amoreti, qui négocioit cette affaire de la part de Madame Royale, partit quelque temps devant pour l'en avertir. La veille de son départ, lorsqu'il prit congé de Leurs Majestés, il les pressa fort pour porter une parole positive du mariage à Madame Royale. On ne l'assura de rien que du voyage, et que si mademoiselle la princesse Marguerite plaisoit au Roi, l'affaire se feroit. Voilà sur quoi Madame Royale vint à Lyon. Leurs Majestés partirent de Notre-Dame, où elles entendirent la messe devant que de partir, parce que c'étoit un samedi. Il y avoit avec elles madame la comtesse de Soissons, la prin-

cesse palatine, madame de Noailles et moi. Le Roi parut le plus gai du monde, ne parla que de son mariage, comme un homme qui est bien aise de se marier, et n'alla coucher qu'à Corbeil. Il fit le plus beau temps du monde, ce qui obligea le Roi de me proposer de monter à cheval le lendemain s'il faisoit le même temps. Les chemins étoient si beaux, qu'il y avoit plus de plaisir qu'en carrosse. Je trouvai que le Roi avoit raison; je fus la plus aise du monde de cette proposition : j'aime extrêmement d'aller à cheval et à me promener. Nous y montâmes le lendemain, mademoiselle de Mancini, quelques filles de la Reine et moi. Le Roi fut toujours auprès de mademoiselle de Mancini, à lui parler le plus galamment du monde. Après être remonté en carrosse, il se mit à disputer avec la Reine de la grandeur de la maison de France et de celle d'Autriche. Il dit : « D'abord, l'autre jour nous pensâmes nous battre, la Reine et moi, sur la grandeur de nos maisons. » La Reine dit : « Cela est vrai; et le moyen de souffrir la hauteur dont vous le prîtes? » Sur cela le Roi répondit : « J'ai ici un bon second; ma cousine est aussi fière que moi. » La Reine nous dit : « Vous êtes aussi fiers l'un que l'autre. » Je me mis à rire; le Roi me dit : « N'est-il pas vrai, ma cousine, que ceux de la maison d'Autriche n'étoient que comtes d'Hapsbourg quand nous étions rois de France? » Je lui répondis qu'il ne m'appartenoit pas de le dire, et qu'il seroit assez difficile là-dessus de se taire; qu'il étoit vrai que la maison d'Autriche étoit grande et illustre, mais qu'il falloit qu'elle nous cédât. Le Roi reprit : « Si nous étions à nous disputer, le roi d'Espagne et moi, je le ferois bien céder. Que je serois aise s'il se vouloit battre contre moi pour terminer la guerre tête à tête! Il n'auroit garde de le faire : de cette race ils ne se battent jamais. Charles V ne le voulut pas contre François Ier, qui l'en pressa instamment. » Le Roi fit mille contes de cette force le plus agréablement du monde. La Reine sa mère dit : « Quoiqu'on ne fasse que railler, et que ce ne soit pas tout de bon que vous voulussiez vous battre contre mon frère, ce discours-là ne me plaît pas. Parlons d'autre matière. »

Toutes les journées jusqu'à Auxerre, on alla toujours à cheval. On y séjourna la veille de la Toussaint et le jour aussi; puis on marcha jusqu'à Dijon. M. d'Epernon, qui est gouverneur de Bourgogne, vint hors la ville au-devant de Leurs Majestés, avec toute la noblesse du pays. Le lendemain, quand j'entrai chez la Reine, je la trouvai dans sa petite chambre avec le Roi, Monsieur et M. le cardinal. Elle dit : « Voici une demoiselle à qui il faut demander son avis. » Je m'approchai, elle me dit : « L'abbé d'Amoreti est revenu pour nous dire que madame de Savoie est partie de Turin, et que M. de Savoie désire que mon fils lui donne la porte. Qu'en dites-vous? » Je m'écriai : « Cela ne s'est jamais fait; mon pere ne l'a point donnée à feu M. de Savoie : ce n'est point mon avis qu'on le fasse. » Ils se prirent tous à rire, et la Reine dit : « Le Roi a un bon second en ma nièce pour maintenir la grandeur de sa maison. Jamais il n'y en eut un si fier. » M. le cardinal ne disoit rien, comme un homme qui ne vouloit pas décider si brusquement que moi. Il demanda à Leurs Majestés si elles ne trouvoient pas bon que l'abbé d'Amoreti entrât. On l'alla quérir; il fit les complimens de Madame Royale et de M. de Savoie à Leurs Majestés, et leur témoigna la joie qu'ils avoient de l'espérance de les voir bientôt et de les remercier de la grâce qu'elles leur avoient faite de leur remettre la citadelle de Turin. C'étoit le prétexte du voyage de madame de Savoie; il n'en cachoit pas trop le véritable sujet. M. le cardinal dit au Roi : « Sire, M. de Savoie a tant d'impatience de voir Votre Majesté, qu'il veut venir ici si vous y faites quelque séjour, ou sur le chemin entre ici et Lyon. J'ai dit à l'abbé d'Amoreti que Votre Majesté a tant de hâte d'être à Lyon, qu'elle ne s'arrêtera en aucun lieu, et qu'il vaut mieux que M. de Savoie attende à venir à Lyon. » Le Roi fit des complimens à l'abbé d'Amoreti, pour madame et M. de Savoie, qui s'en retourna les trouver. Il vint aussi à mon logis me faire des complimens de Madame Royale et de monsieur son fils.

Nous fîmes séjour à Dijon le temps que les affaires du Roi le requéroient. On avoit convoqué les Etats de la province avant le temps ordinaire; on espéroit que la présence du Roi les obligeroit à donner une somme plus considérable que de coutume. Le Roi dansa tous les soirs et la comtesse de Soissons jouoit avec la Reine, ou demeuroit à son logis. Quasi tous les soirs il faisoit apporter une grande collation qui valoit un souper. Ainsi Sa Majesté ne soupoit point avec la Reine, et de cette manière il demeuroit quatre ou cinq heures à causer avec mademoiselle de Mancini; Marianne, Hortense, Fouilloux et La Motte y étoient. On commençoit toujours par jouer. Le marquis d'Halluis, de Richelieu, le grand-maître et quelques autres, jouoient après. Hortense demeuroit à tenir le jeu du Roi avec Marianne, le grand-maître et les autres, pendant que le Roi alloit causer avec mademoiselle de Mancini, Fouilloux avec

le marquis d'Halluis et Richelieu avec La Motte : cela se faisoit de la même manière pendant le bal. Tout ce qu'il y avoit de gens dans la province et même dans la ville alloient tous les jours voir danser le Roi. J'y allai une fois. Il y eut un bal chez le marquis de Tavannes, où le Roi alla en masque. Il y avoit avec lui tout ce que j'ai nommé, et Monsieur et moi ; c'étoit un samedi. Au sortir du bal, le Roi vint déjeuner à mon logis. Par les chemins il ne disoit pas un mot à la comtesse de Soissons, et à Dijon de même. Un jour il fit une action que l'on remarqua assez, quoique ce ne fût qu'une bagatelle. Comme il faisoit collation, la Reine lui envoya demander des rissolles et moi aussi. Il en envoya à la Reine. Elle trouva qu'il n'y en avoit guère. Elle lui en envoya encore demander. Le Roi lui manda qu'il y en avoit assez pour elle et pour moi ; qu'il n'en restoit pas trop pour lui et pour sa compagnie. On jugea que cela s'adressoit à la comtesse de Soissons. Sa sœur ne lui parloit quasi point et ne perdoit aucune occasion de la picoter.

Lorsque madame la comtesse de Soissons mourut, elle fit un testament par lequel elle donnoit l'hôtel de Soissons à madame de Carignan, sa fille, et à mademoiselle de Longueville, sa petite-fille. Par le même testament elle substituoit cette maison de manière que l'on ne pouvoit jamais vendre, pas même l'un à l'autre. Je pense qu'elle avoit fait cela dans la vue que mademoiselle de Longueville épouseroit un des fils de madame de Carignan, comme l'on en avoit souvent parlé. Les affaires ne se rencontrèrent pas ainsi. Madame de Nemours quitta l'hôtel de Longueville, vint loger à l'hôtel de Soissons et laissa le bel appartement à madame sa tante. Elles vécurent quelques années en assez bonne intelligence ; puis elles ne se virent plus exprès et ensuite plaiderent pour leur logement. Le parlement ordonna que l'on partageroit l'hôtel de Soissons en deux et que celle qui auroit la part la plus avantageuse récompenseroit l'autre. Dans ce temps-là madame de Carignan sut que madame de Savoie venoit ; elle partit pour aller au devant d'elle jusqu'à Chambéry. Peu de jours après son départ, madame de Nemours fut prendre son appartement, en fit porter les meubles dans une autre chambre, fit détendre son lit et se logea dans l'appartement de madame de Carignan. Cette nouvelle vint à Dijon comme nous y étions : on trouva ce procédé fort violent. M. le cardinal en écrivit à M. de Longueville pour lui en faire des plaintes. M. de Longueville fit tout ce qu'il put pour obliger sa fille à retourner dans son premier appartement ; il ne l'y put résoudre et manda à M. le cardinal qu'il n'avoit pas eu ce pouvoir-là sur sa fille. Pendant que je suis sur cette histoire, je pense qu'il faut l'achever et dire ce qui en arriva, quoique j'aie encore à parler de Dijon. Madame de Carignan vint à Lyon avec madame de Savoie, laquelle apprit, contre son ordinaire, cette nouvelle avec beaucoup de modération, au moins elle nous en parla ainsi. On fit force négociations pour obliger madame de Nemours à rendre quelque respect à sa tante et à lui faire des excuses sur son procédé, sans pouvoir y rien gagner. M. de Nemours mourut pendant ce procès (1). Lorsque la cour fut prête de retourner à Paris, le Roi envoya ordre à madame de Nemours de sortir de l'appartement de madame de Carignan : ce qu'elle fit, et s'en alla à Pontoise loger dans une hôtellerie, afin de faire pitié et avoir lieu de pester, comme elle fit, de toute sa force. En cette rencontre elle ne se gouverna pas comme elle auroit dû faire, pour avoir autant d'esprit qu'elle en a. Madame de Carignan, qui étoit allée conduire madame de Savoie jusqu'à Chambéry, n'arriva à Paris qu'après la cour. M. le cardinal lui donna une chambre dans son appartement au Louvre, il ne voulut pas qu'elle allât à l'hôtel de Soissons que l'on n'eût jugé ce qui regardoit le logement, pour ne pas donner lieu à madame de Nemours de dire que M. le cardinal appuyoit sa tante injustement de l'autorité du Roi. Le parlement ordonna que celle qui auroit le plus bel appartement donneroit cinquante mille écus à l'autre. Madame de Carignan le prit ; madame de Nemours revint quelque temps après. Elle n'a pas voulu depuis loger à l'hôtel de Soissons, quoiqu'elle le pût très-aisément et qu'elle y fût très-bien logée.

Les Etats de Bourgogne se tenoient à Dijon ; comme j'ai déjà dit, ils s'assembloient tous les jours sans rien avancer, quoiqu'ils en fussent pressés. Ils craignoient que s'ils finissoient pendant que le Roi étoit à Dijon, Sa Majesté n'allât au parlement pour vérifier des édits qui avoient été présentés il y avoit long-temps et qui n'avoient point passé. Ils se fondoient sur ce que les provinces à Etats doivent être moins chargées que les autres, parce qu'elles donnent tous les ans ou tous les deux ans de grandes sommes au Roi, lesquelles se lèvent sur la province aussi bien que les impôts, et que ce seroient deux taxes au lieu d'une. L'on vit que les affaires traînoient en longueur. M. Le Tellier alla de la part du Roi assurer les Etats que, s'ils donnoient au Roi la somme qu'il demandoit, qui étoit plus

(1) Le 2 janvier 1659

grande qu'à l'ordinaire, et de laquelle je ne me souviens pas, le Roi ne feroit rien de nouveau dans la province. Sur quoi ils accordèrent ce qu'on leur demandoit et ils en vinrent rendre compte au Roi. Le lendemain, Sa Majesté alla au parlement tenir son lit de justice. M. le chancelier, qui ne faisoit jamais de voyage, avoit fait celui-là : ce qui donnoit d'autant plus de soupçon que l'on avoit des édits à faire passer. J'eus la curiosité de voir si on faisoit de même à Dijon qu'à Paris. J'allai dans la lanterne ; madame de Sully y vint aussi avec moi. La Grand'-chambre de Dijon a fort l'air de celle de Paris; hors qu'elle est plus petite, elle est tournée de même. Dès que le Roi fut entré, M. le chancelier harangua, puis le premier président et ensuite les gens du Roi. M. le chancelier exagéra la nécessité de l'Etat par les dépenses excessives de la guerre, les besoins de la continuer pour parvenir à une bonne paix ; que c'étoit l'intention du Roi ; et il dit ensuite que le Roi vouloit que l'on vérifiât les édits que l'on alloit donner. Le premier président remercia le Roi de l'honneur qu'il faisoit à la compagnie d'y être venu tenir son lit de justice, dit que les rois ne devoient jamais venir en ce lieu que pour y apporter des bénédictions ; qu'il voyoit à regret que les édits dont M. le chancelier avoit parlé étoient pour fouler la province ; qu'ils mettroient tout le monde au désespoir, et exagéra le mauvais état de la province de Bourgogne, de la quantité des terres incultes et de montagnes qu'elle contenoit; le peu de commerce qu'elle avoit ; les grandes sommes que les Etats donnoient au Roi, qui augmentoient toujours lorsque la province se ruinoit et s'appauvrissoit; le peu de nécessité qu'il y avoit d'augmenter le parlement qui étoit déjà rempli d'un trop grand nombre d'officiers, vu le peu d'affaires qu'il y avoit dans la petitesse de son ressort. Il parla avec beaucoup d'éloquence, de respect pour le Roi et de zèle pour sa patrie et pour sa compagnie. Il fut loué de tous ceux qui l'entendirent. C'est un fort honnête homme que ce premier président et fort capable pour son âge. C'est le plus jeune premier président de France ; je pense qu'il n'a pas quarante ans, et il y en a quatre ou cinq qu'il est en charge. Il s'appelle Brulard ; je ne l'avois jamais vu qu'à Dijon ; il me vint voir le jour que j'arrivai. Après m'avoir fait de grands complimens, il me dit : « Nous n'avons point d'exemples dans nos registres qui nous apprennent comme l'on en doit user avec les princesses de votre rang. Je souhaite que notre compagnie rende à Votre Altesse Royale tout le respect qui lui est dû ; je la supplie de me dire ce qu'elle veut que nous fassions, afin que je le fasse entendre à la compagnie de moi-même. » Je le remerciai de sa bonne volonté et je lui dis que je n'étois point de ces gens qui veulent extorquer des respects qui ne leur sont pas dus ; que lorsque j'avois été à Rouen avec la Reine, le parlement ne m'avoit point député ; qu'à Bordeaux ils n'en avoient pas fait de même, qu'ils m'avoient député un président et nombre de conseillers ; qu'il m'avoit paru que c'étoit pour remercier Son Altesse Royale en ma personne de ce qu'elle s'étoit entremise auprès du Roi pour faire la paix de Bordeaux ; que ceux du parlement de Toulouse avoient député au Roi dans le même temps que Sa Majesté étoit à Bourg ; que ces députés m'avoient visitée de la part de la compagnie ; que c'étoit peut-être parce que j'étois fille du gouverneur de la province, et qu'il pouvoit prendre telles mesures qu'il lui plairoit sur ce que je lui disois. C'étoit lui répondre avec la même franchise qu'il m'avoit parlé. Ils résolurent de me visiter, et il vint un président et force conseillers. Le président, dans sa harangue, me parla d'une manière fort obligeante. Après m'avoir fort louée, il me dit que si j'eusse été du temps de ceux qui avoient fait la loi salique, ou qu'ils eussent pu prévoir que la France eût eu une princesse telle que moi, on ne l'auroit jamais faite, ou que du moins on l'auroit supprimée en ma faveur. Toutes les autres compagnies souveraines de la province me députèrent aussi, et les Etats. Ce fut l'abbé de Citaux qui porta la parole : c'est la seconde personne du premier ordre de toute cette province. Il s'acquitta le mieux du monde envers moi de leurs civilités. Le comte d'Harcourt et sa femme vinrent faire leur cour ; je fus bien aise de voir la comtesse : c'est une bonne femme et sœur de madame d'Epernon. Mademoiselle de Lartaigue faisoit sa cour tous les jours chez la Reine. M. le comte la présenta en présence de M. d'Epernon, qui parut en être fort aise : ce qui donna beaucoup de compassion pour lui.

Les officiers de ma souveraineté de Dombes me vinrent trouver pour recevoir mes ordres. Guilloire me les présenta et me dit : « Je pense que ce ne sont que des complimens, et qu'ils n'ont aucune affaire. » Je lui dis : « Assurément c'est pour une bonne qu'ils viennent ici. J'ai ouï dire que la première fois que j'irois à Dombes on me devoit donner de l'argent, et c'est pour cela qu'ils viennent recevoir mes ordres. Quand j'entrai en possession de mon bien, ils me donnèrent quarante mille livres. Je ne doute pas qu'ils ne m'en donnent encore autant.

Il les faut laisser venir. Il vaut mieux qu'ils fassent cela de bonne volonté, quoique cela soit dû, que de les taxer. » Ils en usèrent comme je le désirois, et ils dirent à Guilloire que tout le pays avoit une si grande joie de me voir, que l'on attendoit avec impatience les lettres d'assise que l'on a accoutumé de donner pour imposer ce que l'on demande. L'on remit à le faire lorsque l'on seroit à Lyon.

Dès le lendemain que le Roi eut été au parlement, il partit et laissa Dijon et toute la province dans une grande consternation, et le parlement aussi, par le nombre d'officiers dont on l'avoit augmenté. On alla coucher à Beaune; on y arriva d'assez bonne heure; la Reine alla aux Carmélites, où il y a une bienheureuse sœur, Marguerite du Saint-Sacrement, qui est morte depuis peu d'années, qui a vécu fort saintement, et qui, dit-on, fait tous les jours des miracles; de sorte qu'elle y est révérée autant qu'on le peut, jusqu'à ce que l'Eglise autorise sa sainteté par la béatification ou canonisation. Elle avoit une dévotion particulière à l'enfant Jésus, et il y a une chapelle où est une vierge qui en tient un, où elle étoit toujours en prières. On l'a enterrée à ses pieds depuis peu, par ordre des supérieurs; et pour cet effet on l'a transportée du cloître où elle étoit en ce lieu. Sa vie a été écrite, je ne m'amuserai pas à en dire davantage; pour moi, qui aime fort l'ordre de sainte Thérèse, je sentis une grande dévotion en ce lieu-là.

Le lendemain, devant que de partir, la Reine alla voir l'hôpital, qui est un des plus beaux et des plus proprement servis de France. Il est grand, spacieux et bien renté; c'est un chancelier des ducs de Bourgogne qui l'a fondé, nommé Rolin. C'est assurément une belle marque de piété pour la mémoire d'un particulier. Les religieuses de cette maison observent que les noms de tous ceux qui vont visiter l'hôpital et qui y font quelques aumônes soient écrits, de quelque qualité qu'ils soient, sur un grand registre. Leurs Majestés y mirent le leur, et tout ce qui étoit avec elles. Le soir on arriva à Châlons, où je fus bien aise de voir la marquise d'Uxelles: c'est une femme fort aimable et de beaucoup d'esprit. Le Roi eut une curiosité que je n'eus pas: ce fut d'aller voir une possédée. Je crois le diable si vilain, sous quelque figure qu'il puisse prendre, qu'il ne me donnera jamais que de la frayeur, et point du tout d'envie de le voir; je l'appréhende autant en ce monde qu'on le doit faire pour l'autre.

Le Roi avoit accoutumé de monter à cheval par les chemins, et mademoiselle de Mancini; pour moi, je discontinuai, parce que le temps étoit redevenu vilain. Tous les soirs, lorsque l'on arrivoit, il jouoit et causoit, ainsi que j'ai dit qu'il faisoit à Dijon. Il ne parloit point du tout à la comtesse de Soissons, pas même en carrosse, où il étoit de fort belle humeur. On trouva les bourgeois de toutes les villes hors de leurs murailles, sous les armes; jamais bourgeois n'eurent l'air si aguerri, ni tant la mine de bons soldats. On dit que c'est parce que César a été long-temps de ce côté-là, et que, depuis, l'humeur martiale s'est conservée de père en fils dans ce pays; et on remarque même que les soldats qu'on lève dans la Bourgogne sont meilleurs que dans les autres provinces. Nous allâmes de Châlons à Tournu, lieu qui n'a rien de remarquable que d'avoir été possédé soixante ans par un même abbé, qui étoit le cardinal de La Rochefoucauld. L'abbé de Chandenier, son neveu, le possédoit pour lors. La comtesse de Soissons s'y trouva mal et discontinua de venir avec la Reine. Je trouvai madame de Thiange à Mâcon, dont je fus bien aise: c'est une fort agréable personne. Elle nous dit qu'elle nous suivroit à Lyon par eau et qu'elle passeroit à Dombes; qu'elle y feroit marquer son logement; qu'elle se feroit donner du *pour;* qu'elle croyoit que je trouverois bon de la faire princesse dans mes Etats. La manière d'habillement des paysannes de ce côté-là est la plus jolie du monde. Les filles ont des chapeaux: cela leur sied tout-à-fait bien. Nous allâmes long-temps sur les bords de la Saône, de sorte que nous vîmes long-temps le pays de Dombes, qui est de l'autre côté. Tous les paysans avoient passé l'eau, et même les minimes, qui demandoient à tous ceux qui suivoient le carrosse de la Reine: « Où est Madame? » Le Roi prenoit plaisir à me montrer. Ils crioient: « Vivent le Roi et Madame! » On fit bien du chemin sur mes terres pendant qu'on regardoit le pays de Dombes. Nous étions dans le Beaujolois. On alla coucher à Villefranche, qui en est la capitale et qui se peut dire une fort jolie ville. J'y reçus le soir force visites des dames de la ville et du pays, qui sont fort bien faites. On en partit fort matin, parce qu'on vouloit arriver à Lyon de bonne heure. Il n'y a aucun plaisir de se mettre dans l'embarras de la réception d'une grande ville la nuit. On se leva matin; pour moi, je me levai devant le jour.

Je fus priée de tenir un enfant du baron de Jouy, bailli du Beaujolois. Monsieur trouva bon que je le prisse pour être parrain. Ensuite nous allâmes trouver la Reine mère, qui étoit aux Filles de Sainte-Marie, où elle faisoit ses

dévotions, parce que c'étoit un dimanche. C'est la plus belle église de cet ordre qui soit en France. Le maréchal de Villeroy vint au-devant du Roi avec beaucoup de noblesse: ce qui est aisé de croire; il y en a beaucoup en Lyonnois, Forez et Beaujolois. Ces trois provinces, quoique petites, contiennent quantité de personnes de qualité. On trouva les bourgeois sous les armes dans la ville de Lyon, qui est très-peuplée. Leurs Majestés allèrent descendre (1) à Saint-Jean, où M. l'archevêque les vint recevoir à la porte, accompagné du plus beau chapitre qui soit en France. Tous les chanoines sont gens de qualité; qui font des preuves fort exactes et plus grandes que les chevaliers de Malte. On les appelle messieurs les comtes de Saint-Jean de Lyon. Autrefois ils prétendoient qu'on les appelât les comtes de Lyon. Je pense que l'on les nomme à présent les comtes de Saint-Jean de Lyon, parce qu'ils ne sont plus en possession de ce qu'ils étoient autrefois. Ils ont de grands priviléges : ils en ont seulement la possession et point de titres; ils ne savent de qui ils les tiennent et ne sauroient montrer l'origine de leur fondation. Tout ce qu'ils ont, ce sont les preuves de beaucoup de comtes qu'ils ont eus depuis longues années. Le Roi est le premier chanoine, et le duc de Savoie le second. Ce sont deux princes qui peuvent faire leur preuve sans faveur. Après le *Te Deum* chanté, Leurs Majestés allèrent chez la Reine, qui logeoit à l'abbaye d'Ainai, que possède maintenant l'archevêque de Lyon. Le Roi logeoit chez un trésorier de France, nommé Mascarani, en la place de Bellecourt; M. le cardinal de l'autre côté de la place, et moi à un autre coin. J'avois la vue de la rivière et de la montagne qui est de l'autre côté. Monsieur logeoit chez un nommé Joue, génois, dans la plus jolie maison que l'on puisse voir; c'étoit un vrai bijou : c'étoit le fait de Monsieur, qui les aime. Il y avoit de si beaux meubles qu'il ne fit point tendre les siens.

La Reine reçut, le lendemain de son arrivée à Lyon, des nouvelles de Madame Royale, et qu'elle viendroit le jeudi ensuite. Sa Majesté alla aux Cordeliers, où est la tête de saint Bonaventure. Le jour d'après elle alla à l'archevêché où devoit loger Madame Royale, pour voir son appartement. Il y avoit des tapisseries que le Roi y avoit fait mettre. Pour les lits, Madame Royale les avoit envoyés. On ajustoit l'appartement; il y avoit force bras, beaux et magnifiques. J'oubliois de dire qu'il y avoit à Lyon deux troupes de comédiens, dont l'une étoit très-bonne. Ils affichèrent les comédiens de Mademoiselle et avec raison. Ils avoient joué trois hivers de suite à Saint-Fargeau. Monsieur y alla aussitôt qu'il fut arrivé; pour moi, j'attendis au lendemain. Le jour que madame de Savoie arriva, on se dépêcha d'aller chez la Reine de bonne heure. Elle avoit dit qu'elle partiroit à midi. On fut fort diligent. M. le cardinal alla fort loin au-devant de Madame Royale, puis Monsieur. Le Roi alla avec la Reine. Il y avoit dans son carrosse Leurs Majestés, le maréchal de Villeroy, madame de Noailles et moi. La princesse palatine fut quasi toujours malade, et je pense qu'elle n'eût pas voulu être en santé, à cause de mille raisons, et parce qu'elle avoit eu dispute avec toutes les princesses de la maison de Savoie, qui ne lui avoient rien voulu céder ni accorder de ce qu'elle avoit voulu prétendre. Nous trouvâmes tout le chemin plein d'équipages. Madame Royale et M. de Savoie avoient une grande quantité de mulets avec de belles et magnifiques couvertures, les unes de velours noir, les autres de velours cramoisi, avec les armes en broderie d'or et d'argent. Force personnes de qualité en avoient de belles. Nous trouvâmes la litière du corps de Madame Royale précédée de douze pages vêtus de noir, avec des bandes de velours noir en ondes, suivis de ses gardes avec un officier à la tête; ils avoient des casaques noires avec du galon d'or et d'argent; il y avoit une autre litière à Madame Royale et plusieurs autres. Nous trouvâmes quantité de carrosses à six chevaux, suivis de beaucoup de livrées, toutes marques d'une grande cour. Quand on sut Madame Royale proche, on le vint dire au Roi. Il monta à cheval et s'en alla au-devant d'elle. La Reine nous dit: « J'avoue que j'ai bien de l'impatience de savoir comment le Roi trouvera la princesse Marguerite. » Elle ne témoignoit pas une grande passion pour ce mariage: aussi elle ne faisoit pas paroître d'aversion pour cela. Elle disoit: « Si je pouvois avoir l'Infante, je serois au comble de ma joie; puisque je ne le puis pas, j'aimerai tout ce qu'il plaira au Roi. » Je pense qu'elle auroit encore mieux aimé la princesse d'Angleterre que la princesse Marguerite; mais le Roi témoignoit y avoir une grande aversion. Elle n'osoit en parler. Le Roi revint au galop, mit pied à terre et s'approcha du carrosse de la Reine avec une mine la plus gaie et la plus satisfaite. La Reine lui dit: « Eh bien, mon fils? » Il répondit: « Elle est bien plus petite que madame la maréchale de Villeroy; elle a la taille

(1) L'entrée de la cour à Lyon eut lieu le 28 novembre 1658.

la plus aisée du monde ; elle a le teint....... » Il hésita, il ne pouvoit trouver le mot; il dit : « olivâtre, » et ajouta : « Cela lui sied bien. Elle a de beaux yeux ; elle me plaît et je la trouve à ma fantaise. » La Reine lui dit qu'elle en étoit bien aise. Incontinent après on dit : « Voilà Madame Royale. » Les carrosses s'arrêtèrent ; elle descendit et la Reine aussi. J'étois descendue la première. Je vis aussi la princesse Marguerite, que je trouvai bien faite et pas belle. Je ne trouvai pas Madame Royale si bien que je me l'étois imaginé. Elle étoit fort emmaillottée dans des coiffes et paroissoit fort fatiguée. Elle salua la Reine, lui baisa les mains et lui dit mille flatteries. Elle est fort flatteuse. Après, elle lui présenta sa fille aînée, veuve du prince Maurice de Savoie, son oncle; ensuite la princesse Marguerite. Puis Madame Royale me connut et dit à la Reine, qui lui disoit de monter en carrosse: « Votre Majesté trouvera bon que j'embrasse ma nièce. » Elle me dit: « Je vous ai connue à l'air de la maison. » Ses filles et moi nous nous embrassâmes fort. Madame Royale monta auprès de la Reine. Le Roi se mit à une portière avec la princesse Marguerite. J'étois enrhumée; je me mis au derrière avec madame de Carignan, la princesse Louise auprès de Monsieur. Le Roi se mit, dès l'instant qu'il fut en carrosse, à parler avec la princesse Marguerite comme s'il l'eût vue toute sa vie, et elle de même : ce qui me surprit au dernier point. Le Roi est fort froid de son naturel et fort peu aisé à s'apprivoiser. J'écoutois volontiers ce qu'ils disoient. Le Roi lui parla de ses mousquetaires, de ses gendarmes, chevau-légers, du régiment des gardes, du nombre de toutes ses troupes, de ceux qui les commandent, comme elles marchoient. Je jugeai par-là qu'il prenoit plaisir à l'entretenir. Ce sont pour lui des chapitres agréables; il est fort entêté de tout cela. Il lui demanda des nouvelles de la garde du duc de Savoie ; à quoi elle satisfit. Je n'osois pas toujours écouter, de peur qu'on ne le remarquât. Je n'entendis pas toute la conversation. Le Roi lui parla aussi des plaisirs de Paris et elle de ceux de Turin. Elle disoit au Roi : « Ecoutez. » Ce terme me parut assez familier pour la première fois. J'écoutai aussi madame de Savoie, à qui la bouche ne ferma pas. Elle fit des amitiés à la Reine nonpareilles ; elle la loua par excès. On avoit doublé la garde à cause de madame de Savoie : au lieu de deux compagnies qui y sont d'ordinaire, il y en avoit quatre de François et deux de Suisses. Madame de Savoie ne manqua pas de se récrier et de dire au Roi que du temps du feu Roi le régiment des gardes n'étoit pas si beau. Madame de Savoie ne fut pas long-temps chez la Reine. Elle lui dit : « Vous devez être lasse, allez vous reposer. » Le Roi la mena en son logis et la Reine entra dans son cabinet avec M. le cardinal, lequel lui dit, à ce que je lui ai ouï dire : « J'ai une nouvelle à dire à Votre Majesté, à quoi elle ne s'attend pas et qui la surprendra au dernier point. » La Reine lui répondit : « Est-ce que le Roi mon frère m'envoie offrir l'Infante ? c'est cela à quoi je m'attends le moins. — Oui, Madame, c'est cela, » lui dit M. le cardinal. On peut juger de la joie de la Reine. Elle dit qu'elle fut grande, et que cette affaire étoit si éloignée qu'elle en craignoit les difficultés. M. le cardinal lui montra la lettre par laquelle le Roi, son frère, lui mandoit qu'il souhaitoit la paix et le mariage de sa fille avec le Roi, et qu'il la prioit de son côté de contribuer à l'un et à l'autre, comme il feroit du sien. La Reine dit qu'elle croyoit bien que le Roi, son frère, disoit cela de bonne foi ; que le monde, qui n'avoit pas tant de créance en cela, se moqueroit d'elle lorsqu'on sauroit qu'elle se flatteroit de cette espérance, vu que le peu d'intérêt que les Espagnols avoient en ce mariage en empêcheroit l'exécution.

Mademoiselle de Mancini me vint demander, pendant que le Roi étoit allé mener Madame Royale en son logis, ce que le Roi avoit dit de la princesse Marguerite et comme il en avoit usé avec elle. Je lui dis : « Il me paroît que son procédé lui a plu ; » et j'appris qu'elle avoit dit au Roi : « N'êtes-vous pas honteux que l'on vous veuille donner une si laide femme ? » M. le cardinal alla visiter Madame Royale ; j'y allai ensuite, j'y demeurai très-peu. Le lendemain j'y retournai. Elle étoit propre et assez ajustée ; il paroît qu'elle a été belle. Elle est plus vieille qu'on ne l'est d'ordinaire à son âge. Elle me parut assez ressembler à mon père et plus cassée. Elle faisoit tout ce qu'elle pouvoit par son ajustement pour soutenir son reste de beauté. Je crois qu'elle s'est gâte le teint par les drogues qu'elle y a mises, et qu'elle l'a eu beau autrefois. Elle a aussi la taille gâtée ; cela ne l'empêche pas d'avoir bonne mine et l'air d'une grande dame. Sa fille aînée est grande, d'une belle taille et a la mine d'une personne de condition. Elle n'a pas bonne grâce. Elle est fort gâtée de la petite vérole et n'a nul reste de beauté. Madame Royale nous dit qu'elle étoit fort belle devant la petite vérole. Cette Madame Royale est une bonne femme, civile, familière, qui a assez d'esprit, et de qui j'ai eu tout le sujet du monde d'être satisfaite. Elle me témoigna beaucoup d'amitié. Pour la princesse Margue-

rite, elle est petite; elle a la taille assez jolie, à ne pas sortir d'une place. Quand elle marche, elle paroît avoir les hanches grosses pour sa taille; cela paroît moins par devant que par derrière, quoique cela soit fort disproportionné. Elle a les yeux grands et assez agréables, le nez gros, la bouche point belle, le teint fort olivâtre, et avec tout cela elle ne déplaît pas. Elle a beaucoup de douceur, quoiqu'elle ait l'air fier. Elle a infiniment d'esprit. Enfin elle est adroite et fine; cela a paru à sa conduite. Madame Royale me fit mille amitiés; Monsieur y vint comme j'y étois. Le lendemain de son arrivée, elle nous entretint fort, et nous l'écoutâmes avec plaisir. Elle parle beaucoup et bien. Elle nous conta mille histoires de la cour de Savoie et de monsieur son fils qu'elle cite à tout moment; elle affecte de faire connoître l'amitié qu'elle a pour lui et celle qu'il a pour elle. Elle avoit une fort grande cour. Outre la comtesse de Verue, qui est sa dame d'honneur, et la marquise de Saint-Germain, qui est sa dame d'atour, il y avoit encore quantité de dames, entre lesquelles étoit la marquise de Ville, une des plus considérables du pays. Elles étoient bien au nombre de quinze ou vingt. Elle n'avoit amené que cinq ou six filles d'honneur; cela nous surprit lorsqu'elle le dit: la Reine n'en a que ce nombre. Madame Royale en a douze ou treize. Madame la princesse Louise n'avoit point amené les siennes; elle n'avoit que sa dame d'honneur, que l'on appelle la marquise de Sirié. Il y avoit quantité d'hommes de condition, entr'autres le marquis de Pianesse, premier ministre, qui est de la maison de Simiane; c'est un grand homme, mélancolique et dévôt. Le comte Philippe d'Aglié y étoit aussi. Celui-là a la mine riante et est fort bien fait; quoiqu'il ne soit plus jeune, il n'a pas perdu l'air galant. Je ne me souviens pas des autres; ils étoient pourtant en grand nombre, et assurément la cour de Madame Royale étoit fort belle. Elle nous conta, à Monsieur et à moi, que M. de Savoie avoit un cabinet où il y avoit tous les portraits de toutes les princesses qui étoient à marier. Nous lui dîmes que nous les avions tous vus, parce qu'on les avoit tous envoyés à M. le cardinal. Cela lui fit plaisir; son intention étoit de nous faire connoître qu'on les lui avoit envoyés pour voir si elles plairoient à monsieur son fils. Après avoir été quelque temps avec elle, nous allâmes chez la Reine, Monsieur et moi. Madame Royale y vint; j'avois une connoissance à cette cour que j'avois faite à Fontainebleau, du marquis de Fleury, qui en est un des plus considérables par la part qu'il avoit aux bonnes grâces de Madame Royale. Elle l'avoit envoyé à la cour faire compliment sur la guérison du Roi. Il étoit accompagné de trois ou quatre gentilshommes et parut avec éclat. On en fit cas: c'est un garçon qui est venu en faveur à dix-neuf ou vingt ans; il est assez beau de visage et a la tête belle, des cheveux cendrés. Pour moi, je ne lui trouve pas la taille belle; il ne paroît pas avoir beaucoup d'esprit. Il parut à Lyon comme il avoit paru à Fontainebleau, avec moins de dorure. L'autre fois la cour étoit en deuil du duc de Modène; sa mère, la marquise de Fleury, y étoit. Quand madame de Savoie étoit en train d'entretenir la Reine, ses visites duroient trois heures, pendant lesquelles elle parloit sans cesse des grandes affaires qu'elle avoit; comme elle négocioit depuis le matin jusqu'au soir; de l'autorité qu'elle avoit sur l'esprit de monsieur son fils; puis elle parloit de ses galanteries et de ses débauches. Je ne pus m'empêcher de lui dire devant la Reine lorsqu'elle parloit de tout cela: « Il me semble, Madame, que Votre Altesse Royale auroit dû se servir de l'autorité qu'elle a sur monsieur son fils pour le rendre plus sage, et qu'elle, qui est si dévote, devoit se faire un scrupule de lui donner de l'argent pour ses maîtresses. » Elle contoit à la Reine qu'il n'avoit pas un sou qu'elle ne lui donnât; et quelquefois il lui disoit: « Maman, je vous prie de me donner une somme et ne me demandez point pourquoi c'est faire; » et qu'elle lui faisoit donner cette somme et disoit: « Je ne le veux pas savoir. » Elle aimoit fort à parler de sa dévotion. Elle contoit à la Reine qu'elle entendoit quelquefois dix messes par jour, et réglément deux ou trois tous les jours; qu'elle s'enfermoit aux Carmélites; de ses pénitences, de ses processions où elle alloit nu-pieds. Je crois qu'elle a entendu dire que la dévotion des grandes princesses ne doit point être cachée, parce qu'elles donnent l'exemple. Elle manifeste bien la sienne.

Le Roi alla, le lendemain de l'arrivée de Madame Royale, la voir le matin, et entra dans la chambre de la princesse Marguerite. On crut qu'il la vouloit surprendre pour lui voir la taille déshabillée, à cause qu'on lui avoit dit qu'elle étoit bossue. Il ne témoigna pas y prendre garde; il fut aussi froid le matin qu'il avoit paru empressé le jour de l'arrivée: ce qui étourdit fort madame de Savoie. Pour la princesse Marguerite, elle fit la même mine. Le soir chez la Reine, le Roi causa toujours avec mademoiselle de Mancini devant elle, sans lui dire un mot. Madame de Savoie fit une histoire admirable à la Reine: elle lui conta que monsieur son fils

avoit une levrette que la marquise de Caylus, qu'il avoit fort aimée, lui avoit donnée; que lorsqu'il sortit de Chambéry il lui avoit dit: « Madame, je vous donne ma levrette, je vous prie d'en avoir soin.» Que le soir, lorsqu'elle fut de retour, elle s'étoit trouvée toute seule dans sa chambre; qu'elle s'étoit mise a genoux auprès de cette chienne, et qu'elle lui disoit: «Que je t'aime et que je suis aise de te voir! Si ton maître étoit ici, que je serois satisfaite! Je ne l'ai pas vu depuis ce matin; les momens me paraissent des heures et les journées des années en son absence. Au moins, dis-lui bien les sentimens de mon cœur pour lui. » Elle dit cent fadaises de cette sorte, et ajoutoit que quelqu'un étoit entré qui s'étoit moqué d'elle, et qu'elle avoit dit: « Je ne trouve point à redire que l'on se moque de moi de trop aimer mon fils; je sens bien que sur ce chapitre je suis capable de faire toutes les folies imaginables. » Puis elle montra à la Reine une de ses filles nommée Treseson, qui est françoise de la province de Bretagne, dont M. de Savoie étoit amoureux. On ne la trouva point belle; c'étoit une grosse fille blanche et blonde, d'assez mauvaise taille, les yeux petits, la bouche point belle et qui n'avoit que l'éclat de la jeunesse. On sut par quelle aventure elle avoit été en Piémont, et que sur le bruit du mariage du Roi avec la princesse Marguerite de Savoie, auquel il y avoit assurément beaucoup d'apparence, M. Fouquet, procureur-général, qui veut avoir des habitudes partout, avoit envoyé en Savoie cette fille, laquelle est nièce de madame Duplessis-Bellière, qui est son intime amie, femme d'esprit et de capacité. Elle est d'une race dont ils ont tous de l'esprit. Cette fille en a, à ce que l'on dit. Et come ils ne voulurent pas faire connoître leur intention, ils prièrent le comte de Brulon, qui est breton, de la donner a M. de Savoie comme sa parente. Il a beaucoup de commerce en Piémont, parce que son frère et lui ont été longtemps introducteurs des ambassadeurs, et par un attachement particulier qu'il a toujours eu à l'hôtel de Soissons. Ainsi il connoît beaucoup de Piémontois, et Madame Royale dit à la Reine: « C'est une parente du comte de Brulon qu'il m'a donnée. » Je crois qu'elle ne savoit pas elle-même que ce fût le procureur-général qui l'eût envoyée là, afin de faire habitude avec la princesse Marguerite, pour revenir en France avec elle quand le mariage seroit fait.

Le second jour que Madame Royale fut à Lyon, la Reine l'alla voir. Je n'y allai point; j'avois de ces rhumes de cerveau qui ne durent qu'un jour et qui incommodent beaucoup; ainsi je demeurai au lit. Madame Royale envoya savoir de mes nouvelles et me faire excuse si elle ne me venoit point voir; qu'elle avoit mal à la tête. M. de Savoie arriva; le Roi alla au devant de lui à deux lieues de Lyon. Monsieur n'y alla point parce que M. de Savoie ne le devoit point voir en son logis. Il vouloit que Monsieur lui donnât la porte. Je trouvai cela moins étrange lorsque je sus les raisons, que d'abord que l'on me dit sa prétention. M. de Savoie dit que Son Altesse Royale mon père avoit toujours traité monsieur son père différemment des autres souverains; que Monsieur avoit donné à celui de Mantoue et à celui de Modène une chaise à dos: ce que mon père n'avoit jamais fait; et qu'il en vouloit une à bras. Pour cela on en convint, et non pour la porte; de sorte qu'il fut résolu que M. de Savoie iroit chez Monsieur le matin avant qu'il fût levé. Je pense qu'il ne le voulut pas et qu'il n'y alla point. Il arriva le soir; il y avoit une presse horrible dans la chambre de la Reine. Il entra avec le Roi, et courut depuis la porte jusqu'au lieu où étoit la Reine, et poussa tout le monde. Il rioit et étoit accoutumé avec le Roi comme si toute sa vie il avoit été avec lui. Il agissoit avec une certaine familiarité que la haute naissance donne aux gens avec ceux avec qui les autres tremblent. Il se trouva de cette sorte tout proche de la Reine. Il se jeta quasi à ses pieds; elle l'embrassa et le releva. Madame Royale lui fit une mine gaie: il s'approcha d'elle, elle lui donna sa main, il la baisa. On le trouva fort bien fait; il est de moyenne taille, il l'a fine et déliée et agréable, la tête belle et le visage long, les yeux beaux, grands et fins, le nez fort grand et la bouche de même; il a le ris agreable, la mine fière, un air vif en toutes ses actions et brusque à parler. Il regarda tout le monde et dit qu'il connoissoit tout ce qui etoit là par leurs portraits. Il demanda où étoit mademoiselle Hortense et témoigna la trouver fort belle. Il étoit habillé de deuil brodé, avec un justaucorps noir et un mouchoir noué d'un cordon couleur de feu. Il avoit fort bonne mine de cette sorte: on demeura toujours débout. Après avoir été quelque temps ensemble, il s'en alla avec Madame Royale. Je la fus voir au sortir de chez la Reine. Il n'étoit pas dans sa chambre; il y revint et passa du côté où j'étois. Il se mit à compter qu'il etoit parti tard de Chambery, parce qu'il avoit été à deux ou trois lieues pour entendre la messe. Je lui dis: « Quoi! vous faites le dévôt. » Il me répondit: « Je le suis beaucoup: je vais au sermon, j'entends la messe, je jeûne le carême, et le reste de ma vie répond à cela. »

Je me mis à rire et à lui dire : « Je vois bien que vous êtes un bon hypocrite. » Il me dit : « Vraiment vous êtes aussi bonne de me traiter ainsi, et de me dire des injures la première fois que je vous aie jamais vue ! » Je lui repartis : « Nous sommes assez proches parens pour nous dire nos vérités. » Nous raillâmes toujours pendant que nous fûmes ensemble : ce qui ne dura pas longtemps, parce qu'il n'y demeura pas toujours. Quantité de gens le venoient saluer. Il avoit dix ou douze personnes de qualité de ses principaux officiers avec lui. Il n'avoit pu en amener davantage, parce qu'il étoit venu en relais. Quand je sortis de chez Madame Royale, il me vint mener à mon carrosse. Le lendemain je le trouvai à la messe aux Célestins : c'étoit une église proche de mon logis, où j'allois tous les jours à la messe. Je vis là ses livrées, qui sont belles ; elles sont rouges, avec des bandes de velours bleu en ondes et du galon isabelle et bleu. Il n'avoit que sept à huit pages et autant de valets de pied. Pendant qu'il demeura à Lyon, il alla toujours dans les carrosses du Roi et avoit de ses pages et valets de pied qui le suivoient. Il étoit entré dans le couvent après la messe et il rentra dans l'église quand la mienne commença. Tous les officiers de ses gardes avoient leurs bâtons : cela avoit bon air. Je me levai, puis il se mit à genoux auprès de moi ; il me dit : « Je vous veux montrer que je suis dévot. » Un moment après on lui vint parler : il prit sa course et s'enfuit.

Les prétentions de M. de Savoie donnoient lieu à ses sœurs d'en avoir aussi. La Reine et M. le cardinal me dirent que les princesses ne me verroient point, si je ne leur donnois la porte chez moi. Je dis qu'il me sembloit que je pouvois me passer de leurs visites ; que M. de Savoie ne voyoit point Monsieur ; qu'il n'étoit pas nécessaire que ses sœurs me visitassent. La Reine me dit qu'elle ne me voyoit pas de difficulté à les traiter comme elle le désiroit ; que c'étoit une civilité qui ne portoit pas de conséquence. Je lui alléguai que je n'en avois jamais usé ainsi avec M. de Lorraine, auquel je n'avois donné qu'une chaise à dos, et que j'en avois une à bras ; que pour la porte on ne l'avoit pas seulement proposée. La Reine me dit : « Il y a une raison à laquelle vous ne pouvez rien répondre : c'est qu'elles sont petites-filles de France comme vous. » Je répondis : « Elles le sont seulement par leur mère, et moi par mon père : c'est une raison pour ne la leur pas donner ; et madame de Remiremont, qui étoit petite-fille de France, n'y a jamais songé. » La Reine me dit : « Enfin je le veux. — A cela, Madame, lui dis-je, il n'y a point de réplique ; après avoir allégué mes raisons à Votre Majesté, je n'ai plus rien à faire qu'à obéir. » Voilà deux circonstances assez avantageuses à la maison de Savoie : que M. de Savoie se soit mis en état de disputer à Monsieur, et que j'aie donné la porte à ses sœurs.

Le lundi, lendemain de l'arrivée de M. de Savoie, il alla chez le Roi aussitôt après le dîné, puis chez la Reine avec le Roi. Ce jour-là on devoit aller à l'Hôtel-de-Ville, qui est une fort belle maison bâtie depuis peu ; ainsi la Reine sortit dès que le Roi fut venu. On trouva Madame Royale dans la cour. On remarqua que le carrosse étoit plein d'enfans ou de petits-enfans de Henri-le-Grand. C'étoit une carrossée de personnes de bonne maison : il y avoit le Roi, la Reine, Monsieur et Madame Royale, M. de Savoie, ses deux sœurs et moi. Je remarquai aussi bien que les autres que M. de Savoie suivoit de près le Roi, et que de cette manière il passa toujours devant Monsieur. Il y eut une grande collation où on ne s'assit point. On ne laissa pas de se mettre autour de la table. M. de Savoie se mit à la droite du Roi ; Monsieur le dit à la Reine. Elle lui répondit : « Vous êtes un tripoteux, qui voulez toujours faire des affaires. » M. de Savoie demanda au Roi s'il ne trouvoit pas bon qu'il vînt les soirs jouer avec lui ; le Roi lui dit que oui si froidement, qu'il n'y vint point. Quand je fus retournée à mon logis, on me vint dire : « Voici Madame Royale. » J'allai au-devant d'elle le plus loin que je pus ; elle venoit en chaise. Elle me dit : « Je vous viens voir en famille ; voici mon fils et mes filles que je vous amène. » Quand elle fut dans ma chambre, je lui dis : « Votre Altesse Royale trouvera bon que j'aille au-devant d'eux. » Elle me répondit que oui. J'y allai afin de les faire passer devant moi, puis nous nous assîmes dans la ruelle de mon lit. M. de Savoie et ses sœurs s'amusèrent à causer avec madame de Thiange et mademoiselle de Vandy, et Madame Royale m'entretint et me parla du déplaisir qu'elle avoit du peu d'envie que monsieur son fils avoit de se marier ; que c'étoit ce qu'elle souhaiteroit le plus. Je lui dis qu'elle avoit raison, et que si monsieur son fils mouroit sans enfans, elle ne seroit pas si heureuse qu'elle étoit ; que, quelque connoissance que l'on eût de son intérêt, personne ne lui faisoit justice là-dessus, et que l'on étoit persuadé qu'elle faisoit tout son possible pour l'empêcher de se marier. Elle me fit conter tous les démêlés que j'avois eus avec mon père. Elle me témoigna y avoir pris part, et trouva à redire à la persécu-

tion qu'on m'avoit faite. Ensuite elle me demanda des nouvelles de ma belle-mère, et m'en parla comme d'une personne qu'elle connoissoit et croyoit fort ridicule. On se mit ensuite à parler tout haut du bal, qui devoit être le lendemain. Je l'allai conduire jusqu'au bas du degré; monsieur son fils me ramena à ma chambre. On ne parloit point pour lors du sujet pour lequel on étoit venu. Depuis le premier jour le Roi ne parla plus à la princesse Marguerite. Elle ne laissa pas de faire la meilleure mine du monde le jour du bal. J'eus la curiosité de savoir si le Roi la mèneroit plutôt que moi : on me dit que non, et qu'à moins d'être fiancée, on n'auroit garde de la faire passer devant moi. On dansa sur un grand théâtre fort bien éclairé; la Reine et Madame Royale étoient dans la salle, et M. de Savoie, qui ne voulut point danser parce qu'il ne vouloit pas être après Monsieur. Le Roi me mena et madame la princesse Marguerite. Il y eut trois Piémontoises qui dansèrent : la marquise de Sanes, dont le mari est capitaine des gardes de Madame Royale; la marquise de Saint-Georges, sœur de Feury, et Treseson. Le Roi se mit au milieu, la princesse Marguerite à sa gauche et moi à sa droite. Comme on vouloit faire honneur aux Piémontoises, on mit Treseson auprès de moi. Je l'entretins fort; je lui trouvai de l'esprit plus que de la beauté. Elle me conta que Madame Royale lui avoit donné des perles et des pendans d'oreilles qu'elle avoit et qui étoient assez raisonnables. Elle me parla fort de la cour de Savoie et que M. de Savoie aimoit fort à danser; qu'il dansoit parfaitement bien. Je lui demandai pourquoi il ne dansoit pas. Elle me dit que j'en savois bien la raison : il étoit habillé de deuil, avec un collet de point de Venise. Quand le bal fut fini il vint sur le théâtre et dit à quelqu'un qui étoit auprès de moi : « Je meurs d'envie de danser et je m'en vais envoyer un courrier à Chambéry pour dire que demain à mon arrivée je trouve un bal tout prêt. » Au sortir de l'assemblée il alla prendre congé du Roi et de la Reine. Pour moi, je ne lui dis point adieu : la Reine m'avoit laissée à mon logis, qui est sur le chemin.

M. de Savoie partit le lendemain de grand matin et alla dire adieu au comte et à la comtesse de Soissons. Il fit force passades dans la place de Bellecourt, sauta fort par-dessus de petites murailles qui sont au mail, et dit, lorsqu'il partit : « Adieu, France, pour jamais; je te quitte sans aucun regret. » Je pense qu'il n'étoit pas trop content de voir les affaires dans l'état où elles étoient. L'on disoit que Madame Royale avoit fait ce voyage contre son avis, de celui de son conseil et même de sa fille, qui la pria de la laisser à Chambéry et de ne l'exposer point à un refus. Madame Royale ne le voulut pas. M. de Savoie laissa toute la cour satisfaite de sa personne. On le trouva fort bien fait et qu'il avoit de la civilité envers tout le monde. Le Roi témoigna être fort content de sa conduite envers lui. La Reine le trouva de fort bonne mine et qu'il avoit l'air d'un homme de sa qualité. Quant à son esprit, il ne parla que fort à propos et même agréablement, au jugement de ceux qui l'avoient entretenu. Il parla fort de la guerre avec le Roi, qui lui fit voir ses mousquetaires. Ils firent ensemble de grandes lamentations de ce que la tendresse de leur mère les avoit empêchés de donner autant de marques de leur courage qu'ils sentoient d'envie de le faire paroître. Il n'y eut que Monsieur qui n'en fut pas satisfait. Il ne vit aussi point M. le cardinal, parce qu'il ne vouloit point lui donner la porte chez lui, quoique feu M. de Savoie l'eût toujours donnée aux cardinaux. Il eut un procédé fort fier et d'un fort honnête homme, quoiqu'il ait été fort mal nourri, aussi bien que beaucoup d'autres. Il est fâcheux, quand on est jeune, d'être trop souverain; mais l'on n'a ce regret que lorsque l'on a trente ans. Pendant que l'on est jeune, il n'y a rien de si doux que la liberté et de ne rien apprendre. Cette liberté fait passer après de méchantes heures; et quelque riches que soient les États, on ne peut racheter le temps que l'on voudroit avoir employé à apprendre ce que les gens médiocres savent. La science est fort avantageuse à tout le monde, et même plus aux grands qu'aux autres. L'ignorance rend les grands incapables de gouverner. Quand ils ont beaucoup d'esprit et qu'ils connoissent leur incapacité, la crainte de se commettre mal à propos fait qu'ils se reposent sur les autres, et, cette habitude se tournant en nécessité, ils se laissent gouverner. Ce qui m'étonne, c'est que l'on ne se corrige point sur les fautes d'autrui, et que ceux qui blâment plus les autres donnent dans ce panneau. J'en parle fort hardiment : je sens bien que je n'y tomberai jamais. Je ne sais pas si je serai en état de gouverner; je sens cependant bien que je ne suis pas d'humeur à négliger ce dont je croirai être obligée de me mêler par mon honneur et ma conscience; et quelque confiance que je puisse avoir en ceux qui me serviront, j'aimerai mieux qu'ils aient des lumières par moi, que d'en emprunter d'autrui pour m'éblouir, et je ne m'en servirai que pour m'aider à voir plus clair. Je pense que la grande froideur du

Roi pour la princesse Marguerite venoit de l'espérance que donnoit le roi d'Espagne. Rien ne demeure secret : Madame Royale eut quelque connoissance, bien qu'imparfaite, de la venue de Pimentel. Elle fit presser M. le cardinal de lui donner quelque réponse et qu'elle voyoit bien qu'on ne vouloit pas lui tenir ce qu'on lui avoit fait espérer. Elle se fâcha fort, même on dit qu'elle s'en cogna la tête contre la muraille. Le cardinal l'alla voir et lui dit qu'il étoit vrai que l'on avoit eu quelque nouvelle d'Espagne ; qu'il n'ajoutoit point de foi à cela ; que dès lors qu'on lui parloit de la paix, il lui sembloit que ce lui seroit un crime de ne pas en écouter les propositions. Madame de Savoie dit de son côté que, pour l'infante d'Espagne, elle ne trouveroit pas à redire qu'on la préférât à sa fille ; mais qu'elle demandoit quelques assurances pour sa fille, en cas que le Roi n'épousât pas l'infante d'Espagne. On lui donna un papier signé du Roi et, je pense, de quelques secrétaires d'état. Comme cette affaire sera dans toutes les histoires de ce temps, je ne me mis pas en peine d'en savoir le particulier. On dit en gros, qu'il portoit qu'en cas que le Roi ne fût pas obligé, pour le bien de la chrétienté et de son Etat, de se marier à l'infante d'Espagne, il épouseroit la princesse Marguerite de Savoie. Madame Royale se contenta de cela. Cette négociation retarda son voyage d'un jour. Comme son mécontentement avoit été quasi public, bien que je ne lui eusse point parlé du mariage de sa fille, je lui dis que je prenois beaucoup d'intérêt à tout ce qui la touchoit et que par respect je ne lui avois osé dire plus tôt; que je ne croyois pas devoir entreprendre d'entrer sur ces chapitres si elle ne commençoit, et que j'étois bien heureuse que le maréchal Du Plessis se fût trouvé là pour m'en donner occasion. Quand j'arrivai on parloit tout haut, et le maréchal s'étoit approché de moi en tiers et avoit commencé la conversation. Elle me fit beaucoup d'amitié, me témoigna qu'elle étoit persuadée que je prenois part à ce qui la regardoit, et ensuite parla fort de l'affaire. Elle nous dit que ce qui avoit été cause que monsieur son fils avoit fait si peu de séjour à la cour, étoit le ressentiment qu'il avoit du traitement que le Roi leur faisoit, de les avoir fait venir pour conclure une affaire de laquelle on ne lui parloit non plus que si elle n'avoit pas été comme résolue avant son départ ; qu'elle avoit plus de raison de s'en affliger que tout le reste de sa maison, puisqu'elle avoit voulu absolument ce voyage. Elle nous fit quantité de contes et nous dit que le 28 du mois lui étoit malheureux ; que Pimentel étoit arrivé ce jour-là ; qu'elle ne doutoit point que son affaire ne fût échouée. Monsieur arriva, qui interrompit notre conversation.

Madame Royale se plaignit aussi de sa courte haleine, qui la tourmentoit fort ce jour-là. Elle étoit furieusement changée : aussi avoit-elle beaucoup pleuré. La Reine et le Roi la vinrent voir. Elle se contraignit et les entretint fort. Elle leur conta son aventure de Particelli, fils de M. d'Emery, ambassadeur pour le Roi auprès de feu M. de Savoie, son mari. Particelli, qui est présentement le président de Thoré, n'étoit pas plus sage pour lors qu'il l'est maintenant qu'il est renfermé. Il n'avoit, en ce temps-là, point fait encore d'extravagances. Il devint amoureux de Madame Royale. Un matin que M. de Savoie s'étoit levé de bonne heure pour aller à la chasse, Madame Royale n'étoit pas encore rendormie qu'elle entendit du bruit dans sa ruelle. Elle crut que c'étoit M. de Savoie qui n'avoit pas trouvé le temps assez beau et revenoit se coucher. Elle vit Particelli qui ouvroit son rideau. Elle s'écria. Une de ses femmes, qui couchoit auprès de sa chambre, vint; on le mit dehors ; il ne dit pas un mot. A un quart d'heure de là il revint encore. Alors on alla appeler des gardes qui le mirent hors de la maison sans bruit. On ménageoit son père que Madame Royale envoya avertir. Il le renvoya en France ; et bien qu'à sa considération on voulût tenir cette action secrète, néanmoins elle ne le fut pas trop. Elle conta cette histoire plaisamment, et la voilà en peu de paroles.

Aussitôt après que Leurs Majestés s'en furent allées, Madame Royale s'en alla dans sa petite chambre avec le marquis de Pianesse. Je demeurai avec ses filles, que j'avois été voir quelques jours devant dans leurs chambres. L'aînée m'avoit rendu ma visite ; pour l'autre, elle ne sortoit point qu'avec Madame Royale. Peu de temps après, M. le cardinal vint ; Madame Royale devint pâle comme la mort et les yeux gros. On me dit qu'elle avoit encore pleuré et avoit pensé s'évanouir. Elle s'en retourna dans sa chambre avec M. le cardinal, et moi je m'en allai chez la Reine, qui me demanda ce que faisoit Madame Royale. Je lui dis que j'y avois laissé M. le cardinal. Elle me dit : « Que je le plains ! elle le va bien tourmenter. » Cela ne dura pas long-temps. Il vint aussitôt chez la Reine, puis ensuite Madame Royale, gaie, avec des pendans d'oreilles de petits diamans et d'or émaillé de noir que M. le cardinal lui avoit donnés, avec quantité de bijoux de senteur. C'étoit un présent bien galant. Elle en parla fort ; tout le monde admira le changement, de

l'avoir vue pleurer l'après-dînée et de la voir si gaie le soir. Pour la princesse Marguerite, on ne lui vit point de changement ; elle fut toujours d'une tranquillité admirable et agit en cette affaire comme si ç'avoit été celle d'une autre; et cependant elle en étoit touchée comme elle le devoit. Elle a autant de cœur que l'on en peut avoir. Un jour nous étions chez la Reine, elle et moi, auprès du feu. Elle me dit : « Je vous prie d'appeler le maréchal de Gramont et de le mettre sur le chapitre de ma sœur de Bavière; je ne le connois pas assez pour l'oser questionner. » Je l'appelai, et après quelques questions je lui dis : « Dites-nous un peu des nouvelles de madame l'électrice de Bavière, vous qui l'avez vue. » La princesse Marguerite lui dit : « Vous me ferez le plus grand plaisir du monde. » Après nous avoir fort parlé des beautés de Munich, de la manière d'y vivre, et s'être fort étendu sur le mérite et les charmes de madame l'électrice, il nous parla de l'amitié que monsieur son mari avoit pour elle. Sur cela, la princesse Marguerite se récria : « Ce que je comprends le moins au monde, c'est comment on peut être malheureuse comme l'est ma sœur, quand on a un mari qui vous aime bien. Pour moi, si j'étois en sa place, je voudrois que mon mari me défît de tous les gens qui causeroient mon malheur, et je me ferois valoir d'une autre manière que ma sœur ne fait pas. » Tout d'un coup elle se récria : « Que je suis sotte de dire cela! c'est bien une marque de mon imprudence; vous avez tous deux ma vie entre vos mains. » Je lui répondis : « Pour moi je n'ai rien ouï. » Le maréchal dit : « Pour moi, j'ai tout entendu; cela ne fera aucun effet que de me faire connoître que vous avez bien de l'esprit et du mérite, et avoir dans mon cœur beaucoup d'estime pour vous et ne jamais dire pourquoi. »

Madame Royale devoit partir comme j'ai dit, le samedi. Elle ne partit que le dimanche au matin. J'allai pour prendre congé d'elle; elle étoit à la messe. J'allai trouver la Reine, puis je l'accompagnai. Elle alla pour prendre Madame Royale chez elle : elle la rencontra dans la place de Bellecourt, qui la venoit trouver, et le Roi aussi. Elle se mit dans le carrosse de la Reine, et madame la princesse Marguerite aussi à la portière avec le Roi, comme elle avoit fait à son arrivée. La conversation ne fut pas si échauffée. Je causai fort avec madame la princesse Louise qui étoit auprès de moi, et nous nous fîmes mille amitiés. Lorsque nous nous séparâmes à une lieue de Lyon, on mit pied à terre et on dit les adieux. Madame Royale pleura et sa fille aînée un peu aussi. Pour la princesse Marguerite, elle ne jeta que quelques larmes, qui parurent plutôt être de colère que de tendresse. A notre retour, la Reine me témoigna être fort aise d'être défaite de ce monde-là et se moqua assez de Madame Royale d'avoir pleuré. Elle disoit que c'étoit la plus grande comédienne qui fût au monde. Lorsqu'elle partît, elle étoit fort négligée. La Reine trouva qu'elle ressembloit fort à une folle que l'on appelle madame Fielar. On ne parla pas de même de la princesse Marguerite : on admira sa conduite, la constance et la force avec laquelle elle avoit soutenu tout ce qui lui étoit arrivé. On dit que M. de Savoie s'étoit plaint de ce que Monsieur lui avoit demandé un jour dans le carrosse de la Reine : « Votre régiment des gardes est-il sur pied? » Il lui dit qu'oui. Ensuite Monsieur lui demanda s'il n'avoit point une place royale à Turin. Il lui répondit de même, et Monsieur y ajouta : « Vous avez fait bâtir un palais royal? » Il lui répondit qu'oui. Pour moi, qui connois Monsieur, je trouvai qu'il faisoit toutes ces questions à M. de Savoie pour se moquer de lui. Comme il n'y avoit pas de quoi, je croyois qu'il ne s'en apercevroit pas comme il fit. Quand il ne seroit pas un grand souverain comme il étoit, traité d'Altesse Royale, il y a eu assez de filles de rois de mariées dans sa maison pour qu'il ait pu avoir dans sa ville capitale une place royale et un palais royal. Pour son régiment des gardes, il est effectif et très-beau, à ce que j'ai ouï dire à des officiers qui ont servi en ce pays-là ; ainsi je fus fâchée de ce que Monsieur dit à M. de Savoie sur ce sujet, et encore plus de ce qu'il l'avoit remarqué, parce que ce discours avoit l'air d'enfant. On fit courir un bruit à Lyon que M. de Savoie avoit dit : « Que je suis aise d'avoir vu Mademoiselle! J'en suis à présent guéri. » Cela courut, de sorte que ce bruit alla jusqu'à lui. Il me fit faire des complimens là-dessus par l'abbé d'Amoreti qui demeure toujours à la cour, et me fit témoigner par le même qu'il étoit au désespoir qu'on le voulût faire passer pour ridicule.

Un jour que je causois avec Madame Royale, je lui parlai de Dalibert, qui se faisoit fort de fête de sa faveur auprès d'elle. Elle me dit : « Il est venu à Turin m'apporter une lettre de mon frère, puis je ne l'ai plus vu. Il a envoyé des chiens à mon fils sans qu'il lui en demandât. Tout ce qui me paroît de cet homme, c'est qu'il s'empresse fort. » Ensuite elle me demanda ce qu'il étoit à mon père. J'eus une grande impatience d'écrire cette conversation à Blois, et ce

que Madame Royale m'avoit dit que son fils ne vouloit pas se marier. Je savois bien que ces nouvelles ne seroient pas agréables. Peu de jours après le départ de Madame Royale, la nouvelle arriva de l'accouchement de la reine d'Espagne d'un fils. Le roi d'Espagne l'écrivoit à la Reine le plus tendrement du monde : et Pimentel sur cette nouvelle assura, encore plus qu'il n'avoit fait, du dessein que le Roi, son maître, avoit de faire la paix et le mariage. Tout le monde témoigna à la Reine la joie que l'on avoit de cette naissance et de l'espérance qu'elle donnoit d'avoir l'Infante. La Reine répondit toujours : « Je n'y songe point, je ne me flatte point de cela. » Je lui répondis que je l'écrivois à mon père ; que c'étoit une nouvelle assez considérable pour lui en donner avis. Elle me dit : « Dainville la lui dira ; nous l'enverrons à Blois pour en donner part à Monsieur (la Reine l'a toujours appelé ainsi), et de tout ce qui s'est passé au voyage de Madame Royale. » Véritablement Dainville n'alla à Blois que lorsque la cour s'en revint à Paris, et il y avoit plus de six semaines que Madame Royale étoit partie. Je ne trouvai pas que ce fût faire grand cas de mon père ; un autre y auroit été sensible. Pour lui, il y étoit si accoutumé qu'il ne paroissoit pas s'en soucier. Je ne laisse pas de croire que tout cela lui étoit fort dur. Lorsque je dis à la Reine que mon père ne manqueroit pas de se réjouir avec elle de la naissance du second fils du roi d'Espagne, elle me répondit : « Je le crois. » Puis elle se mit à rire et me dit : « Je ne pense pas qu'il espère au Roi pour votre sœur ; au moins sais-je bien que je ne lui ai jamais donné lieu de l'espérer. »

M. le cardinal eut toujours la goutte à Lyon. La Reine l'alloit voir tous les jours ; je la suivois quasi toujours. Elle alloit aussi aux couvens, et jouoit le soir. Le Roi jouoit à la paume tous les jours. On faisoit faire l'exercice aux mousquetaires ; il alloit voir le cardinal, et le reste du jour il causoit avec mademoiselle de Mancini, avec laquelle il faisoit collation à l'ordinaire. Quand la Reine donnoit le bonsoir pour se coucher, il remenoit mademoiselle de Mancini chez elle. Au commencement il suivoit le carrosse, puis servoit de cocher, et à la fin il se mettoit dedans. Les soirs qu'il faisoit beau clair de lune, il faisoit quelques tours dans Bellecourt. Mademoiselle de Mancini fut malade deux ou trois jours. Il alloit souvent la voir et ne jouoit plus chez la comtesse de Soissons. Pendant notre séjour à Lyon elle fut presque toujours malade. Il lui rendoit des visites courtes et de loin à loin. Ses sœurs en usoient de même. Le comte de Soissons étoit dans un chagrin nonpareil de ce que le Roi n'en usoit plus comme à l'ordinaire avec sa femme. Quelquefois le Roi alloit à la comédie ; j'y allois aussi assez souvent avec Monsieur. Nous étions tous dans une tribune où l'on entroit par chez M. le maréchal de Villeroy. Le Roi étoit à un bout avec mademoiselle de Mancini ; Monsieur et moi à l'autre.

Je m'avisai que le parlement de Dombes n'avoit point salué Leurs Majestés et qu'il falloit les y faire aller en robes rouges. J'en parlai à M. le cardinal ; je lui dis que ceux d'Orange et de Genève étoient venus saluer le Roi, et bottés, parce qu'ils étoient de loin ; que puisque Sa Majesté trouvoit bon que le parlement de Dombes rendît la justice dans Lyon à mes sujets, elle devoit après cette grâce leur en faire une seconde qui me paroissoit être inséparable de l'autre, et leur permettre d'avoir l'honneur de la saluer en habit de compagnie souveraine, comme elle étoit ; et qu'ainsi les officiers auroient des robes rouges. On négocia cette affaire comme si elle eût été importante. J'envoyai quérir M. Le Tellier et lui écrivis plusieurs lettres. J'en fis autant à M. le cardinal et lui en parlois tous les soirs. J'obtins ce que je demandois, et quoique ce ne fût qu'une bagatelle, j'en fus néanmoins fort aise. J'aime l'honneur. Mon parlement alla donc saluer le Roi en corps et en robes rouges. Les officiers ne se mirent point à genoux, et le premier président parla au Roi au nom de tous, comme n'étant point ses sujets. Les harangues que M. le premier président fit à Leurs Majestés, à M. le cardinal et à M. le chancelier, sont assez courtes pour qu'il ne soit pas hors de propos de les mettre ici.

Au Roi.

« Sire,

» Les merveilles de votre sacrée personne et les glorieuses actions de Votre Majesté impriment à tous les peuples qui sont honorés de votre présence, un désir ardent d'avoir la gloire de rendre à votre Majesté des respects et des soumissions. Cette compagnie, dans l'honneur que lui fait Mademoiselle de lui confier l'administration de la justice souveraine de Dombes, vient joindre les témoignages de sa joie aux acclamations publiques, et reconnoître en même temps les grâces que depuis long-temps elle reçoit de Votre Majesté, par la permission que vous lui accordez d'exercer les fonctions judiciaires dans cette ville ; et dans cette fonction, nous tâchons de seconder les sentimens respectueux

que Mademoiselle a pour Votre Majesté, et nous venons en toute humilité lui faire les protestations de nos très-humbles obéissances. Nous supplions très-humblement Votre Majesté de vouloir bien toujours continuer à notre compagnie l'honneur de sa protection. »

A la Reine.

« Madame,

» Les grandes et relevées qualités de Votre Majesté, qui la rendent l'admiration de tous les peuples, leur inspirent cette passion qu'elle peut reconnoître à leurs acclamations, de lui venir rendre leurs respects, leurs hommages et leurs soumissions. Cette compagnie, qui a l'honneur d'une attribution souveraine en Dombes, sous les auspices de Mademoiselle, vient par ses ordres rendre à Votre Majesté ses très-humbles respects, et lui demander aussi l'honneur de sa protection. »

A Monsieur.

« Monsieur,

« Cette compagnie souveraine de Dombes, dans l'honneur qu'elle a d'appartenir à Mademoiselle, vient par ses ordres, avec une extrême joie, rendre à Votre Altesse Royale les devoirs et les respects qui sont dus aux princes de votre rang et de votre naissance. Nous espérons que Votre Altesse Royale agréera les offres sincères de nos très-humbles obéissances, par la considération de la proximité de la personne à qui nous sommes, et par l'inclination puissante que nous aurons toujours aux services très-humbles de Votre Altesse Royale. »

A Monsieur le Cardinal.

« Monseigneur,

» La force de vos conseils, qui fixe le bonheur de la France par les glorieux succès qui couronnent toutes ses entreprises, donne de l'admiration à tous ceux qui approchent Votre Eminence, et de l'empressement à vous en venir témoigner très-respectueusement les sentimens de reconnoissance que l'on doit à vos illustres travaux. C'est aux héroïques vertus de Votre Eminence, plus qu'à ce haut rang que vous avez dans l'Eglise et dans le royaume, que l'on rend ces hommages, comme des tributs de devoirs et de satisfaction. Et c'est dans cette pensée que cette compagnie souveraine de Dombes vient, par le commandement de Mademoiselle, rendre à Votre Eminence ses très-humbles respects avec les offres de ses services, animés par les sentimens très-exquis de notre princesse, laquelle nous savons avoir une vénération particulière pour Votre Eminence. »

A Monsieur le Chancelier.

« Monsieur,

« Cette compagnie, qui a l'honneur de rendre en ce lieu la justice souveraine sous le nom de Mademoiselle à ses sujets de Dombes, par concession des rois, vient par son ordre vous présenter ses très-humbles obéissances et admirer en même temps vos mérites, qu'une reconnoissance proportionnée et due à Leur Excellence a élevé jusqu'à la suprême dignité de la justice que vous possédez. Nous venons rendre à vos vertus nos hommages de respect comme des tributs de justice et de devoir, et vous supplier très-humblement, Monsieur, d'agréer les protestations sincères que nous vous faisons de nos très-humbles services, et de nous vouloir bien nous accorder la grâce de votre bienveillance et de votre protection. »

Ces harangues ne se trouveront dans aucun auteur; ainsi je les ai voulu mettre ici, parce que c'est un titre avantageux pour mon parlement.

Un soir Monsieur me dit chez la Reine : « Je m'en vais souper chez vous, et si vous voulez nous nous masquerons. Les filles de la Reine vont souper chez le maréchal de Villeroy; il y aura bal et nous irons. » J'en fus bien aise. Nous allâmes à mon logis. Il vint deux femmes de la ville : l'une veuve d'un officier du parlement de Dombes, nommée madame de Feteau; l'autre, madame Mignot, dont le mari est lieutenant-général de Villefranche en Beaujolois. Elles sont bien faites et spirituelles pour des femmes de province. Lorsque Monsieur les vit, il s'écria : « Ah! ma cousine, chassez ces femmes, je ne veux point qu'elles nous voient souper. » Je le priai de trouver bon qu'elles demeurassent et lui dis qu'elles étoient très aises d'avoir cet honneur-là. Il y consentit avec bien de la peine. Quand nous eûmes ajusté nos habits de masques, qui n'étoient pas magnifiques (ce n'étoient que des robes de chambre et des toilettes en écharpe, comme de bohémiennes), on se mit en peine comme l'on iroit au bal. Nous ne voulions pas aller dans nos carrosses de peur d'être connus. Je m'avisai qu'il falloit aller dans

celui de ces femmes et qu'elles entreroient devant nous; qu'ainsi l'on nous prendroit pour des dames de la ville. Monsieur trouva cela fort à propos, et fut trop heureux d'avoir consenti qu'elles demeurassent à nous voir souper. Rien ne pouvoit nous faire connoître que le peu de magnificence de notre mascarade; d'autres que nous n'auroient osé aller si mal vêtus. Il n'y avoit que M. et madame de Thiange, mademoiselle de Vandy et moi. Nous allâmes donc chez le maréchal de Villeroy, et les filles de la Reine vinrent à nous. Ces deux femmes, qui marchèrent devant nous, dépaysèrent d'abord la compagnie. On crut que c'étoient des gens de Lyon. La maréchale savoit que ces femmes venoient de chez moi; joint à cela, le peu d'ajustement qui étoit à nos habits fit qu'elle nous reconnut et nous vint embrasser. Nous ne parlâmes ni ne nous démasquâmes point. Le comte de Guiche y étoit, lequel, faisant semblant de ne nous pas connoître, tirailla fort Monsieur dans la danse et lui donna des coups de pied au cul. Cette familiarité me parut assez grande. Je n'en dis mot, parce que je savois bien que cela n'eût pas plu à Monsieur, qui trouvoit tout bon du comte de Guiche. Manicamp, son bon ami, y étoit aussi, qui fit mille plaisanteries que j'eusse trouvées fort mauvaises si j'avois été Monsieur. Tout ce que ces gens-là faisoient lui plaisoit. Pour moi, qui n'étois pas de même, je m'allai asseoir auprès de la maréchale de Villeroy, avec laquelle je dis mon avis de tout ce que je voyois. Il y avoit un autre bal dans la ville. Le fils de M. Le Tellier le donnoit à son hôtesse. Je proposai d'y aller; ces messieurs en détournèrent Monsieur, de sorte que je fus là bien du temps sans vouloir danser. Enfin Monsieur se résolut de sortir. Nous allâmes à ce bal; on nous reconnut d'abord; on nous fit plus de révérences que nous n'eussions voulu : ce qui nous déplut. Nous n'y fûmes aussi qu'un moment; la foule y étoit si grande que l'on n'y pouvoit danser. Quand je fus le lendemain chez la Reine, elle me dit : « Vous fûtes bien heureuse hier de n'avoir pas eu des coups de pied au cul; j'ai ouï dire que l'on en a donné à des gens qui étoient avec vous. » Je voulus dire que je ne l'avois point vu; j'étois bien aise de ne point rendre de mauvais offices à personne. La Reine me dit : « Vous êtes trop prudente, Mademoiselle; cela néanmoins est public. » Il est vrai que tout ce qu'il y avoit au bal en fut si scandalisé, et cela fit si grand bruit dans la ville, que la Reine, qui n'aimoit pas le comte de Guiche, fut bien aise d'avoir occasion de faire connoître à Monsieur que c'étoit un homme qui lui manquoit de respect et que l'on se moquoit de lui de le souffrir. Tout cela ne faisoit d'autre effet sur l'esprit de Monsieur que de l'affliger de voir que la Reine n'aimoit pas le comte de Guiche. Celui-ci s'en alla à Paris, d'où l'on me manda qu'il faisoit le galant de madame d'Olonne; qu'il alloit tous les deux jours au sermon aux Hospitalières de la place Royale, où le père Eneve, jésuite, prêchoit l'avent (c'étoit là le sermon à la mode et où le beau monde alloit); que Marsillac étoit aussi un des adorateurs de madame d'Olonne; que l'on ne savoit comment l'abbé Fouquet prendroit cela, et s'ils en useroient de cette sorte à son retour.

La souveraineté de Dombes n'est qu'à cinq lieues de Lyon : mes sujets désiroient de me voir; j'avois aussi envie d'aller dans ce pays. Je demandai à M. le cardinal si j'aurois le temps d'y aller; il me dit qu'oui, pourvu que je n'y fisse pas un trop long séjour : de sorte qu'après Noël j'y allai. Il me sembloit que le temps eût été fait pour rendre mon voyage agréable. Il faisoit une belle gelée, un soleil de printemps; je montai à cheval en chemin. Outre le beau temps qui m'y convioit, la rivière étoit débordée : je n'aime pas l'eau, et il falloit que mon carrosse fît un assez long chemin dedans. Je montai aussi pour cela à cheval, pour prendre la hauteur. Je passai à un bourg nommé Vimy, qui est à l'archevêque de Lyon, où il y a une assez jolie maison avec un beau jardin en terrasse qui va jusque sur la rivière. Il y a aussi des fontaines et des grottes. C'est une maison en réputation dans le pays; je la trouvai fort jolie. Un gentilhomme de l'archevêque de Lyon me demanda si je voulois avoir le plaisir de la chasse, que ses chiens étoient prêts. J'en fus fort aise : cette meute est belle et bonne. L'archevêque de Lyon aime la chasse. Au sortir de Vimy on me lança un lièvre que l'on trouva à point nommé sur mon chemin, et la chasse ne s'en détourna pas. J'en eus le plaisir sans allonger mon voyage. Il est vrai que le pays de Dombes, du côté où j'arrivai, est le plus beau du monde; on va toujours sur les bords de la Saône, et de l'autre côté ce sont de grandes plaines où le blé étoit déjà assez grand pour les rendre vertes comme si c'étoient des prés, et cela est borné de montagnes quasi toutes pleines de maisons qui appartiennent à des bourgeois de Lyon, qui ne sont pas si jolies que celles des environs de Paris, quoiqu'elles soient néanmoins fort belles pour le pays. Dans la souveraineté de Dombes il y a quantité de châteaux fort beaux, mais ils ne sont pas de ce côté-là.

J'avois prié Monsieur de me prêter de ses gardes pour faire ce voyage. Il m'en donna quatorze, un trompette et un exempt. Quand je fus proche de Trévoux je montai en carrosse. Je trouvai la milice du pays sous les armes, en assez bon ordre et en fort grand nombre, pour le peu de temps que l'on avoit eu pour l'assembler. Je n'avois dit que le jour de devant que je partisse que je voulois faire ce voyage. Ainsi on ne put assembler que la milice circonvoisine de Trévoux ; les autres lieux étoient trop éloignés. Je trouvai à la porte de Trévoux le lieutenant-général du bailliage avec les conseillers, qui me harangua à genoux et m'apporta les clefs de la ville. Je fus droit à l'église, qui est assez belle : c'est un chapitre. J'y reçus une harangue du doyen, puis on chanta le *Te Deum*. On tira le canon et toute la milice fit force salves. Ensuite j'allai en mon logis, qui n'est qu'une petite maison bourgeoise que j'ai achetée ; elle est fort jolie ; la cour est en terrasse sur la rivière : il y a une fontaine au milieu ; la vue en est admirable. Le Beaujolois est de l'autre côté de la rivière ; ainsi, de quelque côté que l'on se tourne, l'on ne sauroit voir que mes terres, quelque bonne vue que l'on puisse avoir. Le paysage en est le plus agréable du monde : il n'y a point de peintre qui en puisse faire un plus beau. Ce logement est composé d'une salle, d'une chambre à alcôve et d'un cabinet avec des garde-robes. Il y a à un bout de la salle deux chambres : tout cela a la même vue que j'ai dit. Ce qui fait que je n'ai point de maison à Trévoux, c'est que feu M. de Montpensier n'y a jamais demeuré, et le vieux château qui y étoit autrefois est entièrement dépéri ; il n'en reste plus qu'une vieille tour. J'avois mené madame de Courtenay avec moi. Ma cour se trouva assez grosse. Outre les officiers de mon parlement et les gentilshommes que j'avois menés avec moi, la noblesse du pays s'y trouva aussi : elle n'est pas en fort grand nombre. Les plus belles terres du pays sont possédées par les officiers du parlement et du présidial de Lyon. Parmi cette noblesse, le marquis Du Breuil est le plus considérable : il est de la maison de Damas ; il a beaucoup de biens en Bresse, Bourgogne et Dombes, dont il est maintenant gouverneur. Il l'a acheté du comte de Saujon. J'y vis peu de dames par la même raison, et dans le peu qu'il y en avoit la plupart étoient malades. Le peuple y est fort beau ; les femmes sont quasi toutes jolies et ont de fort belles dents. Les paysans y sont habillés à la bressanne et bien vêtus. On n'y voit point de misérables : aussi n'ont-ils point payé de tailles jusqu'à présent ; peut-être leur seroit-il plus avantageux qu'ils en payassent. Ils sont fainéans et ne s'adonnent à aucun travail ni commerce : ce qui leur seroit aisé, puisqu'ils sont proches de la rivière et de fort bonnes villes. Ils mangent quatre fois le jour de la viande. Il y a un certain chevalier d'honneur dans le parlement de Dombes : c'est une charge assez extraordinaire. Les gens de feu mon père étoient habiles à en créer de toutes les façons pour avoir de l'argent. Ils prirent pour celle-là l'exemple du parlement de Dijon, où il y a aussi un chevalier d'honneur. Celui-ci est un homme assez comique qui me divertissoit. Il a des démêlés admirables avec sa compagnie. La veille que je partis pour Dombes, je lui dis que l'on me vouloit vendre une île dont je voulois lui donner le gouvernement. Il me remercia fort et m'en demanda le nom. Je lui dis que je ne le savois pas encore et que l'on me le devoit envoyer au premier ordinaire, avec la description de l'île. Le soir que j'arrivai à Trévoux, je m'en allai dans mon cabinet, où je commençai à faire une relation de la consistance de cette île. Le lendemain j'allai à la messe à l'église, puis je dînai en public pour me faire voir à mes sujets. Je reçus force harangues de toutes les villes et les présens de celle de Trévoux. C'étoient des citrons doux, au lieu de confitures : cela est moins commun et plus agréable ; il y avoit aussi du vin muscat. J'ordonnai aux consuls de faire des harangues et des présens à madame de Courtenay et à mademoiselle de Vandy. Après mon dîner, mon parlement vint me haranguer en robes rouges. Je n'avois pas voulu qu'ils y vinssent à Lyon de cette sorte, de peur qu'il ne se trouvât quelqu'un de la cour chez moi, et que l'on ne me fît la guerre que j'étois bien aise de me voir comme la Reine et que l'on mît un genou en terre devant moi. Mes officiers le firent dans Trevoux, comme font tous les parlemens à leurs souverains, et je leur dis de se lever. Le président me parla fort bien. Je les remerciai de la bonne volonté qu'ils me témoignoient et je les assurai de la mienne ; puis je leur recommandai de me bien servir et de rendre bonne justice à mes sujets. Je les assurai qu'ils ne me pouvoient donner des marques de leur affection qui me fussent plus agréables, et que je me sentois obligée, pour la décharge de ma conscience, de les exhorter à faire leur devoir en cela, parce que, si je souffrois qu'ils y manquassent, j'en répondrois devant Dieu. Je les haranguai sur l'obligation que les souverains avoient de faire rendre bonne justice à leurs sujets. Je dis de mon mieux, et je crois que je dis bien. Comme il n'y a point de comé-

die si sérieuse après laquelle on ne joue des farces bouffonnes, mon sérieux finit. Je jetai un regard riant à Messimieux, ce chevalier d'honneur qui étoit avec le parlement, et je lui dis : « Vous me devriez une harangue tout seul; je sais que vous m'aimez assez pour cela. » A quoi il répondit agréablement et me fit rire. Comme c'étoit un dimanche et que l'on doit le bon exemple à ses sujets, j'allai a vêpres. A mon retour je trouvai des lettres de Paris; Messimieux eut grand soin de me venir demander des nouvelles de l'île. Comme je n'avois pas eu le loisir d'en achever la description, je lui répondis que la moitié de mes lettres étoient restées à Lyon, que je les aurois assurément le lendemain. Je l'achevai le soir, et le lundi tout le jour on la copia. Il faut plus de temps à transcrire ce que je fais que je n'en mets à l'écrire.

Le lundi j'allai à la messe aux Pères Observantins, qui ont une maison à Trévoux. Ensuite j'allai voir la chapelle des Pénitens. Ce sont des confréries qui sont en ces pays-là. Ceux de Trévoux sont blancs. L'après-dînée j'allai aux Ursulines, et le soir on fit la lecture de la description de l'île au chevalier, de laquelle on l'appela depuis M. le gouverneur. Elle parut assez jolie à ceux qui en entendirent la lecture. Le feu prit à la cheminée de ma chambre; si on n'y eût pris garde il en seroit arrivé accident. Par bonheur, comme je me lavois les mains pour dîner, je sentis le brûlé. Il y avoit déjà une solive de dessous l'âtre quasi consumée; à quoi on remédia. Sur les chemins, le feu avoit déjà pris à mon logis à Baune. Je retournai le lendemain à Lyon. Je partis de Trévoux à cheval. Le beau temps qui m'avoit amenée et qui avoit continué pendant mon séjour à Trévoux, me ramena. Il est assez extraordinaire de se promener jusqu'à six heures du soir au clair de la lune dans cette saison; c'est cependant ce que l'on fit pendant les derniers jours de cette année-là. Lorsque j'arrivai à Lyon, je changeai d'habits et j'allai chez la Reine, où on me reçut le mieux du monde. J'obliois de dire qu'à Dombes on n'y prioit Dieu dans les prières publiques que pour moi et non pour le Roi, et qu'avant de partir le matin, après avoir entendu la messe, je fis chanter l'*exaudiat* et dire l'oraison pour Sa Majesté. Je mis en liberté quantité de prisonniers, et je donnai des grâces à ceux qui avoient commis des crimes rémissibles. Je les refusai aux autres qui s'étoient venus mettre en prison dans l'espérance de les obtenir. On en use ainsi partout où le Roi passe, c'est-à-dire aux lieux où il n'a jamais été. J'allai ensuite avec la Reine chez le cardinal, lequel me dit : « Eh bien, Mademoiselle, vous êtes bien riche : votre pays vous a donné un présent, vous avez fait des charges nouvelles dans votre parlement. » Je lui répondis : « Je voudrois, dans tous les voyages que le Roi fait, avoir une souveraineté à cinq lieues de la ville où l'on feroit sejour : cela paieroit mon voyage. » Il est vrai que j'avois créé un président, trois conseillers et d'autres officiers en mon parlement. Un comte de Lyon, de la maison d'Albon, acheta la charge de conseiller d'église à fort bon marché, parce que j'étois bien aise qu'il rentrât de ces messieurs dans mon parlement : il y en avoit toujours eu.

A propos de ces messieurs les comtes de Saint-Jean, le jour de Noël Sa Majesté alla le matin à la grand'messe, que l'on n'entendit pas fort dévotement, parce que l'on s'amusa toujours à parler de la qualité de ces comtes et de leurs preuves. On remarqua qu'ils disoient l'office par cœur. Il n'y a point de livres dans leur église : ainsi il faut les nourrir de bonne heure à cela, afin qu'ils aient plus de facilité à pratiquer et à retenir cette coutume. Après l'Evangile dit, le sous-diacre alla pour le présenter au Roi. L'abbé de Coaslin le voulut prendre, comme premier aumônier : le comte sous-diacre ne voulut pas le lui donner. Le Roi prit avis de ce qu'il avoit à faire sur ce différend. Pendant cela le doyen vint parler au Roi pour représenter l'intérêt du chapitre; l'abbé de Coaslin défendoit le sien avec beaucoup d'esprit et de courage. Il se trouva un vieux gentilhomme, nommé La Ronvière, qui vit la peine où on étoit : cela causa de la rumeur. Il s'approcha et dit qu'il avoit vu une pareille dispute lorsque le Roi, mon grand-père, alla à Lyon au devant de la Reine, ma grand'mère, pour son mariage; et que l'affaire avoit été réglée en faveur des comtes. Le Roi sur cela dit à l'abbé de Coaslin qu'il n'y avoit pas lieu de disputer, et le comte fit baiser l'Evangile au Roi et à la Reine. On conta que ce bon homme La Ronvière avoit fait appeler en duel le comte de Mansfeld lorsqu'il étoit en France.

[1659] Le jour des Rois, Monsieur donna un grand souper où étoient toutes les filles de la Reine et les dames de qualité de la province qui étoient venues faire leur cour, et entre autres la marquise de ***, la comtesse d'Albon, la marquise de Sourdis, et d'autres dont je ne me souviens pas. Madame de Sully, qui avoit fait le voyage avec M. le chancelier, y étoit aussi. Monsieur étoit logé, comme j'ai déjà dit, dans une fort jolie maison toute propre à faire des fêtes. Il reçut fort bien la compagnie; il a un talent par-

ticulier à bien faire l'honneur de son logis. On y fut quelque temps avant souper ; nous causâmes, Monsieur et moi. Il me demanda : « Lequel aimeriez-vous mieux de M. de Savoie ou de l'Empereur ? » Je lui dis : « M. de Savoie. — Quoi ! me répliqua-t-il, vous qui êtes glorieuse, vous préféreriez la qualité de duchesse à celle d'impératrice ! » Je lui répondis : « On vit en Allemagne à la mode d'Espagne : je ne suis plus d'un âge à m'accoutumer à une vie si différente de celle de mon pays. Les mœurs des Allemands sont fort étranges, ils s'enivrent souvent. C'est un pays où je n'aurois nulle douceur. Encore en Piémont on vit à la mode de France ; M. de Savoie parle françois, et je puis bien borner mon ambition dans une condition où il y a eu plusieurs filles des rois et où ma tante est présentement. » Ensuite je lui demandai : « Pourquoi me faites-vous cette question ? » Il me répondit : « Je vous le dirai, et n'en parlez à personne. L'autre jour que l'on parloit du mariage du Roi avec l'Infante, on dit qu'il falloit parler du vôtre avec l'Empereur, afin de lui ôter tout-à-fait la pensée de l'Infante et faire comme cela un échange ; que le Roi n'a point de filles et le roi d'Espagne point de fils en âge de se marier. L'Empereur et vous êtes les deux plus proches : ce seroit un bon échange, comme on en avoit fait un autrefois, et que de cette manière l'Empereur n'auroit pas sujet de se plaindre de n'avoir point l'Infante. » Il ajouta que le maréchal de Gramont avoit eu ordre de faire cette proposition quand il étoit à Francfort ; qu'alors les Espagnols n'étant pas dans le dessein de faire la paix, il n'avoit pas jugé à propos de la faire ; que maintenant qu'ils offroient l'Infante et la paix, on pouvoit en parler ; et que s'ils acceptoient cette proposition, on verroit par ce moyen s'ils agiroient de bonne foi. Je lui demandai qui lui avoit dit cela ; il fit difficulté de me découvrir ce secret. Après l'avoir fort pressé, il me dit : « C'est la Reine et le cardinal. » Je l'assurai fort que je n'en parlerai jamais. C'étoit une affaire assez vraisemblable. Elle ne me plut pas ; je n'avois nulle envie d'aller en Allemagne. Tout ce qui se propose ne s'exécute pas.

Nous allions nous mettre à table lorsque l'on vint dire à Monsieur que le Roi le prioit de l'attendre à souper, parce qu'il n'avoit point à souper chez lui ; ses gens s'étoient attendus qu'il souperoit chez Monsieur ; il fallut réchauffer les viandes. Sa Majesté nous fit un peu attendre ; puis il vint avec sa suite ordinaire en masque. Cette mascarade étoit si belle, que le Roi après souper se déshabilla pour le bal, quoiqu'il n'eût que des rhingraves et une cravate. Il ne laissa pas que de se mettre auprès des masques. Il en vint d'autres fort propres et bien vêtus, de dames et d'hommes de la ville. On dansa un petit ballet assez joli pour avoir été fait en un moment. Le Roi a un baladin, nommé Baptiste (1), qui triomphe en cette matière : il fait les plus beaux vers du monde. Il est Florentin ; il étoit venu en France avec feu mon oncle le chevalier de Guise, lorsqu'il revint de Malte. Je l'avois prié de m'amener un Italien pour que je pusse parler avec lui : pour lors j'apprenois cette langue. Après que Baptiste eut été quelques années avec moi, je fus exilée ; il ne voulut pas demeurer à la campagne : il me demanda son congé, que je lui donnai. Depuis ce temps-là il a fait fortune, et assurément c'est un illustre baladin.

Il y avoit à Lyon une dame dont la beauté faisoit grand bruit : c'étoit la marquise de La Beaume, nièce du maréchal de Villeroy. Elle étoit belle assurément : elle étoit grosse pour lors et n'avoit point de cheveux ; elle avoit coupé tous les siens un matin, qui étoient d'un blond admirable. Les uns disoient que c'étoit par caprice, parce qu'elle est quinteuse ; qu'un jour que son mari étoit entré dans sa chambre lorsqu'on la peignoit, il loua la beauté de ses cheveux ; qu'à l'instant elle avoit pris des ciseaux et les avoit coupés. D'autres disoient que c'étoit lorsqu'elle apprit la mort de M. de Candale, qui en avoit fait le galant toutes les fois qu'il passoit ou repassoit à Lyon pour aller ou revenir de Catalogne.

On parloit fort de faire un voyage en Provence, où il y avoit quelque désordre. Ce bruit ne plaisoit à guère de gens. On avoit assez d'envie d'aller passer le reste de l'hiver à Paris, et quand on sut qu'il venoit des députés de Provence, cela donna beaucoup de joie, dans la croyance que l'on avoit qu'ils venoient pour se soumettre aux volontés du Roi. Aussitôt après leur arrivée on partit : les affaires s'étoient accommodées ; on alla jusqu'à Moulins sans séjourner. Le Roi alloit tous les jours à cheval avec les dames, qui eurent beaucoup de froid, quoiqu'elles eussent des justaucorps fourrés et des bonnets de velours noir avec des plumes. Le soir, sitôt que l'on étoit arrivé, le Roi en usoit comme aux jours de séjour : il jouoit et faisoit collation. La Reine arriva de bonne heure à Moulins. Elle

(1) Baptiste Lully. Ce célèbre musicien était un excellent pantomime. On sait que Molière aimait à voir régner la gaîté parmi ses convives ; quand elle languissait, *Baptiste*, disait-il, *fais-nous rire.*

alla voir madame de Montmorency, qui est présentement religieuse aux Filles de Sainte-Marie à Moulins. Le château de Moulins avoit été le lieu de son exil et sa prison (on l'y avoit gardée quelque temps), et il lui étoit arrivé là une aventure fort extraordinaire. Un jour qu'elle étoit dans son petit cabinet toute seule, occupée de la perte qu'elle avoit faite (il est certain que personne n'a jamais eu une si véritable douleur, ni ne l'a poussée si loin pour la mort de son mari : elle n'en est pas encore consolée), elle vit sortir d'une muraille un petit serpent : ce qui est assez ordinaire dans de vieux châteaux inhabités. Elle avança son pied, dans le dessein que ce serpent la mordît. Elle sentoit quelque joie de se pouvoir avancer ses jours pour aller trouver celui qui causoit sa douleur et la finir par-là. Dans ce moment il entra une dame qui étoit à elle. Le serpent entendit du bruit et s'en alla. Elle conta cela à cette dame, qui lui en fit un scrupule, et la fit souvenir qu'elle étoit chrétienne et que cela n'étoit point pratiqué dans le christianisme. Elle se retira dans les Filles de Sainte-Marie, où elle a été quelque temps à demander à Dieu la grâce de pouvoir pardonner au cardinal de Richelieu, qu'elle croyoit cause de la mort de son mari. Elle dit qu'elle a été long-temps sans pouvoir l'obtenir. Elle a renvoyé à ses parens le bien qu'elle avoit eu de sa maison. Elle est de la maison des Ursins et nièce, à la mode de Bretagne, de la Reine, ma grand'mère. Elle ne garda que cent mille écus qu'elle avoit eus en mariage, dont elle récompensa ses gens et fit bâtir le couvent où elle est, et un superbe tombeau à M. de Montmorency, qui est tout devant la grille ; ainsi elle peut le regarder sans cesse. Quand tout cela a été achevé, elle a pris l'habit de religieuse. Ses pleurs continuels lui ont tellement desséché le cerveau, que les nerfs se sont retirés et qu'elle est maintenant toute voûtée et sujette à une courte haleine. Lorsqu'elle vit la Reine, son mal lui prit avec tant de violence qu'elle fut long-temps sans pouvoir parler. Madame de Montmorency avoit eu un attachement particulier au service de la Reine ; cela la fit beaucoup pleurer. La Reine ne fut pas long-temps avec elle, et le lendemain elle alla encore en ce lieu-là à la messe. J'allai la voir après le dîner, et je lui dis que j'avois hésité de le faire, parce que j'appréhendois de l'affliger lorsqu'elle me verroit et se souviendroit que mon père avoit été en partie cause de la mort de son mari. Elle me remercia et me dit : « J'ai vu monsieur votre père ; il m'a témoigné tant de bonté par les visites qu'il m'a rendues toutes les fois qu'il est venu ici, que je prie Dieu sans cesse pour lui. » Elle me parla fort de feu M. de Montmorency, avec une tendresse qui n'est pas concevable, et me dit que jamais passion n'avoit été égale à celle qu'elle avoit pour lui, et que même elle en avoit du scrupule. C'est une femme de beaucoup d'esprit et qui paroît avoir été fort agréable, quoiqu'elle n'ait jamais été belle, à ce que la Reine m'a dit. Pendant la vie de son mari elle avoit pour lui le même amour qui lui reste ; et une marque bien extraordinaire qu'elle en donnoit, c'est qu'elle aimoit toutes les personnes dont elle savoit qu'il étoit amoureux : il a été des plus galans de son temps. Elle prenoit soin de lui faire faire des habits pour aller au bal, beaux et magnifiques, sans qu'il le sût, afin qu'il fût mieux paré que les autres lorsqu'il y alloit. Quand ce venoit à peu près l'heure qu'il en devoit revenir, elle alloit à la fenêtre qui donnoit sur la rue, afin de le voir plus tôt. Elle me conta que ce qui faisoit qu'elle ne pouvoit jamais se consoler, c'est qu'elle étoit persuadée qu'elle étoit cause qu'il s'étoit engagé dans le parti de mon père, par l'attachement qu'elle avoit à la Reine, ma grand'mère. Pendant que l'on fut à Moulins, l'on parla fort d'elle.

A notre retour on eut assez froid par les chemins ; cela n'est pas extraordinaire dans le mois de janvier : on causoit assez dans le carrosse. Le Roi étoit de bien meilleure humeur depuis qu'il étoit amoureux de mademoiselle de Mancini. Il étoit gai et causoit avec tout le monde. Je pense qu'elle lui avoit conseillé de lire des romans et des vers. Il en avoit quantité, avec des recueils de poésies et des comédies ; il paroissoit y prendre plaisir : et même quand il donnoit son jugement sur ces ouvrages, il le donnoit aussi bien qu'un autre qui auroit beaucoup étudié et qui auroit une parfaite connoissance des lettres. Je n'ai jamais vu un homme avoir un aussi bon sens naturel que lui et parler plus justement ; aussi j'ai toujours dit que ce seroit un fort grand prince, et j'ai bien de la joie de voir que je ne me suis pas trompée dans mon opinion, puisqu'elle est présentement confirmée généralement par tout le monde. Comme le Roi fait toujours la guerre à Monsieur, un jour il lui demandoit : « Si vous eussiez été roi, vous auriez été bien embarrassé ; madame de Choisy et madame de Fienne ne se seroient pas accordées, et vous n'auriez su laquelle vous auriez dû garder : toutefois ç'auroit été madame de Choisy ; c'étoit elle qui vous donnoit madame d'Olonne pour votre maîtresse. Elle auroit été la sultane-reine ; et lorsque je me mourois, madame de Choisy ne l'appeloit pas

autrement. » Monsieur étoit fort embarrassé sur tout cela et disoit au Roi, d'un ton qui paroissoit assez sincère, qu'il n'avoit jamais souhaité sa mort, et qu'il avoit trop d'amitié pour lui pour se résoudre à le perdre. Le Roi lui répondit : « Je le crois tout de bon. » Puis il disoit : « Lorsque vous serez à Paris, vous serez donc amoureux de madame d'Olonne? Le comte de Guiche le lui a promis, à ce que l'on mande de Paris. » Monsieur rougit et la Reine lui dit d'un ton de colère : « C'est bien vous faire passer pour un sot que de promettre ainsi votre amitié. Si j'étois à votre place, je trouverois cela bien mauvais. Pour vous, qui admirez en tout le comte de Guiche, vous en êtes ravi. » Puis elle ajouta : « Cela sera beau de vous voir sans cesse chez une femme qui peste continuellement contre vous et qui n'a ni honneur ni conscience. Vous deviendrez un joli garçon. » Monsieur dit qu'il ne la verroit pas.

Nous trouvâmes M. le cardinal à Nevers, que nous n'avions point vu depuis Lyon, parce qu'il étoit venu par eau. La comtesse de Soissons et madame de Navailles étoient venues avec lui; ainsi ce fut une augmentation à la cour, qui avoit été assez petite par les chemins.

Je quittai la cour à Cosne. Elle continua sa route vers Paris, et moi je m'en allai à Saint-Fargeau, où je demeurai sept à huit jours. Le Roi me demandoit pourquoi j'y allois; que je n'y avois aucune affaire; qu'il croyoit que je m'y ennuierois, et que je ne faisois ce voyage que parce que je l'avois dit et que je ne voulois pas m'en dédire. Je ne m'y ennuyai pourtant point pendant ce séjour : les personnes de mon humeur se divertissent partout. La Reine m'ordonna de n'y demeurer que le temps que j'avois dit. Elle m'avoit admirablement bien traitée tout ce voyage, et j'appris, à mon retour, qu'elle avoit parlé de moi fort souvent et d'une manière fort obligeante; qu'elle témoignoit même de l'impatience de mon retour. Je vins descendre au Louvre; et comme j'avois un justaucorps, je passai par une porte de derrière et personne ne me vit. Monsieur vint m'ouvrir celle du cabinet de la Reine et je fus quelque temps à causer avec lui. Il me conta qu'il avoit été en masque habillé en demoiselle; qu'il avoit trouvé un monsieur qui lui avoit dit des douceurs, dont il avoit été fort aise, et qu'il s'étoit fort bien diverti; qu'il alloit ce soir-là avec le Roi chez la maréchale de L'Hôpital, et qu'il donneroit le lendemain un bal que le Roi lui avoit demandé; qu'il avoit voulu m'attendre. La Reine, qui étoit avec le cardinal, m'entendant parler, m'appela et me fit mille amitiés. M. le cardinal me dit qu'il avoit une petite chienne de Boulogne, la plus jolie du monde; qu'il vouloit me la donner. Il l'envoya quérir. Je fus fort aise; j'aime les chiens; les lévriers me plaisent plus que les épagneuls. Quand c'eût été un mâtin, j'en aurois été bien aise. Le lendemain je la montrai à tout le monde, ravie de dire cent fois le jour : « C'est M. le cardinal qui me l'a donnée. » Quoique l'on connoisse bien ce qui est solide et ce qui n'est que du vent, il faut se satisfaire de bagatelles à la cour, où cette marchandise est commune, pour parvenir aux réalités; et quelquefois on est plus prudent de se conduire ainsi que de les mépriser.

Le lendemain j'allai au bal chez Monsieur, qui fut très-agréable, comme à l'ordinaire. Tout le monde étoit paré, hors moi : on m'en fit fort la guerre. Je m'excusai sur ce que je ne faisois que d'arriver. La vérité étoit que je crains fort de me parer, et j'ai tant de confiance à ma bonne mine, que je crois qu'elle me pare plus que tous les diamans de mille créatures qui ne sont pas faites comme moi. Le carnaval fut court pour nous. La cour n'arriva qu'au commencement de février, et moi le 6 du même mois. On se déguisa souvent : nous fîmes une mascarade la plus jolie du monde. Monsieur, mademoiselle de Villeroy, mademoiselle de Gourdon et moi, nous étions habillés de toiles d'argent avec des passepoils couleur de rose, des tabliers et des pièces de velours noir avec de la dentelle or et argent. Nos habits étoient échancrés à la bressane, avec des manchettes et collerettes à leur mode, de toile jaune, à la vérité un peu plus fines que les leurs. Il y avoit à nos manchettes et collerettes du passement de Venise. Nous avions aussi des chapeaux de velours noir tout couverts de plumes couleur de feu, de rose et blanc. Mon corps étoit lacé de perles et attaché avec des diamans; il y en avoit partout. Monsieur et mademoiselle de Villeroy étoient parés de diamans, mademoiselle de Gourdon d'émeraudes. Nous étions coiffées en paysannes de Bresse, avec des cheveux noirs, des houlettes de vernis couleur de feu, garnies d'argent. Les bergers étoient le duc de Roquelaure, le comte de Guiche, Péguilain et le marquis de Villeroy. Ils étoient fort bien vêtus. Jamais mascarade n'a été si magnifique ni si agréable. La Reine nous trouva fort à sa fantaisie : ce qui n'est pas peu. Elle est fort difficile à ses ajustemens. Nous allâmes à l'Arsenal : la maréchale de La Meilleraye donnoit une grande assemblée. Il y avoit une si furieuse quantité de monde que l'on ne s'y pouvoit tourner quoique la salle fût fort grande. Nous fûmes

contraints d'aller dans une chambre et d'y faire venir des violons et quelques dames pour faire un second bal. Le Roi y étoit aussi en masque ; il étoit habillé avec sa troupe en vieillards et en vieilles. Il y vint quantité d'autres masques ; et comme il ne se démasque pas d'ordinaire, on ne le connut point. Nous nous habillâmes encore une fois de la même manière ; la Reine le voulut. Nous allâmes encore à l'Arsenal, et ce fut dans l'appartement de madame Doradou, femme d'un lieutenant d'artillerie, cousin du maréchal de La Meilleraye. Il y avoit bal chez lui : nous y trouvâmes un grand ordre et peu de presse. Aussi on nous regarda et loua fort : ce qui nous fit plaisir. On avoit eu assez de peine à s'habiller pour en avoir un remercîment. Le Roi y vint avec sa troupe ordinaire, habillé de brocards d'or et d'argent, avec de la broderie. Il avoit donné ces habits, qui étoient magnifiques, sans invention ; aussi nous parûmes petits bergers et bergères du bord du Lignon. (Je crois qu'elles sont habillées comme les Bressanes.) Nous parûmes plus, par nos agrémens et notre propreté, que ces divinités avec tout leur or et leur pourpre.

Madame d'Olonne alloit en masque tous les jours avec Marsillac, le marquis de Sillery, madame de Salins et Margot Cornuel. Le marquis de Sillery avoit été amoureux de madame d'Olonne. En ce temps-là il n'étoit que confident. Cette troupe alloit s'habiller chez Gourville ; elle n'osoit le faire chez madame d'Olonne, à cause de son mari. Le comte de Guiche continuoit sa belle passion pour elle ; et l'abbé Fouquet, qui étoit enragé contre tous les deux, s'avisa de les brouiller et de s'en venger par-là. Il obligea le comte de Guiche à demander à madame d'Olonne les lettres de Marsillac, lorsqu'il se verroit un moment mieux avec elle ; ce qu'il fit. Elle les lui donna : le comte de Guiche les mit entre les mains de l'abbé Fouquet, qui d'abord les montra à madame de Guéméné, afin qu'elle en parlât au Port-Royal, et que cela allât à M. de Liancourt, pour le dégoûter de lui donner sa petite-fille. Il les montra aussi au maréchal d'Albret, qui alla trouver M. de Liancourt comme son parent et son ami, pour l'avertir de l'amitié qui étoit entre madame d'Olonne et M. de Marsillac ; et je crois même qu'il avoit pris quelques-unes de ces lettres. M. de Liancourt lui dit : « Je m'étonne que vous, qui êtes galant, soyez persuadé que l'on rompe un mariage sur cela. Pour moi qui l'ai été, j'en estime davantage Marsillac de l'être, et je suis bien aise de voir qu'il écrit si bien. Je doutois qu'il eût tant d'esprit. Je vous assure que cette affaire avancera la sienne. » Je crois que le maréchal d'Albret fut étonné de cette réponse. Les médisans disoient qu'il avoit fait cela autant pour plaire à l'abbé Fouquet que pour donner un bon avis à M. de Liancourt. Véritablement si l'abbé Fouquet eût pu réussir à rendre ce mauvais office à Marsillac de rompre son mariage, il ne lui en pouvoit pas faire un plus considérable, puisque par-là il lui pouvoit faire perdre cinquante mille écus de rente, avec une maison à la campagne, admirable et renommée par tout le monde à cause de ses eaux (cette maison s'appelle Liancourt), et une autre maison fort belle à Paris ; surtout une fille fort bien faite. Rien n'égaloit ce parti ; et ce qui rendoit cette affaire agréable, c'est que M. de Marsillac n'en avoit obligation à personne qu'à M. de Liancourt, qui l'a choisi par amitié, parce qu'il étoit son petit-neveu, et qu'il voyoit que la maison de La Rochefoucauld n'étoit pas aisée. Il la voulut rétablir par ce mariage, dont la conclusion fut hâtée à cause des avis que donna le maréchal d'Albret. Il se fit cinq ou six mois après. On tira la fille du Port-Royal, où elle avoit été élevée. Comme l'abbé Fouquet vit que cela n'avoit pas réussi, il porta à M. le cardinal toutes les lettres que Marsillac avoit écrites contre le respect dû à Leurs Majestés, et qu'il y en avoit aussi qui ne plairoient pas à M. le cardinal. Marsillac en eut connoissance et prit avis de ses amis de ce qu'il avoit à faire. On lui conseilla de tirer de madame d'Olonne les lettres du comte de Guiche : ce qu'il fit, aidé du marquis de Sillery, lequel reprocha à madame d'Olonne ce qu'elle avoit fait pour se raccommoder avec le comte de Guiche. Il l'obligea de lui donner ses lettres ; le marquis de Sillery les porta à M. le cardinal. Il y en avoit une où il parloit de Monsieur et de la Reine, et il disoit : « J'ai fait tout ce que j'ai pu pour résoudre l'enfant à être votre galant ; il en avoit assez d'envie, mais il craint la bonne femme. » Ces termes parurent assez familiers ; et comme tout se sait, cela fut bientôt public.

Un des premiers jours de carême, Monsieur me pria d'aller dîner à Saint-Cloud. Madame la maréchale de Villeroy, ses filles, madame de Courcelles y vinrent avec moi. Après le dîner, nous étions dans un cabinet. Je croyois que Monsieur sût tout cela et qu'il eût pris l'affaire à son ordinaire. Il trouvoit bon tout ce que le comte de Guiche disoit et faisoit. Je l'appelai et lui dis : « Venez çà, l'enfant ; craignez-vous bien la bonne femme ? » Il se mit à rire et me demanda ce que cela vouloit dire. Je lui

dis : « Vous êtes bon de faire le fin ici, où il n'y a que de vos amis. » Il me demanda encore ce que je voulois dire. Sur cela personne ne dit mot et tout le monde garda un grand silence. Il me pressa tant que je lui contai l'histoire ; puis chacun dit son mot. Ainsi Monsieur sut tout ; il témoigna n'en être pas satisfait. Nous allâmes ensuite à la foire ; j'y allois assez souvent et j'y gagnois presque tous les jours. Monsieur dit qu'il avoit appris à la Reine-mère l'affaire de M. de Guiche; elle la conta à M. le cardinal; Monsieur fronda le comte de Guiche. Cela lui fit une affaire à la cour, dont le maréchal de Gramont fut fâché. On lui dit que c'étoit moi qui en avois fait le récit à Monsieur : il en parla avec respect lorsqu'il s'expliqua sur ce sujet. Il dit qu'il ne m'avoit jamais obligée à en user comme j'avois fait. Bartet me le vint dire ; j'en eus du déplaisir. Le maréchal a toujours été de mes amis. Je le chargeai de lui en faire des complimens de ma part : ce qu'il fit. J'en parlai moi-même au maréchal chez la Reine; il fut fort satisfait de moi. Le comte de Guiche me fit dire qu'il n'osoit venir chez moi après ce que je lui avois fait ; qu'il croyoit que ce seroit me manquer de respect. Bartet, qui me fit ce compliment de sa part, me dit : « C'est un homme qui sera bien aise de n'avoir point de sujet de se plaindre de vous; et la moindre civilité que vous me chargerez de lui faire, il viendra ici. Vous témoignez considérer son père : ainsi je pense que vous ne ferez pas difficulté de me donner cette commission. » Je lui dis que je le voulois bien. Le comte de Guiche vint chez moi. Je l'assurai que je n'avois point fait l'histoire à Monsieur pour lui faire une affaire ; que je croyois que ce fût une plaisanterie et que j'étois trop des amies du maréchal pour en avoir usé autrement ; qu'il étoit vrai que, sans la considération de son père, je l'aurois peut-être dit pour lui faire dépit, parce que je croyois avoir eu quelque sujet de me plaindre de lui. Il m'assura fort de ses services, et que de sa vie il ne me donneroit aucun sujet de me plaindre de sa conduite envers moi. Je lui fis des complimens aussi et nous demeurâmes bons amis. Je rendis compte à la Reine de ce procédé.

Un soir que je n'avois point été au Louvre, Monsieur me manda que la Reine alloit dîner le lendemain au Val-de-Grâce, et qu'après dîner don Juan d'Autriche (1) iroit la voir ; qu'il passoit inconnu ; qu'il venoit de Flandre et s'en alloit coucher au Bourg-la-Reine. J'allai dîner au Val-de-Grâce; je m'ajustai pour cela. Pour voir les étrangers, il faut être mieux qu'à son ordinaire, et particulièrement moi qui suis toujours négligée, et surtout les jours que la Reine va dans les couvens. Don Juan arriva comme nous étions à vêpres. On le vint dire à la Reine, qui s'en alla aussitôt en sa chambre, où il vint. C'est un fort petit homme, assez bien fait et un peu gros. Il étoit habillé de gris, avec un justaucorps de velours noir à la françoise. Comme les justaucorps couvrent les défauts de la taille, on ne peut rien dire de la sienne. Il a les cheveux noirs et la tête belle ; il a du noble et de l'agréable dans le visage. Il mit un genou en terre lorsqu'il aborda la Reine; elle lui donna sa main à la mode d'Espagne et lui parla toujours en espagnol. Elle l'appela mon neveu. Après avoir parlé quelque temps ensemble, elle se tourna vers Monsieur et moi, qui étions derrière elle, et lui dit : « Voilà mon fils et ma nièce. » Il tira un peu le pied : ce qu'il fit ne peut pas être appelé révérence. Lorsque nous vîmes cette fierté, nous fûmes fort fâchés, Monsieur et moi, de lui en avoir fait d'effectives. Il avoit deux ou trois Espagnols avec lui, qu'il présenta à la Reine. C'étoient des gens de qualité, entre autres le gouverneur d'Anvers, et un Porto-Carrero du même nom de celui qui prit Amiens avec des noix.

Au lieu d'aller coucher au Bourg-la-Reine, comme on avoit dit, il alla coucher au logis de M. le cardinal. Le lendemain il vint au Louvre. Il y fut long-temps enfermé avec la Reine et le cardinal ; puis tout le monde y entra et ensuite le Roi, et avec lui tout le monde. Je le trouvai un peu plus gracieux. Il me fit une plus grande révérence. On dit qu'il iroit à la foire ; nous y allâmes, Monsieur et moi; il envoya de ses gardes et de ses suisses à la porte de la foire, pour lui faire faire place. Il passa devant la boutique où nous étions, fort fièrement, sans dire un seul mot ; ce qui nous surprit. Il devoit bien remercier Monsieur de l'honneur qu'il lui avoit fait de lui envoyer ses gardes et ses suisses. Quant à moi, il pouvoit bien me faire quelque civilité, et en cela il ne témoigna pas être de l'humeur des Espagnols, qui sont fort civils aux dames. Quantité de dames l'allèrent voir souper, et entre autres la comtesse de Fiesque. Elle se fit nommer, croyant qu'il lui parleroit, puisque son mari étoit en Espagne. Il la regarda et dit : « C'est donc la maîtresse de Gintos! Elle n'est guère belle pour faire tant de bruit. » Cela réjouit fort la compagnie. Dans la conversation qu'il eut avec la Reine, elle voulut l'obliger à parler contre M. le prince, mais il ne

(1) Fils naturel de Philippe IV, roi d'Espagne, et de Marie Calderona, comédienne.

le voulut pas faire ; il en parla comme s'ils eussent été les meilleurs amis du monde, et il en fut fort loué. On lui demanda des nouvelles de sa folle : il dit qu'il l'avoit laissée avec son équipage. Elle arriva quelques jours après à Paris. Elle étoit habillée en homme, les cheveux coupés, et même avec un chapeau et une épée. Elle est laide et a les yeux de travers. Elle a en récompense infiniment d'esprit. C'est une fort jolie folle; elle ne quittoit point le Louvre. Le Roi l'aimoit fort. La Reine et Monsieur s'en divertissoient, et moi aussi : c'étoit à qui l'auroit. Elle parloit sans cesse de l'Infante. Je ne sais si cela déplut à mademoiselle de Mancini ; elle la prit en aversion : elle l'appeloit folle et la méprisoit. Capitor (on l'appeloit ainsi) en fit quelque raillerie pour se venger. La demoiselle le sut, en fut fort en colère; de sorte que l'amitié que le Roi avoit pour elle se tourna en haine. Il ne la pouvoit plus souffrir; on fut contraint de la renvoyer. Tout le monde lui fit des présens : la Reine, Monsieur et moi, lui donnâmes nos portraits en émail avec des diamans. Madame La Bazinière la régala fort ; elle alloit souvent dîner chez elle. Elle lui donna de la vaisselle d'argent et des caisses pleines de rubans, d'éventails, de gants, dans le dessein qu'elle les donneroit à l'Infante et qu'elle lui rendroit de bons offices auprès d'elle. Le Roi s'en moqua fort et on en fit beaucoup de railleries à la cour. La Reine, qui n'étoit pas bien aise de l'amitié que le Roi avoit pour mademoiselle de Mancini, croyoit qu'elle dégoûtoit le Roi d'elle et de l'Infante, et qu'elle vouloit lui rendre odieux tout ce qui lui appartenoit. Le Roi, qui n'avoit point accoutumé de danser les ballets de carême, dit, sur la fin du carnaval, qu'il vouloit danser le sien jusqu'à la fin du carême. La Reine lui répondit qu'elle s'en iroit au Val-de-Grâce pendant ce temps-là, et qu'elle n'y vouloit point être. Il lui dit qu'elle y pouvoit aller. M. le cardinal les raccommoda, et le ballet ne fut point dansé.

L'abbé Fouquet, enragé du peu d'effet des mauvais offices qu'il avoit voulu rendre à Marsillac, et outré aussi de ce que lui avoit dit M. de La Rochefoucauld, que, sans la considération de M. le procureur-général, il lui auroit fait donner des coups de bâton, tâcha à lui susciter une querelle. Biscara ne salua pas au Cours Marsillac ; et le mercredi saint, Marsillac parlant avec M. de Bouillon dans la chambre de la Reine, Biscara passa sans les saluer. Marsillac lui demanda pourquoi il en usoit ainsi ; l'autre lui dit qu'il faisoit ce qu'il lui plaisoit. Sur cela, Marsillac lui dit que s'il étoit dans un autre lieu, il lui apprendroit à lui parler d'une autre manière, et lui fit force menaces. On s'aperçut de ce démêlé : de sorte que l'affaire n'alla pas plus loin. Le Roi les fit mettre à la Bastille. On donna un exempt à Marsillac et un garde à Biscara, pour faire différence. Ils y furent quelques jours : Marsillac en sortit le premier; et quand ce fut à les accommoder devant les maréchaux de France, on mit une grande différence entre eux, comme on avoit fait en toute cette affaire. On blâma fort l'abbé Fouquet de toute cette équipée, et Biscara ne s'attira pas une bonne affaire en voulant s'ériger pour son brave. M. le cardinal, de qui Biscara étoit officier des gendarmes, ne l'eut pas trop agréable. On chercha fort sa généalogie ; il y en eut même qui dirent qu'il n'étoit pas gentilhomme, et que ce qu'il avoit de plus illustre venoit de M. de La Châtaigneraye, grand-père de Marsillac, qui étoit capitaine des gardes de la Reine, ma grand'mère. Il avoit mis dans sa compagnie les trois frères Biscara, Cusac et Rotondis. Depuis, la Reine, ma grand'mère, les avoit avancés, à la considération de M. de Marsillac dont ils étoient parens. Ce vacarme ne fut pas trop avantageux à madame d'Olonne, qui en étoit la cause, et on la dauba assez à la cour, où elle n'étoit pas déjà trop bien, comme j'ai dit. Il lui étoit arrivé une aventure, il y avoit quelques années, qui ne plaisoit pas à la Reine-mère. Elle étoit allée un jour au Louvre ; elle vit un soufflet qui étoit attaché à la cheminée, le plus joli du monde : il étoit de peau d'Espagne et d'ébène, garni d'argent. Elle en eut envie et le témoigna à Moret, qui étoit fort ami de M. de Candale et d'elle, et qui étoit souvent chez la Reine. Il ne quittoit point M. le cardinal. Moret prit un jour le soufflet sous son manteau et le porta à madame d'Olonne. On trouva le soufflet perdu : cela fit grande rumeur ; on le fit chercher partout. Comme la Reine en parloit, il vint quelqu'un qui dit : « J'en ai vu un chez madame d'Olonne le plus joli du monde, fait de telle façon. » La Reine le reconnut et lui envoya dire qu'elle avoit appris qu'elle avoit un soufflet qui lui avoit été dérobé et qu'elle le lui renvoyât. Madame d'Olonne n'y manqua pas, et manda qu'on le lui avoit apporté à vendre : on ne laissa pas de découvrir par où elle l'avoit eu.

On commença à parler de la paix assez hautement; et toutes les fois que M. le cardinal alloit à son logis, on disoit que c'étoit pour y voir Pimentel, qui ne se montroit point publiquement. Mon père vint à Paris, où il fut dix ou douze jours. Tous les soirs, à son retour de la ville, il venoit dans ma chambre et me di-

soit : « Je suis dans un ennui terrible de me voir ici ; j'ai la dernière impatience de m'en retourner : le monde m'ennuie, je n'y suis plus propre. Si je demeurois ici long-temps, je serois malade de la fatigue que j'y ai. » Je lui disois que j'avois bien du déplaisir de le voir dans cette humeur ; que je souhaiterois qu'il ne sortît point de Paris ; que s'il y demeuroit plus long-temps, il n'auroit point la fatigue des visites ; et qu'il savoit bien que de quelque qualité que l'on fût, dès que l'on avoit renoncé à tout, comme il l'avoit fait, on ne se pressoit point de chercher les gens.

J'ai recommencé ces Mémoires à la ville d'Eu, le 18 août 1677. La grande attache que j'avois à la cour pendant les premières années de mon retour, celle que j'avois aux plaisirs à cause du long-temps que j'en avois été privée, le grand monde que je voyois, les voyages que j'ai faits, mon exil, beaucoup d'autres circonstances, et particulièrement une qui m'a occupée agréablement pendant quelque temps, quoique je ne fusse pas sans inquiétude, par la crainte de l'événement, qui m'a enfin coûté un chagrin mortel qui dure encore, tout cela m'avoit fait oublier mes Mémoires et perdre la pensée de les continuer. Depuis que je me suis vue ici autant paisible que je la puisse être dans un état de douleur, je me suis amusée à en faire la lecture et l'envie m'a pris de recommencer à y travailler. Il est vrai que dix-sept années de discontinuation de tout ce qui s'est passé pendant cette interruption peuvent m'avoir ôté le souvenir de beaucoup d'affaires. Comme je n'écris que pour moi, l'exactitude m'en paroît moins nécessaire. Pendant que mon père fut à Paris, il me venoit voir tous les jours, plutôt deux fois qu'une ; et comme je savois qu'il revenoit de bonne heure à son logis, je m'y rendois avec soin. Il avoit le cœur blessé de ce que la Reine et le cardinal ne lui parloient point de Pimentel, que tout le monde lui disoit être à Paris. Il souhaitoit fort la paix pour le bien de l'État. Le grand désir qu'il avoit que ma sœur épousât le Roi la lui faisoit craindre, parce qu'il voyoit bien qu'elle ne se pouvoit conclure sans le mariage du Roi avec l'infante d'Espagne. On le flattoit toujours de ce mariage, quoiqu'il n'y eût aucune apparence. Madame de Choisy, qui est une causeuse qui s'intriguoit et qui vouloit se faire valoir, le lui faisoit espérer, et beaucoup de gens de cette manière. Lorsque l'on aime à être flatté, l'on ne regarde pas par qui l'on apprend ce que l'on désire, et naturellement on a du penchant à croire ce que l'on souhaite : mon père étoit de cette humeur. Pour moi, je ne lui ressemble pas en cela, parce que je doute toujours de ce que je souhaite ; et je ne me contente pas même de cela, j'y trouve sans cesse des obstacles invincibles. Sur ce mariage, il y en avoit un fort grand du côté de la Reine. Je lui avois ouï dire : « Monsieur me fait pitié de croire que je voulusse que mon fils épousât votre sœur ; c'est assez qu'elle soit fille de Madame, pour que l'affaire ne soit jamais : sa personne, son humeur et ses manières me sont odieuses, et je noierois plutôt mon fils. » Je lui dis : « Madame, elle est fille de mon père. » Elle me répondit : « Cela ne fait rien ; elle l'est aussi de votre belle-mère : ce qui gâte tout. » A dire le vrai, ce n'étoit pas une femme aimable. Et comme je paroîtrois peut-être sur ce qui la regarde trop préoccupée, je n'en veux dire que cela, que j'ai appris de la Reine ; et je ne veux ni condamner ni louer ses sentimens là-dessus et laisser faire aux gens ce qu'ils voudront. J'aurois fort voulu que mon père eût pu entendre ce discours, parce qu'il recommençoit en toutes occasions à me blâmer de parler d'elle. Il auroit vu comme la Reine étoit faite là-dessus et il ne m'eût plus accusée de rien. Il auroit connu la méchante foi de madame de Choisy, qui lui mandoit toujours que j'étois l'obstacle de la fortune de ma sœur et qu'elle seroit reine sans moi ; que je ne prétendois pas au Roi ; que je n'avois pas lieu d'y songer ; que j'aimois mieux une princesse étrangère que ma sœur. Elle avoit raison d'en juger ainsi, parce que je n'aurois pas aimé à la voir au-dessus de moi. Je ne pouvois me persuader que fille de sa mère, telle qu'elle étoit, quoiqu'elle fût ma sœur, elle pût avoir beaucoup de tendresse pour moi.

Lyonne, secrétaire d'état, donna une fête à sa maison de Berni, à deux lieues de Paris : le Roi, la Reine et toute la cour y étoient. M. le cardinal y mena Pimentel, et ce fut le premier jour qu'il parut. Monsieur (1) étoit convié d'y aller. Je ne sais s'il eut du chagrin de ce que Pimentel s'y devoit trouver, sans que l'on lui en eût parlé que la veille seulement. Je sais bien qu'il s'en excusa et dit qu'il n'étoit ni d'âge ni de santé à aller à des fêtes, ni d'humeur à y prendre plaisir. Devant que je partisse pour m'y rendre, il fut long-temps à moraliser sur le détachement où il étoit du monde, et cela d'une manière à me faire connoître qu'il n'étoit pas satisfait de la cour, sans pourtant m'en rien particulariser. L'on partit à deux heures après-midi, et l'on n'en revint qu'à quatre heures du matin. La beauté du lieu, qui est un des plus

(1) Gaston, duc d'Orléans, père de Mademoiselle.

agréables d'auprès de Paris, et celui où la maison est bâtie, et les jardins qui ont été accommodés par M. de Puisieux, qui étoit secrétaire d'État, et le chancelier de Sillery, son père, laissent à juger que, pour peu que la situation y ait répondu, l'on n'y a pas épargné la dépense pour y rendre tout agréable. La maison est fort bien meublée. La Reine, à son arrivée, y trouva le bal et la comédie, avec toute sorte de musique; rien n'y manqua que l'ordre. La presse déconcerta tout et empêcha que les plaisirs ne fussent exécutés comme ils avoient été projetés. La longueur du temps que l'on y fut et la confusion m'ennuyèrent un peu, outre que je commençois à n'en plus tant prendre à ces sortes de divertissemens. Tout le monde étoit ravi de voir Pimentel: il n'y avoit personne qui n'eût une grande joie d'entendre parler de la paix et qui ne la souhaitât. Je parlai fort avec lui pendant le bal, et j'excusai le mieux qu'il me fut possible le désordre qu'il avoit vu, qui n'avoit été produit que par le plaisir et le désir que les François avoient de voir le Roi; que l'on connoissoit en toutes occasions la grande affection qu'ils avoient pour lui; que l'on leur en voyoit toujours donner des marques; que je trouvois qu'ils en avoient grande raison; que quand même on ne seroit pas obligé d'aimer son Roi, il étoit si aimable et avoit de si extraordinaires qualités, qu'il ne se pouvoit pas faire que l'on n'eût de la tendresse pour lui. Notre conversation fut toujours sur les louanges du Roi: il y a tant à dire qu'il sera aisé de croire que le bal finit plus tôt que la matière de notre entretien. Nous parlâmes aussi un peu de l'Espagne, de l'Infante et de la paix, et tout cela ne nous écartoit pas de notre sujet: nous n'en parlions que parce que ces affaires y revenoient.

Peu de temps après on parla du voyage de Saint-Jean-de-Luz; tout le monde s'y prépara: l'on fit faire des habits d'une magnificence digne des noces que l'on alloit faire. On peut juger des préparatifs par la nature des noces. Comme l'histoire marquera le temps du départ (1), je ne me fatiguerai pas de le chercher, ni dans ma mémoire ni dans les livres, et je passerai même légèrement sur beaucoup d'affaires qui pourront être écrites ailleurs. Je m'arrêterai seulement sur celles où je puis avoir quelque intérêt, ou les gens pour lesquels j'en prends, ou bien qui ne peuvent être sues par d'autres que par moi.

Nous partîmes donc de Paris avec les acclamations de joie du peuple et des bénédictions qu'ils demandoient à Dieu pour le Roi et pour l'heureux succès de son voyage, et pour celui du sujet qui le lui faisoit faire. Madame la princesse de Conti accompagna la Reine; la princesse palatine, madame la comtesse de Fleix, sa dame d'honneur, madame la duchesse d'Uzès, femme de son chevalier d'honneur, y étoient. Madame de Noailles étoit grosse ou malade. L'on alla à Fontainebleau, où l'on fut quelque temps. L'on voulut coucher à Gergeau, pour ne pas passer à Orléans. Monsieur étoit à Chambord, parce que Madame s'étoit blessée. La cour y alla coucher au lieu de Blois. Le jour que l'on y arriva, le Roi me disoit dans le carrosse: « Je n'ai pas voulu mettre un autre habit, ni décordonner mes cheveux, parce que si je me parois je donnerois trop de regret à votre père, à votre belle-mère et à votre sœur; ainsi je me suis fait tout le plus vilain que j'ai pu pour les dégoûter de moi. » Il faisoit ces plaisanteries avec une grande gaieté. Monsieur vint au devant du Roi hors du parc de Chambord. L'on alla droit au château voir Madame. Après cela le Roi monta à cheval avec mon père, qui le mena promener et tirer aux faisans. Comme l'on étoit arrivé de bonne heure, le Roi eut le temps de chasser. La Reine demeura au château, parce qu'il n'y a pas d'endroit où elle se pût promener à pied. Mes sœurs n'y étoient pas. Mon père dit à la Reine, qui lui en demanda des nouvelles, qu'il les avoit envoyées à Blois pour laisser du logement, et qu'il y avoit même envoyé ses officiers: ce qui fut cause que l'on ne donna à manger à personne. Il soupa avec le Roi et la Reine. Pour moi qui avois mes gens, je voulus faire l'honneur de la maison; je donnai à souper à toutes les dames qui étoient avec la Reine et à ses filles.

Le lendemain on alla dîner à Blois, où mon père donna à manger au Roi dans le château. Mes sœurs vinrent au bas des degrés recevoir Sa Majesté. Par malheur, de certaines mouches que l'on nomme cousins avoient mordu ma sœur: comme ce qu'elle a de plus beau est le teint, elles le lui avoient si gâté et la gorge qu'elle avoit maigre, comme l'ont ordinairement les filles de quatorze ans, qu'elle faisoit pitié à voir. Ajoutez à cela le chagrin où elle étoit d'avoir cru épouser le Roi. On lui avoit toujours tenu ce discours et on l'appeloit toujours la petite reine. Elle voyoit qu'il s'alloit marier à une autre; tout cela ne luy donnoit pas des charmes. Pour la petite de Valois, elle étoit fort jolie. On les voulut faire danser. La Reine le demanda à madame de Raré. Elle dansa fort mal, quoi-

(1) La négociation dura jusqu'au mois de novembre, mais la cour partit vers la fin de juillet et alla d'abord en Provence.

qu'on disoit qu'elle dansoit très-bien. La petite, que mon père avoit dit qui causoit à étourdir les gens et qu'elle le divertissoit extrêmement, ne voulut jamais parler. Comme les officiers de mon père n'étoient plus à la mode, quelque magnifique que fût le dîner, on ne le trouva pas bon et Leurs Majestés mangèrent très-peu. Toutes les dames de la cour de Blois, qui étoient en grand nombre, étoient habillées comme les mets du repas, c'est-à-dire point à la mode. Le Roi et la Reine avoient une si grande hâte de s'en aller, que je n'en vis jamais une pareille : cela n'avoit pas l'air obligeant. Je crois que mon père étoit de même de son côté et qu'il fut bien aise d'être défait de nous. Le matin que l'on partit de Chambord, il vint à quatre heures du matin m'éveiller; il s'assit sur mon lit et me dit : « Je crois que vous ne serez pas fâchée que je vous aie éveillée, puisque je n'aurois pas le temps tantôt de vous voir. Vous allez faire un grand et long voyage. Quoi que l'on dise, la paix n'est pas si aisée à faire que l'on croit, et peut-être ne se fera-t-elle pas; ainsi votre voyage sera plus long que l'on ne le dit. Je suis vieux et usé et je puis mourir pendant votre absence. Si je meurs, je vous recommande vos sœurs. Je sais bien que vous n'aimez pas Madame et qu'elle n'a pas eu envers vous toute la conduite qu'elle auroit dû avoir. Ses enfans n'en peuvent; mais pour l'amour de moi ayez en soin. Elles auront fort besoin de vous, parce que Madame ne leur sera pas d'un grand secours. » Il m'embrassa trois ou quatre fois. Je reçus cela avec beaucoup de tendresse. J'ai le cœur bon, et pour peu que l'on rentre dans son devoir avec moi, l'on me touche aisément. Je dis à Monsieur tout ce que je sentois sur cela; mon discours fut plein de respect, de tendresse et de reconnoissance de la sincérité avec laquelle il m'avoit parlé. Nous nous séparâmes fort bien et je me rendormis. Si je ne me fusse très-bien souvenue de cette circonstance, j'aurois cru l'avoir songée, lorsque je pensois à tout ce qui s'étoit passé auparavant.

Dès que l'on fut en carrosse et parti de Blois, on parla fort de tout ce qui s'étoit passé et l'on se moqua beaucoup de mon père, qui, aimant extrêmement ses faisans, prenoit un grand plaisir à les conserver. Le Roi me disoit : « Votre père a été bien fâché de quatorze faisans que je lui ai tués. » Le Roi se réjouissoit de tout. J'ai oublié de dire qu'avant que le Roi partît de Paris, M. le cardinal avoit envoyé ses trois nièces à Brouage, et que ce départ avoit fait grand bruit; que le Roi en étoit fort fâché; l'on disoit même qu'il s'étoit mis à genoux devant la Reine et devant M. le cardinal, pour leur demander d'épouser mademoiselle de Mancini. Comme je ne sais sur cela que les bruits du monde, je n'en dirai pas davantage, parce qu'il n'appartient ni à moi ni à personne de raisonner sur ce que nos maîtres font, ni même sur ce qu'en disent les autres. L'on continua le voyage jusqu'à Bordeaux, sans qu'il se passât rien dont il me souvienne. J'ai la tête si remplie d'affaires, que j'ai envie de dire que cela m'en fera oublier beaucoup qui réjouiroient les lecteurs et qui ne me feroient pas tant de plaisir à écrire. Je logeai à Bordeaux chez M. le premier président de Pontac. J'avois avec moi madame de Montglat et mademoiselle de Vandy. Pendant le voyage, le Roi causoit avec moi dans le carrosse. Toutes les dames qui y étoient ne lui convenoient pas comme je faisois. Elles étoient toutes des personnes fort sérieuses et avec lesquelles il avoit moins d'habitude. Il parloit fort souvent de la guerre et elles ne connoissoient pas autant de gens de ce métier que moi; ainsi le Roi m'adressoit plus volontiers la parole qu'aux autres, soit qu'il prît plus de plaisir à causer avec moi, ou que j'entrasse plus dans son sens sur les chapitres qu'il aimoit. Il dit un jour (je me souviens que c'étoit avant que nous fussions arrivés à Châtellerault) : « Je crois qu'il n'y a rien qui donne tant de joie que de gagner une bataille, et que l'on se sait bon gré au retour; » qu'il croyoit qu'on étoit alors bien content de soi. Je répondis, sans songer que la palatine, qui étoit là, fût des amies de M. de Turenne, et sans faire réflexion sur le mauvais gré qu'il m'en sauroit; je répondis donc au Roi : « Il y a un homme dans votre carrosse qui vous peut dire ce que l'on sent en pareilles occasions, qui est le maréchal Du Plessis. Il en a gagné une avec tous les agrémens que l'on peut desirer, puisque ç'a été un des plus grands capitaines de son temps qui l'a perdue à Rethel, qui est M. de Turenne. Envoyons le lui demander à notre arrivée; sans savoir ce qu'il en dira, vous pouvez juger du plaisir que cela lui fit. » La palatine le redit à M. de Turenne, et depuis ce temps-là il m'a toujours desservie en tout ce qu'il a pu, comme l'on pourra voir par la suite de ces Mémoires.

Pendant le séjour de Bordeaux la Reine mena sa vie ordinaire. L'on alla dans les couvens; on se promenoit et on jouoit tous les soirs un très-gros jeu à la bête. Quoique je ne l'aimasse pas naturellement et qu'en cela je ne ressemblasse pas à mon père, soit par le peu d'occupations que j'avois, ou pour faire comme les autres, je m'étois mise du jeu de la Reine d'une manière

à ne me pas contraindre. Je fus de moitié avec le comte de Roye; ainsi je me dispensois de jouer quand je trouvois à m'occuper plus agréablement. Le Roi faisoit faire souvent l'exercice au régiment des gardes ; l'on avoit souvent des nouvelles de Saint-Jean-de-Luz, où le cardinal étoit pour travailler à la paix avec don Louis de Haro. L'on peut juger de la joie que la Reine avoit lorsque les affaires s'avançoient. Le maréchal de Gramont alla, ambassadeur extraordinaire à Madrid, demander l'Infante. J'envoyai le comte de Charni avec lui, que j'avois mené avec moi à ce voyage, parce qu'on ne faisoit rien en Flandre, où il auroit été inutile à la tête d'une compagnie de cavalerie que je lui avois fait donner. Comme M. de Montausier est gouverneur de Saintonge et d'Angoumois, qui sont deux provinces dans le voisinage de Bordeaux, madame de Montausier y vint : nous l'avions vue dans notre passage à Saintes, et même nous allâmes souper chez elle, madame la princesse de Conti et moi. Elle venoit souvent me voir : c'étoit une femme qui avoit beaucoup d'esprit et de mérite. Elle vouloit toujours raccommoder Vandy avec les comtesses, pour les remettre bien ensuite avec moi. Un jour qu'elle parloit de Saint-Fargeau et de tous leurs démêlés, elle dit à Vandy : « Vous êtes bien fière, princesse de Paphlagonie ! » Mademoiselle de Scudéry lui avoit donné ce nom dans un de ses romans. Elle étoit aimée de tous les beaux esprits qui ne bougeoient de chez la comtesse de Maure. Sur cela je dis : « La princesse de Paphlagonie a une guerre déclarée contre la reine Gilet. » Je répondis cela parce que la comtesse de Fiesque se nommoit Gillone : c'est qu'au commencement qu'elle fut veuve du marquis de Pienne, son premier mari, elle eut un train si magnifique, que le monde qu'elle voyoit fort s'avisa de l'appeler ainsi. Je dis donc à madame de Montausier : « Vous ferez la paix entre ces deux couronnes, lorsque celle de France et d'Espagne sera signée. » Cette conversation dura tout un soir. Comme elle fut sortie, je dis à Vandy : « J'ai envie de faire un mémoire de vos intérêts, pour présenter à madame de Montausier. » Elle me répondit que cela seroit fort plaisant. Je me mis à y travailler : je ne croyois faire que cela. Comme j'avois du temps et que ce sujet me divertissoit, j'en fis une petite histoire qui fut achevée en trois jours, quoique je n'y employasse que deux heures par jour, le soir lorsque je revenois de chez la Reine. Je la montrai à madame de Montausier, qui la trouva jolie, quoique cela me parût une bagatelle conforme à l'*Ile imaginaire* que j'avois écrite à Dombes, que je lui fis voir aussi. Madame de Pontac se mit dans la tête de la faire imprimer : l'on en fit un petit livre (1) qui ne fut vu que de peu de personnes.

L'on quitta bientôt Bordeaux pour aller à Toulouse. L'on prit l'eau jusqu'à Cadillac, qui est une très-belle et très-magnifique maison à M. d'Epernon, que feu monsieur son pere avoit fait bâtir pendant sa faveur. Elle est sur le bord de la Garonne, quoiqu'elle n'en ait la vue que par des avenues qui vont sur le bord : il y a de grands jardins, des parcs, de belles églises, force fondations et de superbes meubles pour le temps où ils avoient été faits. M. d'Epernon y reçut Sa Majesté avec la dernière magnificence. Rien n'a jamais été égal à la bonne chère qu'il fit, et rien n'approchoit la somptuosité, la politesse et la grandeur qui parut en tout. C'étoit un homme qui avoit conservé un air de grand seigneur que personne n'a plus, soit par la quantité de gentilshommes, de pages, et enfin de tout ce qui distingue les gens. Aussi avoit-il de quoi soutenir cela par la charge de colonel-général de l'infanterie françoise, qui est une charge de la couronne, par le gouvernement de Guienne et par cent mille écus de rente. Tous ces avantages donnent aisément un air de distinction, pour peu que l'on ait de mérite, et il en avoit un à sa manière qui lui étoit fort particulier. Comme la Reine louoit la beauté de ses meubles et la quantité, après s'être promenée par toute la maison, il lui dit ce que peu de gens diroient, et qui est digne d'être remarqué par l'honneur qu'il fait à nos rois, puisqu'il montra bien ce qu'ils sont au-dessus des autres. Il lui dit donc : « Je suis bien fâché de n'en avoir pas de plus beaux pour loger Votre Majesté. Pendant ma disgrâce, sous le règne du feu Roi et dans les derniers troubles, j'ai perdu six millions; c'est ce qui m'a empêché de faire achever la maison où Votre Majesté auroit été plus commodément. » Le duc de Damville envoya demander un logement. M. d'Epernon répondit que là où étoit le Roi, il n'ordonnoit rien. Il dit cela parce qu'il ne le voyoit pas, ni le marquis d'Haluye, et il ne les pria ni l'un ni l'autre à souper. Ils logèrent et mangèrent où ils purent. Tout cela se rapportoit assez à l'air de grandeur et de fierté d'un fils de favori.

Les logemens qui se firent entre Bordeaux et Toulouse seroient inutiles à écrire, parce qu'il ne s'y passa rien de particulier, ni je n'y vis rien digne de remarque, hors le château de Nérac, où

(1) Intitulé : *Histoire de la princesse de Paphlagonie.*

l'on séjourna un jour. Il en est parlé dans les Mémoires de la reine Marguerite ; et les histoires qu'elle a contées lui être arrivées pendant le long séjour qu'elle y fit, et le Roi, mon grand-père, me donnèrent la curiosité de visiter les jardins, qui me parurent beaux dans leur rusticité par mille restes de vieux ajustemens. Je crois que dans leur temps ils avoient eu de la politesse, et, comme tout change, je les trouvai ainsi que je viens de dire. Toulouse est une très-belle ville sur la Garonne, qui par sa grandeur et la quantité de peuple qui vont et viennent dans les rues, firent qu'elle me parut avoir plus de l'air de Paris que pas une de toutes celles que j'ai vues. Ordinairement toutes les villes des provinces ont des quartiers déserts, où l'on ne voit ni peuple ni boutiques, et celle-là est fort remplie de l'un et de l'autre. On y voit quantité de carrosses à cause du parlement, qui est un des premiers de France. Il y a un très-beau cours, ou la Reine alloit quelquefois. Sa Majesté logeoit à l'archevêché, qui est une très-belle maison que le cardinal de Joyeuse, oncle de ma grand'mère, avoit fait accommoder lorsqu'il en étoit archevêque. Il l'étoit en même temps de Rouen et de Narbonne. Cette maison, très-illustre par son ancienneté, l'avoit été davantage du temps d'Henri III. L'aîné avoit été amiral, duc et pair, et avoit épousé une princesse de Lorraine, sœur de la reine Louise. Le Roi lui fit l'honneur de lui dire, lorsqu'il fit ce mariage, qu'il avoit bien du déplaisir de n'avoir plus de sœurs et point de filles à lui donner. Le second père de ma grand'mère étoit aussi duc et pair ; l'un et l'autre furent gouverneurs du Languedoc. Le cardinal fut celui qui maria sa nièce à M. de Montpensier, mon grand-père. Ainsi je vis avec plaisir le respect et la vénération que l'on a dans cette province pour sa maison, où je vis force marques de grandeur qu'ils y ont laissées. Le cardinal, avant que de mourir, voulut quitter la mode de garder trois archevêchés ; il donna celui de Toulouse au second fils de M. d'Epernon, qui étoit son parent, et il garda celui de Rouen, parce que mon grand-père étoit gouverneur de Normandie. Avant que de mourir, il supplia le Roi de lui donner pour successeur à l'archevêché de Rouen M. de Harlay-Chanvalon, qui avoit été nourri auprès de lui. M. de Montpensier le considéroit comme son parent ; il étoit fils d'une fille de la maison de La Marck : ç'a été depuis un très-grand personnage dans l'Eglise.

J'ai ouï conter une particularité qui arriva en Espagne à peu près dans le même temps, qui ne sera peut-être pas dans l'histoire de ce pays-là. Cette nation n'est pas si curieuse que la françoise d'écrire jusqu'aux moindres circonstances : il n'y a pas même de mémoires particuliers en Espagne comme en France. Tout le monde sait que Philippe II avoit deux filles ; que l'une épousa le duc de Savoie et l'autre l'archiduc Albert. Comme je ne sais laquelle étoit l'aînée (1), je les ai nommées sans distinction ; personne n'est assez ignorant pour ne pas savoir que les princes d'Autriche vont devant ceux de Savoie. Ce mariage fut long-temps proposé devant que d'être conclu, et il fut même comme rompu plusieurs fois ; dans l'une des ruptures, le roi d'Espagne étoit fort en colère contre le duc de Savoie. Dans son conseil il se plaignit de ses manières et disoit : « Je ne sais pourquoi les rois donnent des filles à des souverains. Ce sont des alliances inutiles : ils leur font beaucoup d'honneur et ne s'en font point à eux-mêmes. Ils s'attirent des embarras par la protection qu'il leur faut donner, et souvent ils leur attirent aussi la guerre lorsqu'ils la veulent le plus éviter. Ces messieurs-là ne connoissent pas cela, et croient être d'un bon usage. » Dans ce moment l'amirante de Castille se leva et dit au Roi : « Sire, j'ai deux fils, je les offre à Votre Majesté pour les deux Infantes ; je lui promets de reconnoître l'honneur qu'il me fera. » Le Roi lui répondit qu'il avoit raison ; « et j'en aurois encore plus que vous de faire ce que vous me proposez : mon exemple devroit être suivi. Il ne faut jamais prendre des gens qui ne se sentent pas honorés lorsqu'on les honore. » Et très-sûrement le roi d'Espagne lui auroit donné une de ses filles, sans que l'affaire de Savoie se raccommoda promptement, et qu'il y eut des raisons d'Etat qui l'obligèrent d'envoyer l'infante Isabelle pour commander en Flandre.

Pendant que M. le cardinal étoit à Saint-Jean-de-Luz, et que la paix et le mariage du Roi étoient prêts à se conclure, il mourut un des fils du roi d'Espagne. J'ai oublié de dire que tant qu'il n'y eut qu'un fils en Espagne, le roi d'Espagne n'avoit pas voulu songer au mariage ; et ce ne fut que sur la naissance du second que Pimentel étoit venu à Lyon. Cette mort alarma un peu la Reine. M. le cardinal lui manda qu'elle ne changeroit rien, parce que le roi d'Espagne ne vouloit pas rompre l'affaire ; qu'elle étoit trop utile pour le bien de la chrétienté ; qu'il espéroit que Dieu béniroit ses intentions et lui en donneroit un autre. La Reine d'Espagne devint grosse

(1) L'aînée était Isabelle-Claire-Eugénie, mariée à l'archiduc Albert.

peu de temps après. Nous prîmes le deuil de ce prince. Nous le quittâmes au retour de M. le cardinal, parce qu'on ne le porte pas en Espagne des enfans, qu'ils n'aient sept ans. Cette coutume me paroît bonne et est très-bien fondée, puisque l'Église se réjouit de la mort des enfans au-dessous de cet âge-là.

Le roi d'Angleterre avoit été en Espagne: il ne me souvient pas pourquoi. Comme le duc d'Yorck et lui avoient servi en Flandre, cela lui pouvoit donner quelques raisons d'y aller. Il repassa en France. Le Roi et la Reine allèrent au devant de M. le cardinal, qui venoit de Saint-Jean-de-Luz. Son retour donna une grande joie, et l'on avoit bien raison et lui aussi d'être satisfait de la paix (1). Le lendemain qu'il fut arrivé, il me vint voir. Nous entrâmes dans un cabinet, après avoir été quelque temps avec tout le monde, parce qu'il me dit qu'il avoit à me parler; il commença par me dire: « Il ne me sera jamais imputé de préférer mes intérêts à ceux de mon maître et de tous ceux qui ont l'honneur de lui appartenir; je sais bien la différence qu'il y a de ma famille à sa maison. » Après quoi il me dit: « Le roi d'Angleterre m'a fait proposer de le marier avec ma nièce Hortense. Je lui ai répondu qu'il me faisoit trop d'honneur; que tant qu'il y auroit des cousines germaines du Roi à marier, il ne falloit pas qu'il songeât à mes nièces; qu'il auroit sujet de se repentir s'il avoit fait une pareille faute, et moi d'y avoir consenti; qu'on commençoit à pouvoir espérer qu'il se rétabliroit; que sans cela il ne me le proposeroit pas. » Je le remerciai et lui répondis que quand les affaires avoient été aussi avancées que celles du roi d'Angleterre et de moi l'avoient été, et ne s'étoient pas achevées, il n'y avoit guère d'apparence d'y songer; que j'étois assez glorieuse pour ne vouloir pas que l'on lui proposât l'affaire, s'il ne l'avoit imaginée et souhaitée lui-même; que je lui conseillois fort de lui donner Hortense; que je serois fort aise qu'elle fût ma cousine germaine. Nous nous séparâmes fort contens l'un de l'autre et avec force protestations d'amitié. J'appris que du temps de la mort de Cromwell la reine d'Angleterre avoit fait faire la même proposition à M. le cardinal, qui l'avoit refusée: pour cette dernière fois c'étoit M. de Turenne qui l'avoit faite. Il prenoit un grand intérêt à tout ce qui regardoit le roi d'Angleterre. Comme ce n'étoit pas un homme heureux dans les affaires dont il se mêloit, celle-là ne réussit pas entre ses mains. La reine d'Angleterre témoignoit un grand empressement pour ce mariage, à ce que me dit M. le cardinal. Il trouvoit aussi bien que moi qu'il ne lui convenoit pas d'en avoir en pareille occasion. Je le trouvai de bon sens là-dessus; et depuis que je l'ai mieux connu que je ne faisois devant la Fronde (j'avois peu parlé à lui, hors à Bordeaux, comme l'on aura vu ci-devant), je trouvai qu'il se faisoit assez de justice en tout. Comme je n'avois pas le même empressement de me marier que la reine d'Angleterre en avoit à demander Hortense, j'écoutois tout ce que l'on me disoit avec une très-grande indifférence; et lorsque je songeois à celui à qui je pourrois me marier, je ne trouvois rien de si difficile à décider, quoiqu'alors il y eût assez de partis qui me convenoient. Comme j'avois vu souvent des affaires prêtes à conclure qui avoient manqué, j'étois résolue de n'en plus croire d'assurées que je ne fusse devant un prêtre: il est vrai aussi que je n'en souhaitois aucune. J'étois très-persuadée, d'un autre côté, qu'il en falloit remettre la conclusion à la Providence, parce que c'étoit elle qui décidoit de tous les inconvéniens. J'ai grand'peur que la résignation où je me trouvois alors ne vînt pas du principe où nous la devons prendre, et que c'étoit le peu d'inclination que j'avois au mariage, et une très-grande indifférence que j'avois pour les partis qui pouvoient songer à moi, qui me faisoient regarder tout cela avec une très-grande tranquillité naturelle. Cette même Providence qui agit en tout, et qui fait qu'il ne tombe pas un cheveu de la tête qu'elle ne l'ait prévu, n'avoit pas encore décidé, et est encore suspendue à décider de ce qui arrivera de moi sur un état fixe dans lequel je puisse trouver un parfait repos. Je sais bien que l'on n'en peut avoir sans se soumettre entièrement à elle. C'est à quoi je devois travailler, et l'ouvrage m'en devroit être plus agréable que d'écrire des Mémoires, parce qu'il me seroit plus utile. Je connois aussi que ce seroit trop présumer de soi-même de croire pouvoir toujours prier ou méditer. L'on n'est pas assez parfait pour se pouvoir trouver sans cesse devant Dieu. Je pense même qu'il est souvent bon de s'en retirer par respect: et le temps qui nous reste, lorsque l'on ne dit rien contre son prochain, l'on peut, comme je crois, l'employer, sans craindre de mal faire, à un acte aussi indifférent que celui-ci l'est.

Comme le roi d'Espagne ne devoit partir de Madrid pour venir à la dernière ville qui sépare la France d'avec l'Espagne, nommée Fontarabie, qu'au premier jour d'avril, on parla d'aller passer l'hiver à Paris. L'on disoit aussi que l'on iroit en Languedoc et en Provence, où il y avoit encore quelques troubles. Ainsi nous fû-

(1) Le traité est du 7 novembre 1659.

mes quelques jours sans savoir ce que l'on feroit, parce qu'à la cour on dit souvent les affaires devant qu'elles arrivent, et surtout en matière de voyage. Dans ce temps-là Guitaut vint à la cour de la part de M. le prince; l'on peut juger comment il y fut reçu. Le roi d'Angleterre passa à Blois; l'on y ajusta fort ma sœur, parce que l'on la vouloit marier, à quelque prix que ce fût. M. de Lorraine alla à Blois, où il demeura long-temps. Il y fit aller son neveu, le prince Charles, qui avoit quinze ans. Il mangeoit avec mes sœurs, et Madame étoit ravie qu'il fût toujours avec elles. Cependant les enfans de cet âge-là s'ocupent d'autres pensées que celles de faire des poupées. Ainsi il ne manqua pas de devenir amoureux de la fille de madame de Raré, gouvernante de ma sœur; et le marquis de Beauveau, gouverneur du prince Charles, avoit peur qu'il ne le devînt de ma sœur. Il savoit que ce mariage ne lui convenoit pas: il faisoit tout ce qu'il pouvoit pour qu'il n'y allât pas si souvent. Pour Madame, qui n'avoit aucune prévoyance, elle ne songeoit qu'à prier Dieu, et à manger pour remédier à ses vapeurs: ce qui étoit justement ce qui les augmentoit, aussi bien que la vie sédentaire qu'elle menoit et entretenoit avec ses femmes lorraines, qu'elle trouvoit de meilleure compagnie que tout ce qu'il y avoit de gens à Blois, où il s'en pouvoit trouver beaucoup dont la conversation auroit été meilleure que celle de ces femmes. Quoique la cour de Monsieur fût fort diminuée depuis son exil, elle ne donnoit ordre à rien, et ne voyoit ses filles qu'un demi-quart d'heure le soir, et autant le matin. Elle ne leur disoit rien, sinon: « Tenez-vous droites, levez la tête. » Voilà toutes les instructions qu'elle leur donnoit. Elle ne les voyoit plus le reste de la journée et ne s'informoit pas seulement de ce qu'elles faisoient. Madame de Raré étoit dans sa chambre, où il y avoit cinq ou six filles de toutes sortes de gens. Monsieur y alloit souvent: mes sœurs étoient dans leurs chambres avec quantité de petites filles, et personne de qualité ni d'autorité ne se trouvoit là pour leur pouvoir rien dire.

Depuis que j'avois vu Monsieur à Chambord, je lui écrivois avec soin tout ce que j'apprenois pour tâcher de le divertir, et je lui faisois toujours mille amitiés dans mes lettres. Il y répondoit. Ainsi je croyois avec raison être bien avec lui. L'on me manda de Paris que depuis que l'on ne voyoit plus d'espérance au mariage du Roi avec ma sœur, mon pere songeoit à celui de Savoie. Cela me fut fort indifférent. Un jour le cardinal me dit: « Il y a bien des nouvelles; Monsieur m'a écrit une grande lettre pour se plaindre de ce que vous empêchez le mariage de M. de Savoie avec votre sœur, et que M. l'archevêque d'Embrun, qui est ambassadeur pour le Roi, a écrit que madame de Savoie a trouvé une lettre que vous écrivez à M. de Savoie, par laquelle vous lui marquiez que votre sœur étoit bossue, et quantité d'autres circonstances désobligeantes pour elle. » Je me mis à rire et répondis à M. le cardinal que j'avois grande pitié de Monsieur de s'amuser à ces contes et d'ajouter foi aux folies de l'archevêque d'Embrun et à celles de ma tante; qu'il me paroissoit qu'elle étoit aussi méchante que folle. Cela ne laissa pas que de me mettre en colère. Lorsque ma fierté eut surmonté le ridicule de ma tante et de M. d'Embrun, je demandai à M. le cardinal ce que j'avois à faire. Il me dit: « Il faudra voir. » Comme j'avois fortement cette affaire en tête et que je ne voulois pas laiser Monsieur plus longtemps dans le chagrin que cela lui causoit contre moi, j'allai trouver M. le cardinal le lendemain pour lui proposer d'écrire à Monsieur et d'envoyer quelqu'un à Madame Royale, afin de lui faire un éclaircissement: ce qui étoit proprement lui donner un démenti en cas qu'elle désavouât la lettre dont elle avoit parlé à Monsieur. J'ajoutai que je tournerois une lettre de manière que je pourrois satisfaire Monsieur; que je la ménagerois si peu, qu'elle jugeroit aisément que je n'avois aucune envie d'épouser son fils. M. le cardinal me dit que cela seroit bien. Il me conseilla de ne pas écrire à Monsieur que je n'eusse reçu la réponse de Madame Royale, parce qu'il étoit méfiant; « et c'est pour cela même qu'il ne voudroit pas que vous envoyassiez en Piémont, parce qu'il croiroit que ce seroit pour faire parler à M. de Savoie sur votre compte particulier. C'est pourquoi, dit-il, vous ne lui en devez rien dire. » J'écrivis donc à ma tante une lettre la plus fière que l'on puisse imaginer d'une demoiselle de mon humeur, qui sait assez mepriser les gens quand ils méritent de l'être, et, si je l'ose dire, d'une fille de France. Je méprisois beaucoup ma tante par la différence de nos manières et de nos conduites: je crois avoir assez de raison de le devoir faire. L'on verra, par tout ce que j'ai écrit dans ces Mémoires, que je n'ai eu aucune envie de me marier, à moins que de trouver des grandeurs qui fussent conformes à ma naissance et à la juste ambition qu'elle me devoit donner. Je n'ai guère rien compris qui pût l'égaler, et avec cela l'imagination vive que Dieu m'a donnée me poussoit toujours dans l'excès. Ainsi je ne pouvois être touchée que d'un grand merite ou d'une grande élévation, et je ne trouvois ni l'un

ni l'autre dans M. de Savoie. L'on croira aisément que je n'épargnai point dans les termes de ma lettre beaucoup de circonstances pour maintenir ma gloire, que je croyois avoir été blessée en cette occasion. M. le cardinal, à qui j'avois montré cette lettre, la trouva fort bien et voulut écrire lui-même à M. de Navailles et à M. Servien, qui avoient été envoyés ambassadeurs du Roi à Turin. Ce fut Brays que j'y envoyai. Il alla prendre congé de M. le cardinal, qui lui donna ses instructions. Je lui ordonnai de ne voir M. de Savoie que chez madame sa mère. Dans le temps que Madame Royale mandoit tous ces contes à Monsieur, elle m'écrivoit fort souvent avec des termes les plus tendres du monde. C'étoit dommage qu'elle fût de la qualité dont elle étoit, parce qu'elle avoit toutes celles qu'il falloit pour être une bonne comédienne. Monsieur avoit depuis quelques années une loupe au milieu du dos qui étoit devenue fort grosse ; elle s'étoit ouverte et jetoit quelques humeurs. Il y avoit un an qu'elle s'étoit fermée, dans le temps de la canicule : ce qui lui avoit causé quelques étourdissemens fâcheux, qui donnèrent lieu aux médecins de lui conseiller d'aller à Bourbon, parce que ses eaux lui avoient toujours fait du bien. Comme l'on flatte les princes sur tout ce qui les regarde, et très souvent aux dépens de leur ame aussi bien que de leur vie, il y en eut qui par complaisance lui dirent qu'il pouvoit attendre jusqu'au printemps.

[1660] Nous partîmes après Noël de Toulouse pour aller à Montpellier, où l'on séjourna deux ou trois jours. C'est une fort jolie ville ; l'on n'y peut aller qu'en chaise ou à pied, parce que les rues y sont très-étroites. Il faisoit un froid et une gelée horribles. Le soleil de Languedoc est tel d'ordinaire, qu'il est aussi chaud au mois de janvier qu'il l'est en France au mois de juillet. L'on disoit que les femmes y étoient jolies ; pour moi, je les trouvai fort fardées et pleines de rouge. Elles avoient de l'esprit, à ce que disoient les hommes ; elles ont un air enjoué qui ne me plaisoit pas. Monsieur alla au bal chez madame de La Motte-Argencourt, mère d'une des filles de la Reine. J'allai avec lui ; nous nous y ennuyâmes fort : nous voulions voir toutes les beautés dont on nous avoit parlé, qui ne me parurent pas telles qu'on les avoit prônées. L'on continua le chemin droit à Nîmes : j'y suppliai la Reine de me permettre d'aller à Avignon, parce que j'avois fort entendu parler de la beauté de cette ville. Avec cette curiosité, j'étois bien aise d'éviter le trajet de Beaucaire à Tarascon, où le Rhône est large. Ainsi j'aimois mieux l'aller passer sur le pont d'Avignon. J'y mandai que j'y voulois être inconnue, et que je priois que l'on ne me fît aucun honneur. Mademoiselle de Vandy étoit demeurée malade à Toulouse ; de maniere que je n'avois que madame de Montglat avec moi. Je priai madame la duchesse d'Orval, femme du premier écuyer de la Reine, de m'accompagner à ce petit voyage. J'y menai aussi mademoiselle d'Armentière, sa cousine, qui demeuroit avec elle. L'on séjourna un jour à Nîmes. L'on alla voir les arenes et les aqueducs, où passe une rivière : ces ouvrages ont été faits par les Romains.

Je partis pour Avignon le jour que la cour s'en alla à Arles, avec intention de la joindre le jour d'après. Je ne voulois séjourner qu'un jour à Avignon. Je passai sur le pont du Gard, qui est encore un ouvrage fait par les Romains et fort curieux. Ce sont trois ponts les uns sur les autres, dont la structure est faite comme pour un seul. Ils ne sont soutenus que d'un côté. Il faut voir cet ouvrage pour le pouvoir comprendre. Je l'ai passé à pied ; il fallut qu'un de mes cochers passât mes trois carrosses, parce qu'il falloit une adresse toute particulière pour le pouvoir faire, à cause qu'ils étoient plus grands que ceux qu'on fait ordinairement. Je ne montai pas aux deux ponts de dessus, parce que j'avois mal à un pied ; dont je fus très-fâchée. Au bout du pont d'Avignon, j'arrivai à une petite ville qui est de la France : je dis cela, quoique anciennement tout en fût ; et par une possession peut-être abusive, le Pape en jouit. Cette ville se nomme Villeneuve. Il y a un fort au-dessus, que l'on appelle Saint-André. Le gouverneur fit tirer le canon. L'on me vint haranguer à double titre, et par ce que je suis, et parce que Monsieur étoit gouverneur de Languedoc. Je reçus fort mal ces honneurs et ces harangues. Je leur disois : « Je ne suis pas Mademoiselle, je suis inconnue. » Voilà toute la réponse que je leur fis. Je trouvai au bout du pont la chaise de M. le vice-légat, avec plusieurs autres. Je m'y mis et je vis le pont et le Rhône au clair de la lune ; l'un et l'autre me parurent fort beaux et me firent grand' peur. Le Rhône est fort rapide et fort large, et le pont d'une grande hauteur et en mauvais état. Comme je fus au bout du côté de la ville, je vis quantité de monde et de flambeaux ; j'entendis des tambours et des trompettes : cela me parut formidable. Je n'avois en tête que d'être inconnue. Comme je vis tout cela, je sortis de ma chaise et je me mis dans une maison où étoit le bureau du Roi. Madame d'Orval et tout ce qui étoit avec moi crevoit de rire, de voir la

crainte que j'avois que l'on ne me fît de l'honneur. Cela surprenoit tout le monde, parce que ce n'étoit pas mon humeur ordinaire : je suis née et accoutumée à en recevoir partout. M. le vice-légat, transporté d'un grand zèle de m'en rendre et pourvu d'une force proportionnée à sa grosseur, donna un coup de poing dans la porte, duquel coup il la rompit. J'aurois dû reconnoître l'autorité du Pape et le révérer en sa personne. Je n'y songeai pas. Il me faisoit mille complimens en italien, et je lui répondois fort incivilement : « Je veux être inconnue. » Il avoit avec lui le commandant des armées du Pape, nommé le commandeur Lomelini, ou autrement le grand prieur d'Angleterre, et les consuls. Enfin malgré moi l'on me fit tous les honneurs imaginables. Les bourgeois et la garnison étoient sous les armes, avec une grande quantité de flambeaux, et toutes les dames de la ville aux fenêtres. L'on tira furieusement du canon, et celui de Saint-André répondoit à celui de la ville. J'arrivai chez M. le marquis de Grillon, homme de qualité de ce pays-là, que je connoissois. Je ne voulus pas aller loger au palais du Pape. La maison de M. de Grillon est fort belle, bien bâtie et peinte à l'italienne. Comme je fus dans ce logis, où il y avoit un monde infini, je me rassurai et voulus alors paroître ce que j'étois. Je devins civile et commençai à ne plus gronder personne. Je reçus le monde à mon ordinaire. Le vice-légat fut long-temps avec moi. Lorsque tout le monde fut sorti, un de mes gens me conta une aventure qui me fit bien rire. Il y avoit une compagnie de cavalerie qui n'étoit pas fort aguerrie et qui montoit rarement à cheval : c'étoit le chevalier Rospigliosi qui la commandoit. Je crois qu'il est à cette heure cardinal. L'on voulut mettre cette troupe en escadron dans un quartier de la ville où je devois passer. Le brigadier, peu accoutumé à de tels manéges, aussi bien que son cheval, tomba dans une cave. Cette aventure ne fut pas oubliée. Comme j'avois fait une longue tournée et que mes officiers n'étoient pas arrivés, le marquis de Valavoir, qui étoit à M. le cardinal et que je connoissois, me dit : « Si l'on osoit, l'on vous donneroit à souper. » Comme il étoit tard et que j'avois envie de dormir, j'acceptai son offre avec joie. J'allai donc souper chez la tante de sa femme, qui étoit belle-sœur de madame de Grillon. L'on entroit de la maison où j'étois dans celle-là, et pendant le souper j'entretins un des plus beaux esprits de la ville, qui étoit chef de l'Académie. Après le souper, on me donna les marionnettes. J'avois si grande envie de dormir que de meilleurs divertissemens ne m'auroient pas arrêtée. Le lendemain je resolus de voir tout ce qu'il y avoit de rare dans la ville. L'on me dit qu'il falloit commencer par le palais. J'y allai et je trouvai sur mon chemin toute la garnison sous les armes dans la place. La vue du palais est admirable : les appartemens y sont fort grands et beaux, quoique ce soit une vieille maison, point ajustée, meublée à l'italienne. Dans une des plus belles chambres il y avoit le portrait du Roi sous un dais. Dans le cabinet de M. le vice-légat, il y avoit sur une table un livre tout ouvert ; j'y lus et j'y trouvai la généalogie de M. le vice-légat, qui l'avoit sans doute laissé à dessein, pour que je visse qu'il étoit parent de la maison de Joyeuse. Il ne m'en dit rien. J'imaginai ce qui en pouvoit être, et je lui fis une honnêteté là-dessus. Ensuite j'allai au Cours, où je vis un monde infini : le Cours est sur le bord du Rhône, le long des murailles de la ville, qui sont les plus belles du monde. Puis j'allai à la synagogue voir les juifs. Ils chantèrent : jamais je n'ai vu un si vilain lieu ni de si vilaines gens. Après j'allai à une Notre-Dame qui est au bout de la ville. Il y a une fort belle chapelle, où l'on me dit qu'il se faisoit force miracles. J'allai aussi aux Carmélites, qui ne sont pas comme celles de France, et ensuite dans un autre couvent, à la prière de madame de Grillon ; puis au bal, qui se donnoit entre les dames tour à tour. Si je ne me trompe, c'étoit ce jour-là chez madame la marquise de Châteauneuf, dont le mari étoit de la maison de Simiane. Madame d'Orval et madame de Montglat étoient à la bonne place. Je voulois être inconnue, je m'étois mise sur un petit siége. Messieurs les vice-légats dansent ordinairement à ces bals ; pour celui qui l'étoit alors, de la grosseur dont il étoit, il ne lui auroit pas été possible de le pouvoir faire. Il y avoit une coutume que l'on ne pratiqua pas ce jour-là, qui est qu'à chaque courante la dame qui la devoit danser alloit baiser M. le vice-légat à sa place. Cela me sembla assez ridicule, et je lui dis que cela me paroissoit ainsi. Il me dit qu'il étoit bien aise que je le désapprouvasse, qu'il en aboliroit la coutume. Le bal finit par-là.

Le lendemain, avant que de partir, j'allai aux Célestins entendre la messe dans la chapelle de Saint-Luxembourg, pour qui l'on a une très-grande vénération. Il n'a pas été canonisé, parce qu'il avoit été fait cardinal par un des anti-papes. La quantité de miracles qu'il a faits, le grand nombre de morts qu'il a ressuscités, lui ont donné une telle approbation et une telle

dévotion, que l'Église a toléré celle des peuples. Depuis quelques années, cette même dévotion s'est réveillée à Amiens dans l'église de Saint-Martin, où sont les pères célestins. La dernière fois que la cour y fut, j'y allai. On a tant besoin du secours des saints que l'on ne les sauroit trop chercher. Si l'on pouvoit lier une amitié étroite avec eux, et se conformer à la vie qu'ils ont menée, ces amis-là seroient plus solides et plus utiles que ceux du monde. Nous avons plusieurs alliances avec la maison d'où est sorti ce saint. Lorsque je partis d'Avignon, je croyois aller passer un bac pour m'en aller par terre trouver Leurs Majestés; l'on me dit qu'il étoit rompu : ainsi je fus obligée de me mettre sur le Rhône. Le vice-légat, qui alloit trouver le Roi, avoit un très-joli bateau; il me le donna et en prit un autre. Si j'avois voulu éviter l'eau, que je craignois extrêmement, il m'auroit fallu attendre quelques jours. J'avois dit au Roi le jour que je me rendrois auprès de lui : ainsi, quelque répugnance que j'eusse d'aller par eau, je n'hésitai pas à m'y mettre. Lorsque j'entrai dans le bateau, j'y priai Dieu du meilleur de mon cœur; je me recommandai à lui, et après cela je fis mon voyage. Comme il avoit fait un furieux froid et qu'il dégeloit, il y avoit des glaçons qui sembloient des rochers effroyables. Le Rhône va d'une vitesse qui fait à mon gré plus de plaisir que de peur. Il faisoit très-beau : aussi j'eus la vue du pays, qui est admirable. Je me rassurai si bien sur l'eau que je m'endormis dans le bateau; ainsi je trouvai le trajet très-court jusqu'à Arles. Comme j'entrai chez la Reine, elle s'écria : « Quoi ! vous êtes venue par eau ? » Je lui dis que l'envie que j'avois de me rendre auprès d'elle avoit surmonté toutes mes craintes, et que je n'en aurois jamais qui me pussent faire manquer au moindre de mes devoirs. Tout le monde me dit: « Vous n'avez pas eu peur ! » A la cour les moindres circonstances font parler long-temps, tant on y est inutile et peu habile. Je servis de conversation tout ce soir-là. Il avoit fait une si horrible gelée, et qui avoit duré si long-temps, que le lieutenant-colonel des gardes Fourille, homme de bonne foi, dit au Roi et à la Reine que le régiment des gardes avoit passé de Tarascon à Beaucaire sur la glace, et qu'il avoit été tout couvert de poudre sur le chemin, tant il étoit sec et battu. L'on ne resta qu'un jour à Arles; le lendemain l'on alla coucher à Salon. Cette place est située dans un endroit de Provence que l'on appelle la plaine de Crau. C'est un pays fort pierreux, où il ne croît quasi rien que du serpolet: ce qui fait que l'on estime grandement les moutons qui en mangent. Pour moi, je n'ai pas trouvé que la viande le sentît comme on le disoit; je ne sais si je ne me connoissois pas à goûter ce qui est bon et méchant. Je sais bien que le mouton de Beauvais me semble meilleur et a beaucoup plus de mine que l'autre, parce qu'ils y sont fort petits. Cette ville n'a donc rien de recommandable que la naissance de Nostradamus; l'on y voit son tombeau dans un des piliers de l'église. Je ne me souviens pas s'il y a une épitaphe. Je ne doute pas qu'elle n'y soit; et comme elle y doit être en latin, je n'en aurois pu rien dire quand même je l'aurois vue. Ce personnage s'est rendu si célèbre par ses prédictions, qu'il n'a pas besoin d'autre mérite pour se rendre considérable dans les siècles à venir.

L'on alla coucher à Aix, où l'on reçut Leurs Majestés à l'ordinaire. Elles logèrent à l'archevêché chez le cardinal Grimaldi. Il me semble qu'il n'étoit pas chez lui : il étoit en Italie ou à Monaco. Le prince de ce nom étoit de même maison que lui : son petit-fils, le duc de Valentinois, épousa dans ce temps-là mademoiselle de Gramont, fille du maréchal, qui étoit une belle et aimable personne. Ce mariage s'étoit fait à Bidache au retour de l'ambassade d'Espagne. M. de Valentinois étoit jeune, bien fait, et grand seigneur; avec tout cela il ne plaisoit pas à mademoiselle de Gramont, qui étoit très-fâchée de se marier. Il y avoit quelqu'un (1) à la cour qui lui plaisoit davantage, et en cela son goût n'étoit pas dépravé. Il y a eu assez de gens qui ont été de ce goût, et même un peu trop pour le bien du personnage. Il y avoit eu des troubles en Provence, comme je l'ai déjà dit, et surtout à Marseille, où l'on avoit envoyé des troupes pour morigéner les mutins. Il est fort extraordinaire que pendant que l'on faisoit la paix à Saint-Jean-de-Luz, et que le Roi étoit dans les provinces voisines, on se soulevât dans un coin du royaume. L'on punit bien sévèrement l'insolence des Marseillois; on fit abattre un des côtés des murailles de leur ville, et l'on fit bâtir une citadelle de l'autre. M. de Mercœur, qui étoit gouverneur de la province, fit cette expédition, secondé de M. le président d'Oppède, qui étoit proprement l'homme du Roi, et qui faisoit tout dans la province, c'est-à-dire la pluie et le beau temps. Il avoit été dans le commencement à la tête des révoltés contre M. d'Angoulême qui en étoit gouverneur, de la même manière que les Bordelois avoient fait autrefois contre M. d'Epernon. Il disoit avec tous ceux de

(1) Le duc de Lauzun; il sera souvent question de ce duc que Mademoiselle épousa secrètement.

sa révolte, que ce n'étoit pas contre le Roi; cependant on en jugeoit autrement. Le premier président revint à son devoir: il fut chaud et emporté pour le parti du Roi, comme il l'avoit été auparavant pour l'autre; ainsi il s'étoit fait haïr dans la province. Il se mit mal avec tous ceux qui avoient été dans les commencemens révoltés avec lui. Pendant que l'on fut à Aix, l'on en châtia, l'on en fit pendre, l'on en envoya aux galères, et l'on exila quelques-uns des principaux du parlement dans des pays fort éloignés. Et comme tout cela se faisoit par ses conseils, il acheva de s'attirer l'aversion de tout le monde. Pour rétablir l'autorité du Roi, l'on fit tous ces genres de châtimens qui autorisèrent le premier président, et le rendirent d'autant plus redoutable que c'étoit lui qui faisoit tout. M. de Mercœur n'osoit rien décider; et lorsqu'on lui faisoit une demande, il répondoit bonnement que l'on s'adressât à M. le premier président, qui agiroit ainsi qu'il trouveroit à propos. L'homme qui fut condamné aux galères avoit été capitaine dans le régiment de Valois. Il me fit prier de parler pour lui au Roi. Je m'adressai à M. le cardinal, qui me renvoya au premier président, et me dit: « Je ne sais pas les affaires de ce pays-ci; c'est lui qui se mêle de tout. » Je lui en parlai. Il me fit force complimens, et ne laissa pas d'envoyer l'homme aux galères. C'étoit un homme bien fait. Je le vis lier: cela me fit pitié. Il savoit que j'avois parlé pour lui: ce qui l'obligea à regarder à mes fenêtres. Je m'en ôtai, et je vous avoue que cela me fit d'autant plus de peine que je savois que c'étoit le premier président lui-même qui l'avoit engagé dès le commencement des troubles dans le parti. C'est ce qui faisoit son crime, et il l'envoyoit aux galères. Quoiqu'il me fût dur de voir souffrir un homme, je ne laissai pas de concevoir qu'il falloit que le premier président eût des raisons pressantes pour le service du Roi d'agir ainsi, parce qu'il étoit de mes amis et que j'avois beaucoup d'estime pour lui. C'est un homme de mérite, de la maison de Forbin. Après avoir fait tous ces châtimens, l'on chanta le *Te Deum* pour la paix; elle fut publiée le second février, qui est la fête de Notre-Dame. Cela se fit dans la cathédrale; et lorsque la cérémonie fut finie, l'on publia la paix dans toutes les places publiques et dans les carrefours de la ville. Le parlement y étoit en robes rouges; toutes les autres compagnies, les corps de ville, les ambassadeurs, tout y étoit de la même manière et avec les mêmes cérémonies qu'on a accoutumé d'observer à Paris. C'étoit une joie si générale, qu'on n'en a jamais vu une si naturelle dans l'esprit et dans le cœur de tout le monde. La mienne fut troublée sans savoir pourquoi. Je m'en allai à mon logis pleurer, et je ne pus essuyer mes larmes pendant une grosse heure. Je dis à Comminges: « Il faut qu'il me soit arrivé quelque malheur que je ne sache pas et dont mon état soit un pressentiment. » Il se moqua de moi et me dit: « Ce sont des vapeurs qui ne signifient rien. » J'en fus inquiète plus de vingt-quatre heures. A force de m'en faire la guerre et de me tourmenter là-dessus, je n'y songeai plus et je ne m'occupai que du bruit qui couroit que M. le prince alloit venir. Cela me réjouit beaucoup. M. de Longueville vint deux jours devant lui. Le jour qu'il arriva, j'étois chez la Reine, fort empressée de voir M. le prince. Elle me dit: « Ma nièce, allez-vous-en faire un tour au logis. M. le prince m'a fait prier qu'il n'y eût personne la première fois que je le verrois. » Je me mis à sourire de dépit et lui répondis: « Je ne suis personne; je crois même que M. le prince sera étonné s'il ne me trouve pas ici. » Elle insista d'un ton fort aigre. Ainsi je m'en allai, dans la résolution de m'en plaindre à M. le cardinal: ce que je fis le lendemain, et lui dis que si pareille aventure m'arrivoit une autre fois, je m'en irois. Il me fit de grandes excuses. J'envoyai faire des complimens à M. le prince et lui témoigner l'impatience que j'avois de le voir. Il me manda qu'il étoit au désespoir de n'oser venir chez moi qu'il n'eût été chez Monsieur, de manière que je ne le vis que le lendemain. Il étoit à la cour comme s'il n'en fût jamais sorti. Le Roi lui parloit familièrement de tout ce qu'il avoit fait tant en France qu'en Flandre, et cela avec autant d'agrément que si les choses s'étoient toutes passées pour son service.

Milord Germain vint à Aix: je lui parlai du mariage du roi d'Angleterre avec Hortense; il me le désavoua fort. On résolut d'aller à la Sainte-Baume et à Toulon. Comme la cour faisoit de petites journées, je suppliai la Reine de me permettre de ne pas partir avec elle, parce que j'avois la migraine, qui me venoit d'avoir veillé toute la nuit. Je l'avois passée au bal et à une comédie où étoit M. le prince, avec qui j'avois beaucoup parlé: il étoit auprès de moi. Le Roi se vint mettre de la conversation; l'on parla fort de la guerre, et M. le prince et moi raillâmes fort de toutes les folies que nous avions faites. Le Roi entroit le mieux du monde dans nos plaisanteries. Quoique j'eusse déjà la migraine, je ne m'y ennuyai pas du tout. Comme M. le cardinal avoit la goutte et qu'il restoit à Aix aussi bien que moi, nous devions le lendemain travailler à nos dépêches pour Blois, où je

devois envoyer Brays, qui étoit arrivé de Piémont il y avoit déjà quelque temps. Comme il me falloit concerter avec le cardinal ce que j'avois à écrire à Monsieur, et qu'il avoit eu beaucoup d'affaires, il m'avoit remis d'un jour à l'autre jusqu'à ce moment-là, qui me parut favorable; et c'est pour cela même que je ne voulus pas le perdre. Brays, à son arrivée, m'avoit rendu compte que lorsqu'il fut à Turin, on avoit eu beaucoup de curiosité de savoir qui il étoit, quoiqu'on eût dû aisément le reconnoître, parce qu'il avoit un de mes valets de pied avec lui. Apparemment ceux qui avoient donné dans cette curiosité ne connoissoient pas ma livrée. L'on envoya Prudhomme, qui étoit fils d'un barbier du Roi, qui ne manqueroit pas de le connoître si c'étoit un homme de la cour. Lorsqu'il en eut informé M. le duc de Savoie, il lui envoya un de ses carrosses avec des valets de pied et un maître des cérémonies dedans. Il alla chez Madame Royale. Comme elle l'avoit vu à Lyon, elle lui dit: « Quelle bonne raison a obligé ma nièce de m'envoyer visiter? » Il lui donna ma lettre et lui dit: « Votre Altesse Royale verra elle-même la raison pour laquelle Mademoiselle m'a envoyé. » Elle la lut et lui répondit: « Je ne sais ce que c'est, je ne me plains point d'elle; » et n'entra pas plus avant en matière avec lui. Elle lui parut surprise et beaucoup embarrassée. Elle le mena voir un cabinet où il y avoit bien des bijoux, et après lui demanda s'il ne vouloit pas voir son fils. Il lui répondit qu'il n'en avoit point d'ordre. Elle lui répliqua: « Je veux que vous le voyiez. » Le lendemain il y alla; il lui demanda où j'étois, comment je me portois et où étoit la cour: et tout cela pendant qu'il s'habilloit et se promenoit. Il y resta cinq ou six jours, sans qu'on lui parlât de le dépêcher. Madame Royale l'envoya chercher pour le faire aller à la comédie, un jour que M. de Savoie y étoit auprès de mademoiselle de Treseson. Lorsqu'il en sortit, il lui dit: « Venez dîner demain avec moi. » Il y alla, et après avoir fait bonne chère et bu à ma santé, il le fit monter dans un cabinet, avec une machine à ressort, où il y avoit cinq ou six personnes dont j'ai oublié les noms; après quoi il lui dit: « Je m'en vais glisser, venez avec moi. » Il le fit mettre seul avec lui dans sa calèche; puis il lui dit: « Je sais que je suis la cause innocente de votre voyage. Je serois bien malheureux si j'avois pu déplaire à Mademoiselle. » Brays lui répondit qu'il étoit vrai que l'on avoit écrit à Monsieur d'une manière qui m'avoit fait de la peine; que Son Altesse Royale savoit bien que ce qu'on lui avoit mandé n'étoit pas. Il lui répondit: « Je ne suis pas assez heureux pour que Mademoiselle ait voulu m'écrire, et je suis assez malheureux, à ce que l'on m'a dit, pour qu'elle se soit moquée de moi à Lyon. » Brays lui répondit ce que son bon sens lui inspira là-dessus, et M. de Savoie reprit la parole et lui dit: « S'il y avoit quelqu'un dans mes États qui eût dit, écrit ou agi d'une manière qui eût déplu à Mademoiselle, je le ferois périr. » Sur cela il lui fit mille honnêtetés et autant de protestations de services pour moi. Il glissa sur la glace. Brays envoya chercher un valet hollandois qu'il avoit avec lui, qui s'acquitta mieux de cet exercice que toute la cour de Savoie: après quoi ils remontèrent en calèche pour aller à la ramasse en traîneau. Le marquis de Fleury y arriva. M. de Savoie s'adressa à Brays pour lui dire: « Voyez ce coquin, il n'est venu ici que pour m'espionner et pour voir ce que je vous dirois; allons lui passer sur le ventre. » Brays lui répondit qu'il le supplioit de songer qu'il avoit l'honneur d'être avec lui; qu'il lui demandoit la grâce de ne pas exécuter son projet. Il s'emporta horriblement contre Fleury. Après qu'il fut de retour de la ramasse, avant que de sortir de la calèche, M. de Savoie lui recommença toutes les protestations de services et de respect pour moi qu'il avoit déjà faites et embrassa Brays avec beaucoup d'honnêteté. Brays lui dit qu'il croyoit prendre congé de lui. Son Altesse Royale répondit: « Je vous ai voulu parler ici, parce que je n'oserois le faire devant le monde, ni vous embrasser comme je viens de faire. » Lorsqu'il arriva à son logis, il trouva la réponse que Madame Royale avoit faite à la lettre que je lui avois écrite. Comme c'étoit la veille de Noël, il la fit supplier de trouver bon qu'il demeurât jusqu'au jour d'après. Elle lui manda qu'il pouvoit attendre autant qu'il lui plairoit. Elle ne hasardoit rien: il avoit autant d'envie de s'en aller qu'elle en pouvoit avoir de le voir partir.

Le soir qu'il prit congé de Madame Royale, en traversant une salle peu éclairée, on vint le prendre par la tête et lui boucher les yeux. Il voulut se débarrasser. Il trouva que c'étoit M. de Savoie qui l'embrassoit et qui lui dit: « J'ai voulu encore vous réitérer mes complimens et mes assurances de respect pour Mademoiselle. » Cette manière de procédé me parut fort d'un enfant et ne me fit pas repentir de celui que j'avois tenu à l'égard de madame sa mère, qui m'avoit mise hors d'état de renouer jamais commerce avec elle. Lorsque je rendis compte de tout cela à Leurs Majestés et à M. le cardinal, ils n'en furent pas surpris, parce qu'ils connoissoient mieux que moi M. de Savoie. Je

leur montrai la lettre que Madame Royale m'écrivoit en réponse de la mienne. J'avois arrêté avec M. le cardinal de l'envoyer à Monsieur. Elle étoit aussi soumise que la mienne lui devoit avoir paru fière. Elle me marquoit qu'elle n'avoit rien écrit ni dit de ce que Monsieur se plaignoit. Ainsi j'eus le plaisir de la faire dédire honteusement de tout ce qu'elle avoit mandé.

M. le prince s'en alla à Paris, où il n'avoit pas encore été. Il partit l'après-midi du jour que le Roi s'en alla à Toulon. Il me vint voir pour me dire adieu. Nous causâmes deux heures de tout ce qui s'étoit passé. Il me dit très-souvent qu'il n'oublieroit jamais les obligations qu'il m'avoit et qu'il seroit toute sa vie fortement attaché à tous mes intérêts: sur le chapitre de la comtesse de Fiesque, il en usa tout comme je le pouvois désirer. Je fus très-contente de lui. Je lui dis que j'avois toujours considéré et aimé le comte de Fiesque, qui étoit mort depuis deux ou trois mois; que je le priois d'avoir soin de son fils. Il oublia bientôt ses bonnes intentions. Il ne songea jamais à faire rien pour lui, quoique le père l'eût servi avec beaucoup d'honneur et de fidélité. Il y avoit même mangé tout son bien et perdu l'occasion de se faire faire justice sur de grandes prétentions qu'a la maison de Fiesque. M. le cardinal l'aimoit et avoit résolu de le protéger; mais le comte sacrifia tout pour suivre M. le prince; ainsi il ruina sa fortune et celle de toute sa famille. M. le prince partit tard: il avoit dîné avec le cardinal. Je crus qu'il le falloit laisser en repos tout le reste de la journée et attendre au lendemain à aller lui parler des lettres que nous avions à écrire à Monsieur, en même temps que nous enverrions Brays lui rendre compte du voyage qu'il venoit de faire à Turin. Le même soir que je travaillois à mon ouvrage dans ma chambre, il y entra un courrier, qui étoit une espèce de folâtre qui divertissoit Monsieur. Il jeta un gros paquet sur ma table et me dit: « Votre père n'est pas mort; je crois qu'il n'en mourra pas pour cette fois. Le cardinal est-il ici? J'ai un paquet à lui remettre. » Je fus fort effrayée et très-impatiente de lui demander ce qu'il vouloit me dire. Il me conta que Monsieur avoit eu le transport au cerveau; qu'il en étoit revenu; qu'on avoit envoyé à Paris chercher Guenaut. J'ouvris mes lettres, où je trouvai une relation de Mascarani, écrite de la main de Belai, médecin de Blois, très-habile homme, qui étoit consultant de Monsieur, et qui est présentement à moi. Cette relation, faite par Guenaut, Brunier, premier médecin de Monsieur, et plusieurs autres médecins, marquoit une fort grande maladie. Elle ne décidoit rien de l'état présent de Monsieur. Il paroissoit qu'il y auroit eu beaucoup à craindre si cette maladie avoit regardé un particulier; et comme Monsieur étoit un grand prince, l'on disoit qu'il étoit hors de danger. J'envoyai chez le cardinal, qui, de son côté, avoit fait partir un gentilhomme pour me venir faire ses complimens sur l'inquiétude qu'il concevoit que le mal de Monsieur me devoit causer; qu'en son particulier il en avoit une fort grande; que s'il n'avoit pas été si tard, il seroit venu me voir; qu'il y viendroit le lendemain. Je l'envoyai consulter sur l'envie que j'avois de partir sur-le-champ pour aller à Blois. Je ne pouvois demeurer en repos dans l'état que je savois où étoit Monsieur, quoique tout ce qui étoit autour de moi m'amusât par des assurances qu'il se portoit mieux. Il me manda qu'il ne savoit pas assez les manières de France pour me pouvoir dire ce que j'avois à faire dans une pareille occasion. Le duc de Damville, qui avoit été toute sa vie à Monsieur, et qui avoit un grand attachement pour M. le cardinal, vint me voir pour me persuader d'attendre le lendemain à prendre ma résolution. Je questionnai fort mon médecin, qui me dit: « Je n'aurois pas été si hardi que les messieurs qui ont écrit la relation; je n'aurois pas décidé que Monsieur fût hors de danger. Il est à craindre que le même transport ne le reprenne et l'emporte, ou que l'humeur ne se jette sur quelque partie du corps et qu'il en demeure paralytique. » On peut assez juger, sur ce raisonnement, si je passai la nuit fort tranquillement. Outre l'état de Monsieur, il me passa des affaires si désagréables dans la tête, que je m'en trouvai fort troublée. M. le prince de Conti, qui avoit toujours bien vécu avec moi, me vint voir le matin avec un fort grand empressement. Je lui parlai de mon voyage: il trouva que j'avois raison de vouloir aller auprès de Monsieur. Nous ajustâmes la manière avec laquelle je pouvois faire le plus de diligence, qui étoit de prendre de ville en ville les chevaux des évêques et des gouverneurs, et que nous en trouverions quasi jusqu'à Blois, avec quelques secours de gens de condition qui étoient sur ma route. Je devois mener peu de gens avec moi, qui auroient couru la poste; et le reste devoit demeurer avec mon équipage à suivre la cour, que je serois venue rejoindre, après avoir trouvé Monsieur assez bien rétabli pour n'avoir rien à craindre. Tout cela résolu, M. le prince de Conti et madame sa femme, à qui mon médecin avoit dit que la première nouvelle que j'aurois seroit la mort de Monsieur, ne me quittèrent plus. Ils me con-

seillèrent d'envoyer un courrier à Blois et d'attendre là les premières nouvelles; que, selon ce que l'on me manderoit, je partirois. Je m'opiniâtrois fort de m'en aller. J'y étois portée par mille raisons qui, sans celle de mon devoir, me faisoient désirer avec passion de voir Monsieur. M. le prince de Conti me dit: « Puisque vous ne voulez pas me croire, rapportez-vous-en à la décision de M. le cardinal: nous allons lui expliquer votre résolution, afin qu'il nous dise son sentiment. » Ils revinrent me dire qu'il étoit au désespoir de ne pouvoir venir lui-même me conseiller de ne pas partir que je n'eusse reçu un second courrier; que s'il n'avoit pas été malade, il seroit venu lui-même me persuader de suivre cet avis. Comme je crus que je devois déférer à ses sentimens et à ceux de M. le prince de Conti, je dépêchai un de mes valets de chambre, qui étoit un garçon d'esprit. Madame la princesse de Conti ne me quitta plus. Nous allions toute la journée dans les couvens; et tout le reste du temps, tout ce qu'il y avoit à Aix de personnes de la cour et d'honnêtes gens de la ville, ne bougeoient de mon logis, pour tâcher de m'amuser et diminuer mon inquiétude. J'envoyai chercher les grands vicaires de M. le cardinal Grimaldi, pour leur dire de faire prier Dieu pour Monsieur. Ils ordonnèrent les prières de quarante heures; le parlement fit cesser les comédiens; l'on fit tout ce qui pouvoit marquer le respect et l'affection que l'on avoit pour Monsieur.

Le dimanche gras, j'allai à la messe aux Pères de l'Oratoire; l'après-dîner à vèpres, au sermon et au salut: madame la princesse de Conti étoit avec moi. M. de Lavrillière, secrétaire d'état, qui étoit demeuré à Aix, ouvrit la malle du courrier qui passoit pour aller à la cour, pour voir s'il n'y avoit point de lettre pour moi; il n'en trouva pas. Il m'arriva un courrier le dimanche au soir, duquel on ne me dit rien que je n'eusse soupé, et encore ce fut par moi-même que j'appris ce que je craignois le plus. Je rentrai dans ma chambre; j'y trouvai tous mes gens assemblés: cela me surprit. Je leur demandai si Cabane étoit revenu; ils me répondirent qu'il étoit arrivé. Je lui avois ordonné de revenir sur ses pas, s'il apprenoit la mort de Monsieur en chemin. Je n'en doutai plus. J'entrai dans mon cabinet où je fondis en larmes; j'ai le cœur bon. Je sentis dans ce moment-là toute la tendresse que la nature inspire dans de semblables occasions, et je n'eus de souvenir et de sensibilité que celle d'une violente douleur. Après que mes premiers mouvemens me donnèrent la liberté de penser à moi, je songeai qu'il étoit de mon devoir de donner part au Roi de la mort de Monsieur. Ce sont de ces démarches de dignité où l'on ne doit jamais manquer. J'écrivis à M. le cardinal que l'état où j'étois ne me permettoit pas d'écrire au Roi; que mon devoir m'obligeoit de lui faire savoir la mort de Monsieur; que je le suppliois de la lui vouloir dire, et que j'envoyois ce gentilhomme pour cela. C'étoit Colombier, que j'avois aussi chargé de voir la Reine et Monsieur. M. le cardinal n'étoit arrivé que la veille à Toulon; il n'étoit parti d'Aix que le lendemain qu'il m'avoit fait dire qu'il me conseilloit de ne pas m'en aller que je n'eusse reçu de secondes nouvelles. J'envoyai avertir M. le prince de Conti. J'avois donné cet ordre dès le soir, afin qu'on y allât de bonne heure, et qu'on lui dît de ma part que je serois bien aise qu'il eût le gouvernement de Languedoc; que je lui conseillois de le dedemander, et que je le priois en même temps de ne vouloir pas parler des gouvernemens particuliers, afin qu'on les laissât à ceux à qui Monsieur les avoit donnés, qui n'étoient pas pourvus du Roi par la négligence de Monsieur, et par le respect qu'ils avoient eu pour lui, qui les avoit empêchés de le presser pour leur obtenir des provisions. Ensuite je donnai ordre à tout ce qui m'étoit nécessaire pour mon deuil, et après cela je me couchai, occupée d'un sensible regret de ce que Monsieur étoit mort, et persuadée qu'il avoit raison de ne devoir pas être satisfait de moi par tout ce qu'on lui avoit dit sur cette affaire de Savoie, dont je ne lui avois pas encore fait connoître la vérité. Brays étoit sur le point de partir pour cela, comme je l'ai déjà dit. Tout ce qui s'étoit passé entre Monsieur et moi me revenoit dans l'esprit, non pas pour lui en savoir mauvais gré: c'étoit pour déplorer mon malheur de ce qu'il avoit toujours eu auprès de lui des gens mal intentionnés contre moi, et pour le reproche qu'il se faisoit d'avoir mal usé de mon bien. J'étois donc pleine d'inquiétudes, et je cherchois avec une grande douleur le souvenir de toutes les occasions qu'il avoit pu croire que je lui avois manqué de respect; et quoique dans mes intentions ni dans ma conduite, et encore moins dans les sentimens de mon cœur, je ne trouvasse rien à me reprocher, je ne laissai pas de me tourmenter beaucoup et de redoubler ma douleur, lorsque je songeois qu'il n'avoit jamais pu connoître les véritables sentimens de tendresse que j'avois toujours eus pour lui, parce que les gens que je viens de dire lui tournoient toujours les affaires à mon désavantage. Quoique je m'examinasse de toutes les manières et que je ne me

trouvasse aucunement coupable, je ne laissois pas de sentir mon état avec des accablemens et des chagrins qui ne se peuvent exprimer ni concevoir que par les personnes qui en auront fait une aussi rude épreuve que le fut la mienne, qui m'empêcha de dormir assez longtemps. Comme je crus que la mort de mon père me donneroit des affaires, j'envoyai un courrier à Préfontaine pour lui ordonner de me venir trouver. Cela n'embarrassa pas Guilloire. Lorsqu'il entra à mon service, je lui avois promis qu'au retour de Préfontaine je lui donnerois la charge de mon trésorier, ou de l'argent, parce qu'il avoit quitté une charge dont il avoit l'agrément chez la Reine. Je lui voulois donc acheter celle de mon trésorier, qui étoit dans ce temps-là à bon marché, et qui a valu beaucoup depuis. Lorsque Préfontaine me l'avoit donné, il m'avoit dit qu'il étoit propre à l'occuper, et il l'avoit engagé sur ce pied-là, parce que j'avois résolu de me défaire de celui qui la remplissoit, duquel je n'étois pas contente, à cause que, pendant que j'avois été à Saint-Fargeau, il m'avoit écrit deux ou trois fois qu'il n'avoit plus d'argent pour payer mon pourvoyeur; que mes fermiers ne le vouloient plus payer. Je le menaçois de le chasser : il revenoit me demander pardon. Outre ces raisons, il avoit une femme si extravagante, par l'amitié qu'elle se piquoit d'avoir pour les comtesses, que je ne la pouvois souffrir. L'un et l'autre m'avoient si mal servie, et avoient si bien fait leurs affaires en peu de temps par la tolérance des gens de mon père, qu'ils avoient amassé de fort grands biens, lesquels s'en sont allés comme ils étoient venus. Après sa mort, sa femme continua dans sa mauvaise conduite, ou plutôt, par une juste punition de Dieu, elle est venue dans une assez grande misère. Tout ce qu'il y avoit de gens de qualité à Aix me vinrent voir. Le parlement et toutes les compagnies, avec les États qui y étoient assemblés, me députèrent pour me faire des complimens, et ensuite ils me vinrent tous voir, chacun en particulier, dans un temps aussi douloureux que l'étoit celui-là. Pour moi, je me trouvai fort heureuse d'avoir messieurs les évêques de Digne, de la maison de Forbin et de Vence, autrement M. Godeau, qui a écrit si utilement pour le bien de l'Église. Ils me donnoient quelque consolation. Le Roi, la Reine, Monsieur et M. le prince, et tout ce qu'il y avoit de gens en France, de quelque qualité qu'ils fussent, envoyèrent ou arrivèrent pour me faire des complimens, ou m'écrivirent, avec une infinité de princes étrangers : les uns, parce qu'ils étoient mes parens (il y en avoit beaucoup du côté de ma mère), et les autres par la considération particulière qu'ils avoient pour moi. Beloi vint de la part de Madame pour donner part à Sa Majesté de la mort de Monsieur. J'envoyai Masi, un de mes écuyers, à Blois pour faire des complimens à Madame et à mes sœurs, avec ordre de leur faire beaucoup d'amitiés de ma part.

La reine d'Angleterre, qui avoit fort envie de marier la princesse sa fille, avoit eu quelques pensées sur M. de Savoie; et pour en commencer la négociation elle y avoit fait aller des Chapelles, mari de madame de Fienne, qui avoit quelques correspondances avec Madame Royale. Le Roi causoit dans le carrosse avec Monsieur et lui faisoit toujours la guerre sur l'envie qu'il avoit de se marier. Il lui dit un jour : « Vous épouserez la princesse d'Angleterre, parce que personne n'en veut. M. de Savoie l'a refusée. J'en ai fait parler à M. de Florence, où l'on n'en veut point : c'est pourquoi je conclus que vous l'aurez. » L'on voyoit visiblement que le Roi ne les aimoit point, quoique la Reine eût beaucoup d'affection pour eux. La palatine ménageoit ce mariage pour Monsieur sous main, et l'on en parloit dans les endroits où l'on croyoit en savoir des nouvelles particulières. Pour moi, je n'y prenois aucun intérêt. Je n'avois jamais été persuadée que j'eusse pu être heureuse avec lui. Il a paru depuis que je n'ai pas souhaité cet établissement, puisque je l'ai refusé.

La cour étoit à Toulon, comme je l'ai déjà dit, lorsqu'elle apprit la mort de Monsieur; et comme c'étoient les derniers jours de carnaval, cela fit finir tous les plaisirs. Le Roi fit le chemin qu'il avoit résolu, et après s'en revint à Aix. Pendant l'absence de la cour j'allois me promener; je ne pouvois pas, lorsque je voyois du beau temps, demeurer dans ma chambre, qui m'étoit beaucoup plus désagréable depuis qu'elle étoit tendue de noir. Je fis faire un ameublement gris : c'est le premier qui avoit paru à une fille; il n'y avoit que les femmes veuves qui s'en fussent servies. Ainsi l'on vit bien que je voulois porter le deuil le plus régulier et le plus général qui eût jamais été. Tous mes gens, jusqu'aux marmitons et les valets de tout mon domestique, en furent vêtus; les couvertures des mulets, les caparaçons de mes chevaux avec ceux de mes sommiers, tout fut en noir. Cela parut très-beau la première fois que la cour marcha, et l'on dit que j'étois magnifique en tout ce que j'ordonnois. Les promenades que j'ai dit que je faisois, pendant que la cour n'étoit point à Aix, aboutissoient toujours à quelque couvent. J'étois souvent aux Carmelites, et ce fut dans leur

église que je fis faire un service pour Monsieur.

M. le cardinal arriva devant le Roi. Il vint à mon logis ; il me témoigna un sensible regret de la perte de Monsieur; il m'exagéra les obligations qu'il lui avoit; et quoiqu'il lui eût fait de la peine dans bien des occasions, le souvenir de ces mêmes obligations avoit toujours prévalu et étouffé tous ses ressentimens ; qu'il ne lui avoit jamais su mauvais gré de tout ce qu'il avoit fait contre lui ; qu'il savoit bien qu'il y avoit été poussé par des gens malintentionnés pour l'un et pour l'autre; que dans le temps qu'il en avoit été le plus persécuté, il savoit que Monsieur l'aimoit ; qu'il lui avoit même donné des marques d'estime et de confiance ; qu'il vouloit les reconnoître dans les personnes de ses enfans ; qu'il me prioit de croire qu'il alloit songer à mon établissement, puisqu'il ne l'avoit jamais fait ; que c'étoit son affaire ; qu'il me conjuroit de le laisser faire et de ne me donner aucune inquiétude ; qu'il penseroit aussi à mes sœurs ; qu'il falloit que je leur servisse de mère, parce que Madame gâteroit toutes les affaires dont elle se mêleroit ; qu'il falloit seulement lui donner de quoi vivre selon sa condition et considérer qu'elle avoit été femme de Monsieur ; que, pour l'aînée de mes sœurs, il avoit dessein de la marier au prince de Toscane ; qu'il en avoit déjà parlé à l'abbé des Bouttes ; que cette affaire étoit aisée, parce qu'on la souhaitoit extrêmement dans ce pays-là ; que, pour la seconde, qui n'étoit pas bien faite et avoit la taille gâtée, il la falloit donner à M. de Longueville, pour son fils aîné le comte de Dunois ; que M. de Longueville étoit fort riche ; que l'on ne lui donneroit rien, et qu'il se tiendroit fort honoré d'épouser une fille de Monsieur ; qu'elle garderoit son rang et seroit plus heureuse que celle qui sortiroit de son pays ; que la dernière étoit accordée avec M. le duc d'Enghien ; qu'il n'y avoit qu'à achever l'affaire. Je trouvai toutes ces dispositions admirables. Je n'avois pas envie de me marier, mais je trouvois tout ce que l'on m'en disoit merveilleux et j'écoutois tout avec plaisir.

Le Roi, la Reine et Monsieur n'arrivèrent que le lendemain. Ils vinrent ensemble chez moi. Le Roi me dit : « Vous verrez demain mon frère avec un manteau qui traîne. Je crois qu'il a été ravi de la mort de votre père pour avoir le plaisir de le porter. Je suis bienheureux qu'il ait été plus vieux que moi : sans cela mon frère auroit souhaité ma mort pour le pouvoir mettre. Il croit hériter de son apanage, il ne parle que de cela : il ne le tient pas encore. » Cette manière de raillerie ne commença qu'après que le Roi m'eut fait son compliment et qu'il eut demeuré quelque temps avec moi ; et, après m'avoir fait mille honnêtetés, il me dit qu'il vouloit me servir de père, qu'il y étoit obligé. La Reine me parla aussi avec des termes pleins de bonté. Elle fut présente aux plaisanteries que je viens de dire que le Roi avoit faites. Il est vrai que le lendemain Monsieur vint avec un manteau d'une furieuse longueur. Il eut grand soin de me prescrire quantité d'ordres pour ma belle-mère, afin qu'elle ne manquât à rien pour la dignité de son deuil. Je ne voulus pas me charger de lui rien mander, et je crois qu'elle ne s'en soucia guère et qu'elle étoit peu sensible à ce qui avoit quelque rapport à la gloire de notre maison. Beloi me conta que toutes les Lorraines qui étoient auprès d'elle disoient : « Madame sera bien riche à cette heure que Monsieur est mort, et elle fera de son bien ce qu'elle voudra. » Le même jour que Monsieur mourut elle rompit sa maison, et elle envoya chercher toute la vaisselle pour la serrer. Elle faisoit fermer les portes tous les soirs : cela obligeoit les prêtres qui étoient auprès du corps de Monsieur de s'en aller ; et comme il n'en restoit pas un, l'on ne faisoit aucune prière, quoiqu'on ait toujours accoutumé d'en faire sans cesse auprès des gens de la qualité de Monsieur. Ses ménages allèrent jusqu'au point qu'il n'y avoit ni lumières pour éclairer, ni bois pour faire du feu, quoiqu'il fît un très-grand froid. L'on disoit que c'étoit l'affliction de Madame qui l'avoit empêchée de songer à rien de ce qu'il falloit faire. Pour moi, l'on n'en pouvoit pas dire de même : j'ai une sorte d'esprit qui est plus agissante dans mes malheurs que dans un état tranquille. Ainsi j'espère que je ne manquerai jamais à pas un de mes devoirs. Beloi me dit encore qu'on avoit ôté les draps du lit de Monsieur, et qu'il avoit fallu que madame de Raré en donnât un pour l'ensevelir. Les femmes ont fait de même à la mort de Madame, après qu'elle eut été embaumée ; elles ne voulurent pas donner une chemise. Elles disoient qu'elles n'en avoient point : ainsi ce fut madame la princesse de Wirtemberg qui fournit le linge nécessaire en pareille occasion. Je questionnai fort le petit Beloi sur tout ce qui s'étoit passé à la mort de Monsieur, pour savoir qui l'avoit assisté. Il me dit que ç'avoit été le curé de Saint-Sauveur de Blois ; le père général de l'Oratoire, qui étoit son confesseur, n'y étoit pas. L'abbé de Rancé, son premier aumônier, neveu de l'archevêque de Tours, qui avoit eu cette charge, l'avoit donnée depuis à son neveu, qui y avoit toujours été. Cet abbé de Rancé est un homme d'une grande capacité et d'un esprit agréable.

Il s'étoit fait prêtre dans l'intention d'être coadjuteur de l'archevêché de Tours. Il étoit jeune, et les attaches du monde font souvent oublier les devoirs de la profession qu'on a embrassée ; il s'étoit beaucoup écarté du bon chemin. Il avoit bien des amis, et pas un qui le fût assez pour lui dire son état. Dans le temps de la mort de Monsieur, Dieu commença à le toucher ; et comme les esprits vifs prennent feu plus aisément que ceux qui l'ont lent, il se porta à abandonner le monde et à quitter ses déréglemens avec plus de ferveur qu'il n'avoit eu pour les plaisirs. Il avoit une abbaye nommée la Trappe, dans le Perche ; il la tenoit en commande. Comme Dieu l'avoit touché et qu'il avoit dessein de faire pénitence, il demanda permission au Roi qu'il pût tenir son abbaye en règle. Cela lui fut accordé pour sa personne seulement. Ainsi, dès qu'il eut obtenu cette permission, il se fit religieux de l'étroite observance de saint Bernard. Il fut député de toute leur réforme pour aller à Rome, où il réussit admirablement. Il y fit connoître sa piété et sa grande habileté, de manière que l'on commençoit à le regarder comme un digne successeur de saint Bernard. A son retour il mit cette abbaye sur le pied où étoit cet ordre dans le temps que leur saint fondateur vivoit. Leur vie est telle qu'elle leur fait porter l'austérité si loin en tout, que je crois que si saint Bernard revenoit, il réformeroit la Trappe dans sa manière de sévérité, autant que tout l'ordre de Cîteaux en a besoin dans le relâchement de la sienne. Lorsque M. de Trappe fut de retour de Rome, les quatre premières années se passèrent sans que personne entendît parler de lui, tant sa solitude étoit grande. Dieu, qui s'est voulu servir d'un exemple vivant pour toucher les gens qui sont dans les mêmes engagemens où il avoit été, permit, à son grand regret, que sa vie et sa vertu ne demeurassent pas ensevelies dans son abbaye. Il est devenu l'admiration de tous les gens de piété et la terreur de ceux qui ne se sont pas servis des grâces que Dieu leur a voulu faire avec la même utilité qu'il a suivi et répondu à celles qu'il lui a données.

Pour revenir à Monsieur, j'appris qu'il avoit fait, dans le peu de relâche que son mal lui avoit donné, toutes les actions d'un bon chrétien, et comme il y avoit quelques années qu'il songeoit à la mort, sa mauvaise santé, beaucoup d'exils et mille désagrémens qu'il avoit surmontés, lui avoient imprimé des sentimens de piété qui me donnoient quelque consolation et beaucoup d'espérance que Dieu lui auroit fait miséricorde. Je dois dire, à la louange de madame de Saujeon, pour laquelle il avoit eu une honnête passion, qu'elle avoit contribué à le faire penser à son salut. Il alloit régulièrement tous les jours à la messe ; il ne manquoit jamais à la grande de sa paroisse, ni à vêpres, ni aux autres prières. Il ne pouvoit pas souffrir que l'on jurât dans sa maison et s'étoit lui-même corrigé de cette méchante habitude. L'on me dit qu'il avoit donné sa bénédiction à mes sœurs, et que le trouble ou tout le monde étoit avoit empêché ceux qui l'assistoient de la lui demander pour moi. On lui parla du comte de Charni ; il ne répondit rien de favorable pour lui. Il reçut ses sacremens à midi et mourut sur les quatre heures. Madame ne s'y trouva pas ; et comme son dîner étoit porté et que ses femmes alloient et venoient dans la chambre, on pouvoit croire qu'elle étoit occupée à manger, pour mettre ordre à des vapeurs auxquelles elle étoit fort sujette. Je suis persuadée que dans un moment où l'on est affligé, la nourriture feroit plus de mal que de bien. L'on emporta le corps de Monsieur à Saint-Denis, avec quelques gardes et quelques aumôniers, sans le faire suivre que par très-peu de ses autres officiers. Cela se fit sans pompe ni dépense. Lorsque l'on se meurt et que l'on desire qu'il ne se fasse aucune cérémonie extraordinaire, ces sentimens sont louables. Je ne crois pas que ceux qui retranchent de certains devoirs de grandeur aient plus de mérite devant Dieu que devant les hommes. Je sais bien que si j'avois été à Blois, tout se seroit passé d'une autre manière.

Peu de jours après que la cour fut de retour à Aix, Goulas et Beloi arrivèrent pour supplier le Roi, de la part de ma belle-mère, de lui accorder sa protection pour elle et pour ses enfans. Lorsqu'ils furent arrivés, avant que de se montrer, ils me firent dire qu'ils avoient ordre de s'adresser à moi pour concerter tout ce qu'ils avoient à faire. Je crus que c'étoit un tour de l'habileté de Beloi et de Goulas, qui savoient qu'il étoit de la bienséance d'en user ainsi. Madame, qui n'en savoit pas tant qu'eux, ne s'en seroit pas avisée. J'avois d'autant plus de raison de le croire, que Beloi avoit toujours gardé de grandes mesures avec moi pendant que j'étois mal avec Monsieur, ce qui m'a toujours paru d'une bonne conduite, parce qu'un habile homme ne doute jamais qu'un père ne se raccommode avec ses enfans ; et lorsque l'on en a usé mal, l'on est indubitablement brouillé avec l'un des deux, et le plus souvent avec l'un et l'autre. Pour Goulas, il croyoit que s'il gardoit cette conduite, c'étoit le moyen de se raccommoder avec moi. Ils me firent connoître que

c'étoit par respect que Goulas ne venoit pas à mon logis; qu'il craignoit que je ne le voulusse pas voir. Je lui fis dire qu'il seroit le bien venu, puisqu'il venoit de la part de Madame. Lorsque Beloi et lui furent chez moi, Goulas me dit que Monsieur avoit fait un testament; qu'il donnoit ses médailles, ses livres et ses oiseaux au Roi. C'étoient des livres de miniature, pleins de toutes sortes d'oiseaux; ce qui est très-curieux. Il y avoit aussi des fleurs, des plantes et des coquilles de toutes les manières. Il me dit que ce testament ne contenoit que cela. Je fus persuadée que Monsieur n'y avoit pas pensé, et que l'on conseilla à Madame de le faire faire. Je crois qu'elle auroit beaucoup mieux fait de donner ces curiosités au Roi, comme un présent qu'elle lui faisoit, plutôt que de les lui faire tomber en main par un testament supposé, puisqu'il étoit certain que Monsieur n'y avoit pas pensé. Je les menai chez M. le cardinal et les présentai à Sa Majesté. Ils ne me parlèrent quasi de rien. M. le cardinal me dit qu'ils lui avoient proposé de faire M. l'évêque de Saint-Malo tuteur de mes sœurs; qu'il étoit beau-père de Beloi; qu'il me prioit de lui en dire mon sentiment. Je lui repondis qu'il étoit très-honnête homme et fort habile; qu'il avoit été conseiller, maître des requêtes et souvent intendant de justice dans les armées et dans les provinces, dans le temps qu'il portoit le nom de Villemontée; mais qu'il s'étoit fait d'église par le mauvais état de ses affaires, et que pour l'ordinaire l'on ne choisissoit guère un homme ruiné pour être tuteur; et que, comme évêque, il étoit obligé de résider dans son diocèse. Que pour moi, quoique je le trouvasse un très-honnête homme, je n'aurois pas jeté les yeux sur lui. Il me demanda si je voulois lui nommer quelqu'un, que je lui ferois plaisir; qu'il me promettoit que personne ne sauroit que je m'en fusse mêlée; et je suis persuadée qu'il m'a tenu parole, parce que qui que ce soit n'a cru que je lui eusse nommé le premier président du parlement de Paris. Je lui dis qu'il me sembloit que cela auroit plus de dignité. Il me répondit que j'avois raison, et il le déclara peu après. Je ne sais s'il le reçut, parce que je lui en avois donné l'avis, ou s'il n'avoit pas résolu de le faire, et qu'il fût bien aise que je donnasse dans son sens. Beloi et Goulas m'en vinrent rendre compte; et après qu'ils eurent réglé cette affaire, lorsqu'ils prirent congé de moi pour s'en retourner, je les chargeai de toutes les honnêtetés imaginables pour Madame, et leur dis que j'étois pourtant persuadée qu'elle n'en auroit aucune pour moi. Je leur témoignai qu'elle ne me feroit pas plaisir, si elle alloit à Paris, d'y prendre mon appartement, qui étoit celui de mon père, où j'avois accoutumé de loger; qu'elle pouvoit se mettre dans le sien; qu'elle n'étoit pas en état de choisir avec moi; que j'étois l'aînée des filles de Monsieur; qu'elle ne devoit rien avoir au Luxembourg qu'à cause de mes sœurs; que son douaire devoit être pris à Montargis; qu'elle avoit encore Limours, qui étoit une maison proche de Paris, où elle pouvoit s'aller établir; que je leur ordonnois de lui dire que c'étoit mon intention; que je serois bien aise qu'elle la suivît, parce que si elle en usoit autrement, j'aurois sujet de me plaindre d'elle. Je fis force honnêtetés à Beloi. Pour Goulas, je lui dis: « Tant qu'il a été question des affaires de ma belle-mère, je vous ai bien voulu voir: comme voilà votre commission finie, je vous défends de vous présenter davantage devant moi. »

L'on apprit que Madame, au lieu de demeurer quarante jours sans sortir d'une chambre tendue de noir, comme c'est la coutume, étoit sortie dix ou douze jours après la mort de Monsieur pour s'en aller à Paris; et cela avec un équipage qui la devoit faire connoître, ainsi qu'elle en avoit le dessein. Elle s'étoit mise à une portière, masquée d'une manière extraordinaire. Elle avoit dans son carrosse son apothicaire, son chirurgien et deux de ses femmes. Elle alla coucher à Orléans. Comme c'étoit la principale ville de l'apanage de Monsieur, tout le monde la reconnut, et sa vue causa autant de douleur à tout le peuple que la précipitation de son voyage; et cette maniere d'équipage donna de l'étonnement à la cour lorsqu'elle apprit sa conduite. Après qu'elle et mes sœurs furent arrivées à Paris avec cette manière de dignité, Madame commença à faire détendre mon appartement pour s'y loger, et envoya ses filles dans le sien; tout cela sans me faire aucune honnêteté. Quand j'appris cette belle exécution, je ne fus pas fort modérée dans mes premiers mouvemens. J'en parlai à la Reine et à M. le cardinal, qui me témoignèrent là-dessus des sentimens qui étoient fort obligeans pour moi et peu favorables pour Madame. Je ne sais ce que je lui écrivis. Je sais seulement que je le fis, et que ce ne fut ni obligeamment ni tendrement pour elle.

La cour partit d'Aix pour aller à Marseille, où le Roi ne voulut entrer que par une grande brêche qu'on avoit fait faire aux murailles de la ville: ce qui fut une des punitions qu'on leur fit, pour qu'ils n'oubliassent de leur vie leur révolte, et qu'ils vissent des marques visibles de leur châtiment. Toutes les rues et les places publiques de la ville étoient pleines de troupes. La cour y séjourna quatre jours, dont j'en passai

deux dans mon lit, parce que j'avois la migraine. Je fus fort effrayée de voir promener les galériens dans la ville avec leurs chaînes. Ces sortes d'objets n'étoient pas agréables à trouver dans notre chemin. Lorsque nous allions sur le port, il y avoit force vaisseaux et quatre galères; elles n'étoient point armées. Je ne trouvai pas les boutiques le long du port remplies de marchandises extraordinaires, comme je l'avois ouï dire. Ce pays, quoique le monde en parle comme d'une merveille, ne me parut pas répondre à cette grande opinion; et les oliviers, qui en font le revenu, me parurent de vilains arbres à la vue. L'on disoit qu'il y avoit du plaisir dans les saisons des fruits, d'en voir une quantité prodigieuse et les meilleurs du monde. Cela me paroissoit vraisemblable à cause du soleil qui y est beaucoup plus chaud qu'ailleurs. Il y a quantité de vins de liqueurs, et celui du pays n'y est pas bon. Il n'y a ni veaux ni chapons : ainsi, au lieu d'eau de veau que j'ai accoutumé de prendre, je fus réduite à me servir de celle de poulet : ce qui ne m'accommodoit pas. L'on m'envoya de Languedoc quelques présens de chapons, parce qu'on savoit qu'ils étoient rares à Marseille. Je n'y trouvai pas que les avenues, les chemins et les villages approchassent de la beauté de ceux d'autour de Paris. Le Roi et la Reine me dirent qu'ils avoient vu à Toulon une maison nommée Boisjansi, où il y avoit une grande quantité d'orangers et de citrons doux : cela n'est pas si général que je l'avois ouï prôner. L'on avoit mis des mousquetaires du Roi sur les galères où l'on s'alloit promener; elles me parurent bien peintes et bien dorées, et la chambre du commandant bien propre. Cette multitude d'hommes nus est hideuse à voir, et représente une espèce d'enfer qui fait horreur d'un côté et donne de la pitié de l'autre. Cette promenade fit vomir ou tomber en foiblesse tous ceux qui suivoient la cour. Il n'y eut que la maison royale qui ne se sentît point de l'air de la mer. L'on fit pêcher et prendre beaucoup de poissons, dont le nom de la plupart m'étoit inconnu, parce qu'il ne s'en trouve pas de pareils dans l'Océan. L'on nous disoit que le poisson de cette mer-là est très-mauvais dans la Méditerranée, et que celui de celle-ci ne vaut pas mieux dans l'autre.

Le Roi eut envie d'aller au château d'If, qui est à une lieue et demie avant dans la mer, et à la même distance de Marseille. L'on n'y peut aborder qu'avec de petites chaloupes. La Reine n'y voulut pas aller; elle me permit d'y suivre le Roi. Nous voulûmes approcher pour mettre pied à terre : il vint une vague qui nous couvrit d'eau. Il est bien difficile d'y aborder, parce que ce château est situé sur un grand rocher qui est continuellement battu des vagues. Ainsi à mesure que les chaloupes approchent à un ou deux endroits où l'on peut se jeter à terre, il faut prendre son temps lorsque la vague vous enlève et sortir chaque fois un ou deux à la fois; il faut sauter avec bien de la diligence, parce que si l'on manquoit le mouvement qui fait approcher les chaloupes du rocher, l'on tomberoit dans la mer. Pour se remettre dans les mêmes chaloupes lorsqu'on en veut sortir, il faut étudier de semblables mouvemens, et se jeter les uns après les autres dedans. Ce château est bâti sur un rocher. Il y a à l'entrée une assez grande cour, avec des maisons bâties pour le logement des soldats. L'on y a fait porter quelques terres pour y faire de petits jardins potagers. Après cela l'on entre dans un donjon où il y a quelques chambres assez obscures. Au dessus d'une grosse tour il y a une terrasse sur laquelle on se peut promener et d'où on voit Marseille et la pleine mer, et deux autres îles qui sont plus grandes que celle-ci, qui paroissent affreuses par leur élévation et par des rochers qui semblent inaccessibles. L'on ne laisse pas pourtant de voir des gens qui s'y font porter par curiosité. Ces deux îles paroissent être fort proches de ce château : cependant ceux qui ont mis pied à terre disent qu'il y a une bonne demi-lieue de distance de celle qui est la plus proche. L'on y donna une grande collation au Roi. Nous étions en carême, presque personne n'y mangea. J'avoue que j'avois une fort grande impatience d'en être dehors; cela a l'air d'une prison, et toute ma vie j'en ai eu une terrible horreur. J'ai raison de croire que cette sorte de haine étoit un pressentiment de la douleur qu'une prison me donneroit un jour. Lorsque j'eus joint la Reine, je me sentis un fort grand plaisir. Nous allâmes dans sa galère droit à Marseille, d'où l'on partit deux jours après pour retourner à Aix, où l'on séjourna peu de temps. L'on fut fort scandalisé dans ce pays-là de ce que je n'allai pas à la Sainte-Baume, qui est une dévotion particulière à sainte Madelaine. Comme il y avoit de la petite vérole, et que je la craignois fort, cette peur amortit mon zèle pour leur dévotion.

D'Aix nous allâmes à Avignon : le Roi et la Reine prirent différens chemins, parce que la Reine voulut aller à Apt, où l'on dit qu'est le corps de sainte Anne. Nous allâmes à Malmor, où j'appris que mes mulets avoient suivi ceux du Roi : de manière qu'il me fallut coucher dans une chaise jusqu'à minuit, que Comminges

m'envoya son lit, sur lequel je me jetai pour le reste de la nuit. Il y avoit dans mon logis un homme de soixante ans, paralytique; je ne voulus pas que l'on l'ôtât de ma chambre, parce que c'étoit la seule où il y avoit une cheminée pour le tenir auprès du feu dans sa chaise, de laquelle il ne bougeoit. La Reine n'étoit guère mieux logée que moi : il falloit passer dans son antichambre pour aller chercher du foin et de l'avoine pour tous nos chevaux, parce que c'étoit la seule maison où il y en avoit. Nous fûmes aussi bien logés à Apt que nous l'avions été mal à Malmor. La Reine y fit ses dévotions. C'est un lieu où tout le monde en a beaucoup à sainte Anne. Ce qui m'y parut mal, fut le peu de soin qu'on a d'y conserver les reliques : elles sont dans une vilaine châsse de bois et dans un coffre quasi rompu. L'on en donna à la Reine. Lorsqu'un chanoine les voulut prendre, il rompit les ais avec les mains, et prit de la poudre à poignée pour en donner à qui en vouloit. La Reine alla aux Cordeliers, où on lui en donna aussi des châsses de saint Elzéare et de sainte Dauphine. Elles étoient bien mieux tenues que celles de la cathédrale. Les religieux eurent soin de donner les vies de ces saints à la Reine, que je lus dans le chemin. C'étoient le mari et la femme, qui vécurent ensemble comme deux grands saints, ainsi que cela étoit expliqué. Comme ma mémoire ne me remet pas les termes qui exprimoient leur vie, et qu'il y avoit des circonstances qui ne seroient pas bonnes à écrire, ceux qui auront la curiosité d'en savoir davantage pourront avoir recours à leurs histoires. De là nous allâmes à Lisle, qui est une ville dans le comtat d'Avignon, où l'on nous parla extrêmement de la fontaine de Vaucluse, lieu renommé par la solitude du grand Pétrarque, qui a composé dans cet endroit-là, selon qu'il le dit lui-même dans sa vie, tous les ouvrages de poésie qui ont paru et qui sont encore sous son nom. Il dit qu'il vit Laure dans la ville de Lisle; qu'il en devint amoureux; qu'il l'a aimée vingt ans durant sa vie et vingt ans après sa mort; qu'il s'etoit retiré dans cette solitude pour y achever les ouvrages qu'il y avoit commencés, conçus ou projetés; en un mot, tout ce qu'il a écrit. Il étoit né à Florence; il étoit sorti du temps des Guelphes et des Gibelins; et après avoir été élevé à quelque dignité dans l'église, il étoit mort à Padoue. Voilà ce que l'on nous a dit dans Vaucluse, et ce que j'en ai appris dans l'histoire de Pétrarque, qui a été un des plus grands hommes du monde.

Les troupes du Pape qui étoient en garnison à Avignon vinrent au devant du Roi. Leur rencontre nous fit souvenir de l'aventure de la cave. Comme les rois se rendent maîtres de cette place toutes les fois qu'ils y vont, et que cela leur est d'autant plus naturel que ce n'est que par bonté qu'ils y souffrent le Pape, ainsi que M. Dupuis et d'autres historiens et auteurs qui ont traité des droits de la couronne s'en sont expliqués, l'amour que j'ai pour ma patrie m'a obligée de dire ce mot dans ces Mémoires. Je ne dis pas que j'aime la monarchie, parce que ce seroit m'aimer moi-même, puisque celle de France prend son origine avec ma maison. Je reviens aux troupes du Pape, qui ne parurent que sur le chemin. Celles du Roi entrèrent et gardèrent sa personne et la ville. Pendant toute la semaine sainte qu'on y passa, nous allâmes aux stations dans les chapelles des Pénitens : il y en a de blancs, de noirs, de bleus, de violets et de gris. Ils se promènent dans les rues la nuit du jeudi saint, avec quantité de flambeaux : c'est une procession et une dévotion qui leur vient d'Espagne et d'Italie. Elle est fort établie dans plusieurs endroits du Languedoc. Voilà tout ce que j'y vis de nouveau au dessus de ce que j'ai dit du premier voyage que j'y fis.

D'Avignon nous allâmes à Perpignan ; nous passâmes par Narbonne, où je vis encore beaucoup de marques de grandeur de la maison de Joyeuse : bien des maisons de cette province se sentent de sa libéralité. Perpignan me parut une très-vilaine ville : le pays y est beau; les avenues avec une jolie rivière en rendent les abords agréables. Le jour qu'on y arriva il faisoit très-beau. Le lendemain il plut si horriblement, que les rivières et les torrens étoient débordés. Il y fallut séjourner. La Reine alla voir tous les couvens de religieuses. Celles qui sont très-austères dans ce pays-ci sont très-coquettes dans ce pays-là : elles portent des guimpes de quintin plissé, mettent du rouge, se fardent, et font gloire d'avoir des amans. Il y en eut une qui pria Comminges de me la présenter, et de me dire qu'elle étoit maîtresse de Saint-Aunais. Je fus fort effrayée de ce genre de compliment. Elle me dit qu'elle espéroit que par la bonté qu'il lui avoit toujours dit que j'avois pour lui, j'en aurois un peu pour elle ; qu'il y avoit dix ans qu'elle étoit sa dévote (qui est le nom ordinaire qu'on leur donne). Je ne sus que répondre. Les hommes et les femmes sont habillés à l'espagnole et y vivent de même. Leurs maisons y sont aussi bâties à la mode du même pays, sans cheminées, si ce n'est à la cuisine. Comme il faisoit froid et que je n'aime pas prendre ma chemise humide, j'allai dans la cuisine

me chauffer et y prendre ma chemise, qui étoit séchée à la fumée de la viande : ce qui n'étoit pas une agréable cassolette. L'on y donna un divertissement à Leurs Majestés qui devint un peu tragique. Loqueman, colonel suisse, y étoit en garnison. Il y avoit fait venir un âne et un ours dans une cour, afin que nous en vissions le combat des fenêtres. Comme toute la maison étoit pleine de monde, quantité de gens se mirent sur un degré en perron appliqué contre la muraille. L'antiquité de la maison, la grande pluie qui étoit tombée, la foule du monde qui s'y étoit placé, ébranla le degré d'une manière qu'il en tomba deux pierres qui écrasèrent la tête d'un de mes pages, coupèrent deux doigts de la main à un autre; un mousquetaire qui étoit entre deux eut sa casaque toute déchirée et fut tout meurtri depuis la tête jusqu'aux pieds, sans avoir de coups mortels. Cet accident fit ôter Leurs Majestés et tous les spectateurs des fenêtres : tout le reste de la journée l'on ne parla que du malheur de mon page et du bonheur du mousquetaire. Ainsi il fallut essuyer tout le jour cette désagréable conversation, qui me laissoit des impressions peu divertissantes. Il y eut, à l'Hôtel-de-Ville, un bal à la mode d'Espagne, qu'on appeloit autrement un *saravos*, où l'on ne danse pas comme en France : ce qui me donna la curiosité de le voir. Et comme il y avoit peu de temps que Monsieur étoit mort, la Reine me commanda d'y aller. Je me mis derrière tout le monde et m'ennuyai beaucoup. Il n'y avoit qu'un violon, et de même de toutes sortes d'instrumens, jusqu'à une vielle et de certaines tringles de fer avec des boucles, que l'on faisoit sonner avec un autre morceau de fer : je ne sais si cela ne s'appelle pas une cymbale. Les hommes y étoient, avec leurs épées au côté et leurs manteaux. Je crois qu'ils prenoient autant de plaisir à y danser que j'en avois autrefois dans nos bals. Je dis cela pour ne pas juger du goût des autres. Lorsque les eaux furent diminuées, on partit. Il me souvient que j'eus grand' peur lorsque l'on passa au gué, où l'eau entroit par les portières des carrosses. Il y en eut un des miens où étoient mes pierreries qui pensa se perdre, et les gens de dedans faillirent à être noyés. Une de mes femmes, qui assura n'avoir eu aucune peur, fut presque en état d'être perdue. Elle crioit toujours qu'on lui donnât du secours ; qu'elle avoit les pierreries de Mademoiselle. Il me souvient que lorsque nous partîmes de Malmor, j'avois eu grand' peur quand nous traversâmes la Durance, quoique nous fussions dans un bac qui me parut moins sûr que ceux qui sont sur la rivière de Seine. Cette crainte me venoit de la rapidité et du caprice de cette rivière, qui change à toutes les heures du jour de lit. Outre cette raison, on nous avoit dit qu'un homme de chez la Reine s'y étoit noyé le matin. Il y a un proverbe provençal qui dit : « Le parlement et la Durance ruinent la Provence. »

Nous retournâmes à Toulouse, où l'on fut quelques jours. Le Roi donna le gouvernement de Languedoc au prince de Conti, et tous les gouvernemens particuliers qu'avoient les gens de Monsieur furent donnés ou vendus et ôtés à tous ceux à qui il en avoit donné le commandement. M. et madame la princesse de Conti allèrent à Bourbon : ce qui fit naître une difficulté à la cérémonie du mariage du Roi, parce qu'il falloit être trois pour porter la queue de la Reine, et je ne voulus pas qu'il y eût avec moi d'autres que des princesses du sang. Je ne voulus pas non plus être mêlée avec les étrangères, qui me sont trop inférieures. La Reine, qui connoissoit et aimoit fort la princesse palatine, et qui savoit qu'elle avoit une chimère dans la tête sur ce que le prince palatin a été quelque temps roi de Bohême, auroit bien voulu lui faire plaisir dans cette occasion, quoiqu'elle ne le disoit pas ouvertement. Elle auroit souhaité, parce qu'il n'y avoit personne, que cette nécessité l'eût mise en état de la porter avec moi. Comme dans ce temps-là j'avois les rangs et les dignités dans la tête, et que je n'aurois pas voulu pour rien du monde qu'à l'avenir l'on eût pu me citer pour avoir dérogé en rien, je fis tout ce que je pus pour empêcher madame la princesse de Conti de partir. Je m'en expliquai avec le cardinal : ce qui l'obligea de me faire espérer qu'elle seroit de retour. Je vis que le temps s'approchoit, qu'elle ne pouvoit arriver assez tôt : je proposai à M. le cardinal de faire venir une de mes sœurs ; qu'elle viendroit à mes dépens ; qu'elle logeroit avec moi ; qu'il n'en coûteroit rien à ma belle-mère. Il me repondit que cela ne seroit pas juste ; que le Roi en feroit la dépense ; que la question étoit de savoir si Madame le voudroit. Je lui dis qu'elle feroit ce qu'on voudroit. Ainsi je lui envoyai un gentilhomme qui étoit à elle aussi bien qu'à moi, qui s'appeloit La Guérinière. Je lui ecrivis une lettre tout comme si j'avois été contente d'elle, et ne lui disois rien de mon logement, parce qu'il n'en étoit pas temps. Je lui demandois une de ses filles ; je lui marquois qu'elle logeroit avec moi ; que j'en aurois le plus grand soin du monde. Elle me répondit qu'elle m'en enverroit deux, et l'ecrivit à M. le cardinal, et qu'elle seroit bien aise qu'il n'y eût que des petites-filles de

France qui portassent la queue de la Reine; qu'elle enverroit madame de Saujeon avec elles; qu'elle le prioit de vouloir leur faire donner un logement chez la Reine; qu'elle seroit bien aise qu'elles ne logeassent pas avec moi, de peur de m'incommoder; et, en mon particulier, elle me remercia des offres que je lui avois faites.

Lorsque j'arrivai à Toulouse, j'y trouvai Préfontaine qui n'y étoit que du même jour. J'y reçus force complimens sur la mort de Monsieur, qui étoit généralement regretté de toute la province, et avec raison, parce que le général et le particulier lui avoient de grandes obligations; et une des plus fortes marques de considération qu'il leur avoit témoignées étoit celle de n'avoir jamais voulu qu'ils se déclarassent pendant la guerre contre le cardinal, quoique la Guienne, qui est une bonne partie du Languedoc, l'eût fait; et messieurs de Toulouse savent bien que s'il l'avoit désiré ou seulement souffert, il en auroit été le maître. Ainsi il avoit préféré leurs intérêts aux siens. L'on y séjourna peu de temps, parce que la Reine avoit de grandes impatiences d'être arrivée à Saint-Jean-de-Luz. Nous passâmes à Dax, où il y a une fontaine d'eau chaude et une d'eau froide : de manière que lorsqu'on y jette un chien, il devient comme mort dans un instant; et si on le retire et met promptement dans l'autre, il reprend ses esprits, sans qu'il paroisse qu'il ait eu la moindre incommodité. Il y a aussi des boues que l'on disoit fortifier les bras et les jambes où on avoit quelque mal, si on les mettoit dedans; et après les en avoir sortis, il falloit les laver de cette eau. J'en envoyai chercher pour mettre sur un bras qui m'avoit fait mal, après la chute de dessus un cheval qui m'avoit aussi fait prendre une entorse au pied. Comme il y avoit long-temps que je ne m'en sentois plus, je fis le remède plutôt pour l'essayer que par aucune nécessité. Au lieu de me trouver soulagée ou plutôt fortifiée, le lendemain je ne pouvois marcher ni m'aider de mon bras, qui se pela aussi bien que mon pied; et l'un et l'autre devinrent comme si j'avois eu des érésipèles. L'on se moqua fort de moi, de m'être fait malade par la crainte de la devenir un jour. Ce pays-là me parut beaucoup plus beau que la Provence; j'étois ravie de voir des chèvres et des vaches, et d'entendre ce que l'on disoit, parce que le gascon a bien plus de rapport au françois. Presque tous les gens du pays l'entendent et s'en servent bien plus familièrement qu'en Provence.

L'on resta huit jours à Bayonne, qui est à mon gré une fort jolie petite ville, où l'on voit beaucoup de vaisseaux. Madame la princesse de Carignan et madame de Bade y arrivèrent, et beaucoup d'autres gens, parce que la plus grande partie de la cour avoit été de Toulouse à Paris lorsque nous avions fait le voyage de Provence, où ils avoient passé l'hiver et étoient revenus pour se trouver au mariage. Nous arrivâmes donc à Saint-Jean-de-Luz, qui est un village très-agréable. Les maisons y sont propres. Celle de la Reine, qui étoit dans un des bouts de la place, avoit la vue sur la rivière qui y passe. L'on y voyoit aussi le pont qui passoit à Sibourre, qui est un village de l'autre côté, où étoit logé le cardinal et beaucoup de gens de la cour. Il y a une île au milieu de la rivière, dans laquelle est bâti un couvent de récollets; ils ont une place devant, qui donne sur le pont, qui fait une agréable promenade, où le peuple va aux heures et aux journées qu'il n'a rien à faire. Le roi d'Espagne arriva à Saint-Sébastien en même temps que nous à Saint-Jean-de-Luz. Pimentel fit force allées et venues. Les deux Rois s'envoyèrent faire des complimens. Tout ce détail sera dans l'histoire, et je me persuade qu'il y en aura une de ce qui s'est passé là, jour par jour, pendant toutes les conférences : ainsi je n'en dirai que ce que j'ai vu et fait. Monsieur eut envie d'aller au lieu où se tenoient les conférences. J'eus la même curiosité. J'allai avec lui : c'étoit à deux lieues de Saint-Jean-de-Luz. C'est un lieu qu'on appelle l'île du Faisan. L'on passoit un pont qui étoit comme une galerie qu'on avoit tapissée. Il y avoit, au bout, un salon qui avoit une porte qui donnoit sur un pareil pont bâti du côté d'Espagne, de même que le nôtre du côté de France. Il y avoit une grande fenêtre qui donnoit sur la rivière du côté de Fontarabie, qui étoit l'endroit par où on venoit d'Espagne; ils y arrivoient par eau. Puis il y avoit deux portes : l'une du côté de France et l'autre du côté d'Espagne, pour entrer dans deux chambres magnifiquement meublées, avec de très-belles tapisseries. Il y avoit d'autres petites chambres tout autour avec des cabinets, et la salle de l'assemblée étoit au milieu, à l'autre bout de l'île. Elle me parut fort grande : il n'y avoit de fenêtres qu'à l'endroit qui avoit la vue sur la rivière, où l'on mettoit deux sentinelles lorsque les Rois y étoient; le corps-de-garde se tenoit hors de l'île. Les gardes étoient dans deux salles auprès du vestibule dont j'ai parlé; chaque chambre n'avoit qu'une porte, à la réserve de la salle de la conférence, qui en avoit deux vis-à-vis l'une de l'autre, et qui étoit, comme j'ai déjà dit, fort grande : à proprement parler, de deux chambres l'on n'en avoit fait qu'une. La tapisserie du côté d'Espagne

étoit admirable, et du nôtre aussi. Les Espagnols avoient par terre, de leur côté, des tapis de Perse à fond d'or et d'argent, qui étoient merveilleusement beaux. Les nôtres étoient d'un velours cramoisi, chamarrés d'un gros galon d'or et d'argent. Pour les chaises, je ne me souviens pas comment elles étoient faites. Il y avoit deux écritoires : je ne me souviens pas bien non plus de quelle matière elles étoient; il me semble que les serrures étoient d'or, et, si je ne me trompe, il y avoit deux horloges sur chaque table; tout y étoit égal et bien mesuré. Lorsque nous fûmes de retour, nous contâmes à la Reine comme tout cela étoit fait. Nous rencontrâmes quantité d'Espagnols dans le chemin, qui venoient de voir la cour. Les François, de leur côté, alloient à Saint-Sébastien voir celle d'Espagne. M. Le Tellier et M. le maréchal de Villeroy y allèrent. Don Louis de Haro leur donna à dîner : c'étoit un vendredi; ils furent très-scandalisés de voir de la viande mêlée avec du poisson. Ces messieurs lui en témoignèrent leur étonnement, et ils l'étoient d'autant plus que les Espagnols font les hypocrites sur les moindres bagatelles. Ainsi, dans cette occasion, ils devoient être aussi édifiés des François que ceux-ci avoient peu de raison de le devoir être d'eux.

Lorsque Madame eut prié le cardinal de faire loger mes sœurs chez la Reine, la proposition m'en déplut, parce que si elles y avoient demeuré, elles auroient été à toutes les heures du jour où je n'étois pas chez la Reine; elles auroient toujours mangé avec elle : ce que je ne faisois point. J'avoue que je trouvai ce projet habile et bien imaginé par ma belle-mère, de se vouloir faire donner des distinctions par nécessité, qui ne m'étoient pas données par mon opulence, parce que si je n'avois pas eu de maison, il auroit fallu que dès mon enfance j'eusse demeuré chez la Reine, et j'aurois toujours mangé avec elle, ainsi que je le lui ai souvent ouï dire : et c'est comme la duchesse d'Elbœuf, bâtarde de Henri IV, avoit fait pendant qu'elle étoit mademoiselle de Vendôme. Ce n'est pas que de ce temps je n'allasse presque tous les jours manger avec la Reine; mais comme je n'en avois pas pris d'habitude dans le commencement, et que j'étois bien aise d'être libre chez moi, je ne me contraignois pas. J'ai eu toute ma vie une grande jalousie pour toutes les grandeurs qui me pouvoient distinguer des autres, quoique dans bien des occasions j'en aie négligé quelques-unes par une certaine liberté d'esprit et une espèce de hauteur qui me mettoit au-dessus des bagatelles et qui me faisoit préférer le repos chez moi, sans me soucier de rien. Je m'apercevois que l'on s'avisoit pour mes sœurs d'aller à leurs fins, sous prétexte de marquer leurs démarches avec la dernière exactitude. Cela réveilla ma gloire : j'étois au désespoir dans ce moment-là, et je ne pouvois souffrir, par la grandeur et par la délicatesse de ce que je me sentois, qu'elles eussent quelque agrément que je n'aurois pas eu. J'aime à dire la vérité : ainsi je dépeins mes défauts et mes bonnes qualités avec la même bonne foi qu'un autre le pourroit faire. Ainsi j'étois fort inquiétée sur mes sœurs. J'appris avec un très-grand plaisir qu'elles devoient arriver et qu'on leur avoit marqué un logis. Je souffrois d'autant plus sur la crainte de cette distinction, que je n'osois ni agir ni m'en ouvrir à personne. Elles vinrent avec les officiers de Madame dans deux de ses carrosses; leur équipage parut fort honnête et ne manquoit de rien de tout ce qui s'appelle nécessaire : cela alloit même à la dignité. Mesdemoiselles d'Alençon et de Valois vinrent. Madame ne voulut pas donner le dégoût à mademoiselle d'Orléans de voir épouser le Roi, parce qu'elle avoit fort espéré de se marier avec lui, comme je l'ai déjà dit. Madame de Saujeon et mademoiselle de Montalais, une des filles de Madame, étoient avec elles. Madame de Pontac, chez qui elles avoient logé lorsqu'elles passèrent à Bordeaux, vint aussi avec elles. Elle me fit entendre que l'attachement qu'elle avoit eu et qu'elle vouloit toujours avoir pour moi lui avoit fait prendre soin de marquer à mes sœurs toutes les considérations que je leur attirois. Toutes les personnes qui venoient de Saint-Sébastien faisoient de grandes relations à la Reine sur la personne de l'Infante; et comme elle prenoit un grand plaisir d'en entendre dire du bien, chacun lui faisoit sa cour et lui marquoit de grandes impatiences de la voir. Pendant ce temps-là le duc de Parme rechercha et épousa la princesse Marguerite de Savoie. Tout le monde fut fort étonné qu'après avoir prétendu épouser le Roi, elle eût voulu épouser un petit souverain d'Italie, malhonnête homme, qui n'avoit de passion au monde que celle de bien ferrer un cheval. Il sembla à toute la cour que cet établissement ne répondoit point à la manière fière avec laquelle elle avoit soutenu la rupture de son mariage avec le Roi, et qui lui avoit attiré les louanges de tout le monde. Ainsi l'on disoit qu'elle auroit mieux fait de ne se point marier ou de se mettre dans une religion. Elle ne survécut pas long-temps à cette honte, parce qu'elle mourut peu après son mariage.

Nous avions à Saint-Jean-de-Luz des comé-

diens espagnols; la Reine alloit les voir tous les jours, et moi assez rarement. Ils dansoient et chantoient entre les actes, et s'habilloient en ermites et en religieux, faisoient des enterremens et des mariages, et profanoient beaucoup les mystères de la religion. Ainsi bien des gens en furent scandalisés. Les Italiens en faisoient de même lorsqu'ils vinrent en France, et on les en désaccoutuma. M. le cardinal eut long-temps la goutte. Nous l'allions voir tous les jours, au retour de vêpres, de complies ou de salut. La Reine ne perdoit jamais une de ces prières, et souvent elle alloit à toutes les trois. Un jour je regardois par une fenêtre de M. le cardinal, par laquelle l'on voyoit la rivière et les Pyrénées. Madame de Motteville, qui étoit avec moi, me donna occasion de lui parler de la solitude des déserts, et nous moralisions sur la vie heureuse qu'on y pouvoit mener, débarrassé des fatigues de la cour et au-dessus des injustices que l'on y recevoit; que cela mettoit les gens en état de ne vivre que pour soi-même. Cette conversation avoit un grand champ de morale; pour peu qu'on eût eu envie d'y mêler du christianisme, nous ne nous serions pas si tôt séparées ou tues; mais la Reine étant sortie pour aller à la comédie, je l'accompagnai jusqu'à la porte, et m'en allai promener sur le bord de la mer, où il me passa bien des idées dans l'esprit sur le plan d'un vrai solitaire. Je voulois que ce fussent des gens qui n'eussent pas été rebutés de la cour; et comme je m'en faisois un plan qui me paroissoit extraordinaire et beau à pratiquer, je m'en allai au plus vite à mon logis; j'y pris une plume et de l'encre et j'écrivis une lettre de deux ou trois feuilles de papier, que j'adressois à madame de Motteville. Je la fis copier et la lui envoyai par un homme inconnu. Je ne voulois point que dans ce désert il y eût ni galanteries ni mariage. Elle devina aisément que c'étoit de moi, par ce que je lui en avois dit chez M. le cardinal. Elle me fit une réponse qui m'obligea à lui écrire une seconde lettre; et comme cela me plaisoit et qu'elle y prenoit plaisir, nous entretînmes cette sorte de commerce une ou deux années. Si l'on avoit ramassé toutes ces lettres (1), il s'en seroit fait un volume assez gros. Elle est fort savante: ce qu'elle m'écrivoit étoit admirable. Nous y mettions de l'italien, de l'espagnol; il y avoit des citations de la sainte Ecriture, des Pères même; des fragmens de poètes, et quantité d'autres ramassis assez particuliers. On lui prit les deux premières qu'elle m'écrivit, qu'on fit imprimer dans des recueils qui portent pour titre: *Œuvres galantes*. Je dis qu'on les lui avoit prises, parce que je sais que les originaux ou les copies qu'elle m'envoyoit n'ont pas sorti de mes mains; et j'en ai encore une marque certaine, qui est que, pour y avoir voulu augmenter, on les a gâtées; que les miennes sont beaucoup plus naturelles et mieux écrites. J'avoue que je fus très-fâchée de les voir ainsi imprimées.

(1) Nous avons donné des extraits de cette correspondance dans la Notice sur madame de Motteville.

Après beaucoup d'allées et de venues faites de Fontarabie à Saint-Jean-de-Luz, le jour du mariage fut arrêté. L'envie nous prit, à Monsieur et à moi, d'aller à Fontarabie voir la cérémonie, le roi d'Espagne et la jeune Reine. Nous le proposâmes à M. le cardinal, qui le trouva bon. Il dit qu'il étoit nécessaire d'en faire avertir le roi d'Espagne. Ainsi Monsieur et moi nous fûmes vingt-quatre heures dans une joie inconcevable; mais elle nous devint fort amère et me fit bien pleurer. Le Roi dit à Monsieur qu'il ne vouloit pas qu'il y allât; que le présomptif héritier d'Espagne n'entreroit point en France pour voir la cérémonie; qu'il n'y avoit pas même de grands d'Espagne ni de principaux seigneurs de ce pays-là qui fussent venus voir la cour de France, et que je ferois bien aussi de n'y pas aller. Nous fûmes très-fâchés, Monsieur et moi, de la résolution et de l'ordre du Roi. Je dis à M. le cardinal que j'étois une demoiselle sans conséquence; que je ne devois pas hériter du royaume; que puisque les filles n'étoient bonnes à rien en France, il ne falloit pas qu'elles fussent malheureuses jusque dans l'envie qu'elles avoient de voir une cérémonie. Monsieur, par dessous main, demanda comme grâce particulière qu'on ne m'y laissât pas aller. L'on fut trois ou quatre heures enfermé dans la chambre de M. le cardinal, où tout le monde croyoit qu'il s'y traitoit des affaires d'Etat; tous les ministres avoient été mandés, et je savois que ce n'étoit que sur une espèce de démêlé que cela avoit causé entre Monsieur et moi. Il désiroit que je n'y allasse point: moi je m'opiniâtrois à vouloir obtenir cette permission. Enfin, au sortir de ce grand conseil, l'on me dit qu'il avoit été résolu que j'irois à Fontarabie. L'on envoya chercher Lenet, qui étoit le ministre de M. le prince en Espagne, ainsi qu'il l'avoit été à Bordeaux. Comme c'étoit un homme d'esprit qui parloit agréablement, enfin un de ces gens qui se donnoient des airs sur tout, il s'étoit fait des affaires, depuis le retour de M. le prince, qui l'obligeoient ou lui servoient de prétexte pour ne bouger de la cour. Ainsi on le chargea de me

suivre, et M. le cardinal fit savoir à don Louis de Haro que j'irois, inconnue, voir la cérémonie. Ce soir-là le Roi, la Reine, Monsieur et moi nous soupâmes chez le cardinal, parce qu'il avoit la goutte. Nous accommodâmes une cassette que M. de Créqui devoit porter à la jeune Reine de la part du Roi. C'étoit un assez grand coffre de calambour, garni d'or, dans lequel l'on mit tout ce que l'on peut s'imaginer de bijoux d'or et de diamans : comme des montres, des heures, des gants et miroirs, boîtes à mouches, pastilles, petits flacons ; de toutes sortes d'étuis à ciseaux, couteaux, cure-dents; de petits tableaux de miniature, des croix, des chapelets, des bagues, des bracelets, des crochets de toutes sortes : tout cela étoit d'un grand prix et dans un petit coffre. L'on y mit aussi des perles, des pendans d'oreilles et des diamans en grand nombre dans une petite boîte ; enfin tout ce que l'on avoit de plus beau, à la réserve des pierreries de la couronne, parce qu'elles ne sortent jamais du royaume, et que les Reines ne peuvent les avoir en propre. L'on croira aisément qu'il n'y eut jamais un si beau ni si magnifique présent, ni si galant.

Le lendemain j'empruntai un carrosse, pour que mes armes ne parussent pas à ce voyage de curiosité. Je pris avec moi madame la duchesse de Navailles, qui venoit pour être dame d'honneur de la Reine, madame de Pontac et mademoiselle de Vandy. J'avois tenu mon départ secret, pour n'être pas importunée du monde qui auroit voulu venir avec moi. Lorsque nous fûmes à Andaye, qui est le dernier village sur le bord de l'eau vis-à-vis Fontarabie, Lenet, qui étoit allé au-devant, me vint dire que les bateaux étoient tout prêts. Il y en avoit trois qui étoient tout peints et dorés d'une manière fort propre et très-magnifique, avec des meubles qui répondoient à tout le reste du vaisseau : entre autres il y avoit des rideaux de damas bleu, avec de grandes franches d'or et d'argent. Avec cet équipage nous arrivâmes au port, où nous ne trouvâmes pas les carrosses qui nous y devoient attendre. Les bateliers dirent qu'il avoit passé des dames qui les avoient pris, et qu'une de celles-là avoit dit que les carrosses étoient pour elle. Je ne fus pas longtemps à deviner que c'étoit madame de Lyonne qui les avoit pris. Lenet mit pied à terre et arrêta deux carrosses à six chevaux chacun qui passoient. Nous nous mîmes dedans pour nous mener à Fontarabie. Lorsque nous entrâmes dans la ville, nous trouvâmes un corps de garde à la porte, comme il y en a dans toutes les places frontières. Il y avoit des officiers qui se promenoient devant leur corps de garde, qui nous saluèrent avec beaucoup d'honnêteté, et tous les gens que nous trouvâmes dans toutes les rues en firent de même. J'avoue que j'eus la vanité d'attribuer à ma bonne mine toutes ces civilités extraordinaires : je ne pouvois pas croire que ce fût ma parure, parce que j'étois habillée de drap noir avec un mouchoir uni, une coiffe claire et mes cheveux tout défrisés. Je trouvois même que je devois avoir l'air étranger, avec des cheveux blonds tout plats, qui ne sont pas d'un grand ornement.

Nous arrivâmes à l'église, qui avoit un grand perron avec peu de gardes à la porte. Tout est si bien réglé en Espagne, que personne ne se presse d'entrer où il ne doit pas être : ainsi ils n'ont jamais aucun embarras. Madame de Navailles, menée par mon écuyer, marchoit devant et j'allois toute la dernière avec Lenet. Nous trouvâmes devant la porte de l'église un lieutenant des gardes-du-corps du Roi, qui dit : « L'on m'a ordonné de venir recevoir la parente de M. Lenet. » Après quoi Pimentel arriva. Il me prit de l'autre main et me dit : « Le Roi m'a commandé de me mettre auprès de vous, parce qu'il veut vous connoître. » Nous trouvâmes le patriarche des Indes, qui étoit grand aumônier du roi d'Espagne. Il étoit frère du duc de Medina-Sidonia, qui me fit force complimens et me dit qu'il avoit extrêmement connu mon père en Flandre. L'on nous mena auprès de l'autel sur la droite du côté par où l'on entre, qui est un endroit un peu élevé. J'y trouvai beaucoup de François, que je pris la peine de faire ranger. J'ordonnois là tout comme j'aurois fait en France et je ne me souvenois pas que j'y devois être inconnue. L'on m'apporta une chaise ; dans cette occasion j'oubliai qui j'étois, je la refusai. La place du Roi étoit au bout du chœur, au moins à l'endroit où ils sont placés en France. Je dis cela parce que le chœur et la nef n'étoient pas séparés. L'autel étoit élevé et n'étoit éclairé que par une fenêtre ronde placée au dessus de la porte : il y avoit une courtine pour le Roi, et, pour en parler plus intelligiblement, c'étoit un lit sans bois, attaché au plancher : il étoit de brocard d'or. J'y vis force aumôniers avec des surplis et des bonnets. Le drap de pied du Roi étoit sous la courtine et le rideau qui regardoit l'autel étoit ouvert ; auprès de la courtine il y avoit un siége pour don Louis de Haro, et à côté un banc pour les grands d'Espagne, vis-à-vis duquel il y en avoit un autre pour les aumôniers ; tous les François étoient sur les degrés qui étoient aux deux côtés de l'autel. Le lieutenant des gardes qui nous avoit conduites étoit

celui de la garde bourguignonne. Le maître des cérémonies nous plaça. Le Roi vint bientôt après : il avoit devant lui quelques gardes suisses en petit nombre ; la plupart demeurèrent au bas de l'église : ils ne sont pas nécessaires pour faire ranger le monde, parce que personne n'ose approcher. L'évêque de Pampelune marchoit devant le Roi avec tout son clergé, vêtu de tous ses habits pontificaux. Le Roi avoit un habit gris avec de la broderie d'argent, un gros diamant en table qui retroussoit son chapeau d'où pendoit une perle ; ce sont deux pièces de la couronne d'une grande beauté : ils appellent ce diamant le miroir du Portugal, et la perle la pélegrine. Il fit la révérence à l'autel avec une gravité qui ne se peut copier. L'Infante le suivoit seule, habillée de satin blanc en broderie avec de petits nœuds de lame d'argent, fort parée à la mode d'Espagne. Elle avoit d'assez vilaines pierreries ; elle étoit coiffée avec de faux cheveux. Sa camérière major lui portoit la queue. La première action du Roi et de l'Infante fut de me regarder sans faire semblant de me reconnoître ; et moi de mon côté je les regardai aussi avec beaucoup d'attention. Le Roi n'étoit pas beau, mais il avoit bonne mine, quoiqu'il eût l'air vieux et cassé. L'Infante me parut fort ressembler à la Reine ; elle me plut extrêmement. Le Roi commanda que l'on tirât le rideau du côté où j'étois, afin que je le visse plus facilement ; il fit même signe à des aumôniers de se ranger, de peur qu'ils ne m'empêchassent de voir. Tous ces soins me parurent fort honnêtes et très-obligeans pour moi. La camérière étoit devant la courtine un peu sur le côté, avec deux autres dames vêtues à l'espagnole et trois filles qui n'étoient point belles, quoiqu'elles eussent furieusement de rouge. Lorsque la messe fut à moitié dite, le commandeur de Souvré s'avisa que M. l'évêque de Fréjus n'y étoit pas ; il le cria à Pimentel et à Lyonne qui étoient auprès de moi, qui ne l'entendoient pas. Je leur dis ce qu'on demandoit : ils parlèrent tout aussitôt à leur frère l'abbé, qui l'alla chercher. M. de Fréjus arriva tout seul, sans maître des cérémonies ni personne pour l'accompagner. Lorsqu'il passa auprès de don Louis, il se plaignit du peu de soin que l'on avoit eu de l'avertir. Après que l'Evangile fut dit, il vint six pages avec de grands flambeaux blancs, qui firent la révérence à l'autel et après cela au Roi ; lorsque le prêtre eut communié, ils s'en retournèrent et firent les mêmes révérences. La messe finie, le Roi se mit dans sa chaise et l'Infante s'assit sur son carreau. Après cela l'évêque descendit et don Louis approcha, qui donna la procuration du Roi, que M. de Fréjus venoit de lui apporter. Un prêtre la lut et les dispenses du Pape ; puis on les maria. Le Roi fut toujours entre l'Infante et don Louis. Lorsqu'il fallut dire oui, elle se tourna du côté du Roi, son père, lui fit une profonde révérence, qui apparemment lui permit de répondre. Elle remua les lèvres si gravement que je ne m'en pus quasi apercevoir, quoique je fusse très-près et à l'endroit où l'on pouvoit mieux voir. La quantité de François qu'il y avoit faisoit une grande presse et l'on ne pouvoit pas entendre. Quoique ce fussent la plupart des gens de qualité, ils n'avoient pas les mêmes égards que les Espagnols, qui ne faisoient aucun embarras. L'Infante ne donna pas la main à don Louis et il ne lui présenta point de bague, comme l'on fait partout. Lorsque le mariage fut fait, la jeune Reine se mit devant son père à genoux, lui baisa la main ; il mit son chapeau à la main et l'embrassa sans la baiser ; après quoi elle marcha à sa droite. Elle fit quelques petites cérémonies à la porte. Lorsqu'ils furent sortis, je m'arrêtai un moment pour laisser passer la foule. Comme je voulois sortir, don Pedro d'Arragon, capitaine de la garde bourguignonne, vint avec six gardes et dit à Lenet qu'il venoit chercher ses dames. Il marcha devant nous avec le fils d'un grand dont j'ai oublié le nom ; il nous conduisit au château, qui étoit fort près. C'étoit une vieille maison que Vatteville, gouverneur de la province de Guipuscoa, a fait raccommoder pour y recevoir la cour d'Espagne.

Nous trouvâmes à l'entrée, comme ailleurs, beaucoup de pages et de laquais : c'est la plus grande dépense que les Espagnols fassent ; ainsi le nombre en est plus grand qu'en France. Nous entrâmes dans une antichambre où les François faisoient, aussi bien qu'à l'église, beaucoup de presse. Nous allâmes dans une autre. Après, nous trouvâmes celle où le Roi mangeoit sur une petite table ; il y avoit un cadenas et point de nef. Le gentilhomme de la chambre de semaine le servoit et les valets de chambre portoient la viande. Son médecin étoit contre la muraille un peu éloigné ; de l'autre côté il y avoit le duc de Medina de Las Torres. Contre la muraille il y avoit des grands d'Espagne avec le patriarche des Indes. L'on me mit auprès de la muraille et les François étoient au milieu de la chambre, fort éloignés. Le Roi me regarda extrêmement ; il mangeoit de la grenade avec une cuiller, et cela avec une lenteur fort grave. Je me trouvai auprès du marquis d'Aytonne, qui parloit françois. Le marquis de Leche, fils aîné de don Louis, m'avoit fort regardée à la messe, et

comme nous l'avions rencontré à l'entrée et au passage, il dit à Lenet qu'il seroit bien aise de voir la dame qu'il menoit, quoiqu'il ne la connût pas; il alla se mettre auprès du marquis d'Aytonne. Je lui demandai s'il parloit françois; il me répondit que non, qu'il l'entendoit lorsqu'on lui parloit doucement. Je lui dis que j'en étois de même de l'espagnol. Il n'étoit pas beau: il avoit la physionomie d'un honnête homme et étoit fort civil. Son frère, le comte de Monterei, me parut beaucoup mieux fait; il alloit et venoit pour me faire force révérences et passoit devant moi. Il ne me parla pas. Je ne vis don Louis que de loin. Le duc de Medina de Las Torres donna à boire au Roi: il versa de l'eau de canelle, qui étoit la boisson du Roi, dans la soucoupe; on fit l'essai, après quoi il se mit à genoux et donna à boire au Roi. S'il y a des grands d'Espagne qui soient couverts dans ce moment-là, ils ôtent leur chapeau; tous ceux qui sont officiers de la maison ne se couvrent jamais qu'aux cérémonies. L'on me vint dire que la Reine dînoit. Je sortis sans faire la révérence, parce qu'on m'avoit dit que j'en devois user de cette manière pour qu'on ne fît pas semblant de me connoître; le Roi ne me quitta point de vue tant que je fus dans la chambre. J'allai chez la Reine, ou je trouvai beaucoup de monde qui la voyoit dîner. Je ne sais si c'est parce qu'elle étoit notre Reine, la presse y étoit bien plus grande et les gens bien plus proches de sa table que de celle du Roi, son père. Je lui fis une grande révérence et passai derrière sa chaise. Je m'allai mettre auprès de madame la duchesse d'Uzès et de madame de Motteville, qui étoient au bout de la table. Je fis cela d'un air un peu familier. Comme je fus auprès d'elle, je fis une seconde révérence, à laquelle elle répondit par un souris le plus agréablement et le plus honnêtement du monde. Elle me parut d'un air grand, aimable et civile. Je ne doutai pas qu'elle ne plût à tous les François lorsqu'elle seroit en France; pour moi, j'en fus enchantée. Madame de Motteville, qui parloit espagnol, lui dit que je la trouvois extrêmement à mon gré. Elle lui répondit très-honnêtement qu'elle en étoit bien aise. Tout le temps qu'elle fut à dîner, elle regarda toujours de mon côté et parla assez. Il y avoit un certain bouffon qui étoit venu de Saint-Jean-de-Luz, qui lui dit comme j'entrois: « Voilà mademoiselle d'Orléans, cousine du roi de France. » Elle le fit taire: c'étoit un assez mauvais bouffon. Lorsqu'elle sortit de table, elle vint droit à moi et dit: « Il faut que j'embrasse cette inconnue. » Je voulus lui baiser la main, elle ne le voulut pas souffrir. Elle ne les avoit pas si belles que celles de la Reine mère. Après qu'elle eut demeuré un moment, elle s'en alla dans sa chambre. Sa première femme de chambre me vint voir et me dit de ne pas m'en aller, et peu après elle revint me dire que la Reine me demandoit. Je la trouvai assise sur des carreaux; l'on m'en apporta un. Elle me fit signe de m'y mettre. Je demandai quelqu'un qui sût parler françois: l'on fit entrer le baron de Vatteville. Elle me demanda des nouvelles de la Reine et de M. le cardinal, et me dit qu'elle avoit appris que mes sœurs étoient jolies, et me demanda si madame de Carignan n'étoit pas à Saint-Jean-de-Luz. Après quoi elle me parla de l'impatience qu'elle avoit de voir la Reine; qu'elle avoit fort envie de me connoître; qu'elle étoit bien aise de me voir. Il n'y eut pas d'honnêteté et de bonté qu'elle ne me témoignât; à quoi je répondis avec tout le respect que je lui devois. Je me levai pour m'en aller, je la suppliai de me donner sa main; elle ne le voulut pas et m'embrassa encore une fois. Je lui attrapai la main: elle se leva et me fit la révérence. Elle donna sa main à madame de Navailles et aux deux autres dames que j'avois avec moi. L'on m'offrit à manger, mais je n'en voulus point. Vatteville me pressa fort de souffrir qu'il me donnât à manger; il me vint conduire jusqu'au bateau, où un carrosse de la Reine me mena. J'allai en diligence à Andaye, où je dînai avec précipitation, tant j'avois d'impatience de retourner dire à la Reine mère ce que j'avois vu. J'allai descendre chez M. le cardinal, où elle étoit; je lui fis une fidele relation de ce qui s'étoit passé à mon voyage, dont elle fut aussi contente que moi qui l'étois extrêmement. C'étoit le jour de la petite Fête-Dieu, 3 juin 1660. Tout aussitôt que je fus de retour du salut, où j'allai avec la Reine, je courus à mon logis m'habiller pour aller au bal, où je n'avois pas été dans mon grand deuil, hors le jour du mariage du Roi, qui portoit dans lui-même une ample permission. Je me parai de perles et mes sœurs aussi, parce que cette sorte de parure de bijoux est de deuil quand elle est seule. Le bal ne dura pas long-temps, parce qu'on le commença fort tard et que le Roi vouloit aller souper devant minuit. Pendant que l'on dansoit, la Reine mère m'entretint en tiers avec le Roi, qui me disoit qu'il étoit bien aise de ce que je leur avois dit de la jeune Reine; que tout ce qu'on leur avoit conté ne les en avoit pas tant persuadés que ce que j'en disois; qu'ils étoient ravis qu'elle m'eût plu; que j'avois le goût bon; que je me connoissois en tout; que c'étoit une marque qu'elle devoit avoir de l'esprit, de m'avoir fait bien de

l'honnêteté. Enfin il ne se peut rien imaginer d'obligeant qu'ils ne me dissent. Je pris bien plus de plaisir à les écouter que je n'aurois fait à danser, quoiqu'en ce temps-là j'aimasse la danse d'une manière extraordinaire. Les marques de considération qu'on m'a données et en tout temps et en tout âge, ont toujours prévalu au-dessus de tous les autres plaisirs.

La Reine mère alla le lendemain à la conférence pour y voir le Roi son frère. Elle ne mena avec elle que M. le cardinal et ses dames d'honneur. Le Roi, qui y avoit été inconnu, nous conta à son retour la joie que la Reine avoit eue de voir le Roi, son frère, et celle qu'il lui avoit témoignée de son côté; qu'ils avoient tenu des discours si tendres et si obligeans sur le mariage et sur la paix, qu'il n'y avoit rien d'égal; qu'il lui avoit parlé de moi; qu'il étoit fâché que j'eusse voulu être inconnue; que cela avoit empêché qu'on ne me rendît tout l'honneur qu'il avoit désiré. J'eus la curiosité de demander si le roi d'Espagne avoit baisé la Reine mère. Il me répondit que non; qu'ils s'étoient embrassés à la mode d'Espagne. Don Louis passa dans la salle qui étoit du côté de France, où étoit la jeune Reine. Le Roi s'approcha de la porte et la regarda pardessus son épaule. La Reine mère le vit. Elle regarda le Roi, son frère, et sourit, qui ne le quitta plus de vue aussi bien que la jeune Reine, qui nous a dit depuis qu'elle l'avoit trouvé fort bien et qu'elle avoit baissé les yeux. Le Roi nous parut fort satisfait de la Reine: il nous dit qu'il s'étoit mis sur le bord de la rivière pour la voir embarquer et qu'il s'étoit aperçu qu'elle avoit volontiers regardé de son côté. L'on songea à la cérémonie et l'on s'avisa qu'il falloit porter une offrande à la Reine; qu'ainsi je ne pouvois pas porter sa queue et que ce seroient mes sœurs qui la porteroient avec madame de Carignan. Madame de Saujeon vouloit faire naître quelque difficulté. Je lui dis qu'elle n'avoit pas raison, parce qu'à la quarantaine de la Reine mère à Notre-Dame, ma belle-mère portoit l'offrande, et moi la queue avec feu madame la princesse et madame la comtesse. J'avoue que je ne fus pas fâchée que cela arrivât, pour faire à des noces ce que ma belle-mère avoit fait en deuil. Dès que l'on avoit parlé de porter les queues, M. le duc de Roquelaure s'étoit offert de porter la mienne. J'avois accepté sa bonne volonté. L'on chercha des ducs pour porter celles de mes sœurs; et comme pas un ne le voulut faire, madame de Saujeon cria fort que Madame seroit au désespoir de cette distinction; qu'elle ne pouvoit souffrir que mes sœurs allassent l'essuyer; qu'elles ne s'y trouveroient point. Le cardinal lui dit qu'il feroit ce qu'il pourroit. Personne ne voulut suivre son sentiment. Ainsi, pour ne plus faire d'embarras à cette cérémonie, je dis à M. de Roquelaure que je le remerciois; que j'étois bien fâchée de ne pouvoir recevoir l'offre obligeante qu'il m'avoit faite; que j'étois bien touchée que le peu de cas que l'on faisoit de ma belle-mère fût cause que l'on ne vouloit pas rendre le même honneur à mes sœurs qu'à moi. Je dis à M. le cardinal: « Vous voyez que lorsqu'il est question de ne pas faire de l'embarras au Roi ou à vous, j'abandonne toute ma juste délicatesse; » qu'il me donnât qui il voudroit, que tout me seroit bon. Il me répondit qu'il me donneroit son neveu. Ce choix me plut extrêmement et me paroissoit plus avantageux que tous les ducs du royaume. Le comte de Sainte-Mesme porta celle de ma sœur d'Alençon: il étoit premier écuyer de ma belle-mère et l'avoit été de mon père. Le marquis Du Châtelet, qui étoit mestre-de-camp du régiment de cavalerie de mon père, porta celle de ma sœur de Valois, et le comte de La Feuillade celle de madame de Carignan. Voilà comme tout fut résolu.

Le dimanche d'après le vendredi que la Reine mère avoit été voir le Roi, son frère, nous partîmes après dîner de très-bonne heure pour aller à la conférence. Il y avoit dans le carrosse du Roi la Reine, Monsieur, mes sœurs, M. le prince de Conti, madame de Navailles et moi. Madame la comtesse de Fleix (1) n'y vint pas, parce qu'elle n'alloit pas où alloient les duchesses, à cause des prétentions de la maison de Foix, dont étoit son mari. La Reine mère avoit son voile de veuve et deux demi-tours, une croix de perles et ses pendans d'oreilles. Le Roi et Monsieur avoient des cordons de chapeaux de diamans: on peut juger par-là du reste de leur ajustement; le Roi en étoit moins paré que de sa bonne mine naturelle. Mes sœurs et moi nous avions nos mantes de deuil, qui est l'habit de respect lorsque l'on est en deuil, et l'on doit être ainsi la première fois que l'on voit les gens à qui l'on en doit. Dans l'autre carrosse de la Reine mère étoient mesdames les princesses de Carignan et de Bade, sa fille, madame la princesse palatine, mesdames les duchesses d'Uzès, de Gramont et de Noailles. Comme nous fûmes en carrosse, le fils du duc de Medina de Las Torres vint faire un compliment au Roi de la part du roi d'Espagne et à la Reine aussi. Le chemin nous parut long, à cause de l'excessive

(1) Marie-Claire de Beaufremont, mariée à Jean-Baptiste Gaston de Foix, comte de Fleix.

chaleur qu'il faisoit. Le roi d'Espagne étoit arrivé devant nous : il avoit fait mettre de l'infanterie du côté d'Espagne ; et nos troupes, composées des gardes françoises et suisses, des gardes du Roi et des mousquetaires, étoient en bataille de notre côté. Nos gardes et nos suisses étoient tres-propres : ils avoient tous des houppelandes bleues avec un galon d'or et d'argent et les chiffres du Roi au milieu. Je ne les vis pas, parce qu'ils étoient postés de manière à ne pouvoir être vus que du côté des Espagnols. Les mousquetaires et les gardes du corps avoient des casaques neuves, et les gendarmes tous vêtus de neuf. Nous vîmes ceux du roi d'Espagne, qui avoient, et la cavalerie et l'infanterie, des houppelandes ou casaques de livrées : elles étoient jaunes, avec un passement velouté à petits carreaux rouges et blancs. Il n'y eut que vingt gardes du Roi qui mirent pied à terre ; nous entrâmes par la galerie dont j'ai déjà parlé et nous allâmes dans tous les appartemens que j'ai ci-devant marqués. Nous trouvâmes dans une des chambres des Espagnols qui portoient un présent au Roi : c'étoient des coffres en forme de bahus très-grands, garnis de bandes d'or ; ils étoient fort jolis et fort magnifiques : l'on n'a guère accoutumé d'en voir de cette manière. Je ne sais ce qu'il y avoit dedans ; je pense avoir ouï dire que c'étoient des parfums : il y en avoit quatre pour le Roi et autant pour la Reine, et deux pour Monsieur. Je fus tres-fâchée de ce qu'il n'y en avoit pas pour moi : ce fut de la part de la jeune Reine qu'on les donna. Après avoir passé toutes les chambres et une galerie dont j'ai oublié de parler, qui étoit le long de la chambre de la conférence, M. le cardinal nous dit d'entrer dans un cabinet, jusqu'à ce que l'on dût aller dans la chambre où étoient le roi d'Espagne et la jeune Reine ; il n'entra avec le Roi que M. le cardinal et madame de Navailles. Au bout d'un peu de temps on nous vint chercher ; la Reine me fit dire d'ôter mon gant et de faire la révérence ; que le roi d'Espagne ne baisoit pas ; que le Roi ni Monsieur n'avoient point baisé la jeune Reine. Le roi d'Espagne ne branla pas de sa place et à peine fit-il un mouvement de pied, qui auroit pu signifier qu'il avoit envie de faire la révérence, et en fit un plus visible pour moi que pour mes sœurs. La Reine mère les présenta et toutes les princesses, duchesses et dames de sa suite et de la nôtre. La jeune Reine avoit une robe de satin blanc en broderie de geai : dans les lisières étoient des fleurs de lis ; elle étoit coiffée avec des cheveux qui lui seyoient fort bien : ils étoient d'un beau blond ; elle s'étoit parée d'un bouquet d'emeraudes en poires, avec des diamans qui étoient dans le présent que j'ai dit que M. de Créqui lui avoit porté, et qui s'étoit bien acquitté de cette commission avec sa magnificence ordinaire. Il avoit soixante personnes de livrées à sa suite, avec un grand nombre de gentilshommes et beaucoup de ses amis qui l'accompagnèrent. Après que l'on se fut regardé quelque temps, l'on fit entrer du monde des deux côtés : M. le prince de Conti étoit entré avec moi ; le comte de Soissons entra avec les ducs, maréchaux de France et officiers, et ceux de la maison du Roi, de la Reine et de Monsieur. Il y eut deux ou trois hommes de qualité de la cour qui avoient été nommés : dans ces sortes d'occasions, il n'est pas honorable de s'y fourrer lorsqu'on n'en a pas eu la permission, ou qu'on n'y a pas été appelé. Je ne me souviens pas des noms des Espagnols qui entrèrent, quoique je me les fisse tous nommer par le marquis d'Aytonne ; j'étois passée de leur côté pour lui parler. Les deux Rois parurent chacun devant leur table et on leur porta des carreaux ; celui du Roi lui fut donné par l'abbé de Coaslin, et celui du roi d'Espagne par le marquis de Malepique, grand-maître des cérémonies. M. le cardinal apporta l'Evangile avec une croix que l'on mit dessus ; le patriarche des Indes en fit autant du côté du roi d'Espagne. M. le cardinal avoit son rochet et l'autre aussi. Les deux Rois se mirent à genoux. M. de Brienne, secrétaire d'état, prit le traité de paix ; et don Fernand Vouès de Cantocarrero, qui étoit secrétaire d'état d'Espagne, en fit autant ; et chacun de son côté le lut tout haut, l'un en françois et l'autre en espagnol. Après que la lecture fut finie, les deux Rois mirent la main sur l'Evangile et dirent qu'ils juroient de tenir tout ce qui étoit contenu dans le traité de paix ; le roi d'Espagne parla le premier : l'on disoit que c'étoit une déférence qu'il nous avoit voulu faire. Lorsque cela fut fait, ils se levèrent tous deux et s'embrassèrent : le Roi lui dit qu'il lui juroit amitié aussi bien que la paix ; ils se tinrent des discours très-tendres. Lorsque cette formalite fut finie, ils s'en allèrent tous deux au bout de leur table. Don Fernand présenta les Espagnols au Roi, et M. le cardinal les François au roi d'Espagne : après quoi ils allèrent chacun dans leur cabinet signer la paix et un moment apres ils revinrent. Le Roi d'Espagne dit à la Reine qu'il etoit tard ; qu'il reviendroit le lendemain à trois heures. Ainsi l'on se sépara.

La Reine nous conta à notre retour qu'elle avoit dit au Roi, son frere, qu'elle avoit eu bien de la crainte que sa santé ne l'eût empêché de pouvoir amener sa fille ; qu'il lui avoit repondu

qu'il y seroit plutôt venu à pied pour voir un tel fils que le Roi, dont il étoit charmé. Elle dit aussi qu'il regarda M. de Turenne, et dit deux ou trois fois : « Cet homme m'a donné de méchantes heures. » L'on peut juger si M. de Turenne s'en sentit désobligé. Ils retournèrent le lendemain à midi à la conférence; la Reine mère y alla toute seule, et à son départ nous ordonna de nous trouver à son logis pour y recevoir la Reine, qui y devoit loger deux jours. Ils revinrent tous deux dans le carrosse de la nouvelle Reine. Nous étions à la porte de l'antichambre; elle nous parut avoir la mine fort gaie, quoiqu'on nous eût dit qu'elle avoit beaucoup pleuré lorsqu'elle avoit quitté son père, qui de son côté n'avoit pas moins versé de larmes : le Roi, la Reine mère et Monsieur s'étoient attendris et avoient fort pleuré. Après qu'on eut demeuré un moment, elles donnèrent le bonsoir; la Reine monta dans la chambre de la Reine mère. Lorsque tout le monde fut sorti, elle ôta son *garde-enfant,* elle soupa : après quoi le Roi la mena dans sa chambre ; il lui baisa la main et dit qu'il falloit la laisser coucher ; qu'il étoit tard, et lui demanda si elle n'avoit pas envie de dormir; elle lui répondit qu'elle n'en avoit jamais eu moins de besoin. J'avois été toute la journée fort chagrine de ce que l'on m'avoit dit que la Reine ne me baiseroit pas, que le Roi l'avoit décidé; j'en parlai à M. le cardinal et lui citai l'exemple de la Reine mère qui l'avoit toujours fait, et qu'elle baisoit même les princesses du sang ; qu'elle n'avoit discontinué de le faire que pour mortifier madame de Longueville à son retour de Stenay. J'en avois aussi parlé à la Reine mère, qui me répondit en mêmes termes : « Ce sont de ces sottises du Roi, qui veut que sa femme prenne un air que les Reines n'ont pas suivi jusqu'ici. » Elle me dit : « Vous pouvez croire que puisque je l'ai fait, je désirerois que ma belle-fille le fît ; » de manière que j'étois dans l'incertitude de ce qui en devoit arriver. Ainsi, comme la Reine vint, je m'avançai pour la saluer dans un passage où l'on ne nous pouvoit quasi voir, parce que les flambeaux en étoient éloignés à cause de la presse. Elle ne me baisa pas. Je dis à mes sœurs que si on leur demandoit comme elle en avoit usé avec moi, elles répondissent que la Reine n'étoit pas encore accoutumée à la mode de France; qu'elle n'avoit pas baisé son père lorsqu'elle l'avoit quitté, qu'il n'étoit pas juste qu'elle nous eût baisées. Je voulus prendre cette sorte de précaution, persuadée que cela changeroit. Quoique Monsieur s'y intéressât plus foiblement qu'il n'avoit fait, madame la princesse palatine qui le gouvernoit, et de laquelle il étoit entêté, l'avoit fait changer de sentiment. Elle lui faisoit sa cour sur le mariage de la princesse d'Angleterre, et lui faisoit entendre que le Roi, son frère, lorsqu'il seroit rétabli solidement, seroit recherché par la maison d'Autriche; et que l'Empereur, qui n'avoit pas pu épouser la Reine, comme il l'avoit désiré, se marieroit brusquement. Ainsi elle faisoit valoir à Monsieur les soins qu'elle se donnoit pour lui faire donner cette princesse : il n'y avoit que Monsieur au monde qui pût tâter de cette politique ; le rétablissement du roi d'Angleterre (1) étoit si nouveau et si mal assuré, que peu de princes eussent voulu rechercher son alliance, et encore moins la maison d'Autriche, qui ne va guère vite dans ces sortes d'occasions. J'étois brouillée avec la palatine, parce qu'elle s'étoit mis dans la tête que je ne la devois plus appeler ma cousine, quoique jusque-là elle eût tenu à honneur que son mari fût mon parent du côté d'une fille de Bourbon de la branche de Montpensier, que le prince d'Orange-Nassau avoit épousée, dont une fille qui étoit venue de ce mariage avoit été mariée à un électeur palatin ; de son côté, la maison de Gonzague, d'où sortent les ducs de Mantoue, une Médicis, sœur de la Reine, ma grand'-mère, en avoit épousé un. Elle étoit blessée de ce que je continuois à l'appeler ma cousine, sans en oser rien dire, et je ne le sus qu'après une visite que mes sœurs lui avoient rendue. Lorsqu'elles en sortoient, elles lui répétèrent le mot de cousine : ce qui l'obligea de parler à madame de Saujeon, à laquelle elle dit qu'elle ne savoit pas pourquoi mes sœurs et moi nous nous avisions de l'appeler ma cousine, puisqu'elle n'avoit pas l'honneur d'être ma parente. Madame de Saujeon m'en rendit compte ; je le dis à M. le cardinal, qui me répondit : « Je n'entends point cette délicatesse de la part de la palatine. » J'en parlai à la Reine, qui me dit : « Elle est belle-fille d'un roi. » Je lui répliquai : « D'un roi que Votre Majesté ne doit pas reconnoître, puisqu'il ne l'a été que par usurpation sur votre maison ; et elle sait bien qu'elle a toujours été plus forte que celle de Bavière, et qu'il y a long-temps qu'elle possède l'Empire : et que lorsque les affaires de votre maison furent en état de le chasser, elle le fit, et de ce prétendu royaume et même du palatinat. » Je lui répétai encore que peu de princes l'avoient voulu reconnoître pour roi, et qu'elle ne pouvoit

(1) Charles II fut proclamé roi le 8 mai; il arriva en Angleterre le 29, et Louis XIV se maria le 9 du mois suivant.

pas ignorer qu'il ne fût mort en Hollande, où les Etats lui avoient donné du pain pendant sa vie; qu'ainsi cette qualité imaginaire ne donnoit aucun rang à ses enfans. Et je dis encore à la Reine qu'elle savoit bien qu'elle-même ne l'avoit pas traitée sur le pied de cette chimere; que, pour être cadets d'électeur, ils ne pouvoient prétendre que comme les autres maisons souveraines; que j'avois toujours appelé madame la duchesse de Lorraine ma cousine, dont la maison étoit aussi bonne que celle de l'électeur palatin; que puisque la palatine ne faisoit pas cas d'être ma parente, je voulois bien ne lui plus faire l'honneur de la traiter de cousine. La Reine mère vit bien que j'avois raison : elle ne contesta plus avec moi, et elle n'en eut pas moins de ressentiment parce qu'elle affectionnoit la palatine; je crus même qu'elle avoit négligé de parler au Roi pour que la Reine me baisât, et me vouloit donner cette mortification pour la satisfaire.

Le lendemain du jour que la Reine étoit venue à Saint-Jean-de-Luz, elle demeura chez la Reine mère habillée à l'espagnole. J'allai l'y voir, et elle me fit toujours force amitiés. Je la trouvai qui écrivoit au Roi son père : elle dîna avec la Reine mère, et ensuite elles allèrent à la comédie espagnole. La cérémonie du mariage se fit le lendemain. Comme j'arrivai chez la Reine de bon matin, madame d'Uzès me vint dire : « La princesse palatine aura une queue; ne voulez-vous pas empêcher cela? » Dans le moment que j'appris ce dessein, Monsieur entra, qui l'alla dire à Reine mère, qui lui répondit qu'aux noces de la reine d'Angleterre elle en avoit eu une; qu'ainsi l'on n'en devoit pas parler davantage. Après avoir dit cela, elle descendit chez la Reine, sa belle-fille, où elle conta l'affaire au Roi, qui répondit qu'il le falloit demander à Rhodes, grand-maître des cérémonies. On le fit chercher : le Roi lui parla. Il répondit que la cérémonie du mariage de la reine d'Angleterre n'avoit pas été écrite, parce que le feu Roi l'avoit défendu; qu'aux noces de Charles IX il n'y avoit eu que les princesses du sang qui avoient eu des queues. Sur cela, M. le prince de Conti et madame de Carignan me dirent que si je n'étois pas là, ils sauroient bien ce qu'ils auroient à faire; que j'étois leur aînée : que c'étoit à moi à leur prescrire ce que je voudrois; qu'ils feroient ce que je leur ordonnerois; que cela ne se devoit pas souffrir. Dans ce moment M. le cardinal entra; nous allâmes à lui; nous lui contâmes l'affaire comme elle étoit; comme je lui parlois le Roi s'approcha; je lui dis que je suppliois M. le cardinal de lui représenter que ce que je lui demandois le regardoit plus que moi, parce que je n'étois rien que par ce que j'avois l'honneur de lui être; que je ne voulois ni honneur ni grandeur que celles qu'il lui plairoit, et que les autres croyoient tenir d'eux-mêmes indépendamment de lui. Ma cause étoit si bonne, qu'il ne me fut pas difficile de la bien exprimer; je puis même dire que je ne la traitai pas bassement. J'étois animée et peu souffrante, comme je suis de mon naturel; je me trouvai fort éloquente, à ce que M. le cardinal disoit. Le Roi fut jaloux de ce que je lui avois dit que l'affaire le regardoit plus que moi; quoiqu'il ne parle pas de ces sortes de délicatesses comme fait Monsieur, il ne laisse pas d'y être sensible; et d'ailleurs je savois qu'il n'aimoit pas la palatine, joint à l'esprit de justice qu'il a en tout. Cela contribua à lui faire entendre mes raisons, qui le persuadèrent; de manière qu'il dit à M. le cardinal : « Allons parler à la Reine. » Le Roi lui dit qu'il n'étoit pas dans l'ordre que la palatine eût une queue : qu'il falloit qu'elle l'ôtât. Elle étoit dans la chambre, et ne doutoit pas que son affaire ne réussît par les mesures qu'elle avoit prises avec la Reine mère, et sa finesse étoit de n'en avoir rien dit. Elle se figuroit que le peu de temps qu'on auroit ne nous donneroit pas celui de faire décider l'affaire; cependant le Roi parla fortement à la Reine. Elle ne put se défendre de lui répondre qu'elle ne vouloit rien faire contre la maison royale. Elle alla dire à la palatine la décision du Roi, dont elle fut outrée de colère, et la Reine mère aussi. La palatine s'en alla et ne voulut pas demeurer à la cérémonie, quoiqu'elle se fût parée pour cela. La Reine dit l'après-dînée tout haut : « Je dois être plus fâchée que la princesse palatine de ce qui lui est arrivé ce matin, parce que c'étoit moi qui lui avois dit que ce qu'elle demandoit étoit dans l'ordre. Ainsi c'est moi qui lui ai fait faire cette faute, s'il y en a. » Elle bouda fort contre madame de Carignan et contre moi. Tout le monde fut ravi de la mortification de la palatine, parce qu'elle n'étoit pas aimée; et par-dessus cela, toutes les personnes de qualité de France aiment et honorent la maison royale, et sont fort révoltées contre l'élévation des princes étrangers.

Après que cette affaire eut été réglée, on partit pour aller à la messe. Il y avoit un pont pour aller du logis de la Reine à l'église, que l'on avoit tapissé par en bas tout le long de la rue par où il falloit aller. La Reine avoit un manteau royal de velours violet semé de fleurs de lis, un habit blanc dessous de brocard avec quantité de pierreries, et une couronne sur la

tête. J'ai déjà dit celles qui lui portoient la queue; je marchois après elle. Pour le Roi, j'avoue que je ne me souviens pas comme il étoit habillé; je crois pourtant qu'il étoit fort brodé d'or et Monsieur aussi, et qu'ils avoient les cordons de diamans dont j'ai parlé. Je crois que Monsieur menoit la Reine; je ne sais si le Roi lui donnoit la main ou s'il marchoit devant elle: cela se peut voir sur les registres de M. de Rhodes. Les régimens des gardes suisses et françoises étoient en haie dans la rue des deux côtés du pont, qui n'étoit élevé que de deux ou trois pieds; il y avoit une garde que je n'ai jamais vue, parce qu'elle ne sert qu'aux cérémonies, que l'on m'a dit avoir été en d'autres temps en grande considération et fort à la mode, qui sont deux compagnies de gentilshommes que l'on appelle au bec-de-corbin: la première desquelles étoit commandée par le marquis de Péguilin (1), cadet de la maison de Lauzun, dans laquelle cette charge a toujours été; et l'autre par le marquis d'Humières, de la maison de Crevant. Je ne sais quelle dispute eut le premier avec le capitaine des gardes-du-corps du Roi qui étoit en quartier auprès de sa personne; je me souviens qu'il emporta l'affaire d'une hauteur extraordinaire; et en quelque état qu'il ait été, il a toujours soutenu un air de grandeur qui faisoit assez comprendre qu'il n'étoit pas né pour des affaires ordinaires, ainsi qu'il a paru dans les événemens de sa vie. L'évêque de Bayonne fit la cérémonie et dit la messe: l'on ne doit pas douter si l'église étoit bien parée, qu'il n'y eût une grande foule de monde et que la musique n'y fût très-bonne. J'allai porter mon offrande et fis mes révérences aussi bien que pas une de la compagnie; je me trouvois assez propre pour les jours de cérémonie: ma personne y tenoit aussi bien sa place que mon nom dans le monde. L'on s'en retourna avec le même ordre qu'on étoit allé à l'église.

La Reine se trouva fort fatiguée, elle se mit au lit, dîna en son particulier: ainsi chacun s'en alla en faire de même chez soi. Sur le soir l'on alla chez la Reine, que l'on trouva habillée à la françoise et très-bien coiffée. La Reine mère y étoit, le Roi et tout le monde: l'on jeta par les fenêtres de certaines pièces d'or et d'argent qu'on appeloit les pièces de largesse; il y avoit des devises: l'on disoit que c'étoit l'usage. Sur les huit heures la Reine donna le bonsoir à tout le monde, sortit, et la Reine mère la mena au logis du Roi où ils soupèrent; il n'y avoit que Monsieur. Je crus (et bien des gens crurent avec moi) que la Reine mère me vouloit donner ce chagrin pour se soulager le sien et celui de la palatine. Il étoit dans l'ordre que mes sœurs, moi et quelques autres personnes y fussions. Tout le monde s'étonna de cette conduite et l'attribua à ce que je viens de dire. Le lendemain on alla prendre la Reine pour aller à la messe; l'on y retourna l'après-dînée: elle alla se promener avec le Roi et la Reine mère. Le Roi parut de la plus belle humeur du monde; il rioit et sautoit, et alloit entretenir la Reine avec des marques de tendresse et d'amitié qui faisoient plaisir à voir. La comtesse de Pleigo, sa camérière, s'en retourna avec ses filles et quelques-unes de ses femmes; il en demeura cinq, un confesseur, un médecin, un chirurgien et le mari d'une de ses femmes, qui étoit neveu de la Molina, sa première femme-de-chambre, et qui l'avoit été de la Reine, sa mère. Tous les Espagnols m'avoient fort regardée à la conférence, et disoient que je ressemblois à la feue reine d'Espagne, ma tante, pour la mémoire de laquelle ils avoient une grande vénération: aussi le méritoit-elle bien. Elle étoit une des plus vertueuses femmes du monde, dont elle avoit donné des marques sensibles par la patience avec laquelle elle avoit supporté les débauches du Roi, son mari: ce qui lui avoit acquis une telle estime dans son esprit, que dans les derniers temps de sa vie il lui donnoit part de toutes les affaires de son royaume. Et c'étoit cela qui avoit fait connoître son esprit et son mérite, que l'on n'avoit pas bien connu jusques à un voyage que le Roi, son mari, fit en Catalogne, pendant lequel il donna au public des marques sensibles de la confiance qu'il avoit en sa bonne conduite, puisqu'il lui laissa le gouvernement de l'Etat, dont elle s'acquitta avec l'approbation et l'applaudissement de tout le monde, par la grande capacité avec laquelle elle se démêla des affaires dans des occasions bien délicates.

L'on partit de Saint-Jean-de-Luz avec bien du plaisir; j'allai quelques journées à la portière du carrosse de la Reine avec la palatine, qui étoit surintendante de sa maison. Comme elle étoit délicate, elle alloit quelquefois dans son carrosse; elle s'étoit fait donner sa charge dans le temps que M. le cardinal avoit besoin d'elle, par les grands mouvemens qu'elle avoit donnés à la cour. Le Roi la connoissoit par-là; il ne paroît pas que ces endroits lui eussent donné de bonnes impressions d'elle, parce que la Reine nous a dit qu'une des premières affaires dont le

(1) Antoine Nompar de Caumont, depuis duc de Lauzun.

Roi lui eût parlé, étoit la relation de toutes les affaires qui étoient arrivées à madame la princesse palatine ; qu'il falloit qu'elle lui fît bonne mine pour plaire à la Reine mère, et qu'il n'étoit pas dans l'intention de lui laisser occuper long-temps sa charge, et qu'elle ne prît aucune confiance avec elle. Ainsi, peu de temps après, M. le cardinal acheta sa charge pour madame la comtesse de Soissons, sa nièce. L'on revint par le chemin ordinaire ; les villes et les bourgs où on logeoit n'étoient pas assez grands pour loger toute la cour, qui étoit fort grosse : on alloit loger à des villages voisins. Le jour que le Roi logea à Capsioux, dans les landes de Bordeaux, j'allai loger à Saint-Justin en Armagnac. Je me trouvai dans une vieille maison qui tomboit, et il y avoit même dans le plancher de ma chambre un grand trou ; je le fis fermer de planches pour ne le pas voir. Je me couchai et dormis aussi tranquillement que si j'avois été dans une belle, bonne et sûre maison. Mon lit étoit auprès de la porte, parce que la chambre étoit très-petite ; celui de mes femmes étoit à l'autre bout. J'entendis un fort grand bruit et ensuite heurter à ma porte avec un vacarme épouvantable. Cela m'éveilla, j'ouvris la porte ; je trouvai mon chirurgien qui me crioit : « Sauvez-vous ! la maison tombe. » Je sortis sans songer à l'état où j'étois ; je sautai les degrés à moitié endormie et me serois cassé le cou sans qu'il me soutenoit. Lorsque je fus dans la cour, je regardai partout et demandai ce que c'étoit ; l'on répondit que ce n'étoit qu'un tremblement de terre ; et comme ils y sont ordinaires, personne n'en étoit étonné. Mon chirurgien, qui venoit pour saigner une de mes femmes, sentit que la maison trembloit, me réveilla promptement et ne songea pas au tremblement de terre ; et sans lui je crois que je n'en aurois pas ouï parler. Quand j'eus appris ce que c'étoit, je me regardai et me trouvai toute nue en chemise. Je vis un muletier qui prenoit les couvertures de ses mulets pour les recharger ; j'en pris une de laquelle je m'enveloppai, et j'attendis ainsi que l'on m'eût apporté mes habits. Je m'habillai, j'allai à la messe, et après je continuai mon chemin sans la cour. Je marchai depuis dix heures du matin jusqu'à neuf du soir, par un chaud et une poudre qui passe tout ce que j'en puis dire. J'arrivai à Basas en même temps que la cour, où l'on ne parla que du tremblement de terre. Le Roi dit que la sentinelle, qui étoit devant ses fenêtres, avoit crié aux armes ; qu'il s'étoit mis à regarder ; qu'il avoit demandé ce que c'étoit ; qu'on lui avoit répondu que la terre avoit tremblé ; qu'il s'étoit recouché sans s'en mettre beaucoup en peine. Deux jours devant cette aventure, on en conta une au Roi comme il étoit au Mont-de-Marsan, qui nous parut fort extraordinaire : on lui dit qu'on avoit trouvé au milieu des champs une femme à moitié enterrée, percée de cent coups, le visage tout défiguré, avec une chemise fort fine, nouée de rubans aux manchettes ; que cela avoit fait imaginer que c'étoit une femme de qualité ; que les vers étoient déjà dans ses plaies ; qu'on l'avoit prise et fait porter à l'hôpital ; qu'après l'avoir pansée on lui avoit fait prendre un peu de vin : elle avoit commencé à dire quelques mots ; que la justice y avoit été pour l'interroger ; qu'elle perdit la parole dans le temps qu'elle alloit répondre ; que l'on avoit entendu qu'elle avoit dit qu'il y avoit trois jours qu'elle étoit dans cet état. Le Roi commanda qu'on fît faire de très-exactes perquisitions ; je lui dis que peut-être Dieu permettroit que la connoissance et la parole lui revinssent pour lui demander justice si elle le voyoit. Le Roi l'envoya chercher : on l'apporta à la porte de l'église ; nous la trouvâmes au sortir de la messe. Je n'ai rien vu de si effroyable que son visage, ses mains et ses pieds ; elle les joignoit comme si elle vouloit supplier le Roi d'avoir pitié de son état et de lui faire rendre justice. Elle ne put parler, et nous n'en entendîmes rien dire depuis ce temps-là.

M. d'Epernon alla à Bordeaux deux ou trois jours devant que le Roi y arrivât : il n'y avoit pas été depuis qu'on lui avoit rendu le gouvernement de Guienne. Il y fit son entrée avec beaucoup de dignité ; le régiment des Gardes monta la garde devant sa porte jusqu'à l'arrivée du Roi, comme ils y étoient obligés par la charge de colonel général de l'infanterie. Je crois qu'il étoit bien aise de se rétablir dans son gouvernement, dans le temps que le Roi y devoit passer. Il vint au devant de Sa Majesté sur le bord du chemin et faisoit les fonctions de gouverneur de la province ; il avoit déjà agi de même à Bayonne, où le maréchal de Gramont, comme gouverneur de la ville, lui présenta les clefs. Il avoit coutume de lui rendre de grandes déférences, et comme gouverneur de Guienne et comme colonel général de l'infanterie, à cause de sa charge de mestre-de-camp des gardes. M. d'Epernon n'en mesusoit pas. Il lui étoit bien honorable de recevoir des soumissions d'un maréchal de France, duc et pair, d'une personne de mérite et de l'âge du maréchal de Gramont. L'on séjourna quelques jours à Bordeaux, pendant lesquels madame la comtesse de Lauzun mena mademoiselle de Lauzun, sa

fille, pour être à la jeune Reine. Le Roi désiroit qu'elle prît des personnes de la premiere qualité du royaume; il étoit difficile qu'il en trouvât dont la maison eût autant d'ancienneté et de grandeur que celle-là. L'on fut peu à Bordeaux : madame de Pontac fut fort touchée de m'en voir partir. L'on séjourna à Saintes, parce que le Roi voulut aller en poste visiter Brouage et La Rochelle. Le Roi s'en alla droit à Chambord sans vouloir loger à Blois. M. le prince y amena M. le duc son fils, de l'esprit duquel on avoit fort parlé du temps qu'il étoit encore enfant en Flandre. Cette réputation ne se trouva pas conforme à celle que les adulateurs de M. le prince avoient établie; il nous parut un petit garçon qui n'étoit ni bien ni mal fait, point beau, et rien dans son air qui eût pu faire connoître qu'il étoit prince du sang. Tout le monde voulut faire plaisir à M. le prince : on fit semblant de l'admirer; il l'amena dans ma chambre, et dans le temps que j'entretenois monsieur son père de mes affaires avec Monsieur (il désapprouva autant sa conduite qu'il loua la mienne), il s'endormit : ce qui me sembla extraordinaire. On s'arrêta à Fontainebleau, où il vint un monde infini, parce qu'un chacun vouloit voir la Reine. Ce fut là que madame de Béthune fut établie sa dame d'atour, dont elle étoit bien aise. J'appris que ma sœur d'Orléans avoit une grosse cour de filles de son âge; qu'elle s'alloit promener très-souvent; que son cousin Charles de Lorraine lui avoit fait la cour pendant quelque temps; qu'il avoit discontinué depuis l'arrivée de mesdemoiselles de Mancini, qui étoient arrivées à Paris un mois devant le Roi, auxquelles il faisoit extrêmement sa cour; et que madame de Choisy, qui étoit sa bonne amie, lui conseilloit de ne plus voir et de ne plus parler à ma sœur, et que le vieux M. de Lorraine faisoit semblant de vouloir se ménager les bonnes grâces d'une de ces demoiselles, dans l'intention d'offrir son neveu, en cas qu'on la refusât à lui; et qu'il faisoit tout cela en vue de tirer plus d'avantages pour ses Etats qu'on ne lui en avoit fait dans la paix, et que ma sœur n'en étoit pas contente. Le Roi donna l'évêché de Béziers à M. de Bonzi, qui vaquoit par la mort de son oncle, dont il portoit le nom. Il ne laissa pas de faire la charge de résident de M. le grand duc auprès du Roi.

L'on me parla extrêmement du logement du Luxembourg pendant qu'on séjourna à Fontainebleau : cela m'occupoit beaucoup. Ordinairement les affaires que l'on a avec les gens que l'on n'aime ni estime ne se traitent pas de sens froid; et moi qui suis, à mon grand regret, les affaires avec trop de chaleur, l'on croira aisément, par ce que j'ai déja écrit, de quelle maniere j'agis dans cette affaire. M. le cardinal m'en parla, et j'arrêtai avec lui que Madame prendroit l'appartement du côté de la galerie, et que j'aurois celui qu'elle occupoit pendant que Monsieur vivoit, où elle avoit mis mes sœurs. Elle voulut résister à cette proposition, me voulut mettre dans celui où logeoit le duc François, qui n'étoit pas achevé; et moi, quoique moins obligée qu'elle, j'avois assez d'égard pour ne vouloir pas déloger un pauvre prince, à qui feu mon père avoit donné le couvert par charité, et qui ne savoit où aller. Elle fut obligée d'ôter ses filles et de me donner leur appartement. Nous partîmes pour Paris; le Roi et la Reine allèrent dîner à Vaux chez M. Fouquet, surintendant des finances : c'étoit un lieu enchanté, et le repas fut un des plus magnifiques que l'on peut imaginer. L'on alla à Vincennes, et moi à Paris. J'avois eu quelque dessein d'amener M. le prince avec moi, pour me défendre en cas que Madame me voulût faire quelque violence lorsque j'arriverois au Luxembourg; je ne le fis pas, et je ne me souviens pas de ce qu'elle me dit ni de ce que je lui répondis. Je sais bien que toujours j'eus un procédé fort fier avec elle, et je la picotois souvent. Je la méprisois beaucoup; elle me répondoit comme une personne qui me craignoit, et avec des soumissions qui me sembloient d'une grande bassesse et qui pouvoient aussi provenir d'un principe de vertu qui me fit comprendre que j'avois tort de m'emporter contre elle. Quelquefois je la trouvois un peu plus résolue, et c'étoit une raison qui m'obligeoit à la pousser davantage. Je connois à présent qu'elle et moi aurions mieux fait d'en agir autrement que nous ne le faisions. Elle avoit ôté madame de Raré d'auprès de mes sœurs lorsqu'elle arriva à Paris; je n'en fus pas surprise, parce que je savois qu'elle ne l'avoit jamais aimée; et, à dire le vrai, elle n'étoit pas obligée d'avoir beaucoup d'égard pour elle. Madame de Langeron fut mise à sa place : c'étoit une femme de vertu et de mérite, qui n'avoit pas le caractère d'esprit qu'il falloit auprès des personnes de la qualité de mes sœurs, parce qu'elle n'avoit jamais vu le monde; aussi elle ne connoissoit pas de quelle manière on vivoit à la cour. Ce fut mademoiselle de Guise qui la lui donna : elle ne la connoissoit quasi pas, quoique son mari ait été page de mon père. C'étoit un honnête homme. Cette affaire fut faite, parce que M. de Montrésor étoit ami de son mari, et que madame sa femme savoit très-bien arranger les tableaux et les bijoux de mademoiselle de Guise, qui aime fort

ces sortes de petits soins. Ma sœur d'Orléans haïssoit extrêmement madame de Langeron et lui faisoit beaucoup de pièces; elle l'obligea à s'affectionner pour ma sœur de Valois. A l'égard de ma sœur d'Alençon, elle ne la pouvoit souffrir. Je les trouvai toutes trois fort graves avec moi. Après que cela eut duré quelques jours, ma sœur d'Orléans me pria de trouver bon qu'elle me pût suivre et venir souvent manger avec moi. Je voyois bien qu'elle avoit cette envie parce que j'avois beaucoup de monde; qu'elle se divertiroit mieux; que j'allois souvent à Vincennes; elle trouveroit cette vie plus agréable que celle qu'elle menoit. Elle me dit qu'elle me demandoit mon amitié; qu'elle me supplioit de la lui accorder; qu'elle me regardoit comme sa mère; que Madame étoit une bonne femme; que, quelques bonnes intentions qu'elle eût, elle étoit si peu agissante et avoit de si méchans conseils, et qu'elle connoissoit si peu la cour, qu'au lieu de faire ce qui étoit nécessaire pour son établissement, elle gâteroit tout. Je lui répondis fort honnêtement et avec une tendresse qui lui put persuader qu'elle devoit être fort satisfaite de mon cœur pour elle. Après m'avoir bien remerciée elle me dit: « Vous croyez peut-être que j'ai de grandes confidences avec madame de Choisy; je vous prie, me dit-elle, de vous en détromper. Après qu'elle m'eut amusée si long-temps sur l'espérance qu'elle me feroit épouser le Roi, et entretenu toujours Monsieur dans cette pensée, quoique c'étoit se beaucoup rabattre de songer après cela à M. de Savoie, elle m'avoit persuadé l'affaire si aisée après que l'autre fut manquée, que je l'avois écoutée; qu'à présent que je connoissois qu'elle ne se feroit pas et que je mène une vie désagréable avec Madame, je veux me marier; et si je laisse passer le temps de la bonne volonté de M. le cardinal, elle ne reviendra plus. Ainsi je vous supplie, ma sœur, de lui parler de l'affaire de Florence, et de lui dire que je veux bien du prince de Toscane. Je crois qu'il n'y a pas d'autre parti pour moi. Je suis jeune, je ne connois pas encore la cour tout-à-fait. Que si l'affaire se fait à présent, je me formerai sur la vie de ce pays-là et j'y deviendrai heureuse. Et si vous pouviez, me dit-elle, me ménager une audience de M. le cardinal sans que personne le sache, je lui parlerois moi-même de l'affaire. » Je trouvai ses sentimens très-raisonnables et je l'en louai fort. Peu de jours après j'en parlai à M. le cardinal dans le même sens que ma sœur m'avoit parlé; il me dit qu'il étoit fort satisfait de cette résolution, et que je la lui amenasse quand je voudrois: ce que je fis. Elle lui parla de la même manière qu'elle m'avoit parlé, et elle en fut très-satisfaite. La Reine se trouva mal à Vincennes, et l'on ne put pas discerner si elle fit une fausse couche, ou si son mal ne provenoit que d'une fausse grossesse. Dans cette incertitude, les médecins, qui ne voulurent pas affliger le Roi et la Reine mère, dirent que c'étoit le dernier. La Reine étoit jeune et forte, elle garda peu le lit; cela ne laissa pas pourtant de retarder son entrée, qui avoit été résolue peu de jours après l'arrivée de la cour. Cela m'empêcha d'aller à Forges, où j'allois tous les ans prendre les eaux; je les fis apporter à Paris: ce qui m'empêcha de faire aussi régulièrement ma cour à la Reine que je l'avois accoutumé, parce qu'il me falloit vivre d'un grand régime pendant que je buvois ces eaux.

Les gens de M. le prince disoient partout qu'en Flandre M. le duc d'Yorck lui avoit donné la porte et à M. le duc aussi. Comme j'appris cela, je l'allai dire à Monsieur, qui ne le voulut pas croire, par l'entêtement dans lequel il étoit pour la maison d'Angleterre, et il ne vouloit pas souffrir qu'ils eussent rendu aucun honneur aux autres. Jusque-là je n'avois regardé la princesse d'Angleterre que comme une petite-fille, sans prendre garde à sa manière de vivre avec moi, ni à la mienne à son égard. Lorsque j'eus été informée de ce que je viens de dire, je commencai à demander à être traitée comme mes cadets. La Reine mère en fut extrêmement fâchée; la palatine n'oublia rien de tout ce qui pouvoit me faire de la peine. L'on fit demander à M. le prince comment tout cela s'étoit passé en Flandre; il le dit à la reine d'Angleterre, qui ne vouloit pas qu'on agît de même en France. Elle vouloit que ce qui s'étoit fait dans une disgrâce ne pût pas servir d'exemple. Il y eut beaucoup d'allées et de venues. La question pressoit, parce que le duc de Glocester étoit mort; il falloit aller voir la princesse d'Angleterre dans sa chambre. Enfin, soit que la reine d'Angleterre eût pris une nouvelle résolution, ou qu'elle eût reçu des nouvelles du Roi, son fils, elle dit qu'elle le feroit. J'allai lui rendre mes devoirs; après cela j'allai chez mademoiselle sa fille, qui étoit sur son lit. Depuis ce temps-là je ne retournai plus dans sa chambre, parce qu'elle se trouvoit toujours chez la Reine, sa mère. La veille de l'entrée de la Reine j'allai coucher à Vincennes; mes sœurs y vinrent avec moi. Madame de Navailles me vint dire que le Roi me prioit d'aller souper chez elle; que si j'avois été seule, la Reine auroit été bien aise que j'eusse soupé avec elle;

qu'elle ne connoissoit guère mes sœurs; qu'elle seroit embarrassée avec elles. Je lui dis que j'y avois songé: lorsque le Roi me vit, il m'en fit une honnêteté. Quoique j'eusse une migraine horrible et que je n'eusse pas dormi de toute la nuit, il me fallut lever à quatre heures du matin et avoir la fatigue de mettre et de porter une mante. L'on alla en carrosse jusqu'au Trône, qui étoit où l'on a mis l'arc de triomphe: l'on y reçut toutes les harangues; et comme je ne doute pas qu'on ne les ait écrites avec l'ordre de toutes les marches, je croirois mal employer mon temps si je les répétois. Nous fûmes depuis cinq heures du matin jusqu'à sept heures du soir avec nos mantes: la Reine dîna dans une maison qui étoit près du Trône. Je suis persuadée que si je m'étois bien portée, j'aurois trouvé cette cérémonie admirable; dans l'état où j'étois, tout me paroissoit ennuyeux et rien ne m'ôtoit de l'accablement où j'étois. Je ne laissai pas de regarder tout ce qu'on faisoit comme une grandeur inévitable, et je ne crois pas qu'il y ait de pays où l'on puisse rien faire voir de si magnifique, rien de si grand et de si bien ordonné. Quoique je fusse abattue, je ne laissois pas d'en être fort touchée, parce que j'aime le Roi et que je suis sensible à la gloire de ma maison. La Reine mère étoit dans la ville, à une maison de madame de Beauvais; elle avoit avec elle la reine d'Angleterre et la princesse sa fille. Il y eut quelque démêlé entre les ducs et princes étrangers, qui fut décidé pour les derniers. Quoique les premiers citassent beaucoup d'exemples, la considération de M. de Soissons, marié avec une nièce de M. le cardinal, l'emporta pardessus les ducs: il y en eut d'exilés pour quelques jours. Il y eut encore quelque tracasserie, dans laquelle la princesse palatine étoit mêlée: je ne me souviens pas pourquoi, et je n'ai pas oublié que la Reine mère se fâcha contre moi.

Madame de Motteville me vint parler de la part de la reine d'Angleterre, pour me dire que depuis le rétablissement de son fils elle souhaitoit plus mon mariage avec lui qu'elle n'avoit jamais fait; qu'il l'avoit chargée à son départ de m'en parler, et qu'il venoit de lui écrire pour la prier de s'ouvrir avec moi sur ses intentions. Je répondis à madame de Motteville: « Le mariage d'Hortense est donc rompu: tant que la reine d'Angleterre l'a pu espérer, elle n'a pas songé à moi. » Elle me pria de ne point tourner cette affaire en raillerie, parce qu'il la falloit faire; que nous étions les deux seules personnes de l'Europe les mieux faites l'une pour l'autre, et qu'elle avoit toujours cru que ce mariage étoit fait au ciel; que c'étoit l'opinion de la reine d'Angleterre; que le Roi, son fils, tenoit le même discours sous une autre expression, et assuroit qu'il falloit que ce fût ma destinée et la sienne. Je l'écoutai d'un grand sérieux, et après je lui répondis que le Roi et la Reine me faisoient trop d'honneur de vouloir de moi; que je ne le méritois pas; que je les avois refusés pendant leur disgrâce; que c'étoit par cette même raison que je ne voulois pas le faire dans sa bonne fortune, parce qu'il auroit ce souvenir sur le cœur et moi sur le mien, qui nous empêcheroit d'être heureux ensemble; qu'il jouiroit de sa bonne fortune avec quelque personne qui lui auroit obligation; que, pour moi, je n'eusse pas voulu qu'il eût pu me faire aucun reproche; que je ne savois pas ce que Dieu me gardoit; que j'attendois l'accomplissement de ses volontés avec tranquillité, sans avoir aucune impatience de me marier. Elle s'en alla fort mécontente de moi et je la fus assez de moi-même. La reine d'Angleterre n'osa pas m'en parler. Ma sœur étoit toujours chez moi. Elle aimoit à s'entretenir avec les petites filles avec qui elle étoit accoutumée avant que de venir à Blois; elle eut quelque peine à travailler à un ouvrage que je faisois, aussi bien que ces petites demoiselles, qui étoient: l'une, fille de M. de Saint-Remy, premier maître-d'hôtel de Madame, qu'il avoit eue de sa première femme; et l'autre, mademoiselle de La Vallière, fille de madame de Saint-Remy, qu'elle avoit eue de son premier mariage. La première étoit belle et l'autre jolie; elles avoient chacune quinze à dix-huit ans. Lorsque je menois mes sœurs à la cour, je les prenois quelquefois avec moi, quoiqu'elles aimassent beaucoup mieux demeurer chez elles. Dans ce temps-là j'allai à Pont chez madame de Bouthillier, pour passer sept à huit jours chez elle. Madame ne voulut point permettre que ma sœur vînt avec moi; de quoi elle fut fort fâchée et ne pouvoit pas concevoir la raison qui pouvoit l'empêcher de le trouver bon. Je n'en pouvois imaginer, ni elle non plus, d'autre que celle d'une fantaisie bizarre. Il y avoit des momens où elle lui faisoit faire tout ce qu'elle vouloit, et dans d'autres elle lui refusoit ce qui étoit le plus raisonnable.

M. de Lorraine étoit à Paris sans équipage; il alloit, à son ordinaire, un jour coucher d'un côté et le lendemain d'un autre. Les Carmes d'auprès du Luxembourg étoit un des endroits où il couchoit le plus souvent. Il étoit amoureux de la fille de mon apothicaire, dont la mère étoit ma première femme de chambre: elle s'appeloit Marianne Pajot et demeuroit avec

une des femmes de chambre de ma belle-mère, qui étoit sa tante. Dans le temps que j'étois à Saint-Fargeau, elle étoit jeune; pour faire le bel esprit, elle écrivoit à Paris contre moi sur le chapitre des comtesses. Je le sus, je lui défendis de ne plus entrer dans ma chambre: ce qui obligea sa mère de l'envoyer chez sa tante. Dans le temps que j'allai à Forges, M. de Lorraine en fut si entêté, qu'il alloit tous les jours se promener avec elle; il prenoit son rendez-vous ordinaire chez l'apothicaire de ma belle-mère, où il mangeoit presque toujours dans des plats d'étain et de faïence. Il venoit souvent au Luxembourg sans entrer chez Madame; il n'en usoit pas de même pour moi: il étoit un peu plus régulier à me donner des marques que mon amitié ne lui étoit pas indifférente; il a toujours pris soin de me donner des témoignages de la sienne. Mes sœurs étoient jeunes; elles aimoient à sauter et à danser; les soirs qu'il n'y avoit pas de bal ou de comédie au Louvre, elles se servoient de mes violons et alloient danser dans une chambre éloignée de celle de Madame. Ce divertissement ne commença qu'après le bout de l'an de Monsieur. Le prince Charles y étoit fort assidu et si mal vêtu, que la plupart des gens de la cour qui alloient à ces assemblées se moquoient de lui. Il étoit bien fait et beau de visage; c'étoient de ces beautés inanimées: il avoit toujours un air gauche et peu d'élévation à tout ce qu'il faisoit. Dans le temps que Monsieur mourut, que la cour étoit éloignée, qu'il n'y avoit point de maître des cérémonies à Paris, l'on ne fit point de service. Le commencement du retour du Roi étoit un temps de réjouissance: l'on ne put pas le troubler par la proposition de cérémonies funèbres; ainsi personne ne songea à parler de faire faire un service pour Monsieur. Lorsque nous fûmes au mois de novembre, Madame envoya prier M. le cardinal d'en faire faire un à Notre-Dame: elle lui manda qu'elle avoit choisi un récolet pour faire l'oraison funèbre. M. le cardinal répondit que, pour ces sortes d'actions-là, on ne pouvoit prendre d'assez habiles prédicateurs; que le clergé étoit assemblé; qu'il y avoit quantité d'évêques qui étoient très-capables; qu'ils tiendroient à honneur de rendre ce service à la mémoire de Monsieur. J'allai le voir, il m'en parla dans ce sens; je m'en allai le dire à ma belle-mère, qui ne voulut jamais changer de résolution; elle disoit que son moine étoit au-dessus de tout le clergé de France, en savoir et en mérite. Je lui répliquai que quand cela seroit, je croyois qu'il y avoit plus de dignité que ce fût un évêque qui fît cette action. Elle étoit glorieuse et opiniâtre; elle ne vouloit pas se dédire. J'envoyai Segrais, qui est une espèce de savant tourné sur le bel esprit, pour voir ce révérend père, afin qu'il lui demandât de quelle manière il prétendoit faire l'oraison funèbre de Monsieur; que je serois bien aise d'en savoir la disposition et de la voir avant qu'il la prononçât; que c'étoit un genre de prêcher différent des sermons ordinaires; qu'il ne savoit peut-être pas comme il en falloit user; qu'on lui pouvoit donner des avis et des mémoires; qu'il devoit être bien content d'être instruit par une personne aussi intéressée à la gloire de Monsieur que j'étois. Il répondit à Segrais, qui lui avoit dit être à moi, qu'il avoit de bons mémoires et qu'il savoit ce qu'il avoit à dire sans en rendre compte à personne. Je fus surprise de ce compliment: le service se fit, le moine prêcha sans dire un mot de tout ce qui devoit faire honneur à la mémoire de Monsieur, quoiqu'on lui eût pu donner des instructions où il y auroit eu des merveilles à dire sur sa vie. Il ne dit pas un mot de sa naissance, rien d'Henri IV; il ne parla point de son mariage avec ma mère, il ne s'étendit que sur celui de Madame; qu'elle l'avoit converti, sans expliquer de quelle sorte de conversion: de manière que ceux qui n'auroient pas connu Monsieur auroient pu croire qu'il auroit été hérétique. Il fit entrer le roi d'Espagne et M. le prince pour en dire du mal, et parla de la Reine mère d'une manière ridicule et ne traita pas mieux M. le cardinal. Beloi, qui y étoit avec beaucoup de gens qui aimoient la mémoire de Monsieur, étoit au désespoir; on vint m'en rendre compte. Le soir, je trouvai au Louvre M. le prince; il me dit qu'il s'étoit entendu déchirer; que l'ambassadeur d'Espagne avoit ouï faire le procès à son maître. M. le cardinal et la Reine mère m'en parlèrent: je leur dis que c'étoit leur faute; qu'ils connoissoient Madame; qu'ils ne devoient pas l'avoir laissée dans la liberté d'agir selon sa fantaisie; qu'ils devoient lui choisir un prédicateur. J'allai chez elle pour l'informer de tout ce que l'on disoit de son moine, elle me répondit: « Il faut laisser parler le monde; je ne me soucie guère de ce que l'on dira: c'est un saint. » Je lui répondis qu'il falloit donc qu'elle lui conseillât de prier Dieu tout le reste de sa vie et de ne jamais prêcher.

Pour revenir aux assiduités que M. de Lorraine et le prince Charles, son neveu, avoient pour mademoiselle de Mancini, M. le cardinal les désapprouva et leur fit dire qu'il les remercioit, qu'il avoit pris d'autres mesures; de sorte que le prince Charles n'avoit plus d'entrée chez

mademoiselle de Mancini. Il étoit tous les jours au Luxembourg, ainsi que je l'ai dit; monsieur son oncle et lui venoient à mon souper et ne s'en retournoient que lorsque je donnois le bonsoir. Ma sœur jouoit à de petits jeux; pour moi, je causois ou je m'occupois à ce que j'avois à faire. L'évêque de Béziers venoit souvent chez ma belle-mère, avec laquelle il parloit du mariage de Florence. Il y avoit eu une fille de Lorraine mariée dans cette maison; Madame en trouvoit l'alliance plus agréable. M. le cardinal vint un jour me dire qu'il avoit reçu des nouvelles de Turin; que M. de Savoie avoit la plus grande passion du monde de m'épouser; que Madame Royale commençoit à y être moins contraire; qu'elle savoit que le Roi le souhaitoit; que M. le cardinal lui avoit répondu de moi; que l'affaire iroit bien; que c'étoit une femme qui n'avoit pas voulu marier son fils jusqu'ici, pour pouvoir toujours gouverner; que ce n'étoit pas par aversion pour moi qu'elle avoit de la répugnance à mon mariage; que c'étoit seulement par la raison d'être toujours la maîtresse; qu'elle étoit glorieuse; qu'elle seroit touchée d'avoir pour son fils tout ce qu'il y a de plus élevé; et, par dessus cette raison, qu'il savoit que M. de Savoie étoit prêt à se révolter contre elle, si elle ne vouloit consentir à mon affaire. Je le remerciai fort de sa bonne volonté; et quoique je n'eusse pas envie de ce mariage, je marquai que je n'y avois aucune répugnance, afin que cela se répandît et qu'on pût connoître dans la suite que c'étoit moi qui l'avoit refusé.

Dans ce temps-là il se fit un mariage en Angleterre qui surprit tout le monde: le duc d'Yorck épousa une des filles d'honneur (1) de la princesse royale, sa sœur, qui étoit fille du chancelier Hyde, qui depuis ce moment-là ne demeura pas long-temps dans la considération et dans le crédit qu'il avoit sur l'esprit du Roi. C'étoit un des habiles hommes du monde, qui fut le premier à désapprouver la conduite du duc d'Yorck. Soit que ce ne fût que par politique, ou qu'il y ait eu d'autres raisons, il fut chassé d'Angleterre et a fait son séjour en France; il alla de ville en ville jusqu'à sa mort; il passa à Eu pendant que j'y étois: je lui envoyai faire un compliment. La reine d'Angleterre fut inconsolable lorsqu'elle apprit ce mariage; depuis ce temps-là elle a fort aimé cette belle-fille, qui étoit une personne d'un tres-grand mérite; elle avoit beaucoup d'esprit: ce qui lui avoit attiré l'estime et la considération de tous ceux qui la connoissoient. La princesse royale mourut peu de temps après ce mariage: la petite vérole la prit en Angleterre, où elle étoit allée voir le Roi, son frère. Bien des gens ont cru qu'elle avoit épousé le petit Germain, neveu du comte Saint-Albans.

Tout l'hiver se passa en danses et en plaisirs. Le Roi dansa un ballet: le feu prit au Louvre. M. le cardinal y étoit avec la goutte: l'on disoit qu'il avoit eu grande peur. Il se fit porter à Vincennes, où il mourut (2). Il crut toujours que ce feu étoit un méchant augure pour lui. Le Louvre est éloigné du Luxembourg; je ne sus cet accident que le matin à mon réveil: c'étoit la nuit du samedi au dimanche. Des ouvriers qui travailloient dans la petite galerie que l'on appelle des Rois, parce que leurs portraits y sont, y mirent le feu. Ils préparoient des machines pour un ballet. L'on y porta le saint-sacrement de Saint-Germain-de-l'Auxerrois, qui en est la paroisse; dans le moment qu'il arriva, le feu cessa. M. le cardinal étoit à Vincennes; le Roi y alloit souvent coucher; il dansoit le ballet, soupoit avec la Reine mère, et après cela il s'y en alloit. La Reine devint grosse; ce qui obligea la Reine mère d'aller à Vincennes et de n'en plus sortir, pour ne lui pas donner la peine de venir à Paris.

(1) Anne Hyde, fille du comte de Clarendon, chancelier d'Angleterre.

(2) Le 9 mars 1661.

QUATRIÈME PARTIE.

[1661] La maladie de M. le cardinal augmentoit tous les jours : les médecins le trouvèrent en grand danger. Madame Du Fretoy, qui étoit la bonne amie de M. de Lorraine parce qu'elle avoit été à madame sa femme, étoit la confidente des amours de Marianne. Elle me dit qu'elle avoit à me parler; j'entrai dans mon cabinet. Elle me dit : « Vous savez la vénération que M. de Lorraine a toujours eue pour vous; il est au désespoir que soixante années ne le rendent plus propre à vous offrir ses services; il a toujours de l'amitié pour vous; il vous supplie de vouloir souffrir qu'il pense à vous offrir son neveu, auquel il cédera ses Etats; la sœur du Roi, votre grand-père, a été mariée dans sa maison. Il croit que vous ne désapprouverez pas qu'il ait pensé à vous faire cette proposition. » Je lui répondis que je lui étois obligée et fort reconnoissante de tout ce qu'elle me disoit de sa part; que je n'étois pas maîtresse de mes volontés : qu'il se devoit adresser au Roi. Elle me répliqua : « Il ne le vouloit pas faire sans savoir si vous l'auriez agréable. » Je lui dis qu'oui, parce que je crus ne pouvoir me dispenser de répondre cet oui, quoique je ne voulusse pas l'affaire. Je dis en confidence à ma sœur ce que je viens d'écrire; elle me répondit : « Je ne crois pas que vous voulussiez de ce misérable. » Je lui dis de se taire; qu'elle parloit en petite fille qui ne savoit pas le respect qu'elle devoit aux parens de sa mère; que j'étois obligée à l'honneur que M. de Lorraine me faisoit. Elle se déchaîna encore plus fort contre son cousin et m'en dit tous les maux imaginables. J'étois occupée à chercher la raison de son aversion : je ne la pouvois pas comprendre. Je ne lui répondis rien.

Deux jours après M. de Lorraine me vint voir et m'attendit à la porte de ma chambre : il se jeta à mes pieds, il y demeura un quart d'heure à genoux et me dit : « Que ne suis-je maître de tout le monde ! je le donnerois à mon neveu pour qu'il fût digne de vous. » Personne ne savoit ce qu'il me disoit. Après lui avoir répondu quelques honnêtetés, il me quitta. M. le cardinal demeura quasi quinze jours à l'agonie; toutes les affaires furent suspendues, et sa mort les arrêta encore quelque temps. Après cela M. de Lorraine parla au Roi, qui m'envoya M. de Lyonne, secrétaire-d'état, pour me dire les propositions que M. de Lorraine lui avoit fait faire; que je visse ce que j'avois à faire. Je répondis que je n'avois point de volonté que celle du Roi. Peu de temps après le comte Guillaume de Furstemberg vint à Paris. Il est parent de la maison de Lorraine : il fut employé à la négociation de ce prétendu mariage. Il venoit tous les matins et tous les soirs au Luxembourg; je me promenois dans le jardin avec lui; il a infiniment d'esprit; il est d'une grande dépense; il fait une figure considérable; il a été un des principaux moteurs de cette dernière guerre (1), qui a été mauvaise pour lui, puisqu'elle lui a attiré une prison en Allemagne, où il est encore. Il savoit beaucoup de nouvelles de la cour et avoit tous les secrets des pays étrangers; de sorte que je me divertissois extrêmement avec lui : et lorsqu'il me vouloit parler de l'affaire de M. de Lorraine, je le remettois sur un autre chapitre et l'obligeois à me répondre sur les questions que je lui faisois. Ainsi celle pour laquelle il me venoit voir étoit la seule affaire que nous ne traitions pas.

Lorsque j'ai parlé de la mort de M. le cardinal, j'ai oublié de marquer qu'il avoit marié mademoiselle de Mancini au connétable Colonne, dont elle fut au désespoir; et peu de jours devant sa mort il maria Hortense au fils de M. le maréchal de La Meilleraie, à qui il donna un bien infini, à condition qu'il porteroit son nom et ses armes : ainsi on l'appela le duc de Mazarin. M. de Mancini, son neveu, en fut enragé, parce qu'il croyoit avoir tout le bien de son oncle : il lui en laissa assez pour qu'il dût être satisfait. Il lui donna le duché de Nevers dont il porte le nom, le gouvernement de Brouage, de La Rochelle et du pays d'Aunis, qui lui est comme propre. M. le duc de Mazarin eut Brisach et toute l'Alsace, La Fère et Vincennes, qui sont des gouvernemens considérables par leur revenu et par la considération qu'ils attirent. Le cardinal ne fut guère regretté, pas même de ceux qui lui avoient de grandes obligations; il fut traité en cela comme le sont ordinairement tous les favoris. Le Roi et la Reine-mère en parurent fâchés pendant quelques jours. Sa maladie avoit été longue : ils s'é-

(1) C'est-à-dire la guerre de 1672, qui dura jusqu'au traité de Nimègue, en 1678.

toient accoutumés peu à peu à en sentir moins de douleur. Il donna quantité de pierreries et d'autres présens à tout le monde. L'affaire de Toscane, que M. le cardinal avoit commencée pour le mariage de ma sœur, fut négociée par l'évêque de Béziers, qui avoit reçu l'ordre d'en faire la demande; et pour qu'il pût agir plus honorablement, le grand duc lui envoya une commission d'ambassadeur extraordinaire. Ma sœur, qui avoit témoigné désirer jusque-là l'affaire, changea tout d'un coup, et dit qu'elle seroit au désespoir si l'affaire réussissoit. La veille de Saint-Joseph, elle me pria de demander permission à la Reine qu'elle pût aller dîner avec elle aux Carmélites du grand couvent; la Reine le trouva bon. Elle vint le matin m'éveiller: je fus étonnée de la voir tout habillée, à huit heures du matin. Je lui dis qu'elle me paroissoit être bien diligente; elle me répondit qu'elle vouloit aller à Saint-Victor avec moi; qu'elle avoit appris que j'y allois faire mes dévotions, qu'elle y feroit les siennes. Un moment après elle dit: « Il faut vous dire tout: je ne me suis pas couchée de toute la nuit; je l'ai passée à lire un roman qui vient d'être fait. » Je lui dis que la préparation à faire ses dévotions me paroissoit nouvelle; qu'elle devoit être honteuse d'y avoir pensé après une telle occupation. J'allai à confesse, j'entendis deux messes: pendant tout ce temps-là elle ne fit que dormir à l'église. Nous sortîmes de Saint-Victor et allâmes aux Carmélites. Pendant le dîner, la Reine dit à ma sœur: « Vous m'enverrez beaucoup de parfums de Toscane: ils y sont admirables. » Elle se mit à pleurer. Madame de Saujeon vint parler à la Reine mère de la part de Madame. Je ne savois ce que c'étoit: je la suivis pour entendre ce qu'elle disoit. Je fus bien étonnée lorsqu'elle la supplia de trouver bon que Madame mît mademoiselle d'Orléans à Charonne; qu'elle la venoit chercher pour l'y mener. Je fus d'autant plus surprise de cette circonstance que la Reine ne l'étoit pas. Je ne savois pas qu'elle avoit été informée de quelques vacarmes que Madame avoit faits sur le prince Charles, dont l'évêque de Béziers lui avoit rendu compte. J'allai chercher ma sœur: je la trouvai dans une cellule avec madame d'Aiguillon, qui disoit qu'elle étoit au désespoir; qu'elle ne vouloit point du prince de Toscane; que le Roi seroit injuste s'il la forçoit de faire cette affaire: elle s'emportoit comme une créature désespérée. L'on ne peut être plus surprise que je le fus d'entendre ce qu'elle disoit d'un côté, et de penser aux raisons qui obligeoient Madame d'user d'une espèce de violence qui ne pouvoit produire que de méchans effets. Je m'en allai à vêpres et au sermon; elle vint se mettre auprès de moi et entendit le service avec une tranquillité qui me surprit. La Reine sortit des Carmélites et alla au salut aux Carmes; nous la suivîmes. Elle me dit dans le carrosse tout bas: « Lorsque je sortirai du salut, demandez-moi permission de demeurer; que vous êtes près de chez vous, parce qu'il faut éviter que votre sœur ne vienne pas tenir des discours mal à propos devant le Roi, qui se fâcheroit et l'enverroit tout de bon dans un couvent. Il n'est plus temps de dire: « Je ne veux pas, » quand les affaires sont faites. On lui a demandé, devant que de parler de rien, si elle vouloit l'affaire; elle l'a désirée: le Roi ne s'est engagé qu'après avoir su ses sentimens. » Lorsque le salut fut fini, je fis ce que la Reine m'avoit commandé. Elle s'en alla: ma sœur et moi nous entrâmes par la porte du jardin; elle causa tout le long de l'allée avec les gens du logis. Elle vint dans ma chambre riant, et dit: « Ma sœur, entrez dans un cabinet, je veux vous dire un mot. » Comme nous fûmes entrées, elle me dit: « Je suis au désespoir de tout ce que j'ai fait; je vous prie d'écrire à madame de Navailles que je me repens de tout ce que j'ai dit devant la Reine et devant tout le monde; que j'en ai de la honte, et que je veux que l'affaire de Toscane s'achève, par l'obéissance que je dois au Roi, et encore plus parce que je connois qu'elle est avantageuse pour moi; que je la prie de le dire au Roi et à la Reine, afin qu'ils ne soient pas fâchés contre moi; que s'il n'avoit pas été si tard, vous seriez allée au Louvre m'y mener, pour que je pusse dire moi-même ce que je vous supplie de lui écrire. » Je fis mon billet devant elle; je l'envoyai par un de mes pages à madame de Navailles, qui me manda que le Roi étoit bien aise que l'esprit de ma sœur se fût remis dans la situation qu'il devoit être. Le lendemain nous allâmes au Louvre, où elle fit de grandes excuses au Roi, qui les reçut fort honnêtement, et lui dit qu'elle savoit bien qu'il n'avoit donné sa parole qu'après qu'elle avoit témoigné désirer l'affaire, qu'il n'auroit pas pu se rétracter sur ce qu'il avoit promis. M. de Béziers ne venoit plus tous les jours au Luxembourg, parce que ma sœur lui avoit témoigné quelque froideur; il en savoit la raison, que j'avois ignorée jusqu'au jour que ce vacarme arriva aux Carmélites. Lorsque l'affaire eut repris le chemin que je viens de marquer, M. de Béziers recommença ses soins auprès de ma sœur. Elle prenoit plaisir de monter tous les jours à cheval pour s'aller promener aux environs de Paris; et, quelque temps qu'il pût faire,

elle alloit à la chasse avec les meutes du Roi, un jour au lièvre, l'autre au daim ou au chevreuil. Elle partoit à onze heures, et revenoit à deux ou trois, et quelquefois à la nuit, avec ses coiffes et ses jupes toutes déchirées, pour avoir couru dans les bois. Le prince Charles alloit avec elle; le comte de Saint-Géran et Tamboneau, ses intimes amis, étoient de ses parties de chasse. Ma sœur, de son côté, avoit pour femmes mademoiselle de Fretoy, fille de sa sous-gouvernante; Babet et Margot, dont l'une étoit à moi. Madame de Langeron l'avoit quittée; et quoique cette séparation ne fût pas avantageuse à ma sœur, je dois lui rendre cette justice que cette femme en avoit toujours mal usé avec elle; elle ne s'étoit attachée qu'à mes deux sœurs. Ainsi elle n'avoit à sa suite que sa sous-gouvernante, fort sotte, qui ne bougeoit du carrosse et suivoit les grands chemins pendant que ma sœur, montée à cheval, suivoit la chasse. Madame, qui l'avoit toujours souffert ainsi, s'avisa de lui donner madame de Beloi pour lui servir de dame d'honneur pour la conduire en Italie, lorsqu'elle vit que l'affaire de Toscane étoit avancée.

Après la mort de M. le cardinal, Monsieur redoubla ses empressemens pour son mariage avec la princesse d'Angleterre; et comme la Reine mère y avoit moins de répugnance depuis la mort de M. le cardinal, qui de son vivant ne croyoit pas que l'affaire fût avantageuse à Monsieur, et qui ne pensoit pas aussi que le Roi se dût presser de le marier ainsi, il traînoit cette affaire. Le Roi disoit à Monsieur qu'il ne devoit pas se presser d'aller épouser les os des saints Innocens. Il est vrai que Madame étoit extrêmement maigre : on ne sauroit en même temps disconvenir qu'elle ne fût très-aimable; elle avoit si bonne grâce à tout ce qu'elle faisoit, et étoit si honnête, que tous ceux qui l'approchoient en étoient satisfaits. Elle avoit trouvé le secret de se faire louer sur sa belle taille, quoiqu'elle fût bossue; et Monsieur même ne s'en aperçut qu'après l'avoir épousée. Elle fut fiancée au Palais-Royal dans le grand cabinet de la reine d'Angleterre, qui y logeoit : ce fut M. l'évêque de Valence, premier aumônier, qui en fit la cérémonie. Elle étoit très-parée, et ceux qui y assistoient avoient pris tous leurs habits magnifiques, comme l'on fait toujours dans de pareilles occasions. Le lendemain à midi elle épousa dans la chapelle de la reine d'Angleterre, où il n'y avoit que le Roi et la Reine; le contrat avoit été signé au Louvre chez la Reine mère, devant que les fiançailles se fussent faites. Je ne sais pas si le Roi y dîna : je me souviens qu'il y soupa. Le lendemain elle reçut ses visites et le jour d'après, avec un ajustement admirable. Elle alla loger aux Tuileries chez Monsieur, où le Roi alloit quasi tous les jours, parce que cette nouvelle cour étoit remplie de plaisirs. Madame de Choisy donna à Madame la petite de La Vallière pour fille.

M. de Béziers fit son entrée d'ambassadeur extraordinaire de Toscane et vint faire la demande de ma sœur; et peu après l'on fit les fiançailles dans la chambre du Roi. M. le duc de Guise avoit la procuration de M. le grand duc. Le lendemain, la cérémonie du mariage se fit dans la chapelle du Louvre par M. de Béziers; lorsqu'elle fut finie, ma sœur demanda à Monsieur s'il vouloit aller à Saint-Cloud; qu'elle iroit avec lui, pour s'épargner la fatigue de recevoir des visites. Monsieur répondit qu'elle l'allât prendre. Ainsi après avoir dîné au Luxembourg où je la menai, et après qu'elle se fut déshabillée pour prendre une vieille jupe, qu'elle eut laissé ses pierreries et chiffonné sa coiffure, nous allâmes au Louvre. Monsieur et Madame nous vinrent trouver dans le carrosse, et nous allâmes ensemble à Saint-Cloud, où l'on fit collation; après quoi nous revînmes au Louvre, où nous trouvâmes beaucoup de monde, parce que la cour devoit partir le lendemain.

Nous prîmes congé du Roi. L'on n'envoya de Toscane qu'une boîte de pierreries à ma sœur : elle étoit de deux cent mille livres. Il y avoit le portrait de son mari, qui ne me parut ni beau ni laid. Sans que je ne voulois pas quitter ma sœur, j'aurois suivi la cour. Le jour qu'elle avoit pris pour recevoir les complimens de tous les ambassadeurs qui étoient à la cour, elle entra dans ma chambre pour me dire qu'elle alloit à la chasse. Je lui dis si elle avoit oublié qu'elle devoit donner ses audiences; elle me répondit brusquement : « Je ne verrai que trop d'étrangers, et j'en suis si lasse que je n'en puis plus. » Elle n'avoit que mes chevaux; j'envoyai dire à mon écuyer de ne lui en point donner. Elle y avoit été si vite, qu'elle y étoit arrivée plus tôt que mon ordre. Elle les lui demanda; on les lui alloit donner dans le temps que l'homme que j'y avois envoyé y arriva; mes gens lui dirent que mes chevaux étoient boiteux. Elle se mit à rire et fit enfoncer les portes pour prendre les harnois; l'on m'en vint avertir : il fallut que j'allasse moi-même pour la faire descendre de cheval. Je la ramenai par la main et lui dis qu'elle ne pensoit pas à ce que le nonce du Pape et l'ambassadeur de Venise diroient s'ils ne la trouvoient pas à l'heure qu'elle leur

avoit donnée. M. de Béziers, qui apprit cette circonstance, me remercia fort du conseil que je lui avois donné. Tous les complimens que ma sœur reçut lui furent faits dans mon appartement, où elle donna ses audiences aux ambassadeurs : la première raison, parce qu'il étoit plus beau que le sien; et l'autre, l'occasion que cela me donnoit d'être derriere sa chaise ; et tout aussitôt que le compliment étoit fini, je m'approchois pour répondre pour elle : sans ce secours, je crois qu'elle n'auroit rien dit. Nous demeurâmes environ quinze jours à Paris, pendant lesquels on lui faisoit ses hardes. Le Roi lui donna un ameublement, de la vaiselle d'argent, une toilette, de fort beaux habits, avec du linge bien propre. L'on ne la fit point accompagner par des officiers du Roi, parce qu'on n'en donne qu'aux souverains, et que son mari ne l'étoit pas; et cependant le Roi paya sa dépense, lui donna des pages, des valets de pied et un de ses carrosses jusqu'à Marseille. Le jour qu'elle partit de Paris, nous allâmes à la messe à Saint-Victor; lorsqu'elle dit adieu à Madame sa mère, il n'est pas surprenant qu'elle pleurât beaucoup. Le prince Charles vint nous conduire jusqu'à Saint-Victor; il ne nous vit pas monter en carrosse; ma sœur ne fut pas gaie dans le chemin. Elle envoya tout son équipage, ne garda pas seulement une femme de chambre, et elle coucha dans la mienne pendant deux ou trois jours que nous demeurâmes à Fontainebleau, et se servoit de mes femmes. M. de Béziers étoit au désespoir de voir la manière avec laquelle elle reçut le matin tous les gens qui lui venoient dire adieu. Elle s'habilloit dans ma garde-robe, où sa toilette étoit mise sur une table : je n'ai jamais rien vu de si malpropre, ni rien qui eût moins l'air de dignité et de gravité italienne. Messieurs Le Tellier, Lyonne et Colbert en furent étonnés et me dirent pourquoi je le souffrois. Lorsqu'elle prit congé du Roi et qu'elle dit adieu à la Reine et à tout le monde, elle ne jeta pas une larme. Nous allâmes coucher à Montargis, où elle n'avoit pas voulu qu'on portât son lit; j'en fus fort surprise et très-fâchée lorsqu'elle me dit : « Je coucherai avec vous. » J'aimois mes aises et n'étois pas accoutumée à coucher avec personne. Je ne pus m'empêcher de lui en témoigner du chagrin, dont elle ne fut pas fâchée. Elle s'endormit la première, et ce fut une bonne fortune pour moi, parce qu'elle se mit à rêver et elle me sauta à la gorge; et je pense que si j'avois été endormie elle m'auroit étranglée. La crainte que cela ne lui arrivât une seconde fois m'empêcha de dormir toute la nuit. Le lendemain elle fut toute la journée à cheval, quoiqu'il y eût de Montargis à Saint-Fargeau quatorze lieues; ainsi je ne fus pas surprise de voir le soir qu'elle se trouvoit mal. Elle soupa peu, s'en alla coucher de bonne heure et dormit le lendemain jusqu'à deux heures après midi. Dès qu'elle fut habillée, elle s'en alla promener avec deux de mes femmes, un valet de chambre, les pages du Roi, et ne revint qu'à deux heures de nuit. M. de Béziers eut quelque crainte qu'elle ne s'en fût allée; pour moi, je n'en eus aucune inquiétude : je me confiois trop sur la sagesse de mon valet de chambre, qui ne l'auroit pas souffert, ou qui du moins me seroit venu avertir; et comme elle étoit à pied, on auroit eu le temps de courir après. Lorsqu'elle fut arrivée, elle me dit qu'elle avoit été charmée de la beauté de la promenade qu'elle avoit faite dans ces bois; qu'elle les trouvoit admirables. Moi qui savois le pays plein d'eau, je lui dis : « Vous avez donc bien sauté des fossés et des haies pour aller jusqu'au village d'où vous venez? » Elle se pâmoit de rire des aventures qui lui étoient arrivées : les paysans les avoient pris pour des gens de guerre. M. de Béziers, qui n'étoit pas accoutumé à ces sortes de plaisirs, n'en avoit guère à lui entendre faire la relation de sa course. C'étoit un vendredi et elle devoit partir le dimanche. Elle pria M. de Béziers qu'elle pût séjourner quelques jours de plus : qu'elle ne me verroit de sa vie; qu'il lui donnât cette consolation de la laisser auprès de moi le plus long-temps qu'il le pourroit. Il lui répondit : « Si Votre Altesse Royale veut demeurer auprès de Mademoiselle, cela ne peut être trouvé mauvais; que si elle ne veut séjourner que pour aller courir dans les bois, je trouverois ce séjour inutile. » Après avoir raisonné, le départ fut différé : Beloi et sa femme y étoient avec madame d'Angoulême, la femme du vieux (1), qui l'accompagnoit de la part du Roi; elle menoit avec elle mademoiselle Du Boulay, fille d'un gentilhomme, duquel j'ai déjà dit qu'il avoit été à feu Monsieur. Elle s'amusa tout le samedi, et le dimanche, comme nous étions prêtes d'aller à la messe, on nous vint dire : « Voilà M. le prince de Lorraine! » Ma sœur ne dit rien; il entra à son or-

(1) Charles de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet. Il mourut en 1650, après avoir épousé à soixante et onze ans Françoise de Nargonne; sa veuve mourut en 1715; ainsi elle survécut soixante-cinq ans à son mari, et cent quarante et un à son beau-père.

dinaire assez embarrassé ; je l'étois aussi bien que lui, je ne savois que lui dire.

Après avoir dîné, l'on joua au billard : je vis qu'il bâilloit, je lui dis qu'il avoit envie de dormir ; il me répondit qu'oui ; qu'il étoit venu en poste de Paris ; qu'il avoit couru toute la nuit. Je lui conseillai de s'aller coucher, quoique cela ne parût pas galant. Il me prit au mot et s'en alla promptement se mettre sur un lit, où il demeura jusqu'à sept heures du soir qu'il se montra. Dans le temps qu'il dormoit, les lettres de Paris m'arrivèrent : bien des gens m'écrivoient que je serois témoin de la séparation de deux amans et que je verrois si ma sœur seroit bien attendrie. Je ne savois pas que cette passion eût fait tant de bruit. Je n'avois appris que confusément ce qui s'étoit passé : je demeurai extrêmement surprise. J'en parlai à Beloi, à sa femme et à M. de Béziers ; ils me dirent qu'ils admiroient que, soupçonneuse et clairvoyante en tout, j'eusse été la dupe de cette affaire si longtemps : je leur avouai ma sottise. M. de Béziers me dit en particulier la peine que cela lui avoit donnée, par le peu d'ordre que madame y avoit voulu mettre ; que c'étoit une négligence condamnable ; qu'elle n'avoit jamais compté pour rien de laisser sa fille et son neveu se parler et se promener tous les jours ensemble ; qu'il falloit espérer que l'absence et le temps ôteroient cette fantaisie à M. de Toscane, qui en avoit été instruit. Le lendemain, comme tout le monde étoit allé dîner et que le prince Charles s'entretenoit avec les dames qui étoient avec moi, je dis à ma sœur que j'étois bien fâchée qu'elle n'eût pas voulu se confier à moi du dessein qu'elle avoit d'épouser son cousin ; qu'elle devoit être bien persuadée que je n'avois écouté toutes les propositions de M. de Lorraine que pour sortir plus promptement d'affaire avec Madame, et que si j'avois su qu'elle eût pensé à ce mariage, parce que je n'y avois jamais songé pour moi, j'aurois supplié M. de Lorraine d'avoir pour elle toute la bonne volonté qu'il avoit témoigné avoir pour moi, et qu'il m'en eût donné des marques par l'exécution de ce mariage ; que j'étois persuadée qu'il auroit suivi mon conseil ; que du côté de la cour l'on auroit trouvé toute la facilité imaginable, parce qu'elle l'auroit bien voulu en l'état où il étoit ; que pour moi je n'en aurois pas fait de même ; qu'il m'auroit fallu des bastions ; que lorsque les ducs de Lorraine avoient épousé des filles de France, Nancy en avoit de très-bons et qu'il n'en avoit bientôt plus, parce qu'on les faisoit abattre. Je lui dis : « Ma sœur, ce qui pouvoit être bon pour vous ne pouvoit pas l'être pour moi, et j'aurois été ravie de contribuer à votre établissement. » Elle me répondit avec grand embarras qu'il étoit vrai que le prince Charles avoit de l'amitié pour elle ; que si elle avoit été un aussi bon parti que moi, il l'auroit épousée. Je ne voulus pas pousser cette conversation plus loin, par la peine que je lui faisois et par celle que j'avois de la voir toute décontenancée. Après avoir dîné, nous partîmes pour aller à Cône, où elle devoit trouver ses gens et tout son train : ce fut dans ce moment-là qu'elle pleura d'une manière que cela dura toute la nuit suivante, à ce qu'on m'a dit. Le prince Charles s'en retourna à Paris le lendemain ; nous nous séparâmes dans l'église, après la messe : elle partit la première et faisoit des cris épouvantables ; elle fit pitié à tout le monde et attira leurs larmes. Quand elle fut partie et que j'allois monter en carrosse, je vis arriver le comte de Furstemberg, qui venoit de Saint-Fargeau ; il fut bien étonné lorsqu'il sut tout ce que j'avois vu et appris. Il me conta que ma sœur n'avoit eu d'envie de rompre son mariage de Toscane que lorsqu'elle avoit su que M. de Lorraine me vouloit marier avec son neveu ; qu'elle l'avoit été trouver chez La Haye ; qu'elle s'étoit jetée à ses genoux, lui avoit dit : « Mon oncle, vous ne songez pas à ce que vous faites de donner vos États à votre neveu pour épouser ma sœur ; elle est fière et glorieuse : elle croira vous faire trop d'honneur de les recevoir et elle vous en chassera lorsqu'elle y sera la maîtresse ; elle n'aura aucune considération pour vous et ne souffrira jamais que vous épousiez Marianne. Si vous voulez me donner votre neveu, je vivrai avec vous d'une manière bien plus soumise : vous épouserez Marianne et je vivrai avec elle avec toute la tendresse et le respect imaginable. Ainsi je vous prie de rompre l'affaire de ma sœur et de penser à la mienne. Vous ne manquerez pas de prétextes pour sortir de vos engagemens : le mépris que ma sœur marque pour votre neveu en est un bien raisonnable. » Que M. de Lorraine lui avoit répondu qu'elle étoit trop heureuse qu'on ne la connût pas ; qu'elle feroit bien d'aller en Toscane ; qu'elle ne s'étoit pas rebutée ; qu'elle étoit retournée assez souvent se jeter à ses pieds les larmes aux yeux, et lui faisoit toujours les mêmes complimens ; qu'elle avoit aussi été dans la chambre du prince Charles pour lui dire : « Seriez-vous assez lâche pour m'abandonner et de préférer une fortune à moi ? » Je dis à M. de Furstemberg que tout ce qu'il me venoit de dire me faisoit une grande pitié ; que j'étois bien fâchée que ma sœur se fût mis une telle affaire dans la tête ; que je trouvois que le prince

Charles étoit un malhonnête homme d'avoir rebuté, éludé et écarté ce que ma sœur lui avoit dit. Le prince Charles croyoit avoir fait des miracles d'avoir rebuté ma sœur; et le comte de Furstemberg, qui croyoit me toucher par un endroit sensible, me l'étoit venu dire, et qu'on ne démoliroit pas Nancy; que M. de Lorraine se démettroit de ses Etats. Je ne pouvois rompre cette affaire brusquement : je crus que l'absence étoit un moyen pour faire connoître au prince Charles le peu de cas que je faisois de lui ; je fis un séjour d'un mois à Saint-Fargeau, quoique j'eusse résolu de n'y demeurer que quatre ou cinq jours. Vandy vint me voir pendant le temps que j'y étois : il me parla extrêmement de tout ce qui s'étoit passé entre le prince Charles et ma sœur; il me fit apercevoir que je n'avois ni vu ni connu les intentions de l'un et de l'autre, ni leur amitié, par le peu de cas que je faisois de celle du prince Charles, parce que lorsqu'on se soucioit des gens l'on voyoit toutes leurs démarches; qu'il n'y avoit point de murailles à l'épreuve de mon imagination, lorsque j'avois la moindre attache à une affaire. Cette conversation me fit un grand plaisir; j'étois honteuse que le monde se pût être seulement figuré que j'eusse voulu écouter la proposition que M. de Lorraine m'avoit faite avec des soumissions et respects, qui m'obligeoient à garder quelques mesures d'honnêteté avec lui. Je ne croyois pas pourtant lui avoir de l'obligation de l'affaire, parce qu'elle lui étoit trop grande et trop avantageuse pour qu'il pût croire que je lui dusse sentir d'autre gré que celui de la vénération et de l'humiliation avec laquelle il m'avoit parlé, et de l'offre obligeante qu'il me faisoit de vouloir quitter ses Etats uniquement pour l'amour de moi. Je crois n'avoir rien à me reprocher là-dessus : je lui ai toujours conservé une reconnoissance particulière, qui a répondu à l'empressement avec lequel il m'avoit fait offre de se dépouiller.

Furstemberg revint encore une fois; je ne me souviens pas pourquoi, parce que cette affaire ne m'occupoit que comme je viens de le marquer. Je m'en retournai à Fontainebleau, où je restai quelques jours; j'en partis après avoir pris congé pour m'en aller à Forges; je fis très-peu de séjour à Paris, dans lequel je ne laissai pas que d'apprendre que Madame étoit très-fâchée du mépris qu'elle voyoit que je faisois de sa maison : elle voulut même prendre la liberté de me gronder sur le refus que je faisois de cette affaire; elle me parla cependant avec beaucoup d'honnêteté; je lui répondis de même. Le prince Charles prit congé de moi; il me répondit qu'il étoit au désespoir; qu'il ne savoit ce qu'il devoit devenir; qu'il étoit inconsolable. Sur ce ton-là il me fit un compliment que je crus lui avoir été dicté par Furstemberg, parce qu'il ne le soutint pas avec l'éloquence et l'emphase avec lesquelles il l'avoit commencé; je lui répondis d'autant plus honnêtement que sa sottise me fit pitié; je ne laissai pas cependant de tourner le tout en raillerie : il auroit pu s'en apercevoir, s'il avoit eu plus d'esprit qu'il n'avoit.

Je fus très-aise de partir pour Forges, afin de n'entendre plus parler des Lorrains, dont j'avois été si étourdie que le seul nom m'en faisoit une très-grande peine. Je pris mes eaux fort tranquillement; et après que je les eus finies je m'en allai à Eu, où je n'avois pas été depuis que je l'avois acheté; et comme les limites du comté sont proches de Forges, le comte de Lanois, qui en étoit gouverneur, vint au-devant de moi avec quantité de gentilshommes qui en relèvent. J'arrivai fort tard; j'allai descendre à l'église, qui étoit proprement la chapelle du château, tant elle en est proche : c'est une abbaye de Saint-Augustin, qui sont des chanoines réguliers de la reforme de Sainte-Geneviève; elle étoit possédée par le cardinal des Ursins, et à présent par l'abbé Calvo, frère de celui qui commande dans Maëstricht; il l'eut dans la conjoncture de la levée du siége, que l'on attribuoit à la vigoureuse et prudente défense de Calvo; elle ne vaut à l'abbé que sept ou huit mille livres de rente : s'il en avoit vaqué une meilleure dans le temps qu'il la demanda, il l'auroit obtenue, par la considération que je viens de dire. Le château me parut assez beau; je ne l'avois vu que lorsque j'y avois passé avec la cour, il y avoit déjà fort long-temps : l'on juge, par ce que M. de Guise y a bâti, de ce qu'il avoit envie d'y faire : il n'y a que la moitié de la maison de faite, et une partie du vieux logement des anciens comtes d'Eu, qui étoient de la maison d'Artois; la situation en est très-belle : l'on voit la mer de tous les appartemens; il n'y avoit pas de jardin. J'aimois à monter à cheval en ce temps-là : je me promenois tous les jours, et je ne jouis guère de ce plaisir : la fièvre tierce me prit; j'en eus quatorze accès. Madame la marquise de Gamache me venoit voir souvent; tout le bien de son mari étoit en Picardie, et Beauchamp, qui est la maison où elle demeure, n'en est qu'à deux lieues : elle avoit soin de venir demeurer auprès de moi : ils ont deux baronnies qui relèvent d'Eu. M. de Longueville, gouverneur de la province, m'y vint voir, quoiqu'il fût déjà venu à Forges.

M. le duc de Navailles, qui quittoit le gouvernement de Bapaume pour prendre celui du Havre, me rendit une visite. La longueur de ma maladie me rebuta des remèdes : je ne voulois plus prendre de médecine; l'on envoya chercher M. Brayer, médecin de très grande réputation. Il me porta bonheur, parce que le jour qu'il arriva ma fièvre ne vint pas ; et comme il avoit laissé beaucoup de malades à Paris, après m'avoir vu prendre une médecine (ce qui étoit très-difficile : le temps qu'il fut à me persuader s'accommodoit avec l'aversion que j'avois prise pour toutes sortes de remèdes), il partit et je le suivis huit jours apres. J'avois une très-grande impatience de m'en retourner à Paris; ce n'étoit pas par la raison que l'air d'Eu ne fût bon : c'étoit parce qu'il est toujours bon d'en changer lorsqu'on a été malade. Je ne sais si c'étoit la fatigue du chemin : la fièvre me reprit, et j'en eus, tant à Paris que pendant les jours que je mis à y aller, encore six accès qui me laissèrent très-long-temps fort foible.

Il arriva dans ce temps-là un grand changement à la cour : le Roi étoit allé faire un voyage en Bretagne; il fit arrêter à Nantes M. Fouquet (1), ministre d'Etat et surintendant des finances. Ç'a été une si grande et si longue affaire qui a eu tant de suite et tant de gens y étoient intéressés, qu'il ne se peut faire que les Mémoires particuliers et les histoires n'en parlent; ainsi je ne m'aviserai pas d'en dire davantage.

La Reine accoucha, le premier de novembre 1661, de M. le dauphin. L'on peut juger de la joie que toute la France en eut. J'étois dans mon lit avec une grande impatience d'en pouvoir sortir pour en aller remercier Dieu. Il y eut des feux de joie et des réjouissances générales, auxquelles j'aurois d'autant plus contribué qu'outre l'intérêt commun, j'en ai un particulier à tout ce qui arrive au Roi, plus par l'amitié et la tendresse que j'ai pour sa personne, que par l'honneur que j'ai de lui appartenir. M. de Bournonville, chevalier d'honneur de la Reine et gouverneur de Paris, fut le premier qui vint m'apprendre cette nouvelle. Je n'étois pas en état d'aller à Fontainebleau ; j'envoyai un gentilhomme au Roi et à la Reine pour leur dire combien j'étois sensible à leur joie. Six semaines après les couches de la Reine, elle s'en alla avec le Roi et la Reine mère à Notre-Dame de Chartres; l'on porta M. le Dauphin droit à Paris. Je commençois à me lever; j'allai au Louvre : je ne saurois exprimer le véritable plaisir avec lequel je le vis. Madame de Montausier, qui étoit sa gouvernante, fit les honneurs de sa maison.

Madame revint malade de Fontainebleau ; elle étoit grosse ; elle étoit parée dans son lit, avec les rideaux ouverts pour recevoir tout le monde, depuis le matin jusqu'à neuf heures du soir. Elle étoit maigre et avoit un très-mauvais visage; elle ne dormoit que par le secours des grains d'opium qu'on lui faisoit prendre. Son plus grand mal étoit un rhume sur la poitrine : lorsqu'elle commençoit à tousser, l'on auroit dit qu'elle alloit étouffer. Le Roi lui alloit rendre des visites très-régulières : elles avoient été assez empressées pour laisser tout le monde en doute, pendant que la cour demeura à Fontainebleau, s'il étoit amoureux d'elle, dans le temps que le comte de Guiche faisoit semblant de l'être de La Valliere. L'on ne fut pas longtemps à connoître que le Roi l'étoit de celle-ci, et que l'autre étoit passionné pour Madame : c'étoit une affaire (2) que l'on se disoit tout bas et que l'on connoissoit visiblement. La Reine d'Angleterre partit de Fontainebleau un peu devant que je fusse allée à Forges; elle alla voir le roi d'Angletere, son fils, afin de régler ses affaires. J'allai la conduire à Saint-Denis; elle me dit, lorsqu'elle m'embrassa : « Je ne vous pardonnerai jamais l'injure que vous avez faite à mon fils de ne vouloir pas l'épouser; je vous assure, me dit-elle, que vous auriez été la personne du monde la plus heureuse. » L'on dansa un ballet où il y avoit des entrées de dames; la Reine en étoit et moi aussi : toutes les répétitions se firent chez elle.

Peu de temps après, ma belle-mere licencia ses filles : je crois que ce qu'elle fit se peut appeler de ce nom. Elle en avoit une de la maison de Prie, qui en portoit le nom : c'étoit une fille de grande qualité; je l'avois connue lorsque j'étois à Saint-Fargeau ; et si dans ce temps-là j'eusse eu la fantaisie de prendre des filles, comme on me le conseilloit et comme j'ai fait depuis, j'aurois gardé celle-là au lieu de la donner à Madame, comme je fis lorsque je fus à Blois. Ce fut la première qu'elle renvoya sans m'en rien dire; je la mis dans un couvent et j'avois dessein de la donner à ma sœur lorsqu'elle fut mariée avec le duc de Toscane : ma belle-mère ne voulut pas qu'elle la prît. Lorsque M. de Crequi s'en alla ambassadeur à Rome, comme cette fille étoit parente de madame sa

(1) Le 5 septembre 1661.

(2) Les Mémoires de madame de La Fayette contiennent des détails sur ces intrigues.

femme, je la priai de la mener à Rome avec elle. Une autre fille de ma belle-mère, appelée Montalais, me pria de parler à Monsieur pour qu'il voulût bien la donner à Madame : il me l'accorda et me l'a fort reproché depuis ce temps-là. Je ne la connoissois pas ; je n'avois rien à lui répondre, sinon que, si je l'avois connue, je ne la lui aurois pas donnée.

[1662] Pendant tout cet hiver il y eut beaucoup d'intrigues et de tracasseries. La Reine mère étoit dans de grandes inquiétudes de l'amour du Roi pour La Vallière ; elle étoit auprès de Madame ; elle logeoit au Palais-Royal chez Monsieur, et les scènes se passoient chez eux sans qu'ils en sussent rien. Je ne sais quel chagrin il prit un jour à La Vallière ; elle partit de bon matin et s'en alla sans que l'on pût découvrir où elle étoit ; c'étoit un jour de sermon ; le Roi, qui y devoit assister, étoit occupé à la chercher, et elle ne s'y trouva pas. La Reine mère appréhendoit que la Reine ne découvrît la raison de l'absence du Roi ; elle étoit dans un chagrin mortel. Après le sermon, la Reine alla à Chaillot ; et le Roi, avec un manteau gris sur le nez, alla à Saint-Cloud dans un petit couvent de religieuses, où il avoit appris que s'étoit jetée La Vallière. La tourière ne voulut pas lui parler. Après avoir essuyé quelques refus, il parvint à voir la supérieure, et ramena La Vallière dans son carrosse. Cette retraite fit grand bruit et attira beaucoup d'affaires à ceux qui y pouvoient avoir part, dont je ne dois ni ne veux parler. La reine d'Angleterre loua cet hiver la maison de M. La Basinière, où elle alla se loger. Madame accoucha d'une fille : l'on redansa le ballet. Après Pâques, M. de Bouillon épousa Marianne, qui étoit la dernière nièce que M. le cardinal avoit fait venir en France. La Reine soupa le soir des noces chez madame la comtesse de Soissons, où il y eut une comédie, au sortir de laquelle la fièvre me prit : j'en fus quitte pour deux accès.

Lorsque j'étois revenue de Forges, j'avois trouvé le prince Charles qui faisoit l'amant de mademoiselle de Nemours l'aînée ; que M. de Lorraine, son oncle, désiroit ce mariage ; qu'ils avoient trouvé des difficultés du côté de la cour, qui ne laissa pas d'y consentir, par le peu de cas que l'on faisoit de l'un et de l'autre. Le Roi ne voulut pourtant pas signer le contrat : ce qui retarda l'affaire. Ils comprirent que Sa Majesté ne changeroit pas de résolution : ils ne laissèrent pas de le signer. Cette nouvelle passion ne plaisoit pas, à ce qu'on disoit, à madame de Toscane ; pour M. de Lorraine, il étoit toujours occupé de la passion que j'ai déjà dit qu'il avoit pour Marianne. Un jour ou deux devant le mariage de madame de Bouillon, ma belle-mère, qui ne vouloit pas consentir qu'il l'épousât, m'envoya chercher pour me dire qu'elle avoit fait parler à Pajot et à sa femme, pour leur dire que je trouvois fort mauvais qu'ils laissassent aller leur fille avec son frère, et qu'ils ne devoient pas se flatter qu'il se mariât avec elle ; qu'ils lui avoient répondu que depuis que j'avois défendu que leur fille entrât chez moi, ils ne devoient pas répondre de sa conduite ; qu'elle me prioit de leur donner ordre de la reprendre. Je leur commandai le moment d'après de l'envoyer chercher. Le lendemain matin, à mon lever, je vis entrer Marianne dans ma chambre ; j'allai dans celle de Madame, pour lui dire qu'elle étoit chez moi ; et comme c'étoit un samedi, je m'en allai à la messe à Notre-Dame, où je trouvai la Reine, qui me dit qu'il devoit y avoir une revue ce jour-là. J'allai m'habiller pour aller dîner avec la Reine. Quand je revins le soir, j'envoyai chercher Marianne, afin de lui parler : son père et sa mère me vinrent dire qu'elle n'étoit plus chez eux ; qu'ils avoient tant d'obligations à M. de Lorraine, qu'ils lui obéiroient en tout ; qu'il n'avoit pas voulu qu'elle demeurât au Luxembourg. Je leur dis : « Puisque vous dépendez d'autres gens que de moi, sortez tout à l'heure de ma maison : » ce qu'ils firent. J'allai en informer Madame, qui m'en remercia bien humblement, et me dit qu'entre les moindres bourgeois, le frère d'une belle-mère n'épouseroit pas la servante de sa belle-fille. J'en demeurai d'accord et trouvai que cela seroit ridicule. Pour revenir au jour des noces de madame de Bouillon, qui m'a ramenée à cette petite histoire, le Roi fut averti par mademoiselle de Guise, qui étoit blessée que le souverain de leur maison épousât la fille d'un apothicaire, que M. de Lorraine avoit passé un contrat de mariage avec cette fille ; qu'il la devoit épouser le lendemain. Ceci obligea le Roi de l'envoyer prendre par Roumecourt, un des lieutenans de ses gardes du corps, qui la mena à la Ville-l'Evêque, pendant le temps qu'on dansoit le ballet dont j'ai parlé. Le prince Charles en étoit. L'on fut surpris un soir de ne le plus trouver ; et comme l'on fut quelques jours sans savoir ce qu'il étoit devenu, bien des gens crurent qu'il étoit allé à Florence : l'on apprit qu'il y avoit passé et étoit à Vienne auprès de l'Empereur. Madame de Nemours vint trouver le Roi, lui demanda qu'elle pût lui parler en particulier ; il la fit entrer, après m'avoir dit de ne pas sortir. Elle lui dit : « J'avois supplié Votre Majesté de pouvoir lui parler seule. » Il lui ré-

pondit qu'il étoit seul, puisqu'il n'y avoit que moi et madame de Navailles. Elle commença sa harangue par lui dire que le prince Charles avoit épousé sa fille; elle lui répéta en termes exprès qu'ils étoient mariés : elle dit cela si haut, que madame de Navailles et moi l'entendîmes. Je ne sais pas ce que le Roi lui répondit; elle ne parut pas satisfaite de sa réponse. L'on dansa plusieurs fois le ballet; la fièvre me reprit, je n'y allai plus. La Reine mère me fit l'honneur de me venir voir un des jours que je l'avois : la Reine n'y osa venir, parce qu'elle commençoit à être grosse. Elle me conta un grand fracas qu'il y avoit eu entre Monsieur et Madame, à cause du comte de Guiche; elle me parut être mal satisfaite de la conduite de Madame ; elle me dit : « Quelle faute ai-je faite? Si vous aviez été ma belle-fille, vous auriez bien mieux vécu avec moi et mon fils auroit été trop heureux d'avoir une femme aussi sage que vous l'êtes. » Elle fut deux heures au chevet de mon lit à me faire ses doléances; pour moi qui avois la fièvre, je gardois le silence; et quand même je n'aurois pas été malade, c'étoient des plaintes et une nature d'affaires auxquelles les gens sages n'ont rien à répondre. Je dis ceci parce que c'est la vérité : toutes les lamentations de la Reine et tous ses souhaits ne me donnèrent aucuns mouvemens de repentir de n'avoir pas épousé Monsieur. Je ne veux rien dire davantage, parce que dans ces sortes d'occasions il est toujours mieux fait de se taire.

M. de Turenne, qui étoit mon parent du côté de ma mère, avoit toujours vécu honnêtement avec moi. Quand je revins de mon exil, je m'attachai à le ménager, et je voulois en faire mon ami particulier : il me sembloit que cela lui convenoit et que cela lui feroit plaisir; il y répondit avec des marques empressées, me venoit voir très-souvent, et lorsque je le trouvois chez la Reine, je ne parlois quasi qu'à lui. Un jour la curiosité me prit de vouloir savoir si le Roi devoit aller le lendemain à Versailles : je lui écrivis un billet qui ne contenoit simplement que cette curiosité; il me fit une réponse, d'un grand sérieux, qu'il ne se mêloit de rien; qu'il me supplioit que lorsque je voudrois savoir de ces sortes d'affaires, de m'adresser à d'autres gens qu'à lui. Ce compliment ne me surprit pas moins que sa conduite. Depuis ce jour-là il évitoit de s'approcher de moi autant qu'il le pouvoit; je vis ces manières bizarres : je ne m'empressai plus de lui aller parler. Tout ceci étoit arrivé devant ce que j'avois dit sur la bataille de Rhetel, dont la princesse palatine lui avoit rendu compte : j'ai voulu expliquer tout ceci pour faire voir qu'il n'avoit pas vécu de manière avec moi pour en user comme il fit. Il vint trois jours de suite me chercher : cet empressement me parut extraordinaire; je le trouvai chez la Reine, je lui demandai s'il avoit à me parler : il me répondit affirmativement qu'il viendroit le lendemain chez moi. Ainsi je l'attendis jusqu'à quatre heures : il ne venoit pas; l'impatience me prit, j'envoyai chercher mes carrosses pour sortir. Je descendois les degrés, je vis le sien qui entroit dans ma cour; je remontai avec lui; nous entrâmes dans mon cabinet, et après que nous fûmes assis auprès du feu il me dit : « Je vous ai toujours aimée comme ma fille; quoiqu'il y ait une grande différence de vous à moi, j'ose prendre la liberté de me servir de ces termes, pour vous exprimer combien je suis occupé de tout ce qui vous regarde. Je suis persuadé que vous avez de l'amitié pour moi, et que l'honneur que j'ai de vous être aussi proche que je le suis vous fera avoir quelque croyance en moi, et que vous déférerez à mes avis dans les affaires les plus importantes de votre vie. » Je lui répondis avec toute l'honnêteté que son compliment m'obligeoit de le faire; et comme je suis brusque et impatiente, je lui dis : « De quoi est-il question? » Il me répliqua : « D'un mariage pour vous. » Sans le laisser parler long-temps, je me récriai et lui dis que c'étoit une affaire difficile à traiter; que j'étois satisfaite de ma condition, et très-résolue de n'en pas changer. Il me dit : « Je veux vous faire reine. Ecoutez, me dit-il, et me laissez tout dire, et après vous parlerez. Je veux vous faire reine de Portugal. » Je lui dis : « Fi! je n'en veux point. » Il reprit : « Les filles de votre qualité ne doivent avoir de volonté que celle du Roi. » Sur cela je lui demandai si c'étoit de sa part qu'il venoit me parler : il me dit que non, que je l'écoutasse. Il commença à me dire que la reine de Portugal étoit une habile femme, qui avoit beaucoup d'ambition; qu'elle l'avoit fait paroître lorsqu'elle avoit fait son mari roi; que c'étoit elle qui l'avoit fait et conduit la révolte, et qui soutenoit les affaires en l'état qu'elles étoient; qu'elle voyoit que son fils étoit en âge et dans le dessein de se marier; qu'il avoit des favoris qui gâtoient dans un moment tout ce qu'elle faisoit; que les Espagnols avoient un grand intérêt qui leur faisoit prendre à tâche de les corrompre; que pour y mettre ordre elle le vouloit marier; qu'elle lui avoit proposé mon mariage; qu'elle se vouloit retirer; qu'elle voyoit que le favori la feroit chasser; qu'elle lui avoit dit son dessein sur mon mariage; qu'il avoit témoigné le désirer; que, soit par sottise

ou par amitié qu'il avoit pour la conservation de l'Etat, il disoit qu'il savoit que j'étois habile, et que le Roi, son maître, ne se pouvoit conserver que par quelqu'un qui pût gouverner avec un pouvoir absolu; qu'il se retireroit pour me laisser tout entre les mains; que je lui aurois obligation d'avoir contribué à l'affaire; qu'il étoit persuadé que j'en userois bien avec lui; que l'alliance de France étoit l'unique moyen qui pouvoit maintenir son roi contre le pouvoir et les forces des Espagnols; que le roi de Portugal étoit un garçon qui n'avoit jamais eu de volonté que celle de sa mère, qui étoit accoutumé à faire ce qu'on vouloit; qu'après que le pouvoir me seroit une fois remis en main, je serois la maîtresse absolue de tout; qu'on ne connoissoit pas trop s'il avoit de l'esprit ou s'il n'en avoit pas; que c'étoit ainsi qu'il me falloit un mari pour être heureuse; qu'il étoit assez beau de visage, blond, et qu'il auroit été bien fait s'il n'etoit pas venu au monde avec une espece de paralysie d'un côté, qui lui étoit demeuré un peu plus foible que l'autre; que cela ne paroissoit point lorsqu'il étoit habillé; qu'il traînoit seulement une jambe et s'aidoit avec peine d'un bras; qu'il commençoit à monter à cheval tout seul; qu'il n'avoit ni de bonnes ni de mauvaises inclinations; que je lui imprimerois celles que je voudrois; que pour être bien ou mal fait, une honnête personne comme moi n'y devoit pas prendre garde; que je serois la maîtresse d'autant plus agréablement, que je jouirois de tout mon bien; que je mènerois qui je voudrois; que le Roi avoit dessein d'y envoyer et d'y entretenir une grosse armée; que je choisirois en France les officiers-généraux, et que je prendrois et nommerois celui qui la devroit commander sous mes ordres; que je disposerois de tout; que je mettrois et ôterois qui il me plairoit; que le Roi le trouveroit bon. Je l'interrompis à cet endroit et lui dis: « Mon cousin, le Roi ne sait rien de tout ce que vous venez de me dire, et vous disposez ainsi de ses troupes! Je vous trouve en grand crédit; tout ce que vous venez de me dire est beau, mais il me paroît hideux d'être la liaison d'une guerre éternelle entre la France et l'Espagne, parce que la première maintiendroit un roi révolté contre son roi. Je suis persuadée qu'il ne le seroit pas moins pour moi d'y voir faire la paix, et que les Espagnols attendissent que les François fussent sortis de Portugal pour en chasser ce prétendu Roi, qui viendroit en France demander l'aumône lorsque mon bien seroit mangé; toute ma consolation seroit d'aller faire la reine dans quelque petite ville. J'aime mieux être Mademoiselle en France avec cinq cent mille livres de rente, faire honneur à la cour, ne lui rien demander, être considérée autant par ma personne que par ma qualité. Croyez-moi, mon cousin, lorsqu'on se trouve dans cet état, le bon sens veut qu'on y demeure. » Lorsque j'eus achevé, il me répondit: « Tout ce que vous venez de me dire est bien imaginé: vous avez oublié d'y ajouter que, lorsque l'on est Mademoiselle, avec toutes les qualités et le bien que vous avez dit, on n'en est pas moins sujette du Roi. Il peut vouloir ce qu'il veut; quand on ne le veut pas, il gronde; il donne mille dégoûts à la cour. Il passe souvent plus avant. Il chasse les gens lorsque la fantaisie lui en prend; il les ôte d'une maison pour les envoyer dans une autre. S'ils se plaisent trop dans celle où ils demeurent, souvent il les fait promener, et d'autres fois il les met en prison dans leur propre maison; il les envoie dans un couvent, et apres toutes ces épreuves il n'en faut pas moins obéir, et l'on fait par force ce qu'on n'a pas voulu faire de bonne grâce. Lorsque vous aurez fait réflexion à ce que je viens de vous dire, je vous demande ce que vous avez à me répondre. » Je lui dis: « Je sais ce que j'ai à faire; si le Roi m'en avoit dit autant que vous, je lui ferois une réponse; quant à vous, je n'ai rien à vous dire, ni aucune explication à vous faire. » Lorsqu'il vit que je me fâchois, il se radoucit, me fit mille amitiés, auxquelles je ne répondis pas par beaucoup d'honnêtetés; je me contentai de lui répéter trois ou quatre fois: « Si vous voulez que j'ajoute foi à toutes vos protestations, ne me parlez plus de cette affaire; et si l'on vous veut donner une seconde commission, faites en sorte de détourner ceux qui auroient envie que je fisse cette affaire. » Quoiqu'il m'eût promis de ne s'en plus mêler lorsqu'il se sépara de moi, cinq ou six jours après il ne laissa pas de m'en parler; je lui répondis aussi gracieusement que la première fois. Monsieur et madame de Navailles, qui ont été mes amis de tout temps, elle, que je voyois tous les jours chez la Reine, me parla de ce mariage et me dit: « Si vous voulez, ce sera M. de Navailles qui commandera votre armée: ce seroit, pour une personne de votre humeur, la plus belle affaire du monde; » et me répéta quasi tous les mêmes termes et tous les beaux endroits par lesquels M. de Turenne avoit cru me toucher. Je vis bien qu'il avoit concerté cette conversation avec le mari et la femme, afin qu'elle me fît donner dans son panneau, par l'intérêt qu'elle y trouvoit pour M. de Navailles, qui s'attendoit d'aller commander une armée et de se faire gou-

verneur dans ce pays-là. Madame de Navailles m'ajouta : « Ne croyez pas que M. de Turenne vous ait proposé cette affaire de lui-même; le Roi, qui ne vous en a pas voulu parler le premier, lui en a donné l'ordre; si vous m'en croyez, vous le laisserez faire. » Après que j'eus un peu rêvé à la conduite de M. de Turenne, à ses menaces et aux conseils de M. et de madame de Navailles, afin de pénétrer ou de faire parler le Roi, je lui écrivis une longue lettre par laquelle je lui mandois que je craindrois qu'il n'eût méchante opinion de moi, s'il croyoit que je ne songeasse qu'à me divertir comme une petite fille, sans avoir aucune vue pour mon établissement; que j'étois bien aise, par la confiance que j'avois en sa bonté, de le supplier de s'en souvenir; que je le priois de songer aussi qu'à mon âge tout ne m'étoit pas bon; que j'étois persuadée et que j'attendois avec impatience qu'il me mît dans une place où je pourrois être de quelque utilité pour son service, et avec quelque agrément pour moi; que, jusqu'à ce qu'il pût me donner des marques de quelque considération, je le suppliois de me donner une pension; qu'il me feroit un grand plaisir. Mon dessein étoit de le faire parler. Après que ma lettre fut écrite, j'allai trouver M. le comte de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la chambre qui étoit en année; je lui donnai ma lettre pour la rendre au Roi : je lui dis tout ce que M. de Turenne avoit fait; que c'étoit ce qui m'obligeoit à écrire, afin de connoître s'il avoit agi par les ordres du Roi. M. de Saint-Aignan me répondit qu'il ne manqueroit pas de faire son devoir; qu'il étoit persuadé que M. de Turenne s'étoit fait de fête pour se faire valoir; que sûrement le Roi ne me contraindroit pas. Quelques jours après il me dit qu'il avoit donné ma lettre; que le Roi ne lui avoit rien répondu sur ce qu'il lui avoit dit. Je voulus l'obliger à demander une réponse : il me répondit qu'il falloit laisser faire le Roi, sans lui rien dire; qu'il feroit pourtant ce qui me plairoit; que si je croyois son conseil, je ne me donnerois aucun mouvement.

Le Roi se promenoit souvent pendant l'hiver avec la Reine : il avoit été avec elle deux ou trois fois à Saint-Germain, et l'on disoit qu'il avoit regardé La Motte-Houdancourt, une des filles de la Reine, et que La Vallière en étoit jalouse. C'étoit la comtesse de Soissons qui conduisoit cette affaire, et la Reine haïssoit plus La Motte que La Vallière; elle eut plus de penchant à croire que le Roi en étoit amoureux, que de voir qu'il l'étoit de l'autre. Madame de Navailles voulut faire sa cour à la Reine mère, ou s'acquérir la réputation d'une grande rigidité. Sur ce qu'on disoit que le Roi alloit parler à La Motte par ses fenêtres, elle fit faire des barreaux de fer pour la faire griller. Je ne sais comment cela se passa : les grilles de fer se trouvèrent dans la cour. Le Roi en fit de grandes railleries : on se moqua de madame de Navailles sur son zèle indiscret. Le bruit courut que le Roi alloit toujours à ses fenêtres pour parler à La Motte, et qu'il lui avoit porté un jour des pendans d'oreilles de diamans ; qu'elle les lui avoit jetés au nez et lui avoit dit : « Je ne me soucie ni de vous ni de vos pendans, puisque vous ne voulez pas quitter La Vallière. » Ceux qui voyoient le plus clair étoient persuadés que le Roi ne s'empressoit auprès de La Motte que pour cacher la passion qu'il avoit pour La Vallière. La Reine se persuada que c'étoit à La Motte qu'il en vouloit : elle redoubla son aversion pour elle. Elle a eu toujours le malheur d'être l'objet de la jalousie de la Reine, qui faisoit pitié par l'aveuglement dans lequel elle étoit sur mademoiselle de La Vallière, et les imaginations qu'elle avoit sur La Motte. Cela étoit dans un tel point, qu'on en rioit avec le Roi.

M. de Turenne ne me parloit plus de Portugal; M. et madame de Navailles ne cessoient de m'en rompre la tête. J'étois chagrine de voir que le Roi avoit un air plus embarrassé avec moi qu'il n'avoit accoutumé. La Reine mere, qui haïssoit naturellement les Portugais, écouta avec attention la relation que je lui fis de tout ce que M. de Turenne m'avoit dit; je croyois qu'elle y alloit trouver à redire, lorsqu'elle me répondit : « Si le Roi le veut, c'est une terrible pitié, il est le maître; pour moi, dit-elle, je n'ai rien à vous conseiller. » Je voyois que tout le monde étoit contre moi : je n'eus d'autre recours que de souhaiter avec beaucoup d'impatience que le temps des eaux de Forges fût venu pour sortir honnêtement des persécutions de M. et de madame de Navailles ; je croyois même qu'on songeroit un peu moins à moi lorsque je serois un peu éloignée.

Il y eut de grandes intrigues entre beaucoup de femmes de la cour, dans lesquelles M. de Peguilin fut mêlé et envoyé à la Bastille pendant sept ou huit mois, avec un ordre exprès du Roi de ne lui laisser voir personne. Bien des gens sentirent sa prison avec douleur ; et quoique je ne le connusse pas dans ce temps-là aussi particulièrement que j'ai fait depuis, je ne laissai pas de le plaindre sur la réputation générale et particulière qu'il avoit d'être un des plus honnêtes hommes de la cour, celui qui avoit le plus

d'esprit et plus de fidélité pour ses amis, le mieux fait, qui avoit l'air le plus noble. L'histoire véritable ou médisante disoit qu'il faisoit du fracas parmi les femmes ; qu'il leur donnoit souvent des sujets de se plaindre, pour n'avoir pas la force d'être cruel à celles qui lui vouloient du bien : ainsi elles se faisoient des affaires et lui attirèrent ce châtiment, qui ne lui étoit rude que par rapport à la peine qu'il souffroit d'avoir déplu au Roi, pour lequel il avoit une amitié passionnée. Voilà comme j'en entendis parler et à ses amis et à ceux mêmes qui avoient des intérêts opposés aux siens, qui ne pouvoient pas, quoique ses ennemis, se défendre de rendre justice à son mérite sur le chapitre des femmes, qui parmi les hommes ne blesse pas la réputation de celui qui en est bien traité. C'est un article sur lequel je ne chercherai pas à le louer, parce que je le trouve plus méchant que les autres ne le trouvent ordinairement.

[1663] Lorsque M. de Béziers fut revenu de Toscane, l'on parla de l'envoyer ambassadeur à Venise. Il m'avoit conté les entrées que l'on avoit faites à ma sœur, les ballets qu'on avoit dansés et les comédies qui s'étoient jouées ; que tout y avoit paru magnifique. Je n'en fus pas surprise, parce que le grand duc étoit extrêmement riche. Il me dit que la première fois que ma sœur le vit, elle ne l'avoit pas trouvé mal fait ; que ses filles et ses femmes s'étoient voulu moquer de son habillement ; qu'elle s'en étoit fâchée ; qu'elle lui avoit dit en particulier : « Je suis bien satisfaite de tout ce que je vois ici. » Que le grand duc étoit venu au devant d'elle à une maison, une lieue au-delà de Florence ; qu'elle y avoit séjourné jusqu'à ce que l'entrée qu'on devoit faire fût prête ; que pendant ce séjour le grand duc s'en étoit retourné à Florence, et avoit ramené avec lui le prince, son fils ; qu'au lieu de le laisser où étoit ma sœur, ou les faire marier le lendemain, il avoit demeuré trois jours sans la voir ; que ce peu d'empressement avoit tellement blessé ma sœur, qu'elle avoit commencé à avoir de l'aversion pour son mari, dont on n'a que trop vu de méchantes suites (1). Beloi et sa femme me firent le même récit.

Lorsque je pris congé du Roi pour aller à Forges, pour le désabuser de l'affaire de Portugal, je lui dis que M. de Béziers, qui s'en alloit à Venise, pourroit passer par Turin ; qu'il étoit de mes amis ; que s'il vouloit lui donner ordre de ménager mon mariage avec le duc de Savoie, il le feroit de bon cœur. Le Roi me répondit : « Qui vous a dit que M. de Béziers va à Venise et qu'il passera par Turin ? » Je lui répondis que le peuple le disoit dans les rues ; il me répliqua d'un ton aigre : « Je vous marierai où vous serez utile pour mon service. » Je lui répondis qu'il me feroit plaisir ; que je souhaitois avec passion de lui être bonne à ses desseins. Sur cela il me salua froidement, et je m'en allai prendre mes eaux. Lorsque je fus à Forges, je reçus une lettre de M. de Saint-Aignan, qui me mandoit : « Le Roi me commande de vous envoyer une lettre que l'on a trouvée dans les hardes d'un frère de M. Beloi qui est mort en Espagne, que vous aviez écrite au comte de Charny. » Je lui fis un honnête remercîment : par ma réponse, je lui marquois que je ne me serois pas souciée quand cette lettre auroit été prise en Portugal ; que je n'avois rien à ménager en ce pays-là ; que si j'avois fait quelques plaisanteries du roi de Portugal lorsque j'avois écrit au comte de Charny, je souhaitois qu'il gagnât une bataille contre lui ; que je ne croyois pas que ce fût un crime ; que je ne me souciois guère de ce Roi ; que je n'étois pas fâchée qu'il sût que je ne l'estimois ni le considérois, quoique le Roi d'Angleterre fût son beau-frère. Il avoit épousé sa sœur depuis peu, de la beauté de laquelle l'on avoit fort parlé. Lorsque Comminges vint de son ambassade, il avoit fait faire un portrait le plus agréable du monde : tous ceux qui l'ont vue disent qu'elle est d'une politesse extraordinaire ; qu'elle est noire, qu'elle a deux dents qui avancent, qui lui rendent la bouche très-laide : du reste elle est d'une vertu et d'une piété exemplaire, et le Roi, son mari, lui donna bien sujet de l'exercer. Je ne sais si la réponse que je fis à M. de Saint-Aignan plut, je sais bien que je ne me souciois guère de ce qu'on en pouvoit dire.

Après avoir pris mes eaux, j'allai à Eu, où je séjournai quelque temps. Trois jours devant celui que j'avois résolu de partir, comme j'étois à la messe, il arriva un page qui me dit que M. le marquis de Gêvres, capitaine des gardes du corps, étoit parti pour me venir trouver de la part du Roi ; que personne ne lui avoit pu dire pourquoi. Cette nouvelle me donna quelque inquiétude : comme aux affaires où il n'y a point de remède, il faut prendre son parti, je me déterminai à supporter tout ce que l'on me voudroit faire de mal ; je ne doutai pas qu'il ne vînt pour cela, et dis même à tous les gens

(1) La sœur de Mademoiselle, Marguerite-Louise, mariée à Cosme III, qui devint grand duc de Toscane en 1670, ne put s'accorder ni avec son mari, ni avec sa belle-mère ; elle revint en France en 1675.

qui étoient auprès de moi, en qui je prenois quelque confiance : « Voici l'affaire de Portugal et l'effet des menaces de M. de Turenne. » Il arriva fort tard : j'étois dans mon cabinet avec beaucoup de monde que je fis sortir ; dès qu'il fut seul avec moi, il me dit : « Le Roi m'a commandé de vous dire de sa part qu'il vous ordonne d'aller à Saint-Fargeau jusqu'à ce qu'il vous fasse donner un deuxième ordre. » Il ajouta qu'il croyoit que j'étois bien persuadée qu'il avoit eu beaucoup de déplaisir d'avoir été chargé d'une commission qui ne pouvoit m'être agréable. Je lui répondis que j'obéirois; qu'il me dît le jour que je devois partir. Il me répliqua que j'en étois la maîtresse. Je lui demandai s'il avoit ordre de me mener, ou si on lui avoit dit le chemin que je devois tenir. Il me répondit encore une fois que j'en étois la maîtresse. Je lui dis : « Vous direz au Roi que je partirai un tel jour, et que j'irai par le chemin le plus éloigné de Paris; que la Toussaint approche; que je crois qu'il trouvera bon que je passe ces fêtes à Jouare plutôt que dans un village. » Il me dit qu'il ne doutoit pas que le Roi ne le trouvât bon. Après que j'eus fini avec lui tout ce qui regardoit son ordre, je lui fis mes complimens pour répondre à ceux qu'il m'avoit faits sur son compte particulier ; je lui dis que je serois très-embarrassée de deviner ce que j'avois fait; que je n'avois rien à me reprocher ; si je ne me souvenois que M. de Turenne m'avoit menacée ; que je le priois de le dire au Roi. Il me répondit qu'il me supplioit très-humblement de ne le charger d'aucune commission. Il demeura à mon souper, pendant lequel je lui parlai de beaucoup d'affaires indifférentes. Après que je fus sortie de table, il s'en alla coucher à l'hôtellerie : il ne voulut ni loger ni manger dans ma maison.

Le jour que j'avois marqué venu, je partis sans le mander au Roi ; je ne jugeai pas qu'il fût à propos de lui écrire ni de lui rien faire savoir que je n'eusse exécuté son ordre. J'envoyai cependant un courrier, je ne me souviens pas bien à qui, je crois que ce fut à madame de Brienne, afin qu'elle parlât à la Reine mère pour qu'elle voulût bien faire changer l'ordre de mon séjour, et qu'on me permît de demeurer à Eu au lieu de Saint-Fargeau ; et pour recevoir la réponse en chemin, je ne fis les deux premières journées que dix lieues. J'allai à Foucarmont et le lendemain à Aumale, où j'appris la réponse qu'on me fit, que le Roi étoit si aigri contre moi que la Reine n'avoit osé lui parler. Ainsi j'achevai mon chemin, pendant lequel je reçus quantité de courriers avec beaucoup de lettres de complimens. Il n'y eut quasi personne de la cour qui ne me témoignât prendre part à ce qui venoit de m'arriver. M. de Turenne m'envoya un gentilhomme qui m'apporta une lettre de sa part. Je lui fis réponse : je lui marquai qu'il étoit homme de parole ; qu'une autre fois je me fierois à lui ; qu'il m'avoit tenu ce qu'il m'avoit promis ; et afin qu'il ne pût manquer d'être bientôt informé de ce qui étoit dans ma lettre, je dis à son gentilhomme tout ce que je venois de lui écrire, pour que le sujet de mon exil fût connu de tout le monde. J'écrivis à tous mes amis pour les prier de dire partout que mon seul crime etoit de n'avoir pas voulu épouser le roi de Portugal ; que M. de Turenne me l'avoit proposé ; que, sur le refus que j'en avois fait, il m'avoit menacée de me faire exiler. Je comprends que je n'en usois pas plus prudemment, lorsque je disois cette affaire, que lui lorsqu'il m'avoit prédit ce qu'il m'avoit procuré. Je restai à Jouare pendant toutes les fêtes, et ensuite je m'en allai à Saint-Fargeau, d'où j'écrivis au Roi et à la Reine mère, à Monsieur et à tous ceux de la cour qui pouvoient montrer mes lettres, quoique je l'eusse déjà fait. Ces dernières étoient sans aucun emportement, parce que j'avois eu le temps de faire réflexion. Je ne reçus point de réponse de Leurs Majestés ; la Reine dit qu'elle n'avoit jamais vu le Roi si fâché contre quelqu'un qu'il l'étoit contre moi. Je ne pouvois me repentir sur rien ; je savois que je n'avois, en aucune manière, rien fait qui pût lui avoir déplu. Ainsi je tirai mon repos de ma bonne conscience ; je ne me faisois aucun reproche depuis l'essentiel jusqu'à la bagatelle.

Il me fallut résoudre de passer ma vie dans la solitude qu'on m'avoit prescrite. Je demeurai le plus tranquillement qu'il me fut possible ; je me fis des occupations innocentes : j'y apprenois des nouvelles. Je sus là que, quelque emportement que Monsieur eût eu contre le comte de Guiche, l'on n'avoit pas trouvé à propos de le chasser, de crainte que cela ne fît de méchans bruits ; qu'on l'avoit envoyé commander les troupes qui étoient à Nancy ; que c'étoit proprement un honnête exil ; que Monsieur avoit chassé Montalais et Barbezières qui étoient filles de Madame ; et quelque prétexte qu'il eût pris pour le faire, tout le monde avoit cru qu'elles n'avoient été renvoyées qu'à cause de l'affaire du comte de Guiche.

Avant que je partisse de Paris, M. le prince s'étoit mis dans la tête de me faire épouser M. le duc. Mademoiselle de Vertus m'en parla et me dit que madame de Longueville avoit envie d'a-

voir une conversation avec moi pour m'entretenir. Je lui donnai rendez-vous chez elle où je la vis sans que personne le sût. Elle me témoigna la passion que M. le prince avoit pour ce mariage. Je m'en excusai sur la différence de l'âge de M. le duc au mien ; je lui en parlai avec toutes les marques d'estime et d'amitié qui pouvoient lui persuader que j'étois tres-reconnoissante des sentimens de M. le prince. Je n'en parlai à qui que ce soit : ainsi cela ne fit aucun bruit. M. le duc me rendoit de grandes assiduités, et je n'y étois guère sensible, par le peu de mérite que je lui trouvois et par les procédés bizarres avec lesquels il vivoit avec tout le monde. Il étoit d'un caractère d'esprit très-inégal, tant pour les plaisirs que pour les affaires sérieuses. Quoiqu'on dise qu'il a du savoir et de l'esprit, une ame basse ne plaît point.

J'avois vu un carrousel qu'on fit aux Tuileries dans la place où est à présent la cour ; je n'en avois jamais vu : il me sembla qu'il n'y avoit rien de si beau. Le Roi y courut avec un air qui le distinguoit autant qu'il l'étoit par la qualité de maître ; je ne l'ai jamais vu avoir si bonne mine. Quoique dans toutes ses actions il surpasse en bonne grâce tout ce qu'il y a de gens au monde, je puis dire que ce jour-là il se surpassa lui-même. Il y a un livre imprimé qui explique tout ce qui s'y passa ; les images et les devises y étoient ; je le lisois avec le Roi un jour qu'il avoit pris médecine. J'y remarquai la devise de M. de Péguilin, qui étoit en italien ou en espagnol, je ne saurois marquer lequel des deux ; c'étoit une fusée qui montoit aux nues et qui disoit : *Je vais le plus haut qu'on peut monter*. Elle me parut singulière. Il a paru depuis ce temps-là qu'il se sentoit lorsqu'il avoit choisi cette devise, qui m'a plus fait souvenir du carrousel que le carrousel même, par le plaisir de trouver et de connoitre tous les endroits où l'élévation du cœur de M. de Lauzun lui avoit fait sentir jusqu'où il le portoit.

Dans ce temps-là quelqu'un s'étant avisé d'écrire à la Reine une lettre dont l'enveloppe étoit en espagnol, par laquelle on l'avertissoit de la passion du Roi pour La Vallière, on la fit tomber entre les mains de la Molina, première femme-de-chambre de la Reine, comme si elle venoit d'Espagne. Elle étoit prudente ; elle ne vouloit rien faire qui déplût au Roi ; elle avoit quelque soupçon : elle la porta au Roi. Il l'ouvrit et vit ce que je viens de dire. Il fut longtemps sans pouvoir découvrir celui qui lui avoit voulu rendre ce bon office. Madame la comtesse de Soissons eut quelques démêlés avec Madame ; celle ci, pour s'en venger, dit au Roi que la comtesse de Soissons et Vardes avoient écrit et donné cette lettre. Vardes fut envoyé prisonnier dans la citadelle de Montpellier. Madame de Soissons en fut enragée ; elle avoua au Roi que c'étoit le comte de Guiche qui l'avoit écrite, parce qu'il savoit parfaitement l'espagnol ; qu'elle l'avoit su, et que Madame y avoit eu part. Vardes demeura toujours en prison ; le comte de Guiche fut envoyé en Pologne ; madame la comtesse de Soissons fut chassée, et Madame traitée assez mal du Roi. Voila ce qu'un démêlé de femmes attira à ces deux messieurs. J'ai ouï dire que Vardes avoit plus à se reprocher que les autres, parce que le Roi le traitoit parfaitement bien, et qu'il avoit une telle confiance en lui, qu'apres avoir eu la lettre, il l'envoya chercher pour lui donner ordre de travailler à découvrir celui qui l'avoit écrite et fait donner à la Molina.

Devant que le comte de Guiche partît pour aller en Pologne, il avoit fait la révérence au Roi après le siége de Marsal. Monsieur, qui s'y trouva présent, lui tourna le derrière. J'arrivai vers le mois de novembre à Saint-Fargeau. M. d'Entragues, qui m'écrivoit régulièrement, me manda vers le mois de janvier suivant que M. de Turenne l'avoit été voir, et qu'après lui avoir demandé de mes nouvelles et lui avoir fait mille protestations de services pour moi, il l'avoit chargé de me mander qu'il me prioit de lui faire savoir si j'avois fait réflexion sur tout ce qu'il m'avoit proposé de Portugal, et si je ne voulois pas écouter une affaire si utile pour le service du Roi et si avantageuse pour mon établissement. Je répondis à cette lettre sur le ton de tout ce que je lui avois toujours dit ; je lui marquai que l'éloignement de la cour me faisoit encore mieux connoître combien il étoit dur de s'en séparer pour toute sa vie. Le bonhomme M. d'Entragues me manda qu'il avoit montré ma lettre à M. de Turenne, qui ne désespéroit pas que je revinsse un jour à suivre ses avis. Je me promenois un jour à Saint-Fargeau : je vis venir un moine (j'appréhende les ermites : je suis du nombre de ceux qui disent qu'ils doivent être du nombre des anges ou des diables) ; j'envoyai un valet de pied voir ce que c'etoit. Il me vint dire que c'étoit un cordelier qui prêchoit à un village tout près. Je le fis appeler. Il me dit qu'il étoit observantin de la province de Toulouse : ce qui me donna occasion de lui demander des nouvelles d'un père de cet ordre que je connoissois être un grand astrologue, nommé le père Gaffardy. Il me dit qu'il étoit de ses amis, et me

répondit habilement à toutes les questions que je lui faisois. Je crus l'attraper, et lui demandai pourquoi il se promenoit sans compagnon. Il me répondit, sans s'étonner, qu'il l'avoit laissé parce qu'il étoit malade; que sans cela il s'en seroit déjà retourné, parce qu'il avoit achevé de prêcher son avent; qu'il s'étoit trouvé proche de Saint-Fargeau; qu'il avoit eu envie de me voir, parce qu'il venoit d'un pays où il avoit fort entendu parler de moi. Cette petite ouverture me donna de la curiosité; je le questionnai. Il me dit que c'étoit de Portugal d'où il étoit arrivé depuis trois ou quatre mois; qu'il y avoit séjourné quelque temps, pendant lequel il voyoit très-souvent la Reine, parce que les religieux, quoique étrangers, y avoient toujours leurs entrées libres. Il me conta mille merveilles de la reine de Portugal, de celle d'Angleterre et du roi de Portugal; qu'il étoit, sans exagération, aussi bien fait que le roi de France; que la Reine lui avoit souvent parlé du dessein qu'elle avoit que j'épousasse son fils; qu'elle se retireroit pour me remettre toutes les affaires entre les mains; que c'étoit le plus beau pays du monde. Je lui demandai s'il n'avoit pas ouï parler de l'homme que le roi de Portugal avoit tué par une fenêtre. Il me répondit bien sérieusement que c'avoit été une surprise. Il fut étonné de me trouver si bien informée; il me dit: « Je vois bien qu'on vous aura peut-être conté qu'il court la nuit dans les rues et qu'il y tue tout ce qu'il y trouve. » Après avoir pris les devans sur tous les vices du roi de Portugal, je me trouvai encore mieux informée que je ne l'avois été. Il demeura deux jours à Saint-Fargeau; je lui fis dire qu'il feroit fort bien de s'en aller. Quelques jours après, on me vint dire qu'un gentilhomme qui s'appeloit La Richardière, qui avoit l'honneur d'être connu de moi, demandoit à me faire la révérence: je dis qu'on le fît entrer. Lorsque je le vis, je lui dis: « Lorsqu'on m'a dit votre nom, j'avois peine à me le remettre. Il y a long-temps que nous nous connoissons. » C'étoit un gentilhomme de Normandie qui avoit épousé une vieille demoiselle que j'avois vue toute ma vie à la comtesse de Fiesque, avant qu'elle fût ma gouvernante. Je lui dis: « D'où sortez-vous? Il y a long-temps qu'on ne vous a vu. » Il me répondit avec un air de gaieté: « Je viens de Portugal, où je sers depuis plusieurs années. » Il me présenta un papier, et me dit: « Voilà une lettre de M. de Turenne, qu'il m'a commandé de vous rendre. » Pour ne pas dire ce qu'elle contenoit, j'en vas mettre la copie tout au long comme elle étoit.

« Mademoiselle,

» Ce gentilhomme m'a dit avoir l'honneur d'être connu de Votre Altesse Royale, et va la trouver. Je n'ai pas voulu manquer de lui renouveler les assurances de mon service très-humble et de lui dire que je le connois assez pour être très-persuadé qu'il lui fera un très-fidèle récit de tous les affaires, si elle lui fait l'honneur de l'entretenir, et qu'elle peut ajouter une entière croyance à ce qu'il lui dira, pour prendre ensuite ses résolutions. Je l'ai trouvé très-bien informé; et comme je l'ai vu dans la pensée de lui aller rendre ses devoirs, j'ai cru que Votre Altesse Royale ne trouveroit pas mauvais que je l'assurasse que personne n'est avec plus de soumission et de respect que moi, Mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

» Turenne.

» Le 18 de mars, 1663. »

Après avoir lu cette lettre, je la mis dans ma poche sans rien dire à La Richardière. Je me mis à travailler jusqu'à l'heure de ma promenade. Je sortis; je m'entretins avec tout le monde, sans parler au porteur de la lettre. Il vit que je persévérois à ne vouloir ni lui parler ni le mettre en état qu'il pût m'entretenir; il se détermina à me parler. Il s'approcha de moi tout d'un coup et me dit: « Je suis étonné du peu de curiosité de Votre Altesse Royale, ou du peu de confiance qu'elle prend en moi. » Tout le monde se retira. Je lui dis: « Il y a trop long-temps que je vous connois, pour croire que vous me voulussiez tromper; je ne vois pas en quoi vous le pourriez faire, ni sur quoi je pourrois jeter mes soupçons, quand même je m'imaginerois que vous seriez venu pour cela. Ainsi c'est à vous à vous expliquer. » Il se récria et me dit: « Quoi! un homme qui vient de Portugal, qui a laissé M. l'ambassadeur en Angleterre, qui vient pour votre mariage, Votre Altesse Royale ne veut pas m'écouter, ni n'a aucune curiosité! M. de Turenne ne m'avoit pas dit qu'elle fût si indifférente sur cette affaire. Je lui dis que s'il lui avoit dit que j'eusse quelque pensée pour le Portugal, il l'avoit trompé, parce qu'il savoit bien que je n'avois pas voulu l'écouter, tant j'avois d'aversion pour cette affaire. Il me répondit que ce n'étoit pas ce qu'il avoit mandé en Portugal; que j'en pouvois juger par l'ambassadeur qu'on avoit fait partir pour me venir chercher. Cette manière de procéder de M. de Turenne me donna

de la curiosité. Je dis à La Richardière de me conter tout ce qu'il avoit appris dans ce pays-là. Il me répondit : « Votre Altesse Royale croira aisément qu'un capitaine de cavalerie comme moi ne sauroit pas de nouvelles si elles n'étoient pas publiques, ou si l'on ne m'avoit donné quelque commission là-dessus. » Après avoir fait ce prélude, il me dit : « L'année passée, le Roi fit connoître à la Reine, sa mère, qu'il ne vouloit plus qu'elle se mêlât de ses affaires, et qu'elle lui feroit plaisir de se retirer. Personne ne douta que le marquis de Castelmior, son favori, n'eût obligé le Roi de lui faire ce compliment. La Reine répondit qu'elle obéiroit à son fils avec plaisir ; qu'avant que de quitter les affaires, elle vouloit lui donner un conseil, qui étoit qu'il se devoit marier ; qu'elle avoit cru que le favori s'y opposeroit et que le Roi se fâcheroit contre lui, et que par ce moyen elle continueroit à gouverner ; qu'elle trouva ses mesures mal concertées, parce que le favori avoit répondu qu'elle avoit raison et qu'il falloit chercher toutes les princesses qui lui conviendroient le mieux ; qu'en plein conseil on avoit dit que l'alliance de la France étoit la seule qui pouvoit maintenir le Portugal ; qu'il falloit faire tout ce que l'on pourroit pour obtenir mademoiselle d'Orléans ; que c'étoit une princesse d'une grande vertu, qui avoit un esprit capable de gouverner, qui avoit de grands biens ; qu'avec son savoir faire et la protection qu'elle tireroit de France, elle soutiendroit le royaume dans l'état où il étoit, et qu'elle pourroit encore l'agrandir sur les Espagnols ; que la Reine, le favori et tout le conseil avoient été unanimement d'accord là-dessus, et qu'après que cela avoit été résolu, l'on avoit envoyé chercher M. de Schomberg, qui avoit envoyé un courrier à M. de Turenne ; qu'après avoir attendu quelque temps la réponse, elle y étoit arrivée, par laquelle M. de Turenne mandoit que le Roi avoit reçu très-agréablement cette proposition ; qu'il venoit de signer la paix avec les Espagnols et vouloit songer aux moyens qu'il pourroit prendre pour faire la paix sans leur donner sujet de se plaindre ; que cette affaire n'avoit pas été tenue si secrète que le bruit n'en fût venu jusqu'aux troupes ; que cela avoit donné une très-grande joie aux François, qui naturellement n'aimoient pas les Portugais, et que ceux-ci n'ayant pas moins d'aversion pour eux que pour les Espagnols, ils étoient sur leurs gardes les uns des autres. » Tout cela me fit plaisir à savoir. Il m'ajouta que généralement tous les Portugais témoignoient une grande passion de me vouloir avoir pour reine. Il me dit encore qu'il étoit venu dans ce pays-là une nouvelle : que le roi de France avoit envoyé Mademoiselle dans une de ses terres, et qu'on se disoit tout bas que c'étoit pour faire semblant qu'elle étoit mal avec lui, pour faire croire aux Espagnols qu'elle s'étoit mariée sans sa participation, et que dans ce dessein-là on avoit envoyé un ambassadeur, qui s'étoit arrêté en Angleterre afin qu'on crût qu'il avoit traité avec moi sans la participation de personne ; que lorsqu'il étoit parti, l'on m'accommodoit un appartement et qu'on travailloit à faire ma maison ; que l'on ne doutoit en aucune manière que l'affaire ne fût conclue avec moi ; qu'il avoit appris le départ de l'ambassadeur, dont il me dit le nom, que j'ai oublié ; qu'il avoit prié M. de Schomberg de lui permettre de venir avec lui ; qu'il avoit l'honneur d'être connu de moi ; qu'il osoit espérer que j'aurois quelque considération pour lui ; qu'il travailleroit auprès de moi, pour peu que je lui fisse donner un emploi plus considérable que celui qu'il avoit dans ce pays-là ; qu'après avoir dit toutes ces raisons à M. de Schomberg, il lui avoit donné son congé ; que je pouvois voir qu'il étoit informé de leurs desseins et des miens ; qu'il me supplioit de le regarder comme un homme qui me vouloit être particulièrement attaché. Lorsque ce beau discours fut fini, je me mis à rire et lui dis que je ne savois pas un seul mot de tout ce qu'il me venoit de conter ; qu'il me feroit plaisir de m'expliquer ce que M. de Turenne lui avoit dit quand il étoit arrivé. Il me répondit qu'après qu'il eut fait la même relation, il lui avoit demandé d'où il avoit l'honneur d'être connu de moi ; qu'après le lui avoir dit, il lui avoit répondu : « J'en suis bien aise, et je vous servirai auprès d'elle. » Qu'il avoit écrit la lettre qu'il avoit eu l'honneur de me rendre, et qu'il l'avoit aussi prévenu de n'être pas étonné s'il me trouvoit surprise lorsqu'il me diroit l'état de l'affaire, parce que je ferois semblant de ne la pas savoir ; que j'avois mes raisons pour en user de cette manière ; qu'il ne laissât pas d'aller son chemin auprès de moi. Je lui répliquai : « Je vous conseille d'en demeurer à me dire que M. de Turenne vous l'a conseillé, et vous pouvez dans le même esprit écouter ce que je m'en vais vous dire. » Je lui fis le détail de tout ce qu'il m'avoit proposé et de ce que je lui avois répondu. Après lui avoir dit ce que je lui ai déjà écrit et tout ce que j'ai fait à tout le monde, il me parut fort étonné de quelle façon on démêleroit cette affaire avec l'ambassadeur dont il m'avoit parlé, et qu'il ne pouvoit ni la concevoir ni la comprendre. « Pour achever,

me dit-il, de vous informer de ce que l'on a projeté avec M. de Turenne, voici à peu près comme l'on en doit user : que vous demanderiez à retourner à Paris ; que le Roi vous le permettroit ; que vous lui diriez qu'il n'avoit pas songé à votre établissement jusqu'ici ; que vous aviez trouvé l'occasion de vous en ménager un considérable, à laquelle Sa Majesté n'avoit aucune part ; que, par les égards que le Roi vouloit témoigner avoir pour les Espagnols, il feroit quelque difficulté ; qu'après quelques sollicitations que je lui ferois faire pour lui représenter qu'il ne pouvoit ou ne devoit pas ruiner ma fortune, il me laisseroit achever mon mariage ; qu'après que l'affaire seroit faite, il ne pourroit pas se défendre de me traiter comme la femme du roi de Portugal, parce qu'il reconnoissoit le roi de Portugal pour ce qu'il étoit ; qu'on me feroit tous les honneurs imaginables, hors celui de me faire mener par les officiers du Roi jusqu'à ce que je fusse sortie de France ; que je devois prendre avec moi qui il me plairoit et lever des troupes, ou faire semblant d'en corrompre de celles qui étoient sur pied pour les faire passer avec moi ; que toutes les affaires se passeroient de la même manière que je lui avois conté que M. de Turenne me les avoit dites. » Lorsque ce commentaire de relation fut fini, je dis à La Richardière : « Voilà un plan bien fabuleux qui ne s'exécutera pas très-sûrement ; et je sais très-mauvais gré à M. de Turenne d'avoir abusé ces pauvres gens-là et de m'avoir attiré mon exil. » Je lui demandai de quelle façon étoit fait le roi de Portugal. Il me le dépeignit et madame sa mère tels que je les ai déjà remarqués. Il m'expliqua comme la Reine s'étoit aperçue qu'elle ne seroit plus la maîtresse de l'esprit de son fils, qui étoit naturellement malin et cruel ; qu'il prenoit un plaisir singulier à tuer des gens ; qu'il aimoit extrêmement le vin, et qu'il étoit enclin à d'autres débauches ; que son favori étoit un jeune libertin comme lui ; qu'il avoit cependant beaucoup de douceur dans l'esprit ; qu'il étoit honnête homme ; que sûrement je serois la maîtresse dans ce pays-là, où l'argent étoit abondant ; que j'y régirois tout ; que j'y introduirois la liberté des femmes, qui y étoient détenues comme des esclaves et ne voient personne ; que si on les trouvoit parler à un homme, ou qu'elles regardassent par les fenêtres, elles s'attiroient la réputation de ne valoir rien ; qu'elles étoient misérables ; que je réglerois tout de la manière que je voudrois. Je finis la conversation par assurer La Richardière que je lui ferois plaisir en tout ce que je pourrois ; mais qu'il ne recevroit de sa vie des marques de ma protection en Portugal. Après cela, je fis réponse à M. de Turenne. L'on verra, par la copie que je vais mettre ici, que je le désabusai de l'espérance qu'il avoit eue jusqu'ici de m'envoyer en Portugal :

« Monsieur mon Cousin,

» J'ai fort entretenu le gentilhomme, qui ne m'a pas plus persuadée que vous ; aussi il ne seroit pas juste que son éloquence prévalût sur la vôtre. Je voudrois bien pouvoir croire que l'intention qui vous a fait agir dans cette affaire fût bonne pour moi ; les voies dont vous vous êtes servi pour m'y faire consentir sont telles qu'il est bien difficile que je le puisse croire. Vous savez que je vous protestai dès l'année passée, toutes les fois que vous me parlâtes de Portugal, que cette affaire ne me convenoit pas ; que si vous aviez de l'amitié pour moi, vous n'y songeriez plus ; et comme j'ai trente-cinq ans, à mon grand regret, vous pouvez croire que j'avois pris cette résolution avec des réflexions qui m'empêcheroient d'en changer. Vous savez comme vous avez agi depuis ce temps-là ; vous n'ignorez pas l'état où je suis, et par là vous pouvez juger si j'ai sujet d'avoir été satisfaite de vous. Je ne puis pas changer d'estime et je suis très-fâchée que vous m'ayez mise en état de vous devoir dire que j'en sépare l'amitié. Je suis, monsieur mon cousin, votre très-affectionnée cousine,

» Anne-Marie-Louise d'Orléans.

» De Saint-Fargeau, le 31 mars 1663. »

Outre cette lettre, j'en écrivis une autre au bon homme d'Entragues, pour lui apprendre tout ce que La Richardière m'avoit dit. Je lui marquois de dire à M. de Turenne que j'étois surprise comme un aussi honnête homme s'amusoit si long-temps à une affaire qu'il devoit connoître infaisable ; que je m'en sentois mortellement piquée contre lui. M. d'Entragues me répondit que, quoi qu'il lui eût pu dire, il n'avoit su lui ôter cette affaire de la tête. Il disoit qu'il ne me pouvoit donner de plus fortes marques de son amitié que celle de s'obstiner à me faire changer de sentiment ; que je ne connoissois pas ce qui m'étoit bon.

Le roi de Danemarck avoit envoyé son fils aîné voyager ; il vint passer le carnaval à Paris : le Roi le reçut très-bien. On me dit qu'il étoit très-bien fait ; qu'il dansoit et alloit en masque avec Monsieur et Madame ; qu'il parloit françois.

Je n'entendois parler que de lui ; quelques gens même me voulurent faire entendre qu'il pensoit à moi. Madame de Choisy se donna de grands mouvemens pour le marier avec ma sœur d'Alençon; elle n'étoit pas bien faite, il n'en voulut pas. L'on me manda qu'il me vouloit venir voir, et d'Entragues m'écrivit que M. de Turenne lui avoit dit que le Roi le trouveroit bon. J'avois aussi peu d'envie d'aller en Danemarck qu'en Portugal ; je ne me souciai point de recevoir cette visite, et j'étois très-fâchée qu'on fît courir de pareils bruits. Ma maison n'étoit ni achevée ni assez bien meublée pour recevoir des étrangers de cette qualité : voilà ce que je répondis à ceux qui m'en écrivoient. L'on voulut me flatter par un endroit qui ne me devint pas sensible, qui étoit de me dire qu'il seroit beau pour moi que, dans mon exil, les Rois qui venoient à la cour et ne m'y trouvoient pas m'alloient chercher où j'étois. Selon ce que j'ai déjà dit, je ne voulus pas tâter de cela; je ne crus pas que ce fût un bel endroit à mettre dans ma vie. Je ne sais si quelqu'un l'avertit du peu d'inclination que j'avois à le voir : je sais fort bien que je fus très-aise de ce qu'il ne vînt pas.

Il me seroit difficile d'oublier madame de Choisy (1), qui ne sauroit perdre sa place dans ces Mémoires, parce que j'ai négligé de la mettre en quelque endroit; elle revient si souvent dans d'autres par les occasions d'affaires qu'elle cherchoit, que je la trouve presque toujours ; et je suis obligée d'expliquer qu'après la mort de Monsieur elle faisoit sa cour à Madame. Elle lui laissa un logement au Luxembourg, et la mit en état d'être très-assidue auprès d'elle. Son mari étoit mort à Blois presque en même temps que Monsieur; la crainte qu'elle avoit d'être délogée faisoit qu'elle s'intriguoit dans toutes les affaires qui pouvoient être agréables à Madame; et quoi qu'elle pût dire ou faire, madame la grande duchesse ne lui avoit jamais pardonné l'envie et les pas qu'elle avoit faits pour marier le prince Charles avec mademoiselle de Mancini. Elle avoit aussi quelque crainte que ma belle-mère ne partageât le Luxembourg avec moi, ou que je ne le prisse tout entier par un accommodement avec elle. Ainsi elle vouloit, à quelque prix que ce fût, se conserver un logement : elle m'écrivit à Saint-Fargeau avec des empressemens et des soins qui me firent pénétrer l'esprit intéressé qui la faisoit agir. Mes réponses la laissoient fort indécise sur ce qu'elle avoit à penser du souvenir que je pouvois avoir des occasions où elle m'avoit désobligée; il y a des affaires desquelles on ne sauroit se mieux venger que par le mépris que l'on en fait, aussi bien que de ceux qui nous les attirent. Voila comme j'avois résolu d'en user avec madame de Choisy : et quoiqu'elle se voulût flatter que j'étois revenue pour elle, et qu'elle le fît entendre sans le croire, afin d'avoir sujet de se plaindre de moi si je ne lui accordois pas la même grâce que Madame, je ne voulus jamais lui laisser lieu d'espérer que je lui en fisse aucune.

Ma belle-mère avoit trouvé quelque crédit auprès de la maîtresse du duc de Savoie, qui étoit cette même Treseson dont j'ai parlé, mariée avec le comte de Cavours, piémontois, qui après son mariage avoit été chassé. Elle fit si bien qu'elle lui fit épouser ma sœur de Valois. L'on me dit aussi que madame de Choisy s'étoit mêlée de cette affaire : ainsi que je l'ai expliqué, il n'y avoit rien dont elle ne voulût pas être. Ma belle-mère m'écrivit le mariage après qu'il eut été comme fait. Il ne s'en sauroit trouver qui fût plus tôt expédié que celui-là fut. Le Roi voulut changer ce qu'il avoit fait à Lyon : il ne voulut plus que ma sœur donnât la porte chez elle à madame de Savoie. Madame de Carignan se voulut aviser de faire ôter les chaises de la ruelle de madame de Savoie lorsqu'elle recevoit ses complimens, afin qu'il n'y en eût qu'une tout comme chez la Reine; cela lui attira quelques affaires et beaucoup de railleries. Madame la duchesse de Crussol, qui étoit dans ce temps mademoiselle de Montausier, me dit qu'elle se trouva dans cette ruelle, où il n'y avoit qu'un siége; qu'elle s'étoit assise sur une moitié avec une duchesse et avoit dit : « Lorsqu'on s'est assis devant mademoiselle de Valois, l'on peut bien s'asseoir devant madame de Savoie. »

Le réglement ou la difficulté du rang me fait souvenir d'une affaire qui se passa à Toulouse, lorsque nous y étions avant le mariage du Roi. Comme les Etats du Languedoc étoient assemblés, et qu'après avoir visité Monsieur ils devoient venir chez moi et ensuite chez M. le prince de Conti, qui n'étoit pas gouverneur de la province parce que mon père vivoit encore, j'appris qu'un du corps ecclésiastique avoit proposé qu'ils ne devoient point venir chez moi avec leurs camails et leurs rochets : tous les autres avoient été d'un avis opposé. Cela me fâcha; j'en parlai au Roi et lui dis qu'ils m'étoient déjà venus rendre visite de cette manière à Paris; que je m'étonnois qu'ils voulussent s'aviser alors d'en faire difficulté. M. le prince de Conti dit qu'il n'avoit jamais reçu des visites

(1) Jeanne-Olympe Hurault de L'Hôpital, mère de l'abbé de Choisy, auteur des Mémoires qui font partie de cette Collection.

de cérémonie en Languedoc de messieurs les évêques, sans leur voir leurs camails et leurs rochets; que si cela se faisoit autrement, il aimeroit autant un jour de bataille voir un général d'armée sans pistolets et sans épée. Ainsi le Roi leur fit savoir qu'il n'y avoit pas à hésiter, qu'il ne vouloit pas leur commander de le faire, parce que les circonstances du devoir portoient cet ordre par elles-mêmes. L'on me dit que c'étoit M. l'évêque de Montauban (qui étoit Bertier de son nom) qui avoit fait cette ouverture. J'en fus surprise, parce que je l'avois connu à la cour comme un grand prédicateur fort attaché à la Reine mère, ami de M. et de madame de Brienne, et serviteur particulier de M. le prince de Conti. C'étoit un des hommes du monde qui devoit le plus aller au-devant de tout ce qu'on nous pouvoit rendre de respects. Lorsque j'appris cela, je répondis que je ne m'en étonnois plus, parce qu'à un sermon qu'il venoit de faire devant la Reine, je m'étois extrêmement aperçue que l'esprit lui baissoit; que j'en voyois encore dans cette occasion une marque infaillible. Il sut comme j'avois parlé de lui : il le trouva mauvais, et je ne m'en souciai guère. C'est le clergé qui est le premier dans les Etats, il est aussi celui qui porte la parole : ce fut M. de Comminges, de la maison de Choiseul, qui me harangua avec une très-grande éloquence. Je lui répondis que j'étois fort sensible et très-reconnoissante de l'honneur qu'il me faisoit; que j'avois été fort fâchée d'avoir appris qu'une personne de leur corps eût fait différer le compliment qu'il venoit de me faire, et qu'il avoit même désiré que le Roi se fût servi de son autorité pour leur apprendre ce que les Etats me devoient; qu'en son particulier je lui étois très-obligée. Ils ne me répondirent tous que par une grande révérence, et se retirèrent. M. de Comminges voulut se fâcher contre moi : il dit qu'il étoit d'une maison fort attachée à la mienne (son frère étoit premier gentilhomme de la chambre de mon père); que je ne devois pas m'adresser à lui. Lorsque l'on me dit cela, je dis que j'avois parlé aux Etats et non pas à M. de Comminges, et que j'avois aussi été bien aise de faire connoître aux autres évêques ce qu'ils me devoient. Ils vinrent tous m'en faire des excuses. A l'égard de M. de Comminges, je le trouvai chez la Reine; j'allai à lui pour lui faire des honnêtetés, dont il dut être satisfait. Pour les autres, ils devoient savoir ce qu'ils me devoient comme fille de Monsieur et comme fille de leur gouverneur.

Pour revenir à madame de Savoie, elle partit de Paris pour s'en aller à Turin. Je fus surprise de recevoir la copie d'une lettre que M. de Savoie lui avoit écrite, que j'ai trouvée digne d'être mise ici pour faire connoître le caractère de son esprit, et qui fera juger à ceux qui la liront si je n'ai pas eu raison de ne pas vouloir de lui.

Lettre de Monsieur le duc de Savoie à mademoiselle de Valois.

« Mademoiselle ma Cousine,

» Puisqu'il faut que la plume fasse l'office de la langue, qu'elle exprime les sentimens de mon cœur, je ne doute point que je n'aie beaucoup de désavantage; elle ne sauroit les exprimer au point qu'ils sont, ni persuader à mon gré qu'après m'être donné tout à vous, il ne me reste rien à vous offrir ou bien à désirer que de trouver en vous cette agréable correspondance de votre affection, que je vous conjure de ne pas refuser à l'excès de la mienne, et à l'ardente prière que je vous en fais par ces lignes, qui vous portent les premières marques de ce feu que votre mérite et tant d'autres belles qualités qui sont en vous ont allumé dans mon ame. Elles me laissent dans une impatience inconcevable de voir de plus près ce que j'admire de loin, et de vous faire connoître, par toutes sortes de preuves, que je suis avec une fidélité et une passion sans pareille, mademoiselle ma cousine, votre très-humble esclave et serviteur,

» EMMANUEL. »

Cette lettre peut faire voir, comme je l'ai déjà dit, le tour de son esprit, celui de sa cour et de ses ministres, d'avoir souffert qu'elle ait été portée à la cour du monde la plus délicate. Madame d'Armagnac fut nommée par le Roi pour aller conduire ma sœur à Turin. Lorsqu'elle passa auprès de Saint-Fargeau, elle envoya un gentilhomme me faire ses complimens; je lui en envoyai un autre pour lui faire les miens. Lorsqu'elle étoit petite, je l'aimois extrêmement, et j'avois même prié souvent Madame de me la donner; elle m'appeloit toujours sa maman. Madame de Langeron l'avoit un peu changée pour moi, pour se venger de ce que je l'avois blâmée dans le procédé qu'elle avoit tenu avec la grande duchesse; et comme la complaisance qu'elle avoit eue pour elle de lui laisser manger ce qu'elle vouloit lui avoit altéré sa santé, les pâles couleurs l'avoient prise, et l'on me dit qu'elle en étoit toute verte lorsqu'elle partit. Madame de Langeron avoit aussi contribué à

lui gâter la taille; à force de vouloir lui raccommoder une petite incommodité, elle l'avoit rendue bossue. Aussi j'ai ouï dire que M. de Savoie fut très-surpris lorsqu'il la vit : il la trouva bien différente du portrait qu'on lui avoit envoyé. Comme cette cour du temps de ma tante étoit magnifique et un peu romanesque, les ballets, les carrousels et les comédies furent dansés ou joués sur ce pied-là.

J'étois toujours occupée de mon affaire de Portugal, qui me tenoit en exil; je ne m'informois que peu des autres nouvelles. Quoique bien des gens de la cour et de Paris m'en écrivissent très-régulièrement, j'y étois si indifférente que la plupart du temps, après avoir brûlé les lettres de mes amis lorsque je leur avois fait réponse, je ne me souvenois plus de ce qu'ils m'avoient écrit, et je ne songeois pas dans ce temps-là que je me remettrois à écrire ces Mémoires. Et comme j'ai eu aussi une autre affaire qui m'a occupée et qui m'occupe encore, il y a bien des événemens qui se sont effacés de ma mémoire; je suis même étonnée de m'être souvenue de tout ce que j'ai déjà écrit depuis un mois. Je me souviens que le moine de Saint-François revint prêcher le carême auprès de Saint-Fargeau, où il avoit prêché l'avent. Lorsqu'il arriva il me vint voir; et quand son carême fut fini, il me rendit une visite pour me dire qu'il avoit vu M. de Turenne à Paris; qu'il lui avoit fort parlé de moi; qu'il lui avoit dit que, quelque envie que j'eusse de quitter Saint-Fargeau, l'on ne m'en donneroit pas la permission que je n'eusse donné les paroles qu'on me demandoit pour l'affaire de Portugal. Je fus très-surprise de voir que M. de Turenne eût eu l'imprudence de se confier à un moine prédicateur de village, comme celui-là étoit. Il séjournoit à Saint-Fargeau; il me dit un matin qu'il s'en alloit à deux lieues de là voir un homme que M. de Turenne lui avoit envoyé. Dans ce même temps je me trouvai assez mal d'un rhume que j'avois gardé quatre mois, qui ne me laissoit quasi pas de respiration libre. J'écrivis au Roi que j'avois fait dessécher un étang à Saint-Fargeau, où étoit toute la chute des eaux; que l'air en étoit devenu mauvais; que je me mourois; que je le suppliois très-humblement de considérer que je n'avois rien fait qui me dût attirer une telle mortification; que j'osois lui demander encore une fois qu'il me fît l'honneur de me dire de quoi j'étois coupable; que s'il ne vouloit pas me le dire, et qu'il voulût me faire faire une plus longue pénitence des crimes que je n'avois pas commis, il eût la bonté de me permettre d'aller à Eu; que je savois bien que je ne devois pas souhaiter d'aller à la cour, puisque j'avois le malheur de lui être désagréable. Voilà à peu près le sens de ma lettre, qui lui fut rendue par M. d'Entragues. Le comte de Béthune ne se mêloit plus de mes affaires, depuis qu'il avoit acheté la charge de chevalier d'honneur de la Reine, du duc de Bournonville à qui on l'avoit fait vendre, et son gouvernement au maréchal d'Aumont, parce qu'il étoit des amis de M. Fouquet. M. d'Entragues donna ma lettre au Roi; après qu'il l'eut lue, il lui dit: « Je ne saurois vous rien répondre que je n'aie vu M. de Turenne, parce que je lui ai promis de ne rien changer à l'égard de ma cousine sans sa participation. » Il me marquoit que le Roi lui avoit répondu cela avec beaucoup d'honnêteté et qu'il alloit chercher M. de Turenne. J'appris qu'il ne l'avoit pas trouvé; que, le lendemain, l'autre avoit été chez lui pour lui dire que le Roi ne vouloit pas lui écrire qu'il trouvoit bon que j'allasse à Eu; que cela n'empêchoit pas pourtant qu'il ne souhaitât toujours l'affaire de Portugal; qu'il étoit persuadé que le Roi, qui s'étoit radouci pour moi et me faisoit connoître qu'il prenoit intérêt à ma santé, me feroit penser à lui obéir dans une affaire qui lui étoit très-utile pour son service. D'Entragues ne fut pas satisfait de m'avoir écrit; il m'envoya le marquis d'Illiers, son fils, pour mieux expliquer l'affaire. Le moine, qui étoit parti pour aller à deux lieues, revint de Paris devant que d'Illiers en fût arrivé; il me fit voir la lettre que M. de Turenne lui avoit écrite pour lui marquer de l'aller trouver. Il m'apportoit un portrait du roi de Portugal, pour me le faire voir; je le reconnus pour l'avoir vu chez la Reine mère avant que d'aller à Saint-Jean-de-Luz, fait par le peintre de Comminges à l'âge de treize ans. Je dis au révérend père que j'avois déjà vu ce qu'il me montroit; qu'il n'avoit qu'à s'en aller; que je ne voulois pas qu'il demeurât dans ma maison, ni ne me souciois pas qu'il me fît la relation des ordres que M. de Turenne lui pouvoit avoir donnés; que je ne voulois plus entendre parler de lui ni de ses négociations.

Lorsque d'Illiers m'eut rendu compte de ce que son père m'avoit déjà écrit, et que je lui eus parlé de l'imprudente conduite de M. de Turenne, il s'en retourna et je me mis en chemin pour aller à Eu. Je quittai Saint-Fargeau avec un très-grand plaisir. Bien des gens me vinrent voir à Melun. Madame d'Epernon me vint voir à Brie-Comte-Robert. Le lendemain, à ma dînée, j'appris que le Roi se trouvoit mal : cela m'obligea de séjourner deux jours à Beaumont, et le gentilhomme que j'avois envoyé sa-

voir de ses nouvelles étant revenu, me dit que la Reine avoit la rougeole; qu'elle l'avoit donnée au Roi; qu'il en avoit eu la fièvre deux jours; qu'elle étoit sortie, et qu'ils étoient tous deux hors de danger. Mon gentilhomme avoit fait mes complimens aux Reines et à la Reine mère en particulier, sur la fièvre tierce que j'avois appris qu'elle avoit eue; et lorsque je fus sortie de l'inquiétude que la maladie du Roi me donnoit, je continuai mon chemin. Lorsque j'arrivai à Beauvais, un homme que l'on m'envoyoit d'Eu me dit que je ne devois pas y aller parce que toute la ville et la campagne étoient pleines de petite vérole; que c'étoit pour cela qu'on l'avoit fait partir pour m'en venir informer. J'avoue que cette nouvelle me donna un sensible déplaisir; que je ne savois où aller. Dans cette peine, j'écrivis à M. Le Tellier que l'air de Saint-Fargeau me faisoit mal; que la petite vérole étoit à Eu, et mes eaux fort éloignées; que l'on étoit au commencement de juin; que je devois aller à Forges vers le vingtième; que je le conjurois de supplier le Roi de me marquer quelque ville sur la rivière de Seine ou sur celle de l'Oise, où j'irois me baigner jusqu'à ce que la saison de prendre mes eaux fût bonne. J'attendis à Beauvais la réponse, qui fut que le Roi me permettoit d'aller à Vernon, qui est une ville assez jolie, où il n'y a aucun endroit pour se promener qu'à un grand quart de lieue. Je n'y perdis pas beaucoup, parce qu'il fit extrêmement vilain pendant que j'y demeurai. Le mauvais temps recula la saison des eaux de Forges; ainsi je n'y allai que sur la fin de juillet. Pendant le séjour de Vernon, toutes les dames des environs me rendirent de fréquentes visites : il m'en vint aussi quelques-unes de Paris. J'allois dans les couvens, et régulièrement aux sermons d'une mission qui s'y faisoit. Il ne m'étoit pas agréable de loger dans une maison bourgeoise dans une petite ville; j'attendis avec beaucoup d'impatience le moment que je partis pour Forges, où je pris mes eaux et fis la même vie que j'avois faite les autres années. Après cela je m'en allai à Eu, résolue d'y passer l'hiver. J'avois fait changer le dedans d'un pavillon avant que de partir; j'eus le plaisir d'y voir travailler des menuisiers et des peintres; et quoique ce pays y soit fort frais à cause de la mer, l'hiver m'y parut moins rude qu'ailleurs. Il est vrai que le temps fut plus doux partout qu'il n'avoit accoutumé de l'être dans cette saison. Je n'avois pas de jardin, je me promenois dans les dehors de la ville. J'allois chez un gentilhomme nommé Mathomini, dont la maison est dans le faubourg; il y a un assez joli jardin et de belles allées, où je faisois beaucoup d'exercice par mes fréquentes promenades. Madame de Rambures qui étoit chez elle venoit souvent me rendre visite, et quantité d'autres dames du pays qui étoient très-raisonnables. Il y avoit beaucoup de gens de qualité; ainsi ma cour étoit grosse et bonne. Une troupe de comédiens vint m'offrir ses services; je commençois à mépriser ces sortes de plaisirs : je ne voulus pas les laisser jouer. Je m'occupois à lire, à travailler à mon ouvrage; et les jours que la poste venoit, mon temps se passoit à lire mes lettres ou à y faire réponse : ainsi je n'avois pas le loisir de m'ennuyer. J'allois presque tous les jours à complies, et je commençois à connoître que les devoirs d'un chrétien l'obligent d'aller à la grand'messe les fêtes et dimanches : ainsi j'y étois assez régulière. J'allois aussi dans deux couvens de religieuses qu'il y a, l'un d'ursulines et l'autre d'hospitalières. Pour ce dernier temps-là, je craignois de prendre la fievre parmi les malades : ainsi j'y entrois avec répugnance. Je fis établir un hôpital général pour y faire instruire les pauvres enfans de la ville; de maniere que tout cela m'occupoit, et je passois ma vie avec une tranquillité merveilleuse.

M. le prince maria M. le duc (1) à la seconde fille de la princesse palatine, à laquelle la reine de Pologne donna beaucoup de bien et l'adopta pour sa fille : de sorte que M. le prince se trouvoit si heureux d'avoir pris cette alliance, qu'on auroit pu croire qu'il s'étoit estimé jusqu'à ce moment-là un misérable auprès de sa belle-fille; et tout le monde étoit étonné de le voir entêté de la palatine, lui qui avoit rompu avec elle quelque temps auparavant avec un mepris qui l'obligea à parler d'elle d'une manière qui ne lui étoit pas obligeante. J'avoue que ce mariage me surprit, après tout ce que j'en avois ouï dire à M. le prince. Il ne faut s'étonner de rien dans le monde, et moins de ce que fera M. le prince qu'un autre. J'en ai éprouvé des leçons qui me regardent et qui lui reprocheroient une noire ingratitude, s'il avoit le cœur fait comme les autres hommes. Il m'envoya un gentilhomme pour me donner part de ce mariage, et dans cette occasion madame la princesse palatine me fit l'honneur de m'avouer pour sa parente dans une lettre qu'elle m'écrivit. Elle me marquoit que l'honneur que sa fille avoit, par M. son père et par elle, d'être ma parente, l'obligeoit à me demander mon approbation pour ce mariage. Je lui fis une reponse sans com-

(1) Le 11 décembre 1663.

mencement et sans fin ni dessus. J'écrivis à la Reine mère pour la supplier de demander au Roi comment il désiroit que je la traitasse, et qu'elle me fît l'honneur de le faire ajouter à ma lettre; que j'avois usé de cette précaution pour ne rien faire qui pût lui déplaire, ni qui dût fâcher la palatine. Je voulus prendre cette conduite pour montrer au Roi la soumission que je voulois avoir pour ses ordres; et outre cette raison, j'étois bien aise de me ménager cette occasion pour le faire souvenir de moi. Je témoignois aussi un grand respect à la Reine par l'amitié que je savois qu'elle avoit pour la palatine, et par-là je croyois me la rendre favorable. Ainsi mon honnêteté là-dessus avoit plusieurs fins. Le Roi y fit mettre comme aux autres princes étrangers qui sont habitués dans le royaume, c'est-à-dire comme à tous les officiers de la couronne. L'on ne me parloit dans toutes les lettres que je reçus que de la magnificence de ces noces, où le Roi, les Reines et toute la cour avoient soupé; qu'il y avoit eu toutes sortes de divertissemens; que la reine de Pologne avoit envoyé des pierreries d'une beauté extraordinaire. Enfin l'on ne cessoit pas de m'écrire des merveilles; que madame la duchesse alloit à deux carrosses comme moi: ce qui me parut nouveau; qu'elle faisoit comme sa belle-mère, qui étoit au désespoir de ce mariage, parce qu'elle avoit souhaité avec passion que M. le duc épousât ma sœur d'Alençon, et s'étonnoit fort, aussi bien que tout le monde, que M. le prince eût voulu préférer l'argent et les pierreries de Pologne au rang d'une petite-fille de France; que, pour sa personne, madame la duchesse n'étoit pas plus belle que ma sœur. Voilà le sens de tous les raisonnemens que je trouvois dans les lettres que l'on m'écrivoit. Madame de Choisy fit un tour ridicule à l'occasion de ce mariage. Elle avoit été toute sa vie attachée à la reine de Pologne et avoit toujours été auprès d'elle; elle l'appeloit sa reine; elle étoit aimée de la palatine et ne juroit que par elle. Toutes ces raisons ne purent pas l'empêcher d'aller un matin en cape dans le cabinet de M. le prince, lui dire qu'il falloit qu'il ne songeât pas à ce qu'il faisoit, de vouloir marier son fils à la fille de la palatine plutôt qu'à mademoiselle d'Alençon; et pour l'en détourner, elle lui tint des discours peu avantageux à madame la palatine. Cela fut divulgué, et l'on se moqua fort d'elle.

[1664] M. de Lorraine fit le désespéré lorsque le Roi fit arrêter et mettre Marianne dans un couvent; il vouloit sauter les murailles; et comme le Roi fut averti qu'il avoit employé quelqu'un à ce dessein et qu'il vouloit lui ôter les moyens de faire quelques entreprises, il envoya un détachement du régiment des gardes et quelques gardes-du-corps pour la garder. Il vit qu'il n'en pouvoit approcher; il se contenta de lui avoir donné des pierreries pour vingt mille écus et six mille pistoles en argent comptant; et devint amoureux de mademoiselle de Saint-Remy qu'il vouloit épouser, et l'auroit fait sans que Madame l'envoya chercher dans la chambre de son père et l'amena dans celle de madame la maréchale d'Etampes, dans laquelle elle la tint en prison jusqu'à ce que M. de Lorraine fût parti pour aller dans ses Etats. L'on blâma extrêmement Saint-Remy d'avoir remis sa fille entre les mains de Madame et de l'avoir empêchée de se marier avec M. de Lorraine: la charge qu'il avoit chez elle ne lui devoit pas être si considérable que le plaisir de voir sa fille souveraine. L'on crut que madame de Saint-Remy, qui n'aimoit pas sa belle-fille, empêcha son mari de laisser faire ce mariage. Elle fut mariée quelque temps après avec un gentilhomme nommé Hautefeuille. Dès que M. de Lorraine fut dans son pays, il y devint amoureux d'une chanoinesse qui étoit une très-belle fille qu'il vouloit épouser. Madame de Vaudemont et madame de Lillebonne l'en empêchèrent; elle en fut si violemment malade qu'elle crut être empoisonnée. Pendant cette maladie, l'amour que M. de Lorraine avoit pour elle s'évanouit. Elle vint en France; elle étoit parente du maréchal Du Plessis: il la donna à Madame pour être une de ses filles d'honneur.

Madame la grande-duchesse accoucha d'un fils à Florence: ce qui fut une très-grande joie dans toute la maison. Je ne sais comment elle prit le mariage de Savoie, par l'envie qu'elle avoit eue de s'y établir plutôt qu'avec le grand-duc. Madame Royale étoit extrêmement contente de ma sœur, et M. de Savoie vivoit très-bien avec elle; et elle, de son côté, avoit pris tous les airs de son pays. Elle avoit une très-grande complaisance pour son mari et alloit à la chasse avec lui; elle étudioit tous ses plaisirs et y accommodoit les siens. Madame Royale tomba malade et mourut après avoir traîné quelques mois. J'en reçus la nouvelle sans m'en émouvoir; elle ne m'avoit jamais aimée: ainsi je ne crus pas que ce dût être pour moi une occasion de désespoir. Je songeois à me faire faire un habit de deuil, et quinze jours après j'appris la mort de ma sœur (1), qui

(1) Françoise, duchesse de Savoie, fille de Gaston, morte le 16 janvier 1664.

me donna un sensible déplaisir ; et ce fut pour lors que je fis habiller tous mes gens et tout mon équipage de deuil : pour ma tante, je ne m'en serois pas avisée. Je n'écrivis point à M. de Savoie sur ces deux pertes, parce que je ne lui avois jamais écrit et que je ne savois pas comme je le devois faire. Pour sa sœur, après que le Roi me lui eut fait donner la porte à Lyon, elle m'écrivit une lettre d'égale à égale, à laquelle je ne fis point de réponse. Ainsi nous en étions demeurées dans nos premières prétentions. Madame de Nemours, qui avoit deux filles, chercha à les marier au-dessus de leur naissance : elles n'étoient que des princesses cadettes de Savoie ; elle se fondoit sur cette prédiction qui en faisoit l'une reine et l'autre souveraine. Elle s'empressa auprès du Roi ; elle alla en Piémont pour étaler leurs charmes, qui étoient à mon goût fort médiocres. Elles avoient toutes les deux des têtes d'une épouvantable grosseur ; l'aînée étoit rousse, et l'autre blonde avec un beau teint, des yeux et une bouche en bas, et l'autre les avoit petits. Elles n'étoient point belles, quoique fort ajustées, dansoient bien et avoient de ces airs qu'on ne sauroit presque expliquer. Dès qu'elles furent arrivées à Turin, M. de Savoie leur fit le plus honnête traitement du monde. Il fit un trou au plancher au-dessus où elles étoient logées ; il vit que l'aînée se fardoit. Lorsqu'elles furent parties, il en fit des contes qui coururent dans la cour de Savoie pendant un mois, et qui firent connoître à tout le monde qu'il avoit tourné en ridicule madame de Nemours et mesdemoiselles ses filles. Ma tante, qui n'étoit pas morte lors de ce voyage, s'étoit brouillée avec la mère et les filles, et les avoit traitées assez malhonnêtement. L'on me fit tous ces détails du temps que j'étois à Vernon ; c'étoit un vieux commandeur de Mersé qui étoit à feu M. de Nemours, qui s'y étoit retiré depuis sa mort, et qui avoit fait le voyage de Savoie avec elles. Lorsqu'elle passa à Nancy, elle vit une béate qui lui dit : « Ne vous mettez point en peine, Son Altesse Royale épousera mademoiselle votre fille. » Elle eut raison de n'y pas ajouter foi, parce que ma sœur fut mariée quelque temps après lui ; et comme elle n'avoit que quinze ans, madame de Nemours pouvoit douter avec justice de cette prédiction. Aussi ne la vit-elle pas accomplie, parce qu'elle mourut peu après : ce qui obligea mesdemoiselles ses filles de se mettre aux filles de Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine, et ensuite elles allèrent demeurer avec madame de Vendôme. C'est madame de Béthune qui m'a dit la prédiction de madame de Nemours pour mesdemoiselles ses filles, à laquelle je n'ajoutai point de foi. Bien des gens disoient qu'elle se mettoit quelquefois dans la tête qu'une épouseroit le Roi et l'autre Monsieur.

La Reine avoit accouché d'une fille dans le temps que j'étois à Saint-Fargeau, et un an et demi après que j'étois à Eu j'appris qu'elle étoit devenue grosse. J'avois demeuré beaucoup de temps sans écrire à la cour : je ne voyois aucun jour à mon retour et ne m'en souciois guère. Je fis réflexion que la nouvelle de la grossesse de la Reine pouvoit être un honnête prétexte d'écrire au Roi. Je songeai que peut-être voudroit-il que je le priasse une fois en dix-huit mois de se souvenir de moi ; que quelquefois il pouvoit penser que je le négligeois. Ainsi, apres tous ces raisonnemens, je lui écrivis pour me réjouir avec lui de la grossesse de la Reine, et lui exagérai l'envie que j'avois que Dieu lui donnât un fils. Je lui marquois ensuite la douleur que j'avois d'être si long-temps éloignée de lui et l'envie d'avoir l'honneur de le voir. Je reçus une réponse très-honnête. Le Roi me mandoit que, de son côté, il seroit bien aise de me voir ; que je pouvois aller auprès de lui ; qu'il le trouveroit bon ; que je partirois lorsque je voudrois. J'avoue que cette réponse me fit un grand plaisir, parce que je ne m'y attendois point. Je crus qu'après avoir reçu cette permission je ne devois plus séjourner à Eu. Ainsi j'en partis tout aussitôt que les fêtes de la Pentecôte furent passées : je crois que ce fut le lendemain de la Trinité. La maréchale de La Motte se trouva à sa maison de Beaumont ; elle me donna à dîner. J'allai de là coucher à Saint-Denis, parce que ma sœur d'Alençon avoit la petite vérole au Luxembourg, que madame de Nemours, qui en étoit morte, lui avoit donnée. J'y séjournai le jour de la Fête-Dieu, où un monde infini me vint voir. Madame de Sully y mena la comtesse de Fiesque, que je n'avois pas vue depuis qu'elle étoit partie de Saint-Fargeau ; elle se jeta à genoux devant moi, je la relevai et l'embrassai ; elle pleura de joie. C'est une bonne femme qui a l'esprit doux et facile, qui se laisse entraîner également à la méchante comme à la bonne compagnie, le fond bon ; elle a toujours bien vécu avec moi depuis ce temps-là, et je l'ai beaucoup plus aimée que je n'avois fait dans les commencemens. J'allai dîner à Paris, où bien des gens me vinrent voir ; j'allai coucher à Petit-Bourg.

Le lendemain, je trouvai tous les champs, depuis ce lieu jusqu'à Fontainebleau, pleins de carrosses qui venoient au devant de moi ; toute la cour y vint, hors M. de Turenne. M. le prince

et M. le duc furent quasi les premiers qui me trouvèrent. Je vis des gens que je n'avois jamais vus, parce qu'ils étoient à l'Académie quand j'avois quitté la cour ; ceux-là suivirent les autres, ou par curiosité, ou parce qu'ils se crurent obligés d'en user de cette manière. J'allai droit chez la Reine ; le Roi s'y trouva, qui s'avança pour me saluer, et me dit d'un ton bien honnête qu'il étoit bien aise de me voir. Je ne sais ce que je lui répondis, parce que dans ce moment-là j'étois assez troublée. La Reine étoit dans son lit, à laquelle je fis une profonde révérence ; jusqu'à ce qu'on m'eût permis de la baiser, je ne l'ai saluée que de cette manière respectueuse. La Reine mère m'embrassa avec des démonstrations d'une grande tendresse. Dans ce retour tout le monde étoit de mes amis, quoique je fusse bien persuadée du contraire, parce que dans mon exil on n'avoit pas eu les mêmes empressemens. C'est l'usage des gens de la cour : un chacun doit savoir à quoi s'en tenir. J'allai avec la Reine mère au salut, au retour duquel nous allâmes chez la Reine ; et M. de Turenne m'approcha pour me dire qu'il n'avoit osé aller au devant de moi ; qu'il me rendroit ses respects si je l'avois agréable. Il avoit certain air embarrassé. Je pense que M. de Bellefonds commença cette conversation, parce qu'il n'osoit me parler. Je lui répondis honnêtement et assez fièrement. L'on me fit des excuses de ce que l'on ne me donnoit pas mon appartement, parce qu'on avoit appris que je ne voulois séjourner à Fontainebleau que quatre ou cinq jours ; que sans cela la comtesse de Soissons en seroit délogée : et elle m'en fit son compliment avec beaucoup d'honnêteté. Le lendemain, la Reine mère me dit que le deuil de ma sœur étoit trop avancé pour porter encore du crêpe et de la serge. Je lui répondis que c'étoit celui de mon oncle de Guise, qui étoit mort depuis peu. Elle trouva que je l'avois pris trop grand, et me dit que cela ne se devoit pas faire pour des gens si au-dessous de moi. Je lui répondis que j'en héritois. Elle me répliqua que la raison n'en étoit pas bonne et m'envoya tout sur l'heure déshabiller, pour me remettre d'une autre manière. Je suis persuadée que si ma belle-mère avoit entendu ce compliment, et qu'elle eût vu l'empressement avec lequel elle me fit changer mon deuil, elle auroit été bien mortifiée, aussi bien que toute la maison de Lorraine.

Dans ce temps-là, madame de Navailles (1) eut ordre de se retirer de la cour, et son mari celui de se défaire de sa charge et de son gouvernement. La Reine mère et la Reine en furent très-fâchées. Je l'allai voir : je la trouvai sur un petit lit de repos, qui lisoit les psaumes de David. C'est une femme qui a de la vertu et du mérite ; elle s'est si extraordinairement occupée à de mesquins ménages, que cela lui a fait tort et à son mari. Ils sont tous deux dévots et voulurent se mêler des amours du Roi. Il s'avisa d'en parler à Sa Majesté. Elle le trouva très-mauvais ; et, pour en dire le vrai, il falloit être d'un autre caractère que n'étoit M. de Navailles pour se pouvoir donner cette liberté. C'est un homme de mérite : ceux qui ne pouvoient pas se défendre de le blâmer ne laissoient pas de le plaindre. Pour elle, il n'en étoit pas de même : elle s'étoit attiré la haine de tout monde. Cette espèce de disgrâce n'a pas ruiné leurs affaires ; ils vendirent leurs charges et leur gouvernement bien cher ; ils ont fait peu de dépense, ont payé leurs dettes et acheté des terres. Le duc de Chaulnes acheta la charge de commandant des chevau-légers et le duc de Saint-Aignan le gouvernement du Havre ; et celle de dame d'honneur fut achetée par madame de Montausier, qui a été jusqu'à sa mort auprès de la Reine : à quoi elle étoit plus propre que madame de Navailles et à gouverner M. le Dauphin. C'étoit une femme d'un grand esprit, qui avoit de la politesse, et celle qui se connoissoit le mieux en tout. Ainsi celles qui étoient plus élevées étoient mieux de la portée de son esprit que le choix du lait des nourrices et que le jargon qu'il faut avoir pour élever des enfans. La maréchale de La Motte ne lui succéda que par sa bonne mine et par sa prestance de gouvernante ; elle étoit propre à entretenir des nourrices et à bien décider sur des bouillons et sur la qualité de la bouillie ; et outre cela, elle devoit avoir cela dans le sang, parce que sa mère avoit nourri le Roi. Elle tient bonne table et fait honneur à la cour ; tout le monde fut bien aise de la voir dans cette place.

Pour revenir à ce qui me regarde, le Roi me mena à un *medianox* sur le canal avec Madame, où il y avoit une musique plus destinée à mademoiselle La Vallière qu'au reste des spectateurs : c'étoit le fort de sa faveur. Je fis tout ce que je pus pour obliger la Reine à me dire

(1) Mademoiselle n'indique pas la principale cause de la disgrâce de M. et de madame de Navailles ; ils furent exilés sur un soupçon mal fondé. Une lettre en espagnol fut adressée à la reine régnante, dans laquelle on racontait les amours de Louis XIV et de mademoiselle de La Vallière ; le Roi crut que madame de Navailles en était l'auteur. On découvrit plus tard que c'était Vardes, lequel fut rigoureusement puni.

ce que j'avois fait pour être exilée si long-temps: elle ne voulut jamais me répondre, sinon qu'il ne falloit plus parler du passé. Je crois qu'ils avoient honte d'avoir suivi si aveuglément le conseil de M. de Turenne. Le Roi me prit un soir au sortir de la comédie et me mena sur une terrasse où il me dit qu'il falloit oublier le passé, et que je fusse persuadée que je recevrois toutes sortes de bons traitemens de lui, et qu'il vouloit songer à mon établissement; que M. de Savoie étoit un meilleur parti depuis que sa mère étoit morte. Je lui répondis que je ne désirois rien au monde que ses bonnes grâces; que s'il vouloit me dire de quoi j'avois été coupable, il me seroit facile de me justifier; que j'avois toujours cru que M. de Turenne lui avoit dit que je lui avois donné parole de faire le mariage de Portugal; qu'il lui avoit fait entendre que je m'étois rétractée; que cela l'avoit fâché; que je l'assurois que de ma vie je ne lui avois donné aucune espérance; que dès la première fois qu'il m'en avoit parlé, je l'avois prié de n'y plus penser. Il me répondit: « Ne parlons plus de cela: je vous dis que je suis content de vous; » et m'embrassa fort tendrement. Lorsqu'il s'approcha de la Reine et du reste de la compagnie, il dit tout haut: « Ma cousine et moi nous venons de nous embrasser. » Il se mit ensuite à me railler et me dit: « Avouez la vérité, vous vous êtes bien ennuyée. » Je lui répondis que non, et que souvent dans mes occupations je me disois: « Ils sont bien attrapés à la cour, ils pensent que je suis au désespoir et je me trouve plus heureuse qu'eux. » Tout cela se passa en raillerie.

M. le prince me demanda une audience particulière; il ne m'y parla que du mariage de son fils, et de ce que madame de Choisy lui avoit été conseiller. Je lui répondis qu'elle avoit eu tort, par les raisons dont j'ai déjà parlé, et parce qu'elle ne pouvoit plus douter qu'il ne fût bien informé de tout ce qu'elle avoit voulu lui apprendre de la palatine. Je lui dis: « Vous n'aviez pas oublié tout ce que vous en aviez dit lorsque vous vous fûtes brouillé avec elle. Je vous avoue que j'étois un peu surprise lorsque je pensois qu'après cela vous eussiez voulu de sa fille. J'avois souhaité avec passion que M. le duc eût épousé ma sœur: elle n'est pas jolie, et votre belle-fille n'est pas plus belle qu'elle; je suis votre amie, ainsi je vous dis la vérité. » Notre conversation finit de cette manière. M. de Turenne vint à ma chambre le matin comme j'allois prendre ma chemise, de sorte qu'il attendit une demi-heure dans mon cabinet sur les coffres. Tout le monde crut que je l'avois fait exprès, et il est très-certain que je n'y avois pas songé. Notre conversation fut très-honnête et peu cordiale; je n'étois pas satisfaite de lui, et lui avoit à se reprocher que j'avois raison de ne la pas devoir être. Lorsque j'eus demeuré à la cour le temps que j'avois résolu, j'en partis après avoir pris congé de tout le monde. Je n'allai pas coucher à Paris par la raison de la petite vérole. Ainsi je m'en retournai à Eu sans séjourner même à Saint-Denis.

Madame de Saujeon ne pouvoit profiter auprès de Madame, ni pour les pauvres, ni pour contribuer au bâtiment de Saint-Sulpice, parce que ce que Madame avoit au-dessus du nécessaire elle le distribuoit à quelques Lorrains et Lorraines qu'elle avoit auprès d'elle. Ainsi messieurs de Saint-Sulpice lui persuadèrent de vendre sa charge de dame d'atour à madame de Poussé, belle-sœur du curé de Saint-Sulpice, et d'instituer une maison qu'on appelleroit les Filles de l'intérieur de la Vierge; qu'elles n'auroient point de clôture; qu'elles iroient à la grand'messe de paroisse et assisteroient au reste de l'office; que les jours ouvriers elles le pourroient dire dans leur chapelle; qu'elles seroient toujours conduites pour le temporel et le spirituel par messieurs du séminaire; que leur principale occupation seroit l'oraison: elles devoient avoir des appartemens pour loger des dames du monde qui pourroient s'y retirer et y faire des retraites. Elle fut longtemps à ajuster tout cela et à obtenir les permissions nécessaires. L'entreprise ne put s'exécuter, parce qu'elle n'avoit pas assez d'argent pour faire le bâtiment et pour fournir aux autres dépenses.

Lorsque j'allai à Fontainebleau j'avois avec moi mesdemoiselles de Prie et de Vandy; la première avoit été à Rome avec madame de Créqui; et lorsque son mari fut obligé de se retirer chez le grand-duc, à cause de l'affaire (1) qu'on lui avoit voulu faire à Rome, madame la grande-duchesse s'étoit entêtée de mademoiselle de Prie, et l'avoit demandée à madame de Créqui, qui la lui avoit donnée. Cette fille eut une très-belle conduite dans cette cour. Toutes les autres Françoises qui y étoient n'en firent pas de même.

M. le grand-duc se crut obligé de demander permission au Roi de les renvoyer en France; que cela donneroit lieu à madame sa femme de

(1) C'est-à-dire de l'insulte faite par les gardes corses au duc de Créqui, ambassadeur de Louis XIV; le Roi en exigea une éclatante réparation.

mieux vivre avec lui; et quoiqu'il fût très-content de mademoiselle de Prie, elle ne laissa pas de s'en revenir avec tous les autres François. A son arrivée, elle alla chez madame de Créqui, parce que la maréchale de La Motte et ses autres parens ne voulurent pas s'en charger. Elle me l'avoit fait savoir quelques mois devant que j'allasse à la cour: ainsi je lui avois mandé de me venir trouver à Eu. Mademoiselle de Vandy étoit délicate et ne pouvoit me suivre, et souvent se trouvoit robuste à vouloir courir partout où j'allois. Elle a de l'esprit; je m'en divertissois extrêmement, parce qu'elle me contoit mille nouvelles. Ainsi, sans croire avoir et sans vouloir avoir de filles auprès de moi, je ne laissois pas d'en trouver deux. Puisque de Prie m'a engagée de parler de ma sœur, je crois devoir mettre ici une affliction qu'elle reçut à Florence lorsqu'elle fut mariée. Elle demanda à M. le cardinal quel rang elle devoit tenir: si elle passeroit devant sa belle-mère. Lui, qui ignoroit de pareilles matières, lui répondit que sa belle-mère devoit passer devant: il ne songeoit pas que ma sœur étoit petite-fille de France et l'autre une médiocre souveraine. Il se trouva que madame de Toscane, la mère, donnoit la porte à toutes les Parme et à mille petites souveraines. Ainsi ma sœur, qui ne devoit passer qu'après elle et la mère, qui faisoit passer toutes ses dames, ma sœur, dis-je, se trouvoit une des moins considérées de ce pays-là. J'en parlai à M. le cardinal, qui me répondit: « Vous voulez donc mettre votre sœur au coupe-gorge avec toute l'Italie? » Elle essuya ces cérémonies avec un cruel déplaisir.

J'étois si désaccoutumée de la cour, que lorsque j'arrivai à Eu, après avoir seulement demeuré cinq jours à Fontainebleau, il me sembloit que je me trouvois tout autrement soulagée. J'allai à Forges prendre mes eaux. Après que je les eus finies, je m'en retournai à Eu goûter le repos de la campagne, et ne faisois pas état de m'en retourner sitôt à la cour. Je m'occupois, ainsi que je l'ai déjà marqué, et prenois tous les jours plus de plaisir d'être régulière à aller au service de ma paroisse. Ce commencement d'inclination à faire mon devoir me faisoit concevoir que Dieu me feroit la grâce de m'y donner tous les jours un nouveau goût.

Je n'avois pas eu le même plaisir d'aller à Saint-Sulpice du temps que j'étois au Luxembourg. Il est vrai que j'avois été blessée de la conduite que messieurs de Saint-Sulpice avoient eue lorsque madame de Saujeon s'étoit jetée dans les Carmélites, pour se défendre d'avoir une galanterie avec Monsieur, qui en étoit amoureux. Ils lui allèrent conseiller d'en sortir, et lui dirent qu'elle feroit plus de bien hors de ce couvent que si elle y demeuroit. Ce procédé parut si extraordinaire, que Monsieur même, auprès duquel ils en avoient voulu faire leur cour, les en mésestimoit. Le peu de bonne opinion qu'ils me donnèrent d'eux par cette action, et la méchante foi que je trouvai dans un homme dont ils étoient les directeurs, achevèrent de me rebuter d'aller chez eux. Pour mieux expliquer l'affaire, je dois dire que cet homme me trompa dans l'affaire de Champigny, et j'appris que messieurs de Saint-Sulpice avoient fait faire des prières publiques pour le gain du procès de madame d'Aiguillon contre moi. Je ne pouvois pas douter que le même homme ne m'eût trompée, de concert avec eux, par la suppression de certains papiers qui faisoient la décision très-avantageuse pour mon affaire. Outre ces premières raisons, ils se partialisèrent si fort entre ma belle-mère et moi, qu'au lieu de songer à nous raccommoder, ils achevèrent de nous mettre mal ensemble. Toutes ces circonstances m'avoient donné de si justes sujets de me plaindre d'eux, que je ne pouvois plus garder l'esprit de paix qu'il faut avoir lorsque l'on va dans sa paroisse. Dans ces troubles, sans me fier à moi-même, je voulus consulter des gens habiles pour me dire ce que j'avois à faire. M. l'archevêque de Rouen (1), qui l'est aujourd'hui de Paris, me dit que les évêques étoient les maîtres d'envoyer les gens dans quelle paroisse ils vouloient; qu'outre cette raison, il y avoit un procès entre Saint-Côme et Saint-Sulpice. Les premiers prétendoient que le Luxembourg étoit de leur paroisse; que je ne devois pas me servir de cette raison, parce que messieurs de Saint-Sulpice ayant plus de pouvoir que les autres, il étoit à croire qu'ils gagneroient leur procès et que je retomberois dans le même cas. Ce prélat est d'un grand savoir, auquel j'ai eu toute ma vie une grande confiance. Je n'hésitai pas à suivre son conseil: j'écrivis à feu M. l'archevêque de Paris, pour le prier de me nommer une paroisse pour moi et pour mes gens; que j'avois des raisons particulières pour ne plus aller à Saint-Sulpice. Sans attendre d'autres explications ni d'autres prières sur ce qu'il savoit bien que ce que je demandois étoit dans l'ordre, et lui dans le pouvoir d'envoyer les gens où il vouloit, il m'envoya un papier par lequel il me nommoit Saint-Severin pour moi, pour les gens

(1) François de Harlay.

que j'avois logés de mon côté dans le Luxembourg, et pour les officiers qui seroient logés hors de ma maison, qui étoit une circonstance à laquelle je n'avois pas pensé. Depuis ce temps-là j'ai toujours continué à aller a Saint-Severin, où le service se fait par de bonnes gens qui n'ont d'autres intrigues dans le cœur que celle de travailler au salut de leurs paroissiens. Si je voulois citer des exemples de ce que M. de Paris avoit fait pour moi, je pourrois dire que je tiens de Beloi que lorsque Monsieur vint loger au Luxembourg, M. de Tours lui avoit dit qu'il pouvoit aller à Saint-Côme ou à Saint-Sulpice, à son choix; que Monsieur avoit répondu que l'église de Saint-Côme étoit trop petite; que ses gens la rempliroient; que ce n'étoit que par cette raison qu'il avoit choisi Saint-Sulpice. Il y a encore de pareilles permissions qui se donnent tous les jours à des gens qui n'ont pas les mêmes raisons de se plaindre de leurs curés que j'en avois. Outre ce que je viens d'écrire, un jour de procession du saint-sacrement ils vinrent faire un reposoir devant la porte du Luxembourg, quoique ordinairement ils avoient été devant le Calvaire. Ils crurent que ce seroit un préjugé pour eux contre Saint-Côme; ils le firent faire et ne se contentèrent pas de cela, ils répandirent un bruit que je voulois faire soulever le peuple contre leur procession. Leurs plaintes ou leurs imaginations visionnaires allèrent jusqu'à la cour par le moyen de Madame. Je fus extrêmement surprise lorsque j'appris que le maréchal d'Aumont, gouverneur de Paris, avoit donné des ordres pour empêcher le prétendu désordre que je voulois faire faire. Cela me parut d'autant plus malicieux, que nous venions de sortir de la guerre civile dans laquelle je m'étois trouvée engagée à cause de feu Monsieur. Ainsi ceux qui ont appris ce que ces messieurs de Saint-Sulpice m'ont fait, n'ont pas été étonnés de mon procédé : ils ont même loué la résolution que j'avois prise de chercher une paroisse où je ne dusse pas trouver des esprits capables de troubler ma conscience.

La digression que les devoirs de ma paroisse m'ont donné occasion de faire, pour expliquer les raisons que j'avois eues de quitter celle de Saint-Sulpice, m'a ôté du cours de la relation que je faisois sur les plaisirs que l'on goûte à la campagne, lorsque l'on commence à se désabuser de ceux de la cour. Il me souvient que les miens furent un peu moderés par un grand rhume que j'eus après être retournée de Forges à Eu, pendant lequel la Reine accoucha à huit mois, parce que la fièvre tierce qu'elle avoit, avec de très-grands accès, lui avança ses couches. J'aime ma santé, et mon rhume continuoit; je ne voulus pas me mettre en chemin, croyant que cela me feroit mal; la fièvre continue la prit et la mit en un état qu'on lui donna Notre-Seigneur. Cette nouvelle m'alarma; je partis pour aller auprès d'elle, et j'arrivai vers les fêtes de Noël. Il me souvient que la Reine mère venoit des Théatins, de la neuvaine qu'on y fait avant Noël; qu'elle ne vouloit pas qu'on parlât haut dans la chambre de la Reine, où l'on se disoit aussi tout bas le cancer dont elle est morte. Je n'en fus pas surprise, parce qu'on m'avoit mandé qu'elle en étoit menacée. Elle me fit mille amitiés et me témoigna qu'elle avoit eu beaucoup d'impatience de me voir. Elle me fit la relation de la maladie de la Reine, qui croyoit être bien malade, quoiqu'elle se portoit beaucoup mieux; qu'elle craignoit la mort, et m'ajouta : « C'est moi qui la devrois appréhender par le mal que j'ai, » et me demanda si je n'en avois pas ouï parler. Je lui dis que non : elle me le conta; je lui répondis que ce ne seroit peut-être rien.

[1665] Monsieur me conta la peine que l'on avoit eue sur la maladie de la Reine, et le monde qu'il y avoit lorsqu'on lui avoit porté Notre-Seigneur; comment M. l'abbé de Gordes, son premier aumônier, à présent évêque de Langres, s'étoit évanoui d'affliction; que M. le prince et tout le monde en avoient ri; que la Reine s'en étoit fâchée, et que l'enfant dont elle étoit accouchée ressembloit à un petit nain; que M. de Beaufort avoit amené des pays étrangers un petit maure qu'elle avoit toujours avec elle; qu'il étoit bien fait dans son espèce de nain et de maure; que cette fille n'étoit pas en état de pouvoir vivre; que je n'en parlasse pas à la Reine. Lorsqu'elle commença à se mieux porter, j'allois tous les jours au Louvre. Elle me conta que madame de Bregy étoit entrée dans sa chambre toute parfumée; que cela lui avoit donné des vapeurs qui lui avoient fait perdre la parole; qu'elle avoit toujours fait signe qu'on ne la saignât pas au pied comme l'on avoit fait; que dans la même erreur on lui avoit donné l'émétique un peu brusquement; qu'heureusement tout avoit réussi. Elle conta comment on en avoit ri et le dépit que cela lui avoit fait, et qu'elle avoit toujours senti qu'elle n'étoit pas dans l'état qu'on la croyoit; que la Reine mère lui avoit proposé de communier; qu'elle n'avoit pas voulu dire que non. Elle me dit aussi qu'elle avoit été fâchée de voir Madame ajustée avec mille rubans jaunes et coiffée comme si elle étoit allée au bal; qu'elle croyoit qu'une coiffe baissée avec un habit modeste lui seroit

mieux convenue et qu'elle y auroit été de cette façon plus respectueusement pour elle. Dans ce temps-là l'on ne parloit que d'une comète que l'on voyoit; je la vis la nuit de Noël, au retour de la messe des Carmes. La Reine mère alla passer les fêtes au Val-de-Grâce; j'y allois faire ma cour; je m'y trouvai un jour qu'on l'alloit panser: elle craignoit de faire voir son mal. Mademoiselle de Vieux-Pont, parente de madame de Fleix, dit à tout le monde de sortir; aussi je m'en allai comme les autres. L'on blâmoit extrêmement M. Vallot, premier médecin du Roi, d'avoir fait ouvrir le cancer, parce que cette sorte de mal devient mortel tout aussitôt qu'on le met en suppuration: ainsi lorsque l'on en est malade, le meilleur remède qu'on y puisse faire est celui de n'en faire aucun. Sur la fin, la Reine mère ne savoit où trouver de bons remèdes: elle se mit entre les mains du curé de Vanvre en Beauce, qu'on assuroit être très-habile sur ces sortes de maux; et l'on disoit même qu'il avoit fait vivre très-long-temps des femmes qui étoient en plus méchant état et plus dangereux que n'étoit la Reine.

La mort de Monsieur n'avoit pas fini mes affaires avec Madame ni avec les tuteurs de mes sœurs, parce que mon père avoit laissé des dettes et peu de bien pour les payer; et je n'en trouvois pas assez pour n'avoir pas besoin de celui que je pourrois laisser à mes sœurs. Je voulus bien renoncer à tout ce que j'aurois pu prétendre et me tenir aux droits de ma mère, qui me donnèrent de grands démêlés, par le peu d'envie qu'on avoit de rendre mon bien. Tout cela ne se passa pas sans beaucoup d'émotion entre Madame et moi, et souvent ses gens d'affaires et les miens se moquoient de nous deux, et nous donnions beaucoup de matière d'entretien à tout le monde sans nous en apercevoir.

La cour alla à Saint-Germain et faisoit souvent des voyages à Versailles. Madame s'y blessa et y accoucha d'une fille qui étoit morte il y avoit déjà dix ou douze jours; elle étoit quasi pourrie; ce fut une femme de Saint-Cloud qui la servit: l'on n'eut pas le temps d'aller à Paris en chercher une. On éveilla le Roi et l'on fit chercher le curé de Versailles, pour voir si cette fille étoit en état d'être baptisée. Madame de Thianges lui dit de prendre garde à ce qu'il feroit: qu'on ne refusoit jamais le baptême aux enfans de cette qualité. Monsieur, à la persuasion de l'évêque de Valence, vouloit qu'on l'enterrât à Saint-Denis. J'étois à Paris; j'allai droit à Versailles pour rendre ma visite à Madame. Dès le même soir Monsieur alla coucher à Saint-Germain, où je trouvai la Reine affligée de ce que cette fille n'avoit pas été baptisée, et blâmoit Madame d'en être cause par toutes les courses qu'elle avoit faites sans songer qu'elle étoit grosse. Madame disoit qu'elle ne s'étoit blessée que de l'inquiétude qu'elle avoit eue que le duc d'Yorck n'eût été tué, parce qu'on lui avoit parlé d'une bataille qu'il venoit de donner sur mer, sans lui dire s'il en étoit revenu. On laissa Madame dès le même jour de ses couches, parce que la reine mère d'Angleterre arrivoit et qu'on vouloit lui laisser le logement de Versailles: elle venoit de voir son fils. Le Roi alla au-devant d'elle jusqu'à Pontoise dans l'abbaye de Saint-Martin, dont Edme de Montaigu étoit abbé. La reine mère d'Angleterre, arrivée comme je le viens de dire, ne paroissoit pas satisfaite de la beauté de sa belle-fille; elle étoit charmée de sa piété, et disoit qu'elle n'avoit jamais tant vu prier Dieu ni de si bonne foi qu'elle le faisoit.

Je ne fus pas long-temps à la cour, parce que la saison de prendre les eaux de Forges venoit. Je m'y en allai: j'avois déjà commencé à boire, qu'il vint un courrier m'avertir que la Reine mère se mouroit. Je partis en relais de carrosse, j'arrivai à dix heures du soir à Pontoise, où l'assemblée du clergé se tenoit. J'y trouvai M. l'archevêque de Paris, qui l'étoit en ce temps-là de Rouen, qui me dit que la Reine mère se portoit mieux. Je m'en allai coucher aux Carmélites: le lendemain j'allai dîner à Saint-Germain, où le Roi, la Reine et la Reine mère me témoignèrent mille amitiés sur l'empressement avec lequel j'étois venue. Je vis que la maladie n'étoit plus dangereuse: je m'en retournai continuer de prendre les eaux avec la même diligence que j'étois partie. J'avois vu le mal de la Reine, qui m'avoit paru hideux. Après que mes eaux furent achevées, j'allai me reposer quatre ou cinq jours à Eu; et après cela je m'en allai à Paris, où j'achevai d'accommoder mes affaires avec ma belle-mère. Le Roi s'en mêla: l'on me fit prendre la moitié du Luxembourg, des rentes et quelques petits domaines: le tout faisoit ensemble cinquante mille livres de rente, qu'on me donna pour mes quatre cent mille écus. Ils tournèrent cela de manière que le Luxembourg ne pouvoit jamais être vendu, et par-là il devoit un jour retourner au Roi. Il me fallut contenter de ce qu'on voulut: on m'apporta le contrat à signer. Après que ma belle-mère l'eut signé, je vis qu'elle n'avoit mis que Marguerite de Lorraine: ce qui ne se faisoit pas par les femmes des fils de France, qui signent, comme leurs maris, rien que le nom de

baptême. Je pris la plume et je signai au-dessus. M. Colbert, qui étoit présent, me dit: « Vous signez devant Madame? » Je lui dis: « Quand elle signera comme femme de mon père, je mettrai mon seing à la seconde place; mais comme sœur de M. de Lorraine, j'irai toujours devant elle. » Je crois qu'elle s'étoit imaginé que je lui passerois cela, ou que je n'y prendrois pas garde. On en parla fort le soir chez la Reine; le Roi dit que j'avois eu raison, et l'on fit un autre contrat, dont elle fut très-fâchée. Dans le temps que l'on délogea de la moitié du Luxembourg que je devois occuper, pour ne me pas trouver dans ce déménagement je m'en allai à Saint-Fargeau. Madame fit sortir du côté qui lui demeuroit Beloi, qui étoit capitaine des gardes de feu Monsieur, et Saint-Remy, son premier maître-d'hôtel. Ce sont d'honnêtes gens que j'aimois: je leur donnai du logement de mon côté.

Lorsque je fus de retour de Saint-Fargeau, l'on alla faire un voyage à Villers-Cotterets, où toutes les femmes furent toujours magnifiquement habillées en justaucorps et allèrent à la chasse tous les jours, et tous les soirs on y dansoit, ou l'on y avoit la comédie. La Reine mère ne vint pas avec nous, parce que son mal étoit augmenté, ce qui l'avoit même obligée de se mettre entre les mains d'un médecin de Bar-le-Duc, nommé Alliot, qui prétendoit avoir un remède infaillible pour guérir toutes sortes de cancers. Deux jours après notre retour de Villers-Cotterets, l'on reçut la nouvelle de la mort du roi d'Espagne, dont les Reines furent extrêmement affligées. Nous prîmes le plus grand deuil du monde.

[1666] Quelque temps après, la Reine mère se trouva tous les jours plus incommodée: l'on nous dit qu'elle s'étoit évanouie en allant d'un lit à un autre; que ses femmes n'avoient pas eu la force de la porter; que l'on avoit appelé quelqu'un; que M. de Créqui s'étoit trouvé là et l'avoit rapportée dans son lit. Il nous dit qu'il avoit eu une sensible douleur lorsqu'il l'avoit vue dans l'état où elle étoit, et qu'il avoit jugé, par la puanteur de son mal, qu'elle ne pouvoit pas durer long-temps; que cette méchante odeur avoit failli à le faire évanouir. J'allai l'après-dînée de ce jour-là à l'abbaye de Saint-Antoine avec la Reine, parce qu'il y avoit une dévotion. Lorsque nous fûmes de retour, on nous dit que la Reine mère avoit reposé; nous la trouvâmes cependant bien mal, et cette même nuit-là elle communia sur les quatre heures. Quoiqu'elle tînt toujours dans ses mains un éventail de peau d'Espagne, cela n'empêchoit pas que l'on ne sentît sa plaie jusqu'à faire manquer le cœur; pour moi, lorsque je revenois de la voir panser, je ne pouvois manger. Le lundi elle fut encore plus mal; l'on marchanda si on lui diroit l'état où elle étoit: l'on voyoit sa fin assurée et bien prochaine. L'archevêque d'Auch lui dit: « Madame, votre mal empire, on vous croit en danger. » Elle entendit ce langage et reçut ce discours avec des sentimens très-chrétiens. L'on fit descendre la châsse de sainte Geneviève. Le Roi nous avoit toutes consultées, savoir s'il le feroit; je lui dis qu'il ne falloit pas mettre les miracles à tous les jours; que le mal de la Reine étoit d'une nature à ne pouvoir guérir, à moins que Dieu n'en voulût faire un visible; que nous n'étions plus dans le temps qu'il les accordoit par des considérations humaines; que nous n'étions pas assez gens de bien pour nous attirer sa bénédiction. Il me répondit qu'il étoit de mon sentiment: que tout le monde lui conseilloit de le faire; qu'on l'avoit assuré que c'étoit l'usage; et sans qu'il eût rien décidé, j'appris le lendemain qu'on l'alloit descendre. J'y courus, et l'après-dînée j'y retournai pour voir toutes les processions qui y venoient des paroisses voisines et des couvens. Je m'en allai, au sortir de Sainte-Geneviève, au salut à Saint-Severin, où le saint-sacrement étoit exposé, pour prier Dieu pour la Reine. Après le salut je m'en allai au Louvre, où l'on me dit qu'elle étoit encore plus mal que lorsque je l'avois quittée. On la pansa: ce qui me donna la curiosité de m'approcher. De La Lunée, qui étoit un habile homme, me dit: « La plaie est séchée, c'est une femme morte. » Je vis que personne ne le disoit au Roi, je lui dis: « Sire, cela va mal: Votre Majesté devroit commander à ses médecins et chirurgiens de lui dire la vérité, afin que l'on songeât à lui faire recevoir ses sacremens. » Le Roi suivit mon conseil et leur donna ordre de ne la pas flatter; ils lui répondirent que puisqu'il leur commandoit de ne lui pas cacher son état, elle pouvoit mourir dans un moment et qu'il n'y avoit plus rien à espérer. Le Roi appela M. d'Auch et M. de Montaigu, et leur dit qu'il falloit dire à la Reine de songer à la mort; le dernier lui dit: « Ah! Sire, elle est dans son redoublement, et si on lui dit cela on la fera mourir. » Le Roi se récria: « Vous voulez donc qu'elle meure sans sacremens, après une maladie de six mois? Cela ne me sera pas reproché. Il n'est pas temps, dans l'état où elle est, d'avoir de la complaisance. » Tout le monde demeura d'accord qu'il avoit raison; et après avoir donné ordre à M. d'Auch de lui annoncer la mort, il le fit et lui dit qu'elle n'avoit plus

que peu de momens à vivre. Elle reçut cette nouvelle avec une force et une tranquillité chrétiennes et avec une si vive crainte de la mort, que l'un et l'autre état me surprirent. Elle demanda son confesseur et nous dit : « Retirez-vous, je n'ai plus besoin ni affaire de rien que de songer à Dieu. » Le Roi, la Reine, Monsieur, Madame et moi, nous allâmes dans son cabinet pendant que l'on apporta Notre-Seigneur, et pour n'y pas demeurer inutiles, on résolut comment l'on porteroit le deuil. L'on parla des autres affaires qu'il y avoit à régler et du partage du logement de Saint-Germain ; que le Roi partiroit pour aller à Versailles dès le moment qu'elle seroit morte ; que Monsieur iroit à Saint-Cloud et que je demeurerois pour ordonner ce qui seroit nécessaire. Je suppliai le Roi de me donner le moins d'emploi qu'il pourroit auprès de son corps, parce que j'étois très-peureuse. Il me dit que j'en serois la maîtresse ; il commanda lui-même les carrosses et ordonna de tout.

Lorsqu'on nous dit qu'on portoit Notre-Seigneur, nous allâmes dans la cour au devant. M. d'Auch l'avoit été chercher à la paroisse : il y avoit un monde infini dans la chambre ; le Roi et Monsieur tinrent la nappe lorsque la Reine communia. Après qu'elle eut reçu Notre-Seigneur, elle appela le Roi et la Reine, Monsieur et Madame, l'un après l'autre ; et après avoir parlé à chacun en particulier, elle demanda le Roi et la Reine ensemble, et ensuite fit de même de Monsieur et Madame. Cela dura peu ; je fus fort étonnée qu'elle ne dît rien à M. le prince ni à moi, qui étions présens. Le Roi alla reconduire le saint-sacrement jusqu'à la paroisse ; pour moi, je n'allai que dans la cour. M. d'Auch revint se mettre auprès de la Reine, d'où il ne sortit point jusqu'à sa mort, avec Montaigu. Jamais je n'ai entendu prélat si bien dire ni parler de Dieu avec tant de zèle, de capacité et de piété.

L'on envoya chercher l'extrême-onction, que l'on porta dans l'oratoire de la Reine mère par une porte de derrière ; elle la demanda et dit que les pieds lui froidissoient. On lui répondit que rien ne pressoit ; elle répliqua : « Je crois que l'on n'aura pas loin à l'aller chercher, parce que j'ai entendu ouvrir la porte de mon oratoire. » On la lui donna. J'avoue que lorsque je vis sortir ces beaux et grands flambeaux de cristal dont elle avoit paré son oratoire, avec tant de diamans et une croix que la Reine, ma grand'mère, avoit fait faire avec tant de soin, je dis encore une fois que je fis des réflexions qu'il me seroit utile que j'eusse toujours présentes dans mon esprit, pour connoître l'abus de cette vie, et pour penser plus sérieusement que je ne fais à une autre qui ne finira jamais. Elle reçut ce dernier sacrement avec une dévotion qui ne peut s'exprimer. Nous conservons nos bonnes et nos méchantes habitudes jusqu'à la mort : j'en vis une preuve lorsqu'on lui mit les saintes huiles aux oreilles ; elle dit : « Ah ! madame de Fleix, levez bien mes cornettes, de peur que ces huiles n'y touchent, parce qu'elles sentiroient mauvais. » Ainsi elle porta l'aversion du malpropre jusqu'à la fin de sa vie, parce qu'elle étoit naturellement extrêmement propre. Monsieur lui baisa les pieds ; pour moi, quelque envie que j'eusse de le faire, je n'en eus pas la force. Un moment après elle demanda quelques besoins : on cria tout haut ; le Roi crut qu'on disoit qu'elle se mouroit : il tomba sur mademoiselle d'Elbœuf et sur moi quasi évanoui. Nous l'ôtâmes de la ruelle ; M. le prince et M. de Créqui le menèrent dans le cabinet. Il étouffoit ; je lui jetai de l'eau sur le visage ; je vis qu'il ne revenoit point ; je m'avisai de le déboutonner. L'on fut auprès de la Reine depuis dix heures et demie du soir jusqu'à six heures et demie du matin ; l'on empêcha le Roi d'y revenir. J'avois une peine mortelle de voir qu'un monde infini de toutes sortes de gens la venoient voir et se succédoient les uns aux autres sans discontinuer.

Après minuit, on commença à dire des messes dans un oratoire auprès d'elle ; à quatre heures, elle voulut qu'on en dît une de la Passion. Je l'entendis et la regardois de temps en temps, parce qu'elle l'entendoit par la porte qui donnoit sur l'autel. A cinq heures on lui donna un bouillon ; elle le prit comme une personne qui avoit grand besoin de nourriture. M. Seguin fut contraint de lui dire de l'avaler plus doucement ; elle lui répondit qu'elle le trouvoit bon, et qu'il falloit se soutenir autant qu'on le pouvoit. Madame de Beauvais, sa première femme de chambre, lui vint dire le soir, comme on lui annonçoit qu'elle n'avoit plus rien à espérer, qu'un astrologue avoit dit que si elle passoit le mardi elle ne mourroit pas. Elle se souvint de cette prédiction et demandoit souvent quelle heure il étoit ; et il sembloit que ce souvenir lui donnoit quelque espérance et qu'elle avoit une très-grande impatience que minuit fût passé. Le Roi entendit la messe à six heures ; j'entendis sonner la grosse cloche de Notre-Dame : comme on ne le fait jamais que dans de grandes occasions, je dis : « L'on croit la Reine morte. » Un moment après Monsieur fit un grand cri ; le médecin entra, le Roi lui dit : « Elle est donc

morte (1)! » Il lui dit : « Oui, Sire. » Il se mit à pleurer comme un homme pénétré de douleur. Madame de Fleix porta ses clefs au Roi ; l'on alla dans son cabinet chercher son testament, qui fut lu devant toute la parenté, à la réserve de Monsieur, qui ne voulut pas y demeurer. Après que M. Le Tellier eut achevé la lecture, le Roi monta en carrosse pour s'en aller, et je m'en allai chez moi me coucher.

Le lendemain et les deux jours suivans je fus extrêmement visitée de toutes les dames qui alloient à Saint-Germain avec leurs mantes : elles vinrent chez moi avec le même habit. J'allai conduire le cœur au Val-de-Grâce, qui étoit porté par M. d'Auch, qui se mit dans le carrosse du corps à la bonne place ; madame de Longueville et la princesse de Carignan étoient avec moi. Je ne voulus pas me mettre auprès de M. d'Auch, qui étoit ma place naturelle ; je la fis occuper par madame de Longueville, comme la plus dévote. Le lendemain j'allai dîner à Saint-Germain, pour recevoir les ordres du Roi pour conduire le corps à Saint-Denis. Il étoit au conseil, où j'allai lui parler devant les ministres : j'avois madame de Montausier avec moi. Après qu'il m'eut expliqué de quelle manière il vouloit que le tout s'exécutât, je lui dis : « S'il arrive des disputes entre les carrosses des princesses étrangères et des duchesses, comment en devrai-je user? » Il me répondit : « Comme on a accoutumé. » Madame de Montausier lui repartit que cela n'avoit jamais été décidé ; qu'il seroit mieux que les uns ni les autres n'en menassent pas. Le Roi décida que cela se fît de cette manière. Les princesses, qui prétendoient l'emporter sur les duchesses, furent mortifiées de ce règlement. Ma sœur et mesdames les princesses du sang se mirent dans les carrosses du Roi ou de la Reine. Je me mis dans celui de la Reine mère ; j'avois avec moi ses dames d'honneur et d'atour, mademoiselle de Guise, madame la princesse de Bade, mesdames les duchesses d'Epernon, de Sully et de Chaulnes ; les autres princesses du sang avoient choisi d'autres duchesses. Lorsqu'on eut chanté le *Libera*, on partit du Louvre sur les sept heures du soir, après avoir mis le corps sur le chariot. Je ne parlerai pas de l'ordre de la marche, parce que cela est imprimé en beaucoup d'endroits. Nous arrivâmes à onze heures ; nous en fûmes plus d'une et demie à attendre le corps dans l'église, parce qu'il n'étoit pas arrivé à cause de l'embarras que fit la procession des religieux de l'abbaye, qui étoient sortis de Saint-Denis pour aller au-devant, et une harangue que M. d'Auch fit sur la porte de l'église, et la réponse du père prieur, me donnèrent une grande langueur et me firent souffrir un froid mortel. Nous ne sortîmes de l'église qu'à deux heures. L'on fit un service à Saint-Denis et à Notre-Dame avec les cérémonies ordinaires : messieurs de Matignon et de Gamaches, chevaliers du Saint-Esprit, portoient ma queue. Si je me voulois embarquer à faire le détail de cette cérémonie, j'en dirois trop et je me deviendrois ennuyeuse à moi-même.

Lorsque la Reine mère fut morte, chacun retourna à la cour : Monsieur et Madame furent les premiers. Jusque-là le Roi avoit gardé quelques mesures de secret sur son amour pour La Vallière ; il ne vouloit point donner de chagrin à la Reine mère ; lorsqu'il fut hors de cette appréhension, cette affaire devint publique.

Dans ce temps-là la Reine n'avoit que six dames, dont madame de Montespan en étoit une ; le nombre en fut bientôt augmenté : le Roi aime tout ce qui va à la grandeur. Nous allions souvent à Versailles ; personne n'y pouvoit suivre le Roi sans son ordre. Cette sorte de distinction intriguoit toute la cour, chacun la vouloit avoir : ma sœur faisoit là-dessus des tentatives qui ne lui réussirent que rarement. Madame de Poussé, dont j'ai déjà parlé, prit auprès d'elle une fille qu'elle avoit en religion ; madame de Choisy ne parloit que de la beauté de cette demoiselle, qui n'avoit rien à mon gré de beau qu'une grande jeunesse, et avec cela un air de campagnarde. Il me souvient que je dis un jour au Roi qu'il verroit avec ma sœur une jeune demoiselle bien faite ; il me répondit qu'il me remercioit de l'avoir averti, parce qu'il s'appuieroit contre la muraille, et qu'on lui avoit voulu persuader qu'il ne la pourroit voir sans s'évanouir. Cette manière de raillerie me fit connoître qu'on lui avoit parlé de cette fille chez La Vallière, chez laquelle madame de Montespan commençoit à aller. Elle a beaucoup d'esprit ; elle l'a agréable ; elle s'attache dans les conversations à railler sur ce qui peut lui être utile ou qui doit divertir les gens à qui elle veut plaire : ainsi elle ne perdit pas l'occasion de prévenir le Roi sur cette jeune demoiselle. La Vallière, qui avoit besoin de ces sortes de secours pour l'amuser, étoit ravie qu'elle allât chez elle. Dans ce temps-là elle auroit regardé comme un malheur le projet que madame de Montespan avoit dans la tête, de travailler à se bien établir dans l'esprit du Roi, afin de la

(1) Anne d'Autriche mourut le 20 janvier 1666, âgée de soixante-quatre ans.

détruire. Il est à croire que dans celui où elle se trouve elle doit bénir Dieu de l'avoir tirée d'un état qu'elle concevoit autant heureux qu'elle le doit considérer à présent comme pernicieux.

Ma sœur alla à Saint-Germain, où mademoiselle de Poussé n'eut pas beaucoup d'admirateurs sur sa beauté. Je l'appris par une lettre de madame de Choisy, que je trouvai sur la table de ma sœur comme j'allois lui rendre une visite; elle appeloit cette fille son ange, et lui disoit que les dames l'avoient trouvée bien faite; que les messieurs n'en avoient pas été charmés. Ma sœur ne put réussir, par le savoir-faire de madame de Choisy, à obtenir la permission d'aller à Versailles. Un jour de plaisir que l'on y devoit faire, elle me pria d'en parler au Roi. Je le fis : il me refusa. Je le pressai extrêmement; il me l'accorda, à condition que je ne l'en prierois plus. J'eus matière de me repentir de l'avoir fait, et je n'eus garde de le faire une seconde fois. Elle alla dire au Roi quelques discours qui avoient été faits dans le carrosse de la Reine, et avoit si bien fait qu'elle avoit brouillé Madame avec elle. Le Roi m'en parla, parce que c'étoit lui qui avoit empêché que la Reine ne lût une comédie qui faisoit le sujet de son chagrin. Elle avoit vu par une terrasse qu'on la lisoit sans elle. Madame de Montausier et moi nous fîmes tout ce que nous pûmes pour empêcher la Reine de se fâcher. Ma sœur faisoit sa relation au Roi dans un endroit particulier où l'on apprêtoit la collation. J'entendis qu'elle lui disoit que c'étoit moi qui avois aigri la Reine contre Madame. Je m'approchai, je la pris par le bras et dis au Roi qu'elle ne lui disoit pas vrai. L'affaire fut éclaircie, et je vis bien que cette conduite avoit été inspirée à ma sœur par madame de Choisy. Madame de Montausier, qui avoit été témoin de ma conduite, en rendit compte au Roi. Il me dit : « Vous avez voulu qu'elle vînt, vous en voilà récompensée. » La Reine, qui sut l'affaire, vouloit qu'on la renvoyât. Je la suppliai de ne le pas faire. Elle demeura et parut fort honteuse par les pardons qu'elle fut obligée de me venir demander; elle fut bannie des promenades de la Reine. Les voyages de Versailles finirent par un que la cour alla faire à Fontainebleau, où je n'allai pas, parce que j'avois des affaires à Paris.

J'étois à Saint-Germain lorsque madame de Vendôme y amena mademoiselle de Nemours prendre congé du Roi pour s'en aller en Savoie, où elle la conduisoit. Ce mariage ne soutenoit pas la grandeur de cette maison, qui avoit toujours épousé des filles, des sœurs ou des petites-filles de rois. M. de Laon, à présent cardinal d'Estrées, cousin-germain de madame de Vendôme, avoit fait ce mariage sans faire aucune réflexion qu'il avoit déjà marié mademoiselle de Nemours avec le prince Charles, ainsi que je l'ai dit. Il l'avoit toujours soutenu bon jusqu'au moment qu'il vouloit travailler à conclure celui de Savoie : il accommodoit toujours les affaires selon qu'elles lui étoient bonnes. Il en a usé de même à l'égard de la reine de Portugal, qui étoit mademoiselle d'Aumale. Il la maria avec le Roi. Le mariage consommé, elle écrivit à toutes ses amies combien elle avoit raison d'être satisfaite; qu'elle avoit épousé le plus honnête homme du monde; que rien ne manqueroit à son bonheur lorsqu'elle auroit un enfant; qu'elle espéroit d'en avoir bientôt. J'ai vu tout ce que je viens de dire dans une lettre qu'elle avoit écrite à madame de Béthune, qui la lut à la Reine en ma présence; et deux ans après, M. le cardinal d'Estrées voulut qu'elle ne fût pas mariée, et il lui négocia le mariage du prince de Portugal, fit reléguer le Roi, son frère, dans une île, et dit que sa vie n'étoit pas en sûreté. Ainsi elle est dans le cas d'avoir deux maris, et dans celui d'avoir épousé les deux frères. M. d'Estrées peut avoir à se faire ce genre de reproche, et avoir quelque crainte d'être parvenu au chapeau de cardinal par cette voie, lui qui, par sa capacité grande et ample, par sa qualité et par beaucoup d'autres raisons, auroit pu venir à cette dignité sans aucun secours que celui de son mérite. Il doit avoir quelque douleur que des considérations humaines lui aient fait approuver ce qui ne se peut pas faire qu'il ne condamne dans le secret de sa conscience. Elle a eu une fille de ce dernier mari, qui est fort débauché, à ce que tout le monde dit. Il y a pourtant espérance qu'elle en demeurera à celui-ci. Si la raison du dérèglement étoit suffisante pour rompre un mariage, elle ne pourroit pas quitter son mari et épouser un troisième frère, puisqu'il n'y en a plus en Portugal que le Roi et celui qui est son mari.

Dans ce temps-là le roi s'occupoit, comme il a toujours fait, des affaires qui regardoient la guerre. Il fit aller des troupes camper à Fontainebleau, dans le temps qu'il y étoit avec toute la cour; et il nous faisoit voir, par la discipline et le service qu'il leur faisoit faire, qu'il ne vouloit pas demeurer inutile, ni les laisser oisives, ainsi que nous en avons vu et que nous en voyons encore des effets. Il avoit remarqué qu'entre toutes ses troupes celles des dragons l'avoient servi plus utilement, et avoit pris le régiment qui étoit sous le nom de La Ferté, pour le mettre sous celui du régiment du Roi;

il avoit intention de le rendre encore meilleur qu'il n'avoit été. Il avoit voulu prendre un homme de mérite et de qualité pour le mettre à la tête. M. le cardinal lui avoit voulu donner son neveu pour cela ; il voulut de son chef aller prendre le marquis de Péguilin qui étoit capitaine dans le régiment de Gramont, son oncle, dans lequel il avoit fait des actions extraordinaires ; de manière que le Roi trouva dans sa personne un homme de la première qualité de France, d'une valeur infinie, et qui en avoit donné des marques dans des occasions où sa tête avoit autant de part que son courage. Lorsqu'il fut dans les dragons, il les rendit encore plus redoutables qu'ils n'avoient jamais été, par des actions qui surprenoient les généraux d'armées sous les ordres desquels il servoit, parce qu'ils voyoient qu'il les comptoit pour rien, tant il se sentoit un courage au-dessus de ce qu'il venoit de faire. M. de Turenne en donna une marque publique : il le choisit pour commander dans Furnes, qui étoit une place ouverte de tous côtés et au milieu des ennemis. Cela lui attira une telle envie, que celui qui commandoit le régiment de la marine se sentit blessé de ce que M. de Turenne ne lui avoit pas confié la garde de ce poste, et il voulut faire difficulté de lui obéir. M. de Péguilin ne consulta que le service du Roi : il lui fit connoître qu'il n'avoit pas demandé à commander à sa place, ni pensé à lui faire aucune injustice ; qu'il devoit songer à lui obéir, ou qu'il le mettroit en état de le devoir faire. L'autre continua dans sa première difficulté ; il le fit arrêter prisonnier et tous ceux qui voulurent murmurer. Cette résolution et cette conduite, qui n'est pas ordinaire à un jeune homme de dix-huit ans, plut extrêmement au Roi ; ses amis en furent pénétrés, et ceux qui étoient jaloux de son mérite ne pouvoient pas se défendre de l'admirer. J'ai ouï parler de ce fait plusieurs fois ; j'ai voulu expliquer les raisons que le Roi avoit eues de rendre les dragons de bonnes troupes, parce que je dois être naturellement portée à justifier le bon goût qu'il a et le bon choix qu'il sait faire des gens et de tout.

Cela m'a insensiblement fait sortir du campement de Fontainebleau, dans lequel je vais rentrer, pour expliquer que la maison du Roi, les régimens des gardes françoises et suisses, étoient campés auprès de Moret, où nous les allions voir tous les jours. Les dragons avoient un camp séparé : ils n'étoient pas moins distingués dans la paix que par leurs actions dans la guerre ; leur manière d'habillement avec leurs bonnets marquoit une espèce de bravoure dans cette troupe qui ne se voit pas dans les autres. Un jour le Roi les voulut faire voir aux dames : il les fit venir camper entre le mail et le parc ; on admira l'adresse avec laquelle cette troupe faisoit l'exercice, et personne n'étoit surpris d'entendre parler des actions qu'elle avoit faites pendant la guerre. Leur colonel parut avec un air qui le distinguoit autant des autres officiers, qu'il avoit fait dans les occasions où ils ne pouvoient l'imiter qu'avec peine. Je parle de ce brave et de ces officiers ainsi que je l'apprenois et comme tout le monde le disoit dans ce temps-là. Dans celui-ci l'on ne seroit pas surpris de m'en entendre dire du bien, puisque celui que tout le monde m'en a dit et celui que je lui ai connu m'ont donné des sentimens d'estime pour lui qui ne lui sont pas désavantageux. Pendant le camp de Moret, le Roi alloit visiter les troupes tous les jours ; un, entre autres, il mit pied à terre et entra dans la tente de M. de Péguilin, qu'il trouva magnifiquement meublée. Tout aussitôt qu'il fut dedans, il fit monter la garde par ses dragons devant la porte de sa tente : ce qui parut nouveau, parce que le régiment des gardes, qui n'étoit pas loin, doit toujours garder le Roi. Celui qui avoit donné cet ordre étoit extraordinaire en tout : ce qui auroit paru une entreprise dans un autre, devint pour lui une action naturelle pour tout le monde. Pour moi, qui le trouvois un homme de bon esprit, j'aurois dès ce temps-là aimé à lui parler, tant la réputation d'honnête homme et d'homme singulier me touche. Il étoit particulier ; il se communiquoit à peu de gens. Je savois plus de nouvelles de ce que je viens d'écrire par autrui que par moi-même ; et c'est de cette manière que j'appris que lorsque la guerre fut declarée contre l'Espagne, après le siége de Lille, où M. de Péguilin, selon son ordinaire, se comporta d'une manière surprenante, le Roi augmenta les dragons de deux régimens et créa exprès la charge de colonel général pour la lui donner.

J'allai à Forges prendre mes eaux, comme j'avois accoutumé de faire toutes les années ; et après les avoir achevées, j'allai à Eu, où je séjournai quelques jours, pendant lesquels je fis le mariage de mademoiselle de Prie avec M. de Goufreville, qui étoit un gentilhomme jeune et riche ; elle étoit vieille et pauvre et de grande qualité. Mademoiselle de Vandy, devenue plus paresseuse depuis que j'eus pris mademoiselle de Prie, je fus obligée de prendre des filles. On me proposa deux sœurs de la maison de Créqui, qui étoient fort pauvres, que l'on m'amena. Je les trouvai à ma fantaisie : l'une étoit fort grasse, et l'autre fort maigre ; elles avoient

l'air de demoiselles de campagne. Je les menai à Paris avec moi, et ne les montrai point que je ne fusse de retour de Berry, où j'allai après avoir demeuré quinze jours à Paris, d'où je faisois ma cour à Vincennes, où le Roi étoit. J'aurois mieux fait de ne pas faire ce voyage. Ceux qui faisoient mes affaires m'avoient conseillé d'aller moi-même dans mes terres pour la vente des bois, qui y étoient très-considérables. Au lieu de me faire une bonne affaire, ils m'embarquèrent dans une très-mauvaise. Les affaires que j'eus à Argenton m'y firent séjourner dix ou douze jours. De là j'allai chez M. de Saint-Germain-Beaupré, où je fis la plus grande chère du monde, surtout en poissons d'une grosseur monstrueuse que l'on prend dans les fossés, qui sont très-beaux, aussi bien que la maison, qui a un air de grandeur. On donne à manger aux poissons d'une manière extraordinaire : on sonne une cloche, et ils viennent tous : cela me parut assez singulier pour le remarquer ici. M. de Saint-Germain-Beaupré me vint reconduire jusqu'à Chiverny, où madame de Palvoisin, veuve de Boisrogre, de la maison de Châtillon, m'amena sa fille, qu'elle m'avoit priée de prendre. C'étoit encore une fille de grande qualité, avec peu de bien. Son père avoit été toute sa vie à Monsieur : je ne pouvois pas refuser de la prendre. Lorsque je les montrai toutes trois, personne n'en dit mot, et c'étoit justement ce que je désirois. Le Roi fit tendre ses tentes dans la garenne de Saint-Germain ; elles étoient très-belles : il y avoit des appartemens complets comme dans une maison. Le Roi y donna une grande fête ; madame de Montausier y tint une petite table, où j'envoyai Châtillon et Créqui, et je n'en gardai qu'une pour être à celle de la Reine. Madame de Montausier avoit la sienne dans le même lieu ; toutes les personnes qu'elle y fit mettre étoient ou devoient être de celles qui peuvent manger avec la Reine. Dans une autre fête de Versailles, où je n'étois pas, madame de Navailles tenoit une table de la même manière. Madame de Langeron s'y voulut mettre ; elle lui dit de ne le pas faire, parce que cette table est comme celle de la Reine.

[1667] Dans le temps que l'on continuoit ces sortes de plaisirs je m'en allai à Eu, où j'appris quelques jours après, par un courrier que M. le duc m'envoya, que ma sœur d'Alençon étoit mariée avec M. de Guise. J'en fus surprise, parce que lorsque j'étois partie il ne s'en disoit rien. Il me manda aussi que le Roi partoit pour aller en Picardie, et me marquoit le jour qu'il arriveroit à Amiens. Madame m'écrivit pour me donner part du mariage de ma sœur ; elle, mademoiselle et M. de Guise en firent de même. Je leur fis réponse. Il n'y a que dix-sept lieues d'Eu à Amiens ; j'y allai dans un jour. Le lendemain que j'y fus arrivée, le Roi me dit : « Je ne vous ai pas fait part du mariage de votre sœur, parce que ce n'est pas moi qui l'ai fait ; votre belle-mère m'en a tant fait parler, que j'y ai consenti, après m'avoir proposé celui du prince Charles, que je n'ai pu écouter, parce que les affaires qu'il a avec moi ne sont pas en bon état. » Il me dit : « Je n'ai rien donné à votre sœur, m'en voilà quitte. » Je lui répondis : « Si vous avez cru ne rien donner, vous n'avez pas laissé de le faire sur mon compte. » Il me répliqua : « Je n'en ai pas eu l'intention. » Madame de Montespan me fit rire, et me conta que lorsqu'ils s'étoient mariés, ils avoient eu besoin de carreaux ; qu'ils en avoient envoyé chercher chez elle ; qu'on leur avoit prêté ceux qui servoient à ses chiens ; qu'elle n'y avoit pris garde qu'à l'Evangile. La plaisante manière avec laquelle elle me fit cette relation me divertit extrêmement.

Le Roi suivoit toute la frontière et alloit de ville en ville en corps d'armée, sans pourtant avoir déclaré la guerre. Il mena la Reine voir les troupes : après cela il partit pour s'en aller, et nous allâmes à Compiègne, où M. l'évêque de Noyon nous venoit souvent voir. L'on s'occupoit à la promenade et au jeu ; je demeurois quasi tous les soirs jusqu'à minuit sur la terrasse avec madame de Montespan, que la Reine fit mettre de son jeu, parce qu'il lui manquoit un joueur ; l'on jouoit trop gros jeu pour elle : la Reine voulut que j'en fusse de moitié. Un soir que je m'étois promenée avec elle jusqu'à deux heures après minuit, je me mis au lit. J'entendis sur les quatre heures un grand bruit au-dessus de moi ; j'envoyai prier la princesse de Bade, qui y logeoit, de le faire cesser. L'on me vint dire qu'elle s'étoit levée, parce qu'il étoit arrivé un courrier que le Roi avoit envoyé pour dire à la Reine de s'en aller à Amiens ; qu'elle partoit le lendemain. J'allai moi-même m'éclaircir de cette nouvelle. Madame de Montespan, que je trouvai avec elle, me la confirma, et nous allâmes ensemble éveiller tout le monde. Avant que le Roi partît de Paris, il avoit déclaré une fille de mademoiselle La Vallière et lui avoit acheté une terre, et l'on commença à l'appeler madame la duchesse de La Vallière. Elle étoit allée à Versailles lorsque le Roi étoit parti, et avoit avec elle mademoiselle Marianne : c'étoit le nom de la petite fille que le Roi avoit reconnue, qui parut publiquement chez madame Colbert ; et madame disoit

que lorsqu'elle avoit accouché à Vincennes, elle avoit été dans sa chambre; que l'on avoit ôté tout ce qui pouvoit donner du soupçon de l'état où elle étoit; qu'elle lui avoit dit : « Je me meurs de la colique ; » qu'ainsi elle n'avoit fait que passer pour aller à la Sainte-Chapelle ; que Boucher (1) étoit cachée de peur qu'elle ne reconnût tout le mystère ; et que lorsqu'elle eut passé, elle avoit dit à Boucher de se presser; qu'elle vouloit être accouchée devant que Madame fût de retour de la messe ; qu'elle avoit veillé le même soir jusqu'à près de minuit, et que comme c'étoit un samedi, elle avoit fait *medianox* de la même manière que tout le reste de la compagnie, et avoit eu la tête découverte comme si elle avoit été au bal. Au sortir de Compiègne, nous allâmes à La Fère. Pendant que la Reine jouoit le soir, je vis que tout le monde se parloit bas, avec des manières mystérieuses. Je m'en allai à ma chambre, où je débrouillai toutes ces petites façons, et j'appris que madame de La Vallière arrivoit le lendemain. C'étoit justement ce qui intriguoit la Reine : elle étoit chagrine de ce retour. Le lendemain je fus habillée de bon matin ; je m'en allai chez la Reine, parce qu'elle avoit dit qu'elle partiroit aussitôt qu'elle seroit sortie du lit. Je fus très-surprise de trouver dans son antichambre madame la duchesse, la marquise de La Vallière et madame du Roure, assises sur des coffres; elles me saluèrent et me dirent qu'elles étoient si lasses qu'elles ne pouvoient se soutenir ; qu'elles n'avoient pas dormi de toute la nuit. Je leur demandai si elles avoient vu la Reine : elles me dirent que non. J'entrai dans son cabinet, je la trouvai tout en larmes; elle me dit qu'elle venoit de vomir, qu'elle n'en pouvoit plus ; et madame de Montausier haussoit les épaules et me répéta deux ou trois fois : « Voyez l'état où est la Reine! » Madame de Montespan se récrioit encore plus fort qu'elle, pour me faire comprendre qu'elle lui faisoit pitié, tant elle concevoit sa douleur juste. La Reine alla à la messe dans une tribune; la duchesse de La Vallière descendit en bas et la Reine fit fermer la porte, de crainte qu'elle ne remontât. Quelque précaution qu'elle pût prendre, elle se présenta devant elle comme nous allions monter en carrosse ; la Reine ne lui dit rien. A la dînée, elle défendit de lui porter à manger; Villacerf ne laissa pas de lui en faire donner. Tout l'entretien du carrosse ne fut que sur elle ; madame de Montespan disoit qu'elle admiroit sa hardiesse de s'oser présenter devant la Reine ; elle disoit : « Il est certain que le Roi ne lui a pas mandé de venir ; et lorsqu'elle est partie, il faut qu'elle n'ait compté pour rien le déplaisir qu'elle lui feroit, ni les duretés qu'elle devoit concevoir qu'elle recevroit de la Reine. » Madame de Montausier et madame de Bade enchérirent par dessus toutes ces doléances ; madame de Montespan reprit et dit : « Dieu me garde d'être maîtresse du Roi! Si j'étois assez malheureuse pour cela, je n'aurois jamais l'effronterie de me présenter devant la Reine. » Ce n'étoient que pleurs ou plaintes; pour moi, je fus toujours dans le silence; je compris que c'étoit la conduite que j'avois à tenir. Elle ne parut pas le soir à Guise; et la Reine défendit à tous les officiers des troupes de son escorte de laisser partir le lendemain qui que ce soit devant elle, afin qu'elle ne pût pas approcher du Roi devant qu'elle l'eût vu. Quand madame de La Vallière fut sur une hauteur d'où elle voyoit l'armée, elle comprit que le Roy y devoit être; elle fit aller son carrosse à travers les champs à toute bride ; la Reine le vit : elle fut tentée de l'envoyer arrêter et se mit dans une effroyable colère. Tout le monde la supplia de ne le vouloir pas faire ; qu'elle diroit elle-même au Roi de quelle façon elle en avoit usé. Lorsque le Roi fut arrivé au carrosse de la Reine, elle le pressa extrêmement d'y entrer; il ne le voulut pas, disant qu'il étoit crotté. Après qu'on eut mis pied à terre, le Roi fut un moment avec la Reine et s'en alla aussitôt chez madame de La Vallière, qui ne se montra pas ce soir-là. Le lendemain elle vint à la messe dans le carrosse de la Reine; quoiqu'il fût plein, on se pressa pour lui faire place; elle dîna avec la Reine à son ordinaire, avec toutes les dames. Nous fûmes trois jours à ***, pendant lesquels madame de Montespan me pria de tenir notre jeu ; elle s'en alloit demeurer dans sa chambre, qui étoit l'appartement de madame de Montausier, proche de celle du Roi, et l'on avoit remarqué qu'on avoit ôté une sentinelle que l'on avoit mise jusque-là dans un degré qui avoit communication du logement du Roi à celui de madame de Montausier, et elle fut mise en bas pour empêcher que personne n'entrât par l'escalier. Le Roi demeuroit dans sa chambre quasi toute la journée, qu'il fermoit sur lui, et madame de Montespan ne venoit point jouer et ne suivoit pas la Reine lorsqu'elle alloit se promener, comme elle avoit accoutumé de faire. Après que les trois jours furent passés, le Roi s'en alla avec son armée d'un côté et nous de l'autre. La première journée nous fûmes coucher à Vervins et la deuxième à Notre-Dame de Liesse. Madame de La Vallière, qui revenoit avec nous, alla à confesse et

(1) C'étoit une sage-femme.

madame de Montespan aussi. On reçut nouvelle que madame de Montespan se trouvoit mal, et le lendemain que ce n'étoit que la rougeole. Lorsque nous arrivâmes à Compiègne, nous la trouvâmes presque guérie. J'ai une crainte mortelle de ce mal; et comme je n'étois pas nécessaire auprès d'elle, je me contentai d'aller moi-même apprendre de ses nouvelles sans entrer dans sa chambre.

L'ambassadeur d'Espagne, qui étoit le marquis de Fuentes, doutoit toujours que le Roi voulût déclarer la guerre. Une des premières nouvelles qu'il en apprit fut la réduction de Douay et Tournay, attaqués et pris en peu de jours. Il étoit au désespoir le jour que nous allâmes en entendre le *Te Deum*; il demeura auprès de la Reine, qui étoit un peu indisposée dans son lit. Le Roi vint à Compiègne après la prise de ces deux places. J'étois logée dans son appartement; il ne voulut pas m'en déloger et dit qu'il ne devoit séjourner que peu : il prit seulement une antichambre. Pendant qu'il y demeura, il voyoit tous les jours madame de Montespan dans sa chambre, qui étoit au-dessus de celle de la Reine. Un jour, à table, elle me dit que le Roi ne s'étoit venu coucher qu'à quatre heures; il lui répondit qu'il s'étoit occupé à lire des lettres et à faire des réponses. La Reine lui dit qu'il pouvoit prendre d'autres heures; il tourna la tête d'un autre côté, afin qu'elle ne le vît pas rire : dans la crainte d'en faire autant, je ne levai pas les yeux de dessus mon assiette. Madame de La Vallière s'en étoit allée à Versailles : le Roi alla rendre visite à Madame, qui avoit pensé mourir d'une fausse couche; Monsieur avoit été la voir lorsqu'il partit de l'armée. Le Roi y vit madame de La Vallière, et lorsqu'il fut revenu, il continua les mêmes visites particulières à madame de Montespan, qui paroissoit fort gaie dans le carrosse de la Reine; elle y venoit avec le Roi et railloit presque toujours avec lui. Ne sachant pas que la Reine dût suivre, j'avois résolu de m'en aller à Forges prendre mes eaux; j'appris que la Reine devoit aller en Flandre; j'avois envie de faire le voyage avec elle : je remis mes eaux à une autre fois. Le Roi me demanda si je n'allois pas à Forges : je lui répondis que non. Nous allâmes la première journée coucher à Montdidier; le soir, lorsque j'entrai dans la chambre de la Reine, le Roi me dit : « Madame de Montespan a quitté le jeu, parce que l'on jouoit trop gros jeu au brelan; j'ai pris sa place : je crois que vous ne vous souciez pas d'être de moitié. » Je répondis que non.

L'on reçut la nouvelle de la prise de Courtray, que le maréchal d'Aumont avoit assiégée : l'on dit au Roi que cette place avoit peu duré. On rapporta que M. le marquis de Péguilin, qu'il avoit envoyé avec un corps détaché d'environ cinq mille hommes, avoit fait son attaque deux jours après celle du maréchal d'Aumont, et n'avoit pas laissé, la seconde journée de la sienne, de passer un fossé quasi à la nage et de se loger sur la contrescarpe de la citadelle, après avoir pris tous les dehors; qu'il avoit conduit son travail avec une prudence et une vigueur infinies; qu'il avoit obligé les ennemis à battre la chamade et à lui donner des otages; que le maréchal d'Aumont, jaloux de voir que la place avoit été prise du côté de M. de Péguilin, avoit continué à faire tirer à son attaque; que l'autre, qui a autant de sagesse qu'il avoit eu d'adresse et de bravoure dans ce qu'il venoit de faire, lui avoit envoyé les otages et avoit fait connoître aux ennemis qu'ils devoient en faire descendre du côté de M. le maréchal d'Aumont; qu'ainsi la capitulation avoit été signée. Le Roi écouta cette relation avec un très-grand plaisir. Nous allâmes à Amiens, où Monsieur, qui venoit de voir Madame, nous vint joindre; puis nous fûmes à Arras coucher seulement, et le lendemain à Douay, où nous séjournâmes deux ou trois jours. Celui que nous en partîmes, les officiers du fort de la Scarpe, pour faire honneur au Roi, avoient fait tirer le canon à boulet; il en passa un par-dessus son carrosse qui en fut assez près. Nous arrivâmes à l'armée de M. de Turenne, campée auprès d'un village nommé Contiche; il nous y donna un fort méchant souper. Outre la méchante chère qu'il faisoit d'ordinaire, ce soir-là le feu prit à sa cuisine, qui avoit augmenté le mauvais goût des viandes. Je dormis sur un siége ou dans le carrosse; le lendemain j'étois si endormie, que je n'entendis pas les tambours qui battoient dans les bois par lesquels nous passions, où l'on avoit envoyé des détachemens. Le Roi, qui se réjouissoit avec madame de Montespan, cria, comme nous étions proches d'Orchies : « Nous versons! » Il fit le bruit qu'il falloit pour m'éveiller; je voulus regarder : je vis deux capucins qui regardoient passer le Roi par-dessus les murailles de leur jardin. Je dis au Roi que c'étoit une laide vision que la vue de deux moines. A la pointe du jour nous arrivâmes à Tournay; l'on alla droit à la cathédrale, où nous ne trouvâmes ni prêtres ni chanoines. Ils vinrent pour chanter le *Te Deum* de l'arrivée de la Reine; ils arrivèrent les uns après les autres. Cette cérémonie ne fut guère régulière. Après qu'elle fut finie, nous fûmes chez la Reine, où le cou-

vert étoit mis pour manger : elle ne voulut pas se mettre à table, elle aima mieux se coucher. Le Roi me demanda si je voulois dîner : je lui répondis que oui. Je me mis à table avec lui; les autres dames firent des façons pour manger avec le Roi, parce que la Reine n'y étoit pas. Il leur dit : « A quoi bon toutes ces manières? Puisque ma cousine y est, vous vous y pouvez mettre comme si la Reine y étoit. » Il en revint quelques-unes. Au sortir de table, je m'en allai coucher; je ne voulus pas le faire que je ne fusse éclaircie de la chambre dans laquelle étoit mort l'évêque, parce que l'on m'avoit logée à l'évêché où il venoit de mourir. Une vieille servante me montra la chambre : je fis tendre mon lit dans une autre bien éloignée de celle-là. Naturellement je crains les morts et n'ose pas approcher de l'endroit où ils sont trépassés. Madame de Montespan ne suivoit plus la Reine qu'à la messe; pour les promenades, elle disoit qu'elle alloit dormir.

Lorsque nous eûmes séjourné trois jours à Tournay, le Roi me dit : « La Reine a laissé ses officiers à Arras; on leur a envoyé ordre de lui donner demain à souper à Douay; vous avez ici les vôtres, il faut que vous lui donniez à dîner à Orchies. » Je lui dis que je le ferois; que la chère seroit mauvaise, à cause du jour maigre; que la difficulté de trouver du poisson pendant la guerre me serviroit d'excuse si je la faisois mourir de faim. Lorsque nous fûmes hors de la ville, le Roi s'en alla à son armée; et la Reine, avec son escorte, s'en alla aussi. Celle qui conduisoit le Roi fut attaquée par les ennemis, qui furent poussés jusque dans la contrescarpe de Lille. Les gendarmes du Roi firent bien leur devoir en cette occasion. Nous couchâmes à Douay, et le lendemain, sur le chemin d'Arras, nous eûmes une grande alarme, qui nous fit aller plus vite qu'à l'ordinaire. Il étoit surprenant de voir courir les chevaux des vivandiers, qui ne se pouvoient pas traîner devant l'alarme. Lorsque la peur eut animé le fouet des charretiers, ils alloient d'une vitesse incroyable. Pendant notre séjour à Arras, nous avions tous les jours des nouvelles du Roi; nous priions Dieu pour sa conservation et pour la prospérité de ses armes. Le marquis de Montpezat, qui en étoit gouverneur, avoit des manières d'agir amusantes qui divertissoient la Reine et qui me faisoient autant de plaisir qu'à elle. Madame de Montespan continuoit de loger avec madame de Montausier et s'occupoit presque tous les jours à la visite des hôpitaux, et alloit souvent à un de petites filles pour les voir travailler, et le soir elle nous contoit ce qu'elle avoit vu et en contrefaisoit les plus ridicules. La Reine y prenoit plaisir et lui faisoit cent amitiés. Nous apprîmes que le Roi avoit fait une longue marche et qu'au bout il avoit assiégé Lille le jour de la Notre-Dame d'août. Dans ce temps-là, un jour que j'avois la migraine, l'on avoit apporté à la Reine une lettre de la poste; le lendemain, après avoir demeuré quelque temps avec elle et que tout le monde fut sorti, elle dit : « J'ai reçu hier une lettre qui m'apprend que le Roi étoit amoureux de madame de Montespan et qu'il n'aimoit plus La Vallière; je n'en crois rien. Il est aussi marqué, me dit-elle, que c'est madame de Montausier qui conduit cette intrigue; qu'elle me trompe, que le Roi ne bougeoit d'avec madame de Montespan chez elle lorsque nous étions à Compiègne. L'on n'oublie rien de tout ce qui me peut persuader cette intrigue, et tout ce qui me peut porter à la haïr. J'ai envoyé la lettre au Roi. » Je lui répondis qu'elle avoit bien fait. Madame de Montespan apprit ce que j'avois répondu à la Reine : elle me fit de grands remercîmens sur l'obligation qu'elle m'avoit et qu'elle me devoit toutes les bontés que la Reine avoit pour elle; qu'elle se doutoit bien d'où cette lettre lui étoit venue. Tout le monde en accusoit madame d'Armagnac; la Reine et madame de Montespan étoient persuadées que c'étoit elle. La dernière fut encore mieux traitée de la Reine, qui vouloit lui faire connoître, par les marques d'amitié qu'elle lui donnoit, que la lettre ne lui avoit laissé aucune mauvaise impression. Madame de Bade avoit fait quelques actions qui avoient déplu à la Reine; elle me dit qu'elle avoit empêché que le Roi ne la chassât; qu'elle faisoit l'entendue; qu'elle avoit de l'obligation à la Molina, et vivoit mal avec elle. Madame de Montausier lui dit : « Il se peut faire, Madame, qu'on lui a rendu de méchans offices dans l'esprit de Votre Majesté; puisqu'on lui a voulu faire savoir que je donne des maîtresses au Roi, que ne peut-on pas faire contre tout le monde? » La Reine lui répondit en termes équivoques : « Je sais plus qu'on ne croit : je suis sage et prudente, et ne suis la dupe de personne, quoi qu'on en puisse imaginer. » Cette manière de parler me surprit; je n'en dis rien. Villacerf me trouva le lendemain et me voulut faire entendre que les intentions de la Reine, dans cette conversation, avoient quelque rapport à madame de Montausier.

Lille se trouva meilleure que les autres places et avec une plus forte garnison; elle dura quelques jours, mais non pas tant qu'elle auroit dû, parce que la présence du Roi et la vigueur des

officiers et de ses troupes étonnèrent les assiégés. J'ai ouï dire que M. de Péguilin s'y signala en beaucoup d'actions de bravoure et de tête, entre autres celle où il prit la demi-lune, qui obligea les ennemis à battre la chamade le jour de son attaque. Après qu'il eut emporté cette demi-lune l'épée à la main, et qu'il y eut fait un grand logement, les ennemis lui donnèrent des otages, qu'il envoya au Roi par Lamy, qui lui servoit d'aide-de-camp. Le Roi fut si satisfait de ce qu'il venoit de faire, qu'il le fit relever devant que la capitulation fût signée, pour l'envoyer prendre un détachement de deux mille chevaux à Tournay, afin d'aller joindre le marquis de Créqui, avec ordre de lui dire de marcher aux ennemis qui s'étoient assemblés pour venir secourir Lille. Lorsqu'il l'eut joint et qu'ils eurent nouvelle qu'ils étoient près d'eux, et que M. de Bellefonds avoit un corps particulier, M. de Créqui lui fit proposer de se joindre avec le sien, afin d'être assez forts pour combattre les ennemis; il refusa de le faire. J'ai ouï conter que M. de Péguilin dit à M. de Créqui qu'ils étoient assez forts pour aller chercher les ennemis. Ils marchèrent deux heures devant le jour; et comme il commençoit à faire tant soit peu clair, ils se trouvèrent aux mains avec eux. L'affaire fut contestée long-temps : nos premières troupes furent renversées et ralliées, ensuite elles retournèrent à la charge. M. de Péguilin fut deux ou trois fois pris et autant de fois débarrassé des ennemis, percé de dix coups d'épée en son justaucorps, et une de ses bottes coupée d'un coup de sabre. Il opposa de nouvelles forces aux ennemis dans le temps que le marquis de Créqui en faisoit de même sur la droite, et que tantôt l'un étoit victorieux, un moment après l'autre renversoit ce qui lui étoit opposé. M. de Péguilin s'avisa de faire mettre pied à terre à ses dragons et de les faire glisser le long de quelques haies pour prendre les ennemis par le flanc, dans le temps qu'il les chargeroit par la tête. Lamy, qui lui servoit d'aide-de-camp, lui rendit compte qu'il avoit exécuté son ordre; il attaqua avec de nouvelles forces les ennemis, qui, dans le temps qu'ils voulurent revenir à la charge, reçurent la décharge des dragons, qui les mirent en désordre. M. de Péguilin s'aperçut de leur état, les poussa et acheva de les rompre. M. de Créqui en fit de même de son côté; il y eut quantité de prisonniers, parmi lesquels il y avoit beaucoup d'officiers considérables, et extrêmement de tués. Le lieutenant-général de la cavalerie, don Antonio de Cordoue, le chevalier de Villeneuve, commissaire-général, et le rhingrave, furent du nombre des prisonniers. Le Roi permit au rhingrave de s'en aller sur sa parole en Hollande, et il mena à Arras les deux autres pour les faire voir à la Reine. Il lui dit : « Ce sont d'honnêtes gens qui ont eu envie de vous voir. »

Le lendemain que le Roi fut arrivé à Arras, nous en partîmes pour aller coucher a Péronne, où je pris congé de la cour pour aller à Eu me reposer des fatigues de la campagne. J'y demeurai deux mois, après lesquels je m'en retournai à la cour, qui passoit l'hiver à Paris, où M. de Lorraine avoit envoyé M. de Vaudemont, son fils, que tout le monde trouvoit très-bien fait. Il faisoit sa cour au Roi très-assidûment, selon les leçons que son pere lui avoit données; il étoit fils de madame de Cantecroix, dont le mari étoit fils de la marquise d'Autriche, bâtarde de l'empereur Rodolphe. Il croit avoir été légitimé; cependant la plupart des princes de cette maison prétendent que non et le traitent comme bâtard. Le Roi le fit traiter comme un cadet de Lorraine. Dans le même temps le roi d'Angleterre avoit envoyé le duc de Montmouth, son fils, qui étoit très-joli. Tout le monde en disoit du bien, et le Roi en faisoit plus de cas que de M. de Vaudemont. Madame de La Vallière accoucha d'un fils, et cela se passa avec les mêmes précautions que pour la fille dont j'ai déjà parlé. Tout le monde soupçonna ses couches : on le sut, et elle vouloit qu'on n'en eût rien appris. Après tous ces mystères, il fut légitimé au parlement de Paris sous le nom de comte de Vermandois, et la fille sous le nom de mademoiselle de Blois. Ils furent mis entre les mains de madame Colbert, où ils ont été élevés. L'on dansa un ballet à Paris, où M. de Vaudemont parut avec beaucoup d'approbation. On disoit qu'il étoit devenu amoureux de La Motte, dont j'ai parlé.

[1668] Le Roi s'en alla au mois de janvier à Saint-Germain pour y mener la Reine et M. le Dauphin, d'où il partit pour s'en aller en Franche-Comté. M. le prince y étoit, avec des troupes qu'il avoit feint de tenir auprès de lui pour y tenir les Etats. Le Roi, qui n'avoit communiqué son dessein qu'aux personnes qu'il employoit pour l'exécution, surprit tout le monde lorsqu'on l'y vit arriver et prendre Dôle dans trois jours et dans une saison quasi insurmontable, tant le froid étoit rude. Les autres places furent épouvantées et se rendirent au Roi avec tant de précipitation que Monsieur, qui étoit demeuré à Paris, résolut de s'en aller joindre le Roi tout aussitôt qu'il le sauroit attaché à une place. Comme il étoit en chemin pour cela, il le trouva qui revenoit. La Reine étoit grosse : je ne voulus pas bouger d'auprès d'elle

pendant que le Roi étoit occupé à sa conquête. J'allai passer les fêtes de Pâques à Eu, où l'on me manda que l'on alloit partir pour la campagne; je n'y fis pas le séjour que j'avois résolu, parce que je voulois prendre congé du Roi. Lorsque j'arrivai à Paris, l'on me dit qu'on parloit de la paix (1), et que cela avoit retardé le voyage du Roi : de manière que je ne quittai la cour que pour aller aux eaux de Forges. Devant que de quitter Eu, après les avoir prises, je fis le mariage de l'aînée de Créqui avec le marquis de Lesbourg, qui est de qualité et un vieux seigneur en Flandre, qui a toujours eu des chevaliers de la Toison dans sa maison. La princesse de Bade et madame d'Armagnac furent chassées : on ne disoit pas de raison pour la princesse; il étoit public que l'autre étoit accusée d'avoir écrit à la Reine la lettre dont j'ai parlé, pour l'avertir que le Roi étoit amoureux de madame de Montespan. Pendant que j'étois à Eu, la Reine accoucha de M. le duc d'Anjou, dont j'eus une extrême joie; il y eut de très-grands divertissemens à Versailles. Monsieur et Madame y furent brouillés à cause de M. de Montmouth. M. le chevalier de Lorraine s'attacha à Monsieur, devint son favori, logea au Palais-Royal; il eut le malheur de déplaire à Madame. Lorsque j'arrivai, toutes ces sortes de nouvelles affaires intriguoient la cour; je ne me voulus mêler de rien, ni quasi écouter les raisons des uns ni des autres; je concevois que chacun avoit un peu tort de son côté.

Je pris, à la place de madame de Lesbourg, mademoiselle de Milandon, du pays de Liége. Sa grand'mère étoit de la maison de Joyeuse; sa sœur a épousé le comte de Rache, qui a la seconde dignité de Flandre après celle de gouverneur. Il me vint voir à Eu, lorsque Châtillon et la sœur de madame de Lesbourg l'allèrent conduire en Flandre après son mariage. Madame de Rache prit cette occasion de me prier, par une lettre qu'elle m'écrivit, de vouloir prendre sa sœur : ce que je fis, quoique j'eusse promis à madame de Courtenai de prendre sa nièce, qui s'appeloit Catillon, et à présent madame la comtesse de Lanoy. Messieurs Le Tellier et de Louvois mirent M. de Rochefort dans leurs intérêts avec un dévouement absolu, et ils songèrent à l'élever à une charge plus considérable que celle de capitaine des gendarmes de M. le Dauphin. Ils trouvèrent le secret de faire donner à M. de Vivonne celle de général des galères, à condition que M. de Mortemart donneroit celle de premier gentilhomme de la chambre à M. de Villequier, qui donna à M. de Rochefort celle de capitaine des gardes du corps. Voilà comme trois hommes changèrent de charges, pour faire tomber la dernière entre les mains du favori de M. de Louvois.

Dans le temps de tous ces changemens, le Roi étoit souvent à Versailles: je m'y trouvai un jour qu'on parloit des chansons qui avoient été faites sur les contre-vérités, dans lesquelles l'on dépeignoit M. de Lauzun d'un caractère qui ne paroissoit pas être conforme à la naïveté de celui de bien des gens. Le Roi dit tout haut, d'un ton obligeant pour lui : « Parce que M. de Lauzun a plus d'esprit et de pénétration que les autres, l'on veut qu'il ait moins de sincérité. Pour moi, dit-il, j'aimerois mieux avoir assez d'esprit pour être méchant et ne le pas être, que d'être un sot parce que je n'aurois pas l'esprit d'être méchant. » J'avoue que dès ce temps-là j'eus un grand plaisir de voir que le Roi avoit de l'estime pour les personnes qui se distinguoient et par leurs actions et par leur savoir-faire. M. le duc de Mazarin devint dévot, jusques au point qu'on lui persuada qu'il ne pouvoit pas en conscience garder trois ou quatre charges qui demandoient une application ou résidence personnelle : le gouvernement de l'Alsace et Brisach, la lieutenance générale de Bretagne, et la charge de grand-maître de l'artillerie. Madame la princesse de Conti lui mit ce scrupule dans l'esprit, à la prière de madame de Longueville, qui avoit dessein de faire acheter la charge de grand-maître pour monsieur son fils; et lorsque le traité en fut conclu, madame de Longueville en demanda l'agrément au Roi, qui lui répondit que cette charge ne lui convenoit point; qu'il n'avoit pas su que M. de Mazarin s'en voulût défaire. Cette réponse surprit extrêmement madame de Longueville et M. le prince, qui s'attendoient que le Roi auroit quelques égards sur le gouvernement de Normandie dont M. de Longueville avoit la survivance; et lorsque monsieur son père fut mort, au lieu de le lui laisser, M. de Montausier en fut pourvu. Madame la princesse de Conti, qui vit que le dessein de la charge de grand-maître n'avoit pas réussi, voulut lever le scrupule de M. le duc de Mazarin, qui dit qu'il ne vouloit plus la vendre. Le Roi, qui avoit appris le marché qu'il en avoit fait, se mit à son tour en scrupule de la lui laisser; il en fixa le prix, et résolut d'en faire faire les fonctions par M. de Louvois, et que celui qui en auroit le titre n'agiroit que pour les actions de guerre. Il savoit que personne de son royaume ne les exécuteroit

(1) Le traité fut signé à Aix-la-Chapelle le 2 mai 1668.

avec plus de vigueur ni si utilement pour son service que M. de Lauzun; il lui proposa de quitter celle de général des dragons et de prendre celle de grand-maître; qu'il en paieroit le surplus. M. de Lauzun, qui avoit plus de délicatesse que les autres gens, quelque intérêt qu'il trouvât dans cette proposition, se sentit blessé de devoir remplir une charge dont les fonctions seroient partagées avec M. de Louvois. Il supplia très-humblement le Roi de lui donner une place auprès de sa personne, dans laquelle il pût agir selon qu'il le jugeroit à propos dans les occasions où il s'agiroit de son service; que s'il prenoit celle de grand-maître, il s'exposeroit à devoir avoir de grands démêlés avec M. de Louvois, qui lui feroit de la peine. Le Roi loua les sentimens de M. de Lauzun, et voulut lui donner des marques d'une plus grande confiance; il lui remit la garde de sa personne entre les mains, et prit résolution de lui donner une charge de capitaine des gardes du corps. Il fit M. le comte Du Lude grand-maître. Celui-ci donna sa charge de premier gentilhomme à M. de Gesvres, qui se défit de celle de capitaine des gardes du corps du Roi entre les mains de M. de Lauzun, qui donna sa charge de colonel-général des dragons à M. de Ranes, qui se défit aussi de celle qu'il avoit dans les chevau-légers, dont le prix servit à récompenser M. le duc de Mazarin de sa charge de grand-maître. Voilà comme j'entendis et comme tout le monde vit ces trois ou quatre changemens de charges, qu'on croit n'avoir été faits que pour faire tomber celle de capitaine des gardes du corps entre les mains de M. de Lauzun, qui l'avoit préférée à celle de grand-maître et de premier gentilhomme, parce qu'elle l'approchoit plus près de la personne de Sa Majesté. Il ne comptoit pour rien ni le plus grand intérêt, ni la plus grande élévation que le public auroit trouvés pour lui dans une des deux autres charges. Depuis que je l'ai connu plus que je ne faisois dans ce temps-là, je lui ai toujours vu ces sentimens dans le cœur. Tous les officiers de l'armée avec qui il avoit servi l'ont trouvé si honnête homme et si zélé pour ceux qui faisoient leur devoir, que toutes les personnes qui se sont distinguées par quelque action de courage ont reçu des marques de son estime par les bons offices qu'il leur a rendus, ou, si ç'a été des officiers, dont un autre genre de secours leur devoit être bon, avec ces témoignages. S'il a été juste dans l'un, j'ai ouï dire à ces mêmes officiers qu'il a été prodigue dans l'autre. Il ne les exhortoit qu'à augmenter de zèle et d'inclination à bien servir le Roi. Il leur faisoit souvent entendre que c'étoit de son argent et par ses ordres qu'il leur faisoit ces libéralités, quoiqu'ils sussent que c'étoit de son nécessaire qu'il leur donnoit. J'ai dit que j'ai appris cela de ceux qui en ont reçu les marques. Je dois le répéter encore une seconde fois: s'il avoit su qu'ils s'en fussent loués, ç'auroit été une raison pour ne plus recevoir de lui ces sortes de plaisirs, tant il hait les louanges. L'on n'osoit même lui parler des occasions de distinction qu'il avoit faites. J'avoue que ceux qui m'ont conté tout ce que j'ai dit de lui m'ont fait un sensible plaisir, qui se redoubloit par la bonne foi et par la joie qu'ils avoient eux-mêmes à lui donner des marques de leur gratitude dans un temps où leur sincérité devoit être moins suspecte, puisqu'il n'étoit plus en état de leur rendre les mêmes offices, ni de leur donner les mêmes secours qu'il avoit fait autrefois. Pour revenir à la charge de capitaine des gardes, elle lui fut donnée dans le mois de juillet, qui étoit son quartier de service: de sorte qu'il prit le bâton dans le même moment que l'affaire eut été réglée. Il en fit les fonctions avec un air grand et aisé, plein de soins sans empressement. Le Roi en paroissoit très-content, et c'étoit pour lui la seule récompense qu'il en désiroit. Lorsque je lui fis mon compliment, il me dit qu'il étoit bien persuadé de l'honneur que je lui faisois de prendre part aux bontés que le Roi avoit pour lui. Je commençois dans ce temps-là à le regarder comme un homme extraordinaire, très-agréable en conversation, et je cherchois très-volontiers les occasions de lui parler. Je lui trouvois des manières d'expressions que je ne voyois point dans les autres gens.

[1669] Dans ce temps-là, M. le grand duc de Toscane, mon beau-frère, qui venoit d'Angleterre, devoit passer en France. Il avoit fait un voyage de curiosité; il avoit eu quelque démêlé avec notre ambassadeur d'Angleterre, et le Roi avoit pris l'affaire d'une grande hauteur: cela modéroit les plaisirs qu'il s'étoit persuadé de recevoir en France; on ne laissa pas de le traiter fort honnêtement. Je n'allai point à Forges, afin de me trouver à Paris lorsqu'il y seroit, qui étoit justement la saison de prendre mes eaux. On lui donna beaucoup de comédies, et l'on fit rejouer l'opéra de l'hiver précédent. Dans le temps qu'il fut à Paris, je fis le mariage de la seconde Créqui avec le comte de Jarnac de la maison de Chabot, qui sont deux maisons alliées avec tout ce qu'il y a de gens de qualité en France: cela attira un monde infini chez moi. Lorsqu'ils furent fiancés dans mon cabinet, et que cette cérémonie fut finie, il ne resta que les plus proches parens, madame

de Rohan et madame de Soubise, la comtesse de Fiesque, madame la duchesse de Créqui, mademoiselle sa fille, madame de Marsillac, madame d'Epernon, et quelques dames de mes amies au nombre d'une vingtaine, et des hommes que je fis venir pour que M. le grand duc ne fût pas seul. Je fis jouer la comédie du *Tartufe*, qui étoit une pièce nouvelle. Toutes les dames soupèrent avec moi; M. le grand duc ne voulut pas manger parce qu'il étoit incommodé. Le mariage fut fait après minuit. M. le grand duc fut témoin de la bonne compagnie qui étoit chez moi, et vit la libéralité que j'avois à récompenser les gens qui m'étoient agréables. Je faisois madame de Jarnac ma dame d'honneur, avec des appointemens considérables; et outre cela, je lui donnois une somme qui lui faisoit en tout douze mille livres de rente. J'avois envoyé prier madame de Guise de venir à ce mariage: elle ne s'y trouva point. Je ne sais si ce fut par elle-même ou par le conseil de mademoiselle de Guise, elle n'osoit rien faire sans son congé. M. de Guise en étoit de même: il avoit été élevé dans cette soumission, qui lui donnoit un air ridicule dans le monde. Il avoit déjà mauvaise grâce dans tout ce qu'il faisoit, et cette sorte de respect qu'il gardoit à l'égard de mademoiselle de Guise lui attiroit de grandes railleries; l'on disoit qu'il n'osoit parler à madame sa femme sans lui en avoir demandé la permission. Elle avoit aussi, du côté de ma sœur, chassé une femme de chambre qu'elle aimoit extrêmement, ôté son écuyer et son secrétaire; madame de Poussé lui servoit de dame d'honneur d'un côté, et de dame d'atour à Madame de l'autre; et comme mademoiselle de Poussé, sa fille, étoit avec elle, mademoiselle de Guise ne vouloit pas qu'elle y demeurât, de crainte, disoit-elle, que M. de Guise n'en devînt amoureux. Ainsi la mère et la fille se retirèrent au Luxembourg auprès de Madame, et l'on donna madame Du Deffant à ma sœur de Guise. C'étoit une femme du Poitou, fille d'une manière de gentilhomme qui avoit été maître d'hôtel du feu comte de Fiesque, mari de ma gouvernante. Elle avoit quelque bien; elle avoit épousé M. Du Deffant, gentilhomme du Poitou très-débauché. Elle étoit séparée d'avec lui. Elle étoit jolie et avoit beaucoup d'esprit. Lorsque madame la maréchale de La Meilleraye alloit en Bretagne, elle la prenoit en chemin et la menoit avec elle. Dans un de ses voyages, à son retour à Paris, elle la fit suivre. Elle n'étoit chez elle que comme une espèce de domestique, qui ne parloit dans le logis ni ailleurs que par madame tout court, et qui n'auroit osé dire madame la maréchale, tant elle étoit soumise et respectueuse. Il me souvient qu'un jour elle vint voir madame la comtesse de Fiesque, qui voulut la faire asseoir: ce qu'elle n'osa jamais faire. Elle étoit d'une agréable conversation. L'intendant de Poitiers, qui étoit M. de Villemontier, ne se déplaisoit pas avec elle. Lorsque la cour y alla, il l'introduisit auprès de M. Le Tellier, qui aimoit à la faire causer les soirs avec lui. Elle se vit quelque crédit par les amis qu'elle s'étoit ménagés. Elle se figura que son savoir-faire ne lui seroit point inutile si elle alloit a Paris. Lorsqu'elle y fut venue, elle s'introduisit chez madame la duchesse d'Aiguillon; son oncle avoit été son tuteur, parce que la famille de Vignerod étoit originaire de Bressuire en Poitou, ainsi que M. le prince l'a fait imprimer dans le procès qu'il eut contre madame d'Aiguillon. Cette femme avoit l'esprit flatteur et insinuant: elle se mit bien dans le sien et alloit souvent avec elle à Saint-Sulpice. Madame d'Aiguillon étoit parvenue à gouverner Madame; sa dévotion lui avoit fait oublier qu'elle avoit le plus travaillé à faire rompre son mariage, afin d'épouser mon père. Un jour qu'elle étoit auprès de son feu et qu'elles causoient de mille affaires, ma belle-mère lui dit qu'elle étoit en peine de sa fille de Toscane, qui attendoit l'heure d'accoucher; qu'elle eût désiré pouvoir trouver une femme d'entendement, pour l'envoyer auprès d'elle jusqu'à ce qu'elle fût hors de l'état où elle étoit. Madame d'Aiguillon se récria qu'elle avoit son affaire; elle fit semblant d'envoyer en Poitou, lui produisit madame Du Deffant comme nouvellement arrivée; la lui dépeignit femme d'une grande qualité et d'une piété exemplaire, qui avoit fait, de sa connoissance, une confession générale à Saint-Sulpice, à ce que M. Piotte lui avoit dit. Madame fut sensiblement touchée du bon choix de madame Du Deffant, lui fit connoître que M. Le Tellier la connoissoit, et qu'il avoit de la considération pour elle. Madame envoya consulter la Reine, plutôt par déférence que par aucun doute de devoir suivre ce que madame d'Aiguillon lui conseilloit. La Reine lui répondit qu'elle ne connoissoit cette femme que pour l'avoir vue danser le tricotet à Poitiers. M. Le Tellier parla favorablement pour elle, et son affaire fut faite. Après qu'on lui eut fait donner quelque argent par le Roi, et que Madame y en eut un peu ajouté du sien, cela ensemble la mit en état de faire le voyage. Elle s'en alla par le carrosse de Lyon, qui fut une voiture admirable pour elle qui n'avoit pas accoutumé de se servir de carrosse. Arrivée en Toscane,

elle se fit aimer de tout le monde et de madame la grande duchesse, par sa souplesse naturelle. Son jugement ne répondoit pas au feu qu'elle avoit dans l'esprit : elle ne fut pas long-temps à y faire des fautes et contribua beaucoup à donner à ma sœur du dégoût de son mari et du pays. Elle s'entremit de quelques négociations entre eux; elle poussoit ma sœur d'un côté et flattoit M. le grand duc de l'autre. L'on ne connoissoit pas à la cour ni sa conduite ni ses intentions. Elle tourna si bien les affaires et se rendit si nécessaire, qu'on lui fit faire quelques voyages à Florence; et pour récompense de ses services, on la mit auprès de ma sœur de Guise pour être sa dame d'honneur. Toutes celles qui ont ces charges auprès des petites-filles de France ont l'honneur d'entrer dans le carrosse de la Reine et de manger avec elle. Celle-ci ne pouvoit espérer ni l'un ni l'autre. Mademoiselle de Guise préféra les petits soins et les complaisances que madame Du Deffant avoit pour elle à la grandeur de ma sœur, qui devoit avoir un grand dégoût lorsqu'il falloit laisser sa dame d'honneur toutes les fois qu'elle entroit dans le carrosse de la Reine. Aussi madame de Guise n'alloit point à la cour dès qu'il y avoit une fête. Madame voyant que j'avois une dame d'honneur, qui par elle aussi bien que par moi pouvoit tout avoir, fit défaire madame de Poussé de sa charge, et madame Du Deffant fut sa dame d'atour et entra dans le carrosse de la Reine.

Madame Du Deffant m'a donné une occasion de parler de Toscane. J'ai quitté les noces de madame de Jarnac, où je m'appliquai à bien divertir M. le grand duc, qui ne parut nullement embarrassé de la grosse et bonne compagnie que je lui avois donnée : il parloit admirablement bien de tout; il connoissoit fort bien la manière de vivre de toutes les cours de l'Europe; dans celle de France il ne fit pas une seule faute. Voilà comme tout le monde en parloit, et voilà aussi ce que je dois dire que j'ai connu par moi-même, lorsque je voulus étudier son humeur et son esprit; pour sa personne, il n'étoit ni grand ni petit, un peu gros pour un homme de vingt-cinq ans; il avoit une très-belle tête, les cheveux noirs, de gros yeux noirs, une grosse bouche vermeille, de belles dents, le teint vif, et marquoit avoir une bonne santé : il étoit fait comme ces gens qui n'ont rien qui dégoûte dans leur personne, et il est à croire que tous ceux qui l'auront vu et connu, comme j'ai fait, blâmeront ma sœur de n'avoir pas bien vécu avec lui. Il ne se pouvoit assez exprimer sur le bien qu'il disoit d'elle à tout le monde et à moi en particulier; il vécut sur mon compte avec une si grande distinction, à regarder le reste de la famille, que j'ai raison de lui en devoir savoir gré. Quoiqu'il soit civil et honnête pour tout le monde, il s'étudia à me témoigner des marques de sa préférence et des soins singuliers.

Madame de Choisy mourut : elle s'étoit mêlée de mille affaires désagréables pour moi. Lorsque nous partageâmes le Luxembourg, une partie de son logement m'étoit échue, elle voulut me persuader de le lui laisser; je n'en voulus rien faire. Elle voulut me vendre des ajustemens qu'elle y avoit fait faire, je ne voulus faire aucun marché avec elle; elle fit tout emporter jusqu'aux lambris, qui ne m'étoient pas absolument nécessaires pour mettre mes pages dans le logement que je lui faisois quitter.

Après que Madame et toute la maison de Guise eurent sollicité, et que madame Du Deffant eut fait agir M. Le Tellier auprès du Roi et qu'elle eut obtenu les honneurs, ma sœur venoit plus souvent à la cour; son mari, qui avoit peu d'esprit, la suivoit toujours : il étoit si innocent et si enfant, que tout marié qu'il étoit il appeloit encore mademoiselle de Guise, ma bonne tante, comme les enfans appellent ma bonne maman. Lorsque le grand duc fut parti je m'en allai à Eu : j'étois partie tard, je ne m'en retournai que bien avant dans l'hiver. Lorsque je partis, je fis quelques honnêtetés à M. de Lauzun sur la peine que j'avois de quitter une aussi agréable conversation que la sienne. Je m'étois habituée à l'entretenir et je cherchois à lui parler aux heures qu'il étoit chez la Reine : je dis que je cherchois à l'entretenir, parce qu'il vivoit avec moi avec un respect si soumis qu'il ne m'auroit jamais approchée si je ne lui étois allée parler. Après que je lui eus fait les complimens que je viens de dire et qu'il m'y eut répondu par de profondes révérences, il me répondit que, pour n'avoir quasi pas l'honneur d'être connu de moi, il étoit un des hommes du monde qui s'attacheroient le plus à exécuter mes ordres, si je lui faisois l'honneur de lui en laisser quelques-uns; il me dit cela de si bonne grâce qu'il n'eut pas de peine à me persuader qu'il me parloit de bonne foi. Lorsque je lui eus fait encore quelques honnêtetés, il n'y répondit que par les mêmes soumissions et les mêmes respects qu'il avoit accoutumé de me marquer, et me dit que la confiance que j'avois témoigné prendre en lui l'avoit tellement pénétré, qu'il auroit toujours un grand soin et une grande fidélité à exécuter mes ordres.

Je ne revins d'Eu que vers le mois de décembre. A mon arrivée à Paris, l'on me dit que

Madame y venoit pour dire adieu à madame de Saint-Chaumont que Monsieur avoit chassée, dont elle étoit au désespoir. Elle étoit gouvernante de Mademoiselle; on croyoit que son crime étoit d'être tante de M. le comte de Guiche. Madame la mit aux Carmélites de la rue du Bouloy, qui est un établissement nouveau fait par le grand couvent de Saint-Jacques. Quelques religieuses s'y trouvèrent enfermées: à cause du grand air, la communauté fit acheter une place dans la rue du Bouloy, avec dessein d'y établir seulement une infirmerie; avec le temps, cette maison s'est agrandie par le nombre des carmélites, où la règle de cet ordre, qui est régulièrement observée partout, l'est dans celui-là comme dans les autres. Celles du grand couvent s'en sont séparées, pour ne pas laisser un exemple qu'elles aient deux maisons dans une même cour. Madame de Saint-Chaumont, qui avoit été fille de Madame, qui a beaucoup d'esprit, ainsi que je l'ai déjà dit, y avoit été envoyée et portoit le nom de sœur Thérèse de Jésus. Il y avoit encore une fille de la maison d'Ardonne et les filles du comte de Catalan, qui s'étoit jeté dans le service du Roi à la révolte de Catalogne; elles savoient l'espagnol du temps qu'elles étoient dans le monde. La Reine mère y avoit été tous les jours; elle y avoit établi un salut dans leur petite chapelle; cette fondation donna envie à Remecourt et aux religieuses de se séparer et de faire une troisième maison de carmélites à Paris. D'ailleurs, comme je l'ai déjà expliqué, les religieuses du grand couvent, qui sont d'une grande régularité, ne voulurent point avoir un partage dans leur maison: elles n'avoient eu d'autre pensée que de bâtir une infirmerie; elles donnèrent volontiers les mains à cette affaire. La Reine avoit pris en amitié les religieuses de la rue du Bouloy, parce qu'elle les trouvoit de bonne compagnie. Ainsi l'affaire fut décidée en leur faveur. La Reine y alla quelquefois avec la Reine mère: elle y trouva des personnes qoi savoient sa langue naturelle; elle s'y accoutuma et choisit cette maison pour s'y retirer toutes les fois qu'elle voudroit entrer en retraite. Elle y alloit la plupart du temps pour y apprendre des nouvelles. Madame y alloit souvent et la comtesse de Soissons aussi. Cette maison a toujours été une espèce de cour: ce fut là où la Reine apprit de la comtesse de Soissons les amours du Roi pour La Vallière, et ce fut aussi la première raison qui determina le Roi à la chasser lorsqu'il sut ce que j'ai dit de la lettre qui avoit été envoyée à la Molina. Le Roi commençoit à n'être pas satisfait de la comtesse de Soissons; ainsi il fut bien aise d'avoir une juste raison de l'éloigner de la cour. Je pourrai quelquefois ne mettre pas les événemens dans leur temps et dans leur ordre, comme je l'ai déjà remarqué; je n écris que pour moi et ne cherche qu'à remplir quelques heures inutiles; je ne dois pas me soucier de dire à point nommé le moment où ce que j'écris s'est passé. Je prétends m'amuser dans ma vieillesse, si Dieu me fait la grâce de me laisser vivre long-temps, et voir ce que j'ai fait dans ma jeunesse, pour mieux connoître l'abus du monde et pour me confirmer à le mépriser et à considérer sur moi-même que, née avec des grandeurs et des biens considérables et sans avoir fait mal à personne, Dieu a permis que ma vie ait été traversée de mille affaires désagréables. Ainsi le temps que j'emploie à écrire ces Mémoires m'est plus profitable par le souvenir qu'ils me donnent, qu'on ne sauroit le concevoir.

Monsieur chassa par ordre du Roi l'évêque de Valence (1), son premier aumônier, auquel on défendit d'aller dans son diocèse. Madame la maréchale de Clérembault fut mise auprès de Mademoiselle pour être sa gouvernante, à la place de madame de Saint-Chaumont; elle étoit fille et femme de deux hommes qui avoient bien de l'esprit et savoient bien la cour. Pour elle, on disoit qu'elle étoit savante comme M. de Chavigny, son père; qu'elle ne connoissoit que le latin, l'astrologie et mille autres sciences qui ne lui donnoient ni le savoir-faire ni l'air qu'il falloit pour bien élever Mademoiselle. Après avoir appris toutes ces nouvelles, je m'en allai à Saint-Germain, ou je passai l'hiver sans faire de voyages a Paris comme j'avois accoutumé de faire; c'est-à-dire qu'avant cela j'y demeurois quinze jours et cinq ou six jours à la cour. Cet hiver, sans savoir quasi pourquoi, je ne pouvois souffrir Paris ni sortir de Saint-Germain. Lorsque j'y étois, une de mes filles eut la petite vérole; cet accident m'empêcha d'aller a la cour pendant quatre ou cinq jours; je les passai à Paris avec beaucoup de langueur; je me souviens que je fus très-aise lorsque l'on me fit savoir que je pouvois retourner à la cour. Je voyois M. de Lauzun chez la Reine, avec qui je prenois un très-grand plaisir de causer; je lui trouvois tous les jours plus d'esprit et plus d'agrement à ce qu'il disoit qu'a toute autre personne du monde. Il se tenoit toujours reservé dans les termes de soumission et de respect que les autres gens ne peuvent imiter.

(1) Les intrigues auxquelles il se mêla sont rapportées dans les Mémoires de Choisy.

J'allai à Paris un jour dont le soir le Roi fit arrêter le chevalier de Lorraine. Je fus surprise le lendemain matin lorsqu'on me dit que Monsieur et Madame étoient arrivés la nuit; qu'ils s'en alloient à Villers-Cotterets; que le chevalier de Lorraine étoit arrêté. J'allai au Palais-Royal, où je trouvai Monsieur fort fâché. Il se plaignoit de son malheur, disoit qu'il avoit toujours vécu avec le Roi d'une manière à ne se pas attirer le traitement qu'il venoit de lui faire; qu'il s'en alloit à Villers-Cotterets; qu'il ne pouvoit demeurer à la cour. Madame témoignoit avoir du chagrin de celui de Monsieur et me dit: « Je n'ai pas raison d'aimer le chevalier de Lorraine, parce que nous n'étions pas bien ensemble; il me fait cependant pitié et j'ai une peine mortelle de celle de Monsieur. » Elle soutenoit ce discours avec un air qui marquoit la douleur d'une personne intéressée à tout ce qui le pouvoit fâcher, et dans le fond de l'ame elle étoit bien aise. Elle étoit parfaitement unie avec le Roi: personne ne doute qu'elle n'eut part à cette disgrâce. Le principal motif regardoit la conduite de Monsieur et les conseils que le chevalier de Lorraine lui avoit donnés lorsque le Roi lui avoit refusé le gouvernement du Languedoc après la mort de M. le prince de Conti, dont Monsieur avoit fait de grandes plaintes; et sur beaucoup d'autres affaires qu'on prétendoit que le chevalier de Lorraine lui inspiroit. Le Roi, qui avoit dissimulé ou négligé ce que l'on faisoit dire à Monsieur, ne lui en témoignoit rien. Une abbaye de son apanage vaqua: elle fut destinée à M. le chevalier de Lorraine. Comme dans ces sortes d'occasions Monsieur donnoit sa nomination, et le secrétaire d'état en mois faisoit les expéditions pour Rome sans aucune difficulté, lorsque M. le chevalier de Lorraine envoya demander la sienne à M. Le Tellier, il répondit qu'il avoit ordre du Roi de ne le pas faire. Monsieur en parla au Roi, qui lui répondit qu'il n'avoit pas d'autre raison à lui dire, sinon qu'il ne vouloit pas que M. le chevalier de Lorraine eût cette abbaye. Monsieur voulut se fâcher: le Roi lui fit connoître qu'il feroit bien de demeurer en repos et de ne pas suivre les conseils qu'on lui donnoit. Cette froideur commencée, M. le chevalier de Lorraine obligeoit Monsieur à prendre des airs fiers avec le Roi. Voilà le motif pressant qui obligea à le faire arrêter par le comte d'Ayen, capitaine des gardes du Roi, qui servoit auprès de sa personne. Il étoit encore jeune et l'affaire étoit délicate; le Roi avoit jeté les yeux sur M. le comte de Lauzun et lui donna ses ordres. Après lui avoir dit qu'il les alloit exécuter, il le supplia très-humblement de trouver bon qu'il lui représentât que c'étoit toujours le capitaine des gardes qui servoit auprès de sa personne à qui il avoit la bonté de donner ces sortes de commissions. Le Roi, qui n'a jamais résisté à la raison lorsqu'on la lui peut faire connoître, changea de sentiment et envoya chercher le comte d'Ayen, lui donna ses ordres, et voulut que M. le comte de Lauzun le suivît, pour l'empêcher de faire quelques fautes. Ainsi M. le chevalier de Lorraine fut arrêté au château neuf, lorsqu'il étoit dans une chambre renfermé avec Monsieur. Le comte d'Ayen le fit demander pour lui parler; il vint et M. d'Ayen l'arrêta. Le chevalier de La Hillière, qui étoit avec lui, dit à M. le comte d'Ayen de lui faire rendre son épée: ce qu'il fit; et après ils le menèrent dans la chambre du capitaine des gardes du corps dans le Louvre et ensuite coucher dans une maison dans le Bourg. Il fut conduit à Lyon et mis à Pierre-Encise. Les officiers et les gardes du Roi, qui l'avoient conduit, le laissèrent entre les mains de l'archevêque de Lyon; comme ils revenoient, ils reçurent un ordre du Roi de reprendre le chevalier de Lorraine, de lui ôter le valet qu'il avoit auprès de lui, d'empêcher qu'il ne reçût des nouvelles, ni qu'il eût communication avec personne; de le conduire et de le garder au château d'If. Cela provenoit d'un voyage que M. Colbert avoit fait à Villers-Cotterets pour parler à Monsieur, qui ne voulut pas revenir auprès du Roi qu'il ne lui eût rendu M. le chevalier de Lorraine. Jusqu'à Lyon on lui avoit toujours permis d'écrire à Monsieur et à ses amis; les officiers avoient ordre de lui laisser librement prendre et donner des lettres à des courriers que Monsieur lui envoyoit. Le Roi crut que c'étoit lui qui lui inspiroit cette fermeté: il voulut châtier plus rigoureusement M. le chevalier de Lorraine et mortifier davantage Monsieur, et lui ôter les moyens de pouvoir lui faire donner ni recevoir de ses lettres. Ainsi il fut conduit et gardé au château d'If jusques à ce que Monsieur fût revenu à la cour et qu'il eût demandé au Roi avec soumission de lui donner la liberté. Après qu'il fut sorti de cette prison, on lui dit de s'en aller à Rome, d'où il n'est revenu qu'après la mort de Madame.

Lorsqu'il fut arrêté, le Roi nous conta les premières raisons qu'il avoit eues de ne pas être content du chevalier de Lorraine sur les conseils qu'il donnoit à Monsieur; qu'un jour, sur la connoissance qu'il avoit que le Roi connoissoit sa conduite, il désira d'avoir un éclaircissement avec lui, dans lequel il lui dit que Monsieur étoit un bon homme qui aimoit Sa Majes-

té; que si elle vouloit le traiter honnêtement, Monsieur ne feroit jamais rien qui lui pût déplaire; qu'il en étoit garant; qu'il s'en prît à lui s'il manquoit en quoi que ce fût; qu'il lui répondoit de sa conduite. Le Roi lui dit là-dessus : « Vous m'en répondez donc, monsieur le chevalier? » Qu'il lui avoit dit que oui. Le Roi lui répliqua : « J'en suis bien aise. » Il nous dit: « Croyez-vous que je veuille de tels répondans de la conduite de mon frère? Et quand je l'aurois fait arrêter après ce compliment, aurois-je mal fait? Monsieur a continué ses méchantes humeurs ; le chevalier de Lorraine m'avoit dit qu'il étoit sa caution : je m'en suis pris à lui pour l'exécution de sa parole. »

Monsieur et Madame revinrent de Villers-Cotterets ; elle avoit un grand appartement de plain-pied à celui du Roi ; et quoiqu'elle logeât avec Monsieur au château neuf, lorsqu'elle en étoit sortie le matin, elle passoit les après-dînées au vieux château, où le Roi lui parloit plus aisément des affaires qu'elle négocioit avec le roi d'Angleterre, son frère. Depuis la disgrâce du chevalier de Lorraine, elle s'étoit accoutumée à me parler ; elle me disoit : « Jusqu'ici nous ne nous sommes pas aimées, parce que nous ne nous connoissions point : vous avez un bon cœur, le mien n'est pas méchant, il faut que nous soyons bonnes amies. » J'avois les mêmes sentimens dans le cœur pour elle ; je me trouvai dans une position fort naturelle de bien vivre avec elle. Un jour qu'elle étoit sur son lit, M. de Lauzun entra ; elle me dit : « J'ai affaire à lui, vous voulez bien que je vous prie d'entretenir la compagnie qui pourroit venir nous interrompre? » Je pris cette commission avec plaisir, parce que j'étois bien aise de lui en faire, et je n'étois pas fâchée que M. de Lauzun en partageât l'obligation avec elle. Je concevois qu'elle ne lui vouloit parler que d'affaire : je n'avois aucun soupçon qu'il y pût avoir de la galanterie, parce qu'il n'avoit jamais paru avoir de cette sorte d'attachement pour elle, quoiqu'il lui fût ordinaire d'en avoir pour beaucoup de dames.

[1670] Dieu est le maître de nos états : il nous y laisse autant que la variété de nos esprits le peut souffrir. Il avoit permis que j'eusse regardé le mien comme le plus heureux que je pouvois choisir au monde : je devois me trouver satisfaite de ma naissance, de mon bien, et de toutes sortes d'agrémens qui peuvent faire passer la vie sans être incommode à soi-même ni à charge à personne. Cependant, comme je l'ai déjà dit, sans en savoir la raison, je m'ennuyois des endroits où je m'étois plu autrefois; j'en affectionnois d'autres qui m'avoient été indifférens; j'aimois la conversation de M. de Lauzun, sans qu'il me passât rien de fixe dans la tête. Après avoir passé un très long temps dans ces agitations, je voulus rentrer en moi-même et démêler ce qui me faisoit du plaisir et ce qui me donnoit de la peine. Je connus qu'une autre condition que celle que j'avois éprouvée jusque là faisoit toute mon occupation ; que si je me mariois, j'en serois plus heureuse ; que de faire la fortune de quelqu'un, de lui donner de grands établissemens, il m'en sauroit gré, il seroit touché, il auroit de l'amitié pour moi et s'étudieroit à faire tout ce qui me pourroit plaire. Jusqu'ici l'on m'avoit proposé de grands établissemens qui m'élevoient et ne m'auroient pas rendue plus heureuse; que je ne la pouvois être que par la considération que j'aurois pour une personne qui eût de l'amitié pour moi ; que mes héritiers regardoient mon bien comme le leur ; ils ne pouvoient rien tant souhaiter que ma mort afin d'en pouvoir jouir. Après avoir bien repassé dans ma tête ce qui pouvoit me devenir un dégoût, je vis qu'entre tous les partis que je pouvois prendre, Dieu souffroit que je sentisse dans mon cœur que celui de me marier étoit le seul qui pouvoit me donner du repos, par le choix d'une personne à qui je pusse faire une assez grande fortune pour qu'elle en pût être pénétrée le reste de ma vie et de la sienne, et avec qui je pusse passer la mienne avec tranquillité et l'union d'une parfaite amitié. C'est dans ce moment-là que je compris que mes inquiétudes n'avoient pas été vagues et que je conçus que le mérite que j'avois trouvé dans M. de Lauzun, les distinctions de sa conduite par rapport à celle des autres gens, et l'élévation d'ame qu'il avoit au-dessus du commun des hommes, l'agrément de sa conversation et d'un million de singularités que je lui connoissois, me firent comprendre ou plutôt sentir qu'il étoit l'unique homme capable de soutenir la grandeur que je lui mettrois sur la tête, et la seule personne digne de mon choix et celui qui vivroit le mieux avec moi. Je concevois que je n'avois jamais reçu de marques d'amitié de qui que ce soit ; qu'il y avoit plaisir d'être aimée; qu'il étoit très-sensible, et qu'il y avoit beaucoup d'agrément de pouvoir vivre avec un parfait honnête homme que je pouvois regarder comme un ami, pénétré de tout ce qui me feroit du plaisir ou de la peine, avec lequel je commençois à m'apercevoir que je prenois plus de goût de m'entretenir que je n'avois fait jusque-là avec personne du monde. Ainsi je vis bien en moi-même que les sujets de mes joies

venoient du plaisir que j'avois de parler avec lui; et le peu d'application que j'avois à toutes mes autres affaires, le dégoût que je me sentois pour tout le monde, et l'ennui dans lequel j'étois lorsque je ne le trouvois pas chez la Reine, me firent connoître tout ce que j'avois ignoré jusque là. Je n'avois d'occupation ni d'agitation que celles qui me venoient de ces réflexions: tantôt je voulois qu'il devinât mon état, et d'autres fois je désirois qu'il ne le connût point. Je suis naturellement impatiente: j'avoue que mon état m'accabloit; je ne pouvois souffrir personne, le monde me mettoit au désespoir; je voulois être seule dans ma chambre, ou le voir chez la Reine, dans le Cours, par hasard ou autrement; pourvu que je le visse, je me trouvois en repos. Je faisois des réflexions sur les difficultés que je pouvois y trouver; j'étois en peine d'en parler au Roi: je voulois lui faire connoître mes sentimens, afin qu'il me dît lui-même de quelle manière je me devois conduire. J'étois inconsolable lorsque je voyois, par sa conduite soumise et respectueuse, qu'il ne connoissoit pas tout ce que je pensois pour lui. Ainsi l'affaire qui me paroissoit la plus embarrassante étoit celle de lui faire entendre qu'il étoit plus heureux qu'il ne pensoit; je ne laissois pas de songer quelquefois à l'inégalité de sa qualité à la mienne. J'ai lu l'histoire de France et quasi toutes celles qui sont en françois; je savois qu'il y avoit des exemples dans le royaume que des personnes d'une moindre qualité que la sienne avoient épousé des filles, des sœurs, des petites-filles, des veuves de rois, ainsi que je l'expliquerai ailleurs; qu'il n'y avoit de différence de ces gens-là à lui que celle qu'il étoit né d'une plus grande et plus illustre maison qu'eux, et qu'il avoit plus de mérite et plus d'élévation dans l'ame qu'ils n'en avoient jamais eu. Je surmontai cet obstacle par une multitude d'exemples qui se présentoient à mon souvenir. Je me fis un plan de tout ce que je viens d'alléguer; je me souvins que j'avois lu dans les comédies de Corneille une espèce de destinée pareille à la mienne, et je regardois du côté de Dieu ce que ce poète avoit imaginé par des vues humaines. J'envoyai à Paris acheter toutes les œuvres de Corneille, afin de chercher ce que j'avois cru qui pourroit me convenir. Jusqu'à l'arrivée de mon courrier, je me disois que personne au monde n'avoit eu une plus grande élévation que M. de Lauzun; il y avoit même des momens que je trouvois que son mérite étoit au dessus de tout ce que je voulois faire pour lui; que je pouvois me persuader cela avec plus de vérité; que toute la France le croyoit ainsi, tant il s'étoit acquis une réputation d'être singulier en tout. Les œuvres de Corneille arrivées, je ne fus pas long-temps à trouver les vers que je vais mettre ici; je les appris par cœur: ils m'ont fait faire beaucoup de réflexions depuis quelques années, et je regardois du côté de Dieu ce que la plupart des hommes considèrent avec des sentimens profanes.

VERS DE CORNEILLE (1).

Quand les ordres du ciel nous ont faits l'un pour l'autre,
Lise, c'est un accord bientôt fait que le nôtre.
Sa main entre les cœurs, par un secret pouvoir,
Sème l'intelligence avant que de se voir;
Il prépare si bien l'amant et la maîtresse,
Que leur ame au seul nom s'émeut et s'intéresse.
On s'estime, on se cherche, on s'aime en un moment;
Tout ce qu'on s'entredit persuade aisément:
Et, sans s'inquiéter de mille peurs frivoles,
La foi semble courir au devant des paroles.
La langue en peu de mots en explique beaucoup;
Les yeux, plus éloquens, font tout voir tout d'un coup;
Et de quoi qu'à l'envi tous les deux nous instruisent,
Le cœur en entend plus que tous les deux n'en disent.

Après tout ce que j'ai exposé des agitations dans lesquelles j'étois, des incertitudes de ce que j'avois à faire, et du penchant naturel que je me trouvois à vouloir voir et à parler à M. de Lauzun, de l'aversion que j'avois eue pour le mariage, et des résolutions que j'avois prises pour me marier avec lui, il me semble que rien ne convenoit mieux à mon état que ces vers, qui ont un sens moral lorsqu'on les regarde du côté de Dieu, et qui en ont un galant pour les cœurs qui sont capables de s'en occuper. J'ai à rendre grâces à Dieu de celle qu'il m'a faite, lorsqu'il m'a donné de l'aversion pour tout ce qui s'appelle galanterie. Il me souvient qu'après avoir fait de sérieuses réflexions sur ce que tout le monde diroit de mon affaire, et sur les dégoûts que je pourrois trouver dans ce mariage, je résolus de ne plus parler à M. de Lauzun qu'avec une tierce personne, et je voulois m'éloigner des occasions de le voir afin de me l'ôter de la tête. J'avois commencé à tenir cette conduite: je ne lui tenois plus que des discours indifférens. Je m'aperçus que je ne savois ce que je lui disois; que je n'arrangeois pas trois mots qui eussent une suite de bon sens; et plus je cherchois à le fuir, plus j'avois envie de le voir. Madame, qui étoit de ses amies, et qui m'avoit témoigné être des miennes, me parloit souvent de son mérite. Je fus tentée mille fois de lui ouvrir mon cœur, afin qu'elle me dît bonnement ce que je devois faire, et de quelle manière elle me conseilleroit de me conduire.

(1) Tirés de la *Suite du Menteur*, acte 4, scène première.

Je n'étois pas en état de le pouvoir faire de moi-même, puisque je faisois toujours le contraire de ce que je voulois chercher à faire ; ce que j'avois projeté la nuit, je ne pouvois l'exécuter le jour. Voilà une manière de vie et de démêlé que j'avois cent fois le jour avec moi-même. Après avoir songé à l'impossibilité de m'ôter cela de la tête, et aux obstacles que j'y pouvois trouver, et que j'eus bien surmonté tout ce qu'on en pourroit dire, je me vis dans une nécessité absolue de prendre une résolution.

Je suivois la Reine aux Récolets, où il se faisoit une neuvaine pour saint Pierre d'Alcantara ; je priois Dieu de tout mon cœur de m'inspirer ce que j'avois à faire. Un jour que le saint-sacrement y étoit exposé, après avoir demandé à Dieu la grâce de me faire déterminer, je compris, par l'état dans lequel je me trouvois, que je serois toute ma vie troublée, si je travaillois à chasser de mon esprit ce qui s'y établissoit fortement. Lorsque je cherchois à le détruire, je ne m'occupois que des moyens que j'avois à tenir pour faire connoître à M. de Lauzun les sentimens que j'avois pour lui, et ne songeois qu'à tout ce que j'avois à faire pour que cela réussît : cela me sembloit si aisé à faire, par les exemples que j'ai dit que j'avois lus dans l'histoire, que je ne pouvois pas imaginer que personne s'y pût opposer, hors ceux qui projetoient d'hériter de mon bien. Le lendemain de cette dernière résolution, qui étoit le 2 de mars, je me trouvai avec M. de Lauzun chez la Reine ; je passai devant lui : il me sembloit que l'honnêteté et la gaieté avec laquelle je lui parlois lui devoient faire deviner ce que j'avois dans le cœur pour lui ; et quoiqu'il demeurât toujours dans les termes d'un profond respect, lorsque je me souvenois des vers que j'ai écrits, je me figurois qu'il me devoit entendre. Je ne laissois pas d'être peinée de cette incertitude ; je voulois chercher un moyen de me faire connoître. Il vint un bruit que le Roi rendoit la Lorraine, et qu'on me devoit marier au prince Charles ; je crus que c'étoit une heureuse occasion pour mettre M. de Lauzun en état et aux termes de pressentir la situation où je me trouvois, et de me parler du sien. Je l'envoyai prier de me venir trouver à ma chambre, qui n'étoit pas bien loin de la sienne ; il me falloit même passer devant sa porte lorsque j'allois chez la Reine. L'on vint me dire qu'il n'étoit pas dans sa chambre. Il étoit grand ami de Guitry, et il étoit souvent avec lui dans un appartement extraordinaire qu'il s'étoit fait accommoder : je me servis du prétexte de ma curiosité à le vouloir voir ; je ne doutai pas que je n'y trouvasse M. de Lauzun avec lui ; je m'étois trompée. Lorsque je descendis chez la Reine, je le vis qui parloit à la comtesse de Guiche ; elle me dit, sur ce que je lui fis connoître que j'avois à l'entretenir : « Laissez-moi achever une affaire que j'ai avec lui, c'est un monsieur que je ne trouve pas quand je veux, et vous l'aurez toujours quand il vous plaira lui commander d'aller recevoir vos ordres. » Cette réponse me fit trembler ; le cœur me battit d'une manière que je crus qu'il s'en apercevroit, et je voulois même que le sien pût deviner les mouvemens du mien et qu'il sentît que je n'avois rien de désagréable à lui apprendre.

Lorsque la comtesse de Guiche l'eut quitté, je m'en allai à une fenêtre ; il m'y suivit avec un air et une fierté qui fit que je le regardai comme le maître de tout le monde. Après avoir un peu tremblé je lui dis : « Vous m'aviez témoigné prendre part à tout ce qui me regarde, et vous êtes un si fidèle ami et un homme de si bon sens, que je ne veux rien faire sans vous avoir demandé votre avis. » Il me dit, avec ses révérences et sa soumission ordinaire, qu'il m'étoit très obligé de l'honneur que je lui faisois ; qu'il en seroit très-reconnoissant ; qu'il ne me tromperoit pas, et que je verrois, par la sincérité avec laquelle il me diroit ses sentimens, qu'il répondroit à la bonne opinion que j'avois de lui. Lorsque nos complimens furent finis, je lui contai que l'on disoit dans le monde que le Roi me vouloit marier au prince Charles de Lorraine ; que je le priois de me dire s'il en avoit ouï parler. Il me répondit que non, et qu'il étoit persuadé que le Roi ne voudroit que ce que je désirerois ; qu'il avoit trop de justice pour tout le monde et un cœur trop occupé de la rendre, pour me contraindre en rien. Je lui dis : » De l'âge où je suis, on ne marie guère les gens contre leur gré. L'on m'a proposé jusqu'ici beaucoup de partis ; j'ai écouté tous ceux qui m'en ont parlé ; il y en a eu quelques-uns qui auroient été de quelque grandeur pour moi : j'aurois été au désespoir si l'on m'avoit forcée de les accepter. J'aime mon pays, lui dis-je ; je suis une grande dame qui se gouverne plutôt par raison que par ambition ; il est du bon sens de la savoir borner ; il faut se faire quelque bonheur dans sa vie, et je suis persuadée qu'on n'en peut pas trouver à vivre avec un homme que l'on ne connoît point ; et s'il ne se trouve pas honnête homme on ne sauroit l'estimer. » Il me répondit que j'avois des sentimens pleins de raison ; qu'il ne pouvoit que les approuver. Il me dit : « Vous êtes si heureuse ! pourquoi voulez-vous songer à vous marier ? » Je lui re-

pondis qu'il avoit raison de dire que j'étois heureuse : que je l'étois en effet ; que je lui avouois que la quantité de gens qui comptoient sur mon bien, et qui par conséquent souhaitoient ma mort, me mettoient au désespoir ; que cette seule considération me feroit marier. Il me répliqua que le chapitre étoit important ; que j'y devois penser avec application ; qu'après que j'y aurois bien pensé et qu'il y auroit songé de son côté, il me diroit son sentiment d'une manière que je verrois qu'il ne me conseilleroit rien qui ne répondît à la confiance que je lui faisois l'honneur de prendre en lui. La Reine sortit : nous remîmes à reprendre cette conversation une autre fois. J'avoue que quoique je ne lui eusse rien dit qui le regardât, je ne laissois pas de me sentir fort soulagée d'avoir mis cette affaire en état de lui en pouvoir reparler. Je voulois toujours qu'il m'eût devinée, par l'embarras avec lequel je lui avois parlé ; je n'osois pas le regarder en face ; j'étois fort contente de moi, et je faisois d'agréables projets pour la première fois que nous reprendrions l'affaire.

Le lendemain, après que la Reine eut dîné, je lui allai parler. Je lui dis qu'il ne devoit pas différer à me dire ses sentimens ; que je le priois de me parler sincèrement, et de me dire s'il avoit pensé à ce que je lui avois dit. Il me répliqua, avec un souris agréable, qu'il feroit un livre de ce qui lui avoit passé dans la tête ; qu'il y trouvoit trop de châteaux en Espagne ; que c'étoit à moi à bien penser à ce que j'avois à faire, et qu'il répondroit à tout ce que je lui proposerois avec beaucoup de sincérité. Je lui dis : « Je n'ai pas moins fait de châteaux en Espagne que vous ; les miens, lui dis-je, ont de bons fondemens, et vous me faites plaisir de me parler de cette affaire avec le sérieux d'un bon ami, parce que je veux traiter avec vous l'affaire la plus importante de ma vie. » Il se mit à rire et me dit : « Je dois donc être bien glorieux d'être le chef de votre conseil ; vous m'allez, me dit-il, donner bonne opinion de moi. » Je lui dis que j'en aurois une très-bonne des conseils qu'il me donneroit, et que je lui promettois de les suivre ; et que je pouvois encore dire, plus assurément que je n'avois fait, que je ne consulterois qui que ce soit que lui sur ce que j'aurois à faire, parce que tout le monde m'y étoit suspect, et que j'étois persuadée qu'il n'y avoit de bon pour moi que ce qu'il me diroit. Il voulut se remettre sur ses respects avec de profondes révérences. Je lui dis : « Je vous prie, Monsieur, revenons au fait où nous demeurâmes hier. — Vous savez donc, me dit-il, que ce fut hier, sur l'inquiétude que vous donnent vos héritiers lorsqu'ils désirent votre bien et en même temps votre mort ; et c'est cela seul qui vous a donné la pensée de vous marier. Je vous dis sincèrement qu'à votre place j'aurois les mêmes peines. Il y a plaisir de vivre, et c'est un grand chagrin de savoir que des gens nous souhaitent la mort. Je comprends assez que c'est la seule affaire qui vous a fait penser au mariage, parce que vous avez jusqu'ici refusé tout ce qui vous couvenoit. Il n'y a rien à présent qui vous puisse être propre : ainsi vous pouvez bien avoir l'intention de vous marier pour faire finir les souhaits qu'on fait pour votre mort. Je ne ne vois pas de personnes à qui vous puissiez vous marier ; de manière que je suis embarrassé à vous donner conseil, et je ne puis que plaindre l'état où vous êtes. Je ne conçois de plaisir pour vous que celui de vous être soulagée avec moi de ce que vous avez sur le cœur. Je connois bien, me dit-il, qu'il y a long-temps que vous cherchez quelqu'un digne de votre confidence, et je suis bien heureux que le sort soit tombé sur moi. Je suis très-fâché de ne pouvoir lever l'obstacle invincible qui vous doit faire de la peine. Ainsi que je viens de vous dire, sûrement il n'y a personne sur qui vous puissiez jeter les yeux. Cependant je ne puis pas disconvenir que vous n'ayez raison de vouloir sortir de l'état pénible dans lequel vous vous trouvez, de penser toujours qu'on vous souhaite la mort. Sans cela qu'auriez-vous à désirer ? Les grandeurs, les biens vous manquent-ils ? Vous êtes estimée et honorée par votre vertu, votre mérite et votre qualité. C'est, à mon sens, un état bien agréable de vous devoir à vous-même la considération que l'on a pour vous. Le Roi vous traite bien, il vous aime ; je vois qu'il se plaît avec vous : qu'avez-vous donc à souhaiter ? Si vous aviez été reine ou impératrice dans un pays étranger, vous vous seriez ennuyée à la mort. Ces conditions ont peu d'élévation au dessus de la vôtre. Il y a beaucoup de peine à étudier l'humeur de l'homme et du reste des gens avec qui l'on doit vivre, et je ne conçois pas qu'il y ait de plaisirs qui puissent l'adoucir. » Je lui dis qu'il avoit raison et que je voyois bien que je ne m'étois pas trompée lorsque je l'avois choisi pour me conseiller ; qu'il vouloit bien que je lui disse que ces mêmes grandeurs et ces grands établissemens qu'il m'avoit dit que j'avois seroient assez propres à élever un parfait honnête homme ; que, à prendre ce parti, je suivois la pente de mon cœur, qui me portoit à ne me jamais séparer du Roi ; que j'avois pensé qu'il seroit même bien aise que je lui élevasse un de ses sujets et que je

lui donnasse du bien pour l'employer à son service. Il me répondit : « Vous m'aviez bien dit que vous aviez fait comme moi des châteaux en Espagne ; ce n'est pas, dit-il, que je ne trouve que vous avez raison de me dire qu'ils avoient de meilleurs fondemens que les miens. Tout ce que vous venez de dire est faisable : j'y trouve de la grandeur et de l'agrément pour vous. Outre le plaisir d'avoir élevé un homme à un degré au dessus de tout ce qu'il y a de souverains dans l'Europe, vous auriez celui de la certitude qu'il vous en sauroit un gré infini, qu'il vous aimeroit plus que sa vie; et par dessus le tout, vous ne quitteriez pas le Roi. Voilà ce que j'appelle fondemens. Ce que je nomme châteaux en Espagne, c'est la difficulté de trouver cet homme dont la naissance, les inclinations, le mérite et la vertu soient assez grands pour répondre à tout ce que vous auriez fait pour lui. Vous avez dû voir, me dit-il, que ce seroit là l'endroit où je trouverois de l'impossibilité. » Je lui répondis avec un souris : « Quoi que vous en disiez, tout cela est possible et je veux croire votre conseil. Puisque votre difficulté n'est pas pour le projet, qu'elle ne regarde que la personne, je verrai à en trouver une qui aura toutes les qualités que vous voulez qu'il ait. » Cette conversation dura deux bonnes heures et n'auroit pas sitôt fini si la Reine n'étoit sortie de son oratoire. J'avoue que j'étois satisfaite de tout ce que je lui avois dit et que j'étois contente de ce qu'il m'avoit répondu. Je me figurois qu'il entendoit très-bien ce que je lui voulois dire. Je le voyois quasi tous les jours. Il ne venoit jamais me parler : il falloit que j'allasse toujours le chercher, et encore s'échappoit-il la plupart du temps par des manières respectueuses qui étoient pleines d'esprit. Il continuoit à vivre de même avec moi. A quelques jours de là je lui dis s'il ne vouloit pas que je lui parlasse de mon affaire ? Il me répondit : « J'y trouve tant de dégoût et tant de difficulté pour vous, que je vous conseille bonnement de n'y plus penser. Vous êtes fort à votre aise. Je serois indigne de l'honneur que vous m'avez fait de vous confier à moi, si je ne vous disois pas que le meilleur parti pour vous est de demeurer comme vous êtes. » Cette réponse me blessa et ne me fit aucune impression. Je me persuadois toujours qu'il ne me disoit pas ce qu'il pensoit et que c'étoit par cela même que je devois connoître qu'il m'avoit entendue. Ainsi ce qui avoit été un sujet d'affliction dans un moment, dans celui qui suivoit me faisoit un sensible plaisir. Nos conversations furent extrêmement éloignées. Il évitoit de me parler. Je ne le pouvois approcher que tous les quinze jours, encore ne me donnoit-il pas le temps de lui dire ce que je voulois. Un jour je lui dis : « J'ai bien pensé à ce que vous m'avez conseillé. J'y ai trouvé des remèdes ; si vous voulez, je vous les expliquerai. » Il me répondit : « Si je ne puis pas toujours tomber dans votre sens, ce n'est pas une raison qui vous doive rebuter de la confiance que vous prenez en moi. Je ne vous saurois flatter, parce qu'il y va de votre salut et du repos de votre vie : ainsi je vous dois tenir par nécessité des discours peu gracieux et qui pourront vous déplaire. Ce n'est pas que je ne conçoive qu'il ne soit ridicule de passer toute sa vie sans avoir pris un parti, de quelque qualité que l'on soit. Lorsqu'on a quarante ans, l'on ne doit pas se laisser aller dans les plaisirs qui conviennent aux filles depuis quinze jusques à vingt-quatre. Ainsi je vous dois dire, ou qu'il vous faut faire religieuse, ou vous mettre dans la dévotion. Si vous prenez ce dernier parti, vous devez vous habiller modestement, renoncer à tous les plaisirs du monde, en connoître l'abus ; et tout au plus, à cause de votre qualité, vous pourriez une fois l'année aller à l'Opéra pour faire votre cour au Roi, et il faudroit qu'il vous l'eût ordonné ; ne témoigner point y avoir pris plaisir, n'y louer rien, afin que l'on apprît que vous y avez été inappliquée. Il faudroit ne manquer ni à grande messe, vêpres, salut, ni sermon ; vous trouver aux assemblées des pauvres, aller aux hôpitaux, faire beaucoup de bien aux pauvres, assister les malades et les familles dans les nécessités, ne sentir de plaisir des biens que Dieu vous a donnés que par celui que vous prendriez à en faire une distribution qui lui seroit agréable. Avec tous ces devoirs, il faudroit encore remplir ceux que vous devez à la Reine, parce que votre qualité vous y oblige. Voilà deux genres de vie. Le troisième est le mariage, dans lequel on peut aller à tous les plaisirs, avoir tels habits que l'on veut, parce qu'une honnête femme doit vouloir plaire à son mari ; mais ce mari me paroît bien difficile à trouver. Quand même vous en auriez choisi un à votre goût, ne s'y trouvera-t-il pas des défauts que vous n'aurez pas connus, qui vous rendront malheureuse ? C'est pour cela même que je ne sais que vous conseiller là-dessus ; et vous voyez que j'ai raison de vous avertir qu'en ami sincère j'avois des discours désagréables à vous tenir. » Cette manière de parler étoit embarrassante pour moi ; ainsi lorsque nous fûmes interrompus, j'en eus moins de chagrin qu'à l'ordinaire. Je ne laissai pas de démêler dans tout ce qu'il m'avoit dit qu'il y avoit un fond de raison, et je voulois toujours qu'il m'eût entendue et que

la sincérité de ses réponses fut un effet de son discernement, et qu'il oubliât son élévation pour me conseiller en ami désintéressé; qu'il se sentoit obligé de le faire, par la confiance que je lui avois témoignée. Je voulois toujours lui parler. Il me fuyoit et ne vouloit pas venir à ma chambre. Mon embarras n'étoit pas sur le choix d'un des trois partis; j'avois deja pris celui du mariage, et je ne doutois pas qu'il n'en fût persuadé. J'étois surprise des égards qu'il avoit pour moi. Il voyoit bien que je lui en avois assez dit pour le faire parler; et jamais homme n'a porté le respect plus loin, ni n'auroit pu avoir une conduite si soumise que la sienne, dans une occasion ou il voyoit une fortune si grande que l'on ne veut pas ordinairement hasarder : ce qui arrive lorsqu'on la laisse trop traîner. Il m'a toujours semblé qu'il consultoit plutôt ma gloire que son élévation.

Pour revenir à la cour, l'absence de M. le chevalier de Lorraine étoit une occasion de zizanie entre Monsieur et Madame, qui avoient tous les jours de nouveaux démêlés. Ils en eurent un qui fut assez violent pour que Monsieur lui fît des reproches sur des circonstances qu'il disoit lui avoir déjà pardonnées. La Reine se mêla de les raccommoder, parce qu'elle avoit pris Madame en amitié. Monsieur lui parla des raisons qu'il avoit de s'expliquer, et ensuite me vint dire la rage contre Madame. Il me souvient qu'il me répéta dix fois qu'il ne l'avoit jamais aimée que quinze jours. Son emportement alla si loin, que je fus obligée de lui dire qu'il ne songeoit pas qu'il en avoit des enfans. Madame, de son côté, se plaignoit extrêmement; elle disoit : « Si j'ai fait quelques fautes, que ne m'a-t-il étranglée dans le temps qu'il prétendoit que je lui manquois? De souffrir qu'il me tourmente pour rien, je ne le saurois supporter. » Elle en parloit honnêtement, hors quelques mots de mépris qui lui échappèrent. Ce fut dans ce temps-là que le Roi fit sortir le chevalier de Lorraine du château d'If et qu'il l'envoya en Italie. Ainsi Monsieur et Madame furent raccommodés par les exhortations du Roi, qui par l'ouverture de la prison voulut pacifier le désordre qu'elle avoit causé. Monsieur croyoit toujours que Madame y avoit contribué.

L'on parla de faire un voyage en Flandre; et quoique l'on eût la paix, le Roi, qui ne marche pas sans troupes, en fit assembler pour faire un corps d'armée qui seroit commandé par le comte de Lauzun, qu'il fit lieutenant-général. J'étois à Paris lorsqu'on me vint dire cette nouvelle; elle me fit un sensible plaisir. Je ne fus pas long-temps à le chercher pour lui en faire mon compliment; il répondit qu'il avoit bien cru que cela me feroit un véritable plaisir. J'avois presque toujours accoutumé d'aller passer la semaine sainte à Eu, ou je demeurois quinze jours ou trois semaines : cette année-là je ne parlois point de ce voyage, et tous mes gens demandoient quand je partirois. Guilloire vit que je n'y songeois point; il me voulut rendre compte de ce que l'on y faisoit pour des bâtimens et à des jardins que l'on raccommodoit : j'étois devenue si indifférente pour tout, que je ne voulus pas l'écouter : tout ce que je pus gagner sur moi, fut de partir le vendredi de Saint-Germain, après avoir entendu ténèbres, pour aller passer le jour de Pâques à Paris. Le Roi et la Reine y devoient venir le mardi, parce que M. le Dauphin devoit être parrain de mademoiselle de Valois avec moi : j'y demeurai jusqu'à ce jour avec bien de l'impatience. Le vendredi, pendant les ténèbres, je fis si bien que M. de Lauzun s'approcha de moi : nous ne parlâmes que de dévotion; il a un esprit si universel, qu'il n'entreprend jamais de parler d'une matière qu'il n'y réussisse d'une manière surprenante, tant il est naturellement éloquent, avec des termes qui ont des sens et des significations singulières, quoiqu'il n'ait aucune étude. Il me fit des sermons plus utiles que ceux des meilleurs prédicateurs. J'allai la veille de Pâques solliciter un procès; madame de Rambure y vint avec moi, qui me parla presque toujours de lui, et je l'écoutois avec un très-grand plaisir. Le lendemain, qui étoit le jour de Pâques, je le trouvai dans la rue; je ne saurois exprimer la joie que j'eus de voir venir son carrosse au mien, ni l'honnêteté avec laquelle je le saluai; il me parut qu'il me faisoit de son côté une révérence plus gracieuse qu'à l'ordinaire : cette pensée me fit un très-grand plaisir. Le Roi et la Reine vinrent le mardi : le baptême se fit, l'on dîna chez Monsieur, et l'après-dîner je m'en retournai à Saint-Germain avec eux. La première fois que je trouvai M. de Lauzun, je lui dis que je m'étois extrêmement ennuyée à Paris. Il me dit : « D'où vient qu'autrefois vous vous y plaisiez, et vous dites à présent que vous ne sauriez y demeurer un jour? Pour moi, me dit-il, je crois que dans ce temps-là vous n'aviez rien dans la tête, et qu'à l'heure qu'il est elle est remplie d'une affaire, et de cette affaire vous n'en oseriez parler qu'à moi : ainsi il vous est plus naturel de vouloir revenir pour vous soulager. Si vous m'en croyez, me dit-il, vous vous établirez un second confident à Paris, pour partager votre plaisir; vous lui déchargerez votre cœur, et il ne vous ennuiera plus; et lors-

que vous serez ici, vous m'en parlerez à mon tour. J'avoue, me dit-il, qu'il me seroit trop honorable d'être votre seul confident. Ainsi vous voyez que je me veux rendre justice et être sincère en tout. » Voilà comme il badinoit jusqu'à ce que l'on partît pour le voyage, et ne voulut jamais entrer en matière lorsque je voulus lui parler sérieusement. J'allai trois ou quatre jours à Paris pour y faire des remèdes de précaution avant que de partir. Le jour que je fus saignée, mesdames d'Epernon, de Puysieux et de Rambure étoient avec moi. Madame de Puysieux me regardoit et me dit : « Vous seriez une bonne femme, et celui qui vous épouseroit ne seroit pas malheureux. » Madame d'Epernon lui répondit qu'elle croyoit que je ne ferois jamais cette bonne fortune à personne, parce que je ne me marierois point; que j'avois refusé de trop bons partis. Madame de Puysieux lui répliqua : « Ce n'est pas avec un roi que je la voudrois marier. » Elle s'adressa à moi et me dit, avec sa manière d'autorité ordinaire : « N'est-il pas vrai, grande princesse, que vous seriez touchée d'avoir élevé un honnête homme? » Je lui dis qu'oui; que j'avois été si malheureuse jusque-là, que peut-être serois-je plus heureuse dans le mariage; qu'au moins j'aurois le plaisir d'être aimée de quelqu'un. Madame d'Epernon me dit qu'elle ne croyoit pas que j'eusse cette pensée. Madame de Puysieux me dit brusquement : « Epousez M. de Longueville; l'aîné est prêtre : celui-ci est un parfait honnête homme, bien fait, qui vivra divinement bien avec vous. Madame de Longueville sera sensible au dernier point à l'honneur que vous aurez fait à monsieur son fils. Mademoiselle votre sœur a bien épousé M. de Guise, qui n'est pas aîné comme M. de Longueville, ni si grand seigneur. » Madame d'Epernon dit à madame de Puysieux : « Si vous voulez proposer de telles gens à Mademoiselle, je m'en vais lui conseiller d'épouser mon neveu de Marsan. » Je lui dis : « Croyez-moi, Madame, il y a quelque différence du dernier cadet de Lorraine à M. de Longueville; vous ne songez pas que madame sa mère est une princesse du sang. » Madame d'Epernon reprit d'un ton aigre : « Je m'étonne que vous preniez plaisir à ces sortes de contes. » Je lui répondis : « Ils n'offensent ni Dieu ni le prochain. » J'avois toujours mon dessein dans la tête; je n'étois pas fâchée que le bruit de ce prétendu mariage courût, afin qu'à la cour et dans le public on s'accoutumât à entendre dire que je me marierois, et que cela me donnât occasion de préparer le Roi; et outre ces deux raisons, j'en avois pour troisième que cela me donneroit des moyens pour parler à M. de Lauzun, et que, sous prétexte de consultation, je lui parlerois de lui-même sous la figure d'autrui.

Après avoir demeuré trois jours à Paris à m'ennuyer à la mort, je m'en retournai à Saint-Germain, d'où je n'allai à Paris qu'une après-dînée, jusqu'au jour que l'on partit. Lorsque j'entrai dans la rue Saint-Honoré je vis passer l'équipage de M. de Lauzun, qui étoit nombreux et bien ordonné; je n'en fus pas surprise, parce qu'il est de la dernière magnificence en tout. Je lui dis que je l'avois rencontré; il se mit à sourire d'un air qui me fit comprendre qu'il n'en étoit point fâché. Lorsque nous partîmes nous allâmes coucher à Senlis, et le lendemain à Compiègne, où je trouvai un moment pour causer avec lui; j'y eus moins de plaisir qu'à l'ordinaire, parce que Guitry étoit en tiers. Je lui dis : « Lorsque vous serez à votre armée, ne viendrez-vous plus chez le Roi? » Il me répondit : « J'y pourrai venir quelquefois. » Le lendemain à Noyon je lui parlai sans tiers; je lui dis : « Voulez-vous que mes affaires demeurent dans l'état qu'elles sont jusqu'au retour de votre campagne, et dois-je demeurer si longtemps dans cet embarras que vous m'avez dit vous faire pitié? » Il me répondit qu'il ne falloit songer qu'au voyage. Le Roi se promenoit dans le jardin; il me dit plusieurs fois si je ne voulois pas m'aller promener avec lui; j'étois tentée de descendre. M. de Lauzun, qui y étoit et qui comprenoit que la Reine seroit fâchée que je l'eusse quittée, me fit signe de n'en rien faire; il fallut me contenter de le regarder et de lui dire quelques mots lorsqu'il venoit sous mes fenêtres où j'étois; je parlois au Roi et avec lui, l'un après l'autre. Le lendemain il s'en alla à Saint-Quentin assembler l'armée; il vint au-devant du Roi avec beaucoup d'officiers; il étoit ce jour-là d'un ajustement et d'un air qui faisoit plaisir à regarder. Il étoit à la portière à côté du Roi; j'y tournois toujours la tête afin de le voir. Le Roi, qui savoit bien que je suivois presque toujours la Reine partout, ne laissa pas de me dire : « Ma cousine, vous me ferez plaisir, dans le pays où nous allons entrer, de ne plus quitter la Reine, ni lorsqu'elle va à la messe ni ailleurs, parce que vous lui faites honneur. » J'entrai chez la Reine, j'y vis M. de Lauzun ajusté d'une manière singulière : Rochefort étoit avec lui, qui crevoit de jalousie; je l'appelai et lui dis : « Oserai-je approcher de ce général d'armée? » Il vint à nous causer un moment en tiers. Le Roi alla ensuite au camp; je me mis à la fenêtre; je vis avec plaisir M. de Soubise, le chapeau à la main, qui faisoit une

demande à M. de Lauzun, qui l'avoit salué à son arrivée d'une manière fort honnête, et qui avoit remis son chapeau sur la tête, parce qu'il avoit autorité sur lui. Je lui dis le soir que j'avois observé comme il savoit se faire traiter en général; que je pouvois l'assurer que le commandement lui seyoit très-bien.

Nous partîmes de Saint-Quentin avec un temps effroyable. Quelque incommodité que je pusse avoir, j'étois satisfaite, parce que je voyois tous les jours tout ce que j'aimois au monde. Le Roi a toujours été et est encore ma première passion, M. de Lauzun la seconde; je dis la seconde, et je dois assurer que je sais que lui-même est dans un pareil état pour le Roi, et que j'ai raison de le croire par toute la tendresse et par tout l'attachement que je lui ai vu toujours pour sa personne, et par le plaisir que nous avons de parler de lui. Le mauvais temps et l'horrible pluie qu'il faisoit mit tous les équipages en désordre; de tout cela rien ne me touchoit que de voir M. de Lauzun à cheval parler quelquefois au Roi. Lorsqu'il s'approchoit de lui le chapeau à la main, je ne pouvois me contenir de lui dire: « Faites-lui mettre son chapeau. » Je fus encore occupée de la longueur du chemin que le Roi trouva qu'on lui faisoit faire; j'appréhendois qu'il n'en blâmât M. de Lauzun; je fus toute consolée quand le Roi eut dit que c'étoit M. de Louvois qui avoit réglé la route. Lorsque nous fûmes à une demi-lieue de Landrecies, le fils de Roncherolles, qui en étoit gouverneur, vint dire que la rivière étoit débordée; qu'on ne la pouvoit passer; que Bouligneux avoit failli à se noyer. Après avoir tenté inutilement de la passer plus haut, il fallut revenir coucher dans une espèce de grange, sans avoir ni les femmes de la Reine ni les miennes: elle étoit inquiète de cela et moi j'avois le même chagrin, et par-dessus cela celui de mes pierreries, qui étoient dans mon carrosse avec mes filles. Madame, qui étoit dans le sien tout auprès de nous, m'envoya dire de lui aller rendre visite; j'y trouvai M. de Villeroy, à qui Monsieur disoit qu'il n'avoit rien vu de si affreux que M. de Lauzun pendant la grande pluie, avec ses cheveux dans son chapeau. Le marquis de Villeroy lui répondit sur le même ton; et moi, sans leur rien dire, je pensois qu'en quelque état qu'il fût il avoit meilleure mine et meilleur air qu'eux. Monsieur ne l'aimoit pas à cause du chevalier de Lorraine, et l'autre avoit été traité avec une grande hauteur dans un démêlé qu'il avoit eu avec lui pour madame de Monaco. Nous allâmes dans la maison où étoit le Roi, pour manger un soupé fort maigre et bien froid. Il ne laissa pas d'être bientôt dépêché. Romecourt avoit prêté des matelas qu'on avoit tendus à terre pour se coucher tout habillé. La Reine trouvoit que cela étoit indécent; le Roi m'en demanda mon sentiment. Je lui répondis qu'il n'y avoit aucun mal que lui, Monsieur et cinq ou six que nous étions, nous nous missions tout habillés dessus ces matelas. La Reine en convint, et nous nous couchâmes. Elle s'étoit un peu fâchée de ce qu'on avoit mangé tout le potage, quoiqu'elle eût dit qu'elle n'en vouloit pas. Il n'y eut jamais un tel repas: de deux à deux on prenoit un poulet, l'un par une cuisse, et l'autre tiroit au lieu de se servir du couteau. La confusion ne fut pas moins plaisante, par le mélange des lits dans une même chambre. Les grands seigneurs et les officiers du Roi étoient dans une autre qui étoit tout auprès. M. de Lauzun s'y étoit mis; l'on passoit à tout moment pour lui aller demander ses ordres. Le Roi lui dit: « Faites percer la chambre par derrière, afin d'y donner vos ordres par le trou, et de ne point passer par celle-ci. » A quatre heures, M. de Louvois vint dire que le pont étoit fait: l'on dormoit; Brouilly, aide-major des gardes, lui dit que le Roi dormoit. Moi, qui étois mal à mon aise et qui concevois qu'on seroit mieux dans la ville, je dis au Roi, assez haut pour le pouvoir éveiller, que M. de Louvois demandoit à lui parler. Sitôt qu'il lui eut dit que le pont étoit achevé, nous montâmes en carrosse et nous allâmes nous coucher dans la ville. Les dames qui avoient accoutumé de mettre du rouge parurent ce jour-là bien flétries; j'étois celle qui paroissoit le moins défigurée. Le soir, à mon réveil, mes filles me dirent qu'elles n'étoient guère obligées à M. de Lauzun, qui avoit fait arrêter leur carrosse pour faire passer celui de mes femmes de chambre; qu'il avoit fait faire halte aux troupes pour les laisser marcher; qu'il n'en avoit pas usé de même pour elles. Je leur dis qu'il n'avoit pas tort; que je lui savois gré de m'avoir envoyé mes femmes, qui m'étoient nécessaires pour me coucher; qu'il avoit trouvé là une petite occasion de me faire plaisir; que je l'en remercierois. J'allai dès le soir chez la Reine, où je lui fis mon remercîment. Il me dit que je lui avois fait une peine mortelle de dire si souvent au Roi de lui faire mettre son chapeau, et qu'il avoit aussi extrêmement souffert de ce que je m'étois plainte du chemin et du temps qu'il faisoit; que j'avois inquiété le Roi, et qu'une autre fois je devois me contenir. Il me fit mille leçons là-dessus qui m'ont été utiles, parce que je me suis étudiée à avoir plus de complaisance. Il ne trouvoit jamais d'occa-

sion de me parler du Roi, qu'il ne le fît avec une tendresse qui redoubloit la mienne pour lui. J'entendis une conversation qu'il eut avec Sa Majesté pour un major de dragons nommé La Motte, qu'il vouloit faire brigadier dans les gardes du corps. Le Roi lui fit quelque difficulté; il lui dit tant de bien de cet homme, et le pressa avec des manières si respectueuses, qu'il obtint ce qu'il désiroit. Je m'aperçus que le Roi avoit bien de la bonté pour lui, et j'avoue que cela me fit un grand plaisir, parce qu'il me sembloit que mon goût étoit bon, puisqu'il se trouvoit conforme au sien.

L'on séjourna trois ou quatre jours à Landrecies, pendant lesquels on alla à Avesnes; les équipages ne suivirent pas. Lorsque nous sortîmes, nous trouvâmes un régiment de dragons; je savois que M. de Lauzun les aimoit: quelque pluie qu'il pût faire, je ne laissai pas de les regarder et de trouver de quoi en dire du bien. Le Roi appela M. de Lauzun pour lui donner quelques ordres, et lui dit: « Ma cousine a fort loué les dragons. » Je fus bien aise que le Roi lui-même me servît d'interprète, pour lui faire connoître que je ne perdois pas une occasion de parler de tout ce que je savois lui devoir faire plaisir. Le Roi l'appeloit souvent; et lorsqu'il lui avoit rendu compte des ordres qu'il avoit exécutés, et qu'il s'en étoit allé, il nous disoit qu'il n'avoit jamais vu un homme si soigneux, qui entendît si bien ce qu'il falloit faire; qu'il faisoit tout d'une manière différente à celle des autres gens. Quand nous fûmes arrivés à Avesnes, et qu'il faisoit encore un temps épouvantable, de crainte que M. de Lauzun n'allât coucher au camp, je dis au Roi qu'il devoit avoir pitié de ses troupes; qu'elles pâtiroient extrêmement s'il les laissoit camper; qu'il feroit bien de les faire entrer dans la ville. Le Roi trouva que j'avois raison et ordonna qu'elles fussent mises à couvert. Le soir, la Reine commençoit à jouer; M. de Lauzun entra dans sa chambre; j'étois à une fenêtre, où j'attendois avec impatience s'il viendroit; il me sembloit qu'il y avoit long-temps que je ne l'avois entretenu: il étoit avec le comte d'Ayen, d'un air d'un homme ajusté, qui venoit de mettre de la poudre à ses cheveux. Je lui dis qu'il venoit tout à propos pour m'empêcher de m'ennuyer; que je n'avois personne avec qui je pusse parler. « Vous pouvez retenir le comte d'Ayen, me dit-il, parce que je ne serai ici qu'un moment: il faut que j'aille trouver l'ambassadeur de Venise, qui va dans mon carrosse, et qui est demeuré seul chez moi. » C'étoit un honnête homme qu'il avoit connu à Venise dans un voyage qu'il y avoit fait; il avoit désiré de suivre le Roi pour lui faire sa cour; M. de Lauzun lui fournissoit d'équipage et le logeoit avec lui. Quoiqu'il dît: « Je m'en vais, » il ne laissa pas de demeurer en tiers avec le comte d'Ayen, et me répéta souvent qu'il étoit honteux d'être ajusté; que son habit et ses cheveux avoient été mouillés; qu'il avoit changé d'habit, et qu'il lui avoit été d'une nécessité indispensable de faire sécher ses cheveux; que les gens sans dessein, comme lui, ne s'aviseroient jamais de s'ajuster ni de mettre de la poudre; qu'il n'avoit aucune affaire chez la Reine; qu'il n'y venoit point; qu'il étoit monté par hasard, et qu'il s'en retournoit auprès de son ambassadeur pour avoir le plaisir de causer avec lui. Je lui dis: « Ne vous repentez point d'être venu, puisque vous m'êtes utile; j'étois seule, et vous m'entretiendrez. » Il me répondit: « Je ne suis point propre à cela; voilà M. le comte d'Ayen qui s'en acquittera mieux que moi. » L'autre dit: « Je pense que vous ne songez pas que vous parlez à Mademoiselle. » Il lui répliqua: « Je sais bien que c'est Mademoiselle; je ne suis point flatteur, je dis tout bonnement ce que je pense: elle doit assez connoître comme je suis fait. » Tous ces contes me faisoient rire; je ne sais s'il croyoit que j'avois ouï dire qu'il devoit épouser madame de La Vallière. Lorsque M. le comte d'Ayen fut parti, il me parla du méchant temps, et me fit un remercîment d'avoir fait mettre les troupes à couvert; qu'il savoit bien que je ne l'avois demandé au Roi que par la bonté de mon cœur et par une charité qui me faisoit compatir aux maux de mon prochain. C'étoit là un endroit à me tenir de beaux discours; il me fit une exhortation d'un côté, et me parla d'une manière très-agréable de l'autre. Je lui répondis que je croyois qu'en temps de paix il étoit fort honorable pour lui de commander une armée. Il me répondit qu'il ne s'en acquitteroit pas si bien dans la guerre; qu'à me dire le vrai, il n'étoit touché de ce commandement que par l'honnêteté avec laquelle le Roi lui avoit fait l'honneur de le lui donner. « Dans l'état où vous me voyez, dit-il, je suis plus prêt à me mettre dans un ermitage qu'à demeurer dans le monde, et je ferois mieux de prendre ce parti-là qu'un autre; et si une telle retraite ne devoit me faire passer pour fou dans l'esprit de ceux qui n'en sauroient pas la raison, je crois que j'en aurois déjà exécuté le dessein. » Je lui dis: « Moi qui vous confie toutes mes affaires, faites-moi un peu part des vôtres. » Il me répondit: « Je n'en ai point. » Je lui dis: « N'auriez-vous pas envie de vous marier, et ne vous en a-t-on jamais parlé? » Il me répondit qu'on lui

avoit une fois proposé un mariage; qu'il en avoit toujours été éloigné; que s'il songeoit jamais à se marier, ce seroit la vertu de la demoiselle qui le tenteroit. « S'il s'y trouvoit, me dit-il, la moindre faute, eût-elle tout le bien du monde, je n'en voudrois pas; et je vous dis que quand ce seroit vous-même, qui êtes une grande dame, je ne vous épouserois pas si vous n'étiez pas honnête fille et que je n'eusse de l'amitié pour votre personne. » Je lui répondis : « Dites-vous bien vrai? Si cela étoit, je pense que je vous aimerois encore mieux que je ne fais. — Oui, répliqua-t-il, je vous dis encore une fois que j'aimerois mieux être mort que d'épouser une personne qui auroit tant soit peu sa réputation blessée; et rien ne me donneroit une si vive douleur que d'entendre dire que je fusse capable de me marier avec une personne qui auroit la moindre tache; et, je vous le répète encore un coup, j'aimerois mieux épouser une femme de chambre, si je l'aimois et si elle étoit honnête fille, que toutes les reines du monde. Je m'irois mettre avec elle et je ne verrois plus personne; j'aurois au moins la consolation d'avoir fait une faute sans m'être déshonoré. » Je lui dis : « Vous voudriez donc bien de moi sûrement; je suis sage, et je ne crois pas avoir rien qui vous puisse déplaire. » Il me répondit : « Je vous prie de ne pas faire des contes de *Peau-d'Ane* dans le moment que je vous parle de l'affaire du monde la plus sérieuse. » Je lui dis : « Puisque vous voulez que nous soyons sérieux, je vous prie de me dire si vous ne voulez pas me conseiller de sortir de l'état que vous m'avez dit vous-même qui vous faisoit compassion; ainsi dites-moi votre sentiment, et faites-moi prendre et exécuter une résolution. » Il me répondit : « Je me suis oublié ici; mon ambassadeur m'attend, je ne suis pas en état de parler d'affaires : je m'en vais. » Rochefort entra que nous étions auprès de la porte. Il lui dit : « Vous arrivez tout à propos pour entretenir Mademoiselle; vous le ferez plus agréablement que moi. » Avec toute l'impatience qu'il avoit de s'en aller, il étoit demeuré trois bonnes heures; cela m'avoit fait plaisir. Je lui dis que j'avois entendu le matin les trompettes qui m'avoient éveillée; que j'avois pesté contre elles; qu'un moment après je les avois entendues passer avec une grosse pluie; que je ne m'étois plus plainte; que j'avois dit en moi-même : « Je suis dans mon lit fort à mon aise, et M. de Lauzun est à cheval avec un très-méchant temps; je suis bien plus heureuse que lui : ainsi je serois injuste de me fâcher d'avoir été éveillée. » Il écouta cette relation avec beaucoup d'attention, et lorsque je l'eus achevée, il me dit : « Vous vous réjouissez avec la morale; parlons d'affaires plus sérieuses : il ne vous convient pas d'écouter des fagots. » Je m'entretins avec Rochefort encore une bonne heure; il me demanda s'il y avoit long-temps que M. de Lauzun étoit avec moi : je lui répondis qu'il y avoit près d'une heure. Il me dit : « Il ne vous a pas ennuyée : vous tirez parti de toutes sortes de gens. Si vous l'aviez trouvé d'humeur à parler, vous auriez vu qu'il a de l'esprit, et ce n'est que belle malice lorsqu'il ne conte que des fables auxquelles il veut bien que l'on n'entende rien; quand il le fait, il a ses raisons pour cela. Que vous a-t-il dit aujourd'hui? » Je lui répondis qu'il quitteroit un de ces jours la cour pour se faire ermite. Et il a si bien fait, que ce chapitre a commencé et fini notre conversation. Il me répliqua : « J'admire cet homme de vous conter telles histoires. » Afin de demeurer assez de temps avec Rochefort pour qu'on ne prît pas garde à celui que j'avois passé avec M. de Lauzun, je me mis à lui faire des questions sur sa vie. Outre la raison que je viens de dire, j'avois fort envie de la savoir, et je comprenois que personne ne la sauroit mieux que Rochefort, et que qui que ce soit ne me la diroit plus sincèrement, parce qu'il avoit quelque jalousie contre lui. Il m'en dit tous les biens imaginables, et qu'il ne croyoit point qu'il eût aucune galanterie; qu'il s'étoit fort retiré des femmes, et qu'il ne s'occupoit qu'à bien faire sa cour; qu'il alloit quelquefois chez une petite femme de la ville, nommée madame de La Sablière; qu'il avoit donné la charge de secrétaire des dragons à son frère; qu'il falloit qu'elle lui fût bonne à quelque intrigue, parce qu'elle étoit vieille, laide, et avoit eu quelque galanterie. Le lendemain, je demandai à M. de Lauzun qui étoit l'homme que j'avois vu dans son carrosse avec l'ambassadeur; il me dit qu'il s'appeloit Hesselin (1), à qui il avoit donné la charge de secrétaire des dragons; que c'étoit un garçon qu'il avoit mené pour tenir compagnie à son ambassadeur. Il me répondit bonnement tout ce que Rochefort m'en avoit dit. Le lendemain, comme je dormois, j'entendis les trompettes qui sonnoient à cheval; je me levai en diligence pour aller sur un balcon qui donnoit sur la place, afin de voir passer les troupes. Je ne doutois pas que M. de Lauzun ne passât avec elles : je n'y fus pas long-temps sans le voir; il me regarda, et, sans faire semblant de m'avoir vue, il alloit et venoit pour mettre ses troupes en or-

(1) Nom de famille de madame de La Sablière, protectrice de La Fontaine.

dre de défiler. A la fin il passa assez près de moi pour ne pouvoir se défendre de me parler; il me dit: « Vous vous levez de bon matin: il n'est que cinq heures. » Je lui répondis que j'avois voulu voir passer les volontaires dont le Roi nous avoit parlé la veille. Lorsque je fus en carrosse, j'en fis ma cour; nous allâmes dîner à Landrecies, et de là au Quesnoy, où nous séjournâmes un jour.

Lorsque madame de Puysieux me vint dire adieu avant que je partisse, elle me dit qu'elle avoit conté à madame de Longueville la conversation qu'elle avoit eue avec moi sur le mariage de son fils; qu'elle avoit levé les yeux au ciel et joint les mains, et lui avoit dit: « Je n'ai que cela à répondre. Moi qui dis tout ce que je pense, je trouvai que c'est ce qui convient le mieux à tous deux. Je tiens cela faisable et je le souhaite avec passion; je sais que vous seriez bien honorée et respectée de toute la maison. » Comme j'avois le dessein que j'ai déjà dit, je lui répondis: « Je n'ai rien à vous répondre là-dessus, sinon que j'aime infiniment madame de Longueville. » J'ai quitté notre route pour marquer ce que j'avois oublié de mettre dans l'endroit où j'ai parlé de madame de Puysieux. Pour revenir à notre voyage du Quesnoy, nous allâmes à Cateau-Cambresis et le lendemain au Catelet, où j'eus une longue conversation avec M. de Lauzun. Je la commençai par lui dire que j'étois toute déterminée; que je voulois me marier; que j'avois examiné et surmonté toutes les difficultés qu'il m'avoit faites; que j'avois même choisi cet homme qu'il m'avoit dit qu'il croyoit que je ne pouvois trouver; qu'il ne manquoit plus que son approbation. Il me répondit que je le faisois trembler de vouloir aller si vite dans une affaire qui devoit faire le bonheur ou le malheur de ma vie; qu'il me conseilloit d'employer un siècle entier à y penser avant que d'en venir à la décision. Je lui dis que quand on avoit quarante ans et qu'on vouloit faire une folie, il n'y falloit pas penser si long-temps, et que j'étois si bien déterminée dans mon choix, que j'en voulois parler au Roi le premier séjour que nous ferions, et que je voulois me marier en Flandre. Il me répondit: « Puisque vous m'avez choisi pour le chef de votre conseil, je suis obligé de vous dire que vous n'en devez rien dire; et si vous songiez à vous précipiter, je m'y opposerois, parce que vous gâteriez toutes vos affaires. Il y va de mon honneur de ne vous pas laisser agir mal à propos, tant que vous me ferez celui de me demander mon avis. » Il me dit cela d'un ton sérieux; je lui répondis: « Je vous trouve bien plaisant de me dissuader de me marier, parce que vous avez de l'aversion pour le mariage! » Il me dit: « Il est vrai que je ne l'aime point, quoiqu'un faiseur d'horoscope ait dit autrefois que je devois faire la plus grande fortune du monde par un mariage. Une personne qui m'aimoit avoit pris soin de faire tirer mon horoscope et étoit au désespoir de ce qu'on lui avoit répondu ce que je viens de vous dire. » Je lui dis: « Il falloit donc que cette personne ne vous aimât pas? — Au contraire, c'est parce qu'elle m'aimoit qu'elle étoit au désespoir que ce ne pût pas être elle qui me pût faire cette fortune. » Je lui demandai le nom de cette personne; il ne voulut jamais me l'apprendre et me dit: « Tenons d'autres discours, laissons-là l'astrologue et les histoires fabuleuses. » Je lui dis: « Moi qui vous demande et qui veux suivre vos conseils, pourquoi ne voulez-vous pas ajouter quelque foi aux miens? Je ne trouverois pas que vous dussiez négliger ce qu'on vous a prédit; et si vous m'en croyez, vous vous mettrez le plus grand dessein du monde dans la tête: et, sans être astrologue, je m'y connois assez pour pouvoir vous répondre que vous y réussirez: je vous prie de n'y pas perdre de temps. » Il me dit: « Nous ne songeons pas que nous en perdons beaucoup à dire des inutilités, au moins moi qui ai des ordres à exécuter; il faut que je m'en aille chez le Roi. » Et sans vouloir développer et faire semblant d'entendre ce que je lui voulois dire, il me quitta assez brusquement. Le lendemain il étoit dans l'antichambre de la Reine; mes filles lui contèrent que mon maréchal des logis appelé Cabanes étoit mort à Saint-Quentin; que c'étoit un garçon jeune et robuste; qu'il avoit de l'esprit et que toute ma maison le regrettoit. M. de Guitry étoit avec lui lorsqu'on lui fit cette relation; il se mit à moraliser sur la mort et tint les plus beaux discours du monde sur la nécessité de s'y préparer, par l'incertitude du moment qu'elle devoit nous prendre. Son sermon finissoit; il s'adressa à moi, qui passois volontiers près de lui, pour me dire: « Nous parlons de la mort, vous la craignez: je suis résolu de vous faire connoître très-souvent que vous devez mourir, afin de vous y accoutumer. » Toutes les fois qu'il m'approchoit il me disoit: « Songez à la mort, » ou « Pensez que vous devez mourir. »

Nous allâmes à Bapaume et le lendemain à Arras où l'on séjourna: ce qui me faisoit un plaisir infini, parce qu'il étoit plus ajusté que les jours que nous marchions. C'étoit dans le temps des Rogations: j'eus un très-grand plaisir à entendre dire qu'il avoit été régulier à manger maigre à sa table, qui étoit la meilleure et

la plus délicate du monde. Nous allâmes à Douay, où madame et moi nous assîmes dans le temps qu'on faisoit une harangue à la Reine ; et quoique nous fussions derriere elle assez loin, elle y prit garde et s'en plaignit au Roi, qui en fut fâché. Monsieur m'en avertit et me dit que j'avois plus manqué que Madame, parce que je savois mieux ce qu'il falloit faire qu'elle. Le lendemain nous allâmes à Tournay. A notre arrivée, je vis M. de Lauzun à la descente du carrosse. Je voulois lui parler de cette affaire : je le priai de me donner la main. Au lieu de le faire il s'en alla ; et moi qui avois déjà un pied en l'air, je faillis à tomber tout de mon long. Il faisoit souvent de ces sortes d'actions, qui devoient paroître ridicules à ceux qui y prenoient garde. J'étois tellement persuadée qu'il avoit ses raisons pour en user ainsi, que je ne m'en fâchai point. Le lendemain je parvins à lui conter ce que Monsieur m'avoit dit. Il me répondit : « Il faut que vous en parliez au Roi vous-même et preniez votre temps qu'il n'y ait personne. Il faut que vous repreniez cela sans vous inquiéter de ce que Monsieur et les autres gens en pourront dire. » Après avoir concerté avec lui ce que je devois dire au Roi, je l'attendis le lendemain qu'il sortit du cabinet de la Reine ; je lui contai ce que Monsieur m'avoit dit. Il me répondit qu'il étoit vrai qu'il avoit trouvé à redire que je me fusse assise. Je lui répondis que lorsque je l'avois fait, je n'ignorois pas que je ne fisse une sottise ; que j'avois vu Madame assise : que je n'avois pas osé lui dire qu'elle devoit se lever. J'avois cru que la Reine n'imagineroit pas que Madame n'étoit pas dans le respect qu'elle lui devoit ; que je m'étois mise un moment auprès d'elle afin que la Reine pût s'en plaindre, et que par-là on fît connoître à Madame qu'elle n'étoit pas plus en droit de s'asseoir que moi ; que je serois toujours la première à rendre à la Reine plus de respect que personne du monde ; que je savois ce que je lui devois et que je lui rendrois mes soumissions avec un très-grand plaisir, par l'amitié que j'avois pour lui ; qu'il devoit être content de mon cœur. Là-dessus le Roi me fit cent honnêtetés sur celle que je venois de lui faire. Lorsque je lui parlai de la tendresse que j'avois pour lui, il me dit : « Je ne sais si mon frère a oublié de vous dire que je ne me suis pas moins plaint de Madame que de vous. » Je rendis compte à M. de Lauzun de ce que j'avois fait et de ce que le Roi m'avoit répondu. Dans les occasions qu'il savoit que j'avois besoin de ses avis, ou que j'avois à l'informer de quelque affaire qui me regardoit, il venoit à moi avec autant d'impatience qu'il avoit soin de me fuir lorsqu'il étoit persuadé que je n'avois rien à lui dire. Lorsque je ne pouvois lui parler, j'avois une grande régularité à me mettre à la fenêtre qui regardoit ou dans la cour ou dans la rue, où il alloit monter à cheval lorsqu'il sortoit de chez le Roi, et trouvois le moyen de parler assez haut ou de faire assez de bruit pour qu'il pût m'entendre et qu'il voulût bien me regarder ; et j'étois bien aise lorsqu'il avoit seulement tourné la tête pour regarder la fenêtre où j'étois.

Quand nous passions proche des places des ennemis, nous entendions tirer le canon en maniere de réjouissance. Un jour l'on vit paroître quelques escadrons : M. de Lauzun les envoya reconnoître. Les officiers dirent que le gouverneur de Cambray les avoit fait sortir, de crainte que les cavaliers de la garnison ou les paysans ne volassent les équipages qui pourroient traîner derrière les troupes du Roi. Le commandant avoit demandé à parler à leur général. M. de Lauzun le vint présenter au Roi. Madame étoit fort triste pendant tout le voyage : elle avoit été réduite à prendre du lait ; elle se retiroit chez elle sitôt qu'elle descendoit de carrosse, et la plupart du temps pour se coucher. Le Roi l'alla voir chez elle, et témoigna dans toutes les occasions avoir de grands égards pour elle. Monsieur n'en étoit pas de même : souvent dans le carrosse il lui tenoit des discours désagréables ; entre autres, un jour que l'on parloit de l'astrologie, Monsieur dit qu'on lui avoit prédit qu'il auroit plusieurs femmes ; qu'en l'état où étoit Madame il avoit raison d'y ajouter foi. Cela me parut fort dur. Le gouverneur de Flandre, qui étoit le connétable de Castille, envoya son fils naturel, don Pèdre de Velasco, faire des complimens au Roi. Il avoit avec lui quantité de gens de qualité et un grand équipage ; un ingénieur espagnol d'une grande réputation étoit à sa suite. Le Roi le voulut entretenir et lui faire voir la citadelle de Tournay, à laquelle il faisoit travailler. Nous allâmes à Courtray, où l'on reçut des nouvelles du roi d'Angleterre, qui mandoit à Madame qu'il la prioit de passer à Douvres ; qu'il y viendroit pour la voir. Monsieur en parut très-fâché et Madame fort aise. Il voulut empêcher qu'elle y allât. Le Roi dit qu'il le vouloit absolument, et il n'y eut plus de difficulté à opposer. Elle partit de Lille pour s'aller embarquer à Dunkerque. Tout le monde lui alla dire adieu, et la plupart voyoient la douleur qu'elle sentoit sur les façons de vivre de Monsieur avec elle. Un peu devant qu'elle partît, le Roi n'avoit pas mangé à table, parce qu'il avoit été indisposé, et la Reine étoit entrée dans son

prie-dieu ; Monsieur y demeura seul avec moi. Il me parla avec tant d'emportement contre Madame, que j'en fus étonnée, et je compris qu'il ne se raccommoderoit jamais. Elle s'attiroit la considération du Roi parce qu'elle avoit du mérite et qu'elle négocioit des affaires avec son frère et le Roi. De sorte que le voyage qu'elle alloit faire étoit aussi nécessaire pour les intérêts du Roi que pour le plaisir particulier de Madame.

La maréchale d'Humières donna une grande collation au Roi, où la marquise de Risbourg, femme du gouverneur de Bruxelles, se trouva avec mademoiselle de Valfusé, sa sœur, et mademoiselle de Callin, qui étoit assez bien faite et fille de M. Risbourg. Le Roi causa fort avec elle : l'on ne savoit s'il lui contoit des douceurs. Elle ne paroissoit nullement embarrassée avec lui, et se familiarisoit comme si elle l'avoit vu toute sa vie. Quoiqu'elles fussent inconnues, elles ne laissèrent pas de saluer la Reine, qui les voulut retenir à faire collation. Elles s'en défendirent, sur ce qu'elles étoient habillées de gris. Quoiqu'elles marquassent par cette réponse savoir bien vivre et qu'on leur trouvât de l'esprit, on ne laissa pas d'en parler dans le carrosse pour les tourner en ridicule. Nous allâmes coucher à Saint-Venant, à Bergues et à Dunkerque, où nous séjournâmes deux jours. J'y trouvai des momens à pouvoir causer avec M. de Lauzun, pendant qu'il étoit chez la Reine. L'on s'en alla à Calais. M. Colbert (1), ambassadeur pour le Roi en Angleterre, y vint saluer le Roi. L'on m'apprit, le matin qu'il étoit arrivé, que le Roi d'Angleterre rompoit son mariage parce que sa femme n'étoit pas en état d'avoir des enfans, et que bien des Anglois de la première qualité disoient qu'il m'épouseroit. Cette nouvelle me parut ridicule, et ne m'auroit point fâchée, sans que Monsieur, qui étoit dans le carrosse, s'adressa à moi et me dit qu'il savoit une affaire qu'il ne vouloit pas me dire. Tout le monde se regarda, à cause de l'air mystérieux de son procédé. Le Roi me dit que Colbert lui avoit parlé comme s'il croyoit que le roi d'Angleterre songeât à rompre son mariage et à se marier avec moi ; qu'il n'avoit pas reçu d'ordre de lui en parler ; que des gens considérables de ce pays-là, qui étoient dans les plaisirs du Roi, lui en avoient parlé avec tant de certitude, qu'il ne doutoit pas que cela ne fût vrai. Tout ce qui pouvoit porter quelque obstacle à l'affaire que j'avois dans la tête me donnoit un chagrin sensible : je comprenois qu'une affaire de cette nature y apporteroit quelque difficulté ; je me mis à pleurer. La Reine dit : « Cela seroit horrible qu'un homme eût deux femmes à la fois. » Le Roi me dit : « Ma cousine, que pensez-vous là-dessus ? » Je lui dis que je n'avois rien à lui répondre, sinon que je n'avois point de volonté ; que j'étois persuadée qu'il ne m'obligeroit jamais à rien faire qui pût blesser sa conscience ni la mienne. La Reine répliqua : « Quoi ! si le Roi le vouloit, vous voudriez vous donner par complaisance ? » Le Roi répondit : « Elle sait bien que je ne voudrois pas me damner moi-même. » Monsieur disoit qu'il trouveroit cela très-beau ; qu'il en auroit bien de la joie. Madame de Montespan dit : « Mademoiselle connoît tant le roi d'Angleterre, il a été si amoureux d'elle ! cela seroit joli : elle écriroit au Roi et lui feroit mille présens, et nous aurions soin de les lui rendre. » Plus l'on approuvoit l'affaire, plus je pleurois. Le Roi me dit : « Vous ne faites pas bien de pleurer sur un bruit. » Je lui répondis : « La pensée de quitter Votre Majesté m'attendrit. » Cela me donna une occasion de bien témoigner de l'amitié au Roi, et de faire connoître à M. de Lauzun que je savois l'estimer plus que tous les empereurs et les rois de la terre. Je lui dis tout ce que je viens d'écrire. Il me dit : « J'ai appris cette affaire et je n'ignore pas que vous avez fort pleuré. » Il me dit que j'avois raison d'être pénétrée de douleur de devoir quitter le Roi ; qu'il aimoit sa personne ; qu'il étoit ravi de connoître que j'avois bien de la tendresse pour lui ; qu'il savoit bien que ce n'étoit que cette raison qui m'avoit fait pleurer ; que, sans cela, il auroit été glorieux pour moi d'aller épouser un roi qui renverroit sa femme à son logis paternel pour en choisir une à son gré ; qu'il s'en réjouissoit avec moi. Nous couchâmes à Boulogne et allâmes le lendemain à Hesdin, où M. de Lauzun, le matin qu'on en partit, fit mettre les troupes en bataille. Il salua le Roi à leur tête, et ensuite les renvoya dans leurs quartiers, à la réserve des gardes du corps et gendarmes qui servoient auprès du Roi. Je le trouvai le soir chez la Reine à Abbeville ; il me dit : « Vous voyez l'homme du monde le plus aise d'être botté et d'être venu en carrosse. » Je voulus le gronder sur sa paresse, et lui dis que s'il savoit combien il avoit bonne grâce à la tête d'une armée, il n'en voudroit jamais bouger. Le soir, chez la Reine, je lui dis : « A présent que vous n'avez plus rien à ordonner, ni de camp à aller coucher, j'espere que vous demeurerez au souper du Roi. » Je parlois à Maulevrier, frère de Colbert, ambassadeur d'Angleterre, dans le

(1) Charles, marquis de Croissy, frère du ministre.

moment qu'il entra. Au lieu de répondre à ma question : « Je n'ai pas voulu, dit-il, vous interrompre ; apparemment vous demandiez au frère de l'ambassadeur d'Angleterre des nouvelles de votre mariage. Vous m'avez choisi pour prendre mes avis ; j'avoue qu'à votre place je serois tenté d'être une grande reine, et surtout dans un pays où vous pouvez servir le Roi utilement. Si vous m'en croyez, vous n'hésiterez pas à faire cette affaire. Outre les raisons de l'intérêt du Roi, qui vous doit être plus sensible que tout ce qu'il y a au monde, vous devez trouver de l'agrément d'épouser un parfait honnête homme qui est intime ami du Roi. Ces deux circonstances vous doivent avoir fait comprendre que tout mon conseil se réduiroit là, et qu'il ne se pouvoit pas faire que je ne souhaitasse l'affaire passionnément. » Il me dit : Je sais au surplus que les nouvelles extraordinaires vous plaisent : en voilà une de votre goût. » Je voyois bien qu'il me disoit cela pour me faire parler ; quoiqu'il se fût établi pour un homme qui n'aimoit pas les grands discours, et qu'il fût vrai dans un sens, il est aussi fort assuré dans un autre que, lorsqu'il veut pénétrer les sentimens des gens, il trouve le secret de parler deux ou trois heures de mille affaires qui semblent inutiles à ceux qui l'écoutent, sans en vouloir faire l'application qu'il en a dans la tête. Je lui répondis : « Si j'en avois autant d'envie que vous croyez, je n'aurois pas pleuré comme je fis hier. Je crois que je dois moins m'expliquer là-dessus avec vous qu'avec personne du monde, puisque je vous ai si souvent tenu des discours qui peuvent vous faire connoître que j'ai d'autres intentions. Vous auriez raison, lui dis-je, de vous moquer de moi, si je vous faisois une longue discussion de ce que je veux ou de ce que je ne veux pas faire. » Je continuai à lui dire : « Je ne changerai ni de conduite ni de sentimens. » Pendant que cette conversation dura dans une fenêtre de la chambre de la Reine, tout ce qu'il y avoit de gens de qualité à la cour passèrent dessous nous ; je me mis à examiner leur taille, leur air, leur mine, et à parler de leur esprit. Après avoir donné mon avis sur chacun, il me dit : « A ce que je vois, ce n'est pas un de ceux de qui nous avons parlé que vous avez choisi, puisque vous trouvez qu'ils sont tous dans quelque cas qui ne vous plaît pas. Je voudrois, dit-il, que cet homme pût paroître, et que vous voulussiez me le montrer. » Charost passa, et ensuite le comte d'Ayen. Il me dit : « Celui-ci est un honnête homme ; je ne crois pas pour cela que ce soit cet heureux que vous m'avez dit avoir déjà prédestiné. » Je lui répondis : « Cherchons, je vous réponds qu'il est ici ; et pour peu que vous m'aidiez, nous l'aurons bientôt trouvé. » Il se mit à sourire et me dit : « J'admire comment l'on se peut amuser de rien si long-temps que nous avons fait ; si vous y voulez faire réflexion, nous n'avons fait que ce qu'on appelle communément conter des fagots. Parlons, d'affaires plus sérieuses. » Il changea de discours et me quitta tout aussitôt. Pendant ce voyage, j'avois fait connoissance avec madame de Nogent, qui étoit sa sœur. J'ai déjà dit qu'à Bordeaux elle étoit entrée fille chez la Reine ; depuis ce temps-là elle avoit été mariée au comte de Nogent. Je voulois avoir quelqu'un avec moi pour parler de lui. Elle avoit bien de l'esprit et du mérite ; je prenois plaisir de causer avec elle : et quoique je fusse guérie du bruit que ses ennemis faisoient courir qu'il alloit épouser madame de La Vallière, je ne laissois pas d'interroger madame de Nogent là-dessus, afin qu'elle me confirmât ce que je pensois, et que je lui pusse parler de monsieur son frère, et qu'elle me pût dire du bien de lui. Elle me répondit que ces bruits l'avoient mis au désespoir et elle aussi.

Lorsque j'arrivai à Saint-Germain, je trouvai qu'on avoit mis les maçons dans ma chambre, qui ne pouvoient avoir fini leur travail de huit jours. Malgré ma répugnance et mon dégoût d'être à Paris, il me fallut de nécessité y aller. Je m'y serois ennuyée à la mort, sans que le Roi alla passer quelques jours à Versailles ; j'y courus avec beaucoup de diligence. Un jour après la messe, madame de Thianges, seule avec moi, me dit : « Il faut que je vous apprenne une folie que j'ai dans la tête ; je voudrois que vous épousassiez M. de Longueville. » Après m'en avoir dit tous les biens imaginables, elle me répéta deux ou trois fois : « Qu'avez-vous à me répondre ? » Je lui répondis : « Rien, sinon que je n'ai pas envie de me marier. » Madame arriva d'Angleterre où il sembloit qu'elle avoit trouvé une bonne santé, tant elle paroissoit belle et contente. Monsieur n'alla pas au devant d'elle, et pria même le Roi de n'y pas aller. S'il ne lui fit pas cette honnêteté, il ne laissa pas de la recevoir avec des marques d'une grande estime ; Monsieur n'en fit pas de même. J'allai la voir et lui demandai des nouvelles de son voyage ; elle me dit que le roi d'Angleterre et le duc d'Yorck l'avoient chargée de me faire leurs complimens ; qu'ils étoient tous deux fort de mes amis ; que la Reine lui avoit paru une bonne femme, point belle, mais si honnête, si remplie de piété, qu'elle s'attiroit l'amitié de

tout le monde; que la duchesse d'Yorck avoit extrêmement d'esprit : qu'elle en étoit très-contente; qu'elle avoit trouvé encore la cour d'Angleterre en deuil de la mort de la reine mère d'Angleterre, qui étoit morte il y avoit quelque temps à Colombes. Elle avoit été quasi toujours malade, tant elle étoit délicate; on lui fit prendre des pilules pour la faire dormir; elle le fit si bien qu'elle n'en revint point. Madame en fut très-fâchée, parce qu'elle l'aimoit et qu'elle s'entremettoit pour la raccommoder avec Monsieur, qui avoit presque toujours mal vécu avec elle. Je fus fort fâchée de sa mort. Madame ne fut qu'un jour à Saint-Germain, parce que le Roi s'en alla à Versailles, où Monsieur ne voulut pas le suivre, pour faire dépit à Madame. Il s'en alla à Paris; je la vis fort tentée de pleurer, et quelque soin qu'elle prît de retenir ses larmes, elle ne laissa pas d'en verser. Un moment avant de monter en carrosse, Monsieur me tira à part et me dit : « Je suis trop de vos amis pour ne pas vous avertir qu'on dit hier au Roi que vous vous alliez marier avec M. de Longueville. » Il me répondit qu'il n'en avoit pas ouï parler, et que par cette raison il ne croyoit pas que cela fût; que madame de Thianges en avoit fait un grand discours, pour dire au Roi que puisqu'il avoit bien voulu que ma sœur épousât M. de Guise, il devoit encore trouver meilleur que j'épousasse celui-ci, qui étoit d'aussi bonne maison que l'autre; que le Roi avoit répondu : « Je ne m'y opposerai point. » Qu'il s'étoit retourné de son côté et lui avoit dit : « Mon frère, je ne sais ce que c'est; en avez-vous ouï parler? » Il me dit : « M. de Longueville est de mes amis : j'en serois fort aise. Dites-moi vos sentimens là-dessus. » Je lui dis que c'étoit la première fois que j'en avois ouï parler sérieusement; que lorsqu'on en avoit voulu railler avec moi, je n'avois pas fait deux réponses; que la plus honnête pour eux et pour moi avoit été celle de dire que je ne voulois pas me marier; que c'étoit cela même que j'avois toujours répondu. J'eus une très-grande impatience de pouvoir conter cette conversation à M. de Lauzun; il étoit à Porchefontaine, dans une maison de célestins, pour s'y baigner. Je ne savois où le trouver. Pour lui donner de la curiosité et le faire venir chez la Reine, j'envoyai chercher Guitry, qui étoit avec lui au même endroit. Il vint dans ma chambre; je lui demandai s'il avoit ouï parler de ce que Monsieur m'avoit dit; il me répondit que non. Tout aussitôt que je l'eus quitté, je m'en allai chez la Reine, où je trouvai M. de Lauzun; ainsi que je l'avois prévu. Il s'approcha de moi et me dit : « Quelle affaire avez-vous avec Guitry? » Je lui répondis que j'avois envie de lui en faire mystère; il me dit que je ne tiendrois pas long-temps mon courage. Il avoit raison : j'étois fort impatiente de lui apprendre l'affaire; il se mit à rire et me dit : « Voilà un homme! J'ai été bien sot jusqu'ici de ne l'avoir pas deviné. » Il me dit : « Vous êtes bien obligée à madame de Thianges de vous avoir donné une occasion de me le devoir nommer; et vous lui avez encore une autre obligation, qui est qu'elle veut vous donner ce qu'elle aime le plus au monde, ou au moins le partager avec vous. » La Reine sortit; il me quitta et me dit : « Aussi bien je n'avois plus rien à vous dire. » Le soir que je me promenois de chambre en chambre, occupée de ce qu'il m'avoit répondu, je le vis entrer; je me récriai : « Ah! quelle merveille de vous voir ici! » Il me dit : « J'ai à parler à M. de Longueville. » Il s'approcha de moi; Rochefort et M. de Longueville en firent de même; nous parlâmes de mille affaires indifférentes. Lorsque les deux autres nous eurent quittés : « Vous avez vu, dit-il, que je n'avois aucune affaire avec M. de Longueville. Pour vous apprendre de bonne foi ce que je viens faire ici, je vous dois dire qu'il m'a pris une espèce de curiosité de venir étudier si c'étoit là l'homme que vous aviez choisi : j'en voulois juger par la mine que vous lui feriez. Je me persuadois que vous n'aviez plus de confiance en moi, parce que je vous ai dit trop sincèrement ce que je croyois que vous deviez faire; et je vois bien que vous vous allez marier avec lui. » Il me tint là-dessus des discours plus équivoques les uns que les autres; je lui répondis qu'assurément je me marierois et que ce ne seroit point avec M. de Longueville. Je lui dis : « Je vous prie que je vous entretienne demain : je suis résolue de parler au Roi; je voudrois finir tout ceci devant le premier juillet. Vous entrerez chez le Roi; vous n'aurez plus le temps de me donner vos avis, et vous êtes encore le seul homme de qui j'en veux prendre. » Nous étions quasi à la fin de juin; il me dit : « Je m'en vais demain à Paris, et je serai ici sans faute dimanche; j'écouterai ce que vous me voudrez dire et je vous conseillerai comme un fidèle serviteur le doit faire. Aussi bien ai-je envie de vous voir hors d'inquiétude. » Après nous être quittés, il n'y a rien dans la vie qui ne me passât dans la tête, et je ne fis aucune réflexion qui me dissuadât de mon dessein : je n'étois troublée que de la crainte des difficultés que je pourrois trouver dans son exécution. Je ne me méfiois pourtant

pas du Roi sur les bontés que je voyois qu'il avoit pour moi, et les marques d'estime qu'il donnoit à M. de Lauzun. Je raisonnois sur sa conduite réservée, et au lieu de la blâmer, je la trouvois très-sage, persuadée qu'il ne se pouvoit pas faire qu'il ne connût l'amitié que j'avois pour lui; et je voyois bien que les doutes qu'il m'en vouloit témoigner étoient des marques de son profond respect. Outre cela, je croyois qu'il raisonnoit en lui-même que, si je venois à changer et que l'affaire eût éclaté, elle me feroit de l'embarras de lui à moi; qu'ainsi il vouloit que je fusse toujours libre. J'avoue que cette sorte de soumission et cette manière de prévoyance, quoiqu'inutiles par l'état où j'étois pour lui, ne laissoient pas de me faire sentir qu'il étoit l'unique personne au monde qui n'auroit pas voulu m'engager. Je lui en savois gré et augmentois d'estime et de considération pour lui. Je le regardois comme le plus extraordinaire homme que j'eusse connu et qui étoit le plus digne de l'honneur que je lui voulois faire, et celui qui soutiendroit avec le plus d'approbation l'élévation dans laquelle je l'allois mettre. Sa conduite respectueuse et soumise m'occupoit d'une manière vive et me le faisoit regarder comme un homme qui savoit bien qu'avec les gens comme moi, il ne faut pas aller si vite qu'avec ceux dont il auroit pu traiter d'affaire but à but.

Le dimanche venu, je causois avec madame de Nogent chez la Reine; je lui avois parlé si souvent et lui avois tenu tant de discours qui avoient rapport à monsieur son frère, qu'il ne se pouvoit pas faire qu'elle n'eût pénétré mes intentions. Je lui avois souvent répété que j'avois une affaire dans l'esprit qui me donnoit de l'inquiétude; que je n'étois pas contente de ma condition; que j'en voulois changer. Ce jour-là, je lui disois : « Vous seriez bien étonnée de me voir dans peu mariée! J'en veux demander, lui dis-je, demain la permission au Roi, et mon affaire sera faite dans vingt-quatre heures. » Elle m'écoutoit avec une très-grande attention; je lui dis : « Vous pensez peut-être à qui je me marierai; je ne serois pas fâchée que vous l'eussiez deviné. » Elle me dit : « C'est sans doute à M. de Longueville? » Je lui répondis : « Non; c'est un homme de très-grande qualité, d'un mérite infini, qui me plaît depuis long-temps. J'ai voulu lui faire connoître mes intentions : il les a pénétrées, et par respect il n'a osé me le dire. » Je lui dis : « Regardez tout ce qu'il y a de gens ici; nommez-les l'un après l'autre : je vous dirai oui lorsque vous l'aurez nommé. » Elle le fit; et après m'avoir parlé de tout ce qu'il y avoit de gens de qualité à la cour, et que je lui avois toujours dit que non, et que cela eut duré une heure, je lui dis tout d'un coup : « Vous perdez votre temps, parce qu'il est allé à Paris; il en doit revenir ce soir. » Après lui avoir dit cela, je descendis un moment dans ma chambre, où M. de Longueville étoit, qui chercha fort à me parler. Il étoit très-régulier à me faire la cour, depuis qu'on avoit fait courir le bruit que je devois l'épouser. L'on me vint dire que la Reine sortoit : il me mena jusqu'à mon carrosse; je courois afin de ne pas faire attendre la Reine. M. le comte d'Ayen me dit : « Madame se meurt! le Roi m'a commandé de chercher M. Valot et de le mener à Saint-Cloud en diligence. » Lorsque je fus dans le carrosse, la Reine me dit : « Madame n'en peut plus, et ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'elle croit avoir été empoisonnée. » Je me récriai, et dis : « Ah! quelle horreur! Je suis au désespoir de ce bruit-là. » Et sans songer à ce que je disois (nous sommes de bonnes gens de notre race), je lui demandai ce que c'étoit. Elle me répondit que dans le salon de Saint-Cloud, où elle étoit en bonne santé, elle avoit demandé à boire de l'eau de chicorée; que son apothicaire lui en avoit donné; qu'après l'avoir bue elle s'étoit mise à crier qu'elle sentoit un feu dans son estomac; qu'elle crioit sans cesse; qu'on étoit venu en avertir le Roi et chercher M. Valot. La Reine se mit fort à la plaindre et parla fort peu de tous les chagrins que Monsieur lui avoit donnés; qu'elle étoit tout en larmes lorsqu'elle étoit partie; qu'il sembloit qu'elle avoit prévu son mal. Un gentilhomme que la Reine y avoit envoyé arriva; il lui dit que Madame l'avoit chargé de lui dire qu'elle se mouroit; que si elle la vouloit trouver encore en vie, elle la supplioit très-humblement d'y aller bientôt, parce que si elle tardoit elle la trouveroit morte. Nous étions sur le canal à la promenade : nous montâmes en carrosse et allâmes trouver le Roi qui soupoit, parce qu'il prenoit les eaux. Le maréchal de Bellefond dit à la Reine qu'elle feroit bien de n'y pas aller; elle étoit indéterminée; je la priai de trouver bon que j'y courusse. Elle en faisoit difficulté; dans le moment le Roi vint, qui lui dit : « Si vous voulez venir, voilà mon carrosse. » La comtesse de Soissons se mit avec nous. A moitié chemin, nous trouvâmes M. Valot qui en revenoit; il dit au Roi que ce n'étoit qu'une colique; que son mal ne seroit ni long ni dangereux. Lorsque nous arrivâmes à Saint-Cloud, nous ne trouvâmes quasi personne qui parût affligé; Monsieur sembloit être fort étonné. Nous la vîmes sur un petit lit qu'on lui avoit fait à la ruelle, tout échevelée;

elle n'avoit pas eu assez de relâche pour se faire coiffer de nuit; sa chemise dénouée au cou et aux bras, le visage pâle, le nez retiré ; elle avoit la figure d'une personne morte. Elle nous dit : « Vous voyez l'état où je suis. » Nous nous mîmes à pleurer. Mesdames de Montespan et La Vallière y vinrent. Elle faisoit des efforts horribles pour vomir. Monsieur lui disoit : « Madame, faites vos efforts pour vomir, afin que cette bile ne vous étouffe pas. » Elle voyoit la tranquillité de tout le monde avec peine, quoiqu'elle fût en état de devoir faire une grande pitié. Elle parla au Roi quelques momens tout bas. Je m'approchai d'elle, je lui pris la main ; elle me serra la mienne et me dit : « Vous perdez une bonne amie, qui commençoit à vous aimer fort et à vous bien connoître. » Je ne lui répondis que par mes larmes. Elle demandoit l'émétique ; les médecins disoient que cela lui seroit inutile ; que ces sortes de coliques duroient quelquefois neuf à dix heures : qu'elles ne passoient jamais les vingt-quatre. Le Roi voulut raisonner avec eux : ils ne savoient que lui répondre. Il leur dit : « On n'a jamais laissé mourir une femme sans lui donner aucun secours. » Ils se regardoient et ne disoient mot. On causoit, on alloit et revenoit dans cette chambre; on y rioit comme si Madame avoit été dans un autre état. Je m'en allai à un coin parler à madame d'Epernon qui étoit touchée d'un tel spectacle. Je lui dis que j'étois étonnée qu'on ne parlât pas de Dieu à Madame : que cela étoit honteux pour tout ce que nous étions là. Elle répondit qu'elle avoit demandé à se confesser ; que le curé de Saint-Cloud étoit venu ; que c'étoit un homme qu'elle ne connoissoit pas ; qu'elle avoit été confessée dans un moment. Monsieur s'approcha ; je lui dis : « On ne songe pas que Madame est en état de mourir, et qu'il lui faudroit parler de Dieu. » Il me répondit que j'avois raison ; il me dit que son confesseur étoit un capucin qui n'étoit propre qu'à lui faire honneur dans un carrosse, pour que le public vît qu'elle en avoit un ; qu'il falloit un autre homme pour lui parler de la mort. « Qui pourroit-on trouver qui eût bon air à mettre dans la gazette pour avoir assisté Madame ? » Je lui répondis que le meilleur air qu'un confesseur dût avoir dans ce moment-là étoit celui d'être homme de bien et habile. Il me dit : « Ah ! j'ai trouvé son fait : l'abbé Bossuet, qui est nommé à l'évêché de Condom. Madame l'entretenoit quelquefois; ainsi ce sera son fait. » Il l'alla proposer au Roi, qui lui dit qu'il s'en devoit être plus tôt avisé et lui avoit déjà fait recevoir ses sacremens. Il lui dit : « J'attends que vous soyez parti, parce que si vous y êtes il faudroit aller reconduire Notre Seigneur à l'église, et il y a fort loin. » Madame se fit remettre dans son lit ; le Roi l'embrassa et lui dit adieu. Elle lui tint des discours fort tendres ; elle en fit de même à la Reine. Pour moi qui étois au pied de son lit tout en larmes, je n'eus pas la force de l'approcher. Nous retournâmes à Versailles : la Reine alla souper. M. de Lauzun y arriva au sortir de table ; je m'approchai de lui pour lui dire : « Voici un incident qui va bien me déconcerter. » Il me répondit : « J'en suis persuadé et je crois que ceci va rompre tous vos projets. » Je lui répondis que cela en pourroit différer l'exécution ; que quoi qu'il pût arriver, je ne changerois pas de sentimens. Je m'en allai coucher ; la Reine me dit qu'elle iroit le lendemain à Paris, et que nous verrions Madame en chemin. Elle mourut à trois heures (1), et le Roi en fut informé à six ; il résolut de quitter les eaux et de prendre médecine. L'on me vint dire la mort de Madame, qui me donna un sensible déplaisir : je n'avois point dormi de toute la nuit ; je faisois réflexion que, si elle mouroit et que Monsieur se mît en tête de m'épouser, cela m'embarrasseroit ; que quoi qu'il pût arriver, je ne changerois jamais de sentimens sur la résolution que j'aurois prise ; qu'il falloit attendre un certain temps pour rompre avec Monsieur ; qu'il en faudroit laisser passer un autre avant que de déclarer ce que j'avois dans la tête : l'imagination de cette longueur me mettoit au désespoir. J'étois dans ces sortes d'incertitudes, lorsqu'on me vint dire que Madame étoit morte : cela redoubla ma peine ; je m'en allai toute troublée chez la Reine ; elle me dit : « Je m'en vais à la messe du Roi. » Nous le trouvâmes en robe de chambre ; il dit : « Je n'oserois me montrer devant ma cousine. » Je lui dis : « Lorsqu'on est le maître et le cousin-germain, il n'y a point de façon à faire. » Il pleuroit Madame. Après la messe il me parla de mort, et s'en alla prendre sa médecine à une fenêtre, et me dit : « Voyez-moi faire finir les façons que vous faites quand vous en devez prendre. » M. de Condom vint rendre compte à la Reine de la mort de Madame. Il nous conta comme Dieu lui avoit fait de grandes grâces ; qu'elle étoit morte avec des sentimens d'une très-bonne chrétienne ; qu'il n'en avoit pas été surpris, parce que depuis quelque temps elle prenoit plaisir à lui parler de son salut ; qu'elle lui avoit même ordonné d'aller l'entretenir là-dessus aux heures qu'elle

(1) Du matin, le 30 juin 1670, après neuf heures de maladie

n'avoit personne chez elle ; qu'elle étoit bien aise de savoir de sa religion à fond, dont elle avoit été jusque là assez ignorante, et qu'elle vouloit commencer par là à faire son salut ; qu'il l'avoit trouvée dans de très-bonnes dispositions ; que, lorsqu'elle l'avoit vu, elle lui avoit dit : « J'ai songé trop tard à me vouloir sauver ; » qu'il avoit raison d'être satisfait des sentimens de douleur dans lesquels elle étoit morte.

Après que le Roi eut dîné et qu'il fut habillé, il vint chez la Reine pleurer. Il me dit : « Ma cousine, venez avec moi pour que nous parlions de ce qu'il faudra faire pour feu Madame, afin que je donne mes ordres à Saintot, » qui étoit présent ; il étoit dans la ruelle de la Reine. Après qu'il eut parlé de ce qu'il y avoit à faire, et que je lui eus donné mes avis, il me dit : « Ma cousine, voilà une place vacante : la voulez-vous remplir ? » Je devins pâle comme la mort. Je lui répondis toute tremblante : « Vous êtes le maître ; je n'aurai jamais d'autre volonté que la vôtre. » Il me pressa extrêmement : je lui répondis toujours que je n'avois rien à lui répondre que cela. Il me dit : « Y avez-vous de l'aversion ? » Je ne lui répondis encore rien. Il me dit : « J'y songerai et je vous en parlerai. » La Reine s'alla promener ; je la suivis. On ne parla que de la mort de Madame et du soupçon qu'elle avoit eu d'être empoisonnée et de la manière dont Monsieur et elle avoient vécu ensemble depuis long-temps. On se disoit les uns aux autres si on croyoit qu'il se remariât ; la plupart des gens qui tenoient ce discours me regardoient : je ne faisois nul semblant d'y prendre garde. Sur les bruits que je viens de dire, l'on fit assembler tous les médecins du Roi, de feu Madame et de Monsieur, quelques-uns de Paris, celui de l'ambassadeur d'Angleterre, avec tous les habiles chirurgiens, qui ouvrirent Madame. Ils lui trouvèrent les parties nobles bien saines : ce qui surprit tout le monde, parce qu'elle étoit délicate et quasi toujours malade : ils demeurèrent d'accord qu'elle étoit morte d'une bile échauffée. L'ambassadeur d'Angleterre y étoit présent, auquel ils firent voir qu'elle ne pouvoit être morte que d'une colique qu'ils appelèrent un *cholera-morbus*. Voilà ce qui nous fut rapporté devant la Reine ; chacun questionna à son tour les médecins qui nous en faisoient la relation. Celui d'Angleterre ne laissa pas de faire un écrit qui déplut extrêmement à Monsieur, parce qu'il l'envoya dans son pays. Le roi d'Angleterre se plaignit, parce qu'il croyoit que Madame avoit été empoisonnée : tous ces sots bruits me faisoient de très-grandes peines. Je vis le soir M. de Lauzun chez la Reine ; je lui dis : « J'ai une extrême douleur de la mort de Madame et je vous proteste que je la regrette encore plus fortement, parce que je sais qu'elle étoit de vos amies. » Il me répondit : « Personne n'y a tant perdu que moi. » Je lui répliquai : « Pour moi, je la plains par la raison que je viens de dire et parce que je l'aimois : ce qui m'afflige le plus, c'est que cette mort retardera mes affaires, et elle ne les changera point ; je veux suivre mon inclination et je serai ferme dans la résolution que je vous ai dit que j'avois prise. » Il me dit : « Je n'ai rien à vous répondre, ni le temps de demeurer davantage avec vous. » Il s'en alla. Je vis bien qu'il tenoit cette conduite par l'esprit de sagesse qu'il m'avoit paru avoir en tout. Le lendemain il prit le bâton pour servir auprès du Roi, qui monta en carrosse après la messe ; la Reine et lui mirent pied à terre à Saint-Cloud, pour jeter de l'eau bénite sur le corps de Madame : ils virent Mademoiselle et s'en allèrent droit au Palais-Royal pour rendre leur visite à Monsieur. La Reine y laissa le Roi pour aller dîner aux Carmélites de la rue du Bouloy. Elle alla à son retour voir madame de Montausier qui étoit malade à Paris depuis long-temps. L'origine de son mal venoit d'une peur qu'elle avoit eue dans un passage derrière la chambre de la Reine, où l'on met ordinairement un flambeau en plein jour ; elle y vit une grande femme qui venoit droit à elle : lorsqu'elle en fut proche, elle disparut à ses yeux. Elle s'en vint conter cela à tout le monde et s'en mit une si vive impression dans la tête et une si grande crainte, qu'elle en tomba malade. Quelque temps auparavant cette vision, M. de Montespan, qui est un homme fort extravagant et peu content de sa femme, se déchaînant extrêmement sur l'amitié que l'on disoit que le Roi avoit pour elle, alloit par toutes les maisons faire des contes ridicules. Un jour il s'avisa de m'en parler ; je lui lavai la tête : j'étois plus en droit de le faire qu'une autre, parce qu'il est mon parent. Je lui fis comprendre qu'il manquoit de conduite par ses harangues, dans lesquelles il mêloit le Roi avec des citations de la Sainte Ecriture et des Pères. Il a de l'esprit et peu de jugement ; il disoit quantité de sottises et les débitoit agréablement. Il vouloit faire entendre au Roi qu'au jugement de Dieu il lui seroit reproché de lui avoir ôté sa femme. Le lendemain, étant sur la terrasse avec la Reine, j'appelai madame de Montespan pour lui dire que j'avois vu son mari, qui étoit plus fou que jamais ; que je lui avois fait une violente correction. Elle me ré-

pondit : « Il est ici qui fait des relations épouvantables, dans lesquelles il mêle madame de Montausier. » Elle n'eut pas achevé cela, qu'on lui vint dire qu'elle la demandoit; que M. de Montespan venoit de sortir de chez elle. Nous nous séparâmes ; elle s'en alla trouver madame de Montausier : je la suivis d'assez près pour m'être trouvée en tiers lorsqu'elle lui conta que son mari étoit venu lui dire mille injures, dont elle paroissoit si outrée qu'elle trembloit de colère sur son lit. Elle me dit qu'elle louoit Dieu de ce qu'il ne s'étoit trouvé chez elle que ses femmes, parce que, s'il y avoit eu des hommes, elle l'auroit fait jeter par les fenêtres ; qu'elle avoit été obligée d'en avertir le Roi, qui le faisoit chercher pour l'envoyer en prison. Cette affaire fit un grand bruit dans le monde, parce que l'outrage étoit extraordinaire à supporter pour une femme qui jusque-là avoit eu bonne réputation. M. de Montausier étoit à Rambouillet : il n'apprit pas cette affaire ; l'on disoit même qu'on la lui avoit cachée ; d'autres imaginoient qu'il la savoit : qu'habilement il lui étoit avantageux de l'ignorer. Peu de temps après il fut fait gouverneur de M. le Dauphin : ses envieux et ses ennemis voulurent gloser sur ce choix et en établissoient des raisons; ceux qui savoient le bon goût du Roi et connoissoient le mérite de M. de Montausier, étoient persuadés que personne de tout le royaume ne s'en acquitteroit si bien que lui : il est vrai que c'est un parfait honnête homme et qui a fait voir qu'il étoit digne de la bonne opinion que le Roi avoit eue de lui.

Lorsque la Reine fut sortie de chez madame de Montausier, j'allai chez Monsieur, qui ne me parut point affligé : il me dit qu'il avoit prié madame d'Aiguillon de lui prêter sa maison de Ruel ; qu'en l'état où il étoit, il ne pouvoit pas demeurer à Paris. Le lendemain j'y retournai avec une mante voir Mademoiselle : il y avoit une fille du duc d'Yorck, que l'on avoit envoyée à la reine mère d'Angleterre pour la faire traiter d'un mal qu'elle avoit aux yeux : lorsque la Reine mourut, elle étoit demeurée entre les mains de Madame. Je la trouvai avec Mademoiselle : elles étoient toutes deux très-petites. Monsieur, qui aime les façons, leur avoit fait prendre des mantes qui traînoient à terre. Il avoit desiré qu'on rendît visite à mademoiselle de Valois, qui étoit encore en nourrice. J'allai avec ma mante à Saint-Germain : il étoit du respect de voir une fois Leurs Majestés avec ce harnois ridicule de deuil. Je dis au Roi les visites que j'avois rendues au Palais-Royal et lui fis la représentation des mantes de Mademoiselle et de la princesse d'Angleterre. Il me dit : « Ne raillez point de cela ; mon frère ne vous le pardonneroit pas. » Le lendemain, à la messe, M. de Lauzun s'approcha de moi pour me dire qu'il se réjouissoit de ce que j'allois épouser Monsieur : je lui répondis que je ne faisois pas mon compte que cela dût être. Il me répliqua : « Il le faudra bien, puisque le Roi le veut. Au moins, me dit-il, je me trouverai toujours ami de Mesdames ; l'autre me faisoit l'honneur d'avoir quelque bonté pour moi : je veux espérer que vous ferez de même. » Je lui répondis : « Cette affaire ne se fera jamais. » Il me répliqua : « Et moi je vous dis qu'elle se fera et j'ajoute que j'en serai très-aise. Quoique je perde auprès de vous ma place de confident, j'aime encore mieux votre grandeur que mon intérêt particulier, et je ne saurois mieux reconnoître les obligations que je vous ai, que de vous dire que je sais mépriser ma fortune lorsqu'il s'agit de votre gloire. » Quoique ce discours parût équivoque par rapport à la perte de ma confidence, ou à ce qu'il savoit bien ce que j'avois dans le cœur pour lui, il ne laissa pas de me surprendre, et je vis bien que cette occasion l'avoit pressé de parler comme il venoit de faire. Il me dit : « A mon tour je veux vous demander une audience. » Je lui dis de se trouver chez le Roi l'après-dînée. Dès que le Roi fut au conseil, il y vint ; il me dit : « Le Roi veut que vous épousiez Monsieur : il faut obéir. Vous m'avez fait l'honneur d'avoir de la confiance en moi, vous y en devez prendre plus que jamais : et je ne saurois vous donner une plus forte marque de ma sincérité que de vous représenter mille fois que vous devez faire ce que le Roi désire ; et, sans faire aucun raisonnement, il faut suivre votre devoir aveuglément; ne songez qu'à cela, vous vous en trouverez bien. Pensez ce que c'est que Monsieur : il n'y a que le Roi et M. le Dauphin au-dessus de lui, et vous n'y aurez que la Reine ; le Roi vous considerera et vous donnera tous les jours mille agrémens ; vous aurez chez vous toute la cour, musique, bal, ballet, comédies et toutes sortes de plaisirs. » Je lui dis : « Vous ne pensez pas que j'ai plus de quinze ans et vous me tenez des discours qui ne sont propres qu'à réjouir des enfans. Je suis persuadée, lui dis-je, que le Roi a de la bonté pour moi ; je ne m'en rendrai pas indigne par ma conduite. J'ai l'honneur d'être sa cousine-germaine : je ne veux point d'autre grandeur ni d'élévation que celle-là ; j'ai mon plan dans la tête ; je sais ce que je dois faire pour pouvoir être heureuse : ainsi vous voulez bien que je vous dise que je ne changerai point

de résolution. Croyez-vous que j'aie oublié le passé et que je ne me souvienne pas de tout ce que je vous ai dit? » Il me répondit : « J'ai raison d'en être persuadé ; par rapport à moi, il ne me souvient pas que vous m'ayez rien conté depuis quelque temps ; j'ai été si inappliqué sur tout ce que vous me disiez, et si attaché à mon devoir, que j'ai oublié tout ce que vous m'avez voulu apprendre et ne suis, à l'heure qu'il est, occupé que du plaisir de vous voir Madame. Je vous regarderai passer du château neuf pour aller chez le Roi, précédée et suivie par un nombre de gardes ; j'avoue que cela me réjouit infiniment et que je ne me trouve sensible qu'à votre grandeur. J'ai passé ma vie à songer aux contes que vous me faisiez pour le projet que vous aviez dans la tête pour quelqu'un ; je ne trouve personne à plaindre que ce quelqu'un : vous ne m'en avez pas dit le nom, je ne sais de qui je dois plaindre le malheur; ainsi je ne veux être occupé de rien au monde que de votre établissement. » Il me dit cela avec un air si libre et si naturel, que j'en aurois été outrée de douleur si je n'avois imaginé que sa sagesse lui avoit fait faire des efforts pour me paroître ce qu'il n'étoit pas.

J'allai à Saint-Cloud chercher le corps de Madame pour le conduire à Saint-Denis; madame la princesse et madame de Longueville vinrent avec moi. J'allai coucher ce soir-là à Paris, et m'en retournai le lendemain à Saint-Germain, où M. de Lauzun me vint dire chez la Reine qu'il me supplioit très-humblement de ne lui plus parler. Il me dit qu'il avoit été assez malheureux pour avoir déplu à Monsieur, parce qu'il étoit serviteur de Madame. « Il croiroit, dit-il, que toutes les difficultés que vous lui feriez viendroient de moi. Ainsi, à moins que d'avoir vos ordres à me donner pour parler au Roi, et que je puisse lui dire : « Mademoiselle m'a parlé pour informer Votre Majesté de cela ; » je vous supplie encore une fois de trouver bon que je ne m'approche plus de vous, lorsque vous m'appellerez pour d'autres affaires que pour celles qui auront directement rapport au Roi ; et ne m'écrivez ni ne m'envoyez personne : c'est une conduite que je dois tenir autant pour vous que pour moi. Ainsi il faut, s'il vous plaît, que vous la trouviez bonne. » Je lui dis que ce qu'il vouloit que je fisse me mettoit au désespoir ; que je ne voulois pas absolument épouser Monsieur ; que toutes les grandeurs et tous les avantages qu'il m'avoit voulu faire voir dans son autre conversation m'étoient indifférens ; que Monsieur étoit plus jeune que moi ; que je n'étois pas d'un naturel soumis ; que nous ne serions pas heureux ensemble ; qu'il falloit qu'il choisît une personne d'une humeur à se pouvoir accommoder du chevalier de Lorraine ou de quelque autre favori ; que je ne pouvois être contente ni trouver du repos que par l'exécution de ce qu'il devoit savoir que j'avois dans la tête. Il me répondit toujours que j'avois tort, que je devois obéir ; qu'il me demandoit en grâce de ne lui plus parler ; qu'il me fuiroit; qu'il me conjuroit encore une fois de ne le pas trouver mauvais. Je lui répondis : « Au moins marquez-moi un temps ; c'est-à-dire dites-moi : « Si dans six mois votre affaire n'est pas faite avec Monsieur, je vous parlerai. » Pourvu que vous disiez que votre résolution à ne pas me voir ait des bornes, je serai satisfaite. Pour rompre l'affaire de Monsieur, cela est aussi assuré que ma persévérance pour l'autre. » Il me dit : « Je vois bien que nous ne finirons jamais, et qu'il faut nécessairement que ce soit moi qui prenne le premier congé. Je suis et serai toute ma vie, me dit-il, reconnoissant de l'honneur que vous m'avez fait de vous confier à moi. Ce que je fais aujourd'hui doit vous marquer que je n'en étois pas indigne. » Je lui dis : « Répondez-moi sur le temps, parce que sûrement je romprai l'affaire avec Monsieur. » Il me dit : « Ce n'est ni à vous ni à moi à fixer un temps, ni à régler la fin d'une affaire qui est entre les mains du Roi ; je ne saurois vous faire d'autre réponse. Voudriez-vous que dans une affaire qui vous regarde je fisse une imprudence? Ainsi je n'ai rien à vous répondre, sinon que je saurai plaindre le malheureux inconnu, et que je n'oublierai de ma vie l'honneur que vous m'avez fait de vous confier à moi. » Il me fit une profonde révérence, et me dit qu'il n'avoit jamais fait une si violente épreuve de la soumission, ni ressenti tant de respect. Je lui dis : « Vous vous en allez ! quoi, je ne vous parlerai plus? » Il me répondit : « Non ; et afin que je n'en aie plus d'occasion, et que vous ne cherchiez pas celle de le vouloir faire, pour achever tout ce que j'ai à vous dire, il me semble que voici à peu près la saison que vous allez prendre les eaux de Forges : vous voudriez sans doute me demander conseil. C'est pour cela que je vous dis par avance que vous ferez bien d'y aller le plus tôt que vous pourrez ; ce voyage sera utile pour votre santé : il peut encore être propre à guérir ce que vous avez envie de vous ôter de la tête. Si ce quelqu'un que je ne connois point vous voyoit, il en seroit troublé, et cela même vous empêcheroit de l'oublier ; et vous voyez qu'il faut nécessairement vous débarrasser. Nous ne ferions, me dit-il, que des répétitions inutiles ; le Roi sortiroit du conseil ;

et insensiblement, quelque régulier que je veuille être, je manquerois à mon devoir. » Et, sans vouloir m'écouter davantage, il me quitta. Je m'en allai pleurer dans ma chambre. Outrée de douleur de mon état, je faisois réflexion au sien : je le blâmois d'un côté, et admirois sa conduite de l'autre. Peu de jours après cette conversation je partis pour Forges ; je pris congé du Roi ; il me dit : « Mon frère m'a parlé comme un homme qui souhaite ardemment se marier avec vous ; qu'il ne seroit pas de bonne grâce d'épouser sitôt après la mort de Madame : ainsi il désireroit arrêter et signer le contrat avant que vous partissiez pour aller prendre vos eaux ; et cet hiver vous acheveriez l'affaire. » Je lui répondis : « Sire, Monsieur ne se mariera pas sans la participation du chevalier de Lorraine : et s'il y trouvoit quelque répugnance pour moi, il me seroit fâcheux de rompre une affaire qui auroit paru dans le public comme faite ; et Votre Majesté, qui l'auroit conclue, seroit obligée de la soutenir contre le gré de Monsieur : nous commencerions d'être brouillés ensemble devant que d'avoir épousé. Je la supplie très-humblement, lui dis-je, de me laisser faire mon voyage de Forges ; à mon retour, Votre Majesté verra comme Monsieur en aura usé. Cependant j'aurai eu le temps d'étudier sa conduite, et je la supplierai de décider de la mienne sur ce que j'aurai appris de la sienne. » Je me séparai du Roi là-dessus, et je lui dis que je réglerois toutes mes actions sur ses ordres ; que je lui demanderois ce qu'il vouloit que je fisse lorsque je lui aurois dit mes raisons. Je ne restai à Forges que précisément le temps qu'il me falloit pour prendre mes eaux : je ne crois pas qu'elles me fissent du bien, parce que j'étois fort agitée. Je m'en allai deux ou trois jours à Eu ; et afin que ce séjour ne retardât pas mon voyage, j'envoyai chercher de l'eau à Forges, que je prenois comme si j'avois été à la fontaine ; mon temps fini, je partis et m'en retournai avec beaucoup de plaisir et de diligence. Je séjournai deux jours à Saint-Germain, sans que le Roi me parlât de rien au sujet de Monsieur. Je voulois sortir de cet embarras. Je lui dis, lorsque je partis pour aller à Paris, s'il avoit eu la bonté de parler de mon mariage, et s'il ne vouloit pas finir cette affaire. Il me regarda et se mit à sourire. « Je vois bien que vous ne vous souciez guère de vous marier. » Je lui dis : « Pardonnez-moi, Sire, je le voudrois, et j'ai crainte de devenir un sujet d'ennui à Monsieur : j'appréhende aussi qu'il ne m'ennuie aussi à moi-même. » Lorsque je fus à Paris, madame de Puysieux me vint voir ; elle me dit : « Je vous prie de m'apprendre si vous épouserez Monsieur ; tout le monde le veut, et moi, qui suis une vieille routière qui parle franchement, je vous dirai que vous ne le voulez pas. Monsieur désire l'affaire, et le chevalier de Lorraine la craint : voilà les mouvemens que vous causez. Ce dernier est intrigué à faire dissuader Monsieur, sans pourtant vouloir faire paroître s'en mêler : je vois bien qu'il s'en rompt la tête inutilement ; ce sera Mademoiselle, et non pas lui, qui rompra ce mariage. J'ai ouï dire, me dit-elle, que le Roi a connu votre répugnance ; qu'il ne l'avoit pas condamnée. Il ne vous dira pas ce qu'il pense là-dessus ; il ne vous violentera pas : vous verrez, avec un peu de temps, que je suis bien instruite de vos affaires. » Je lui répondis qu'elle en savoit plus de nouvelles que moi, parce que je désirois cette affaire si le Roi la vouloit ; qu'il me paroissoit que Monsieur et lui en avoient fort envie ; que le chevalier de Lorraine n'y pouvoit avoir aucune répugnance, parce que j'avois toujours bien vécu avec lui. Elle me répondit : « Je veux encore, grande princesse, vous ajouter que je sais que vous trouverez dans la personne de Monsieur bien des circonstances qui vous déplaisent ; vous ne me l'avouerez pas, quoique j'en sois informée, et je ne blâme pas votre goût. Je prie Dieu de tout mon cœur de vouloir vous inspirer de vouloir M. de Longueville. Si j'étois aussi assurée que vous le voudriez épouser que je suis certaine que vous n'épouserez pas Monsieur, j'avoue que je m'en retournerois bien contente de vous ; j'ai toujours cette folie dans la tête que c'est votre affaire et la sienne de vous marier ensemble. » Je fus extrêmement étonnée de trouver madame de Puysieux si bien instruite de mes intentions à l'égard de mon affaire avec Monsieur. Lorsque je fus retournée à Saint-Germain, j'y menai ma vie ordinaire pendant quelques jours. Monsieur étoit comme embarrassé avec moi, parce que je ne lui parlois quasi point, que quelquefois que je passois chez la Reine. Un jour qu'il étoit à Paris, le Roi me dit : « Mon frère m'a encore reparlé de votre affaire, et qu'il souhaite qu'en cas que vous n'eussiez pas d'enfans, vous donnassiez tout votre bien à sa fille. Il me paroît, me dit-il, qu'il ne se soucieroit guère d'en avoir, pourvu qu'il pût espérer que sa fille épouseroit mon fils. Je lui ai répondu que cela n'étoit pas sûr ; qu'il feroit bien de se souhaiter des enfans. » Je me mis à rire, et dis au Roi que je croyois que c'étoit l'unique fois de la vie que quelqu'un qui se marie eût dit qu'il souhaiteroit n'avoir point d'enfans. « Je ne sais si cette proposition est

obligeante : je supplie très-humblement Votre Majesté, lui dis-je, de me l'expliquer. » Le Roi se mit à rire, et me dit qu'il avoit tenu des discours encore plus ridicules sur ce chapitre-là ; qu'il lui avoit conseillé de n'en plus parler pour son honneur, et qu'il me prioit de le dispenser de me les apprendre. La Reine, qui en étoit en partie instruite, disoit au Roi : « Cela est bien vilain à Monsieur. » Je vis avec plaisir que cette affaire se tournoit heureusement pour moi en raillerie, sans que j'achevasse de faire connoître au Roi que je ne la voulois pas. Je lui dis : « Tout ce que je trouve de plus ridicule à ce que Monsieur m'a fait l'honneur de me conter est la raison pour laquelle il croit intéresser Votre Majesté à marier M. le Dauphin à sa fille, par le moyen de mon bien. Je ne crois pas qu'elle souffrît qu'on mît cet article dans le contrat : il me semble qu'il sera un de ces aînés qui n'ont pas besoin qu'une femme fasse leur fortune. » Je dis au Roi : « Je crois que Votre Majesté ne sauroit me blâmer d'être un peu blessée de cette proposition. » Il me dit : « Je n'ai rien à vous répondre, sinon que vous devez épouser mon frère, dans l'assurance de ne devoir jamais espérer de gouvernement de province pour lui, parce que je ne lui en donnerai aucun. Je vous dis cela afin que vous n'y soyez pas trompée, ni que vous ne lui conseilliez point de m'en demander de particuliers pour les gens qui sont à lui. Lorsque je lui accorderai quelque grâce pour de l'argent, ce sera à votre prière que je lui en donnerai, afin qu'il vous en sache gré. » Je répondis au Roi que tout ce qu'il m'avoit fait l'honneur de me dire me donnoit un grand dégoût pour cette affaire; que je ne serois pas long-temps à le supplier de la finir. Il me répondit : « A propos, j'oubliois de vous demander s'il est vrai que le lendemain que Madame mourut, vous deviez me demander un agrément pour un mariage? » Je fus un peu interdite : je pris un air moins contraint, je lui répondis : « Si quelqu'un en a averti Votre Majesté, il faut que cela soit vrai; si on ne lui en a rien dit, cela n'est pas. » La Reine me demanda : « Qu'est-ce que cela veut dire? » Le Roi se mit à rire et lui répondit : « Je n'en sais rien. » Elle reprit : « Est-ce M. de Longueville? » Je lui dis que non. « Vous ne pouvez, me dit-elle, épouser qu'un prince. »

Le Roi ne fit plus semblant d'entendre ce qu'elle me disoit; ainsi je lui répliquai : « Je suis une assez riche dame pour faire un plus grand seigneur qu'un cadet de Lorraine; je pourrois choisir un plus honnête homme et qui seroit plus utile au service du Roi que M. de Guise; et puisqu'il a consenti au mariage de ma sœur avec lui, je crois qu'il auroit la bonté d'approuver mon choix si j'en faisois un, et qu'il ne me contraindra jamais à une affaire pour laquelle j'aurai une juste répugnance. » Le Roi, qui nous avoit laissé parler, me dit tout d'un coup : « Non sûrement; je vous laisserai faire ce que vous voudrez et je ne voudrois rien qui puisse vous donner de l'inquiétude. » La Reine me dit : « A quoi bon cet éclaircissement? A-t-il quelque rapport à l'affaire de Monsieur? » Je pris la parole pour dire à la Reine : « Votre Majesté ne voit-elle pas que le Roi se réjouit et fait une plaisanterie pour nous faire parler? » Je voulus finir cette conversation, de peur d'en trop dire. Comme je raillois avec le Roi, je lui dis : « Je prie très-humblement Votre Majesté de conclure l'affaire de Monsieur. Si elle ne la finit bientôt, j'aurai sujet de me plaindre du peu de soin qu'elle a de moi. » Le Roi me répondit : « Nous avons assez parlé, allons dîner. » Je me trouvai fort heureuse d'être sortie de l'embarras dans lequel j'avois failli à me fourrer par une requête équivoque. Le Roi alla huit ou dix jours après cette conversation dîner à Colombes avec Monsieur; à son retour il me dit : « Mon frère a un grand empressement pour votre affaire; il voudroit bien qu'on travaillât au contrat; je lui ai proposé d'attendre que nous fussions de retour de Chambord. Je vous demande, me dit-il, si vous n'êtes pas de mon avis. » Je lui dis : « Oui, Sire; et le plus tard qu'on y songera sera toujours le meilleur et le plus utile pour moi. »

J'allai deux ou trois jours après dîner à Paris. Madame de Puysieux me vint voir et me dit : « Je ne saurois me rétracter de ma prophétie; et quoi que le Roi ait fait et quoi qu'il vous ait dit au retour de Colombes, je vous répète encore une fois que le mariage de Monsieur avec vous ne se fera pas. Vous m'allez trouver bien hardie d'oser vous demander si vous ne voulez pas épouser M. de Longueville, lorsque l'autre affaire sera tout-à-fait manquée. » Elle me dit, avec un air d'autorité qu'elle prenoit avec tout le monde : « Vous seriez une bonne princesse si vous m'en vouliez donner votre parole. » Je lui répondis d'un ton à demi-brusque : « Non, je ne le puis pas; j'ai des engagemens ailleurs. » Dès le moment que cela m'eut échappé, je crus en avoir trop dit. Elle imagina que j'avois fait cette réponse pour me défaire de ses importunités. Quelque habile qu'elle fût, je vis bien qu'elle n'avoit fait aucune réflexion à ce que je venois de dire. Le jour de Saint-François, je revenois de confesse; je m'en allai chez la Reine

pour la suivre à la messe. J'aperçus M. de Lauzun qui sortoit de sa chambre pour aller au lever du Roi; il vit qu'il n'y avoit personne, il me suivit. Je lui dis : « Vous êtes bien hardi d'oser m'approcher! — Je ne le fais, répondit-il, que parce que je vous trouve sur mon chemin. » Je lui dis: « Je vous prie de m'apprendre des nouvelles : dit-on que je me marie avec Monsieur? » Il me répliqua : « Je n'en sais rien; tout le monde dit que vous êtes furieusement entêtée et que vous en pressez le Roi tous les jours. » Je lui répondis : « Vous dites que je le veux? Je vous assure que je suis aujourd'hui dans les mêmes dispositions et dans les mêmes sentimens que la dernière fois que je vous en ai parlé. » Il me répondit: « Je suis surpris que vous vous amusiez à m'entretenir lorsque vous venez de confesse; ce ne sont pas de bonnes dispositions pour aller communier. » Je lui répondis que pour lui je ne devois jamais faire de scrupule de lui parler. Il me dit: « Je n'entends point ce que vous me voulez dire; » et moi je lui dis: « Je le conçois très-bien et j'espère que vous serez bientôt en état de le comprendre, et je vous dis que je suis fort lasse de soutenir si long-temps le personnage que je fais. » Il me répondit: « Je vous entends encore moins que la première fois; ainsi je ferai bien de suivre mon chemin et vous ferez encore mieux de suivre le vôtre. » Après m'avoir dit cela d'une mine à demi souriante, il s'en alla de son côté et moi du mien. Nous partîmes pour aller à Chambord, où j'avois le plaisir de voir M. de Lauzun quasi toute la journée et je n'osois lui parler. Je m'entretenois depuis le matin jusqu'au soir avec le comte de Rochefort et avec l'archevêque de Reims. Le premier me dit: « Il me semble que je vous trouve brouillée avec M. de Lauzun; je ne vous vois plus parler ensemble. » Je lui répondis: « Si vous ne connoissiez l'esprit et les manières de l'homme, vous en devriez être surpris; vous savez qu'il ne s'entretient avec les gens que lorsque la fantaisie lui en prend. » Le chevalier de Beuvron, un des favoris de Monsieur, me vint voir à Chambord, pour me supplier de lui donner une audience. Je lui répondis qu'il n'avoit qu'à parler. Il me dit qu'il étoit au désespoir qu'on m'eût fait entendre qu'il s'opposoit à mon mariage; qu'il me supplioit d'être persuadée que non; qu'au contraire il lui étoit plus avantageux que Monsieur m'épousât, parce que je lui apporterois beaucoup de bien qui serviroit à payer ses dépenses ordinaires et que de l'argent que le Roi lui donnoit il en pourroit faire des libéralités; que s'il épousoit une Allemande, elle lui mangeroit tout sans lui avoir rien apporté. Il trouva le secret de me persuader par d'aussi vives raisons qu'il étoit dans mes intérêts par rapport aux siens; et pour être plus honnête et y ajouter le chevalier de Lorraine, il me dit: « Quand nous aurons fait votre mariage, vous nous en aurez l'obligation, parce que vous savez qu'il dépend de nous de l'empêcher. » Je lui répondis: « Le chevalier de Lorraine et vous êtes trop habiles pour ne pas songer à tout ce qu'il y a de plus grand et de plus avantageux pour Monsieur; je puis, sans me flatter, dire qu'il ne sauroit rien imaginer qui lui convienne mieux que moi. Je ne sais si vous êtes bien informé que je ne souhaite pas cette affaire et que je crois avoir autant de raison de ne vouloir pas me marier avec Monsieur, qu'il en peut avoir de désirer que je voulusse de lui. » Je lui dis: « Après ce que je viens de vous dire, vous croirez aisément que je vous saurai gré de vos bonnes intentions. » Il s'en alla et moi j'eus un grand soin de faire le détail de cette conversation au Roi. Il me répondit: « Cet homme vous a parlé comme un sot; mon frère me fait pitié de se servir de telles gens. »

Tout le monde se divertissoit à Chambord : il y avoit tous les jours des comédies et des ballets et aux autres heures on jouoit. Je n'y jouai qu'une montre avec mesdames de La Vallière, de Montespan et M. de Lauzun, qui ne regarda point de mon côté. Un ruban de ma manchette se dénoua, je lui dis de vouloir me l'attacher; il me répondit qu'il étoit trop maladroit et l'on trouva cela plaisant. J'étois étonnée que l'on ne prît pas garde qu'il avoit une grande affectation à ne me pas parler. Il nous vint des nouvelles que la fièvre avoit pris à M. le Dauphin, qui avoit été malade quelque temps avant qu'on allât à Chambord; cela fit prendre la résolution de s'en retourner. J'avois envie de sortir de l'inquiétude que mon état me donnoit: j'attendis un soir le Roi chez la Reine; je lui dis : « Il me souvient que Votre Majesté m'a dit qu'elle finiroit l'affaire de Monsieur lorsqu'elle seroit de retour à Paris: je la supplie très-humblement de ne pas attendre qu'elle y soit arrivée et de trouver bon que je lui dise avant de partir d'ici, que j'honore extrêmement Monsieur; que j'ai toute la reconnoissance imaginable de l'honneur que Votre Majesté m'a fait de me vouloir marier avec lui. Il y a mille raisons qui me rendroient malheureuse : je la supplie de tout mon cœur qu'il n'en soit plus parlé. » Le Roi me répondit : « Vous voulez donc que je dise à mon frère que vous ne vous voulez jamais marier? — Non pas, Sire, mais que je ne me veux point marier avec lui; que nous serons bien ensemble

comme cousins-germains et que nous ne vivrions pas de même comme mari et femme. » Le Roi me dit : « Je lui dirai ce que vous souhaiterez. » J'eus un très-grand plaisir de voir qu'il ne s'en soucioit point. J'ai oublié de mettre que le jour que le Roi eut une très-grande conversation avec moi pour ce mariage, il me répéta plusieurs fois : « Ne craignez pas le chevalier de Lorraine: il ne reviendra jamais auprès de mon frère; il y a plus d'une raison qui m'empêcheroit de le laisser revenir. »

Le lendemain que j'eus fait au Roi le compliment que je viens de dire, il m'appela chez la Reine pour me dire qu'il avoit parlé à Monsieur; qu'il l'avoit extrêmement étonné, et qu'il avoit encore été plus surpris de ce que j'avois dit que ce ne seroit qu'avec lui que je ne me marierois jamais ; que je laissois par-là entendre que je ne donnois pas l'exclusion à quelque autre; qu'il lui avoit répondu qu'il y avoit des gens à la cour qui étoient de vos amis, et qui n'étoient pas des siens, qui avoient rompu cette affaire. Il me dit : « Je n'ai pas eu la curiosité de lui demander qui ils étoient, parce que je ne veux faire d'affaires à personne. Je pense, me dit-il, qu'il boudera avec vous; je vous conseille de n'y pas prendre garde. » Je dis au Roi : « Je ne sais à qui Monsieur en veut; je sais bien que, depuis la mort de Madame, je n'ai parlé en particulier qu'à Rochefort et à l'archevêque de Reims. » Je fus tout le chemin, pendant notre retour, auprès de lui; il me faisoit des mines et me tenoit des discours d'enfant; je ne faisois de réponse que celle de regarder le Roi et d'en sourire avec lui. La Reine, qui aime que l'on se marie, étoit au désespoir, sans songer que cette affaire ne m'étoit pas avantageuse, par rapport à la personne et à l'humeur de Monsieur. Deux ou trois jours après que l'on fut arrivé à Saint-Germain, l'on alla demeurer deux jours à Versailles, où M. de Lauzun ne s'approchoit point de moi non plus que sur le chemin. Lorsque nous fûmes retournés à Saint-Germain, je le vis sur la porte; je lui dis, comme je passois : « J'ai rompu l'affaire de Monsieur, ne voulez-vous pas me parler? Il me semble que j'ai beaucoup à vous dire. » Il me répondit d'une manière gracieuse : « Ce sera quand vous voudrez. » Je lui dis de se trouver le lendemain chez la Reine; il fut ponctuel à me venir écouter à l'heure que je lui avois marquée. Je lui rendis compte de tout ce que j'avois fait; il me répondit que puisque j'avois voulu rompre l'affaire malgré toutes les grandeurs que j'y trouvois, il louoit la conduite que j'avois tenue. Je lui dis tout ce que madame de Puysieux m'avoit proposé et ce que je lui avois répondu. Je lui demandai s'il n'étoit pas temps de reprendre mon autre affaire; que je l'avois fortement dans la tête ; que j'étois résolue de suivre et d'exécuter les projets dont je lui avois parlé; que je me trouvois si occupée de cette affaire, que je ne pouvois douter que je n'y trouvasse mon repos ; que c'étoit l'affaire dans laquelle Dieu vouloit que je fisse mon salut. Il me répondit que ce que je lui disois demandoit quelque réflexion ; que puisqu'il vouloit prendre du temps pour songer à ce qu'il avoit à me conseiller, je devois juger combien il me falloit examiner l'affaire avant de la terminer ; qu'il ne pouvoit pas manquer à la bonne foi qu'il m'avoit promise; qu'ainsi il étoit obligé de me dire de ne rien presser ; que je ne devois pas faire confidence à ce quelqu'un, dont il ne savoit pas le nom, que ce fût lui qui retardât son bonheur ; que je lui ferois un ennemi ; qu'il espéroit que je me donnerois un peu de patience ; qu'un jour cet inconnu deviendroit son ami, parce qu'il verroit que les conseils qu'il me donnoit auroient conduit son affaire au point qu'il la falloit faire venir pour réussir. Après m'avoir dit cela, il me répéta deux ou trois fois : « Tout ce que je vous conseillerois de plus ou de moins que ce que je viens de vous dire seroit inutile : je m'en vais vous laisser penser toute seule si je suis un bon ou un méchant ami. » Il me quitta sans vouloir m'écouter davantage. Je suis naturellement impatiente : je souffrois avec peine les longueurs d'une affaire qui m'occupoit assez fortement pour troubler mon repos. Je liai une autre conversation avec M. de Lauzun : je lui dis qu'absolument je voulois exécuter mon dessein, et que j'avois pris celui de lui nommer la personne que j'avois choisie. Il me répondit que je le faisois trembler. Il me disoit : « Si par caprice je n'approuve pas votre goût, résolue et entêtée comme vous êtes, je vois bien que vous n'oserez plus me voir ; je suis trop intéressé à me conserver l'honneur de vos bonnes grâces pour écouter une confidence qui me mettroit au hasard de les perdre : je n'en ferai rien ; je vous supplie de tout mon cœur de ne me plus parler de cette affaire. » Plus il se défendoit de vouloir s'entendre nommer, plus j'avois envie de le faire. Comme il s'en alloit toujours lorsqu'il m'avoit précisément répondu ce qu'il avoit à me dire, j'avoue que j'étois fort embarrassée de lui dire moi-même : « C'est vous. » Un jeudi au soir je le trouvai chez la Reine ; je lui dis : « Je suis déterminée, malgré toutes vos raisons, de vous nommer l'homme que vous savez. » Il me dit qu'il ne pouvoit plus se défendre de m'écou-

ter. Il me répondit sérieusement : « Vous me ferez plaisir d'attendre à demain. » Je lui répondis que je n'en ferois rien, parce que les vendredis m'étoient malheureux. Dans le moment que je voulus le nommer, la peine que je conçus que cela lui pourroit faire augmenta mon embarras. Je lui dis : « Si j'avois une écritoire et du papier, je vous écrirois le nom ; je vous avoue que je n'ai pas la force de vous le dire. J'ai envie, lui dis-je, de souffler sur le miroir : cela épaissira la glace ; j'écrirai le nom en grosses lettres, afin que vous le puissiez bien lire. » Après nous être entretenus long-temps, il faisoit toujours semblant de badiner, et moi je lui parlois bien sérieusement sur l'envie que j'avois de lui dire : « C'est vous. » Il se trouva qu'il étoit minuit. Je lui dis : « Il est vendredi, je ne vous dirai plus rien. » Le lendemain j'écrivis dans une feuille de papier ces mots : « C'est vous. » Je le cachetai et le mis dans ma poche. Je le rencontrai chez la Reine ; je lui dis : « J'ai le nom dont il est question écrit dans ma poche, et je ne veux pas vous le donner un vendredi. » Il me répondit : « Donnez-moi le papier ; je vous promets de le mettre sous mon chevet, pour ne le lire qu'après que minuit sera sonné. Je m'assure, me dit-il, que vous ne douterez pas que je ne veille jusqu'à ce que j'entende l'horloge et que je n'attende avec impatience que l'heure soit venue. Je m'en vais demain à Paris, d'où je ne reviendrai que tard. » Je lui dis : « Vous vous tromperiez peut-être à l'heure ; ainsi vous ne l'aurez que demain au soir. » Je ne le vis que le dimanche à la messe ; il vint l'après-dînée chez la Reine ; il causa avec moi comme avec tous ceux qui étoient au cercle. Lorsque la Reine fut entrée dans son prie-dieu, je me trouvai seule avec lui auprès de la cheminée ; je sortis mon papier, je le lui montrois et après je le remettois quelquefois dans ma poche et d'autres fois dans mon manchon. Il me pressa extrêmement de le lui donner ; il me disoit que le cœur lui battoit ; qu'il croyoit que c'étoit un pressentiment que je lui allois donner occasion de rendre un méchant office à quelqu'un s'il désapprouvoit mon choix et mes intentions. Cette manière de conversation dura une heure ; nous nous trouvâmes aussi embarrassés l'un que l'autre. Je lui dis : « Voilà le papier ; je vous le donne, à condition que vous me ferez réponse au bas de mon écriture ; vous y trouverez assez de papier, parce que mon billet est court. Vous me le rendrez ce soir chez la Reine, où nous parlerons ensemble. » Je n'eus pas achevé de lui dire cela, que la Reine sortit pour aller aux Récollets ; je la suivis, j'y priai Dieu de tout mon cœur, pour lui demander l'accomplissement de mes desseins ; mes distractions y furent grandes. Après être sorties de l'église, nous allâmes chez M. le Dauphin. La Reine s'approcha du feu ; je vis entrer M. de Lauzun, qui s'approcha de moi sans oser me parler, ni quasi me regarder ; son embarras augmenta le mien. Je me jetai à genoux pour me mieux chauffer ; il étoit tout auprès de moi. Je lui dis sans le regarder : « Je suis toute transie de froid. » Il me répondit : « Je suis encore plus troublé de ce que j'ai vu : je ne suis pas assez sot pour donner dans votre panneau. J'ai bien connu que vous vouliez vous divertir et vous défendre par un tour extraordinaire de me dire le nom de ce quelqu'un. Je n'aurai jamais, me dit-il, de curiosité, lorsque vous aurez la moindre répugnance à me faire quelque aveu. » Je lui répondis : « Rien ne sauroit être si sûr que les deux mots que je vous ai écrits, ni rien de si résolu dans ma tête que l'exécution de cette affaire. » Il n'eut pas le temps de répliquer, ou ne se trouva pas la force de soutenir une plus longue conversation.

Le soir, après le souper du Roi, il se présenta deux ou trois fois devant moi, et il n'eut pas le courage de m'approcher, ni je ne sus trouver celui d'aller à lui. Le hasard fit que nous nous trouvâmes assez près l'un de l'autre : je m'appuyai sur lui pour me lever ; il prit ce temps-là pour me rendre mon papier ; je le mis dans mon manchon. La Reine alla un moment après chez M. le duc d'Anjou ; pendant qu'elle s'y amusoit, j'allai dans le cabinet de la maréchale de La Motte pour lire sa réponse. Je ne doutois pas qu'il ne m'en eût fait une au bas de mes deux mots : je ne me souviens pas des termes, je sais bien qu'il me disoit en peu de mots que son zèle et sa fidélité étoient mal récompensés, puisque je lui avois écrit d'une manière à l'empêcher de m'approcher ; qu'il ne pouvoit avec raison croire cela, et ne pouvoit, sans l'avoir perdue, se flatter que je lui eusse parlé sérieusement ; qu'ainsi il ne devoit ni n'osoit me faire d'autre réponse que celle de me dire qu'il seroit toujours dévoué à mes volontés ; que je l'y trouverois toute sa vie extrêmement soumis. Cette manière de réponse me parut fort prudente. Il me disoit, d'un côté, qu'il ne pensoit à rien moins qu'à cette affaire ; et, de l'autre, il vouloit être soumis à toutes mes volontés : qui étoit proprement me dire qu'il feroit tout ce que je voudrois. Je voyois avec plaisir que le profond respect qu'il me témoignoit, et toutes les mesures qu'il gardoit, venoient du grand fond d'amitie qu'il avoit pour moi. Deux ou

trois jours devant que ceci se passât, j'avois écrit sur une carte : « Monsieur, M. de Longueville et M. de Lauzun. » Comme je causois le soir avec madame de Nogent, je lui montrai ces trois noms et je lui dis : « Devinez lequel de ces trois hommes j'ai envie d'épouser. » Elle ne me fit autre réponse que celle de se jeter à mes pieds et me répéter qu'elle n'avoit que cela à me dire.

Le lendemain, qui étoit un lundi, on alla à Versailles; j'étois de bon matin à la porte de la Reine; M. de Charost et le comte d'Ayen vinrent me parler. Je vis M. de Lauzun contre le miroir, sans qu'il fît nulle mine de vouloir s'approcher. Je l'appelai et lui dis qu'il étoit bien sauvage de s'éloigner d'une si bonne compagnie; il me répondit : « Je suis discret; je ne savois pas si vous n'aviez point d'affaires avec ces messieurs; j'ai cru qu'il étoit de mon respect de ne vous point interrompre. » Je fis tant de tours à droite et à gauche, que Charost et le comte d'Ayen s'en allèrent. Après avoir trouvé le secret de demeurer seule avec lui, je lui dis : « Ne parlerons-nous pas ensemble à Versailles ? » Il me répondit : « Le moyen de parler aux gens qui se moquent des autres! » Je lui répliquai : « C'est bien vous qui vous moquez de moi. Vous voyez et vous savez encore mieux que je vous ai parlé sérieusement. » Il me dit : « Il faut aller à la messe : si nous entrions davantage en matière, cela nous donneroit des distractions; cette affaire est d'une nature qui demande une grande application. Il faut prier Dieu de bon cœur; vous avez à lui demander pardon d'avoir mésusé de ma sincérité, parce que vous vous moquez de moi, et je lui offrirai les ressentimens de vengeance que j'en ai. Après cela il faut espérer que nos prières nous auront si bien réunis que nous en serons mieux ensemble toute notre vie. »

Nous allâmes à Versailles, où je demeurai un jour sans le voir. Je me promenois dans l'orangerie avec la Reine : M. de Luxembourg s'approcha de moi; il regardoit mes souliers et me dit : « L'on pourroit dire de vous, sans vous offenser, que vous êtes une demoiselle bien chaussée qui seroit toute propre à faire la fortune d'un cadet de bonne maison. » Je lui répondis : « N'en riez pas et ne soyez pas étonné si vous me voyez un de ces jours en élever un. » Il me dit : « Non, et au contraire j'en serois très-aise; comme ancien baron de la nation françoise, j'en aime la noblesse. » Nous contâmes quantité d'histoires de cette nature. Il m'expliqua qu'un de la maison de Montmorency, du temps de Clovis, étoit le premier baron. Le soir je trouvai M. de Lauzun qui causoit avec Dangeau chez la Reine; je me mis à parler avec eux. M. de Lauzun et moi nous servîmes d'un jargon si peu ordinaire, que Dangeau me dit après : « Si je ne savois que vous n'avez aucun commerce particulier avec M. de Lauzun, je vous croirois merveilleusement bien ensemble, et tout autre que moi auroit imaginé que vous vous entendiez et que le tiers en étoit la dupe. Je vous connois mieux que lui : j'admire comment il vous peut tenir tant de discours qui ne signifient rien. » Le jour d'après, sur ce que M. de Lauzun me témoignoit n'avoir aucune envie de m'approcher, je lui dis chez la Reine : « Le peu d'empressement que vous avez à me parler me fait de la peine; je n'en suis pas de même, parce que je meurs d'impatience de m'entretenir avec vous de nos affaires. » Il me répondit que j'étois la maîtresse. Après avoir choisi l'heure la plus commode, il se rendit chez la Reine dans le salon, où nous nous promenâmes près de trois heures devant que de nous parler. Je lui dis : « Qui commencera le premier ? » Il me répondit : « C'est à vous à le faire ou à commander. » Je lui dis : « Je vous ai expliqué les raisons qui m'ont donné envie de me marier; je suis persuadée que la plus véritable de toutes, c'est celle de l'estime que j'ai pour vous, et je vous ai dit assez souvent, sur des affaires qui vous paroissoient indifférentes, qu'on n'estime pas longtemps sans aimer. Vous pourrez imaginer tout ce qu'il vous plaira là-dessus : je veux de mon côté me persuader que vous avez les mêmes sentimens pour moi; ainsi j'ai raison de croire que nous serons heureux ensemble. « Il me répondit : « Je ne suis pas assez extravagant pour m'oser flatter d'une affaire qui ne peut être possible. Puisque vous voulez vous divertir et que vous voulez que je vous réponde, il est de mon respect de le faire; je vais donc vous parler comme si je croyois tout ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire. Seroit-il possible, me dit-il, que vous voulussiez épouser un domestique de votre cousin-germain ? Afin que vous n'y soyez pas trompée, il n'y a rien au monde qui me fît quitter ma charge : j'aime trop le Roi, et je suis si attaché d'inclination à sa personne, qu'il n'y a aucune considération humaine qui pût m'en éloigner d'un moment; je remplis tous mes devoirs auprès de lui avec tant de plaisir, que je vous avoue ingénuement que ce sera toujours ma première occupation. Il n'est pas nécessaire, me dit-il, que je vous proteste que la gratitude que je dois avoir des honnêtetés que vous avez pour moi fera toute ma vie la seconde. » Il continuoit à me parler; je l'interrompis pour lui

dire : « Quoi ! vous ne songez pas que ce cousin-germain est mon maître aussi bien que le votre ? Ainsi, au lieu de trouver mauvais que vous soyez son domestique, je ne trouve rien de si glorieux pour vous, et afin que vous connoissiez que mes sentimens là-dessus sont conformes aux vôtres, je vous dirai que je prise si fort l'honneur d'être au Roi, que si vous n'aviez pas une charge, j'en acheterois une moindre pour vous la donner. » Il me répondit : « Vous ne songez pas que je ne suis point prince ; qu'il vous en faudroit un ; que je ne suis qu'un gentilhomme d'assez bonne noblesse et ce n'est pas assez pour vous. » Je lui dis : « Je suis contente et vous avez tout ce qu'il faut pour que je puisse faire de vous le plus grand seigneur du royaume : j'ai des biens et des dignités à vous donner. » Il me répondit : « J'ai encore à vous avertir que lorsqu'on veut se marier il faut connoître l'humeur des gens ; personne ne sauroit si bien voir nos bonnes et méchantes qualités que nous-mêmes. Je vous dirai que j'aime peu à parler et il me semble que vous aimez extrêmement la conversation ; ainsi en cela je ne vous conviens point. Je suis renfermé dans ma chambre trois ou quatre heures par jour ; je n'y veux voir personne, pas même mes valets ; je pense que je les battrois s'ils entroient dans les momens que je veux être seul. Le reste des journées je remplis mes devoirs auprès du Roi, et j'y veux avoir une si grande assiduité à l'avenir, que je ne vois pas où je pourrois prendre du temps pour le passer avec une femme, supposé que je me mariasse. Je pense que vous ne voudriez pas un mari qui ne seroit pas dans vos plaisirs et qui ne vous divertiroit guère. Tout ce que j'aurois de bon pour vous, au cas que vous fussiez d'humeur jalouse, seroit le peu de raison que je vous donnerois de vous chagriner, parce que je hais autant les femmes que je les ai aimées autrefois. Cela est si vrai que je ne comprends pas comment on est si fou que de s'y amuser ; je crois même que j'aurois toutes les peines du monde à m'y raccoutumer. Si je me mariois, vous croiriez peut-être qu'à cause de l'élévation dans laquelle vous m'auriez mis et des grands biens que vous m'auriez donnés, je voudrois avoir une plus grande charge, ou être gouverneur de quelque province. Je me trouve d'un sentiment opposé et je ne veux jamais m'absenter de la personne du Roi ; tout gouvernement ou tout autre emploi qui me mettroit en état d'en sortir un jour me seroit en horreur. » Je lui dis : « Je ne puis pas me défendre de vous interrompre, pour vous dire que vous avez oublié que je vous ai dit qu'une moindre charge que la vôtre, pourvu qu'elle vous attachât auprès du Roi, seroit autant de mon goût que du vôtre. » Il me répliqua : « Songez qu'un mariage n'est pas un engagement d'un jour, et qu'il est de votre sagesse de bien penser à qui vous vous marierez. Si vous voulez que je continue à me dépeindre pour soutenir la figure de votre conversation, je vous dirai que je ne sais pas si les bizarreries dont je viens de vous parler ne doivent pas vous déplaire, et je puis encore moins savoir si je n'ai point de défaut dans ma personne qui vous en donne du dégoût. » Je lui dis : « Pour un homme qui ne parle guère, vous en dites baucoup aujourd'hui. Afin de vous répondre en peu de mots, je vous apprendrai que vos manières me sont très-agréables ; qu'à l'égard de votre personne, je n'y trouve d'autre dégoût que celui qu'elle a trop plu à bien des dames. Répondez-moi à votre tour, lui dis-je ; ne voyez-vous rien en moi qui vous déplaise ? Mon extérieur vous blesse-t-il ? Je crois n'avoir de défaut que celui des dents, que je n'ai pas belles. Ce défaut est attaché à notre race, et les réflexions des foiblesses qui me viendront de cette race vous doivent être moins désagréables qu'à un autre ; vous en aimez l'aîné, et ceux qui viennent des cadets, comme vous le voyez bien, n'ont pas d'indifférence pour vous. » Il me dit : « Vous me parleriez dix ans de votre bonne volonté pour moi que je ne vous répondrois rien. Je vous ai conté mes défauts pour vous divertir ; vous voulez que je me flatte qu'ils ne vous blessent point : je réponds, sur le même ton de raillerie, que je ne suis pas assez fou pour regarder tout ceci autrement que du sens d'une fable. » Je lui répondis d'un ton chagrin : « J'avoue que vos incrédulités me mettent au désespoir. » Plus je voulois lui persuader ma sincérité, moins il la vouloit croire. Il me disoit toujours qu'il n'étoit ni visionnaire ni chimérique. Je crois que nous serions demeurés toute notre vie, moi à dire oui, lui à dire non, sans que je me trouvai toute transie de froid, qui me contraignit de m'aller chauffer. Mes filles, qui avoient toujours été à une fenêtre, faillirent à s'y geler : je ne doute pas qu'elles ne fussent bien fâchées contre lui et contre moi de leur avoir fait souffrir un si cruel froid. Lorsqu'il sortit, il se tourna gracieusement de leur côté pour leur dire : « Mesdemoiselles, avez-vous chaud ? Il me semble qu'on brûle dans ce salon. » Je crois que sa plaisanterie ne leur fit guère de plaisir. Le soir, après le souper de la Reine, il s'approcha de moi pour me dire : « Savez-vous bien qu'il y a des momens que je cherche à me persuader que tout ce que vous m'avez dit ne sont point des

illusions? Lorsque je puis me flatter d'une de ces pensées, je me laisse aller à une joie qui me porteroit loin, si je ne rentrois en moi-même pour me dire : « Cela ne peut être. » Ainsi, dans un quart-d'heure je me trouve le plus heureux du monde; et dans celui qui suit, je me dis : « Jusqu'où va ton extravagance? Ne vois-tu pas que tout ceci ne sauroit être vrai? » Voilà comme j'ai passé ma vie depuis le moment que que je vous ai quittée, et dans cette incertitude je suis venu vous demander une décision. Vous voyez, me dit-il, que le basard ne m'a pas mené ici. Ainsi, dites-moi laquelle des deux épithètes me convient mieux, si je suis fou, ou si je suis sage? Je crois, pour vous empêcher de vous moquer de moi par une réponse honnête que la compassion que vous avez de mon état m'attireroit, qu'il vaut mieux que vous ne me répondiez point, et que j'aille, d'une vision à une chimère, me faire tantôt le plus heureux homme qu'il y ait sous le ciel, et d'autres fois m'accabler de douleurs par mon bon sens. » Nous eûmes pendant quelques jours des conversations qui furent toutes sur le même ton; dans l'une desquelles je lui fis le plan de ma maison d'Eu. Je lui expliquois la beauté de cette terre, le plaisir qu'il y avoit de faire ajuster une maison. Après m'avoir écoutée assez long-temps, il me dit qu'il comprenoit qu'une belle maison et de belles terres étoient d'agréables divertissemens. « Je n'ai de plaisir, me dit-il, que celui où mes soins sont utiles pour le service du Roi. Ainsi, si Eu étoit du côté de Gisors où est une brigade de ma compagnie en garnison, que je dois voir pour quelques ordres que j'ai à y donner, je pourrois bien aller admirer votre maison; je mettrois des relais sur le chemin pour revenir bientôt à mon devoir. » Voilà comment il me parloit toujours sur l'entêtement qu'il avoit pour tout ce qui l'approchoit ou l'éloignoit du Roi. Je suis persuadée que jamais homme n'en a tant aimé un autre, ni senti tant de tendresse qu'il en a pour lui. Il y avoit d'autres journées qu'il me paroissoit plus cruel; il me vouloit croire, à ce qu'il disoit, au moins par complaisance, s'il ne le pouvoit pas faire par raison. Il me disoit dans toutes nos conversations qu'il n'étoit digne de l'honneur que je lui voulois faire que par les conseils qu'il me donnoit de penser à ce que j'allois devenir, si j'avois matière à me repentir de ce que j'aurois fait; que j'étois à temps d'y donner ordre, puisqu'il n'y avoit rien de déterminé et que personne ne savoit mes intentions; que si les affaires étoient une fois exécutées, il ne seroit plus de saison d'y mettre d'autres ordres, que celui de se tourmenter inutilement; que devant que de parler au Roi de cette affaire, je devois faire de sérieuses réflexions sur ce qu'il me conseilloit. Un jour qu'il me conseilloit cela, je lui dis : « Est-ce que le Roi ne le sait pas? » Il me jura que non. Lorsque le Roi passoit, si nous étions en conversation, il me disoit : « Séparons-nous, parce que, s'il nous voyoit ensemble, il pourroit demander ce que nous disons; il faudroit lui mentir : ni vous ni moi n'oserions lui redire les contes que nous faisons. — Je m'y trouverois encore plus embarrassé que vous, me dit-il, parce que je ne lui ai jamais menti sur rien. Ainsi je serois au désespoir d'être obligé de ne rien lui répondre s'il m'interrogeoit sur ce que nous faisons si souvent ensemble. » Je lui répondis : « Je n'ai rien à vous dire sur le Roi, sinon que je serois aussi délicate que vous. » Il étoit tellement occupé de la crainte de le manquer lorsqu'il sortiroit, qu'il m'en étoit incommode. Je lui disois quelquefois : « S'il savoit combien vous êtes peu enivré de votre fortune, et le mépris que vous en faites dans les moindres soins que vous auriez à me rendre d'un côté, ou aller jouer avec lui de l'autre, il vous en sauroit gré, parce qu'il connoîtroit bien que vous ne négligez pas une modique affaire, lorsque vous ménagez mal un mariage aussi avantageux que vous doit être le mien. » Il me dit un jour : « Lorsque je veux me flatter que vos propositions sont sincères, je m'interroge moi-même par où j'ai pu m'attirer votre estime : je ne me trouve jamais de deux opinions là-dessus. Je sais que tout ce qui peut vous avoir plu dans ma conduite et dans mon cœur, c'est le grand attachement que j'ai pour le Roi, le respect et (si je l'ose dire) la véritable tendresse que j'ai pour sa personne, qui vous ont touchée; il n'y a rien de bon que cela, ni rien qui puisse vous faire un si sensible plaisir. Je crois ne pouvoir vous mieux faire ma cour que de prendre à tâche de la lui bien faire; et lorsque je suis assez simple pour me persuader que tout ce que vous m'avez dit pourroit réussir, je projette d'employer tout ce que vous me donnerez au service du Roi, et je ne souhaite du bien que pour cela. Je me laisse quelquefois aller à me dire : « Si cette affaire se faisoit bientôt, j'aurois de quoi faire de la dépense pour mettre ma compagnie en bon état pour la revue qui se doit faire au mois de mars. » Il me roule quelquefois dans la tête de monter les quatre brigades, l'une de chevaux d'Espagne, l'autre de barbes, la troisième de cravattes, et la quatrième de beaux coureurs, de cent pistoles pièce. Je me figure aussi que tous les gardes

seront bien avec de grands buffles, les manches chamarrées d'or et d'argent. » Il étoit ravi de voir que j'approuvois tout ce qu'il me disoit et que je voulois même enchérir au-dessus de tout ce qu'il avoit envie de faire de dépenses pour en faire sa cour ; il me faisoit entendre qu'il ne pouvoit être touché de la fortune que je lui voulois faire, que par rapport à tout ce qu'il venoit de me dire ; et pour m'y donner plus de goût, il me disoit : « Le Roi penseroit : « Ma cousine prend autant de plaisir à tout ce qu'il fait, que lui-même. » Je lui parlois aussi de celui qu'il auroit à l'armée ou dans les voyages, de voir mes armes et des fleurs de lis sur les couvertures de ses mulets ; qu'il ne seroit pas comme M. de Guise, qui avoit gardé ses livrées ; qu'il me sembloit que les miennes ne lui feroient pas de déshonneur. Après lui avoir parlé de tous ces projets, je revenois toujours à le prier d'approuver que j'écrivisse au Roi, pour lui dire que je me voulois marier ; que je le suppliois très-humblement de le trouver bon et de me laisser choisir une personne avec qui je pusse passer ma vie en repos. Il me remettoit toujours d'une journée à une autre, sans y vouloir consentir. A la fin, après l'avoir extrêmement pressé et m'être fâchée contre lui des longueurs qu'il apportoit à une affaire qu'il devoit savoir me donner de l'inquiétude, j'écrivis ma lettre avec tant de précipitation, de crainte qu'il ne changeât de sentiment, que je n'eus pas la patience de prendre le temps qu'il m'auroit fallu pour en faire une copie ; je crois même que je ne me donnai pas celui de la relire. J'avois fortement cette affaire à cœur ; j'en suis toujours occupée. Je me souviens à peu près de ce que contenoit ma lettre ; ainsi je vais en mettre ici ce qu'il y avoit de plus essentiel :

« Votre Majesté sera surprise de la permission que je veux lui demander d'approuver que je me marie. Je me trouve, Sire, par ma naissance et par l'honneur que j'ai d'être votre cousine-germaine, tellement au-dessus de tout le monde, qu'il me semble que je n'ai rien à désirer que ce que je suis. Lorsqu'on se marie à des étrangers on ne connoît ni l'humeur ni le mérite des gens avec qui on doit passer sa vie ; ainsi il est difficile de se pouvoir promettre une condition heureuse. La mienne l'est beaucoup, Sire, par l'honneur que j'ai d'être auprès de Votre Majesté ; celle que je veux prendre ne m'en éloignera point. J'aurai donc celui de lui dire qu'il est si ordinaire d'être marié, que je crois qu'on ne sauroit blâmer les gens qui le veulent être. C'est, Sire, sur M. de Lauzun que j'ai jeté les yeux : son mérite et l'attachement qu'il a pour Votre Majesté sont ce qui m'a plu davantage et ce qui a le plus contribué à ce choix. Votre Majesté se souviendra combien j'ai désapprouvé le mariage de ma sœur, et n'aura pas sans doute oublié tout ce que l'ambition m'a fait dire mal à propos là-dessus. Je la supplie très-humblement d'oublier tout ce que cette passion m'a fait dire et imaginer ; et si elle pense que ce soit une autre passion qui me fait parler à présent d'une manière différente, je la supplie de croire qu'elle est fondée sur la raison, puisqu'il y a long-temps que j'examine ce que je veux faire ; et je n'en fais la proposition à Votre Majesté qu'après avoir trouvé que Dieu me veut faire faire mon salut dans cet état : il me paroît que le repos de ma vie en dépend. Je demande à Votre Majesté, comme la plus grande grâce qu'elle me puisse jamais faire, de m'accorder cette permission. L'honneur que M. de Lauzun a d'être capitaine des gardes de son corps ne le rend pas indigne de moi. M. le prince de Condé, qui fut tué à la bataille de Jarnac, étoit colonel de l'infanterie devant que cette charge fût un office de la couronne. Il y a encore, Sire, bien d'autres exemples, sans parler de celui des femmes. Madame la princesse de La Roche-sur-Yon, femme d'un prince du sang, cadet de la branche de ma mère, étoit dame d'honneur de la Reine ; et moi, Sire, je tiendrois à grand honneur d'être surintendante de la maison de la Reine ; et je ne sais si Votre Majesté n'a pas su que, lorsque madame la comtesse de Soissons pensa mourir, j'avois projeté de la supplier de trouver bon que je l'achetasse, en cas que madame la princesse de Carignan ne la prît pas. Je dis tout ceci à Votre Majesté pour lui marquer que plus on a de grandeurs, plus on est digne d'être vos domestiques. Et comme toutes les charges de votre maison honorent ceux qui les ont, je suis bien aise que M. de Lauzun en ait une. »

Voilà à peu près comme étoit ma lettre, hors qu'elle étoit plus longue et qu'elle avoit des termes plus pressans. Après l'avoir écrite, je l'envoyai à M. de Lauzun, qui m'écrivit qu'il l'avoit trouvée dans le sens qu'il la pouvoit désirer. Je suis bien fâchée d'avoir brûlé cette lettre ; il m'y donnoit son approbation avec des termes d'un si grand sens, que j'ai raison d'être fâchée de la régularité que j'ai eue à jeter au feu toutes celles qu'il m'écrivoit. La plupart étoient pleines d'exhortations qu'il me faisoit pour me dire de penser à ce que j'allois faire. Je n'étois pas fâchée alors de les brûler ; si je les avois à présent, elles me seroient d'une grande consolation. Quoiqu'il écrive peu,

et que ce ne soit pas ce qu'il fait de mieux, il ne laisse pas de s'exprimer d'un tour et d'un air si singulier, que je me ferois un grand plaisir de les pouvoir lire, si je les avois gardées.

Lorsque M. de Lauzun m'eut renvoyé ma lettre, je la donnai à Bontems pour la donner au Roi, qui me fit une réponse tres-honnête. Il me disoit qu'il avoit été un peu étonné; qu'il me prioit de ne rien faire légerement, d'y bien songer, et qu'il ne me vouloit gêner en rien; qu'il m'aimoit, qu'il me donneroit des marques de sa tendresse lorsqu'il en trouveroit les occasions. J'ai oublié de marquer que j'avois mis à la fin de ma lettre que je le priois de me faire réponse sur ce que je lui demandois, sans me parler de l'affaire, et que je commençasse la première. Le jour que j'écrivis, et que je reçus cette réponse, je reçus les ambassadeurs de Hollande qui étoient nouvellement arrivés. J'avois dit à M. de Lauzun que, puisqu'il parloit tous les jours chez la Reine, il étoit ridicule qu'il ne vînt pas chez moi au Luxembourg. Averti de la foule que j'avois à cause de ces ambassadeurs, il s'y rendit; il se tenoit derrière tout le monde. Quand j'eus reçu les complimens, et que les ambassadeurs furent sortis, je m'en allai auprès du feu. M. de Lauzun et M. de Longueville, qui étoient venus ensemble, s'en approchèrent. J'entrai dans ma petite chambre; j'appelai le premier pour lui dire de la venir voir. Lorsque je fus seule avec lui, je lui montrai la réponse du Roi; je lui témoignai d'être fâchée qu'il ne m'eût pas dit tout d'un coup qu'il approuvoit l'affaire. Il me répondit: « Que vouliez-vous qu'il vous mandât de plus obligeant? Vous voulez une affaire qui ne vous convient point; il le connoît, il vous en dit son sentiment; il vous prie d'y penser, et au bout de cela il vous assure de son amitié. Il me semble que vous devez être satisfaite qu'il ait voulu vous faire penser à vous; et vous savez bien, me dit-il, de quelle manière je vous en ai parlé. » Je voulus lui montrer mon cabinet. « J'aurai le temps de le voir, dit-il; il faut que je m'en aille: il n'est pas à propos que je fasse un long séjour ici. »

M. de Longueville venoit presque tous les soirs chez la Reine; il me trouvoit ordinairement en conversation avec M. de Lauzun; il n'osoit nous interrompre; et lorsqu'il me quittoit, il alloit l'entretenir. Si d'autres fois j'étois avec le premier, et que M. de Lauzun entrât, après avoir demeuré un moment, il s'approchoit et disoit: « Je vous demande pardon si je vous interromps; j'ai à parler d'une affaire à Mademoiselle et je suis pressé d'aller au jeu du Roi; je perdrois l'occasion de lui rendre compte d'une commission qu'on m'a donnée pour elle. »

Le lendemain de la réponse dont je viens de parler, le Roi prit médecine. J'allai dîner aux Tuileries, et le regardai toute la journée sans oser lui dire un seul mot. J'affectai de parler à M. de Lauzun devant lui: il nous regarda d'un air gracieux; il me sembla que nous en devions être contens. Je lui demandai, lorsque je sortis, s'il ne l'avoit pas remarqué. Il me répondit: « Je ne sais qu'imaginer; il ne m'a pas dit un seul mot de votre lettre, et je n'oserois lui en parler. » Je lui répliquai: « Me voulez-vous toujours tromper? Je suis assurée qu'il vous en a parlé, j'en suis ravie. Je ne vous sais pas gré de m'en faire un mystère. » Il se mit de méchante humeur et continua de me protester que le Roi ne lui en avoit point parlé et qu'il ne savoit s'il approuveroit ce dessein: qu'il y avoit des momens qu'il ne l'espéroit pas. Madame de Nogent venoit avec moi tous les soirs au Luxembourg. J'avois souvent oublié de dire bien des circonstances à M. de Lauzun; je lui écrivois par elle et le lendemain elle m'envoyoit sa réponse. Il avoit gardé un si grand secret sur cette affaire, qu'il n'en avoit pas même parlé à M. de Guitri, quoiqu'ils fussent extrêmement amis et presque toujours ensemble. J'avois un si grand soin de n'en rien dire à personne, que je me trouvois quelquefois inquiétée d'être avec quelqu'un qui en eût pu avoir quelque soupçon, et qu'on m'en parlât imprudemment. Ainsi je voulois être seule lorsque je ne pouvois être avec lui. J'étois plus assidue que jamais chez la Reine; et quand j'arrivois chez moi le soir, je ne parlois à aucun de mes domestiques, parce qu'ils m'étoient suspects; pour éviter d'en être importunée, je me mettois au lit. Je disois à M. de Lauzun: « Si pas un de mes domestiques ne parle de vous avec le respect qu'ils vous doivent, lorsque notre affaire sera déclarée, je les chasserai et ferai maison neuve. » Il me répondoit: « Cela ne seroit pas juste: il faudra leur pardonner le premier mouvement, parce qu'ils auront raison d'être fâchés. Ceux qui vous serviront bien seront des mes amis, par le soin que je vous prierai d'avoir d'eux; pour les autres, vous leur donnerez congé à la fin de leur quartier. » Un jour, au sortir du sermon, il dit à mon écuyer: « J'ai un mot à dire à Mademoiselle. » Il me prit par la main pour m'apprendre tout bas que Guilloire avoit découvert notre affaire et en avoit donné avis à M. de Louvois. « Je vous en dirai davantage lorsque je pourrai vous parler sans spectateurs. Où allez-vous? » me dit-il. Je lui dis que je

suivois la Reine qui alloit aux Carmélites de la rue du Bouloy. Il me répliqua : « Je vous reverrai au retour. » Je ne saurois exprimer l'inquiétude que cela me donna, ni l'impatience que j'avois d'être mieux informée. A notre retour de chez M. d'Anjou, où la Reine alloit toujours lorsqu'elle revenoit de la ville, il me dit : « Guilloire est allé dire à M. de Louvois qu'il ne savoit pas si c'étoit avec la participation du Roi que Mademoiselle se vouloit marier avec M. de Lauzun ; qu'il venoit l'en avertir pour qu'il y donnât ordre. » Je lui répondis : « Si vous voulez, je le chasserai tout à l'heure. » Il me dit : « Gardez-vous bien de le faire ; je vous le dis, afin que vous preniez des mesures de défiance. » Je lui dis : « Il y a long-temps que je me défie de lui et que je le connois malhabile. Je n'ai rien voulu changer dans mon domestique ni dans mes affaires, que celle-ci ne fût achevée, afin que vous puissiez prendre des gens à vous. » Il me dit : « Il ne faut plus remettre à parler au Roi ; je vous conseille, me dit-il, de demeurer au coucher de la Reine, afin de prendre mieux votre temps. » Je lui répondis : « Si vous voulez me faire ma leçon, vous me ferez un grand plaisir. — Si vous me croyez, me dit-il, vous lui direz : « Sire, les plus courtes folies sont les meilleures. Je viens remercier Votre Majesté des réflexions qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire que je devois faire et lui apprendre qu'elles m'ont fait changer de sentiment : je ne pense plus à cette affaire. » Je lui répondis : « Quoi ! vous voulez que je dise cela au Roi ? — Je ne veux rien, me dit-il ; si vous avez à lui parler, faites-le selon votre cœur et non pas selon mon conseil. Je ne désire pas, s'il vous plaît, que vous me fassiez parler lorsque vous lui parlerez. » Le Roi joua cette nuit-là jusqu'à deux heures. La Reine se coucha et me dit : « Il faut que vous ayez des affaires bien pressées à dire au Roi de l'attendre si tard. » Je lui dis : « On doit parler demain dans son conseil d'une affaire qui m'est très-importante. » Le Roi arriva : il me trouva dans la ruelle de la Reine ; il me dit : « Vous voilà encore ici, ma cousine ! Vous ne savez pas qu'il est deux heures ? » Je lui répondis : « J'ai à parler à Votre Majesté. » Il sortit entre deux portes et il me dit : « Il faut que je m'appuie ; j'ai des vapeurs. » Je lui demandai s'il vouloit s'asseoir ; il me dit : « Non, me voilà bien. » Le cœur me battoit si violemment, que je lui répétai deux ou trois fois : « Sire, Sire. » Je lui dis à la fin : « Je viens dire à Votre Majesté que je suis toujours dans la résolution de faire ce que je me suis donné l'honneur de lui écrire. Plus j'examine cette affaire, plus je connois que je ne saurois être heureuse sans la faire. » Je lui dis : « Sire, l'estime que Votre Majesté a témoignée à M. de Lauzun, lorsqu'elle lui a donné une charge auprès de sa personne, a été le commencement de la mienne. J'ai de quoi l'élever plus qu'un prince étranger ; l'honneur qu'il a d'être votre sujet et votre domestique me le fait plus considérer qu'un des plus puissans souverains de l'Europe : ce sera proprement Votre Majesté qui l'élèvera et non pas moi. Tout ce que j'ai et ma personne dépend d'elle : ainsi je ne ferai rien pour lui ; ce sera Votre Majesté qui fera sa fortune et le repos de ma vie. Je n'aurois pas cru autrefois que cela se pût faire : tout change. Je ne fais pourtant rien dans cette affaire contre mon honneur ni contre ma conscience : dans tout ce qui arrive dans la vie, on y peut donner un bon et un mauvais tour. Après que j'aurai l'approbation de Votre Majesté et que l'on songera à ma vie passée, et aux raisons qui me déterminent à en vouloir mener une plus tranquille, je ne crois pas que l'on puisse donner de mauvaises interprétations à l'affaire que je veux faire ; elle ne peut tout au plus blesser que mon ambition, et j'en trouve une de mon goût de contribuer à l'élévation d'un homme qui a un cœur aussi extraordinaire que l'est celui de M. de Lauzun. » Le Roi me répondit : « Après vous avoir tant vu blâmer le mariage de votre sœur de Guise, j'avoue que je fus surpris en voyant votre lettre. Ce n'est pas, dit-il, que je ne trouve qu'il y ait de la différence entre un grand seigneur de mon royaume, comme le sera M. de Lauzun, qui l'est déjà par sa naissance, et qui le deviendra encore davantage par tout ce que vous voulez faire pour lui, et un prince étranger. » Je lui répondis : « Nous en avons des exemples : les grands d'Espagne ne l'ont jamais cédé aux souverains par le cœur et par le mérite ; et par ce que Votre Majesté voudra que je fasse pour M. de Lauzun, je crois qu'elle est persuadée que les grands d'Espagne ni les princes étrangers ne soutiendront pas mieux leurs dignités qu'il fera celle qu'elle aura la bonté de lui donner. » Il me dit : « Je ne saurois vous mieux répondre sur tout ce que vous me demandez que de vous conseiller de bien songer à cette affaire, avant que de la faire ; ce ne sont pas de celles que l'on doit faire légèrement. Je ne veux point vous donner de conseil : on croiroit que ce seroit moi qui vous la ferois faire. Vous êtes d'un âge à devoir savoir ce qui vous convient : je serois fort fâché de vous contraindre en quoi que ce soit. Je ne voudrois pas pour rien au monde

contribuer à la fortune de M. de Lauzun s'il y alloit d'un intérêt contraire au vôtre, ni lui nuire par l'opposition que j'apporterois à vos desseins. En quelque condition que vous soyez, je vous estimerai et vous aimerai toujours; vous ne me trouverez jamais changé sur tout ce qui vous regardera. Je ne vous conseille ni ne vous défends cette affaire : je vous prie d'y bien songer avant de la terminer. J'ai encore, me dit-il, un autre avis à vous donner : vous devez tenir votre dessein secret, jusqu'à ce que vous soyez déterminée; bien des gens s'en doutent, les ministres m'en ont parlé. M. de Lauzun a des ennemis; prenez là-dessus vos mesures. » Je lui répondis : « Sire, si Votre Majesté est pour nous, personnne ne sauroit nous nuire. » Je lui voulus baiser les mains, il m'embrassa tendrement; personne ne vit ni n'entendit notre conversation.

Deux jours après on alla à Versailles. Madame de La Vallière dit à Madame de Nogent chez la Reine : « Il faut se réjouir avec vous de l'affaire de monsieur votre frère. » Elle lui répondit qu'elle ne savoit ce que c'étoit. Elle m'en rendit compte; je le contai à M. de Lauzun, qui se fâcha contre madame de Nogent. Il me dit : « Je m'en vais renvoyer ma sœur à Nogent : c'est une causeuse ; elle ne feroit que m'embarrasser et gâteroit toutes mes affaires par un zèle inconsidéré. » Je lui répondis que je ne le voulois pas ; il me dit qu'il le vouloit absolument et que je lui gâterois sa sœur ; qu'il étoit sur un pied dans sa famille qu'on le craignoit ; qu'il me prioit de le laisser faire. Je lui répondis que pour cette fois-là je voulois être la maîtresse.

Baraille, qui étoit officier dans sa compagnie, étoit un garçon fort attaché à lui et en qui il prenoit beaucoup de confiance. J'avois une très-grande envie de le connoître : j'en avois ouï dire du bien à des officiers des gardes qui venoient me faire leur cour. Je savois que M. de Lauzun l'aimoit : je me l'étois fait montrer au voyage de Flandre. Toutes les fois que je le rencontrois, je le saluois pour lui donner quelque envie de m'approcher; il faisoit toujours semblant de croire que c'étoit à quelque autre personne que je m'adressois, et me faisoit cependant de profondes révérences d'un côté et se retiroit de l'autre : dont j'étois au désespoir. Dans le temps que nous étions à Chambord, il servoit auprès du Roi; j'allois souvent de ma chambre dans celle de la Reine; je lui demandois toujours quelle heure il étoit ; il voyoit bien que je ne le croyois instruit du mouvement de l'horloge que par l'envie que j'avois de lui parler pour lui tenir d'autres discours. Il connoissoit mon dessein et il faisoit toujours semblant de ne s'en point apercevoir. Lorsque l'on fut de retour à Saint-Germain et à Versailles, toutes les fois que je le pouvois prendre derriere le Roi, je lui donnois mes gants et mon manchon à tenir pendant que je me mettois à table ; il se reculoit, et deux fois il avoit donné la commission à un des officiers qui étoient en quartier avec lui de me rendre mes gants et mon manchon. Je compris que M. de Lauzun lui avoit fait la leçon, afin de me faire connoître, sans me rien dire, que c'étoit par sagesse qu'il évitoit de se charger de l'un et de l'autre. Je compris ce langage : je ne l'approchai plus, et je jugeai dès lors qu'il n'étoit pas venu chez moi comme les autres, parce qu'on n'avoit pas jugé à propos qu'il le dût faire. Madame de Nogent me vint dire de la part de M. de Lauzun qu'il me prioit de trouver bon qu'après que notre affaire seroit faite il gardât sa chambre dans le Louvre, parce qu'il ne voudroit pas s'éloigner d'auprès du Roi. Je lui dis que oui, et dès le soir même je lui demandai pourquoi il m'avoit fait faire ce compliment; il me répondit : « Parce que je n'ai pas osé vous le faire moi-même. Si c'étoit une autre personne que vous, cette proposition auroit un méchant air. Je sais, me dit-il, que vous désirez que je continue à demeurer toujours auprès du Roi ; vous savez que je suis tous les soirs à son coucher, d'où je ne sors qu'à deux heures, et que le matin il faut se lever à huit heures pour être à son lever. Le chemin qu'il y a des Tuileries au Luxembourg seroit cause que je ne serois pas régulier à mon devoir : ainsi je coucherai toujours au Louvre et je vous viendrai voir aux heures du jour que je ne serai pas auprès du Roi, et tout le plus souvent que je pourrai. » Je lui répondis : « Vous savez que je vais tous les jours aux Tuileries ; ainsi, lorsque la Reine priera Dieu, je vous irai rendre visite dans votre chambre. » Il me répondit : « Cela seroit-il dans l'ordre, et n'y trouveroit-on pas à redire? » Je lui dis que non : il avoit tellement peur de manquer en quoi que ce soit, qu'il me mettoit souvent en termes de décider. Dans le temps qu'on alla au dernier voyage de Versailles, je le regardois jouer ; le Roi rioit de voir combien je m'intéressois à son jeu. L'on m'y vint dire qu'on disoit dans le monde qu'il se feroit bientôt un acte extraordinaire : je répondis que ce pourroit être une dame d'honneur, parce que madame de Montausier étoit morte ; l'on me répliqua que c'étoit un mariage qui surprendroit tout le monde. Lorsque M. de Lauzun fut hors de jeu, je lui rendis compte de ce que je

venois d'apprendre : il en eut un très-grand chagrin. J'allai ce soir-là causer avec Rochefort ; je lui dis : « Il me semble que je ne suis plus si bien avec votre camarade, et que nos conversations se tournent d'une manière plus sérieuse. Il me répondit : « Je ne sais pas de quoi il vous parle ; il me paroît que ce n'est plus de la mort. » L'on me vint dire que la viande étoit portée : ainsi notre conversation finit.

Le lendemain l'on devoit retourner à Paris, à cause du sermon. Il me souvint le soir que j'avois oublié à lui parler de quelques circonstances : je lui écrivis un billet. Il vint dans ma chambre : il n'y étoit point venu depuis toutes nos affaires, et j'en fus surprise et persuadée qu'il avoit à me parler : je ne m'étois pas trompée. Nous traitâmes à fond de tout ce que nous avions à faire, et prîmes la résolution que messieurs les ducs de Créqui et de Montausier, le maréchal d'Albret et M. de Guitri iroient le lendemain trouver le Roi, pour le supplier de ma part de trouver bon que j'achevasse mon affaire. Il se passa tant de circonstances dans ces momens-là, que je ne me souviens pas précisément de ce que ces messieurs étoient chargés de dire au Roi. Je sais pourtant que lorsque la résolution de les faire parler fut prise, je dis à M. de Lauzun : « Pourquoi n'allons-nous pas nous-mêmes faire cette affaire ? » Il me dit qu'il étoit plus respectueux d'en user de cette manière ; que le Roi pouvoit trouver des difficultés ; qu'il n'avoit pas encore voulu donner une réponse positive et décisive ; que ces messieurs entreroient en matière avec lui ; qu'ils pourroient lui citer des exemples ; qu'il étoit à propos qu'ils eussent le temps d'expliquer au Roi ma soumission et la sienne ; qu'ils le supplieroient très-humblement de ma part de vouloir me permettre d'achever une affaire de laquelle dépendoit tout mon repos ; qu'ils pourroient lui parler de moi et de lui plus librement que nous ne pourrions faire nous-mêmes ; qu'il falloit tout attendre de la bonté du Roi, et espérer qu'il l'accorderoit à la supplication que ces messieurs feroient de ma part : ce qu'il n'avoit pas voulu faire dans sa réponse à ma lettre, et à la conversation que j'avois eue avec lui ; qu'il attendroit ce qu'ils auroient obtenu avec beaucoup d'impatience ; que nous devions être soumis à ce que le Roi en résoudroit ; qu'il s'en alloit dîner chez Guitri, pour l'entretenir de cette affaire. Il me conta que la veille qu'il étoit chez Guitri, le grand-maître lui avoit dit qu'il n'étoit pas sage de ne pas songer à se marier ; qu'il étoit estimé du Roi ; que tout change dans le monde ; qu'il feroit bien de songer à un établissement ; qu'il en trouveroit de considérables ; qu'il savoit bien qu'on lui parloit de bons partis ; qu'il s'étoit défendu de lui répondre ; qu'il lui avoit dit : « J'ai la migraine. » Que le grand-maître avoit eu envie d'entrer en matière avec lui, parce qu'il avoit en tête de le marier avec mademoiselle de Roquelaure, sa nièce ; que toute cette famille avoit tellement souhaité cette affaire, que madame la comtesse Du Lude, femme du grand-maître, n'avoit point d'enfans ; qu'elle vouloit dès à présent donner quarante mille livres de rente en belles terres ; que l'archevêque d'Alby, son grand-oncle, qui avoit de son côté quarante mille écus de rente en patrimoine et en bénéfices, avoit amassé beaucoup d'argent comptant ; qu'il proposoit de lui donner tout ce qu'il avoit ; que M. de Roquelaure lui vouloit donner en terres ou en argent une somme considérable ; qu'il étoit l'homme du monde le plus embarrassé lorsqu'on lui parloit de ces sortes d'affaires, parce qu'on se moquoit de lui quand il ne répondoit rien, et qu'il ne pouvoit pas aussi entrer en matière, de peur de tromper qui que ce soit ; qu'il venoit de faire une réponse au maréchal de Créqui, qui lui avoit proposé le mariage de mademoiselle de Retz, qui étoit la plus riche héritière du royaume, pour laquelle il le croyoit fou ; il lui avoit mandé qu'il ne se marieroit jamais, ou qu'il se marieroit mieux. « Je suis persuadé, me dit-il, et je trouve qu'il aura raison de croire que la tête m'a tourné. J'avois différé depuis trois mois à lui faire réponse ; il m'a pressé de la part de M. le cardinal de Retz ; je l'ai supplié de lui faire mille remercîmens pour moi, et après cela je lui ai marqué que je lui pouvois dire entre nous deux que je trouverois mieux. Qu'aura-t-il pu croire de moi, sinon que je suis fou ? J'espère que dans quelques jours il me trouvera un homme fort sage. » Cette petite relation me fait souvenir que madame de Trianges ne m'avoit pas parlé de l'affaire de M. de Longueville jusqu'à ce que j'eusse rompu celle de Monsieur. Elle commença à m'en parler ; je lui répondis que les mariages étoient faits dans le ciel. Elle me disoit que je faisois bien de m'abandonner à la destinée ; quelquefois ceux qui s'étoient soutenus long-temps trouvoient une pierre en leur chemin qui les faisoit broncher ; que Dieu disoit : « Aide-toi, je t'aiderai ; » qu'elle alloit conseiller à M. de Longueville de se servir de ce précepte ; que ses amis devoient agir ; qu'elle désiroit fort qu'il pût être cette pierre que je trouvois sur mon chemin. Après avoir badiné une demi-heure sur la destinée, elle me dit : « Vous ne savez pas encore un autre mariage

que j'ai dans la tête. Il y a, me dit-elle, long-temps que toute la maison de Retz souhaiteroit marier leur héritière avec M. de Lauzun; il me semble que l'affaire ne lui conviendroit pas mal. Elle a deux cent mille livres de rente; c'est un parfait honnête homme que j'aime fort; et comme il m'a paru que vous aviez de l'estime pour lui, j'ai été bien aise d'avoir une occasion de vous dire ce que je pense là-dessus. Vous devriez lui conseiller de s'attacher à cette affaire; elle est si bonne, que si M. de Longueville ne pensoit à vous, il songeroit à cette fille. » Je lui répondis : « Je connois assez M. de Lauzun; mais je ne suis pas de manière avec lui pour lui donner conseil sur ce qu'il a à faire pour sa fortune. Il me semble, lui dis-je, qu'il a aussi peu envie de se marier que moi. » Lorsque j'eus dit à M. de Lauzun cette conversation, il me répondit qu'il falloit qu'on eût quelque soupçon de ce qu'on voyoit que nous parlions si souvent ensemble; et qu'apparemment M. de Longueville avoit appris qu'il y avoit long-temps qu'on lui offroit mademoiselle de Retz, et qu'il n'avoit rien répondu. Il me souvient qu'un jour que je vis M. de Longueville chez la Reine, il me dit : « Afin de faire diversion, et qu'on ne voie pas que vous ne parlez qu'à moi, allez l'entretenir. » Un moment après il me dit : « Je vous prie de n'en rien faire; il est jeune et ajusté, et je suis vieux et négligé : ainsi il est à propos de prendre quelque précaution. « Lorsqu'il s'échappoit à me tenir de pareils discours, il me faisoit un grand plaisir, parce qu'ordinairement il me répétoit qu'il étoit en doute si notre affaire se feroit. Il me dit aussi qu'un astrologue chez Guitri lui avoit prédit qu'il seroit bientôt un grand seigneur par un mariage : cela me fit souvenir de la prédiction dont il m'avoit parlé. Je lui demandai si ce n'étoit pas madame de Monaco qu'il ne m'avoit pas voulu nommer; il me répondit que non, que c'étoit une plus honnête personne. Je le pressai de me dire le nom : il me répondit que c'étoit la reine de Portugal qui l'avoit voulu épouser, et qu'il croyoit qu'elle seroit au désespoir de notre mariage. Je voulus le presser de m'en dire davantage, il me supplia de l'en dispenser. J'ai appris par d'autres gens que les deux sœurs l'avoient aimé passionnément, et qu'elles ne se trouvoient pas assez de bien pour faire sa fortune si elles le partageoient; qu'elles avoient tiré au sort pour que l'une se fît religieuse et que l'autre l'épousât. Mademoiselle d'Aumale gagna : la proposition fut faite, il n'en voulut point et dit que le Roi ne l'approuveroit pas.

Devant que de revenir à l'endroit de ce que ces messieurs dirent au Roi, je parlerai encore de quelques circonstances qui n'y ont pas tout-à-fait du rapport, quoique tout y en ait, puisque le même cœur et la même tendresse qui me faisoient agir dans ce temps-là me ramènent plus vivement dans celui-ci tout ce qui fut fait. J'observois sa conduite avec une application si singulière, qu'il me souvient que le jour qu'il devoit partir de Versailles pour Paris, Guitri, Vaubrun et Langlé l'attendoient. Il leur envoya dire de le venir trouver chez moi. Il me dit : « Ces messieurs trouveront que j'en use un peu familièrement de leur donner rendez-vous ici; il faut commencer à y accoutumer les gens. » Guitri dit, lorsqu'il entra : « Je ne vous aurois pas cherché chez Mademoiselle, ni cru que vous y donnassiez vos audiences. » M. de Lauzun lui répondit, en termes généraux, qu'il y avoit temps pour tout. Il envoya chercher Le Nôtre pour examiner le plan d'une maison qu'ils devoient faire faire en commun. Guitri lui dit qu'ils ne devoient pas faire leurs affaires chez moi; qu'il n'y songeoit pas. Il lui répondit : « Mademoiselle aime les bâtimens, elle sera ravie de voir le projet du nôtre, et j'avois parlé avec elle des deux maisons que nous faisons faire; et comme il y aura un salon au milieu pour y manger, nous avions aussi réglé les meubles d'un appartement. » Comme je voulus regarder M. de Lauzun là-dessus, il se mit à rire et moi aussi. Guitri lui dit : « Je ne connois rien à tout ceci, sinon que vous vous divertissez aux dépens de vos amis. » Les deux autres messieurs ne disoient rien. Je dis à Guitri : « M. de Lauzun vous entretiendra à Paris d'une affaire dont je l'ai chargé de vous informer. » La cour partit l'après-midi; je ne vis M. de Lauzun qu'un moment le soir chez la Reine. Il me dit qu'il ne me verroit pas le lendemain, parce qu'il étoit occupé au mariage de M. le duc de Nevers, qui devoit épouser mademoiselle de Thianges : c'étoit lui qui avoit ménagé cette affaire; et comme M. de Nevers est un homme extraordinaire dans ses manières, et que la fille avoit peu de bien, il avoit eu besoin de tout son savoir faire pour rompre ses irrésolutions. Ceux qui le connoissoient disoient qu'il s'étoit trouvé marié lorsqu'il ne croyoit pas l'être. J'étois d'avis qu'il ne conclût cette affaire qu'après que la nôtre seroit achevée. Madame de Montespan le pressoit, et il ne falloit qu'un quart d'heure pour perdre M. de Nevers, qui va et vient de Rome par fantaisie deux ou trois fois l'année, comme les autres gens vont se promener au Cours.

Le lendemain je ne vis encore qu'un moment

M. de Lauzun : c'étoit un dimanche. Madame de Longueville vint au sermon au Louvre : je la pris sous les bras pour la conduire à sa place. Tous les gens qui avoient parlé de mon mariage avec son fils crurent cette affaire en bon état. Je vis M. de Guitri dans la foule ; je lui demandai : « Vous a-t-on parlé sur la nouvelle du jour ? » Il me répondit : « Vous a-t-on vue? » Je lui dis qu'oui; que je n'avois pas eu le temps de rien demander. Après le sermon, la Reine alla aux Carmélites de la rue du Bouloy. Remecourt vint droit à moi ; et tout hors de propos, comme elle regardoit madame de Nogent, elle me dit : « Je meurs d'envie de connoître M. de Lauzun ; tout le monde en dit tant de bien, que je voudrois qu'il voulût être de mes amis. Faites-moi faire connoissance avec lui. » Je crus qu'il ne lui falloit faire aucune réponse : je ne fis pas semblant de l'entendre ; je m'en allai d'un autre côté. Nous allâmes chez M. d'Anjou, où M. de Lauzun vint. Lorsque je le vis, sans faire aucune réflexion je m'approchai de lui, et lui dis : « Ah ! vous voilà ! vous m'aviez dit que je ne vous verrois pas d'aujourd'hui. » Il fut fâché contre moi de ce que je n'avois pas songé à ce que je disois. Je lui dis : « Qu'importe qu'on devine aujourd'hui une affaire que tout le monde saura demain ! »

J'étois fort assidue au Louvre. Le jour que nous revînmes de Versailles, madame d'Epernon me dit d'un ton aigre : « Qu'est-ce que vous voulez faire de vouloir vous tuer d'aller à la cour ? Pourquoi ne pas demeurer en repos chez vous ? — Parce que je suis née pour n'en pas sortir. » Elle me dit : « Je suis surprise de votre réponse, et ne la suis pas moins d'une sotte nouvelle qu'on m'a dit dans la ville, que vous alliez vous marier avec M. de Longueville. J'ai répondu : « Mademoiselle se marier à son âge ! je n'en crois rien ; et encore à M. de Longueville ! » Je lui dis : « Madame, on se marie à tout âge, et il ne seroit pas extraordinaire que j'épousasse M. de Longueville. » Elle me répondit : « Vous me surprenez, » et s'en alla assez mal contente de moi, et je n'étois pas fort satisfaite de ses discours. Le lendemain M. de Lauzun me dit d'aller de bonne heure aux Tuileries ; que ces messieurs devoient parler au Roi. Après que la Reine eut demeuré un moment au cercle, elle entra dans son cabinet. Il me vint dire que ces messieurs étoient avec le Roi ; qu'il les avoit fait venir à son conseil, et qu'après qu'ils avoient été entrés, il avoit fait appeler Monsieur. Dans ce moment-là il me fallut suivre la Reine, qui alloit aux Récollets. J'étois au sermon. On me vint avertir que M. de Montausier me demandoit ; j'allai au parloir. Il me dit qu'il venoit me remercier de l'honneur que je lui avois fait, et me rendre compte de ce qu'ils avoient dit au Roi ; qu'après les avoir écoutés, il leur avoit répondu que je lui avois déjà parlé de cette affaire ; qu'il m'avoit conseillé comme un père auroit pu faire ; que puisque j'étois résolue, il ne pouvoit pas se dispenser d'y consentir ; qu'après avoir permis à ma sœur d'épouser M. de Guise, il ne devoit pas refuser de me laisser épouser M. de Lauzun. Que là-dessus Monsieur s'étoit fort emporté sur la différence des qualités ; que le Roi lui avoit dit qu'il n'en trouvoit aucune ; que si, par l'amitié qu'il avoit pour les étrangers, il y en mettoit, il n'en faisoit pas de même ; qu'il étoit obligé de soutenir les grandeurs de son royaume. Que Monsieur lui avoit répondu : « Dites que vous êtes obligé de soutenir ce que vous avez fait : c'est vous qui voulez cette affaire. » Que le Roi avoit parlé avec beaucoup de bonté et d'honnêteté de moi et de M. de Lauzun ; qu'il s'étoit aussi fort étendu à faire l'éloge des grands seigneurs de France ; que les ministres n'avoient rien dit ; qu'après que le Roi eut accordé l'affaire, il étoit venu m'en informer. Il me dit : « Voilà une affaire faite ; je vous conseille de ne la laisser traîner que le moins que vous pourrez ; et si vous m'en croyez, vous vous marierez cette nuit. » Je lui répondis qu'il avoit raison ; que je le priois de donner le même conseil à M. de Lauzun. Guitri vint un moment après, qui me fit le même récit : il me dit que M. de Lauzun me prioit d'en parler à la Reine lorsque le salut seroit fini. Elle entra dans une chambre ; je lui dis que j'avois un mot à lui dire ; je me jetai à ses genoux. Je lui dis : « Je crois que Votre Majesté sera surprise de la résolution que j'ai prise de me marier. — Assurément, me dit-elle d'un ton aigre qu'elle me répéta deux ou trois fois ; de quoi vous avisez-vous ? N'êtes-vous pas heureuse ? » Je lui répondis : « Je ne suis pas la première, Madame, qui se soit mariée à mon âge ; et Votre Majesté trouve que les autres font bien de se marier : pourquoi voudroit-elle que je fusse la seule au monde qui ne se mariât pas ? » Elle me demanda à qui ; je lui répondis : « A M. de Lauzun. Il n'est pas prince, lui dis-je ; et hors ceux du sang, Madame, il n'y a pas un plus grand seigneur dans le royaume ; et lorsque Votre Majesté saura comment les gens de sa naissance vivent avec les princes étrangers, elle verra qu'il ne leur cède en rien, et qu'ils n'ont de rang dans les cérémonies que lorsque le Roi leur en veut donner par bonté. » Elle me répondit : « Je désapprouve fort cela, ma

cousine, et le Roi n'y consentira jamais. » Je lui dis : « Pardonnez-moi, Madame, le Roi ne veut pas me contraindre, et cela est résolu. » Elle me répliqua : « Vous feriez bien mieux de ne vous pas marier et de garder votre bien pour mon fils d'Anjou. » Je lui répondis : « Ah ! Madame, qu'est-ce que Votre Majesté vient de me dire ! j'en suis honteuse pour elle, et par respect je ne veux pas lui en dire davantage. » Elle se leva et moi aussi, et nous nous en allâmes au Louvre chez M. le Dauphin. Lorsque j'y arrivai, j'y vis messieurs les ducs de Montausier et de Créqui, et Guitri. Je leur parlai de ce que j'avois fait avec la Reine et de ce qu'elle m'avoit répondu. Elle monta en chaise et moi en carrosse, pour aller rendre visite à madame de Nevers, qui étoit dans l'appartement de madame de Montespan : je n'y arrêtai qu'un moment. Le maréchal d'Albret m'y rendit compte de ce qu'il avoit fait : madame de Tambonneau en débitoit la nouvelle tout bas. J'allai chez la Reine ; madame d'Epernon étoit toujours avec moi, et je ne lui disois rien. Je descendis de chez madame de Montespan ; je vis un page de M. de Lauzun ; je lui dis : « Allez dire à votre maître que je vais chez la Reine ; que je le prie de m'y venir trouver. » Lorsque j'entrai, je vis beaucoup de monde ; je m'en allai à un coin où étoient mesdames de Créqui, la duchesse et la maréchale ; je ne voulois point parler à des gens que je savois n'être pas des amis de M. de Lauzun ni des miens, et ne voulois pas aussi dire l'affaire à madame d'Epernon qu'en présence de M. de Lauzun, afin qu'elle ne pût me rien répondre de malhonnête devant lui. La Reine s'en alla chez M. d'Anjou ; elle me dit : « Je m'en vais, Mademoiselle. » Je lui répondis : « Bon soir, ma cousine. » Je suivis la Reine ; je vis M. de Lauzun, qui me donna la main. Je lui dis ce que la Reine m'avoit répondu et ce que j'avois appris de Monsieur. Il me répondit : « Ni vous ni moi ne leur avons pas donné occasion d'en user comme ils font ; il faut leur conserver le respect qu'on leur doit, et savoir gré au Roi de la bonté qu'il a eue de vous accorder la permission de me rendre le plus grand seigneur et le plus heureux homme de son royaume. » Je lui dis ce que M. de Montausier nous conseilloit ; il me répondit qu'il falloit qu'il allât remercier le Roi de la grâce particulière qui le regardoit ; qu'il joueroit avec lui à l'ordinaire ; qu'il falloit lui laisser ordonner du temps qu'il voudroit que nous nous épousassions. « Il ne faut pas, me dit-il, que la tête me tourne : et c'est ici une occasion que je dois soutenir avec beaucoup de modération ; je ne veux pas même recevoir de visites, et vous me ferez plaisir de me dire l'heure que je pourrai avoir l'honneur de vous voir demain au Luxembourg, où il n'y ait pas de monde. Je crois même, me dit-il, que vous ferez bien d'en voir peu. » Je lui répondis que lui et moi ferions mal de ne pas agir comme font tous les autres dans les affaires de même nature. Je lui demandai : « Où est madame de Nogent? » Il me dit : « Elle est si transportée de joie, qu'il est à propos qu'elle n'aille pas chez vous. Si quelqu'un de vos gens lui parloit mal, elle auroit peine à le souffrir. Ainsi je l'ai priée de s'en aller chez elle pour n'en sortir de quelques jours. » Je lui dis que je l'allois envoyer chercher ; il me répondit que très-sûrement elle ne viendroit point. Il s'en alla jouer avec le Roi, et moi j'allai au Luxembourg, où beaucoup de monde m'attendoit : les uns sembloient étonnés et les autres fort aises. Guilloire me parut comme une espèce de fou, qui ne savoit ce qu'il disoit ni ce qu'il faisoit : je vis bien que la tête lui avoit tourné, et que c'étoit un homme sans jugement. Il entra une femme en cape, qui vint se jeter à mes pieds. Je ne savois qui c'étoit ; elle leva la tête : je vis que c'étoit madame de Gêvres, qui me faisoit un remercîment, me disoit-elle, comme si j'avois fait la fortune à son fils. Cette aventure me réjouit beaucoup. Elle a de l'esprit, et fait un conte d'une manière fort plaisante lorsqu'elle a quelque projet en tête. J'eus un monde infini tout ce soir là, et le lendemain M. de Lauzun y vint comme les autres : il demeura un quart d'heure derrière tout le monde sans que je l'aperçusse. Lorsqu'on m'eut dit qu'il étoit là, j'allai à lui : il me fit la révérence la plus prosternée qu'il ait faite de sa vie. M. l'archevêque de Reims, fils de madame Le Tellier, s'approcha pour me dire : « Me feriez-vous cette injure de choisir quelque autre personne que moi pour vous marier? » Je lui répondis : « M. l'archevêque de Paris a dit qu'il vouloit nous marier. » Nous le remerciâmes fort honnêtement, et lui laissâmes cependant imaginer que ce seroit lui qui feroit l'affaire en cas que M. l'archevêque de Paris ne s'empressât pas. Madame Tambonneau, qui étoit dans ma chambre, s'approcha de M. de Lauzun pour lui dire : « Vous êtes un fripon ; j'ai envie de vous battre. » Il s'écria : « Mademoiselle, je vous prie de venir à mon secours. » Je m'approchai ; madame de Tambonneau me dit qu'elle me demandoit justice de ce qu'il y avoit trois semaines qu'à la comédie, avec mademoiselle de Ligni, elle avoit dit à M. de Lauzun : « Donnez-moi une place pour cette fille, qui a cinq cent mille écus de bien ; un cadet de Gascogne pourroit s'en ac-

commoder. » Je lui dis : « Voyez ce que le cœur vous dit là-dessus ? » Il me répondit d'un ton sérieux : qui voudroit de moi ? Je me plains de sa méchante foi, et me veut venger de ce qu'il se moquoit de moi. »

J'appris que la Reine avoit parlé au Roi avec beaucoup d'aigreur contre moi et contre M. de Lauzun ; qu'il s'en étoit mis en colère contre elle et qu'elle avoit pleuré toute la nuit. L'on me dit aussi que Monsieur avoit querellé M. de Montausier et M. de Bellefond, parce qu'ils lui avoient dit que je faisois bien d'élever un honnête homme ; que le Roi avoit su ses emportemens, qu'il s'en étoit fâché. Le maréchal de Bellefond vint me voir ; il se mit à genoux devant moi pour me remercier, disoit-il, de l'honneur que je faisois à toute la noblesse du royaume. Il me dit qu'il étoit depuis quelques jours dans une espèce de froideur avec M. de Lauzun ; qu'il espéroit marquer combien il vouloit mériter son amitié ; qu'il me prioit de la lui demander pour lui. Il étoit présent ; il lui fit beaucoup d'honnêtetés et lui dit : « Puisque Mademoiselle répond pour moi, je n'ai rien à dire, sinon que c'est un bon garant, et on doit croire que je ne lui manquerai jamais à quoi que ce soit. » M. de La Feuillade, qui avoit vécu avec M. de Lauzun de la même manière que M. de Bellefond, me fit un semblable remercîment, et me pria de dire à M. de Lauzun de lui accorder ses bonnes grâces. Ils se firent beaucoup d'amitiés l'un et l'autre. M. de La Feuillade courut l'embrasser. L'on me dit qu'au sortir du Luxembourg il étoit allé chez le Roi pour le remercier, disoit-il, pour toute la noblesse de son royaume ; que ce qu'il venoit de faire augmenteroit le zèle qu'elle avoit pour son service. M. de Charost, capitaine des gardes du corps, entra dans ma chambre et dit : « Je ne donnerois pas ma charge d'un million si bon marché qu'hier : être le camarade du mari de Mademoiselle ! qui pourroit avoir assez de bien pour acquérir cet honneur-là ? » Il me fit beaucoup de contes qui me réjouirent. Voilà de quelle manière cette matinée se passa. Pendant que M. de Charost me faisoit de ces sortes de plaisanteries, M. de Lauzun s'approcha de moi pour me dire : « Je ne suis pas surpris de voir que tout le monde le soit ; lorsque je pense que je serai le maître du Luxembourg ; j'ai besoin de toute ma raison pour m'empêcher de me tourner la tête. Je ne songe pas, me dit-il, peut-être que je ne le serai jamais, et quand même vous m'en auriez donné la direction, vous savez bien que ce sera toujours vous qui en serez la maîtresse. Vous m'accorderez quelques audiences reglées pour vos affaires ; je prendrai vos ordres et j'aurai un grand soin de les faire exécuter. Il vous faudra, dit-il, avoir des dames que vous mettrez chez la Reine faire leur cour ; vous les ferez dîner avec vous de temps en temps ; vous donnerez quelques fêtes à la Reine, des comédies, des bals et toutes sortes de divertissemens. Tant que vous vous occuperez avec soin à divertir la Reine et à faire tout ce qui pourra plaire au Roi, je traiterai quelques messieurs de mon côté, afin que chacun s'occupe et qu'on ne vous ennuie point. » Je lui dis : « Je veux bien remplir tous mes devoirs auprès de la Reine et étudier ce qui la pourra divertir et tout ce qui devra faire plaisir au Roi : lorsqu'il ne sera question que de mes dames et vous de vos messieurs, je me passerai très-bien de compagnie pour être seule avec vous. » Il me dit qu'il ne me faisoit cette proposition que pour prévenir l'ennui que je pourrois avoir avec lui. Je lui dis : « Ne vous y trompez pas, je chasserai tout le monde afin que je sois seule avec vous. » Il me répondit d'un ton souriant : « Si vous ne me tenez le même discours encore une seconde fois, je ne le croirai point ; dites donc, je vous en prie, qu'il ne vous ennuiera pas avec moi. » Après que cette conversation fut finie, il s'en alla et moi j'allai chez la Reine. Ceux qui étoient ses amis me firent des complimens ; pour les autres qui ne l'aimoient pas, je ne m'en souciois guère. La Reine ne me regardoit ni ne me parloit. M. de Montausier envoya chercher M. de Lauzun, pour l'avertir devant moi que Monsieur avoit dit au Roi que je disois à tout le monde que je faisois cette affaire pour lui plaire ; que c'étoit lui qui me l'avoit conseillée ; que le Roi en avoit été fâché et ne savoit si j'avois tenu ce discours. Je répondis à M. de Montausier qu'il me feroit un grand plaisir d'entrer dans le conseil, pour supplier le Roi que je pusse lui dire un mot. Il me fit appeler : je lui dis en présence de ses ministres : « Sire, il m'est revenu que Monsieur avoit dit à Votre Majesté que c'étoit elle qui m'avoit conseillé le mariage de M. de Lauzun ; je viens vous assurer que ceux qui ont fait ce conte à Monsieur sont des menteurs : il n'y a personne du monde qui osât me dire que j'aie parlé d'une affaire aussi fausse que celle-là l'est. Si Votre Majesté veut se faire nommer les gens, elle verra que je lui saurai faire connoître qu'ils sont des imposteurs. Sire, M. de Lauzun est assez malheureux pour ne pas plaire à Monsieur ; l'on aura pris plaisir à l'aigrir contre lui. Je puis dire encore une fois à Votre Majesté et à Monsieur que l'affaire est d'autant plus inventée, que je puis lui protester que je n'ai parlé à qui que ce soi

des raisons pourquoi je me marie, ni pourquoi je ne me mariois pas. J'ai estimé M. de Lauzun, comme j'ai eu l'honneur de le dire à Votre Majesté ; j'ai cru que je mènerois une vie tranquille avec lui. Devant que de vous demander votre approbation, j'avois examiné tout ce qu'on en pourroit dire : je ne fais rien contre ma conscience ni contre ma gloire. C'est un parfaitement honnête homme, attaché de fidélité et de tendresse à votre personne et qui m'a déconseillé jusqu'à présent cette affaire, lorsque j'ai voulu la lui faire entendre. Je dis encore une fois à Votre Majesté que ce qu'on lui a dit est un effet de l'aversion qu'on a contre lui. Je n'ai à rendre compte de ma conduite qu'à elle seule. Je sais de quelle manière elle a eu la bonté de me conseiller, et combien de fois elle m'a fait l'honneur de me dire de penser à ce que j'allois faire : j'y ai songé avec beaucoup d'application, et après avoir regardé le bien et le mal, j'ai chargé messieurs les ducs de Montausier et de Créqui et M. le maréchal d'Albret, de supplier très-humblement Votre Majesté d'approuver cette affaire. Elle a cru qu'elle ne devoit pas me contraindre ; nos ennemis en ont été fâchés : ils cherchent les moyens de me rendre de méchans offices dans son esprit ; ils ont imaginé qu'il falloit me faire parler. Votre Majesté est juste et pénétrante ; elle sait bien qu'on ne lui a pas fait les mêmes peines sur le mariage de ma sœur, parce que M. de Guise n'a ni assez d'esprit ni assez de mérite pour s'attirer des envieux ; et ce sont, dis-je, Sire, ceux qui sentent leur peu de mérite et qui en connoissent beaucoup à M. de Lauzun, qui le voudroient empêcher d'être en état de pouvoir servir aussi utilement Votre Majesté que les aïeux de M. de Guise ont desservi la France : et je crois qu'elle n'ignore pas que si Dieu n'y eût pas mis la main pour châtier leurs entreprises, elle n'auroit pas le royaume à l'heure qu'il est. Il est honteux que la race de ces gens-là trouve de la protection, et que ma sœur, pour y entrer, ait coûté de l'argent à Votre Majesté ; et moi qui ai du bien et qui ne lui demande rien, qui en veux donner à un homme qui n'en reçoit que pour l'employer à son service, il faut qu'il trouve des persécuteurs et moi des gens qui veulent gloser sur la conduite que je tiens, qui est, comme Votre Majesté le sait, fort exempte de toutes sortes de reproches. Je suis encore obligée de dire à Votre Majesté qu'elle doit savoir que tous les princes étrangers qui sont établis en France ont déserté leurs pays parce qu'ils y mouroient de faim, et qu'ils ont avec cela assez de vanité pour prétendre ne tenir leur grandeur que d'eux-mêmes, sans faire réflexion que, pour le plus puissant souverain de l'Europe, qui est M. de Lorraine, il ne vous faut qu'une compagnie du régiment de vos gardes pour le chasser de ses États ; et cependant ces petits princes veulent tenir un rang et s'élever au-dessus des plus grands seigneurs de votre royaume. » Le Roi me répondit qu'il étoit persuadé que je ne pouvois avoir dit ce qui étoit supposé ; qu'il étoit content de moi ; que, puisque je voulois me marier, il souhaitoit que cet état me fût heureux. Je lui parlai très-long-temps ; et les ministres, après le conseil, dirent qu'on ne pouvoit mieux discuter mes raisons, ni s'exprimer avec plus d'éloquence que je l'avois fait. Je dis au Roi, sur le chapitre de M. de Lauzun, que j'étois assez savante dans l'histoire pour lui faire voir que de tout temps la maison de Caumont avoit été au-dessus des princes étrangers ; qu'il ne me seroit pas honnête d'abuser de sa bonté pour lui faire une longue narration ; que je croyois même que cela siéroit mieux à une autre personne qu'à moi. Lorsque je fus sortie, je dis à M. de Lauzun ce que j'avois conté au Roi. Il me répondit que s'il avoit eu la curiosité de me faire expliquer sur ce que je voulois lui dire de la maison de Caumont, il étoit persuadé qu'il m'auroit fort embarrassée. Je lui dis que c'étoit l'endroit où je me serois trouvée la plus savante ; que je lui voulois apprendre, s'il ne le savoit pas, qu'en l'année 1422, sous Charles VI, Charles, duc de Lorraine, qui ne s'étoit pas encore élevé par les dépouilles des évêchés de Metz, Toul et Verdun, étoit au service du Roi pour commander quatre-vingts hommes d'armes, moyennant trois cents livres par mois, pour être à la suite du duc d'Anjou, régent du royaume : cela se voit dans un registre de la chambre des comptes ; que, sous Charles VII, Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont, bisaïeul du duc de Guise, servit avec trente et un hommes d'armes et trente et un archers ; que, dans le même temps, Jean de Lorraine, son fils, servoit en qualité d'écuyer ; qu'il étoit capitaine de Grandville, petite place en Normandie, sous le duc d'Alençon, prince du sang ; que les seigneurs de Ville et de Grandcour, et ceux de Floringe, de la même maison de Lorraine, ne tenoient rang que d'écuyers dans l'armée ; ainsi que les seigneurs de Saint-Py, Hutin, seigneur d'Aumont, Bureau, seigneur de La Rivière, et plusieurs autres, y étoient, avec un pareil titre, dans la même considération que les princes lorrains, qui n'étoient pas pour lors en état de faire des traités de la force de celui que fit

Jean Nompar de Caumont, seigneur de Lauzun, avec Jean de Bourbon, général des armées du Roi dans la Guienne, en l'année 1404 : cela se voit dans les titres de la maison de Caumont; il y en a de sept cents ans. Il promettoit, par ce traité, d'entrer dans le parti de la France avec ses terres, forteresses, et un certain nombre de troupes ; qu'outre cela je savois qu'il y avoit des titres anciens qui prouvoient que sa maison, et plusieurs autres que je lui nommai, avoient des rangs en France avant que celle de Lorraine se fût élevée par la faveur de deux ou trois rois. M. de Lauzun me dit qu'il me trouvoit bien informée; que, si je voulois lui apprendre où j'avois vu cela, et lui en faire recouvrer les livres et les papiers, il les mettroit au feu; qu'il ne comptoit pour rien ce qu'avoient fait ses pères; qu'il faisoit cas des gens qui avoient un mérite particulier et qui savoient se soutenir eux-mêmes, sans dire : mon trisaïeul étoit un grand seigneur et un homme de mérite; que c'étoit une honte à ceux qui avoient besoin de ces sortes de secours pour s'attirer de la considération; et qu'il trouvoit qu'on avoit plus d'avantage d'être par soi-même, que d'avoir à dire : les gens de ma maison ont été au-dessus des autres. Il me répondit que j'avois parlé juste de dire une chimère ; qu'il me supplioit très-humblement de ne le pas regarder comme un homme chimérique; qu'il savoit qu'il étoit né gentilhomme d'une assez bonne qualité : qu'il n'en vouloit point apprendre davantage. Je lui répondis qu'il avoit raison; que j'étois de son sentiment; que je ne lui avois fait cette relation que comme inutile; que je me trouvois d'humeur à lui parler de tout ce que j'avois examiné avant que de me déterminer à l'épouser. Je voulois lui apprendre qu'après m'être entêtée de ce dessein, j'avois cherché tout ce qui me devoit persuader son exécution sans blesser ma gloire ; que j'avois trouvé dans l'histoire que des filles et des sœurs de rois avoient été mariées à des particuliers moins grands seigneurs que lui; que, selon Grégoire de Tours, rapporté par sainte Marthe, des filles de Dagobert I, l'aînée, nommée Adèle, avoit épousé le comte Herman, qui n'étoit pas un homme fort considérable ; que la seconde, nommée Rotelde, avoit été mariée à Lédéric, premier forestier de Flandre ; que Landrade, fille de Charles Martel, épousa Sidromme de Hasbannin : elle fut mère de Godgrand, évêque de Metz et chancelier de France; Berthe, fille de Charlemagne, épousa Angilbert, gouverneur d'Abbeville, depuis abbé de Saint-Riquier; des filles de Louis-le-Jeune, la première épousa le comte de Champagne, et Alix, sa sœur, Thibaud, comte de Chartres et de Blois ; qu'Alix, fille de Charles VII, avoit été mariée à Guillaume, comte de Ponthieu; qu'Isabelle de France, fille de Philippe-le-Long, épousa Gui, comte d'Albon ; Catherine de France, fille de Charles VI, se maria, lorsqu'elle fut veuve, avec Owin Tyder, chevalier gallois, qui n'étoit pas considérable par sa naissance. Lorsque j'eus achevé de lui dire à peu près tous ces exemples, il me répondit qu'apparemment j'avois trouvé du mérite à quelques-unes des dames qui avoient voulu se marier à leur fantaisie; que je n'avois pris la résolution de vouloir faire de même que pour imiter ce qui m'avoit paru extraordinaire; qu'il voyoit d'où lui venoit son bonheur. Après s'être diverti à me railler là-dessus, il me dit : « A propos de généalogies, il y a deux ou trois personnes qui m'ont persécuté pour que je voulusse voir celle de ma maison : je regarde tout cela comme une vision. Il m'étoit une fois, me dit-il, venu dans la pensée de vous envoyer ces messieurs, afin que vous puissiez vous en divertir un moment; je vois bien, par tout ce que vous venez de me dire, que vous en saviez plus qu'eux, et je suis persuadé que vous leur auriez donné de nouvelles leçons. »

Tout ce qui se dit et tout ce qui se passa pendant trois jours sur notre affaire m'occupa si agréablement, que, si je pouvois toujours y penser sans me souvenir du quatrième, je serois trop heureuse. Rochefort, que j'avois trouvé après avoir parlé au Roi, me dit qu'un homme en quartier ne pouvoit faire de visites; que, sans cela, il seroit couru chez moi pour me dire qu'il m'honoroit encore plus qu'il n'avoit fait de sa vie ; qu'il me prioit de répondre à M. de Lauzun qu'il n'y avoit personne qui fût si sincèrement son serviteur que lui. Il s'y trouva en tiers; ils se firent beaucoup d'honnêtetés, et eurent une espèce d'éclaircissement sur ce qu'on les avoit voulu brouiller; à la fin duquel ils s'embrassèrent bien tendrement. Rochefort lui dit qu'il ne se plaignoit que de ce qu'il alloit épouser une demoiselle de mauvaise vie; que cela lui devoit ôter les autres goûts qu'il pouvoit trouver dans l'affaire. Il nous demanda : « Quand vous marierez-vous? » Nous lui répondîmes que nous n'en savions rien. Il nous dit : « Si vous m'en croyez, vous ne tarderez pas long-temps, et vous vous epouserez plutôt aujourd'hui que demain. Vous êtes heureux, parce que vous êtes contens; ainsi c'est la même raison qui vous doit obliger à ne rien négliger. Si vous pouviez vous voir tous deux, disoit-il, dans un miroir, vous y verriez la peinture de

la joie. » Je lui répondis que j'aurois le dépit de m'en voir plus qu'à M. de Lauzun. Il lui dit : « Quoi ! par-dessus toutes les grandeurs l'on ne vous entretient que de douceurs ? » Il lui répliqua : « Mademoiselle raille : croyez-moi, la tête ne m'a pas encore tourné dans une aussi grande fortune que la mienne. Ainsi je sais que je ne lui dois répondre que par de profondes révérences. »

La Reine sortit avec une mine chagrine, et évitoit de me regarder, aussi bien que madame de Guise qui la suivoit. Toute la maison de la Reine s'assembla et ne marcha plus qu'en corps pour traverser notre affaire. Je m'en allai chez M. d'Anjou, afin d'être séparée de toutes ces cabales. Lorsque je m'en allai le soir au logis, je dis qu'on fît savoir à M. de Lauzun de me venir trouver au Luxembourg ; lorsque j'y arrivai, M. le duc de Richelieu vint se jeter à mes pieds, et me dit que c'étoit le remercîment qu'il me devoit de ce que je faisois la fortune du plus honnête homme du monde et de celui qu'il aimoit le plus. M. de Lauzun arriva un moment après ; je dis à madame de Thianges qui étoit avec moi : « Voilà la pierre que j'ai trouvée en mon chemin, pour laquelle vous m'aviez fait tant de prédictions. » Cela nous fit rire tous trois; elle lui dit : « Il faut nous réjouir et aller en masque. » Il répondit : « Il faut demander à Mademoiselle ce qu'elle désirera que je fasse. » Lorsque madame de Thianges fut sortie, je lui dis que j'avois appris que ma belle-mère avoit écrit au Roi pour s'opposer à notre mariage ; que M. le prince et M. le duc étoient venus chez elle, et que mademoiselle de Guise se donnoit de grands mouvemens ; qu'il falloit se marier au plus tôt. M. de Guitri nous dit : « Ne vous avisez pas de vouloir épouser dans la chapelle de la Reine, comme vous l'aviez résolu. » M. de Lauzun répondit : « Mademoiselle n'a qu'à commander, elle sait bien que je ferai tout ce qui lui plaira. » Je lui répondis qu'il n'avoit qu'à dire lui-même ce que nous avions à faire, que nous avions trop de gens déchaînés contre nous pour nous amuser à observer les formalités inutiles ; qu'ainsi j'irois me marier où il voudroit. Guitri dit qu'il falloit aller trouver M. de Montausier, afin qu'il parlât le soir au Roi pour le supplier de trouver bon que nous allassions nous marier en quelque maison de campagne. Pendant tout cela j'avois envoyé chercher madame de Nogent inutilement, parce qu'elle ne vouloit pas venir. Guilloire voulut marquer le repentir des sottises qu'il avoit dites et faites ; il vint me demander pardon et me supplier d'excuser ce que son premier mouvement lui avoit fait faire; qu'il me demandoit la grâce de le présenter à M. de Lauzun.

Le lendemain je m'éveillai tard, parce que je m'étois trouvée un peu mal la nuit. L'on me vint dire que M. de Montausier et M. de Lauzun attendoient dans mon antichambre : je ne voulus pas qu'ils me vissent mal coiffée; je me fis accommoder avec beaucoup de précipitation pour les faire entrer. M. de Montausier me dit : « Je viens vous gronder après avoir lavé la tête à M. de Lauzun, qui m'a répondu que c'étoit vous qui étiez cause que votre affaire n'avançoit point. » Je lui répondis qu'il avoit donc oublié que je lui avois dit de sa part qu'il nous conseilloit de nous marier dès lundi ; qu'il m'avoit répliqué que s'il le faisoit, le Roi diroit qu'il étoit bien enivré de sa bonne fortune, et que j'étois une demoiselle bien pressée de me marier ; qu'il voyoit bien, par ce que je lui disois, que ce n'étoit pas moi qui avois désiré la longueur ; que j'avois toujours dit à M. de Lauzun qu'il étoit plus habile que moi ; qu'il regardât ce que nous avions à faire ; que je suivois tout ce qu'il avoit décidé ; que pour moi j'étois d'avis que lorsque nous aurions le consentement du Roi, nous ne parlassions de l'affaire à personne qu'après avoir épousé ; que tout d'un coup l'on verroit M. et madame de Montpensier. M. de Montausier me dit que j'avois raison ; qu'il n'y avoit que cela à faire. Pendant que nous parlions de cette manière, M. de Lauzun regardoit des tableaux de miniature dans la ruelle de mon lit. M. de Montausier s'approcha de lui pour se fâcher, et lui dit d'un ton colère : « Voulez-vous faire garnir une maison de peintre, au lieu de songer à vous marier ? Voyons un peu, lui dit-il, les moyens qu'il faut prendre pour ne pas perdre de temps. » Il lui répondit qu'il avoit prié M. Boucherat de se trouver là pour parler à mes gens d'affaires, afin de dresser le contrat de mariage avec eux. Je lui répondis qu'il ne falloit pas s'arrêter à mes domestiques ; qu'il n'avoit qu'à faire faire le contrat par qui il voudroit ; que rien n'étoit plus aisé, puisque je lui voulois donner tout mon bien. Et comme il m'avoit parlé de M. de Lorme, qui est un très-honnête homme, habile et de ses amis, je lui dis pourquoi il ne l'avoit pas fait venir pour faire l'affaire par lui seul ? Il me répondit que c'étoit par la raison qu'il étoit trop de ses amis ; qu'il avoit choisi M. Boucherat parce qu'on lui avoit dit qu'il avoit été mon arbitre ; qu'il l'avoit regardé comme un homme à moi ; qu'il étoit pénétré de ce que je voulois faire pour lui; qu'il ne se consoleroit de sa vie, si on lui pouvoit reprocher que par lui ou par ses amis il m'eût fait faire

une action dont je pusse me repentir; qu'ainsi il ne vouloit pas que qui que ce soit de ceux qui s'intéressoient à ce qui le regardoit se mêlassent de ses affaires auprès de moi; que c'étoit pour cela même qu'il avoit empêché que M. de Lorme ne vînt. Je lui répondis que M. Colbert lui avoit offert de faire ses affaires; qu'il n'avoit qu'à le laisser faire. Il me dit que M. Colbert étoit un ministre; que le monde se figureroit qu'il agissoit par les ordres de son maître; que personne de chez moi ne lui étoit suspect; qu'il désiroit que je pusse agir librement. M. de Montausier entendoit tout cela et ne lui disoit rien. Je voyois un grand désintéressement d'un côté et des raisons de bon sens de l'autre; quelque impatience que j'eusse de vouloir finir l'affaire, je ne pouvois condamner les égards qu'il venoit de m'expliquer. M. de Montausier nous demanda où est-ce que nous nous marierions. Je lui dis à Eu ou à Saint-Fargeau : que c'étoit mon avis. Il me dit qu'il me supplioit de considérer que c'étoit à trois journées du Roi : qu'il voudroit bien ne s'en point éloigner; qu'il souhaiteroit, si je l'avois agréable, que ce fût en un lieu d'où il pût revenir le lendemain pour être auprès de lui. Après avoir rêvé un moment, il me dit, si je n'avois point de répugnance pour Conflans, que c'étoit une jolie maison; que M. de Richelieu la tenoit bien propre. Comme je lui dis que je ne le connoissois point, et qu'il m'eut répliqué qu'il suffisoit qu'il fût de ses amis, M. de Montausier nous dit: « A la fin vous vous quérelleriez. » Il répondit : « Nous sommes déjà vieux; Mademoiselle est opiniâtre et je ne suis pas docile; elle ni moi ne pouvons changer d'humeur : nous ne voulons pas nous contraindre dans nos manières; et il est bon, dit-il, que nous sachions chacun nos défauts, afin de n'avoir pas à nous reprocher que nous nous sommes trompés l'un l'autre. » La conclusion de cette conversation fut que nous irions nous marier à Conflans. Lorsque M. de Montausier fut sorti, M. de Lauzun me dit qu'il me demandoit pardon s'il avoit disputé contre mes sentimens; et il disoit qu'il seroit inconsolable si quelque autre personne que M. de Montausier l'avoit vu. Je lui dis que nous avions bien d'autres affaires à nous occuper plutôt qu'à ce petit démêlé; qu'il se moquoit de moi de s'en vouloir faire une peine. Il s'en alla, et comme il sortoit il me dit qu'il me prioit de vouloir faire dire le soir que j'étois sortie, afin qu'il me pût voir avec plus de liberté. Un moment après il revint; il menoit M. de Marsillac par la main, et me dit : « Voici un de mes bons amis. » Je lui dis qu'il me faisoit un plaisir infini de commencer à faire les honneurs de son logis. Il me vint un monde incroyable; M. de Louvois avec les autres ministres vinrent, qui ne me firent compliment qu'avec cérémonie; madame Colbert me dit : « M. de Lauzun a beaucoup d'envieux; il y a de si méchantes gens dans le monde, et on entend tenir de si terribles discours, que ses amis doivent tout craindre pour lui. » Elle me dit : « Surtout mandez-lui de ne point sortir seul, sans lui dire que ce soit moi qui vous ai donné cet avis; et croyez-moi, me dit-elle, je ne vous dis rien sans fondement. » Cela me donna beaucoup d'inquiétude; je lui écrivis un billet qu'il dut trouver fort tendre, parce que le sujet et l'état où nous étions me donnoient occasion de lui marquer que je ne serois pas insensible aux précautions qu'il prendroit. Le soir, pour me défaire du monde que j'avois, je sortis en carrosse; je fis un tour de jardin et m'en revins; je fis dire à ma porte que j'étois à la ville. Comme j'avois prié M. de Lauzun de trouver bon que j'envoyasse chercher madame de Nogent, elle arriva chez moi : nous eûmes une grande joie de nous revoir.

Le soir, lorsque M. de Lauzun fut venu, M. Boucherat arriva. Je le fis entrer dans ma petite chambre avec mes avocats; nous y entrâmes aussi, et il ne voulut jamais s'approcher d'eux. Un de mes avocats lui fit une demande, et le traita de monseigneur. Il me dit : « Cet homme se moque de moi : j'ai envie de m'en aller. » Ils vinrent nous demander si nous ne voulions pas faire quelques avantages aux enfans que nous aurions; s'il falloit leur donner quelque terre. Il me dit : « C'est à vous, Mademoiselle, à répondre; vous savez que je n'ai rien : c'est à vous à qui ces messieurs parlent. Je les trouve bien hardis, me dit-il tout bas, de vous faire quelque proposition pour vos enfans; avec qui veulent-ils que vous en fassiez? Je vous supplie très-humblement de me le dire; je suis honteux du compliment qu'ils vous ont fait. » L'on dressa une dotation que je lui faisois du duché de Montpensier et de la souveraineté de Dombes, afin qu'il en pût prendre les qualités dans le contrat de la publication des bans. Nous laissâmes ces gens faire ce que bon leur sembleroit, et nous entrâmes dans mon cabinet avec mesdames de Nogent, de Rambures, de Gèvres, Guitri et La Hillière. Je leur dis : « Voilà M. de Montpensier que je vous présente; je vous prie de ne le plus appeler que de ce nom-là » Madame de Rambures qui conte fort plaisamment, nous fit un conte sur ce qu'elle avoit remarqué que dans la quantité de filles et de femmes qui étoient venues

me faire compliment, celles qui avoient la réputation d'être les amies particulières de M. de Lauzun s'étoient mises à genoux pour témoigner combien elles étoient sensibles à ce que je faisois pour lui; que quelques-unes m'avoient dit : « Que vous êtes adorable! quelles grâces n'a-t-on pas à vous rendre! » et que sans songer à ce que je leur répondois, je leur avois dit : « Je sais bien que vous l'aimez; continuez à le bien aimer; je vous en serai très-obligée. » Qu'enfin elles disoient ce qu'elles vouloient cacher, et que je leur faisois connoître que je savois ce qu'elles n'avoient osé me dire; qu'il lui avoit semblé que la tête nous avoit tourné à toutes. M. de Lauzun écoutoit cette plaisanterie avec beaucoup d'impatience, qui lui fut extrêmement redoublée lorsque Madame de Rambures nomma une de ces dames qui m'avoit dit, comme elle dînoit avec moi, qu'elle étoit sa parente; qu'elle viendroit souvent me rendre ses devoirs; qu'elle avoit été fort estomaquée lorsque je lui avois répondu : « Il ne faut pas qu'il s'attende que je lui envoie chercher de la compagnie pour le divertir; » que cette brusquerie avoit fait rire tout le monde. Nous rentrâmes dans la petite chambre; M. de Lauzun s'approcha de moi pour me dire : « Il sembloit que vous ne vouliez pas être jalouse. Savez-vous bien, me dit-il, que cela seroit malhonnête? Il est bon de vous avertir qu'on y trouveroit à redire. » Je lui répondis que c'étoit une question à traiter; que s'il vouloit demeurer à souper il me feroit plaisir, et que nous en parlerions à loisir. Il me répondit qu'il n'étoit pas assez mal avisé pour oser prendre la liberté de manger avec moi; que, si notre affaire venoit à se rompre, il seroit inconsolable s'il avoit fait quelque action dont je pusse être blâmée. « Il ne me sera pas reproché, me dit-il, que j'ai manqué de vous rendre tout le respect que je vous dois. » Après avoir fini mille protestations de soumission qu'il me fit là-dessus, nous arrêtâmes que nous irions nous marier le lendemain à Conflans. Il s'en alla à huit heures, et à dix il m'envoya Baraille, qui m'apporta un billet de sa part, par lequel il me mandoit que M. de Richelieu lui avoit été dire que madame sa femme avoit quelques mesures à garder auprès de la Reine; qu'il ne pouvoit me prêter sa maison; qu'il en étoit bien aise, parce qu'il lui avoit paru que j'avois quelque répugnance à y aller; que M. le duc de Crequi lui avoit offert Epone; qu'il trouvoit cette maison trop éloignée. Je dis à Baraille qu'il y avoit encore la difficulté qu'elle étoit dans le diocèse de Chartres que la maréchale de Créqui en avoit une à Charenton qui seroit notre affaire. Je fis écrire mes qualités pour l'expédition des bans; il les emporta après que je l'eus entretenu quelque temps. C'étoit la première fois que je l'avois vu chez moi; et comme M. de Lauzun m'avoit dit qu'il viendroit loger au Luxembourg pour me tenir compagnie les soirs, j'étois bien aise de le faire demeurer quelque temps. Je me plaisois extrêmement avec tous les gens pour qui il avoit de l'amitié; et comme je savois que Baraille l'aimoit tendrement, je pris un très-grand plaisir de me faire parler de lui.

Le jeudi je me levai de bon matin; madame de Nogent me vint dire, à dix heures, qu'on n'avoit pas encore achevé le contrat; qu'il falloit de nécessité remettre à nous marier au lendemain. Je lui dis qu'il falloit attendre au soir, parce que je ne voulois pas me marier un vendredi. Ce retardement me donna un si sensible déplaisir, qu'il me sembla préjuger ce qui nous arriva. J'ai déjà dit que Guilloire m'avoit suppliée de le présenter à M. de Lauzun : je le fis; il lui demanda encore plus de pardons qu'à moi, et le supplia très-humblement de lui accorder l'honneur de ses bonnes grâces; qu'il le serviroit avec plus de fidélité qu'homme du monde. Il lui dit : « Vous avez eu raison de désapprouver ce que Mademoiselle vouloit faire, et, en cela, vous lui avez donné des marques d'une véritable affection. » Qu'il me servît bien; qu'il l'exhortoit de s'attacher à me bien plaire; que c'étoit le seul service qu'il lui demandoit et l'unique auquel il pouvoit être sensible.

Le jeudi au soir M. de Lauzun vint au Luxembourg; il étoit assez négligé, ainsi qu'il l'est ordinairement : il étoit si occupé des désagrémens qu'il trouvoit en son chemin que le soin qu'il prenoit de me les cacher faisoit qu'il ne pensoit guère à s'ajuster. Comme il se trouvoit beaucoup embarrassé du monde que j'avois chez moi, il me dit qu'il me supplioit d'aller aux Carmélites, afin de renvoyer les importuns; qu'il m'attendroit. Au lieu d'achever le chemin je m'en revins de la porte du jardin; j'avois une grande impatience de nous voir seuls. Lorsque j'entrai dans ma chambre je trouvai quelques dames qui comprirent qu'elles feroient bien de nous laisser parler d'affaires. Nous nous mîmes à causer : je le voulus faire asseoir; il s'en défendit et me supplia très-humblement de trouver bon qu'il me désobéît en cela. Il me disoit qu'il étoit toujours dans la crainte que je n'eusse quelque repentir de ce que je faisois; que peut-être, à l'heure que je parlois, je ne voulois faire l'affaire que parce que je l'avois déclarée; que,

comme c'étoit un engagement pour toute ma vie, il me demandoit en grâce de passer pardessus toutes sortes d'égards, et que le monde, au lieu de condamner mon repentir, l'approuveroit extrêmement; qu'en son particulier il auroit au moins cette consolation de ne m'être pas un sujet de chagrin, et qu'il seroit jusqu'à son dernier moment pénétré de gratitude des bonnes intentions que j'avois eues pour lui. Il me répéta : « Si, lorsque vous serez devant le prêtre, il vous prend le moindre dégoût pour l'affaire, je vous supplie de tout mon cœur de la rompre. » Je lui répondis : « Et moi je vous conjure, Monsieur, de ne me plus tenir ce langage, à moins que vous n'ayez vous-même envie de ne la pas faire, par le peu d'amitié que vous avez pour moi. » Il me répondit : « Je suis tout comme je dois être, et je ne vous dis rien que je ne vous doive dire. — Quoi! lui dis-je, vous ne m'aimez point? » Il me répondit : « C'est ce que je ne dirai point que lorsque je sortirai de l'église; j'aimerois mieux être mort que de vous avoir fait connoître avant ce temps ce que j'ai dans le cœur pour vous. » Nous résolûmes ce que nous avions à faire. Je devois aller le lendemain à confesse, et partir à quatre heures, pour être à six à Charenton, chez la maréchale de Créqui; lui, de son côté, devoit se confesser aux pères de la doctrine chrétienne. Il me dit que M. Colbert porteroit le contrat de mariage au Roi, à la Reine et à M. le Dauphin; que pour Monsieur et mes autres parens, il n'y falloit pas songer, par le déchaînement dans lequel ils étoient. L'on nous redit quelques contes que l'archevêque de Reims avoit faits. Ainsi nous prîmes résolution que ce ne seroit pas lui qui nous marieroit; que nous prendrions le curé de Charenton. Je lui dis : « Comme vous êtes un homme extraordinaire en tout, si vous m'en croyez, lorsque la messe sera finie et que nous aurons épousé, vous monterez en carrosse, et vous vous en irez au coucher du Roi. » Il se mit à rire, et ne voulut pas promettre de suivre ce conseil. Après avoir causé très-long-temps, il s'en alla, et je me mis à pleurer sans savoir pourquoi; il fut de son côté tout triste. Il sembloit, à nous voir, que nous avions un pressentiment de ce qui nous devoit arriver : toutes les dames qui étoient là se moquèrent de nous. Après qu'elles furent sorties, il n'y avoit que madame de Nogent avec moi. Sur les huit heures et demie l'on me vint dire qu'un ordinaire du Roi demandoit à me parler; il me dit que le Roi lui avoit commandé de me dire de l'aller trouver. Je lui demandai s'il jouoit. Il me dit que non; qu'il étoit chez madame de Montespan; qu'il avoit ordre de l'aller avertir de l'heure que j'arriverois chez lui. Je lui dis que j'allois monter en carrosse. J'appelai madame de Nogent pour lui dire que j'étois au désespoir; qu'il falloit que mon affaire fût rompue. Elle me répondit toute troublée : « Ah! où est M. de Lauzun? » Je m'en allai sans songer à rien; je passois à la Croix-du-Traboir. L'ordinaire qui m'avoit parlé me vint dire que le Roi me mandoit d'aller droit à sa chambre et de passer par la garde-robe : cette précaution me parut d'un méchant augure. Lorsque je fus arrivée, je laissai madame de Nogent dans mon carrosse; quand je fus dans la garde-robe du Roi, Rochefort me dit : « Attendez un moment. » Je vis qu'il faisoit entrer quelqu'un dans la chambre du Roi, qu'il ne vouloit pas que je visse; après cela il me dit d'entrer. On ferma la porte sur moi. Je trouvai le Roi seul, qui me parut triste. Il me dit : « Je suis au désespoir de ce que j'ai à vous dire. L'on a établi dans le monde, me dit-il, que je vous sacrifiois pour faire la fortune de M. de Lauzun; cela me nuiroit dans les pays étrangers : ainsi je ne dois pas souffrir que cette affaire s'achève. J'avoue que vous aurez raison de vous plaindre de moi; je comprends même que je ne dois pas trouver mauvais que vous vous emportiez. » Je lui répondis : « Ah! Sire, que me dites-vous? Je ne crois pas que vous puissiez avoir la cruauté de m'empêcher de faire une affaire à laquelle personne du monde que moi n'a aucune part. Je sais bien, lui dis-je, que je ne vous manquerai jamais de respect; et quand je le voudrois faire, je sais encore avec plus de certitude que M. de Lauzun ne désobéiroit pas, pour sa vie, à vos ordres. Ainsi vous trouverez dans ma soumission et dans la sienne une grande sûreté. Je vous supplie très-humblement, lui dis-je (et je me jetai à ses pieds), de ne me pas défendre de l'épouser. J'ai déjà dit à Votre Majesté que je ne pouvois trouver du repos ni faire mon salut si je ne passois le reste de ma vie avec un homme qui m'inspireroit tous les jours de nouvelles tendresses pour sa personne. » Je lui dis que je le suppliois de me tuer plutôt que de me laisser en l'état où il m'alloit mettre. Je lui dis : « Votre Majesté sait combien de gens se sont révoltés contre cette affaire, par la seule aversion qu'ils avoient pour M. de Lauzun et par l'envie qu'ils ont d'avoir mon bien; je lui ai déjà fait connoître l'un et l'autre : elle se souvient de quelle manière elle m'a voulu dissuader de cette affaire. M. de Lauzun s'y est plus opposé que personne : c'est moi seule qui ai soutenu, contre votre sentiment et contre le sien, que je le pou-

vois faire sans blesser ma gloire. Il y a des exemples que des sœurs et des filles de rois ont épousé des particuliers moins grands seigneurs que M. de Lauzun. » Je lui en citai quelques-uns de ceux dont j'ai parlé et lui dis : « Il a de la naissance et du mérite plus que n'avoient ces gens-là ; il ne sera donc malheureux, Sire, que parce que Votre Majesté l'a honoré de ses bonnes grâces. Si Votre Majesté veut faire un tel établissement, elle seroit plus à plaindre que les personnes de qualité de son royaume, qui aiment et servent les gens qui sont attachés à eux dans les occasions où ils leur sont utiles : et Votre Majesté n'a aucune part à mon affaire. Voudroit-elle, sur des relations inventées, abîmer la fortune d'un homme, parce qu'il est plus attaché à sa personne que les autres? Je vous supplie, lui dis-je encore une fois, de me tuer plutôt que de me défendre d'épouser M. de Lauzun, qui, de son côté, ne seroit pas en sûreté, puisque les mêmes ennemis qui veulent détruire son élévation, pourroient bien s'en prendre à sa vie. » Il me répondit de ne point me mettre en peine de lui; qu'il m'assuroit qu'on ne lui feroit rien. Je lui dis : « Quoi! une affaire où vous avez consenti, qui est prête à s'exécuter, sur laquelle vous vous êtes laissé surprendre, et vous voudriez que je trouvasse après cela de la sûreté pour lui et pour moi! Cela ne se peut point. » Je me jetai une seconde fois à ses pieds ; il se mit à genoux pour m'embrasser : nous demeurâmes trois quarts-d'heure les joues l'une contre l'autre sans nous rien dire ; il pleuroit d'un côté, et moi je fondois en larmes de l'autre. Il me dit : « Pourquoi m'avez-vous donné le temps de faire des réflexions? Il falloit vous hâter. » Je lui répondis : « Hélas! Sire, Votre Majesté n'a jamais manqué de parole à personne du monde : aurois-je pu croire qu'elle commenceroit par moi et par M. de Lauzun, dans une occasion où elle ne le peut faire que par une grande violence? » Je lui dis : « Sire, si vous m'ôtez M. de Lauzun, je suis trop heureuse de mourir à vos pieds. Je n'ai jamais rien aimé que lui ; il mérite si fort la tendresse que j'ai pour lui par la conduite qu'il a tenue avec moi et par le fidèle attachement qu'il a pour votre personne, que je demande la vie à Votre Majesté, et la supplie de me laisser marier avec le plus honnête homme de son royaume et celui qui vous aime de meilleur cœur. Son élévation me faisoit d'autant plus de plaisir, que je ne lui souhaitois de distinction que dans les occasions où il auroit été employé pour le service de Votre Majesté. Nous n'aurions eu, Sire, de dispute que celle de savoir lequel des deux vous aimeroit le plus tendrement ; et vous voulez, Sire, me l'ôter! » Je me mis à crier qu'il me tuât ; que je lui pardonnerois ma mort plutôt que la séparation de tout ce que j'aimois au monde; qu'il me laissât vivre avec M. de Lauzun ; qu'il ne pouvoit m'en séparer sans une grande dureté et sans avoir à se reprocher devant Dieu de m'avoir fait une terrible violence. Dans ce moment-là j'entendis du bruit du côté de la porte de la Reine. Je dis au Roi : « A qui me sacrifiez-vous? Ne seroit-ce pas à M. le prince? Seroit-il possible, lui dis-je, qu'après les obligations qu'il m'a, il voulût être spectateur de la plus vive douleur que j'aie jamais sentie? Si cela est, Votre Majesté doit avoir horreur de son ingratitude ; je lui ai sauvé la vie, il veut m'arracher la mienne par la séparation d'un homme qui n'a de défaut pour lui et pour tous ceux qui agissent aujourd'hui contre cette affaire, que celui de ne vouloir dépendre que de vous et de vous avoir uniquement pour maître. » Le Roi me répondit : « Ah! ma cousine, ne vous fâchez point : l'obéissance que vous aurez pour moi dans une occasion aussi sensible que celle-ci l'est, me fera chercher les moyens d'adoucir votre douleur, par l'accord que je vous ferai de tout ce qui pourra vous faire plaisir. » Je lui répondis : « Rien ne m'en peut faire que mon mariage avec M. de Lauzun ; et je ne sais pas, lui dis-je, ce que les princes étrangers que vous avez cités diront de Votre Majesté, d'avoir donné sa parole et de voir qu'on lui en fait manquer. » Il me dit que l'on croiroit que je m'étois engagée trop légèrement ; qu'il m'avoit fait connoître le tort que je me faisois. Je lui répliquai : « Ne vous y trompez pas : on y donnera une autre interprétation, et il sera désavantageux pour vos affaires d'avoir donné une parole à laquelle vous manquez. Je demande pardon à Votre Majesté, lui dis-je, si je ne puis m'empêcher de lui dire que tout ceci seroit honteux pour elle; je la supplie de se rendre aux raisons qui la regardent et d'être touchée de mes larmes. » Il éleva sa voix, de manière qu'on lui entendit dire que les rois devoient satisfaire le public. Je lui dis : « Je vois bien que vous vous y sacrifiez ; ceux qui vous font faire ceci se moqueront de vous. » Il me répondit : « Il est tard ; vous n'avez plus rien à me dire, et je ne changerai pas de sentiment. » Il m'embrassa, et pleura. Je lui dis : « Vous pleurez de compassion, vous êtes le maître de mon repos, vous avez pitié de moi, et vous n'avez pas la force de refuser aux autres le sacrifice que vous leur en faites! Ah! Sire, Votre Majesté me tue, et elle se fait à elle-même le plus grand tort du

monde. » Je sortis sans regarder personne, pour courir chez moi y pleurer sans spectateurs.

Un moment après que j'y fus arrivée, messieurs de Montausier, Créqui, Guitri et M. de Lauzun entrèrent dans ma chambre. Lorsque je le vis, je me mis à crier de toute ma force que je ne me souciois plus de rien ; que si je ne pouvois pas vivre avec lui, je voulois mourir. M. de Montausier me dit : « Le Roi nous a commandé d'amener M. de Lauzun pour vous remercier très-humblement de l'honneur que vous lui avez voulu faire et pour vous dire de sa part qu'il est très-satisfait de vous et de lui; qu'il a remarqué dans votre douleur et dans la sienne une grande soumission pour ses ordres; que cela l'obligera à vous donner des marques de son amitié; qu'il auroit toujours pour vous la même considération qu'il a eue jusqu'ici ; » et qu'il agiroit pour M. Lauzun d'une manière que j'aurois sujet d'être fort contente. Je ne lui avois répondu jusque-là que par mes larmes, et dans cet endroit je dis à M. de Montausier : « Il a beau faire, je ne serai jamais satisfaite s'il ne me donne M. de Lauzun ; je ne puis trouver de repos séparée d'avec lui. » Je me tournai devers lui et lui dis : « Et vous, comment pouvez-vous vous accommoder de mon état? Et où trouverez-vous la force de soutenir le vôtre? » Il me dit d'un grand sang-froid : « Si vous m'en croyez, vous irez demain dîner avec le Roi, pour le remercier d'avoir rompu une affaire de laquelle vous vous seriez repentie dans quatre jours. » Je lui répondis : « Je ne suivrai pas votre conseil : je veux pleurer toute ma vie et j'espère qu'elle sera assez courte, parce que je ne puis soutenir long-temps ma douleur. » Je dis à ces messieurs : « Vous voulez bien que je lui parle en particulier? » Je le menai à ma ruelle, où je le vis pleurer avec beaucoup de plaisir. Quoique je fusse persuadée qu'il se soutenoit par la force de son esprit, je ne laissois pas d'être fâchée de lui trouver tant de courage; il ne put jamais me dire un seul mot. A la fin je lui dis : « Quoi ! je ne vous verrai plus? Si cela est, je mourrai de désespoir » Comme il ne me répondit que par des larmes, nous retournâmes trouver ces messieurs, auxquels je ne dis pas un seul mot. Lorsqu'ils furent sortis, je me mis au lit, où je restai vingt-quatre heures sans parler et sans avoir quasi aucune connoissance. Quand on me nommoit M. de Lauzun, je disois : « Où est-il ? » Et comme je ne voyois que ses amis particuliers, je leur recommandois d'avoir soin de lui. M. de Créqui me vint voir et me dit que le Roi avoit résolu de me rendre visite. Je le fis supplier de la remettre au lendemain. Lorsqu'il fut arrivé, je le fis prier de ne laisser entrer personne avec lui, que messieurs de Créqui et de Rochefort. Lorsqu'il entra, je me mis à crier de toute ma force; il m'embrassa et tint fort long-temps sa joue contre la mienne. Je lui disois : « Me pouvez-vous embrasser? Vous faites comme les singes qui étouffent leurs enfans dans leurs caresses. » Il me dit qu'il me prioit de me consoler; qu'il m'assuroit qu'il vivroit avec moi d'une manière que tous mes ennemis en seroient au désespoir ; qu'il approuvoit et estimoit ce que j'avois voulu faire, et qu'il étoit fâché que les bruits qu'il m'avoit dit avoir couru l'eussent obligé d'en user comme il avoit fait. Je lui répondis que tout ce qui étoit dans le monde et la vie même, m'étoient indifférens ; que je ne voulois rien, hors l'affaire en question ; que s'il ne me l'accordoit point, il auroit à répondre devant Dieu de m'avoir fait mourir. Il me dit qu'il feroit des actes admirables pour M. de Lauzun. Je lui dis que j'en serois très-touchée ; mais que ce qu'il me disoit et les biens qu'il me faisoit espérer n'étoient que des paroles, et que les maux que je sentois étoient réels et fort sensibles ; que les mêmes gens qui lui avoient fait rétracter sa parole trouveroient bien le moyen de faire changer sa bonne volonté ; que pour moi, je ne changerois jamais : et que si je ne pouvois point lui parler incessamment de M. de Lauzun, je le suppliois de se souvenir que je n'approcherois jamais de lui et que je ne le regarderois de ma vie, que pour le lui demander comme un bien qu'il m'avoit ôté et qu'il étoit obligé en conscience de me rendre. Je lui dis qu'on m'avoit assurée qu'il avoit dit que c'étoit une fantaisie qui m'avoit prise depuis trois jours et qu'elle me passeroit de même. Il appela messieurs de Créqui et de Rochefort, pour leur dire que cela étoit inventé à plaisir. Lorsqu'il sortit, je lui dis que je le suppliois d'être persuadé que le respect que j'avois pour lui et la tendresse que j'avois pour M. de Lauzun ne partiroient jamais de mon cœur.

Le Roi m'envoya dire par M. de Créqui que la Reine me vouloit venir voir, et que je lui fisse savoir si la visite de Monsieur me feroit de la peine ; que s'il y venoit, il ne me parleroit de rien. Lorsqu'il vint, j'étois sur mon lit : il parla toujours de parfums, sur lesquels je n'avois rien à lui répondre. Ma belle-mère et ma sœur de Guise vouloient venir remplir un devoir extérieur ; je ne voulus pas recevoir leur visite. J'envoyai prier madame de Montespan de me venir voir : je lui parlai pour qu'elle voulût bien se charger de représenter au Roi toutes les raisons que je lui avois déjà dites,

elle me répondit très-honnêtement qu'elle le feroit. Madame la duchesse de La Vallière étoit venue me voir pendant les trois premiers jours qu'on se réjouissoit du mariage de M. de Lauzun avec moi : elle m'avoit dit que mon procédé étoit digne d'une grande princesse ; qu'elle y étoit sensible et pour moi et pour M. de Lauzun, qui étoit de ses amis. Elle y revint, lorsque l'affaire fut rompue, pour me dire que j'étois fort à plaindre ; qu'après qu'une personne de ma qualité avoit fait les pas que j'avois faits et n'y avoit pas réussi, j'étois digne de pitié ; que M. de Lauzun n'étoit pas à plaindre, parce que le Roi lui donneroit des dignités et du bien plus que je ne lui en aurois voulu donner ; et que quand il ne se marieroit point il n'en seroit que plus heureux. Ce discours me parut fort sot : ainsi je n'y fis aucune réponse. Madame de Longueville, quoique personne très-habile, fit un conte qui déplut au Roi : elle disoit que si pour plaire au Roi j'avois voulu épouser un homme qu'il aimoit, je devois chérir le fils de M. Colbert, pour lui en faire encore mieux ma cour. Mesdames de Sévigné et de La Fayette et une autre personne, pour faire leur cour à madame de Longueville, avoient trouvé que c'étoit un bon mot et disoient partout que ma conduite étoit à condamner. Le Roi dit à M. le prince qu'il savoit un très-mauvais gré à madame sa sœur de le mêler dans ses conversations. Elle vint pour me voir dans le temps que je ne voyois personne ; je lui fis refuser la porte. Quelques gens vouloient désapprouver mon procédé et le Roi dit que j'avois très-bien fait ; que madame de Longueville m'avoit désobligée dans son premier mouvement ; que j'avois, à son exemple, suivi les injures. J'avoue pourtant que je lui devois pardonner la douleur qu'elle avoit de ce que j'avois préféré M. de Lauzun à son fils.

Le lendemain que le Roi m'eut parlé pour rompre mon mariage, M. de Lauzun alla à six heures du matin chez M. Boucherat, pour le prier de me rapporter la donation que je lui avois faite du duché de Montpensier et de la souveraineté de Dombes : son désintéressement étoit si grand qu'il ne voulut pas même recevoir cette marque de mon amitié. Il trouva que Guilloire y avoit été à minuit pour la retirer de ma part ; il ne m'en dit rien et j'appris cette circonstance de gens à qui M. Boucherat l'avoit contée. Depuis le commencement jusqu'à la fin, il porta de grandes longueurs à dresser le contrat, quoiqu'il n'y eût qu'à y mettre que je donnois généralement tout mon bien, sans en rien réserver. Après lui avoir dit et redit que c'étoit là mon intention, il ne laissa pas de me venir redemander s'il ne me laisseroit pas la maîtresse de quelques terres ou d'une somme d'argent, pour en pouvoir disposer à ma mort. Je lui répondis que non ; que je voulois tout remettre entre les mains de M. de Lauzun, qui donneroit lui-même ce qu'il trouveroit à propos aux gens pour qui j'aurois eu de l'amitié et aux domestiques qui m'auroient bien servie ; que j'étois assurée qu'il s'en acquitteroit avec plus de régularité que moi. Enfin je lui déclarai que je voulois absolument lui donner tout ce que j'avois. Quoique j'eusse décidé et donné mes ordres de cette manière et que je les eusse plusieurs fois répétés à M. Boucherat, il ne laissa pas d'envoyer un des gens de mon conseil pour me dire de sa part qu'il se croyoit obligé de m'avertir que je ne serois plus la maîtresse de rien quand je serois mariée, que j'y prisse garde ; que je devrois au moins me réserver quelque bien, quand ce ne seroit même que pour faire des dispositions pieuses. Je lui écrivis un billet, par lequel je lui mandai que de me donner à M. de Lauzun, c'étoit lui faire un présent qui valoit mieux que tout mon bien ; que je voulois absolument qu'il en fût le maître ; qu'à l'égard des dispositions pieuses, que c'étoit le meilleur service que je pusse rendre aux pauvres, parce que si j'étois libérale envers eux, M. de Lauzun leur seroit prodigue ; que je savois qu'à un cœur fait comme le sien il y avoit plutôt à craindre le trop que le trop peu, et que je ne serois jamais mieux la maîtresse de mon bien que lorsque je lui aurois tout donné ; que je le priois de dresser mon contrat sur ce pied-là.

Je fus quelques jours à recevoir bien du monde ; et comme je ne dormois, ne buvois, ni ne mangeois presque point, je devins fort maigre. Toutes les fois que j'étois seule, ou que quelque ami particulier de M. de Lauzun entroit, je me mettois à pleurer d'une manière digne de compassion ; quelquefois je me consolois et me disois à moi-même qu'à tous les événemens de la vie il y avoit du remède, hors à la mort ; qu'il falloit donc me conserver ; que ma soumission et celle de M. de Lauzun pourroient toucher le Roi, lorsqu'il seroit disculpé dans le public du bruit que nos ennemis y avoient établi, qu'il m'avoit sacrifiée pour récompenser son favori ; que la douleur que je sentois, et celle que toute la France m'avoit vue, étoit une marque visible que c'étoit moi seule qui avois voulu cette affaire. Ces réflexions ne me consolèrent point ; elles m'ôtèrent seulement la pensée de vouloir mourir, par l'espérance dont je me flattois que le Roi m'accorderoit une seconde fois ce qu'il

avoit déjà consenti une première. Jamais douleur n'a été pareille à la mienne : il n'y a que Dieu seul qui l'ait pu comprendre ; personne du monde ne sauroit avoir rien senti de si douloureux ; et comme il vouloit me faire revenir à lui par tout ce qu'il y avoit de plus pénible, toutes les circonstances de mon affaire se tournèrent d'une manière que je ne pouvois regarder cela que comme un coup de la Providence sur moi, et ce fut aussi de ce côté-là que je voulus me fixer : il n'étoit pas encore temps, je n'avois pas assez souffert. Madame d'Epernon, la carmélite, m'écrivit une lettre pour me demander de mes nouvelles. Je lui fis une réponse qu'elle avoit gardée et que je lui ai redemandée depuis quelque temps, afin de voir ce que je lui avois mandé. Ainsi j'ai cru qu'il seroit aussi bon d'en mettre ici la copie que d'en parler seulement, parce que cela ne représenteroit pas au naturel l'état dans lequel j'étois.

Copie de la réponse à Madame d'Epernon.

« Je suis partie deux fois de ce lieu pour vous aller dire que j'avois résolu de me marier. J'étois persuadée que vous ne désapprouveriez pas que je fisse une action à laquelle il n'y alloit ni de mon honneur ni de ma conscience, et où il n'y avoit que l'ambition de blessée ; elle m'a si long-temps possédée et elle m'a si maltraitée, que j'avois résolu de l'abandonner pour chercher mon repos ; je le trouvois dans la condition que j'avois choisie, par le mérite de la personne dont tous ses ennemis ne peuvent disconvenir. S'il avoit été connu de vous, je suis fort assurée qu'il vous auroit plu ; il a la meilleure ame du monde et le cœur le plus noble ; il a su toucher le mien. Le Roi avoit consenti que je l'épousasse, après avoir fait tout son possible pour m'en détourner. Sur l'attention qu'il fit combien ma résolution étoit forte et prise de long-temps, il avoit eu pitié de ma foiblesse : l'affaire avoit été jusqu'au point d'être faite ; elle est finie de la manière que vous voyez. Jugez par là de ma juste douleur, et priez Dieu qu'il me console. Vous pouvez juger de l'état où je suis, et par combien d'endroits je suis blessée. Je me recommande à vos bonnes prieres et à celles de la mère Agnès. J'irai vous voir le plus tôt que je pourrai ; dites-lui que je suis contente au dernier point de la manière avec laquelle le maréchal de Bellefond en a usé pour moi : je lui en serai obligée toute ma vie. Je suis au désespoir d'avoir raison de ne devoir pas être de même pour madame d'Epernon. »

J'écrivis cette lettre dans les premières vingt-quatre heures de mon affliction : et c'est pour cela même que j'ai eu la curiosité de la vouloir voir, pour savoir ce que j'avois mandé dans un moment où je ne savois presque pas ce que je faisois. Madame d'Epernon envoya savoir comment je me portois, et me demander si j'aurois agréable qu'elle me vînt voir : je crois que je lui répondis qu'oui. Lorsqu'elle me rendit sa visite, elle me dit que je lui faisois pitié ; je ne lui répondis rien, et je suis persuadée que j'avois raison d'en avoir usé ainsi. C'étoit la femme du monde que j'avois le plus servie, et dans des occasions et des temps ou elle n'avoit trouvé que moi d'amie. Cependant elle m'avoit désobligée d'une manière étrange : elle n'avoit gardé aucune mesure : cela avoit été porté dans un tel excès, que si j'avois pu être sensible pour une toute autre affaire que la mienne, j'aurois été vivement touchée de son ingratitude. Les personnes qui m'ont manqué dans cette occasion me reviennent souvent à l'esprit, et j'ai besoin de me servir du précepte de l'Evangile pour les regarder d'un sang-froid : et la plupart du temps, si je les laisse dans une espèce d'indifférence, c'est parce que je suis assez occupée de M. de Lauzun pour oublier le bien et le mal qu'on m'a fait. Je ne sens dans mon cœur, à proprement parler, que son état et ses souffrances.

M. de Lauzun m'envoya dire qu'il falloit que j'allasse à la cour ; que je faisois mal de me tenir si long-temps éloignée du Roi. J'avois jusque là raisonné d'une autre manière : je croyois qu'il étoit plus respectueux de ne me montrer pas devant lui ; que ma douleur lui reprocheroit ce qu'il avoit fait contre moi. Je lui avois dit, dans les premiers mouvemens, que je m'en irois pour ne jamais remettre les pieds à la cour ; il m'avoit fort exhortée de ne le pas faire. Après avoir bien contesté, je pris la résolution d'aller aux Tuileries la veille de Noël : j'y arrivai comme le Roi étoit à la messe ; quand la Reine en fut revenue, elle me demanda comment je me portois. Lorsque je passai par l'endroit ou le Roi m'avoit parlé, le souvenir de ce que j'avois appris dans cet endroit-là me saisit tellement le cœur, que je faillis à tomber. Comme nous eûmes joint le Roi dans la galerie, au second tour de la promenade que je fis avec lui, je me mis à pleurer d'une telle façon, que je fus contrainte de me mettre à une fenêtre, afin de ne pas donner la comedie aux spectateurs. Après que le Roi eut fini son tour, il revint tout seul droit à moi pour me dire : « Je suis plus fâché que je ne pourrois vous le dire ; votre état me fait une

grande peine. Je vois bien, me dit-il, que c'est moi qui suis cause de vos larmes; je ne les condamne point, je trouve que vous avez raison de pleurer. » Il me dit : « Je ne sais que vous dire. » Je vis avec plaisir qu'il alloit presque pleurer aussi bien que moi. Comme je me trouve quelquefois trop sensible sur ce que j'écris, cela me fait oublier de placer quelques événemens dans leur place. Ainsi je n'ai pas marqué que, lorsque le Roi me fit l'honneur de me venir voir, je lui avois demandé de quelle manière il désiroit que je vécusse avec M. de Lauzun; qu'il me donneroit un mortel déplaisir s'il me défendoit de le voir; que je ne laisserois pas cependant d'exécuter ses ordres là-dessus; que je ne pourrois plus avoir de commerce qu'avec ses amis, parce que tous les miens m'avoient désobligée dans cette affaire; que s'il y avoit quelque démarche dans ma conduite qui lui pût déplaire ou qui dût nuire à M. de Lauzun, il me fît l'honneur de me prescrire ce que j'avois à faire; qu'il me trouveroit une grande obéissance sur tout ce qu'il m'ordonneroit. Il me répondit : « Je ne vous défends point de le voir; il ne doit jamais oublier l'honneur que vous lui avez voulu faire. Il seroit à blâmer s'il n'en avoit une grande reconnoissance, et s'il n'avoit toute sa vie un fidèle attachement pour vous. Vous ne pouvez, me dit-il, mieux faire que de prendre ses avis dans toutes les affaires que vous aurez. Vous ne sauriez, ajouta-t-il, prendre conseil d'un plus habile et plus honnête homme que lui; je ne saurois mieux vous expliquer mes intentions que par ce discours. » Je lui dis : « Sire, puisque Votre Majesté ne désapprouve pas que je le regarde comme mon premier ami, je suis trop heureuse; je n'aurai de commerce qu'avec ses parens et ses amis seront les miens : surtout, Sire, ne changez point là-dessus, comme vous avez fait sur notre affaire. Je suis très-fâchée, lui dis-je, de vous faire ce reproche; Votre Majesté ne sauroit condamner cette crainte, si elle veut bien se souvenir de l'état où les affaires ont été, et de celui où je les vois aujourd'hui. »

Pour revenir à la galerie où j'ai commencé cette digression, le Roi me dit, comme il alloit se mettre à table : « Votre santé ne vous permet-elle pas de venir demain avec nous à Versailles? » Je lui répondis que je n'étois pas en état de le pouvoir suivre. Je fondois en larmes lorsque je traversai son appartement, parce qu'il n'y avoit personne; je vis dans la salle des gardes quelques officiers qui pleuroient lorsqu'ils me virent passer; et lorsque j'arrivai au Luxembourg, il fallut me délacer et me jeter sur un lit; je ne pouvois plus me soutenir. M. de Lauzun vint le soir me rendre une visite; il étoit très-ajusté, et entra dans ma chambre avec un air gai. Comme je n'avois avec moi que la maréchale de Créqui et mes filles, je me mis à crier lorsque je le vis, et mes larmes redoublèrent si fort que l'on crut que j'allois étouffer. Il fit tout ce qu'il put pour soutenir sa mine gaie; la force lui manqua, il ne put pas retenir quelques larmes. Nous allâmes causer à une fenêtre : j'avoue que j'étois ravie de le voir. Lorsque la cruauté que l'on venoit d'avoir pour nous me passoit dans la tête, je devenois comme morte : je lui disois que tout ce qui étoit dans la vie changeoit; que peut-être le Roi auroit pitié de moi et qu'il me permettroit de l'épouser. Il me disoit : « Quoi! pouvez-vous croire ni penser à cela? Il faut se persuader qu'il ne changera jamais de sentiment. » Nous fûmes bien deux heures à causer; lorsqu'il s'en alla, je recommençai à pleurer plus violemment que je n'avois fait. Je n'eus pas la force d'aller à la messe de minuit; je ne me trouvois pas assez tranquille pour pouvoir faire mes dévotions. Il m'exhorta beaucoup à vouloir prendre quelque quiétude : il me faisoit des sermons sur l'abus du monde; qu'il falloit s'en détacher; que je ferois bien de me tourner du côté de Dieu, de me confesser et de communier, dans l'intention de lui demander la grâce de me faire profiter de ce qui venoit de m'arriver. Comme il me trouvoit insensible à ce qu'il me disoit, et que je me laissois aller à ma douleur, il me dit qu'il ne reviendroit plus chez moi si je continuois à m'affliger; que si je voulois qu'il y vînt tous les jours, je devois cesser de pleurer. J'allai passer les fêtes de Noël dans des couvens; j'allai aux Carmélites de la rue du Bouloy, auxquelles je me plaignis de la manière dont la Reine avoit agi dans mon affaire. Elles me parurent beaucoup honteuses, et ne savoient que me répondre; elles me disoient qu'elles en étoient au désespoir, et elles me firent de très-grandes amitiés. Deux jours après, je pris le deuil d'un enfant de M. l'électeur de Bavière : personne ne s'en étoit avisé, et je ne le fis que pour n'avoir pas de couleur après moi. J'allai aux Tuileries attendre Leurs Majestés qui revinrent de Versailles. Le Roi me fit quelques honnêtetés; la Reine en vouloit faire de même. Ils me demandèrent de qui j'avois pris le deuil; je leur répondis que j'étois amie et parente de M. de Bavière.

[1671] Comme le premier jour de l'an le Roi devoit aller aux Jésuites de la rue Saint-Antoine, je me rendis aux Tuileries pour y accompagner

la Reine ; j'arrivai dans le moment qu'on s'alloit mettre à table. Le Roi me demanda si j'avois dîné : je lui répondis qu'oui. Comme les violons commencèrent à jouer, je m'en allai avec madame de Rambures dans la chambre de la Reine, afin de ne les point entendre. Je n'y fus pas entrée, que je vis venir M. de Lauzun et M. de Guitri ; je poussai la porte et me mis à pleurer. Madame de Rambures lui fit une prière pour une personne qui avoit une affaire contre un de mes amis ; je dis tout haut : « Je ne crois pas que M. de Lauzun veuille se charger d'une affaire pour laquelle j'aurois un intérêt opposé. » Il me dit que j'avois raison. Mes larmes redoublèrent, et je me mis à fuir, de peur que l'on ne me vît pleurer. Il me suivit et me dit : « Si vous continuez ainsi cette vie, je ne me trouverai jamais aux endroits où vous serez, et je demeurerai enfermé dans ma chambre. » Il n'eut pas achevé de me dire cela, que les larmes lui vinrent aux yeux ; de manière qu'il fut obligé de s'en aller de son côté et de me laisser seule. Lorsque le Roi revint de dîner, je fis tout mon possible pour ne plus pleurer : les larmes m'étoient devenues si familières, que je n'étois pas un moment sans en verser ; et toutes les fois que je voyois M. de Lauzun, je ne pouvois m'empêcher de crier.

Dans ce temps-là, Saint-Gelais, qui avoit été fille de la Reine, et qui s'étoit faite carmélite, étoit morte dans le couvent de la rue du Bouloy. Afin que cela n'empêchât pas la Reine d'y aller, on ne lui avoit pas dit la maladie dont elle étoit morte. Le Roi l'apprit : il pria la Reine de n'y plus aller. Il n'étoit pas possible d'excuser une faute de cette nature. La Reine y menoit souvent M. le Dauphin ; il avoit été dans le hasard de prendre la petite vérole. Je ne fus pas fort fâchée qu'elles eussent eu cette mortification, parce qu'on m'avoit dit que, pour faire leur cour à madame de Guise, elles avoient agi contre moi dans mon affaire, quoiqu'elles m'eussent bien fait des amitiés, et qu'elles eussent même condamné ce que la Reine avoit fait.

Il y eut tout l'hiver des ballets ; je n'en manquai pas un, afin de suivre la Reine pour faire mon devoir avec plus d'éclat, parce qu'elle ne m'y avoit pas obligée. Je me mettois à côté de sa chaise avec mes coiffes baissées, afin de mieux pleurer. Je n'avois point d'autre application que celle d'y attendre M. de Lauzun, qui y venoit ordinairement dans le temps qu'ils alloient finir. Il se mettoit dans une loge, vis-à-vis l'endroit où j'étois. Voilà comme étoient faits mes plaisirs : je n'en trouvois à rien où il n'étoit pas ; j'étois bien aise lorsque je lui pouvois parler : et comme il me faisoit la guerre sur mes larmes, et qu'il me menaçoit de ne me plus approcher si je pleurois davantage, l'envie que j'avois de le voir et la crainte de lui déplaire avoient un si grand pouvoir sur moi que je n'osois pleurer devant lui. Le Roi proposa d'aller passer trois jours à Vincennes, où il y auroit bal et comédie les soirs ; qu'on iroit à la chasse ; qu'on seroit dans les grands ajustemens le premier jour, le lendemain les habits de chasse, et le troisième en masques : cette sorte d'habillement occupa beaucoup toutes les dames et tous les messieurs. Je suppliai très-humblement le Roi de me dispenser d'y aller ; que je n'étois pas en état de goûter ces divertissemens. Il me dit qu'il vouloit absolument que j'y allasse, et qu'il me défendoit d'aller à Eu, où je lui avois dit que j'irois passer tout le temps que dureroient ces plaisirs. M. de Lauzun vint chez moi pour me faire prendre la résolution de suivre les intentions du Roi : il me dit qu'il falloit que j'y parusse plus ajustée que les autres dames ; que l'on remarquoit que je me négligeois ; que je devois faire comme j'avois accoutumé auparavant notre affaire. Je lui répondis qu'autrefois j'avois eu quelque envie de plaire à un petit homme : qu'on ne vouloit plus que je songeasse à lui. Il me dit là-dessus : « A propos, l'on m'a fait entendre que vous avez tenu de si jolis discours au Roi sur cet homme ; si vous vouliez me les apprendre, vous me feriez un très-grand plaisir. Quoique je ne sois pas persuadé que tout ce que vous lui avez conté soit vrai, je ne laisserois pas d'être bien aise de vous en ouïr faire la relation. » Il me tint mille discours badins et agréables là-dessus, qui me faisoient oublier ma douleur, et qui me la renouveloient lorsque je ne fus plus avec lui ; et je pensois au déplaisir que je devois avoir de ne pouvoir passer toute ma vie avec une personne qui avoit plus de mérite et plus d'agrément que qui que ce soit que j'eusse jamais vu, et un cœur bien au-dessus des autres gens. Comme je faisois toujours ce qu'il désiroit j'y allai et je fis comme les dames qui avoient de la joie ; et je n'en avois que celle de le voir derrière tout le monde, où il se mettoit avec des habits si négligés, que je ne pus m'empêcher de lui dire que j'avois été fâchée de l'air crasseux avec lequel il avoit paru ; que ceux qui l'avoient vu comme cela auroient condamné mon goût ; que, pour me faire honneur, je le priois de se décrasser. Il se mit à rire, et me dit que rien ne convenoit mieux à son état que de ne songer à s'habiller que contre le froid. Je dansois une courante avec le duc de

Villeroy : il me prit une telle envie de pleurer, que je demeurai tout court au milieu de la salle. Le Roi se leva pour me venir chercher ; il mit son chapeau devant moi, afin que tout le monde ne pût pas voir mes larmes. Il dit tout haut : « Ma cousine a des vapeurs. » M. de Lauzun voulut faire semblant de n'en rien voir ; il parut cependant si embarrassé de mon état, que tout le monde le remarqua. Afin de faire comme les autres, le jour qu'on se masqua il se montra un moment habillé en pèlerin, et s'en alla sans se faire connoître. Après qu'il eut quitté cette sorte d'habit, il vint auprès de madame de Crussol, qui étoit auprès de moi ; je le vis derrière elle et je causai beaucoup avec lui. Les ministres conseillèrent au Roi d'écrire une lettre à tous les ambassadeurs qu'il avoit dans tous les pays étrangers, pour leur donner part des raisons qu'il avoit eues de rompre mon affaire. Celui qui la proposa, quoiqu'il y fît mettre des honnêtetés pour M. de Lauzun, ne laissa pas de voir qu'elle lui seroit désavantageuse : et ce n'étoit qu'à cette intention qu'elle fut envoyée, quoique celle du Roi ne fût que très-bonne. Dans les premiers jours que l'on me vit, des gens curieux me demandèrent s'il y avoit long-temps que j'avois cette affaire dans la tête. Je répondis : « Du voyage de Flandre, » et qu'au Catelet j'avois pris ma dernière résolution. Je disois cela parce que La Hillière m'avoit dit que M. de Lauzun avoit conté à quelqu'un qu'il ne s'étoit aperçu de mes intentions qu'au Catelet. Ainsi je voulois me conformer à sa réponse, quoiqu'il y eût plus long-temps que je m'y étois déterminée.

Il arriva une terrible aventure chez M. le prince : Madame sa femme avoit toujours été méprisée depuis la mort de M. le cardinal de Richelieu ; les mauvais traitemens qu'on lui faisoit redoublèrent après le mariage de M. le duc : elle étoit réduite à ne voir personne. Un jour, un garçon qui avoit été son valet de pied, à qui elle avoit accoutumé de faire quelques largesses, entra dans sa chambre pour lui demander de l'argent ; sa demande fut accompagnée de manières qui firent croire qu'il avoit envie d'en prendre ou de s'en faire donner. Un gentilhomme (1), qui sortoit d'être page de M. le duc, se querella avec l'autre, soit qu'il le regardât comme un voleur, ou qu'il fût fâché qu'il manquât de respect à madame la princesse : l'on n'en sut pas la raison. Ils mirent l'épée à la main l'un contre l'autre ; madame la princesse les voulut séparer, et elle reçut un coup d'épée.

(1) Rabutin ; le valet de pied s'appelait Duval.

Le bruit que cela fit attira du monde : le valet de pied et le gentilhomme se sauverent. L'abbé Lainé, sur l'avis qu'on avoit donné que le premier s'étoit sauvé dans le Luxembourg, me vint demander permission de le laisser prendre ; il ne s'y trouva point et il fut pris dans la ville. On lui fit son proces ; et lorsque madame la princesse fut guérie, M. le prince la fit conduire à Châteauroux, qui est une de ses maisons ; elle y a été gardée tres-long-temps en prison, et à présent on lui donne seulement la liberté de se promener dans la cour, toujours gardée par des gens que M. le prince tient auprès d'elle. M. le duc fut accusé d'avoir conseillé à M. le prince le traitement que recevoit madame sa mère ; il étoit bien aise, à ce que l'on disoit, d'avoir trouvé un prétexte de la mettre dans un lieu ou elle feroit moins de dépense que dans le monde.

Guilloire avoit retiré, comme j'ai déjà dit, la donation des mains de M. Boucherat sans mon ordre, et avoit témoigné de la joie de la rupture de mon affaire, et continuoit à tenir une conduite qui m'étoit désagréable. Je proposai plusieurs fois à M. de Lauzun s'il ne trouveroit pas à propos que je le misse dehors. Comme j'ai déjà dit, le Roi avoit approuvé que je le consultasse sur toutes mes affaires. Souvent il me répondoit que j'avois raison de m'en vouloir défaire, et d'autres fois il avoit la délicatesse de ne pouvoir consentir qu'un homme fût chassé de chez moi à cause de lui. Il me disoit qu'il ne vouloit pas être l'auteur de la perte de la fortune de quelqu'un. Je lui dis que lorsque je l'avois pris je m'étois engagée de lui donner une récompense ; que je la lui donnerois, et qu'il n'auroit pas raison de se plaindre que je lui eusse fait aucune injustice. Il dit que ce que je proposois étoit raisonnable, et qu'il seroit injuste s'il s'opposoit plus long-temps à me laisser défaire d'un homme qui me déplaisoit ; que cela lui faisoit oublier ce qu'il m'avoit dit sur la répugnance qu'il avoit eue d'être une occasion de la perte de quelqu'un ; que je ferois bien de parler de cette affaire à M. de Montausier, pour prendre son avis si je m'en déferois, et pour régler la récompense que je pourrois lui donner. Je lui en parlai ; dans le commencement M. de Montausier me dit que Guilloire lui avoit toujours paru un bon homme ; qu'il ne pouvoit me conseiller ; et quelques jours après il me dit qu'il l'avoit trouvé un peu tracassier ; qu'il croyoit que je ferois bien de le renvoyer.

Tous les gens que j'avois auprès de moi crurent que le Roi me défendroit de voir M. de

Lauzun après avoir rompu mon affaire, et que madame de Nogent ne viendroit plus au Luxembourg comme elle avoit accoutumé; ainsi ils étoient bien surpris de voir que je ne changeois point de conduite. Segrais, qui avoit toujours affectionné l'affaire de M. de Longueville, redoubla son espérance, et s'imaginoit que je changerois de résolution, et qu'au lieu d'épouser M. de Lauzun, je ne ferois pas de difficulté de me marier avec l'autre. Saint-Germain, qui étoit mon maître-d'hôtel, s'étoit lié avec madame d'Epernon; madame de Rambures étoit dans leurs intérêts. Ainsi toutes les personnes qui étoient de cette cabale alloient informer madame de Puysieux de leurs intentions et prenoient de ses leçons. Brays, dont j'ai parlé dans mes Mémoires, arriva le soir de la rupture de mon affaire; il prit le parti d'un homme sage, quoiqu'il eût été très-fâché que j'eusse épousé M. de Lauzun; il ne s'ouvrit à personne, et s'il a agi, ç'a été fort secrètement. M. l'archevêque de Paris, qui étoit Péréfixe, mourut. Le Roi remplit cette place du plus digne sujet de son royaume, qui étoit M. l'archevêque de Rouen, de la maison de Chanvalon; c'est un homme d'un profond savoir.

La cour partit le premier jour de carême pour aller à Versailles. Il y avoit eu un bal aux Tuileries, où mesdames de Montespan et de La Vallière n'avoient point paru: l'on en démêla la raison le jour qu'on s'en alla. La dernière, mécontente de l'autre, alla se jeter dans le couvent des filles de Sainte-Marie de Chaillot. Le Roi y envoya M. de Lauzun et M. Colbert; le dernier la ramena avec lui. Le Roi et madame de Montespan ne cessèrent point de pleurer dans le carrosse; j'en fis de même, quoique pour une raison bien différente. Quand madame de La Vallière fut arrivée, les larmes finirent. Tout le monde avoit approuvé ce qu'elle avoit fait, et on disoit qu'elle en avoit usé sottement de revenir; qu'elle devoit demeurer, ou au moins prendre quelques mesures: elle revint comme elle s'en étoit allée. Bien des gens disoient que, quoique le Roi eût pleuré, il auroit été très-aise de s'en défaire dès ce temps-là. L'on parla bien différemment de cette retraite, des motifs et des gens que l'on accusoit de la lui avoir conseillée. Cette affaire m'étoit indifférente: je ne m'attachai point à en vouloir apprendre les particularités, outre que dans ces sortes d'affaires chacun dit son sentiment et fait son raisonnement à sa mode, sans presque jamais dire ni trouver les véritables raisons.

Comme nous fûmes retournés à Saint-Germain, M. l'archevêque de Paris me vint voir; il avoit toujours été de mes amis, et l'étoit extrêmement de M. de Lauzun: il me parloit souvent de la part qu'il avoit prise à notre malheur. Dans cette visite, sans songer à rien, il me dit: « Guilloire n'est donc plus à vous? » Je lui répondis que je ne l'avois pas encore renvoyé. Il me répliqua qu'il admiroit ma patience de l'avoir gardé après ce qu'il me venoit de faire. Je lui dis que je ne savois pas qu'il m'eût rien fait de nouveau. Il me répondit: « Je croyois que M. de Lauzun vous eût informée de ce qu'il m'étoit venu dire. » Je lui dis qu'au contraire il avoit des délicatesses là-dessus qui me faisoient pitié. Un jour il approuvoit que je m'en défisse, et le lendemain il m'exhortoit de le garder et ne vouloit pas être l'auteur de la perte d'un homme. Il me dit: « Il faut que M. de Lauzun ait un bon cœur. » Cela me donna de la curiosité; je le priai de m'expliquer ce qu'il vouloit me dire. Il me répondit: « Vous connoissez Mazaumini, puisque c'est un gentilhomme du comté d'Eu. Il vint me dire que Guilloire et Segrais l'avoient prié de les mener chez moi. Comme il n'y avoit pas long-temps, me dit-il, que j'étois archevêque, je crus qu'ils vouloient me faire un compliment; ainsi je lui répondis que ce seroit quand il le voudroit. Il vint le lendemain avec eux; je reçus leur visite dans mon lit. Après qu'ils m'eurent fait leurs complimens, Guilloire me dit: Vous avez toujours eu tant de bonté pour Mademoiselle, et pris tant d'intérêt à tout ce qui la regarde, que je crois que vous voudrez bien continuer de lui dire vos sentimens dans une occasion qui est fort pressante, par l'état pitoyable où elle est. Je lui répondis qu'il s'étoit passé des affaires desagréables pour vous, et qu'il me sembloit qu'on ne parloit plus de rien. Alors Guilloire me répondit: Ah! Monseigneur, que dites-vous? Elle est plus entêtée de M. de Lauzun qu'elle ne l'a jamais été: ce seroit, me dit-il, une œuvre digne de vous d'empêcher qu'elle ne vît plus cet homme. » L'archevêque continua à me dire qu'il avoit répondu que c'étoit au Roi à ordonner ce qu'il trouveroit à propos, et non pas à lui; que là-dessus Guilloire avoit repris qu'il le croyoit obligé en conscience d'y mettre ordre; qu'il lui avoit répliqué: « Vous qui êtes auprès de Mademoiselle, pourquoi ne lui dites-vous point tous les cas de conscience que vous me faites imaginer? » Que là-dessus Segrais, pour suppléer à la mémoire de Guilloire, avoit dit: « Il y auroit, Monseigneur, un expédient, qui seroit d'envoyer M. de Lauzun ambassadeur en Espagne ou en Angleterre, ou bien commander les troupes dans quelques provinces. » Qu'il lui

avoit répondu qu'il étoit mon très-humble serviteur en tout ce qui dépendroit de lui; et que, si je lui faisois l'honneur de le consulter sur ma conscience, il me donneroit ses avis avec plus de facilité que personne du monde; que c'étoit son métier; que pour ce qui regardoit ma conduite, il étoit persuadé que je n'avois besoin du secours de personne, parce que j'en savois plus que ceux à qui je demanderois conseil; qu'à l'égard du Roi, il ne se mêloit point de lui donner de semblables avis; que M. de Lauzun étoit de ses amis; qu'il seroit très-fâché de lui rendre de mauvais offices; qu'il ne vouloit pas juger de leurs intentions, mais qu'il ne pouvoit pas s'empêcher de leur dire qu'ils portoient leur zèle un peu trop loin; qu'ils allèrent chez le confesseur du Roi, parce qu'ils ne trouvèrent pas leur compte avec lui; qu'ils lui tinrent les mêmes discours; qu'un moment après leur conversation, le père Ferrier l'étoit venu trouver pour lui dire qu'il en alloit parler au Roi et à M. de Lauzun, afin qu'on démêlât l'intention de ces deux messieurs; que de son côté il en avoit usé de même; qu'il avoit été avertir M. de Lauzun, et dire au Roi la conduite et le zèle de ces deux personnages; que le Roi les avoit extrêmement condamnés; qu'il ne doutoit point que je ne les chassasse, et que c'étoit pour cela même qu'il avoit été surpris que je ne l'eusse pas fait. Je lui dis : « Vous avez raison de me blâmer de ne les avoir pas mis hors de chez moi; j'ai sujet de me plaindre de M. de Lauzun de ne m'avoir pas avertie. Voilà, lui dis-je, la première nouvelle que j'en ai apprise. » J'écrivis à Guilloire de dire à Segrais de se retirer; que j'étois mécontente de lui. Le lendemain ils allèrent tous deux chez M. de Paris, lui dire qu'il les avoit perdus. Segrais lui dit : « Il n'y a encore que moi de chassé, M. Guilloire le sera bientôt. » Il leur répondit qu'ils avoient parlé à d'autres gens qu'à lui. Il m'écrivit un billet pour me prier de ne le pas nommer. La première fois que je vis M. de Lauzun après avoir su cette honnête conduite, je lui reprochai de m'avoir caché cette affaire. Il me répondit qu'il n'aimoit point à faire du mal; qu'ainsi il n'avoit pas voulu perdre ces messieurs; que s'il avoit contribué à les faire chasser, l'on diroit dans le monde qu'il faisoit le maître chez moi et qu'il y vouloit tout gouverner. Je lui dis : « Plût à Dieu que vous le voulussiez faire! Je le souhaiterois avec passion, et mes affaires en iroient mieux.—Vous voudriez donc, me dit-il, que je chasse vos vieux domestiques, et je n'en aurois pas la force. Il est vrai que les deux dont il est question vous ont traitée un peu cavalièrement; le père Ferrier vous en pourra dire des nouvelles, si vous voulez l'envoyer chercher. » Il me dit : « Vous voyez bien à présent les raisons pour lesquelles je n'osois venir chez vous que rarement et en bonne compagnie. » M. de Montausier, qui s'étoit mis dans la tête de servir Segrais, pria M. de Paris de me dire qu'il ne lui avoit point parlé; que c'étoit Guilloire qui avoit tout fait. Je dis à M. de Lauzun qu'ils étoient également coupables; que Guilloire avoit peu d'esprit; qu'il n'avoit jamais inventé ce dessein; que l'autre l'avoit projeté et le lui avoit fait exécuter; que je ne garderois ni l'un ni l'autre; que je le conjurois de songer à me trouver un homme pour mettre à la place de Guilloire. Il me dit qu'il s'en informeroit, puisque je lui en donnois la commission. Deux jours après je lui demandai s'il m'avoit trouvé quelqu'un; il me dit : « L'on m'en a nommé deux ou trois, et ce sont des hommes qui ont eu des attachemens avec des gens qui ne vous sont pas agréables. Ainsi, après avoir examiné celui qui vous seroit le plus propre, j'ai jeté les yeux sur Rollinde. Je ne le connois, me dit-il, que pour l'avoir vu travailler dans une affaire que M. de Roquelaure avoit eue autrefois avec sa maison. » Qu'il l'avoit accommodée avec tant d'équité, qu'il l'en avoit toujours estimé; qu'il y avoit quelque temps qu'il avoit prié M. de Roquelaure de trouver bon qu'il examinât les affaires qu'il avoit eues avec monsieur son frère; qu'il les avoit réglées avec beaucoup d'habileté; que c'étoit un très-honnête homme qui prendroit un grand soin de mes affaires, et que je ne pouvois les commettre entre les mains de personne qui eût plus de capacité ni un si grand savoir faire que lui; qu'il étoit persuadé que M. de Roquelaure seroit bien aise de me le donner lorsque je le lui demanderois. Je lui répondis qu'il me feroit plaisir; que c'étoit justement l'homme qu'il me falloit; que j'avois toujours aimé M. de Roquelaure; que j'étois ravie de le prendre de sa main. Guilloire, quelques jours après, me dit : « Je sais que M. de Lauzun veut vous donner Rollinde : c'est un très-honnête homme, qui est très-habile; vous ferez bien, me dit-il, de le mettre à la place de Lossandière. »

Le lendemain il alla trouver Pertuis, qu'il savoit être des amis de M. de Lauzun, pour voir s'il ne pourroit point l'obliger de me parler pour lui. Quoiqu'il fît semblant de le dissimuler, il voyoit bien que je prenois Rollinde pour le mettre à sa place : jamais homme n'a fait tant de bassesses et n'a été si souple pour conserver l'emploi qu'il avoit chez moi; quoi qu'il

pût faire, je ne le voulus pas garder. Le lendemain de Pâques, Pertuis vint de la part de M. de Lauzun me dire que le Roi lui avoit fait l'honneur de lui donner le gouvernement de Berri, qui venoit de vaquer par la mort de M. de ***. Il me manda aussi que M. de Roquelaure étoit à Saint-Germain; que je l'envoyasse chercher pour lui demander Rollinde. Il vint chez moi comme je sortois de table : je lui dis qu'il avoit un homme dont j'avois ouï dire beaucoup de bien, pour sa probité et sa capacité; que j'avois un extrême besoin d'avoir quelqu'un qui sût rétablir mes affaires, parce qu'elles étoient en grand désordre par les malhabiles gens qui me les avoient faites; que je le priois de me le donner. Il me fit un discours d'une heure, auquel je ne compris rien. Comme je le connoissois grand discoureur sur la plus petite affaire, je le pressai tant qu'il me promit de l'amener le lendemain, sans dire pourtant qu'il me le donneroit. Le soir je trouvai M. de Lauzun chez la Reine, à qui je fis mon compliment sur le gouvernement que le Roi venoit de lui donner. Je m'approchai de lui et lui dis tout bas : « Je ne serai jamais contente de ce que le Roi fait, que lorsqu'il m'aura donnée à vous; jusque-là, dis-je, je me trouverai insensible à toutes vos élévations. » Il me répondit que mon souhait étoit trop obligeant; qu'il n'y pouvoit répondre que par une protestation à mes genoux, et qu'il n'étoit pas dans un endroit pour l'oser faire; qu'il me prioit pourtant d'être sensible à la bonté avec laquelle le Roi lui avoit donné ce gouvernement.

M. de Roquelaure m'amena Rollinde, ainsi qu'il me l'avoit promis : je le fis demeurer avec moi, je lui parlai long-temps et je fus fort contente de lui. Je le dis le lendemain à M. de Lauzun, avec qui j'eus une longue conversation chez la Reine. Il me dit qu'il avoit parlé au Roi : qu'il m'avoit conseillée de prendre Rollinde; qu'il avoit approuvé ce choix. Cela me fit un sensible plaisir, parce que j'ai toujours eu une extrême crainte de lui déplaire en quoi que ce fût. Beloi régla le paiement de Guilloire, auquel je fis donner..... Il s'en alla : ce qui donna un sensible déplaisir à mes gens, qui ne s'étoient ralliés avec lui que depuis mon affaire. Sœur Anne-Marie-Jésus, carmélite, me parla de raccommoder madame de Longueville avec moi; je ne voulus pas l'écouter. Je le dis à M. de Lauzun, qui me dit que je n'avois pas bien fait; que je n'avois aucun sujet d'être fâchée contre elle, parce qu'elle n'avoit condamné ce que j'avois voulu faire que par l'amitié qu'elle avoit pour moi; qu'il désiroit avec passion que je fusse bien avec elle, afin que cela lui donnât occasion de voir M. de Longueville; qu'il avoit toujours été de ses amis; qu'il étoit fâché de ce que depuis mon affaire il ne lui parloit plus; qu'il ne l'avoit point trompé. Au contraire, qu'un jour M. de Longueville voulut lui parler du dessein qu'il avoit de se marier avec moi; qu'il avoit été dans un terrible embarras; qu'il n'en étoit sorti que par l'arrivée d'un homme qui les avoit séparés; que sans cela il croyoit qu'il n'auroit pas eu la force de lui répondre sur une affaire à laquelle il étoit plus intéressé que lui. Pour éviter de se trouver seul avec lui, il avoit donné ordre à son valet de laisser entrer tout le monde; qu'un homme étoit arrivé dans le moment que M. de Longueville lui alloit déclarer ses intentions; que jamais temps ne lui avoit paru si long que celui qu'il avoit passé seul avec lui, parce qu'il avoit une répugnance naturelle à ne vouloir tromper personne. Il y eut un jubilé à Pâques : sœur Anne-Marie m'écrivit un billet pour me proposer une seconde fois de me raccommoder avec madame de Longueville. Je lui fis réponse que je le voulois bien; que je la priois de lui dire qu'elle ne me parlât de rien, parce que la matière m'étoit trop sensible. Il étoit parlé dans ma lettre du Roi, et il y avoit des endroits bien tendres pour M. de Lauzun. Je la lui montrai devant que de l'envoyer; il la trouva très-bien : je la fis voir au Roi, afin qu'il vît ce que je disois de M. de Lauzun. Je me servis du prétexte que je ne voulois pas me réconcilier sans savoir s'il le trouveroit bon, et je n'agissois cependant ainsi que pour lui faire connoître que je n'avois pas changé de sentiment ni diminué d'amitié pour M. de Lauzun. J'allai le lendemain de Pâques à Paris; je mis pied à terre au grand couvent des Carmélites. Madame de Longueville y entra d'un côté et moi de l'autre : nous nous embrassâmes. Elle me dit : « C'est de très-bonne foi que je vous dis que n'ai jamais eu intention de vous désobliger et je suis très-fâchée, me dit-elle, de ce que j'ai fait. » Nous nous mîmes à changer de discours. Après une assez longue conversation, nous nous séparâmes les meilleures amies du monde. Je lui dis que je m'étois fort repentie d'avoir refusé la première proposition que sœur Marie m'avoit faite de me raccommoder; que j'en disois ma coulpe; que je pouvois l'assurer qu'une personne qui n'avoit pas l'honneur d'être connue d'elle m'avoit fort blâmée et m'avoit extrêmement pressée de me réconcilier avec elle. Elle répondit avec des manières fort honnêtes : « Je lui suis bien obligée. » Depuis ce temps-là nous avons bien vécu

ensemble : c'est une femme d'une grande piété et d'un mérite extraordinaire. Lorsque j'arrivai à Versailles, je dis à M. de Longueville chez la Reine : « Je vis hier madame votre mère. » Il me répondit qu'il en étoit très-aise. M. de Lauzun vint se mêler dans notre conversation, et ils se raccommodèrent si bien que M. de Longueville dit à Pertuis de le mener dîner avec lui et ils y allèrent ensemble. Après que j'eus rendu compte au Roi de ma réconciliation avec madame de Longueville, il témoigna à M. le prince qu'il trouvoit à redire qu'il eût discontinué de me voir. Ainsi il me vint rendre visite; M. le duc et madame la duchesse en firent de même, et pas un d'eux ne me dit rien sur ce qui s'étoit passé. M. de Lauzun me pressoit tous les jours de me raccommoder avec tout le monde. Il me disoit que je devois mettre tous mes ressentimens aux pieds de Notre Seigneur, et le remercier des grâces qu'il m'avoit faites lorsqu'il avoit rompu cette affaire, de laquelle je me serois repentie. Je vois bien qu'il me disoit cela pour me faire parler, afin de connoître l'état où j'étois pour lui. Je fus malade pendant huit jours à Paris; M. de Lauzun avoit soin d'envoyer tous les jours savoir de mes nouvelles. J'étois touchée et non contente de cette régularité; j'eusse été bien aise qu'il y fût venu lui-même.

L'on partit pour aller faire un voyage en Flandre; quoique je ne fusse pas bien guérie, je ne laissai pas de suivre. Je me trouvai fort mal à Chantilly : les pieds, les mains et les joues m'enflèrent. Mon médecin me disoit toujours que ce n'étoit rien : que toute mon indisposition venoit de chagrin et d'une mélancolie noire. Il n'eut pas beaucoup de peine à me le persuader. L'état où j'avois été, celui où je me trouvois, auroient déréglé une santé plus forte que la mienne : il n'y aura personne qui ne le croie lorsqu'il pensera à tout ce que j'ai souffert. M. de Lauzun parut extrêmement inquiet de mon mal, et quoiqu'il ne voulût pas me faire connoître sa peine de peur de m'affliger, je ne laissai pas de m'en apercevoir.

Nous séjournâmes à Chantilly, où il arriva un tragique accident. Un maître d'hôtel (1), qui avoit paru et qui étoit en réputation d'être un homme très-sage, se tua, parce que M. le prince s'étoit fâché d'un service qui n'étoit pas arrivé à temps pour le souper du Roi.

Le lendemain, nous allâmes coucher à Liancourt; lorsque j'y arrivai, je m'allai coucher. Le Roi, le lendemain, dans le carrosse, me demanda comment je me portois, et il me dit qu'il avoit vu le soir madame de Nogent qui pleuroit; qu'il en avoit demandé la raison à mademoiselle d'Elbœuf; qu'elle lui avoit répondu qu'on venoit de lui dire que j'étois hydropique; que je ne vivrois pas six mois. Je lui répondis que cela ne m'affligeoit point; que je savois bien d'où venoit mon mal.

Lorsque je renvoyai Guilloire, Monsieur me dit à table : « Guilloire n'est plus à vous, vous avez pris Rollinde. » Je lui dis qu'oui. Il me répliqua : « Vous avez aussi renvoyé Segrais : voilà bien des gens hors de chez vous. Guilloire, me dit-il, est un honnête homme. » Je lui dis : « L'on fait chez soi ce que l'on veut. » Le Roi se mit à sourire ; il voyoit bien que Monsieur vouloit parler et que je lui avois coupé court. Le lendemain, Monsieur ne se rebuta point de ce que je lui avois dit; il recommença à me parler et me dit : « Vous n'avez donc plus votre confesseur? » Je lui dis qu'il étoit allé à son abbaye. « C'est-à-dire, me dit-il, comme les chiens qu'on fouette. » Je répondis que je croyois qu'il étoit obligé en conscience d'y demeurer. Le Roi dit : « Quand un moine est hors de son couvent, il perd la tramontane et ne sait plus ce qu'il fait : il veut se mêler des affaires du monde. Si ma cousine l'a renvoyé chez lui, elle a bien fait. » Le Roi fit taire Monsieur par cette petite reprise. J'avoue qu'il me fit un sensible plaisir, parce que tout le monde connut qu'il approuvoit que je me défisse des gens qui m'avoient desservie dans l'affaire de M. de Lauzun, et qu'en même temps il trouvoit bon que je prisse ceux qu'il me donnoit. M. et madame de Verneuil étoient venus à Chantilly faire leur cour au Roi et à la Reine : elle vint causer avec moi et me parla de l'envie qu'elle avoit que M. de Verneuil donnât son gouvernement de Languedoc à M. de Lauzun, qui donneroit le sien à M. le duc de Sully son fils, avec quelque autre récompense; que M. de Verneuil étoit vieux, ne pouvoit plus voyager et seroit bien heureux de pouvoir remplir la place d'un aussi honnête homme que M. de Lauzun; qu'elle avoit beaucoup d'estime et d'amitié pour lui. Je la remerciai extrêmement de tout ce qu'elle me disoit là-dessus : je comprenois qu'elle ne m'avoit tenu ce discours que pour me faire plaisir. Le lendemain, nous ne fûmes pas plus tôt dans le carrosse que Monsieur dit : « J'ai oublié de demander à madame de Verneuil s'il est vrai, comme le bruit en court, que son mari veut rendre le gouvernement de Languedoc? » Personne ne répondit rien. Il s'adressa à moi et me

(1) Vatel. Sa fin tragique est bien connue.

dit : « C'est un beau gouvernement ; votre père l'avoit. » Le Roi dit : « Il l'a eu, parce qu'il se l'étoit fait donner pendant la régence ; dans un autre temps je ne le lui aurois pas accordé. » Monsieur parla encore sans nommer M. de Lauzun et l'on vit bien que c'étoit de lui qu'il vouloit parler. Le Roi répondit bien obligeamment pour lui, quoiqu'il ne le nommât pas, non plus que Monsieur. Je sais bien que je fus fort satisfaite de sa réponse et elle fit plaisir à M. de Lauzun.

Mon mal diminua dans la route ; s'il eût continué, je m'en serois allée à Eu. Nous allâmes droit à Dunkerque où le Roi occupoit son infanterie à des fortifications nouvelles qu'il y faisoit faire. M. de Duras la commandoit. Lorsque l'on passa à Montreuil, M. de Louvois rendit compte au Roi de l'état des troupes, et lui dit que la brigade des gardes-du-corps la plus foible et la moins bonne étoit celle de Saint-Germain-Beaupré. M. de Lauzun se fâcha contre lui et le menaça de le faire casser. Il vint se jeter à mes pieds, pour me supplier de vouloir lui parler pour lui. Je lui écrivis un billet pour le prier d'en avoir pitié ; il fit ce que je désirois, et il me supplia très-humblement de ne lui plus faire de pareilles recommandations, parce qu'il me devoit obéir et faire tout ce que je lui commanderois ; que peut-être le Roi auroit raison de trouver mauvais qu'il agît d'une certaine manière. Je lui répondis que je ne m'engagerois plus pour ce qui regarderoit le service du Roi et particulièrement sa compagnie. La cavalerie qui montoit la garde devant la maison du Roi se mettoit en escadron vis-à-vis de mes fenêtres. Lorsque c'étoit la compagnie de M. de Lauzun, j'étois fort soigneuse de la regarder. Un jour je reprochai à Baraille qu'il ne venoit pas me faire sa cour comme les autres officiers. Un samedi matin il vint avec une mine riante ; je crus qu'il vouloit me parler ; je l'appelai dans mon cabinet. Je fus surprise d'entendre dire à ce garçon, qui étoit toujours d'un grand sang-froid : « M. de Lauzun a un habit neuf aujourd'hui ; il n'eut jamais si bonne mine. Quoique son habit soit uni, il est d'un bon air, et surtout un ruban couleur de rose à sa cravate qui m'a paru charmant. Il doit monter à cheval pour une revue ; j'ai cru vous en devoir donner avis, parce que vous ne seriez pas fâchée de voir qu'il n'a pas méchante mine à cheval. J'ai voulu lui dire ce matin que je venois vous faire cette relation : il m'a dit que j'étois un fou ; vous verrez tantôt si je n'ai pas raison. » Le plaisir et la bonne amitié avec laquelle il me parloit me touchèrent sensiblement. Je m'en allai chez la Reine pour lui proposer d'aller à cette revue. Elle me dit qu'elle n'iroit point : je la trouvai fort opiniâtre dans cette résolution. Je m'avisai de conseiller à madame Colbert, qui étoit arrivée la veille, d'aller voir M. de Chevreuse, son gendre, à la tête des chevau-légers ; qu'elle devoit dire à la Reine d'aller à la revue. Je me tourmentai tant, que la Reine se détermina à y aller ; et j'eus le plaisir de voir ce ruban, qui me fit demeurer d'accord que Baraille avoit eu raison de me vanter l'air de l'habit et de remarquer celui du ruban. Je lui fis signe que j'étois de son goût.

Comme la duchesse d'Yorck étoit morte et qu'il avoit couru un bruit que je m'allois marier avec le duc d'Yorck, M. de Lauzun vint un soir chez moi. J'entrai dans mon cabinet ; il me dit : « Je viens vous dire que si vous voulez épouser M. le duc d'York, je supplierai le Roi de m'envoyer dès demain en Angleterre pour négocier ce mariage : je ne souhaite rien tant au monde, me dit-il, que votre grandeur, et je ne serai jamais content que vous n'ayez raison de le devoir être. Je ne suis propre, ajouta-t-il, qu'à vous rendre de médiocres services ; je serois un ingrat et un fort malhonnête homme si je négligeois une occasion comme celle-là. » Il me supplia de lui dire mes sentimens sincèrement, et d'être persuadée qu'il exécuteroit mes ordres avec beaucoup de fidélité, que je lui disse ce je pensois là-dessus. Je lui répondis : « Ce que je pense ? Rien qu'à vous, lui dis-je ; et je ne suis occupée au monde qu'à chercher un moment pour parler au Roi, et pour lui dire qu'après tout ce qui s'est passé et tout ce qu'on a vu de moi, il ne doit pas craindre que le public et les particuliers puissent croire qu'il m'ait sacrifiée s'il me permettoit de vous épouser ; je suis persuadée qu'il sera touché de ce que je lui dirai. Voilà, Monsieur, encore une fois, lui dis-je, ce que je pense. » Il se jeta à mes pieds et y demeura long-temps sans me rien dire : je fus tentée de le relever. Après avoir surmonté cette envie, je me retirai en un coin de mon cabinet ; il demeura au milieu et se tint toujours à genoux. Il me dit : « Voilà où je voudrois passer ma vie pour reconnoître ce que vous venez de me dire, et je ne suis pas assez heureux pour cela. Je ne dois songer à rien de tout ce que peut faire le Roi : ainsi je n'ai rien que la mort à souhaiter. » Je me mis à pleurer ; il se releva et s'en alla.

M. Colbert, l'ambassadeur en Angleterre, me vint voir ; il me dit que lorsque mon affaire avec M. de Lauzun s'étoit rompue, le Roi et toutes les personnes de qualité d'Angleterre en

avoient été fâchés, par l'estime qu'on faisoit de lui; que le roi d'Angleterre lui avoit dit: « Il faut que je fasse bien du cas de M. de Lauzun, et que je sois bien persuadé de son mérite, de n'être pas fâché que Mademoiselle l'ait préféré à moi. » Qu'il sentoit qu'il auroit été au désespoir si j'avois épousé quelque autre personne; que, pour lui, il en avoit été fort aise. M. le duc de Buckingham, qui étoit de ses amis, vint voir le Roi; il me dit que si je voulois faire agir le roi d'Angleterre, il s'estimeroit fort heureux de me pouvoir faire quelque plaisir. Je lui dis que je ne voulois avoir d'obligation qu'au Roi.

Lorsque les travaux de Dunkerque furent finis, on alla travailler à Tournay et à Ath. M. de Lauzun m'envoya dire un matin qu'il s'en alloit à Bruxelles; je répondis à Pertuis, qui m'étoit venu demander de sa part si j'avois quelque ordre à lui donner et qu'il me demandoit pardon s'il ne venoit pas prendre congé de moi, que je le priois de ne point partir sans me voir: cependant il s'en alla sans que je le visse. Monsieur eut envie d'aller à Enghien voir un des plus beaux jardins du monde; j'eus la même curiosité que lui. Comme nous y arrivâmes, M. de Lauzun et Guitri y passèrent à leur retour de Bruxelles, dans le carrosse de Valentinois, qui n'avoit pas de livrées. Ainsi je crois que personne ne les vit que moi. Le comte de Charni m'y vint voir; Monsieur lui fit mille amitiés. Nous étions tellement entêtés de la beauté de ce jardin, qu'après en avoir parlé comme d'un miracle, tout le monde eut envie d'y aller; les ministres y allèrent et en revinrent enchantés. Le Roi y vouloit aller; les Espagnols eurent la malhonnêteté de faire mettre une garnison dans la ville et dans le château: cela l'empêcha d'y aller. Le soir que je fus de retour d'Enghien, je vis M. de Lauzun chez la Reine; il me conta son voyage de Flandre: je lui reprochai d'être parti sans me dire adieu. Je voulois me fâcher contre lui, et tout aussitôt que je le voyois, je n'avois plus la force de me mettre en colère. Je lui dis qu'il étoit tout comme le jardin d'Enghien, qu'il enchantoit les gens toutes les fois qu'on le regardoit; qu'on ne pouvoit ni en imiter la beauté, ni la connoître. J'étois en disposition de le gronder: il m'en ôta l'envie par des manières que je ne pouvois concevoir et que je ne saurois dépeindre, tant il les a singulières. A propos de ce voyage, devant que notre affaire fût rompue, il me disoit que pendant la paix il iroit visiter les places de Flandre et de Hollande; que cela lui pourroit être utile dans la guerre. Et comme il m'entretenoit que quand il y seroit, pour qu'on ne pût pas blâmer le choix que j'avois fait de lui, il seroit obligé d'y agir d'une manière toute extraordinaire; que s'il y étoit tué, l'on diroit: « Mademoiselle avoit raison de l'estimer; » toutes les fois que je pensois à cela et à sa séparation pour ce voyage de Hollande, je me mettois à pleurer, et bien souvent il me répétoit le même discours, afin d'avoir le plaisir de me voir attendrie. Comme il m'avoit extrêmement entretenue qu'il ne se soucioit plus des plaisirs et qu'il y avoit fort longtemps qu'il n'avoit eu aucun entêtement, je lui dis un jour, par hasard, que j'avois bien su de ses nouvelles et que l'indifférence, laquelle il m'avoit voulu persuader qu'il avoit pour toutes les dames n'étoit pas vraie. Il me répondit: « Ce sont des chapitres qu'il ne vous seroit pas honnête de traiter. Je voudrois, me dit-il, que tout le monde se déchaînât contre moi; qu'on vous apprît toutes mes foiblesses, mes bizarreries et mes inégalités, afin que vous pussiez vous dégoûter et rompre l'affaire, ou être en état de n'avoir rien à apprendre de nouveau, et lorsque vous voudrez vous fâcher, je puisse vous dire: L'on vous avoit avertie: pourquoi avez-vous voulu de moi? Je vous dis ceci, me disoit-il, parce que je sais que, dans votre colère, vous ne manquerez jamais de vous mettre sur la différence de votre qualité à la mienne; sur quoi je n'aurois rien à répondre. » Je lui dis: « Pardonnez-moi: si je m'avise de vous faire quelques reproches là-dessus, je vous permets de me dire: Si j'étois roi ou empereur, je ne vous aurois pas épousée, parce que vous avez quarante-trois ans. Ainsi nous demeurerons quittes l'un de l'autre. » Il me disoit: « Lorsqu'on vous viendra faire un conte de moi, vous ne me nommerez pas les gens qui vous auront parlé: cette résolution durera deux jours; lorsque vous aurez boudé deux foix vingt-quatre heures, et que j'en aurai été bien inquiet, vous me direz le nom de celui ou de celle qui aura été assez charitable pour me vouloir brouiller avec vous; nous nous raccommoderons aisément et serons bien ensemble jusqu'à nouvelle relation, et c'est pour cela même que je désirerois qu'on voulût vous dire, dès à présent, toutes mes méchantes qualités. » Il se mit après cela à se dépeindre comme un homme chagrin, colère et emporté. Je lui répondis: « Je suis toute faite comme vous; ainsi je crois que nous nous battrons souvent et que nous nous raccommoderons de même. » Voilà de quoi nous nous entretenions pendant les trois jours que nous attendions le moment d'aller épouser.

Le Roi résolut d'aller visiter les fortifications

de Charleroy. Comme je m'en allois souper, la veille du jour que l'on devoit partir, je vis M. de Lauzun sur la porte de la chambre du Roi, qui s'approcha de moi pour me dire : « Avez-vous quelque ordre à me donner ? » Il me répéta trois ou quatre fois le même discours, que je crus être une plaisanterie ; je passai sans lui rien dire. Le lendemain, dans le carrosse, le Roi dit : « M. de Lauzun et Guitri m'ont demandé congé d'aller en Hollande. » Monsieur lui répondit : « Pourquoi sont-ils revenus de Bruxelles et d'Anvers sans y aller? » Le Roi dit : « Je n'en sais rien ; ils ne seront pas long-temps dans ce voyage, parce que M. de Lauzun doit entrer en quartier. » Ce fut alors que je vis que le congé de M. de Lauzun étoit sérieux. Le soir en arrivant à Binche, où l'on alla coucher, je vis la compagnie de Lauzun en garde devant la porte du Roi, et comme Baraille n'y parut point, j'envoyai savoir où il étoit. L'on me vint dire que depuis quatre jours il étoit parti du camp ; qu'on ne savoit où il étoit allé ; qu'il avoit dit qu'il avoit encore une affaire pressée à Paris ; qu'il s'en étoit allé en poste, afin d'être plus tôt de retour. J'envoyai dire à La Hillière de me venir parler : je lui contai comme M. de Lauzun avoit pris congé de moi par manière de badinage ; que ce voyage me mettoit en peine ; que je croyois qu'il y avoit quelque mystère. Nous trouvâmes Charleroy en assez bon état, quoiqu'il ne fût pas encore achevé. La Reine alla se promener à Faraine, maison du comte de Bucquoi : le jardin, quoique moins beau que celui d'Enghien, me parut extrêmement propre et bien ordonné. A notre retour, la Reine passa à un couvent de cordeliers ; comme ils avoient ouï dire qu'elle aimoit les saluts, lorsqu'elle arriva à l'église, à midi, ils dirent complies et ensuite le salut. Je leur dis : « Mes pères, vous avez dit vêpres de bonne heure. » Ils me répondirent qu'ils ne les avoient pas commencées ; qu'ils avoient dit complies et le salut, afin de ne pas ennuyer la Reine. Le lendemain nous passâmes à Mariemont, qui est une maison de plaisance du roi d'Espagne, que la reine de Hongrie, sœur de Charles V, a fait bâtir. C'est un lieu où l'infante Isabelle se plaisoit extrêmement, et quoiqu'elle soit à neuf lieues de Bruxelles, elle y venoit souvent prendre l'air : il y doit être très-bon, parce que la maison est bâtie sur la hauteur. C'est un petit château de pierres blanches, dont la cour est irrégulière ; le dedans est fort logeable par de petites pièces de plain-pied, avec des terrasses, des parterres et de grands buis qui représentent différentes figures de bêtes, de gens et de carrosses. Quoique cela soit extraordinaire et peu en usage, je ne laissai pas d'y trouver une espèce de beauté qui fait plaisir à voir. Nous allâmes coucher à Binche ; l'on parla d'aller le lendemain à Mons entendre chanter la messe aux chanoinesses. Mesdames de Montespan et de La Vallière y vouloient aller, et lorsque j'en eus demandé la permission au Roi, elles changèrent de sentiment. Le Roi me dit que je devois faire écrire au duc d'Arscot par Courtin, qui étoit de ses amis, pour lui dire que la maréchale d'Humières iroit à Mons ; que je serois dans son carrosse comme une personne inconnue. Il me dit qu'il falloit attendre sa réponse ; qu'il pourroit bien me refuser la porte ; que son voyage de Charleroy avoit tellement épouvanté les Espagnols, qu'ils avoient fait porter toute la nuit passée de l'infanterie en croupe pour la jeter dans la ville. Le duc d'Arscot manda que j'étois la maîtresse et qu'il me traiteroit en inconnue, puisque je le souhaitois.

Je partis le lendemain dans le carrosse de la maréchale d'Humières : je menai avec moi les duchesses de Créqui et de Chevreuse, la marquise de Thianges, les comtesses de Nogent et de Saint-Aignan. Dans un autre carrosse étoient Châtillon, Milanton, Catillon et Du Cambout, qui étoient les quatre filles que j'avois dans ce temps-là : celles de la Reine étoient dans le leur avec leur gouvernante. Messieurs de Bouillon, de Longueville, et beaucoup d'autres gens de qualité, vinrent avec moi. M. de Guise suivit ; et comme je ne le voyois point, il fut fort embarrassé toute la journée. J'avois dit au Roi que j'irois dîner avec lui à une lieue de Mons. La maréchale d'Humières nous dit qu'il y avoit un couvent de filles de Sainte-Marie dans lequel je trouverois des Françoises ; qu'il y avoit même une religieuse du couvent de la rue Saint-Jacques de Paris ; que je ferois bien d'y aller dîner. Je répondis que si j'avois su cela, j'y aurois envoyé mes officiers. La duchesse de Créqui et madame de Thianges dirent qu'il y avoit plaisir de manger mal le matin, pour en mieux souper le soir. La maréchale d'Humières répondit : « Je crois que j'y trouverai quelques officiers à moi, qui ne vous laisseront pas mourir de faim. Ils y sont venus, me dit-elle, par hasard. » Quoiqu'elle voulût faire comprendre qu'elle avoit pensé à me donner à dîner, quelque air mystérieux que pût avoir son discours, personne ne compta sur son repas. Lorsque nous arrivâmes à l'église, le duc d'Arscot vint au devant de madame la maréchale d'Humières, accompagné de quantité de gens de qualité qui avoient leurs régimens en garnison dans la place. Il la prit par la main

et la mena dans le chœur, et lui montra une place où il y avoit un drap de pied et des carreaux. Il lui dit : «Voilà où se mettent les rois.» Je pris ma course et m'en allai à l'autre bout du chœur. J'oubliois que je devois être inconnue : je pris un seul carreau qui y étoit; je n'en laissai point aux dames qui vinrent se mettre autour de moi. M. le duc d'Arscot demanda s'il m'oseroit parler ; je dis qu'il le pouvoit. Il s'approcha de moi et me dit que lorsque la Reine sauroit que j'avois été dans ses Etats, et que l'on ne m'y auroit pas rendu ce qui m'étoit dû, elle seroit fort fâchée, et que le gouverneur de Flandre le blâmeroit de m'avoir obéi ; qu'il n'osoit rien faire contre mes ordres. Il me demanda si je trouverois bon que sa femme me vînt voir : je lui répondis qu'elle me feroit plaisir. Lorsqu'elle arriva, elle salua la maréchale d'Humières et les autres dames, et finit par moi. C'est une Espagnole qui a été nourrie dame du palais, âgée et point belle. Les chanoinesses vinrent les unes après les autres. Mademoiselle d'Epinoi, que je connoissois, me vint saluer, et mademoiselle de Nanteuil, dont j'ai fort ouï parler au marquis d'Escars, qui l'avoit voulu épouser dans le temps qu'il étoit en Flandre avec M. le prince. Comme la foule étoit grande, la maréchale d'Humières dit à M. le duc d'Arscot de vouloir faire ranger le monde. Il lui répondit qu'il avoit cru qu'il étoit plus respectueux de ne pas mener ses gardes avec lui ; il les envoya chercher. L'habit des chanoinesses est très-beau : il y en a de trois âges, d'anciennes, de jeunes et d'enfans de cinq à six ans. Il y en avoit deux âgées de sept ans qui étoient très-jolies et qui vouloient me suivre, tant elles avoient pris de l'amitié pour moi. L'une étoit fille du marquis de Richebourg, frère du prince d'Epinoi ; et l'autre du prince de ***. Je voulois les mettre dans ma poche pour les porter à la cour de France ; ainsi elles ne vouloient plus me quitter. Toutes les chanoinesses, vieilles et jeunes, sont des personnes de la première qualité; elles ont un habit et un air très-majestueux lorsqu'elles font l'office. Après que la messe fut finie, nous allâmes aux Filles de Sainte-Marie. La duchesse d'Arscot pressa extrêmement madame la maréchale d'Humières d'aller dîner chez elle ; son mari dit qu'il serviroit de guide : elle la refusa. Il vint nous conduire à cheval à la portière de notre carrosse. Comme les Filles de Sainte-Marie sont dans une place, nous y trouvâmes la plus grande partie des troupes qui étoient en bataille ; les officiers saluèrent la maréchale d'Humières, et le comte de Berlin, frère du duc de Bournonville, étoit à la tête. Cette infanterie parut méchante. Il y avoit beaucoup de jeunes Espagnols nouvellement venus et mal vêtus : comme j'étois accoutumée à voir de beaux hommes dans l'armée du Roi, ces soldats me parurent de plus mauvaise mine.

Nous entrâmes dans le couvent : le duc d'Arscot me demanda si je trouvois bon que sa femme me vînt voir l'après-dînée ; je lui dis qu'elle le pouvoit. Pendant que nous entendions la messe, les filles de Sainte-Marie avoient envoyé dire à madame la maréchale d'Humières qu'elles n'oseroient la laisser entrer dans leur couvent. M. d'Arscot, qui entendit ce compliment, leur envoya dire que j'avois le même pouvoir à Mons qu'à Paris ; que les personnes de ma qualité portoient leurs priviléges partout où elles alloient. Comme nous fûmes dans le couvent, madame de Thiages fut curieuse de s'informer si les officiers de madame la maréchale d'Humières avoient préparé un bon dîner ; il se trouva malheureusement qu'ils n'y étoient point venus. Elle ne laissa pas de nous donner un léger repas, qui réjouit la compagnie par tout ce que madame de Thianges dit à la maréchale d'Humières. Madame la duchesse d'Arscot me vint voir dans le couvent ; les religieuses disoient entre elles : « Il faut que Mademoiselle soit une grande dame, puisque madame la gouvernante lui vient rendre visite et qu'elle est assise dans un fauteuil et elle sur un petit siége. » Tout le chapitre des chanoinesses vint en corps avec les habits d'église : elles me saluèrent l'une après l'autre ; l'ancienne me fit un compliment pour me remercier de l'honneur que je leur avois fait, et me dire qu'elles en chargeroient leur registre pour servir d'un titre glorieux à leur chapitre : elles parurent être bien sensibles aux louanges que je leur donnois. Le duc d'Arscot me vint voir au parloir ; il me présenta tous les officiers qu'il avoit avec lui. Je demandai au frère du prince de Bournonville de ses nouvelles, et je lui en dis de celles du duc, que j'ai déjà dit avoir été gouverneur de Paris. Je dis à M. le duc d'Arscot que j'avois trouvé son jardin d'Enghien le plus beau du monde ; sa femme me parla extrêmement de la Reine, et me dit qu'elle avoit l'honneur d'en être connue. Le duc d'Arscot vint m'accompagner jusque hors les portes. Je lui avois dit, lorsque j'entrai dans la ville, que je le priois de prendre des précautions pour que les valets françois, et d'autres gens qui m'avoient voulu suivre, ne fissent quelques désordres ; il me répondit bien honnêtement qu'il ne pouvoit rien arriver où j'étois.

Le soir je rendis compte au Roi de tout ce

que je viens d'écrire ; il me dit : « J'arrivois dans le camp lorsque vous êtes sortie. J'ai entendu, me dit-il, tirer le canon ; j'ai jugé que le gouverneur vous avoit traitée en inconnue jusqu'à ce que vous ayez été hors de la ville ; j'ai dit : Voilà ma cousine qui sort de Mons ; le gouverneur a fait le personnage d'un habile homme : il l'a traitée dans la place comme une inconnue, parce qu'elle le vouloit ; et lorsqu'elle n'a plus été en état de lui défendre de ne lui pas rendre les honneurs, il lui en a voulu faire. » Il le loua extrêmement et trouva que je m'étois bien conduite avec lui. Je fis les complimens de la duchesse d'Arscot, sa femme, à la Reine. J'informai le Roi du nombre des troupes qui étoient dans Mons. Il me dit le lendemain que ma revue étoit juste ; que j'avois deviné à cent hommes près la force de la garnison ; qu'il avoit été surpris lorsqu'on lui avoit donné un contrôle. Je n'avois cependant compté que les premiers rangs lorsque j'avois passé, et j'avois fait ma supputation sur la force dont je les avois trouvés par le front et la hauteur.

Comme M. de Lauzun devoit entrer en quartier le premier de juillet et qu'il n'étoit pas encore arrivé, cela me mit en inquiétude. La Hillière, que j'envoyai chercher, me dit qu'il commençoit à croire qu'il ne reviendroit pas sitôt, parce que devant son départ il avoit commandé les gens qui devoient entrer en service et qu'il lui avoit ordonné de mettre Châtillon chez la Reine ; que je lui avois parlé de le faire servir : qu'il falloit faire ce que je désirois. Charost me dit qu'il étoit en peine de ne pas voir arriver son camarade. Comme chacun faisoit son raisonnement à sa manière et qu'on cherchoit à deviner son absence, j'en étois dans un grand chagrin ; et je me souviens que, comme je revenois de la promenade avec la Reine, je vis avec un très-grand plaisir le valet de Guitri qui étoit allé avec eux. Ainsi j'étois entre la crainte et l'espérance qu'ils fussent revenus. Je trouvai bien des gens et beaucoup d'officiers chez le Roi, qui vinrent me dire les uns après les autres que M. de Lauzun étoit arrivé. Cette sorte de soin me donna bien de la joie ; j'étois très-aise que tout le monde fût persuadé que je m'intéressois à tout ce qui le regardoit autant que je l'eusse jamais fait. Je ne le vis point ce jour-là. Le lendemain dimanche, j'allai chez la Reine devant le lever du Roi, pour l'accompagner à la messe. Je le trouvai dans l'antichambre ; je m'approchai de lui pour lui dire que j'étois bien aise de son retour. Il me demanda si c'étoit tout de bon que je lui faisois ce compliment. Je lui répondis que non et passai fort vite, parce que je devois aller à Notre-Dame de Tongres avec la Reine, où elle devoit faire ses dévotions ce jour-là, qui étoit la fête de la Visitation de la Vierge. Le lendemain, Pertuis me demanda si je dînerois chez moi ; que M. de Lauzun l'avoit chargé de s'en informer, parce qu'il avoit envie de me venir voir. Je lui dis que je quitterois avec plaisir le dîner de la Reine pour ne bouger de chez moi. Il y vint ; je voulus lui reprocher d'être parti sans me dire adieu : je n'eus pas la force de lui témoigner du chagrin, parce que j'étois ravie de le voir. Sa visite fut courte, aussi bien que notre conversation, parce qu'il avoit amené du monde avec lui.

L'on manda au Roi que M. le duc d'Anjou étoit très-mal. Je jugeai sa maladie d'autant plus dangereuse, que je me souviens qu'au commencement de l'hiver il s'étoit trouvé dans des dispositions de rougeole et que les médecins l'avoient traité d'une autre manière. Madame de Rohan, qui est une femme entendue sur ces sortes de maux, m'avoit avertie de n'en point approcher ; j'en voulus parler à la Reine, qui le trouva mauvais. Je crus toujours que la rougeole étoit rentrée ; que cet enfant ne profiteroit plus ; ainsi je trouvai que la Reine avoit raison de craindre et de pleurer. Au retour de la promenade avec elle, elle passoit auprès de l'appartement de madame de Montespan ; le Roi lui cria par la fenêtre qu'on partiroit le lendemain afin de s'approcher de son fils, dont la maladie l'inquiétoit. L'on alla coucher au Quesnoy, à Saint-Quentin, à Compiègne et à Luzarches, où l'on apprit que M. d'Anjou étoit dangereusement malade. Le Roi en parut fort chagrin ; et comme l'on attendoit de moment à autre la nouvelle de sa mort, le Roi ne voulut pas se trouver à Saint-Germain lorsqu'elle arriveroit, et Versailles n'étoit pas meublé. Il prit la résolution d'aller coucher à Maisons, où il envoya M. de Lauzun pour voir s'il y avoit assez de logement pour toute la cour. Il revint lui rendre compte que tout le monde y pourroit être logé : ainsi l'on y alla coucher. Le lendemain, l'on me vint dire à mon réveil que M. de Condom venoit d'arriver ; je ne doutois pas qu'il n'eût apporté la nouvelle de la mort. Cela fut bientôt confirmé par un fou que la Reine avoit, nommé Tricomini, qui entra dans ma chambre et me dit : « Vous autres grands seigneurs vous mourrez tous comme les moindres personnes ; voilà qu'on vient de dire que votre neveu est mort. » Je m'habillai en diligence pour aller auprès de la Reine, que je trouvai très-affligée. Je priai M. de Lauzun de me faire savoir lorsque je pourrois voir le Roi ; il prit le soin de me le

venir dire. J'allai lui faire mon compliment et je pleurai fort avec lui: il étoit extrêmement affligé et avec raison, parce que cet enfant étoit très-joli. Lorsque le Roi étoit arrivé à Maisons, il avoit dit que les dames pourroient aller coucher à Saint-Germain ou à Paris. Madame de Nogent s'en étoit allée; de quoi j'étois bien fâchée. Je dis à M. de Lauzun: « Pourquoi n'est-elle pas demeurée avec son mari, puisqu'il étoit en année et qu'il avoit du logement? » Il me répondit qu'il ne se mêloit point de cela. Le jour d'après, Monsieur demanda permission au Roi de donner son antichambre de Versailles à la marquise de La Vallière. Il lui répondit qu'il le vouloit bien et ajouta: « Ma cousine en pourra faire de même de la sienne pour madame de Nogent. » Je dis à M. de Lauzun de lui faire savoir qu'elle y pouvoit venir; elle y vint: ce qui me fit un très-grand plaisir. L'on resta quelques jours à Versailles, après lesquels la cour alla à Saint-Germain, où je demeurai. Le temps de prendre les eaux de Forges venoit: je m'y en allai. Lorsque M. de Lauzun vint prendre congé de moi, je pleurai extrêmement; et comme l'on parloit d'aller à Fontainebleau, où l'air est très-grossier, je le priai fort d'avoir soin de se conserver et de n'aller pas au serein: qu'il y étoit dangereux. Il se mit à rire, et me remercia très-humblement des bonnes leçons que je lui donnois pour sa santé; et moi je me mis à pleurer.

A mon arrivée à Forges, j'appris que M. de Guise étoit mort de la petite vérole dont il étoit malade lorsque je partis. Comme ma belle-mère, ma sœur et mademoiselle de Guise en avoient très-mal usé pour moi dans mon affaire, j'étois fort résolue de ne leur faire aucune honnêteté sur cette mort. Comme je ne voulois rien faire sans avoir appris les sentimens de M. de Lauzun, je lui envoyai un gentilhomme pour le prier de me mander ce qu'il jugeroit à propos que je fisse. Il me manda que je devois y envoyer et les voir lorsque je serois en état de le pouvoir faire. Ainsi je fis ce qu'il m'avoit conseillé.

Rollinde, au retour de mes terres, avoit passé par Fontainebleau; il me dit qu'il avoit laissé Baraille à l'extrémité: ce qui me donna bien du déplaisir. Il me fit force complimens de la part de M. de Lauzun, qui me furent renouvelés peu de jours après par La Pabe, gentilhomme à lui, qu'il envoya pour apprendre de mes nouvelles. Il me dit que Baraille se portoit mieux; j'en eus bien de la joie. Je voulus l'interroger sur ce qu'on disoit et ce qu'on faisoit à Fontainebleau; il me répondit qu'il n'en savoit rien, parce qu'il demeuroit toujours renfermé dans une chambre. Je lui demandai pourquoi il ne m'avoit pas apporté de lettre de madame de Nogent; il me dit qu'il n'avoit pas l'honneur d'être connu d'elle; et sans autre façon, il me demanda si je n'avois rien à lui commander; qu'il alloit reprendre ses chevaux de poste. J'eus toutes les peines du monde à l'obliger à voir ma maison, et sans que je dis que je voulois qu'il rendît compte à M. de Lauzun des appartemens qu'il y avoit, et que je voulois qu'il lui fît le plan de mes promenades, je n'aurois pas pu le faire arrêter une demi-heure. Je lui dis de ne pas manquer de lui faire une fidèle relation de tout ce qu'il avoit vu; il me répondit: « S'il m'interroge, je lui répondrai; s'il ne me demande rien, je ne lui parlerai de quoi que ce soit. Ordinairement je ne lui parle que lorsqu'il me questionne, et je ne le vois jamais que lorsqu'il m'envoie chercher pour me donner quelques ordres. » Je voulus lui donner une lettre pour madame de Nogent; il ne l'auroit pas prise sans que Rollinde l'assura que M. de Lauzun ne le trouveroit pas mauvais. C'étoit un garçon que j'avois vu dans les troupes de M. le prince et qui y avoit la réputation d'être fort brave. Il avoit été depuis ce temps-là capitaine de cavalerie dans le régiment de la Reine; il y avoit mangé tout son bien et reçu quelques secours de M. de Lauzun. Il le pria de le prendre auprès de lui: ce qu'il fit. Par la conduite qu'il tint avec moi, je vis bien qu'il lui avoit donné quelques-unes de ses manières et qu'il les avoit bien fidèlement imitées.

Après avoir fini mes bains, je m'en retournai. Madame de Nogent vint au-devant de moi jusqu'à Beaumont. Elle me dit que l'on parloit de marier Monsieur avec la fille de l'électeur palatin; que madame de Guise y avoit prétendu; que les carmélites de la rue du Bouloy y avoient fait agir la Reine, qui en avoit inutilement parlé à Monsieur. Lorsque j'arrivai à Paris, M. de Lauzun m'envoya dire par La Hillière qu'il me conseilloit d'aller voir madame de Guise. Je lui répondis que je ne pouvois pas gagner cela sur mon esprit; que je lui parlerois là-dessus. Il me dit aussi de sa part que je ferois bien d'aller dîner à Versailles, y faire ma cour jusqu'au soir, et de m'en retourner coucher à Paris; que je ferois plaisir au Roi d'en user ainsi; qu'on devoit bientôt s'en retourner à Saint-Germain, où je pourrois aller. Quoique cela me fît bien de la peine, je ne laissai pas de me conformer à ses sentimens et de faire quelques voyages. J'y allois le matin et je m'en retournois le soir. Le dernier jour de septembre,

la cour devoit partir de Versailles pour aller à Saint-Germain. J'allai dîner avec le Roi, afin de m'en aller dans le carrosse avec lui. J'ai toujours compté pour un sensible plaisir, de pouvoir me ménager deux heures de temps à passer avec lui.

Lorsque nous fûmes à Saint-Germain, M. de Lauzun me reparla de voir madame de Guise. Il me dit que madame de Nogent lui avoit rendu une visite; qu'elle lui avoit fort demandé de mes nouvelles. Il me mit dans de telles dispositions, qu'après que madame d'Angoulême m'eût dit que madame de Guise seroit transportée de joie si je lui faisois l'honneur d'aller chez elle, je le voulus bien. Lorsque j'arrivai auprès de son lit, je lui dis: « Madame d'Angoulême m'a assuré que vous étiez fort fâchée de tout ce qu'on vous avoit fait faire; que vous aviez une très-grande envie de bien vivre avec moi; que vous vous repentiez fort du passé: c'est pour cela que je vous viens voir. » Elle m'écouta et ne me répondit pas un seul mot. J'avoue que cela m'étonna extrêmement, quoique je susse qu'elle avoit peu d'esprit. J'y demeurai peu. Madame d'Angoulême, à qui je parlai de son silence, me dit que c'étoit son affliction qui l'avoit empêchée de parler. Madame de Guise me rendit la visite que je lui avois faite; et comme je ne voyois pas Madame, elle l'empêcha de me plus voir.

Lorsque M. de Lauzun fut hors de quartier, il me vint voir. L'on alla faire la Saint-Hubert à Versailles, où nous demeurâmes quatre jours, pendant lesquels je le voyois souvent. Madame de Montausier mourut. Bien des gens se donnèrent de grands mouvemens pour faire une dame d'honneur. Le marquis de Béthune fut envoyé au prince palatin pour négocier le mariage de sa fille avec Monsieur. La Palatine avoit déjà disposé l'affaire avec l'argent de M. l'Electeur. Le contrat fut passé sans qu'il y eût beaucoup de monde; jamais il n'y eut cérémonie où on en ait vu si peu. La princesse palatine alla chercher la nouvelle Madame; M. l'Electeur l'accompagna jusqu'à Strasbourg. Elle la conduisit jusqu'à Metz avec un médiocre équipage: elle y trouva celui que Monsieur lui avoit envoyé. Elle avoit mené avec elle le père Jourdain, jésuite, pour l'instruire dans notre religion. Une des premières clauses du mariage étoit qu'elle se feroit catholique; ainsi le lendemain qu'elle fut arrivée à Metz elle abjura son hérésie entre les mains de l'évêque, qui a été archevêque d'Embrun, de la maison de La Feuillade. Au sortir de là et de sa première confession, elle fut mariée. Il sembla à beaucoup de gens qu'elle avoit beaucoup fait en un jour. Le maréchal Du Plessis l'épousa. Il envoya un courrier à Monsieur pour lui en rendre compte. Monsieur partit pour l'aller recevoir à Châlons. Pendant que Monsieur fit ce voyage, la cour alla passer quelques jours à Versailles. Nous retournâmes à Saint-Germain, où le comte d'Ayen me vint dire qu'on lui avoit demandé à Paris, d'où il arrivoit, si M. de Lauzun étoit arrêté. J'envoyai savoir s'il étoit chez lui, afin de lui faire savoir ce que je venois d'apprendre. L'on me vint dire qu'il n'étoit point revenu de Paris; et comme j'y allois souvent, et que quelquefois il y étoit, quoique nous ne nous y vissions point, cela ne laissoit pas de faire continuer les bruits qu'on avoit répandus que nous étions mariés. Il n'y avoit que mes amis particuliers qui osassent m'en parler; et comme je ne prenois pas la peine de répondre à leurs questions, je leur laissois imaginer ce qu'ils vouloient, persuadée que le Roi ne croiroit jamais que M. de Lauzun ni moi eussions rien fait contre les ordres qu'il nous avoit donnés. Il me souvient que dans ce temps-là je me sentois une inquiétude naturelle, sans en savoir la raison. Ainsi j'allois et venois deux ou trois fois la semaine de Saint-Germain à Paris. J'arrivai un soir fort tard, pour me trouver à une médecine que le Roi devoit prendre: qui sont des occasions que je n'ai jamais voulu perdre, par le plaisir d'être la meilleure partie de la journée avec lui. Je vis le matin M. de Lauzun, qui me parut chagrin; et comme j'étois troublée de mon côté sans savoir pourquoi, au sortir du dîner d'avec la Reine je lui dis que je m'en retournois à Paris. Il me répondit qu'il falloit que ce fût une course de fantaisie puisque j'en étois revenue le soir d'auparavant. Je lui répliquai que je ne savois ce que je faisois et ce que j'avois; que je ne pouvois demeurer en repos. Je le quittai et je pleurai, sans lui dire que cela; les larmes continuèrent tout le long du chemin. J'arrivai donc à Paris le lundi au soir, accompagnée d'une inquiétude que je ne pouvois vaincre. Le mardi, on me dit que M. de Lauzun étoit à Paris; qu'il devoit s'en retourner à Saint-Germain mercredi au soir. Je répondis à celui qui me dit cela: « Et moi je ne m'en irai que jeudi. » Comme j'etois à table mercredi au soir, l'on vint parler tout bas à madame de Nogent, qui soupoit avec moi. Elle sortit de la table et les autres dames. Je m'amusai un peu à parler à mes gens. Je rencontrai dans ma chambre la comtesse de Fiesque, qui me dit: « M. de Lauzun.... » Je crus qu'elle me disoit qu'il etoit là et qu'on l'avoit fait entrer dans ma petite cham-

bre par la garde-robe ; j'y allai fort vite, et je dis tout haut : « Voilà de ses manières : je le croyois à Saint-Germain et le voici. » La comtesse de Fiesque me répéta : « Non, je vous ai dit qu'il est arrêté. — Quoi ! lui dis-je, M. de Lauzun est arrêté ? » Cela me saisit à un tel point que je demeurai plus de demi-heure sans rien dire, ni sans quasi m'appercevoir que madame de Nogent étoit comme évanouie. Je demandai qui avoit porté cette nouvelle. Rollinde me répondit qu'une heure après être arrivé à Saint-Germain, M. de Rochefort avoit été le prendre dans sa chambre, et qu'il l'avoit mené dans celle des capitaines des gardes du Roi. Je ne dirai pas l'état dans lequel je me trouvai lorsque cette confirmation ne me laissa plus de doute que la nouvelle ne fût véritable : il n'y a que Dieu seul qui l'ait pu connoître, ni que lui seul qui m'en ait pu faire supporter les suites. Quoique j'eusse dit que je m'en retournois le lendemain à Saint-Germain, l'on peut juger si j'en trouvai la force. L'on me conseilla pourtant d'y aller ; ainsi je partis le vendredi. J'y arrivai le soir ; je n'y vis le Roi que lorsqu'il vint souper : je le regardai les larmes aux yeux ; il me parut triste et embarrassé avec moi. Je crus qu'il étoit à propos de ne lui en rien dire, et j'appris le lendemain que cette conduite lui avoit plu. Lorsqu'il fut descendu chez les dames, il leur dit que j'en usois bien prudemment et fort obligeamment pour lui. Ce fut le 25 de novembre 1671, jour de la fête de Sainte-Catherine, que M. de Lauzun fut arrêté. C'étoit une journée aussi remarquable et aussi sensible pour moi que celle du premier de décembre de l'année précédente. Dieu veuille m'en donner une troisième capable de me faire oublier les maux et les chagrins que ces deux m'ont procurés et qu'ils me donnent encore ! Je dois le louer de n'en être pas morte, puisque ce n'est que par un effet de sa grâce que je me suis soutenue. Le Roi alla le lendemain à Versailles, et le jour d'après à Villers-Cotterets, pour y voir Monsieur et Madame, qui y étoient arrivés. Il revint charmé de ses bonnes qualités, et nous dit qu'elle avoit de l'esprit et qu'elle étoit mieux faite que feue Madame. Lorsqu'elle arriva à Saint-Germain elle étoit habillée de brocard, qui étoit plus de saison et bien différent d'un petit taffetas bleu qu'elle avoit à son arrivée à Metz, quoique ce fût dans le fort de l'hiver. Comme les parures d'Allemagne sont ordinairement des fourrures, elle crut que, pour mieux quitter la mode de son pays, il falloit tomber dans une autre extrémité. Elle ne garda qu'une de ses anciennes gouvernantes auprès d'elle, deux filles et un page allemand. Cette gouvernante s'en retourna quelques jours après, et une de ces deux filles, qui étoit jolie, s'en alla au bout d'un an. Quelques-uns disoient que c'étoit pour s'aller marier dans son pays, et d'autres vouloient que Monsieur en fût amoureux et que Madame en devînt jalouse. Le jour que Madame arriva, il y eut un ballet composé de plusieurs entrées qu'on avoit prises des anciens ballets. Je m'y trouvai, parce qu'on me conseilla d'y aller ; j'y étois occupée de l'état de M. de Lauzun ; je me ressouvenois de l'avoir vu quelques fois dans de pareilles assemblées, et un moment après j'étois penétrée de la peine qu'il devoit souffrir d'avoit déplu au Roi, pour lequel je savois qu'il avoit une fort tendre amitié. La neige et le froid qu'il faisoit me donnoient de l'inquiétude, aussi bien que l'incertitude de l'endroit où l'on alloit le mener. Je sentis mille sortes de douleurs qui me faisoient supporter les plaisirs des autres avec un chagrin mortel. Je croyois quelquefois que le Roi devoit compter le sacrifice que je lui faisois, d'assister à un genre de divertissement qui m'auroit mise au désespoir, si je n'avois cru que ma présence pouvoit lui inspirer quelque pitié pour M. de Lauzun. Je ne me trouvois sensible ni occupée que de cette pensée. Je me résolus de m'attacher à la cour, dans l'espérance que ma présence, comme je viens de le dire, lui pouvoit être utile. Voilà les véritables motifs qui m'ont donné de la régularité à remplir mes devoirs. Quoique j'aime passionnément le Roi, je n'aurois pas laissé de me retirer chez moi pour y pleurer l'état et les souffrances de M. de Lauzun, et n'aurois eu de consolation que celle d'en parler avec des gens qui ont de l'amitié et de l'attachement pour lui, et qui les supportent aussi bien que moi avec beaucoup de douleur. Je ne me serois occupée avec eux qu'à prier Dieu de lui donner la force qui lui est nécessaire, et à moi la patience dont j'ai besoin.

Après que cette fête fut finie, je m'en allai à Paris, où je vis Baraille, que je n'avois pas vu depuis que M. de Lauzun avoit été arrêté. Je ne dirai point combien mes peines et mes douleurs se renouvelèrent, lorsque je pus parler avec lui de l'état où devoit être M. de Lauzun. Je continuai de le voir très-souvent ; je le faisois venir les soirs dans les temps qu'il n'y avoit chez moi que madame de Nogent et Rollinde, afin de parler de lui avec eux sans être interrompue par des visites incommodes. D'Artagnan, avec la compagnie des mousquetaires, mena M. de Lauzun à Pignerol ; il fit mettre dans le carrosse avec lui un de ses neveux qui étoit officier dans

le régiment des gardes, et Maupertuis, enseigne des mousquetaires, qui ne le quittèrent point. Ils avoient eu beaucoup d'honnêteté pour lui, et une régularité inconcevable à le bien garder. J'appris qu'on l'avoit mené à Pignerol. La veille de Noël, dans le temps que j'étois à l'église pour entendre la messe de minuit, M. de Nogent y vint me dire qu'il venoit d'apprendre que c'étoit là où M. d'Artagnan l'avoit conduit; cela me fut confirmé par son neveu, qui venoit d'arriver. Lorsque je descendis le degré, je le vis qui passoit pour aller chez M. Le Tellier; il me dit qu'il avoit laissé M. de Lauzun à Pignerol, en bonne santé. Si j'avois été capable de sentir quelque joie, cette nouvelle m'en auroit donné, parce que bien des gens avoient affecté de faire courir dans le monde qu'il étoit incommodé d'une maladie extraordinaire, dont on avoit pris grand soin de me faire informer. Comme je ne connoissois le neveu d'Artagnan que par son nom, je ne lui aurois point parlé s'il ne m'avoit dit lui-même qu'il avoit laissé M. de Lauzun en bonne santé. Il désabusa bientôt les personnes auxquelles on avoit parlé de cette méchante santé, et dit que cette maladie étoit imaginaire. J'en fus moins en peine que les autres gens, parce qu'on avoit voulu me persuader que son incommodité étoit ancienne, et je sus, par des personnes qui le voyoient tous les jours et de ses domestiques, qu'il n'avoit jamais eu l'incommodité qu'on avoit voulu répandre dans le monde, et qu'on avoit pris soin de me faire savoir. Quoique la vue d'Artagnan et la nouvelle qu'il m'avoit portée sur la bonne santé de M. de Lauzun m'eussent donné quelque consolation, je m'en sentis si émue, qu'il me fallut quitter mes prières devant que matines fussent dites; je courus me mettre au lit sans avoir entendu la messe de minuit, et le lendemain j'allai à Paris, où je séjournai huit ou dix jours.

[1672] J'étois très-indisposée, et je ne m'en serois pas retournée sitôt à Saint-Germain, sans l'impatience que j'avois de voir Artagnan, qui y devoit monter la garde. Ainsi je m'imaginai que c'étoit une occasion de le pouvoir entretenir; je ne voulois pas la perdre. Lorsque je le vis, je m'aperçus avec plaisir qu'il s'attachoit à me regarder : je me figurois que M. de Lauzun lui avoit parlé de moi, et qu'il croyoit bien que j'en étois persuadée; que je devois avoir la curiosité d'apprendre ce qu'il lui avoit dit. Je n'étois occupée que de ces sortes de pensées. Lorsqu'on eut soupé et que le Roi fut descendu chez les dames, et que la Reine s'amusa à causer devant le miroir, je vis d'Artagnan auprès de la porte de la chambre du Roi, et M. l'évêque de Dax, cousin de Guitri et ami de M. de Lauzun, qui étoit auprès de lui. Je m'approchai pour leur dire que j'avois été peu sensible à la musique qu'il y avoit eue pendant le souper. « J'aurois été, lui dis-je, plus aise de pouvoir m'entretenir avec une personne que j'avois vue, et qui m'avoit fort regardée. » Il me répondit que je n'avois qu'à commander, qu'il l'iroit chercher. Je lui dis que cela ne se pouvoit pas, parce que je ne connoissois presque point l'homme à qui j'avois envie de parler, et qu'il se pouvoit même faire qu'il seroit embarrassé si je demandois à le voir. M. de Dax me répondit qu'il n'y pouvoit avoir personne en France qui ne se sentît honoré lorsque je demandois à le voir. Je lui répliquai qu'il avoit raison dans son sens, et que je n'avois pas tort dans le mien; que je croyois même que cette personne pouvoit avoir de son côté quelque impatience de me parler; qu'il n'osoit m'approcher. Je dis si souvent à M. de Dax cela, que j'étois étonnée qu'il ne m'entendît point; et comme je parlois assez haut pour que d'Artagnan le pût entendre, je vis à sa mine qu'il n'ignoroit pas que c'étoit avec lui que je voulois m'entretenir. Afin de le confirmer mieux, je répétai tout haut à M. de Dax : « Si l'homme que je vous dis a autant de mérite et d'esprit qu'on m'a dit, et qu'il sache l'estime que je fais de ses parens, il cherchera une occasion de me voir. » Lorsque je crus en avoir assez dit pour qu'Artagnan pût connoître que je lui avois fait sa leçon, je quittai M. de Dax, qui me parut ce jour-là l'esprit bien bouché de ne pas comprendre ce que je désirois qu'il fît; un autre m'auroit, ce me semble, entendu dès le premier mot, et auroit trouvé le moyen de faire approcher Artagnan. Je demeurai quelque temps sans le voir, pendant lequel je fis quelques voyages à Paris, avec un mal à la gorge. L'on eut des comédies et des ballets, et je crois même que l'opera se joua. Je dis je crois, parce que j'avois si peu d'application à ces sortes de plaisirs, que je n'y allois qu'avec des peines mortelles. Toute la cour s'habilla en masques dans les derniers jours de carnaval; je me défendis d'aller à cette fête, et je dis que j'étois incommodée de mon mal de gorge; on me conseilla de faire comme les autres. Ainsi je me fis faire une robe de chambre très-magnifique que je ne mis point, parce que Madame, fille du Roi, qui avoit toujours été languissante, devint dans un état d'agonie. L'on alla à Versailles : on me logea dans un bel appartement qui venoit d'être achevé; j'y

entrai peu le jour, je ne m'aperçus pas qu'il sentoit la peinture; lorsque je fus couchée, cette senteur me monta si violemment à la tête qu'il me fallut lever et attendre le jour avec beaucoup d'impatience, pour m'en aller à Paris. Madame de Nogent, qui y étoit, fut bien surprise de me voir arriver chez elle et entrer dans sa chambre à sept heures du matin. Je demeurai trois ou quatre jours à Paris, pour parler de M. de Lauzun avec Baraille et Rollinde; et après je m'en retournai à Versailles loger dans mon ancienne chambre, que je n'ai pas voulu quitter : je la trouvois plus commode qu'un appartement complet auquel je ne serois pas accoutumée. J'avois toujours dans la tête de chercher une occasion de parler à d'Artagnan dans ce voyage-là. Un soir, après le souper, comme il se promenoit dans le salon, je lui dis que j'avois des vapeurs, qu'il faisoit chaud, qu'il vînt m'ouvrir le balcon afin que je pusse prendre l'air. Il s'empressa à exécuter mon ordre : il me suivit, et me dit d'un ton plein d'esprit qu'après ce que j'avois fait entendre le jour des Rois, il avoit bien jugé que je trouverois bon qu'il me vînt rendre ses respects ; qu'il n'avoit osé le faire sans m'avoir demandé si je l'approuverois. Je lui répondis que j'en serois très-aise, et qu'il n'avoit qu'à venir chez moi le lendemain à six heures du soir : que je serois seule, et que j'aurois un fort grand plaisir de l'entendre et de l'entretenir. Je lui demandai si M. de Lauzun n'avoit pas été malade en chemin : il me dit que non ; qu'il en pouvoit mieux répondre que personne, puisqu'il ne l'avoit pas quitté un moment; qu'il avoit toujours été avec lui dans le carrosse, et avoit toujours couché dans sa chambre. Je ne pus m'empêcher de le questionner s'il ne lui avoit pas parlé de moi ; il me répondit : « Oui, Mademoiselle, très-souvent ; et après la douleur qu'il sent d'avoir déplu au Roi, je suis persuadé, me dit-il, que Votre Altesse Royale fait sa plus grande peine. » Je lui répondis : « En voilà assez ; vous m'en direz davantage demain au soir. »

Le lendemain la journée me parut fort longue, et je fus presque toujours occupée de la crainte qu'à l'heure que je lui avois marquée il ne me vînt de ces visites qu'on ne peut pas se dispenser de recevoir. Il entra précisément à six heures. Lorsqu'il m'eut fait son compliment, il me dit qu'avant le malheur de M. de Lauzun il ne le connoissoit presque pas; qu'il l'avoit toujours regardé, avec ses manières cachées, comme un homme glorieux qui méprisoit tout le monde. Et comme M. d'Artagnan me disoit qu'il n'étoit pas trop bien avec lui : « Je ne cherchois point à l'approcher, ajouta-t-il ; au contraire, j'affectois fort de m'en éloigner ; et lorsqu'il me proposa d'aller à ce voyage pour me mettre avec Maupertuis dans le carrosse avec lui, j'en fus très-fâché; il me fut nécessaire de suivre les sentimens de mon oncle, qui avoit dit au Roi qu'il me prenoit avec lui. » Il me conta ensuite que le dernier homme que M. de Lauzun avoit embrassé, c'étoit Brouilli, aide-major des gardes (j'avois déja appris cela), et qu'il avoit dit à Chaseron, lieutenant des gardes-du-corps du Roi, qui l'avoit gardé toute la nuit, qu'il étoit persuadé que je serois touchée de son malheur. Il me dit donc que les premières quatre ou cinq heures ils n'avoient fait que se regarder sans se dire mot; que M. de Lauzun paroissoit accablé de douleur ; que lorsqu'ils passèrent devant Petit-Bourg, il avoit fait un grand soupir, et leur avoit dit que cette maison le faisoit souvenir de la différence de l'état où il avoit été et de celui dans lequel il se voyoit. Cette maison m'avoit été donnée par M. l'évêque de Langres, selon un testament qu'un conseiller qui vouloit être son héritier avoit fait fabriquer, dans lequel il faisoit donner au Roi le buffet de vermeil doré de M. de Langres, en reconnoissance de ses bienfaits; et à moi cette maison, pour ceux qu'il avoit reçus de feu Monsieur. Ce testament n'avoit pas encore été déclaré faux, et M. de Lauzun croyoit que cette maison m'appartenoit : elle lui renouvela l'état où il s'étoit vu et celui dans lequel il se trouvoit. Artagnan me dit que Maupertuis et lui s'étoient attendris, et qu'ils avoient cru faire plaisir à M. de Lauzun de lui demander ce qu'il vouloit dire sur cette maison ; qu'il leur avoit répondu ce que je viens de dire : qu'elle étoit à moi, qu'il avoit failli d'en être comme le maître ; qu'il n'avoit pas été assez heureux pour que cela fût. Que là-dessus les larmes lui étoient venues aux yeux, et qu'il leur avoit exagéré les obligations qu'il m'avoit sur les bontés que j'avois eues pour lui ; que je l'avois voulu combler de biens et d'honneurs ; qu'il en avoit le cœur pénétré ; qu'il étoit malheureux d'avoir déplu au Roi ; qu'il n'avoit rien fait contre la fidélité qu'il lui devoit; qu'il osoit dire qu'il aimoit sa personne avec une tendresse inconcevable ; que s'il avoit été assez malheureux pour lui manquer en quelques circonstances, il en seroit inconsolable, et qu'il savoit bien que je serois la première à ne lui pardonner jamais ; qu'il n'avoit rien fait qui lui dût faire perdre les sentimens d'estime que j'avois assez témoigné avoir pour lui ; qu'il ne s'en étoit pas rendu indigne, ni par sa conduite ni par son cœur ; qu'il pouvoit

les assurer qu'il étoit plutôt malheureux que coupable ; que son innocence les devoit rendre sensibles à son état. Artagnan me dit qu'il avoit prononcé ces derniers mots d'une manière si touchante, que Maupertuis et lui s'étoient mis à pleurer, et que dès ce moment ils étoient devenus amis ; qu'en son particulier, il n'avoit jamais tant connu d'esprit à un homme, ni une personne dont l'ame et le cœur eussent tant d'élévation. Il me répondit qu'après avoir fini cette conversation, il avoit demeuré long-temps sans parler ; qu'il n'avoit rien à me dire sur ses manières civiles et honnêtes, parce que personne ne pouvoit le copier là-dessus ; que d'Artagnan, son oncle, avoit été surpris de la force et de la patience avec laquelle il supportoit son état ; qu'il lui avoit demandé tous les jours les journées qu'il désiroit qu'il fît et l'heure qu'il vouloit partir ; qu'il lui avoit toujours répondu qu'il étoit le maître ; qu'il lui avoit aussi demandé s'il étoit fatigué que Maupertuis et son neveu lui parlassent, qu'il leur donneroit ordre de ne lui plus rien dire ; qu'il lui avoit dit qu'au contraire il étoit bien aise de s'entretenir avec eux ; que dans toutes leurs conversations il avoit toujours trouvé le moyen de placer mon nom. Il me dit que pour lui faire plaisir ils avoient répété plusieurs fois qu'ils croyoient que je serois très-fâchée de son malheur, et qu'il leur avoit répondu qu'il en étoit persuadé ; qu'il pouvoit se flatter que je l'avois fort aimé ; que tout le monde en avoit vu des marques lorsque j'avois pris la résolution de l'épouser ; que depuis que le Roi avoit désapprouvé cette affaire, il étoit persuadé que je l'avois regardé comme le meilleur, le plus fidèle et le plus reconnaissant serviteur que j'eusse au monde ; qu'il osoit espérer que je lui ferois la justice de croire qu'il ne perdroit jamais le souvenir de ce que j'avois voulu faire pour lui. Il leur dit qu'il y avoit des momens qu'il appréhendoit que je n'eusse été assez pénétrée de son état pour en témoigner trop de déplaisir au Roi ; qu'il seroit inconsolable si je l'en avois importuné ; qu'il se souvenoit pourtant que dans toutes les afflictions qui m'étoient arrivées, et surtout dans celle de la rupture de mon mariage, il m'avoit toujours conseillé de ne faire aucune peine au Roi, de recevoir et exécuter ses ordres avec une grande soumission ; que si j'avois suivi les conseils qu'il m'avoit donnés en beaucoup d'occasions, j'aurois très-bien fait, et que par cette conduite je n'aurois pas importuné le Roi. Artagnan me dit qu'ils avoient parlé fort souvent de guerre, et qu'ordinairement M. de Lauzun disoit qu'il n'avoit jamais eu de plaisir auquel il eût été plus sensible qu'à celui de servir le Roi ; que d'autres fois il l'avoit questionné s'il ne venoit pas me faire la cour. « Mademoiselle, disoit-il, aime les gens de guerre ; » et qu'il lui avoit paru que messieurs les officiers aux gardes étoient réguliers à la lui aller faire ; que j'étois extrêmement civile ; que je prenois un très-grand plaisir à dire du bien des gens à qui je connoissois du mérite ; que mon honnêteté naturelle attiroit presque tout le monde chez moi ; qu'il étoit persuadé que lorsqu'il m'auroit rendu une ou deux visites, il ne pourroit plus sortir de ma chambre. Il m'ajouta qu'après avoir traité ces chapitres en termes généraux, et qu'il s'étoit étendu sur la bonté de mon cœur et sur la fidélité que j'avois toujours eue pour mes amis, il lui disoit qu'il étoit persuadé qu'on me proposeroit quelque mariage ; que bien des gens avoient pensé à me faire épouser M. de Longueville ; qu'il croyoit que je n'écouterois pas les propositions que l'on continueroit à me faire là-dessus, parce que j'avois toujours eu peu d'inclination pour le mariage, et que tout le monde m'a vue beaucoup indifférente pour celui-là ; qu'il se souvenoit que je lui avois dit très-souvent que j'avois extrêmement résisté aux premières pensées qui m'étoient venues de me marier avec lui ; que comme j'avois trouvé une espèce de gloire à le vouloir élever, c'étoit cela même qui m'avoit déterminée à lui faire connoître que j'en avois pris la résolution ; qu'il se flattoit quelquefois qu'une manière d'inclination que j'avois nourrie long-temps dans mon cœur, ne s'effaceroit pas assez aisément pour me laisser persuader de me marier avec M. de Longueville ; qu'il avoit dit que, quoiqu'il ne pensât plus à l'affaire sur son compte particulier, il seroit inconsolable si j'en faisois une qui ne me fût pas honorable ; que si la reine d'Angleterre mouroit et qu'on me proposât de me marier avec le Roi, comme j'avois eu autrefois quelque condescendance à en écouter des propositions devant qu'il fût marié, cette affaire m'étoit plus glorieuse que celle que j'avois voulu faire ; que peut-être m'y pourroit-on faire résoudre ; qu'il en seroit très-fâché, quoiqu'il n'y pût plus songer pour lui. Artagnan me dit qu'il lui avoit répondu : « Vous devez connoître Mademoiselle, et savoir en quelque façon ce qu'elle fera ou ce qu'elle ne fera pas. » Qu'il lui avoit répliqué qu'il avoit raison ; que les gens de ma qualité changeoient, et qu'on ne savoit presque quel fondement faire sur eux ; qu'il avoit à craindre qu'on ne me tînt mille discours qu'on inventeroit contre lui ; que ses amis me fatigueroient à force de le vouloir justifier ; que s'ils

faisoient bien ils laisseroient agir ses ennemis, parce que de moi-même je ne les croirois point; et que s'ils vouloient ainsi lui rendre de méchans offices, ils lui en rendroient de bons, persuadé qu'il étoit que le mal qu'on me diroit de lui, après que j'en aurois pénétré la fausseté, ne serviroit qu'à me mieux faire connoître qu'il étoit digne de ce que j'avois voulu faire pour lui. Artagnan me dit qu'il parloit tous les jours de la même matière, comme un homme qui étoit plein et occupé de moi, et qui n'avoit pas assez de sagesse pour se pouvoir contenir de dire ce qui lui tenoit le plus au cœur. Il ajouta: « Après qu'il avoit fini toutes ces conversations, il disoit à Maupertuis et à moi: « A quoi bon vous rompre la tête d'affaires aussi inutiles que celles dont je viens de vous entretenir, puisqu'elles ne peuvent que m'être désagréables à imaginer? Je serois bien heureux si je pouvois oublier le Roi et Mademoiselle. » Il leur avouoit qu'il n'étoit pénétré que du malheur d'avoir déplu au Roi et de se trouver séparé de lui et de moi. Je vis bien par cette relation que M. de Lauzun avoit eu intention qu'Artagnan et Maupertuis m'apprissent combien il pensoit à moi; j'en fus si contente, que je me suis fait répéter très-souvent les mêmes discours, auxquels Artagnan avoit toujours quelques nouvelles particularités à ajouter, qui m'ont fait connoître l'application avec laquelle M. de Lauzun étoit occupé et incertain de la conduite que je tiendrois sur ce qui le regarde.

La manière régulière que le petit Artagnan observa à me dire ce que M. de Lauzun lui avoit insinué dans plusieurs conversations, me fit concevoir l'intention qu'il avoit eue de me faire savoir qu'il étoit dans de grandes inquiétudes sur l'incertitude de l'état dans lequel j'étois. Je suis pourtant persuadée que, sur la connoissance parfaite qu'il a de moi, il devoit être en repos là-dessus, parce qu'il doit savoir que je ne dois ni ne peux changer pour lui. Le petit Artagnan me parut avoir bien de l'esprit; je fus très satisfaite de tout ce qu'il me conta, et lui fis beaucoup d'honnêtetés pour lui en particulier, et pour son oncle, pour qui j'avois une estime particulière. C'étoit un homme d'un très-grand mérite, plein d'honneur et de fidélité pour ses amis: il avoit eu à Hesdin quelque ressentiment contre M. de Lauzun, qui voulut lui guérir l'esprit; il lui fit dire qu'il n'avoit pas raison de se plaindre de lui, parce qu'il n'avoit qu'exécuté les ordres du Roi lorsqu'il lui avoit ordonné de marcher avec les mousquetaires ou les chevau-légers. M. d'Artagnan ne fut pas satisfait de cet éclaircissement; il demeura deux années entieres sans s'approcher de M. de Lauzun, qui de son côté demeuroit en repos, sachant bien qu'il n'avoit rien à se reprocher. M. d'Artagnan, quinze jours avant qu'il fût arrêté, apprit que M. de Lauzun ne se vengeoit du manque d'honnêteté qu'il avoit pour lui que par de bonnes manières, et qu'il lui rendoit tous les bons offices dont il étoit capable. Il lui fit demander s'il trouveroit bon qu'il l'allât voir. Baraille, à qui il avoit donné cette commission, parla à M. de Lauzun; il lui répondit qu'il ne lui vouloit pas donner cette peine, et à l'instant il sortit de sa chambre, courut le chercher, l'embrassa, et lui dit qu'il lui faisoit justice et un très-grand plaisir de vouloir être de ses amis; qu'il avoit toujours été le sien. M. d'Artagnan lui répondit qu'il le savoit bien; qu'il étoit honteux de la conduite qu'il avoit tenue, et qu'il lui en demandoit pardon. Lorsque M. de Lauzun fut arrêté, et que le Roi eut ordonné à M. d'Artagnan de le conduire, il lui demanda s'il étoit vrai qu'ils étoient brouillés ensemble. Il lui répondit qu'il s'étoit mal à propos plaint de M. de Lauzun; qu'il s'en étoit éclairci avec lui et fort repenti, et qu'ils s'étoient réconciliés; et qu'il en étoit fort fâché, parce qu'il l'en auroit encore mieux traité qu'il ne feroit. Le Roi dit là-dessus à M. d'Artagnan: « Je dois rendre cette justice à M. de Lauzun, que depuis le temps que vous venez de me dire que vous avez prétendu ne devoir pas être satisfait de lui, il n'a jamais trouvé d'occasions de vous rendre de bons offices auprès de moi qu'il ne l'ait fait, et je ne connois personne dans mon royaume de qui il m'ait dit tant de bien que de vous. Ainsi, lorsqu'on m'a assuré que vous étiez mal avec lui, j'ai été surpris. » M. d'Artagnan lui répliqua que ce qu'il venoit de lui faire l'honneur de lui dire le rendoit encore plus confus qu'il ne l'avoit été. J'ai voulu marquer cette dernière particularité, parce qu'il me paroît être d'une grande honnêteté au Roi que, dans le moment qu'il croyoit avoir plus de raison de se devoir plaindre de la conduite de M. de Lauzun, il ne laissa pas de parler de lui à M. d'Artagnan avec une équité qui n'a guère d'exemple.

Artagnan, dont je viens de parler, me vint voir avec Maupertuis lorsqu'il fut de retour avec les mousquetaires; il me conta à peu près tout ce que j'ai marqué que le petit Artagnan m'avoit dit. Il me répéta plusieurs fois qu'il avoit admiré l'esprit de M. de Lauzun; qu'il étoit son serviteur devant son malheur; que quand il ne l'auroit pas été, il le seroit devenu par la vénération qu'il s'attiroit de ceux qui avoient le temps de le pouvoir connoître. La

première fois que je vis Artagnan, les larmes me vinrent aux yeux : je n'osai pourtant pas l'approcher ; la seconde fois je fus plus hardie, je l'appelai ; il vint dans le salon : je lui demandai des nouvelles de M. de Lauzun. Il me répondit qu'il l'avoit laissé en bonne santé, au moins autant qu'un homme comme lui le pouvoit être, éloigné du Roi ; qu'il lui avoit tenu tant de discours si touchans sur le respect et sur la tendresse qu'il avoit pour sa personne, qu'il en étoit pénétré. Je lui demandai s'il en avoit rendu compte au Roi. Il me répondit qu'oui, et qu'il n'avoit rien à me dire, sinon que M. de Lauzun aimoit tout ce qu'il devoit aimer ; qu'il n'avoit le cœur rempli que de cela ; qu'il en sentoit la privation sensiblement. Il ajouta ensuite : « Il ne m'a chargé de rien ; il savoit qu'il ne me convenoit pas de prendre de ces commissions. Il est très-sûrement, dit-il, tout comme il doit être et tout comme les gens qui l'aiment le peuvent désirer. » Je vis bien qu'il ne pouvoit m'en apprendre davantage ; je le quittai et lui fis bien des honnêtetés sur les soins que je savois qu'il avoit pris de lui.

Quelques jours après le retour d'Artagnan, le Roi fit mettre entre les mains de Rollinde et de Baraille quelque argent qu'on avoit trouvé dans la cassette de M. de Lauzun, avec quelques bagatelles de peu de conséquence. Le Roi partit pour aller commencer la guerre en Hollande : il ne voulut pas que Baraille servît à sa charge ; il refusa une compagnie de chevau-légers ; il lui commanda de servir d'aide-de-camp sous M. le grand-maître, qui étoit fort ami de M. de Lauzun.

Peu de temps après que le Roi fut parti, j'eus cinq accès de fièvre tierce ; elle me prit à Saint-Germain, et je m'en allai à Paris pour faire des remèdes. Cette campagne fut extraordinaire ; le Roi prit presque tous les jours une ou deux places qui avoient été jusque là d'une grande réputation. Quand je fus guérie, j'allai à Saint-Germain. Arrivée sur le Pont-Neuf, on me dit que la Reine étoit en mal d'enfant ; il étoit si vrai, que cinq ou six heures après que je fus arrivée elle accoucha. J'ai oublié de marquer que ma belle-mère mourut le 2 mars de cette même année-là. Comme j'arrivois un jour à Paris, l'on me vint dire que Madame étoit malade ; j'envoyai savoir de ses nouvelles les deux premiers jours, et le troisième elle se fit porter dans le jardin : je la regardai par ma fenêtre jusqu'à ce que je vis qu'elle m'avoit vue, afin de l'aller voir si elle me demandoit. Comme je n'avois point de pardon à lui demander, n'ayant jamais eu intention de lui faire de la peine pour mériter ce qu'elle me faisoit (elle m'avoit maltraitée dans toutes les occasions ou elle avoit pu m'inquiéter), je crus qu'elle se persuaderoit, si j'allois chez elle sans qu'elle m'en eût fait parler, que c'étoit pour me réjouir de son mal : de manière que cette raison, et celle que je ne la croyois pas en danger de mourir, m'empêcha de lui rendre une visite. Comme chrétienne, je n'aurois pas manqué d'oublier tout ce qu'elle m'avoit fait, si je l'avois crue dans des dispositions de devoir être contente de me voir. Je m'en allai à Versailles ; je dis au Roi que Madame étoit malade ; que je ne l'avois point vue ; qu'il en savoit mieux la raison que personne du monde. Je fus bien aise de lui dire cela pour le faire souvenir de M. de Lauzun, parce qu'il n'ignoroit pas que c'étoit l'occasion où elle m'avoit le plus sensiblement outragée. J'expliquai au Roi ce que j'avois fait pour l'obliger à me faire dire qu'elle me vouloit voir ; qu'elle n'avoit pas répondu à mes intentions ; que j'avois cru que ma visite lui feroit plus de peine que de plaisir ; qu'ainsi je n'y étois pas allée. Il me répondit que j'avois bien fait. Le lendemain on me vint dire que Madame étoit morte ; et comme j'avois déjà le deuil de l'autre Madame, je n'eus rien à faire qu'à supplier le Roi que je n'allasse pas à Saint-Denis, et qu'il voulût bien lui faire rendre les mêmes honneurs qu'à feu Madame. Il me répondit que je pouvois ordonner ; que l'on feroit ce que je désirerois. Ainsi mademoiselle de Guise accompagna le corps, parce que je dis au Roi que je croyois qu'il lui en devoit donner l'ordre. Madame de Guise m'envoya demander mon amitié ; je lui mandai que je l'irois voir ; que ce ne seroit pas ce jour-là ni le lendemain, parce que mon carrosse alloit suivre le corps de Madame à Saint-Denis. Le jour d'après j'allai à Montmartre, où elle étoit ; mademoiselle de Guise, qui s'y trouva, me demanda la permission de me venir voir. Je lui répondis assez froidement qu'elle me feroit bien de l'honneur : depuis qu'elle avoit agi contre mon mariage, je ne l'avois pas voulu voir. Dans ce temps-là, le soir, au souper du Roi, on parloit d'un cheval ; il dit : « Il avoit été à *** ; » et sans achever il me regarda, rougit, et s'arrêta tout court. Tout le monde s'aperçut qu'il n'avoit pas nommé le nom de M. de Lauzun, à qui il avoit appartenu, de peur de me faire de la peine. Quelques jours après il n'en fit pas de même sur un sauteur de corde qui avoit été à M. de Lauzun. Il me demanda si je le connoissois ; je lui répondis que oui ; que j'avois même dit à Tolle que je l'avois vu à M. de Lauzun. Je lui demandai des nou-

velles d'un autre qu'il avoit; il répondit à ma question, et nomma son nom fort naturellement deux ou trois fois. Quoique cela ne signifiât rien, je ne laissai pas d'en être bien aise.

Après avoir fait une assez longue digression, il est juste de revenir à la Reine, que je crois avoir laissée en mal d'enfant; elle auroit bien voulu n'y être pas plus long-temps que celui que j'ai employé à parler d'une autre matière que de son mal; elle accoucha d'un garçon environ minuit: ce qui nous réjouit beaucoup. Le lendemain à la promenade, dans le carrosse de madame de Crussol, on nous vint dire que la Reine avoit eu des nouvelles: nous allâmes dans une grande impatience d'en apprendre à la porte. Un de mes gentilshommes me dit qu'il y avoit eu bien du monde tué au passage du Rhin (1); que M. de Longueville, Guitri et Nogent étoient morts. Je les regrettai beaucoup, et surtout M. de Nogent, pour l'amour de lui-même, et encore plus à cause de madame de Nogent. L'on nous montra la liste des autres morts et blessés, où je vis que M. le prince l'étoit à la main. Il n'y a rien de si extraordinaire que ce passage: ce fut une action projetée par le Roi et exécutée en sa présence, que l'histoire n'oubliera pas; ainsi je n'en ferai pas un long détail. Je ne puis pas cependant m'empêcher de dire que tout ce que le Roi a fait dans cette campagne et dans toutes celles qui l'ont suivie, semblera presque incroyable à ceux qui ne connoîtront pas autant que moi sa bravoure, son habileté, sa prudence et l'application qu'il a pour faire réussir ses desseins. Un moment après avoir reçu cette nouvelle, j'écrivis à Rollinde pour voir comme l'on pourroit apprendre à madame de Nogent la mort de son mari; qu'il falloit garder toutes les mesures nécessaires pour prévenir le danger qu'il y avoit qu'elle ne mourût dans l'instant qu'on la lui diroit, parce que jamais femme n'avoit tant aimé son mari qu'elle faisoit. Je n'ai connu que madame de Montmorency là-dessus en comparaison avec elle.

Je fus fort touchée de l'affliction de madame de Nogent, et je regardai avec douleur celle de tous ceux qui avoient perdu leurs parens ou amis. Je faisois réflexion que nous devons toujours être soumis aux ordres de la Providence; je trouvois dans cette occasion un exemple que je me pouvois appliquer. Il y avoit sept ou huit mois que je sentois avec des peines inconcevables la prison de M. de Lauzun, et dans ce moment je la regardai comme un grand bien pour lui et pour moi, persuadée du courage qu'il a, et qu'il se seroit fait tuer à ce passage. Ainsi je me dis à moi-même: Dieu a souffert qu'il ait été mis en prison pour me le conserver. Je l'en ai loué de tout mon cœur dans toutes les occasions où il y a eu des gens de qualité tués. J'avoue pourtant que les prières que j'ai faites à Dieu là-dessus n'ont pas toujours été suivie de la soumission qu'un bon chrétien doit avoir sur tous les ordres de la Providence. Si j'avois pu vaincre les mouvemens de chagrin qui m'ont souvent troublée là-dessus, j'aurois lieu d'espérer que Dieu les auroit eus agréables, et qu'il m'en auroit donné la récompense par la fin de la prison de M. de Lauzun. Comme il fait tout pour son bien et pour le mien, je dois vivre avec une entière soumission, et croire qu'il le fera sortir lorsqu'il le jugera nécessaire pour son salut et pour le mien; je lui demandai la grâce de me donner là-dessus toute la quiétude qui me pût faire mériter sa miséricorde. Le lendemain j'allai droit à Paris chez madame de Nogent, que je trouvai dans un état digne de compassion: elle étoit à demi-assise dans son lit et ne savoit ce qu'elle disoit; tantôt elle pleuroit, d'autres fois elle se mettoit à rire, parloit toujours et ne disoit rien de suite; elle avoit comme perdu la raison: elle me fit une pitié inconcevable. Comme je vis que je lui étois inutile dans l'état où je la voyois, je m'en retournai à Saint-Germain, et de là j'allai à Forges pour prendre les eaux, ainsi que j'avois accoutumé les autres années dans cette saison-là.

Les grandes conquêtes du Roi épouvantèrent les Hollandois et leurs voisins. Ils eurent recours au roi d'Angleterre, qui envoya le duc de Montmouth et Buckingham faire des propositions de paix au Roi, qu'on disoit être très-avantageuses. Il eut ses raisons pour ne les pas recevoir. M. Buckingham, qui étoit extrêmement des amis de M. de Lauzun, touché de son malheur, réchauffé par tout ce que M. de Baraille lui dit, qui étoit allé pour cela en Angleterre, parla au Roi de toute la tendresse qu'il lui avoit connue pour sa personne, et s'étendit beaucoup sur la fidélité qu'il lui avoit vue pour son service. Le Roi lui répondit qu'il avoit eu des raisons particulières de le mettre où il étoit. M. de Buckingham lui répliqua s'il seroit possible qu'un homme à qui il avoit connu un si grand attachement pour lui, fût perdu. Le Roi lui dit qu'il n'étoit pas perdu; qu'il n'étoit pas encore temps de finir ses peines. Sur cette réponse, M. de Buckingham supplia le Roi de trouver bon qu'il lui parlât de son état. Le Roi l'approuva et s'attendrit en quelque manière. M. de Buckingham conta l'aventure en confi-

(1) Près de Tolhus, le 12 juin 1672.

dence à M. de Duras et à Fourilles, qu'il croyoit être des amis de M. de Lauzun, qui la répandirent par toute la cour, aussi bien que La Motte, brigadier des gardes-du-corps, à qui M. de Buckingham avoit conté ce qu'il avoit dit au Roi, ce qu'il lui avoit répondu, et comme il s'étoit aperçu qu'il ne haïssoit pas M. de Lauzun. Par cette conduite, toutes ses bonnes intentions devinrent inutiles, parce que ceux qui avoient des intérêts opposés à la sortie de M. de Lauzun travaillèrent à ruiner le crédit que M. de Buckingham pouvoit avoir sur l'esprit du Roi, afin de lui ôter d'une manière bien sûre les moyens de lui pouvoir parler de M. de Lauzun, ainsi qu'il lui en avoit demandé la permission. Ensuite ils trouvèrent des occasions propres de conseiller au Roi de disposer de la charge de M. de Lauzun en faveur du comte de Chamilly. Il mourut, et elle fut donnée l'hiver d'après à M. de Luxembourg. Quoique ce qu'avoit fait M. de Buckingham eût été gâté par lui-même, et que j'appris l'un et l'autre en même temps, je ne laissai pas d'être bien aise de ce que le Roi avoit paru avoir encore quelque bonté pour M. de Lauzun; et je fus très-persuadée que la dureté avec laquelle on le gardoit à Pignerol ne venoit pas de l'esprit ni du cœur du Roi. Lorsque le Roi eut presque conquis toute la Hollande, il revint après avoir laissé M. de Luxembourg du côté d'Utrecht, pour commander dans tout ce pays-là. Comme je m'en allai à Saint-Germain pour être auprès du Roi, lorsque j'y arrivai, le marquis de Pienne, gouverneur de Pignerol, me dit qu'on avoit arrêté à Turin un homme qu'on disoit être à M. de Lauzun; que le duc de Savoie avoit écrit de même, et avoit mandé qu'il croyoit que c'étoit moi qui l'avois envoyé dans ce pays-là. Cela ne me fâcha point, parce que je savois bien que je n'y avois aucune part; je ne laissai pas pourtant d'en avoir de la douleur, de peur que cela n'augmentât les sévérités qu'on avoit pour M. de Lauzun, et que même les gens qui ne lui vouloient pas de bien ne se servissent de cette occasion pour lui rendre de mauvais offices. Quoique je ne susse pas au vrai la personne que le marquis de Pienne me vouloit dire, je crus pourtant que ce devoit être une manière d'homme extraordinaire que M. de Lauzun avoit eu auprès de lui, lequel il avoit employé à bien des affaires qui m'avoient donné la curiosité de le vouloir voir. Je n'y pus parvenir qu'après sa prison. J'avois même jugé, par la vivacité de son esprit et par son peu de jugement, qu'il agit mal à propos. Peu de jours après, on m'apprit que cet homme avoit été conduit à Pignerol; qu'il avoit appréhendé la dureté et la longueur d'une prison; qu'il s'étoit tué avec un rasoir qu'il avoit sur lui. L'on parla quelque temps de la personne qui l'avoit envoyé là. Comme je n'en fais pas de cas et que je suis persuadée que M. de Lauzun ne l'estime pas plus que moi, je crois que sa gloire devroit être blessée si je la nommois; ainsi je ne dois me souvenir de ce qu'elle a fait que pour en avoir de la honte, et de la douleur pour M. de Lauzun.

M. le duc d'Anjou, qui n'étoit pas venu au monde avec une trop bonne santé, diminuoit tous les jours; on lui changea très-souvent de nourrice, on lui appliqua un cautère qui ne le soulagea point. Comme le Roi le vit en un état à n'avoir plus rien à espérer, il me proposa de l'aller tenir au baptême avec M. le prince de Conti. Je lui dis qu'il étoit assez mal, et que je lui porterois malheur; que je le suppliois très-humblement de donner cette commission à quelque autre personne moins sensible que moi à cette perte. La maréchale de La Mothe le tint. Il mourut : le Roi et la Reine en furent extrêmement affligés.

Deux ou trois jours devant cette mort, l'on avoit eu nouvelle que les ennemis s'étoient mis en campagne pour prendre Tongres. Montal sortit de Charleroy pour se jeter dans cette place : après qu'il y fut entré, les ennemis marchèrent à la sienne, l'investirent et l'attaquèrent. Le Roi partit de Saint-Germain pour l'aller secourir. Nous arrivâmes à Compiègne en trois jours de marche, qui fatiguèrent beaucoup madame de Guise; elle n'étoit pas accoutumée à de pareilles journées dans une saison aussi rude que celle-là l'étoit. La nuit que nous fûmes arrivés à Compiègne, le Roi reçut un courrier qui lui porta la nouvelle de l'entrée de Montal dans Charleroy, et de la levée du siége par le prince d'Orange l'avant-veille de Noël 1673.

[1674] La cour s'en revint à Saint-Germain, où elle arriva le 2 de janvier. Madame de Nogent étoit toujours dans une grande affliction : si elle avoit été capable de sentir quelque autre peine que la perte de son mari, elle auroit dû être touchée de la charge de maître de la garde-robe qu'avoit M. de Nogent, que le Roi venoit de donner à Tilladet, cousin germain de M. de Louvois, avec ordre de ne lui donner que cent cinquante mille livres, quoique M. de Nogent l'eût achetée quatre cent mille. M. de Charost eut dans le même temps ordre de vendre la sienne à M. de Duras; le père et le fils furent faits ducs, et le Roi donna au dernier la lieutenance générale de Picardie et quelque argent

comptant. Tous ceux qui voyoient cela disoient que les gens qui avoient servi M. le prince étoient bien récompensés, puisque messieurs de Luxembourg, Duras et Rochefort, avoient été des gardes de son corps, et avoient été ses plus zélés serviteurs, et qu'ils étoient tous trois capitaines des gardes, qui devoient répondre de la personne du Roi. Ce fut dans ce temps-là que la compagnie de M. de Lauzun fut donnée à M. de Luxembourg: j'en appris la nouvelle en allant à la messe; chacun la contoit tout bas. Je ne laissai pas d'aller au dîner du Roi, quoique j'eusse les yeux tout en larmes, ne me souciant pas qu'il me vît pleurer, persuadée qu'il le devoit être que je ne pouvois pas être insensible à tout ce qui arrivoit à M. de Lauzun. Ce n'étoit pas la perte de sa charge qui m'inquiétoit: j'étois pénétrée de douleur de voir l'aigreur de l'esprit du Roi.

Le Roi commença la campagne de bonne heure: nous allâmes avec lui jusqu'à Courtray. Les ennemis furent surpris de sa diligence, et fort embarrassés sur l'incertitude de ce qu'il avoit envie de faire. Je n'ai jamais tant vu de bonnes troupes ensemble: l'armée étoit presque de quarante mille hommes. Le Roi, après avoir bien donné des alarmes aux Espagnols, et un peu mangé leur pays, alla attaquer Maestricht. La Reine et toute la cour s'en alla à Tournay. La place fut prise dans onze jours de tranchée ouverte, quoique autrefois, avec de moindres fortifications, le prince d'Orange ne l'avoit prise qu'après soixante jours de tranchée ouverte. Le Roi fait attaquer les places d'une manière bien plus vigoureuse: il ôte le courage, à ceux qui les défendent, de lui pouvoir résister un moment. Il y eut bien des gens de tués. Artagnan fut du nombre, dont la perte me toucha sensiblement: outre qu'il étoit très-brave homme, il étoit très-fidèle à ses amis; et indubitablement il n'auroit pas perdu l'occasion de parler au Roi de tout ce qu'il avoit vu dans le cœur de M. de Lauzun pour sa personne.

Après la prise de Maestricht, le Roi manda à la Reine de s'en aller à Amiens, où elle recevroit de ses nouvelles. Le jour que nous partîmes de Tournay, à la dînée entre cette place et Douay, à peine la Reine étoit-elle à table que l'on vit passer madame de Montespan dans une des calèches du Roi avec quatre gardes-du-corps qu'on lui avoit envoyés de l'armée pour la suivre. Nous allâmes à Amiens, sans séjourner en chemin. La Reine, qui paroissoit fort chagrine, y eut des vapeurs si violentes qu'on envoya chercher des médecins à Paris, pour faire une consultation avec ceux de la cour.

Le Roi écrivit à la Reine de l'aller trouver à Rethel; il lui envoya sa route et la nôtre, où les journées qu'on devoit faire étoient marquées, et le jour que le Roi y arriveroit aussi. Il s'y trouva devant nous : l'on y séjourna deux jours; l'on alla de Rethel à Verdun, à Malatour et à Thionville, où la cour séjourna cinq ou six jours. Cette place est bonne pour ses fortifications; quant aux logemens, ils y sont affreux : aussi nous avions bien de l'impatience d'en partir pour aller à Metz, où l'on fut mieux logé. La Reine alla voir la synagogue et y fit danser les juifs.

Le fils naturel de l'électeur palatin, qui venoit de faire un compliment à Madame sur ses couches d'un fils, avoit salué le Roi à Rethel. J'avois oublié de dire que Monsieur étoit allé voir Madame. De Metz, nous allâmes à Nancy, qui est une fort belle ville qui a du grand. La maison des ducs de Lorraine, qu'on appelle la cour, y montre de la dignité; les appartemens n'y sont pas accommodés, ils ne laissent pas d'être très-beaux; il y a une chambre fort dorée et qui est très-mal entendue, quoique ce soit le maréchal de La Ferté qui l'a fait accommoder dans le temps qu'il en étoit gouverneur. Il y a, comme j'ai déjà dit, beaucoup de logement, une cour agréable, un grand jardin qui étoit encore plus beau devant que les fortifications en fussent rasées, parce qu'il étoit en partie sur un des bastions. Comme il y a force couvens, la Reine s'occupa à les visiter. J'allai dans celui où mon père s'étoit marié; la quantité de femmes de qualité qu'on y vit, qui étoient bien faites, d'un esprit et d'un air noble, nous fit comprendre que la cour y avoit été belle; elles venoient souvent chez moi; je prenois plaisir à les entretenir et leur trouvois beaucoup de politesse. Nous n'y trouvâmes presque pas d'hommes; au moins s'il y en avoit, ils se trouvèrent cachés. La Reine y prit les eaux de Spa, et moi celles de Pont-à-Mousson. J'avois envie d'aller prendre celles de Forges; le Roi me témoigna qu'il désiroit que je demeurasse. Je voulus essayer si celles d'ici me feroient autant de bien que les autres : je m'en trouvai beaucoup échauffée. L'on se divertissoit assez à Nancy : de manière que je fus quasi fâchée lorsqu'on en partit. Nous allâmes faire un tour en Alsace : l'on coucha à Lunéville, maison de campagne des ducs de Lorraine, où madame de Lorraine se plaisoit fort; elle y faisoit bâtir lorsqu'ils sortirent de Lorraine. La situation m'en parut belle. Nous passâmes à Saint-Nicolas, qui est une grande dévotion : la Reine y avoit déjà été. L'on nous montra les fers d'un homme qui avoit

été prisonnier des Turcs et qui pendant ce temps avoit fait un vœu à saint Nicolas; il se sauva et s'en vint accomplir son vœu et remettre les fers qu'il avoit aux pieds et aux mains. Je laisse à juger, à ceux qui connoîtront combien mon cœur est occupé de la prison de M. de Lauzun, le zèle avec lequel je demandai à Dieu, par l'intercession de saint Nicolas, de lui vouloir rendre la liberté. Je n'oubliai pas de conter au Roi le miracle de l'esclave; je joignis mes mains pour exprimer la grâce qu'il avoit dû rendre à Dieu et a saint Nicolas. Je fis assez apercevoir que je lui ferois un remercîment, et bien naturel, s'il donnoit la liberté à M. de Lauzun.

Nous allâmes à Ravon, qui est un vilain lieu dans les montagnes des Vosges, où je fus logée dans une maison qui tomboit et où il revenoit des esprits, à ce qu'on disoit : ainsi je ne dormis pas en repos. L'on alla à Saint-Diez, qui est une assez jolie ville au pied de la montagne, de laquelle on fait toutes les années une solemnelle procession pour demander à Dieu la grâce de les préserver d'une ancienne prédiction qui menace cette ville, que la montagne lui tombera dessus et qu'elle l'ensevelira. Les hommes et les femmes n'y ont que la figure humaine; pour l'esprit, ils paroissent comme des bêtes. Nous allâmes à Sainte-Marie-aux-Mines; il nous fallut passer par des chemins épouvantables dans des bois qui n'ont que de petites routes étroites, et pour perspective des précipices affreux; et comme les arbres sont fort grands et fort élevés, et les feuilles d'un vert noir, on a de la peine à voir le ciel. Lorsque nous fûmes arrivés à Sainte-Marie-aux-Mines, je vis dans la plaine beaucoup de petites villes qui me parurent bien bâties : le pays est beau et fort entrecoupé de rivières. Cette ville n'est, à proprement parler, qu'une longue rue entre deux grandes montagnes, qui sont bien élevées et toutes couvertes de grands arbres. Il y a dans cet endroit-là un ruisseau qui sépare l'Alsace d'avec la Lorraine; cette ville ou village est au prince palatin de Birkenfeld. Le jour qu'on y séjourna, je dormis toute la journée; comme les eaux y sont fort froides et dangereuses et que la poussière s'attache à la viande, je n'y mangeai quasi rien : je prenois des œufs, des bouillons et buvois du vin du Rhin qui est blanc et souffré, duquel on fait cas. L'on alla de là à Rifauvilliers, qui est une petite ville où il y a un fort beau et extraordinaire château; elle est venue au prince palatin du côté de sa femme. Elle est fille du comte de Ribaupierre qui venoit de mourir, et comme les gens d'une certaine qualité font de grandes cérémonies pour les enterremens, ils attendent quelquefois un mois ou davantage pour y appeler leurs parens et amis : ainsi le prince palatin, beau-frère du mort, qui servoit en France à la tête du régiment d'Alsace, n'avoit osé prier personne d'aller chez lui, à cause de cet embarras. Le Roi prit la résolution d'aller coucher dans ce château : les gardes et les maréchaux-des-logis trouvèrent le corps du mort sous un drap mortuaire, avec des chandeliers aux quatre coins, et comme il occupoit un des appartemens, et que le Roi avoit vu du sien la lumière, ils firent mettre le corps dans une armoire. Le Roi coucha dans la chambre où il étoit mort, et moi dans celle où il avoit été mis pendant quelque temps, et mes filles dans la chambre où étoient l'armoire et le corps : je n'en savois rien. Le lendemain comme l'on descendoit le degré, le Roi me dit : « Si vous saviez ce que je sais, vous seriez bien effrayée. » Il me conta cette petite histoire, qui m'auroit bien troublée et empêchée de dormir et de demeurer même dans la maison, si l'on me l'avoit apprise sur le soir.

Le jour que nous partîmes de Sainte-Marie-aux-Mines, un petit souverain vint saluer le Roi : c'étoit le prince de Montbelliard de Wirtemberg. Je l'avois vu autrefois à Paris lorsqu'il avoit épousé mademoiselle de Châtillon, fille du maréchal. Il me parut affreux, habillé comme un maître d'école de village, sans épée, avec un méchant carrosse noir, parce qu'il portoit le deuil de l'impératrice, que j'ai oublié de dire être morte il y avoit quelques mois. Ses chevaux avoient des housses noires jusqu'à terre, et ses pages et laquais étoient vêtus de jaune avec des garnitures de ruban rouge. Il avoit quinze ou vingt gardes avec des casaques de même livrée, assez bien montés. Il me souvient que toute sa cour étoit dans un même carrosse, duquel l'on vit sortir dix ou douze personnes pour s'en faire honneur. Voilà comme sont faits tous les princes étrangers chez eux; il ne faut pas juger de ce qu'ils sont dans leur pays par la dépense qu'on leur voit faire en France, parce qu'ils font des efforts pour se soutenir dans quelque gloire. Le doyen du chapitre de Strasbourg, avec deux chanoines, vint saluer le Roi; je pense que ce bon homme s'appeloit le comte de Manderhail. Il avoit comme une espèce de soutanelle. Les deux chanoines étoient jeunes, bien faits, les cheveux longs, la tête belle, habillés de gris et de grandes épées à leur côté, des écharpes noires avec une riche frange d'or et d'argent; je crois même qu'ils avoient des plumes : leur train étoit beaucoup plus magnifique que celui d'un prince souverain. L'un de ces

deux messieurs étoit neveu de M. de Strasbourg, de la maison de Furstemberg : j'ai oublié le nom de l'autre. Ils me parlèrent à une petite ville appelée Chatenoy, qui appartient à leur chapitre. Le bailli de cette ville avoit été autrefois à Paris chez le président Tambonneau, pour apprendre l'allemand à ses enfans, et comme il avoit vu beaucoup de monde dans cette maison, il étoit venu servir de guide au Roi, parce qu'il parloit bien françois. On le fit marcher à la portière du carrosse, où nous lui faisions faire des contes qui nous divertissoient extrêmement. Il demanda au Roi des nouvelles de toutes les personnes qu'il avoit vues chez Tambonneau ; il s'adressa ensuite à moi, pour me demander si je ne le connoissois plus. Madame de Montespan, qui depuis Thionville étoit venue dans le carrosse de la Reine, l'entretenoit avec plaisir ; il lui dit qu'il avoit vu plusieurs fois M. de Mortemart chez M. Tambonneau, et demanda des nouvelles des petits de Bouillon. On lui dit qu'il y en avoit un cardinal. Il répondit : « J'en suis bien aise. » Et ensuite il demanda au Roi qu'étoit devenu le petit Péguillin, qui étoit si joli garçon. « L'on m'a dit, ajouta-t-il, qu'il s'appelle M. de Lauzun. » Chacun se regarda sans lui rien répondre. Il continua de questionner le Roi et lui dit : « Vous ne me répondez donc rien sur M. de Lauzun, et vous l'aimiez tant dans le temps que j'étois à Paris ! Pourquoi n'est-il pas ici ? J'ai ouï dire qu'il lui étoit arrivé de si grandes aventures : je serois bien aise de le voir. » Comme personne ne lui répliqua rien, il se lassa d'en parler. Quoique cette conversation m'embarrassât un peu, je ne laissai pas d'être fort aise que quelqu'un parlât au Roi de M. de Lauzun, et que d'une manière naïve on le fît souvenir combien il l'avoit aimé ; je me persuadois que cela lui pouvoit renouveler la tendresse qu'il avoit pour lui. Madame la princesse *** vint voir la Reine : c'est une femme assez bien faite. Elle avoit mené une fille de cinq ans avec elle et une sœur qui avoit le visage d'une longueur extraordinaire ; elles n'entendoient ni ne savoient parler toutes trois pas un mot de françois. Madame de Soubise la présenta ; elle avoit été lui rendre une visite, parce qu'une fille de Rohan a été mariée autrefois dans cette maison. Nous allâmes à Brisach. Lorsque le Roi passa devant Colmar, il sortit de carrosse pour aller voir les fortifications qu'il voulut faire raser ; les bourgeois furent désarmés, et le canon et toutes les munitions de guerre enlevés et portés à Brisach. Je n'ai jamais vu une consternation si grande que celle des habitans de Colmar et de plusieurs autres petites places que le Roi fit démolir. Lorsqu'il fut rentré dans le carrosse, chacun lui dit que ces pauvres gens faisoient pitié ; il répondit : « Quand nous serons à cent pas de la ville, vous verrez si j'ai eu raison d'en user comme j'ai fait ; et il se pourra faire, ajouta-t-il, que votre compassion sera moins échauffée. » Et un moment après il nous montra un fort que ceux de Colmar avoient fait pour garder un pont sur la rivière, sur laquelle il falloit nécessairement passer pour aller à Brisach ; ils y tenoient une garnison et avoient ordinairement des troupes aux environs. Ainsi nous ne fûmes plus attendris : au contraire, nous louâmes beaucoup la précaution du Roi et blâmâmes fort l'insolence de messieurs de Colmar.

Lorsque nous arrivâmes à Brisach j'eus une grande frayeur sur le pont, qui est d'une hauteur épouvantable. Il y en a deux qui ne sont séparés que par un médiocre terrain, qui fait comme une espèce de petite île entre deux. Ils sont d'une fort grande longueur, et comme il n'y a pas de garde-fou et que l'élévation en est surprenante, j'avoue que j'eus une terrible peur. Il y a des arbres de sapin tout ronds qui servent de planches ; et comme ils ne sont pas cloués et que l'on voit l'eau entre deux, il ne faut pas s'étonner si les personnes les plus assurées s'y trouvent surprises et effrayées. Le Rhin est si rapide, qu'il fait une manière de murmure qui est capable d'épouvanter les chevaux, qui se pouvoient facilement jeter dans l'eau. Ainsi tous les gens les plus sensés le passèrent à pied aussi bien que moi. Le Roi étoit à cheval, dont j'étois fort fâchée ; je craignois beaucoup pour lui. La ville de Brisach est fort petite et assez vilaine, les rues y sont étroites, le château est mélancolique ; il s'y trouve tout ce qui peut représenter une prison ; les chambres y sont obscures et les fenêtres grillées : de manière que je répétai plusieurs fois au Roi si cette maison ne lui donnoit pas des vapeurs ? « Pour moi, lui dis-je, tout ce qui a l'air d'une prison me tue. » J'affectai fort de parler des horreurs qu'on doit avoir pour tous les lieux qui en avoient quelque ressemblance.

L'évêque de Bâle vint voir la Reine ; les députés des cantons suisses avec ceux de quelques villes vinrent faire serment de fidélité au Roi. Le général des capucins, qui venoit faire sa visite en France au sortir de celle d'Allemagne, vint saluer la Reine. Il lui dit qu'il avoit vu la princesse d'Inspruck, de la maison d'Autriche ; qu'elle étoit bien faite ; que l'archiduc l'avoit fait chanter ; qu'elle avoit la voix très-agréable ; que l'Empereur la faisoit élever pour l'épouser un jour, parce qu'on lui avoit prédit qu'il auroit

sept femmes; qu'il avoit, dans ce dessein-là, empêché qu'on ne la mariât ailleurs. Cela nous parut extraordinaire, aussi bien que la relation du bon homme sur la belle voix de la princesse, parce qu'en France l'on ne s'aviseroit pas de faire chanter une jeune demoiselle de cette qualité devant un capucin.

Après avoir séjourné quelques jours à Brisach, nous retournâmes à Nancy, où l'on resta encore quelques jours. Il courut un bruit que nous allions faire un voyage en Franche-Comté, et deux jours après l'on dit que c'étoit pour la Flandre, et nous nous mîmes en marche pour cela. Jamais chemin ni vilain temps et méchans gîtes ne furent pareils. Lorsque nous fûmes arrivés à Laon, où l'on séjourna un jour, prêts à partir pour continuer notre route, tout d'un coup le Roi manda à la Reine qu'il s'en retournoit à Paris. Cette nouvelle donna une grande joie à toute la cour.

Pendant le voyage que je viens de marquer, madame de Guise étoit demeurée à Paris, et avoit été loger au Luxembourg, où elle voyoit souvent l'ambassadrice d'Angleterre, pour qu'elle lui ménageât le mariage du duc d'Yorck: tous ses soins lui furent inutiles. Le Roi dit un jour dans le carrosse de la Reine que le duc d'Yorck lui avoit mandé qu'il épouseroit qui il voudroit de son royaume, à l'exclusion de madame de Guise. M. de Turenne eut une grande envie de le marier avec une des filles de M. le duc d'Elbœuf. Le Roi ne le voulut pas : ainsi tous les mouvemens qu'il s'étoit donnés là-dessus furent inutiles. L'on parla aussi de mademoiselle de Créqui : le Roi n'y voulut pas consentir, non plus qu'à l'autre. Ainsi cette proposition fut arrêtée sans faire beaucoup de chemin. Madame de Wirtemberg, fille du prince de Barbançon, fut veuve; le prince Ulric de Wirtemberg, qui avoit un régiment allemand dans les troupes d'Espagne, en devint amoureux ; il se fit catholique pour se marier avec elle; il en eut une fille, et son amour diminua beaucoup. Il laissa la mère et la fille à Bruxelles, et s'en retourna chez lui prendre sa première religion. J'ai ouï dire que ses parens n'avoient pas voulu reconnoître ce mariage, quoique madame de Wirtemberg s'étoit toujours récriée qu'elle n'étoit pas avec son mari, à cause de la religion. Ce fut sur ce prétexte qu'elle se vint jeter entre les bras de la feue Reine-mère, qui, sans examiner si elle disoit vrai ou faux, lui accorda sa protection et lui fit donner, comme par une espèce de charité, six mille livres de pension que le Roi lui a continuée à sa prière. Comme madame de Wirtemberg avoit vu ma belle-mere en Flandre ou elles avoient fait connoissance, et qu'elle aimoit naturellement les étrangers, elle lui donna un logement au Luxembourg, plutôt par cette considération que par celle de faire plaisir à la feue Reine-mère, quoiqu'elle lui fît valoir cette faveur. Madame de Wirtemberg faisoit souvent des voyages en Flandre. L'on mit sa fille dans un couvent; elle s'y donna bientôt des airs : bien des gens la voyoient et faisoient comme s'ils la trouvoient belle, quoiqu'à ma fantaisie elle ne le soit pas. Par ses intrigues et celles de sa mère, elle parvint à se faire proposer pour le duc d'Yorck. Madame de Wirtemberg avoit fait un voyage à Nancy pour cette négociation ; le Roi fit le portrait de la mère et de la fille, et l'affaire fut bientôt rompue. Lorsque toutes ces propositions furent finies, le Roi travailla et fit le mariage de la princesse de Modène. Elle passa à Paris ; le Roi et la Reine l'allèrent voir ; Mademoiselle, ma sœur et moi, lui allâmes rendre visite. Elle me parut fort incivile ; je remarquai cela à son air; pour ce qui nous regardoit, nos rangs étoient si marqués qu'elle ne pouvoit manquer à rien. Elle me parut une grande créature mélancolique, ni belle ni laide, fort maigre, assez jaune. J'ai ouï dire qu'elle est à présent fort enjouée et engraissée, et qu'elle est devenue belle. Elle alla à Versailles, ensuite nous rendit ses visites et s'en alla.

Ma sœur s'étoit souvent brouillée avec son mari, et le bon homme grand duc avoit pris soin pendant sa vie de tout pacifier et d'empêcher l'éclat : après sa mort, toutes sortes de mesures furent rompues. Le Roi fut obligé d'envoyer M. l'évêque de Marseille pour travailler a cette réconciliation. Dans les premières nouvelles que j'en eus, j'écrivis à ma sœur pour lui conseiller ce que je croyois qu'elle devoit faire; elle désapprouva la sincérité avec laquelle je lui avois dit mes sentimens, s'en plaignoit lorsqu'elle étoit mal avec son mari, et me remercioit lorsqu'elle étoit raccommodée avec lui. Ainsi ce qui lui plaisoit un jour l'offensoit le lendemain. Je recevois quelquefois des réponses, par lesquelles elle me marquoit qu'on ne pouvoit pas l'aimer et lui parler autrement que je le faisois; que ceux qui l'avoient flattée étoient ses ennemis. Nous nous mîmes dans un commerce de lettres pleines de tendresse et d'amitié; elle me remercioit toujours des avis que je lui avois donnés et de la manière honnête avec laquelle j'avois parlé d'elle à son mari, et de celle que j'avois eue pour lui dans le séjour qu'il avoit fait à Paris. Je ne puis m'empêcher de faire ici une petite digression,

pour dire que dans le temps que M. le grand duc vint en France et qu'il étoit à la cour, M. de Lauzun servoit auprès du Roi; cela lui donna de fréquentes occasions de lui faire bien des honnêtetés : de manière qu'ils firent une connoissance particulière, et ils avoient entretenu ensemble une espèce de commerce; ils se faisoient faire des complimens l'un à l'autre par l'ambassadeur de Venise, qui étoit leur ami commun. Comme mon affaire fut presque aussitôt rompue que commencée, je n'eus pas le temps d'écrire à M. le grand duc pour lui en faire part. M. de Contarini, ambassadeur de Venise, avoit pris le soin de mander premièrement que j'allois épouser M. de Lauzun, et trois jours après il lui avoit appris que notre mariage avoit été rompu. Il reçut les deux lettres à la fois, et ne lui fit qu'une réponse qu'il me montra, par laquelle il lui marquoit que sa première lettre lui avoit donné de la joie; qu'il tenoit à honneur l'alliance de M. de Lauzun; que sa seconde l'avoit extrêmement affligé; qu'il étoit fort touché de notre déplaisir; qu'il nous honoroit tous deux parfaitement; qu'il prenoit un grand intérêt à tout ce qui nous regardoit. J'eus une très-grande impatience de pouvoir faire ce récit à M. de Lauzun : lorsque je lui en parlai, il me répondit que l'ambassadeur de Venise lui avoit montré sa lettre; qu'il l'avoit supplié de faire un très-humble remercîment à M. le grand duc; qu'il étoit beaucoup sensible à ses honnêtetés. Il me souvient que le jour que je lui parlai de cette lettre, le Roi et la Reine allèrent le soir souper à l'hôtel de Guise, où il y eut un grand bal pour les noces de mademoiselle d'Harcourt, qui avoit épousé par procureur le duc de Cadaval, portugais. J'avois été priée de me trouver aux fiançailles, qui se firent chez la Reine. M. d'Elbœuf, qui est le chef de toute cette maison, me conjura de n'y pas aller : je n'y allai point. Pour les noces, comme elles se firent à l'hôtel de Guise, et que ce fut peu de temps après la rupture de mon affaire, madame de Guise n'osa me prier d'y aller. M. de Lauzun y alla avec le Roi; je l'avois assez prié de ne s'y pas trouver : il ne voulut point avoir cette complaisance pour moi. Il me dit que je ne devois jamais souhaiter ni ordonner de quitter le Roi, en quelque endroit qu'il pût aller; et sur ce fond-là il prit la peine de me gronder, et me répéta que je devois savoir que tous les lieux lui étoient égaux quand il suivoit le Roi et que tous les gens qu'il y verroit lui seroient indifférens. J'appris avec plaisir que monsieur, madame et mademoiselle de Guise l'avoient fort pressé de souper, qu'ils lui avoient fait mille honnêtetés auxquelles il avoit répondu avec un air fier et civil. Le lendemain nous causâmes long-temps ensemble; il me fit la relation de cela d'une manière si modeste, que, si je n'avois appris d'ailleurs ce qu'on lui avoit dit et ce qu'il avoit répondu, j'aurois été mal informée du sang-froid avec lequel il avoit reçu les honnêtetés des personnes qu'il savoit n'être pas bien avec moi. Il me dit ce jour, comme en manière de plaisanterie, si je n'étois pas fâchée que M. le grand duc eût écrit à M. l'ambassadeur de Venise qu'il auroit désiré que je l'eusse épousé; que je lui ferois plaisir de lui expliquer s'il m'avoit fait bien ou mal sa cour en écrivant cela, et si je le trouverois assez honnête homme pour faire quelque cas de la bonne opinion qu'il avoit de lui. Je me suis beaucoup éloignée de l'histoire de ma sœur, que j'avois commencée.

Comme il y a des enchaînemens qui sont nécessaires, ou qui me tiennent trop au cœur pour pouvoir les laisser échapper, cela fait que j'écris la plupart des affaires hors de leur place, à mesure qu'elles me viennent et qu'elles m'occupent plus vivement.

Pour revenir où j'ai fait ma digression, M. de Marseille, dont j'avois commencé à parler, vint à Nancy dans le temps que nous y étions. Il me parut fort étonné de tout ce qu'il avoit vu à Florence; il me dit qu'il avoit fait beaucoup d'allées et de venues pour pacifier les affaires; qu'il avoit fait tous ses efforts pour faire voir M. et madame la grande duchesse et n'avoit pu y parvenir. Il me dit que le sujet de son voyage avoit été pour travailler à les raccommoder, et m'expliqua une espèce de démêlé extraordinaire qu'ils avoient eu ensemble; que ma sœur avoit demandé permission au grand duc d'aller à une dévotion ou à une maison un peu éloignée: je ne me souviens pas bien où c'étoit. On donnoit à cela une explication qui ne lui avoit pas plu et qui avoit été cause de ce désordre; il n'étoit pas revenu en opinion que ma sœur eût plus de tort que le grand duc, au contraire; et comme c'est un fort habile homme, il ne s'en expliqua à personne et n'a plus voulu s'en mêler. Il a paru, quand elle a été ici, qu'elle n'étoit pas contente de cet évêque, qui avoit fait entendre qu'elle le contraindroit de la laisser venir ici.

Revenons à Baraille. Il fit quelques campagnes avec le marquis de Fabert, qui avoit un régiment de dragons que M. de Lauzun lui avoit fait donner. Il avoit été cadet dans sa compagnie; tout ce qu'il y avoit de gens de qualité en ce temps-là se mettoient dans les gardes-du-corps : c'étoit la mode. Les compagnies de Noailles et de Lauzun, et particulièrement cette

dernière, en eurent beaucoup et les autres peu. Baraille fit aussi une campagne sur mer; il ne perdoit point d'occasion de servir le Roi et de se distinguer : il croyoit par-là être plus en état de servir M. de Lauzun, pour lequel il continuoit d'avoir une véritable passion. Les hivers il revenoit à Paris et venoit plutôt deux fois qu'une au Luxembourg, où il servoit M. de Lauzun fort utilement.

Les manières de madame de Nogent ne me plaisoient pas toujours. J'appris que son mari et elle étoient si mal ensemble quand il mourut, qu'ils étoient sur le point de se séparer : le mari étoit toujours amoureux, mangeoit son bien et la méprisoit fort : ce qui n'étoit pas du tout agréable pour une femme, et surtout pour elle qui étoit de qualité au-dessus de lui, et qui lui avoit apporté plus de bien qu'il n'en pouvoit espérer, par les bienfaits du Roi, qui lui avoit donné la lieutenance de roi d'Auvergne. Elle l'avoit épousé par son inclination, contre le gré de M. de Lauzun; il en étoit méconnoissant. Elle jouoit son personnage à merveille; elle s'évanouissoit avec des convulsions dès qu'elle voyoit des personnes qui avoient perdu quelqu'un au passage du Rhin, ou qui y avoient quelque rapport. M. de Vaubrun, son beau-frère, fut tué en Allemagne : elle étoit à Eu auprès de moi quand elle apprit cette nouvelle. Je savois qu'elle ne l'aimoit pas : elle ne laissa pas de faire toutes les démonstrations de douleur, comme si elle en avoit eu véritablement. Elle avoit un ouvrage tout composé de larmes, d'os, de têtes de morts, de flammes, de cœurs, pour faire un parement d'autel à Saint-Evenard, où elle disoit qu'étoit le corps de M. de Nogent. C'est un village près de Tolhus: elle y vouloit fonder un couvent de capucines pour s'y retirer quand elle auroit établi ses enfans. Elle en avoit quatre, deux fils et deux filles, dont l'aînée n'avoit alors que dix ans. J'écoutois tout cela avec beaucoup de pitié, ne sachant pas pour lors qu'ils fussent mal ensemble : je croyois qu'elle l'aimoit véritablement. Je ne devois pas m'attendrir d'une histoire si éloignée, et de son discours de faire enterrer un homme et de bâtir un couvent de capucines dans un pays huguenot : tout cela me devoit faire voir l'impossibilité de son projet et le caractère de son esprit de croire abuser les gens. Et quand elle témoignoit tant d'empressement pour M. de Lauzun, je me devois souvenir que M. de Lauzun m'avoit dit cent fois : « Ma sœur est une comédienne : elle ne m'aime point, ni le bourgeois d'Angers. S'ils croyoient que j'eusse de l'argent dans les os, ils me les casseroient, tant ils sont intéressés. »

Comme l'on ne se souvient pas toujours de tout dans le temps et qu'il est difficile, aussi occupée d'une seule affaire que je l'étois lorsque j'ai écrit l'endroit de ces Mémoires, qui font assez connoître que je l'étois beaucoup, j'ai oublié mille circonstances dont je me souviens à cette heure que je ne le suis plus. Il paroîtra assez que je les ai discontinués bien des années : ce qui fait faire des digressions qui pourront être ennuyeuses. Quand M. d'Artagnan revint de mener M. de Lauzun à Pignerol, il dit au Roi et à M. de Louvois qu'il lui avoit dit de supplier très-humblement le Roi que madame de Nogent ni son mari ne se mêlassent de rien de ses affaires et ne missent pas la main sur le peu d'argent qu'il avoit laissé, ni sur ses pierreries, ni sur sa vaisselle d'argent, qui n'étoit pas en grand nombre, et que ce fussent Baraille et Rollinde qui s'en mêlassent. On trouva, à ce que j'ai ouï dire à M. de Rochefort, quantité de portraits de dames, entourés de médiocres diamans. Si j'avois eu bien de la curiosité, j'aurois pu voir ceux qui étoient de manière à pouvoir être vus; je ne m'en souciois pas; j'en ai même oublié les noms; je crois qu'elles en font pénitence et qu'il n'en reste plus au monde. Madame de Nogent fut fort fâchée quand elle sut ce qu'Artagnan avoit dit au Roi et à M. de Louvois. Il étoit fort de ses amis, et c'étoit une ancienne amitié du temps qu'elle étoit fille de la Reine. Elle avoit une compagne, nommée Jalace, fort jolie, dont M. de Louvois étoit amoureux; elle en étoit la confidente et sa parente. Comme M. de Louvois la vouloit épouser, son commerce n'étoit que bon : le mariage étoit fort avantageux pour sa parente; cependant M. de Louvois cessa d'être amoureux, et madame de Nogent contribua beaucoup à rompre le mariage de sa parente. Quoique M. de Louvois ne fût pas ami de M. de Lauzun, madame de Nogent a toujours continué beaucoup de commercer avec lui, et j'ai su qu'elle lui avoit promis, peu de temps après sa prison, qu'elle ne feroit jamais rien pour sa liberté sans son ordre; et que si je voulois agir pour cela et qu'elle en eût connoissance, il en seroit averti. Dans les premiers temps de sa prison, on n'en savoit pas la cause : ses amis et les personnes qui s'intéressoient pour lui étoient si étourdis de son malheur, qu'ils ne savoient quasi que faire pour sa liberté. M. de Louvois et M. Le Tellier, son père, lui avoient toujours été fort contraires : celui-ci ne lui avoit jamais pardonné l'amour qu'il avoit eu pour sa fille, madame de Villequier. Pour l'autre, qui vouloit être le maître de la guerre et que toutes les charges qui la

regardoient et les commandemens dépendissent de lui, ne pouvoit souffrir la grande ambition de M. de Lauzun, qui vouloit pousser sa fortune par-là et qui étoit incapable de se soumettre à lui; la grande inclination que le Roi avoit pour lui, tout cela lui donnoit beaucoup de jalousie contre M. de Lauzun: on disoit que c'étoit lui qui avoit empêché qu'il ne fût grand-maître de l'artillerie, lorsque le comte Du Lude le fut. Ils avoient eu mille démêlés ensemble, et M. de Lauzun prenoit toujours les affaires d'une grande hauteur. Ainsi on l'accusoit fort d'avoir, par ses mauvais offices, contribué à sa prison, et que son père ne l'avoit pas épargné; qu'on l'avoit battu en ruine sur ce qu'il étoit capable d'avoir de grands desseins, puisqu'il avoit osé avoir celui de m'épouser. On croyoit aussi que madame de Montespan, qui avoit été fort de ses amies, avoit changé; on n'en disoit pas la raison: on ne doit pas croire que mon affaire, qui ne paroissoit pas désagréable au Roi, l'ait pu être à elle. Quand le malheur en veut aux gens, on y cherche des causes qui sont innocentes: toutefois je crois que ce fut son malheur seul qui lui attira celui-là et tous ceux qui lui sont arrivés depuis. Pour moi, je n'avois garde de croire que ce fût mauvaise conduite: je ne lui connoissois pas de défauts en ce temps-là, et j'ose dire que j'avois cela de commun avec le Roi. Peu de temps après la rupture de notre mariage, le Roi le voulut faire duc et maréchal de France; il le refusa et dit que rien ne pouvoit jamais le consoler de ce qu'il avoit perdu et que rien ne pourroit réparer sa perte. Il remercia le Roi et dit qu'il ne vouloit rien. Cela fut approuvé de peu de gens et blâmé de beaucoup, parce qu'il avoit des envieux: autrement rien n'étoit plus beau que cela. On se servit de ce prétexte pour lui nuire: on disoit qu'il prenoit les affaires avec trop de fierté, et il est vrai qu'il ne l'avoit jamais été tant que depuis notre affaire: il me semble qu'il avoit sujet de l'être. Il avoit, à ce que l'on dit, souvent des démêlés avec madame de Montespan (1): cela n'est pas venu à ma connoissance et je ne m'en suis pas informée.

Je reviendrai souvent à Baraille, quoique j'en paroisse éloignée. Je lui contois tout ce que j'entendois dire de M. de Lauzun; personne ne travailloit à lui rendre de bons offices auprès de moi que Baraille. Comme on croyoit que les soins que je prendrois de le faire sortir pourroient être de quelque poids, on n'oublioit rien pour les rendre inutiles. Baraille me trouvoit fort souvent dégoûtée de tout ce que l'on me disoit: il raccommodoit tout et s'en alloit bien content. Personne ne se seroit jamais avisé de ce que j'ai fait pour le faire sortir; il n'est pas encore temps de le dire. Madame de Nogent croyoit qu'à force de me dire de si grandes impertinences que je n'ose les répéter, tant elles sont pauvres et basses, cela desserviroit son frère auprès de moi: et tout cela faisoit un effet contraire et me mettoit en colère. Baraille raccommodoit tout: je n'ai jamais vu un si fidele ami que celui-là et qui sût si bien ménager une personne aussi difficile à gouverner que moi. On se lasse de tout, et il est aisé, quand on ne voit pas les gens que l'on a bien aimés et que l'on vient vous dire: « Il ne vous aime point. Quand on lui a promis de lui donner des biens, des charges, il vous a plantée là; le jour que le Roi rompit votre mariage, il joua tout le soir avec une grande tranquillité. Il ne se souvient point de vous. » Voilà les discours que l'on me tenoit, et cela si souvent, que lui, qui n'y étoit pas pour se défendre contre de si cruels ennemis, je ne comprends pas comment et par où mon cœur a pu résister. Il n'étoit soutenu de personne: le seul Baraille venoit à son secours. L'état où je me présente n'étoit pas bien heureux. M. de Lauzun fut malade à l'extrémité: j'étois à Eu, où je n'en sus rien; j'en partis dans ce temps-là; je passai par Saint-Denis et j'arrêtai aux Filles de l'Annonciade, où étoit la fille de madame de Nogent. Madame de Ranes, sa belle-sœur, et madame de La Moresan, sœur de madame Du Frenoi, vinrent au devant d'elle. Il est bon de dire que madame Du Frenoi est une fort belle femme dont M. de Nogent avoit été amoureux, et qu'une fois qu'elle la trouva chez la Reine, elle en étoit si jalouse qu'elle s'évanouit, à sa vue, dans la ruelle du lit de la Reine, qui étoit en couche. Madame de Nogent l'aimoit passionnément depuis la mort de son mari, et croyoit, à ce qu'elle disoit, devoir aimer tout ce qu'il avoit aimé. Le mari de cette femme étoit connu de M. de Louvois, et on disoit que celui-ci en étoit amoureux: elle étoit belle-sœur de Saint-Mars, qui commandoit dans la citadelle de Pignerol, où il gardoit M. de Lauzun. Ainsi elle avoit bien des raisons pour avoir des égards pour ces femmes; elles en avoient peu pour M. de Lauzun. Madame de La Moresan me demanda si je ne savois rien; je lui dis que

(1) Lauzun se méfiant de la sincérité de madame de Montespan, se cacha un jour dans sa chambre avant l'arrivée du Roi. Ses soupçons furent confirmés par la conversation qu'il entendit, et dès que Louis XIV fut sorti, il accabla la favorite de reproches. On prétend que ce fut la cause de sa disgrâce.

non, et je ne soupçonnai pas que cette question eût quelque rapport à M. de Lauzun. Elle s'étonnoit que je fusse si gaie : je n'y entendois encore rien. Quand je fus à Paris, je trouvai beaucoup de gens au Luxembourg, entre autres l'archevêque d'Embrun et la maréchale de Créqui, qui en avoit toujours très-bien usé pour M. de Lauzun, et son mari aussi : ce que n'avoient pas fait bien des gens qui lui avoient de l'obligation. Je ris avec l'archevêque comme à l'ordinaire : il voyoit bien que je ne savois rien; la maréchale étoit sur des épines. Elle me mena dans une petite chambre et me dit : « M. de Lauzun a été à l'extrémité, il est hors de danger; je mourois de peur qu'on ne vous l'eût dit mal à propos. » Je la questionnai et la remerciai beaucoup. Madame de Nogent, qui s'étoit mise dans le carrosse de sa belle-sœur, vint par la garde-robe, pleuroit et faisoit son manége ordinaire sur la santé de M. de Lauzun. Madame de La Moresan lui disoit : « Hélas! Madame, de quoi vous fâchez-vous? Vous auriez été bienheureuse que monsieur votre frère fût mort d'une mort ordinaire : c'est un homme si emporté, qu'un de ces jours on le trouvera pendu ; il est tout propre à faire quelque folie. » Elle continua un quart-d'heure de cette force. J'admirai madame de Nogent d'entendre un tel discours d'une si folle amie, et qu'elle eût si peu de jugement pour ne pas comprendre que c'étoit me manquer de respect que de parler ainsi de M. de Lauzun devant moi, après tout ce qui s'étoit passé. J'admire aussi ma sagesse et ma modération ; il a bien fallu que j'en eusse : il y a souvent plus de mérite à se taire qu'à parler avec de certaines gens. Je faisois toujours ma cour avec soin, et quand je trouvois quelque occasion de parler de M. de Lauzun devant le Roi, ou de tenir quelque discours qui pouvoit l'en faire ressouvenir, j'étois ravie. Je faisois les voyages de la cour ; quand j'y étois, je voyois madame de Montespan souvent. Elle ne me faisoit plus sa cour; elle ne sortoit qu'avec le Roi; elle étoit même peu souvent avec la Reine : quand elle y venoit ou que j'allois chez elle, elle n'a jamais discontinué de vivre avec moi comme à l'ordinaire, c'est-à-dire avec beaucoup d'empressement pour tout ce qui me regarde. Elle accoucha de mademoiselle de Nantes à Tournay, pendant le séjour que la Reine y fit durant le siége de Maëstricht ; elle logeoit dans la citadelle. Je sus à point nommé le jour qu'elle accoucha ; je connoissois des officiers qui y étoient en garnison, qui me l'apprirent. M. du Maine étoit né quelques années auparavant; il y en avoit eu encore un qui étoit mort, que l'on n'a jamais vu. On avoit mis auprès d'eux madame Scarron, femme de beaucoup d'esprit et aimable. Madame de Montespan l'avoit connue chez madame la maréchalle d'Albret, d'où elle ne bougeoit. Je l'avois vue autrefois et peu ; je la connoissois du voyage qu'elle fit avec madame de Montespan. Elle demeuroit au faubourg Saint-Germain, par-delà les Carmes, où étoient ses enfans. Je ne sais pas s'ils n'avoient pas été ailleurs auparavant : cela étoit si caché que l'on n'en parloit point. J'ai ouï conter à M. de Lauzun que le jour qu'elle accoucha de M. du Maine (c'étoit à minuit sonnant, le dernier jour de mars ou le premier d'avril, si l'on veut), on n'eut pas le temps de l'emmailloter, on l'entortilla dans un lange. Il le prit dans son manteau et le porta dans un carrosse qui l'attendoit au petit parc de Saint-Germain. Il mouroit de peur qu'il ne criât.

Comme madame de La Vallière n'a jamais été autant de mes amies que madame de Montespan, j'ai oublié plus volontiers ce qui la regarde. Depuis qu'elle étoit revenue à la cour, du couvent de Chaillot, où elle n'avoit été que douze heures, elle avoit mené une vie plus retirée qu'à l'ordinaire; elle faisoit comme une personne qui se vouloit retirer tout-à-fait : elle s'habilloit plus modestement. Je devois avoir dit qu'elle avoit eu deux garçons, dont l'un étoit mort de la peur qu'elle avoit eue d'un coup de tonnerre; cela ne marquoit pas qu'il dût être un grand capitaine, ni qu'il tînt du Roi. Ainsi je crois que l'on s'en consola, aussi bien que du dessein que la mère avoit pris de se retirer tout-à-fait. Elle étoit bien jolie, fort aimable de sa figure ; quoiqu'elle fût un peu boiteuse, elle dansoit bien, étoit de fort bonne grâce à cheval : l'habit lui en seyoit fort bien; les justaucorps lui cachoient la gorge qu'elle avoit fort maigre, et les cravates la faisoient paroître plus grasse. Elle faisoit des mines fort spirituelles, et les connoisseurs disent qu'elle avoit peu d'esprit, et même l'on disoit que la lettre qu'elle avoit écrite au Roi, lorsqu'elle s'en alla a Sainte-Marie, étoit de la façon de M. de Lauzun, qui la lui avoit faite et qu'elle croyoit rallumer l'amour du Roi par cette retraite. Le maréchal de Bellefond, qui est fort dévot, s'attacha fort à la voir : on croyoit même qu'il lui avoit indiqué le père Cazar pour la conduire, qui lui conseilloit de se faire carmélite. On disoit que son dessein avoit éte de demeurer dans une maison où elle pût vivre avec beaucoup de régularité et y faire élever ses enfans ; on la trouva trop jeune pour cela : le Roi n'en fut pas d'avis. On disoit que c'étoit sa mère, qui

y trouvoit son intérêt, qui lui avoit inspiré ce dessein. Le Roi ne l'aimoit ni ne l'estimoit; elle n'avoit pas la liberté de la voir souvent; et comme le Roi connoissoit l'humeur de madame de La Vallière, il craignit, à ce que l'on dit, de la laisser sur sa bonne foi. Elle jouissoit d'un gros bien, avec beaucoup de pierreries et de meubles. Ainsi il se seroit peut-être trouvé des gens qui auroient été bien aises de profiter de l'occasion. Depuis que le Roi ne l'aimoit plus, il avoit couru un bruit que M. de Longueville en étoit amoureux; on le fit cesser bientôt; on dit même qu'elle s'étoit mis en tête d'épouser M. de Lauzun. Je crois que ce sont ses ennemis qui firent courir ce bruit: il a le cœur trop bien fait pour vouloir jamais épouser la maîtresse d'un autre, même du Roi; et après ce qui lui étoit arrivé, auroit-on pu dire pis de lui? Aussi on attribua cela à ses ennemis. Madame de La Vallière avoit encore eu la pensée de se retirer à Chaillot avec mademoiselle de La Motte, qui est fort son amie. Son incertitude ne plut pas au Roi, qui vouloit que sa retraite fut honorable à ses enfans. Enfin elle se mit aux Carmélites et s'y retira un jour que le Roi partoit pour un voyage [1675]. Elle entendit la messe du Roi, monta dans son carrosse, alla aux Carmélites: j'allai lui dire adieu le soir chez madame de Montespan, où elle soupoit. Elle prit l'habit pendant que la cour étoit dehors, et au bout de l'an elle fit profession, où la Reine alla, et j'eus l'honneur de l'y accompagner. Depuis ce temps-là on n'a plus parlé d'elle. Elle est une fort bonne religieuse et passe présentement pour avoir beaucoup d'esprit: la grâce fait plus que la nature, et les effets de l'une lui ont été plus avantageux que ceux de l'autre. Il est difficile que les chagrins ne fassent pas avoir des retours à Dieu. Comme j'ai toujours beaucoup aimé les Carmélites et que j'y ai été souvent, je me mis à y aller encore plus qu'à l'ordinaire; j'allois tous les dimanches à ma paroisse et je m'affectionnois à ouïr les prônes. Il y avoit un vicaire qui en faisoit de fort beaux; j'allai à confesse à lui et je l'entretenois souvent aux Carmélites. C'est un fort homme de bien, qui ne connoît point assez le monde. Il me prit fantaisie de louer un appartement du dehors des Carmélites, que madame de Longueville avoit fait accommoder avant qu'elle eût la maison de M. Le Camus, où elle est morte. Je voulois y aller demeurer les bonnes fêtes, et je ne voulois pas aller coucher dans le couvent, seulement y aller passer la journée et revenir le soir. Je communiquai mon dessein à Baraille, qui le désapprouva; il me dit que c'étoit une manière de retraite qui ne me convenoit point, ni à l'état de M. de Lauzun; que ce seroit abandonner ses intérêts. Il en parla à Rollinde, qui me déconseilla aussi.

[1679] A propos de madame de Longueville (1), je ne puis pas me passer de dire que je la regrettai fort; elle m'avoit toujours donné de grandes marques d'estime et d'amitié. Depuis que je l'eus revue et que M. de Lauzun fut arrêté, elle me fit parler tout de nouveau, par madame de Puysieux et par mademoiselle de Vertus, d'épouser son fils. On lui avoit fait quelques propositions pour le faire roi de Pologne. Les Polonois vouloient ôter le roi Michel, dont ils ne s'accommodoient pas, et l'Empereur vouloit bien démarier sa sœur. Je ne sais par quelle raison il croyoit pouvoir en user ainsi: il ne vouloit pas consentir qu'ils eussent un autre roi, s'il n'épousoit sa sœur. Madame de Longueville me fit dire qu'elle me demandoit encore une fois si je voulois faire l'honneur à son fils de l'épouser; qu'il n'y avoit royaume ni sœur de l'Empereur a quoi elle me préférât; que l'affaire de M. de Lauzun n'avoit rien changé à son dessein; qu'il n'y avoit rien d'extraordinaire qu'on eût voulu un homme de son mérite et pour qui j'avois de l'inclination; que je pouvois faire un fort grand seigneur; que l'affaire rompue, j'avois assez de raison pour faire croire que je n'y songerois plus; qu'ainsi elle souhaitoit l'affaire plus que jamais. Je lui répondis que je ne voulois pas me marier; que c'étoit de ces envies que l'on ne pouvoit avoir deux fois, et que de l'avoir voulu une c'étoit assez pour connoître que l'on étoit bien heureux de n'y avoir pas réussi; et que cette marque d'estime qu'elle me donnoit m'étoit si sensible, que j'en étois touchée de la plus vive reconnoissance que l'on pouvoit sentir. Elle s'embarqua à l'affaire de Pologne, et un gentilhomme de Normandie, nommé Calières, qui étoit entré dans cette négociation, m'a dit depuis que l'affaire étoit faite quand il mourut, c'est-à-dire à l'égard des Polonois, parce que, quoique le Roi eût permis cette négociation, je ne sais s'il en eût eu la réussite agréable, et s'il ne la traversoit point. Il n'avoit jamais aimé M. de Longueville; il avoit des manières qui ne plaisoient pas à tout le monde. Ils étoient deux frères: l'un étoit fort mal agréable et l'autre fort joli. Pendant qu'ils étoient petits, madame de Longueville avoit toujours mieux aimé le comte de Saint-Paul, qui étoit celui-ci et étoit le cadet; M. de Longueville aimoit mieux l'aîné. Quand il

(1) Morte le 15 avril 1679

devint grand, il devint fort extraordinaire et avoit des dévotions qui l'étoient aussi. Il voulut être jésuite; on fit ce que l'on put pour l'en empêcher : enfin il prit l'habit, puis il le quitta, et voulut être prêtre. M. le prince, qui voyoit bien que ce ne seroit point un grand personnage, y consentit. On eut une dispense du Pape pour qu'il le fût avant l'âge : on l'appela l'abbé d'Orléans, et l'autre M. de Longueville. Quand le père mourut, le Roi ne lui donna pas le gouvernement. M. de Longueville avoit le visage assez beau, une belle tête, de beaux cheveux, une vilaine taille et l'air peu noble. Les gens qui le connoissoient particulièrement disent qu'il avoit beaucoup d'esprit; il parloit peu; il avoit l'air de mépriser : ce qui ne le faisoit pas aimer. Il étoit fort aimé des dames : madame de Thianges étoit fort de ses amies, la marquise d'Uxelles et beaucoup d'autres : elles vouloient aller en Pologne avec lui. Quand il mourut, elles en portèrent le deuil et témoignèrent une grande douleur.

Dans le temps que j'allois tous les jours aux Carmélites, M. l'abbé de La Trappe vint à Paris : cet homme dont on parloit tant de la retraite et des austérités, et que j'ai dit avoir assisté mon père à la mort. Je le vis souvent : on disoit qu'il me vouloit inspirer d'être carmélite; il ne m'en parla jamais. Il avoit trop d'esprit pour ne connoître pas que les personnes de ma qualité peuvent faire plus de bien dans le monde que dans la retraite, et que le bon exemple et le secours qu'ils donnent à ceux qui en ont besoin sont beaucoup plus méritoires devant Dieu et plus profitables au prochain. Dans cet esprit je fis bâtir un hôpital à Eu, pour l'instruction des enfans, que j'ai fondé, et y ai mis des sœurs de la Charité, que l'on appelle l'hôpital Sainte-Anne. Quand j'y suis, je vais souvent les voir travailler, et je m'informe avec soin s'il est bien administré. J'ai fait bâtir aussi un séminaire des mêmes sœurs de la Charité, où elles sont douze qui portent la marmite aux malades, comme à Paris, et instruisent les pauvres enfans : tout cela est bien fondé. Pendant que j'étois sur le chapitre de M. de Longueville et ses enfans, j'ai oublié de dire qu'il déclara un bâtard qu'il avoit au parlement, afin de le rendre capable de posséder le bien qu'il lui voudroit donner. On ne nomma pas la mère. Comme il faut pour cela des lettres-patentes du Roi, elles furent accordées sans peine. On déclara lors M. du Maine et mademoiselle de Nantes. Je ne me souviens pas si M. le comte du Vexin et mademoiselle de Tours le furent en même temps. La mère du chevalier de Longueville étoit (1) une femme de qualité, dont le mari étoit vivant. Il disoit à tout le monde dans ce temps-là : « Ne savez-vous point qui est la mère du chevalier de Longueville? » Personne ne lui répondoit, quoique tout le monde le sût.

M. de Lauzun se pensa sauver : il avoit fait un trou à sa cheminée, il étoit sorti hors de la citadelle; il n'avoit plus qu'une porte à passer : la sentinelle d'un magasin l'arrêta; et quelque prière qu'il pût faire et quelque pitié qu'il témoignât avoir de lui, il appela, et on le mit dans la même chambre plus gardé qu'auparavant. M. Fouquet étoit à Pignerol : ils se voyoient et mangeoient souvent ensemble; même il y eut un temps qu'il voyoit madame Fouquet, qui avoit permission d'aller voir son mari avec mademoiselle Fouquet, sa fille. M. de Saint-Mars alloit chez madame Fouquet jouer avec eux. Il y eut plusieurs démêlés entre eux : les officiers de la garnison les voyoient; ils avoient assez de liberté. Je ne sais plus si c'étoit devant ou après qu'il voulut se sauver. Il se fit force contes, dits et redits sur des galanteries qui les brouillèrent M. Fouquet et lui. Les officiers étoient curieux de se conter ces belles intrigues : M. de Lauzun en fut ferré. Comme toutes ces histoires ne lui étoient pas avantageuses, on prenoit un grand soin de me les cacher; aussi ne les ai-je sues que depuis. Baraille eut permission d'y aller; il y resta huit jours : Saint-Mars étoit toujours en tiers. M. de Lauzun trouva l'invention de mettre une lettre dans l'étoffe qui étoit devant sa cheminée, et Baraille lui fit réponse; après quoi il fut fort gai. Saint-Mars lui disoit : « Voilà comme il faut être. » Il trouva moyen d'entretenir Baraille d'une manière qu'il lui fit entendre tout ce qu'il voulut, sans que Saint-Mars s'en aperçût. Celui-ci disoit à Baraille : « Vous voyez bien que sa prison lui a tourné la tête; il tient des discours que l'on n'entend point. » Vous jugez bien qu'il lui parla fort de moi, et que Baraille n'oublioit rien de tout ce qu'il me falloit dire pour m'engager plus que jamais à être dans les intérêts de M. de Lauzun. Il se plaignoit d'avoir un bras dont il ne s'aidoit pas; il demandoit un chirurgien : madame de Nogent fit force allées et venues pour l'obtenir; Baraille y alla aussi. Tant qu'il n'y eut que madame de Nogent, elle n'obtint rien; les assiduités de Baraille à se montrer devant le Roi, et les persécutions qu'il faisoit à M. de Louvois, firent qu'on lui permit d'y mener un chirurgien, qui dit qu'il ne pouvoit guérir que par les eaux de Bourbon.

(1) La maréchale de La Ferté.

Les affaires de M. Lauzun m'ont fait oublier d'en mettre d'autres dans leur temps. Le Roi maria Mademoiselle (1), fille de Monsieur, au roi d'Espagne. Le détail de tout ce qui se passa en cette cérémonie sera assez écrit ailleurs sans que j'en parle; tout ce que j'en dirai, c'est que Monsieur eût bien voulu qu'elle eût épousé M. le Dauphin. Je disois à Monsieur : « Ne menez pas votre fille si souvent ici; cela lui donnera des dégoûts pour tous les autres partis; et si elle n'épouse pas M. le Dauphin, vous lui empoisonnez le reste de sa vie par l'espérance qu'elle en aura eue. » M. le Dauphin ne donnoit aucune marque qu'il souhaitoit ce mariage, ni le Roi non plus. Quand on déclara celui d'Espagne, M. le Dauphin lui vint dire : « Ma cousine, je me réjouis de votre mariage; quand vous serez en Espagne, vous m'enverrez du Tourou : je l'aime fort. » Cela la mit au désespoir, et elle ne l'oublia pas. Après avoir pris congé du Roi, qui l'étoit allé conduire dans la forêt de Fontainebleau, elle monta vite en carrosse sans dire adieu à Monseigneur. La princesse d'Harcourt l'accompagna, qui est une femme fort sotte, et qui en usa fort ridiculement en bien des circonstances qui ont nui à cette pauvre princesse, qui étoit fort enfant, et qui eût eu besoin de quelques personnes prudentes pour relever mille fautes légères que les gens de son âge pouvoient faire par l'imprudence de la jeunesse, où il n'y a nul mal; les Espagnols ne pardonnent rien. M. et madame de Los Balbazes étoient fort bonnes gens. Il y avoit un grand d'Espagne qui vint après, qui s'appeloit le duc de Pastranne, qui parla bien mal à propos; et ses discours ont bien contribué à son malheur et à sa fin tragique. J'ai ouï dire à des dames qui étoient auprès de lui au bal, que l'on ne lui sut jamais faire louer la Reine, qui étoit fort belle et qui dansoit à merveille. Il dit en Espagne, à ce qu'on a su depuis, qu'il n'y avoit pas une seule femme en France qui valût quoi que ce soit; il en trouva quelques-unes de bonne volonté. En ce temps-là, il falloit l'être beaucoup pour qu'il pût plaire; il paroissoit assez mal fait. Il donna beaucoup de parfums et de pastilles à Fontainebleau, à ce que j'ai entendu dire. Il arriva fort peu de temps avant le mariage, y resta fort peu après. J'allai à Eu. Le comte de Mauselle est celui qui fut cause de sa mort, à ce qu'on m'a dit; je ne sais rien de certain sur cela, sinon qu'elle est morte (2), et que j'en ai été fort fâchée. Elle m'écrivoit souvent et me témoignoit beaucoup d'amitié.

[1680] L'hiver d'après on parla fort que Monseigneur se marieroit. Un jour le Roi l'entretenoit devant dîner chez la Reine, comme il avoit accoutumé; il tenoit un portrait à sa main, qu'il attacha sur la tapisserie, et dit : « Voilà la princesse de Bavière (3). » Il l'avoit montré à Monseigneur chez madame de Montespan, qui étoit fort contente. Le Roi dit : « Quoiqu'elle ne soit pas belle, elle ne déplaît pas; elle a beaucoup de mérite. » Tout le monde approuva ce choix : pour moi, qui aimois fort sa mère sans l'avoir jamais vue, j'en fus fort aise. Elle étoit de Savoie et ma cousine germaine. Elle avoit pris une amitié pour moi fort grande; elle m'écrivoit souvent, je lui faisois réponse; elle me faisoit des présens, je lui en envoyois de plus beaux; elle me faisoit tenir les livres de tous les ballets qu'elle dansoit, dont elle avoit fait les vers; elle avoit l'esprit un peu romanesque. On dit que la cour de Savoie avoit fort de cet air, et celle de Bavière peu de politesse. Ce qu'elle avoit trouvé à la cour de Bavière, et la manière dont on y vivoit, qui tenoit beaucoup de celle d'Espagne, l'avoit confirmée dans ces manières. Elle ne faisoit que lire tous les romans en toutes langues et des vers. Elle m'écrivoit fort civilement : ce qui n'est pas ordinaire en Allemagne, où ils sont fiers. Une fois que l'on parloit d'elle devant le Roi, M. le maréchal de Gramont, qui l'avoit vue et qui en disoit du bien, me demanda comment elle m'écrivoit. Je lui dis : « Au commencement : *Mademoiselle ma Cousine*, et au bas : *Votre très-humble cousine et servante;* et qu'elle me traitoit d'Altesse Royale; et la suscription : *A Son Altesse Royale Mademoiselle ma cousine*, et que je lui avois écrit de même. » Il me demanda : « A-t-elle fait réponse? » Je lui dis : « Nous nous sommes écrit souvent, et sur les derniers temps, sans commencement ni fin. » Il en douta, et qu'en tout cas c'étoit sans la participation du beau-père. A quoi j'ajoutai que M. l'Electeur palatin, qui étoit mon parent du côté de ma mère, m'avoit écrit de même. Pendant que je suis sur les rangs, j'ai oublié de dire que la Reine d'Espa-

(1) Ce mariage eut lieu au mois d'août 1679. La princesse étoit fort triste; le Roi lui dit : *Mais je ne pourrois faire mieux pour ma fille. — Ah!* répondit-elle, *vous pourriez faire quelque chose de plus pour votre nièce.* Mademoiselle dit qu'elle auroit voulu épouser le Dauphin.

(2) Le 12 février 1689. Le bruit courut qu'elle avait été empoisonnée.

(3) Anne-Marie-Christine-Victoire, fille de l'électeur de Bavière, mariée à Louis, dauphin, le 7 mars 1680.

gne me donna une chaise à bras, et aux princesses du sang une à dos; et quand on demanda à Los Balbazes si elle n'en useroit pas ainsi, il n'en fit aucune difficulté. Le feu roi d'Angleterre dernier mort en usoit de même; pour la Reine sa mère, elle ne me donnoit qu'un siége; elle étoit ma tante, et par cette raison je lui portois tout le respect imaginable. Je faisois plus de cas d'une fille de France que des reines, de quelque pays qu'elles pussent être.

Comme on étoit à Versailles, un carême au temps de Pâques (l'année sera marquée en tant d'endroits dans l'histoire et mémoires de ce temps-là que je n'ai que faire de la mettre ici), madame de Montespan s'en alla: on fut fort étonné de cette retraite; le Roi en parut fort affligé. Il ne fit pas la cène, même on le vit peu ce jour-là; il vint chez la Reine les yeux rouges, comme un homme qui avoit pleuré. On parla différemment de cette retraite. J'allai à Paris et fus la voir en cette maison, où étoient ses enfans. Madame de Maintenon, que l'on commençoit alors d'appeler ainsi parce qu'elle en avoit acheté la terre, étoit avec elle. Je lui demandai si elle ne reviendroit pas bientôt; elle se mit à rire et ne me répondit rien. Comme je l'aimois fort, je ne savois que souhaiter pour elle: elle ne voyoit personne. Comme tout le monde étoit fort alerte sur son retour, quoique personne ne parût s'en mêler, on sut que M. Bossuet, lors précepteur de Monseigneur, et à présent évêque de Meaux, y venoit tous les jours avec un manteau gris sur le nez; madame de Richelieu y vint aussi. Enfin elle revint, et le Roi l'alla voir à Clagny. Et madame de Richelieu disoit: « Je suis toujours en tiers. » Apparemment ce tiers ne dura pas long-temps. Madame de Montespan eut mademoiselle de Blois et M. le comte de Toulouse, qui furent nourris chez madame d'Arbon, femme de l'intendant de M. Le Tellier, et on les y tint fort cachés.

On alla au devant de madame la Dauphine jusqu'à Châlons; le roi alla coucher à Vitry-le-François, où elle coucha; la Reine demeura à Châlons, fâchée que le Roi l'eût vue avant elle. Livry revint à Châlons pour dire à la Reine l'heure qu'elle devoit partir le lendemain. La Reine lui demanda comment il l'avoit trouvée. Il lui dit: « Le premier coup d'œil n'est pas beau. » La Reine n'alla pas bien loin de Châlons; on trouva le Roi qui descendit de carrosse, et présenta madame la Dauphine à la Reine. Elle étoit habillée de brocart blanc, des rubans blancs à sa coiffure, les cheveux noirs; le froid l'avoit rougie. Elle a une fort belle taille, et n'étoit pas en beauté, et Livry avoit raison de dire que le premier coup d'œil n'étoit pas beau. Elle salua la Reine, ensuite madame et moi; elle me fit mille amitiés. Dans le carrosse, elle me parla de celle que madame sa mère avoit pour moi, et qu'elle lui disoit toujours: « Si vous êtes mariée en France, faites votre première amie de Mademoiselle. » Comme elle ne fut point embarrassée, elle causa beaucoup. Si je ne me trompe, il n'y avoit dans le carrosse que le Roi, la Reine, madame la Dauphine, Madame et moi au devant. Monseigneur et Monsieur aux portières. Dans l'autre carrosse étoient madame la princesse de Conti, mademoiselle de Bourbon et les dames de la Reine. On arriva à Châlons, où l'on mena madame la Dauphine dans sa chambre. Elle voulut se confesser; on l'alloit marier: la première cérémonie avoit été faite à Munich. On fut fort embarrassé; il n'y avoit personne qui sût l'allemand, et elle ne savoit pas se confesser en françois. On trouva heureusement un chanoine de Liége, nommé Viarset, qui étoit venu voir le cardinal de Bouillon, qui pour lors songeoit à être prince de Liége. Celui qui siégeoit étoit fort vieux; et comme cette dignité est élective, il ménageoit les gens du pays. Elle se confessa donc à ce chanoine, et ce qui nous paroissoit un peu surprenant fut son habillement. Les chanoines de ce pays-là, comme j'ai dit ailleurs, sont habillés comme les autres gens, avec de grands cheveux, et n'ont pas l'air à donner de la dévotion à se confesser à eux: comme en Allemagne on y est accoutumé, cela fit moins de peine à madame la Dauphine qu'à une Françoise. On demanda à ce chanoine s'il vouloit confesser madame la Dauphine. Il dit qu'il n'avoit jamais confessé qu'une fois, à un siége, un soldat qui avoit été blessé et qui se mouroit. Je crois qu'il fut aussi embarrassé que madame la Dauphine. Quant tout cela fut fait, on alla à la chapelle de M. de Châlons, où on les maria. Le Roi, la Reine et toutes les princesses allèrent la coucher après souper. La Reine lui donna la chemise. Le lendemain on alla à sa chambre, et on la mena à la messe à la cathédrale, où on fit la cérémonie du poële, qui ne se fait qu'à la messe. L'après-dînée on lui porta un présent que nous avions vu ranger chez madame de Montespan: il y avoit des pierreries et toutes sortes de jolis bijoux, et en grande quantité de tout ce que l'on peut s'imaginer. Madame de Montespan est la femme du monde qui se connoît le mieux en bijoux, et qui y avoit pris plaisir. Lorsqu'elle montra tous les bijoux, elle disoit: « Madame la Dauphine vous en donnera, ce lui sera un grand plaisir de vous en donner: » ce qu'elle ne

fit point. A mesure qu'elle les voyoit, elle disoit : « Serrez cela, » et n'offrit rien à personne, pas même à la Reine, qui auroit été fort aise d'en avoir, et qui avoit dit, quand on lui montra le présent : « Le mien n'étoit pas si beau, quoique je fusse plus grande dame : on ne se soucioit pas tant de moi que l'on fait d'elle. »

La Reine avoit toujours dans la tête qu'on la méprisoit, et cela faisoit qu'elle étoit jalouse de tout le monde; et surtout quand on dînoit elle ne vouloit pas que l'on mangeât ; elle disoit toujours : « On mangera tout, on ne me laissera rien. » Le Roi s'en moquoit. Au voyage que je fis avec elle, où nous demeurâmes long-temps à Arras, et celui où l'on fit un long séjour à Tournay, je mangeai souvent chez moi, parce que quand le Roi n'y étoit pas, elle ne mangeoit que des mets à l'espagnole, que l'on lui faisoit chez la Molina, une femme de chambre qu'elle avoit amenée d'Espagne, qui avoit été à la Reine, sa mère, qu'elle aimoit beaucoup, et qui avoit une très-grande autorité sur elle. Puisque l'occasion se présente d'en parler, je dirai qu'elle se donnoit de grands airs de gouverner; tout le monde lui faisoit la cour, ma sœur de Guise lui baisoit les mains, et l'on dit qu'elle l'appeloit maman, et lui faisoit mille présens ; et toutes les femmes lui en faisoient aussi pour être bien traitées de la Reine. Pour moi, je ne lui faisois ni la cour ni des présens : je ne l'ai jamais fait qu'à mes maîtres; je n'ai pas le vol pour les subalternes : cela n'est pas bon en bien des occasions. Dieu m'a fait naître dans une grande élévation : il y a proportionné mes sentimens, et on ne m'en a jamais vu de bas, Dieu merci. Les dames se pressoient, à la collation de la Reine, à attraper quelques morceaux des mets à l'espagnole, pour louer ce qui venoit de chez la Molina, qui étoient souvent fort mauvais; et c'étoit ce qui faisoit que, quand le Roi n'y étoit pas, je n'allois guère manger chez la Reine, et qu'elle me reprochoit : « Est-ce que vous ne trouvez rien de bon chez moi ? » Je lui répondis : « Madame, j'aime les mets à la françoise. » Elle grondoit les gens qui ne la traitoient pas bien. Villacerf, son premier maître d'hôtel, me demandoit quand j'y allois, afin que l'on prît soin que les mets fussent bien apprêtés. Quand il n'y avoit que la Reine, comme elle ne mangeoit que ce qui venoit de la Molina, ses officiers ne se mettoient pas fort en peine de ce qu'ils servoient; ils le faisoient avec plaisir quand j'y étois : je ne me plaignois jamais de rien. Madame de Guise n'étoit pas de même : elle trouvoit toujours tout mauvais, et faisoit que la Reine grondoit et se mettoit en mauvaise humeur. Ce grand goût pour tout ce qui venoit de chez la Molina me fait souvenir qu'un jour à Compiègne la Reine avoit été indisposée : elle prit médecine; et comme il faisoit fort chaud, elle la voulut prendre le soir à huit heures ; elle la prenoit d'une manière un peu extraordinaire : c'étoit dans du jus de pruneaux et par cuillerées. Madame de Bade les lui mettoit dans la bouche. Quand le temps fut venu que l'on prend un bouillon, on lui en apporta un qui avoit la meilleure mine du monde ; la Reine dit qu'il lui faisoit mal au cœur, et qu'il ne valoit rien : l'officier qui l'avoit porté étoit au désespoir, et Villacerf aussi. Nous en goûtâmes toutes : il étoit fort bon, et elle n'en voulut pourtant pas, et il fallut aller chez la Molina en quérir un ; on en porta un vieux du matin. Ce bouillon étoit noir, sentoit le roui, et par sa qualité n'étoit guère propre pour un jour de médecine ; il étoit fait avec du poivre long et toutes sortes d'épiceries, des choux et des navets. En Espagne, les mets durent quelquefois huit jours. La bonne Molina se donnoit de grandes libertés à parler : elle décidoit sur tout; dans les commencemens, on croyoit qu'elle se corrigeroit. Enfin le Roi s'en lassa ; elle chagrinoit la Reine contre tout le monde, et même contre le Roi : ainsi on la renvoya en Espagne, accablée de biens et de présens. On a su que depuis qu'elle y est, elle peste autant contre l'Espagne qu'elle faisoit contre la France quand elle y étoit. C'étoit la plus laide créature que l'on ait jamais vue; cela faisoit toujours appréhender que la Reine, qui la voyoit souvent, ne fît quelque enfant qui lui ressemblât. La Reine avoit aussi amené une naine qui étoit une monstrueuse créature : il y en a pourtant quelquefois de jolies; j'en ai eu plusieurs qui l'étoient fort. La Molina ne m'épargnoit pas à l'affaire de M. de Lauzun. Elle dit : « Si en Espagne il y avoit eu un sujet qui eût osé prétendre à la fille du Roi, on lui auroit coupé le cou; le Roi en devroit user ainsi. » Son insolence fut trouvée fort mauvaise, et l'on vit bien qu'elle étoit fort mal instruite des coutumes de son pays, où l'on fait plus de cas des grands du royaume que des princes étrangers. La Reine avoit encore avec elle une petite fille qui n'avoit que quinze ou seize ans, qu'elle appeloit Philippa. Elle demeuroit avec la Molina : elle n'étoit pas belle ; elle avoit beaucoup d'esprit ; sa faveur croissoit comme elle. La Reine la maria à son porte-manteau, nommé de Vizé : de sorte qu'elle porta ce nom. La Reine l'appeloit toujours Philippa, et disoit que c'étoit un enfant que l'on avoit trouvé dans le palais, que son père avoit fait

nourrir toujours avec soin, et qu'il falloit qu'elle fût fille de quelque dame du palais, et peut-être du Roi, son père. Depuis le départ de la Molina, elle fit faire l'oille chez elle, et le chocolat de la Reine, qui ne vouloit pas que l'on sût qu'elle en prît; elle en prenoit en cachette et personne ne l'ignoroit.

Quand Baraille fut de retour de Pignerol, il vit madame de Montespan, qui commençoit il y avoit long-temps à témoigner vouloir servir M. de Lauzun quand elle trouveroit l'occasion. Jamais il ne m'a paru qu'elle eût aucune aigreur contre lui : comme c'est une femme de beaucoup d'esprit, elle fait ce qu'elle veut et dit de même. Baraille venoit à Saint-Germain et causoit long-temps avec nous; il ne venoit chez elle que les soirs, et cela avoit une manière de mystère. Quand on fut de retour du mariage de la Dauphine, elle avoit la grâce de la nouveauté; le Roi alloit souvent chez elle, et la Reine aussi: elle ne venoit chez la Reine que pour dîner et souper. Madame de Richelieu fut sa dame d'honneur, et la maréchale de Rochefort sa dame d'atour, et madame de Maintenon sa seconde dame d'atour. Madame de Créqui fut dame d'honneur de la Reine, en la place de madame de Richelieu. La Reine ne perdit pas au change: madame de Créqui est la plus aimable et la plus sage femme du monde, sans intrigue; madame de Richelieu avoit l'air bourgeois et tracassière, qui ne savoit pas vivre. Depuis sa mort, la Reine a dit qu'elle n'étoit pas bonne; qu'elle rendoit de mauvais offices à tout le monde; pour moi, je vivois honnêtement avec elle, et sans aucun commerce particulier. Depuis que son mari avoit promis et puis refusé sa maison à M. de Lauzun, j'avois su à quoi m'en tenir. Ce mouvement fit un grand bruit: madame de Soubise prétendit que le Roi lui avoit dit qu'elle seroit dame d'honneur, et pour cela il lui augmenta sa pension. On alloit faire des complimens à madame de Rohan sur ce que sa fille avoit des entrées et des prérogatives pareilles à celles de la dame d'honneur. J'étois à Paris ce jour-là. Lorsque j'arrivai à Saint-Germain, on me dit qu'on alloit faire des complimens à madame de Soubise; j'y allai, je la trouvai sur un petit lit: elle disoit qu'elle étoit fort malade. Je lui dis que je me réjouissois; elle me dit qu'elle ne savoit pas de quoi.

Le logement de madame la princesse de Conti étoit trop petit pour elle et pour son mari : j'avois une chambre pour madame de Jarnac, qui y étoit. Le Roi me pria de lui donner cette chambre. Je le voulus bien; je ne trouvai rien à dire à ce changement. Pendant que j'étois à Paris, j'allois et venois souvent. Le Roi m'en avoit parlé avant que j'allasse à Paris; madame de Soubise me dit : « Le Roi vous a demandé une chambre de votre appartement pour donner à la princesse de Conti ? » Je lui dis qu'oui, et qu'il m'en avoit donné une autre plus commode. Elle vouloit tourner cela d'une manière comme si, en cette occasion, on m'avoit voulu maltraiter, et que j'eusse sujet de me plaindre. Quand les gens sont chagrins, ils veulent que les autres le soient. Comme elle est fort des amies de madame de Guise, qui est fort fâchée des distinctions qu'on fait d'elle à moi, je crois que l'on avoit tenu quelques discours désobligeans de moi: je me fâchai. On ne parla tout le soir que de ce que madame de Guise avoit été courir par toute la maison pour dire : « Madame de Soubise n'est pas dame d'honneur; elle en aura les distinctions, qui vaudront mieux. » Je contai à madame de Montespan ce que madame de Soubise m'avoit dit; elle m'en trouva émue; elle le dit au Roi, qui me dit chez la Reine: « Donnerez-vous toute votre vie dans les panneaux que l'on vous tendra pour vous fâcher? Je sais bien mettre la distinction que je dois entre la princesse de Conti et vous : madame de Jarnac est mieux où je la mets, et il faut bien que la princesse de Conti soit logée. » Sur cela, il me fit mille honnêtetés, et dit qu'il apprendroit bien à madame de Soubise à ne pas parler mal à propos, et s'emporta fort contre elle. Elle lui avoit écrit une lettre fort emportée, à ce que l'on dit, qui avoit fort fâché le Roi; elle lui reprochoit qu'il lui avoit manqué de parole : et il lui fit dire ce jour-là de s'en aller.

Comme nous revenions le soir de quelque dévotion avec la Reine, madame de Montespan et moi, la Reine entra dans son cabinet et fut long-temps enfermée avec madame de Soubise, que la Reine avoit toujours fort aimée et qu'elle préféroit à tout le monde. On dit qu'après cette conversation elle en parla au Roi et que le Roi lui dit: « Elle vous trompe. » Et il y ajouta beaucoup de discours désobligeans. C'étoit pour lui dire adieu. Elle alla à Paris, où elle fit semblant d'avoir la rougeole pour ne voir personne; puis elle s'en alla à La Chapelle, maison de M. de Luynes, où elle passa tout son exil. Quand elle revint, la Reine la reçut fort bien, elle étoit fort aimée de madame de Vise.

Monseigneur tomba malade dans le temps que madame la Dauphine étudioit un ballet; il fut à l'extrémité d'un dévoiement. La Reine étoit quasi tous les jours dans sa chambre où il n'entroit personne : en l'état où il étoit, tout le monde l'incommodoit. Madame de Montespan

fut surintendante de la maison de la Reine, à la place de la comtesse de Soissons, qui s'en alla hors de France. Elle étoit mêlée dans les affaires de la chambre ardente de l'Arsenal (1). Je n'entreprendrai point de parler de cela: l'affaire est trop délicate. Ce fut dans ce temps-là que M. de Luxembourg fut arrêté et mis à la Bastille pour cette sorte d'affaire. Il se passa une petite histoire de galanterie en ce temps-là. Un soir, le Roi ne revint qu'à quatre heures se coucher: la Reine avoit envoyé voir ce qu'il faisoit et s'il étoit chez madame de Montespan; on lui dit que non. Il n'étoit pas chez lui: tout le mande raisonnoit: enfin on sut où c'étoit. On nomma la dame (2), et on dit que le Roi, dans un chagrin qu'il avoit eu contre elle, le dit à la Reine; et que toutes les fois qu'elle vouloit qu'il allât chez elle, elle avoit des précautions à prendre, parce qu'elle avoit un mari. Elle mettoit des pendans d'oreilles d'émeraudes au dîner et au souper du Roi, où elle se trouvoit. J'allois tous les jours chez madame de Montespan et elle me paroissoit attendrie pour M. de Lauzun. Je crois qu'elle vouloit venir au point où je suis venue; elle me disoit souvent: « Songez à ce que vous pourriez faire pour plaire au Roi, pour vous accorder ce qui vous tient tant au cœur. » Elle jetoit de temps en temps des propos de cette nature, qui me firent aviser qu'il pensoit à mon bien. Je me souviens que Pertuis, qui étoit fort des amis de M. de Lauzun, m'avoit dit une fois: « Si vous leur faisiez espérer votre bien pour M. du Maine! » Je l'avois dit à Baraille: comme c'est un garçon circonspect, quoiqu'il vît bien que leurs intentions pouvoient aller là par les manières de madame de Montespan, il ne me répondit rien sur un chapitre si délicat, quoiqu'il vît bien que c'étoit le seul endroit pour parvenir à sa liberté. Il ne prévoyoit pas ce qui est arrivé: il ne me l'auroit pas conseillé ni laissé faire; après avoir eu si bonne opinion de M. de Lauzun, il n'auroit jamais cru l'avoir si mal connu. Je ne dois pas croire qu'il ait changé: il a été toujours le même; je ne le connoissois pas, et ma seule consolation est que le Roi, qui est plus éclairé que moi, ne le connoissoit pas aussi. Depuis que madame de Montespan avoit ses enfans auprès d'elle, je les voyois souvent chez elle et chez eux; on me les amenoit: ils étoient fort jolis et je m'en divertissois beaucoup. J'avois toujours fort aimé les enfans, et M. du Maine avoit un beau visage et beaucoup d'esprit. Il avoit eu des convulsions de dents qui l'avoient rendu boiteux; il avoit une jambe plus foible que l'autre: la douleur qu'on avoit de le voir si bien fait d'ailleurs avoit fait chercher tout ce qui pouvoit remedier à ce défaut. Avant qu'il fût reconnu, madame de Maintenon l'avoit mené en Hollande pour le faire voir à un homme que l'on disoit avoir des secrets qui redressoient les boiteux; comme il n'y a que Dieu qui fasse ces miracles, il en revint plus boiteux qu'il n'étoit lorsqu'il y alla et après lui avoir fait de fort grands maux. Il a été deux fois à Barrége, d'où il écrivoit souvent; et même il m'écrivoit et on faisoit fort valoir l'amitié qu'il avoit pour moi naturellement. Enfin je me résolus de le faire mon héritier, pourvu que le Roi voulût faire revenir M. de Lauzun et consentir que je l'épousasse. Je fus quelques jours à dire à madame de Montespan: « Il me passe dans la tête tant d'affaires dont je voudrois vous entretenir, et il faudroit que j'en eusse le temps! on nous trouble toujours. » Elle me parut un jour l'être et ne me disoit rien. Comme elle est plus habile que moi, et que la passion qu'elle avoit d'aller à ses fins pour M. du Maine n'étoit pas cependant si violente que celle qui me faisoit agir, elle raisonnoit bien plus de sang-froid, et elle prenoit bien plus de mesures pour aller à ses fins que moi aux miennes. Enfin je dis un jour à Baraille de lui aller proposer de ma part. Il le fit, et elle le reçut comme on peut juger. Le lendemain j'allai la voir et elle me remercia et me dit que comme mes intérêts lui étoient plus chers que les siens, elle ne vouloit pas en parler au Roi que l'on n'eût pris pour cela toutes les mesures nécessaires pour parvenir où je voulois aller. Elle me loua fort de la constance avec laquelle j'avois persévéré à faire la fortune de M. de Lauzun; que les grands princes et princesses avoient des vouloirs dans des temps et les oublioient dans d'autres; qu'elle n'aimoit point cela. Elle n'oublia pas de faire entrer M. de Lauzun dans les raisons que j'avois de n'avoir point changé; qu'elle croyoit que ce que je voulois faire plairoit au Roi, et que je voulois faire un si grand bien à M. du Maine, que le Roi aimoit tendrement, qu'elle ne pouvoit douter qu'après cela il ne fît tout ce que je voudrois. Le jour d'après elle me dit que le Roi s'étoit malheureusement

(1) La Voisin et la Vigoureux, célèbres empoisonneuses, furent traduites devant cette chambre, formée le 7 avril 1679, pour poursuivre cette monstrueuse affaire, dans laquelle se trouvèrent compromises des personnes du plus haut rang.

(2) Plusieurs auteurs ont fait mention de cette intrigue; aucun n'a nommé cette dame.

engagé à ne consentir jamais à mon mariage, par des lettres qu'il avoit écrites aux ambassadeurs dans tous les pays étrangers; que c'étoit une œuvre des ennemis de M. de Lauzun; qu'ils croyoient par-là lui avoir lié les mains; que les conjonctures des temps changent les affaires. Je lui témoignai un grand gré de tout ce qu'elle me disoit, et il me sembloit qu'elle agissoit de bonne foi. Baraille venoit plus souvent à Saint-Germain qu'à l'ordinaire; enfin, après avoir parlé plusieurs jours de l'affaire, je croyois que c'étoit assez de faire connoître ma bonne volonté pour une si grande affaire, pour que l'on me proposât de la reconnoître par l'exécution de celle que je désirois tant. Madame de Montespan me dit: « Vous voulez que M. de Lauzun sorte et vous faites des propositions pour cela. Il est inutile de m'en faire, si vous ne voulez pas que j'en parle au Roi. Il ne devinera pas: il lui faut parler. » Je la priai de le faire; elle me dit: « Il faut témoigner au Roi la vue que vous avez pour M. du Maine par l'amitié que vous avez pour lui et par le désir de lui plaire; et par-là vous unir encore plus étroitement à lui, sans parler de M. de Lauzun. Il a peut-être autant d'envie que vous de le faire sortir. Vous savez bien tous les gens qui lui ont fait du mal, qui le craignent et qui sont toujours à lui en dire du mal dès qu'ils voient qu'il a quelque pitié de son état; et plus le Roi témoigne de la bonté pour lui, plus ils lui nuisent. Quand il leur pourra dire: Ma cousine en use d'une manière avec moi que je ne puis lui rien refuser, ainsi vous traiterez tout cela avec lui, et on ne saura que M. de Lauzun sortira que quand on enverra l'ordre pour le faire sortir. Ne serez-vous pas bien aise d'avoir une affaire secrète à ménager avec le Roi, que l'on verra éclore tout d'un coup sans qu'on l'ait sue? Pour moi, je vous avoue que j'en sens du plaisir. » Je consentis qu'elle en parlât au Roi; et nous résolûmes que le lendemain, quand il viendroit chez la Reine, il me mèneroit dans les petits cabinets. Ce qu'il fit et me dit: « Madame de Montespan m'a appris hier au soir la bonne volonté que vous avez pour le duc du Maine; j'en suis touché comme je dois. Je vois que c'est par amitié pour moi que vous le faites: il n'est qu'un enfant qui ne mérite rien. J'espère qu'il sera un jour honnête homme; qu'il se rendra digne de l'honneur que vous lui voulez faire. Pour moi, je vous assure qu'en toutes occasions je vous donnerai des marques de mon amitié. » Madame de Montespan fut ravie que j'eusse fait ce pas, et elle ne songea plus qu'à m'en faire faire un plus grand. En ce temps-là je ne croyois que promettre; elle me flattoit et je n'avois de plaisir qu'à être avec elle. Quoiqu'elle soit de la plus charmante conversation qui se puisse, cela augmentoit tous les jours par les soins qu'elle prenoit de me plaire et de me dire tout ce qui me faisoit plaisir. Elle me venoit voir plus souvent qu'à l'ordinaire; nous allions nous promener ensemble. Le Roi me parloit beaucoup plus qu'il n'avoit accoutumé et pas un mot de M. de Lauzun. Je la pressois d'en parler; elle me répondoit toujours: « Il faut avoir patience. » Le duc du Maine revint: elle alla au-devant de lui. Il alla chez le Roi, puis elle me l'amena. Comme il avoit bien de l'esprit, on lui dit l'affaire; on le connoissoit capable de garder un secret. Il me fit de grands remercîmens et me venoit voir avec grand soin.

Monseigneur commença à se mieux porter: on fit une banque chez lui, où madame de Montespan se donna beaucoup de mouvemens. Il resta quelques bijoux de ceux qu'on avoit portés, qui ne furent pas mis, entre autres une petite coupe d'or où il y avoit quelques diamans qui étoient fort jolis pour mettre sur la toilette. Madame de Montespan s'aperçut que j'en avois envie: elle me l'envoya le soir par M. du Maine. Tous ces soins-là plaisent: quand on a affaire à une personne entêtée, il est bien aisé par des soins de la contenter et de la faire donner de plus en plus dans les panneaux qu'on lui tend. La guérison de Monseigneur fut attribuée à un remède qu'il prit. Son mal étoit venu d'avoir trop mangé de ces petits citrons doux de Portugal. Le dévoiement avoit duré tout le voyage de Flandre, sans qu'il eût discontinué de vivre à son ordinaire. Il est grand mangeur; on n'avoit songé à lui faire aucun remède que quand il fut obligé de demeurer au lit. Les médecins firent leurs remèdes, et on se servit même de ceux de quelques-uns qui disoient en avoir de spécifiques; et enfin un parent de Mandat, conseiller au parlement, qui avoit fort voyagé, en proposa un, qui étoit une maniere d'œufs de poisson qu'il avoit apportés de ses voyages. On les mit en poudre dans un bouillon; Monseigneur parut le vouloir bien prendre, et les médecins se trouvèrent de cet avis. Il en fut guéri à la seconde prise, sans qu'il lui en restât qu'un peu de foiblesse, qui est toujours la suite des longues maladies.

Madame de Montespan proposa à Baraille que je fisse une donation de Dombes et du comté d'Eu. Il m'en parla et elle ensuite. Je dis que ce seroit par mon testament que je donnerois; que je me portois trop bien pour le faire sitôt, et que c'étoit assez de l'avoir promis une fois

sans en dire davantage. Elle dit que le Roi le vouloit ainsi. M. Colbert entra dans l'affaire. Elle ne me disoit que des douceurs : elle n'en usoit pas de même avec Baraille; elle lui disoit : « On ne se moque point du Roi ; quand on lui a promis, il faut tenir. » Je lui disois : « Je veux la liberté de M. de Lauzun : je ne sais si on la lui accordera quand j'aurai fait ce qu'on demande. » Toutes ces conversations me donnoient beaucoup d'inquiétude et me faisoient passer de méchantes nuits. Quand Baraille avoit été la dernière fois à Pignerol, M. de Lauzun lui avoit dit : « S'il ne tient qu'à ma charge pour sortir d'ici, j'en donnerois volontiers ma démission. » Je lui avois mandé que je donnerois de mon bien à M. du Maine pour cela. Il m'en avoit fort remerciée, et avoit consenti que je disposasse du comté d'Eu, quoique je le lui eusse donné par un contrat de vente que je lui en avois passé pendant sa prison, qui avoit été entre les mains de madame de Nogent, et avoit après passé en celles de Baraille. Après bien des allées et des venues, on dit un jour à Baraille que si je n'exécutois ce que j'avois promis, on le mettroit à la Bastille. Cela m'alarma fort. Enfin je consentis à ce qu'ils voulurent, et fis une donation de la souveraineté de Dombes, et un semblable contrat de vente du comté d'Eu à celui que j'avois fait à M. de Lauzun. Les biens de Normandie ne se peuvent pas donner comme ailleurs : et c'est pour cela que l'on avoit pris la voie de la vente toutes les deux fois. Ces actes furent passés chez madame de Montespan, qui y parla pour M. du Maine : elle avoit un pouvoir du Roi. Là étoient M. Colbert, son neveu Vaubourg (les notaires étoient Foin et Chupin), madame de Montespan, Baraille et moi. Après que tout fut signé, M. Colbert l'alla dire au Roi. Je demeurai chez madame de Montespan : Baraille y resta avec nous. Elle me dit, après mille remercîmens : « Je ne puis m'empêcher de vous dire que vous allez être la plus heureuse personne du monde et que vos ennemis ou envieux vont être déconcertés. Vous ne vous êtes pas attiré les uns; vous n'avez jamais fait mal à personne; pour les autres, on en a toujours; le bonheur et le mérite les attirent toujours : on s'en console. Jugez-en vous-même, qui êtes la cousine germaine du Roi, qui vous a toujours aimée et considérée comme sa sœur. Ceci va augmenter l'amitié et la confiance, et vous lier étroitement ; il ne songera qu'à vous donner des marques de sa reconnoissance, qu'à vous faire les plaisirs qu'il pourra imaginer ; vous serez de tout : il voudra que tout le monde voie la considération qu'il aura pour vous. Il n'y aura personne, que ceux qui espéroient avoir votre bien, qui ne dise que vous venez de faire un tour habile et d'une bonne tête. Pour moi, outre mon intérêt, par celui que je prends à tout ce qui vous touche, je me sens une joie sensible de tout ceci. » J'écoutois tout cela avec plaisir, et cet encens me montoit fort à la tête et j'en étois bien remplie. Dès que je fus en ma chambre, je laissai tomber mon miroir, qui est une grosse glace de cristal de roche fort épais. Je dis à Baraille : « Je meurs de peur que ce ne soit un augure que je me repentirai de ce que je viens de faire. » Il se moqua de moi.

Toute ma vie j'avois eu envie d'avoir une maison auprès de Paris ; j'en avois toujours cherché, et à toutes celles que j'avois vues j'y trouvois toujours quelques défauts, quelque jolies qu'elles fussent, soit à la situation ou au bâtiment ; je n'en avois trouvé aucune à mon gré. On m'en indiqua une qui étoit à deux lieues de Paris, à un village nommé Choisy, sur le bord de la rivière de Seine. J'y courus en grande hâte ; je la trouvai à ma fantaisie, au moins la situation : il n'y avoit point de bâtiment. Je l'achetai quarante mille livres; j'y menai Le Nôtre, qui dit d'abord qu'il falloit mettre bas tout ce qu'il y avoit de bois. On me fit le plan d'une maison qui n'avoit qu'un étage. La proposition d'abattre le peu qu'il y avoit de couvert me déplut : j'aime à me promener à toutes sortes d'heures. Le Nôtre dit au Roi que j'avois choisi la plus vilaine situation du monde ; que l'on n'y voyoit la rivière que par une lucarne. Quand j'allai à la cour peu de jours après, très-entêtée de ma maison, le Roi me questionna beaucoup et me fit grand plaisir. Après m'avoir bien laissée conter, il me dit ce que Le Nôtre lui avoit dit. Je le plantai là ; je fis accommoder ma maison à ma mode ; je fis abattre un assez joli corps de logis pour un particulier comme étoit M. le président Gontier, qui étoit si mal dans ses affaires que ses créanciers l'obligèrent de vendre cette maison de plaisir. J'employai Gabriel, un fort bon architecte, qui suivit fort bien mes intentions. C'est un grand corps de logis avec deux avances aux deux bouts, pour marquer des pavillons tous de pierre de taille, sans aucun ornement ni architecture. Si j'avois lu les livres qui en traitent, j'aurois fait une belle description : cela auroit été une affectation qui ne me convient pas. Il y a une grande terrasse qui regarde depuis un bout jusqu'à l'autre du jardin. Monsieur m'a appris que quand il n'y a que cent arpens, on ne doit pas y donner le nom de parc ; j'y ai pourtant ce nombre-là, à y compter les cours et les bâtimens. Au dessous

de cette terrasse, devant la maison, est un parterre assez petit, borné par la rivière, que l'on voit de l'appartement d'en bas. Comme j'ai pris ma maison pour y aller en été, j'ai pris mes mesures pour que l'on vît la rivière dans le temps qu'elle est la plus basse; de mon lit je la vois et les bateaux qui y passent. A droite et à gauche sont deux petits bois et une grande terrasse qui règne encore d'un bout du jardin à l'autre; il y a des fontaines autant qu'il en faut; et si j'en voulois davantage, j'en aurois. J'y ai fait planter beaucoup d'allées qui viennent fort bien. Ce qui est de plus agréable, c'est que de tous les côtés de ma maison on voit la rivière, et de tous les bouts des allées. D'un côté de ma maison on voit jusqu'à l'arc de triomphe; de l'autre Villeneuve-Saint-Georges, la forêt de Senart et la plaine de Creteil. On voit Saint-Maur, Villeneuve-le-Roi, à M. Pelletier le ministre, où est une belle maison que le chancelier Du Vair avoit autrefois fait bâtir. Il y a à ma maison une belle orangerie, un agréable potager avec trois fontaines, et tout ce qu'il faut pour accompagner la beauté de ma maison, qui a de la grandeur, quoiqu'elle soit petite. Il y a une assez belle galerie qui n'est pas peinte, la chapelle est belle, bien peinte par La Fosse, un des meilleurs peintres de ce temps après M. Le Brun. Le long-temps qu'il auroit fallu employer pour peindre la galerie, et celui qu'elle eût senti, m'en ont empêchée. La maison est commode: il y a un cabinet où toutes les conquêtes du Roi sont en petit, par Vander-Meulen, un des plus habiles peintres de ces manières. Le portrait du Roi est partout, comme le plus bel ornement qui puisse être en lieu du monde, le plus cher et le plus honorable pour moi. Il y a une salle où je mange où sont tous mes proches, c'est-à-dire le Roi, mon grand-père, la Reine, ma grand'mère, le roi Louis XIII, mon oncle, la reine Anne d'Autriche, sa femme, les reines d'Angleterre et d'Espagne, mes tantes, et les Rois, leurs maris, la duchesse de Savoie, ma tante, mes sœurs et leurs maris, la princesse de Savoie, fille aînée, et la duchesse de Parme sa cadette; ma mère, ma belle-mère et l'infante Isabelle-Claire-Eugénie d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, à qui mon père avoit tant d'obligations, et dont il honoroit tant la mémoire, qu'il est bien juste de la placer ici parmi tous mes proches. Les portraits de messieurs les princes Henri de Bourbon, Louis-Henri, Jules et Armand, princes de Conti, y sont aussi, et mesdames les princesses Marguerite de Montmorency, Claire-Clémence de Maillé, Anne, palatine de Bavière, et Anne Martinozzi. Si M. le prince, dernier mort, avoit pu y avoir une place où toutes ses grandes actions eussent pu être représentées, c'eût été une très-belle décoration qui feroit un très-grand plaisir à une petite-fille de France, dont la mère étoit de Bourbon. Chacun de ces portraits a son nom écrit au bas, afin que si quelqu'un avoit une ignorance assez crasse pour ne les pas connoître, il eût recours à la lettre. Pour ma belle-mère on sait assez qu'elle étoit de la maison de Lorraine. M. de Montpensier y est aussi, avec madame sa femme Catherine-Henriette de Joyeuse; et moi sur la cheminée, qui tiens le portrait de mon père. Les portraits du Roi y sont aussi, tout jeune. Au petit cabinet où sont les conquêtes du Roi, les siéges, les combats, les occasions y sont écrites, afin que l'on sache ce que c'est. On y connoît le Roi partout: il est fort bien peint; il est sur la cheminée à cheval. Il n'y a à dire sinon que le cabinet est trop petit. Il y auroit encore bien des actions à y ajouter. Je trouvai des places ailleurs, pour avoir la joie de voir les grandes actions qu'il a faites et qu'il continuera de faire pendant ma vie. M. le duc d'Enghien, Louis de Bourbon et Françoise, légitimée de France, y sont aussi. Comme ils y ont été mis les derniers, je ne m'en suis souvenue qu'après les autres. Il y a une salle de billard, où il y a encore des portraits: celui du grand duc, mon beau-frère, et de ma sœur de Guise, avec son mari; le duc de ce nom, de la maison de Lorraine; M. le duc du Maine, armé sous une tente, et un bataillon de Suisses, dont il est colonel général, auprès. J'ai voulu qu'il fût peint de cette manière: j'aime cette nation, et je crois que je leur ferois plaisir.

Le comte de Toulouse est sur une coquille sur la mer, en petit dieu de cet élément. Le grand duc, père de mon beau-frère, la grande duchesse, sa mère, et madame de Guise, que M. de Montpensier avoit épousée, et tous ses enfans; le prince de Joinville, qui mourut en Italie pendant l'exil de Monsieur et madame ses père et mère. Il étoit très-bien fait et de grande espérance; il avoit fait la campagne de Piémont, volontaire dans l'armée royale, où il avoit donné beaucoup de marques de son mérite et de sa bravoure: on le rapporta malade à Florence, où il mourut. M. de Guise, son frère, devint l'aîné: il avoit été nourri pour être d'église; il étoit archevêque de Reims, il avoit beaucoup de grands bénéfices. Pour moi, je suis persuadée que c'est ce qui a porté malheur à cette grande maison, qui est présentement finie, que le mauvais usage qu'il a fait du bien d'église, et les cardinaux ses oncles. On pourra même dire

que la témérité avec laquelle le Balafré avoit osé attaquer le Roi, mon grand-père, leur a pu aussi porter malheur; il vaut mieux que d'autres le disent que moi : les Bourbons sont de bonnes gens, ils ont un fond de bonté qui leur doit toujours attirer les bénédictions de Dieu. Il y auroit bien des discours à tenir de mon oncle Henri de Lorraine: la conquête de Naples en est un bien extraordinaire ; cela est si court que l'on en parleroit plus long-temps que cela n'a duré, et les écrivains le diront assez. Il y avoit encore un duc de Joyeuse, mon oncle aussi, qui est mort en Italie, et M. le chevalier de Guise, dont j'ai parlé dans ces Mémoires, et madame l'abbesse de Montmartre et mademoiselle de Guise, dont j'ai aussi fait mention : sa mort me donnera bien occasion d'en parler. Là est aussi le prince de Toscane, mon neveu, que l'on m'avoit envoyé lorsqu'il n'avoit que quatre ans, avec son oncle qui n'en avoit que six, qui est à cette heure cardinal de Médicis. Je ne puis parler de mon neveu sans dire à son avantage ce que madame la Dauphine a dit plus d'une fois devant moi. Comme elle parloit du désir que madame l'électrice de Bavière, sa mère, avoit toujours eu qu'elle fût mariée en France, par l'envie qu'elle avoit toujours eue d'y venir et le regret de n'y être pas venue, depuis sa mort on lui en parloit moins; enfin on en parla beaucoup, et les affaires ne s'avançoient point : on remettoit d'un jour à l'autre. Elle s'en impatienta, et l'Empereur fit parler à M. l'électeur pour le prince de Toscane. Un jour elle lui dit : « Le roi de France me traite comme son pis-aller, il me marchande; pour moi, je suis si lasse de ces manières-là, que je vous prie de me marier avec le prince de Toscane. » Et sur cela, elle ajoutoit qu'elle auroit été fort heureuse ; qu'elle souhaitoit fort que sa sœur l'épousât. Ce fut en cette occasion que je lui entendis dire pour la seconde fois : « Elle a eu ce contentement, elle a vu ce mariage fait avant sa mort. » Le récit de cette salle a fait beaucoup de digressions sur les portraits qui y sont. Une grande partie de la maison de Joyeuse y est : le maréchal de ce nom, et sa femme, Marie de Batarnai, d'une fort grande maison ; l'amiral de Joyeuse, qui étoit son fils aîné, favori de Henri III, qui lui fit épouser la sœur de la reine Louise, qui étoit de Lorraine, fille de M. de Vaudemont; son père étoit cadet de souverain, aussi bien que celui de ma belle-mère. Le Roi, lui proposant ce mariage, lui dit : « Je voudrois avoir une sœur à marier ou une fille, je vous la donnerois ; je n'ai rien de plus proche que la sœur de la Reine. » Le second fils étoit le comte de Bouchage, depuis duc de Joyeuse, qui épousa la sœur de M. d'Epernon, de laquelle il n'eut que madame de Montpensier, ma grand-mère : elle fut mariée à dix ans. M. le cardinal de Joyeuse, son oncle, frère de ceux dont je viens de parler, la maria à Cléry à M. de Montpensier, qui alla au devant d'elle jusqu'à ce lieu. Elle n'avoit point de mère; madame de Pordeac, femme de qualité et sa parente, la mena ; celle-ci étoit la mere de la maréchale de Roquelaure. Il y a encore deux fils de M. le maréchal de Joyeuse, dont l'un mourut à la bataille de Coutras, de regret que l'amiral l'eût perdue ; il étoit blessé et il ne voulut pas se laisser panser. La vie de M. le duc de Joyeuse est assez extraordinaire : il se fit capucin. Un gentilhomme de Normandie, nommé Caillières, l'a écrite et me l'a dédiée : elle est fort divertissante; celle du cardinal l'est aussi. Tous les gens de cette maison ont été aussi illustres par leur vertu que par leur naissance. J'en suis fort aise : je n'aurois pas aimé que ma grand'mère n'eût pas été au-dessus du commun. J'ai eu du contentement; c'étoit une dame d'une grande vertu et de beaucoup de mérite. J'ai souvent ouï dire que si le Roi, mon grand-père, avoit vécu, elle ne se seroit pas remariée et qu'il l'en eût empêchée. Ma mère n'avoit que trois ans quand mon grand-père mourut, et elle étoit accordée à mon oncle, le duc d'Orléans, qui mourut à sept ans. M. de Montpensier étoit déjà malade quand mon oncle mourut : il fut long-temps en un état qui marquoit qu'il n'iroit pas loin. Son mal étoit à la poitrine : il y avoit reçu un coup de pistolet à la bataille d'Ivry, qui avoit quelque relation aux poumons. Il étoit jeune alors et aimoit les plaisirs plus que sa santé : il mourut à quarante-deux ans. Après la mort de mon oncle, le Roi, mon grand-père, lui manda qu'il avoit encore un fils, et qu'il succéderoit à son frère, et qu'il seroit son gendre. Quoique l'on ne soit pas fort tendre dans la maison royale, on s'avise quelquefois de donner des consolations qui ne se pratiquent pas entre les particuliers. J'ai ouï dire à madame la comtesse de Fiesque, ma gouvernante, que l'on habilla ma mère en veuve, hors que c'étoit du crêpe blanc, et qu'on l'envoya ainsi au Roi, mon grand-père, et à la Reine, ma grand'mère : ce qui les fit un peu rire. J'ai ouï dire que M. de Montpensier, mon grand-père, disoit à M. de Guise : « Monsieur, je vous laisserai ma femme par testament, afin que vous m'en ayez de l'obligation; quand je ne le ferois point, elle ne laissera pas de vous épouser. » Elle n'avoit que vingt ans. Mon grand-père étoit fort beau et fort bien fait; il

étoit fort débauché ; il avoit toujours des maîtresses ; il n'amenoit guère sa femme à la cour : il avoit peur que le Roi, mon grand-père, n'en fût amoureux. On dit qu'elle étoit fort belle. Elle demeuroit toujours à Champigny ou à Gation, avec M. le cardinal. Sans tout ce qui m'est venu dans l'esprit de dire sur les portraits, on se seroit fort ennuyé à Choisy et on en auroit trouvé le séjour fort long. M. le maréchal de Bouillon, qui avoit épousé la cousine-germaine de M. de Montpensier, qui étoit de Nassau et fille d'Isabelle de Bourbon, abbesse de Jouars, laquelle se fit huguenote et épousa le prince Maurice. Les portraits de M. de Turenne et du cardinal de Bouillon s'y trouvent aussi. Il paroît, par le détail où je suis entrée sur Choisy, que j'aime cette maison comme mon ouvrage : je l'ai toute faite ; on m'en parloit souvent, et madame de Montespan me disoit, quand j'étois chez elle : « Le Roi ne songera dorénavant qu'à vous surprendre par tous les agrémens dont il se pourra imaginer : il vous fera mille présens de tout ce qu'il y aura de plus joli ; il vous fera peindre Choisy : il n'est pas encore achevé. Vous trouverez, à tous les voyages que vous ferez, quelque nouveauté, une chambre peinte, une fontaine, une chambre meublée, des statues : il en fera son plaisir comme de Versailles. » Ces contes finirent là.

J'oubliois de dire que le jour que j'eus signé la donation, il ne me parla qu'à la passade ; il me dit seulement : « Je crois que vous êtes contente et moi aussi ; » et à souper il me faisoit des mines et causoit avec moi : cela avoit très-bon air. Le lendemain il vint chez madame de Montespan comme j'y étois ; il me dit : « Je suis ravi que l'affaire soit achevée ; vous ne vous en repentirez pas, et je ne songerai qu'à vous donner des marques de ma reconnoissance ; cette affaire nous unira plus que jamais et fera une amitié entre nous que rien ne sauroit rompre. Quand mon frère et M. le prince sauront ce fait, ils n'en seront pas contens : ne les craignez point, je vous maintiendrai bien contre eux. » Enfin il me dit tout ce qui se peut dire de tendre, d'engageant et de reconnoissant. J'étois ravie et me croyois au-dessus de tout. Cette semaine on me retint à faire *media nox* chez madame de Montespan : ce qui fut fort remarqué ; et la comtesse de Fiesque me dit quelque temps après que l'on disoit que j'avois donné tout mon bien à M. du Maine ; je dis fort que non. Ensuite Monsieur me le dit, et que pour lui il m'avoit toujours aimée sans intérêt ; qu'il continueroit et qu'il souhaitoit que cela me pût profiter, et que l'on tînt tout ce que l'on me promettoit et que j'eusse plus d'agrément que je n'en avois eu par le passé. Je parlois souvent à madame de Montespan pour M. de Lauzun ; elle me témoignoit beaucoup d'empressement pour sa liberté. Un jour elle me dit : « Il ne vous faut point flatter : le Roi ne consentira jamais que vous épousiez M. de Lauzun comme vous voulez faire, ni qu'on l'appelle M. de Montpensier ; il le fera duc, et si vous voulez vous marier, il ne fera pas semblant de le savoir ; il grondera ceux qui le lui diront : ce sera tout de même. » Je lui répondis : « Quoi ! Madame, il vivra avec moi comme mon mari, il ne le sera pas publiquement ? Que pourra-t-on dire et croire ? » Elle me répliqua : « On n'en sauroit jamais rien croire que de bon ; votre conscience ne vous reprochera rien ; le respect que l'on a pour le Roi et la considération que l'on a pour vous feront qu'on n'en dira rien ; et, croyez-moi, vous serez plus heureuse mille fois. M. de Lauzun vous en aimera mieux : les mystères donnent du goût ; nous irons souvent nous promener. » Elle faisoit des projets de nouveaux plaisirs, et ne songeoit qu'à m'amuser. Il lui étoit aisé : j'ai beaucoup d'inclination pour elle, qui est fort aimable ; c'est une race de beaucoup d'esprit et d'esprit fort agréable que les Mortemart : madame de Thianges en a beaucoup aussi, et M. le maréchal de Vivonne. Madame de Montausier disoit qu'il avoit un attrait pour la maison royale, et que quand il étoit quelque part, nous ne le pouvions pas quitter.

Je m'impatientois quelquefois de la longueur du temps que l'on mettoit à faire sortir M. de Lauzun ; je n'en parlois pas au Roi : il me sembloit cependant que ce que j'avois fait étoit une sollicitation continuelle, et que toutes les fois qu'il voyoit M. du Maine sa présence le devoit faire souvenir de ce qu'il avoit à faire. Madame la Dauphine devint grosse : ce fut une grande joie ; comme elle étoit fort délicate, elle demeuroit souvent à sa chambre, et même y gardoit le lit ; le Roi lui rendoit beaucoup de soins. C'est en ce temps-là qu'il commençoit à aller chez madame de Maintenon, qui avoit un appartement au-dessus de la chambre du Roi. Auparavant le mariage de M. le Dauphin, elle logeoit chez mademoiselle de Tours ; et peu de jours avant qu'elle allât au-devant de madame la Dauphine, elle avoit eu un appartement en haut où logeoit mademoiselle d'Elbœuf : le Roi n'y avoit pas été. J'avois oublié de nommer le duc de Verneuil, qui étoit fils naturel du Roi, mon grand-père, dans la salle du billard de Choisy, et madame sa femme, qui étoit fille du chancelier Séguier : c'étoit un fort bon homme, qui

avoit été jusqu'à soixante ans d'église, et qui s'étoit avisé de se marier. Elle est fort bonne femme aussi, qui a été toujours de mes amies; elle étoit veuve du duc de Sully.

[1681] Un jour que je ne songeois à rien, madame de Montespan envoya, comme j'étois à table, me demander si je voulois aller me promener: qu'il faisoit beau. Je lui mandai que non. Elle renvoya me prier de passer par sa chambre, ayant à me parler. Je lui mandai que j'y passerois. Le Roi demanda ce que c'étoit, je lui dis. Il me dit: « Allez-y, puisqu'elle a à vous parler. » Le cœur me battit, et je jugeai bien que cela regardoit M. de Lauzun. Lorsque j'y allai, j'envoyai dire à Baraille, qui étoit à Saint-Germain, d'y venir. En entrant, madame de Montespan me dit: « Vous n'avez guère hâte de venir, et j'en avois beaucoup que vous vinssiez. Le Roi m'a dit de vous dire qu'il feroit sortir M. de Lauzun de Pignerol, pour aller à Bourbon. » Je répondis: « Quoi! il ne reviendra pas droit ici, après tout ce que j'ai fait? » Elle me dit: « Je n'en sais pas assez; il vous laisse le choix de qui il vous plaira pour le garder: il veut que cela ait un air de prison. » Je pleurai, et elle me disoit: « Vous êtes bien difficile à contenter; quand vous avez, vous voulez encore avoir. » Baraille vint; nous nous allâmes promener au Val, qui est un jardin au bout du parc de Saint-Germain. Quand nous fûmes là, elle me dit: « Le Roi m'a dit de vous dire qu'il ne veut pas que vous songiez jamais à épouser M. de Lauzun. » Sur cela je me mis à pleurer et dire que je n'avois fait les donations qu'à cette condition, et que toutes les propositions avoient roulé sur cela. Madame de Montespan me dit: « Je ne vous ai jamais rien promis. » Elle avoit son compte; ainsi elle souffrit sans rien dire tout ce qu'il me plut de dire. Baraille étoit fort embarrassé; il ne disoit mot et plaignoit l'état où j'étois. Ils m'exhortèrent fort à me consoler; que c'étoit un parti que je devois avoir pris dès la première rupture. Je trouvai que madame de Montespan auroit dû ne me pas flatter là-dessus comme elle avoit fait, et qu'il auroit mieux valu me dire des duretés, que de m'amuser à une affaire que je souhaitois et qui étoit impossible. Comme on va à ses intérêts plutôt qu'à ceux des autres, on se ménage et on ne les ménage point. Cette promenade fut fort longue; et quoiqu'elle n'aime guère à marcher long-temps, elle me tint toujours compagnie sans se plaindre. Le Roi vint souper; je le remerciai très-humblement de m'avoir accordé la liberté de M. de Lauzun; que la grâce ne seroit pas entière tant qu'il n'auroit pas l'honneur de le voir et d'être auprès de lui: ce qu'il souhaitoit par-dessus tout; sa liberté ne lui étoit rien sans cela; que j'étois si attendrie de ses bontés pour moi et pour M. de Lauzun, que je craignois de pleurer devant tout le monde; que je ne pouvois lui dire tout ce que je sentois dans mon cœur. Je crois que, le soir, madame de Montespan lui parla pour envoyer promptement les ordres. M. de Louvois envoya chercher dès le matin Baraille, pour lui dire que le Roi lui avoit ordonné de mander à Saint-Mars de mener M. de Lauzun à Bourbon, où il avoit besoin d'aller pour sa santé; qu'il pouvoit y aller s'il vouloit; que le Roi le trouvoit bon; et lui fit quelques honnêtetés; il lui dit qu'il ne se vantoit pas d'y avoir contribué. Baraille lui demanda s'il ne prendroit pas congé du Roi: M. de Louvois lui dit qu'oui, et qu'il se présentât dans la galerie quand le Roi iroit à la messe. Baraille vint m'éveiller pour me dire ce que M. de Louvois lui avoit dit, et qu'il vaudroit autant que M. de Lauzun ne sortît pas, que d'être accompagné de Saint-Mars; qu'ils ont tous les jours des démêlés, et que cela lui feroit de nouvelles affaires. Je me levai et m'en allai chez madame de Montespan pour lui dire que ce fût Saint-Rut qui le gardât avec des gardes-du-corps, et quelque exempt de ce corps-là. Madame de Montespan envoya je ne sais qui parler au Roi, qui répondit que ce ne pouvoit pas être des gardes-du-corps ni un officier qui le garderoit; que les mousquetaires l'avoient mené; qu'il falloit que c'en fût des deux compagnies; que je choisirois celui des officiers qui me seroit le plus agréable. Je dis à madame de Montespan: « Voyons. » Baraille dit: « Tout est bon. » M. de Noailles vint chez madame de Montespan; il nomma Maupertuis, dont je fus fort contente. On l'alla dire au Roi. Il dit, quand il passa pour aller à la messe: « J'ai changé l'ordre: ce sera Maupertuis. » Tout le monde fut étonné de voir Baraille parler au Roi et faire comme un homme qui prend congé. A mon retour de la messe, je dis à Maupertuis: « Je vous souhaite un bon voyage. » Il me répondit: « Je ne sais ce que c'est. — Je ne vous en dirai pas davantage, lui répliquai-je; je suis ravie que ce soit vous: je vous prie de lui bien faire mes complimens. » M. de Louvois renvoya quérir Baraille et lui dit: « Comme M. de Lauzun a eu quelques démêlés avec Saint-Mars pendant sa prison, le Roi a jugé plus à propos d'envoyer M. de Maupertuis et des mousquetaires pour le garder; et comme le voyage est long et que la saison des eaux avance, Maupertuis avec quatre mousquetaires partiront en

poste, et trouveront les autres au retour à Lyon. » Ils étoient douze et un maréchal-des-logis nommé Rouillas. Baraille fut fort content : il partit incessamment. M. de Lauzun eut une très-grande joie quand il arriva. M. Fouquet étoit mort (1) l'hiver d'auparavant; il l'avoit vu et il s'étoit raccommodé. Madame Fouquet n'étoit pas contente de lui; il en avoit fait force contes, et depuis même pendant qu'il étoit à Bourbon. Il ne se sépara pas bien d'avec Saint-Mars et sa femme, ni avec d'Erville, gouverneur de Pignerol, qui est un fort bon homme, et qui avoit toujours eu beaucoup d'honnêtetés pour lui en toutes occasions. Je lui conseillai fort de ne voir personne à Bourbon; de témoigner qu'il ne songeoit qu'à voir le Roi, et que tout hors cela lui étoit indifférent. Il écrivit des merveilles et ne fit pas de même.

Madame de Nogent avoit fait un voyage à Pignerol il y avoit un an; elle avoit été à Turin voir madame de Savoie : elle l'avoit fort priée, par l'ancienne amitié qu'elle avoit eue pour son frère, de vouloir travailler pour sa liberté. Elle s'étoit donné là des airs fort ridicules qui m'avoient déplu; quoique je n'aie pas tout su, je crois qu'elle m'avoit fort reniée. Elle avoit fait une tracasserie que La Motte m'avoit découverte; elle étoit enragée contre elle d'une affaire qu'elle lui avoit voulu faire, dont le détail seroit trop long, et peu favorable pour madame de Nogent et M. de Lauzun. La Motte m'avoit écrit une lettre de quatre feuilles de papier : elle me disoit qu'elle ne pouvoit pas être toujours la victime de madame de Nogent, et savoit que je ne parlois pas bien avantageusement d'elle, qui ne m'avoit jamais rien fait, et qui ne souhaitoit rien tant que l'honneur de mes bonnes grâces et de se justifier auprès de moi. Il y avoit dans le paquet une lettre de madame de Nogent, où elle me vouloit faire passer pour une sotte, dans une lettre à un de ses parens, qui avoit donné sa lettre à La Motte. Un prêtre m'apporta ce paquet à Choisy, de la part des carmélites, et s'en alla. Quand madame de Nogent fut revenue de Pignerol, je lui montrai; et depuis ce temps-là je la vis moins. Je ne la menai plus à Eu avec moi; elle vit bien que cette lettre, ajoutée à sa conduite, me découvroit des vérités qui étoient désavantageuses pour elle. Je ne lui mandai rien du voyage de M. de Lauzun à Bourbon; M. de Louvois l'envoya quérir et lui dit, à ce que j'ai su : « Votre frère sort pour aller à Bourbon; il faut que vous l'alliez trouver à Lyon pour l'y mener, et que vous fassiez tout comme si vous aviez eu part à l'affaire, quoique Mademoiselle et Baraille aient tout fait sans votre participation. » Quand elle me vint voir pour me dire adieu, elle me dit : « Quelques mauvais traitemens que l'on me fasse, je ferai mon devoir. » Je lui recommandai fort de dire à M. de Lauzun de ne voir personne. M. de Nevers qui étoit chez lui avec M. de Vivonne, qui étoient de ses anciens amis, lui envoyèrent faire un compliment, et qu'ils l'iroient voir; il les pria de n'y point venir. Madame la maréchale d'Humières y alla, qui n'étoit pas son amie particulière; il ne sortit pas de chez elle, et me mandoit toujours qu'il ne voyoit personne. Quand elle revint, elle me vint voir à Choisy où j'étois; elle dîna avec moi, y resta toute la journée, et ne parla que de tout ce qu'elle avoit fait à Bourbon, de la compagnie qui y étoit; elle n'osa nommer M. de Lauzun; elle parla fort de madame de Nogent; qu'elles dînoient les unes chez les autres avec leur compagnie. A tout cela je ne lui disois rien, et elle s'en alla sans que je lui fisse aucune question. Elle ne garda pas le même silence à son égard chez M. de Louvois : elle lui conta à dîner que M. de Lauzun étoit dans la plus grande santé du monde; qu'il n'avoit pas pris les eaux; qu'il disoit que sa poitrine étoit plus malade que son bras; que l'on savoit qu'il n'avoit fait le malade que pour sortir de Pignerol; qu'il étoit gai et tenoit des discours qui faisoient connoître qu'il espéroit de rentrer dans sa charge et de venir servir son quartier. On peut juger si ces discours me plaisoient. M. de Luxembourg étoit sorti de la Bastille et étoit dans une de ses terres. Il arriva une fort plaisante histoire : M. de Belzunce, beau-frère de madame de Nogent, qui avoit été la voir, passa à Choisy à son retour; je lui demandai s'il avoit bien des lettres pour Paris; il me nomma les gens pour qui il en avoit, entre autres la maréchale d'Humières. Je lui dis : « Donnez-la moi, je la lui enverrai. » Il crut ne me la devoir pas refuser, et que M. de Lauzun n'y trouveroit point à dire. Quand il fut parti, je l'ouvris. Je trouvai une lettre pleine de tendresse; il lui parloit d'un livre qu'elle lui avoit donné; qu'il le baisoit mille fois le jour, parce qu'il ne la voyoit plus; c'étoit sa seule consolation; qu'il espéroit tout d'elle et de ses soins. Je brûlai cette lettre, et il me fit pitié de croire qu'elle pût lui être utile.

La veille de la Saint-Jean, je m'en allois monter en carrosse pour aller à Versailles. Monseigneur arriva, qui venoit de la chasse et qui mouroit de faim. Heureusement il restoit encore quelques officiers. Après avoir mangé,

(1) Le 23 mars 1680, après dix-neuf ans de détention.

il me dit : « Si vous voulez me mener avec vous, je n'ai pas mon carrosse et je suis fort las. » Je me trouvai fort heureuse d'avoir cet honneur-là. M. le prince de Conti étoit avec lui et M. de Vendôme ; je ne me souviens plus des autres. Quelqu'un lui proposa de s'en aller par eau au feu de la Saint-Jean, à l'Hôtel-de-Ville. Je frondai fort cette proposition, croyant que le Roi ne l'auroit pas agréable. Je lui dis qu'il n'étoit pas asez bien habillé pour se montrer au public ; qu'il n'avoit que quatre ou cinq gardes ; que cela n'auroit pas de dignité. Il goûta ce que je lui dis et vint avec moi. M. le prince de Conti, M. de Vendôme et quelques autres s'en allèrent par eau, et le reste se mit dans le carrosse de mes écuyers.

Arrivée à Versailles, je m'en allai droit chez madame de Montespan, qui me dit : « Vous serez bien étonnée de la nouvelle du jour : on a mandé M. de Luxembourg pour servir son quartier. Quand je l'ai su, j'ai dit tout ce que je devois dire. Qui auroit cru, après tout ce qui est arrivé, que le Roi eût voulu qu'il se mît auprès de sa personne ? » Elle m'avoit dit souvent, pendant qu'il étoit en prison : « Voici une affaire heureuse pour M. de Lauzun : cela le fera rentrer dans sa charge. » Je fus fort affligée ; j'avois toujours compté là-dessus, et il y comptoit beaucoup aussi. J'envoyai quérir Baraille toute la nuit. Le matin, j'envoyai chercher M. Colbert, à qui je dis tout ce que peut dire une personne qui croit que l'on doit tout faire pour elle, et pour qui on ne fait rien. M. Colbert, me dit : « On n'a point du tout parlé de la charge, on n'a pas cru que M. de Lauzun parût y songer. » Comme la saison de Bourbon fut passée, il fallut qu'il allât en quelque lieu pour y pouvoir retourner l'autre. On l'envoya dans la citadelle de Châlons-sur-Saône : on me donna le choix de deux ou trois lieux. Comme celui-là étoit plus près et plus beau que les autres, je le choisis ; il en fut fâché quand je le lui mandai. Je lui mandai aussi ce qu'avoit dit la maréchale d'Humières, et qu'on trouvoit ridicule qu'il l'eût vue souvent. Il dit qu'il n'en étoit rien, et qu'on se l'étoit imaginé. Quand madame de Nogent revint de Châlons, elle le désavoua. Je l'ai fort peu vue depuis ce temps. Quand il sut le retour de M. de Luxembourg, il fut au désespoir : il se conduisoit aussi mal à Châlons qu'il avoit fait à Bourbon ; il envoyoit prier tout le monde de l'aller voir, et tout ce qui passoit et revenoit à Paris, hommes et femmes. Madame la comtesse de Camilly, qui étoit une bonne femme, une joueuse, dont l'esprit et le jugement ne sont pas exquis, ne me parloit que de lui ; qu'elle lui écrivoit ; qu'elle en avoit reçu des lettres. J'entendois tout cela avec bien de la peine. La saison de Forges vint, j'y allai ; je vins prendre mes eaux à Eu. Dès qu'elles furent achevées, je m'en retournai, occupée seulement à travailler a mettre M. de Lauzun en liberté tout-à-fait.

Lorsque je passai à Paris pour aller à Choisy, j'appris que mademoiselle de Blois, qu'on avoit menée à Bourbon, y étoit malade a l'extrémité, et que madame de Montespan y étoit allée en relais et y avoit mené M. Fagon, en qui elle avoit grande confiance. Je ne sais même s'il n'y étoit pas allé avec la princesse. Elle étoit fort délicate : elle mourut. Elle étoit la plus jolie du monde ; elle avoit beaucoup d'esprit et de la beauté. M. de Lauzun fit sa cour a madame de Montespan. J'allai à Fontainebleau, où j'arrivai le même jour qu'elle. Elle me parla fort de M. de Lauzun, quoiqu'elle fût affligée : elle me dit que le Roi avoit eu fort agréables les soins qu'il avoit eus de mademoiselle de Blois et d'elle. On parla en ce temps-là d'un voyage que le Roi alloit faire en Allemagne. M. Colbert me vint proposer de suivre la Reine : je ne le voulus pas ; on me dit qu'il y avoit beaucoup de petite vérole par les chemins, et je crains fort ce mal. Il vint un courrier de la part de Maupertuis, et M. de Lauzun m'en envoya un pour savoir où il iroit au sortir de Bourbon. On lui marqua Nevers, qu'il ne vouloit pas ; il alla à Amboise. Le Roi partit et je retournai à Choisy. Je croyois, à mon arrivée, trouver Baraille, que j'avois vu à mon départ de Fontaibleau. Comme c'est un garçon d'une grande piété et très-détaché du monde, et qu'il disoit souvent que quand M. de Lauzun seroit sorti il se retireroit, je crus qu'il s'en étoit allé. Je fus dans une douleur terrible tout le lendemain ; je sus qu'il avoit suivi le Roi à son voyage. Avant de partir de Fontainebleau, madame de Montespan m'avoit fort pressée de déclarer la donation que j'avois faite ; le temps d'y faire cette formalité alloit expirer. Je ne voulois consentir à rien, que M. de Lauzun ne fût venu ; je m'étois mise en colère contre elle, et nous étions séparées bien d'ensemble. Le Roi permit que je donnasse du bien à M. de Lauzun. D'abord il fut dit de lui donner Châtellerault et quelques autres de mes terres du voisinage ; il n'en voulut pas. Il aima mieux le duché de Saint-Fargeau, qui étoit lors affermé vingt-deux mille livres ; la ville et baronnie de Thiers en Auvergne, qui est une des plus belles terres de la province, de la valeur de huit mille livres, et dix mille livres de rente par an sur les gabelles du Languedoc. Au

lieu d'être content, il se plaignit que je lui avois donné si peu, qu'il avoit eu peine à l'accepter.

Le Roi sut à Vitry que Strasbourg étoit rendu, et que M. de Louvois y avoit fait entrer les troupes. Je ne dirai rien de ce voyage (1): on en sait les particularités; il n'avoit plus rien à faire, puisque Strasbourg étoit sous l'obéissance du Roi. Baraille me vint trouver; il alla voir madame de Montespan, qui l'entretint plus qu'elle n'avoit fait à Fontainebleau, où j'avois remercié le Roi de la bonté qu'il avoit de trouver bon que je donnasse quarante mille livres de rente à M. de Lauzun. Dans la conversation qu'il eut avec elle, elle lui dit que M. de Lauzun n'étoit pas content, et qu'il falloit faire ce que l'on pourroit faire pour me faire donner jusqu'à cent mille livres. Baraille lui dit qu'il ne croyoit pas que je le fisse, et qu'il ne m'en resteroit guère; que les gens qui ont été en faveur, à qui rien ne manque, croient qu'il n'y a qu'à donner. Baraille ne me dit cela qu'après le retour de la cour; que madame de Montespan lui en avoit fortement parlé à Vitry. Pendant le voyage de la cour je demeurai à Choisy: le Roi m'écrivit qu'il me prioit de vouloir déclarer ce que j'avois fait pour le duc du Maine, avec un si grand empressement et des manières si tendres, que je ne pus m'en défendre, et m'ordonnoit d'aller au devant de lui à Villers-Cotterets, qui est une maison du duc de Valois. Cette nouvelle se divulgua et fut mise dans les gazettes; les uns admirèrent ce que j'avois fait, les autres le blâmèrent. Les amis de madame de Montespan et les gens de la cour qui étoient à Paris m'en vinrent faire compliment. M. d'Etampes et M. le duc de Noailles furent des premiers. J'allai à Villers-Cotterets; le Roi me reçut à merveille et me dit que Monsieur, à qui il avoit dit l'affaire devant que de la dire à tout le monde, l'avoit fort bien prise, et qu'il lui avoit dit que tout ce qui seroit agréable au Roi, et ce que l'on fera pour lui plaire lui feroit toujours plaisir. Il me tint le même discours, et qu'il m'avoit toujours aimée sans intérêt. Madame de Maintenon me dit que le Roi lui avoit dit (il y avoit long-temps que je ne lui avois pas fait l'honneur de lui parler: elle n'avoit osé commencer) qu'elle me supplioit de croire que cela lui feroit un tel attachement à mon service, que j'aurois tout sujet de croire qu'elle n'auroit jamais d'autre application que de me servir et reconnoître, en tout ce qui dépendroit d'elle, les obligations que M. du Maine m'avoit; qu'elle l'avoit nourri; qu'elle n'aimoit rien mieux que lui; que présentement elle osoit dire qu'elle m'aimoit davantage, et que c'étoit aimer ce qui me devoit être uni comme mon enfant. Elle me tint tant de discours honnêtes, reconnoissans et tendres, qu'ils passoient mon attente. Le Roi me dit: « Je m'en vais déclarer un fils et une fille que j'ai: on dit que ce sont deux jolis enfans, entre autres le garçon; ce sont deux créatures attachées à vous, et que l'on élèvera à reconnoître les obligations qu'ils vous ont; ils vous divertiront: vous aimez les enfans, et eux et moi nous ne devons songer qu'à rendre votre vie agréable. » On vint le lendemain coucher à Dammartin, d'ou madame de Montespan partit de bon matin pour aller voir M. le comte de Toulouse et mademoiselle de Blois. Elle me dit, le soir, que j'en serois contente. On les mena à Saint-Germain; le Roi me dit à dîner qu'ils étoient venus, et que je les trouverois jolis. J'y allai à la sortie de table: j'en fus fort satisfaite. Le comte étoit beau comme les anges, un peu farouche; il n'étoit pas accoutumé à voir le monde. Il vouloit être toujours sur les bras de son valet de chambre, et il lui disoit: « Picard, ne m'abandonnez point. » On les mena chez la Reine, qui les trouva fort jolis, et dit: « Madame de Richelieu disoit qu'elle répondoit de ce qui se passeroit; voilà les fruits de cette caution. » L'on trouva cela fort plaisant. La Reine disoit souvent de ces plaisanteries: si elle avoit été aussi à la mode que madame la Dauphine le fut d'abord, on en auroit fait plus de cas et on lui auroit trouvé de l'esprit.

[1682] Je reçus des lettres de M. de Lauzun, qui étoit à Amboise, qui pressoit fort pour revenir. Il disoit que l'air où il étoit le tuoit; qu'il ne savoit pas pourquoi on l'avoit choisi et qu'il s'y ennuyoit; qu'il ne voyoit personne, et que si Dieu ne l'assistoit, il seroit pis qu'à Pignerol. J'en parlois souvent à madame de Montespan et à M. Colbert, qui me disoient: « Il faut avoir patience. » On savoit tout ce qu'il faisoit; on trouvoit sa conduite ridicule. La marquise d'Alluye étoit reléguée là: son mari en étoit gouverneur; il ne bougeoit de chez eux et cependant il m'écrivoit qu'il ne la voyoit point et qu'elle lui étoit insupportable. Force gens de Paris qui ont des maisons en ce pays-là et qui étoient allés pour les vacances, avoient toujours vu M. de Lauzun chez eux: il s'y donnoit des airs galans avec les femmes, et tout ce qui le pouvoit tourner en ridicule, il ne manquoit pas de le faire. Le Roi consentit qu'il revînt et qu'il le

(1) La capitulation de Strasbourg est du 20 septembre 1681; le Roi y fit son entrée le 23 octobre.

vît une fois seulement; qu'il demeurât à Paris et partout où il voudroit, hors à la cour. C'étoit une grâce: et moi qui craignois qu'il n'eût pas une bonne conduite, j'aimois mieux qu'il ne revînt pas. Madame de Montespan disoit: « Il faut à la cour toujours prendre: tout y vient l'un après l'autre. » Baraille l'alla encore quérir, avec dessein de lui bien dire tout ce qu'il avoit à faire pour ne manquer à rien. Toute la cour me vint voir pour m'en faire compliment. M. de La Feuillade me parla d'une manière bien sincère et de bonne foi. Il me dit: « Tout le monde se vient réjouir avec vous du retour de M. de Lauzun, et pour moi, je crains que son état n'empire, s'il ne le sait ménager. S'il fait bien, après avoir vu le Roi, il ne vous verra pas; il s'en ira à Saint-Fargeau, jusqu'à ce qu'il plaise au Roi qu'il revienne tout-à-fait auprès de lui; il ne doit avoir de véritable joie qu'en ce temps-là; il est à craindre que le Roi ne lui ait pas tout-à-fait pardonné. Si vous êtes de mon avis, tout ira mieux pour vous; si vous ne l'êtes pas, tant pis. » Je lui dis: « J'en suis; je vais lui écrire tout à l'heure. » Je lui envoyai un courrier. Il me manda que quand on étoit en liberté après une longue prison, on étoit bien aise d'en jouir, et que de s'en aller dans une campagne sans compagnie, c'est à quoi il ne pouvoit se résoudre. Sa réponse ne me plut pas. Il ne vint pas si vite qu'il auroit dû: je croyois qu'il viendroit en poste ou en relais. Il dit que sa santé étoit si affoiblie depuis sa prison, qu'il n'étoit plus fait comme les autres. Baraille vint devant et dit qu'il arriveroit le lendemain, et si le Roi le trouvoit bon, qu'il iroit descendre chez M. de Noailles. On l'approuva. Baraille me dit qu'il iroit loger chez Rollinde à Paris, jusqu'à ce qu'il eût pris ses mesures. Le Roi devoit aller dîner à Versailles le jour qu'il arriva. Madame de Montespan me dit que le Roi lui avoit dit de me dire que si je n'y voulois pas aller, je pouvois demeurer et même voir M. de Lauzun avant qu'il eût vu le Roi, que je serois peut-être bien aise de l'entretenir. Sur quoi je me récriai qu'il faudroit que je fusse folle d'en user ainsi et que l'on se moqueroit bien de moi et avec juste raison. Nous allâmes dîner à Versailles: le Roi fut de fort bonne humeur. L'on joua des bijoux, des hardes au trou-madame: j'en gagnai. On demeura fort tard et on ne revînt qu'aux flambeaux.

Lorsque j'arrivai chez madame de Montespan, où M. de Lauzun vint après avoir vu le Roi, il avoit un vieux justaucorps à brevet, qui lui servoit avant sa prison (on le change tous les ans), trop court et quasi tout déchiré, une vilaine perruque. Il se jeta à mes pieds, me remercia fort; il fit cela de bonne grâce; puis madame de Montespan nous mena dans son cabinet. « Vous serez bien aises de parler ensemble. » Elle s'en alla et je la suivis. M. de Noailles dit: « Il faut aller chez Monseigneur et madame la Dauphine, Monsieur et Madame. » Je demeurai encore un moment chez madame de Montespan, d'où j'allai à ma chambre. Il y vint à neuf heures trois quarts. Il me dit que l'on ne pouvoit pas avoir été mieux reçu qu'il l'avoit été de tout ce qu'il venoit de me nommer; que c'étoit à moi qu'il en avoit l'obligation; qu'il ne lui pouvoit jamais arriver de bien que par moi, de qui il tenoit tout. Il me tint des propos bien gracieux; il avoit raison d'en user ainsi. Je ne disois mot, j'étois étonnée. Baraille étoit en tiers. On me vint dire que la viande étoit portée; je m'en allai. Madame la Dauphine et Madame vinrent à moi et me dirent qu'elles avoient fort regardé M. de Lauzun; qu'elles le trouvoient parfaitement bien fait, qu'il plaisoit, et mille douceurs qui étoient des flatteries pour lui; que ce qu'il leur avoit dit étoit d'un tour agréable et d'un air distingué. Je leur dis qu'il étoit fort changé; qu'il avoit eu tant de maux, sans celui de sa prison, que l'on changeroit à moins, et qu'il étoit si étonné, que l'on ne devoit pas prendre garde à ce qu'il disoit, et qu'elles lui rendoient justice de dire du bien de lui. Il m'avoit paru être charmé de la manière dont elles lui avoient fait l'honneur de le traiter. Le Roi n'en dit pas un mot. Monsieur m'en parla fort obligeamment et tout le monde. Je m'informai le matin s'il étoit parti bientôt après être sorti de ma chambre; l'on me dit que non et qu'il avoit été chez M. de Louvois, où il avoit demeuré depuis dix heures et demie jusqu'à minuit; qu'il avoit été ensuite chez M. Colbert. Je trouvai madame de Maintenon le lendemain chez la Reine, à qui je demandai si elle avoit trouvé M. de Lauzun bien changé. Elle me dit: « Il ne m'a pas fait l'honneur de me venir voir. » Je lui dis: « C'est que le Roi étoit chez vous. » Elle me dit: « Il auroit pu y venir quand il a été sorti; il est allé chez M. de Louvois: il est plus habile de chercher ces gens-là que moi. » Elle ne me parut pas contente de lui: ce qui me fâcha. Je le dis à madame de Montespan, qui me dit: « Laissez-le faire; il sait bien ce qu'il fait et j'ai grand' peur qu'il ne fasse pas toujours ce que vous lui direz. Ainsi mettez-vous l'esprit en repos. » Je lui demandai ce que le Roi en avoit dit et s'il en étoit content. « Il me le paroît assez et il ne le trouve pas changé en rien de ses manières flatteuses. Il s'est jeté dix fois à

ses pieds : enfin il le trouve de même. » Je lui dis que j'étois étonnée de ce qu'il avoit été si long-temps chez M. de Louvois. « Quoi! en êtes-vous encore là, me dit-elle, de vous étonner de pareilles circonstances? En ce temps-ci, il ne se faut étonner de rien. » A deux jours de là elle me dit : « On s'étonne que vous n'alliez point à Paris; vous y pourrez aller sans qu'on le trouve à dire : cela seroit trop affecté de n'y pas aller. »

Je demeurai encore à Saint-Germain quatre jours apres l'arrivée de M. de Lauzun. Je m'en allai à Choisy sans lui rien mander. Il y vint le lendemain au matin, avec Baraille et La Hillière. Il commença sa conversation par me dire : « J'ai été étonné de voir la Reine toute pleine de rubans de couleur à sa tête. — Vous trouvez donc étrange que j'en aie, moi qui suis plus vieille? » Il ne dit rien. Je lui appris que la qualité faisoit que l'on en portoit plus long-temps que les autres; que je n'en prenois qu'à la campagne et en robe de chambre. Je connus que l'esprit de critique qu'il avoit avant sa prison n'étoit pas changé. Il faisoit très-beau : nous nous promenâmes fort; il étoit de très-belle humeur. Sur les cinq heures il dit : « M. Colbert, que je n'ai pas encore vu, m'a donné rendez-vous à sept heures : il ne le faut pas manquer. » Je le grondai de ne l'avoir pas vu plus tôt et d'avoir été trois heures avec M. de Louvois. Il me dit : « Je n'y ai été qu'un quart-d'heure, et comme il n'est pas de mes amis, j'ai plus de mesures à garder avec lui. » Je lui reprochai de n'avoir pas été chez madame de Maintenon et ce qu'elle m'avoit dit. « Je n'ai osé y aller si tard. » A son départ, il dit : « Je suis au désespoir de m'en aller : je suis enchanté de Choisy. J'aurai l'honneur de vous voir ce soir; je reviendrai ici à huit heures. » Baraille vint me faire ses excuses de ce qu'il n'étoit pas revenu; qu'il s'étoit trouvé si las, lui qui étoit désaccoutumé de marcher, qu'il n'en pouvoit plus; qu'il s'alloit coucher. Je dis à Baraille : « Est-ce de bonne foi? » Il me dit : « Je le crois. » Je le laissai chez Rollinde. Le lendemain matin il vint au Luxembourg. Il y avoit beaucoup de monde : je ne lui parlai quasi point; il me dit seulement : « Je m'en vais chez M. le prince, qui est ici, que je n'ai pas encore vu, et je viendrai tantôt avant que vous partiez, pour vous rendre compte de la visite que je fis hier à M. Colbert. Après qu'il fut sorti, madame de Langlée et madame de Valentinois, ses bonnes amies, vinrent. Je leur dis : « Vous avez été bien aises de revoir M. de Lauzun. » Elles dirent que je le pouvois croire et que, depuis qu'il étoit arrivé, il avoit dîné et soupé chez elles. Madame de Langlée dit : « Hier au soir il vint chez moi et se jeta dans une chaise et disoit : Je me meurs! Si Mademoiselle demeuroit ici et qu'elle me fît promener tous les jours autant que j'ai fait aujourd'hui, je mourrois. Il ne se pouvoit remuer. J'avois soupé : on lui porta une compote. Il fallut le faire manger avec une fourchette : il ne pouvoit pas lever les bras. » Ce discours et cette visite, après ce qu'il m'avoit mandé, me surprirent un peu, je vous l'avoue. Ensuite elle dit : « Nous devons aller souper chez Madame de Louvois ce soir ou demain; je prends soin de l'apprivoiser; il me paroît bien sauvage. — C'est une grande charité, lui dis-je : je crois que vous n'aurez pas grande peine. » Sur cela je changeai mon dessein d'aller à Saint-Germain. Après la messe, je dis : « J'ai un peu de vapeurs; je ne m'en irai que demain après dîner. » Il vint; je lui dis que je m'étois trouvée mal et que je demeurerois ici. « Vous ne ferez pas bien : il y a deux jours que vous en êtes partie : que dira-t-on qui vous arrête ici? — On dira ce que l'on voudra : j'en ai assez fait pour ne me pas contraindre et pour contraindre les autres. Je vois bien qu'en ce monde on se moque des gens qui font du bien et qu'on s'ennuie avec eux : cependant il n'importe. » Il fut embarrassé; puis je lui demandai : « Comment vous portez-vous? Hier au soir vous fûtes vous coucher sitôt que vous fûtes sorti de chez M. Colbert, à ce que Baraille me vint dire de votre part? — Assurément, j'étois dans mon lit à neuf heures. — Vous vous levâtes donc pour aller chez madame de Langlée? vous y étiez à dix. — Quel conte! — Dites-lui de n'en pas faire. C'est elle et madame de Valentinois qui sont venues ici, qui m'ont conté la lassitude où vous étiez et la joie que vous aviez que je m'en allois aujourd'hui. » Il fut fort embarrassé, et je repris la conversation. « Vous avez été chez M. Colbert : en avez-vous été fatigué? Vous lui avez de l'obligation. — Cette plaisanterie durera-t-elle long-temps, dit-il? — Tant qu'il me plaira; je suis en droit de dire tout ce que je voudrai et vous en obligation de l'écouter. » La comtesse de Fiesque étoit chez moi; il l'appela : on changea de propos. Il me demanda à voir mes pierreries; je les lui montrai. On s'amusa et il me parut qu'il avoit beaucoup d'impatience de s'en aller. Souvent il disoit qu'il n'étoit plus propre pour la cour; qu'il ne se pouvoit tenir debout, ni marcher. Il ne se souvenoit plus que Baraille et moi savions qu'il n'avoit jamais eu mal au bras; il se le prenoit et disoit : « Que je sens de douleur! »

Je m'en allai le lendemain à Saint-Germain,

à son grand contentement. Lorsque j'arrivai, madame de Montespan me demanda de ses nouvelles; je lui contai tout. Elle me dit: « Qu'il ne nous donne pas de ses façons, elles ne seroient plus de mise, après avoir eu le temps de faire réflexion sur ce qui s'est passé. » Madame de Nogent venoit peu chez moi, au prix de ce qu'elle avoit accoutumé; elle étoit fort fâchée de ce que je n'étois plus contente d'elle et de ce que je l'avois exclue d'avoir part au bien que j'avois fait à M. de Lauzun. Le contrat portoit que ce bien n'iroit qu'à ses frères et que les filles n'en auroient rien. J'appris que dans les voyages qu'elle avoit faits depuis Lyon jusqu'à Châlons, il la grondoit tous les jours avec des manières outrageantes devant ceux qui le gardoient. Ce fut au dernier voyage de Bourbon que les mousquetaires le quittèrent: il alla tout seul à Amboise. Il avoit eu beaucoup de démêlés avec Maupertuis, qui avoit souffert ses mauvaises humeurs avec beaucoup de patience. Je le remerciai, quand il arriva, de n'en avoir rien dit au Roi.

Je venois quelquefois à Paris, où je demeurois peu: M. de Lauzun venoit tous les jours chez moi un moment le matin et jouoit le soir; il me pressoit toujours fort de parler au Roi pour son retour auprès de sa personne; et quand je retournois, j'en faisois de grandes instances à M. Colbert. Madame de Montespan me disoit: « Puisque M. Colbert s'en mêle, il est bien plus propre à parler au Roi que moi; ce n'est pas que je veuille m'excuser de le faire, je n'ai rien tant à cœur que de vous plaire. » M. Colbert me disoit toujours: « Laissez-moi faire, je prendrai mon temps; dites bien à M. de Lauzun de se bien gouverner. » Il m'avoit conté les sujets qu'il avoit de se plaindre de M. Fouquet, dont il disoit pis que pendre, et de sa femme et de sa fille, pour me faire croire qu'il étoit mal avec elle. Pélisson et le maréchal de Créqui surent comme il en parloit. Ils dirent à Baraille: « Il le faut accommoder avec madame Fouquet; Mademoiselle l'aura-t-elle agréable? » Il me le dit; M. de Lauzun me dit aussi que le maréchal lui en avoit parlé. Je trouvai cela fort à propos et j'entendois avec peine qu'il insultât la mémoire d'un malheureux qui étoit beau-père de M. de Charost, qui avoit toujours été son ami et qui en avoit usé à merveille pour lui pendant sa disgrâce. Madame Fouquet est petite-fille d'un surintendant de mon père, nommé Villemareuil, de la famille des Castille, gens que je considérois. Il se raccommoda et me dit: « J'ai été chez madame Fouquet; vous l'avez voulu: voilà qui est fait. » Il se plaignoit toujours de ses maux, qu'il se mouroit; il se portoit pourtant à merveille. La semaine sainte arriva; j'allai de Saint-Germain à Paris; madame de Montespan y vint aussi; je devois m'en retourner le mardi, elle aussi. M. de Lauzun vint comme je sortois de la messe et me dit: « Je viens de chez madame de Montespan; elle s'en retournera avec vous aujourd'hui, elle va dîner ici. » Elle arriva un moment après. Elle dit: « Il faut aller à ténèbres aux Minimes de Chaillot et on se promènera s'il fait beau. » J'en convins. Elle se tourna vers M. de Lauzun: « Vous y viendrez. » Elle étoit de fort belle humeur et M. de Lauzun aussi.

Nous fîmes notre voyage: on trouva ténèbres commencées. Tout à coup il prit des vapeurs à madame de Montespan; elle sortit pour aller au jardin. Les minimes dirent qu'elle n'y pouvoit pas entrer sans moi, et M. de Lauzun me vint quérir. Nous nous y promenâmes bien deux heures par un froid enragé. Madame de Montespan disoit toujours que l'on arriveroit de trop bonne heure à Saint-Germain. M. de Lauzun se plaignoit qu'il en mouroit. La conversation roula sur beaucoup d'articles: il se mit en colère et dit qu'il étoit le plus malheureux homme du monde que je me fusse mêlée de ses affaires; que s'il étoit sorti sans moi comme il étoit sur le point de faire, il auroit conservé sa charge, et qu'il sortoit comme un misérable. Madame de Montespan lui dit: « Que voulez-vous dire et quelle humeur vous prend? Vous ne seriez jamais sorti sans Mademoiselle et on n'auroit jamais songé à vous sans elle. » Elle se fâcha contre lui et moi aussi. Tout d'un coup elle se mit à rire, et se tourna de mon côté et dit: « Quand les gens ont été long-temps en prison, ils croient ce qu'ils ont rêvé. Il faut pardonner à M. de Lauzun ses rêveries; d'ici à quelque temps il reviendra dans son bon sens, s'il veut suivre son humeur que je connois et que vous ne connoissez pas. Si vous l'aviez connu, vous n'auriez pas fait tout ce que vous avez fait; ainsi il ne lui faut pas pardonner. » M. Colbert, qui étoit chargé de travailler à ses affaires, c'est-à-dire de voir avec Baraille ce qu'il lui falloit pour le prix de sa charge, les arrérages de ses appointemens et de celle de gentilhomme au bec de corbin de la pension de neuf mille livres, l'avoit envoyé quérir, et il étoit à Saint-Germain. Il fut fort effrayé quand je l'envoyai chercher à mon arrivée, pour lui dire tout ce qui s'étoit passé. J'oubliois ce que madame de Montespan lui avoit dit: « Sans Mademoiselle qui s'en est mêlée, seriez-vous payé de tout ce que je viens de dire, qui monte à des sommes

immenses? Le Roi le fait à sa considération; on n'a pas coutume d'en user ainsi après les grandes disgrâces. » On ne peut exprimer l'étonnement où étoit Baraille: il avoit beaucoup d'empressement que ses affaires fussent finies; son dessein étoit de se retirer et de dire à M. de Lauzun: « Je ne suis plus utile à votre service. J'ai fait tout ce que j'ai pu; j'ai exécuté les ordres de Mademoiselle; je ne me veux plus mêler de rien; j'aurai l'honneur de vous voir de temps en temps. » Je combattois toujours ce dessein; je voulois qu'il demeurât auprès de M. de Lauzun; je ne pouvois l'y faire résoudre. Il m'avoit promis qu'il demeureroit toujours auprès du Luxembourg où il logeoit et qu'il viendroit quand je l'enverrois avertir, et à Choisy quand je le lui commanderois. M. de Lauzun m'avoit dit quelquefois sur mes affaires: « Il me semble qne vous devriez tenir un conseil toutes les semaines et me faire l'honneur de m'y appeler. Baraille y seroit: au moins on saura comme nous sommes ensemble. » Je lui disois: « Vous êtes un plaisant homme d'affaires! Il est vrai que j'ai assez de confiance en vous pour vous les dire; il seroit ridicule d'en user d'une autre manière que celle que j'ai eue jusqu'ici. » Baraille fut tout le soir à lamenter et à tâcher que je ne prisse pas garde à tout ce que M. de Lauzun avoit dit; on me vint dire que le souper du Roi étoit arrivé. Le lendemain il vint à ma chambre avant que le service se fît, le jeudi saint, pour me dire que M. Colbert avoit achevé toutes les affaires de M. de Lauzun; qu'il en portoit toutes les expéditions. Il y en avoit pour neuf cent quatre-vingt mille livres; il m'en a l'obligation. Il en sera parlé dans la suite: on me l'a assez reproché. Je revins le vendredi à Paris pour y faire mes pâques. Je vis Baraille le soir, qui me dit qu'il ne savoit si M. de Lauzun viendroit; qu'il étoit aux pères de la Doctrine chrétienne, fort enrhumé. Il vint un moment après et ne se souvenoit plus de tout ce qu'il avoit fait le mercredi mal à propos. Il ne parla que de son rhume et de faire ses pâques; il dit à Rollinde de demander permission au curé de Saint-Germain qu'il les pût faire chez ces pères où il étoit. Il parla fort de Dieu et paroissoit dans une fort grande dévotion, et fit sa visite courte. Le lendemain, j'allai le matin et l'après-dîner à ma paroisse. Au retour je le trouvai avec Baraille; il s'étoit fort promené dans le jardin; il me parut fort en méchante humeur et Baraille fort triste. Je lui dis: « Voilà vos affaires finies, vous aurez bien de l'argent. » Il se mit à jurer qu'il n'en avoit que faire; qu'il jetteroit volontiers toutes ces assignations dans la rivière; qu'il aimeroit mille fois mieux sa charge; que dans un traité qu'il avoit commencé du temps de M. Fouquet on lui promettoit de la lui rendre et que l'on recommençoit tout de nouveau lorsque Baraille arriva pour le faire sortir; qu'il ne douta point qu'après avoir tant donné je n'eusse obtenu sa charge et qu'il avoit dit à Baraille, quand il alla à Pignerol: « Point de liberté sans cela. » Je lui dis: « Vous n'avez point de mémoire ou vous m'avez caché ce traité. Vous m'avez souvent dit que pendant votre prison vous n'aviez nul commerce, et que vous ne saviez pas pourquoi on ne s'étoit pas plus donné de soin pour sauver votre charge. Lorsque vous sortîtes de quartier la dernière fois, vous disiez que vous en étiez las; que vous aviez les jambes tout écorchées d'être toujours à cheval après une calèche. » Il se mit à jurer et à dire qu'il n'y avoit que des coquins qui tinssent de tels discours. Je lui dis: « Je suis donc une coquine? C'est à moi que vous l'avez dit. » Il s'emporta fort; je ne savois contre qui c'étoit, ni ce qu'il avoit. Il n'y avoit que Rollinde, Baraille et moi: cela dura long-temps. Quand il ne parla plus, je lui dis: « Vous devez être las d'avoir tant parlé et si mal à propos. Il faut que j'aie bien de la bonté pour vous et que vous soyez bien persuadé, comme vous avez lieu de l'être, de l'attachement de Baraille et de Rollinde, pour faire une telle vie. » Il se radoucit sur l'attachement qu'il avoit pour le Roi; sa tendresse et son amitié pour lui le troubloient toutes les fois qu'il songeoit qu'il en étoit éloigné. Je lui dis que ce n'étoit pas le moyen de s'en rapprocher, que de paroître toujours emporté comme par le passé. Je lui fis une correction fort douce et fort bonne, dont il avoit un fort grand besoin, qu'il reçut fort bien.

Je m'en retournai à Saint-Germain le jour de Pâques. Sur les six heures je reçus un paquet de Rollinde où étoit un paquet de Baraille; il me mandoit que la lettre qu'il m'envoyoit m'en diroit plus qu'il ne m'en pouvoit dire; que Baraille étoit parti, qu'on ne savoit où il étoit allé; qu'il étoit au désespoir; que M. de Lauzun l'étoit allé chercher. Je lus sa lettre: il me demandoit pardon s'il s'étoit retiré sans prendre congé de moi; qu'il croyoit que je n'en serois pas surprise; qu'il m'avoit toujours dit que dès qu'il ne seroit plus utile à M. de Lauzun, il se retireroit; qu'il étoit temps de songer à son salut; qu'il ne s'étoit que trop occupé aux affaires du monde; qu'il prieroit Dieu sans cesse de me faire aussi grande dans le ciel que je l'étois sur la terre, et que je me voulusse aider des talens qu'il m'avoit donnés pour le servir, pour le

connoître et pour songer plus à l'autre monde qu'à celui-ci. La plus belle lettre du monde et la plus touchante dont je ne puis me souvenir sans pleurer : il me ramenoit tout le temps passé, où j'avois eu plus d'application à songer à mon salut; il me prioit de m'en ressouvenir, de remercier Dieu des chagrins qu'il m'avoit donnés, de lui demander qu'il m'en fasse faire un bon usage. Que ne désiroit-il point? La grande habitude que j'avois à lui parler et la grande confiance que j'avois en lui, lui donnoient lieu de me représenter mes défauts pour les corriger. Je suis au désespoir de n'avoir pas gardé cette lettre : il n'y a point de livre de dévotion dont la lecture m'eût été plus utile. Je m'en allai chez madame de Montespan; j'y entrai les larmes aux yeux; elle me mena dans son cabinet, et je criai les hauts cris. Elle prit grande part à ma douleur; elle connut la perte que j'avois faite; elle me dit : « Il faut savoir où il est et prendre une lettre de cachet pour le faire revenir. » Je montai en haut, après avoir essuyé mes larmes, et j'évitai de parler à personne qui pût entrer dans la douleur où j'étois, de peur de repleurer. Quand le Roi vint, il me demanda : « Qu'avez-vous? vous avez les yeux comme une personne qui a beaucoup pleuré. » Je lui dis que je le suppliois très-humblement de ne me point parler, de peur que je ne pleurasse encore; que madame de Montespan lui diroit ce que c'étoit. Il ne me dit plus rien.

Le lendemain, madame de Montespan approuva l'envie que j'avois d'aller à Paris, et me dit que le Roi l'enverroit quérir dès que l'on sauroit où il étoit, et que je faisois bien de m'en aller pour en être mieux informée. Je partis dès que j'eus dîné, et à mon arrivée je pleurai fort avec Rollinde. La Hillière vint, qui me dit qu'il avoit laissé M. de Lauzun, le soir, à Notre-Dame-des-Vertus, où il avoit trouvé Baraille, qui avoit été fort surpris quand il les avoit vus entrer; que M. de Lauzun avoit fort pleuré et Baraille aussi; qu'il ne témoignoit pas vouloir revenir; que M. de Lauzun y étoit demeuré à coucher, et qu'il espéroit de le ramener; que pour lui il ne l'espéroit pas. Dans ce temps-là M. de Lauzin arriva, qui nous conta que le soir il croyoit l'avoir gagné; qu'il avoit couché dans sa chambre; que le matin il s'étoit levé comme il dormoit; qu'il étoit sorti, et que personne n'avoit su dire où il étoit allé. J'ai su que M. de Lauzun, lorsqu'il partit, avoit laissé dans le lit de Baraille un sac de mille pistoles, et que le sac fut rapporté chez M. de Lauzun avant qu'il arrivât chez lui. Celui-ci paroissoit fort affligé : nous lamentâmes tous deux. Je restai un jour à Paris, je m'en retournai à Saint-Germain. Le Roi alla à Saint-Cloud, où il resta huit jours. J'allai un jour trois ou quatre heures à Paris; M. de Lauzun vint chez moi, madame la marquise de Lévi y vint; il me dit : « Ah! la fâcheuse femme! laissez-la là, afin qu'elle s'en aille. » Je lui dis : « Je vais lui parler, après cela elle s'en ira. » Je vis sa belle-fille qui s'approcha de lui et qui le traita comme une personne qui le connoissoit. Je demandai à madame de Lévi : « Vous connoissez M. de Lauzun depuis Bourbon? » Elle dit : « Oui, et nous le voyons chez madame Fouquet. » Elles s'en allèrent. Il me dit : « J'ai trouvé cette créature chez madame Fouquet; elle me parle comme si je la connoissois. »

Le beau temps revenu j'allai à Choisy, même j'y fis quelque séjour pour m'y baigner. Un jour, madame de Lévi me dit : « M. de Lauzun a grande peur, quand il me trouve ici, que je ne vous conte tout ce qu'il fait. » Je lui dis : « Contez-le-moi, je n'en dirai rien. — Lorsqu'il est arrivé ici il a fait semblant d'être brouillé avec mademoiselle Fouquet; pour la mère, elle étoit fort en colère contre lui : il avoit dit que M. d'Autun étoit amoureux d'elle. » Comme il me l'avoit dit, cela ne me paroissoit pas nouveau. Elle me dit mille biens de madame Fouquet, et que ce n'étoit pas une personne à donner occasion de mal parler d'elle; qu'elle étoit d'une solide vertu; que sa fille n'étoit pas de même. Elle étoit au désespoir de ce qu'il ne bougeoit de chez elle; que c'étoit M. le maréchal de Créqui qui l'y avoit mené; qu'elle ne le vouloit point; qu'il y alloit les après-dinées, les soirs, se promener avec elle; que, lorsqu'il entroit chez mademoiselle Fouquet, il jetoit ses gants et son chapeau, et demandoit du chocolat, du thé, du café; et quoi que la mère pût dire, il y venoit tous les jours lorsqu'il revenoit de Choisy. Quand il alloit à la promenade, il disoit : « J'ai mandé à Choisy que je suis malade; » que sa belle-fille lui contoit tout cela. Et elle me disoit : « Comment? M. Rollinde ne sait pas tout cela! Il s'en retourne les soirs chez lui à pied. » (Madame Fouquet logeoit au quartier Saint-Honoré; quand il l'auroit su, il ne me l'auroit pas dit.) Elle m'ajouta : « Il meurt de peur que vous ne le sachiez. » Je lui dis, un jour qu'il disoit avoir été malade : « Ne fûtes-vous pas hier prendre l'air auprès d'Auteuil avec mademoiselle Fouquet? » Il étoit vrai qu'il y avoit été; il fut dans un grand embarras. Un jour qu'il n'étoit pas venu à Choisy, et qu'il avoit été malade et m'avoit envoyé faire des excuses, ceux de mes gens qui avoient été à Paris me dirent qu'ils l'avoient vu tourner du

côté de madame de La Fayette, et qu'après ils passèrent devant la maison de cette dame, et y avoient vu le carrosse de M. de Lauzun et celui de madame de Montespan. J'envoyai à Versailles et je priai madame de Montespan de me mander quel mystère c'étoit; que j'avois appris que M. de Lauzun l'avoit été voir chez madame de La Fayette Le lendemain M. de Lauzun vint à Choisy comme je dînois ; il vint avec la comtesse de Fiesque ; il me dit : « Je fus hier toute la journée au lit, je ne sortis point. » Je lui répondis : « Il faut se réjouir de votre guérison. » Et tout de suite : « Madame de Montespan fut hier à Paris : deux de mes gens la virent chez madame de La Fayette ; j'ai envoyé un page savoir de ses nouvelles. » Cela lui fit faire une mine. Dès que j'eus dîné, je montai en carrosse pour aller à vêpres aux Camaldules : c'étoit le jour de ma naissance, le 29 de mai. Il me suivit, puis il s'en alla à une maison d'un homme d'affaires de sa connoissance, et demanda si l'on ne vouloit rien mander à Paris ; je lui dis que non. A mon retour je le trouvai qui revenoit ; il dit qu'il n'y avoit personne, et revint à Choisy. Je reçus une lettre de madame de Montespan, qui me manda qu'elle avoit la migraine ; qu'elle ne pouvoit écrire. Dès qu'il eut vu le page qui n'avoit point de lettre, il s'en alla. J'y renvoyai encore ; elle me manda que c'étoit un long détail qui ne se pouvoit écrire ; qu'elle espéroit que j'irois bientôt à Versailles. Je jouois quand le page arriva ; j'allai lire la lettre dans mon cabinet. Comme je revins : « Oseroit-on, dit-il, demander s'il n'y a rien de nouveau ? » Je lui dis que non. Il fut assez embarrassé tout ce jour-là. La marquise d'Alluye vint, qui joua avec moi ; au jeu elle parla fort d'Amboise, de tout ce qui lui faisoit des divertissemens, qu'il avoit des promenades ; et elle disoit : « C'est beaucoup pour un homme de la cour. Croiroit-on que M. de Lauzun ne s'ennuyât pas dans une petite ville ? » Je disois : « Il me mandoit bien tout cela : nous parlions souvent de vous. » Elle recommençoit : « Vous souvenez-vous de madame Tiquet, que j'avois oubliée ? Elle étoit fort jolie ; nous en avions encore quelques autres. M. de Lauzun s'ajustoit ; il faisoit des merveilles, nous donnoit des collations, perdoit des discrétions, faisoit venir des bijoux de Blois : cela n'avoit-il pas bon air ? » Quand j'eus quitté le jeu (elle étoit venue avec madame de La Force), elles s'en allèrent ; lorsqu'elles sortirent, je leur dis : « Dans votre route, allez conter la scène d'aujourd'hui à mademoiselle Fouquet ; vous ne mentez jamais. »

Le lendemain il revint. Dès le matin j'allai à Versailles. Il faisoit le miclos, et avoit un air de belle humeur, afin de me prier à mon départ de parler à M. Colbert. J'allai à Paris par eau et je dînai dans le bateau. Il fit mille singeries. Le bateau étoit fort joli, peint, doré et meublé de damas cramoisi, avec des franges d'or. Le Roi me l'avoit donné. Il avoit été fait au Havre. M. de Seignelay m'en avoit fort fait sa cour.

J'arrivai à Versailles. J'allai chez madame de Montespan, qui me dit que M. de Lauzun souhaitoit commander l'armée en Italie, et qu'il seroit fort utile pour le service du Roi dans ce pays-là. Il étoit fort des amis de madame de Savoie. Elle n'étoit pas encore déclarée ouvertement : elle en vouloit aux Espagnols. Elle avoit pourtant ménagé le mariage de son fils avec l'infante de Portugal, plus pour demeurer la maîtresse en Savoie que pour son avantage. Bien des gens aimeroient mieux être dues de Savoie que rois de Portugal. Le petit homme fut de cet avis et n'y voulut pas aller. L'ambassadeur venu à Turin pour l'y mener s'en retourna, et il reprocha à sa mère les raisons pour lesquelles elle se vouloit défaire de lui, qui n'étoient ni tendres ni respectueuses. Ainsi elle faisoit d'une pierre deux coups : elle se procuroit des troupes du Roi et se défendoit des Espagnols qu'elle avoit désobligés, et se donnoit la protection du Roi ; et comme elle avoit fort connu M. de Lauzun, elle croyoit qu'il reviendroit en faveur et qu'elle en auroit une grande protection. Elle en écrivoit fort pressamment à madame de La Fayette, et même avoit écrit à madame de Montespan, qui ne voulut pas recevoir la lettre. Elle dit : « Quand vous aurez demandé permission à Mademoiselle, qu'elle l'aura bien voulu, et qu'elle s'en mêlera, vous ne pouvez jamais rien faire à la cour que par elle. N'attendez jamais rien du Roi par d'autres voies. Lorsqu'elle me commandera de parler, je le ferai avec plaisir ; autrement je n'agirai point ; et pour madame de Savoie, je ne veux avoir aucun commerce avec elle ; je ne me mêle de rien. Mes grandes vapeurs me prirent, on me délaça ; je le chassai et ne lui parlai plus. Je lui demandai s'il vous en avoit parlé : il me dit que non, et qu'il ne vous en parleroit point ; qu'il me supplioit d'en faire de même. Je lui dis : « Si Mademoiselle m'en parle, je ne lui puis rien céler ; si elle ne m'en parle pas, je ne dirai mot. » Madame de Montespan avant cela, quand elle alloit et revenoit de Paris, où elle ne couchoit pas en ce temps-là, disoit toujours : « On ne voit jamais M. de Lauzun ; » et lui se plaignoit que je ne l'en avertissois point. Il est

pourtant vrai que je n'oubliois point de le lui faire savoir.

Je trouvai, le lendemain que j'arrivai à Versailles, M. Colbert, comme j'allois à la messe. Je lui dis : « M. de Lauzun sera-t-il toujours là ? » Il me répondit : « Il ne se conduit pas bien ; le Roi n'est pas content. Il ne se conduit pas bien aussi à votre égard, et c'est ce qui déplaît au Roi. » Arrivée à Paris, où je retournai quelques jours après, je ne faisois qu'aller et venir, quoique les séjours de Versailles fussent plus longs que ceux de Paris. Je lui dis ce que M. Colbert m'avoit dit. Il se fâcha et fit tout ce qu'il put pour me fâcher ; que l'on n'avoit guère d'égard pour moi, après tout ce que j'avois fait. Il n'eut pas contentement. Je lui dis : « Le jour que vous fûtes si malade à Paris, que vous n'aviez bougé du lit, vous fûtes chez madame de La Fayette chercher madame de Montespan, que vous importunâtes fort : elle avoit la migraine. — Il est vrai que je l'avois oublié. Je me levai le soir, et je passai par hasard devant le logis de madame de La Fayette ; je vis le carrosse de madame de Montespan et j'y entrai. — Ne lui parlâtes-vous de rien, lui dis-je ? — Non, me répondit-il, elle se trouvoit mal. — Vous donna-t-elle la réponse qu'elle avoit faite à la lettre de madame de Savoie ?—Quelle lettre ?—Ah ! vous en faites le fin ! — Eh bien ! quand elle me voudroit pour commander ses troupes, auroit-elle tort et ne seroit-ce pas un avantage pour moi ? — Et comment cela se feroit-il qu'un homme qui ne voit point le Roi aille commander une de ses armées ? — Ne devriez-vous pas faire tout ce que vous pourriez pour cela ? » Je lui répondis : « Votre Madame Royale a tant de crédit et est si grande dame, qu'il ne faut pas qu'une petite demoiselle comme moi se mêle de rien où est son nom. C'est donc pour cela que vous me disiez que vous ne croyiez pas une princesse plus heureuse dans l'Europe que votre Madame Royale » (il en discouroit tant qu'il en fatiguoit les oreilles à force d'en parler), « honorée et estimée de toute l'Europe, pour laquelle le Roi a tant de considération qu'il ne lui refuse rien. » Je lui dis : « Vous vous moquez des gens. On se moque d'elle ; et quand on la veut faire agir, on n'a qu'à donner de l'argent au comte de Mazin, et pour peu elle fait ce que l'on veut : il y a peu d'argent en ce pays-là. — Feu Madame Royale, qui s'appeloit justement ainsi, a fait tant de libéralités, que les Etats de Savoie ne s'en remettront pas de long-temps. » Je ne voyois pas qu'il eût raison de me dire cela. Quand je sus son dessein et que je lui reprochai sa conduite, il me disoit : « Vous n'avez pas le crédit que vous devriez avoir pour faire pour moi ce que je puis espérer du Roi ; elle achèvera ce que vous aurez commencé et que vous laissez imparfait. Vous lui en devriez être obligée, si vous me considérez autant que vous dites. » Je lui répondis brusquement : « J'ai fait et voulu faire pour vous plus que personne ne sauroit jamais faire. Si par votre mauvaise conduite vous avez tout gâté, prenez-vous-en à vous-même, et très-volontiers je ne me mêlerai jamais de vos affaires. » Nous nous séparâmes ainsi. Le lendemain il revint doux, un air et un discours flatteur ; et c'étoit de deux jours l'un des accès. Pour son procédé, il me paroissoit fort intéressé : ce que je ne croyois pas, ni personne de ceux qui le connoissoient avant sa prison : il paroissoit tout jeter par les fenêtres, et en bien des occasions il en usoit ainsi. Ses manières cachées et extraordinaires faisoient qu'il ne se montroit que dans ses beaux jours, et que l'on ne connoissoit que ses beaux momens : il connoissoit son humeur et la savoit cacher. Sa prison, au lieu de l'avoir corrigé, l'avoit fait si fort abandonner à lui-même, qu'il n'en étoit plus le maître.

Un jour il chanta pouilles à Rollinde, au coin de son feu, devant Montaigu, La Hillière et le chevalier de Lauzun, de ce qu'il ne m'avoit pas empêchée d'acheter Choisy et d'y faire de la dépense, et qu'il auroit trouvé cet argent ; qu'il auroit bien su se le faire donner. Ces messieurs furent tout étourdis. Rollinde lui dit : « Vous m'avez donné à Mademoiselle comme un honnête homme, et j'aurois été un fripon si j'avois eu d'autres égards que de la servir à sa mode, et de m'être voulu ingérer de lui donner des avis qui s'opposassent à sa satisfaction. » Ensuite il lui demanda : « Où est l'argent de la chaîne de perles que madame de Nogent m'a dit qu'elle avoit vendue quarante mille écus ?— Vous pouvez, lui dit-il, le demander à Mademoiselle : elle fait ce qu'il lui plaît de son argent. » Il me demanda, le jour qu'il vit mes pierreries, s'il n'avoit pas vu autrefois une chaîne de perles. Je lui dis que oui : que je l'avois vendue pour bâtir Choisy. Il me dit, un jour qu'il étoit à ma promenade : « Voilà un bâtiment bien inutile ; il ne falloit qu'une petite maison à venir manger une fricassée de poulets et point pour y coucher. Tous ces bâtimens coûtent des sommes immenses : à quoi cela est-il bon ? » Quelqu'un lui dit que cela n'étoit pas trop beau pour moi. Il se mit à jurer qu'il étoit bien aisé à ceux à qui cela ne coûtoit rien d'en parler. Je lui dis que je n'avois rien fait que par les avis de M. Colbert. Il dit : « Vous le paiera-t-il ? Pour moi, j'ai

sujet de le trouver à dire ; vous auriez mieux employé cet argent de me le donner. » Je lui répondis doucement : « Je vous en ai assez donné et fait donner pour que vous soyez content ; et j'en ai aussi donné pour racheter votre mauvaise conduite. » Il alloit jouer partout un fort gros jeu : quand il perdoit, il étoit au désespoir ; il venoit chez moi et grondoit.

Un jour je faisois mettre mes pierreries en œuvre : on avoit besoin de deux diamans pareils. Rollinde dit : « On les pourroit trouver dans ceux que Baraille et lui gardoient à M. de Lauzun. » Je ne les voulois point ; Baraille m'en pressa, je les pris : ils ne valoient pas plus de deux cents livres pièce. Quand il revint, je dis à Rollinde : « Je lui veux donner quatre diamans pour lui servir de boutons de manches. Ils seront fort beaux, de mille pistoles les quatre. » Rollinde lui en porta à choisir ; il en prit, les mit à ses manchettes et les montra à des dames qui jouoient avec moi. Le lendemain il dit que tout le monde les avoit trouvés vilains et qu'ils ne valoient pas ce prix-là. Rollinde lui dit : « Il vaut mieux, Monsieur, que vous preniez les mille pistoles et vous en choisirez à votre fantaisie. » M. de Lauzun lui dit : « J'en ai trouvé de beaux, il faudroit encore deux cents pistoles. » Je ne voulus pas les donner. Il prit les mille pistoles et huit jours après on parloit au jeu de pierreries : il dit à madame de Palaiseau, qui étoit auprès de lui : « J'ai vendu les diamans que Mademoiselle m'avoit donnés pour vivre ; je n'avois pas un sou. » On n'a jamais entendu de pareils discours : c'étoient tous les jours des farces dont tout le monde se moquoit. Il alloit dans un carrosse de louage ; il n'en vouloit pas avoir qu'il ne fût duc et qu'il ne pût mettre le manteau ducal à ses armes. Il est vrai qu'on m'avoit promis qu'il le seroit. Ses manières n'avançoient pas ses affaires ; l'on se moquoit de lui. J'ai su que madame Fouquet lui avoit défendu d'aller chez elle et qu'il lui fit dire qu'il épouseroit sa fille dès qu'il seroit duc ; que jusque là il ne vouloit pas se marier. Madame Fouquet ne donna pas dans ce panneau ; elle vouloit mettre sa fille en religion. Elle ne vouloit pas aller en celle où sa mère vouloit ; elle alla à l'Abbaye-aux-Bois, où il y avoit toutes sortes de gens. C'étoit une vieille madame de Launoy, qui avoit bonne opinion de tout le monde. M. de Lauzun n'en bougeoit.

Le temps des eaux vint : je parlai de mon voyage de Forges. J'allai un jour pour dîner à Choisy : le duc du Maine y vint avec moi ; M. de Lauzun y vint l'après-dînée. Il avoit été à la chasse avec Monseigneur à Vincennes : il alloit souvent lui faire sa cour à ces voyages-là. Monseigneur le traitoit fort bien ; il avoit dîné ce jour-là avec lui. M. de Lauzun me témoigna la douleur qu'il avoit que le Roi lui eût défendu d'aller à Eu ; qu'il auroit été ravi d'y venir. J'écrivis à madame de Montespan, qui me manda que cela étoit faux et que le Roi trouveroit bon qu'il me suivît et qu'il me fît sa cour partout où je serois. Je lui montrai la lettre : ce qui le fâcha beaucoup, quoiqu'il voulût paroître bien aise. Il étoit au désespoir de n'avoir point d'équipage, comme si à Paris on ne trouvoit pas en un moment tout ce qu'on avoit affaire. Je partis : il me dit fort qu'il me suivroit le plus tôt qu'il pourroit. Il fut trois semaines sans venir ; pendant ce temps-là il écrivoit tous les jours pour marquer son impatience : c'étoient de mauvaises excuses. Il alla à la noce de M. de Blainville, fils de M. Colbert, qui épousa mademoiselle de Tonnay-Charente, une héritière de la maison de Rochechouart. La noce se fit à Sceaux : madame de Montespan y étoit ; elle m'écrivit qu'elle avoit été fort étonnée d'y trouver M. de Lauzun. Il se faisoit fête chez M. Colbert et y étoit venu sans être prié ; qu'elle lui avoit dit qu'il étoit là fort hors d'œuvre et s'il n'avoit pas honte de n'être pas à Eu ; et qu'il avoit répondu qu'on ne trouvoit aucune sorte de voiture pour aller à Eu ; que cette réponse lui avoit paru extraordinaire. Je lui mandai qu'il avoit dit tant de fois que l'on ne manquoit de rien quand on vouloit et que l'on avoit de l'argent. On lui disoit qu'il trouvoit toujours des expédiens à tout ; que cette fois-là étoit pour lui comme le chien du bateleur pour le roi d'Espagne, boiteux quand il faut sauter. Elle me répondit que la comparaison étoit fort juste et qu'il étoit fort désagréable pour des gens qui obligent, après tant de grâces reçues, de parler ainsi d'eux ; que l'ingratitude lui étoit insupportable.

Après trois semaines, il vint accompagné de M. l'evêque de Dax. Il trouva le château beau, qu'il avoit un air de grandeur, et il est vrai que je l'avois fort bien fait accommoder. Le lendemain j'allai me promener à la chasse à la terrasse ; puis il galopa, il se perdit dans la plaine et ne revint qu'à neuf heures du soir, que j'étois prête à me retirer. Je prenois des eaux ; je me levois matin pour les prendre ; tout le monde me venoit faire la cour à cette heure ; lui ne venoit qu'à onze heures, lorsque j'allois à la messe, puis il alloit dîner et se reposer après ; et souvent il montoit à cheval et ne revenoit qu'à l'heure que j'ai dite. En dix-sept jours qu'il fut à Eu, on le vit très-peu. Il alla un jour à la ville : on m'a dit que c'étoit

pour parler à un courrier que M. le prince lui avoit envoyé. Quelques-uns de mes gens le reconnurent ; je le questionnai quand il revint et inutilement. Comme M. le prince ne lui avoit jamais fait l'honneur de l'aimer, j'en fut surprise. Il le voyoit souvent chez madame de Thianges depuis son retour : je n'en sus pas davantage. Un jour ou deux après, il reçut des lettres et il dit qu'on lui mandoit que madame la comtesse de Lauzun se mouroit; il parut affligé, et même il pleura et s'en alla dans le dessein de l'aller trouver, pour voir s'il ne contribueroit point à sa conversion : elle étoit de la religion. Lorsqu'il fut à Paris, je sus qu'elle étoit guérie. Dès que mes eaux furent finies, je m'en allai à Paris, afin de suivre le Roi à Chambord : M. de Lauzun vint au devant de moi à une lieue en deçà de Gisors, fort fâché, à ce qu'il disoit, d'avoir été obligé de partir d'Eu, où il se plaisoit beaucoup. On partit pour Chambord. M. et madame Colbert lui conseillèrent d'aller voir madame de Lauzun, sa mère, pendant que le Roi n'étoit point à Paris; le parlement en vacance, il ne restoit à Paris que des marchands ; qu'il se donneroit quelque mérite auprès du Roi d'aller travailler à la convertir. Il apportoit toutes les difficultés imaginables à ce voyage. Je ne comprenois ni pourquoi il en usoit ainsi, ni pourquoi ils le pressoient tant de le faire : on l'attribua au grand empressement qu'il avoit pour mademoiselle Fouquet, qui paroissoit ridicule à tous ses amis, d'autant plus que la demoiselle l'étoit beaucoup. Enfin il se détermina ; il partit quinze jours après la cour. Le comte d'Auvergne me dit : « J'ai laissé M. de Lauzun à Orléans ce matin ; il est allé à Beauregard chez Fieubet. » Au sortir de la comédie, je trouvai un gentilhomme qu'il m'avoit envoyé; il m'écrivoit qu'il me prioit d'aller le lendemain voir madame de Fieubet et d'y mener madame de Montespan ; que nous ne lui pourrions pas refuser cette grâce. Madame de Montespan lui manda qu'il étoit fou et qu'il devoit passer le plus vite qu'il pourroit; qu'il ne songeoit pas qu'il étoit à deux lieues du Roi et qu'il écrivît une lettre lorsqu'il partiroit de Beauregard qu'on pût montrer au Roi. Tout d'un coup, quand j'en fus là de ma lettre, elle me dit : « Envoyons-lui un modèle de la lettre qu'il écrira. » Ce qui fut fait ; il en prit l'occasion de demeurer encore un jour à Beauregard, dont nous le grondâmes bien. On montra la lettre au Roi, qui l'approuva fort et madame de Maintenon aussi.

Il ne se passa rien à Chambord dont je me ressouvienne. On revint à Fontainebleau et moi à Choisy. J'étois fort enrhumée, la Reine le fut aussi : ç'a été là le commencement de son mal. Je reçus une lettre de l'arrivée de M. de Lauzun chez lui, où il disoit s'ennuyer beaucoup, quoiqu'il n'y eût que deux jours qu'il y étoit. Il avoit écrit à M. de Périgueux, qui est son évêque, pour le prier d'aller à Lauzun voir madame sa mère, pour tous ensemble faire leur possible pour la convertir; qu'il lui avoit mandé qu'il étoit malade et qu'il avoit bien peur de revenir sans le voir. Je trouvai cette lettre de fort mauvais sens, de n'avoir pas été voir M. de Périgueux au lieu de lui avoir envoyé un gentilhomme et de vouloir revenir sans s'être donné aucun mouvement pour une affaire pour laquelle il étoit allé exprès, et de l'importance dont elle étoit, par l'impatience de retourner à Paris, où il n'avoit que faire. Je lui écrivis ce que je viens de dire; ma lettre le trouva à Paris, où il lui arriva une belle aventure. Je fus fort étonnée, sans le savoir arrivé, comme je me promenois, de le voir entrer dans le jardin de Choisy. Je trouvai fort à redire à son retour : à quoi il n'eut rien à répondre, ni aux raisons qui le devoient obliger de demeurer plus longtemps à Lauzun; il dit seulement qu'il s'ennuyoit et qu'il n'aimoit pas la campagne. C'étoit la veille de la Toussaint, il s'en retourna et sa visite fut fort courte : il n'aime pas à être contrarié, quoiqu'il contrarie volontiers les autres. Un jour ou deux après, un homme qui étoit amoureux d'une demoiselle qui étoit à l'Abbaye-aux-Bois crut avoir un rival; il vit sortir du même lieu un homme en chaise; il fit arrêter les porteurs et commença par lui dire qu'il lui donneroit mille coups. M. de Lauzun sortit et parla, et cet homme lui fit de grandes excuses et lui dit, je crois, pour qui il avoit dessein. On se moqua fort de lui et il l'a bien désavoué. Je le sus quelques jours après, quoiqu'on eût pris grand soin de me le cacher, comme on faisoit tout ce qui le regardoit. Au retour de Chambord, madame la princesse d'Harcourt, qui s'attache fort à la faveur et peu aux personnes, donnoit tous les jours à connoître son caractère et combien son amitié étoit intéressée ; quand madame de Montespan y étoit, elle ne bougeoit de chez elle, et elle a diminué comme la faveur. Il y en avoit encore assez en ce temps-là pour en être importunée, et elle disoit toujours : « Cette créature est bien accablante ; elle est parleuse, fort sotte et impertinente en ses manières, quoiqu'elle fasse la dévote. » Elle étoit un soir de bonne heure chez madame de Montespan; comme j'y fus pour être plus à portée pour le souper, elle nous dit :

« Vous ne me demandez pas des nouvelles de mon affaire avec mademoiselle de Guise; elle ne veut pas que la principale terre de sa maison et dont ses ancêtres, qui étoient de si grands personnages, portoient le nom, tombe en des mains étrangères : elle a voulu choisir le plus digne sujet de sa maison, et celui en qui les créanciers ont plus d'assurance pour leurs dettes et par la probité avec laquelle on agira avec eux.» Madame de Montespan lui dit : « Quel conte ! Tout le monde connoît monsieur votre mari; on sait votre peu d'argent et on ne sauroit croire qu'on se fie plus à vous qu'à d'autres. Je vous demande pardon si je vous parle ainsi : on se moquera de vous si vous faites ces contes à d'autres gens ; pour moi, je ne dirai mot. » Elle lui rabattit fort bien sa vanité sur leur mérite, leur probité et leur argent comptant : assurément ce sont les derniers de la maison de Lorraine.

Je passai, à mon ordinaire, l'hiver à aller et venir de Paris à Versailles. M. de Lauzun venoit tous les soirs à l'heure du jeu chez moi; son humeur périodique lui continuoit toujours. Encore que je le connusse bien et que j'en fusse fort lasse, je voulois soutenir la gageure et je ne voulois pas, après avoir tant fait pour lui, le laisser là sans achever, c'est-à-dire le faire duc, et qu'il retournât à la cour. La faveur de madame de Maintenon augmentoit, celle de madame de Montespan diminuoit; le Roi y alloit pourtant tous les jours avant et après souper : elle étoit encore maîtresse de ses enfans. M. de Montchevreuil étoit gouverneur de M. le duc du Maine; il se cassa un bras : cela obligea de mettre M. de Jussac auprès de lui. C'étoit un homme d'esprit, qui avoit eu l'honneur d'être à Monsieur capitaine de la porte; le Roi l'avoit donné gouverneur à M. de Vendôme. Il avoit de l'esprit, savoit la cour, et avec cela des manières particulières; étoit savant, faisoit joliment des vers et écrivoit bien. Madame de Montespan ne le connoissoit point; elle me demanda quel homme c'étoit : je crois que c'est madame de La Fayette qui lui en parla. M. le duc de Verneuil mourut; le Roi donna le gouvernement de Languedoc à M. du Maine. Dès l'instant que le Roi en eut la nouvelle, il l'envoya quérir pour lui dire qu'il le lui donnoit et lui dit d'aller à ma chambre me le dire. Je montai chez le Roi, qui étoit dans la galerie. Il vint au-devant de moi et me dit : « Il faut bien que je lui fasse du bien, à votre exemple; je ne lui en saurois tant faire que vous lui en avez fait : je crois vous avoir fait plaisir.» Je lui répondis : « J'en viens remercier Votre Majesté. » Puis j'allai chez madame de Montespan où je trouvai M. le duc de Noailles; le Roi m'avoit dit qu'il le faisoit commandant en Languedoc sous M. le duc du Maine, comme M. le maréchal de Schomberg l'avoit été sous feu Monsieur. Je lui fis compliment. Il me dit qu'il s'en alloit chez moi pour me le dire; il me pria de parler au Roi pour le chevalier d'Aulnay, qui étoit lieutenant des gardes de M. de Verneuil, afin qu'il le fût de M. le duc du Maine. Il avoit été son page : je le connoissois et j'étois bien aise de faire plaisir à un gentilhomme qui avoit été à mon oncle. Madame de Montespan dit qu'elle en parleroit aussi au Roi. M. de Noailles dit qu'il étoit propre à cela, et qu'il en répondoit. J'en parlai et l'affaire ne fut pas difficile à faire.

Le Roi ne parla tout le soir que de ce gouvernement; il étoit bien aise d'avoir fait cela. M. le prince de Conti l'avoit demandé et madame la princesse de Conti le demanda pour monsieur son mari ; ils furent tous deux fort fâchés et en témoignèrent publiquement leur ressentiment. On dit que Monsieur l'avoit aussi demandé, et que le Roi avoit répondu que pendant la vie du feu Roi, mon père et mon oncle n'ont jamais eu que celui d'Auvergne ; et on n'en donne point aux fils de France. M. le prince de Conti n'avoit pas une conduite qui fût agréable au Roi : il hantoit beaucoup de gens qui ne lui plaisoient pas; il se donnoit des airs de libéralité qui en étoient plutôt de déréglement; il empruntoit pour donner, sans songer s'il seroit en état de payer; et ses amis disoient : « Les princes ne sauroient trop donner, ils ne manquent jamais de rien. » Mais quand on meurt sans avoir payé, ces sortes de louanges ne sauvent pas les gens. Il avoit paru fort devot dans sa jeunesse : tout d'un coup il avoit planté là ses amis réglés et la dévotion, pour être toujours avec des debauchés, et se piquoit de l'être. Ces inégalités ne conviennent à personne. Il étoit beau et bien fait, et on voyoit bien à sa taille qu'il étoit fils d'un bossu, aussi bien que monsieur son frère, que l'on nommoit le prince de La Roche-sur-Yon. M. le prince de Conti n'avoit point de nom à lui donner : il me demanda la permission de lui faire porter celui-ci, dont j'ai la terre, et qu'un cadet de la maison de Montpensier avoit porté. M. le prince de Conti avoit beaucoup d'esprit et un esprit savant, contraint et distrait, qui convenoit mieux à la dévotion qu'à la galanterie. J'ai ouï dire que le Roi ordonna à M. de La Feuillade de le faire suivre par un officier des gardes ; qu'il s'en aperçut et qu'il eut un grand démêlé avec lui. Je n'en sais pas le détail, et je n'ai su

ceci qu'après sa mort. Il eut un démêlé avec le chevalier de Lorraine, que j'ai oublié de dire qui étoit revenu d'Italie plus favori de Monsieur que jamais. Cette affaire fit grand bruit, et tel que cela sera écrit en bien des endroits : je n'en ai pas chargé ma mémoire. Toutes ces circonstances déplurent fort au Roi et firent qu'il le traita moins bien qu'il n'avoit accoutumé.

[1683] La cour fit un voyage à Compiègne et ensuite en Allemagne (1); je n'y allai point, je demeurai à Choisy. Ces voyages de la cour donnoient beaucoup de chagrin à M. de Lauzun et m'attiroient de grands reproches tous les jours, au lieu de remercîmens ; il ne me parloit jamais sans m'en faire. Il me dit un jour que tout le monde s'étonnoit de la manière dont je le traitois ; le peu de cas que je faisois de lui ; qu'il devroit tout faire chez moi, comme le chevalier de Lorraine chez Monsieur; qu'il me feroit mieux servir que je n'étois ; que mon équipage seroit plus propre, plus magnifique; que je ne devrois pas prendre qui que ce fût que de sa main; quand j'aurois affaire d'argent, le lui demander; qu'il feroit bien mieux rendre compte à mon trésorier que mes gens ne font. Je répondis à cela qu'il n'y pensoit pas bien quand il me faisoit ce discours; qu'on se moqueroit bien de moi. « Et vous avez tant blâmé Monsieur de se laisser gouverner : voudriez-vous que je donnasse dans la même faute? J'aurois bien affaire, quand je voudrois de l'argent, de vous en envoyer demander. » Une autre fois il me dit qu'on trouvoit à redire de le voir loger chez Rollinde, sans savoir où donner de la tête; qu'il auroit cru que j'aurois songé, dès qu'il a été sorti de prison, à lui faire meubler un logis, faire un équipage et qu'il n'avoit rien trouvé; que c'est ce qui l'a obligé d'acheter une maison dans l'île Notre-Dame, pour n'être pas comme un gueux; que si je faisois bien, j'ôterois mes pages et de mes gens qui étoient du côté de Choisy; que je lui ferois faire un appartement bien meublé et qu'il y viendroit quelquefois loger; que je lui ferois ordonner une table et qu'il pourroit y mener de ses amis manger; que cela auroit un bon air, et que je devrois avoir aussi un carrosse à six chevaux, qui ne fût que pour lui quand il logeroit dans cet appartement. Ces discours ne se faisoient pas en même jour : il les partageoit tantôt par forme de reproche et grondoit, et tantôt il demandoit gracieusement; il n'étoit jamais un quart-d'heure de même manière. Après qu'il avoit ainsi parlé, je lui répondois : « Vous vous moquez! ce sont des visions, il n'est pas possible que vous pensiez cela. Le Roi, ne le comptez-vous pour rien ? souffriroit-il cela ? En vérité, vous devriez faire plus de réflexion à ce que vous dites, et comprendre que si je le voulois faire vous ne le devriez pas vouloir, par la véritable affection que vous devez avoir pour moi. » Il ne dit mot. Comme le temps de Forges vint, avant que de partir pour Eu j'allai dire adieu à M. Colbert ; nous nous promenâmes lui et moi une heure et demie dans son cabinet, à parler de M. de Lauzun. Il me disoit : « Il empire ses affaires ; il ne sait ce qu'il fait; il tient des discours qui lui nuiroient s'il les faisoit à d'autres qu'à moi. » Je le pressai fort de me les dire : il ne voulut pas. Enfin je lui dis : « Il m'en fait de bien extraordinaires, et me cite beaucoup le chevalier de Lorraine. » Nous nous contâmes l'un à l'autre tout ce qu'il avoit dit, et il se trouva qu'il nous avoit tenu les mêmes discours; qu'il lui avoit répondu : « Si Mademoiselle étoit capable d'agir ainsi, le Roi vous chasseroit, et ne souffriroit pas qu'elle jouît de son bien; il y mettroit quelqu'un pour le gouverner. » Il ajouta : « Je vous plains fort, Mademoiselle, d'avoir fait du bien à un homme qui en est si peu reconnoissant et qui ne vous donne que du chagrin. Dieu veuille qu'il change! Je crains bien qu'il ne le fasse pas et que vous ne soyez obligée de demander au Roi que l'on le chasse, avec autant d'empressement que vous en avez eu à le faire revenir. Vous trouverez de la différence : l'un s'obtiendra plus promptement que vous n'avez fait l'autre. » Cette conversation m'étonna. D'ailleurs j'eus beaucoup de sujet d'être fort contente. Il entra dans de grands détails de mes affaires. « Dès que vous serez de retour, je veux travailler avec Rollinde à vos affaires; il faut que votre bien augmente; que vous trouviez toute la facilité pour cela par le Roi. Je veux que l'on me donne part de tout : je crois que vous le trouverez bon. » Enfin il n'y eut marque d'affection qu'il ne me donnât, et cela sincèrement fort : il étoit homme de bonne foi.

M. de Lauzun vint à Eu peu de jours après que j'y fus ; il alloit souvent à la chasse : ce qui faisoit qu'il ne s'ennuyoit pas tant que l'autre année. Un jour qu'il se promenoit avec moi dans la galerie, il me tint de longs discours sur son retour à Paris et à la cour, et sur les mauvais offices qu'on lui rendoit, et qu'on croyoit qu'il avoit de grandes prétentions sur mon bien, qu'il n'y songeoit pas ; et que si je le croyois, je

(1) C'est-à-dire dans la Bourgogne et dans l'Alsace.

donnerois tout à madame de Montespan, pour aller après elle au comte de Toulouse; que je la ferois appeler madame de Montpensier, afin de ne plus porter le nom de ce vilain homme, qui lui étoit odieux; et que l'on me donnât une pension plus forte que mon bien; que je n'aurois plus besoin de gens d'affaires; que je saurois ce que j'avois de bien à point nommé, et que je serois fort heureuse. Je lui dis : « Le Roi et M. Colbert ne sont pas immortels: où est la garantie? — Si cela arrivoit, n'en seroit-ce pas une bonne que madame de Montespan? — J'ai assez donné, je n'en donnerai pas davantage; et vous me donnez un mauvais conseil. » Il appela la comtesse de Fiesque et lui dit : « Comtesse, écoutez ce que je dis à Mademoiselle, et si elle ne devroit pas le faire. » Et recommença ce que je viens de dire, et ajouta que je ne pouvois pas mieux faire.

La cour étoit de retour : on ne parloit que de plaisirs dans toutes les lettres. Un jour j'avois pris médecine pour finir mes eaux; M. de Lauzun étoit à la chasse; j'avois reçu des lettres de l'ordinaire, qui ne parloient point de la Reine. J'entrai dans mon cabinet : il faisoit chaud, je n'avois pas fermé la porte; j'entendois quelqu'un derrière moi : je vis un page que j'avois laissé à Paris; je lui demandai : « Qu'est-ce que c'est? » Il me dit : « M. de Jarnac m'envoie vous dire que la Reine est morte (1). » Je pris mes lettres sans les ouvrir, et je revins dans un salon, où tout le monde étoit étonné et en pleurs. J'envoyai chercher M. de Lauzun : on le trouva qui revenoit; je courus au devant de lui en haut du degré; on étoit si troublé que l'on ne savoit ce que l'on faisoit. Je lui dis: « Monsieur, que dites-vous de la nouvelle? » Il me répondit : « Je n'en sais point. » Je la lui dis. « Il faut faire mettre en prison les gens qui sont assez hardis pour dire de pareilles sottises, me dit-il; ose-t-on parler ainsi de la Reine? » Il fut une heure à parler sur ce ton-là : ce qui nous surprit fort. A la fin on lui montra les lettres, et il convint que les reines sont mortelles comme les autres. Quand le valet de pied que je lui avois envoyé l'aborda pour lui dire cette nouvelle, il lui dit : « Je ne sais à quoi il tient que je ne te donne de mon épée dans le ventre. » Ce pauvre garçon fut fort effrayé, et moi bien étonnée de ce discours. Tout le soir se passa en lamentations : ma médecine me demeura dans le corps. Je partis le lendemain : je croyois arriver en deux jours. La médecine ne m'empêcha pas de dormir au premier gîte; et comme la première nuit que j'avois appris cette nouvelle je n'avois pas dormi, aussi je n'allai qu'en quatre jours à Paris. M. de Lauzun alla devant; je le trouvai à mon arrivée avec le deuil; on ne parloit que de la mort de la Reine.

J'allai le lendemain à Fontainebleau : je fus descendre chez madame de Montespan, qui étoit à la promenade avec Monsieur. Ils revinrent; Monsieur ne voulut pas que je misse ma mante, parce qu'elle sentoit bon. Monsieur me conta la mort de la Reine, et dans son récit il tira une boîte de ces senteurs d'Allemagne, et me dit : « Sentez; je l'ai tenue deux heures sous le nez de la Reine comme elle se mouroit. » Je ne la voulus pas sentir. Madame de Montespan disoit : « Voilà des récits de gens bien affligés. » Il me conta tout ce que l'on faisoit : il est toujours fort occupé de cérémonies. Je montai en haut, j'allai dans le cabinet du Roi, qui me parut fort triste; puis on soupa. Il y avoit huit jours qu'elle étoit morte. Je restai quelques jours à Fontainebleau, puis je m'allai reposer à Choisy; je ne faisois que quitter mes eaux : cela me dispensa de lui aller donner de l'eau bénite en cérémonie avec Madame, et d'accompagner son corps : ce qui fut une longue cérémonie, à ce que j'ai appris. Les mousquetaires qui la menèrent chassèrent dans la plaine de Saint-Denis, et on rit beaucoup dans les carrosses. Madame de Montespan vint à Choisy comme elle retournoit à Fontainebleau. Elle en étoit fort scandalisée; elle lui avoit rendu ses devoirs pendant sa maladie à merveilles; et comme c'est une femme d'esprit, elle fait bien ce qu'il faut faire.

Après m'être un peu reposée je retournai à Fontainebleau. Le premier voyage, j'avois vu un moment M. Colbert; il partit pour Versailles, et étoit déjà malade. Quand le temps du service fut venu, je m'en retournai à Choisy, et me rendis à Paris le jour que Monseigneur et Madame s'y devoient rendre. Nous allâmes à Saint-Denis ensemble, et nous résolûmes de ne nous pas quitter le temps que nous serions à Paris. Lorsque nous entrâmes dans l'église de Saint-Denis, Madame et moi, nous nous mîmes fort à pleurer de voir les officiers de la Reine qui pleuroient beaucoup; et cela continua tout le service, à la vue d'une chapelle ardente au milieu du chœur : qui est un terrible spectacle à nous, qui étions tous les jours du monde avec elle. Les réflexions que l'on fait à Saint-Denis sont toujours fort tristes : c'est un lieu où sont nos pères et où nous serons enterrés avec eux. La Reine étoit une bonne femme; je l'aimois, et je n'ai à me reprocher que de ne l'avoir pas

(1) Le 30 juillet 1683, à l'âge de 45 ans.

assez ménagée ; si j'avois voulu, j'aurois été sa favorite, et j'ai toujours fort négligé de gouverner personne : je ne pouvois me contraindre pour rien que pour mes grands devoirs, à quoi je ne manque pas. Quand on sort de ces lieux-là, on est las : chacun s'en va chez soi. Monseigneur alla pourtant le soir chez Madame ; le lendemain il alla à Versailles. J'allai chez Madame d'assez bonne heure. Le soir, comme nous allions sortir pour aller aux Tuileries voir Monseigneur, Monsieur qui marchoit devant rentra pour nous dire que le Roi étoit tombé, et qu'il s'étoit cassé le bras. C'étoit M. le marquis de Mosny qui étoit parti sur-le-champ pour porter cette nouvelle, sans qu'on l'en eût chargé. J'allai chez Monseigneur, je vins chez Monsieur ; nous continuâmes notre chemin et allâmes chez Monseigneur, qui parloit à Du Sausoi, écuyer du Roi. Le Roi l'avoit envoyé pour dire que le bras n'étoit que démis ; que son cheval étoit tombé dans un fossé et avoit fait tomber le Roi ; qu'on lui avoit bandé le bras avec la cravate de Guery, officier des gardes ; et qu'il étoit revenu à Fontainebleau, avoit remonté le degré à l'ordinaire ; que Félix lui avoit fort bien remis le bras, et que ce ne seroit rien ; qu'il avoit de la douleur ; qu'il défendoit à Monseigneur et à Monsieur d'y aller, et qu'on achevât la cérémonie du service qui se devoit faire. Monseigneur devoit voir ce soir-là un cheval qui comptoit et qui faisoit bien des merveilles avec le pied, que l'on montroit à la foire Saint-Laurent qui tenoit pour lors, et où le Roi nous avoit à tous défendu d'aller, ni au Cours, ni aux Tuileries. On ne jugea pas que cela dût empêcher ce médiocre divertissement ; que si l'on ramenoit le cheval sans l'avoir vu, on diroit que le Roi seroit plus mal : ainsi on eut cet amusement. Aussitôt après que nous y fûmes arrivés, comme M. de Lauzun faisoit sa cour à Monseigneur, il ne le quitta point tout ce voyage. Après le service de Notre-Dame, je dis des nouvelles du Roi aux présidens et aux gens du Roi qui étoient proches de moi : j'en avois eu à minuit, et Monseigneur n'en avoit pas de plus fraîches. On causa un peu ; c'est une matière assez grande pour parler, et on a assez de plaisir, en pareille occasion, de débiter les nouvelles quand elles sont bonnes. Après le service, Monseigneur et Monsieur partirent, et Monsieur ne voulut pas que Madame partît que le lendemain : je n'osai pas partir sans elle, et nous partîmes le lendemain de fort bonne heure. A notre arrivée, nous allâmes chez le Roi, qui étoit dans son lit ; il nous conta son aventure et qu'il avoit beaucoup souffert : nous y retournâmes le soir, et il commença à se lever, et vint un moment chez madame la Dauphine, et Monsieur alloit chez lui.

Avant que de passer plus avant sur tout ce qui arriva en ce temps-là à la cour, où il arriva assez d'affaires, je veux conter une remarque considérable que Madame m'a contée elle-même au sujet du bras du Roi. Elle songea, un jour devant, qu'elle étoit à la chasse avec le Roi ; qu'il étoit tombé et qu'elle avoit eu une terrible frayeur. Je lui dis : « Les songes ne signifient rien. » Elle ajouta : « Les miens ne sont pas comme ceux des autres. Cinq ou six jours avant que la Reine tombât malade, je lui contai, dit-elle, et à madame la Dauphine, que j'avois fait un songe horrible ; que j'étois entrée dans une église que je ne connoissois point, qui étoit toute tendue de noir, et qu'on avoit ouvert une cave à un des côtés de l'autel ; qu'on y est descendu et que ces gens-là ont dit : Il n'y a point de place ; qu'ils ont rangé les bières, et qu'ils ont dit qu'ils avoient trouvé le caveau plus long qu'ils ne croyoient, et qu'ils y avoient mis le corps de Madame. Je m'éveillai là-dessus, fort étonnée. » La Reine dit : « C'est pour moi assurément ce songe : j'ai fait la même remarque au service de la reine d'Angleterre, et que le caveau est placé de la même manière. » Madame fut fort fâchée d'avoir dit cela, et il se trouva que le caveau étoit plein, et que l'on fit une rupture pour mettre le corps de ma mère, qui étoit tout au bout. Je la suppliai de ne jamais songer de moi.

La nouvelle de la mort de M. Colbert vint le 6 de septembre. Je fus très-fâchée ; je dis au Roi, qui alloit à la messe : « Votre Majesté veut bien que je prenne part à la perte qu'elle a faite. » Il donna sa charge de contrôleur-général à M. Le Pelletier, conseiller d'Etat ; et comme il se levoit dans ce temps-là, il donna un souper dans la chambre de l'ovale, qui est un cabinet où il n'y avoit que dix ou douze personnes. Avant souper on fit une loterie de bijoux : le Roi avoit partagé avec Monseigneur ses pierres et ses bijoux ; les pastilles étoient encore dans les boîtes. Avant que le monde fût venu, madame la Dauphine et moi fûmes long-temps avec le Roi ; il n'y avoit que madame de Richelieu. Il dit qu'il avoit ôté la charge des bâtimens à Blainville, et que c'étoit un paresseux qui n'en étoit pas capable. Je lui dis : « Il y a long-temps que je l'ai ouï dire à Votre Majesté, et qu'elle lui ôteroit cette charge. J'aurois souhaité que Votre Majesté l'eût fait devant la mort de son père, ou qu'elle eût un peu attendu : je crains que cela ne fasse pas un bon effet dans le monde. Je demande pardon à Votre Majesté de parler

si librement; je crois qu'elle ne le trouvera pas mauvais. » Il me dit : « Cela étoit résolu, et je l'avois dit à son père ; il s'y attendoit et voyoit bien que je ne pouvois faire autrement. » Quand on manda à Bourbon, où étoit madame de Louvois, que l'on avoit donné cette charge à monsieur son mari, elle dit : « Je ne m'en réjouis pas, on en fera un de ces jours autant à mes enfans. »

Quelques jours avant, on eut nouvelle que l'armée, qui n'avoit rien fait cette campagne, avoit assiégé Courtray. M. de Vermandois partit pour s'y en aller ; M. de Lauzun partit aussi de Paris pour faire ce voyage. Il y avoit peu que M. de Vermandois étoit revenu à la cour ; le Roi n'avoit pas été content de sa conduite : il s'étoit trouvé dans des débauches, et ne le vouloit point voir. Il étoit fort retiré sans voir personne : il ne sortoit que pour aller à l'Académie, et le matin pour aller à la messe ; ceux qui avoient été avec lui n'étoient pas agréables au Roi. Ce sont de ces histoires que l'on ne sait point, et que l'on ne voudroit point savoir. Cela donna beaucoup de chagrin à madame de La Vallière. Il fut fort prêché : il fit une confession générale, et on croyoit qu'il se fût fait un fort honnête homme. Après que le Roi fut guéri, j'allai à Eu, fort fatiguée des cérémonies des morts : elles m'avoient donné des vapeurs ; c'étoit après la Notre-Dame de septembre. Madame de Montespan m'envoya un courrier. Elle m'écrivit que M. de Vermandois étoit mort ; que le Roi avoit donné sa charge d'amiral à M. le comte de Toulouse. Il tomba malade au siége de Courtray, d'avoir trop bu d'eau-de-vie. On dit qu'il avoit donné de grandes marques de courage, et on ne parloit de son esprit et de sa conduite que comme l'on a accoutumé selon que l'on aime les gens. Pour moi, je n'en fus pas fâchée ; j'étois bien aise que M. du Maine n'eût aucun de ses frères devant lui. Quand j'arrivai à Paris, la saison étoit avancée, et les plaisirs étoient sursis par la mort de la Reine ; il n'y avoit que cette circonstance qui en fît souvenir, et le deuil : sans cela elle étoit oubliée. Madame la Dauphine occupa son appartement.

Quand M. de Lauzun revint de l'armée, j'étois à Eu ; il en passa assez près, il ne prit pas la peine d'y venir, et il me manda de Paris qu'il avoit été étonné de ne m'y pas trouver. Quand j'arrivai, il vint au-devant de moi : je le trouvai à la porte de Pontoise ; il me dit qu'il avoit couché à Beaumont, où il croyoit me trouver. Il ne me parla que de la perte que le Roi et l'État avoient faite de M. de Vermandois, et le mettoit au-dessus des plus grands hommes qui eussent jamais été. Je lui dis : « Modérez ces louanges pour qu'on les puisse croire ; un homme de cet âge ne peut avoir toutes les qualités que vous lui donnez. » Après tout ce que l'on avoit dit de madame de La Vallière, il ne lui convenoit point de louer ainsi son fils. Il me sembloit que c'étoit pour dépriser M. Du Maine, de dire que personne ne l'égaleroit jamais. Je lui en dis mon sentiment aussi inutilement qu'à l'ordinaire ; il n'étoit pas encore tout-à-fait corrigé. Il se mit plus que jamais dans le grand jeu ; il alloit chez le président Robert, où étoit souvent la présidente Le Brun, qui est une femme assez bien faite, qui n'est pas trop jeune ; il en faisoit l'amoureux, et l'alloit attendre au sortir de la messe des Quinze-Vingts, l'accompagnoit à son carrosse avec des respects admirables. On dit qu'elle se moquoit fort de lui. Cette église, quoique de fondation royale, me paroît trop crottée pour qu'il s'y passe des scènes que l'on pût mettre dans un roman de mademoiselle Scudéry. Cette présidente a épousé M. de Courtenay. M. de Lauzun étoit fort inquiet de ses affaires et en tourmentoit les autres. Un jour à l'appartement, madame de Montespan me dit qu'elle me vouloit entretenir. Nous allâmes dans la galerie ; je la trouvai de fort mauvaise humeur, sans savoir de quoi, ni à qui elle en vouloit. Elle me gronda sur mille affaires que je ne comprenois pas et me cita souvent M. de Lauzun. Je crus qu'il avoit tâché de nous brouiller ; je m'en allai dans la salle où le Roi jouoit au billard ; madame de Maintenon y étoit, qui me dit : « Qu'avez-vous ? je vous trouve tout étonnée ? » Je lui dis : « Ce n'est rien. — D'où venez-vous ? — Je viens de me promener dans la galerie avec madame de Montespan. — Je vois bien ce que c'est, elle vous a grondée ; vous avez cela de commun avec votre cousin germain : elle l'a souvent grondé et il ne s'en est pas vanté. Je vous connois : vous êtes tous faits les uns comme les autres. »

Le lendemain, madame de Montespan me fit froid ; je ne savois ce que c'étoit. M. de Lauzun m'écrivit une grande lettre pour demander au Roi qu'il le fît servir d'aide-de-camp auprès de sa personne ; qu'il feroit tout ce qu'il lui plairoit ; que s'il lui vouloit rendre justice, il le feroit servir de lieutenant-général devant tous les autres, à prendre du temps qu'il l'a été. Il me piquoit d'honneur de faire son affaire, comme s'il eût été honteux que l'on m'eût refusée et que je ne m'en plaignisse pas. J'allai chez madame de Maintenon, je lui dis : « Je ne sais plus de quel côté me tourner ; tout le monde me gronde : voyez la lettre que M. de Lauzun m'écrit. Vous

savez si je ne veux pas qu'il vienne et si je m'y oppose. Je vous prie tous les jours de vous en vouloir mêler et vous me refusez. » Elle me dit : « Faites-lui réponse et me la montrez, je vous supplie. » J'allai écrire à ma chambre et je la lui portai. Il me semble que je lui mandois que je lui avois donné assez de preuves que je souhaitois son élévation et de le voir auprès du Roi ; que je ne savois point si c'étoit par ma conduite que cela s'étoit détruit; qu'il devoit songer d'où cela pouvoit venir, pour tâcher d'y donner remède. Elle étoit plus étendue et en voici le sens. Madame de Maintenon en fut contente. Je les montrai toutes deux à madame de Montespan, qui me dit : « Tout cela sont des paroles qui ne concluent rien. » Et elle ne me paroissoit pas de bonne humeur. J'allai chez elle à mon ordinaire et je ne cherchai point d'être tête à tête avec elle. Un soir, avant le départ du Roi, elle me dit : « Si M. de Lauzun s'en va à l'armée, qu'il reste auprès du Roi, qu'il le prie de le souffrir, voulez-vous que le Roi le chasse, parce que vous ne l'en avez pas prié, et auriez-vous la cruauté de ne pas vouloir qu'il se raccommodât de cette manière, puisque vous ne voulez pas agir? » Je me fâchai, et je lui dis qu'il me sembloit que ce n'étoit pas à elle de parler ainsi; qu'elle savoit quelle instance j'avois faite et combien je l'avois priée et M. Colbert de vouloir agir sans qu'il l'eût voulu faire; et combien elle m'avoit rebutée, moi qui ne devois avoir d'elle que des agrémens, comme elle m'avoit dit tant de fois. Je m'emportai beaucoup et elle aussi. « Voulez-vous que je dise au Roi que vous ne voulez pas que M. de Lauzun aille à l'armée? » Je lui dis: « Au contraire, je demande qu'il y aille; que le Roi le lui accorde à ma très-humble prière. » Je ne compris point ce discours, je ne le comprends pas encore. Je l'allai voir, elle me dit: « J'ai parlé au Roi dans le sens que vous avez voulu et je plains fort M. de Lauzun. » Après que le Roi eut dîné, il me parla et me dit : « Madame de Montespan m'a parlé sur M. de Lauzun d'une manière que je ne comprends pas. Voulez-vous consentir qu'il aille à l'armée sans que vous m'en priiez? Je trouve cela ridicule : j'ai mes raisons pour ne le pas voir; quand je pourrai le faire, j'en serai bien aise pour l'amour de vous, point pour lui. Je ne lui accorderai jamais rien sans votre participation; il doit tout tenir de vous; il n'est pas temps. Etes-vous contente? » Je lui répondis: « Je dois l'être des bontés de Votre Majesté; voilà mon intention et je n'y entends pas mystère. » Le lendemain il s'en alla, j'allai à Paris et j'y fus un jour sans que M. de Lauzun me vînt voir. J'allai à Saint-Joseph ; comme j'y arrivai, je trouvai madame de Montespan dans la rue, qui partoit ; nous nous fîmes un adieu assez froid. Monsieur étoit demeuré pour quelques jours à Paris. M. de Lauzun me vint voir ; j'allai à lui avec un air enjoué et lui dis : « Il faut que vous vous en alliez à Lauzun ou à Saint-Fargeau, puisque vous ne suivrez pas le Roi; il seroit ridicule que vous demeurassiez à Paris, et je serois fort fâchée que l'on crût que c'est moi qui suis cause que vous y demeurez. » Il me dit: « Je m'en vas et vous dis adieu pour ne vous voir de ma vie. » Je lui répondis : « Elle auroit été heureuse si je ne vous avois jamais vu, et il vaut mieux tard que jamais. — Vous avez ruiné ma fortune, me répliqua-t-il, vous m'avez coupé la gorge ; vous êtes cause que je ne vais point avec le Roi, vous l'en avez prié. — Et tout cela est faux, lui dis-je ; il peut dire lui-même ce qui en est. » Il s'emporta beaucoup, et moi je demeurai dans un fort grand sang-froid. Je lui dis : « Adieu donc ; » et j'entrai dans ma petite chambre. J'y fus quelque temps; je rentrai et le trouvai encore. Les dames qui étoient là me dirent: « Ne voulez-vous pas jouer? » J'allai à lui, lui disant : « A propos, tenez votre résolution et allez-vous-en. » Il se retira et alla chez Monsieur lui dire que je l'avois chassé comme un coquin, et se plaignit fort de moi. Quand j'eus conté à Monsieur comme l'affaire s'étoit passée, il trouva qu'il avoit beaucoup de torts. Les jours qu'il resta à Paris, il les employa à jouer et à perdre son argent. Il partit; son équipage étoit tout prêt: je n'ai jamais su ni compris ce que c'étoit que tout cela.

[1684] Il alla au siége de Luxembourg que faisoit M. le maréchal de Créqui, qui étoit son meilleur ami et à qui il avoit beaucoup d'obligations. Vauban, qui a part à tous les siéges que l'on fait présentement, plus que tous les généraux d'armée, eut quelque démêlé avec M. le maréchal. M. de Lauzun prit son parti et se mit à décrier la conduite du maréchal: il en usoit mal avec tout le monde. Messieurs les princes de Conti y firent des merveilles: l'aîné étoit à la tête d'un régiment et n'étoit pas plus content qu'à l'ordinaire. Il prit la résolution de s'en aller en Hongrie: il partit sans prendre congé du Roi. Le comte de Soissons, à qui il en avoit parlé, en avertit le Roi; on courut après et on le rattrapa en Lorraine et il revint. Un jour à table, je ne sais chez qui, il dit que ceux qui l'avoient décélé étoient des coquins et de malhonnêtes gens. M. le comte de Soissons y étoit. Comme il fut un peu embarrassé et que l'on

disoit dans le monde que c'étoit lui qui avoit donné cet avis au Roi, ceux qui étoient là rompirent la conversation et on accommoda l'affaire.

J'avois oublié, et j'ai souvent dit cela, ce qui n'est pas agréable à répéter : je n'écris point pour me faire louer, ni pour faire dire que rien n'est mieux écrit. Madame de Montespan m'a dit vingt fois quand elle se mettoit en colère que j'y étois et qu'elle s'y mettoit aussi : « Je meurs d'envie de vous rendre cette donation. » Je lui disois : « Madame, passez-la cette envie, vous me feriez plaisir. — Et qu'est-ce que cela au prix de ce que le Roi lui peut donner ? — Le Roi est bien puissant, et il peut donner à M. du Maine des charges et des gouvernemens. Cependant cinquante mille écus de rente en souveraineté à un homme à qui cela peut donner un rang, il faudroit bien de l'argent pour faire cette somme, et les rois ne donnent guère une si grande somme. Des démembremens du domaine, on n'en fait point pour les bâtards. » Autre oubli. M. de Seignelay venoit assez souvent chez moi, et depuis la mort de son père il a continué de garder de grandes mesures avec moi, et M. de Lauzun y venoit tous les jours et l'y trouvoit. Un jour entre les autres il m'avoit dit qu'il n'étoit pas content de M. de Seignelay, à l'égard de sa charge de bec de corbin qu'il ne vouloit pas perdre. M. de Seignelay y vint ; je lui en parlai. Il me répondit : « M. de Lauzun me veut faire une querelle d'allemand : il désire de moi une impossibilité ; il fera tout ce qu'il lui plaira. Sans vous, il y auroit longtemps que je lui aurois fait fermer ma porte : c'est un homme d'un mauvais commerce et où il n'y a nulle sûreté, et je m'étonne que vous ne vous en aperceviez pas aussi bien que les autres. » Je fus fort fâchée de ce discours. « Je lui veux parler devant vous : vous verrez l'embarras où il sera. » J'appelai M. de Lauzun, je lui dis : « Je parle de vous à M. de Seignelay ; je trouve que vous avez tort de vouloir ce qu'il ne peut faire. Il est assez de mes amis pour avoir de la bonté pour vous ; M. Colbert en avoit tant et vous lui étiez si obligé que M. de Seignelay ne voudroit pas en mal user avec vous. » Il fut fort embarrassé, et M. de Seignelay lui fit des honnêtetés d'une manière fière et dit : « Je sais ce que je dois à Mademoiselle, et par rapport à elle vous verrez comment j'en serai toujours avec vous. » Quand il fut sorti, M. de Lauzun pesta fort contre lui, et je soutenois que M. de Seignelay n'avoit pas tort.

Madame de Noailles, qui témoignoit être des amies de M. de Lauzun, en parla fort librement. Un soir elle me dit qu'elle l'avoit vu, et qu'il étoit au désespoir d'être mal avec moi ; qu'il ne pouvoit plus, après tous les tours que je lui avois faits, me voir avec honneur ; qu'il avoit continué ; qu'après qu'il fut arrivé, madame de Savoie avoit écrit au Roi pour le demander pour être ambassadeur extraordinaire auprès de son fils, qu'elle ne pouvoit plus tenir et commander l'armée en ce pays-là ; que je lui dis : « Je ne me suis pas mêlée de cela, je ne l'ai su qu'après. » Que j'avois prié le Roi de ne le faire pas servir à Luxembourg, disoit-il ; que son affaire étoit faite, que le Roi lui avoit promis. Je lui répondis encore que je ne savois ce que c'étoit ; que j'avois parlé au Roi pour qu'il servît ; qu'il m'avoit refusée. « Pour moi, dit madame de Noailles, je lui ai dit : Après les obligations que vous avez à Mademoiselle, il sera malaisé de vous justifier dans le monde. Quand vous vous plaindrez d'elle, on trouvera toujours que vous aves tort. » Elle me dit : « Vous croyez donc que c'étoit une vision que l'affaire de Savoie ? Je vais vous dire ce que M. le chancelier Le Tellier m'en a dit à l'occasion de M. de Lauzun : Mademoiselle me fait pitié ; cet homme en use mal avec elle ; il a bien peu de reconnoissance. C'est au commencement qu'il vint qu'il me dit cela. Le jour qu'il vit le Roi, il fut jusqu'à minuit avec mon fils ; il lui parla du projet de Savoie : que madame de Savoie le souhaitoit passionnément ; que c'est le vrai moyen de l'éloigner avec honneur ; que M. de Louvois lui avoit répondu : Comment se peut-il ? Vous sortez par le moyen de Mademoiselle, et vous entreprenez une affaire sans sa participation ! Vous sortez de prison, et vous demandez à commander l'armée du Roi, sans titre ! Que dira le Roi de cette proposition ? — Je le veux servir, dit M. de Lauzun ; je ne puis demeurer inutile. Pour Mademoiselle, je lui ai obligation : si ç'avoit été de mon choix, elle ne se seroit pas mêlée de mes affaires, et dans la suite elle ne s'en mêlera plus. M. Colbert sait les affaires : la guerre n'est pas de son fait ; je veux vous en avoir l'obligation. » M. de Louvois fut fort étonné de ces discours et des protestations que lui fit M. de Lauzun de vouloir être de ses amis, et il se moqua des manières dont il en usoit pour cela. Il l'étoit allé chercher à Meudon, à cheval, le manteau sur le nez, et à Paris de même. Il ne disoit pas qu'il se cachoit, et on le voyoit bien : et tout cela, par considération pour M. Colbert et pour moi. Madame de Montespan y avoit part aussi ; elle n'avoit aucune liaison avec M. de Louvois ; au contraire, elle

n'avoit pas été contente de lui; et lorsqu'on proposa de marier sa fille avec son neveu de Mortemart, elle répondit que sa fille n'avoit pas assez de bien pour remettre les affaires de cette maison, et elle le maria ensuite à la troisième fille de M. Colbert, qui reçut cette proposition avec beaucoup de respect, et le tenoit à honneur. Les deux aînées avoient épousé le duc de Chevreuse, fils de M. le duc de Luynes; et l'autre M. de Beauvilliers, fils de M. le duc de Saint-Aignan; et M. de Seignelay, en premières noces, mademoiselle d'Alègre, une très-grande héritière d'Auvergne, qui mourut et laissa une fille qui est morte après. Il a depuis épousé mademoiselle de Matignon, et M. de Matignon n'avoit plus de garçon: ils étoient morts; il lui resta deux filles. Les autres s'étoient faites religieuses du vivant des frères; l'aînée épousa le chevalier de Matignon, son oncle, et l'autre M. de Seignelay. Elle étoit fort riche; il y avoit plus de quarante mille écus de rente dans cette maison, une des plus illustres de France; la grand'mère étoit de la maison d'Orléans-Longueville, fille d'un Bourbon. Ainsi ils ont l'honneur d'être aussi proches parens du Roi que M. le prince. Marie de Bourbon étoit cousine-germaine du Roi, mon grand-père; cela donna un grand air à M. de Seignelay, qui naturellement avoit assez de vanité.

[1685] M. le prince de Conti continuoit à vouloir aller en Allemagne: le Roi le lui permit et à monsieur son frère. Ils partirent avec un grand équipage. Force gens de qualité les accompagnèrent: ce ne furent pas les aînés de maisons, ni les gens qui espéroient beaucoup à la cour. Les noms et le nombre firent un grand éclat dans les pays étrangers; ils furent fort bien reçus partout où ils passèrent. M. le prince de Turenne alla avec eux. Il étoit mal à la cour; il avoit été exilé, parce qu'il avoit parlé d'une manière désobligeante de madame la Dauphine à Monseigneur pour l'en dégoûter, et dès lors il commença à vivre moins bien avec elle. Pendant qu'il étoit en voyage, M. le prince de Conti avoit beaucoup de commerce à Paris; il s'avisa d'envoyer un page, qui s'appeloit Merfit. Quand il revint, on eut envie de savoir qui leur écrivoit. On l'arrêta à Strasbourg; on vit toutes ses lettres, que M. de Louvois porta au Roi avec beaucoup de douleur, comme on peut croire. Il y en avoit une de son gendre dans celle de madame la princesse de Conti. Elle rendoit compte à monsieur son mari d'une fille qu'elle avoit prise fort promptement, de peur qu'on ne lui en donnât une de Saint-Cyr: on sait assez ce que c'est que cette maison pour que je n'en parle pas davantage. Il y avoit eu une grande fête à Sceaux, que M. de Seignelay avoit donnée, où étoit toute la cour. M. de Liancourt, fils cadet de La Rochefoucauld, écrivoit une longue lettre à M. le prince de Conti, où il faisoit force railleries de tout le monde, et même cela alloit jusqu'au Roi et madame de Maintenon; et M. de La Rocheguyon avoit écrit dans cette lettre que son frère ne lui laissoit rien à mettre; il approuvoit tout et signa. Le marquis d'Alincourt écrivoit aussi une lettre pleine d'ordures. Le Roi le dit à leurs pères: on peut juger de leur désespoir. Ils dirent sur cela tout ce qui se peut dire des deux enfans de M. de La Rochefoucauld, des fils et petits-fils des duc et maréchal de Villeroy. Quelle douleur pour eux! M. de La Rocheguyon alla à une de ses terres en Poitou; M. de Liancourt en prison dans une tour de l'île de Ré, et le marquis d'Alincourt à une terre: cette affaire fit grand bruit, et il y avoit de quoi. Messieurs les princes de Conti revinrent après avoir été à un siége et à une bataille (1): l'histoire dira les faits; je dirai seulement qu'ils firent merveille. Ils ne furent pas bien reçus à la cour. M. le prince de La Roche-sur-Yon n'y fit pas un long séjour: il s'en alla à l'Ile-Adam, et de là à Chantilly avec M. le prince.

On étoit à Fontainebleau quand ils revinrent; j'y allai. Madame la princesse de Conti tomba malade; son appartement donnoit sur le jardin de Diane: on alloit savoir de ses nouvelles à la porte. Un soir que j'y voulus aller, Dodart, son médecin, vint à moi; il me dit: « N'entrez pas; je sais comme vous craignez la petite vérole: on ne sait pas ce que ce sera. » Elle parut le lendemain, et le Roi me l'envoya dire. Je retournai à Choisy; monsieur son mari la prit et en mourut en peu de temps; elle en fut à l'extrémité. Elle demanda à voir le Roi, qui avoit eu du chagrin contre elle depuis les lettres; elle lui dit qu'elle mourroit contente, pourvu qu'il lui pardonnât avec un peu de tendresse: elle fut fort long-temps sans se montrer, et ce mal la changea beaucoup. J'écris toutes ces circonstances dont je me souviens, à mesure qu'elles me viennent.

Ma sœur, la grande duchesse (2), avec laquelle

(1) A la bataille de Gran, où les Turcs furent battus, et au siége de Neuhausen, août 1685.

(2) Ces détails se rapportent à l'année 1675. Sa sœur, femme de Cosme III, grand duc de Florence, se sépara de son mari à cette époque, et revint en France.

Je n'avois point de commerce, comme j'ai dit, vint en France. Madame de Guise alla au-devant d'elle. J'étois à Eu. Elle comprit bien qu'elle feroit un mauvais personnage si elle ne me voyoit, et que je n'étois pas d'humeur de la chercher. Elle s'avisa de m'écrire de Lyon, pour me remercier de ce que les officiers du parlement de Dombes lui avoient été faire la révérence, et ensuite me témoignoit le plaisir qu'elle auroit de me voir, comme si elle avoit gardé de grandes mesures avec moi. Je lui fis réponse fort honnêtement, et n'en avançai point mon voyage d'un moment. Elle alla demeurer à Montmartre, d'où elle ne devoit sortir que pour aller voir le Roi quand il lui commanderoit et l'enverroit quérir dans l'un de ses carrosses. On la reçut fort bien, et on la trouva fort changée. La comtesse de Fiesque me mandoit : « Madame votre sœur est si à la mode, que le Roi l'envoie quérir fort souvent; il paroît se plaire à sa conversation : cela a un air admirable. » Je ne croyois rien de tout cela, et je jugeai ce qui en arriveroit comme il a fait, moi qui connois la cour et le Roi.

Le lendemain que je fus à Paris, j'allai à Montmartre. La grande duchesse me fit des excuses de ne m'être pas venu voir, parce qu'elle ne sortoit point. Son changement m'effraya. Elle me parut d'une grande gaieté. Nous ne parlâmes de rien que de la joie qu'elle avoit d'être en France. Je m'en allai à Versailles; le Roi me demanda si j'avois vu ma sœur. « Oui, Sire. — Vous l'avez trouvée changée et qui parle beaucoup. — Il me paroît, Sire, que c'est la mode d'Italie. » Monsieur me dit : « Votre sœur parle furieusement, elle s'empresse et veut être de tout; elle ne sera de rien : le grand duc ne le veut pas. Je ne sais si elle a apporté des cabinets et des tables de Florence. » Je lui dis que je n'en savois rien. « Si elle en a, elle vous en donnera. » Un jour ou deux après, elle vint après dîner, et elle parla beaucoup, et le Roi lui répondit peu. Elle lui dit : « Sire, je sais où je suis demeurée la dernière fois, afin que Votre Majesté commence par-là à me mener; c'est au labyrinthe. » Le Roi lui répondit : « Je vous y menerai à l'heure de la promenade. » Le Roi envoya quérir la Reine. Je demeurai après la Reine : le Roi m'appela. Je crois qu'il ne savoit que lui dire. Puis on monta en calèche et le Roi nous ramena au château, et lui dit : « Il est six heures, il faut rentrer à huit à Montmartre, » et s'en alla prendre les dames et se promenèrent. En ce temps-là on jouoit au hocca; la Reine se mit à y jouer. Après avoir fait collation, le Roi revint à neuf heures et dit à ma sœur : « Quoi! vous voilà encore! que dira madame de Montmartre? » Elle se mit à rire et dit : « Je ne viens pas ici tous les jours; quand j'y suis, il faut bien employer mon temps. C'est assez que j'arrive à minuit : c'est l'heure que les religieuses se lèvent pour aller à Matines; elles sont couchées présentement, je les aurois réveillées. » Le Roi et la Reine se regardoient, et Monsieur me regardoit. Quand je vis madame la comtesse de Fiesque, je lui dis : « Comtesse, ma sœur n'a pas si bon air à la cour que vous m'aviez dit, et je crains qu'elle ennuiera si elle y va souvent. » Elle trouva M. le prince d'Harcourt et le fit mettre dans son carrosse pour l'escorter. On trouva cela fort ridicule quand on le sut. Madame du Deffant étoit sa dame d'honneur, qui faisoit tous les jours mille fautes. Elle l'étoit de madame de Guise aussi. Elle fit venir sa fille, ne parut plus, et mourut ensuite bien à propos; on commençoit à connoître que toute son habileté n'avoit consisté qu'à gagner quarante mille écus, tant du Roi que du grand duc, pour avoir fait venir ma sœur en France, qui n'avoit autant d'envie d'y venir que sur un horoscope qu'on lui avoit fait qu'elle gouverneroit le Roi. Cela faisoit que la Reine ne la pouvoit souffrir. Elle n'avoit rien a craindre : elle ne le vouloit gouverner que pour faire rendre les Etats au duc de Lorraine et l'épouser. Elle n'avoit que cela dans la tête : dessein assez chimérique à une femme qui a un mari et trois enfans. Elle disoit qu'il y avoit des casuistes à Rome qui avoient dit qu'elle n'étoit pas mariée, parce qu'elle n'y avoit pas consenti. Elle avoit toujours conservé un commerce avec M. de Lorraine, jusqu'à ce qu'il fût marié avec la sœur de l'Empereur, veuve du roi Michel de Pologne; et ce qui est de plus surprenant, est que madame de Lillebonne conduisoit toute cette intrigue avec la participation de madame de Guise et de madame de Montmartre. Je ne comprends pas comme des personnes qui avoient autant d'esprit et de vertu pouvoient la flatter dans une telle chimère. Quand M. de Lorraine se maria, elle eut la jaunisse; et quand il mourut, elle affecta de ne pas le regretter. Il étoit son cousin germain, et elle pouvoit témoigner du regret de la perte d'un homme de ce mérite-là; elle affecta ce jour-là une grande gaieté.

Depuis que Mademoiselle de Nantes commença à avoir dix ans, M. le prince songea à la faire épouser à M. le duc. Madame la princesse, qui ne venoit jamais à la cour, y fit de longs séjours. Un soir que l'on soupoit chez le Roi, j'étois enrhumée, je toussai beaucoup. Mademoiselle de Bourbon, qui n'est pas belle, s'avisa de

trouver cela plaisant et d'en rire avec madame la princesse de Conti; et à mesure que je toussois, elle rioit et regardoit Monseigneur. Le Roi vit que cela me faisoit de la peine; il dit: « Mon fils et la princesse de Conti se sont souvenus d'un homme qui est la plaisanterie du dernier voyage. » Je toussai encore: cela continua. Je sortis de table et je m'en allai dans la chambre du Roi, où je restai un demi-quart d'heure jusqu'à ce que ma toux fût passée, et à mon retour je dis: « J'avois peur que ce ne fût manquer de respect de demeurer avec mon rhume et ma toux. » On sortit de table, madame la Dauphine demeura peu à l'appartement; je la suivis et lui dis: « Je crois que vous aurez bien remarqué les ris de madame la princesse de Conti et de mademoiselle de Bourbon. — Cela m'a paru fort impertinent, me dit-elle, et vous avez vu que le Roi a fait tout ce qu'il a pu pour les en empêcher, sans y pouvoir réussir. » Le lendemain tout le monde en parla et l'on s'adressa à moi. Je disois: « Ce sont de jeunes créatures qui ne savent de quoi elles rient: elles ont besoin d'avoir des gouvernantes pour leur apprendre à vivre, et des amis pour leur dire que cela leur sied fort mal. Madame la princesse de Conti rougit trop lorsqu'elle rit, et l'autre laidit. » M. le prince et madame la princesse furent au désespoir: depuis que M. de Vermandois fut mort, ils songeoient à la faire épouser à M. du Maine, et ils ne vouloient pas qu'elle me déplût. Cela fit beaucoup de bruit. Mademoiselle de Bourbon avoit le bras droit incommodé: il paroissoit plus court que l'autre et même elle ne l'allongeoit pas aisément. Je me souviens qu'on m'avoit dit qu'elle avoit eu les écrouelles, et que des drogues qu'on lui avoit mises l'avoient estropiée. Je le dis à madame de Montespan: « Ce sera un beau couple si M. du Maine l'épouse: un boiteux et une manchote. » Elle me dit qu'on n'y songeoit pas. Madame de Montespan conta à madame de Thianges l'aversion qui m'avoit prise pour mademoiselle de Bourbon sur son rire, la peur que j'avois qu'on ne songeât à la marier au duc du Maine, et tout ce que j'avois dit. Madame de Thianges le dit à M. le prince, et madame de Montespan le dit au Roi. Un jour que j'étois chez madame de Maintenon, le Roi y vint et me parla de cela, et me dit qu'il ne falloit pas m'inquiéter que l'on mariât le duc du Maine sans ma participation; qu'il m'avoit trop d'obligation; qu'il ne falloit pas aussi que je me fâchasse si aisément et que je prisse des aversions pour si peu; que M. le prince et madame la princesse étoient au désespoir. Je dis qu'il n'en falloit plus parler, et que si elle épousoit M. le duc du Maine, je ne les verrois ni l'un ni l'autre. Le Roi étoit fort embarrassé, et moi fort fière. Je les laissai et je m'en allai. Quelque temps après, le mariage de mademoiselle de Nantes se fit, sans que personne n'en donnât part que madame de Montespan, qui m'écrivit comme elle auroit fait d'une autre nouvelle. Je ne m'en souciai guère. Avant que de partir, je voyois tous les jours M. *** à Clagni, qui faisoit sa cour à mademoiselle de Nantes, qui étoit belle comme les anges, et lui fort laid, gros, la taille gâtée, beaucoup d'esprit qui promettoit beaucoup.

Quand je retournai à Paris, j'allai à Fontainebleau où étoit la cour. M. le cardinal de Bouillon fut exilé aux noces de madame la duchesse, parce qu'il voulut manger à la table du Roi, qu'on lui refusa: il ne fit point le mariage. Depuis la mort de M. le prince de Conti, monsieur son frère n'étoit point sorti de Chantilly auprès de M. le Prince. Ce séjour-là lui a été fort avantageux pour le rendre le plus honnête homme du monde: M. le prince l'aimoit chèrement.

[1686] On fit au jour de l'an M. le duc de Chartres, M. le duc de Bourbon et M. le prince de Conti cordons bleus. Celui-ci arriva le matin à Versailles, y dîna et s'en retourna à Chantilly; on admira son bon air et sa bonne mine. M. de Lauzun vivoit à son ordinaire, jouoit beaucoup chez Monsieur, voyoit moins Monseigneur, faisoit le dévot, c'est-à-dire des retraites aux pères de la Doctrine chrétienne. Madame la comtesse de Lauzun vint à Paris loger chez lui, et se fit catholique. L'abbaye de Saintes, qu'avoit madame de Foix, fut vacante par sa mort; le Roi la donna à madame de Lauzun, qui étoit religieuse dans cette maison. La conversion de madame de Lauzun lui avoit fait avoir commerce avec le père de La Chaise, et ce fut par-là qu'elle l'eut. Madame de Nogent maria sa fille à un gentilhomme de Périgord; et un an après la cadette, qu'elle aimoit passionnément, le fut à M. de Brion: elle me fit part de ces deux mariages. La grande duchesse couchoit quelquefois à Versailles et à Saint-Germain, dans des appartemens d'emprunt. Le Roi ne lui en vouloit pas donner. On commença à la négliger: le Roi en faisoit peu de cas. On la trouvoit ennuyeuse: elle parloit beaucoup et peu agréablement; elle faisoit sans cesse des histoires de son domestique, des chevaux qu'elle achetoit, des noms qu'ils avoient, d'où ils venoient; enfin des détails de maquignons et de demoiselles de campagne qui vont aux foires avec leurs maris, et elle s'habille quasi de

même. Je ne marque ni année, ni temps : j'écris selon qu'il m'en souvient ; on pourra juger que ces Mémoires ont été faits par intervalle et sans suite. La duchesse de Bourbon (elle s'appeloit ainsi pour lors) eut la petite vérole à Fontainebleau ; madame de Montespan s'enferma avec elle et madame sa belle-mère ; M. le prince, qui étoit à Chantilly, s'y enferma aussi. Le Roi voulut l'aller voir : M. le prince vint devant la porte et lui dit qu'il l'empêcheroit d'entrer. Il y tomba malade et y mourut le 11 de décembre 1686. Ce fut une grande perte pour l'Etat dans les conjonctures présentes : il auroit bien servi le Roi. Il paroît que sa tête étoit aussi bonne que son cœur, puisque le plus grand capitaine que l'on ait présentement étoit son disciple (M. de Luxembourg) : il a appris sous lui. Il écrivit au Roi une fort longue lettre, pour lui demander pardon de ce qu'il avoit fait qui avoit pu lui déplaire ; elle étoit fort chrétienne, aussi bien que sa mort.

J'aurois voulu qu'il n'eût pas prié le Roi que madame sa femme demeurât toujours à Châteauroux ; j'en fus fort fâchée : je rappelai notre ancienne amitié, et j'oubliai tout ce qu'il m'avoit fait. J'étois malade dans le temps qu'il mourut ; j'avois une colique qui m'avoit duré quatre jours, pendant lesquels M. de Lauzun venoit tous les jours à ma porte. Il y eut quelque mouvement en Angleterre qu'excita M. de Monmouth, dont je ne parlerois point sans que cela obligea M. de Lauzun à demander permission d'aller en Angleterre chercher la guerre. Ce voyage a été loué des uns et blâmé des autres. Il n'en revint pas fort content : il rapporta beaucoup d'effets. J'étois à Eu quand il passa à Abbeville ; il envoya un gentilhomme pour me faire ses complimens ; je crois qu'il m'écrivit : je ne lui fis point de réponse. Il acheta force marchandises de la Chine, il m'en envoya une quantité de très-jolies à Choisy ; je ne voulus pas les recevoir. Le gentilhomme les étala sur des tables, chez Rollinde qui y a une maison ; je ne pus m'empêcher de les aller voir, et je m'empêchai bien de les recevoir. Depuis qu'il étoit mal avec moi, mes sœurs, qui s'étoient tant déchaînées contre lui, ne perdoient pas d'occasion d'en dire du bien et de le louer. La grande duchesse (1) s'accoutuma d'aller à Saint-Mesme tous les étés, et de là à Alençon ; et tous les jours elle venoit, quand madame de Guise étoit à Paris, dîner et jouer chez elle. Depuis la mort de ma belle-mère, que ma sœur est allée à Alençon, elle y va toutes les années, depuis l'Ascension jusqu'à la Saint-Martin en été. Il prit fantaisie à la grande duchesse de me dire : « On m'a ordonné les eaux de Forges pour mon mal de gorge ; j'ai envie d'aller avec vous à Eu pour les y prendre. » C'étoit à Versailles, dans la promenade, qu'elle me fit cette proposition. Je lui répondis : « Je serois bien aise de vous faire ce plaisir, et vous devez songer que j'ai des mesures à garder avec le grand duc, qui a toujours parfaitement bien vécu avec moi. — Je vais bien à Alençon, me dit-elle. » Je lui répondis : « Ce n'est pas de même : Madame de Guise n'est pas si bien avec lui que moi. » Elle me répliqua en colère : « Vous ménagez ce ridicule, pendant que tout le monde s'en moque ! Je ne l'ai pas fait quand je suis venue ici ; je lui ai fait accroire que je me voulois faire religieuse à l'hôpital de Poitiers. Il l'a cru : je me moque de lui ; je ne lui tiendrai rien de tout ce que je lui promettrai. » Elle continua sur ce ton-là de longs discours dans de grands emportemens, que j'écoutai avec pitié ; je lui laissai tout dire et ne lui répondis rien. On nous vint avertir que la Reine sortoit le soir : je demeurai à son coucher ; et comme le Roi sortoit, je le suivis dans son petit salon. Je lui contai ce qui s'étoit passé : il me dit que j'avois bien fait, et que le grand duc ne vouloit pas qu'elle allât hors de Montmartre ; que c'étoit une folle. Elle bouda, et il n'en fut ni plus ni moins.

Madame de Guise me fit deux tours admirables. Depuis la mort de sa mère, elle est extrêmement brouillée avec mademoiselle de Guise, de manière qu'elle ne vouloit plus loger avec elle. Je pris l'occasion de me décharger sur elle de la moitié du palais du Luxembourg, que je m'étois obligée de prendre tout entier après la mort de ma belle-mère, par un traité que j'avois signé avec elle, et qui avoit été fait par l'avis de messieurs le maréchal d'Estrées, Colbert et Le Pelletier, ministre d'Etat, que le Roi avoit commis pour nous régler. Ma sœur vint loger au Luxembourg, et quelque temps après elle s'avisa de vouloir vendre à M. le duc de Luxembourg ; il a toujours eu grande envie de l'avoir, et elle avoit oublié que, par les termes de notre contrat, elle n'en pouvoit disposer que de mon consentement. L'évêque d'Autun, dont le manége et la bonne foi sont assez connus, s'étoit mêlé de cette négociation : il l'avoit commencée par accommoder ensemble madame et mademoiselle de Guise, et par les faire demeurer ensemble. Madame de Guise vendoit à M. le prince le Luxembourg, et prenoit pour une partie du prix l'hôtel de Condé, où madame et ma

(1) Mademoiselle rapporte ici des détails antérieurs à cette année.

demoiselle de Guise devoient loger ensemble. Quand les affaires furent ainsi disposées, M. le prince vint me trouver et me dit : « J'ai sous votre bon plaisir fait un traité du Luxembourg, c'est-à-dire de la part de madame de Guise. Je crois que vous aimerez mieux nous avoir logés avec vous qu'elle. » Je lui parus surprise, et je lui répondis : « Nous sommes bien ensemble ; nous ne le serons peut-être pas si nous logeons dans la même maison. » Je lui demandai ensuite s'il en avoit parlé au Roi. « Non, me repondit-il ; j'attendois votre agrément. » Je lui dis : « Je crois que madame de Guise ne la peut vendre ; que le Roi a les droits de la grande duchesse, qui y avoit une part ; on vous amuse d'une affaire qui ne se peut faire. » Je continuai de lui en parler en normande. Le soir je le dis au Roi, qui me parut surpris, et qui me dit que j'avois raison de n'y pas consentir ; que M. le prince ne lui en avoit jamais parlé. Je lui dis que j'irois le lendemain à Paris, pour voir si M. le prince pouvoit l'acheter; que je croyois que madame de Guise s'étoit embarquée mal à propos, comme elle faisoit souvent avec son bon esprit. Il y a apparence que le Roi leur témoigna ne les pas approuver. M. le prince vint le lendemain me voir ; je revenois de la messe des Carmes à pied ; je le trouvai au bas du degré dans sa chaise, qui avoit la goutte. Il me dit : « En quelque état que je sois, j'ai voulu venir ici pour vous faire les excuses de mon fils, et pour vous dire que je ne savois rien de cette affaire. On ne peut pas mieux en user que vous avez fait. » Et sur cela il me fit mille honnêtetés. Je vis l'après-dînée M. de Longueville, qui me dit : « C'est l'évêque d'Autun et Gourville qui mettent cela dans la tête de M. le duc. Le Luxembourg est trop grand : il est si petit, et toute sa famille ! que feroit-il là ? Mon frère en a été fort fâché. »

Quand M. le duc épousa mademoiselle de Nantes, madame de Guise crut qu'après ce mariage on pouvoit accabler tout le monde. On crut la conjoncture d'autant plus favorable que M. le prince et moi étions mal ensemble : il seroit bien aise de faire voir les nouvelles marques de sa faveur. Jamais madame de Guise ne s'étoit tant empressée à me faire des amitiés ; elle me rendit des soins. J'eus un petit abcès derrière la tête, qu'il fallut ouvrir ; elle y voulut être : elle se mit la tête contre la muraille et pleura quand on y mit une tente. Ces actions me furent suspectes, et je dis en ce temps-là à Rollinde et à d'autres : « Madame de Guise a machiné contre moi ; elle me fait beaucoup d'amitiés, et je la connois. » Un jour que je revenois de Versailles, je dînai à Paris pour aller coucher à Choisy, où je ne voulois être qu'un jour. Il y vint un de mes amis, un officier des troupes, qui me demanda si je savois que le marché que madame de Guise avoit fait du Luxembourg avec M. le prince étoit rompu. Je lui dis : « Je ne sais ce que c'est ; contez-moi ce que vous en savez. » Il dit qu'il venoit de voir un tel, qu'il me nomma. « Cet homme que je connois m'a dit : « Savez-vous ce que c'est que l'affaire de madame de Guise avec M. le prince ? et Mademoiselle le sait-elle ? » Je lui répondis : « Il y a quelques jours que je n'ai pas vu Mademoiselle ; je n'en sais rien, et peut-être ne le sait-elle pas aussi. — Vous lui pouvez dire que comme j'étois chez M. de Gourville ce matin, M. de Charmont y est venu, et Gourville est allé à lui, et lui a dit : « Vous pouvez mander à madame de Guise (elle étoit partie pour Alençon) que M. le prince lui est fort obligé de l'honneur qu'elle lui a fait ; que c'est une affaire rompue tout-à-fait ici : le Roi ne l'a pas trouvée à propos. » Charmont s'en alla, et Gourville, à qui cet homme demanda ce que c'étoit, lui répondit que madame de Guise vouloit vendre sa part du Luxembourg, et que le Roi ne l'avoit pas voulu. » Je fus fort surprise de cela, et fort obligée au Roi d'en avoir si bien usé pour moi, sans que je lui en aie parlé. Je fus quasi tentée de m'en retourner à Versailles, mais cela auroit paru trop affecté. Je demeurai le samedi à Choisy ; le dimanche j'allai coucher à Versailles et n'en parlai à personne. Le lundi avant que Roi vînt, je me trouvai en tiers avec madame la Dauphine et Madame ; je leur dis : « Comme vous n'êtes pas dévotes, non plus que moi, que nous sommes de bonne foi et que nous ne voulons tromper personne, je m'en vais vous dire un tour que madame de Guise m'a fait. » Elles furent surprises, et condamnèrent son procédé. J'attendis le Roi dans le dernier cabinet. Monsieur, qui alloit devant le Roi, me dit : « Que faites-vous là ? voulez-vous parler au Roi ? » Je lui répondis : « Passez votre chemin. » Le Roi s'arrêta, et M. de Duras, qui étoit en quartier, passa. Je commençai par rendre mes très-humbles grâces au Roi de ce qu'il avoit eu la bonté de ne me pas laisser mettre sur le carreau, et d'être obligée d'aller louer une chambre garnie dans la rue de la Huchette. « Qui vous a dit cela ? » me dit le Roi. Je lui répondis : « Je n'en demande pas davantage, je sais ce que c'est. — Je vous assure qu'il n'en est rien, répliqua le Roi. — Je suis charmée, Sire, des bontés de Votre Majesté ; on ne peut pas être plus reconnoissante que je ne suis, ni plus contente que vous connoissiez ma sœur telle qu'elle est, pendant

qu'elle fait la dévote. — Vous devez être sûre de mon amitié, ma cousine. Cela n'est point. Allez dîner. — Sire, je sais ce que j'en dois croire. » Monsieur étoit en grande curiosité. Lorsqu'il eut dîné, il alla chez le Roi; je lui dis : « J'irai chez vous vous dire ce que j'ai dit au Roi. » J'y allai ; il me dit qu'il avoit demandé au Roi ce que c'étoit; que le Roi lui avoit dit: « Je suis étonné que ma cousine sache une affaire si secrète; j'ai fait tout ce que j'ai pu pour qu'elle ne le sût pas, jugeant bien qu'elle se fâcheroit de ce que sa sœur de Guise a voulu faire, qui est de vendre encore sa part du Luxembourg à M. le prince, à qui je dis, lorsqu'il m'en parla : « Et ma cousine, comment serez-vous unis ? vous n'êtes déjà pas trop bien avec elle.» Il me répondit: « Madame de Guise m'a assuré qu'elle en seroit fort contente. — Et moi je vous assure du contraire, dit le Roi, et qu'elle n'y consentira jamais. — Si Votre Majesté ne le veut pas, je n'y songerai point. » Le Roi lui dit: « Ce n'est pas moi ; je vous réponds qu'elle n'y consentira jamais, et que cette affaire vous fera de l'embarras : il est bon même qu'elle n'en sache rien. » Monsieur m'ajouta : « Vous êtes fort obligée au Roi ; il m'en parla avec beaucoup de bonté. » Je me plaignis à quelques amis et amies de madame de Guise et de son procédé. Elle écrivit une lettre à l'évêque de Dax, où elle désavouoit l'affaire, et dit qu'elle n'en avoit pas entendu parler. Je répondis simplement: « Je la connois il y a long-temps; elle est fille de sa mère : je la reconnois bien là. » Quand elle revint, elle me fit aussi bonne mine que si elle en avoit bien usé avec moi. M. le prince fut honteux. Un jour, chez madame de Montespan, il en parla à la comtesse de Fiesque et lui dit: « Je n'en aurois jamais parlé au Roi sans que madame de Guise m'en pressa fort ; elle m'assuroit que Mademoiselle en seroit ravie : à moins de cela, comment y songer ? Trouvez moyen de placer cela dans quelques conversations, et que Mademoiselle le sache. » Il s'ennuyoit d'être mal avec moi ; son humeur inquiète ne lui permettoit pas de demeurer long-temps dans une même situation, et moi je ne lui faisois pas mauvaise mine. Je voyois que j'avois eu tort dans mon chagrin de dire quelques petits défauts de mademoiselle de Bourbon : ce qui avoit fort fâché M. le prince, qui vivoit encore dans ce temps-là. Je ne laissai pas dans les occasions de voir madame la princesse. Madame la princesse palatine mourut ; j'y allai et trouvai M. le prince, à qui je fis mille amitiés. Il me dit : « Je suis sensible à tout ce que vous me faites de bien et de mal. » Je lui dis : « J'ai toujours les mêmes sentimens pour vous ; et si j'ai agi d'une manière qui vous ait déplu, les gens qui sont prompts doivent pardonner à ceux qui le sont comme eux. » Je crois ne l'avoir pas vu depuis ce jour-là. M. de Lauzun vivoit à son ordinaire toujours dans l'obscurité ; il faisoit parler de lui, et souvent par des aventures qui me fâchoient. Quand je revins d'Eu, en 1688, on habilla mes gens de neuf. Un jour, comme je me promenois dans le parc de Versailles, je rencontrai le Roi ; il s'arrêta pour me parler.

FIN DES MÉMOIRES DE MADEMOISELLE DE MONTPENSIER.

PORTRAIT

DE

MADEMOISELLE DE MONTPENSIER,

FAIT PAR ELLE-MÊME A CHAMPIGNY, AU MOIS DE NOVEMBRE 1657.

Puisque l'on veut que je fasse mon portrait, je tâcherai de m'en acquitter le mieux que je pourrai. Je souhaiterois qu'en ma personne la nature prévalût sur l'art : car je sens bien que je n'en ai aucun pour corriger mes défauts ; mais la vérité et la sincérité avec laquelle je vais dire ce qu'il y a de bien et de mal en moi attireront assurément la bonté de mes amis pour les excuser. Je ne demande point de la pitié, car je n'aime point à en faire ; et la raillerie me plairoit beaucoup plus, puisque d'ordinaire elle part plutôt d'un principe d'envie que l'autre, et que rarement l'on en a contre les gens de peu de mérite.

Je commencerai donc par mon extérieur. Je suis grande, ni grasse ni maigre, d'une taille fort belle et fort aisée. J'ai bonne mine ; la gorge assez bien faite ; les bras et les mains pas beaux, mais la peau belle, ainsi que la gorge. J'ai la jambe droite et le pied bien fait ; mes cheveux sont blonds et d'un beau cendré ; mon visage est long, le tour en est beau ; le nez grand et aquilin ; la bouche ni grande ni petite, mais façonnée et d'une manière fort agréable ; les lèvres vermeilles ; les dents point belles, mais pas horribles aussi ; mes yeux sont bleus, ni grands ni petits, mais brillans, doux et fiers comme ma mine. J'ai l'air haut, sans l'avoir glorieux. Je suis civile et familière, mais d'une manière à m'attirer plutôt le respect qu'à m'en faire manquer. J'ai une fort grande négligence pour mon habillement ; mais cela ne va pas jusqu'à la malpropreté : je la hais fort. Je suis propre et négligée ou ajustée, tout ce que je mets est de bon air : ce n'est pas que je ne sois incomparablement mieux ajustée, mais la négligence me sied moins mal qu'à une autre ; car, sans me flatter, je dépare moins ce que je mets, que ce que je mets ne me pare. Je parle beaucoup, sans dire des sottises ni de mauvais mots. Je ne parle point de ce que je n'entends pas, comme font d'ordinaire les gens qui aiment à parler, et qui, se fiant trop en eux-mêmes, méprisent les autres. J'ai de certains chapitres où l'on me feroit volontiers donner dans le panneau : ce sont de certaines relations des choses dont j'ai eu quelque connoissance et quelque part ; et quoique d'autres y puissent avoir eu part aussi bien que moi, et que j'en dise du bien quand j'en parle, il semble que j'écoute plus volontiers celui que l'on dit de moi et que je cherche davantage à m'attirer des louanges qu'à leur en donner. Je pense que voilà seulement en quoi je suis moquable. Je suis toute propre à me piquer de beaucoup de choses, et je ne me pique de rien que d'être fort bonne amie et fort constante en mes amitiés, quand je suis assez heureuse pour trouver des personnes de mérite et dont l'honneur se rapporte à la mienne : car je ne dois pas pâtir de l'inconstance des autres. Je suis la personne du monde la plus secrète, et rien n'égale la fidélité et les égards que j'ai pour mes amis ; aussi veux-je que l'on en ait pour moi, et rien ne me gagne tant que la confiance, parce que c'est une marque d'estime : ce qui est sensible au dernier point à ceux qui ont du cœur et de l'honneur. Je suis fort méchante ennemie, étant fort colère et fort emportée ; et cela, joint à ce que je suis née, peut bien faire trembler mes ennemis ; mais aussi j'ai l'ame noble et bonne. Je suis incapable de toute action basse et noire ; ainsi je suis plus propre à faire miséricorde que justice. Je suis mélancolique ; j'aime à lire les livres bons et solides ; les bagatelles m'ennuient, hors les vers ; je les aime de quelque nature qu'ils soient, et assurément je juge aussi bien de ces choses-là que si j'étois savante. J'aime le monde et la conversation des honnêtes gens, et néanmoins je ne m'ennuie pas trop avec ceux qui ne le sont pas, parce qu'il faut que les gens de ma qualité se contraignent, étant plutôt nés pour les autres que pour eux-mêmes ; de sorte que cette nécessité s'est si bien tournée en habitude en moi, que je ne

m'ennuie de rien, quoique tout ne me divertisse pas; cela n'empêche point que je ne sache discerner les personnes de mérite : car j'aime tous ceux qui en ont un de particulier en leur profession. Par dessus tous les autres, j'aime les gens de guerre et à les ouïr parler de leur métier. Et quoique j'aie dit que je ne parle de rien que je ne sache et qui ne me convienne, j'avoue que je parle volontiers de la guerre; je me sens fort brave; j'ai beaucoup de courage et d'ambition; mais Dieu me l'a si hautement bornée par la qualité dont il m'a fait naître, que ce qui seroit défaut en un autre est maintenir ses œuvres en moi. Je suis prompte en mes résolutions et ferme à les tenir. Rien ne me paroît difficile pour servir mes amis, ni pour obéir aux gens de qui je dépens. Je ne suis point intéressée ; je suis incapable de toute bassesse, et j'ai une telle indifférence pour toutes les choses du monde, par le mépris que j'ai des autres et par la bonne opinion que j'ai de moi, que je passerois ma vie dans la solitude plutôt que de contraindre mon humeur fière en rien, y allât-il de ma fortune. J'aime à être seule : je n'ai nulle complaisance et j'en demande beaucoup; je suis défiante, sans me défier de moi; j'aime à faire plaisir et à obliger; j'aime aussi souvent à picoter et à déplaire. Comme je n'aime point les plaisirs, je ne procure pas volontiers ceux des autres. J'aime les violons plus que toute autre musique; j'ai aimé à danser plus que je ne fais, et je danse fort bien; je hais à jouer aux cartes et j'aime les jeux d'exercice; je sais travailler à toutes sortes d'ouvrages et ce m'est un divertissement, aussi bien que d'aller à la chasse et de monter à cheval. Je suis beaucoup plus sensible à la douleur qu'à la joie, connoissant mieux l'une que l'autre; mais il est difficile de s'en apercevoir; car quoique je ne sois ni comédienne ni façonnière, et qu'on me voie d'ordinaire jusques au fond du cœur, j'en suis toutefois si maîtresse quand je veux, que je le tourne comme il me plaît et n'en fais voir que le côté que je veux montrer. Jamais personne n'a eu tant de pouvoir sur soi et jamais esprit n'a été si maître de son corps; aussi en souffré-je quelquefois. Les grands chagrins que j'ai eus auroient tué une autre que moi; mais Dieu m'a si bien proportionné toutes choses et les a rendues si soumises les unes aux autres, qu'il m'a donné une santé et une force non pareille : rien ne m'abat, rien ne me fatigue, et il est difficile de connoître les événemens de ma fortune et les déplaisirs que j'ai par mon visage, car il est rarement altéré. J'ai oublié que j'ai un teint de santé qui répond à ce que je viens de dire : il n'est pas délicat, mais il est blanc et vif. Je ne ne suis point dévote, je voudrois bien l'être, et déjà je suis dans une fort grande indifférence pour le monde; mais je crains que ce qui me le fait mépriser ne m'en détache pas, puisque je ne me mets pas du nombre de ce que j'y méprise, et il me semble que l'amour-propre n'est pas une qualité utile à la devotion. J'ai grande application à mes affaires; je m'y attache tout-à-fait et j'y suis aussi soupçonneuse que sur le reste. J'aime la règle et l'ordre jusques aux moindres choses. Je ne sais si je suis libérale : je sais bien que j'aime toutes les choses de faste et d'éclat et à donner aux gens de mérite et à ceux que j'aime; mais comme je règle cela souvent selon ma fantaisie, je ne sais si cela s'appelle libéralité. Quand je fais du bien, c'est de la meilleure grâce du monde, et personne n'oblige si bien que moi. Je ne loue pas volontiers les autres et je me blâme rarement. Je ne suis pas médisante ni railleuse, quoique je connoisse mieux que personne le ridicule des gens et que j'aie assez d'inclination à y tourner ceux qui me semblent le mériter. Je peins mal, mais j'écris bien naturellement et sans contrainte. Quant à la galanterie, je n'y ai nulle pente, et même l'on me fait la guerre que les vers que j'aime le moins sont ceux qui sont passionnés, car je n'ai point l'ame tendre ; mais quoiqu'on dise que je l'ai aussi peu sensible à l'amitié qu'à l'amour, je m'en défends fort : car j'aime tout-à-fait ceux qui le méritent et qui m'y obligent, et je suis la personne du monde la plus reconnoissante. Je suis naturellement sobre, et le manger m'est une fatigue; même ce m'en est une de voir ceux qui y prennent trop de plaisir. J'aime davantage à dormir; mais la moindre chose où il est nécessaire que je m'occupe m'en distrait sans que j'en sois incommodée. Je ne suis point intrigante; j'aime assez à savoir ce qui se passe dans le monde, plutôt pour m'en éloigner que par l'envie de m'en mêler. J'ai beaucoup de mémoire et je ne manque pas de jugement. J'ai à souhaiter que si quelques-uns en font de moi, ce ne soit pas sur les événemens de ma fortune : car elle a été si malheureuse jusqu'ici, au prix de ce qu'elle auroit dû être, que leur réflexion ne me seroit peut-être pas favorable. Mais assurément, pour me faire justice, l'on peut dire que j'ai moins manque de conduite que la fortune de jugement, puisque si elle en avoit eu elle m'auroit sans doute mieux traitée.

PORTRAIT

DE

MADAME LA PRINCESSE DE TARENTE,

FAIT PAR ELLE-MÊME A LA HAYE, 1656.

Comme il n'y a personne qui ne soit accusé de l'amour de soi-même, quoique les uns plus et les autres moins, et qu'elle nous porte d'ordinaire à nous considérer avec des yeux préoccupés qui se trouvent toujours plus disposés à nous faire grâce qu'à nous rendre justice, je veux espérer au jugement favorable de mes amis (car celui de ceux qui ne le sont pas m'est indifférent) si je tombe en la même faute en oubliant quelques-unes des miennes, ou si je m'attribue quelque bien que je n'ai pas, dans le portrait que je vais faire, beaucoup plutôt pour ne pas paroître bizarre que pour espérer aucun avantage de la connoissance que je leur donnerai de moi-même; et pas moins, je leur dirai que je suis grande, la taille ni des mieux ni des plus mal faites, ni fort libre ni extrêmement contrainte. Je parois plus déliée que je ne la suis en effet, parce que j'ai le corps rond, le dos fort droit, les épaules plates, quoique un peu hautes; le port d'une personne de condition, la démarche assez raisonnable, la tête grosse, le visage trop long et d'un désagréable ovale, le teint gros et fort brun, le front beaucoup trop haut et trop avancé, les yeux noirs, peu ouverts, ni grands ni petits, ni beaux ni laids, mais assez doux; le nez grand et aquilin; la bouche, quoique pas des plus grandes, néanmoins laide et trop plate; les lèvres rouges; les dents pas des mieux arrangées et point assez blanches, mais saines et nettes; le visage presque point coupé; les cheveux extrêmement fins, et d'un fort beau cendré; la gorge pleine, assez bien formée, sans plis; peu de sein; le bras et la main, qui n'ont que les doigts de bien faits, trop maigres, encore que j'aie beaucoup d'embonpoint; la jambe et le pied bien faits, surtout quand je prends soin de me bien chausser. Je crois n'avoir ni bonne mine ni mauvaise grâce, et l'un et l'autre se peuvent souffrir. J'ai trop peu de dévotion, dont je demande souvent pardon à Dieu et qu'il me fasse la grâce de mieux vivre, afin de bien mourir. Je ne manque pas tout-à-fait de connoissances; mais je suis si peu satisfaite de mon peu d'esprit, que je trouve que celui que j'ai n'en mérite pas le nom: nulle solidité et encore moins de vivacité; plus de jugement que de prudence. J'ai beaucoup de tendresse pour mes véritables amis, mais cette qualité leur sera toujours plus facile à perdre qu'à gagner auprès de moi, étant extrêmement délicate en gens, et plus qu'il ne paroît, parce que j'ai affecté toute ma vie une civilité si générale et elle m'est si ordinaire, que ceux qui ne me connoissent pas la prendroient bien souvent pour une bienveillance particulière. L'amitié que j'ai pour mes parens en général est moins forte que celle que j'ai pour mes amis, et leurs intérêts me sont si chers que je les préfère aux miens propres; je les sers avec plaisir, et leur perte me touche sensiblement; mais comme je suis naturellement beaucoup méfiante de moi-même aussi bien que d'autrui, me connoissant comme je fais, il ne leur faut pas moins de temps que d'adresse pour me bien persuader qu'ils en sont: car je ne le crois pas légèrement, quelque mine que j'en fasse. Je sais aussi bien haïr qu'aimer, et suis plus curieuse que patiente, quoique je cache assez bien tous les deux. Je suis trop bonne et pardonne quelquefois avec trop de facilité. J'ai beaucoup de mémoire, et par conséquent je n'oublie point; mais elle ne me sert qu'à me rendre malheureuse, puisqu'elle me représente continuellement tous les fâcheux accidens de ma vie, qui se trouvent en beaucoup plus grand nombre que les bons. Je me résous fort difficilement, mais j'exécute fort promptement. J'ai une timidité si importune, qu'elle ne se contente pas de me faire rougir à tous momens, mais elle me rend si interdite parfois que j'en parois stupide; la gravité et le sérieux me seyent incomparablement moins mal que l'enjouement, qui n'est nullement mon personnage. Mon premier abord est assez engageant et promet plus que je ne saurois effectuer. Je me pique tout-à-fait d'être complaisante, mais non pas jusqu'à la flatterie. Je ne suis pas ingrate, et la reconnois-

sance trouve toujours lieu chez moi; et j'aime sans contredit mieux que l'on m'ait de l'obligation que d'en avoir aux autres : ce n'est pourtant pas par gloire, n'en étant point du tout capable. Je hais si mortellement la moquerie et ses auteurs, que je n'appréhende point de tomber en ce vice. Je déteste la menterie et maudis la médisance, quelque spirituelle qu'elle puisse être; je n'y prends point de plaisir, fût-elle de mes plus mortels ennemis, auxquels je rends toujours le plus de justice qu'il m'est possible, en ne célant point les bonnes qualités dont je les crois en possession: et cela pour l'amour de moi-même seulement. Je me sais contraindre sans être politique : encore n'est-ce point en toutes sortes de rencontres. L'intérêt n'a nul pouvoir sur moi : je suis extraordinairement sensible, mais sans comparaison plus à la douleur qu'à la joie. Je crains plus le mépris que la mort, et je pardonnerai sans contredit le dernier plutôt que le premier, dont j'aurois de la peine à revenir jamais, si j'en étois bien persuadée. J'ai passé toute ma vie pour intrépide; mais à présent je connois mieux le péril, quoique je ne manque point de courage, et je m'en trouve suffisamment pour entreprendre des choses non-seulement difficiles, mais qui rebuteroient une infinité d'autres. J'ai une aversion horrible pour tout ce qui est poltron, ayant le cœur si bien placé qu'il ne démentira jamais ma naissance. Je suis incapable de toutes sortes de lâchetés et de bassesses, principalement de celles qui sont suivies de quelque trahison; et en ce rencontre, comme en plusieurs autres, je ne ferois à autrui que ce que je voudrois m'être fait à moi-même. L'inclination a beaucoup de pouvoir sur moi et l'emporte bien souvent par-dessus la raison, qui ne laisse pourtant pas de reprendre sa place à son tour. Je suis ferme en mes résolutions, jusques à l'opiniâtreté. Je n'aime point à être contredite des personnes qui me sont suspectes, encore moins corrigée de ceux qui ne sont pas de mes amis : car comme je trouve tout bon de ceux qui le sont, je prends les corrections et les avis des autres pour autant d'insultes et de reproches, et je ne le leur puis dissimuler, ayant trop de sincérité. J'aime les généreux et tâcherai toujours de les imiter. Je ne m'attache pas trop à mon opinion, et je m'en rapporte volontiers à ceux dont je l'ai fort bonne. On m'accuse d'être un peu prompte; mais comme j'ai déjà avoué que je suis sensible au dernier point, ce nom ici m'appartiendroit avec plus de justice que le premier. Je ne suis point ambitieuse et craindrois fort de la devenir, puisque l'ambition n'est point sans inquiétude, et que j'aime le repos sans être paresseuse. J'enrage d'être ignorante et n'ai que cette consolation qu'il n'a pas tenu à moi que je ne fusse plus habile. Mon humeur est inégale et j'en accuse mon tempérament, lequel, quoique naturellement gai, s'est néanmoins si fort laissé corrompre par divers fâcheux accidens, que je puis passer présentement, avec vérité, pour une des plus mélancoliques personnes du monde. Je suis triste, beaucoup plus rêveuse, et la plupart du temps distraite à ne savoir que dire. Je n'aime pas tant la parure que j'ai fait, quoique je ne la haïsse pas encore. Je préfère la propreté en habits à la somptuosité, et je me plais assez à me mettre fort proprement : en quoi je réussis moins mal qu'au dessein de réparer par l'art et l'adresse ce que la nature m'a refusé. Les grandes fêtes ne m'embarrassent point; et si je ne suis pas faite pour elles, elles le sont pour moi, puisqu'elles me divertissent. La cour, le grand monde et surtout la comédie, me plaisent fort; mais je n'y voudrois pas paroître pour augmenter simplement le nombre. J'écris mieux que je ne parle, et on ne peut pas s'acquitter plus médiocrement du dernier que je fais; cela n'empêche pas pourtant qu'une conversation jolie et spirituelle ne me touche extrêmement, pourvu que toute raillerie piquante en soit bannie et qu'elle n'intéresse point ma réputation, de laquelle je serai toujours si soigneuse que je me priverai de toutes choses pour la conserver. On ne m'accuse pas d'être trop maladroite. Je n'ai jamais souhaité du bien et des richesses que pour satisfaire mon humeur libérale, ne prenant en rien tant de plaisir qu'à en faire et à donner. Je ne puis jamais me fier en ceux qui m'ont trompée une fois en ma vie, et je ne me défends pas absolument d'être un peu vindicative en certaines rencontres. Je trouverois même la vengeance fort douce, mais je n'y voudrois pas contribuer moi-même. Tous les changemens du monde m'inquiètent, et une vie solitaire a autant de charmes pour moi, pour peu que j'y sois accoutumée, que le grand monde. Je m'occupe avec plaisir aux ouvrages de celles de mon sexe et ne hais nullement la chasse. Enfin je trouve que peu de choses me sont véritablement indifférentes, au moins en certains temps; et je suis si peu hypocrite, que mon visage découvre presque toujours les sentimens de mon cœur sans que ma bouche s'en mêle. Je ne dis point ce dernier, croyant me louer par-là; mais je ferois conscience de céler quoi que ce soit de tout ce dont je me sens coupable, et me soumets ensuite à votre censure.

PORTRAIT

DE

MADEMOISELLE DE LA TRÉMOUILLE,

FAIT PAR ELLE-MÊME.

Bien que je sois persuadée que j'ai beaucoup plus de défauts que de bonnes qualités, je ne laisserai pas d'exécuter le dessein que j'ai pris de faire mon portrait, afin de me faire connoître à mes amis le plus particulièrement qu'il me sera possible; car je ne veux point les tromper dans la bonne opinion qu'ils pourroient avoir de moi, ni leur donner sujet de se repentir de m'avoir trop légèrement promis leur amitié. Je leur dirai donc que j'ai la taille moyenne et assez grossière, la mine nullement relevée, la physionomie ni spirituelle ni stupide, la grâce ni bonne ni mauvaise, peu de dispositions pour la danse; la gorge blanche, mais fort mal faite; les mains passablement belles et fort maladroites; les bras fort laids et beaucoup trop courts; le tour du visage trop long et assez bien fait par le bas; les yeux sans aucune vivacité, mais du reste assez raisonnables, s'ils n'étoient pas extraordinairement battus; la bouche ni belle ni laide, ni fort pâle ni fort rouge; la lèvre de dessus un peu trop avancée; le menton fourchu; le nez gros, sans être choquant; le teint ni beau ni laid; les dents mal arrangées et nullement blanches; les cheveux châtain clair. Je n'ai l'esprit ni vif ni plein d'expédiens. Je suis autant ignorante qu'on le sauroit être; ma mauvaise mémoire en est la cause, qui ne m'a jamais pu permettre d'apprendre que fort peu de choses et qui m'a toujours fait oublier le peu même que j'avois appris. Pour ce qui est du jugement, je n'en manque pas : je me gouverne fort par la raison, et je puis dire qu'il n'y a personne au monde qui soit plus aise qu'on lui dise ses défauts, et qui témoigne plus le souhaiter. Mon humeur est sincère et franche, et je puis dire qu'elle l'est jusqu'à l'excès; car j'avoue qu'il seroit nécessaire que je fusse quelquefois plus dissimulée que je ne suis; mais c'est une chose de laquelle je ne puis venir à bout et pourquoi j'ai une furieuse aversion, aussi bien que pour la flatterie, dont je ne me saurois jamais aider; et la peur que j'ai qu'on ne m'en accuse, me fait souvent être moins complaisante que je ne devrois l'être. Je suis si éloignée de la promptitude, qu'il ne m'est jamais arrivé de m'emporter contre qui que ce soit; et quand on m'a donné un juste sujet de me fâcher, je témoigne si peu ma colère, que personne ne la sauroit remarquer que par mon silence. Mais pour ce qui est de cette sorte de dépit qui ne s'attaque à personne et qui n'est qu'une certaine impatience vive et prompte de voir que les choses se font ou se disent autrement qu'il ne faut, je la cache avec plus de peine et n'en suis pas si maîtresse que je devrois. Je parois moins tendre que personne, et cependant on ne peut pas aimer plus sincèrement que je fais ceux qui ont de la bonté pour moi, ni les servir avec plus de joie; et ce m'est un sensible déplaisir d'en entendre dire du mal et de n'oser prendre leur parti. Je fais fort difficilement connoissance, et je m'imagine que ce qui en est cause en partie, est l'indifférence que j'ai pour la plupart des personnes : ce qui fait que je m'ennuie quasi partout et que, quand je me trouve dans une compagnie où je ne me plais pas, je suis insupportable à tous ceux qui la composent, tant je deviens chagrine et distraite : ce qui se peut aussitôt connoître à mon visage, qui change à vue d'œil. Mon tempérament penche beaucoup plutôt du côté de la mélancolie que de la joie, à laquelle je suis moins sensible qu'à la douleur, que je supporte pourtant avec assez de modération. Il n'y a personne au monde qui soit si ferme dans ses résolutions que moi : aussi est-il vrai que je ne les prends jamais légèrement et sans y avoir bien pensé. Je ne suis nullement bizarre ni aisée à fâcher, mais assez vindicative et incapable de me laisser gouverner. Je parois plus méprisante que je ne la suis en effet, parce que j'ai l'abord extraordinairement froid et peu cherchant; mais ce n'est ni par gloire ni par inimitié, qui sont des défauts dont je suis

tout-à-fait éloignée, aussi bien que de cette ambition incommode qui consiste en un désir immodéré de s'agrandir. Je ne me contente pas de n'être pas vaine, je passe dans l'autre extrémité, et j'ai tant de défiance de moi-même que cela augmente beaucoup ma timidité naturelle, bien qu'elle soit si grande qu'on me peut faire rougir quand on veut. Je ne suis pas soupçonneuse, mais je ne saurois me défendre d'être un peu curieuse ; je ne le témoigne pourtant pas, parce que j'enrage quand on refuse de me dire les choses que je voudrois savoir. Je ne me fais point de fête, et j'affecte souvent d'ignorer des intrigues et des choses que je sais. J'aime extrêmement à dormir. Le mensonge est un vice que j'ai tout-à-fait en horreur, aussi bien que l'ingratitude : à mon opinion, l'un et l'autre ne peuvent loger que dans une âme basse et indigne de l'estime des honnêtes gens. J'ai trop peu de dévotion, et je reconnois fort bien que je ne fais pas mon capital du service de Dieu, et que je ne prie pas avec assez de soin. Je n'ai point ce brillant et ce vif qui divertit les compagnies : il n'y a rien qui me choque plus que les afféteries et les grimaces. La galanterie me déplaît infiniment, et j'aurai toujours pour but de le témoigner dans toutes mes actions. J'ai beaucoup d'aversion pour la parure et ne tiens point de temps plus mal employé que celui que l'on met à s'ajuster. Il est vrai que la négligence que j'ai pour cela est excessive. J'aime la liberté et la commodité sur toutes choses, et suis ennemie jurée de la contrainte et des complaisances. Une des choses qui me touchent le plus, est une conversation jolie et spirituelle, exempte de toutes sortes de médisances et de railleries piquantes : je ne les puis souffrir, non plus que les personnes qui prennent plaisir à rompre en visière, et peut-être suis-je un peu trop délicate sur ce chapitre. J'ai la dernière fidélité pour mes amis, et je garderois le secret qu'ils m'auroient confié quand bien ils voudroient rompre avec moi. Je ne m'emporte point de telle sorte contre mes ennemis, que je ne sois toujours en état de leur faire justice. Je n'ai pas moins d'aversion pour l'hypocrisie, l'artifice et la dissimulation. Je ne parle ni bien ni mal, mais beaucoup trop vite ; mon style de lettre est fort commun et je n'écris que lorsque je ne m'en puis dispenser. J'ai trop peu d'application pour les choses qui ne me concernent pas, mais je fais beaucoup de réflexions sur mes actions. J'aimerois assez le bien et l'abondance ; mais ce désir ne procède principalement que de l'envie que j'aurois d'en faire part à plusieurs. Je suis si aisée à servir, que l'on m'accuse de trop d'indulgence pour les personnes qui sont auprès de moi. Je me vante de connoître assez tôt ceux que je fréquente.

Voilà à peu près l'opinion que j'ai de moi-même : c'est aux autres à juger si je me fais justice ou grâce.

MÉMOIRES

DE VALENTIN CONRART,

PREMIER SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

NOTICE

SUR

LA VIE DE VALENTIN CONRART

ET SUR SES SOUVENIRS.

Valentin Conrart, d'une honnête famille de Valenciennes, naquit à Paris en 1603. Son père Jacques Conrart s'était établi dans cette dernière ville où il s'était assez bien allié, suivant l'expression de Tallemant des Réaux qui lui-même était un peu son parent. Il avait du bien, vivait bourgeoisement, et ne prétendait en aucune façon à l'illustration ni à la noblesse héréditaire dont Borel, dans son *Trésor des Recherches*, a flatté la vanité de Valentin. « C'étoit, dit encore Tallemant des Réaux que je citerai souvent, un bourgeois austère qui ne permettoit pas à son fils de porter des jarretières et des roses de souliers, et qui lui faisoit couper les cheveux au-dessus de l'oreille. Il (Valentin) avoit des jarretières et des roses qu'il mettoit, et c'étoit au coin de la rue. Une fois qu'il s'ajustoit ainsi, il rencontra son père tête pour tête. Il y eut bien du bruit au logis. Son père mort, il voulut récompenser le temps perdu. »

Jacques Conrart destinait son fils à un emploi de finances. Il jugea en conséquence parfaitement inutile de lui faire faire ses études. Valentin ne reçut pas l'éducation qui convenait alors aux enfants de sa condition. Il ne sut jamais ni le latin ni le grec. Pourtant l'étroite amitié qui l'unissait à Godeau, son cousin, les succès que celui-ci obtenait dans le monde par ses poésies, peut-être ses exhortations et ses conseils, le portèrent à s'appliquer aux belles-lettres. Il comprit en ce moment tout le tort que lui avait fait la négligence de son père. Il se mit au travail avec courage; et laissant les études classiques qu'il ne croyait plus de son âge, il apprit l'italien et l'espagnol, et parvint, à force de persévérance, à se rendre ces deux langues assez familières. Surtout il s'attacha à bien connaître le français, à l'écrire avec correction et pureté.

La littérature n'était pas un métier comme aujourd'hui; elle n'était pas un état comme au dix-huitième siècle; mais c'était une position. Une immense impulsion avait été donnée à l'étude des langues anciennes par les grands travaux du seizième siècle. Le latin et le grec étaient tellement répandus déjà au temps de la Ligue, qu'on les employait dans la polémique journalière des partis. La science n'était plus le privilège de quelques hommes; devenue accessible pour tous par les enseignements des écoles ecclésiastiques et des colléges de fondation royale, on la trouvait chez tous ceux qui embrassaient les professions libérales et se destinaient à servir la société par leur intelligence. En même temps la langue française se transformait laborieusement sous la double influence des poètes et des prosateurs, de Malherbe et de Balzac, de Regnier et de d'Ablancourt, des *Lettres* de Voiture, des *Bergeries* de Racan et de la *Satire Ménippée*. Elle se débarrassait de la rouille dont l'avait couverte le mauvais goût de Ronsard, de Jodelle, de Baïf et de Du Bartas. Un grand travail politique, moral et intellectuel se faisait au sein de la société française. La langue, se pliant au mouvement général de la civilisation, prenait ce caractère de netteté, de régularité élégante, de dignité un peu froide, de délicatesse un peu fière qu'on commençait à rencontrer dans les arts et dans les mœurs. La cour et la ville contribuaient avec une égale ardeur à assurer sa marche, à hâter ses progrès, la société de l'hôtel de Rambouillet comme les assemblées de mademoiselle de Scudéry, l'académie de la vicomtesse d'Auchy comme les petites académies de Ménage.

C'était partout un merveilleux concours d'efforts pour épurer, pour polir la langue dont le génie encore incertain subissait le caprice des écrivains. Conrart était de toutes les sociétés quelque peu pédantes de cette époque; mais ses amis les plus particuliers, ceux avec qui il aimait le mieux se rencontrer et s'entretenir familièrement, étaient Godeau, Chapelain, Gombaut, Giry, Habert et son frère l'abbé de Cérisy, Malleville et Sérizay. « Ne trouvant, dit Pélisson, rien de plus incommode dans cette grande ville que d'aller fort souvent se chercher les uns les autres sans se trouver, ils se résolurent, environ l'année 1629, de se voir un jour de la semaine chez l'un d'eux......... Ils s'assembloient chez M. Conrart, qui s'étoit trouvé le plus commodément logé pour les recevoir et au cœur de la ville (rue Saint-Martin), d'où tous les autres étoient

presque également éloignés. Là ils s'entretenoient familièrement comme ils eussent fait en une visite ordinaire, et de toutes sortes de choses, d'affaires, de nouvelles, de belles-lettres. Que si quelqu'un de la compagnie avoit fait un ouvrage, comme il arrivoit souvent, il le communiquoit volontiers à tous les autres, qui lui en disoient librement leur avis; et leurs conférences étoient suivies tantôt d'une promenade, tantôt d'une collation qu'ils faisoient ensemble. Ils continuèrent ainsi trois ou quatre ans; et comme j'ai ouï dire à plusieurs d'entre eux, c'étoit avec un plaisir extrême et un profit incroyable. »

Ils s'étaient promis de garder le secret sur l'existence de leur société, et cette promesse fut d'abord exactement observée; mais Malleville en parla enfin à Faret, qui fut admis à une des conférences pour y présenter un exemplaire de son *Honnête Homme* qu'il venait de publier. Faret en parla à son tour à Desmarets et à Bois-Robert. Ce dernier, alors dans la plus grande faveur auprès du cardinal de Richelieu dont il était en quelque sorte le bouffon et qu'il amusait avec les nouvelles de la ville, ne manqua pas de lui rendre compte des séances auxquelles il avait assisté.

Richelieu, avec cette intelligence admirable des grands génies, comprit aussitôt le rôle que pouvait jouer cette réunion d'hommes de lettres dans le mouvement de civilisation auquel la société française obéissait. Il leur fit demander par Bois-Robert « s'ils ne voudroient pas faire un corps et s'assembler régulièrement et sous une autorité publique. » Cette proposition souleva de longues discussions dans l'assemblée. Malleville, qui était secrétaire de Bassompierre, et Sérizay, intendant du duc de Larochefoucault, voulaient qu'on déclinât l'honneur qui leur était offert; mais l'avis de Chapelain l'emporta, et il fut répondu au cardinal qu'ils se conformeraient à ses volontés.

C'était en 1634. Cette année-là Conrart, reçu secrétaire du Roi dès 1627, s'était marié. Il avait épousé une demoiselle Muisson, comme lui d'une bonne famille de Valenciennes. Depuis son mariage, les réunions n'avaient plus lieu chez lui. La société s'assemblait tantôt chez Desmarets et tantôt chez Chapelain, rue des Cinq-Diamants.

Le cardinal, satisfait de la réponse qu'il avait reçue, fit dire aux membres de la société « qu'ils s'assemblassent comme de coutume, et qu'augmentant leur compagnie ainsi qu'ils le jugeroient à propos, ils avisassent entre eux quelle forme et quelles lois il seroit bon de lui donner pour l'avenir. » On se mit aussitôt à l'œuvre. D'abord trois officiers furent créés : un directeur et un chancelier temporaires qui seraient nommés par la voie du sort, et un secrétaire perpétuel qui serait élu par les suffrages de l'assemblée. Conrart fut élu secrétaire perpétuel en son absence et d'un commun consentement. « Il est fort propre au métier de secrétaire *in ogni modo*, dit Tallemant des Réaux; et si sa santé le lui avoit permis, il auroit recueilli fort exactement tout ce qu'il eût fallu pour l'Académie. » Pélisson nous apprend en effet que Conrart commença tout de suite à écrire ce qui se passait dans les assemblées. Les premiers registres de l'Académie datent du 13 mars 1634.

Après quelques discussions, le titre d'*Académie Française*, proposé par le cardinal, fut adopté comme le meilleur; et il est certain que la compagnie ne s'en est jamais donné d'autres.

Les premiers travaux de l'Académie eurent pour objet une lettre adressée au cardinal de Richelieu pour lui demander sa protection, les statuts de la compagnie sur lesquels chaque académicien dut présenter un mémoire par écrit, et enfin les lettres patentes qui furent rédigées par Conrart en sa double qualité de secrétaire du Roi et de secrétaire perpétuel de l'Académie. L'assemblée décida ensuite qu'elle s'occuperait d'un dictionnaire et d'une grammaire de la langue française; et comme on voulait hâter les travaux du dictionnaire, il fut résolu qu'outre les séances ordinaires, il y en aurait deux extraordinaires par semaine, l'une le vendredi chez M. de Bourzéis, l'autre le mercredi chez Conrart.

Les lettres patentes de l'Académie, datées de janvier 1635, furent scellées le 29 du même mois; mais la vérification au parlement n'eut lieu qu'en juillet 1637.

Je suis entré dans tous ces détails parce que le nom de Conrart s'y trouve constamment mêlé, et qu'ils servent à faire connaître la part qu'il a prise à la constitution de l'Académie dont il fut, suivant l'expression de l'abbé de La Chambre, comme le premier instituteur et le premier fondateur.

Conrart, dit Tallemant des Réaux, était huguenot à brûler; j'ajouterai et le plus honnête homme du monde. L'abbé de La Victoire fit accroire une fois à la comtesse de Maure que Conrart avait été nommé marguiller de Saint-Merry. « Regardez, disait-elle, sa grande réputation, sa grande probité ont fait passer par dessus sa religion. » L'abbé d'Olivet nous a laissé du secrétaire perpétuel de l'Académie un portrait un peu flatté : « On nous en parle, dit-il, comme d'un homme qui avoit souverainement les vertus de la société. Il gouvernoit son bien sans être avare ni prodigue; il savoit tirer d'une médiocre fortune plus d'agrément pour lui et pour ses amis que la fortune la plus opulente en produit aux autres. Il étoit touché des malheurs d'autrui et trouvoit moyen d'y subvenir par des voies qu'on n'apercevoit point. Il avoit le cœur très-sensible à l'amitié; et lorsqu'une fois on avoit la sienne, c'étoit pour toujours. S'il y avoit des défauts dans sa conduite à cet égard, c'étoit de trop excuser. Peu de personnes ont eu comme lui la confiance et le secret de ce qu'il y avoit de plus grand dans tous les états du royaume en

hommes et en femmes. On le consultoit sur les plus grandes affaires; et comme il connoissoit le monde parfaitement, on avoit dans ses lumières une ressource assurée. Il gardoit inviolablement le secret des autres et le sien. On ne pouvoit pourtant pas dire qu'il fût caché, et sa prudence n'avoit rien qui tînt de la finesse. Au reste, s'il disputoit quelquefois, c'étoit pour la vérité qu'il disputoit; et comme il la préféroit à tout, son amour pour la vérité avoit aux yeux des personnes indifférentes un air d'opiniâtreté...... Né dans le sein du calvinisme, il eut toujours l'esprit préoccupé de ses erreurs sans que son cœur en fût moins tendre pour tout ce qu'il connut d'honnêtes gens qui pensoient autrement que lui. »

Tallemant des Réaux qui, après avoir vécu dans l'intimité de Conrart, s'en était plus tard éloigné, dit qu'il était cabaleur et tyran, et que c'est lui qui le premier a introduit la corruption dans l'Académie. Je veux bien croire qu'il y a de la prévention dans ce jugement ; cependant j'aurai occasion de montrer que Tallemant des Réaux sait rendre justice aux qualités de l'esprit et du cœur de Conrart; et peut-être sans adopter pleinement son opinion, ne la rejettera-t-on pas non plus tout entière.

Il est bien difficile de ne pas croire que Conrart chercha à dominer l'Académie. Du moins est-il certain qu'il y fit entrer l'avocat général de Bezons, qui ne se recommandait guère que par sa parenté avec le secrétaire perpétuel, et qu'un peu plus tard il entraîna l'assemblée à préférer l'avocat général Salomon au grand Corneille. L'intimité dans laquelle il vivait avec Chapelain, lui avait acquis et lui conservait une grande influence sur ses collègues. On sait que l'abbé de Marolles les appelait les tyrans des belles-lettres. Mais leur tyrannie avait le sort des pouvoirs illégitimes. Toujours inquiète et ombrageuse, elle tremblait devant la *mordacité* de Ménage ; et pour se faire pardonner, elle voulut être des *petites académies*.

Recherché par toutes les sociétés de beaux esprits, Conrart jouissait d'un certain crédit à l'hôtel de Rambouillet, et surtout auprès du duc de Montausier qu'il avait contribué à rendre *tout parnassien*. Mais si nous en croyons Tallemant des Réaux, mademoiselle de Rambouillet avait pour lui un éloignement qui s'explique peut-être par les railleries dont Voiture se plaisait à le poursuivre.

La vie de Conrart se mêle à celle de tous les écrivains de son temps. Il fut l'ami de Balzac, de Chapelain, de Godeau, de Racan, de Gombauld, de Scudéry et de sa sœur, de Pélisson, etc. Il y avait bien un peu de vanité dans toutes ces amitiés qu'il allait quêtant et mendiant en quelque sorte avec importunité; ce qui faisait dire à Malleville qu'il lui semblait entendre Conrart crier par les rues : « Ah ! ma belle amitié! qui en veut, qui en veut de ma belle amitié! » La vanité de Conrart se prouve assez par ce qui est dit de la noblesse et de l'illustration de ses aïeux dans le *Trésor des Recherches* que Borel lui a dédié, et par la querelle qu'il fit à d'Ablancourt sur ce que ce dernier lui avait écrit *au secrétaire du Roi* et non *au conseiller secrétaire du Roi*. Mais, au milieu de toutes ces vanités, il aimait la justice, et il était plein d'obligeance et de bonté. Il eut beaucoup de peine à pardonner à M. de Bezons d'avoir empêché le duc de Rohan Chabot de confier à Patru la première cause de l'affaire contre Tancrède, encore bien qu'il fût lui-même assez mal avec le célèbre avocat. Mairet étant venu lui faire l'aveu de sa misère, il s'employa avec tant de zèle et d'activité auprès de Bois-Robert, qu'il obtint du cardinal pour le pauvre poëte une pension de deux cents écus.

Conrart était constant dans ses amitiés; et je ne vois que Gombauld qui ait cru avoir à se plaindre de lui. Mais c'est que Conrart se laissait un peu trop aller à son esprit de domination et que Gombauld voulait être servi à sa manière.

Les plus célèbres et les plus chers de ses amis furent Godeau, Balzac et mademoiselle de Scudéry. Ainsi que je l'ai dit déjà, il était le confident des travaux poétiques de Godeau, qui lui avait remis tous ses vers d'amour et de galanterie, mais qui les lui retira pour les brûler. Il fut après Chapelain le correspondant de Balzac ; et il avait la mission spéciale de diriger Courbé, l'imprimeur, dans l'édition des livres de l'illustre écrivain. Tallemant des Réaux raconte que Balzac, croyant que la *Défense de Voiture* qu'il avait provoquée, avait été faite à sa louange, écrivit à Conrart pour indiquer les corrections qu'il désirait dans les endroits où il est parlé de lui. Mais l'ouvrage était imprimé quand la lettre arriva. Costar, enivré du succès de la *Défense de Voiture*, s'avisa d'en publier une suite où il déchira Balzac à belles dents. Cette suite devint la cause de la seule querelle littéraire peut-être dans laquelle Conrart se soit engagé. D'abord il eut avec Costar une correspondance fort aigre; puis il excita Gilles Boileau à faire imprimer l'*Avis de Ménage* avec l'addition dans laquelle il flagellait Costar. Quand Balzac fut mort, Conrart voulut faire un recueil de vers à la louange de son ami. « Il en demanda à assez de gens qui en firent, dit Tallemant des Réaux; mais c'est si peu de chose que tout est demeuré là. » Cependant il convient d'ajouter que l'élégie de Gilles Boileau et les strophes de Tristan-l'Hermite ne sont pas sans quelque valeur.

Conrart s'appelait *Théodamas* ou *Philandre* dans le cercle intime de mademoiselle de Scudéry. Il était du *samedi*; mais il avait le chagrin de voir que Pélisson, surnommé *Acante* ou *Herminius*, en était toujours l'Apollon, et il en concevait une jalousie extrême. On sait qu'il joua un très-grand rôle dans la fameuse journée des madrigaux. C'était le samedi 20 décembre 1653. Conrart avait présenté à mademoiselle de Scudéry un cachet

accompagné d'un madrigal. Celle-ci répondit, séance tenante, par les vers suivants :

Pour mériter un cachet si joli,
Si bien gravé, si brillant, si poli,
Il faudroit avoir, ce me semble,
Quelque joli secret ensemble ;
Car enfin les jolis cachets
Demandent de jolis secrets,
Ou du moins de jolis billets.
Mais comme je n'en sais point faire,
Que je n'ai rien qu'il faille taire
Ou qui mérite aucun mystère,
Il faut vous dire seulement,
Que vous donnez si galamment
Qu'on ne peut se défendre
De vous donner son cœur ou de le laisser prendre.

Ce madrigal fut reçu avec les plus vifs applaudissements par l'assemblée. Une émulation jalouse s'empara de tous les assistants; et chacun se mit à faire des madrigaux par enthousiasme : Pélisson, Conrart, Sarrazin, mademoiselle Aragonais, madame d'Aligre, etc. C'est à Conrart que nous devons ce précieux souvenir de l'un des bureaux d'esprit les plus célèbres du dix-septième siècle.

Conrart a beaucoup écrit et peu fait imprimer. Boileau trouvait ce silence *prudent*, et Tallemant des Réaux en a pensé comme Boileau. « Il a voulu faire, dit-il, par imitation ou plutôt par singerie, tout ce que les autres faisoient par génie. A-t-on fait des rondeaux et des énigmes? il en a fait. A-t-on fait des paraphrases? en voilà aussitôt de sa façon ; du burlesque, des madrigaux, des satires même, quoiqu'il n'y ait chose au monde à laquelle il faille tant être né. Son caractère est d'écrire des lettres couramment. Pour cela il s'en acquittera bien. Encore y a-t-il quelque chose de forcé. Mais s'il faut quelque chose de soutenu ou de galant, il n'y a personne au logis. Il ne sait rien et il n'a que la routine. » Et plus loin : « Chapelain et lui imposent encore à quelques gens; mais cela se découd fort; et si celui-ci imprimoit comme l'autre, tout cela s'en iroit à-vau-l'eau. »

Chapelain, qui ne doit pas toujours être jugé, dit très-bien M. de Monmerqué, sur sa réputation de poète, parle de Conrart plus avantageusement; mais on va voir qu'il ne s'éloigne pas trop de l'opinion de Tallemant des Réaux. « C'est un homme d'une singulière vertu et d'un jugement très-net en tout, ce qui le fait consulter par les plus excellens écrivains françois, qui se trouvent bien de ses remarques. Personne n'écrit plus purement en prose que lui; et quoique ses lettres ne s'élèvent pas jusques à l'éloquence, néanmoins l'élégance, la pureté et l'ordre y reluisent de telle sorte qu'elles sont égales en beauté et en agrémens aux meilleures que nous ayons. » Balzac loue Conrart plutôt en flatteur qu'en ami ; et il est justement suspect autant par la banalité avec laquelle il distribuait les éloges aux plus plats écrivailleurs, que par son avidité à les rechercher pour lui même. Il faut dire de lui ce qu'on a dit de Voiture et de Conrart, le *paranymphant* avec une sorte de transport : « Il monte sur des échasses pour le louer ; et vous diriez qu'il se va rompre le cou à tout bout de champ, tant il fait de rudes cascades. » La camaraderie est de tous les temps.

Je citerai volontiers ce quatrain du chevalier d'Aceilly, quoiqu'il soit encore fortement entaché d'exagération poétique :

Du grec et du latin peu de chose il apprit ;
Mais il peut s'égaler aux plus savantes plumes.
Par la grâce du Ciel il trouve en son esprit
Ce qu'un autre avec soin cherche en mille volumes.

Le chevalier d'Aceilly acceptait la réputation de Conrart sans la discuter. Le poète Linière voulait en savoir la raison, et il la demandait dans l'épigramme suivante :

Conrart, comment as-tu pu faire
Pour acquérir tant de renom,
Toi qui n'as, pauvre secrétaire,
Mis en lumière que ton nom ?

La vérité est que Conrart fut un écrivain exact, correct, élégant même, de cette élégance qui consiste dans l'arrangement des mots, mais sans imagination, sans chaleur et sans force. Il avait plus d'esprit que de talent, et plus de goût que d'esprit. Il jugeait sainement, et ses remarques sur les productions littéraires de ses contemporains étaient toujours marquées au coin du bon sens. Aussi était-il souvent consulté. Tallemant des Réaux dit que « tandis que Camusat suivit le conseil de Conrart et de Chapelain, il n'imprima guère de méchantes choses. » A cette occasion il raconte une plaisante anecdote : « Camusat, croyant avoir trouvé dans Lesfargues un homme à opposer à Du Ryer qui traduisoit Cicéron pour d'autres libraires, lui donna six cents livres par an. Mais parce qu'il voyoit que l'approbation de ceux de l'Académie étoit nécessaire à son nouveau venu, il obligea ce galant homme, qui prétendoit, disoit-il, jeter de la poudre aux yeux de tout le monde, à visiter quelques académiciens et à se mettre le ventre à terre devant eux. Lesfargues alla entre autres voir M. Conrart entre six et sept heures du matin. Conrart étoit encore au lit. On lui dit que c'étoit de la part de Camusat. Or Camusat lui avoit promis de lui envoyer un faiseur de lunettes pour une commission ; et parce qu'il lui avoit dit que c'étoit un homme fort bizarre, il prend sa robe de chambre et le fait entrer. Lesfargues vient, et faisant une révérence très-profonde, il lui dit : « Monsur, jé suis cé misérable tradutur dont monsur Camusat bous a parlé. »

Ce qui sera l'éternel honneur de Conrart, c'est bien plus que ses lettres, ses madrigaux,

ses épîtres, plus que le renom dont il a joui parmi ses contemporains, la part qu'il a prise au grand travail de transformation de la langue française au dix-septième siècle. Personne n'y apporta plus de zèle et d'intelligence, une sagacité plus ingénieuse, une connaissance plus profonde du génie et des ressources de la langue. « Nous avons vu Conrart, dit le pseudonyme Vigneul Marville, avec le bon sens naturel tout seul donner des leçons à l'Académie Françoise dont il étoit un des membres, et faire passer à sa coupelle des ouvrages sur lesquels des savans, tout hérissés de latin et de grec, auroient sué sans y trouver de quoi mordre. »

Conrart était entier dans ses opinions grammaticales et les soutenait avec opiniâtreté. Il disputa plusieurs jours de suite contre d'Ablancourt sur l'orthographe du mot *fistes*. Enfin d'Ablancourt prit son parti, et portant son manuscrit à Conrart, il lui dit : « Tenez, mettez les *fisstes* et les *fusstes* comme vous voudrez. J'ai doublé l'*s* pour faire sentir qu'il la faut faire siffler. » Conrart attachait une grande importance à la bonne prononciation des mots, et il reprenait rudement ceux qui manquaient sur ce point aux règles du beau langage. « Un jour que la belle-sœur du frère de sa femme, dit Tallemant des Réaux, étoit allée par complaisance promener avec lui et Sapho (mademoiselle de Scudéry) et autres beaux esprits du *samedi*, elle dit par hasard : « J'ai été *norrie*. — Il ne faut pas dire cela, lui dit-il d'un ton magistral; il faut dire *nourrie*. » Cela l'effaroucha un peu; et comme elle n'avoit déjà aucune inclination à faire le bel esprit, elle ne voulut pas se promener davantage avec toutes ces héroïnes. »

Tallemant des Réaux nous a encore conservé sur Conrart quelques anecdotes qui tiennent trop à l'histoire littéraire du dix-septième siècle pour que je ne les reproduise pas ici. Ainsi il nous apprend que ce sont Conrart et Chapelain qui ont tant *étoilé* les *Lettres* de Voiture. Gomberville voulait publier son roman de *Polexandre*; il fit mettre par Conrart dans le privilége que « défenses étoient faites à tous faiseurs de comédies de prendre des argumens de pièces de théâtre dans son roman sans sa permission. » « Personne, ajoute Tallemant des Réaux, je ne sais si c'est peur de l'amende, ou plutôt s'il n'y a guère d'histoires vraisemblables dans ce livre, n'en a tiré la moindre aventure. Je voudrois bien voir un procès pour cela. » C'est un spectacle qui était réservé à notre temps. Mais aujourd'hui il n'y a plus de privilége.

C'est Conrart qui avait donné à Sablières le surnom de *grand madrigalier*.

« La fantaisie d'être bel esprit, dit Tallemant des Réaux, et la passion des livres prirent à la fois à Conrart. Il en a fait un assez grand amas; et je pense que c'est la seule bibliothèque où il n'y ait pas un livre grec et même un livre latin. L'effort qu'il faisoit, la peine qu'il se donnoit, et la contention d'esprit avec laquelle il travailloit, lui envoyant tous les esprits à la tête, il lui vint une grande quantité de bourgeons. Pour cela, car c'étoit une vilaine chose, il se rafraîchit tellement que ses nerfs débilités (outre qu'il est de race de goutteux), furent bien plus susceptibles de la goutte qu'ils n'eussent été. Il en fut affligé de bonne heure et de bien d'autres maux sans en être moins enluminé; en sorte que c'est un des hommes du monde qui souffre le plus. » Les infirmités de Conrart devinrent telles, qu'au commencement de l'année 1648, il écrivait à Félibien qu'il ne pouvait pas même monter les degrés qui conduisaient à son cabinet. Ce n'est pourtant que dix ans après, le 20 janvier 1658, qu'il se démit de sa charge de secrétaire du Roi; mais il n'en continua pas moins de s'occuper de travaux littéraires et théologiques.

Colbert avait demandé à Chapelain de lui faire connaître les hommes de lettres qui pouvaient contribuer à la gloire littéraire du règne de Louis XIV. Dans le mémoire qu'il adressa au ministre à cette occasion (1662), Chapelain disait : « La goutte de vingt années a tellement estropié M. Conrart, qu'il ne sauroit plus tenir la plume; et depuis dix-huit mois son mal s'est accru de façon qu'il a plus besoin de penser à mourir qu'à écrire. » A cette époque Conrart avait cinquante-neuf ans. Il était suppléé dans ses fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie par Mézeray, qui enfin lui succéda.

Conrart mourut sans postérité le 23 septembre 1675, âgé de soixante-douze ans. Calviniste zélé, il portait dans ses convictions religieuses la même impatience et la même opiniâtreté que dans ses opinions littéraires. Balzac se crut obligé de lui faire des excuses pour avoir appelé Calvin un petit sophiste. Conrart fut enterré dans le cimetière des réformés qui était situé près de l'hôpital de la Charité, dans le faubourg Saint-Germain.

La liste de ses ouvrages est assez longue; mais elle ne contient l'indication que de productions peu importantes :

1° L'épître dédicatoire en tête de la *Vie de Philippe de Mornay*. — Leyde, Elzévir in-4°, 1647.

2° Une épître en vers imprimée dans la première partie des épîtres de Bois-Robert.

3° Une ballade en réponse à celle du *Goutteux sans pareil* que lui avait adressée Sarrazin, imprimée dans les œuvres de ce dernier.

4° La préface des *Traités et Lettres de Gombauld touchant la Religion*. — Amsterdam, in-12, 1669. Gombauld avait laissé ses derniers ouvrages à Conrart qui voulut en être l'éditeur. L'abbé d'Olivet a réimprimé la plus grande partie de la préface dans son Histoire de l'Académie Française.

5° Une imitation en vers du psaume 92, imprimée dans le *Recueil des Poésies chrétiennes et diverses*, dit de Brienne, qui a paru sous le nom de Lafontaine. — Paris, 1671.

6° Cinquante et un psaumes retouchés sur la version de Clément Marot. — Charenton, in-12, 1677.

7° Lettres familières à M. Félibien. — Paris, in-12, 1681.

8° La fable d'Orphée et d'Eurydice, inédite; elle se trouve dans les manuscrits de Conrart à la Bibliothèque de l'Arsenal.

9° Une épître en vers adressée à Godeau, également inédite. M. de Monmerqué en a donné un fragment dans sa notice sur Conrart, collection Petitot.

10° Quatre madrigaux dans la *Guirlande de Julie* (mademoiselle de Rambouillet).

11° Des *Mémoires* sur l'histoire de son temps. J'en parlerai tout à l'heure.

On avait attribué à Conrart un *Traité de l'action de l'orateur ou de la prononciation et du geste*, dont il n'a été que l'éditeur; mais on sait aujourd'hui que l'auteur est Michel Lefaucheur, ministre calviniste.

Ce n'est pas seulement de livres que Conrart avait fait amas, pour me servir de l'expression de Tallemant des Réaux; c'est aussi de manuscrits. Il gardait soigneusement copie de ses lettres, faisait transcrire les ouvrages qu'on lui communiquait, et recueillait avec sollicitude les manuscrits que les auteurs voulaient bien lui donner. Ainsi il avait amassé et conservé une quantité considérable de pièces de toutes sortes, littéraires, historiques et même théologiques. La Bibliothèque de l'Arsenal en contient dix-huit volumes in-folio et vingt-quatre in 4°. M. de Monmerqué, qui le premier a donné d'assez longs détails sur cette énorme collection, a donc commis une erreur quand il dit que des vingt-quatre volumes in-4° vingt-deux étaient perdus. Ces vingt-deux volumes n'ont jamais été distraits de la Bibliothèque de l'Arsenal où ils sont encore, savoir : vingt et un volumes sous le titre de *Recueil*, n° 574, partie des belles-lettres, et un volume sous le titre de *Diverses pièces*, n° 147, également partie des belles-lettres.

C'est dans les manuscrits cotés 902, que M. de Monmerqué a découvert les divers morceaux qui composent les *Mémoires* de Conrart.

Ces *Mémoires* se divisent naturellement en deux parties: la première est une sorte de journal des événements qui se sont passés à Paris pendant les mois d'avril, mai, juin, juillet et une partie d'août 1652: la seconde contient plusieurs récits détachés et relatifs soit aux affaires du temps, soit à des familles dont les noms appartiennent à l'histoire.

Quelques lettres de mademoiselle de Scudéry, publiées en 1835, en addition aux *Historiettes* de Tallemant des Réaux, nous font connaître que pendant les troubles de la Fronde Conrart, resté à Paris, écrivait fort exactement tout ce qu'il apprenait des événements à Godeau, évêque de Vence, son parent et son ami. Dans la notice qu'il a placée en tête de ces lettres, M. de Monmerqué a pensé que les *Mémoires* étaient vraisemblablement les minutes de cette correspondance. Cette opinion ne me paraît pas contestable; et une lecture attentive du manuscrit de Conrart ne peut que justifier la pensée du savant académicien. Seulement il faut ajouter que les minutes n'ont pas encore été toutes retrouvées; car la correspondance a commencé au plus tard en 1650; nous en avons le témoignage de mademoiselle de Scudéry qui, pendant une maladie de Conrart, le remplaça auprès de l'évêque de Vence; et les fragments qui ont été publiés ne datent que de 1652.

Il est évident que ces relations, écrites en présence des faits, étaient adressées à leur date à un ami de Conrart. Ainsi, après avoir rendu compte du combat livré par le maréchal de Turenne à l'armée des princes près d'Etampes, Conrart ajoute : « Voilà précisément ce qu'en conte M. Despouis; et je le sais d'un homme de qualité et du même parti que lui à qui il le dit dès qu'il fut arrivé. »

Un peu plus loin il dit : « On croyoit hier que M. de Turenne avoit dessein de passer au-dessus de Meudon pour venir attaquer le pont de Saint-Cloud ou le pont de Neuilly......... Mais je n'en ai encore pu rien apprendre. Dans la ville tout est extrêmement tranquille, etc. »

Enfin je lis ailleurs : « Les députés du parlement et de la cour des comptes sont de retour.... Nous saurons aujourd'hui la réponse qui aura été faite hier à la cour des aides et au corps de ville. » Il est à remarquer que Conrart ne fait pas connaître cette réponse quoiqu'il ait dû la savoir assurément. C'est que sans doute il y a là une lacune, et qu'il manque une lettre entre celles du 8 et du 11 mai.

Dans son récit du tumulte de l'Hôtel-de-Ville, il raconte qu'on a entendu dire à un personnage du parti des princes, dont le nom est resté en blanc dans le manuscrit, « qu'il étoit fâché de ce qu'il perdroit là quelques amis; mais qu'il falloit que les bons souffrissent pour les mauvais, et qu'il lui en resteroit encore assez d'autres. » Puis il se hâte d'ajouter : « Je ne sais pas ceci d'original. »

Les corrections qu'on remarque en plusieurs endroits du manuscrit, ne sont en général que des corrections de style. Conrart écrit ce qu'il apprend, et pour ainsi dire à mesure qu'il l'apprend, sans trop d'ordre, mêlant par exemple le récit des faits du mardi 30 avril à celui des faits du mercredi premier mai. Quelquefois il contredit à la fin d'une narration ce qu'il a dit au commencement, parce que de nouveaux renseignements lui sont parvenus. C'est ainsi qu'il dit d'abord que Bégnicourt avait vendu aux officiers du Roi des armes que le peuple a pillées au moment où on les embarquait sur la rivière pour Saint-Germain, et qu'il ajoute plus bas en terminant : « On dit que les armes étoient pour l'armée des princes. »

Je crois cependant que Conrart a pu transcrire sur les minutes certains faits, certaines anecdotes qui ne se retrouveraient pas dans les lettres si elles étaient rendues au monde savant. Les marges du manuscrit sont chargées de notes, parmi lesquelles il en est qui ne se lient à aucun des événements racontés dans les *Mémoires*, et d'autres qu'il serait impossible de rattacher à quelque passage des pages où elles ont été recueillies. On sait que Conrart était très-curieux de pièces et de documents, et qu'il ne laissait rien perdre de ce qu'il pouvait conserver.

Quoi qu'il en soit, les *Mémoires* de Conrart viennent heureusement se joindre au petit nombre de ceux qui servent à rétablir la véritable physionomie des faits altérés par les frondeurs. On regrette qu'ils ne comprennent pas un espace de temps plus considérable. La première partie s'ouvre par le récit d'une séance de la cour des aides où le premier président Amelot soutient, avec autant d'énergie que de noblesse et de dignité, le grand caractère de la magistrature française. Il faut y remarquer aussi la narration très-circonstanciée des événements de l'Hôtel-de-Ville, le jeudi 4 juillet; celle du duel où le duc de Beaufort tua son beau-frère le duc de Nemours; et de très-curieux détails sur les bizarreries du duc de Lorraine. Conrart écrit sans entraînement, sans passion, avec le calme d'un spectateur à peu près indifférent à ce qui se passe, et dans tous les cas bien décidé à ne pas prendre parti dans la querelle. Pourtant, fidèle sujet du Roi, il n'atténue jamais les faits au profit des frondeurs, et il dit la vérité, telle qu'elle lui apparaît, avec la plus entière bonne foi.

La seconde partie est moins importante; et elle n'intéresse guères que par quelques anecdotes nouvelles, et par des récits de mœurs qu'on est toujours bien aise de rencontrer.

Le style des *Mémoires* justifie en partie les éloges qui ont été donnés à la prose de Conrart par ses amis. Il est simple, facile, correct, élégant, sans affectation, mais aussi sans force et sans éclat.

M. de Monmerqué a cru devoir faire au texte quelques corrections et supprimer certains passages qui ne nous ont pas paru manquer d'intérêt. Nous nous sommes attachés au contraire à reproduire le manuscrit exactement tel que Conrart l'a laissé, avec ses mots vieillis, ses locutions inusitées, avec ses négligences même, en un mot avec tout ce qui constitue le caractère de la langue française au dix septième siècle. Pourtant nous n'avons pas cru convenable de rétablir deux anecdotes dont la pensée et l'expression sont plus libres que nous ne l'attendions de la gravité de Conrart.

MOREAU.

MÉMOIRES

DE VALENTIN CONRART.

PREMIÈRE PARTIE.

23 Avril 1652 (1).

Relation de ce qui se passa en la cour des aides, en présence de M. le duc d'Orléans et de M. le prince de Condé, lorsqu'ils allèrent prier la compagnie de députer vers le Roi, pour demander à Sa Majesté l'éloignement du cardinal Mazarin et la paix; ce qui fut délibéré, et la protestation de MM. les princes, enregistrée, de mettre les armes bas, si le Roi consent à l'éloignement du cardinal Mazarin.

Discours de Monsieur Amelot, *premier président.*

« La cour reçoit une satisfaction extraordinaire d'apprendre par votre bouche la sincérité de vos intentions et votre véritable zèle, aussi bien que celui de M. le prince de Condé, pour le service du Roi et pour le bien de l'Etat. Quand votre naissance ne vous obligeroit pas, comme elle fait, à ne vous point éloigner de ces pensées, vos intérêts, qui ne peuvent être séparés de ceux de la France, et votre conduite passée, vous engageroient sans doute nécessairement à de si justes devoirs. Certainement, Monsieur, après tant de victoires que vous avez remportées à l'avantage de cette couronne sur les ennemis du Roi, aussi souvent qu'ils ont eu le cœur de vous attendre; après tant de villes conquises et réduites sous l'obéissance de Sa Majesté par vous, Monsieur, et par M. le prince de Condé, en tous les pays où vous avez commandé ses armées; après avoir exposé partout votre personne, et répandu pour la gloire de notre nation une partie de ce sang généreux et royal qui remplit vos veines, nous estimons qu'il est impossible que vous puissiez former des desseins contraires à tant de belles actions qui seront toujours l'honneur de notre histoire et de votre auguste maison, tandis que les suivantes ne diminueront rien du lustre qu'elles ont acquis jusques ici dans la mémoire des hommes. Il ne vous suffit pas toutefois, Monsieur, que nous ayons en cette rencontre la créance que vous pourriez désirer : il est besoin, à raison du rang que vous tenez dans l'Etat, et pour votre réputation, d'imprimer les mêmes sentimens dans les esprits de tout le peuple qui vous regarde véritablement comme un des principaux instrumens de son repos, mais qui craint que vous ne soyez l'auteur de ses misères, tant il est vrai que les sentimens d'un peuple qui ne juge les choses que par l'extérieur sont inconstans et dangereux. Il ne craint rien néanmoins tant que l'union régnera dans la maison royale; mais il craint tout, aussitôt que cette harmonie si désirable recevra quelque sorte d'altération. Je ne puis dissimuler, Monsieur, en la place que j'ai l'honneur de tenir dans la compagnie, qu'après la déclaration du Roi contre M. le prince de Condé, et après plusieurs combats donnés ou soutenus contre les troupes de Sa Majesté, il y a sujet de s'étonner de le voir maintenant revenir non seulement dans Paris sans avoir obtenu des lettres d'abolition et de rémission pour se justifier, mais encore de paroître dans les compagnies souveraines, comme triomphant des dépouilles des sujets de Sa Majesté, et, ce qui est le plus étrange, faire battre le tambour pour lever des troupes des deniers qui viennent d'Espagne, dans la capitale du royaume, qui est la plus fidèle qu'ait le Roi. »

Il faut remarquer que M. le duc d'Orléans releva ces mots : *des deniers qui viennent d'Espagne*, disant : « Monsieur, que dites-vous là? vous nous traitez plus mal que le président Bailleul (2). » Et M. le Prince, parlant

(1) Manuscrits de Conrart, tome 17, page 809.

(2) Le cardinal de Retz dit dans ses Mémoires que le président Bailleul reprocha au prince de Condé d'avoir les mains encore teintes du sang des gens du Roi tués à Bléneau. (Séance du 12 avril 1652.)

avec plus de chaleur, dit tout en désordre que cela n'étoit pas véritable; à quoi il fut reparti par le premier président : « Monsieur, vous n'avez dû m'interrompre; le Roi ne le feroit pas, ou s'il le faisoit il ne le devroit pas; mais vous ne le pouvez ni ne le devez. » Et ensuite le premier président dit : « Qu'est-ce qui n'est pas véritable, Monsieur? Est-ce que vous n'avez pas fait battre le tambour? est-ce que vous n'avez pas reçu des deniers d'Espagne? est-ce que vous n'êtes pas criminel de lèse-majesté pour avoir fait battre le tambour? Il n'y a personne qui en doute : celui qui battoit le tambour portoit vos couleurs et a passé devant ma porte. Ou vous l'avouez, ou vous le désavouez. Si vous l'avouez, il est donc vrai ce que je viens de vous dire; si vous le désavouez, il le faut pendre quoiqu'il soit habillé de vos couleurs. Pour les deniers d'Espagne, on sait très-bien que vous en avez reçu. Tous les présidens et tous les conseillers de Bordeaux qui sont en cette ville en déposeront; et même depuis huit jours il paroît, par les registres des banquiers, qui sont des témoins muets mais irréprochables, que vous avez touché six cent mille livres. Vous en avez envoyé cent cinquante mille à Balthasard (1) et employé ici une partie du reste à lever des troupes; et si vous n'en aviez touché, quel moyen de faire la guerre contre le Roi? » M. le Prince répondit : « La cour, sans doute, ne vous avouera pas. » A quoi il fut répondu : « Mon aveu est sous mon bonnet, et il n'y a personne dans cette compagnie qui ne soit très-bon serviteur du Roi, ou qui voulût me désavouer de tout ce que je viens de dire. » Sur quoi messieurs les princes crurent avoir lieu de pouvoir dire à M. le premier président que ce n'étoit pas la première fois qu'il avoit parlé sans être avoué. Après quoi tous ces messieurs dirent confusément et assez haut qu'il ne s'agissoit pas de cela et qu'on s'emportoit. Et M. le premier président dit à messieurs les princes qu'il n'avoit pas seulement été avoué, mais que la compagnie l'avoit fait remercier par un de messieurs les présidens lorsqu'il avoit avancé quelque chose du sien.

Alors M. le prince dit à M. le premier président : « Vous me deviez dire cela en particulier et non pas devant tout le monde. — Si j'eusse eu l'honneur, répondit M. le premier président, d'avoir eu audience de vous, Monsieur, je vous en aurois fait le reproche en particulier et je continuerois de vous le faire en ce lieu pour vous obliger à vous justifier de ce dont on vous accuse; et si je ne l'avois fait, je serois prévaricateur à ma charge. — Et moi, dit M. le prince, je serois prévaricateur à mon honneur si je ne le déniois. — Si vous eussiez été jaloux de le conserver, dit M. le premier président, vous ne porteriez pas les armes contre le Roi et vous ne seriez pas criminel de lèse-majesté; ce que personne n'ignore, puisqu'il y a des lettres patentes du Roi, vérifiées dans les compagnies, publiées et imprimées, qui vous déclarent criminel. — Il y a arrêt du parlement portant surséance, dit M. le duc d'Orléans. » A quoi M. le premier président répondit : « Nous ne déférons qu'aux lettres patentes scellées du grand sceau. Il est donc vrai ce que je viens de vous dire, que vous avez fait battre le tambour, que vous avez reçu des deniers d'Espagne et que vous êtes criminel de lèse-majesté. Mais je ne devois point être interrompu : continuons donc ce que nous avions commencé. Tous ces cruels effets, Monsieur, de votre mésintelligence avec Leurs Majestés causent sans doute une douleur mortelle dans le cœur de tous les bons François, et les calamités incroyables que cette dissension attire sur le pauvre peuple font verser des larmes aux plus insensibles. Vous savez, Monsieur, en quel déplorable état la France est réduite par les désordres qu'ont faits et que font tous les jours les troupes des deux partis qui ne s'accordent qu'en ce point, d'inventer à l'envi de nouveaux supplices pour affliger et pour faire périr les innocens. La compagnie vous conjure, Monsieur, au nom de tout ce qu'il y a de bons François, de ne rien omettre de ce qui dépendra de vous pour rétablir cette correspondance de la maison royale, si nécessaire pour notre bonheur et pour le vôtre même, et de rompre tous les obstacles plutôt que de rompre cette précieuse union de laquelle dépend le salut public. Surmontez ici vos sentimens avec la même générosité qui vous a fait surmonter vos ennemis; et si vous avez glorieusement travaillé pour la réputation de ce royaume, agissez aussi utilement pour sa tranquillité. Cette compagnie tiendroit à bonheur singulier de pouvoir contribuer en quelque chose du sien à un ouvrage si important. Il n'y a ni soin, ni peine, ni bien, ni vie, que chacun de nous n'emploie volontiers pour un effet si désirable. Il n'est personne parmi nous qui n'honore au dernier point votre naissance et votre vertu, et personne qui ne chérisse et ne recherche avec joie les occasions d'agir pour tout ce qui regardera votre service et celui de M. le prince de Condé dans celui de Leurs Majestés. »

(1) Agent du prince de Condé.

Ensuite M. le premier président dit son avis, qui est composé de six ou sept pages que je n'ai pas pu retenir. Après avoir dit son avis il passa tout d'une voix à députer M. le premier président vers le Roi pour l'expulsion du cardinal Mazarin, et d'enregistrer la déclaration de messieurs les princes, à la réserve d'un seul qui n'en fut pas d'avis. Tous messieurs furent d'avis de députer M. le premier président. M. le duc d'Orléans témoigna le souhaiter et l'en pria; et ayant été refusé trois fois par M. le premier président, M. le prince prit la parole et dit à M. le premier président en ces termes : « Monsieur, vous ne refuserez pas à Monsieur ce que M. le premier président Nicolaï lui a accordé; je vous en prie aussi de tout mon cœur. » Ce que voyant M. le premier président, et en étant pressé, il l'accepta.

Ce 1er mai 1652 (1).

Le roi et la reine d'Angleterre ayant proposé à M. d'Orléans d'envoyer quelques personnes de sa part et de celle de M. le prince à Saint-Germain, parce qu'ils croyoient que l'on se disposeroit à entendre à quelque accommodement, messieurs de Rohan, de Chavigny et Goulas partirent d'ici samedi 27 avril, à une heure après midi, pour y aller. Ils y arrivèrent avant le Roi et n'eurent d'audience que le dimanche. La Reine étoit présente, et M. de Chavigny parla succinctement et fort bien. M. le cardinal Mazarin survint, et dès qu'il parut ces messieurs cessèrent de parler. Le Roi leur commanda de continuer; ils dirent qu'ils avoient ordre exprès de M. d'Orléans et de M. le prince de ne parler qu'à Sa Majesté. Ayant reçu un second commandement, ils insistèrent encore et alléguèrent les raisons pour lesquelles ils ne pouvoient parler devant M. le cardinal. Sur cela le Roi se leva et leur dit de fort bonne grâce : « Vous ne refuserez pas de me suivre. » Et en disant cela il entra dans un cabinet où ils entrèrent aussi, et M. le cardinal avec eux. Le Roi leur dit alors qu'il alloit à vêpres, et qu'il vouloit que pendant qu'il y seroit ils conférassent avec M. le cardinal; sur quoi ils protestèrent qu'ils ne le feroient que pour obéir au commandement absolu de Sa Majesté. Etant demeurés tous quatre dans ce cabinet sans qu'il y eût autres personnes, M. le cardinal leur fit un abrégé de tout ce qui s'étoit passé depuis la régence avec tant de suffisance et de considérations solides et judicieuses, que ces trois messieurs avouent qu'il étoit impossible de mieux parler. Ils furent enfermés trois ou quatre heures; et le résultat du discours de M. le cardinal fut que le Roi et la Reine, ayant besoin d'un ministre pour la conduite des affaires (2), et lui voulant faire l'honneur de se servir de lui, il obéiroit aux commandemens de Leurs Majestés et seconderoit toujours de tout son pouvoir leurs bonnes intentions pour donner la paix non seulement en France, mais aussi à toute l'Europe, et à messieurs les princes toute la satisfaction qu'ils peuvent désirer.

Le lundi, ayant pris congé de Leurs Majestés, ils revinrent ici où il courut divers bruits du succès de leur voyage, les uns disant que la paix étoit bien avancée, les autres qu'elle étoit fort éloignée, et d'autres qu'elle étoit conclue sous main il y avoit long-temps; mais que tout ce qui se faisoit n'étoit que pour la forme. Les plus éclairés crurent que M. le prince étoit demeuré d'accord de toutes choses avec la cour, et qu'il consentoit que le cardinal Mazarin demeurât dans le ministère pour empêcher le cardinal de Retz d'y entrer; mais que l'entremise de la reine d'Angleterre et la conférence des députés avec le cardinal Mazarin, n'étoient que pour amener M. le duc d'Orléans au point d'abandonner le cardinal de Retz : ce qu'on tenoit pour indubitable. Et de fait, ce cardinal ayant rencontré l'abbé A....... son ami (qui me l'a dit lui-même), le samedi 27 (3) avril, il fit arrêter son carrosse et lui dit à l'oreille : « Nous sommes f......; l'accommodement est fait, et sans nous; car ni madame de Chevreuse, ni M. de Châteauneuf, ni moi, n'y avons eu aucune part. » La duchesse de Chevreuse ayant demandé un passe-port de la cour pour aller à Saint-Germain le dimanche, il lui fut refusé : ce qui confirmoit encore la

(1) Manuscrits de Conrart, tome 17, page 777.

(2) Voici une variante que nous avons trouvée en marge du manuscrit, et que le premier éditeur a omise.
« Il leur dit que le Roi étoit trop jeune pour gouverner lui-même, et que la Reine étoit une très-bonne princesse, qui avoit de l'esprit et un cœur digne de sa naissance; mais que comme elle n'avoit pas été nourrie dans les affaires, et qu'elle n'en avoit eu aucune connoissance que depuis la mort du feu Roi, elle ne vouloit pas se charger seule d'un si grand fardeau que celui de la conduite de l'Etat; et que Leurs Majestés lui voulant faire l'honneur, etc. »

(3) On lit dans le manuscrit *samedi* 28 *avril*, et plus loin *mercredi* 1er *mai*. La première de ces deux dates est évidemment erronée, puisque le mercredi tombant le premier mai, le samedi précédent devait être le 27 avril.

pensée que l'accord étoit conclu secrètement ; joint que l'armée du Roi et celle des princes étoient depuis long-temps proches l'une de l'autre, sans avoir fait aucune chose que de piller et ravager les environs de Paris, quoique celle du Roi fût en état de battre celle des princes. A quoi il faut ajouter que M. le prince ne bougeant de Paris, cela faisoit croire qu'il ne travailloit qu'à gagner l'esprit de M. d'Orléans pour achever l'accommodement.

Le mardi matin, messieurs les princes furent au parlement et dirent ce qui s'étoit passé à Saint-Germain, et que la reine d'Angleterre s'y étoit rendue le lundi pour continuer la médiation qu'elle avoit commencée. On cria fort qu'il ne falloit point de Mazarin ; et il fut résolu que les gens du Roi iroient prendre jour et heure de Sa Majesté pour l'audience des députés qui doivent faire les nouvelles remontrances, et qu'on s'assembleroit le jeudi suivant.

Cependant les gens de M. le prince gardoient toujours les ponts de Charenton, de Neuilly et autres, qui avoient été rompus, [et les gardes qu'on y avoit mis se moquoient de l'ordonnance de la ville qui portoit qu'il seroit informé contre ceux qui les ont rompus]. Les troupes du Roi et des princes étoient aussi toujours depuis Chartres jusques à Etampes où elles faisoient des ravages étranges ; et tous les jours on entendoit parler de quelque nouvelle maison qu'ils avoient pillée. Le mardi, après dîner, Son Altesse Royale et M. le prince étant au palais d'Orléans, le prévôt des marchands et deux des échevins, Guillois et Le Vieux, y arrivèrent, ayant été mandés par M. d'Orléans, et trouvèrent toute la cour remplie de canailles qui crioient qu'il ne falloit point ôter le chapeau à ces mazarins ; qu'il falloit faire garde aux portes pour empêcher le Mazarin de revenir, et qu'ils la feroient en dépit d'eux et de tous les mazarins. Etant montés en haut pour parler à M. d'Orléans, qui les avoit mandés, ces mutins les suivirent, continuant leurs huées, et remplirent la salle, l'antichambre et la chambre de Son Altesse Royale, qui sortit plusieurs fois de son cabinet, regardant par une fenêtre dans la cour où il y avoit encore très-grand nombre de pareils gens qui n'avoient pu monter. A peine y avoit-il une douzaine d'hommes vêtus de noir parmi tout ce grand nombre, et pas un n'avoit ni épée ni bâton. Il y en eut qui dirent que quelqu'un les avoit fait venir là pour assassiner le prevôt des marchands au sortir. M. d'Orléans ne leur commanda jamais de se retirer, ni ne leur demanda même ce qu'ils vouloient ; on ne les avoit empêchés ni d'entrer ni de monter. Quelques-uns mirent les mains sur le prevôt des marchands pour le mettre en pieces ; il fallut que Son Altesse Royale sortît de son cabinet pour le leur arracher ; il leur dit qu'il ne vouloit point qu'on lui fît du mal dans sa maison. Parmi leurs crieries, ils disoient qu'il seroit fête le lendemain, et qu'il falloit piller toutes les maisons des mazarins, et particulièrement celle du prevôt des marchands. Au sortir du palais d'Orléans, son carrosse étant poursuivi par quelque nombre de ces séditieux, comme il s'en retournoit par la rue de l'hôtel de Condé, fut attaqué si vivement qu'il fut contraint de sortir du carrosse avec un échevin qui l'accompagnoit. On jeta une grosse pierre au prévôt des marchands qui fit tomber son chapeau et sa calotte. En descendant de carrosse, il mit un pan de son long manteau entre lui et les mutins qui le serroient de plus près, et se jeta dans une petite porte d'une maison qui par bonheur avoit une issue dans une autre, et celle-ci tenoit au cabaret du Riche-Laboureur, qui perce sur le fossé qui va de la porte Saint-Germain à la porte Saint-Michel ; et de là il se sauva comme il put (1).

Pour l'échevin, il reçut un grand coup de levier sur un bras, dont il fut fort blessé ; mais il ne laissa pas de se sauver dans la première porte qu'il trouva ouverte, et fut si heureux que la maison où il entra perçoit dans un tripot par où il s'échappa aussi. Le carrosse du prévôt des marchands fut mis en pièces par un fort petit nombre de ces mutins, tous les autres les regardant faire, aussi bien que les bourgeois qui ne s'en remuèrent point. Les chevaux furent dételés par les gens du marquis Du Vigean, qui y étoient accourus, et qui, criant plus haut que les autres *point de Mazarin !* coupèrent les traits et les menèrent dans les écuries de l'hôtel de Condé, ce qui les sauva. Il demeura là fort tard, beaucoup de canailles qui vouloient faire effort pour entrer dans les maisons où ces deux messieurs étoient entrés ; ce qui obligea quelques-uns des voisins d'aller en donner avis au palais d'Orléans, d'où il y vint des gardes qui firent retirer cette populace.

Pendant qu'ils faisoient tout ce vacarme, ils

(1) On remarquera que durant le blocus de Paris, La Barre-Le-Fèvre, fils de ce prevôt des marchands, avoit excité la populace pour faire déchirer le président Le Feron qui étoit alors revêtu de cette charge, de la même sorte que son père le pensa être en cette rencontre du palais d'Orléans. (*Note de Conrart.*)

crioient qu'il falloit assommer le prevôt des marchands parce que c'étoit un mazarin, et qu'il avoit enlevé le blé des halles pour envoyer deux bateaux à Saint-Germain, ce qui fait enchérir le pain de beaucoup, quoique jamais il n'y eût eu plus de blé par tous les marchés que ce jour-là, et que l'enchérissement du pain ne vînt que de l'avarice des boulangers qui vouloient profiter des désordres publics.

Le soir, toute la nuit et le mercredi matin, on battit le tambour presque par toutes les rues et en plusieurs quartiers; on fut sous les armes toute la nuit. Plusieurs compagnies de bourgeois furent placées, le matin du mercredi premier de mai, aux avenues des marchés et des places publiques, pour empêcher les mutins de s'attrouper et qu'on ne pillât le pain et les autres vivres que les particuliers acheteroient, comme on avoit fait deux jours de marché précédens: ce qui ne laissa pas d'être fait encore par des filous, qui disoient hautement qu'ils alloient en un tel ou en un tel quartier, au fourrage, pour dire qu'ils alloient voler. Il y en eut dix qui volèrent Colbert, l'un des secrétaires du cardinal Mazarin, comme il s'en alloit à Saint-Germain avec un passe-port de M. d'Orléans. Son valet les suivit de loin, et leur vit faire cent tours dans Paris: enfin ils entrèrent dans un b........ qui étoit leur retraite ordinaire, où des bourgeois étant entrés en armes, en prirent six. Mais le duc de Beaufort envoya les demander, disant qu'ils étoient de ses gens; qu'il entendoit que tout ce qu'ils avoient pris leur demeurât. Et en ayant été retenu une partie, il dit qu'il vouloit qu'on leur payât en argent ce qui manquoit; que dans trois jours il prétendoit bien donner une autre curée à tous les siens. Toutes les nuits il faisoit sortir vingt ou trente cavaliers sous prétexte d'aller faire la ronde aux environs de Paris, lesquels voloient tous ceux qu'ils rencontroient.

Il y eut des quartiers, comme celui de l'Université, où les bourgeois ne voulurent point prendre les armes ni se rendre au drapeau; de sorte que le mandement de l'Hôtel-de-Ville y demeura sans effet.

Tout ce jour-là les princes et leurs créatures publioient que la négociation de la paix étoit rompue; et M. de Rohan, qui avoit laissé son équipage à Saint-Germain, dit qu'il le vouloit renvoyer querir, parce qu'il ne voyoit point d'apparence d'y retourner. Tous les autres disoient aussi que le traité étoit entièrement rompu; on fit même courre le bruit parmi le peuple que la reine d'Angleterre conseilloit à la Reine de ne point renvoyer le cardinal, pour rendre suspects tous ceux qui se pourroient employer à le renouer.

Le mardi, le parlement envoya à la chambre des comptes et à la cour des aides, pour les convier d'envoyer leurs députés en la chambre de Saint-Louis qui avoit discontinué, parce que les fermiers avoient payé suivant les arrêts, et même encore le matin de ce jour-là.

Le mercredi premier mai, au soir, Bégnicourt, marchand armurier demeurant vis-à-vis l'horloge du Palais, faisant charger dans une charrette des armes que quelques officiers de l'armée du Roi avoient achetées de lui, et qu'il devoit faire conduire par eau à Saint-Germain, une troupe de canailles qui en furent averties, vinrent investir sa maison, criant que c'étoit un mazarin; qu'il le falloit tuer et piller sa maison, et faisant effort pour en enfoncer la porte. Il s'y étoit barricadé le mieux qu'il avoit pu; et ayant envoyé en diligence au palais d'Orléans, on lui envoya des gardes. Cependant se voyant pressé, il y eut quelqu'un de chez lui qui tira un coup de fusil dont un linger de ses voisins fut tué. Il fut aussi jeté quelques grenades qui en blessèrent d'autres; et les gardes de M. d'Orléans étant arrivés, empêchèrent que le logis ne fût forcé. Les armes furent pillées, la charrette jetée dans l'eau, et le bateau où l'on avoit déjà mis une partie des armes coulé à fond. On dit que les armes étoient pour l'armée des princes.

L'après-dîner, le maréchal de L'Hôpital, le prevôt des marchands et les échevins assemblèrent dans l'Hôtel-de-Ville les conseillers de ville, les colonels et deux bourgeois de chaque quartier, pour donner ordre à ce qui étoit arrivé au prevôt des marchands. On résolut qu'ils iroient tous en corps au parlement, pour demander que le bruit qu'on avoit fait courre que le prévôt des marchands avoit fait transporter du blé à Saint-Germain, fût declaré faux, injurieux et tendant à sédition; permission d'informer et de faire prendre prisonniers ceux qui seroient indiqués pour avoir trempé dans cette sédition. Cette plainte fut faite le vendredi 3 mai; le parlement ordonna les deux premiers points, mais non pas le troisième comme étant contre les formes. Ensuite les gens du Roi, qui avoient eu ordre de la compagnie d'aller à Saint-Germain prendre heure et jour du Roi pour entendre les nouvelles remontrances que les députés étoient chargés de faire, dirent que Sa Majesté avoit donné lundi à deux heures après midi, pour ouïr le parlement et la chambre des comptes, et mardi pour la cour des aides et pour l'Hôtel-de-Ville. Ils dirent, non pas dans le récit, mais à quelques particuliers

et en conversations privées, que la Reine avoit dit, quand elle sut qu'ils étoient arrivés : « Ils viennent demander jour pour faire des remontrances ; mais on ne veut pas non plus de remontrances à Saint-Germain que de Mazarin à Paris. »

Pendant l'assemblée des chambres, il y avoit quelques compagnies de bourgeois de garde aux avenues des places publiques pour empêcher les séditieux de s'attrouper. Il arriva qu'un nommé Lespinai, capitaine de son quartier, ayant conduit sa compagnie, alla au Palais pour ses affaires particulières, ou pour entendre ce qui se passoit, et fut reconnu et attaqué par un avocat frondeur qui lui demanda ce qu'il venoit faire là, lui qui étoit un mazarin ? L'autre l'entendant parler avec cette audace, jugea que l'avocat étoit soutenu, et que c'étoit une pièce qu'on lui jouait, de sorte qu'il lui répondit seulement qu'il ne savoit pas pourquoi il lui parloit ainsi, et qu'il n'avoit nulle intelligence ni nulle liaison avec le cardinal. L'avocat poursuivit, et élevant la voix, il dit qu'il lui falloit donner des coups de bâton et le jeter dans la rivière, et qu'il étoit retz et mazarin. A l'instant plusieurs séditieux se jetèrent sur lui et le battirent extrêmement. Soit pour cela ou pour autre chose, la populace s'émut, il y eut plusieurs épées tirées ; et les archers qui avoient accompagné le corps de ville ayant voulu faire cesser le tumulte, furent poussés par la canaille qui étoit en très-grand nombre, et contraints de céder.

Durant tous ces jours-là, le duc d'Orléans ne paroissoit point, soit dans la cour ou dans le jardin de son palais, qu'il ne fût précédé, entouré et suivi d'une infinité de coquins mal faits et vêtus de gris, comme apprentis et compagnons de métier, et filous qui crioient toujours : « *Point de Mazarin !* Monseigneur, nous sommes prêts de mourir pour vous et d'aller chasser ce méchant, ce traître. » Et même, le jeudi 2, M. d'Orléans entrant dans le Cours, les laquais commencèrent à crier *Point de Mazarin!* et de suite les dames les plus galantes crièrent la même chose de leur carrosse en passant devant celui de Son Altesse Royale.

Le duc de Beaufort, qui ne bougeoit du palais d'Orléans, étant un jour dans le jardin avec Son Altesse Royale, M. le prince et tout ce qu'il y avoit de noblesse à Paris, une pauvre femme l'aborda et lui demanda long-temps assistance dans ses misères, qu'elle lui représentoit les plus grandes qu'elle pouvoit, et lui disant toujours qu'il étoit si bon, qu'il étoit le protecteur des pauvres et des affligés, etc. Enfin se tournant vers elle, il lui dit : « M'amie, vous savez mon logis, venez-y m'y trouver, et si vous avez quelque chose à me dire ou à me demander, j'ai des oreilles pour vous ouïr et des bras pour vous bien faire ; » croyant avoir dit une fort belle chose.

Ce 8 mai 1652 (1).

Dimanche 5 mai après midi, un maréchal de bataille de l'armée de messieurs les princes, nommé M. Despouïs, arriva pour leur apprendre ce qui s'étoit passé entre les deux armées. Voici ce qu'il en dit : « Mademoiselle ayant quitté Orléans pour venir à Paris (2), passa par Étampes. L'armée des princes qui y étoit fut rangée en bataille, pour la lui faire voir, sur une petite colline, derrière laquelle M. de Turenne s'étoit venu loger dans un fond, sans avoir été aperçu, et sur l'avis qu'il avoit eu de ce qui se passoit. Mademoiselle étant partie, MM. de Tavannes, de Clinchant et les autres hauts officiers l'accompagnèrent quelque temps, n'étant resté d'hommes de commandement que ce M. Despouïs, lequel voyant que ces troupes qui paroissoient derrière la colline n'étoient pas une simple escorte pour Mademoiselle, comme on l'avoit cru d'abord, mais toute l'armée du Roi, ou pour le moins une bonne partie, envoya deux fois, coup sur coup, à ses officiers, pour les avertir de revenir en diligence. Cependant il commença à faire marcher les corps vers la ville où il en rentra une bonne partie. Les Allemands qui avoient leurs logemens dans le faubourg y rentrèrent, mais avec peu d'ordre, se fiant sur ce qu'ils seroient soutenus des ré-

(1) Manuscrits de Conrart, tome 17, page 773.

(2) Le prétexte du retour de Mademoiselle fut qu'elle s'ennuyoit à Orléans, et que mesdames les comtesses de Fiesque et de Fontenac qui sont auprès d'elle, la portoient à revenir à Paris, quoiqu'elle n'en eût aucun ordre de son père. Mais on crut que la véritable raison qui l'y avoit fait résoudre, étoit que madame la duchesse d'Orléans s'étant emparée de l'esprit de monsieur son mari, et jointe avec M. le cardinal de Retz pour empêcher l'accommodement auquel on disoit que M. le prince vouloit porter Son Altesse Royale, Mademoiselle appréhenda que, pour gagner Madame, la cour ne s'engageât au mariage du Roi avec sa fille aînée, auquel elle aspiroit toujours pour elle ; et que cela l'avoit fait hâter de revenir. Elle avoit eu un passe-port de M. de Turenne, mais il ne le lui accorda qu'après en avoir eu permission de la cour. M. d'Orléans la gronda fort d'être revenue sans lui en avoir demandé permission. Dès le jour qu'elle arriva elle fut au Cours.

(*Note de Conrart.*)

gimens de Son Altesse Royale (1), de Condé, de Conti et de Bourgogne, qui étoient aussi dans le même faubourg, mais plus avancés. Ils rendirent peu de combat; de sorte que les Allemands se voyant environnés plus tôt qu'ils ne croyoient, et avant que d'être en état de se défendre, crièrent qu'ils étoient trahis et demandèrent quartier, qui leur fut donné. M. Despouïs avoue qu'il s'y fit plus de mille prisonniers, et qu'en l'attaque de la tête du faubourg il demeura cinq cents hommes sur la place.

» Ensuite M. de Turenne fit mine d'investir la ville où étoit le gros de l'armée des princes ; et le bruit y courut qu'il y alloit donner un assaut général, qu'on se préparoit à soutenir; mais au bout de quelque temps il se retira. » Voilà précisément ce qu'en conte M. Despouïs; et je le sais d'un homme de qualité et du même parti que lui, à qui il le dit dès qu'il fut arrivé (2).

Depuis cela M. de Turenne a fait avancer quelques troupes qui ont pillé Palaiseau, Longjumeau et tous les environs. Des coureurs sont venus jusques au Bourg-la-Reine, et même jusqu'à Villejuif qui tient presque au faubourg de Paris, où l'alarme est toujours très-grande. Tous les habitans transportent leurs meubles dans la ville, effrayés par les paysans qui viennent des villages circonvoisins pour s'y réfugier. La nuit de lundi à mardi, tout le fauboug Saint-Germain fut même sous les armes. M. le prince mit quatre cents hommes de pied dans les Carmes déchaussés (3), trois cents chevaux dans la rue de Tournon, environ autant dans la sienne, et garnit ainsi tous les environs du palais d'Orléans des gens de guerre qu'il a levés ici, lesquels on fait monter à près de quatre mille hommes. On croyoit hier que M. de Turenne avoit dessein de passer au-dessus de Meudon pour venir attaquer le pont de Saint-Cloud ou le port de Nully (4) que les gens des princes tiennent, et où ils se fortifient au moins au dernier; mais je n'en ai encore pu rien apprendre. Dans la ville tout est extrêmement paisible; si bien qu'il semble qu'elle soit à dix lieues des faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marceau, tant il y a de différence de l'une aux autres.

Le bruit étoit grand (et plusieurs personnes judicieuses le croyoient véritable) que M. le prince n'avoit pas été marri de l'échec que son armée avoit reçu, ni de l'alarme qui avoit été donnée de nuit au palais d'Orléans, parce que c'étoit un moyen pour faire résoudre Son Altesse Royale à entendre à un accommodement; de quoi il étoit continuellement détourné par Madame et par le cardinal de Retz.

Les députés du parlement et de la chambre des comptes sont de retour. Le Roi dit aux premiers qu'il avoit fait lire les remontrances de leur compagnie en sa présence; qu'il leur feroit savoir sa volonté par une déclaration (5) qu'il leur enverroit dans peu de temps; et qu'il vouloit être le maître sans condition. Pour ceux de la chambre des comptes, il leur répondit que M. le garde-des-sceaux leur feroit savoir son intention; lequel leur dit que le Roi trouvoit mauvais qu'ils eussent reçu M. d'Orléans et M. le prince sans lettre de Sa Majesté; ce qui ne s'est jamais fait et ne se devoit point faire. Nous saurons aujourd'hui la réponse qui aura été faite hier à la cour des aides et au corps de ville. Je n'attends rien de cette députation; ce n'est pas de là que viendra l'accommodement s'il a à se faire.

On m'a assuré que M. le prince est résolu de donner Stenay, Jametz et Clermont à M. de Lorraine, pour l'obliger à donner ses troupes; ou pour le moins qu'il lui donnera actuellement la première de ces places, qui est la plus considérable. Pour M. de Lorraine et ses ministres ils écrivent ici qu'il n'y veut venir que pour faire la paix générale; mais cela est sujet à diverses interprétations.

(1) Le fils du prevôt des marchands étoit lieutenant-colonel au régiment de Son Altesse Royale, et fut tué en cette rencontre. Il avoit acheté sa charge. Quand la nouvelle fut venue de sa mort, La Barre-Le-Fèvre, fils aîné du prévôt des marchands, qui est conseiller au parlement et qui a été toujours un des plus ardens de tous les frondeurs, alla supplier M. d'Orléans de conserver cette charge à la famille. Il lui répondit que quand son père seroit honnête homme, il aviseroit à ce qu'il auroit à faire; et ensuite il donna la charge à un autre. (*Note de Conrart.*)

(2) A l'heure même que la nouvelle de ce combat fut arrivée à Paris, la maréchale de Turenne se retira de son logis où elle ne coucha point, et le mardi elle partit dès le matin, avec les députés de la ville, pour aller à la cour.

Le duc de Bouillon ayant obtenu du Roi permission de se couvrir en l'audience que Sa Majesté devoit donner à un ambassadeur, le chevalier de Guise et le prince d'Harcourt dirent que s'il se couvroit ils lui arracheroient son chapeau : ce qui ayant été rapporté à la Reine, elle dit que s'ils étoient si insolens que de l'entreprendre devant le Roi, il leur falloit passer l'épée au travers du corps.

On parloit alors de donner à M. de Vendôme un brevet de dernier prince du sang. (*Note de Conrart.*)

(3) Rue de Vaugirard, près de la rue Cassette.

(4) Ou Neuilly.

(5) On croit que cette déclaration devoit être celle de l'innocence du cardinal Mazarin.

(*Note de Conrart.*)

Charlevoix est entré dans Brisach par accommodement avec le comte de Cerny qui y étoit allé de la part de M. le comte d'Harcourt. Il est en son choix d'y demeurer comme son lieutenant-général, ou de prendre quarante mille écus de récompense que le comte de Cerny lui doit faire toucher en argent ou en terres, à son contentement, avant qu'il quitte la place. On croit qu'il prendra le dernier parti. La cour est mal satisfaite de M. le comte d'Harcourt, de ce que, sans ses ordres, il s'est ainsi rendu maître d'une place si importante.

Les fortifications de Taillebourg ont été rasées par ordre exprès de la cour envoyé au marquis de Montausier, gouverneur de Saintonge et d'Angoumois, et à M. Du Plessis-Bellière, dès devant que la place fût prise. Le prince de Tarente, à qui elle a été donnée en mariage par le duc de La Trémouille son pere, n'en ayant ouï parler qu'assez long-temps après la capitulation, fit menacer le marquis de Montausier, s'il faisoit raser Taillebourg, de faire raser Rambouillet qu'il croyoit qui fût à lui, à cause de sa femme, fille du marquis de Rambouillet, mort depuis peu, quoiqu'elle et sa sœur aient renoncé à sa succession, et que cette terre appartienne à leur mère pour ses conventions matrimoniales, qu'il faut qu'elle reprenne sur le bien de son mari. Le marquis, avant que d'avoir su cela, avoit été lui-même sur les lieux pour faire exécuter l'ordre de la cour avec toute la douceur et la civilité qui lui étoit possible, parce que lui et sa femme faisoient profession d'amitié avec toute la maison de La Trémouille; et ayant reçu un ordre de la cour, obtenu par le duc de Bouillon, oncle du prince de Tarente, pour épargner la maison, il l'avoit étendu autant et aussi favorablement qu'il l'avoit pu en sa faveur; mais depuis qu'il sut les menaces qu'il faisoit, il se résolut à laisser faire le peuple de la province qui demandoit avec instance la ruine de cette place, à cause que c'étoit la retraite de tous ceux qui les pilloient, et qu'on y levoit un grand impôt sur la rivière, ce qui les fâchoit extrêmement.

La semaine précédente, quelques cavaliers ayant su que le coche de Senlis partoit de Paris avec de l'argent qui appartenoit à des marchands et autres personnes qui étoient dedans, il fut attaqué par quatre sur le chemin. Ceux du coche se voyant en plus grand nombre, se mirent en défense; mais comme ils en étoient aux mains, huit autres cavaliers survinrent, faisant mine de passer. Ceux que l'on attaquoit implorèrent leur secours, et en même temps ces huit se joignirent aux quatre premiers; si bien que tout l'argent fut pillé aussi bien que la marchandise et les hardes du coche, et il y eut sept hommes de tués.

Le mercredi 8, la duchesse de Bouillon étant partie dans son carrosse avec tous ses enfans, suivie de deux chariots chargés de meubles, s'arrêta aux Incurables (1), où la duchesse d'Aiguillon lui avoit donné rendez-vous pour aller ensemble à Saint-Germain. La populace ayant remarqué les livrées, commença à crier *aux mazarins!* que c'étoit la sœur du maréchal de Turenne qui venoit avec ses gens piller et brûler jusqu'aux portes de Paris; qu'il avoit résolu d'en affamer tous les habitans en se rendant maître des passages; que c'étoit pour cela qu'elle s'en alloit, et qu'il la falloit retenir pour gage. Ces premières crieries firent amasser un tres-grand nombre de personnes de tout âge et de tout sexe qui leur dirent cent outrages et les menaçoient à chaque moment de les étrangler. On leur fit voir le passe-port de M. d'Orléans, dont ils se moquèrent, et dirent qu'ils ne se soucioient ni des princes ni de leurs passe-ports; et que s'ils pensoient laisser ainsi sortir tous les mazarins qui étoient dans Paris, on ne se fieroit plus à eux. Un homme qui étoit le plus proche du carrosse prit le mouchoir que la duchesse de Bouillon avoit sur son cou à pleines mains et lui serroit la gorge en lui disant mille injures. Elle lui dit, avec autant de tranquillité que si elle eût été assise bien à son aise dans sa chambre, qu'elle avoit la gorge si sèche qu'il ne feroit que se blesser; et ensuite elle le flatta et le cajola, disant que s'il vouloit il la tireroit de la peine où elle étoit; qu'elle voyoit bien qu'il étoit honnête homme et qu'il n'avoit aucun dessein de lui mal faire. Cela gagna si promptement ce maraud, que tout d'un coup il lui dit qu'elle ne craignît rien, et qu'il mourroit plutôt que de souffrir qu'il lui arrivât aucun mal. Enfin elle les pria tous de résoudre ce qu'ils vouloient faire d'elle et de ses enfans; qu'ils les laissassent passer, ou du moins qu'ils les remenassent au palais d'Orléans. Ils lui accordèrent le dernier, et leur firent tourner les carrosses et les chariots, qui furent toujours suivis de toutes ces canailles. Il fallut qu'ils vissent décharger tout le bagage dans la cour avant que de se retirer. Ils dirent à M. d'Orléans qu'ils lui mettoient toutes ces personnes-là dans les mains pour en répondre, et qu'ils le supplioient de ne donner aucuns passeports aux mazarins, afin que si on entreprenoit quelque chose contre Paris ou les faubourgs, ils pussent user de repré-

(1) Rue de Sèvres.

sailles sur ceux qui seroient en leur puissance. Au lieu de les gourmander et de les reprendre du peu de respect qu'ils avoient eu pour son passeport, il les caressa, et leur fit donner trente-huit pistoles; après quoi ils s'en allèrent. Il envoya madame de Bouillon et ses enfans dans la chambre de M. de Montereul, secrétaire des commandemens de Madame, auquel elle-même conta cette histoire : c'est de lui que je l'ai apprise. Ses deux fils aînés étoient à cheval avec quelques autres cavaliers. On leur ôta à tous leurs pistolets, mais ils leur furent rendus. La duchesse d'Aiguillon, qui avoit pris le devant, échappa, et ceux qui coururent après son carrosse ne le purent atteindre. Quatre hommes à cheval de sa suite, qui étoient demeurés derrière, furent maltraités par une partie des mutins, et même on tient qu'il y en eut un de tué.

Vers ce même temps, M. le prince étant à une fenêtre du palais d'Orléans qui regarde sur la cour, laquelle étoit remplie de la racaille du peuple, comme elle l'est toujours depuis l'absence du Roi, il leur cria tout haut, en leur montrant le duc de Damville, qui étoit auprès de lui : « Messieurs, si vous voulez voir un franc Mazarin, le voilà. » Bautru, qui faisoit le troisième à la fenêtre, et qui est tenu aussi pour un franc Mazarin : « Mort-dieu, Monsieur, ce que vous faites là est une copie de l'original que vous fîtes voir dernièrement au prevôt des marchands ; » voulant parler de l'insulte qui lui fut faite en sortant du palais d'Orléans.

Le duc de Beaufort disoit un jour à la duchesse de Châtillon des douceurs à sa mode, et entre autres choses il protestoit qu'il s'estimeroit le plus heureux homme du monde s'il avoit une petite part dans ses bonnes grâces; mais qu'il n'osoit l'espérer. Elle lui dit plusieurs fois qu'il s'en pouvoit assurer; mais il lui répondit enfin qu'il savoit bien qu'il n'en étoit pas digne, et que si elle lui vouloit faire cette grâce, ce ne pouvoit être que *de bricole;* et que même a cette condition-là il se tiendroit heureux de les avoir. Cela fut trouvé assez plaisant; et l'on disoit que si un autre homme que lui avoit dit cela par galanterie, la galanterie eût été trouvée spirituelle; au lieu qu'il ne le dit sans doute que par hasard et sans y entendre finesse.

Ce 11 mai 1652 (1).

Le parlement s'assembla hier. M. le prince s'y trouva sans M. d'Orléans qui étoit un peu indisposé. Quelque nombre d'habitans ramassés lui demandèrent, comme il entroit, ou la paix ou la guerre, protestant que l'on ne pouvoit plus demeurer à Paris dans l'incertitude où l'on étoit. Il les remit à quatre heures au palais d'Orléans. Toutes les salles du Palais étoient remplies de mutins qui crioient la même chose, et qu'on les menât à Saint-Germain pour aller querir le Roi. Les échevins ayant été mandés pour quelque affaire, y furent avec des archers de la ville qui furent desarmés et maltraités par les mutins, dont l'insolence et le grand nombre firent résoudre les marchands, depuis la porte de Paris jusqu'à la rue de la Harpe, a tenir leurs boutiques fermées, comme elles le furent tout le jour et les jours suivans, au moins dans le Palais. Le parlement donna arrêt portant que les gens du Roi iroient dès le jour même à Saint-Germain pour supplier très-humblement le Roi de faire réponse aux remontrances, et de faire éloigner les troupes qui font de grands ravages jusqu'aux portes de la ville; et que lundi on se rassemblera pour entendre la relation des députés et des gens du Roi. Pendant l'assemblée des chambres, la plupart des prisonniers de la Conciergerie en enfoncèrent les portes et se sont sauvés sans qu'on les en ait empêchés.

L'après-dînée, la cour du palais d'Orléans fut remplie d'une infinité de séditieux, comme elle l'est tous les jours. Une troupe de plusieurs bourgeois de toutes conditions (et différente des autres, qui n'avoient que des manteaux gris fort méchans, ou même qui n'en avoient point du tout) demanda audience à M. d'Orléans. Un trésorier de France à Limoges, homme ardent et grand parleur, nommé Peny (2), porta

(1) Manuscrits de Conrart, tome 17, page 765.

(2) Ce trésorier de France est de Tulles; étant venu jeune à Paris, M. de Barreau, ambassadeur en Espagne, le prit pour son secrétaire, et l'ayant long-temps employé en cette qualité, lorsqu'il revint en France, il le laissa a Madrid pour avoir soin de ses affaires. Il (le trésorier) eut ordre de la cour au bout de quelque temps d'y demeurer en qualité de résident, et y servit fort bien. Quand la rupture fut faite entre les deux couronnes, et que les Espagnols eurent perdu la bataille d'Avains de 1635, le comte-duc d'Olivarès l'envoya querir, et lui ayant parlé de quelques affaires qui regardoient les deux couronnes, il lui répondit fort ferme. De sorte que ce ministre, qui étoit tout puissant en Espagne et fort prompt à se piquer, lui témoigna qu'il n'étoit pas satisfait de ses réponses si sèches et si fermes. Ensuite le comte-duc ayant ouï le revers et la perte de cette bataille d'Avains (dont toutefois il n'avoit pas encore eu de courrier exprès, non plus que de la rupture), demanda à Pény s'il savoit quelque chose. Il lui répondit qu'il avoit avis certain que la France avoit déclaré la guerre à l'Espagne, et avoit gagné une grande bataille.

la parole, et lui dit qu'il venoit supplier Son Altesse Royale de vouloir faire cesser ces désordres, chasser le Mazarin, et ramener le Roi dans Paris; et qu'il lui offroit, de la part de tous les bourgeois, hommes et argent pour composer une armée et pour l'entretenir. M. d'Orléans leur dit qu'on attendoit les députés du parlement et des autres compagnies qui étoient allés à Saint-Germain; et que cependant ils pouvoient aviser entre eux ce qu'ils pourroient contribuer d'hommes et d'argent. Ils entrèrent dans le jardin du palais d'Orléans où toute la foule ne pouvoit pas tenir dans une des allées; Pény entra dans un pré fort grand qui est contre les Chartreux, et reçut là les complimens et les applaudissemens de toute sa suite et de toute la canaille qui est continuellement dans ce palais. Puis les ayant encore harangués pour les exhorter à sortir de cette affaire sans se relâcher, il demanda une écritoire et du papier, et fit sur-le-champ un rôle de tous les présens et de tous les absens, selon les quartiers, de ceux qu'il croyoit d'humeur à se joindre à eux; Pény demandant toujours, à mesure que les autres nommoient quelqu'un, s'il étoit bien intentionné, et ne voulant écrire son nom que quand ceux qui étoient présens lui en donnoient l'assurance.

M. d'Orléans leur envoya le prince de Tarente pour savoir ce qu'ils avoient résolu, et pour leur témoigner de la part de Son Altesse Royale que lui et M. le prince appuieroient toujours de tout leur pouvoir leurs bonnes intentions pour donner la paix à l'Etat. Pény répondit qu'ils avoient commencé un rôle pour faire une levée d'hommes et d'argent; qu'ils le continueroient et en rendroient compte à Son Altesse Royale et à M. le prince, lesquels ils supplioient de les vouloir tirer de la misère où ils se trouvoient avec tout Paris et toute la France, etc.; et après cela ils se retirèrent. La relation de tout ceci avec la harangue de Pény ont été imprimées.

Il y eut des corps de garde posés en divers quartiers et des chaînes tendues, pour empêcher le pillage que ces assemblées tumultueuses

Le comte-duc répliqua que ce n'étoit sans doute que quelque léger échec; à quoi il repartit que c'étoit une victoire entière, et lui en exagéra les particularités dont il avoit eu avis. Ce qui irrita tellement le ministre, que se levant de colère de dessus son siége, il lui dit: « *No quiero mas porfiar con tigo*, » lui témoignant par cette parole de mépris combien il étoit piqué contre lui.

Aussitôt qu'il se fut retiré, il le fit mettre en prison dans une maison fort écartée et dans une chambre qui étoit au troisième ou quatrième étage, où il le fit tenir enfermé si étroitement, qu'il ne pouvoit ni parler à personne, ni être entendu de ceux à qui il auroit voulu dire quelque chose. Il ne put même jamais obtenir la permission d'entendre la messe, pendant plus de dix huit mois que dura cette captivité. Tous ses gens furent aussi arrêtés et mis aux fers, excepté un qui se sauva, et qui n'étant avec lui que depuis peu, ne fut point reconnu. Par le moyen de celui-là, et par l'aide de ses gardes qu'il trouva moyen de corrompre, il recouvra du papier et de l'encre, et écrivit plusieurs mémoriaux qu'il jetoit par sa fenêtre de grand matin, à ce valet qui avoit été à lui; lequel, selon la coutume d'Espagne, alloit attendre le Roi quand il alloit à la messe, et lui présentoit le mémorial. Cela fut néanmoins fort long-temps sans effet, parce qu'il falloit passer par les mains du ministre qui étoit son ennemi. Enfin il adressa plusieurs autres mémoriaux au nonce, aux ambassadeurs de Venise, de Florence, etc., qui firent tous tant d'instance pour sa liberté, qu'enfin elle lui fut accordée. Mais on le rançonna de telle sorte, tant pour ses dépenses pendant sa prison, que pour le payement de l'escorte qui lui fut donnée jusque sur la frontière d'Espagne, qu'avec ce qu'il n'avoit été payé de long-temps de ses appointemens, il ne lui restoit plus aucun bien, mais il se trouvoit même chargé de dettes.

Etant arrivé à Paris, il fut bien reçu du cardinal de Richelieu qui étoit alors tout puissant, et qui ayant appris son histoire, le caressa et lui promit de le faire payer de ce qui lui étoit dû, le remettant à Chavigny, secrétaire d'état, pour avoir soin de son affaire. Mais il le traina fort long-temps, ce qui l'obligeoit de temps en temps à voir le cardinal pour le prier de le faire expédier. Il lui disoit toujours que cela étoit juste, qu'il entendoit qu'il le fût, et qu'il y falloit donner ordre. Cependant la chose ne s'exécutoit point. Ses affaires en ces termes, la mort de la reine mère arriva à Cologne, où l'on lui proposa d'aller, tant pour faire l'inventaire de ses meubles que pour faire amener son corps. Il le refusa d'abord avec résolution de n'y point aller, sur ce qu'il n'avoit pas de quoi faire le voyage; mais le cardinal de Richelieu lui ayant fait dire que quand le Roi commandoit, il vouloit être obéi, il jugea que s'il n'y alloit, on ne lui payeroit jamais rien de ce qui lui étoit dû. En sorte qu'il se résolut de hasarder encore cette dépense; ce qui lui réussit, car il gagna en ce voyage plus de cent mille livres. Par le moyen de quoi il remit ses affaires, paya ses dettes, traita d'un office de trésorier de France à Limoges, dont on lui donna une partie en payement de ce que le Roi lui devoit, parce que cet office étoit de nouvelle création. Ensuite il se maria à la nièce de Broussel, conseiller au parlement, par la fréquentation duquel il devint frondeur à outrance, et enfin se fit chef de cette bande qui fit les offrandes aux princes d'hommes et d'argent.

Le cardinal de Rais (Retz) qui vouloit empêcher tout accommodement pour prendre la place du cardinal Mazarin, à quoi M. le prince étoit extrêmement contre, et pour cette raison faisoit toujours traiter à la cour à condition que Mazarin demeureroit, se servoit de cette invention pour brouiller toutes choses; et comme il a toujours abusé Broussel par le prétexte du bien public, et par la crainte que le Mazarin ne lui pardonnât point s'il ressaisissoit jamais le pouvoir, il fomentito aussi cette occasion de faire agir et Broussel et Pény, et ruinoit la nuit dans l'esprit du duc d'Orléans tout ce que le prince y avoit fait le jour: se servant aussi des persuasions de la duchesse d'Orléans qu'il avoit gagnée, et qui faisoit peur à son mari du prince et du Mazarin.

(*Note de Conrart.*)

faisoient craindre. Quantité d'artisans en étoient choqués, et crioient de leur côté qu'ils aimeroient mieux que le Roi revînt avec le Mazarin, que de ne rien gagner pour nourrir leurs familles durant tous ces désordres, qui sont d'autant plus fâcheux qu'on n'y voit point d'issue.

Ce matin, le parlement étant assemblé et le Palais gardé par les bourgeois en armes, la canaille fit grand effort pour entrer, et il y eut même quelques voisins séditieux qui jetèrent des pavés par les fenêtres; mais quelques coups de mousquet et de pistolet ayant été tirés en l'air, ils furent contraints de se retirer. M. le prince s'y trouva, qui leur dit que M. de Turenne s'étant saisi du bourg de Saint-Cloud, il étoit résolu d'y aller pour l'en chasser. Grand nombre d'artisans l'ayant su, coururent avec leurs armes hors de la ville et demandèrent qu'on les menât en cette expédition. Quelques-uns ayant été s'offrir pour cet effet au duc de Beaufort, il leur dit en sortant de chez lui : « Qui m'aime me suive; je m'en vais les dénicher. » Tous ces artisans étant dans la plaine qui est entre Chaillot et le bois de Boulogne, M. le prince leur dit que ceux qui voudroient s'en retourner le pouvoient faire, et que ceux qui voudroient le suivre pouvoient demeurer; mais qu'il eût été bien aise qu'il ne fût demeuré que des garçons, parce que les femmes de ceux qui étoient mariés feroient un trop grand bruit si quelques-uns d'eux y demeuroient. La plupart demeurèrent; ils étoient en très-grand nombre, et l'on a dit qu'ils montoient jusqu'à quinze mille, dont il fit des bataillons lui-même et leur donna des officiers qu'il fit à l'heure même. Puis, au lieu de les mener à Saint-Cloud, il les fit tourner à droite et marcha vers Saint-Denis, où il savoit qu'il n'y avoit que deux cents Suisses en garnison. Il avoit pris tout ce qu'il avoit levé de troupes, tant infanterie que cavalerie, depuis qu'il étoit à Paris, et avoit tiré aussi du fort qu'il avoit fait faire au port de Nully ceux qu'il y avoit mis en garnison, laissant des bourgeois de Paris en leur place; et ce qu'il y avoit de noblesse dans Paris le suivit aussi. Avec tout cela il arriva devant Saint-Denis vers les onze heures du soir. Les habitans ayant su sa marche, lâchèrent les écluses et inondèrent tous les environs de leur ville; mais voyant arriver tant de gros bataillons, et ne sachant pas que ce fussent des bourgeois, ils crurent que c'étoit toute l'armée des princes; si bien qu'ils désespérèrent de se pouvoir défendre. Ils firent pourtant plusieurs décharges sur les assiégeans, et il y eut environ douze bourgeois de tués, quoiqu'ils se fussent tenus assez loin. M. le prince ayant mis pied à terre, crut qu'il pourroit passer à pied dans l'eau; mais l'ayant trouvé trop haute, il remonta à cheval et la traversa en diligence le premier de tous, en ayant jusqu'au milieu du corps. Aussitôt toute la noblesse et toutes les troupes réglées l'ayant suivi, la place fut forcée, et la garnison et les habitans se retirèrent à grande hâte dans l'église. Cependant les Parisiens voyant les portes de la ville ouvertes et M. le prince entré, s'avancèrent et entrèrent aussi fort courageusement dans un lieu dont personne ne leur disputoit l'accès. Il y en eut qui s'amusèrent à piller quelques maisons, pendant que M. le prince menaçoit ceux qui étoient dans l'église de les faire sauter s'ils ne se rendoient. Y étant accouru, il leur fit honte de ce pillage et les empêcha de continuer; puis, par l'entremise des religieux, la garnison et les habitans se rendirent à vie sauve. Le dimanche matin, on amena dans Paris environ soixante Suisses deux à deux, qui demeurèrent prisonniers. M. le prince y revint, ayant laissé garnison dans Saint-Denis. Mais le maréchal de Turenne, dès qu'il en sut la prise, s'y achemina avec le canon et reprit la ville aussi facilement que M. le prince s'en étoit rendu maître; la garnison se retira dans l'église, comme avoient fait les Suisses, et elle s'y défendit environ.......... (1). Les habitans étoient fort affectionnés au service du Roi.

Dès le lundi matin 13, une infinité d'artisans de Paris ayant su que Saint-Denis, qu'ils considéroient comme une conquête qu'ils avoient faite, étoit attaqué par les gens du maréchal de Turenne (car ils ne pouvoient pas s'imaginer qu'ils fussent capables de le prendre en aussi peu de temps qu'ils l'avoient pris), y coururent avec leurs armes, mais un à un et sans ordre quelconque; de sorte que quelques compagnies de Polonois ayant été mis sur les avenues, les recevoient à grands coups de haches d'armes, et que tout le jour on en rapporta par les portes Saint-Denis et Saint-Martin un grand nombre de morts et de blessés. Sur le soir, le duc de Beaufort courut avec quelques compagnies de soldats; mais ils furent repoussés, et il ne tarda pas long-temps à revenir. Toute la nuit il y eut encore des habitans de tués, et jusqu'au mardi matin il en fut pour le moins rapporté deux cents. Plusieurs compagnons de métier étant sortis avec leurs manteaux et sans armes, furent tués et blessés comme les autres; et une partie de seize qui alloient de compagnie pour

(1) Il y a ici du blanc dans le manuscrit.

voir ce qui s'étoit passé, ayant été rencontrés par quelques escadrons du maréchal de Turenne, furent attaqués; et au *qui vive?* ayant répondu *vivent le Roi et les princes!* ils les chargèrent, et y en eut neuf de tués; les autres se sauvèrent dans les blés et revinrent à Paris.

Le même jour de lundi 13, le parlement s'assembla (1); mais il ne le fut qu'un moment, tant parce que les gens du Roi n'étoient pas encore de retour de Saint-Germain, que parce que les bourgeois ne voulurent pas garder le Palais. Cramoisy, libraire, capitaine de son quartier, avoit eu ordre d'y mener sa compagnie; aucun n'y voulut obéir. A la porte Saint-Martin, un autre capitaine de la même colonelle n'ayant pu assembler qu'environ soixante hommes de sa compagnie qui est de cent soixante-dix, ayant été avec ses officiers chez un libraire nommé Huré, pour lui faire payer l'amende de ce qu'il n'avoit voulu ni aller ni envoyer à la garde, ce libraire appela ses voisins et menaça le capitaine de le maltraiter s'il ne se retiroit: ce qu'il fut contraint de faire.

Quelin, conseiller au parlement, ayant reçu l'ordre de Vaurouy, son colonel, aussi conseiller, qui l'avoit eu de la ville, de faire assembler sa compagnie et de la mener en garde au Palais, n'en put avoir qu'environ soixante hommes, quoiqu'elle soit de plus de huit cents, avec lesquels étant entré dans le Palais, il y eut des conseillers qui dirent aux soldats qu'ils n'avoient guère affaire de venir garder des mazarins, et de suivre un capitaine qui l'étoit aussi. A l'instant tous les soldats sortirent et laissèrent le capitaine seul, qui fit cent incartades, et enfin fut contraint de s'en retourner. On fit courre le bruit que c'étoit Vaurouy qui avoit commandé aux soldats de s'en aller, sur ce qu'ils avoient été assemblés sans son ordre. Mais le mardi 14, Vaurouy dit en l'assemblée des chambres que c'étoit une imposture, et qu'il avoit envoyé l'ordre à Quelin; mais que d'autres conseillers, et en assez bon nombre, avoient crié qu'ils étoient bien de loisir de venir garder des mazarins. Le président Charton dit tout haut, en sortant de l'assemblée, aux marchands du Palais, qu'ils n'avoient que faire de les garder; et que pourvu qu'ils fissent bien, ils n'avoient pas besoin de gardes.

Ce jour-là le parlement se leva à neuf heures; la fête de Saint-Nicolas qui étoit échue le jour de l'Ascension avoit été remise à ce jour-là; et c'est la coutume que le jour que ces fêtes-là se célèbrent, la cour se lève à neuf heures. Je sais néanmoins d'un conseiller de la grand'chambre qu'ils se levèrent brusquement, tant parce qu'ils virent que personne ne les vouloit garder, qu'à cause d'un avis que quelqu'un (soit qu'il fût mal informé ou qu'il leur voulût faire peur) leur donna, que Pény venoit leur demander une déclaration précise de ce qu'ils vouloient faire, avec une suite de quinze mille hommes.

Au sortir du Palais, le président Le Bailleul et des conseillers furent attaqués dans le carrosse du président par des mutins qui les menacèrent de les assassiner. Cela fut cause que tous les présidens à mortier s'assemblèrent et députèrent les présidens de Nesmond et de Novion vers M. d'Orléans pour lui remontrer l'importance de cette affaire, et à quel point d'insolence la populace se portoit; qu'ils croyoient bien que Son Altesse Royale ne l'autorisoit pas, mais qu'ils croyoient aussi qu'il la pouvoit empêcher de continuer; qu'ils l'en supplioient, ou qu'autrement ils étoient contraints de lui déclarer qu'ils n'entreroient plus au Palais.

Le mardi 14, M. d'Orléans se trouva au parlement (2), et dit que sur ce qui lui avoit été représenté le jour précédent, il étoit venu pour assurer la compagnie qu'il s'emploieroit volontiers à faire cesser les émotions populaires puisque ses arrêts n'y pouvoient remédier; qu'il reconnoissoit avec eux de quelle conséquence elles étoient, mais que pour les empêcher il étoit besoin qu'il agît avec autorité; qu'il croyoit qu'ils devoient ordonner qu'on s'adressât désormais à lui dans les occurrences, et qu'il leur offroit aussi de leur envoyer des gardes toutes les fois qu'ils en auroient besoin et qu'ils lui en envoyeroient demander. Ce discours étonna toute la compagnie qui demeura long-temps dans le silence, chacun se regardant l'un l'autre. Enfin quelques-uns prirent la parole, entre autres Le Coq de Corbeville, conseiller de la seconde des enquêtes, et le président Le Coigneux, lequel représenta à M. d'Orléans que le péril de ces soulèvemens du peuple n'étoit pas moins à craindre pour lui que

(1) L'assemblée du parlement fut faite sur une lettre de M. le garde-des-sceaux qui leur mandoit que le Roi savoit bien que ni eux ni le corps de ville n'avoient aucune part à la sortie des bourgeois particuliers qui allèrent samedi à Saint-Denis, et qu'il avoit mandé à M. le maréchal de L'Hôpital de le venir trouver avec quelqu'un de la part de M. d'Orléans, pour aviser aux moyens de faire éloigner les troupes. Cette lettre fut reçue avec joie, par la crainte où étoit le parlement, se voyant abandonné et même menacé du peuple. (*Note de Conrart.*)

(2) M. le prince accompagna M. d'Orléans au palais, mais il n'ouvrit pas la bouche et paroissoit fort mélancolique. (*Idem.*)

pour le parlement; et que si le respect étoit une fois perdu pour la compagnie, il ne se conserveroit pas pour Son Altesse Royale. Sa conclusion fut qu'il pouvoit employer son autorité pour y donner ordre, sans qu'il fût besoin que la compagnie en délibérât, ni que ses registres en fussent chargés : ce qui fut suivi par la plupart, et même par le président de Nesmond; quelques-uns furent d'avis que l'on opinât, et trois ou quatre crièrent qu'il se falloit joindre à M. d'Orléans; mais presque toutes les voix allèrent à ne point opiner. Au sortir, le duc de Beaufort dit tout haut dans la grande salle et dans les galeries : « Messieurs, c'est à Son Altesse Royale qu'il se faut adresser désormais pour toutes choses; car le parlement l'a prié de prendre soin des affaires, et d'employer son autorité pour remédier aux émotions et aux désordres; de sorte que ceux qui auront quelque chose à proposer le doivent aller trouver pour cela. » Incontinent ce bruit se répandit partout et produisit des effets bien différens dans les esprits, selon les diverses passions dont chacun étoit touché. Le peuple disoit que M. d'Orléans avoit été déclaré lieutenant-général par tout le royaume; que l'arrêt portoit qu'il lèveroit autant de troupes et d'argent qu'il jugeroit nécessaire : et même il y avoit des gens simples et de la plus basse populace qui, ne pouvant trouver le nom de lieutenant-général, disoient qu'on avoit fait M. d'Orléans *vice-roi*. On imprima et on cria même publiquement par la ville *les dernières Résolutions de M. le duc d'Orléans, confirmées par le parlement*, etc.; mais ce libelle fut brûlé par arrêt de la grand'-chambre, qui décréta aussi de prise de corps contre l'imprimeur, nommé Gentil.

Le mercredi 15, M. d'Orléans envoya s'excuser au parlement, sur ce que M. le maréchal de L'Hôpital et le comte de Béthune étant revenus de la cour avec ordre pour faire éloigner les troupes, lui et M. le prince étoient obligés de travailler cette matinée-là avec eux pour ce sujet. Il y envoya douze Suisses de sa garde, mais sans besoin, parce qu'il n'y eut point de crieries ce jour-là.

Le jeudi 16, les princes se trouvèrent à l'assemblée des chambres. Le président de Nesmond y fit la relation de son second voyage en cour, et dit que lui et les autres députés avoient eu pour réponse de la bouche du Roi, qu'il avoit fait lire en sa présence leurs remontrances, et qu'il leur feroit savoir sa volonté par une déclaration qu'il leur enverroit. Les gens du Roi, qui avoient eu ordre d'aller à Saint-Germain depuis le retour de ces députés, firent aussi la relation de leur voyage, et dirent que le Roi désiroit que les mêmes députés retournassent vers lui pour recevoir sa réponse, avec un président et deux conseillers de chaque chambre des enquêtes. On ordonna qu'un conseiller de chaque chambre iroit avec les députés au plus tôt, et que pour cet effet les gens du Roi feroient diligence pour savoir le jour et l'heure qu'il plairoit à Sa Majesté de les ouïr. Les députés eurent ordre exprès de recevoir seulement la réponse de Sa Majesté, sans entrer en aucune conférence, et surtout qu'ils ne verroient le cardinal Mazarin ni ne lui parleroient.

Le même jour le parlement de Rouen donna arrêt par lequel il est ordonné que très-humbles remontrances seroient faites au Roi pour l'éloignement du cardinal Mazarin : ce qu'ils ne firent pas tant pour la haine qu'ils lui portoient que pour empêcher que le Roi n'allât dans leur province avec son armée, comme le bruit couroit qu'il vouloit faire, au cas que l'accommodement dont la négociation se continuoit toujours ne s'achevât point. Elle étoit conduite en apparence par le duc de Damville, qui alloit et venoit sans cesse de Saint-Germain à Paris et de Paris à Saint-Germain; mais le secret étoit entre la duchesse d'Aiguillon et Chavigny, ce dernier agissant pour M. le prince qui étoit la partie principale du traité. L'une et l'autre y avoient travaillé avec une grande ardeur jusqu'alors; mais, soit qu'ils jugeassent que les choses fussent trop difficiles à ajuster, et que s'ils s'engageoient plus avant dans le parti des princes, ils seroient peut-être obligés à fournir beaucoup d'argent (ce qui n'étoit pas selon leur intention); soit que M. le prince se servît d'autres personnes ou ne leur donnât pas sa dernière confiance; ou soit enfin, comme ils le publioient, qu'effectivement ils eussent reconnu que M. le prince n'étoit pas porté à la paix, comme il le leur avoit toujours protesté, et qu'à cause de cela ils ne vouloient plus avoir de part à ses desseins, tant y a qu'ils déclarèrent ouvertement qu'ils se désistoient de la négociation, et l'on dit même que Chavigny avoit offert à la cour de signer qu'il ne vouloit plus avoir d'attaches avec M. le prince; mais on lui manda qu'au contraire on désiroit qu'il ne rompît pas avec lui et qu'il continuât à négocier. On avoit été long-temps à contester sur la retraite du cardinal Mazarin, parce que M. d'Orléans ne vouloit point ouïr parler de traiter sans cela; à quoi le cardinal de Retz, tant par lui-même que par Madame qu'il excitoit de plus en plus à affermir Monsieur, son mari, dans cette pensée, le portoit de tout son pouvoir, sachant bien

que M. le prince désiroit au contraire qu'il demeurât, de peur que le cardinal de Retz ne prît sa place, qui étoit la chose du monde qu'il craignoit le plus. On étoit pourtant enfin convenu de ce tempérament, que le cardinal Mazarin se retireroit pour quelque temps à Bouillon; mais une des plus grandes difficultés fut sur la paix générale dont le cardinal Mazarin vouloit être le plénipotentiaire pour le Roi, et M. le prince le vouloit être aussi; l'un voulant changer par cette action l'horrible aversion du peuple contre lui en affections et en bénédictions, afin de pouvoir rentrer dans les affaires, ou du moins de pouvoir demeurer en France avec un grand et paisible établissement; et l'autre voulant faire connoître aux Espagnols que c'étoit lui qui leur auroit procuré une paix avantageuse, tant pour se dégager de la parole qu'il leur en avoit donnée, que pour les obliger à l'assister une autre fois en cas de besoin. Il y eut aussi contestations pour les récompenses de ceux qui l'avoient servi en cette rencontre, pour lesquels il en demandoit de très-grandes, comme une duché-pairie pour le comte Du Dognon; un bâton de maréchal de France pour Marchin; une grande charge ou un gouvernement pour le duc de La Rochefoucauld; le rétablissement du duc de Rohan dans le gouvernement d'Anjou, etc.

Durant tout ce temps les affaires des princes alloient fort mal en Guyenne, et le comte d'Harcourt y étoit maître de la campagne avec l'armée du Roi. Dans Bordeaux, les esprits étoient extrêmement partagés; non-seulement dans le parlement et parmi le peuple, mais encore dans la propre maison de M. le prince, il y avoit deux partis opposés et qui se déchiroient l'un l'autre par des médisances atroces. L'un étoit celui de madame la princesse, duquel étoient tous ceux qui avoient affection ou attachement à M. le prince (1); l'autre, celui de M. le prince de Conti et de madame de Longueville, qui avoient pour grands conseillers le marquis de Jarzé et Sarrasin, secrétaires du prince de Conti. Les médisans allèrent jusqu'au point de faire afficher des placards imprimés qui portoient que le prince de Conti feroit bien de dire son bréviaire puisqu'il étoit ecclésiastique; que pour le moins s'il vouloit quitter son métier pour faire la guerre, il la devoit donc faire tout de bon, au lieu de s'amuser comme il faisoit à faire galanterie avec sa sœur: et l'on assure même qu'ils ajoutoient qu'étant survenu quelque chose de pressé où il falloit avoir les ordres du prince de Conti, on les avoit été recevoir dans la chambre de madame de Longueville, où on les trouva tous deux en même lit. Ces placards se sont vus imprimés dans Paris (2).

Sainctot, maître des cérémonies, ayant eu ordre d'avertir les députés du parlement, le mardi 21 au soir, que le Roi leur donneroit audience le mercredi, il reçut un autre ordre de les remettre au samedi 25, à Melun, parce que le Roi partit le 22 de Saint-Germain, dès trois heures du matin, pour aller par Chilly à Corbeil; mais depuis on les remit encore au mardi 28. On fit diverses conjectures sur ce délogement, et l'on crut que le plus véritable sujet en étoit l'approche des troupes du duc de Lorraine qu'on sut qui s'avançoit vers Paris. Toutefois ce prince leur faisant quitter leurs quartiers, envoya un des siens à la cour pour assurer qu'il n'entreprendroit rien contre le service du Roi; et un autre à M. d'Orléans pour lui dire aussi qu'il ne feroit rien contre le sien. Cette assurance fit que le cardinal Mazarin se tint plus ferme sur les conditions de l'accommodement qui se traitoit, quoiqu'il n'y ait aucune mesure à prendre avec le duc de Lorraine qui s'engage à tout le monde, et qui ne tient rien à personne qu'aux Espagnols, parce que ses intérêts sont mêlés et attachés aux leurs; car outre qu'ils lui doivent beaucoup d'argent, il a acquis beaucoup de terre dans leurs Etats, et jouit du revenu du duché de Limbourg qu'ils lui ont engagé, et qui lui vaut près de deux cent mille livres de rente.

(1) Le président Viole, Laisné, etc. (*Note de Conrart.*) Lisez Lenet.

(2) M. le prince de Conti et madame de Longueville ayant su qu'ils avoient été affichés, donnèrent ordre qu'on arrêtât toutes les lettres que le courrier devoit porter à Paris. Il se trouva un paquet où il y en avoit une de madame de La Rochefoucauld et une de Marigny qui contoient l'histoire de ces placards; et dans la dernière, il y avoit certaines notes qui firent mettre en doute que Marigny pouvoit bien les avoir composées: de quoi il se défendit extrêmement; mais on dit qu'il ne se justifia pas bien nettement. Madame de La Rochefoucauld se plaignit fort haut de ce que Sarrasin avoit ouvert sa lettre.

Ensuite de cela, le parlement ayant donné arrêt contre les assemblées séditieuses du menu peuple, appelées vulgairement le parlement de l'Ormée, parce qu'elles se tenoient en un lieu planté d'ormes, cette assemblée eut l'audace de prononcer un arrêt qui cassoit celui du parlement, avec défense de le publier sous peine de la vie. Cet arrêt a été publié, et il s'en est vu une infinité de copies dans Paris. Ils avoient fait faire un grand sceau dont ils scelloient en cire rouge tous leurs actes. Il y avoit une ormoye représentée entre deux lauriers et remplie de cœurs enflammés. Sur les lauriers étoit un pigeon blanc en forme de Saint-Esprit portant un rameau, et au-dessus étoit écrit: *Estote prudentes sicut serpentes et simplices sicut columbæ.*

(*Note de Conrart*

Les députés du parlement reçurent encore diverses remises de la cour. Le parlement ne s'assembloit plus que pour parler des rentes de la ville, et les princes ne se trouvoient plus en ses assemblées; si bien qu'elles étoient fort méprisées, même par le peuple; et la plupart des présidens et conseillers étoient fort étonnés et fort en inquiétude. Lorsqu'elles étoient encore en vigueur, le président de Novion parlant un jour à M. le prince après que la cour se fût levée, et lui disant avec une grande liberté que c'étoit lui qui étoit cause que le Mazarin étoit en France, et qu'après l'avoir maintenu pendant la guerre de Paris, il l'y avoit ramené dans le carrosse du Roi, M. le prince lui dit d'un ton de prince et fort fier, que quand il étoit en sa place il le considéroit comme étant d'un corps qu'il respectoit; « mais hors de là, dit-il, vous me devez du respect : retirez-vous. » Le bruit courut qu'il lui avoit dit des paroles beaucoup plus fâcheuses; mais celles-ci sont véritablement celles qu'il lui dit.

Le 24 mai, Camus de Pont-Carré, qui a toujours été des plus anciens frondeurs et des plus violens ennemis de la cour, alla avec quelques autres de ses confrères au palais d'Orléans; et rencontrant M. le prince, il lui dit qu'il y avoit long-temps qu'on étoit dans une grande incertitude de la paix qu'on disoit qui se traitoit; qu'il en devoit savoir plus de nouvelles que personne; qu'il seroit bon que cette affaire fût terminée et que le parlement sût en quel état elle étoit. M. le prince lui répondit fièrement qu'il étoit las de rendre compte de ses actions à de petits messieurs comme lui qui en jugeroient à leur mode; que quand il faisoit la guerre, on disoit qu'il vouloit ôter la couronne de dessus la tête du Roi; que quand il proposoit quelque accommodement, on l'appeloit mazarin, et ainsi qu'il ne pouvoit jamais rien faire à leur gré; qu'il penseroit désormais à ses affaires, sans en rendre compte à de petits coquins à qui il apprendroit bien à vivre et à lui porter le respect qui lui étoit dû, etc.

Le lundi 27, le parlement voyant qu'on avoit encore retardé le départ des députés, ordonna qu'ils partiroient le vendredi dernier mai, soit qu'il y en eût ordre de la cour ou non, et qu'ils presseroient la réponse du Roi autant qu'il leur seroit possible.

Le mardi 28, à trois heures du matin, le Roi partit, avec le cardinal, de Corbeil, où la Reine et Monsieur demeurèrent. L'armée des princes qui étoit retranchée devant Etampes, fit une sortie sur celle du Roi qui s'étoit approchée de ses retranchemens, et repoussa les attaquans jusques au gros de l'armée. Le combat fut rude : du côté du Roi, il y eut plusieurs personnes de qualité qui furent blessées, entre autres le comte de Grandpré, le marquis de Vardes qui eut le poignet cassé, et le jeune Genlis eut un bras emporté d'un coup de canon.

Le cardinal mena le Roi dans son camp, et manda à ceux de la ville le quartier où étoit Sa Majesté, afin qu'ils n'y tirassent pas. Néanmoins un mortier ne laissa pas de porter à quelques pas du Roi : ce qui irrita extrêmement tous les soldats de son armée, qui appeloient *ravaillacs* ceux des princes et leur disoient mille autres injures. On blâma fort les assiégés d'avoir fait tirer après avoir été avertis que le Roi y étoit. Ils s'en défendirent par diverses raisons assez foibles, et disoient que c'étoit une supercherie du cardinal qui, sous ce prétexte, avoit voulu gagner une éminence d'où il les eût extrêmement incommodés; qu'il étoit lui-même très-blâmable d'exposer la personne sacrée de Sa Majesté à mille accidens qui pouvoient arriver; et quand il n'y auroit autre chose que les maladies qui étoient dans sa propre armée, que ce devoit être assez pour l'empêcher de l'y faire venir. Après ils disoient que c'étoit un canonnier qui avoit fait jouer ce mortier dans le temps qu'on étoit venu apporter l'avis de l'arrivée du Roi au quartier et avant qu'il l'eût pu savoir, et plusieurs autres choses semblables.

Vers ce temps-là, ou un peu auparavant, le cardinal de Retz étant au palais d'Orléans, et ayant su que la populace, dont la cour est ordinairement remplie, avoit dit en le voyant passer que c'étoit un traître et un mazarin et qu'il le falloit jeter dans l'eau, lorsqu'il fut descendu pour s'en aller, il s'arrêta sur le perron en terrasse, et commença à leur dire d'un ton élevé et hardi : « Qui sont ces coquins qui ont dit que j'étois un mazarin? Si je le savois, je leur ferois donner les étrivières, et leur apprendrois bien à parler de moi avec le respect qui est dû à ma dignité. » Puis ayant parlé ainsi, et voyant que personne ne disoit mot, il monta en carrosse et passa fièrement au milieu de cette foule de mutins.

Le vendredi dernier mai, les députés du parlement partirent de Paris pour aller trouver le roi à Melun où la cour étoit allée de Corbeil. Ils avoient eu ordre de s'y rendre, et ils n'eurent audience que le lundi 3 juin.

Quelques jours auparavant, M. de Bezons, conseiller d'Etat ordinaire, et ami particulier du duc de Rohan, avoit été à Saint-Germain pendant que la cour y étoit encore, pour négo-

cier avec le cardinal sur les intérêts des particuliers qui ont suivi le parti de M. le prince. Le cardinal dit que n'étant point d'accord des deux principaux points, qui sont son éloignement et la plénipotence pour la paix générale, il croyoit qu'il seroit inutile de parler de ce qui regarde les particuliers auxquels il ne seroit pas fort difficile de donner contentement, pourvu qu'on se voulût contenter de choses raisonnables et possibles, et qu'on fût d'accord du principal. Ils entrèrent en quelque entretien de ces intérêts particuliers; et entre autres choses, Bezons proposa de donner le gouvernement d'Angoumois et de Saintonge au duc de La Rochefoucauld, en récompensant d'ailleurs le marquis de Montausier qui en étoit revêtu. Mais comme il n'avoit pas charge d'insister sur cet article, et que le cardinal en rejeta fort la proposition, le discours n'en fut pas long. On disoit que lorsqu'on lui en parla la première fois, il avoit répondu : « Pourquoi voudroit-on que j'ôtasse le gouvernement du marquis de Montausier, qui a toujours été mon serviteur, qui est dans mes intérêts et à qui j'ai de l'obligation? » Mais il ne parla pas ainsi à M. de Bezons.

Du 5 juin 1652 (1).

M. de Lorraine (2) arriva enfin ici dimanche deuxième, à dix heures du soir. M. d'Orléans et M. le prince furent au devant de lui dès quatre heures (3), à cheval avec des trompettes qui sonnoient devant eux par toutes les rues. Ils l'attendirent long-temps au Bourget (4); et après les complimens accompagnés de grandes embrassades (5), il se fit beaucoup presser pour venir à Paris, disant toujours qu'il n'y avoit que faire, puisqu'il avoit eu l'honneur de saluer Son Altesse Royale, et qu'il étoit obligé de n'abandonner point son armée. Il avoit pourtant donné ordre qu'on lui retînt un logis a la rue de Tournon, dès la veille. M. d'Orléans avoit cru lui-même qu'il ne le persuaderoit pas de venir, et ne lui avoit fait apprêter ni logement ni à souper. Il ne voulut point monter en carrosse, mais obligea M. d'Orléans et M. le prince à revenir à cheval. Il marchoit à la gauche de Son Altesse Royale dans les rues, et M. le prince de l'autre côté du ruisseau (6). Le lundi matin, il fut long-temps dans la galerie du palais d'Orléans et demeuroit couvert pendant que Son Altesse Royale y étoit, quoique M. le prince et tous les autres fussent découverts; mais dès que M. d'Orléans en sortoit il se découvroit, et quand il rentroit il remettoit son chapeau. Ce matin-là même M. le cardinal de Retz le visita et fut plus d'une heure seul avec lui. Il s'est tenu des conseils où il a assisté, sans que M. le prince y fût, et où M. le cardinal de Retz, madame de Chevreuse et M. de Châteauneuf se sont trouvés avec M. et madame d'Orléans. Son armée passoit hier la Marne sur le pont de Lagny. On ne sait encore s'il passera la Seine, ni en quel lieu, au cas qu'il la veuille passer. Quand on lui demande s'il n'ira pas secourir Etampes, il s'en étonne et dit qu'il ne sait pas ce qui l'y pourroit obliger; que Clinchamp l'a servi, mais qu'il l'a chassé, et qu'il n'a par conséquent aucun sujet de l'aimer; qu'il nourrit Tavannes l'année passée durant deux mois, sans qu'il ait reçu de ses nouvelles de-

(1) Manuscrits de Conrart, tome 17, page 797.

(2) Charles IV, duc de Lorraine, frère de Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans.

(3) Le roi d'Angleterre étoit allé le rencontrer dès huit heures du matin, et après l'avoir quitté, s'en alla à la cour : ce qui confirme l'opinion qu'on avoit déjà qu'il (le duc de Lorraine) venoit à Paris avec participation et même du consentement du cardinal Mazarin. Aussi le prevôt des marchands et les échevins eurent-ils l'ordre exprès, par une lettre de cachet, de l'aller complimenter en corps, comme on fait les souverains qui viennent à Paris par la permission du Roi. (*Note de Conrart.*)

(4) Il fit de grands complimens à M. d'Orléans en l'abordant; mais il dit peu de choses à M. le prince, et le traita avec assez d'indifférence; de quoi M. le prince pesta fort le soir quand il fut de retour chez lui; mais il se résolut pourtant de dissimuler. (*Idem.*)

(5) Pendant que M. d'Orléans l'attendoit au Bourget, il fit semblant de se trouver mal, se coucha sur le bord d'un fossé où il fit mine de s'évanouir, se fit jeter de l'eau au visage et voulut boire. Ce fut ce qui le fit tant tarder à aller trouver les princes, et sur quoi il fonda le refus de monter en carrosse pour entrer dans Paris. (*Idem.*)

(6) Quand il fut au palais d'Orléans, on le mena à son appartement. Un peu après on vint lui dire que Madame l'attendoit dans son cabinet, et qu'elle avoit grande impatience de le voir; mais il dit qu'il falloit qu'il bût auparavant, et comme on tarda fort long-temps à lui apporter du vin, il dit toujours qu'il n'iroit point voir Madame qu'il n'eût bu. Enfin l'on apporta des bouteilles; il en prit une tout à l'heure et but à même; puis il alla chez Madame qui l'embrassa fort tendrement en pleurant. Il pleura aussi, et tous deux parurent fort émus. Mademoiselle s'étant rencontrée là, il la salua, et comme elle s'en vouloit aller pour le laisser reposer, il la remena jusques à son carrosse, voulut lever la portière lui-même, et le suivit ayant toujours la main dessus, jusque bien avant dans la rue de Tournon.

Le lendemain matin on lui mit de la poudre sur ses cheveux, et on lui apporta un habit de tabit noir; quand il l'eut vêtu, il dit qu'il y avoit plus de dix ans qu'il n'avoit été si brave et qu'il n'avoit été vêtu de soie; mais que c'étoit Madame qui vouloit qu'il fût poudré et qu'il quittât ses méchans habits, afin qu'il fût moins malpropre; que néanmoins il les reprendroit le lendemain pour aller trouver ses troupes qui ne le reconnoîtroient plus s'il étoit habillé autrement qu'elles ne l'avoient toujours vu. (*Note de Conrart.*)

puis, non pas même un simple compliment; et que cela ne l'oblige pas à prendre tant de peine pour lui; qu'à la vérité Valon y est, et que quoiqu'il ne le connoisse point, étant serviteur de Son Altesse Royale et galant homme, à ce qu'il a appris, il pourra bien l'aller secourir. Voilà de quelle sorte il se divertit; et si l'on avoit recueilli tout ce qu'il a déjà fait et dit, le recueil en seroit très-gros (1). On ne dit pas que ses troupes fassent de si grands ravages que ceux qu'elles ont faits en Champagne.

Etampes est extrêmement pressé par les troupes du Roi. La demi-lune que tenoient les assiégés fut prise et reprise trois fois lundi dernier, et enfin demeura aux gardes qui l'avoient attaquée. Il y a pour le moins cinq cents hommes de tués de part et d'autre, mais plus du côté des princes. Il y est demeuré des gens de qualité : on parle entre autres du comte de Quincé, du marquis de Nonant, et d'autres encore dont je n'ai pu retenir les noms. Les assiégeans sont attachés à la muraille; ceux de dedans manquent de poudre, quoiqu'on die que deux cent cinquante cavaliers qui sont entrés y en aient porté.

Ce matin on a trouvé des placards affichés au coin des rues contre M. le cardinal de Retz, qui portent qu'il veut entrer dans le ministère, et ruiner Paris en ruinant le parlement; que pour cela il avoit emprunté cinq millions, et qu'il le falloit poignarder, etc.

Les députés du parlement ne sont pas encore de retour. Le fils de M. le président de Nesmond, chef de la députation, disoit hier que son père avoit mandé qu'il apporteroit de bonnes nouvelles, et qu'il tenoit la paix comme faite.

Il y a eu un combat fort sanglant proche de Libourne entre un parti que commandoit Folleville pour le Roi, et un autre commandé par M. le comte de Maure pour les princes : ce dernier y est demeuré prisonnier, légèrement blessé au bras et à la tête. Il croyoit trouver l'autre dans ses retranchemens et le surprendre, mais l'ayant rencontré à cheval à la campagne, il ne voulut pas se retirer, et il y perdit beaucoup de gens et la liberté.

Le duc de Lorraine se va souvent promener au Cours et y paroît en portière avec Mademoiselle (de Montpensier) ou mademoiselle de Chevreuse, devant lesquelles il dit des ordures qui les rendirent honteuses le plus souvent, et dont la comtesse de Fiesque, madame de Pisieux et autres dames semblables se sont fort scandalisées.

On dit que quand le cardinal de Retz l'alla visiter, il ne lui parla que des intrigues de la cour et des desseins de faire la guerre; et que comme le duc vit cela, il tira son chapelet de sa poche, et commença à dire ses patenôtres, disant que puisque les prêtres faisoient son métier, il falloit qu'il fît le leur.

Lorsqu'on descendit la châsse de sainte Geneviève, où tout le monde couroit en foule, il dit qu'il étoit venu pour faire la paix générale; mais que puisque les Parisiens avoient mieux aimé s'adresser à sainte Geneviève qu'à lui, il falloit les laisser faire. Il dit à M. le prince que les jours précédens il avoit vu quantité de per-

(1) Voici quelques particularités que nous avons trouvées en marge du manuscrit de Conrart :

Le duc de Lorraine alla visiter la duchesse sa femme [sans doute la femme du duc d'Orléans] (en parlant d'elle, il l'appelle ordinairement : Cette femme de l'hôtel de Lorraine); il fut environ une heure avec elle, et ne lui parla que de choses indifférentes.

Etant un jour auprès de Madame la duchesse d'Orléans dans son cabinet, avec madame de Monbazon, M. d'Orléans y survint et dit à Madame : « Ma femme, que faites-vous de ce vieillard-là auprès de vous? » Il répondit : « Je ne suis pas si vieillard que vous, et pour le montrer, je m'assure que vous ne sauriez danser une courante avec tant de disposition que je m'en vais faire; » et à l'instant prenant la main de madame de Monbazon, il la mena danser une courante : sur quoi M. d'Orléans dit à Madame : « Ma femme, votre frère ne cessera jamais d'être fou. »

Une autre fois il vint dès six heures du matin heurter à la porte de la chambre de Madame avec qui M. son mari étoit couché. Monsieur ayant su que c'étoit lui, commanda que l'on n'ouvrît point, de peur qu'il ne lui fît quelque malice selon son humeur. Comme on lui dit que Monsieur avoit défendu d'ouvrir, il se mit à crier de toute sa force : « Monsieur, vous ne voulez pas que j'entre; adieu, serviteur, serviteur, je m'en vais à Melun, à Melun. Ne voulez-vous rien commander à la cour? » Ce qui fut cause que M. d'Orléans lui fit ouvrir la porte: « Car, dit-il, ce fou-là seroit capable de faire ce qu'il dit et de nous embarrasser. »

Un jour M. d'Orléans tenoit conseil avec M. le prince, MM. de Rohan, le maréchal d'Etampes, de Chavigny et quelques autres; il se présenta à la porte, soit qu'il eût été mandé ou qu'il vînt de lui-même, et demanda qui y étoit. On lui nomma tous ceux qui y étoient entrés : après quoi il s'en retourna et dit qu'il n'avoit conférence avec tous ces gens-là, et qu'il ne vouloit conférer qu'avec M. d'Orléans et M. le prince. Ce qui fut rapporté à Son Altesse Royale qui envoya après lui pour le faire revenir, à condition qu'il ne demeureroit que M. d'Orléans, M. le prince et lui. Il revint donc à cette condition, et tous les autres sortirent dès qu'il fut entré.

Quand il visita M. le prince, il le trouva au lit; ce qu'on dit qu'il fit exprès, parce qu'ils n'étoient pas bien d'accord de leurs rangs. Il n'y vouloit pas tarder longtemps; mais M. d'Orléans étant survenu comme il sortoit, le fit rentrer pour entendre des nouvelles qu'il venoit de recevoir et qu'il avoit à dire à M. le Prince.

Il avoit visité la plupart des personnes de condition avant que de rendre visite à M. le prince, comme MM. de Beaufort, de Châteauneuf, le cardinal de Retz, madame de Chevreuse, etc.

sonnes avec lesquelles il n'étoit point propre; force dames galantes et raffinées qui ne s'accommodoient pas d'un soldat lourdaud et malpropre comme lui; des blondins poudrés et parfumés, qui lui faisoient honte par leurs beaux habits et leurs galanteries; des ministres d'État si fins et si subtils, qu'il n'étoit pas capable d'entendre leur politique; mais qu'aujourd'hui il croyoit trouver au lieu où il venoit toutes sortes de sujets d'admiration, un grand héros, un conquérant, un homme consommé pour les conseils et pour les affaires.

Châteauneuf eut charge de la cour de traiter avec le duc de Lorraine; il se trouva au palais d'Orléans où il fut long-temps enfermé avec M. et madame d'Orléans et ce duc. Il leur fit voir que l'intérêt de Son Altesse Royale étoit de s'accommoder; ce que le duc de Lorraine confirma aussi: « Car, dit-il, quand vous m'avez fait venir, vous m'avez mandé que vous aviez dix mille hommes et de l'argent pour les entretenir; et cependant vous êtes sans argent et n'avez que quatre mille hommes. D'ailleurs vous vous êtes lié à M. le prince qui traite sans vous avec la cour, et qui est tout près de s'accommoder, pourvu qu'il y trouve son compte pour lui et pour ses amis sans se soucier de vous. Pour moi, je ne suis pas venu servir M. le prince, qui me retient mon bien injustement; je suis venu pour faire la paix ou la guerre pour vous. Si vous voulez vous détacher de M. le prince, j'irai à la cour; et dans quatre jours je vous rapporte la paix signée, avec l'éloignement du cardinal. Si vous ne voulez pas ce parti, résolvez-vous à la guerre tout de bon; trouvez moyen de faire huit mille hommes: je vous en donnerai quatre mille; j'en ferai encore quatre mille, et vous donnerai de l'argent pour les entretenir six mois. » M. d'Orléans n'ayant point voulu entendre à se séparer de M. le prince, Châteauneuf acheva le traité de la cour avec le duc de Lorraine, sans que M. ni Madame d'Orléans, ni M. le prince en sussent rien; mais il ne céla pas que ce eût été par son ministère, quand le duc de Lorraine se fut retiré.

Le mardi au soir 4 juin, ayant su que l'on donnoit les violons à la Place-Royale, il pria mademoiselle de Chevreuse de l'y mener; mais comme il ne vouloit pas être connu, il fut avisé qu'on le couvriroit d'une grande écharpe que lui prêta madame de Maugiron, que l'on diroit que c'étoit l'abbesse du Pont-aux-Dames, qui est sœur de mademoiselle de Chevreuse. Comme on lui eut mis cette écharpe, mademoiselle de Chevreuse aperçut un carrosse qui se promenoit par la place, et envoya demander qui étoit dedans. On lui dit que c'étoit madame de Bois-Dauphin, qui avoit pris mademoiselle de Rambouillet et mademoiselle de Haucourt à l'hôtel de Saint-Géran, où elles devoient souper avec madame de Bois-Dauphin, à qui madame de....... (1) donnoit à souper. Mademoiselle de Chevreuse qui avoit mis pied à terre avec le duc de Lorraine, cria au cocher de ce carrosse qu'il arrêtât; et après l'étonnement des dames qui étoient dedans de voir à l'heure qu'il étoit mademoiselle de Chevreuse à pied dans la Place-Royale, elles firent conversation sur le pavé durant quelque temps; et comme elles demandèrent à mademoiselle de Chevreuse qui étoit cette grande personne toute noire qui l'accompagnoit, et qui se tenoit un peu plus loin, elle leur dit à l'oreille que c'étoit M. de Lorraine qui, ne voulant pas être reconnu, s'étoit fait couvrir ainsi de cette écharpe; et que si elles vouloient elle le feroit approcher, disant que c'étoit sa sœur de Pont-aux-Dames. Elles l'en ayant priée extrêmement, elle lui dit: « Ma sœur, pourquoi vous tenez-vous si loin? ces dames vous font-elles peur? Ce sont de nos meilleures amies, et qui ont fort envie de vous dire bonsoir. » Sur cela il approcha du carrosse, faisant de grandes révérences en religieuse, mais ne disant pas un mot, quelques questions que les autres lui fissent. Mademoiselle de Rambouillet, de qui j'ai su toute l'histoire, qui avoit envie de lui jouer une pièce, comme elle étoit la plus spirituelle de la troupe, disoit toujours à mademoiselle de Chevreuse qu'il n'y avoit point d'apparence qu'elle fût ainsi sur le pavé et elles en carrosse; et que madame l'abbesse de Pont, de qui elles n'avoient pas l'honneur d'être tant connues, les trouveroit les plus inciviles du monde. En disant cela, elles appeloient toujours des laquais pour venir lever la portière, afin que les deux sœurs montassent dans le carrosse, le dessein de mademoiselle de Rambouillet étant, quand elles y seroient montées, de faire lever la portière et de crier: « *Touche*, *cocher*, *droit au Pont-Neuf!* nous sommes toutes mazarines, et nous tenons M. de Lorraine; il faut résolument le jeter dans l'eau. » Mais il n'y eut pas moyen de les faire monter, la prétendue religieuse témoignant par son geste encore plus de résistance que sa sœur. Elle ne laissoit pas de commencer à s'apprivoiser; car non-seulement elle s'appuyoit déjà sur la portière, mais elle touchoit déjà les mains de mademoiselle de Rambouillet et de la jeune de Haucourt qu'on nomme mademoiselle d'Au-

(1) Le nom manque dans le manuscrit.

male, qui étoient à la portière de leur côté. Enfin mademoiselle de Chevreuse et M. de Lorraine se retirèrent, et les autres continuèrent leur promenade dans la place, jusqu'à ce qu'on les vînt querir pour souper.

Comme il dînoit un jour chez le prince de Guémené avec le duc de Joyeuse, le prince d'Harcourt, le comte de Rieux, etc. (la princesse de Guémené y étoit aussi), il dit qu'il ne pouvoit comprendre que l'on eût mis la tête du cardinal à prix; et que si on s'en vouloit défaire, qu'il n'étoit point besoin de promettre cinquante mille écus à celui qui le tueroit, et qu'il avoit dans son armée plus de mille hommes qui l'entreprendroient pour un patagon; mais qu'il n'étoit pas venu à Paris pour être un meurtrier et un bourreau, et qu'il n'avoit dessein que de servir M. d'Orléans et non pas M. le prince qui lui retenoit une partie de ses états, dans lesquels il avoit envie de rentrer. Ensuite on lui dit que son armée faisoit de grands ravages partout où elle passoit, et même au lieu où elle étoit campée sur la rivière de Seine; il en demeura d'accord, et dit que ses gens avoient été très-long-temps dans un pays ruiné où ils ne trouvoient rien pour vivre, et que c'étoit ce qui étoit cause que, se trouvant à cette heure dans un pays fort gras, et où ils trouvoient toutes les choses nécessaires à la vie, ils se saisissoient de tout, de peur de retomber dans la nécessité où ils s'étoient vus, laquelle avoit été telle qu'ils avoient été quinze jours sans manger de pain. Sur cela on lui demanda comment ils pouvoient vivre quinze jours sans pain. Il répondit qu'ils ne mangeoient pas seulement tous les chiens de l'armée et tous les chevaux qui mouroient, mais qu'ils avoient aussi mangé plus de dix mille hommes; qu'entre autres ses soldats ayant un jour attrapé deux religieuses, ils les mirent incontinent par pièces, et en firent du potage, qu'ils mangèrent avec la chair de ces religieuses dès qu'il fut cuit; qu'un de ses officiers ayant été blessé au poignet, le chirurgien qui le traita lui dit qu'il lui falloit couper le bras: à quoi l'officier s'étant résolu, au lieu de le lui couper au-dessous du coude, comme il eût suffi, il le coupa jusques à l'épaule, afin d'avoir plus de viande à mettre dans son pot, comme il fit de ce bras dès qu'il fut coupé. Il disoit tout cela sérieusement comme si c'eût été autant de vérités infaillibles, et sans rire de façon quelconque. Madame Pilou, qui étoit présente, me l'a conté.

Le 22 juin, M. d'Orléans et M. le prince, les ducs de Beaufort, de Rohan et de La Rochefoucauld, le prince de Tarente, le maréchal d'Etampes et plusieurs autres personnes de qualité allèrent au camp du duc de Lorraine qui leur donna à manger et les enivra. M. d'Orléans, M. le prince et lui conférèrent long-temps seuls sur les affaires présentes: et comme ils savoient qu'il avoit fait un traité avec la cour (ce que lui-même ne leur nioit pas), ils se défioient fort de lui, et craignoient qu'il ne l'exécutât avant que les troupes qu'ils attendoient de Flandre ne fussent arrivées; de sorte qu'ils le pressoient de ne faire au moins de quinze jours aucun nouveau traité avec la cour, ce qu'il leur promit. Après qu'ils furent convenus de toutes les conditions de part et d'autre, le duc de Lorraine dit à M. d'Orléans et à M. le prince: « Messieurs, vous savez bien que nous autres princes nous sommes tous fourbes; c'est pourquoi il ne seroit pas mal à propos d'écrire et de signer ce que nous venons de résoudre, afin que personne ne s'en puisse dédire. » A quoi M. d'Orléans et M. le prince répondirent qu'ils n'estimoient pas qu'il fût nécessaire de rien écrire; qu'ils se fioient bien à ses paroles, et qu'ils croyoient qu'il ne refuseroit pas de se fier aussi à la leur. De quoi il les assura, et fut bien aise de ne se voir engagé que de parole, ayant à faire ce qu'il fit à trois jours de là; car le samedi 15 juin au soir, messieurs les princes ayant appris que le maréchal de Turenne s'avançoit vers le camp de Lorraine, crurent d'abord qu'il venoit l'attaquer; et comme il y avoit quelques troupes de M. d'Orléans mêlées avec celles du duc de Lorraine, Son Altesse Royale fit partir la nuit le duc de Beaufort avec quelque cavalerie pour les aller commander. Etant arrivé au camp, il fut bien étonné d'y trouver le roi d'Angleterre et le maréchal de Turenne qui sommoient M. de Lorraine d'exécuter le traité qu'il avoit fait avec le Roi; faute de quoi on alloit l'attaquer, l'armée du Roi étant en bataille et le canon prêt à tirer. Le duc de Lorraine se tournant vers le duc de Beaufort, lui dit: « Monsieur, vous voyez comme je suis pressé; mon intention n'est pas de hasarder mes troupes: je m'étois engagé à M. d'Orléans de faire lever le siége d'Etampes, je l'ai fait; maintenant le Roi me rend deux places (*Vic et Moyenvic*), et me donne assurance de me rendre les autres quand la paix générale se fera. C'est un traité que j'avois fait avec le Roi avant que de m'engager à Son Altesse Royale, et que je suis obligé d'exécuter, puisque le Roi l'exécute de son côté (1). » Le duc de Beaufort voyant cela, lui dit tout surpris qu'il lui rendît donc les troupes de M. d'Or-

(1) *Lettre de Monsieur le duc de Lorraine à Madame*

léans; et les ayant fait venir, il les lui remit entre les mains, et lui dit qu'il lui conseilloit de s'en aller, parce qu'il ne faisoit pas bon là pour lui. M. de Beaufort partit donc aussitôt et revint à Paris (1).

M. d'Orléans pesta fort contre le duc de Lorraine; Madame pleura tout le jour, et Mademoiselle fit mille imprécations contre lui devant tout le monde; elle dit même à Madame force choses désobligeantes et offensantes, l'appelant traître, fourbe, méchant, et disant que ceux de sa maison ne feroient jamais de ces lâches tours-là. Toute l'après-dînée, la cour du palais d'Orléans fut remplie de peuple qui crioit qu'ils étoient trahis; qu'il falloit armer les bourgeois et chasser les princes et le Mazarin, puisqu'ils étoient tous des trompeurs. M. le prince avoit envoyé dès le matin ordre à ceux qui commandoient ses troupes d'Etampes de s'approcher en diligence de Paris, et lui-même alla au devant dès que le duc de Beaufort fut de retour. Il envoya quelques cavaliers se saisir du pont de Charenton, et fit loger le reste dans les villages de Châtillon, Bagneux, Fontenay, Issy et autres circonvoisins. Le lundi 17, il fit demander passage pour ses troupes par le pont de la porte Saint-Bernard (2), pour abréger le chemin, ayant dessein de les envoyer se saisir de Saint-Cloud, Meudon, Poissy; mais on le lui refusa. Le soir, deux ou trois cents chevaux s'étant présentés à huit heures à la porte Saint-Jacques, les bourgeois qui y étoient en garde refusèrent de les laisser passer, et il y eut fort grand bruit jusques à dix heures; on fut même tout prêt à tirer de part et d'autre. C'étoient des officiers qui vouloient se rafraîchir dans Paris, et y faire loger quantité de malades qu'ils faisoient amener. Enfin on convint que quelques-uns des plus considérables entreroient, et que tous les autres se retireroient où ils pourroient.

Le mardi matin 18, ils filèrent avec d'autres encore par Belleville et les lieux d'alentour, pour aller gagner Saint-Cloud et Poissy. Le même matin, M. d'Orléans et toute la noblesse de son parti allerent voir faire montre au gros de ses troupes et de celles de M. le prince, sur la montagne de Châtillon, proche de Montrouge; elles n'étoient pas en fort bon ordre. M. d'Orléans avoit toujours les yeux tournés vers le lieu où étoit campé le maréchal de Turenne; et ayant aperçu de loin quelque chose qui venoit vers lui, il commanda avec grand empressement que l'on allât reconnoître ce que c'étoit. Il se trouva que c'étoit un paysan monté sur un méchant bidet, et deux femmes sur deux ânes. Après il fit défense aux soldats de gâter les blés, et les menaça de les faire pendre s'ils ne lui obéissoient; et aussitôt il se mit à siffler, paroissant ainsi toujours fort distrait et fort inquiet, et ne s'arrêtant à aucune chose, mais changeant incessamment d'objet et de pensées.

Le maréchal de Turenne, qui s'étoit campé dans les mêmes quartiers que le duc de Lorraine avoit quittés, y demeura jusqu'au jeudi, qu'il alla avec ses troupes vers Lagny.

Le même jour de jeudi 20, le parlement s'assembla et les princes s'y trouvèrent. La réponse du Roi aux députés y fut lue, et la relation de leur voyage faite par le président de Nesmond; après quoi M. d'Orléans dit qu'il se trouvoit mal, qu'il reviendroit le lendemain, et que cependant messieurs pouvoient délibérer. Les voix allèrent à remettre au lendemain. Prévost-

la duchesse d'Orléans. (Manuscrits de Conrart, t. 17, page 761.)

« Ce 17 juin 1652.

» Le marquis de Sablonnière vous portera tout ce que j'ai cru ne devoir écrire. Je ne doute pas que M. de Beaufort ne vous fasse entendre ce qu'il a vu, et comme il étoit lui-même dans diverses pensées; mais je ne sais comme il vous l'aura fait entendre. Je n'ai fait que ce que j'ai toujours dit, de me retirer lorsque vos gens d'Etampes seroient en sûreté. Ils y sont bien, puisque les ennemis leur ont donné toute liberté d'avoir convenu avec le vicomte de Turenne de ma retraite. J'ai toujours dit à Monsieur et au prince, et à tous, que je ne ferois autre ajustement que celui-là. De n'avoir pas combattu il n'a pas tenu à moi: jamais je n'ai envoyé vers les ennemis, ni prétendu rien d'eux; ils m'ont envoyé et renvoyé six heures durant, sans avoir voulu répondre, ne me demandant autre chose que ma retraite, dont je suis enfin tombé d'accord à la tête des deux armées. Toutes choses m'y ont obligé, quoique j'aie vu mes troupes en état de se bien battre sans votre secours. Les ennemis l'ont trouvé bon aussi, puisque je n'étois secouru de pain ni d'hommes comme l'on m'avoit promis —Je suis à vous. »

Le manuscrit contient deux autres lettres du duc de Lorraine, l'une datée de Fontenai le 18 juin 1652, adressée à madame la duchesse d'Orléans; l'autre du 20 juin à M. le duc. Dans ces deux lettres, le duc de Lorraine cherche à justifier sa conduite, mais elles n'apprennent rien de plus que celle du 17.

(1) Lorsque le duc de Beaufort vit que le duc de Lorraine s'étoit accommodé avec la cour par le moyen du roi d'Angleterre, il dit à Clérambeau qu'il arrêtât le roi d'Angleterre, et qu'il le lui ordonnoit de la part de M. d'Orléans. Clérambeau répondit qu'il ne le pouvoit faire sans en avoir un ordre exprès et par écrit de M. d'Orléans ou de M. le prince; et le duc de Beaufort se formalisant qu'il ne voulût pas ajouter foi à sa parole, l'autre lui dit qu'il n'avoit garde d'en douter; mais que pour arrêter un roi, il ne le pouvoit ni ne le devoit faire sans cette précaution. (*Note de Conrart.*)

(2) Le pont de la Tournelle.

Sanier, conseiller d'Eglise, fit de grandes plaintes du désordre des affaires, et dit que les gens de guerre ruinoient tout le monde; que pour lui, il ne savoit plus où prendre de quoi vivre, et qu'il ne pouvoit plus rien toucher de son bien. Plusieurs furent étonnés de ce discours, parce qu'il a plus de vingt mille livres de rente en bénéfices, sans son bien de patrimoine, qui monte à beaucoup. Bitaut, conseiller en la troisième des enquêtes, lui dit que personne n'avoit moins de sujet que lui de se plaindre des misères publiques, parce qu'il savoit bien qu'il n'avoit rien perdu au maniement des deniers qui furent levés durant la guerre de Paris, comme il paroissoit par le compte qu'il en avoit rendu. Il répondit qu'il avoit rendu bon et fidèle compte des deniers qui avoient passé par ses mains, et en appela à témoin M. Pétau, conseiller de la cinquième, comme ayant été présent à la reddition de ce compte. M. Pétau dit qu'il ne savoit ce que c'étoit et qu'il n'y avoit point assisté; trois ou quatre autres qu'il cita aussi dirent la même chose: si bien qu'il ne sut que dire; et après qu'ils eurent bien crié, on se leva et on se retira.

Le vendredi 21, M. le prince fut en l'assemblée des chambres, et dit que M. d'Orléans n'avoit pu s'y trouver, à cause que son indisposition l'avoit obligé à se faire saigner. On remit la délibération au mardi 25, pour gagner du temps. Il y eut fort grand bruit dans tout le Palais, y ayant grand nombre de toute sorte de gens qui crioient: *La paix! la paix!* M. le prince entendant ce bruit confus en passant, et remarquant un homme proche de lui qui crioit plus haut que tous les autres, lui demanda brusquement en le prenant par les boutons de son pourpoint: « Comment la veux-tu, la paix? parle; à quelles conditions la veux-tu? entends-tu que le Mazarin demeure ou qu'il s'en aille? » L'autre tout interdit répondit: « Monseigneur, point de Mazarin! — Eh bien! repartit M. le prince, n'est-ce pas à quoi on travaille? Pourquoi faire tant de bruit? » Il y avoit force gens armés de pistolets et de baïonnettes, et plusieurs conseillers furent menacés, poussés et maltraités, entre autres Vassan. On crut que cela s'étoit fait exprès pour les intimider, afin que le lendemain ils prissent quelque résolution. On parla aussi de la subvention des pauvres de la campagne qu'on disoit monter à quatre-vingt-quatre mille: il s'étoit fait des assemblées de police de tous les corps pour proposer les moyens d'y pourvoir; mais rien n'y ayant pu être résolu, le parlement jugea que le plus prompt secours qu'on pouvoit leur donner étoit de faire un fonds pour les assister. Pour cet effet, chaque conseiller se taxa à cent livres, et chaque président à deux cents livres. On parla aussi de trouver le fonds des cinquante mille écus ordonnés pour récompense à celui qui apporteroit la tête du cardinal.

Le président de Thoré, de la troisième des enquêtes, fils du feu surintendant d'Emery, ayant été aperçu comme il sortoit du Palais et qu'il parloit à Serrant, fils de Bautru, fut poursuivi par quelques-uns de cette populace, et pressé de si près, qu'il fut contraint de se sauver dans la maison d'un orfèvre, sur le quai qui regarde celui des Augustins (1); et si les voisins n'eussent pris les armes, la maison eût été forcée, et le président mis en pièces par ces séditieux.

Le duc de Beaufort, qui avoit été à l'armée des princes, en revint ce jour-là, et fit afficher des placards aux coins des rues, que l'on eût à s'assembler l'après-dîner dans la Place-Royale, pour aviser aux moyens de faire cesser les désordres des gens de guerre, et de chasser le Mazarin pour avoir la paix. Il s'y trouva quelques coquins payés pour faire du bruit; et la curiosité y fit aller un grand nombre de toutes sortes d'artisans, que les autres excitoient à la sédition. Le duc de Beaufort les harangua au milieu et aux quatre coins de la place; ils lui demandèrent ce qu'il falloit faire; ils lui offrirent d'employer leur vie pour son service, et de vendre jusques à leurs manteaux s'il le falloit. Il répondit que l'armée des mazarins étoit aux portes de Paris qui alloit être bloqué par eux si on n'y donnoit promptement ordre; que M. d'Orléans, M. le prince et lui faisoient tout ce qui leur étoit possible pour les assister; mais qu'on ne s'aidoit point; que le parlement les trompoit; qu'il étoit rempli des partisans du Mazarin, aussi bien que l'Hôtel-de-Ville; qu'il falloit changer les colonels et les capitaines, contribuer pour faire des levées, aller aux maisons des mazarins dont il leur donneroit la liste, pour les chasser de Paris ou pour les piller; et que si on le vouloit croire et le laisser faire, dans trois mois le Mazarin seroit hors de France, et on auroit la paix. Après il les exhorta de se trouver le lendemain, à cinq heures du matin, au Palais, avec des armes, afin de réduire le parlement à s'unir avec les princes et à donner ordre aux levées qu'il falloit faire.

Le corps de ville ayant su cette assemblée séditieuse, manda aux capitaines qui étoient en garde aux portes Saint-Martin et du Temple,

(1) Le quai des Orfèvres.

de mener la moitié de leurs compagnies à la Place-Royale pour faire retirer ces mutins, et en cas de résistance de faire tirer sur eux; mais ils ne les y trouvèrent plus. Le soir et toute la nuit il y eut des corps-de-garde de bourgeois en divers quartiers, et particulièrement en la rue Quincampoix où loge le duc de Beaufort, devant le logis duquel on planta une sentinelle. Les chaînes furent tendues aussi par toute la ville.

Le cardinal de Retz sachant que M. le prince avoit traité avec la cour et qu'il se rendoit maître de l'esprit de M. d'Orléans à son préjudice, craignant que l'on n'attentât à sa personne, ne sortoit plus guère de chez lui et faisoit le malade. M. d'Orléans ayant envoyé Fromont, secrétaire de ses commandemens, pour le visiter de sa part et pour apprendre des nouvelles de sa santé; comme il lui en demanda, il lui répondit que Son Altesse Royale lui faisoit trop d'honneur de penser à lui, et qu'il ne le pouvoit faire à personne qui eût plus témoigné de zèle et de passion pour son service; mais qu'il étoit étonné qu'il se souvînt encore de lui, voyant qu'il l'avoit abandonné à la Reine et à la médisance de ses ennemis. Fromont lui ayant répondu que Monsieur n'estimoit personne plus que lui, et qu'il en parloit toujours très-dignement, il repartit avec émotion : « Il souffre pourtant qu'on me déchire en sa présence, et qu'on me traite de méchant et de scélérat! » Fromont ayant rapporté cela à M. d'Orléans, il fut le voir le même jour qui étoit mardi 18, et demeura une grosse heure enfermé avec lui; mais on ne laissoit pas de croire alors et depuis que M. le prince faisoit faire absolument à M. d'Orléans tout ce qu'il vouloit, par la crainte qu'il avoit trouvé moyen de lui donner que s'ils s'accommodoient l'un sans l'autre ils seroient perdus; si bien que dès-lors on tint pour assuré que la paix se concluroit du consentement même de M. d'Orléans.

Le 21 au soir, il se tint conseil chez madame de Rhodes, où étoient Châteauneuf, le cardinal de Retz, la duchesse de Chevreuse. Ils y furent jusqu'à trois heures après minuit. Comme Châteauneuf s'y faisoit porter dans sa chaise, il fut reconnu par quelques factieux qui commencèrent à crier *au mazarin!* jusqu'au coin de la rue de l'hôtel de Soissons qui rend dans la rue de Grenelle. Ce conseil se tenoit parce que tous ces gens-là n'avoient aucune part à la paix qui se traitoit, et ils s'assembloient pour trouver moyen de la rompre. On crut que ce fut par l'artifice du cardinal de Retz que la populace se souleva ces jours-là, quoiqu'il en fût fort haï, comme il paroissoit par les libelles qu'on publia contre lui, mais il leur faisoit donner de l'argent par des personnes interposées pour crier contre les princes et contre le Mazarin.

Le samedi 22, dès le matin, quantité de séditieux se trouvèrent au Palais; mais voyant qu'aucun des présidens n'y étoit venu, et qu'il ne s'y étoit trouvé que vingt-sept conseillers des enquêtes, tous frondeurs, ils s'en allèrent au palais d'Orléans, et présentèrent des requêtes à Son Altesse Royale pour demander toujours l'éloignement du Mazarin, et pour offrir de contribuer pour faire des levées. Ils étoient conduits par un grand pendard habillé de gris, qui dit en partant du Palais : « Puisqu'il n'y a rien à faire ici pour nous, allons au palais d'Orléans demander aux princes la paix ou la guerre. »

M. le prince ayant su que messieurs du parlement n'étoient point entrés, alla chez tous les présidens à mortier pour les porter à s'assembler l'après-dînée au Palais. Le président de Bailleul étant malade, il ne put parler à lui; et la présidente sa femme lui ayant fait ses excuses, il lui demanda de quel parti elle étoit. Elle répondit qu'elle étoit pour la paix; et il lui repartit qu'elle seroit faite dans trois jours. M. d'Orléans ayant su que les présidens et la plupart des conseillers du parlement n'avoient pas voulu s'assembler, envoya querir les présidens; et comme le président de Maisons sortoit du palais d'Orléans en chaise, quelques séditieux l'ayant reconnu le poursuivirent criant *au mazarin!* sur ce que l'on disoit qu'on lui avoit promis de lui rendre la surintendance. Ses porteurs se jetèrent dans une maison dont ils virent la porte ouverte; et sans M. le prince, qui passa par hasard par là pour aller au palais d'Orléans, et qui dissipa cette troupe insolente, il eût eu grande peine à s'échapper de leurs mains. On fit encore des corps-de-garde, et des chaînes furent aussi tendues la nuit suivante. Néanmoins le bruit se répandit par toute la ville que la paix étoit arrêtée et qu'elle avoit été signée par le duc d'Orléans et par le prince de Condé; et que la duchesse de Châtillon, que le prince avoit voulu qui en fût la médiatrice, étoit allée la porter à la cour pour la faire signer.

Un avocat nommé Guérin, gendre de Gueneau, médecin de M. le prince, qui avoit été élu capitaine de son quartier, en la place de Cramoisy, libraire, mena de son autorité privée, et sans ordres de la ville, sa compagnie en garde au bois de Vincennes, le jeudi 20, croyant être relevé le lendemain par une autre

compagnie; mais les officiers ne voulurent point ouïr parler d'y aller, de sorte que celle de Guérin y demeura jusqu'au.......

Le samedi 22, les mêmes séditieux qui s'étoient assemblés la veille à la Place-Royale commençoient à y revenir; mais Brevane, doyen des conseillers de la première des requêtes du Palais, fils du président Aubry, et capitaine de son quartier, quoique grand frondeur, fit avertir tous les bourgeois de sa compagnie de tenir leurs armes prêtes; et dès qu'il voyoit quelques mutins qui s'attroupoient, il envoyoit quinze ou vingt soldats les dissiper et les chasser. Ils en grondoient d'abord et disoient que M. de Beaufort leur avoit ordonné de s'y trouver; mais on leur dit qu'on ne les y souffriroit point, et ainsi ils furent contraints de se retirer.

Cette action (1) décria fort le duc de Beaufort dans Paris et même parmi le peuple. Le président de Novion l'ayant rencontré au palais d'Orléans, lui dit qu'il avoit fait l'action d'un bandit, et non pas d'un prince ni d'un gentilhomme, et plusieurs autres choses fort piquantes. On a cru que le duc de Beaufort avoit communiqué ce dessein au duc d'Orléans qui lui avoit donné permission de l'exécuter, tant parce qu'il ne vouloit pas que le duc de Beaufort sût que lui et M. le prince traitoient avec la cour, que parce qu'il jugeoit qu'il leur seroit avantageux que l'on tînt toujours le peuple bien animé pour eux, pour obliger le cardinal à passer par tout ce qu'ils voudroient. On disoit aussi que le duc de Beaufort faisoit tout ce vacarme depuis qu'il avoit découvert que les deux princes traitoient sans lui; et qu'enfin ils lui avoient promis de demander quarante mille écus pour la duchesse de Montbazon dont il faisoit le galant. Elle se moquoit pourtant de lui en effet, quoique en apparence elle fît mine de l'estimer beaucoup. Pour montrer quel galant c'est, je rapporterai une galanterie qu'il lui dit un jour en voulant se mettre en carrosse auprès d'elle à une portière. Avant que de monter, il lui dit : « Madame, j'ai toujours ouï dire que les femmes ont une cuisse plus douce que l'autre; je vous supplie de me dire laquelle des vôtres est la plus douce, afin que je me mette de ce côté-là. » Ce qui fit rire toute la compagnie à force d'être ridicule.

Le cardinal de Retz s'apercevant que le duc d'Orléans se refroidissoit pour lui et s'échauffoit fort pour M. le prince, voulut s'éclaircir de l'assiette où étoit son esprit. Un jour qu'il étoit seul avec lui, il lui demanda si Son Altesse Royale savoit bien que M. le prince traitoit avec la cour? Il lui répondit seulement : « Oui, je le sais bien. — Mais savez-vous que son traité est bien avancé? ajouta le cardinal de Retz. — Oui, je sais cela aussi, répondit le duc d'Orléans. — Oserois-je donc demander à Votre Altesse Royale, continua le cardinal, si c'est de son consentement que M. le prince traite ? — Oui, dit M. d'Orléans, c'est de mon consentement. — Mais est-ce aussi par vos ordres? repartit le cardinal. — Oui, c'est par mon ordre, dit alors le duc d'Orléans. Mon cousin n'a rien fait en cela que de concert avec moi; j'ai su de jour en jour tout ce qu'il faisoit, et il ne s'est rien passé en cette affaire que ce que j'ai voulu et que ce que je lui ai prescrit. » Après quoi le cardinal de Retz ne dit plus rien. Il ne laissa pas depuis de voir encore le duc d'Orléans; mais M. le prince demeura toujours maître de son esprit, par la crainte qu'il avoit que s'il se séparoit de lui il seroit perdu et que la cour le mépriseroit. Néanmoins il ne put jamais l'amener au point de consentir à la paix sans que le cardinal Mazarin s'éloignât: et la fermeté qu'il faisoit paroître sur ce point témoignoit que le cardinal de Retz ne laissoit pas d'avoir encore quelque crédit, même assez considérable auprès de lui ; lui persuadant toujours que M. le prince vouloit que le cardinal Mazarin demeurât, afin que sous prétexte de cette obligation qu'il lui auroit, et par la crainte de le fâcher, il lui laissât faire dans le conseil et ailleurs tout ce qu'il voudroit, et qu'étant d'accord ensemble, ils compteroient Son Altesse Royale pour rien, et s'empareroient de l'autorité qui lui est due privativement à tout autre, ou pour mieux dire qui n'est due qu'à lui.

Depuis ce qui arriva à l'Hôtel-de-ville le 4 juillet, le cardinal de Retz ne sortoit plus de son logis et se tenoit fort sur ses gardes. M. le prince faisoit courre le bruit qu'il vouloit se loger dans l'île Notre-Dame; qu'il falloit faire un petit fort sur le *Terrain* (2), et y mettre deux canons, de peur de surprise des troupes du maréchal de Turenne, pour essayer d'obliger le cardinal de Retz à se retirer.

Le mardi 25, le parlement voyant le peuple toujours fort ému, et étant extraordinairement

(1) Le mot *action* se rapporte à ce qui a été dit plus haut page 561. Le duc de Beaufort avoit par des placards provoqué une assemblée de factieux; en les haranguant, il les avoit excités à courir sus aux mazarins, à piller leurs maisons, etc. C'est ce que le président de Novion appelle l'action d'un bandit.

(2) Nom que l'on donnoit à la pointe de l'île Notre-Dame.

pressé par M. le prince (1), tant au nom de M. d'Orléans qu'au sien, de s'assembler, les présidens et conseillers résolurent de se faire garder par tous les archers de la ville, du guet, du grand prévôt, et outre cela, de se faire accompagner, en entrant dans le Palais, de plusieurs personnes de main bien armées. Plusieurs compagnies de bourgeois furent commandées pour aller garder les portes du Palais : plusieurs refusèrent, et quelques-unes obéirent; de sorte qu'ils entrèrent et opinèrent sans danger. Ils demeurèrent assemblés jusqu'à deux heures après midi. Deux avis furent ouverts : le premier par M. d'Orléans, qui étoit d'envoyer les gens du Roi à la cour pour assurer Sa Majesté que lui et M. le prince étoient prêts de poser les armes, de lui rendre parfaite obéissance, et de satisfaire à toutes les questions portées par la réponse faite aux députés du parlement, pourvu seulement que le cardinal Mazarin fût éloigné. Il y eut quatre-vingt-trois voix à cet avis, et quatre-vingt-sept à l'autre, auquel il passa, et qui fut ouvert par......; qui fut de renvoyer les mêmes députés qui avoient été plusieurs fois en cour pour porter ces assurances de M. d'Orléans et de M. le prince, et faire instance pour l'éloignement du cardinal. Au sortir, quantité de bourgeois qui s'étoient amassés devant les portes du Palais, et ceux-là même qui les gardoient, demandèrent aux premiers conseillers qui se présentèrent pour sortir ce qu'ils avoient résolu. Comme ils les voyoient fort émus, ils crurent qu'il valoit mieux leur dire qu'on n'avoit pas achevé d'opiner, et que l'on se rassembleroit le jeudi suivant. Mais ces bourgeois irrités de l'incertitude dans laquelle ils vivoient depuis long-temps, les repoussèrent et leur dirent qu'ils allassent donc achever, et qu'ils ne les laisseroient point sortir qu'ils n'eussent résolu quelque chose : plusieurs crioient même qu'ils vouloient qu'ils ordonnassent l'union avec les princes, ou qu'autrement ils les mettroient en pieces (2). Cependant les présidens et ensuite les princes se présentèrent pour sortir; mais on leur tint le même langage, et quelques-uns ayant voulu fendre la presse et paroître plus résolus que les autres, furent maltraités, non-seulement de paroles, mais aussi d'effet, et reçurent plusieurs coups.

Le président Le Bailleul, qui étoit malade depuis quelque temps, et qui avoit fait effort pour aller ce jour-là au Palais, sur les pressantes instances de M. le prince, fut fort effrayé, et se sauvant sur le degré du bureau des trésoriers de France, il y trouva le procureur général aussi effrayé que lui. Le président Le Coigneux se trouvant aussi en grand péril, et étant poursuivi jusqu'au milieu de la rue de la Vieille-Draperie, on lui tira un coup de mousquet dont un homme qui le suivoit fut tué. A la fin il entra dans une maison de sa connoissance où il dépouilla sa robe et sa soutane, et mit un hausse-col, comme s'il eût été officier de quelqu'une des compagnies qui étoient de garde, puis avec une canne en une main, et un pistolet de l'autre, il sortit et se coula par une ruelle qui est à côté de l'église de Saint-Pierre-des-Arcis (3), par dessus le pont Notre-Dame, et se rendit en son logis proche de l'hôtel de Guise (4). M. d'Orléans, M. le Prince, le duc de Beaufort, le président de Nesmond, son fils, Boucherat, conseiller, et plusieurs autres sortirent par la petite porte royale qui est proche du logis du premier président, croyant trouver leurs carrosses à l'entrée de la rue Saint-Louis ; mais ils furent contraints d'aller tous à pied jusques à la rue de Tournon où M. d'Orléans, M. le prince et le duc de Beaufort montèrent dans le carrosse de Son Altesse Royale et s'en allèrent au palais d'Orléans. Le président de Nesmond, son fils et Boucherat, se mirent dans le carrosse du duc de Beaufort, qui les remena chez eux entre trois et quatre heures après midi.

La principale cause de l'émotion du peuple vint de ce que le secrétaire de Menardeau-Champé, conseiller de la grand'chambre, étant allé vers midi, avec quelques gens armés, sur les avenues du Palais, du côté de la rue Saint-Louis, pour escorter son maître quand il sortiroit, les bourgeois de la compagnie qui y étoit de garde les vinrent reconnoître, et leur demandèrent ce qu'ils venoient faire là? Ils répondirent qu'ils n'y étoient pas sans ordre ; et les autres ayant répliqué que c'étoient eux qui avoient reçu l'ordre de faire la garde de ce poste-là, et qu'ils eussent à se retirer; se voyant poussés et étant les plus foibles de beaucoup,

(1) M. le prince alla jusqu'à trois fois chez quelques-uns des présidens. (*Note de Conrart.*)

(2) La nouvelle de ce bruit étant venue jusqu'à la grand'chambre avant que M. d'Orléans en fût parti, il sortit et rentra plus de dix fois, par la crainte qu'il avoit d'être maltraité lui-même par le peuple. Quoique plusieurs conseillers lui dissent qu'il devoit sortir et parler à ce peuple ému, il ne s'y pouvoit résoudre. (*Note de Conrart.*)

(3) Dans la Cité.

(4) Maintenant l'hôtel de Soubise.

ils furent contraints de céder. Mais ce secrétaire, craignant pour son maître lorsqu'il sortiroit, et étant piqué lui-même de l'affront qu'il avoit reçu, retourna en diligence au quartier dont son maître étoit colonel, et fit prendre les armes à une compagnie qui fut conduite par l'enseigne nommé Prévost, maître d'escrime. Cette compagnie étant arrivée jusques à la sentinelle de l'autre qui étoit de garde, voulut passer de force et fut arrêtée ; de sorte qu'ils en vinrent aux mains, et le combat fut fort rude pour des bourgeois, car il y en eut plusieurs de tués, et entre les autres l'enseigne qui conduisoit la compagnie que le secrétaire de Champé avoit fait venir. Quelques personnes même, qui étoient à la fenêtre simplement pour regarder, furent tuées par des gens qui tiroient sans reconnoître ; tant il est dangereux d'avoir affaire a ceux qui aiment mieux faire le métier des autres que le leur, et surtout à des bourgeois, qui croient que les armes à feu se manient comme les plumes de leurs études ou comme l'aune de leur boutique.

Dès-lors la plupart des présidens et conseillers firent résolution de ne plus entrer si la ville ne donnoit ordre à leur sûreté ; et jusqu'au lundi premier juillet, il n'entra que quinze ou seize conseillers de toutes les chambres, grands frondeurs, qui croyoient à cause de cela qu'on ne s'attaqueroit point à eux.

Ce jour-là donc, le président de Novion alla en la grand'chambre, et avec ce qui se trouva de conseillers ; ils rendirent arrêt portant que le parlement ne s'assembleroit plus, jusqu'à ce que le corps de ville eût donné un ordre plus précis, pour la sûreté de la justice et de la ville, que celui qui avoit été donné que des capitaines de quelques quartiers iroient avec leurs compagnies pour garder le Palais, vu qu'il y en avoit le jour qu'ils furent si maltraités, et que ce furent les bourgeois mêmes de ces compagnies qui les voulurent égorger.

Ensuite de cela ils ne s'assemblèrent plus ; mais les frondeurs se trouvoient seulement quelquefois au Palais, et disoient qu'il ne leur falloit point de gardes pour rendre la justice, et qu'il n'y avoit que ceux qui étoient mazarins qui en eussent besoin, prétendant par là rendre le plus grand nombre, et particulièrement les présidens au mortier, odieux et suspects au peuple qui tenoit aussi le même langage, et qui refusoit d'aller garder le Palais quand on l'y vouloit obliger. Broussel, conseiller de la grand'chambre, tenoit toujours ce langage, et soutenoit qu'il ne leur falloit autres gardes que leur probité ; le président Charton parloit aussi fort haut dans le même sens, et par là ils se maintenoient dans l'esprit de la populace. Les princes, qui dès-lors avoient conçu le dessein de l'émouvoir contre le parlement qui étoit tout résolu de recevoir le Roi, même avec le cardinal, pour s'empêcher de tomber sous la tyrannie des princes, qu'ils voyoient bien qui les y vouloient réduire, avoient fait revenir de Bordeaux Marigny qui, ayant été célèbre frondeur et ennemi déclaré du cardinal durant la guerre de Paris, avoit pris depuis le parti des princes lorsqu'ils se furent brouillés avec la cour, jugeant qu'il leur seroit un instrument fort propre pour clabauder dans la grand'salle du Palais, comme il avoit fait pendant le blocus de Paris et depuis, et pour échauffer les esprits des particuliers qu'il alloit chercher artificieusement jusque dans leurs maisons, sous prétexte d'acheter quelques marchandises ; et prenant l'occasion sur la cherté de ce qu'on lui vouloit vendre, et sur les plaintes des marchands, de dire que les temps seroient toujours misérables tandis qu'on souffriroit que le Mazarin gouvernât ; qu'il falloit s'unir aux princes pour le chasser ; que c'en étoit l'unique moyen, et que quand même il y auroit quelque chose à souffrir pour en venir là, il valoit bien mieux endurer un peu de peine quelque temps, pour être parfaitement heureux ensuite, que de languir toujours comme on faisoit depuis si longtemps.

Du 3 juillet 1652 (1).

M. le prince ayant vu que M. de Turenne faisoit faire un pont de bateaux à Epinay, proche Saint-Denis, pour y passer la rivière, et n'ayant pu l'en empêcher, nonobstant les troupes qu'il envoya pour s'y opposer, il voulut faire filer son armée, qui étoit à Saint-Cloud, vers Charenton, pour se rendre maître du pont, et la poster entre les deux rivières, parce qu'elle étoit beaucoup plus foible que celle du Roi. Mais M. de Turenne en ayant eu avis, les coupa audessus du faubourg Saint-Antoine, vers Charonne, et ayant mis dix-huit canons en batterie, il se fit diverses escarmouches. M. le prince y étoit en personne, lequel, voyant que la partie n'étoit pas égale, envoya plusieurs fois à M. d'Orléans pour le presser de demander passage à la ville pour son armée et pour le bagage principalement, afin de le sauver. La ville ne le voulut point accorder, sur toutes les instances qu'en fit faire M. d'Orléans par di-

(1) Manuscrits de Conrart, tome 17, page 781.

verses personnes envoyées de sa part, et même par Mademoiselle qui traita fort mal M. de L'Hôpital et le prevôt des marchands; ce que voyant M. le prince, il vint lui-même à la porte Saint-Antoine. M. de Beaufort y alla aussi plusieurs fois et dans plusieurs rues, criant qu'on les abandonnoit et qu'on prît les armes pour les secourir, eux qui s'exposoient tous les jours pour les bourgeois de Paris.

On disoit à la cour, et à Paris même, que M. de Turenne n'avoit pas fait ce qu'il avoit pu, et qu'il devoit avoir coupé les troupes des princes plus bas vers Paris, et qu'il devoit avoir envoyé de la cavalerie vers la rivière pour les enclore, sans leur donner le temps de se reconnoître et d'obtenir le passage au travers de la ville, qui leur auroit été assurément refusé si l'attaque eût été plus vive, par la crainte qu'on eût eue que les gens de M. de Turenne ne fussent entrés pêle-mêle avec eux en les poursuivant, et ne se fussent rendus maîtres de la Bastille, de l'Arsenal et des places publiques.

On dit aussi que lorsque M. le prince vit que ses gens étoient attaqués si désavantageusement, et que l'on refusoit le passage à l'Hôtel-de-Ville, il pressa extraordinairement M. d'Orléans de consentir à la paix; mais qu'il ne voulut jamais se relâcher sur l'article de l'éloignement du Mazarin, quoiqu'il lui fît voir le grand péril où ils seroient quand leur armée seroit défaite, comme elle alloit l'être infailliblement. Mais ce qui est presque inconcevable, c'est que M. d'Orléans, étant appréhensif comme il est, se voyant dans le plus grand danger où il ait peut-être jamais été, ne voulut néanmoins se résoudre en aucune manière, quelques instances que Mademoiselle, sa fille, M. le prince, M. de Beaufort et tous les autres de son parti, lui en fissent, d'aller aux portes de la ville pour faire donner passage à l'armée. Ce ne fut même qu'à la dernière extrémité qu'il se résolut d'aller à l'Hôtel-de-Ville; et sans Mademoiselle, jamais l'ordre n'eût été donné. Mais en l'allant demander, elle étoit suivie de quantité de gens armés, de sorte qu'elle jura plusieurs fois au maréchal de L'Hôpital et au prevôt des marchands, que s'ils ne le signoient, ces gens-là, qu'elle leur montroit par la fenêtre, le leur feroient bien signer. Elle dit beaucoup de choses étranges à ces deux messieurs; et entre autres au maréchal de l'Hôpital, qu'elle lui arracheroit la barbe et qu'il ne mourroit jamais que de sa main: ce qui l'intimida de telle sorte qu'enfin il signa l'ordre. Ce fut elle aussi qui fit tirer le canon de la Bastille, y étant allée exprès: et même il y en a qui disoient qu'elle avoit mis le feu de sa propre main au premier qui fut tiré.

L'ordre ayant été obtenu enfin par Mademoiselle, M. d'Orléans l'envoya à M. le prince par Soucelles, capitaine des gardes du duc de Rohan et gentilhomme angevin. M. le prince le reçut avec une joie incroyable, et embrassa plusieurs fois Soucelles, en lui disant qu'il lui apportoit la meilleure nouvelle qu'il eût reçue de sa vie, parce que sans cela ils étoient perdus. Il avoit été auparavant, de la part de M. d'Orléans, demander à divers colonels chez eux, et entre autres à Favier, conseiller-d'Etat, et à Lamoignon, maître des requêtes, qu'ils fissent armer leurs colonelles, en vertu de l'ordre de la ville; mais ils répondirent que c'étoit un ordre forcé auquel ils ne pouvoient obéir; et en effet, ils ne firent point armer pour cela, mais pour faire des corps-de-garde dans les quartiers pour la sûreté publique. Ainsi le bagage fut sauvé: il y en avoit tant, qu'il fut près de cinq heures à marcher jusques à la plaine de Grenelle, d'où on le fit aller hors des portes Saint-Marceau et Saint-Victor, où il fut quelques jours. L'armée passa le soir et prit la même route. Dès le matin le régiment de Languedoc et un autre ayant été défaits, et Valon qui commandoit le premier ayant été blessé, ils se rallièrent et se présentèrent à la porte du Temple pour passer dans Paris et aller gagner leur gros; mais l'enseigne qui commandoit à la garde de la porte ayant reçu ordre de l'Hôtel-de-Ville de ne laisser passer personne, les refusa: sur quoi ayant été tiré sur lui (quelques-uns disent que ce fut sa propre sentinelle), il tomba mort; de sorte qu'il n'y eut plus de résistance, et les deux régimens passèrent. Il fut tiré aussi quelques coups de fauconneaux de la Bastille sur les troupes du Roi, par ordre de Mademoiselle (1), mais sans ordres de la ville, ce qui sauva toute l'arrière-garde de l'armée des princes. On fait état qu'il peut y avoir eu quinze cents hommes et plus de tués de part et

(1) Voyez page 122 de ce volume. L'original de l'ordre dont parle Mademoiselle se trouve à la Bibliothèque Royale, fonds de Baluze. En voici le texte:

« De par monseigneur, fils de France, oncle du Roi, duc d'Orléans,

» Il est ordonné au sieur de Louvières, gouverneur du château de la Bastille, de favoriser en tout ce qui lui sera possible les troupes de Son Altesse Royale, et de faire tirer sur celles des ennemis qui paroîtront à la vue dudit château.

» Fait à Paris, le deuxième juillet 1652.

» *Signé* GASTON. *Contresigné* GOULAS. »

d'autre ; mais beaucoup plus de celle des princes que de celle du Roi. Du côté du Roi, les marquis de Saint-Mesgrin et de Nantouillet le fils, et le colonel Sester, neveu du feu maréchal de Rantzau, furent tués ; de celui des princes, les marquis de La Roche-Giffart et de Flamarins.

Tous ces gens de qualité furent tués à l'attaque d'une quatrième barricade que M. de Turenne avoit fait faire proche d'une méchante maison vers Rambouillet (1). M. le prince ayant déjà gagné les trois autres, n'avoit pas voulu faire attaquer celle-là de front parce qu'il voyoit bien qu'il y perdroit trop de gens ; mais le duc de Beaufort s'étant opiniâtré plusieurs fois qu'il la falloit emporter, M. le prince et tous les braves qui le suivoient eurent une espèce de honte de lui résister tant de fois ; si bien qu'ils se laissèrent aller à ce qu'il voulut. M. le prince y reçut plusieurs coups dans sa cuirasse, et ce fut une espèce de miracle qu'il n'y demeurât pas comme tant d'autres, car ceux qui le virent combattre disent qu'il ne s'est jamais plus exposé en pas une occasion. On disoit même que Saint-Mesgrin qui, outre qu'il étoit fort vaillant, avoit depuis long-temps une haine particulière contre M. le prince, à cause de la seconde fille du marquis Du Vigean, qui est maintenant carmélite, et dont Saint-Mesgrin étant fort amoureux et en termes de l'épouser, M. le prince en devint aussi amoureux, et l'obligea de quitter prise (ce qu'il n'avoit jamais pu oublier), avoit conspiré avec plusieurs autres de ses amis de ne s'arrêter qu'à la personne de M. le prince, parce que selon eux c'étoit le moyen de finir la guerre, et que cette opiniâtreté à le vouloir tuer fut cause qu'il fut tué lui-même. Il faisoit alors une chaleur insupportable ; et M. le prince, qui étoit armé et qui agissoit plus que tous les autres, étoit tellement fondu de sueur et étouffé dans ses armes, qu'il fut contraint de se faire désarmer et débotter, et de se jeter tout nu sur l'herbe d'un pré où il se tourna et se vautra comme les chevaux qui se veulent délasser ; puis il se fit rhabiller et armer, et il retourna au combat pour l'achever.

M. de Nemours fut blessé légèrement à la main ; M. de La Rochefoucaud eut les deux joues percées, mais le plus favorablement du monde. Clinchant aussi blessé, mais non pas dangereusement ; le marquis de Congnée le fut fort d'un coup de mousquet dans le corps ; et Holach, capitaine allemand, aussi. Enfin le combat fut rude pour les personnes de qualité.

M. de Beaufort alla plusieurs fois par les rues exciter les bourgeois de sortir pour les secourir, mais il ne fut suivi de personne. Des gens de la part de M. d'Orléans firent la même chose avec un ordre en main signé de lui, mais avec aussi peu d'effet ; et c'est une chose admirable que le peuple, étant aussi favorable qu'il est aux princes, ne fut ému en aucune façon les voyant en si grand péril ; car sans la retraite de Paris ils étoient perdus sans ressource. Il sortit quelque nombre de bourgeois en armes, sans savoir ce qu'ils faisoient.

L'après-dînée, il se fit une assemblée dans chaque quartier (2), où six officiers et six bourgeois furent nommés pour assister à une assemblée générale qui se tint le jeudi 4 en l'Hôtel-de-Ville, où tous les curés furent aussi conviés de se trouver, pour aviser à la sûreté de la justice de la ville. Quelques compagnies de bourgeois furent commandées pour en garder les avenues, entre autres une de la rue Saint-Martin, don un marchand, nommé Trottier, avoit été fait capitaine depuis peu, en la place de Méliand, conseiller de la grand'chambre. Ce Trottier avoit toujours négocié en Espagne, comme étant d'humeur séditieuse et ligueuse ; il étoit aussi grand frondeur. Son lieutenant, nommé Pijart, marchand de fer, ne l'étoit pas moins ; et comme les longueurs qu'on avoit apportées, en traitant de la paix sans aucun succès, avoient extrêmement aigri les esprits,

(1) C'est-à-dire, vers la maison de Rambouillet. La maison de ce financier étoit située à l'extrémité de la rue de Charenton, hors des murs de la ville.

(2) En l'assemblée qui se fit chez....... quartenier, un des bourgeois mandés, nommé Amaury, opinant sur la proposition du sujet de l'assemblée générale qui se devoit faire le lendemain à l'Hôtel-de-Ville, pour pourvoir à la sûreté de la justice et de la ville, dit que cela ne lui sembloit pas nécessaire, et que pourvu que l'on rendît la justice comme elle se devoit rendre, personne n'avoit rien à craindre. Chacun se prit à rire en l'entendant parler de la sorte, et particulièrement deux conseillers du parlement qui étoient aussi demandés, lesquels savoient comme la compagnie avoit été traitée le mardi 25 juin, et que c'étoit pour empêcher que pareille chose n'arrivât que ces assemblées se faisoient. Cet Amaury ne voulut pourtant jamais dire autre chose. Lorsqu'il fut question de nommer les députés pour l'assemblée générale, quand on lui demanda à qui il donnoit sa voix, il répondit avec froideur qu'il n'avoit point d'ennemis dans la compagnie, et que s'il y en avoit il les nommeroit. On le pressa de s'expliquer, ce qu'il ne voulut point faire ; mais comme on lui dit qu'il falloit absolument qu'il nommât des députés, il dit que pour obéir donc à ce qu'on lui imposoit, il nommoit ceux qui avoient été nommés par celui qui avoit opiné immédiatement avant lui. On ne put jamais savoir s'il parloit ainsi par simple conjecture, ou s'il avoit eu avis de ce qui devoit arriver. (*Note de Conrart.*)

presque tous ceux de la compagnie étoient aussi fort mutins et fort irrités, en sorte qu'ils disoient aux députés (1), quand ils passoient à la chaîne où ils étoient de garde : « Allez, et si vous ne faites ce qu'il faut, nous vous tuerons au retour : » entendant l'union avec les princes, laquelle étoit desirée de tout le peuple aveuglément comme le salut infaillible. La Greve étoit aussi remplie de populace animée par des séditieux payés expres pour cela, a quoi on dit qu'on avoit employé quatre mille deux cents livres. Il y avoit en outre des bateliers et gagne-deniers dont ce quartier-la est rempli. Mais outre cela il y avoit nombre de soldats; on les fait monter jusqu'à huit cents, dont plusieurs étoient travestis, et un seul fripier dit avoir loué deux cents paires d'habits pour cet effet. Quelques chefs même s'y rencontrèrent, car un capitaine du régiment de Bourgogne y fut tué, lequel on enterra le lendemain à Saint-Sulpice.

Les députés étant presque tous arrivés, M. d'Orléans envoya dire qu'il se trouveroit en l'assemblée avec M. le prince : on les attendit jusque vers les six heures. Cependant les députés s'entretenoient en divers cantons des affaires présentes et du sujet de l'assemblée. Il fut remarqué que la plupart étoient de sentimens favorables aux princes, et tenoient même des discours fort désavantageux pour la cour : ce qui doit être consideré a cause de ce qui arriva ensuite. Les princes étant arrivés, remercièrent la ville du passage qui avoit été donné le mardi à leurs troupes, lesquelles ils étoient prêts d'employer aussi pour ses intérêts où ils avoient toujours pris autant de part qu'aux leurs propres. Il étoit arrivé auparavant un trompette avec une lettre de cachet du Roi, portant ordre de différer la résolution de l'assemblée de huit jours. La plupart s'écrièrent là-dessus que c'étoit encore une *mazarinade* (et à chaque période de la lettre ils faisoient des huées comme l'on eût fait dans les halles); que l'on n'avoit pour but que de les tenir au filet, et qu'il falloit absolument sortir d'affaire. De sorte que cela ne fit qu'affermir la résolution en laquelle ils étoient déjà, de faire la déclaration en faveur des princes, lesquels ayant parlé dans les termes que j'ai rapportés, le procureur du Roi de la ville fit un long discours tendant à supplier le Roi de revenir en sa bonne ville de Paris; et marqua en termes métaphoriques qu'il falloit souhaiter que le vaisseau fût conduit par un meilleur pilote, afin de surgir heureusement au port de la paix, qui étoit le but de tous les bons François. Plusieurs crierent qu'il ne falloit point de Mazarin; et comme ils répétoient cela diverses fois, il leur dit que tout son discours ne tendoit qu'à cela, et qu'il pensoit avoir assez fait entendre que c'étoit son intention; mais que pour ne laisser à personne aucun sujet d'en douter, il concluoit que le Roi fût supplié de revenir à Paris sans le cardinal Mazarin et de donner la paix a ses peuples. Sur cela les princes se levèrent paroissant assez mal satisfaits de ce qu'on prenoit le train de suivre les conclusions du procureur du Roi, ou qu'au moins on ne pourroit résoudre l'union avec eux, parce qu'il ne restoit pas assez de temps pour opiner; et s'il est vrai que ce qui se fit ensuite fut de leur consentement, comme la plupart l'ont cru, ou même par leur ordre, comme quelques-uns l'assurent, il y a apparence qu'avant de venir à l'assemblée ils avoient jugé qu'ils ne pourroient pas obtenir cette union, et que pour faire en sorte qu'on n'eût pas le temps d'opiner, ils y furent fort tard, et que par ce qu'il se fit ils voulurent intimider de telle sorte toute la bourgeoisie, que non-seulement l'union se fît pleinement, mais que, par la terreur qu'ils donneroient d'eux à tout le monde, ils demeurassent maîtres absolus de la ville, du parlement et de toutes choses. Etant donc descendus, dès qu'ils parurent sur le perron qui est dans la Grève, ils dirent à la populace : « Ces gens-là ne veulent rien faire pour nous; ils ont même dessein de tirer les choses en longueur et de tarder huit jours à se résoudre : ce sont des mazarins, faites-en ce que vous voudrez. » A peine ces paroles furent-elles prononcées, que plusieurs coups de mousquet furent tirés dans les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, ce qui étonna tous les députés. On disoit que cette décharge avoit été faite par les séditieux du peuple et par les soldats mêmes des compagnies qui gardoient l'Hôtel-de-Ville, quoique ceux qui sont persuadés que cette action avoit été concertée, tiennent que les soldats avoient eu ordre de commencer. Mais comme il y avoit très-long-temps qu'ils attendoient dans la Grève, y étant entrés dès une heure après midi, et il en étoit plus de six quand les princes sortirent, qu'il faisoit une chaleur horrible, et que pour se désaltérer et se désennuyer ils avoient défoncé plus de cinquante muids de vin dont ils s'étoient enivrés; sur ce que les princes dirent en sortant, ils ne se souvinrent plus de l'ordre, s'ils l'avoient eu, et tirèrent sans cesse contre l'Hôtel-de-Ville.

(1) Cela arriva à Lambert et Courcelles Saint-Germain, députés du quartier de la rue Saint-Martin. (*Note de Conrart.*)

Le prince de Guémené, qui suivoit M. d'Orléans quand il sortit de l'Hôtel-de-Ville, fut pris pour le maréchal de L'Hôpital, à cause du cordon bleu, et reçut plusieurs coups, quelque chose qu'il pût alléguer pour sa défense. Il eût été tué ou assommé s'il n'eût promis à quelques soldats pour le sauver quarante pistoles : ce qui fit qu'ils le tirèrent de la presse, et furent le jour même ou le lendemain à son logis lui demander les quarante pistoles, qu'il leur bailla franchement sans les faire arrêter.

Comme le duc d'Orléans sortit, un de ses chambellans voyant dans la salle un député qui étoit de ses amis particuliers, il le tira plusieurs fois par le bras, et lui dit qu'il sortît de là et qu'il n'y faisoit pas bon pour lui ; si bien qu'ils sortirent ensemble, et ce député fut sauvé par ce moyen. Ceux qui croient que cette action avoit été concertée en allèguent entre autres preuves celle-ci, de ce que ce chambellan dit à son ami; et en infèrent que s'il n'y eût point eu de résolution prise, il n'y eût point eu fondement pour le faire sortir de là.

Binet, maître des comptes, aussi député, regardant par la fenêtre de l'Hôtel-de-Ville, fut reconnu par un soldat du régiment de Holach, qui avoit été autrefois le régiment de Gassion, duquel Binet a été secrétaire ; ce soldat lui fit signe premièrement d'une main qu'il descendît en bas, puis des deux mains, enfin de son chapeau avec très-grand empressement ; en sorte que lorsque les princes sortirent, il les suivit et alla parler à ce soldat qui lui demanda pourquoi il avoit tant tardé à descendre, voyant les signes qu'il lui faisoit, et lui dit qu'il se retirât promptement, et qu'il ne feroit pas bon là dans un moment.

Bechefer, substitut du procureur général, et qui fit la charge en son absence depuis qu'il se fut retiré, parce que les deux avocats généraux étoient malades, alla faire information dans toutes les maisons voisines de la Grève, touchant les deux prisonniers auxquels on faisoit le procès ; et il dit qu'il avoit remarqué que, dans toutes les chambres des deuxième et troisième étages des maisons qui étoient vis-à-vis de l'Hôtel-de-Ville, il y avoit des trous faits exprès pour tirer droit dans les fenêtres. Il demanda à Bignon, avocat général, s'il en informeroit particulièrement ; mais il lui dit qu'il seroit peut-être périlleux d'en avoir trop de lumière, et qu'il valoit mieux n'en point parler.

Cependant les princes s'en allèrent au palais d'Orléans ; le duc de Beaufort demeura seulement dans la rue de la Vanerie, en la boutique d'un mercier, pour apprendre ce qui se passoit. D'abord les députés crurent que c'étoit une émotion populaire qui étoit causée par quelque mutin qui avoit excité la populace, et ils pensèrent que cela n'auroit point de suite ; et comme les premiers coups étoient tirés de bas en haut, et donnoient ainsi dans le plancher, ils voulurent mettre la tête à la fenêtre pour parler au peuple, et leur crier qu'ils travailloient à dresser l'union avec les princes ; ils en firent même un acte écrit en grosses lettres, signé d'eux tous, qu'ils jetèrent par la fenêtre ; et un marchand, nommé Briseval, grand frondeur, que le zèle pour le parti des princes et la curiosité de voir ce qui se passeroit à l'Hôtel-de-Ville y avoient fait aller, mit un drapeau à la fenêtre, où il attacha un semblable acte d'union pour le faire voir à tout le peuple ; mais tout cela ne servit de rien, et les attaquans étoient incapables de raison ni d'entendre ceux-là même qui étoient de leur propre sentiment et qui leur offroient même plus qu'ils ne demandoient.

On reconnut alors (et le maréchal de L'Hôpital le remarqua particulièrement) qu'il y avoit d'autres gens que du peuple, qui savoient le métier de la guerre et qui n'étoient pas seulement soldats, mais soldats choisis, et qui agissoient comme ils eussent fait à l'attaque d'une place, selon les règles de la guerre. En effet, ils furent fort surpris que tout d'un coup les coups ne venoient plus de bas en haut, comme au commencement, mais en droite ligne, et de vis-à-vis d'eux : ce qui leur fit croire qu'ils étoient perdus et qu'il y avoit une conspiration faite pour cela. Il se trouva que plusieurs des soldats qui avoient eu la conduite de cette exécution, ayant vu le peuple tirer avec précipitation, étoient montés dans les chambres des maisons voisines d'où ils tiroient régulièrement et de front. Néanmoins il ne s'est pas dit que pas un des députés en ait été tué ; car, à l'instant qu'ils virent venir les mousquetades à leur hauteur, les uns se couchèrent tout à plat, les autres s'écarterent, cherchant les lieux les plus reculés de l'Hôtel-de-Ville pour se sauver. La plupart se confessèrent aux curés qui étoient parmi eux, lesquels avoient essayé en vain d'apaiser cette fureur lorsqu'ils croyoient qu'elle ne procédoit que de la populace. La terreur étoit d'autant plus grande qu'outre les coups de mousquet et de fusil qui se tiroient sans cesse, on apporta quantité de bois à toutes les portes de l'Hôtel-de-Ville ; on les frotta de poix, d'huile et d'autres matières combustibles, et ensuite on y mit le feu : ce qui faisoit une fumée et une puanteur dont on étoit tellement étouffé jusque dans les appartemens les plus éloignés de la

grand'salle, que tout le monde ne savoit que devenir. Les gardes du maréchal de L'Hôpital et les archers de la ville, qui étoient de garde aux portes par dedans, y avoient fait des barricades qu'ils défendirent avec beaucoup de fermeté et autant qu'ils eurent de quoi tirer; mais comme ils manquoient de poudre et de plomb, parce qu'ils en avoient peu sur eux, n'ayant pas cru en avoir le besoin qu'il se trouva qu'ils en eurent, et que dans l'Hôtel-de-Ville il ne s'en trouva pas du tout, non pas même de la chandelle quand il fut nuit (ce qui semble inimaginable), ils se résolurent de ne tirer point à faux; de sorte qu'ils se présentoient toujours quatre de front à la fois à la défense de la barricade, et quand ils la voyoient fortement attaquée par plusieurs personnes, ils faisoient leur décharge tous quatre à la fois; puis ces quatre se retiroient, et quatre autres prenoient leur place; de sorte que l'on assure que par ce moyen ils tuèrent plus de cent cinquante hommes des assaillans, dont on jetoit les corps à l'instant dans la rivière; et je sais d'un homme qui étoit alors dans une maison proche, qu'il y en vit jeter plusieurs. S'il y eût eu des munitions dans l'Hôtel-de-Ville, et deux cents hommes avec des armes pour le garder, c'est une chose assurée que le carnage eût été furieux dans la Grève, et que le nombre des morts eût tellement effrayé la populace, que non-seulement elle eût été obligée de se retirer et les soldats aussi, mais le corps de ville eût recouvré son autorité et fût demeuré maître du peuple (1).

Le maréchal de L'Hôpital, après avoir donné tous les ordres qu'il put pour la défense de l'Hôtel-de-Ville, voyant une attaque si violente et les portes qui brûloient, crut qu'il alloit être forcé; et comme il savoit que c'étoit principalement à lui et au prevôt des marchands qu'on en vouloit, il songea à sa retraite; et ayant rencontré un valet de chambre d'un nommé M. Croisé, logé dans une auberge en la rue de la Tixeranderie, assez proche de la Grève, qui s'offrit de le mener en sûreté dans cette auberge, quoiqu'il ne le connût point, il se fia néanmoins à lui et le suivit. Ce valet de chambre passa facilement, étant connu dans le quartier, et n'ayant pas grand chemin à faire; joint que le maréchal de L'Hôpital avoit quitté de bonne heure son cordon bleu et son manteau, et avoit pris un chapeau et un manteau gris. En arrivant dans l'auberge, ceux qui virent revenir le valet de chambre avec un homme crurent que c'étoit son maître qui étoit allé par curiosité à l'Hôtel-de-Ville pour voir ce qui s'y feroit; mais voyant que ce n'étoit pas lui, ils demandèrent fort rudement à cet homme qui il étoit et ce qu'il venoit faire là. Il leur répondit que c'étoit le pauvre L'Hôpital, et alors chacun lui fit grand honneur et on le mena en une chambre pour se reposer. On dit que quelques mutins en ayant eu le vent, l'y allèrent chercher avec grand bruit; mais le maître de la maison en faisant encore plus, crioit que s'il savoit où il étoit il iroit lui-même l'étrangler et qu'il ne mourroit jamais d'autre main que de la sienne; de sorte que, croyant qu'il disoit vrai, ils se retirèrent. Le maréchal de L'Hôpital donna cent pistoles au valet de chambre, et l'on disoit qu'il lui vouloit faire une donation de cent écus de rente sa vie durant; mais les amis du valet de chambre étoient d'avis qu'il lui demandât plutôt quelque office dans une de ses terres. Le samedi suivant il voulut sortir de Paris avec passeport, un exempt et cinquante gardes de M. d'Orléans; mais les bourgeois qui étoient en garde à la porte ne voulurent jamais le laisser passer; de sorte qu'il fut contraint de s'en retourner, et il fallut que le duc de Beaufort l'accompagnât en personne le dimanche matin jusque hors la dernière barrière du faubourg. Il s'en alla à Besne, qui est une maison à lui à..... lieues de Paris, où l'on dit que la cour lui ordonna de se tenir, n'étant pas satisfaite de ce qu'il avoit quitté de la sorte, quoiqu'il ne fût plus en état de se faire obéir ni de donner aucun ordre, parce que les princes étoient maîtres de tout.

Le prevôt des marchands, qui savoit aussi combien il étoit haï, et que c'étoit lui que les séditieux demandoient aussi bien que le maréchal de L'Hôpital, pour les mettre en pièces, se retira sur le derrière dans la chambre d'un officier de la ville nommé Le Fèvre, où il demeura jusqu'à onze heures du soir que

(1) Pendant cette vigoureuse défense faite par les gardes du maréchal de L'Hôpital de la barricade qu'ils avoient faite sur le degré de l'Hôtel-de-Ville, on remarqua qu'un soldat grand, de bonne mine et fort déterminé, avoit forcé la porte, et quoiqu'il eût déjà reçu trois coups dans la gorge, il ne laissoit pas de s'attacher à vive force à l'un des poteaux de la barricade pour la forcer et l'avoit déjà ébranlé, si bien qu'il l'eût arraché tout blessé qu'il étoit, si on ne l'eût tué d'une infinité de coups de poignard et de baïonnette qu'on lui donna. M. Dumonceau de Chalifer, gouverneur de Meaux, qui accompagnoit le maréchal de L'Hôpital, fut témoin de cette action: de laquelle on juge encore que non-seulement il y avoit eu des soldats commandés pour la faire, mais qu'on les avoit tous choisis pour la mieux exécuter. (*Note de Conrart.*)

Mademoiselle et le duc de Beaufort y allèrent, et le firent sortir avec ceux qui s'y étoient retirés avec lui, qui étoient Lallemand, conseiller de la première des enquêtes; un jeune homme nommé Dupré, qui étoit allé visiter la fille de cet officier, qui est jolie et qui chante agréablement, et quelques autres. Comme ils croyoient tous que l'Hôtel-de-Ville seroit forcé quand les portes seroient brûlées, ils résolurent de se barricader dans cette chambre et de mettre tous les meubles contre la porte, qu'ils avoient fermée à la clef et aux verroux. Mais parce qu'elle étoit fort petite et qu'ils étoient beaucoup de gens, ils brûloient de soif, tant à cause de la chaleur extrême qu'il faisoit que par l'agitation d'esprit qu'ils souffroient. Il y avoit tout près de cette porte par dehors une fontaine d'où ils pouvoient tirer un grand rafraîchissement; mais la crainte d'être attaqués les empêcha long-temps de défaire leur barricade pour recourir à ce remède. Néanmoins étant horriblement incommodés de la soif, et n'entendant aucun bruit de ce côté-là, ils se résolurent à ouvrir la porte pour avoir de l'eau. Ils en burent une telle quantité, que quand on en avoit apporté plein une grande buire qui tenoit près d'un seau, il falloit retourner la remplir. Enfin ils se désaltérèrent et refirent leur barricade, après avoir refermé la porte comme auparavant. Pendant qu'ils l'avoient ouverte pour avoir de l'eau, un conseiller de la cour des aides, nommé Brigallier, qui cherchoit à se mettre en sûreté sans savoir où il alloit, se rencontra en ce lieu-là, et ayant vu la porte ouverte, entra dans la chambre; mais ceux qui y étoient ne le purent souffrir, pour l'horrible puanteur qu'il y causoit. Il leur dit que le danger où il s'étoit vu, et croyant qu'il n'y auroit aucune retraite assurée dans l'Hôtel-de-Ville, il avoit trouvé une corde avec laquelle il s'étoit dévalé à l'entrée d'un aisement, à dessein d'y attendre que la furie du peuple fût passée; mais que l'infection de ce lieu-là l'étouffant, il avoit été contraint d'en sortir, et qu'en cherchant quelque autre asile il s'étoit rencontré là où il les prioit de le souffrir; mais il les incommodoit de telle sorte qu'ils l'obligèrent à se retirer et à aller chercher retraite ailleurs comme il pourroit; ensuite de quoi ils refermèrent la barricade.

Goulas (1), secrétaire des commandemens de M. d'Orléans, et qui l'avoit suivi en venant à l'Hôtel-de-Ville, y étoit demeuré après que les princes en furent partis. Tous les autres se voyant en cet extrême péril, le conjurèrent d'écrire à son maître qu'il leur envoyât du secours. Il le fit, et son billet fut porté en diligence au duc d'Orléans, lequel, étant pressé par celui qui le portoit, dit en grattant ses dents avec ses ongles qu'il n'y pouvoit que faire, et qu'on allât à son neveu de Beaufort. Cela étant rapporté à l'Hôtel-de-Ville, plusieurs des députés délibérèrent s'ils poignarderoient Goulas; mais jugeant bien que cela ne leur serviroit de rien, et se trouvant dans une peine très-pressante pour songer à se sauver, ils ne le firent pas.

Quelques-uns se retirèrent dans une autre salle, où ils résolurent d'abord de s'enfermer; mais considérant qu'ils y seroient aisément forcés, ils laissèrent la porte ouverte, et quelque temps après ils y virent entrer environ trente hommes, dont la plupart étoient gens de main et avoient mine de soldats, qui étoient montés par un petit degré après que la porte en eut été brûlée. Quand ils les virent, ils crurent que l'Hôtel-de-Ville avoit enfin été forcé et qu'ils seroient tous égorgés. Néanmoins ces gens songeoient plutôt à les piller qu'à les tuer : en effet, dès qu'ils furent entrés ils commencèrent à les fouiller et à prendre les chapeaux et les manteaux de ceux qui en avoient encore; car pour tous les gens de justice, ils avoient quitté dès le commencement leurs *sotanes* et leurs robes ou longs manteaux, tant pour être moins reconnus que pour être moins embarrassés. Ceux qui avoient de l'argent sur eux le donnèrent ou le laissèrent prendre; d'autres en promirent à quelques-uns de ces voleurs, s'ils les vouloient remener chez eux en sûreté. Le Gras, maître des requêtes, et Doujat, conseiller de la grand'chambre, furent de ce nombre. Ils étoient venus ensemble à l'Hôtel-de-Ville, étant grands amis dès leur jeunesse; et se voyant dans le péril, ils s'étoient promis de ne se point quitter. Comme ils étoient donc dans cette salle où ces trente hommes entrèrent, chacun essaya de faire sa composition avec celui qui le fouilla; et étant tombés d'accord ils sortirent de la salle, descendirent par le même

(1) Un laquais de Goulas, dès qu'il vit que l'on attaquoit l'Hôtel-de-Ville, courut au palais d'Orléans pour avertir Son Altesse Royale du péril où étoit son maître; et comme M. d'Orléans ne lui répondoit rien, il le tiroit par le bras et lui disoit sans cesse : « Monsieur, laisserez-vous périr mon maître? On le tue à l'heure où je vous parle; » et mille autres choses les plus pressantes du monde dont M. d'Orléans ne s'émouvoit pourtant en aucune façon.

(*Note de Conrart.*)

petit degré par où les trente hommes étoient montés, lequel étant fort caché, ils ne furent point aperçus. Celui qui conduisoit Doujat savoit les êtres de l'Hôtel-de-Ville, et il les fit descendre dans une cave fort longue et fort obscure, à l'entrée de laquelle il demanda à Doujat qui il étoit. Doujat répondit qu'il étoit un avocat qui demeuroit auprès de Saint-Severin. « Diable! dit le conducteur, il ne faut pas dire cela si tu veux que je te sauve : il faut dire que tu es un pauvre marchand de la rue Saint-Denis et que je suis ton compère. » Il lui avoit déjà pris son chapeau qui étoit de castor et tout neuf, avant que de partir de la salle, et lui avoit donné le sien qui étoit un méchant chapeau gris, vieux et gras, fort large d'entrée, et qui n'avoit que deux doigts de bord; mais, pour le déguiser davantage, il lui donna à porter un mousqueton qu'il avoit et le faisoit marcher fort vite, disant toujours : « Allons, allons, compère, marche, tirons-nous d'ici. » Ils allèrent ainsi tous quatre à tâtons jusqu'au sortir de cette cave; mais quand ils furent dans la rue ils se séparèrent, celui qui conduisoit Le Gras voulant prendre la droite, et celui qui menoit Doujat à gauche,

Le Gras fut rencontré par des gens qui le blessèrent à mort, et il expira dès le soir. L'un des neveux de sa femme étoit présent quand il fut attaqué, et il ouït qu'à chaque coup qu'on lui donnoit on lui disoit : « Si tu en es échappé à Orléans, tu n'en échapperas pas ici. » Ce qui a fait croire qu'il étoit bien recommandé, et peut-être par une personne de grande qualité qui étoit dans Orléans lorsque Le Gras y entra pour tâcher de porter les habitans, dont il étoit connu, à ouvrir les portes de la ville au Roi. Après qu'il eut reçu plusieurs coups, ce neveu et un laquais le prirent pour le porter chez un chirurgien, quoique avec beaucoup de peine, tant pour la foule qui les empêchoit de passer que pour la résistance qu'y faisoient les meurtriers, lesquels témoignoient une extrême appréhension de ne l'avoir pas achevé. Cela fut cause qu'ayant su qu'il avoit été porté chez un chirurgien, ils y allèrent pour savoir s'il étoit véritablement mort. Le chirurgien les en assura et ils s'en retournèrent; mais un peu après ils revinrent encore lui dire qu'ils avoient appris qu'il n'étoit pas expiré. Le chirurgien leur protesta qu'il l'étoit, et les renvoya encore cette seconde fois; mais étant revenus une troisième, ils voulurent absolument le voir, et que l'on allumât de la chandelle pour le visiter. Comme il rendit l'esprit peu d'heures après, il n'avoit déjà plus de mouvement ni de connoissance; et ainsi on leur fit croire qu'il étoit passé, comme en effet il passa avant la nuit. Il parla néanmoins, et déclara ce qu'on lui avoit dit d'Orléans en le frappant. J'ai su tout ceci de M. de Bois-Landry, conseiller, fils de M. d'Aligre, à qui le neveu de madame Le Gras l'a dit.

Doujat, qui avoit pris à gauche avec son guide, eut beaucoup de peine quand il fallut passer les chaînes, les bourgeois qui les gardoient étant ivres et comme forcenés pour assommer tous ceux qui se présentoient à eux sans reconnoître. Mais son conducteur étant connu de quelques-uns, en passa plusieurs avec peine, et non sans qu'ils reçussent tous deux des coups de crosse de mousquet. Comme ils contestoient à une de ces chaînes, le duc de Beaufort s'y rencontra, qui alloit à l'Hôtel-de-Ville pour en retirer quelques-uns de ses amis particuliers, et entre autres Courtin, maître des requêtes, chef du conseil du prince de Conti. Le duc de Beaufort reconnut Doujat, nonobstant l'état où il étoit, et s'offrit à lui. Doujat le pria de lui donner quelqu'un des siens pour le remener chez lui. Il lui donna un de ses valets de chambre et un gentilhomme du duc d'Orléans, qui trouvèrent encore mille difficultés aux chaînes; et là le guide qui avoit conduit Doujat s'écarta ou se perdit : enfin ayant trouvé une ruelle extrêmement étroite qui alloit jusqu'auprès du pont Notre-Dame, ils l'enfilèrent, et ne laissèrent pas de rencontrer des ivrognes et des séditieux qui les maltraitèrent. Mais enfin ils en échappèrent; et quand ils furent sur le pont Notre-Dame, ils allèrent avec assez de facilité jusques auprès de Saint-Denis-de-la-Chartre (1), où un marchand drapier, nommé Lempereur, ayant reconnu Doujat, s'approcha de lui et lui dit qu'il le reconnoissoit bien, nonobstant le déguisement étrange où il le voyoit; et qu'il le prioit de ne pas passer outre, parce qu'il y avoit encore du danger, et qu'étant fort las il auroit de la peine à regagner son logis, qui étoit encore fort éloigné. Doujat, quoiqu'il ne le connût point, ne laissa pas d'accepter l'offre qu'il lui faisoit si cordialement, et s'arrêta chez lui où il le fit coucher, saigner, et prendre un bouillon; puis le marchand alla chez Doujat avertir sa femme qu'elle ne fût point en peine de lui. Il ne retourna à son logis que le lendemain matin, tout moulu de coups, dont il garda le lit pendant plusieurs jours.

Quelques jours après, le duc d'Orléans trou-

(1) Eglise qui étoit située dans la Cité, à gauche en entrant par le pont Notre-Dame.

vant Doujat au Palais, lui dit qu'il le trouvoit tout changé et qu'il paroissoit en colère. Il lui répondit qu'il étoit trop peu de chose pour se mettre en colère, et qu'il étoit toujours son très-humble serviteur. « Mais, dit M. d'Orléans, croyez-vous que j'aie fait faire ce qui s'est passé en l'Hôtel-de-Ville? — Monsieur, repartit Doujat, je n'ai garde de croire qu'un grand prince comme vous soit capable d'une action si noire et si indigne de Votre Altesse Royale; mais au moins a-t-elle laissé plus de cinq heures un très-grand nombre de ses serviteurs dans le plus extrême danger où ils puissent jamais être, et plusieurs même n'en ont pas été quittes pour le danger, mais ils y sont demeurés. » Sur quoi M. d'Orléans, sans lui rien répondre, le quitta et lui tourna le dos.

Le président Charton, un marchand linger qui avoit quitté sa boutique, nommé Le Gois, et trois ou quatre autres, cherchant à se sauver, se rencontrèrent dans un petit corridor pris dans l'épaisseur d'un mur et qui conduisoit à un aisement; de sorte que cet endroit leur semblant assez caché, ils s'y arrêtèrent, ayant bien fermé la porte. Ce lieu étoit fort étroit, de sorte qu'ils y étoient extrêmement pressés, et comme il étoit aussi très-obscur, ils ne se reconnurent point l'un l'autre. Le Gois, qui est un gros homme et fort remuant, pressoit le président Charton qui se rencontra auprès de lui, et qui lui dit qu'il l'incommodoit extrêmement; l'autre répondit que l'on l'incommodoit autant qu'il incommodoit les autres, et qu'ils n'étoient pas là pour chercher leurs aises. Le président Charton, qui crut que ces gens-là le connoissoient, quoiqu'il n'eût ni robe longue ni sotane, car il les avoit quittées dès le commencement de l'émotion, gronda de cette réponse; et l'autre, qui est rude et impérieux, gronda encore plus fort que lui; si bien qu'il fut contraint de lui dire: « Savez-vous bien que vous parlez au président Charton? » Alors ils lui firent de grandes excuses, et se réconcilièrent tous pour ne songer plus qu'à leur conservation. Ils demeurèrent là plus de cinq heures, parce qu'ils entendoient toujours un horrible bruit de tous côtés; mais enfin il leur sembla qu'il diminuoit un peu, et ils jugèrent, par la longueur du temps qu'ils avoient passé en ce lieu incommode, qu'il falloit qu'il fût nuit close; tellement que Le Gois, plus hardi ou plus impatient que les autres, se résolut d'aller vers la cour pour apprendre en quel état étoient les choses. Il aperçut, d'une fenêtre où il s'étoit mis, un page qui tenoit un flambeau, et il lui demanda à qui il étoit. Il répondit qu'il étoit à M. de Beaufort, qu'il lui montra à quelques pas de lui. Sur cela Le Gois descend et va représenter au duc de Beaufort que le président Charton et plusieurs députés des mieux intentionnés pour le service des princes, après avoir été exposés à un cruel massacre, et n'en étant échappés que par une espèce de miracle, avoient été enfermés cinq ou six heures dans un lieu très-fâcheux et très-incommode où il les venoit de laisser, et qu'il le supplioit de leur donner moyen de se retirer en sûreté chez eux. Il les alla querir et les fit reconduire à leurs logis.

Le président Charton, dès qu'il vit qu'on commençoit à tirer aux fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, crut que c'étoit une partie faite pour se défaire des mazarins, et qu'ayant toujours été frondeur outré, et des plus passionnés pour les princes contre la cour, il ne couroit aucun risque. Dans cette pensée, il se voulut présenter pour apaiser les esprits; et comme il est grand parleur et étrangement impétueux, il cria mille fois qu'il étoit le président Charton, que l'on l'écoutât, que l'on vînt à lui, qu'il se donneroit pour otage, que les autres signeroient l'union et tout ce qu'on voudroit; mais il eut beau crier et tempêter, il ne fut point écouté, et il courut plusieurs fois risque de la vie. On lui déchira ses habits; sa calotte lui fut arrachée; il eut plusieurs coups, et entre autres un de la hampe d'une hallebarde à la cuisse, qui en fut toute meurtrie: ce qui lui fit reconnoître enfin, quoiqu'un peu tard, que le jeu se faisoit sans choix et sans distinction; de sorte qu'il se retira, comme j'ai dit, au lieu d'où le duc de Beaufort le vint degager. Étant retourné chez lui, il se mit au lit et se trouva mal plusieurs jours. Le lendemain vendredi 5, M. d'Orléans envoya deux fois un gentilhomme chez lui pour le prier de se trouver le samedi suivant au Palais pour délibérer de ce qui étoit à résoudre sur les affaires publiques. (Il envoya faire le même message à plusieurs autres présidens et conseillers; j'entends présidens des requêtes, car tous les présidens au mortier s'étoient retirés hors de Paris, et bon nombre de conseillers aussi; et M. le prince alla en personne chez plusieurs pour les obliger à s'y trouver.) Il ne voulut point parler à ce gentilhomme, mais sa femme reçut son message, et lui demanda si c'étoit que M. d'Orléans voulût absolument que son mari mourût; et que n'ayant pas été tué à l'Hôtel-de-Ville, il falloit qu'il allât au Palais pour se faire assassiner. Le gentilhomme repartit que Son Altesse Royale n'avoit point de part à ce qui s'étoit passé à l'Hôtel-de-Ville, et qu'il s'étonnoit qu'elle par-

lât de la sorte. Elle lui répliqua que si M. d'Orléans vouloit que son mari allât au Palais, il lui envoyât M. de Valois en otage ; et le gentilhomme lui ayant dit : « Ah ! Madame, vous envoyer M. de Valois !—Oui, Monsieur, lui dit-elle ; car si M. de Valois est fils de M. d'Orléans, M. le président Charton est mon mari. » Il fallut qu'il s'en retournât sans autre réponse. Le samedi donc il ne fut point au Palais, soit qu'il ne pût encore marcher, ou qu'il eût peur.

Cependant en l'assemblée qui se fit le même jour de samedi après midi en l'Hôtel-de-Ville, où l'on élut Broussel prevôt des marchands (1), le président Charton n'eut que quatre voix de moins que lui, et tant par le dépit de n'avoir pas eu cette charge que par le hasard qu'il avoit couru le jeudi, il parut depuis fort irrité contre les princes, et il parla hautement, le samedi 13, en l'assemblée du parlement où il se trouva, du tumulte du jeudi, non plus comme frondeur ni partisan des princes, mais comme irrité contre eux au dernier point. On remarqua cependant qu'en arrivant au Palais il étoit en manteau court, et qu'il ne prit sa sotane et sa robe avec son bonnet qu'en entrant dans sa chambre, qui est la première des requêtes ; et qu'au sortir il les laissa au même lieu, et s'en retourna chez lui en habit court, comme il étoit venu.

Miron, maître des comptes, colonel de son quartier, et des plus ardens frondeurs contre la cour (2), croyant aussi par sa présence calmer cette émotion, qu'il crut ne regarder que les mazarins, descendit pour parler au peuple et pour tâcher de l'apaiser. Son frère, qui étoit avec lui à l'Hôtel-de-Ville, assure qu'il en sortit pour aller faire armer sa colonelle, et l'amener là pour dégager tous les députés que l'on assiégeoit ; et que lui ayant été dit qu'il s'exposoit au danger de périr, il répondit qu'il aimoit mieux périr en tâchant de faire son devoir que de se sauver en y manquant (3). Mais il ne parut pas plus tôt qu'il fut attaqué à coups de baïonnettes et de poignards ; et quoiqu'il se nommât et qu'il leur répétât de toute sa force qu'il avoit toujours été dans leurs sentimens, ils n'eurent point d'égards à tout ce qu'il leur disoit et le tuèrent sur la place. Quand on le reporta chez lui, sa femme étoit à sa fenêtre, qui voyant un corps mort que l'on portoit, croyoit que ce fût celui de quelque mazarin qui eût été tué, et ne songeoit point que son mari pût être en aucun danger, étant aussi frondeur qu'elle savoit qu'il étoit. Mais quand elle apprit que c'étoit lui, elle sentit des transports de douleur et de colère qui continuèrent fort long-temps, et qui lui troublèrent même l'esprit en quelque sorte ; tellement qu'elle faisoit et disoit souvent des choses contre la raison. Le duc d'Orléans lui envoya faire compliment sur la mort de son mari ; mais elle dit mille injures à celui qui l'alla trouver pour cela, et dit contre M. d'Orléans tout ce que la rage peut inspirer à une personne outrée. On a cru dans cette famille que le premier coup lui avoit été donné par un savetier de son voisinage fort séditieux, et qu'il lui dit en le frappant : « Souviens-toi que tu as sauvé le lieutenant civil (4) ; » et ils travailloient à le découvrir pour le faire punir s'ils en pouvoient avoir quelque preuve, lorsque la populace seroit moins insolente et moins émue, et que la justice auroit recouvré son autorité.

Un officier de cuisine de M. le prince fut reconnu dans la mêlée et arrêté prisonnier avec un autre jeune garçon qui a été laquais, et qui disoit être de sa compagnie de gendarmes. On instruisit leur procès ; et Renard, conseiller en la grand'chambre, qui étoit des députés, lui soutint à la confrontation qu'il lui avoit vu donner deux coups à Miron, après qu'il eut été renversé par terre : ce que l'autre nia constamment. Laisné, aussi conseiller en la grand'-chambre, étoit commissaire avec Gilbert de Voisins pour entendre les témoins. Un matin, en sortant de son logis pour aller au Palais, il trouva écrit sur sa porte en grosses lettres : *Si*

(1) Broussel fut extrêmement blâmé d'avoir accepté cette charge, même par ses plus proches, qui ne le pouvoient défendre d'être porté à la faction et d'être intéressé, quoiqu'il eût toujours affecté de passer pour un Caton qui ne songeoit qu'à la liberté de sa patrie. (*Note de Conrart.*)

(2) Dès le temps du cardinal de Richelieu, il avoit été fort ennemi de son ministère ; et ce fut lui qui fit à sa mort ce rondeau si célèbre qui commence : « Il est passé, il a plié bagage. » (*Idem.*)

(3) Il avoit une entière confiance de n'être pas de ceux à qui l'on en vouloit, par les témoignages d'affection qu'il avoit toujours reçus des princes, et particulièrement ayant reçu le matin un billet de M. d'Orléans, qui est encore entre les mains de sa veuve, et qui portoit : « Nous avons bien besoin de tous nos bons amis dans l'assemblée d'après dîner. Vous êtes de ce nombre : ne manquez pas. » (*Note de Conrart.*)

(4) Quantité de menu peuple s'étant attroupé, avoit assiégé le lieutenant civil dans sa maison, pour l'obliger à rendre une sentence de décharge du loyer des maisons pour le terme de Pâques ; et Miron, qui étoit colonel de son quartier, avoit eu ordre de la ville d'aller avec sa compagnie en armes secourir le lieutenant civil, et d'empêcher qu'on ne pillât sa maison : ce qu'il avoit fait. (*Idem.*)

vous faites mourir les deux prisonniers, vous ne vivrez pas six heures après. Quand on disoit à M. le prince qu'il s'étoit trouvé un officier de sa cuisine tuant un des principaux députés, il disoit que c'étoit un coquin qui avoit été là par curiosité ou par envie de voler, et qu'il vouloit que l'on en fît justice. Leboult, conseiller aux enquêtes, fort affectionné aux intérêts des princes, étant allé au palais d'Orléans pour leur demander justice avec plusieurs bourgeois qui avoient été députés, ou qui s'intéressoient pour d'autres qui l'avoient été, reçut si peu de satisfaction de M. d'Orléans, et particulièrement de M. le prince, qu'il se trouva obligé de leur parler avec une grande liberté et une grande fermeté, jusqu'à leur dire que tout le monde croyoit que les princes avoient fait faire ce massacre; et M. le prince lui ayant dit que personne ne parleroit de cela qu'il ne le fît périr, Leboult répliqua qu'il ne disoit pas qu'il le crût, mais que c'étoit l'opinion de tout le monde: ce qu'il lui répéta plusieurs fois; et voyant qu'on ne leur vouloit faire aucune raison, il dit à ceux qui l'accompagnoient: « Allons-nous-en; car si nous avons quelque justice à espérer, ce n'est pas ici. » Dans ce même temps, une dame de fort grande qualité, dont on n'a pas voulu dire le nom, dit à M. le prince: « Monsieur, que pensez-vous avoir fait en ce qui s'est passé à l'Hôtel-de-Ville? vous vous êtes fait un extrême tort. » M. le prince lui dit: « Moi, Madame! je n'ai aucune part à cela. — Oh! Monsieur, reprit la dame, il n'y a personne qui n'en soit persuadé; et l'on croit même qu'il n'y a que vous qui en êtes l'auteur, et que M. d'Orléans n'en a point de part. »

Comme ceux du parti des princes virent que cette créance devenoit ainsi générale, ils donnèrent ordre que l'on publiât des monitoires dans les paroisses, le dimanche 14 juillet, pour révéler ce qu'on savoit des auteurs de cette sédition; mais comme cela ne fut fait que pour sauver les apparences, il n'y eut aussi que les niais qui s'y laissèrent attraper, et l'opinion n'en fut ni moins publique ni moins forte dans l'esprit de ceux qui l'avoient auparavant.

Ferrand, conseiller aux enquêtes, fils unique du conseiller en la grand'chambre, étoit aussi partisan déclaré des princes, et il s'imagina comme les autres qu'il n'avoit qu'à se montrer pour faire cesser tout ce bruit; mais il ne parut pas plus tôt qu'il fut tué aussi bien que Miron. Il y avoit huit ou dix ans qu'il étoit marié sans avoir eu d'enfans; mais il laissa sa femme enceinte.

Le Maire, greffier de l'Hôtel-de-Ville, honnête homme et fort aimé, crut qu'étant connu de la plupart de ceux qu'il croyoit auteurs de cette sédition, il pourroit contribuer en quelque chose à la faire cesser; joint qu'ayant sa femme malade dans l'Hôtel-de-Ville, et qui ne pouvoit plus souffrir la fumée dont elle étoit étouffée dans sa chambre, il voulut voir s'il pourroit donner quelque ordre ou à adoucir les mutins, ou à faire transporter sa femme; mais dès qu'il eut mis le pied sur le seuil de la porte il reçut plusieurs coups de baïonnettes, dont il fut très-long-temps à guérir. Il fut obligé de donner de l'argent à quelques-uns pour se garantir de la mort; et tant de ce qu'il déboursa pour cela que ce qu'il perdit dans le tumulte, on fait état qu'il lui coûta plus de mille francs, outre ses blessures, le danger où il fut de sa vie, et sa femme de la sienne, par la frayeur et l'incommodité qu'elle ressentit de tous ces désordres.

Le curé de Saint-Jean ayant été fort harcelé, et même blessé à la tête en voulant exhorter les attaquans à surseoir à leurs violences, tomba en syncope. Son vicaire, qui étoit à l'église, ayant su le péril où étoient son curé et tous les autres, prit sur l'autel le sacrement et le porta jusqu'au portail de l'Hôtel-de-Ville; mais comme il vit que l'on n'y portoit aucun respect, de peur de quelque accident funeste, il le reporta. Quelques-uns ont dit qu'il le rapporta encore une autre fois, mais avec aussi peu d'effet; et qu'il y avoit eu des soldats assez inconsidérés et assez impies pour coucher en joue le vicaire, sur lequel on croit qu'ils eussent tiré s'il ne se fût retiré.

Duhamel, curé de Saint-Médéric, homme fort zélé et extrêmement agissant, fit aussi tous ses efforts pour calmer cet orage: il exhorta et conjura tout le peuple; il s'offrit pour entremetteur; il proposa quelque suspension, et demanda cent fois à parler au duc de Beaufort: ce qui lui fut enfin accordé. Mais étant descendu dans la Grève, comme il fendoit la presse pour l'aller trouver, il rencontra des mutins qui le pressèrent, le harcelèrent d'une si étrange sorte, qu'il fut contraint d'abandonner sa robe que l'on lui tiroit par les manches, et de se couler le mieux qu'il put jusqu'à la boutique où étoit le duc de Beaufort, à qui il fit de grandes plaintes de ce qui se passoit, et lui dit qu'il devoit s'employer à tirer tant d'honnêtes gens qui étoient dans l'Hôtel-de-Ville du péril où ils se trouvoient. Il lui répondit qu'il étoit bien marri qu'il s'y fût rencontré et de le voir dans cet état, et qu'il falloit le remener chez lui. Il lui donna quel-

ques-uns des siens pour l'y accompagner; et dès qu'il y fut arrivé, il fut obligé de se faire saigner et de garder le lit le lendemain. Ce fut ensuite de cela que le duc de Beaufort alla à l'Hôtel-de-Ville, et qu'il en fit sortir quelques-uns de ses amis, entre autres Courtin, maître des requêtes et chef du conseil du prince de Conti (c'est celui qui étant de fort petite taille, mais fort bien fait, on appeloit ordinairement *le petit Courtin*), et les autres dont j'ai parlé.

Un marchand de la rue Saint-Denis, nommé Yon, qui avoit été échevin, et qui étoit extrêmement aimé de tous ceux qui le connoissoient comme un homme d'honneur et de probité, fut tué pour le prevôt des marchands, quoiqu'il ne lui ressemblât point. Le matin, il s'étoit confessé et avoit communié à sa paroisse, ayant un pressentiment qu'il pourroit arriver quelque désordre en cette assemblée. Sa femme voulut le dissuader d'y aller; mais il dit que puisqu'il avoit été nommé, son devoir et son honneur l'obligeoient de s'y trouver. Un autre marchand de fer de la place Maubert, nommé Fressand, fut aussi tué et laissa sept enfans tous petits.

Le président de Hodie rencontra des gens moins sanguinaires que ces autres-là; et comme il est fort petit, qu'il a peu de mine, et que ses cheveux sont très-courts, ils le prirent pour un prêtre et se contentèrent de lui prendre son chapeau et sa calotte, quelque prière qu'il leur fît de ne le laisser pas retourner la tête découverte, à son âge et l'heure qu'il étoit (il faisoit presque nuit); mais ils ne lui dirent jamais autre chose, sinon qu'il prît le chapeau de son laquais s'il vouloit.

Bitaut, conseiller aux enquêtes et grand frondeur, ayant trouvé moyen de sortir et d'échapper jusques à *la Pierre-au-Lait* (1), se trouva si las et si harassé de la chaleur et de la fatigue (car il est gras et malsain), qu'il fut contraint de s'asseoir sur une pierre pour reprendre un peu haleine: un marchand du voisinage l'ayant aperçu, courut à lui et le voulut tuer, disant que c'étoit sans doute un mazarin qui se vouloit sauver. En ce danger Bitaut reprit cœur, et lui dit qu'il n'étoit point mazarin, mais qu'au contraire il avoit pensé périr en s'efforçant de le chasser du royaume; qu'il avoit été commissaire du parlement et long-temps prisonnier pour cet effet. Enfin il se nomma et se fit connoître, et par ce moyen il réduisit le marchand, au lieu de le tuer, à le mener chez lui, où il lui fit prendre du vin et le fit reconduire avec une escorte.

(1) Ancien nom de la rue des Ecrivains. On appelle encore ainsi le carrefour auquel aboutit cette rue.

Un procureur au parlement, nommé Saussoy, avoit capitulé avec quatre personnes à vingt pistoles pour le remener chez lui; et comme ils se présentèrent à la première chaîne, il trouva que la compagnie de son quartier y étoit de garde, et que ses enfans, qui étoient en étrange peine de ce qu'il étoit devenu, s'y rencontrèrent aussi au même temps qu'il se présenta pour passer. Aussitôt qu'ils l'eurent aperçu, ils firent de grands cris de joie, et les gardes l'ayant reconnu aussi, non-seulement le laissèrent passer, mais lui aidèrent, sans vouloir pourtant que les quatre hommes qui l'accompagnoient passassent, quelques instances qu'ils en fissent, et lui-même aussi leur disant qu'il reconnoissoit qu'il leur étoit redevable de la vie; enfin, les voyant si opiniâtres à leur refuser le passage, il leur cria: « Je vous ai dit mon nom et ma demeure; quand vous m'y viendrez trouver, vous verrez que je suis homme de parole. » Et en effet, lorsqu'ils y furent il leur donna les vingt pistoles, et les remercia même beaucoup de l'assistance qu'il avoit reçue d'eux.

De Poix, ancien marchand, et l'un des administrateurs de l'Hôtel-Dieu, fort âgé et cassé, rencontra à l'endroit par où il sortit quantité de bateliers et d'autres gens de dessus les ports qui le reconnurent, et au lieu de lui mal faire [le portèrent presque entre leurs bras, et le passant par-dessus toutes les chaînes], le reconduisirent paisiblement en son logis, en disant que c'étoit un des pères des pauvres.

Muysson, bourgeois de la rue des Cinq-Diamans, ayant été avec Lallemand, conseiller aux requêtes, et Du Pilles, secrétaire du Roi, députés du même quartier que lui, jusques à la chaîne de la rue de la Tixeranderie, qui fermoit la Grève, entendit les soldats de la compagnie de Trottier qui grondoient en les voyant passer, et disant que c'étoient des mazarins et qu'il les falloit mettre par terre: ce qui lui fit juger qu'il pourroit arriver du désordre. Il passa néanmoins par un détour jusqu'à l'allée qui mène au Saint-Esprit, où il ouït encore des murmures et qu'on parloit de ce qu'il n'avoit point de paille à son chapeau, n'ayant pas encore ouï dire qu'il en fallût mettre. Ce fut une invention de Mademoiselle, qui s'avisa d'ordonner que tous ceux qui ne voudroient point passer pour mazarins porteroient de la paille à leur chapeau, comme avoient fait les soldats des princes pour se reconnoître le jour du combat de la porte Saint-Antoine; et dès-lors tout le monde généralement en porta, même les fem-

mes, les enfans, les gueux et jusques aux chevaux et aux ânes. Il jugea que c'étoit une marque de faction, et qu'il y auroit du péril à s'engager dans l'Hôtel-de-Ville; néanmoins il s'avança jusque près de la porte, observant toujours ce qui se passoit, et ne put se résoudre d'y entrer : mais étant retourné sur ses pas assez loin il reprit encore le chemin de la Grève, et monta jusque sur le pas de la porte de l'Hôtel-de-Ville; mais se sentant pressé par un instinct secret de ne pas passer outre, il ne put forcer cette résistance et s'en retourna chez lui. Lallemand et Du Pilles entrèrent. J'ai déjà dit comme le premier se sauva avec le prevôt des marchands; pour le second, ayant reconnu qu'il y avoit un mot entre quelques personnes qui sembloient destinées à faire agir les autres, il fit tant qu'il sut que ce mot étoit *Roger*. De sorte que partout où il rencontroit de ces gens-là, il prononçoit *Roger*, et on le laissoit passer; et ainsi il regagna adroitement son logis.

De Bourges, secrétaire du Roi, et homme résolu, trouva des soldats du régiment de Valois qui lui offrirent de le sauver moyennant cent écus qu'il leur promit et qu'il leur donna, moyennant quoi ils le ramenèrent chez lui. Le lendemain, le duc d'Orléans l'ayant envoyé querir, lui demanda s'il n'avoit pas été à l'Hôtel-de-Ville le jeudi, et comment il s'en étoit tiré. Il lui répondit que c'étoit par le moyen de ses gens. « De mes gens? dit M. d'Orléans; je ne pense pas qu'il y en eût, et ne veux pas qu'ils se mêlent de ces choses-là. — Monsieur, dit de Bourges, ce sont pourtant des soldats du régiment de Valois qui m'ont empêché d'être tué comme mes concitoyens l'ont été, et à qui j'ai donné cent écus. » Il lui dit encore d'autres choses fort hardies; à quoi M. d'Orléans n'eut rien à répondre. Et quoiqu'il fût grand frondeur auparavant, depuis cela il témoignoit hautement partout qu'il étoit très-mal satisfait des princes.

Fournier, président de l'élection de Paris, et qui a été échevin, voulut demeurer plus constant ou plus opiniâtre dans la passion qu'il avoit toujours pour la Fronde et pour les princes, et il la préféra à sa propre conservation; car étant du nombre des députés et fort connu dans l'Hôtel-de-Ville et dans la Grève à cause de l'échevinage, il s'imagina qu'à sa parole et aux choses qu'il diroit, personne n'auroit l'assurance de lui toucher. Néanmoins il fut moins épargné que beaucoup d'autres, et on lui donna tant de coups de crosse de mousquet sur la tête et par tout le corps qu'il en demeura longtemps au lit sans se pouvoir remuer. Et comme on lui représentoit le tort qu'avoient les princes d'avoir fait faire ou du moins d'avoir permis ce carnage où tout Paris étoit engagé, et où il y avoit beaucoup plus de personnes attachées à eux qu'à la cour, il répondoit que nonobstant le danger qu'il avoit couru et le mal qu'il enduroit, il trouvoit que messieurs les princes ne pouvoient faire autre chose que ce qu'ils avoient fait, pour faire cesser les longueurs du parlement et des bourgeois à se déclarer pour eux, afin de chasser le Mazarin, qui étoit un mal plus grand que tous les autres qu'on pouvoit souffrir. Beaucoup d'autres gens tenoient aussi le même langage et excusoient une action qui faisoit horreur à tout le monde et à eux-mêmes quand ils considéroient qu'elle étoit contre la cour, pour qui ils avoient une haine irréconciliable, jusque là qu'un prêtre de l'église de Saint-Jean-en-Grève, dont le curé étoit enveloppé dans le danger et y pensa périr, comme j'ai déjà dit, eut bien l'effronterie et l'inhumanité de dire au milieu du marché du cimetière Saint-Jean, à mademoiselle de Scudéry, de qui je l'ai appris, que c'étoit dommage que tous les mazarins qui étoient dans l'Hôtel-de-Ville n'y avoient été brûlés.

Plusieurs des parens et des amis de ceux qui se trouvoient exposés dans ce péril, voulurent aussi faire armer les bourgeois de leur quartier pour les aller secourir; mais la plupart refusèrent de prendre les armes, et ceux qui les prirent ne purent passer aux chaînes, ceux qui les gardoient disant que c'étoient des mazarins et qu'il les falloit laisser périr : même lorsque l'on sut que la plupart s'étoient sauvés, et que les autres s'étoient défendus autant qu'ils avoient pu, en sorte que l'Hôtel-de-Ville n'avoit point été forcé, on pressa tant M. d'Orléans d'y envoyer, pour faire paroître au moins qu'il n'avoit aucune part à cette malheureuse action, qu'il consentit enfin que quelques-uns de ses gardes y allassent; mais on leur refusa le passage sur le pont Notre-Dame, disant qu'il falloit laisser exterminer tous ces mazarins-là. Mademoiselle même eut de la peine à aborder la Grève, quoiqu'elle n'y allât que fort tard; car quand on la prioit d'aller secourir tant de gens d'honneur que l'on massacroit, elle alloit et venoit avec inquiétude, comme Monsieur, son père, d'une chambre à l'autre, et elle entra quatre fois sans sujet dans celle de M. de Valois. Tellement qu'il étoit nuit quand elle arriva à l'Hôtel-de-Ville, et chacun s'en retiroit déjà par composition, l'exécution militaire étant cessée.

Quelques-uns ont cru que le dessein des prin-

ces n'étoit que d'intimider tous les bourgeois, en en faisant tuer quelques-uns et en faisant peur à tout le reste; d'autres, qu'ils avoient ordonné de faire main basse sur tout ce qui étoit dans l'Hôtel-de-ville, tant pour rendre la terreur plus grande que pour se défaire de ceux des députés qui ne leur étoient pas favorables. Et ceux qui étoient de cette opinion, disoient qu'ils avoient ouï dire à...... qu'il étoit fâché de ce qu'il perdroit là quelques-uns de ses amis; mais qu'il falloit que les bons souffrissent pour les mauvais, et qu'il lui en resteroit encore assez d'autres (je ne sais pas ceci d'original). Peu de gens doutèrent qu'ils n'y eussent très-grande part, excepté les factieux et les aveugles volontaires; et leurs plus ardens partisans jugèrent de là ce qu'ils devoient attendre de la liaison qu'ils avoient prise avec eux lorsqu'ils ne leur seroient plus nécessaires. Tous généralement avoient la bouche close quand on leur objectoit que si les princes ne s'étoient point mêlés de cette affaire, ils devoient au moins se mettre en devoir d'y remédier quand le mal fut commencé; et s'ils ne se soucioient pas des autres, qu'ils étoient toujours obligés de faire quelque diligence pour sauver leurs amis qui étoient en danger de leurs vies pour leurs intérêts, lesquels recevoient un préjudice notable de la perte de tant de gens qui s'étoient entièrement dévoués à leur service. Les gens éclairés jugèrent de là que lorsque le peuple se seroit désabusé et n'auroit plus devant les yeux ce voile obscur du Mazarin, qui ne leur laissoit rien voir autre chose, il auroit un grand dégoût des princes et se lasseroit bientôt de leur conduite et de souffrir mille incommodités, comme la cherté, la disette, les maladies causées par la proximité de leurs troupes, outre les taxes que l'on menaçoit tous les jours de faire, et aux rôles desquelles on avoit déjà travaillé plusieurs fois au palais d'Orléans; Montauron et Doublet, partisans anciens, y ayant été appelés pour cet effet, et Peny, trésorier de France à Limoges, ayant fait les enquêtes dans tous les quartiers du bien de chaque bourgeois, et particulièrement de ceux qu'il estimoit mazarins. C'étoit lui aussi qui faisoit toutes les fonctions de la charge de prevôt des marchands, depuis que Broussel en eut été revêtu, parce que, outre l'âge de Broussel, qui étoit de soixante-quinze ou soixante-seize ans, il étoit homme malsain et extrêmement lent, peu éclairé dans les affaires, n'ayant que quelque lecture des anciens auteurs, et une aversion si obstinée pour tout le gouvernement de l'Etat, que cela seul le rendit célèbre comme il le devint, et fut cause qu'on parla de lui, au lieu que sans cela on n'eût pas su s'il eût jamais été au monde, non plus que la plupart de ceux de son métier, dont il n'y a le plus souvent que les plaideurs qui connoissent le nom et la personne.

Mesmin, homme d'honneur, homme de lettres et homme d'affaires tout ensemble, porté de curiosité et de zèle pour le bien public, voyant l'importance de cette assemblée, crut y devoir aller donner son suffrage, quoiqu'il n'eût pas été député. Il se rendit donc à l'Hôtel-de-Ville, où il courut le même danger que les députés. S'étant retiré dans la salle où plusieurs furent fouillés et dépouillés, comme j'ai dit, par les trente hommes qui trouvèrent moyen d'y monter, il le fut comme les autres. Comme il est sage et modéré, il demeura dans une assiette d'esprit assez tranquille et ne s'étonna point de toutes les menaces qu'on lui fit de le tuer. Enfin il fit sa composition comme les autres avec quatre de ces satellites qui le remenèrent chez lui, moyennant cinquante écus qu'il leur donneroit. Quelque temps après, comme il s'alloit coucher, il vint un homme crier qu'il étoit l'un de ceux qui l'avoient sauvé, et même qu'il y avoit plus contribué que les autres, et que cependant ils ne lui avoient rien voulu donner des cinquante écus. Mesmin dit qu'il les avoit payés, qu'il ne le connoissoit pas, et que s'il avoit quelque chose à prétendre pour cela il allât chercher ses camarades. Le lendemain matin, deux autres allèrent aussi chez lui pour lui faire le même discours; mais le valet de chambre de Mesmin en ayant reconnu un qui avoit été laquais de La Vrillière, secrétaire d'Etat, il lui dit: « Et comment, Antoine! voilà un beau métier que vous faites, et encore chez des voisins de votre maître! » A peine eut-il prononcé son nom que, se voyant reconnu, il s'enfuit avec son camarade. Un peu après il en revint encore un autre; mais le valet de chambre ne le fit point parler à son maître, qui lui avoit ordonné, dès que le premier lui vint faire ce discours, de renvoyer tous les autres qui viendroient pour en faire de semblables. Je remarque ceci, quoique de nulle importance en soi, mais de très-grande pour la conséquence; car cette hardiesse de venir demander dans les maisons le prix d'un vol et d'un assassinat dont on s'étoit racheté, montre qu'il falloit bien que ces voleurs et ces assassins se sentissent appuyés de quelque autorité supérieure, parce que sans cela ils auroient eu peur qu'on ne les eût arrêtés.

Il y en eut quatre qui étant allés demander au curé de Saint-Paul l'argent qu'il leur avoit

promis, en le leur baillant il prit leurs noms, leurs métiers et leurs demeures par écrit; ils ne firent point de difficultés de les lui déclarer. Il se trouva que c'étoient des artisans que la nécessité et la mutinerie avoient fait aller à la Grève, et qui avoient cru bien faire de sauver quelqu'un pour avoir une pièce d'argent. On sut qu'il avoit retenu les noms de ces misérables, et on les lui fit demander pour en faire informer, afin qu'il parût que ce n'avoit été qu'une émotion populaire et que la canaille seule l'avoit causée; mais il ne les voulut point donner.

Martin, contrôleur, clerc d'office de la maison du Roi, et son frère, avoient été députés de leur quartier (c'est celui de la rue de la Chanverrerie, dans la rue Saint-Denis). Le contrôleur vouloit aller à l'assemblée, mais son frère y avoit de la répugnance. Ils y allèrent néanmoins; mais n'ayant point eu de billet comme tous les autres, par oubli de celui qui les portoit, ils ne purent entrer dans l'Hôtel-de-Ville, et s'en retournèrent; la fortune les ayant ainsi garantis d'un danger où plusieurs autres furent exposés.

Le président Aubry, premier conseiller de ville, fort goutteux, et âgé de soixante-dix-huit ans, attendit à sortir des derniers, et quoique la goutte et son grand âge l'obligent à se faire toujours porter dans une chaise, quand il n'auroit qu'un degré à monter, il revint ce jour-là de l'Hôtel-de-Ville chez lui à la Place-Royale, à pied, et avant que de partir il alloit et venoit, sans se souvenir qu'il eût la goutte.

Boucher, secrétaire du Roi, député du quartier de Saint-Honoré, voulant sortir de l'Hôtel-de-Ville et passer par-dessus la barricade qui étoit sur le degré, fut repoussé; mais comme on appela quelque autre pour le faire sortir, il le suivit et se sauva à la faveur de celui-là. Son fils fut long-temps à la chaîne qui défendoit l'entrée de la Grève, sans que les gardes le voulussent jamais laisser passer pour aller secourir son père, qui ne retourna chez lui qu'entre dix et onze heures du soir.

Salmon, secrétaire du Roi, député du quartier Saint-André, jeune, dispos et d'agréable prestance, passa par-dessus la barricade du degré, et, faisant fort l'empressé, demandoit où étoit M. de Beaufort, pour faire connoître par là qu'il n'étoit point mazarin. Il se rencontra qu'alors les plus méchans n'attaquoient pas; de sorte qu'il y en eut qui lui dirent qu'il ne fît point tant de bruit à demander M. de Beaufort, mais qu'il s'en retournât chez lui le plus promptement qu'il pourroit: ce qu'il fit, et non sans peine, et n'y arriva qu'à onze heures du soir.

Gilbert de Voisins, conseiller au parlement, député du même quartier, fut fort maltraité, harcelé, dépouillé; il arriva chez lui vers les dix heures du soir et n'échappa qu'à la faveur de sa mine, qui est petite et chétive. Nonobstant tout ce mauvais traitement, il disoit quelque temps après à un de ses amis, que si les princes n'eussent pris soin des affaires, Paris étoit perdu, et que le cardinal pour s'en venger avoit résolu de le ruiner.

Le Boulanger, auditeur des comptes, député du quartier de ...., rencontra malheureusement au sortir de l'Hôtel-de-Ville des soldats furieux, qui dès qu'ils le virent paroître comme il parloit à un de ses amis intimes qu'il avoit rencontré, et avec qui il se conseilloit de quelle sorte il se retireroit, fut attaqué par un qui lui dit: « Comment, tu n'es pas encore mort? » Et en même temps il le frappa de plusieurs coups de poignard et de baïonnette; de sorte que tout ce qu'on put faire fut de le faire porter chez un chirurgien, d'où il fut impossible de le transporter, et il y mourut quelques jours après de ses blessures.

Le Camus, procureur-général en la cour des aides, député du quartier de l'Echelle, du Temple ou des Enfans-Rouges.......... (1).

---

15 Juillet 1652 (2).

Le lundi 15 juillet 1652, Chabot, duc de Rohan, fut reçu duc et pair au parlement, nonbstant l'opposition de MM. de Châtillon, de Tresmes, de Liancourt, de La Mothe-Houdancourt, qui avoient des brevets et des lettres avant lui, et qui, les ayant présentés au parlement, n'en purent obtenir la vérification, à cause d'un arrêt qui ordonnoit qu'aucune ne seroit faite pendant que le cardinal Mazarin demeureroit en France. On s'étonna de ce que la cause qui avoit fait donner cet arrêt n'etant point cessée, et au contraire les princes et le parlement se déclarant de plus en plus pour l'éloignement du cardinal, on passât néanmoins par-dessus un arrêt qui avoit lieu pour tant d'autres personnes. Mais Rohan et ses amis jugeant la conjoncture favorable par l'absence de

(1) La suite manque; il y a une page blanche dans le manuscrit.

(2) Manuscrits de Conrart, tome 17, page 825.

tous les présidens au mortier, et par l'abattement du parlement qui n'osoit plus faire de résistance aux volontés des princes et du peuple, depuis ce qui leur étoit arrivé le 25 juin et ce qui s'étoit passé à l'Hôtel-de-Ville le 4 juillet, ils prirent le temps de faire passer son affaire, en laquelle le duc d'Orléans et M. le prince le protégèrent puissamment, et particulièrement le dernier. Il s'en étoit parlé déjà deux fois; mais elle n'avoit pu être conclue jusqu'à ce jour-là 15 juillet. Croissy, conseiller, qui a toujours été frondeur outré et dans les intérêts de M. le prince, ayant été fort désabusé depuis le 25 juin et le 4 juillet, opina fortement pour empêcher la vérification des lettres de Rohan, non pas quant à la condition ni à la personne, qu'il reconnut très-digne de cet honneur et de plus grands, mais à cause de l'arrêt qui seroit enfreint par ce moyen au préjudice de tant d'autres personnes de qualité à l'égard desquelles il avoit été observé. Il dit même que cela étoit étrange que les suffrages ne pussent être libres, et que l'on n'osât plus dire ses sentimens dans la compagnie. D'autres suivirent aussi son avis pour l'autorité de l'arrêt; mais M. le prince le prit d'un ton si haut que tout le monde fut contraint de céder.

Au sortir, M. le prince dit à Croissy d'un air de raillerie et de mépris, qu'il avoit été *tondu*. Croissy répondit: « Monsieur, il est vrai que je l'ai été; mais ce n'a pas été par justice, c'a été par cabale. — Cabale! dit M. le prince; au moins n'en ai-je pas d'autre que pour faire sortir de France le Mazarin. — Monsieur, repartit Croissy, je voudrois que personne n'eût point plus d'intelligence avec lui que moi. » Cette parole offensa fort M. le prince qui sentit bien que Croissy l'avoit dite pour le piquer, sur ce que tout le monde croyoit que M. le prince avoit fait son accommodement secret avec la cour il y avoit long-temps; de sorte que M. le prince laissa entendre qu'il s'en ressentiroit: ce que les amis de Croissy ayant appris, ils lui conseillèrent de dissimuler; et le marquis de Jarzé lui ayant proposé que s'il demeuroit brouillé avec M. le prince, après avoir été toujours ouvertement déclaré pour lui et contre la cour, qu'il s'étoit rendue irréconciliable, il estimoit que cela lui seroit préjudiciable, et que s'il vouloit il parleroit à M. le prince pour l'adoucir. Croissy le pria de lui donner du temps pour y penser; et en ayant parlé à ses amis, ils lui conseillèrent d'écrire une lettre à Jarzé, par laquelle il lui manderoit qu'il étoit marri de ce que M. le prince s'étoit fâché de ce qu'il avoit dit au parlement; qu'il n'avoit eu aucune intention de lui déplaire, et qu'il voudroit n'avoir pas dit les choses qu'il avoit trouvées mauvaises. Ayant écrit cette lettre, Jarzé la montra à M. le prince, lequel lui dit qu'il n'étoit plus fâché contre Croissy et qu'il vouloit bien qu'il l'amenât dîner chez lui: ce que fit Jarzé de suite; et lorsque Croissy lui voulut parler de ce qui s'étoit passé et lui en faire quelque excuse, M. le prince lui dit: « Ne parlons plus de tout cela; dînons. »

On jugea dès-lors que Rohan auroit force querelles à cause de cette vérification, aussi bien que pour ce qui s'étoit passé entre lui et Tronquedec chez la marquise de Sévigné (1);

(1) Un gentilhomme de Bretagne, nommé le marquis de Tronquedec, * parent de la dame de Rohan la fille, du côté d'Epinay, étoit attaché à Chabot, duc de Rohan, et lui avoit promis de faire un régiment pour lui dans le parti des princes: ce que non-seulement il n'exécuta point, mais il s'attacha à la cour et au cardinal mazarin. Le duc de Rohan depuis cela se plaignit de lui et ils ne se voyoient plus. Le mardi 18 juin, Tronquedec étant chez la veuve du marquis de Sévigné, le duc de Rohan y arriva. Tronquedec, qui étoit dans une chaise à bras au chevet du lit dans la ruelle, se leva à demi, ôta son chapeau et se rassit avant que le duc de Rohan eût un siége, et sans lui offrir sa place. Il n'en témoigna pourtant aucun ressentiment; mais en sortant il dit à la marquise de Sévigné, que si ce n'eût point été chez elle, il eût appris à Tronquedec à se mettre à son devoir. La marquise dit au duc de Rohan qu'elle étoit au désespoir que Tronquedec eût fait cette impertinence chez elle, et qu'elle le prieroit de n'y venir plus; de quoi le duc de Rohan la remercia et s'en alla. Le jeudi suivant, le duc de Rohan passant devant la porte de la marquise de Sévigné, y vit le carrosse du comte Du Lude, et demanda au cocher si son maître étoit là; il lui dit que non, mais que c'étoit M. de Tronquedec, à qui il avoit prêté son carrosse. Le duc de Rohan avoit avec lui plusieurs gentilshommes qu'il laissa en bas, et monta seul. La marquise de Sévigné le voyant fut fort interdite, et le le duc de Rohan après l'avoir saluée, dit à Tronquedec: « On m'a dit que vous vous vantiez de m'avoir morgué céans; je viens aujourd'hui pour vous apprendre à me rendre ce que vous me devez. » Tronquedec répondit: « Monsieur, je vous rendrai toujours plus que je ne vous dois. » A quoi le duc répliqua: « Vous ne sauriez, et je vous montrerai bien ce que vous me devez. » Sur cela la marquise de Sévigné qui se voyoit seule et qui jugeoit à quoi ces paroles les alloient engager, cria plusieurs fois à Tronquedec qu'il s'en allât et qu'il sortît de chez elle. « Madame, lui dit Rohan, voulez-vous tout de bon qu'il en sorte? — Oui, Monsieur, répliqua-t-elle. — Il est juste que vous soyez obéie, dit Rohan; » et en même temps il le poussa dehors. M. d'Orléans et M. le prince ayant su ce démêlé, demandèrent au duc de Rohan sa parole qu'il ne se battroit point. Il ne voulut point la donner, disant que si Tronquedec l'avoit mis en état de lui demander quelque chose, il la pourroit donner; mais

* M. de Monmerqué, adoptant l'orthographe de madame de Sévigné, écrit *Tonquedec*.

car Tronquedec, qui s'étoit échappé de Paris, avoit fait proposer à Rohan par Vassé de se battre, et il s'y étoit engagé dès qu'il pourroit se défaire de son garde; mais voyant qu'il n'en avoit point de nouvelles, il crut qu'il valoit mieux qu'il lui fît parler par Chavagnac, qui étoit toujours à Paris aussi bien que Rohan, et du parti des princes comme lui : si bien que Chavagnac lui parla et le pria dès qu'il se pourroit échapper de son garde il le lui fît savoir et qu'il ne s'adressât à personne qu'à lui. Au lieu de cela néanmoins Rohan écrivit à Vassé, sous prétexte de ce qu'il lui avoit parlé le premier; mais Vassé, qui avoit été si long-temps sans avoir de ses nouvelles, et qui savoit que Tronquedec se plaignoit de lui et qu'il lui avoit fait parler par Chavagnac, montra son billet à tout le monde. Chavagnac, qui est des plus francs du métier, et qui n'entend point de finesse quand il est question de mettre l'épée à la main, fit savoir à Rohan que Tronquedec n'étoit nullement satisfait de son procédé, et qu'il lui apprenoit que le duc de Brissac, le comte Du Lude et lui vouloient tirer raison de l'affront qu'il avoit fait à Tronquedec, afin qu'il prît ses mesures sur cela, qu'il se pourvût de deux amis, et qu'il les fît avertir quand il pourroit se délivrer de ses gardes. Mais la duchesse de Rohan étoit une autre garde bien plus difficile à éviter que celui que M. d'Orléans lui avoit donné, car elle faisoit veiller son mari en tous lieux de peur qu'il ne s'échappât, et les malicieux disoient qu'elle n'y avoit pas tant de peine qu'elle le vouloit faire croire.

---

17 Juillet 1652 (1).

Le Roi partit de Saint-Denis le mercredi 17 juillet 1652, pour aller coucher à Pontoise. Quoique Mancini, neveu du cardinal, fût à l'extrémité, on ne laissa pas de le transporter dans un brancard pour lui faire suivre la cour, de peur qu'en le laissant à Saint-Denis les troupes des princes qui auroient pu y aller, ne lui fissent quelque insulte. Le cardinal considéra aussi que quand on l'auroit laissé mourir à Saint-Denis, il n'y auroit point eu de sûreté de l'y enterrer; et que, soit des soldats des princes, soit de la populace de Paris, il y auroit pu aller des gens pour exercer sur son corps les effets de la haine que l'on portoit à son oncle. Il mourut à Pontoise, où on l'enterra, et le cardinal en reçut une douleur extrême. Aussi jugea-t-on dès-lors que c'étoit un mauvais présage pour sa fortune que cette mort : car Mancini étoit bien fait, il avoit de l'esprit et une humeur agréable; mais ce qui étoit de plus important, il avoit grande part aux bonnes grâces du Roi; et comme il étoit d'un âge se rapportant au sien (il avoit environ dix-huit ans), et qu'il savoit l'art de plaire et de se rendre agréable, il y avoit grande apparence qu'il pourroit devenir favori, et par là assurer la fortune de son oncle.

Les députés du parlement furent laissés à Saint-Denis, avec charge d'y attendre jusques au lendemain à midi les ordres du Roi. Dès l'après-dînée du mercredi, M. le prince fut à Saint-Denis avec environ trois cents cavaliers allemands qui passèrent par la rue Saint-Denis l'épée nue en une main et le pistolet de l'autre, et lui à leur tête en même équipage. Il convia les députés de revenir à Paris, et leur dit qu'il leur

qu'ayant à attendre quelque message de sa part, il ne le pouvoit. Si bien qu'on lui donna un exempt, et on chargea un autre de chercher Tronquedec et de lui commander de sortir de Paris. Mais depuis on résolut de le faire chercher pour le faire arrêter, et le maréchal de Schomberg fut averti de cette querelle, afin de donner ordre que Tronquedec ne sortît point de Paris qu'il ne se fût accommodé. On le chercha, mais il ne se trouva point. C'est ainsi que le conte le duc de Rohan; mais la marquise de Sévigné soutient qu'elle ne lui avoit point promis de ne recevoir plus Tronquedec chez elle, et que lorsqu'il sortit il n'étoit pas même fort piqué contre lui; mais qu'étant retourné à son logis, la duchesse sa femme lui dit que l'affront étoit trop grand pour le souffrir et qu'il en falloit tirer raison : ce qui le porta à retourner chez la marquise de Sévigné, où il parla à Tronquedec et le menaça comme s'il eût été son valet et comme si c'eût été dans son logis. Ce que voyant la marquise de La Trousse l'aînée, tante de la marquise de Sévigné, et Marigny, qui s'y rencontrèrent, ils contraignirent par prières Tronquedec à se retirer, pour éviter les mauvaises suites que cette action pouvoit avoir. Tout le monde, et principalement toutes les dames, blâmèrent fort le procédé du duc de Rohan à l'égard de la marquise de Sévigné, surtout la duchesse de Rohan lui ayant fait froid après la première rencontre qu'il eut avec Tronquedec, lorsqu'elle l'avoit été voir; et la marquise de Sévigné en ayant parlé à mademoiselle de Chabot, sœur du duc de Rohan, elle lui dit que si elle vouloit que madame de Rohan fût contente d'elle, il falloit qu'elle ne vît jamais Tronquedec : ce qui fut trouvé fort impérieux. On disoit aussi que la duchesse de Rohan se plaignoit encore que son mari ayant parlé à la marquise de l'incivilité dont Tronquedec venoit d'user chez elle à son endroit, elle lui avoit répondu : « Pour cela, il est vrai qu'il a été bien fier. » Ce qui se pouvoit expliquer plutôt à l'avantage qu'au désavantage de Tronquedec. La véritable cause du malentendu du duc de Rohan et de Tronquedec est qu'ils étoient tous deux amoureux de la marquise de Sévigné.

(1) Manuscrit de Conrart, tome 17, page 827.

avoit amené escorte ; mais ils lui dirent qu'ils étoient obligés d'attendre les ordres du Roi qu'ils devoient recevoir le lendemain ; de sorte que M. le prince revint à Paris sur le soir avec sa cavalerie. Le jeudi matin, le parlement étant assemblé reçut une lettre de ses députés, qui portoit qu'ils en avoient reçu une du Roi pour le suivre à Pontoise ; et comme l'arrêt du parlement du 13 ordonnoit qu'ils reviendroient dans le mardi 16 (ce qui étoit une tacite révocation de leur députation), et qu'ils n'étoient plus là que comme négociateurs des princes, ils demandoient, tant à eux qu'au parlement, ce qu'ils devoient faire. Ils eurent ordre de revenir, et l'après-dînée le duc d'Orléans et M. le prince furent avec cavalerie, infanterie et deux pièces de canon à Saint-Denis, et les ramenèrent.

Le vendredi 19 juillet, les députés assistèrent au parlement, où il y avoit près de cent cinquante présidens ou conseillers. Le président de Nesmond présida. Divers avis furent ouverts de déclarer M. d'Orléans régent du royame, le Roi prisonnier du cardinal Mazarin, etc. ; d'envoyer vers le Roi pour lui remontrer le péril où étoit l'Etat s'il n'éloignoit le cardinal. Le plus grand, ouvert par M. Broussel, fut de déclarer M. d'Orléans lieutenant-général de la couronne, comme il étoit sous la minorité du Roi ; de le prier qu'en cette qualité il ordonnât des choses, tant de la guerre que des finances, nécessaires pour chasser le cardinal, entre les mains duquel le Roi étoit détenu. Mais comme ceux qui eussent voulu porter les choses plutôt à l'accommodement qu'à la rupture virent qu'il passeroit infailliblement à cet avis, étant bien aises de gagner un jour pour pouvoir écrire à la cour, ils firent remettre la continuation des opinions au lendemain. L'avis demeura à Lallemand, conseiller aux requêtes, qui soutint avec chaleur que le Roi ayant déclaré sa majorité au parlement, et les registres en étant chargés, on ne pouvoit plus faire de régent. Plusieurs avoient été de même sentiment et l'avoient appuyé d'autorités et d'exemples. Comme M. d'Orléans vit qu'il en parloit avec tant d'action, il lui dit qu'il pouvoit dire son avis sans s'emporter, et que comme l'on étoit là en liberté pour dire son opinion, il falloit aussi que ce fût sans chaleur et sans passion.

Au sortir du Palais, M. le prince se trouva fort mal, et il eut un accès de fièvre si violent que son médecin crut que ce seroit une fièvre maligne, dont il en commençoit déjà a courir beaucoup. Néanmoins il se trouva mieux après avoir été saigné; et quoiqu'il fût encore assez incommodé, il ne laissa pas de se trouver au parlement le samedi 20 ; mais il fut encore saigné dès qu'il en fut revenu.

En cette assemblée l'on continua les opinions qui avoient été commencées la veille, et tous les avis se rapportèrent à deux principaux : celui que Le Musnier de Tartiats, conseiller de la grand'chambre, avoit ouvert le vendredi, et dont il changea le samedi, se rangeant à celui de Broussel ; de sorte que Doujat, aussi de la grand'chambre, demeura chef de l'avis, qui étoit que le parlement écrivît au Roi que messieurs les princes, persistant toujours dans la résolution de ne point députer vers Sa Majesté tant que le cardinal seroit en France, les députés avoient cru qu'il étoit plus important pour le service du Roi de revenir faire leur charge que de retourner à la cour inutilement ; et que si dans mardi l'on n'avoit nouvelles de l'éloignement du cardinal, on pourroit donner arrêt par lequel M. le duc d'Orléans et M. le prince seroient priés d'employer l'autorité du Roi et la leur par toutes voies, même par celle des armes, pour obliger le cardinal à sortir du royaume ; ce qui comprenoit presque les mêmes choses, mais en termes plus doux, que ce que Broussel avoit proposé, qui étoit d'écrire au Roi que l'on ne pouvoit plus députer vers lui jusqu'à ce que le cardinal Mazarin se fût retiré, et qu'aussitôt qu'il seroit sorti de France messieurs les princes mettroient les armes bas ; que cependant M. le duc d'Orléans seroit prié de vouloir prendre la régence du royaume, et M. le prince le commandement des armées sous lui, et de pourvoir aux choses nécessaires pour la guerre et pour les finances pendant que le cardinal seroit en France et que la personne du Roi seroit détenue entre ses mains. Il y eut soixante-six voix à l'avis de Doujat, et soixante-quatorze à celui de Broussel, auquel il passa ; et si tous les conseillers bien intentionnés, mais timides, et qui n'avoient pas osé aller au parlement quoiqu'ils fussent à Paris, se fussent trouvés au Palais, ou que huit de ceux qui le vendredi avoient été de l'avis de Le Musnier ne fussent pas revenus le samedi à celui de Broussel, il n'y a point de doute que l'avis de Doujat eût prévalu. Néanmoins il n'eût servi qu'a gagner quelques jours ; car le cardinal étant obstiné à ne s'en point aller, et les princes encore plus opiniâtres à se servir toujours de ce prétexte pour demeurer maîtres de Paris, eussent, par cabales ou par menaces, obligé toujours le parlement à faire enfin cette déclaration et à donner la lieutenance à M. d'Orléans : ce que M. le prince, au jugement de quelques-uns,

vouloit surtout, afin qu'il fût aussi odieux à la cour que lui et que l'on le poussât comme il avoit été poussé, et que par ce moyen il ne se pût raccommoder que conjointement avec lui. Mais d'autres crurent qu'il ne désiroit nullement que M. d'Orléans eût ce titre, de peur qu'ayant toute l'autorité il ne lui échappât par les suggestions de ses ennemis, qui ne manquoient pas de faire des cabales contre lui auprès de Son Altesse Royale, en abusant de sa facilité. Et ceux qui étoient de ce sentiment alléguoient que les conseillers les plus attachés à M. le prince n'avoient point été d'avis de donner le titre de lieutenant-général à M. d'Orléans; et Cumont demandant à un de ses confrères, qui étoit aussi bien que lui dans les intérêts de M. le prince, pourquoi il avoit été pour ce titre, l'autre lui dit qu'il avoit cru que M. le prince le souhaitoit ainsi; mais Cumont lui repartit: « N'avez-vous pas bien vu que je n'ai pas été de cet avis-là? » Cumont dit pourtant à une personne, de qui je l'ai appris, qu'il n'en avoit pas été, parce qu'il croyoit qu'on ne pouvoit en être en conscience. Le Boult, conseiller de la cinquième, fort contraire à la cour, fort attaché aux princes, mais aussi fort homme d'honneur et fort ferme, opina plus de deux heures aussi vigoureusement qu'il est possible, et soutint, par des raisons et des exemples qui ne recevoient point de contredit, que la régence ni la lieutenance-générale ne pouvoient être données à personne par le parlement seul. On remarqua que Broussel, qui apportoit toujours ses avis de son logis tout écrits, et souvent d'un jour à l'autre directement contraires, selon qu'on les lui avoit suggérés, tant la foiblesse de son grand âge ou la préoccupation contre la cour (d'autres disent une malice cachée et une crainte de la punition des choses qu'il avoit faites contre l'Etat, et dont il se sentoit irrémissiblement coupable), lui faisoient avoir peu de soin de son honneur, ce jour-là avoit composé son opinion de telle sorte qu'il donnoit à M. d'Orléans toute l'autorité et toutes les marques de la royauté, et ne laissoit que le nom du Roi vain et inutile à Sa Majesté: ce qui fit dire à Catinat (1), conseiller, qui étoit presque derrière lui, qu'il falloit avertir M. Broussel qu'il avoit oublié à mettre encore une chose dans son avis, qui étoit que M. d'Orléans auroit pouvoir de guérir des écrouelles. Mais ce qu'il y a de plus étrange, est que M. d'Orléans lui-même déclara nettement qu'il ne pouvoit accepter aucune autorité sans titre, et que dans son avis il proposa de lui donner celui de lieutenant-général; et en effet devant et après cette assemblée il disoit à tous ceux à qui il parloit qu'il lui falloit un titre, et qu'il ne pouvoit rien faire sans titre; qu'avec un titre il feroit toutes choses. Quelques-uns de ceux à qui il disoit cela lui répondirent qu'il ne lui falloit point d'autre titre que celui d'oncle du Roi et de fils de Henri-le-Grand, et que c'étoit en vertu de ce titre-là qu'il devoit travailler au rétablissement des affaires et à la restauration de l'Etat.

Cet avis de Broussel fut mitigé par les autres avis qui couroient, et il s'y porta lui-même, voyant que M. d'Orléans se contentoit du titre de lieutenant-général. Lorsque l'arrêt fut prononcé, on dit que M. le prince auroit le commandement des armées sous M. d'Orléans; mais dans l'arrêt qui fut imprimé, il y a qu'il sera général des armées sous l'autorité de M. d'Orléans.

Il faut encore remarquer que le maréchal d'Etampes, quoiqu'il soit entièrement à M. d'Orléans et de sa maison, ne fut point d'avis de lui donner la lieutenance-générale; de quoi M. d'Orléans étant piqué, et craignant de n'avoir pas ce titre parce qu'il voyoit les voix presque partagées, il lui fit dire de main en main par les ducs et pairs qu'il ne savoit pas pourquoi il ne lui vouloit pas faire l'honneur de lui donner sa voix; de sorte qu'il fallut qu'il revînt à l'avis de Broussel avec sept autres, du nombre desquels fut Le Musnier qui avoit ouvert l'autre avis la veille, parce qu'on l'avoit gagné par promesses et intimidé par menaces. L'abbé de Gaillac, maître des requêtes, fut aussi un de ces sept.

En ce temps-là M. d'Orléans, Mademoiselle, M. le prince, le duc de Beaufort et tous ceux de leur parti et de leur cour, alloient le soir se promener chez Renard, et là tenoient une espèce de conseil. Il s'y trouvoit aussi des conseillers au parlement qui avoient été frondeurs outrés, et qui avoient au commencement porté si haut l'autorité de leur compagnie, qu'il sembloit qu'ils fussent des sénateurs romains. Mais depuis le 25 juin et le 4 juillet, étant entièrement déchus de tout pouvoir et de tout crédit, M. le prince les avoit traités de petits garçons et presque de *faquins*, et néanmoins ils avoient encore la lâcheté de faire leur cour aux princes aussi assidûment que s'ils en eussent été parfaitement bien traités. De ce nombre étoient, outre Croissy, Camus-Pontcarré, etc. Ils ne laissoient pas aussi dans les assemblées du parlement d'opiner favorablement pour les princes, quoi-

(1) Père du maréchal.

qu'ils fussent enragés contre eux, tant pour le général de leur compagnie que pour leur particulier, parce qu'ils n'avoient point d'autre parti à prendre, ayant trop offensé la cour pour s'y raccommoder, et craignant le mauvais traitement que les princes leur pourroient faire, n'ayant aucune protection d'ailleurs. Le cardinal Mazarin appeloit ces assemblées qui se faisoient chez Renard, *le sabbat*.

Le lundi 22 au soir, M. le prince voulant donner quelque ordre à des officiers des troupes de M. d'Orléans, en vertu de sa qualité de général des armées, qui lui est donnée par l'arrêt du samedi, les envoya chercher; et comme ils ne se trouvèrent point, il fit fort grand bruit, et il eut quelque soupçon qu'ils ne lui vouloient pas obéir; de sorte qu'il s'opiniâtra à vouloir qu'on les fît venir. Enfin ceux qui eurent charge de les chercher firent une perquisition si exacte, qu'ils trouvèrent qu'ils étoient allés mener deux cents hommes chez le cardinal de Retz pour le garder, et que tous les jours on lui en menoit autant des troupes de M. d'Orléans. Quand M. le prince sut cela il jura et tempêta d'une étrange sorte. Le duc de Beaufort qui étoit avec lui l'assura que cela s'étoit fait sans la participation de Son Altesse Royale; qu'il falloit casser ces officiers-là; mais qu'il lui conseilloit de le demander à M. d'Orléans sans s'échauffer. Chavigny fut aussi de même avis; et du même pas ils allèrent tous trois chez M. d'Orléans, auquel ils dirent ce qu'ils venoient d'apprendre. Ils le trouvèrent fort embarrassé et cherchant à s'échapper d'eux sans rien prononcer sur cette action. Mais comme on le pressa de casser des officiers qui abusoient ainsi du nom de Son Altesse Royale pour aller garder l'ennemi déclaré de M. le prince (Beaufort et Chavigny appuyoient d'autant plus qu'il est aussi le leur ouvertement déclaré), il fut contraint enfin de leur dire entre ses dents qu'il y falloit donner ordre, qu'il les casseroit, qu'ils ne s'en missent point en peine, et qu'ils lui en laissassent le soin.

Avant que les princes se fussent rendus maîtres dans Paris, ensuite de ce qui se passa en l'Hôtel-de-Ville le 4 juillet, ils souhaitoient tous deux extrêmement que l'accommodement se fît, et ils eussent consenti à souffrir le retour du cardinal et son affermissement dans la cour, pourvu qu'il se fût seulement éloigné pour quelques jours. Un prédicateur de la duchesse d'Orléans, nommé Siron, homme pieux et plein de zèle pour la paix, voyant cette duchesse en inquiétude pour faire sortir son mari de cette affaire à quelque prix que ce fût, s'offrit d'aller trouver la Reine de sa part avec une lettre de créance, laquelle lui étant donnée et l'ayant rendue à Sa Majesté, il lui expliqua l'objet de sa mission, qui étoit que si elle vouloit éloigner de la cour M. le cardinal pour quelque peu de temps qu'il lui plairoit, Madame lui donnoit parole, en foi de princesse chrétienne, que Monsieur feroit tout ce qu'il lui plairoit, et que même il consentiroit au retour et à l'affermissement de M. le cardinal dans le ministère; mais qu'elle supplioit Sa Majesté de considérer combien l'honneur de Monsieur étoit engagé à ne s'accommoder point sans cela, après tant de protestations qu'il en avoit faites, et cet éloignement étant désiré généralement de tous les peuples de Paris et des provinces. La Reine lui répondit : « Et Monsieur et Madame ne considèrent-ils point l'honneur de mon fils et le mien qui me doivent être plus chers que le leur? Non, je ne souffrirai jamais qu'il s'éloigne. » Le prédicateur lui représenta durant l'espace d'une heure entière tous les malheurs que la guerre causoit et ceux qu'elle causeroit encore, et la toucha par toutes les considérations de piété, d'état et de son intérêt particulier qu'il lui fut possible, sans pouvoir rien gagner; de sorte que se voyant obligé de se retirer, il lui dit seulement qu'il avoit un avis particulier à lui donner, qui étoit qu'en entendant la messe dans sa chapelle il y avoit reconnu tant de scandale et d'indévotion, qu'il étoit obligé de lui dire qu'au lieu d'apaiser la colère du ciel par la célébration de ce mystère, de la sorte qu'on le célébroit il ne pouvoit que l'enflammer davantage et qu'attirer sur tout le royaume une malédiction dont on ne voyoit déjà que de trop funestes effets. Et après lui avoir représenté toutes les misères de la campagne et toutes les désolations que causoit la guerre, voyant que la Reine n'en étoit fléchie en aucune sorte il s'en revint à Paris.

On disoit qu'un chartreux, nommé le père Jacques, avoit été lui faire le même message, et que voyant qu'il ne pouvoit rien gagner, ni de la part de Madame ni de la sienne, il avoit dit à la Reine qu'il lui annonçoit, de la part de Dieu, qu'il falloit qu'elle éloignât le cardinal Mazarin pour éviter la ruine de la France; mais qu'elle ne s'émut pas plus de cela que du reste.

Les arrêts rendus le 24 sont imprimés, et la relation de ce qui se passa au parlement le .... aussi. On fut fort étonné du discours de Bignon, avocat général, qui y est exprimé. Il témoigna à ses amis d'en être fort mal satisfait, et leur protesta de n'avoir point voulu donner par écrit au greffier, qui le lui vint de-

mander, ce qu'il avoit dit, qu'il disoit être fort différent de ce que porte la relation. Il se défendoit d'avoir parlé en cette rencontre, sur ce qu'étant à l'audience, où il avoit pris ses conclusions en une affaire criminelle qui s'étoit plaidée, M. d'Orléans et M. le prince arrivèrent inopinément et sans que la cour en eût été avertie, ayant même attendu la fin de l'audience dans la quatrième chambre des enquêtes. Qu'ayant fait tous deux leurs remercîmens au parlement de les avoir priés de prendre la lieutenance générale et le commandement des armées, le président de Nesmond lui avoit dit qu'il prît ses conclusions. Sur quoi il s'excusa, disant qu'il n'avoit point été présent aux délibérations précédentes; mais qu'il avoit appris par ce que venoit de dire M. d'Orléans et M. le prince, et par l'arrêt imprimé, que le parlement les avoit priés de prendre, l'un la lieutenance générale, et l'autre le commandement des armées sous l'autorité du premier. Qu'à son avis on eût pu user du mot de *continuation*, puisque M. d'Orléans avoit déjà eu cette qualité pendant la minorité du Roi, et qu'à proprement parler on n'avoit fait que le convier d'en faire encore la fonction, à cause de l'*invasion* de l'autorité royale; disant qu'à la vérité ce mot lui étoit échappé, en quoi il reconnoissoit avoir passé un peu trop avant; mais qu'on avoit imprimé beaucoup de termes dont il n'avoit point usé; de quoi il témoignoit qu'il étoit fort mal satisfait. Néanmoins on reconnoissoit même par ce qu'il disoit que s'il n'avoit dit les mêmes choses, au moins avoit-il parlé au même sens de ce que la relation contient, et c'est de cela que l'on s'étonnoit, ayant toujours passé pour homme d'intégrité et sans intérêt: on disoit même que puisqu'il avoit été si longtemps sans aller au palais, il s'en devoit encore abstenir, ou qu'en tous cas, se trouvant surpris par l'arrivée imprévue des princes, il ne devoit point prendre de conclusions, mais s'excuser non seulement sur ce qu'il n'étoit point préparé, mais sur ce que les princes n'ayant fait qu'un remercîment, il n'y avoit point de conclusions à prendre. Quelques-uns jugèrent que puisqu'il s'étoit trouvé au Palais, et qu'il n'avoit pas pris ce biais pour esquiver, il falloit que les princes eussent pris quelques mesures avec lui auparavant, et qu'ils l'eussent ou gagné par leurs persuasions, ou intimidé par leurs menaces.

Pour le chancelier, après que le parlement eut répondu à M. d'Orléans qu'il pouvoit choisir pour son conseil qui il voudroit, et même convier M. le chancelier d'y prendre place, les princes le firent sonder pour savoir ses sentimens. Comme il avoit refusé de se trouver au parlement pour y présider, lorqu'il n'y avoit point de président et que les députés étoient encore à Saint-Denis, il n'accepta point aussi d'abord d'être de ce conseil de M. d'Orléans, en étant encore détourné par l'espérance dont la cour l'avoit flatté de lui redonner les sceaux : ce qui ayant alarmé le garde des sceaux, il s'en piqua, et en plein conseil dit au Roi et à la Reine qu'il étoit impossible d'empêcher la ruine de la France que par l'éloignement du cardinal Mazarin; ensuite de quoi, pour le regagner, on ne parla plus de lui ôter les sceaux pour les rendre au chancelier, lequel voyant qu'on l'avoit fourbé, ne fut plus si ferme à refuser d'être du conseil du duc d'Orléans. Les princes de leur côté jugeant qu'il leur seroit important qu'un officier de cette considération en fût chef, l'allèrent trouver en personne le samedi 27 juillet; et ayant fait retirer tout le monde, demeurèrent seuls avec lui, et lui dirent qu'ils venoient là pour savoir sa dernière résolution, et qu'il ne falloit plus qu'il différât à la prendre. Et sur ce qu'il vouloit encore gagner du temps, M. le prince lui dit avec son emportement ordinaire que c'étoit trop délibérer; qu'il leur dît franchement son intention, parce que s'il ne vouloit pas leur aider à faire les choses nécessaires, ils ne lui répondoient pas, M. d'Orléans et lui, des insultes de la populace, qui témoignoit de l'impatience de tant de remises et de longueurs dont on usoit pour travailler au rétablissement des affaires; qu'il savoit ce qui étoit arrivé à l'Hôtel-de-Ville, et que peut-être ne pourroient-ils pas être maîtres d'une émotion populaire quand on sauroit qu'il les auroit refusés: ce que M. le prince dit d'un ton qui marquoit bien qu'il falloit faire ce qu'il désiroit. Le chancelier intimidé demanda seulement deux heures pour répondre, ce qui lui fut accordé. Et voyant qu'il n'avoit rien à attendre du côté de la cour, que ses engagemens avec les princes étoient déjà fort grands, par le passage à Mantes de leurs troupes venues de Flandre sous la conduite du duc de Nemours; que le duc de Sully, gendre du chancelier et gouverneur de cette place, avoit favorisé du consentement et par l'avis de son beau-père, à ce qu'on disoit, et par ses fréquentes visites au palais d'Orléans et à l'hôtel de Condé, aussi bien que par plusieurs discours qu'il avoit tenus, par lesquels il s'étoit laissé entendre qu'il favorisoit ce parti-là; il alla incontinent après dîner assurer M. d'Orléans qu'il acceptoit d'être de son conseil : ce qui fut publié partout dès le jour même avec grandes réjouissances.

Quand le chancelier eut donné parole d'être du conseil de lieutenance générale, M. d'Orléans

dit à quelqu'un : « Enfin le bonhomme de chancelier a donné dans le panneau ; nous le tenons. »

Il y eut contestation pour la séance, le chancelier ayant déclaré qu'il ne pouvoit céder ni aux princes qui ne sont pas du sang, ni aux ducs et pairs. Ceux-ci le cédèrent sans beaucoup de résistance, mais les autres eurent plus de peine : ils s'y résolurent pourtant à la prière de M. d'Orléans et de M. le prince, à condition toutesfois que si M. de Longueville prenoit leur parti et se trouvoit dans leur conseil, il ne lui céderoit non plus qu'à eux. Quand on parla au chancelier d'avoir aussi les sceaux de la lieutenance générale, il s'en excusa en disant que les sceaux du Roi étoient entre les mains d'un autre et suivoient la personne de Sa Majesté. Mais M. d'Orléans lui dit que les sceaux dont il se serviroit seroient les sceaux du Roi, et qu'ainsi il ne falloit point qu'il en fît difficulté.

On donna au comte de Fiesque la commission de général de l'artillerie, et au marquis de La Frette la charge de lieutenant des chevau-légers, vacante par la mort du marquis de Saint-Mesgrin et de Mancini, neveu du cardinal Mazarin.

Il y eut aussi différend entre le duc de Nemours et le duc de Beaufort pour la séance; mais il fut convenu que l'un se mettroit d'un côté de la table et l'autre de l'autre, et que le duc de Nemours seroit du côté de M. le prince. Il y eut encore contestation entre le prince de Tarente, fils aîné du duc de la Trémouille, et le prince de Guémené, fils du duc de Montbazon, cadet de la maison de Rohan. Elle fut jugée à l'avantage du prince de . . . . ., qui eut la préséance.

Lundi, 29 juillet, les princes furent à la chambre des comptes et à la cour des aides, où ils dirent que le parlement les ayant priés de prendre la lieutenance générale et le commandement des armées pendant la détention du Roi par le cardinal Mazarin, ils étoient bien aises d'en donner part aux compagnies souveraines, et que quelques-uns de leurs corps assistassent au conseil qu'ils avoient résolu de former, pour délibérer de toutes les affaires au plus de voix. Et M. d'Orléans s'adressant ensuite au premier président de la chambre, le pria d'en vouloir être; de quoy il s'excusa, ou parce qu'il n'avoit pas envie d'y assister, ou, comme il est plus vraisemblable, parce qu'il ne vouloit pas céder le rang aux présidens au mortier, ni eux à lui, et qu'il vouloit éviter cette contestation ; de sorte qu'il pria les présidens Aubry et Larcher, qui sont les deux anciens, d'y prendre place, ce qu'ils acceptèrent, quoiqu'ils fussent crus favorables à la cour, à cause de quoi plusieurs avoient jugé qu'ils ne seroient pas choisis.

A la cour des aides, le premier président n'y étant pas, parce qu'il s'étoit retiré de Paris après l'aventure de l'Hôtel-de-Ville, et le président Dorieu, qui étoit le second, ayant dit qu'il étoit obligé de tenir la place du premier président, et qu'ainsi il ne pouvoit désemparer de sa compagnie, les présidens Dorieu (1) et Le Noir furent conviés, et acceptèrent d'y assister.

L'après-dînée du même jour il se fit une assemblée de notables bourgeois en l'Hôtel-de-Ville, pour aviser aux moyens de trouver un fonds pour faire des levées de soldats et pour rendre les passages des vivres libres. Il fut résolu de lever huit cent mille livres; et après plusieurs contestations sur les divers moyens que l'on proposa, on résolut enfin que chaque maison à porte cochère paieroit soixante-quinze livres, chaque porte carrée et grande boutique trente livres, et chaque petite porte quinze livres.

Le même jour, l'armée des princes, qui avoit toujours été campée entre les faubourgs Saint-Marceaux et Saint-Victor, alla camper proche de Juvisy, sur les plaintes continuelles que les bourgeois faisoient à M. le prince des horribles désordres que ses soldats faisoient à leurs maisons et à leurs moissons : ce qui l'avoit obligé, le vendredi 26, d'assembler tous ses chefs et de leur faire des reproches terribles, accompagnés de juremens et d'actions violentes, disant qu'il vouloit que le maréchal-de-camp de jour couchât toujours dans le camp; qu'on envoyât divers partis battre la campagne pour découvrir si les soldats s'écartoient pour piller; que de ceux qui y seroient surpris, s'ils étoient quatre, on en tuât trois; qu'on ramenât l'autre au camp pour y être pendu afin de servir d'exemple. Et sur ce que le comte de Tavannes lui représenta qu'il étoit impossible que la cavalerie subsistât sans fourrages, et que pour avoir du fourrage il falloit couper des blés, il répondit avec mille imprécations qu'ils en cherchassent, qu'ils fissent manger de la terre à leurs chevaux, qu'ils fissent le diable, mais qu'enfin il ne vouloit pas qu'ils arrachassent un épi de blé. Ensuite il fut parlé des recrues qu'il falloit faire, et en se séparant il recommanda encore aux chefs de faire cesser les désordres des soldats, afin qu'il n'en eût plus de plaintes : ce qui fut cause que l'on publia une défense fort rigoureuse dès le lende-

(1) Conrart a sans doute écrit ce nom à la place d'un autre, puisque Dorieu venait de s'excuser.

main à tous les soldats de s'écarter du camp ou de passer la rivière, et à tous bateliers d'en passer un seul dans leurs bateaux.

Le duc de Nemours, depuis le différend qu'il avoit eu avec le duc de Beaufort, son beau-frère, lorsqu'ils avoient tous deux le commandement, l'un des troupes qu'il avoit amenées de Flandre, et l'autre de celles qui étoient au duc d'Orléans, avoit toujours conservé une haine et un mépris étrange pour lui, et l'avoit attaqué plusieurs fois de paroles, pour l'obliger à se battre; de quoi le duc de Beaufort s'éloignoit toujours, tant parce qu'il aimoit beaucoup la duchesse de Nemours sa sœur, dont il étoit aussi fort aimé, et ainsi il ne vouloit pas lui donner ce déplaisir (car, bien que son mari ne vécût pas fort bien avec elle, et que ses galanteries avec la duchesse de Châtillon l'empêchassent de lui témoigner une ardente passion, elle ne laissoit pas d'en avoir une extraordinaire pour lui), que parce qu'il n'étoit pas en réputation d'aimer trop à se porter sur le pré. On a cru même qu'il ne s'y seroit pas résolu cette fois-ci, sans le décri où il étoit pour avoir esquivé de se battre contre le duc de Candale, le marquis de Jarzé, etc. Depuis quelque temps il faisoit paroître une telle passion contre le duc de Beaufort, qu'il étoit aisé de juger qu'elle ne pourroit cesser que par un combat. Néanmoins, comme il avoit été blessé à la main au combat du faubourg Saint-Antoine, et qu'il étoit encore incapable de tenir son épée, on crut qu'il ne se hâteroit pas tant de faire appeler le duc de Beaufort. M. le prince même lui disoit, toutes les fois qu'il en parloit, qu'il falloit qu'il se fortifiât avant que de penser à se battre, et que lorsqu'il seroit en état de le pouvoir faire, non seulement il ne l'en détourneroit pas, mais qu'il le vouloit servir. Cependant la violence de cette animosité l'aveugla de telle sorte, que, tout foible et tout incommodé qu'il étoit encore, il se découvrit au marquis de Villars qui s'étoit entièrement attaché à lui, et l'obligea d'aller appeler le duc de Beaufort : ce qu'il fit. Et parce qu'il ne pouvoit pas se battre à l'épée seule, il lui fit proposer que ce fût au pistolet et à pied. Le duc de Beaufort accepta ce parti, et il convint avec Villars du lieu et du jour, lequel étant venu (ce fut le 30 juillet) (1), chacun alla de son côté vers l'hôtel de Vendôme, afin que l'on ne se doutât de rien. Ils mirent pied à terre dans le marché aux chevaux, derrière le jardin de l'hôtel de Vendôme (2), et ils se battirent cinq contre cinq : le duc de Nemours, Villars et trois gentilshommes (3); le duc de Beaufort, le comte de Bury, fils du marquis de Rostaing, et trois gentilshommes (4). Le duc de Nemours avoit fait porter dans son carrosse deux pistolets chargés de cinq balles chacun. Il en donna un au duc de Beaufort et retint l'autre, qu'il tira d'abord avec précipitation. Il donna dans les cheveux du duc de Beaufort, lequel voyant qu'il avoit évité le coup, dit au duc de Nemonrs qu'il se devoit contenter, et qu'il lui donneroit la vie s'il la lui demandoit. Le duc de Nemours répondit qu'il ne la lui demanderoit jamais; et ayant mis l'épée à la main à l'instant qu'il eut tiré son pistolet, il se mit en devoir de porter un coup au duc de Beaufort, qui en eut la main un peu blessée, et à l'instant même il tira son pistolet, dont il donna droit dans l'estomac du duc de Nemours et lui perça le cœur au-dessous de la mamelle droite. Villars et Bury se blessèrent tous deux; et ayant vu tomber le duc de Nemours ils y accoururent et les six autres gentilshommes aussi. Dès que le combat commença, madame de Rambouillet, religieuse, qui se promenoit avec l'abbé de Saint-Spire dans le jardin de l'hôtel de Vendôme, sortirent par une porte de derrière et y coururent, mais ils ne purent arriver assez à temps pour les empêcher. Tous deux approchèrent du duc de Nemours pour l'exhorter à penser à Dieu, et l'abbé de Saint-Spire lui donna l'absolution; mais on croit qu'il n'entendoit déjà plus, car il serra étrangement la main de madame de Rambouillet, sans donner pourtant aucun signe d'entendre ce qu'elle lui disoit. On le mit dans un carrosse pour l'emporter et il y expira incontinent. Le duc de Beaufort vouloit qu'on le portât à l'hôtel de Vendôme : ce que les siens ne voulurent pas. Il y étoit aussi accouru des Augustins déchausses, dont l'église est fort proche de ce lieu-là; mais ils y vinrent trop tard, comme les autres. Comme le carrosse étoit proche de cette église, M. le prince, qui accouroit sur le bruit qu'il avoit eu de ce combat, apprit que M. de Nemours étoit mort; et ayant demandé où il étoit, on lui dit qu'il étoit dans ce carrosse qu'on lui montroit. Sur quoi il ordonna qu'on menât le corps chez lui : ce qui fut fait. Il en témoigna beaucoup d'affliction, et sur le champ il jura, se prit aux cheveux, et fit enfin toutes les ac-

(1) Conrart a laissé la date en blanc ; mais au commencement de cet alinéa on la lit dans une ligne biffée.

(2) Cet hôtel était élevé sur le terrain de la place de Vendôme.

(3) Le chevalier de La Chaise, Campan et le sieur d'Uzerches.

(4) De Ris, Brillet et d'Héricourt.

tions d'un homme transporté et outré de douleur, et depuis, témoignant qu'il n'en pouvoit ouïr parler sans lui faire de nouvelles plaies dans le cœur. L'abbé de Saint-Spire, songeant à l'angoisse que cette nouvelle devoit donner à la duchesse de Nemours (1), qui, étant très-pieuse et aimant chèrement son mari, devoit avoir des ressentimens inconcevables de sa perte et de la manière dont elle le perdoit, alla tout courant chercher l'évêque de Grasse (2), prélat savant et pieux, pour lui en adoucir l'amertume en la lui apprenant. Il y alla du même pas, et la trouva dans une inquiétude non pareille, parce qu'elle avoit déjà découvert, par les cris et les gémissemens de ses domestiques, que son mari s'étoit battu et qu'il avoit été fort blessé. Voyant donc entrer cet évêque, elle ne douta plus de son malheur et demeura quelque temps comme une statue; puis, comme se réveillant tout à coup, elle versa un torrent de larmes sur madame de Brienne et madame..........., qui étoient auprès d'elle, et s'écria : « Mon mari mort! et sans parler! et par mon frère! » M. le prince y arriva un peu après, et ayant ouï dire qu'il venoit, elle pria instamment qu'on ne le laissât point entrer, et dit qu'il étoit impossible qu'elle en pût supporter la vue, parce que c'étoit pour lui que son mari étoit péri. Il entra dans la chambre et parla à l'évêque de Grasse et à plusieurs autres, mais non pas à elle; on le visita comme s'il eût perdu un de ses plus proches, et il avouoit à tout le monde que rien ne l'avoit jamais tant touché que ce malheur.

La duchesse de Nemours se retira le lendemain aux Filles de Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine, où elle fut fort long-temps, et ne se laissoit voir qu'à l'évêque de Grasse, qui l'alloit visiter presque tous les jours, et à quelques autres personnes de piété dont l'entretien la pouvoit consoler. Elle avoit une telle passion pour son mari qu'elle faisoit avec joie tout ce qu'il désiroit d'elle; et par ce motif elle s'étoit obligée avec lui pour plus de quatre cent mille livres; de sorte que la maison étant fort obérée, elle aura grand'peine à retirer assez de son bien pour satisfaire seulement aux dettes auxquelles elle est obligée, et ne pourra demeurer qu'incommodée avec ses deux filles (3).

Les jours suivans, M. le prince donna ordre que l'on pourvût à la sûreté de la sépulture du duc de Nemours, et il en fit faire grande instance à l'archevêque de Paris, qui fit faire information de ce qui s'étoit passé à sa mort. L'abbé de Saint-Spire déposa qu'étant survenu à l'instant qu'il venoit de recevoir le coup, il l'avoit exhorté de demander pardon à Dieu, et que lui ayant vu faire quelque action qui marquoit qu'il l'avoit entendu et qu'il se repentoit, il lui avoit donné l'absolution. Sur quoi, et sur le témoignage de quelques autres personnes encore, le curé de Saint-Leu, grand vicaire de l'archevêque, permit de l'enterrer en terre sainte. Ce jugement étonna et scandalisa néanmoins tout le monde, parce que personne ne doutoit qu'il ne fût mort impénitent, n'ayant eu nulle connoissance depuis qu'il eut reçu le coup; et l'on jugeoit qu'il eût été mieux de le porter sans bruit à la sépulture de ses ancêtres, que de lui vouloir faire des obsèques magnifiques, comme M. le prince et l'archevêque de Reims, frère du défunt, le désiroient : car ensuite de la sentence de l'official (4), grand vicaire de l'archevêque, on déposa le corps en l'église de Saint-André, sa paroisse. On résolut de lui faire un service avec toute la pompe due à sa naissance, et l'évêque de Grasse fut extraordinairement pressé de faire l'oraison funèbre. Mais l'archevêque ayant su qu'on se plaignoit partout de la sentence de son grand vicaire, en prit connoissance, et, sur la remontrance de son promoteur, en expliquant cette sentence, en fit rendre une autre (5), qui portoit que la première n'avoit été donnée que pour permettre l'inhumation du corps, mais non pas pour faire des funérailles avec apparat, lesquelles il défendit de faire par cette seconde sentence. Cela fâcha M. le prince, qui prenoit au point d'honneur que l'on ne voulût pas qu'une chose qu'il désiroit et qu'il avoit entreprise se fît. Il alla lui-même chez l'archevêque; il y fit aller tous ses amis, entre autres Chavigny, qui, ayant été des premiers (car il se piquoit de grande dévotion et de jansénisme) à trouver étrange que l'archevêque eût permis la sépulture, ne laissa pas de solliciter après, pour plaire à M. le prince, qu'elle se fît avec pompe. La duchesse de Châtillon même fut voir l'archevêque pour le disposer à souffrir qu'elle se fît ainsi : car comme le bonhomme a toujours aimé beaucoup le sexe, on crut que cette vue le persuaderoit plutôt que tous les discours des autres. Pour achever de l'abattre, on lui faisoit peur de la colère de M. le prince, qui

(1) Elisabeth de Vendôme, sœur du duc de Beaufort.
(2) Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence.
(3) Assertion mal fondée, car de ses deux filles, l'aînée devint duchesse de Savoie, l'autre reine de Portugal.
(4) Du 3 août 1652.
(5) du 14 août 1652.

feroit ruiner ses maisons par ses troupes s'il lui résistoit opiniâtrement, comme il témoignoit de le vouloir faire.

Le duc de Beaufort fut quelque temps sans se laisser voir; on disoit qu'il s'étoit retiré dans les Chartreux, et même le bruit couroit parmi le peuple qu'il vouloit en prendre l'habit et quitter le monde; et par les choses qui se disoient, on jugeoit que si le duc de Nemours l'eût tué, sa personne ni sa maison n'eussent pas été en sûreté contre la fureur de la populace. On ne laissoit pas de plaindre fort le duc de Nemours, mais on le blâmoit encore plus qu'on ne le plaignoit, parce qu'il s'étoit précipité inconsidérément dans le malheur qui lui étoit arrivé. Le duc de Beaufort eut le bonheur d'être excusé, même par ceux qui ne l'aimoient pas. Quelques-uns trouvoient pourtant qu'encore qu'il n'eût rien fait contre les lois du combat, dans les termes rigoureux de l'honneur, il devoit néanmoins, par générosité et par un mouvement de tendresse envers sa sœur, qui en avoit toujours eu une si grande pour lui, tirer son pistolet en l'air, étant assuré que dans la foiblesse où étoit le duc de Nemours, il ne lui pouvoit faire de mal avec l'épée après qu'il eut tiré son pistolet inutilement. Mais la plupart crurent que, connoissant la haine et le mépris que son beau-frère avoit témoignés pour lui depuis quelque temps, il avoit été bien aise de se défaire de lui, puisqu'il le pouvoit faire si sûrement, et quand on le voyoit par la ville avec un grand équipage de deuil, cela sembloit ridicule aux gens d'honneur, qui disoient qu'il faisoit comme l'empereur Charles-Quint, qui prit le deuil pour la prison du Pape qu'il avoit fait arrêter par le général de son armée.

SECONDE PARTIE.

RELATION DE LA VISITE DE LA REINE CHRISTINE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Du lundi 11 mars 1658 (1).

M. l'abbé de Boisrobert ayant fait savoir le matin de ce jour, à monseigneur le chancelier, que la reine Christine de Suède vouloit faire l'honneur à la compagnie de se trouver à l'assemblée qui se devoit tenir l'après-dînée, M. le directeur (2) fit avertir ce qu'il put des académiciens pour s'y trouver. Sur les trois heures après midi, Sa Majesté arriva chez monseigneur le chancelier, qui la fut recevoir à son carrosse avec tous les académiciens en corps; et l'ayant conduite dans son antichambre au bout de la salle du conseil, où étoit une table longue, couverte du tapis de velours vert à franges d'or qui sert lorsque le conseil des finances se tient, la reine de Suède se mit dans une chaire à bras au bout de cette table du côté des fenêtres; monseigneur le chancelier à sa gauche, du côté de la cheminée, sur une chaise à dos et sans bras, laissant quelque espace vide entre Sa Majesté et lui; M. le directeur étant de l'autre côté de la table, vis-à-vis de monseigneur le chancelier, mais un peu plus bas et plus éloigné de la table, debout, et tous les académiciens aussi. Il lui fit un compliment qui ne contenoit qu'une excuse de ce que l'Académie se trouvant surprise de l'honneur que Sa Majesté lui faisoit sans en avoir eu avis que le matin, elle ne s'étoit pas préparée à lui témoigner sa joie et sa reconnoissance d'une si glorieuse faveur, selon le mérite de cette grâce et le devoir de la compagnie; que si elle en eût eu le temps, elle auroit sans doute donné cette commission à quelqu'un plus capable que lui de s'en mieux acquitter; mais que s'en trouvant chargé, par l'avantage que la fortune lui avoit fait rencontrer de présider la compagnie en une si heureuse rencontre, il étoit obligé de dire à Sa Majesté que l'Académie françoise n'avoit jamais reçu de plus grand honneur que celui qu'il lui plaisoit de lui faire. A quoi la Reine répondit qu'elle croyoit qu'on pardonneroit à la curiosité d'une fille qui avoit souhaité de se trouver en une compagnie de tant d'honnêtes gens, pour qui elle avoit toujours eu une estime et une affection particulières.

Ensuite on proposa si les académiciens seroient assis ou debout: ce qui sembla surprendre la Reine, qui s'attendoit qu'on ne seroit point assis. Mais monseigneur le chancelier ayant demandé avis à quelques-uns sur cette difficulté, on lui dit que le roi Henri III, lorsqu'il faisoit faire des assemblées de gens de lettres au bois de Vincennes, où il se trouvoit souvent, faisoit asseoir les assistans; qu'on en usoit toujours ainsi en pareilles rencontres; et que la Reine de Suède même, lorsqu'elle étoit à Rome, avoit été de l'académie des Humoristes, qui ne s'étoient point tenus debout. Si bien qu'il fut résolu que les académiciens seroient assis, comme ils le furent durant toute la séance, sur des chaises à dos; mais monseigneur le chancelier et eux tous toujours découverts. On fit excuse d'abord à Sa Majesté de ce que la compagnie n'étoit pas plus nombreuse, parce qu'on n'avoit pas eu le temps de faire avertir tous les académiciens de s'y trouver; que le secrétaire se trouvoit absent par son indisposition, et messieurs Gombauld et Chapelain aussi, avec plusieurs autres. Elle demanda qui étoit le secrétaire; on lui dit que c'étoit M. Conrart, duquel elle eut la bonté de parler obligeamment comme le connoissant de réputation, et de ces deux autres messieurs absens aussi, à qui elle donna de grandes louanges. Ensuite de cela, M. le directeur lui dit que si on avoit pu prévoir la visite de Sa Majesté, on auroit préparé quelque lecture pour la divertir agréablement; mais que, dans la surprise où se trouvoit la compagnie, on se serviroit de ce que l'occasion pourroit fournir; et que comme il avoit fait depuis peu un traité de la Douleur, qui doit entrer dans le troisième volume des caractères des passions, qu'il étoit prêt de donner au public, si Sa Majesté lui commandoit de lui en lire quelque chose, il croyoit que ce seroit un sujet assez propre pour lui faire connoître la douleur de la compagnie de ne se pouvoir pas mieux acquitter de ce qui étoit dû à une si grande reine, et de ce qu'elle devoit être sitôt privée

(1) Manuscrits de Conrart, tome 13, page 165.

(2) M. de La Chambre, père.

de sa vue par le prompt départ de Sa Majesté. Cette lecture étant achevée, à laquelle la Reine donna beaucoup d'attention, monseigneur le chancelier demanda si quelqu'un avoit des vers pour entretenir Sa Majesté. Sur quoi M. Cotin en ayant récité quelques-uns du poète Lucrèce qu'il avoit mis en françois, la Reine témoigna y prendre grand plaisir. M. l'abbé de Boisrobert récita aussi quelques madrigaux qu'il avoit faits depuis peu sur la maladie de madame d'Olonne, et M. l'abbé Tallemant un sonnet sur la mort d'une dame. Après cela M. de La Chambre demandant encore quelque chose, M. Pellisson lut une petite ode d'amour qu'il a faite à l'imitation de Catulle, et d'autres vers sur un saphir qu'il avoit perdu et qu'il retrouva depuis, qui plut aussi extrêmement à Sa Majesté, à laquelle on lut un cahier entier du Dictionnaire contenant l'explication du mot de *Jeu*, pour lui faire connoître quelque chose du travail présent de la compagnie; et cela étant achevé, la Reine se leva et fut reconduite à son carrosse par monseigneur le chancelier, suivi de tous les académiciens; et Sa Majesté partit le lendemain de Paris pour s'en retourner à Fontainebleau, où elle ne coucha que deux nuits, après lesquelles elle se mit en chemin pour retourner en Italie.

Le dessein de monseigneur le chancelier étoit que l'Académie s'assemblât dans la chambre de M. de Priezac, selon sa coutume; mais parce que le haut du degré pour y entrer est un peu obscur et malaisé, il jugea qu'il valoit mieux que cette séance se tînt en son appartement : ce qui fut plus convenable pour Sa Majesté et plus glorieux pour l'Académie.

Quand on commença à lire le cahier du Dictionnaire, monseigneur le chancelier dit à la reine de Suède qu'on alloit lire le mot de *Jeu*, lequel ne déplairoit pas à Sa Majesté, et que sans doute le mot de *Mélancolie* lui auroit été moins agréable. A quoi elle ne répondit rien.

Dans la suite de cette lecture, cette façon de parler s'étant rencontrée : *Ce sont des jeux de princes, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font*, la reine de Suède rougit et parut émue; mais voyant qu'on avoit les yeux sur elle, elle s'efforça de rire, mais d'une manière qui faisoit connoître que c'étoit plutôt un ris de dépit que de joie.

LE MARQUIS DE SÉVIGNÉ, SON DUEL, MADAME DE GONDRAN (1).

Le chevalier d'Albret (2), cadet de Miossens, étant amoureux de la femme de Galland, fils de l'avocat célèbre de ce nom, qu'on appeloit madame de Gondran, sut que le marquis de Sévigné de Bretagne, qui, selon le bruit commun, n'étoit pas mal avec elle, lui avoit tenu des discours à son désavantage, depuis lesquels elle lui avoit fait dire trois ou quatre fois qu'elle n'étoit pas chez elle lorsqu'il l'y étoit allé chercher. Pour s'en éclaircir, il pria Saucourt, qui est de ses amis, de savoir du marquis de Sévigné si ce qu'on lui avoit dit étoit vrai, parce qu'il ne lui avoit jamais donné sujet de lui rendre de mauvais offices. Sévigné dit à Saucourt qu'il n'avoit jamais parlé au désavantage du chevalier d'Albret; mais qu'il ne le lui disoit que pour rendre témoignage à la vérité et non pas pour se justifier, parce qu'il ne le faisoit jamais que l'épée à la main. Saucourt lia la partie avec lui pour vendredi après midi, 3 février 1651, et s'obligea de faire trouver le chevalier d'Albret derrière Picque-Puce (3). Il s'y rendit à l'heure qui avoit été dite, et Sévigné aussi, qui avoit fait porter des épées. Il dit d'abord au chevalier d'Albret qu'il n'avoit jamais parlé de ce qu'on lui avoit rapporté, et qu'il étoit son serviteur. En disant cela ils s'embrassèrent, et ensuite le chevalier dit qu'il ne falloit pas laisser de se battre : Sévigné répondit qu'il l'entendoit bien ainsi, et qu'il n'eût pas voulu ne se point battre. Aussitôt ils se mirent en présence, et Sévigné porta trois ou quatre bottes au chevalier, qui eut ses chausses percées, mais ne fut point blessé. Sévigné continuant à lui porter, se découvrit, et l'autre ayant pris son temps lui présenta l'épée pour parer, dans laquelle Sévigné s'enferra lui-même et reçut un coup au travers du corps, de biais, mais qui ne perçoit pas d'outre en outre. Le combat finit par là, car Sévigné tomba de ce coup, et ayant été ramené à Paris, les chirurgiens le jugèrent mort dès qu'ils eurent vu sa blessure. Il en reçut la nouvelle avec chagrin et ne se pouvoit résoudre à mourir à l'âge de vingt-sept ans. Il ne dura que jusques au lendemain matin : tous ses amis l'allèrent voir, et particulièrement Gondran, mari de la dame que l'on disoit être l'occasion de la querelle, car il le croyoit de ses meilleurs amis; et voyant qu'il étoit impossible

(1) Manuscrit de Conrart, tome 10, page 129.
(2) Frère du maréchal d'Albret; il fut aussi tué en duel.
(3) Picpus.

de le sauver, il s'en plaignoit plus que pas un autre, comme faisant une perte dont il ne se pouvoit consoler.

Sévigné avoit épousé (1) la fille unique du baron de Chantal et de la fille de Colanges (2), qui avoit été autrefois fermier des gabelles avec Jacquet, Figers et Bazin. Quoiqu'elle soit fort jolie et fort aimable, il ne vivoit pas bien avec elle et avoit toujours des galanteries à Paris. Elle, de son côté, qui est d'une humeur gaie et enjouée, se divertissoit autant qu'elle pouvoit; de sorte qu'il n'y avoit pas grande correspondance entre eux. Il l'avoit menée depuis peu en Basse-Bretagne où est son bien, et faisoit état de l'y laisser long-temps. Pour lui, il étoit revenu à Paris il y avoit fort peu, lorsque cette querelle lui fut faite par le chevalier d'Albret. On dit qu'il disoit quelquefois à sa femme qu'il croyoit qu'elle eût été très-agréable pour un autre; mais que, pour lui, elle ne lui pouvoit plaire. On disoit aussi qu'il y avoit cette différence entre son mari et elle, qu'il l'estimoit et ne l'aimoit point; au lieu qu'elle l'aimoit et ne l'estimoit point. En effet, elle lui témoignoit de l'affection; mais comme elle a l'esprit vif et délicat, elle ne l'estimoit pas beaucoup, et elle avoit cela de commun avec la plupart des honnêtes gens; car, bien qu'il eût quelque esprit et qu'il fût assez bien fait de sa personne, on ne s'accommodoit point de lui, et il passoit presque partout pour fâcheux; de sorte que peu de gens l'ont regretté, encore que quelques-uns l'aient plaint d'être mort en une si grande jeunesse. Il étoit étrangement frondeur, comme parent du coadjuteur; et durant la guerre de Paris ce fut lui qui commanda le régiment de Corinthe que le coadjuteur leva pour le parlement (3).

Cette madame de Gondran est fille de M. Bigot de La Honville, secrétaire du Roi et contrôleur-général des gabelles, et de la fille aînée du bonhomme Sarrau, aussi secrétaire du Roi, qui étoit de Guienne, et avoit fait sa fortune avec le maréchal de Biron. C'est une fort belle femme : dès qu'elle étoit fort jeune et portant encore la robe de couleur, on commença à parler de sa beauté; et comme sa mère étoit morte, elle demeuroit avec sa sœur aînée, mariée à Louvigny, secrétaire du Roi et homme d'affaires, fils de Louvigny, orfevre et valet de chambre du Roi. Quoique cette sœur aînée soit fort modeste, et n'eût point accoutumé de vivre dans le grand monde, depuis que cette cadette fut sous sa conduite tous les galans de la cour et de la ville s'introduisirent petit à petit chez elle; et quand ils eurent commencé à y aller, il fut impossible de les en bannir, d'autant plus que la demoiselle aimoit leur entretien et les attiroit plutôt que de les chasser. Ainsi l'on parloit par tout Paris de *Lolo :* on ne l'appeloit point autrement dans le monde, à cause du nom de *Charlotte* qu'elle porte. Cependant ce grand abord de gens de toutes conditions, cette réputation si générale de la beauté de cette fille, et la vanité et la hardiesse que l'on voyoit croître en elle de jour en jour, jointe à une grande naïveté et simplicité qui lui sont naturelles, faisoient craindre au père qu'il n'en arrivât quelque accident; si bien que Gondran, qui est fils de Galland, avocat célèbre, et qui a laissé quelque bien assez honnête pour sa condition, en étant devenu amoureux et l'ayant fait demander en mariage, il se résolut à la lui donner, quoique avec répugnance, à cause de l'humeur brutale de ce garçon, de ses débauches et de son oisiveté, n'ayant jamais voulu travailler au Palais, encore que la mémoire de son père et de son frère aîne, qui y avoient été tous deux en estime, lui eût pu donner grande facilité à y réussir, s'il eût voulu travailler comme il le pouvoit. Outre cela, cette famille, qui a toujours été arrogante et impérieuse, ne plaisoit pas aux autres familles, et il n'y en avoit jamais eu de considérables qui eussent voulu s'allier avec elle : ce qui faisoit que le père et les parens avoient peine à consentir à cette alliance. Mais la crainte du péril l'emporta sur toute autre considération; et pour se décharger d'une personne qui leur donnoit tant d'inquiétude, ils se résolurent de la sacrifier à leur repos; d'autant plus que les avantages que Gondran lui faisoit étoient grands pour le peu de bien qu'elle lui apportoit, car elle n'eut pas plus de huit mille écus en mariage. Ainsi le mariage ayant été rompu une fois sur les conditions, que l'on demandoit trop hautes du côté de la fille, se renoua et fut consommé. Pendant qu'elle étoit accordée, tous les galans étoient tous les jours chez sa sœur à lui en conter, se mettant à genoux devant elle, et faisant toutes les autres badineries que font les amoureux transis; et le pauvre serviteur étoit à un coin de la chambre avec quelqu'un des parens à s'entretenir, sans oser presque approcher d'elle ni lui rien dire. Il n'a jamais paru qu'elle eût ni estime ni affection pour lui. Outre sa brutalité naturelle et son humeur de goinfre,

(1) Le premier août 1644.
(2) Coulanges.

(3) Erreur : ce fut à Renaud, son oncle, que ce commandement fut donné.

qui fait qu'il s'enivre fort souvent, et même avec des galans de sa femme, il a quelquefois des saillies de jalousie qui lui font dire mille impertinences, jusque là qu'il en vient avec elle aux injures, et même aux coups, à ce que disent quelques-uns. Elle a si peu de conduite, qu'elle dit et fait souvent des choses qui donnent grand sujet de penser d'elle le mal qui n'y est pas; et plusieurs femmes plus habiles qu'elle, et aussi malicieuses qu'envieuses de sa beauté, lui ont joué beaucoup de fois des pièces sanglantes sur ses propres naïvetés. Il y a eu même des personnes d'esprit et de mérite, de ses parens, qui lui ont donné des avis qui lui pouvoient être fort salutaires; mais elle n'en a jamais profité. Elle souffre que toutes sortes de gens aillent chez elle; et quoique sa belle-mère, qui est une des plus acariâtres de toutes les vieilles prudes, ait pu faire pour l'en empêcher, elle n'y a pu donner ordre; et elle fait toujours si bien par son extrême complaisance, qu'elle n'est point mal avec elle et que sa porte est ouverte à tout le monde.

Un des plus extravagans qui la voie est l'abbé de Romilly, inconsidéré et débauché au dernier point, qui dit avec une effronterie inconcevable tout ce qui lui vient à la bouche quand il est ivre. Elle le souffre néanmoins assez volontiers, parce que dans les collations et les conversations où ils se trouvent ils se jettent tout à la tête l'un de l'autre, et disent et font mille autres folies qu'elle aime aussi bien que lui. Un jour ayant fait débauche chez elle avec son mari, comme ils furent tous deux bien ivres cet abbé voulut user de quelque liberté impertinente; et elle le repoussant, il lui dit: « Madame, vous faites bien la cruelle aujourd'hui! vous ne l'êtes pas toujours tant; et ce que j'ai obtenu de vous autrefois pouvoit bien me faire espérer que vous ne me repousseriez pas si rudement. Il est vrai qu'il m'en a coûté quelque point de Gênes et quelque jupe; mais je tiens mon argent bien employé, puisqu'il m'a valu ce que vous m'avez accordé. » Elle le traita d'ivrogne, de riant, et lui dit qu'il ne falloit pas prendre garde à lui en l'état où il étoit. Le mari ne lui dit autre chose, sinon: « Abbé, va, va-t-en chez toi; tu ne sais ce que tu dis, tu es ivre, et moi aussi. » On a dit depuis que cet abbé, à l'instigation de quelque femme qui n'aimoit pas madame de Gondran, s'étoit vanté qu'il lui diroit, en une compagnie où elle devoit aller, les mêmes choses qu'il lui avoit dites chez elle étant ivre; mais quelques-uns de ses amis à elle en ayant eu avis, s'y trouvèrent avec main-forte, tellement que l'abbé n'osa hasarder le coup; mais comme elle savoit qu'il ne manqueroit pas à débiter cette histoire partout, par extrav.......

(*Le manuscrit n'est pas terminé.*)

L'AVOCAT GALLAND ET SA FEMME (1).

Galland, secrétaire du conseil, qui fit sa fortune sous le ministère du cardinal de Richelieu, et qui fut en réputation d'être un des plus habiles, des plus heureux et des plus riches hommes d'affaires et de finances de son temps, étoit un pauvre garçon né à..... Ayant trouvé moyen d'amasser quelque petite somme d'argent, il l'employa à une charge de receveur des tailles de Crépy en Valois, et emprunta le surplus de ce qu'il en paya. Dans l'exercice de cette charge il acquit de quoi s'acquitter, et quelque chose de plus; et commençant à se trouver un peu accommodé pour sa condition, il épousa la fille d'un notaire nommé Le Camus, qui lui apporta en mariage....... Au bout de quelque temps s'étant embarqué dans quelques partis, il y trouva si bien son compte qu'il ne tarda pas longtemps à s'enrichir.

Bullion, surintendant des finances, et Cornuel, président des comptes, qui conduisoit tout le détail des affaires sous lui, vinrent à goûter Galland, sur lequel ils se déchargeoient de ce qu'il y avoit de plus pénible, parce que Bullion ne vouloit faire que le gros, et que Cornuel étant malsain et homme de plaisir, étoit bien aise d'avoir quelqu'un qui le soulageât. Ce fut donc par cette voie que Gallant fit une si grande fortune, ayant fait bâtir la belle maison de Petit-Bourg près d'Essone, qui est aujourd'hui à l'abbé de La Rivière, et possédant des biens immenses lorsqu'il mourut, tant en argent qu'en autres bons effets. Mais, au milieu de cette abondance et d'une fortune si riante, lui et sa femme avoient le déplaisir de n'avoir point d'enfans, quoiqu'ils en désirassent extrêmement pour leur laisser tous ces grands biens qu'ils avoient acquis. Il étoit encore assez jeune quand il mourut, et il laissa, selon le bruit commun, plusieurs millions, qui furent partagés entre sa femme, laquelle en emporta plus de moitié à cause de la communauté, et son frère, qui est encore secrétaire du conseil.

Sa femme demeura quelque temps veuve; mais ayant beaucoup de passion d'avoir des

(1) Manuscrits de Conrart, tome 10, page 213.

enfans, d'acquérir quelque qualité dans le monde, et de se mettre à couvert de la persécution qui s'étoit élevée contre les partisans et les gens d'affaires, et dont elle s'étoit déjà sentie en plusieurs rencontres, surtout durant le blocus de Paris en 1649, elle fit résolution de se remarier à quelque homme de son âge et des plus qualifiés de la robe : ce qu'ayant communiqué à ses plus particuliers amis, ils lui proposèrent divers partis; mais, entre tous, elle s'arrêta à Saint-Envestre, fils aîné du président Le Coigneux, reçu en survivance de l'office de président au mortier de son père, et pourvu de celui de président en la deuxième chambre des requêtes du Palais; car, outre cette dignité et l'éclat de la famille, il étoit à peu près de même âge qu'elle, seulement de quelques années plus jeune, et avoit la réputation d'homme d'esprit et de vigueur, comme il le fit paroître dans les assemblées du parlement pendant tous les mouvemens excités à cause du cardinal Mazarin. Mais il étoit aussi un peu capricieux, aussi bien que son père, et avoit l'humeur fière et impérieuse. Ce mariage ayant été proposé, fut conclu par l'entremise de la femme de Garnier, conseiller au grand conseil, laquelle étoit fille d'un apothicaire nommé de Vouges, célèbre à Paris pour la gelée excellente qui se faisoit chez lui pour les malades, et intime amie de cette riche veuve.

Elle lui fit (à son mari) des avantages considérables par son contrat de mariage, et qui montoient à plus de cent mille écus. Quand le mariage fut consommé, il trouva moyen de se mettre en possession de tout le bien de sa femme; et pour l'y faire consentir plus facilement, il lui témoignoit beaucoup d'affection et avoit grande complaisance pour elle; mais lorsqu'il eut tout en sa disposition il commença à ne se plus contraindre, et elle, qui croyoit qu'elle seroit toujours adorée après avoir fait pour lui tout ce qu'il avoit désiré, et qui avoit accoutumé de l'être de toutes les personnes avec qui elle vivoit ordinairement, ne pouvoit s'accoutumer aux indifférences et aux caprices de son mari. D'ailleurs elle découvrit qu'il avoit des amourettes : ce qui mêla de la jalousie parmi ses autres mécontentemens, et causa ensuite beaucoup de mauvais ménage; car, prenant du dégoût l'un de l'autre, ils ne songèrent plus qu'à se faire des niches et expliquoient toutes choses en mal. Quand il venoit des demoiselles de campagne de mauvaise mine qu'elle ne connoissoit point, pour solliciter son mari pour quelque procès, elle disoit que c'étoit des messagères d'amour qui lui apportoient des lettres ou des nouvelles de ses maîtresses. S'il en venoit de belles, elle disoit qu'il leur avoit donné assignation sous prétexte de sollicitation. Si elle voyoit des plaideurs mal vêtus, et dont on ne lui pouvoit dire les noms, elle ne manquoit pas à les soupçonner d'être aussi des porteurs de *poulets* ou des faiseurs d'ambassades; et elle engageoit le portier à lui dire précisément les noms de toutes les personnes qui venoient demander son mari, lequel voyant qu'elle l'avoit gagné de la sorte, le chassa, et mit à sa porte un suisse qui ne connoissoit personne, qui n'entendoit pas un mot de françois, et qui ne savoit pas même qui étoit la maîtresse de la maison. Elle, de son côté, sachant qu'il avoit de l'aversion pour une certaine fille qu'elle vouloit prendre pour femme de chambre, et qu'il l'avoit priée plusieurs fois de ne pas prendre, ne manqua pas à la faire venir. Quand il la vit, il lui dit, en se raillant d'elle, qu'il vouloit faire faire son portrait et le mettre sur sa cheminée, afin de l'avoir toujours devant les yeux et de s'accoutumer à la voir pour apprendre à la souffrir, parce qu'elle lui étoit insupportable; et il persécuta tant sa femme de renvoyer cette fille, qu'enfin elle fut contrainte de le faire.

Ce qui augmentoit encore le désordre étoit la femme de Galland, sœur de la présidente Le Coigneux (les deux frères avoient épousé les deux sœurs), laquelle étant d'une humeur aigre et fiere, et ayant toujours applaudi à toutes les passions de sa sœur dans l'espérance de sa succession, la portoit en cette rencontre à se faire séparer d'avec le président, afin qu'elle retirât son bien, et qu'en cas qu'elle vînt à mourir ils eussent eu trop de peine à se faire rendre par le mari, s'il en demeuroit en possession. Elles avoient aussi un frère nommé Le Camus comme elles, qui étoit le plus impertinent homme du monde et dont il n'y avoit personne qui ne tâchât d'éviter la conversation. Ce galant homme sachant que le président le méprisoit, comme recevant toujours de lui des rebuffades telles qu'il les méritoit, pour s'en venger aigrissoit de tout son pouvoir l'esprit de sa sœur; de sorte que les choses en vinrent à telle extrémité, que cette femme, emportée de colère et de jalousie, ne voulut plus qu'on lui apprêtât à manger à la cuisine, mais dans une petite chambre haute et proche du grenier. Elle se barricadoit dans sa chambre avec son frère, sa sœur et quelques femmes du quartier qui étoient aussi ses adoratrices, sans vouloir permettre que son mari y entrât. C'étoit de ces personnes qu'étoit composé son conseil, toutes ces femmes lui disant sans cesse qu'après ce

qu'elle avoit fait pour son mari il n'y avoit point de déférence ni de respect qu'elle n'en dût attendre, et qu'au lieu de cela il la payoit d'une lâche ingratitude et la traitoit comme une petite soubrette; qu'il falloit qu'elle le mît à la raison en se faisant séparer. Et si quelqu'un lui répondoit que cette séparation ne se pouvoit faire sans l'autorité du magistrat; que pour la faire faire il falloit avoir des preuves de mauvais traitemens effectifs, et qu'elle n'en pouvoit donner parce qu'il n'y en avoit point; mais que, quand il y en auroit, il ne se trouveroit personne qui voulût déposer, à cause de la qualité et de l'autorité de son mari, elles répondoient que cela étoit bon pour des femmes de basse condition, mais que pour des personnes comme elle, les mauvais traitemens dont elle se plaignoit, qu'il ne l'honoroit pas assez, qu'il ne lui donnoit point d'argent, qu'il éloignoit d'elle les personnes qui lui étoient les plus chères, suffisoient pour lui faire rendre son bien; et que quand elle l'auroit, il falloit qu'elle le quittât là. Le mari, voyant que le frère et la sœur étoient les principales causes de ce mauvais ménage, crut qu'il leur falloit empêcher de la voir; que par ce moyen elle changeroit d'humeur et que les autres femmes feroient moins d'impression sur son esprit; ou qu'en tout cas si elles continuoient à lui donner de mauvais conseils, il ne lui seroit pas malaisé de la...... (1) à son beau-frère d'y venir; et ayant témoigné qu'il ne vouloit plus que la sœur y vînt non plus, elle y fit au contraire porter son lit, comme en dépit de lui, et la haine devint plus âpre que jamais. Cela se rencontra justement au temps qu'une partie du parlement étoit à Pontoise (2); et comme le président Le Coigneux fut un de ceux qui s'y rendirent, durant son absence le frère et la sœur de la présidente étoient sans cesse auprès d'elle à l'animer contre son mari.

Il arriva un jour par rencontre qu'ayant reçu de ses lettres (car ils s'écrivirent plusieurs fois durant cette absence, et même avec beaucoup de civilité), comme son frère sortoit de chez elle il trouva un petit laquais qui apportoit un paquet du président à un de ses secrétaires qu'il avoit laissé à Paris pour faire ses affaires et auquel il s'adressoit. Le Camus ayant reconnu l'écriture, prit le paquet, disant qu'il le donneroit au secrétaire; le petit laquais insiste, et dit qu'il avoit ordre de ne le délivrer qu'à lui-même; mais l'autre l'ayant renvoyé, porta le paquet à la présidente, qui eut la curiosité de l'ouvrir et y trouva une lettre d'amour que son mari envoyoit au secrétaire pour la rendre à la personne qu'il connoissoit et qui n'y étoit pas nommée. Cela l'outra au dernier point; et depuis elle jeta dans le feu, toutes cachetées, toutes les lettres qui lui furent écrites par son mari, lequel ayant appris ce procédé, pria Bachaumont, son frère, conseiller au parlement, qui étoit demeuré à Paris, d'aller voir sa belle-sœur, de savoir d'elle le sujet de son mécontentement, et de lui offrir de sa part toute sorte de satisfaction si elle avoit quelque sujet de plainte. Elle ne le voulut point entendre, et sa colère l'irritoit de jour en jour. Enfin le mari étant revenu de Pontoise, parle à sa sœur, femme de Galland, à la femme de Garnier, à celle de Pelaud et à celle de Sanguin, qui étoient ses confidentes ordinaires et ses conseillères d'état. Elles lui donnèrent toutes le tort, dirent que sa femme avoit grand sujet de se plaindre de lui, et qu'il devroit mourir de honte de la traiter mal comme il faisoit. La femme de Garnier, entre autres, lui dit tout ce que la rage lui put inspirer, croyant en avoir plus de droit que les autres, parce qu'elle le connoissoit de plus long-temps et qu'elle avoit aidé à faire le mariage; elle lui dit donc qu'il étoit un lâche et un ingrat, qu'il ne méritoit pas d'avoir rencontré une femme vertueuse et riche comme étoit la sienne; qu'il avoit toujours été sans honneur, sans amitié et même sans humanité; que pendant que son père étoit en exil à la suite de M. d'Orléans, persécuté à outrance par le cardinal de Richelieu, il recevoit tout le revenu du bien de la maison que l'on avoit pu mettre à couvert, et qu'au lieu de le faire tenir à son père, qui en avoit très-grand besoin, il l'employoit ici à des meutes de chiens et autres équipages de chasse, et à se donner du plaisir de toutes façons; qu'il avoit maltraité même jusqu'à ses maîtresses, parce qu'ayant été autrefois amoureux de la présidente Tambonneau, un jour qu'il l'attendoit chez elle le soir, au retour de la promenade, s'étant caché derrière la porte, il aperçut le comte d'Aubijoux qui la ramenoit à sa porte dans son carrosse, et que l'ayant descendue, elle avoit crié tout haut: « Madame, je suis votre servante très-humble, » pour faire croire au Coigneux, qu'elle avoit reconnu en arrivant, qu'elle revenoit avec des femmes; quand elle fut entrée il lui dit cent

(1) Le reste de la ligne a été rogné. M. Monmerqué a suppléé à cette lacune en ajoutant: *d'en prévenir les effets, défendit.*

(2) En 1652.

injures, et lui donna même un soufflet. Qu'à cette heure qu'il étoit marié, il n'étoit pas plus raisonnable; qu'il méprisoit sa femme; qu'il la privoit de la vue de ses proches, et particulièrement de celle de son frère, qu'elle aimoit plus que personne; qu'il ne lui donnoit point d'argent pour ses nécessités suivant sa condition; qu'il faisoit des galanteries; qu'on en avoit des preuves par ses propres lettres; que sa femme vouloit mettre une fin à tout cela. La femme de Pelaud l'étant allé voir à son retour, après beaucoup de complimens qu'elle lui fit, tomba sur l'histoire de la présidente de Pommereuil, et lui dit qu'ayant eu sujet de se plaindre de son mari et de vouloir être séparée, quoiqu'il y eût très-long-temps qu'ils fussent mariés, et qu'ils eussent des enfans, elle n'avoit point voulu quitter son logis, d'où le mari avoit enfin été contraint de sortir avec son fils du premier lit; et que comme il avoit voulu faire transporter les meubles par les archers, sa femme étoit survenue avec d'autres gens armés, et elle-même ayant une hallebarde à la main, et qu'elle les avoit mis en fuite; qu'il lui faudroit une pareille femme à celle-là pour le mettre à la raison.

.... (1) à qui Le Camus, frère de la présidente Le Coigneux, devoit vingt-deux mille livres dont il ne pouvoit tirer paiement, le fit guetter un jour qu'on savoit qu'il devoit revenir d'une maison qu'il a à ......, par vingt ou trente soldats des gardes qui étoient au Roule, conduits par un sergent qui le connoissoit. Il étoit à cheval, lui troisième; un des soldats s'approche de lui comme pour lui demander l'aumône, et saisit la bride de son cheval, pendant que les autres le lèvent par un pied et le jettent de l'autre côté. Il mit la main au pistolet; mais les autres avoient leurs épées nues et étoient en trop grand nombre pour leur résister; si bien qu'il fut obligé de remettre son pistolet dans le fourreau et de suivre les soldats qui le menèrent au fort l'Evêque. Il en donna incontinent avis à ses sœurs qui commencèrent à pester contre le président Le Coigneux, disant que c'étoit lui qui avoit fait faire cette pièce à leur frère pour leur faire déplaisir, et qu'il s'en falloit venger. Cependant, de douleur ou de dépit, la présidente tombe en foiblesse, on court, on crie *au secours!* dans tout son appartement. Le président entendant du bruit et en sachant le sujet, n'osa monter en haut, de peur de trouver les portes barricadées à l'ordinaire et de trouver ces femmes encore plus en fureur contre lui que jamais. Il envoya prier la femme de Garnier, qui y étoit, de descendre : ce qu'ayant fait, il lui dit que si sa femme le vouloit prier d'aller délivrer son frère, il s'y en iroit du même pas et le ramèneroit sans qu'il lui en coûtât un sou; mais qu'à moins que de l'en prier, il n'iroit point, parce qu'il ne vouloit rien faire pour celui qui étoit en prison, comme ayant fort mal vécu avec lui. La femme de Garnier remonte et fait cette proposition aux deux sœurs, qui d'un commun accord la rejettent; et parce que, nonobstant leur refus, elle vouloit redescendre, et dire au président que sa femme le prioit donc d'aller mettre son frère en liberté, elles l'enfermèrent et envoyèrent querir Galland, à qui elles dirent qu'il falloit qu'il s'en allât à l'instant même le faire sortir et payer les vingt-deux mille livres, s'il ne le pouvoit autrement. Galland, qui est soumis à sa femme en toutes choses, va au fort l'Evêque, s'oblige pour les vingt-deux mille livres et délivre Le Camus. L'archer tenoit sa dette si mauvaise, qu'il l'avoit offerte plusieurs fois pour dix mille livres, et il l'eût sans doute abandonnée encore à moins. Au retour de la prison, il revint tout courant trouver sa femme et sa belle-sœur, dont il croyoit recevoir mille remercîmens et mille louanges; mais il fut bien étonné quand il s'entendit appeler par elles lâche, sans courage, sans vigueur, etc., sur ce qu'elles s'étoient imaginé que l'ayant fait élargir si promptement, c'avoit été par le credit du président Le Coigneux, et qu'elles ne vouloient point qu'il s'en mêlât. Après qu'elles eurent bien crié et bien tempêté, enfin il obtint qu'elles lussent le papier qu'il tenoit à la main, qui étoit la quittance par laquelle il paroissoit qu'il avoit payé actuellement cette somme de vingt-deux mille livres : de sorte qu'elles s'apaisèrent un peu contre lui; mais elles se remirent à pester contre le president, et à tel point qu'enfin il fut conclu que sa femme le quitteroit et se retireroit dans un couvent.

Le dimanche 10 novembre 1652, veille de saint Martin, cette résolution fut executée, et elle s'en alla au monastère des Filles Saint Thomas, proche de la porte de Richelieu. Le mari étant dans son appartement, qui est en bas au-dessous de celui de sa femme, et n'entendant plus marcher comme de coutume, en demanda la raison; et comme pas un des gens ne savoit la retraite de la présidente, ou ne la vouloit dire, il monte en haut lui-même, et

(1) Une ligne du manuscrit a été rognée; le sens indique qu'il s'agit d'un créancier dont le nom a disparu avec la ligne.

trouvant toutes les portes ouvertes, dit, d'un ton moitié raillerie et moitié de colère : « Oh! oh! on a décampé d'ici! » Il fait venir le suisse, à qui il demande si madame est sortie. Le suisse répond en son baragouin qu'il a vu sortir en carrosse trois femmes et un homme, mais qu'il ne la connoissoit point; car, comme j'ai déjà dit, il n'avoit point vu sa maîtresse, ou il ne l'avoit vue que masquée; et ainsi, étant aussi grossier et aussi neuf qu'il étoit, il ne l'eût pu discerner d'avec une autre. Il apprit bientôt par quelqu'un du voisinage et qu'elle s'étoit retirée de chez lui, et où elle s'en étoit allée. Il prie Garnier de l'aller trouver pour la disposer à revenir. Il s'acquitte de cette commission, et lui fait voir (à la présidente) tous les inconvéniens qui se peuvent rencontrer dans cette affaire, et qu'elle ne lui peut être que désavantageuse, puisqu'elle ne pouvoit produire aucune plainte contre son mari capable d'obtenir une séparation. Elle combattit tout ce qu'il lui allégua plutôt par son opiniâtreté que par de bonnes raisons; et enfin il ne la put réduire à autre chose qu'à offrir de remettre ses intérêts entre les mains du président de Novion et du procureur-général Fouquet. Garnier rapporta cela au président Le Coigneux, et lui conseilla d'aller lui-même la trouver, et de faire en sorte qu'elle revînt avec lui, pour empêcher le bruit et les discours que cette affaire causeroit dans Paris. Il le crut, et y alla le lundi, jour de saint Martin. Il lui parla à la grille, et lui ayant demandé pour quel sujet elle avoit quitté son logis, lui remontra que s'il eût voulu il l'eût obligée d'y revenir par une voie moins civile et moins douce que celle dont il se servoit, parce qu'il n'y avoit point de maison religieuse où l'on pût retenir une femme sans le consentement de son mari et sans la permission du magistrat; qu'il feroit enfoncer les portes et rompre les grilles pour la tirer de là, s'il vouloit (en effet, Daubray, lieutenant civil, ayant su qu'elle s'en étoit allée de la sorte, avoit été trouver le président Le Coigneux, et lui avoit offert d'y aller avec des archers, pour la lui ramener de gré ou de force; mais il l'en avoit remercié); mais qu'il avoit mieux aimé venir lui-même lui représenter le tort qu'elle se faisoit de croire de mauvais conseils, et de s'exposer aux railleries et aux entretiens des compagnies; qu'il la prioit de s'en revenir avec lui sans passer plus outre; et que si elle lui vouloit dire quel sujet elle avoit de se plaindre, il lui donneroit toute sorte de satisfaction. Elle ne se laissa point fléchir à toutes ces belles paroles, et se retrancha toujours dans la proposition qu'elle avoit faite à Garnier d'en passer par ce qu'en diroit le président de Novion et le procureur-général : de sorte que n'en pouvant tirer autre chose, quelque remontrance et quelque promesse qu'il lui pût faire, il fut contraint de s'en retourner. Garnier y retourna encore l'après-dînée, et en arrivant chez ces religieuses trouva en bas Daurat, conseiller de la troisième chambre des enquêtes, qui lui dit que madame Le Coigneux lui avoit écrit pour le prier de la venir trouver en ce lieu-là : ce qui surprit assez Garnier, vu que Daurat est ennemi déclaré du président Le Coigneux, avec lequel il a eu de grandes prises dans toutes les assemblées du parlement pendant les mouvemens contre le cardinal Mazarin, ce conseiller ayant toujours été un des plus violens frondeurs, et elle n'ayant point d'habitude particulière avec lui : ce qui lui fit juger qu'il falloit que cette femme fût animée au dernier point contre son mari, puisqu'elle recherchoit même ses ennemis pour prendre conseil de ce qu'elle devoit faire contre lui. Garnier dit à Daurat que madame Le Coigneux vouloit peut-être lui parler de ses mécontentemens contre monsieur son mari, et de la séparation qu'elle avoit envie de demander en justice. A quoi Daurat répondit que si c'étoit pour cela qu'elle l'avoit envoyé querir, il alloit lui dire qu'elle avoit grand tort d'être venue en ce lieu-là; qu'il falloit qu'elle retournât chez son mari; et qu'à moins d'avoir attenté à sa vie, elle n'avoit aucune cause légitime de le quitter. Sur quoi Garnier s'en retourna chez lui et le laissa monter au parloir, où il dit à la présidente les mêmes choses, mais sans effet. Cependant le mari, voyant que tout ce qu'il avoit fait n'avoit rien produit, se résolut à laisser là sa femme, jusqu'à ce qu'il lui prît envie de revenir; mais il représenta lui-même, et fit représenter par d'autres, à la supérieure de ce couvent, le tort qu'elle avoit d'avoir reçu et de retenir chez elle une femme mariée, et mariée à un homme de qualité, qui la pouvoit venir reprendre et la mettre en peine; outre qu'un homme de sa condition lui pouvoit nuire en beaucoup de rencontres. Cette supérieure reconnoissant alors qu'elle avoit fait une faute, se résolut de la réparer en travaillant à la réconciliation du mari et de la femme; et en effet elle s'y prit si bien, qu'en peu de temps elle la détermina à revoir son mari. Elle y eut d'autant moins de peine, qu'au milieu de tout son dépit et de toute sa colère, elle conservoit toujours de l'affection pour lui, et étoit plutôt animée de jalousie que de haine; joint qu'ayant reconnu que les femmes qui jusque là

avoient été confidentes de la présidente étoient celles qui lui avoient mis le plus d'aigreur dans l'esprit, elle la sut ménager de telle sorte, qu'elle prit résolution de se raccommoder sans leur en parler; de quoi elles furent fort piquées, et particulièrement sa sœur, femme de Galland. La délibération étant donc prise, et le président ayant été averti, il s'en alla au monastère, où il parla à sa femme et à la supérieure, à qui il promit de lui donner toute la satisfaction qu'elle désireroit; et lui ayant offert de la remener en son logis dans son carrosse, elle le pria de la laisser aller en chaise, parce qu'elle se trouvoit mal; à quoi il acquiesça, et même l'y fit accommoder avec des carreaux qu'il avoit fait apporter. Aussitôt qu'elle fut arrivée chez eux, il lui donna deux cents louis d'or, lui disant qu'elle en feroit ce qu'il lui plairoit, et qu'il ne vouloit plus qu'elle se plaignît qu'il ne lui donnoit point d'argent.

Le lendemain, il lui fit encore confirmer par Garnier qu'il feroit tout ce qu'elle désireroit pour son contentement, à la réserve de deux choses : la première fut qu'elle ne verroit point sa sœur, ni quelques autres personnes qui n'avoient pour but que de les mettre mal ensemble; et la seconde, qu'elle ne lui parleroit point de chasser le valet contre lequel elle avoit témoigné tant d'aversion. Sur cela elle se plaignit hautement, disant qu'il lui manquoit de parole; que la supérieure des religieuses chez qui elle s'étoit retirée l'avoit assurée de sa part qu'il lui donneroit cette satisfaction, qui étoit la seule qu'elle désiroit; et que lui-même lui ayant promis indéfiniment de faire tout ce qu'elle désireroit pourvu qu'elle revînt avec lui, c'étoit la traiter plus mal que jamais que de lui tenir cette rigueur, après qu'elle étoit revenue avec tant de franchise et d'une manière si obligeante pour lui. Garnier néanmoins l'adoucit le mieux qu'il put, et par toutes les raisons qu'il lui allégua lui fit comprendre qu'après ce qui s'étoit passé, si elle s'opiniâtroit encore à vouloir que son mari fît une chose où il croyoit qu'il alloit de son honneur, elle n'en pourroit recevoir que du déplaisir. Elle donna en quelque façon les mains à souffrir ce qu'elle ne pouvoit empêcher; mais comme les femmes avec qui elle avoit accoutumé de se divertir ne la voyoient plus depuis qu'elle s'étoit résolue à revenir chez elle sans le leur communiquer, la solitude où elle se trouvoit lui étoit fort ennuyeuse, et elle se considéroit comme méprisée de son mari, séparée de ses proches et abandonnée de ses amis. La femme de Garnier fut la seule qui l'alla voir dès le jour de son retour, qui l'en loua, et lui protesta avec grande tendresse d'être absolument à elle, et d'y vouloir demeurer inviolablement attachée. Elle reçut d'autant plus favorablement ces témoignages d'amitié, qu'elle n'en recevoit plus de personne; de sorte qu'elle la conjura instamment de la voir à toute heure pour la consoler dans ses déplaisirs. Au bout de quelques jours, d'autres femmes de sa connoissance la vinrent voir, avec lesquelles elle commença une petite société pour jouer au hoca (1) les après-dînées, afin de se désennuyer. Le soir, elles soupoient ensemble dans sa chambre, mais fort frugalement; car le mari avoit ordonné qu'elles n'auroient qu'un potage avec un chapon bouilli, et un chapon rôti quand elles ne seroient que trois; et lorsqu'elles seroient quatre, qu'on y ajouteroit deux perdrix. Cela dura ainsi quelque temps; mais comme les esprits du mari et de la femme sont fort inquiets et ne peuvent demeurer long-temps en même assiette, il commença à s'ennuyer de ce qu'elle ne soupoit jamais avec lui, d'autant plus qu'elle faisoit manger ses gens à part : ce qui étoit cause qu'il falloit tenir quatre ordinaires différens, tant à dîner qu'à souper : un pour lui, un pour ses gens, et un pour elle et un pour ses gens. Il commanda donc à son cuisinier que quand il souperoit au logis, il lui fît servir la moitié du potage et du chapon, et à sa femme l'autre moitié avec un chapon rôti ou une perdrix seulement, sans autre chose : ce qui la piqua extrêmement, disant à toute heure à Garnier et à sa femme qu'il n'y avoit jamais eu de barbarie semblable, de refuser à une femme de qui on avoit reçu tant d'avantages et tant de témoignages d'affection, jusqu'à son [nécessaire]..... (2) qu'au lieu d'avoir quelque plaisir dans son ménage, il ne travailloit qu'à lui donner tous les jours des mécontentemens.

Lorsqu'il [le président] s'étoit retiré à Pontoise, il avoit fait transporter beaucoup de meubles précieux de son logis pour les mettre en sûreté, et il s'étoit vendu aussi quelque vaisselle d'argent. Or, comme tout cela étoit porté par l'inventaire qu'elle avoit fait faire en l'épousant, et qui étoit mentionné dans son contrat de mariage (ce qui l'en rendoit res-

(1) Jeu de hasard fort à la mode alors, et que des édits proscrivirent dans la suite.

(2) Une ligne du manuscrit a été rognée. Il est probable qu'il y étoit question du président, qui disoit, entre autres choses, qu'au lieu......

ponsable), il pria Garnier de voir cet inventaire avec la présidente, et de lui faire marquer les choses qui avoient été vendues, afin de l'en décharger, et celles qui étoient hors du logis pour les y rapporter. Garnier crut que c'étoit une occasion assez favorable pour les faire parler ensemble, et peut-être pour les raccommoder. Il dit donc au président, qu'à son avis cela se feroit mieux entre lui et madame sa femme, qui avoient connoissance de ces choses dont il s'agissoit, que par lui, qui n'en savoit que ce qu'il lui en pourroit dire. Le président répondit qu'il craignoit que sa femme ne lui dît des choses fâcheuses et qu'il ne fût obligé de se mettre en colère contre elle, ce qu'il eût été bien aise d'éviter. Garnier l'assura qu'elle ne le feroit pas; et pour en être encore plus certain, il l'alla trouver à sa chambre, et lui dit que si elle l'avoit agréable, monsieur son mari la viendroit trouver pour lui parler de quelque chose qui regardoit leurs affaires; mais qu'il la prioit de ne lui rien dire qui le pût fâcher, comme de son côté il étoit très-disposé à ne lui parler qu'avec toutes sortes de civilités. Elle consentit à cela, et le président étant monté avec l'inventaire à la main, s'enquit de sa santé, parce qu'elle étoit au lit. Elle lui répondit, sans le regarder, qu'elle se portoit mal et qu'elle étoit enrhumée. Un peu après il la pria de lui dire quels meubles avoient été transportés pendant son absence et ce que l'on avoit vendu de vaisselle d'argent, afin qu'il le marquât sur l'inventaire; et à mesure qu'il lui lisoit un article, elle lui disoit où étoit ce qu'il contenoit ou s'il avoit été vendu; mais toujours avec une grande indifférence, et ne portant jamais les yeux sur lui, mais sur Garnier, quand elle les levoit en haut. Un peu après qu'ils eurent commencé, le marquis de La Vieuville et le président de Thoré vinrent demander le président Le Coigneux, qui fut obligé de descendre pour leur parler, et madame de La Leu vint aussi pour rendre visite à la présidente : ce qui fit craindre à Garnier et à sa femme, qui espéroient faire le raccommodement cette après-dînée-là, que si cette femme faisoit sa visite longue, ils ne pourroient venir à bout de ce dessein, et que peut-être une autre fois l'occasion ne s'en offriroit pas si favorable; de sorte que Garnier envoya sa femme au bas du degré prier madame de La Leu de n'être pas long-temps avec la présidente, afin qu'ils pussent renouer la conférence d'elle et de son mari; car pour le marquis de La Vieuville et le président de Thoré, ils jugeoient bien qu'ils ne tarderoient pas long-temps à le quitter. En effet, il en arriva ainsi, et toutes ces personnes s'en étant allées, Garnier pria le président de remonter à la chambre de sa femme pour achever ce qu'ils avoient déjà ébauché. Il y retourna donc, et recommença la vérification des articles qui restoient; et comme Garnier vit qu'ils étoient en train d'achever cet ouvrage assez doucement, il se retira et les laissa tous deux seuls. Ils y furent jusqu'à onze heures du soir. Le président lui conta depuis qu'après qu'il s'en fut allé ils s'étoient querellés, fait mille reproches et dit mille injures; qu'après ils s'étoient radoucis, qu'ils avoient pleuré tous deux, qu'ils s'étoient embrassés et dit des douceurs, qu'ils avoient soupé ensemble, et qu'enfin ce qu'il y avoit de plus doux et de plus secret dans le mariage s'étoit passé entre eux.

Une des choses qui avoient autant irrité l'esprit de cette femme étoit que son mari avoit désiré une reconnoissance de Galland et de sa femme, présomptive héritière de la présidente, comme toutes ses perles et ses diamans, dont l'inventaire étoit chargé, étoient entre ses mains à elle et en sa possession, afin que si après sa mort ils ne se trouvoient point, on ne l'en rendît pas responsable : ce qu'il avoit sujet d'appréhender à cause de la haine qu'ils avoient pour lui, et de ce qu'il leur avoit défendu sa maison; à quoi la présidente répondoit que cette précaution lui étoit injurieuse, et qu'il ne devoit pas soupçonner qu'elle voulût donner pour huit ou dix mille écus de bagues à son préjudice, et pour les lui faire perdre, après lui avoir donné quatre ou cinq cent mille livres comme elle l'avoit fait, et après avoir rejeté le conseil qu'on lui donnoit de former opposition au sceau et au parlement à l'expédition des provisions de son office de président au mortier et à la réception de son résignataire, lorsqu'il étoit en termes de s'en défaire pour être premier président. Le mari fut touché et convaincu de cette raison, qu'il savoit être véritable, et que c'avoit été le président de Novion qui lui avoit donné ce conseil pour empêcher le président Le Coigneux d'être premier président, parce qu'il y prétendoit lui-même. Il témoigna donc qu'elle l'avoit obligé en cette rencontre et qu'il lui en savoit gré; de sorte que depuis cela ils vivoient mieux ensemble, ne mangeant et ne couchant plus séparément comme auparavant, au moins quand elle se portoit assez bien pour ne garder pas la chambre; et même quand elle étoit tard à quelque dévotion, et qu'il ne la pouvoit attendre à dîner, parce qu'il étoit obligé de retourner de bonne heure au Palais

pour juger des procès de commissaires à la chambre de l'édit où il présidoit, il avoit soin de lui faire garder ce qu'il y avoit de meilleur sur la table. Enfin ces deux personnes ont toutes deux de la vertu et de bonnes qualités, de l'amitié l'un pour l'autre, et beaucoup de sujets d'être contens et de vivre bien ensemble; cependant ils ne le peuvent, parce qu'il y a de la bizarrerie dans l'esprit de tous les deux; qu'ils sont tous deux fiers et orgueilleux, la femme de son bien et le mari de sa dignité, chacun croyant avoir beaucoup fait pour son compagnon de l'épouser : outre que le mari est enclin aux amourettes et la femme à la jalousie, laquelle est d'autant plus fâcheuse en elle qu'elle a de l'affection pour son mari, et que sa plus grande passion est qu'il n'aimât qu'elle. Et ce qui rend tout cela encore plus rude et plus incommode, elle prête l'oreille aux mauvais conseils que des personnes qui la flattent lui donnent continuellement, de gourmander son mari et de vivre mal avec lui.

D'ESTRADES ET CHAVIGNY PÈRE (1).

Le cardinal de Richelieu ayant fait faire quelques vaisseaux en Hollande, y avoit envoyé une promesse de quatre cent cinquante mille livres pour satisfaire les marchands qui avoient ou fourni les vaisseaux, ou avancé l'argent pour les payer; mais s'étant passé beaucoup de temps sans que cette promesse eût été acquittée, ces marchands songèrent à exposer cette promesse pour en traiter. Le prince d'Orange Henri-Frédéric l'ayant su, en avertit Estrades qu'il aimoit extrêmement, et lui dit que c'étoit une affaire sur laquelle il pouvoit gagner cinquante mille écus, parce qu'étant connu et estimé du cardinal de Richelieu, il pourroit lui faire comprendre que s'il ne donnoit ordre que sa promesse fût acquittée, on la promèneroit par toute la Hollande, et que comme il avoit trop de soin de sa réputation pour le souffrir, il ne manqueroit pas à ordonner à Bullion, surintendant des finances, de fournir les fonds nécessaires pour cela; sur quoi il feroit obtenir une grande remise à Estrades, les marchands étant bien aises de la faire et de toucher le reste en argent comptant.

Estrades venant en France apporta des lettres du prince d'Orange au cardinal de Richelieu; et pour mieux parvenir à son dessein, en parla à Chavigny, qui étoit alors des plus puissans auprès de lui. Chavigny lui dit qu'il en falloit parler à Senneterre, ami intime de Bullion, et lui donner part du profit, parce qu'il étoit homme fort intéressé. Estrades lui dit franchement ce qu'il croyoit qu'il y auroit de profit; et parce que Chavigny faisoit profession d'amitié particulière avec lui, il lui confia la conduite de l'affaire, lui remettant d'en prendre portion, et d'en donner à Senneterre telle part qu'il voudroit. L'affaire fut proposée au cardinal, qui jeta feu et flamme contre Bullion de ce qu'il n'avoit pas acquitté cette partie comme il le lui avoit ordonné il y avoit long-temps, et dit qu'il vouloit absolument qu'elle fût entièrement payée. Sur cela Estrades s'en retourna en Hollande, croyant avoir au moins une bonne partie des cinquante mille écus de la remise qu'il avoit obtenue. Chavigny acheva seul l'affaire en son absence, et en bailla sept mille livres à Senneterre, et quatre mille livres à l'homme d'affaires d'Estrades, et prit le reste des cinquante mille écus pour lui, n'ayant fait tenir que cent mille écus pour retirer la promesse du cardinal. Senneterre ayant su cela, ne le put souffrir, parce que Chavigny faisoit profession d'être le meilleur de ses amis, mais plus encore parce qu'une si belle proie lui étoit échappée, mettant l'intérêt au-dessus de l'amitié; et ce fut la véritable cause, mais cachée, de la rupture, ce qui en parut n'en ayant été que le prétexte. Chavigny employa ce qu'il gagna en cette affaire au bâtiment de l'hôtel de Saint-Paul, qu'il avoit acheté environ deux cent mille livres, et qui lui revenoit à plus de huit cent mille livres, par l'aveu même de Saint-Sauveur, son intendant, quoique tout ne fût pas encore achevé.

MORT DE CHAVIGNY FILS (2).

Chavigny ayant pris le parti du prince de Condé par l'ardente passion qu'il avoit contre le cardinal Mazarin, et selon quelques-uns par l'ambition de rentrer dans le ministère, voyant le grand engagement du prince avec les Espagnols, que Paris se disposoit à recevoir le Roi, et que le duc d'Orléans étoit las de la guerre, eût bien voulu se tirer aussi du parti honnêtement. Le prince de Condé, qui entretenoit toujours quelques négociations avec le cardinal, se trouva même plusieurs fois (on dit jusqu'à cinq) avec l'abbé Fouquet, et une entre autres

(1) Manuscrits de Conrart, tome 10, page 221.

(2) Manuscrits de Conrart, tome 10, page 221.

chez la duchesse de Châtillon, pour conférer avec cet abbé, qui est frère du procureur-général et qui agissoit pour le cardinal. On disoit que la conférence n'alloit que jusqu'à un certain point, et que le duc d'Orléans y avoit donné son consentement. Goulas, secrétaire de ses commandemens, et Chavigny, dont il étoit ami intime, s'y trouvèrent aussi. Quelque temps après (1), un courrier fut pris par les troupes du prince de Condé, comme il étoit dans son camp vers Villeneuve-Saint-Georges, auquel on trouva une lettre écrite en chiffres par l'abbé Fouquet au cardinal, par laquelle il lui mandoit qu'il falloit tenir bon à refuser au prince ce qu'il demandoit pour ses amis, et qu'il s'en relâcheroit; et que s'il vouloit tenir trop ferme, le duc de Rohan, Chavigny et Goulas, assuroient que le duc d'Orléans s'accommoderoit sans lui. Quelques-uns ont dit que c'étoit une ruse du cardinal, qui avoit fait écrire la lettre exprès, et exposé le courrier pour donner jalousie au prince du duc d'Orléans, et faire perdre aux trois ci-dessus nommés sa confiance. Le prince ayant fait déchiffrer cette lettre, la porta chez le duc d'Orléans, où ces trois messieurs se rencontrèrent, qui demeurèrent fort surpris. Le prince ne voulut pas les pousser, de peur qu'ils ne découvrissent au duc d'Orléans qu'il avoit négocié sans lui avec le cardinal; mais un jour qu'ils furent chez lui quelque temps après, comme il étoit tombé malade, les uns disent qu'il malmena Chavigny, et les autres, qu'il lui répondit, à ce qu'il alléguoit pour sa justification, en termes et d'une mine qui tenoient de l'indifférence, de la raillerie et du dédain tout ensemble : ce qui fit que Chavigny n'eut plus de part en ses bonnes grâces ni aux affaires; de quoi il se saisit tellement, qu'étant revenu chez lui fort enflammé et fort oppressé, il se mit au lit. Il y avoit déjà long-temps que l'agitation d'esprit et le travail de corps, qui étoient extraordinaires depuis son engagement dans le parti, l'avoient échauffé et desséché d'une étrange sorte, outre que sa façon de vivre y avoit beaucoup contribué; car la crainte de devenir gros lui avoit fait prendre la résolution, quoiqu'il eût le sang fort chaud, le foie grand, et qu'il se fît grande dissipation d'esprit, de manger fort peu et de ne souper point du tout, pratiquant une abstinence presque aussi grande que celle de Cornaro, mais non pas aussi réglée, ni accompagnée d'autant de tranquillité : ce qui ne contribue pas moins que la sobriété à la vie longue et heureuse.

Se trouvant donc en cet état, les médecins, qui ne jugeoient de son mal que par la fièvre qui étoit médiocre, et non pas par son agitation d'esprit, croyoient que ce n'étoit rien. Mais lui qui se sentoit et qui jugeoit bien que, dans le combat qui se faisoit entre les passions de son âme et l'affoiblissement de ses sens et de son corps, il ne pouvoit plus résister, et qu'il falloit qu'il succombât, disoit à ceux qui l'approchoient qu'il n'en relèveroit point.

Dans cette pensée, il demanda Saint-Quelain, prêtre de Port-Royal, qui étoit son confesseur ordinaire, et lui parla comme un homme qui se disposoit à mourir. Saint-Quelain, à qui Chavigny avoit fait entendre plusieurs fois qu'il vouloit mettre sa conscience en repos touchant le bien qu'il possédoit, et faire de grandes aumônes aux pauvres pour lui tenir lieu de restitution, lui dit, avant que d'entendre sa confession, qu'il étoit bien aise de l'avertir que pour ce qui regardoit son bien et la manière dont il l'avoit acquis, cela n'entreroit point en leur entretien, parce que lui-même devoit être son propre juge, et que s'il avoit des restitutions à faire, elles devoient précéder sa confession pour la rendre légitime. Sur cela, Chavigny, quelque foible qu'il fût, se fit lever, n'ayant que sa robe de chambre sur lui, et alla dans son cabinet, où il prit une cassette qu'il fit apporter dans sa chambre; et s'étant remis au lit, la déposa entre les mains de Saint-Quelain et de Du Guet-Bagnols (2), homme d'esprit, fort riche, et qui, ayant été maître des requêtes, avoit vendu sa charge pour se dévouer entièrement aux œuvres de piété et de charité, suivant les maximes de Port-Royal, dont il tenoit la conduite; leur disant que dès long-temps il avoit mis dans cette cassette pour huit ou neuf cent mille livres d'effets qu'il avoit destinés aux pauvres, pour tenir lieu de restitution de ce qu'il pouvoit posséder de son bien avec scrupule; et qu'il les prioit, soit qu'il mourût ou qu'il ne mourût pas, d'en vouloir faire la distribution en conscience : ce qu'ils lui promirent. Cela se fit fort secrètement et sans que la femme de Chavigny en sût rien.

S'étant confessé ensuite, on différa de le faire communier, à cause de quelque remède qu'il avoit à prendre, et parce que tous les médecins assuroient qu'ils ne voyoient rien à ap-

(1) En juin 1652.

(2) Il avoit mandé Du Guet-Bagnols, sur ce que Saint-Quelain n'avoit pas voulu se charger seul d'une chose de cette importance, qui pouvoit le mettre en peine s'il fût venu faute de Chavigny, comme il arriva en effet. (*Note de Conrart.*)

préhender. Mais tout-à-coup on vit l'assoupissement, qu'il n'avoit eu que fort léger, augmenter ; lui-même, le sentant, demanda le cardinal de Retz pour se réconcilier avec lui ; et craignant qu'il ne pourroit venir à temps, il dit que s'il perdoit la parole et la connoissance avant qu'il arrivât, il prioit ses amis présens de lui témoigner qu'il mouroit son serviteur. En effet, à peine eut-il dit cela que l'assoupissement devint tel qu'il n'entendoit ni ne voyoit plus, quoiqu'il eût les yeux ouverts et fort grands. Il avoit le visage rouge et enflé extraordinairement, la respiration si contrainte qu'il sembloit à tout moment qu'il allât crever ; et en cet état il faisoit une peine étrange à tous ceux qui le regardoient, et d'autant plus grande qu'il étoit impossible de le soulager. Il y fut pour le moins quarante heures, ce qui étoit un pitoyable spectacle.

Le cardinal de Retz y alla ; mais il ne le put reconnoître, et encore moins lui parler. M. le prince y fut aussi ; mais ce fut la même chose. Comme il étoit dans la chambre, il dit : « Ce fut chez moi que le mal lui prit. » La duchesse d'Aiguillon, qui étoit présente, répondit d'un ton et avec un geste qui faisoient assez entendre sa pensée : « Il est vrai, monsieur ; ce fut chez vous qu'il prit le mal, ce fut chez vous en effet. » N'ayant donc pu être secouru par tous les soins des médecins et de ses amis, non pas même pour le mettre en état de recevoir le viatique, il mourut (1) en cet état, que l'on jugeoit plus fâcheux pour ceux qui le voyoient souffrir que pour lui-même, qu'on croyoit qui ne souffroit pas (2)........ Madame de Chavigny fut fort sollicitée, de la part du duc d'Orléans et du prince de Condé, de vive voix et par écrit, pour faire entrer quelques-uns de leur parti dans la ville d'Antibes et dans le château du bois de Vincennes, dont il avoit le gouvernement ; et elle sembloit n'y avoir pas grande répugnance, sur la crainte qu'elle avoit que sa famille ne fût maltraitée de la cour, si quelques-uns de ses amis fidèles, entre autres la duchesse d'Aiguillon, ne lui eussent fait connoître que le premier pas qu'elle feroit contre le service du Roi causeroit la ruine d'elle et de ses enfans ; et qu'ayant de grands biens à conserver, elle devoit se mettre en état d'être bien traitée de la cour et assistée des amis qu'elle y auroit, en demeurant dans le devoir, auquel toutes sortes de raisons l'obligeoient. Elle ne s'engagea donc à rien, et il fut résolu que l'on recevroit dans ces deux places ceux qui se présenteroient pour y entrer de la part du Roi : aussi bien étoit-il déjà le maître dans Antibes, qui étoit la principale, d'où le cardinal avoit trouvé moyen de faire sortir Campels, qui y étoit lieutenant de Chavigny, lequel on disoit lui avoir donné ordre de s'en assurer pour le service des princes.

Un exempt fut envoyé dans le bois de Vincennes, et l'on fut assez long-temps sans disposer du gouvernement. Le bruit couroit que le cardinal le vouloit garder pour lui, n'ayant point de maison de campagne, et celle-ci étant agréable et à sa bienséance, puisqu'elle étoit forte et très-proche de Paris.

La veuve de Chavigny ne parut pas extrêmement affligée ; elle a toujours été estimée d'humeur fort indifférente et sans amitié. Mais on s'étonnoit de ce qu'au moins par intérêt, si ce n'étoit pas tendresse, elle ne sentoit pas plus vivement la mort d'un mari jeune, habile, en qui consistoit tout l'honneur et toute l'espérance de l'avancement de sa famille, et qui avoit toujours si bien vécu avec elle, que, bien qu'elle n'eût qu'un esprit médiocre et de bourgeoisie, qu'elle fût estimée sans amitié et peu capable de bien garder un secret, il lui communiquoit toutes choses, et même les plus importantes : outre qu'étant mort dans l'engagement d'un parti contraire au Roi, et ne laissant personne pour appuyer sa famille, parce que son fils aîné, qui est conseiller au parlement, n'a aucune des qualités nécessaires pour cela, son père l'ayant toujours jugé tel lui-même, et tous les autres étant fort jeunes et incapables d'agir (3). Comme elle est d'humeur intéressée, et avare au dernier point, une des premières choses à quoi elle pensa fut de voir ce que son mari laissoit de bien ; et n'ayant pas trouvé tout ce qu'elle croyoit, elle se plaignoit fort haut que ses enfans seroient gueux, et que ses filles n'auroient peut-être pas de chemises. Au bout de quelques jours Saint-Quelain et Bagnols la vinrent trouver, et lui dirent que son mari les avoit rendus dépositaires d'une cassette où il leur avoit dit qu'ils trouveroient pour huit ou neuf cent mille livres d'effets, et dont il avoit même donné la clef à Saint-Quelain, afin que s'il venoit faute de lui, ou que Dieu lui redonnât sa santé, il pût distribuer aux pauvres ce qu'il y trouveroit, sans qu'il eût besoin d'aucun ordre ni d'aucun consentement de lui. La veuve

(1) A Paris, le 11 octobre 1652.

(2) En reliant le manuscrit on a rogné quelques mots.

(3) Cette phrase est telle dans le manuscrit ; il faudrait : outre *qu'il étoit*..... et *qu'il laissoit*.

parut fort surprise de ce discours ; et sachant que son mari n'avoit pu écrire sa volonté touchant cette cassette, et qu'ainsi elle pourroit faire condamner Saint-Quelain et Bagnols à la lui rendre s'ils en faisoient difficulté, elle commença à leur exagérer sa grande famille, le peu de bien qu'elle trouvoit, le malheur du temps présent, l'appréhension de l'avenir, la persécution qu'ils avoient à craindre; que les premiers pauvres auxquels on étoit obligé de subvenir étoient ses propres enfans, etc., et qu'ainsi elle les prioit de considérer qu'elle ne devoit point consentir à de si grandes charités, qui seroient cruelles contre sa famille. Ils lui répondirent qu'il n'étoit point besoin de leur alléguer tant de raisons; qu'ils savoient bien que son mari n'ayant rien écrit de son intention, elle pouvoit disposer du dépôt dont eux-mêmes lui étoient venus donner connoissance ; qu'ils étoient prêts de le lui remettre ; qu'elle considérât seulement ce que son mari avoit fait pour la décharge de sa conscience, et ce qu'il vouloit en déclarer, s'il n'eût pas été surpris en un moment par la léthargie ; que c'étoit à elle à examiner ce qu'elle étoit obligée de faire là-dessus ; et que comme la chose étoit délicate et importante, ils lui conseilloient de ne s'en croire pas, mais de consulter des personnes habiles et pieuses qui pussent mettre sa conscience en repos. Il fut enfin convenu de quelques docteurs de......... (1) la firent résoudre de donner aux pauvres une partie de cette grande somme que son mari avoit destinée tout entière, à condition de retirer le surplus; mais tout ce qu'ils purent obtenir fut qu'elle en laisseroit environ cent mille livres entre les mains de Saint-Quelain et de Bagnols pour les distribuer en aumônes, et qu'ils lui rendroient tout le reste : ce qui fut exécuté.

On disoit par la ville qu'il laissoit huit cent mille livres de rente ; mais ceux qui avoient connoissance de ses affaires assuroient qu'il n'en avoit pas deux cent mille. Son bien en fonds n'étoit pas fort grand, mais il avoit beaucoup de vaisselle d'argent, de pierreries, de curiosités de cabinet, de meubles précieux, et même quantité d'argent monnoyé ou de contrats de constitution ; outre que sa mère (2), veuve de Bouthillier, surintendant des finances, dont il étoit fils unique, avoit de très-grands biens dont elle s'étoit réservé la jouissance ; et Ville-Savin et sa femme aussi, qui n'avoient d'enfant que la femme de Chavigny.

Sa déclaration pour le parti des princes avoit étonné toutes les personnes de bon sens, vu que devant toute sa fortune, qui étoit si grande pour sa condition, au feu Roi et au cardinal de Richelieu, c'étoit user d'une extrême ingratitude que de contribuer comme il faisoit à la ruine de la France, que l'un et l'autre avoient mise en la plus grande splendeur où elle ait jamais été. Et pour ce qui regardoit ses intérêts, on trouvoit qu'il avoit eu beaucoup d'imprudence d'exposer tout ce qu'il avoit à perdre a faire subsister un parti rebelle ; mais la passion l'ayant emporté sur le devoir et sur l'intérêt, et même sur la piété, dont il faisoit une profession étroite, jurant et protestant à tous ses amis qu'il ne se déclaroit contre le cardinal que parce qu'il gouvernoit mal, et à dessein de procurer la paix au dedans et au dehors. On tenoit qu'ayant reconnu qu'il avoit mal pris ses mesures, il cherchoit une voie pour se retirer ; mais c'étoit une chose difficile, et il trouvoit encore plus de péril à se mettre mal avec les deux partis qu'à suivre le plus mauvais. Dans cette inquiétude il fut surpris de la mort à l'âge de........... (3) ans, et après peu de jours d'une maladie que l'on ne crut dangereuse que deux jours avant qu'il expirât.

Fabert, gouverneur de Sedan, qui étoit son ami intime, ayant su qu'il étoit prêt de s'engager avec les princes, avoit fait deux voyages exprès à Paris et à la cour incognito pour essayer de l'en détourner : ce qu'il ne put faire, non seulement parce qu'il étoit déjà trop embarqué, mais principalement parce que les mouvemens de vengeance qu'il sentoit contre le cardinal étoient trop ardens en lui. En cette occasion il lui fit voir même qu'il n'étoit pas tout-à-fait sincère; car sachant que Fabert étoit inflexible en ce qui regardoit le service du Roi et le bien de l'Etat, il lui cacha plusieurs choses, et lui protesta toujours qu'il n'avoit dessein que de travailler à la paix et à la réunion de la maison royale, quoique l'on vît bien ce qu'il faisoit sous main pour fortifier les princes au désavantage de la cour.

Ayant su qu'Arnauld d'Andilly, que la dévotion avoit fait retirer à Port-Royal, et qui avoit été de tout temps son ami particulier, le blâmoit fort de ce qu'il prenoit un parti con-

(1) Une ligne du manuscrit a été rognée. Il y nommait sans doute quelques docteurs de Sorbonne qui.......

(2) Marie de Bragelongne.

(3) M. Monmerqué a rempli le blanc qui existe dans le manuscrit par *quarante-quatre*.

traire au Roi, il l'alla voir; et s'étant enfermé avec lui, il lui fit un discours de ses intentions si sincères en apparence, si généreuses et si désintéressées, que depuis ce jour-là Andilly affirmoit à tout le monde qu'il n'y avoit pas une âme meilleure, plus chrétienne ni plus françoise que celle de Chavigny, et qu'il approuvoit tout ce qu'il faisoit comme très-utile au bonheur de la France, dont, à son compte, il alloit être le restaurateur; tant il est aisé de prévenir un esprit crédule et préoccupé comme est celui-ci, qui est toujours le mieux intentionné du monde, mais qui se laisse aisément prévenir, et qui juge que tout le monde est aussi homme de bien que lui, pourvu qu'on le lui dise avec de l'esprit et de belles paroles.

LA DUCHESSE DE LONGUEVILLE (1).

Pendant la prison des princes, on avoit proposé de les faire sortir et de les accommoder avec la cour, par le moyen du mariage du prince de Conti avec une des nièces du cardinal : ce que madame de Longueville appréhendoit sur toutes choses; et quoiqu'elle eût autant de haine pour les frondeurs que pour le cardinal, elle aimoit pourtant mieux leur avoir l'obligation de sa liberté et de celle des princes, qu'à lui, à cette condition-là (j'ai vu ce sentiment écrit de sa propre main). Durant qu'elle a été à Stenay, la princesse palatine étoit ici sa correspondante la plus confidente. Monsieur..... (2) étoit celui qui faisoit tenir ses lettres aux princes, et qui lui envoyoit leurs réponses très-fréquentes. Il y en a eu quelques-unes de perdues, que la cour a vues; mais un très-grand nombre ont été rendues sûrement. Elle rompit avec Tracy, qui avoit rendu de longs et importans services à M. de Longueville et à elle; et il s'en revint en France après avoir obtenu un passe-port du Roi. On disoit qu'il étoit amoureux d'elle, et qu'il lui avoit écrit une lettre, et une à Verpilière (c'est une fille qui est auprès d'elle et qu'elle aime fort), par lesquelles cela paroissoit, quoique couvertement. Néanmoins on ne croit pas que cela seul ait été cause de sa disgrâce; mais Saint-Romain et Sarrazin, qui s'étoient érigés en petits ministres auprès de cette princesse, craignirent qu'il ne les supplantât, ou du moins qu'il ne partageât avec eux sa confidence; c'est pourquoi ils le rendirent suspect, et firent en sorte qu'elle lui témoigna quelque froideur, dont s'étant dégoûté il se retira. Il avoit voulu donner de la défiance de M. de Turenne à madame de Longueville, sur ce qu'il s'étoit assuré de la citadelle de Stenay, et qu'il n'avoit rien fait de considérable avec des troupes capables de beaucoup entreprendre durant toute la campagne de l'année 1650; car pendant que l'armée du Roi s'opposoit à celle des Espagnols en Champagne, il pouvoit venir avec la sienne jusqu'aux portes de Paris et faire d'étranges ravages partout; et cependant il ne fit rien. Madame de Longueville, qui se voyoit entre ses mains et en la puissance des Espagnols, jugea qu'il valoit mieux dissimuler que de témoigner du ressentiment du procédé de M. de Turenne, puisqu'elle n'étoit pas en état de s'en venger; et Tracy, qui est un franc Picard et tout-à-fait un homme d'honneur, jugeant qu'elle se faisoit tort de ne le pas croire, aima mieux quitter que de voir les conseils des autres, qu'il trouvoit fort mauvais, être suivis au préjudice des siens, qui étoient fort sincères, et qui eussent été fort utiles à qui eût eu des forces pour se faire faire raison.

MADEMOISELLE DE LONGUEVILLE (3).

Mademoiselle de Longueville ayant eu dès le commencement divers ordres de se retirer, après avoir été à Bagnolet, à Coulommiers et à Trie, obtint enfin la permission de demeurer aux Filles de Sainte-Marie, au faubourg Saint-Jacques, à condition de n'en point sortir et de ne recevoir de visites que des domestiques de monsieur son père et des siens. Pendant qu'elle étoit en ce lieu-là, Mont. (4) trouva moyen de lui faire tenir des lettres de M. de Longueville, dont le caractère étoit un peu déguisé, de peur qu'il ne fût reconnu si les lettres eussent été prises. Elle s'imagina que c'étoient des lettres supposées qu'on lui avoit fait rendre par artifice, afin de donner occasion à la cour de la faire chasser de Paris quand on sauroit qu'elle auroit reçu des lettres; et elle en fit des plaintes à tous ceux qu'elle voyoit, disant hautement qu'elle vouloit en avertir la cour et y faire voir ces lettres, qui n'étoient point de monsieur son père (quoiqu'elles en fussent très-certainement). Ses femmes la confirmoient aussi dans cette humeur, et lui disoient qu'il falloit confronter l'écriture de ces lettres par

(1) Manuscrits de Conrart, tome 10, page 207.
(2) Conrart a laissé en blanc la place du nom.

(3) Manuscrits de Conrart, tome 10, page 207.
(4) Le manuscrit ne porte que ces quatre lettres initiales.

les experts, contre de véritables lettres de M. de Longueville, et que cela en feroit reconnoître la fausseté. Elle s'expliquoit de cela de telle sorte, qu'on jugeoit bien à ses paroles qu'elle accusoit madame de Longueville sa belle-mère et madame la princesse douairière de lui avoir fait jouer cette pièce; et quoique les véritables serviteurs de sa maison lui pussent dire pour lui faire connoître le tort qu'elle faisoit à messieurs les princes par cet éclat, en leur empêchant et de faire tenir leurs lettres et d'en recevoir, il ne fut jamais possible de lui faire changer de sentimens. Après les remontrances du parlement sur la requête qu'elle y avoit présentée, elle eut permission d'aller loger à l'hôtel de Soissons, où elle a toujours été depuis.

Quelque temps après que les princes eurent été arrêtés, comme tous ceux de leur parti cherchoient les moyens de tenter leur liberté par toute sorte de voies, il y eut quelqu'un qui proposa d'engager le duc d'Epernon à ne point consentir au mariage du duc de Candale son fils avec une des nièces du cardinal Mazarin, qu'à condition que l'accommodement des princes se feroit; à quoi l'on croyoit que le duc d'Epernon se porteroit d'autant plus volontiers, qu'il lui importoit extrêmement de n'avoir pas pour ennemi le premier prince du sang, et deux autres princes, les plus considérables du royaume après lui. Mais la duchesse de Longueville, à qui on en avoit fait l'ouverture, ne voulut point y entendre, sur ce qu'elle disoit qu'il étoit impossible de faire aucune liaison avec le duc d'Epernon sans abandonner ceux de Bordeaux, lesquels ayant tout sacrifié pour le parti des princes, ce seroit une lâcheté et une ingratitude horrible que de les abandonner; et que pour elle, elle n'y consentiroit jamais (1).

Lorsque le duc de Longueville étoit à Munster (2) pour le traité de la paix générale, un peu devant que la duchesse sa femme l'y allât trouver, le cardinal Mazarin dit au prince de Condé qu'il lui vouloit témoigner le respect qu'il avoit pour lui et la parfaite confiance qu'il prenoit en sa générosité, en lui découvrant que la paix ne se feroit point, quoique l'on y vît de si grandes apparences que la plupart croyoient que toutes choses fussent d'accord. Il lui représenta sur cela l'intérêt qu'il avoit a ne la point faire; et après lui en avoir déduit toutes les raisons, il lui dit que les fortifications des places de la Lorraine, auxquelles il savoit bien que les Espagnols s'arrêteroient, seroient le point sur lequel il donneroit ordre de rompre (et en effet ce fut sur cela que l'on rompit). Il ajouta : « Vous voyez, Monsieur, qu'en vous confiant ce secret je vous donne moyen de me perdre un jour, si j'étois si malheureux que de vous déplaire; mais j'ai été bien aise de vous faire connoître, par une chose qui m'est aussi importante que celle-là, que je n'ai aucune réserve pour vous, et que je veux bien que mon salut ou ma ruine dépende de Votre Altesse (3). »

LA DUCHESSE DE CHATILLON (4).

Un peu devant que les princes fussent en liberté, la duchesse de Châtillon fut à Mouron visiter la princesse de Condé, qui y avoit toujours été depuis son retour de Bordeaux. Un nommé Cambiac, qui est au prince son mari, partit de Paris incontinent après cette duchesse, et comme il prit le chemin des gens de cheval, qui est le plus droit et le plus court, il arriva à Mouron avant elle. Ayant dit à la princesse qu'il avoit un paquet pour madame de Châtillon, qui alloit arriver bientôt, elle le prit, et l'ayant ouvert y trouva une lettre sans souscription, laquelle ayant été confrontée avec d'autres de M. de Nemours, fut reconnue être de son écriture. Il lui disoit beaucoup de douceurs, et lui témoignoit particulièrement que depuis son départ il étoit tellement changé qu'il n'étoit pas reconnoissable; qu'il ne faisoit que languir en son absence, et que si elle duroit longtemps elle ne le retrouveroit plus en vie, etc.; ajoutant qu'elle avoit grand intérêt, vu l'humeur de M. le prince, de se mettre en possession de la terre de Merlou, que madame la princesse la douairière lui avoit laissée par testament, avant qu'il fût en liberté. Cette lettre fit faire beaucoup de discours; et quand la duchesse fut arrivée la princesse la lui rendit; et lui ayant fait connoître qu'elle l'avoit lue, et qu'elle s'étonnoit des choses qu'elle y avoit trouvées, la duchesse, sans s'étonner autrement, dit qu'elle ne savoit ce que c'étoit, et qu'assurément quelqu'un avoit contrefait l'écriture de M. de Nemours pour lui faire une pièce; qu'elle n'avoit aucune habitude avec lui; que

(1) Manuscrits de Conrart, tome 10, page 208.
(2) En 1644.
(3) Manuscrits de Conrart, tome 10, page 208.
(4) Manuscrits de Conrart, tome 10, page 208.

cette lettre ne s'adressoit point à elle, etc. La vérité est toutefois qu'il y avoit quelque galanterie entre lui et elle ; et l'on étoit bien aise à la cour d'avoir cette occasion de draper la duchesse, qui faisoit la prude et la sévère plus qu'aucune autre dame.

LE CARDINAL DE SOURDIS (1).

Lorsque le Roi étoit à Bordeaux pour son mariage en 1615, ceux de la religion se saisirent d'une petite ville nommée La Réole. Il fut résolu au conseil que l'on enverroit des gens de guerre pour la reprendre ; et le maréchal de Roquelaure ayant été choisi pour les commander, refusa d'y aller, à cause de quelques canons qu'il demandoit et qu'on ne lui vouloit pas donner. La Reine se trouvant embarrassée pour trouver quelqu'un qui fût propre à exécuter cette commission, le cardinal de Sourdis, qui étoit aussi archevêque de Bordeaux, étant présent, dit à la Reine qu'il l'assuroit que M. de Thémines (qui fut depuis maréchal de France) ne refuseroit pas ce commandement si Sa Majesté jetoit les yeux sur lui pour le lui donner. La Reine le fit appeler (car il étoit aussi dans la chambre), et lui dit la parole que M. de Sourdis venoit de donner pour lui. A quoi il répondit qu'il ne le dédiroit jamais en rien, et qu'il obéiroit toujours aux commandemens dont il plairoit à Sa Majesté de l'honorer ; mais qu'il la supplioit seulement de lui faire une grâce, qui étoit de faire surseoir au parlement le jugement du procès criminel d'un gentilhomme de ses parens qui étoit prisonnier dans Bordeaux, et qui avoit beaucoup d'ennemis, lesquels ne manqueroient pas de tâcher de le perdre pendant son absence, si l'on ne suspendoit les poursuites. Cela lui fut promis solennellement, et il partit pour aller attaquer La Réole.

Pendant son voyage, ceux du parlement firent si bien qu'ils obtinrent que la Reine les laisseroit juger ce procès ; si bien qu'ils rendirent arrêt sourdement, par lequel le gentilhomme étoit condamné à avoir la tête tranchée. Le matin, on vint dire au cardinal de Sourdis qu'il y avoit un échafaud dressé devant la prison pour exécuter ce gentilhomme : ce qui étonna le cardinal au dernier point. Il va à l'instant même chez la Reine ; mais l'huissier lui refuse la porte. Il presse, il fait instance, il parle haut, il se plaint de ce qu'on lui manque de parole ; il voit par le trou de la serrure que chacun faisoit des actions qui marquoient qu'on ne le vouloit point voir que le gentilhomme ne fût exécuté. Cela lui fit prendre une résolution extrême, mais pourtant avec adresse. Il approche son oreille du trou de la serrure, feignant qu'on lui disoit quelque chose en dedans la chambre, et tout d'un coup il se retourne, et dit à beaucoup de gentilshommes de ses amis qui l'avoient suivi ou qui l'étoient venus trouver : « Messieurs, allons, allons vite à la prison, la Reine m'a accordé la grâce du prisonnier. » Et en marchant il répétoit toujours les mêmes paroles, ce qui faisoit grossir à chaque moment la troupe de ceux qui l'accompagnoient. Comme il entra dans la place ou étoit dressé l'échafaud, un homme qui étoit à une fenêtre pour regarder l'exécution, ayant des chausses noires et un pourpoint blanc, descend en hâte et arrive à la prison comme le geôlier en ouvroit la porte au cardinal de Sourdis, qui y arrivoit aussi en même temps que lui. Cet homme, inconnu non seulement au cardinal, mais à tous ceux de sa suite, qui étoient en grand nombre, porte un coup d'épée au geôlier et le tue tout roide, puis se jette dans la foule et se sauve, sans que jamais on ait ouï parler de lui depuis. Le cardinal de Sourdis fut fort marri de la mort de ce geôlier, qui avoit été son domestique, et à qui il avoit procuré lui-même cette charge. Ensuite il entre dans la prison et en tire le gentilhomme, lequel avoit été tellement affoibli par la frayeur de la mort depuis qu'il sut sa condamnation, qu'il ne put marcher pour sortir, et il fallut qu'on le portât dehors. Aussitôt le cardinal de Sourdis entra avec le prisonnier qu'il avoit sauvé dans un bateau qu'on lui tenoit près, et s'en alla à Lormont. Le parlement s'assembla et rendit arrêt, en vertu duquel, dès l'après-dînée même, le cardinal fut trompeté par toute la voie publique. Lui, interdit le lendemain toutes les églises de la ville ; de sorte qu'il ne se disoit plus de messes que chez le Roi. Le cardinal écrivit au Roi et à la Reine avec des soumissions les plus grandes du monde, s'excusant sur la nécessité où il se voyoit engagé pour l'intérêt de M. de Thémines son ami, à qui l'on avoit manque de parole dans une affaire où il alloit de son honneur, et pendant qu'il étoit employé avec succès pour le service du Roi, car il avoit pris La Réole. Enfin l'affaire s'accommoda ; l'arrêt fut supprimé et l'interdiction levée, et le cardinal de Sourdis retourna dans Bordeaux. M. de Césy, qui a été ambassadeur pour le Roi à Constantinople, étoit alors à Bordeaux, et fut contraint par le cardinal de Sourdis, dont il étoit ami,

(1) Manuscrits de Conrart, tome 10, page 211.

de l'accompagner dans toute cette aventure. C'est lui qui en a conté l'histoire à M. l'évêque d'Angers, de qui je l'ai apprise à Paris le 13 octobre 1650.

SUR LE SURINTENDANT D'EMERY (1).

Lorsque la princesse de Guémené souffroit les visites fréquentes de M. d'Emery, contrôleur général des finances, tout le monde croyoit qu'il fût amoureux d'elle, et qu'elle le reçût en son logis à ce dessein-là. Cependant elle n'avoit aucune intention que d'en tirer avantage dans ses affaires, parce qu'elle savoit que la Reine, avec qui elle étoit fort bien, avoit si bonne opinion de lui et en disoit tant de bien, qu'il y avoit apparence qu'avec le temps il pourroit avoir autant de part que personne au gouvernement. Comme la médisance eut semé partout le bruit de ces prétendues amourettes, la princesse de Guémené se résolut de faire cesser ce commerce si fréquent qui avoit donné lieu à la calomnie. Mais parce qu'elle eut été bien aise de se garantir de blâme sans néanmoins rompre avec cet homme dont la faveur lui pouvoit être fort utile, elle lui fit entendre doucement qu'elle seroit bien aise qu'il ne la vît pas si souvent, et qu'il se contentât de la visiter de temps en temps, comme ses autres amis faisoient. Il fit semblant de s'y vouloir accommoder; mais il ne tarda guère à prendre habitude avec madame de La Bazinière, de qui il avoit dit autrefois pis que pendre, pensant obliger par là la princesse de Guémené à lui laisser reprendre le premier train de ses visites chez elle. Il s'en déclara à la marquise de Sablé, de qui le commandeur de Jars lui avoit donné la connoissance, et parce qu'il la voyoit en ce temps-là fort fréquemment, la servant même avec grand soin dans ses procès contre ses enfans, et lui témoignant beaucoup d'amitié. Elle lui fit honte de vouloir mettre en parallèle la princesse de Guémené et madame de La Bazinière, et d'user de cet artifice envers la première, dont il ne lui prônoit jamais que la vertu et la dévotion, la sagesse, le grand sens et le grand esprit, puisque ces louanges qu'il lui donnoit marquoient qu'il n'avoit aucun dessein que de se conserver son amitié, et qu'elle y étoit disposée, lui ayant témoigné qu'elle vouloit bien qu'il continuât à la voir de temps en temps.

Il arriva, durant ces intrigues, que la princesse de Guémené, qui ne prenoit pas plaisir aux discours que tenoit partout madame de La Bazinière, qu'elle avoit fait quitter la princesse de Guémené à M. d'Emery pour elle, écrivit une grande lettre de plaintes à la marquise de Sablé, et, feignant de lui en faire un secret dont elle ne vouloit pas que personne eût connoissance, elle la prioit néanmoins, par un billet séparé, de la faire voir comme d'elle-même à M. d'Emery, et de lui faire croire qu'elle lui faisoit une fort grande confidence. Cela fut exécuté selon son intention par la marquise, à laquelle il demanda cette lettre, sous de grandes promesses de la lui rendre et de la tenir fort secrète. Il ne l'eut pas plus tôt, qu'il la porta à madame de La Bazinière, et lui fit passer cette prétendue confidence pour une trahison que la marquise avoit faite à son amie. Madame de La Bazinière le conta ainsi à tout le monde, et cela fit un étrange vacarme dans Paris. La marquise écrivit au commandeur de Jars que comme il avoit été l'entremetteur de sa connoissance avec M. d'Emery, elle vouloit aussi qu'il fût témoin du sujet qu'elle avoit de se plaindre de lui et de ne le plus voir, et qu'elle le prioit de lui dire qu'il ne se donnât plus la peine de venir chez elle. Depuis cela, l'ayant rencontrée chez M. le chancelier, il voulut s'approcher d'elle pour lui parler; mais elle, avec une mine fort froide, lui fit une petite révérence et passa outre sans s'arrêter; si bien qu'ils ne se virent plus.

Quelque temps après M. d'Emery fut renvoyé chez lui; les brouilleries du parlement s'échauffèrent; le Roi sortit de Paris, et après quatre ou cinq mois d'absence y revint. Le maréchal de La Meilleraye avoit été fait surintendant des finances en la place de M. d'Emery; mais, tant par son humeur violente que par les difficultés de trouver de l'argent, il quitta cette charge, après avoir fait ses conditions avec la cour; et au lieu de surintendant, on fit deux directeurs des finances, qui furent MM. d'Haligre et de Morangis, sous lesquels M. Tubeuf conduisoit presque toutes les affaires. Cela dura ainsi jusqu'au mois de novembre 1649; mais comme on ne voyoit point de fonds pour payer les armées, et particulièrement les troupes d'Erlack, qui menaçoient à toute heure de quitter si elles n'étoient payées, et pour fournir aux autres dépenses qui sont grandes et inévitables, on résolut de faire un surintendant pour y pourvoir; et parce que M. d'Emery avoit plus de connoissances que personne des affaires et de ceux qui étoient capables d'y entrer, on estima qu'il pourroit les rétablir mieux qu'aucun autre. Néanmoins, comme tous ceux qui y pouvoient

(1) Manuscrits de Conrart, tome 10, page 141.

quelque chose regardoient plutôt à leur intérêt particulier qu'à l'utilité publique, chacun commença à faire ses desseins. La Reine et le cardinal désiroient de faire revenir M. d'Emery pour les raisons que je viens de dire; M. le duc d'Orléans n'y étoit pas contre, et M. le prince s'y portoit assez. Le premier président soutenoit que comme M. d'Emery avoit fait le mal, il n'y avoit que lui qui y pût remédier. Les frondeurs même étoient partagés sur son sujet; car toute la cabale du président Le Coigneux lui étoit favorable à cause de l'alliance, le fils de M. d'Emery ayant épousé la fille du président Le Coigneux. Coulon désiroit aussi son retour, à cause qu'il espéroit d'y trouver son compte, sa femme ayant été autrefois fort bien avec M. d'Emery. D'autres encore, moins intéressés que ceux-là, ne s'y opposoient pas, dans l'espérance qu'ils avoient que comme M. d'Emery avoit toujours été agréable à la Reine, et qu'il avoit de l'ambition et de la hardiesse pour beaucoup entreprendre, il pourroit peut-être prendre la place du cardinal, à quoi il trouveroit sans doute grande protection de la part des princes. Néanmoins M. le Prince, avant que de donner sa parole, demanda au président de Maisons s'il vouloit penser à cette charge, et qu'il s'emploieroit pour la lui faire avoir. Il lui répondit sur l'heure qu'il lui étoit trop obligé d'avoir eu cette pensée pour lui; mais qu'il aimoit son repos et sa charge qui l'occupoit déjà beaucoup avec ses autres affaires, et qu'ainsi il lui rendoit grâces de l'honneur qu'il lui faisoit. Son fils et ses amis ayant su cela, le blâmèrent extrêmement d'avoir fait cette réponse si brusquement, et résolurent de faire tous leurs efforts pour remettre l'affaire en négociation; ils y employèrent tout leur crédit et toute leur faveur. La marquise de Sablé, de qui le président de Maisons conduit toutes les affaires comme les siennes propres, fit agir tous ses amis, qui sont en grand nombre et des plus puissans, et particulièrement madame de Longueville et le prince de Conti, qui firent tout ce qu'ils purent pour faire le président de Maisons surintendant.

Pour M. le Prince, après le refus du président de Maisons, il avoit eu quelque inclination à favoriser les violentes poursuites du marquis de La Vieuville, qui avoit eu cette charge du temps du connétable de Luynes, et qui mouroit d'envie d'y rentrer. En effet, il en étoit assez capable par sa sorte d'esprit, tout porté au calcul, à l'économie et au bon ordre; mais d'ailleurs son humeur est si extravagante et ses saillies si ridicules, que tout le monde jugeoit qu'il y réussiroit encore moins la seconde fois que la première. Pour tâcher néanmoins à y parvenir, il fit jouer toutes sortes de ressorts : ses amis cabalèrent; il faisoit faire des complimens et des promesses sous main aux gens d'affaires, remerciant ceux qui lui étoient favorables et flattant les autres pour tâcher à les gagner. Mais tout cela ne servit de rien, ni tout ce que put faire la marquise de Sablé et les autres amis du président de Maisons, lequel se conduisit si mal que, même après que l'affaire fût renouée par ceux qui agissoient pour lui, M. le Prince lui en parla; il lui dit encore qu'il ne faisoit que suivre les pensées de ses amis; mais que pour lui, il aimeroit mieux demeurer en l'état où il se trouvoit que de se charger d'un si grand fardeau. On croyoit pourtant à la cour qu'il avoit des sentimens tout contraires, mais qu'il en faisoit le dégoûté pour s'en faire prier; jusque-là qu'il fut accusé d'avoir fait imprimer un libelle sur le retour de d'Emery, au bout duquel est l'arrêt du parlement rendu contre son frère, après sa banqueroute de 1620, quoiqu'on tienne pour certain que ce fut de la part du marquis de La Vieuville qu'il fut publié.

Il y en a qui assurent que le cardinal donna l'exclusion au président de Maisons parce que ce fut lui qui lui donna avis, au commencement de janvier 1649, qu'il y avoit une cabale formée pour arrêter le Roi dans Paris, et que ce fut sur cet avis qu'il l'en fit sortir; mais, soit qu'il ait été éclairci depuis que l'avis étoit faux, soit que le mauvais succès de la sortie du Roi lui ait donné du dépit pour tous ceux qui y ont contribué, tant y a que depuis cela il a toujours été mal satisfait du président de Maisons. On alléguoit pour prétexte que c'étoit un homme obéré, qui se mêloit de toutes sortes d'affaires, et qui n'étoit pas en estime dans sa compagnie; mais ces raisons étoient fort foibles, s'il n'y eût point eu d'obstacles d'ailleurs, et particulièment la dernière, vu que d'Emery, en faveur duquel on donnoit l'exclusion au président de Maisons, étoit mille fois plus odieux que lui au parlement et au peuple : aussi étoit-ce ce qui fit tenir son retour si long-temps en balance; joint que, selon la manière d'agir du cardinal, il étoit bien aise qu'on en parlât pour ressentir en quelle disposition seroient les esprits, et pour les y accoutumer petit à petit.

Comme on vit donc que les murmures n'étoient pas grands, parce que, du côté du parlement, j'ai déjà dit que la plupart des frondeurs ne lui étoient pas contraires (et à l'égard du peuple, on faisoit courre le bruit que ce qu'il

reviendroit seroit pour rétablir ses affaires, pour faire payer les rentes, pour faire venir du blé et pour le faire donner à bon marché, parce qu'alors il étoit presque aussi cher que pendant que Paris étoit bloqué), ainsi il revint en son logis; il y fut visité par toutes les personnes de qualité de la cour et de la ville, à qui il parut aussi doux et aussi civil qu'il étoit autrefois rude et orgueilleux. Force gens contribuèrent à son retour; mais le vieux Senneterre est sans doute celui à qui il en a la principale obligation. Il leva tous les doutes et tous les obstacles que faisoit principalement M. le duc d'Orléans, et fit en sorte qu'il eut sujet de croire que le duc de Beaufort, le coadjuteur et M. de Broussel, n'y trouvoient rien à dire.

Quand il fut revenu, la marquise de Sablé pria madame de Longueville de lui dire qu'elle ne croyoit pas qu'il trouvât mauvais qu'elle eût sollicité pour le président de Maisons, lui ayant les obligations qu'elle lui avoit, mais que ses sollicitations n'avoient toujours été qu'en cas qu'il eût l'exclusion; et que le président de Maisons l'ayant eue, elle aimoit mieux qu'il fût dans la charge qu'aucun autre, parce qu'elle l'en tenoit le plus capable, et qu'elle estimoit que les affaires ne se pouvoient bien remettre que par son moyen.

La charge fut donnée à M. d'Avaux et à lui conjointement, et M. d'Avaux eut le premier lieu, comme plus ancien conseiller d'Etat. Par cette raison il devoit avoir le choix de l'emploi : et parce qu'au retour de d'Emery, Tubeuf, qui depuis long-temps n'étoit pas bien avec lui, jugeant bien qu'il lui seroit impossible de servir sans descendre de plusieurs degrés et sans recevoir beaucoup de dégoûts, résolut de demander à se décharger de l'épargne, qui étoit le plus beau de son emploi, parce que d'Emery voudroit assurément qu'il tombât entre les mains de quelqu'un qui dépendît de lui; il n'eut pas plus tôt pris cette résolution, que d'Emery pensa au moyen de se la conserver en effet (l'épargne), et, pour y parvenir, il dit à M. d'Avaux qu'il étoit juste qu'il choisît des emplois en la charge pour ceux qui lui plairoient le plus. M. d'Avaux lui dit que M. Pepin étoit homme de mérite et qu'il considéroit extrêmement; qu'il le désiroit pour son premier commis, et qu'il seroit bien aise qu'il eût la guerre. M. d'Emery répondit que c'étoit le plus beau et le plus honorable de la charge; mais qu'il consentoit de bon cœur qu'il la donnât à M. Pepin, ne voulant rien que ce qui lui seroit agréable. Comme il vit que c'étoit une chose résolue, il dit, comme par maniere d'acquit et en passant, à M. d'Avaux : « J'ai avec moi......... (1), qui est » un bon garçon, et qui fera bien les états de l'é» pargne, si vous le trouvez bon, parce qu'il a tou» jours été nourri dans cette nature d'affaires. » M. d'Avaux, qui ne savoit encore ce que c'étoit, lui dit qu'il le vouloit bien, et l'autre lui repartit : « Monsieur, cela demeure donc ar» rêté. » Ce jour même on représenta à M. d'Avaux combien il lui importoit que ce que faisoit M. Tubeuf fût fait par une de ses créatures, pour se conserver l'autorité de la charge; mais Pepin ayant plutôt regardé à la qualité de conseiller d'Etat et à douze mille livres d'appointemens attachés à l'emploi de la guerre, qu'à la conséquence de celui de l'épargne, et croyant d'ailleurs que M. Tubeuf ne voudroit point le quitter, et qu'ainsi la guerre seroit l'emploi le plus utile et le plus assuré, il se détermina à suivre sa première pensée; si bien que M. d'Avaux acquiesça à ce qu'il voulut.

Le lendemain, Guerapin, maître des comptes, et qui avoit été premier commis de d'Emery avant sa retraite, alla voir M. d'Avaux, et lui dit que M. d'Emery ayant jeté les yeux sur lui pour lui donner la commission de l'épargne, selon la parole qu'il lui avoit donnée le jour précédent qu'il la lui laisseroit, il venoit lui offrir son service et lui rendre grâce de ce qu'il l'avoit agréé. A quoi M. d'Avaux ne répondit que par des paroles de civilité; et depuis les choses sont demeurées en ces termes.

M. d'Avaux ne tarda guère à s'ennuyer de cet emploi, dans lequel n'ayant pas été nourri, et consistant en plusieurs choses basses et peu convenables à la délicatesse de son esprit, il ne trouvoit pas autrement sa satisfaction dans l'exercice de sa charge, et sans l'exercice son humeur altière ne pouvoit aussi être contente.

J'ai oublié à dire que pendant que M. d'Emery étoit retiré à sa maison de Châteauneuf, il tenoit tous les jours grande table, recevoit bien toute la noblesse du pays, la caressoit, prêtoit de l'argent à ceux qui en avoient besoin, et se mit bien ainsi dans tout le pays. Mais avec tout cela, quoiqu'il eût très-grand sujet de se croire heureux, il ne songeoit qu'à revenir à Paris, et mettoit toute sa félicité à rentrer dans les affaires; de sorte que quand quelqu'un qui venoit de Paris passoit proche du lieu où il étoit, il le faisoit prier de l'aller voir, le recevoit avec mille caresses, de quelque petite condition qu'il fût; il le traitoit bien, l'entretenoit avec

(1) Il y a du blanc dans le manuscrit; par ce qu'on lit plus loin, il est évident que Conrart voulait y mettre le nom de Guerapin.

plaisir, et ne le pouvoit laisser aller qu'avec peine et après une fort longue conversation.

LE CHANCELIER DE SILLERY (1).

Le cardinal de Sourdis étant un jour au conseil, du temps du roi Louis XIII, se prit de parole avec le chancelier de Sillery, qui étoit alors un des plus puissans ministres, et lui dit tout ce qu'il eût pu dire a un autre dont il n'eût rien dû appréhender. Madame de Sourdis, mère du cardinal, ayant su ce qui s'étoit passé, alla en diligence chez le chancelier et se jetta à ses pieds, protestant qu'elle ne s'en ôteroit point qu'il ne lui eût pardonné la faute de son fils. Il la pressa plusieurs fois de se lever, et n'en ayant pu venir à bout, enfin il fut contraint de lui dire qu'il lui pardonnoit à cause d'elle. « Mais, lui dit-il, Madame, je ne le fais qu'à condition que vous me permettrez de vous dire une vérité qui ne vous sera pas agréable. » Elle, qui s'estimoit assez heureuse d'obtenir ce pardon à quelque prix que ce fût, lui dit qu'elle ne se fâcheroit de rien qu'il lui pût dire, quoiqu'elle appréhendât fort qu'il ne lui parlât de certaines choses qu'il eût pu lui dire. Alors il dit : « Madame, je ne m'étonne pas si vos enfans font de telles choses, car vous êtes la plus mauvaise mère du monde. » Cela la surprit extrêmement, vu qu'il n'y a guère de mère qui voulût faire, pour avancer ses enfans, ce que celle-là avoit fait. Et après lui avoir répété qu'elle n'avoit rien épargné pour les faire instruire et pour les rendre honnêtes gens; qu'après elle les avoit mis dans le monde, et avoit fait pour leur fortune tout ce qu'il lui avoit été possible, elle le supplia de lui dire donc en quoi il la trouvoit mauvaise mère. A quoi il répondit : « Madame, n'est-ce pas être fort mauvaise mère que d'avoir gardé toute la sagesse pour vous, et n'en avoir rien laissé à vos enfans? » Ce qui se trouva être une galanterie obligeante, au lieu d'une plainte qu'il sembloit qu'il voulût faire d'elle.

ANECDOTE RELATIVE A HENRI IIe DU NOM, PRINCE DE CONDÉ (2).

Lorsque feu M. le prince se fut retiré malcontent de la cour en 1614, il écrivit trois lettres, au Roi, à la Reine et au parlement, qu'il fit imprimer et courir partout. Le prince de Conti son oncle, qui étoit fort simple, et tellement bègue qu'il étoit presque muet, entendant plusieurs personnes qui raisonnoient sur cette retraite et sur ces lettres, leur fit entendre sa pensée en quelques mots qu'il prononça comme il put de cette sorte : « Monsieur père, capitaine, trois batailles; monsieur neveu, secrétaire, trois lettres; » voulant dire que Louis de Bourbon, prince de Condé, son père, et aïeul de M. le prince, parce qu'il étoit capitaine, avoit donné trois batailles lorsqu'il s'étoit retiré malcontent de la cour; mais que M. le prince son neveu, qui étoit plus homme de plume que d'épée, s'étoit contenté de faire trois lettres, et qu'il ne feroit rien davantage : ce qui fut trouvé de fort bon sens, et même fort ingénieux.

ASSASSINAT D'UNE JEUNE FILLE PAR SON ONCLE QUI EN ÉTOIT AMOUREUX (3).

Un jeune homme, nommé Baves, fils d'un marchand de Lille en Flandres, s'étant mis en tête de venir en France pour y demeurer quelque temps, en obtint la permission de sa mère qui étoit veuve alors, avec promesse qu'elle lui feroit tenir cinq cents écus par an pour sa subsistance. Il arriva à Paris l'an 1633 ou 1634, un an ou deux avant la rupture entre les deux couronnes, et se fit appeler...... (4). Il se logea en une maison où l'on tenoit des pensionnaires; et comme il y avoit ordinairement des hôtes de diverses provinces, outre que son naturel étoit porté à la curiosité de savoir toutes sortes de nouvelles, cette occasion lui en augmenta la passion en lui en fournissant les moyens. Il passa ainsi quinze ou seize ans à mener une vie assez agréable; mais l'an 1648, ayant été accusé d'être espion pour les Espagnols, il fut mis à la Bastille, où il demeura environ trois mois; au bout desquels on lui ouvrit les portes sans l'avoir interrogé et sans qu'on lui eût parlé de rien. Cet accident commença à le dégoûter du séjour de Paris, où il voyoit aussi que toutes choses tendoient au désordre, où elles tombèrent enfin au commencement de 1649; joint que la depense y étant plus grande, et sa mère ayant diminué sa pension, qu'il eût été nécessaire d'augmenter, il ne pouvoit plus subsister qu'avec peine. A quoi il faut ajouter une autre raison assez extravagante, et qui étoit néanmoins sans doute la plus forte dans son esprit : c'est qu'en quelque voyage qu'il avoit fait

(1) Manuscrits de Conrart, tome 10, page 133.
(2) Manuscrits de Conrart, tome 10, page 134.
(3) Manuscrits de Conrart, tome 10, page 137.
(4) Il y a du blanc dans le manuscrit.

dans son pays il avoit vu chez sa mère, où il étoit logé, la fille d'une de ses sœurs qui y demeuroit aussi, laquelle lui avoit tellement plu (car c'étoit une des plus belles de la ville) qu'il en étoit devenu éperdument amoureux; ce qui étoit aperçu même à Paris de tous ceux qui le fréquentoient, parce qu'il leur parloit incessamment de sa belle nièce avec des termes et une émotion extraordinaires.

Etant donc retourné à Lille, il pria d'abord sa mère de ne point tenir sa petite-fille chez elle pendant qu'il y seroit: on la mit dans une religion, où elle fut quelque temps; mais s'en étant lassée, elle fit tant d'instances pour revenir chez sa grand'mère, qu'enfin elle en obtint la permission. Elle n'y fut pas plus tôt que Baves s'en plaignit et conjura sa mère qu'au moins cette fille demeurât dans une chambre où il ne la pût voir; il la pria elle-même, et après lui commanda, en paroles rudes et avec menaces, de ne se trouver jamais devant lui, ou qu'il lui en prendroit mal: ce qui lui fit éviter sa présence autant que possible. Mais il arriva un jour par malheur que comme il montoit le degré elle descendoit; si bien que s'étant rencontrés tête à tête, il tira un couteau de sa poche dont il lui donna un coup dans le sein qu'elle avoit découvert, lui disant: « T'avois-je pas défendu de paroître jamais devant moi et de me laisser jamais voir ton sein? » Elle, ayant reçu ce coup, tomba par terre, et avec un fort grand effroi le pria d'avoir pitié d'elle et de lui pardonner. Mais, au lieu de cela, du même couteau dont il l'avoit déjà frappée, et d'un autre qu'il tira encore de sa poche, lequel on dit qu'il avoit fait faire exprès, il lui en donna plusieurs coups dont elle mourut sur le lieu même, et, non content de cela, il lui marcha sur le ventre après sa mort, disant mille ordures et mille outrages.

Le bruit de cet accident ayant fait accourir plusieurs voisins et autres personnes de leur connoissance, on lui conseilla de se sauver en quelque abbaye, jusqu'à ce qu'il eût résolu où il pourroit chercher une demeure assurée hors du pays: ce qu'il fit. Mais sur les poursuites qui furent faites en justice contre lui, lorsqu'on eut découvert l'abbaye où il étoit retiré, on l'y alla chercher; et comme ceux qui en avoient la commission ne le connoissoient pas, ils prirent un autre garçon pour lui et le vouloient emmener; mais lui, qui étoit présent, pressé par les remords de sa conscience, leur dit que c'étoit lui qui avoit fait le crime que l'on vouloit punir; qu'il le feroit encore si c'étoit à recommencer; qu'il s'offroit volontairement à tout ce qu'on lui voudroit faire souffrir, et qu'aussi bien la vie lui étoit ennuyeuse. De sorte qu'il fut conduit à Lille sous bonne et sûre garde, où l'on lui fit son procès; et il fut condamné à avoir le poing coupé et à être étranglé ensuite. Ce qui fut exécuté au mois de novembre 1649.

LA DUCHESSE DE ROQUELAURE ET LE MARQUIS DE VARDES (1).

Sur la fin de l'année 1657, la duchesse de Roquelaure, sœur du comte Du Lude, mourut âgée de vingt-trois ans. C'étoit une des plus belles personnes de la cour; elle ne fut malade que peu de jours, ensuite d'un accouchement difficile; et s'étant fait un transport au cerveau, il fut impossible de la sauver. C'est ce que tout le monde a su et cru de sa mort; mais long-temps avant que d'accoucher, et paroissant de fort bonne santé, elle avoit dit à quelques personnes avec qui elle étoit dans la dernière confidence, qu'elle ne vivroit plus guère, et qu'une passion ardente et cachée qu'elle avoit dans le cœur la tueroit. Cette passion étoit pour le marquis de Vardes, qu'elle aimoit plus que sa vie, et à qui elle avoit accordé toutes choses seulement pour lui plaire et pour tâcher à l'obliger de l'aimer aussi tendrement qu'elle l'aimoit: ce qu'il étoit incapable de faire; car étant traité si favorablement d'une personne si accomplie et admirée de tout le monde, il n'avoit presque que de l'indifférence pour elle, jusqu'à se plaindre du temps qu'il perdoit à attendre et à rechercher les occasions de recevoir ses faveurs: elle les lui facilitoit pourtant le plus qu'il lui étoit possible, et se conduisoit avec tant de discrétion que jamais ni son mari ni aucun autre ne reconnut rien de cette intrigue qu'elle avoit. Quand il la devoit voir en particulier, il se tenoit caché dans un certain lieu secret du logis, qui étoit une espèce de caveau ou de petit cellier, où il demeuroit jusqu'à ce que les choses fussent en état de l'introduire dans sa chambre; et un jour qu'il y fut quarante-huit heures, il s'y ennuya tellement qu'il a avoué à quelqu'un qu'il n'a jamais eu de plus grande joie que quand il sortit de ce lieu-là: ce qui marquoit qu'il n'estimoit pas la récompense qu'il recevoit de cette petite peine autant qu'elle le méritoit. Souvent, pendant que le mari jouoit dans sa chambre, le galant étoit dans celle de la dame en toute sûreté, parce que le confident de leur amour étoit l'abbé de........ (2), que le duc avoit mis auprès

(1) Manuscrits de Conrart, tome 11, page 893.

(2) Il y a du blanc dans le manuscrit.

d'elle comme un espion pour empêcher qu'elle ne fît aucune galanterie ; et elle avoit été si adroite qu'elle avoit trouvé moyen de le gagner et de l'obliger à tromper son mari en sa faveur. Lors même qu'elle vit que Vardes lui échappoit et qu'elle ne le pouvoit plus retenir, elle voulut se forcer d'écouter les recherches de M. d'Anjou (1), qui en devint en ce temps-là passionnément amoureux, et qui s'y prenoit de si bonne grâce et s'y conduisoit si sagement, qu'un homme qui eût eu deux fois son âge, beaucoup d'expérience, et qui n'eût pas eu les avantages de sa naissance et de sa condition, n'y eût pu mieux réussir. Le voyant agir de cette sorte, elle faisoit tout ce qu'elle pouvoit pour répondre aux avances qu'il faisoit, afin de guérir une passion par une autre ; mais la première étoit si avant dans son cœur qu'elle ne l'en pouvoit bannir. Les choses étoient en cet état-là quand elle mourut : et bien que cette intrigue fût extraordinairement secrète, je l'ai sue d'original de quelqu'un qui en eut la confidence, et qui me l'a contée depuis la mort de cette belle personne.

Le marquis de Vardes avoit épousé la fille du feu premier président de la chambre des comptes, Nicolaï ; et peu après leur mariage, le bruit courut partout qu'il étoit impuissant : ce qui passoit pour une vérité parmi ceux qui ne le connoissoient pas particulièrement ; mais ceux qui le connoissoient assuroient que cela n'étoit pas, mais qu'il n'étoit pas fort vigoureux, et que c'est ce qui avoit donné lieu à ce bruit qu'il étoit impuissant. Sa femme soutenoit à sa mère et à tous ses parens que tant s'en falloit que cela fût ; que même il étoit fort vert-galant. Sa femme mourut à l'âge de...... (2) en 1661, avec une résolution du plus grand philosophe du monde. Elle lui a laissé une fille.

MADEMOISELLE DE SCUDERI (3), SURNOMMÉE SAPHO.

Le père de *Sapho* (4) étoit de Provence ; mais s'étant habitué en Normandie, où il eut des emplois considérables, et entre autres la charge de lieutenant du Havre-de-Grâce, place la plus importante de la province, sous l'amiral de Villars qui en étoit gouverneur, sa fortune étant bonne, il épousa une fille riche et de bonne naissance (5) ; mais le duc de Villars ayant succédé à l'amiral son frere en ce gouvernement, sa femme, qui étoit sœur de la duchesse de Beaufort, et qui s'est assez fait connoître à la cour et ailleurs, prit en telle haine ce lieutenant après l'avoir trop aimé, qu'elle ruina toutes ses affaires, lesquelles il ne laissa pas en bon état en mourant. Sa veuve demeura chargée d'un fils et d'une fille ; le fils est Georges de Scudéri, gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde, et capitaine d'un vaisseau françois entretenu, lequel ayant long-temps servi le Roi dans ses armées de terre et de mer, s'est rendu célèbre dans toute la France par un grand nombre d'écrits de prose et de vers dont il a enrichi le public, et s'est retiré au pays de sa naissance où il s'est honorablement marié (6). Sa fille, nommée Madelaine, fut élevée très-soigneusement par sa mère, qui étoit habile femme. Mais comme elle ne vécut pas long-temps après son mari, cette fille étant encore fort jeune fut recueillie par un de ses oncles qui demeuroit à la campagne, et qui, étant un des plus honnêtes hommes du monde, avoit l'esprit excellent et étoit consommé dans la science du monde. Trouvant en elle une naissance tout-à-fait heureuse, et des inclinations également portées à la vertu et à la connoissance des belles choses, il fit éclore ces semenses naturelles, que les soins de la mère avoient si bien cultivées qu'elles étoient par manière de dire toutes prêtes à fleurir. Il lui fit apprendre les exercices convenables à une fille de son âge et de sa condition, l'écriture, l'orthographe, la danse, à dessiner, à peindre, à travailler en toutes sortes d'ouvrages. Mais outre les choses qu'on lui enseignoit, comme elle avoit dès-lors une imagination prodigieuse, une mémoire excellente, un jugement exquis, une humeur vive et naturellement portée à savoir tout ce qu'elle voyoit faire de curieux et tout ce qu'elle entendoit dire de louable, elle apprit d'elle-même les choses qui dépendent de l'agriculture, du jardinage, du ménage de la campagne, de la cuisine ; les causes et les effets des maladies, la composition d'une infinité de remèdes, de parfums, d'eaux de senteur, et de distillations utiles ou galantes, pour la nécessité ou pour le plaisir. Elle eut envie de savoir jouer du luth, et elle en prit quelques leçons avec assez de succès ; mais comme c'est un exercice où il faut donner un grand temps, quoique ce ne soit qu'un pur divertissement et un amuse-

(1) Philippe de France, frère de Louis XIV, depuis duc d'Orléans.

(2) On lit dans le manuscrit à l'âge de 2 ...; le second chiffre n'a pas été rempli.

(3) Manuscrits de Conrart, tome 11, page 147.

(4) Georges de Scudéri.

(5) Marie de Brilly.

(6) A Marie-Françoise de Martin Vast.

ment agréable, elle ne se put résoudre à être si prodigue du sien, qu'elle tenoit mieux employé aux occupations de l'esprit. Entendant souvent parler des langues italienne et espagnole, et de plusieurs livres écrits en l'une et en l'autre qui étoient dans le cabinet de son oncle et dont il faisoit grande estime, elle désira de les savoir, et en peu de temps elle y réussit admirablement, tant pour l'intelligence que pour la prononciation. Dès-lors se trouvant un peu plus avancée en âge, elle donna tout son loisir à la lecture et à la conversation tant de ceux de la maison, qui l'aimoient tous, aussi bien qu'elle, et qui étoient très-honnêtes gens et très-bien faits, que des bonnes compagnies qui y abondoient tous les jours de tous côtés. Au bout de quelques années qu'elle passa dans cette douceur de vie avec beaucoup d'utilité et de plaisir, son oncle étant mort, et se voyant obligée à s'établir en quelque lieu, elle crut qu'elle feroit mieux de se retirer à Paris qu'à Rouen ; et son frère, qui savoit que les pièces de théâtre étoient alors fort estimées, et que plusieurs en faisoient leur occupation, à cause que c'étoit un des principaux divertissemens du cardinal de Richelieu, premier ministre d'Etat, en ayant composé quelques-unes qui furent bien.......

(*Conrart n'a pas achevé cet article.*)

LETTRE DE CONRART A...... (1).

De Fontainebleau, le 29 septembre 1661.

On fit partir hier trois brigades de mousquetaires, qui vont sans doute arrêter trois personnes ; je n'en sais qu'une, qui est madame Du Plessis-Bellière, à qui le Roi avoit donné permission de demeurer à Châlons au lieu de Montbrisson, à cause de ses maladies ou feintes ou véritables. Mais c'est une personne qu'on veut perdre avec M. le surintendant. En effet, la Reine mère a dit que c'étoit une femme à raser et à mettre aux Madelonnettes. J'ai ouï assurer de bonne part qu'on a trouvé une lettre d'elle à M. le surintendant, la plus infâme qui se puisse imaginer : ce qui est incroyable, quoique personne ne doute ici qu'elle soit vraie. « Je vous ai découvert, lui dit-elle, une fille qui ne vous coûtera que trente pistoles ; et si, vous la trouverez autant à votre goût et elle vous donnera autant de plaisirs que celles qui vous coûtent tant d'argent. » Je suis assuré, du moins, qu'elle étoit de la plupart de ses intrigues, nonobstant sa dévotion extérieure, ses simagrées et la hardiesse qu'elle avoit de prétendre au gouvernement des enfans de France que le Roi a donné si justement à madame de Montausier. Voici une particularité notable des mémoires de M. le surintendant. Outre tout ce que je vous ai mandé, il avoit écrit qu'en cas qu'on le prît prisonnier, il faudroit aller enlever M. Le Tellier, le mener dans Béthune, Amiens, Calais ou Arras ; qu'on lui serràt les pouces jusqu'à ce qu'il eût obtenu sa liberté ; et que si cela ne réussissoit, il faudroit se mettre en campagne. Mais la manière dont il parle de M. de Lyonne est agréable : « C'est, dit-il, un homme sans cœur, d'esprit fort médiocre, qui n'est propre à rien, et à qui on fera faire toutes choses pour cent pistoles. » Le Roi a montré ce portrait à M. de Lyonne ; je sais cela de bonne part. Je ne vous dis rien d'une lettre écrite à M. le surintendant par une dame, à ce qu'on dit ; vous en aurez assez ouï parler à Paris. On la débite ici en ces termes : « Je ne vous aime point ; je hais le péché ; mais je crains encore plus la nécessité : c'est pourquoi venez tantôt me voir. » Je vous défie, vous qui êtes en réputation d'écrire les plus belles lettres du monde, d'en faire d'aussi essentielles et d'aussi significatives que celle-là. On l'attribue à madame Beaufremont, en un temps où elle avoit besoin de dix mille écus ; mais je ne le crois pas (2). Je vous avoue même que c'est à celle-là que l'on attribue des intrigues encore plus importantes, comme d'avoir voulu gagner l'esprit du Roi par des artifices au préjudice de la Reine mère.

On tint hier conseil chez M. le chancelier, où étoient des conseillers d'Etat et messieurs du conseil de conscience, pour aviser à ce qu'on auroit à faire pour les jansénistes, et pour la demande de l'ordre de Malte contre la Hollande, touchant la restitution des commanderies qui étoient dans les Provinces-Unies, ou l'évaluation en argent. Le Roi a pris cette affaire fort à cœur, à la sollicitation de messieurs de Malte, jusque là que cela a déjà suspendu pour quelque temps l'alliance entre nous et la Hollande, dont le traité étoit prêt à conclure : je ne sais encore ce qui a été conclu là-dessus. Mais pour le jansénisme, je m'assure que l'on poussera terriblement les choses. Le Pape a cassé le mandement des grands vicaires et ordonné qu'ils en feroient un nouveau ; faute de quoi il a député des commissaires pour les

(1) Manuscrits de Conrart, tome 11, page 167.

(2) On croit pour certain qu'elle est de la marquise de La Baume. (*Note de Conrart.*)

déposer et en mettre d'autres en leur place. Je ne doute point que la Reine mère ne poursuive avec toute rigueur ceux qui ne voudront pas signer le formulaire.

Depuis ma lettre écrite, j'ai ouï dire que l'on alloit querir M. le surintendant pour le mener à la Bastille, si sa santé peut permettre qu'il fasse ce voyage.

BARTET, SECRÉTAIRE DU CABINET (1).

Un paysan du Béarn, d'un village à deux lieues de Pau, étant venu à Paris, y fut laquais ou portier, et ensuite se maria à la parente d'un prêtre fort dévot, nommé Charpentier, laquelle étoit de Chaillot, petit village à une lieue de Paris. Au bout de quelque temps, n'ayant tous deux que cent francs environ pour tout bien, Bartet (c'est ainsi que le mari s'appeloit) propose à sa femme de s'en aller tous deux en Béarn, sur l'espérance qu'il avoit d'y faire quelque profit par son industrie. Elle y consent : ils achètent un cheval de cinquante francs, sur lequel ils s'en vont tous deux, et les autres cinquante francs pour les frais de leur voyage. Etant arrivé au lieu de sa naissance, il vend le peu de bien qu'il y avoit et s'en va à Pau, où il lève une petite boutique de mercier pour vendre des verres, des bouteilles, des allumettes, et autres choses de peu de prix. Il n'y avoit alors aucun marchand dans Pau, qui n'étoit presque qu'un village, considérable seulement par le château, estimé la principale maison des princes de Béarn ; mais le conseil souverain et tous leurs officiers se tenoient à Orthez, ville ancienne et où il y a évêché. Le dessein de Bartet lui réussit si bien, par la conjoncture du changement qui arriva en Béarn lorsque le roi Louis XIII y fut (2) et qu'il y établit un parlement, une chambre des comptes et la religion catholique romaine, que Pau étant devenu une ville fort peuplée, et lui y étant seul marchand, il s'enrichit en peu de temps et gagna près de cent mille livres. Se voyant si accommodé, sa plus grande ambition fut de faire l'aîné de trois fils qu'il avoit avocat au parlement de Navarre, séant à Pau. Ce garçon, qui avoit un grand feu d'esprit et qui étudia assez bien, parvint au but où son père avoit borné son ambition ; et ayant été reçu avocat, plaida quelques causes avec succès.

En ce même temps la femme d'un conseiller du même parlement, nommé M. de Casaux, avoit une femme de chambre qu'elle aimoit beaucoup ; et comme elle avoit grande part en la confidence de sa maîtresse, elle ne cachoit aussi à sa maîtresse pas un de ses secrets. Le jeune Bartet alloit souvent dans cette maison, et étant devenu amoureux de cette fille, il ne la trouva pas fort cruelle ; de sorte qu'il en obtint avec assez de facilité ce qu'il désiroit. Il alloit souvent à une maison de campagne de ce conseiller, où la dame passoit la plus grande partie de l'été ; et comme elle faisoit coucher avec elle cette femme de chambre favorite, et qu'elle savoit l'intrigue qui étoit entre elle et Bartet, on dit qu'elle souffroit qu'il couchât avec elle dans sa propre chambre, et quelques-uns ajoutent même dans son propre lit. Le mari ayant aperçu quelque chose de ces amourettes, les épia un jour et les surprit sur le fait ; et comme il est fort violent, se saisissant de Bartet, qui n'étoit pas en état de se défendre, il protesta qu'il ne le quitteroit point qu'il n'eût épousé cette fille, puisqu'il l'avoit débauchée ; et sur-le-champ envoya querir le curé du village, qui les maria.

Bartet étant sorti des mains du conseiller, fit si bien par la faveur de l'évêque, qui s'en mêla, et par de l'argent que son père donna sous main, que le mariage fut déclaré nul, à condition qu'il donneroit quelque chose à la fille. Après cette aventure, il crut qu'il devoit quitter le pays, au moins pour quelque temps ; et ayant eu des lettres de recommandation du père Audebert, jésuite célèbre qui étoit alors supérieur à Pau, il s'en alla à Rome, où d'abord il trouva moyen d'entrer chez le duc de Bouillon, qui y étoit refugié. Ensuite il y fit diverses connoissances ; et comme il s'introduit facilement, il passa au service du prince Casimir, frère du roi de Pologne, qui lui a succédé au royaume, lequel le reçut volontiers, parce qu'il lui étoit donné de la main des jésuites, dans l'ordre desquels il avoit été quelque temps ; et c'étoit pour en être dispensé qu'il avoit fait le voyage de Rome. Étant au service de ce prince lorsqu'il vint à la couronne, il fut employé par lui en diverses affaires, et fit beaucoup de voyages, particulièrement en France ; ce qui le fit connoître des ministres, et entre autres du cardinal Mazarin, lequel le trouvant homme d'esprit et capable d'emplois, il lui proposa de s'arrêter à la cour ; ce qu'il fit, ayant obtenu du roi de Pologne qu'il y seroit son résident.

Bientôt après il se maria à la fille d'un chi-

(1) Manuscrits de Conrart, tome 5, page 83.

(2) En 1620.

rurgien qui avoit quelque bien, mais médiocre, et il s'y résolut pour avoir de quoi subsister, parce qu'il n'étoit nullement accommodé.

.... (1) surintendant des finances, remuoit ciel et terre pour y parvenir. Il [Bartet] s'engagea de l'y servir et de faire réussir l'affaire, pourvu qu'il lui donnât de quoi payer la charge de secrétaire du cabinet, qu'il avoit envie d'avoir. Le marquis de La Vieuville le lui promit, et il fit si bien avec la princesse palatine, de qui le chevalier de La...... (2) étoit amoureux, qu'il en vint à bout; de sorte qu'il fut secrétaire du cabinet. Ensuite il fit les allées et venues de la Reine au cardinal Mazarin et du cardinal Mazarin à la Reine, pendant que ce cardinal étoit retiré à Cologne; car comme le passeport qu'il avoit obtenu des Espagnols n'étoit que pour six mois, et que quand ils furent expirés ils ne le voulurent point continuer, il fallut trouver une autre voie, qui fut de gagner un des commandans de la garnison de Cambray, qui faciliteroit le passage de Bartet; lequel, pour le danger qu'il y avoit d'être arrêté parce qu'il n'avoit point de passe-port, ne portoit ni lettres ni chiffres, mais recevoit seulement de bouche les ordres qu'il avoit à porter, dont on se fioit à sa parole; et l'on a même remarqué que le cardinal, à son retour, ayant voulu désavouer Bartet de quelque chose qu'il avoit dit de sa part à la Reine, il lui soutint en face devant elle qu'il l'en avoit chargé, et lui marqua si bien toutes les circonstances et avec tant d'assurance, que le cardinal en demeura convaincu et muet; de sorte que Bartet fut comme disgracié cinq ou six mois, le cardinal ne le regardant et ne lui parlant point; mais enfin il se raccommoda par ses intrigues, et fut chargé de diverses autres affaires importantes, entre autres de l'accommodement de Mézières, qu'on vouloit tirer des mains de la veuve de Bussy-Lameth, qui en avoit été le dernier gouverneur, et qui, pour être parent et ami particulier du cardinal de Retz, étoit suspect à la cour. Mais en cette affaire, comme en toute sa conduite, il parut que, pourvu qu'il parvînt à ses fins, il ne se soucioit pas autrement de tenir sa parole ni de blesser son honneur : car ayant traité de la réduction de cette place avec le duc de Noirmoutier et le marquis de Fabert, le dernier voyant qu'il tâchoit de les surprendre, et qu'il ne vouloit pas exécuter ce qu'il avoit promis, lui fit des reproches piquans et qu'un autre eût eu peine à souffrir; et l'autre, quoique son ami, ne put s'empêcher de le blâmer des mêmes choses dont le marquis de Fabert faisoit de si grandes plaintes.

Comme il est très-audacieux et très-libre en paroles, il n'épargne personne et drape indifféremment sur amis et ennemis : ce qui fait qu'il se brouille souvent avec ceux mêmes qui lui peuvent être le plus utiles ou à qui il a le plus d'obligations. Il se raccommode aussi bientôt avec ceux qui ont plus de soin de leur fortune que de leur honneur, et qui croient que par l'accès qu'il a auprès des puissances il leur pourra nuire ou qu'il les pourra servir. Entre les autres railleries qu'il fait sans cesse de toutes sortes de personnes, la princesse palatine, sœur de la reine de Pologne, est de celles qu'il a traitées le plus cruellement, s'étant vanté qu'il...... (3); de quoi elle ne se soucia point, aimant mieux souffrir cette médisance que de s'exposer à recevoir de mauvais offices de lui.

Le duc de Candale ne fut pas si endurant; car ayant su que Bartet avoit dit de lui que qui lui auroit ôté ses grands cheveux, ses grands canons, ses grandes manchettes et ses grosses touffes de galans, il seroit moins que rien, ne paroîtroit plus qu'un squelette ou un atome, il le fit épier un jour, sur la fin du mois de juin 1655, comme il passoit à dix heures du matin par la rue Saint-Thomas-du-Louvre, par onze hommes à cheval, deux desquels se saisirent des rênes des chevaux de son carrosse, deux autres portèrent le pistolet à la gorge du cocher, et deux autres vinrent à lui le pistolet et le poignard à la main. Etant ainsi arrêté, ces deux qui s'étoient approchés de lui prirent des ciseaux, lui coupèrent les cheveux, lui arrachèrent son rabat, ses canons et ses manchettes, et après cela le laissèrent aller. D'abord il crut qu'on le vouloit assassiner, et que c'étoit ce même conseiller au parlement de Pau, nommé Casaux, qui est son ennemi dès long-temps (il disoit que c'étoit une vieille querelle entre leurs maisons depuis deux cents ans), qui étoit l'auteur de cette action; de sorte qu'étant saisi de frayeur, comme il l'avoue lui-même, il leur dit qu'il les prioit de lui donner un peu de temps pour penser à son âme, parce qu'elle étoit en très-mauvais état. Mais quand il fut hors de péril, et qu'il eut considéré de quelle manière il avoit été traité, il jugea que ce pouvoit

(1) En reliant le manuscrit on a rogné une ligne. D'après le sens, on peut compléter ainsi la phrase : *Le marquis de La Vieuville intriguoit pour obtenir la charge de* surintendant des finances et........................

(2) Le nom a été enlevé avec la ligne.

(3) Nous supprimons quelques expressions trop libres.

bien être M. de Candale qui lui avoit fait faire cette insulte, parce qu'il avoit déjà ouï parler du discours qu'il l'accusoit d'avoir tenu, et le bruit commun lui confirma bientôt que la chose étoit ainsi. Il nie pourtant avoir jamais tenu ce discours de M. de Candale, et dit que la véritable cause de son mécontentement vient de ce qu'étant tous deux amoureux de madame de Gouville, M. de Candale, qui savoit que Bartet étoit mieux traité que lui, en eut du dépit, et prit cette occasion de la raillerie des canons et des manchettes pour lui faire faire un affront. Il ajoute que M. de Candale se plaint aussi de ce qu'il lui a rendu de mauvais offices auprès du cardinal Mazarin, et que même avant tout cela il étoit arrivé chez madame de Nouveau une chose qui l'avoit fâché, et que Bartet conte de cette sorte. Il dit donc que M. de Candale étant dans une chambre avec......., et lui ayant rencontré madame Cornuel dans une autre, elle étoit venue au devant de lui et lui avoit demandé s'il trouvoit que ce fût bien parler que de dire *un esprit fretté?* A quoi il répondit qu'elle s'adressoit bien mal de choisir un pauvre Gascon pour juge d'une phrase françoise; mais que si elle vouloit qu'il en dît son sentiment, il trouvoit que cette façon de parler ne valoit rien; qu'il falloit être sans jugement pour parler ainsi, et cent autres exagérations semblables, qui sont de son style ordinaire; qu'elle avoit ajouté que M. de Candale disoit pourtant que c'étoit lui qui s'en étoit servi, et que sur cela M. de Candale étant sorti de l'autre chambre, elle lui avoit crié tout haut que M. Bartet soutenoit qu'il n'avoit jamais dit *un esprit fretté;* ce que Bartet lui-même lui confirma avec les mêmes amplifications dont il avoit déjà usé : ce qui fâcha, à ce qu'il dit, M. de Candale, lequel ayant eu ensuite les autres dégoûts que j'ai touchés, il lui avoit fait jouer cette pièce à la vue de tout Paris, dont il avoit fait informer sur l'heure même, et envoyé son frère à la cour pour en avertir le cardinal Mazarin, lequel fit une réponse fort obligeante à la lettre qu'il lui avoit écrite, lui mandant que quand il n'auroit pas l'honneur d'être officier domestique du Roi, et résident d'un autre grand monarque avec lequel on vouloit bien vivre, il n'auroit pas laissé pour son propre mérite de s'intéresser grandement en la réparation qu'il avoit droit de prétendre, y ayant même ajouté au bas quelques lignes de sa main, pour l'assurer que le Roi vouloit qu'il fût fait justice de cet attentat, qui que ce fût qui en fût l'auteur; que, pour engager toute la cour à lui être favorable, il avoit fait dire d'abord par son frère qu'il croyoit que c'étoit ce conseiller de Pau, son ennemi, qui l'avoit fait traiter de la sorte : ce qui avoit si bien réussi que tous les grands avoient représenté au Roi et à Son Eminence de quelle conséquence étoit cette entreprise; que s'il n'en étoit fait justice, on en feroit tous les jours de semblables contre tout le monde et que personne ne seroit en sûreté; que le maréchal de Villeroy en avoit parlé fortement, et le maréchal d'Albret protesté qu'il porteroit les intérêts de Bartet comme les siens propres (ils avoient pourtant été brouillés huit jours auparavant, et le maréchal d'Albret disoit pis que pendre de Bartet; mais il se raccommoda incontinent); que M. de Candale, voyant que l'on faisoit du bruit de son action et à la cour et au parlement, M. le chancelier, M. le premier président et M. Bignon ayant témoigné qu'ils étoient fort mal satisfaits de son procédé, il avoit fait dire à M. le premier président qu'il étoit marri de n'avoir pas communiqué son dessein à M. le chancelier et à lui avant de l'exécuter : à quoi M. le premier président avoit répondu, que ni M. le chancelier ni lui n'étoient pas des gens qu'il fallût consulter sur semblables choses, mais qu'ils étoient magistrats pour châtier ceux qui les faisoient.

Tels étoient les discours que Bartet faisoit à ses amis, avec mille protestations de pousser l'affaire jusqu'au bout. M. de Candale, de son côté, disoit qu'il avoit envoyé chez Bartet lui dire qu'ayant donné charge à son capitaine des gardes de lui faire ce qui lui étoit arrivé, il lui avoit aussi ordonné de lui déclarer que c'étoit de sa part qu'il le faisoit; que ce capitaine des gardes assuroit l'avoir fait; mais que puisqu'il paroissoit, par l'opinion qu'il disoit avoir, que ce fût ce conseiller du parlement de Pau, son ancien ennemi, qui en fût l'auteur, et que la peur l'avoit empêché d'entendre ce que le capitaine de ses gardes lui avoit dit par son ordre, il lui mandoit que c'étoit lui qui l'avoit fait traiter comme il l'avoit été; et que si dans ce jour-là il ne jetoit dans le feu les informations qu'il avoit fait commencer, il lui feroit donner dès le soir même les étrivières : ce que Bartet nie formellement lui avoir été dit.

Il ne se vit jamais rien de si avantageux que lui en actions et en paroles. Le comte Du Lude et lui étoient amoureux de cette dame de Gouville, de qui j'ai déjà parlé; et Bartet en étoit tellement passionné, que souvent, après avoir été six heures avec elle, il ne pouvoit attendre qu'il fût de retour chez lui pour lui écrire, et il entroit en la première maison de sa con-

noissance, d'où il lui écrivoit de grandes lettres. Un jour s'étant rencontrés aux Tuileries, le comte Du Lude, qui menoit une dame, salua Bartet comme il passoit devant eux ; mais lui, sans le saluer, et mettant les mains sur les côtes, le regarda fièrement et passa outre. Sur cela le comte Du Lude dit partout que si Bartet n'y prenoit garde, il pourroit bien recevoir quelques distributions de coups de bâton. Quand il sut que le comte Du Lude le menaçoit de la sorte, il alla trouver Roquelaure, beau-frère du comte, et lui dit : « Monsieur, monsieur le duc, on dit que le comte Du Lude tient de certains discours de moi que je ne puis croire. Je n'ai garde de m'imaginer qu'il ait pensé à ce que l'on dit qu'il me veut faire faire ; car ce sont des choses qui ne peuvent être entrées dans l'esprit en parlant d'un homme de ma sorte ; mais je ne crois pas même qu'il se soit plaint de moi, parce que je ne lui en ai donné aucun sujet. » Roquelaure lui répondit, de ce ton haut et fier qui lui est naturel : « Monsieur, monsieur Bartet, si le comte Du Lude s'est plaint de vous, il y a apparence que vous lui en avez donné sujet ; et si vous lui en avez donné sujet, je pense, monsieur, monsieur Bartet, que vous devez craindre qu'il ne fasse ce qu'il a dit qu'il fera ; car il est homme de parole et à qui il ne faut pas se jouer. »

Un autre jour, dans une grande compagnie ou l'on parloit des provinciaux, l'on disoit qu'ils étoient long-temps avant que de se défaire des vices de leur terroir, et que ceux qui avoient été nourris toute leur vie à la cour avoient un terrible avantage sur eux. Bartet, prenant la parole pour tous les provinciaux, dit qu'il voudroit bien que l'on lui montrât un homme né dans la cour, et qui y auroit toujours vécu, qui osât aller disputer le terrain aux grands seigneurs des provinces comme lui, qui étoit venu d'une des extrémités de la France le disputer à la cour aux plus grands seigneurs qui y fussent. Madame Cornuel, qui étoit présente, lui répondit : « Faites qu'il y ait une cour dans chaque province, et nos courtisans iront disputer le terrain fort vaillamment ; mais n'y ayant que des brutaux et des ignorans, ils seroient bien sots de quitter la cour pour leur contester des choses qui n'en valent pas la peine. »

LE PRÉSIDENT DE NESMOND (1).

Le président de Nesmond, second président du parlement de Paris, ayant été nommé entre les juges de la chambre de justice, y assista jusqu'au mois de....... (2)1664, qu'étant tombé malade d'une fièvre quarte, on prit cette occasion de travailler sans lui, parce qu'on le soupçonnoit d'être plus favorable à M. Fouquet que l'on n'eût voulu. Cette fièvre quarte lui ayant duré jusque vers la fin du mois de novembre, il lui survint un érysipèle à une cuisse, qui fit espérer d'abord qu'il en pourroit être soulagé ; mais le 29, en le débandant, les médecins reconnurent des marques de gangrène, qui leur firent juger que la chaleur naturelle étoit éteinte et qu'il ne dureroit tout au plus que jusqu'au lendemain. Dans ce danger, si surprenant et si pressant, on crut qu'il l'en falloit avertir et lui faire recevoir les sacremens sans retardement. Madame de Miramion, qui est extrêmement dévote, et dont la fille a épousé le fils aîné du président de Nesmond, se chargea de lui annoncer cette nouvelle, dont il fut grandement étonné. Elle lui proposa d'abord de se confesser, et il témoigna qu'il s'y disposeroit pour le lendemain, qui étoit le jour de Saint-André et le premier dimanche de l'avent. Mais voyant qu'il ne comprenoit pas l'extrémité de son mal, elle lui dit nettement qu'il n'y avoit pas de lendemain pour lui : et sur cela on fit venir son confesseur et on lui apporta les sacremens. Etant mort sur les onze heures du soir, le premier président, frère de sa femme, reçut les visites de la plupart de messieurs de la grand'-chambre, et particulièrement des présidens au mortier, durant tout le dimanche, et leur témoigna qu'il avoit dessein de faire prendre place le lendemain de grand matin à son neveu, fils aîné du défunt, reçu depuis quelques années en survivance, les priant de s'y trouver de bonne heure pour favoriser cette installation. Il envoya même jusqu'à dix heures du soir chez ceux qu'il crut être plus de ses amis, leur recommander de se rendre au Palais dès quatre heures du matin et d'y entrer par chez lui. Ensuite il fit fermer toutes les portes du Palais ; et son neveu s'étant rendu auprès de lui à deux ou trois heures du matin, il le mena à la grand'chambre, où il se trouva jusqu'à quinze juges, qui rendirent des arrêts où il opina. Après cela il alla prendre sa place à la chambre de la Tournelle, où le président Le Coigneux (3) presida, et le président de Mesme, qui y présidoit auparavant, alla prendre sa place à la grand'chambre.

(1) Manuscrits de Conrart, tome 13, page 629.
(2) Octobre.

(3) Au dessus du nom de Le Coigneux Conrart a écrit celui de Bailleuil.

Tout cela se faisoit avec tant de précaution à cause que le fils aîné du président de Longueil de Maisons, qui étoit reçu en survivance de son père long-temps avant celui du président de Nesmond, prétendoit prendre sa place le premier en vertu d'un acte que son père avoit mis depuis la maladie du président de Nesmond le père entre les mains de Boileau, greffier de la grand'chambre, par lequel il se désistoit de la fonction de sa charge en faveur de son fils, lequel étant allé de très-grand matin au Palais et en trouvant toutes les portes fermées n'y put entrer qu'après que le jeune président de Nesmond y eût été installé. Comme il alla en la chambre de la Tournelle il l'y trouva assis, et lui dit que ce n'étoit pas là sa place et qu'elle lui appartenoit. L'autre lui dit qu'il avoit pris possession de sa charge en la grand'chambre, et qu'ensuite il étoit venu en la Tournelle, où il s'étoit rendu des arrêts auxquels il avoit opiné; et qu'ainsi il étoit en possession, et qu'il ne croyoit pas qu'il dût y avoir aucune contestation entre eux. M. de Maisons allégua sa réception en survivance, beaucoup plus ancienne que celle de M. de Nesmond; l'acte de démission de son père en sa faveur, antérieur à la prétendue prise de possession qu'on lui alléguoit. Il se plaignit de la violence du premier président, qui avoit fait fermer les portes du Palais; ce qui l'avoit empêché de prendre sa place le premier, comme il eût fait sans cela, et il protesta de se pourvoir pour la conservation de son droit. Leurs amis s'entremirent incontinent pour les accommoder; et le président de Novion même, qui avoit intérêt que le président de Maisons le père quittât sa place de second président parce qu'il y fût monté, ne laissa pas de l'aller trouver à Maisons pour lui témoigner que, s'il la vouloit garder, il oublieroit volontiers la démission qu'il avoit faite en faveur de son fils; à quoi le président de Maisons se rendit assez aisément; de sorte que la chose demeura arrêtée que M. de Maisons garderoit sa place de second président, et que M. de Nesmond le fils demeureroit en possession de la sienne.

On disoit sur cela que chacun avoit son compte en cet accommodement, excepté M. de Maisons le fils, qui, à l'âge de quarante-deux ans, et étant depuis plusieurs années sans charge, attendroit peut-être encore long-temps celle de son père, qui n'avoit intention de s'en dépouiller que par sa mort; d'autant plus qu'il alloit être second président et qu'il se vouloit conserver en ce poste, qui le rendoit considérable dans sa compagnie, du moins jusqu'à la fin du procès que son second fils l'abbé de Longueil avoit intenté contre lui pour la succession de sa mère, dont il demandoit compte à son père : ce qui les avoit tellement aigris l'un contre l'autre, qu'il n'y avoit sorte de chicane dont ils ne se servissent pour se persécuter l'un l'autre. Et pour confirmer cela, on alléguoit qu'il avoit tenu le bec en l'eau à son fils aîné depuis dix ou douze ans, sous divers prétextes, tantôt du service de la chambre de l'édit, tantôt de l'affaire contre son cadet, etc.; et que même ayant vu le président de Nesmond malade à l'extrémité, au lieu de faire prendre place au parlement à son fils aîné, il s'en étoit allé à Maisons, donnant ainsi le temps à M. de Nesmond le fils de le prévenir.

On disoit aussi que la civilité que lui fit le président de Novion de l'aller trouver à Maisons étoit pour le porter à garder sa place, nonobstant l'intérêt particulier qu'il y avoit en demeurant le troisième de la grand'chambre, parce que tous deux étant opposés au premier président, ils pourroient lui tenir tête plus souvent et plus fortement, étant unis ensemble contre lui, que s'il n'y en eût eu qu'un.

Le président de Mesmes, voyant le président de Nesmond prêt à mourir, offrit à M. d'Avaux son fils, reçu aussi en survivance, de lui céder sa place, afin qu'en prenant possession le premier, il en pût mettre deux autres après lui; mais il l'en remercia d'aussi bonne grâce que l'offre lui avoit été faite, disant que son propre intérêt l'obligeoit à desirer que son père demeurât revêtu de la charge, parce que cela le rendoit beaucoup plus considerable que s'il en eût été revêtu lui-même; et que de plus, il importoit à toute leur famille qu'elle fût sur la tête de deux personnes plutôt que d'une, dans l'incertitude de ce qui se feroit pour le droit annuel qui étoit prêt à finir, et auquel on prevoyoit qu'il y auroit quelque grand changement : de sorte qu'il ne parla plus de la quitter, et demeura quatrième président de la grand'-chambre.

Plusieurs ont cru que le président de Nesmond ayant fait son testament pendant le cours de sa maladie, y avoit chargé ses héritiers de demander pardon pour lui à la famille de M. Fouquet, de ce qu'étant un de ses juges à la chambre de justice, il avoit été d'avis que messieurs Voisin et Pussort demeurassent aussi juges de M. Fouquet, et opinassent en la déliberation, sur la requête de récusation par lui présentée contre eux touchant les procès-verbaux des registres de l'épargne, faits par eux en qualité de commissaires de la chambre, et

ou il articuloit des faussetés manifestes qu'ils avoient commises; ajoutant qu'il ne s'étoit résolu que sur les pressantes instances qui lui en avoient été faites pour sauver l'honneur de ces deux messieurs; qu'on l'avoit assuré qu'ils se désisteroient eux-mêmes du jugement du procès dès que la chambre auroit prononcé en leur faveur; en quoi il avoit été trompé et abusé par ceux qui lui avoient donné cette parole formelle, qui lui avoit fait consentir à ce qu'on lui avoit demandé sous un prétexte si spécieux, dont il demandoit pardon à Dieu et à M. Fouquet. On disoit aussi que la cour ayant su que cet article étoit dans le testament de M. de Nesmond, on alla, de la part du Roi, dire à ses héritiers que Sa Majesté ne vouloit pas qu'il parût. C'est pourquoi on n'a pas su précisément ce qui en est; mais ils ont toujours dit qu'il n'y avoit rien dans le testament. Ce que l'on a tenu pour constant, est que M. de Nesmond, pendant sa maladie, a fait le même discours à quelques-uns de ses plus particuliers amis; il est vrai aussi qu'après la mort du président de Nesmond, M. Phelypeaux de Pont-Chartrain, président des comptes et l'un des commissaires de la chambre de justice, ayant conté dans une compagnie ce qui se disoit partout de cette plainte de M. de Nesmond, on le rapporta au Roi, qui témoigna à l'archevêque de Paris (1), ami particulier du président Phelypeaux, qu'il ne trouvoit pas bon qu'il en eût parlé de la sorte. L'archevêque envoya à l'heure même chez son ami savoir s'il étoit au logis et le prier de l'attendre; mais il le prévint et l'alla trouver chez lui, croyant qu'il eût à lui parler de quelque affaire importante et pressée. L'archevêque lui apprit le mécontentement du Roi pour le discours qu'il avoit tenu, et le président répondit que c'étoit un bruit répandu dans toute la ville, et qu'il n'avoit rien dit qu'il n'eût ouï dire à cent autres; mais que puisque le Roi le trouvoit mauvais, il n'en parleroit plus; et la chose en demeura là.

LE DUC MAZARIN (2).

Le 8 décembre 1664, jour de la Notre-Dame, le duc Mazarin (3), grand-maître de l'artillerie, étant dans la chambre du Roi, suivoit Sa Majesté pas à pas et tournoyoit comme ayant envie de lui parler. Le Roi s'en étant aperçu, lui demanda s'il avoit quelque chose à lui dire; il répondit, en tâtonnant et en hésitant, que oui, mais qu'il n'en osoit prendre la liberté. Le Roi repartit qu'il le pouvoit et qu'il n'y falloit point faire davantage de façon; et l'autre marchandant encore, Sa Majesté lui demanda s'il s'agissoit de quelque mauvais dessein qu'il eût découvert que quelqu'un eût eu contre sa personne ou contre l'Etat; mais que, quoi que ce fût, il lui ordonnoit de le dire franchement. Sur cela le duc lui dit qu'ayant fait ses dévotions le matin, et étant en la présence de Dieu, il lui étoit venu une pensée; puis il s'arrêta, et le Roi le pressa encore d'achever de s'expliquer. Alors il dit, d'un ton à demi bas et tremblant, que la pensée qui lui étoit venue étoit que Dieu n'étoit peut-être pas content de ce qui se passoit entre Sa Majesté et mademoiselle de La Vallière, et qu'il avoit cru être obligé en conscience de l'en avertir. Le Roi, ayant entendu cela, s'approcha de son oreille et lui dit d'une manière douce et favorable : « M. Mazarin, je vous conseille de ne parler jamais de cela à personne, car vous feriez faire un fort mauvais jugement de vous : pour moi, je vous promets de n'en rien dire, et qu'il ne tiendra pas à moi que la chose demeure secrète. » Néanmoins dès le lendemain tout le monde le sut, et le Roi dit qu'il falloit bien que le grand-maître en eût fait confidence à quelque dévot comme lui, qui ne lui eût pas été fidèle. Mais la vérité est que le Roi l'ayant conté à la Reine sa mère, elle le dit à la comtesse de Flex, sa dame d'honneur; elle au maréchal de Villeroy; le maréchal de Villeroy à..... et ainsi de main en main la chose devint toute publique, et ne servit de rien qu'à tourner le pauvre duc Mazarin en ridicule.

On contoit diverses choses que le Roi avoit dites au duc Mazarin; mais il n'y a rien de vrai que ce qui est écrit ci-dessus.

LE MARQUIS DE VARDES (4).

Environ le même temps, le marquis de Vardes s'entretenoit un soir avec le chevalier de Lorraine dans un coin de la chambre du Roi; et comme ils parloient l'un à l'autre de leur ajustement, et particulièrement de leur belle tête, le marquis dit que pour lui il n'étoit qu'un barbon, qu'il étoit veuf, et qu'il avoit fait son temps : « Mais pour vous, dit-il au chevalier, vous êtes en un âge et en un état à tout entreprendre : vous n'avez qu'à jeter le mouchoir, et

(1) Hardouin de Péréfixe.
(2) Manuscrits de Conrart, tome 13, page 631.
(3) Mari d'Hortense Mancini.
(4) Manuscrits de Conrart, tome 13, page 631.

il n'y a point de dame qui ne le veuille relever. » Après qu'ils se furent quittés, le chevalier de Lorraine rencontra le marquis de Villeroy, auquel il conta l'entretien qu'il avoit eu avec Vardes. De ce même pas le marquis de Villeroy, qui est ennemi de Vardes et qui sait aussi que Madame ne l'aime pas, s'en alla chez elle, et lui dit ce que le chevalier lui venoit d'apprendre; et il ajouta que Vardes avoit dit au chevalier qu'il avoit tort de s'amuser aux filles de Madame, et que, fait comme il étoit, il ne devoit pas s'arrêter aux suivantes, mais à la maîtresse, et qu'il y trouveroit peut-être même plus de facilité. De quoi Madame se mit en grande colère et en fit sa plainte à Monsieur, qui arriva un peu après; et lui s'en alla tout droit faire la sienne au Roi, qui témoigna que si Vardes avoit parlé ainsi, il méritoit la Bastille. Vardes, ayant appris cela, en parla au Roi et lui fit mille sermens qu'il n'y avoit rien de plus faux que ce qu'on lui faisoit dire; qu'il étoit prêt de le soutenir devant Sa Majesté à quiconque auroit la hardiesse de le dire, et lui conta la chose comme elle s'étoit passée. Le Roi lui répondit qu'il ne trouvoit pas à propos de faire cet éclaircissement, parce qu'il sembleroit à Madame que Sa Majesté ne voudroit pas la satisfaire, et qu'il valoit mieux qu'il passât quelque temps dans la Bastille, après quoi la chose se pourroit éclaircir. Vardes ne répliqua .... (1); Bezemeaux, qui en est capitaine, ne voulut point le recevoir qu'il n'eût été apprendre la volonté du Roi, lequel..... (2); de sorte qu'il le reçut, et il y passa.......... On ne sut pas au vrai si ce fut le chevalier de Lorraine ou le marquis de Villeroy qui ajoutèrent au discours de Vardes ce qu'il prétendoit n'avoir point dit, et qui regardoit Madame; mais on en soupçonna plus le marquis que le chevalier, et il en fut extrêmement blâmé de tout le monde. Le Roi même témoigna qu'il se lassoit des plaintes si fréquentes de Monsieur et de Madame pour de semblables bagatelles; et l'on jugea que si elles continuoient, il s'en soucieroit moins qu'il n'avoit fait jusqu'alors. On jugeoit aussi que quand Vardes seroit hors de la Bastille, il y auroit de grands démêlés entre tous ces jeunes gens.

Madame, voyant que toute la cour alloit tous les jours visiter Vardes à la Bastille, considéra cette prison pour lui plutôt comme un triomphe que comme une punition; de sorte qu'elle fit de nouvelles instances au Roi pour l'éloigner, afin que sa disgrâce fût mieux marquée. Le Roi lui commanda de se retirer dans son gouvernement d'Aigues-Mortes, mais sans aigreur, et d'une manière qui lui faisoit plutôt espérer d'en revenir bientôt que craindre d'y être longtemps. Il y alla aussitôt; et au bout de quelque temps, comme le bruit couroit que l'on le reverroit bientôt à la cour (sur ce que le Roi ayant donné des brevets pour quarante personnes qui, à l'exception de toutes les autres, pouvoient porter des vestes de couleur de feu en broderie d'or, et en ayant envoyé un a Vardes), Madame fit de nouvelles batteries contre lui et contre la comtesse de Soissons, qui de son côté faisoit tous ses efforts pour obtenir le retour de Vardes; de sorte que cela devint une affaire d'importance, par la jalousie et le désir de vengeance de ces deux dames, qui sembloient tirer au bâton pour se perdre l'une l'autre, quelque différence qu'il y eût entre elles.

La comtesse de Soissons, voyant les efforts que faisoit Madame contre elle, dit un jour au Roi (qui depuis la mort du cardinal Mazarin avoit toujours continué à la voir, allant même presque tous les jours chez elle, et y jouant souvent jusqu'à minuit et une heure) que Madame ne devoit point faire tant de bruit, et qu'elle savoit des choses essentielles sur son sujet, capables de la faire taire. Le Roi l'ayant pressée de s'expliquer, elle lui dit qu'elle avoit entre les mains des lettres écrites par le comte de Guiche à Madame, où Sa Majesté étoit fort maltraitée, et que c'étoit une cabale qui s'étoit formée de long-temps contre lui. Le Roi en parla à Madame, qui, voyant les choses en cette extrémité et craignant plus que tout le retour de Vardes, se résolut de découvrir tous les mystères qui jusqu'alors avoient été fort soigneusement cachés, nonobstant qu'il y allât beaucoup de son intérêt et de la ruine du comte de Guiche, qu'elle aimoit. Elle lui dit donc que quelque temps après que le Roi eût témoigné, par ses fréquentes visites à mademoiselle de La Vallière, l'affection qu'il avoit pour elle, ils résolurent tous ensemble de l'en détacher s'il leur étoit possible et de lui substituer la petite de La Mothe-Houdancourt, que Sa Majesté avoit vue de bon œil durant quelques jours, et qui étoit fort attachée à la comtesse de Soissons, et par conséquent à Vardes. Que,

(1) La moitié de deux lignes a été rognée; on peut y suppléer en ajoutant : ne répliqua *rien et se rendit à la Bastille;* mais... .

(2) Quelques mots ont été rognés, suppléez : *lequel la lui fit connoître.*

pour y parvenir, Vardes composa en françois une lettre sous le nom du roi d'Espagne à la Reine sa fille, par laquelle il paroissoit fort en colère de ce que le Roi préféroit à elle une petite fille de nulle considération ; qu'elle s'en devoit plaindre hautement, et que le Roi son mari étoit un fanfaron qui ne résisteroit point si on lui tenoit tête, etc. Que cette lettre avoit été mise en espagnol par le comte de Guiche, qui avoit imité le caractère du roi d'Espagne le mieux qu'il avoit pu, ayant vu de ses lettres à la Reine, à qui il écrit toujours de sa main. Que la comtesse de Soissons s'étant rencontrée chez la Reine à l'ouverture d'un paquet du Roi son père, en avoit ramassé et serré l'enveloppe sans qu'on s'en aperçût; qu'on avoit fait faire un cachet aux armes d'Espagne, tout semblable à celui dont les lettres du roi d'Espagne avoient accoutumé d'être cachetées ; et que cette lettre contrefaite étant enfermée dans cette enveloppe véritable, le paquet en avoit été porté, comme de la poste, à la senora Molina, première femme de chambre de la Reine, qui les reçoit ordinairement. Qu'ayant appris, par une lettre précédente, que le Roi d'Espagne étoit malade, elle appréhenda qu'il n'y eût dans celle-ci quelque mauvaise nouvelle de sa santé ; c'est pourquoi elle l'ouvrit hors de la présence de la Reine, et qu'ayant déplié la lettre, voyant le caractère un peu différent de celui des autres lettres, son soupçon en fut augmenté; de sorte qu'elle se résolut de la lire avant que de la lui rendre. Que voyant qu'elle étoit écrite sur un sujet si délicat, et avec des termes si offensans pour le Roi, elle avoit cru la lui devoir faire voir plutôt qu'à la Reine : ce qu'elle fit. Que le Roi l'ayant lue, la jeta au feu ; et qu'encore qu'il en fût fort piqué, il trouva pourtant à propos de n'en faire point d'éclat. Il faut noter que le Roi, parlant en secret à Vardes de cette supposition pour savoir par qui il croyoit qu'elle eût été faite, Vardes, à ce qu'on dit, lui nomma madame ....

(*Conrart n'a pas achevé cet article.*)

DU LIVRE INTITULÉ JUNIUS BRUTUS (1).

Quelqu'un ayant demandé à M. Daillé si M. Duplessis-Mornay, avec lequel il avoit dedemeuré long-temps, étoit auteur du livre intitulé *Junius Brutus*, il répondit : « C'est une question que je n'ai jamais osé faire à M. Duplessis, parce qu'elle me sembloit trop délicate; mais je vous dirai que M. Duplessis, au bout de la galerie où étoient ses livres, dans le château de Saumur, avoit un petit cabinet dans lequel il n'y avoit que ceux qu'il avoit faits ou composés, bien reliés, et même la plupart imprimés sur du vélin. Parmi ces livres-là il y avoit aussi un exemplaire du *Junius Brutus*, lequel M. Duplessis me faisoit ôter toutes les fois que quelque personne de qualité désiroit de voir ce petit cabinet. Il me donnoit la clef et disoit que j'allasse devant et que j'ouvrisse la porte, ajoutant tout bas ou me faisant signe que j'ôtasse ce livre de *Junius Brutus*, ce que je faisois; car M. Duplessis savoit bien que ce livre n'étoit pas dans l'approbation de tout le monde, et vouloit éviter les occasions d'en parler. »

Observation.

En donnant la liste des ouvrages de Conrart, nous avions négligé d'indiquer les six madrigaux dont il a orné la *Guirlande de Julie* d'Angennes, duchesse de Montausier. (Voyez la *Guirlande de Julie;* Paris, imprimerie de Monsieur, 1784, in-8°.)

(1) Manuscrits de Conrart, tome 11, page 1112.

FIN DES MÉMOIRES DE CONRART ET DU TOME IV.

